LE MAGASIN PITTORESQUE

Paris. — Typographie de J. Best, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

LE MAGASIN
PITTORESQUE

PUBLIÉ, DEPUIS SA FONDATION, SOUS LA DIRECTION DE

M. ÉDOUARD CHARTON.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE.

1865

Prix du volume broché,	pour Paris.	6 fr.
	pour les Départements.	7 fr. 50
Prix du volume relié,	pour Paris.	7 fr. 50
	pour les Départements.	9 fr. 50

PARIS
AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29

M DCCC LXV

MAGASIN PITTORESQUE

A CINQUANTE CENTIMES PAR LIVRAISON MENSUELLE.

XXXIIIe ANNÉE. — 1865.

VAUBAN.



Vauban, maréchal de France. — Dessin de Chevignard, d'après de Troy.

Si vous passez, sous le dôme des Invalides, devant le mausolée qui est en face de celui de Turenne, arrêtez-vous avec respect. Dans ce marbre est enfermé le cœur de l'un des hommes les plus grands et les meilleurs dont s'honore la France.

Il était né pauvre, dans une chaumière du Morvan, Saint-Léger du Foucheret, aujourd'hui petite commune du canton de Quarré-les-Tombes, arrondissement d'Avallon. Cette maison existe encore; elle se compose simplement d'une grande pièce, d'une petite grange et d'une écurie; elle est toujours couverte en chaume.

Vauban avait été baptisé, le 15 mai 1633, sous les noms de Sébastien le Prestre. Élevé au milieu des petits paysans et à la dure comme eux, il avait bientôt perdu successivement son père Albin ou Urbain le Prestre, tué dans quelque bataille, et sa mère Edmée Corminolt, morte peu après de douleur. A dix ans, il était orphelin. Abandonné, il se réfugia chez le curé du village et en devint presque le domestique, soignant son cheval, travaillant à son jardin et aidant à sa cuisine.

Un jour, au commencement de 1651, Sébastien le Prestre, alors âgé de dix-sept ans, quitta son village. La tradition veut que son départ ait été presque furtif; mais rien n'est plus obscur. Il traversa la Bourgogne, la Champagne, arriva sur la frontière des Pays-Bas, chercha un gentilhomme du Morvan, nommé d'Arcenay, qui avait le grade de capitaine, et lui demanda de l'aider à entrer au service, sous ses ordres, dans l'armée du prince de Condé : son désir fut aussitôt satisfait; il prit avec le mousquet le nom seigneurial de sa famille, Vauban.

Tels sont les trop rares détails que jusqu'à ce jour l'on a recueillis sur l'enfance de Vauban; on en aura peut-être d'autres plus tard. On sait qu'un manuscrit qui contenait des renseignements précieux a été égaré parmi les papiers des descendants de la famille d'Ussé (le marquis d'Ussé était le petit-fils de Vauban); ce serait une bonne action d'en poursuivre la recherche.

Quoi qu'il en soit, voilà l'humble condition d'où est parti Vauban, pour arriver si haut par son intelligence et sa bonté, que quiconque connaît bien sa vie, ses travaux, ses pensées et ses sentiments, lui trouvera peut-être, parmi ses contemporains du dix-huitième siècle, quelques égaux, mais non des supérieurs. Osons dire plus : choisissez dans l'histoire de la France les douze hommes qui, par leur grande honnêteté autant que par leur grand esprit, vous paraîtront les plus dignes d'être placés au premier rang, Vauban sera l'un des douze.

Le temps est venu où la postérité ne se laissera plus fasciner par la prétendue gloire de personnages méchants ou vicieux qui n'ont dû leur célébrité qu'au hasard de la naissance, à leurs ruses ou à leurs violences, et qu'un honnête homme rougirait d'avoir eus pour père ou pour fils. Il ne faut rien céder de cette vérité, qu'il n'y a de tribut d'admiration et de reconnaissance à payer qu'à ceux qui unissent en eux à un mérite éminent de grandes vertus.

Nous nous proposons de faire connaître, dans le cours de ce volume, non-seulement les services, mais aussi les opinions morales et économiques de Vauban.

LA JEUNESSE DE GIFFORD

RACONTÉE PAR LUI-MÊME [1].

Je n'avais pas encore treize ans quand la mort nous enleva ma mère, qui était déjà veuve. Mon petit frère avait à peine deux ans, et nous n'avions ni parents, ni amis au monde. Le peu qui nous restait fut saisi par un individu du nom de Carlile, qui avait avancé de l'argent à ma mère. On comprendra facilement que je ne m'avisai pas de contester la justice de ses prétentions; et comme personne ne prit mes droits en main, il agit comme il voulut. Mon petit frère fut envoyé à l'hospice, où sa nourrice le suivit par affection, et moi je fus recueilli par ce même Carlile, qui était mon parrain. L'opinion des gens de la ville, juste ou non, je ne sais, était qu'il avait plus que recouvré ce qui lui était dû par la vente des effets de ma mère : aussi m'envoya-t-il à l'école.

Je me mis à travailler avec ardeur. J'aimais beaucoup l'arithmétique, et bientôt mon maître remarqua mes progrès. Mais cet âge d'or ne dura que trois mois. Carlile ne pouvait prendre son parti de la dépense que je lui causais, et comme alors les gens de la ville étaient indifférents à mon sort, il chercha une occasion de se débarrasser d'une charge inutile.

Il essaya d'abord de me faire entrer chez un paysan. Je menai la charrue un jour pour lui faire plaisir; mais le lendemain je partis, bien résolu à n'y jamais retourner. Voyant ses menaces et ses promesses inutiles, mon parrain fut obligé de céder. Du reste, mon refus m'avait été dicté non-seulement par la répugnance que j'éprouvais, mais aussi par une sérieuse impossibilité. Du vivant de mon père, un jour que j'avais tenté de monter sur une table, j'étais tombé en arrière, entraînant avec moi la table, dont le bord était venu me frapper à la poitrine. Ce coup devait laisser des traces ineffaçables et me rendre incapable de tout exercice violent. Il ne pouvait donc pas être question pour moi des travaux d'une ferme, et, comme je l'ai dit, je m'y refusai positivement.

Je savais écrire et compter, comme on dit; aussi Carlile résolut-il de m'envoyer à Terre-Neuve à titre de commis dans une maison de commerce. A cet effet, il s'arrangea avec un M. Haldsworthy, de Dartmouth. Je quittai Ashburton, ne pensant guère y revenir, et m'en souciant d'ailleurs fort peu.

Mon parrain m'introduisit donc chez M. Haldsworthy. En me voyant entrer, le grand homme jeta sur moi un regard de pitié et de mépris, me déclara « trop petit », et me renvoya assez mortifié. Je m'attendais à recevoir des reproches de mon parrain, mais il ne me dit rien.

Comme il ne voulait pas me ramener lui-même, il paya mon passage sur un bateau qui s'arrêtait à Totness. De là je devais me rendre à pied à Ashburton. Nous fûmes atteints par un terrible orage; le bateau fut jeté sur les rochers, et j'échappai par miracle.

Mon parrain avait maintenant des vues plus humbles à mon sujet, et moi, de mon côté, je ne me sentais pas de force à résister. Il voulut d'abord m'envoyer sur un des bateaux pêcheurs de Torbay; mais comme je m'aventurai à combattre cette résolution, nous convînmes de part et d'autre que je m'embarquerais sur un bateau côtier. On ne tarda pas à en trouver un à Brixham, et je m'y embarquai; j'avais alors un peu plus de treize ans.

Mon maître s'appelait Full. Bien que grossier et igno-

[1] William Gifford est né en 1757 et il est mort en 1826. Comme Vauban, il fut orphelin de bonne heure, pauvre et sans appui. Réduit à exercer le métier d'apprenti cordonnier, il acquit une instruction étendue; il devint un écrivain de talent, et occupa une place éminente dans la société anglaise. Il se fit d'abord connaître comme poëte ; deux satires contre les mauvais écrivains, qu'il publia en 1794 et en 1795, la *Bariade* et la *Mœviade*, eurent un grand retentissement; mais il a été célèbre surtout par son talent de critique. Éditeur et directeur de la *Quarterly Review*, il y eut pour collaborateurs beaucoup d'hommes illustres, entre autres Southey, Heber, Milman, Canning, Croker et Barrow.

Il a raconté lui-même sa vie avec une simplicité et une mâle franchise qui inspirent l'intérêt et l'estime. Cette petite autobiographie, qui précédait sa traduction de Juvénal, publiée en 1802, sera peut-être le plus durable de ses écrits.

rant, il n'était pas méchant, du moins pour moi. Quant à ma maîtresse, elle me traita avec une constante bonté : peut-être était-elle touchée de ma jeunesse et de mon peu de force; de mon côté, je faisais tout ce que je pouvais pour lui plaire. Notre bateau n'était pas grand, ni notre personnel nombreux. Dans les petits parcours, il n'y avait que mon maître, un apprenti, dont le temps était presque fini, et moi. Quand nous allions plus loin, jusqu'à Portsmouth, par exemple, on louait un homme.

Je restai près de douze mois sur les *Deux-Frères* : c'était le nom du bateau. Là, j'appris tous les termes de marine, et je contractai pour la mer un amour qu'un laps de trente ans a pu à peine diminuer.

On comprendra facilement que ma vie était rude. J'étais mousse, sans cesse occupé à la manœuvre, et dans la cabine tous les gros ouvrages retombaient sur moi. Mais ce n'était pas pour cela que j'étais triste et inquiet; je souffrais surtout de me voir privé de toute lecture. Mon maître ne possédait pas de livres, ou du moins je ne me souviens pas de lui en avoir vu un seul, excepté le *Pilote des côtes*.

Cependant, comme je me croyais destiné à poursuivre cette carrière, je ne négligeais aucun moyen de m'instruire dans toutes les choses qui pouvaient m'être utiles. Ainsi, dans mes heures de loisir, j'allais visiter tous les bateaux qui abordaient à Torbay. Une nuit, en voulant monter sur l'un d'eux, mon pied glissa et je tombai à la mer. Le mouvement imprimé au bateau alarma l'homme qui se trouvait sur le pont, et il regarda par-dessus le bord juste à temps pour me voir enfoncer. Il jeta aussitôt plusieurs cordes à la mer. L'une d'elles s'enroula providentiellement autour de moi, car j'avais perdu connaissance, et je fus maintenu à la surface de l'eau jusqu'à ce qu'une barque pût venir à mon secours. On employa, pour me faire revenir, les moyens usités en pareille circonstance. Le lendemain, je me réveillai dans mon lit, ne me rappelant rien que l'horreur que j'avais éprouvée en me voyant dans l'impossibilité d'appeler à mon aide.

Ce ne fut pas la seule fois que j'échappai à la mort; mais je n'en parlerai pas. Il se préparait pour moi une délivrance d'une autre nature d'où dépendit tout mon avenir.

Le jour de Noël (1770), je fus surpris de recevoir un message de mon parrain m'annonçant qu'il avait envoyé un homme et un cheval pour me ramener à Ashburton, et ajoutant qu'il fallait me mettre en route sans retard. Mon maître supposa, comme moi, que mon parrain voulait me faire passer les jours de fête près de lui, et il me laissa partir sans faire la moindre objection. Mais nous nous trompions l'un et l'autre entièrement.

Depuis que j'étais à Brixham, j'avais cessé toute relation avec Ashburton. Je n'y avais aucun parent, si ce n'est mon pauvre petit frère, qui était trop jeune pour que je pusse être en correspondance avec lui. D'un autre côté, la conduite de mon parrain envers moi ne lui donnait aucun droit à mon affection, ni à ma reconnaissance. Je vivais donc dans une sorte de sauvage indépendance à l'égard de tous ceux que j'avais connus jadis, et je n'éprouvais aucun regret de me voir abandonné de tous et livré à ma destinée. Mais je n'avais pas été oublié. Les femmes de Brixham, qui allaient deux fois par semaine porter du poisson à Ashburton, et qui avaient connu mes parents, ne restaient pas indifférentes à ma misère quand elles me voyaient courir sur le rivage avec ma veste et mon pantalon troués. Elles en parlèrent, non sans me plaindre, aux gens d'Ashburton. Ces récits, souvent répétés, éveillèrent enfin la pitié des auditeurs et en même temps leur ressentiment contre l'homme qui m'avait placé dans une si misérable condition. Dans une grande ville, ces bruits auraient eu peu de retentissement; mais dans un endroit comme Ashburton, où chaque commérage devient aussitôt la propriété commune de tous les habitants, il en résulta un murmure général d'indignation que mon parrain ne se sentit pas la force ou la volonté de supporter. Il avait donc résolu de me reprendre chez lui, ce qui lui était facile, car, comme je n'avais pas encore quatorze ans, on n'avait pu passer aucun engagement avec mon maître.

J'appris tout cela à mon arrivée, et mon cœur, qui était resté tristement fermé, s'ouvrit à de plus doux sentiments; je me mis à envisager plus favorablement l'avenir.

Après les fêtes de Noël, je repris mon étude favorite, l'arithmétique : mes progrès furent si rapides qu'en quelques mois je fus à la tête de l'école et en état d'assister au besoin mon maître (M. E. Furlong). Comme, dans ces cas-là, il me donnait une petite gratification, je me mis en tête qu'en le priant de me prendre pour aide, et en faisant régulièrement la classe à quelques écoliers du soir, je pourrais, à peu de chose près, me suffire à moi-même. Dieu sait qu'à cette époque, en fait d'aisance, mon ambition n'était pas extravagante. Du reste, là ne se bornaient pas mes projets. M. Hugh Smerdon (mon premier maître) était devenu vieux et infirme. Il semblait impossible qu'il pût continuer plus de trois ou quatre ans, et je me flattais de la douce pensée que, malgré ma jeunesse, je pourrais peut-être lui succéder. J'avais quinze ans quand je bâtissais ces châteaux en Espagne. Un orage que je ne voyais pas poindre à l'horizon allait bientôt les balayer tous.

Quand je parlai de mes petits projets à Carlile, il les traita avec le plus profond mépris, et m'annonça, à son tour, quels étaient les siens. Il me dit que j'avais assez et trop appris à l'école, qu'on devait considérer qu'il avait bien rempli son devoir à mon égard, ce qui, du reste, était vrai. Il ajouta qu'il s'était arrangé avec son cousin, cordonnier fort respectable, et que celui-ci avait généreusement consenti à me prendre pour rien à titre d'apprenti. Je fus si choqué que je ne dis pas un mot, et partis, triste et silencieux, pour la demeure de mon nouveau maître. Le traité portait que je devais y rester jusqu'à l'âge de vingt et un ans.

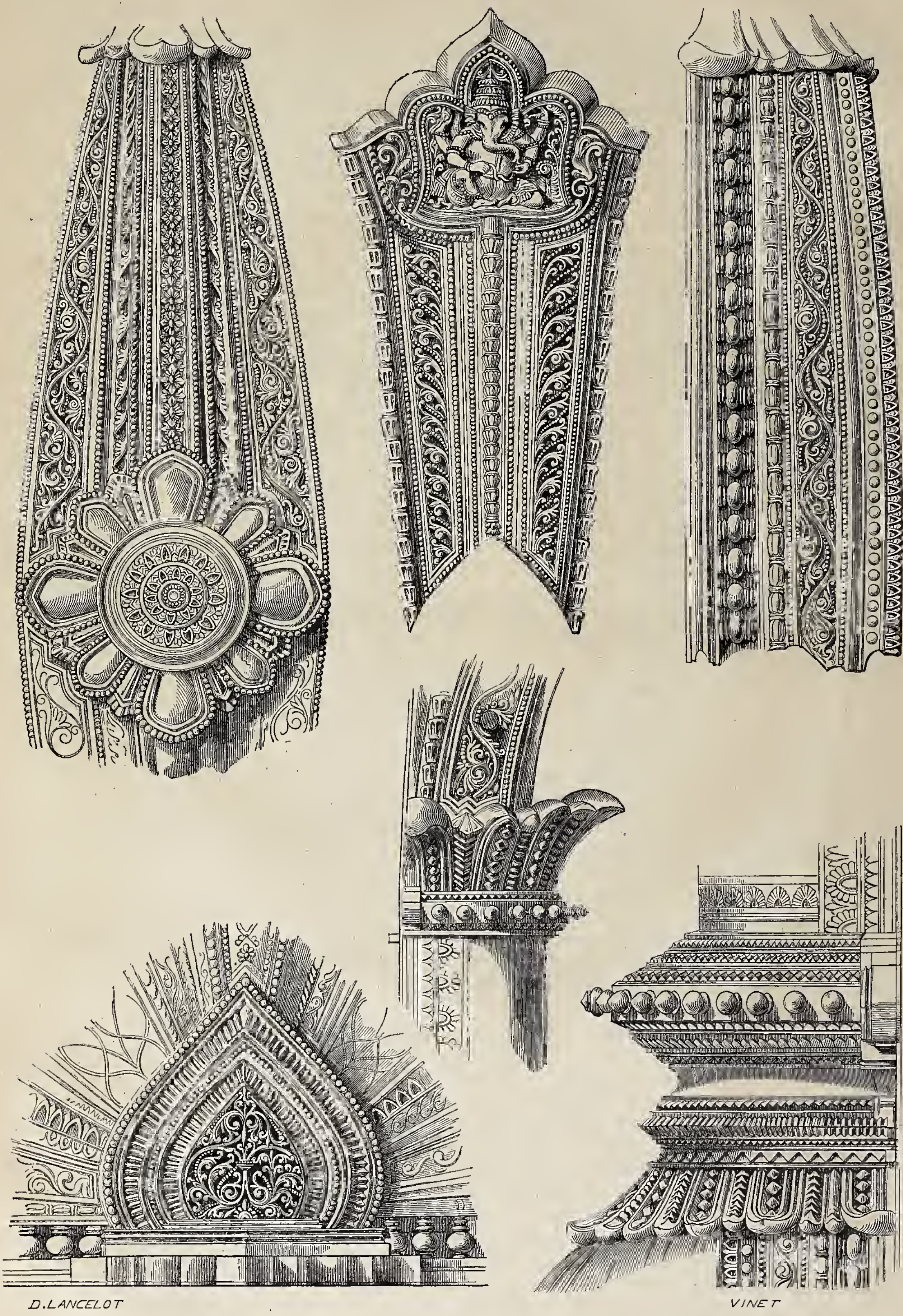
La famille du cordonnier se composait de quatre ouvriers, deux fils à peu près de mon âge et un apprenti plus âgé. Il n'y avait rien de remarquable en eux; mais mon maître était un singulier original. Il était presbytérien, et il ne lisait autre chose que de petits traités de controverse. Comme ceux qu'il possédait ne présentaient jamais qu'un seul côté de la question, il ne doutait pas de leur infaillibilité; et comme il était violent et disputeur, il était toujours sûr d'imposer silence à ses adversaires : aussi son arrogance devenait-elle tout à fait intolérable. Du reste, il ne devait pas son triomphe seulement à la connaissance qu'il avait de son sujet; il possédait le *Dictionnaire* de Fenning et en faisait le plus singulier usage. Il choisissait un mot usuel quelconque, le cherchait dans son dictionnaire, et apprenait par cœur tous les synonymes ou périphrases employés pour l'expliquer; puis, dans la discussion, il les substituait continuellement au terme propre. Ses adversaires ne comprenant pas ce qu'il voulait dire, la victoire lui restait infailliblement.

Avec un tel homme, je n'avais guère chance d'augmenter la petite, bien petite dose de connaissances que j'avais acquises. A cette époque, je n'avais rien lu qu'un vieux roman appelé *Parismus et Parimenus* et quelques journaux dépareillés. Quant à la Bible, je la connaissais bien : c'était l'étude favorite de ma grand'mère; je la lui avais fréquemment lue, et elle avait fait une profonde impression sur mon esprit. Ces livres, et l'*Imitation* de Thomas A-Kempis, que je lisais à ma mère sur son lit de mort, composaient tout mon bagage littéraire.

La fin à la page 10.

BINA OU GUITARE INDIENNE [1].

Cet instrument, l'une des curiosités les plus précieuses du Musée Sauvageot [1], est en ivoire. Sa hauteur est de $0^{m}.915$. Ce n'est pas une œuvre très-ancienne : on croit que son auteur vivait encore à la fin du dix-huitième siècle.



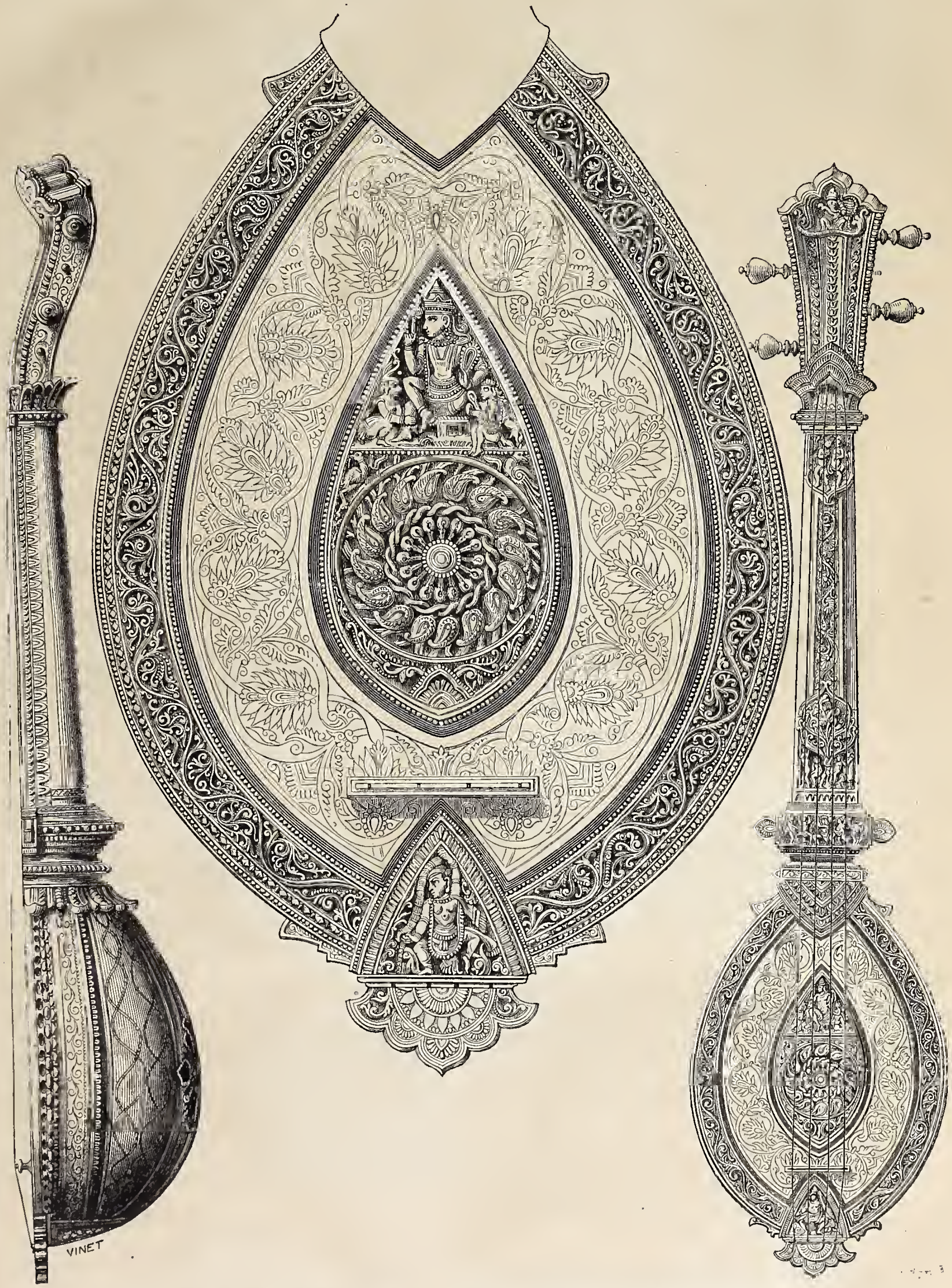
Bina ou Guitare indienne. — Détails. — Dessin de Lancelot, d'après M. Édouard Lièvre.

Quoi qu'il en soit, ce spécimen de l'art indien est vraiment admirable. Supposons un homme d'esprit et de goût qui n'aurait jamais vu aucune représentation des monuments

[1] Nous n'avons fait que reproduire sur bois les belles gravures sur acier exécutées d'après la guitare même par M. Édouard Lièvre, et publiées par MM. Baudry et Noblet dans le beau recueil intitulé : *Collection du Musee Sauvageot.*

[1] Voy., sur ce Musée, la Table des trente premières années.

ou des sculptures de l'Inde, et que l'on conduirait devant cette guitare : il pourrait éprouver d'abord un sentiment de surprise ; mais, après un examen attentif et quelque réflexion, il n'hésiterait pas à affirmer que le pays où s'est trouvé un ouvrier ou un artiste assez ingénieux et assez habile pour exécuter un semblable travail doit avoir été grand dans les arts, et que l'on y a sans doute conservé des traditions dignes d'être étudiées par les peuples mêmes



Bina ou Guitare indienne. — Détails. — Dessin de Lancelot, d'après M. Édouard Lièvre.

les plus avancés en civilisation. Cette opinion est depuis longtemps celle des voyageurs et des savants qui connaissent les sculptures indiennes des souterrains d'Ellora, d'Éléphanta, des ruines de Barolli ; les temples d'Adjmer, de Komulmair ; le Tadj et la tombe de Sha-Djaham ; les mosquées d'Agra et de Delhi ; les palais de Bénarès, de Bidjapour ; les ruines de Bhouvanesouara, l'arc de triomphe de Basnagar, la colonne de Chitor, et cent autres exemples d'un art original et puissant. Entre la *bina* du Musée Sauvageot et tel édifice célèbre appartenant à l'Inde

bouddhique ou à l'Inde musulmane, il y a plus d'un rapport que saisit rapidement l'esprit, et, quelque différentes qu'en soient les proportions, il n'est pas impossible de juger du caractère et du style de l'un par ceux de l'autre. On a dit des vignettes microscopiques qu'un de nos meilleurs peintres [1] faisait dans sa jeunesse pour des factures de marchands, qu'en les regardant avec une forte loupe elles produisaient l'effet d'estampes de maître. Agrandissez de même par l'imagination les détails de cette guitare, et vous pourrez croire que vous avez sous les yeux des éléments de chapiteaux, de frises et de décorations monumentales tels que vous vous demanderez si celui qui a dessiné et sculpté ce petit instrument de musique n'aurait pas été tout aussi bien capable de construire un temple. Il nous a paru qu'il ne serait pas sans utilité de donner une grande publicité à ces ornements d'un goût si fin et si délicat. Nous sommes arrivés à une époque où l'art, moins systématique qu'autrefois, ne se tient plus enfermé dans les cercles tracés par les anciennes écoles; multiplier les modèles variés des œuvres excellentes de toutes les nations, c'est rendre service, ce nous semble, à l'industrie elle-même, qui tend aujourd'hui, avec une ardeur toute nouvelle, à sortir des formes insignifiantes ou vulgaires du commencement de ce siècle.

DÉTAILS DE LA GUITARE INDIENNE.

Tête de l'instrument.

Médaillon trilobé en ivoire découpé à jour sur fond d'or. — Ganesa, dieu de la sagesse, du destin et du mariage, représenté portant une tête d'éléphant, était fils de Siva et de Parvati.

Ornement terminant la partie basse du manche, vu de profil. — Il est composé, à sa partie supérieure, de dix-sept têtes de clous en ivoire, et à la partie inférieure, de neuf palmettes en bois sculpté, peintes en jaune et cerclées d'un double filet rouge. Entre chacune des palmettes est une palme élancée et striée de couleur verte. L'espace légèrement évidé entre les deux ornements est décoré de bandes circulaires striées et alternativement rouges, jaunes et vertes.

Ornement placé au-dessous de la tête de l'intsrument, vu de profil. — Il est identiquement semblable, quant à la matière, au travail et à la coloration, à celui qui est décrit ci-dessus. La seule différence consiste dans la position des palmettes, qui sont droites au lieu d'être renversées.

Haut de la touche.

Sculptures en ivoire découpé à jour sur fond d'or (sur l'instrument entier vu de face). — Deux Apsaras, nymphes célestes dont Rama est la reine, et qui charment par leurs danses le paradis d'Indra, dieu de l'air et des saisons. Ce sujet est surmonté d'un arc brisé en ivoire entièrement évidé, laissant passer les quatre cordes qui s'enroulent sur les chevilles.

— Quatre Gopis, compagnes d'enfance de Krichna : elles soutiennent un arbre dont les rameaux enveloppent ce dieu. Au-dessous, danse des Gandharvas, compagnons d'Indra.

Table d'harmonie.

Face; ivoire découpé à jour. — Rama assis sur son trône. A sa droite, sa femme Sita; à sa gauche, Hanouman, le dieu des singes. Au-dessous, seize oiseaux enlacés par le cou, et dont les becs viennent se réunir à une petite rosace placée au centre. Ce médaillon, en forme de cœur, occupant le centre de la table d'harmonie, est entouré de deux monuments de même forme : le premier, cerclant le médaillon, et peint sur bois, est composé d'une large guirlande de fleurs et d'entrelacs jaunes sur fond rouge ; le second, entièrement en ivoire sculpté, représente un dessin courant.

Au-dessous du sille; ivoire découpé à jour. — Krichna dansant et soutenant de ses deux mains une guirlande de fleurs.

Corps sonore de l'instrument.

Revers (l'instrument entier vu de profil). — De forme ovoïde et renflée, cette partie de l'instrument est divisée en trois zones perpendiculaires accostées de deux cercles en ivoire sculpté.

— La zone du milieu est décorée dans toute sa longueur par trois bandes d'ivoire sculpté, séparées l'une de l'autre par de petites arabesques peintes sur bois. Sur le milieu, et entourant un médaillon d'ivoire sculpté sur fond d'or, huit palmettes en bois peint, dont quatre sur fond rouge, entourées d'un triple filet jaune à grénetis de même couleur, et quatre sur fond vert, avec filets semblables à ceux des premières.

— La zone qui occupe le milieu du revers de l'instrument a de chaque côté une bande large et de forme ovoïdale, en bois peint en rouge, décoré de légers entrelacs jaunes. Ces deux dernières zones sont accostées l'une et l'autre d'un ornement courant en ivoire sculpté, terminé par une rangée de balustres en ivoire, séparés l'un de l'autre et sur fond d'or.

— L'ornement qui termine la décoration de cet instrument est formé par un petit bas-relief en ivoire de forme ogivale, découpé à jour sur fond d'or.

[1] Prudhon. — Voy. la Table des trente premières années.

MOURIR, VIEILLIR.

Mourir n'est pas simplement finir son existence sur la terre, c'est la finir en une dernière et mystérieuse douleur qui, sans doute, ne fait plus appel aux vertus de ce monde, mais qui en provoque d'autres d'un autre ordre et d'un caractère plus auguste; mourir, c'est être amené par une singulière et terrible crise à dépouiller l'homme, à revêtir l'ange, à transformer sa nature, à la purifier de ses éléments inférieurs et grossiers pour la rendre de plus en plus semblable à Dieu, son auteur : seulement, pour que le miracle se fasse, il faut que l'âme s'y prête, et que, longuement et pieusement préparée à ce divin acte, elle trouve en elle au moment suprême une céleste patience qui lui permette de soutenir calme et confiante, jusqu'au bout, cette sublime transfiguration. Mourir est donc encore être soumis à l'épreuve, tout comme vieillir; car vieillir n'est pas seulement décliner et déchoir, ce n'est même rien de semblable, à le prendre en un sens plus profond et tout autre que celui du vulgaire; c'est, parmi tous les détachements et tous les dégoûts de ce monde, et dans le recueillement d'un cœur auquel tout ici-bas échappe et ne suffit plus, commencer dès cette vie, au moins en espérance, la vie nouvelle, dont la mort est en quelque sorte l'inauguration. De la sorte, vieillir est peut-être devant les hommes décliner et déchoir; devant Dieu, c'est grandir.

DAMIRON.

SUR LES MONUMENTS CELTIQUES EN ITALIE.

Nous recevons la lettre suivante :

Mon cher ami,

Je lis, dans un article du *Magasin* de mars 1864, sur les *Monuments dits celtiques de la province de Constantine*, le passage suivant :

« On ne voit aucun monument celtique en Italie et en Grèce, où les Gaulois ont longtemps séjourné. »

Je ne dirai rien de la Grèce : les Gaulois l'ont envahie, mais n'y ont point fait d'établissements durables. Quant à l'Italie, c'est autre chose : ils en ont dominé une grande partie durant bien des siècles, et si l'on n'y voit plus que *très-peu* de monuments celtiques (il y en a, par exemple, dans le Trentin), on en a vu autrefois. M. de la Villemarqué m'indique un curieux passage de Procope qui le prouve ; c'est dans l'histoire de la guerre des Goths :

« L'armée romaine (byzantine), sous la conduite de Narsès, vint camper dans l'Apennin, ... sur un plateau environné de nombreux *tumulus* (*taphois* ..., *pollois*), où, dit-on, autrefois, les forces des Gaulois furent défaites et taillées en pièces par Camille, général des Romains : ce qu'atteste encore aujourd'hui le nom du lieu, appelé les *Tombeaux des Gaulois* (*Bodsta Gallorôn*) en mémoire de leur désastre ; car les Latins appellent *bodsta* (*busta*) les restes du bûcher funèbre, et là se voient nombre de tumulus (*taphois*) formés de monceaux de terre. » (*De Bello gothico*, l. IV, c. 29.)

Les *Tombeaux des Gaulois*, où campait Narsès, étaient à 100 stades d'une place appelée *Taginæ*, où le roi goth Totila, de son côté, était venu placer son camp. Le général byzantin, arrivé par Ravenne et Rimini, et le roi goth, venu de Rome à travers toute la Toscane, se trouvaient en présence dans la partie des Apennins qui sépare la Toscane de l'*Émilie* (Romagne, Bolonais, etc.). Camille n'a jamais gagné de bataille sur les Gaulois dans cette contrée ; mais la tradition, erronée dans la forme, n'en atteste pas moins, par ce nom de *Tombeaux des Gaulois*, l'existence d'une nécropole celtique dont on pourrait peut-être retrouver les débris. Cette haute plaine entourée d'un cercle de tumulus rappelle le fameux plateau de Stone-Henge.

Il est probable que si l'on fouillait les Apennins au point de vue des antiquités celtiques, on en trouverait sur plus d'un point les vestiges, comme on les trouve dans les Alpes Maritimes. On peut concevoir que menhirs et tumulus aient disparu de la grande vallée du Pô, si retournée par la culture de temps immémorial.

Tout à vous de cœur, HENRI MARTIN.

GOUFFRES OU DISPARAISSENT DES COURS D'EAU.

Il existe dans le bassin de la Meuse plusieurs exemples de ruisseaux et de rivières disparaissant dans des gouffres ; quelques-uns comme celui de Saint-Hadelin, à l'est de Chaudefontaine, qui reparaît après deux ou trois kilomètres de parcours souterrain ; d'autres comme la Vesdre, qui se perd près de Goffontaine et reparaît au bout de quelque temps ; d'autres, au contraire, comme le torrent près de Magnée, qui entre dans une caverne et ne revoit plus le jour. Dans la saison des débordements, ces cours d'eau sont troubles à leur point de disparition, et clairs comme des eaux de source quand ils reparaissent au jour ; de sorte qu'ils doivent lentement remplir les cavités intérieures qu'ils traversent de boue, de sable, de cailloux, de coquilles terrestres et d'ossements qu'ils ont pu entraîner pendant les inondations. (¹)

LA RUADE DE LA VIEILLE

(LA REGUIGNADO DE LA VIÈIO).

Les paysans du Midi ont remarqué que les trois derniers jours de février et les trois premiers de mars amènent presque toujours une recrudescence de froid, et voici comment leur imagination poétique explique cela :

Une vieille gardait une fois ses brebis. C'était à la fin du mois de février, qui, cette année-là, n'avait pas été rigoureux. La vieille, se croyant échappée à l'hiver, se permit de narguer Février de la manière suivante :

> Adièu, Febriè ! Émé ta febrerado,
> M'as fa ni pèou ni pelado !
> (Adieu, Février ! Avec ta gelée,
> Tu ne m'as fait ni peau ni pelée !)

La raillerie de la vieille courrouce Février, qui va trouver Mars : — Mars, rends-moi un service. — Deux, s'il le faut, répond l'obligeant voisin. — Prête-moi trois jours, et avec les trois que j'ai encore, je ferai à la vieille peau et pelée !

> Presto-me lèu tres jours, e tres que n'ai,
> Pèn e pelado ie farai !

Aussitôt se leva un temps affreux : le verglas tua l'herbe des champs, toutes les brebis de la vieille moururent, et la vieille, disent les paysans, regimbait, *reguignavo*. Depuis lors, cette période tempêtueuse porte le nom de *reguignado de la vièio*, ruade de la vieille.

Cependant, quand la vieille eut perdu son troupeau de brebis, elle acheta des vaches, et, arrivée sans encombre à la fin du mois de mars, elle dit imprudemment :

> En escapant de Mars e de Marsèu,
> Ai escapa mi vaco e mi vedèu.

Mars, blessé du propos, va sur-le-champ trouver Avril :

> Abrièu, n'ai plus que tres jours : presto-me-n'en quatre,
> Li vaco de la vièio faren batre !

Avril consentit au prêt. Une tardive et terrible gelée brouit toute végétation, et la pauvre vieille perdit sa vache et son veau. (¹)

LES COLLECTIONS DE LUYNES,

AU CABINET DES MÉDAILLES.

Voy. les Tables du tome XXXII, 1864.

La figure qui accompagne cet article, dessinée d'après une pièce des collections de Luynes, au cabinet des médailles, est celle d'une mine grecque, c'est-à-dire, bien entendu, d'un poids et non d'une monnaie de ce nom ; car la mine aussi bien que le talent n'avaient pas, on le sait, comme monnaie, de signe représentatif ; ce n'étaient que des monnaies de compte rappelant par leur dénomination que le système monétaire des Grecs avait été précédé d'un système de poids plus ancien.

L'invention des monnaies est, en effet, relativement moderne, puisqu'elle ne remonte qu'à six à sept siècles avant notre ère ; longtemps avant, il existait des sociétés dans un état de civilisation très-avancé, où les métaux précieux étaient adoptés comme signe conventionnel des valeurs dans les échanges et les contrats. Or, il a été nécessaire que le prix de cette marchandise intermédiaire destinée à jouer le rôle de monnaie fût par un long usage fixé en poids, nombre ou mesure, selon sa nature. Les métaux précieux se donnèrent au poids jusqu'au moment où l'on sentit la nécessité de s'assurer de la pureté du métal en le revêtant d'un sceau dont le type était confié à la garde de l'autorité reconnue, et de le diviser en fractions assez petites pour s'accommoder à tous les besoins du commerce. Par une conséquence de l'habitude déjà contractée d'établir la valeur des métaux sur leur poids, les pièces de monnaie ou fractions de métal auxquelles on donna ce nom durent nécessairement se rapporter à l'unité de poids en usage. Voilà pourquoi toutes les nations donnèrent à leurs monnaies non-seulement le poids effectif, mais aussi le nom

(¹) Charles Lyell, *Ancienneté de l'homme* ; 1864.

(¹) Voy. les notes des chants VI et VII de *Mirèio*, poëme provençal par Frédéric Mistral, avec la traduction littérale en regard ; 1859.

de cette unité, et c'est ainsi que le système monétaire, formé sur celui des poids, se confondit avec lui pendant plusieurs siècles.

Il est difficile de déterminer actuellement la valeur réelle des poids grecs. Il ne s'agit de rien moins, en effet, que de rétablir, par les expériences et les calculs, des étalons conformes à tous les systèmes métriques qui ont coexisté ou qui se sont succédé dans la Grèce, et auparavant dans les pays qui en possédaient un se rattachant au sien par un lien aujourd'hui évident. Quelques poids sont obtenus au moyen de l'eau mesurée en certaine quantité; mais les mesures linéaires ou de capacité qui servent à déterminer cette quantité d'eau sont elles-mêmes discutées. Dans l'impossibilité où l'on est aujourd'hui de retrouver les étalons authentiques des poids appartenant aux différents peuples de l'antiquité, la pesée des monnaies serait encore le moyen le plus sûr pour arriver à un résultat satisfaisant, s'il était possible de raisonner autrement que par approximation au sujet des monnaies extrêmement rares de certaines contrées, et si en outre, plusieurs systèmes de poids et de monnaies ayant existé souvent à la fois dans une même ville, il n'en résultait pas une grande incertitude quant aux relations que ces systèmes avaient entre eux.

On n'a recueilli d'ailleurs, jusqu'à présent, qu'un petit nombre de poids grecs, et ces poids sont plus ou moins altérés, soit que des coups, le frottement et quelquefois la lime en aient diminué le volume, soit que l'oxydation, la combinaison avec certains sels pendant un long séjour dans le sein de la terre, les aient rendus plus légers ou plus lourds. Les poids qui sont en plomb, par exemple, ont presque toujours subi des altérations, et pour leur accorder une valeur métrologique il faut avoir soin de s'assurer qu'ils conservent sur toute leur surface les empreintes du moule dans lequel ils ont été fondus. Tel est celui que nous publions, qui porte encore au revers les raies saillantes transversales et longitudinales disposées en damier qui témoignent de sa parfaite conservation : on ne peut douter que son poids, de 516 grains, ne soit, à bien peu de chose près, le même qu'il avait lors de sa fabrication. Ce poids est un exemple du genre de difficultés que l'on rencontre



Collections de Luynes. — Un poids grec (mine). — Dessin de Féart.

à chaque pas dans cette branche d'études. La légende qu'il porte à la face principale, entourant la Victoire debout que l'on y voit figurée, détermine, il est vrai, aussi clairement que possible l'âge et le pays auxquels il appartient. On y lit ces mots en caractères grecs : *Basileos Antiochou theou Epiphanous mnas* (mine du roi Antiochus, dieu manifeste). Mais on ignore si les Séleucides, qui probablement introduisirent le système attique dans la fabrication de leurs monnaies, ne conservèrent pas les poids et mesures auparavant en usage dans les provinces de l'ancien royaume des Perses qui leur étaient échues en partage après la mort d'Alexandre. Le poids de la collection de Luynes est-il l'étalon normal des Séleucides, ou bien un poids local comme tant d'autres dont on retrouve la trace dans les textes anciens? Cette dernière opinion paraît la plus probable; car ce poids ne se rattache à aucun des systèmes qui ont été reconnus avec plus ou moins de précision. On consultera avec fruit sur ces matières le savant ouvrage de M. Vasquez Queipo, *Essai sur le système métrique et monétaire des anciens peuples,* auquel nous avons emprunté en partie cet article.

La collection de Luynes renferme encore plusieurs autres poids remarquables et dans un bel état de conservation. D'autres, appartenant au cabinet des médailles et au Musée du Louvre, ont été publiés par M. de Longpérier dans le dix-septième volume des *Annales de l'Institut archéologique de Rome.*

ERRATUM.

Dans l'article : *le Soleil n'est pas où il paraît être* (septembre 1864), la correction de la position du Soleil doit être rapportée à l'aberration. Au lieu de 2 degrés en 8 minutes, c'est donc seulement 20 secondes qu'il faut lire à raison d'un degré par jour. Nous reviendrons sur ce sujet.

MUSIQUE DE CHAMBRE.



Répétition de musique, tableau de Mme Armand Leleux. — Dessin de Pauquet.

« Une femme d'esprit disait qu'en entendant les quatuor d'Haydn, elle croyait assister à la conversation de quatre personnes aimables. Elle trouvait que le premier violon avait l'air d'un homme de beaucoup d'esprit, de moyen âge, beau parleur, qui soutenait la conversation dont il donnait le sujet. Dans le second violon, elle reconnaissait un ami du premier qui cherchait par tous les moyens possibles à le faire briller, s'occupait très-rarement de soi, et soutenait la conversation plutôt en approuvant ce que disaient les autres, qu'en avançant des idées particulières. L'alto était un homme solide, savant et sentencieux; il appuyait les discours du premier violon par des maximes laconiques, mais frappantes de vérité. Quant à la basse, c'était une bonne femme un peu bavarde, qui ne disait pas grand'chose et cependant voulait toujours se mêler à la conversation; mais elle y portait de la grâce, et pendant qu'elle parlait, les autres interlocuteurs avaient le temps de respirer. On voyait cependant qu'elle avait du penchant

pour l'alto, qu'elle préférait aux autres instruments. »

Ces jolies lignes se trouvent dans les *Lettres sur Haydn*, que Henri Beyle, sous un pseudonyme, a traduites de celles que Carpani avait publiées en italien peu d'années auparavant. Ce que cette femme d'esprit (qui n'était autre vraisemblablement que l'auteur lui-même des *Lettres sur Haydn*) disait à propos des instruments composant le quatuor, on pourrait, avec un peu d'extension, l'appliquer à toute cette musique de chambre où des parties peu nombreuses se répondent, *dialoguent*, comme on dit, parlant, se taisant tour à tour, ou ne reprenant la voix, quand elles n'ont plus à soutenir le thème qui sert de motif principal, que pour appuyer et confirmer leur interlocuteur, rarement pour le contredire ou glisser quelque idée nouvelle. Mais si la comparaison a quelque vérité, ne pourrait-on pas la retourner, et dire par réciprocité que la conversation entre personnes aimables et de bonne compagnie doit ressembler au dialogue des instruments, qui ne cherchent pas à briller aux dépens l'un de l'autre, mais se soutiennent, se font valoir, et, malgré la diversité et parfois le contraste des caractères, ne rompent jamais l'accord, de telle sorte que les dissonances mêmes ont leur place et contribuent à l'harmonie générale?

LA JEUNESSE DE GIFFORD

RACONTÉE PAR LUI-MÊME.

Fin. — Voy. p. 2.

Comme je détestais de tout mon cœur ma nouvelle profession, je n'y faisais aucun progrès : aussi étais-je très-peu apprécié dans la famille du cordonnier, et tous les ouvrages les plus rebutants finirent par devenir mon lot, ce qui, d'ailleurs, m'était à peu près indifférent, tant mon courage était abattu. Cependant je ne renonçais pas tout à fait à l'espoir de succéder un jour à M. Hugh Smerdon, et chaque fois que j'avais un instant de récréation, je poursuivais secrètement mes études favorites.

Mais ces moments de liberté étaient rares, et quand on sut à quoi je les employais, ils devinrent plus rares encore. Au commencement, je ne pouvais me rendre compte du motif qui poussait mon maître à agir ainsi; mais bientôt j'appris qu'il convoitait pour son jeune fils la place que je désirais moi-même.

A cette époque, je ne possédais qu'un seul livre : c'était un traité d'algèbre trouvé par une jeune femme dans une chambre d'auberge, et qu'elle m'avait donné. Je le considérais comme un vrai trésor; mais, en tout cas, c'était un trésor fermé, car, pour être compris, il exigeait une certaine connaissance des équations, et je n'en savais pas le premier mot. Le fils de mon maître avait acheté l'*Introduction* de Finneng : c'était précisément ce qu'il me fallait; mais il la cachait soigneusement, et je dus à un pur hasard de pouvoir mettre la main dessus. A partir de ce moment, je passai la plus grande partie des nuits à étudier ce livre, et j'arrivai à le posséder parfaitement avant que mon jeune maître se fût seulement douté de mon subterfuge. Désormais mon livre d'algèbre me devenait accessible, et je fis de rapides progrès dans cette science.

Mais tout cela ne s'accomplit pas sans de grandes difficultés. Je ne possédais pas un centime. Je n'avais pas un ami qui pût me venir en aide. Le papier, l'encre et les plumes (en dépit de l'observation bien inconsidérée de lord Orford) n'étaient pas moins hors de ma portée qu'une couronne ou un sceptre. J'avais, à la vérité, trouvé un moyen; mais que de précautions il me fallut pour l'employer! Je battais des morceaux de cuir de façon à les aplanir; je les faisais aussi lisses que possible, et j'y posais mes problèmes au moyen d'une alène émoussée. Quant aux règles, multiplications ou divisions, quelle que fût leur longueur, ma mémoire était assez bonne pour que je pusse les faire de tête.

Jusque-là, je n'avais nullement songé à la poésie; c'est à peine si je la connaissais de nom, et quoi qu'on puisse dire sur le penchant irrésistible de la nature, je n'avais jamais « bégayé en vers. » Je me rappelle encore à quelle occasion eut lieu mon premier essai. Un individu, dont le nom m'échappe, avait entrepris de peindre une enseigne de cabaret. Cela devait représenter un lion; mais l'artiste infortuné ne réussit qu'à faire un chien. Une de mes connaissances écrivit à cette occasion quelques lignes que nous baptisâmes du nom de pièce de vers. Ces vers me plaisaient assez; mais il me semblait cependant que je pourrais faire quelque chose de mieux. J'essayai, et mes compagnons de travail déclarèrent à l'unanimité que j'avais réussi. Malgré les encouragements qui me furent donnés, je ne songeai plus à faire des vers jusqu'à ce qu'une nouvelle circonstance, aussi insignifiante que la première, vînt me fournir un nouveau sujet; et je continuai ainsi, de sorte qu'un beau jour je me trouvai en avoir composé une douzaine de pièces. Certainement rien ne pouvait être plus détestable, et cependant on en parlait dans mon petit cercle; quelquefois même il me fallait les répéter au dehors.

Jamais je ne confiais une seule ligne au papier, et cela pour deux raisons : d'abord parce que je n'en avais pas; puis (la première raison rend peut-être la seconde inutile) j'étais effrayé à la pensée que mes vers pourraient tomber entre les mains de mon maître, qui, une fois déjà, m'avait menacé parce que je m'étais servi involontairement du nom d'une de ses pratiques pour faire une rime.

Lorsque je répétais ainsi mes vers, je recueillais des applaudissements et quelquefois même des faveurs plus substantielles : on faisait de petites collectes à mon bénéfice; un soir, je reçus douze sous. Aux yeux de quelqu'un qui a toujours vécu dans une complète pénurie d'argent, une pareille somme est une mine du Pérou.

Petit à petit je me procurai du papier, des livres de géométrie et d'algèbre, que je cachais soigneusement. A cette époque, la poésie n'était pas une distraction pour moi; elle servait à mes autres desseins, et je n'y avais recours que lorsque j'avais besoin d'argent pour mes études de mathématiques.

Mais les nuages s'amoncelaient autour de moi. L'indifférence que j'apportais à mon métier, et surtout les rapports que l'on faisait journellement à la maison sur mes essais poétiques, avaient porté au comble l'irritation de mon maître. Il m'ordonna de lui livrer mes papiers; et comme je refusai, mon grenier fut fouillé, ma petite provision de livres découverte et prise, et mes récitations de vers désormais interdites de la manière la plus formelle.

C'était un rude coup, et j'en fus très-affecté; mais un autre, plus terrible encore, m'attendait : il vint mettre à néant l'idée favorite que je nourrissais depuis si longtemps et me réduisit au désespoir. M. Hugh Smerdon, à qui j'avais compté succéder, mourut et fut remplacé par une personne à peu près de mon âge et certainement moins capable que moi de remplir cette place.

J'éprouve peu de satisfaction à revenir sur l'époque de ma vie qui suivit cet événement : ce fut une période de sombre tristesse et d'indomptable sauvagerie. Je tombai peu à peu dans une sorte de torpeur physique; et quand la force de la jeunesse réveillait mon activité, je dépensais mon énergie en toutes sortes de mauvais tours et de vexations qui m'aliénaient le peu d'amis qui m'étaient restés fidèles. Ainsi, je me traînais dans un morne mécontentement, n'inspirant ni affection ni pitié, détestant le présent,

insouciant de l'avenir, objet à la fois de crainte et de haine.

Je fus tiré de cet état d'abjection par une jeune femme de ma classe. C'était une voisine. Quand je m'en allais faire ma promenade solitaire avec mon *Wolfins* dans ma poche, elle venait habituellement sur le pas de sa porte, et très-honnêtement, par un sourire ou une question amicale, cherchait à attirer mon attention. Depuis longtemps mon cœur était fermé à la tendresse; mais les sentiments affectueux n'étaient pas morts en moi : il ne fallait qu'une bonne parole pour les ranimer. La reconnaissance que j'éprouvai en cette occasion fut la première sensation douce que je sentis pénétrer dans mon âme après tant de mois de désolation.

Avec la reconnaissance, l'espoir et d'autres sentiments régénérateurs vinrent remplacer l'insupportable tristesse qui me possédait. Je retournai vers mes compagnons, et, par tous les moyens possibles, je m'efforçai de leur faire oublier ma conduite. J'y réussis. Ils me rendirent leur bienveillance, et petit à petit je devins en quelque sorte leur favori.

Mon maître continuait à se plaindre, car le métier n'allait pas mieux qu'auparavant; mais je me consolais en pensant que mon apprentissage touchait à sa fin. J'étais décidé à renoncer pour toujours à ce travail et à ouvrir une école particulière.

Ce fut dans cette obscure et humble position, plus pauvre que les plus pauvres, et pourtant me berçant chaque jour de rêves ambitieux qui ne se seraient peut-être jamais réalisés, que je rencontrai M. William Cookesley, dont je ne prononcerai jamais le nom qu'avec une profonde vénération. J'allais avoir vingt ans. Mes mauvais vers, répétés par des gens de ma classe, avaient passé de bouche en bouche et étaient arrivés par hasard jusqu'à M. Cookesley, qui avait conçu le désir d'en connaître l'auteur.

Ce fut un grand bonheur pour moi de m'être attiré sa bienveillance. Ma petite histoire n'était pas sans une teinte de mélancolie, et je la lui racontai avec sincérité. Son premier soin fut de me consoler; puis la seconde tâche qu'il s'imposa, et à laquelle il resta fidèle jusqu'à la fin de son existence, fut de relever mon courage et de me fortifier.

M. Cookesley n'était pas riche. Chirurgien habile, il était très-occupé. Mais, dans une ville de province, les hommes de science sont peu rétribués. Puis il avait une nombreuse famille, ce qui lui rendait encore plus difficile d'exercer cette charité qu'il eût tant aimé à pratiquer. Cependant ce qu'il pouvait faire il le faisait joyeusement, et son activité et son zèle étaient toujours là pour suppléer à son peu de fortune.

Quand il m'examina sur mes connaissances littéraires, il les trouva absolument nulles; d'un autre côté, il vit avec étonnement et plaisir que, malgré le peu de secours que j'avais pu puiser dans les livres, j'avais fait de grands progrès dans les mathématiques. Il m'interrogea beaucoup à cet égard, et quand il apprit au milieu de quelles difficultés, de quelles circonstances décourageantes je m'étais instruit, il s'intéressa encore plus chaleureusement à moi, et avisa aux moyens de m'être utile.

Le plan qu'il adopta était précisément le même qui s'était si souvent présenté à mon esprit. A vrai dire, il y avait bien des obstacles à surmonter. J'avais encore dix-huit mois d'apprentissage; mon écriture était mauvaise et mon langage très-incorrect. Mais rien ne pouvait abattre le zèle de cet excellent homme.

Il se procura quelques-uns de mes pauvres essais poétiques, les répandit parmi ses amis et connaissances, et quand mon nom leur fut un peu connu, il ouvrit une souscription à mon profit. J'ai conservé ce papier; le titre n'en était pas brillant, mais il dépassait encore les vœux les plus ardents de mon cœur. Il était ainsi conçu : « Souscription » pour payer le reste du temps d'apprentissage de William » Gifford, et le mettre en état de se perfectionner dans » l'écriture et la grammaire anglaise. »

Peu de personnes donnèrent au delà de cinq shillings, pas une n'en donna plus de dix. Cependant on put réunir une somme suffisante pour me libérer de mon apprentissage et m'entretenir quelques mois, pendant lesquels je suivis assidûment les leçons du révérend Thomas Smerdon.

Au bout de ce temps, on trouva mes progrès (je dis la vérité en toute modestie) beaucoup plus grands qu'on ne s'y attendait. J'avais écrit quelques nouvelles pièces de vers, moins grossières, je pense, que les premières, et certainement moins incorrectes. Mon maître fit mon éloge, et mon bienfaiteur, qui maintenant était devenu mon père et mon ami, obtint facilement de ceux qui m'étaient déjà venus en aide le renouvellement de leur souscription, afin que je pusse continuer mes études encore pendant une année. Cette générosité ne fut pas perdue pour moi; je m'efforçai d'y répondre de mon mieux, et je redoublai de zèle...

Deux ans et deux mois après mon émancipation, M. Smerdon me déclara propre à entrer à l'université. Il n'était plus question pour moi d'ouvrir une école primaire; M. Cookesley chercha quelqu'un qui s'intéressât assez à moi pour me procurer une petite occupation à Oxford. Bientôt Thomas Thaylor, de Denbury, à qui je devais déjà beaucoup, me procura une place de lecteur de la Bible à Exeter-College. Les appointements de cette place, avec les petits secours qui m'arrivaient de temps en temps du pays, grâce aux soins de M. Cookesley, devaient me permettre de me tirer d'affaire, du moins jusqu'au moment de prendre mon premier degré. [1]

LA NAVIGATION SOUS-MARINE.

Les premières tentatives modernes de navigation sous-marine datent de la guerre de l'indépendance américaine. Fulton les poursuivit aux États-Unis et au Havre avant d'entreprendre l'application de la vapeur à la navigation.

Plus tard, les frères Coëssin construisirent un bateau sous-marin appelé *le Nautilus*, à l'intérieur duquel l'air arrivait à l'aide de tuyaux de cuir terminés par un flotteur; mais ce bateau une fois submergé, il était impossible de le diriger, et sa submersion même offrait des dangers sérieux.

Dans ces derniers temps, le docteur Payerne, après avoir apporté d'heureuses améliorations à l'appareil connu sous le nom de *cloche à plongeur*, proposa d'appliquer la machine à vapeur à la navigation sous-marine. Son bateau, monté par dix ou douze hommes, pouvait se diriger dans l'eau au moyen de la vapeur, et exécuter au fond de la mer de pénibles travaux. Mais le combustible qu'il devait employer étant un composé pyrotechnique, présentait trop de périls d'explosion; c'est pourquoi les essais ne furent pas poussés plus loin.

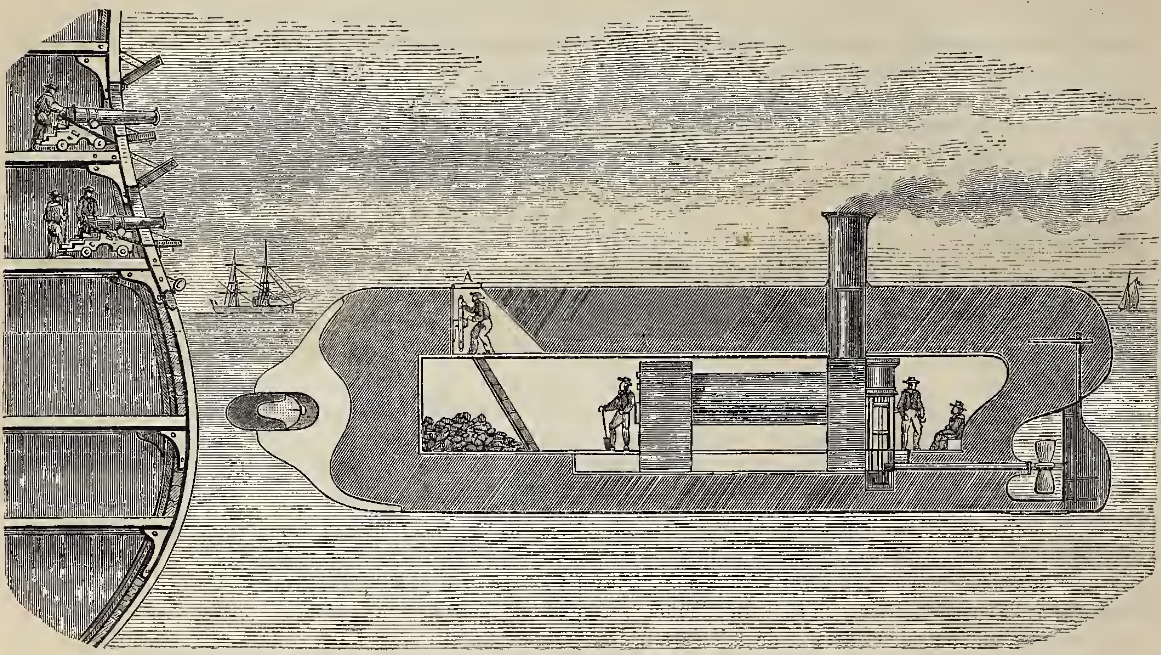
L'Anglais James Nasmyth, stimulé par la crainte d'une invasion française, a imaginé, en 1853, une espèce de bateau presque complétement immergé, qui n'était en quelque sorte que le véhicule et l'affût d'un immense mortier destiné à lancer à bout portant dans la membrure d'un navire hostile une bombe monstre qui le coulerait infailliblement à fond. Ce mortier s'adapte à l'avant de la coque d'un bateau à vapeur à hélice qui doit le transporter directement vers l'objet à détruire. Il fait corps avec le navire et

[1] Voy. la note jointe au premier article.

est placé de manière à concilier la solidité avec le meilleur aménagement de l'intérieur : ainsi l'ébranlement ou l'effet de recul produits par l'explosion de la bombe, absorbés par la masse entière de l'engin, ne se font que très-peu sentir.

La coque du *mortier flottant,* à sa partie supérieure et sur les côtés, est épaisse de 10 pieds anglais et construite en bois de peuplier, à cause de la légèreté de ce bois qui est en même temps très-élastique et incombustible. Un boulet rouge peut se loger dans une telle membrure sans la mettre en feu. Il s'y refroidirait peu à peu après avoir carbonisé quelques pouces de bois. Le bateau, étant presque entièrement submergé, ne présente d'ailleurs qu'une très-petite surface donnant prise à l'action du boulet; de cette manière, l'équipage, la chaudière, la machine et l'hélice sont à l'abri de toute espèce de projectiles.

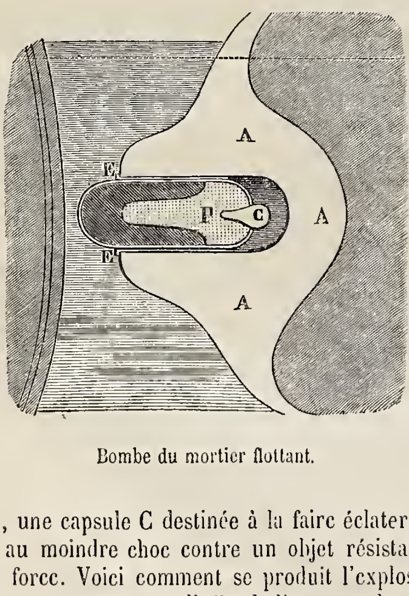
L'intérieur offre l'espace nécessaire pour placer une machine et une chaudière à haute pression, ce qui permet d'obtenir une vitesse de huit à neuf milles à l'heure. Le tirant du fourneau produit une bonne ventilation pour l'équipage, qui n'a besoin d'être composé que de trois ou quatre hommes déterminés.



Mortier flottant. — Coupe verticale.

Passons maintenant à la description de la bombe monstre et de ses effets.

Cette bombe, d'une grosseur énorme, n'a pas la forme sphérique; elle est conique, et le diamètre de la longueur est deux fois celui de la largeur. Elle a, au point de sa



Bombe du mortier flottant.

lumière, une capsule C destinée à la faire éclater spontanément au moindre choc contre un objet résistant d'une certaine force. Voici comment se produit l'explosion. La bombe est protégée contre l'effet de l'eau, pendant son séjour dans le mortier A, par une enveloppe de cuivre ayant deux petits rebords E saillants à la bouche du mortier. Ces deux rebords ferment hermétiquement l'intérieur et maintiennent la bombe de manière à laisser un petit espace entre sa partie postérieure, où est la capsule, et le fond du mortier; mais lorsque le bateau, filant avec une vitesse de six à huit milles à l'heure, butte contre le flanc d'un navire, les saillies sont brisées, la capsule est choquée contre le fond du mortier, et la bombe éclate et fait brèche à six pieds au-dessous de la ligne de flottaison du vaisseau ennemi; c'est en effet à cette profondeur qu'elle est immergée.

Il est probable que si l'on mettait en œuvre le *mortier flottant,* il produirait de grands désastres; mais pour le recharger il faudrait le ramener à la côte, ce qui occasionnerait une grande perte de temps.

L'Espagnol Narciso Monturiol avait d'abord construit un navire en forme de poisson, qu'il appelait *l'Ictineo,* avec lequel il fit cinquante-quatre expériences toutes couronnées de succès, descendant et remontant à son gré, et naviguant entre deux eaux dans toutes les directions déterminées d'avance, avec une précision mathématique. Une souscription nationale fut ouverte en Espagne pour récompenser l'inventeur, et le gouvernement, par une ordonnance royale, mit à sa disposition les arsenaux de l'État et les moyens nécessaires à la construction d'un *Ictineo* sur une grande échelle.

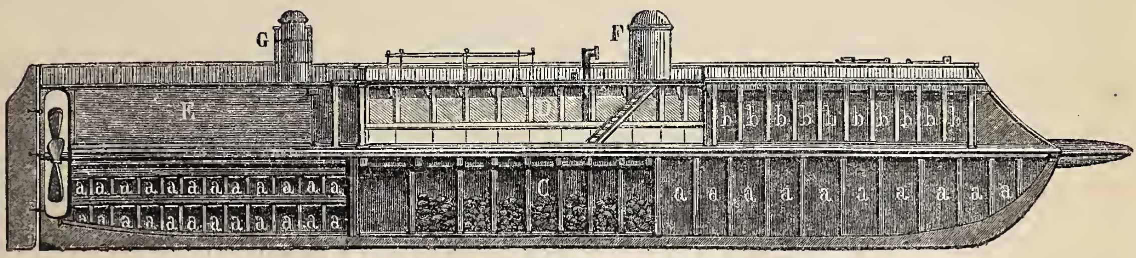
Ce nouvel *Ictineo,* de plus grandes dimensions, et présentant beaucoup plus de résistance, a été construit dans le port de Barcelone. Le señor Monturiol a apporté à cette nouvelle tentative toutes les modifications que l'expérience et l'étude approfondie du sujet lui ont suggérées. Les vitres au moyen desquelles l'intérieur du bâtiment est

éclairé ont une épaisseur de trois quarts de palme, et peuvent ainsi résister aux chocs les plus violents. Ces vitres sont en outre garanties par une espèce d'orbite pareille à celle que forme le crâne pour les yeux d'un animal. La carapace extérieure du bateau-poisson est doublée de cuivre, ce qui le met à couvert de tout danger. Quant aux pièces dont l'intérieur se compose, elles peuvent contenir amplement l'équipage nécessaire à la manœuvre de ce navire.

Vers la fin de 1863, on terminait dans le port de Mobile (États-Unis) un petit bâtiment sous-marin destiné à combattre les navires de guerre. D'après les calculs de M. Alstilt, l'auteur de cet engin redoutable, aucun navire cuirassé ne pourra résister aux machines infernales dont son bateau sera muni. Ce bateau est construit en forte tôle et long de 23 yards (21 mètres). Une cloison, également en tôle, sépare l'intérieur du bateau en deux parties dans le sens horizontal. La partie supérieure est réservée à l'équipage, aux machines, aux deux gouvernails et à des réservoirs d'air comprimé; la partie inférieure, qui commence immédiatement au-dessous de cette cloison, est divisée en un certain nombre de compartiments destinés à recevoir, suivant le cas, de l'eau ou de l'air, les provisions de charbon, de vivres, etc.

Le bateau est muni d'une hélice qui est mise en mouvement tantôt par une machine à vapeur, tantôt par deux moteurs électriques.

Sur le pont, hermétiquement clos, se présentent en saillie des tuyaux d'échappement de vapeur et d'air, et une



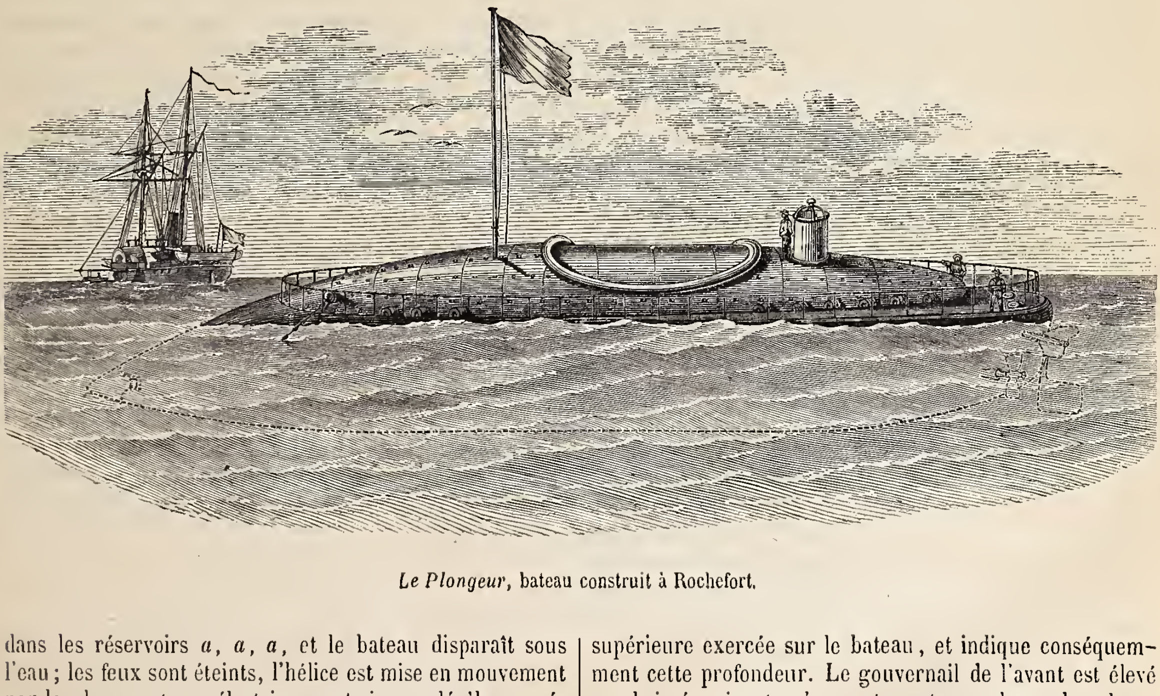
Bateau sous-marin construit à Mobile (États-Unis).

a, a, a... Compartiments destinés à recevoir de l'eau ou de l'air. — *b, b, b*... Compartiments à air comprimé. — C. Soute au charbon. — D. Logement de l'équipage. — E. Chambre de la machine. — F. Guérite en cristal. — G. Cheminée.

sorte de cloche ou guérite peu élevée dont toute la partie supérieure est en forte glace transparente.

A l'arrière est un gouvernail ordinaire; à l'avant, un second gouvernail se mouvant autour d'un axe horizontal et qui doit servir à faire monter ou descendre le bateau dans la mer. Le pont est entouré de bastingages mobiles qui se rabattent à volonté.

Voici comment se manœuvre ce bateau sous-marin : lorsqu'il n'a rien à craindre de l'ennemi, il remplit d'air ses réservoirs *a, a, a;* le niveau de son pont est au-dessus des flots, et ses bastingages mobiles relevés en interdisent l'accès aux vagues : il navigue alors comme un bateau à vapeur ordinaire. Mais si un navire ennemi est en vue, les bastingages sont aussitôt rabattus; on fait arriver de l'eau



Le Plongeur, bateau construit à Rochefort.

dans les réservoirs *a, a, a,* et le bateau disparaît sous l'eau; les feux sont éteints, l'hélice est mise en mouvement par les deux moteurs électriques, et rien ne décèle sa présence.

Si l'on veut descendre à une plus grande profondeur, une sorte de manomètre marque constamment la pression supérieure exercée sur le bateau, et indique conséquemment cette profondeur. Le gouvernail de l'avant est élevé ou abaissé, suivant qu'on veut monter ou descendre : lorsqu'il est parallèle à l'axe de l'hélice, son action est nulle; le relève-t-on? le navire tend à remonter; l'abaisse-t-on? le navire tend à descendre.

L'équipage tout entier est renfermé dans la chambre supérieure : un seul homme reste dans la guérite en glace placée sur le pont et décrite plus haut; de là il surveille l'ennemi, et ses indications règlent les manœuvres du navire. Le bateau sous-marin n'a besoin, pour devenir invisible à son adversaire, que de s'enfoncer à un yard ($0^m.91$) environ au-dessous du niveau des flots, et à cette profondeur les rayons lumineux sont encore assez intenses pour permettre à l'observateur de la guérite de voir l'ennemi à une distance suffisante.

Il reste maintenant à considérer ce bateau comme machine de guerre.

De chaque côté du pont sont placées des caisses de fer hermétiquement fermées et chargées d'une forte quantité de poudre : ces caisses sont unies deux à deux par une chaîne assez longue.

S'il s'agit d'attaquer un navire à l'ancre dans un port, le bateau vient, au moyen des indications fournies par l'observateur de la guérite en verre, se placer sous ce navire; deux des caisses jumelles dont nous venons de parler sont lâchées, et, en vertu de leur propre poids, elles remontent s'appliquer le long des flancs de l'ennemi; le bateau sous-marin se laisse couler pour éviter les effets de l'explosion, et, lorsqu'il est assez éloigné, il met le feu aux deux caisses de poudre par le moyen d'un fil électrique.

Si, au contraire, le navire est en marche, le bateau sous-marin tâche de venir se placer sur la route qu'il suit et de s'y maintenir; puis, lâchant plusieurs couples de caisses munies d'appareils à percussion que le navire en marche doit faire agir par son choc, il s'enfonce et attend que son ennemi vienne heurter une des machines infernales qui lui occasionnera une déchirure impossible à fermer et qui amènera sa perte.

Le *Plongeur*, construit à Rochefort d'après les indications de M. Bourgeois, et lancé en mai 1863, est un bateau destiné à agir en mer à une certaine profondeur. Il mesure $44^m.50$ de longueur. Sa hauteur totale est de $3^m.60$; son tirant d'eau, lorsqu'il flotte, est de $2^m.80$. Il ne dépasse donc, dans ce cas, la surface de la mer que de 80 centimètres. Sa forme se rapproche beaucoup de celle d'un gros poisson. Il est mû par une machine d'une force approximative de 80 chevaux. Dans cette machine d'un nouveau système, la vapeur est remplacée par l'air comprimé. De vastes réservoirs sont pratiqués à l'intérieur du bateau : les uns servent à la compression de l'air, les autres sont destinés à contenir l'eau nécessaire à l'immersion.

Une partie de la carapace supérieure du *Plongeur* peut, au moyen d'un mécanisme spécial, se détacher du reste du navire et servir de canot de sauvetage. Ce canot improvisé est suffisamment grand pour contenir l'équipage tout entier, qui se compose de dix-huit hommes. Il y a donc toute sécurité dans les opérations.

Voyons maintenant à quoi peut servir cette ingénieuse construction. Le *Plongeur* n'a pas précisément été inventé pour étudier les mœurs des poissons et l'intérieur des mers. Son but principal est la défense de nos côtes et de nos ports contre les redoutables moyens d'agression que le cuirassement des navires et les progrès de l'artillerie ont donnés à la marine. C'est un navire de guerre et un redoutable engin de destruction. Il porte sur l'avant un large éperon en forme de tube. Cet éperon contient une cartouche vide dans laquelle on peut placer de la poudre ou une bombe incendiaire.

Une flotte ennemie est à l'ancre, le *Plongeur* s'approche d'un bâtiment dans lequel son dard ouvre, à 3 mètres au-dessous de la ligne de flottaison, une large blessure où, comme l'abeille, il laisse son aiguillon meurtrier; puis, faisant mouvoir sa machine en arrière, il se retire promptement en déroulant un fil métallique. Lorsqu'il est à une distance où il se sent à l'abri de tout danger, une étincelle électrique détermine une explosion terrible : c'est le navire ennemi qui saute avec fracas.

On peut du même coup, au moyen d'une réunion de fils électriques, enflammer plusieurs navires et détruire toute une escadre.

Le bateau dont nous avons indiqué l'emploi comme engin de guerre peut, à l'aide de la compression de l'air et de l'appareil intérieur dont il est pourvu, s'enfoncer presque instantanément dans l'eau. La rapidité de la submersion nous paraît être, en effet, une des conditions essentielles du succès lorsqu'il s'agit de se porter à l'attaque sans être vu; de plus, cette submersion doit être complète si l'on ne veut pas offrir un point de mire à l'ennemi. Ce double résultat est obtenu par le système de l'inventeur. Le corps du bateau-poisson disparaît entièrement, ne laissant poindre à la surface de l'eau, sous la forme d'une bouée, que l'extrémité d'une tour d'où le commandant observe la position, les mouvements du navire à aborder, et indique à son équipage la direction à suivre pour le frapper à coup sûr et lui enfoncer son redoutable éperon dans les flancs.

Une fois lancé à la mer, et confié au commandement de M. Doré, lieutenant de vaisseau, ce navire est devenu l'objet d'une série d'expériences sur la Charente et dans le bassin du port de Rochefort. On a étudié le fonctionnement de la machine à air, mesuré la vitesse qu'elle peut imprimer au bâtiment à fleur d'eau et la durée du temps pendant lequel les réservoirs à air peuvent lui fournir sa force motrice; puis on a procédé aux essais d'immersion et d'émersion, et enfin à ceux de la navigation sous-marine.

Les habitants de la côte ont pu le voir au large, en marche assez rapide, montrant par intervalle le sommet de son observatoire, pour disparaître ensuite. Sa position n'était alors révélée que par un petit drapeau surmontant une longue tige en fer plantée sur le sommet de sa coque, et qu'on voyait courir sur la surface de la mer, s'élevant et s'abaissant tour à tour, sans jamais se cacher entièrement.

De ces essais, terminés le 25 février 1864, il est résulté d'une manière évidente que la question de la navigation sous-marine est sortie désormais du champ des hypothèses pour entrer dans le domaine des faits réels et profiter des leçons de l'expérience.

En comparant les divers systèmes que nous avons décrits, on peut voir que le *Plongeur* est de beaucoup supérieur au *mortier flottant*, puisque celui-ci ne pouvait être complétement immergé, n'était destiné à se mouvoir que dans un cercle très-restreint, et que le vaisseau attaqué par lui l'aurait probablement entraîné dans sa ruine.

D'autre part, le *Plongeur* est également préférable au bâtiment sous-marin de M. Alstilt. Celui-ci, en effet, est obligé de changer de moteur quand il veut disparaître sous l'eau et de remplacer la vapeur par l'électricité. Ensuite les caisses qu'il lâche pour la destruction des navires ennemis sont fort exposées à s'égarer et à éclater inutilement, tandis que l'éperon du *Plongeur* atteint directement son adversaire.

LEÇON A UN FLATTEUR.

Un jour, dans les Pays-Bas, je déjeunais avec plusieurs sous-officiers chez le brave colonel Edmunds. Un de ses compatriotes (il était Écossais) entra et lui adressa ces paroles : « Mylord, votre noble père, et tous les chevaliers et gentilshommes ses fils et cousins, sont en bonne santé. » Le colonel sourit en haussant les épaules et nous dit :

« Messieurs, ne croyez pas un mot de ce que vous venez d'entendre. Mon père n'est qu'un pauvre boulanger d'Édimbourg et a bien de la peine à vivre de son travail. Il n'y a pas un seul noble dans ma famille. Cet homme-ci voudrait me flatter et faire croire que je suis né dans quelque castel. Non pas, mon camarade, je suis né dans une honnête boutique, et je n'en rougis pas. » [1]

[1] Peacham, *le Complet gentilhomme*.

SUR QUELQUES MOTS

EMPRUNTÉS RÉCEMMENT A LA LANGUE ANGLAISE.

Monsieur le Directeur,

Dans votre dernier volume (1864, page 257), vous avez publié une notice sur un de ces jardins que, depuis quelques années, on multiplie dans Paris pour le plus grand plaisir des yeux et aussi, je suppose, pour que les Parisiens conservent quelque notion de la verdure et de la végétation, aujourd'hui que presque tous les jardins particuliers ont disparu. Vous avez conservé en tête de votre article la dénomination que paraît avoir adoptée l'édilité parisienne, SQUARE. C'est à ce sujet que je voudrais vous présenter quelques observations.

A ces enclos, tantôt carrés, tantôt ovales, et qui peuvent recevoir toutes les formes, pourquoi, au lieu du simple mot français *jardin*, préférer le mot anglais *square*, dont si peu de personnes à Paris connaissent la signification ou même la prononciation exacte (les ignorants naïfs disent *squouarre*, les ignorants prétentieux *squouaire*)?

Que veut dire ce mot? Tout simplement *carré*, que l'on écrivait autrefois *quarré*. C'est sous cette dernière forme que les Normands de Guillaume le Conquérant l'ont porté de France en Angleterre, où, par altération, il a reçu sa physionomie actuelle *square*. Nos pères donnaient le nom de *quarré* à ces grands espaces que nous appelons *places*. C'est ainsi que devant les églises de l'abbaye Sainte-Geneviève et Saint-Étienne du Mont était et subsiste encore le carré Sainte-Geneviève, qui a toujours été bien plus triangulaire que carré. Près du prieuré de Saint-Martin des Champs, il y avait le carré Saint-Martin, dont le nom s'est conservé, ainsi que l'emplacement, jusqu'à ce jour. Il y en avait d'autres encore à Paris et ailleurs. *Square*, en anglais, n'a pas cessé de signifier *carré*, et le verbe *to square* veut dire *équarrir*. Donc, ou reprenons notre vieux mot *carré*, non encore tombé en désuétude, même à Paris, ou disons simplement *jardin*.

Square n'est pas le seul ancien mot français que nous ayons repris, tout défiguré, aux Anglais. *Budget* n'est autre que notre vieux mot *bougette*, qui signifiait *sac de voyage, bourse*.

Railway est généralement traduit dans nos dictionnaires modernes par *chemin à barrières*. *Rail* signifie, en effet, *barrière*, et *way* veut dire *chemin*. Mais, dans les dictionnaires antérieurs à l'invention des chemins de fer, *rail* signifie aussi *rayon, rais, raie*, et si vous prononcez ce dernier mot comme on l'a prononcé longtemps et comme nous prononçons encore *paie*, vous arriverez à la forme *rail* ou à peu près. *Raie* est, en effet, comme l'a démontré Génin, l'original de *rail*. *Railway* est donc un chemin *à raie*, et cette désignation caractérise bien le chemin de fer qui étend au loin sa double raie. Par conséquent nous devons, nous Français, dire non pas *dérailler*, mais *dérayer*, comme *enrayer*, qui signifie arrêter les *raies* ou *rais* d'une roue.

Pourquoi appelons-nous *wagons* les voitures qu'entraîne la locomotive sur la ligne de fer? Lorsque les Anglais ont construit les premiers chemins de fer, où d'abord on ne transporta que des marchandises, ils employèrent tout naturellement le mot *waggon*, signifiant *chariot*. Ne pouvions-nous faire comme eux et appeler nos voitures de chemins de fer des *voitures*? Qu'un mot nouveau soit créé pour dénommer une chose nouvelle, ou emprunté à la langue du peuple inventeur, soit ; mais à quoi bon prendre dans un langage étranger les termes qui existent dans la nôtre?

Nos ingénieurs affectent, depuis peu, d'employer le mot allemand *thalweg* pour désigner ce que notre langue avait jusqu'ici appelé le *lit* ou le *chenal* d'une rivière. En quoi le mot allemand, qui signifie exactement la même chose, est-il préférable?

Je pourrais prolonger mes questions et mes exemples, mais en tout il faut se borner. Je ne repousse d'une manière absolue ni le néologisme, ni même l'emprunt aux autres langues, mais à condition que l'un et l'autre se conforment au génie naturel de notre propre langue, à condition surtout qu'on n'y ait recours qu'en cas de vraie nécessité, c'est-à-dire quand le mot n'existe pas encore chez nous. [1]

[1] Nous remercions notre correspondant. Ses critiques sont instructives; mais il est probable qu'elles seront sans influence : elles viennent trop tard, l'usage l'emporte. Auraient-elles été plus utiles venues plus tôt? On peut en douter. Il aurait fallu prévoir les abus et avoir assez d'autorité pour les arrêter à l'origine. Quoi qu'il en soit, ses observations peuvent mettre en garde contre les engouements excessifs pour les mots étrangers.

LES COLLECTIONS DE LUYNES,

AU CABINET DES MÉDAILLES.

Voy. t. XXXII, 1864, p. 7, 68, 88, 205.

Les médailles antiques forment la partie de beaucoup la plus riche des collections dont M. le duc de Luynes s'est généreusement dépouillé au profit du cabinet des médailles et, par conséquent, du public tout entier. Nombre, beauté, rareté, pièces uniques et d'un prix inestimable; choix exquis, quand le choix était possible, des types les plus purs et dans un état de conservation merveilleux; séries complètes préparées pour l'étude avec un zèle, une persévérance, une sagacité admirables : tout ce qui peut donner du prix à une collection de ce genre se trouve ici réuni. Un certain nombre de pièces ont été mises à part et exposées dans des vitrines au cabinet des médailles : ces vitrines ne sont pas, à ce qu'il semble, celles que le public qui n'est pas initié aux mystères de la numismatique regarde le plus attentivement.

On croit trop généralement, en effet, que la connaissance des médailles est une science mystérieuse qui ne peut offrir d'intérêt qu'aux hommes les plus versés dans l'étude de l'histoire, de la mythologie, de l'iconologie, de la philologie et de toutes les branches de l'archéologie; les ouvrages écrits par les numismates les plus célèbres, tout occupés de recherches spéciales et habitués à considérer les médailles à des points de vue où tout le monde ne peut pas se placer, n'ont pas peu contribué à fortifier l'opinion commune. Mais indépendamment des secours qu'on en peut tirer pour toutes les sciences qui embrassent le vaste domaine de l'antiquité, les médailles ont encore un autre genre de mérite : elles sont belles, elles offrent une suite d'une richesse incomparable de monuments de l'art le plus élevé et le plus fin, et par ce côté leur connaissance est accessible à tous ceux qui, même sans être bien savants, ont le goût des œuvres d'art. Pour ceux-là, qu'on le remarque, il n'est pas nécessaire qu'une collection soit complète, et les lacunes qui font le désespoir de tant d'amateurs

ne les empêchent pas, eux, de tirer plaisir et profit d'un petit nombre de médailles choisies avec goût. Il n'est pas de collection où il soit plus facile de rassembler des chefs-d'œuvre dans un espace extrêmement restreint; et si aux types accomplis qui touchent à la perfection de l'art on peut en ajouter d'autres qui appartiennent à ses diverses époques, depuis son enfance jusqu'à sa décadence, il n'est pas non plus de collection plus propre à en faire suivre la marche inégale selon les temps et selon les pays. C'est ce que sentait Winckelmann, quoiqu'il ait donné peu de place aux médailles dans son Histoire de l'art, lorsqu'il écrivait à son ami Berendis qu'il avait entrepris de faire, à l'aide des monnaies antiques, l'étude du dessin et du style des diverses époques. Ailleurs il avoue que l'on ne possède pas d'autres monuments de certains âges (ce qui était encore plus vrai de son temps que du nôtre), et pour les



N° 1.



N° 2.



N° 3.



N° 4.



N° 5.

périodes les plus florissantes il mettait les médailles au même rang que les monuments les plus parfaits de l'antiquité. « Presque toutes les monnaies des États libres de la Grèce, dit-il, offrent des types de têtes d'une beauté plus accomplie que toutes celles que l'on rencontre dans la nature. Raphaël, qui se plaignait de ne pas trouver de beauté qui pût servir de modèle à sa Galatée, n'eût-il pas pu en prendre un dans les médailles de Syracuse, puisque les plus belles statues n'étaient pas encore découvertes de son vivant? L'art humain ne va pas plus loin que ces médailles.» Et, en effet, si l'on n'avait conservé d'autres débris de l'art antique que des médailles, ne possédât-on même que les seules médailles de Syracuse, on pourrait encore se faire une idée de sa perfection et reconnaître la voie par où il y est parvenu. Quelques-unes des plus anciennes monnaies présentent comme les plus parfaites, d'un côté la tête de Proserpine ou de la nymphe Aréthuse couronnée de roseaux, de l'autre un char attelé de deux ou de quatre chevaux : M. le duc de Luynes a le premier reconnu que le nombre des chevaux indiquait la valeur de la monnaie, les didrachmes et les tétradrachmes. Mais dans les premiers on sent une main encore mal exercée; le travail est rude, le dessin incorrect, le modelé dur et sec. Peu à peu cette rudesse s'adoucit, le trait est plus juste et plus pur, le style s'élève; l'artiste devient capable de prendre à la nature tout ce qu'elle offre de beauté, de noblesse, de mouvement et de grâce. Entre les mains d'un homme tel qu'Évenète, qui a signé le magnifique médaillon reproduit figure 3, l'art du graveur devient digne de l'éloge que lui a donné Winckelmann : « L'art humain ne va pas plus loin. »

Nous offrons aujourd'hui, en nous réservant d'ajouter plus tard quelques explications, un premier choix de types pris parmi les plus belles médailles de la collection de Luynes. Elles pourront donner, avec celles que nous publierons par la suite, une idée de la beauté et de la variété des types que réalisa chez les Grecs l'art de graver les monnaies.

Au-dessus du beau médaillon de Syracuse, on voit (fig. 1) la face d'une monnaie de Naxos, en Sicile, présentant la tête de Bacchus Indien, d'un style encore archaïque; au revers de cette monnaie, que nous n'avons pas reproduit, est un satyre assis tenant une coupe. La figure 2 montre la face et le revers d'une monnaie de Clazomène en Ionie; cette pièce, d'un travail admirable, est unique : elle est signée du nom du graveur Théodote. La médaille représentée figure 4 est une monnaie d'Héraclée de Lucanie qui porte, à la face, la tête de Pallas couverte d'un casque sur lequel on remarque l'image du monstre Scylla, au revers Hercule étouffant le lion de Némée. Enfin, la figure 5 offre le revers d'une monnaie de Cnide en Carie.

LE COUVENT D'ALCOBAÇA.

AFFONSO Ier, FONDATEUR DU ROYAUME DE PORTUGAL.



Porte de la sacristie du couvent d'Alcobaça. — Dessin d'Olivier Merson.

Dans l'Estramadure portugaise, à six lieues au sud-ouest de Leiria, à quatre de Batalha, entre la Sierra Albardos et l'Océan, s'allonge une vallée étroite bordée de collines riches en végétation de toute nature. Le site est silencieux : il y règne un calme que ne troublent pas les préoccupations du monde. Deux rivières sillonnent cette solitude : l'Alcoa et la Baça, mises l'une et l'autre à contribution pour former, chacune par moitié, le nom d'une petite ville qui s'élève au fond du val. Cette petite ville s'appelle donc Alcobaça. Nullement importante par elle-

même, ne comptant qu'un peu plus de mille habitants, elle ne mériterait ni halte, ni mention, si son antique abbaye n'était pas un lieu de pèlerinage pour tous ceux qui entreprennent un voyage artistique en Portugal.

L'origine de cette abbaye se confond avec celle du Portugal. Affonso, fils du comte Henri de Bourgogne et de dona Tareja, fille naturelle d'Affonso VI, roi de Léon, avait entrepris de chasser les Arabes almoravides du pays dont il comptait se faire un royaume. Le 25 juillet 1139, dans les plaines d'Ourique, sur les confins de l'Algarve (al-Gharb), il vainquit l'émir Ismar La bataille fut terrible : elle coûta la vie à cinq rois mores. Si l'on en croit les historiens portugais, Ismar commandait à trois cent mille hommes, tandis qu'Affonso n'était suivi que de treize mille soldats.

Quatre ans après la bataille d'Ourique, il convoqua à Lamego les États du Portugal, pour y faire confirmer par la nation le vœu de l'armée qui avait créé pour lui un royaume. Faisons toutefois remarquer que le caractère de ces fameuses cortès n'est pas aujourd'hui admis sans conteste; des historiens portugais vont même jusqu'à douter que l'assemblée de Lamego ait jamais eu lieu.

Quoi qu'il en soit, après la bataille d'Ourique, Affonso, poursuivant ses succès, avait pris Leiria, où s'étaient réfugiés les débris de l'armée d'Ismar, ainsi qu'Arrouchès, mal défendu par ses fortes murailles. Il avait soumis ensuite Santarem et les plaines où le Tage promène ses eaux paisibles et pures; Mafra était peu après tombée en son pouvoir, et Cintra, l'ornement de ces fraîches montagnes où Phébé eut jadis un temple, l'avait reçu dans ses murs. En 1147, le *conquistador* (le conquérant) arrive enfin devant Lisbonne, dont il prétend faire aussi la conquête. Mais l'entreprise est périlleuse, et aux chefs les plus intrépides, aux soldats les plus éprouvés, l'issue en paraît fort incertaine. Heureusement le ciel, qui protége Affonso, amène dans le Tage, au moment où va commencer l'attaque, une flotte de croisés français et allemands, ceux-ci commandés par Arnold d'Aershot, ceux-là par Guillaume Longue-Épée, duc de Normandie. La flotte se compose de deux cents navires montés par de vaillantes troupes qui se joignent aux Portugais. Pour des croisés, combattre les ennemis de la foi en Europe ou en Afrique, n'est-ce pas la même chose? Le siége s'entreprend donc en commun. Après cinq mois d'efforts, d'alternatives de succès et de revers, Affonso fait tomber la principale défense de Lisbonne, — cette fortification est devenue le château San-Jorge actuel, — et chasse à jamais les Almoravides de la grande cité, dont il fait la capitale du nouveau royaume. (Le siége du gouvernement avait été jusqu'alors à Guimaraens. Affonso fit construire dans l'intérieur de Lisbonne une église pour servir de sépulture aux croisés tués dans les divers assauts livrés à la place. Cette église, qui subsiste encore, fut placée sous l'invocation des Saints-Martyrs.)

Par des raisons politiques que nous n'avons pas à examiner ici, Affonso crut devoir faire hommage de son royaume au pape, s'engageant à lui payer une redevance annuelle de quatre onces d'or, à la condition que le saint-siége promît, de son côté, de l'aider dans tout ce qui pourrait favoriser le Portugal. Cette offre, adressée à Innocent II, ne rencontra pas d'abord, à ce qu'il semble, un accueil favorable, puisque ce fut seulement Léon II qui accepta le traité, et encore, dans son acte d'acceptation, le pape ne donna-t-il au vainqueur des Mores que le titre de duc de Portugal, ce qui ne répondait guère aux intentions d'Affonso. Cependant l'indépendance portugaise était reconnue et consacrée; or c'était l'essentiel, à cause du voisinage inquiétant des Léonais et des Galiciens. D'ailleurs le pape Alexandre III confirma le titre de roi en 1179, et Affonso s'empressa de reconnaître cette faveur en remplaçant la redevance de quatre onces d'or par celle de deux marcs du même métal, ce qui répond à 230 000 reis de la monnaie portugaise actuelle, soit 1 150 francs.

Après avoir initié son fils à l'exercice du pouvoir royal, Affonso mourut à Coïmbre, le 6 décembre 1185, laissant une mémoire vénérée de tout son peuple, qui l'appelait le *roi saint.* Il était âgé de soixante-seize ans, et avait gouverné le Portugal pendant quarante-cinq ans comme roi et douze ans comme infant.

Mais il n'y eut pas que le peuple à se lamenter sur la mort d'un aussi grand prince. En effet, si l'on s'en rapporte au témoignage du Camoëns, « les hauts promontoires le pleurèrent; les fleuves attristés roulèrent des larmes dans leur cours, et de leurs flots gémissants couvrirent au loin les campagnes. Le souvenir de ses vertus était dans tous les cœurs, et les échos de la Lusitanie répétaient : « Affonso!... Affonso!... » Le héros n'était plus!!!... »

Les Portugais ont, à plusieurs reprises, demandé à la cour de Rome la canonisation de leur premier roi.

Affonso fonda plusieurs monastères, entre autres ceux de Tarouca, de Santa-Cruz de Coïmbre, de San-Vicente de Fora, et d'Alcobaça, le plus considérable de tous.

Un récit merveilleux encadre le berceau du couvent d'Alcobaça. En le dégageant de ses épisodes miraculeux, il reste ceci : Voulant manifester d'une manière éclatante sa vénération pour saint Bernard, le prince mit, dès 1143, le royaume dont il poursuivait la conquête sous la protection de Notre-Dame de Clairvaux, et non-seulement il couvrit ses sujets du patronage de la Vierge, mais encore il déclara sa couronne feudataire de l'abbaye de Clairvaux, s'engageant pour lui et pour ses successeurs à lui payer chaque année un tribut de cinquante maravédis d'or pur. Au commencement de 1147, le pieux guerrier se mettait en marche de Coïmbre pour aller délivrer Santarem de la domination arabe. Arrivé au sommet d'une montagne de la Sierra d'Albardos, il fit vœu, s'il accomplissait heureusement sa rude entreprise, de faire hommage à saint Bernard et aux religieux de son ordre *de toutes les terres qu'il voyait de cette montagne, du côté où les eaux se dirigeaient vers la mer.* Le 11 mars 1147, Affonso entrait à Santarem; le 2 février suivant, il posait la première pierre du couvent d'Alcobaça, et bientôt Clairvaux remplissait de moines le nouvel établissement dont saint Bernard avait donné l'administration supérieure à l'abbé Ranulpho. Or le monastère prospéra à ce point qu'à certaines époques il réunit jusqu'à neuf cents religieux; et toujours se conservant la faveur des maîtres du Portugal, doté de bénéfices considérables, il posséda jusqu'à quatorze villes, avec leurs territoires, relevant de sa juridiction, laquelle était indépendante de celle du roi. Le souverain, en retour, recevait de la puissante abbaye une paire de bottes ou de souliers, à son choix, lorsqu'il lui plaisait de venir la visiter. Ce qui est non moins certain, c'est que le couvent d'Alcobaça fut le centre de discussions scientifiques et théologiques, l'asile conservateur des documents historiques qui formèrent un jour les précieuses archives du royaume, et que ses moines savants et généreux ouvrirent les premiers en Portugal des cours publics d'études. L'inauguration de ces cours remonte au 11 janvier 1269.

La fin à une autre livraison.

VÊTEMENTS DE LAINE.

Les tissus de laine ne transmettent que très-imparfaitement la chaleur. C'est ce qui les rend précieux comme vêtements. Fait-il froid, le vêtement de laine empêche que la chaleur du corps ne s'échappe et ne se perde au dehors. Fait-il chaud, le vêtement de laine est un obstacle à ce que

la chaleur extérieure se communique rapidement au corps. Un vêtement en poil de lièvre offre des avantages supérieurs encore, sous ce rapport, aux tissus de laine.

On dit que la tygresse ayant retreuvé l'un de ses petits que le chasseur lui laisse sur le chemin pour l'amuser, tandis qu'il emporte le reste de sa littée, elle s'en charge pour gros qu'il soit, et pour cela n'en est point plus pesante, ains (1) plus légère à la course qu'elle fait pour le sauver dans sa tanière, l'amour maternel l'allégeant par ce fardeau. Combien plus un cœur paternel prendra-t-il volontiers en charge une âme qu'il aura rencontrée, au désir de la sainte perfection, la portant en son sein comme une mère fait son petit enfant, sans se ressentir de ce faix bien-aimé! SAINT FRANÇOIS DE SALES.

THOMAS BASIN.

L'iconographie française est si pauvre pour les temps un peu anciens, qu'on doit regarder comme une bonne fortune la découverte de tout monument qui vient ajouter un nouveau portrait à ceux que nous possédons de nos hommes illustres. Une rencontre de ce genre vient d'avoir lieu à Caudebec. En examinant de près l'une des hautes verrières de l'église de cette ville, on vit que le donateur était représenté dessus en costume d'évêque, et, avec le secours des armoiries dont la figure est accompagnée, on parvint à reconnaître le portrait de Thomas Basin, homme politique et écrivain du quinzième siècle. L'heureuse intervention de M. l'abbé Cochet, appelé pour résoudre ce petit problème d'archéologie historique, nous a valu une photographie dont le dessin que nous offrons à nos lecteurs est la fidèle reproduction.

Les titres de Thomas Basin à la célébrité sont eux-mêmes une conquête récente de l'esprit de recherche. Ils résident dans les écrits de ce personnage, qui furent publiés pour la première fois en 1855 par M. J. Quicherat. Le morceau capital de l'édition est une Histoire de Charles VII et de Louis XI, histoire composée en latin, qui existait en manuscrit dans plusieurs de nos bibliothèques. Elle n'était pas inconnue; la plupart des modernes qui ont écrit sur le quinzième siècle l'avaient consultée et citée; elle avait même eu assez de crédit pour déterminer presque à elle seule le jugement de la postérité sur Louis XI. Mais elle passait pour être l'ouvrage d'un Liégeois obscur, appelé Amelgard, et cette circonstance empêchait d'en saisir toute la portée. M. J. Quicherat ayant démontré, par une suite de déductions critiques, que le nom d'Amelgard était un pseudonyme, que l'histoire en question avait pour auteur un Normand, et que ce Normand ne pouvait être que Thomas Basin, évêque de Lisieux, les choses ont changé de face. Un livre qui jusqu'alors n'avait été jugé bon qu'à exercer les yeux et la patience des érudits est devenu digne de l'intérêt du public, parce qu'il contient le témoignage d'un homme haut placé, et doué d'une moralité exceptionnelle pour son époque, sur des événements auxquels il prit lui-même une part active.

Thomas Basin, fils d'un riche et honorable commerçant de Caudebec, naquit en 1412. Sa première enfance se passa au milieu des tribulations et des alarmes, à cause de l'invasion de la Normandie par les Anglais, qui contraignit sa famille à émigrer de ville en ville pendant cinq ans. Au bout de ce temps, son pays, ainsi que cinq autres provinces de la France, avait passé sous la domination de l'Angleterre : il rentra à Caudebec avec les siens. On l'envoya faire ses études successivement à Paris, à Louvain et à Pavie. Le séjour de l'Italie l'enchanta. Il se prit de passion pour cette contrée, et obtint de son père la permission d'y poursuivre son avancement. C'est là qu'il passa les plus belles années de sa jeunesse, dans la fréquentation de la cour pontificale, et au contact des littérateurs qui furent les premiers apôtres de la Renaissance. Thomas Basin peut passer pour le premier des Français qui ait ressenti les atteintes de ce beau mouvement des esprits.

Après avoir voyagé jusqu'aux confins de l'Europe orientale à la suite du cardinal d'Otrante, légat en Hongrie il revint en France, pourvu d'un canonicat à la cathédrale de Rouen. Une université venait d'être établie à Caen par le gouvernement anglais : il fut chargé d'y enseigner le droit canon, s'acquitta, dans l'intervalle de ses cours, de plusieurs missions diplomatiques, et enfin fut nommé évêque de Lisieux en 1447.

Dans cette haute position, il fut aussi bon administrateur qu'il s'était montré jusque-là orateur habile et jurisconsulte instruit. Lorsque Charles VII entreprit la conquête de la Normandie, il était à la tête de l'épiscopat de la province. Français de cœur, il fut le premier de son ordre qui se prononça contre la domination étrangère, et son exemple entraîna les autres évêques ses collègues. C'est lui qui traça la marche que les armées devaient suivre dans cette campagne, l'une des plus glorieuses et des mieux concertées de l'époque. Dès lors, il prit part à toutes les grandes affaires du gouvernement de Charles VII. Son nom restera éternellement attaché à la réhabilitation de Jeanne la Pucelle, par un mémoire qu'il composa pour démontrer l'iniquité du jugement prononcé à Rouen en 1431.

Un revirement subit s'opéra dans sa fortune à l'avénement de Louis XI. Esprit avancé en littérature, Thomas Basin n'était pas animé des mêmes dispositions en politique. Le régime du moyen âge avait ses sympathies. Professant avant tout le respect des droits acquis, il croyait possible d'améliorer les anciennes institutions sans recourir aux nouveautés, sans employer la corruption ni la violence. Il détestait particulièrement l'arbitraire en matière d'impôts, l'entretien des armées permanentes, le trafic des consciences, l'ultramontanisme, tous les moyens, en un mot, par lesquels s'annonça le nouveau règne Quoiqu'il fût, dans les premiers moments, l'objet des prévenances et des caresses de Louis XI, il s'aperçut bientôt qu'il ne pouvait pas s'entendre avec lui. Sa répulsion devint de la haine, quand il vit le clergé et la noblesse attaqués dans leurs priviléges. C'est pourquoi il approuva l'insurrection du *Bien public*, et aussitôt qu'il eut appris que le roi, vaincu, s'était dessaisi de la Normandie pour la donner en apanage à son frère, non-seulement il reçut garnison dans Lisieux au nom du jeune prince, mais il courut à Rouen pour lui donner de ses mains la consécration.

Par cet acte fut consommée la ruine de Thomas Basin. Louis XI n'avait cédé la Normandie que pour la reprendre dès que les coalisés se disperseraient, et sa colère était sans bornes à l'égard de ceux qui avaient pris au sérieux son traité avec son frère. L'évêché de Lisieux fut livré au pillage, le temporel de Thomas Basin mis en séquestre, et lui-même sommé de revenir sur-le-champ d'une ambassade où l'avait envoyé le duc de Normandie, afin de se remettre sans condition à la merci du roi. Après de longues hésitations, il rentra, aux instances de ses parents. Dès qu'il eut mis le pied en France, il se vit traiter en suspect. On l'empêcha d'aller dans son diocèse, l'abord des grandes villes lui fut interdit, il resta dépouillé de ses biens, et on l'envoya servir dans le Roussillon avec le titre de chancelier,

(1) *Ains* pour mais.

sans lui allouer d'appointements. Là, tant de dégoûts lui furent suscités que, ne pouvant pas supporter une persécution dont le but manifeste était de le faire mourir à la peine, il s'enfuit en Allemagne.

Sa retraite amena l'incarcération de ses frères, de sorte que les maux qu'il avait détournés de dessus sa tête tombèrent sur sa famille. Alors, pour la sécurité des siens, et non pas pour regagner la faveur d'un despote avec qui il ne voulait plus avoir de rapports, il se résigna au sacrifice de l'évêché de Lisieux. En 1474, il alla déposer sa dignité entre les mains du pape Sixte IV, qui lui conféra en échange le titre d'archevêque de Césarée. A partir de ce moment, il vécut livré exclusivement à la culture des lettres. Il écrivit à Trèves de curieux mémoires sur ce qui s'était passé entre Louis XI et lui ; il alla terminer en Hollande son grand ouvrage historique qu'il avait commencé peu de



Portrait de Thomas Basin, archevêque de Césarée, d'après un vitrail de l'église de Caudebec. — Dessin de Chevignard.

temps après sa fuite de Perpignan. Il mourut à Utrecht, le 3 décembre 1491, dans sa quatre-vingtième année.

La croix archiépiscopale avec laquelle il est représenté sur le vitrail de Caudebec donne la date approximative de son portrait. Cette peinture ne peut avoir été exécutée qu'après sa renonciation à l'évêché de Lisieux. Le visage est rendu naïvement ; avec la recherche visible de la ressemblance. Les traits sont irréguliers, mais l'œil paraît avoir été magnifique. Il y en a assez pour inspirer un artiste, si jamais la ville de Caudebec se rend à l'exemple de tant de localités qui ont élevé des statues à des hommes moins dignes d'un tel honneur que Thomas Basin.

LE SINGE.

En 1825, l'équipage d'un canot commandé par M. Craygyman, officier du brick *la Marie-Anne-Sophie*, étant débarqué pour faire de l'eau au lieu nommé Ramboom, dans le nord-ouest de Sumatra, rencontra un orang-outang gigantesque, venu sans doute d'une grande forêt située à deux lieues de là : il avait de la boue jusqu'aux genoux et paraissait dépaysé. A la vue des hommes, il s'approcha d'abord ; puis, s'apercevant qu'on se disposait à l'attaquer, il se réfugia dans un bouquet d'arbres très-élevés qui se trouvait non loin de là. Sa taille était supérieure à celle du plus grand des matelots; sa démarche paraissait mal as-

surée; il s'aidait de ses mains, qu'il appuyait de temps en temps sur le sol. Mais quand il eut atteint l'un des arbres, il grimpa jusqu'à la cime, passa de branche en branche, sauta sur les arbres voisins avec une agilité surprenante. Ses mouvements étaient si prompts que les hommes qui le couchaient en joue ne pouvaient parvenir à l'ajuster. Ce n'est qu'en abattant tous les arbres moins un seul, sur lequel il fut forcé de se tenir, qu'on put enfin tirer sur lui; il reçut successivement cinq balles, dont la dernière pénétra sans doute dans les poumons : suspendu, la tête en bas, à une haute branche par l'un de ses pieds, il vomit une grande quantité de sang, puis tomba lourdement à terre, comme une masse inerte, au milieu de ses agresseurs. Ceux-ci, voyant qu'il restait immobile, la tête appuyée sur ses bras croisés, s'apprêtaient à s'emparer de lui, quand tout à coup il se redressa, saisit la pique d'un matelot qui s'efforçait de le frapper, et la mit en pièces, comme il l'eût fait d'une fragile baguette. Après ce dernier effort, il retomba sur le sol, prit l'expression d'une douleur suppliante, portant ses mains sur les blessures dont il était couvert, et rendit le



L'Orang-Outang du docteur Abel préparant son lit. — Dessin de Freeman.

dernier soupir. Il était temps qu'il expirât; les chasseurs n'avaient plus la force de supporter la vue d'une telle scène; leur conscience était profondément troublée : ils se reprochaient le meurtre qu'ils venaient de commettre sur une créature qui leur semblait presque humaine.

Quelques années après, sur la même côte de Sumatra, un autre orang-outang fut attaqué et mis à mort par le capitaine Hall à la tête d'une vingtaine d'hommes. C'était une femelle; elle était assise au sommet d'un arbre et tenait un petit dans ses bras. Quand elle reçut le premier coup de feu, elle poussa un cri terrible; mais, sans s'occuper de sa blessure, elle ne songea qu'à hisser son petit sur les plus hautes branches de l'arbre. Au lieu de fuir elle-même, elle suivait avec attention les mouvements des chasseurs qui se disposaient à tirer de nouveau, jetait de temps en temps un rapide regard sur le jeune singe, et semblait, par ses gestes, par les intonations de sa voix, l'engager à s'éloigner au plus vite. Au second coup de feu, elle tomba; mais son petit avait eu le temps de s'échapper.

Les singes construisent-ils des huttes, comme on l'affirme généralement? Nous ne pensons pas qu'il faille prendre cette expression au pied de la lettre. Se tenant habituellement sur les arbres, il est probable qu'ils choisissent dans leur ramure les emplacements les plus commodes, profitent de la disposition naturelle des branches, et achèvent de se faire un gîte avec les rameaux et les feuilles qu'ils ont sous la main. Nous n'avons que peu de renseignements à ce sujet. Citons, cependant, le témoi-

gnage du docteur Abel, qui possédait à Java un jeune orang-outang tout récemment enlevé à ses forêts : « Cet animal, dit-il, jouissait d'une entière liberté... Il demeurait sur un grand arbre, un tamarin, qui s'élevait près de mon habitation. Il se faisait un lit en entortillant les unes sur les autres les petites branches et en les couvrant de feuilles. » D'autres voyageurs rapportent qu'au dire des Africains, les chimpanzés bâtissent des cabanes, mais seulement à l'imitation des hommes, et que d'ailleurs ils ne s'en servent pas de la même manière qu'eux : ce n'est pas dans l'intérieur, c'est sur le toit qu'ils habitent, au milieu de branchages entassés.

Si les singes n'ont pu être encore suffisamment observés à l'état sauvage, ceux qui ont été réduits en captivité ont déployé sous nos yeux l'étendue et la souplesse de leurs étonnantes facultés. Ici les faits abondent, et ils sont tous si remarquables que l'embarras est de choisir. Le singe du docteur Abel, dont nous avons déjà parlé, ayant été transporté à bord d'un navire et enfermé dans une cage de bambou, découvrit bientôt le barreau le plus faible, le rompit et s'échappa. On voulut alors l'attacher à un poteau au moyen d'une chaîne; il parvint à en délier le bout qui avait été fortement noué autour du poteau, il la plia en plusieurs brassées qu'il jeta sur son épaule, et comme elle traînait encore et embarrassait sa marche, il en prit l'extrémité dans sa bouche. Dès qu'on le laissa libre, il devint aussitôt familier avec les matelots, les provoquant à jouer avec lui, prenant en vive amitié ceux qui lui donnaient des friandises. Il couchait au sommet du grand mât; il aplanissait, lissait soigneusement son lit, et s'enveloppait lui-même d'une voile. « Souvent, dit le naturaliste anglais, pour le tourmenter, je le prévenais en m'emparant de son lit. En pareil cas, il se mettait à tirer la voile de dessous moi ou à me pousser hors de sa couche, et il ne se donnait pas de repos qu'il n'eût réussi dans son entreprise. Si le lit était assez large pour deux, il se couchait tranquillement à mon côté. Quand toutes les voiles étaient mises au vent, il rôdait çà et là à la recherche de quelque autre couchette. Il volait alors soit les vestes des marins et les chemises qui étaient en train de sécher, soit quelque hamac dépouillé de ses couvertures. »

Vosmaër avait un singe de la même espèce qui se montrait aussi fort habile à faire son lit. Il ne s'endormait jamais sans avoir arrangé le foin de sa couche, s'être fait un oreiller et avoir convenablement disposé sa couverture, sous laquelle il se glissait avec précaution et se blottissait comme un enfant frileux. Ayant remarqué que son maître ouvrait le cadenas de sa chaîne au moyen d'une clef, il prit un jour un petit bâton, l'introduisit dans le trou de la serrure et se mit à le tourner en tous sens, paraissant fort désappointé de ce que le cadenas ne s'ouvrait pas.

M. Flourens rapporte un trait remarquable de la sagacité d'un jeune orang-outang qui a vécu quelque temps au jardin des Plantes de Paris : « Un jour, dit-il, je fus le visiter avec un auguste vieillard, observateur fin et profond. Un costume un peu singulier, une démarche lente et débile, un corps voûté, fixèrent, dès notre arrivée, l'attention du jeune animal. Il se prêta avec complaisance à tout ce qu'on exigea de lui, l'œil toujours attaché sur l'objet de sa curiosité. Nous allions nous retirer, lorsqu'il s'approcha de son nouveau visiteur, prit avec douceur et malice son bâton qu'il tenait à la main, et, feignant de s'appuyer dessus, courbant son dos, ralentissant son pas, il fit ainsi le tour de la pièce où nous étions, imitant la pose et la marche de mon vieil ami. Il rapporta ensuite le bâton de lui-même, et nous le quittâmes convaincus que lui aussi savait observer. »

On conçoit qu'avec cette merveilleuse faculté d'imitation, qui leur permet de reproduire fidèlement et instantanément les actes dont ils sont témoins, les singes, vivant dans la familiarité de l'homme, arrivent sans effort et comme naturellement à s'assimiler des habitudes, à s'approprier des procédés qui semblent les élever au-dessus de la création animale. C'est ainsi qu'on les voit se vêtir comme nous, boire habituellement dans un verre, se servir de la cuiller et de la fourchette, mettre le couvert, déboucher les bouteilles, apporter les objets qu'on leur demande, ranger les habits de leur maître, cirer ses bottes, enfin remplir très-convenablement les fonctions d'un valet de chambre soigneux. Au Cap, les habitants de la colonie les emploient à des travaux utiles : plus d'un forgeron se sert d'un cynocéphale chacma pour entretenir le feu de sa forge; plus d'un cultivateur confie à l'un de ces singes la conduite de la première paire de bœufs attelée à son chariot. Il n'y a pas de doute qu'on en pourrait faire des architectes, ou du moins des maçons.

LA FORÊT DE L'EDOUGH,

PRÈS DE BONE

(ALGÉRIE).

A l'ouest de Bone s'élève une grande montagne, terminaison de la chaîne qui s'étend le long de la mer à partir du cap de Fer et forme les promontoires de Raz-Toukousch, Raz-Arxin et du cap de Garde; cette montagne, c'est le mont Edough, *mons Pappua* des anciens. Son point culminant, le Bouzizi, s'élève à 1 000 mètres au-dessus de la mer, et le massif entier se maintient à une hauteur de 900 mètres environ. Quand on part de Bone, la route passe sous l'aqueduc qui alimente la ville, puis s'élève, en faisant des lacets, au milieu de plantations d'oliviers, de vignes et d'arbres fruitiers, bordées par ces haies de figue d'Inde (*Opuntia ficus-indica*) qui sont à la fois une défense par leurs épines et un produit par leurs fruits. La forêt commence bientôt : elle se compose d'abord uniquement de chênes verts, épars et d'une maigre venue. Cependant la forêt s'épaissit : le chêne-liége et le chêne-zen se mêlent à leur congénère le chêne vert. La taille des arbres augmente; leurs cimes touffues projettent sur le sol ces ombres noires et tranchées qui contrastent si fortement en Afrique avec l'éclat d'une route éclairée par le soleil. Mais avant d'entrer sous la voûte sombre, le voyageur se retourne, et un grand spectacle se déploie sous ses yeux. Près de lui, le cap de Garde s'avançant dans la mer; sous ses pieds, des escarpements boisés plongeant dans les eaux azurées de la Méditerranée. Plus loin, la ville de Bone s'élevant en amphithéâtre du côté de la terre; l'embouchure de la Seybouse; sur ses bords, la colline qui porte les ruines d'Hippone, la ville de saint Augustin ; au delà, le golfe de Bone, décrivant une de ces courbes élégantes que Gœthe contemplait avec admiration sur les côtes de Sicile; plus loin, au sud-est, la plaine de Tarf et la montagne de Zouk-Arras, qui séparent la province de Constantine de la Tunisie; et enfin, au sud, quelques portions du lac Fezzara scintillantes au soleil. Tel est le panorama qui entoure le spectateur; au-dessus de sa tête s'arrondit la coupole bleue du ciel africain. Dans l'air transparent et diaphane, tous les profils se découpent nettement; les objets éloignés se rapprochent, on distingue la silhouette des arbres qui couronnent la crête des montagnes; les objets rapprochés grandissent : un homme, un cheval, projetés sur l'horizon, paraissent gigantesques; en un mot, tout est clair, limpide, distinct, comme tout est indistinct, obscur et confus dans les horizons du nord de l'Europe.

Après avoir traversé une portion de forêt, on arrive à un village situé sur un plateau découvert : il porte le nom du maréchal Bugeaud, dont le souvenir est vivant en Algérie. Général, administrateur, agriculteur, il était l'homme prédestiné qui eût achevé par la charrue l'œuvre commencée par l'épée : *Ense et aratro*, suivant la devise qu'il avait choisie. Situé à 980 mètres au-dessus de la mer, le village de Bugeaud jouit d'un climat tempéré, comme celui de la France moyenne. Les cultures ressemblent aux cultures de nos plaines, mais leur étendue est bornée. La forêt les presse de tous côtés, et les habitants y trouvent un aliment à leur activité. Ils sont bûcherons ou employés à l'exploitation du liége. Après le village, on descend vers l'établissement, dont on reconnaît la destination aux immenses piles de plaques de liége, entassées les unes sur les autres, qui remplissent la cour. Après avoir dépassé cet établissement, la route traverse une des plus belles parties de la montagne. On se croirait transporté en France dans une haute futaie des anciennes forêts royales. Les arbres dominants sont trois espèces de chênes : une variété de notre chêne rouvre, appelée *zen* par les Arabes, dont les feuilles sont plus grandes et le port un peu différent de celui de l'arbre des druides; c'est le *Quercus Mirbeckii* des botanistes; ensuite le chêne vert, au tronc noir et rugueux, aux branches contournées et au feuillage dur et persistant et d'un vert moins foncé que celui du précédent, qui se renouvelle chaque année; enfin, le chêne-liége, le plus précieux des trois. Tantôt son écorce blanche, inégale, profondément crevassée, le fait reconnaître de loin au milieu des arbres de la forêt; tantôt son tronc est cylindrique, uni, d'un brun noirâtre : c'est le tronc *démasclé*, c'est-à-dire privé de son écorce. Ces essences n'étaient pas les seules. Çà et là, un magnifique châtaignier apparaissait au milieu des autres arbres et se distinguait par ses branches à moitié dépouillées, car nous étions à la fin d'octobre. On venait de récolter les châtaignes : elles sont excellentes. Un colon alsacien, établi près de la fontaine des Princes, nous mit à même de les apprécier. Ombragée d'aunes comme nos ruisseaux d'Europe, cette fontaine est alimentée par les eaux qui découlent du Bouzizi. Près de là, des cerisiers, des noyers, plantés par les colons, nous rappelaient l'Europe ; le lierre d'Afrique, aux larges feuilles, enveloppait leurs troncs. Sur les pentes humides du ruisseau croissaient les plantes qu'on trouve dans des localités analogues du nord de la France : la toute-saine (*Androsæmum officinale*), la sanicle (*Sanicula Europœa*), l'eupatoire (*Eupatorium cannabinum*), la circée de Paris (*Circœa lutetiana*), auxquelles se mêlait la rose toujours verte du midi de la France, qui s'élançait sur les arbres qu'elle trouvait à sa portée. Nos fougères d'Europe, la fougère commune (*Pteris aquilina*), la fougère mâle (*Nephrodium filix mas*), le polypode commun (*Polypodium vulgare*), la scolopendre (*Scolopendrium officinale*), et la fougère fleurie ou l'osmonde royale (*Osmunda regalis*), qui redoutent le soleil d'Europe, bravaient celui d'Afrique à l'ombre des arbres et des herbes qui les protégeaient contre ses rayons. Au-dessus de notre tête, des bouquets de pins maritimes, que nous distinguions dans les hauteurs, nous transportaient en imagination dans les Landes, aux bords de l'Océan ; le peuplier blanc nous rappelait les bords du Rhône, et l'orme commun, le houx, le frêne, la viorne (*Viburnum opulus*), les arbres et les arbrisseaux les plus communs de toutes les forêts de l'Europe moyenne. Nous étions, en effet, encore à 700 mètres au-dessus de la mer; les ravins ombragés dans lesquels nous descendions, tournés vers le nord, recevaient librement l'air frais de la mer; l'eau d'une source voisine marquait seulement 13 degrés au-dessus de zéro, et partout le sol schisteux était humide ou sillonné par de petits ruisseaux.

Nous suivions l'aqueduc romain qui conduisait les eaux du Bouzizi à l'ancienne Hippone, où elles étaient reçues dans de vastes citernes qui existent encore. Le canal lui-même est composé de deux murs cimentés et recouvert d'un toit formé de deux dalles appuyées l'une contre l'autre. La hauteur totale de l'aqueduc atteint deux mètres; un homme peut donc y circuler à l'aise. La végétation a envahi le toit de l'aqueduc, qui apparaît et disparaît tour à tour. Arrivé à un ravin plus profond où coule un ruisseau, l'aqueduc le traverse; il est soutenu par quatre piliers supportant trois arceaux de grandeur inégale, celui du milieu étant plus large que les autres. Trois grands arbres, un chêne-zen, un chêne-liége et un laurier croissaient sur l'aqueduc lui-même, dont les piliers étaient tapissés de petites fougères (*Polypodium vulgare* et *Asplenium trichomanes*). La forêt présentait l'aspect le plus étrange. Les arbres et les arbrisseaux du nord de l'Europe se mêlaient à ceux de la région méditerranéenne. Le laurier, le figuier, le chêne-liége, le chêne vert, le *zen*, le laurier-tin, l'arbousier, le cytise à trois fleurs, la bruyère en arbre, croissaient pêle-mêle avec les châtaigniers et les autres arbres que nous avons nommés; les fougères avaient acquis des dimensions énormes, et rappelaient les fougères arborescentes des pays chauds. La grande graminée du littoral algérien, l'*Arundo festucoides*, occupait les pentes : ses feuilles étroites et rubanées, atteignant quelquefois deux mètres de longueur, retombaient les unes sur les autres et formaient de grosses touffes arrondies, d'où s'élançaient de longs chaumes courbés par le poids de leurs grandes panicules terminales; une grande espèce de fragon épineux (*Ruscus hypoglossum*) rappelait son congénère de la forêt de Fontainebleau. Des plantes exclusivement africaines, la campanule ailée s'élevant comme un candélabre au milieu des fougères, le cyclamen à feuilles de lierre et la petite scille d'Algérie (*Scilla Aristidis*), fleurissaient à l'ombre, tandis que les touffes de la scille du Pérou se parquaient au soleil. C'était un fouillis inextricable des formes végétales les plus diverses. Je voyais les arbres aux branches étalées et à larges feuilles caduques de l'Europe septentrionale, la forêt druidique du Nord dans toute sa sombre majesté, mêlée aux formes élancées, à feuilles minces, dures et dressées, de la région méditerranéenne. Intéressant pour le botaniste, ce spectacle eût ravi un peintre; mais son pinceau eût été impuissant à rendre l'impression que produisent ces abîmes de verdure qui semblent plonger dans la mer. On ne voyait que les cimes des arbres se confondant en une masse ondoyante, au milieu de laquelle certaines formes, telles que celles des lauriers, des châtaigniers et des chênes-liéges, se distinguaient des autres.

« Nous avons sous les yeux une forêt miocène », me dit mon compagnon de voyage, Escher de la Linth, dont le nom est, de père en fils, cher à la géologie. Il avait raison. Pendant la période tertiaire, dont l'époque miocène fait partie dans la série des formations géologiques, le climat de l'Europe moyenne était beaucoup plus chaud qu'il ne l'est aujourd'hui. La flore et la faune étaient donc différentes. En Suisse seulement, trente-cinq espèces de chênes traduisaient le type générique qu'une seule espèce y représente actuellement. Quinze pins divers, dix-sept figuiers, huit lauriers, des micocouliers, des salsepareilles, enfin quinze espèces de palmiers vivaient dans ces plaines où nous ne voyons actuellement que les arbres de l'Europe septentrionale. En sortant de la haute futaie de l'Edough, nous trouvons également le palmier nain et le dattier, le micocoulier, trois espèces de pins : celui d'Italie, le pin

maritime et le pin d'Alep, et deux salseparcilles. L'assimilation était donc exacte; cependant à l'époque tertiaire chaque type était représenté par un nombre de formes plus considérable qu'il ne l'est dans la création actuelle sur les montagnes du nord de l'Afrique. Mais dans l'Amérique septentrionale, les espèces de chênes et de pins sont encore plus nombreuses que dans la flore miocène, et entre les tropiques les espèces de figuiers et de lauriers se comptent par centaines. Néanmoins la forêt de l'Edough nous donne une idée de ces forêts dont la terre nous a conservé les restes, et qui accusent une température plus élevée que celle qui règne actuellement. Les forêts houillères, séparées de celles de l'époque tertiaire par un laps de temps que l'imagination ose à peine concevoir, vivaient dans une atmosphère encore plus chaude et plus humide que les forêts tertiaires, qui se rapprochent déjà de celles des parties tempérées du globe, telles que l'Afrique septentrionale, Madère, Ténériffe, le cap de Bonne-Espérance et le sud de l'Australie.

Obéissons au goût de l'époque : laissons là ces grandes considérations sur l'apparition des êtres, et parlons de l'utilité positive, pratique et commerciale de la forêt de l'Edough. Le liége en plaque, tel que le commerce le livre à l'industrie, n'est point un produit spontané du chêne-liége : abandonné à lui-même, il se couvre d'une écorce de liége; mais ce liége est crevassé, dur et peu élastique. On le désigne sous le nom de *liége mâle*. Pour obtenir le liége élastique, il faut enlever ce liége mâle : l'opération se nomme le *démasclage*. En enlevant ce liége, l'ouvrier laisse sur l'arbre la partie interne de l'écorce, composée d'une couche de cellules et du liber qui est en contact avec le bois. Ces deux couches réunies se nomment la *mère*. Dans cette mère, le liége se développe de nouveau; mais les cellules dont il se compose, gênées dans leur développement, sont plus denses, plus élastiques que celles du liége mâle, et possèdent la propriété précieuse de se gonfler par l'eau ou par l'humidité; c'est ce liége, produit anormal de l'arbre après le démasclage, qui est employé par l'industrie. Il faut huit à dix ans pour que cette écorce se développe. Quand on l'enlève de l'arbre, elle a la forme d'un cylindre creux; on l'aplatit en la mettant dans l'eau bouillante : alors elle se gonfle, se redresse sous les pieds de l'ouvrier qui la foule, et prend la forme de grandes plaques qui sont livrées au commerce. L'exploitation du liége est la sauvegarde des forêts que l'exploitation du bois tend à faire disparaître tous les jours. Tandis que le chêne-zen tombe sous la hache du bûcheron, le chêne-liége est conservé avec soin; il sauve sa vie en payant tous les dix ans son tribut à l'Europe civilisée; car, pour l'Arabe nomade, le chêne-liége n'est pas plus précieux que les autres, et souvent il brûle une forêt pour créer le pâturage qui doit nourrir ses troupeaux.

LES RHYTONS.

Voy. la Table des trente premières années.

Nos lecteurs savent déjà ce que c'est qu'un rhyton, sorte de vase à boire fort usité chez les Grecs et parmi d'autres nations de l'antiquité, imitation embellie de la corne employée, dès l'origine, au même usage par la plupart des peuples. L'art s'appliqua de bonne heure à ciseler la matière primitive ou à l'incruster de métaux précieux; puis on fit en terre cuite et en métal des vases qui ne rappelaient plus que par un contour général la corne de bœuf dont ils étaient dérivés. Ils consistaient le plus souvent, comme celui de la collection de M. le duc de Luynes que nous reproduisons, en un col évasé et plus ou moins long, terminé par une tête d'animal, taureau, cheval, mulet, griffon, chien, bélier, panthère, éléphant, etc., formant ainsi des variétés que l'on distinguait par le nom de l'animal représenté. Le col était quelquefois pourvu d'une anse et couvert de figures peintes ou en relief. Ainsi, dans le rhyton que l'on a sous les yeux, au-dessus de la tête de taureau, couverte d'un vernis noir, qui forme l'extrémité du vase et, en quelque façon, la pointe de la corne, on voit, modelé dans la terre rouge, un griffon terrassant un cheval. Quelques auteurs croient reconnaître dans le choix des figures du col un rapport constant avec celui de la tête qui termine le rhyton, et ce rapport serait fondé sur des idées mythologiques; ils pensent qu'il en devait être ainsi au moins pour les rhytons modelés et peints avec le plus de talent, et appartenant, comme celui-ci, à la belle époque de l'art.

Un grand nombre de peintures et de passages des auteurs anciens nous renseignent sur la manière dont on se servait des rhytons. Beaucoup, mais non pas tous, étaient percés à leur extrémité d'une petite ouverture par où le



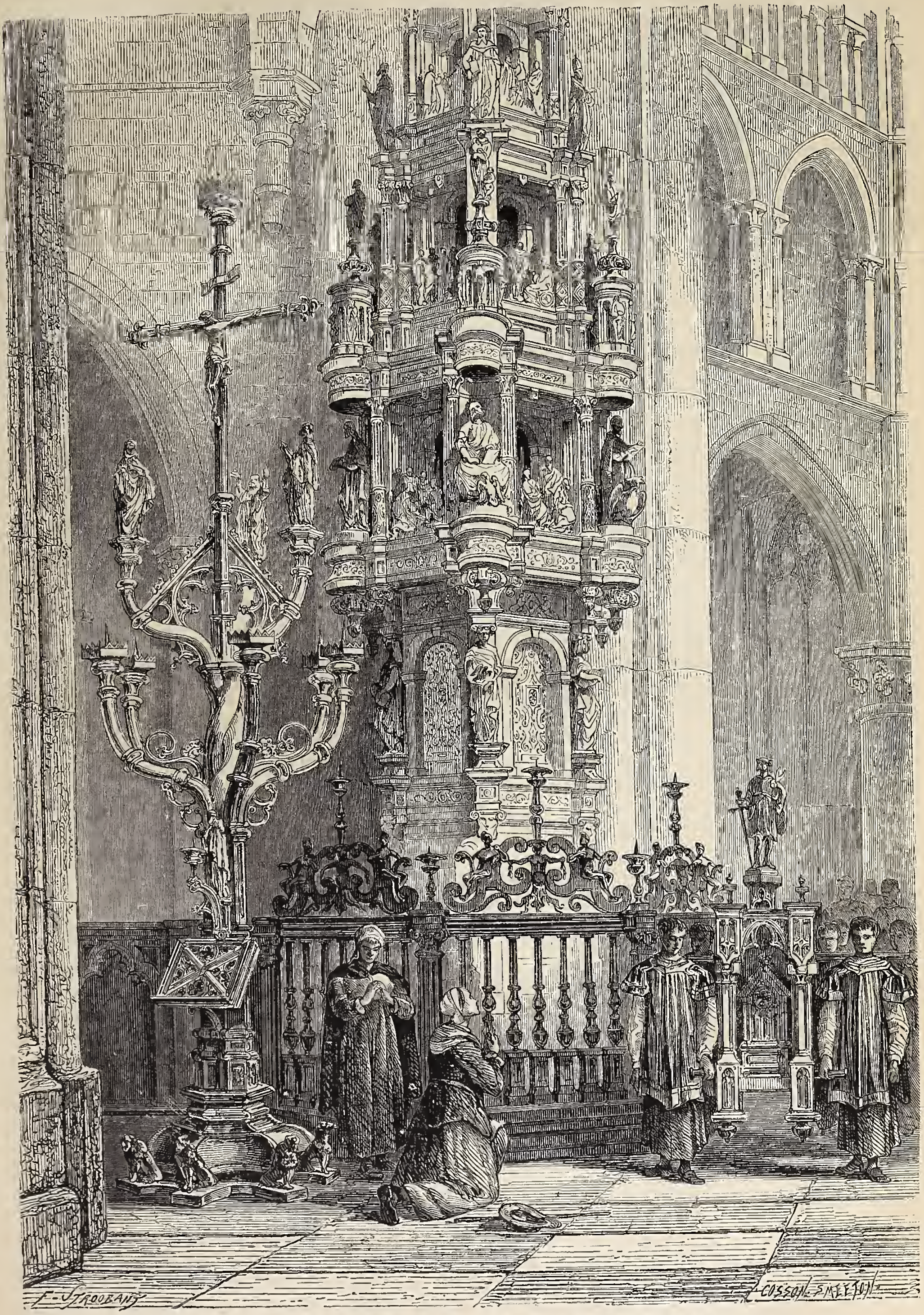
Collection de Luynes. — Rhyton. — Dessin de Féart.

liquide s'écoulait en un jet mince; cette manière de rafraîchir les boissons par une évaporation rapide est encore en usage dans beaucoup de contrées du Midi. Comme il était impossible, on le comprend à première vue, de faire tenir un rhyton debout sans le renverser sur l'ouverture du col, et par conséquent sans le vider, on le posait sur un support dont la forme correspondait en creux au contour extérieur du vase, ou bien consistant en baguettes disposées en fourche ou en trépied, comme ceux dont on se sert précisément pour le même usage dans les collections d'antiques.

Il est probable que la plupart des beaux rhytons que l'on possède encore étaient des objets de luxe employés dans les festins ou dans certaines solennités; quelques-uns étaient des pièces de pur ornement. Ils furent modelés dans l'argile à la même époque que tant d'admirables vases trouvés en Grèce, en Sicile et en Italie, qui n'ont d'autre ornement que la pureté de leurs contours et l'élégance des peintures qui couvrent leurs parois.

L'ÉGLISE DE LÉON

(BELGIQUE).



Le Tabernacle et le Lutrin de l'église de Léon (Belgique). — Dessin de Stroobant.

Léon, petite ville flamande, est située à quelques lieues de Louvain. La construction de son église, dédiée à saint Léonard, a été commencée au treizième siècle; parmi les parties les plus anciennes, la plus remarquable est la galerie ouverte, en arceaux trilobés soutenus par des colonnettes cylindriques, qui règne extérieurement autour du

chœur. Les nefs, les chapelles et le transept ne doivent être attribués qu'aux quinzième et seizième siècles.

La curiosité la plus célèbre de l'église est un tabernacle de la renaissance. Ce monument, en forme de pyramide, est orné de figurines et de bas-reliefs, fouillés dans la pierre, représentant des scènes de l'Histoire sainte; il est de la première moitié du seizième siècle, et a été exécuté par ordre de Martin Van-Wilre, seigneur d'Oplinter, et de sa femme, dont l'épitaphe est placée dans le mur du transept gauche, en face du tabernacle. C'est une des productions les plus pures du style de cette époque en Belgique.

Il faut citer aussi un lutrin, adapté à un immense chandelier en cuivre à sept branches, surmonté d'une croix qui s'élève au moins à douze pieds. Il est orné de plusieurs jolies figurines entrelacées de feuillages de vigne ciselés avec beaucoup d'art.

UNE PAGE D'HISTOIRE NATURELLE.

LA MÈRE ET LES PETITS.

Le docteur G... rentrait un soir d'automne d'une chasse infructueuse. Cet homme, savant et bon, passait tous les ans dans son village natal quelques mois de l'été. Il soignait et soulageait tous les maux ; à sa vue seule plus d'un était guéri. Point de maison qui n'ait reçu souvent son conseil affectueux. On l'y bénit encore.

Plutôt promeneur que chasseur, il rapportait souvent de ses courses quelque étrange gibier. Ce soir-là, malgré sa rare adresse, son carnier ne contenait ni perdrix ni lièvre à mettre en broche; mais, dans une touffe de feuilles sèches, une nitée de petits hérissons que le docteur avait trouvés dans un bois, leur mère absente. Cette chasse, qui l'intéressait comme naturaliste et amateur de collections, ne causa pas grande joie parmi les travailleurs de la ferme : elle ne pouvait rien ajouter au souper. Le docteur donc, laissant son monde actif et bruyant dans la grande salle, se fit servir, comme à l'ordinaire, dans son jardin, sur une table, une grande jatte de lait, des œufs et du pain bis; et, par un ciel couchant tranquille, il s'assit seul, au bas des degrés, parmi ses fleurs.

Avant de dîner, il avait songé aux hérissons. Ils étaient cinq; et quoique à peine gros comme une main fermée, leur toison épineuse les défendait déjà contre toute approche; mais c'étaient de véritables enfants, encore incapables de se nourrir eux-mêmes. Le bon docteur, riant tout bas de mettre en cage de tels oiseaux, les avait casés dans une volière en forme de carré long, assez vaste pour que les hérissons s'y pussent promener à l'aise. Et tout en dînant, ayant posé la cage auprès de lui, il leur offrait à travers les barreaux une prune, une feuille de salade, une mie de pain trempée dans du lait; mais en vain! Les enfants, privés de leur mère, avaient renoncé à se tenir blottis en boules, selon l'habitude de leur espèce; ils s'agitaient en tous sens dans la cage avec désolation, et n'acceptaient aucune nourriture.

Évidemment ils étaient trop petits et ne savaient encore que teter leur mère.

C'était l'heure du grand silence qui chaque soir précède la nuit. Le soleil n'avait pas disparu, et ses rayons obliques tombaient sur la cage des hérissons qui, recherchant d'ordinaire l'ombre, les lieux humides et touffus, n'aiment pas le soleil couchant. La faim ajoutait à leur inquiétude. Enfin, ils se mirent tous à la fois à pousser un cri aigu qui retentit au loin vers la campagne... Or, tout à coup, par delà les jardins, un autre cri solitaire leur répondit. C'était la mère. La pureté de l'air du soir lui avait permis d'entendre ses petits. Elle leur répondait. Une sorte de conversation s'établit entre eux. La voix isolée, qui d'abord se perdait dans le lointain, acquit bientôt plus de force : il devint donc certain pour le docteur que l'animal approchait. Cette preuve d'amour maternel, cette sollicitude à distance, n'avaient rien qui dût le surprendre. Dans toute la nature, les mères aiment leurs petits : c'est chose reconnue, nul ne songera à s'en émerveiller; s'il se trouve de rares exceptions à cette loi de Dieu, ce sont des monstruosités, et il faut plaindre plus que blâmer ces êtres dénaturés; mais l'esprit d'observation du docteur trouvant à cette scène touchante un attrait, il abrégea son repas pour courir au-devant de la pauvre bête. En effet, elle ne pouvait pénétrer dans la propriété sans rencontrer de grands obstacles : non-seulement les jardins, les vergers qui entourent la maison ont assez d'étendue, mais ils sont séparés de la campagne par un cours d'eau dont les bords sont fort abrupts... Comment s'y prendrait la mère pour les franchir?

Un bouquet de noisetiers penché sur la petite rivière servit de retraite au docteur. Sachant combien le hérisson est un animal craintif, il voulait se dissimuler aux yeux de la mère pour ne pas la troubler dans ses recherches. Il l'aperçut à ce moment sur la rive opposée, dans le champ de terre labourée qu'elle traversait à grand peine. Ses pattes trop courtes et les inégalités du terrain multipliant pour elle les difficultés, elle roulait à chaque pas, mais se relevait avec courage. L'appel de ses enfants la guidait : rien ne la détournait du but. Cependant comment passer cette eau? La rivière est tout étroite; mais pour une aussi petite bête, c'était l'Atlantique : d'ailleurs les hérissons sont très-mauvais nageurs. Elle va, vient sur le bord, cherchant un gué, n'en trouvant point. Elle descend enfin cet escarpement profond d'une berge qui souvent surplombe. Enfin elle se jette bravement à la nage, et le courant l'emporte. C'est une rivière à retraites d'écrevisses, tortueuse, et bien connue des pêcheurs. Aller chercher sa famille par delà ce torrent, c'était pour elle un terrible péril à braver.

Elle aborda pourtant, et non loin du noisetier. Je n'ose dire que le docteur ne lui avait pas tendu une branche de salut... il en était bien capable! A l'aide de cette branchette, elle gagne la terre, et de courir encore.

Le jardin était moins difficile à traverser que les champs, que la rivière. Le docteur suivait de près la pauvre bête, et ne la laissa pas longtemps s'évertuer autour de la cage, dont les barreaux, dernier et inflexible obstacle, la séparaient encore des siens : au risque de se piquer les doigts, il brusqua la réunion de famille en saisissant la mère, et, par la porte de la cage, sorte de trappe qui s'ouvrait en se soulevant et retombait d'elle-même, il mit ensemble les cinq petits et leur nourrice. Grande joie pour tous! si grande, qu'au mépris de toute timidité et malgré la présence du docteur, la bonne femelle sauvage s'étendit pour allaiter sa nitée, comme une petite truie nourrissant ses marcassins.

Bientôt tout se fit sombre; et la jeune famille, moins jolie sans doute que celle de l'alouette de la fable, réalisa pourtant une fois de plus ce beau vers :

> Eux repus, tout s'endort, les petits et la mère.

La mère! je n'en sais trop rien. Ce qu'il y a de certain, c'est que le docteur, au lever du jour, eut le désir d'aller s'informer de ses hérissons, de voir par ses yeux comment ils avaient passé la nuit dans leur cage. Mais grand fut son étonnement! Les petits étaient seuls de nouveau... la mère était partie!

Comment avait-elle découvert une issue à cette cage si bien close? Avait-elle, à l'aide de son museau, ébranlé un à un tous les barreaux, jusqu'à ce qu'elle eût rencontré la

trappe? Mais, si tendre mère, avait-elle pu s'éloigner de ses enfants sans les délivrer aussi?

Ces pensées troublèrent à tel point l'esprit du docteur qu'il passa une journée fort agitée. Il se disait que la mère n'avait pas quitté définitivement sa chère famille; que les bruits de la ferme l'épouvantaient pendant le jour, et qu'elle s'était tapie sous quelque chou dans le potager; mais qu'au retour du soir, le calme et la fraîcheur, joints au besoin d'allaiter ses petits, la ramèneraient vers la cage.

C'est ce qui eut lieu. Le soir, même scène que la veille: même arrivée, même joie, même repas offert par elle et accepté par eux. L'heure avance... tout se calme alentour, les voix se taisent dans la ferme; les lumières s'éteignent, les étoiles brillent en haut, et le docteur, résolu à être témoin de ce qui va se passer, se cache derrière le grand rosier cent-feuilles qui avait tant de roses, et assiste avec admiration à l'évasion que je vais vous raconter. Lui-même ne parlait jamais de cela à ses amis sans un grand trouble et une émotion profonde. Il disait que, cette nuit-là, il avait vu Dieu face à face; que le grand mystère des choses du cœur et de la pensée s'était, par un éclair, déroulé devant lui; que ceux qui assignent une part à l'intelligence, à la volonté, ont tort; qu'il est plus sage de convenir que *nous ne savons pas*.

La mère, connaissant la porte, y alla cette fois tout droit. Son expérience de la veille lui profitant, elle ne laissa pas retomber la trappe; mais, l'ayant soulevée et la retenant par une jambe tendue en arrière, elle appela les cinq prisonniers ses enfants, les fit sortir un à un de la cage, et, retirant sa patte, s'en fut avec eux dans le jardin en liberté.

Qu'on m'aille soutenir, après un tel récit,
Que les bêtes n'ont pas d'esprit!

Le docteur resta rêveur bien tard cette nuit-là. Les roses du buisson étaient parfumées; c'étaient les dernières, les roses d'automne. Le vent qui passait par bouffées dans les hauts peupliers en ébranlait les feuilles, puis, se taisant par intervalles, laissait entendre au loin le bruit de l'eau. Les yeux tournés vers les étoiles, le docteur recherchait l'universelle harmonie.

LA PETITE CHANSON DU CERISIER.

Au printemps, le bon Dieu dit : « Qu'on mette la table du petit ver! » — Aussitôt le cerisier pousse feuilles sur feuilles, mille feuilles fraîches et vertes.

Le petit ver, qui dormait dans sa maison, s'éveille, s'étend, ouvre sa petite bouche et frotte ses yeux engourdis.

Puis il se met à ronger tranquillement les petites feuilles, disant : « On ne s'en peut détacher. Qui donc m'a préparé un tel festin? »

Alors le bon Dieu dit de nouveau : « Qu'on mette la table de la petite abeille! » — Aussitôt le cerisier pousse fleurs sur fleurs, mille petites fleurs fraîches et blanches.

Et l'abeille matinale l'a vu dès l'aurore, et les premiers rayons du soleil l'y conduisent. « Allons boire mon café, se dit-elle; il est versé dans une si précieuse porcelaine! »

Que les tasses sont propres et belles! Elle y trempe sa petite langue, et, tout en buvant, s'écrie : « La délicieuse boisson! On n'y a pas épargné le sucre. »

L'été vient, et le bon Dieu dit : « Qu'on mette la table du petit oiseau! » — Et le cerisier se couvre de mille fruits frais et vermeils.

« Ah! ah! s'écrie le petit oiseau, voilà qui tombe bien; j'ai bon appétit : cela donnera de nouvelles forces à mes ailes et à ma voix, et je pourrai entonner une nouvelle chanson. »

A l'automne, le bon Dieu dit : « Enlevez la table, tous sont rassasiés. » — Et le vent froid des montagnes se met à souffler et fait grelotter l'arbre.

Les feuilles deviennent jaunes et rouges et tombent une à une; et le vent, qui les a jetées à terre, les enlève de nouveau et les fait voltiger dans les airs.

Voici enfin venir l'hiver, et le bon Dieu dit : « Recouvrez-moi ce qui reste! » — Et les tourbillons de vent amènent les flocons de neige, et toute la nature se repose dans le sommeil. (1)

MŒURS NOMADES DE L'HIPPOPOTAME.

L'hippopotame change de résidence toutes les fois qu'un danger le menace, et abandonne chaque canton à mesure que des colons, avec des armes à feu, viennent s'y établir. Tout massif qu'il est, il fait très-rapidement sur terre des voyages de plusieurs kilomètres pour passer d'un cours d'eau à un autre; mais c'est surtout dans l'eau que sa faculté de locomotion est vraiment surprenante, non-seulement dans les rivières, mais même dans la mer; car il est loin de se restreindre, comme on le suppose généralement, à la fréquentation des eaux douces. Sir A. Smith assure même qu'il est difficile de décider si, durant le jour et quand ils ne pâturent pas, les hippopotames préfèrent le séjour des bas-fonds des rivières à celui de l'Océan. Dans les cantons où ils craignent la présence de l'homme, ils prennent leur nourriture presque uniquement la nuit, broutant surtout de certaines sortes d'herbes et aussi de menues broussailles. Une fois, vers le Port-Natal, les compagnons de sir A. Smith s'efforcèrent en vain de couper le chemin de la mer à une femelle et à son petit. Les habitudes nomades de l'hippopotame pourraient servir à expliquer comment on le trouve à l'état fossile au nord du 50e parallèle de latitude et dans des lieux où il n'y a ni rivières, ni filets d'eau. (2)

CALOTINES ET CHARGES.

Ce titre est celui d'une série de onze dessins à la sanguine, achetée à Londres il y a plusieurs années, et qui appartient aujourd'hui à MM. de Goncourt. Les onze dessins ont été reproduits par M. Frédéric Legrip dans le précieux ouvrage de M. Ph. de Chennevières, intitulé : *Portraits inédits d'artistes français* (3).

M. de Chennevières suppose que l'auteur de ces dessins pourrait être Jacques de Favanne, fils de Henri de Favanne. Ce dernier, né en 1668, était peintre ordinaire du roi et recteur de l'Académie royale de peinture et de sculpture. Son fils Jacques, élevé par lui, remporta plusieurs fois le prix de dessin à l'Académie, apprit la gravure sous Thomassin, revint à la peinture, et était, en 1753, chef des peintres pour la marine à Rochefort.

A propos de ces esquisses, jetées sur le papier en un moment de belle humeur, il ne saurait être question d'écrire avec détails la vie des artistes dont elles exagèrent dans un sens comique l'attitude, la démarche ou quelque tic particulier connu de leurs contemporains. Il suffira de donner sur chacun d'eux quelques dates, selon l'exemple même de M. de Chennevières. Il ne nous manquera pas d'occasions de les faire mieux connaître.

François de Troy le père, né à Toulouse, en 1645, dans une famille d'artistes, est mort le 1er mai 1730, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Il s'était fait une grande réputation

(1) Traduit de Hebel.
(2) Sir Charles Lyell, *l'Ancienneté de l'homme*. 1864.
(3) Paris, chez Rapilly, Vignères et Dumoulin.



Calotines et charges. — François de Troy, peintre.

comme peintre de portraits : son fils a été plus célèbre comme peintre d'histoire.

François Lemoyne, né à Paris en 1688, élève de Tournière et de Galloche, admis à l'Académie le 30 juillet 1718, et nommé premier peintre du roi en 1736, mourut de la manière la plus déplorable : il se frappa de neuf coups d'épée. Son œuvre la plus renommée est l'*Apothéose d'Hercule*.

M. de Chennevières parle d'un autre Lemoyne qui avait, au même temps, une certaine renommée parmi les artistes, et qui est plus probablement l'original de la caricature désignée sous ce nom. Jean-Louis Lemoyne, père de Jean-Baptiste, était sculpteur. On cite parmi ses œuvres un bas-relief du *Déluge*, un buste en marbre de Mansart, un portrait en terre cuite de Largillière, un bas-relief du *Portement de croix*, à la chapelle de Versailles; deux *Anges adorateurs*, pour les Invalides; une *Diane*, pour la Muette; un portrait du duc d'Orléans. Il avait épousé Mlle Monnoyer, peintre de paysage et fille de Monnoyer, dit Baptiste, peintre de fleurs.



Jean-Louis Lemoyne, sculpteur.

Corneille Van-Clève, né à Paris, en 1645, d'une famille



Corneille Van-Clève, sculpteur.

originaire de Flandre, avait été élève de François Anguier et grand prix de l'Académie. Après avoir étudié neuf ans en Italie comme pensionnaire du roi, il revint en France dans l'année 1680, et fut reçu, en 1681, membre de l'Académie, dont il devint successivement le directeur, le recteur et le chancelier (1720). Le groupe de *la Loire et le Loiret*, que l'on voit au jardin des Tuileries, est son œuvre la plus connue. Il a contribué aussi à la décoration des jardins de Versailles, de Marly et de Trianon. On cite un petit monument funéraire à la mémoire de la femme de l'imprimeur Frédéric Léonard, exécuté par lui d'après un dessin d'Oppenord, et qui était placé à Saint-Benoît. Van-Clève mourut le 31 décembre 1732, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Jacques de Lajoue, né à la fin de 1686 et mort le 12 avril 1761, était surtout très-estimé comme peintre de décoration d'appartements. M. de Chennevières dit de lui



Jacques de Lajoue, peintre.

très-joliment qu'il avait le génie du dessin de porte. Nous nous proposons de le faire connaître plus particulièrement de nos lecteurs en reproduisant un jour son tableau du



Jacques Bousseau, sculpteur.

Musée de Versailles, composition amusante où il s'est représenté pompeusement avec sa femme et sa fille dans un jardin très-récréatif. Il ne se considérait pas, du reste, comme inférieur en aucun genre de peinture, ainsi que le témoigne la grande variété des titres de ses tableaux exposés aux salons depuis 1737 jusqu'à 1753. Il avait donné le dessin du fronton du Grenier à sel, où l'on voyait le médaillon de Louis XV, et peint, en 1732, une perspective dans la Bibliothèque de Sainte-Geneviève.

Jacques Bousseau, né en 1681, à Chavaignes en Poitou, et mort le 15 février 1740, à Balzaim en Espagne, méritait d'être moins ignoré. Son *Ulysse bandant l'arc,* au Musée du Louvre; le mausolée du cardinal Dubois, dans l'église Saint-Roch; son tombeau du garde des sceaux d'Argenson, dans l'église des Filles de la Madeleine de Tresnel; son Saint Louis et son Saint Maurice, à Notre-Dame; l'autel de la cathédrale de Rouen, ont droit à être



Gilles-Marie Oppenord, architecte.

cités parmi les bonnes sculptures du dernier siècle. Il fut appelé par Philippe V à Madrid pour y remplacer Fremin et Thierry. Les Espagnols le connaissent sous le nom de *Buso*.

Gilles-Marie Oppenord, que l'on pourrait croire étranger d'après la forme de son nom, était né à Paris, en 1672; il y est mort en 1742. Élève de Hardouin Mansart, pensionnaire à Rome pendant huit années, il fut chargé à son retour de grands travaux, et, pendant une assez longue carrière, il occupa un des premiers rangs parmi les architectes de la première moitié du dix-huitième siècle. On remarque dans la liste de ses œuvres les deux petits portails de Saint-Sulpice, l'autel à la romaine de Saint-Germain des Prés, l'hôtel de Massiac, place des Victoires; la décoration des galeries et appartements du Palais-Royal, le chœur et l'autel de l'abbaye de Saint-Victor, le tombeau de Marguerite de Luigne, au noviciat des Jacobins; l'oran-

gerie de Crozat, à Montmorency; la restauration du château de Villers-Cotterets; etc. Son goût était loin d'être pur; mais il avait beaucoup d'imagination et un talent très-remarquable comme dessinateur.

CAUSERIES HYGIÉNIQUES [1].

LE PAIN.

Le pain est en quelque sorte le type de l'aliment, non-seulement à raison de l'extrême diffusion de son usage, mais surtout parce qu'il contient tous les principes nutritifs que la physiologie considère comme indispensables pour la réparation et l'entretien des forces : de la fécule, du sucre, des matières grasses, et des substances azotées, notamment du gluten. C'est un aliment complet, dans le sens que l'hygiène attache à ce mot; c'est-à-dire qu'employé comme nourriture exclusive, il offre sinon les éléments d'une réparation très-riche, du moins d'un entretien suffisant pour la prolongation en quelque sorte indéfinie de la vie. Dans ce cas, il peut devenir insuffisant par monotonie du régime, mais non par pénurie des ressources alimentaires qu'il présente. Les Grecs avaient, au reste, exprimé cette idée en faisant dériver le mot *pain* d'un verbe qui signifiait *nourrir*. Ils appelaient le pain, *panos*, l'aliment, comme ils appelaient les écritures saintes, *Biblos*, le *livre* par excellence. Aussi l'usage du pain se retrouve-t-il au berceau des civilisations les plus anciennes. La découverte récente des villages lacustres ou aquatiques de la Suisse vient d'en fournir une preuve nouvelle. On a trouvé, en effet, dans le lac de Constance, un ancien magasin contenant cent mesures d'orge et de blé en épi et un pain à demi consumé par le feu, fait avec de l'orge grossièrement broyée. Sans vouloir se lancer dans une supputation aventureuse du nombre de siècles auquel il est loisible de faire remonter cette civilisation lacustre, il est impossible au moins de ne pas la considérer comme fort ancienne. Du reste, la malédiction qui atteint Adam sur le seuil de l'Éden et qui le condamne à gagner son pain à la sueur de son front, consacre encore mieux que tout autre témoignage historique l'ancienneté de l'usage de cet aliment, et, dans presque toutes les langues, il exprime encore métaphoriquement, non-seulement l'alimentation dans son ensemble, mais encore tout ce qui constitue les besoins essentiels de la vie. Chez les peuples les plus anciens, le pain proprement dit, c'est-à-dire le pain préparé par fermentation, n'existait pas : le grain était simplement concassé ou pulvérisé d'une manière grossière ; on en faisait une pâte avec de l'eau et on la faisait cuire soit dans des fours, soit plus habituellement sous la cendre, ainsi que l'indique l'Écriture pour les pains qu'Abraham servit aux anges. Ce mode tout primitif de fabrication du pain existe, du reste, encore de nos jours chez certains peuples, notamment chez les Arabes de nos possessions du nord de l'Afrique. On a longuement, trop longuement peut-être, agité la question de savoir si les peuples les plus anciens connaissaient et utilisaient l'art de faire du pain fermenté. Le seul fait de l'emploi des pains azymes pour certaines cérémonies religieuses implique nécessairement l'idée que les Hébreux connaissaient le pain au levain. Les pains de proposition, déposés tous les samedis sur les tables d'or placées dans le sanctuaire, et la fête des Azymes, instituée en souvenir de la sortie d'Égypte, en sont la preuve. Au reste, un passage de l'*Exode* lève tout doute à cet égard : « Vous mangerez, dit le Seigneur, des pains sans levain pendant sept jours. Dès le premier jour, il ne se trouvera point de levain dans votre maison. Quiconque mangera du pain avec du levain depuis le premier jour jusqu'au septième périra du milieu d'Israël. » (*Exode*, chap. XII, vers. 15.) Quant à l'origine de l'emploi de la levûre, elle paraît impossible à déterminer, et il est très-probable que cette découverte, si importante au point de vue de l'hygiène, est, comme tant d'autres, le résultat du hasard.

Les Grecs usaient du pain avec plus de parcimonie que nous, et il est remarquable qu'Homère, si prolixe quand il s'agit de décrire les repas de ses héros, oublie presque toujours de signaler le pain au milieu de l'énumération des boissons et des viandes dont ils faisaient usage. Toutefois cet aliment est indiqué à deux reprises dans l'*Odyssée :* dans la description du festin donné par Eumée à Ulysse, et de celui offert par Ménélas à Télémaque.

L'usage du pain se répandit au contraire beaucoup chez les Romains, qui acquirent l'art de le faire avec une certaine perfection et qui en varièrent les formes et les aspects avec une fertilité d'imagination que nos boulangeries de luxe ne désavoueraient pas. Les pains de premier choix se préparaient avec du blé de Campanie (Macrobe, *Satyricon*, lib. II, cap. XII). Le pain bis (*panis autopyrus* ou *panis secundarius*) était fait avec une farine grossière de laquelle on ne séparait pas le son. Auguste le préférait à tout autre, et les Romains connaissaient à merveille ses propriétés laxatives, remises en honneur de nos jours. Le licteur Habinnas, dans le Festin de Trimalcion, les signale en des termes qui montrent que le latin ne brave pas toujours impunément l'honnêteté. Il est probable que le *panis gradilis*, qui se distribuait publiquement au nom des empereurs les jours de largesse, n'était qu'une sorte de pain bis. Le pain était arrondi ou allongé en flûte. Dans la boulangerie (*pistrinum*) découverte à Pompéi, on a trouvé plusieurs pains de cette forme, ayant à peu près $0^{m}.25$ de de diamètre, dont la face supérieure était bombée et sillonnée par des rayons. L'un de ces pains portait en relief l'empreinte *siligo granii* (farine de froment), et les autres *è cicera* (farine de pois chiches). Cette précaution, prise pour garantir la fidélité du débit, mériterait certainement d'être renouvelée de nos jours. L'*artopticus* était une flûte cuite dans un petit moule. Les Romains cuisaient leur pain dans un vase en poterie percé de trous (*clibanus*) ou dans une sorte de four de campagne (*artopta*). Ils employaient aussi des pains sans levain, soit comme aliment de goût (*desplicius panis*), soit pour la préparation des biscuits durcis (*artos dipuros*), tout à fait analogues à notre biscuit de mer, et que les soldats emportaient dans leurs expéditions lointaines.

Il est dans les besoins de notre intelligence de chercher à se rendre compte de toutes choses ; on ne digérera certainement pas mieux un morceau de pain parce qu'on saura d'où il vient et par quelles transformations successives a passé le grain dans ce voyage du sillon à notre table, mais on le digérera avec plus de dignité et en créature qui obéit à des besoins physiques, mais qui les raisonne. Nous allons entrer ici dans le domaine de la chimie, mais d'une chimie qui peut être intelligible sans cesser d'être exacte.

On donne un peu abusivement le nom de pain à tout aliment préparé par la cuisson d'une farine ou plutôt d'une fécule pétrie avec de l'eau ; tels le pain de froment, de maïs, de manioc, de pommes de terre, etc. Des tentatives nombreuses, ayant pour but de panifier la plupart des fécules, ont été faites et sont encore continuées ; mais elles n'ont abouti qu'à des produits qui, au point de vue de l'aspect et surtout des qualités hygiéniques, ne méritent

[1] L'auteur de cette série inédite est un savant dont l'autorité est bien reconnue, M. Fonssagrives, professeur d'hygiène à la Faculté de médecine de Montpellier.

pas le nom de pain. Il doit être réservé au résultat de la cuisson des pâtes de céréales ayant subi un commencement de fermentation. C'est là le véritable pain; tous les autres n'en sont que des pastiches imparfaits.

La suite à une autre livraison.

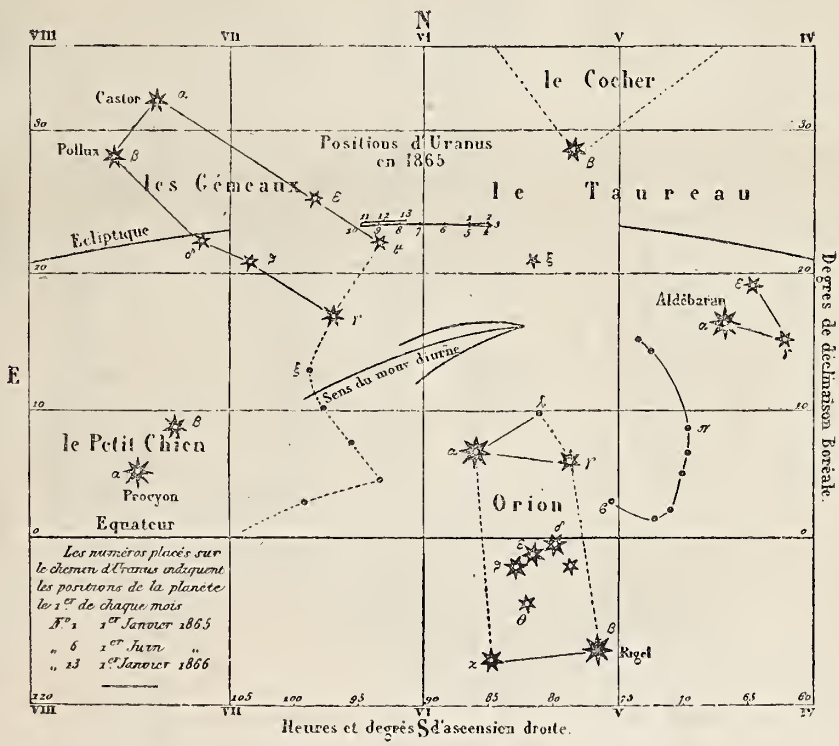
IMAGE DE LA VIE.

... Je m'embarquai dans la nuit... On ne distinguait rien... Peu à peu l'aube parut; les objets qui m'environnaient prirent des formes d'abord confuses, puis de plus en plus précises, jusqu'à ce qu'enfin le jour se fît tout à fait. La journée fut pleine de péripéties et d'intérêt : des perspectives diverses à l'horizon; tantôt des bourrasques, tantôt du calme et du beau temps; une compagnie distinguée, des conversations variées. La durée du voyage qui, au départ, me semblait devoir être bien longue, ne fut rien. Le temps disparaissait derrière nous dans le sillage rapide du navire... Le soleil déclina bientôt; les riantes couleurs s'effacèrent, et peu à peu l'on n'aperçut plus que les étoiles se détachant sur l'obscurité du ciel et envoyant de toutes parts vers nous leur mystérieuse lumière... Mais je savais que le port n'était pas loin, j'avais toute confiance dans celui qui nous guidait, et fatigué de la journée, je m'endormis en paix. — Telle est, ce me semble, l'histoire d'une vie. (1)

POSITIONS DES PLANÈTES EN 1865.

Les coordonnées astronomiques par lesquelles on indique, dans les ouvrages spéciaux, le mouvement des planètes dans le ciel, sont loin d'être à la portée de tous ceux que l'observation des astres intéresse. Il est généralement difficile, pour ne pas dire impossible, à un amateur ordinaire de faire les recherches nécessaires pour savoir en quel point du ciel se trouve l'astre qu'il désire examiner; et lors même qu'il saurait par quels degrés d'ascension droite et de déclinaison réside cet astre, il ne saurait pas encore le trouver immédiatement parmi les étoiles : aussi voyons-nous souvent des personnes désireuses d'observer telle ou telle planète, et ne sachant vers quelle constellation diriger leurs regards.

Les trois cartes suivantes donnent pour toute l'année la marche des planètes supérieures, Mars, Jupiter, Saturne et Uranus. Nous n'avons pas dessiné celle des planètes inférieures, Vénus et Mercure, situées entre le Soleil et la Terre, parce qu'elles se trouvent toujours dans le voisinage du Soleil, et que l'œil le moins exercé peut les reconnaître lorsqu'elles brillent soit avant le lever de l'astre du jour, soit après son coucher. Mercure demeure constamment dans le rayonnement solaire, et s'éloigne à peine de ce foyer central; Vénus ne brille que pendant quelques heures dans les régions orientales ou occidentales, suivant qu'elle



Positions de la planète Uranus en 1865.

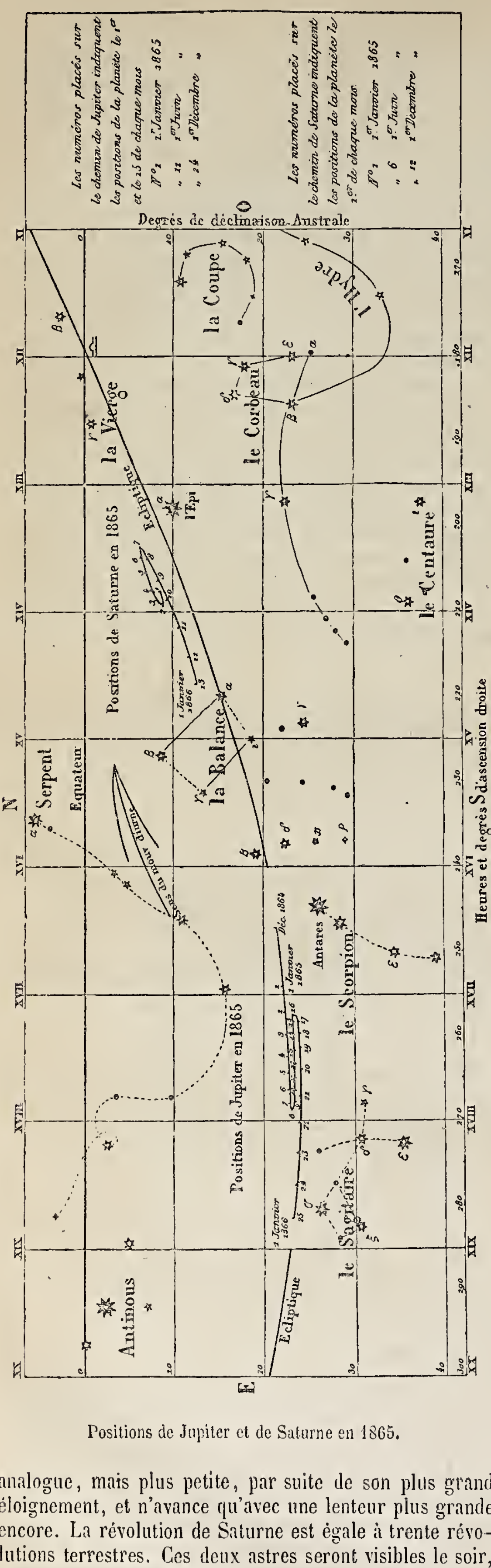
précède ou qu'elle suit le Soleil, et sa lumière éclatante la fait reconnaître sans aucune difficulté.

Parmi les planètes supérieures, Mars étant la planète la plus rapprochée de la Terre et accomplissant son mouvement de translation autour du Soleil en deux années terrestres, on remarquera qu'elle suit un arc de grand cercle, sans aucune sinuosité, à travers les constellations zodiacales, et qu'elle parcourt presque le ciel tout entier. En janvier, elle se trouve dans le *Taureau*, non loin de la belle étoile α, ou Aldébaran, de première grandeur; elle passe ensuite, en se ralentissant, par les *Gémeaux*, le *Cancer*, le *Lion*, où elle se trouve au mois d'août; puis continue sa ligne droite sur l'écliptique par la *Vierge*, la *Balance* et le *Scorpion*, à l'extrémité duquel elle s'arrête au 1er janvier 1866. A partir du mois de juillet, le Lion se couchant, Mars ne sera plus visible que pendant le jour, et disparaîtra le soir sous l'horizon occidental.

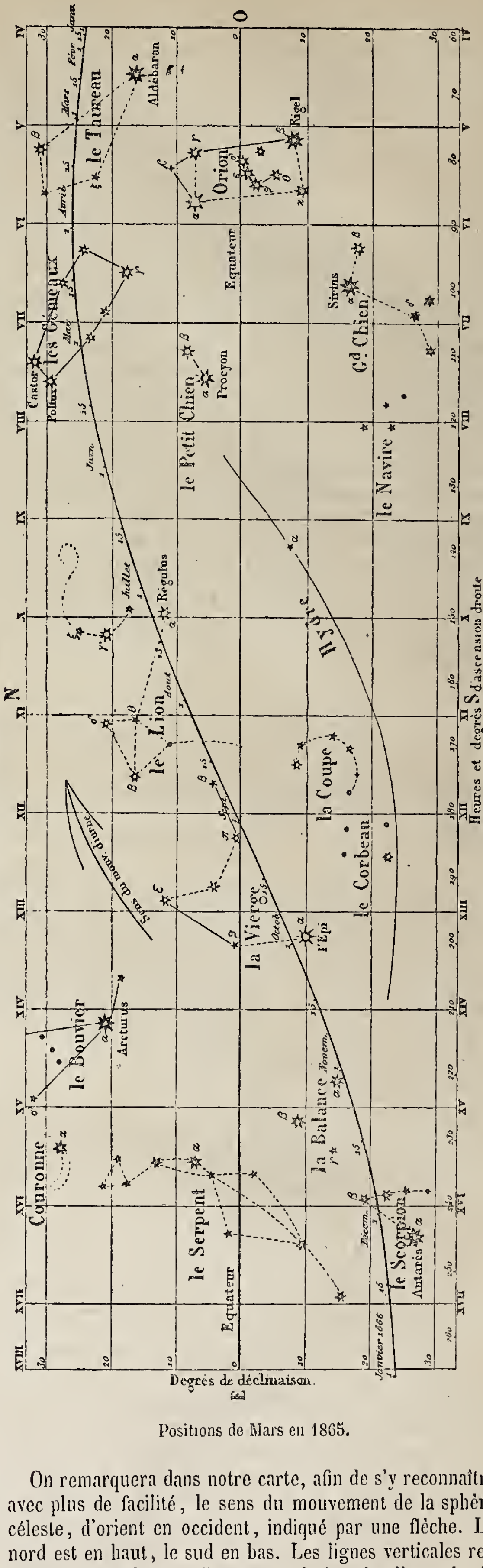
Jupiter, dont l'année est égale à près de douze des nôtres, avance avec une grande lenteur, et semble décrire une longue sinuosité, stationnant et rétrogradant, par suite de la position de la Terre à son égard. Il reste, comme on voit, toute l'année à l'est de l'étoile Antarès, α du Scorpion.

Saturne, de trois heures en avant, décrit une sinuosité

(1) Fragment inédit de Jean Reynaud.



Positions de Jupiter et de Saturne en 1865.



Positions de Mars en 1865.

analogue, mais plus petite, par suite de son plus grand éloignement, et n'avance qu'avec une lenteur plus grande encore. La révolution de Saturne est égale à trente révolutions terrestres. Ces deux astres seront visibles le soir, le premier jusqu'en octobre, le second jusqu'en août.

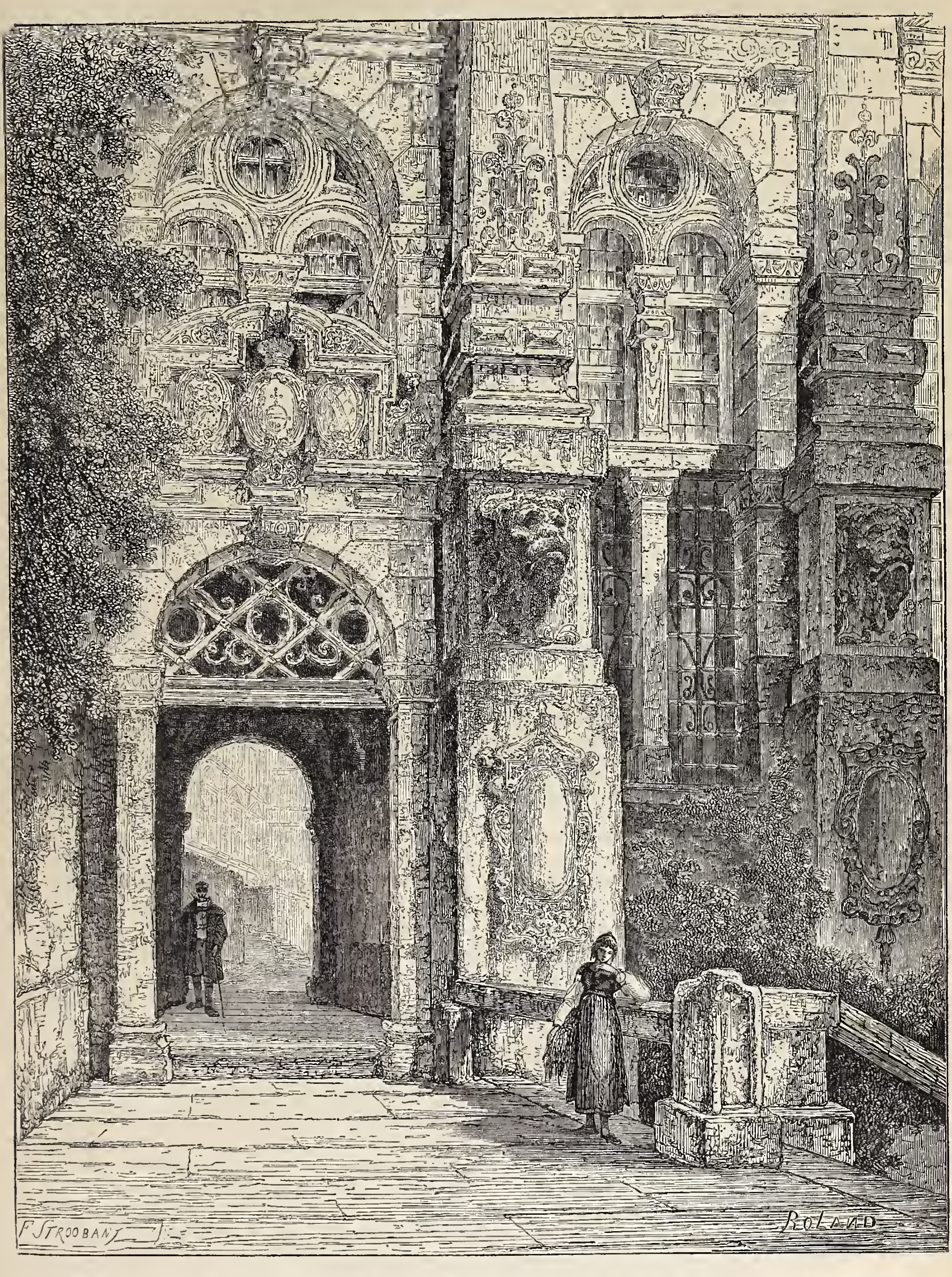
Uranus, à peine visible à l'œil nu, reste entre les Gémeaux et le Taureau. On pourra l'observer le soir jusqu'en juin.

On remarquera dans notre carte, afin de s'y reconnaître avec plus de facilité, le sens du mouvement de la sphère céleste, d'orient en occident, indiqué par une flèche. Le nord est en haut, le sud en bas. Les lignes verticales représentent les heures d'ascension droite; les lignes horizontales représentent, de 10 en 10, les degrés de déclinaison, soit au nord, soit au sud de l'équateur.

Typographie de J. Best, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

CHATEAU DE HEIDELBERG.

Voy. la Table des trente premières années.



Façade de Frédéric IV, au château de Heidelberg, tableau de F. Stroobant exposé au Salon de 1864. — Dessin de F. Stroobant.

Le côté du château de Heidelberg qui regarde la ville a été construit vers la fin du seizième siècle, sous Frédéric IV. La porte d'entrée et l'escalier qui conduit à la terrasse principale, les deux grands pignons posés sur des assises colossales qui couronnent cette façade, sont d'un effet saisissant. Les statues, du côté de la cour d'honneur, représentent les palatins et les empereurs d'Allemagne : Charlemagne, Rodolphe, Louis IV, Rupert, Othon roi de Hongrie, Christophe roi de Danemark, Frédéric le Sage, Othon-Henri le Magnanime, Frédéric III le Pieux, Louis VI, Jean-Casimir, et Frédéric IV. Quelques-unes de ces sculptures sont remarquables, ainsi que les têtes de lion et les cartouches posés en saillie sur les contre-forts qui servent de base au premier rang de colonnades.

L'architecte, nommé Sébastien Gœtz, Suisse d'origine, s'était associé un artiste avec lequel il acheva, en moins

d'une année, toutes les sculptures extérieures. Ils reçurent, dit-on, cinquante florins par statue, trente par fronton, et trois pour les armoiries placées au sommet de l'édifice, prix considérables pour cette époque.

Dans une partie du rez-de-chaussée de ce palais on avait construit une chapelle, comme l'indique une inscription placée au-dessus de l'entrée : « Ceci est la porte du Seigneur, par où entreront les justes. »

PROMENADES D'UN DÉSŒUVRÉ.

Voy. la Table des trente premières années.

LE PETIT BRIQUETTE.

La rencontre fortuite d'un voyageur qui, dans sa hâte à rassembler ses colis, m'avait presque jeté à la renverse, vient de me reporter vers un passé oublié dès longtemps. C'était à la gare du chemin de fer du Midi. L'étranger qui s'était si soudainement lancé en avant souleva poliment son chapeau. Peu curieux de ses excuses, je m'éloignais tout morose, quand nos regards se croisèrent : il se récrie aussitôt, avance la main pour me retenir; son œil rayonne, sa bouche s'épanouit, il a balbutié mon nom, et je l'ai reconnu.

« Eh! comment!... Mais?... mais oui... mais c'est toi, Briquette!... Pardon, Monsieur, poursuivis-je en me reprenant, pardon. Je suis pris à l'improviste. Votre regard m'a fait retourner en arrière d'une bonne vingtaine d'années, et je ne prenais pas garde à un évident changement de situation, dont j'ai tout lieu, ce me semble, de vous féliciter? »

Il saisit et retint la main que j'avançais, tout en continuant de faire signe à des porteurs, dont il fut bientôt environné. Son doigt impérieux désignait rapidement à chaque commissionnaire diverses caisses; d'un geste, d'un mot, il indiquait dans quel sens il fallait lever, tourner, charger les différents colis, et quelles précautions étaient à prendre. Deux commis, que j'aperçus alors, recevaient les ordres, qu'il signifiait en une brève parole; enfin, la procession de portefaix organisée, il tendit quelques papiers à l'un des employés :

« La *passe* est en règle, cria-t-il. Maintenant, à la gare du Nord, et vite! J'y serai avant vous. »

Ce fut seulement alors que, se retournant vers moi, qui restais à son coude, immobile et tout étourdi de la rapidité de son action, il reprit :

« Pardonnez, cher et bienveillant patron; vous m'aviez jadis accoutumé à l'indulgence. J'en ai encore besoin, vous le voyez. Songez que, sous deux jours, il me faudra vérifier tout cela à Londres, et marée et vapeur n'attendent pas. Cependant, ce soir, je compte avoir quelques heures de liberté. Voudrez-vous bien recevoir votre ancien protégé, si heureux de vous revoir, de vous raconter où il en est, et comment il est arrivé à cette bonne étape? »

J'eus à peine le temps de répondre; mon signe de tête avait suffi; nos cartes s'échangeaient; mes deux mains, serrées dans les siennes, étaient cordialement secouées, et lui et ses bagages disparaissaient. La foule s'était écoulée. Seul, sur l'asphalte du débarcadère, je demeurai abasourdi.

Je venais de quitter les paisibles campagnes de Mandres, où, chez un vieil ami, plus calme encore et plus rassis que moi, j'avais joui de quelques semaines de repos. Nos lentes promenades le long de la muette et paresseuse rivière de Brunoy, nos haltes sous les coudriers et les saules grisâtres, m'avaient quelque peu engourdi, et je me trouvais dépaysé dans la grande ville, toujours de plus en plus affairée et bruyante. J'avisai un petit café borgne, je m'y glissai, et, libre de me livrer tout entier aux mirages du passé, je me fis servir à l'écart un déjeuner frugal.

Les années de l'action nous laissent plus ou moins éclopés d'esprit et de corps. N'importe! on aime à les passer en revue : se ressouvenir, c'est revivre, et cette rencontre me reportait de vingt-cinq ans en arrière, au temps où, pour la première fois, j'allai visiter l'Océan. L'avouerai-je? A cette époque, j'avais été dès l'abord beaucoup moins ravi que je n'espérais l'être. Un long séjour dans la rue Quincampoix, où j'habitais depuis l'enfance, prépare mal aux rêveuses pensées et aux horizons sans bornes. Je m'ennuyai vite du mouvement uniforme des vagues, et leur mugissement m'assourdit. N'ai-je pas rencontré à Mandres un Parisien, aimable homme d'ailleurs, qui, n'ayant jamais couché à la campagne au printemps, et y passant la nuit pour la première fois en avril, se plaignait à son lever d'une *vilaine bête* qui l'avait empêché de dormir? La vilaine bête était le rossignol. Aussi positif, lors de mon voyage au Havre, que l'était ce citadin si peu sensible aux mélodies champêtres, le ciel quinteux et gris de nos côtes normandes ne me parut que triste. Habitué au mouvement, au bruit, aux voix humaines, aux affaires enfin (qui me fatiguent aujourd'hui et qui m'occupaient alors), je trouvais ces plages mornes, et ce fut en vérité pur respect humain si je ne repris pas la diligence pour revenir à Paris sur-le-champ. Mais j'avais dit que je passerais à l'hôtel d'Angleterre le mois de vacances accordé par ma maison de commerce, et que je prendrais les bains de mer. Je m'en fis un point d'honneur, et je tins bon contre le vent d'ouest, les rafales, l'oisiveté et le spleen.

Un matin, plus ennuyé que de coutume de ma promenade solitaire, je revenais par la grève à travers les cailloux roulants, les pieds meurtris, la tête vide. Je songeais au fauteuil bien rembourré de mon logement de Paris, aux succulents biftecks et aux poulets sautés que m'envoyait naguère mon voisin le restaurateur, lorsqu'une étrange mélodie, qui rompait par intervalles le ronflement lointain de la brise de l'ouest, m'arrachant aux regrets du gastronome, me rappela aux devoirs du touriste. J'écoutai, je pressai le pas, et derrière une de ces roches grisâtres qui percent çà et là les galets blanchis, je découvris le musicien.

C'était un gamin. Ils pullulent même en Normandie. Celui qui luttait là contre le bruissement des flots et de la bise sifflait une sorte de chant de bord bien rhythmé, dont il marquait la mesure en faisant claquer adroitement l'un contre l'autre des tessons de briques arrangés en façon de castagnettes. Il jouait, avec des nuances accentuées, de cet instrument de son invention, imitant, pour accompagner sa barcarolle, le balancement régulier des avirons. Tout à son sifflet et à sa bizarre mélodie, il oubliait sur le sable humide un morceau de pain que l'écume des petites vagues, sentinelles avancées de la marée montante, commençait à saler.

« Que fais-tu là, mon gas? » demandai-je au jeune musicien, qui continua son air, mais dont le coup d'œil narquois et la pantomime expressive me parodièrent la réponse d'Agamemnon à Achille :

> Pourquoi le demander, puisque vous le savez?

« Oui, oui, j'entends, poursuivis-je d'un ton rogue; tu fais l'école buissonnière, tu perds ton temps.

» — Est-ce que la cloche a tinté? » cria-t-il aussitôt; et, ramassant son pain en toute hâte, il m'échappait, si ma main, pesant sur son épaule, ne l'eût de force retenu.

« Tranquillise-toi, je n'ai nulle semonce à te faire, repris-je d'une façon conciliante, et je n'ai entendu que ta drôle de musique. De quelle cloche parles-tu?

» — De celle de notre four, pardienne! Eh! lâchez-moi!

lâchez-moi donc, Parisien! Faut *couri*, et en avant les jambes! »

Peu disposé à quitter le compagnon que m'envoyait le hasard, j'allongeai le pas pour m'accommoder à son petit trot. Je voulais savoir à qui il en avait, d'où il venait. Quelque chose m'intéressait dans sa physionomie. D'ailleurs je n'avais rien à faire.

« Gare aux gifles! gare à l'amende! » marmottait-il entre ses dents, tout en précipitant sa course.

Chemin faisant (apprivoisé peut-être par quelques sous donnés pour beurrer son pain), il m'apprit, en réponse aux questions que je ne lui épargnais guère, qu'il n'était point né au Havre.

« Ah! dame, non! je suis de la côte, moi! et d'un fameux *échoue, allais!* »

Était-ce Cancreville, Valville, Beuzeville, Bléville? Je ne sais. Le nom de l'*échoue,* comme ils appellent en Normandie les petits abris où se réfugient les pêcheurs, ne m'est pas resté en mémoire; mais il me souvient du motif qui avait empêché le petit riverain de s'embarquer *comme les autres,* ce qui veut dire comme tous ses *pays.*

« Fallait s'en prendre à la mère-grand, dame! la pauvre! elle restait toute seule, pas moins! Les autres étaient sous l'eau avec les marsouins : le père, à Terre-Neuve; l'aîné des fils et le cadet, au golfe de Gascogne. En a-t-il avalé, ce goulu-là! L'oncle, un fameux marin, da, était demeuré aux *Artiques* (sans doute le pôle nord); et Jean... »

Le récit s'interrompit. La bouchée de pain que l'enfant avalait, marchant, parlant, mangeant tout à la fois, s'arrêta au passage. Il toussa, il s'engoua. Enfin nous arrivions, lorsque je compris, à quelques mots mal articulés, que ce Jean si beau, si bon, le bien-aimé, le frère le plus rapproché d'âge de mon petit camarade, dont il partageait les jeux, dernier resté, avait péri dans une tempête, dévoré par la mer. Les deux extrémités de la famille avaient seules résisté à ces rudes secousses; l'aïeule était demeurée debout avec son dernier petit-fils, et tous deux travaillaient à la briqueterie devant laquelle nous arrivions.

La suite à la prochaine livraison.

LES LITS DES ANCIENS.

Suite. — Voy. t. XXXII, 1864, p. 34, 99, 244.

Nous pouvons nous représenter, d'après les poëmes d'Homère, ce qu'étaient à l'intérieur les palais et les riches habitations non-seulement de l'Ionie, sa patrie, mais de tous les pays qu'il avait pu visiter : les dispositions étaient partout à peu près les mêmes, et l'ameublement pareil; partout, nous l'avons dit, le luxe était d'importation étrangère et avait les mêmes origines. Ces origines, reconnaissables aujourd'hui pour la critique mieux instruite dans quelques restes d'une antiquité reculée, sont quelquefois indiquées par le poëte lui-même, quand il fait venir de l'Égypte ou du pays des Sidoniens les objets précieux par la matière et le travail qui excitaient l'admiration dans les appartements d'Hélène, dans les palais de Ménélas et d'Alcinoüs, ou parmi les prix proposés par Achille aux vainqueurs des jeux funèbres célébrés en l'honneur de son ami perdu. Les chefs achéens, quand ils s'emparèrent de Troie, y trouvèrent des meubles qui ne différaient point par la forme ou par l'ornement de ceux qu'ils avaient laissés dans leurs pays; Ulysse, errant de rivage en rivage, en rencontra de semblables chez les peuples divers dont il apprit à connaître les mœurs.

Les descriptions d'Homère, exactes pour les siècles qui l'ont précédé, le sont également pour ceux qui l'ont suivi. Ce ne fut que beaucoup plus tard, et par un progrès bien lent, que d'habiles artistes et des ouvriers formés à leur école arrivèrent à modifier d'une manière sensible les antiques modèles empruntés à l'Orient, et à les rendre nouveaux sans y rien changer d'essentiel, en y mettant la mesure et le goût qui sont la marque du génie grec. A l'époque où Homère composait ses poëmes, la Grèce n'était plus en rapport avec l'Orient seulement par la guerre, la piraterie ou un commerce souvent interrompu : les Ioniens occupaient la côte occidentale de l'Asie Mineure; ils vivaient sur le même sol et dans un échange perpétuel de toutes choses avec leurs voisins, et particulièrement avec les Lydiens; ils devinrent les plus asiatiques des Grecs. Les relations de l'Asie avec les autres peuples de la Grèce étaient constantes. De tous côtés se croisaient, comme un double courant, les traditions apportées du fond de l'Assyrie par les Phéniciens, par les Cariens et par les Grecs eux-mêmes, désormais leurs rivaux sur les mers, et celles qui étaient venues de l'Égypte plus anciennement encore. Les princes appartenant aux anciennes familles souveraines en gardèrent soigneusement le dépôt; ceux qui sous le nom de tyrans furent portés au pouvoir dans mainte ville par les factions populaires s'efforcèrent à leur tour d'imiter la magnificence des puissants monarques d'Asie. Ils attirèrent auprès d'eux d'excellents ouvriers, dont les ouvrages n'étaient pas moins appréciés dans l'ancien monde que dans le nouveau. Nous voyons leurs arts florissants dès le huitième et le neuvième siècle dans les villes de l'Ionie, dans les îles de la mer Égée, et, sur le continent européen, à Corinthe, à Olympie, à Sicyone, à Athènes et dans les autres villes qui, au milieu des malheurs de l'invasion dorienne, avaient été le refuge de l'ancienne civilisation.

Les Doriens eux-mêmes, partout où ils s'étaient établis en maîtres, n'avaient pas banni les arts, et l'on aurait tort de croire que le luxe leur fut complétement étranger. Ils dédaignaient, il est vrai, d'exercer eux-mêmes les industries qui l'entretiennent; les arts et les métiers, abandonnés aux populations qu'ils avaient soumises, étaient le partage de familles qui s'en transmettaient de père en fils les modèles et les procédés : ils restèrent prospères entre ces mains, et l'austère Sparte fut vantée pour divers genres de fabrication, et notamment pour celle des meubles, lits, siéges, tables, qu'elle exportait et qu'on recherchait même à Athènes à l'époque où celle-ci possédait des artistes incomparables. Chez les peuples de race ionienne, qui étaient plus attachés à la richesse et aux commodités de l'intérieur, les industries n'étaient pas non plus exercées par les citoyens; elles appartinrent presque exclusivement, jusqu'à une époque très-avancée, à des étrangers. C'est ainsi que des artisans de toutes nations (Xénophon nomme des Lydiens, des Phrygiens, des Syriens et des Phéniciens) étaient attirés dans l'Attique par des lois protectrices et l'estime qu'on y faisait d'eux. On voit comment dans toute la Grèce des traditions communes, venues de l'Orient, se conservèrent d'âge en âge pour la construction et l'ornement des meubles. Il suffira, dans ce qui suit, de donner au sujet des lits, qui doivent seuls nous occuper en ce moment, des explications générales applicables, sauf quelques observations de détail, à tout le monde hellénique.

Après les temps héroïques, il n'y eut bientôt plus que les pauvres gens, ou les hommes qui affectaient de garder dans leur vie une extrême simplicité, qui se contentèrent, pour se coucher, de tapis, de couvertures, ou de peaux de bêtes étendues à terre. Partout, sous l'influence croissante des mœurs asiatiques, on fit usage de lits non-seulement pour dormir la nuit, mais pour se reposer pendant le jour. C'est ainsi qu'Hérodote (III, 121) nous représente Polycrates, tyran de Samos, recevant l'envoyé du Perse Orétès;

« Il était, dit-il, sur un lit de repos, dans l'appartement des hommes, le visage du côté du mur, et ne daigna point se tourner. » Ce qui est caractéristique, et ce qui montre bien d'où venait ce changement dans les mœurs, c'est que les hommes avant les femmes prirent l'habitude de se coucher au lieu de s'asseoir, et ceux de la côte de l'Asie Mineure et des îles voisines avant ceux du continent européen. La coutume s'en était introduite à Sparte, néanmoins, dès avant les guerres médiques; les Crétois seuls firent, à la fin, exception. Les chaises et les autres siéges passèrent peu à peu dans les appartements des femmes, où l'on ne tarda pas à les voir aussi remplacés souvent par des lits ou divans élevés, garnis de coussins moelleux et couverts de riches tissus. L'exemple que nous reproduisons figure 1 n'est pas d'un temps très-ancien, il est tiré d'un vase peint [1] de la Grande-Grèce et d'une époque qui touche à la décadence de l'art. On y voit avec assez de clarté ce qu'étaient ces lits, très-simples dans leur forme générale, mais ornés souvent avec une grande recherche. Celui-ci ne se distingue d'ailleurs des lits ordinaires que par les appuis qui tiennent des coussins également élevés vers les deux extrémités, tandis que communément les lits destinés au sommeil n'en avaient pas de semblables; mais le support s'élevait davantage du côté de la tête, comme on le voit par les exemples cités dans notre précédent article (voy. t. XXXII, p. 245). Quelquefois il y avait un rebord très-



Fig. 1. — Lit de repos, d'après un vase grec.

haut aux deux bouts du lit, vers la tête et les pieds; quelquefois aussi du côté opposé à celui par où l'on entrait dans le lit, ce qui lui donnait la forme d'un canapé moderne.

Le support, ce que nous appelons le bois du lit, qui n'était pas toujours en bois, mais aussi, comme nous l'avons dit, en bronze, en argent, en or, en ivoire, en écaille, etc., ou du moins garni dans ses parties visibles de ces précieuses matières artistement travaillées, consistait en un châssis carré formé de pièces assemblées au moyen de chevilles et de mortaises et monté sur quatre pieds. Des sangles, cordes ou lanières formant un réseau entre les ais ou les barres qui formaient le cadre, de la manière que l'on voit représentée figure 2, d'après un exemple tiré d'une lampe

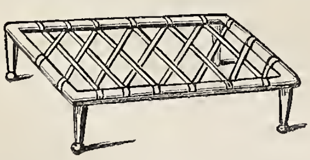


Fig. 2. — Support d'un lit, d'après une lampe en terre cuite.

en terre cuite, portaient le coucher, c'est-à-dire : premièrement, mais non pas toujours, des matelas faits d'une enveloppe de toile, de laine et parfois de cuir, rembourrée de flocons de laine, souvent de plume, et piqués, capitonnés comme les nôtres; en second lieu, des couvertures, les unes étendues sur le lit et sur lesquelles on se couchait, les autres dont on s'enveloppait pour dormir. Il y avait des couvertures de bien des espèces, s'il en faut juger par la variété des noms employés pour les désigner. Il n'est pas possible de savoir aujourd'hui quelle était la signification exacte de chacun d'eux : ce qu'on peut comprendre, c'est que parmi ces couvertures les unes étaient remarquables par leur légèreté et leur finesse, comme celles qu'on fabriquait à Sardes; les autres, au contraire, étaient estimées pour leur épaisseur, et, entre ces dernières, on distinguait celles dont l'étoffe était à longs poils des deux côtés ou d'un côté seulement; d'autres étaient brodées ou leur tissu était teint de couleurs brillantes qui formaient quelquefois des dessins variés. En hiver, on se couvrait aussi de fourrures. Tyr, Sidon, Carthage, Sardes, Milet, Corinthe, Alexandrie, furent renommées pour la fabrication de leurs couvertures. Quand le luxe se fut introduit en Grèce, on ne se contenta guère pour oreiller de l'exhaussement des couvertures produit par celui du meuble lui-même du côté de la tête (voy. le précédent article, t. XXXII, p. 245, fig. 3 et 4); on y plaça un ou plusieurs coussins : ceux que l'on voit dans les peintures de vases antiques sont tantôt ronds, tantôt carrés, quelquefois de forme allongée, comme nos traversins, et repliés sur eux-mêmes. Ils étaient, comme les matelas, remplis de laine ou de plume et couverts d'étoffes aussi fines de tissu et aussi riches de couleur que celles qu'on voyait sur le lit.

Il nous reste à faire remarquer que les lits étaient souvent assez élevés pour qu'il fût nécessaire d'un marchepied

[1] Lenormant et de Witte, *Élite céramographique*, II, pl. 33.

ou tabouret pour y monter. Ce meuble, accompagnement ordinaire du lit, était orné et travaillé avec le même soin et la même élégance.

Tous les lits n'étaient pas, cela va sans dire, si somptueux. Les personnes peu aisées se contentaient d'un lit bas, sans ornement, réduit, à peu près comme celui de la figure 2, au cadre rempli par des tresses de genêt entrelacées sur lesquelles était étendue une natte, une peau de

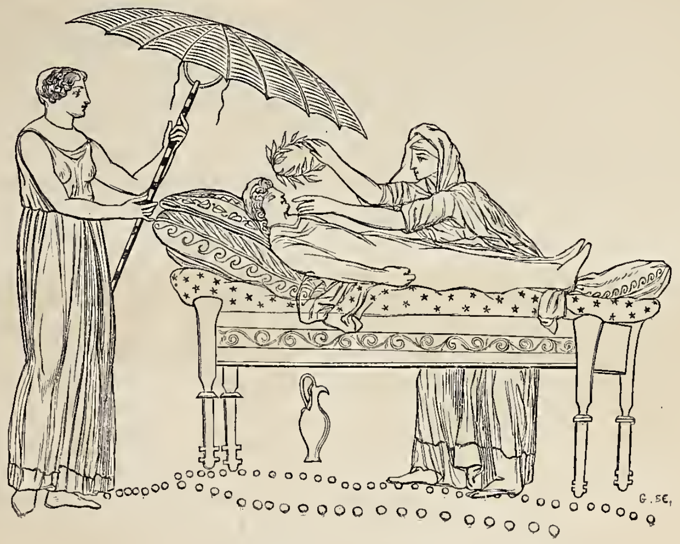


Fig. 3. — Lit funèbre, d'après un vase grec.

chèvre ou de mouton, ou quelque autre couverture grossière. Les plus pauvres gens et les esclaves couchaient par terre sur un peu de paille, sur une natte ou sur une toison.

Les dessins qui sont ici gravés et ceux qui accompagnaient notre précédent article font voir distinctement les différentes parties du lit que nous avons énumérées. Nous devons donner quelques explications particulières au sujet de la figure 3, qui représente, d'après un vase peint [1], Archemoros, le fondateur des jeux Néméens, exposé sur son lit de mort.

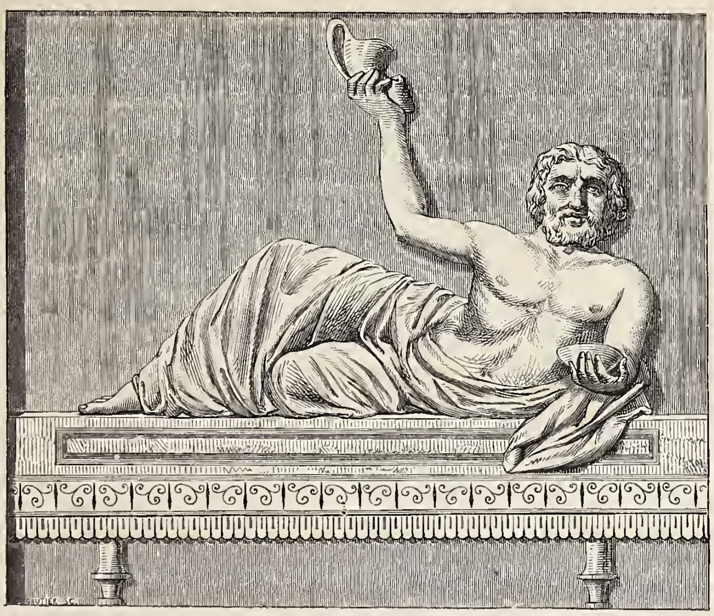


Fig. 4. — Lit lycien, d'après un tombeau sculpté de Myra en Lycie.

Il était d'usage, dès les temps héroïques, quand quelqu'un mourait, de placer son corps sur un lit à l'entrée de la maison, les pieds tournés vers la porte. On a conclu de divers passages des auteurs anciens que le mort ainsi étendu était vêtu de blanc : tel nous voyons, en effet, Patrocle dans l'*Iliade* (XVIII), et Pausanias raconte (IV, 13, 1) qu'Aristodème de Messine, ayant vu en songe sa fille vêtue de deuil qui lui retirait ses armes et l'enveloppait d'un linceul blanc, se prépara aussitôt à mourir. D'autres textes paraissent encore plus positifs; mais si tel était l'usage commun, il ne fut pas certainement observé dans tous les pays et dans tous les temps, comme le prouvent d'autres témoignages anciens. Indépendamment des textes, qu'il n'est pas nécessaire de rapporter ici, nous citerons les peintures de deux vases : l'une est cette peinture d'un vase corinthien qui a été reproduite t. XXXII, p. 245, et qui

(1) Gerhard, *Mémoires de l'Académie de Berlin*, 1836.

représente Achille exposé sur son lit de mort : il est couvert d'un vêtement de couleur pourpre ; l'autre décore un vase trouvé dans un tombeau près d'Athènes : on y voit un mort couché sur un lit semblable et enveloppé dans un manteau brodé de fleurs ([1]). Le lit qui servait à l'exposition du mort ne différait en rien des lits ordinaires : on choisissait d'habitude le plus élevé et celui qui était orné avec le plus de soin ; à côté, on plaçait un vase, tel que celui qui est figuré dans notre gravure, destiné aux libations et aux aspersions, et un autre grand vase plein d'eau où chacun puisait pour se laver et se purifier avant de sortir de la maison. Le mort restait ainsi exposé pendant un certain nombre de jours. Dans les temps héroïques, la durée de l'exposition paraît n'avoir eu d'autre mesure que le rang du défunt et la vivacité des regrets que voulait manifester sa famille : ainsi Hector fut exposé pendant neuf jours, Achille pendant dix-sept jours. Ce temps fut de beaucoup abrégé par la suite : à Athènes, l'ensevelissement avait lieu le second jour après la mort. Le corps était emporté vers le lieu de sa sépulture sur le lit même qui avait servi à l'exposition : on peut voir cette partie des funérailles figurée sur un vase peint de la collection de Luynes, au cabinet des médailles.

La représentation des scènes funèbres, assez commune dans les œuvres de l'art étrusque, est beaucoup plus rare dans celles de l'art grec. Il semble que les Grecs aient, en général, répugné à offrir directement l'image des cérémonies dernières. L'idée de la mort est souvent exprimée par la peinture et la sculpture sur les vases et sur les tombeaux, mais symboliquement ou par une simple allusion, par exemple sous la forme de l'adieu qui précède un long voyage. On trouve fréquemment aussi sur les tombeaux l'image d'un repas de famille ; nous en verrons bientôt des exemples, quand il sera question des lits de repas chez les Grecs, chez les Étrusques et chez les Romains. Celui que nous offrons ici (fig. 4) d'après un bas-relief qui orne un tombeau de la ville de Myra, en Lycie, sur la côte méridionale de l'Asie Mineure, ne représente pas précisément un repas, puisqu'on n'y voit qu'un homme couché sur un lit bas et couvert d'une draperie dont les ornements élégants ont seuls quelque chose de remarquable : il tient de la main droite un rhyton d'où le vin s'écoule dans la coupe qu'il tient de la gauche. Ce n'est que par l'analogie avec des scènes semblables, où plusieurs personnes sont groupées, que l'on peut reconnaître le repas souvent figuré sur les monuments funèbres; on en rencontre la représentation sur plusieurs tombeaux de la Lycie. Cette sculpture, comme toutes celles des villes du même pays, témoigne des grands rapports qui existaient, dès le sixième et le cinquième siècle avant Jésus-Christ, aussi bien dans l'art que dans les mœurs des Grecs et des Lyciens ; elle fournit une nouvelle preuve, en particulier, de la ressemblance qu'il faut sans cesse constater entre les meubles dont on faisait alors usage en Asie et en Europe.

La suite à une autre livraison.

RELATIONS PRIMITIVES
DE LA FRANCE AVEC L'ALGÉRIE.

Nous empruntons au savant ouvrage de M. Henri Fournel sur la richesse minérale de l'Algérie les données suivantes sur le commerce des Marseillais, dans le cours du moyen âge, avec les pays qui, sous le nom général d'Algérie, nous sont devenus aujourd'hui si familiers.

([1]) Henzen, *Annales de l'Institut archéologique de Rome*, 1843; et *Monuments inédits*, pl. LX.

L'histoire ne possède pas les documents nécessaires pour déterminer avec précision l'origine de ce commerce; mais il est toutefois certain que, dès le commencement du treizième siècle, les navires de Marseille jouaient un rôle important sur les côtes barbaresques. Le savant historien de Marseille, Ruffi, racontant les événements relatifs à l'année 1220, s'exprime ainsi : « Les Marseillois avoient en ce tems là, dans la ville de Bugie en Afrique, un quartier de la dite ville où les marchands qui y négotioient faisoient leur demeure. Un semblable lieu est aujourd'hui appelé un *camp* (il aurait dû écrire *khan*), qu'on appeloit en ce tems là un *fundigue;* les Marseillois firent alors tout leur possible pour faire subsister ce camp, à cause du besoin qu'ils en avoient. »

Le même historien cite un fait qui paraît se rapporter à l'année 1223, et qui prouve que le fondouk de Bougie produisait annuellement un revenu d'une certaine importance. Il s'agit d'un nommé Bertrand Bonafossus (Bonafous), Marseillais fort estimé de ses compatriotes, qui, réduit en esclavage à Bougie, n'avait pas assez de fortune pour payer sa rançon. Le conseil de Marseille, par une délibération spéciale, lui abandonna le camp de Bougie pour quatre années « et tous les droits que la ville avoit accoutumé d'en tirer. » L'historien ajoute que le roi de Bougie, qu'il nomme Boabdali-Benxamor, mit, pour complaire aux gens de Marseille, toute la bienveillance possible dans cette négociation, et facilita, autant qu'il lui appartenait, le rachat que la ville avait à cœur. Ce prétendu roi de Bougie devait être tout simplement, comme le fait remarquer M. Fournel, le gouverneur Abou-abd-Allah (Boabdali) Ben-Khamour (Benxamor), que l'on sait avoir été préposé par les Almohades à l'administration de la province de Tunis au commencement du treizième siècle.

Marseille, constituée à cette époque en république, se trouvait alors dans le commerce avec les Barbaresques à peu près sur le même pied que les trois républiques italiennes, Pise, Gênes et Venise. Bien que les navires marseillais fréquentassent tous les ports de l'Afrique septentrionale, Bougie formait leur station principale. C'est là que venait aboutir, en passant par la place importante de Constantine, tout le trafic de l'intérieur. Une lettre de 1293, conservée dans les archives de l'Hôtel de ville de Marseille et adressée au conseil de la ville de Marseille par les négociants établis à Bougie, rend compte des difficultés qu'éprouve le commerce dans ces contrées, et invoque la convention (*la paz*) qui existe entre la ville de Marseille et le roi de Bougie. La France, reprenant les traditions de l'antique *Massilia*, avait senti de bonne heure tout l'avantage qu'elle avait à se lier avec cette autre France située vis-à-vis d'elle, à une si faible distance, et riche de tant de produits qui n'attendaient pour se porter vers elle que la paix et le commerce. L'intérêt des monuments que nous venons de citer consiste en ce qu'ils sont les premiers traits dont il soit fait mention dans l'histoire d'une alliance directe entre ces deux contrées unies aujourd'hui d'une manière indissoluble.

MÉFIEZ-VOUS DES FLEURS PENDANT LA NUIT.

A l'obscurité et pendant la nuit, les plantes exhalent un gaz vénéneux, l'acide carbonique. Il est donc très-contraire à l'hygiène d'entretenir nuit et jour des fleurs à l'intérieur des chambres à coucher : il faut aux fleurs le soleil et la vaste liberté de l'atmosphère; captives, elles punissent leurs imprudents admirateurs en viciant l'air qu'ils respirent : de là des maux de tête, des vertiges, et tout au moins

un malaise et une langueur dont on est loin le plus souvent de soupçonner la véritable cause. Beaucoup de jeunes femmes sacrifient leur santé à leur amour excessif des fleurs.

ORIGINES DES CONTES DE PERRAULT.

Le Petit Poucet, Barbe bleue et *Riquet à la houpe* viennent de l'Orient. Dans *la Belle au bois dormant* se retrouve un épisode du roman de *Perce forest;* dans *Cendrillon,* une réminiscence de l'aventure de Rhodopis, qui, pour avoir perdu l'un de ses petits souliers, épouse un roi d'Égypte ; dans *le Chat botté,* la « Chatte de Constantin le Fortuné », que Straparole avait empruntée du *Pentamerone* napolitain. *Peau d'âne,* enfin, que la Fontaine entendait conter avec *un plaisir extrême* seize ans avant les contes de Perrault, se reconnaît dans les vers latins de Godfried, qui pouvait en devoir l'idée moins à Apulée qu'aux fables indiennes dont il circulait en Europe des traductions latines depuis le onzième siècle [1].

LES ROIS ET LES REINES D'ANGLETERRE
DEPUIS LA CONQUÊTE JUSQU'EN 1688.

Les hommes placés au sommet de la société devraient considérer qu'ils sont particulièrement tenus de donner l'exemple d'une vie honnête, parce qu'étant toujours en vue et éclairés de toutes parts, ils sont destinés, qu'ils le veuillent ou non, à servir de modèles. Par quelle fatalité ces hommes ont-ils, au contraire, été presque de tout temps au-dessous même de la moralité la plus médiocre et la plus vulgaire? Pourquoi faut-il que beaucoup d'entre eux aient même donné l'exemple des vices les plus méprisables et des crimes les plus affreux?

Voici le passage d'un livre nouveau où l'un de nos meilleurs historiens [2] peint en traits rapides ce qu'ont été, seulement sous le rapport de la loyauté et de l'humanité, les rois et les reines d'Angleterre depuis la conquête des Normands jusqu'à la révolution de 1688, qui a fondé la liberté anglaise :

« Ce ne sont, dit-il, que révolutions domestiques et parricides : fils contre père, frères contre frères.

» Robert, fils aîné du conquérant, commence en attaquant son père. Il est dépossédé par ses plus jeunes frères : Guillaume II, qui lui prend l'Angleterre; Henri Ier, qui lui enlève, avec l'Angleterre, la Normandie, et le tient vingt-huit ans en prison. Henri II supplante la race d'Étienne, et finit son règne au milieu de la révolte de ses fils, Richard et Jean.

» Jean tue son neveu Arthur; son fils Henri III n'échappe aux guerres de famille que pour tomber dans les guerres civiles. Édouard Ier parvient à s'en tirer et à mourir naturellement; mais Édouard II est détrôné et assassiné par sa femme, on voudrait pouvoir dire sans la moindre connivence de son fils Édouard III.

» Richard II, le petit-fils et héritier d'Édouard III, est renversé et mis à mort par son cousin Henri de Lancastre (Henri IV); Henri VI, par Édouard d'York (Édouard IV); les enfants d'Édouard, par Richard III; Richard III, par Henri VII.

» Henri VIII, répudiant ou tuant ses femmes, lègue un héritage de haines réciproques et de vengeance aux enfants nés de ces mariages; — Édouard VI, qui prépare par la disgrâce les règnes violents de ses deux sœurs; — Marie, qui met à mort Jeanne Grey, et persécute Élisabeth; — Élisabeth, qui fait mourir Marie Stuart, la mère de son prochain héritier.

» La maison de Stuart arrive au trône par ces marches teintes de son propre sang (après une révolution et une restauration)... C'est en sa qualité de gendre, c'est au nom et avec la complicité de la fille de Jacques II, sa femme, que Guillaume d'Orange vient le chasser en 1688. »

Quelle horrible histoire! Et c'est seulement celle des crimes! Que serait-ce si l'on y ajoutait, par exemple, celle des mœurs! N'est-il pas heureux qu'en Angleterre comme ailleurs la grande majorité des citoyens aient été presque toujours meilleurs que leurs maîtres? S'il en eût été autrement, la société humaine aurait été depuis longtemps détruite.

[1] Voy. Victor Leclerc, *Histoire littéraire de la France*, t. XXIV.

[2] H. Wallon, membre de l'Institut : *Richard III*, épisode de la rivalité de la France et de l'Angleterre; 1864, Hachette.

LES SPHINX DE SÉBOUA.

Au delà de la première cataracte du Nil et quand on a dépassé l'île de Philæ, un nouveau langage et des végétations inconnues annoncent tout d'abord que l'Égypte a fait place à la Nubie. Les campagnes, lorsqu'elles ne sont pas envahies par le sable, sont couvertes de tamaris aux feuillages grêles et de *doums*, sorte de palmiers dont les nombreux rameaux plient sous de fortes grappes de gousses rougeâtres. Le chanvre, la canne à sucre, le *doura*, croissent à l'envi sur la bande étroite de terrain que féconde le voisinage du Nil; car ce limon fertile suffit à quatre moissons. Ne croyez pas qu'on laboure; on se contente de semer le blé par pincées dans des trous peu profonds, et la nature fait le reste. On conçoit qu'un climat si favorisé n'impose pas aux Nubiens la gêne des vêtements : aussi n'ont-ils pour la plupart sur eux que leurs armes. Le poignard qu'une courroie attache à leur bras, leur arc en bois de fer et un bouclier en peau de crocodile sont les marques et les gardiens de leur liberté. Tout à fait indépendants, ils ne donnent rien au gouvernement que par force. Ce sont de vigoureux cultivateurs, ignorants, et assez inoffensifs malgré leur aspect farouche. Les femmes ont des vêtements d'une coupe bizarre. Elles se teignent les lèvres et tressent leurs cheveux en mille petites nattes qu'elles ne refont pas tous les jours. Elles cachent moins leur visage que les Égyptiennes. Les villages ne se composent guère que de quinze à vingt huttes en terre, couvertes d'un toit plat fait de branches de palmier. Assez souvent, devant les cabanes, sont rangées de grandes amphores où se garde le blé. Joignez aux cultures, aux maisons éparses, les deux lignes flexibles des chaînes arabique et libyque, et au milieu

> Le Nil jaune tacheté d'îles,

où pullulent les canards et les serpents épiés par les cigognes; jetez sur le penchant des montagnes, ici les murs d'un grand couvent qui semblent se cramponner aux aspérités des roches, plus loin quelque vieille mosquée dont les portiques vacillants plient sous des cintres inclinés, et partout, enfin, des ruines antiques à moitié enfouies, vous aurez une idée générale de la Nubie inférieure.

Ces bords déserts ou à peine habités furent le centre même de l'empire égyptien, lorsque les Pasteurs, peut-être dans le dix-neuvième siècle avant notre ère, refoulèrent au delà de Thèbes les dynasties nationales. C'est un grand sujet d'étonnement pour le voyageur qui remonte le Nil que cette succession, par delà le tropique, de débris gigantesques, pylones, portiques, temples aujourd'hui habités par les chacals et jadis ornements de villes florissantes. Kardassi, Kalabché, Dandour, Ghirche, bordent des partages encombrés de roches à fleur d'eau, où la marche est

entravée encore par des jetées en pierre brute qui s'avancent jusqu'au milieu du fleuve. Ces sortes de digues forment des courants très-rapides; il arrive que la barque, tirée à grand'peine jusqu'à la pointe saillante, ne peut la franchir et redescend par un demi-tour à quelques centaines de mètres. Çà et là, des *sakiehs,* munies d'un appareil analogue à la roue des bateaux dragueurs, font monter l'eau du Nil dans les canaux d'irrigation. On dirait des forts couronnés de plates-formes en bois de palmier; sur la terrasse, le conducteur des buffles qui font tourner la machine passe de longs jours assis sur une traverse au-dessus de l'attelage, et là, tout en excitant ses animaux, il chante d'étranges modulations qui plaisent à l'oreille et échappent au souvenir.

Les approches de Séboua sont tristes, solennelles, surtout lorsque l'heure du repos est venue, que le vent même est tombé, et que le croissant de Pacht, la déesse féline, s'avance obliquement dans le ciel, pareil à un arc d'argent d'où pleuvent en faisceau des traits insensibles. Le désert borde l'eau ; l'aridité et la désolation habitent les rivages; les troupeaux mêmes, endormis au pied des ruines, se confondent avec les amas de pierres calcinées, fendues soit par le temps, soit par le soleil des tropiques, qui jonchent au loin l'étendue des sables. Ces fumées qui s'élancent des foyers des pâtres sembleraient les émanations d'une solfatare, si la pureté de l'air et l'humide fraîcheur du soir ne ramenaient l'esprit à la paisible réalité.

Les deux grands sphinx dont M. Berchère a si bien



Crépuscule dans la Nubie inférieure. — Dessin de Berchère, d'après son tableau.

exprimé la majesté sereine, sont les seuls demeurés entiers d'une avenue qui précédait un sanctuaire vieux de trois mille et quelques cents ans. « Toute la Nubie est pleine de Sésostris (Rhamsès le Grand ou Méiamoun); c'est lui qui, au quinzième ou quatorzième siècle avant notre ère, a dédié aux dieux solaires Phré et Phta l'*hémispéos* de Séboua, c'est-à-dire une demi-caverne, un temple dont le sanctuaire est creusé dans le roc, et dont le *pronaos* ou porche, construit en pierre de taille, se détache et s'avance hors de la montagne. Le sable en interdit aujourd'hui l'entrée, mais le conserve intact. Disons en passant qu'il ne faut pas trop médire du sable : il est plutôt un gardien incommode qu'un destructeur; s'il avait enfoui l'avenue des Sphinx, à laquelle Séboua doit son nom, les colosses chaque jour démolis et les pylones qui se dégradent d'un progrès lent et sûr, on aurait au moins l'espoir de retrouver dans sa fraîcheur première un des beaux monuments de l'Égypte : ce serait un autre Herculanum, plus vénérable par l'âge. Mais le désert n'a fait son œuvre qu'à moitié : l'avenue est réduite aux sphinx de M. Berchère; les sculptures des deux pylones sont informes, et les colosses qui veillaient à la porte gisent épars autour de leurs bases. Quant au temple, dont les murs et le plafond semblent solides encore, il est fermé au profane; les divinités qu'il recèle sont faites à la nuit et ne se soucient guère d'être rendues au jour. Elles dorment là, comme des momies indifférentes, sous leur pâle suaire, au pied des petites collines rocheuses qui s'échelonnent jusqu'à l'horizon occidental. » (¹)

(¹) *La Vallée du Nil*, par MM. H. Cammas et André Lefèvre.

UN DESSIN DE MICHEL-ANGE.

Voy., sur Michel-Ange, la Table des trente premières années.



Dessin de Michel-Ange conservé à la galerie de Florence. — Dessiné sur bois par Chevignard.

« Ce grand homme, dit Josuah Reynolds en parlant de Michel-Ange, est celui qui a possédé au plus haut point le mécanisme et la poésie du dessin. Le caractère grandiose, l'air, l'attitude qu'il a donnés à ses figures, il les a

trouvés dans son imagination sublime, et l'antiquité elle-même ne lui en avait pas fourni de modèles... Il est le seizième siècle tout entier, avec ses mélancoliques regrets, ses audacieuses espérances, son long tourment, son gigantesque résultat ! »

Le dessin de la galerie de Florence que nous reproduisons est un bel exemple de cette puissante originalité de Michel-Ange. Il pourrait suffire à donner le sentiment du caractère particulier de son génie.

On a voulu voir dans cette figure un portrait de Vittoria Colona. C'est une erreur : on n'y retrouve pas les traits de cette femme célèbre. Serait-ce plutôt Pallas, Bellone, Judith ou le génie de la Renaissance? Qui peut le dire? Ce n'est probablement qu'une noble fantaisie du grand artiste, une vague image tracée d'une main distraite, dans une heure de loisir, où il attendait et cherchait l'inspiration; esquisse indifférente pour lui, précieuse pour la postérité, et où l'on sent ce qui s'agitait en lui de force, de poésie, et d'amour de l'éternelle beauté.

SOUVENIRS D'UN AMI.

JEAN REYNAUD.

Voy. les Tables du tome XXXII, 1864.

On connaît les efforts hardis de l'intelligence de Jean Reynaud pour entrevoir quelles pourraient être les conditions de notre existence future. Quelque jugement qu'on en porte, il est certain qu'ils n'ont jamais été de nature à altérer en rien la simplicité et la pureté de sa foi dans l'immortalité. J'ai toujours trouvé en lui cette foi aussi absolue et aussi vivante que celle qu'il avait en Dieu. Ils ont mal lu ou mal interprété ses écrits, ceux qui l'ont accusé de ne pas croire à la persistance, après notre mort apparente, de notre personnalité et de la conscience de notre être dans l'éternité.

« L'homme, dit-il, a un désir instinctif de vivre, et ayant infiniment plus de facilité à concevoir la continuation que la cessation de son être, il laisse volontiers courir sa croyance où son intelligence a le moins de peine et tout à la fois son espérance le plus de contentement. » (1)

« Le sentiment de ma dignité porte avec lui le sentiment de mon immortalité. Si je ne me sentais immortel, je ne m'estimerais pas. » (2)

« Je crois, sans hésitation, que la pleine possession d'elle-même, et par conséquent de son histoire, est pour l'âme la première condition de son immortalité bienheureuse. » (3)

« Si nous nous élançons avec des aspirations si vives vers l'immortalité, c'est moins encore en vue de notre propre conservation qu'en vue de la conservation de ces affections si chères, le premier de tous nos biens, et sans lesquelles rien ne nous touche plus ni sur la terre, ni dans le ciel. » (4)

Quels arguments tirés de la discussion de ses théories prévaudront jamais contre le sentiment exprimé dans ces lignes et contre tant d'autres témoignages précis qu'il a donnés sur ce point capital de ses espérances ou plutôt de sa certitude, non-seulement dans les épanchements de la famille et de l'amitié, mais dans un grand nombre de passages de ses œuvres? Quel esprit impartial admettra qu'on ait aucun droit de jeter dans les rangs de ceux qui doutent l'homme qui écrivait, par exemple, il y a vingt ans, la lettre suivante qu'une main pieuse a le courage et la bonté extrême de m'autoriser à rendre publique? Qu'elle soit récompensée de cette confiance généreuse par l'assurance des consolations que des paroles si élevées et si convaincues vont porter dans des âmes inconnues, tourmentées par la plus affreuse des épreuves que nous ayons à supporter ici-bas, la mort de ceux dont la vie nous était plus chère que la nôtre!

Lettre de Jean Reynaud à sa femme qui venait de perdre son frère (1843).

« ...Chère ange, ma sœur, que n'ai-je le moyen de faire passer en toi le sentiment si vif de la brièveté de la vie qui m'anime! Si la vie se continue indéfiniment dans l'immensité de la demeure céleste, qu'est-ce donc que cette période que nous accomplissons ici? Une journée entre deux soupirs, celui de l'arrivée et celui du départ : nous nous éveillons un matin sur cette terre, et nous la quittons plus ou moins vite, suivant que Dieu nous fait signe ; mais le soir nous sommes tous partis, et quand la lumière reparaît, nous nous revoyons de nouveau tous ensemble. Crois-tu donc que, dans l'intention de Dieu, la mort soit un mal aussi absolu qu'il nous le semble? Nos mœurs ne sont-elles pas constituées pour une bonne part dans l'idée que nous nous en faisons? Prends un matérialiste qui aime, s'il est vrai qu'un matérialiste puisse réellement aimer; au moins faisons qu'il aime avec toute la puissance de l'instinct : quelle torture épouvantable pour lui que la mort de l'être qu'il aimait! non, tous les chagrins mis ensemble ne sauraient t'en donner idée! Cet objet aimé n'est pas seulement séparé de lui, il est anéanti, il ne lui reviendra jamais; ces douces vertus qui le charmaient sont dissoutes par l'arrêt fatal, il n'en jouira plus. Oui, il faut une résignation d'enfer pour supporter un tel coup. Mais nous, qui savons que les êtres que la Providence rappelle d'avec nous vivent toujours, qu'elle nous les conserve dans son ineffable bonté pour nous les rendre demain plus parfaits et plus heureux, est-ce d'une résignation si féroce que nous avons besoin dans la mort? Non, chère âme, si nous avons confiance en Dieu, nous ne devons appeler à notre aide que la sainte patience. Nous ne devons pas souffrir qu'il y ait désharmonie entre les sentiments auxquels nous nous abandonnons et les idées salutaires dans lesquelles il a plu à Dieu que nous fussions nourris. Ne serait-ce pas faire injure à ses lumières que de donner accès en nous à des inspirations qui ne tirent pas directement origine de cette source? Pour moi, je me suis souvent persuadé que nous supporterions bien plus héroïquement l'affliction de la mort si nous n'étions, pour ainsi dire à notre insu et malgré nous, sous l'influence des émotions du vulgaire, qui, dénué des aspirations puissantes vers le ciel qui caractérisent les âmes vraiment religieuses, est porté à se représenter avec plus de vivacité la mort dans les cimetières que dans les sublimités de l'empyrée. Eh quoi! Dieu daigne nous faire monter vers lui, parmi ses anges, sur cette échelle mystérieuse qu'entrevit le patriarche dans son sommeil, et parce que quelques-uns de ceux qui étaient sur la même marche que nous et que nous connaissons sont appelés à mettre le pied avant nous sur le degré supérieur, nous nous croyons en droit de nous désespérer, de nous prosterner, de nous couvrir de cendres! Mais c'est de la folie ou de l'ingratitude! Pleurons, oui, pleurons ensemble comme nous l'avons déjà fait; mais que nos larmes n'obscurcissent pas tellement nos yeux que nous n'apercevions au travers, dans la lumière divine, ceux que nous avons perdus. Notre principale affaire n'est pas la terre, et ce

(1) *Esprit de la Gaule*, p. 91.
(2) Note inédite.
(3) *De la mémoire dans l'immortalité*, lettre à M. Chauffour-Kestner.
(4) *Ibidem.*

n'est pas rompre nos affections que d'être obligés de les transporter sur un autre théâtre. Votre frère, chère Léonie, serait parti, comme le mien, pour aller passer quatre à cinq ans à l'extrémité opposée de ce monde, certes vous ressentiriez de cette dure séparation un cruel chagrin; mais ce mot effroyable et mensonger : J'ai perdu mon frère! ne vous viendrait pas un seul instant à l'esprit. Pourquoi donc, puisque vous savez que la mort n'est, au fond, qu'une séparation de ce genre, permettriez-vous à votre âme de s'en affecter avec une telle désolation que, la rupture fût-elle éternelle au lieu d'être transitoire, vous ne sauriez rien éprouver de plus vif? Est-ce la distance? Mais, dès qu'elle nous empêche de communiquer ensemble, qu'importe sa grandeur! Est-ce le nombre des années? Mais, mon Dieu, quel torrent, entraînant une paille légère, nous peut donner idée de la rapidité de la vie? Mesurez le temps que nous avons encore à demeurer ici par celui que nous y avons déjà passé, et vous verrez assez combien il est insensé de se laisser aller à regarder les séparations que la mort établit entre nous comme sans fin. Que ce soit la largeur de l'océan ou celle de l'espace qui divise la terre d'avec le ciel, que ce soit cinq ans ou que ce soit trente ans, la différence n'est pas essentielle, et pourvu que nous ayons foi en Dieu, rien, dans la mort, ne nous autorise au désespoir. J'ai même quelquefois pensé, contre ce que vous dites, chère Léonie, qu'il s'en faut tellement que la mort soit un châtiment absolu de la part de Dieu, que sa dureté à notre égard diminue précisément en raison de ce que nous pénétrons de plus près dans les secrets de Dieu, ce qui serait évidemment l'inverse si elle était, dans les mains de notre Père céleste, un fléau aussi roide et aussi sévèrement articulé que le plus grand nombre, toujours plus frappé de la face matérielle des choses que de leur sens spirituel et caché, prend l'habitude de le supposer. Partons de celui qui ne connaît pas Dieu et pour lequel la mort est une fatalité inexplicable et qui le sépare à jamais, et par une dissolution épouvantable, de l'être voisin qu'il aimait; passons à celui qui n'a, comme les anciens juifs, qu'une lueur vague de l'autre vie et qui ne sait encore rien distinguer nettement au delà du tombeau; enfin, venons à nous, pour qui il y a déjà tant de voiles levés, et qui ne pouvons douter qu'il n'y ait dans les trésors de la bonté de Dieu, sous tant de nuages que la religion y laisse, infiniment plus de grâces et de bienfaits que notre imagination grossière ne peut nous en représenter, et nous nous convaincrons qu'à mesure que nous nous élevons vers Dieu, ce grand épouvantail de la mort perd continuellement de sa férocité et devient de plus en plus conciliable avec la tranquillité de la vie. Que serait-ce donc si, au lieu d'être encore engagés, comme nous le sommes, dans les demi-ténèbres de la terre, nous dominions dès à présent la mort, comme ceux qui l'ont déjà traversée, du haut des splendides sérénités du ciel? » JEAN REYNAUD.

La suite à une autre livraison.

SENSIBILITÉ DE CONSCIENCE.

Thomas Curson était un armurier bien connu dans la ville de Londres. Il demeurait près de Bishopsgate. Un jour, un acteur vint lui emprunter un vieux mousquet qui était mêlé à d'anciennes armes hors d'usage dans un coin de la boutique. Cet acteur, ordinairement, ne jouait que dans les pièces comiques : par exception, il avait à figurer dans un drame comme soldat. Le soir, il parut en scène, et, comme le voulait son rôle, tira un coup de mousquet. Il se trouva malheureusement que le mousquet était resté chargé depuis bien des années : l'homme que l'acteur avait mis en joue par feinte tomba frappé mortellement. Aussitôt que la nouvelle en parvint à Thomas Curson, il fut pris d'un violent accès de désespoir. Il se tint pour responsable de cet accident, où sa volonté cependant n'avait eu aucune part, et qui était survenu hors de sa présence d'une manière tout à fait imprévue. Le lendemain matin, il arriva avec son tablier à la cour des aldermen, et déclara qu'il donnait la moitié de sa fortune, plusieurs centaines de livres [1], aux pauvres, voulant expier la mort d'un homme en aidant le plus grand nombre possible de familles indigentes à vivre.

RÉPONSE A UN SOT.

Un sot reprochait à un lord-chancelier d'avoir été l'apprenti d'un barbier. Le grand personnage lui répondit : « La différence qu'il y a entre vous et moi, c'est que si vous aviez été apprenti barbier, vous le seriez encore. »

COEBERGHER,

PEINTRE, ARCHITECTE ET INGÉNIEUR.

1560-1622.

Coebergher est né à Anvers, en 1560. Il travailla pendant plusieurs années dans l'atelier de Martin de Vos, l'un des meilleurs peintres de cette époque. Il visita ensuite l'Italie, surtout Florence et Rome. A son retour, il exécuta, pour la confrérie des archers d'Anvers, le tableau qui représente le *Martyre de saint Sébastien;* pour une église d'Anvers, le *Christ présenté au peuple,* et pour une église de Bruxelles, le *Christ détaché de la croix.* Ce dernier tableau et le *Martyre de saint Sébastien* furent envoyés à Paris en 1804, et y restèrent jusqu'en 1815. Le *Christ présenté au peuple* faisait partie de la collection du duc de Brunswick; il fut, vers la même époque, envoyé au Musée de Toulouse, et rendu également quelques années plus tard.

Comme architecte, Coebergher a dessiné les plans de l'église du Béguinage à Bruxelles, des Carmélites et des Augustins de la même ville; ceux de l'église des Augustins à Anvers, et de Notre-Dame de Montaigue, un des plus beaux monuments de Belgique.

A Naples, Coebergher avait épousé la fille d'un de ses compatriotes, Louis Franck. Ce fut alors qu'il composa son plus beau tableau, le *Christ pleuré par les saintes femmes,* où l'on croit reconnaître le portrait de sa femme.

Josuah Reynolds dit de cette œuvre, dans son *Voyage en Flandre et en Hollande :*

« La *Sépulture du Christ,* par Coebergher, est un tableau admirable dans le style de l'école romaine. Les figures en sont élégantes, bien dessinées et d'un bon coloris. La draperie bleue de la Vierge est la seule partie défectueuse; les plis en sont mal disposés, et sa couleur n'est pas d'accord avec le reste. Ce tableau peut être comparé aux plus beaux ouvrages du Dominiquin; je fus fort étonné de voir tant de beautés dans l'œuvre de ce maître dont je ne connaissais, pour ainsi dire, que le portrait peint par Van-Dyck. J'ai trouvé, depuis, d'autres morceaux de ce maître, mais aucun qui puisse être comparé à celui-ci, que je crois pouvoir placer au premier rang des tableaux qui sont à Bruxelles. Le charme séduisant du pinceau de Rubens a empêché ce tableau de Coebergher de jouir de la réputation qu'il mérite certainement. Sa simplicité ne peut rivaliser avec la splendeur de Rubens, du moins à la première vue, et il y a peu de personnes qui restent longtemps

[1] La livre anglaise est de vingt-cinq francs.

devant un tableau. Les meilleures productions des maîtres italiens, si elles se trouvaient placées dans les églises d'Anvers, seraient éclipsées par l'éclat de Rubens, quoique certainement elles ne devraient pas l'être; le style brillant de ce maître ressemble à l'éloquence qui subjugue tout, et qui triomphe souvent du savoir et de la sagesse humaine.»

Coebergher mérite aussi d'être cité pour d'éminents services qu'il rendit à sa patrie en dehors de son art. En souvenir de ce qu'il avait vu en Italie, il écrivit un mémoire remarquable sur l'organisation des monts-de-piété. Le gouvernement, qui lui avait déjà donné des lettres de noblesse, le nomma intendant général de tous les établissements de ce genre en Flandre. Il créa le premier mont-de-piété à Bruxelles, et en fonda ensuite d'autres à Anvers, Malines, Valenciennes, Cambrai, Bruges, Lille, Namur, etc. Il fit preuve encore de talents notables comme



Coebergher, artiste flamand du seizième siècle; d'après Van-Dyck [1]. — Dessin de Chevignard.

ingénieur en desséchant le marais des *Moëres*, qui s'étendait entre Furnes, Bergues et Dunkerque, et répandait à de grandes distances des exhalaisons pestilentielles.

PROMENADES D'UN DÉSŒUVRÉ.

LE PETIT BRIQUETTE.

Suite. — Voy. p. 34.

C'était une usine assez sombre d'aspect, laid échafaudage de masures irrégulièrement campées. Des fours, espèces de cavernes, étaient creusés dans la falaise, et la fabrique paraissait à demi enfouie sous des avalanches de briques croulantes, ébréchées ou entières, éparses çà et là, ou entassées dans les coins. Des files de femmes, montant ou descendant, se passaient de l'une à l'autre les piles de carreaux gris ou rougeâtres. A peine paraissions-nous que mon gamin fut vigoureusement «empoigné» par une vieille ouvrière qui, joignant le geste aux paroles, le poussa rudement vers l'un des trous d'où sortait une épaisse fumée. Je compris à merveille que le petit musicien préférât à ce ténare les bords de la mer, et que pour prolonger son concert sur la grève il eût manqué à l'appel.

Faute d'avoir rien de mieux à faire, j'examinai ces travaux, qui me semblèrent primitifs. J'interrogeai les ouvriers, tantôt l'un, tantôt l'autre, prenant à la fabrication un intérêt de flâneur. Quelques hommes débarquaient des terres apportées du cap voisin la Hève, où il s'en trouve, me disait-on, des couches de plusieurs centaines de mètres. Ces glaises s'entassaient le long d'un grand fossé en maçonnerie d'environ douze pieds carrés, rempli par-dessus bord d'une argile anciennement apportée, et beaucoup plus humide. Un ouvrier qui, pieds et jambes nus, venait de

[1] Cette planche a été exécutée d'après la gravure que possède la Bibliothèque de Bruges.

monter dessus, m'apprit que, trois jours auparavant, *la fosse* avait absorbé 72 hectolitres d'eau; et il commença à piétiner cette pâte, dont il ne parvenait à se dépêtrer qu'à l'aide d'un grand bâton. Il foulait, il écrasait la terre hu-



Briqueterie au Perrey (Havre). — Dessin de Morin.

mectée, de laquelle il retirait incessamment quantité de petits cailloux, rejetés aussitôt en dehors. Le *marcheur*, comme on l'appelait, ne s'arrêtait dans cette rude besogne que pour la reprendre en sous-œuvre avec une bêche. Il retournait alors, par minces tranches, cette argile si bien triturée et purgée; puis, lorsqu'elle lui semblait suffisamment homogène, il la lançait dans une autre fosse, de moitié plus petite, où la même opération était reprise par un second ouvrier, qui recommençait à pétrir sur nouveaux frais. Il fallait y revenir trois et quatre fois, me dit-on; et

quand je demandai à un contre-maître si une machine ne remplacerait pas l'homme avec avantage dans ce travail fatigant et stupide, il me fut répondu que non. Au simple toucher, le marcheur distinguait le plus petit caillou, ce qui était impossible à une machine. Or le moindre débris de pierre calcaire oublié dans la pâte suffisait pour faire éclater les briques. C'était aussi le tact de l'ouvrier qui jugeait de la ductilité plus ou moins grande de l'argile, et de l'emploi auquel elle était propre, tuile, carreau, brique ou poteries diverses. Les plus expérimentés, me répétait-on, n'étaient pas toujours certains, avant de l'avoir soumise à une ou deux épreuves, si la terre n'était pas ou trop *maigre*, ou trop *grasse* (¹).

Après le triturage de l'argile venait le *moulage*, dans des moules en fer sans fond, où la pâte était pressée. Le meilleur mouleur, bien secondé par deux ou trois manœuvres, n'arrivait pas, dans sa journée de treize heures, à faire plus de neuf à dix milliers de briques; après quoi il fallait *sécher*, puis *cuire*, ce qui demandait quinze à vingt jours; puis refroidir : bref, c'était un long et pénible ouvrage, que j'examinai dans tous ses détails, car je retournais presque tous les jours à la tuilerie.

Je n'y allais pas seulement pour tuer le temps, pour voir une boue, de plus en plus liquide, puis épaissie de plus en plus, passer de mains en mains, reprendre, avec force procédés de séchage et additions ou de sable ou de glaise, plus de consistance qu'on ne lui en avait fait perdre, et la bouillie devenir pierre. C'était surtout pour étudier l'enfant qui m'avait d'abord conduit à cette manufacture que j'y retournais si souvent.

Mécontent des petits domestiques pris à Paris ou aux environs, mauvais sujets pour la plupart, et qu'il me fallait changer tous les quinze jours, soit qu'ils me quittassent, soit que leurs méfaits m'eussent contraint à les renvoyer, j'avais formé le projet de m'attacher Briquette (c'était le sobriquet de l'orphelin) et de l'obtenir de sa grand'mère. Sa besogne était fort rude. Dès quatre heures du matin, il devait transporter des masses de briques et de carreaux à sécher, à cuire, à emmagasiner ou à embarquer pour la Plata. S'il en fêlait quelques-uns, il les payait en *taloches*, à ce qu'il me confia, et le métier paraissait ne convenir ni à ses goûts, ni à sa santé, car l'enfant n'était pas robuste. Après réflexion, et lorsqu'elle eut fait un peu connaissance avec moi, son aïeule consentit à un arrangement qui lui parut avantageux pour son fils.

« Au moins, que celui-là survive! » me dit-elle en le quittant.

Ainsi, à mon retour à Paris, j'y ramenai avec moi Briquette.

Je n'eus qu'à m'applaudir de mon acquisition durant les cinq années que le jeune garçon, intelligent et actif, passa auprès de moi. Je m'étais chargé de lui; aussi veillais-je à ce que ses soirées (je lui accordais tout son temps dès que le service du jour était fini) fussent bien remplies. Déjà, lorsqu'il quitta la briqueterie, il savait lire; en fréquentant avec assiduité une excellente école, il se forma une belle écriture, sut bientôt compter, apprit l'orthographe, et alla même plus loin. Doué de quelque capacité, de beaucoup d'application, ambitieux aussi sans doute, il ne s'épargnait pas le travail. Il trouva moyen de suivre l'école gratuite de dessin et de mathématiques et d'y remporter des prix; ses dimanches mêmes étaient employés, et aux cours Chevet il prit quelque teinture de musique : tout cela sans que sa moralité m'eût semblé rien perdre (ce qui n'arrive pas toujours) au développement de son intelligence. J'applaudissais à des progrès dont j'étais fier. Avoir à mon service un jeune homme qui aurait pu faire un bon secrétaire, un excellent commis, flattait assez ma vanité. « Briquette (disais-je orgueilleusement, en augmentant ses gages, d'abord fort minimes, et dont il envoyait la meilleure part à son aïeule), Briquette ne serait déplacé nulle part. »

Il l'était chez moi, et le sentit. De grand matin, un beau jour, il se présenta dans ma chambre d'un air triste et résolu qui me frappa. Il tenait en main une lettre, « du Havre », me dit-il; son curé lui écrivait. La bonne femme était malade, et redemandait avec instance son petit-fils.

J'aurais très-volontiers accordé une permission d'absence de quelques jours, d'un mois peut-être; mais quand j'appris qu'il s'agissait d'un congé définitif, je fus étonné et mécontent. Habitué à l'enfant que j'avais vu grandir, l'idée de m'en séparer ne m'était jamais venue; j'eus un douloureux serrement de cœur, d'où je conclus que j'avais grandement à me plaindre, et que Briquette se conduisait indignement envers moi. Bientôt je vis en lui presque un monstre d'ingratitude. Des explications, données d'un ton respectueux mais ferme, et que j'interrompis brusquement, m'irritèrent tout à fait. S'il en savait trop pour moi et croyait trouver mieux, il n'avait qu'à partir sur l'heure. Je lui dis de faire son paquet, et que je ne voulais plus entendre parler de lui, ni le revoir. En effet, je ne le revis plus. La place de confiance qu'il avait fini par occuper auprès de moi, et qui n'a jamais été remplie comme il la remplissait, était fort enviée, et à mon coude se trouvaient des gens dont l'intérêt était de l'éloigner. Les lettres qui, dans les premiers temps, me vinrent du Havre avaient été jetées au feu sans être décachetées, et il cessa d'en venir. Aujourd'hui que, l'irritation apaisée, le temps avait cicatrisé la plaie, je pouvais sans colère penser à mon ancien protégé, et, face à face avec ma conscience, tenir la balance plus égale entre lui et moi : ce fut avec une pénible surprise que je me découvris des torts. J'en voulais presque à l'étranger dont l'expression affectueuse, dont l'accueil cordial m'étaient encore présents, d'avoir réveillé cette kyrielle de souvenirs qui se terminaient en une sorte de remords.

En revenant au logis, je continuais de me remémorer ce passé lointain. Dès que le jour baissa, je me demandai si ce voyageur si pressé viendrait ou s'il ne viendrait pas; et je songeai, non sans ennui, à l'attitude gauche que, de toute nécessité, j'aurais devant lui, devant *ce monsieur*, jadis le petit Briquette, et auquel je ne connaissais pas d'autre nom.

Au moment même où j'avais cessé de craindre ou d'espérer sa visite, il parut, et son abord franc et aussi respectueux que décidé fut comme un rayon de soleil qui dissipe tout brouillard. C'était Briquette, et ce n'était plus lui. L'égalité que s'attribuait à juste titre l'homme fait, et qui s'était fait lui-même, s'alliait à la déférence due à nos précédentes relations. Il ne parlait pas d'une reconnaissance que je ne songeais plus à mettre en doute, et prenait plaisir à me raconter, avec une confiance qui acheva ma conquête, comment s'était fait son chemin. Pas plus d'un côté que de l'autre il n'y eut ombre de récrimination, même dans nos pensées. Sa tendre cordialité m'ouvrait le cœur, et lui-même trouvait évidemment une douceur secrète à s'épancher avec le vieil ami qui, se plaisait-il à le répéter, lui avait ouvert la carrière. C'était pourtant moi qui avais cherché à l'enlever tout jeune à cette même carrière; mais il regardait ce passage de sa vie d'un autre point de vue.

« J'étais manœuvre, vous m'avez fait ouvrier, vous et vos amis, mon cher patron, disait-il; et il y a dans l'ouvrier

(¹) La terre *maigre*, plus chargée de silice, forme des briques qui se dessèchent plus vite, mais qui sont moins dures et moins sonores. L'argile *grasse* contient plus d'alumine, moins de sable, et convient mieux aux poteries communes qu'aux carreaux, qu'aux tuiles et surtout qu'aux briques.

de l'artiste, c'est-à-dire tout l'homme. Ce ne sont plus les mains seules qui travaillent, c'est l'intelligence et le goût appliqués à la matière; il ne s'agit plus seulement de la mouler, mais de la transformer. Lorsque je vous quittai, non sans peine, bon et cher maître, il le fallait; ma vieille grand'mère avait besoin de moi; mes soins lui ont rendu quelques années de vie, et j'ai pu répandre un peu de bonheur et d'aisance sur ses derniers jours. Il y avait d'autres motifs pour me pousser en avant. Je sentais sourdre en moi des idées qui ne trouvaient pas d'issue. Il ne vous souvient plus, je présume, du lieu où vous avez vu pour la première fois le pauvre Briquette. C'était au bord de la mer; j'y prenais toutes mes récréations, et, plus d'une fois, j'eus lieu d'y observer de singuliers crabes, qu'on appelle, je crois, Bernard l'Ermite. Nés parfaitement nus, ils s'accommodent des coquilles vides qu'ils rencontrent sur les grèves; ils en changent volontiers, et vont jusqu'à jeter dehors les premiers occupants pour s'établir en leurs lieu et place. Eh bien, je ne suis pas de cette race-là, moi! Il faut que je crée ma coquille avec ma sueur, que je la façonne à ma taille, et que, grandissant avec moi, elle s'ajuste à mes membres et se prête à mes mouvements. Aujourd'hui, cher patron, j'en suis arrivé là; je me suis fabriqué ma coquille, et cette industrie, que je détestais (bien qu'elle fût mon gagne-pain) lorsque je n'étais que l'un de ses derniers valets, est devenue maintenant ma compagne, ma maîtresse chérie, le couronnement de toutes mes aspirations. »

Son enthousiasme me remuait, sans que je me rendisse un compte net de la route qu'il avait suivie et de la position à laquelle il était parvenu. Un ou deux mots le ramenèrent à la question.

La fin à la prochaine livraison.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. les Tables des tomes XXX, XXXI et XXXII (1862, 1863, 1864).

ROYAUME D'ESPAGNE.

(130 timbres, 24 types.)

L'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a commencé en Espagne le 1er janvier 1850, en vertu d'un décret du 24 octobre 1849.

La taxe des lettres simples jusqu'à 6 adarmes (10g.782) était, en 1850, de 6 cuartos pour les lettres affranchies, et de 1 real pour celles qui n'étaient pas affranchies; elle a été réduite, en 1854, à 4 cuartos par demi-once (14g.3775) pour les premières, et elle est restée la même (8 cuartos) pour les secondes.

Un décret du 15 février 1856 a rendu obligatoire l'affranchissement des lettres circulant dans le royaume et les îles adjacentes. La taxe de 4 cuartos par demi-once a été maintenue.

Le nombre des lettres, tant de l'intérieur que des possessions d'outre-mer et de l'étranger, qui ont passé par les bureaux de poste de la Péninsule et des îles adjacentes, a été de 35 550 499 en 1857, et de 56 056 001 en 1861. Il s'est élevé à 60 millions environ en 1862. Les lettres officielles ne sont pas comprises dans ces quantités.

L'augmentation des correspondances a été de 71 pour 100 en cinq ans, de 1862 sur 1857, et de 41 pour 100 de la période triennale de 1860-1862 sur celle de 1857-1859.

La population du royaume étant d'environ 16 800 000 habitants en 1862, le nombre moyen des lettres par habitant a été de 3 $^1/_2$ dans cette année.

Les lettres de et pour l'étranger ne représentent que 3 $^1/_4$ pour 100 du nombre total des lettres.

On a distribué dans Madrid 6 524 636 lettres et plis en 1861.

Le nombre des lettres et plis de la correspondance officielle a été de 3 391 862 en 1861.

Il a été vendu, en 1856, 31 069 766 timbres-poste d'une valeur totale de 15 014 158 réaux de vellon, et, en 1861, 53 112 869 d'une valeur de 27 484 055 réaux.

Les lettres de l'intérieur et le tiers des lettres de l'étranger sont affranchies; c'est à peu près 93 pour 100 du nombre total.

L'Espagne a un bureau de poste à Gibraltar, et les timbres espagnols servent, à Gibraltar, à affranchir les lettres adressées en Espagne et les lettres destinées à des pays d'Europe qui doivent passer par l'Espagne.

Tous les timbres espagnols sont gravés. Aucun d'eux n'est piqué.

De 1850 à 1855, on a changé le dessin chaque année; on le change tous les deux ans depuis 1860.

1850. — Cinq timbres, divisés en deux catégories, ont été créés par le décret du 24 octobre 1849 et l'ordonnance du 1er décembre 1849 : la première catégorie comprenait les timbres (*franco*) de 6 cuartos et de 12 cuartos pour l'affranchissement des lettres pour l'intérieur de l'Espagne; la seconde, les timbres (*certificado*) de 5 et 10 reales pour l'intérieur de l'Espagne et de 6 reales pour l'étranger.

Ces timbres sont rectangulaires et ont de 21 à 22mm.5 sur 17mm.5 ou 18mm. Ils sont imprimés en couleur sur papier blanc.

L'effigie de la reine Isabelle II est dans un cadre rectangulaire. La tête est couronnée; elle est tournée à





No 192. Espagne. No 193.

gauche dans le timbre de 6 cuartos, et à droite dans les autres timbres. On lit sur les timbres de 6 cuartos : *Correos. ..cuartos. Franco. 1850.*, et sur les autres timbres : *Correos. ..reales. Certificado. 1850.*

6 cuartos	(0f.1836) (1),	— noir.
12	(0f.3672),	— violet clair (no 192).
5 reales	(1f.3015),	— rouge-brique clair ou roux.
6	(1f.5618),	— bleu clair (no 193).
10	(2f.6030),	— vert bleuâtre clair.

Le dessin de chacun de ces timbres présente des différences.

Il existe un timbre d'essai de cette série : le timbre de 6 reales, imprimé en noir sur papier mi-blanc.

1851. — Les timbres de 1851 sont rectangulaires et ont 22mm sur 18mm.5. Ils sont imprimés en couleur sur papier blanc.

La tête de la reine, placée dans un cadre ovale, est tournée à droite. Sur les timbres de 6 et de 12 cuartos : *Franco. ..cuartos. Correos. 1851.*; sur les autres timbres : *Certifo. ..reales. Correos. 1851.*

6 cuartos	(0f.1836),	— noir (no 194).
12	(0f.3672),	— violet clair, lilas, gris violacé.

(1) 1 piastre (*peso duro*) = 20 réaux (*reales de vellon*) = 5f.206. 1 real de vellon = 8 $^1/_2$ cuartos = 0f.2603. 1 cuarto = 0f.0306.

2 reales ($0^{f}.5206$), — vermillon.
5 ($1^{f}.3015$), — carmin vif.
6 ($1^{f}.5618$), — bleu clair.
10 ($2^{f}.6030$), — vert foncé (nº 195).





Nº 194. Espagne. Nº 195.

1852. — Les timbres de 1852 sont rectangulaires et ont $22^{mm}.5$ sur $18^{mm}.5$. Ils sont imprimés en couleur sur papier blanc.

La tête de la reine, tournée à gauche, est dans un médaillon rond. Sur les timbres de 6 et de 12 cuartos : *Franco. ..c^{s}. Correos. 1852.;* sur les autres timbres : *Cert^{do}. ..r^{s}. Correos. 1852.*

On connaît deux timbres d'essai : 6 cuartos, imprimé en noir sur papier mi-blanc; 5 reales, imprimé en noir sur papier blanc. (Collection de M. Herpin.)

6 cuartos ($0^{f}.1836$), — rouge de sang.
12 ($0^{f}.3672$), — violet, chocolat, brun violacé.
2 reales ($0^{f}.5206$), — orange pâle, chair.
5 ($1^{f}.3015$), — vert-émeraude.
6 ($1^{f}.5618$), — bleu-ciel (nº 196).





Nº 196. Espagne. Nº 197.

1853. — Les timbres de 1853 sont rectangulaires et ont 23^{mm} sur $18^{mm}.5$. Ils sont imprimés en couleur sur papier blanc.

La tête de la reine est couronnée et tournée à droite ; elle est dans un médaillon ovale. Sur les timbres de 6 et de 12 cuartos : *Correos. 1853. Franco. ..c^{s}.;* sur les autres timbres : *Correos. 1853. Cert^{do}. ..r^{s}.*

6 cuartos ($0^{f}.1836$), — carmin vif.
12 ($0^{f}.3672$), — violet foncé, grenat.
2 reales ($0^{f}.5206$), — vermillon.
5 ($1^{f}.3015$), — vert-émeraude (nº 197).
6 ($1^{f}.5618$), — bleu-saphir.

Un service particulier de poste fut établi dans la ville de Madrid par un décret du 3 novembre 1852; l'affranchissement des lettres de la ville pour la ville avec des timbres-poste fut déclaré obligatoire, et un timbre fut créé à cet effet.

Il est rectangulaire et a 23^{mm} sur $18^{mm}.5$. Il est imprimé en bronze doré ou aventurine sur papier blanc. Il





Nº 198. Espagne. Nº 199.

porte l'écu aux armes de Madrid (un ours montant sur un arbre), surmonté de la couronne royale et accompagné de deux branches de laurier. En haut, *Correo interior;* en bas, *Franco* et la valeur.

3 cuartos ($0^{f}.0918$), — bronze doré (nº 198).

Un décret du 29 mai 1853 réduisit à 1 cuarto le port, à la charge de l'expéditeur, des lettres de la ville pour la ville, mais en mettant 1 cuarto à la charge du destinataire; un nouveau timbre de 1 cuarto fut créé, et on lui donna le même type qu'à celui de 3 cuartos qu'il remplaçait. Ce timbre de 1 cuarto fut livré au public le 15 décembre 1853, et le timbre de 3 cuartos ne fut plus valable pour l'affranchissement [1].

1 cuarto ($0^{f}.0306$), — bronze doré.
1 ($0^{f}.0306$), — doré.

1854. — Ce timbre de 1 cuarto, aux armes de Madrid, mis en vente à la fin de 1853, a été en usage pendant une partie de l'année 1854.

On décida bientôt d'obliger l'expéditeur à payer le port entier de la lettre, soit 2 cuartos, et l'on s'occupa du timbre de 2 cuartos. On commença par adopter pour cette valeur le type aux armes de Madrid, et il existe des exemplaires de ce timbre de 2 cuartos : les uns imprimés en noir sur papier blanc et qui sont des épreuves de graveur, les autres imprimés en bronze doré pâle sur papier blanc comme les précédents [2].

Sur ces entrefaites, on établit le service de petite poste dans les principales villes du royaume, et dès lors le timbre de 2 cuartos, n'étant plus usité dans une seule ville, ne devait plus être différent des autres timbres.

On avait créé la série des timbres de 1854.

Ces timbres sont rectangulaires; ils ont $22^{mm}.5$ sur $18^{mm}.5$. Ils sont imprimés en couleur sur papier blanc.

Ils portent, adossé à un cartouche, l'écu aux armes d'Espagne, surmonté de la couronne royale et entouré du collier de la Toison d'or. Sur les timbres, dont la valeur est exprimée en cuartos, on lit : *Correos. 1854. Franco. ...c^{s}.;* sur les autres timbres : *Correos. 1854. Cert^{do}. ...r^{s}.*

6 cuartos ($0^{f}.1836$), — fond carmin vif, dessin carmin vif.
2 reales ($0^{f}.5206$), — fond vermillon vif, dessin vermillon vif.
5 ($1^{f}.3015$), — fond vert-émeraude, dessin vert-émeraude.
6 ($1^{f}.5618$), — fond bleu clair, dessin bleu clair (nº 199).

Ces quatre timbres ont le même dessin, et ont été en usage depuis le 1er janvier 1854 jusqu'au 1er avril 1855. (Le timbre de 4 cuartos a pris la place de celui de 6 cuartos en novembre 1854.)

On apporta plus tard un petit changement au dessin, et l'on émit, en novembre 1854, les timbres de 4 cuartos et de 1 real :

4 cuartos ($0^{f}.1224$), — { fond blanc, / fond bleuâtre, } dessin carmin vif.
1 real ($0^{f}.2603$), — fond blanc, dessin bleu foncé.

Ce dernier dessin servit à faire un essai de timbre pour remplacer le timbre de 2 cuartos aux armes de Madrid non adopté. On grava *Correo int^{r}.* à la partie supérieure, et *Franco. 2 c^{s}.* dans la partie inférieure. Cet essai, imprimé en noir sur papier blanc, ne fut pas accepté. On supprima les mots *Correo int^{r}.*, pour mettre seulement *Correos* entre deux étoiles à huit pointes.

2 cuartos ($0^{f}.0612$), — fond blanc, dessin vert-émeraude.

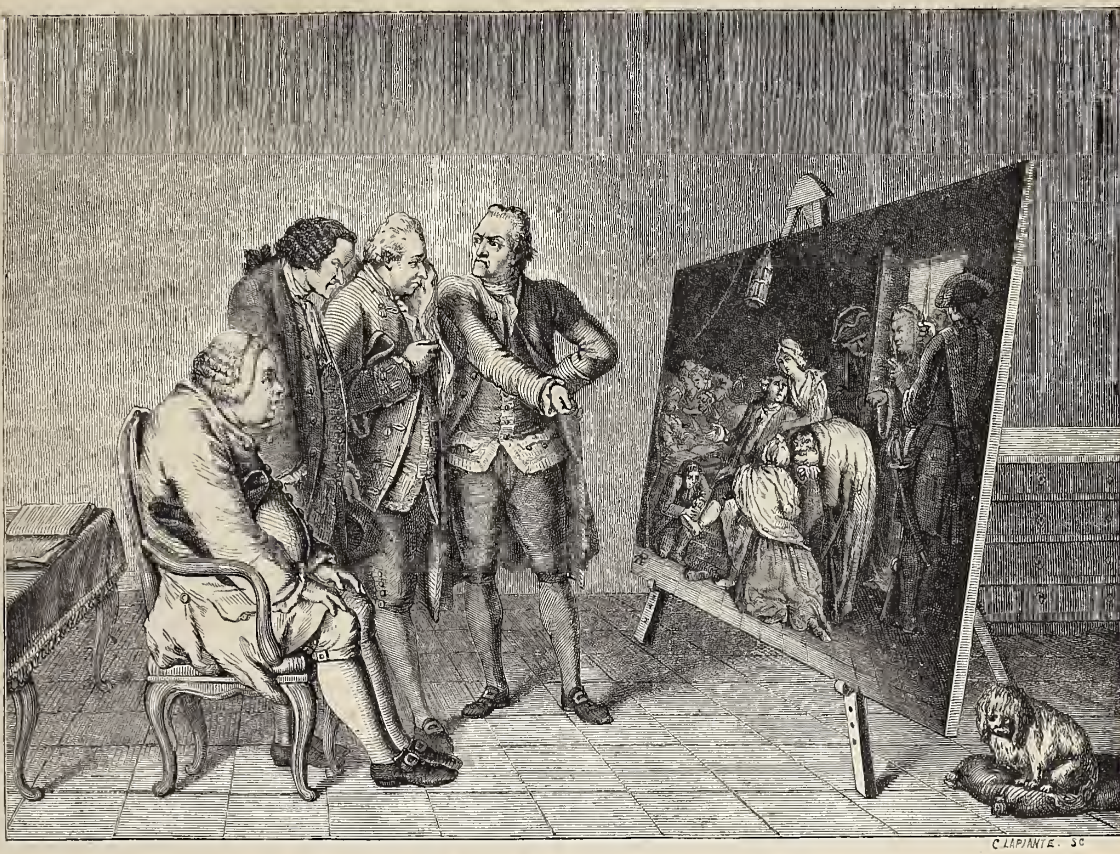
Ce timbre a été émis le 1er novembre 1854.

La planche des timbres de 2, de 4 cuartos et de 1 real a servi à faire le timbre mobile qui est apposé, aux Philippines, sur les actes délivrés par l'autorité judiciaire. On a dessiné dans le champ de l'écu les attributs de la justice, la balance et l'épée, et l'on a gravé en haut : *Dro judicial,* et en bas la valeur du timbre [3].

La suite à une prochaine livraison.

[1] Pour les timbres aux armes de Madrid, voir le *Timbre-Poste,* nos 16 et 17.
[2] Collection de M. G. Herpin.
[3] Le *Timbre-Poste,* nº 16.

LES QUATRE TEMPÉRAMENTS.



Les Quatre Tempéraments. — Dessin de E. Lorsay, d'après une estampe de Chodowiecki.

Les quatre tempéraments sont, suivant Lavater, le *sanguin*, le *flegmatique*, le *colérique* et le *mélancolique*.

Rien n'est plus ordinaire, dit le célèbre auteur des *Essais physiognomoniques*, que de juger des tempéraments sur le *mouvement* et la *couleur;* — rien n'est plus rare que d'en juger sur la *forme*, sur le contour des parties *solides* ou des parties *molles* considérées dans l'état de repos.

Lavater ajoute que sans doute les caractères de chaque tempérament peuvent varier à l'infini; mais il tient pour certain que la forme du visage, les contours et les traits considérés dans l'état de repos suffisent pour démontrer et faire sentir la différence caractéristique des tempéraments. Il offre à ses lecteurs, pour exemple, ces quatre personnages que l'habile artiste allemand Chodowiecki a placés devant un tableau représentant une des scènes les plus douloureuses de la vie humaine. La pantomime de chacun des quatre spectateurs révèle son tempérament. Le flegmatique ne donne encore aucun signe d'émotion : il est lent à s'affliger comme à se réjouir. Le sanguin sent ses veines se gonfler, et il semble qu'on lui ait asséné un coup violent sur la tête : il est muet et immobile d'étourdissement. Le mélancolique, dès la première impression, s'est mis à rêver à tous les maux qui affligent l'humanité. Le colérique est exaspéré : il ne sait à qui s'en prendre; mais il aurait besoin de frapper quelqu'un; il tirerait volontiers l'épée contre le destin ou contre le peintre lui-même. C'est ainsi que nous sommes différemment affectés, à la vue du bien ou du mal, selon nos tempéraments; ce qui aide à expliquer comment nous portons souvent des jugements en apparence si différents sur les mêmes choses. Mais ces mouvements naturels, instinctifs, qui nous entraînent à l'exagération en tel ou tel autre sens, peuvent être dominés par la réflexion et par la culture de nos facultés. Il y a un point juste de la vérité où doivent se rencontrer, en dépit des influences opposées de leurs organisations, le flegmatique, le sanguin, le mélancolique aussi bien que le colérique.

PROMENADES D'UN DÉSŒUVRÉ.

LE PETIT BRIQUETTE.

Fin. — Voy. p. 34, 44.

« De retour au Havre, il s'agissait d'abord, me dit-il, de gagner mon pain et celui de la grand'mère. Elle avait mis de côté quelques sous, et, ce qui valait mieux encore, laissé à la briqueterie une réputation qui, sur l'heure, m'y réintégra. La rapidité mécanique de main, que l'habitude seule donne et conserve, me manquait; mais je reprenais en homme le métier que j'avais fait en apprenti, je pouvais apporter sur beaucoup de points une aide utile et réfléchie. Quelques notions de statique me permettaient de mieux équilibrer, pour la cuite en plein air, nos petits murs de briques sèches, d'y ménager plus de vides, et de multiplier les surfaces en contact avec les courants d'air chaud dont j'accroissais le nombre. Nulle amélioration n'est insignifiante en fait de fabrication; le maître tint compte de chacune de celles que j'introduisais; il me consulta de plus en plus; je montais en grade, et une faculté acquise par hasard, due, le dirai-je? en partie à mes relations avec un idiot, acheva de me mettre en faveur. Je devins l'unique arbitre du choix des terres à employer; spécialité précieuse non-seulement pour les briqueteries, mais pour toute espèce de poterie, de faïence, de... »

Je l'interrompis, en le rappelant à un détail qui venait de piquer ma curiosité.

« Ah! reprit-il, je vois; vous voulez que je vous parle de l'idiot, de Guilguil? On appelait ainsi, du nom d'un pays lointain dont il racontait d'incohérentes histoires, un naufragé, un mousse, chétive épave laissée sur nos côtes par le vaisseau anglais qui l'avait recueilli vers les rives de l'Amazone. Ce pauvre diable, devenu crétin au milieu des tribus barbares parmi lesquelles il languissait depuis plus de trois ans, avait pris les goûts et les habitudes de ces populations sauvages. Comme elles ne labourent ni ne sèment, elles n'ont rien à récolter, et, durant les longues disettes qui les déciment, elles trompent les angoisses de la faim en avalant des quantités de terres grasses. Elles savent en découvrir les gisements, démêlent, entre ces glaises en apparence identiques, des différences d'odeur et de saveur; et leur prisonnier s'était approprié leurs goûts et leurs instincts. Ce pauvre Guilguil, que, par pure compassion, on employait de temps en temps à la fabrique, faible et maladif, me faisait grand'pitié, et je m'efforçais de corriger l'appétit dépravé qui le réduisait peu à peu à l'état de squelette. Je n'en vins pas à bout; le pli était pris, le mal invétéré, et il en est mort. Mais à force de le surveiller, de lui retirer ses chères boulettes d'argile, de le questionner sur cette bizarre passion, de m'informer du goût qu'il pouvait trouver à ces glaises dégustées d'un air de béatitude, j'appris moi-même à les bien connaître, à en distinguer des variétés nombreuses, dont j'examinais les propriétés comme cuisson, facilité à s'humecter, promptitude à sécher, à fondre, à se vitrifier. Les unes devenaient dures, compactes, lourdes; d'autres, cassantes, minces, poreuses; celles-ci soutenaient le feu jusqu'à d'assez hauts degrés, d'autres éclataient pour peu qu'on les en approchât. J'en modelai quelques-unes en plaques assez légères pour flotter sur l'eau. Ces terres revêtaient à la cuite des teintes variées. Bref, je trouvai toute une étude à faire, une vraie science, dont la première idée m'avait été donnée par un idiot, mais que je poursuivis, multipliant les essais, et constamment encouragé par le souvenir de ce que j'avais ouï raconter chez vous des anciens travaux de Palissy. »

Je me récriai, flatté de l'allusion. Il y avait quelque plaisir à voir mon ancien *groom* rattacher à son séjour chez moi ses progrès dans l'industrie même qui me l'avait enlevé. J'admirais le chemin qu'avaient fait, dans cette intelligence toute neuve, ces conversations qui, à l'en croire, le poussaient encore dans sa voie, et dont je gardais à peine les vagues souvenirs qu'il se plaisait à réveiller.

Béranger, à ce qu'il me conta, avait donné des ailes à ses espérances. Le poëte dînait chez moi avec quelques amis qui vantaient sa perspicacité, si remarquable parce qu'elle n'ôtait rien à son indulgence. En se défendant modestement de l'éloge, Béranger attribuait sa connaissance des hommes aux remarques qu'il avait eu lieu de faire de bonne heure lorsque, tout jeune, il servait à Péronne les hôtes de sa tante l'aubergiste, et les écoutait causer... « Comme nous écoute cet espiègle, ajouta-t-il se retournant tout à coup », racontait Briquette, « et me lançant un de ces regards qui enveloppaient leur homme plus encore qu'ils ne le transperçaient. »

« L'illustre vieillard, poursuivit-il, qui me semblait si bon, si noble, que vous respectiez autant que vous l'aimiez, cher maître, avait donc traversé une situation aussi obscure que la mienne! Je m'en sentais tout rehaussé.

» Un autre de vos amis, rappelait-il encore, un savant, a fort influé sur ma vocation : c'est M. Jean Reynaud, cette vivante encyclopédie, cet homme de génie et de cœur, si regretté, qui avait tout lu, tout vu, et qui vous faisait tout voir. Ai-je assez entendu vos discussions avec lui sur l'emploi des terres crues ou cuites dans l'antiquité! La vieille pyramide de Thèbes, aux chambres voûtées, œuvre, selon lui, de je ne sais quel Pharaon, sept ou huit siècles avant notre ère, était votre champ de bataille. M. Reynaud prétendait que les briques qui la forment sont crues, et montrait en preuve un précieux débris apporté par quelque savant du voyage d'Égypte. Je vous entends encore vous écrier, en plaisantant, qu'il agissait à la façon d'Arlequin offrant une pierre pour échantillon de la maison qu'il voulait vendre.

» Mais ce qui me frappa surtout dans les récits de votre ami, continua Briquette, c'est ce qu'il racontait un jour de la grotte d'Égérie, dans la campagne de Rome (¹). Depuis que j'ai pu varier les teintes des briques, je suis poursuivi du désir d'imiter cette architecture colorée que je lui ai entendu décrire avec tant de feu. Le tableau en est là (il frappa son front). Chaque ornement élégant, délicat : chapiteaux, encadrement des fenêtres, moulures, tout se distinguait, disait-il, non-seulement aux contours et par la forme, mais aussi grâce aux teintes rapprochées harmonieusement, contrastées avec goût. J'ai pris, dans le souvenir de ces conversations, un ardent désir d'arriver à faire des décorations extérieures toutes nouvelles, d'un éclat, d'une variété inconnus jusqu'ici. Eh! vraiment, les hôtes des coquillages de l'Océan savent se faire des maisons plus brillantes, plus amusantes que les nôtres, dans leur diversité infinie. »

C'est une belle chose que le rêve éveillé! Ne serait-ce pas le chemin de communication avec l'inconnu qui nous environne, et dans lequel, fût-ce involontairement, nous puisons sans cesse? Pourquoi donc aurais-je soufflé sur l'enthousiasme de mon jeune ami? Qui peut dire où lui ou ses successeurs en arriveront! Il y avait d'ailleurs, dans les idées qu'il me développait, des choses qui me paraissaient plus pratiques. Il apportait à sa prétention d'émailler en quelque sorte l'extérieur de nos demeures des raisons d'utilité.

« En vitrifiant les murailles, disait-il, on fait disparaître les principales causes de ruine. L'atmosphère, par les variations continuelles de la chaleur qui dilate, du froid qui resserre, de l'humidité qui pénètre, et, dans nos pays froids, du gel qui fait éclater, exerce l'action la plus désorganisatrice. Le poli des surfaces est leur meilleure défense. Les semences de lichen et de mousse flottant dans l'air s'arrêtent sur les aspérités, poussent des racines dans les moindres fissures; leur croissance disjoint les pierres, et leur décomposition n'est pas moins nuisible : elle produit une terre, un sol fécond, où s'enracinent les graminées, et l'œuvre de l'homme cède à celle de la nature. »

Il était inépuisable, et je ne me lassais pas de l'entendre. Pourtant l'heure avançait, et je voulais savoir d'une façon positive à quelle situation il était parvenu. L'étonnante faculté qu'il avait acquise de deviner les propriétés d'une argile en la maniant, ou en l'effleurant à peine du bout de la langue, le faisait traiter de sorcier par ses ouvriers; sa réputation s'étendait; le chef d'une de nos plus importantes manufactures, parent du propriétaire de la briqueterie du Havre, voulut connaître le sorcier des argiles. Il causa avec Briquette, et, du consentement de son premier patron, se l'attacha, en lui faisant les plus belles conditions. Mon jeune ami avait voyagé pour cette poterie de faïences fines et d'émaux, qu'il avait en quelque sorte métamorphosée, et maintenant il portait à l'Exposition universelle de Londres de beaux produits de la maison dont il était devenu l'associé.

Me parlant de ses voyages en Angleterre, car il n'y allait pas pour la première fois, il me disait :

(¹) Voy. la Table des trente premières années.

« Nous nous faisons une grande idée des étrangers, ce qui n'est point un mal; mais on n'adopte guère en France les idées françaises avant qu'elles n'aient été sanctionnées par nos voisins d'outre-Manche ou d'outre-Rhin. Nous inventons, ils expérimentent. Pourquoi pas? Ils sont plus riches et plus patients, et nous avons de l'imagination et de l'ardeur : notre part n'est point à dédaigner. »

Mais j'en écrirais trop long, car nous passâmes une grande partie de la nuit à causer, et il ne me quitta que pour aller prendre le chemin de fer du Nord.

Reverrai-je mon vieux jeune ami?... Après son départ, je m'efforçai en vain de dormir. Sa longue visite me livrait à des sentiments confus. D'abord une sorte de découragement. Que fais-je, poids inutile sur cette terre, où je roule en moi-même de stériles pensées, et où je ne laisserai nulle trace? Tandis que cet orphelin, sans racines, sans aïeux, sans fortune, sans éducation classique, va peut-être faire une révolution dans l'art de bâtir, ou, tout au moins, créer des richesses nouvelles, donner du travail, distribuer de l'aisance à un grand nombre d'hommes; multiplier les relations entre les peuples; rendre amies des nations rivales. Et moi, né dans l'aisance, en un rang plus haut, je ne fais rien, je ne puis rien, je ne suis rien!

Un découragement douloureux a suivi ces réflexions; puis la lumière a reparu, elle a rayonné; comment? d'où? Je ne sais; mais, avec elle, la sérénité renaissait. Est-ce à moi de mesurer l'utilité, l'importance, fût-ce de l'être le plus infime? Le grain de sable a sa valeur, comme l'étoile qui brille aux cieux. La graine devient arbre, et des générations se reposeront à son ombre. C'est en se jouant, c'est chez moi que mes amis semèrent les pensées qui ont germé dans l'esprit fécond d'un enfant! Chaque idée, même indécise et vague, c'est l'embryon, il grandira; c'est la semence, elle germera. Vouloir profondément le bien, faire chaque jour, et de son mieux, l'œuvre à son coude (tant petite soit-elle), que la Providence nous confie, ce n'est pas être inutile.

Et puisse l'histoire du petit Briquette semer dans quelques esprits une bonne intention, donner à quelque jeune âme une heureuse tendance, inspirer à tout lecteur ingénu quelques bons instincts, et elle n'aura pas été écrite en vain.

EXPORTATION DES OS.

La Bavière fut autrefois un des plus riches et des plus fertiles pays de l'Allemagne; aujourd'hui ses produits moyens en blé sont inférieurs à ceux des terres du palatinat du Rhin. M. J. Liebig explique ainsi cette décadence : depuis vingt-cinq ans, on exporte des os de la Bavière; la fabrique de Henfeld en expédie maintenant 7500 quintaux; pour la Saxe, la ville de Munich en recueille annuellement 12500 quintaux; de sorte qu'en prenant ces chiffres comme base d'estimation, on peut évaluer à 60000 quintaux la quantité d'os qui sont annuellement exportés de la Bavière. Or, si l'on admet que la perte de chaque quintal d'os enlève aux champs de la Bavière un élément qui suffirait à la reproduction de 1300 kilogrammes de blé, on a à déplorer chaque année un déficit d'un million et demi de quintaux métriques de blé. Cependant il est juste de dire que la Bavière produit encore plus de 17 millions de quintaux métriques de blé, et qu'elle suffit à la nourriture de sa population.

De nos jours, la Grande-Bretagne enlève aux autres pays de l'Europe les éléments de leur fertilité; elle a déjà fouillé les champs de bataille de Leipsig, de Waterloo, de la Crimée, pour enlever les os qu'ils contenaient; elle a pris les os de nombreuses générations amoncelés dans les catacombes de la Sicile.

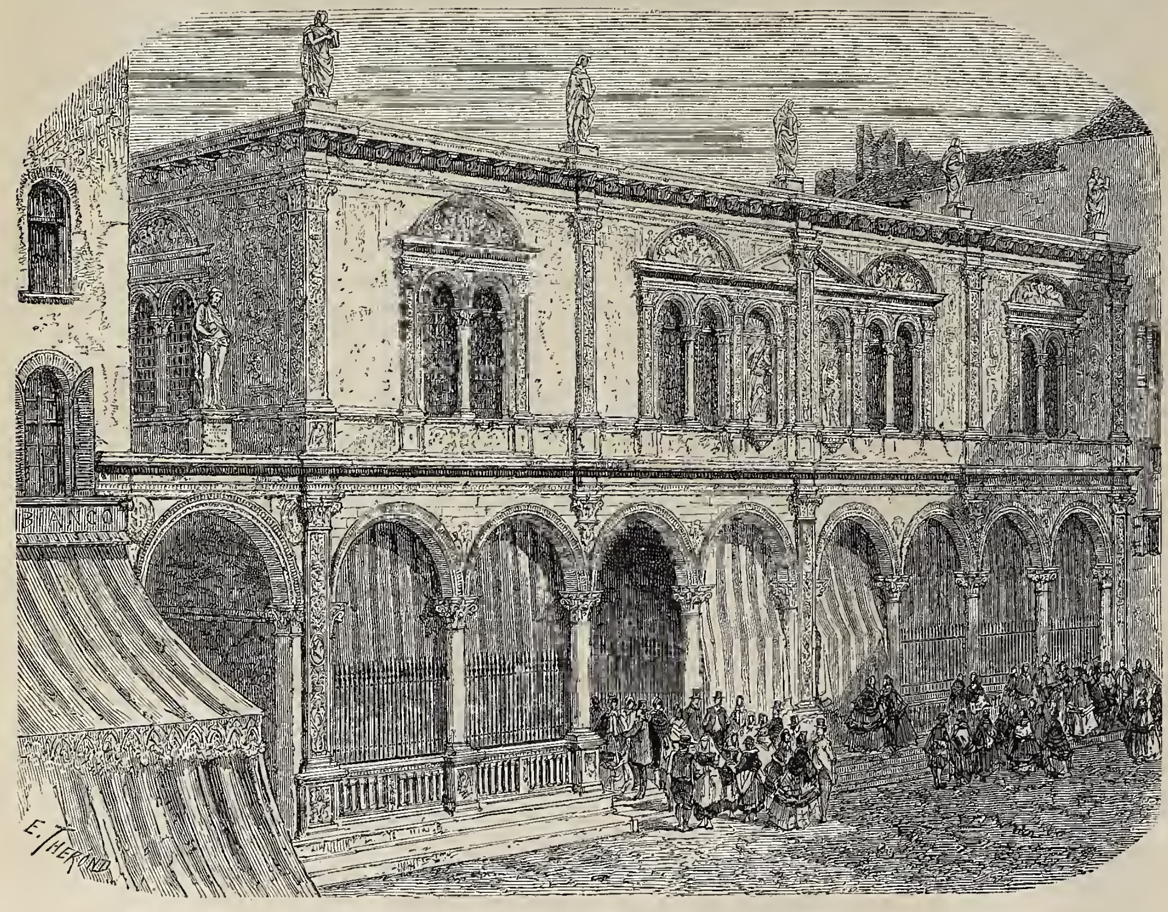
« Le temps ne peut plus être éloigné, dit M. Villeroy, où partout on reconnaîtra la valeur des os. Les Français et les Allemands sauront aussi mieux apprécier la valeur des tourteaux de colza, de lin, et ne les laisseront plus enlever par les Anglais. »

MONUMENTS D'ARCHITECTURE A VÉRONE.

Vérone tient une place considérable dans l'histoire des arts et particulièrement de l'architecture en Italie. Si elle n'a pas donné le jour à Vitruve, comme l'a avancé le savant Maffei, toujours zélé pour sa ville natale, il faut convenir que son arène, son théâtre, le pont qui en est voisin, la porte Borsari, l'arc de Gavius (sur lequel a été relevé le nom de Vitruvius Cerdo, qui fut, dit-on, l'affranchi et l'élève de Vitruvius Pollio), sont d'assez beaux restes d'édifices antiques et qui justifient sa prétention de compter l'illustre architecte romain parmi ses enfants. Vérone continua de construire même à l'époque barbare, quand l'architecture antique achevait de périr dans toutes les anciennes provinces de l'empire. Quand ce grand art prit une vie nouvelle, au onzième et au douzième siècle, elle offrit des types d'une remarquable élégance dans les églises de Saint-Zénon, de Saint-Étienne, de Sainte-Marie sa cathédrale. Puis, au treizième et au quatorzième siècle, durant cette autre barbarie plus cruelle que la première, sinon plus grossière, déchirée par les querelles sanglantes des Guelfes et des Gibelins, des Capulets et des Montaigus, des Scaligers et des Viscontis, opprimée par la pesante tyrannie des Ezzelin, des Can Grande, des Martino della Scala, elle continua d'élever des palais et des tombeaux tels que ceux des Scaligers; des églises telles que Sainte-Anastasie, Saint-Ferme, Saint-Nazaire et Saint-Celse. Enfin, à la renaissance, elle eut l'honneur de donner naissance à trois des plus grands promoteurs de l'art nouveau. Falconetto fut un des premiers qui étudièrent avec profit les modèles antiques encore debout, et il les imita avec un génie tout personnel. Comme l'a fait observer Maffei, plus d'une conception dont la beauté et l'originalité ont été admirées dans les ouvrages de Michel-Ange appartient avant lui à Falconetto. Fra Giocondo, son contemporain, fut une de ces puissantes intelligences, dont il y a plus d'un exemple à la même époque, à qui n'a point suffi une seule manière de s'illustrer. « Vénérable vieillard, à qui je dois l'instruction de ma jeunesse, écrivait après sa mort Jules-César Scaliger, mathématicien profond, physicien savant, prince des architectes, modèle unique et de sainteté et de tout genre d'érudition, bibliothèque antique et moderne! » Politien, Panvini, Manuce, Budé, Joseph Scaliger et d'autres écrivains illustres ont parlé de Giocondo avec la même admiration et la même affection. Il se jeta avec passion dans le mouvement qui portait alors tous les esprits distingués vers les études antiques. Le désir d'observer et de mesurer les ruines des édifices romains le conduisit à Rome et dans d'autres villes d'Italie, où il rassembla une collection de plus de deux mille inscriptions anciennes, dont on connaît trois copies manuscrites. Les Gruter, les Muratori, les Maffei, y ont puisé abondamment. On n'avait encore publié, au temps de Giocondo, aucun recueil de ce genre. Vers les années 1494 et 1498, il était à Vérone auprès de l'empereur Maximilien, et ce fut, on le présume du moins, à cette époque, et avant d'être appelé en France par Louis XII, qu'il construisit le bâtiment destiné à renfermer la salle du Conseil, sur la place des Signori : charmant édifice dans lequel on peut reconnaître, en effet, plus d'un caractère des délicates constructions d'i-

mitation italienne élevées dans notre pays au commencement du seizième siècle. On en jugera par la gravure qui accompagne cet article. Les statues qui décorent le sommet sont celles d'hommes célèbres que Vérone réclame comme nés dans son sein : Pline le Jeune, Cornelius Nepos, Emilius Macer, Catulle, Vitruve; on y ajouta plus tard celle du médecin et poëte Fracastor. On croit posséder un portrait de Giocondo dans un des bas-reliefs sculptés sur la façade représentant un moine dominicain, qui tient un livre ouvert. Sur ce livre, on lit l'inscription suivante, dont le dernier mot est en partie caché par une des mains : C. PLIN. VERON. E (*C. Plinii Veronensis epistolæ*). Giocondo découvrit, en effet, à Paris, un manuscrit de Pline le Jeune contenant, outre de nombreux passages omis jusqu'alors dans toutes les éditions, onze lettres de Pline à ses amis, et toute sa correspondance avec Trajan, encore entièrement ignorée.

Le troisième des grands architectes véronais de la renaissance fut San-Micheli, l'ami de Michel-Ange, de Bramante, de Sansovino, de San Gallo; l'ingénieur habile qui, par la construction des premiers bastions angulaires, changea tout le système des fortifications; le constructeur des cathédrales d'Orvieto et de Montefiascone, et, à Vérone, de la chapelle Pellegrini, dans l'église Saint-Bernardin,



Palais du Conseil, construit par Fra Giocondo, à Vérone. — Dessin de Thérond.

des palais Canossa, Pompei, Bevilacqua, Guasta Verza, Torre, tous variés, tous remarquables par leur grand style, leur belle ordonnance et la richesse de leur décoration.

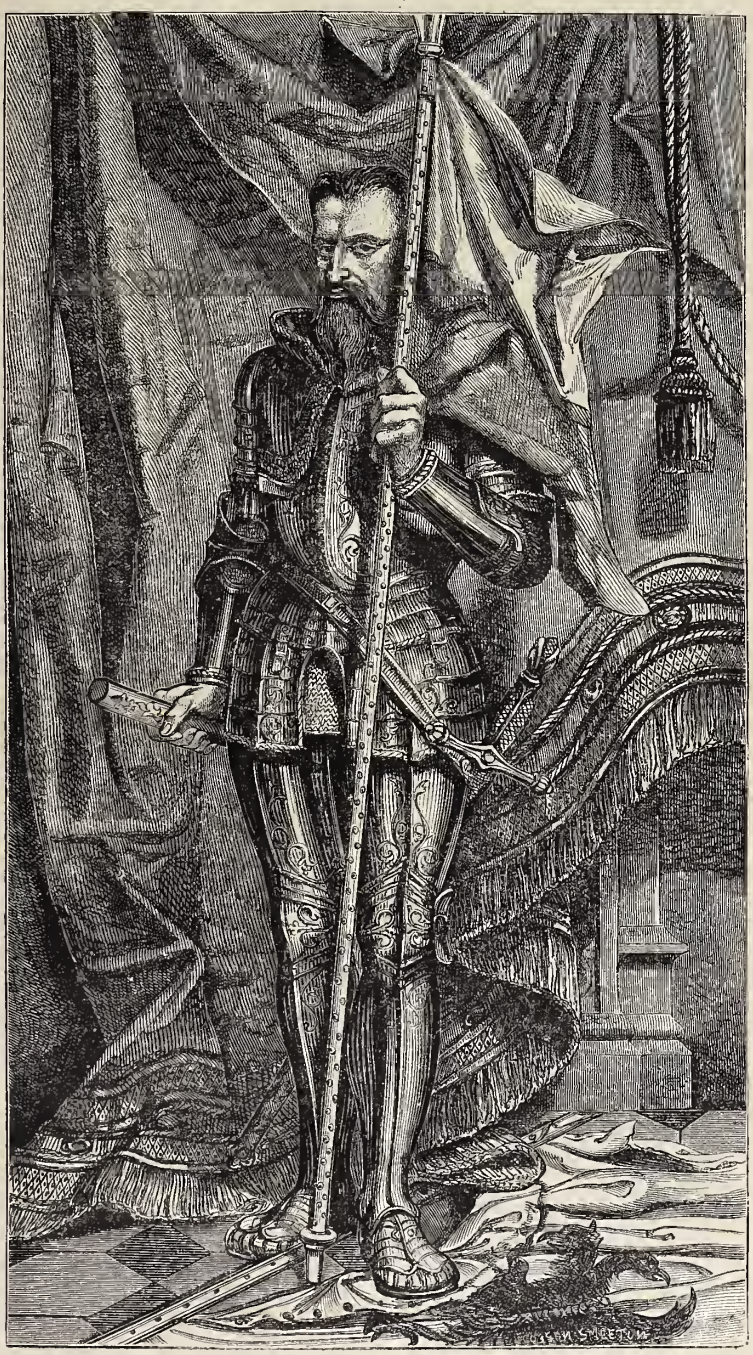
LE SIÉGE DE 1552

ET LA RÉUNION DE METZ A LA FRANCE.

La ville de Metz appartient à notre pays depuis le mémorable siége soutenu par le duc de Guise, dans l'hiver de 1552 à 1553, contre les Impériaux commandés par Charles-Quint en personne. Elle était de langue française et depuis longtemps sympathique à la France; mais jusqu'alors elle avait gardé son indépendance. Ses braves habitants, qui s'étaient constitués en république dès le onzième siècle, avaient pendant plus de quatre cents ans maintenu leur liberté et leurs droits, non sans luttes violentes contre les ducs de Lorraine, les comtes et ducs de Bar et d'autres puissants voisins, ou contre leurs évêques, toujours prêts à dépouiller les bourgeois de leurs priviléges pour usurper la souveraineté.

Dès le commencement du quinzième siècle, dans un moment où ils étaient affaiblis par des dissensions intestines et vivement pressés par le duc de Lorraine, ils avaient offert de se donner à la France. Cette offre, alors négligée, le roi Louis XI essaya plus tard de la considérer comme un don consenti et accepté; il adressa au mois de mai 1464, au maître échevin, magistrat à vie des Messins, une lettre où il réclamait avec trop de hauteur leur hommage. Ils lui répondirent que le danger dont ils avaient voulu se garantir était passé, et réclamèrent l'assistance de l'empereur d'Allemagne. Louis XI désavoua sa lettre, et, dans la suite, il ne négligea en aucune circonstance de témoigner à la ville son bon vouloir. Les Messins, qui avaient déclaré à cette occasion qu'ils souhaitaient ne pas se séparer de l'empire germanique, prétendaient bien toutefois n'en être pas dépendants. Ils eurent l'adresse

de se soustraire aux prétentions de l'empereur Maximilien, et d'éluder par des prêts volontaires la nécessité de payer des contributions. Charles-Quint reconnut et confirma leurs privilèges en 1521; mais il ne les en imposa pas moins, pendant la diète de Worms, pour une somme énorme qu'il fallut payer. Pendant la guerre de Charles-Quint et de François Ier, malgré la promesse réitérée de respecter la neutralité de Metz, l'empereur, par de nouvelles exigences, acheva de s'aliéner les cœurs de ses habitants . aussi, lorsque les princes allemands formèrent une ligue contre lui, ils consentirent à y entrer, et envoyèrent au roi de France Henri II des députés pour lui offrir le titre de protecteur et vicaire du saint-empire; les princes confédérés, de leur côté, déclaraient « trouver bon que le



Le duc de Guise, vitrail à l'Hôtel de ville de Metz, peint par M. Maréchal. — Dessin de É. Faivre.

seigneur roi s'impatronisât des villes impériales n'étant pas de langue germanique, comme Cambrai, Metz, Toul, Verdun et autres semblables, et les gardât en qualité de vicaire du saint-empire, réservés les droits dudit empire sur lesdites villes. » Le traité fut signé par Henri II, à Chambord, le 15 janvier 1552, et aussitôt il fit entrer son armée en Champagne. « Les magistrats de la république offrirent des vivres à l'armée et l'entrée de leurs murailles au roi et aux princes seulement; le connétable de Montmorency, habitué à ne reconnaître d'autre droit que la force, ne voulait point entendre parler des priviléges et franchises de Metz, qui ne recevait jamais de troupes impériales ni autres dans ses murs; enfin, les principaux bourgeois, gagnés par le cardinal de Lenoncourt, leur évêque, qui était Français, consentirent à recevoir le connétable avec deux enseignes d'infanterie pour escorte. Chaque enseigne comptait au plus

trois cents hommes; mais au lieu de cinq ou six cents soldats, le connétable en mit sous les deux enseignes quinze cents, les meilleurs de l'armée, sans compter sa nombreuse suite et celle des princes. Les bourgeois tentèrent trop tard de fermer la porte : on les repoussa, sans user autrement de violence, et toute l'armée pénétra dans la ville. » [1]

Henri entra le 18 avril dans Metz. Aussitôt il fit mander les magistrats et les requit de lui prêter serment de fidélité. Le maître échevin, Jacques de Gournai, refusa nettement et préféra se dépouiller de sa dignité. Le roi nomma lui-même un nouvel échevin, et donna le gouvernement de la ville au sieur de Gonnor. Il voulait faire de Metz, disait-il, « un des boulevards de la France. »

Le traité de paix imposé peu de temps après à l'empereur par les confédérés ne fit pas perdre au roi de France les pays qu'il avait occupés. Il était tenu au courant des négociations, et avait déclaré qu'il n'accepterait pour son compte aucune paix qui l'obligerait à se dessaisir des Trois-Évêchés (Metz, Toul et Verdun). Lorsque l'empereur enjoignit à toutes les populations de ces provinces de revenir dans le délai de trois mois sous son obéissance, et mit en campagne une armée formidable, le duc François de Guise fut envoyé à Metz en qualité de lieutenant général du roi, afin de mettre en défense cette ville et les autres places des Trois-Évêchés. De vastes travaux furent entrepris à Metz, qui devait essuyer le grand effort des ennemis. L'empereur ne passa le Rhin que le 13 septembre, à Strasbourg : il lui fallut perdre beaucoup de temps pour ordonner ses approvisionnements, attendre la grosse artillerie et rallier les forces rassemblées dans les Pays-Bas. Le duc de Guise eut deux mois pour préparer la résistance. Dans cet espace de temps, sept faubourgs de la ville, cinq abbayes, dix-neuf églises, furent rasés. C'est alors que disparut « l'antique abbaye de Saint-Arnoul, qui renfermait les tombeaux de l'empereur Louis le Débonnaire, de son frère Drogo, de sa mère Hildegarde, l'épouse la mieux aimée de Charlemagne, et de beaucoup d'autres grands personnages de l'époque carolingienne... Non-seulement les gens d'armes, mais les capitaines et les princes mêmes, jusqu'au commandant en chef François de Guise, « besognaient » aux fortifications et portaient la hotte pour montrer l'exemple. Les travaux étaient conduits par le Florentin Pietro Strozzi, très-savant dans la poliorcétique, et par deux autres ingénieurs, l'un français, l'autre italien, Saint-Remi et Camillo Marini [2] ». Le duc écrivit au roi, qui était alors avec le connétable avec un corps d'armée à Saint-Mihiel, sur la Meuse, « qu'il pouvait conduire son armée où il lui semblerait bon, qu'il n'avait besoin d'aucun secours, et qu'avec l'aide qu'on lui prêtait dans la ville il était en état de soutenir un siége de dix mois. » Lorsque le duc de Guise sut que les Impériaux étaient à Forbach, il fit brûler tous les moulins à huit lieues à la ronde. Les garnisons des villes voisines furent rappelées. Metz eut alors dans ses murs une armée de 4 500 fantassins et 444 cavaliers : c'était la fleur de la France. Tous les jeunes gentilshommes qui brûlaient de se signaler étaient accourus dans la ville assiégée. On y vit trois princes du sang, le duc d'Enghien, le prince de Condé, le prince de la Roche-sur-Yon; trois des Guises, le duc François, le marquis d'Elbeuf et le grand prieur; un prince de la maison de Savoie, le duc de Nemours; un Farnèse, Horatio, duc de Castro, fiancé à une fille du roi, et deux fils du connétable; enfin, l'illustre chirurgien Ambroise Paré. A l'approche de l'ennemi, le duc de Guise prit une mesure extrême : il fit sortir tous les habitants, à l'exception de quelques prêtres et religieux pour continuer le service divin, et de deux mille artisans et manouvriers d'élite pour réparer les remparts, servir l'artillerie et subvenir aux nécessités des gens de guerre.

Le duc d'Albe et le marquis de Marignan commandaient l'armée impériale. Plus de soixante mille combattants et sept mille pionniers bivouaquaient autour de Metz. Trois camps cernaient la ville : le grand camp impérial à l'est et au sud, le camp de l'armée des Pays-Bas au nord, le camp du margrave Albert de Brandebourg à l'ouest. L'empereur, souffrant de la goutte, se fit apporter de Thionville en litière. Il arriva le 20 novembre; le feu fut ouvert le 21. En deux jours, il fit une brèche de quarante pas; mais elle fut aussitôt réparée sous le feu de l'ennemi. Le 27, la tour d'Enfer fut ouverte sur une largeur de vingt pieds, et le mur de revêtement du rempart s'écroula tout d'une pièce, aux cris de joie des assaillants; cette joie fut de courte durée : l'assaut, tenté à deux reprises, fut repoussé. Une nouvelle brèche de cinquante pas ne le rendit pas plus facile. « Toujours derrière les murs ruinés par les boulets se dressaient de nouveaux boulevards en bois et en terre et se creusaient de nouveaux fossés. » — « On oyoit la canonnade, dit un écrivain du temps, de quatre lieues par delà le Rhin. » Des sorties meurtrières rompaient sans cesse les lignes des Impériaux. « On les voyoit, écrivait Ambroise Paré, sortir de leurs tentes et petites loges dru comme fourmillons, lorsqu'on découvre leurs fourmillères, pour secourir leurs compagnons d'armes qu'on égosilloit comme moutons... Dans la ville, disait-il encore, militaires et bourgeois avoient résolu de se défendre de maison en maison et d'y mettre le feu s'ils ne pouvoient déloger les Espagnols. » Décembre avait amené des froids excessifs; l'épidémie et la désertion décimaient l'armée assiégeante; les souffrances des soldats y détruisaient toute ardeur et toute discipline. Le dégel et la fonte des neiges rendirent la position plus désastreuse encore. Après quarante-cinq jours de batterie, Charles-Quint reconnut avec angoisse l'urgence de lever le siége s'il ne voulait voir se fondre entièrement son armée. « Je vois bien que la fortune est femelle, dit-il tristement; mieux aime-t-elle un jeune roi qu'un vieil empereur. » Le 6 janvier, il n'y avait plus devant la place que des blessés et des mourants, qui furent secourus : le duc de Guise donna l'exemple, que la garnison tout entière suivit avec un élan de générosité. Plus de trois cents Impériaux furent sauvés ainsi. La « courtoisie de Metz » demeura longtemps un proverbe honorable aux Français.

Avant de quitter la ville, le 24 janvier 1553, le duc de Guise avait rendu aux magistrats de la cité toute leur autorité. Il laissait le commandement à M. de Gonnor. Les désordres qui furent la suite de son départ, et que l'exemple du gouverneur lui-même encourageait, parurent au cardinal de Lenoncourt une occasion favorable pour renverser l'antique constitution de la république et s'emparer de la souveraineté. Henri II envoya à Metz le maréchal de Vieille-Ville avec de pleins pouvoirs. Celui-ci fit élire des magistrats dévoués à la France, déjoua un complot tramé pour ouvrir la ville aux Impériaux, se porta à leur rencontre et les battit. Henri II ne s'appela jamais que le protecteur de la ville; en 1585 seulement, Henri III prit définitivement le titre de souverain seigneur. Pendant cinquante ans encore, les Messins réclamèrent leurs franchises et immunités; ils recouvrèrent quelques droits, mais pour en être peu à peu dépouillés à jamais. « Bientôt arrivèrent des présidents de justice et des procureurs généraux qui empiétèrent naturellement sur les pouvoirs des magistrats messins. En 1633, Louis XIII établit un parlement à Metz; l'année suivante, il y institua un bailliage; enfin, en 1648, le traité de Westphalie incorpora le pays messin à la France, ainsi que le territoire de Toul et de Verdun. »

[1] Henri Martin, *Histoire de France*, VIII, 415.
[2] Id., ibid.

TROIS PETITS TAMBOURS.

Voici presque une aventure. Je ne suis pas de ces voyageurs qui ont à en raconter au moins deux ou trois par jour. J'imagine cependant qu'il doit aussi s'en rencontrer un bon nombre sur ma route; mais, apparemment, je rêve ou je regarde mal : je ne les vois pas.

Un jour, à Munich, m'obstinant à trouver seul, sans guide, par un ciel de feu, l'église d'Au, je m'égarai dans un dédale de ruelles, et, après une longue demi-heure, fatigué, ennuyé, je me résolus à mettre de côté toute honte et à demander mon chemin à un gros brave homme assis sur une pierre, au seuil de sa porte. Entre la visière de sa casquette et sa pipe je ne voyais que deux gros yeux, un bout de nez rouge et d'énormes moustaches grises. Je lui avais adressé la parole en mauvais allemand.

— Français! vous êtes Français! me répondit-il très-correctement.

Et il se leva tout joyeux, tira sa pipe de ses lèvres, et s'empressa de me donner les indications que je désirais. Il paraissait bien avoir envie de prolonger la conversation, je crois même de me faire quelque politesse, mais je brusquai la séparation en le remerciant.

Une heure après, le hasard ou plutôt ma maladresse ordinaire me ramena précisément par la même rue. L'honnête Bavarois était à la même place. Il vint au-devant de moi.

— Monsieur a trouvé l'église? me dit-il. Monsieur est-il satisfait? Je suis heureux de revoir Monsieur. Je connais bien la France, moi. J'ai vécu longtemps en France. Et, Monsieur, ajouta-t-il en hésitant, ma femme est Française.

Je ne savais trop que dire, et je ne répondais que par interjections.

— Ah! reprit-il en se rapprochant de moi et s'inclinant un peu, si Monsieur voulait nous faire l'honneur d'entrer un moment chez nous! Je suis sûr que ce serait un grand bonheur, un soulagement pour ma pauvre femme. Il y a si longtemps qu'elle n'a vu un Français!

Tout cela était dit avec un tel accent de prière que je ne me sentis pas la force d'un refus. J'entrai, tout en me reprochant intérieurement cette faiblesse qui me met si souvent à la merci du premier venu.

— Enfin, me dis-je, encore une leçon! mais elle ne me servira pas plus que les autres.

Me voici donc suivant mon homme.

Nous traversons un corridor étroit, deux chambres à peu près nues, et nous arrivons à une sorte de petit salon convenablement meublé, mais très-sombre, quoiqu'il ne soit guère plus de trois heures de l'après-midi.

— Marie! Marie! murmure le gros Bavarois d'une voix presque plaintive.

On ne répond pas.

Je regarde, je fais quelques pas en avant, et, au détour d'une grosse armoire sculptée, je me trouve en face d'une femme... non, d'un spectre!

Marie est à demi couchée dans un fauteuil dont le dossier dépasse sa tête d'un demi-mètre en hauteur. Ses deux mains reposent sur ses genoux, et ce qui me frappe tout d'abord, c'est leur blancheur de cire. Sa figure est tout aussi pâle; ses yeux sont bleus et fixes. Son bonnet rappelle ceux que l'on voit dans les rues d'Arles. Quel âge a cette femme? Je ne le devine pas. Son front, ses joues, sont polis comme l'ivoire; seulement il y a de grandes cavités çà et là aux yeux, au milieu des joues, aux coins de la bouche.

Elle n'a pas l'air de s'apercevoir que nous sommes entrés.

— Marie! crie plus fort le petit homme avec un peu d'angoisse d'abord, ce me semble, puis avec un effort pour se donner l'air gai et confiant; Marie, regarde monsieur : c'est un Français!

Pas de réponse.

— Un compatriote!

Toujours le silence.

— Certainement monsieur a été à Arles.

Les prunelles bleues se tournent alors vers moi, et je crois y saisir une pâle lueur qui s'éteint aussitôt.

Les doigts maigres remuent sur les bras du fauteuil.

Est-ce un sourire qui tremble sur ces pauvres lèvres décolorées?

J'ai le cœur serré. Je cherche des paroles de bienveillance. Je fais allusion à la beauté des femmes d'Arles, à la grâce de leur costume, à leur renommée dans toute la France.

Un vague épanouissement de la physionomie laisse entrevoir que quelque intelligence est près de renaître.

Les doigts s'agitent un peu plus vivement.

— Écoutez! écoutez! me dit le mari avec une agitation qui me le fait paraître tout autre.

Un gémissement sourd de la pauvre femme annonce en effet une velléité de parler. Je distingue quelques mots. Que dit-elle? Elle s'essaye à chanter. Elle chante. Ce sont de vieilles paroles de la langue populaire d'Arles; je ne les comprends pas.

Le bonhomme a la maladresse de le lui dire, et je vois la tristesse morne recouvrir comme un voile le peu d'animation qui laissait deviner les restes d'un ancien charme sur ces traits flétris mais encore réguliers.

— Une autre chanson, Marie, une autre! Monsieur est peut-être de Champagne. Tu sais la vieille chanson que je t'ai apprise : *les Trois petits tambours?*

Et le vieil homme se met à chevroter, mais Marie reste silencieuse et insensible. Il s'impatiente, et, avant que j'aie le temps de le retenir, il lui secoue vivement le bras en criant :

— Allons, Marie, *les Trois petits tambours*, je t'en prie... je le veux!

J'aurais désiré être bien loin. Cette scène me faisait souffrir.

Marie, poussée par ce mot de dureté, « je le veux », comme par un ressort, chante tristement sur un vieil air une chanson bourguignonne que je ne connaissais pas, et dont je ne me souviens sans doute aujourd'hui qu'imparfaitement :

> Trois petits tambours revenant de la guerre,
> Et ran tan plan, tan plan, tan plan!
> Revenant de la guerre.
>
> L' plus jeune des trois avait un bouquet d' roses,
> Et ran tan plan, tan plan, tan plan!
> Avait un bouquet d' roses.
>
> La fille du roi était à sa fenêtre,
> Et ran tan plan, tan plan, tan plan!
> Était à sa fenêtre.
>
> — Petit tambour, veux-tu m' donner d' tes roses?
> Et ran tan plan, tan plan, tan plan!
> Veux-tu m' donner d' tes roses?
>
> — Je n' donne mes ros' qu'au nom du mariage,
> Et ran tan plan, tan plan, tan plan!
> Qu'au nom du mariage.
>
> — Petit tambour, va d'mander à mon père,
> Et ran tan plan, tan plan, tan plan!
> Va d'mander à mon père.
>
> — Sire le roi, veux-tu m' donner ta fille?
> Et ran tan plan, tan plan, tan plan!
> Veux-tu m' donner ta fille?

— Je n' donne ma fill' qu'à c'lui qui a des roses,
Et ran tan plan, tan plan, tan plan!
Qu'à c'lui qui a des roses. (¹)

La voix s'affaiblissait.

— Bien, bien, Marie, monsieur est content! Je te remercie.

Et il lui embrassa respectueusement la main, presque avec la grâce d'un vieux marquis.

Je remerciai aussi; mais je vis des larmes aux yeux de la pauvre femme; et, ne pouvant plus supporter ce tableau, je cédai à un mouvement subit et je sortis. Je ne respirai que lorsque je fus hors de la petite maison et même de la petite rue. Je craignais d'être suivi par le bonhomme. Non : il était resté près de sa femme.

Et, il faut bien le confesser, voilà tout : mon aventure n'a pas de fin, car je ne veux pas en inventer une. J'y pense cependant quelquefois, et je ne puis me défendre du soupçon de quelque mystère pénible. Quelle pouvait être l'histoire de cette malheureuse femme, immobile, solitaire, insensible à toutes choses, sauf peut-être au souvenir de sa patrie? Très-certainement elle ne s'était pas exilée d'Arles sans souffrance; ou si les séductions du Bavarois (en 1814 ou 1815 peut-être) avaient eu sur elle une puissance que la physionomie du pauvre diable rendait maintenant difficile à supposer, elle avait sans doute été punie bien sévèrement par le regret, peut-être le repentir, assurément par l'ennui.

A mon retour à Paris, on m'assura que la chanson des *Trois petits tambours* devait avoir été publiée récemment dans le *Romancero de Champagne* (²). Le renseignement était à peu près exact. On trouve, en effet, dans ce recueil curieux une variante sous le titre du *Petit dragon.*

Trois petits dragons
Revenant de la guerre,
La la li déra,
Revenant de la guerre.

Le plus petit
Rapportait une rose, etc.

Le roi refuse de donner sa fille au petit dragon parce qu'il n'est pas assez riche; mais celui-ci répond :

— Je suis plus riche
Que vous et votre fille,
La la li déra,
Que vous et votre fille.

J'ai cent chevaux
Dedans mon écurie, etc.

Encore autant
Sur la verte prairie. . .

J'ai cent moutons
Dedans ma bergerie. . .

J'ai trois moulins
Tournant sur la rivière. . .

L'un moud de l'or,
L'autre de l'argenterie. . .

Et l'autre moud
Les amours de ma mie. . .

— Petit dragon,
Tu auras donc ma fille,
La la li déra,
Tu auras donc ma fille.

— Vive le roi!
Je vous en remercie,
La la li déra,
Je vous en remercie.

Toujours un vent glacé ne souffle point l'orage.
Le ciel d'un jour à l'autre est humide ou serein,
Et tel pleure aujourd'hui qui sourira demain.

André Chénier.

SOURCE DE VAPEUR DE KOROPETI.

Les sources d'eau chaude ne sont pas rares à la Nouvelle-Zélande, et surtout à l'île du Nord, comme dans toutes les contrées volcaniques. Elles sont même si nombreuses dans les districts où règne la guerre des Maoris qu'elles suffisent pour alimenter de grands lacs et de grandes rivières au cours profond et rapide. Dans quelques districts, on les voit rangées presque régulièrement par centaines le long des rives : on dirait une série de chaudières souterraines, ou, pour parler plus exactement, de volcans qui lancent de la vapeur et de l'eau chaude, au lieu de laves et de scories. Ces sources offrent toute la variété possible quant au volume et à la température de l'eau, qui s'approche quelquefois de celle de l'ébullition.

Une des plus singulières est celle de Koropeti, qui offre



Source de vapeur de Koropeti (Nouvelle-Zélande). — Dessin de Gagniet.

cela de remarquable que l'eau en a été pour ainsi dire entièrement supprimée par l'ébullition intérieure, et que l'on ne voit sortir que de la vapeur en grande abondance.

Le volume de ce jet de vapeur varie d'un moment à l'autre, suivant l'état hygrométrique de l'air et la valeur de la pression barométrique. Elle est sensiblement plus abondante lorsqu'un orage menace d'éclater; elle peut en quelque sorte servir de baromètre naturel. La vapeur se condense sur tout le sol environnant, qui se couvre d'une végétation luxuriante.

(¹) L'air et le chant sont, je crois, pour beaucoup dans l'originalité de ces vieilles romances : les notes des vers sont monotones, plaintives, en ton mineur; le refrain, *Ran tan plan*, est, au contraire, bref, vif et fortement accentué.

(²) Collection des poëtes de Champagne antérieurs au seizième siècle. *Romancero de Champagne*, t. II, 2e part., Chants populaires. — Reims, 1863.

LES FEMMES FELLAHS.



Salon de 1864; Peinture. — La Fellah aux pigeons, par P.-F.-E. Giraud. — Dessin de Viollat.

« Le temps était beau et très-doux; il n'y avait guère à midi que 22 degrés centigrades, et nous pouvions tout à notre aise contempler les rives. Dépassant un grand cimetière juif, nous nous arrêtâmes quelques moments devant une mosquée en ruine, près d'une belle avenue. Des femmes fellahs, rassemblées en grand nombre pour laver leur linge, animaient ce lieu verdoyant. Les unes, debout, foulaient de leurs pieds très-petits le linge qu'elles allaient blanchir et qui trempait dans l'eau du Nil; leurs robes, d'un bleu foncé, pareilles à de longues tuniques, dessinaient en lignes très-pures leurs silhouettes élégantes. D'autres, accroupies déjà et penchées en avant, nous montraient de plus près leurs visages. Elles ont, en général, les lèvres épaisses, le menton et les joues gâtés par des tatouages; elles voilent le bas de leur figure : leur mâchoire inférieure est lourde; mais leurs yeux sont grands,

leur front plein, leur nez bien attaché. Les retardataires portaient sur leurs têtes de gros paquets de linge : vigoureuses, élégantes, elles marchaient d'un pas léger, sans fléchir sur leurs jambes grêles et nerveuses. Au milieu d'elles venaient des enfants, chargés de linge aussi; et je ne me rappelle jamais sans rire un petit garçon de trois ans peut-être, grave sous une charge plus grosse que lui, qui descendait le talus en relevant sa robe blanche, pourquoi ne pas dire sa chemise? Ce que nous admirâmes le plus, c'était la grâce antique des jeunes filles qui venaient puiser de l'eau; sur leur tête se tenaient immobiles des vases de terre nommés *ballas;* les moins habiles, pour maintenir leur fardeau, appuyaient une main à leur nuque et semblaient des cariatides vivantes. Quelques-unes, honteuses d'être vues par des étrangers, relevaient un pan de leur vêtement pour se voiler la face. Les anneaux de métal (*hézam*) qui pendaient au nez de ces canéphores ne les défiguraient pas; une faible brise agitait le fichu (*açbeh*) qui dérobe leurs têtes au soleil. J'aimais à voir les bracelets qui chargent leurs poignets finement attachés, leurs colliers et le cercle d'or qui masque la cheville de leur jambe. Leur tunique bleue (*ielech*) était parfois brodée de perles d'acier aux entournures. »

Ce tableau poétique, si fidèlement rendu par M. Belly dans une de nos dernières expositions, peut, avec la gracieuse figure que nous reproduisons ici d'après la toile de M. Giraud, donner une idée juste, bien qu'un peu favorable, de la stature, de la démarche et de la physionomie des femmes fellahs. On les trouve moins aimables lorsqu'elles crient sur les toits en s'arrachant les cheveux, ou que, sales et déguenillées, elles offrent aux yeux les traces d'une vieillesse prématurée; et pour peu que l'on pénètre dans le mystère de leur abjection morale, la compassion succède à une banale curiosité.

« Dans leur conduite avec les femmes, les Orientaux savent combiner deux sentiments qui s'excluent, le dédain et la jalousie. Au fond, la jalousie l'emporte sur le dédain; à tel point que, dans l'oasis de Syouah, les maris relèguent les célibataires et les veufs dans un faubourg, en dehors de la ville; à tel point que jamais un homme n'interrogera son ami sur la santé de sa femme : ce serait une inconvenance.

» La femme est un être inférieur; son contact est une souillure dont il faut se purifier. Cependant l'homme en fait la compagne de sa vie. Il l'exclut des mosquées et l'admet dans le paradis sous le nom de houri. D'où viennent ces contradictions? Toujours de la jalousie, doublée du mépris.

» La position que l'islamisme fait aux femmes est au-dessous du rôle que l'amour conjugal et maternel leur assigne forcément dans l'ordre naturel. On ne leur enseigne rien, quoiqu'on leur laisse la direction des enfants jusqu'à sept ans. Si elles ont pour ces enfants, leurs futurs maîtres, un peu du sentiment complexe qu'inspire le fruit d'une affection partagée, cet instinct, purement animal, tarit souvent avec le lait. Les enfants, dont la naissance n'est jamais constatée, meurent sans qu'on en parle ou grandissent dans la vermine ou la crasse, les yeux rongés par les mouches.

» En général, un Arabe n'a pas vu sa femme avant le mariage; la femme n'a pas vu davantage son mari : elle ne peut, en effet, dévoiler sa figure que devant ses parents et ses frères. On peut donc établir que le consentement mutuel ne préside pas au mariage. Les parents donnent leur fille à qui leur plaît, moyennant un cadeau longuement débattu et l'assurance d'un douaire en cas de répudiation. La promise est le plus souvent une enfant que le mari pourra porter dans ses bras. Elle a dix à douze ans. Femme, il est vrai, si l'on en juge au point de vue médical, elle n'est en apparence ni plus développée ni plus forte que les enfants du même âge dans nos climats. Les fatigues du mariage et de la maternité l'arrêteront dans sa croissance et la vieilliront en peu d'années.

» Installée dans la maison du mari, elle doit faire bon visage à l'autre épouse qu'il a prise ou qu'il prendra : la loi en accorde deux. Il arrive que ces rivales se détestent et ne se contentent pas d'une lutte courtoise pour s'assurer la prééminence. Elles s'empoisonnent quelquefois; quelquefois l'une tue les enfants de l'autre, car la stérilité est la plus grande honte pour les femmes.

» Il y a des Fellahs qui prennent une femme à Girgeh, une autre à Assouan : c'est un usage fréquent parmi les mariniers du Nil. Le mari, tour à tour, selon ses affaires, va passer un mois chez elles; il apporte avec lui quelques piastres et quelques présents, souvent une petite pacotille que la femme détaille pendant son absence. En échange, elle reçoit quelques produits du pays, et alimente pour sa part le commerce de l'autre épouse. C'est ainsi que nous avions à bord une cargaison de sel, de pipes, de vaisselle; les matelots les déposaient au passage, et trouvaient toute préparée au retour une provision de tabac, de dattes, de poteries.

» Les maris qui veulent se séparer de leur femme vont trouver un officier public, à la fois avocat et juge de paix, qui prononce sur les différends conjugaux. Sa sentence est sans appel; on ne dit pas qu'elle soit impartiale. La séparation est temporaire ou définitive, selon la volonté ultérieure des époux. Le mari séparé paye une pension aux enfants en bas âge, rarement à la femme; mais il ne reprend pas ce que les parents ont reçu. La femme n'a droit à demander la séparation que dans un seul cas, regardé chez nous aussi comme une grave injure; et, si elle gagne sa cause, le douaire lui est dû. » (1)

La femme fellah se relèvera-t-elle de l'humiliante infériorité où la retiennent les lois religieuses et les mœurs du pays? Peut-être plus aisément que la femme riche qui engraisse dans l'oisiveté du harem. Ouvrez les mosquées aux femmes, et elles reconquerront leur dignité morale; interdisez les unions précoces, et une grande cause de la polygamie, la vieillesse prématurée, aura disparu pour toujours. Mais tant que la femme ne sera pas devant la religion et la loi l'égale de l'homme, tant qu'elle ne sera pas seule maîtresse du foyer domestique, elle végétera dans le servage et l'abjection. Hélas! on ne peut dire encore que l'heure de la réhabilitation soit proche pour les femmes de l'Orient.

DANS QUELLES CIRCONSTANCES

FUT COMPOSÉ LE ROMAN DE DON QUICHOTTE.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on s'est demandé pourquoi, entre tant de bourgades espagnoles, Argamasilla la Alba avait été choisie par Cervantes pour y placer, du droit de sa fantaisie, le manoir de l'immortel don Quichotte. Avec ses rues proprettes et régulières, les sites charmants qui l'environnent, il s'en fallait certes de beaucoup qu'Argamasilla lui rappelât des souvenirs agréables. Ne dit-il pas quelque part qu'il *voudrait oublier* ce riant village? Le grand homme était un ingrat; c'est Argamasilla qui l'a immortalisé; mais, en revanche, il a rendu le nom d'Argamasilla impérissable. En notre siècle d'investigations, tout se découvre avec les années; et c'est à un poëte souvent inspiré, qui est aussi un savant, M. Eu-

(1) *La Vallée du Nil*, par Henri Cammas et André Lefèvre.

genio de Hartzenbusch, que nous devons de savoir dans quelles circonstances fut composé le livre illustre qui a fait rire jusqu'à Philippe III.

Pressé par sa pauvreté, Cervantes avait accepté une place dans l'administration militaire; il était fiscal de l'armée, et tout n'était pas roses dans ces fonctions : il fallait user de contrainte pour faire payer bien des gens. On peut passer quelques distractions à un homme tel que Cervantes; la vérité nous oblige à dire qu'en opérant contre certains habitants d'Argamasilla, il n'avait pas toujours rédigé avec assez de régularité les sentences d'exécution. La justice du lieu se prévalut de certaines de ces omissions pour faire mettre sous les verrous le pauvre Cervantes, qui n'était alors qu'un auteur de comédies peu connu. Il fut donc appréhendé au corps par les alguazils du lieu et renfermé dans la maison d'un certain Medraño, laquelle servait alors de geôle, la bourgade n'en ayant pas d'autre où elle pût loger ses prisonniers. Or, ce qu'on ignora longtemps, c'est que le principal moteur de cette arrestation avait été un certain don Rodrigo Pacheco, chevalier en retraite, mais blasonné sur toutes les ouvertures de sa modeste habitation, et qui s'était surtout irrité qu'au mépris de la considération qu'on devait à un hidalgo tel que lui, Miguel Cervantes eût dressé une requête contre une sienne sœur, ou peut-être bien contre une de ses cousines. Ici, les biographes ne sont pas tous d'accord. Navarrete prétend que le grief de Pacheco serait venu d'une raillerie piquante que le fiscal en tournée se serait permise contre lui gentilhomme. Tous se réunissent pour dire que don Rodrigo n'avait pas toujours le jugement sain, qu'en une circonstance particulière même son cerveau s'était complétement détraqué.

Dans le chœur de l'église paroissiale d'Argamasilla, du côté de l'Évangile, on voit encore un autel avec son retable de bois doré, œuvre de menuiserie remontant, sans nul doute, au temps de Philippe III. Le fond de ce retable est rempli par une toile peinte à l'huile où se montre une Notre-Dame s'élevant dans les airs entre des anges. Au bas du tableau, on voit une dame et un brave seigneur : elle, jeune; lui, d'un âge plus que mûr, ayant un visage long et étroit, les yeux comme égarés, la moustache longue, et ne méritant pas mal en tout le nom de chevalier de la triste figure. Au-dessous du tableau, dans un cartouche que présente le retable, on lit, en caractères noirs sur fond d'or, l'inscription suivante, qui se déchiffre facilement, bien qu'il y ait beaucoup de lettres enchevêtrées les unes dans les autres :

« Notre-Dame est apparue à ce chevalier, alors qu'il » était atteint d'une très-grave maladie et abandonné des » médecins, le jour de la Saint-Matthieu de l'an 1601. Il » s'était recommandé à la Vierge, et il lui avait promis » une lampe d'argent, l'acclamant de nuit et de jour, » en raison de la grande douleur qu'il avait au cer- » veau, laquelle provenait d'un refroidissement qu'il avait » reçu. »

Ce serait ce chevalier anonyme (don Rodrigo Pacheco) que Cervantes a transformé en hidalgo de la Manche; le refroidissement qui lui était tombé sur le cerveau, c'est tout naturellement l'insigne folie (très-grave maladie en effet) dont le patient se trouvait atteint. Outre cela, on fait voir à l'extrémité du village certaines ruines d'anciennes habitations où se dressent seulement encore quelques restes de murailles : c'était là que se trouvait la demeure de don Rodrigo, ou, si l'on aime mieux, la maison de don Quichotte. « On montre même encore l'ouverture de la fenêtre éclairant la chambre où Cervantes a déposé les livres du digne hidalgo. C'est par là, dit-on encore, que, saisis par les mains vengeresses de la gouvernante, Esplandian et don Girongilio, Garaya et Pintiquinestra, volèrent jusque dans la cour pour y subir le supplice du feu. Mais si le temps, auquel rien ne résiste, a jeté bas la maison du gentilhomme qui s'attaqua à Cervantes, celle qui lui servit de prison est encore debout, bien que le corridor conduisant au *patio* soit maltraité et presque en ruine. Le reste de la construction subsiste et paraît durable. »

Là, dans un lieu obscur dont nous épargnons la minutieuse description à un lecteur français, fut conçu le *Don Quichotte;* là furent créés les personnages si bien vivants qui animent ce roman immortel. Pour tout Espagnol un peu jaloux des gloires littéraires de son pays, la triste maison d'Argamasilla la Alba est devenue un lieu vénéré, et l'on a voulu en prévenir la destruction, comme dernièrement on a préservé des injures du temps le petit couvent d'Arrabida, en se rappelant que Christophe Colomb, épuisé de fatigue, vint y demander un peu d'eau pour son enfant, et y trouva, grâce au grand cœur du bon Marchena, une issue nouvelle à ses vastes projets.

L'infant don Gabriel s'est rendu acquéreur de la chétive maison d'Argamasilla. Secondé par l'un des écrivains les plus aimés de l'Espagne, M. Rivadeneyra, il a fait transporter dans l'ancienne habitation de Medraño tout le matériel d'une imprimerie, et, dans la petite chambre obscure où s'éveilla le génie de Cervantes pour illuminer tout à coup le monde de la fantaisie, on a fait une édition de son livre. Ce *Don Quichotte*, revu par Hartzenbusch, est en soi un vrai chef-d'œuvre de typographie, et l'on pourrait dire de critique.

On sait que trois éditions primitives sortirent, du vivant de Cervantes, des presses bien connues de Cuesta. La première de toutes, celle de Madrid 1605, ne put être corrigée par l'auteur, qui résidait alors à Valladolid, et il s'y est glissé de véritables énormités; la seconde, publiée également en 1605 par Cuesta, ne s'était guère améliorée : l'illustre écrivain n'avait pas quitté son ancienne résidence; il était d'ailleurs trop douloureusement préoccupé des mille soucis de la vie de chaque jour pour se mettre beaucoup en peine de l'interversion de tel ou tel chapitre, ou du nom écrit de deux manières différentes qu'il donne à la femme du malicieux Sancho. L'éclat avait été soudain, l'hilarité était complète chez un peuple qui ne rit guère : le succès n'était plus douteux. Ce fut pour la troisième réimpression que Cervantes réserva ses améliorations dans le texte, et c'est celle que viennent de reproduire MM. Hartzenbusch et Rivadeneyra, en s'aidant surtout de Clemencin.

LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Quelques-uns appellent *siècle des ruines* le siècle passé; pour moi, je le nommerais plutôt le *siècle du déboisement*, et je laisserais parler ceux qui en médisent, ne s'apercevant pas qu'ils mordent le sein de leur nourrice. Jean-Baptiste Niccolini disait un jour à un de ces vaniteux et ingrats petits-neveux du siècle dernier : « Vous faites comme le pygmée qui, après être grimpé sur les épaules du géant, pour regarder les choses de plus loin, lui frappe sur la tête en lui criant : — J'y vois mieux que toi. » A quoi le géant pourrait répondre : « Tu ne dirais pas cela si tu n'étais pas monté sur mon dos. » JOSEPH GIUSTI.

TOUTE FORCE MATÉRIELLE NOUS VIENT DU SOLEIL.

Notre terre ne se suffit pas, parce qu'il lui manque la force; mais elle la reçoit du soleil, qui la lui verse sous forme de rayons. Grâce à cet emprunt, la vie se transmet sur le globe sous deux formes antagonistes : la vie végétale, qui accumule la force en créant la matière organique,

et la vie animale, qui dépense et dissipe ce que le soleil fournit, ce que les végétaux absorbent et conservent.

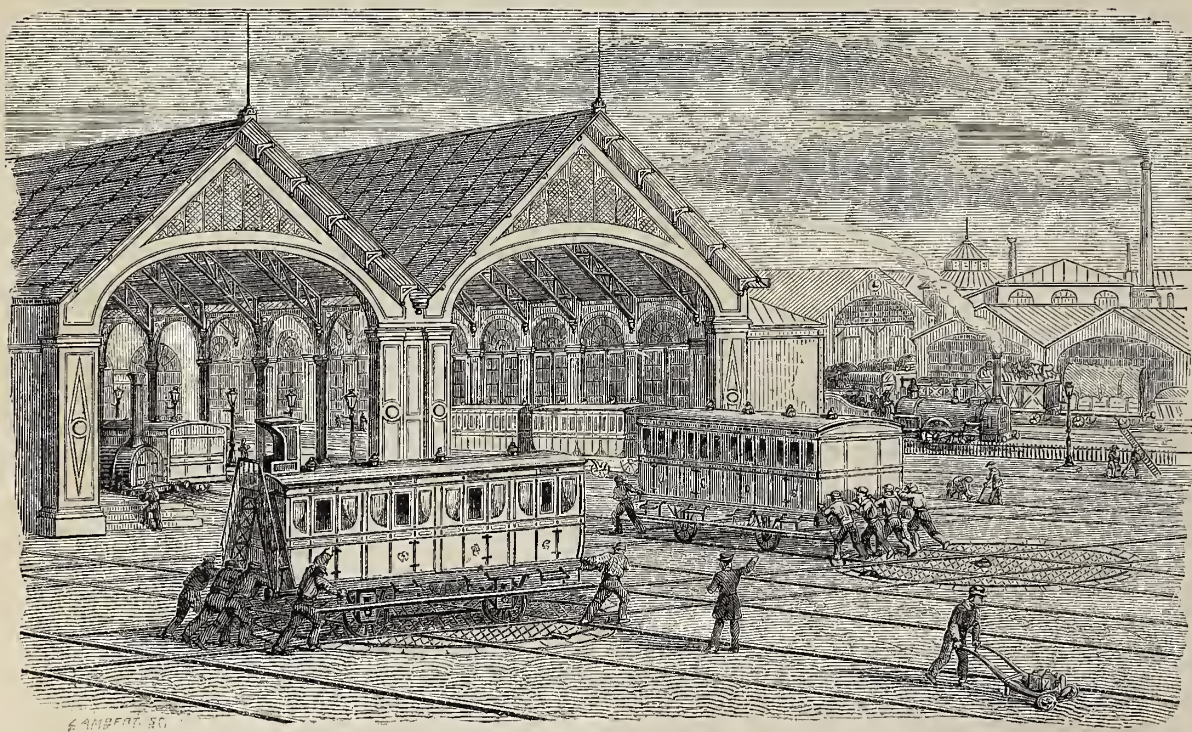
J. JAMIN.

PLAQUES TOURNANTES.

Voy. t. XXIX, 1861, p. 175 et 176.

« Les plaques tournantes, dit le célèbre ingénieur Perdonnet (1), sont des portions de voie mobiles autour d'un axe placé en leur milieu. » Nous avons déjà expliqué le mécanisme des plaques tournantes. Ajoutons ici, d'après l'auteur même que nous venons de citer, qu'on abandonne aujourd'hui, sur les nouvelles lignes, les plaques en fonte pour les voies principales, et qu'on les remplace par des plaques en tôle, bien que ces dernières se détruisent trop rapidement par suite du jeu que prennent les rivets. On se sert de plaques en fonte sur des voies latérales, surtout pour le service des wagons. On emploie des plaques en bois dans les halles ou les remises couvertes, et on en construit aussi en tôle et en bois.

Les plaques tournantes sont de différentes grandeurs; les plus petites, qui servent à tourner les wagons, ont ordinairement 3m.40 de diamètre. Par suite de l'écartement plus grand des essieux de véhicules de grande vitesse, leur diamètre a été porté à 4m.40, 4m.50, 5 mètres et même 5m.20 pour qu'on puisse y tourner les locomotives. Les grandes plaques des dépôts de locomotives ont 12 et 14 mètres de diamètre, ce qui permet de tourner les machines attelées de leur tender. Le poids de ces dernières étant quelquefois de plus de 18 000 kilogrammes, on comprend qu'il importe d'avoir grand soin de leur entretien pour que le roulement des galets se fasse toujours avec facilité. Il faut éviter que les pierres, le sable, la terre, la paille, etc., s'introduisent dans les cuves. Les galets et le cercle sur lequel ils roulent doivent aussi toujours être tenus dans un parfait état de propreté, et l'intérieur de la boîte du pivot central doit être de même souvent essuyé et arrosé d'huile.



Plaque tournante. — Dessin de feu Gagniet.

Quelle que soit la solidité des plaques tournantes sur les voies principales, la sécurité exige que les trains s'arrêtent devant celles qui sont installées à l'entrée des gares, ou que tout au moins ils ralentissent leur marche et ne passent sur ces appareils qu'à la vitesse de deux mètres par seconde.

Jusqu'à présent, la manœuvre des plaques tournantes est beaucoup trop lente. Le temps que l'on emploie pour transporter un wagon, une locomotive d'une voie sur une autre, contraste singulièrement avec la vitesse merveilleuse qu'un train met à se rendre d'une gare à l'autre.

Lorsqu'un train, arrivé en gare, à la fin du voyage, s'est arrêté, on détache la locomotive et on la conduit sur la plaque tournante située à l'extrémité de la voie : là on la cale avec des sabots en bois; plusieurs hommes se groupent pour la pousser, font tourner la plaque et amènent la locomotive sur la direction de la voie centrale, où, suivant l'expression familière employée dans les gares, « elle va faire sa toilette » avant de se rendre sur la voie de départ. A Paris, aux trains de banlieue qui se succèdent à des intervalles de temps très-courts, il y a évidemment, dans cette manière de manœuvrer, une perte de temps très-regrettable; en outre, ce travail est pénible pour les hommes d'équipe. Il est donc à désirer que l'on arrive à l'application d'un moyen mécanique plus simple et plus rapide. On se demande, par exemple, si l'on ne pourrait pas utiliser, pour remplacer le travail des hommes, le poids même de la locomotive ou la vapeur de la chaudière, deux forces qui, dans le moment où l'on tourne la plaque, ne sont pas employées.

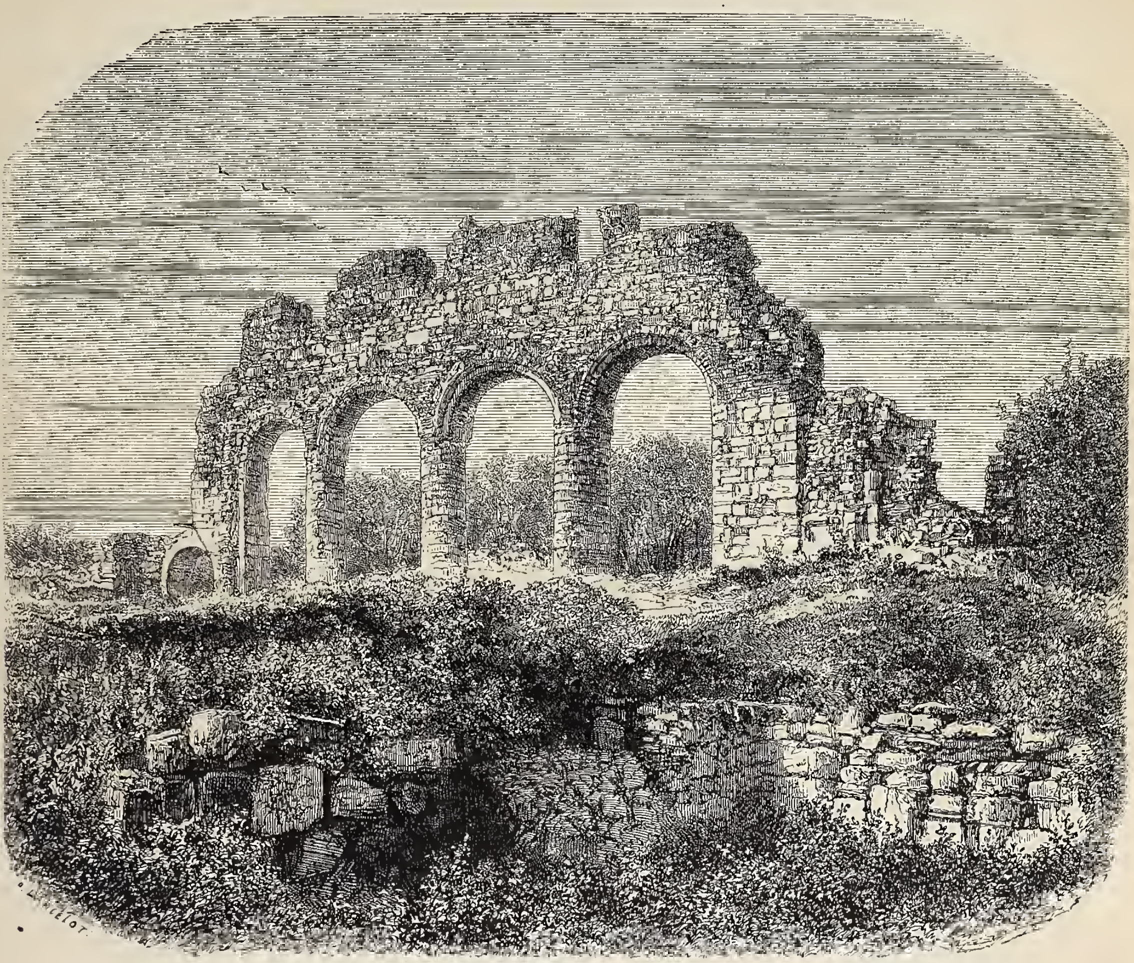
Nous devons rappeler, du reste, que dans quelques ateliers, notamment dans ceux d'Épernay et de Nancy, c'est à l'aide d'une petite machine à vapeur que l'on imprime le mouvement de rotation aux grandes plaques. En Angleterre, on a établi des plaques tournantes dont la disposition présente beaucoup d'analogie avec celle des grues, et

(1) *Traité élémentaire des chemins de fer*, par Aug. Perdonnet.

qui permettent de peser les wagons en même temps qu'on les tourne. Le plateau mobile porte lui-même la colonne, qui repose sur une crapaudine suspendue par l'intermédiaire de tringles pendantes à un levier à la romaine.

LA VILLE ÉPISCOPALE DE HAMMER
(NORVÉGE).

L'ancienne ville de Hammer était située au bord du lac Mjœsen, dans le département de Hedemarken, à l'endroit où s'élève aujourd'hui la maison de Stor-Hammer. Fondée en 1152, cette ville n'avait pas tardé à devenir le siége d'un évêché. Sa population, qui avait atteint le chiffre de huit à neuf mille âmes, se composait en grande partie de marchands et d'artisans estimés comme les plus habiles de la Norvége. Quelques-uns des habitants, qui étaient allés en pèlerinage à Rome ou dans la terre sainte, avaient rapporté du midi de l'Europe et de l'Orient des semences ou des spécimens de fleurs brillantes ou odorantes ou d'arbres utiles qui pouvaient s'acclimater sous le rude ciel de leur ville natale. Aussi Hammer, vue du



Ruines de l'ancienne église de Hammer (Norvége). — Dessin de Lancelot, d'après la photographie de M. Selmer.

milieu du lac pendant l'été, offrait-elle l'aspect de beaux jardins et de charmantes villas. Trois églises, plusieurs maisons religieuses et un château royal attestaient les progrès de l'aisance à Hammer. Mais la peste noire réduisit la population de moitié en 1350, et, à l'époque de la réformation, l'évêché fut réuni à celui d'Oslo, qui était l'ancienne Christiania (1537); enfin, Hammer fut prise et brûlée par les Suédois en 1567. Elle resta abandonnée près de trois siècles; c'est seulement depuis 1846 qu'on a commencé à la rebâtir. Le chemin de fer d'Elverum la relie au fleuve Glommen, et des bateaux à vapeur la mettent en communication avec le chemin de fer de Christiania à Eidsvold. L'évêché de Hammer a été rétabli en 1863, et l'on se propose de construire une cathédrale : il ne reste de l'ancienne que les murs en ruine photographiés par M. Selmer.

LES SCRUPULES.

Notre grand moraliste Duguet (1) a écrit, vers 1717, un Traité des scrupules. En ce temps-là, le mot scrupule n'avait pas tout à fait le sens que nous lui donnons : il n'était pas pris en aussi bonne part. « Le scrupule, dit Duguet, est un doute en matière de morale, qui n'est point fondé ou qui l'est très-légèrement, quoiqu'il aille quelquefois jusqu'à la persuasion, et qu'il remplisse la conscience de trouble et de perplexités. »

En écrivant son Traité, il a pour but de rendre aux âmes timorées « le calme et la paix en les éclairant, et de conserver à la vertu le privilége de rendre l'homme heureux, qui ne convient qu'à elle, en lui ôtant le voile lugubre dont l'esprit de ténèbres s'efforce souvent de la

(1) Jacques-Joseph Duguet, né à Montbrison, le 9 décembre 1649, mort à Paris, le 25 octobre 1733. C'était un janséniste modéré. — Voy. t. XXXI, 1863, p. 391.

couvrir. » Le nom de scrupuleux, ajoute-t-il, a quelque chose d'humiliant dans l'opinion du monde; mais le monde a tort. Il y a beaucoup de gens auxquels il vaudrait mieux d'être atteints de cette maladie qui les fait sourire, que de vivre dans la fausse tranquillité et la confiance parfaite en eux-mêmes, qui ne viennent que de leur ignorance et de ce qu'il y a de trop épais et d'obtus dans leur sens moral.

« Rien n'est plus dangereux que de manquer de fidélité pour ce cri intérieur de la conscience, qui est la règle personnelle de chaque particulier, et qui fait à chacune de ses actions l'application des règles générales de la loi naturelle. Quand on tâche d'étouffer cette voix secrète, on mérite de ne plus rien entendre, et l'on s'expose à marcher toute sa vie dans les ténèbres qu'on lui a préférées. L'homme de bien sait cela, et il est bien à plaindre quand sa conscience l'avertit à contre-temps, et qu'elle lui fait sur des actions excusables, ou même innocentes, des reproches aussi vifs et aussi effrayants que si elles étaient criminelles. Car on ne lui peut pas dire : « N'écoutez jamais votre conscience. » Et l'on ne peut pas lui dire non plus : « Écoutez-la toujours. »

Le milieu entre ces deux extrémités est difficile, et il faut une raison saine et éclairée pour s'y tenir. Si l'on penche trop du côté opposé à ce qu'insinue la conscience, on risque de s'habituer à ne plus avoir assez de foi en elle. Si l'on s'abandonne au scrupule, il est à craindre que la cause n'en soit « une faiblesse naturelle de l'esprit sur qui tout fait impression, qui, comme une cire molle, prend de toutes les pensées une espèce d'empreinte, et qui reçoit de presque tous les objets un certain ébranlement qui trouble son repos. Cette disposition, quand elle est portée jusqu'à l'excès, limite beaucoup la liberté et la raison, ou les éteint même tout à fait. »

Une autre cause de la faiblesse de l'esprit est son peu d'étendue. Incapable de comparer ce qui pourrait éclaircir le scrupule avec ce qui le fait naître, l'esprit ne voit les choses que par ce seul côté, et c'est d'ordinaire le plus affligeant. C'est une source infinie de faux raisonnements, de fausses craintes, de faux préjugés, que de ne considérer qu'un seul point et de s'y fixer.

Si l'esprit est confus, s'il ne démêle rien avec précision, s'il conserve dans le discours le désordre et l'embarras de ses pensées, on éprouve une grande difficulté à en calmer les scrupules. Il n'y a d'autre moyen que de chercher à lui faire distinguer avec netteté les différentes parties de ce qu'il conçoit et confond, et de lui démontrer ce que chaque point séparé comporte d'exagération.

Parfois nous nous sentons troublés par notre imagination : elle nous impose des visions qui nous effrayent et nous indignent. Mais nous devons nous dire que notre imagination n'est pas nous-mêmes : elle est à notre égard comme une puissance étrangère; nous ne sommes pas obligés de nous imputer ses saillies à crime, et nous ne répondons que de notre propre cœur. Moins nous nous laisserons alarmer par elle, moins elle aura sur nous d'empire : c'est la peur qu'on en a qui en redouble la violence et l'assiduité, au lieu que le mépris en est le remède.

Nous ne saurions nous former une idée trop haute de la vertu : il faut seulement qu'elle reste en rapport avec les conditions essentielles de notre état dans cette vie. C'est ici qu'une parfaite union de la délicatesse de la conscience et de la rectitude du jugement est bien nécessaire. Il faut concilier tous ses devoirs. On est scrupuleux dans la mauvaise acception du mot s'il se trouve que, pour satisfaire à un seul d'entre eux, on lui sacrifie les autres, qui ont les mêmes droits et n'importent pas moins à la parfaite honnêteté. Il y a des vertus qu'on s'expose ainsi à rendre suspectes et presque haïssables, par cette préférence qu'on leur donne injustement, et par le peu de zèle qu'on montre pour le reste des lois morales.

« Une trop grande attention à s'examiner et à observer toutes ses actions et tous ses motifs dégénère quelquefois en incertitude. Plus on se regarde de près et longtemps, moins on se connaît. Il faut un certain point de vue pour discerner les objets, et quand ils sont trop voisins et trop approchés, ils deviennent aussi confus ou même aussi invisibles que s'ils étaient trop éloignés. Il n'y a encore que le milieu entre les deux extrémités, ou de se voir toujours, ou de ne se voir jamais, qui soit éclairé.

» Il faut de l'équité pour soi-même comme pour les autres; être humble, mais droit et simple; ne pas tomber dans l'ingratitude, pour éviter l'orgueil; et préférer une paix qui porte à la confiance à une inquiétude soupçonneuse qui ne fait qu'entretenir la crainte et qui conduit enfin au découragement. »

Parmi les remèdes que Duguet conseille pour l'amendement des scrupules déraisonnables ou excessifs, le travail entre en première ligne : il recommande de fortes études, l'exercice de la charité hors de chez soi, les entretiens avec les personnes d'une raison supérieure. Il entreprend ensuite l'examen des espèces particulières de scrupules, et là il entre dans un ordre de réflexions qui se rapportent spécialement à la piété.

CONSEILS D'UN HORTICULTEUR.

Rien de plus commun que les jardiniers routiniers et entêtés, qui ne veulent pour rien au monde accepter les progrès de l'horticulture moderne, et qui en sont encore aux pêchers à la Demoustiers et à la taille de tous les arbres fruitiers selon les préceptes du sieur de la Quintinie, jardinier de Louis XIV, ou de Claude Mollet, jardinier de Henri IV. A ceux qui possèdent à fond Hardy, Dubreuil et le comte Lelieur, l'arboriculture d'il y a deux siècles ne va plus guère. Il faut donc, dès le début, se prononcer et prendre en main personnellement la direction des arbres fruitiers. Mais évitez bien que votre jardinier ne vous trouve en défaut : s'il vous échappe seulement une erreur capitale qu'il puisse avoir à vous reprocher, votre crédit sur lui est perdu pour toujours; il aura de quoi vous fermer la bouche chaque fois que vous ne serez pas de son avis. C'est ce qui était arrivé au grand Frédéric dans ses célèbres jardins de Potsdam. Le printemps de l'année 1753 avait été chaud et précoce; le roi insista pour que ses orangers fussent mis en plein air quinze jours avant l'époque habituelle. Il survint un retour inattendu de froid tardif : tous les orangers furent gelés sans remède. Le « Je vous l'avais bien dit » du jardinier ne se fit pas attendre. Chaque fois que Frédéric II voulait lui donner un ordre qui ne lui convenait pas, le jardinier se contentait de répondre : « Sire, nous avions de bien beaux orangers à Potsdam en 1753! » Le roi n'attendait pas la fin de la phrase, et laissait le jardinier agir à sa fantaisie.

Examinons ensemble l'hypothèse d'un jardin à créer dans de bonnes conditions, sur un sol naturellement fertile, à une exposition favorable (celles du sud-est et du sud-ouest sont les meilleures), et suffisamment pourvu d'eau pour les arrosages. Ce dernier point est le plus essentiel; le jardinage à sec ne saurait donner aucun résultat satisfaisant. L'emplacement étant désigné pour le potager, le parterre et le jardin fruitier, c'est à cette dernière division qu'il convient de donner vos soins principaux. Dans le parterre et le potager, les erreurs qui peuvent être commises au début ne sauraient avoir de conséquences bien graves : presque tous les produits sont annuels; ce qui aura été fait de tra-

vers une année sera réparé l'année suivante, et il n'y paraîtra plus. Il n'en est pas de même quant au jardin fruitier; en voici un exemple récent.

Au village Levallois, un riche négociant retiré planta, il y a cinq ans, un jardin fruitier d'un demi-hectare; il avait lu des livres d'arboriculture et croyait n'avoir besoin des conseils de personne. En conséquence, il alla lui-même chez M. A..., pépiniériste à Vitry-aux-Arbres, choisir ce qui lui parut le meilleur. Le pépiniériste vit bien qu'il avait affaire à un client fort peu expérimenté; mais, les observations qu'il hasarda d'abord ayant été mal accueillies, il laissa faire l'acheteur. Celui-ci choisit dans chaque série les arbres les plus robustes et à son avis les meilleurs; il s'en retourna ravi de ses acquisitions. Aujourd'hui ses arbres, ayant cinq ans de plantation, sont en plein rapport. Mais qu'est-il arrivé? Notre homme, ne sachant pas reconnaître les variétés d'arbres fruitiers à la couleur de leur écorce et à la forme de leurs boutons, s'est complétement mépris : il n'a que des poires à cuire, des prunes à pruneaux, des bigarreaux indigestes au lieu de véritables cerises, et ainsi du reste. Ses amis, auxquels il n'a point à offrir un seul fruit mangeable, se moquent de lui; il va faire arracher ses arbres : tout est à recommencer.

Donc, si vous n'avez point assez d'expérience pour distinguer avec certitude les espèces et variétés d'arbres fruitiers pendant le sommeil de leur végétation, ce que vous avez de mieux à faire, c'est de vous adresser à quelqu'un de ces pépiniéristes qui ont à maintenir intacte une vieille réputation méritée d'habileté et de loyauté : vous aurez, pour votre argent, ce que vous désirez avoir.

Il est probable qu'à cette occasion il s'élèvera un dissentiment entre vous et votre jardinier. Envisageant les choses à son point de vue, non au vôtre, bien entendu, il vous conseillera de ne planter que de très-jeunes arbres, désirant se donner le plaisir et le mérite de les dresser à sa manière, et avoir le droit, au bout de quelques années, d'être fier de son ouvrage. En attendant que vos arbres vous en donnent, si vous voulez manger de bons fruits, vous en achèterez les jours où il y en aura sur le marché; vous savez qu'il n'y en a pas tous les jours. En fait, il y a tout avantage, non pour votre jardinier, mais pour vous, à ne planter que des arbres fruitiers de cinq à six ans de greffe, de plus âgés même, si vous en trouvez à acheter. Dès la seconde année de leur mise en place, ces arbres rempliront votre fruitier et vous fourniront des desserts pour toute l'année; agir autrement, ce serait une véritable duperie. Tenez donc ferme, et laissez dire votre jardinier; s'il insiste, voici ce que vous pourrez lui répondre.

En 1838, l'administration du Muséum d'histoire naturelle acheta pour en faire une des dépendances du jardin des Plantes plusieurs terrains entre la rivière de Bièvre et la rue de Buffon. L'un de ces terrains était alors occupé par l'établissement de M. Jamin, pépiniériste. Cet habile horticulteur en enleva des centaines d'arbres fruitiers ayant de douze à vingt ans de plantation. Au printemps de 1839, il les fit transplanter dans ses jardins de Bourg-la-Reine : tous reprirent sans difficulté, et la production des fruits ne subit pas d'interruption.

Si vous pouvez vous procurer, en les payant ce qu'ils valent, des arbres tout dressés, ne craignez pas de les perdre en les transplantant. Prenez seulement la précaution de les enduire d'un mélange de terre glaise délayée et de bouse de vache, mélange bien connu des jardiniers sous le nom d'*onguent de Saint-Pierre;* vous préviendrez par là le dessèchement du tronc et des branches principales. L'enduit tombera de lui-même dans le courant de l'été; l'année suivante, les arbres, quel que soit leur âge, n'en auront plus besoin.

N'est-ce pas un plaisir vif et réel que celui d'improviser ainsi un jardin fruitier tout peuplé de belles pyramides et de contre-espaliers en plein rapport? Une seule année d'attente, même pour l'homme d'un caractère impatient, on ne peut pas dire que ce soit trop. Faites hardiment construire un fruitier d'une étendue en rapport avec le nombre de vos arbres; dès leur seconde année, ils vous fourniront amplement de quoi le remplir.

Le désaccord pourrait encore se manifester entre vous et votre jardinier sur le sujet délicat de la taille et de la conduite des arbres fruitiers. Les vieux jardiniers, et même les jeunes formés à l'école des anciens, vous diront péremptoirement qu'un poirier et un pêcher sont toujours un poirier et un pêcher, que leur mode de végétation n'a pas pu changer, et qu'il n'y a pas de raison pour les gouverner autrement que ne l'ont fait les jardiniers des siècles passés. Ces arguments de la routine sont faciles à réfuter. Non, sans doute, le tempérament des arbres n'a pas changé; mais tout s'est modifié autour d'eux, mais les conditions économiques de la production des fruits ne sont plus celles d'autrefois, et les arbres fruitiers ne peuvent plus être ni taillés ni gouvernés par nous comme ils l'étaient par nos ancêtres. «Les anciens, disait Molière, étaient les gens d'autrefois, et nous, nous sommes les gens de maintenant.»

Autrefois les grands jardins fruitiers dépendaient soit des châteaux, soit des maisons religieuses. Là le jardinier n'avait à se préoccuper ni du temps, ni de l'espace, ni de la dépense. Il façonnait des arbres destinés à durer longtemps, à faire l'admiration des maîtres par leurs larges proportions, et à produire une quantité modérée des plus beaux fruits possibles. Fallait-il, par exemple, couvrir de pêchers en espalier les murs du jardin du couvent ou du château? Le jardinier établissait, en y mettant le temps, de ces arbres ayant sept à huit mètres de développement de chaque côté de la greffe; on en peut voir un beau spécimen dans la pépinière du Luxembourg : ce pêcher appartient à l'histoire de l'horticulture.

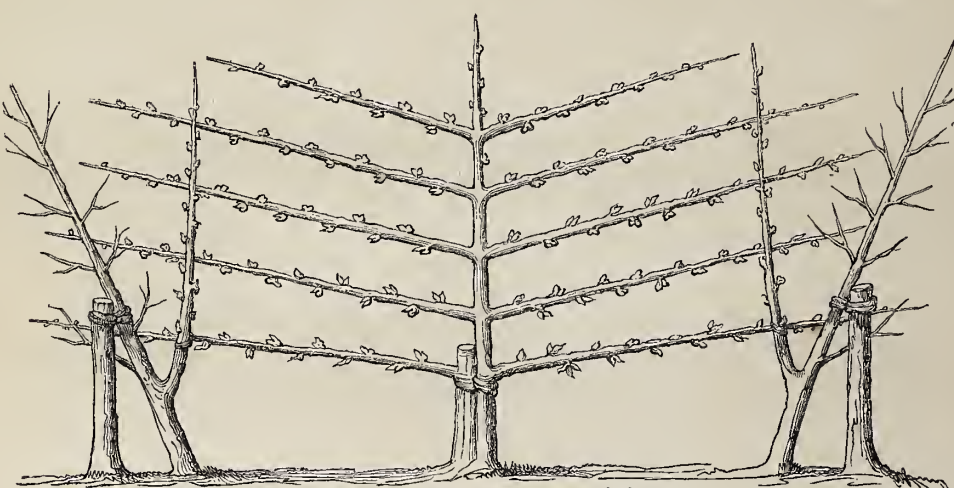
Aujourd'hui il faut au jardinier de profession, qui compte sur la vente de ses pêches pour vivre et remplir ses obligations, des pêchers qui produisent beaucoup et tiennent peu de place, afin que s'il en meurt un, sa perte ne laisse pas un trop grand vide sur l'espalier. Cela est si vrai que Montreuil-aux-Pêches a dû renoncer à ses pêchers en V ouvert, qui avaient fait sa réputation; la forme carrée, qui avait succédé au V ouvert, a elle-même fait son temps : on en est à la palmette et au cordon oblique simple et double, qui ne laissent jamais de vide sur l'espalier, et qui permettent de réunir sur une surface d'une étendue limitée toutes les bonnes variétés de pêchers, depuis les plus précoces jusqu'aux plus tardifs. Dans les jardins des maisons de campagne, les mêmes considérations dominent : ces jardins n'ont aucun rapport avec ceux des couvents et des châteaux du temps passé; le jardinier amateur, aussi bien que le jardinier de profession, ne peut échapper à la nécessité d'être de son temps. C'est pour obéir à cette nécessité qu'on a imaginé de nos jours les pommiers nains en cordon horizontal établi à cinquante centimètres du sol : ces charmants petits arbres, chargés tous les ans des plus belles pommes des meilleures variétés, ne tiennent, pour ainsi dire, pas de place; ils encadrent les carrés du potager et du jardin fruitier; ils donnent de riches récoltes, et ne font obstacle à aucune espèce d'autre production.

Il peut arriver qu'il se trouve, dans un jardin anciennement planté, des arbres fruitiers qui fleurissent abondamment tous les printemps et ne portent jamais de fruits : ce sont des arbres épuisés, auxquels il n'y a pas moyen de rendre la force de nouer leur fruit et de le retenir. Votre jardinier vous conseillera probablement de les abattre :

n'en faites rien ; ils ont leur utilité. Parmi les arbres jeunes et robustes que vous venez de planter, il peut s'en trouver quelques-uns qui, par excès de vigueur, se mettent difficilement à fruit ; s'ils ne s'y mettent pas d'eux-mêmes, il faut les y mettre ; rien de plus facile. Sur les vieux arbres qui fleurissent toujours et ne fructifient jamais, vous prendrez des boutons à fruit avec leur support, et, au moyen de la greffe Louiset, vous poserez ces boutons sur le bois de deux ans des jeunes arbres improductifs par excès de vigueur. Ces boutons qui, sur l'arbre où ils sont nés, ne peuvent pas former leur fruit, le forment sans difficulté dès qu'ils sont greffés sur une branche capable de leur envoyer une séve abondante. — Cela ne s'est jamais fait de mon temps, vous dira le vieux jardinier. — C'est possible ; mais cela se fait et doit se faire du nôtre : pour le jardin, comme pour tout le reste, les temps sont changés.

Nous avons encore à examiner une méthode toute nouvelle, due à M. Forest, l'un des plus habiles praticiens de nos jours, un vieux jardinier, celui-là, mais jeune par l'activité, par le génie inventif : loin de repousser le progrès, il cherche à le devancer, et il y réussit souvent. Le problème résolu par lui, et dont on comprendra toute la portée, peut se formuler ainsi : « Étant donné un jardin fruitier de peu d'étendue, lui faire produire le plus possible des meilleurs fruits, aux moindres frais possible. » D'abord M. Forest garnit les murs de pêchers en cordons obliques simples ou doubles, inclinés sous un angle de 45 degrés, plantés à 75 centimètres l'un de l'autre ; sur un mur de 3 mètres de haut, de 20 mètres de développement total, il peut ainsi trouver place pour trente pêchers, et grouper toutes les bonnes variétés de manière à fournir des pêches du 15 juillet au 15 octobre. Rien de tout nouveau dans cette partie de son travail, si ce n'est la régularité parfaite des arbres et leur merveilleuse fécondité entretenue par une taille raisonnée, savante sans complication. Ensuite, il garnit l'intérieur des compartiments du jardin fruitier d'arbres en colonne, chargés de branches à fruit, sans bois inutile ; il les entoure d'une ceinture de pommiers en cordon horizontal : c'est encore ce que beaucoup de personnes peuvent avoir déjà fait. Mais voici ce qui est nouveau, ce qui lui appartient en propre.

Autour de chaque compartiment du jardin fruitier, il ménage des plates-bandes dont le centre est occupé par



Contre-espalier établi suivant la méthode nouvelle de M. Forest.

des arbres en contre-espalier, conduits en palmette. Le contre-espalier ne diffère de l'espalier qu'en ce que, n'étant point adossé à un mur, il porte du fruit sur ses deux surfaces, tandis que l'espalier n'en peut produire que d'un côté. Cette forme, pour la production, est assurément l'une des plus avantageuses ; les propriétaires des petits jardins ne l'adoptent qu'avec répugnance, par la raison que les arbres en contre-espalier ont besoin d'être maintenus par des piquets et du treillage qui se détruit rapidement à l'air, et qui exige un entretien continuel. La méthode de M. Forest supprime le treillage. La tige centrale de l'arbre en palmette est soutenue par un seul piquet, lequel dure aussi longtemps que l'arbre en a besoin, et ne doit pas être renouvelé. Aux deux extrémités de la palmette sont plantés deux arbres en colonne, non pas droits, mais inclinés, et contenus dans cette position chacun par un piquet. A la base de chacun de ces deux arbres, la taille provoque l'émission d'un bourgeon vigoureux, lequel, en raison de la pente naturelle de sa végétation, s'élève tout droit, et rencontre à mesure qu'il s'allonge les bras de l'arbre en palmette. Au moyen d'une légère entaille et d'une ligature en fil de laine, le rameau droit est greffé par approche sur les rameaux de la palmette ; les trois arbres deviennent ainsi solidaires, ne forment qu'un seul tout, d'une solidité à toute épreuve ; la tempête peut souffler avec une violence à renverser des maisons, elle ne réussira pas à déranger les contre-espaliers de M. Forest. Pour plus de sûreté, les arbres, dans un petit jardin, n'étant pas plantés bien loin les uns des autres, ceux de leurs rameaux qui, en se prolongeant, viennent à se toucher, sont de même greffés par approche les uns sur les autres ; il n'y a pas d'ouragan, pas de trombe qu'ils ne puissent braver en cet état.

Votre jardinier vous dira peut-être que cela ne s'est jamais fait de son temps ; il trouvera mille bonnes raisons pour vous démontrer les graves inconvénients d'une méthode dont il n'est point l'inventeur : n'en tenez aucun compte. Il y a, dans un rayon de 20 kilomètres autour de Paris, une multitude de jardins fruitiers, grands comme votre salon, plantés par les nombreux élèves que M. Forest a formés ; les fruits admirables que les arbres de ces jardins donnent à profusion deux ans après leur mise en place attestent la supériorité de sa méthode, qui intéresse surtout la petite propriété.

Typographie de J. Best, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

LE PARC DE LILI.



Lili, par Kaulbach. — Dessin de Pasquier.

Il n'est point de ménagerie aussi variée que celle de ma Lili. Elle y possède les plus étranges bêtes, et les y attire, sans savoir elle-même comment. Oh! comme ils sautent, courent, piétinent, se débattent avec leurs ailes écourtées, tous ensemble, les pauvres princes captifs!

Quel vacarme, quel caquetage, lorsqu'elle se montre à la porte, tenant à la main la corbeille au grain! Quelle piaillerie! quelle criaillerie! tous les arbres, tous les buissons semblent s'animer; des troupes entières s'abattent à ses pieds; les poissons mêmes frétillent dans le bassin avec impatience, la tête hors de l'eau. Puis elle distribue la pâture avec un regard... à ravir les dieux, pour ne rien

dire des bêtes. Alors on commence à becqueter, avaler, barboter. Ils montent sur le dos les uns des autres; ils se pressent, ils se poussent, s'arrachent les morceaux, se tourmentent, se mordent, et tout cela pour une croustille de pain sec qui, donnée de ses belles mains, est aussi savoureuse que si elle avait trempé dans l'ambroisie.

Et ses regards encore! sa voix. quand elle appelle Petit! petit! attirerait l'aigle du trône de Jupiter; les deux colombes de Vénus, le paon superbe lui-même, viendraient; je le jure, si seulement ils entendaient de loin cette voix... (¹)

LA NIÈCE DE L'ONCLE BÉNARD.

Nous ne savons assez combien être utile aux autres est nécessaire à nous-mêmes.
MICHEL MASSON.

I. — *A l'injure du temps.*

C'est à l'un des plus mauvais jours du rigoureux hiver de 1783 que nous reporte le début de ce récit. Le froid piquait sévèrement ce jour-là. La neige, comme affolée par les brusques soubresauts du vent qui l'emportait çà et là dans ses rafales furieuses, allait, tourbillonnant, fouetter les vitres des fenêtres, secouer les girouettes au faîte des cheminées, et, selon le point de l'horizon d'où soufflait la tempête, s'engouffrer partout où elle pouvait trouver une issue.

Par ce déplorable temps, le chez soi semblait si douce chose aux moins casaniers, qu'une impérieuse nécessité et l'irrésistible force majeure pouvaient seules les contraindre à déserter le coin du feu pour aller affronter la froidure de la rue. Et lorsque la porte du logis s'était refermée derrière ceux que leur mauvaise destinée poussait au dehors, on peut supposer qu'ils ne s'amusaient guère à contempler le jeu des enseignes mobiles qui s'entre-choquaient et battaient les murs, ou le spectacle de l'avalanche précipitée par le vent qui balayait les toits. Ces exilés du foyer, plus ou moins emmitouflés, empaquetés, qui dans de chauds vêtements, qui dans des haillons, et chacun ne livrant à la bise que le moins possible de son individu, arpentaient les rues à si belles enjambées que toute distance était bientôt franchie par ceux que talonnait la crainte du frisson. C'était un froid si âpre, un vent si aigre et si aigu, qu'il y aurait eu cruauté à refuser un abri au pauvre chien égaré grelottant devant une porte. Or, par ce vent et par ce froid que nous disons, une toute jeune fille, presque une enfant, arrivée depuis deux heures de Gisors à Paris, n'avait pu encore trouver de refuge contre la bourrasque que dans une sombre allée ouverte à tous les courants d'air. Là, le cœur gros, les yeux pleins de larmes, la pauvrette, qui portait suspendu au bras son léger paquet de voyage, piétinait en gémissant et ne cessait de gémir que pour souffler dans ses doigts.

En descendant de la voiture publique, elle avait bien pris soin de s'informer auprès du conducteur de la direction qu'il lui fallait suivre pour arriver, le plus promptement possible, au gîte qu'elle venait chercher si loin de la maison où elle avait été élevée. Mais celui à qui elle s'adressait, pressé de mener ses chevaux à l'écurie et d'aller ensuite se ragaillardir au foyer de l'auberge voisine, n'avait pu donner l'attention nécessaire aux questions de la petite voyageuse. Il s'était contenté de pointer à tout hasard le doigt devant lui et de marmotter entre ses dents :

— Va tout droit devant toi, et puis demande aux passants.

C'est sur ce vague renseignement qu'elle avait osé s'aventurer dans l'immense cité, labyrinthe inextricable pour elle qui ne connaissait encore parmi nos fourmilières humaines que les quelques rues de sa petite ville natale.

Elle marcha durant une heure, tête levée, opposant son souffle à la neige qui lui criblait le visage et la forçait à chaque instant de fermer les yeux, de peur d'être aveuglée. Enfin, cependant étonnée de n'aviser nulle part, dans les rues qu'elle parcourait, le nom et l'enseigne de son oncle Bénard, mercier à Paris, — comme disait un peu brièvement la suscription de la lettre de recommandation qu'elle apportait de Gisors, — ne voyant, disons-nous, au-dessus d'aucune porte le nom de son oncle, elle fit violence à sa timidité naturelle, et, s'armant de courage, elle se décida à interroger les passants sur la demeure d'un marchand que, suivant elle, chacun devait connaître dans la ville où il était établi. Mais elle eut beau accoster les gens de l'air le plus suppliant et avec une grâce toute charmante, elle ne fut ni mieux renseignée ni mieux reçue que si elle leur eût adressé la plus impertinente question. Aucun d'eux ne lui laissait le temps d'achever ce qu'elle avait à dire. Les uns poursuivaient leur route sans faire mine de l'entendre ni même de la voir; les autres, furieux d'avoir été retardés dans leur course, lui lançaient un regard de colère, et, dans un gros juron jeté à la volée, ils l'envoyaient au diable, ce qui ne la remettait pas précisément dans son chemin.

Ainsi rebutée par ceux-ci, et pas même écoutée par ceux-là, la jeune voyageuse, qui commençait à s'effrayer de son isolement dans une si grande ville et par un pareil temps, allait essayer de retrouver le chemin qui devait la ramener au point où la voiture publique s'était arrêtée, lorsque, surprise par la bourrasque qui déchaînait alors toutes ses violences, elle fut obligée de chercher un refuge dans la sombre allée où son piétinement et la tiédeur de son haleine ne devaient qu'insuffisamment la défendre contre les frissons et l'onglée.

C'était à peine un abri. La porte de la rue, assemblage mal joint de planches d'inégale longueur, se pouvait prendre pour une sorte de panneau à claire-voie. Cette porte était abusivement ornée, vers le milieu de sa hauteur, d'un corps de serrure privé de son pêne, et, plus haut, comme pour fermeture de sûreté, se trouvait un solide crochet en fer, trop court d'un pouce pour pouvoir se fixer dans le piton fiché au mur, lequel lui présentait, en façon de moquerie, son anneau béant. Les trois gonds dans lesquels la porte venait s'ajuster avaient été inclinés de telle sorte que celle-ci pût retomber d'elle-même sur le linteau de bois qui lui servait de point d'arrêt. Si bien qu'au moindre coup de vent, cette porte exécutait un perpétuel mouvement de va-et-vient qui offrait une même difficulté soit qu'il fallût tenir la porte ouverte, soit qu'on voulût la tenir fermée. C'est à cette tâche que la petite dépaysée usait en vain ses forces. Et la tâche devenait d'instant en instant plus pénible, car avec le jour décroissant semblait croître la puissance de la tempête. Cependant, du fond de la cour où cette allée aboutissait, parfois une bouffée de vent, venant en aide à l'enfant, pesait avec elle sur le panneau tournant; mais tout à coup la tourmente changeait de direction, et la pauvrette, assaillie de nouveau par elle, se rejetait brusquement en arrière, de peur d'être repoussée contre le mur ou précipitée à terre par le jeu brutal de la porte battante. L'exercice était violent, mais il avait ceci d'avantageux pour celle qui s'y livrait, qu'en même temps qu'il faisait diversion à son gros chagrin, il entretenait en elle la circulation du sang que l'inaction eût infailliblement arrêtée.

Aussitôt que le temps semblait tourner au calme, notre mal abritée se hasardait à revenir sur le seuil de la porte; elle risquait au dehors sa gentille mine marbrée et gonflée

(¹) Fragment d'une poésie de Gœthe. Traduction de Jacques Porchat.

par le froid; puis, dans un regard où se peignaient à la fois le désir et l'anxiété, elle interrogeait, à sa gauche et à sa droite, la double profondeur de la rue. Mais déjà, on le sait, le jour commençait à tomber; déjà, aussi, on commençait à allumer lampes et quinquets dans les boutiques du quartier. Parmi celles-ci, une seule, située juste en face de l'allée où grelottait la jeune voyageuse, s'obstina à rester plongée dans l'obscurité longtemps après que celles qui l'avoisinaient furent éclairées à l'intérieur.

Toujours ignorante de son chemin, mais de plus en plus émue de crainte, la nièce de cet oncle Bénard à qui on l'adressait sans qu'elle et lui se fussent jamais vus, ne pouvant se résigner à demeurer plus longtemps exposée à ce froid mortel, prit résolûment le parti de braver les rebuffades et d'aller aux renseignements, de porte en porte, jusqu'à ce qu'elle eût trouvé celle qui devait s'ouvrir pour la recevoir. Déjà elle descendait le pas de l'allée quand un petit bonhomme de neuf à dix ans, qui revenait de l'école, cachant ses mains endolories dans les poches de sa veste, claquant des dents et battant du sabot sur la glace pour lutter contre l'engourdissement, vint tête baissée se jeter étourdiment au-devant de la voyageuse. Celle-ci, se hâtant de le retenir, car il venait de trébucher, lui demanda s'il ne s'était pas fait mal.

— Non, vraiment, répondit-il en écarquillant des yeux effrontés qui lui piquaient fort, et cherchant à reconnaître celle qui l'interpellait, je ne me suis pas fait mal, mais tu m'as fait peur.

Puis, comme il avait hâte de rentrer chez lui, il ajouta, se dirigeant vers un escalier noir situé à mi-chemin de l'allée :

— Laisse-moi passer; grand'mère m'attend; elle a bon feu, et j'ai grand besoin de me chauffer.

Sans attendre que l'inconnue à qui il s'adressait se rangeât pour lui livrer passage, d'un coup de coude l'écolier s'était déjà fait faire place, et il s'en allait vers l'escalier, quand l'autre, se ravisant, l'arrêta par le bras :

— Sais-tu que j'ai bien froid aussi! lui dit-elle avec un soupir qui appelait la compassion.

— Dame! répliqua-t-il, c'est de ta faute; pourquoi restes-tu sur notre porte? Va te chauffer à ta maison.

— Ma maison, répéta la nièce de cet introuvable oncle Bénard, si je savais où elle est! Mais impossible de la trouver; je la demande à tout le monde, et personne ne veut me répondre; si bien que je commence à croire qu'il me faudra mourir de froid dans la rue.

L'écolier, ne comprenant pas d'abord qu'on pût être seul et sans abri dans ce grand Paris où chacun de ceux qu'il connaissait avait sa famille et son chez soi, regarda l'inconnue avec incrédulité et défiance. Cependant, voyant deux grosses larmes lui rouler dans les yeux et couler sur ses joues où la gelée les saisit, il la prit en pitié et repartit :

— Attends-moi là; tout à l'heure nous aurons chaud ensemble. Je monte prévenir grand'mère qui grogne quand il lui arrive des visites qu'elle n'attend pas. Pour que tu sois bien reçue, il faut que l'idée de te recevoir lui vienne d'elle-même : sois tranquille, cela lui viendra; elle va me renvoyer te chercher.

Aussitôt qu'il eut dit, l'enfant disparut dans l'escalier. Le bruit des sabots se perdit peu à peu dans la hauteur des montées; puis, après deux ou trois minutes de silence, on l'entendit de nouveau résonner sur les marches : l'écolier revenait vers la voyageuse, dont le cœur, serré jusqu'alors, s'épanouit à l'espoir d'un bien-être sur lequel tout à l'heure elle n'osait plus compter. Il était bien temps qu'il cessât, ce long supplice du froid qui avait bleui ses joues, fendillé si profondément ses lèvres et ses mains gonflées que le sang s'y faisait jour par mille gerçures. Persuadée que son petit protecteur ne redescendait si précipitamment que pour l'inviter à le suivre, elle s'élança à sa rencontre en lui criant :

— Arrête-toi! je t'attends; me voici.

Il ne s'arrêta pas, et la forçant elle-même à rétrograder pendant qu'il continuait à descendre, il lui apprit qu'il avait trouvé là-haut porte close; de plus, l'indice que sa grand'mère était sortie; si bien qu'au lieu de pouvoir procurer un abri à qui que ce fût, il se voyait forcé d'aller demander pour lui-même asile à un voisin jusqu'au retour de sa grand'mère. Il lança la désolante nouvelle en plein visage à celle qui attendait une bonne réponse, et, passant devant elle, il sauta prestement le pas de l'allée.

La pauvre dépaysée, le voyant s'éloigner, lui cria :

— Dis-moi où tu vas te chauffer, petit; peut-être bien qu'on y voudra de moi aussi.

— Au fait, repartit l'écolier revenant sur ses pas, à un feu de poêle chacun peut prendre sa part de chaleur sans faire de tort aux autres. Allons, viens avec moi; c'est là en face de chez nous : je vais parler pour toi à notre voisin Bénard le mercier.

Et il se dirigea vers cette boutique qui était restée privée de lumière quand toutes les autres avaient été depuis longtemps éclairées, mais où l'on voyait poindre depuis quelques minutes, et seulement au fond du logis, une lueur triste et terne comme celle d'une veilleuse de nuit. Cette faible lueur parut aux yeux de la jeune voyageuse brillante comme l'étoile du salut. L'écolier avait nommé Bénard, marchand mercier : c'était le nom, c'était la qualité de l'oncle qu'elle venait chercher à Paris. Se précipitant sur les pas de son guide, elle ne mit pas en doute que le hasard ne l'eût enfin conduite à destination.

La suite à la prochaine livraison.

DE L'UTILITÉ D'UNE LANGUE UNIVERSELLE [1].

Que tous les peuples marchent aujourd'hui à une commune organisation, à une société universelle, c'est ce dont il n'est plus possible de douter. La religion, la politique, la philosophie, les arts, les sciences, l'industrie, le commerce, conduisent également à cette conclusion. Mais si tel est l'avenir, l'avenir prochain peut-être de l'humanité, la conséquence première de ce grand événement doit être l'établissement d'une langue commune, qui, tout en laissant subsister les idiomes nationaux, signe et gage de l'individualité des peuples, soit cependant le *medium* des relations internationales entre les peuples et entre les individus; qui en même temps aussi serve à l'expression de ces vérités suprêmes qui sont à la fois et le principe et le lien commun des sociétés, et à ce titre doivent partout revêtir une forme identique et universelle.

LA BATTERIE-BÉLIER *LE SPHINX*.

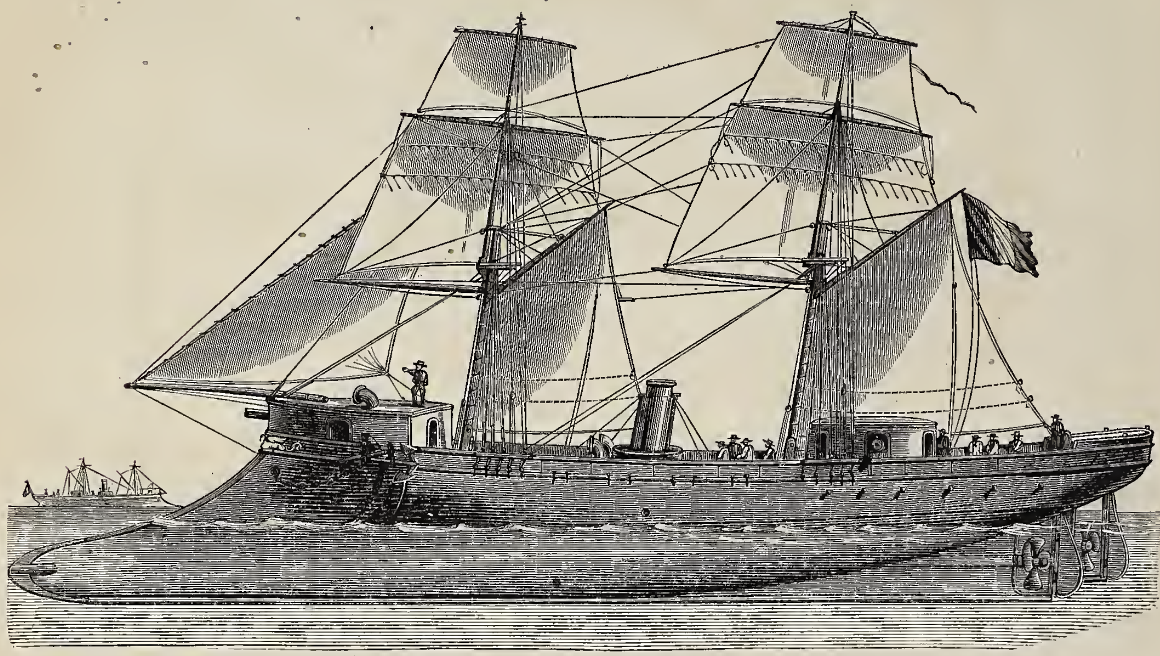
Les derniers progrès des bâtiments cuirassés dépendront de ceux de l'artillerie. Toutefois les esprits ne restent pas inactifs, et chaque jour on voit se produire quelque type nouveau de bateau destiné à résister au boulet inventé d'hier, ou quelque canon capable de percer la cuirasse du navire mis à l'eau la veille. Le *Sphinx*, que nous

[1] Ce passage est extrait d'un écrit fort intéressant de M. Gustave d'Eichthal, intitulé : *De l'Étude pratique de la langue grecque.* M. G. d'Eichthal est l'auteur de plusieurs ouvrages d'une haute valeur : *De la Philosophie de la justice : les Évangiles* (1re partie; 2 vol.), etc. — Voy. son *Tableau de la vie humaine*, t. XX, 1852, p. 118.

représentons, ne ressemble déjà plus aux lourdes batteries flottantes que nous avons décrites (¹). Ce n'est pas non plus un vaisseau de bord, comme la *Gloire*, la *Normandie*, la *Couronne*, le *Magenta*, le *Solferino*, ou le *Warrior*, le *Black-Prince*, la *Resistance*, la *Defence*. Ce n'est pas, enfin, un de ces monitors américains à carène noyée que la mer engloutit si facilement. C'est un navire d'un faible tirant d'eau, qui peut naviguer dans des parages où ne flotteraient ni vaisseaux ni frégates, assez solide pour braver les mauvais temps, et installé de telle sorte qu'il puisse évoluer vivement, sans rien perdre de la finesse dont il a besoin pour marcher avec rapidité. Voici les dimensions du *Sphinx* :

Longueur..................	52m.00
Largeur....................	10 00
Creux de cale..............	5 20
Tirant d'eau...............	4 40
Hauteur de batterie.........	2 30

Depuis le pont jusqu'à 1m.80 au-dessous de la flottaison, ce navire est cuirassé de plaques de 10, 11 et 12 centimètres d'épaisseur, selon leur position et les courbures de la carène. L'avant, qui plonge à angle aigu de plusieurs



La batterie-bélier *le Sphinx*, nouveau navire. — Dessin de Lebreton.

mètres au-dessous de la ligne de flottaison, est garni d'un puissant éperon en acier fondu, rattaché au blindage, mais dont le point saillant pour le choc est placé à un mètre plus bas, afin d'atteindre les autres navires cuirassés dans leurs œuvres vives, au-dessous de leur ligne de défense.

Le pont, qui est lui-même blindé avec des feuilles de tôle placées entre les barrots et les planches du pont, est surmonté de deux tours cuirassées qui présentent la plus solide résistance. Dans la tour de l'avant est placé un canon à pivot du calibre énorme de 300 livres, destiné à produire à petite portée des effets terribles, irrésistibles de destruction sur les murailles les plus fortement cuirassées. Dans la tour de l'arrière, également sur pivot, sont installés deux canons de longue portée, de 70, pour le combat à plus grande distance. Le principe de cet armement, on le voit, est de remplacer par un petit nombre de pièces du plus fort calibre l'armement ordinaire, qui, jusqu'aux exemples fournis par la guerre d'Amérique, était compté comme force par le nombre des canons de calibre relativement beaucoup plus faible. Il en résulte que le *Sphinx*, défiant les boulets de 30, par exemple, n'a rien à redouter d'un grand nombre de pièces de ce calibre, pendant qu'aucun bâtiment ne résistera à l'effet d'un de ses boulets de 300 livres.

La force de la machine du *Sphinx* est de 300 chevaux, ce qui lui assure une marche de 10 à 11 nœuds en moyenne. Il a deux hélices et deux étambots, innovation qui lui permettra d'évoluer presque sur place lorsque ces deux propulseurs agiront en sens contraire. Quant à sa voilure, ressource précieuse en cas de pénurie de combustible ou avarie dans la machine, elle est celle d'un brick-goëlette, et peut s'amener à volonté.

Ce curieux bâtiment sort des chantiers de M. Arman de Bordeaux, dont la réputation est désormais égale à celle des plus célèbres constructeurs anglais.

(¹) Voy. t. XXXI, 1863, p. 331, 356, 398.

COLLECTION SAUVAGEOT.

Voy. page 4.

BASSIN ROND ET POT A BIÈRE.

Ce bassin et ce pot en étain sont un travail allemand du seizième siècle. Le diamètre du bassin est de 0m.360. Sur l'ombilic, on voit le buste d'Auguste Ier, dit le Pieux, électeur de Saxe, entouré d'une légende latine dont voici la traduction :

« Auguste, par la grâce de Dieu, duc de Saxe, archimaréchal et électeur du Saint-Empire romain, landgrave de Thuringe, margrave de Misnie, burgrave de Magdebourg. »

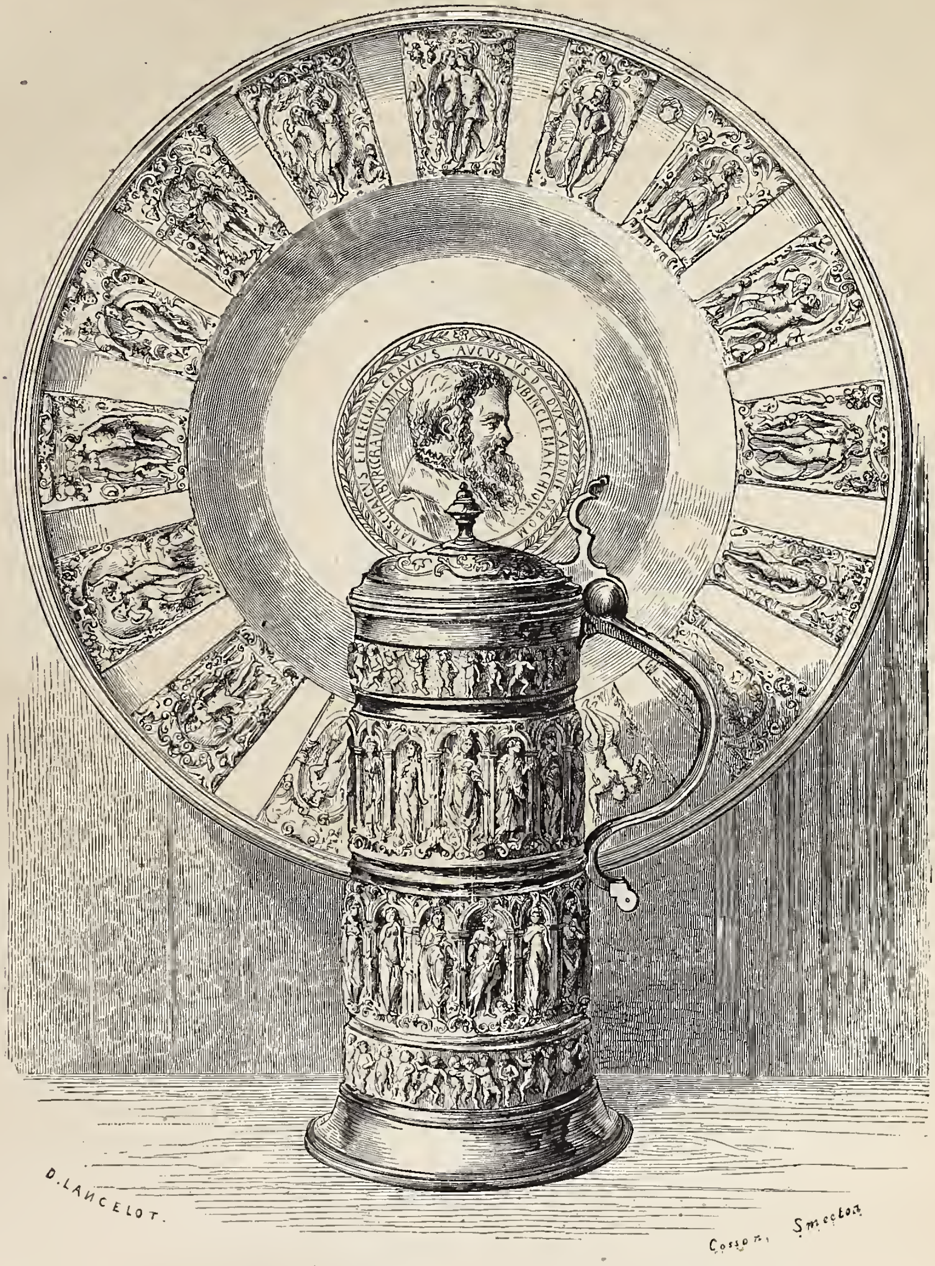
Cet électeur, né en 1526, avait succédé, en 1553, à son frère Maurice : il mourut en 1586. C'est lui qui a fondé dans le palais de Dresde la Voûte-Verte (*Grüne Gewœlbe*), que nous avons déjà décrite (¹).

On lit sur le bord du plat les lettres M. H. Selon M. Sau-

(¹) Voy. t. XVIII, 1850, p. 192.

zay, ce monogramme serait celui de Martin Harszer ou Harscher, célèbre potier de Nuremberg, né en 1435 et mort en 1521; mais il faut alors supposer que le buste d'Auguste Ier a été enchâssé postérieurement par un potier contemporain de ce prince.

Le pot, qui est une œuvre séparée, a de hauteur 0m.250



Collection Sauvageot. — Grand bassin et pot à bière en étain. — Dessin de Lancelot, d'après la gravure à l'eau-forte de M. Édouard Lièvre (1).

et de diamètre 0m.085. Il est décoré de quatre sujets superposés; ceux du haut et du bas représentent des jeux d'enfants; sur chacun des registres occupant le milieu de la panse du vase, quatorze jolies statuettes de femmes, en haut relief, sont encadrées dans d'élégantes arcades.

HORACE VERNET.

Suite et fin. — Voy. t. XXXII, 1864, p. 353, 397.

Horace Vernet n'eut besoin que de trois années pour terminer toutes les peintures de la salle de Constantine, qui renferme, outre les trois grands tableaux du *Siége*, d'où elle a pris son nom, ceux qui représentent l'*Entrée de l'armée française en Belgique* (1831), l'*Attaque de la citadelle d'Anvers*, *la Flotte française forçant l'entrée du Tage*, l'*Occupation d'Ancône*, le *Combat de l'Habrah*, la *Prise de Bougie*, la *Prise de Saint-Jean-d'Ulloa*, l'*Occupation du col de Mouzaïa*, et encore trois combats en Algérie, ceux de l'Affroun, de la Sickak et de Somah. Quelques-uns de ces tableaux ont peu d'importance dans l'œuvre de l'artiste : ce ne sont, si l'on veut, que des dessus de porte, faits pour compléter la décoration de la galerie; ils disparaissent à côté des toiles immenses dont ils sont voisins; aucun d'eux pourtant n'est un pur remplissage banal et insignifiant; et tandis qu'ailleurs, dans la galerie des Batailles par exemple, telle toile de grandes dimensions, décorée des noms fameux d'*Iéna*, de *Wagram* ou de *Friedland*, n'est autre chose qu'un groupe de portraits ou une anecdote historique qui gagnerait à être réduite aux

(1) Collection Sauvageot, par Édouard Lièvre et A. Sauzay. — Paris, Noblet et Baudry. 1863.

proportions d'un tableau de chevalet, ici le petit cadre est rempli : s'il n'y a place que pour un épisode, généralement il est bien choisi pour caractériser l'action dont le peintre avait à perpétuer le souvenir.

Parmi les grands tableaux de la même salle, d'un mérite assurément fort inégal, il faut signaler l'*Attaque de la citadelle d'Anvers* et le *Passage du col de Mouzaïa*, dignes pendants du *Siége de Constantine*, deux des meilleures œuvres du maître, où se rencontrent même des qualités pittoresques qui ne lui sont pas habituelles, l'effet cherché et obtenu dans le sentiment où a été conçu le tableau, une couleur vraie, sans crudité, soutenue dans la localité propre au sujet : l'*Attaque d'Anvers*, avec son ciel morne de décembre, son horizon bas, son sol détrempé par les pluies, ce conseil de guerre tenu dans la tranchée, toutes ces figures au repos, confiantes et résolues, fait ressentir quelque chose de la lenteur impatiemment supportée des jours qui précèdent l'assaut; l'*Occupation du col de Mouzaïa* est, au contraire, un tableau lumineux, plein de mouvement, de bruit et de gaieté. « Peu s'en faut que ce ne soit, en son genre, un tableau parfait. La beauté du paysage y contribue sans doute. On se sent en pays de montagnes. L'air circule librement. Tout respire la satisfaction de gens arrivés au but après une longue marche. Le mélange des uniformes exprime à merveille le désordre discipliné d'une armée en campagne. » — « Le type nouveau de ces tableaux, dit encore très-bien M. Lagrange, à qui nous empruntons les lignes qui précèdent, ce n'est plus un épisode primant l'ensemble, c'est un ensemble duquel se détachent des épisodes. » Tous les détails, toutes les figures dispersées dans un éparpillement apparent, sont subordonnés à cet ensemble. En un mot, dans ces ouvrages, il y a de l'unité.

L'unité, c'est ce qui manque à ces vastes compositions, la *Prise de la Smalah*, la *Bataille d'Isly*, si brillantes d'ailleurs, qui remplissent avec le *Siége de Rome*, au Musée de Versailles, trois côtés de la salle voisine de celle de Constantine. *La Smalah* est moins un tableau qu'un panorama qui déroule devant le spectateur la série de ses épisodes, tous saisis avec le même esprit, rendus avec la même verve, le même entrain; les détails amusants abondent, tout est d'une réalité saisissante, mais tout est traité d'un faire égal, aussi soigneux de l'accessoire que du principal, ou plutôt il n'y a pas d'accessoire : le juif qui s'enfuit emportant son trésor, la négresse idiote qui joue avec une tranche de pastèque enfilée au bout d'un bâton, les bestiaux qui bondissent au milieu du camp effarés, et tout ce mobilier oriental du harem gisant à terre, attirent et retiennent le regard autant que l'escadron des chasseurs d'Afrique qui charge de front, au galop, et bien plus que le groupe central du prince et des femmes qui se précipitent sous les pas de son cheval en implorant sa merci. On retrouve les mêmes qualités et les mêmes défauts dans la *Bataille d'Isly*. Dans ce tableau, comme dans le précédent, l'attention est sollicitée de tous côtés à la fois par des figures, des détails qui ne sont pas liés nécessairement au sujet, qui divisent et disloquent pour ainsi dire la composition; mais, là encore, on ne se lasse pas d'admirer cette vue prompte et nette du peintre, à qui rien n'échappait, et cette mémoire prodigieuse qui gardait tout, de manière à tout retrouver, dans le mouvement même de la vie, jusqu'à l'élan des chevaux lancés au galop et ne touchant pas terre, chefs-d'œuvre de vraisemblance que l'on croirait dessinés d'après nature.

« Moi, disait Vernet, non sans légère ironie à l'égard de critiques importunes; moi, je ne sais pas inventer, je vois! » Il écrivait de Constantine, après avoir contemplé pour la première fois « cette ville toute couleur de terre » : « ... On va crier après moi, quand je la peindrai telle qu'elle est, comme on l'a fait après ma verdure. Cependant je serai vrai. » En tout, en effet, fidèle à l'impression immédiate qu'il avait reçue, reproduisant avec une égale exactitude jusqu'aux moindres détails, il ne comprenait pas qu'on pût lui demander une autre vérité que celle du premier aperçu. Il n'avait pas la seconde vue par laquelle les choses pénétrant jusqu'à l'âme en ressortent transformées et deviennent l'expression d'une vérité plus complète et plus profonde. Ce qu'il avait saisi au passage, il le rendait tel quel, avec une facilité, une vivacité qui ravissaient le gros du public; car il ne demande pas à l'art d'autre illusion, et aussi il n'a pas marchandé à Vernet son admiration.

Horace Vernet entreprit plus d'une excursion, dit-on, sans boîte à couleurs, sans portefeuille, n'ayant d'autre bagage de peintre que cette mémoire étonnante, que Géricault appelait « un meuble à tiroirs. » C'est ainsi qu'il fit deux fois le voyage de Russie, d'où il rapporta cependant plus d'un tableau. « Vingt heures de nuit, quatre heures de jour, et d'un jour malade! Comment peindre? » Il se contentait de regarder, et ne semblait occupé que de fêtes, de parades. Le czar le comblait de caresses, l'emmenait dans ses tournées à l'intérieur et le régalait de grandes manœuvres; il avait dit à ses officiers : « Messieurs, Vernet fait partie de mon état-major, et je mets à l'ordre du jour qu'il sera libre de faire tout ce que bon lui semblera dans le camp. » Vernet était encore en Russie au moment de la prise de la Smalah. Quel regret! « Voilà, écrivait-il, un tableau à faire; mais il faudrait l'avoir vu... Cependant avec un bon récit on pourrait s'en tirer. » Pour la *Bâtaille d'Isly*, un voyage lui parut nécessaire. Il s'embarqua pour Oran au mois de mars 1845, cette fois avec armes et bagages; car il voulait faire provision d'études. Il tenait à mettre toute la vérité possible dans la représentation de cette nouvelle victoire; et puis, il semblait craindre que ce ne fût le dernier voyage semblable qu'il lui fût donné d'entreprendre, et « il tâchait, disait-il, de ramasser les miettes, afin de n'avoir aucun regret par la suite... » Cette excursion de six semaines dans le Maroc fut pleine pour lui de jouissances d'artiste et aussi de satisfactions d'amour-propre, plus flatteuses cent fois que tous les succès de cour et les faveurs impériales qui l'avaient accueilli en Russie. Il retrouva son armée d'Afrique, et l'armée lui fit une réception dont un autre eût pu se trouver embarrassé. Il faut citer textuellement cet ordre du jour du commandant du camp de Djemma-el-Ghazaouet :

Ordre supérieur.

« M. Horace Vernet, notre grand peintre de batailles, arrive demain au camp de Djemma-el-Ghazaouet.

» L'armée ne peut rester froide en présence de l'homme de génie qui a fait revivre, sous son pinceau magique, les fastes de notre gloire militaire : M. Horace Vernet recevra donc les honneurs de la guerre.

» Toutes les troupes de la garnison prendront les armes et se formeront en bataille sur la place en avant du pavillon; elles porteront les armes et les tambours rappelleront. Les postes sortiront et présenteront les armes.

» Une compagnie de gardes d'honneur lui sera fournie.

» MM. les officiers de tous les corps se tiendront prêts à faire à M. Horace Vernet une visite de corps.

» Des ordres seront donnés ultérieurement pour l'heure de la prise d'armes.

» Le lieutenant-colonel, commandant supérieur,

» *Signé*, DE MONTAGNAC. »

Horace Vernet arriva un jour plus tôt qu'on ne l'atten-

dait; l'arc de triomphe sous lequel il devait passer n'était encore qu'en planches et l'armée n'était pas sous les armes; mais, au moment où il se rembarqua, il lui fallut passer devant la troupe au port d'armes et recevoir le salut de quatre coups de canon, auxquels répondit le bâtiment qui l'avait amené.

Enfin, il dit adieu à ce monde oriental qui avait toujours exercé sur son esprit une singulière fascination. Il y sentait une poésie qui, de loin et vaguement entrevue, l'attirait; de près et sur les lieux, il ne la sut pas démêler: il s'arrêta toujours à la surface, au vêtement, et ne pénétra pas plus avant. En 1839, non content de ce que l'Algérie lui avait pu révéler, il avait voulu connaître le véritable Orient, et, pendant six mois, il avait voyagé en Égypte, en Syrie, à Constantinople. Ses lettres écrites pendant ce voyage ont été en partie publiées; elles le montrent tel qu'il est dans sa peinture, voyageur et causeur toujours alerte, plein de bonne humeur, de clairvoyance et de bon sens, voyant et jugeant en courant, et trouvant avec la même prestesse, la plume ou le pinceau à la main, le trait juste et la ressemblance. Il fut moins touché, en général, de la beauté que du caractère étrange des pays qu'il parcourait et de leurs habitants. Ni le Caire, ni Constantinople, ne purent rien lui dire; il admirait peu les monuments, et envoyait « au diable le Chateaubriand, le Forbin et autres marchands d'esprit qui n'ont su s'exalter que sur des restes de pierre. » Pour être étonné de la grandeur des Pyramides, il lui fallut songer aux difficultés de la construction; mais, derrière, il vit « ce grand coquin de désert », qui lui parut « bien autrement imposant. » Les anciens souvenirs l'émurent peu, si ce n'est une fois à Bethléem, où, tout à coup changeant de ton, il écrivit: « Ce n'est pas impunément que l'on se trouve sur le théâtre de grands événements; ce qui doit élever l'âme ne perd pas à être vu de près, et ce petit village en ruine parle bien plus au cœur que ces grandes Pyramides qui n'étonnent que les yeux. » Bethléem, Jérusalem, le frappèrent. Mais que son accent est plus vif s'il a à décrire l'aspect d'un campement arabe ou s'il raconte ses aventures de voyage! Partout il était plus curieux du moderne que de l'ancien, ou, pour mieux dire, il cherchait, il retrouvait l'ancien dans le moderne. Il voyageait la Bible à la main, et soutenait que les scènes qu'il avait sous les yeux étaient la représentation vivante de l'Ancien et du Nouveau Testament. C'était une idée déjà vieille qui s'était emparée de lui dans son premier voyage en Algérie: le tableau de *Rebecca donnant à boire à Eliezer* en avait été le premier fruit. Cette idée obséda depuis son esprit, et il finit par en faire une théorie qu'il soumit quelques années plus tard à ses confrères de l'Institut sous la forme d'un mémoire qui a pour titre: *Observations sur certains rapports qui existent entre le costume arabe et le costume de l'Ancien Testament.* C'est sous l'empire de la même préoccupation qu'il a composé ses tableaux d'*Agar renvoyée par Abraham*, de *Thamar et Juda*, de *Rachel pleurant ses fils*, de *Joseph vendu par ses frères*, des *Lamentations de Jérémie*, de *Judith*, de *Daniel dans la fosse aux lions*, du *Bon Samaritain*. On ne peut pas dire que ces tableaux soient au nombre de ses meilleurs ouvrages.

Horace Vernet était au moment de partir encore une fois pour l'Algérie; il devait y aller faire le portrait d'Abd-el-Kader prisonnier, lorsque éclata la révolution de 1848. Le 22 février, il était aux Tuileries où il avait audience pour prendre congé. Il resta, et pendant toute cette année il fut exclusivement militaire. « Nommé colonel de la garde nationale de Versailles, il fit son devoir en parfait grognard, dit M. Sainte-Beuve, et ceux qui l'ont vu à cette époque, qui l'ont rencontré à Paris, dans les journées de juin 1848, au poste de l'Institut, qu'il était chargé de garder, savent à quel point il était dans son rôle de citoyen en armes, ou plutôt de *vieille moustache*, strict et ferré sur la discipline. »

L'homme restait ferme et vigoureux au milieu des événements qui déconcertaient ses affections, ses habitudes et ses espérances; il se comparait à une lame de fleuret toujours droite et non rouillée; mais le talent vieillissait: il le sentait et se résignait. Il se jugea lui-même après avoir exposé, au Salon de 1851, le *Siége de Rome*. « Je sens, écrivait-il à son gendre, Paul Delaroche, que bientôt il faudra finir, avant que, flétri par la vieillesse ou d'ennui et par anticipation, la triste solitude ne vienne fermer la boutique. J'ai promis quelques tableaux, je vais les faire. La montre marche toujours, mais les aiguilles ne marquent plus rien: autrement dit, ma vieille toiture est encore là, mais le cadran n'indique plus ce que je voudrais faire comprendre. »

Faut-il mentionner les œuvres qu'il acheva encore, dépassant quelque peu la limite qu'il s'était imposée lui-même: la *Messe en Kabylie*, la *Bataille de l'Alma*, *le Zouave trappiste*, le *Retour de la chasse au lion*, les portraits des maréchaux Canrobert, Bosquet, Vaillant, de Mac-Mahon, le portrait équestre de l'empereur, etc.? Il est difficile, il est peut-être impossible aux hommes doués d'une organisation si active d'entrer volontairement dans le repos; mais Vernet jugea lui-même ses dernières productions avec un courage et une franchise bien remarquables, quand il écrivait, en 1855: « Je viens de louer un atelier... En me remettant au travail, j'espère qu'on ne me taxera pas d'être orgueilleux, car je n'ai plus qu'à perdre. Il ne s'agit que d'un peu de réflexion pour s'éclairer et voir les choses telles qu'elles sont, lorsque le temps a usé une partie de nos facultés; nous ne sommes pas entièrement détruits pour cela, seulement il faut savoir quitter le premier rang et se contenter alors du quatrième. »

Cette année 1855 lui avait donné sa dernière joie d'artiste, et cette joie ne fut pas sans mélange. A l'Exposition universelle, où un salon lui avait été réservé, il avait réuni ce qu'il jugeait le meilleur dans son œuvre immense, et avec Ingres, Delacroix, Decamps, il avait reçu du jury, composé de peintres de toutes les nations, la grande médaille d'honneur. Mais, il faut bien le dire, c'était surtout l'opinion des étrangers qui avait prévalu par cette décision; et il n'ignorait pas que parmi les artistes français il ne s'en trouvait guère qui eussent osé le placer au même rang qu'Eugène Delacroix, et surtout que M. Ingres, qui d'abord devait seul être proposé pour la suprême récompense. C'est que, en effet, il lui manquait les qualités les plus hautes de l'art, si diversement représentées par ces deux maîtres, celles qui élèvent et grandissent les réalités présentes, qui les entourent d'une poétique atmosphère et transportent le spectateur dans un monde nouveau, où il s'étonne de retrouver les choses qui lui sont familières revêtues de beautés qu'il n'avait pas soupçonnées. Soyons justes pourtant, et ne demandons pas à un artiste les qualités qu'il n'a pas, au lieu de lui savoir gré des mérites éminents qu'il possède; reconnaissons même qu'en prenant pour sujets les faits contemporains, les plus rebelles toujours aux transformations de l'idéal et du style, Horace Vernet a abordé de front des difficultés que ses illustres rivaux eussent peut-être jugées insurmontables. Il les a tournées en triomphes à force d'intelligence, de clarté, de vigueur et d'esprit. Naïvement moderne et Français, il a fait des œuvres qui, pour prendre leur véritable valeur, ont besoin peut-être de la distance des an-

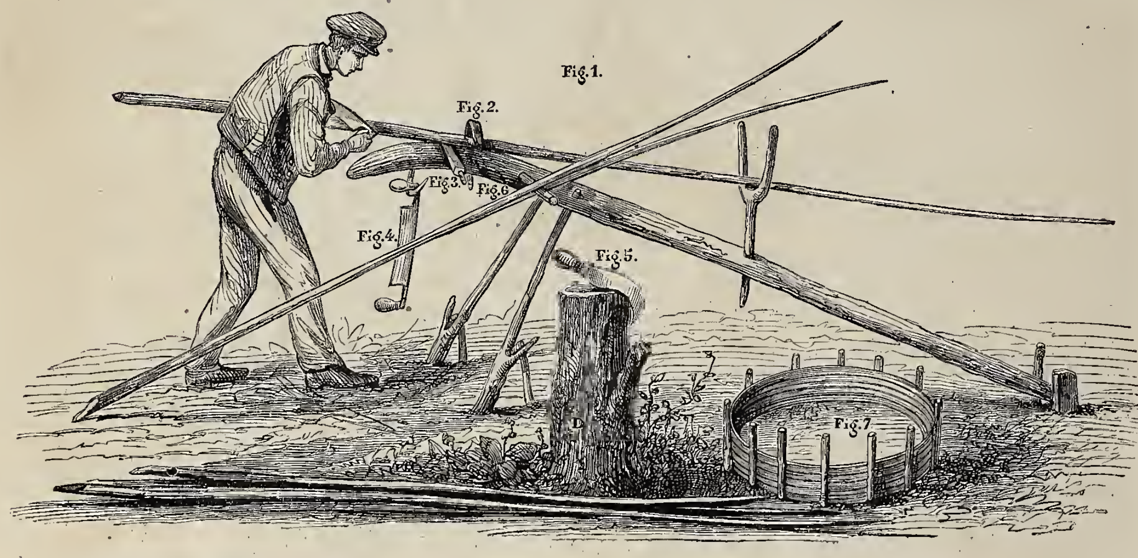
nées, mais qui sont en tout cas bien vivantes. « Ce n'est pas de la poésie, si vous voulez, disait d'elles un jour un poëte, Alfred de Musset, mais c'est de la prose facile, rapide, presque de l'action. »

Ce qui rend libre, ce n'est point le refus de reconnaître quoi que ce soit au-dessus de nous, mais bien le respect que nous avons pour ce qui nous est supérieur. En effet, par cette déférence, nous nous élevons vers la supériorité; notre soumission volontaire établit que nous sommes animés de nobles sentiments et méritons d'arriver à la même hauteur. *Entretiens de Gœthe avec Eckermann.*

FABRICATION DU CERCLE.

Le cercle est, comme l'on sait, le lien qui maintient en place les douves du tonneau : une perche fendue, tournée en rond, dont un osier attache les deux extrémités, voilà tout l'assemblage.

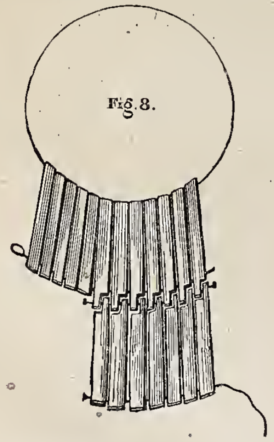
Cela paraît ne devoir offrir que bien peu d'intérêt; cependant, lorsque l'on rencontre un *cerclier*, on s'arrête avec curiosité pour examiner l'outillage si simple, mais si bien approprié, de sa modeste profession.



Le Cerclier. — Dessin de Kautz, d'après Mme Destriché.

Le marsault, le bouleau, le châtaignier surtout, sont les bois dont on fait les cercles.

Pour créer une *perche*, c'est le mot qui sert à désigner, dans plusieurs de nos départements, un taillis de châtaigniers, on choisit une exploitation au nord, une terre rouge, compacte, mêlée de pierres. Le châtaignier pousse droit comme un jonc; quand il est arrivé à l'âge de six ans, on l'abat en novembre. Le produit d'un hectare se vend depuis 500 francs jusqu'à 800, selon la beauté du bois.



La fabrication du cercle commence en décembre pour finir en juillet.

Le *cerclier* transporte ordinairement ses outils dans les coupes : quatre poteaux, quelques traverses et des coquilles lui servent d'abri. A mesure que les cercles sont fabriqués, il les empile à une hauteur de trois ou quatre mètres : ils apparaissent alors comme de grosses tours, et donnent au lieu qu'ils occupent l'apparence d'une enceinte fortifiée.

L'établi (fig. 1) consiste dans une perche grossière munie de deux pieds sur le devant, et dont l'autre extrémité arrive en pente sur le sol, où elle est maintenue par une cheville. Un crochet en fer (fig. 2), un petit coin de bois (fig. 3) servent à serrer la perche que l'ouvrier polit avec la *plane* (fig. 4). Le brin de châtaignier est préalablement fendu avec la *serpe* ou *serme* (fig. 5), puis on introduit dans la fente la cheville (fig. 6), et la main poussant légèrement, la perche est séparée avec facilité. Le cercle n'est plané que d'un côté (celui employé pour les barils de poudre est entièrement dépouillé de l'écorce). Une fois réduit à une même épaisseur, ses deux bouts plus amincis se rejoignent et sont maintenus par des lanières d'écorce; on le dépose dans un rond tracé par terre avec de petits pieux (fig. 7) : on réunit ainsi vingt-quatre cercles, lesquels attachés ensemble composent une *pelote* prête à être livrée au commerce.

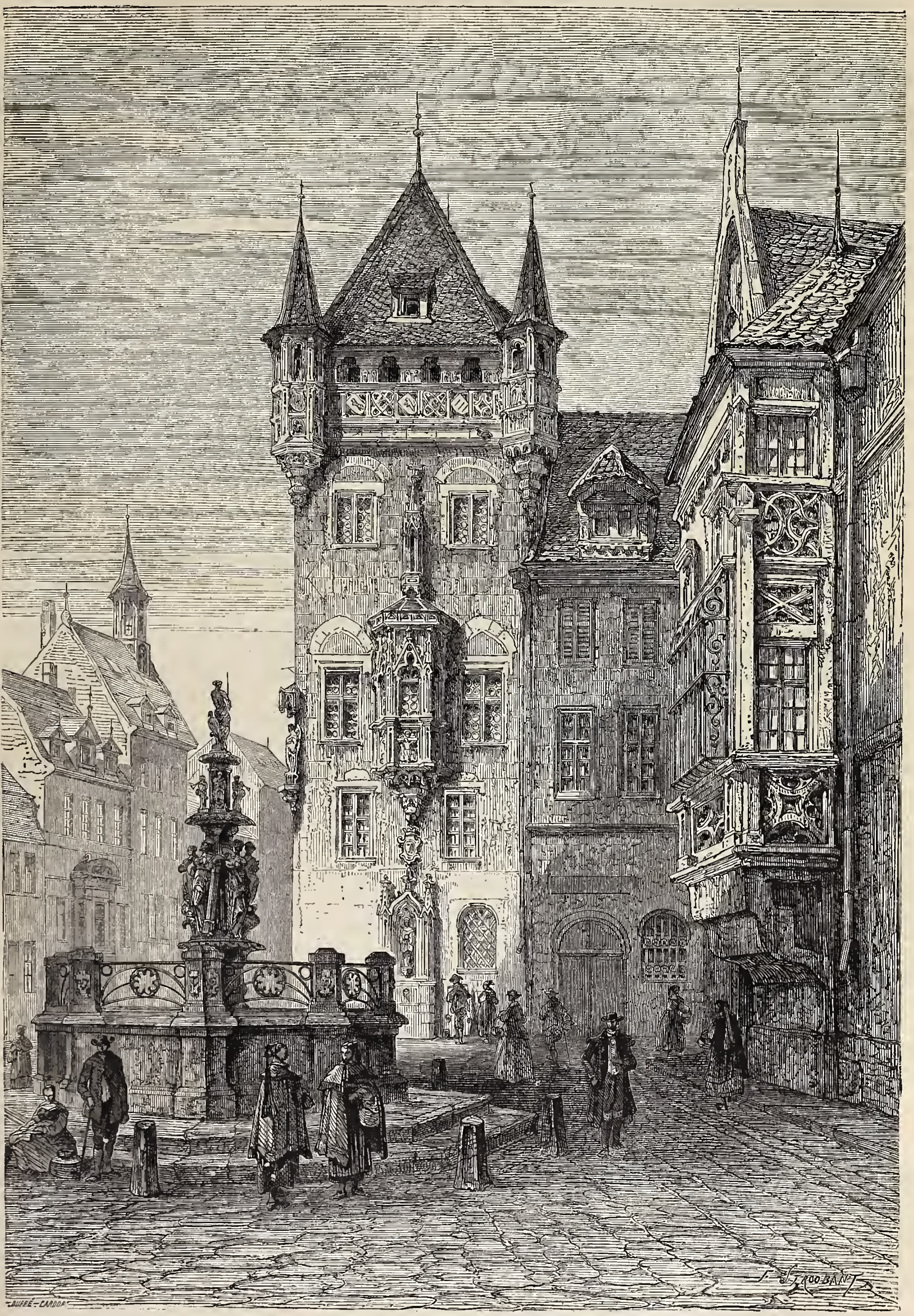
Un ouvrier peut fabriquer six ou sept pelotes par jour; on le paye à raison de 30 centimes la pelote.

Un mille de cercles peut valoir de 28 à 60 francs, selon les espérances ou les craintes des vignerons.

Le tablier du cerclier (fig. 8) mérite quelques mots : c'est une réunion de petites planchettes, longues de 0m.20, épaisses de 0m.01 et larges de 0m.04, enclavées l'une dans l'autre et enfilées comme les grains d'un chapelet.

LA MAISON DE NASSAU, A NUREMBERG.

Voy., sur Nuremberg, t. XXXII (1864), p. 105, et la Table des trente premières années.



La maison de Nassau et la fontaine des Vierges, à Nuremberg. — Dessin de Stroobant.

Devant l'église de Saint-Laurent, à Nuremberg, à l'angle de la place qui précède son entrée et de la large rue qui lui fait face, le voyageur ne peut manquer de remarquer la maison connue sous le nom de *maison de Nassau*. C'est un

bâtiment carré, massif, mais bien proportionné, plus semblable, avec les créneaux qui couronnent ses trois étages et les échauguettes qui défendent ses côtés, à une tour féodale qu'à un logis bourgeois. Il fut élevé, dit-on, vers 1350 ou 1360 (mais quelques parties semblent de date plus récente), à l'époque du grand développement de la puissance bourgeoise à Nuremberg, par une des riches familles qui tendaient à fonder dans cette ville un patriciat nouveau.

La construction est d'une extrême simplicité, bien conçue et d'un dessin fermement accentué. Cette galerie ornée d'écussons armoriés alternant avec des découpages de pierre, et surmontée de créneaux sur lesquels repose le toit, ces clochetons suspendus à l'arête des murs, contrastent par une certaine richesse d'ornementation avec l'austérité du reste de l'édifice, et le couronnent de la manière la plus heureuse. De l'une des faces, au premier étage, entre deux fenêtres aujourd'hui carrées, mais dont l'ouverture formait jadis un arc aigu, se détache une de ces demi-tourelles saillantes dont on voit un si grand nombre à Nuremberg. Celle-ci est un modèle d'élégance, avec ses fenêtres élancées, les bas-reliefs de son soubassement représentant des sujets sacrés, et sa flèche légère. A l'angle de la maison, du côté de l'église, on voit sous un dais une statuette d'ange agenouillé.

La place qui sépare la maison de Nassau de l'église Saint-Laurent a pour ornement une fontaine qui, pour être d'un style différent de celui de ces deux édifices, ne les dépare nullement par son voisinage. Elle a été construite en 1589, et appartient à la période la plus fleurie de la renaissance. Au milieu d'une large vasque s'élève une colonne ronde portant sur trois plates-formes trois étages de figures; au bas, six figures de femmes, jeunes et belles, personnifiant les Vertus, qui font jaillir l'eau de leurs seins; au-dessus, six enfants portant les armes de la ville et soufflant dans des trompettes; au-dessus encore est une statue de la Justice, debout, tenant dans ses mains la balance et l'épée. A côté d'elle est une grue, symbole de vigilance. La colonne et les figures groupées autour sont de bronze d'une fonte admirable. Cette fontaine, dont la composition est riche et charmante, et la sculpture traitée de main de maître, est l'ouvrage de Benoît Wurzelbauer, gendre de ce Pancrace Labenwolf, auteur de la statuette si connue de l'*Homme aux oies*, que l'on voit près de l'église Notre-Dame, dans la même ville [1]. L'artiste n'a pas oublié sa propre image dans le monument qu'il a élevé; mais il a placé auprès d'elle, comme correctif à un mouvement d'orgueil qui semblerait pourtant bien légitime, ces mots en latin : « A Dieu seul honneur. »

LA NIÈCE DE L'ONCLE BÉNARD.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 66.

II. — *Le mercier de la rue Jean-Tison.*

L'écolier ouvrit la porte, mais ce fut sa protégée qui entra la première. — Elle se sentait chez elle. — Et tandis que le petit bonhomme s'arrêtait au milieu de la boutique pour envelopper de ses deux bras le tuyau de fonte du poêle, comme s'il eût voulu en absorber à lui seul toute la chaleur, la nièce de l'oncle Bénard, continuant sa route, pénétrait dans l'arrière-magasin, où se tenait un homme occupé à ficeler quelques paquets près de la lampe fumeuse pendue à un clou. Au bruit des pas de la nouvelle venue, l'homme releva brusquement la tête; puis, accompagnant ses paroles d'un regard d'inquiétude et de mécontentement, il lui demanda :

[1] Voy. t. VI, 1838, p. 85.

— Qui es-tu? Que veux-tu? Quand on a besoin de mercerie, on reste dans la boutique; les chalands n'entrent pas ici.

Et, du geste, il allait repousser celle qu'il supposait une simple pratique.

Bien qu'assez intimidée par cet accueil peu encourageant, la voyageuse lui répondit :

— Je ne viens pas pour acheter; j'arrive de Gisors pour demeurer avec vous. Vous ne me connaissez pas; je suis Toinette, mon oncle, la fille à défunte Jeanne Bénard, votre sœur.

L'homme décrocha la lampe pour mieux voir celle qui lui parlait. Elle continua :

— Vous voulez voir si je ressemble à ma mère? Je n'en sais rien; je ne l'ai pas connue; mais on le dit. Dit-on vrai? demanda-t-elle, s'enhardissant jusqu'à sourire à mesure que le front de l'homme se déridait et que sa physionomie prenait une expression plus bienveillante.

— Tu me demandes si tu ressembles à ta mère? reprit l'homme en replaçant la lampe à son clou; impossible de te renseigner là-dessus, mon enfant, attendu que je ne suis pas celui à qui tu crois parler.

— Ah! mon Dieu, fit-elle avec désolation, ce n'est pas ici chez M. Bénard, marchand mercier?

— Si fait, le maître de céans se nomme Bénard, il est mercier; mais il a dû s'absenter ce soir, et il m'a chargé, moi son meilleur ami, de le remplacer ici jusqu'à son retour. Peut-être reviendra-t-il cette nuit, peut-être ne pourra-t-il revenir que demain. En tout cas, je dois supposer qu'il ne t'attendait pas aujourd'hui, car il ne m'a pas prévenu de ton arrivée.

— Il ne m'attendait ni un jour ni l'autre, répondit Toinette; mais j'ai dans mon paquet une lettre qui lui expliquera pourquoi il faut que je loge chez lui à présent. A preuve que je ne mens pas, ajouta-t-elle après qu'elle eut fouillé dans son petit paquet de voyage, la voici, cette lettre qui dit ce que je suis et ce que je demande.

Et elle la tendit à l'ami de l'oncle Bénard.

— Fort bien, dit-il, prenant la lettre et la posant sur la table, Bénard verra cela à son retour. En attendant, mets-toi à ton aise ici, mon enfant. Si tu as faim, voilà le buffet; il y a encore un reste de pain et de fromage. Si tu as soif, la fontaine est là. Enfin, si tu te sens prise par le sommeil, va dormir à la chaleur, près du poêle, et laisse-moi finir de ficeler mes paquets.

L'homme ne se trompait pas : la voyageuse, si rudement éprouvée, avait grand besoin de nourriture et de repos; mais, en ce moment, la faim était la plus forte : elle se trahit dans le regard de convoitise que Toinette dirigea vers le buffet qu'on lui avait désigné, mais qu'elle ne se croyait pas suffisamment autorisée à ouvrir. Elle se consultait, hésitait. L'ami du mercier devina son hésitation, et la poussant par les épaules dans la direction du buffet :

— Va donc! lui dit-il; puisque tu es la nièce de Bénard, prends ce qu'il y a, ma petite; ne te gêne pas, prends tout; mais, je t'en préviens, si tu n'en as pas assez, n'en demande pas davantage.

Il y avait peu dans la réserve de l'oncle de Toinette; mais ce peu était beaucoup pour elle, qui avait dû, un moment, se résigner à ne plus compter sur rien. Elle prit le croûton de pain dur et le reste de fromage dont se composait l'ensemble des provisions du logis, et s'empressa d'aller se bien poster près du poêle pour faire chaudement son maigre souper.

Au même instant où elle venait s'asseoir en pleine obscurité dans la boutique, la grand'mère de l'écolier ouvrait la porte de la rue pour appeler son petit-fils.

— Voilà! cria-t-il à la bonne femme qui, sans l'attendre,

s'empressa de refermer la porte et de retraverser la rue pour rentrer au plus tôt chez elle.

— Allons, viens, reprit l'enfant s'adressant à sa protégée.

— Où ça? demanda-t-elle.

— Dans notre maison, puisque grand'mère est rentrée.

— Dans ta maison? répliqua Toinette, je n'y ai plus que faire, puisque je suis dans la mienne.

— Tu disais que tu n'en avais pas de maison, observa l'écolier.

— Mais si, j'en avais une; seulement, je ne savais pas où elle était, et il se trouve que c'est ici. Je suis chez mon oncle Bénard, où je vais demeurer tous les jours, dit Toinette.

Et, terminant, elle ajouta en manière d'invitation, faisant de la meilleure grâce du monde les honneurs de chez elle :

— Tu sais qu'il y a bon feu chez nous, petit; viens te chauffer quand tu voudras.

Restée seule en jouissance de la douce chaleur du poêle, Toinette ne songea plus qu'à donner, tant bien que mal, satisfaction à son appétit, pendant que l'ami du mercier absent continuait sa besogne. Elle consistait en allées et venues de l'arrière-magasin si mal éclairé à la boutique complétement obscure. De celle-ci, à peu près à l'aveuglette, il dégarnissait les rayons, vidait les cartons et les tiroirs étiquetés, puis emportait le tout dans la pièce où brûlait la lampe, et, ce tout, l'empaquetait soigneusement.

Durant quelques minutes, Toinette s'intéressa à ce manége, mais comme à une simple distraction et sans se demander, bien entendu, s'il s'agissait d'une livraison extraordinaire de marchandises, d'un abus de confiance de la part du remplaçant officieux de son oncle, ou bien encore de préparatifs d'un déménagement clandestin. Bientôt l'apaisement de la faim et l'influence de la chaleur agissant, la jeune voyageuse s'endormit d'un sommeil si profond qu'elle n'entendit ni l'homme en question fermer au dehors et barricader à l'intérieur la boutique, ni le mercier Bénard rentrer par l'arrière-magasin, un peu après que minuit eut sonné. A ce moment-là, Toinette avait déjà pris cinq heures de sommeil.

— Tout est ficelé, emballé, dit à Bénard l'ami qui l'attendait quand le mercier eut refermé la porte de l'arrière-magasin; on ne trouvera ici que ce qu'il est inutile ou impossible d'emporter : s'entend le comptoir, les gros meubles, les cartons vides et les tiroirs idem.

— Bien, reprit le mercier avec effort.

Il était visiblement agité, et semblait éviter de porter ses regards sur les paquets dispersés çà et là dans l'arrière-magasin.

— La voiture, ajouta-t-il, sera dans une heure derrière Saint-Germain l'Auxerrois, au coin de la place de l'École.

— Si loin de la rue Jean-Tison! observa l'ami; ce sera un peu gênant, attendu qu'il faudra faire plusieurs voyages pour emporter tout cela; car nous ne sommes que deux.

— Nous serons trois, répliqua Bénard : le conducteur nous donnera un coup de main; et comme dans ces opérations-là il ne faut pas s'y prendre à deux fois, ce que nous ne pourrons pas emporter, nous le laisserons : ce sera ça de gagné pour ceux qui feront plus tard rouvrir la boutique.

— A propos de chose embarrassante à emporter, repartit l'ami du mercier se souvenant tout à coup de la petite voyageuse, grâce à la lettre de recommandation que son regard venait de rencontrer sur la table, et ta nièce Bénard, est-ce que tu la laisseras aussi pour le compte de tes créanciers?

— Ma nièce! reprit l'autre, es-tu fou? De qui veux-tu parler? Est-ce que j'ai une nièce, moi?

— Il faut bien le croire, puisque c'est en cette qualité-là que la petite s'est présentée ici ce soir. Naturellement, je l'ai reçue, bien que ce ne soit pas le moment d'augmenter le personnel du logis et d'y prendre des parents en pension. Enfin, je lui ai donné à souper. Un triste festin, c'est vrai; mais elle s'en est contentée, et la pauvre enfant, qui avait autant besoin de sommeil que de nourriture, dort depuis ce moment-là comme une bienheureuse qu'elle n'est pas.

— Elle dort? répéta Bénard de l'air d'un homme à qui l'intelligence fait subitement défaut. Qui? Où cela?

Son ami décrocha la lampe, et invitant du geste le mercier à marcher sans bruit et à garder le silence, il le conduisit dans la boutique et éclaira avec précaution le visage de la dormeuse blottie près du poêle. Son attitude était charmante. C'était quelque chose qui participait de la grâce du chat et de l'abandon de l'enfant. On se sentait, en la contemplant, sous l'empire d'une puissance irrésistible : le prestige de la faiblesse qui commande la protection.

Bénard examina la dormeuse d'abord avec défiance, puis avec curiosité, et enfin avec intérêt. Son ami, voyant en lui une sorte d'hésitation, lui souffla cette observation à demi-voix :

— Si tu ne la connais pas, comme elle sera gênante tout à l'heure, on peut la mettre à la porte.

Le mercier ne répondit rien à la question : « Si tu ne la connais pas. » Il dit seulement, avec l'accent et le regard de la compassion :

— Elle dort de bon cœur; il serait dommage de la réveiller.

Puis, de peur que la lueur de la lampe passant devant ses yeux ne troublât son sommeil, il s'interposa entre elle et la lumière, fit signe à son ami de rentrer dans l'arrière-boutique, où il le suivit. Comme il ne s'était pas expliqué quant à sa parenté avec la voyageuse, l'ami, qui en était resté, sur ce point, à la déclaration de Toinette, demanda à Bénard :

— A présent que tu l'as bien vue, trouves-tu qu'elle ressemble, comme elle dit, à ta sœur? si toutefois, continua-t-il, tu as eu une sœur; car depuis dix ans que nous sommes liés, tu ne m'as jamais parlé d'elle.

— Oui, sans doute, j'avais une sœur, mon aînée, répliqua Bénard; mais il y a si longtemps que je l'ai perdue!

Et il allait indiquer une date invraisemblable pour qui l'eût rapportée à l'âge que Toinette semblait avoir; mais, par suite d'une réflexion qui déjà l'avait empêché d'avouer qu'il ne retrouvait aucun indice de parenté dans les traits de celle qui s'était présentée chez lui comme étant sa nièce, il ne dit point cette date.

Son ami, étonné qu'il ne lui eût pas demandé de quelle preuve la jeune fille avait appuyé son droit au titre qu'elle s'attribuait, lui montra la lettre restée sur la table.

— Si tu veux, lui dit-il, savoir au juste qui elle est, tu le verras dans cette lettre à ton adresse, apportée par la petite, qui arrive de Gisors, ton pays; car il paraît que tu es de Gisors : je n'en savais rien. Au fait, tu ne sais peut-être pas, en revanche, que je suis de Limoges. C'est bien singulier, cette vie de Paris : on se rencontre un beau jour, on se convient mutuellement, et on s'acoquine l'un à l'autre sans se demander d'où l'on vient.

A ce nom de Gisors, il y avait eu de la part de Bénard un mouvement de tête qui ressemblait fort à une dénégation; mais il l'avait aussitôt réprimé.

— Voyons-la, cette lettre, dit-il à son ami quand ce dernier eut fini de parler.

Il la lui donna. Elle portait seulement pour adresse la

vague indication que l'on connaît : « A monsieur Bénard, mercier, à Paris. »

La suite à la prochaine livraison.

LOUIS HERSENT.

Louis Hersent, qui est mort il y a quatre ans, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, doyen de l'Académie des beaux-arts, n'était guère connu des nouvelles générations que par la gravure de quelques-uns de ses meilleurs tableaux : l'*Abdication de Gustave Wasa*, gravé par Henriquel Dupont; *Daphnis et Chloé*, gravé par Laugier et par Gelée; *Ruth et Booz*, gravé par Tardieu. Depuis bien longtemps, il n'envoyait plus ses ouvrages aux expositions, et il ne prit pas part au grand concours de 1855, qui fit revivre plus d'une réputation oubliée. Il avait eu cependant ses jours de faveur et de vogue. Entre l'école de David et les novateurs du romantisme, n'ayant ni assez de science rigoureuse, ni assez de puissance dans l'invention ou le sentiment pittoresque pour balancer la réputation des plus illustres de ceux qui l'ont précédé ou suivi, on peut dire qu'il vint à son heure. « Il a été donné à Hersent, dit M. Charles Blanc (¹), de charmer toute la société française



Louis Hersent, mort le 2 octobre 1860. — Dessin de H. Rousseau.

à l'époque de la restauration. Sa renommée, du moins, a rempli l'intervalle de temps qui s'est écoulé entre la fin de l'empire et les commencements du romantisme. Il était né à Paris en 1777, et il avait été l'élève de Regnault. A vingt ans, il partagea le second grand prix de Rome avec Matthieu Van-Brée. Français de pur sang, il avait un instant subi comme les autres l'influence irrésistible de David; mais, après quelques tentatives de compositions à la grecque, après avoir fait son tableau classique, *Achille livrant Briséis*, il était redevenu un peintre tout moderne, jaloux des suffrages du monde, habile par-dessus tout à se mettre au niveau des idées courantes et à la portée d'une bourgeoisie éclairée et spirituelle. Ses ouvrages furent toujours de ceux qui font parler les beaux esprits, qui prêtent aux grâces littéraires du feuilleton et qui sont prédestinés aux succès de la gravure. C'est dire que le talent de la composition fut son vrai talent, et c'est par là que l'on réussit en France, en France surtout. »

Dès 1806, Hersent s'attirait les reproches d'une critique trop exclusive, en peignant deux sujets empruntés au roman de Chateaubriand, *Atala expirant dans les bras de Chactas*, et le *Tombeau aérien*, qui lui valurent une médaille d'or au Salon de cette année. En 1810, l'impératrice Joséphine lui acheta le tableau de *Fénelon ramenant une vache égarée*, qui fait aujourd'hui partie de la galerie du duc de Leuchtemberg, à Saint-Pétersbourg. On peut voir au Musée de Versailles le *Passage du pont de Landshut*, qu'il acheva la même année, et au Musée de Nice le portrait du prince d'Essling, peint en 1812, durant un séjour que Hersent fit dans cette ville pour rétablir sa santé.

Sa renommée était déjà grande : il fut tout à fait à la mode sous la restauration. Le tableau qui représente *Louis XVI distribuant des secours pendant l'hiver de 1788*, actuellement au Musée de Versailles, lui valut le prix fondé par Louis XVIII, en 1817, pour la meilleure composition

(¹) Appendice à l'*Histoire des peintres*; École française.

dans la peinture de genre. La même année, il avait exposé un tableau représentant la *Mort de Bichat*, et la gracieuse composition de *Daphnis et Chloé*, où « il s'est inspiré avec bonheur d'une statue antique, le *Tireur d'épine;* mais il l'a très-habilement dédoublée, pour ainsi dire, en associant les deux figures dans le mouvement que l'antique avait donné à une seule. »

En 1819, le baron Gérard, chargé par le duc d'Orléans de faire exécuter par des artistes de son choix huit tableaux pour la galerie du Palais-Royal, offrit à Hersent le sujet de l'*Abdication de Gustave Wasa,* qui avait été proposé par le duc lui-même. Hersent en fit son meilleur ouvrage. Après le Salon, où ce tableau obtint le plus grand succès, le duc d'Orléans doubla spontanément la somme qu'il en avait primitivement offerte : l'auteur reçut en même temps une médaille d'or de première classe et la croix de la Légion d'honneur.

Hersent fit plusieurs autres tableaux pour la galerie du Palais-Royal, entre autres, *Anne d'Autriche recevant le cardinal de Retz dans son oratoire*, et *Louis XIV et Gaston d'Orléans enfants en prière,* au moment de l'arrestation des princes. Tous ces tableaux ont été brûlés lors de la dévastation du Palais-Royal en 1848. Celui de l'*Abdication de Gustave Wasa* aurait peut-être subi le même sort; mais la toile avait été détachée de son cadre et emportée, avant l'invasion du palais, par un individu qui s'était introduit dans les salles. Le peintre, jusqu'à sa mort, a pu se flatter de l'espoir de voir reparaître au grand jour son œuvre, qui certainement n'a pas péri.



L'Abdication de Gustave Wasa, tableau de L. Hersent. — Dessin de H. Rousseau.

En 1822, le roi Louis XVIII lui commanda *Ruth implorant Booz*, tableau qui eut au Salon un grand succès; et en 1824, il peignit pour le comte d'Artois les *Religieux du Saint-Gothard* secourant une famille dépouillée par des brigands. Son atelier était sans cesse rempli de visiteurs. Ses portraits étaient recherchés; il héritait de la grande vogue de Gérard. On peut citer, parmi ses meilleurs ouvrages en ce genre, les portraits des princes et princesses de la famille d'Orléans, du duc de Richelieu, du prince de Carignan, de Casimir Périer et de ses enfants, de l'abbé de Frayssinous et de l'abbé Feutrier, du duc et de la duchesse de Clermont-Tonnerre, de la duchesse de Coigny, de Spontini, de Mmes Sophie et Delphine Gay, etc.

Nous reproduisons le tableau de l'*Abdication de Gustave Wasa*, qui a été conservé, du moins, par la belle gravure de Henriquel Dupont. On connaît l'histoire romanesque de Gustave, les aventures à travers lesquelles il se fraya un chemin au trône. Neveu de l'ancien roi de Suède Charles Canutson, prisonnier du roi de Danemark Christian II, qui s'était emparé par trahison de sa personne et qui retenait la Suède sous le joug en l'inondant de sang, Gustave avait juré d'affranchir sa patrie. Il parvint à s'échapper de Copenhague sous des habits de paysan, se mit au service de marchands de bestiaux qui étaient venus chercher des bœufs dans le Jutland, et avec eux gagna Lubeck. Les Lubeckois le firent passer en Suède, mais en lui refusant, d'ailleurs, tout secours. Gustave, se présentant à Calmar sans suite, fut reçu comme un aventurier par la garnison, qui menaça de le tuer. Il se sauva de retraite en retraite, et fut un jour atteint par les lances de ceux qui le cherchaient dans un chariot de paille. Il espéra

trouver un asile dans le couvent des Chartreux de Grypsholm, fondé par ses ancêtres : les religieux ne voulurent pas l'y recevoir. Enfin il se retira en Sudermanie, chez un vieux domestique. C'est là qu'il apprit la mort de son père et l'horrible massacre ordonné à Stockholm par l'oppresseur de la Suède. Il quitta encore une fois son refuge, passa en Dalécarlie, « chez cette race dure et intrépide de paysans, dit M. Michelet ([1]), par qui ont toujours commencé les révolutions de la Suède. Il se mêla aux Dalécarliens de Copparberg (pays des mines de cuivre), adopta leur costume et se mit au service d'un d'entre eux. Enfin, aux fêtes de Noël 1521, saisissant l'occasion du rassemblement qu'amenait la fête, il les harangua dans la grande plaine de Mora. Ils remarquèrent avec joie que le vent du nord n'avait pas cessé de souffler pendant qu'il parlait; deux cents d'entre eux le suivirent; leur exemple entraîna tout le peuple... Après avoir conquis la Suède sur les étrangers, ajoute M. Michelet, Gustave la conquit sur les évêques suédois. Il ôta au clergé ses dîmes et sa juridiction, encouragea les nobles à revendiquer les terres ecclésiastiques sur lesquelles ils pouvaient avoir quelque droit; enfin il enleva aux évêques les châteaux et les places fortes qu'ils avaient entre les mains, et, par la suppression des appels à Rome, l'Église suédoise se trouva indépendante, sans abandonner la hiérarchie et la plupart des cérémonies catholiques. On fait monter à treize mille le nombre des terres ou fermes dont le roi s'empara. Ayant ainsi abattu dans le pouvoir épiscopal la tête de l'aristocratie, il eut meilleur marché de la noblesse, imposa sans obstacle les terres féodales, et fit déclarer la couronne héréditaire dans la maison de Wasa. » En 1560, il convoqua les États du royaume; et lorsqu'ils furent assemblés, assis sur le trône, entouré de ses quatre fils, il fit lire à haute voix son testament. Il déclarait Eric, l'aîné, son successeur, et partageait entre ses autres fils ses plus belles provinces, qui devaient rester fiefs de la couronne. Puis, s'adressant aux représentants des trois ordres, il osa rappeler tout ce qu'il avait fait, ne s'étant jamais proposé, dit-il, que l'affranchissement et le bonheur de la patrie; il implora leur pardon pour ses fautes involontaires, et enfin, après avoir béni ses enfants et ses sujets, il descendit du trône. Il mourut peu de mois après, le 29 septembre 1560.

LA CRITIQUE LITTÉRAIRE.

L'esprit de critique est un esprit d'ordre; il connaît des délits contre le goût et les porte au tribunal du ridicule, car le rire est souvent l'expression de la colère, et ceux qui le blâment ne songent pas assez que l'homme de goût a reçu vingt blessures avant d'en faire une. On dit qu'un homme a l'esprit de critique lorsqu'il a reçu du ciel non-seulement la faculté de distinguer les beautés et les défauts des productions qu'il juge, mais une âme qui se passionne pour les unes et s'irrite des autres, une âme que le beau ravit, que le sublime transporte, et qui, furieuse contre la médiocrité, la flétrit de ses dédains et l'accable de son ennui. RIVAROL.

VAUBAN.

Voy. p. 1.

En s'éloignant de son village natal, Vauban, sans aucun doute, avait un plan bien arrêté, et depuis longtemps : il avait en vue le brevet d'ingénieur. Dès la deuxième année de sa carrière militaire, il avait fait preuve d'assez d'habileté dans la théorie et la pratique de l'art vers lequel il se sentait appelé pour être employé aux fortifications de Clermont en Argonne. Il avait attiré sur lui l'attention de Condé, qui bientôt le chargea des opérations mêmes du siége. « Le jeune ingénieur, dit un de ses biographes, pratiqua quelques logements, et, au moment de l'assaut, se fit remarquer des deux armées en traversant à la nage la rivière d'Aisne sous le feu de l'ennemi (14 novembre 1652). »

En 1653, il avait une lieutenance, et Mazarin l'envoyait vers le chevalier de Clerville, ingénieur alors célèbre, qui faisait le siége de Sainte-Menehould. La place prise, Vauban eut à réparer les fortifications. Le 5 mai 1655, il recevait son brevet d'ingénieur. De ce moment, son avancement est rapide. On a résumé en ces mots le détail de toutes ses actions militaires : « Vauban a fait travailler à trois cents places anciennes, en a fait construire trente-trois neuves, a conduit cinquante-trois siéges, s'est trouvé à cent quarante engagements. »

Ce fut au commencement de la guerre pour la succession d'Espagne, le 2 janvier 1703, que Louis XIV lui envoya le bâton de maréchal de France.

Considéré comme ingénieur, Vauban est remarquable sous un double rapport, la hauteur des vues et l'humanité.

Deux hommes qui s'entendaient bien à la science de la fortification, Carnot et Napoléon, l'ont loué surtout pour la sagacité avec laquelle il a su rattacher cette science à la stratégie.

« C'est lui, dit Carnot, qui le premier vit les choses en grand, chercha les rapports des places de guerre entre elles, et de la fortification aux autres branches de l'art militaire, même à l'administration politique. C'est donc assurément bien ravaler ce grand homme que de ne voir dans ses travaux que des orillons, des flancs arrondis, des tours bastionnées; il faut laisser les plagiaires ignorants s'extasier sur ces choses aussi indifférentes à la gloire de Vauban qu'aux progrès de son art. »

« Vauban, dit Napoléon, a organisé des contrées entières en camps retranchés, couverts par des rivières, des inondations, des places et des forts... Lors des revers de Louis XIV, ce système sauva la capitale... Cent ans après, en 1793, lors de la trahison de Dumouriez, les places de Flandre sauvèrent de nouveau Paris. Cette ligne de forteresses fut également utile en 1814... En 1815, elles eussent également été d'une grande utilité. »

Dans tous ses travaux, Vauban se proposait toujours comme l'une des conditions les plus essentielles d'épargner le sang des soldats et des citoyens.

« Il ne faut jamais, dit-il, faire à découvert ni par force ce qu'on peut faire par industrie. La précipitation ne hâte point la prise des places, la recule souvent, et ensanglante toujours la scène. »

« Son plus tendre soin, dit Carnot, son vœu le plus ardent, fut toujours la conservation des hommes. Toutes ses idées, toutes ses maximes, étaient, pour ainsi dire, imprégnées de cet esprit de bonté et d'humanité qui faisait son caractère; il ne cessait de recommander la modération; il ne pouvait supporter qu'on détruisît les édifices et qu'on tirât sur les maisons des villes assiégées...; il s'étudiait à rechercher, suivant ses propres expressions, *les voies les moins ensanglantées qui se puissent mettre en usage*. Aussi fut-il adoré des soldats; aussi fut-il toujours obéi avec cet enthousiasme qu'inspirent la confiance et le succès. »

Cet esprit de bonté et d'humanité s'est témoigné ailleurs que dans la guerre. Qui ne verrait en Vauban que l'ingénieur ne le connaîtrait qu'à demi : c'était en tout un véritable ami des hommes, un cœur plein de charité, un

([1]) *Précis d'histoire moderne.*

esprit ingénieux à chercher les moyens de soulager les maux de ses semblables. Il est parfaitement peint dans ces lignes de Saint-Simon :

« Patriote comme était Vauban, il avait été toute sa vie touché de la misère du peuple et de toute la vexation qu'il souffrait. La connaissance que ses emplois lui donnaient de la nécessité de ses dépenses et du peu d'espérance que le roi fût pour retrancher celles de splendeur et d'amusements, le faisait gémir de ne point voir de remède à un accablement qui augmentait son fardeau de jour en jour. Dans cet esprit, il ne fit point de voyage, et il traversait souvent le royaume dans tous les biais, qu'il ne prît partout des informations exactes sur la valeur et le produit des terres, sur la sorte de commerce et d'industrie des provinces et des villes, sur la nature et l'imposition des levées, sur la manière de les percevoir. Non content de ce qu'il pouvait voir et faire par lui-même, il envoya secrètement partout où il ne pouvait aller, et même où il avait été et où il devait aller, pour être instruit de tout et comparer les rapports avec ce qu'il aurait connu par lui-même. Les vingt dernières années de sa vie au moins furent employées à ces recherches, où il dépensa beaucoup. Il les vérifia souvent avec toute l'exactitude et la justesse qu'il put y apporter, et il excellait en ces deux qualités... »

De tant d'études sortit un livre où Vauban proposait les réformes les plus légitimes dans l'intérêt public. Il signalait surtout l'excès des impôts, qui ne pesaient que sur le peuple, et dont une grande partie ne servait qu'à des dépenses inutiles ou funestes. « ... J'ai fort bien remarqué, dit-il, que, dans ces derniers temps, près de la dixième partie du peuple est réduite à la mendicité, et mendie effectivement; que des neuf autres parties, il y en a cinq qui ne sont pas en état de faire l'aumône à celle-là, parce que eux-mêmes sont réduits, à très-peu de chose près, à cette malheureuse condition; que des quatre autres parties qui restent, les trois sont fort malaisées et embarrassées de dettes et de procès; et que dans la dixième, où je mets tous les gens d'épée, de robe, ecclésiastiques et laïques, toute la noblesse haute, la noblesse distinguée, et les gens en charge militaire et civile, les bons marchands, les bourgeois rentés les plus accommodés, on ne peut pas compter sur plus de cent mille familles; et je ne croirais pas mentir quand je dirais qu'il n'y en a pas dix mille, petites ou grandes, qu'on puisse dire être fort à leur aise... »

Vauban demandait que tous les citoyens sans exception fussent obligés de contribuer aux charges de l'État à proportion de leurs revenus; il réduisait à quatre tous les impôts; et il s'exprimait avec l'énergie d'une honnête indignation contre « ces armées de traitants, sous-traitants, avec leurs commis de toutes espèces, ces sangsues d'État dont le nombre serait suffisant pour peupler les galères, qui, après mille friponneries punissables, marchent la tête levée dans Paris, parés des dépouilles de leurs concitoyens, avec autant d'orgueil que s'ils avaient sauvé l'État; c'est de l'oppression de toutes ces harpies dont il faut garantir le précieux fonds, je veux dire les peuples... »

On sent dans ce langage les convictions qui, plus tard, furent aussi celles de Turgot. Comme ce dernier, Vauban, quoiqu'il n'eût fait imprimer sa *Dixme royale* qu'à un très-petit nombre d'exemplaires pour ne pas émouvoir l'opinion, souleva contre lui la haine et la colère de tous ceux qui avaient intérêt à soutenir les abus, et on ne donna aucune suite à ses conseils. C'était cependant en ouvrant les yeux, dès ce temps, aux vérités qu'il osait dévoiler, que l'on aurait pu prévenir la révolution qui, pressentie et annoncée tant de fois, mais en vain, pendant le cours de plusieurs générations, éclata en 1789. Fénelon lui-même ne l'avait-il pas entrevue? On avait eu plus d'un siècle pour conjurer l'orage d'un jour.

Nous sommes loin d'avoir indiqué, en si peu de lignes, tous les titres de Vauban à la reconnaissance de la patrie. Mais ce n'est pas la dernière fois qu'il sera question de lui dans ce volume.

« ... Vauban, dit encore Saint-Simon, petit gentilhomme de Bourgogne tout au plus, mais peut-être le plus honnête homme et le plus vertueux de son siècle, et avec la réputation du plus savant homme dans l'art des siéges et de la fortification, le plus simple, le plus vrai et le plus modeste. C'était un homme de médiocre taille, assez trapu, qui avait fort l'air de guerre, mais en même temps un extérieur rustre et grossier, pour ne pas dire brutal et féroce; il n'était rien moins : jamais homme plus doux, plus compatissant, plus obligeant; mais respectueux sans nulle politesse, et le plus ménager de la vie des hommes, avec une valeur qui prenait tout sur lui et donnait tout aux autres. Il est inconcevable qu'avec tant de droiture et de franchise, incapable de se porter à rien de faux ni de mauvais, il ait pu gagner, au point qu'il fit, l'amitié et la confiance de Louvois et du roi. »

« Jamais les traits de la simple nature, disait plus tard Fontenelle, n'ont été mieux marqués qu'en lui, ni plus exempts de tout mélange étranger. Un sens droit et étendu, qui s'attachait au vrai par une espèce de sympathie et sentait le faux sans le discuter, lui épargnait les longs circuits par où les autres marchent, et d'ailleurs sa vertu était en quelque sorte un instinct heureux, si prompt qu'il prévenait sa raison. Il méprisait cette politesse superficielle dont le monde se contente et qui couvre souvent tant de barbarie; mais sa bonté, son humanité, sa libéralité, lui composaient une autre politesse plus rare qui était dans son cœur. Il seyait bien à tant de vertus de négliger les dehors qui, à la vérité, lui appartiennent naturellement, mais que le vice emprunte avec trop de facilité. Souvent le maréchal de Vauban a secouru de sommes assez considérables des officiers qui n'étaient pas en état de soutenir le service; et quand on venait à le savoir, il disait qu'il prétendait leur restituer ce qu'il recevait de trop des bienfaits du roi. Il en a été comblé pendant tout le cours d'une longue vie, et il a eu la gloire de ne laisser en mourant qu'une fortune médiocre. Il était passionnément attaché au roi. Sujet plein d'une fidélité ardente et zélée, et nullement courtisan, il aurait infiniment mieux aimé servir que plaire. Personne n'a été si souvent que lui, et avec tant de courage, l'introducteur de la vérité; il avait pour elle une passion presque imprudente et incapable de ménagement. Ses mœurs ont tenu bon contre les dignités les plus brillantes, et n'ont pas même combattu. En un mot, c'était un Romain qu'il semblait que notre siècle eût dérobé aux plus heureux temps de la république. »

Vauban mourut le 13 mars 1707. C'est seulement en 1808 que son cœur a été transporté à l'hôtel des Invalides.

La suite à une autre livraison.

PROVERBES ARABES.

— La meilleure science est celle qui est utile.

— Tout ce qui voit n'a pas d'yeux, tout ce qui prend n'a pas de main.

— Chaque oiseau admire son ramage.

— Celui qui a été mordu par un serpent a peur d'une corde.

— Le corbeau ne crève pas les yeux de ses frères.

— Le fer ne se coupe qu'avec le fer.

— On ne met pas deux épées dans le même fourreau.

— Le cheval suit sa bride, la chamelle suit sa courroie, et le seau suit sa corde.

— Si la poule avait de l'argent, on ne lui couperait pas le cou.

— La mort de l'âne est une fête pour les chiens.

— Il n'y a pas d'étincelles dans la cendre.

— Les douceurs du monde sont pour celui qui ne le connaît pas; l'amertume du monde est pour l'homme éclairé.

— L'étang se forme goutte à goutte.

— Le savant dans sa patrie est comme l'or dans sa mine.

— La main de dessus vaut mieux que celle de dessous[1].

— Celui dont le terme est arrivé n'a plus qu'à étendre les pieds.

— Les jours de l'homme sont comptés : pourquoi craindre la mort?

— Tout chien aboie sur sa porte, tout lion est fier dans sa forêt.

— Quand on se noie, on s'accroche aux brins de mousse.

— Le *ventouseur* s'exerce sur la tête de l'orphelin.

— Celui qui monte sur le char de l'espérance a pour compagnon la pauvreté.

— Ce que tu plantes en terre te donne du profit; mais si tu places un homme, il te déplacera.

— En face, miroir; par derrière, ciseaux (en parlant de l'hypocrite).

— Celui qui te dit du mal d'autrui médit de toi.

— Le savant connaît l'ignorant, parce qu'il l'a été; mais l'ignorant ne connaît point le savant, parce qu'il n'a jamais été savant.

— Mettre un collier à la colombe. (Faire une chose inutile.)

— Il éclaire aux autres et se brûle.

— Celui qui voit pendant le jour est vu aussi.

— Dans le pays des palmiers, on nourrit les ânes avec des dattes.

— Si tous les hommes se livraient seulement à la méditation, la terre deviendrait inculte.

— Il a rendu la flèche aux archers.

— Tous ceux qui sont vêtus d'une peau de tigre ne sont pas courageux.

— Celui qui se chauffe au feu en connaît la chaleur.

— Le lion ne se nourrit que de sa chasse.

— Si la lune est brillante, le soleil l'est encore plus.

— C'est avec sa corne que le taureau défend son nez.

— Si les hommes se conduisaient bien, le cadi n'aurait rien à faire.

— Celui qui verse à boire aux autres boit le dernier. [2]

COMMENT ON FAIT DE LA GLACE AU BENGALE.

Jamais la température ne s'abaisse assez au Bengale pour que l'eau se congèle. Mais voici comment on parvient à y faire de la glace artificielle. On creuse des fossés peu profonds que l'on remplit en partie de paille; sur la paille, on place, à ciel découvert, des bassins contenant de l'eau que l'on a fait bouillir. L'eau a, comme on le sait, un grand pouvoir de radiation; elle envoie en abondance sa chaleur dans l'espace : or, cette chaleur qu'elle perd ainsi ne peut pas se remplacer par celle de la terre, les bassins étant isolés du sol au moyen de la paille, qui est un mauvais conducteur et l'arrête au passage. Avant même que le soleil soit levé, l'eau des bassins s'est convertie en glace. On ajoute qu'il faut choisir, pour obtenir cette congélation, des nuits claires et sereines et pendant lesquelles il apparaît très-peu de rosée après minuit. Il faut aussi veiller à ce que la paille ne soit pas humide, parce que la vapeur qui s'en élèverait au-dessus des bassins arrêterait la déperdition de la chaleur de l'eau ou, en d'autres termes, sa radiation [1]. Nos lecteurs peuvent comparer cette explication à celle que notre ami M. Charles Martins leur a donnée au sujet des effets de la radiation nocturne de la chaleur terrestre sur les plantes (t. XXXI, 1863, p. 47).

NÉBULEUSES.

Voy. t. XXXII, p. 401.

La nébuleuse de la Ceinture d'Andromède est située, comme celle du Chien de chasse, dans le cercle de l'horizon perpétuel, entre le carré de Pégase et l'M de Cassiopée, au-dessus de l'étoile β de seconde grandeur. En dirigeant la lunette sur la petite étoile ν, la nébuleuse se trouve dans le champ. C'est une des plus faciles à observer avec les instruments de faibles dimensions, et c'est la première dont les annales de l'astronomie fassent mention. Elle fut découverte en 1612 par Simon Marius, qui comparait sa lumière à celle d'une chandelle vue à travers une feuille de corne. D'autres astronomes, moins prosaïques, ont émis l'idée que cette matière diffuse, phosphorescente, n'était autre chose que « la lumière venant d'un espace immense situé dans les régions de l'éther, rempli d'un milieu lumineux par lui-même. » C'est Halley qui parle ainsi. Le recteur anglais Derham pensait de même que ces sortes de nébuleuses calmes pouvaient être une ouverture dans la sphère cristalline donnant sur la région éclatante du ciel empyrée. C'étaient là de gracieuses images, mais plus dignes du roman que de la science. Quoi qu'il en soit, la nébuleuse d'Andromède offre l'aspect représenté ici.



Nébuleuse d'Andromède.

On peut arriver à connaître par approximation le nombre des étoiles dont se compose une nébuleuse simple en appréciant l'espacement des étoiles situées près des bords, la marche de la condensation jusqu'au centre, et le diamètre total du groupe. D'après ces mesures, la nébuleuse d'Andromède, dont le diamètre est de 2° 1/2, pourrait renfermer un peu plus d'un million d'étoiles. Comme pour la nébuleuse du Chien de chasse, on a été longtemps avant de pouvoir la résoudre. Elle est maintenant classée parmi les nébuleuses visibles, et l'on sait qu'elle est formée par une immense et lointaine agglomération d'étoiles.

[1] Celui qui donne est plus heureux que celui qui reçoit.

[2] Proverbes traduits et envoyés par notre collaborateur A. Cherbonneau.

[1] Voy. le livre très-instructif de John Tyndal intitulé : *la Chaleur considérée comme un mode de mouvement*, traduit par l'abbé Moignot. 1864.

FAUTE DE LUMIÈRE.



Le Singe qui montre la lanterne magique. — Dessin de Foulquier, d'après le tableau de M. Victor Bachereau.

. . . . Les spectateurs, dans une nuit profonde,
Écarquillaient leurs yeux, et ne pouvaient rien voir;
L'appartement, le mur, tout était noir.
— Ma foi, disait un chat, de toutes les merveilles
Dont il étourdit nos oreilles,
Le fait est que je ne vois rien.
— Ni moi non plus, disait un chien.
— Moi, disait un dindon, je vois bien quelque chose;
Mais, je ne sais pour quelle cause,
Je ne distingue pas très-bien.

On n'avait oublié qu'un point, c'était d'éclairer la lanterne.

Et si Florian eût poussé plus loin son sujet, quelle suite eût-il donnée à sa fable? Celle-ci, je pense : Les animaux, se croyant mystifiés, se seraient mis en colère; le coq aurait hérissé son plumage et dressé sa crête rouge, la poule aurait gloussé en trépignant, le dindon serait devenu tout bouffi et tout violet, le chat aurait fait le gros dos et étiré ses griffes, le chien aurait grogné en montrant les dents; et tous, s'excitant les uns les autres, auraient hué le pauvre montreur de lanterne magique, qui pourtant avait bien la conscience de vouloir procurer à ses spectateurs le noble plaisir de l'admiration, et de tenir entre ses mains de véritables merveilles, l'image du soleil, de la lune et des étoiles.

Et nous-mêmes, à notre manière, n'en faisons-nous pas autant, quitte à nous repentir ensuite de notre folie? Enfants, on nous parle de travail, de soumission, d'obéissance, et nous demeurons incrédules; nous pensons que nos parents et nos maîtres jouent leur rôle, veulent nous en faire accroire, et, ostensiblement ou en secret, nous haussons les épaules. C'est que nous ne comprenons pas : la lumière qui plus tard rendra ces mots si clairs, si beaux à nos yeux, ne s'est pas encore levée pour nous.

Ignorants, on nous vante les bienfaits de l'instruction, on nous promet l'émancipation de l'âme, les nobles jouissances de l'esprit, et, n'ayant d'autre visée que le pain du corps, nous nous moquons du prêcheur, du bavard, du charlatan, — faute de lumière.

Égoïstes, absorbés tout entiers dans nos intérêts personnels, on fait retentir à nos oreilles les mots d'humanité, de progrès; on nous convie au devoir, à l'abnégation, au dévouement, et, dérangés dans notre repos, nous nous emportons contre l'enthousiaste, l'utopiste, le dangereux novateur, — faute de lumière.

Incrédules, bornant notre vue à la terre, on vient nous parler de vie à venir, de ciel, d'éternité, et, révoltés, nous crions au fanatisme, à la superstition, — faute de lumière.

C'est faute de lumière que les préjugés, les malentendus, les erreurs, les haines, les crimes et les guerres règnent dans ce monde.

Aussi, du milieu de ses épaisses ténèbres, l'humanité se tourne instinctivement vers elle et l'appelle de ses vœux. Y croire et l'adorer est son caractère distinctif, son privilége. Dans les statues des dieux, de Jupiter ou de Baal, d'Ormuz ou d'Indra, sous des formes plus ou moins belles, plus ou moins grossières, vous trouvez, comme dans une lampe d'albâtre ou d'argile, la lumière, le feu sacré du ciel. Si un simple petit livre, l'Évangile, a renversé devant lui les idoles dans sa course à travers le monde, c'est qu'il parle, presque à chaque ligne, de lumière; c'est qu'il en est tout rayonnant, et qu'il nous la montre telle qu'elle est, sans voile et sans tache, toute spirituelle, toute divine.

On peut mesurer la véritable grandeur des individus, comme celle des peuples, à leur aspiration plus ou moins énergique, plus ou moins constante vers la lumière. Qu'a-t-on mis sur la tête des saints, comme digne symbole de leur vertu et de leur gloire? Une auréole, qui éclipse et qui éclipsera toujours davantage la couronne d'or des rois.

Que notre vie soit donc un désir continuel de posséder la lumière. Que chacun de nous entretienne toujours vibrante au fond de son cœur la belle invocation de Milton : « Brille en moi, ô céleste lumière! Pénètre toutes les puissances de mon esprit de tes plus purs rayons! Donne des yeux à mon âme; dissipe, écarte de son mystérieux asile jusqu'à la moindre vapeur, afin que je puisse contempler ce qui est invisible à l'œil charnel! »

LA NIÈCE DE L'ONCLE BÉNARD.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 66, 74.

Bénard posa la lampe sur la table, ouvrit la lettre et en commença la lecture. Son ami s'était assis près de lui, se disposant à l'écouter; mais, dès les premières lignes, l'influence de l'heure avancée de la nuit et les fatigues de la journée appesantirent ses paupières; puis, de la somnolence qui envahit peu à peu son cerveau, il tomba dans un sommeil profond. Grâce à cette circonstance, celui à qui on adressait Toinette comme au seul parent qu'elle eût en ce monde put achever des yeux seulement la lecture entamée à voix basse. Et quand il fut au dernier mot de la lettre, il la reprit depuis le début, cessant parfois de lire pour s'abandonner aux nombreuses et graves réflexions que lui suggérait sa lecture. Sans aucun doute, ces réflexions lui seraient également venues et l'auraient troublé s'il avait eu son ami pour auditeur; mais celui-ci ne leur aurait pas laissé le temps de prendre assez solidement possession de l'esprit de Bénard pour changer en une courageuse résolution d'honnête homme une mauvaise inspiration fécondée par les plus mauvais conseils. Cette mauvaise inspiration, d'abord simple idée qu'à peine il osait entrevoir, mais que, depuis, il regardait en face, et qui bientôt devait être un fait accompli, c'était d'ajouter la faute irréparable d'une fuite honteuse aux torts de calculs imprudents qui avaient déterminé pour le mercier un sinistre commercial. Les mauvais conseils, Bénard les devait à son ami Pierre Bourdier, un ex-banqueroutier jadis dérobé à la justice par de bonnes âmes, ses dupes, prises de pitié pour sa femme et pour son enfant. Plus tard, femme et enfant avaient été abandonnés par Bourdier, qui était venu à Paris faire, comme on dit, des affaires, ou, pour parler plus exactement, offrir sa complicité à toutes les intentions malhonnêtes, et profiter pour vivre de la tromperie des uns et de la ruine des autres. A ce métier où tout est bénéfice, sauf pour l'honneur, placé à fonds perdu, peu s'enrichissent cependant. Ces gens de ressource, habiles à trouver le biais de la mauvaise foi dans tous les cas honteux, ont, d'ordinaire, quelque vice qui fait à leur bourse un trou par où tout passe. Pierre Bourdier en avait plusieurs; mais l'amour du jeu dominait les autres. Chargé d'un placement de marchandises d'origine suspecte, le hasard l'avait mis en rapport avec le mercier de la rue Jean-Tison. Celui-ci, tête faible, cœur vaniteux, séduit par le parlage du vendeur, alléché par les facilités de payement qu'il lui offrait, et surtout flatté de pouvoir donner à sa vanité de marchand la satisfaction d'étaler derrière ses vitres des *articles* qu'on ne trouvait point chez ses confrères, accepta les propositions de Pierre Bourdier. De là leur liaison, qui s'établit peu à peu d'une façon si étroite, si intime, que Bourdier devint, pour ainsi dire, l'associé de Bénard. Associé officieux. Non-seulement il découvrait pour lui les fournisseurs les plus accommodants sur la date des échéances, mais encore il lui recrutait des clients. En retour de tant de services rendus, il était juste que Pierre Bourdier eût son couvert mis chez son ami Bénard et que, dans l'occasion, il eût droit à un emprunt sur la recette du jour. Comme bien on le suppose, les occasions d'emprunt se renouvelèrent. Ce ne fut d'abord qu'une sorte de dîme, puis un partage, et non pas seulement sur les bénéfices, mais bien sur le produit de la vente clandestine, et par conséquent à vil prix, de marchandises qui, quelquefois, n'étaient même pas encore payées au fabricant. Ces opérations commerciales, expédients de l'improbité, ne seraient pas venues à l'esprit de Bénard, et il n'y aurait pas prêté les mains, si Pierre Bourdier les lui eût ouvertement pro-

posées. Mais ce dernier, quand l'embarras d'une échéance menaçait son ami, lui laissait croire qu'il s'était mis à la recherche de quelque prêteur sur gages, et ces marchandises que Bourdier livrait à titre de vente définitive, Bénard les croyait seulement mises en dépôt chez le soi-disant prêteur, pour répondre de la somme avancée. Encore le mercier de la rue Jean-Tison n'acceptait-il cette ressource, blessante à la fois pour son orgueil et pour sa conscience, que dans une certaine limite, c'est-à-dire tant qu'elle ne devait pas laisser de vide apparent sur les rayons de sa boutique.

Cependant les embarras d'argent croissaient, et les fournisseurs, d'abord si faciles, refusaient le renouvellement des billets signés par Bénard. Pierre Bourdier, se trouvant empêché dans ses spéculations par la résistance de son ami, à la veille d'une fin de mois, découvrit sa dernière batterie.

— Si tu ne veux, dit-il au mercier, ni emprunter sur gages, ni vendre à vil prix, il faut tenter un coup de fortune au jeu.

A l'expression d'épouvante qui se peignit alors sur le visage de Bénard, il répondit :

— Ne crains rien, je ne te demande pas d'argent; j'en trouverai. Tu ne courras aucun risque, pas même celui d'avoir la main malheureuse. Tu me laisseras aller seul au jeu ou tu y viendras avec moi; mais c'est moi qui jouerai.

La fortune, ce jour-là, donna raison à Pierre Bourdier. Bénard, qui l'avait accompagné dans le tripot et y était entré tête basse, inquiet et honteux, en sortit le front haut, la joie dans les yeux : il rapportait chez lui de quoi faire face aux échéances du lendemain. Un tel résultat devait affriander le mercier. Son ami n'avait pas besoin d'excitant pour retourner dans cette maison dont il était l'un des plus fidèles habitués. Ils y revinrent ensemble d'abord de temps en temps, puis tous les soirs, après la fermeture du magasin. La chance, qui leur fut parfois favorable, mais plus souvent contraire, devint à la fin si obstinément mauvaise pour eux que Bénard, pris de désespoir, dit un soir à son ami :

— Je n'ai plus rien chez moi qui n'appartienne à mes créanciers. Quand ils auront repris ce qui est à eux, je devrai tant encore, que le seul moyen de me délivrer de mes dettes, c'est d'abandonner la partie et d'aller me jeter à l'eau.

Cette fois ce fut Bourdier qui prit le rôle de l'honnête homme. Il démontra à Bénard que ce violent moyen de n'entendre plus parler de ce qu'il devait était tout simplement une façon expéditive de voler ses créanciers. S'il n'eut pas l'impudence de se compter au nombre de ceux-ci, du moins laissa-t-il entendre à son ami que lui-même, admettant comme exécuté le sinistre projet de Bénard, il aurait à satisfaire seul à des engagements qu'il n'avait pris qu'en vue de l'intérêt commun et d'une mutuelle solidarité.

Il n'est jamais bien difficile de persuader à un homme qui vient de céder à un accès de fièvre que, pour une mauvaise raison qui pousse au suicide, il y en a cent excellentes qui font désirer de vivre. Bénard apprécia la sagesse des objections de son ami, et il promit que, le jeu excepté, il accepterait tous les moyens qui lui seraient proposés pour sortir de cette passe difficile.

Alors, lentement, sans secousse, par voie d'insinuation, l'homme habile infiltra si bien ses dangereux conseils dans l'esprit de Bénard que celui-ci se familiarisa avec l'idée d'un départ clandestin. Il se persuada que le meilleur expédient dont il pût s'aviser pour se remettre en situation de payer un jour ses créanciers, c'était de fermer boutique à Paris et d'aller ailleurs fonder un nouvel établissement avec tout ce qu'il pourrait emporter de marchandises dans son déménagement nocturne.

Il était donc sorti afin de s'assurer d'une voiture pour la nuit, tandis que Pierre Bourdier s'occupait activement des apprêts du départ, quand Toinette, transie de froid, grelottante, mais certaine enfin d'un abri, vint s'adresser à ce dernier, croyant parler à son oncle Bénard.

Le mercier, en revenant chez lui, avait la ferme volonté de persister dans son projet. Cependant, quand Pierre Bourdier, qui s'était endormi au début de la lettre, comptant sur l'arrivée du voiturier pour le réveiller, sortit de son lourd sommeil et rouvrit les yeux, il faisait grand jour, la boutique était ouverte et le poêle ronflait. Dans l'arrière-magasin, Bourdier n'aperçut plus auprès de lui aucun des paquets qu'il avait si soigneusement ficelés. Inquiet, il jeta un coup d'œil à travers le vitrage qui coupait la boutique en deux pièces, et ce qu'il vit alors l'étonna à ce point qu'il se crut le jouet d'un rêve.

Bénard et Toinette, allant, venant, s'appelant, se répondant, achevaient de remplir les tiroirs, de regarnir les rayons de la boutique, et de disposer l'étalage en vue des passants.

— Qu'est-ce que ça veut dire? demanda Pierre Bourdier sortant de l'arrière-magasin. Et le voiturier?

— Il est venu, parti, et il ne reviendra plus, reprit le mercier. Je te conseillerai d'en faire autant, ajouta-t-il, quand nous aurons réglé nos comptes.

— Diable! fit l'homme habile, décontenancé par le ton résolu de celui qu'il avait toujours regardé comme une dupe facile à mener partout où l'on voulait la conduire. Tu fais bien ton fier ce matin; aurais-tu donc trouvé un trésor?

— C'est possible, répliqua le mercier regardant à la dérobée celle qui le nommait « mon oncle Bénard. »

— Au fait, expliquons-nous, reprit Bourdier faisant quelques pas vers le comptoir où Bénard se tenait en ce moment.

— C'est tout expliqué, répondit ce dernier. Tu ne déjeunes pas ici et nous réglerons ensemble plus tard. Toinette, poursuivit Bénard, ouvre la porte à M. Pierre Bourdier; après une si mauvaise nuit, il doit avoir besoin de rentrer chez lui.

Bourdier regarda Bénard, haussa les épaules, dit : « Il est fou! » et sortit en murmurant : « Je reviendrai quand l'accès sera passé. »

La suite à la prochaine livraison.

Nous en agissons avec les livres comme avec les hommes, faisant de nombreuses connaissances, mais en choisissant peu pour nos amis et les fidèles compagnons de notre existence. LOUIS FEUERBACH.

UTILITÉ DES CYCLONES.

Si les cyclones ravagent les pays qui se trouvent directement sur leur passage, s'ils font courir aux navires les plus grands dangers, ce sont eux aussi qui fertilisent les contrées qu'ils visitent en y répandant des pluies bienfaisantes. Il semble que ces terribles fléaux ont une mission à remplir, et que leur effet utile dépasse de beaucoup les désastres qu'ils causent. La saison de l'hivernage serait la ruine des moissons de la zone torride, séchées sur pied par l'ardeur d'un soleil implacable, si des pluies fréquentes ne tempéraient le climat de ces brûlantes contrées. Il faut donc que l'eau vaporisée dans les régions équatoriales vienne se déverser sur les pays intertropicaux. Les cyclones sont les moteurs destinés à ce transport : c'est à leur passage que nous devons les pluies torrentielles qui

fournissent les grandes masses de sels ammoniacaux, d'acide carbonique et d'électricité si favorables à la végétation; pluies bienfaisantes, dont l'action salutaire parvient souvent à réparer les ravages causés par le parcours du centre d'un ouragan. (1)

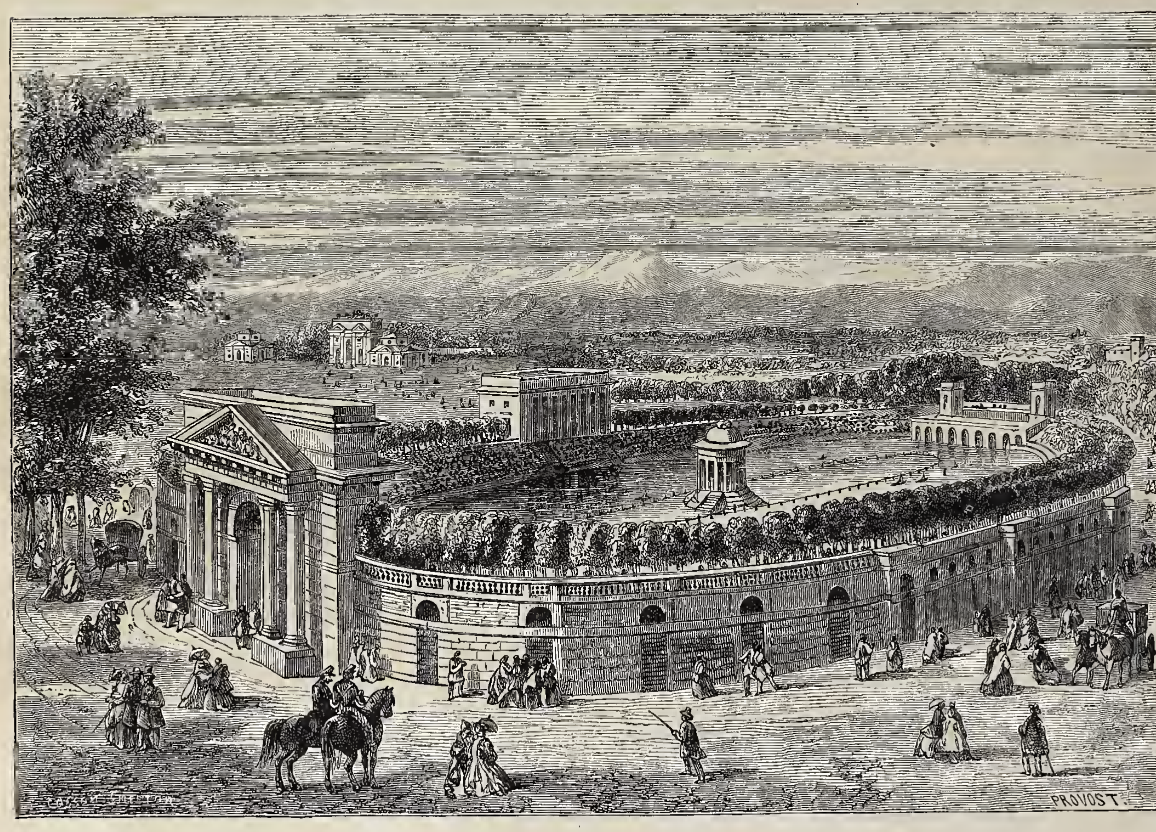
DE QUOI VIVENT LES PLANTES.

Les plantes sont composées de charbon, d'eau et d'hydrogène en excès; elles contiennent en outre un quatrième corps simple, l'azote, qui s'y trouve en proportion très-minime, mais dont la présence est essentielle à la vie. L'atmosphère fournit abondamment le charbon; l'eau, c'est-à-dire l'oxygène et l'hydrogène, est donnée par les pluies; l'azote est demandé au sol, et comme il y est rare, on l'y introduit sous forme d'engrais : c'est la grande préoccupation de l'agriculteur, c'est la plus grosse, la plus inévitable et la plus productive de ses dépenses.

J. Jamin.

L'ARENA, A MILAN.

L'*Arena*, ou l'amphithéâtre de l'Arène, à Milan, destiné aux courses de chevaux et de chars et aux jeux gymnastiques, a été construit au temps de l'occupation française, en 1805, par l'architecte Canonica. Il peut contenir trente mille spectateurs. Il a la forme elliptique : son grand diamètre est de 750 pieds; le petit, de 350. On peut inonder toute l'arène en y déversant un ruisseau voisin : en 1807, on y donna le spectacle d'une régate à l'empereur Napoléon. La porte principale et celle qui donne entrée au *pulvinare* sont en granit. La première est ornée de quatre colonnes d'ordre dorique : son fronton est décoré d'un bas-relief en marbre représentant une course antique; il a été exécuté par Cajetan Monti de Ravenne. Le pulvinare, qui s'élève du côté du midi, est décoré de colonnes corinthiennes en granit rouge; sur la frise de sa salle intérieure on remarque des fresques où Ange Monticelli a figuré les jeux Olympiques et les cérémonies religieuses



L'Amphithéâtre de *l'Arena*, à Milan. — Dessin de Provost.

de la Grèce dans les grands spectacles du cirque. L'Arena sert aujourd'hui de dépôt d'artillerie.

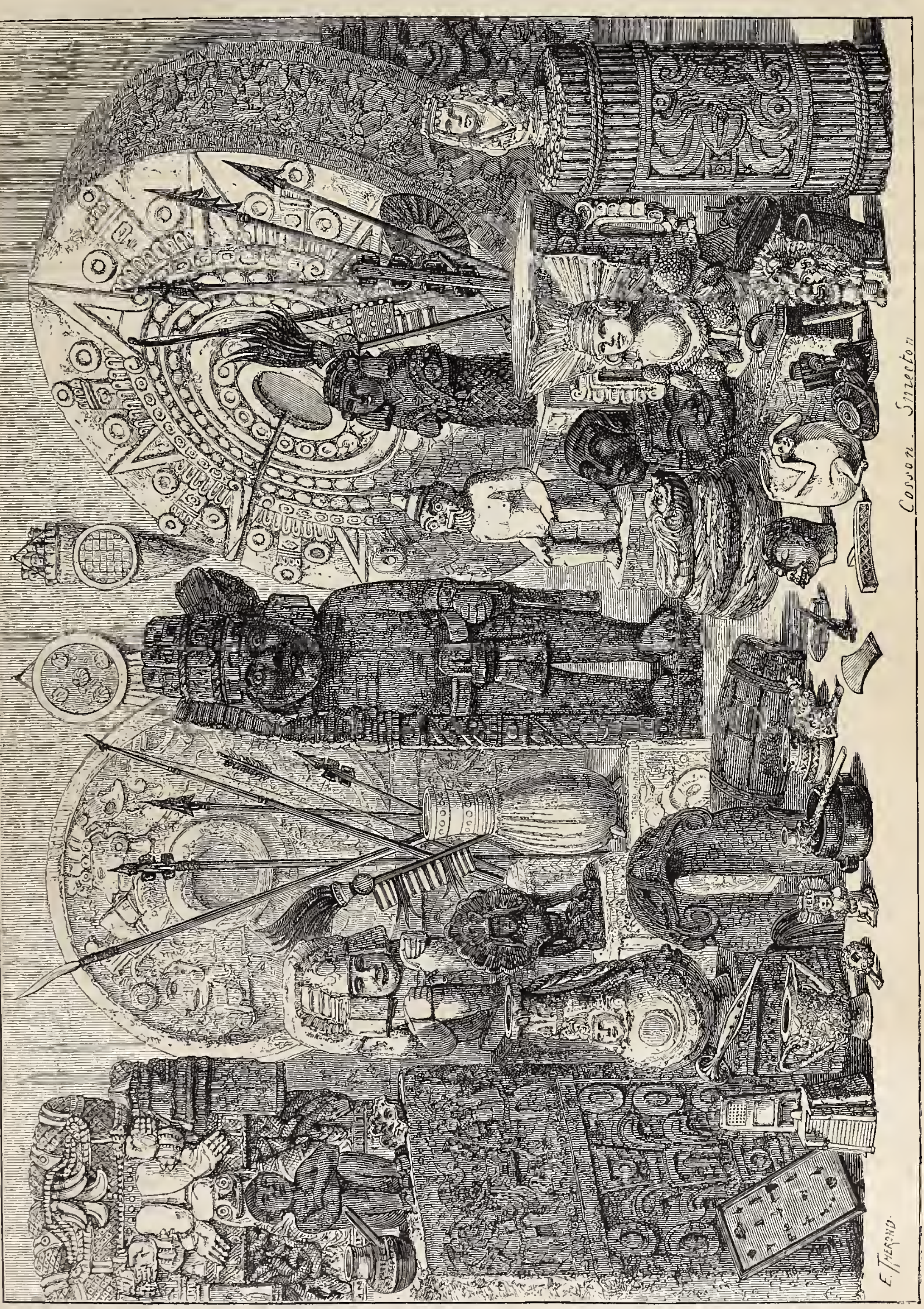
MUSÉE DE MEXICO.

Le Musée de Mexico, fondé en 1822, occupe l'un des étages supérieurs du palais de l'Université. Son directeur est le savant don José Fernando Ramirez, ancien ministre des affaires étrangères. Parmi ses monuments les plus précieux, on remarque les pièces de grandes dimensions découvertes accidentellement en 1791, et dont aucune jusqu'à ce jour n'a traversé les mers.

Après la déesse aux dents formidables, et aux pieds de laquelle s'enroulent des serpents, la terrible Teoyaomiqui, la hideuse compagne du dieu de la guerre, ce qui attire tout d'abord les regards, c'est l'énorme cylindre sculpté qui lui sert pour ainsi dire de pendant, et qu'on désigne depuis tant d'années sous la dénomination, si peu conforme à sa destination réelle, de Pierre des sacrifices. Malgré les scènes guerrières que représentent ses bas-reliefs, en dépit de la prétendue rigole par laquelle devait s'échapper le sang des victimes, il paraît prouvé que la *Piedra de sacrificios* n'est qu'un monument votif consacré au Soleil. Le savant Gama, qui n'est pas inconnu à nos lecteurs, et dont M. Ramirez se plaît à rappeler l'opinion, l'a démontré par une suite d'inductions ingénieuses. Selon les conjectures les plus admissibles, ce monument remonterait au temps de Tizoc,

(1) *Guide* du commandant Bridet.

septième roi de Mexico, celui-là même qui prépara les matériaux du grand temple. M. Ramirez n'admet d'une façon absolue ni l'opinion de Humboldt [1], ni celle que nous venons de reproduire. Selon lui, la dédicace au Soleil n'est pas douteuse, et l'effigie du dieu gravée sur la face principale ne permet pas qu'on se trompe sur cette attribution. Il pense, toutefois, que c'est un monument commémoratif des victoires du roi Tizoc sur les tribus dont Mexico était entouré. Cette pierre est en porphyre basaltique très-dur, a 2m.67 de diamètre sur 0m.53 de haut. Les reliefs du cylindre présentent 0m.21 de hauteur; ceux de l'effigie du Soleil s'élèvent à 0m.025 de sa surface. Le trou circulaire



Antiquités du Musée de Mexico. — Dessin de Thérond, d'après une photographie.

et le canal qui semble y aboutir ne sont autre chose que le produit d'un accident. Lorsque, le 17 décembre 1791, cette énorme pierre fut découverte, on prétendit d'abord la détruire, comme on avait fait, d'ailleurs, à l'égard de bien d'autres monuments brisés alors pour servir au pa-

[1] Le grand voyageur Humboldt voyait dans cette pierre un *tamacatl*, c'est-à-dire une sorte d'autel sur lequel devait avoir lieu le sacrifice du gladiateur. On sait que chez les Mexicains certains guerriers renommés par leur vaillance étaient réservés à l'honneur de succomber devant les dieux lorsqu'ils avaient été faits prisonniers. Bien différents des captifs qu'on égorgeait sur la pierre du sacrifice, ils périssaient en se défendant.

vage de la place. Ce fut dans ce but, dit le savant conservateur du Musée, qu'un trou fut ouvert au centre du monolithe et qu'on traça la rainure dont les yeux sont frappés tout d'abord. On allait poursuivre la désastreuse opération, lorsque le hasard amena sur les lieux le chanoine Gamboa, qui s'opposa avec véhémence à ce qu'elle fût continuée. Pour sauver cette pierre, à laquelle lui seul attachait du prix, il obtint qu'elle fût transportée dans un endroit particulier de la place, où elle demeura enterrée jusqu'en 1823 ou en 1824. A cette époque, on l'exhuma pour la transporter à l'Université. Selon M. Ramirez, les sculptures dont elle est ornée remonteraient à l'année 1481.

A côté de cette pierre se trouve une statue de femme, également en porphyre basaltique, de 0m.77 de haut. C'est une des pièces les plus précieuses de la collection, en raison de la perfection de son travail. Malheureusement, les pieds et les mains manquent, et cette mutilation a entraîné avec elle quelques attributs caractéristiques. La figure est coiffée de certains ornements réservés à la noblesse, et que l'on savait tisser artistement avec des plumes précieuses : c'est ce que Humboldt s'est peut-être un peu trop hâté de comparer à la *calantica* des statues égyptiennes. La figure voisine est celle de Tlaloc, le dieu le plus ancien de la terre selon les Mexicains, celui qui présidait aux pluies fécondantes et autres phénomènes météorologiques. La statue n'a que 0m.39 de haut.

Parmi les instruments sacrés ou employés aux divertissements des Mexicains, les encensoirs d'un travail délicat où brûlait le copal, les pipes, les haches en silex, les pointes de lances en obsidienne, on a placé le *teponaztli*, ou tambour sacré, dont l'usage était indispensable dans toutes les fêtes civiles ou religieuses des Mexicains. Il a 0m.44 sur 0m.12 de diamètre, et a été creusé dans un cube de bois cylindrique d'une grande sonorité. Le parallélogramme qu'on remarque au centre, et qui est divisé en quatre parties, est formé par une lame de bois ménagée dans le tronc et adhérant au tambour par une seule de ses extrémités. Son épaisseur n'est point égale, et elle rend distinctement quatre sons divers. On réglait le mouvement des danses sur le teponaztli au moyen de baguettes garnies à leur extrémité d'un tampon de *ulle* ou de gomme élastique. Les autres instruments de musique sont de simples sifflets, des espèces de flageolets en terre cuite, produisant des sons assez médiocres. Une sorte de hautbois est placé tout auprès du petit temple. Entre le teponaztli et le hautbois figure un effroyable ustensile taillé dans la serpentine, gravé finement et parfaitement poli, qui servait à assujettir la gorge du malheureux étendu sur la pierre du sacrifice, et à le priver de mouvement, tandis que des prêtres lui assujettissaient les jambes et que le sacrificateur lui ouvrait la poitrine de son couteau d'obsidienne.

La grande figure debout qui domine notre gravure est une divinité sans nom sur le livret du Musée mexicain. Elle se dressait jadis au sommet de la montagne de *Tepulco*, connue maintenant sous le nom de *el Peñon Viejo*, dans un lieu où Cortès eut à subir un rude combat. Ce fut en 1847 qu'on la découvrit, renversée, mutilée, couverte de terre, dans un lieu qu'on venait d'ouvrir pour y établir des fortifications. Cette statue, en porphyre basaltique, n'a pas moins de 1m.44 de haut, en y comprenant le piédestal. Elle a été peinte jadis de diverses couleurs : le bleu, le noir, le rouge, se laissent voir encore. Les taches noires qu'on remarque sur la face du dieu ou du héros sont le produit des vapeurs de l'encens qu'on brûlait devant lui ; elles n'ont pas moins d'un millimètre d'épaisseur, et M. Ramirez s'étonne avec raison du nombre d'années qui ont dû s'écouler pour que cette adoration séculaire, sur une montagne battue des vents, ait laissé de pareils vestiges. Il suppose en même temps que cette vieille statue mutilée pourrait bien être celle de quelque divinité protectrice des voyageurs et du commerce (1).

Les masques scéniques que le Musée possède, taillés avec une habileté rare, malgré l'excessive dureté des matières précieuses employées ici par les artistes aztèques, sont peut-être les spécimens les plus remarquables de la sculpture mexicaine.

On voit, au-dessous de la prétendue pierre des sacrifices, un faisceau de baguettes figuré dans le basalte et rappelant l'insigne de la dignité consulaire chez les Romains : c'est, selon M. Ramirez, un monument *chronographique*. Dans le cartouche qu'on voit au centre apparaît le symbole chronique *acatl*. Il désigne l'année *ome acatl* (des deux cannes ou des deux joncs) : c'est l'époque durant laquelle on célébrait l'année cyclique du renouvellement du feu ; elle revenait tous les cinquante-deux ans.

On connaît la figure que Humboldt a fait graver en tête de son Atlas, et qu'il désigne sous la dénomination de buste d'une prêtresse aztèque. Une figure identique a été placée sur le monument indiqué plus haut. Celle-ci a été trouvée en 1852, en nettoyant l'antique canal qui traverse le *Campo Florido*. Ses yeux sont en pyrite de cuivre, décomposée par l'humidité. Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit naguère à propos du puissant *Quetzatcoatl*, dont le serpent, enroulé sur lui-même et garni de plumes, est le symbole bien connu. Le Musée de Mexico possède plusieurs spécimens de cette idole fameuse, et quelques-uns d'entre eux sont d'une dimension plus considérable que celui qui est ici figuré.

Il ne reste des armes offensives des Mexicains que des haches de pierre, des pointes ou des fers de lances, taillés dans l'obsidienne ou le silex. Les hampes des piques ont été ajoutées. Le sabre dentelé qui se détache sur la pierre cylindrique n'est autre que le formidable *macuahuitl*, dont on a fait par corruption le mot *macana*. Un coup vigoureusement asséné de cet instrument suffisait pour détacher du corps la tête d'un cheval, ou même pour couper un homme en deux. Clavigero en donne une minutieuse description.

Des deux bannières mexicaines mêlées dans les deux faisceaux, l'une servait d'insigne à l'un des quatre grands dignitaires de la couronne qui, sous le titre de *Huitzanuatl*, exerçait de hautes fonctions civiles dans le palais ; la seconde appartenait à un grand dignitaire de la couronne, ou, si on le préfère, à un général appelé le *Tizoyahuacatl*. Le panache est formé des belles plumes vert et or fournies par la queue du quetzalli.

Le curieux monolithe sculpté en relief, et qu'on voit directement au-dessous de la hideuse Teoyaomiqui, est en serpentine. Il a 0m.89 de haut sur 0m.60 de large et 0m.30 d'épaisseur. Il conserve des fragments de ciment qui ont fait présumer que cette pierre avait été attachée à l'une des parois du grand temple de Mexico. Cette pierre constate l'érection du grand téocalli de la capitale du Mexique, en l'année *cicuei-acatl*, ou des huit maisons, qui correspond à 1487. Le tableau placé au-dessus de la pierre représente les rois Tizoc et Ahuitzotl, septième et huitième monarques de l'État mexicain, offrant une libation de sang humain au Feu.

La statue accroupie, et qui s'élève au-dessus du bas-relief, représente un personnage fréquemment reproduit par la peinture didactique et par la statuaire chez les Mexicains. Elle est en porphyre basaltique, et a un peu plus de 0m.32 de hauteur ; on en rencontre d'autres semblables,

(1) Ce spécimen de la statuaire aztèque ne fait pas positivement partie du Musée. Il appartient à M. Ramirez, qui l'a fait figurer dans le groupe curieux dont nous offrons la reproduction.

au Mexique, de toutes les dimensions, en serpentine, en marbre et en albâtre.

Tout au bas est le modèle d'un petit temple mexicain très-propre à donner une idée de la forme générale des téocallis. A côté, le cadre qui s'appuie sur l'antique inscription sert de montre à une foule de menus objets parmi lesquels figure le fameux ornement labial qui, sous le nom de *tentetl,* paraît avoir servi d'insigne aux guerriers mexicains; ils le portaient parfois en or.

Selon M. Ramirez, la grande pierre circulaire forée au centre, et endommagée par diverses fractures, aurait fait partie de l'édifice que l'on nommait à Mexico le *Tlachtli.* Ce local, consacré à des usages tour à tour religieux et profanes, se rattachait au grand temple. On y exécutait divers exercices de gymnastique, et c'était là qu'avait lieu ce fameux jeu de paume qu'on désignait sous le nom de jeu de l'*ulli* ou de la balle élastique. Les joueurs habiles devaient faire traverser le trou circulaire qu'on remarque au centre du cylindre. Cette pierre n'a pas moins de 0m.90 de diamètre sur 0m.18 d'épaisseur.

C'est un bienfait inestimable qu'une conscience délicate, c'est-à-dire une conscience qui ne soit pas seulement prompte à discerner ce qui est mal, mais qui l'évite à l'instant, comme la paupière se ferme à l'approche du moindre danger. THOMAS ADAM.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 47.

ROYAUME D'ESPAGNE.

Suite.

1855. — L'effigie de la reine Isabelle reparaît sur les timbres qui ont été émis de 1855 à 1864. Le type des timbres de 1855 à 1860 est le même : la tête est tournée à droite, couronnée de laurier et placée dans un médaillon rond. Le mot *Correos* est en haut et la valeur en bas. Le timbre est rectangulaire et a 22mm.5 sur 18mm.5.

L'émission a eu lieu le 1er avril 1855.

Ces timbres sont imprimés en couleur sur un papier blanc bleuâtre (très-rarement blanc), qui a en filigrane des fils repliés, comme on le voit dans le dessin no 201.

2 cuartos (0f.0612), — vert clair, vert-émeraude, vert-olive.
4 (0f.1224), — rouge-amarante, rouge-brique, rouge-brun, grenat.
1 real (0f.2603), — bleu foncé.
2 reales (0f.5206), — violet, brun violacé (no 200).





No 200. Espagne. No 201.

1856. — Même type, mêmes dimensions. Les timbres sont imprimés en couleur sur un papier à la main, mi-blanc ou blanc, qui présente en filigrane des lignes diagonales croisées. Il y a des timbres tirés sur un papier sans filigrane, dont les vergeures sont très-marquées.

2 cuartos (0f.0612), — vert bleuâtre.
4 (0f.1224), — rose pâle, rouge-amarante pâle, roux.
1 real (0f.2603), — bleu clair.
2 reales (0f.5206), — violet clair et terne, gris foncé violâtre (no 200).

1857. — Même type et mêmes dimensions. Les timbres sont imprimés sur papier blanc à la mécanique.

2 cuartos (0f.0612), — vert clair (vert jaunâtre, vert bleuâtre).
4 (0f.1224), — rose clair, rose-hortensia, rouge-brique clair, rouge-amarante clair.
1 real (0f.2603), — bleu (bleu-ciel, bleu clair, bleu foncé).
12 cuartos (0f.3672), — orange.
2 reales (0f.5206), — violet, lilas (no 200).

Les timbres de ce type ont été contrefaits. On se décida à adopter un autre dessin, et l'on prit le parti de barrer à l'encre tous les timbres restant de l'émission de 1857 comme de celle de 1856. On assure que le timbre de 12 cuartos, créé le 1er septembre 1859, venait d'être gravé, quand la contrefaçon fit renoncer au type de 1855, de sorte que le timbre n'aurait pas été émis et que l'on aurait détruit les feuilles qui avaient été tirées. Nous ne pouvons dire qu'une chose, c'est que le timbre de 12 cuartos a été émis en janvier 1860, puisqu'il en a été vendu 324 en janvier et 89 314 en février 1860 : ces timbres étaient-ils au type de 1855 ou à celui de 1860? Nous l'ignorons. Les timbres de 1860 ont été émis le 1er mars; il est possible qu'on ait livré au public ceux de 12 cuartos deux mois avant les autres.

Il existe des timbres d'essai de l'émission de 1857 :

2 cuartos, — noir, chocolat clair, carmin violacé, sur papier blanc; brun rougeâtre sur papier vert clair.
4 — orange, jaune-brun, rouge-brun, bleu clair, vert, sur papier blanc; rouge sur papier chamois pâle; carmin sur papier rosé; vert-émeraude, rose pâle, sur papier blanc verdâtre; rouge-brun, bistre clair, sur papier vert pâle; rouge sur papier jaune-soufre; jaune-brun, bistre, rouge-brique, sur papier lilas pâle; rouge-brique, rose, sur papier vert pâle (avec le dessin d'ondulations dans la pâte).

1860. — L'émission de ces timbres a eu lieu le 1er mars. Le timbre de 19 cuartos n'a été émis qu'en septembre 1861.

Les timbres sont rectangulaires et ont 22mm.5 sur 18mm.5. Ils sont imprimés en couleur sur papier de couleur.

La tête de la reine est couronnée et tournée à gauche; elle est dans un médaillon rond, au-dessous duquel sont l'ancre et le caducée. En haut, *Correos;* en bas, la valeur.

2 cuartos (0f.0612), — vert-émeraude, papier vert pâle.
4 (0f.1224), — orange, papier vert pâle.
1 real (0f.2106), — bleu foncé, papier vert pâle (no 202).
12 cuartos (0f.3672), — cramoisi, carmin, { papier chamois clair. / papier blanc.
2 reales (0f.5206), — violet, papier lilas pâle.
19 cuartos (0f.5814), — brun rougeâtre, papier rougeâtre.

Ces timbres ont servi jusqu'au 1er juillet 1862.

Le timbre de 4 cuartos a servi à faire les essais de couleurs.

Voici les essais connus (4 cuartos) :

Orange, papier vert pâle.	Bleu clair, papier lilas pâle.
Bleu foncé, *id.*	Brun clair, *id.*
Vert-émeraude, *id.*	Vert pâle, papier vermillon pâle.
Brun-rouge, *id.*	Bleu foncé, *id.*
Orange, papier chamois pâle,	

1862. — Les timbres de 1862 ont été émis le 1er juillet 1862 et ont servi jusqu'au 31 décembre 1863.







N° 202. Espagne. N° 203. Espagne. N° 204.

Ils sont rectangulaires et ont 23ᵐᵐ sur 19ᵐᵐ.5. Ils sont imprimés en couleur sur papier de couleur (sauf un timbre imprimé sur papier blanc).

Dans un cadre ovale est l'effigie de la reine Isabelle II, dont la tête est tournée à gauche. La reine porte un diadème. Les tours de Castille et les lions de Léon sont aux angles dans des écussons. En haut, *España ;* sur les côtés, *Correos;* en bas, la valeur.

2 cuartos (0ᶠ.0612), — bleu clair, papier jaune.
4 (0ᶠ.1224), — brun rougeâtre, papier rougeâtre.
1 real (0ᶠ.2603), — brun foncé, papier jaune.
12 cuartos (0ᶠ.3672), — bleu clair, papier rosé (n° 203).
2 reales (0ᶠ.5206), — vert-émeraude, papier rosé.
19 cuartos (0ᶠ.5814), — rose-carmin vif, papier blanc.

Le timbre de 12 réaux a été tiré aussi sur papier blanc.

1864. — Les timbres qui sont aujourd'hui en usage ont été émis le 1ᵉʳ janvier 1864. En fait, le timbre de 4 cuartos a été livré au public à cette époque ; les autres timbres ont été mis en vente le 1ᵉʳ mars.

Ces timbres sont rectangulaires et ont 22ᵐᵐ sur 19. Ils sont imprimés en couleur sur papier de couleur. Ils ne sont pas piqués.

L'effigie de la reine est à peu près la même que dans le timbre de 1862 ; elle est dans un cadre ovale entouré d'une jarretière. On lit en haut *Correos,* et en bas la valeur en chiffres suivie de la date *1864.*

2 cuartos (0ᶠ.0612), — bleu, papier lilas bleuâtre (n° 204).
4 (0ᶠ.1224), — vermillon, papier chair.
1 real (0ᶠ.2603), — bronze, brun, papier vert.
12 cuartos (0ᶠ.3672), — vert-émeraude, papier rosé.
2 reales (0ᶠ.5206), — bleu, papier rosé.
19 cuartos (0ᶠ.5814), — violet, papier rosé.

On connaît les timbres d'essai suivants :

2 cuartos, — brun violacé sur papier blanc.
4 — noir, bleu, vert, carmin, jaune, brun, sur papier blanc; rouge sur papier jaune-paille ; violet, brun, sur papier vert; rouge sur papier vert (avec dessin d'ondulations dans la pâte).
12 — noir sur papier blanc.

Timbres-poste pour la correspondance officielle. — Des timbres-poste d'un dessin particulier sont réservés pour les lettres et les plis de la correspondance officielle, aux termes d'un décret du 16 mars 1854. Le dessin représente l'écu aux armes d'Espagne surmonté de la couronne royale et entouré du collier de la Toison d'or.

Il y a eu trois émissions : deux en 1854, et la troisième en 1855.

Les premiers timbres sont octogones. Ils sont gravés, imprimés en relief et en couleur sur papier mi-blanc; le dessin ressort en relief et en blanc sur le fond de couleur. La tête de la reine est tournée à gauche et n'est pas couronnée. En haut, *Correo oficial;* en bas, le poids (*1 libra*). *1854.* Nous ne connaissons que le timbre de 1 libra, qui est vert clair. (Collection de M. Herpin.)

Les seconds timbres de 1854 (1ᵉʳ juillet 1854) sont rectangulaires et ont 22ᵐᵐ.5 sur 18ᵐᵐ.5. Ils sont gravés, imprimés en noir sur papier de couleur. En haut, *Correos. 1854.*; en bas, le poids. Le dessin est celui des timbres ordinaires de 1854.

½ onza (14ᵍ.3775), — papier jaune vif.
1 onza (28ᵍ.7550), — papier rose foncé.
4 onzas (115ᵍ.0200), — vert clair.
1 libra (460ᵍ.0800), — bleu clair (n° 205).

Les timbres actuels sont ovales et ont 23ᵐᵐ sur 19. Ils sont imprimés en noir sur papier de couleur.





N° 205. Espagne. N° 206.

		1855.	1863.
½ onza	(14ᵍ.3775),	— papier orange ou jaune d'or.	Jaune-paille.
1 onza	(28ᵍ.7550),	— papier rose (n° 206).	
4 onzas	(115ᵍ.0200),	— papier vert.	
1 libra	(460ᵍ.0800),	— papier bleu clair.	Gris-perle.

Timbres des dépêches télégraphiques. — Ces timbres ont été émis en juin 1864. Ils sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, et portent les armes d'Espagne. En haut, *Telegrafos;* en bas, la valeur et la date (1864).

1 real (0ᶠ.2603), — brun.
2 reales (0ᶠ.5206), — rose.
16 (4ᶠ.1648), — vert.
20 (5ᶠ.2060), — noir. (En haut, *Cert-Tel.*)

Les timbres-poste sont fabriqués par l'État dans les ateliers du timbre, à Madrid.

Timbres divers. — D'autres timbres ont, dit-on, la valeur des timbres de franchise, mais nous n'avons pas de renseignements certains sur ce point.

Un de ces timbres est gravé et imprimé en noir sur papier blanc; il est ovale et a 28ᵐᵐ.5 sur 22. Il porte l'écu aux armes d'Espagne surmonté de la couronne royale et entouré du collier de la Toison d'or. On lit dans l'encadrement : *Congreso de los diputados. (Correo.)* Ce serait le timbre de franchise pour la correspondance des députés aux Cortès.

Un autre timbre est rond et a 48ᵐᵐ sur 42 ; il est gravé et imprimé en noir sur papier blanc. L'écu aux armes de Madrid surmonté de la couronne ducale est au milieu ; il est entouré de la légende suivante, placée entre deux couronnes de laurier : *Cabildo de escribanos de numero de Madrid.* (N° 207.)



N° 207. Espagne.

Il y a encore un autre timbre qui est rectangulaire et a 41ᵐᵐ sur 38. Il est lithographié et imprimé en noir sur papier blanc. Ce timbre présente un cartouche ovale en dehors duquel sont en haut les lettres *M. P.* Dans ce cartouche est réservée la place de la date, et en tête est dessiné l'écu d'Espagne surmonté de la couronne royale et entouré de la légende : *Colegio de notarios escribanos rˢ de Madrid.* La lettre *U* est au bas. Ce timbre a un talon.

Ces trois timbres sont dans la collection de M. de Saulcy.

La suite à une autre livraison.

L'ANCIEN PALAIS DE LA CHAMBRE DES COMPTES DE NORMANDIE,

A ROUEN.



Ancien palais de la Chambre des comptes de Normandie, à Rouen. — Dessin de Catenacci.

La Chambre des comptes de Normandie, établie à Rouen l'an 1380, fut supprimée par François Ier en 1543; rétablie en 1580, elle tint d'abord ses séances dans une des salles du prieuré de Saint-Lô de Rouen; puis elle fut transférée, en 1591, dans un hôtel, acquis de Romé de Fresquiesnes, situé rue des Carmes, où elle est demeurée jusqu'au moment de sa suppression, qui eut lieu au commencement de notre grande révolution de 1789.

Cet hôtel existe encore; il se compose de quatre corps de logis, dont trois, construits en pierre de taille, forment les côtés d'une cour assez spacieuse.

Deux de ces côtés, ainsi que la partie postérieure de l'hôtel, qui donne sur la rue des Quatre-Vents, ont été édifiés dans la première moitié du seizième siècle. Mais la façade sur la rue des Carmes est du dix-septième. La grande porte, ayant paru trop petite, fut reconstruite en 1651.

Le corps de logis du nord, fort insignifiant, n'offre aucun vestige de sa construction première : c'était un vieux

bâtiment en bois et à un étage. Celui de l'est, qui fait face à la grande porte d'entrée, et celui du midi, que représente notre gravure, sont des constructions dans le goût de la renaissance des arts sous Louis XII et François Ier.

Le côté de l'est, chargé de sculptures, se compose de deux étages d'égale hauteur, et de six croisées de face, de forme carrée, un peu plus hautes que larges, dont les trumeaux sont occupés par diverses ordonnances de pilastres. Simples au rez-de-chaussée, ces pilastres sont, aux étages supérieurs, revêtus d'espèces de candélabres ornés de groupes de petites figures de fort bon goût, formant des sujets mythologiques, tels que Mars et Vénus, des Muses jouant des instruments, etc., avec des chapiteaux très-variés. Le tout est enrichi d'arabesques, de même que la frise de l'entablement. Une crête en plomb décorait autrefois le faîte de ce bâtiment.

Une date, celle de 1524, est inscrite sur cette façade. On y a lu à tort 1424.

Dans le corps de logis du midi, qui occupe la droite de cette planche, se trouvait, au rez-de-chaussée, la chapelle. Elle existe encore, avec sa voûte chargée de nervures et de rosaces d'où descendent des culs-de-lampe.

La façade de ce côté est d'un style plus élevé et plus élégant, quoique moins ornée que celle que nous venons de décrire. Elle est remarquable par la beauté et la pureté des profils des divers membres de son architecture.

Quatre arcades (autrefois on en voyait cinq) d'une belle ouverture, avec archivolte et double imposte, se dessinent agréablement sur le nu du mur, dans lequel est engagé un ordre de colonnes de style corinthien, avec chapiteaux arabesques.

Au-dessous règne un soubassement plein. Un autre ordre semblable, mais formé de colonnes plus petites, décore l'étage supérieur, dont les croisées, grandes et carrées, sont divisées par un pilastre avec chapiteau. Un attique termine l'édifice.

Une autre porte de cet hôtel est située rue des Quatre-Vents. Elle est formée d'une arcade d'une belle proportion, laquelle s'appuie sur des impostes. Les pieds-droits sont décorés de deux colonnes très-menues, avec piédestaux supportant un léger entablement couronné par un fronton un peu aigu. Aux côtés de l'archivolte sont deux petits bas-reliefs en forme de médaillons très-peu saillants. Les faces et les côtés des jambages, ainsi que le dessous de l'archivolte, sont couverts de quantité d'arabesques d'un excellent goût et d'un fini précieux. Malheureusement ces sculptures charmantes ont été empâtées de plusieurs couches de peinture qui en dérobent quelque peu à la vue les traits les plus délicats.

A cette même porte de la rue des Quatre-Vents se trouvait autrefois certain heurtoir, ou marteau, en dessous duquel on voyait un homme nu qu'il a été convenable de supprimer.

Le palais de la Chambre des comptes a été vendu, comme bien national, en l'an 4 (1796), et est devenu depuis une propriété particulière.

LA NIÈCE DE L'ONCLE BÉNARD.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 66, 74, 82.

III. — *Toinette la Glorieuse.*

« Il est fou! » s'était dit Pierre Bourdier, brusquement congédié au réveil par cet ami dont, la veille encore, il maniait et pétrissait si aisément l'esprit, au profit de ses vues personnelles, qu'il en était arrivé à lui faire adopter, comme inspiration de la sagesse, le violent parti pris de l'habileté sans scrupule réduite au dernier expédient.

A la vue des marchandises réintégrées à leurs places respectives et de l'étalage non-seulement remis en ordre, mais dans un ordre auquel le bon goût féminin, qui fait valoir les choses, avait évidemment présidé; à la vue de tous ces indices d'une révolution complète dans les résolutions du mercier de la rue Jean-Tison, Pierre Bourdier, devinant que le moment était mal choisi pour une explication, avait ajouté : « Je reviendrai quand l'accès de folie sera passé. » Il ne revint pas. Le règlement de compte qu'on lui demandait l'aurait trop embarrassé. Il eût été forcé d'avouer la vente irrévocable de ces marchandises que, dans son ingénuité, Bénard se flattait de pouvoir retirer, contre remboursement, de chez les usuriers où il les supposait simplement déposées comme garantie de leurs avances. Mais ce que la prudence ne lui permettait pas de dire en face à celui qui ne pouvait plus être sa dupe, Pierre Bourdier eut du moins la loyauté, — mieux serait dit l'effronterie, — de l'en informer par un bout de lettre sans signature et d'une écriture visiblement déguisée. Ce billet fut apporté au mercier environ deux heures après la rupture de sa liaison avec son dangereux conseiller.

Le gamin qui le jeta, en passant, sur le comptoir, se hâta de tourner les talons et de tirer après lui la porte de la rue, sans attendre une réponse; de sorte qu'il ne put dire à celui qui l'avait envoyé l'effet produit sur Bénard par ce message anonyme, mais dont la provenance ne pouvait être un moment douteuse pour le destinataire.

L'effet fut très-grand; si grand qu'il eût semblé inexplicable à quiconque aurait été, la veille, dans le secret du déménagement clandestin. On n'aurait pas compris comment il se pouvait que l'homme remué si rudement par cette secousse morale fût celui-là même qui, sur le penchant de la banqueroute frauduleuse, s'était, depuis trois jours, familiarisé avec l'idée de dévaliser nuitamment son magasin pour s'en aller au loin faire argent de marchandises qu'il devait deux fois : d'abord aux fabricants qui les avaient fournies, puis à ses autres créanciers, dont elles étaient le gage.

Un moment de réflexion eût cependant expliqué cette soi-disant contradiction.

Entre la mauvaise pensée et l'action coupable il y a une résistance à vaincre, un obstacle à briser : la conscience humaine. Il ne dépend pas de nous de faire de bons ou de mauvais rêves ; ainsi en est-il de nos pensées, pour la plupart d'entre nous du moins. Mais si tous les hommes ne sont pas doués de cette force dans la droiture qui les garantit des déviations passagères de l'esprit; si, en un mot, nous ne sommes pas les maîtres absolus de nos pensées, la volonté qui les domine est toujours notre esclave. Or, quand la pensée nous pousse au mal, il suffit que notre volonté nous ramène au bien pour qu'il n'y ait plus, entre celui qui n'a jamais faibli et celui qui n'a pas failli, que la différence d'une inconnue dans les deux degrés d'innocence; différence qu'il n'appartient pas au monde de mesurer, et que, même devant Dieu, le mérite de la lutte compense peut-être.

Bénard n'en était pas encore à ce trait d'union qui lie indissolublement l'acte à l'idée et fait de l'intention ignorée, qu'on pouvait combattre et vaincre, un crime accompli que punit mais que n'efface point le châtiment de la loi. Il faut dire même que, lorsqu'il entrait avec tant de docilité dans la voie détournée où le conduisait Pierre Bourdier, une intention, à son point de vue honnête, nécessitait et, par conséquent, justifiait sa conduite de fripon. Imbu de ce préjugé qui attribue fatalement à certaines localités les déceptions, l'insuccès et la ruine pour quiconque vient s'y

loger et quoi qu'il s'avise d'y entreprendre, convaincu que sa boutique de la rue Jean-Tison était un de ces lieux d'élection de la male fortune, Bénard, s'aveuglant sur la criminalité du fait, n'avait vu dans ce déménagement nocturne et ce départ furtif qu'un moyen de transporter en meilleur endroit son commerce, pour le continuer au profit de ses créanciers. Et c'est précisément parce qu'il comptait consacrer les premiers produits de la vente à rentrer en possession des marchandises déposées, supposait-il, chez des prêteurs sur gages, que la révélation contenue dans le billet anonyme lui fut comme un éclair foudroyant.

Au moment où ce billet tomba, comme il a été dit, chez le mercier, celui-ci et la jeune fille arrivée de la veille, tous deux gaiement d'accord, donnaient les derniers soins au ménage du magasin. Bénard avait quitté sa veste, retroussé les manches de sa chemise, et, chantonnant, il faisait, à tour de bras, reluire sous la brosse le petit comptoir de chêne. Toinette, suivant les inspirations d'une fantaisie coquette, corrigeait, modifiait la disposition de l'étalage et ajoutait à ses séductions avec ce bon goût instinctif, art charmant, inné chez les femmes, dans lequel les plus naïves ne sont pas les moins habiles, et qui n'est que le produit du sentiment exact des mouvements les plus purs de la ligne et de l'harmonie des couleurs.

Un violent coup de poing frappé sur le comptoir, puis ce mot : « Voleur! voleur! » répété par une voix que l'émotion étranglait, firent tressaillir Toinette. Elle se retourna vers Bénard, le vit pâle et chancelant, et elle n'eut que le temps de jeter à la volée la pièce de rubans dont ses mains étaient embarrassées, et de placer un siége à la portée du défaillant. Il s'y laissa tomber comme une masse inerte, et un long temps se passa avant qu'il pût répondre autrement que par un léger signe de tête à ces questions de la jeune fille, effrayée de son insuffisance devant un homme qu'elle croyait mourant :

— Mais qu'avez-vous donc, bon Dieu? — Faut-il aller querir quelqu'un? — Que faire pour vous soulager? — Dites-moi donc si vous vous sentez mieux.

Ces derniers mots, elle les dit d'une voix plus libre et le cœur moins oppressé, car Bénard avait enfin relevé la tête. Ses yeux se ravivaient, la pâleur de son visage s'effaçait sensiblement, la suffocation avait cessé, et les paroles, qu'elle tenait tout à l'heure enchaînées, revenaient maintenant presque distinctes sur ses lèvres. Mais cette force de parler qui lui était rendue, ce ne fut point d'abord à récriminer contre Pierre Bourdier et à déplorer son propre malheur qu'il l'employa. Touché de l'intérêt que lui témoignait l'orpheline dépaysée, dont l'unique espérance résidait dans la protection du parent qu'elle était venue chercher à Paris, il lui dit :

— Pauvre enfant! le bon Dieu ne te fait pas la chance heureuse; tu as bien mal choisi ton oncle Bénard!

Ce singulier regret qu'elle eût mal choisi le protecteur naturel qu'il ne dépendait pas de sa volonté de rencontrer ailleurs que là où il était, et dans une condition meilleure que celle où la fortune l'avait placé, glissa sur l'esprit de Toinette, sans qu'elle songeât à se demander s'il n'y avait pas un sens caché dans la compassion qui s'exprimait ainsi. Elle n'y vit que le regret du surcroît d'embarras causé par l'arrivée d'une parente qui tombait chez lui, à l'improviste, pour s'y faire héberger, dans un moment où il lui était déjà assez difficile de pourvoir pour lui-même aux nécessités de la vie. Elle crut devoir le rassurer sur ce point.

— Ne vous tourmentez pas pour moi, reprit-elle; je ne suis pas bien embarrassante, et, grâce à Dieu, je sais travailler. La force ne me manque pas, ni le courage non plus; ainsi, partout je gagnerai mon pain. Si vous ne pouvez pas me garder quant à présent, eh bien, vous me placerez comme il vous plaira et chez qui vous voudrez. Pourvu que je ne me sache pas toute seule à Paris, comme je l'étais à Gisors, où il ne reste plus personne de notre famille; pourvu aussi qu'en cas de besoin je sois toujours sûre de trouver mon refuge près de vous, je saurai bien m'arranger pour vivre avec les autres jusqu'au moment où il vous sera possible de me dire : « Maintenant il y a une place pour toi à la maison; reviens-y, Toinette. »

Cela fut dit par la jeune fille avec une nuance de résignation enjouée qui méritait une bonne réponse. Bénard avait trop de préoccupations personnelles pour ne pas la lui faire attendre. Il sourcilla un peu, réfléchit un moment; puis, ayant levé les yeux vers Toinette, son regard rencontra un sourire qui était une prière, et, vaincu par ce sourire, il répondit d'un ton qui n'avait rien de décourageant :

— Nous causerons de cela plus tard; achève ton étalage.

Toinette ne se le fit pas redire. Il lui sembla qu'en l'ajournant de la sorte, le mercier venait de prendre l'engagement tacite de la garder chez lui; et, voyant qu'il était remis de sa violente émotion, elle ramassa la pièce de ruban roulée à terre, et continua à orner les vitrines de façon que les regards des passants fussent infailliblement attirés sur elles.

Quant à Bénard, il n'acheva pas de cirer le comptoir. Ayant relu le désolant billet il déroula ses manches de chemise, noua une cravate à son cou, passa son habit, prit son chapeau, et se dirigea vers la rue, comme s'il eût été poussé dehors par une soudaine résolution.

— Est-ce que vous allez sortir et me laisser seule, mon oncle? lui demanda Toinette, inquiète, non pour elle, mais pour les intérêts de la maison, en se voyant tout à coup chargée, comme demoiselle de boutique, de la responsabilité d'un commerce qu'elle ne connaissait pas.

— Sans doute, ajouta-t-elle, je saurais bien au besoin où trouver les choses, puisque nous les avons serrées ensemble; mais je n'en sais pas le prix, et s'il vient des acheteurs?

Bénard eut un navrant sourire d'ironie.

— Des acheteurs? répéta-t-il; sois tranquille de ce côté-là, il n'en viendra pas. D'ailleurs, je serai bientôt de retour, j'espère.

Comme en parlant il dirigeait ses regards du côté de la rue, le mercier vit sortir de la maison qui faisait face à sa boutique ce même petit écolier avec qui Toinette avait eu un entretien la veille à propos du terrible froid dont elle souffrait alors.

Bénard ouvrit sa porte et appela l'enfant.

— Si la mère Henriot, lui dit-il, n'est pas encore partie pour aller faire ses ménages, dis-lui de descendre tout de suite afin de garder la boutique avec Toinette jusqu'à ce que je sois revenu.

L'écolier renifla, passa son nez sur sa manche, adressa d'un signe de tête un bonjour familier à Toinette qui lui souriait à travers les vitres, après quoi il répondit à Bénard :

— Ça va être fait.

Puis il retraversa la rue et remonta chez lui.

La suite à la prochaine livraison.

BAS-RELIEF

DÉCOUVERT PRÈS D'ISSOIRE.

Le bizarre monument qui est ici reproduit a été dessiné d'après une photographie que nous a adressée son possesseur, M. Grange (de Clermont-Ferrand), lequel a bien

voulu joindre à cette communication des renseignements que nous allons transcrire, et des conjectures sur l'interprétation possible du sujet figuré.

En 1845, on découvrit dans les environs d'Issoire (Puy-de-Dôme), sur le bord d'une voie romaine encore indiquée par le nom de *tsami farra* (chemin ferré) dans le langage du pays, une sépulture formée de briques cannelées posées de champ; au chevet se trouvait la brique que nous reproduisons, d'une hauteur de 42 centimètres sur 27 de largeur et 4 d'épaisseur. Sa composition est d'argile micacée et grossière.

Une de ses faces offre une image barbare, qu'une certaine fermeté empreinte dans le modelé de la tête et quelques détails accessoires peuvent faire remonter au troisième ou quatrième siècle de l'ère chrétienne. On y voit la figure d'un personnage, plutôt jeune que vieux d'apparence, dont le menton et les joues sont bordés d'un collier de barbe. La coiffure, symétriquement divisée, et terminée en avant par deux appendices ressemblant à des oreilles de loup, est peut-être un de ces bonnets faits de peaux d'animaux que les Romains appelaient *galerus*, et qui étaient portés particulièrement par les chasseurs et les gens de la campagne; au-dessus on distingue une couronne radiée, surmontée d'un double cercle qui se termine par des animaux ou des fleurons. Sur le front, M. Grange a reconnu, et nous reconnaissons avec lui, une croix à branches égales; mais nous n'avons pu apercevoir dans la photographie les lettres *alpha* et *oméga*, qu'il a vues, dit-il, dans l'original. Au cou est suspendu un collier en chaînette. Le corps est couvert d'un vêtement serré à la taille par une ceinture, et qui descend jusqu'un peu au-dessus du genou; un pli dessine autour des épaules une espèce de pèlerine : il est difficile de distinguer si ce vêtement a des manches; il ne l'est pas moins de savoir si les jambes sont nues; mais on remarque des jarretières attachées au-dessous du genou. Une chaîne ou un baudrier, qui se croise sur la poitrine, tient un glaive suspendu sur le flanc droit, comme le portaient les Romains. La figure, ainsi vêtue, tient de la main



Bas-relief trouvé, en 1845, dans les environs d'Issoire (Puy-de-Dôme).

droite un objet de forme circulaire et muni d'un manche qui ressemble assez à un battoir, et de la gauche un javelot. De ce côté sont trois têtes suspendues. Sous les pieds rampe un serpent dont la tête semble, en se redressant, menacer le personnage. Enfin une chaîne, dont quelques anneaux sont bien visibles, sert d'encadrement à ce petit tableau.

M. Grange croit reconnaître dans ce bas-relief une représentation du Christ telle qu'elle a pu être faite en Gaule par un artiste du pays, « par un rustique potier », dit-il, à une époque où les symboles de la religion chrétienne y étaient encore inconnus; et il y voit un ouvrage du cinquième siècle. Nous croyons, comme nous l'avons dit, le monument plus ancien, et rien ne serait plus surprenant que de rencontrer, même après le règne de Constantin, une image chrétienne au cœur de l'Auvergne. D'un autre côté, notre correspondant fait remarquer que « l'on adorait à Brescia, dans la Gaule Cisalpine, sous le nom de Tyllinus, un dieu médiateur qui tenait entre le pouce et l'index un œuf que venait mordre un serpent entortillé dans une de ses mains ouverte et étendue. Tyllinus est le roi du monde; armé d'une pique, il protége l'œuf contre le serpent qui veut le dévorer. »

Nous ne ferons, quant à nous, aucune conjecture sur la signification probable de ce bas-relief. Nous pensons qu'il vaut mieux livrer sans commentaire le monument à la sagacité des archéologues.

UNE FONTAINE A ANSO
(HAUT ARAGON).

Il serait inutile de chercher Anso sur les cartes d'Espagne; cette petite localité n'y figure pas. D'ailleurs,



Une Fontaine à Anso (haut Aragon). — Dessin de Janet Lange, d'après le tableau de M. Antigna.

aucun chemin n'y conduit, et le touriste doit de toute nécessité, pour l'atteindre, s'en rapporter à un guide, c'est-à-dire à un contrebandier. Voici néanmoins, à cet égard, quelques indications générales.

En supposant que, s'y rendant de France, on parte d'Oloron, on prend d'abord la route qui mène à Bedous et à Urdos, puis on gravit les Pyrénées, et l'on arrive à la Croix de Somport, où finit le territoire français, où commence l'Espagne. Ensuite, au bout de deux heures de marche, sur le versant espagnol, se présente la vallée de Garcipollera, qu'il faut traverser après avoir longé les ruines de l'ancien monastère de Santa Cristeria. On rencontre un peu plus loin la venta de San Antonio; enfin on côtoie un autre fort pyrénéen que domine le vieux donjon de Candancheri, et quand l'Aragon a été franchi sur plusieurs ponts successifs, on arrive à Canfranc, charmant village composé d'une seule rue et d'une place que traverse la route, et défendu — ou menacé, suivant les circonstances, — par un château dont la fondation est attribuée à Philippe II.

Nous venons de pénétrer en Aragon par le passage de Somport (les Espagnols disent *San Port*, mais l'étymologie la mieux fondée nous semble être *Summus Portus*) : aussi bien est-ce le plus fréquenté de ceux qui font communiquer la France avec cette partie de la Péninsule, et le plus accessible. En effet, on le voit praticable en toute saison, et la neige n'y séjourne jamais longtemps. Il est vrai que la commune de Canfranc est obligée de le tenir libre, et, par exemple, elle doit le déblayer dès que l'encombrement produit par une trop grande quantité de neige se prolonge pendant trois jours. Un second passage se trouve à l'est de celui dont nous venons de parler : on l'appelle port de Jacca; mais son parcours est des plus pénibles, et une grande partie, à peine tracée, n'est tout

au plus qu'un simple sentier. Enfin, un troisième passage, plus à l'est encore, franchit les Pyrénées au col des Moines.

Mais nous nous sommes arrêtés tout à l'heure à Canfranc, et il faut maintenant arriver à Anso. De Canfranc, nous nous dirigerons vers l'est, laissant au sud Jacca, qui fut la première capitale de l'Aragon, traversant la sierra de Bué et la vallée du Gallego; et, une fois le bourg d'Escuer dépassé, il suffira de cinq ou six quarts d'heure, à travers les pierres et les bois, pour rencontrer, à mi-côte d'une montagne aride, au milieu d'un paysage triste et dénudé, le joli village d'Anso.

On compte trois ou quatre cents habitants à Anso. Comme la plupart des Aragonais, les hommes sont braves, persévérants, fiers, mais fort indolents; d'ailleurs, d'un commerce sûr et fidèles à la parole donnée. De leur côté, les femmes ont de l'adresse, de l'ordre, et les travaux les plus rudes du ménage, elles les accomplissent seules, sans recevoir d'aide de leurs maris, de leurs frères, de leurs fils, presque tous occupés à la contrebande. Elles ne sont pas dépourvues de beauté, et, naturellement, ne détestent guère la danse. Une des particularités les plus frappantes des mœurs aragonaises, et commune aux habitants des différentes parties de cette contrée, est la vogue constante des *romerias*, ou pèlerinages. Il est peu de villages qui n'aient aux environs quelque ermitage : les habitants s'y rendent à certains jours, et là le temps ne se passe pas seulement en ferventes prières; au contraire, on s'y livre bientôt à toute espèce de divertissements, parmi lesquels la danse occupe toujours le premier rang.

Du reste, dès que plusieurs femmes sont réunies en un endroit quelconque, à la fontaine, par exemple, soyez certain qu'avant de se séparer elles exécuteront leur pas national. Le rhythme en est calme, l'allure nullement vive, et elles, les yeux baissés, la démarche sérieuse, elles font claquer leurs doigts pour marquer la cadence, tournant, s'avançant, reculant, avec une majesté presque solennelle, une gravité que ne trouble pour ainsi dire jamais un léger sourire. Et pourtant, qu'on en soit bien assuré, elles n'y prennent pas un moindre plaisir que les femmes de Séville ou de Grenade à leurs *boleras robadas*, si vives, si petillantes, si accentuées.

Le tableau de M. Antigna donne une juste idée des attitudes sévères et modestes et des costumes, sans analogues en Espagne, des femmes d'Anso.

PATIENCE ET LONGUEUR DE TEMPS.

Patience et longueur de temps
Font plus que force ni que rage,

dit le fabuliste. Voici, à l'appui du vieil adage, une observation nouvelle.

« J'ai vu, dit M. Émile Burnouf [1], dans les remparts de Messène, construits par Épaminondas, des pierres énormes soulevées par une racine de figuier. Ces pierres n'ont pas moins de six pieds de longueur sur une largeur et sur une épaisseur de plus de deux pieds, et chacune d'elles pèse au moins trois mille livres. Trois assises superposées avaient été soulevées par cet arbre à plus de dix centimètres de hauteur. Voilà, certes, une chose qui a droit de nous étonner, puisque cette faible racine peut être brisée en quelques instants, et qu'il faudrait les forces réunies de plusieurs hommes pour remuer ces grands blocs de pierre. Pourtant, si l'on veut y réfléchir, tout le merveilleux disparaît. Une graine portée par le vent s'est arrêtée dans un étroit interstice; là, elle a germé; la petite racine a rempli l'espace qu'elle a trouvé vide. Ce fait se passait, je suppose, il y a cent ans. Je suppose encore que la racine a grossi pendant six mois chaque année et qu'elle s'est reposée le reste du temps; elle a donc employé à croître environ dix-huit mille jours. On sait que les physiciens estiment la valeur d'une force, en la rapportant à la seconde, au kilogramme et au mètre pris pour unité. Que l'on veuille achever ce calcul, on verra que la force déployée par la racine du figuier est d'une extrême petitesse, et qu'elle n'égale pas la millionième partie de celle qui est nécessaire pour élever un kilogramme à un mètre de hauteur en une seconde de temps. Seulement, comme elle est continue, et qu'elle ajoute sans interruption ses effets les uns aux autres, il arrive qu'après cent ans elle a produit un résultat dont nous sommes d'abord étonnés. »

[1] *Revue des Deux Mondes*, 1er décembre 1864.

SUR LE STYLE.

Écrire négligemment, c'est avouer qu'on n'accorde pas grande valeur à ses pensées; car de la conviction que nous avons de la vérité et de l'importance de nos pensées, il naît un enthousiasme capable d'imposer à notre esprit un soin infatigable dans le choix des expressions les plus claires, les plus belles, les plus énergiques; — tout comme on emploie pour les reliques et pour les objets d'art précieux des réceptacles d'or et d'argent. SCHOPENHAUER.

L'ANALYSE SPECTRALE DE LA LUMIÈRE
ET LA COMPOSITION CHIMIQUE DES ASTRES.

« La lumière est un mouvement ondulatoire excité au sein des corps lumineux, et transmis par un milieu appelé éther. » C'est sans doute par une définition claire et précise qu'il convient d'ouvrir un sujet de dissertation quelconque; c'est pourquoi nous nous conformons immédiatement à cette règle de très-bon goût. Mais peut-être la définition est-elle trop affirmative.

A côté de ce grand mot *Lumière*, comme à côté des expressions qui représentent pour nous les lois générales et les phénomènes permanents de la nature, il y a certain point d'interrogation que nul esprit humain n'a pu effacer encore. Puisqu'il faut le dire, avouons-le candidement, la tendance instinctive de notre esprit nous porte à vouloir expliquer tout et à inventer l'explication quand elle nous manque. Lorsqu'elle nous fait défaut, nous nous payons d'un mot qui la remplace; ce mot ne signifierait-il rien par lui-même, peu nous importe : il nous le faut. La mécanique céleste montrant qu'une force agit constamment entre les astres et les gouverne dans l'espace suivant certaines lois, nous avons appelé cette force *attraction*, c'est-à-dire que nous avons exprimé par un mot l'apparence que cette force revêt pour nos esprits; mais il est clair que ce mot ne renferme pas plus d'explication que s'il n'existait pas. De même, voit-on se produire les phénomènes de la lumière, de la chaleur, de l'électricité? Aussitôt voici des fluides inventés pour l'explication desdits phénomènes, entités qui, sans contredit, expliquent tout, puisqu'en les créant pour les besoins qu'on en a, on leur donne toutes les propriétés nécessaires pour satisfaire à ces besoins. Si l'on avait soin de toujours avoir devant l'esprit la valeur purement provisoire des hypothèses, et de ne pas à la longue prendre des mots pour des réalités, on ne courrait pas risque de se fausser l'idée sur bien des choses. L'hypothèse ne doit être qu'un auxiliaire destiné à rendre compte des faits, et soumis lui-même à recevoir plus tard la justification ou le discrédit qui pourra résulter d'une expérimentation ultérieure.

Il était nécessaire de faire cette petite pause en ouvrant notre sujet, afin d'établir tout d'abord que l'hypothèse définie plus haut sur le *mouvement ondulatoire du fluide éthéré* excité par l'action initiale d'un corps lumineux n'est qu'une manière d'exprimer la cause possible des phénomènes optiques, et que cette hypothèse, malgré la facilité avec laquelle elle se plie à l'explication des faits, n'est cependant qu'une théorie peut-être superficielle et incomplète, et qui ne sert qu'à couvrir les apparences. « La lumière, dit Arago, est ce *quelque chose,* matière ou mouvement, qui nous fait voir les objets extérieurs. » Cette définition rappelle celle de la grâce par Voltaire : « La grâce, disait celui-ci, a reçu bien des définitions, suivant qu'elle est *suffisante, actuelle, personnelle,* etc.; mais la meilleure est celle du moine X, qui disait que « c'est *un je ne sais* » *quoi* dont il plaît à Dieu de nous favoriser. »

Ces réserves faites, admettons maintenant, sans autre difficulté, la théorie des ondulations. Pour donner un exemple de la manière dont la lumière se propage, nous rappellerons les ondulations qui se succèdent dans l'air lorsqu'une lame de métal fixée par un de ses bouts, et mise en vibration, ébranle les molécules d'air qui l'environnent. Les ondes qui se propagent sphériquement dans l'air, dont nous pourrons nous former une idée en considérant celles qui se propagent à la surface d'une nappe d'eau dans laquelle on jette une pierre, produisent à nos oreilles la sensation du son lorsqu'elles frappent notre tympan. Ces vibrations qui transmettent le son marchent avec une rapidité de 340 mètres par seconde. Celles qui transmettent la lumière sont incomparablement plus rapides : elles parcourent 70 000 lieues par seconde. Ainsi, un boulet qui marcherait avec la vitesse du son, laquelle ne diffère pas beaucoup de celle du boulet à sa sortie du canon, emploierait quinze ans à nous venir du soleil, tandis que la lumière de cet astre nous arrive en 8 minutes 13 secondes.

La lumière se propage toujours en ligne droite, et les vibrations lumineuses dont nous venons de parler sont en même temps calorifiques : nous verrons bientôt qu'il y a des vibrations calorifiques invisibles, dont on analyse chimiquement l'intensité, mais qui n'agissent plus sur les nerfs de notre œil. Les vibrations de la lumière se distinguent les unes des autres suivant qu'elles se rapportent à des couleurs plus ou moins vives, elles n'ont pas le même degré de vitesse, et ces différences suivent une décroissance à partir de certains points du *spectre,* dont nous allons parler, jusqu'aux limites de la visibilité, nous pourrions presque dire, sans métaphore, jusqu'aux couleurs invisibles.

Le *spectre!* mot terrible dont le suaire cache ici un charmant fantôme, et que nous allons découvrir pour contempler en lui la source brillante du monde des couleurs. Supposons que, par une belle journée de soleil, nous sommes enfermés dans une chambre bien close. Nos volets sont fermés, et le plus petit rayon de soleil ne saurait entrer. Si dans le volet d'une fenêtre exposée au soleil nous pratiquons une petite ouverture circulaire, un rayon de lumière solaire se glissera immédiatement par cette petite ouverture, et nous le verrons dessiner sa route dans l'air en ligne droite, pour peu qu'il y ait dans notre chambre des corpuscules de poussière flottante. Si nul obstacle ne l'arrête, ce rayon viendra s'abattre sur le mur opposé à la fenêtre ou sur le plancher, dessinant un petit cercle blanc. Mais si à une certaine distance de l'ouverture du volet nous plaçons sur le trajet du faisceau lumineux un prisme de

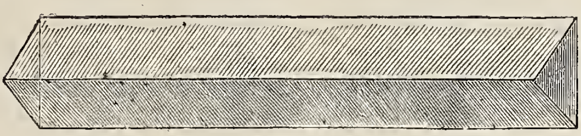


Fig. 1.

verre (fig. 1), la lumière sera réfractée par ce prisme, se décomposera, et en la recevant sur un écran, on aura, au lieu d'un cercle blanc, une image oblongue vivement colorée des nuances de l'arc-en-ciel. Cette dispersion de la lumière est visible dès sa sortie du prisme; le faisceau divergent se compose en réalité d'une infinité de teintes, mais on en distingue principalement sept, disposées dans le sens indiqué par la figure 2.

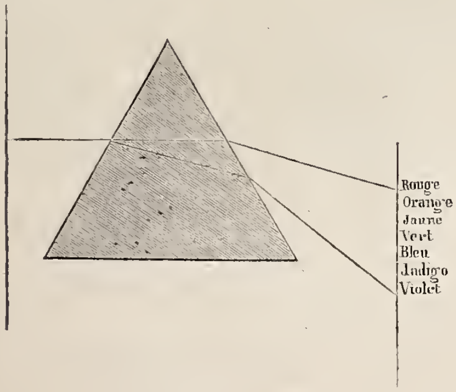


Fig. 2.

Vue à partir du bas, cette ligne de couleurs forme, comme on sait, le vers alexandrin suivant :

Violet, indigo, bleu, vert, jaune, orangé, rouge.

Tel est, dans toute sa simplicité, le *spectre solaire,* trouvé par Newton, l'un des fondateurs de l'optique moderne.

Si, dans notre expérience, nous avions tourné le prisme en sens inverse, c'est-à-dire son sommet en bas et sa base en haut, le spectre, au lieu d'être abaissé, aurait au contraire été relevé, et l'ordre des couleurs se serait trouvé dans le sens même de la lecture de notre alexandrin. Les sept couleurs n'occupent pas toutes la même étendue : c'est le violet qui est le plus large, et l'orangé qui l'est le moins. Chacune des nuances est simple et inaltérable : c'est une individualité isolée venant prendre sa place en un lieu précis. On le démontre en faisant passer isolément chacune à travers un second prisme : elle ne subit aucune décomposition, et reste identiquement la même.

La cause de la décomposition de la lumière blanche à travers un prisme est due à l'*inégale réfrangibilité* des rayons lumineux. Les rayons rouges sont moins réfrangibles que les jaunes, ceux-ci moins que les bleus, ceux-ci moins que les violets : de là résulte l'inégale déviation qui, d'un seul faisceau, forme une banderole de couleurs. On se représentera facilement en quoi consiste cette réfrangibilité ou cette réfraction des rayons lumineux passant par un morceau de verre, si l'on songe que ces rayons sont toujours détournés de leur marche en ligne droite lorsqu'ils passent d'un certain milieu dans un milieu d'une densité suffisante. Chacun a pu remarquer qu'un bâton

plongé dans l'eau paraît dévié au niveau du liquide, et s'incline en coude sous la surface.

Nous avons dit en commençant que les sensations de lumière ont pour cause les vibrations extrêmement rapides du milieu éthéré; or chaque couleur a ses vibrations particulières, tant au point de vue de la longueur de ces vibrations qu'au point de vue de leur rapidité. Ainsi, par exemple, les rayons rouges ont des longueurs d'ondulations égales à 500 *millioniêmes* de millimètre, et donnent 620 milliards de vibrations par seconde; le bleu correspond à 650 milliards de vibrations par seconde et à 470 millioniêmes de millimètre pour ses ondes. La longueur des ondes pour les rayons chimiques ultra-violets ne mesure plus que 300 millioniêmes de millimètre (un cheveu fin en cacherait encore plus de 300); les mêmes rayons donnent 900 milliards, ci : 900 000 000 000 de vibrations, dans l'espace d'une seconde, on dirait presque en un clin d'œil.

De la décomposition de la lumière par le prisme, Newton inféra que la blancheur se compose de toutes les nuances possibles réunies en certains rapports. Cette déduction résulte aussi de l'expérimentation directe. Si l'on réunit sur un même point à l'aide d'une lentille les divers rayons du spectre, on reconstitue le cercle blanc. Si l'on tourne rapidement un disque sur lequel sont peintes les couleurs prismatiques, le disque paraîtra blanc. Le groupe de deux couleurs, nommées pour cela complémentaires, reproduit aussi le blanc primitif; ainsi le rouge et le vert, l'orangé et le bleu, le jaune et le violet; mais sur la palette le mélange de ces couleurs ne saurait reproduire le blanc, attendu que ce mélange donne lieu à un nouvel agencement moléculaire qui modifie entièrement les phénomènes optiques des couleurs simples.

En réalité, les sept couleurs indiquées plus haut sont autant de types fondamentaux dont les autres nuances se rapprochent plus ou moins; mais ce ne sont point les seules nuances existantes, car le nombre des nuances de la lumière paraît infini, et dans le spectre même elles se fondent l'une dans l'autre par une harmonieuse transition. Si même on a distingué l'indigo, entre le bleu et le violet, ce n'est point là, à vrai dire, un type, mais bien plutôt une création des amateurs d'analogies qui voulaient retrouver partout le divin nombre VII.

Nous avons vu que les vibrations les plus longues et les plus lentes ont lieu au delà du rouge extrême : c'est la région de la chaleur obscure. On reconnaît à l'aide des thermomètres que le maximum de chaleur des rayons solaires se trouve dans cette partie du spectre. Les vibrations les moins rapides sont donc celles qui agissent le plus facilement sur les corps et les échauffent. Les vibrations moyennes sont celles qui excitent le plus vivement le sens de la vue, comme on le reconnaît par la portion jaune du spectre, qui est la plus brillante, et à partir de laquelle l'intensité décroît des deux côtés. Les vibrations, enfin, qui sont les plus rapides et les plus courtes n'agissent plus que chimiquement, sur des corps inorganiques, ou même organiques, préparés à les recevoir. On voit que les forces lumineuses, calorifiques, chimiques, contenues dans un rayon solaire, sont comme déployées en front de bataille dans le spectre, suivant la valeur réciproque de leur position dans les ailes ou au centre. Nous allons reconnaître maintenant, dans cette même ligne stratégique, des forces nouvelles non moins remarquables.

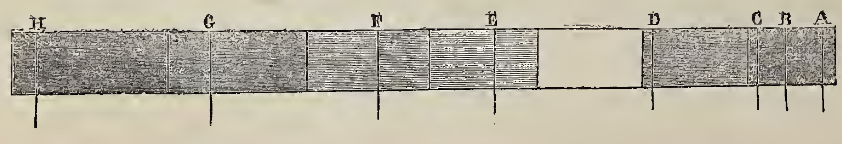


Fig. 3.

Frauenhofer, opticien bavarois, étudiait avec soin le spectre solaire, et cherchait à découvrir en lui quelques points fixes qui fussent indépendants de la nature des prismes, et qui pussent être regardés comme points de repère auxquels on pourrait rapporter les zones et les couleurs du spectre, lorsqu'il s'aperçut qu'en donnant au prisme certaine position spéciale, on voyait brusquement apparaître dans l'image spectrale des raies obscures coupant transversalement la banderole aux sept couleurs. C'était vers 1815. Or, en 1802, — coïncidence assez fréquente dans l'histoire des sciences, — Wollaston avait fait, de son côté, la même découverte. Ces deux savants s'occupaient, chacun pour leur part, d'une étude nouvelle qui plus tard devait créer une nouvelle branche de la science, celle de la chimie céleste.

Frauenhofer chercha tout d'abord si la production et la disposition de ces raies étaient dues à quelque loi, et ne trouva rien. Il eut alors l'idée de choisir parmi les stries nombreuses qui divisaient le spectre les lignes les plus visibles et les plus nettes, afin de les prendre pour point de départ des recherches qu'il se proposait de faire dans ce nouveau genre d'études. Il prit les huit principales, et les désigna par les huit premières lettres de l'alphabet. Elles sont distribuées comme dans la figure 3; — la première à la limite du rouge, la deuxième au milieu de cette couleur, la troisième au milieu de l'orangé, la quatrième à la fin de cette nuance, la cinquième dans le vert, la sixième dans le bleu, la septième dans l'indigo, la huitième à la fin du violet. Ce sont là les lignes noires principales que l'on distingue dans le spectre; quant au nombre total de ces lignes, il paraît prodigieux : Frauenhofer en avait déjà compté 600 avec une lunette grossissante; plus tard, sir David Brewster porta ce nombre à 2 000; aujourd'hui nous en comptons 3 000 et plus.

Chacun peut se rendre compte de l'existence de ces stries; mais il faut pour cela s'entourer de grandes précautions. Voici un moyen facile. Recevoir sur un miroir les rayons du soleil et les renvoyer dans une pièce obscure au moyen d'une fente large d'un millimètre; à 3 mètres de la fente placer son prisme transversalement et le faire tourner jusqu'à ce que les stries apparaissent nettement. Comme pour les lentilles, chacun ici a son point particulier de vision. Il est bon de remarquer que, pour apercevoir les raies du violet, il faut un jour excellent et rapprocher l'œil du sommet du prisme, tandis que pour les lignes situées dans les autres couleurs, un jour moins vif est préférable et l'on doit regarder de plus bas. Ce sont là des détails que l'on remarque dès le commencement de la pratique.

On conçoit que cette méthode fort simple, mais peu minutieuse, n'est pas la méthode employée dans les recherches scientifiques. Wollaston, cependant, se borna d'abord à observer directement le spectre de la source lumineuse en plaçant convenablement l'œil près du prisme lui-même.

La fin à une prochaine livraison.

Typographie de J. Best, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

LE VENDREDI SAINT DANS LES VOSGES.



Le Vendredi saint dans les Vosges. — Dessin de Th. Schuler.

La semaine sainte revient chaque année avant le retour du printemps, à une époque où les tristesses de l'hiver, prolongeant leur teinte sombre, se confondent avec le sentiment religieux : un reste de neige se loge au creux des rochers, comme le souvenir des chagrins de la vie habite le fond des cœurs. Notre dessin reflète cette intime harmonie, qui impressionne si vivement l'artiste dans les forêts et sur les pentes des Vosges. Là, dès le matin du vendredi saint, la cloche appelle aux prières du modeste temple les fidèles épars dans les fermes et dans les chalets disséminés. Quand la parole sacrée a cessé de se faire entendre, la longue file des paysans se disperse peu à peu, en pénétrant dans les sentiers ouverts entre les sapins, en descendant les chemins protégés par les blocs de pierres roulées ou par les masses d'arbres renversés.

Ces braves gens, tous parés pour la fête sérieuse, marchent lentement, solennellement, les uns par groupes, les autres isolés, sans prononcer une parole, sans faire un

geste, les uns d'un pas ferme, les autres appuyés sur un bras ami, sur des béquilles ou sur un bâton; les âges, les sexes, sont absorbés dans une idée commune. Qu'il y a plus de grandeur dans ce silence que dans les joies bruyantes de la ville!

LA NIÈCE DE L'ONCLE BÉNARD.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 66, 74, 82, 90.

A cinq minutes de là, le mercier était déjà loin de la rue Jean-Tison, et la mère Henriot, amenée jusqu'à la porte de la boutique par son petit-fils, aussitôt en route pour se rendre à l'école, humait sa prise de tabac, magistralement assise sur le siége du maître. Debout de l'autre côté du comptoir, Toinette se tenait penchée vers la vieille voisine. Les deux coudes appuyés sur la table de chêne, elle causait, cœur à cœur, avec la bonne femme, si bien qu'à les voir et qu'à les entendre on eût dit que l'intimité s'était depuis longtemps établie entre elles.

Les confidences vont vite de la confiance ingénue à la curiosité sympathique. Point indiscrète en ce qui touchait aux autres, mais facilement parleuse de ce qui lui était personnel, il suffisait d'un regard bienveillant, d'une parole encourageante pour exciter la jeune fille à dire sur elle tout ce qu'on en voulait savoir. La mère Henriot lui ménagea d'autant moins la bienveillance du regard et l'encouragement des paroles, qu'avant d'avoir vu Toinette elle s'était déjà sincèrement intéressée à celle-ci.

La vieille voisine avait su par son petit-fils le long martyre subi par la nièce de Bénard dans cette allée mal close, qui ne défendait pas plus les passants contre les rafales de la bise que les habitants de la maison contre les entreprises des voleurs.

De cet entretien, dans lequel Toinette déroula rapidement les principaux mais très-simples événements d'une existence d'orpheline sans patrimoine que le vent de la mauvaise fortune promène de la charité épuisée ou qui se lasse à l'intérêt personnel qui recueille le pauvre pour l'exploiter, nous ne rapporterons que l'incident qui détermina le voyage de Toinette à Paris. C'est elle qui va parler.

« Je ne veux pas me faire meilleure que je ne suis. J'ai eu des défauts, j'en ai eu même beaucoup; de plusieurs je me suis corrigée. Par exemple, autrefois, j'étais friande, difficile à nourrir : les jours sans pain m'ont prouvé que le pain dur et le pain noir étaient bons. J'étais, de plus, envieuse; je jalousais les enfants de mon âge à qui je voyais une parure du dimanche, alors que je n'avais pour les dimanches et pour les plus grandes fêtes de l'année que mes hardes rapiécées de la semaine. Où je voyais des pièces et des reprises à mes habits, je souhaitais des trous et des déchirures sur les habits des autres. Mais un jour que j'allais seule, dans un sentier, hors de la ville, je me rencontrai avec une petite mendiante, plus grande cependant et plus forte que moi, qui marchait pieds nus. Après m'avoir lancé un mauvais coup d'œil, elle se jeta sur moi, me fit tomber par terre; puis, m'ayant pris mes sabots qu'elle brisa contre une grosse pierre, elle me dit, les yeux hors de la tête et écumant de rage : « Toi aussi » tu iras nu-pieds! » Je la trouvai si laide, si méchante et si malheureuse, qu'elle me fit pitié, et, de peur de lui ressembler, je m'étudiai, et je parvins à me guérir de l'envie qui ne nous donne pas ce qui nous manque et qui nous fait mépriser ce que nous avons.

» J'en passe de ces défauts que je ne crois plus avoir, continua Toinette avec une sincérité naïve, pour en arriver à celui dont, je le crains bien, malgré tous les efforts de ma bonne volonté, je ne pourrai jamais me défaire.

» Je ne sais pas, ma bonne dame, si vous comprendrez ce que c'est, au juste, que ce défaut-là. Je n'ai pas un brin d'orgueil, et pourtant je sens que je suis fière. Il y a quelque chose qui se retourne en moi et qui me met les larmes aux yeux, en même temps qu'une mauvaise parole à la bouche, quand on m'accuse d'une méchante intention que je n'ai pas eue ou bien quand je vois que c'est à plaisir, pour me faire rougir et pleurer, qu'on me dit un mot qui m'humilie. Être accusée à tort et à travers parce que je n'ai personne pour prendre ma défense! Être humiliée sans motif parce que je suis pauvre! Je souffrirais moins, je crois, d'être battue. Voilà ce que je n'ai jamais pu endurer sans me rebiffer et blesser à mon tour ceux qui m'avaient blessée. A cause de cela, ils m'appellent, à Gisors, Toinette la Glorieuse.

» Il y a dix-huit mois, une bonne vieille dame infirme, que je soignais depuis trois ans, — j'en avais onze quand je suis entrée chez elle, — est décédée sans avoir eu le temps de me laisser, par testament écrit, ce qu'elle m'avait promis. Ses héritiers, des gens qui ne me connaissaient pas, et qui, venant de loin, étaient pressés de s'en retourner chez eux avec l'argent de l'héritage, n'ont consenti à me garder quelques jours de plus, après le décès de ma maîtresse, que pour me donner le temps de trouver une condition. Après cela, ils m'ont laissée partir, sans me permettre d'emporter autre chose que le bout de ruban noir que je leur demandais pour le coudre à ma coiffe en signe de deuil.

» Moi qu'ils nomment là-bas la Glorieuse, poursuivit Toinette, ils ont dû convenir que, du moins cette fois, j'étais la mal nommée, puisque je me suis trouvée trop heureuse de me voir engagée comme petite servante, pour ma nourriture et mon entretien, chez Mme Fauvet, la plus forte lingère de la ville.

» C'est de celle-là surtout qu'on peut dire : Elle est fière. Parce qu'elle a un frère valet de pied chez les MM. de Caraman, elle se croit la cousine germaine du roi. On la servirait à genoux qu'elle trouverait que ce n'est lui donner que son dû; enfin, elle ne comprend pas qu'un inférieur puisse la regarder sans trembler.

» Quant à moi, faisant ma besogne du mieux que je pouvais et me gardant bien de manquer de respect à ma maîtresse, je me croyais dispensée d'avoir peur d'elle. Elle s'en offensa, ne me le pardonna pas, et, bien certainement, elle ne m'aurait pas gardée à son service sans une découverte qui me valut de lui faire supporter quelque temps ce que son orgueil appelait mon effronterie.

» Une nuit que j'avais pris sur mon sommeil pour m'arranger un fichu dont j'avais le plus grand besoin, la lumière, que je ne m'étais pas inquiétée de cacher, me trahit. Mme Fauvet l'aperçut de l'atelier où elle veillait aussi pour préparer à ses ouvrières l'ouvrage du lendemain. Elle monta sans bruit à mon grenier, et n'eut pas de peine à m'y surprendre dans mon occupation : ma porte n'avait pas de verrou à l'intérieur et s'ouvrait aussi bien du dehors que du dedans. Cette fois-là, j'en conviens, j'eus peur de ma maîtresse, et je tremblai devant elle. Déjà je me voyais chassée : il n'en fut rien.

» Mme Fauvet me prit violemment le fichu des mains; elle le regarda d'abord avec mépris, puis l'examina mieux, et, finalement, ayant bien vu comme je travaillais pour moi, elle jugea que je brodais et cousais d'une façon assez satisfaisante pour me faire travailler aux commandes de ses pratiques.

» — Ah! tu aimes à passer les nuits, me dit-elle; c'est bon à savoir. Dorénavant tu en passeras, Toinette, mais

ce sera par mon ordre. Aujourd'hui, ajouta-t-elle méchamment, comme c'est sans ma permission que tu veilles, je trouve que tu as veillé assez tard, et je te conseille de te coucher; tu n'es pas à mon service pour broder tes loques.

» Elle emporta ma lumière, ferma ma porte derrière elle, et me laissa dans l'obscurité avec mon pauvre fichu qui n'était pas terminé.

La suite à la prochaine livraison.

A LA FRUGALITÉ.

Salut, déesse, ma souveraine, délices des gens de bien, Frugalité, fille de l'illustre Sagesse! Ils te vénèrent, ils t'honorent, tous ceux qui aiment et pratiquent la justice. (1)

L'ANALYSE SPECTRALE DE LA LUMIÈRE
ET LA COMPOSITION CHIMIQUE DES ASTRES.

Fin. — Voy. p. 94.

Frauenhofer compliqua cette disposition en armant l'œil d'une lunette située derrière le prisme et dirigée sur l'image prismatique; en grossissant ainsi les détails du spectre, il lui fut possible de pousser plus loin ses recherches. De plus, la lumière émise par la source était transmise au prisme au travers d'un tube garni d'une lentille. C'est la disposition suivante (voy. fig. 4), à laquelle on a ajouté un micromètre dont l'image reçoit le spectre, ce qui permet de mesurer facilement la distance des raies.

Le prisme P se trouve au centre; on observe son image à l'aide de la lunette O, image projetée sur celle du micromètre M, éclairé par la bougie. La substance à analyser imprègne une tige de platine T, portée au rouge par un bec de gaz M'.

Cet instrument convient aux observations chimiques dont nous allons parler tout à l'heure, observations sur lesquelles repose toute la valeur pratique des déductions astronomiques. Pour celles-ci, l'instrument a subi quelques modifications de construction, la source lumineuse à analyser devant être amenée sur le prisme par le moyen d'un télescope.

Ces raies du spectre solaire sont constantes et invariables toutes les fois que le spectre qu'on étudie est celui d'une lumière émanée du soleil, quelle que soit d'ailleurs cette lumière. On les retrouve dans la lumière du jour, dans celle des nuages, et dans l'éclat réfléchi par les montagnes, les édifices et tous les objets terrestres. On les retrouve de même dans la lumière de la lune et dans celle des planètes, corps célestes qui, comme on sait, ne brillent que par la lumière qu'ils reçoivent du soleil et qu'ils réfléchissent dans l'espace.

Signalons, en passant et pour ne pas laisser de lacune, qu'il y a dans le spectre d'autres raies qui dépendent de causes locales dans l'établissement des prismes, ou de causes terrestres, comme l'état de l'atmosphère, les saisons et les diverses heures du jour, les orages, etc., et que ces raies, inconstantes et passagères, bien déterminées et nommées raies atmosphériques ou telluriques, n'affectent en rien la nature des lignes signalées plus haut.

Que les spectres des planètes soient identiques au spectre du soleil, c'est ce que l'on pourrait préjuger d'avance, puisque leur lumière n'est autre que celle du soleil lui-même revenant sur ses pas. Par contre, on pouvait penser que très-probablement les spectres des étoiles différeraient du précédent, attendu que la lumière de ces soleils lointains est complétement indépendante de celle de notre astre du jour. C'est effectivement ce que l'on a constaté. Chacune des étoiles présente, dans son image irisée, un nombre particulier de raies distribuées suivant un ordre particulier. Pour en citer quelques exemples, le spectre de Sirius ne présente pas de raies dans le jaune et l'orangé, mais deux dans le bleu et une très-marquée dans le vert : aucune de ces trois lignes n'a son analogue dans le soleil. Le spectre de Castor ne diffère pas essentiellement de celui de Sirius. On a de même étudié les images spectrales de Pollux, de la Chèvre, de Procyon, etc. Mais voici en quoi consiste réellement la valeur analytique de ces déterminations.

Deux physiciens de l'Université d'Heidelberg, MM. Kirchhoff et Bunsen, avaient reconnu par l'expérience la vérité du principe suivant : *Le spectre de toute source lumineuse* artificielle *présente* dans la distribution de ses raies (brillantes et obscures) un ordre invariable, offrant un caractère précis pour distinguer cette source d'avec toute autre. Dès lors ils firent passer à l'état d'ignition un certain nombre de substances destinées à être chimiquement comparées, et comparèrent leurs spectres. Une nouvelle loi chimique se révéla d'elle-même :

Tout élément mis en suspension dans une flamme coordonne les raies de son spectre suivant une distribution qui lui est propre.

Quelle que soit la ténuité du corps chimique que l'on analyse, ne serait-ce qu'un fragment invisible et impondérable, le foyer prismatique en révèle l'existence. Soit un milligramme de soude, — un milligramme, c'est fort peu de chose; — partageons ce milligramme en un million de parties : ce millionième de milligramme, dont la pensée même ne saurait entrevoir la ténuité, fera preuve d'existence dans l'image spectrale en peignant, par l'arrangement des lignes lumineuses, la figure qui lui appartient.

Non-seulement l'image d'un corps isolé se fait reconnaître sans difficulté, lors même que ce corps entrerait dans une combinaison à un titre presque insignifiant, mais on peut aussi parvenir à démêler les spectres des différents corps, spectres rassemblés, non confondus, et reconstruire physiquement la présence et la quantité de chacun des sels tenus en suspension dans le mélange. L'analyse spectrale révèle des traces d'une substance donnée là où tous les autres procédés de la chimie sont impuissants. Elle a déjà conduit à la découverte de quatre éléments inconnus, restés inaperçus jusqu'à ce que l'on eût en main cette nouvelle science : tels sont les métaux *césium, rubidium, indium* et *thallium.*

Du jour où l'inspection de l'image spectrale d'une source lumineuse quelconque put révéler à l'observateur la présence des éléments en ignition dans cette source, la première question de la chimie céleste était résolue et le domaine de cette nouvelle science nous était ouvert. Quelle est la cause des raies du spectre solaire? C'est la question que Frauenhofer s'était posée sans avoir pu la résoudre, et qui, d'après les travaux de MM. Balfour-Steward, Foucault, Miller, Huggins et Kirchhoff, se trouvait posséder ses principaux éléments de solution. C'est à ce dernier observateur surtout que l'on doit les recherches fondamentales sur la constitution du soleil d'après l'analyse de son spectre.

Nous n'entrerons pas dans les détails techniques relatifs aux différentes catégories de raies spectrales et aux procédés employés pour reconnaître qu'en certains cas des raies de catégories différentes ne sont que les mêmes lignes interverties; mais nous dirons que, par la comparaison attentive et minutieuse des spectres de tous les métaux avec le spectre solaire, M. Kirchhoff parvint à déterminer les substances qui se trouvent dans le soleil et

(1) Cratès, *Anthologie grecque.*

celles qui lui font défaut. Il fut ainsi constaté et démontré que le soleil renferme le fer, la magnésie, la soude, la potasse, la chaux, le chrome, mais qu'il ne renferme pas d'or, d'argent, de cuivre, de zinc, de plomb, ni d'antimoine.

Ajoutons maintenant qu'en même temps que l'analyse spectrale de la lumière indiquait les éléments constitutifs du soleil, elle tendait à contredire la théorie généralement admise sur la constitution physique du soleil. Jusqu'à présent on avait cru, depuis William Herschel, que cet astre se composait d'un noyau solide obscur, enveloppé d'une couche atmosphérique et d'une photosphère, source de la lumière et de la chaleur qu'il répand autour de lui dans l'espace. Les expériences dont nous parlons combattent cette hypothèse, et semblent montrer dans l'astre radieux un globe fluide lumineux par lui-même, enveloppé d'une atmosphère transparente.

L'analyse chimique de la lumière révèle donc à d'immenses distances la nature des matériaux en ignition dans un lointain foyer; l'étude du spectre d'une planète, d'une étoile, nous montre, dans la distribution des lignes prismatiques, les invisibles éléments qui constituent ces mondes inaccessibles.

Tous les globes de notre système planétaire témoignent d'une parité de composition; leurs spectres atmosphériques, superposés au spectre solaire, n'ont présenté aucune ligne nouvelle; du moins, jusqu'à présent, les observations de détail qui semblent révéler la présence de raies nouvelles ne sont pas encore assez déterminées pour que nous puissions les enregistrer ici. Parmi les étoiles, quelques-unes ont offert des combinaisons étranges : certaines nébuleuses ont paru entièrement formées d'hydrogène et d'azote. Mais les résultats obtenus dans cet ordre de recherches ne sont pas encore assez solidement établis pour que nous nous étendions longuement à cet égard.

C'est une étude longue et minutieuse que celle de ces

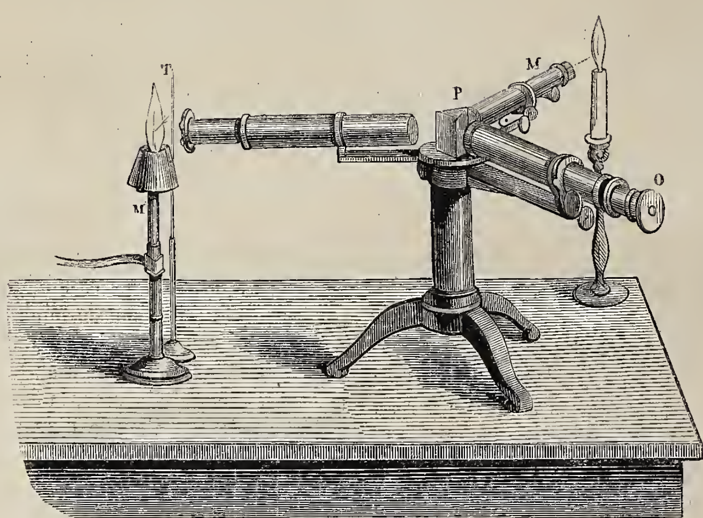


FIG. 4. — Le Spectroscope.

lignes microscopiques, et l'on ne peut se permettre d'en enregistrer les résultats que lorsqu'ils sont définitifs.

LE COUVENT D'ALCOBAÇA.

Fin. — Voy. p. 17.

De la façade primitive de l'église d'Alcobaça, précédée d'une terrasse à laquelle on monte par une vingtaine de marches, il ne subsiste plus que la porte centrale : le reste est une œuvre du dernier siècle. De chaque côté de la porte on voit les statues de saint Benoît et de saint Bernard; au-dessus, celles des Vertus cardinales, adossées à des pilastres corinthiens; et, dans le pignon, entre deux tours lourdes et carrées, la figure de la Vierge, haute de dix-sept pieds. Toutes ces statues sont en jaspe d'Italie, et chacune d'un seul bloc. Enfin, à droite et à gauche de l'église, et à son affleurement, s'allongent deux énormes corps de logis à un étage, avec des balcons mesquins aux croisées, de fortes grilles aux fenêtres du rez-de-chaussée. Ces bâtiments, qui ont tout l'air de casernes abandonnées, complètent l'extérieur d'Alcobaça, qui ne mériterait pas, à beaucoup près, sa réputation s'il n'avait à montrer que sa triste façade.

Mais le vaisseau a conservé à l'intérieur son caractère de grandeur et de noblesse. A part quelques colonnes ioniques et quelques autels dorés d'un goût certainement contestable, tout y est pur, austère, imposant : c'est l'ancien temple dans la sereine majesté du style gothique de la première période. Vingt-six piliers partagent la basilique en trois nefs égales en hauteur; la voûte du transept, — du *cruzeiro,* comme disent les Portugais, — repose sur des piliers semblables à ceux des nefs; derrière le chœur règne une large allée circulaire sur laquelle s'ouvrent une grande chapelle, de la même élévation que les nefs et le transept, et cinq petites, ornées de colonnes et de statues pour la plupart d'une exécution assez pauvre, néanmoins d'un vigoureux aspect décoratif.

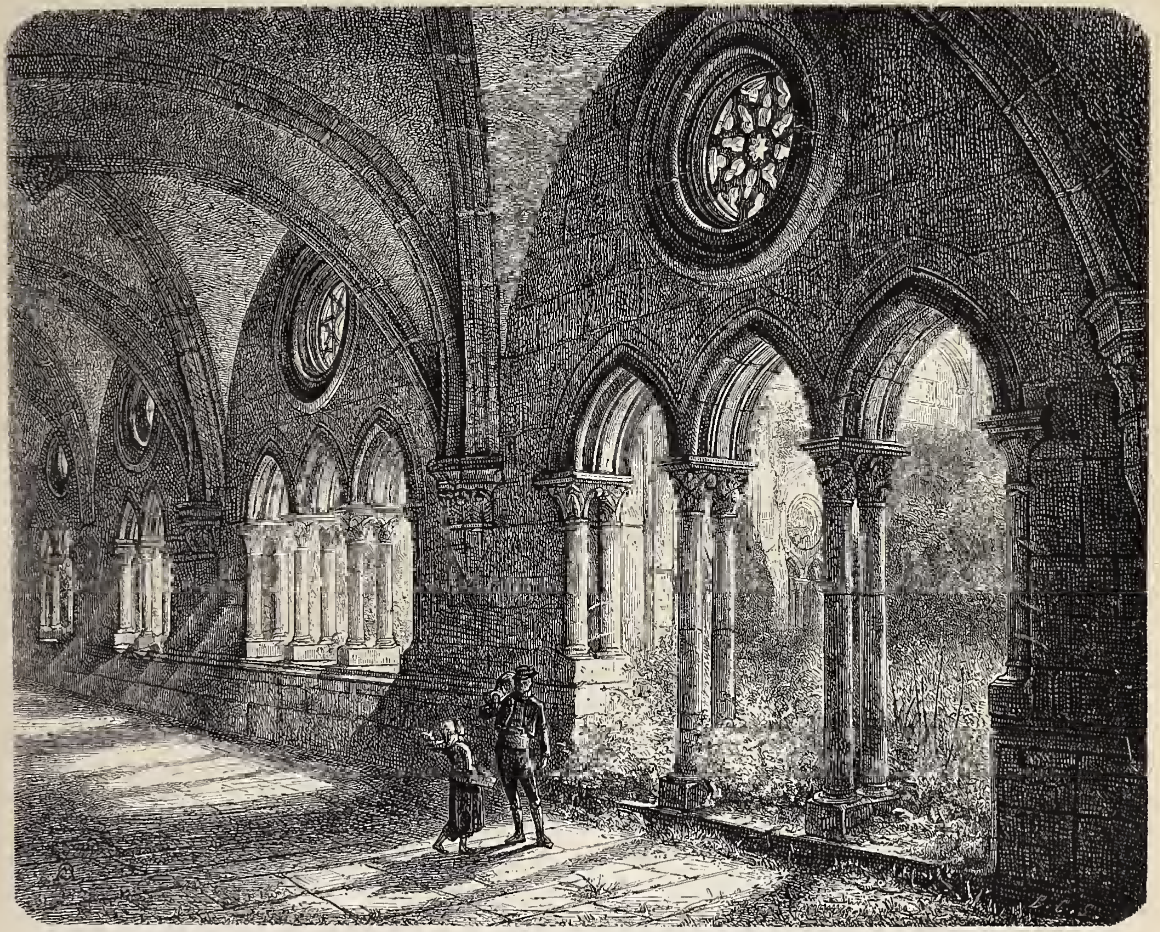
Dans le cruzeiro se trouvent les tombeaux des rois Affonso II et Affonso III, et de leurs femmes dona Uraeca et dona Brites. Affonso II, dit *le Gros*, ou bien *le Lépreux*, devrait être inhumé à Coïmbre, où il est mort (25 mars 1223); mais, ayant eu des démêlés avec le clergé, il mourut frappé d'excommunication : aussi son corps, repoussé de Coïmbre, fut transporté et enseveli sans pompe à Alcobaça. Auprès de ces tombeaux se voient également les mausolées de quelques infants et de quelques infantes, entre autres celui de dom Frei Pedro, qui, après avoir soutenu les intérêts de son frère Affonso I[er] dans plusieurs ambassades en France et en Espagne, et les armes à la main sur les champs de bataille, mourut prieur d'Alcobaça.

Le chœur de l'église est en bois d'érable. C'est un mi-

racle d'exécution. Les sculptures, les arabesques sans nombre épanouies sur ces merveilleuses boiseries, jurent bien un peu, par leur abondance, avec le caractère ample et fièrement sobre de l'édifice; mais combien de feuillages, de festons, de rinceaux délicats, d'ornements ingénieux et déliés, de figurines exquises! Et aussi que de variété! Quelle imagination avaient donc ces hommes qui faisaient, en toute occasion, jaillir de leur cerveau ou de leur cœur tant de pensées nouvelles qu'une main toujours habile traduisait ensuite avec un bonheur constant!

La porte principale est au pied de la nef, ou plutôt elle donne sur une contre-allée obscure, ouverte sur l'église. C'est de cette contre-allée, dont le noir contour encadre l'intérieur lumineux de la basilique, qu'il faut examiner l'église d'Alcobaça. Quarante-huit fenêtres y répandent à flots une clarté joyeuse que colorent au passage de superbes vitraux.

Il faudrait bien des pages pour énumérer les cellules de l'aile gauche, — l'aile droite a été incendiée par les Français en 1809; — pour détailler la sacristie, grande comme une église; les cloîtres, qui sont des villes; deux ou trois chapelles voisines, dorées de pied en cap; le reliquaire, hélas! à peu près dépouillé; la bibliothèque, qui fut riche autrefois en livres rares, en chartes, en manuscrits; les réfectoires, avec leurs portiques et leurs enfilades de colonnes; enfin, la salle monumentale où, du haut de sa



Le cloître du roi Diniz, l'un des cinq cloîtres du couvent d'Alcobaça (Portugal). — Dessin d'Olivier Merson.

chaire, un maître ès gastronomie commandait l'armée des frères cuisiniers, et le bataillon des rôtisseurs entourant un foyer colossal, digne des temps homériques. Mais tout est vide maintenant; aucun bruit ne trouble plus le silence de ces lieux dépeuplés...

Cependant, avant de quitter cette énorme solitude, arrêtons-nous un instant devant la porte de la sacristie, dans le cloître du roi Diniz et auprès des tombeaux, réunis sous la même voûte, de dom Pedro Ier et d'Ignez de Castro.

La porte de la sacristie (voy. p. 17) se compose de deux pilastres en chambranle, revêtus du haut en bas d'ornements en relief fortement ressorti, dans la manière en vogue au commencement de la renaissance. Accotés à ces pilastres, deux pieds de vigne, qui se joignent au-dessus de la porte et lui forment un fronton de pampres saillants, se détachent en ronde bosse du plat du mur. On ne saurait prétendre que cette décoration annonce un goût bien relevé : seulement, bizarre et originale, elle est d'un effet saisissant et, tout au moins, d'une exécution parfaite. C'est un échantillon de l'art désigné en Portugal sous le nom d'*art manoelin*. Thomar, Belem et Cintra renferment des spécimens très-curieux de cet art tout national auquel le roi Manoel a donné son nom.

Le cloître du roi Diniz est magnifique. Les galeries sont formées de vastes arcatures, subdivisées elles-mêmes en trois arcs dont les retombées s'appuient sur deux colonnes accouplées; dans le tympan de chaque arcature est percé un œil-de-bœuf orné d'épaisses moulures et d'un fenestrage de pierre. Ceci est un chef-d'œuvre de composition architecturale, et son énergique simplicité répond à merveille à la destination d'un lieu de promenades recueillies.

Au milieu de la chapelle royale se dressent deux mausolées en marbre blanc et de formes pareilles. Un des sarcophages est porté par six lions : il renferme les dépouilles

de dom Pedro Ier; l'autre repose sur six anges : c'est là qu'Ignez de Castro dort du sommeil éternel. La statue du monarque, couché dans son manteau royal, est d'un assez bon travail; sa main droite tient l'épée qui fit trembler l'ennemi et châtia plus d'un coupable : six anges agenouillés veillent à ses côtés. Plusieurs séraphins accompagnent également Ignez, et soulèvent avec respect les plis de sa robe brodée. Malgré les détériorations que lui ont fait malheureusement subir des soldats français, on retrouve sur le visage de l'épouse de dom Pedro l'expression de douceur idéalisée par la légende, que les poëtes ont vantée quand ils ont chanté cette suave figure, apparition de grâce et de candeur au milieu d'un siècle de violence farouche.

A quelques pas du couvent sont éparpillées les ruines d'un château sarrasin. On dit encore dans le pays que, juste au douzième coup de minuit, les ombres des anciens maîtres du logis circulent parmi les décombres et font sabbat sous les voûtes aux trois quarts effondrées des grandes salles : elles réclament, assure-t-on, le tribut de jeunes filles imposé jadis aux habitants de la contrée.

CAUSERIES HYGIÉNIQUES.

Suite. — Voy. p. 30.

LE PAIN.

Fin.

Les farines des graminées qui sont employées à la confection du pain contiennent un grand nombre de principes, parmi lesquels nous citerons comme les plus importants : 1° l'amidon ou fécule; 2° de la dextrine; 3° du gluten; 4° des matières grasses; 5° des sels; 6° de l'eau. Ces éléments se combinent dans des proportions diverses qui donnent aux farines et leurs qualités et leur valeur commerciale. La fermentation panaire et la cuisson sont les deux agents de la transformation des farines en pain. La fermentation qui s'opère dans de la farine pétrie avec de l'eau, placée dans une température convenable et au contact d'un ferment (levûre de bière ou pâte un peu ancienne), consiste dans le dédoublement des matières sucrées et leur transformation partielle en alcool et en gaz acide carbonique. Ce gaz, dont la tension augmente par la chaleur, distend le gluten pendant la cuisson, met en jeu son élasticité, et donne au pain cet aspect aréolaire qui caractérise une bonne fabrication. En même temps, les grains de fécule, gonflés par l'eau, se distendent, crèvent et laissent exsuder cette matière gommeuse soluble qui forme leur contenu. Les divers temps de la fabrication du pain, confection du levain, frasage, étirage en pâtons, s'accomplissent soit par des moyens mécaniques, soit à bras, et la qualité du pain dépend aussi, dans une certaine mesure, de l'habileté avec laquelle ils sont conduits; la cuisson y contribue, bien entendu, pour sa part. En Angleterre, on a préparé, dans ces dernières années, sous le nom de pains non fermentés (*unfermented breads*), du pain sans levain, dans lequel l'acide carbonique provenant de la fermentation est remplacé par ce même gaz fourni par l'action de l'acide chlorhydrique introduit dans l'eau qui sert à faire la pâte sur du bicarbonate de soude mélangé à la farine. Ce pain a la spongiosité et la structure vésiculaire du pain habituel. Les *unfermented breads* du docteur Whiting sont très-usités et très-estimés à Londres. Leurs partisans leur attribuent, bien entendu, une foule d'avantages sur le pain ordinaire; mais il est douteux que l'hygiène les ratifie : l'ingérence de la chimie dans la préparation des aliments nous inspire une défiance préventive.

Le pain est fabriqué, il importe de reconnaître s'il est de bonne qualité. Les procédés scientifiques, si précis quand il s'agit de juger de l'adultération des farines, manquent complétement ici, et l'examen organoleptique, c'est-à-dire le témoignage des sens, peut seul éclairer sur la valeur de cet aliment. Du pain est de bonne qualité et de bonne fabrication quand il a une odeur panaire et une saveur agréables; quand sa mie est homogène, parsemée d'œils nombreux, de dimensions à peu près égales, sans crevasses étendues; quand elle est fortement élastique et reprend après une pression son volume primitif; quand, enfin, elle ne se réduit que difficilement en poussière après avoir été malaxée entre les doigts; l'absence de grumeaux de farine ou *marrons* et de l'adhérence interne de la mie avec la croûte sont aussi des indices de bonne qualité.

Ce serait une erreur très-grave, au double point de vue hygiénique et économique, que de penser que la qualité du pain s'accroît au fur et à mesure qu'on pousse plus loin le blutage de la farine qui sert à sa confection. Il n'en est rien. Les travaux de chimistes très-autorisés, en particulier ceux de MM. Millon et Poggiale, ont démontré que le son, rejeté comme matière inutile à l'alimentation, contient en réalité plus de matières albuminoïdes et par suite plus d'azote que la farine brute. En blutant la farine avec trop de perfection, on affaiblit donc, dans une certaine mesure, son pouvoir nutritif. La rapidité avec laquelle le son engraisse les animaux est un fait de notoriété vulgaire qui aurait dû devancer les enseignements de la chimie. On peut dire qu'en cette matière, comme en tant d'autres choses, le mieux est l'ennemi du bien. Un pain trop blanc nourrit moins, est moins sapide, et de plus, comme tous les aliments qui abandonnent peu de résidu à l'élaboration digestive, il ne stimule que faiblement les fonctions de l'intestin, et, comme Hippocrate lui-même l'avait remarqué, il rend le ventre paresseux. Un hygiéniste a insisté récemment sur ce fait, et a attribué cette inertie intestinale, si commune de nos jours, à ce qu'on fait généralement usage d'un pain fabriqué avec des farines trop épurées. L'utilité des pains grossiers de seigle ou d'orge, et du pain plus grossier encore, préparé avec parties égales de petit son et de farine, est une contre-épreuve de ce fait.

Le pain n'est pas un aliment de bonne conservation, et la nature chimique très-mobile de ses éléments aussi bien que les fortes quantités d'eau qu'il contient en rendent suffisamment compte. Il se recouvre promptement de moisissures qui en altèrent le goût et peuvent même lui communiquer des propriétés toxiques. Ces moisissures sont tantôt blanchâtres, le plus habituellement vertes, quelquefois orangées. On a cité deux cas où l'usage de pain recouvert de ces champignons a déterminé des accidents assez sérieux. En 1848, on a signalé une moisissure rouge du pain, due à un oïdium particulier, l'*oïdium aurantiacum*. Suivant M. Payen, qui a surtout étudié cette altération, ce champignon altère profondément la constitution du pain : il décompose l'amidon en eau et en acide carbonique, et les matières grasses et azotées servent à sa végétation. Certains hygiénistes, et en particulier M. Guérard, qui a décrit ce parasite sous le nom de *penicillium roseum*, ne le croit pas toxique par lui-même. Il n'en est pas moins vrai que du pain ainsi altéré doit être tenu en suspicion. Le meilleur moyen d'éviter les moisissures du pain consiste à le laisser se refroidir à l'air libre et à ne pas le tenir renfermé dans un espace trop resserré.

Dans ces derniers temps, la chimie, dosant les principes constitutifs des aliments les plus usuels et fixant les proportions d'azote, de carbone et de matières grasses qu'ils renferment, a prétendu se servir de ce critérium pour classer les substances alimentaires suivant leur ordre de plus grande nutritivité, et a été conduite à attribuer au pain un pouvoir très-réparateur. Nous ne sommes rien

moins qu'édifié, à coup sûr, sur l'infaillibilité de ces arrêts de la chimie, qui, pour être conséquente envers elle-même, devrait, à raison du rendement en azote, placer comme aliment la houille à côté du filet de bœuf; il y a un azote engagé dans des combinaisons alibiles, il y a un autre azote dont la nutrition ne sait que faire. La vie, qui est un réactif plus délicat que le creuset et la balance, les distingue à merveille l'un de l'autre. Toutefois, il convient d'avouer que cette donnée de la chimie est singulièrement confirmée par celle de l'expérience universelle, qui attribue au pain des propriétés très-réparatrices. Cet avantage est encore corroboré, du reste, par l'appétence générale que manifestent à peu près tous les peuples pour cet aliment, et par ce fait remarquable qu'entre tous peut-être il ne provoque jamais la satiété.

POÉSIES ARABES ALGÉRIENNES (¹).

LE PLAISIR DU VOYAGE.

Voyage, tu trouveras des amis pour remplacer ceux que tu quittes.

Parcours les pays, le plaisir de la vie est dans le mouvement.

Pour l'homme d'esprit, comme pour l'homme bien élevé, il n'y a pas d'honneur à rester en place.

Va donc à l'étranger, fuis loin de ta patrie.

L'eau qui dort se corrompt, tandis que l'eau qui coule en liberté devient pure et limpide.

Le grain d'or dans son filon n'est-il pas vil comme de la terre?

Et l'aloès, sur le sol natal, est-ce autre chose que du bois à brûler?

Si le lion ne sortait pas de sa forêt, comment prendrait-il sa proie?

Si la flèche ne s'éloignait pas de l'arc, comment atteindrait-elle le but?

Si le soleil restait fixe au milieu du ciel (²), les peuples de la Perse et ceux de l'Arabie se fatigueraient de sa chaleur bienfaisante.

DOULEUR DE LA SÉPARATION.

I.

Ils ont éveillé l'amour dans mon cœur, et ils sont partis!... et ces demeures se sont éloignées avec eux!

Ma raison m'a quittée aussitôt qu'ils m'ont quittée!... Le sommeil et la résignation se sont séparés de moi!

Les voilà partis, et ma gaieté s'est envolée, et le repos a disparu. Pour mon âme il n'est plus de repos!

II.

Je demande au soleil, chaque fois qu'il paraît, ce que vous êtes devenus.

J'interroge sur vous l'éclair, toutes les fois qu'il sillonne les cieux.

Quand je me jette sur mon lit, le désir me plie et me replie entre ses mains;

Et je ne me plains pas des souffrances qu'il me fait endurer!

O mes parents! si votre absence se prolonge, mon cœur s'élance vers vous et se brise en morceaux!...

Ah! si vous aviez daigné me faire jouir de votre vue, c'eût été pour nous le plaisir le plus pur!...

(¹) Traduction inédite par M. A. Cherbonneau.
(²) Les musulmans se figurent que le soleil ne parcourt le ciel que pour aller de l'orient à l'occident.

Ne croyez pas que j'aie pensé à d'autres qu'à vous : non, non. Le cœur ne peut aimer qu'une fois.

Il se fait beaucoup de grandes actions dans les petites luttes. Il y a des bravoures opiniâtres et ignorées qui se défendent pied à pied dans l'ombre contre l'envahissement fatal des nécessités. Nobles et mystérieux triomphes qu'aucun regard ne voit, qu'aucune renommée ne paye, qu'aucune fanfare ne salue. La vie, le malheur, l'isolement, l'abandon, la pauvreté, sont des champs de bataille qui ont leurs héros; héros obscurs plus grands parfois que les héros illustres. VICTOR HUGO.

ÉLÉGIE

ÉCRITE DANS UN CIMETIÈRE DE CAMPAGNE.

La cloche du couvre-feu tinte le glas du jour mourant, les troupeaux mugissants s'en retournent lentement dans la plaine, le laboureur fatigué regagne sa chaumière et abandonne le monde aux ténèbres et à mes pensées.

Déjà le paysage s'obscurcit, disparaît à la vue, et l'air entier s'emplit d'un calme solennel, excepté aux lieux où l'escarbot poursuit son vol sonore dont le murmure assoupissant endort la bergerie lointaine,

Et là aussi où, sur la tour au manteau de lierre, le stupide hibou se plaint à la lune de ceux dont la course errante approche de sa demeure secrète et trouble la solitude de son vieux royaume.

Sous ces ormes rugueux, à l'ombre de ces ifs où le gazon s'arrondit sur maintes tombes de terre, reposent pour toujours, chacun dans son étroite cellule, les rustiques ancêtres du hameau.

Le frais appel du matin au souffle embaumé, le gazouillement de l'hirondelle en son nid de paille maçonnée, le cri strident du coq ou la corne du bouvier, frappant l'écho, ne les feront plus lever de leurs humbles couches.

Pour eux l'âtre en feu ne brillera plus; pour eux l'épouse empressée ne s'appliquera plus aux soins et travaux du soir; les jeunes enfants n'accourront plus bégayer le retour du père, ils ne grimperont plus sur ses genoux pour se partager ses baisers enviés.

Que de fois la moisson céda à leur faucille! Que de fois leur herse brisa la glèbe obstinée! Comme joyeusement ils menaient aux champs leur attelage! Comme les bois tombaient sous leurs coups vigoureux!

Que l'ambition ne se moque point de leur travail utile, de leurs plaisirs domestiques et de leur destinée obscure, que la grandeur n'écoute pas non plus avec un dédaigneux sourire les courtes et simples annales du pauvre.

L'orgueil du blason, la pompe du pouvoir, et tout ce que la beauté et la richesse procurent d'avantages, attendent également l'heure inévitable; les sentiers de la gloire ne mènent qu'au tombeau.

Et vous aussi, hommes superbes, ne leur imputez pas à faute si la mémoire n'a point élevé de trophées sur leurs tombes, et si à travers les longues arcades des ailes d'une église et sous sa voûte sculptée l'antienne religieuse n'enfle pas d'éloges sa note bruyante.

Une urne chargée d'inscriptions, un buste de marbre qui respire, peuvent-ils rappeler à sa demeure le souffle fugitif? La voix des vains honneurs peut-elle ranimer la poudre silencieuse, et celle de la flatterie charmer l'oreille froide et insensible de la mort?

Peut-être dans ce coin de terre négligé gît un cœur plein d'une flamme céleste, peut-être des mains qui eussent bien porté le sceptre et élevé jusqu'à l'extase les chants de la lyre vivante.

Mais la science ne déroula point à leurs yeux ses nombreuses pages riches des dépouilles du temps, la pauvreté réprima leur noble ardeur et glaça le vif courant de leur génie.

Plus d'une perle aux purs rayons éclaire les sombres et impénétrables profondeurs de l'océan; plus d'une fleur est née pour rougir sans être vue et répandre ses parfums dans l'air silencieux d'un désert.

Il y a là peut-être quelque Hampden de village qui d'un cœur indompté résista au tyranneau de la contrée; peut-être là repose sans gloire quelque Milton muet, quelque Cromwell innocent du sang de son pays.

Commander les applaudissements d'un sénat attentif, braver les menaces du chagrin et de la ruine, répandre l'abondance sur une contrée riante et lire son histoire dans les yeux attendris d'une nation,

Tel ne fut point leur sort. Mais si leurs vertus furent bornées, leurs crimes le furent aussi : ils ne montèrent point au trône par le meurtre, et ne fermèrent point les portes de la pitié sur le genre humain.

Ils ne cachèrent pas la vérité dans les transes d'une conscience agonisante; ils n'éteignirent pas les rougeurs d'une honte ingénue, et n'entassèrent point sur les autels de l'orgueil et de la luxure un encens allumé au feu de la muse.

Loin des viles intrigues de la foule insensée, leurs sobres désirs n'apprirent point à s'égarer, et dans le tranquille et frais vallon de la vie ils suivirent sans bruit le chemin qui leur était tracé.

Cependant ces ossements que, pour les garder de l'insulte, recouvrent quelques frêles monuments de deuil, ces ossements avec leurs inscriptions en rimes étranges et avec leur sculpture grossière, implorent du passant le tribut d'un soupir.

En place d'éloge et d'élégie, une muse illettrée a tracé sur la pierre leurs noms et leurs âges. Elle y a écrit aussi alentour plusieurs de ces textes saints qui apprennent au moraliste rustique à mourir.

Car qui jamais abandonna au muet oubli cette existence anxieuse et pourtant toujours chère? Qui jamais quitta les chaudes limites du jour joyeux sans jeter en arrière un long et languissant regard?

L'âme qui part compte sur un cœur affectionné, l'œil qui se ferme demande quelques pieuses larmes; du fond même de la tombe la voix de la nature crie, et jusque dans nos cendres vivent les flammes qui les ont animées.

Quant à toi qui, plein d'attention pour les humbles morts, rapportes dans ces vers leur simple histoire, si, par aventure, un esprit semblable au tien, conduit par une contemplation solitaire, veut savoir quel fut ton destin,

Peut-être que quelque villageois à la tête blanchie pourra dire : — Souvent nous l'avons vu, à la pointe du jour, fouler d'un pas pressé les herbes humides de rosée pour rencontrer le soleil au sommet de la colline.

Là-bas, au pied de ce hêtre inclinant sa tête et entrelaçant au-dessus du sol ses vieilles racines fantastiques, à midi, il se couchait nonchalamment et regardait couler le ruisseau murmurant près de l'arbre.

D'autres fois, le long du bois vert, passant en hâte sur la bruyère après notre travail et lorsque l'alouette sifflait son chant d'adieu, nous le voyions suivre d'un regard soucieux les rayons du soleil couchant.

D'autres fois, auprès de ce même bois, sombre ou souriant de dédain, il errait en murmurant de capricieuses fantaisies. Quelquefois il pleurait, le malheureux, comme un abandonné brisé de peines ou un cœur affligé d'un amour sans espoir!

Un matin je ne le trouvai plus sur la colline accoutumée, le long de la bruyère et près de son arbre favori; un autre matin parut, mais il n'était ni près du petit ruisseau, ni sur le sommet de la colline, ni aux environs du bois.

Le surlendemain, nous entendîmes un chant funèbre, et, dans un triste appareil, nous le vîmes lentement porter à travers le sentier qui mène à l'église. Approche et lis, car certainement tu sais lire, les vers gravés sur la pierre qui est au-dessous de cette vieille épine.

ÉPITAPHE.

Ici repose, sous un peu de terre, un jeune homme inconnu à la Gloire et à la Fortune. La belle Science voulut bien sourire à son humble naissance, et la Mélancolie le marqua de son sceau comme un des siens.

Grande était sa bonté, sincère était son âme. Le ciel le récompensa aussi largement que possible. Il donna aux malheureux tout ce qu'il avait, une larme, et obtint du ciel tout ce qu'il désirait, un ami.

Qu'on ne cherche pas à découvrir ses mérites, ni à tirer ses faiblesses de leur redoutable asile. Ici, ses vertus et ses faiblesses, avec un espoir mêlé de crainte, reposent dans le sein de son Père et de son Dieu. (1) THOMAS GRAY.

VOLTA.

Voy. t. IV, 1836, p. 63.

Rappelons seulement les faits principaux de la vie d'Alexandre Volta. Il était né à Come, dans le Milanais, le 18 février 1745. A vingt-quatre ans, il écrivit un mémoire sur la bouteille de Leyde, découverte en 1746. Dans un second mémoire, en 1771, il traita de la nature de l'électricité, des moyens de la produire, et d'une nouvelle machine électrique. Ces travaux lui valurent d'être nommé professeur de physique à l'École royale de Come. Bientôt il inventa l'*électrophore perpétuel*, instrument très-curieux, qui, sous un petit volume, est une source intarissable de fluide électrique. En 1778, il démontra l'avantage de substituer aux larges conducteurs des machines électriques ordinaires un système de très-petits cylindres, quoiqu'en masse ceux-ci ne forment pas un volume plus grand. Volta inventa ensuite le fusil et le pistolet électriques, la lampe perpétuelle à gaz hydrogène qui s'allume d'elle-même quand on le désire, et l'*eudiomètre*, précieux moyen d'analyse pour les chimistes. Il faudrait citer encore ses belles expériences sur la dilatation de l'air, et, parmi ses titres principaux, ses recherches sur l'électricité atmosphérique. L'invention qui a rendu son nom populaire est la pile dite *pile voltaïque*, « le plus merveilleux instrument, dit Arago, que les hommes aient jamais inventé, sans en excepter le télescope et la machine à vapeur. » On connaît, en effet, l'immense utilité de cette pile, inventée en 1800. Volta ne sortit de Come pour la première fois qu'en 1777. Il visita, en Suisse, l'illustre Haller, et il rapporta à sa ville natale la pomme de terre, encore inconnue à la Lombardie. Volta s'était marié en 1794. Il eut trois fils. Malgré tous les honneurs dont il était comblé, il resta simple, modeste, et



Alexandre Volta. — D'après le médaillon de David d'Angers.

vécut presque toujours à Come. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-deux ans, le 5 mars 1827, le même jour que l'auteur de la *Mécanique céleste*, notre immortel Laplace.

(1) Nous devons à M. Auguste Barbier, l'auteur des *Iambes*, du *Pianto* et des *Sylves*, cette traduction inédite d'une des plus célèbres poésies anglaises du dix-huitième siècle, déjà signalée à nos lecteurs dans un article sur le poëte Gray (t. XXXI, 1863, p. 321).

LE RAT DES MOISSONS.



Le Nid du rat des moissons (*Mus minutus* Pallas ; *M. pendulinus* Hermann). — Dessin de Freeman.

Le *rat des moissons* ou *rat nain*, voisin du campagnol, diffère de ce dernier par ses mœurs. Plus petit encore, plus élancé, mieux fait, il mène une vie plus aérienne. Les moissons, quand elles sont déjà hautes, sont ses forêts, les tiges de blé ses arbres : il monte, il descend le long des chaumes, autour desquels, pour s'aider, il enroule en spirale sa queue flexible ; il a presque l'agilité du singe ou de l'écureuil.

Cette mignonne créature, — qui semble avoir conscience de sa gentillesse, et qui, à tout moment, fait sa toilette, se brosse la figure et les oreilles, lisse son pelage, — met aussi la plus grande coquetterie dans la confection de son nid. C'est assez pour le rat des moissons de s'enfouir tout l'hiver dans une meule de blé ou bien sous terre : en été, il veut à la sûreté joindre l'agrément ; il lui faut le luxe d'une situation charmante, entre terre et ciel. Plusieurs tiges de blé encore sur pied forment les étais et la toiture de sa maison suspendue ; vers le milieu de leur hauteur, il les rassemble, il les lie solidement les unes aux autres avec des brins de paille ou des feuilles de roseau, et c'est au centre de cet entrelacement qu'il place la boule d'herbes sèches où il met au monde et nourrit ses enfants ; au moindre vent, le nid se balance et berce la petite famille.

Empruntons à un naturaliste anglais la description plus détaillée d'un de ces nids : « Je n'oublierai jamais, dit-il, l'extase dans laquelle me plongea, un jour, au milieu de mes promenades solitaires, la découverte de cet ouvrage délicat. C'était au milieu d'un champ de blé dont les épis commençaient à jaunir. Ce petit nid brun, rond comme une boule, était construit avec un art qui me fit lever les yeux et la pensée vers le ciel. Figurez-vous une sphère, à peu près de la grosseur d'une balle, tressée avec les feuilles de trois tiges de roseau commun, et suspendue aux plantes vivantes, à une hauteur d'environ cinq pouces au-dessus du sol. Vers le milieu, il y avait une ouverture, mais si ingénieusement close (durant l'absence de la mère) qu'on pouvait à peine la découvrir. Cet orifice resta pour moi imperceptible, même après qu'un des petits se fut échappé à travers le trou. J'emportai le nid chez moi ; il contenait huit petites souris qui étaient nues et aveugles. J'avais ouvert cette boule avec une grande précaution et de manière à ne point trop endommager le travail de l'animal,

L'intérieur du nid, que je tâtai avec mon petit doigt, était moelleux et chaud. Nulle substance autre que des feuilles et des herbes n'avait été employée dans la construction de cette merveille : il n'y avait point de ciment, aucun autre moyen de cohésion que les liens végétaux habilement découpés par les dents de l'animal.» [1]

QUELLES PREUVES POSITIVES A-T-ON
QUE LA TERRE EST RONDE,
QU'ELLE TOURNE SUR ELLE-MÊME ET AUTOUR DU SOLEIL?

J'ai connu des personnes de bonne foi, braves gens au fond, qui n'avaient jamais rien de plus empressé que de m'adresser mille questions d'astronomie, et qui n'avaient pas plutôt reçu mes réponses qu'elles me riaient au nez avec la plus grande ingénuité du monde. A leurs yeux, les savants étaient des rêveurs, qui *croyaient* savoir, mais qui, en réalité, ne pouvaient se prévaloir sur le commun des mortels au point de trouver le mot de l'énigme de la nature; ils vivaient sous l'empire d'une obsession. J'ai connu d'autres personnes, un peu plus instruites que les précédentes, et qui, considérant les différentes phases de l'histoire des sciences, ses succès et ses revers, pensaient que nous tournions dans un cercle vicieux, que nous n'avions point la connaissance vraie des choses, et que nos systèmes, quelque solidement fondés qu'ils parussent, ne devaient jamais être reçus qu'à titre d'hypothèses.

La question cosmographique qui nous touche de plus près, celle de l'isolement et du mouvement de la Terre dans l'espace, a particulièrement le privilége de soulever les doutes dont nous parlons. Pour ceux qui les ont entendu formuler et qui n'ont pas toujours eu en main de preuves irréfragables à fournir, nous donnons ici les points fondamentaux sur lesquels s'appuie cet élément du nouveau système du monde.

Nous disons d'abord que la Terre est ronde, qu'elle a la forme d'une sphère un peu aplatie aux pôles. Le premier fait qui en rend témoignage, c'est la convexité de l'immense étendue d'eau qui recouvre la plus grande partie du globe. L'observation d'un navire en mer suffit pour montrer cette courbure. Arrivé à la ligne bleue qui semble former la séparation du ciel et des eaux, le navire qui s'éloigne semble à ce moment posé sur l'horizon. Un peu plus tard, il disparaît, non par le haut, mais par le bas. La mer s'élève d'abord entre le pont et l'observateur; ensuite elle cache les voiles basses; les sommets des mâts disparaissent les derniers. Un phénomène semblable se produit pour l'observateur placé sur le navire : ce sont les côtes basses qui disparaissent les premières pour lui; les édifices, les tours élevées et les phares sont les objets qui restent le plus longtemps sur la ligne de visibilité. Ce double fait démontre, d'une manière évidente, la convexité de la mer. Si c'était une surface plane, la distance seule ferait perdre de vue un navire, et, dans ce cas, tout disparaîtrait à la fois, les voiles supérieures comme les inférieures.

Il résulte de plus de ce même ordre d'observations que la courbure de l'océan est la même dans toutes les directions : or, cette propriété n'appartient qu'à la sphère.

La convexité de la mer s'étend en terre ferme. Malgré les inégalités du terrain, la surface des continents ne diffère pas essentiellement de la surface des mers, car on sait que les plus hautes chaînes de montagnes sont loin de produire, sur la surface générale de la Terre, des protubérances comparables aux rugosités de la peau d'orange. Or, la surface des fleuves qui coupent en tous sens la terre ferme pour se réunir dans l'océan est peu supérieure au niveau de celui-ci, et peut être considérée comme la surface prolongée de la mer dans toute l'étendue des continents. Les mesures barométriques sur la hauteur des montagnes ont, d'un autre côté, confirmé ce fait. Le sol des continents s'éloigne donc peu de ce niveau, et présente dans son ensemble une courbure entièrement pareille à celle des eaux. Du reste, en terre ferme comme en mer, les objets les plus élevés sont toujours les premiers et les derniers que le voyageur aperçoive.

Les voyages de circumnavigation ont, d'autre part, donné une preuve palpable de la sphéricité de la Terre. Le premier des navigateurs qui aient fait cette entreprise hardie du tour du monde, le Portugais Magellan, partit de l'Espagne en 1519, se dirigeant toujours vers l'*occident*. Sans changer sa direction, l'un de ses vaisseaux (lieutenant Cano) retrouva l'Europe trois ans après, comme s'il fût venu de l'*orient*. Les nombreux voyages de circumnavigation accomplis depuis cette époque ont surabondamment confirmé cette vérité : La Terre est arrondie dans tous les sens.

Une nouvelle preuve de la convexité de la Terre est fournie par le changement d'aspect que présente le ciel pendant les voyages. Que l'on se dirige vers le pôle ou que l'on s'approche de l'équateur, on découvre sans cesse de nouveaux astres, de même que l'on perd de vue ceux des latitudes dont on s'éloigne. Ce fait ne peut s'accorder qu'avec celui de la rondeur de la Terre; si la Terre était plane, les mêmes astres resteraient toujours visibles.

L'ombre projetée par la Terre sur la Lune est toujours circulaire, quel que soit le côté que le disque terrestre présente au disque lunaire dans les diverses éclipses. Cette ombre arrondie, universellement observée, est encore une nouvelle preuve en faveur de la sphéricité de la Terre.

Tels sont les faits vulgaires qui démontrent d'une manière positive la vérité que nous avons avancée. Si nous voulions entrer en géodésie ou en mécanique rationnelle, nous présenterions des considérations plus rigoureuses encore; mais les preuves précédentes nous suffisent ici. Voyons maintenant sur quel fondement solide on s'appuie lorsqu'on avance que la Terre est isolée et en mouvement dans l'espace.

La difficulté que certains esprits ont manifestée à croire que la Terre pût être suspendue comme un ballon dans l'espace et complétement isolée de toute espèce de point d'appui, provient d'une fausse notion des forces de la nature. L'histoire de l'astronomie ancienne nous montre une anxiété profonde chez les premiers observateurs, qui commençaient à concevoir la réalité de cet isolement, mais qui ne savaient pas comment empêcher de *tomber* ce globe si lourd sur lequel nous marchons. Les premiers Chaldéens avaient fait la Terre creuse et semblable à un bateau; elle pouvait alors flotter sur l'abîme des airs. D'autres supposaient qu'elle s'étendait indéfiniment au-dessous de nos pieds. Tous ces systèmes étaient conçus sous l'impression d'une fausse idée de la pesanteur. Pour s'affranchir de cette antique illusion, il faut savoir que la pesanteur n'est qu'un phénomène constitué par l'attraction d'un centre. Un corps ne tombe que lorsque l'attraction d'un autre corps plus important le sollicite. Les images de haut et de bas ne peuvent s'appliquer qu'à un système matériel déterminé, dans lequel le centre attractif sera considéré comme *le bas*; hors de là, elles ne signifient plus rien. Lors donc que nous supposons notre globe isolé dans l'espace, nous ne faisons là rien qui puisse donner prise à l'objection si-

[1] *La Vie des animaux*, par le docteur Jonathan Franklin; trad. en français par A. Esquiros.

gnalée plus haut, qui craint de voir tomber la Terre on ne sait où.

La Terre peut donc être isolée dans l'espace. Mais non-seulement elle le peut, elle l'est en réalité. Si elle était appuyée sur un corps voisin par quelque point de sa surface, ce support, qui aurait nécessairement de très-grandes dimensions, s'apercevrait certainement lorsqu'on approcherait de lui. On le verrait sortir de terre et se perdre dans l'espace. Nous n'avons pas besoin de dire que les voyageurs qui ont fait en tous sens le tour du globe n'ont jamais rien aperçu de pareil : la surface terrestre est entièrement détachée de tout ce qui peut exister autour d'elle. *La fin à une prochaine livraison.*

SUR L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST.

L'ouvrage nous semble, comme à Suarez, de diverses mains et de divers temps.

L'humble langage du premier livre ne saurait être l'œuvre de cet esprit plus familiarisé avec l'antiquité profane, plus vif, plus animé, qui se plaît aux grandes images, aux amples développements du troisième livre, et ni l'un ni l'autre n'a le moindre rapport avec la théologie savante et subtile dont le quatrième est rempli.

Le premier et peut-être le second pourraient venir des chartreux du douzième siècle, et le troisième de quelque moine lettré du siècle suivant. Il n'y aurait point d'invraisemblance à faire descendre le dernier livre jusqu'au quinzième siècle : ce n'est qu'alors que, dans les manuscrits, il vient se joindre aux trois premiers.

Quant à Gerson, qui ne justifie la préférence qu'on lui a donnée quelquefois ni par son caractère ni par son style, et au copiste Thomas de Kempis, dont les œuvres ne sont guère composées que des écrits des autres, et qui, lorsqu'il cesse de copier, est souvent un auteur fort ridicule, nous engageons leurs partisans à ne pas oublier qu'il y a en France un manuscrit du premier livre antérieur à Gerson et à Thomas de plus d'un siècle. [1]

LE CHATEAU DE LACAZE

(TARN).

Tous les écrivains du seizième siècle sont d'accord sur les violences réciproques des deux partis pendant toute la durée des guerres de religion. « Il seroit impossible de vous dire, écrit Étienne Pasquier, quelles cruautés barbaresques sont commises de part et d'autre. Où le huguenot est le maître, il ruine toutes les images, démolit les sépulcres et tombeaux, même celui des rois, enlève tous les biens sacrés et voués aux églises. En contre-échange de ce, le catholique tue, meurdrit, noye tous ceux qu'il connoît de cette secte, et en regorgent les rivières. » Ce fut dans le midi de la France que le déchaînement des passions rivales causa les plus longs et les plus grands désastres; et je ne crois pas que les massacres isolés de Vassy et de la Saint-Barthélemy aient été aussi féconds en victimes et en ravages que la sauvage inhumanité de Montluc et du baron des Adrets. Les ruines du château de Lacaze, parmi beaucoup d'autres, témoignent encore de cette furie fratricide, de cette folie mutuelle où se précipitèrent pendant plus d'un siècle les adorateurs d'un Dieu de paix.

« En 1560, les religionnaires de Castres, comme ceux de plusieurs autres villes du Rouergue et du Languedoc, faisaient des assemblées malgré les ordres du roi. Cependant, à Castres, les assemblées se faisaient sans armes. Mais, en 1561, on refusa d'y publier l'édit de pacification du mois de juillet. En vertu d'un synode tenu à Roquecourbe (diocèse de Castres) au commencement de septembre, les huguenots s'armèrent partout et s'emparèrent par force d'une église, en octobre. Ceux de Castres commirent des désordres extrêmes en 1561; en 1562, voulant se rendre supérieurs aux catholiques, ils convoquèrent les religionnaires du voisinage et s'emparèrent de la ville, où ils établirent publiquement leur culte. Le capitaine de la Garde leva une compagnie pour le secours de Toulouse, et, de concert avec les religionnaires de Lavaur, il se saisit de cette ville, où il fut bientôt obligé de capituler. Les religionnaires de Castres, après avoir fortifié leur ville et fait fondre cinquante fauconneaux, une coulevrine et un gros canon, se mirent en campagne et assiégèrent le château de Lacaze, qui appartenait à l'évêque, sous la conduite de Jean-Jacques de Voisins, baron d'Ambres, qui avait embrassé leur parti, tandis que François de Voisins, son père, seigneur d'Ambres, gouverneur de Castres, soutenait le parti des catholiques. Le baron d'Ambres prit le château de Lacaze, dont la garnison se rendit à discrétion, et les religionnaires le démolirent quelque temps après. » (Dom Vaissette, *Histoire générale du Languedoc.*)

Le titulaire de la seigneurie de Lacaze semble avoir pris parti dans ces guerres, au moins trouve-t-on un officier de ce nom dans l'armée protestante, en 1570. Il fut chargé par les princes, le 11 mars, de répondre aux propositions des députés du roi. L'année d'avant (1569), des seigneurs de ce nom s'étaient distingués dans une escarmouche; témoin ce passage des Mémoires de Montluc (p. 408) : « Montluc, pendant qu'il disposait la défense d'Agen, avait dégarni Aguillon et envoyé M. de Lebéron attaquer deux mauvais garçons qui étaient à Monheurt. Lebéron, étant à Aguillon avec huit ou dix arquebusiers, pour mener la chose plus secrètement, voulut escorter Viard, commissaire des guerres, que le maréchal de Montmorency, alors à Toulouse, envoyait à la cour. Or, il arriva que MM. de Lacaze et autres officiers protestants, faisant une cavalcade de gens de guerre, forcèrent M. de Lebéron de se rendre, ainsi qu'Aguillon. »

Un seigneur de Lacaze figure pour un homme d'armes dans le *Rôle du ban et de l'arrière-ban de la sénéchaussée de Carcassonne*, pour la *montre* faite à Caunes en Minerbois. Il en paraît aussi un autre à la montre du ban et arrière-ban faite en 1495, près de Narbonne, sur l'ordre du duc de Bourbonnais, lorsque le roi Ferdinand d'Espagne rompit la trêve qu'il avait faite avec Charles VIII, alors occupé à la conquête du royaume de Naples, et tâcha de surprendre un château qui appartenait à la reine de Navarre.

Le village de Lacaze était une des douze paroisses extérieures qui dépendaient du consulat de Castres. Il fait aujourd'hui partie du canton de Vabres, et est situé à dix lieues de Castres. Un temple protestant et des fabriques de cotonnades et de basins rappellent les vicissitudes de son histoire et les instincts manufacturiers des populations réformées. Les fabriques n'y sont, il est vrai, établies que depuis le commencement de ce siècle; mais il est permis de supposer qu'elles y existèrent autrefois, avant la révocation de l'édit de Nantes. « On ne peut qu'être surpris, dit un géographe du Tarn (Massol, 1818), de voir sortir de ces montagnes presque sauvages environ quinze cents pièces de basins où l'on a le secret d'employer des fils qui sont le rebut de l'arrondissement d'Albi. »

Le pays montagneux où est situé Lacaze, et dont notre gravure donne une fidèle idée, est animé par un de ces gaves charmants et fougueux qui sillonnent le bassin de la Garonne. C'est le Gijon, qui se jette dans l'Agoût au-des-

[1] Th.-Victor Leclerc, *Hist. litt. de la France*, t. XXIV.

sous de Vabres et au-dessus de Castres. L'Agoût, principal affluent du Tarn, mérite bien quelques lignes. Il a toutes les grâces et toutes les perfidies d'un serpent, et ses nombreux détours ne nous éloigneront jamais qu'à quelques lieues de Lacaze.

Nous laisserons au médecin P. Borel, qui a décrit, en 1649, les antiquités et raretés de Castres, la responsabilité d'une triple étymologie plus spécieuse que vraisemblable. L'Agoût tire-t-il son nom d'*Auguste*, ou de l'excellent *goût* de son eau? Ou bien encore est-il l'*égout* des neiges de la montagne? Grave question dont la solution est aussi fugace et insaisissable que les eaux capricieuses de la rivière. Leur cours est tellement sinueux que les habitants des collines, devançant le torrent qui s'est formé chez eux, ont le loisir d'annoncer à la ville ses prochains débordements. Les pêcheurs de truites, les lavoirs, les moulins, égayent les bords séduisants du torrent qui roule des paillettes d'argent. Tous les soirs, pendant le temps de la canicule, tombe du ciel une quantité incroyable de petits papillons, blancs comme neige, et qu'on appelle de la manne : « Ils s'amassent à la lumière en si grande quantité qu'on en peut prendre tant qu'on en veut pour appaster les poissons, qui en sont fort friands, ou pour engraisser les volailles. »

L'Agoût, navigable aujourd'hui jusqu'à Castres, l'a été



Ruines du château de Lacaze (Tarn). — Dessin de Grandsire.

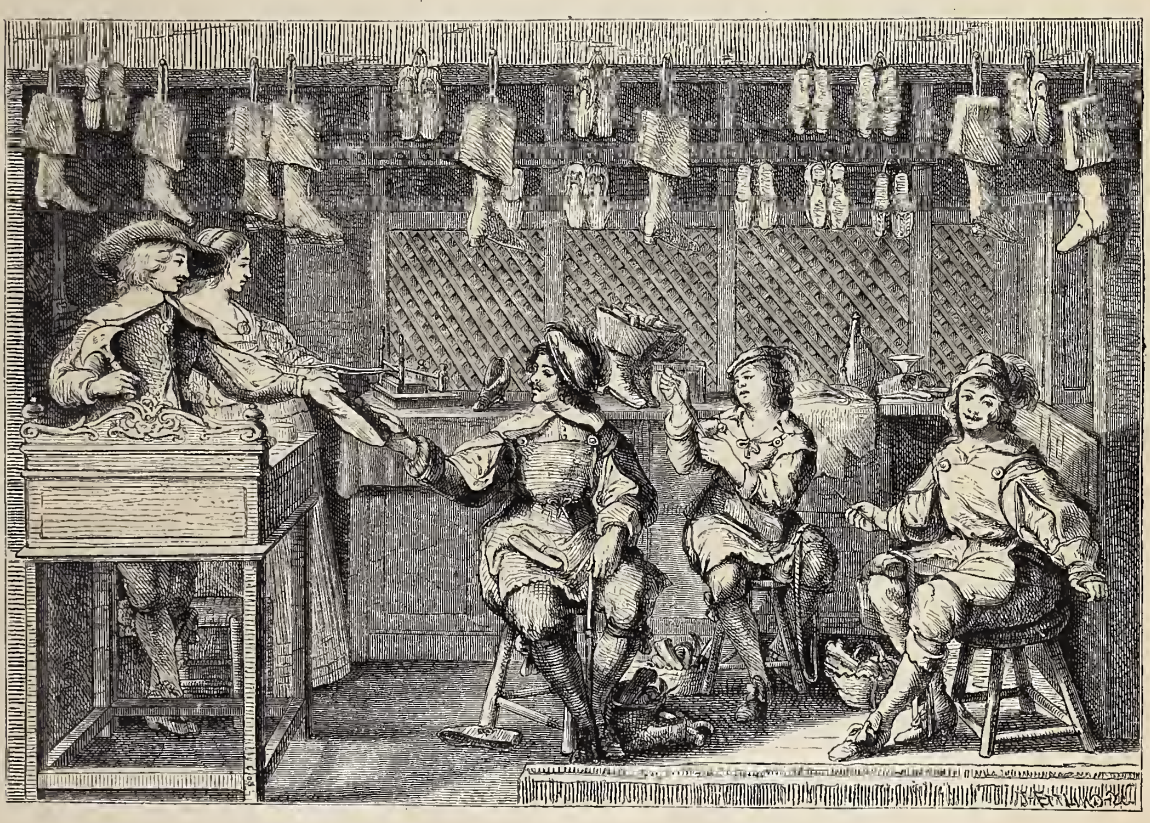
jadis jusqu'à cinq lieues environ au-dessus, ce qui nous rapproche sensiblement de l'embouchure du Gijon et de notre château de Lacaze.

Notre gravure, et trois vues (103, 104, 104 *bis*) dessinées par Villeneuve dans le *Voyage pittoresque* de Taylor (*Languedoc*, t. I, deuxième partie), nous fournissent quelques indications sur la physionomie et l'âge probable des constructions. Les bâtiments s'élèvent sur une base rocheuse, au bord même du Gijon. En arrière se dresse une haute falaise, et, dans l'éloignement, de longues collines ferment la vallée. On remarque tout d'abord une tour carrée qui domine le château; ses nombreux mâchecoulis sont surmontés de leur parapet, qui supporte la couverture. Au-dessous, à droite et à gauche du donjon, sont deux tours rondes moins hautes, dont la couverture est posée sur des corbeaux très-saillants, jadis destinés à soutenir des mâchecoulis. Une tourelle carrée, visible dans le dessin que nous donnons, semble incrustée dans le rocher à pic qui plonge dans l'eau. L'une des courtines qui joignent les tours est décorée d'arcatures gothiques. Certains mâchecoulis affectent la forme cintrée, et d'autres, comme quelques fenêtres, sont carrés et très-saillants, si bien que la couverture, se prolongeant par dents au-dessus d'eux, les fait ressembler à des lucarnes. De tous ces indices sommaires, on peut conclure que le château de Lacaze n'a pas été construit en une fois, et qu'il appartient, par plusieurs de ses parties, aux douzième, treizième et quatorzième siècles.

CORDONNIERS.

Les cordonniers ou « cordouaniers » tirent leur nom de ce que le cordouan, ou peau de chèvre corroyée, était autrefois le cuir le plus employé pour la confection des chaussures. D'après les anciennes règles de leur corporation, chaque maître payait dix sous au grand chambellan et six au chancelier. Les cordonniers étaient, de plus, assujettis à une redevance appelée *heuses* ou « bottes du roi » : au lieu de s'en acquitter en nature, ils payaient trente-deux sous parisis. Un syndic, un doyen, des jurés réglaient les différends et inspectaient les marchandises. Ces magistrats de la corporation étaient élus par leurs pairs en assemblée générale. Cette élection se faisait, à Paris, dans la halle aux cuirs. Pendant de longues années, la distinction entre cordonniers et savetiers fut l'objet de discussions fort vives.

Dans ces derniers temps, on a écrit deux livres curieux sur la profession du cordonnier ([1]). On y trouve une histoire de la chaussure, de la profession, et la reproduction de monuments figurés qui datent de diverses époques. Outre les sceaux et les bannières des corporations, il existe, en effet, des peintures et des sculptures représentant des cordonniers à l'œuvre, entre autres : — une miniature du quinzième siècle, où l'on voit les *Vie et martyre* de saint Crépin et saint Crépinien ; — une sculpture en pierre de François Gentil (seizième siècle), à l'église Saint-Pantaléon de Troyes, où l'on voit ces deux saints arrêtés pendant leur travail par ordre de Dioclétien ; — un cordonnier peint sur un vitrail publié par MM. Chevrier et Martin ; — une représentation semblable sur une miniature d'un manuscrit de la Bibliothèque de la ville de Rouen ; — des cordonniers en diverses attitudes sur les stalles de la cathédrale de



Une Boutique de cordonnier sous Louis XIII, par Abraham Bosse. — Dessin de Bocourt.

Rouen ; — une Boutique de cordonnier du seizième siècle, gravée par Jost Ammon ; — l'estampe d'Abraham Bosse que nous reproduisons ; — une caricature du dix-septième siècle contre les Espagnols, intitulée : *Leurs Altesses Catholiques saint Crépin et saint Crépinien ;* — une Échoppe de savetier en 1737, par Bouchardon, etc.

Jean Reynaud a écrit, dans l'*Encyclopédie nouvelle,* un article intéressant sur les cordonniers. « L'art du cordonnier, dit-il, figure au premier rang des industries utiles. Ce sont les cordonniers qui assurent la liberté de nos mouvements sur la terre, en garantissant nos pieds contre l'humidité et l'âpreté du sol. Grâce à eux, l'humanité se voit à l'abri de ces épines dont il est parlé dans la malédiction prononcée par Dieu contre la postérité du premier homme... Mais si les cordonniers assurent notre liberté de locomotion, ils ne le font qu'en perdant la leur à la tâche, car la modicité de leur gain les retient tout le jour au travail ; et s'ils nous empêchent de souffrir, c'est en souffrant pour nous, car leur métier, tel qu'il se pratique encore aujourd'hui, est extrêmement pénible. »

Il s'étonnait, du reste, de voir les ouvriers persister à travailler assis, en se courbant tout le jour et en se servant de leurs genoux comme d'une table, lorsqu'en certains pays, en Angleterre, par exemple, on fait les souliers debout et sur un véritable établi. Il ne doutait pas que les machines qui existent déjà, et qu'on peut perfectionner, ne dussent remplacer la main de l'ouvrier, au moins pour les chaussures les plus grossières, qui sont aussi les plus nombreuses. Enfin, il lui paraissait qu'il n'y a pas lieu de n'user que du cuir comme matière de recouvrement dans la chaussure, et qu'il importerait, au contraire, de se servir d'une substance tout aussi imperméable, mais plus apte à se mouler exactement sur le pied et à suivre tous ses contours et ses mouvements avec plus de souplesse et de facilité.

([1]) *Histoire de la chaussure, de la cordonnerie et des cordonniers célèbres dans l'antiquité*, par Charles Vincent ; Paris, 1859. — *Histoire de la chaussure depuis l'antiquité jusqu'à nos jours*, suivie de l'*Histoire sérieuse et drolatique des cordonniers et des artisans dont la profession se rattache à la cordonnerie*, par Paul Lacroix (le bibliophile Jacob) et Alphonse Duchêne ; Paris, 1859.

« Travailleurs courageux, chercheurs intelligents du beau dans le bon, dit M. Vincent, ne croyez pas qu'il soit absolument nécessaire de faire de la poésie, de la peinture ou de la sculpture pour être un artiste. Tout ouvrier qui fait avancer son métier d'un pas dans la route éternelle du progrès, relève de l'art. »

« Qui ne voit, dit aussi M. Michelet, que la plupart des métiers, si l'on y pénètre à fond, relèvent de l'art? Ceux du bottier, du tailleur, sont bien près de la sculpture. »

LA NIÈCE DE L'ONCLE BÉNARD.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 66, 74, 82, 90, 98.

» A partir du lendemain, continua Toinette, ma maîtresse me mesura si sévèrement et si juste mon temps et ma tâche que je fus plus d'une semaine avant de pouvoir finir mon fichu, où il n'y avait pas cependant pour plus d'une heure d'ouvrage, quand, faute de lumière, il me fallut renoncer à reprendre l'aiguille.

» Mme Fauvet m'avait promis de me fournir souvent l'occasion de passer la nuit au travail. Elle me tint parole, et renvoya une de ses ouvrières; mais elle ne me donna pas une aide pour le service de la maison, si bien que j'eus double besogne à faire. Seulement, quand l'ouvrage à l'atelier pressait trop, ma journée comme servante finissait plus tôt; mais, en revanche, ma veillée comme lingère se prolongeait davantage. Qu'importe! j'ai de la santé, j'aime la couture et la broderie: aussi je n'aurais pas plaint ma peine si, en retour du profit que tirait de moi ma maîtresse, j'avais eu la satisfaction d'une bonne parole. Je suis Toinette la Glorieuse, d'accord; mais à celle qui n'est glorieuse que de bien faire, on lui doit au moins la gloire de s'entendre dire qu'elle a bien fait. Mme Fauvet est bien trop fière pour avouer qu'une petite fille comme moi a pu la contenter; elle met sa dignité à n'être contente de personne.

» Je laisse de côté les fatigues dont on ne me tenait pas compte ou qu'on me payait souvent avec des reproches injustes, pour en arriver à ce qui m'a fait quitter ma maîtresse et venir à Paris chercher mon oncle Bénard.

» Il y a dans la maison voisine de celle où demeure ma lingère une petite fille plus malheureuse et, si cela peut se dire, encore plus orpheline que moi. Son père, s'étant remarié après la perte de sa femme, a laissé en mourant l'enfant de son premier ménage à la charge d'une belle-mère qui, pour la moindre faute, la condamne quelquefois à passer tout un jour sans nourriture. Elle me ressemble, la petite Perrine, elle a bon appétit; mais comme j'avais, de plus qu'elle, ma suffisance à mes repas, il m'est assez souvent arrivé de prendre sur ma part du souper pour qu'elle n'allât pas se coucher sans avoir déjeuné ce jour-là.

» C'était en cachette, bien entendu, que je venais au secours de ce pauvre estomac qui criait famine. Je me flattais que notre secret serait toujours bien gardé; mais l'autre jour, mon affamée m'a perdue. Je ne lui en veux pas. Quand elle est tombée chez nous, Perrine était comme folle de besoin. Au lieu de cacher sous son tablier ce que je venais de lui mettre dans la main et de se sauver comme d'habitude pour aller le manger au loin, la petite voisine, qui n'en pouvait plus de faiblesse, s'est assise sur le plancher de la cuisine afin de dévorer là ce que j'avais rogné de mon souper à son intention. Mme Fauvet qui m'avait appelée, à ce qu'il paraît, sans que je l'eusse entendue, arriva comme un coup de vent dans la cuisine et nous surprit.

» Elle me lança un si terrible coup d'œil que Perrine, effrayée pour elle-même, retrouva à l'instant assez de forces pour se relever, et même elle allait s'enfuir, laissant à terre ce que je lui avais donné, quand ma maîtresse lui barra le chemin.

» Mme Fauvet n'est pas foncièrement insensible; elle donne aux pauvres, pourvu toutefois que les pauvres s'humilient autant que possible devant elle : celui qui se courbe le plus bas est toujours le mieux récompensé.

» — Emporte cela, petite, dit-elle à Perrine qui cherchait à se glisser par la porte pour s'esquiver; mais souviens-toi bien que pour avoir quelque chose ici, il faut d'abord me le demander. Tout ce qu'on donne chez moi sans ma permission, on me le vole!

» La petite voisine ne fut frappée que des premières paroles de ma maîtresse, ou peut-être n'entendit-elle pas le reste; car, sans me plaindre, au moins par un regard, de la grosse injure qui m'était adressée à cause d'elle, Perrine s'empressa de ramasser dans son tablier les débris de sa pitance et gagna la rue, me laissant seule pour me justifier d'une accusation de vol. Voleuse! moi qui m'étais dit, m'arrêtant à moitié de la part qu'on m'avait faite : « Je mangerais bien encore, mais la voisine a plus » faim que moi. »

» Ce que Perrine n'avait pas entendu ou voulu entendre, je ne pouvais pas, moi, l'accepter comme un reproche mérité : aussi, toute tremblante d'indignation que j'étais, prenant courage à parler, je dis à ma maîtresse, la regardant fixement à travers les deux grosses larmes qui me roulaient dans les yeux :

» — Je n'ai donné que ce qui m'appartenait, Madame, puisque je suis restée sur mon appétit pour faire une part à Perrine. Où aurais-je pu trouver pour elle d'autre pain que celui que vous aviez coupé pour moi, lorsque le buffet est toujours fermé à double tour et que vous en gardez la clef?

» Cela me justifiait, mais ne la calma pas. Elle me demanda de quel droit une mendiante telle que moi se permettait de faire l'aumône. Elle m'objecta que si j'avais pu faire cadeau d'une portion de mon pain, c'est assurément parce qu'elle-même m'en avait trop donné; qu'en ce cas-là le surplus ne m'appartenait pas. Mais si sa fierté ne pouvait pas se résoudre à me donner raison, ma conscience me défendait de convenir que j'avais tort. Me redressant contre l'injustice qui voulait me forcer à me courber, je devins alors positivement Toinette la Glorieuse. J'avais à portée de ma main la tirelire où je plaçais mes petits bénéfices, les sous que me donnaient les pratiques de la maison à qui je portais leurs commandes; je la vidai sur la table de la cuisine, et dis à ma maîtresse :

» — Prenez, Madame, le prix du morceau de pain que j'ai donné; de cette façon-là je l'aurai payé deux fois, sur mon appétit, et de ma bourse.

» Mme Fauvet leva la main sur moi; mais elle la laissa retomber sans m'avoir frappée. Un coup d'œil que je donnai à un petit miroir qui était près de moi m'expliqua pourquoi elle avait résisté à son premier mouvement : ma pâleur avait dû l'effrayer; je me fis peur à moi-même, j'étais livide.

» Après cette malheureuse scène, je ne pouvais pas espérer ma rentrée en grâce auprès de ma maîtresse. D'abord, il aurait fallu demander grâce, et, à part l'offense de la tirelire, que pouvais-je avoir à me faire pardonner?

» En me congédiant le lendemain, ma maîtresse me dit :

» — La gloriole n'est permise qu'à celles qui ont leur chez soi, une fortune ou une famille; mais quand on est réduite, comme toi, à servir les autres, il faut se briser le caractère ou se résigner à n'être qu'une meurt-de-faim.

» Le reproche qu'elle me faisait de n'avoir plus personne de ma famille pour me recueillir et me protéger, me

rappela qu'un ancien voisin de mon père, le seul être vivant à Gisors qui eût connu intimement mes parents, m'avait souvent parlé d'un frère de ma mère, établi, depuis nombre d'années, à Paris. J'allai aussitôt trouver notre vieux voisin ; je lui contai mon malheur : il y compatit d'autant mieux que, ne m'ayant jamais tout à fait perdue de vue, il savait que je suis une honnête enfant qui aime le travail et ne sait pas mentir. C'est lui qui m'écrivit la lettre que j'ai apportée à mon oncle Bénard. Il voulait me retenir à Gisors, à cause de la grande froidure dont il se doutait bien que j'aurais beaucoup à souffrir ; mais... »

Toinette fut tout à coup interrompue par l'arrivée d'un étranger qui ouvrit brusquement la porte de la boutique.

La mère Henriot se redressa sur son siége, et Toinette, soudain rappelée à son emploi de demoiselle de boutique, salua le nouveau venu avec ce sourire reconnaissant par lequel toute marchande bien apprise accueille le chaland qui vient l'étrenner.

La suite à une autre livraison.

LE BEAU LANGAGE AU SEIZIÈME SIÈCLE.

Il était généralement admis, au dix-huitième siècle, et c'est même encore de nos jours une croyance fort répandue, que les villes de Tours et de Blois font autorité en matière de langage : on y parle, dit-on, le meilleur français. En admettant la réalité du fait, il est bon cependant d'examiner à quelle époque cette opinion a pris de la consistance. Elle remonte à une époque beaucoup plus reculée qu'on ne croit, et un petit livre parfaitement oublié le prouve : Pierre Tolet, docte médecin, fort renommé à Lyon, écrivait, dès 1569, en parlant des langues : « La grecque a son atticisme, l'italienne son toscan, l'espagnole son castillan, la françoise son courtisan, ou bien le *vieux parler tourangeau* (tourangeois), lequel le temps passé se disoit la cresme de la langue françoise. » (1)

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 47, 87.

ROYAUME DE PORTUGAL.

(11 timbres, 12 types.)

La réforme postale, et par suite la création de timbres-poste (*sêllos de franquia*) pour l'affranchissement des lettres, ont été accomplies en vertu du décret du 27 octobre 1852. Le règlement du 4 mai 1853 a pourvu à l'exécution de ce décret.

Les lettres simples, jusqu'à 3 octavos (10g.758), pour le continent et les îles adjacentes, payent 25 reis affranchies avec des timbres, et 40 reis non affranchies. Les lettres pour les provinces d'outre-mer ne peuvent pas être affranchies avec des timbres-poste.

Les lettres de la ville pour la ville doivent toujours être affranchies avec des timbres.

Le décret de 1852 avait prescrit la création d'un timbre de franchise de 20 reis pour les lettres officielles, mais ce timbre n'a pas été créé.

Le nombre des lettres, tant du royaume que de l'étranger, qui ont passé par les bureaux de poste portugais, a été de 5 311 752 en 1855, et de 8 076 988 en 1861.

(1) Voy. un étrange petit volume in-12 intitulé : *la Résolution et vraye opinion de la faculté du vinaigre contre les néotériques et modernes médecins* ; Lyon, 1569, in-12. Pierre Tolet avait déjà donné : *Pasquil antiparadoxe, dialogue contre le paradoxe de la faculté du vinaigre* ; Lyon, 1549, in-12.

L'augmentation a été de 52 pour 100 en six ans, de 1861 sur 1855, et de 20 pour 100 de la période triennale de 1859-1861 sur celle de 1856-1858.

La population du Portugal étant, en 1861, d'environ 3 970 000 habitants, le nombre de lettres n'est que de 2 par habitant pour cette année.

On estime que 85 lettres sur 100 sont affranchies.

Le nombre des journaux et des imprimés sous bande qui ont passé par la poste a été de 2 784 842 en 1855, et de 4 897 540 en 1861 : accroissement de 76 pour 100.

Règne de dona Maria II.

Les timbres de dona Maria ont été émis vers le mois de juin 1853 et ont servi jusqu'en février 1855.

Ils sont rectangulaires et ont 23mm sur 20. Ils sont gravés, imprimés en relief et en couleur sur papier blanc ; le dessin ressort en relief et en blanc sur fond de couleur.

L'effigie de la reine est dans un médaillon ; la tête est tournée à gauche et porte un diadème. En haut, *Correio*, et en bas la valeur en chiffres. Les timbres de chaque valeur présentent des différences dans le dessin de l'encadrement et des ornements.

5 reis	(0f.0275) (1),	— chocolat, brun foncé.
25	(0f.1375),	— bleu clair (no 208).
50	(0f.2750),	— vert-émeraude.
100	(0f.5500),	— violet clair ou lilas.





No 208. Portugal. No 209.

Règne de dom Pedro V.

Dom Pedro V a succédé à sa mère le 19 novembre 1853, mais les timbres-poste à son effigie n'ont commencé à être émis que le 1er février 1855.

Ces timbres sont rectangulaires, et ont 22 à 23mm sur 19 à 20mm,5. Ils sont gravés, imprimés en couleur et en relief sur papier blanc ; le dessin ressort en relief et en blanc sur fond de couleur.

L'effigie du roi est dans un médaillon, rond dans les timbres de 5 et de 100 reis, ovale dans ceux de 25 et de 50 reis. La tête est tournée à droite. Il a été fait deux gravures de la tête du roi ; on les distingue par la coiffure : l'une (cheveux ondulés) pour les timbres de 5 et de 25 reis, l'autre (cheveux lisses) pour toute la série ; on remarque les deux types de l'effigie du roi dans les timbres de 5 reis et les timbres bleus de 25 reis. La forme du timbre et le dessin des ornements sont différents pour chaque valeur. En haut, *Correio* ; en bas, la valeur.

		Cheveux lisses.	Cheveux ondulés.
5 reis	(0f.0275),	— brun foncé, chocolat ;	rouge-brun, brun foncé (no 209).
25	(0f.1375),	— (1855) bleu clair ;	(1855) bleu clair ; (1858) carmin vif.
50	(0f.2750),	— vert-émeraude, vert clair.	
100	(0f.5500),	— violet clair ou lilas (no 210).	

Règne de dom Luiz Ier.

Dom Luiz Ier a succédé à son frère le 11 novembre 1861. Les timbres à son effigie ont commencé à être émis en 1862. Le timbre de 25 reis a été mis en circulation le 1er juillet 1862, et celui de 5 reis une couple de mois après. Le timbre de 50 reis n'a paru qu'en 1863. Le

(1) Le reis = 0f.0055.

timbre de 10 reis a été créé en 1862 et mis en vente le 15 mars 1863.





No 210. Portugal. No 211.

Ces timbres sont rectangulaires et ont 22mm.5 à 23mm.5 sur 19 à 20mm. Ils sont gravés, imprimés en relief et en couleur sur papier blanc; le dessin ressort en relief et en blanc sur fond de couleur.

L'effigie du roi est dans un médaillon, qui est rond dans le timbre de 5 reis et ovale dans ceux de 10, de 25 et de 50 reis. La tête est tournée à gauche. Les timbres sont, pour la forme et le dessin, semblables à ceux du roi dom Pedro. En haut, *Correio;* en bas, la valeur; mais dans le timbre de 10 reis la valeur est aussi inscrite sur les côtés.

5 reis (0f.0275), — brun foncé.
10 (0f.0550), — jaune d'or.
25 (0f.1375), — carmin vif (no 211).
50 (0f.2750), — vert clair.
100 (0f.5500), — violet clair.

Aucun des timbres portugais n'est piqué.

L'administration générale de la monnaie et du timbre est chargée de la fabrication des timbres-poste; ceux-ci sont faits dans les ateliers du timbre à Lisbonne.

FRANCE.

La notice des timbres de la république française et de l'empire français sera placée à la fin de la série des articles sur les timbres-poste.

AFRIQUE.

SÉNÉGAL.

COLONIE FRANÇAISE.

L'usage des timbres-poste coloniaux français a été introduit au Sénégal en vertu de la décision ministérielle du 14 mai 1858.

Ces timbres seront décrits dans la notice des timbres français. Il y en a quatre actuellement: ceux de 10 (no 212) et de 40 centimes envoyés aux colonies en juillet 1859, et ceux de 1 et de 5 centimes expédiés aux colonies en mai 1862.

Le Sénégal n'a pas eu de timbre-poste particulier.



No 212. Sénégal.



No 213. Sierra-Leone.

SIERRA-LEONE

(Guinée septentrionale).

POSSESSION ANGLAISE.

(2 timbres, 1 type.)

La colonie de Sierra-Leone n'a qu'un timbre-poste. Ce timbre est rectangulaire et a 23mm sur 19. Il est gravé, imprimé en violet clair sur papier blanc glacé. Le papier a quelquefois une teinte bleuâtre.

Le timbre est piqué, il ne l'était pas dans les premiers temps de l'émission. L'effigie de la reine est dans un cartouche octogone; la tête est couronnée et tournée à gauche. On lit à gauche *Sierra-Leone*, à droite *Postage*, en haut *six* et en bas *pence*.

6 pence (0f.6250), — violet clair (non piqué, piqué) (no 213).

Ce timbre a été dessiné et gravé par MM. Thomas de la Rue et Cie, à Londres.

RÉPUBLIQUE DE LIBÉRIA.

(13 timbres, 1 type.)

La république de Libéria est dans la Guinée septentrionale. C'est une colonie des États-Unis d'Amérique qui a été fondée en 1821 pour recevoir les noirs affranchis des États-Unis, et qui est indépendante depuis 1847.

La république de Libéria a adopté, en 1860, le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste.

Les timbres sont rectangulaires et ont 28mm sur 23. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc.

Le dessin représente la Liberté coiffée du bonnet phrygien, armée d'une pique et portant un bouclier: cette figure de la Liberté est dans un cadre rond; elle est assise au bord de la mer, sur une pierre sur laquelle le nom de Libéria est écrit. Un navire toutes voiles dehors est à l'horizon. C'est à peu près le dessin du sceau de la colonie. La valeur est placée au-dessus du cadre; elle est marquée en lettres pour les timbres de 6 et de 12 cents, et en chiffres pour le timbre de 24 cents.



No 214. Libéria.

Il y a trois séries de timbres de Libéria.

L'encadrement des timbres des 1re et 2e séries est formé par trois filets rapprochés. Les timbres de la 1re série sont dentelés; ceux de la 2e série ne le sont pas, un accident étant survenu à la machine à piquer.

L'encadrement des timbres de la 3e série diffère du précédent par l'addition d'un quatrième filet extérieur, un peu séparé des trois autres.

6 cents (0f.3108) (1), — rose, vermillon pâle, lilas (2).
12 (0f.6216), — bleu.
24 (1f.2432), — vert-émeraude, vert-olive, vert foncé (no 214).

Il existe des épreuves d'essai: 1° du timbre de 12 cents, imprimées en lilas ou violet clair; 2° des timbres de 6, de 12 et de 24 cents de la 3e série, imprimées en noir (plusieurs sur papier de Chine) et non piquées.

Ces timbres ont été dessinés et gravés à Londres.

LAGOS ET ILE DE FERNANDO-PO

(Guinée septentrionale).

POSSESSIONS ANGLAISES.

Les timbres anglais servent seuls, à Lagos et à Fernando-Po, à l'affranchissement des lettres.

La suite à une autre livraison.

(1) Le dollar des États-Unis = 100 cents = 5f.18c. La valeur varie suivant le change.

(2) On dit qu'il n'a été tiré qu'une feuille de timbres de 6 cents de couleur lilas.

BATAILLE D'HASTINGS.

L'ABBAYE DE LA BATAILLE.

Voy., sur l'abbaye de la Bataille, t. XXII, 1854, p. 393.



La Crypte d'Harold, près de l'abbaye de la Bataille. — Dessin de Sargent.

C'est dans le bel ouvrage d'Augustin Thierry, l'*Histoire de la conquête de l'Anglèterre par les Normands*, qu'il faut lire l'émouvant récit de la bataille où le duc Guillaume, à la tête de ses Normands, défit le roi Harold et les Anglo-Saxons, le 14 octobre 1066.

« Sur le terrain qui porta depuis, et qui aujourd'hui porte encore le nom de *lieu de la Bataille*, les Anglo-Saxons occupaient une longue chaîne de collines fortifiées par un rempart de pieux et de claies d'osier. Dans la nuit du 13 octobre, Guillaume fit annoncer aux Normands que le lendemain serait jour de combat. »

Les Normands préparèrent aussitôt leurs armes, puis ils se confessèrent aux prêtres et aux religieux, et reçurent les sacrements.

De leur côté, les Saxons se divertissaient et chantaient en vidant, autour des feux de bivac, de longues cornes remplies de bière et de vin.

Au matin, l'évêque de Bayeux, fils de la mère du duc Guillaume, célébra la messe et bénit l'armée.

Au moment où les troupes se mettaient en marche, Guillaume les harangua : « Pensez à bien combattre, leur dit-il, et mettez tout à mort; car si nous les vainquons, nous serons tous riches. Ce que je gagnerai, vous le gagnerez; si je conquiers, vous conquerrez; si je prends la terre, vous l'aurez... »

« Un Normand, appelé Taillefer, poussa son cheval en avant du front de la bataille, et entonna le chant, fameux dans toute la Gaule, de Charlemagne et de Roland (1). En

(1) Voy., sur la chanson de Roland, *Histoire de France*, par MM. Henri Bordier et Édouard Charton, t. Ier, p. 299.

chantant, il jouait de son épée, la lançait en l'air avec force et la recevait dans sa main droite; les Normands répétaient ses refrains en criant : « Dieu aide! Dieu aide! »

L'assaut commença. Guillaume ordonna aux archers de lancer leurs flèches en haut pour qu'elles tombassent par-dessus le rempart du camp ennemi. Beaucoup d'Anglais furent blessés, la plupart au visage, par suite de cette manœuvre; Harold lui-même eut l'œil crevé d'une flèche.

Une sortie des Anglo-Saxons jeta d'abord le désordre parmi les Normands. Le bruit s'étant répandu que Guillaume était mort, les troupes commencèrent à fuir; mais Guillaume s'élança au milieu d'elles en criant : « Me voilà! regardez-moi, je vis encore, et je vaincrai avec l'aide de Dieu! »

Les cavaliers retournèrent aux redoutes : ils furent encore repoussés. Guillaume, alors, ordonna à mille cavaliers de s'avancer et de fuir aussitôt. Les Saxons, trompés par cette fausse panique, coururent à leur poursuite. Mais, à une certaine distance, un corps de Normands, posté à dessein, joignit les fuyards, qui tournèrent bride vivement, et les Anglais surpris furent assaillis à coups de lance et d'épée : les clôtures furent enfoncées. Au milieu du pêle-mêle des combattants, Guillaume eut son cheval tué sous lui; le roi Harold et ses deux frères tombèrent morts au pied de leur étendard, qui fut arraché et remplacé par la bannière envoyée de Rome.

Les débris de l'armée anglaise, sans chef, sans drapeau, prolongèrent la lutte jusqu'à la fin du jour et ne se dispersèrent que pendant la nuit.

Guillaume refusa d'abord à la mère d'Harold la permission de rendre au roi vaincu les derniers devoirs. Il l'accorda ensuite; mais on fut quelque temps sans pouvoir découvrir le cadavre : ce fut une jeune femme, Édith, surnommée « la belle au cou de cygne », qui le reconnut. On transporta Harold et on l'ensevelit dans l'abbaye de Waltham selon quelques auteurs, au bord de la mer selon d'autres. Plus d'un demi-siècle après, les Saxons croyaient qu'il était encore vivant et l'attendaient. De notre temps, un grand nombre des descendants des Anglo-Saxons viennent chaque année visiter la célèbre tapisserie de Bayeux, représentation naïve de l'invasion des Normands et de leur victoire (¹).

« Aussitôt après sa victoire, Guillaume fit vœu de bâtir en cet endroit un couvent sous l'invocation de la sainte Trinité et de saint Martin, le patron des guerriers de la Gaule. Ce vœu ne tarda pas à être accompli, et le grand autel du nouveau monastère fut élevé au lieu même où l'étendard du roi Harold avait été planté et abattu. L'enceinte des murs extérieurs fut tracée autour de la colline que les plus braves des Anglais avaient couverte de leurs corps, et toute la lieue de terre circonscrite, où s'étaient passées les diverses scènes du combat, devint la propriété de cette abbaye, qu'on appela, en langue normande, l'*abbaye de la Bataille.* Des moines du grand couvent des Marmoutiers, près de Tours, vinrent y établir leur domicile, et prièrent pour les âmes de tous les combattants qui étaient morts dans cette journée.

» On dit que dans le temps où furent posées les premières pierres de l'édifice, les architectes découvrirent que certainement l'eau y manquerait; ils allèrent, fort décontenancés, porter à Guillaume cette nouvelle désagréable : « Travaillez, travaillez toujours, répliqua le conquérant d'un ton jovial; car si Dieu me prête vie, il y aura plus de vin chez les religieux de la *Bataille* qu'il n'y a d'eau claire dans le meilleur couvent de la chrétienté. »

Nous avons reproduit, dans une de nos gravures (²), une porte de l'abbaye de la *Bataille*, dont plusieurs parties sont encore bien conservées. Les ruines que nous publions aujourd'hui ont été découvertes, depuis peu d'années, sur les terrains dépendants de l'abbaye : on leur a donné le nom de *crypte d'Harold*, d'après la supposition que ce sont les restes du soubassement d'une église élevée par ordre de Guillaume sur la place même où Harold avait été frappé mortellement pendant la bataille.

(¹) Voy. la Tapisserie de Bayeux, *Hist. de France*, t. Ier, p. 242, 243.
(²) T. XXII, 1854, p. 393.

LES MINES D'ÉMERAUDES DE LA NOUVELLE-GRENADE.

Lorsque Gonçalo Ximenez de Quesada explora pour la première fois les régions inconnues du nouveau royaume de Grenade, il envoya son frère vers la Sierra-Nevada; c'était en l'année 1538. Celui-ci voulut aller visiter les gisements d'émeraudes, car il savait que telle était leur richesse qu'on en avait naguère distribué au delà de sept mille, au milieu desquelles il y en avait d'une énorme grosseur. Ce fut alors qu'il se rencontra sur le même plateau avec Federmann et Benalcaçar; les trois conquistadores étaient partis des points les plus divers, et prétendaient également à la souveraineté du pays. Que firent-ils? On l'ignore, mais depuis on n'entendit plus parler des mines d'émeraudes, et l'on sembla avoir perdu la trace de leur gisement. C'était surtout dans la province de Tunja qu'on les avait rencontrées en plus grand nombre. Les Panches étaient de terribles anthropophages qui en défendaient l'approche et qui jamais ne demandaient merci (¹).

RAFFET.

A côté des peintres qui feront le plus d'honneur à notre temps, la postérité équitable placera certainement quelques dessinateurs qui n'ont eu besoin que du crayon ou de la plume, du bois ou de la pierre lithographique pour faire, eux aussi, d'admirables tableaux. C'est ainsi qu'elle mettra auprès des immenses toiles de Gros et d'Horace Vernet les albums et les vignettes de Raffet, et, ne mesurant pas la gloire de ces artistes aux dimensions d'un cadre ou au format d'une gravure, sans doute elle ne trouvera pas que le dernier fût inférieur aux deux autres. A part les mérites du pinceau (auxquels il a montré qu'il eût pu comme un autre atteindre), il n'a manqué à Raffet, dans ses meilleures compositions, aucune des qualités du peintre d'histoire.

Il est intéressant de voir d'où il est parti, par quelle humble voie, avec quelles modestes ressources il s'est élevé jusque-là. Sa vie offre un remarquable exemple de ce que peuvent la vocation, une volonté sincère, un travail persévérant, même sans les secours de l'éducation, des traditions de l'école, qui facilitent tant les premiers pas, et quelquefois font croire trop aisément aux promesses trompeuses du talent.

Né à Paris, le 1er mars 1804, Raffet avait huit ans à peine lorsque son père, ancien soldat de la république, alors facteur de la poste aux lettres, fut trouvé assassiné dans le bois de Boulogne; le meurtrier l'avait dépouillé d'une somme d'argent dont il était porteur. Il laissait sa famille dans le besoin. Sa femme accepta les plus pénibles privations pour que son enfant pût suivre comme externe les cours d'une petite pension; elle s'en imposa de plus dures encore lorsqu'un ami du maître de pension, ayant vu quelques griffonnages surpris entre les mains du jeune écolier, l'eut engagée à lui faire donner des leçons de dessin. Mais

(¹) Voy. *Historia de las Indias occidentales*, decada VI, libro v, p. 148.

après quelques mois elle ne put plus subvenir à ce surcroît de dépense. Raffet entra comme apprenti chez un tourneur en bois du faubourg Saint-Antoine : il devint bien vite un habile ouvrier; mais son irrésistible goût pour l'art, qu'il ne pouvait satisfaire, se réveilla un jour plus vif que jamais. Il allait le soir dans une classe de dessin où venait aussi un jeune élève peintre sur porcelaine; il se lia avec lui, lui exprima son ardent désir de partager ses travaux, et bientôt, en effet, tous deux travaillaient chez le même patron.

Le voilà donc en possession des crayons et des pinceaux. Ses progrès furent rapides. Il ne tarda pas à passer de la dorure et des fleurs d'ornement à la figure, et à gagner la journée des meilleurs décorateurs. Il continuait de suivre assidûment chaque soir le cours de dessin, et le matin il fréquentait l'académie bien connue de Suisse, où il fit la connaissance de plusieurs élèves de Charlet. Ce fut l'un d'eux, aujourd'hui peintre d'histoire, M. de Rudder, qui le fit connaître à son maître en lui montrant quelques croquis militaires de Raffet, réminiscences des lithographies d'Horace Vernet, de Géricault et de Charlet lui-même, contemplées avidement chaque jour aux étalages des marchands. Charlet pressentit le grand artiste, voulut le voir, et lui donna une place dans son atelier. Six mois après, le 11 octobre 1824, Raffet était admis à l'École des beaux-arts.

Tout en fréquentant l'école, il s'efforçait d'imiter son maître. Il s'essayait à la lithographie, et trouvait même un éditeur pour quelques sujets militaires et quelques scènes de mœurs. Ses premiers dessins ne sont, à vrai dire, que des tâtonnements : la main est mal assurée, l'invention presque nulle. Peu à peu le crayon s'affermit; on surprend, dans les albums publiés dès 1827-1828, des intentions heureuses, ou plutôt des emprunts naïvement faits aux dessinateurs en renom dont le jeune artiste était l'admirateur passionné. Il en vint enfin à reproduire Charlet à ce point que plus d'un amateur a pu attribuer au maître quelques-unes des compositions achevées à cette époque par l'élève. Cette habileté avait aussi son danger; Raffet le sentait bien. Dans le courant de 1827, il avait quitté l'atelier, et depuis lors il travaillait seul; mais il résolut de se livrer à des études plus sérieuses, et entra chez un peintre illustre, dont mieux que personne il appréciait les puissantes œuvres.

« Dans le commencement de l'année 1830, raconte M. Bry [1], Raffet venait de faire paraître un album dans lequel on remarquait deux planches capitales : *la Moskowa* et surtout *Waterloo*. Un jour que notre grand peintre de batailles passait sur le quai, il s'arrêta devant l'étalage d'un marchand d'estampes :

» — Combien ce *Waterloo?*

» — Un franc.

» Puis après l'avoir examiné attentivement :

» — C'est beau, c'est très-beau! s'écria-t-il; de qui est ce dessin?

» — C'est d'un jeune élève de M. Gros qu'on appelle Raffet.

» — Vous êtes dans l'erreur, M. Gros n'a pas d'élève de ce nom.

» — Je vous demande bien des pardons, mais je puis vous certifier que je vous dis la vérité, car plusieurs de ces messieurs me sont connus, et maintes fois je les ai entendus appeler ainsi un de leurs camarades d'atelier.

» — Vous n'avez pas sans doute la prétention d'être mieux renseigné que moi : je ne connais pas Raffet et je suis le baron Gros.

» Le marchand s'inclina en ajoutant :

» — Je n'avais pas l'honneur de vous connaître, monsieur le baron; mais je vous répète que je suis parfaitement certain de ce que j'avance.

» Arrivé à son atelier, M. Gros demande s'il y a parmi ses élèves un nommé Raffet; plusieurs répondent affirmativement, et notre ami se lève en disant à son maître :

» — C'est moi.

» — Ah! c'est vous qui avez fait cela? lui demanda-t-il en lui présentant la lithographie qu'il venait d'acheter.

» — Oui, monsieur le baron.

» — Et d'après qui avez-vous fait cette planche?

» — Mais, d'après personne, répondit timidement l'élève; j'ai lu les relations de cette grande bataille, et j'ai composé mon sujet.

» — Alors que venez-vous faire ici?

» — Je viens apprendre ce que j'ignore.

» — Soyez moins modeste, mon ami, vous n'ignorez pas grand'chose, lui dit le grand artiste en lui frappant familièrement sur l'épaule; et vous savez qu'en fait de batailles, je m'y connais.

» A dater de ce jour, le maître se rappela le nom de son élève, auquel il prédit les plus grands succès. Raffet, dans cet album, s'était tout à fait éloigné du genre de Charlet; il était devenu lui-même. »

Encouragé par ses camarades, et cédant aux exhortations de Gros son maître, il se présenta à deux reprises au concours pour le prix de Rome. La première fois qu'il fut admis en loge, il échoua; la seconde fois, en 1832, il obtint une médaille d'argent : personne n'eut le prix. Il renonça désormais à concourir, non par découragement ou par dédain, mais parce que les commandes qui le faisaient vivre lui arrivaient en abondance; les éditeurs ne lui laissaient guère le loisir de peindre. Pourquoi donc chercher encore sa voie? Tout lui disait qu'il l'avait trouvée. Devait-il, poursuivant des succès douteux, se remettre à l'école, fût-ce à l'école de Rome, quand déjà il avait fait œuvre de maître? *Waterloo* avait paru en 1830; ses albums, qui se succédaient d'année en année, renfermaient tous, à côté de croquis de mœurs ou de scènes militaires dans la manière et le goût que Charlet avait mis en vogue, quelques compositions qui frappaient par leur caractère, et dont la pensée aussi bien que l'exécution dépassaient tout ce que celui-ci a jamais produit. « Dans ces sortes de publications, dit fort bien M. Giacomelli dans l'introduction au Catalogue de l'œuvre de Raffet, l'élément comique devait surtout dominer; il fallait étudier le goût du public, flatter sa passion du moment, quelquefois même sa sottise ou ses vices. C'était à ce prix qu'était la vogue, les éditeurs le savaient bien : aussi ne durent-ils rien trouver à redire au frontispice du nouveau recueil (il s'agit de l'album de 1835). Un saltimbanque fait son boniment et semble promettre à la foule de truculentes cocasseries : *Cela ne coûte que deux sous*, dit-il... Apprêtons-nous donc à rire, et tournons la feuille pour voir ce qui ne coûte que deux sous; *Treize vendémiaire, Secourez la vivandière, la Dernière charrette, Abordez l'ennemi franchement, l'Ordre du jour, le Carré enfoncé, Conquête de la Hollande.*» *La Retraite du bataillon sacré* à Waterloo fut dessinée la même année : cette planche vraiment admirable devait faire partie de l'album de 1835; mais la pierre fut brisée par accident après un tirage d'environ 150 épreuves. A ces titres, ne pouvant tout rappeler, nous ajouterons au moins ceux-ci pour les années précédentes : *Charge de hussards républicains, Prise du fort Mulgrave, Dernière charge des lanciers rouges, Lutzen*; et

[1] M. Auguste Bry, l'habile imprimeur lithographe, lié avec Raffet pendant trente-cinq ans, a écrit une biographie très-intéressante de son ami, que nous suivrons pas à pas. Nous nous aiderons aussi du Catalogue complet de l'œuvre de Raffet, publié par M. Giacomelli.

pour les suivantes : *Ils grognaient, Demi-bataillon de gauche, A ce jeu-là on n'attrape que des coups*, et le terrible *Lendemain* de bataille, dont l'effet est si saisissant.

L'album de 1837, le dernier recueil de lithographies qu'il ait publié sous cette forme, se terminait par la *Revue nocturne*, une des pages les plus populaires de Raffet et une de celles dont la pensée est le plus élevée : il en a emprunté l'idée au poëte allemand Sedlitz; mais toute la poésie lui appartient. Il n'est personne qui ne connaisse ce défilé de fantômes reformant à minuit des escadrons réguliers qui tournoient dans le rayon de la lune devant l'ombre de « César trépassé. » Ce sujet du *Réveil* obsédait l'esprit de l'artiste. Dix ans après, il reprit le début de la ballade allemande :

> A minuit, de sa tombe
> Le tambour se lève et sort,
> Fait sa tournée et marche,
> Battant la caisse bien fort.

Et il traça une seconde fantastique vision, plus dramatique que la première et supérieure par l'énergie et la beauté de



Raffet. — Dessin de Chevignard, d'après une lithographie de Mouilleron.

l'exécution. Plus tard encore, il esquissa *la Nuit du cinq mai, le Défilé nocturne, le Cri de Waterloo;* projets de tableaux enfantés par la même inspiration, mais qui n'ont jamais vu le jour. Quand Raffet eut-il le loisir de reprendre les pinceaux? En 1836, il reçut la commande d'un tableau pour le Musée de Versailles : c'était la Prise de Coblenz par le général Marceau. « Je l'en félicitais un jour, raconte M. Bry, en lui demandant quand il le commencerait. — Jamais, répondit-il, et j'en ai du regret, car le motif me plairait; mais comprenez-vous qu'on me donne, pour développer un pareil sujet, un panneau étroit et tout en hauteur, un entre-deux de croisée? Il me semble être dans un vêtement où je n'ai pas la liberté de mes mouvements, et rien que d'y penser j'étouffe. » Une seule fois, ce fut en 1852, il exposa un tableau au Salon. « Le tableau, grand à peine comme une vignette, représente une *Batterie de tambours de l'armée d'Italie en 1796*. Ils s'avancent, faisant face au spectateur, le tambour-major en tête, battant sur leur peau d'âne des *fla* et des *ra* d'une énergie sans pareille. Le tambour-major est magnifique de tournure et de fatuité militaire satisfaite; jamais paon ne s'admira plus dans sa roue. Dans toutes ces têtes de tambours, il n'y en a pas deux qui se ressemblent; chacune a son caractère, sa physionomie, son tempérament, ses mœurs, pour ainsi dire : on y discerne le Parisien du Gascon, le Provençal du Breton; on devine les bons enfants et les casseurs d'assiettes, et cela sur une échelle de quelques lignes... » (Théophile Gautier.)

Nous ne connaissons pas d'autre peinture à l'huile de Raffet, bien qu'il en ait exécuté quelques-unes, notamment une *Bataille des Pyramides* et un sujet espagnol pour le prince Demidoff, et bien qu'il se soit occupé de peinture toute sa vie; on vit, à la vente qui eut lieu après sa mort, beaucoup de belles études de sa main. Ces études et les aquarelles nombreuses qu'on possède de lui montrent suffisamment ce qu'il eût pu faire, même dans un plus large cadre, s'il avait abordé résolûment la grande peinture. Ses aquarelles, ses lithographies, bien souvent ses moindres vi-

gnettes, plus historiques que des tableaux d'histoire, n'égalent-elles pas les plus vastes et les meilleurs par l'ampleur de la composition? Que l'on prenne successivement les albums de Raffet ou les recueils qui renferment les dessins du *Siége d'Anvers*, de *la Retraite* et de la *Prise de Constantine*, du *Voyage en Russie*, du *Siége de Rome*, etc., on sera frappé, en parcourant la série entière de ses œuvres, de voir par quel rapide et constant progrès il s'est élevé à cette vérité, à cette unité, à cette compréhension entière des faits, que l'on admire toujours davantage quand on considère les œuvres de sa maturité. Déjà dans le *Siége d'Anvers* on pressent le *Siége de Rome*. En 1832, Raffet avait couru en Belgique pour assister au siége, et il en avait rapporté les dessins qu'il publia dans le cours de l'année suivante. On y voit sa manière se déterminer nettement : l'exactitude de l'observation, la fidélité des souvenirs, semblent être son unique soin; il retrace ce qu'il a vu, mais il a vu en artiste; non-seulement toutes les figures, mais tous les accessoires, mais le paysage, la lumière, le ciel, les eaux, se composent naturellement et comme d'eux-mêmes pour former un tableau complet. Dans ces lithographies (*Prise de possession de la tête de Flandre, la Lunette Saint-Laurent, Reddition de la citadelle*), de la vérité rigoureuse sort une impression poétique.

Tout cela devint encore plus sensible pour tous les yeux clairvoyants quand parurent (outre les belles planches que nous avons signalées) les lithographies de la *Retraite de Constantine*, en 1837; *le Bataillon carré, A nous, 2e léger!* la *Marche sur Constantine*, la *Charge de chasseurs d'Afrique*, peuvent se comparer à ce qu'il a fait de plus beau. A cette suite, il avait mis un frontispice : un soldat montrant le poing à Constantine, avec cette légende : « *Nous reprendrons cela au printemps.* » L'année suivante, la ville était prise. Raffet avait fait dans l'intervalle, avec le prince Demidoff et l'expédition scientifique organisée par ses soins, un voyage dans la Russie méridionale et la Crimée sur lequel nous aurons à revenir. « A peine arrivé, dit M. Bry, Raffet me demanda des pierres et des crayons, et fit pour le frontispice de la *Prise de Constantine* un soldat en faction auprès d'un drapeau mutilé par la mitraille et arboré sur la brèche de la ville ennemie... Il inscrivit au-dessous : « *Ils ont tenu parole.* » Cet album de douze planches retrace fidèlement l'aspect des lieux, la position des différents corps de troupes et toutes les phases du siége. Ces divers renseignements lui étaient envoyés par des officiers attachés au corps expéditionnaire, et sa vive imagination savait donner à ses sujets une couleur locale qui a fait dire et répéter que l'artiste avait fait ces dessins d'après nature. Non ; malgré le désir qu'il en avait et la proposition qu'il me fit un jour, en 1840, de l'accompagner en Afrique dans une excursion qui ne devait durer qu'un mois, jamais Raffet n'a été en Algérie. »

La fin à une prochaine livraison.



Charge de hussards républicains, par Raffet. — Dessin de Yan' Dargent.

QUELLES PREUVES POSITIVES A-T-ON QUE LA TERRE EST RONDE, QU'ELLE TOURNE SUR ELLE-MÊME ET AUTOUR DU SOLEIL?

Fin. — Voy. p. 106.

Venons maintenant au troisième point de cette notice, aux preuves positives du mouvement de la Terre.

Remarquons d'abord que les apparences des objets extérieurs seront identiquement les mêmes pour nous, soit que, la Terre étant en repos, ces objets soient en mouvement, soit que, ces objets étant en repos, la Terre soit en mouvement elle-même. Si la Terre entraîne dans son mouvement toutes les choses qui lui appartiennent, les eaux, l'atmosphère, les nuages, etc., nous ne pourrons avoir conscience de ce mouvement auquel nous participons que par l'aspect changeant du ciel immobile. Or, puisque dans l'un et l'autre cas les apparences sont les mêmes, nous allons voir que l'hypothèse du mouvement de la Terre

explique tout, et que sans elle on tombe dans une inacceptable complication de systèmes.

Si la Terre tourne en vingt-quatre heures sur elle-même, nous pouvons voir immédiatement que son rayon moyen étant de 1 432 lieues, et sa circonférence de 9 000, un point situé sur l'équateur parcourra *un dixième de lieue par seconde.* Cette vitesse, qui paraît considérable, a été regardée comme une objection contre le mouvement de la Terre. Mais nous allons savoir de quelle vitesse sans égale il faudrait animer les sphères célestes pour leur faire parcourir à chacune la circonférence du ciel dans le même laps de vingt-quatre heures.

Et d'abord, le Soleil étant éloigné de la Terre de 23 000 fois le rayon terrestre, dans l'hypothèse de l'immobilité de la Terre le Soleil décrirait une circonférence 23 000 fois plus grande que les points de l'équateur, ce qui donne une vitesse de 2 300 lieues par seconde.

Jupiter est environ cinq fois plus loin : sa vitesse serait de 11 500 lieues par seconde.

Neptune, trente fois : il devrait parcourir 69 000 lieues par seconde.

Telles seraient les vitesses diverses dont les planètes devraient être animées pour tourner autour de notre globe en vingt-quatre heures, comme elles le paraissent faire. On voit que l'objection contre le mouvement de la Terre d'un dixième de lieue par seconde n'est plus rien à côté de celle qui naît de pareils nombres.

Que serait-ce si nous considérions les étoiles fixes? Notre voisine, l'étoile α du Centaure, devrait parcourir 520 millions de lieues par seconde. Et, de proche en proche, jusqu'aux étoiles lointaines, nous creuserions l'infini sans trouver un nombre qui pût exprimer la vitesse des astres pour tourner autour de ce petit point invisible qui s'appelle la Terre.

Ajoutons à cela que ces astres sont, l'un 1 400 fois plus gros que la Terre, un autre 1 400 000 fois, d'autres plus volumineux encore; qu'ils ne sont réunis entre eux par aucun lien solide qui pût les attacher à un mouvement des voûtes célestes; qu'ils sont tous situés aux distances les plus diverses; et cette effrayante complication du système des cieux témoignera par elle-même de sa non-existence, — nous pourrions dire de son impossibilité mécanique.

Mais non-seulement le mouvement diurne de la sphère céleste ne peut se comprendre que par l'admission du mouvement de la Terre autour de son axe; les mouvements des planètes dans le zodiaque, leurs stations et leurs rétrogradations, réclament avec la même rigueur le mouvement de la Terre autour du Soleil. Pour expliquer les apparences planétaires en supposant la Terre immobile, les anciens avaient dû imaginer jusqu'à vingt-quatre cercles enchevêtrés les uns dans les autres, cercles solides ou cieux de cristal dont rien n'égalait la complication, et qui, s'ils avaient pu exister un instant, auraient été bientôt mis en pièces par les comètes vagabondes ou par les aérolithes qui tournoient dans l'espace.

D'autre part encore, l'analogie venait confirmer singulièrement l'hypothèse du mouvement de la Terre et changer en certitude sa haute vraisemblance. Le télescope montrait dans les planètes des terres analogues à la nôtre, mues elles-mêmes par un mouvement de rotation autour de leur axe, mouvement de rotation de vingt-quatre heures pour les planètes voisines, et d'une durée moindre encore pour les mondes lointains de notre système. Ainsi la simplicité et l'analogie sont en faveur du mouvement de la Terre. Ajoutons maintenant que ce mouvement est rigoureusement voulu et déterminé par toutes les lois de la mécanique céleste.

La grande difficulté que l'on avait avancée contre le mouvement de la Terre, et qui fut en faveur pendant quelque temps, était celle-ci : Si la Terre tourne sous nos pieds, en nous élevant dans l'espace et en trouvant le moyen de nous y tenir quelques secondes ou davantage, nous devrions tomber après ce laps de temps en un point plus occidental que le point de départ. Celui, par exemple, qui, à l'équateur, trouverait le moyen de se soutenir immobile dans l'atmosphère pendant une demi-minute, devrait retomber trois lieues à l'occident du lieu d'où il serait parti. — Ce serait une excellente façon de voyager. — Quelques sentimentalistes, Buchanan entre autres, ont donné à l'objection une forme plus tendre, en disant que si la Terre tournait la tourterelle n'oserait plus s'élever de son nid, car bientôt elle perdrait inévitablement de vue ses jeunes tourtereaux.

Le lecteur a déjà répondu à cette objection en réfléchissant que tout ce qui appartient à la Terre participe, comme nous l'avons dit, à son mouvement de rotation, et que, jusqu'aux dernières limites de l'atmosphère, notre globe entraîne tout dans son cours.

L'observation directe de divers phénomènes a confirmé la théorie du mouvement de la Terre, et l'a confirmée par des preuves matérielles irrécusables.

Si le globe tourne, il développe une certaine force centrifuge; cette force sera nulle aux pôles, aura son maximum à l'équateur, et sera d'autant plus grande que l'objet auquel elle s'applique sera lui-même à une distance plus grande de l'axe de rotation. Ce sera en grand ce qui existe en petit dans une fronde ou dans une roue libre en mouvement rapide. Or, supposons qu'on fixe un fil à plomb au sommet d'une tour, et que le poids qui le tend descende jusqu'à la surface du sol. La direction de ce fil à plomb vers le centre de la Terre, c'est-à-dire suivant la perpendiculaire au niveau d'eau, sera un peu modifiée par l'effet de la force centrifuge résultant de la rotation du globe, mesurée au pied de la tour. Si l'on fixe également au sommet de la tour, à une petite distance à l'est du premier, un second fil à plomb très-court, dont le poids serait situé un peu au-dessous du point d'attache; ce second fil n'aura pas tout à fait la direction du premier, car la force centrifuge due au mouvement de la Terre, étant plus grande au sommet de la tour qu'au pied, fera dévier le fil un peu plus à l'est. — Cette observation minutieuse a été faite et répétée avec le plus grand soin : elle est, de son côté, une nouvelle preuve du mouvement de la Terre.

Les oscillations du pendule à secondes appuient le fait précédent. Non-seulement elles sont plus lentes à l'équateur qu'aux pôles, parce que le rayon équatorial est plus grand que le rayon polaire, mais la différence est trop grande pour être attribuée à cette seule cause. A l'équateur, la force centrifuge atténue en partie l'effet de la pesanteur. Une remarque curieuse à faire ici, c'est qu'à l'équateur cette force est $\frac{1}{289}$ de la pesanteur. Or, comme la pesanteur croît proportionnellement au carré de la vitesse de rotation, et que 289 est le carré de 17, si la Terre tournait 17 fois plus vite, les corps placés à l'équateur *ne pèseraient plus :* une pierre lancée dans l'espace ne retomberait pas.

Voici un autre fait non moins positif que les précédents, et plus facile à apprécier dans ses conséquences en faveur du mouvement de la Terre. Si la Terre était immobile et que la sphère étoilée tournât autour d'elle en vingt-quatre heures, les astres ne passeraient jamais au méridien, ne se lèveraient ni ne se coucheraient jamais, à l'instant où l'indique la ligne de leur longitude dans le ciel. Les rayons lumineux qu'ils nous envoient, mettant des intervalles inégaux à nous venir, selon leurs distances réciproques,

mettraient une confusion extrême dans les heures de leurs passages apparents. Tel astre qui, en réalité, passe au méridien maintenant, est situé à une telle distance que sa lumière met six heures à nous venir : il ne paraîtra donc y passer que six heures plus tard, c'est-à-dire au moment de son coucher. Tel autre astre mettra douze heures à se laisser voir ; tel autre des mois, des années, etc. Il y a là une nouvelle preuve matérielle que ce ne sont pas les sphères célestes qui se meuvent, mais bien la Terre elle-même.

Les mouvements propres annuels des étoiles dans le ciel, dont nous avons parlé dernièrement ici dans l'exposé de la méthode employée pour déterminer la distance des étoiles [1], fournissent également une preuve positive du mouvement de la Terre autour du Soleil. Il en est de même du phénomène de l'aberration de la lumière.

La physique du globe a, elle aussi, fourni son contingent de preuves à la théorie du mouvement de la Terre, et l'on peut dire que toutes les branches qui se rattachent, de près ou de loin, à la cosmographie, se sont unies pour la confirmation unanime de cette théorie. La forme même du sphéroïde terrestre montre que cette planète fut originairement une masse fluide animée d'une certaine vitesse de rotation, conclusion à laquelle les géologues sont arrivés dans leurs recherches personnelles.

D'autres faits, comme les courants de l'atmosphère et de l'océan, les courants polaires et les vents alizés, trouvent également leur cause dans la rotation du globe.

Nous terminerons en rappelant la brillante expérience de M. Foucault au Panthéon. A moins de nier l'évidence, cette expérience démontre invinciblement le mouvement de la Terre. Elle consiste, comme on sait, à encastrer un fil d'acier par son extrémité supérieure dans une plaque métallique fixée solidement à une voûte. Ce fil est tendu à son extrémité inférieure par une boule de cuivre d'un poids assez fort. Une pointe est attachée au-dessous de la boule, et du sable fin est répandu sur le sol pour recevoir la trace de cette pointe lorsque le pendule est en mouvement. Or, il arrive que cette trace ne s'effectue pas dans la même ligne. Plusieurs lignes, croisées au centre, se succèdent et manifestent une déviation du plan des oscillations de l'orient vers l'occident. En réalité, le plan des oscillations reste fixe ; la Terre tourne au-dessous d'occident en orient. Cette dernière expérience a mis le sceau aux preuves positives du mouvement de la Terre.

[1] Voy. t. XXXII, 1864, p. 258.

LE LAC EIM.

TRADITION ESTHONIENNE.

Sur les bords du lac Eim habitaient autrefois des hommes sauvages et cruels : ils ne fauchaient pas les prés que le lac baignait, ils ne semaient pas les champs que ses eaux fertilisaient, mais ils pillaient et massacraient les voyageurs ; de sorte que les ondes limpides étaient souillées du sang de leurs victimes. L'Eim, affligé de ces scènes de carnage, réunit un soir tous ses poissons et s'éleva avec eux dans les airs.

Le lendemain, les brigands, voyant que les eaux s'étaient retirées, dirent entre eux : « Courons pêcher les poissons et ramasser les trésors de l'Eim. » Mais il ne restait dans l'ancien lit du lac que des serpents, des têtards et des crapauds, qui sortirent de leurs retraites et se répandirent dans le pays maudit.

Cependant l'Eim coulait, coulait dans les airs, comme un long nuage blanc. « Quel orage vient s'abattre sur nous ! » s'écriaient les chasseurs dans les bois. Mais l'Eim avançait toujours, jusqu'à ce qu'il fût au-dessus du pays des laboureurs. Là il descendit vers la terre, et les gens qui rentraient leur moisson entendirent une voix qui criait : « Détournez vos récoltes, je veux m'établir au milieu de vous. » Ils souhaitèrent la bienvenue aux ondes vivifiantes, leur tracèrent un lit qu'ils entourèrent de digues, et plantèrent de jeunes arbres sur les rives pour entretenir la fraîcheur. Toute la contrée devint fertile ; les prés étaient toujours verts et les champs donnaient d'abondantes récoltes : l'Eim faisait la richesse et la joie de ses riverains. [1]

[1] Extrait de *Finsk Mythologi*, par Castrén ; Helsingfors 1853, in-8, p. 32, 33.

OBJECTIONS.

J'ai toujours aimé des objections ingénieuses contre mes propres sentiments, et je ne les ai jamais examinées sans fruit. LEIBNIZ.

DIEU, ÊTRE INFINI.

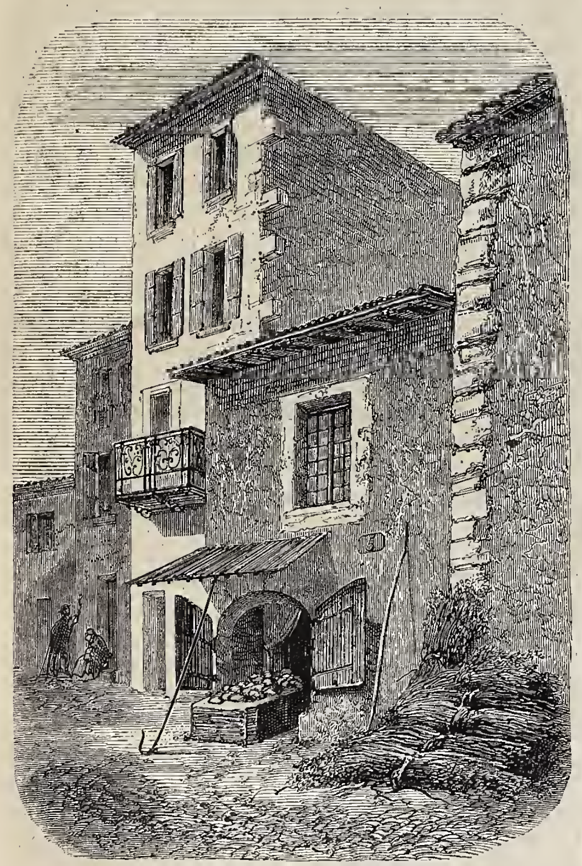
... C'est avoir une notion fausse et incomplète de la Toute-Puissance que d'imaginer en elle des degrés de plus ou de moins. L'infini n'a rien de commun avec les infirmités du fini ; et toutes les fois que nous prêtons à Dieu notre manière de sentir, nous lui attribuons implicitement les infirmités de notre nature. Il faut sans doute un grand effort pour nous élever à l'idée d'une puissance infinie, d'une tendresse infinie ; mais il faut ou faire cet effort, ou nous abstenir de parler de Dieu. Que ceux qui sont portés à prêter à Dieu nos idées sur les grandeurs relatives, sur le moindre ou le plus grand, sur le facile ou le difficile, sur le long ou sur le bref, considèrent le grain de blé qui germe sous terre, et disent si Dieu n'est pas aussi grand dans la germination de ce grain de blé que dans la direction d'un monde. Qu'ils considèrent le chêne sortant du gland, le lis se revêtant de sa blancheur, la fauvette donnant la becquée à ses petits, l'œil de l'homme contemplant le monde extérieur et portant à l'âme le spectacle de la nature ; et qu'ils disent si la force qui soutient et anime toutes choses n'est pas infinie dans le gland qui germe comme dans l'âme qui perçoit. Qu'ils étudient la nature, et qu'ils disent s'il est plus difficile à Dieu d'allumer un soleil que d'entr'ouvrir une rose. Non, cette grande et universelle nature se joue des forces les plus formidables, et pour créer des merveilles un sourire lui suffit. Voyez ces nuages du soir dont la frange empourprée découpe l'azur céleste. Qu'a-t-il fallu pour y réunir en un clin d'œil et à profusion les couleurs les plus riches, les accidents les plus variés, les nuances les plus harmonieuses ? Qu'a-t-il fallu pour emplir ce feuillage des rayons crépusculaires et faire lever un horizon splendide ? Qu'a-t-il fallu pour répandre ces parfums dans l'atmosphère attiédie ? Qu'a-t-il fallu pour calmer cette mer orageuse et lui donner la sérénité du ciel ? Que faut-il à l'Être universel pour déployer les splendeurs d'une aurore boréale ou pour étendre une nébuleuse dans les déserts du vide ? Il lui faut moins qu'à nous pour nos travaux les plus simples ; il lui suffit de *vouloir*.

C'est donc sans raison aucune que l'on présenterait la terre comme indigne de l'attention divine, à cause de la multitude innombrable des mondes qui voguent au sein de l'espace. La présence universelle et identique de Dieu enveloppe la création comme l'océan fait d'une éponge ; elle la pénètre, elle la remplit : elle est la même en chaque lieu, et son caractère d'infinité lui est inviolablement attaché. La providence du passereau est infinie comme la pro-

vidence de la Voie lactée, ni moins attentive, ni moins sage, ni moins puissante, *infinie,* en un mot, dans le sens unique attaché à ce caractère. ([1])

REBOUL DE NIMES.

Reboul naquit à Nîmes le 23 janvier 1796. Son père, qui était serrurier, voulut lui donner un état. Apprenti boulanger à quinze ans, volontaire royal en 1815, copiste chez l'avoué, puis définitivement boulanger et membre d'un cercle qui applaudissait, en 1823, son ode sur la guerre d'Espagne et son hymne à la Vierge, Reboul attira l'attention par sa ballade de *l'Ange et l'Enfant* (1828). Lamartine, le baron Taylor, A. Dumas, lui écrivirent ou vinrent le voir. Ses poésies parurent en 1836, chez Gosselin, format in-8; et leur succès fut assez grand pour qu'on les ait rééditées en 1837, 1840, 1842. Bien accueilli à Paris en 1839, il y publia son poëme en dix chants : *le Dernier jour*. Un nouveau recueil (1846) n'ajouta rien à sa renommée, non plus que trois tragédies dont l'une, *le Martyre de Vivia,* fut représentée à l'Odéon en 1850. Il donna encore *les Traditionnelles* en 1856. La mort l'a enlevé récemment, en 1864, à une vie honorable et paisible.



Maison du poëte Reboul, à Nîmes.

Reboul fut heureux de vivre en un temps où la poésie avait encore, dans les cours de littérature, une sorte de royauté, où le mouvement impétueux du romantisme naissant, en excitant la jeunesse à des admirations nouvelles, rattachait plus fortement les vieillards et les hommes mûrs aux anciens modèles, ou, pour mieux dire, aux débiles imitateurs de nos classiques. Il y avait lutte alors, et par conséquent vitalité. Les deux écoles se disputaient tout ce qui paraissait, en vers ou en prose. Mais surtout les chefs du mouvement, avides de camaraderie, de flatterie et d'empire, ne cessaient d'attirer à eux les jeunes poëtes et les jeunes romanciers, s'écriant : « Vous êtes des nôtres ! » et transformant au besoin en grands hommes leurs disciples émerveillés. Ainsi Napoléon habillait en grands dignitaires tous ceux dont il s'entourait.

La modeste condition où vivait Reboul a inspiré une belle ode à Lamartine : *le Génie dans l'obscurité*.

> Ainsi l'instinct caché dans la nature entière
> Mûrit pour l'immortalité
> La perle au fond des mers, l'or au sein de la terre,
> Le diamant dans l'ombre où languit sa lumière,
> La gloire dans l'obscurité !

Alexandre Dumas, qui visita Reboul vers 1833, a dit de lui : « C'était un homme de trente-cinq à trente-sept ans, d'une taille au-dessus de la moyenne, avec un teint d'un brun presque arabe, des cheveux noirs et luisants, des dents d'émail... Son regard fut rapide et profond ; et je m'aperçus seulement alors qu'il avait des yeux magnifiques, de ces yeux indiens puissants et veloutés, faits pour exprimer l'amour et la colère ! »

Nous avons connu M. Reboul, en 1848, à l'Assemblée constituante. Le portrait esquissé par M. A. Dumas n'était plus fidèle. La physionomie du poëte de Nîmes était alors simplement remarquable par une grande expression de douceur.

A la distance où nous sommes du temps où Lamartine écrivait son ode et où Alexandre Dumas racontait sa rencontre avec Reboul, on peut dire sincèrement que ce dernier ne fit aucunement et à aucun titre partie de la pléiade romantique. C'est un élève de Millevoye.

L'Ange et l'Enfant, cette agréable imitation du poëte allemand Grillparzer, demeure son chef-d'œuvre en miniature. Son premier volume est le meilleur. Dans les morceaux que lui inspirent la nature, les souvenirs d'enfance ou un fait contemporain, on trouve des vers souvent bien frappés, soit qu'il nous fasse voir,

> Au bord d'une eau stationnaire,
> Aigue-Morte aux vingt tours, la cité poitrinaire
> Qui meurt comme un hibou dans le creux de son nid ;

ou qu'il nous indique dans les Arènes de Nîmes

> . . . . la place de César,
> Celles du proconsul et des nobles familles,
> Et celle que Vesta réservait à ses filles
> Dont l'index était un poignard.

Voici la fin d'une ode où il menace le dey d'Alger de la vengeance de la France :

> Quand le lion de tes déserts
> Sur le sable brûlant sommeille,
> Si le serpent à son oreille
> D'importuns sifflements fait retentir les airs,
> Retenant son noble courage,
> Le quadrupède encor tout endormi
> Soulève sa crinière et pousse un cri sauvage,
> Sûr qu'il n'en faut pas davantage
> Pour éloigner son indigne ennemi.
> Mais si cet ennemi s'obstine, comme un foudre
> Il part, la flamme dans les yeux,
> Et de ses ongles furieux
> Il déchire, il disperse et laisse sur la poudre
> Les anneaux palpitants du reptile odieux !

Les plus beaux vers que Reboul ait faits sont adressés à la mort. Le poëte dit au trépas qui le menace :

> Je suis né pour la vie et n'obéirai pas.
> Dans le fond du sépulcre où tu me fais descendre,
> Mes hymnes donneront la parole à ma cendre.
> Je laisse en m'en allant de quoi t'anéantir :
> Je t'ai tuée, ô mort ! avant que de mourir.

([1]) Camille Flammarion, *la Pluralité des mondes habités.*

LES TOMBEAUX DES ROMAINS.



Funérailles aux *columbaria* de la maison des Césars, porte Capène, à Rome, tableau de M. Hector Leroux. — Dessin de Yan' Dargent.

Les Romains avaient plusieurs sortes de tombeaux. C'étaient tantôt des caveaux creusés dans le roc, tantôt de somptueux monuments élevés au-dessus du sol, renfermant une ou plusieurs pièces qui couvraient la chambre funéraire, et où la famille venait, aux jours consacrés, accomplir les cérémonies d'usage. Tel de ces monuments était

destiné à la dépouille d'un seul mort, tel autre servait à la sépulture de toute une famille, de ses clients, de ses affranchis, parfois de quelques-uns de ses amis. Il pouvait arriver que les affranchis fussent trop nombreux pour que leurs restes pussent trouver place dans le tombeau de famille. Les familles les plus considérables, nommément celle des Césars, firent construire pour la sépulture de leurs affranchis et de leurs esclaves de vastes chambres dont les quatre parois étaient percées de rangées de niches cintrées s'ouvrant à égale distance l'une de l'autre, et rappelant par leur apparence les ouvertures d'un colombier. De là le nom de *columbaria* que les Romains leur avaient donné. Il y avait aussi des sépultures communes, semblables aux précédentes, et appelées de même columbaria, qui recevaient les restes d'un très-grand nombre d'individus, souvent plusieurs centaines, appartenant à une même famille ou à plusieurs familles différentes. Chaque niche était disposée pour recevoir deux urnes contenant des cendres; au-dessous, dans le mur, étaient gravés les noms des défunts. Le propriétaire de la sépulture donnait, vendait ou laissait par testament le droit de disposer d'un nombre de niches qui était spécifié dans l'acte. Quelques textes prouvent qu'il y avait, enfin, pour les malfaiteurs, pour les esclaves qui n'avaient pu faire aucune économie sur leur pécule, et pour les plus pauvres gens, de véritables fosses communes où leurs corps étaient enterrés sans cercueils; car l'ensevelissement des morts, qui était la primitive coutume des Latins, se maintint à Rome et dans toute l'Italie à côté de l'usage plus répandu de brûler les corps.

La loi des Douze Tables avait défendu de brûler et d'ensevelir les corps dans l'enceinte des villes. On élevait les tombeaux ou on les creusait dans les bois, dans les maisons de campagne, le plus grand nombre aux portes des villes et le long des grandes voies. Il fallait qu'entre ces constructions et toute habitation voisine il y eût une distance équivalente à notre mesure actuelle de 18 mètres. Tout terrain destiné à la sépulture était sacré : on ne pouvait l'acquérir par prescription ou en déposséder le propriétaire, même pour cause d'utilité publique.

Les parents des morts visitaient leurs tombeaux soit au jour anniversaire de leur décès, soit à celui de leur naissance, et offraient à leurs mânes des rameaux, des guirlandes, des couronnes, des parfums, des fleurs, des fruits ou d'autres mets : c'est ce qu'on nommait les *parentalia*. Il y avait aussi une fête générale des morts (*feralia*), qui se célébrait le 21 février.

LES TROIS FILS DE FAMILLE.

ANECDOTE ARABE [1].

Un jour, Naaman, bey de Constantine, fit publier dans la ville un avis portant défense de se promener pendant la nuit, sous peine de mort pour quiconque serait rencontré par la police; il prescrivit en même temps au caïd-dar de faire la ronde en personne chaque nuit.

Quand le soir fut venu, le caïd fit sa prière; au sortir de la mosquée, il appela cinq agents, et commença sa tournée dans tous les quartiers. Arrivés au Souq-el-Herguema (rue des restaurants tunisiens), ils rencontrèrent trois jeunes gens d'une mise élégante, qui causaient entre eux.

— Jeunes gens, leur cria le caïd-dar, quel motif avez-vous pour vous trouver ici à pareille heure?

— Aucun, répondirent-ils.

— Et de qui êtes-vous fils? ajouta le caïd-dar.

— Moi, repartit l'un d'eux, je suis fils de celui devant lequel se courbent les têtes des hommes.

— Moi, dit un autre, je suis fils de celui qui nourrit les gens souffrant de la faim.

— Et moi, dit le troisième, je suis fils de celui qui donne à boire aux personnes altérées.

Après un moment de réflexion, le caïd-dar leur dit :

— Je ne puis vous mettre en liberté avant que le sultan vous ait vus.

Le lendemain, il les conduisit devant Naaman-Bey. Nos jeunes gens lui firent les mêmes réponses qu'au caïd-dar.

Le prince leur accorda aussitôt la liberté; puis, se retournant vers les grands de la cour :

— Avez-vous remarqué, leur dit-il, la politesse raffinée de ces adolescents?

— Nous nous perdons en conjectures, répondirent-ils, et nous sommes étonnés que vous ayez saisi le sens de leurs paroles.

— Eh bien, continua Naaman-Bey, en voici l'explication : le premier est fils d'un barbier, le second d'un boulanger, et le troisième d'un porteur d'eau.

A ces mots, les courtisans s'écrièrent :

— Que Dieu vous accorde sa miséricorde, ô notre seigneur et maître! C'est votre esprit qui nous éclaire.

[1] Traduction de M. A. Cherbonneau.

CAUSERIES HYGIÉNIQUES.

Suite. — Voy. p. 30, 102.

L'ALLAITEMENT MATERNEL.

L'allaitement maternel, considéré jadis, et à bon droit, comme un devoir dont l'accomplissement était même garanti dans les sociétés antiques par des prescriptions légales, est devenu aujourd'hui, dans certaines classes, une entrave incommode et dont on se débarrasse trop aisément. Cette désertion d'un devoir auquel la nature tenait tant qu'elle y a attaché, non sans intention, l'attrait d'une des joies les plus pures, s'explique-t-elle, comme on l'a prétendu, par l'abaissement du niveau général de la santé et de la vigueur, ou ne dépendrait-elle pas plutôt de l'affaiblissement du sens maternel et de la faiblesse trop indulgente avec laquelle les médecins de nos jours acceptent les raisons d'inaptitude qui leur sont alléguées? Il y a sous ce rapport un relâchement trop réel; et l'hygiène a pour mission d'en arrêter les progrès, en rappelant les mères au sentiment des dangers qui menacent leur enfant quand elles le confient à une nourrice mercenaire, ou quand elles lui font courir les hasards périlleux de l'allaitement artificiel. Tel est le but de cet article.

On a avancé un peu légèrement que chez les anciens l'allaitement était presque toujours confié à des nourrices, et à des nourrices esclaves. Cela était vrai des grands et des princes; l'histoire et la poésie en font foi à chaque instant, et elles nous apprennent que l'allaitement établissait entre l'enfant et sa nourrice les liens d'une affection durable, qu'elle ne le quittait plus, et qu'elle remplissait auprès de lui le rôle de seconde mère et de confidente. Cependant, même dans ces conditions, l'allaitement mercenaire n'était pas une règle invariable. Sara (dont le nom hébreu signifie *princesse* et indique le rang élevé) nourrit son fils Isaac, malgré l'âge avancé auquel elle était parvenue quand il lui fut donné de devenir mère; Anne, femme d'Elcana et mère de Samuel, allaita elle-même l'enfant-prophète, ainsi que nous l'apprend le livre des Rois (ch. I, v. 23). Hécube avait également nourri Hector, et Pénélope Télémaque. Ce qui a propagé cette erreur, c'est que les enfants allaités par leur mère étaient, au moment du sevrage, remis à des femmes qui en prenaient soin et qui recevaient et conservaient le nom de *nourrices*. Il est pro-

bable que, dans les classes intermédiaires et dans les basses classes, l'allaitement maternel était la pratique la plus générale. Les lois de Lycurgue en faisaient une stricte obligation, et celle-ci avait été maintenue à Athènes tant que les mœurs y furent austères. On connaît des exemples (Démosthènes en cite un) de femmes qui furent blâmées publiquement et citées en justice pour s'être dispensées de nourrir leurs enfants et sans pouvoir alléguer de raisons sérieuses. Chez les Germains, au dire de Tacite (*Mœurs des Germains*, c. XXIX), confier ses enfants à une nourrice était acte répréhensible et en quelque sorte infamant. A Rome, l'allaitement maternel était d'abord en grand honneur, mais les femmes y renoncèrent plus tard et eurent recours à des nourrices qui habitaient leur maison ou même qui nourrissaient leurs enfants au dehors. Dans ce dernier cas, elles leur mettaient au cou un collier de *crepundia* ou hochets afin de les reconnaître, habitude qui, par un triste rapprochement, était commune à ces enfants et à ceux qu'on exposait. Le relâchement en vint à ce point qu'il inspira la verve indignée de Juvénal, et que l'Église, s'en alarmant, fit entendre par la bouche de saint Ambroise, de saint Chrysostôme et de saint Clément d'Alexandrie des plaintes éloquentes à ce sujet. Nous trouvons dans Aulu-Gelle (*Nuits attiques*, liv. XII, ch. II) un discours remarquable attribué au philosophe Favorinus sur l'obligation morale de l'allaitement maternel. Ce petit chef-d'œuvre de style et de raison n'est pas seulement une page de saine morale et de bonne hygiène, mais il constitue encore une révélation piquante des mœurs des Romains à cette époque. A ce double titre, nos lecteurs nous sauront gré d'en reproduire les passages les plus saillants.

« On vint annoncer, dit Aulu-Gelle, au philosophe Favorinus, et en notre présence, que la femme d'un de ses auditeurs venait d'accoucher et lui avait donné un fils. « Allons, dit-il aussitôt, voir la mère et féliciter le père. » Il était d'une famille noble et d'où étaient sortis des sénateurs. Nous suivîmes tous Favorinus; nous l'accompagnâmes jusqu'à la maison et entrâmes avec lui. Il rencontra le père dans le vestibule, l'embrassa, le félicita, et s'assit. Il s'informa si l'accouchement avait été lent et laborieux, et ayant appris que la jeune mère fatiguée par les veilles et par la douleur s'était endormie, il donna un plus libre cours à ses paroles. « Je ne doute pas, dit-il, qu'elle ne soit disposée à nourrir son fils de son lait. » La mère de l'accouchée ([1]) ayant répondu qu'il fallait user de ménagements, et donner à l'enfant *des nourrices* pour ne pas ajouter les fatigues de l'allaitement aux souffrances qu'elle venait de traverser : « Je te conjure, femme, répliqua Favorinus, de permettre qu'elle soit tout à fait la mère de son fils. Enfanter, et aussitôt rejeter loin de soi l'être qu'on a mis au monde, n'est-ce pas une maternité imparfaite et contraire à la nature? On n'est mère qu'à demi lorsque, après avoir nourri dans son sein un être qu'on ne voyait pas, on lui refuse son lait lorsqu'on le voit déjà vivant, déjà homme, implorant le sein maternel... Si l'on mérite la haine publique et l'exécration générale pour aller tuer l'homme dans ses premiers jours, lorsqu'il se forme et s'anime entre les mains de la nature, il n'y a pas loin de là, sans doute, à refuser à l'enfant formé et venu au jour la nourriture de son sang, nourriture qu'il connaît et dont il a pris l'habitude. Mais peu importe, dit-on, pourvu qu'il vive et soit nourri, à quel sein il le soit. Pourquoi celui qui tient ce langage, puisqu'il est si sourd à la voix de la nature, ne pense-t-il pas aussi que peu importe dans quel corps et de quel sang l'homme s'est formé?... Il est encore une autre considération qu'on ne saurait dédaigner. N'est-il pas vrai que les femmes qui abandonnent et exilent loin d'elles leurs enfants pour les laisser nourrir par d'autres brisent, ou du moins relâchent, affaiblissent le lien de tendresse dont la nature unit l'âme des enfants à celle des parents? Un enfant mis en nourrice n'est guère moins oublié qu'un mort. Ainsi s'altère et s'évanouit la piété, dont la nature avait jeté la première semence; et si l'enfant peut encore aimer son père et sa mère, cet amour n'est pas l'effet de la nature, mais le fruit de la société et de l'opinion. »

([1]) Comme cette scène est vraie, et comme la mère de ce temps est bien encore la mère telle que nous la voyons tous les jours auprès du lit de sa fille!

Ce langage est sévère, sans doute; mais n'est-il pas salutaire que nos merveilleuses d'aujourd'hui, comme autrefois les merveilleuses de Rome (*mulieres prodigiosæ*, ainsi que les appelait Favorinus), sachent à quoi elles s'exposent en se soustrayant à ce premier devoir de la maternité? L'allaitement maternel, qu'elles ne l'oublient pas, est une obligation impérieuse toutes les fois, bien entendu, qu'il est inoffensif pour la mère et avantageux pour l'enfant. Ce mode d'alimentation affranchit, en effet, le nouveau-né des inconvénients d'un lait qui, pour la composition et souvent aussi pour l'âge, n'était pas fait pour lui, de la menace permanente d'une interruption fortuite de l'allaitement, et enfin de ces contaminations contagieuses contre lesquelles le choix le plus vigilant ne met pas toujours à l'abri. On peut aussi se demander avec Rousseau si cette question n'a pas un autre côté que le côté physique. « L'enfant, dit cet écrivain, a-t-il moins besoin des soins d'une mère que de sa mamelle? D'autres femmes, des bêtes même, peuvent lui donner le lait qu'elle lui refuse; la sollicitude maternelle ne se supplée point. » (*Émile*, liv. I.) En dehors de cette vue toute morale, mais des plus sérieuses, on ne saurait douter que l'allaitement mercenaire ne rompe fâcheusement, par rapport à l'enfant, des harmonies fonctionnelles établies par la nature entre sa santé et celle de sa mère. La physiologie nous enseigne que le lait et le sang ont une ressemblance frappante de constitution et de composition chimique, et que le premier de ces deux liquides organiques offre, chez la femme, des variations en quelque sorte infinies dans les proportions de ses éléments constitutifs : on pourrait dire, exactement, *tel sang, tel lait;* aussi répugne-t-il de penser que la substitution du sein d'une nourrice à celui d'une mère apte à l'allaitement puisse être une chose indifférente. Et nous ne parlons ici que des qualités matérielles, grossièrement tangibles, justiciables de la balance et du microscope; qui nous dit qu'il n'y en a pas de plus intimes encore, et dont la santé, ce réactif si exquisement délicat, accuse l'influence, bien qu'elles échappent à l'analyse?

Mais s'il est des femmes qu'il faut stimuler à nourrir leurs enfants, il en est d'autres, au contraire (et, pour l'honneur de l'humanité, elles sont nombreuses), qu'il faut retenir sur cette pente où les entraîne l'exagération d'un sentiment touchant. On ne nourrit pas des enfants avec des nerfs et de la tendresse; il leur faut du lait, et, pour avoir du lait, il faut de la santé, surtout cette santé régulière et stable qui n'est pas à la merci d'une émotion ou d'une veille, et qui, très-commune à la campagne, se montre plus rarement au milieu des agitations de notre vie sociale. L'abondance et la qualité du lait ne suffisent pas, au reste, pour constituer l'aptitude à nourrir : il est des empêchements qui naissent des conditions actuelles de la mère ou qui procèdent de faits d'hérédité morbide, et que le médecin seul est capable d'apprécier. Et, pour le dire en passant, cette mission si importante et si délicate ne saurait être remplie convenablement par un médecin quelconque, mais bien par le *médecin de la famille*, ce type touchant dans lequel se résumaient autrefois la fidélité du

dévouement et la fidélité de la confiance, et qui tend peu à peu à disparaître.

La femme doit donc nourrir toutes les fois qu'elle est d'une bonne santé et qu'elle offre par ailleurs des conditions spéciales d'aptitude à bien remplir cette fonction. Nous n'avons invoqué jusqu'ici que l'intérêt de son enfant; nous pourrions invoquer aussi son propre intérêt, car nous croyons fermement que l'allaitement est, dans la série des actes qui préparent ou constituent la maternité physique, un complément nécessaire ou du moins très-utile pour la santé. C'est là une fonction transitoire, sans doute, mais une fonction très-active et qui ne saurait être considérée comme indifférente. Il est, nous en sommes convaincu, toute une série d'affections et de misères qui pèsent lourdement sur la vie des femmes, et dont le développement, si fréquent de nos jours, peut être en partie rapporté à cette cause. Nous pourrions nous appesantir sur ce point; mais l'évocation d'un danger personnel est un argument d'intimidation auquel nous répugnons singulièrement : les périls que court leur enfant suffisent aux femmes qui ont le sens maternel; celles qui ne l'ont pas n'auront ni assez de cœur, ni assez de prévoyance pour se laisser toucher ou effrayer. La mère doit donc nourrir son enfant quand elle le peut. Cette obligation ressortira encore plus impérieuse des inconvénients attachés à l'allaitement mercenaire et surtout à l'allaitement artificiel, et que nous indiquerons dans deux articles successifs.

CALOTINES ET CHARGES.

Voy. p. 27.



C.-N. Cochin, graveur.

Charles-Nicolas Cochin, père du célèbre dessinateur et graveur de ce nom, était né à Paris en 1688, et il y mourut le 5 juillet 1754. Il était graveur, et parmi ses estampes on remarque surtout l'*Origine du feu*, d'après F. Lemoyne; *Jacob et Laban*, d'après Restout; la *Noce de village*, d'après Watteau; le recueil des peintures des Invalides. Il avait épousé la fille du graveur Frédéric Hortemels.

JOHN COCKERILL.

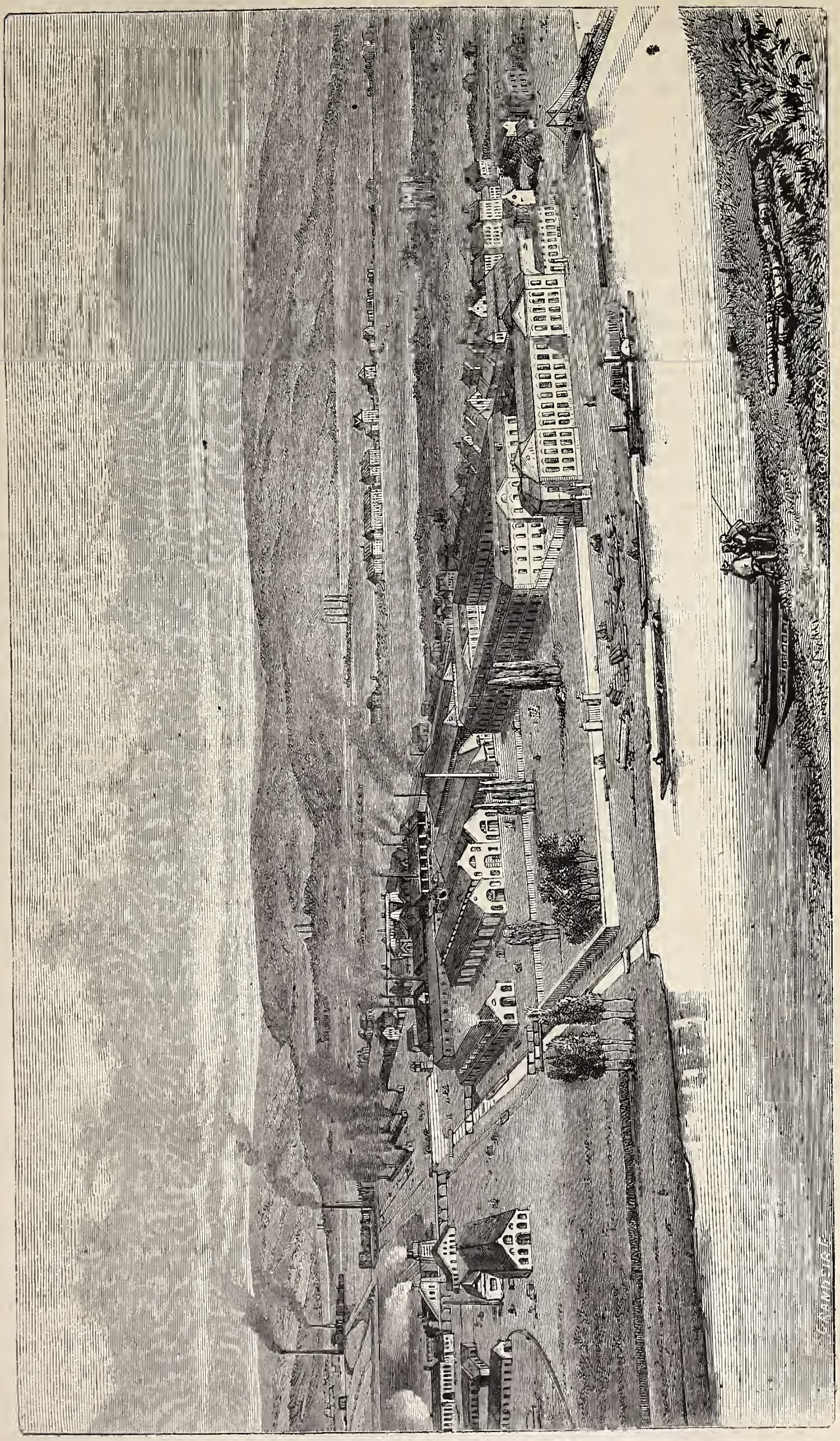
ÉTABLISSEMENT INDUSTRIEL DE SERAING (BELGIQUE).

Cet établissement, que l'on rencontre à deux kilomètres au sud-ouest de Liége, est un vaste ensemble de houillères, hauts fourneaux, fabriques de fer et d'acier, laminoirs, forges, ateliers de construction de machines à vapeur, etc. On a essayé de donner, dans l'estampe que nos lecteurs ont sous les yeux, une idée générale de la disposition des bâtiments. Au premier plan coule de droite à gauche la Meuse, moyen de transport si favorable, ainsi que le chemin de fer voisin, pour tout ce qui est nécessaire à l'établissement et à ce qu'il produit. A gauche, avant le petit canal, est situé ce qu'on appelle le quartier Saint-Georges, dont il ne nous a été possible de figurer qu'une partie, ou pour mieux dire le commencement. De l'autre côté du canal, au-dessus du jardin, on voit se succéder les ateliers de construction, la fabrique de fer, les hauts fourneaux et la fonderie; au delà encore, les fours à coke et la houillère *Henri-Guillaume*, le chemin de fer de Namur à Liége, le quartier Saint-Léonard et la houillère Collard. En suivant le rivage de la Meuse, vers la droite, on a devant soi l'ancien château, autrefois habité par des princes-évêques de Liége, le long duquel passe, en continuation du pont suspendu, le chemin de la Messe et de la Messe à la chaussée, à l'extrémité duquel commence le sentier qui conduit à la station du chemin de fer. Enfin, à l'extrémité droite commence le village de Seraing, dont les habitants, qui n'étaient que deux mille en 1821, sont aujourd'hui au nombre de dix à onze mille.

L'honneur d'avoir créé cet établissement, célèbre dans le monde entier, revient, comme on le sait, à John Cockerill, qui, avec son frère Charles-James, avait acquis, en 1817, du gouvernement des Pays-Bas, le château de Seraing et ses dépendances pour y fonder des mécaniques à filer le lin et des ateliers de construction pour les machines à vapeur. Vers 1823, John Cockerill en devint le seul propriétaire. Seraing prit dès lors une extension si considérable, que Guillaume Ier voulut associer l'État à cette entreprise. La révolution de 1830 rompit le traité. John Cockerill soutint seul l'établissement, et, grâce surtout aux chemins de fer qui se multiplièrent rapidement à cette époque, porta encore plus haut l'importance de ses ateliers. Malheureusement la crise financière et industrielle de 1839 le surprit au milieu de nouveaux développements qu'il donnait à ces travaux jusque-là si prospères : il fut réduit à l'obligation de liquider, quoique son actif fût de 26 millions de francs et son passif de 18 millions seulement : mais il n'avait point perdu courage; seulement il est probable que la violence des émotions avait fortement ébranlé sa vigoureuse constitution. Il fit un voyage en Russie pour y essayer une combinaison qui pouvait tout réparer; quelques mois après, revenant en Belgique, il mourut presque subitement à Varsovie. On sauva l'établissement d'une chute imminente en constituant une société anonyme qui en a continué l'exploitation avec un remarquable succès.

John Cockerill était né à Haslington, dans le comté de Lancaster, le 30 avril 1790. Son père, William Cockerill, ouvrier mécanicien, s'était expatrié vers 1797, et, après avoir séjourné quelque temps en Suède, était venu s'établir à Verviers, où il construisit des machines à carder et filer la laine : jusqu'alors on n'y avait fait ces travaux qu'à la main. En 1807, William s'établit à Liége, y construisit des machines semblables et d'autres pour la fabrication du drap; ses fils l'aidaient dans la simple condition d'ouvriers. En 1810, comme récompense de ce qu'il avait

fait pour la prospérité du pays de Liége, William obtint la grande naturalisation française. Il se retira des affaires; ses deux fils John et Charles-James lui succédèrent. On sait le reste.



Vue des établissements de John Cockerill, à Seraing en Belgique. — Dessin de Grandsire, d'après une lithographie (Noblet et Baudry).

John Cockerill, dit M. A. Lecocq, qui a été dessinateur dans les ateliers de construction de Seraing, John Cockerill unissait à une âme noble et généreuse les qualités qui distinguent les hommes supérieurs. Doué d'une vaste

mémoire, il n'y gravait que des choses utiles; il était sobre de paroles et fort simple dans ses manières : aussi tout le monde se sentait à l'aise auprès de lui; les ouvriers le regardaient comme un père et n'éprouvaient aucun embarras en sa présence. (¹)

Est-il vrai que les restes de Cockerill reposent à Varsovie? N'est-ce pas à Seraing même que devrait s'élever son tombeau?

LA NIÈCE DE L'ONCLE BÉNARD.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 66, 74, 82, 90, 98, 110.

IV. — *Changement d'enseigne.*

Le *particulier*, comme disent les gens de boutique, qui venait d'entrer chez le mercier de la rue Jean-Tison, était un vieux bonhomme long, sec, et porteur d'un visage jaune, maigre et ridé. Une petite perruque à rouleaux, couleur racine de chiendent, couronnait son front très-proéminent. Il y avait l'accent incisif de la malice dans le trait de sa bouche finement dessinée, et, de la profondeur de l'arcade sourcilière, abondamment ombragée, ses vives prunelles dardaient des regards curieux et défiants.

Roide et sanglé dans son habit étriqué, à manches trop courtes, il ressemblait, vu par derrière, à un écolier en voie de croissance que des parents, prudents calculateurs, ajournent à son arrêt définitif de développement pour le faire habiller de neuf à sa taille.

Mais si l'habit était trop étroit, on pouvait reprocher quelque exagération à l'ampleur de sa culotte courte, dont les jarretières à boucles d'acier ne se pouvaient serrer assez pour ne pas laisser beaucoup trop de jeu, sous l'étoffe, aux deux jambes-fuseaux du grand bonhomme.

En cas de heurt, garder l'équilibre lui devait être chose facile, grâce aux larges pieds qui servaient de base à son individu.

Le nouveau venu paraissait être aussi ménager de paroles que prodigue de coups d'œil fureteurs.

A cette question obligée de toute marchande qui avise un acheteur : « Que désire Monsieur? » question que Toinette s'empressa de lui adresser, il ne répondit rien; mais, dans un long regard promené autour de lui, il sembla prendre possession de tout ce que renfermait la boutique. Cette rapide revue terminée, il s'installa sur l'un des hauts tabourets de paille destinés aux chalands, il tira de l'une de ses poches un étui à lunettes, l'ouvrit et mit les lunettes à cheval sur son nez, après, toutefois, qu'il en eut soigneusement essuyé les verres. Cela fait, il tira d'une autre poche un papier qu'il déplia, et, toujours silencieux, il consulta lentement ce papier, interrompant parfois sa lecture pour diriger un regard furtif vers la rue. On devinait, à la disposition régulière des lignes d'écriture, portant chacune en tête un signe numérique, que ce papier contenait soit l'indication d'une série de renseignements à obtenir, soit la nomenclature de nombreux objets à acheter.

Toinette, qui se tenait debout devant le singulier client, mesura des yeux la longueur de cette liste, et se dit tout bas :

— S'il n'est question là dedans que d'articles de mercerie, il va, pour le moins, dévaliser le magasin de mon oncle. Quelle vente!

Et, le cœur lui bondissant de joie à la perspective d'un si beau coup de commerce pour son début, elle réitéra, avec un sourire encore plus gracieux, sa première question au grand bonhomme :

— Que désire Monsieur?

Il cessa alors de consulter son papier, souleva ses lunettes, et, regardant fixement la jeune fille, il répondit enfin, mais avec l'accent d'un doute où perçait une pointe d'ironie :

— Je crains fort, mon enfant, qu'il n'y ait pas ici tout ce que je voudrais y trouver.

Le chaland appuya sa supposition d'un coup d'œil qui semblait fouiller les rayons et les tiroirs du magasin. Il y avait évidemment dans ce coup d'œil inquisiteur autre chose que l'inquiétude d'un acheteur touchant un désir qu'il craindrait de ne pouvoir réaliser.

La mère Henriot, croyant, ainsi que Toinette, qu'il s'agissait de conclure une importante affaire au profit de son voisin absent, se hâta d'affirmer qu'on ne pouvait trouver dans le quartier de boutique mieux approvisionnée que celle du mercier Bénard.

La bride ainsi lâchée à sa faconde, la bonne femme allait broder amplement sur ce fond, quand elle fut distraite de son verbiage par la vue de trois hommes arrêtés dans la rue.

Ceux-ci, les yeux pour ainsi dire collés sur les vitres de la devanture du magasin, échangeaient entre eux des paroles, et ne semblaient pas retenus là par le seul attrait de l'étalage.

La voisine de Bénard se sentit intriguée de leur présence, au point qu'elle en perdit le fil de son discours. Elle eût été bien plus intriguée encore si, pourvue de deux yeux meilleurs, elle avait pu surprendre la correspondance de regards et de signes de tête qui s'était établie entre le chaland supposé et les trois curieux du dehors.

Toinette, que rien ne pouvait distraire de cette aspiration ambitieuse : — encaisser une grosse recette avant le retour de l'oncle Bénard; — Toinette ne voyait pas plus que la mère Henriot cette correspondance de signes et de regards. Toute son attention se concentrait sur la liste dépliée devant elle, et volontiers elle aurait arraché le papier des mains du grand bonhomme, pour savoir au plus tôt si elle pourrait ou non fournir en totalité la magnifique commande. Comme s'il eût deviné l'impatience que, d'ailleurs, la jeune fille dissimulait mal, le *particulier* abaissa ses lunettes sur ses yeux et dit :

— C'est juste, il est temps de savoir à quoi nous en tenir.

Et de nouveau il consulta son papier.

Alors, successivement, de la première à la dernière ligne, il nomma tous les objets inscrits sur sa liste, et, à chaque article nommé, il ajoutait ironiquement et d'un ton de défi :

— Certainement, ma petite, vous n'avez pas cela chez vous?

Mais à peine avait-il parlé que Toinette, prompte à le servir, répondait victorieusement en plaçant devant lui, sur le comptoir, l'article demandé :

— Pardon, Monsieur, le voici.

Et, toute rouge d'orgueil d'avoir répondu si tôt et si bien, elle attendait une autre demande.

C'était presque sans hésitation que l'enfant de Gisors, improvisée fille de boutique à Paris, allait droit à la place voulue pour mettre la main sur l'objet désiré dès qu'on le lui avait nommé. Il est vrai que sa mémoire était encore toute fraîche du réemménagement des marchandises dans le magasin. Elle avait si utilement aidé Bénard par son activité et son intelligence quand il se fut décidé à combler les vides faits en son absence par Pierre Bourdier, dans la coupable intention que nous savons!

A mesure que les coupons d'étoffe, les pièces de rubans, les articles de bonneterie et de menue mercerie s'entas-

(¹) Description de l'établissement de John Cockerill à Seraing. Liége, 1851.

saient devant lui, le long personnage changeait d'attitude et de physionomie. Il recevait intérieurement autant de commotions d'agréable surprise que Toinette faisait de réponses affirmatives à ses demandes risquées du ton de la défiance. Chaque secousse de cette satisfaction qu'il n'avait pas espérée effaçait peu à peu le pli d'ironie de ses lèvres et donnait à son visage une expression de plus en plus bienveillante. Il commençait, pourrait-on dire, à se transfigurer, lorsque, parvenu aux deux tiers de sa liste, une réflexion soudaine le fit sourciller de nouveau :

— Le mercier Bénard n'est pas ici, et c'est vous qui tenez la boutique, dit-il, s'adressant aux deux femmes; mais à quel titre, en quel nom? Dans son intérêt et dans le vôtre, je vous conseille de répondre franchement.

A ces paroles, dites avec le ton d'autorité et le regard sévère d'un juge qui interroge, la mère Henriot et la jeune fille furent à ce point frappées d'étonnement qu'elles demeurèrent d'abord incapables de répondre. « Drôle d'acheteur! » se dit Toinette, qui ne mesurait point l'effrayante portée des questions qu'on venait de lui adresser. Plus clairvoyante que sa compagne, la voisine se dit, avec le regret d'une espérance trompée : « Ce n'est pas un acheteur! »

La suite à une prochaine livraison.

LA FOURMI ET L'ARAIGNÉE.

CONTE ESTHONIEN.

Les pâtres avaient brûlé le nid de la Fourmi, parce qu'elle les mordait sans cesse. Ne pouvant se venger d'eux, elle alla trouver le bon Dieu, et les accusa de perdre chaque jour beaucoup de miettes de pain; mais elle ne parla pas de sa fourmilière, parce qu'elle savait bien qu'elle avait donné lieu de la brûler.

— Ce que tu dis là peut être vrai, dit le bon Dieu ; mais n'as-tu pas de témoin pour le prouver? Il te faut en aller chercher.

La Fourmi s'adressa à l'Araignée :

— Viens, ma sœur, j'ai besoin d'un témoin dans mon procès contre les pâtres.

L'Araignée l'accompagna donc au ciel.

— Est-il vrai, comme assure la Fourmi, que les pâtres perdent chaque jour du pain? lui demanda le bon Dieu.

— C'est vrai, mais ils ne le font pas exprès; tout le tort en est à la Fourmi, car elle ne leur laisse pas un instant de repos : il faut qu'elle les morde sans cesse, et quand ils dorment, et quand ils marchent, et quand ils s'arrêtent.

— Tu dis vrai, et, pour te récompenser, je veux te pourvoir d'un fil que tu porteras partout avec toi et avec lequel tu pourras monter au ciel et en descendre quand tu voudras. — Mais toi, Fourmi, qui fais du mal à tes voisins et qui viens ensuite les accuser faussement, voilà ce qui te revient.

Et il lui appliqua sur l'échine un bon coup de bâton qui lui entra dans le dos. Depuis, elle est restée mince par le milieu du corps, en souvenir de son châtiment. (¹)

LA SCIENCE EN 1864.

Le progrès, ou, pour mieux dire, le mouvement scientifique, ne se présente pas chaque année sous la même forme : tantôt le domaine de la science gagne en étendue, tantôt en profondeur, et les périodes que ne signale aucune grande et éclatante découverte sont souvent aussi profitables pour les conquêtes de l'esprit, par les applications qu'elles suscitent, ou par la solidité et le développement qu'elles donnent aux découvertes anciennes. Généralement même, la représentation géométrique du mouvement de la science dans telle ou telle étude décrirait une ligne brisée, tantôt avançant avec rapidité, tantôt reculant sur ses pas, s'enroulant sur elle-même en faisant de longs détours autour de sa position moyenne, dépassant même parfois le but qu'elle veut atteindre, en un mot, faisant beaucoup plus de chemin qu'il n'en faudrait pour arriver directement à son but. « Cette irrégularité dans la marche de la science tient à l'incapacité de l'homme devant les grands problèmes de la nature, et à la difficulté pour un être aussi faible de sonder de tels mystères. » Mais il est d'autant plus glorieux pour l'homme de s'être élevé à la notion des causes, lorsqu'il est si petit et si faible devant l'absolu.

Ces remarques seront principalement applicables au mouvement scientifique pendant l'année 1864, où la science a moins gagné en profondeur qu'en étendue. Et nous en verrons l'application immédiate à la question du Soleil, dont nous allons parler en premier lieu : à tout seigneur tout honneur.

Le Soleil. — Depuis Wilson et Herschel, c'est-à-dire depuis bientôt cent ans, la constitution physique du Soleil paraissait connue d'après de légitimes déductions fondées sur l'observation des taches. On croyait généralement que l'astre du jour était un globe obscur, enveloppé, à une certaine distance, d'une couche lumineuse et calorifique, source de la lumière et de la chaleur déversées dans l'espace ; entre cette couche, nommée photosphère, et la surface de l'astre, une atmosphère préservatrice était étendue ; l'observation des taches, de leur apparence de perspective suivant le mouvement de rotation du Soleil, avait fondé cette théorie, adoptée par les principaux astronomes de ce siècle.

Mais voici que, par l'analyse spectrale de la lumière solaire, dont nous avons exposé récemment les données élémentaires, on peut inférer que la lumière et la chaleur du Soleil ne sont pas issues d'une couche atmosphérique, mais du corps même de l'astre, lequel, selon une grande probabilité, devrait être liquide, à l'état d'incandescence. Nulle observation, assurément, ne pouvait plus formellement contredire l'ancienne hypothèse, et, au moment où nous écrivons, le camp des astronomes est divisé : les observateurs d'outre-Manche gardent généralement la première théorie, et nous avons même récemment entendu M. Dawes ajouter une troisième enveloppe au Soleil, loin de consentir à lui enlever celle qu'il possédait précédemment; les observateurs d'outre-Rhin penchent pour l'incandescence; quant à nous, nous nous abstenons avec circonspection, attendant pour nous prononcer que la question débattue soit un peu plus claire.

Mais il est à propos du Soleil un fait de la plus haute importance et sur lequel nous pouvons maintenant nous prononcer sans crainte, car l'observation et le raisonnement l'ont définitivement établi. Ce fait, c'est celui-ci : Le Soleil est la source des forces en action sur la Terre.

Développons un peu cette idée, pour plus de clarté. De tous les mouvements, généraux ou partiels, qui s'opèrent à la surface de notre monde, aucun n'aurait lieu désormais si notre Soleil venait à s'éteindre. La Terre deviendrait semblable au corps inerte que la vie vient d'abandonner. Les vents cesseraient de souffler, et, depuis la tempête aux tourbillons impétueux jusqu'au zéphyr parfumé qui descend des collines, aucun mouvement ne serait sensible dans l'atmosphère : un calme de mort serait étendu sur le monde. Le vaisseau que les voiles gonflées portent au delà des mers, le moulin aux vastes ailes qui couronne la montagne, les nuages qui voguent sur l'océan des mers, tout s'im-

(¹) Extrait de *das Inland* (l'Intérieur du pays), revue des provinces baltiques de la Russie, 23e année, p. 38, 39. Dorpat, 1858, in-4°.

mobiliserait soudain. Quoi! dira-t-on; mais si les navires à voiles s'arrêtaient, n'aurions-nous pas nos vaisseaux à vapeur? Les moulins à vent ne sont-ils pas avantageusement remplacés par les moulins à eau? Les nuages ne peuvent-ils se former sans l'existence des vents? Etc. Prenez garde! C'est encore au Soleil que vous devez tout ceci; car vous n'auriez pas de charbon de terre pour vos vaisseaux à vapeur si le Soleil n'avait pas emmagasiné de la chaleur dans les couches de houille qui gisent sous la terre; vos moulins à eau ne tourneraient point si la chaleur ne maintenait pas la fluidité de l'eau ; et les nuages eux-mêmes ne se forment que par la vaporisation des eaux des mers, due, comme tout le reste, à l'action du Soleil.

Ainsi, les vents sont dus à la dilatation de l'air produite par la chaleur solaire; les vents alizés en sont une preuve permanente, et les observations de la physique le démontrent avec la dernière simplicité. La portion d'air dilatée dans l'endroit où le Soleil donne engendre un premier mouvement dans l'atmosphère, et c'est là l'origine de tous les vents; l'air froid, plus dense, vient prendre la place de l'air chaud; si deux courants s'unissent, le vent devient plus sensible; ils se refroidissent encore en passant sous les nuages; et s'ils s'engouffrent entre les gorges des montagnes, etc., ils peuvent acquérir l'intensité formidable qui caractérise les tempêtes.

L'eau se vaporise sous l'influence de la chaleur solaire; des nues s'élèvent, se condensent en nuages lorsqu'elles arrivent dans les froides régions supérieures; et les glaciers des Alpes, les neiges de l'hiver, les pluies, les sources des cours d'eau, l'hydrographie entière appartient au Soleil aussi bien que la météorologie.

C'est encore à lui, comme nous le disions tout à l'heure, que nous devons la chaleur de nos fourneaux : la force contenue dans la houille provient de la chaleur solaire, attendu que la décomposition de l'acide carbonique par les végétaux est due à l'action de la lumière, qui leur permet de dégager l'oxygène et de fixer le charbon. Le carbone n'existe sur le globe que condensé, réduit par le règne végétal sous l'influence du Soleil. C'est donc encore à l'astre du jour que nous devons le fonctionnement de nos machines à vapeur et la transformation de cette chaleur en mouvement.

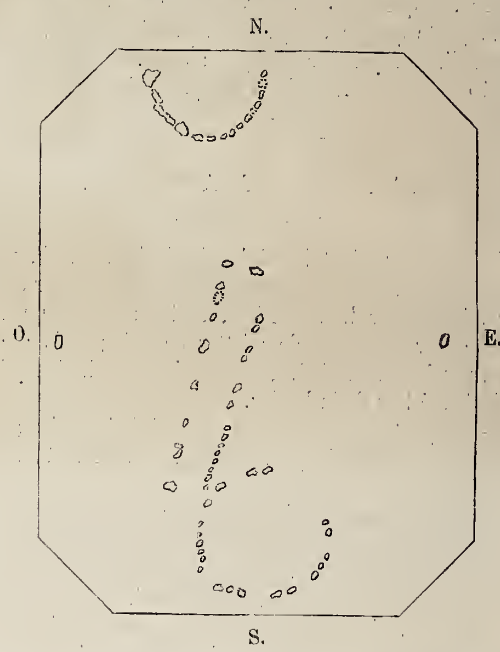
Notre corps vivant est une lampe alimentée par le Soleil. Le corps animal est un appareil de combustion; les aliments qu'il absorbe renferment du charbon et de l'hydrogène, et brûlent dans l'organisme au moyen de l'oxygène atmosphérique que nous respirons; ils produisent là de la chaleur comme ils en produiraient dans un appareil quelconque. Cette combustion est la cause de la chaleur animale, et elle est due aux principes préparés par le Soleil.

Enfin, le point fondamental que consacrent les considérations précédentes, c'est que la chaleur peut se transformer en mouvement, et le mouvement en chaleur, sans que ni l'un ni l'autre puisse jamais s'anéantir. On peut faire bouillir de l'eau en produisant un frottement considérable entre deux plaques de fer placées au milieu d'un vase rempli d'eau; on chauffe une barre de fer en la frappant, on allume un morceau de bois par le frottement, etc. : ce sont là des transformations de mouvement en chaleur. La chaleur a donc un équivalent mécanique. On a pu déterminer le rapport qui existe entre l'unité de travail mécanique et le calorique; en d'autres termes, entre la force capable d'élever à un mètre un certain poids, et la chaleur nécessaire pour échauffer un certain volume d'eau. On a trouvé par ces études que l'équivalent mécanique de la chaleur peut être représenté par le nombre 425 : si la quantité de chaleur employée pour élever la température d'un kilogramme d'eau de 0° à 1° était utilisée dans une machine, elle serait capable d'élever à une hauteur d'un mètre 425 kilogrammes.

A ces déterminations relatives à la chaleur solaire appartient la théorie qui assigne pour cause à cette chaleur la chute d'un grand nombre d'aérolithes dans le Soleil. En effet, en vertu du principe dont nous avons parlé plus haut, sur la transformation du mouvement en chaleur, un aérolithe tombant des espaces infinis sur le Soleil arriverait avec une vitesse de 627 kilomètres par seconde : ce choc effroyable produirait par cet arrêt subit une chaleur égale à 9 000 fois celle que dégagerait la combustion d'un morceau de houille de la grosseur de l'aérolithe. Quand on songe au nombre de ces corpuscules qui traversent l'espace, on est disposé à admettre la possibilité de cette hypothèse sur la source de la chaleur du Soleil.

La suite à une prochaine livraison.

MONUMENT CELTIQUE EN ITALIE.



Monument celtique de Malvai, à Golasecca, rive gauche du Tessin, près de Sesto-Calenda (Lombardie). — Échelle, 2mm par mètre.

Un voyageur, M. Gabriel de Mortillet, nous écrit qu'il a découvert un monument celtique dans les bois de pins qui dominent la rive gauche du Tessin, près de la commune de Golasecca, à peu de distance de Sesto-Calenda, en Lombardie. La localité se nomme Malvai. Le monument, en partie recouvert par la terre et en partie détruit par les laboureurs, qui prennent les blocs pour limiter leurs champs, se compose : 1° d'une enceinte circulaire de 8m.50 de rayon, encore très-bien dessinée par vingt blocs granitiques; 2° d'une allée découverte de 15m.10 de long; 3° d'un hémicycle dont l'ouverture a 7 mètres : c'est la partie la mieux conservée, il n'y manque que trois pierres dont la place est marquée par des creux dans le sol; 4° une pierre témoin de chaque côté.

Cet ensemble paraît appartenir au groupe des cromlechs ou enceintes de pierres fichées. Dans les bois voisins et sur les plateaux au milieu des bruyères, on voit des restes d'autres monuments du même genre, mais moins bien conservés.

Cette découverte vient à l'appui de l'opinion exprimée par M. Henri Martin dans la lettre que nous avons insérée page 6.

L'ATELIER DE DANIEL CHODOWIECKI.

Voy. la Vie de Chodowiecki, tome XXVIII, 1860, page 104.



L'Atelier de Daniel Chodowiecki. — Dessin d'Eustache Lorsay, d'après l'estampe de Daniel Chodowiecki.

Voici Daniel dans son atelier, à deux pas de sa femme et de ses enfants. Il interrompt son travail et les regarde finement d'un air satisfait. L'un des enfants feuillette un album, un autre trace avec effort quelques contours sur une grande feuille de papier, les autres jasent; la mère interroge, conseille, caresse. Eh! bonhomme, ton intérieur n'est pas trop triste, ce nous semble, et ton œil vif, ta physionomie calme et sereine, attestent que tu te trouves mieux ici, en l'an de grâce 1771, que tu n'étais autrefois dans la boutique de l'épicier où il te fallait peser le sel et le poivre, râper le sucre ou faire des cornets. Qui aurait deviné alors que ta main rouge et gercée tracerait un jour sur le cuivre les plus spirituelles compositions dont puisse se vanter jamais l'art allemand? Je sais bien qu'on a prétendu que tu n'étais que « teneur de livres » chez l'honnête épicier; mais je soupçonne qu'on aura voulu t'ennoblir : ce n'est pas nécessaire.

Dans son livre publié récemment à Leipsick, M. Wilh. Engelmann nous donne des renseignements précis sur la famille de Daniel Chodowiecki. Il avait épousé, en 1755, Johanne Barez, et de cette union étaient nés cinq enfants : Jeannette (1761-1835), Susanne (1763-1819), Guillaume (1765-1805), Isaac-Henri (1767-1830) et Henriette (1770-1818). Devant ce tableau de famille, dessiné et gravé par le père même, nous pouvons donner à chacun des enfants son nom suivant ce que nous paraît son âge.

En ce moment Daniel peint, ce nous semble, à l'aquarelle. Peut-être était-ce ainsi qu'il exécutait quelquefois, avant de les graver, ces jolies petites scènes, le plus souvent publiées dans des almanachs, où l'on aime à étudier aujourd'hui les mœurs allemandes du dix-huitième siècle, et aussi les « illustrations » du *Mariage de Figaro*, de *Don Quichotte*, de *Gilblas*, ou des Idylles de Gessner et des œuvres de Voltaire.

Quoique Chodowiecki ne fût pas encore parvenu, en 1771, au plus haut degré de sa réputation et de sa fortune, il paraît bien qu'il vivait déjà dans l'aisance. On voit qu'il a pris plaisir à faire connaître qu'il possédait un bon nombre d'œuvres d'art, et surtout qu'il était heureux au milieu des siens. Sa mère n'habitait pas sous son toit, mais il n'a pas voulu l'oublier, et il a inscrit au bas de l'estampe que nous reproduisons une pieuse dédicace, témoignage de son respect et de son affection :

« Dédié à madame Marie-Henriette Ayrer, veuve de » M. G. Chodowiecki, par son très-humble et très-obéis- » sant serviteur et fils, Daniel Chodowiecki. »

LA NIÈCE DE L'ONCLE BÉNARD.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 66, 74, 82, 90, 98, 110, 126.

L'hésitation à parler et le trouble que laissaient voir les deux gardiennes de la boutique parurent au grand bonhomme la confirmation d'un soupçon qui lui était venu. Jugeant alors qu'il ne lui était plus nécessaire de continuer sa correspondance muette avec les trois hommes toujours attentifs au dehors, il les invita ouvertement, par un signe

d'appel, à venir se joindre à lui. Une seconde après, Toinette et la bonne femme se trouvèrent en présence de quatre individus dont le regard, la parole et l'attitude n'avaient rien de rassurant.

— Presque toutes les marchandises sont encore ici, dit aux trois guetteurs celui qui les avait appelés. Il nous reste à savoir pour le compte de qui cette bonne femme et cette jeune fille sont chargées de les vendre.

— Ah! mais, à la fin, s'écria la mère Henriot, à qui la patience échappait, qu'est-ce que vous demandez et à qui croyez-vous avoir affaire?

Puis, comme elle se souvenait, quand besoin était, qu'elle avait jadis promené l'éventaire autour du marché des Innocents, ce qui lui permettait, à l'occasion, de retrouver dans un vieux fonds de courage l'assurance nécessaire pour riposter à une attaque, elle ajouta :

— Au lieu de vous informer qui nous sommes, c'est à nous de savoir si vous êtes des chalands ou des...

Elle n'acheva pas; l'un des nouveaux venus, prenant la parole, arrêta sur ses lèvres le mot injurieux prêt à lui échapper.

— Prenez garde à ce que vous allez dire, la mère, interrompit-il.

Et alors, désignant tour à tour le long personnage et ses deux compagnons, il continua :

— Monsieur est maître Legris, marchand linger de la cour; ces deux messieurs sont ses confrères; quant à moi, j'ai l'honneur d'appartenir au lieutenant criminel du Châtelet de Paris.

A ce nom justement redouté par les gens du menu peuple, la mère Henriot sentit fléchir sa colère sous le poids d'une respectueuse terreur. Toinette, qui ne connaissait pas l'importance d'un pareil titre, et qui, l'eût-elle connue, ne se fût point avisée de s'alarmer pour l'oncle Bénard de ce qu'il avait de menaçant à l'endroit des justiciables surpris en faute, répondit à l'émissaire de M. le lieutenant criminel :

— La qualité des pratiques n'embarrasse pas mon oncle Bénard : faites vos commandes, Messieurs; il y a, Dieu merci, chez nous de quoi fournir le fournisseur de la cour lui-même et votre maître par-dessus le marché.

Par ce petit mouvement d'orgueil, si candide dans sa fierté qu'il ne laissait aucune prise au soupçon de mensonge ou d'arrière-pensée, Toinette la Glorieuse venait, sans le savoir, d'éclairer la situation d'un jour très-favorable pour le mercier Bénard.

— Ainsi, vous êtes sa nièce? reprit le linger de la cour. C'est bien pour son compte que vous tenez le magasin? C'est vraiment pour affaire de commerce qu'il est sorti? Enfin, vous croyez fermement qu'il va revenir ici?

— Il faut bien qu'il revienne, répliqua naïvement la jeune fille; autrement je ne saurais ni où le retrouver, ni que devenir : il ne peut pas m'abandonner ce matin, puisque cette nuit il m'a adoptée.

Et, sans y être autrement invitée que par le mouvement d'attention qu'elle vit, à ces mots, se produire parmi les assistants, — attention qui n'avait pas, comme elle le pouvait croire, sa seule raison d'être dans l'intérêt qu'inspiraient son âge et son infortune, — Toinette allait reprendre, au début, la narration de son voyage de Gisors à Paris, quand cette observation de l'un des deux confrères de maître Legris fixa le point où commençait positivement la curiosité intéressée des auditeurs :

— Voilà un singulier protecteur! il vous appelle chez lui pour vous donner asile au moment même de son déménagement!

— Il a mieux fait que m'appeler, reprit vivement Toinette; car il m'a reçue comme s'il m'attendait, et pourtant il ne me connaissait pas. Quant à ce qui est de déménager, c'est plutôt pour un emménagement que je suis venue, attendu que tout était vide ici lorsque je me suis présentée à l'ami de mon oncle, gardien de la maison en son absence. Mais dès que le maître a été de retour, tout s'est rempli, tout a repris sa place. C'est même à cela que lui et moi nous avons passé la nuit.

En quelques mots Toinette raconta son introduction chez le mercier Bénard, et comment le sommeil la gagna, tandis que Pierre Bourdier continuait à empaqueter les marchandises dans l'arrière-boutique.

Arrivée au moment où elle allait pour la première fois se trouver en présence du seul protecteur à qui elle pût se recommander, et dont l'ancien voisin de son père lui avait si vaguement indiqué la demeure, elle continua ainsi :

— « J'étais donc là, dormant près de ce poêle depuis je ne sais combien d'heures, quand une lumière qui, à plusieurs reprises, avait taquiné mes paupières me força d'ouvrir les yeux; je vis devant moi un homme que je ne connaissais pas, mais que j'appelai tout de suite mon oncle, certaine, cette fois, que je ne me trompais plus. En effet, qui pouvait s'intéresser à moi, sinon le frère de ma mère? Et, à la bonne façon dont il me regardait, il était visible qu'il s'apitoyait sur mon sort; de plus, comme preuve qu'il était bien celui que je venais chercher à Paris, il avait encore à la main la lettre de notre vieux voisin. Il y a dans cette lettre, que je n'ai pas lue, un passage que je sais bien cependant; car l'oncle Bénard l'a souvent répété cette nuit en se parlant à lui-même, machinalement, comme nous répétons un air de chanson qui revient même malgré nous à notre mémoire. Le voici, ce passage : « Ainsi que le mal, » le bien que nous faisons retombe sur nous-mêmes; qui » a charge d'âmes éprouve le besoin de purifier la sienne; » il n'y a rien de plus profitable à notre propre honneur » que le devoir de veiller sur celui de quelqu'un. » A part son regard de bonté, qui m'encourageait à l'embrasser, il ne mit pas beaucoup d'empressement à répondre à mes caresses, et ce n'est qu'après avoir relu le passage en question qu'il se décida à me dire :

» — Puisque le bon Dieu t'adresse à moi, ce ne peut être que pour notre bien à tous les deux.

» J'ai compris alors que j'étais décidément adoptée. Je m'attendais à une foule de questions sur le pays, sur ses anciennes connaissances et sur la famille, dont il ne reste plus que lui et moi; mais l'oncle Bénard ne m'en dit pas un mot. C'est qu'il avait vraiment bien autre chose en tête. La vue de ses tiroirs vides et de ses rayons dégarnis, je ne sais à quelle intention, par son ami Pierre Bourdier, semblait lui navrer le cœur. Il se prit la tête à deux mains, comme on fait quand on se cache la lumière pour mieux réfléchir. J'eus bien un peu d'inquiétude en le voyant demeurer quelque temps dans la même position; mais ma crainte cessa aussitôt qu'il eut relevé la tête. Cet air de bonté, qu'il a même quand il est soucieux, avait encore quelque chose de meilleur. Il paraissait si satisfait de ses réflexions que, le voyant me sourire comme s'il m'eût interrogée après m'avoir fait part de ce qui le tourmentait, je lui dis, sans me douter de quoi il s'agissait :

» — Puisque vous avez une bonne idée, mon oncle, il faut vous y tenir et la suivre jusqu'au bout.

» Pour cette simple parole-là, il m'embrassa franchement, à deux reprises; après quoi il se dit à lui-même, regardant encore les vides de sa boutique :

» — Je n'aurai jamais assez de temps, avant qu'il soit grand jour, pour remettre tout à sa place.

» — A vous seul, je ne dis pas, ce serait difficile; mais à nous deux, c'est possible, répliquai-je.

» — A nous deux? répéta mon oncle, après un pareil

voyage et fatiguée comme tu l'es! Tu n'y penses pas.

» — Bah! lui dis-je, j'ai fait ma nuit auprès du poêle; essayez : vous verrez que je suis assez forte et pas du tout maladroite.

» Comme vous voyez, je me faisais valoir pour l'encourager à accepter mes services. Ah! Messieurs, quelles bonnes heures passées à remettre tout en ordre dans la boutique et à arranger l'étalage! J'ai bien vu, alors, que mon oncle Bénard était naturellement gai. Il riait de mes enfantillages, et je lui en disais de toute sorte. Je me rattrapais avec lui. Il y a si longtemps qu'on ne me permet plus d'être ce que je suis : un peu folle et très-rieuse! Le travail que nous avions entrepris avançait d'autant plus que personne ne nous troublait dans nos allées et venues. Pierre Bourdier ne nous gênait guère, car il dormait, et même d'un sommeil si profond qu'il n'entendit pas frapper, tout près de lui, à la petite porte de l'arrière-boutique.

» — Je sais qui c'est, me dit mon oncle, voyant que je m'inquiétais d'une visite qui nous venait à cette heure indue. Je vais le recevoir; ce ne sera pas long, ajouta-t-il du ton d'un homme qui a pris une résolution dont il ne veut pas démordre.

» Il posa sur le comptoir ce qu'il avait dans les mains, répéta encore une fois la phrase de la lettre que vous savez, m'embrassa de nouveau, et alla, comme il l'avait dit, recevoir, ou plutôt congédier, le visiteur.

» Je guettais, j'écoutais; je le vis entr'ouvrir la porte, je l'entendis répondre à voix basse : « Non, mille fois non! » j'y renonce. » Et, en même temps, il ferma la porte au nez du grossier personnage, qui envoya du dehors un effroyable juron à l'adresse de mon oncle. »

— C'était votre homme, dit, s'adressant au linger de la cour, celui des assistants qui appartenait à M. le lieutenant criminel. Donc, ajouta-t-il, sa déclaration était exacte; mais Bénard ne l'avait pas moins retenu avec sa voiture pour emporter nuitamment les marchandises hors Paris : ainsi il y a eu commencement d'exécution quant au vol.

A ces mots : « quant au vol », les deux femmes pâlirent et se demandèrent, dans un regard d'épouvante : « Quel est donc le voleur? » Une soudaine réplique de maître Legris atténua l'effet de cette rude émotion, mais non pas la surprise de la mère Henriot et de Toinette.

— Oh! ce commencement d'exécution, objecta maître Legris, qui penchait visiblement vers l'indulgence, c'est le fait personnel de ce Pierre Bourdier, occupé, en l'absence de son ami, à dévaliser la boutique et à ficeler des paquets. Bénard, au contraire, s'est empressé de réparer le désordre à son retour. Je ne dis pas que ce soit précisément l'intention de réparer le mal qui l'ait ramené chez lui; mais quand cette résolution ne lui serait venue que par la présence de cette enfant qu'on lui recommandait, je ne peux pas regarder comme foncièrement malhonnête homme celui qui s'arrête dans une mauvaise pensée pour faire une bonne action.

— Permettez, reprit l'officier de justice; vous m'avez prié, au nom de vos confrères et en votre nom, comme principaux créanciers du mercier Bénard, de vous assister pour témoigner, devant qui de droit, d'une tentative de banqueroute frauduleuse. S'il vous plaît de ne pas porter plainte parce que vous retrouvez ici presque tout ce que vous avez confié au banqueroutier, il m'est impossible d'avoir, à son égard, la même mansuétude. Mon devoir exige que j'agisse comme si l'affaire était déjà devant le tribunal séant au Châtelet de Paris. Bénard a d'autres créanciers que vous; leur intérêt me commande de faire constater par le commissaire du quartier ce qu'il y a dans sa boutique et ce qu'on devrait y trouver, s'il était aussi peu un malhonnête homme qu'il vous plaît maintenant de le croire. Sur ce, Messieurs, dit en se dirigeant vers la porte l'émissaire du lieutenant criminel, je vous invite, au nom du roi, à laisser ici toute chose en place et à y demeurer vous-mêmes jusqu'à ce que j'y aie amené M. le commissaire de police.

La menace était positive, le danger imminent et le scandale inévitable. Comprenant enfin qu'il y allait, pour l'oncle Bénard, de la ruine de sa maison et de son honneur, Toinette, à défaut des paroles que l'émotion ne lui permettait pas d'articuler, poussa un tel cri de détresse vers maître Legris, que celui-ci en fut profondément remué. Oubliant la gravité habituelle de ses mouvements toujours calculés, et sans s'inquiéter des dangers de la lutte pour son habit trop étroit, il s'élança d'un bond au-devant de l'officier de justice, qu'il arrêta au moment où celui-ci allait sortir.

— Pardon, mille fois pardon, lui dit-il; mais cette démarche me semble inutile. D'après ce que nous avons retrouvé ici, le dommage ne peut pas être assez considérable pour qu'on en fasse si grand bruit. Ainsi que vous le supposez, Bénard a d'autres créanciers que nous; mais on pourrait s'entendre avec eux et les désintéresser. Mes deux confrères et moi, nous sommes disposés à nous charger de cela. Certes, continua-t-il, aucun de nous ne serait disposé à sacrifier si peu que ce fût en faveur d'un fripon avéré; mais s'il s'agit seulement d'un marchand malheureux, nous qui connaissons les difficultés et les embarras du commerce, nous pouvons, nous devons et nous voulons nous montrer envers lui patients et faciles.

Maître Legris avait dit : « Nous voulons », sans consulter, il est vrai, la volonté de ses confrères; mais quelles qu'eussent été d'abord les résolutions de ceux-ci à l'endroit de Bénard, il suffisait qu'un commerçant prudent, habile et *solide* comme l'était le linger de la cour, assumât sur lui la responsabilité d'une inspiration généreuse pour qu'ils fussent convaincus que la bonne action était aussi une bonne affaire. Donc, entraînés par la confiance que leur inspirait le principal créancier de Bénard, ils dirent, comme lui :

— Oui, si notre débiteur n'a été que malheureux, nous sommes prêts à lui donner toutes les facilités possibles.

L'officier de justice allait encore soulever quelques objections légales; il en fut empêché par l'arrivée d'un portefaix courbé sous la pesanteur du bagage dont ses crochets étaient chargés. Un clerc de commissaire, qui le précédait, l'introduisit dans la boutique. Aussitôt qu'ils se furent envisagés, l'homme de M. le lieutenant criminel du Châtelet de Paris et l'employé subalterne de la police se reconnurent.

— Vous procédez, je le vois, à l'inventaire du magasin, dit ce dernier à l'autre, indiquant les marchandises entassées sur le comptoir. Vous aurez à y ajouter ceci.

Et il désigna le fardeau dont le portefaix s'empressait de se débarrasser.

On enleva l'enveloppe qui fermait le ballot, et maître Legris eut pour première satisfaction de voir qu'il se composait d'articles mentionnés sur sa liste, ce qui dégageait d'autant sa responsabilité, sans diminuer le mérite de sa bonne intention. Restait à savoir grâce à qui ceci faisait retour chez le mercier de la rue Jean-Tison. Seconde victoire pour le linger de la cour : c'était grâce à Bénard.

Le clerc du commissaire n'aurait pu dire par combien de recherches le mercier était parvenu à retrouver Pierre Bourdier et à reconquérir sur lui cette autre partie de ses marchandises; ceci sera expliqué plus tard. Tout ce qu'il put apprendre aux intéressés, c'est qu'à la suite d'une scène de violence, en pleine rue, les agents de la force publique avaient conduit au prochain bureau de police Bénard et son voleur suivis de ce même portefaix chargé

du précieux ballot. Bénard eut bientôt gain de cause devant le commissaire; mais sa victoire devait lui coûter cher. A peine venait-il d'indiquer sa demeure pour qu'on y réintégrât les marchandises soustraites, que frappé traîtreusement par son conseiller devenu son ennemi, il s'affaissa et, tout ensanglanté, s'évanouit sur le coup.

Ainsi, tandis que le clerc du commissaire, d'après l'ordre de son chef, prenait avec le portefaix le chemin de la rue Jean-Tison, Bénard était transporté mourant à l'Hôtel-Dieu.

Hâtons-nous de dire qu'il guérit de sa blessure, jugée d'abord mortelle, mais qu'elle le retint cloué durant trois mois sur son lit d'hôpital.

Un jour, enfin, se sentant à peu près rétabli, il demanda sa sortie et l'obtint. Il voulait faire la surprise de son retour à sa jeune adoptée, qui n'avait pas manqué de venir le voir deux fois par semaine. Quand il fut à quelques pas de chez lui, il s'arrêta stupéfait : sa boutique était repeinte à neuf et son nom ne figurait plus sur la porte. Il y avait pour enseigne : A LA PETITE TOINETTE.

La suite à une prochaine livraison.

PENSÉES DE BEECHER (¹).

— Beaucoup de gens emploient leur puissance d'attraction, comme l'araignée sa toile, pour enlacer et dévorer les faibles; mais nous ne devons user de nos talents que d'après ce principe : plus j'ai reçu, plus je dois à ceux qui ont moins que moi.

— On entend dire quelquefois d'un homme qu'il est « arrivé! » Cela signifie-t-il qu'il a dompté ses vulgaires instincts et les a soumis à ses plus nobles et meilleurs penchants? Que ses affections étendent de toutes parts, comme la vigne, leurs rameaux et leurs fruits? Que son goût cultivé est accessible aux belles choses, qu'il s'en émeut et en savoure les joies? Que son intelligence, ouverte à toute science, en recueille les trésors? Que son sens moral est tellement développé qu'il s'élève jusqu'à un monde supérieur? Oh! non, rien de tout cela! Il est glacé, mort de cœur, d'esprit, d'âme. Ses passions seules sont vivantes. Mais il est « arrivé! » il possède cinq cent mille dollars!

On dit aussi d'un homme qu'il est « perdu! » Sa femme, ses enfants sont-ils morts? Non. Se sont-ils querellés et séparés de lui? Non. Un crime lui a-t-il ravi l'honneur? Non. N'a-t-il plus sa raison? Jamais il ne la crut plus saine. La maladie l'a-t-elle terrassé? Non. Il n'a perdu que sa fortune, mais il a sombré avec elle. Il ne valait que par son argent. Quand donc comprendrons-nous que la vie de l'homme ne consiste pas dans l'abondance des choses qu'il possède, mais dans ses richesses intérieures, insaisissables et impérissables?

— Le soleil ne brille pas pour un petit nombre d'arbres et de fleurs, mais pour la joie de ce vaste monde. Le pin solitaire, sur la cime de la montagne, balance son feuillage sombre, et s'écrie : « Tu es mon soleil! » La petite violette des prés élève son bleu calice, et de son haleine parfumée murmure : « Tu es mon soleil! » Le grain qui, dans des milliers de champs, verdit et ploie sous le vent, répète : « Salut, ô mon soleil! »

Ainsi Dieu rayonne aux cieux, non pour un petit nombre d'élus, mais pour le vivant univers, et il n'y a pas de créature si pauvre et si humble qui ne puisse élever ses regards jusqu'à lui, et lui dire, avec la confiance d'un enfant : « Père! tu es mon père! »

— Il ne nous est pas commandé de valoir mieux que notre prochain, mais de *valoir mieux que nous-même.*

— Quelquefois, quand je suis seul, j'ai de si douces, de si ravissantes visions de l'amour de Dieu, que si je pouvais parler alors comme je sens, je toucherais les cœurs. Je suis pareil à un enfant qui, sortant le matin par une belle matinée d'été, voit l'herbe et les fleurs resplendir de gouttes de rosée. « Oh! s'écrie-t-il, je porterai à ma mère toutes ces belles choses! » Il cueille avidement; les gouttes de rosée coulent dans ses petites mains, et le charme est rompu : il ne tient que de l'herbe, les perles ont disparu.

(¹) Frère de Mme Beecher Stowe, auteur de l'*Oncle Tom.*

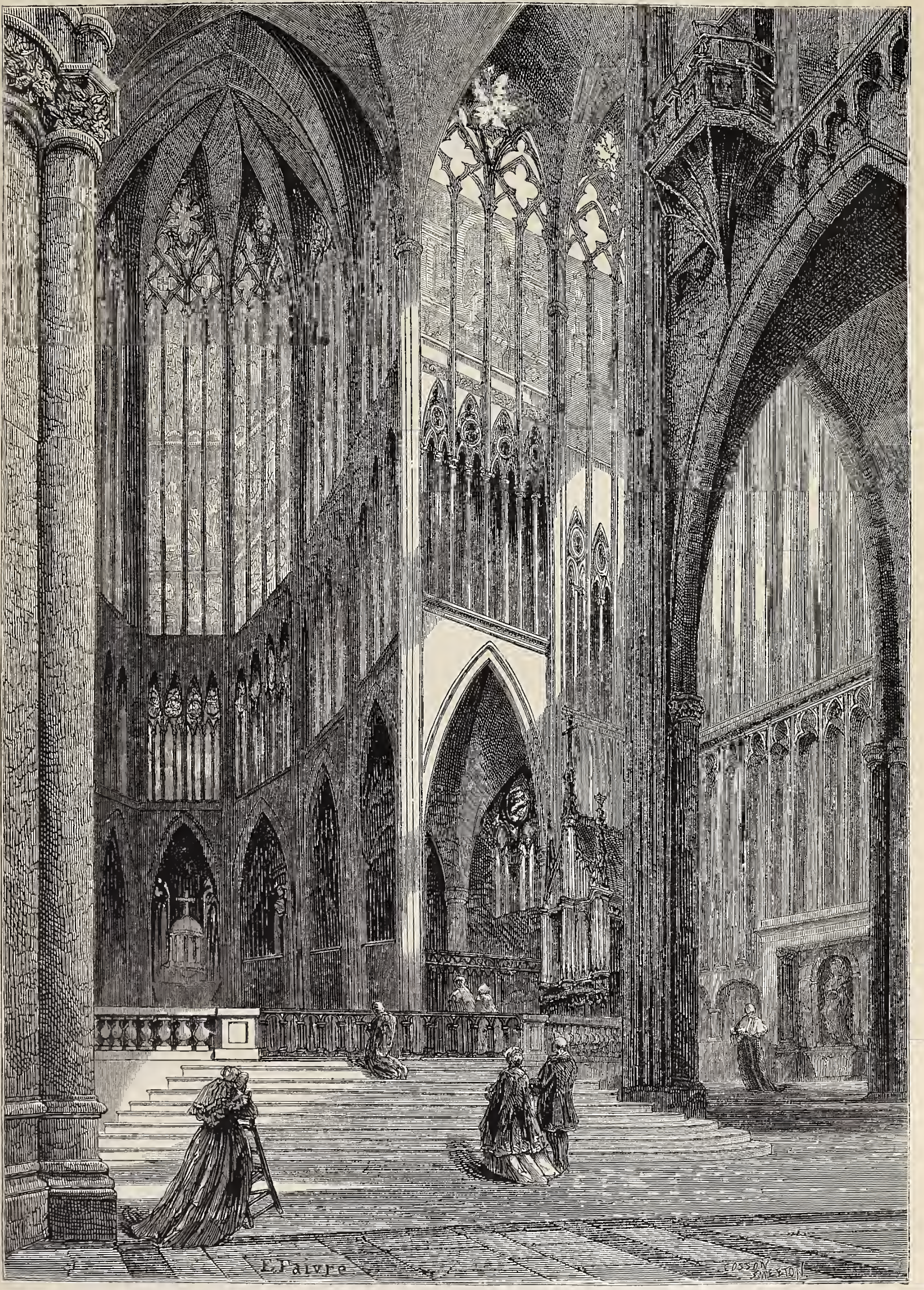
INTÉRIEUR DE LA CATHÉDRALE DE METZ.

La seconde époque du gothique français a été féconde en raccords, en ornements; elle a laissé des marques de son passage dans la plupart de nos églises; mais le plus souvent elle n'a fait qu'achever ou continuer ce qui était commencé. Saint-Ouen de Rouen est peut-être le seul édifice religieux considérable où le style rayonnant ait pu se donner carrière et déployer d'un bout à l'autre sa richesse harmonieuse. Le même goût fleuri brille encore dans le collatéral du chœur à Notre-Dame de Paris, la superbe façade de Bayeux, quelques parties de l'église à double abside de Nevers, mais nulle part avec plus de splendeur que dans la grande nef de Metz.

Si les renommées justement consacrées de Chartres, Amiens, Bourges, Paris, tiennent dans l'ombre les mérites nombreux de Saint-Étienne de Metz, c'est qu'ils ne sont pas mis en relief par l'unité de la composition. La façade, les chapelles, la nef, le chœur, sont des morceaux assez péniblement rattachés l'un à l'autre, et rien n'est précisément digne du premier rang. D'après l'abbé Bourassé, la cathédrale de Metz est la neuvième de toutes pour la longueur, la quatorzième pour la largeur; sa flèche est élégante et élevée, mais c'est un hochet à côté de Chartres et de Strasbourg. Reste la nef, qui égale en hauteur celle d'Amiens, et dont les verrières présentent une disposition originale et un aspect féerique.

Lorsque Pierre Perrat, grand architecte, à qui est dû tout le corps de Saint-Étienne, fut chargé des travaux souvent interrompus, il se trouva en face de constructions disparates et enchevêtrées : un chœur carlovingien, du neuvième siècle, dit-on, flanqué de deux tours attribuées à la munificence de Charlemagne; des collatéraux assez bas, récemment commencés; enfin une petite église justement située en travers de l'axe de la grande nef, et à l'endroit même où il eût fallu placer le portail. Non-seulement cette église Notre-Dame la Ronde, par son emplacement même, semblait interdire toute extension à la cathédrale, « mais l'étroite ruelle du Beffroi ou aux Sonneurs séparait les deux édifices, auxquels les fidèles arrivaient par les escaliers de la place de Chambre. » Perrat « sut comprendre ce qui manquait au couronnement de l'œuvre, et réalisa le plan, conçu peut-être avant lui, d'enclaver l'église Notre-Dame la Ronde dans la cathédrale. Quand il eut fermé, à la hauteur de 42 mètres, la large nef centrale, amené jusqu'au comble supérieur les deux grands clochers, il conduisit tout l'ouvrage jusqu'au grand portail, et ne conserva de l'ancien sanctuaire de Marie que le chœur et quatre colonnes. Ce fut de même sous sa direction que l'on vit s'élever les hautes verrières de la nef, les quatre portes latérales, aujourd'hui mutilées, et la grande rosace qui embellit la clôture occidentale. » La promptitude avec laquelle s'exécutèrent ces magnifiques travaux leur donna sans doute, autant que le talent de Perrat, cette unité d'aspect qui constitue les chefs-d'œuvre. Commencée vers 1361, la nef devait être à peu

près terminée en 1392 ; « car nous savons que les vitraux de la rose et des premiers panneaux de la nef sont l'œuvre du peintre verrier Hermann de Munster, mort à cette époque. » Perrat mourut en 1400, et ses successeurs, faute d'argent ou de hardiesse, ajoutèrent assez peu à ses constructions. Toutefois, vers le milieu du quinzième siè-



Vue intérieure de la cathédrale de Metz. — Dessin d'Émile Faivre, de Metz.

cle, la voûte, les vitres, l'autel et le pavé se trouvaient en place ; en 1478-1483, l'architecte Jean de Ranconval embellit le grand clocher de sa belle flèche à jour. En 1486, un simple chanoine, Jacques d'Insming, jeta, à ses frais, les fondements du chœur que l'on voit aujourd'hui, et bâtit une chapelle dans le côté gauche du transept. Ce ne fut

qu'en 1498-1503 que l'achèvement du chœur et du transept fut résolu et une cotisation organisée. Le 24 mai 1546, « tout était enfin terminé pour la consécration : au-dessus d'une vaste crypte s'élançait une abside en rapport avec la magnifique nef élevée par Perrat; des stalles et un jubé splendides complétaient la décoration du chœur (flamboyant), au fond duquel on avait élevé un second maître-autel en forme de grand tabernacle. »

Nous ne nous étendrons pas sur l'extérieur, encore déparé par des échoppes nombreuses (en 1861), et aussi par un prétentieux portail rococo reconstruit sous Louis XV. La vue que nous donnons exige seulement quelques détails sur la physionomie intérieure.

Les dimensions principales sont, en longueur et en largeur totales, de 120m.30 et 30m.66. Le transept mesure 47m.72 en longueur; il est, comme la grande nef, haut de 44 mètres et large de 16 environ. Quant aux bas côtés, ils n'ont que 7 mètres de large et 13 de haut. La nef centrale en est exhaussée d'autant et produit un grand effet, encore accru par la longueur du vaisseau et la diffusion du jour coloré qui tombe des hautes verrières. Tout l'édifice est en forme de croix latine; mais le transept, comme à Reims et à Châlons-sur-Marne, est beaucoup plus rapproché du sanctuaire que dans la plupart des autres cathédrales. Trois rangs de fenêtres en arc brisé occupent toute la hauteur; le premier dans les collatéraux, les deux autres dans la nef, séparés seulement par une espèce de frise. Les baies supérieures sont aussi les plus larges; les intermédiaires se groupent quatre par quatre dans chaque travée, au-dessus d'arcatures continues qui reposent sur des modillons à figures variées et bizarres. Les arcs de ces fenêtres inscrivent des formes rayonnantes ou contournées en flammes, en cœurs, en soufflets. Il faut louer les larges claires-voies qui éclairent le transept, et la grande rose du portail qui s'étale comme une fleur aux pétales éblouissants.

Les vitraux sont d'époques et de mérites divers. Les plus anciens, « médaillons en style du treizième siècle, conservés dans la chapelle annexe de Notre-Dame la Ronde (aujourd'hui du Mont-Carmel), représentent les douze apôtres groupés les uns au-dessus des autres en deux bandes longues et étroites. La Vierge termine l'une de ces bandes et saint Joseph l'autre. C'est de la fin du quatorzième siècle que datent les vitraux de la façade occidentale. Ceux de la grande rose et ceux qui commencent la nef, du côté de la place de Chambre, sont l'œuvre d'Hermann de Munster. Plusieurs même portent le monogramme *H* de l'artiste verrier. » [1]

« On doit attribuer aux dernières années du quinzième siècle la grande verrière du transept nord », avec sa triple galerie d'apôtres, de saintes nimbées et de donateurs. Les rosaces, au sommet des arcs, sont plus modernes. Un célèbre verrier du seizième siècle, Valentin Bousch, mort à Metz en 1541, a quatre fois signé de son monogramme VB la verrière de l'aile droite du transept. On lui attribue encore le Martyre de saint Étienne, patron de l'église, qui domine le chevet, accompagné de plusieurs compositions où sont figurés divers bienfaiteurs à genoux devant leurs patrons. Enfin M. Maréchal de Metz a peint dans le triforium une série d'évêques.

On compte dans tout l'édifice trente-quatre piliers ou colonnes d'environ 3 mètres de diamètre. La plupart des supports sont cylindriques. La corbeille des chapiteaux, dit M. Bourassé, « est composée de feuilles très-élégantes, exprimées avec un bonheur étonnant, agencées avec une grâce ravissante. En quelques endroits, comme aux angles de l'entre-croisement de la nef et du transept, les piliers sont chargés de colonnettes à demi engagées qui s'élancent hardiment pour supporter des arcs-doubleaux et les nervures de la voûte. »

Il nous semble que le lecteur peut se figurer l'intérieur de la cathédrale de Metz en doublant par la pensée la longueur de notre jolie église Saint-Séverin, dont la nef principale a été conçue dans le même sentiment et exécutée vers la même époque.

[1] *Notice historique sur Saint-Étienne de Metz.* Metz, 1861.

BOLIVAR.

La révolution qui a mis fin à la domination espagnole dans une partie du nouveau monde au commencement de ce siècle, et fondé à sa place plusieurs États indépendants, n'est généralement connue en Europe que d'une manière assez vague, et si le nom de son héros, Bolivar, y est devenu populaire, ce n'est pas qu'à ce nom s'attache une idée beaucoup plus claire du caractère de celui qui l'a illustré et de sa part dans l'œuvre de l'affranchissement. Pour donner leur juste valeur aux événements dans lesquels Bolivar a joué le rôle principal, il faut d'abord savoir quelle était, au siècle dernier, la situation des établissements espagnols de l'Amérique méridionale. Depuis leur naissance ils paraissaient endormis dans une paix profonde, qui n'était point le résultat d'une longue prospérité et de l'efficace protection de la métropole, mais l'œuvre de l'asservissement, de l'ignorance et de l'impuissance où celle-ci retenait ses colonies. L'Espagne n'avait souci que d'en tirer de gros revenus avec le moins de dépense possible. Tout commerce, toute industrie, étaient étouffés par le monopole d'importation et d'exportation qu'elle s'était arrogé. Il n'était même pas permis aux Américains de fabriquer du fer : ils en recevaient d'Europe en échange de leur or. Toute instruction était suspecte : les quatre cinquièmes des habitants ne connaissaient pas l'alphabet; l'inquisition toute-puissante était attentive à fermer toute voie aux idées de l'Europe. Le clergé, sans lien avec la cour de Rome et tout entier dans la main de la royauté, enseignait l'obéissance envers le roi aussi impérieusement que l'obéissance envers Dieu. Au commencement du dix-neuvième siècle, on vit le fiscal de Santa-Fé interdire l'arithmétique et la géométrie, et flétrir par un acte ces sciences comme dûment prohibées; et un archevêque déclarer, dans la junte assemblée pour déterminer la direction des études, que les créoles, pour demeurer soumis, n'avaient pas à apprendre autre chose que la doctrine chrétienne. Il n'y avait un peu de lumière que parmi les habitants de quelques grandes villes qui s'étaient mêlés aux étrangers et dont quelques-uns avaient été élevés en Europe; il n'y avait de force que parmi les *Llaneros*, habitants des plaines, de race mélangée d'Indiens et de blancs, accoutumés dès l'enfance à vivre à cheval, à combattre les taureaux et les jaguars, à braver toutes les intempéries. « Si c'est à l'élite des créoles civilisés que l'on dut les premiers désirs et les premiers symptômes de la révolution, c'est aux courageux métis des campagnes que l'on dut son triomphe et son établissement définitif... Les populations de la Colombie, séparées par d'immenses distances, par des frontières de montagnes et par tous les empêchements administratifs, avaient peu de relations entre elles : elles ne possédaient rien de commun que la parité de la servitude, et, accablées chacune sous le poids de sa chaîne particulière, elles se regardaient à peu près comme étrangères l'une à l'autre. Les résidences respectives de l'autorité espagnole, Caracas, Santa-Fé de Bogota et Quito, formaient, aux yeux des habitants, comme autant de capitales. La difficulté de réunir tous ces éléments en un seul

corps ne devait pas être un des moindres obstacles de la révolution. » (¹)

Dès les dernières années du dix-huitième siècle, cependant, les grands événements qui agitaient l'Europe avaient eu leur contre-coup dans ces contrées jusque-là si calmes. En 1797, une première conspiration, qui avait pour but de soulever le pays, avait été découverte et étouffée par des supplices. Quelques années plus tard, un illustre citoyen de cette ville, le général Miranda, compagnon de Washington sur les champs de bataille de l'Amérique du Nord, plus tard soldat de la république française dans les guerres de la Convention, après une première tentative sans succès, commença la révolution. Elle éclata successivement, et dans la même année 1810, dans la province de Quito, dans la Nouvelle-Grenade, à Bogota, puis à Carthagène, et enfin dans le Venezuela. Elle était d'abord en apparence dirigée contre le gouvernement de Joseph Bonaparte, nouveau roi d'Espagne, et se faisait au nom de Ferdinand VII, le roi détrôné; mais partout l'indépendance de l'Amérique était formellement déclarée, et lorsque le mouvement eut été pour cette fois encore comprimé, en 1811 et 1812, elle resta le vœu des populations, désormais prêtes à seconder quiconque saurait les rallier pour la cause de l'émancipation.

C'est alors que parut Bolivar. Il était né à Caracas, en 1783, dans une des plus nobles familles du Venezuela. Élevé en Espagne, il avait ensuite visité la France, où il avait connu plusieurs des hommes importants de notre révolution, et assisté en 1804 au couronnement de Napoléon; il avait aussi voyagé en Italie, et l'on assure (mais peut-être est-ce là une anecdote sans fondement) qu'à peine âgé de vingt ans, frappé des grands spectacles auxquels il venait d'assister, il avait fait serment sur le mont Sacré de délivrer son pays. Lorsqu'il y fut revenu, il ne se fit pas connaître tout d'abord. Miranda ne lui était pas favorable; il ne prit d'abord part à la guerre contre les Espagnols que malgré son opposition; puis, investi du commandement de la place importante de Porto-Cabello, il se vit enlever par ses prisonniers révoltés la citadelle de cette ville. Ce malheureux début de sa carrière militaire ne faisait pas présager les éclatants succès qui devaient en marquer tout le cours.

Il se déploya tout à coup, lorsqu'il fut entré au service de Carthagène, qui venait de constituer son gouvernement et son indépendance. Osant outre-passer les pouvoirs qu'il avait reçus du général en chef, il prit l'offensive contre les Espagnols : il remonta tout le cours de la Magdalena en les chassant devant lui; puis il conçut le hardi projet de pénétrer dans le Venezuela, que le général espagnol Correa commençait à menacer, et de lui rendre la liberté au nom de la Nouvelle-Grenade. Il s'élança à la tête de quatre cents hommes à travers les neiges de la grande Cordillère, culbuta l'ennemi à Cucuta, et, par cette première victoire, gagna la confiance du congrès fédéral de la Nouvelle-Grenade, qui le nomma brigadier de l'Union et lui fournit un renfort de cent hommes. La faible armée libératrice fut bientôt accrue par des volontaires accourus de tous côtés. Bolivar attaqua alors de front les Espagnols commandés par un général redouté, Monteverde, et après cinq mois de campagne, le 4 août 1813, il entra en vainqueur à Caracas. Le congrès de la Nouvelle-Grenade lui avait imposé l'obligation de rétablir le gouvernement fédéral dans le Venezuela; mais son caractère aussi bien que son sentiment politique répugnaient à tout partage de l'autorité : à la faveur de l'enthousiasme universel, il constitua un gouvernement militaire absolu, dont, sous le nom de *dictateur*, il concentrait en lui seul toute la force. L'année 1813 finissait à peine que des réclamations s'élevaient de toutes parts contre son pouvoir usurpé. Bolivar, souverain dans sa capitale, était enveloppé par les Espagnols qui reprenaient l'offensive. Il sentit le besoin de donner à sa domination au moins une teinte de légitimité; il convoqua les principaux citoyens de Caracas, abdiqua publiquement le commandement, puis le reprit avec le titre de Libérateur, sur les instances unanimes de l'assemblée. Mais il ne put se maintenir à Caracas contre des forces supérieures. Frappé coup sur coup par la perte de cette ville et par une défaite à Araguita, il s'embarqua pour Carthagène, qui avait gardé son indépendance. Nommé capitaine général par le congrès de la Nouvelle-Grenade, toujours en hostilité avec les provinces, il fit reconnaître son autorité dans l'État de Cundinamarca, et se réinstalla dans Bogota, sa capitale; mais il échoua devant Carthagène, et fut contraint de quitter l'Amérique au moment même où la monarchie espagnole, relevée en Europe, envoyait dans ses possessions de l'Amérique méridionale dix mille hommes de troupes aguerries, commandés par un général expérimenté, Morillo.

Bolivar n'était parti qu'avec la ferme résolution de revenir. A deux reprises, après avoir demandé des secours à la république d'Haïti et à la Jamaïque, il débarqua sur les côtes du Venezuela. Au mois de décembre 1814, il prenait pied sur l'Orénoque et établissait le siége de son gouvernement à Angostura, à la limite extrême du pays. « C'est alors qu'il nous paraît le plus grand, dit Jean Reynaud; ce n'est pas seulement contre les Espagnols qu'il lui faut lutter, les partis et les conspirations le menacent; aux sourdes menées du parti fédéraliste qui se réveille et qui intrigue, se joignent les tentatives plus redoutables des classes de couleur, jalouses de voir la prépondérance dans les affaires de la révolution appartenir partout à la race blanche... Au milieu de tous ces embarras, de ces attaques, des discussions du congrès que, pour calmer les inquiétudes des patriotes, il s'est vu forcé de convoquer, il songe à consolider son autorité par l'éclat d'un triomphe inattendu, et médite contre les Espagnols un de ces coups qui semblent rappeler les foudroyantes campagnes d'Italie. » Bolivar établit à Angostura un conseil de gouvernement pour le remplacer durant son absence, fait mine de menacer Caracas, et lorsque Morillo a dégarni les positions que son adversaire convoite pour couvrir celle qu'il croit menacée, il traverse les Andes.

« Le froid, le manque de respiration, les maladies qui assiégent l'homme dans les régions supérieures, enlevèrent durant ces quarante-trois jours de marche, plus terribles que quarante-trois jours de combat, la meilleure partie de l'armée... Quand Bolivar redescendit sur l'autre versant des Andes, il ne lui restait plus qu'un millier d'hommes; mais l'effet moral produit par sa hardiesse, la puissance de son nom, la confusion de l'ennemi, lui servaient d'auxiliaires : « Le plus fort est fait! s'écria-t-il; nous avons » vaincu la nature. » Il est aussi prompt que la renommée qui annonce sa venue; il trompe, par la rapidité de sa marche, les corps espagnols envoyés contre lui, les bat coup sur coup, les achève à la brillante affaire de Boyaca, et devenu maître, par cette campagne vive et rapide comme l'éclair, des portes de Bogota, il fait son entrée dans cette ville le 10 août, deux mois après sa brusque disparition des plaines de Varinas... Salué avec des bénédictions unanimes du nom de Libérateur de la Nouvelle-Grenade, il est nommé par acclamation président du congrès général des provinces convoqué par ses ordres à Bogota, et, le 8 septembre, il fait décréter l'union de la Nouvelle-Grenade avec le Venezuela... Il traverse de nouveau le continent d'un bout à l'autre, tombe dans Angostura avec tout

(¹) J. Reynaud, *Encyclopédie nouvelle*, article Bolivar.

le poids de sa gloire, rétablit l'ordre dans le congrès troublé par les machinations fédéralistes, et fait décréter par le congrès muni de pouvoirs nouveaux la réunion en un seul État de toutes les provinces du Venezuela et de la Nouvelle-Grenade. Cet acte peut être considéré comme le résumé de sa vie politique et son plus beau titre à l'immortalité; c'est l'acte de naissance de la nation colombienne.

« La Colombie délivrée, il fallait que toute l'Amérique le fût également. Ici le théâtre des événements s'agrandit encore, et le Libérateur y garde toujours le même rang. Le Pérou, presque épuisé par sa lutte contre l'Espagne, implore l'assistance de la nation colombienne : Bolivar se rend à son appel; les Espagnols sont battus de l'autre côté de l'équateur comme ils l'ont été de celui-ci; et, le 3 septembre 1823, le vainqueur fait son entrée triomphale dans Lima, définitivement rendue à la liberté et devenue capitale d'une nation nouvelle. En 1825, enfin, il se rend dans les provinces du haut Pérou, déjà débarrassées du joug espagnol par l'épée victorieuse du général Sucre; salué sur sa route par les habitants accourus de toutes parts au-devant de lui, le 5 octobre, il est accueilli dans Potosi comme la fortune l'avait habitué depuis longtemps à l'être dans les capitales affranchies. Le nouvel État prit le nom de Bolivia.

» Rien ne manquait plus à la gloire de Bolivar. La Colombie, reconnue par l'Angleterre, les Pays-Bas et les États-Unis, fortifiée par ses alliances avec ses sœurs et voisines les républiques du Sud, avait pris rang d'une manière définitive parmi les nations... Le Libérateur, et c'est là peut-être la pensée la plus haute de sa vie, après avoir fait des nations songe à faire une famille de nations. C'est dans cette intention que, dès 1824, il avait appelé tous les États libres du nouveau monde, le Mexique, les États-Unis, le Guatemala, la Colombie, le Pérou, le Chili, Buenos-Ayres, à se réunir par plénipotentiaires en une assemblée à Panama. Ce congrès devait veiller au maintien de la confédération perpétuelle de tous les nouveaux États contre l'Espagne, fixer divers points du droit des gens relatifs aux nations unies, et établir les bases du système politique de l'Amérique à l'égard des autres puissances chrétiennes; il devait aussi, entre autres questions particulières, s'occuper des moyens d'ouvrir le plus promptement possible passage aux vaisseaux entre les deux océans à travers l'isthme de Panama... Le congrès tint ses séances en 1827, sans aboutir à aucun résultat digne d'attention. La faute n'en est pas à celui qui avait proposé de le réunir. »

Parvenu à ce point de grandeur, Bolivar n'avait plus qu'à descendre successivement tous les degrés par où il y était monté; après avoir mis fin partout à la domination étrangère et réuni les peuples affranchis en un seul corps de nation, il devait, dans ses dernières années, voir ce corps démembré et lui-même réduit à la dure nécessité d'un exil éternel, après avoir échappé aux complots tramés contre sa vie. La Colombie, la Bolivie, le Pérou, agités par les intrigues fédéralistes, se mirent tour à tour en révolte contre les lois qu'il leur avait données. Ses anciens lieutenants, ses meilleurs compagnons se rangèrent parmi ses ennemis, et soulevèrent les partis contre lui en l'accusant de viser à la tyrannie. Dès le commencement de 1830, il avait renoncé à la présidence; le 12 mai, il quitta pour toujours Bogota, se dirigeant vers Carthagène, où il devait s'embarquer pour l'Europe. Il y demeura quelque temps; peut-être espérait-il encore que ses concitoyens le rappelleraient, comme ils l'avaient fait tant de fois, au moment de se voir privés de ses services. Il était encore à Carthagène lorsqu'il fut pris de la fièvre qui l'enleva; il mourut le 17 décembre 1830, dans sa quarante-huitième année, en recommandant encore une fois aux Colombiens l'inestimable bien de l'union.





« A Simon Bolivar le Libérateur. » — Médaille frappée en 1846. — Dessin de Féart.

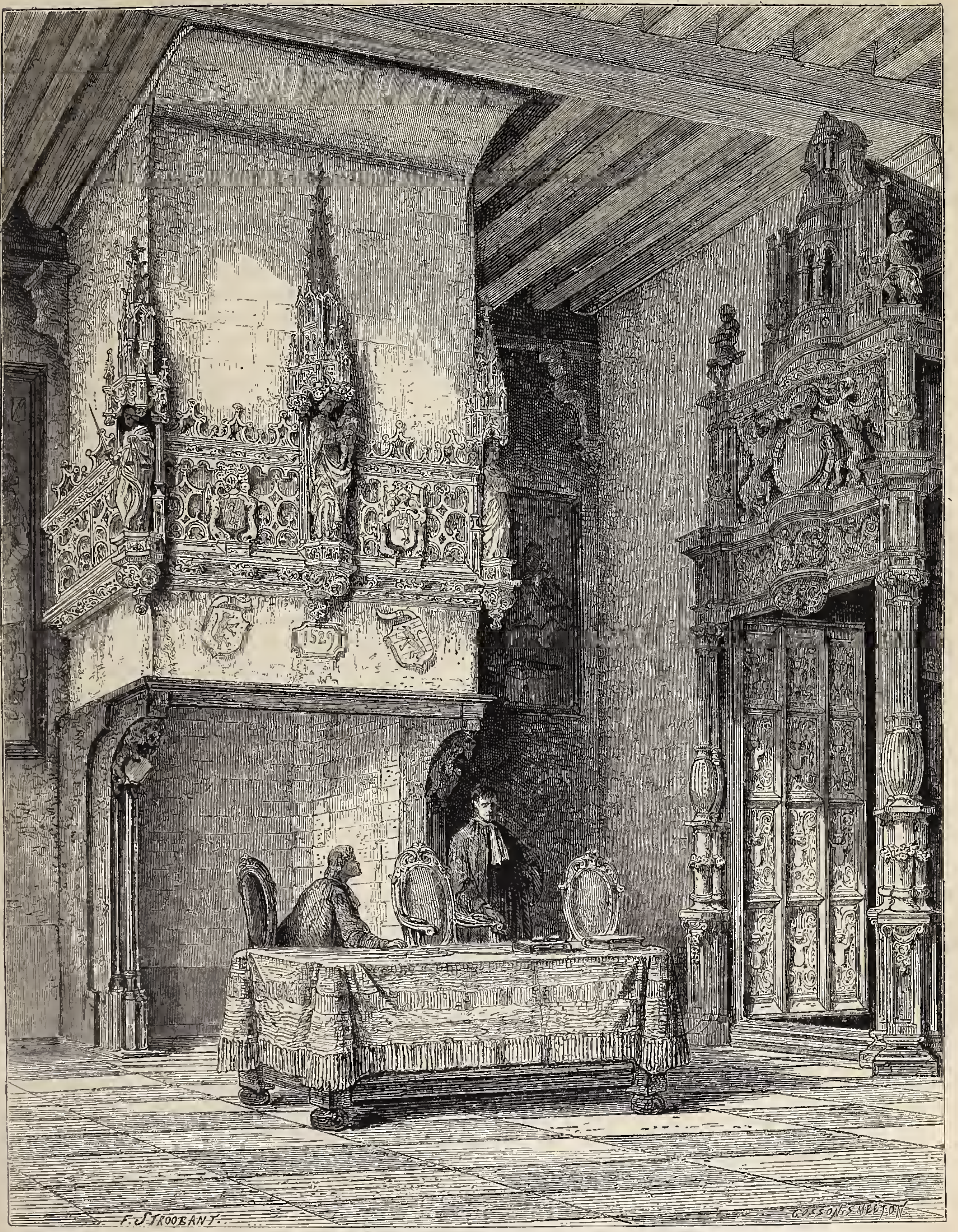
Quelles que soient les fautes que Bolivar ait pu commettre, quelques reproches que lui aient adressés des ennemis intéressés à le perdre, la grandeur de l'œuvre qu'il a accomplie est incontestable. Il a été ambitieux, il est vrai, mais comme il est permis de l'être aux citoyens qui ont moins en vue leur propre bien que celui de leur patrie. Il aimait le commandement et ne souffrait pas volontiers la contradiction, mais il était réellement supérieur aux hommes qui l'entouraient; renversé, il refusa de tirer vengeance de ses ennemis, comme il le pouvait en laissant publier des lettres où ceux-ci se détruisaient par leurs accusations réciproques. Ses papiers furent portés en France par un de ses amis, Français, entre les mains de qui il les avait déposés; mais ils durent être brûlés, conformément à sa dernière volonté. Il préféra au soin de sa mémoire la paix de son pays, qu'il eût livré à des haines irréconciliables. Complétement désintéressé de tous les biens vulgaires, il avait préludé à la délivrance de son pays en affranchissant lui-même tous ses esclaves, qui composaient les neuf dixièmes de sa fortune. Il a pu se tromper dans le partage qu'il a fait des nations de l'Amérique du Sud. Les républiques du Venezuela, de la Nouvelle-Grenade, de l'Équateur, du Pérou, de Bolivie, forment aujourd'hui des États séparés; il n'en est pas moins vrai qu'elles doivent avant tout leur existence à l'énergie que Bolivar a déployée en repoussant les Espagnols, puis en les groupant toutes en un faisceau, alors que leur appui mutuel était nécessaire à la consolidation de leur indépendance.

ERRATUM. — Page 25, lignes 1, 3 et 4 : *au lieu de* Léon, *lisez* Léau.

Typographie de J. Best, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

L'HOTEL DE VILLE D'AUDENARDE

(BELGIQUE).



La salle des Magistrats, dans l'Hôtel de ville d'Audenarde. — Dessin de Stroobant.

La salle des Magistrats, dans l'Hôtel de ville d'Audenarde, est ornée de deux belles œuvres d'art, une cheminée et une porte, sculptées par un artiste flamand nommé Paul Vander-Schelden.

L'ensemble de la cheminée, construite en grès d'Avesnes, offre un spécimen précieux du style ogival qui florissait en Belgique pendant la première moitié du seizième siècle. Les statues des trois niches qui la surmontent représentent la Vierge, la Justice et l'Espérance : elles sont modelées avec goût et taillées dans un sentiment délicat peu commun à cette époque. On n'y trouve plus dans les figures la roideur morte, ni dans les draperies la brisure exagérée

et forcée de lignes dont ne s'étaient pas encore dégagés la plupart des peintres et des sculpteurs belges du même temps. On sent un ciseau d'une allure plus libre, plus pittoresque, et qui déjà cherche la grâce : aussi est-il certain que Vander-Schelden, contemporain de Jean de Maubeuge, devait beaucoup à l'influence italienne. Il semble avoir négligé les nombreux ornements dont la cheminée est décorée : peut-être n'a-t-il sacrifié ces détails qu'avec l'intention de faire mieux ressortir les trois figures ; peut-être aussi les a-t-il abandonnés à quelqu'un de ses élèves, comme on le croit généralement.

Le portail en bois de la salle des Magistrats a été de même dessiné et sculpté par Vander-Schelden, dans l'intervalle qui sépare les années 1531 et 1534. Rien de plus gracieux que ce petit porche en tambour où l'artiste, sans nuire au dessin général, semble avoir voulu réunir tout ce que la renaissance a imaginé de plus charmants caprices, de plus amusantes arabesques et de plus coquettes fantaisies. Les figurines qui couronnent les angles sont taillées avec une exquise finesse et font pressentir le moment peu éloigné où Jérôme Duquesnoy immortalisera son nom en reproduisant, avec une vérité qu'on n'a point surpassée, la grâce charmante et naïve des petits enfants. [1]

[1] Voy. l'ouvrage intitulé : *les Splendeurs de l'art en Belgique*.

LA NIÈCE DE L'ONCLE BÉNARD.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 66, 74, 82, 90, 98, 110, 126, 129.

V. — *L'ami Durand.*

En ramenant, lors de sa sortie de l'Hôtel-Dieu, le mercier de la rue Jean-Tison devant la maison où il ne devait pas retrouver son enseigne, nous avons laissé dans l'obscurité certains points qu'il convient d'éclairer rapidement. On sait comment quelques-unes des marchandises soustraites par Pierre Bourdier avaient fait retour chez Bénard; il reste à savoir par quel moyen celui-ci était parvenu à les reconquérir.

Pour l'explication du fait, il faut remonter au moment où Bénard, ayant relu le billet de Pierre Bourdier, prit sa course, laissant la boutique à la garde de sa vieille voisine et de la jeune fille.

Il courait à la recherche de son dangereux conseiller; recherche laborieuse : le vaurien avait plusieurs gîtes, mais pas un seul domicile fixe et avouable. Bénard, qui, durant sa longue intimité avec Pierre Bourdier, le recevait journellement dans sa maison, mais n'avait jamais eu occasion d'aller chez lui, ignorait cette partie de l'existence vagabonde de son ami. Il comptait, pour le retrouver, sur le souvenir d'une adresse écrite un jour dans sa mémoire, au courant d'un entretien avec son ex-associé.

L'insuccès de ses recherches ne le découragea point. Quand, renvoyé d'un logeur à l'autre, il eut enfin perdu la trace de cet insaisissable vagabond, il alla chez les soi-disant prêteurs sur gages, se convainquit des ventes réelles, mais judiciairement contestables, et laissa chacun d'eux sous le coup de la menace d'une plainte en justice. Le soin qu'il prit, dans chaque visite, de noter les marchandises ainsi vendues, l'amena à remarquer qu'en dehors de ces ventes il était une certaine quantité d'articles qu'il ne trouvait inscrits nulle part, et dont Pierre Bourdier ne lui avait point tenu compte. Désespérant de rencontrer son ex-associé, ce fut à la découverte des marchandises qu'il supposait invendues que Bénard s'attacha. Le nom de Durand lu par hasard sur une enseigne, alors qu'il levait les yeux vers le ciel pour lui demander une inspiration, raviva un souvenir éteint et devint son guide et sa lumière dans cette chasse à l'inconnu.

Si, pour atteindre le but auquel il visait maintenant, il n'avait eu que cette rencontre, sur une enseigne, d'un nom si commun à Paris, son embarras pour s'adresser juste au Durand qu'il lui fallait trouver n'eût pas été moindre que celui de Toinette lorsqu'elle était, la veille, en quête d'un Bénard; mais à ce nom de Durand se liait, dans son esprit, le souvenir d'un fait.

A deux ans en deçà, un incendie considérable, dont on parlait encore dans le quartier des Arcis, avait détruit plusieurs maisons de la rue Planche-Mibray, situées en face de celle où demeurait un certain Durand uni à Pierre Bourdier par des rapports d'intimité et par des intérêts communs. Ce fut précisément à l'occasion de ce sinistre que Bourdier prononça pour la première fois ce nom dont Bénard avait, peu à peu, perdu le souvenir. En le retrouvant devant ses yeux, par occasion fortuite, il accueillit sa découverte comme la solution du problème qui le préoccupait.

Depuis la lecture du billet anonyme, rien, dans le passé de Pierre Bourdier, ne semblait plus innocent à Bénard. Actions, discours, tout repassa dans sa mémoire et tout lui parut être l'indice d'un calcul, le voile d'une trahison. Arrivé sur cette pente du soupçon où l'on suspecte les paroles, où l'on incrimine le silence, il se souvint qu'à propos de l'événement de la rue Planche-Mibray, Pierre Bourdier, que l'inquiétude venait de conduire chez son ami Durand au moment du sinistre, avait, de retour chez Bénard, manifesté très-chaleureusement à celui-ci le désir de voir s'établir un lien d'intimité entre ses deux amis inconnus l'un à l'autre. Bien que Bénard n'eût opposé aucune objection à ce désir, Bourdier, comme s'il s'en fût repenti, avait presque aussitôt cessé de lui parler de Durand. Avait-il aussi cessé de le voir? Plusieurs circonstances, qui revinrent simultanément au souvenir de Bénard, lui prouvèrent que leurs relations ne s'étaient pas interrompues. Arrivé à cette certitude, il se dit :

« Ou ce Durand n'est comme moi qu'une dupe, et Pierre Bourdier aura craint, en nous réunissant, des confidences mutuelles qui pouvaient nous éclairer sur une double trahison, ou c'est un complice dont il redoute l'indiscrétion. Dans l'un ou dans l'autre cas, il y a intérêt pour moi à le voir. Dupe, il m'aidera à retrouver mon voleur qui doit être aussi le sien; complice, je le forcerai à parler, et il faudra bien qu'il me dise où sont les marchandises volées. »

C'était en se dirigeant à grands pas vers le quartier jadis incendié que Bénard se parlait de la sorte Le hasard qui, tout à l'heure, était venu à son aide, lui fut encore une fois propice. Parvenu devant la maison où il espérait trouver son Durand, et décidé à frapper de porte en porte et d'étage en étage jusqu'à ce qu'il l'eût rencontré, il se vit contraint, au moment où il venait de s'aventurer dans l'allée, de rétrograder jusqu'au pavé de la rue pour faire place à un commissionnaire qui, ployé sous la charge de ses crochets, s'acheminait au-devant de lui pour sortir. Un homme suivait le portefaix. Quand ce dernier eut descendu le pas de l'allée, l'homme qui venait derrière lui l'arrêta pour lui dire :

— Tourne à droite, prends la rue de la Vannerie; tu trouveras la personne en question de l'autre côté de la place de Grève; elle t'attend sous l'arcade Saint-Jean.

Le portefaix, arrêté devant l'allée, masquait à Bénard la vue de l'homme qui venait de parler; mais les paroles, bien que dites confidentiellement, à mi-voix, arrivaient distinctement jusqu'à lui. Elles captivèrent d'autant mieux son attention, qu'attachant ses regards sur le ballot qui

courbait sous son poids le porteur de crochets, il crut retrouver, dans l'entre-croisement de quelques lignes tracées à l'encre rouge sur l'enveloppe de grosse toile, une marque de fabrique de sa connaissance.

L'habitant de la maison retourna vers l'escalier et le portefaix se mit en marche. Bénard eut alors un moment d'hésitation, et se demanda lequel des deux il devait suivre. Placé entre le besoin de s'assurer si c'était vraiment le Durand de Pierre Bourdier qui avait parlé, et l'ardent désir d'éclaircir ses soupçons à propos de la marque de fabrique, il se décida pour ce qui l'attirait davantage : la charge du portefaix.

« Je suis toujours sûr de retrouver la maison, se dit-il; quant au ballot, c'est différent : si je le perds de vue trop longtemps, je ne le retrouverai certainement pas. »

Le commissionnaire cheminait si péniblement qu'il suffit à Bénard de quelques enjambées pour le rejoindre. Afin d'avoir le droit de marcher de conserve avec lui jusqu'à destination, c'est-à-dire jusqu'à son point de rencontre avec le personnage qui l'attendait sous l'arcade Saint-Jean, Bénard se hasarda à l'aborder. Il prit pour prétexte d'un entretien, chemin faisant, le besoin d'un renseignement sur sa propre route, laquelle devait être, nécessairement, celle que suivait le portefaix.

L'homme, qui ahanait sous la lourde charge, était peu disposé à se prêter à ce désir d'entrer en conversation. Interrogé sur la direction qu'il fallait suivre, il borna sa réponse à ces mots :

— Allez tout droit devant vous, et vous tomberez sur la place.

La brusque et brève réponse ne découragea pas Bénard. Un moment après il revint à la charge, afin d'essayer, cette fois, de tirer double profit de sa rencontre avec le portefaix, s'entend de se renseigner sur son Durand sans quitter des yeux le ballot de marchandises.

— Je crois vous connaître, reprit le questionneur.

— Ça se peut bien, dit l'autre.

— Vous êtes, si je ne me trompe, de ce quartier?

— Depuis quinze ans.

— Alors, poursuivit Bénard, vous pourrez peut-être me dire s'il n'y a pas dans la rue Planche-Mibray un particulier nommé Durand.

— Il y en a deux : l'un a unuméro 9, et l'autre au numéro 12.

— Je parle de celui du numéro 12.

C'était le numéro de la maison d'où Bénard avait vu sortir le commissionnaire. Il ne restait plus qu'à savoir si l'homme qu'il cherchait était celui qu'il avait entendu parler. La réponse qu'il provoqua et qu'il obtint le mit tout à fait hors de doute sur ce point.

— Oui, parbleu, répliqua le commissionnaire, je connais aussi son ami Bourdier; c'est même pour eux que je trime présentement.

L'entretien venait de les conduire vers le milieu de la rue de la Vannerie, devant une porte au-dessus de laquelle pendait, comme enseigne, une lanterne de forme carrée où se lisait cette inscription : COMMISSAIRE DE POLICE.

Bénard, qui depuis une minute avait avisé la lanterne et conçu aussitôt un hardi projet, cessa de parler; il quitta la ligne parallèle, devança de quelques pas le portefaix; puis, s'étant brusquement retourné vers celui-ci, il lui barra le chemin au moment où il arrivait sous la lanterne du commissaire.

— Pardon, lui dit-il, avant d'aller plus loin, mon bonhomme, nous avons à causer ici tous les deux.

Le porteur du ballot, d'abord muet de surprise, allait enfin se récrier pour que son interlocuteur lui fît passage; mais Bénard, qui du geste avait arrêté quelques passants et fait sortir plusieurs voisins de leurs boutiques, continua, s'adressant aux témoins de la scène :

— Mes amis, j'en suis convaincu, le brave commissionnaire dont j'interromps le voyage n'est pas un voleur, mais il porte en ce moment des marchandises volées, volées chez moi, et dont j'ai répondu sur mon honneur aux fabricants qui me les ont confiées. Je demande donc que ce ballot soit ouvert devant témoins par M. le commissaire de police. Si j'ai accusé à tort, qu'on m'envoie aux galères ou qu'on me pende, je n'aurai alors que ce que je mérite; mais, j'en suis sûr, après l'examen, je ne serai ni galérien ni pendu.

Au bruit de l'émotion qui se manifestait au dehors, des agents de police sortirent de la maison du commissaire, où ils introduisirent bientôt le portefaix et Bénard, suivis d'un si grand nombre de témoins officieux que la plupart de ceux-ci refluaient en masse compacte du haut de l'étage jusque dans la rue quand déjà la foule avait envahi le bureau du commissaire.

Bénard ayant renouvelé son accusation devant le chef de la police du quartier, deux agents furent immédiatement envoyés, l'un au numéro 12 de la rue Planche-Mibray, l'autre vers le personnage que le portefaix devait rencontrer sous l'arcade Saint-Jean. Dix minutes après, Pierre Bourdier et son ami Durand se trouvaient en présence devant Bénard, qui, la main sur le ballot, répétait au commissaire ce qu'il avait dit aux gens de la rue :

— Voyez ce qu'il contient, et si j'ai accusé à tort, qu'on m'envoie aux galères ou qu'on me pende.

Il nomma ensuite celles des marchandises dont il n'avait pas retrouvé la trace chez ceux que Pierre Bourdier avait intitulés prêteurs sur gages pour abuser son ami.

L'inventaire du ballot justifia pleinement l'accusation du mercier. Durand prouva, à peu près, qu'il n'était que le dépositaire bénévole de ces marchandises dont il ignorait l'origine; quant à Pierre Bourdier, poussé par ses faux-fuyants eux-mêmes jusque sur le terrain de la vérité, il n'eut plus qu'à signer le procès-verbal qui constatait ses aveux. Il allait s'y résigner, lorsque, cédant à un transport de colère contre son accusateur, il rejeta la plume, saisit l'encrier de plomb, et, visant juste, le lança à la tête de Bénard. Celui-ci poussa un cri, pâlit et s'affaissa sur lui-même.

Le voleur-assassin fut garrotté et emmené à la prison du Châtelet, et le commissaire, usant de son pouvoir discrétionnaire, fit, sous la conduite de son secrétaire, réintégrer le ballot de marchandises chez le mercier de la rue Jean-Tison, tandis qu'on transportait celui-ci à l'hôpital.

Quand, au bout de trois mois, Bénard sortit de l'Hôtel-Dieu, Pierre Bourdier, condamné pour vol avec aggravation d'une tentative de meurtre, ramait, depuis six semaines, sur les galères du bagne de Marseille.

La suite à la prochaine livraison.

RAFFET.

Suite. — Voy. p. 114.

C'est en 1837 que Raffet fit ce voyage dans la Russie méridionale et la Crimée, qui ne dura qu'une demi-année et qui tient une si grande place dans sa carrière d'artiste. Une expédition s'était organisée sous les auspices de M. le comte Demidoff. « Il s'agissait d'une exploration à la fois industrielle et scientifique. Dès le commencement d'avril, les ingénieurs étaient partis pour les bords du Don avec un personnel choisi. Au mois de juin, les naturalistes se trouvaient réunis à Vienne. C'est là qu'ils furent rejoints par le chef et le promoteur de l'expédition. » M. De-

midoff était accompagné de Raffet, qui en devait être le dessinateur. « Nos voyageurs visitèrent l'Autriche, la Hongrie et le cours du Danube, la Valachie, la Moldavie, la Bessarabie, Odessa, la zone méridionale de la Russie, la Crimée, le détroit de Kertch, et ne s'arrêtèrent qu'à Taman, au pied du Caucase, terme extrême de leur longue et fructueuse excursion. De retour à Odessa, et au moment où nos voyageurs se disposaient à rentrer par la frontière autrichienne, la peste venait d'éclater dans la ville; toute issue fut immédiatement fermée du côté de la terre. Heureusement que la mer était encore libre : aussi se hâtèrent-ils de prendre passage à bord du bateau à vapeur *le Nicolas Ier*, qui appareillait pour Constantinople. Quelle joie pour Raffet que ce voyage inattendu! Il allait voir la ville des merveilles orientales; il ne cessait de répéter : Constantinople! Est-ce possible? Nous allons voir Constantinople! On visita, trop rapidement au gré de l'artiste, ces splendeurs qu'on n'oublie jamais; puis il fallut se rembarquer sur le *Dante* pour revenir en France. Les Dardanelles franchies, on mit pied à terre à Smyrne, à Malte, et on aborda à Marseille. Raffet rentrait à Paris le 15 janvier 1838, rapportant de son voyage assez de motifs pour en enrichir un album de cinq cents planches. Quand on lit, au bas des dessins de Russie, les dates où ils furent pris, et qui sont extraites de son journal de voyage, c'est à peine si l'on en croit ses yeux; on se demande comment sa main, quelque rapide qu'elle fût, pouvait si vite obéir à sa pensée. » (¹) — « Raffet est actif, écrivait dès le début de son voyage M. Demidoff; il met à profit les moindres accidents du chemin; sa main est toujours prête, son crayon tout taillé; il ne demande qu'un prétexte pour jeter sur le papier tout ce qui passe sur la route : aussi, comme il apprécie l'admirable lenteur des postillons badois, qui paraissaient le comprendre à merveille! Chaque fois que le maudit postillon nous arrêtait un quart d'heure au moins à chaque relais : « Voilà comment il faut courir la poste », disait Raffet. »

La rapidité de l'exécution était le moindre mérite de ces dessins; il faut bien plutôt s'émerveiller de la justesse du coup d'œil et de la sûreté de la main, qui fixaient en quelques traits tracés à la hâte les aspects variés des pays, les types, les costumes, les mille détails qui devaient devenir plus tard des œuvres achevées, telles que *la Foire de Saint-Pierre*, *le Vieux bazar*, les *Recrues turques*, la *Grande rue de Baghtcheh-Seraï*, les vues d'Yalta, de Tchoufout-Geleh (la cité juive), d'Aloutcha et de la Flèche d'Arabat; et toutes ces scènes de mœurs d'un caractère si frappant : la *Famille tatare en voyage*, le *Forgeron tsigane*, les *Bouchers*, le *Café*, les *Derviches*, les *Tatares en prière dans une mosquée*, et enfin les *Tatares sortant de la mosquée*, qui sont ici reproduits. Voici l'explication qui accompagne cette planche dans le *Voyage en Russie et en Crimée* : « Les mendiants attendent les fidèles sur le seuil de la mosquée et recueillent d'abondantes aumônes, selon l'esprit de la loi musulmane qui a fait de la charité une prescription obligatoire. Les deux hommes qui donnent aux pauvres sont des Tatares de condition ordinaire. Plus loin, on voit un mollah coiffé du turban, et près du mollah, un hadjy, reconnaissable à la bande blanche de sa coiffure, signe distinctif des pèlerins de la Mecque. Parmi les mendiants, celui qui égrène dévotement un chapelet est aussi un hadjy; les autres sont de misérables tsiganes. Ces tableaux de charité digne et sans faste sont assez communs à la porte des mosquées; les musulmans savent faire l'aumône avec une compassion bienveillante qui efface la honte et atténue les douleurs de la mendicité. »

Ce qu'il faut louer, ce qu'on ne se lasse pas d'admirer dans les dessins du *Voyage en Russie*, c'est l'observation merveilleuse de l'artiste, fidèle jusqu'au scrupule dans les moindres détails, et qui se traduit par un art si aisé et si naturel. Il semble que Raffet n'ait eu d'autre peine que celle de copier la nature; c'est la vie prise sur le fait, dans sa simplicité; mais jamais plus savant arrangement et crayon plus habile ne mirent en relief avec plus de vigueur et de netteté les traits distinctifs du pays, de la race, de la profession, du costume, les mille circonstances, en un mot, dont se complique cette simplicité du premier aperçu. Des paysagistes distingués se sont écriés, dit-on, en contemplant certaines lithographies du *Voyage en Russie* : « Il est plus paysagiste que nous! » A quelque objet qu'il appliquât son talent, Raffet, dans ses ouvrages, frappait de même par l'accent de la vérité joint au sentiment inné de la composition qui saisit dans la nature des tableaux tout ordonnés.

Pendant dix années (1838-1848), Raffet fut occupé de cette publication; il en était sans cesse détourné par d'autres travaux. Ces années et les suivantes furent la période la plus remplie de sa vie; les éditeurs se disputaient son temps. Il suffira de citer les 348 dessins de l'*Histoire de Napoléon*, par M. de Norvins, que tout le monde connaît, pour faire comprendre ce qu'était cet incessant labeur dans lequel se dépensait au jour le jour un grand talent. Il les commença dans les premiers jours de l'année 1839. Bientôt l'éditeur, son ami, M. Furne, lui demanda de « tenter l'impossible » pour que les illustrations du livre fussent terminées à la fin de l'année : elles le furent, en effet, mais peut-être aux dépens de la santé jusque-là si robuste de l'artiste; car il ne tarda pas à ressentir les symptômes de la maladie à laquelle il devait plus tard succomber. « Pauvre Raffet, dit M. Bry, je le vois encore, le soir, assis dans un grand fauteuil, entouré de trois lampes à réflecteur placées à sa gauche, à sa droite et vis-à-vis de lui, et combinées de façon à produire une lumière égale; c'est à l'aide de ce système d'éclairage que, pendant les derniers mois de cette année (1839), il put, en sacrifiant les heures consacrées au repos, travailler de dix-huit à vingt heures par jour! Et quand parfois le sommeil l'accablait, il se renversait en arrière pour s'assoupir pendant quelques instants; après quoi il se remettait à l'ouvrage, *afin*, disait-il, *d'arriver à temps*. Qui aurait pu l'arrêter alors, ajoute l'ami de Raffet, dans cette fièvre de travail qui, dégagée de toute vue matérielle, n'avait pour excitant que l'accomplissement d'un devoir? » Était-il animé, encouragé au moins par l'espoir de laisser une œuvre digne de lui? Qu'il a dû souffrir, en ce cas, de l'interprétation, de la diminution que la plupart de ses dessins ont dû subir; car un certain nombre seulement, qu'il est facile de reconnaître, ont été mis sur bois par lui-même : les autres, d'après le désir de l'éditeur, furent exécutés à l'aquarelle et à la mine de plomb, et reportés ensuite sur le bois destiné à la gravure; et cependant ces vignettes, ces têtes de chapitre, suffiraient à donner à Raffet un rang élevé parmi les artistes modernes. C'est dans l'*Histoire de Napoléon* ou dans le *Journal de l'expédition des Portes de Fer* qu'il faut chercher quelques-unes des meilleures œuvres de la gravure sur bois contemporaine. Le journal, rédigé par le duc d'Orléans et illustré par Dauzats, par Decamps et par Raffet, qui composa pour sa part quatre-vingt-douze sujets, est malheureusement peu connu; il n'a pas été mis dans le commerce.

En même temps, Raffet dessinait les figures du *Voyage archéologique en Russie* d'André Durand, les bois qui devaient illustrer le texte du Voyage du prince Demidoff, ceux de l'*Algérie ancienne et moderne* de L. Galibert, six aquarelles sur des sujets de la Bible, et un grand nombre

(¹) *Raffet, sa vie et son œuvre*, par A. Bry.

de compositions destinées à la gravure pour les éditeurs Furne, Pourrat, etc., qu'il serait trop long de citer. Nous ne pouvons omettre de dire quelques mots, toutefois, de la lithographie du combat d'Oued-Alleg, qui parut en 1840, et qui peut être placée hardiment à côté des plus belles peintures de batailles. On a fait honneur à plusieurs artistes contemporains d'avoir fait sortir ce genre de la routine, et peint enfin une bataille dans sa vérité, en la représentant, non plus par quelques figures isolées et en quelque sorte symboliques, mais dans tout son développement, en embrassant tout entier le théâtre de son action; si plusieurs y ont réussi, c'est apparemment que les anciennes conventions, de moins en moins comprises, ont fait leur temps et peu à peu sont rejetées par tout le monde; mais, plus qu'à tout autre, le mérite de les avoir remplacées appartient à Raffet : il a pleinement réalisé ce que les autres ont entrevu et, pour la plupart, timidement essayé. Les plus habiles et les plus vantés auraient pu apprendre la guerre à son école, c'est-à-dire l'art de masser, de déployer, de mettre en perspective les épais bataillons, de les faire mouvoir avec ensemble et clarté, et, en laissant à chaque personnage, si on le regarde de près, la physionomie qui lui est propre, de donner à cet acteur multiple, qui est l'armée, son rôle dans ces drames émouvants.

Cependant il n'était pas arrivé à rendre à son gré tout ce qu'il voyait, tout ce qu'il sentait. S'il s'oubliait, comme cela lui arrivait souvent, à suivre quelques manœuvres de troupes, il ne pouvait se rassasier de ce spectacle; tout



Tatares de Crimée sortant d'une mosquée, par Raffet. — Dessin de Yan' Dargent.

lui paraissait admirable : « Voyez donc, s'écriait-il un jour au Champ-de-Mars, comme ces soldats marchent et exécutent les mouvements avec ensemble; est-ce joli!.. Et ces tirailleurs qui se déploient. Tenez, les voici maintenant qui se rallient à leurs pelotons au son du clairon qui les rappelle. Voyez toutes ces jambes, comme elles courent, et ces pieds, comme ils s'enlacent! » Puis il ajouta : « Voilà ce que je voudrais pouvoir reproduire. —Mais vous avez parfaitement réussi dans le combat d'Oued-Alleg.—Non, mon cher ami, ce n'est pas encore ça! » [1] Et, sans relâche, il cherchait cette vérité rigoureuse qui n'a besoin que d'elle-même et qui révèle, à qui l'aime de passion, ce qu'elle renferme de poésie. Cette vérité, dont il commençait à bien comprendre la puissance quand il assistait, en 1831, aux opérations du siége d'Anvers, on peut dire qu'il y a touché dans ses lithographies du siége de Rome. Assurément les sobres et énergiques compositions qui ont pour titre : *Prêts à partir pour la ville éternelle*, *Débarquement à Civita-Vecchia*, la *Magnanella*, le *Saillant du Vatican*, la *Prise de la villa Pamfili*, la *Prise du Ponte-Molle*, et tous ces engagements et ces scènes de tranchée, d'une précision si parfaite, d'une si large simplicité, doivent satisfaire également le militaire et l'artiste, l'homme du métier et l'homme de goût.

Une partie des planches du *Siége de Rome* ont été exécutées près de Florence, dans la villa San-Donato, où Raffet recevait l'hospitalité du prince Demidoff, étroitement attaché à l'artiste depuis le voyage de Russie, dans lequel il avait pu apprécier chaque jour les qualités de son caractère non moins que celles de son talent. Ils firent ensemble, par la suite, plusieurs voyages en Angleterre, en Écosse, en Belgique, en Allemagne, en Espagne. Leur excursion sur les côtes de la Catalogne et de l'Andalousie devait devenir le sujet d'une nouvelle publication, dont quelques dessins seulement achevés font vivement regretter le reste. Il devait en livrer les premières planches aussitôt qu'il aurait terminé la dernière livraison du *Siége de Rome*. En même

[1] *Raffet, sa vie et son œuvre*, par A. Bry.

temps, il se préparait à une entreprise plus considérable. Il était en Italie au moment de la dernière guerre; les victoires remportées par nos armes l'avaient enflammé. « Je ferai quelque chose, écrivait-il; j'amasse tous les documents possibles. Je vous prie, ami Bry, de faire de même, et depuis le commencement, c'est-à-dire depuis l'entrée en campagne. Vous allez avoir le bonheur de voir rentrer les troupes d'Italie, le 15 août : je vous prie de bien observer leur tenue, et de me faire une petite relation de cette belle cérémonie; car l'album que je me propose de faire sera ainsi composé : . . . J'exécuterai cela rapidement et largement; *motus!* » Et comme frontispice de l'album futur il dessinait un groupe de drapeaux plantés dans le sol, au milieu d'un massif de lauriers. « Ce sont, écrivait-il au même ami, les drapeaux des vieilles demi-brigades françaises de l'armée d'Italie saluant de leurs plis en flots l'aigle française qui vient de s'illustrer en Italie. Voici le titre : « Ils frémissent de joie, ces vieux drapeaux, aux » noms glorieux de Montebello, Palestro, Turbigo, Ma- » genta, Melegnano, Solferino! » De ce simple groupe il avait fait un tableau plein d'émotion. Ces drapeaux flottant en tous sens, « ce n'est pas le vent, comme on l'a dit, c'est le souffle inspiré de l'amour de la patrie qui les pousse; ils ne sont pas seulement agités, ils sont passionnés. »

Depuis ce moment, toutes ses lettres sont pleines de ce grand projet. Il voulait sur toutes choses être exactement renseigné. « Demandez au général Lebrun : 1° Quelle était la tenue de la garde à Magenta (ponte di Magenta); 2° La tenue des zouaves à Palestro; 3° Celle des turcos à Turbigo. Portaient-ils le sac, et s'ils le portaient, est-il comme celui des zouaves avec la tente-abri? 4° La tenue du 2e zouaves à Melegnano. » — « Je partirai d'ici le 15 décembre; je passerai sur tous les champs de bataille français, et, au retour, je ferai de même. » Hélas! le vaillant artiste, si ardent, si plein de vie, avait déjà un pied dans la tombe!

Au commencement de 1860, il fit un court séjour à Paris; il repartit, le 9 février, pour Florence. La voie qu'il avait choisie était celle du mont Cenis : il arriva le 11 à Gênes, où il s'arrêta. Pendant la nuit, il se réveilla en proie à de vives souffrances. Le médecin, aussitôt appelé, reconnut une maladie du cœur qui ne laissait aucun espoir; il expira, en effet, le 16 février.

L'ENSEIGNEMENT.

La pédagogie réside dans la vocation; elle se développe par l'expérience et elle se confirme par la pratique. Elle est individuelle et ne se transmet pas; tout au plus s'inspire-t-elle, mais seulement aux bons cœurs et aux intelligences honnêtes, à ceux qui sont capables du devoir et du dévouement. En revanche, elle inspire le maître, et par lui communique aux élèves une flamme qui les épure et les transforme : c'est la vie d'une classe, c'est la substance et l'âme de celui qui la fait. Avant de la commencer, comme l'artiste il éprouve je ne sais quel trouble; après, je ne sais quelle douce fatigue et quel long ressentiment de ce qu'il vient de faire. Pendant, qui peut le décrire? Les bons maîtres ne l'ignorent pas; ce qu'ils savent aussi, c'est qu'un bon maître est un homme dans la véritable acception de ce mot, c'est-à-dire un être éminemment moral, aimant ceux qui l'entourent, voulant leur bien, et trouvant dans sa conscience, mise en présence de la nature au sein de la pratique, toutes sortes d'inspirations qui ne sont pas dans les livres. Pourquoi des prescriptions et des entraves? Attache-t-on les âmes? Enchaîne-t-on ce qui, de sa nature, est glissant et subtil? La vraie pédagogie est libre... Comme elle aime à faire librement le bien, elle se cache volontiers pour le faire avec modestie, et se trouve gênée par les regards trop curieux... Laissez-la donc faire, fiez-vous à elle et au parfum qu'elle répand. Observez-la de haut; ne l'examinez pas trop souvent, ni de trop près : ce qui est sous vos yeux, ce n'est pas elle, c'est la science et l'esprit du maître; son âme est loin. Partez, la voilà de retour. Sans la réputation qui la protége, peut-être l'auriez-vous condamnée. (1)

MÉDISANCE ET CALOMNIE.

Il circule dans le monde une envie au pied léger, qui vit de conversation; on l'appelle médisance. Elle dit étourdiment le mal dont elle n'est pas sûre, et se tait prudemment sur le bien qu'elle sait. Quant à la calomnie, on la reconnaît à des symptômes plus graves; pétrie de haine et d'envie, ce n'est pas sa faute si sa langue n'est pas un poignard.

RIVAROL.

AMOUR ET CRAINTE.

La crainte fait rarement tout ce qui doit se faire, et d'ailleurs elle n'agit pas toujours également. Il n'y a que l'amour qui conduise jusqu'au bout avec courage. La crainte *s'abstient* plus qu'elle *n'agit*, et elle fait l'un et l'autre sous le fouet; l'amour a des besoins qui lui sont particuliers, et qui le font voler vers tout ce qui est bien et loin de tout ce qui est mal. Après cela, il vaut mieux faire quelque chose par la crainte que rien sans elle.

THOMAS ADAM.

COMMENT ON EST DIGNE D'ÊTRE LIBRE.

Il n'y a d'avenir pour la démocratie qu'autant que les populations ouvrières, désormais affranchies et reconnues les égales des autres devant la loi, justifieront par leurs habitudes et leurs mœurs la liberté et l'égalité qui leur sont conférées. La liberté et l'égalité sont des dignités qui se légitiment par la bonne conduite des peuples, par leur fermeté à marcher dans les voies du bien, et par le souci qu'ont les hommes de montrer leur force de la façon la plus décisive, qui consiste à avoir l'empire de soi-même.

Il n'y a pas de constitution écrite qui puisse faire que les peuples soient libres si leur vie n'est pas conforme à un type élevé, tel que celui qu'on observe dans les États du Nord de la grande république américaine. Si cette condition n'est pas remplie, c'est en vain que la liberté et l'égalité sont inscrites sur le frontispice des lois : sous peine de mort pour l'État et la société, le législateur est forcé d'ajourner indéfiniment ce que promettait le frontispice. Être bon père et bon époux, se montrer assidu au travail, mener de front indissolublement le sentiment du devoir et celui de son propre droit, se montrer équitable envers ses concitoyens quels qu'ils soient, être aussi attentif à respecter leur liberté qu'à maintenir la sienne, pratiquer l'ordre et l'économie, avoir le souci de l'intérêt public et le respect des lois, c'est un programme en dehors duquel il n'y a pas d'avenir pour la démocratie : les sociétés où ce programme n'est pas observé sont forcées de chercher un asile sous la dégradante égide du despotisme, quoique cet asile doive tôt ou tard se changer en tombeau.

MICHEL CHEVALIER.

(1) *Des réformes dans l'enseignement secondaire*, par M. Labbé, professeur de sixième au lycée Saint-Louis.

MÉGALOPOLIS.

Il n'est pas, dans l'antique Péloponèse, de fleuve plus célèbre et plus important que l'Alphée, dont les disparitions capricieuses et le cours parfois souterrain ont fourni à la mythologie l'aimable fable de la fontaine Aréthuse, cette belle source sicilienne visitée par les eaux voyageuses du fleuve d'Olympie, limpide image de l'union étroite qui attachait la Sicile à la Grèce. Avant de parcourir les belles plaines de l'Élide, l'Alphée traversait les confins occidentaux de l'Arcadie, au milieu de collines boisées et de vallons capricieux. Dans une de ces retraites naturelles, auprès du petit village de Scyllus, s'écoulèrent, dans le loisir et l'étude, les dernières années de Xénophon exilé. Plus haut, sur les pentes sud-est du mont Lycée, Lycosura, la plus vieille cité de la Grèce, dominait le bassin de l'Alphée naissant; et presque en face, au nord-est, à quelque distance de la rive droite de la rivière, sur les bords d'un petit affluent nommé Hélisson, Épaminondas avait fondé, l'an 371 avant notre ère, une ville considérable, destinée à défendre l'Arcadie des incursions lacédémoniennes, mais exposée aussi à la colère de Sparte victorieuse : c'était Mégalopolis, qui brilla d'une splendeur passagère, du quatrième au troisième siècle avant Jésus-Christ.

Pausanias, Plutarque et Polybe ont conservé quelques traits de son histoire. Le premier donne une liste des villes qui, de leur propre gré, ou bien en haine de Sparte, contribuèrent à bâtir et à peupler cette colonie, située au centre même du Péloponèse. Les deux autres, à propos d'Aratus, de Philopœmen qui, aussi bien que Polybe, était né à Mégalopolis, rapportent divers événements auxquels elle se trouva mêlée.

La première période de l'existence de Mégalopolis est fort obscure; elle se fondait, sans doute, et se décorait d'édifices. Toute la Grèce, d'ailleurs, avait les yeux tournés vers la Macédoine, d'où allait sortir Alexandre. On sait seulement qu'Épaminondas, mort à Mantinée en 363, avait envoyé mille hommes aux Arcadiens pour aider aux premiers travaux; que le roi Archidamus II fit la guerre à Mégalopolis et traita avec elle; que les Étoliens, durant la guerre sociale (359 et suiv.), essayèrent de s'en emparer. Platon, invité à doter d'un code la nouvelle cité, se récusa lorsqu'il fut informé que les habitants n'admettraient jamais l'égalité des biens (en quoi ils étaient plus sages que Platon). Ce fut un péripatéticien nommé Prytaxide qui, selon Polybe, écrivit les lois mégalopolitaines. Vers 338, Mégalopolis était gouvernée par le tyran Aristodème. Un demi-siècle plus tard, Lysiade se trouvait à la tête des affaires (266); il déposa l'autorité à la prière d'Aratus, qui cherchait alors à constituer la ligue Achéenne.

« Ce Lysiade, dit Plutarque, n'avait pas un cœur bas et insensible à l'honneur; il ne s'était pas porté à cette usurpation, comme la plupart des autres tyrans, pour assouvir son intempérance et son avarice; sa jeunesse et un vif désir de gloire lui ayant fait adopter comme vrais ces discours trompeurs qui représentent la tyrannie comme l'état le plus heureux, il s'empara, dans son pays, de l'autorité souveraine. Mais, dégoûté bientôt des embarras qu'entraîne la tyrannie, enviant le bonheur d'Aratus, et craignant aussi les embûches qu'il lui dressait, il conçut le généreux dessein, d'abord, de se délivrer de ses craintes, de faire cesser la haine qu'on lui portait, de renvoyer sa garnison, ses satellites, et ensuite de devenir le bienfaiteur de sa patrie. Il invita donc Aratus à venir le trouver, déposa devant lui le pouvoir dont il était revêtu, et fit entrer Mégalopolis dans la ligue des Achéens, qui, pleins d'admiration pour sa grandeur d'âme, le nommèrent préteur. »

Laissons maintenant la parole à Polybe : « Aratus comprenait que les Mégalopolitains, tenant au territoire de Lacédémone, étaient les plus exposés à la guerre, et que les Achéens, pressés eux-mêmes par les difficultés, ne pouvaient leur donner des secours, nécessaires cependant; il savait, d'autre part, les Mégalopolitains bien disposés pour la maison royale de Macédoine. Par l'influence de deux hôtes dévoués qu'il avait à Mégalopolis, il obtint l'envoi de deux ambassadeurs au conseil des Achéens et au roi Antigone. » Mais Cléomène, roi de Sparte, serrait de près Mégalopolis, et, malgré son bon vouloir et sa marche heureuse, Antigone arriva trop tard. Cléomène entra dans la ville, de nuit, par trahison; quoi que pussent faire les citoyens, qui combattirent vaillamment, le nombre lui assura le succès. Il expulsa tous les Mégalopolitains et les força de se réfugier à Messène. Sa cruauté fut extrême, à ce point qu'il ne paraissait rester aucun espoir de pouvoir restaurer la ville (222). Cependant elle ne tarda pas à sortir de ses ruines.

Parmi les citoyens qui avaient tenté de repousser Cléomène, et qui, auparavant, s'étaient signalés dans de nombreuses incursions en Laconie, se trouvait Philopœmen, alors âgé de trente ans. Il sortit le dernier de la ville qu'il avait défendue, et devint le chef réel de ses malheureux concitoyens : il les dissuada de retourner à Mégalopolis sous la protection de Cléomène; bientôt il décida, par une habile charge de cavalerie, le gain de la bataille de Sellasie, où Cléomène fut battu par Antigone et les Achéens. Mégalopolis lui dut donc sa liberté. La glorieuse histoire du *dernier des Grecs* ne peut trouver place ici qu'en ce qui concerne la ville dont nous nous occupons. Laissons donc de côté les défaites de Machanidas (208) et de Nabis. Durant un voyage de Philopœmen en Crète, « les Mégalopolitains, très-mécontents de son absence qu'ils considéraient comme une trahison, voulaient prononcer contre lui un décret de bannissement; mais les Achéens, pour les en empêcher, envoyèrent à Mégalopolis leur général Aristénète, qui, quoiqu'en dissension avec Philopœmen sur les affaires du gouvernement, ne souffrit pas qu'on prononçât cette condamnation. » Plus tard, Philopœmen irrité souleva plusieurs bourgs voisins dont les impôts enrichissaient Mégalopolis, et desservit sa patrie ingrate dans le conseil des Achéens. Mais dans la suite, après s'être emparé de Sparte, il étendit le territoire mégalopolitain aux dépens de la Laconie. Lorsqu'un véritable assassinat termina brusquement sa brillante carrière, il fut rapporté de Messène à Mégalopolis.

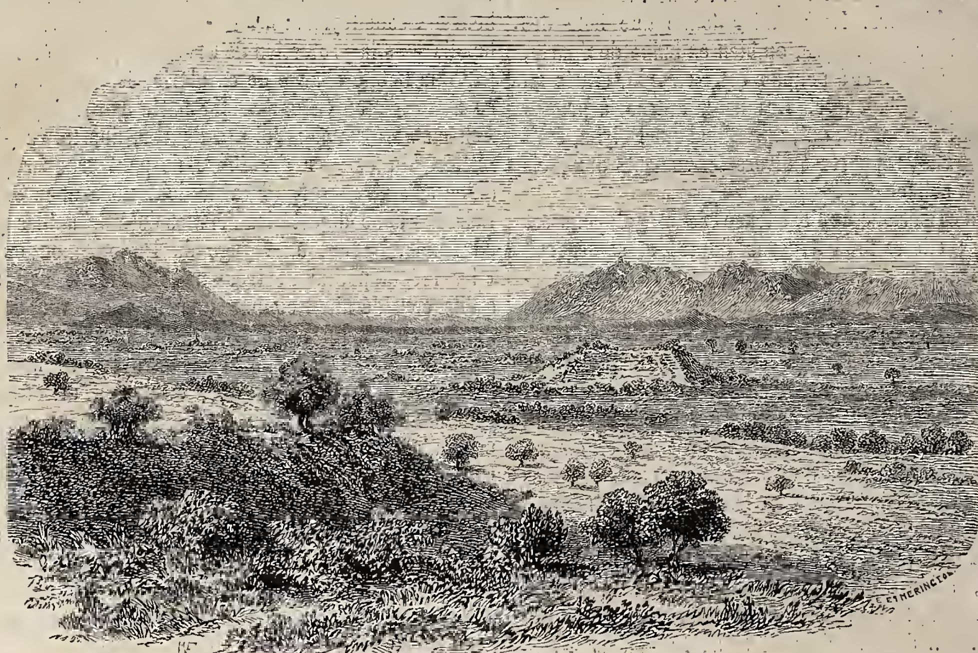
« On brûla le corps de Philopœmen, et, après avoir recueilli ses cendres dans une urne, on partit de Messène sans confusion et avec beaucoup d'ordre, en mêlant à ce convoi funèbre une sorte de pompe triomphale. Les Achéens marchaient couronnés de fleurs et fondant en larmes; ils étaient suivis des prisonniers messéniens chargés de chaînes. Polybe (l'historien), fils du général Lycortas, entouré des plus considérables d'entre les Achéens, portait l'urne, qui était couverte de tant de bandelettes et de couronnes qu'on pouvait à peine l'apercevoir. La marche était fermée par les cavaliers revêtus de leurs armes et montés sur des chevaux richement enharnachés. Ils ne donnaient ni des marques de tristesse qui répondissent à un si grand deuil, ni des signes de joie proportionnés à une si belle victoire. Les habitants des villes et des bourgs qui se trouvaient sur le passage sortirent au-devant des restes de ce grand homme, avec le même empressement qu'ils avaient coutume de montrer quand il revenait de ses expéditions; et, après avoir touché son urne, ils accom-

pagnèrent le convoi jusqu'à Mégalopolis. Ce grand nombre de vieillards, de femmes et d'enfants, mêlés dans la foule, jetaient des cris perçants qui, de l'armée, retentissaient dans toute la ville, dont les habitants leur répondaient par des gémissements, accablés de douleur et sentant bien qu'avec ce grand homme ils avaient perdu leur prééminence sur les Achéens. » (Plutarque, 183 av. J.-C.)

En effet, Mégalopolis disparut de l'histoire, et ne fit point parler d'elle sous la domination romaine. C'était une ville inconsistante, pour ainsi dire, et qui n'avait pas trouvé le temps de s'asseoir et de se peupler. Son enceinte dépassait en étendue celle de Sparte même; mais deux siècles n'avaient pas suffi à la remplir. Du temps de Strabon, son territoire n'était déjà plus qu'une grande solitude. Elle continua cependant de végéter durant quinze siècles encore; sa position centrale lui conservait une vie factice. C'est ainsi qu'elle était, lors du concile de Sardique (347), le siége d'un évêché qui ne fut transféré à Arcadia qu'au milieu du sixième siècle. Les Français, qui s'emparèrent de l'Arcadie en 1204, ne font aucune mention de Mégalopolis. Ce n'était plus qu'un nom, sans doute; on en fit encore un titre d'évêché latin, et Chalcondyle en parle comme d'une ville qui existait en 1459. Thomas Paléologue, dernier défenseur de l'empire, s'y retira avec une petite armée pour attendre et combattre les Turcs. Il fut battu, et le nom de Mégalopolis se serait éteint pour jamais, s'il n'était sauvegardé par les noms d'Épaminondas et de Philopœmen.

On a cru longtemps que Léondari était situé sur l'emplacement de Mégalopolis; il s'en faut de cinq milles environ. Pouqueville voit dans le village de Simano l'héritier direct de l'antique cité. Voici une description des ruines, aujourd'hui couvertes d'une riche végétation, et qu'on soupçonnerait à peine dans leur riante vallée :

« Notre premier soin, dit M. Firmin Didot, fut de rechercher le théâtre, qui était un des plus vastes de la Grèce, et nous le découvrîmes creusé en hémicycle dans le flanc des collines qui bordent la rive gauche de l'Hélisson. Je remarquai, dans la partie inférieure, des murailles fort bien bâties, et, en allant vers la droite, je vis un pont brisé. J'examinai ensuite dans tous les sens les débris de Mégalopolis. On sait que l'Hélisson traversait la ville, la place publique restant à droite, du côté nord. Ce serait là qu'il faudrait chercher les restes du temple de Jupiter Lycien; le Philippéum, portique élevé par la flatterie à Philippe, roi de Macédoine, qui touchait au temple de Mercure Acacésius; le portique des sénateurs; un troisième édifice du même genre qu'on surnommait la Mycopolis; enfin, le portique d'Aristandre. Ces monuments, ainsi que le temple de Jupiter, aboutissaient à une place consacrée



Ruines de Mégalopolis, aujourd'hui Simano (1). — Dessin de Freeman.

à la grande déesse dont une inscription porterait à supposer qu'on célébrait les mystères suivant le rituel d'Éleusis. Les principaux artistes de la Grèce avaient orné ces édifices, dont l'un des plus remarquables était la maison de l'historien Polybe, qu'on peut appeler le génie tutélaire de la ligue Achéenne, qu'il protégea auprès des Romains et qu'il gouverna, en quelque sorte, par la sagesse de ses conseils. A l'amas de décombres qui couvrent l'autre côté de la rivière, on devine, sans pouvoir assigner un nom particulier à chaque débris, qu'on est aux lieux où existait le Thersilion, où se rassemblait le sénat des Dix mille, près duquel on montrait encore, dans le deuxième siècle de notre ère, une maison bâtie par Alexandre. Plusieurs édifices entourés de colonnes rasées à fleur de terre sont les restes des temples de Vénus, de Mercure, placés dans le voisinage du stade, qui aboutissait au théâtre. Je vis, de ce côté, les assises d'un temple d'ordre dorique; plus loin, l'enceinte d'un autre édifice, et, à peu de distance, celle d'un temple plus grand, dont il existe encore quelques murailles. La plupart des colonnes sont brisées à des hauteurs différentes. Pausanias, qui en parle en détail, semble les avoir signalées à l'attention des voyageurs. »

On voit que ce qui reste de Mégalopolis se réduit, le plus souvent, à des débris vagues, objet d'hypothèses incertaines. La physionomie même de la Grèce a péri sous la lourde main des Turcs, et à peine retrouve-t-on çà et là un nom défiguré. L'Alphée n'est plus aujourd'hui que le Rouphia ou Orphéa.

(1) Voy. le grand ouvrage de l'*Expédition scientifique de Morée*, par Blouet et Bory Saint-Vincent. — Paris, Didot.

L'AVARE.



Rends-moi mon argent, coquin! Ah! c'est moi!

Grandménil dans le rôle d'Harpagon, tableau du foyer de la Comédie française. — Dessin d'Eustache Lorsay.

« Au voleur! au voleur! à l'assassin! au meurtrier! justice, juste ciel! Je suis perdu, je suis assassiné; on m'a coupé la gorge : on m'a dérobé mon argent. Qui peut-ce être? Qu'est-il devenu? Où est-il? Où se cache-t-il? Que ferai-je pour le trouver? Où courir? Où ne pas courir? N'est-il point là? N'est-il point ici? Qui est-ce? Arrête! *(Il se prend lui-même par le bras.)* Rends-moi mon argent, coquin! Ah! c'est moi! mon esprit est troublé, et j'ignore où je suis, qui je suis et ce que je fais. Hélas! mon pauvre argent! mon pauvre argent! mon cher ami! on m'a privé de toi; et, puisque tu m'es enlevé, j'ai perdu mon support, ma consolation, ma joie : tout est fini pour moi, et je n'ai plus que faire au monde. Sans toi, il m'est impossible de vivre. C'en est fait; je n'en puis plus; je me meurs; je suis mort, je suis enterré. N'y a-t-il personne qui veuille me ressusciter, en me rendant mon argent ou en m'apprenant qui me l'a pris? Euh! que dites-vous? Ce n'est personne... Sortons. Je veux aller querir la justice et faire donner la question à toute ma maison; à servantes, à valets, à fils, à fille, et à moi aussi. Que de gens

assemblés! Je ne jette mes regards sur personne qui ne me donne des soupçons, et tout me semble mon voleur. Hé! de quoi est-ce qu'on parle là? de celui qui m'a dérobé? Quel bruit fait-on là-haut? Est-ce mon voleur qui y est? De grâce, si l'on sait des nouvelles de mon voleur, je supplie que l'on m'en dise. N'est-il point caché là, parmi vous? Ils me regardent tous et se mettent à rire. Vous verrez qu'ils ont part, sans doute, au vol que l'on m'a fait. Allons, vite, des commissaires, des archers, des prévôts, des juges, des gênes, des potences et des bourreaux! Je veux faire pendre tout le monde; et si je ne retrouve mon argent, je me pendrai moi-même après. »

Notre gravure représente l'artiste Grandménil dans cette septième et dernière scène du quatrième acte de *l'Avare*, au moment où Harpagon se saisit le bras, croyant dans son trouble tenir le voleur de sa chère cassette. Ce jeu de scène, d'un effet si comique, ne se trouve pas dans l'*Aulularia*, comédie de Plaute à laquelle Molière a fait quelques emprunts. « Il n'appartient qu'à Molière, a dit Aimé Martin, en parlant de ce geste d'une énergie singulière, de peindre les caractères par des traits si marqués et cependant si naturels. C'est en ajoutant des beautés d'un ordre supérieur à celles qu'on emprunte qu'on est original, même en imitant. »

On jugera mieux de la vérité de cette appréciation en rapprochant du monologue que l'on vient de lire celui que le comique latin met dans la bouche d'Euclion :

« Je suis perdu! je suis assassiné! je suis mort! Où irai-je? où n'irai-je pas? Arrêtez! arrêtez! qui? Je ne sais, je ne vois rien; je marche en aveugle; je ne saurais dire où je vais, ni où je suis, ni qui je suis. Secourez-moi; découvrez-moi, je vous en prie, je vous en conjure, découvrez-moi celui qui me l'a dérobée! Ils cachent leur scélératesse sous les dehors de l'innocence : ils sont assis là comme d'honnêtes gens. Que dis-tu, toi? On peut se fier à toi; tu m'as l'air d'un homme de bien. Qu'est-ce? Vous riez? Je vous connais tous; je sais qu'il y a ici beaucoup de voleurs. »

« On a reproché à Molière, a dit Auger dans ses notes sur *l'Avare*, d'avoir trop fidèlement suivi les traces du comique latin dans l'endroit où Harpagon apostrophe le parterre..... Ne pourrait-on pas supposer, cependant, qu'Harpagon a de véritables visions; qu'il ne voit pas les spectateurs qu'il ne doit point voir, mais que, dans l'égarement de sa douleur, il croit voir autour de lui des gens qui n'y sont pas? Cette sorte d'illusion n'est pas invraisemblable de la part de l'homme qui se prend lui-même par le bras, croyant saisir son voleur. »

Le rôle de *l'Avare* a été créé par Molière; après lui ce fut le mari même de sa veuve, Guérin d'Estriché, qui hérita aussi de ce rôle d'Harpagon, et il le joua, disent les contemporains, d'une manière admirable. Depuis, on ne cite que Grandménil.

Cet artiste était membre de l'Institut, ainsi que ses confrères du Théâtre-Français, Molé et Monvel. A sa mort, deux discours furent prononcés au nom de l'Académie des beaux-arts devant son cercueil : ils sont rares aujourd'hui, et méritent d'être rappelés comme servant à montrer qu'on peut être digne de grande estime dans toutes les professions.

Voici quelques lignes du discours de M. Quatremère de Quincy, secrétaire perpétuel de l'Académie :

« . . . . Nouvellement admis parmi vous, je n'ai pas eu comme vous, Messieurs, l'avantage de siéger auprès du confrère auquel vous rendez ces derniers devoirs. Hélas! la maladie qui nous l'enlève ne lui a pas permis de jouir de l'heureuse révolution opérée par le roi dans l'Institut, et dont il aurait si bien senti le prix, puisque le changement qui vient d'étendre l'enceinte de l'Académie des beaux-arts n'eût fait qu'agrandir pour lui le cercle de ses amis.

» C'est à vous, Messieurs, que je devrais demander de raconter tout ce que vous savez de traits intéressants, honorables et touchants de la vie du confrère estimable que vous aviez tant de plaisir à compter, et que vous espériez conserver encore longtemps au milieu de vous.

» Combien vous pourriez nous apprendre de détails précieux sur les connaissances variées que M. de Grandménil possédait dans tous les beaux-arts, sur le talent simple et vrai, sur le goût délicat et juste dont il donna si longtemps les leçons et les modèles dans cette intéressante partie de l'imitation de la nature qui avait fait la passion de toute sa vie, passion à laquelle l'ascendant de sa vocation lui fit sacrifier tous les projets de fortune et d'ambition que sa naissance et son éducation auraient pu le mettre à même de poursuivre.

» Combien encore vous pourriez, vous, les témoins habituels de sa vie privée, nous révéler de procédés généreux, d'actions désintéressées, de bonnes œuvres enfin, qu'il renfermait avec soin, et que sa modestie vous aurait effectivement dérobées, s'il n'en était de l'habitude de certaines vertus comme de ces parfums qui se trahissent eux-mêmes et dont aucun vase ne peut recéler la bonne odeur!

» Si je n'ai pas eu comme vous, Messieurs, l'occasion d'apprécier d'aussi près les qualités morales de M. de Grandménil, je n'en serai peut-être que plus fidèle organe de l'opinion publique, qui juge moins les détails que l'ensemble de la conduite, lorsque je répéterai avec elle que jamais homme entraîné par la passion de l'art dans la carrière doublement périlleuse du théâtre ne l'a parcourue avec un plus long succès, n'en a plus noblement recueilli le prix, plus heureusement évité les dangers; que nul n'a plus fait honorer cette profession par la décence de ses mœurs, par la générosité de son caractère et de ses procédés; que peu de personnes, dans le commerce de la vie sociale, se sont fait plus distinguer que lui par cette douce habitude de bienveillance qui gagne les cœurs, par l'accord des dons heureux qui font l'homme aimable, et des qualités solides qui constituent l'honnête homme et le bon citoyen. »

M. Raoul-Rochette, membre de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, prit ensuite la parole :

« Jean-Baptiste Fouchard de Grandménil était né à Paris, en 1737, d'une famille distinguée dans l'une des professions les plus utiles à l'humanité. Il fut destiné lui-même à celle du barreau, et il s'y montra, très-jeune encore, avec un éclat qui semblait lui promettre un honorable avenir, si un goût naturel, qui devint une passion violente dès qu'il fut combattu par des obstacles, ne l'eût bientôt entraîné dans une autre carrière. Vous n'attendez pas, Messieurs, que je vous entretienne ici de ses nombreux succès sur notre scène comique. Non que l'aspect des lieux saints m'oblige à supprimer mes éloges; la religion même ne pourrait que se complaire à ce tableau d'une vie où la vertu ne brille pas moins que le talent. Mais le lugubre appareil qui nous environne permet-il de rappeler d'agréables souvenirs, et les images du plaisir doivent-elles se mêler avec une pompe funèbre? Cependant, ne craignons pas de le dire, si M. de Grandménil eût caché sa vie dans une condition commune, l'exemple de ses mœurs eût été moins utile à la société; et peut-être valait-il mieux, pour l'honneur même de sa mémoire, que, dans une profession exposée tout à la fois et à un grand jour et à de grands dangers, sa conduite constamment régulière et pure ait toujours commandé l'estime en même temps qu'elle excitait l'attention.

» La vérité, qui fit tous ses succès au théâtre, formait le fond de son caractère; simple et vrai dans ses actions comme dans ses paroles, il ne se permit jamais la moindre recherche, le plus léger déguisement. Il réunissait au plus haut degré les deux qualités du sage, la sévérité pour lui-même et l'indulgence pour autrui; et sur l'exactitude de cet éloge, qui n'est trop souvent, dans le langage de l'amitié, qu'une antithèse commune, je puis invoquer avec

confiance le témoignage de tous ceux qui l'ont connu. C'était cette réunion si précieuse de prudence et de bonté qui rendait son commerce si sûr et si agréable. Son esprit était naturellement vif et enjoué, non de cette gaieté bruyante et ambitieuse dont les traits blessent souvent plus qu'ils ne flattent, et qui cherche plus à briller qu'à plaire, mais de cette gaieté franche et familière qui réjouit sans effort, et dont les aimables saillies n'excitent qu'un rire innocent comme elles. Jamais peut-être on ne vit d'humeur plus douce et plus égale; et cependant les traverses de sa vie auraient dû laisser dans son âme quelques impressions de tristesse et de mélancolie. Réduit longtemps au plus strict nécessaire, quoique né avec une fortune honnête, il n'avait dû qu'à la plus sévère économie la conservation de son patrimoine. Mais il avait du moins su mettre à profit des disgrâces dont la cause lui était étrangère; et ce fut à cette dure école qu'il contracta ces habitudes d'ordre et de régularité dont les noblos motifs échappèrent souvent au coup d'œil superficiel et malin du monde.

» Habitué aux succès du théâtre, il ne chercha jamais son bonheur que dans le sein de la vie domestique, et il était digne do l'y trouver. Ami de la solitude, souvent, au milieu de l'ivresse du plaisir et de la célébrité, on le vit se dérober à leurs séductions pour aller cultiver de ses mains le champ de ses pères. L'une de ces retraites volontaires avait déjà duré près de dix années, et il y aurait sans doute achevé ses jours, lorsque la révolution vint l'en arracher, et le rejetor malgré lui dans une carrière orageuse. Il n'eut que les goûts, il ne connut que les plaisirs de la nature. Une femme aimable et vertueuse, à laquelle il s'était marié dans sa tendre jeunesse, lui fit longtemps goûter toutes les douceurs de l'union la plus parfaite. Il eut le malheur de lui survivre; mais le souvenir de cette épouse chérie charmait encore ses dernières années; et je l'ai vu se recueillir chaque matin sur le simple monument qu'il avait élevé à sa mémoire. Parvenu à un âge avancé, M. de Grandménil n'éprouvait encore aucune des infirmités de la vieillesse, et il recueillait ainsi le prix d'une vie sage et régulière. Mais le spectacle de nos désastres publics affligea profondément son âme; il vit, pendant quelques jours, l'héritage de ses pères devenu la proie des étrangers, et, dès lors, il se détacha par degrés d'une existence dont la fin lui paraissait si amère. Il s'est éteint après de longues souffrances, supportées avec toute la résignation d'un sage, sanctifiées par tous les devoirs d'un chrétien. Il reposera dans la même tombe que sa compagne qu'il a tant pleurée, et près de laquelle il avait dès longtemps marqué sa place. Nos regrets vont l'y suivre et ne l'y quitteront plus; et c'est moi, qui fus si constamment le confident de ses pensées et le témoin de ses vertus, qui promets à son ombre, au nom de ses amis et de ses confrères en deuil, un souvenir et des respects éternels. »

CAUSERIES HYGIÉNIQUES.

Suite. — Voy. p. 30, 102, 122.

L'ALLAITEMENT MERCENAIRE.

Nous avons parlé de l'allaitement *maternel*, occupons-nous maintenant de l'allaitement *mercenaire*. Quel contraste entre ces mots et surtout entre les choses qu'ils représentent! D'un côté, le devoir attrayant qui satisfait en même temps le vœu de la nature et les besoins du cœur, un office plein de grâce qui complète la maternité et qui donne aux soins si assidus dont l'enfant a besoin la sauvegarde d'une sollicitude qui veille toujours et d'une tendresse qui ne se dément pas; de l'autre, la spéculation, le métier avec le lucre pour but et le sacrifice de la santé de son propre enfant pour moyen, des soins dont la froide vénalité est accusée à chaque instant par des exigences ou des menaces, des inconvénients qu'on sent et des dangers qu'on ne voit pas toujours. Mais ne rembrunissons pas le tableau, et ne transportons pas sur le terrain du sentiment une discussion qui doit rester dans le domaine plus pratique du raisonnement et des faits. D'ailleurs, nous l'avons dit, l'allaitement mercenaire est fréquemment une nécessité qu'il faut accepter de bonne grâce et dont il convient de tirer le meilleur parti possible. Nous supposons donc que l'allaitement maternel, après un examen attentif et compétent, a été reconnu impraticable, parce que la jeune mère est trop faible, parce que le lait lui fait défaut, ou bien parce que sa santé rendrait l'allaitement dangereux pour elle ou pour son enfant; il importe de prendre immédiatement un parti, s'il n'a été pris par avance : chercher une nourrice. Grave question, qui est plus exclusivement du ressort de la médecine qu'on ne le croit, et dont la solution exige non moins d'attention que de discernement.

Les auteurs si nombreux qui se sont occupés de cette question d'hygiène pédagogique ont tour à tour formulé et justifié leurs exigences relativement au choix d'une nourrice. En les résumant, on peut tracer de la nourrice type le portrait idéal que voici : Elle doit avoir de vingt à trente ans; plus jeune, elle aurait moins d'expérience et sa constitution serait moins achevée; plus âgée, elle ne serait plus aussi apte à l'allaitement. Sa santé, accusée par des proportions heureuses, le coloris du teint, la blancheur des dents, ne doit rien laisser à désirer; son lait doit être abondant, de bonne qualité, et l'organe qui le fournit doit offrir une conformation telle que l'enfant s'y attache aisément et en tire sans trop d'efforts l'aliment qui lui est destiné. Son caractère enjoué, son humeur égale, son attachement à ses devoirs, sa moralité, complètent enfin ce type que la théorie se promet et que la pratique poursuit en vain. S'il est des nourrices de ce genre, il en est peu, *rara avis in terris*, et il faut savoir se contenter de moins. En cette matière, comme partout, une qualité a habituellement un inconvénient corrélatif pour contrepoids : la gaieté est une menace d'étourderie, les avantages extérieurs deviennent un danger, l'intelligence un penchant à l'indocilité. Les nourrices qui n'offrent pas cette garantie sont plus exclusivement attachées à l'enfant qu'on leur confie; mais, en dehors d'une répugnance très-légitime, quelles conditions équivoques de santé et de conduite! Il convient donc de ne pas porter trop haut ses exigences et de se contenter des conditions les plus essentielles quand on a eu le bonheur de les rencontrer. Ici, le jugement personnel doit abdiquer prudemment devant le jugement autorisé du médecin, qui a non-seulement pour lui une expérience étendue, mais qui dispose seul des ressources scientifiques nécessaires pour juger de la santé et de la valeur du lait d'une nourrice. Trop nombreux et trop journaliers sont les exemples de familles dans lesquelles pénètre le poison d'une affection contagieuse, parce que les lumières du médecin n'ont pas été invoquées. Dans les petites localités, la difficulté de trouver des nourrices et le danger de se tromper sont moins réels que dans les grandes villes, qui offrent sous ce rapport des périls de plus d'un genre. Trouver à un moment donné, à Paris surtout, une nourrice qui offre des garanties d'aptitude, de moralité et de santé, est chose devenue tellement difficile, que l'administration a senti depuis très-longtemps la nécessité de sauvegarder ce grave intérêt d'hygiène publique, d'où la création de la *Direction générale des nourrices*. A côté de cette institution, et en concurrence avec elle, se sont fondés des *bureaux de nourrices* dus à la spéculation privée, mais dans lesquels l'avidité du lucre a introduit parfois de tels abus qu'on en est à se demander si la fermeture de ces établissements ne serait pas une utile mesure d'hygiène.

La nourrice une fois choisie, il faut la placer dans des conditions d'hygiène propres à sauvegarder sa santé, et par suite à maintenir son lait abondant et de bonne qualité. Ces deux conditions sont nécessairement solidaires l'une de l'autre. Il importe surtout de ne pas changer notablement les habitudes et le genre de vie des nourrices, et surtout de ne rien brusquer sous ce rapport. J.-J. Rousseau a fait ressortir avec raison tout ce qu'il y a d'irrationnel à gorger de viandes savoureuses et de vin des campagnardes qui n'usent que rarement ou jamais de ces aliments (*Émile,* liv. I). Des troubles digestifs qui réagissent sur la santé de l'enfant, et un défaut d'appétit qui diminue ultérieurement l'abondance du lait, sont la conséquence de cette pratique, d'autant plus dangereuse que les nourrices qui viennent de la campagne mènent dans les villes une existence plus inactive, plus confinée, et sont dès lors dans des conditions défavorables pour tirer parti d'une alimentation trop riche. Par malheur, leur sensualité est en jeu, et elles imposent sous ce rapport des conditions qui ne sont pas nouvelles, à en juger par ce passage du *Rustre* de Plaute, où Phronésie, énumérant ce que coûte un enfant, dit entre autres choses : « Il faut de quoi nourrir la mère, l'enfant, la sage-femme ; il faut à la nourrice une outre bien remplie de vin vieux pour qu'elle puisse boire nuit et jour. » (Acte V, sc. Ire.) La théorie indique qu'il faut résister à ces exigences; la pratique conseille de les éluder prudemment et de composer avec elles. La nécessité d'un exercice régulier, de promenades en plein air dont bénéficient la nourrice et l'enfant, le soin de donner à celui-ci des habitudes telles qu'il laisse à sa nourrice un temps de sommeil suffisant, telles sont les seules règles d'hygiène qu'il soit possible de formuler. Un fait qu'il est important de connaître, en ce sens qu'il donne une certaine latitude pour réagir contre la tyrannie des nourrices, c'est que la substitution d'un lait à l'autre, quand par ailleurs cette substitution est judicieusement faite, n'a pas tous les inconvénients qu'on lui attribue d'ordinaire. Il faut seulement faire choix d'une seconde nourrice dont le lait soit en concordance d'âge avec celui de la première.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que des nourrices au domicile de la mère, c'est-à-dire de celles que l'on peut choisir avec facilité, nourrir d'une manière convenable et surveiller avec efficacité. Ce mode d'allaitement a certainement la moindre somme possible d'inconvénients; par malheur, il n'est pas toujours possible, et certaines difficultés de position ou de fortune forcent trop souvent les mères à confier leurs enfants à des nourrices éloignées. Quand cette mesure rigoureuse est dictée par la nécessité et qu'elle est subie avec tristesse, il n'y a rien à dire, et la mère doit être plainte. Nous aimons à penser qu'il en est toujours ainsi, et que cet exil de l'enfant n'a jamais pour motif le désir d'un repos coupable et d'une liberté illégitime. Les dangers du voyage, les privations imposées au nourrisson par la cupidité, le défaut de propreté et de soins, une mauvaise direction donnée à l'hygiène alimentaire, l'absence de surveillance exercée sur la conduite et la santé de la nourrice, etc., ne sont que les inconvénients les plus apparents de ce mode d'alimentation des nouveau-nés; je ne parle pas à dessein du danger de substitution d'enfant. Les dames romaines, que César stigmatisait en disant qu'on les voyait plus habituellement avec des chiens ou des perroquets qu'avec des enfants sur leurs bras, prémunissaient leurs nouveau-nés sous ce rapport en leur scellant au cou un collier de hochets. Ce péril a un faux air romanesque qui n'enlève cependant rien à sa réalité.

Terminons par un résultat statistique qui n'est pas favorable aux nourrices. Hors du domicile maternel, M. Béclard a constaté que la mortalité des nourrissons placés dans ces conditions peut atteindre jusqu'à 23 pour 100 dans la première année [1]. Et cela se conçoit. Si la nourrice habite la ville, elle est placée dans des conditions hygiéniques déplorables; si elle habite la campagne, elle est trop souvent livrée à elle-même et en dehors de toute surveillance possible.

L'infériorité de l'allaitement mercenaire n'est que relative; très-réelle quand on le compare à l'allaitement maternel (celui-ci s'opérant dans de bonnes conditions), elle disparaît quand on le compare à l'allaitement artificiel par le biberon, qui ne donne trop souvent que ces produits souffreteux, malingres, que Levret appelait énergiquement des *échappés de la famine.* Une nourrice, même ordinaire, vaut mieux que le biberon, qui est et ne peut être qu'un expédient de nécessité. Nous le prouverons dans notre prochaine causerie.

LE VASE DES TROIS MUSES

DE LA GALERIE CAMPANA.



Galerie Campana, au Musée du Louvre. — Le vase des trois Muses. Dessin de Chevignard.

Parmi les vases peints les plus remarquables que renferme l'ancienne collection Campana, aujourd'hui transportée au Musée du Louvre, il en est un qui mérite d'être cité tout à la fois pour la finesse de sa fabrication, pour la perfection des peintures qui le décorent, et pour le choix des figures qui y sont représentées. Ce vase est une *œnochoé,* c'est-à-dire que, par sa forme, il appartient à l'espèce des vases destinés à verser le vin. Un savant céramographe, M. de Witte, dans la courte *Notice* publiée à l'époque de l'exposition du musée nouvellement acquis, le mentionne comme un produit de la fabrique de Tarente; toutefois, on connaît si peu de vases qui puissent être attribués à cette fabrique avec certitude, qu'il faut, sur ce point, se borner aux conjectures. Ce qui est certain, du moins, c'est que celui-ci fut peint dans le temps où l'art avait atteint sa perfection et n'inclinait pas encore vers la décadence. Ce temps a varié selon les pays; partout les progrès des arts, et de la peinture en particulier, ont été liés à la destinée des peuples, s'élevant, s'abaissant avec elle; cependant, pour les colonies grecques comme pour leurs métropoles, ce temps est restreint dans d'assez

[1] La mortalité moyenne des enfants, dans la première année de la vie, est évaluée à un sixième.

étroites limites. Quelle que soit sa provenance, on ne risque guère de se tromper en affirmant que ce beau vase, comme les plus purs produits des fabriques de la Sicile et de l'Italie avec lesquels il a le plus d'affinité, est voisin de l'époque florissante des Zeuxis et des Parrhasius, et ne peut être, en tout cas, de beaucoup postérieur au règne d'Alexandre. Plus ancien, on ne trouverait pas dans le dessin des figures cette souplesse dans les mouvements, ce goût dans les ajustements, cette liberté jointe à une exquise pureté; plus moderne, l'élégance dégénérerait en afféterie, les têtes auraient perdu de leur caractère, le dessin serait plus mou et plus relâché, le trait ne serait pas conduit avec



Galerie Campana. — Développement du vase des trois Muses. — Uranie, Calliope et Melpomène. — Dessin de Chevignard.

cette délicatesse et cette sûreté qui dénotent une main de maître.

Cependant ce n'étaient pas les plus habiles artistes des cités grecques qui exécutaient sur les vases d'argile les peintures que nous admirons le plus justement. Les peintres renommés décoraient les temples, les portiques, peignaient des tableaux, et dédaignaient les pauvres peintres de poteries; mais ces derniers n'étaient pas toujours des hommes subalternes, n'ayant à mettre au service de l'industrie qu'une grande facilité de main, et se con-

tentant de copier les compositions d'autrui; il y avait des maîtres aussi parmi eux, artistes secondaires en Grèce, mais que nous ne pouvons pas ne pas placer à un rang fort élevé encore. Comment confondre avec le travail d'un manœuvre ces beaux vases où la composition, le jet des figures, leur disposition dans le champ qu'elles doivent remplir et décorer, la finesse et la fermeté d'un contour irréprochable, l'aisance parfaite du dessin, l'ajustement naturel de toutes les parties, tout atteste que la main était d'accord avec la pensée, et que cette pensée était capable d'enfanter une œuvre originale? Il dut se passer dans la Grèce antique quelque chose de semblable à ce que l'on vit, à la renaissance, dans plusieurs industries de l'Europe moderne, et, par exemple, dans la fabrication des faïences italiennes. La plupart de ces faïences sont décorées de sujets et d'ornements empruntés, assemblés, quelquefois remaniés et modifiés avec plus ou moins d'habileté; dans ces ouvrages, on reconnaît facilement le travail d'un dessinateur fort inférieur à celui qui avait fourni le modèle. A côté de ceux-ci, on en rencontre parfois d'autres qui frappent tout d'abord par l'invention, la combinaison heureuse des motifs, et une exécution libre, hardie, toujours égale à elle-même, dans laquelle il est impossible de voir simplement l'œuvre d'une copie.

Les Grecs, qui variaient avec une abondance inépuisable la forme et l'ornement des objets à leur usage, ne donnaient cependant rien, à ce qu'il semble, à l'arbitraire. La structure de leurs vases, comme celle de tous leurs meubles et ustensiles, était toujours adaptée à leur emploi commode; et de même, sans doute, les figures qui les décoraient avaient un sens qui s'accordait avec leur destination. C'est ce qu'on peut affirmer presque avec certitude, au moins pour les vases d'une exécution aussi soignée que celui qui nous occupe. Les trois figures dont sa face est ornée sont celles d'Uranie, de Calliope et de Melpomène, les trois graves muses de l'astronomie, de la poésie héroïque et de la tragédie, dont on lit les noms tracés auprès d'elles en caractères très-fins. Les œuvres de l'art grec où les muses sont représentées sont assez rares, et on n'y voit pas ordinairement, comme dans les monuments romains, beaucoup plus nombreux, le chœur des neuf muses au complet, reproduisant, on le pourrait croire, par des attitudes et des attributs à peu près invariables, un modèle consacré. Leur nombre varie, et elles échangent souvent entre elles leurs attributs sur les anciens vases grecs où on rencontre leurs images. Ces attributs sont des harpes, des cithares, des flûtes, des rouleaux servant de livres ou des coffrets dans lesquels on tenait ces rouleaux enfermés, quelquefois aussi des fleurs; leur costume est pareil; elles sont assises ou debout, formant, au nombre de trois, de quatre, de cinq, de sept, de huit, de neuf, des groupes gracieux auxquels sont quelquefois mêlés le dieu Apollon, Musée, Linus, ou quelque autre des mortels leurs favoris. Tout ce qui servait à caractériser chacune d'elles ne se détermina qu'à la longue, et jamais, chez les Grecs, d'une manière immuable.

LA NIÈCE DE L'ONCLE BÉNARD.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 66, 74, 82, 90, 98, 110, 126, 129, 138.

VI. — *L'autre Bénard.*

Le convalescent, qui, après trois mois d'hôpital, se retrouvait enfin à quelques pas de chez lui, éprouva une si violente émotion en lisant, au-dessus de sa porte, une enseigne qui n'était pas la sienne, que la force lui manqua pour traverser la rue. Sa vue se troubla, le sang lui siffla dans les oreilles, et il lui sembla que le délire des premiers jours de sa blessure avait, encore une fois, envahi son cerveau. Sentant que son corps fléchissait sous ses jambes affaiblies, il dut, pour éviter une chute sur le pavé, s'adosser à l'encoignure d'une porte d'allée. Cette allée était précisément celle où, trois mois auparavant, Toinette avait, un soir, subi les rudes épreuves de l'isolement sans espérance, et du froid sans promesse d'abri.

Assuré d'un point d'appui, Bénard ferma les yeux, non pas pour ne plus voir l'enseigne : il la voyait toujours. Elle s'était tout à coup imprimée dans son esprit, si bien que sous ses paupières closes il la lisait encore. Ce qu'il voulait, c'était donner à sa raison le temps de se raffermir, et demander à sa mémoire si ce changement d'inscription au frontispice de sa boutique n'était pas la réalisation d'un vœu exprimé par lui-même et que ses heures de démence lui auraient fait oublier.

Mais tandis que le songeur ainsi posté faisait en vain appel à ses souvenirs, quelqu'un l'avait aperçu à travers le vitrage du magasin auquel il faisait en ce moment vis-à-vis. La mère Henriot, car c'était elle qui, de ses yeux clignotants, dévisageait à distance l'homme arrêté devant sa porte, la mère Henriot, doutant d'elle-même, en appela au témoignage de Toinette.

— Voyez donc là-bas, mon enfant, lui dit-elle; on jurerait que c'est lui.

Bien que la bonne femme n'eût nommé personne, Toinette, alors occupée à l'extrémité du magasin, n'eut besoin que de lancer un regard dans la direction qu'on lui indiquait pour répliquer avec certitude :

— Mais oui, vraiment, c'est bien lui!

Un moment après, Bénard rouvrait les yeux au contact d'une petite main qui s'appuyait doucement sur son épaule, et quoique la métamorphose de l'enseigne l'inquiétât de plus en plus, il ne put se défendre de répondre par un sourire affectueux au sourire attendri que lui adressait Toinette comme compliment de bienvenue.

Encore beaucoup trop ému pour interroger la jeune fille comme il l'aurait voulu, Bénard se borna à lui montrer silencieusement l'enseigne, et du regard il lui demanda :

— Qu'est-ce que cela signifie? Je veux le savoir; expliquez-le-moi.

Toinette lui posa un doigt sur la bouche, et, souriant, elle reprit :

— Ce n'est ni beau pour une demoiselle, ni sain pour un convalescent, de causer dans la rue. Prenez mon bras jusqu'à la maison, et rentrez-y sans crainte. Quoique l'enseigne ne soit plus la même, c'est toujours chez nous.

Bénard ne remarqua pas le léger tremblement qu'il y eut dans la voix de Toinette quand elle prononça ces mots : « C'est toujours chez nous. » Elle avait soudain pensé à l'inévitable explication que, lors de ses dernières visites au convalescent, elle remettait toujours à la visite prochaine. L'arrivée imprévue de Bénard ne permettait plus d'ajourner le difficile aveu; toutefois Toinette n'en fut qu'un moment troublée.

— Au fait, pensa-t-elle, puisqu'on a fait pour le mieux dans son intérêt, il ne peut rien demander de plus.

Bras dessus bras dessous, ils traversèrent la rue. La mère Henriot attendait Bénard sur la porte de la boutique. En même temps qu'il en franchissait le seuil, il tendit la main à sa vieille voisine.

— Merci, lui dit-il; je vous avais recommandé Toinette, vous ne l'avez pas quittée.

— Ni jour, ni nuit, repartit la mère Henriot; du matin au soir je suis ici avec elle, et du soir au matin c'est moi

qui la loge. Elle a son lit chez nous; ça ne me gêne guère; mon gars couche ici.

Bénard écouta à peine ce que disait la bonne femme. Son attention venait de se fixer sur deux jeunes gens diversement occupés derrière le comptoir : l'un inventoriait les rayons, l'autre remuait des pièces de toile. Sans interrompre leur travail, ils saluèrent Bénard comme une personne de connaissance.

— Je ne crois pas me tromper, dit celui-ci à Toinette; c'est Simon, c'est Justin, deux des garçons de maître Legris.

— Comme vous dites, répondit-elle.

— Et que font-ils ici?

— Ils s'occupent de la vente.

— Vraiment! la mercerie va donc bien fort depuis que je ne suis plus ici?

— Oh! la mercerie n'est qu'un accessoire; si nous la tenons encore, ce n'est que pour ne pas désobliger les voisins, et je suffirais seule à la vente; mais la grosse affaire chez nous, c'est l'assortiment du *blanc* pour les services de table et de lit : il y a des jours où l'on fait jusqu'à mille francs de recette.

— Je fais mille francs de recette! répéta Bénard. Et il eut un éblouissement.

Toinette attendit un moment avant de répondre :

— Cette recette n'est pas pour vous, mon oncle; depuis deux mois votre boutique de la rue Jean-Tison n'est plus qu'une succursale des magasins de maître Legris.

Le coup était porté. Bénard baissa la tête.

— Je ne suis plus chez moi! murmura-t-il douloureusement.

Quelques chalands qui venaient d'entrer occupèrent assez les deux commis pour que ceux-ci n'eussent point le loisir de s'apercevoir de l'accès de faiblesse dont Bénard venait d'être saisi. Toinette qui le vit chanceler appela, d'un coup d'œil, la mère Henriot à son aide. Chacune d'elles prit le convalescent par un bras, et il se laissa machinalement conduire jusqu'à l'arrière-boutique; mais au moment d'y entrer il s'arrêta :

— A quoi bon, dit-il, me faire entrer là? partout ailleurs je serai mieux, puisque je ne suis plus chez moi.

— Dans la boutique, je ne dis pas, mais dans votre chambre, c'est différent, repartit la mère Henriot.

— Oui, confirma Toinette, vous la retrouverez telle que vous l'avez laissée; je n'aurais pas souffert qu'on y changeât quelque chose.

La vue de ce réduit où, comme le lui avaient annoncé Toinette et sa voisine, il se retrouvait vraiment chez lui, calma enfin l'émotion douloureuse que chaque pas avait accrue depuis son arrivée devant la maison jusqu'au terme de son voyage dans le magasin métamorphosé. Toinette lui avança un siége, et aussitôt la mère Henriot, chargée de préparer le déjeuner des commis, préleva sur ses provisions du matin le morceau le plus délicat, pour offrir au convalescent une collation dont il devait avoir grand besoin. Un doigt de bon vin, en le pénétrant d'une douce chaleur, dissipa les sombres vapeurs de son cerveau et le prépara à écouter avec la résignation nécessaire l'explication que Toinette lui donna à peu près en ces termes :

— Je vois bien, aux fâcheuses surprises que vous avez éprouvées aujourd'hui, qu'il ne vous a pas été toujours possible, dans le cours de votre maladie, de comprendre ce que maître Legris et moi-même nous n'osions vous dire qu'à demi-mots, de peur qu'une trop vive émotion n'aggravât votre mal. Vous aviez de méchants créanciers qui ne se contentaient pas seulement d'être payés, mais qui se croyaient lésés parce que vous n'étiez pas puni par la justice. Votre courage à poursuivre les marchandises volées, votre blessure chez le commissaire, enfin cette cicatrice au front qui est le signe visible de votre probité, rien de tout cela n'aurait apaisé vos ennemis si votre nom avait dû rester sur la porte de cette boutique. Maître Legris, qui s'est chargé de vos dettes, a trouvé le moyen de donner satisfaction aux méchants sans que vous fussiez devenu tout à fait étranger au commerce et à l'enseigne de la maison. Ses magasins de la rue Saint-Honoré ne sont plus assez vastes : il y a ajouté celui-ci, destiné, comme vous l'avez vu, à la vente d'une sorte particulière de marchandises. Comme je me désolais en voyant effacer le nom de mon oncle Bénard, il m'a répondu : « Console-toi, ce sera presque toujours son nom, si c'est le tien qui le remplace. » Pour vous, ce n'est pas la même chose, je le sais bien; mais moi, je l'ai remercié de sa bonne pensée comme si elle n'était que la preuve de l'intérêt qu'il vous porte.

Ici, la vieille voisine, qui dressait le couvert de Bénard, intervint dans la conversation.

— Certainement, dit-elle, maître Legris est un brave homme; mais c'est aussi un habile commerçant, qui sait tirer parti de tout, même des idées des autres. Peut-être n'aurait-il pas imaginé de prendre pour enseigne : *A la Petite Toinette,* si tout dernièrement son riche confrère de la rue Croix-des-Petits-Champs n'avait pas ouvert un nouveau magasin pour les mêmes articles sous ce nom : *A la Petite Jeannette.* Comme chrétien, ce qu'il a fait, c'est de la charité; comme marchand, c'est de la concurrence.

— Quand cela serait, dit quelqu'un qui venait de pénétrer dans l'arrière-boutique, si nous y gagnons tous, qui de nous peut s'en plaindre?

La suite à la prochaine livraison.

L'INSTRUCTION PRIMAIRE OBLIGATOIRE.

L'instruction est obligatoire en Prusse, en Saxe, en Hanovre, en Wurtemberg; dans les grands-duchés de Bade, de Saxe-Weimar, de Saxe-Cobourg, de Hesse-Darmstadt; dans la Hesse électorale; dans les duchés de Nassau et de Brunswick; en Autriche, en Bavière, en Danemark, en Suède, en Norvége, dans dix-huit cantons de la Suisse sur vingt-deux, en Portugal, en Turquie depuis 1846, dans une grande partie des États-Unis de l'Amérique. Cela fait, pour l'Europe seule, et sans compter le Portugal et la Turquie, une population de 75 millions d'habitants qui se soumet à l'obligation, non-seulement sans murmure, mais avec empressement. Dans plusieurs de ces États la loi remonte à deux siècles (¹).

— Il y a des hommes dont la vie séculaire est un aride et mondain conflit, et dont la doctrine morale n'est qu'une vague et trouble sentimentalité. Leur vie court le long de la ligne où l'inondation du Nil rencontre le désert, limite entre le sable et la boue.

— La vie morale ne s'épuise ni ne s'amoindrit. Elle est comme un fleuve qui va toujours grandissant et qui n'est jamais si large et si profond qu'à son embouchure, alors qu'il se jette dans l'océan de l'éternité.

— Dieu a fait le monde pour épancher le trop-plein de sa toute-puissance créatrice, comme chantent les musiciens, comme nous parlons, comme les artistes peignent. Et quelle profusion dans son œuvre! Quand les arbres fleurissent, ce n'est pas une seule parure isolée, mais une profusion de joyaux et de feuilles : ils en ont tant de rechange qu'ils peuvent les semer aux vents tout le long été! Que d'innombrables cathédrales Dieu n'a-t-il pas élevées dans les profondeurs des forêts, vastes, sublimes, toutes rem-

(¹) *L'École,* par Jules Simon.

plies de curieuses sculptures et toutes vibrantes d'harmonie! Dans les cieux, que d'étoiles semblent jaillir de sa main, comme les étincelles jaillissent de la forge!

BEECHER.

LA LÉGENDE DE DJENGHIZ-KHAN

ET LA FABLE DE LA FONTAINE.

Dès les temps de Salomon, le livre qui résume la sagesse antique des Hébreux avait dit, en quelques mots, ce qui fait le sujet du petit drame représenté dans notre gravure. La mort de Djenghiz-Khan et l'apologue qui en ressort ne sont, en définitive, qu'une légende morale issue de l'Ecclésiaste. Elle ne se fonde sur aucune donnée historique; mais les voyageurs du moyen âge Hayton ([1]) et Mandeville se la sont appropriée avec de légères modifications. Le premier de ces voyageurs avait été jadis l'un des plus grands seigneurs de l'Arménie, et portait alors le nom de Gorigos; il s'était fait religieux, en Europe, dans un couvent de prémontrés, et s'était mis à voyager de nouveau en Orient, par ordre du pape, vers 1307. Le second, touriste infatigable, remplissait le monde du bruit de ses aventures vers l'année 1332. Dans un esprit politique dont le but se montre aisément, nos deux voyageurs se plaisent à répéter le même apologue. Ils nous représentent le terrible conquérant de la Chine parvenu à son heure dernière et reposant sur son lit, en rase campagne, comme il convient au souverain nomade qui s'est créé, par son infatigable persévérance, un empire de quinze cents lieues. Prévoyant pour ses enfants autant qu'il a été terrible pour ses ennemis, Djenghiz-Khan fait venir dans sa tente ses quatre fils, et il leur donne un



Toute puissance est faible, à moins que d'être unie.
LA FONTAINE.

Miniature du *Livre des Merveilles du monde* ([1]). — Voyage d'Hayton.

dernier enseignement. Ces quatre jouvenceaux, vêtus à la mode tartaresque (du moins l'artiste naïf de Jean de Berry le croit ainsi), ne sont autres que *Oukoday, Tcharmâghân, Kouktay* et *Soboday*, qui feront bientôt trembler l'Europe comme leur père a fait trembler l'Asie. Le vieux chef tartare s'est fait apporter quatre flèches; chacun de ces traits, dont l'emploi est si familier aux hommes de sa race, est remis aux quatre jeunes gens. Sur le commandement de leur père, ils les brisent avec facilité; quatre autres flèches réunies en faisceau résistent tour à tour aux efforts de chacun d'eux. On devine aisément les paroles qui s'échappent des lèvres déjà glacées du moribond. Quatre cents ans plus tard, la Fontaine, qui très-probablement n'avait lu ni Hayton ni Mandeville, les faisait servir à la morale d'une de ses fables les plus charmantes. Tout le monde a présent au souvenir les paroles du vieillard à ses enfants :

— Vous voyez, reprit-il, l'effet de la concorde.
Soyez joints, mes enfants, que l'amour vous accorde!
Tant que dura son mal il n'eut d'autres discours.
Enfin se sentant près de terminer ses jours :
— Mes chers enfants, dit-il, je vais où sont nos pères;
Adieu, promettez-moi de vivre comme frères,
Que j'obtienne de vous cette grâce en mourant.

L'inimitable conteur n'avait pas eu besoin de lire les relations poudreuses du moyen âge pour trouver la source, d'ailleurs bien connue, de son apologue. Ésope, et bien d'autres fabulistes après lui, l'offraient déjà sous une forme qui n'était point sans grâce. Les Fables inédites des douzième et treizième siècles ([2]), publiées par A.-C.-M. Robert, le prouvent suffisamment. Quant au moine prémontré et au chevalier Mandeville, ils s'adressaient, sans aucun doute, aux petits princes de la chrétienté, que leur union seule devait garantir d'une invasion dont tous les peuples se croyaient menacés. On se rappelait avec terreur, à leur époque, les horribles dévastations accomplies par Batou-Khân et par Kuyûk, descendants des fils de Djenghiz-Khan.

([1]) Nous donnons ici l'orthographe qu'on suit d'ordinaire; pour être exact, il faudrait écrire *Hetoum*, correspondant arménien du nom *Hatym* ou *Hetym*. C'est ce que fait observer avec raison M. d'Avezac. Nous renvoyons ceux qui voudraient plus de détails sur ce moine voyageur, parent d'un roi d'Arménie, à la biographie qu'en a donnée Saint-Martin. On trouvera une bibliographie excellente de sa relation dans la *Notice sur les anciens voyages de la Tartarie en général*. Ce travail, dû au zèle éclairé de M. d'Avezac, a été imprimé dans les Mémoires de la Société de géographie.

([1]) Voy. une note sur ce livre, t. XXIII, 1854, p. 136.

([2]) La suite du titre fait comprendre l'intérêt du livre : « Fables de » la Fontaine rapprochées de celles de tous les auteurs qui avaient » avant lui traité les mêmes sujets; précédées d'une notice sur les » fabulistes. » Paris, 1825, 2 vol. in-8, fig.

LA CATHÉDRALE DE PALERME (1).

PORTAIL LATÉRAL.



Portail latéral de la cathédrale de Palerme. — Dessin de Thérond.

L'existence de Palerme remonte à une très-haute antiquité. Le nom sous lequel on la trouve désignée par les anciens écrivains, *Panormos* (port universel), se retrouve presque tout entier dans la désignation moderne. « On n'est pas d'accord sur la question de savoir si les Grecs sont ou ne sont pas les fondateurs de la ville. Beaucoup d'érudits se prononcent pour la négative. Thucydide (liv. VI) raconte qu'à l'arrivée des colonies grecques, les Phéniciens, établis en Sicile, se retirèrent dans trois localités de la côte occidentale, à Motia, à Solente et à Panormos. Ce qui est certain, c'est que Palerme, avant les invasions romaines, était placée sous la domination des Carthaginois. Occupée depuis 440 par divers peuples barbares, reprise en 535 par Bélisaire, elle tomba en 832 au pouvoir des Sarrasins, qui en firent la capitale de leurs possessions siciliennes. Les Normands y entrèrent en 1072; après eux vinrent les Allemands, puis les Français, puis les Espagnols. » (Félix Bourquelot.)

De toutes ces dominations, représentées dans la cathédrale, ici par un ornement, là par une colonne ou par un tombeau, l'art sicilien du moyen âge et de la renaissance a gardé une empreinte multiple où se fondent des traits divers. L'influence orientale surtout, soit byzantine, soit arabe, se distingue encore aisément, au moins dans les parties qui peuvent être attribuées à la période gothique. Voici, au reste, l'appréciation d'un témoin oculaire, M. de la Salle (1822) :

« L'aspect de l'édifice, son caractère générique très-remarquable, une ordonnance peu commune, une grande richesse de masse et de détails, n'ont pas, il est vrai, frappé de la même impression tous les voyageurs qui l'ont décrit, et plusieurs d'entre eux se sont bornés à en faire la critique sous le rapport des principes et de la pureté de l'architecture; ils ont blâmé tantôt la lourdeur de l'ensemble, tantôt la bizarrerie des détails, des singularités sans nombre, des dispositions étranges, un caractère incertain surtout dans l'intérieur, une construction vicieuse et un plan sans régularité. Mais ces défauts, faciles à remarquer, n'empêchent pas la cathédrale de Palerme d'être mise au rang des productions les plus originales de l'art, soit par son effet pittoresque, soit par le goût des orne-

(1) Voy. la Table des trente premières années.

ments et des détails de son architecture, soit enfin comme exemple d'un genre à part dont les monuments sont fort rares en Europe et ne doivent pas être confondus avec ceux du style gothique... Si le palais de Grenade et les mosquées de Cordoue n'existaient plus, la cathédrale de Palerme serait le plus précieux modèle de l'architecture arabe et du style oriental. »

Cette église s'élève sur l'emplacement d'une ancienne cathédrale, probablement byzantine, que les Sarrasins avaient convertie en mosquée et que les Normands détruisirent. Ses parties les plus anciennes remonteraient au douzième siècle. Quelques têtes grimaçantes placées sous la toiture, à l'extrémité orientale, et un petit nombre de fenêtres dont l'arc brisé est orné d'une moulure sarrasine, appartiennent sans doute à la construction de l'évêque Gauthier Offamilio, consacrée en 1185, comme le constate une inscription. L'intérieur, d'une très-grande simplicité, avec ses trois nefs soutenues par des faisceaux de colonnes en granit d'Égypte, présente le caractère demi-classique des églises de Rome; il a été restauré par l'architecte napolitain Ferdinando Fuga, à la fin du dernier siècle. L'extérieur est plus ancien et plus curieux.

L'extrémité occidentale date du quatorzième siècle; la tour qui la surmonte, et que montre notre dessin vers la gauche, fut construite de 1300 à 1355, et le portail (occidental) était achevé avant 1420. Le beffroi, qu'on voit derrière la tour, est relié à la façade par deux grands arcs d'un effet très-original; mais cette disposition, qui s'oppose à un grand développement du parvis devant l'église, est cause qu'une entrée latérale, plus favorisée, est devenue le véritable grand portail. M. Félix Bourquelot indique cette curieuse disposition (qui se retrouve à la cathédrale de Bordeaux), et sa description succincte s'accorde parfaitement avec la vue que nous reproduisons. « La façade principale, écrit-il, n'est pas, comme d'ordinaire, à l'une des extrémités; elle est placée sur l'un des grands côtés, au midi; elle donne sur une place qui s'étend jusqu'à la rue Cassaro et qu'entoure un parapet orné de statues attribuées à Gaggini. On en fait remonter la construction de 1426 à 1450. Trois arceaux entourés d'arabesques, fermés par une grille en fer, et soutenus par quatre colonnes, forment un portique (un porche, un avant-corps) assez élégant, où l'on remarque diverses inscriptions latines et arabes. Une partie des ornements ont été exécutés par le sculpteur Gambara. »

Une planche très-grand in-folio, d'après le chevalier de Forbin, nous a permis de distinguer dans le fond du porche les consoles qui supportent la retombée des voûtes. Deux colonnes au moins portent des chapiteaux byzantins à treillages variés. Aussi inclinerions-nous à croire que la partie inférieure du porche et les deux tours latérales décorées d'arcades fermées sont d'un siècle au moins antérieures à la date ci-dessus indiquée (1450). Le gothique du quinzième siècle n'admet guère de lancettes aussi ouvertes et de chapiteaux aussi importants que ceux des grands arcs de l'entrée ou des jolies archivoltes à ressauts appliquées sur les parois des tours. Au contraire, les accolades et les sculptures très-variées qui couvrent le fronton sont bien dans le goût flamboyant. Il en est de même pour la balustrade intermédiaire, qui tient lieu d'attique ou de frise : on distingue de nombreux personnages en bas-relief sous ses arcatures capricieuses. En terminant, nous appelons l'attention sur la forme basse du fronton, qui, sans déroger aux habitudes et aux allures du dernier gothique et de la renaissance, rappelle aussi l'architecture classique et le style byzantin. Là plus que partout est caractérisé ce goût complexe que nous avons tout à l'heure attribué à l'art sicilien.

LA NIÈCE DE L'ONCLE BÉNARD.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 66, 74, 82, 90, 98, 110, 126, 129, 138, 150.

Celui qui disait cela, c'est le long personnage dont il a été parlé au début de ce récit, et que le hasard des événements avait fait maître de la maison où Bénard se sentait maintenant presque étranger. Il avait été prévenu de l'arrivée du convalescent, et, le croyant mieux au fait du passé, dont il s'était entretenu avec lui lors de ses visites à l'Hôtel-Dieu, il venait régler définitivement les questions d'avenir.

— Il vient seulement de tout apprendre, Monsieur, dit Toinette du ton le plus doux de la compassion. Oh! sa pauvre tête était bien malade, car il ne se souvient de rien, ou plutôt il n'a rien compris.

— Je m'en suis bien un peu douté à la façon dont il accueillait mes ouvertures, reprit maître Legris; mais je n'ai pas trouvé qu'il y eût grand mal en cela pour ses intérêts et pour mes combinaisons; s'il en eût été autrement, nous eussions sans doute perdu à discuter le temps qui nous était mesuré pour agir. Aujourd'hui tout est pour le mieux; car la tête est saine, et les affaires se trouvent parfaitement réglées, grâce aux actes passés par-devant notaire.

— Par-devant notaire! répéta Bénard au comble de la surprise; et qui donc a signé pour moi?

— Vous-même, mon ami, répliqua le linger de la cour; en présence de témoins dûment requis dans votre domicile, salle Saint-Félix, lit numéro 23. Ces messieurs m'ont accompagné par deux fois dans la même huitaine, les dimanche 17 février et jeudi 21. J'ai sur moi copie de toutes les pièces, ajouta-t-il en tirant de sa poche son portefeuille : cession de bail, inventaire et transport de marchandises; enfin, acceptation, par vous, d'un intérêt de dix pour cent, à votre profit, sur le bénéfice des ventes faites dans ce magasin. Intérêt dont je m'attribuerai les produits jusqu'à parfait payement des sommes que j'ai dû avancer pour désintéresser vos autres créanciers. Je vous le répète, poursuivit maître Legris, j'ai là toutes les preuves à l'appui de mon dire, et à moins qu'il ne vous convienne de contester votre propre signature...

En parlant il avait ouvert son portefeuille, d'où, avec cette régularité de mouvements que nous lui connaissons, il tira et déplia successivement les diverses pièces justificatives pour les mettre sous les yeux de Bénard. Soin inutile. Le convalescent ne songeait ni à contester, ni à vérifier quoi que ce fût. Accoudé sur la table, la tête appuyée dans ses mains, il se pressait le front au risque de rouvrir sa cicatrice, essayant, sous la violence de la pression, de faire jaillir l'éclair du souvenir. A son attitude, Toinette, devinant sa pensée, reprit :

— Ce n'est pas de vous qu'il doute, maître Legris, mais de sa raison. Je vous l'ai dit : il y a eu des jours, dans sa maladie, pendant lesquels il ne sait pas s'il a vécu; ce qui s'est passé ces jours-là, il ne s'en souvient pas.

Par respect, par apitoiement pour l'état dans lequel on le voyait plongé, on fit un moment de silence autour de Bénard. Maître Legris replia ses papiers qu'il replaça dans son portefeuille, remit celui-ci dans sa poche, après quoi, saisissant l'intention du regard que lui adressaient les deux femmes, il s'assit à la table vis-à-vis de Bénard, et, tendant la main, il lui dit :

— J'ai eu tort de vous entretenir de tout cela dans une première visite; j'aurais dû me borner à vous dire, comme en ce moment : Vous voici de retour, soyez le bienvenu. Donnons-nous une poignée de main, maître Bénard, mon associé; nous parlerons d'affaires un autre jour.

Ces mots : « maître Bénard, mon associé », qui, dans sa propre estime, relevaient de sa chute le marchand déchu, furent doux comme baume sur la blessure de Bénard. Il quitta son attitude de chercheur désolé, vit la main qui se tendait vers lui, la saisit dans une étreinte violente, comme au moment du péril on saisit celle du sauveteur. Il ne put articuler une parole; mais ses yeux parlaient pour lui : deux larmes coulaient, c'était répondre.

— Le pauvre homme! il avait besoin de cela, observa la mère Henriot; à présent, un coup de vin par là-dessus, et, j'en réponds, il sera tout à fait bien.

— Il sera d'autant mieux qu'il ne boira pas seul, ajouta maître Legris, continuant à céder aux bons mouvements du cœur. Comme chez le peuple, poursuivit-il, pour sceller le contrat nous trinquons ensemble. Je vais déroger à une sévère et longue habitude; car il y a plus de trente ans que je n'ai pris une goutte de vin avant l'heure du dîner; mais l'événement est mon excuse : on n'a pas tous les jours l'occasion de fêter la résurrection d'un honnête homme.

Toinette s'empressa de placer un verre devant maître Legris et prit la bouteille pour verser aux deux convives. Tâche impossible. En voyant comme, aux bonnes paroles du linger de la cour, s'épanouissait le pâle visage du convalescent, la joie que la jeune fille éprouvait causa à celle-ci une telle émotion que sa main tremblante ne put parvenir qu'à faire tinter par saccades le goulot de la bouteille contre le bord du verre.

— Je ne pourrai jamais! dit-elle souriant et pleurant à la fois; vous êtes si bon et il est si heureux que j'en perds la tête : versez vous-même, moi j'y renonce.

Et elle reposa la bouteille sur la table. La mère Henriot, qui avait l'attendrissement moins fébrile, suppléa Toinette d'une main si habile à pareil emploi que trois fois maître Legris dut lui dire : « Assez, pour Dieu! c'est assez. »

Il ne voulait que choquer son verre contre celui de Bénard, puis tremper dans le vin seulement le bord de ses lèvres; mais sans y penser, l'entretien s'animant, le grave et sobre linger se laissa gagner par l'excitant perfide, et de parole en parole, petit coup à petit coup, son verre se trouva vide. La légère ébriété qu'il en ressentit lui délia si bien la langue que, naturellement, il en arriva à cette confidence :

— Vous êtes mon obligé, d'accord, Bénard; mais, sachez-le bien, si j'ai pris intérêt à vous, ce n'est qu'à cause d'elle, — et il désigna Toinette. Encore serait-il mieux de dire que ce ne fut pas l'adoptée qui m'intéressa, mais l'adoption. Moi aussi j'ai été orphelin abandonné; moi aussi on m'a recueilli au seuil d'une porte. Mon bienfaiteur n'était pas un pauvre marchand à bout de ressources, comme vous; mais, de lui à moi, il n'y avait pas, comme de vous à elle, un lien de parenté, ce qui rétablit la balance du mérite entre les deux bonnes actions. J'ai succédé à mon père adoptif, dont j'avais épousé la fille; les enfants qu'elle m'a laissés ne m'ont pas permis de rendre, dans la même mesure, à un orphelin ce que j'avais reçu d'un étranger; mais, je vous le répète, de tous les bienfaits dont le cœur d'un brave homme puisse être capable, celui qui me touche le plus, c'est l'adoption d'un enfant. L'unir à soi, c'est rattacher à lui tous ceux qui, en nous aimant, peuvent lui être utiles, et, réciproquement, tous ceux qui, en l'aimant, peuvent nous rendre service. Vous en êtes la preuve, Bénard : si vous n'aviez pas recueilli chez vous cette enfant, est-ce que la pensée me serait venue de vous tirer de ce mauvais pas et d'assurer votre avenir?

— Ce n'est pas là tout ce que je lui dois, répondit Bénard; je puis l'avouer, à présent que j'ai assez souffert pour qu'une mauvaise intention me soit pardonnée : sans la présence ici de Toinette, durant cette malheureuse nuit, je serais aujourd'hui aussi coupable que Pierre Bourdier; car j'allais partir avec lui.

— Vous ne seriez pas partis, répliqua maître Legris, car le voiturier vous avait vendus à la police; il ne devait tout simplement vous conduire, vous et vos bagages, que jusqu'à la geôle de la Conciergerie.

En terminant, il porta distraitement à ses lèvres le verre que, par distraction aussi, il avait vidé pour la seconde fois.

La mère Henriot, voyant son erreur, s'avança avec empressement, saisit la bouteille et l'inclina pour verser. Le linger l'arrêta du geste.

— Non, fit-il se levant pour quitter la table, j'en suis juste à la mesure où doivent s'arrêter ceux qui se respectent assez pour ne pas permettre qu'on les fasse trop parler; à l'avenir, on ne me reprendra même plus à aller si loin.

Cette discrétion du langage dont, hautement, il prétendait vouloir rester maître, à part lui il se reprochait de l'avoir peu observée. Il s'agit ici de la brusque révélation de la trahison du voiturier et du malheur irréparable auquel Bénard n'avait échappé qu'à cause de sa commisération pour l'orpheline.

— Je ne vous en veux pas de m'avoir appris cela, dit le convalescent, comme s'il eût répondu à la pensée de maître Legris; au contraire, je vous en remercie. Le lendemain de cette malheureuse nuit si l'on m'eût dit combien j'avais passé près de la prison et du bagne, j'en serais peut-être mort de saisissement; mais à la distance de trois mois j'y puise un nouveau motif de reconnaissance envers Dieu qui m'envoya Toinette, moins pour la protéger que pour me sauver moi-même; enfin j'y trouve la justification de ces paroles écrites dans la lettre qui me recommandait cette enfant : « Il n'y a rien de plus profitable à notre propre honneur que le devoir de veiller sur celui d'un autre. »

Laissons maintenant passer deux mois encore, pendant lesquels Bénard acheva sa convalescence. Continuant à habiter dans l'arrière-boutique, il demeurait absolument étranger aux occupations du magasin. On était aux plus beaux jours de l'année. Maître de son temps, il avait tout loisir pour prolonger de salutaires promenades qui, peu à peu, lui rendirent les forces et la santé. Durant les six jours de la semaine, il devait se résigner à se promener seul; mais le dimanche venu, Toinette lui appartenait. C'était pour tous deux si grande fête, que lorsque arrivait enfin ce dimanche attendu avec une égale impatience par lui et par elle, il ne mettait pas moins de joie dans le cœur de l'une que dans celui de l'autre.

Jugeant de leur âge par celui qu'ils paraissaient avoir, on se disait en les voyant passer, riant et causant tout haut : « C'est un frère aîné et sa sœur. » On le disait encore à voir leurs jeux bruyants et leurs courses folles dans la campagne. Ils revenaient bien las de ces belles parties du dimanche; mais la lassitude leur procurait un si bon sommeil, qu'elle était comme le complément obligé du plaisir.

Un soir, cependant, ils revinrent, elle mécontente, lui soucieux. Toinette regrettait un dimanche perdu.

A peine avaient-ils dépassé la barrière que, surpris par la pluie, ils s'étaient vus forcés de rentrer dans Paris. Pour surcroît de chagrin, la jeune fille étrennait ce jour-là une robe neuve et un nouveau bonnet.

Le souci de Bénard tenait à une autre cause.

La pluie n'était pas continue. Aussitôt qu'elle cessait de tomber, l'oncle et la nièce, profitant de l'embellie,

quittaient la porte sous laquelle ils venaient de s'abriter, et se remettaient en marche pour descendre à grands pas vers le boulevard où, à défaut du dîner dans les champs, ils se promettaient de souper. Après de longues stations, aussi nombreuses que les averses successives qu'il leur avait fallu éviter, ils allaient atteindre la limite inférieure du faubourg du Temple, quand une nouvelle ondée les obligea à chercher encore un abri. Ils étaient là depuis un moment, quand Toinette, pressant le bras de son cavalier, fit cette réflexion :

— Il n'y a pas qu'un seul mercier à Paris qui s'appelle Bénard.

— Pourquoi me dis-tu cela? qu'en sais-tu? lui demanda Bénard avec inquiétude.

Pour toute réponse, la jeune fille lui indiqua du doigt la maison qui leur faisait face. Et, en effet, il lut sur l'enseigne ces deux mots : BÉNARD, MERCIER. Soudain un frisson le parcourut, et à partir de ce moment jusqu'à l'heure du retour et de la séparation accoutumée, il fut rêveur, distrait, répondant mal ou ne répondant pas à ce que lui disait sa compagne. Et même ce souper qui devait être le dédommagement des mécomptes de la journée ne parvint pas à dérider le front de Bénard. Il faut reconnaître, à l'excuse de celui-ci, que Toinette, si ingénieuse d'ordinaire à trouver le mot naïf ou piquant qui fait éclater le rire, avait de telles rencontres d'idées avec la préoccupation de Bénard qu'elles mettaient à néant tous ses efforts pour s'en distraire.

— Si la voiture de Gisors avait dû remiser dans le faubourg du Temple, dit-elle, c'est pourtant à l'autre Bénard que je me serais adressée, et, s'il l'eût voulu, il pouvait me tromper; j'avais si froid ce jour-là, que partout où l'on m'aurait dit : Chauffe-toi! j'étais disposée à me croire chez mon oncle.

Ils rentrèrent chez eux. La nuit fut mauvaise pour Toinette : sa robe neuve avait perdu son apprêt; c'en était fait des rubans et des fleurs de son joli bonnet. Elle rêva inondation et déluge. Bénard n'eut pas, lui, la satisfaction de pouvoir se dire au réveil : « Ce qui m'a tant tourmenté cette nuit, ce n'était qu'un rêve. » Il ne dormit point.

Le lendemain, la jeune fille, prompte à se consoler, reprit gaiement ses occupations journalières, et se dit, en voyant encore au ciel de gros nuages : « Il ne peut pleuvoir que jusqu'à samedi; le bon Dieu me doit un dimanche. »

Le lendemain, Bénard se leva de bonne heure, et, s'étant aussitôt mis en route, il arriva dans la rue du Faubourg-du-Temple, au moment où l'autre Bénard commençait à ouvrir sa boutique. Il entra sous prétexte d'une emplette. Une grande fillette, frêle et pâle, s'offrit à le servir. C'est au maître qu'il voulait parler. Le maître vint. « Enlève les volets, et plus vite que ça! » dit-il à la fillette en la poussant du poing hors de la boutique. Bénard, que cette brutale poussée prévenait déjà assez mal à l'égard du maître, mesura et pesa dans sa pensée les planches que devaient soulever et manœuvrer des bras évidemment trop faibles pour cette tâche, et, à part lui, il dit : « Pauvre enfant! »

La répulsion que lui inspira tout d'abord son homonyme ne diminua point, cependant, le désir qu'il avait de mettre celui-ci sur la voie d'un entretien nécessaire au repos de sa conscience. Entre gens de commerce, la conversation s'enchaîne facilement; d'ailleurs, si l'autre Bénard était brutal avec la fillette, en revanche il se montrait complaisamment jaseur avec les chalands, pourvu qu'il y eût au bout vente sérieuse. En prenant soin d'ajouter une nouvelle emplette à chaque renseignement qu'il obtenait, l'ami de Toinette sut de son confrère tout ce qu'il voulait savoir. Vers la fin de l'entretien, une grosse femme en déshabillé du matin était descendue du logis supérieur dans la boutique, en même temps que la grande fillette y rentrait.

— Tu n'es pas encore à l'ouvrage, flâneuse! lui dit la grosse femme.

— J'ouvrais la boutique; je ne peux pas tout faire.

Le bruit d'un soufflet qui cingla aussitôt la joue de la fillette coupa la parole à Bénard et le fit bondir d'indignation. Le marchand se contenta de dire, continuant à ficeler le paquet de sa pratique :

— Pas quand il y a du monde, ma femme.

Un moment après, Bénard, qui venait de payer son emplette, demanda au marchand :

— Gardez-vous longtemps vos servantes?

— Pourquoi cette question?

— Pour vous dire que lorsque vous aurez renvoyé celle-ci, ce n'est pas à moi que vous devez vous adresser pour vous en procurer une autre.

— Javotte n'est pas une servante, répondit la grosse femme, c'est ma fille.

Bénard était poli; il dit : « Excusez-moi », en passant près de la grande fillette; mais il sortit sans avoir salué ses parents. Au retour, il trouva Toinette qui l'attendait chez lui; elle commençait à s'inquiéter de cette sortie à pareille heure.

— L'air du matin est si bon, dit-il; tu dois voir qu'il m'a fait du bien.

En effet, il n'y avait plus sur son visage aucune trace du souci de la veille.

— Et qu'apportez-vous là? demanda Toinette, désignant le paquet que Bénard n'avait pas eu la précaution de dissimuler.

— Un peu de mercerie, répondit-il franchement.

— Quelle singulière idée! comme s'il en manquait ici!

— J'ai voulu savoir combien on la vendait dans le faubourg du Temple.

— Dites plutôt que vous avez voulu voir celui qui se nomme comme vous. Eh bien! est-ce un de vos parents?

Il hésita un moment, regarda tendrement sa protégée, pensa à la pauvre Javotte, et répondit :

— Embrasse-moi, Toinette; tu n'as pas d'autres parents que ton oncle Bénard.

La fin à la prochaine livraison.

UNE OPINION DU DOCTEUR HILDENBRANDT.

Je me souviendrai toujours avec plaisir du docteur Hildenbrandt et de ses inépuisables théories. Il était, sans doute, un peu mystique, un peu naïf, comme il convient à un Allemand; mais sa naïveté, dont on était tenté de sourire, s'alliait à une véritable élévation qu'on ne pouvait s'empêcher de respecter.

Je me rappelle qu'un jour d'été, comme nous nous trouvions tous deux en visite dans une maison de campagne des environs de Paris, il m'avait entraîné dehors, tandis que tout le monde était réuni au salon, pour m'exposer une thèse qui, ce jour-là, s'était emparée de son esprit : il soutenait que tous les objets de la nature, êtres animés ou inanimés, avaient été exposés à nos yeux comme autant d'exemples et de leçons; que les meilleurs moralistes, les prédicateurs les plus clairs, les plus sincères, les plus convaincants, c'étaient les astres, les arbres, les pierres et les animaux.

« Tenez, me dit-il en s'arrêtant tout à coup devant la porte ouverte du vestibule de la maison, derrière laquelle

nous nous promenions, et en me montrant la scène qui s'y passait; voyez cet épagneul couché par terre entre ces deux enfants qui font tout ce qu'ils peuvent pour l'engager à jouer avec eux : l'un croit lui faire le plus grand plaisir en lui mettant son polichinelle à cheval sur le dos, l'autre s'imagine le tenter beaucoup en lui offrant des groseilles dans une cuiller; mais le digne animal est parfaitement insensible à toutes ces avances; il reste impassible



Trois amis. — Peinture et dessin de Castan.

parce que les pantins et les groseilles, ce n'est pas là son affaire, cela ne le regarde pas; il n'y a rien dans ces objets qui réponde à son instinct. Mais que son maître paraisse seulement avec son fusil et son carnier, aussitôt le brave chien de chasse s'élancera au-devant de lui, bondira de joie et prendra au galop le chemin de la campagne, parce que, chasser, arrêter les lièvres et les perdrix, voilà son rôle, sa vocation. Et s'il était chien de garde au lieu d'être chien de chasse, la vue du fusil et du carnier, l'idée du gibier, le laisseraient indifférent, tandis

qu'il aboierait de tous ses poumons à l'approche d'un étranger.

» L'autre jour, ajouta-t-il, j'étais à la fenêtre de ma chambre et je regardais au dehors, à travers les barreaux de mes persiennes fermées. Vis-à-vis, de l'autre côté de la rue, il y avait un chat assis sur le seuil d'une boutique; bien qu'il eût les yeux à demi clos, il ne dormait pas, car il tournait ses oreilles de côté et d'autre. Il se faisait dans la rue beaucoup de tapage, roulement des voitures, conversations des passants, coups de marteau des menuisiers et des forgerons voisins, quand je me mis, pour m'amuser, à imiter avec mes lèvres le petit cri d'une souris. Aussitôt le chat dirigea ses deux oreilles vers ma fenêtre et y fixa ses yeux ardents. Je répétai plusieurs fois l'expérience, et le chat ne manqua jamais de dresser l'oreille et de regarder de mon côté. Ainsi, cet animal ne faisait aucune attention aux bruits violents qui retentissaient à côté de lui; mais dès que le faible cri d'une souris se faisait entendre au loin, il le saisissait immédiatement.

» Et, tenez, continua-t-il en me prenant par le bras et en s'approchant d'un arbuste sur lequel une araignée avait tissé sa toile entre deux rameaux; regardez cette petite araignée verte qui est blottie là, dans sa cachette, à l'un des coins de son filet. Le vent a beau souffler et secouer en tous sens les branches et les feuilles sur lesquelles elle a tendu son réseau, elle ne s'en émeut pas, elle ne s'en aperçoit même pas. Mais si, avec la pointe de ce brin d'herbe, je touche un des fils de sa toile, de manière à imiter le choc léger et les petites secousses que lui imprime un moucheron en s'y prenant... Voyez, la voici; elle a compris instantanément, et elle est accourue prompte comme l'éclair.

» N'est-il pas vrai que ces animaux, dont la conduite est si raisonnable, si sérieuse, nous donnent une leçon? L'objet de notre recherche, à nous, notre importante, notre unique affaire, c'est l'idéal, c'est l'acquisition d'une vie spirituelle toujours plus pure et plus intense. Gardons-nous donc de livrer notre âme à des bagatelles qui ne la regardent pas et qui la distrairaient de sa vocation. Ayons souvent les yeux fixés sur notre proie, notre gibier à nous, qui est l'Esprit, le souffle d'en haut; guettons-le, poursuivons-le avec tout le zèle dont nous sommes capables; aspirons à lui de toute la force de notre désir. N'aurions-nous la liberté que pour échapper à notre but, et ne ferions-nous pas de notre intelligence le bon usage que les bêtes font de leur instinct? »

L'INSTRUCTION CHEZ LES TOUAREG (¹)

(SAHARA).

On a vu que les femmes touareg aiment à lire, à jouer de divers instruments, à chanter et à improviser; elles savent écrire; elles brodent avec goût. Les hommes, de leur côté, ne dédaignent pas l'instruction, quoiqu'en général ils aiment moins à lire.

« Le plus pauvre Targui (²), dit M. Henri Duveyrier (³), connaît son pays dans ses détails, comme peu d'entre nous connaissent le leur. Ils savent les noms de toutes les plantes du Sahara, leurs propriétés utiles ou nuisibles, les terrains qu'elles préfèrent, les époques de leur floraison et de leur fructification. Ils connaissent les grands animaux de leur pays, leurs mœurs et leurs habitudes. Quelques-uns possèdent en médecine et en art vétérinaire des connaissances qui suffisent à leurs besoins. Ils savent discerner les terrains dans lesquels il y a chance de trouver de l'eau pour le forage des puits, et, dans le forage, ils tiennent compte des couches transversales, leur donnent des noms, et attachent la plus grande attention à bien rencontrer celle qui précède immédiatement l'eau. »

Mais l'astronomie est ce que les Touareg aiment le mieux. Quand il y a éclipse, ils disent que c'est une *rhazia* que l'un des astres opère sur l'autre. Ils appellent la Voie lactée *Mahellaou*, et Vénus *Tatries-tan-toufaes* (l'étoile du matin, comme nos bergers). Pour eux, la grande et la petite Ourse sont une chamelle avec son chamillon, et l'étoile polaire, qu'ils nomment *Lemkechen*, c'est-à-dire *Tiens*, est une négresse qui reste immobile pour garder le chamillon (la petite Ourse), tandis que l'on trait la chamelle (la grande Ourse). Les Pléiades sont les filles de la nuit. Ils disent en vers :

> Les filles de la nuit sont sept :
> Materedjie et Erredjaot,
> Mateseksek et Essekaot,
> Matelarhlarh et Ellerhaot;
> Le septième est un garçon dont un œil s'est envolé.

Ils appellent la constellation du Scorpion, ou Scorpion, ainsi que nous, ou Palmier, ce qui convient très-bien à la disposition de ces étoiles.

Quand on traverse le désert de Tânezrouft, de Ouallen à Am-Rhaunân, les deux étoiles de la constellation du Navire, la *Tenâfelit* (richesse) et le *Torrert* (misère), servent à indiquer la direction en prenant le point central entre celui de leur lever et celui de leur coucher, c'est-à-dire droit au sud. Ces étoiles étant près de l'horizon, il est toujours facile de se guider sur leur passage au méridien.

Comme tous les Arabes, les Touareg, pour avoir l'heure de midi, plantent un piquet dans le sable et calculent la projection de l'ombre suivant la saison.

(¹) Le territoire des Touareg, ou du peuple *Targui*, forme, entre l'Afrique septentrionale et l'Afrique centrale, un immense quadrilatère que le tropique du Cancer partage en deux moitiés à peu près égales, et que les géographes connaissent sous le nom de plateau central du Sahara.

(²) *Touareg*, au singulier *Targui*, au féminin *Targuia*.

(³) *Exploration du Sahara; les Touareg du Nord*, par Henri Duveyrier. Paris, Challamel.

Les travaux honnêtes de la jeunesse assurent au vieillard une vie paisible. PINDARE.

LES DISTANCES CÉLESTES.

Pour les dernières étoiles visibles avec le télescope de trois mètres, le rayon lumineux qu'elles nous envoient ne saurait arriver en moins de 1 000 ans, et pour les dernières visibles avec le télescope de six mètres, en moins de 2 700 ans... Il est des étoiles dont la lumière ne nous parvient qu'après 5 000, 10 000, 100 000 années, toujours en s'avançant incessamment avec une rapidité de 70 000 lieues par chaque seconde.

De tels nombres nous disent que l'histoire de l'univers astral se déroule, gigantesque, sans que nous en connaissions le premier mot, perdus comme nous le sommes sur notre station isolée. Les rayons lumineux qui nous arrivent des étoiles nous racontent l'histoire ancienne d'un monde infini de créations dont l'histoire présente est inconnue à cette pauvre terre. Supposons, par exemple, que le magnifique Sirius s'éteigne aujourd'hui même par une catastrophe quelconque, la lumière mettant 22 ans à nous venir de cet astre, nous le verrions encore pendant 22 ans à ce même point du ciel d'où il serait en réalité disparu depuis longtemps. Si les étoiles étaient anéanties aujourd'hui, elles brilleraient néanmoins encore pendant plusieurs années, plusieurs siècles, plusieurs milliers d'années

sur nos têtes; et il est possible que des étoiles, dont nous nous efforçons présentement d'étudier la marche et la nature, *n'existent plus* en réalité depuis le commencement du monde (du monde terrestre).

..... Si l'on nous demandait à quelle distance la nébuleuse à laquelle nous appartenons devrait être transportée d'ici pour nous offrir l'aspect d'une nébuleuse ordinaire (sous-tendant un angle de 10 minutes), nous répondrions avec Arago qu'il faudrait l'éloigner à une distance égale à 334 fois sa longueur. Or cette longueur est telle, que la lumière n'emploie pas moins de 15 000 ans à la traverser. A la distance de 334 fois cette dimension, notre nébuleuse, la Voie lactée, serait vue sous un angle de 10 minutes, et la lumière emploierait à nous en arriver 334 fois 15 000 ans, un peu plus de *cinq millions d'années*. Tel est probablement l'éloignement de plusieurs amas d'étoiles que nous étudions dans le champ de nos télescopes.

Les dernières nébuleuses que peut atteindre l'œil perçant du télescope, et qui sont perdues, pâlissantes et diffuses, dans un éloignement incommensurable, gisent aux limites extrêmes des régions visitées par nos regards, et semblent terminer à ces confins les célestes merveilles. Mais là où s'arrête notre vue, aidée même des secours les plus puissants de l'optique, la création se déroule encore majestueuse et féconde, et là où s'abat l'essor de nos conceptions fatiguées, la nature, immuable et universelle, déploie toujours sa magnificence et sa parure. [1]

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voyez pages 47, 87, 111.

AFRIQUE.

Suite.

ILE DE SAINTE-HÉLÈNE.

COLONIE ANGLAISE.

Le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a été adopté en 1855. En avril 1863, l'affranchissement avec les timbres a été rendu obligatoire.

Le timbre, rectangulaire, a 26^{mm} sur 19; il est gravé et imprimé en bleu foncé sur papier blanc. Le fond est guilloché. L'effigie de la reine Victoria, la tête à gauche et couronnée, est dans un cadre rond. On lit au-dessus de ce cadre, *St Helena*, et au-dessous, *Postage. Six pence.*

Ce timbre, émis en 1855, est piqué depuis 1862.

6 pence (0f.6250), — bleu foncé (nº 215). Non piqué et piqué.

La planche a servi à l'impression de trois autres timbres. Les mots *Six pence* ont été barrés, et l'on a imprimé en noir, par-dessus le mot *Postage*, la nouvelle valeur du timbre. Ces timbres sont aussi en couleur (sauf la désignation de la valeur, imprimée en noir) sur papier blanc.

1 penny (0f.1042), — (avril 1863) rouge-brun (non piqué et piqué).
4 pence (0f.4166), — (avril 1863) carmin vif (non piqué et piqué).
1 shilling (1f.2500), — (février 1864) vert-émeraude (piqué).

Ces timbres sont imprimés à Londres par MM. Thomas de la Rue et Cie.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

COLONIE ANGLAISE.

L'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a commencé en 1853 au cap de Bonne-Espérance.

Jusqu'en 1846, le port des lettres était réglé, dans cette colonie, suivant la distance et d'après un tarif gradué. Depuis lors, les lettres de la colonie pour la colonie sont soumises à une taxe uniforme de 4 pence (0f.415) par demi-once (14g.17).



Nº 215. Sainte-Hélène.



Nº 216. Cap de Bonne-Espérance.

L'affranchissement des lettres de la colonie pour la colonie est obligatoire. Celui des lettres du Cap pour l'Angleterre est facultatif, mais le destinataire de lettres non affranchies paye une surtaxe de 6 pence par lettre.

Le nombre des lettres qui ont passé par les bureaux de la colonie a été, en 1857 de 744 723, en 1858 de 807 287, en 1859 de 915 866, et en 1860 de 990 545.

Le nombre moyen de lettres par habitant a été de 3 $^1/_2$ en 1859.

La première émission de timbres a eu lieu en 1853.

Ces timbres sont triangulaires; ils ont 21^{mm} sur 42. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc. Il existe des timbres de 1 penny et de 4 pence dont le papier est blanc bleuâtre, même bleu; cette coloration du papier est accidentelle et due à la gomme.

Ces timbres ne sont pas piqués.

Le dessin représente l'Espérance sous les traits d'une jeune femme assise à terre, tournée à gauche et ayant une ancre auprès d'elle. Le fond est guilloché. On lit dans la bordure du timbre : à gauche *Postage*, à droite la valeur, et au bas *Cape of Good Hope.*

1 penny (0f.1042), — 1º rouge-brique; 2º (1862) rouge-amarante.
4 pence (0f.4166), — 1º bleu foncé; 2º (1862) bleu clair.
6 (0f.6250), — 1º lilas; 2º (1863) violet clair.
1 shilling (1f.2500), — 1º vert jaunâtre foncé, vert-émeraude; 2º (1863) vert bleuâtre foncé (nº 216).

Ces timbres ont été gravés et imprimés à Londres par un entrepreneur, pour compte de la colonie.

En 1860, l'administration des postes de la colonie, ayant épuisé ses approvisionnements de timbres de 1 penny et de 4 pence, fut obligée de faire faire à la hâte dans la ville du Cap et d'émettre une certaine quantité de ces timbres, en attendant l'arrivée des timbres de fabrique anglaise.

Ces timbres sont triangulaires; ils ont 21^{mm} sur 41. Ils présentent le même sujet que les précédents, et sont imprimés en couleur sur papier blanc. Le dessin et l'impression sont grossiers. Ils paraissent obtenus par transport; suivant quelques personnes, ils auraient été gravés en bois.

1 penny (0f.1042), — rose (nº 217).
4 pence (0f.4166), — bleu, depuis le bleu très-foncé jusqu'au bleu-ciel.



Nº 217.



Cap de Bonne-Espérance. Nº 218.

Le tirage de ces timbres a été fait avec peu de soin, car il y a des timbres de 4 pence roses et des timbres de 1 penny bleus; ces derniers sont très-rares.

Les timbres actuels sont rectangulaires et ont 23^{mm} sur

(1) Camille Flammarion, *la Pluralité des mondes habités*, 5e éd., p. 192, 203.

19. Ils sont gravés en relief et imprimés en couleur sur papier blanc glacé. Ils sont piqués.

La colonie est figurée par une femme assise sur une ancre, ayant d'un côté un bélier et de l'autre un cep de vigne. Le champ du timbre est, en langage de blason, tranché ; dans le triangle de gauche les tailles sont plus fortes que dans celui de droite. On lit : en haut *Cape of Good Hope,* et en bas *Postage* et la valeur en lettres.

1 penny (0f.1042), — rouge-brun.
4 pence (0f.4166), — bleu foncé.
6 (0f.6250), — violet, lilas clair.
1 shilling (1f.2500), — vert clair (n° 218).

Ces timbres ont été gravés dans les premiers mois de 1863 et sont imprimés à Londres par MM. Thomas de la Rue et Cie.

NATAL
(Côte orientale d'Afrique).
COLONIE ANGLAISE.

Vasco de Gama a donné le nom de Terre de la Nativité (*Terra Natalis*) à cette terre africaine à laquelle il aborda le jour de Noël de l'année 1497.

Le premier établissement y fut fait, en 1834, par quelques Anglais qui reconnaissaient l'autorité du roi des Zulus, Chaka. Des cultivateurs hollandais, émigrés du cap de Bonne-Espérance, se joignirent aux Anglais en 1836. Natal fut reconnu, le 8 août 1843, dépendance britannique par ses premiers possesseurs hollandais, et fut proclamé, le 5 novembre 1856, colonie distincte.

L'usage des timbres-poste y a été introduit par l'ordonnance du 21 mai 1857.

Le poids de la lettre simple est de $^1/_2$ once. Les destinataires de lettres non affranchies payent triple port; la surtaxe est donc du double du port de la lettre simple.

On compte 350 lettres affranchies pour 1 lettre non affranchie.

Le nombre des lettres qui ont passé par les bureaux de poste de la colonie a été, en 1855 de 79 800, et en 1862 de 300 000. Il a quadruplé en huit ans. Le nombre moyen de lettres par habitant a été de 1 $^1/_2$ en 1860.

Il y a eu deux émissions de timbres-poste, la première en 1857, la seconde en 1860.

Les timbres de l'émission de 1857 sont rectangulaires et de grandeur inégale. Ceux de 1 penny ont 24^{mm} sur 20, et les autres 23^{mm} sur 27. Ils sont gravés, imprimés en relief sur papier de couleur. Le dessin est différent suivant la valeur du timbre : il présente, au milieu de la partie supérieure, la couronne royale d'Angleterre, et de chaque côté de celle-ci, les initiales de la reine (V. R.). Ces initiales ne sont pas sur le timbre de 1 penny. Le nom de Natal est placé au-dessous de la couronne dans le timbre de 1 penny, et au-dessus dans les autres. La valeur du timbre est écrite en lettres dans la partie inférieure.





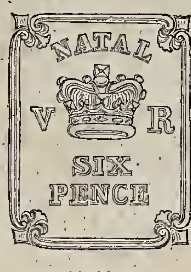
N° 219. Natal. N° 220.

Les timbres de 1 penny, de 6 pence et de 1 shilling ont chacun un encadrement différent. La valeur seule est entourée, dans le timbre de 3 pence, d'un cadre ovale qui a douze lobes extérieurs, et dans celui de 9 pence, d'une couronne de laurier.

1 penny (0f.1042), — 1° rose; 2° bleu; 3° chamois ou jaune (n° 219).
3 pence (0f.3125), — rose (n° 220).
6 (0f.6250), — vert clair (n° 221).
9 (0f.9375), — bleu.
1 shilling (1f.2500), — chair.

Les timbres actuels sont rectangulaires ; ils ont 22^{mm} sur 19 (celui de 1 penny a $22^{mm}.5$ sur 19^{mm}). Ils sont gravés et imprimés en couleur sur papier blanc.

L'effigie de la reine Victoria, la tête de face, regardant à gauche et ornée d'un diadème, est dans un cadre ovale qui est sur un fond guilloché. On lit en haut *Natal,* et au bas la valeur du timbre en lettres. Le dessin de ce timbre est le même que celui des timbres de Bahamas et de la terre de Van-Diemen.





N° 221. Natal. N° 222.

1 penny (0f.1042), — 1° (1862) carmin; 2° (1863) rouge-brun.
3 pence (0f.3125), — bleu clair (n° 222).
6 (0f.6250), — lilas ou gris violacé.

Ces timbres ont été d'abord émis sans être piqués; ils sont piqués à présent. Ils étaient imprimés naguère par MM. Perkins Bacon et Cie, ils le sont maintenant par MM. Thomas de la Rue et Cie, à Londres.

ILE DE LA RÉUNION.
COLONIE FRANÇAISE.

Un arrêté du gouverneur de la Réunion, en date du 10 décembre 1851, a prescrit la création de timbres-poste de 15 et de 30 centimes pour l'affranchissement des lettres dans l'île. Ce même arrêté avait ordonné l'emploi des timbres-poste métropolitains pour l'affranchissement des lettres à destination de la France. L'usage des timbres-poste coloniaux a été introduit à la Réunion en vertu de la décision ministérielle du 14 mai 1858.





N° 223. La Réunion. N° 224.

Les anciens timbres de la Réunion, créés en 1851, sont gravés et imprimés typographiquement en noir sur papier blanc bleuâtre.

Ils sont rectangulaires, et ont, celui de 15 centimes, 23^{mm} sur 18, et celui de 30 centimes, $22^{mm}.5$ sur $17^{mm}.5$.

15 centimes, — noir sur papier blanc bleuâtre (n° 223).
30 — *id.* (n° 224).

Les vignettes de ces timbres sont d'un dessin bizarre; nous les mettons sous les yeux du lecteur. On lit en haut *Ile de la Réunion,* et en bas *Timb. poste. 15 c.* (ou *30 c.*).

La suite à une prochaine livraison.

CARLE VERNET.

Voy. les Tables du t. XXXII, 1864.



Un Cavalier dans l'embarras, par Carle Vernet. — Dessin de Pauquet fils.

Antoine-Charles-Horace Vernet, surnommé Carle, fils du célèbre peintre de marine Joseph Vernet, naquit à Bordeaux, le 14 août 1758. Il eut pour parrain son frère aîné Livio, et pour marraine une servante, Rosa Lombelle; sa mère, Virginie Parker, était Anglaise, et fille d'un commandant des galères du pape; elle comptait parmi ses ancêtres un archevêque de Cantorbéry. Malheureusement la raison de cette jeune femme s'altéra bientôt de telle sorte qu'il fallut la placer dans une maison de Monceaux d'où elle ne sortit plus et où elle vécut longtemps sans avoir conscience de la vie.

Carle, que la famille appelait Charlot, était d'une santé délicate. Il fut atteint d'une petite vérole qui se porta sur ses yeux. Le seul moyen de lui sauver la vue était d'appliquer les lèvres sur ses paupières malades et d'opérer une succion. Joseph aimait son Charlot doublement, pour sa femme et pour lui; il n'hésita pas : aussi Carle disait-il qu'il devait à son père deux fois la vie. Il resta si faible que, jusqu'à l'âge de huit ans, on ne le laissa marcher que soutenu par des lisières. Mais son intelligence et surtout son goût pour le dessin étaient précoces. Lorsqu'il n'avait encore que quatre ans, son père lui donnait des carnets pour dessiner. Un jour, il avait commencé à dessiner un cheval, sans avoir assez tenu compte du peu de hauteur de sa feuille de papier. La tête et le corps de l'animal étaient tracés, mais il ne restait plus à Carle de place pour les jambes : on riait de son embarras; le jeune artiste se tira d'affaire en traçant sous le corps une ligne d'eau. Le cheval se baignait : qu'avait-on à dire?

Carle, pour apprendre à écrire, copia un Traité de peinture.

Plus tard, Joseph le fit entrer chez un peintre de genre, Lépicié; il lui donnait aussi des leçons : souvent il l'emmenait faire des études d'après nature dans les bois de Meudon.

La grande passion de Carle était de monter à cheval; elle décida de sa direction dans l'art. Il assistait à toutes les courses.

En 1778, il fit un voyage en Suisse avec son père. L'année suivante, il se présenta au concours de Rome et obtint le second prix. En 1782, on lui décerna le premier. Il partit pour Rome, mais il n'y resta que très-peu de temps. A son retour à Paris, il éprouva une grande peine de cœur : une jeune fille qu'il aimait s'était mariée pendant sa courte absence. Pour le consoler, son père lui acheta un cheval.

« Sa préoccupation dominante, dit M. Amédée Durande [1], était l'étude du cheval. Il examinait les compositions des le Brun et des Vander-Meulen : leur interprétation peu fidèle de la nature ne le satisfaisait pas; il cherchait et entrevoyait déjà un nouveau genre à créer. »

Un peu plus tard, il épousa la fille d'un des dessinateurs les plus habiles du dernier siècle, Moreau le jeune. En 1789, il fut nommé agréé de l'Académie de peinture. Le jour de sa réception, présenté, selon l'usage, à tous les membres par un huissier, quand il arriva devant son

[1] *Joseph, Carle et Horace Vernet;* correspondance et biographies; par Amédée Durande. Paris, Hetzel, 1865.

père, oubliant toute étiquette, il se jeta dans ses bras. Quelques mois après, en décembre, Joseph mourait. Il était né à Carle, dans l'été de la même année, un fils qui devait devenir illustre, Horace Vernet.

On a peut-être trop oublié les tableaux d'histoire de Carle Vernet. L'un des premiers il représenta avec vérité les scènes militaires modernes, et ouvrit ainsi la voie où son fils devait exceller. Son *Matin de la bataille d'Austerlitz* fut très-remarqué au Salon de 1808. Napoléon, qui avait de bonnes raisons pour encourager l'art à peindre la guerre, le félicita et lui remit publiquement la décoration. Toutefois, c'est surtout par ses compositions de genre, par ses études de mœurs et ses satires des ridicules de son temps, que Carle a pris une place originale parmi les artistes du commencement de ce siècle, et que sa réputation a survécu au plus grand nombre d'entre eux. Il avait sur la plupart des caricaturistes l'avantage de bien dessiner et de ne jamais descendre jusqu'au laid et au trivial. Il y a de l'élégance et une véritable distinction de trait jusque dans ses compositions les plus comiques : jamais on ne se sent honteux de rire avec lui des travers humains. Nos lecteurs ont déjà été plus d'une fois à même d'en juger; et ce cavalier maladroit, que nous reproduisons ici, est lui-même un assez bon exemple de la manière de Carle : c'est à peine ce qu'on appelle « une charge »; tout en souriant, on se plaît à regarder ce beau cheval irrité, digne d'un écuyer plus habile.

Il se présentera plus d'une occasion de parler encore de ce peintre ingénieux. Il mourut, à l'âge de soixante-dix-huit ans (17 novembre 1836), ayant assez vécu pour jouir des succès de son fils Horace, et de l'union d'un des artistes les plus honorables de notre temps, Paul Delaroche, avec sa belle et vertueuse petite-fille. Sa fin fut attristée par quelques manies étranges où l'on a cru voir comme une lointaine influence de la maladie mentale de sa mère : au milieu d'une belle aisance, il s'imaginait être pauvre, à ce point qu'une fois, dit-on, en sortant de Saint-Roch, il demanda l'aumône aux fidèles. L'amour tendre et pieux de ses enfants jeta un voile sur cet affaiblissement de son esprit, et entoura de calme et de douceur ses derniers jours.

LA NIÈCE DE L'ONCLE BÉNARD.

NOUVELLE.

Fin. — Voy. p. 66, 74, 82, 90, 98, 110, 126, 129, 138, 150, 154.

VII. — *Une lettre poste restante.*

Le temps que Bénard pouvait accorder à sa convalescence étant expiré, il fut question de s'entendre avec lui sur sa position définitive chez maître Legris. Il ne pouvait, sans témoigner sa répugnance, accepter de servir comme employé subalterne à ce même comptoir où il avait été maître. Toinette aidant et le linger de la cour y mettant toute la bonne volonté qui se pouvait accorder avec son intérêt, on décida que le seul emploi utile et convenable pour Bénard était celui de commis voyageur. Il était certain, en partant, de laisser Toinette sous bonne garde : il la confiait à la sollicitude, qu'on pourrait dire maternelle, de sa voisine Henriot, et elle était protégée par la moralité sévère qu'imposait dans sa maison l'autorité de maître Legris. Au moment du départ, comme Bénard exprimait avec vivacité le regret qu'il éprouvait de se séparer de Toinette, elle lui dit :

— A moi aussi le temps de l'absence semblera long; mais je sais comment l'employer : j'ai tant à étudier pour pouvoir être votre caissière quand vous serez en position de reprendre un établissement! Envoyez-moi souvent de vos nouvelles, et comptez que je vais tant me dépêcher d'apprendre, que je n'aurai bientôt plus besoin de personne pour vous donner des miennes.

Deux ans se passèrent dans ces alternatives de départ et de retour. Depuis longtemps déjà Toinette, écolière intelligente, avait pu écrire sa première lettre au voyageur.

Quand il revint de nouveau dans le courant de la troisième année, il trouva Toinette occupant, dans le magasin de la rue Jean-Tison, cet emploi de caissière qu'elle se souhaitait chez son oncle Bénard. Celui-ci était revenu avec le désir de faire, cette fois, un long séjour à Paris. Un incident le décida à repartir dès la semaine suivante. Justin, l'un des commis, lui avait demandé sa nièce en mariage. Le trouble qu'il en ressentit ne venait-il seulement que de la fausse position où il se savait à l'égard de Toinette, ou bien avait-il une cause? Il n'osa pas s'interroger sur ce point. Toujours est-il qu'il fut d'abord singulièrement troublé, et, quelques heures après, profondément heureux, quand, ayant interrogé la jeune fille, celle-ci, qui n'éprouvait aucun trouble, lui répondit :

— Je ne puis vous dire qu'une chose, c'est que je ne pense pas à M. Justin. Comment aurais-je pensé à lui? il ne m'a jamais parlé de rien!

En repartant de nouveau, Bénard serra vivement la main du jeune commis : c'était un remercîment, et non pas une promesse.

Forcé, dans ce dernier voyage, de s'arrêter en route beaucoup plus longtemps qu'il ne l'avait prévu, il trouva à la poste restante de Lyon une lettre qui l'y attendait depuis huit jours. Il n'y avait pas qu'elle seule à son nom, mais Bénard avait reconnu l'écriture de Toinette : il décacheta d'abord celle-là; elle disait :

« Mon bon ami, mon protecteur, mon frère,

» Comme vous m'avez trompée! je ne vous le pardonne pas, je vous en remercie.

» J'ai vu mon oncle Bénard; j'ai vu aussi ma tante!

» N'allez pas croire que je mettais en doute vos paroles, et que j'aie voulu vérifier par moi-même si le mercier du faubourg du Temple n'était vraiment pas de ma famille. C'est chez un notaire que nous nous sommes rencontrés. J'y étais appelée, comme mon oncle et ma tante, pour un héritage. Nous avions, à ce qu'il paraît, un cousin fort riche, qui est mort il y a cinq ans dans les îles. Ainsi, il y a cinq ans j'avais déjà une fortune qui pouvait vous sauver, et vous avez été si malheureux!

» Maître Legris, qui entend si bien les affaires et qui s'intéresse si fort à nous, a eu la bonté de m'accompagner. Tout a été expliqué, tout s'est réglé pour le mieux. Si vous étiez mon oncle Bénard, nous aurions le double de ce qui me revient; vous ne l'êtes pas, donc vous n'avez droit qu'à la moitié.

» Revenez, revenez; vous êtes quitte envers maître Legris, qui se retire décidément du commerce. Ses fils ne lui succèdent que dans les magasins de la rue Saint-Honoré; à ma demande, on vous cède celui de

» LA PETITE TOINETTE. »

P. S. « Je n'aime pas M. Justin. »

Bénard revint. Il voulut refuser les offres généreuses de sa protégée; elle lui rappela avec quel abandon et quelle confiance elle avait sollicité ses bienfaits. Maître Legris acheva de vaincre ses scrupules, et Justin le pria d'oublier sa demande. En prétendu respectueux envers les grands parents, Bénard, d'accord enfin avec Toinette et avec sa conscience, se présenta une seconde fois chez les merciers du faubourg du Temple. Il venait demander le consentement de ceux-ci à son mariage avec Toinette. Ils ne pou-

vaient pas le refuser, ils l'accordèrent. Comme il cherchait des yeux sa future cousine Javotte, la grosse femme, qui devinait sa pensée, dit en poussant un profond soupir : « J'ai du malheur, mes enfants ne vivent pas ! »

L'oncle et la tante Bénard ne furent point invités à la noce.

BRÉMONTIER.

Nicolas-Thomas Brémontier, mort à Paris le 16 août 1809, était né à Quevilly, près Rouen, le 30 juillet 1738. Il entra fort jeune à l'École des ponts et chaussées. A dix-huit ans, il fut chargé de professer les mathématiques et leurs diverses applications à l'École d'artillerie de la marine, fondée par M. de Choiseul. Cette école ayant été fermée peu de temps après, on envoya Brémontier comme ingénieur des ponts et chaussées à Périgueux, et ensuite à Bordeaux. C'était un esprit d'une activité extraordinaire et sans cesse occupé d'améliorations utiles. Il écrivit des mémoires remarquables sur les moyens de nettoyer le port de Bordeaux, de dessécher les marais des environs, de contenir dans leur lit les fleuves et les torrents. Il reçut diverses missions et prit part à l'exécution de plusieurs canaux, entre autres de celui qui va de Caen à la mer. Mais ce fut dans les landes de Gascogne qu'il acquit par les services les plus éminents son véritable titre à la reconnaissance publique et à une célébrité durable.

Situés au sud-ouest de la France, les plateaux des landes forment un vaste triangle, limité à l'ouest par l'océan Atlantique depuis Bordeaux jusqu'à Bayonne, au nord par la Gelise et la Garonne, au sud par la Midouze et l'Adour. Le triangle se divise en trois grandes régions : les *grandes landes*, au centre et à l'ouest, stériles et peu habitées; les *petites landes*, à l'est, mieux cultivées; les *landes du Médoc*, au nord, entre le bassin d'Arcachon et l'embouchure de la Garonne.

Dans cette immense étendue de plaines sablonneuses, encore en grande partie couvertes d'une maigre végétation d'ajoncs et de bruyères, on voit d'année en année s'accroître les espaces cultivés, grâce aux efforts de quelques hommes supérieurs que n'a point arrêtés le vieux préjugé qui semblait condamner les landes à une stérilité éternelle.

C'est à Brémontier qu'il faut faire remonter l'initiative de ce grand progrès. C'est lui qui le premier a démontré la vertu végétative des sables et déterminé des tentatives persévérantes pour y acclimater le pin ([1]). Il avait été ému des ravages que font sur les côtes les dunes de Gascogne, ces montagnes de sable vomies par l'océan et poussées sans cesse par les vents. Il voulut arrêter le fléau : il parcourut les landes, étudia les causes qui concourent à la formation des dunes, leur marche, leurs effets, et écrivit à Bordeaux, en l'an 3 de la république française, un admirable mémoire où se trouve bien réellement le point de départ de la culture des pins et de la fixation des dunes mobiles.

« Les dunes comprises, écrivait ce savant observateur, entre l'embouchure de la Gironde et celle de l'Adour, embrassent un espace de 75 lieues carrées. Cette immense surface, qui pourrait être comparée à celle d'une mer en fureur dont les flots élevés seraient subitement fixés dans le fort d'une tempête, n'offre aux yeux qu'une blancheur qui les blesse, une perspective monotone, un terrain montueux et nu, et enfin un désert effrayant.....

» Cette masse énorme marche tout à la fois, et elle enterre insensiblement des champs cultivés, des établissements précieux, des villages, des clochers, des forêts entières, et enfin tout ce qui se trouve à sa rencontre, mais sans rien détruire, et pour ainsi dire sans rien offenser; les feuilles mêmes des arbres changent à peine de position, et leur sommet est encore quelquefois vert au moment où ils sont sur le point de disparaître.

» Comme ces montagnes ne font que passer, on voit reparaître successivement sur le terrain qu'elles abandonnent tout ce qu'elles y avaient enseveli ; mais les plantes et les bois tombent en pourriture dès qu'ils commencent à recevoir les impressions de l'air, et l'on ne trouve d'intact ou de bien conservé que les murs des maisons ou de quelques édifices, quand toutefois, avant leur submersion, on ne les a pas démolis, ainsi qu'il est d'usage.

» Comme encore les vents sont l'unique mobile de ces sables, comme ce mobile agit irrégulièrement et inégalement en tous sens, il doit produire des irrégularités dans la composition des dunes, dans leur forme, dans leur marche.

» Chacun des grains de sable dont elles sont composées n'est pas assez gros pour résister aux vents d'une certaine force, ni assez petit pour être enlevé comme de la poussière ; ils ne font que rouler sur la surface dont ils sont arrachés, et ne s'arrêtent que lorsqu'ils sont à l'abri du vent, ce qui arrive toujours quand ils ont surpassé le sommet de la montagne.

» Ainsi, chacun de ces mêmes grains occupe alternativement le centre de la dune, et ils passent tous successivement de la base au sommet et du sommet à la base.

» Les dunes restent quelquefois toute une année sans faire de progrès, ou du moins de progrès bien sensibles ; mais un fort coup de vent d'ouest répare très-promptement le temps qu'elles semblaient avoir perdu pendant cet intervalle. J'ai vu une montagne avancer de plus de deux pieds pendant l'espace de trois heures, malgré une pluie assez forte qui devait naturellement en retarder la marche.

» C'est dans ces moments de tempête que les dunes sont véritablement intéressantes et dignes de toute l'attention de l'observateur. Des brouillards de sable couvrent absolument leur surface : les premières couches (celles qui reçoivent immédiatement les impressions de l'air) sont d'abord enlevées ; les autres, au contraire, en repos depuis plusieurs années déjà dans une espèce de concrétion (car la nature travaille sans cesse à se réparer), ont acquis une certaine dureté, et opposent une assez forte résistance pour se défendre pendant quelque temps ; et comme les parties qui les composent ne résistent pas également, comme encore l'action qui tend à leur désunion est elle-même inégale, toute la nouvelle surface de ces sables se trouve remplie d'un nombre infini de trous et hérissée d'une quantité non moins considérable de buttes, toutes de différentes formes. D'autres accidents ajoutent encore à cette espèce de désordre : des morceaux de bois pourris, des feuilles de goëmon, un brin d'herbe, enfin, y produisent des effets aussi singuliers que bizarres, qu'il serait presque impossible de se figurer si on ne les avait exactement suivis et qu'on n'eût pas bien étudié les causes qui les ont produits.

» Il est sans doute très-possible que ces montagnes soient un jour absolument et invariablement fixées et habitées..... »

Dans la suite de ce mémoire, après avoir expliqué la composition des sables, Brémontier examine les moyens de fixer les dunes et de les fertiliser.

Comment arrêter ces montagnes? Par des digues, des

([1]) Il faut reconnaître, toutefois, qu'on avait déjà fait avant lui quelques plantations çà et là; la présence de pins à l'état fossile en plusieurs endroits peut même autoriser la supposition que l'idée avait été mise en pratique dans des temps anciens. Il en est ainsi, du reste, de toutes les inventions utiles.

jetées? Elles ne trouveraient ni assiette, ni fondement.

Serait-ce en consolidant ces sables, en les dérobant à l'action des vents par une active végétation? Comment fixer la végétation elle-même? Comment attacher des racines dans des sables sans cesse agités? Comment favoriser la végétation dans des débris de quartz, et qui n'offrent, en apparence, aucune terre propre à la végétation?

Mais deux observations importantes, sur les bords mêmes du bassin d'Arcachon, fixèrent les doutes de Brémontier.

Il observa que, quelque mobiles que soient les sables, si l'on y introduit la main à quelques centimètres de profondeur, on rencontre toujours une humidité qui augmente de densité en raison de l'élévation; en sorte que le sommet des monticules est plus lié et plus compacte que les sables de leurs bases.

« Plusieurs causes, aussi simples que naturelles, doivent concourir, dit-il, à entretenir une fraîcheur continuelle dans ces sables si arides à leur surface. Personne n'ignore que l'air est le plus souvent surchargé de molécules d'eau pendant les nuits et quelquefois pendant les jours les plus beaux. J'ai vu dans le midi de la France, dans l'automne et le printemps, par des vents de sud-est assez chauds et un ciel sans nuages, les pavés, les graviers aussi mouillés que s'il était tombé une légère pluie.



La villa Brémontier, dans la forêt d'Arcachon. — Dessin de Blanchard, d'après une photographie de M. Terpereau.

» Ces faits prouvent que partout où il y a de l'humidité disséminée dans l'air, ces molécules surabondantes se déposent sur tous les corps durs et lisses et conséquemment peu poreux, tels que les marbres, les pierres dures, les glaces; qu'elles s'y rassemblent, s'y accumulent, de manière à couler et à tomber en gouttes sur la terre.

» Or ces deux causes se réunissent dans les dunes du bassin d'Arcachon.

» Leurs sables, presque tous quartzeux, sont d'une finesse extrême; sans cesse roulés par les flots ou par les vents, ce ne sont plus que de petites sphères polies qui ne se touchent que par un point : elles laissent entre elles des vides où l'air et l'humidité pénètrent avec facilité; la chaleur ne se communique que par le point de contact qu'elles ont entre elles, l'humidité les enveloppe sur tous les autres; elle est encore fixée par les parties salines que déposent l'air et l'eau, toujours chargés de sel sur les bords de la mer; d'ailleurs, les sables quartzeux de la superficie, tantôt opaques et tantôt diaphanes, réfléchissent ou réfractent la chaleur et la lumière..... »

Une fois qu'il eut constaté, dans les sables des dunes du bassin d'Arcachon, deux grands agents de végétation, la chaleur et l'humidité, auxquels il faut ajouter la présence de sels marins, Brémontier n'eut plus de doute sur la possibilité de consolider les dunes à l'aide d'arbustes, d'arbrisseaux et même de grands arbres, tels que les chênes, les mélèzes et les sapins. Il ne s'agissait que d'arriver à favoriser cette végétation en immobilisant les sables et les dérobant à l'action des vents assez de temps pour permettre aux racines des diverses plantes de croître, de s'étendre, et aux tiges de s'élever au-dessus du sol.

Brémontier remarqua que les dunes ne se forment qu'à quelque distance de la mer; le plus souvent, entre la base des premières dunes et la ligne de la *laisse* des plus hautes marées, on peut mesurer un espace de 200 mètres et au delà dont la surface est plane, presque de niveau,

et sur lequel les sables de la mer glissent sans s'arrêter jusqu'aux premières dunes. C'est cette partie que Brémontier entreprit de fixer par divers moyens. Diverses expériences l'amenèrent à reconnaître qu'après avoir fait les semis en graines de pin, genêt ordinaire et épineux, pour contenir les sables jusqu'à ce que les plantes aient acquis assez de force par elles-mêmes, on peut : 1° établir des cordons de fascines parallèles; 2° faire un fossé, le long de la ligne des hautes marées, pour recevoir les sables roulés par la mer et les arrêter pendant quelque temps; 3° recouvrir les semis entiers de branches d'arbres verts retenues par des crochets enfoncés dans le sable, en ayant soin que le gros bout de la branche soit toujours dirigé vers le rivage, pour opposer plus de résistance aux vents et que les sables puissent glisser dans la direction même des feuilles sans les arracher de la tige.

Ce dernier moyen est celui qui a le mieux répondu aux espérances de l'auteur, et l'on peut même dire le seul qui ait eu un plein succès. Les graines germent et poussent avec une prodigieuse rapidité, et forment bientôt un fourré impénétrable d'un mètre au moins de hauteur ; cette ligne de défense établie, il est facile de continuer les plants et semis dans l'intérieur et sur les dunes : on a pour aides les vents eux-mêmes, qui apportent les graines des forêts



Cippe de Brémontier, près de la Teste. — Dessin de Gaudry, d'après une photographie de M. Terpereau.

voisines, et concourent ainsi à couvrir le terrain de plantes et d'arbres.

Aujourd'hui, ces dunes qui entourent le bassin d'Arcachon, et qui furent surtout l'objet des études de Brémontier, sont couvertes d'immenses forêts d'un aspect oriental. Une ville vient d'être créée au bord du bassin même. Comment ceux qui l'ont fondée auraient-ils oublié l'illustre ingénieur? Une des plus élégantes habitations porte son nom. Dès 1818, on avait élevé à sa mémoire un cippe en marbre rouge, sur les dunes, près du village de la Teste.

SOUVENIRS D'UN AMI.

JEAN REYNAUD.

Suite. — Voy. p. 42.

Il avait choisi pour devise ces trois mots : *Transitoriis quære æterna* (Aide-toi de tout ce qui passe pour t'élever vers l'éternité) [1]; elle sert d'épigraphe à son livre de *Terre et ciel*, et il l'avait fait graver sur son cachet.

Nous ne rencontrons rien dans l'univers, disait-il, qui ne puisse servir à nous élever. Ce milieu, où il a plu à Dieu de nous placer, rayonne d'enseignements. Ne méprisons ni la terre, ni la vie. La terre est le théâtre de notre perfectionnement intellectuel et moral; la vie est bonne ou mauvaise suivant l'usage que nous en faisons. Nous sommes faibles; pourquoi nous en étonner? N'est-ce pas la loi naturelle de tout commencement? Ces années terrestres sont-elles autre chose que les jours d'enfance de l'homme éternel? Soyons fidèles à nos purs instincts; soyons sincères, attentifs, de bonne volonté; ayons courage et confiance, et, émus des promesses sublimes qui battent dans nos cœurs, avançons!

La persuasion que tous les secours dont nous avons

(1) Mot à mot : *Par les transitoires cherche les éternelles*, en opposition aux mots célèbres : *Despice transitoria, quære æterna.*

besoin sont à notre portée, lui servait de règle et d'exhortation. Il s'appliquait à chercher les rapports de chaque chose avec notre but suprême. Visibles, éclatants dans les grandeurs de la vertu, de la nature, des arts ou de la science, ces rapports essentiels n'échappent que trop souvent à l'attention et à l'estime dans ce qui est comme le courant ordinaire de la vie humaine. Il aimait et il tenait à devoir de les mettre en lumière dans nos intérêts les plus simples de chaque jour, jusque dans nos travaux les plus humbles. Il faisait ressortir, par exemple, avec autant de finesse d'esprit que de force de conviction, ce que les professions les plus communes prêtent d'appui aux efforts de l'homme pour accomplir ici-bas sa destinée, et il notait avec soin les points supérieurs où elles tendent par leurs développements successifs, encore que la plupart de ceux mêmes qui les exercent n'en aient point toujours conscience, courbés qu'ils sont sous des préjugés dont l'opinion ne se dépouille qu'avec lenteur ([1]).

—

C'était un de ses conseils habituels aux jeunes gens, qu'il fallait s'appliquer avec soin à simplifier sa vie : « Écartez de vous, disait-il, les petites passions, les curiosités vulgaires; chassez-les comme des mouches importunes. Attachez-vous en toutes choses au principal et à ce qui est de premier ordre. Nous n'avons ni trop de temps, ni trop de forces pour l'accomplissement de nos meilleurs projets, pour la lutte avec les grandes épreuves, et aussi pour les repos heureux dans la jouissance de ce qu'il y a de véritablement beau et de bon, dès ici-bas, à la portée de chacun de nous. Il est honteux pour une âme de se laisser embarrasser dans un réseau de petits fils inextricables qui finissent par avoir le poids des plus lourdes chaînes. »

—

Dans un passage de ma jeunesse où j'étais trop porté à fermer mon cœur à l'espérance, et où je ne levais les yeux vers l'avenir qu'avec effroi, il m'écrivait : « Tâche donc de te tranquilliser un peu l'esprit. Ces terreurs perpétuelles ne sont pas d'une bonne religion. Ce sont les tentations que l'on nommait autrefois l'*acédie*. Il faut prendre garde de s'y abandonner, et leur fermer la porte au nez dès qu'elles font mine d'entrer dans la place. Le diable est que quand on les laisse faire, elles finissent par trouver toutes sortes de petites fentes par où elles passent. Si je te voyais plus souvent, je tâcherais de t'aider à les boucher. »

Il me reprochait aussi d'ajourner ou d'abandonner souvent des projets de travaux qui avaient eu son approbation, et il ne voulait pas admettre cette excuse, cependant très-sincère, que je les trouvais au-dessus de mes forces et que je ne me sentais pas capable de les mener à bien : « . . . . . C'est un grand vice, m'écrivait-il, que de ne pas savoir mal faire. Je ne commence pas un article de l'Encyclopédie que je ne sache très-bien que je vais mal faire, et quand j'ai fini, je trouve que j'ai encore plus mal fait que je ne l'aurais dû. Cela ne m'empêche pas de recommencer le lendemain, parce que je sais bien que quoique faisant mal, j'ai été utile cependant..... Ce goût pour le bien faire finit par tomber dans un certain égoïsme, car, au fond, le principal est une crainte du blâme que l'on pourra faire de votre œuvre; mais si elle respire un sentiment noble et vertueux, qu'importent des critiques, qui ne tomberont dès lors que sur la forme ou le degré de perfection! »

—

([1]) Voy., dans l'*Encyclopédie nouvelle*, les articles Cordonnier, Berger, Boucher, etc.; dans le *Magasin pittoresque*, l'article Jardinier.

De loin comme de près, nous nous faisions toujours part l'un à l'autre de nos projets. Dans une de ses lettres, il disait à propos de difficultés qu'il avait à surmonter : « Il en est malheureusement des écrivains comme des peintres. Un livre vous frappe l'esprit et l'imagination, et il se pose devant vous comme s'il était entièrement achevé; mais pour le mettre à exécution, pour le coucher sur la toile, que de labeurs, que de changements, que de créations de détail!... »

—

Une année où mes devoirs de famille m'avaient imposé une assez lourde tâche, il avait la bonté de m'écrire : « Je suis préoccupé du travail énorme que tu as entassé autour de toi. Combien je regrette l'excès de soin que tu as apporté à cet ouvrage qui, en définitive, ne sera toi que par si peu de côtés ([1]), tandis que je regretterai toujours tant d'empreintes délicates de ton âme que tu aurais pu laisser. Il semble que ce soit un devoir pour nous de ne passer sur la terre qu'en y laissant tout le monument de nous-même, utile aux autres, que nous pouvons construire pour marquer notre passage. »

—

Il était toujours disposé à prendre sa part des conversations agréables et s'abandonnait très-volontiers à sa verve qui était entraînante; mais il se trouvait mal à l'aise dans les sociétés où il est d'usage de ne jamais s'élever au-dessus des lieux communs et des sujets frivoles. Cette prudence excessive de notre époque, qui interdit dans la plupart de nos salons tout entretien soutenu sur les questions sérieuses de religion, de philosophie ou de politique, l'avait éloigné peu à peu de ce qu'on appelle le monde. Il se réservait pour un groupe choisi d'amitiés.

—

Indulgent pour la faiblesse intellectuelle, il supportait difficilement la sottise et avait peine à se défendre de s'en écarter comme d'un objet importun : s'il fallait cependant la subir, du moins il se taisait et ne se croyait obligé de redresser de faux jugements que lorsqu'on les exprimait en présence de jeunes gens auxquels ils auraient nui, ou qui, tenant son opinion personnelle en haute estime, auraient pu considérer son silence comme une sorte d'acquiescement.

—

Un jour, il me parlait ainsi : « C'est un excellent parti, et auquel on arrive toujours tôt ou tard, de se dire qu'avant tout il faut être bon; rien n'est plus nécessaire ni plus doux que d'aimer ceux que les circonstances mettent près de nos cœurs, et d'aider de notre mieux à leur rendre facile le travail de la vie. Oui, c'est là une excellente résolution et qu'il est sage de prendre le plus tôt possible. Heureux ceux qui n'ont pas besoin de se sermonner à ce sujet et qui ont suivi cette règle de tout temps, naturellement et avec simplicité! »

—

Son attachement au *Magasin pittoresque* avait été, dès son origine, très-vif : il ne s'est jamais affaibli. Quelquefois j'osais à peine interrompre ses travaux et lui demander son concours; mais s'il en avait le soupçon, il me blâmait fortement, n'estimant, me disait-il, rien au-dessus de ce qui avait pour objet de répandre de saines notions et des encouragements. Du reste, il prévenait presque toujours mon désir en m'envoyant non-seulement des pages d'astronomie, de géologie ou d'histoire naturelle, mais aussi des réflexions, des extraits de ses notes de voyage, ou des fragments empruntés à ses lectures. Un de nos premiers devoirs, ajoutait-il, est de nous communiquer ce que nous acquérons par étude ou par expérience et de

([1]) Les *Voyageurs anciens et modernes*.

publier ce qui nous paraît de nature à exercer une influence salutaire.

Dans la dernière période de sa vie, il avait conçu le plan d'un petit livre destiné au peuple :

« Parler au peuple, m'écrivait-il, ce doit être le grand but, mais c'est la grande difficulté. Mon rêve a toujours été de faire un ouvrage élémentaire, renfermant non pas un résumé de tout, mais tout ce qu'un paysan a vraiment besoin de connaître. Au fond, il y a, selon moi, très-peu de chose à dire, mais c'est ce peu de chose qu'il s'agit de déterminer. Pour le moment, je flotte très-incertain sur la dimension à donner à mon travail. Je ne crois pas que je rentre jamais dans la politique; j'en ai vu assez pour en être dégoûté et sentir que ce n'est pas mon terrain. Mais si je dois vivre, je voudrais être utile, et, grâce à Dieu, on peut être utile à la société autrement qu'en votant un budget et en fabriquant des lois d'un jour. Mon thème favori serait de remplir, au point de vue de notre temps, ce cadre tout créé et tout accepté d'un Dictionnaire philosophique. Mes travaux de l'Encyclopédie m'ont mis, je crois, sur la voie, et d'ailleurs une partie de mes articles s'utiliseraient. Mais que de temps et de soins! bien que, selon moi, l'ouvrage doive être aussi succinct que possible. On peut toucher à tout ce qu'il y a d'essentiel, laisser ce qu'il y a de secondaire, et ne dire que ce que l'on veut et comme l'on veut. »

De ce livre qui eût rendu de si grands services, nous n'avons malheureusement que l'esquisse et une page.

La suite à une autre livraison.

Celui qui écrit précieusement ressemble à celui qui s'habille avec recherche pour n'être pas confondu avec la populace, danger que ne court jamais le gentleman, si mal habillé qu'il soit. SCHOPENHAUER.

LES FACHEUX PRÉLIMINAIRES.

Le jour du Mauloud (naissance du Prophète), nous étions assis dans la grande mosquée, lorsque arriva un habitant de la tribu des Zmoul; il se jeta dans les bras du tâleb, mon ami, et, après les salutations d'usage échangées réciproquement, le tâleb lui dit :

— Qu'y a-t-il de nouveau? Comment va-t-on chez nous?

Il répondit avec calme :

— Le faucon que vous aviez élevé est mort.

— Comment cela?

— Il a mangé trop de viande.

— Et d'où venait cette viande?

— De vos quatre chevaux qui ont péri.

— Qu'est-ce que cela signifie? Que s'est-il passé au douar?

— Un incendie a éclaté; au cri d'alarme, on s'est rassemblé, et l'on a tant fatigué vos chevaux à porter de l'eau qu'ils sont morts.

— Eh quoi! un incendie? Comment cela est-il arrivé?

— Les domestiques avaient allumé des bougies; ils reposaient tranquillement, quand tout à coup on a crié au feu.

— Qu'avaient-ils besoin d'allumer des bougies?

— C'était pour le service funèbre de votre mère.

A ces mots, le tâleb bondit, se lamenta sur la perte de sa mère, et s'écria :

— Coquin! archicoquin! pourquoi ne m'as-tu pas parlé d'abord de ma mère? Elle m'était plus chère que tous les objets de ton sot bavardage. Dis-moi au moins de quoi elle est morte.

— De jalousie.

— Elle jalouse! et de qui?

— Votre père venait d'épouser une seconde femme. [1]

CHEMINS DE FER.

Voy. la Table des trente premières années.

LES SIGNAUX.

Sur les voies ferrées, pour signaler aux mécaniciens l'état de la voie et la nature des obstacles qui pourraient l'obstruer, on se sert de signaux de différente nature, fixes, électriques ou mobiles.

Aux abords des stations et en certains points intermédiaires, tels que passages à niveau, bifurcations, ponts tournants, on emploie les signaux fixes. Ils se composent généralement de mâts ou de colonnes surmontées d'un disque peint en rouge, placées latéralement aux voies à défendre, et à gauche de ces voies par rapport aux trains arrivants. La distance qui les sépare du point que l'on veut protéger est d'autant plus grande que l'on a plus de difficulté à arrêter les trains; elle doit être, au minimum, de 800 mètres.

Le disque peint en rouge peut tourner autour d'un axe vertical de manière à présenter aux trains sa face rouge, ce qui signifie *Arrêt*, ou son champ, ce qui indique que *La voie est libre*. Cette manœuvre se fait au moyen de leviers et de fils de fer.

« De nuit, le disque rouge est remplacé par une lanterne à feu rouge. Anciennement la lanterne était fixée au disque, qui, placé parallèlement à la voie, présentait à la station et au mécanicien deux feux blancs par les verres de côté de la lanterne. Tourné perpendiculairement à la voie, le disque présentait son verre rouge à la machine; ce feu annonçait au mécanicien une cause d'arrêt. Mais le mouvement de rotation imprimé au disque faisait presque toujours monter l'huile de la lampe avec trop de violence, et la lanterne s'éteignait. Pour obvier à cet inconvénient grave, la lanterne est aujourd'hui placée sur un appareil indépendant du disque, et reste immobile quand le disque tourne. Tous les verres de la lanterne sont blancs; le disque est garni d'un verre rouge et muni d'un appendice perpendiculaire garni d'un verre bleu. Parallèle à la voie, ce disque laisse voir au mécanicien si la voie est libre; perpendiculaire, il a, dans son mouvement de rotation, placé le verre rouge dont il est garni devant la lanterne (signal d'arrêt pour la machine) et entraîné le verre bleu. La lanterne, dans ce cas, ne présente plus du côté de la station qu'un verre blanc qui indique au chef de gare que le disque est à l'arrêt. » [2]

Les signaux électriques consistent en des appareils spéciaux au moyen desquels on échange les avis réciproques d'arrivée et de départ des trains : ils servent à maintenir la distance voulue entre deux trains ou à empêcher, à l'entrée des longs tunnels et des parties dangereuses d'une ligne, que les trains s'engagent entre deux postes dans l'intervalle desquels se trouve déjà un premier train.

Les signaux mobiles sont surtout le drapeau pendant le jour, et la lanterne pendant la nuit. L'arrêt, le ralentissement, la voie libre, sont commandés ou indiqués par les différentes manœuvres du drapeau ou les différentes couleurs de la lanterne. Ces signaux sont employés par tous les agents de la ligne, et servent à protéger les points où l'on fait des travaux d'entretien ou de réparation, aussi bien que les manœuvres dans les gares. Outre ces deux derniers signaux, les cantonniers et les gardes-ligne soufflent dans des cornets pour annoncer l'approche des trains.

[1] Trad. de l'arabe par M. A. Cherbonneau.

[2] *Traité des chemins de fer*, par A. Perdonnet.

Depuis plusieurs années on cherche à établir sur tous les réseaux de France l'uniformité des signaux. Ce sera le plus sûr moyen de prévenir les accidents aux passages à niveau, aux stations, et d'éviter aux agents qui passent d'une ligne sur une autre un noviciat qui n'est pas sans danger pour la sécurité publique.

Les nouveaux règlements des compagnies ont réalisé un certain progrès sous ce rapport, et les principales règles admises presque partout sont les suivantes :

1° L'absence de tout signal indique que la voie est libre. Sur tous les points et à toute heure, les dispositions devront être prises comme si un train était attendu.

2° Les signaux à la main s'exécutent le jour avec un drapeau vert ou rouge; la nuit, avec un feu blanc, vert ou rouge. Le signal fixe consiste en un appareil pouvant présenter aux agents des trains un disque rouge pendant le jour, et un feu rouge pendant la nuit; et le jour comme la nuit, on se sert au besoin de pétards ou boîtes détonantes (placés sur les rails). — Le jour en temps de brouillard, et en tout temps dans les tunnels, on fait usage des signaux de nuit. Sur certains points la trompe est employée comme signal d'avertissement.

3° Le drapeau roulé indique que la voie est libre.

Le drapeau vert déployé commande le ralentissement.

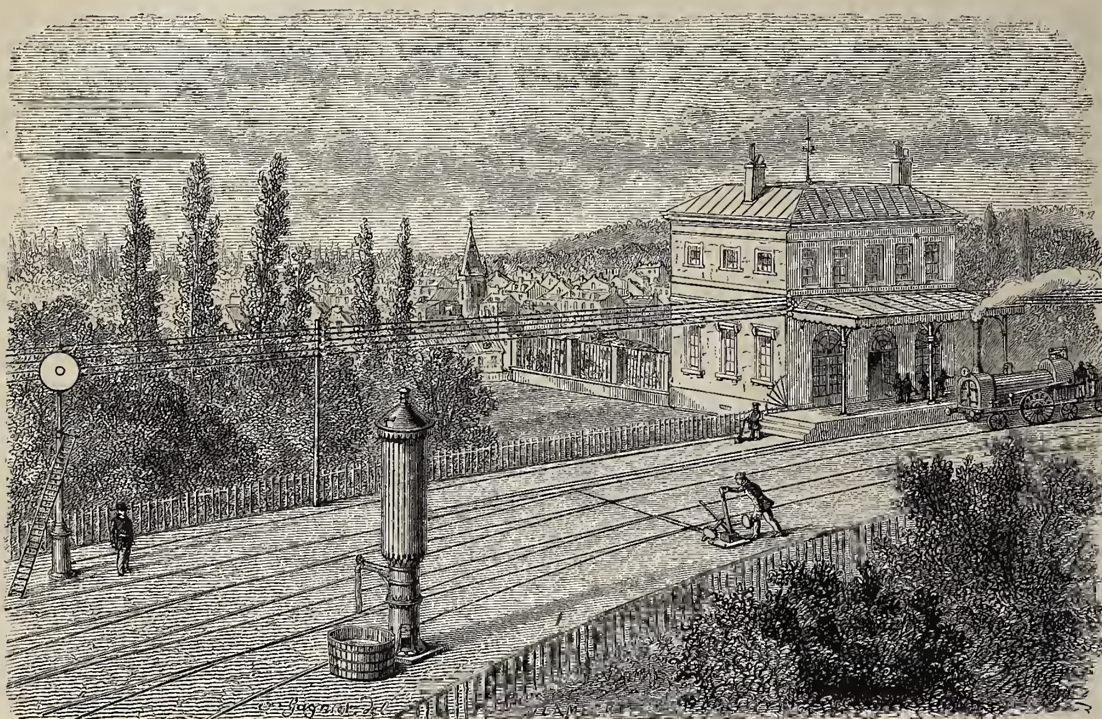
Le drapeau rouge déployé commande l'arrêt immédiat.

A défaut de drapeau rouge, *l'arrêt est commandé soit en agitant vivement de haut en bas et de bas en haut un objet quelconque, soit en élevant les bras de toute leur hauteur.*

4° Le disque du signal fixe, effacé ou présentant la face blanche, indique la voie libre; le disque présentant la face rouge commande l'arrêt.

5° La lanterne à verre blanc immobile indique que la voie est libre.

La lanterne à verre rouge commande l'arrêt.



Dessin de feu Gagniet.

La lanterne à verre vert commande le ralentissement.

A défaut de verre rouge, *toute lumière agitée de haut en bas et de bas en haut commande l'arrêt.*

6° La détonation d'un ou plusieurs pétards commande l'arrêt.

7° Un son de trompe allongé annonce l'approche d'un train ou d'une machine. — Plusieurs sons de trompe successivement répétés demandent du secours.

8° La nuit, tout train ou toute machine en marche doit porter au moins un feu blanc à l'avant et un feu rouge à l'arrière.

9° Un drapeau vert le jour, un feu vert la nuit, placés sur un train du côté de l'entre-voie, indiquent que ce train est dédoublé et qu'il est suivi, à dix minutes d'intervalle, par un autre train.

10° Les signaux de nuit doivent être allumés aussitôt que le jour baisse; ils seront maintenus jusqu'au grand jour. — Ils doivent encore être allumés pendant le jour, quand le brouillard ou toute autre cause obscurcit l'atmosphère.

11° Un coup de sifflet prolongé appelle l'attention. — Plusieurs coups de sifflet saccadés commandent de serrer les freins.

Un coup de sifflet bref commande de desserrer les freins.

12° Tout employé, quel que soit son grade, doit obéissance passive aux signaux.

Outre les prescriptions de l'article 11, les mécaniciens doivent faire jouer le sifflet à vapeur comme signal d'avertissement, avant de se mettre en marche, à l'approche des disques de toutes les stations, quand bien même ils ne doivent pas s'y arrêter, toutes les fois qu'ils n'aperçoivent pas, à un kilomètre au moins devant eux, la voie parfaitement libre et découverte.

Cette prescription est spécialement obligatoire à l'entrée et à la sortie des tunnels et des courbes en tranchée, et à l'approche des passages à niveau établis dans des tranchées ou dont les abords sont masqués.

De plus, les mécaniciens doivent également faire jouer le sifflet à vapeur toutes les fois qu'ils aperçoivent un train ou une machine venant à leur rencontre sur la voie opposée. A l'approche des voies de garage ou de bifurcation, ils devront faire entendre un coup de sifflet prolongé pour aller à gauche, ou trois coups de sifflet prolongés pour aller à droite.

Typographie de J. Best, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

A PROPOS D'UN MENDIANT AVEUGLE.



Mendiant aveugle, d'après le tableau de Dyckmans, à la *National Gallery* de Londres. — Dessin de Pauquet.

S'il vous plaît d'effacer de ce tableau, par un léger effort d'imagination, quelques accessoires locaux ou par trop modernes, vous vous trouverez, à votre gré, soit devant le Bélisaire de la légende, soit devant Œdipe à Colonne, à moins que vous ne préfériez Milton et l'une de ses filles, ou une variante très-acceptable de *l'Aveugle* d'André Chénier. Ce groupe assez ordinaire vous deviendra ainsi une occasion de méditer sur les catastrophes des grandes destinées; vous profiterez de ce réveil intérieur pour revoir un tableau de notre David, pour relire quelque auteur oublié ou négligé, et quand ce ne serait que Marmontel, l'auteur de *Bélisaire*, vous aurez toujours exercé votre esprit.

Rappelez-vous Œdipe conduit par sa fidèle Antigone, « dont les yeux voient pour elle et pour lui. » Peu de jours auparavant, « arrachant les agrafes du manteau qui enveloppait Jocaste », il en a frappé ses yeux : « Désormais dans les ténèbres, s'écriait-il, ils ne verront plus ceux qu'ils ne devaient pas voir! En même temps, ses yeux ensanglantés arrosaient son visage, et ce n'étaient pas des gouttes de sang qui s'en échappaient, mais c'était une pluie noire et comme une grêle de sang... Que ne puis-je en moi, disait-il encore, fermer les sources de l'ouïe! N'avoir pas le sentiment de son malheur est une consolation! »

« Cet Œdipe qui expliqua les énigmes du Sphinx, et qui, devenu puissant, n'a jamais regardé avec envie la prospérité de ses concitoyens, voyez en quel abîme de misère il est tombé! Sachez donc qu'aucun mortel, tant qu'il n'a pas encore vu son dernier jour, ne saurait être appelé heureux s'il n'a atteint le terme de sa vie sans avoir éprouvé d'infortune. » (Sophocle.)

Appuyé sur l'épaule d'Antigone, il erre de ville en ville, maudissant le sort qui l'a poussé, innocent, de crime en crime, jusqu'à l'heure solennelle où il sent que sa vie est épuisée et que ses maux vont finir. Ses plaies se sont cicatrisées; il accueille la mort avec sérénité :

> Je marche sans remords vers mon dernier asile;
> Œdipe est malheureux, mais Œdipe est tranquille...

Où serait, sans la mort, l'espoir de la vertu?...
Tout fuit, le temps n'est plus; je meurs, je vais renaître...
. . . . . Que ta douleur, ma fille, se dissipe.
Est-ce au moment qu'il meurt qu'on doit pleurer Œdipe?
J'ai prouvé, grâce au ciel, sans en être abattu,
Qu'il n'est point de malheurs où survit la vertu...
Mais quel nouveau transport me saisit et m'anime!
Mon esprit se dégage, il n'est plus arrêté;
Je tombe, et je m'élève à l'immortalité. (Ducis.)

Les malheurs de Milton, aveugle, ruiné, presque obscur malgré son génie, ne peuvent se comparer aux misères du vieil Œdipe; mais on assure qu'ils ne furent pas amoindris par l'affection et le respect d'une fille. Milton, disent ses biographes les plus récents, ne trouva dans sa maison que chagrin et désillusion; il eut besoin de trois mariages pour rencontrer enfin une femme qui l'aimât et le servît. « Ses filles, qui jouent un si beau rôle poétique dans sa vie, le trompaient et vendaient secrètement ses livres. Il s'en plaignait. Malheureusement son caractère semble avoir eu l'inflexibilité de son génie. » Au dehors, on l'accablait d'outrages. « Vieux, infirme, pauvre, privé d'yeux, réduit à écrire pour vivre, on lui reprochait son âge, sa laideur, sa petitesse; on lui appliquait ce vers de Virgile :

Monstrum horrendum, informe, ingens, cui lumen ademptum.

Monstre horrible, informe, grand, à qui la lumière est ravie.

Observant que le mot *grand* était le seul qui ne s'appliquât pas à sa personne, il avait la simplicité de répondre (en latin) qu'il était pauvre parce qu'il ne s'était jamais enrichi; qu'il n'était ni petit ni grand; qu'à aucun âge il n'avait été trouvé laid; que dans sa jeunesse, l'épée au côté, il n'avait jamais craint les plus hardis. En effet, il avait été très-beau, et l'était encore dans sa vieillesse. Ses cheveux étaient admirables; ses yeux, d'une pureté extraordinaire : on n'y voyait aucune tache, et il eût été impossible de le croire aveugle.

» Si l'on ne connaissait la rage des partis, croirait-on qu'on pût jamais faire un crime à un homme d'être aveugle? Mais remercions ces abominables haines : elles nous ont valu quelques lignes admirables. Milton répond d'abord qu'il a perdu la vue à la défense de la liberté, et il ajoute ces paroles pleines de sublimité et de tendresse :

« Dans la nuit qui m'environne, la lumière de la divine » présence brille pour moi d'un plus vif éclat. Dieu me » regarde avec plus de tendresse et de compassion, parce » que je ne puis plus voir que lui. La loi divine non-seu- » lement doit me servir de bouclier contre les injures, mais » me rendre plus sacré; non à cause de la privation de la » vue, mais parce que je suis à l'ombre des ailes divines » qui semblent produire en moi ces ténèbres. » (Chateaubriand.)

La figure plus lointaine d'Homère rappelle de moins navrantes images. Le sourire de la sérénité devait siéger sur ses lèvres fleuries. Il nous semble voir la fille d'un de ses hôtes passagers lui adresser ces paroles de bienvenue :

. . . . . Ami, le ciel écoute qui l'implore.
Mais ce soir, quand la nuit descend sur l'horizon,
Passe le pont mobile, entre dans la maison;
J'aurai soin qu'on te laisse entrer sans méfiance.
Pour la douzième fois célébrant ma naissance,
Mon père doit donner une fête aujourd'hui.
Il m'aime, il n'a que moi; viens t'adresser à lui...

Et, comme les chantres Phémius et Démodocus, dans lesquels il s'est peint lui-même, le divin vieillard venait s'asseoir au festin; un héraut lui apportait la lyre sonore, et il chantait.

. . . . Et déjà les antiques ombrages
Mollement en cadence inclinaient leurs feuillages;
Et pâtres oubliant leur troupeau délaissé,
Et voyageurs quittant leur chemin commencé,
Couraient. . . . .
Car en de longs détours de chansons vagabondes,
Il enchaînait de tout les semences fécondes,
Les principes du feu, les eaux, la terre et l'air,
Les fleuves descendus du sein de Jupiter,
Les oracles, les arts, les cités fraternelles,
Et, depuis le chaos, les amours immortelles!
. . . .
Ainsi le grand vieillard, en images hardies,
Déployait le tissu des saintes mélodies.
Les trois enfants, émus à son auguste aspect,
Admiraient, d'un regard de joie et de respect,
De sa bouche abonder les paroles divines,
Comme en hiver la neige aux sommets des collines.
(André Chénier.)

Aujourd'hui, Homère aveugle et pauvre en serait réduit peut-être à mendier, chapelet en main, à la porte d'une église.

LA GRANDE QUESTION.

La grande question pour moi n'est pas de savoir si je serai riche ou pauvre, si je réussirai dans mes entreprises ou si je les verrai échouer les unes après les autres jusqu'à la dernière.

Dieu est-il pour quelque chose dans les événements de ma vie? Voilà la grande question. S'il n'y est pour rien; si le succès est au plus heureux, à celui qui a la meilleure chance; si un personnage dont je n'ai pas tenu compte dans mes calculs, le hasard, vient se mêler à mes plans, à titre tantôt d'associé, tantôt d'ennemi; si dans toutes les circonstances il n'y a que deux parts à faire, la mienne et la sienne, je jette là mon œuvre, je déserte le champ de bataille, je me retire dans un coin obscur pour y attendre la seule fin immanquable de ma destinée, la mort.

Mais que Dieu se révèle à moi; que j'aie la preuve qu'il est pour quelque chose dans ma vie, que l'ouragan qui a brisé toutes mes espérances n'est autre chose que son souffle : c'est assez! Et si vous me surprenez dans les larmes, n'allez pas vous méprendre sur la cause qui les fait couler : je pleure de joie, parce que j'ai un Dieu.

ARMAND-DELILLE.

LES GENS DE GOUT.

En vain les trompettes de la renommée ont proclamé telle prose ou tels vers : il y a toujours dans la capitale trente ou quarante têtes incorruptibles qui se taisent. Ce silence des gens de goût sert de contenance aux mauvais écrivains et les tourmente le reste de leur vie.

RIVAROL.

L'HORTICULTURE

A 1 700 MÈTRES AU-DESSUS DE LA MER.

A l'extrémité orientale de la Suisse, sur les confins du Tyrol et de la haute Italie, s'étend une grande vallée que l'Inn parcourt dans toute sa longueur. *Vallis in capite Œni*, disaient les anciens : de là *Ingiadina*, et enfin Engadine, comme on dit aujourd'hui. La partie supérieure de la vallée, large et évasée, est élevée en moyenne de 1 700 mètres au-dessus de la mer; elle prend le nom de haute Engadine, et se termine vers le sud au passage du Maloya, dont l'altitude est de 1 835 mètres. Ce col conduit directement en Italie par Chiavenna et les bords du lac de Come. Au nord, la haute Engadine se continue avec la basse Engadine; celle-ci aboutit aux gorges de Finstermünz en Tyrol, où l'Inn, sous le pont de Saint-Martin, coule encore à 1 020 mètres au-dessus

de la mer. L'Engadine est la plus élevée des grandes vallées de la Suisse qui soit habitée pendant toute l'année.

D'après les mesures de M. Denzler, la limite des neiges éternelles est à 3 070 mètres au-dessus de la mer; mais de grands glaciers, issus des montagnes voisines et principalement du puissant massif de Bernina, descendent jusqu'à 1 930 mètres, et s'arrêtent non loin des villages de Sils et de Pontresina. On conçoit quelle doit être la rigueur du climat de cette vallée. Pendant six mois le sol est couvert de neige, et on en a vu tomber même pendant les mois d'été. Cependant la fonte commence en mai, et déjà vers la fin de mars les grands froids sont passés, et la végétation se réveille. La *Gentiana verna* épanouit la première ses corolles bleues dans les points découverts arrosés par les eaux de la neige fondante; puis apparaissent les fleurs jaunes de la *Potentilla verna*, et les périanthes violacés de l'*Anemone vernalis*. Au commencement d'avril, près de la neige fondante, on trouve le *Crocus vernus*, et au bord des eaux le *Tussilago farfara*. Vers la fin du mois, la *Primula farinosa* dans les prés humides et sur les rochers, les *Primula viscosa* et *Polygala Chamœbuxus*, annoncent le réveil de toute la nature. A partir de ce moment, la terre s'émaille d'un grand nombre de fleurs : *Gentiana acaulis, Anemone alpina, Thlaspi Salisi, Plantago montana, Primula elatior, Viola grandiflora*, et dans les bois, le *Linnœa borealis* se prépare à épanouir ses jolies clochettes. En moyenne, c'est le 20 mai que le lac de Saint-Maurice (1 794 mètres au-dessus de la mer) est complétement dégelé. A un hiver si long, où le thermomètre descend quelquefois à 25° au-dessous de zéro, succède un printemps sans chaleur, et même dans les mois d'été, juin, juillet et août, le thermomètre, pendant la nuit, s'approche de zéro et descend même quelquefois au-dessous; ainsi, pendant les années 1856, 1857, 1858 et 1859, on a observé les thermomètres minima et maxima aux eaux de Saint-Maurice, à 1 860 mètres sur la mer : dans les mois de juin, juillet et août, le minimum moyen a été de 1°.62; le maximum moyen, de 22°.23. Ce maximum, relativement élevé, nous traduit la puissance calorifique des rayons solaires qui, traversant une moindre épaisseur d'atmosphère, échauffent plus efficacement l'air et le sol dans les hautes régions alpines (1). Dès la fin d'août, le thermomètre descend souvent au-dessous de zéro. Ainsi, les 24 et 25 août 1863, un minima placé à un mètre au-dessus du sol, dans une prairie bien découverte près de Samaden, à 1 708 mètres au-dessus de la mer, a marqué — 3° et — 1°.3. Le 26 et le 27 août, les minima n'étaient plus que de + 5°.3 et + 4°.6. On constate en même temps que la loi si constante de l'accroissement nocturne de la température avec la hauteur (2), que j'avais vue si rarement en défaut dans les plaines, se vérifie également dans l'intérieur des terres, à une hauteur de 1 708 mètres. En effet, dans les matinées des 24, 26 et 27 août, un thermomètre minima, couché sur un gazon fin, marquait en moyenne 3°.6 de *moins* que celui suspendu à un mètre de hauteur. Ces différences donnent le premier élément des courbes d'accroissement de la température de l'air pendant la nuit.

En automne, les premières chutes de neige ont lieu du 6 au 10 septembre, et déjà dans ce mois les minima sont toujours inférieurs à zéro, et les maxima ne dépassent pas en moyenne 15°.55.

La flore de la haute Engadine est relativement pauvre. Deux arbres seulement, le mélèze et le pin cembro, forment des forêts. La sapinette (*Abies excelsa*) s'arrête à Scanfs, à 1 650 mètres, mais se retrouve dans la vallée latérale de Bevers (1 710 mètres). On trouve épars le bouleau, le frêne, le sorbier des oiseleurs, le cerisier à grappes et le peuplier tremble à l'état de petits arbres et de buissons. Les arbrisseaux sont nombreux ; je citerai : *Alnus viridis, A. incana;* plusieurs saules : *Salix Lapponum, S. pentandra, S. Hegetschweileri, S. cœsia, S. daphnoïdes;* un sureau, *Sambucus racemosa;* deux chèvrefeuilles, *Lonicera cœrulea* et *L. nigra;* un groseillier, *Ribes alpinum;* l'épine-vinette, *Berberis vulgaris;* le rosage des Alpes, *Rhododendrum ferrugineum;* trois airelles, *Vaccinium myrtillus, V. uliginosum, V. vitis-idœa*, et le bois-gentil, *Daphne mezereum.* L'agriculture du pays se réduit aux prairies naturelles, que l'on est dans l'usage de fumer fortement. Néanmoins elles ne donnent qu'une coupe de foin, qui se fait entre le 20 et le 27 juillet. Les seules plantes cultivées sur une grande échelle sont l'orge, le seigle et les pommes de terre. Les céréales sont semées sur des gradins en terrasses étagées sur le contre-fort méridional de la vallée. On sème après la fonte des neiges, vers le 8 mai, et la moisson se fait du 6 au 9 septembre, avant les premières chutes de neige. Avec de pareilles ressources, la haute Engadine ne saurait nourrir ses habitants, et cependant il est peu de vallées en Suisse où les villages soient aussi beaux et aussi nombreux. Éloignés les uns des autres de quelques kilomètres seulement, on en compte dix sur une longueur de 25 kilomètres, qui est celle de la haute Engadine depuis le Maloya jusqu'au hameau de Capella.

Quelle est l'origine de cette prospérité inouïe dans une vallée alpine qui ne produit presque rien? L'industrie. L'Engadine compte peu d'habitants sédentaires; la plupart émigrent et vont à l'étranger exercer les professions de confiseurs, pâtissiers, cafetiers; leur fortune faite, ils reviennent dans la vallée, chacun dans le village qui l'a vu naître, construisent une belle maison et la meublent suivant le goût du pays où ils ont acquis la richesse. En entrant dans ces confortables demeures, on retrouve les usages et les habitudes de la ville où le propriétaire a passé les années laborieuses de sa vie. L'aisance est générale dans cette heureuse vallée.

On conçoit que le goût de l'horticulture, contracté dans des régions tempérées, se soit maintenu chez des habitants aisés et libres d'occupations; la rigueur même du climat est un excitant. Le même phénomène s'observe dans le nord de la Suède, où la botanique et l'horticulture étaient déjà populaires du temps de Linné. L'homme du Nord aime la lutte contre la nature, tandis que celui du Midi s'en repose sur elle du soin de faire épanouir les fleurs et de mûrir les fruits.

Parlons d'abord des cultures potagères. J'ai observé dans les jardins, à la fin d'août, de belles laitues, des carottes, des choux, du céleri, le cresson alénois (*Lepidium sativum*), le raifort de Bretagne (*Cochlearia armoriaca*), la betterave, de belles fraises, et trois plantes officinales, le houblon, la tanaisie (*Tanacetum vulgare*), et le *Levisticum officinale*, qui, dans un jardin de Samaden, s'élevait à la hauteur de deux mètres. Les arbres que j'ai remarqués dans les jardins et dont aucun n'avait acquis de grandes dimensions sont : le sorbier des oiseleurs, le bouleau, l'aune, le cytise des Alpes, le saule pentandre. M. Zembail, à Pontresina (1 820 mètres sur la mer), avait un petit *Acer platanoïdes* de semis, un marronnier d'Inde âgé de trois ans, et un cerisier portant des fruits presque mûrs. Les arbrisseaux sont : le sureau à grappes, des lilas qui fleurissent quelquefois; le groseillier noir ou cassis, portant des fruits

(1) Voy. sur ce sujet un mémoire de M. Charles Martins sur les causes du froid sur les hautes montagnes (*Annales de chimie et de physique*, 1860; 3e série, t. VIII, p. 208).

(2) Voy. *Mémoires de l'Académie de Montpellier*, t. V, p. 47; 1861.

mûrs le 24 août, tandis que les groseilles ordinaires ne l'étaient pas; les *Lycium barbarum, Rosa alpina, Spiraoa tomentosa,* et quelques-uns des saules du pays que j'ai nommés précédemment.

Dans les parterres, on remarque, en pleine terre : *Dianthus barbatus, Antirrhinum majus, Polemonium cœruleum, Aconitum variegatum;* le coquelicot double (*Papaver bracteatum*), *Delphinium azureum,* la reine-marguerite (*Aster sinensis*), *Escholtzia californica, Achillœa millefolium* double, le pois de senteur (*Lathyrus odoratus*), la giroflée de Mahon (*Malcolmia maritima*), de magnifiques pensées, des renoncules doubles du plus beau rouge, le réséda odorant, *Tagetes erecta, Solidago virgaaurea, Pœonia officinalis* en fruit, *Veronica elegans, Dielytra formosa,* de beaux *Petunia,* des giroflées doubles, des dahlias ne dépassant pas un mètre de haut, *Omphalodes linifolia, Anemone coronaria, Nemophila oculata, N. cœrulea, Limnanthes Douglasii.* Toutes ces plantes, qui sont printanières chez nous, étaient en pleine floraison à la fin d'août, et plusieurs d'entre elles avaient souffert d'une chute de neige abondante tombée quelques jours auparavant, mais fondue immédiatement par les rayons d'un soleil splendide. Les plus beaux jardins que j'aie vus sont ceux de Mme Sarraz et de M. Zambail, à Pontresina (1 820 mètres sur la mer), et celui de M. Rodolphe de Planta, à Samaden, à 1 710 mètres.

Mais il est un autre genre de culture qui m'a vivement frappé, quoiqu'il ne fût pas nouveau pour moi. C'est la culture des fleurs dans l'intervalle que laissent les doubles croisées indispensables en Engadine comme dans le nord de l'Europe. Cet intervalle est toujours assez grand pour recevoir plus d'une rangée de vases, car les murs sont d'une grande épaisseur afin de pouvoir supporter le poids de la neige qui couvre les maisons et garantir l'intérieur contre le froid. Le plus souvent on recule beaucoup la fenêtre intérieure, de manière qu'elle fasse saillie dans l'appartement. Comme en Hollande, chaque fenêtre est une exposition permanente d'horticulture, et les plus belles fleurs sont toujours disposées de manière à être vues et admirées par les passants. On ne saurait se figurer, sans en avoir joui, le charmant effet de ces groupes de fleurs disposées sur la façade des maisons. La rue est transformée en allée de jardin. Ce sont des géraniums, des pélargoniums, des capucines, des fuchsias et des calcéolaires, que les Engadinois cultivent de préférence entre leurs fenêtres. Souvent les deux parois latérales sont tapissées de lierre. Ai-je été séduit par l'heureuse disposition dont je parle, par le contraste de ces fleurs avec la nature sévère et froide dont elles étaient entourées; ou bien la lumière si pure des hautes régions faisait-elle ressortir leurs brillantes couleurs; ou bien cette lumière avait-elle coloré ces plantes plus vivement que dans la plaine : toujours est-il que jamais fleurs ne me parurent si belles. Les pélargoniums surtout étaient éblouissants. Les botanistes ont souvent remarqué la vivacité des couleurs des plantes alpines. Il n'y a pas de plus beau bleu que celui de la gentiane acaule, ni de rouge plus vif que celui du rhododendron des Alpes, de jaune plus franc que celui de l'*Anemone sulfurea*, de plus joli rose que celui du *Silene acaulis,* ni de blanc plus pur que celui du *Phalangium liliastrum.* La lumière qui colore ces fleurs serait-elle sans influence sur les teintes des pélargoniums et des géraniums? Leur floraison se prépare à la fin de juin, à l'époque des longs jours, et s'achève en août, et, en 1863 surtout, le ciel avait été constamment serein. Vive lumière et chaleur modérée, deux conditions qui ne sauraient se trouver réunies dans les pays de plaine, et dont l'influence sur la grandeur et la beauté des fleurs ne saurait être contestée, telle est, selon moi, la cause des belles couleurs que j'ai admirées. Quoi qu'il en soit, de pareils résultats horticoles font le plus grand honneur à l'intelligence et à la persévérance des habitants de la haute Engadine, et leur nom ne doit pas être oublié parmi ceux des amis les plus zélés de la floriculture.

L'ÉCUREUIL.

Voy. la Table des trente premières années.

L'écureuil est le plus joli, le plus svelte, le plus gracieux de tous les rongeurs. Il n'est personne qui n'ait eu l'occasion d'admirer, dans ces cages tournantes où l'on a trop souvent la cruauté de l'enfermer, son œil vif, sa physionomie fine, la gentillesse de ses mouvements, l'élégance de cette longue queue en panache qu'il relève jusque par-dessus sa tête. Il a aussi cette originalité qu'il mène une vraie vie d'oiseau. Il choisit un grand arbre dans les plus hautes futaies, et il y vit en famille. Il saute de branche en branche, passe sur les arbres voisins, monte, descend, fait mille gambades avec une prestesse incroyable; l'œil le plus exercé peut à peine le suivre dans ses évolutions, on pourrait dire dans son vol. A son extrême légèreté, il joint beaucoup de malice pour se dérober à votre regard : s'il vous a vu, il aura soin de mettre toujours le tronc de l'arbre ou une grosse branche entre vous et lui; changez de place, tournez, retournez autour de l'arbre, il tourne et retourne en même temps que vous. On peut se promener pendant plusieurs heures dans une forêt peuplée d'écureuils sans en apercevoir un seul, si l'on n'a pas pris la précaution de marcher en silence.

Les dehors séduisants, les qualités brillantes qui plaisent aux yeux, ne sont pas les seuls avantages de l'écureuil; il se recommande encore par des qualités solides : il est excellent père de famille; il montre le plus grand attachement pour sa femelle et ses petits; il se fait brave, il devient téméraire pour les défendre. Les chasseurs ont remarqué qu'ils tuaient beaucoup plus de mâles que de femelles : la raison en est que le mâle reste en arrière et s'expose pour couvrir la retraite des siens. La mère n'a pas moins de tendresse pour ses enfants. Dupont de Nemours raconte qu'en 1785, quand on abattit le parc de Versailles, on le trouva rempli d'une multitude d'écureuils dont à peine jusque-là on avait soupçonné l'existence. « Leur désolation fut affreuse, dit-il; les mères couraient éplorées de côté et d'autre, à travers les arbres renversés, leurs petits dans les bras, ne sachant où les cacher. Les mâles bordaient l'abatis, se précipitant du côté où paraissaient les curieux, disant, avec leurs grimaces, toutes sortes d'injures, leur dernière ressource. »

Nous avons dit que les écureuils mènent une vie d'oiseau; c'est aussi à la manière des oiseaux qu'ils font leur nid. Ils le placent au faîte d'un arbre élevé, souvent sur un vieux sapin. Ils commencent par apporter dans leur bouche du gazon sec, de la mousse, qu'ils déposent sur une grosse branche ou dans une enfourchure, puis des bûchettes qu'ils entrelacent, pressent, foulent à mesure. Quand le fond de la couche est fait, ils en élèvent les bords, et par-dessus mettent un toit; ils n'y laissent qu'une ouverture vers le haut, à peine assez large pour passer. Ce petit édifice se confond tellement avec la ramure de l'arbre qu'il est presque impossible de l'apercevoir.

Mais ce n'est pas assez pour l'écureuil de se mettre à l'abri; malgré sa vivacité, il n'est rien moins qu'étourdi et imprévoyant : il songe à s'assurer des vivres pour les temps de disette. Le creux d'un arbre, une fente de

l'écorce, quelquefois un trou en terre, dans un lieu sec, lui servent de magasin ; il y entasse force glands, faînes ou noisettes. Ses provisions dépassent même de beaucoup ses besoins. De la prudence à l'avarice, on sait qu'il n'y a qu'un pas.

Une preuve que l'écureuil en amassant ainsi obéit surtout à la manie de thésauriser, c'est qu'en captivité, au milieu d'une abondance assurée, on l'a vu se livrer à ce même excès de prévoyance. Un naturaliste anglais [1] qui, pendant un séjour en Amérique, avait plusieurs de ces animaux apprivoisés (de l'espèce appelée écureuil volant, *Pteromis*), raconte qu'au lieu de se contenter de la nourriture qu'ils pouvaient absorber, ils ne manquaient jamais d'emporter le superflu. « Un jour, dit-il, ils s'amusèrent à cacher dans les faux plis de mon pantalon les noisettes que je leur avais données sur mes genoux pendant que



Un nid d'Écureuils. — Dessin de Freeman.

j'étais assis. Au bout de quatre jours, je leur ouvris la porte de la cage, et les écureuils vinrent aussitôt examiner les faux plis de mon pantalon pour y retrouver les trésors qu'ils y avaient enfouis...

» Mes amis s'amusèrent plus d'une fois à observer les écureuils tranquillement assis sur la corniche de la chambre jusqu'à ce que le thé fût servi. Ces animaux descendaient alors les uns après les autres, soit sur ma tête, soit sur ma table, et volaient des morceaux de sucre si habilement que nous pouvions rarement les attraper sur le fait. Nous fûmes souvent obligés de placer une soucoupe en guise de couvercle sur le sucrier, afin de conserver quelques morceaux pour nous-mêmes. Ils guettaient alors l'occasion d'enlever notre pain rôti et notre beurre, qu'ils portaient sur la corniche, puis ils rôdaient çà et là jusqu'à ce qu'ils crussent avoir trouvé une place sûre pour les y cacher. Cette opération exige quelques formalités : ils grattent alors avec leurs pieds de devant, poussent la nourriture dans le trou avec leur museau et marchent dessus, comme font les Arabes pour cacher le grain dans les *silos*.

» Un jour que l'on était en train de repeindre ma chambre, nous trouvâmes dix-huit morceaux de sucre, sans compter les rôties et les fragments de beurre, dans les recoins de la corniche. Naturellement les écureuils n'eurent point la permission de faire leur promenade du soir tout le temps que dura la restauration de mon logis ; mais, après trois semaines ou un mois d'emprisonnement, je leur donnai de nouveau congé. Nous nous divertîmes fort de voir alors leurs allées et venues continuelles, leur

[1] *La Vie des animaux*, par le docteur Jonathan Franklin ; trad. en français par A. Esquiros.

anxiété et leur désappointement, quand ils découvrirent que leurs provisions avaient disparu. Dès que le thé fut servi, ils recommencèrent à voler le sucre; mais cette fois ils le cachèrent dans d'autres coins de la chambre, sous le tapis et derrière les livres. »

THOMAS HOOD, *HUMORIST*.

LE CHANT DE LA CHEMISE.

Si un caractère aimable et gai est une bénédiction, un don providentiel, dont l'influence allége tous les maux et complète toutes les joies, combien cette heureuse disposition n'a t-elle pas droit à nos respects, à notre intérêt, quand elle persiste dans un corps chétif et souffrant? Thomas Hood, poëte, créateur de l'*Almanach comique*, qui, pendant plusieurs années, jouit du privilége de faire rire en Angleterre jeunes et vieux, petits et grands, était de la famille de ces esprits enjoués qui narguent leur prison, tiennent leur verve en haleine, et, avec une force d'âme peu commune, luttent pied à pied contre le sort sans jamais s'avouer vaincus.

Né le 23 mai 1799, au centre même de Londres, Thomas Hood s'estimait heureux d'avoir respiré en venant au monde l'air brumeux qui avait accueilli Milton, Gray, Pope, Byron. *Cockney* dans l'âme, il préférait aux champs les rues de la Cité. Il y trouvait plus de sujets d'observations; il y prenait sur le fait la nature populaire, mobile en ses douleurs et ses plaisirs, habile à s'étourdir sur l'amertume de l'heure présente, à conjurer la faim par un quolibet, à draper le haillon en manteau, à riposter à une moquerie par un mot d'une vérité navrante. Il avait cela de commun avec le peuple qu'il souffrait en riant. Chez lui la tragédie et la farce burlesque marchaient de front. Il pouvait scander en vers l'annonce de sa marchandise, comme la marchande de chiffons parisienne qui énumérait en rimes son fonds de commerce, et à laquelle une marquise demanda : « Qui vous a appris cette belle chanson, la femme? — La misère, Madame! » Hood eût pu répondre de même. Son rude apprentissage avait commencé de bonne heure : il avait vu mourir de la poitrine son frère aîné; le père, qui avait publié deux romans et cherché dans les lettres un moyen précaire d'existence, fut enlevé jeune à sa famille; la mère suivit peu après, puis la sœur Anne, que Thomas aimait tendrement. Resté seul au monde, il entra comme apprenti chez un oncle graveur. Il y acquit une certaine habileté de dessin qui lui permit plus tard d'ébaucher ses propres compositions fantastiques. Il quitta l'atelier pour le comptoir; mais sa santé, débile depuis son enfance et compromise par des travaux sédentaires, déclina rapidement. « Son principal créancier », l'estomac, ainsi qu'il l'écrit en plaisantant, « se déclara en faillite », et le médecin, consulté, ordonna le changement d'air. On l'embarqua pour Dundee, où il avait des parents du côté paternel; mais, avec la prudence qui est l'apanage des Écossais, ceux-ci ne l'eurent pas plutôt vu qu'ils l'engagèrent à s'en retourner au plus vite en Angleterre. Il n'en fit rien; et, à l'âge de quinze ans, n'ayant d'autre appui que lui-même, il se lança dans les hasards de la vie littéraire. Moitié graveur, moitié auteur, il se vit imprimé tout vif dans le *Dundee Magazine*, « sans qu'il m'en coûtât rien », dit-il avec humilité.

Revenu à Londres en 1821, il fut engagé par l'éditeur du *London Magazine*, et prit rang dans ce recueil comme *humorist*. On sait que nos voisins désignent ainsi les auteurs facétieux, du mot *humour*, fantaisie, caprice, gaieté éminemment anglaise. Hood avait compris que le public, qui veut avant tout être amusé, paye mieux les calembours et les bons mots que les élégies : aussi donna-t-il l'essor à sa verve comique; mais il ne put si bien étouffer la corde sensible qu'elle ne vibrât encore à travers ses bouffonneries. Son rire est souvent trempé de larmes, et parfois sa note joyeuse se brise en sanglots. Il s'était fait bouffon pour vivre; mais il gardait par devers lui un trésor de poésie intime, qui prenait sa source dans une grande tendresse de cœur et une vive sympathie pour les douleurs du pauvre. Il avait sondé l'abîme de la misère, bien plus profond, bien plus effroyable à Londres que partout ailleurs. Il compatissait d'instinct avec la pauvre créature qui habite dans les combles et n'entrevoit les étoiles qu'à travers les fissures du toit, qui ne connaît du printemps que ce que lui en apprend la pâle fleur imparfaitement éclose dans la gouttière, sous l'atmosphère enfumée de la houille, qui ne voit du soleil que son reflet sur l'aile moirée de l'hirondelle voyageuse, qui ne sait des mélodies des oiseaux que le chant plaintif de l'alouette en cage. Il fallait avoir vécu à Londres pour mesurer l'élan fiévreux de l'âme pantelante vers les brises du grand air, vers l'espace sans bornes; pour comprendre le besoin de plonger des pieds brûlants dans l'herbe épaisse et douce, de rafraîchir au contact des fleurs sauvages des doigts éraillés, de reposer de pauvres yeux las et secs sur le vert et mouvant feuillage, sur les bois ondoyants, sur le dôme azuré du ciel. Hood sentait tout cela, et bien d'autres misères auxquelles il prêta une voix plus tard, quand il crut l'heure venue.

Parmi les rédacteurs du *London Magazine* figuraient plusieurs critiques éminents, Hazlitt, Cunningham, Charles Lamb, Coleridge, J. Hamilton, Reynolds, avec lequel Thomas Hood se lia plus particulièrement et dont il épousa la sœur, femme d'esprit, excellente, dévouée, qui partagea ses travaux et sacrifia sa vie pour allonger celle de son mari. Contractée en 1824, cette union s'annonça sous d'heureux auspices, et les premières années furent les plus douces dont eût joui encore le poëte. La fortune même sembla un moment lui sourire; sa santé se raffermit un peu. Il travaillait avec plus d'entrain pour les enfants qui lui étaient nés, pour sa femme qu'il aimait tendrement.

« Je n'étais rien avant de vous connaître, ma chère âme, lui écrivait-il, et depuis lors j'ai toujours été meilleur, plus heureux, plus prospère aussi. Déposez cette vérité dans votre boîte à parfums, ma chérie, et rappelez-la-moi quand il m'arrivera de faillir. J'écris avec chaleur et tendresse, non sans causes : d'abord votre affectueuse lettre que je viens de recevoir, puis le souvenir de nos chers enfants, puis l'impérieux désir d'épancher le trop-plein de mon cœur dans le vôtre, et enfin la dernière, non la moindre, la pensée que vos chers yeux liront ce que ma main trace en ce moment. » Dans une autre lettre écrite après le départ de sa femme pour un court voyage : « J'ai refait pas à pas notre promenade dans le parc; je me suis assis à la même place, et je me suis senti plus content de moi et des autres. »

Quand les nuages revinrent plus pressés, quand l'horizon s'obscurcit, ce fut à sa femme que Hood dut en partie le courage qui le soutint. Si les mécomptes pleuvaient au dehors, un bon génie entretenait au foyer domestique la chaleur, la vie, l'espérance. Un premier et un second ouvrage réussirent; un troisième échoua. L'auteur racheta le reste de l'édition, « afin de le sauver, dit-il, des fruitières. » En 1829, il quitta Londres pour raison de santé et alla vivre à la campagne. En 1830, il publia le premier numéro de l'*Almanach comique*. Une gaieté franche, d'innocentes plaisanteries, une verve intarissable, distinguaient ce recueil. Le nom de l'auteur gran-

dit; les revues se disputèrent ses œuvres : il eut la visite des éditeurs. Les soins de son excellente compagne, l'influence des bains de mer, où il faillit cependant se noyer, lui avaient rendu des forces, lorsqu'un nouveau malheur le frappa. La faillite d'une maison de banque lui créa de graves embarras d'argent. Un sentiment d'honneur l'empêcha de s'y soustraire. Comme sir Walter Scott, il résolut de payer de sa plume jusqu'au dernier sou. Il s'expatria par économie, et fit la traversée de l'Angleterre à Ostende par une tempête qui jeta onze navires à la côte.

Avec cette merveilleuse élasticité d'esprit qui rebondit sous l'obstacle, à peine débarqué à Coblentz, où il comptait se fixer, il écrit à sa femme : « Après tout, me voilà ici sain et sauf. Nous ne sommes pas déportés pour sept ans, et le Rhin vaut beaucoup mieux que la rivière Swan. J'ai loué trois petites chambres, dont une, qui sera mon cabinet de travail, a une vue ravissante sur la Moselle. Mon cœur a tressailli de joie en y entrant, et je me suis dit que j'y écrirais des volumes. Il ne me manque que vous, mon cher garçon et ma petite fille, pour être parfaitement heureux et aimant. »

Il travaillait sans relâche, sa gaieté coulant à pleins flots et s'exerçant tantôt sur ses propres misères, tantôt sur les ridicules de ses *pons* amis les Allemands. « Avec mes chers aimés à mes côtés, ma plume gambade sur le papier comme un singe en goguette, quoique, à vrai dire, j'aie plutôt les dehors du chevalier de la Triste Figure que la mine d'un professeur de gaie science. » Le climat humide n'avait pas tardé à l'éprouver. Outre les rhumatismes et la fièvre, il était en proie aux médecins. « Il y a ici force grands *saigneurs* qui lèvent la dîme du sang sur la gent taillable à merci. L'autre jour on a posé cinquante-cinq sangsues à la cuisse d'un pauvre diable. Le docteur, qui m'a saigné à blanc, m'a dit en avoir fait autant ce mois-ci à quatre-vingts malades! Un de leurs vésicatoires tirerait une charrette. »

Les livraisons de l'*Almanach comique* ne s'en succédaient pas moins, sans que le public pût soupçonner le drame que masquait la parade.

« Vous ne vous doutez guère, écrivait-il à un de ses amis, que les plus gaies effusions des prochains numéros sont les rares délassements d'un homme qui *jouit* littéralement d'une exécrable santé, le carnaval d'un mercredi des cendres. Mes habits sont devenus des robes de chambre, et, moins avisé que Pierre Schlemilh, j'ai vendu la substance et gardé l'ombre. Bref, comme le vin de Porto qui a vieilli trop vite, j'ai mauvaise couleur et très-peu de corps. Mais qu'importe, tant que cette main amaigrie se prêtera à traduire en paroles ou en ébauches drolatiques les créations ou récréations d'une imagination joyeuse, tant que ces côtes décharnées se dilateront aux éclats d'un franc rire devant les drôleries burlesques, pittoresques, arabesques, qu'évoque charitablement mon bon génie (un esprit familier pantagruélique) pour me distraire de la sombre réalité. Comment sans lui aurais-je pu convertir en un surplus de vie une maladie grave? Être gisant en pays étranger, sous la garde de médecins qui n'y voyaient pas plus clair que moi dans mon mal, n'était rien moins, je vous assure, qu'une bonne plaisanterie. De fait, les ombres du crépuscule noircissaient l'horizon ; mais, à l'exemple du soleil, je résolus, tant que le jour me serait laissé, de ne voir que le côté brillant des choses. Si le corbeau croassait, je me persuadais entendre le rossignol; si l'odeur de la terre m'envahissait, je pensais aux violettes qui croissent dessus. Mon corps, le lâche! eut beau vouloir crier, mon âme ne céda pas : si bien qu'au lieu d'enfourcher le noir cheval de l'Erèbe, elle grimpa sur son vieux dada Pégase, et du haut de son dos m'exhorta ainsi : « Il est certain que la situation tourne au noir, » raison de plus pour appeler la lumière. Regarde le con- » trebandier orienter les voiles de son lougre afin de » passer inaperçu du cotre qui le guette : fais comme lui, » tourne ton profil du côté de l'ennemi ; peut-être ne te » verra-t-il pas. » Le docteur déclare qu'anatomiquement parlant, j'ai le cœur placé trop bas : c'est le cas ou jamais de le relever. N'allons pas au-devant des soucis ! pourquoi leur épargner les frais de la route? Je les ai vus reculer lors même qu'ils touchaient le seuil. »

Ce fut probablement à cette époque qu'il composa ces touchantes strophes :

Adieu, ô vie, adieu! La sensation défaille, le monde s'efface et disparaît; l'ombre croissante obscurcit le jour comme aux approches de la nuit. De plus en plus froide, une vapeur glaciale m'enveloppe; l'odeur terreuse monte, monte, et noie le parfum de la rose.

Salut, ô vie! L'esprit a vaincu; la force revient, l'espoir renaît; les nuageuses terreurs, les fantômes sinistres ont fui devant l'aube; la terre en fleurs s'épanouit; à la nuit succède le jour, à la froide vapeur de chauds parfums. Je ne sens plus la terre et ne sens que la rose!

Pour se rapprocher de son pays natal, il émigra de Coblentz à Ostende; mais ses maux l'y suivirent. Affaibli par d'intempestives saignées, il n'avait plus que le souffle, lorsqu'un de ses amis, le docteur Elliot, le rappela impérieusement à Londres, et lui conserva ainsi quelques années de vie. Condamné à la diète la plus sévère, pythagoricien par régime et par principe, il s'étonne qu'on puisse manger de la viande. « Je suis devenu un modèle d'abstinence, sans que cela m'ait valu la moindre médaille (¹). »

En 1841, le directeur du *New Monthly Magazine* étant mort, on offrit sa survivance à Thomas Hood, avec un salaire de 300 livres sterling par an, indépendamment du prix de ses propres articles. Ce rayon de soleil ranima le pauvre invalide. Un cercle d'artistes et d'hommes de lettres se forma autour de lui. A un dîner, où assistait Dickens qui partait pour l'Amérique « afin de se ménager l'indicible plaisir d'en revenir », Hood, à la santé duquel on but, déclara que le tremblement qui lui permettait à peine de porter son verre à ses lèvres ne venait ni de la fièvre, ni de la paralysie, mais bien du désir d'échanger avec tous une cordiale poignée de main.

Attaché à la rédaction du célèbre journal satirique, *Punch*, Thomas Hood y inséra, en 1843, *le Chant de la chemise*, composé sous l'impression de la baisse des salaires amenée par les machines à coudre, et de l'affreuse misère qui en résultait pour les femmes dont l'unique ressource était leur aiguille. Mistress Hood, en mettant le manuscrit sous enveloppe pour l'envoyer à l'imprimerie, dit à son mari : « Mon ami, retenez bien ceci : cette œuvre marquera entre toutes. Vous n'avez rien écrit de mieux. »

En effet, la popularité de ce chant sinistre fut très-grande. Peu après son apparition, le poëte, surpris et touché, l'entendit chanter dans les rues par de pauvres créatures sur un air de leur composition. Le rhythme, triste et saccadé, semble coupé de sanglots. Le mot *Work!* « Travaille! » qui revient à chaque couplet et résonne comme un glas, est chargé de la malédiction qu'après la chute d'Adam Dieu lança contre la race humaine. C'est le gémissement de la chair et du sang flagellés par l'impitoyable nécessité. Il est impossible de rendre en prose et dans une langue étrangère cette poésie incisive ; on peut tout au plus en donner le sens.

Les doigts las, usés, les paupières alourdies, une femme en haillons est assise; elle tire, et tire, point après point, et l'aiguille et le fil. Pauvre, sale, affamée, elle râle d'une voix glapissante le chant de la chemise.

Travaille! travaille! travaille! Depuis que le coq a chanté au loin

(¹) Allusion aux sociétés de tempérance.

jusqu'à ce qu'à travers le toit scintillent les étoiles, travaille, travaille toujours!

Oh! c'est être plus esclave que chez le Turc barbare, dont la femme n'a point d'âme à sauver. Est-ce donc là un travail de chrétien?

Avance! avance! couds jusqu'au vertige. Travaille, travaille jusqu'à ce que l'œil se voile. Assemble coutures, goussets et bandes, bandes, goussets et coutures, jusqu'à ce qu'accablée j'arrive aux boutons et les couse en rêve.

O hommes, vous avez des sœurs chéries! ô hommes, vous avez des mères et des femmes! Pourtant le linge que vous portez est tissé de la vie de créatures humaines. Des points, des points, encore des points! Faim, fange et misère!

Couds à la fois, d'un double fil, leurs chemises et ton suaire.

Mais que parlé-je de mort? Ce squelette décharné n'a pas de terreurs pour moi; j'ai tant pâti, j'ai tant jeûné, qu'il semble fait à mon image. O Dieu! faut-il que le pain soit si cher, et qu'à si vil prix soient le sang et la chair!

Travaille, travaille, travaille sans relâche et sans trêve! et pour quel salaire! Un lit de paille, une croûte de pain, des haillons, un toit croulant, une table boiteuse, une chaise cassée, et un mur si nu que je bénis mon ombre quand parfois elle s'y pose.

Travaille, travaille, travaille, du lent tintement d'une heure au lent tintement de l'autre, comme travaillent les condamnés! Assemble coutures, goussets et bandes, bandes, goussets et coutures, jusqu'à ce que le cœur défaille et que le cerveau s'engourdisse comme la main.

Travaille, travaille à la pâle lueur de décembre! Travaille, travaille à la brillante clarté de la chaude saison, alors que l'hirondelle couveuse, cramponnée aux chevrons, me montre son dos ensoleillé et gazouille du printemps!

Oh! le ciel au-dessus de ma tête, le gazon sous mes pieds, que je puisse aspirer l'haleine de la douce primevère! Qu'une heure, une seule heure je puisse sentir ce que je sentais jadis, avant de connaître les angoisses du besoin, avant qu'une promenade me coûtât un repas!

Quoi, pas une minute, un court répit! Nul loisir pour aimer ou espérer! Du temps rien que pour souffrir! Pleurer me soulagerait; mais sous l'âcre paupière mes pleurs doivent rester : leur amertume rouillerait l'aiguille et souillerait le fil.

Le dernier couplet est la répétition du premier, sauf cette variante :

Pauvre, sale, affamée, de sa voix glapissante, — plût à Dieu qu'elle atteignît les oreilles du riche! — elle râlait le chant de la chemise.

La fin à une prochaine livraison.

UN MANUSCRIT DE LA COLLECTION MONTEIL ([1]).

Monteil possédait un très-grand nombre de manuscrits qu'il a décrits dans son *Traité de matériaux manuscrits de divers genres d'histoire.* Voici ce qu'il dit de celui dont nous reproduisons la forme :

« Avec des fragments de manuscrits, des feuillets détachés, des débris rejetés, j'ai formé ce volumineux *excerpta,* composé de 623 pièces, varié par de nombreuses miniatures, de nombreux dessins, de nombreux plans, de nombreuses cartes, de nombreuses feuilles de musique, de nombreuses nomenclatures, de nombreux tableaux, de nombreux états, de nombreux billets de corporation, de civilité, de commerce, de papier-monnaie, toutes diverses pièces variées encore par des chartes et des actes de différents âges. J'enseigne ici à tout recueillir, à tout ramasser, à ne rien laisser perdre. Je prouve que les fragments les plus petits, les plus incomplets, sont quelquefois dépositaires des documents les plus rares, les plus complets. »

Il énumère ensuite ce que contient chacun des trois volumes qu'il désigne par ces titres : la première tour de la forteresse, ou tome premier; le corps de la forteresse, ou tome second; la seconde tour, ou troisième volume.

Parmi les pièces de ce manuscrit en trois volumes, nous remarquons :

Le compte des frais de funérailles de Margheritain, veuve d'Amiens, au treizième siècle. Outre les frais de funérailles, il y a ceux de la maladie, ceux des aumônes, ceux des legs, où l'on voit la forme et la couleur des Amiennoises.

Un fragment de comptes du roi Charles VIII en 1486 : « Pour trois bonnetz noirs doublez, fais audict seigneur, » LXXV sols...; à luy pour trois aultres bonnetz, deux » noirs et ung d'escarlate, LXXX sols...; à luy pour six » bonnetz noirs doublez en façon de tocque pour servir » audict seigneur...; à luy pour ung bonnet noir à collet » long... » Suivent un grand nombre d'autres articles de bonnets du roi. En une seule année! — Que de bonnets! s'écrie Monteil, que de bonnets avait le bon petit roi Charles VIII!



Manuscrit de la collection Monteil relié en trois volumes, à dos peints.

Des lettres de grâce du vendredi saint 1519, où il est écrit : « Ce n'est pas le meurtrier qui a tué le mort, c'est « *l'impericie du cyrurgien.* »

Un compte de Robert Coste, *marchant appoticaire* à Rouen, en 1549, qui semble montrer qu'à cette époque les pharmaciens vendaient des munitions de guerre en même temps que les drogues nécessaires à l'armée. « Dro» gues à faire artifices de feu et aultres municions. »

Fragment d'obituaire, où une châtelaine, Jacquette, veuve Maupeu, laisse trois boisselées de terre, afin qu'on prie Dieu *pour elle et encore pour ses amis.*

Un écrou ou compte écrit sur parchemin : « A Pierre » Colas, pour la despence de vingt petits chiens spai» gnieulx de la chambre du roi (Henri III)... à raison de » XII den. pour chascun par jour. »

Une ronde composée, musique et paroles, en 1791, par Beaumarchais, qui prend le titre de « premier poëte » de Paris en entrant par le faubourg Saint-Antoine. »

([1]) Voy., sur Monteil, t. XIX, 1851, p. 47.

INSTRUMENTS UTILES AUX VOYAGEURS.



Albert de la Marmora en voyage. — Dessin de Bocourt, d'après Albert de la Marmora.

« De graves difficultés entravent le zèle du voyageur qui veut parcourir la Sardaigne : le défaut de routes, le manque de ressources les plus communes, les périls auxquels l'expose, dans quelques cantons, le caractère inquiet et farouche des habitants, enfin le danger non moins redoutable du climat pendant plusieurs mois de l'année : voilà des obstacles capables de ralentir l'ardeur de l'homme curieux de visiter une contrée si peu connue.

» Entraîné cependant par un attrait irrésistible vers une île qui, depuis plus d'un siècle, est unie par des liens politiques à mon pays, je me suis hasardé d'y faire plusieurs voyages consécutifs... Je les ai commencés en 1819, et je me propose de les poursuivre jusque vers l'été de 1827.

» Ayant parcouru la Sardaigne dans tous les sens, à différentes époques, et toujours avec une lenteur suffisante pour bien observer, je pense avoir acquis le droit d'énoncer mon opinion sur les choses dont je parle.

» J'ose, pour une raison semblable, attester l'exactitude de mes narrations et la fidélité de mes dessins.

» Celui qui me montre sous mon costume de voyage n'est certes pas fait pour flatter ma vanité. Si le lecteur était tenté de me comparer au voyageur imaginaire créé par le célèbre Foe, je le préviens que mon intention a été d'acquérir un titre de plus à la confiance du public, en lui

offrant dès l'abord une peinture de tout l'attirail dont j'ai été obligé de me charger pour mieux remplir la tâche que je me suis imposée, et obtenir un résultat digne d'être accueilli. »

Ainsi s'exprimait M. Albert de la Marmora en tête de son *Voyage en Sardaigne* (¹). Ce savant estimé était né à Turin, le 7 avril 1789, d'une des familles les plus distinguées du Piémont : il est mort, avec le grade de lieutenant général, le 3 mai 1863 (²).

Ses études sur la Sardaigne sont très-consciencieuses et souvent mises à profit par des auteurs qui ne les citent guère. Le dessin où il a pris plaisir à se représenter donne assez l'idée de la variété de ses recherches. Il est armé d'un fusil, d'une poudrière, d'un sac à plomb, comme naturaliste plus que comme chasseur. Derrière lui est suspendu un filet aux lépidoptères. A sa ceinture est attaché le marteau du géologue. Il tient suspendu un baromètre; devant lui il a un graphomètre; dans l'estampe originale, on voit, de plus, à ses pieds, une lunette, une boîte et divers échantillons.

Cet attirail pouvait suffire pour un voyage en Sardaigne. On est obligé de se munir de beaucoup d'autres instruments lorsqu'on entreprend des explorations au delà des limites de la civilisation et dans des contrées où la science a encore tout à observer, à constater et à décrire.

Si l'on nous demandait un exemple de ce qu'un voyageur instruit et dévoué sérieusement aux progrès des sciences géographiques peut avoir à emporter avec lui pour être en état de mesurer les distances, les hauteurs, de fixer les positions, de dresser la carte d'un pays inconnu, nous ne saurions mieux répondre qu'en indiquant le beau travail qui sert en quelque sorte de préface au livre de M. Antoine d'Abbadie, intitulé : *Géodésie d'une partie de la haute Éthiopie* (³).

Le premier chapitre de ce savant ouvrage donne la liste et la description des instruments employés par l'auteur : théodolite (⁴), sextants (⁵), cercle à réflexion (⁶) et à répétition, horizon artificiel (⁷), chronomètres (⁸), lunettes astronomiques, baromètres, hypsomètres (⁹), etc., instruments nécessaires pour déterminer la longitude et la latitude, les altitudes, le temps absolu, les distances lunaires, observer les occultations, etc.

« Dès qu'on peut, en un lieu donné, déterminer l'heure sans difficulté, dit Arago (¹), il est évident que sur la terre ferme l'astronome (ou le voyageur), muni de ses instruments et de la *Connaissance des temps*, pourra toujours connaître exactement la position qu'il occupe. En effet, il saura trouver la latitude et l'heure à un moment donné; l'observation d'un signal tel que la distance d'une étoile au soleil ou à la lune lui fournira le moyen de trouver, par les tables de la *Connaissance des temps*, l'heure de Paris au même moment : la comparaison des deux heures donne la longitude du lieu. Ayant la latitude et la longitude, c'est-à-dire les deux coordonnées géographiques du lieu, on trouve immédiatement (ou l'on marque) ce lieu sur la carte. »

Sur mer, l'agitation des navires ne permettant pas de se servir des instruments où il faut employer le fil à plomb et le niveau, on a dû recourir à des instruments appropriés à une observation constamment mobile. A partir du quinzième siècle, les marins ont fait usage, pour mesurer la hauteur des astres ou la distance de deux astres, de deux instruments nommés l'arbalestrille et le quartier anglais. Ces instruments étaient peu exacts; on les a remplacés par les instruments à réflexion, le sextant, l'octant, et le cercle réflecteur (²). Arago indique de quelle manière on doit en faire usage, et ajoute :

« Les distances de la lune au soleil, aux grandes planètes et aux principales étoiles, telles qu'Aldébaran, α de la Vierge, Pollux, Régulus, α du Bélier, Fomalhant, α de Pégase, α de l'Aigle, etc. (³), contenues dans les tables de la *Connaissance des temps*, ainsi que les circonstances les plus remarquables des éclipses et des occultations, donnent des moyens faciles de résoudre partout, par des observations faites avec le sextant et par des calculs très-simples, le problème jadis si difficile des longitudes, une fois que l'heure d'un lieu et la latitude sont connues par des observations de hauteur.

» Les principes qui servent à renseigner le navigateur sur l'heure et la position d'un lieu où il se trouve sont parfaitement applicables aux voyages entrepris sur la terre ferme. Seulement, il faut alors remplacer l'horizon de la mer par un horizon artificiel fait de verre ou formé d'un liquide immobile, tel que du mercure ou de l'huile. » (⁴)

Trousse de voyageur.

M. Antoine d'Abbadie, dans un paragraphe du même ouvrage sur la géodésie de la haute Éthiopie, fait la des-

(¹) *Voyage en Sardaigne de 1819 à 1825*, ou Description statistique, physique et politique de cette île, avec des recherches sur ses productions naturelles et ses antiquités; par le chevalier Albert de la Marmora, capitaine à l'état-major de S. Exc. le vice-roi de Sardaigne. Paris, 1826, 1 vol. in-8, avec atlas.

(²) Voy. la Notice sur sa vie par un de nos éminents géographes, M. d'Avezac. Paris, 1864.

(³) Revue et corrigée par Rodolphe Radau. Paris, Benjamin Duprat, in-4°. 1863.

(⁴) Le théodolite (dénomination formée de deux mots grecs qui signifient « voir à de longues distances ») a pour but de ramener à l'horizon les angles qu'il a aidé à observer.

Cet instrument se compose d'un cercle entier et gradué placé horizontalement, et sur lequel tourne une alidade (règle mobile) surmontée d'une lunette.

La lunette s'élève ou s'abaisse à volonté pour chercher les distances, et la quantité dont sa direction dévie de la ligne horizontale se trouve indiquée sur un demi-cercle vertical.

(⁵) Le sextant, arc formé de la sixième partie du cercle, sert à mesurer les angles jusqu'à 60 degrés.

On se sert aussi de l'*octant*, huitième du cercle, divisé en 80 parties, et muni d'une lunette et de deux miroirs, et du *cercle réflecteur* qui embrasse toute la circonférence.

(⁶) Ce mot *réflexion* s'applique aux instruments servant à mesurer la hauteur des astres ou les distances entre la lune et le soleil, et auxquels on adapte un miroir destiné à *réfléchir* la lumière.

(⁷) Voy. à la colonne suivante et numéro 32 de la trousse.

(⁸) Les chronomètres, ou montres marines, ont été perfectionnés de nos jours de manière à mesurer avec une exactitude extraordinaire les plus petites fractions de temps, par exemple jusqu'à un dixième de seconde.

(⁹) Thermomètre destiné à déterminer l'altitude d'un lieu par la température qu'atteint la vapeur de l'eau bouillante. « Celle-ci, dit M. d'Abbadie, est d'autant plus chaude que le lieu où s'opère l'ébullition est plus bas, ou, en d'autres termes, que la colonne d'air qui fait équilibre à la tension de la vapeur est plus haute, et par conséquent plus pesante; car pour générer la vapeur, il faut d'autant plus de chaleur que le poids d'atmosphère à soulever est plus grand. » Le baromètre donne le poids de cette colonne d'air plus directement; mais le baromètre est d'un transport difficile, et dans les longs voyages on réussit rarement à le conserver sain et sauf. L'hypsomètre n'a pas plus de 20 millimètres de longueur; il ne contient que 3 grammes de mercure enfermés hermétiquement dans un tube capillaire; son poids, en tenant compte de tous ses accessoires, n'est que de 40 grammes; enfin il peut être renversé sans inconvénient. La première idée de cet instrument est attribuée à Wollaston; mais il n'a été réellement construit que sous la direction de notre illustre savant M. Biot. Depuis, M. Regnault l'a modifié; il appelle encore, du reste, quelques perfectionnements. M. d'Abbadie fait mention d'un nouveau baromètre réciproque de M. Porro qui remplacerait avantageusement, en voyage, non-seulement l'hypsomètre, mais le baromètre même.

(¹) *Astronomie populaire*, t. IV, p. 749.

(²) Voy. l'explication des principes de ces instruments et leurs figures, même ouvrage, même volume, p. 751 et suiv.

(³) Voy. nos Cartes célestes, t. XXXI, 1863.

(⁴) Nous ne pouvons et ne voulons que stimuler la curiosité et diriger les recherches de ceux qui se sentiraient de l'inclination pour

cription d'une trousse, qui sera certainement lue avec intérêt par ceux que possède l'amour des voyages lointains, quand même ils n'auraient l'espoir de profiter qu'en rêve de l'enseignement de l'auteur.

« Lors de mon premier voyage jusqu'à Gondar, exécuté en 1838, dit M. d'Abbadie, je fus très-frappé de l'embarras qu'on éprouve en route à tirer de ses bagages le thermomètre et autres petits instruments qu'il faut souvent employer vite et remettre promptement en lieu sûr. C'est pourquoi je fis construire une trousse de voyage que je vais décrire ici, bien que plusieurs de ses articles soient étrangers à la géodésie. Mais les voyageurs africains excuseront cette inconvenance, et tout en critiquant quelques parties de ce nécessaire de route, ils me sauront gré de leur avoir fourni une occasion pour se mieux inspirer. »

Cette trousse est une boîte en sapin recouverte en cuir, avec une charnière d'un bout à l'autre du couvercle, qui s'assujettit par deux crochets. En route, on l'enferme dans un étui grossier pourvu d'une forte bandoulière.

La boîte, longue de 32 centimètres, large de 18 et haute de 7, contient un plateau et deux sous-plateaux.

L'intérieur est garni de basane et renferme, dans des cavités appropriées, les quelque cinquante objets suivants, dont la disposition sera mieux comprise en regardant la planche 2.

Sous-plateau AB.

1. Ciseaux.
2. Porte-plume en argent, à deux coulisses, dont la seconde porte un crayon.
3. Compas à trois charnières, en laiton, chaque pied se détachant pour former un petit compas, l'un à tire-ligne, l'autre à crayon.

Sous-plateau CD.

4. Lancettes (peu utiles).
5. Pincette à extraire les épines, indispensable dans un pays où l'on voyage sans chaussure.
6. Étui en laiton, contenant des aiguilles, des scies de rechange pour le couteau, des limes fines et autres menus outils.
7. Étui-cylindre, comme le précédent, servant à renfermer les verres obscurs du sextant, les bouchons de rechange pour l'hygromètre, etc.
8. Thermomètre métastatique de M. Walferdin.
9. Étui en bois foré contenant deux thermomètres bien pareils de — 20 à + 85 grades, et servant aussi comme psychromètre.
10. Étui comme le précédent, aussi en sapin, et renfermant un hypsomètre ou thermomètre à eau bouillante.
11. Miroir, mines de plomb de rechange, etc.
12. Petits poids et autres petites pièces.

ce genre d'études. Les moyens que l'on emploie en voyage pour mesurer les distances, les hauteurs, etc., sont très-variés. Voici, par exemple, un passage relatif à des observations faites à l'aide de la vitesse du son.

M. d'Abbadie écrivait, le 15 août 1840 : « Aujourd'hui nous avons fait des expériences pour mesurer, par la vitesse du son, la distance du sommet du mont Saloda, près de cette ville, jusqu'au toit de la maison de Ayta Tasfu, dans la paroisse de Maihané Alam, où est logé actuellement M. le préfet de la mission catholique d'Éthiopie. Mon frère, sur le sommet du mont et près d'une crête de rocher saillante, employait un fusil à mèche. De mon côté, je tirais avec une espingole. Des toges blanches tendues servaient de signaux. J'employais le chronomètre à pointage, et mon frère se servait du chronomètre G dont il comptait les battements... Nos coups de fusil s'entendaient très-bien : ceux de mon frère étaient distincts, mais très-faibles. Il est remarquable que tandis que le vent allait obliquement vers la montagne, mon frère percevait néanmoins le son plus lentement que moi. Immédiatement après les six coups de fusil, nous observâmes les thermomètres sec et mouillé. Celui de mon frère marquait le 1.1 grade de trop... »

13. Très-petite boussole.
14. Case à médicaments.

Dans le plateau EF.

15. Décimètre en verre : chaque centimètre est divisé d'une façon différente, l'un des millimètres ayant 50 divisions.
16. Règle en laiton, à charnière, portant une division en millimètres, et une autre pour rapporter un angle en écartant ses deux branches, selon la longueur indiquée par l'application du compas. Cette règle, mal construite, n'a pas atteint son but.
17. Rasoir pour la tête.
18. Sous le plateau AB, case à argent, un décagramme avec toutes ses subdivisions, etc. J'y gardais aussi un mètre en ruban qui rentrait par un ressort dans son étui de laiton.
19. Étui contenant deux thermomètres de Collardeau, mes numéros 1 et 2. Aujourd'hui je les préférerais à maxima et à minima.

Sous le plateau CD.

20. Équerre en acier, peu utile parce qu'elle se rouillait. Il aurait mieux valu la construire en bois.
21. Rondelle à épingles, peu utile.
22-24. Plateaux de balance en parchemin, papier d'aiguilles fines, tables astronomiques sur des carrés de papier, etc.
25. Rapporteur carré en carte, ayant au revers des divisions en millimètres et en pouces anglais [1].
26. Rapporteur demi-cercle en gélatine, divisé en demi-degrés dans le sens où marchent les aiguilles d'une montre. Un arc intérieur et concentrique portait la division complémentaire qui servait quand on retournait le rapporteur.

Fond de la boîte.

Après avoir enlevé le plateau EF, on voit dans le fond de la boîte les objets suivants :

27. Peigne pour la barbe, placé de champ dans une pochette.
28. Encrier en verre, fermant à ressort, avec coussinet en caoutchouc.
29. Pareil encrier, renfermant l'encre en poudre.
30. Petit flacon monté de même, et contenant de l'huile d'horlogerie pour les montres et les instruments astronomiques.
31. Ruban de 4 mètres, avec leurs sous-divisions en centimètres.
32. Étui en laiton pour des plumes de fer.
33. Boussole Burnier. Comme elle fut détruite dans un incendie à Gondar, je la remplaçai par une boîte en ferblanc, où je gardais mes médailles éthiopiennes, mes médicaments, etc.
34. Triloupe.
35. Lentille plane-convexe, en cristal de roche, pour faire du feu au soleil.
36. Au-dessus du numéro précédent était le sextant, tabatière faite par Gambey pour S. A. le prince de Joinville.
37. Au-dessus du numéro 36 est une boîte en laiton contenant un cercle divisé qui permet, au moyen d'un prisme et d'un poids, de relever, à 0.25 près, l'apozénith d'un objet. Je ne fis guère usage de cet instrument, qui était destiné, concurremment avec la boussole, à remplacer le théodolite.

[1] Le rapporteur est un limbe de corne ou de cuivre, divisé en 180 degrés; il sert à tracer des angles d'une grandeur déterminée, ou à mesurer des angles construits sur le papier.

38. Horizon artificiel en tôle vernie, renfermant dans un étui en tôle un flacon de mercure. Ce flacon était fermé par un bouchon de liége muni d'un cordon-anse, et contenu par un coussinet de caoutchouc pressé par un fort ressort.

39. Cuiller de platine servant à chauffer le mercure pour monter le baromètre Fortin, mais plus souvent usitée pour manger la bouillie grossière de l'Éthiopie.

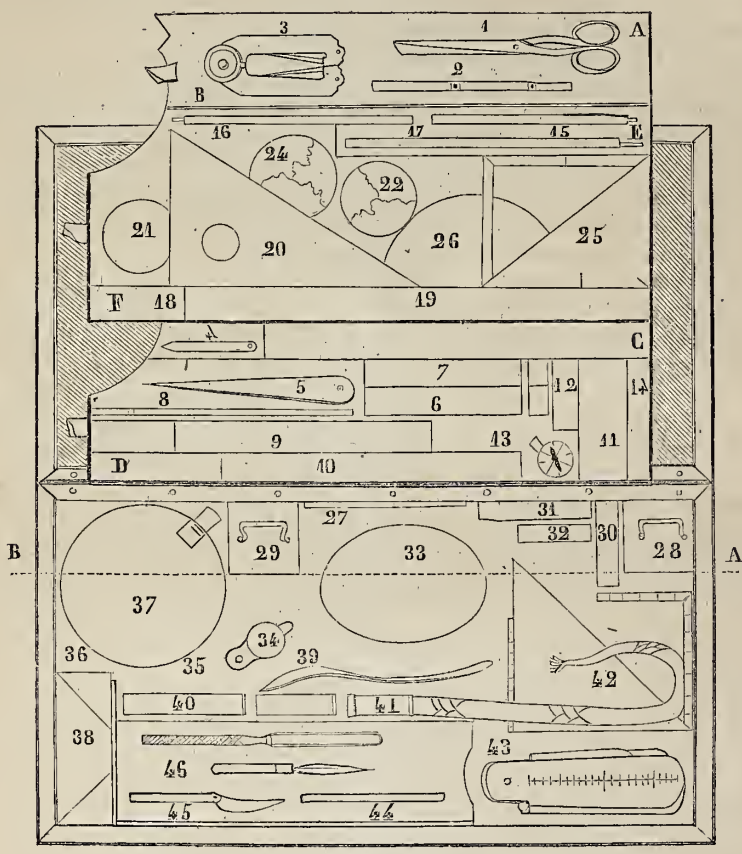
40. Pierre à aiguiser.

41. Mèche pour obtenir du feu au briquet.

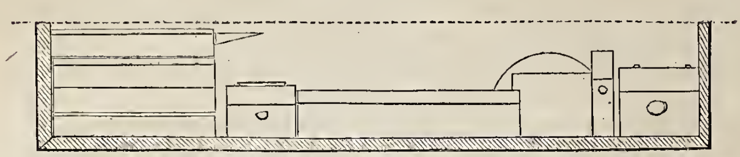
42. Toit de verre pour l'horizon artificiel, replié sur lui-même.

43. Couteau à dix-sept pièces : le dos servait de briquet.

44. Règle logarithmique pour faire les petits calculs et des réductions de dessins, pour tirer des lignes, prendre des mesures, etc. Des trous fins, percés dans la coulisse de cette règle, permettaient d'en faire le fléau d'une balance à médicaments, en y ajustant, par des aiguilles choisies à poids égal, les plateaux de parchemin ci-dessus mentionnés.



Trousse de voyage de M. Antoine d'Abbadie.



Coupe suivant BA.

45. Règle en acier, peu usitée.

46. Crayons, grosse lime, encre de Chine, pinceau, cordonnet de soie, pierres à fusil, gomme élastique, bouchons de liége (si difficiles à trouver en Éthiopie), et autres menus objets qui variaient selon l'occasion.

Le plus grand secret pour le bonheur, c'est d'être bien avec soi. Naturellement tous les accidents fâcheux qui viennent du dehors nous rejettent vers nous-mêmes, et il est bon d'y avoir une retraite agréable ; mais elle ne peut l'être si elle n'a été préparée par les mains de la vertu... On se fuit, et avec raison : il n'y a que le vertueux qui puisse se voir et se reconnaître. Je ne dis pas qu'il rentre en lui-même pour s'admirer et pour s'applaudir : et le pourrait-il, quelque vertueux qu'il fût? Mais comme on s'aime toujours assez, il suffit d'y pouvoir rentrer avec plaisir.

FONTENELLE.

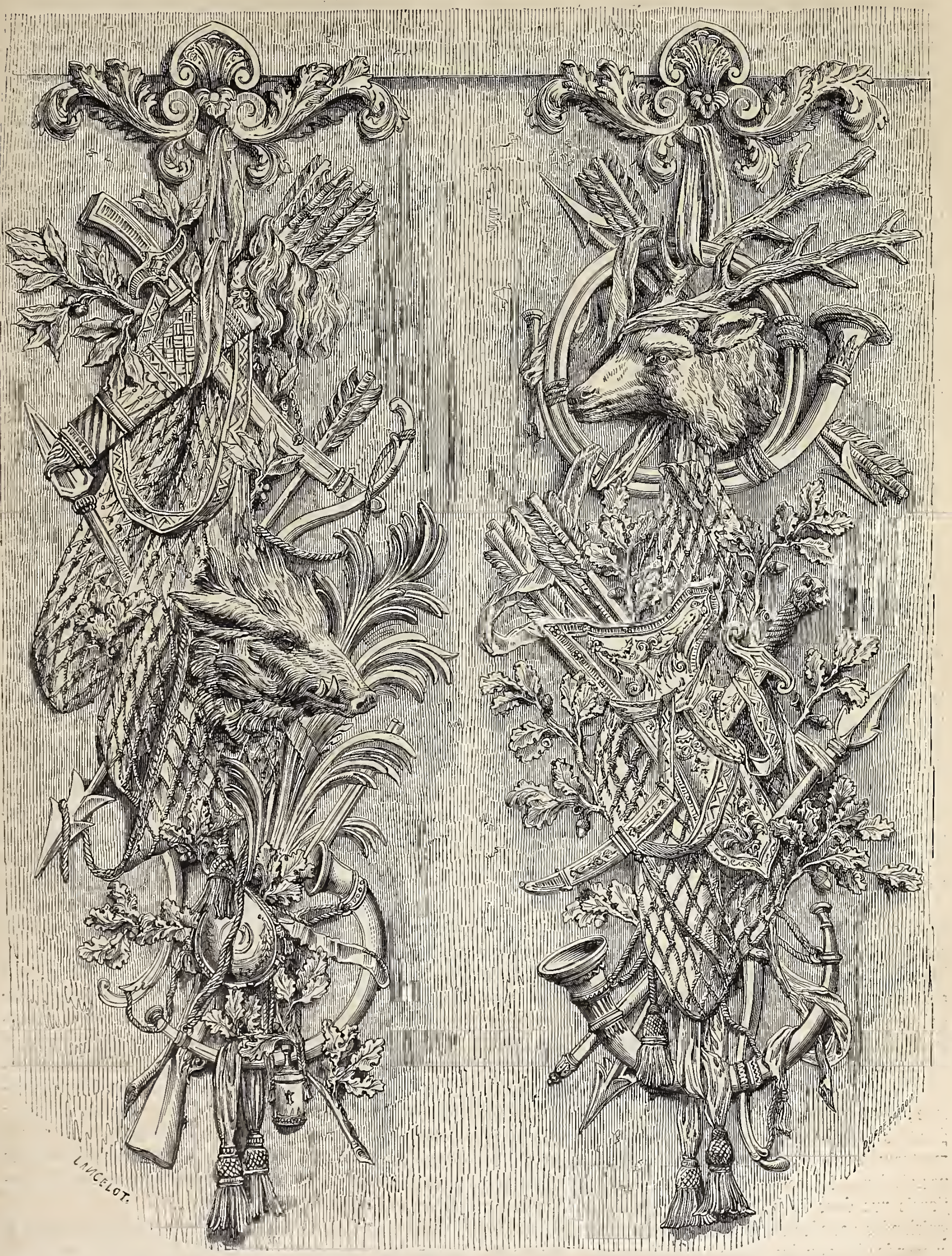
CHATEAU DE BERCY.

Voy. t. XXXII, 1864, p. 249 et 297.

Nous avons déjà publié une des boiseries les plus remarquables du château de Bercy (1). Ces deux trophées

(1) Tome XXXII, 1864, p. 297.

méritent aussi d'être indiqués comme modèles, ou tout au moins comme motifs, aux personnes qui aiment à faire décorer leurs demeures avec une certaine recherche des bonnes traditions et qui regardent comme un de leurs devoirs d'encourager les arts. Les auteurs de *l'Art architectural* supposent que ces sculptures ingénieuses, élégantes, un peu maigres, ne datent que du commencement du dix-huitième siècle. Les traditions d'ampleur déclinaient, et



Deux Trophées de chasse et de pêche, à l'ancien château de Bercy. — Dessin de Lancelot, d'après une des planches de *l'Art architectural en France* (1).

déjà l'on tendait à l'art gracieux, mais souvent recherché et tourmenté, qu'on désigne sous le nom de style Louis XV. Il est visible toutefois que le grand goût dominait encore, et les auteurs de *l'Art architectural* ont loué avec justice la main qui a ciselé ces trophées, « main précieuse et habile, capricieuse et élégante, s'abandonnant à sa fantaisie, et sobre cependant. »

(1) Noblet et Baudry, rue des Saints-Pères. Paris.

HISTOIRE D'UNE BRANCHE DE HOUX.

J'étais l'une des plus jeunes branches d'un houx vigoureux, et ma demeure se trouvait dans la profondeur d'une forêt, où je menais une heureuse vie avec mes sœurs. Nos journées se passaient dans une joie parfaite, et aucune de nous n'avait jamais pensé à quitter l'arbre, notre père bien-aimé. Les rouges-gorges étaient nos meilleurs amis. Dans les belles après-midi, lorsque le soleil brillait, ils avaient coutume de venir dans nos plus hautes branches, leur retraite favorite, et pendant qu'ils chantaient, nous pensions à tout ce que nous ferions pour égayer la pauvre terre, alors que les fleurs seraient mortes et que la neige recouvrirait le sol d'une couche épaisse. Puis, quand les rouges-gorges étaient retournés à leurs nids, nous nous murmurions joyeusement des histoires les unes aux autres, tandis que la brise soufflait à travers notre feuillage; et les passants s'arrêtaient pour écouter le bruit agréable de nos feuilles, quoique bien peu comprissent notre langage. Mais, dans les belles nuits étoilées, nous restions tranquilles et fermes, fières de notre jeune vigueur, et nous nous réjouissions de ce que nous ne devions ni mourir, ni nous flétrir, tandis que toutes les autres feuilles, desséchées et jaunies, couvriraient tristement la terre et que tous les oiseaux des bois auraient cessé leurs chants.

Un matin, un vieillard vint dans la forêt avec une hache, et se mit à couper des branches sur tous les arbres et buissons du voisinage. Je l'examinais dans un étonnement silencieux. Ce jour-là, j'avais revêtu mes plus beaux vêtements. Ma robe de brillantes feuilles vertes étincelait au soleil, et jamais roi n'a porté une plus belle couronne que celle de baies écarlates et de diamants de givre qui ornait mon front. J'entendis les enfants du village, se promenant dans le bois, parler d'une grande fête qui allait avoir lieu, et j'aurais bien désiré y prendre part; car chaque fois que le vent m'apportait le doux son des cloches, c'était avec une joie nouvelle que je présentais mes feuilles aux rayons du soleil, sachant qu'il y avait du bonheur sur la terre. Souvent aussi, lorsque j'entendais quelque être souffrant exhaler sa douleur à l'ombre des bois, je m'étonnais qu'un cœur pût être si froid et si accablé de son propre chagrin quand il lui eût été si facile de revivre et de se réchauffer à la joie des autres. Mais je n'étais qu'une pauvre branche de houx, et je savais bien peu de chose sur la vie.

Pendant que je réfléchissais ainsi, des pas s'approchèrent, et voici qu'un coup violent me sépara de l'arbre qui me portait. J'entendis un murmure parcourir les autres branches, lorsqu'on m'emporta hors de la joyeuse forêt avec un grand nombre de mes compagnons. Malgré l'angoisse que j'éprouvais en quittant ma demeure bien-aimée, je sentais une vive curiosité sur l'avenir qui m'attendait. J'examinai avec anxiété le chemin que nous suivions à travers les champs et le long de la colline qui menait au village, jusqu'à ce qu'enfin je fusse déposée, avec beaucoup d'autres branches, à la porte de l'église. Du coin où je me trouvais, je pouvais me rendre compte de ce qui se passait dans l'édifice sacré. Quelques-uns des enfants que j'avais vus dans le bois avaient apporté les plus belles guirlandes pour les enrouler autour des piliers et pour les suspendre le long des murs; le soleil brillait à travers les fenêtres et éclairait le joyeux groupe, et moi je désirais intérieurement concourir selon mes faibles moyens à orner les saintes murailles et y demeurer en sûreté le reste de mes jours.

Mais, hélas! la matinée se passa, et personne ne vint me chercher dans mon coin : quand la dernière guirlande fut posée, on m'emporta dehors. Cette fois, je vis qu'on se dirigeait vers le manoir; et, comme nous approchions du seuil, un grand nombre d'enfants se précipitèrent au-devant de nous et nous portèrent triomphalement dans une grande salle, égayée et réchauffée par un feu ardent. Au milieu de la pièce, j'aperçus un de mes vieux amis de la forêt; mais il était si changé qu'au premier instant je ne le reconnus pas : il était couvert de jouets étincelants; à chacune de ses branches pendaient des lumières, des fruits et des bonbons. Hélas! c'est à peine s'il daigna me favoriser d'un léger salut de sa tête orgueilleuse, et je demeurai dans un coin de la salle, isolée et triste. Bientôt la dame du manoir parut. Un sourire de sa douce figure, quelques paroles aimables qu'elle prononça, me rendirent le courage, et je me mis à espérer de nouveau. « Sans doute, pensai-je, il me sera permis d'aider à décorer cette salle; et alors quel coup d'œil, quand toutes les lumières brilleront comme des étoiles au milieu de cette nuit d'hiver, et que les enfants feront entendre leurs joyeuses voix! » Mes feuilles frémissaient à cette pensée; mais, hélas! l'après-midi se passa, et personne ne vint me prendre; enfin, on me déposa, avec quelques-unes de mes compagnes, sur le palier du grand escalier de chêne. Quand le jour baissa, je pus apercevoir de loin la lueur que répandaient les lumières de la grande salle; je vis les servantes allant et venant, s'occupant des préparatifs de la fête. La dame du manoir s'approcha de moi : « Brigitte, dit-elle à une des petites filles qui avaient aidé à faire des guirlandes, tu peux prendre ces branches pour orner la chaumière de ta mère. Maintenant, retourne vite chez toi, car il est tard; mais comme tu passes devant la demeure de la vieille Marthe, donne-lui cette corbeille de ma part. » L'enfant descendit joyeusement l'escalier, et je me retrouvai de nouveau dehors par une froide soirée d'hiver. « Au moins, pensai-je, j'aurai un heureux jour de Noël dans la chaumière de ces bonnes gens; pour être moins splendide, il n'en sera pas moins gai. » Je continuai donc ma route, réconfortée par mes nouvelles espérances. Le temps avait changé. Avec le soir étaient arrivés des nuages annonçant la neige et qui s'étaient répandus sur tout le ciel. Le vent commençait à s'élever. Notre trajet fut triste. La demeure de la vieille Marthe ne donnait pas sur la route : elle était située de l'autre côté de la commune. Quand nous y arrivâmes, Brigitte souleva le loquet. Hélas! quelle scène lugubre se présenta à nos regards! A côté de quelques tisons presque éteints se trouvait une vieille femme, le visage caché dans ses mains. Elle leva à peine la tête quand Brigitte entra; elle marmotta quelques mots sur son petit-fils qui était malade; puis elle retomba dans le silence. Sur un lit placé dans un coin de la chambre se trouvait un pauvre garçon à l'aspect misérable, qui semblait endormi. Son corps amaigri et sa pâle figure témoignaient de ses souffrances. La petite Brigitte regarda tristement la pauvre vieille femme et son fils malade. Il me sembla qu'elle désirait rester un peu; mais le souvenir de sa mère qui l'attendait l'en empêcha. Tout à coup une pensée lui vint : « Marthe, dit-elle, en me retirant du milieu des autres branches, voici une belle branche de houx pour égayer votre chambre. » Et, après m'avoir déposée sur la cheminée, elle partit.

Hélas! où étais-je maintenant? Que tout était morne et désolé dans cette petite chambre! Je regardai autour de moi, et j'écoutai le vent de nuit qui soufflait au dehors. Je sentis tout l'isolement de ma position, et je me mis à penser à la joyeuse forêt, à mes frères et sœurs, et, s'il m'eût été possible de verser des larmes, j'aurais pleuré le reste de mes jours. Petit à petit les tisons tombèrent en cendres, et la dernière étincelle s'éteignit. La vieille femme se leva de sa place, et se traîna jusque sur une misérable paillasse. Le sifflement funèbre du vent d'hiver se mêlait à la respi-

ration du jeune malade et au tic tac de l'horloge suspendue dans un coin. Oh! que la nuit fut longue et triste! Mais enfin les nuages noirs se fendirent, et la lune envoya ses rayons dans la chambre; sa lumière argentée vint frapper mes baies écarlates et mes feuilles verdoyantes. L'enfant malade se réveilla et promena autour de lui un œil fatigué. Tout à coup il m'aperçut. Jamais je n'oublierai le long et ardent regard qu'il me jeta. Il semblait vouloir recueillir ses pensées pour se ressouvenir de quelque chose depuis longtemps disparu. « Il faut que ce soit Noël », dit-il enfin faiblement; puis il joignit les mains et pria. Les larmes coulaient sur ses joues; je les vis à la clarté de la lune. J'avais déjà vu des larmes semblables dans le calice de l'humble violette cachée au fond des bois. Il pria longtemps, et moi je demeurai tranquille, bien tranquille, sous le brillant rayon qui m'éclairait. Je n'aurais pas bougé pour un monde. Il me lança encore un regard, un regard d'inexprimable reconnaissance. Je ne sais comment cela se fit : il n'y avait dans la chambre qu'une vieille femme endormie et un enfant malade, et cependant elle semblait remplie de la présence d'un autre assistant. Le consolateur de toutes les douleurs était là.

Le lendemain matin, l'enfant était mort. La vieille femme alla demeurer ailleurs, et la chaumière resta sans locataire. L'hiver est passé. J'entends les agneaux dans les prairies, et je sens le parfum des premières roses du printemps. Je puis même me figurer que les feuilles grimpent le long de la fenêtre pour l'amour de la pauvre petite branche de houx fanée et abandonnée par terre dans un vieux pot cassé. Mais ni le soleil de mai, ni les vents embaumés du printemps, ne peuvent me rendre telle que j'étais dans ma patrie des bois.

Personne sur la terre ne sait combien j'eusse aimé à rester toujours au lieu de ma naissance. Nul ne sait combien j'eusse été joyeuse d'orner les murailles de la belle église ou de passer ma vie dans le gai manoir. Mais je remercie le Père miséricordieux qui prend soin de toutes choses, du chêne majestueux comme de l'humble branche de houx; je le remercie, non pas tant de mon heureuse jeunesse dans le bois, non pas tant de toutes les joies que j'ai rencontrées le long de mon voyage, que de ce seul regard de reconnaissance sorti des yeux d'un pauvre enfant mourant.

LE COQ ET LE RENARD.

CONTE LIVONIEN (1).

Le Coq, étant perché avec ses Poules sur le juchoir, voit approcher le Renard qui va flairant çà et là et qui lui crie : — Eh! là-haut, mon petit Coq! n'as-tu pas appris la bonne nouvelle?

— Quelle nouvelle?

— Quoi! tu ne sais pas encore que les animaux de toute la terre, les oiseaux, les quadrupèdes, viennent de conclure une paix éternelle, et que désormais nous allons tous vivre en frères! Descends donc avec tes Poules, en toute confiance, afin que nous puissions nous entretenir en bons voisins et en vieilles connaissances. Viens, j'ai à vous communiquer d'autres nouvelles qui vous feront battre les ailes de joie.

— Quel bonheur! s'écrie le Coq stupéfait. Et, tendant son long cou, il jette au loin ses regards perçants.

— Que vois-tu donc? lui demande le Renard.

— Je vois... je vois des Chiens qui s'approchent au pas de course; ils viennent sans doute nous annoncer la grande nouvelle. Je vais avoir le plaisir d'être témoin de vos embrassements.

Le bon Renard se met de suite à jouer des jambes, sans en demander plus long.

(1) Extrait de *Livische Grammatik*, par J. A. Sjœgrén. Saint-Pétersbourg, 1861, in-4o. — Voy. la Fontaine, liv. II, fable XV.

LA ROUTE DES INCAS.

Pendant longtemps, la chaîne des Andes a été considérée par les géographes comme hérissée des montagnes les plus élevées et les plus âpres du globe (1), et cependant on rencontrait, surtout dans la partie péruvienne de la Cordillère, un système de routes si habilement construites qu'on a pu sans exagération le comparer à celui des Romains. Plus, peut-être, que les monuments gigantesques de Chimu-Caranguy, de Cañar et de Tiahuanaco, ceci prouverait en faveur de la civilisation péruvienne, si bien d'autres circonstances ne nous la montraient pas comme ayant été supérieure à celle des Muiscas de la Nouvelle-Grenade, et même à celle des Mexicains. Posséder des routes qui se prêtaient dans la montagne aux évolutions d'armées de cent vingt mille hommes, comme on en vit durant les luttes de Huascar et d'Atahualpa, avoir disposé de moyens de communication si faciles entre les diverses parties de l'empire qu'un ordre de l'Inca donné à Cusco parvenait en quelques heures à l'ancienne capitale des Scyris, c'était assurément plus qu'on ne devait attendre d'un peuple qui ne possédait ni l'usage du fer, ni un procédé graphique égal, même dans son imperfection, à celui qu'on trouve sur le plateau de l'Anahuac. Ces constructions de routes gigantesques n'étaient pas réellement fort anciennes, car il y avait peu d'années qu'elles avaient été achevées lorsque, en 1525 (2), mourut l'habile et prévoyant Huayna-Capac : c'était l'Inca Yupangui qui en avait conçu le plan. L'un des premiers soins des conquistadores fut de les détruire en grande partie pour assurer la domination espagnole; mais cette route, vraiment extraordinaire, apparaît encore sur plusieurs points des Andes, et un historien qui en a observé les vestiges il y a cent ans à peine, Velasco, donne à ce sujet des renseignements trop précis pour que nous n'offrions pas ici en quelques mots le résumé de ses études.

Ces routes royales formaient deux divisions bien distinctes : toutes deux se dirigeaient du nord au sud. On les désignait sous les noms de *Jahuañam* et d'*Urañam* (le chemin d'en haut, et celui des régions inférieures). C'est du premier mode de communication que nous avons surtout à nous préoccuper. Nous dirons cependant, avec Cieça de Leon, que la route des régions inférieures était non-seulement ombragée par des arbres parés d'un feuillage magnifique, mais qu'un mur de construction très-solide, et plus haut qu'un homme d'une taille élevée, la bordait de chaque côté : on lui accorde généralement une largeur de 15 pieds.

Il paraît que, contrairement à ce qui est affirmé par Gomara, la route d'en haut commençait dans la province

(1) L'Aconchagua, dans le Chili, n'a pas moins de 7 295 mètres de hauteur. Il dépasse de beaucoup le pic du Chimborazo, et il domine le Nevado de Sorata. Il ne le cède qu'aux pics gigantesques du Thibet.

(2) Nous ne sommes point ici d'accord avec l'auteur de l'Histoire de l'Amérique, qui a fait loi durant tant d'années; mais Robertson, qui fait mourir le grand empereur en 1527, n'avait nullement les moyens de contrôle que nous possédons. Il n'avait même pu prendre connaissance, par exemple, des écrits de F. Marcos de Niza. Cet auteur, en 1535, servait à la fois d'aumônier et d'interprète à la petite armée de Benalcazar qui eut à combattre le terrible Ruminahui et un peu plus tard s'empara de Quito. *Las Dos líneas* et *las Noticias históricas* sont des sources d'autant plus importantes à consulter qu'elles émanent d'un homme qui, tout en étant privé de critique, raconte ce dont il a été témoin durant des mois entiers.

de Dehuaca, et non aux portes de Quito. Voici textuellement ce que Juan de Velasco put constater touchant son existence sur les montagnes de Lashuay :

« La largeur, que j'ai mesurée dans un endroit en assez mauvais état, était environ de six vares castillanes; mais, dans un autre parfaitement bien conservé, elle était d'un peu plus de sept vares, ce qui équivaut à plus de vingt et un pieds, espace suffisant pour que trois voitures puissent passer de front..... Aux endroits où il a fallu tailler et creuser dans le roc, le chemin était couvert de mastic bitumineux aussi dur que le roc lui-même; et là où le terrain n'offrait pas de consistance, le chemin était pavé avec de grosses pierres recouvertes du même bitume, dans lequel on remarquait de petites pierres, plus grosses cependant que le sable. On avait comblé les vides et les ravins par de grandes masses de maçonnerie. Les torrents qui descendent des hauteurs, après des pluies abondantes, avaient creusé les endroits les moins solides et s'étaient frayé une voie sous le chemin, le laissant ainsi suspendu en l'air comme un pont fait d'une seule pièce, ce qui nous prouve l'excellence du ciment dont l'existence est niée par Robertson. »

Nous pouvons tirer une autre induction de ce que nous raconte ici Velasco : c'est que l'asphalte, tel qu'on l'emploie de nos jours, n'était pas ignoré des anciens Péruviens. L'esprit demeure étonné lorsqu'on songe qu'une route construite en partie avec de tels matériaux se prolongeait au delà de trois cents lieues. On compte, en effet, cette distance de Quito à Cusco, et la province de Dehuaca était un degré plus au nord ([1]).



Une vue des Andes péruviennes. — Route des Incas.

La solidité du sol, qui rendait cette route d'un usage si commode, n'était pas la seule merveille qu'on observât sur toute l'étendue du chemin, où régnait d'ailleurs la plus grande sécurité. De distance en distance, même jusque vers les sommités les plus élevées, on pouvait trouver un refuge dans des maisons de poste qu'on désignait sous le nom de *chasqui-huasi*, et qu'il ne faut pas confondre, comme l'a fait Gomara, avec les bâtiments plus vastes appelés *tambos*, qui n'étaient en réalité que des magasins royaux. Les chasqui-huasi s'élevaient au nombre de 2 050 sur les deux routes, et ils servaient de demeure à 4 100 courriers ([2]). Dressé par une gymnastique constante au service particulier qu'il devait accomplir sans relâche, chacun de ces courriers n'avait que deux milles à franchir pour trouver un Indien qui le remplaçait et qui portait son message à la maison voisine. Sur ces routes si parfaitement entretenues, un ordre de l'empereur était transmis bien au delà de deux cents milles dans l'espace d'un jour et une nuit.

([1]) Le secrétaire de Pizarre, Xérès, qui avait parcouru plus d'une fois le chemin des Incas, en parle avec admiration. Selon ses propres expressions, six cavaliers pouvaient y marcher de front sans se toucher. — Voy. la collection de Ternaux-Compans.

([2]) Chacune de ces maisons de poste renfermait deux courriers qui y vivaient avec leur famille. On ne pouvait alléguer ainsi l'indisposition d'un messager. En quichua, *chasqui* veut dire *reçois*. C'était le mot que chaque courrier criait au loin à son voisin, en lui remettant son message. Il y avait trois genres de transmission : le message verbal; celui qui s'expliquait par un paquet de *quipos* (voy. t. XXV, 1857, p. 238); et enfin l'ordre impérial, que représentait une partie de la houppe cramoisie qu'avait portée le souverain.

Ces cimes escarpées s'aplanissent devant les efforts audacieux de l'invention moderne. Il y a cinq ans à peine, un ingénieur hardi, M. Wheelwright, présentait à la Société géographique de Londres le projet d'un immense railway destiné à traverser les Andes sur une grande partie de leur étendue. Partant de Copiapo, il s'établirait à travers la montagne sur un parcours de mille milles, et irait aboutir au Rosario de la Plata. Ce qu'il y a de remarquable dans ce projet vraiment gigantesque, c'est que le nouveau chemin doit traverser la Cordillère à une hauteur d'environ seize mille pieds au-dessus du niveau de la mer. On affirme que la région du globe qui tirerait le plus grand avantage de ce travail merveilleux serait l'Australie ; quarante-huit jours suffiraient, à la rigueur, pour établir par les Andes une communication entre la métropole et sa florissante colonie ([1]).

([1]) On peut consulter à ce sujet le *Moniteur universel* du 30 janvier 1860. Le livre de Rivero et Tschudi donne l'indication assez complète de ce qui a été dit sur les anciennes routes péruviennes, p. 228 du texte.

UNE BOUTIQUE DE LA GALERIE DU PALAIS

AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.



« Modes de cette année 1678 », par Sébastien Leclerc. — Dessin de Bocourt.

Nos lecteurs connaissent la galerie du Palais : nous l'avons représentée et décrite ([1]). Ils connaissent aussi les costumes de 1678 ([2]) : ce gentilhomme et cette noble jeune dame en sont d'ailleurs de vivants modèles, et si l'on a quelque souvenir des renseignements exacts et minutieux qu'a donnés, pour ce temps, l'auteur de l'*Histoire du costume en France* ([3]), on retrouvera même, dans cette estampe si réduite, ce qui caractérisait le goût du jour : — pour les femmes, des coiffes de réseau et de point, des rubans, des manchons, des garnitures de dentelles volantes, des tours de manches, des gants à entonnoir, etc. ; — pour les hommes, des chausses en rhingrave, des garnitures de chapeaux, écharpes, rabats, cravates, baudriers, nœuds d'épaule, garnitures et bordures en soie blanche ou aurore pour imiter les métaux, et même en or ou argent dont l'usage avait été défendu l'année d'avant.

La coiffure de la jeune dame paraît être celle que Mme de Sévigné appelle « tête de chou », et qu'elle avait vue pour la première fois sur la tête de la duchesse de Bourbon en 1671.

Mais où est la marchande? On la désire, et, ne la voyant pas, comment ne céderait-on point au désir de la chercher là où l'on est bien sûr de la trouver, dans la comédie de Pierre Corneille, *la Galerie du Palais?* Il est vrai qu'il s'agit ici d'une marchande de modes, et que Corneille met en scène une lingère : or ces deux professions s'étaient séparées l'une de l'autre en 1669. Il est vrai aussi que la comédie est de 1634 : mais le langage et les caractères des marchandes de modes ne changent pas aussi vite que les formes légères des choses qu'elles vendent. Ouvrons donc le livre. C'est l'excellente édition de M. Ch. Marty-Laveaux que nous avons sous les yeux ([1]); si quelque mot, depuis longtemps hors d'usage, nous arrête, nous sommes sûrs d'en avoir aussitôt dans les notes une fidèle interprétation.

ACTE Ier. — SCÈNE VI.

HIPPOLYTE (fille de Chrysante), *à la lingère.*

Madame, montrez-nous quelques collets d'ouvrage ([2]).

LA LINGÈRE.

Je vous en vais montrer de toutes les façons.

DORIMONT, *au libraire voisin.*

Ce visage vaut mieux que toutes vos chansons.

LA LINGÈRE, *à Hippolyte.*

Voici du point d'esprit ([3]), de Gênes et d'Espagne.

HIPPOLYTE.

Ceci n'est guère bon qu'à des gens de campagne.

([1]) Tome XX, 1852, p. 357.

([2]) Tome XXVII, 1859, p. 42 et suiv.

([3]) M. Jules Quicherat, professeur à l'École des chartes. Les premiers chapitres de cette Histoire ne sont point de lui : nous espérons qu'il voudra bien les refaire lorsqu'il sera arrivé au terme de cette série d'études, de manière à rendre le commencement digne de tout le reste.

([1]) *Les Grands écrivains de la France*, nouvelles éditions publiées sous la direction de M. Ad. Régnier, membre de l'Institut. — Œuvres de Corneille, nouvelle édition, par M. Ch. Marty-Laveaux, tome II. Paris, 1862.

([2]) *D'ouvrage*, c'est-à-dire ouvrés, travaillés.

([3]) Le point d'esprit se monte sur cinq fils de long et cinq de travers, en laissant à chaque fois deux fils qui font une croix. Les cinq fils en tous sens sont embrassés d'un point noué. (*Encyclopédie.*)

LA LINGÈRE.

Voyez bien : s'il en est deux pareils dans Paris...

HIPPOLYTE.

Ne les vantez point tant, et dites-nous le prix.

LA LINGÈRE.

Quand vous aurez choisi.

HIPPOLYTE.

Que t'en semble, Florice?

FLORICE (suivante d'Hippolyte).

Ceux-là sont assez beaux, mais de mauvais service;
En moins de trois savons, on ne les connaît plus.

HIPPOLYTE.

Celui-ci, qu'en dis-tu?

FLORICE.

L'ouvrage en est confus,
Bien que l'invention de-près soit assez belle.
Voici bien votre fait, sinon que la dentelle
Est fort mal assortie avec le passement;
Cet autre n'a de beau que le couronnement.

LA LINGÈRE.

Si vous pouviez avoir deux jours de patience :
Il m'en vient, mais qui sont dans la même excellence.

FLORICE.

Il vaudrait mieux attendre.

HIPPOLYTE.

Eh bien, nous attendrons.
Dites-nous au plus tard quel jour nous reviendrons.

LA LINGÈRE.

Mercredi j'en attends de certaines nouvelles.
Cependant vous faut-il quelques autres dentelles?

HIPPOLYTE.

J'en ai ce qu'il me faut pour ma provision.

Au quatrième acte, scène XIII, la servante revient.

LA LINGÈRE.

De tout loin je vous ai reconnue.

FLORICE.

Vous vous doutez donc bien pourquoi je suis venue?
Les avez-vous reçus, ces points coupés nouveaux?

LA LINGÈRE.

Ils viennent d'arriver.

FLORICE.

Voyons donc les plus beaux.

. . . .

LA LINGÈRE.

Eh bien, qu'en dites-vous?

FLORICE.

J'en suis toute ravie,
Et n'ai rien encor vu de pareil en ma vie.
Vous aurez notre argent, si l'on croit mon rapport.
Que celui-ci me semble et délicat et fort!
Que cet autre me plaît! que j'en aime l'ouvrage!
Montrez-moi cependant quelqu'un à mon usage.

LA LINGÈRE.

Voici de quoi vous faire un assez beau collet.

FLORICE.

Je pense, en vérité, qu'il ne serait pas laid.
Que me coûtera-t-il?

LA LINGÈRE.

Allez, faites-moi vendre,
Et, pour l'amour de vous, je n'en voudrai rien prendre;
Mais avisez alors à me récompenser.

FLORICE.

L'offre n'est pas mauvaise, et vaut bien y penser :
Vous me verrez demain avecque ma maîtresse.

Un mercier voisin a écouté cette belle conversation, et, Florice partie, fait à la lingère une leçon de morale :

LA LINGÈRE, *au marchand.*

..... Faute d'avoir de bonne marchandise,
Des hommes comme vous perdent leur chalandise.

LE MERCIER.

Vous ne la perdez pas, vous, mais Dieu sait comment.
Du moins, si je vends peu, je vends loyalement,
Et je n'attire point avec une promesse
De suivante qui m'aide à tromper sa maîtresse.

LA LINGÈRE.

Quand il faut dire tout, on s'entre-connaît bien;
Chacun fait son métier, et... mais je ne dis rien.

LE MERCIER.

Vous ferez un grand coup si vous pouvez vous taire.

LA LINGÈRE.

Je ne réplique point à des gens en colère.

Cette peinture de mœurs est bien de tous les temps. Les petites intrigues du commerce ne se sont pas laissé barrer la route par 89 : les célèbres principes de cette grande année ne leur ont point fait peur, et elles ont lestement passé par-dessus. On dit même que ce qui n'était jadis qu'abus à demi voilé s'est en notre siècle établi en usage et se pratique ouvertement au jour. C'est une règle courante, par exemple, de s'assurer la clientèle des maîtresses en accordant aux servantes ce qu'on appelle des remises ou des gratifications sous différents noms. Les servantes n'ont garde de vouloir comprendre que ces remises sont en définitive des impôts indirects sur la bourse des maîtres; et, d'autre part, le plaisant est que les marchands, tout en imitant la lingère de *la Galerie du Palais,* se lamentent et crient que ce sont eux seuls qui sont les victimes de l'usage. O comédie éternelle!

RELATIONS DES TROIS RÈGNES.

L'existence des deux règnes organiques, le règne végétal et le règne animal, repose sur le règne inorganique ou minéral. Les plantes puisent dans le sol et l'atmosphère les principes inorganiques qu'elles s'assimilent. Les animaux herbivores se nourrissent des principes inorganiques assimilés par les végétaux; les omnivores vivent à la fois de végétaux et d'animaux herbivores; les carnivores ne peuvent digérer que les principes inorganiques deux fois assimilés, d'abord par les végétaux, ensuite par les animaux. La respiration et les sécrétions des animaux rendent au sol et à l'atmosphère les matériaux que les végétaux leur ont empruntés. Ce fait fondamental est la base de la théorie des engrais et de l'agriculture rationnelle.

Ch. Martins.

POLITESSE.

La politesse est de se gêner un peu pour faire plaisir aux autres; d'où il résulte, entre gens polis, un grand avantage pour chacun : si nous sommes douze, je reçois onze politesses en échange d'une et je me trouve onze fois plus agréablement que si j'étais en société de gens impolis. Égoïstes qui ne voulez vous gêner pour personne, vous faites un mauvais calcul.

CALDERON DE LA BARCA.

Dans l'histoire littéraire de l'Espagne, Calderon succède à Lope de Vega, à don Ruiz de Alarcon, à Tirso de Molina, et, à la fin de sa longue carrière, il les efface. Le premier de ces maîtres prédit sa gloire; il fait oublier celle des deux autres. Moins parfait par le style que Lope, peut-être moins inventeur qu'Alarcon, celui-là même que notre Corneille imite et admire, il se montre en tout poëte dramatique plus noble, plus touchant, plus sérieux, plus grand que ceux dont on lui oppose les noms glorieux. Sa noble figure, que ne trouble jamais l'adversité, domine, d'ailleurs, tout le siècle; elle apparaît avec lui, elle grandit,

s'élève, et ne s'évanouit qu'au moment où l'art espagnol lui-même va s'éteindre : nous n'entendons parler ici que de l'art suprême, celui dont s'inspira l'auteur du *Cid*.

Don Pedro Calderon de la Barca appartenait à la vieille noblesse; on montrait, dans les montagnes de Burgos, le *Solar*, le manoir héréditaire que sa famille habitait depuis des siècles. Par sa mère, les généalogistes le faisaient remonter aux princes souverains du Hainaut. Ce fut toutefois à Madrid qu'il naquit, le 17 janvier de l'année 1600 (1). L'un de ses plus fidèles interprètes, Angliviel, dit avec raison, à propos de sa haute origine : « Tout cela est devenu assez indifférent : il a été un temps où les Calderon de la Barca, Barreda et les comtes de Hainaut illustraient le poëte; à présent, c'est du poëte que ses ancêtres tirent quelque illustration. »

Calderon entra à neuf ans dans le collége dirigé par les jésuites de Madrid. Telle fut la rapidité des progrès qu'il fit dans ses études, qu'on doit le mettre au rang des enfants célèbres : il n'avait guère que treize ans lorsqu'il donna une comédie intitulée *el Carro del cielo*. Malgré ce talent poétique d'une précocité inouïe, si nous examinions sérieusement ce que savait le jeune Calderon lorsqu'il s'en alla, vers quatorze ans, à l'Université de Salamanque pour y prendre ses degrés, comme on disait alors, peut-être serions-nous étonnés du peu qu'il avait appris. S'il possédait quelque teinture des sciences théologiques, s'il savait passablement le latin, il y avait chez lui absence complète de ces connaissances générales dont notre siècle et, disons-le, notre mode d'éducation ne permettent plus l'oubli : comme son prédécesseur Lope de Vega, il eût au besoin fait arriver l'océan devant Paris et croître dans la plaine Saint-Denis des forêts d'oliviers. Il ne faut pas sourire de son ignorance, mais relire, pour l'excuser, son immortel contemporain Shakspeare, et méditer cette belle parole d'un maître qui explique si bien la diffusion des lumières, l'accroissement, à notre époque, des connaissances indispensables, par l'action incessante des voyages et des écrits périodiques : « Les plus hautes conceptions des sages, qui, pour y parvenir, ont eu besoin de vivre de longs jours, sont devenues le lait des enfants. » (2)

On suppose que le jeune Calderon fit une étude spéciale du droit; mais on ignore par quels motifs il abandonna spontanément les avantages qu'il en pouvait retirer. A l'âge de vingt-quatre ans, nous le voyons suivant la carrière militaire : il sert d'abord en Italie; il séjourne à Milan, où il se pénètre des chefs-d'œuvre de la littérature qui regardait alors l'ingénieux Marini comme son maître; il passe ensuite dans les Flandres : double voyage dont les résultats sont bien divers, mais, après tout, grand enseignement pour ce brillant génie.

Dans ses moments de loisir, Calderon composait déjà des *autos* et des comédies. Il en avait fait incognito, pour ainsi dire, au collége et à l'université; au camp, ses pièces de cape et d'épée eurent du succès. Philippe IV, qui se piquait, on le sait, d'être un génie mystérieux dominant la poésie dramatique de son temps, l'appela à la cour (3); mais à la cour, il le faut bien dire, Calderon eut d'abord une position assez triste et surtout bien peu conforme aux allures d'un libre génie : il dut se borner à faire des pièces de circonstance pour les fêtes que le roi donnait. Et cependant la réputation du jeune officier comme poëte était déjà si grande, qu'en l'année 1629 Lope de Vega, parvenu alors à l'apogée de sa réputation, parlait ainsi de lui (la Muse s'adresse au fleuve Manzanares, et lui désigne celui que, dans un noble choix, le vieillard inspiré regarde déjà comme son successeur) :

« Tu le connaîtras si je te fais son portrait. En te parlant de celui dont le nom est célèbre depuis les montagnes où tu prends ton origine jusqu'à celles que les sources du Pinde arrosent de leurs ondes vénérées, tu nommeras don Pedro Calderon de la Barca. Je te dis des vérités, et non des flatteries : dans l'harmonie et la vigueur de son style, il s'élance au sommet du double mont. »

Le séjour de Calderon à la cour comme ordonnateur des fêtes nous reporte à l'année 1636, un an après la mort de Lope de Vega. Une haute distinction vient bientôt récompenser un zèle où il a fait abnégation de ses goûts, et il reçoit le cordon de l'ordre de Santiago. A cette époque, il appartient encore à l'armée, et, malgré les faveurs de toute espèce dont il est entouré, il s'en souvient quand il s'agit de l'honneur du pays. La Catalogne s'est soulevée, les chevaliers des ordres militaires sont convoqués pour étouffer la révolte; il veut partir; Philippe IV prétend retenir le poëte, et lui commande une comédie : en quelques jours, *el Certamen de amor y celos* est composé, et le jeune officier a rejoint ses drapeaux. Au retour, il rentre dans ses fonctions; mais une aisance convenable lui est assurée : il reçoit une pension mensuelle de trente écus d'or, et il est décoré du titre d'intendant en chef des fêtes royales.

Sa vie, dès lors, n'offre plus aucun incident remarquable; il la passe dans le repos, dans l'accomplissement des bonnes œuvres, et surtout dans la composition des œuvres d'art qui ont rendu son nom immortel. Par son existence facile, comme par son génie heureux, Calderon est une exception qui console de tous ces récits de douleurs poignantes et de misères imméritées auxquelles sont livrés les poëtes espagnols durant l'époque où vécut Cervantes.

En 1651, Calderon se fait prêtre, de même que Lope de Vega l'était devenu en 1609, « non pas, comme celui-ci, par repentir, a-t-on dit, des désordres de sa jeunesse, par expiation, si on l'aime mieux, mais parce que sa conviction religieuse le conduisait naturellement à cet acte. » C'était une conquête pour le clergé de Madrid; mais, hâtons-nous de le dire, nul sacrifice ne fut imposé à ses goûts dominants, et, comme le fait très-bien observer M. Eugène Baret dans le volume substantiel qu'il a donné tout récemment sur la littérature espagnole, ce fut même par licence expresse des ordres qu'il entra dans la confrérie des prêtres originaires de Madrid : « Philippe IV le pourvut d'un titre de chapelain du couvent royal de Tolède (*San-Juan de los Reyes*), avec la faculté de résider à Madrid, pour ne pas interrompre ses travaux dramatiques. » (1)

Malgré ses nouvelles fonctions, il ne cessa pas, en effet, d'écrire pour le théâtre, et il sembla, au contraire, que le caractère dont il était revêtu donnât à sa puissante imagination une nouvelle activité. Les confréries de Madrid et des villes principales de l'Espagne ne célébraient pas une fête sans qu'on demandât un drame religieux à don Pedro Calderon. Tout le monde sait que c'est dans ses *autos sacramentales* qu'on trouve, sinon l'intérêt le plus dramatique, du moins la plus réelle originalité.

(1) Sous Philippe II et sous Philippe III, son père était chef de la secrétairerie du trésor; il le perdit de bonne heure. Sa mère s'occupa avec un zèle passionné de l'éducation de son fils, et le destina d'abord à l'état ecclésiastique. On s'est, du reste, singulièrement éloigné de la vérité touchant les premières années du poëte, faute d'avoir lu l'*Obelisco funebre* qu'Augustin de Lara, son ami, lui consacra en 1684, trois ans environ après sa mort. Cet opuscule est devenu rare.

(2) Ballanche.

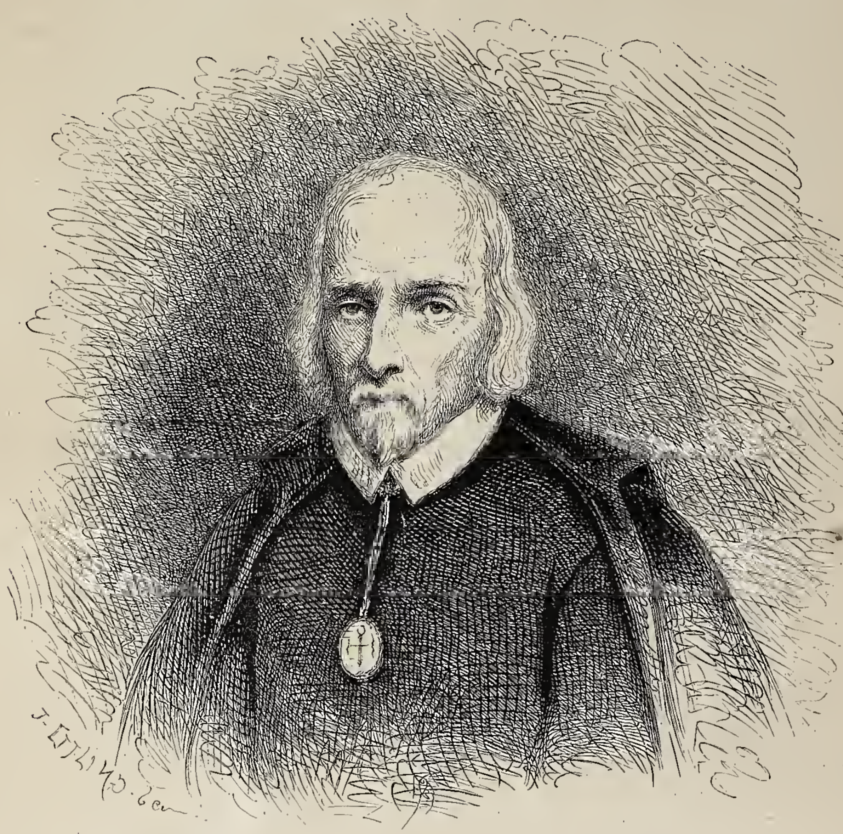
(3) Tout le monde peut lire, dans les répertoires bibliographiques modernes, les titres des pièces auxquelles travailla, dit-on, Philippe IV; après leur intitulé elles portent cette désignation : *Por un ingenio desta côrte. Dar su vida por su dama* paraît être, d'après les meilleurs critiques, l'œuvre de ce prince. Selon toute probabilité, il ne peut réclamer qu'une part assez minime de collaboration dans les autres.

(1) *Histoire de la littérature espagnole depuis ses origines les plus reculées jusqu'à nos jours.* Paris, 1863, in-8.

Respecté du public autant qu'il en était admiré, le poëte traversa, pour ainsi dire, le siècle sans que rien manquât à sa gloire. La haute faveur dont il jouissait s'éclipsa, cependant, à la mort de Philippe IV : les courtisans lui refusèrent leurs suffrages, le peuple lui demeura fidèle. En 1665, au moment où Charles II allait saisir le sceptre, qu'il tint d'une main si débile, on raconte que la chapelle ardente où devait être placé le cénotaphe royal ayant été dressée dans la vaste salle qui servait aux spectacles de la cour, ce fut là qu'on alla bénir le corps de Philippe IV. Cette bénédiction donnée dans un lieu consacré aux émotions profanes, cet étrange adieu fait solennellement au roi en qui s'était incarnée la comédie, dans le lieu même où la comédie avait son temple, annonça un bizarre renoncement aux pompes mondaines : Charles II détestait le théâtre.

Le poëte n'en poursuivit pas moins sa carrière en alimentant la scène de nouveaux chefs-d'œuvre : il pensait, avant tout, servir la religion. Aussi Solis, l'historien renommé, auteur dramatique lui-même, a-t-il pu dire, en parlant du maître qu'il vénérait : « Il est mort comme le cygne, en chantant. » Calderon s'éteignit le 25 mai 1681 (¹), comme il s'efforçait de terminer un *auto sacramental* promis à une confrérie religieuse, et qu'un autre fut obligé d'achever.

Les biographies modernes, qui contiennent tant de dates erronées à propos de ce poëte, n'ont pas été plus exactes lorsqu'elles ont prétendu constater le nombre de ses ouvrages; elles lui ont accordé, sans hésitation, une fécondité égale à celle que l'on a encore exagérée chez Lope de Vega : elles le déclarent auteur de quinze cents pièces, qui toutes, cependant, n'auraient pas été imprimées. Il importe de rectifier ces exagérations, et nous le ferons aisément avec l'habile Ticknor. Le théâtre complet de Calderon ne renferme pas plus de cent onze drames et soixante-dix *autos sacramentales*. Ce ne fut pas le poëte qui fit imprimer ses premières pièces : son frère se chargea de ce soin, et, en 1640, on fit paraître pour la première fois un volume de ses œuvres, qui ne contenait que douze pièces. Un autre recueil parut encore du vivant de Calderon, et il n'en renfermait que quarante-huit : soixante de ses drames circulaient dès lors en manuscrit (¹). M. Rivadeneira a reproduit ces chefs-d'œuvre de l'ancien art espagnol dans sa belle collection. Tous ceux qui se préoccupent des littératures étrangères ont présent au souvenir ce qu'ont dit Schlegel et Mme de Staël du *Prince constant*, de l'*Alcade de Zamalea*, du *Médecin de son honneur*, du beau drame qui a pour titre : *A outrage secret vengeance secrète*. Nous renvoyons, pour l'analyse des pièces moins connues, aux nombreux travaux de critique qui ont été donnés en ces derniers temps sur le poëte. Nous nous associons pleinement, d'ailleurs, à l'opinion émise sur lui par l'un de ses récents traducteurs : « Il est impossible d'achever la lecture d'une de ses pièces, surtout de celles qui ont un dénoûment tragique, sans se sentir plus ou moins l'âme agrandie, fortifiée. Jean-Jacques, qui a si sévèrement condamné l'influence du théâtre, aurait sans nul doute applaudi à Calderon. »



Calderon de la Barca, poëte dramatique espagnol. — Dessin de Bocourt, d'après un portrait gravé par G. Fosman (Madrid, 1682).

(¹) Et non, comme on l'a répété par suite d'une première erreur, typographique sans doute, en 1687. Sa dépouille mortelle fut déposée en grande pompe dans l'église de San-Salvador. C'est là qu'en 1840 on lui érigea un monument. Ses restes ont été transportés depuis dans la splendide église d'Atocha. Hatzenbush, Zamacola, Zorilla et bien d'autres écrivains en renom ont saisi cette occasion pour célébrer le génie du plus grand poëte dramatique qu'ait eu l'Espagne. Telle était la réputation de vertu dont jouissait Calderon, qu'on songea à obtenir pour lui de Rome les honneurs de la béatification.

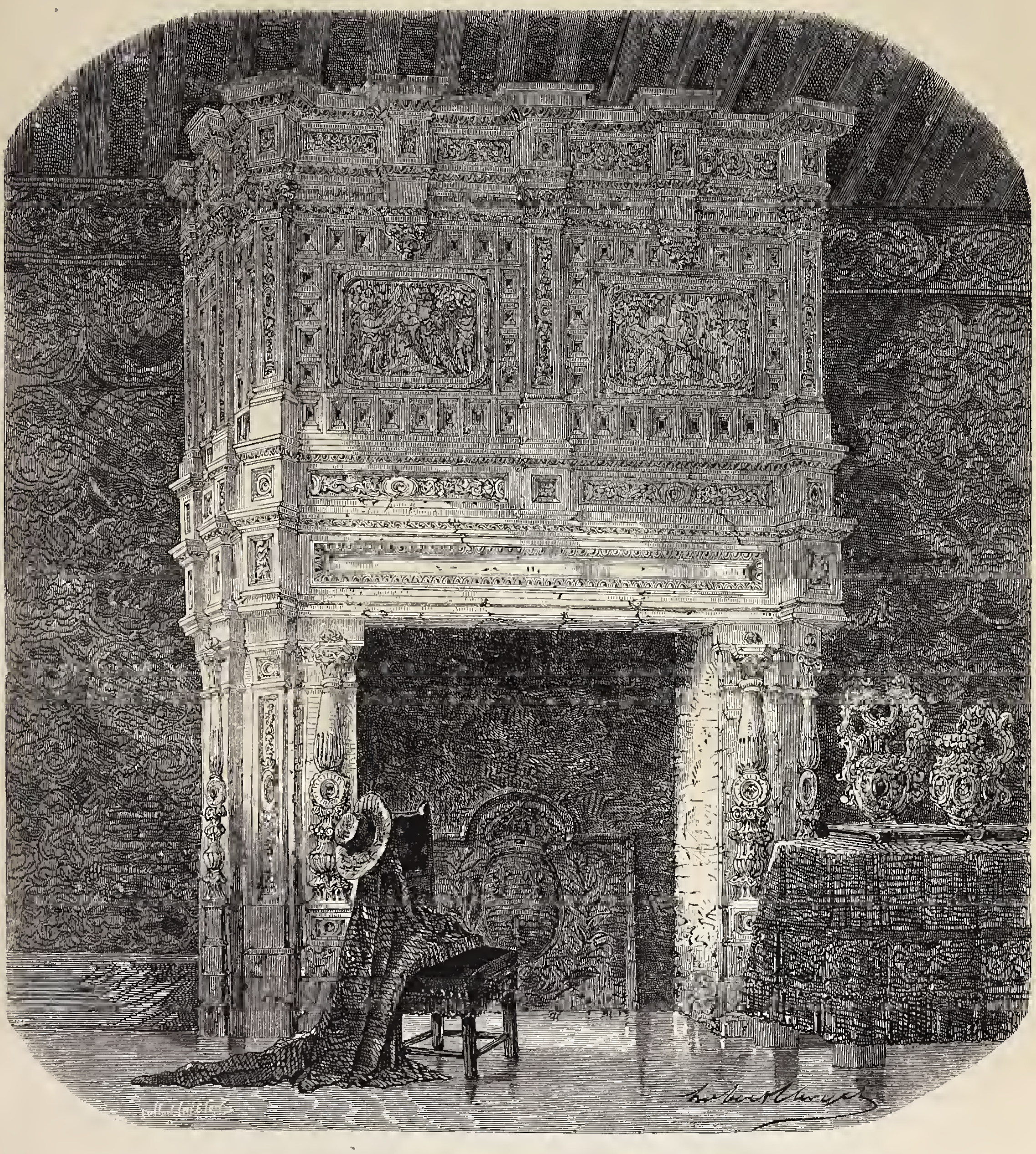
(¹) L'habile Salvá donne les titres de cent trente-neuf pièces de Calderon; elles figurent dans son fameux *Catalogue of spanish and portugueze Books*, imprimé à Londres en 1826 et devenu aujourd'hui si rare. Mais la bibliographie la plus complète des œuvres du poëte se trouve dans le livre suivant : *Catálogo bibliográfico y biográfico del teatro antiguo español*, por D. Gayetano Alberto de la Barrera y Leyrado; Madrid, 1860.

ARNAY-LE-DUC

(DÉPARTEMENT DE LA COTE-D'OR, ARRONDISSEMENT DE BEAUNE).

La seigneurie d'Arnay-le-Duc fut vendue, en 1634 (le 2 mai), par Mme Bernard de Montessus, comtesse de Charroux, à M. le prince de Condé.

En sa qualité de chasseur, celui-ci apprécia la position et s'y éleva un château, en se faisant adjuger, par décret du Châtelet de Paris, l'ancien manoir de MM. de Juilly, qui fut agrandi et restauré. Ce qui en reste prouve que des artistes distingués y ont travaillé. On y remarque le portail, quelques fenêtres, quatre vastes cheminées avec sculptures, et les peintures des planchers, ouvrage de la fin de la renaissance. (1)



Cheminée du château d'Arnay-le-Duc (Côte-d'Or). — Dessin de H. Clerget.

La cheminée que nous reproduisons a été transportée récemment du vieux château dans la maison peu connue d'un riche propriétaire.

(1) Extr. de l'*Hist. d'Arnay-le-Duc*, par Lavirotte; 1837, in-8.

LA SCIENCE EN 1864.

Suite. — Voy. p. 127.

La question des bolides, des étoiles filantes, des aérolithes, fut réveillée en mai 1864 à propos du bolide tombé à Orgueil (département de Tarn-et-Garonne). C'était, comme on se le rappelle, le 14 mai, à huit heures du soir : la Lune, n'étant qu'au premier quartier, éclairait peu ; le ciel était d'une limpide transparence. Dans tout le midi de la France, on vit tout à coup un brillant météore passer dans le ciel, de l'ouest à l'est, franchissant un arc de 120 degrés. La masse lumineuse paraissait d'abord avec un diamètre égal à celui de la Lune; son diamètre, avec son atmosphère enflammée, à la hauteur de 40 à 45 kilomètres, n'avait pas moins de 400 à 500 mètres. Mais bientôt cette masse immense, dont l'apparition soudaine avait plongé plus d'une pensée dans la consternation, se brisa en fragments; une gerbe d'étincelles éclatèrent, et l'on vit un

nuage blanc rester comme le dernier vestige de ce brillant phénomène. Mais à peine la première surprise était-elle passée qu'une détonation formidable se fit entendre, dont le grondement répété par les échos resta comme un dernier témoignage de la réalité du phénomène.

L'apparition de ce bolide, dont quelques fragments ont été recueillis et analysés, remit en litige le problème de l'origine de ces météores. Viennent-ils d'un autre monde, et n'avons-nous point en eux des échantillons de natures étrangères à la nôtre? Le grand mouvement qui s'est opéré, en cette année 1864, à propos de l'idée de la *pluralité des mondes habités*, donnait, pour ainsi dire, un cas d'actualité à la chute de cet aérolithe, et invitait les chimistes à l'analyser dans ses éléments essentiels. Trois siècles plus tôt, les astrologues eussent vu là un signe céleste en faveur de cette doctrine. Or il arriva précisément que cette pierre tombée du ciel offrit dans sa constitution (caractère rare et précieux) une substance carbonique, et disons-le, un véritable échantillon de tourbe dont la composition, comparée à nos diverses espèces de tourbes ou de lignites, se trouve presque identique. Nous ne pouvons résister au plaisir de comparer ici les deux analyses :

Aérolithe d'Orgueil.		*Tourbe* (vallée de la Somme).	
Carbone..........	63.45	Carbone..........	60.04
Hydrogène........	5.98	Hydrogène........	6.21
Oxygène..........	30.57	Oxygène..........	33.75

Ne croirait-on pas voir ici deux substances de même origine? L'aérolithe en question paraît, en effet, venir d'une planète où existe un règne végétal analogue au nôtre, dont l'acide carbonique se décompose au sein de l'eau, absolument comme dans nos tourbières. Mais parmi les millions d'astres qui nous entourent, quel est celui d'où il descend? Là est encore et sera toujours le mystère. N'est-il pas, du reste, déjà bien beau d'avoir reconnu dans sa substance les vestiges non équivoques d'un règne organique extraterrestre?

Pendant l'année 1864, on a découvert trois petites planètes, appartenant au groupe des astéroïdes compris entre Mars et Jupiter. En décembre 1863, on comptait soixante-dix-neuf petites planètes, dont la dernière, Eurynome, avait été découverte par M. J. Watson, à l'Observatoire de Ann-Arbor (États-Unis). M. Podgson découvrit à Madras, le 3 mai 1864, un nouvel astre auquel on donna le nom de Sapho (la planète vue par le même en février, et qui portait déjà ce nom, n'était pas une nouvelle, mais Fréia, alors perdue). La 81e du groupe, qui porte le nom de Terpsichore, fut découverte le 30 septembre, à Marseille, par M. Tempel. La 82e fut trouvée par M. Luther, à Bilk, près de Dusseldorf, le 27 novembre. On lui a donné le nom d'Alcmène.

Quatre nouvelles comètes ont été ajoutées par l'année 1864 à la liste des comètes inscrites.

La fin à une prochaine livraison.

PLAINTES CONTRE LE TEMPS.

Rien n'est plus commun que de voir l'homme déroger aux lois qui doivent assurer sa conservation et accroître son bien-être. Ce sont ses propres abus qui altèrent le plus sa santé; il ne sait alors que récriminer contre le temps, dont les variations un peu brusques lui sont toujours très-préjudiciables. Il devient en outre, souvent à un âge peu avancé, incapable d'aucun travail productif, et si la fortune ne l'a pas favorisé, il tombe dans la misère. Cependant l'homme résiste très-bien à toutes les fluctuations atmosphériques s'il ne s'écarte pas des règles que prescrit l'hygiène, et notamment en faisant un choix rationnel de ses aliments et en en réglant la qualité et la quantité suivant ses besoins réels. (1)

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 47, 87, 111, 159.

AFRIQUE.

Suite.

ILE MAURICE.

COLONIE ANGLAISE.

Le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a été adopté à Maurice en 1846 (2), en vertu de l'ordonnance n° 13 de cette année.

Timbres.

Il y a eu plusieurs émissions de timbres-poste.

On regarde comme appartenant à la première émission le timbre sur lequel est figurée l'Angleterre assise près de la mer, tenant une lance de la main droite et appuyée sur un bouclier. A gauche sont des ballots; à droite un navire vogue à pleines voiles.

Ce timbre est rectangulaire; il a 22mm sur 19. Il est gravé, imprimé en couleur sur papier blanc, et n'est pas piqué; il ne porte pas l'indication de la valeur, et le mot *Mauritius* est inscrit au bas.

Vert foncé, vert-bouteille (4 pence).
Vermillon, rouge-brique (6 penee) (n° 225).
Violet (9 pence).

Le timbre de 9 pence a été créé quelque temps après les deux autres. Il en a été tiré des épreuves en gris à titre d'essai; la couleur violette a été adoptée.





N° 225. Ile Maurice. N° 226.

Deux des timbres de cette émission présentent cette particularité que la valeur du timbre y a été imprimée en noir à la main. Les mots *Four pence* ou *Nine pence* forment un demi-cercle, et cette estampille est placée à la partie supérieure du timbre.

Vert foncé. — *Four pence* (n° 226).
Violet. — *Nine pence.*

Ces timbres étaient encore en usage en 1857

Il y a un groupe de timbres, créés et émis en 1858, dont la description offre quelques difficultés, parce qu'il y a plusieurs types différents. Ces timbres, rectangulaires, ont de 23 à 25mm sur 20 à 22mm. Ils sont gravés en taille-douce, imprimés en couleur sur papier blanc ou teinté et ne sont pas piqués. Ils présentent l'effigie de la reine Victoria, la tête tournée à gauche et couronnée. On lit en haut *Postage*, à gauche *Post paid*, à droite *Mauritius*, et en bas la valeur en lettres.

A. Fond avec tailles diagonales de droite à gauche. Tête de la reine avec la couronne (23 à 24mm sur 20 à 20mm.5).

1 penny (0f.1042), — vermillon, papier blanc bleuâtre (n° 227).
Id. — brun foncé, *id.*
2 penee (0f.2083), — bleu clair, *id.*

Il a été fait plusieurs dessins de ce type, et il y a de pe-

(1) Ch. Hamal, *De l'aérage*. 1859.

(2) Cette date nous a été donnée par le directeur des postes de l'île Maurice.

tites différences dans ces dessins, et surtout de grandes différences dans les timbres. Dans les uns, toutes les finesses du dessin et toutes les tailles sont marquées ; dans d'autres, les planches étant plus ou moins fatiguées, l'image est plus ou moins effacée et finit par n'être plus visible. On trouve des timbres des premiers tirages imprimés sur papier blanc jaunâtre, et des timbres des derniers tirages oblitérés en 1859.





N° 227. *A*. Ile Maurice. N° 228. *B*.

B. Fond avec tailles diagonales entre-croisées. Timbre de 1 penny : tête de la reine avec la couronne (type *A*) ; timbre de 2 pence : tête de la reine avec un cercle (type *B*) ($23^{mm}.5$ sur 20^{mm}).

1 penny ($0^{f}.1042$), — vermillon, papier blanc bleuâtre.
2 pence ($0^{f}.2083$), — bleu foncé, papier blanc (n° 228).

C. Fond avec tailles verticales, horizontales et diagonales (de droite à gauche) entre-croisées (deux ou trois planches). Tête de la reine avec un bandeau ($23^{mm}.5$ à 25^{mm} sur $20^{mm}.5$ à 22^{mm} ; dans beaucoup d'exemplaires, largeur inégale : en haut 21^{mm} et en bas 22).

2 pence ($0^{f}.2083$), — bleu clair, papier blanc bleuâtre, quelquefois papier blanc (n° 229).

Les planches ont été tellement usées qu'on trouve des exemplaires dont le dessin est à peine visible. Le fond ne porte plus que quelques tailles verticales.

Après ce groupe de timbres gravés en taille-douce sur cuivre, on place deux timbres que l'on dit gravés en bois. Ils sont imprimés en couleur sur papier blanc.

Ils sont rectangulaires et ont 22^{mm} sur 19. La tête de la reine est tournée à gauche et couronnée. On lit en haut *Mauritius*, et en bas la valeur en lettres. L'encadrement est formé de chaque côté par des méandres.





N° 229. *C*. Ile Maurice. N° 230.

1 penny ($0^{f}.1042$), — vermillon (n° 230).
2 pence ($0^{f}.2083$), — bleu.

Le type des timbres primitifs a été repris en 1860 ; on y a apporté un changement : le mot *Mauritius* a été placé en haut du timbre, et la valeur en lettres a été écrite au bas.

Le timbre est rectangulaire et a 22^{mm} sur $18^{mm}.5$. Il est gravé et imprimé en couleur sur papier blanc.

6 pence ($0^{f}.6251$), — (1860) bleu (n° 231) ; (1862) violet foncé variant du gris violacé au pourpre.
1 shilling ($1^{f}.2500$), — (1860) vermillon vif ; (1862) 1° brun, 2° vert-émeraude, 3° vert-myrte.

Tous les timbres qui précèdent ne sont pas piqués. Il y a une exception à faire pour le timbre de 6 pence violet et celui de 1 shilling vert, qui existent non piqués et piqués.

L'émission des timbres actuels a commencé le 1er janvier 1861. Ces timbres sont rectangulaires et ont 23^{mm} sur 19. Ils sont gravés en tailles de relief sur acier et imprimés en couleur à la presse typographique sur papier blanc glacé. Ils sont piqués.





N° 231. Ile Maurice. N° 232.

L'effigie de la reine est dans un médaillon rond, la tête est couronnée et tournée à gauche. En haut *Mauritius*, en bas la valeur en lettres. Dans quelques timbres, la valeur en chiffres est répétée de chaque côté du médaillon ; ces timbres sont marqués ci-après d'un astérisque.

1 penny ($0^{f}.1042$), — (1861) brun violâtre (la couleur est plus foncée dans les émissions postérieures).
2 pence ($0^{f}.2083$), — (1861) bleu clair (n° 232).
3 ($0^{f}.3125$), — (1er septembre 1863) vermillon clair.
4 ($0^{f}.4167$), — (1861) rose-carmin.
6 ($0^{f}.6250$), — (1863) violet * ; vert bleuâtre clair * ; gris bleuâtre * ; lilas *.
9 ($0^{f}.9375$), — (1861) violet clair.
1 shilling ($1^{f}.2500$), — (1er janvier 1863) bistre ou jaune-brun * ; vert bleuâtre clair * ; jaune *.
5 shillings ($6^{f}.2500$), — (1864) violet riche.

Ces timbres ont été gravés et sont imprimés à Londres par MM. Thomas de la Rue et Cie.

Enveloppes.

Il y a trois enveloppes faites de papier blanc bleuâtre et ayant 71^{mm} sur 120. Le timbre est à droite, à l'angle supérieur. Il est gravé, imprimé en couleur et en relief ; le dessin ressort en blanc et en relief sur le fond de couleur. Il porte l'effigie de la reine, la tête tournée à gauche et couronnée ; on lit *Mauritius postage* et la valeur.

Le timbre de 6 pence est rond, celui de 9 pence a 9 côtés, et celui de 1 shilling est ovale.

6 pence ($0^{f}.6250$), — 1° violet foncé (n° 233) ; 2° (1er janvier 1863) brun rougeâtre.
9 ($0^{f}.9375$), — chocolat (n° 234).
1 shilling ($1^{f}.2500$), — (1er janvier 1863) jaune. (Supprimé.)





N° 233. Ile Maurice. N° 234.

Chaque enveloppe timbrée se vend $^1/_4$ de penny de plus que la valeur du timbre, et la douzaine d'enveloppes 1 penny $^1/_2$ de plus que le prix des timbres.

Les timbres d'enveloppe ont été gravés et sont imprimés à Londres par MM. de la Rue et Cie.

ASIE.

TURQUIE D'ASIE.

Les timbres turcs sont en usage dans la Turquie d'Asie.

La compagnie des Messageries impériales a deux services de bateaux à vapeur, l'un de Marseille à Alexandrie, en suivant le littoral de l'Anatolie et de la Syrie, l'autre de Constantinople à Trébizonde avec stations dans plusieurs ports de la Turquie. Des bureaux de poste français ont été établis dans les stations de ces lignes, et l'on y emploie les timbres-poste français (n° 235) pour l'affranchissement des lettres envoyées en France.



N° 235.

INDE ANGLAISE.

Le système d'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a été introduit dans l'Inde le 1er octobre 1854.

Le nombre total des lettres qui ont passé par les postes a été de 26 168 208 en 1854-55, de 45 250 248 en 1858-59, et de 42 071 556 en 1859-60.

La proportion des lettres affranchies était de 65 pour 100 en 1854-55, et de 47 pour 100 en 1859-60.

Timbres.

Émission de 1854. — Les timbres de $^1/_2$, 1 anna et 2 annas sont rectangulaires; celui de 4 annas est octogone. Ces timbres sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc. Ils ne sont pas piqués. Chaque valeur a un dessin différent, mais c'est toujours l'effigie de la reine Victoria, la tête tournée à gauche et couronnée. En haut *India*, en bas la valeur en lettres.

$^1/_2$ anna (0^f.0742) [1], — 20^{mm}.5 sur 17, — vermillon.
$^1/_2$ (0^f.0742), — 21^{mm}.5 sur 17, — bleu (n° 236).
1 (0^f.1485), — 21^{mm} sur 17, — vermillon.
2 annas (0^f.2969), — 22^{mm}.5 sur 19, — vert (n° 237).
4 (0^f.5939), — 24 à 24^{mm}.5 sur 21^{mm}.5, — bleu et vermillon (l'effigie de la reine est imprimée en bleu et l'encadrement en vermillon) (n° 238).







N° 236. Inde angl. N° 237. Inde angl. N° 238.

Le timbre de $^1/_2$ anna vermillon est très-rare; il n'est pas tout à fait pareil au timbre de $^1/_2$ anna bleu et à celui de 1 anna vermillon. Le type est le même, mais le dessin est différent.

Émissions de 1858 à 1860. — Les timbres de $^1/_2$, 1, 2, 4 et 8 annas sont rectangulaires; le timbre de 8 pies est octogone : ils ont tous 21^{mm} sur 18. Ils sont piqués. Ils sont gravés, imprimés à la presse typographique, en couleur, sur papier blanc glacé.

L'effigie de la reine Victoria, la tête tournée à gauche et couronnée, est dans un médaillon ovale. On lit dans la partie supérieure : *East India postage*, et dans la partie inférieure la valeur en lettres. Dans le timbre de 8 pies, la disposition de la légende est autre : à gauche *East India*, à droite *postage*, en haut *eight*, en bas *pies*.

1858. $^1/_2$ anna (0^f.0742), — bleu clair.
1860. 8 pies (0^f.0990), — 1° violet; 2° lilas (n° 239).
1858. 1 anna (0^f.1485), — brun.

[1] 1 roupie de la Compagnie = 16 annas = 2^f.3757. 1 anna = 12 pies = 0^f.1485.

1858. 2 annas (0^f.2969), — chair, jaune-orange.
4 (0^f.5939), — noir (n° 240).
8 (1^f.1880), — rose-carmin.

Il ne paraît pas qu'il y ait eu des émissions régulières de timbres imprimés sur papier blanc bleuâtre; mais il est certain qu'il existe des timbres de 8 pies, de 1 anna, de 4 et de 8 annas, imprimés sur un papier qui était ou est devenu blanc bleuâtre et même bleu. On ne trouve guère que des timbres de 4 annas qui soient de papier bleu.







N° 239. Inde angl. N° 240. Inde angl. N° 241.

Enveloppes.

Deux enveloppes timbrées ont été créées en 1860.

Le timbre est rond et a 25^{mm} de diamètre. Il est gravé, imprimé en relief et en couleur sur papier blanc ou bleu; le dessin ressort en relief et en blanc sur fond de couleur. Le timbre porte l'effigie de la reine Victoria, la tête tournée à gauche et couronnée. Dans la partie supérieure, *India postage;* dans la partie inférieure, la valeur en lettres.

$^1/_2$ anna (0^f.0742), — bleu foncé sur papier blanc ou bleu (n° 241).
1 (0^f.1485), — brun sur papier bleu.

On vend aussi du papier à lettres timbré et préparé de façon à éviter l'emploi d'une enveloppe séparée. Un second timbre est à l'endroit où le pli est fermé : ce timbre est rond et a 16^{mm} de diamètre; il est, comme le précédent, gravé, imprimé en relief et en couleur; il représente un lion au pied d'un palmier.

Timbres de télégraphe.

On fait usage de timbres pour l'affranchissement des dépêches télégraphiques dans l'Inde. Ces timbres sont de trois valeurs :

4 annas (0^f.5939).
1 roupie (2^f.3757).
2 roupies (4^f.7514).

Les timbres actuels, les enveloppes et les timbres de télégraphe de l'Inde ont été gravés et imprimés par MM. de la Rue et Cie, à Londres.

Timbres particuliers.

Il paraît que, vers 1855, sir B. Frere, pendant son commandement dans le Scinde, émit, pour le service de la poste locale, un timbre de $^1/_2$ anna, imprimé à la main sur papier blanc bleuâtre. Ce timbre porte un écusson entouré d'un ceinturon bouclé sur lequel on lit : *Scinde District Dawk* [1].

MM. Smith Elder et Cie, éditeurs et libraires à Londres, font imprimer à leur nom des timbres-poste gaufrés sur des enveloppes et des bandes dont ils se servent pour leurs envois de lettres et d'imprimés dans l'Inde.

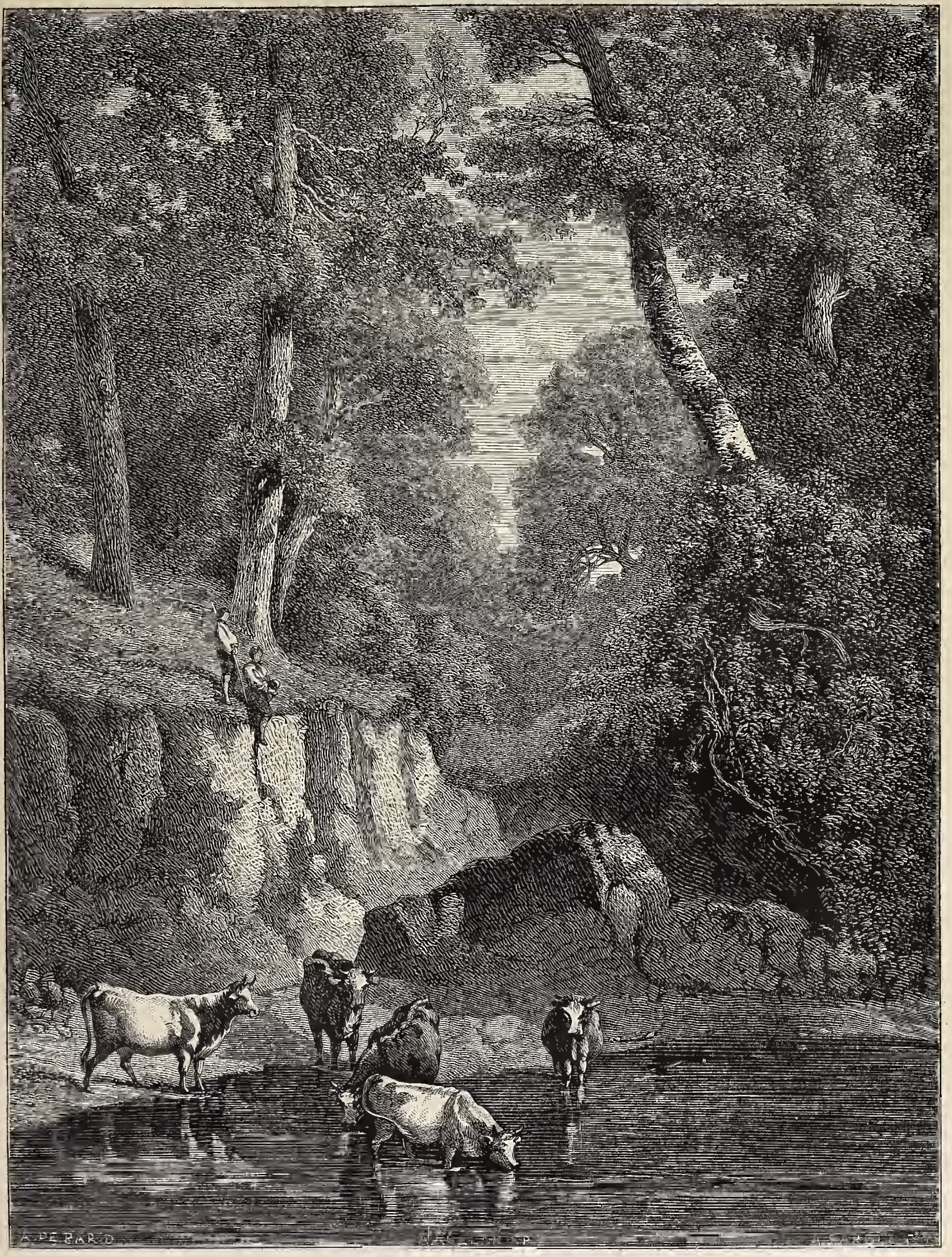
3 pence (0^f.3125), — rose-carmin foncé.
4 (0^f.4167), — vermillon.
6 (0^f.6250), — violet
1 shilling (1^f.2500), — vert clair.

La jarretière qui entoure le timbre a 38^{mm} de diamètre et 3^{mm}.5 à 5^{mm} de large; elle est de la même couleur que le timbre (voy. t. XXXI, 1863, p. 293).

La suite à une prochaine livraison.

[1] *Stamp Collector's Magazine*, t. III, p. 15.

AUGUSTE ROLLAND.



Vaches à l'abreuvoir, par Auguste Rolland. — Dessin de de Bar.

Le paysage qui est ici reproduit est emprunté à l'œuvre d'Auguste Rolland, dont on se souvient d'avoir vu aux expositions de remarquables peintures au pastel, matière ingrate en des mains moins habiles, à qui semble manquer tout au moins la puissance et la transparence des tons nécessaires pour reproduire les aspects de la nature; mais il s'en servait avec tant de vigueur et de légèreté, qu'il était parvenu à lui donner l'énergie et la souplesse de la peinture à l'huile. Quelques-uns de ses meilleurs ouvrages, reproduits en lithographie par les plus habiles dessinateurs (MM. Eug. Leroux, Mouilleron, Jules Laurens, Français, Bodmer, etc.), ont été publiés par sa famille. Ils forment un magnifique volume, tiré seulement à un petit nombre d'exemplaires. Sa rareté n'est pas le seul motif qui nous a portés à en détacher une page : ce volume est précédé d'une notice pleine d'intérêt sur la vie

d'Auguste Rolland, qui fait connaître en lui à la fois l'artiste et l'homme de bien.

A. Rolland était né à Remilly, près de Metz, en 1797, d'une famille ancienne dans le pays, dans laquelle la charge de tabellion paraît avoir été héréditaire, et qui a donné des magistrats au Parlement et à la Cour de Metz et un député à la première assemblée législative. Il était au collége pendant les dernières années de l'empire, et, entraîné par le mouvement général, il se fût fait soldat si la chute de Napoléon et la fin de nos guerres ne l'avaient arrêté au seuil de la carrière militaire. Il étudia le droit, puis l'architecture, qu'il abandonna après la mort de son père, en 1829. Enfermé alors à la campagne, où il avait passé son enfance, il se livra au goût qu'il avait toujours eu pour le paysage. Son talent ne se révéla pas à lui-même tout d'abord. Une exposition qui eut lieu à Metz, et la vue des pastels de M. Maréchal, exercèrent sur lui une influence décisive. A son tour, il parut avec succès à une nouvelle exposition organisée par la Société des amis des arts de la Moselle, en 1836, où plusieurs tableaux, souvenirs rapportés d'un voyage aux Pyrénées, furent très-remarqués. Il y avait accompagné son frère malade, qu'il eut bientôt le malheur de perdre.

Ce frère, Adolphe Rolland, était un poëte dont quelques vers, cités dans la notice que nous suivons pas à pas, font deviner les belles facultés : il voulut mourir tout entier, et ordonna de détruire les œuvres qu'il laissait trop imparfaites à son gré. Il avait un grand sentiment de l'art : sur son lit de malade, apprenant les succès obtenus par le paysagiste à cette exposition qu'il ne pouvait pas visiter, il n'y voulait voir que l'heureux présage de victoires moins facilement gagnées : « Vous êtes contents, disait-il à ses amis; attendez que je sois guéri, et je vous dirai votre fait : mes amis, vous ne le prenez pas d'assez haut. » Ces paroles, qu'il faudrait répéter à tous ceux qui s'abandonnent trop volontiers au premier vent de la faveur, laissèrent une profonde impression dans l'esprit d'Auguste Rolland. Dans sa pensée, nous dit l'auteur de la notice, l'attachement au travail et le désir de la perfection ne se sont jamais séparés du souvenir de son frère.

Sa santé se ressentit longtemps du coup qui venait de le frapper. Il voyagea dans le Jura, en Suisse, en Savoie. Ses progrès, au retour, surprirent ceux mêmes qui avaient conçu de son talent la meilleure opinion. Il se décida à exposer ses pastels à Paris, pour la première fois, en 1839. « La nouveauté du genre piqua la curiosité. M. Maréchal n'avait pas encore exposé à Paris : on se demanda comment M. Rolland avait su, à l'aide des couleurs « les plus » ingrates, les plus molles, les moins transparentes », obtenir de tels résultats. » Depuis cette époque, il envoya aux Salons un grand nombre de paysages. Son triomphe fut de faire oublier les difficultés particulières du genre et l'adresse du procédé, et de mériter qu'on le louât, à l'égal des plus habiles maîtres du paysage, pour la correction et la grâce de son dessin, la vigueur de son coloris, la variété de ses compositions. Ces éloges, il en fut digne tout à fait le jour où, écartant toute pensée du dehors, enfermé dans son village de Remilly, « il se mit simplement à peindre ce qu'il avait sous les yeux, ce qu'il aimait et savait par cœur depuis l'enfance. De ce jour-là, on put vraiment le féliciter de ne marcher sur les pas de personne, de n'avoir pour maître que la nature. »

Ses succès lui avaient fait aimer Paris, où il fit d'assez longs séjours; mais il finit par vivre entièrement à Remilly : il abandonna même l'atelier où il avait travaillé à Metz pendant de longues années. Il s'était plu à embellir la maison paternelle et à resserrer autour de lui ses frères et sœurs, dont les habitations se groupèrent auprès de la sienne. Pour cette maison, toujours ouverte à tous venants, il n'y avait pas d'importuns. Rolland avait fait, en quelque sorte, sa famille de tous les habitants du pays : il employait sans cesse ses efforts, son crédit, son argent, pour le bien de tous. Maire de sa commune pendant seize années (1834-1850), il lui avait donné une route, une église, des écoles; quand il ne fut plus maire, il reconstruisit la mairie. Comme sa fortune ne pouvait suffire à ses libéralités, il fit une vente publique de ses pastels, qui furent achetés à des prix fort au-dessus de ce qu'il en avait espéré. Depuis ce jour, il continua de vendre ses ouvrages. « Il y eut ce qu'il appelait lui-même le *budget des pastels*, ce que le maire de Remilly appelait le *fonds de réserve.* » Une rente perpétuelle assura l'existence du bureau de bienfaisance; un asile fut fondé pour les enfants; les écoles reçurent sans cesse des améliorations et des encouragements. « Il avait déclaré la guerre, une guerre loyale, à toutes les bâtisses dégradées ou malpropres... Le maître de la maison était-il trop pauvre pour réparer lui-même sa toiture ou sa façade, A. Rolland usait d'adresse pour qu'on lui permît d'envoyer un menuisier, un maçon, un peintre sur ses dessins et pour son compte : le toit était redressé, le mur crépi, badigeonné, percé de fenêtres, égayé par un treillage où grimpaient une vigne et un rosier. » On vit, lorsqu'il mourut, en 1859, combien il avait su s'attacher tous ceux qui vivaient autour de lui. De toutes les campagnes environnantes on accourut, on se pressa à ses funérailles, et sur sa tombe on put en toute vérité graver ces mots : « Remilly garde le souvenir de ses bienfaits. »

CAVERNES A OSSEMENTS, GRAVÉS OU SCULPTÉS.

(PÉRIGORD.)

Quelques savants contemporains sont disposés à attribuer une très-haute antiquité à l'existence de l'espèce humaine sur le globe terrestre. Cette opinion leur paraît avoir, dès à présent, un point de départ positif dans les découvertes récentes et nombreuses de débris d'industrie et d'art humains extraits de terrains antérieurs à ceux que déposent nos mers et nos fleuves, et renfermant des restes de mammifères d'espèces depuis longtemps éteintes.

« Dans ces cinquante dernières années, dit le célèbre géologue sir Charles Lyell (1), on a rencontré en différentes parties de l'Europe des ossements humains ou des objets travaillés par l'homme, recouverts par des stalactites, dans les brèches des cavernes, et associés à des restes d'espèces perdues d'hyènes, d'ours, d'éléphants ou de rhinocéros. Ce fait fit naître le soupçon que la date de l'apparition de l'homme devrait être reportée à une époque bien plus reculée qu'on ne l'avait fait jusqu'alors. »

Ce peu de lignes laissent entrevoir la question : nous ne voulons que l'indiquer. Les géologues qui croient voir dans certains débris des témoignages de l'antiquité de l'espèce humaine, ont le devoir de prouver que les terrains où on les trouve sont bien réellement antérieurs aux dates assignées jusqu'ici par l'histoire à la naissance des premiers hommes. Là gît la difficulté. Parmi les travaux les plus utiles qui s'y rapportent directement, on peut citer, outre l'ouvrage de sir Charles Lyell, l'article CAVERNES de M. J. Desnoyers, dans le *Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle.* Le document le plus important, publié postérieurement à ces écrits, est un mémoire où deux savants bien connus, MM. Éd. Lartet et H. Christy, ont exposé les résultats des explorations faites par eux,

(1) *L'Ancienneté de l'homme prouvée par la géologie*, par sir Charles Lyell, trad. par M. Chaper. Paris, 1844, Baillière.

en 1863, dans quelques cavernes du Périgord [1]. C'est à ce travail, lu à l'Académie des sciences, que nous empruntons les passages suivants et les gravures qui servent à en éclairer les descriptions.

GROTTE DES EYZIES (*commune de Tayac, arrondissement de Sarlat*).

Pour arriver à la grotte des Eyzies, il faut remonter, sur quelques centaines de mètres, la rive droite d'un affluent de cette rivière, le grand ruisseau de *la Beune*, dont le volume d'eau, assez considérable en toute saison, suffit pour l'alimentation de plusieurs usines. C'était là que fonctionnait encore, il y a quelques années, la grande forge des Eyzies.

A peu de distance des bâtiments de cette forge, et dans l'escarpement si pittoresque des roches crétacées qui bordent à droite le vallon de la Beune, la grotte des Eyzies s'ouvre sur une saillie du roc en plate-forme, à 35 mètres au-dessus du niveau de la petite rivière.

Nous remarquâmes que le sol rocheux de la grotte était recouvert, à peu près en continuité, d'un plancher de brèche osseuse d'une épaisseur variant, comme nous avons pu le vérifier plus tard, de 10 à 25 centimètres.

Nous résolûmes de faire diviser ce plancher de brèche par plaques ou compartiments tracés avec la pointe du pic, et que l'on souleva ensuite, tant bien que mal, suivant que le plus ou moins d'épaisseur ou de solidité de l'assise concrétionnée se prêtait à cette opération.

Les silex taillés s'y sont trouvés en nombre très-considérable, particulièrement les *nuclei*, on blocs-matrices, d'où l'on détachait, sans doute par percussion, les éclats façonnés à diverses intentions. Parmi ceux-ci, le type dit *couteau* y est commun et aussi le mieux travaillé.

Les grattoirs à tête arrondie et retaillée à petites facettes obliques y sont bien représentés, de même que ceux à tête double; d'autres ont leur extrémité atténuée à pans coupés, comme pour un emmanchement; dans certains types de dimensions très-diverses (fig. 1, *h*), on croirait trouver des armes plutôt que des outils; il y a aussi de petites lames très-effilées, quelquefois aplaties, d'autres fois triangulaires et terminées par des pointes aiguës. Ces types, variables dans leurs formes, peuvent avoir été employés comme poinçons, aiguilles ou autres instruments d'un usage difficile à deviner.

Passons maintenant à un autre ordre de faits d'où ressortent des évidences bien autrement directes; car il s'agit d'images ou représentations d'animaux de ces temps préhistoriques qui nous ont été transmises par des traits gravés sur une roche relativement assez dure, un schiste ou phyllade quartzifère. Ce sont, nous le supposons, les premiers exemples de la gravure sur pierre remontant à des temps si éloignés de notre époque.

La grotte des Eyzies nous a déjà donné deux de ces plaques de schiste gravées très-probablement avec la lame aiguë d'un silex taillé, à moins que ce ne fût avec la pointe d'un cristal de roche, dont nous avons aussi la preuve que ces aborigènes savaient faire usage.

L'une de ces plaques (fig. 2) nous est parvenue incomplète; elle ne nous montre plus que la moitié antérieure du corps d'un animal probablement herbivore, et dont la tête aurait été armée de cornes, autant du moins qu'on en peut juger par les lignes assez confuses de cette gravure.

Le morceau véritablement exceptionnel, dans cette station, est un métacarpien de petit doigt de jeune *felis* de grande taille (*F. spelæa?*), qui présente des traces nombreuses d'entailles et de rayures, absolument de la même façon que les os des autres animaux mangés par les aborigènes. Cette espèce n'était-elle pas encore éteinte à cette époque, que nous ne considérons pas comme étant la plus ancienne de la période humaine? Aurait-elle même survécu jusqu'à nos temps historiques?

[1] *Cavernes du Périgord;* objets gravés et sculptés des temps préhistoriques dans l'Europe occidentale; par MM. Ed. Lartet et H. Christy. 1864, Bureaux de la *Revue archéologique;* Didier.

STATION DE LAUGERIE-BASSE (*commune de Tayac, arrondissement de Sarlat*).

Le gisement de *Laugerie-Basse*, distant de 300 mètres environ de celui de Laugerie-Haute, est en grande partie abrité sous une excavation de rocher, qui le recouvre ou l'abrite jusqu'à un certain point, sur une profondeur de 12 à 14 mètres; il est éloigné de la Vézère de 70 mètres et s'élève à 8 mètres environ en contre-haut du niveau de cette rivière. L'emplacement d'un ancien foyer existe assez avant sous la voûte; l'assise ossifère avait, dans cet endroit, 3 mètres de puissance, et elle venait en diminuant vers l'extérieur, où elle n'était plus que de $1^m.50$.

Nulle autre part nous n'avons trouvé une aussi grande quantité de bois de renne de tout âge, tant ceux de mue que ceux adhérant encore à la tête de l'animal. Tous ces bois portent des traces d'un sciage quelquefois très-bien exécuté, et évidemment avec tout autre chose que des scies métalliques.

C'est là aussi que nous avons recueilli le plus grand nombre d'instruments, d'outils et d'armes façonnés avec le bois de renne. Les aiguilles de toute longueur, et toujours percées d'un chas, y abondent. Il y avait d'autres outils pointus par les deux bouts et de dimensions très-variées. Certains étaient ornés de sculptures en relief peu définies (fig. 1, *d*); d'autres, simplement entaillés de lignes sinueuses dans le sens de leur longueur.

Sur un de ces morceaux (fig. 1, *c*), les ornements en relief sont disposés symétriquement et avec élégance; il est effilé par un bout, tandis que l'autre extrémité, creusée en gouttière assez profonde, semble avoir été destinée à recevoir ou à enlever une substance plus ou moins liquide. Nous n'oserions pas dire que ce fût une cuiller propre à extraire la moelle des grands os d'herbivores... Il est probable que nos aborigènes n'y mettaient pas tant de façons : toujours est-il qu'il y a beaucoup d'art et même de goût dans la distribution des ornements de cet instrument.

D'autres pièces ont dû servir d'objet de parure personnelle, ou, si l'on veut, d'amulettes. Telle serait une dent canine de loup, dont la racine est percée d'un trou de suspension. Il y a deux trous dans la racine d'une incisive de bœuf (fig. 1, *i*), sans doute pour la grouper en série avec d'autres incisives pareillement percées et que nous avons trouvées en certain nombre dans le même gisement. Toutes portaient au dos de leurs racines les entailles transversales que l'on y remarque (fig. 1, *j*).

Mais ce qui donne le plus d'intérêt aux découvertes faites dans ce gisement de Laugerie-Basse, ce sont les représentations de divers animaux gravées au simple trait sur les empaumures des bois de renne, et aussi quelquefois sculptées en relief ou en ronde bosse sur le merrain de ces mêmes bois.

Une de ces gravures (fig. 3) montre la région postérieure du corps d'un grand herbivore; les lignes de contour y sont tracées avec vigueur et sans hésitation. La netteté du dessin, qui n'est cependant pas achevé dans toutes les parties, et qu'on peut considérer comme une simple esquisse, dénote une main sûre et exercée. La gracilité de la queue restée incomplète, la forme des jarrets et surtout la position avancée du signe sexuel, ne permettent pas de rapporter cette figure partielle à un cheval. On y retrouverait mieux des formes bovines un peu élancées,

et le brusque relèvement de la ligne du dos, en approchant du garrot, semblerait conduire à l'aurochs. Malheureusement la fracture ancienne du morceau s'était faite juste au point où aurait dû commencer la crinière ou villosité touffue caractéristique des espèces du sous-genre *bison*.

Sur une seconde palme de bois de renne, plus dilatée et à digitations divergentes, on distingue une autre forme bovine dont la jambe et le pied, vigoureusement dessinés,

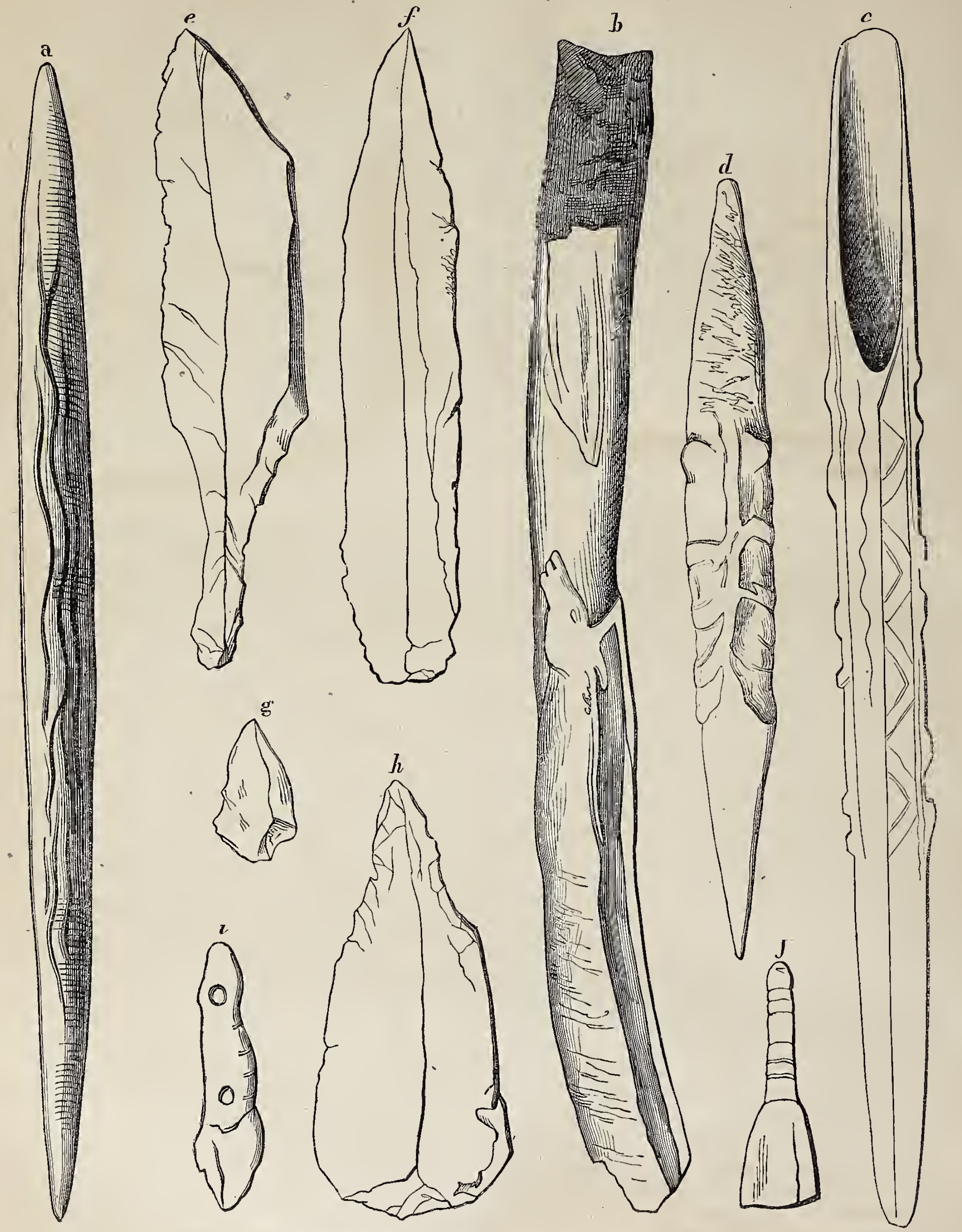


Fig. 1. — Bois de renne et silex travaillés trouvés dans les cavernes du Périgord.

a, b, c, d. Outils ou armes façonnés avec le bois de renne et trouvés dans le gisement de Laugerie-Basse (*b* n'est qu'un fragment d'une longue tige ou hampe; on y remarque une figure de renne). — *e, f, g, h.* Silex taillés trouvés dans la grotte des Eyzies, canton de Tayac; l'extrémité du silex *h* est atténuée à pans coupés, comme pour servir à un emmanchement. — *ı, ȷ.* Incisives de bœuf trouvées à Laugerie-Basse; on suppose que c'étaient des amulettes ou des parties de collier.

laissent apercevoir les ergots placés en arrière du sabot. Dans cette gravure, la queue, relevée à sa racine, est plus grosse et pendante; la ligne du dos se continue plus horizontalement. On croirait y reconnaître un fanon lisse et descendant jusqu'au niveau de l'articulation carpienne. Toutes ces particularités indiqueraient un rapprochement vers les bœufs proprement dits. Serait-ce une représentation intentionnelle du *Bos primigenius?* Ici encore la région de la tête où devraient s'attacher les cornes manque, et le *graveur,* pour utiliser les divisions de l'empaumure,

a dû donner à l'animal une attitude forcée qui nuit à l'effet général du dessin.

Une troisième palme nous a conservé une figure d'animal presque entière, mais dont les lignes sont moins distinctement tracées, particulièrement à la tête, qui seule pourrait nous fournir des caractères génériques.

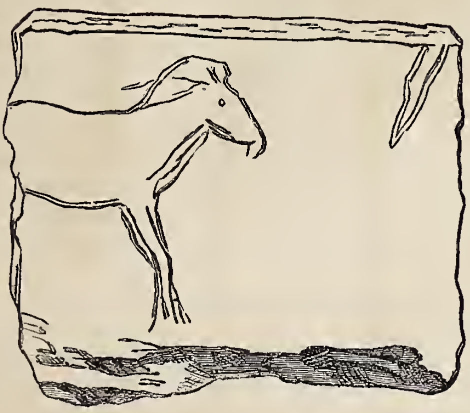


Fig. 2. Plaque de schiste gravée. (Grotte des Eyzies.)



Fig. 3. Gravure au trait sur une empaumure de bois de cerf. (Laugerie-Basse.)

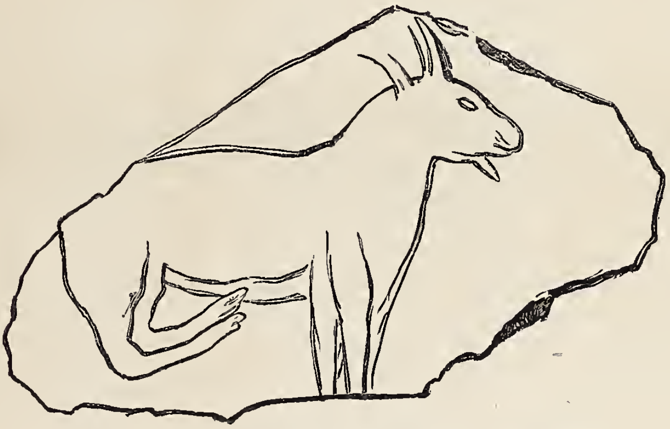


Fig. 4. Gravure sur une palme de bois de renne. (Laugerie-Basse.)

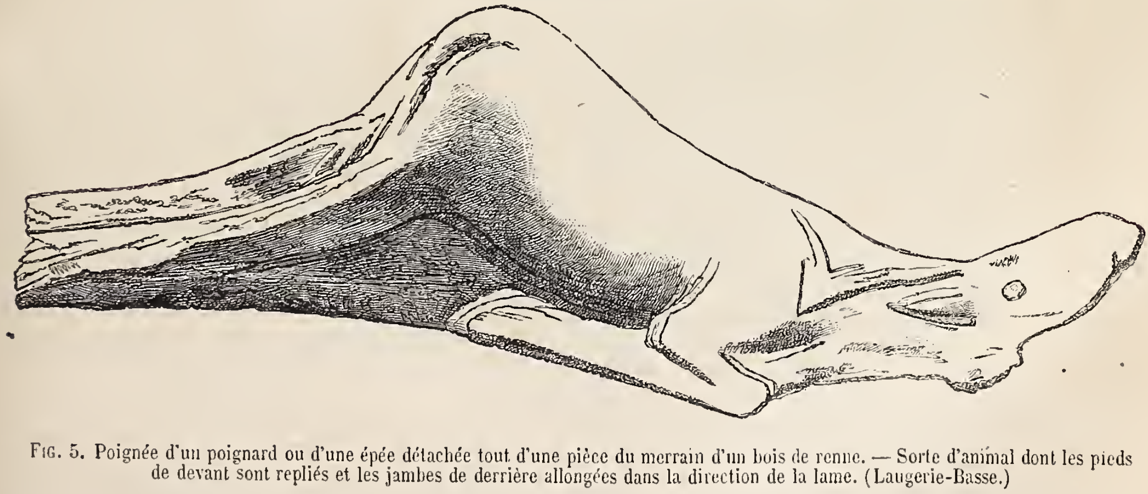


Fig. 5. Poignée d'un poignard ou d'une épée détachée tout d'une pièce du merrain d'un bois de renne. — Sorte d'animal dont les pieds de devant sont repliés et les jambes de derrière allongées dans la direction de la lame. (Laugerie-Basse.)

On voit qu'elle est armée de cornes montant verticalement avec une légère inflexion de la pointe en arrière.

Derrière ces cornes, on aperçoit d'autres lignes ascendantes et plus courtes, que l'on pourrait accepter comme des indications d'oreilles. Sous la mâchoire, et assez près du menton, d'autres traits convergents en bas simuleraient une barbe, ce qui tout de suite nous suggérerait l'idée d'un bouquetin, jeune ou femelle, à en juger par la brièveté des cornes : seulement, la forme busquée du chanfrein et le renflement de l'encolure derrière la nuque sembleraient démentir ce rapprochement. Le dessinateur, par un caprice dont on ne peut se rendre compte, a replié les jambes de derrière sous le ventre de l'animal, de façon que les sabots, visiblement bisulqués, touchent à l'abdomen.

Deux autres morceaux de cette station de Laugerie-Basse sont de véritables sculptures.

Le premier est une tige ou hampe subarrondie et trop longue pour être figurée ici dans son entier; aussi l'avons-nous fait représenter en deux portions inégales : la première, figurée dans le texte, paraît être l'extrémité d'une arme ou harpon, avec un crochet en arrière de la pointe. On y voit tracée, en relief peu senti et sur trois faces, une tête de cheval dont les oreilles un peu longues sont couchées en arrière.

Sur l'autre partie de cette hampe (fig. 1, *b*; voy. p. 196) retournée, on distingue, en relief plus saillant, mais seulement sur une face, une tête plus petite et plus effilée. Elle est armée d'une corne à ramures divergentes. Le premier andouiller, qui est couché en avant sur la face supérieure de la hampe, non visible dans le dessin, est très-important et sensiblement dilaté à son extrémité. Le merrain et son prolongement vers l'empaumure sont rejetés en arrière tout le long du bord supérieur; l'oreille est indiquée comme étant assez courte. La physionomie d'ensemble de ce morceau, et particulièrement la dilatation terminale de l'andouiller basilaire, nous porteraient à y reconnaître le renne plutôt que le cerf commun (*C. elaphus*).

Le morceau capital de notre collection d'objets sculptés de Laugerie-Basse est un poignard ou sorte d'épée détachée tout d'une pièce du merrain d'un bois de renne. La longueur de cette arme ne nous permettant pas non plus de la représenter dans son entier, nous nous sommes contentés d'en faire figurer la poignée.

Ici l'ouvrier, ou, si l'on veut, l'*artiste*, a fait preuve d'une certaine habileté en adaptant des formes animales, sans trop les violenter, aux nécessités du maniement usuel de cette arme. Les jambes de derrière sont allongées dans la direction de la lame; celles de devant sont repliées sans effort sous le ventre. La tête, armée de cornes ramées, a son museau relevé de façon à faire retomber les cornes sur le côté des épaules, où elles s'appliquent sans gêner aucunement la préhension de l'arme par une main très-petite (plus petite que d'ordinaire dans les races actuelles de l'Europe centrale), et dont la paume vient se loger dans la concavité formée par l'encolure, le dos et la croupe de l'animal. L'attitude donnée à cette tête ne permettait pas au sculpteur de conserver les andouillers basilaires, qui ne sont pas exprimés dans son travail : aussi ne pouvons-nous pas, comme dans le cas précédent, invoquer ce caractère pour l'identification spécifique du sujet. Néanmoins la brièveté des oreilles et la grosseur comparative de l'encolure nous ramèneraient de préférence vers le renne. De plus, l'artiste, avec ou sans intention, a laissé subsister sous le cou de l'animal une saillie en crête mince et déchiquetée sur son bord, laquelle simule assez bien la touffe de poils que l'on remarque ordinairement dans cette partie chez le renne mâle, et qui ne se retrouve pas dans le cerf élaphe. Il est regrettable que cette figure nous soit arrivée à l'état de simple ébauche, comme on peut en juger par le travail inachevé de la lame du poignard, et aussi par d'autres détails de sculpture à peine indiqués dans la poignée.

Tels sont les résultats généraux de nos explorations dans les cavernes du Périgord.

De ce que nous avons exposé ci-dessus ressortent clairement les conclusions suivantes :

Une race humaine, aborigène ou non, a vécu dans cette région qui fut plus tard le Périgord, en même temps que le renne, l'aurochs, le bouquetin, le chamois, etc., espèces animales dont certaines sont présentement refoulées dans des latitudes extrêmes, et d'autres à peine représentées par de rares descendants sur les cimes des Alpes et des Pyrénées.

Ces peuplades d'aborigènes ne connaissaient point l'emploi des métaux; leurs armes et leurs outils étaient tantôt en pierre simplement taillée et non polie, tantôt en os ou en cornes solides d'animaux façonnés pour divers usages.

Ils vivaient des produits de la chasse et de la pêche; ils mangeaient les mammifères que nous venons de citer comme leurs contemporains, et aussi le cheval, qui paraît avoir été pour eux un animal alimentaire de prédilection. La chair des oiseaux et des poissons entrait également dans leur nourriture.

Aucun animal ne paraît avoir été domestiqué par eux, pas même le chien, que nous voyons plus tard le compagnon habituel de l'homme dans tous les pays et à tous les degrés de barbarie.

Outre la chair des animaux, ils utilisaient aussi leurs peaux : nous avons remarqué, au bas des cornes de renne, là où la peau est très-adhérente, les traces des incisions qu'ils y pratiquaient pour l'en détacher. Pour rejoindre ces peaux entre elles, ou pour les façonner en vêtements, ils devaient les coudre : nous avons retrouvé leurs aiguilles, faites aussi en bois de renne et percées pour recevoir le fil de couture; enfin, au bas des os de la jambe de ces mêmes rennes, d'autres incisions très-significatives nous révèlent qu'ils y coupaient les tendons pour les fendre et les diviser en fils, comme le font encore de nos jours les Esquimaux.

Leurs objets de parure, leurs ustensiles ornés de façon si diverse et quelquefois avec une régularité symétrique, témoignent de leurs instincts de luxe et d'un certain degré de culture des arts. Leurs dessins et leurs sculptures nous en fournissent une manifestation plus élevée, par la manière dont ils ont réussi à reproduire la figure des animaux leurs contemporains.

ARNAY-LE-DUC.

Voy. p. 189.

RECTIFICATION.

La cheminée représentée page 189 n'a pas été transportée dans une maison particulière, comme nous l'avait dit l'artiste par erreur. On la voit encore au deuxième étage du château d'Arnay-le-Duc (la Motte-Forte) : on l'a badigeonnée à la chaux. Une autre belle cheminée du rez-de-chaussée a été coupée en deux.

CAUSERIES HYGIÉNIQUES.

Suite. — Voy. p. 30, 102, 122, 147.

L'ALLAITEMENT ARTIFICIEL.

Les quelques mots par lesquels nous avons terminé notre dernière causerie ont laissé pressentir que nous n'étions nullement enthousiaste de cet expédient hygiénique que l'on appelle l'*allaitement artificiel*. Cependant, nous le reconnaissons, c'est une ressource qui, sagement utilisée

et bien conduite, peut, dans un certain nombre de cas, fournir des résultats satisfaisants. Si donc on limitait son application aux cas de nécessité absolue, nous n'aurions rien à en dire, et nous nous contenterions d'énumérer les précautions incessantes et les soins assidus à l'aide desquels on peut pallier ses inconvénients. Mais il n'en est pas ainsi : dans certains pays et dans certaines classes, le biberon, au lieu d'être un *en cas*, est devenu un *système*, et son usage tend à se répandre d'une manière abusive. Il y a là un grave intérêt d'hygiène d'engagé, et il serait bien temps que cette question importante fût résolue par la statistique, qui seule est susceptible de la juger définitivement. Les chiffres, nous le dirons tout à l'heure, ne font pas complétement défaut sur ce point ; mais ils ne remplissent pas encore cette condition des grands nombres sans laquelle ils n'ont qu'une signification indécise, et puis aussi ils n'embrassent que des enfants admis dans les hôpitaux, et par suite offrant des conditions originelles qui peuvent peser sur les résultats de ce mode d'alimentation.

Par allaitement artificiel on entend deux choses distinctes : l'allaitement par une femelle laitière, et l'allaitement au biberon. On pourrait à la rigueur considérer le premier comme une forme de l'allaitement naturel, puisque le lait est puisé directement à sa source ; mais l'usage a prévalu en faveur de la première acception.

L'allaitement par un animal, qui n'est pas chose nouvelle si l'on en juge par la fable d'Amalthée et de Jupiter, a cet avantage que l'enfant prend le lait par succion, c'est-à-dire qu'il le trouve encore vivant, si je puis m'exprimer ainsi, à une température normale, et que dans ce passage lent de la bouche à l'estomac il se mêle intimement avec la salive. Ce système, encore suivi quelquefois en Allemagne et en Suisse, est à peu près abandonné en France, ou du moins on le réserve pour les enfants atteints d'affections contagieuses qu'ils pourraient transmettre à une nourrice. Dans ce cas, l'animal est soumis habituellement à un traitement médicamenteux dont bénéficie l'enfant, qui trouve à la fois dans son lait un aliment et un remède. La chèvre doit sans doute aux fonctions de nourrice qu'elle a remplies dans l'Olympe le monopole à peu près exclusif de ce mode d'alimentation : il est de fait qu'elle le justifie par sa docilité, la forme et la longueur de ses trayons, et aussi par la facilité avec laquelle on se procure cet animal un peu partout. Au commencement de ce siècle, les administrateurs de l'hospice d'Aix en Provence (découragés sans doute par l'insuccès du biberon) eurent la pensée de se servir de chèvres pour nourrir les enfants déposés. On constata bientôt que chacun de ces animaux reconnaissait l'enfant qu'il allaitait et se plaçait de façon que le nourrisson pût aisément se suspendre à sa mamelle. Ce sont là des qualités affectives et intelligentes qui ont leur valeur ; mais si l'hygiéniste les apprécie, il songe aussi à la composition de ce lait si riche en matière grasse, si nourrissant, si différent du lait maternel, et il se demande comment l'estomac d'un enfant naissant pourra s'en arranger. M. Donné a cité le fait remarquable de femmes qui avaient un lait si riche que leurs nourrissons en souffraient et dépérissaient comme s'ils avaient été soumis à une nourriture insuffisante. Est-il permis de croire dès lors qu'un enfant naissant puisse s'accommoder d'une pareille alimentation, eût-il l'estomac de Jupiter? Nous ne le pensons pas, et nous estimons que dans l'impossibilité où l'on est de se servir de juments ou d'ânesses à raison de difficultés matérielles que l'on conçoit, il vaut mieux, à défaut de nourrices, recourir au biberon. La chèvre n'est une ressource utile que pour compléter, vers six à sept mois, un allaitement normal interrompu par une circonstance fortuite.

L'allaitement artificiel proprement dit (qu'il vaudrait mieux appeler nourriture artificielle) exige des précautions infinies et impose des dépenses assez fortes, deux conditions qui le rendent surtout meurtrier dans les classes pauvres. Le choix du lait importe avant tout. Le lait de vache est, en France, employé à l'exclusion de tout autre, parce que c'est celui qu'on se procure le plus aisément ; mais ce n'est pas celui qui convient le mieux. Les différents laits alimentaires peuvent être classés au point de vue hygiénique en deux groupes : laits gras (vache, chèvre, brebis) et laits sucrés (lait de femme, de jument, d'ânesse). Il serait donc logique de chercher un substitutif au lait de femme dans la série à laquelle il appartient, et il est incontestable que, pendant les premiers mois au moins, le lait de jument ou plutôt le lait d'ânesse devraient être préférés. Dans les cas où il n'y a aucun empêchement de ressources ou d'approvisionnement, ce choix doit être fait et il a une importance sérieuse. Quel que soit le lait que l'on adopte, l'âge de l'animal, sa santé, le temps écoulé depuis le part, sont des conditions qui ont une extrême importance, mais dont on se préoccupe trop peu ; et quand on songe à ce que devient cet aliment précieux dans les grandes villes, où le mélange de plusieurs traites, de laits différents par l'âge et la composition, altérés souvent par la fraude, soumet l'estomac des nouveau-nés à des épreuves si rudes, on comprend combien dans ces conditions le biberon est un engin homicide. Il faudrait donc avoir chez soi l'animal qui fournit le lait et commencer l'hygiène de l'enfant par celle de sa nourrice. Si à ces inconvénients on joint ceux inhérents à l'inégalité de température du lait, au défaut si fréquent de propreté des appareils qui servent à ce mode d'alimentation, au défaut d'unité dans la direction des soins que reçoit l'enfant, souvent aussi à l'absence d'expérience chez les personnes qui les lui donnent, on comprend qu'on a franchi la frontière de la nature et qu'on est entré dans le domaine d'un art difficile, périlleux, semé d'embûches. Les anciens nommaient *assa nutrix*, ou nourrice sèche, la femme chargée d'élever un enfant au biberon ; nourrice bien sèche, sans doute, et qu'il faut lui épargner. Trop de dangers sont, en effet, inhérents au biberon en lui-même pour que la mère délègue à des soins mercenaires la direction de l'allaitement artificiel. Le succès est à ce prix.

Que faut-il donc penser, en réalité, du biberon? Si nous nous en rapportions aux résultats constatés, en 1838, par l'abbé Gaillard, aumônier de l'hôpital général de Tours, résultats desquels il ressort que la mortalité des enfants nourris au biberon a été de 80 pour 100 dans la première année, nous aurions bien vite résolu la question ; mais il faut voir les choses telles qu'elles sont, et il est juste de reconnaître que la provenance de ces enfants et les soins nécessairement imparfaits qu'ils ont reçus ont singulièrement contribué à ce résultat effrayant. Il n'est pas possible, toutefois, d'en innocenter complétement l'allaitement artificiel. Il y a peu d'années, en fouillant des sépultures gallo-romaines, on a trouvé dans un tombeau d'enfant un instrument de terre cuite que les archéologues ont considéré comme un biberon. Ne serait-ce pas une leçon d'hygiène pédagogique que le troisième siècle nous envoie? Nous ne resterons pas sur cette boutade qui dépasse notre pensée, et nous dirons que l'allaitement artificiel ne saurait, sans une sorte de profanation illogique, être mis en parallèle avec l'allaitement maternel complet, et même avec l'allaitement maternel mixte ; qu'il ne soutient pas non plus la comparaison avec l'allaitement mercenaire qui s'opère dans de bonnes conditions ; que si les femmes qui le préconisent (ce sont presque toujours de vraies mères qui ne peuvent voir sans révolte leur enfant passer de leurs

bras dans ceux d'une nourrice) peuvent alléguer des exemples d'enfants vigoureux élevés par cette méthode, ce sont des exceptions qui n'infirment en rien la règle; le biberon, en effet, passe les enfants au crible, et les faibles disparaissent. Cela est vrai surtout pour ceux qui sont entre les mains de mères sans expérience ou trop peu soucieuses de leur devoir, à plus forte raison entre des mains mercenaires. Il faut du temps, de la liberté d'allures et de l'argent pour mener à bonne fin cette épreuve. Il faut quelque chose de plus, il faut que le lait du biberon soit assaisonné de tendresse : c'est dire que les mères seules peuvent s'acquitter convenablement de cette tâche.

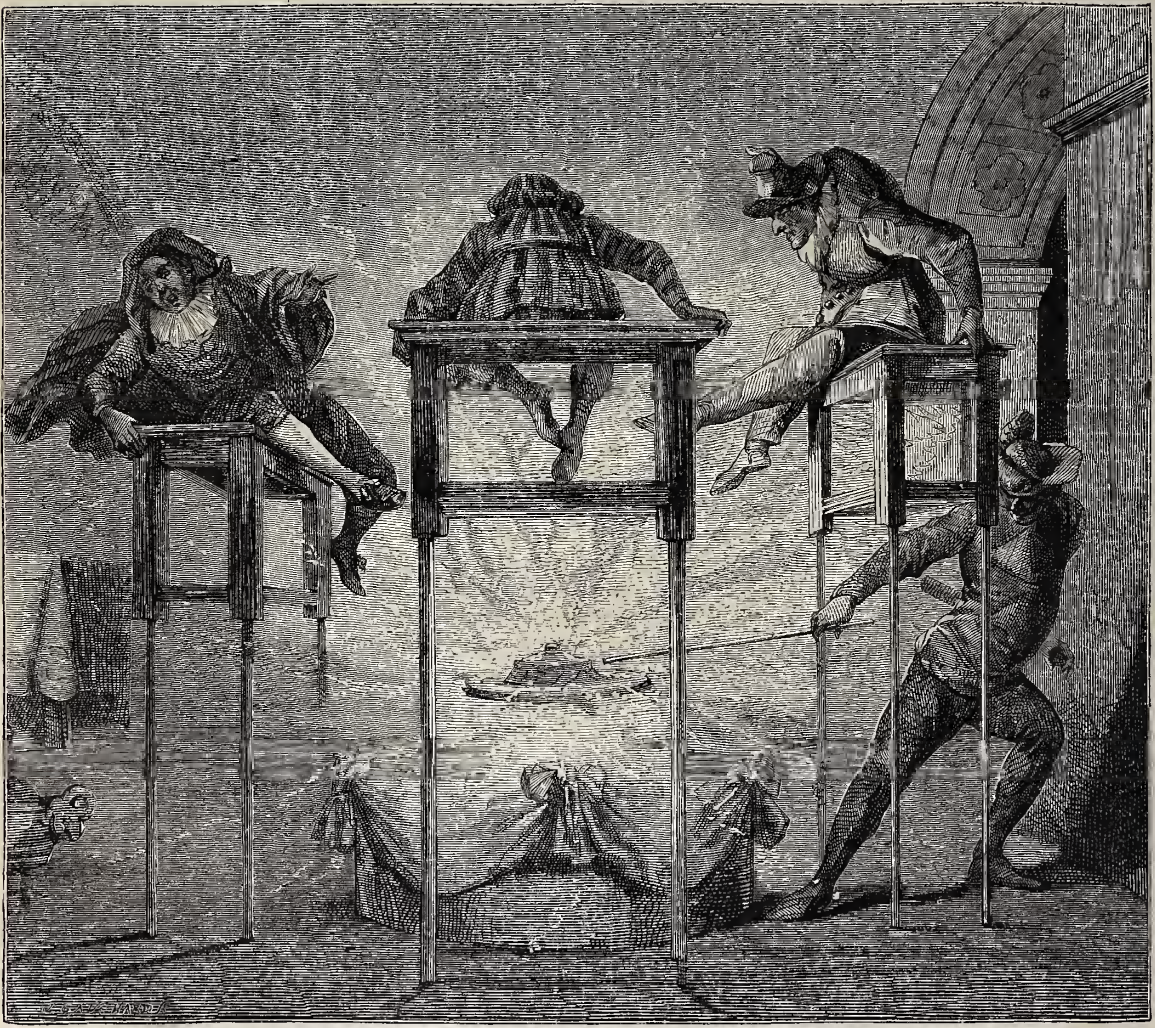
ARLEQUIN.

La mystification que représente notre gravure est une de celles qui ont le don de faire toujours rire. Ce pâté qui éclate en feu d'artifice, ces trois ennemis d'Arlequin soulevés subitement à dix pieds du sol, égayaient nos pères à la foire Saint-Germain, comme aujourd'hui leurs arrière-neveux aux Funambules. Le comique, dans ce genre de spectacles, comme au théâtre de Guignol, change peu; il s'en tient avec prudence à son vieux fonds. Nous avons raconté autrefois l'histoire de Polichinelle, le *Maccus* des anciens, mauvais drôle s'il en fut [1]; Arlequin, plus sympathique, n'est pas moins ancien.

Parmi les auteurs bouffons de la comédie grecque, il y avait, outre les satyres chauves et barbus, le satyre imberbe. Ce dernier portait une peau de chevreau ou une dépouille bariolée de tigre, étroitement collée sur le corps; il était armé d'une petite baguette de bois; sa tête était couverte d'un petit chapeau blanc ou noir, et la teinte brune de son masque imitait le hâle du campagnard. Tel est le plus ancien des Arlequins connus, Arlequin Ier [2].

Dans l'Italie païenne, un personnage des mimes et des pantomimes avait la tête rasée; il se barbouillait le visage de suie; ses pieds étaient nus ou sans talons; son vêtement se composait de petites pièces de diverses couleurs; il se nommait *Sannium,* de *Sanna,* moquerie, raillerie piquante, grimace.

Sur la scène italienne moderne, l'Arlequin avait conservé son nom latin : on l'appelait *Zannio.*



Une scène du théâtre de la Foire, dessinée par Gillot. — Dessin sur bois de Foulquier. — On lit sous l'estampe originale ces vers :

« N'excluons point, amis, un habile convive,
» Qui dans les tours d'esprit est maître déclaré.
» Arlequin nous apprend que souvent il arrive
» Qu'on mange le festin pour d'autres préparé. »

Il est venu en France avec les autres personnages comiques italiens; il y a été représenté par des artistes de beaucoup de talent. Dominique Biancocelli (1675), Vincentini (1740), Thomassin, et le célèbre Carlin (Carlo Bertinazzi, 1741), étaient des improvisateurs d'une verve rare.

[1] Voy. la Table des trente premières années, au mot *Polichinelle.*
[2] *Encyclopédie nouvelle*, article *Arlequin.*

Typographie de J. Best, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

LA VEILLÉE.



La Veillée. — Composition et dessin de Charles Jacque.

C'est le soir, c'est l'hiver; l'arbre n'a plus de feuilles et les toits rustiques sont fumants.

Dans la saison où l'aube est matinale, les bonnes femmes du pays font assez longues leurs laborieuses journées, aux champs et au lavoir, pour qu'à la nuit tombante elles se puissent dire en rentrant au logis : « C'en est assez pour un seul jour; j'ai payé aujourd'hui de toutes mes forces épuisées mon droit au repos jusqu'à demain. » Mais vienne le temps où, progressivement, le crépuscule met plus grande hâte à descendre, la tâche quotidienne que s'imposent ces rudes travailleuses serait loin d'être accomplie au moment du coucher, si elles n'ajoutaient aux heures

bien employées du jour celles de la veillée, qui assurent à chacune son *content* de travail.

Parfois, le voyageur attardé sur la route voit, à distance, marcher dans les ténèbres une vacillante lumière suivie d'une longue file d'ombres mouvantes. S'il est enclin à la peur, il frissonnera en souvenir des contes d'autrefois; esprit fort, il rira des vaines croyances de nos pères. Il ne faut ni trembler, ni rire; il faut saluer avec respect le cortége qui passe au loin, car cette lumière qu'on pouvait prendre jadis pour le feu follet moqueur menant les sorcières qui vont évoquer le démon, c'est la lueur qui guide au rendez-vous du travail les filles laborieuses, les ménagères infatigables, les courageuses mères de famille.

Comme elles veulent arriver toutes ensemble, celles de qui la demeure est située le plus près du lieu d'assemblée ont attendu devant leur porte, au passage, celles qui viennent de plus loin. Toutes portent la quenouille également fournie de chanvre à filer; c'est la tâche de la veillée. La plus âgée, qui ne pourrait suivre l'allure habituelle de ses compagnes, ouvre la marche; et, pour obliger les autres à régler leur pas sur le sien, elle a pris la lanterne, dont la lumière projetée devant elle permet de signaler, chemin faisant, les flaques d'eau et les pierres d'achoppement. La bonne femme s'occupe peu de celles qui la suivent : c'est assez pour elle, durant la route, que le soin d'obliger la toute petite fille confiée à sa garde à marcher près d'elle dans le rayon de lumière. Les voici à quelques pas de la ferme où se tient la veillée. Elles étaient attendues : deux hôtes du logis sont venus au devant d'elles. Flairant les tartines cachées dans le petit panier que l'enfant porte suspendu à son bras, le maître chat s'est avancé dans la rue, et, solliciteur perfide, il se promet déjà de voler ce qu'on ne lui donnera pas. Plus discret, le chien de garde attend modestement sur la porte la caresse que chaque fileuse ne manque jamais de lui donner en entrant.

Soyez les bienvenues, bonnes femmes qui tenez maintenant la place que vos mères occupaient si bien autrefois! Soyez les bienvenues, jeunes filles qui continuerez pour vos enfants le salutaire exemple que vos mères vous donnent aujourd'hui!

CE QUI ARRIVERAIT

SI LE MOUVEMENT DE LA TERRE CESSAIT SUBITEMENT.

Il serait superflu de dire qu'en cherchant à répondre à cette curieuse petite question, nous ne lui donnons pas pour cela plus d'importance qu'elle n'en a. Que notre globe cesse un jour subitement de tourner, c'est ce que nous pouvons sans crainte déclarer impossible, et cela avec toute l'autorité qui appartient aux principes de la mécanique céleste. De la part de notre monde, nous n'avons pas à attendre, — à craindre — cette fantaisie-là. A craindre; car, en effet, voici les conséquences inévitables qui résulteraient du simple arrêt de la Terre dans son cours.

Rappelons d'abord que la vitesse d'un corps situé à la surface de la Terre se compose de deux éléments : du mouvement de rotation diurne du globe autour de son axe, et de son mouvement de translation autour du Soleil. En vertu du premier, les corps placés à l'équateur terrestre parcourent 417 lieues par heure, — 6 lieues par minute, — un dixième de lieue par *seconde*. Cette vitesse diminue de l'équateur, où elle est maximum, aux pôles, où elle est nulle, puisque les corps ont naturellement d'autant moins de chemin à parcourir que leur cercle de latitude est plus petit. Par suite du second mouvement de la Terre, de sa révolution dans l'espace autour du Soleil, tous ses points indistinctement parcourent 456 lieues par minute, soit 7 lieues $^{6}/_{10}$ par *seconde*. On se fera une idée de cette vitesse si l'on réfléchit qu'un train express lancé à toute vapeur ne fait pas plus de 16 mètres par seconde, et qu'un boulet de 24 n'a, même à sa sortie du canon, qu'une vitesse de 390 mètres dans la même unité de temps.

Tous les points qui appartiennent à un système matériel en mouvement étant animés du même mouvement que lui, si, par un arrêt brusque, ce système est mis subitement en repos, les points qui peuvent se déplacer à sa surface continueront, en vertu de la vitesse acquise, à se mouvoir dans la direction primitive. C'est en vertu de ce principe que lorsque votre cheval s'affaisse brusquement sous le timon de votre rapide calèche, vous vous trouvez malencontreusement lancé par-dessus la tête de votre pégase; c'est encore en vertu du même principe qu'il vous faut prendre certaines précautions en descendant d'un omnibus en marche, afin que, vos pieds étant subitement attachés au sol immobile tandis que votre corps est encore animé de la vitesse acquise, vous n'alliez pas baiser les traces du véhicule.

La Terre est, comme nous l'avons vu, une voiture plus rapide que les omnibus, les calèches et les wagons. Si elle s'arrêtait subitement, il va sans dire que toutes les précautions seraient superflues pour éviter une mort instantanée. Tous les objets qui ne sont pas implantés et fixés dans le sol, et qui n'adhèrent à la surface que par la loi de pesanteur, seraient immédiatement et d'un seul trait lancés dans l'espace avec une vitesse initiale de 8 lieues par seconde, rapidité dont nous sommes doués présentement. Les promeneurs paisibles, les travailleurs et les gens en repos, les animaux domestiques et ceux qui vivent dans les forêts, les oiseaux dans le ciel, nos voitures et nos machines, tout cela s'élancerait d'un seul bond dans la direction du mouvement de la Terre. Quant à l'Océan, qui recouvre les deux tiers du globe, sa masse liquide, s'élançant elle-même par-dessus les rivages, submergerait en un clin d'œil les îles et les continents dans sa course impétueuse, couronnant l'édifice de la mort; bientôt elle dépasserait les plus hautes montagnes, et ferait subir à notre globe une transformation de surface dont n'approche aucune des révolutions antiques qui l'ont tourmenté.

Les théoriciens qui se sont amusés à chercher au déluge biblique une cause naturelle n'ont pas manqué de mettre en jeu cette cause puissante et d'avancer que le choc d'une comète pouvait facilement opérer cet arrêt et ses lourdes conséquences. Nous savons aujourd'hui qu'une comète pourrait passer sur la Terre sans que nous nous en apercevions.

Un autre fait bien curieux qui suivrait l'anéantissement de la vitesse de la Terre est celui-ci. La force centripète qui entraîne les planètes vers le Soleil n'étant plus contre-balancée par la force centrifuge, la Terre tomberait en ligne droite dans le Soleil. S'il y avait encore sur le globe d'autres êtres que les poissons pour le voir, cet astre s'agrandirait à vue d'œil dans un gigantesque épanouissement. La Terre arriverait sur lui 64 jours après le choc, et disparaîtrait dans sa surface comme un aérolithe sur la Terre.

Il va sans dire que notre globe n'est pas une exception à la règle générale, et que le même sort serait réservé aux autres planètes si elles se trouvaient dans le même cas. Ainsi, si la vitesse de Mercure, de Vénus, de Jupiter ou de Saturne était anéantie, ces planètes tomberaient dès lors dans le Soleil, la première en 15 jours, la seconde en 40, la troisième en 767, la dernière en 1 900.

Mais voici une autre conséquence bien plus curieuse encore qui résulterait immédiatement de l'arrêt subit de la Terre dans son cours.

Il est reconnu que le mouvement ne peut s'anéantir, pas plus que nul atome de matière; il peut se communiquer, se diviser, se perdre en une certaine somme de forces particlles, mais non s'anéantir. Il peut, — et c'est le point important ici, — il peut se transformer en chaleur, et il s'y transforme effectivement toutes les fois qu'il paraît se perdre comme force motrice. Ainsi vous frappez à plusieurs reprises sur un clou enfoncé et désormais immobile; le mouvement du moteur, ne se *communiquant* plus au clou, se *transforme* en chaleur : vous pouvez facilement vous en apercevoir au toucher. Sans multiplier les exemples, chacun a constaté par expérience cette transformation mécanique du mouvement en chaleur.

Or, si par une cause quelconque on suspendait instantanément le mouvement multiple qui anime notre globe, ce mouvement subirait cette transformation dont nous venons de parler. La Terre s'échaufferait tout à coup; — et veut-on savoir à quel degré? — La quantité de chaleur engendrée par l'arrêt du globe terrestre, équivalant à un choc colossal, suffirait non-seulement pour *fondre la Terre entière,* mais encore pour en réduire la plus grande partie *en vapeur.*

Cette conséquence domine toutes les précédentes et les absorbe. La Terre ne serait plus une planète; sa masse, son volume et sa densité, changés du tout au tout, ne permettraient plus les applications que nous signalions tout à l'heure sur le mouvement désordonné des corps à sa surface, le déversement des mers, et sa chute dans le Soleil; tous ces éléments donnés par la mécanique seraient modifiés suivant le mode plus ou moins rapide dont se serait opéré l'arrêt du mouvement de la Terre.

Si cet arrêt n'était qu'un ralentissement progressif, dont l'accomplissement demanderait une durée de quelques moments au lieu d'être instantané, la Terre pourrait encore devenir assez chaude pour que les êtres vivants qui existent à sa surface périssent subitement.

Terminons ces réflexions comme nous les avons commencées, en disant que la question est plus curieuse qu'importante, et que très-certainement nous pouvons dormir tranquilles, sans laisser en nous les moindres traces des craintes imaginaires qu'elle aurait pu momentanément faire naître dans notre esprit.

THOMAS HOOD, *HUMORIST.*

Fin. — Voy. p. 174.

LE PONT DES SOUPIRS.

Hood plaignait surtout les femmes, avec lesquelles il avait plus d'un point de ressemblance : tendresse de cœur, sensibilité expansive, souffrance aussi. Peut-être sa pitié l'entraîna-t-elle trop loin; peut-être ne tint-il pas toujours égale la balance entre les différentes classes de la société. Cependant il n'arme pas le pauvre contre le riche. S'il montre à nu les plaies, c'est qu'il s'efforce d'attendrir les âmes et de les rapprocher. *Le Rêve de la grande dame,* qui, pendant son sommeil, voit avec épouvante défiler devant elle les victimes de ses caprices et de son luxe, se termine ainsi :

Que de blessures j'eusse pu guérir! que de cuisantes douleurs humaines! Et pourtant jamais je n'eus l'idée d'infliger de tels maux; mais l'irréflexion fait autant de mal que le manque de cœur.

C'était cette insouciance irréfléchie que voulait combattre Hood. Il frappait fort pour tirer de leur torpeur les indifférents. Il y parvint : la conscience qui s'assoupissait se réveilla; la charité se fit plus active et plus intelligente. Il eut cette gloire d'avoir aiguillonné la bienfaisance en prêtant une voix aux délaissés, en rappelant ceux qu'on oubliait. Peu d'hommes pourraient lire sans remords sa triste élégie du *Pont des soupirs :*

Noyée! noyée! (*Hamlet.*)

Encore une qui, lasse de vivre, en sa téméraire audace, ici est venue mourir! Soulevez-la avec tendresse, ne touchez qu'avec précaution ces formes si frêles, si jeunes, si belles, hélas!

Voyez ces vêtements collés sur elle comme un suaire, d'où l'eau pleure goutte à goutte. Ne tardez pas, soulevez-la, ému de pitié, non de dégoût! N'effleurez pas avec dédain ses pauvres restes! Ne pensez pas à ses fautes. Il n'y a plus là que la femme dans sa pureté primitive.

Ne scrutez pas sa révolte, impie peut-être. La mort, qui lave tout déshonneur, ne lui laissa que sa beauté. Oublieuses de sa chute, filles d'Ève comme elle, essuyez ses blanches lèvres et leur bave limoneuse.

Renouez ses tresses échappées au peigne, ses belles tresses dorées, tandis qu'alentour chacun se demande : Où donc demeurait-elle? Qui était son père? quelle était sa mère? Avait-elle une sœur? avait-elle un frère? ou quelqu'un plus aimé, plus cher encore?

Hélas! que la charité chrétienne est rare sous le soleil! dans cette cité si vaste elle n'avait point de demeure. Sœur, frère, père, mère, tous ont changé. L'irrécusable évidence a banni l'affection; la Providence elle-même semble s'être voilée.

Là où s'allongent, dans l'onde noire, le reflet des réverbères et les lueurs des fenêtres du grenier au sous-sol, elle s'est arrêtée seule, la nuit, sans abri.

Elle frissonne sous l'âpre vent de mars, sous l'arche sombre et devant la sombre rivière qui va coulant. Affolée de la vie, elle aspire aux mystères de la mort, à être entraînée, emportée n'importe où, hors du monde.

Le fleuve courait morne et glacé; elle y plongea résolûment. Penché sur ces bords, contemple, vois, songe, homme dissolu! Et maintenant, lave-toi dans cette eau et bois-en, si tu l'oses!

Ah! soulevez tendrement, ne touchez qu'avec précaution ces formes si frêles, si jeunes, si belles, hélas! Avant que ses membres soient à jamais roidis, fléchissez-les doucement, arrangez-les décemment. Fermez ses yeux fixes et hagards; ils s'ouvrent grands et perçants à travers la vase impure, comme à l'heure où le dernier regard du désespoir se fixa sur l'éternité.

Croisez sur son sein glacé ses mains jointes, en une humble et muette prière, confessant ses faiblesses, ses erreurs et ses fautes, et s'en remettant de son salut au Sauveur.

Cette touchante composition parut dans *Hood's Magazine,* que le poëte fonda en janvier 1844, après que ses rapports avec le *London Magazine* eurent cessé. Soutenu par des amis, chaudement accueilli du public, il fondait sur ce recueil des espérances d'avenir qui ne se réalisèrent pas. En vain Hood y inséra ses meilleures et plus nobles poésies, l'éditeur, à court de fonds, ne put mettre l'entreprise complétement à flot. Ce fut le coup de grâce du pauvre Thomas. Sa santé déclina rapidement; mais, toujours invincible, il poursuivit sa tâche. Entre autres projets littéraires plus fructueux, mais qu'il ne lui fut pas donné d'exécuter, il fit celui d'écrire une série d'ouvrages destinés aux enfants. Il avait un don particulier pour découvrir dans le domaine de l'histoire, dans le royaume de la féerie, des coins inexplorés, où il se glissait furtivement et comme à quatre pattes, et d'où il surprenait et faisait éclater en joyeux rires ses petits amis. Son fils se rappelle encore les heures délicieuses qu'il passait à l'écouter, alors que des figures enfantines groupées autour de lui suivaient des yeux chaque geste, et, la bouche entr'ouverte, recueillaient avidement chaque parole. Il arrivait au cœur en amusant l'esprit par ses jeux de mots, par ses drôleries, par ses fusées de gaieté, emplissant les jeunes imaginations d'étincelles lumineuses et bigarrées. Quelques passages de sa correspondance avec les enfants de son ami le docteur Elliot montrent à quel point il comprenait et aimait les petits, dont il avait la gaieté innocente et folâtre.

« Ma chère May, je vous ai promis une lettre, et la voilà. J'étais bien sûr de me rappeler ma promesse, car vous êtes aussi difficile à oublier que preste à dégringoler

du haut en bas d'une colline. Hein! quelle glissade *piquante* nous fîmes ensemble! je croyais avoir un porc-épic dans une poche et un hérisson dans l'autre. La prochaine fois, avant de baiser la terre, nous aurons soin de la faire raser. Dites à Dummie que Tom a dressé son piége sur le balcon et qu'il y a *attrapé* un rhume, et dites à Jenny que Fanny a *planté* son pied tout au beau milieu du parterre, mais qu'il n'a pas encore poussé.....

» Vous voilà donc au bord de la mer. Comment vous plaît-elle? Pas beaucoup, peut-être? Elle est si grande! Vous aimeriez mieux une belle petite mer qui tînt dans une tasse. Les vagues ont-elles couru après vous et changé vos souliers en écluses? Vous a-t-on baigné et avez-vous eu bien peur? J'ai eu bien peur aussi la première fois et je me suis débattu; j'ai crié, c'est-à-dire j'ai *essayé* de crier, car je n'ai pas eu plutôt ouvert la bouche que *la mer, les vaisseaux et le reste* sont accourus pour y entrer: aussi l'ai-je bien vite fermée. Voulez-vous une recette? Quand la mer est en fureur, prenez le carafon d'huile et arrosez-la bien *tout entière;* vous la verrez devenir douce comme un mouton. Il y avait autrefois, à Sandgate, de gros oiseaux blancs, avec une touche de noir au bout des ailes; ils volaient en criant au-dessus des vagues. Nous les appelions *épouvantails*, mais ils s'en moquaient.....

» Ah! que vous devez être heureux! L'enfance est un si bon temps! Je voudrais bien être deux ou trois enfants à la fois: comme je vous tirerais vite mes trois pantalons, mes trois paires de bas, mes trois paires de souliers, pour aller patauger dans la mer jusqu'à mes six genoux! »

Il parle des fêtes de Noël, du plaisir qu'il s'en promet, et recommande de veiller au gros baby, de peur qu'on ne le mette bouillir dans la marmite, le prenant pour le *plumpudding*.

Ces facéties, il les écrivait de son lit de douleur, où le clouait la paralysie aggravée d'une maladie de poitrine. Sa fidèle compagne le veillait jour et nuit sans jamais se lasser. Lui-même sentait que sa fin était proche. « Cette fois, disait-il au docteur Elliot, la mort frappe tout de bon à la porte; j'entends craquer les gonds. » Calme et résigné, il célébra les fêtes de Noël avec sa famille qu'il tenta d'égayer comme jadis; mais le courageux esprit était à bout de forces, et ses pâles sourires appelèrent des larmes dans tous les yeux. Ses amis se pressaient autour de son chevet, anxieux de lui dire un dernier adieu. Il reçut de nombreux témoignages d'affection d'étrangers qui ne connaissaient de lui que ses œuvres. Une femme, entre autres, ayant ouï dire qu'il aimait les violettes, lui en envoyait tous les matins.

Quand revinrent les premiers souffles du printemps, il se fit porter à la fenêtre et aspira avec délices l'air doux et parfumé. « Après tout, dit-il, ce monde-ci est beau, et depuis que je suis gisant j'y pense de plus en plus. Il n'est pas si mauvais, même humainement parlant, qu'on le représente. J'y ai joui de quelques très-heureux jours, et j'aurais pu souhaiter d'y rester plus longtemps; mais tout est pour le mieux. » Vers la fin de 1844, sir Robert Peel avait demandé à la reine une pension de cent louis pour Thomas Hood. Elle lui fut accordée trop tard. Dans une lettre adressée à sir Robert, la dernière qu'il ait écrite, il dit: « Ma débilité physique ne trouve plus de tonique efficace dans ma plume, sinon j'aurais fait un article, un antidote, contre les dangers d'un mal né d'un mouvement littéraire auquel j'ai participé, d'un amour de l'humanité bornée qui ne voit qu'une seule face, en opposition avec la sympathie shakespearienne, universelle, qui compatit aux épreuves du roi aussi bien qu'à celles du paysan, et qui tient compte des tentations mortelles de tous deux. Certaines classes placées aux deux pôles de la société ne sont déjà que trop séparées. Le devoir de tout écrivain serait de les rapprocher par une bienveillante attraction, de ne pas aggraver les répulsions existantes, de combler entre le riche et le pauvre le gouffre moral, gardé d'un côté par la haine, de l'autre par la peur. Mais je suis trop faible pour cette tâche, la dernière que je me fusse donnée. C'est la mort, vous le voyez, non la pension qui arrête ma plume. »

Se sentant faiblir, il bénit tendrement ses enfants, et, serrant la main de sa femme: « Rappelez-vous, Jeanne, que je pardonne à tous, comme j'espère être pardonné. » On l'entendit ensuite murmurer d'une voix faible: « Le Seigneur dit: Lève-toi, prends ta croix, et suis-moi! » Le 3 mai 1845, il en avait fini des misères de cette vie. On grava sur sa tombe: « Il fit *le Chant de la chemise.* » Mistress Hood ne lui survécut que dix-huit mois. Si jamais on écrit l'histoire des femmes mariées à des hommes de génie, — et pourquoi ne l'écrirait-on pas? — elle aura droit au plus noble chapitre. Sa constante affection fut le contre-poids providentiel du lourd fardeau imposé au pauvre Thomas. Et si le poëte eût pu choisir entre la santé, les richesses, tous les biens de ce monde sans sa Jeanne, et la pauvreté, la maladie et son lugubre cortége avec elle, il n'eût certes pas hésité.

C'est un touchant spectacle que cette union de deux vaillants cœurs s'appuyant l'un sur l'autre pour résister aux rudes coups du sort, et leur opposant travail, honneur et gaieté. Depuis sa naissance, Thomas Hood s'escrima contre la mort qu'il retrouvait sans cesse en face de lui. Assis dans l'ombre, il tourna vers ses semblables le côté ensoleillé de sa nature. Cuirassé contre ses propres souffrances, il ne pouvait voir celles d'autrui sans gémir, et de quel triste et profond gémissement! Mais bientôt sa verve élastique reprenait le dessus et mettait le chagrin en fuite sous une pluie d'épigrammes et de bons mots. Ce duel entre une âme d'acier et sa diaphane enveloppe nous semble plein d'enseignements et d'un excellent exemple.

LA VISITATION.

L'une de ces deux femmes est Marie, qui sera la mère de Jésus; l'autre est sa cousine Élisabeth, qui sera la mère de saint Jean.

Marie, avec le consentement de Joseph, était partie de Nazareth et s'était dirigée, à travers les montagnes de la Galilée, les plaines de la Samarie et les vallées de la Judée, jusqu'à la ville d'Aïn où demeurait Zacharie. Elle allait féliciter sa cousine Élisabeth, femme de Zacharie, sur sa grande espérance. Quand elle eut frappé à la porte de la maison, une servante courut avertir Élisabeth qui vint aussitôt. Marie s'inclina, posant la main sur son cœur, salua la première sa cousine en lui disant: « La paix soit avec vous. » — « A ce salut, dit l'auteur d'un nouvel ouvrage sur la Vierge [1], Élisabeth recule d'un pas; sa physionomie s'empreint d'un profond respect; ses traits s'illuminent par degrés; quelque chose d'insolite et de prodigieux se passait en elle. La simple formule de politesse que la Vierge avait prononcée de sa voix basse, douce et angélique, avait bouleversé sa parente, qui, saisie aussitôt de l'esprit de prophétie, s'écrie: « Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et le fruit » de vos entrailles est béni. D'où me vient ce bonheur » que la mère de mon Dieu vienne vers moi? Votre voix » n'a pas plutôt frappé mon oreille que mon enfant a » tressailli de joie dans mon sein; et vous êtes bien heu-

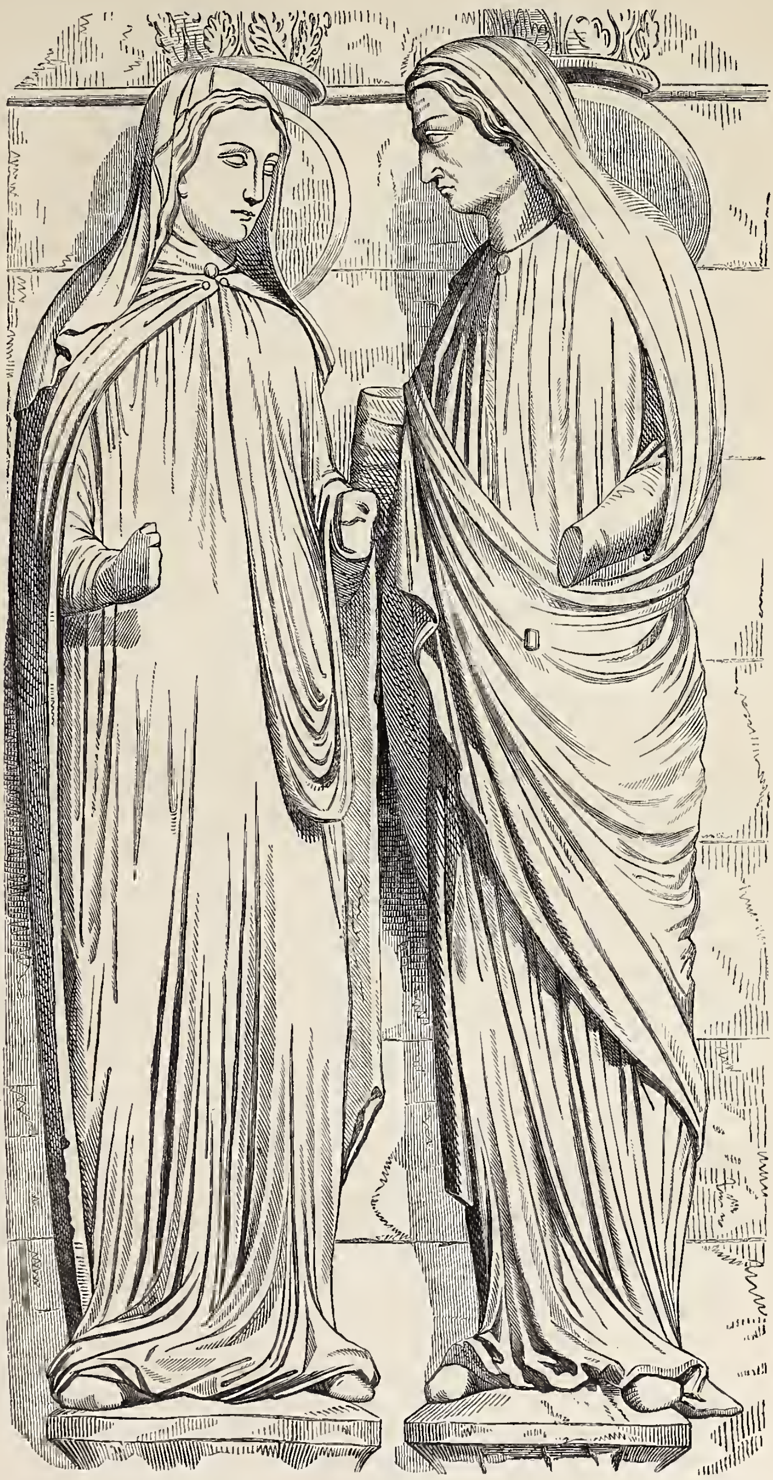
[1] *La Vierge type de l'art chrétien;* histoire, monuments, légendes, par Édouard Laforge. Lyon, Scheuring, 1864.

» reuse d'avoir cru, car ce qui vous a été dit de la part » du Seigneur sera accompli. »

La femme de Zacharie était plus âgée que Marie ; mais M. Laforge est d'avis que rien n'autorisait à la représenter vieille et ridée, comme ont fait plusieurs artistes. Il lui paraît qu'elle doit plutôt être figurée comme une femme d'un âge mûr et d'une physionomie douce et gracieuse.

L'œuvre de sculpture que nous reproduisons est un bel exemple de la simplicité digne et noble qui convient à cette aimable scène : l'art moderne ne s'est pas élevé plus haut.

Le peintre, à qui autant de concision ne saurait en général suffire, est obligé d'étudier de plus près son sujet et de



La Visitation, bas-relief de la cathédrale de Chartres ; treizième siècle. — Dessin de Chevignard.

chercher de quels accessoires il peut lui être permis d'enrichir sa composition.

Le *Guide de la peinture* (¹) donne le programme hiératique suivant d'un tableau de la Visitation :

« Une maison. Au dedans, la Vierge et Élisabeth s'embrassent. Plus loin, Joseph et Zacharie causent ensemble. Derrière eux, un petit garçon portant sur son épaule un bâton, à l'extrémité duquel est suspendue une corbeille. D'un autre côté, une étable ; un mulet y est attaché et mange. »

(¹) Manuscrit grec du quinzième siècle trouvé au mont Athos et traduit par M. Didion.

Ce n'est pas à d'éminents artistes que s'adressaient ces indications, et il eût été malheureux que l'on se fût jamais considéré comme obligé de les suivre : les peintures de la Visitation eussent été d'une monotonie désespérante. D'ailleurs, il n'est pas sûr qu'une semblable ordonnance de la composition fût exacte de tout point. Par exemple, il est fort douteux que Joseph ait accompagné Marie dans ce voyage. Mais, comme il paraît difficile que Marie ait fait seule le trajet de Nazareth à Aïn, on comprend qu'on ait quelquefois figuré près d'elle un jeune serviteur avec le bâton et le panier : c'est ce que l'on voit aux anciennes peintures byzantines, grecques et italiennes. Dans quelques œuvres, c'est une servante qui porte le panier sur sa tête. Ailleurs, Joseph, revêtu d'habits de voyage, est debout derrière la Vierge, et Zacharie, sous son costume ordinaire, mais avec le bonnet de prêtre, s'avance derrière Élisabeth.

Comme décoration de la scène, certains artistes ont choisi un portique ou un jardin devant la maison. Les traditions orientales font mention d'un miracle de la Vierge dans ce jardin de Zacharie. La jeune femme, errant rêveuse, toucha de la main une fleur jusque-là sans odeur, et qui exhala aussitôt le parfum le plus suave.

Raphaël a placé au fond de sa peinture de la Visitation le Baptême du Christ par son précurseur.

Parmi les tableaux de la galerie du Louvre qui représentent la Visitation, les plus remarquables sont ceux de Ghirlandajo, de Sébastien del Piombo et d'Andrea Sabbatini de Salerne. On prétend que, dans cette dernière œuvre, le peintre a prêté à la Vierge les traits d'une des dernières princesses de Salerne, à Joseph ceux de son époux, à sainte Élisabeth ceux d'une vieille servante de la maison, et enfin à Zacharie ceux de Bernardo Tasso, père de l'immortel Torquato Tasso.

Il est impossible de parler de ce sujet sans rappeler la Visitation de Rubens; celle d'Albertinelli, qui a placé les deux femmes sous une riche arcade; et enfin le merveilleux petit tableau de Rembrandt, où la scène se passe dans le jardin : Élisabeth descend un escalier, les bras ouverts, suivie de Zacharie que soutient un jeune garçon; une servante mulâtre ôte à la Vierge son manteau, tandis qu'un personnage, qui est sans doute Joseph, tient l'âne au fond. Ces détails semblent vulgaires dans un récit; sur la toile, la magie de la lumière les ennoblit et les poétise.

LA SCIENCE EN 1864.

Fin. — Voy. p. 127, 189.

Descendons des hauteurs du ciel sur la terre, et, pour clore notre résumé succinct des principaux faits et gestes de la science en 1864, parlons un peu 1° de la génération spontanée, 2° de la transformation des êtres.

La création sur la Terre est-elle arrêtée depuis le jour où le dernier échelon de la vie animale fut créé? La force créatrice se repose-t-elle depuis l'apparition de l'homme? Tous les êtres actuels, présents et futurs, naissent-ils de germes antérieurs préexistants, ou ne peut-il se faire qu'en certaines conditions certains éléments inorganiques, mis en présence, donnent naissance à un être organique? On voit que la question touche aux problèmes les plus ardus de la philosophie.

Et, en effet, il semble que sa solution est interdite à l'observation pure; les expériences recueillies par MM. Joly, Pouchet, Musset, en faveur de la génération spontanée; celles de M. Pasteur contre cette théorie, montrent clairement, par l'habileté réciproque des observateurs, que l'analyse humaine est impuissante pour atteindre une pareille solution. La certitude de la base manque, et dès lors l'observation ne peut avoir qu'une valeur relative. Aller au-dessus du mont Blanc pour remplir d'air des ballons que l'on a soin de fermer ensuite hermétiquement, ce n'est encore agir qu'en des conditions de probabilité, car rien ne prouve qu'au-dessus des plus hautes montagnes l'air ne puisse charrier des germes invisibles. D'un autre côté, faire bouillir une infusion de foin dans le but de détruire radicalement tous les germes, ce n'est pas encore là une raison suffisante; car peut-on déclarer impossible la survivance de tous les germes à la température de 100 degrés? Non. Les moyens manquent pour établir une certitude dans ces observations qui, certes, réclament plus que toutes autres des conditions rigoureuses. On a beaucoup discuté; il y a eu malheureusement, du côté du savant académicien, un peu de parti pris; on s'est presque fâché (et l'ombre de Molière a dû bien rire); mais la question, pour avoir été ranimée et être devenue d'une actualité palpitante, n'est avancée ni du côté de l'affirmative, ni de l'autre.

Le passage de la matière inorganique à la matière organisée, c'est là le grand problème de l'apparition de la vie à la surface terrestre. Les recherches précédentes éclairent ce sujet si mystérieux; mais l'humanité eût acquis là un bonheur sans précédent si, dès aujourd'hui, elle eût pu se mettre en possession d'un tel secret. Un jour, n'en doutons pas, la science fera cette conquête, comme tant d'autres : il faut savoir qu'une des capitales questions de la nature est enfermée là, et que le progrès se nourrit de lentes et pacifiques conquêtes. Dans tous les cas, ne serait-il pas convenable de laisser de côté, dans ces études, les considérations théologiques, de s'élever à des vues plus larges, et de savoir que l'idée de Dieu ne peut qu'être agrandie par les découvertes des sciences? Et, en vérité, Dieu n'est-il pas aussi grand aux yeux de celui qui admet l'éternelle action de la force créatrice qu'aux yeux de celui qui ne voit que des descendances?

Un sujet non moins intéressant, et qui, conjointement à celui de l'origine des espèces, a captivé l'attention des naturalistes aussi bien que celle des ethnologistes, c'est celui de la transformation des êtres suivant les conditions diverses au sein desquelles ils résident. M. Trémaux, en visitant les diverses parties du monde, et en étudiant les races et les types suivant l'état du sol, la température, la constitution géologique, la nature des terrains, etc., constata que les hommes et les animaux se transforment suivant l'état des lieux. Aux terrains de formation plus ancienne correspondent les types les moins avancés; aux terrains de formation récente, les types les plus élevés, et cette règle est relativement indépendante des latitudes, des altitudes, des climats, etc., ou du moins plus forte que toutes les circonstances locales. Ainsi, les habitants de Terre-Neuve, bien que sous la latitude de Paris, sont des sortes de nègres, par cela seul que ce pays est généralement formé par des terrains anciens. Les siècles paraissent n'apporter qu'une modification presque insensible; les Perses, les Géorgiens, les Circassiens, n'ont pas dégénéré de leur antique réputation; les Égyptiens, les Chinois, les Cosaques du Don, n'ont pas changé. Au contraire, la même race se transforme rapidement lorsqu'elle change de patrie.

Ces vues sont appelées à jeter de grands jours sur la question intéressante de l'origine des espèces, et en particulier sur celle de l'espèce humaine. Ici la géologie et l'anthropologie unissent leurs efforts pour la solution d'un des plus grands problèmes. L'année 1864 aura également marqué son étape glorieuse sur la voie de ces recherches profondes.

Notre résumé serait trop incomplet si nous ne mention-

nions, en terminant, la création de l'Association pour l'avancement de l'astronomie et de la météorologie, fondée à l'Observatoire sous la présidence de M. le Verrier. Depuis longtemps, l'Angleterre avait sa *British Association* et son *Astronomical Society*, et l'Allemagne avait fondé, en 1863, sa Société astronomique : la France fût restée en arrière sans la détermination prise cette année. Le titre de cette association indique assez son but. Tout le monde peut en faire partie. On peut dès aujourd'hui apprécier l'étendue des services qu'elle est susceptible de rendre à la science en établissant sur une large échelle l'observation météorologique et physique. La part laissée à l'astronomie a été fort petite jusqu'ici ; mais il y a lieu d'espérer que ce n'est pas à l'Observatoire que l'on pourra légitimement adresser le reproche d'oublier la belle science du ciel.

DES OBJECTIFS PHOTOGRAPHIQUES.

Voy., sur la Photographie, les Tables des t. XXXI et XXXII, 1863 et 1864.

On donne en photographie le nom d'*objectif* à l'appareil optique, sorte de lunette spéciale, qui, placé sur le devant de la chambre noire, recueille les rayons lumineux émanant des objets extérieurs et les transmet, dans des conditions particulières, sur la couche sensible où ils doivent former une image.

Une loupe ordinaire est un *objectif* trop simple pour être utile à la photographie. Nos lecteurs savent comment se produisent autour des images que donne une loupe ces franges qui les entourent d'une si belle auréole semblable à l'arc-en-ciel Il faut aux photographes des images *non colorées* ou *achromatiques*. En réunissant à une lentille de verre ordinaire une seconde lentille creuse des deux côtés et construite en cristal, on obtient un tout qui donne des images blanches.

Un seul appareil optique, un seul objectif, ne peut servir à reproduire tous les objets, grands ou petits, rapprochés ou éloignés, plats ou en relief.

Un objectif à portraits peut donner l'image d'un paysage aussi bien que de tout autre objet placé en face de lui ; mais si l'on regarde cette image avec attention, on s'aperçoit de suite qu'elle est très-nette au centre de la glace dépolie, et absolument trouble, ou, comme on dit, *flou* sur les bords ; que, de plus, les objets seuls qui sont placés dans un plan, sans grande profondeur, restent nets, tandis que ceux qui se trouvent en avant ou en arrière de ce plan ne le sont pas.

En munissant l'appareil d'un diaphragme à très-petite ouverture qui, placé en avant des lentilles de l'objectif, limite la quantité des rayons admis, on approfondit le *champ*, et l'on augmente, comme on le dit techniquement, la *portée* de l'instrument. Mais si l'on gagne d'un côté, on perd de l'autre. En effet, on obtient cet avantage par le sacrifice d'une quantité énorme de lumière, et il s'ensuit une diminution correspondante dans la rapidité de l'opération. Pour le paysage, le temps de pose importe peu, dira-t-on : cela est vrai pour certains procédés, mais non pas pour tous. Il en est quelques-uns où ce temps importe tellement, qu'ils seraient impraticables si la durée de la pose était considérable.

Les diaphragmes ne sont jamais que des correctifs ; il faut s'en servir uniquement pour corriger ou diminuer, pour compenser, en un mot, certains défauts inhérents aux objectifs eux-mêmes, de quelque nature qu'ils soient. Plus le diaphragme employé sera petit, plus il répartira de netteté du centre, où il y en a trop, aux bords, où il n'y en a pas assez. Mais, outre la perte de lumière qui résulte nécessairement de l'emploi d'un diaphragme à très-petite ouverture, on s'apercevra dans ce cas d'un autre inconvénient auquel beaucoup d'opérateurs ne prêtent pas une attention suffisante : c'est que l'image perd tout relief, les objets ne sont plus séparés, ne se détachent pas les uns des autres, et tout effet de distance disparaît. L'épreuve est caractéristique ; elle présente une espèce d'empâtement, de compression, fort désagréable.

D'où viennent tous ces défauts? De ce que l'objectif à paysages doit travailler avec une lumière vive et un très-petit diaphragme, et l'objectif à portraits avec une lumière modérée et toute son ouverture. On entend parler continuellement de photographie rapide ou instantanée, et on est souvent porté à croire, d'après les affirmations des auteurs, que cette rapidité doit être attribuée à quelque sensibilité extraordinaire des produits chimiques ; cela n'est que partiellement vrai : c'est à l'opticien qu'il faut reporter la plus forte part du mérite des épreuves instantanées.

Par exemple, un objectif à portraits, avec sa pleine ouverture, pourra, dans un atelier éclairé par la lumière du nord, produire une excellente épreuve en cinq à quinze secondes. Un pareil instrument, avec les mêmes produits chimiques, en face d'une vue étendue, dans la campagne, sous la lumière d'un beau soleil d'été, ne pourra plus être ouvert et fermé assez vite par la main seule de l'homme ; il faudra inventer un mécanisme qui fractionne la seconde en dix, quinze ou vingt parties, dont l'une sera suffisante. En effet, l'immense volume de lumière reflétée par une surface aussi grande et aussi éclairée, étant concentrée sur une plaque de la même dimension que celle dont on ferait usage pour prendre un portrait dans une galerie au nord, produira une action photographique d'une excessive violence que l'on aura beaucoup de peine à maîtriser.

Nous laisserons de côté une autre grave objection : c'est que, par la nature même de l'instrument double à portrait, les objets rapprochés ou éloignés ne peuvent être mis au foyer en même temps d'une manière complète et absolue.

Tous les objectifs, quels qu'ils soient, peuvent être séparés en deux grandes catégories : les objectifs simples et les objectifs composés. Les simples ne sont formés que d'une seule lentille en deux parties accolées ou achromatique. Les doubles en contiennent un plus grand nombre, au moins deux, et, dans l'état actuel de la science, au plus trois ; mais la forme de ces lentilles, leur valeur, leur puissance, sont très-variées.

Les objectifs simples sont proprement les instruments destinés à prendre des vues de paysage ou d'intérieur, et à faire les reproductions d'objets graphiques de toute espèce. La rapidité propre de ces objectifs n'est jamais considérable, parce qu'elle dépend exclusivement de la quantité de lumière solaire qui remplit l'espace. Tous agissent au moyen d'un très-petit diaphragme, et par conséquent (à moins de procédés d'une sensibilité exquise et anormale) en employant un temps de pose qui compense la perte de lumière, c'est-à-dire une pose très-longue. Dans ces objectifs, la position et la grandeur du diaphragme, suivant qu'on veut obtenir tel ou tel effet, constitue toute une science. Car si, d'un côté, il augmente la netteté, nous avons vu tout à l'heure que cela pouvait être aux dépens du relief ; mais nous savons aussi que ce sera toujours aux dépens de la rapidité. Si, au contraire, on emploie ces objectifs à la reproduction de cartes, de gravures, d'objets sans relief et formant une surface plane, il est évident que les conditions sont tout autres, et que ce qui était un défaut tout à l'heure va devenir une qualité. Dans ce cas, il n'existe d'autres limites à la petitesse du diaphragme que la réduction de la lumière qui en est la con-

séquence, et les défauts qui peuvent résulter de la diffraction lumineuse d'un pinceau aussi réduit.

Les objectifs doubles ou composés sont de plusieurs espèces. Formés de deux lentilles, ils en présentent une biconvexe ou positive, et l'autre biconcave ou plan-concave mais négative, ou toutes les deux positives.

Ces derniers sont précisément les objectifs à portraits ordinaires. Composés spécialement en vue de l'admission d'une grande quantité de lumière, et par suite en vue d'une pose rapide, on est arrivé à approcher assez de la correction absolue pour obtenir sans diaphragme accessoire un foyer parfait sur un plan isolé et une netteté remarquable. Leurs défauts sont de centraliser trop de lumière, c'est-à-dire de n'embrasser sur la glace dépolie qu'un champ très-restreint, eu égard à la grandeur ou au diamètre des lentilles qui les composent, et, en second lieu, de ne reproduire avec netteté que les objets contenus dans le plan de foyer dont nous parlions tout à l'heure.

La position du diaphragme placé en avant, quand l'objectif est bien construit, n'a pour but que de répartir la netteté sur une plus grande profondeur d'image; s'il est mis entre les deux lentilles, il doit augmenter le champ de netteté et éviter la distorsion des lignes droites. Par ces derniers mots, nous venons encore de découvrir un des vices inhérents aux objectifs : le passage des rayons au travers des lentilles en change la marche, et par conséquent déforme les images produites par ces rayons. Ainsi, une ligne droite se reproduit sur l'épreuve par une ligne courbe. Avec l'objectif *simple*, et encore plus avec l'objectif *double*, les lignes ont leurs extrémités courbées vers l'intérieur; avec l'*orthoscopique*, les lignes sont reproduites courbées vers l'extérieur. Le *triplet* leur donne une distorsion en forme de baril; le seul *objectif globulaire* ne les déforme point ou presque point.

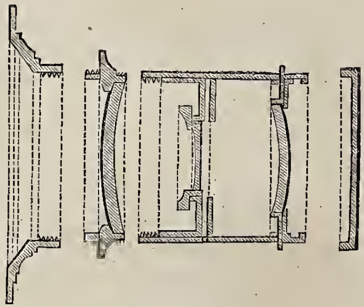
Ce défaut immense, de ne pouvoir reproduire une ligne droite par une ligne droite, défaut qui rendait impossible la réduction et la reproduction exacte et mathématique des cartes et des plans par partie, a fait imaginer les objectifs doubles *orthoscopiques*, c'est-à-dire *voyant droit*. C'est à un célèbre ingénieur de Vienne, M. Petzvald, qu'on les doit. Au lieu d'être composée des deux lentilles positives ou biconvexes, la première (l'intérieure) seule a cette forme, la seconde est négative. Ce que la première courbe dans un sens, la seconde est destinée à le courber dans l'autre, de telle sorte que les deux effets s'annulent. La ligne résultante demeure droite comme le modèle. Par cette combinaison, la déformation est, il est vrai, plus faible au dehors, mais enfin elle existe encore. On a rencontré, du moins, au moyen de cette construction ingénieuse, un champ d'une très-remarquable *planimétrie*.

Ici il est nécessaire d'expliquer en quoi consiste le *champ* d'un objectif. Il ne faut pas croire, en effet, que l'image fournie par une lentille soit plate comme la glace dépolie et la surface sensible sur laquelle la reçoit le photographe. Cette image a la forme de calotte sphérique, c'est-à-dire d'une portion de sphère dont la concavité serait tournée vers le verre postérieur de l'objectif.

Naturellement, plus cette calotte sera courbée, moins grande sera l'étendue de sa surface, qui pourra coïncider, ou à peu près, avec la glace dépolie en son milieu. Tel est le cas de l'image produite par l'objectif double à portraits. Plus, au contraire, la calotte sera aplatie et peu profonde, plus elle se confondra dans une grande partie, ou à peu près, avec le plan de la glace dépolie. Or, c'est précisément ce que l'on a obtenu en inventant l'objectif orthoscopique. La calotte que forme l'image est assez aplatie pour que les bords d'une image plane, comme une gravure, par exemple, viennent nets sur l'épreuve à peu près en même temps que le milieu. On peut, d'ailleurs, renverser le problème, et, en rendant nets les bords, ôter un peu de netteté au fond de la calotte, qui alors se trouve un peu en arrière de la glace dépolie.

Le grand défaut des objectifs orthoscopiques, c'est que la lentille négative de l'arrière enlève à l'opération beaucoup de rapidité, d'autant plus qu'ils doivent être fortement diaphragmés.

Un plus grand défaut encore, c'est la déformation des images produites par les objectifs doubles ordinaires à portraits. Ces déformations tendent non-seulement à altérer la ressemblance, mais à rendre désagréable ou ridicule l'ensemble des accessoires en lignes droites qui peuvent se trouver autour du personnage. Il importait de faire disparaître cet inconvénient tout en conservant à ces objectifs leur qualité indispensable, la rapidité. MM. Ross et Dallmeyer, en Angleterre, entreprirent de résoudre ce problème, et crurent en présenter une solution complète par la construction de leur objectif à trois lentilles, auquel ils donnèrent le nom de *triplet*.



Triplet Ross et Dallmeyer.

Voici une idée sommaire de ce perfectionnement. Nous avons dit que l'objectif double ordinaire se compose de deux lentilles convexes ou positives, et que l'on place le diaphragme entre les deux. Dallmeyer place à l'endroit de ce diaphragme la lentille négative ou biconcave que l'orthoscopique porte en arrière, et il obtient ainsi un objectif à trois verres, dont le champ se trouve sensiblement aplani. Les deux combinaisons positives ne sont pas des lentilles biconvexes, mais des ménisques concavo-concaves tournés les faces creuses en regard l'une de l'autre, disposition dont nous indiquerons plus loin une remarquable application. Quant à la lentille négative du milieu, elle présente aussi la forme ménisque, mais très-légèrement.

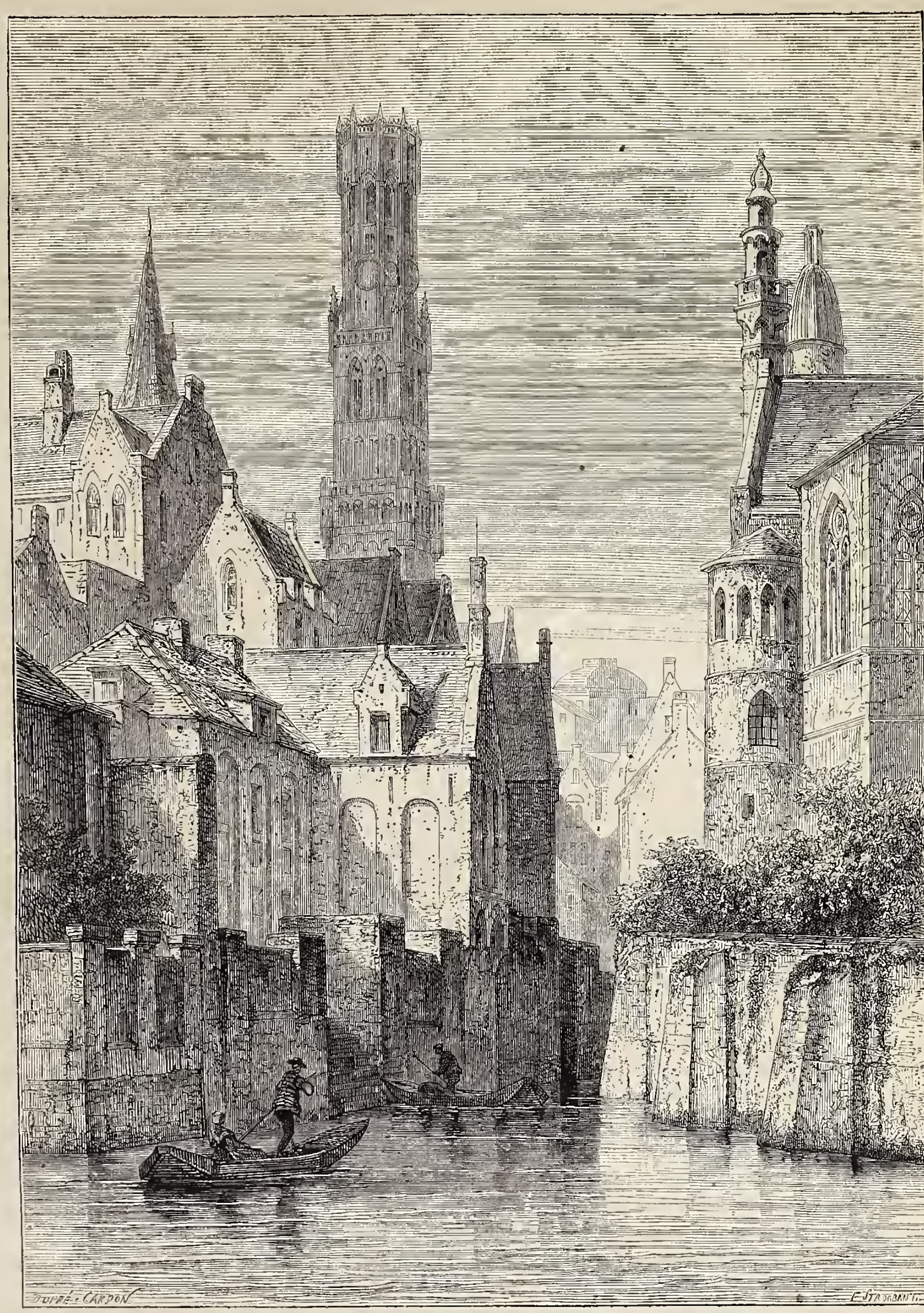
Le triplet, malheureusement, a l'inconvénient de coûter beaucoup plus cher que les objectifs doubles ordinaires et d'être sensiblement moins rapide que beaucoup d'entre eux; s'il n'est pas encore un perfectionnement vis-à-vis de l'objectif à portraits, il en est déjà un bien réel si on le compare au primitif objectif simple à paysages. Plus rapide que lui, en effet, il supporte des diaphragmes qui, en assurant sa netteté, augmentent encore la profondeur du foyer et le relief des plans les uns sur les autres.

Il est également bon pour les reproductions, à la condition que l'on change la place et le sens des lentilles; mais, pour cet emploi, il ne doit pas être préféré à l'objectif orthoscopique, car s'il ne courbe pas les lignes droites en dehors, il leur donne la forme d'un baril renflé au milieu et mince aux deux bouts.

Dernièrement, enfin, MM. Harrison et Schnitzer, de New-York, ont imaginé l'objectif *globulaire*, remarquable par une construction toute particulière, qui n'est, en quelque sorte, que l'exagération de celle du triplet anglais.

La fin à une prochaine livraison.

VUE PRISE A BRUGES.



Une rue de Bruges. — Dessin de Stroobant.

On sait que Bruges, autrefois rivale en richesse et en puissance de l'impérieuse cité de Gand, est située sur les bords d'une petite rivière, la Reye (en latin *Roya*), qui, absorbée par les nombreux canaux qu'elle alimente, a cessé d'être navigable, et n'est plus même mentionnée par les géographes en dehors de la ville. Ce cours d'eau, presque disparu, prenait sa course aux environs de Thielt et se jetait dans la mer près de l'Écluse. D'immenses forêts amenaient dans sa vallée l'eau des pluies et, pendant l'hiver, grossissaient le petit fleuve jusqu'à le faire déborder au loin sur les prairies que sa source arrosait. Mais la Reye est, comme nous le disions, confinée dans la ville et confondue avec le canal d'Ostende, dont les ramifications ne sont pas un des moindres charmes de Bruges. De là ces murs de terrasse, ces escaliers, ces contre-forts, ces petites fenêtres appuyées sur des consoles saillantes, que nous retrace un habile crayon. Bruges abonde en coins de rue pittoresques, en gracieuses échappées, où l'œil et la pensée passent du moyen âge à l'occupation espagnole.

Dans le fond de notre dessin, à gauche, à l'arrière-plan, la tour de la Halle ou du Beffroi s'élève majestueuse; à droite, la tourelle moresque du Saint-Sang domine un pignon aigu et un tourillon gothique. Plus près, à gauche, on distingue une vaste demeure du dix-septième siècle avec un jardin entouré de murs; et, sur divers

plans, se succèdent plusieurs maisons à pignon espagnol, dont l'une est surmontée d'une flèche octogone. Le canal qui occupe le premier plan est le Water-Halle.

La chapelle du Saint-Sang appartient à diverses époques; et l'on remarque tout d'abord des baies du treizième siècle et des fenêtres du quatorzième. Elle doit son nom à une fiole qui contient, dit-on, plusieurs gouttes du sang de Jésus-Christ et que le comte Thierry d'Alsace rapporta de Palestine vers l'an 1150. Ce sang, exprimé de l'éponge avec laquelle Nicodème et Joseph d'Arimathie lavèrent le corps du Sauveur, n'aurait pas conservé moins de vitalité miraculeuse que celui de saint Janvier. Il se liquéfiait tous les vendredis. Mais son énergie, paraît-il, s'épuisa vite, et, le 18 avril 1310, après un siècle et demi de rigoureuse ponctualité, le miracle cessa de se produire. Déposée dans une chapelle élevée par Thierry d'Alsace, la relique a traversé sans encombre la révolution et les guerres de toute espèce. La châsse qui renferme la fiole de cristal passe pour un des chefs-d'œuvre de l'orfévrerie flamande; elle fut exécutée en 1617, par Jean Crabbe, échevin de Bruges.

Quelques mots encore sur le Beffroi. C'est un reste précieux et un témoignage de l'antique prospérité de la ville. Il date des dernières années du treizième siècle et des premières du suivant; il succéda à une construction en briques et en charpente, détruite en 1280 par un désastreux incendie où périrent les anciens priviléges de la commune. La hauteur de la nouvelle tour est de 108 mètres; elle a perdu par le feu, en 1741, une flèche en bois qui la surchargeait au lieu de l'embellir. Sans avoir toute la légèreté des fameuses tours d'Anvers et de Bruxelles, qui lui sont de beaucoup postérieures, elle l'emporte déjà sur le beffroi de Gand, plus ancien d'un siècle, par un certain caractère de richesse et d'élégance; au moins une originalité qui n'exclut ni la régularité ni la grandeur rachète en elle le défaut d'ornements. Vue de nuit, par le clair de lune, elle est loin de le céder en grâce à des monuments plus vantés. La Halle aux draps qui entoure, ici comme à Gand, la base du Beffroi, a bien cent ans de moins; une autre, sur le même emplacement, avait été détruite par l'incendie de 1280. Nous n'avons pas à décrire la longue suite de galeries qui rappellent par leurs vastes proportions le développement considérable de l'industrie à laquelle était consacré l'édifice. Aujourd'hui, les drapiers manquent à la Halle aux draps. On l'emploie, comme on peut, à divers usages, et surtout à l'installation des marchands des villes voisines à l'époque des foires.

Il y avait à Bruges une vaste construction qui permettait aux navires d'aborder à couvert et où devait aboutir le canal que représente notre gravure. C'était la Halle sur l'eau. Mais nous ne croyons pas qu'il en reste de vestiges autres que le nom même du canal. D'ailleurs, elle n'a plus de raison d'être; Bruges n'en a plus besoin. Le progrès l'a tuée, comme bien d'autres cités, puissantes au moyen âge par des industries locales. Le nombre des centres a diminué et diminue chaque jour; il n'y a plus que certaines grandes villes qui s'accroissent. Est-ce un bien? Mais si c'est un mal, n'est-il pas inévitable?

CAUSERIES HYGIÉNIQUES.

Suite. — Voy. p. 30, 102, 122, 147, 198.

LE SEVRAGE.

Avant la naissance, l'enfant et la mère, nourris du même sang, ont vécu en quelque sorte d'une vie commune; l'allaitement a continué, par une sorte de greffe temporaire, ces rapports pleins de charme pour l'une, pleins de sécurité pour l'autre; mais le moment est venu où ce bourgeon animé va se détacher du sein maternel pour vivre d'une vie indépendante; moment toujours critique et qui appelle un redoublement de surveillance et de soins. L'âge auquel il convient de sevrer les enfants, l'époque de l'année qu'il faut choisir (quand ce choix est possible), les précautions dont il faut entourer le sevrage pour que l'enfant n'ait point à en souffrir, telles sont les questions que nous allons successivement étudier.

On ne saurait fixer d'une manière absolue la limite de l'allaitement; la santé de l'enfant, l'état de sa dentition, les conditions du climat, celles de la salubrité actuelle, etc., introduisent, sous ce rapport, des différences qui défient toute règle établie par avance. Chez les Hébreux, le sevrage ne se faisait qu'à trois ans, comme nous l'apprend un passage du livre II des Machabées (ch. XXVII, v. 27), et comme l'établissent aussi saint Grégoire, saint Chrysostôme. C'est également la limite qu'indique Galien. Il y a là une exagération positive : des enfants qu'on voudrait allaiter jusqu'à cette limite se détacheraient d'eux-mêmes du sein avant de l'avoir atteinte. Chez nous, et dans des conditions normales, le sevrage s'opère entre un an et quinze mois. Cette époque varie, du reste, suivant la santé de la mère et l'abondance de son lait; suivant l'appétence que manifeste l'enfant pour une alimentation mixte, suivant son état de santé, etc.; toutes choses égales d'ailleurs, un enfant vigoureux peut être sevré plus tôt si quelque circonstance impérieuse engage à le faire. Son tempérament est aussi un élément important de la question. On s'accorde généralement à admettre que les enfants blonds, à chairs molles, à peau blanche et transparente, enclins au lymphatisme, doivent être sevrés plus tôt que ceux qui sont bruns, secs et colorés. Alph. Leroy admettait même qu'un allaitement prolongé outre mesure disposait les enfants aux gourmes, au rachitisme, aux scrofules. Cette proposition est contestable pour le rachitisme, qui procède bien plus souvent d'un allaitement incomplet que d'un sevrage tardif; mais elle peut être soutenue pour les deux autres affections. L'état de la dentition est un indice variable, mais naturel, qui vaut certainement mieux que toutes ces règles arbitraires qui prétendent donner un caractère de précision absolue à ce qui est essentiellement relatif et variable de sa nature. On sait que les premières dents paraissent ordinairement entre cinq et huit mois et que les dents sortent par groupes. Le premier groupe est constitué par les incisives médianes d'en bas; le deuxième, par les incisives médianes supérieures; le troisième, par les petites molaires; le quatrième, par les canines; le cinquième, par les dernières molaires. M. Trousseau a donné le conseil très-judicieux de profiter, pour sevrer, du moment où un groupe est sorti, et où l'enfant va avoir une période de repos. Nous compléterons cette recommandation, et nous lui donnerons une forme plus compréhensible pour les mères, en faisant remarquer qu'un nombre impair de dents doit, en général, faire différer le sevrage. Il indique, en effet, une période active d'évolution dentaire, qu'il serait inopportun de compliquer par un changement d'alimentation. La première dentition, c'est-à-dire la poussée des vingt premières dents, n'étant terminée que de vingt-quatre à trente mois, on ne saurait attendre cette époque; les canines ne sortent que de dix-huit à vingt-deux mois: aussi le conseil que donne M. Trousseau d'attendre la sortie de ces dents est-il presque toujours impraticable. On peut dire, en général, que le moment qui sépare la poussée des molaires de celle des canines est le plus opportun pour sevrer, d'abord parce que l'enfant est apte à prendre d'autres aliments

que le lait, et puis aussi parce que ce répit dans le travail de la dentition se prolonge suffisamment. Dans le cas de travail précoce des canines, et lorsque deux de ces dents sont sorties, il faut retarder le sevrage jusqu'à l'apparition des deux autres. Toutes les mères savent, en effet, par une pénible expérience, combien est laborieuse l'éruption de ces dents, et elles n'ignorent pas non plus que si l'apparition des quatre canines est successive, le travail qui les amène est habituellement ininterrompu. Ainsi donc, pas d'époque arbitraire pour le sevrage, l'état variable de la dentition doit seul la déterminer; et cela se conçoit, puisqu'il est probable qu'avec l'apparition des dents coïncident des modifications de l'appareil digestif qui le mettent en rapport avec les aliments nouveaux qu'il va avoir à élaborer. Quant à la nécessité de choisir une période de répit de la dentition, elle est indiquée par ce fait que la dentition et le sevrage conspirent à produire des maladies intestinales chez les enfants; d'ailleurs, il est bon qu'au moment où ils traversent les épreuves si douloureuses du travail dentaire, ils aient la ressource du sein qui les apaise et qui les console. C'est là aussi un des inconvénients du sevrage prématuré. Quant au sevrage tardif, il n'est préjudiciable qu'aux enfants lymphatiques, qu'il maintient dans un état fâcheux d'étiolement et de bouffissure; ils ont, en effet, besoin de bonne heure d'une alimentation plus réparatrice et plus stimulante.

Le choix de la saison où s'opère le sevrage n'est pas indifférent. M. Donné n'y attache, avec raison, qu'une importance médiocre pour les enfants bien portants et d'une bonne constitution. C'est, en effet, le cas d'appliquer l'adage ancien : *Omne sanum sanis;* mais dans de moins bonnes conditions de santé et de vigueur, il est bon de ne sevrer les enfants ni pendant l'été, ni au commencement de l'automne, surtout dans les contrées méridionales, où les affections du ventre sont communes et très-graves. Si le sevrage est forcé, il convient de l'opérer, autant que possible, à la campagne ou à une certaine altitude, de manière à éviter les fortes chaleurs. L'existence d'affections épidémiques, surtout d'affections intestinales, serait une raison pour surseoir.

Quant à la conduite de l'opération délicate du sevrage, il y a deux méthodes en présence : 1° le sevrage brusque, 2° le sevrage lent. M. Donné est partisan de la première; il estime qu'il vaut mieux tout terminer en deux ou trois jours que de prolonger cette épreuve. Ici encore nous dirons qu'il n'y a rien d'absolu. Les enfants ont été, en effet, plus ou moins préparés au sevrage par une alimentation mixte; ils tiennent au sein, ou tendent d'eux-mêmes à s'en détacher, etc. La meilleure conduite à tenir est, à notre avis, d'augmenter progressivement l'alimentation en même temps qu'on diminue l'allaitement; de retirer le sein la nuit, enfin de le refuser peu à peu le jour. Le sevrage progressif vaut mieux pour l'enfant et pour sa nourrice; il permet de surveiller la santé et les digestions du nourrisson, et de lui rendre le sein si les circonstances l'exigent. C'était la méthode suivie par Gardien, dont l'expérience, sous ce rapport, était si consommée; il prolongeait le sevrage pendant quinze ou vingt jours. Il y avait là, sans doute, excès de lenteur; mais, comme compensation, les femmes qui sevraient de cette façon étaient beaucoup moins sujettes qu'elles ne le sont aujourd'hui aux engorgements du sein.

Une autre recommandation, qui a une grande importance pratique, c'est de faire entrer dans la nouvelle alimentation de l'enfant une quantité notable de lait et pendant un temps assez long, afin de lui ménager la transition du sein à son nouveau régime. Hufeland était si pénétré de l'utilité du lait pour les enfants, qu'il voulait qu'il constituât jusqu'à dix ans la base de leur nourriture. C'est certainement exagéré; mais ce qui ne l'est pas moins, et dans un sens plus fâcheux, c'est de voir l'insouciance hygiénique avec laquelle on laisse l'enfant, une fois sevré, se livrer à tous ses caprices alimentaires et soumettre son estomac, qui ne s'était jusque-là mesuré qu'avec le lait, à l'épreuve de ces mets complexes et variés qui figurent sur nos tables. Terminons par une observation toute pratique et qui a son importance. Les mœurs de nos aïeux excluaient du repas en commun les enfants très-jeunes; aujourd'hui, l'enfant peut à peine se tenir assis, qu'il prend gravement place autour de la table et exprime, à la vue de chaque plat, des désirs que l'hygiène condamne, mais que la faiblesse maternelle satisfait. C'est un abus réel : il faut à l'enfant des repas moins longs, une cuisine moins savante et une nourriture plus uniforme.

SECOURS ET POMPES A INCENDIE A TROYES.

Voy. t. XXXII, 1864, p. 350.

Dès 1419, la ville de Troyes est pourvue de six cents *seilles* ou seaux destinés à porter secours en cas d'incendie. Plus tard, le nombre de ces seaux fut élevé. Avec ces seaux, la ville possédait douze crochets, dits crochets de ville, destinés à jeter à terre les charpentes enflammées. Des falots servant à éclairer, en cas de sinistre pendant la nuit, étaient, avec les seaux et les crochets, déposés dans les meilleures maisons de la ville et dans différents quartiers.

L'emploi des pompes à incendie remonte au moins à 1721. La ville de Troyes en possédait trois à cette date; elles avaient été fabriquées à Strasbourg.

LA MORALE ET LES LOIS.

Les lois sont cette partie de la morale qui est écrite et qui, veillant, par la crainte des supplices, à la sûreté plus qu'à l'honnêteté publique, ne peut donner aux hommes qu'une probité moyenne. Emblème de la nécessité, les lois protégent sans amour et punissent sans courroux; leur voix menace et ne conseille jamais; elles effrayent les passions et ne les gouvernent pas; elles ne peuvent rien contre les vices, et l'hypocrisie se joue de leur sévérité. Mais la morale élève un tribunal plus haut et plus redoutable que celui des lois. Elle veut non-seulement que nous évitions le mal, mais que nous fassions le bien; non-seulement que nous paraissions vertueux, mais que nous le soyons; car elle ne se fonde pas sur l'estime publique, qu'on peut surprendre, mais sur notre propre estime; et, comme la raison a ses sophismes et ses perplexités, elle en appelle à sa conscience, et en reçoit le sentiment exquis et prompt qui la dirige. RIVAROL.

UNE LEÇON DE DESSIN

DONNÉE PAR FRÉMINET A LOUIS XIII ENFANT.

Le goût de Louis XIII pour le dessin et pour la peinture se montra dès sa plus tendre enfance, et l'on retrouve la trace de ses premiers essais dans le journal manuscrit du médecin Jean Héroard, qui avait été attaché par Henri IV à la personne du Dauphin. Dès le mois de mars 1605, Héroard commence à noter que le Dauphin, âgé de trois ans et demi, « s'amuse à crayonner »; mais les griffonnages que le digne médecin garde pieusement n'ont encore, comme on peut le croire, aucune forme. Ces dispositions de l'enfant se développeront un peu plus tard, au château de Fontainebleau, où de nombreux artistes, à la

tête desquels se trouvait Martin Fréminet, continuaient les travaux commencés sous François Ier. A la fin de l'année 1606, la cour séjournait à Fontainebleau, et le 14 décembre, Héroard nous montre le Dauphin s'amusant à peindre, « ayant fait venir un peintre qui lui apprend. Il l'écoute et suit ce qu'il lui dit, maniant aussi dextrement le pinceau que l'ouvrier », et tenant sa palette comme le peintre qui lui fait dessiner une tête. Le lendemain, le Dauphin envoie chercher deux jeunes peintres, colorie des cerises dessinées par eux, leur demande des conseils, disant : « Que faut-il que je fasse? Faut-il du blanc, du rouge? » et besogne, ajoute Héroard, « dextrement et avec attention. » Le dimanche suivant, 17 décembre, c'est Fréminet lui-même qui vient donner au Dauphin une leçon dont Héroard a conservé le résultat que nous reproduisons; et son journal nous fait assister à la petite scène



Fac-simile de dessins de Louis XIII enfant. — Oiseaux. — Profils.

d'intérieur qui se passe entre le prince et le premier peintre du roi. Aussitôt que Fréminet entre dans sa chambre, le Dauphin, âgé de cinq ans, lui montre ses peintures des jours précédents, et lui dit : « J'ai fait ces cerises, j'ai fait cette rose. » Fréminet lui propose de dessiner à la plume un oiseau. L'enfant répond gaiement : « Oui », met son papier sur sa petite table, prend la plume et commence à griffonner tout seul l'oiseau marqué A. « Les taches noires du milieu, ce sont; dit-il, les plumes. » Fréminet lui propose alors de lui conduire la main, et lui fait dessiner le perroquet marqué B; mais ce n'est pas sans peine qu'il réussit à contenir l'enfant, qui veut aller plus vite que lui et lui pousse toujours la main. Fréminet dessine ensuite tout seul le profil marqué C, puis dit au prince : « Faites un visage comme celui-là. — Ho! ho! s'écrie le Dauphin en souriant, je ne saurais. » Fréminet

lui reprend alors la main, lui fait dessiner les profils marqués D et E; mais l'enfant impatient veut terminer lui-même la partie inférioure du dernier profil. Alors, pour terminer la leçon, Fréminet retourne le papier et dessine une belle tête de guerrier romain avec un casque. L'enfant ravi donne à l'artiste, pour le remercier, une grosse poire.

Le 7 février 1607, le jeune prince est toujours à Fon-



Guerrier antique. — Dessin de Fréminet.

tainebleau, et son médecin nous le fait voir encore assis devant une petite toile qu'il a clouée lui-même sur un ais pour y peindre un paysage, « ayant auprès de lui le petit-fils de l'un de ses jardiniers, qui savait peindre et qui lui montre. Il le suit avec son pinceau, froidement, attentivement, dextrement, et avec vouloir et affection d'apprendre. Ce désir l'avait fait lever plus matin que de coutume; il y avait de l'inclination comme aux autres sortes de mécaniques. Ayant achevé son bocage, il dit au petit peintre : « Faites-le accoustrer », et lui donne de l'argent pour faire faire un châssis à son petit tableau.

Dans la suite de son journal, Héroard ne manque jamais

de noter, parmi les occupations du Dauphin, celles relatives à l'art du dessin. Tantôt c'est une Diane qu'il fait à la plume, en suivant des contours tracés à l'avance; tantôt le jeune prince copie, « sans aide aucune », et sans doute d'après un dessin de Dumonstier, le portrait de la « marquise de Menelay, fille de feu M. le maréchal de Retz »; tantôt il copie « en huile un portrait du roi qui était fort reconnaissable »; tantôt il se fait faire une collection de dessins au crayon représentant ses grands-pères paternel et maternel Antoine de Bourbon et le grand-duc de Toscane, le roi Louis XII, du Guesclin, et les suspend dans son alcôve.

Le Dauphin ne prenait pas moins de plaisir à regarder les plafonds de Fontainebleau qu'à dessiner, et Héroard nous a conservé quelques détails à ce sujet.

Un jour qu'il se promenait dans la galerie de Henri II, il dit, en voyant un léopard qui se trouve dans une des compositions du Primatice : « Il ressemble à de Hoey. » Claude de Hoey était un des peintres du roi qui travaillaient avec Fréminet, et Héroard ajoute que cette ressemblance était réelle.

Une autre fois (le 20 août 1608), le Dauphin visite les peintures de la chapelle de la Trinité en compagnie de Fréminet, qui était occupé à les terminer. « Il monte sur un échafaud, près de la voûte de la chapelle, sans peur ni étonnement, se plaît à voir les peintures, y est assez longtemps, et dit : « Aussi vrai, velà qui est bien fait. » Il va ensuite dans la tribune des musiciens, y voit une Annonciation, et répète encore : « Velà qui est bien fait. »

Devenu roi, Louis XIII continua à s'occuper de dessin



Fac-simile d'un dessin de Louis XIII enfant. — La marquise de Menelay.

et de peinture; Pierre de l'Estoile l'a constaté dans son journal, où on lit : « Quant à notre roi... il aime la chasse et la peinture, science de laquelle on dit que jamais âme de lourdaud ne fut capable. » Si l'on en croit les biographes de Simon Vouet, Louis XIII voulut que cet artiste lui apprît à dessiner et à peindre en pastel, « pour faire les portraits de ses plus familiers courtisans. » Enfin, l'épitaphe du peintre lorrain Claude Deruet dit formellement qu'il « eut l'honneur d'être peint par Louis XIII »; on lisait au bas de ce portrait les vers suivants :

On sait à quelle gloire Apelle osa prétendre :
Par ce fameux portrait qu'il laissa d'Alexandre,
Son pinceau fut en Grèce autrefois adoré.
Quoi qu'on en ait écrit, je prise davantage
Cet illustre crayon où, par un rare ouvrage,
Des mains d'un Alexandre un Apelle est tiré.

Jusqu'à ses derniers moments Louis XIII conserva le goût de la peinture, et l'on en trouve la preuve dans la relation écrite après la mort du roi par l'un de ses valets de chambre. « Le samedi 21e de février 1643, dit P. Dubois, le roi est tombé malade d'une longue et mortelle maladie... laquelle ensuite donnait toujours quelque espérance de guérison; et pour marque de cela, le 1er jour d'avril, que nous commençâmes le quartier, le roi se leva et fut quasi toujours hors du lit, et travailla fort longtemps à peindre certains grotesques, à quoi il se divertissait ordinairement. » Six semaines plus tard, le 14 mai, Louis XIII s'éteignait au château de Saint-Germain.

LE MONUMENT DE PLATÉE
A DELPHES ET A CONSTANTINOPLE.

Hérodote raconte qu'après la bataille de Platée, le général lacédémonien, Pausanias, qui commandait l'armée des Grecs, fit publier la défense de toucher au butin, et ordonna de porter dans un même lieu les immenses richesses trouvées dans le camp des Perses. « On en préleva, ajoute l'historien, la dixième partie pour les dieux. On en fit faire au dieu de Delphes le trépied d'or, soutenu par le serpent d'airain à trois têtes qu'on voit près de l'autel; au dieu d'Olympie, un Jupiter de bronze de dix coudées de haut; et au dieu de l'Isthme, un Neptune de bronze de sept coudées de haut... » D'autres écrivains de l'antiquité, Thucydide, Plutarque, Cornelius Nepos, Diodore de Sicile, Pausanias le voyageur, etc., font mention du triple serpent d'airain, du trépied d'or qu'il portait, des inscriptions qu'on y lisait, et les termes dans lesquels ils ont écrit attestent la vénération où demeura l'offrande consacrée à Delphes par les vainqueurs de Platée, tant que se perpétuèrent parmi les Grecs, et après eux parmi les Romains, les glorieux souvenirs du passé.

Or cette relique vénérable, ce précieux monument des guerres médiques, existe encore, non pas intact, il est vrai, méconnaissable même à première vue pour d'autres yeux que ceux d'un observateur érudit; cependant ce qui en reste suffit pour qu'on puisse suppléer ce qui manque et reconstituer l'ensemble par la pensée. Sur la place de l'Atmeidan, à Constantinople, non loin de la mosquée d'Achmet, s'élève, sur une base carrée de granit, une sorte de colonne torse en airain, dans les enroulements de laquelle un examen attentif reconnaît sans peine les replis de trois serpents enlacés; les extrémités manquent, mais, d'après les proportions de ce qui subsiste, on peut juger que les parties enlevées ne formaient pas des tours entiers. Vingt-neuf tours ont été conservés; quinze étaient, jusqu'à ces dernières années, ensevelis sous le sol. La colonne a en tout actuellement 5^{m}.55 de haut; elle est creuse à l'intérieur.

Le dessin que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs (fig. 1), quoique d'une grande fidélité [1], ne peut donner, à cause de ses dimensions réduites, que l'aspect général, et on peut dire grossier, du monument; il faut le voir lui-même, disent ceux qui l'ont pu considérer de près, pour apprécier la beauté de l'exécution, l'art remarquable avec lequel la nature a été imitée. Ce qu'on aperçoit alors, ce n'est plus cette colonne torse sans proportion et sans élégance, dont les représentations plus ou moins exactes ne donnaient jusqu'à présent, aux meilleurs juges, que l'idée d'une œuvre de décadence, généralement attribuée au mauvais goût byzantin: c'est, au contraire, une œuvre pleine de vie, traitée avec un sentiment puissant en même temps que fin de la réalité. Quoiqu'il ne soit pas facile, au premier coup d'œil, de séparer dans la spirale les contours qui appartiennent aux trois serpents enlacés, on ne tarde pas, avec un peu d'attention, à distinguer le corps de chacun d'eux, plus effilé vers la base, où les replis s'enroulent en s'appuyant et presque en s'affaissant l'un sur l'autre, plus épais et se redressant vers le centre, puis diminuant de nouveau vers le sommet, suivant partout le mouvement même de la nature. C'est fort peu au-dessus du vingt-neuvième tour (où la colonne est à présent interrompue) que les trois têtes devaient se dresser pour servir de support au trépied. Un fragment important d'une de ces têtes est conservé à Constantinople, dans le petit musée d'antiquités de l'Arsenal (ancienne église de Sainte-Irène); il fut retrouvé en 1848, lors d'une fouille pratiquée dans le voisinage de Sainte-Sophie par l'architecte Fossati, alors occupé de la restauration de la mosquée. Ce fragment, reproduit figure 2, est la partie antérieure de la tête avec la mâchoire supérieure armée d'une double rangée de dents aiguës; les yeux sont creusés sous les deux arcades sourcilières très-saillantes, entre lesquelles il y avait aisément place pour les appuis d'un très-large trépied. L'ouverture de la gueule a 18 centimètres de large sur 31 de long, et le métal, parfaitement semblable à celui de la colonne de l'Atmeidan, a une épaisseur de 13 centimètres.

On n'ignorait pas que le serpent d'airain, séparé du trépied auquel il servait de support, enlevé d'abord par les Phocidiens pendant la guerre sacrée, avait été transporté à Constantinople, sous le règne de Constantin; mais comment reconnaître l'œuvre vénérée par l'antiquité tout entière dans la colonne mutilée de l'Atmeidan, à moitié enfouie sous le sol et couverte d'une épaisse couche de vert-de-gris? L'attention se porta sérieusement sur ce monument lorsque, en 1856, sa base ayant été dégagée, des savants résidant à Constantinople, MM. les docteurs Blau, Otto Frick et Dethier, eurent aperçu et déchiffré, après un long et pénible travail, les caractères grecs gravés sur le côté qui est tourné vers la mosquée d'Achmet, et y eurent reconnu les noms des peuples de la Grèce qui combattirent ensemble dans la deuxième guerre contre les Perses. L'inscription commence au treizième tour de la spirale, si l'on part de la base, par ces mots : « Au dieu Apollon ont consacré cette offrande les Lacédémoniens, les Athéniens, les Corinthiens, les Tégéates, etc. » Vingt-sept autres noms suivent. L'inscription se termine, au treizième tour, par les noms des Ambraciotes et des Lépriates. Tous les noms sont gravés avec beaucoup de soin en caractères doriques anciens, dont la forme se rapporte bien à l'époque des guerres médiques; la plupart sont, toutefois, tellement effacés qu'il eût été à peu près impossible d'en reconstituer la liste si l'on n'eût eu pour s'aider les témoignages des auteurs anciens. C'est en rapprochant ces témoignages et en les commentant avec autant de science que de sagacité, que M. le docteur Frick, dont nous résumons le mémoire, a constaté que les vainqueurs de Platée n'avaient pas été seuls admis à l'honneur de placer leurs noms sur l'offrande consacrée à Delphes, mais avec eux tous les États qui avaient pris part à la seconde guerre contre les Perses; que ces États, en écartant ceux qui, par divers motifs, devaient être rejetés par les Grecs eux-mêmes, étaient au nombre de trente et un, nombre qui répond exactement à celui qu'indique Thémistocle, dans sa Vie écrite par Plutarque; que leurs noms, enfin, sont rangés dans un ordre régulier, formant, d'une manière générale, deux groupes: d'abord celui des peuples du continent, puis celui des habitants des îles. Les Lacédémoniens sont nommés les premiers; et, en effet, ils étaient les premiers à Platée, et leur général Pausanias avait le commandement de toute l'armée. C'est lui qui fut chargé, après la victoire, du soin de faire exécuter le monument destiné à servir d'offrande au dieu de Delphes, et il eut l'arrogance d'y faire graver un distique qui lui en attribuait tout l'honneur. On n'y voyait alors aucune autre inscription; mais, sur les réclamations des Grecs et probablement après une décision du conseil des amphictyons, celle-ci fut effacée, et à la place on grava les noms de tous les peuples qui avaient combattu à côté des Lacédémoniens contre les Barbares, non-seulement à Platée, mais pendant toute la guerre.

[1] Ce dessin et celui de la figure 3 sont empruntés au remarquable mémoire publié par M. le docteur Otto Frick dans les *Annales de philologie classique* (Leipzig, 1859), que nous allons analyser et résumer.

Transporté à Constantinople dès l'époque de Constantin, le triple serpent d'airain fut érigé comme un trophée dans l'Hippodrome ; plus tard, vraisemblablement sous le règne de l'empereur Théodose, il fut mis en communication avec l'aqueduc de Valens qui n'en était pas éloigné, et servit dès lors de fontaine. On a retrouvé dans l'intérieur des restes de conduits en plomb, plus modernes, il est vrai, mais qui devaient avoir remplacé les anciens, et sous le monument, enfin, un bassin. Il n'avait pas changé de destination lorsque, à la fin du moyen âge, en 1422, peu d'années par conséquent avant la prise de Constantinople par les Turcs, le Florentin Bondelmonte visita cette ville. « Il vit, dit-il, auprès de l'obélisque de Théodose et de celui de Constantin Porphyrogénète (c'est-à-dire à la place même où notre monument a été trouvé dans l'Hippodrome), trois serpents d'airain enlacés, dont les gueules ouvertes faisaient jaillir, aux jours de fête, de l'eau, du vin et du lait. » En 1453, Mahomet II entrait à Constantinople, et, d'après une tradition, le conquérant, en passant dans l'Atmeidan, aurait d'un coup de sa hache d'armes abattu la mâchoire inférieure de l'un des serpents. L'historien Sead-Eddin, qui rapportait ce fait vers le milieu du seizième siècle, ajoutait que la colonne portant le triple serpent était d'ailleurs intacte de son temps. D'autres historiens attribuent le fait à Soliman, en termes un peu différents. Une miniature antérieure seulement de peu d'années, dans laquelle est représentée une fête donnée dans l'Hippodrome, montre le monument encore entier;

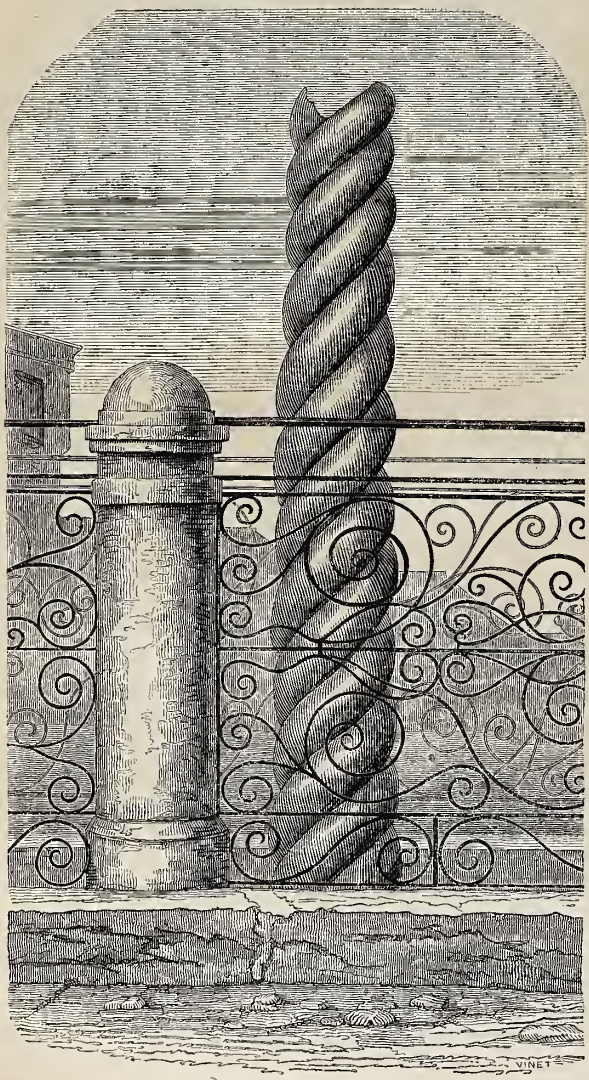


Fig. 1. — Colonne de la place de l'Atmeidan, à Constantinople.

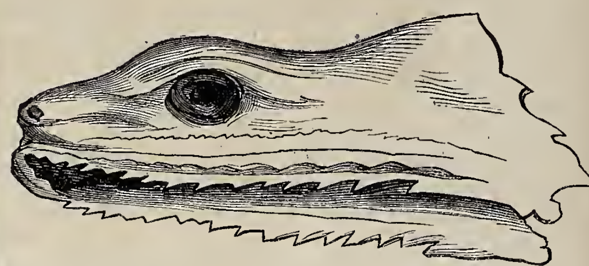


Fig. 2. — Fragment de l'une des trois têtes.

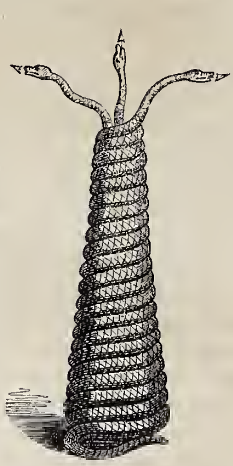


Fig. 3. — Le triple serpent, d'après Wheler.

mais le dessin en est grossier et évidemment peu fidèle. Celui qui accompagne le récit du voyageur Schweigger, qui vit Constantinople en 1578, est encore plus informe. Celui de Wheler, qui écrivit un siècle plus tard, est ici reproduit (fig. 3) : c'est encore un exemple qui doit apprendre à avoir peu de confiance dans les représentations de monuments dont se contentaient alors les antiquaires. Elles ne peuvent servir que d'utiles renseignements. Le monument est figuré par Wheler et par un voyageur français, de la Mottraye (1696), comme s'il n'avait subi aucune mutilation ; cependant leur propre témoignage et d'autres antérieurs s'accordent à prouver que l'un des serpents n'avait plus sa mâchoire inférieure. A part cette dégradation, le monument paraît s'être conservé longtemps encore dans son ancien état : il est ainsi mentionné dans une description de Constantinople, sans nom d'auteur, publiée à Paris en 1721. Les écrivains postérieurs qui citent encore le triple serpent ne font pas connaître dans quel état il se trouvait de leur temps. Ni les derniers venus, ni ceux qui les ont précédés, ne soupçonnaient d'ailleurs que le monument de l'Atmeidan était celui-là même que les Grecs vainqueurs des Perses avaient consacré dans le temple d'Apollon à Delphes.

LE MARTIN-PÊCHEUR.



Le Martin-Pêcheur et son nid. — Dessin de Freeman.

Une grosse tête, un long bec, un corps écourté, de petites ailes, feraient du martin-pêcheur un vilain oiseau, s'il ne nous ôtait le loisir d'examiner ses formes en nous éblouissant par l'éclat admirable de ses couleurs. C'est la beauté de ce plumage, — étincelante mosaïque de saphir et de turquoise, — qui, sans doute, lui a valu tous les honneurs dont il a été comblé. Les Grecs lui attribuaient le pouvoir de calmer les flots de la mer. Quand Alcyone couvait, Éole, en faveur de sa postérité, enchaînait les vents dans leur prison ; ces jours de calme s'appelaient les jours alcyoniens. En outre, le corps de l'oiseau avait la vertu de repousser la foudre ; il communiquait à qui le portait avec soi la beauté et la grâce ; il assurait la paix du foyer domestique ; il rendait la pêche abondante sur toutes les eaux.

Wilson a été, nous semble-t-il, encore plus poétique en se bornant à peindre la réalité. « Semblable aux amants malheureux, dit-il, le martin-pêcheur se plaît le long des torrents, au bord des eaux tombantes ; toutefois, ce n'est pas simplement pour charmer ses oreilles de leur bruit harmonieux ; il leur demande un profit plus substantiel. Il se tient perché sur quelque branche inclinée, auprès de la cataracte mugissante, dardant en tous sens son œil perçant pour découvrir la proie qu'il convoite : tout à coup, par un plongeon circulaire, il enlève le poisson à son élément natal et l'avale du même coup. Sa voix, assez semblable au cri sinistre du gardien de nuit qui retentit dans le silence, est haute, dure, soudaine ; mais elle est adoucie par le murmure des cascades auprès desquelles se tient toujours l'alcyon. Il suit les détours du ruisseau ou de la rivière, rase rapidement la surface de l'eau, puis arrête tout à coup son vol, et, immobile, suspendu sur ses ailes vibrantes, plane, à la manière du faucon, pour fondre comme un trait sur sa proie. Les écluses des moulins sont souvent fréquentées par ce pêcheur ailé, dont le sifflement est aussi familier à l'oreille du meunier que le bruit de son claquet. »

Dans l'histoire du martin-pêcheur, telle que l'ont écrite les anciens, tout est fabuleux ; son nid n'a pas donné lieu à moins d'erreurs que ses mœurs. Aristote le décrit comme étant de couleur rouge et ayant la forme d'une cornue. Selon Pline, il est rond comme une balle, avec une entrée saillante et très-étroite, et si dur qu'on ne peut le couper ni le percer avec le glaive ou la hache ; mais, sous

un coup sec, il éclate et se brise comme l'écume de mer ; la matière dont il est composé est, d'ailleurs, un problème. Suivant Plutarque, dont l'opinion est adoptée par Montaigne, le nid de l'alcyon est formé d'arêtes de poisson entrelacées, feutrées avec des racines et des fibres végétales; quand il est achevé, il est parfaitement rond : l'oiseau le porte alors sur le bord de la mer, et les vagues en le baignant indiquent les endroits perméables qu'il faut réparer; s'il est sans défaut, elles n'y peuvent pénétrer d'aucune manière et ne font que le consolider. Il devient si dur, qu'il est impossible de l'entamer avec l'acier; ce qui est plus admirable encore, c'est la cavité intérieure, si habilement disposée que l'architecte qui l'a construite y peut seul pénétrer. — Il est évident pour nous que ce prétendu nid d'alcyon, décrit par les anciens, n'est autre chose que l'enveloppe calcaire des oursins (hérissons de mer, échinides), que l'on trouve communément sur les rochers quand la mer est basse. La forme arrondie de ce test, les épines dont il est hérissé de toutes parts quand l'animal est vivant ou récemment mort, expliquent l'opinion de Plutarque.

Il n'y a plus de doute aujourd'hui sur la façon dont le martin-pêcheur construit son nid. Il le creuse dans la berge des ruisseaux ou des rivières, souvent sous des broussailles, entre les racines d'un vieux saule. On dit qu'il n'est pas seulement mineur, mais qu'il est aussi quelque peu maçon; qu'il consolide les parois de sa galerie avec de la terre gâchée ou de la terre glaise, et qu'il sait même, au besoin, en rétrécir l'entrée. Cette galerie a de deux à quatre pieds de longueur; elle est dirigée de bas en haut, très-étroite à l'entrée, élargie vers le fond; le sol en est tout jonché d'arêtes et de débris de poisson, semés sans ordre et ne servant nullement à la confection du nid. Les œufs, au nombre de six ou huit, sont déposés à nu sur la poussière. Une fois, M. Moquin-Tandon, en explorant un de ces nids, a trouvé une grosse racine qui en traversait le fond, et, derrière elle, une petite chambre où se réfugia la femelle quand on lui prit ses œufs.

LES ROCHERS DE NAYE (¹).

J'avais quitté Montreux (²) à quatre heures du matin, vers la fin de juin 1855. Sorti de la pension des dames Vautier à pas furtifs, pour n'éveiller personne, j'avais gagné l'église et pris le sentier montagnard qui commence juste en face, mais dont je n'aurais pas soupçonné l'existence si personne encore ne me l'eût révélée. Par ce sentier, des plus étroits et des plus malaisés, j'avais, en trente-cinq minutes, atteint le hameau de Glyon, d'où je m'étais élevé, par un sentier plus large et moins roide, à peu près en un égal espace de temps, sur le spacieux mamelon qu'on nomme le mont de Caus. Là, le sentier continue en ligne droite et en pente douce pendant une demi-heure; puis, brisé en zigzags, mais toujours bien tracé, il escalade les deux mamelons superposés de Chamossal. Je le suivis et arrivai, vers six heures du matin, sur l'étroit plateau où est situé le chalet de Chamossal, le dernier de ceux qu'on rencontre en faisant l'ascension soit de la Dent de Jaman, soit des rochers de Naye. Près du chalet est une fontaine; je tirai de ma poche un croûton de pain, quelques tranches de viande froide, modeste déjeuner que j'arrosai d'une bonne gorgée d'eau, après quoi je repris ma course.

(¹) Nous devons cet article à M. P. Paillottet, l'ami bien connu de notre célèbre économiste Frédéric Bastiat et l'éditeur de ses œuvres.

(²) Village très-fréquenté, entre Vevey et Villeneuve, sur les bords du lac Léman.

Quelques jours auparavant j'avais, par le même chemin, fait connaissance avec Jaman, et m'étais émerveillé de la belle vue qu'il offre aux regards; j'y avais aussi compris que les hauteurs de Naye, plus élevées et plus étendues, devaient offrir un panorama plus magnifique encore. C'était donc à Naye qu'il me fallait aller maintenant, et, au lieu de prendre à gauche, je devais me diriger à droite.

Après avoir fait une cinquantaine de pas, j'aperçus que j'avais le choix entre trois sentiers, dont l'un paraissait descendre, le second suivre une ligne horizontale, et le troisième monter. Je me décidai pour celui-ci : le but de ma course, me dis-je, étant d'environ cinq cents mètres plus haut que le niveau où je me trouve, c'est le sentier montant qui doit y conduire. Faute de données suffisantes, ma logique m'induisait en erreur, et je ne tardai pas à m'en apercevoir; je n'avais pas cheminé dix minutes que mon sentier tournait à gauche et s'éloignait de Naye. Je le quittai donc, et traversant une pente parsemée alternativement de plantes sauvages et de pierrailles, j'accostai la base occidentale des rochers.

Restait à savoir comment j'en atteindrais le sommet. En cherchant à résoudre le problème, j'abaissai mes regards et vis, à peu près à cent mètres au-dessous de moi, un sentier bien tracé dans la pierraille. Il se dirigeait vers l'extrémité inférieure du pied des rochers, et probablement les tournait pour les aborder par l'est. C'était, selon toute apparence, la continuation du sentier juste-milieu que j'avais dédaigné; ce devait être le vrai chemin, puisque je n'en apercevais aucun autre. Dès lors, ce que j'avais de mieux à faire, c'était de descendre et le suivre. Mon premier mouvement m'y portait; mais j'en fus détourné par un souvenir.

La veille, j'avais eu l'occasion de rencontrer le frère de mes excellentes hôtesses, M. Théophile Vautier, et de le questionner sur Naye. Il n'y était jamais allé, lui né dans le pays, et j'ai su depuis que bien d'autres natifs de la commune étaient dans le même cas; seulement il avait ouï dire qu'un bon sentier y conduisait hommes et bestiaux, et que parfois des chasseurs faisaient l'ascension par une voie plus difficile et plus courte.

Cette dernière partie de son renseignement me tenta. Il me faut, pensai-je, sacrifier environ cent mètres d'altitude qui me sont acquis pour redescendre au sentier; puisque des hommes embarrassés d'un attirail de chasse prennent le plus court, qui m'empêche d'essayer d'en faire autant, moi que rien ne gêne et qui ne suis porteur que d'un solide bâton ferré? Confiant dans mes jambes et dans l'expérience que je devais à quelques ascensions faites aux Pyrénées, je m'aventurai sur les pentes scabreuses qui se dressaient devant moi, sauf à revenir sur mes pas si je me trouvais aux prises avec trop de difficultés.

Pendant les premières minutes de ma tentative, mes jambes et mon bâton me suffisaient à peu près comme point d'appui, et j'avais peu à me servir de mes mains. Le sol n'était pas dénudé, le roc ne s'y montrait que peu, et à quelques légères empreintes dans le voisinage des touffes d'herbe, je pouvais conjecturer que des êtres animés, tout au moins des chèvres, m'avaient précédé là.

A l'exemple des quadrupèdes, au lieu de monter en ligne droite, je suivais des lignes obliques et louvoyais entre le nord et le sud, me réglant uniquement sur le caprice des pentes, dont l'inclinaison n'était pas uniforme. Toutefois, c'est plutôt dans la direction du nord que j'avançais. Plus je m'élevais, plus, dans son ensemble, la paroi irrégulière que j'avais à gravir se rapprochait de la ligne verticale. Bientôt le service continu de mes mains devint indispensable, et, pour surcroît d'embarras, la couche de

terre végétale s'amincissait à mesure que la pente devenait plus roide. Il arrivait souvent que les brins d'herbe, les maigres tiges végétales, que je saisissais de la main, se détachaient avec la terre qui les faisait vivre et laissaient le roc à nu. Souvent aussi, croyant enfoncer mes ongles dans la terre, je les brisais contre le rocher. Enfin le moment vint où, convaincu de l'impossibilité de m'élever plus haut, je dus prendre le parti de revenir sur mes pas et descendre. Mais au même moment, honteux de n'avoir pas su le prévoir, je m'aperçus que la descente ne m'offrait guère de chance de salut.

Pour comprendre ma situation, il faut se représenter que mes efforts m'avaient hissé d'environ quatre à cinq cents pieds au-dessus de la base des rochers; que de là pour être précipité jusqu'en bas, il suffisait qu'un de mes pieds glissât; enfin, qu'à la descente mes yeux ne pouvaient plus diriger mes pieds. Il y a cette grande différence entre monter et descendre une pente aussi roide que celle où je me trouvais, que, dans le premier cas, toute aspérité qui peut servir au pied de point d'appui est visible et tangible à l'avance, le pied venant se poser à un point que l'œil a pu voir et la main toucher; tandis que, dans le second cas, le pied qui recule précède la main et l'œil et doit se mouvoir à tâtons. Cette vérité bien simple que m'inculquait l'expérience, vers le déclin de l'âge mûr, me plongea dans une série de tristes réflexions.

Comment me tirer de là? Comment obtenir aide ou conseil dans ces solitudes? Sans quitter aucun de mes points d'attache au sol, je tournai la tête. Au-dessous de moi je ne voyais rien que le vide; au delà du vide, à l'ouest, j'apercevais la belle nature alpestre, les pentes de gazon, les bouquets de sapins, les chalets disséminés au loin. Mais pas un être vivant ne se montrait, pas un son n'arrivait à mon oreille. A défaut des hommes, je pouvais recourir à Dieu et lui demander un miracle. Je ne doutais nullement qu'il ne lui fût facile de me soustraire, pour me sauver, à la loi de gravitation sous l'action de laquelle j'allais périr. J'hésitai : cette loi établie par la sagesse infinie, me convenait-il, à moi mortel, d'en demander la suspension pour une chose d'aussi peu d'importance au monde que la prolongation de mes jours? Non, il valait mieux me résigner humblement et recommander à Dieu mon âme!

Pour me rendre mieux compte du danger que je courais, je détachai quelques fragments de rocher, les abandonnai à la pente et prêtai l'oreille. Ces expériences successives eurent toutes le même résultat : à peine la pierre avait-elle fait un premier tour, un premier bond, que je ne l'entendais plus; un court silence se faisait, puis un bruit sec m'annonçait qu'elle venait de se briser en éclats contre d'autres pierres. — Voilà donc à peu près le sort qui m'attend, me dis-je; ma mort sera si prompte que je n'aurai pas le temps de souffrir.

Surexcité par ce qu'il y avait d'imprévu et de solennel dans ma position, j'eus alors une sorte de vision d'outre-tombe. Avant que ma mort fût un fait accompli, quelques-unes de ses conséquences prochaines m'apparaissaient sous une forme saisissante.

Je vis d'abord ma femme, à l'heure du dîner, assise à une longue table où ma place seule était vide. Les commensaux de la pension faisaient à l'envi des questions sur mon absence. Je voyais et j'entendais ma femme répondre : —Deux heures viennent de sonner, en voilà dix qu'il a quitté la maison; il est parti sans guide, suivant sa mauvaise habitude, et, sans doute, il s'est égaré. C'est bien fait, il dînera seul, ce sera sa pénitence.

Je la vis ensuite, vers la nuit, en conférence avec mes hôtesses. Inquiète, agitée, elle voulait envoyer à ma recherche. On essayait de la calmer, de lui faire espérer qu'accablé de fatigue je me décidais à passer la nuit dans un chalet. On ajoutait que c'est seulement le lendemain matin qu'on pourrait, avec chance de succès, faire des recherches dans la montagne.

Je la vis enfin, le lendemain au point du jour, pâle d'insomnie, le regard fiévreux, presser deux guides de partir et les accompagner. Dirigée par eux, elle marchait vers Naye sans compter avec la fatigue, sans s'arrêter pour reprendre haleine, s'épuisant en efforts pour arriver plus vite, hélas! à quelle découverte? à celle d'un corps inanimé!...

Un sentiment d'angoisse déchirante me rappela à la réalité. J'essuyai mes yeux voilés de larmes et me reprochai de céder à l'attendrissement, quand j'avais besoin de tout mon sang-froid, de toutes mes forces, pour lutter, jusqu'à la dernière lueur d'espoir, contre la menace suspendue sur ma tête.

La fin à la prochaine livraison.

LES ÉCOLES.

Le peuple qui a les meilleures écoles est le premier peuple; s'il ne l'est pas aujourd'hui, il le sera demain. La richesse intellectuelle est, après la vertu, le premier des biens, et elle est la source de tous les autres biens; même au point de vue économique, c'est la richesse la plus productive. La richesse totale doit nécessairement augmenter à mesure qu'elle est produite par des ouvriers plus habiles [1].

Si un père de famille se faisait bâtir des palais et des colonnades, et venait nous dire ensuite : « Je ne puis donner des maîtres à mon fils parce que l'argent me manque », comment jugerions-nous cette conduite et cette morale? Prenons garde de faire une colonnade à notre maison et de ne pas donner de maîtres à nos enfants, car nous ne pourrions nous laver d'une pareille infamie ni devant les dieux, ni devant les hommes. Un peuple, comme une famille, a ses enfants. Il doit avoir pour eux les mêmes entrailles; il a envers eux les mêmes devoirs. [2]

PUISSANCE DU SOLEIL.

Toute puissance terrestre découle de la chaleur du soleil. Le soleil vient à nous sous forme de chaleur, il nous quitte sous forme de chaleur; mais entre son arrivée et son départ il a fait naître les puissances multiples de notre globe; elles sont toutes des formes spéciales de la puissance solaire. Or, on a calculé que toute la fonction de la force du soleil absorbée par la terre n'est qu'un 2 320 000 000e de l'énergie totale de cet astre. [3]

URIAGE,

DANS LA VALLÉE DE GRAISIVAUDAN (ISÈRE).

Ce nom d'Uriage était autrefois celui d'une grande seigneurie. Il sert à désigner aujourd'hui à la fois l'ancien château et une station thermale devenue célèbre depuis trente ou quarante ans. Des restes de constructions anti-

[1] Dans différentes fabriques, on a placé en deux salles différentes, et à nombre égal, les ouvriers ignorants et les ouvriers possédant les connaissances élémentaires de la lecture, de l'écriture, du calcul, du dessin, etc. L'expérience a toujours prouvé (et comment pourrait-il en être autrement?) que le travail des ouvriers tout à fait ignorants était de beaucoup inférieur à celui des autres.

[2] Jules Simon, *l'École.*

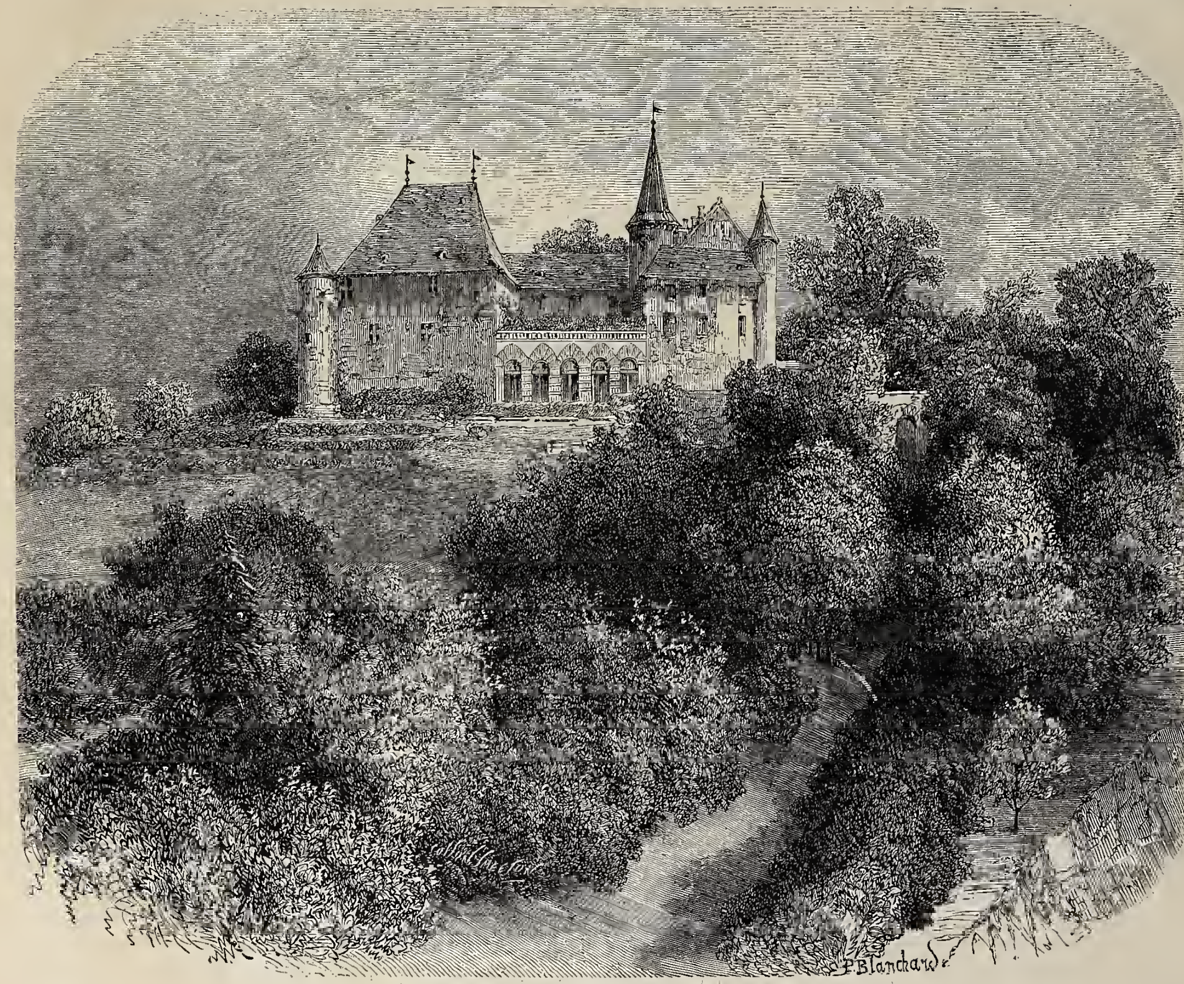
[3] *La chaleur considérée comme un mode de mouvement*, par John Tyndall, traduit par l'abbé Moignot. 1864.

ques autour des sources attestent que ces eaux salutaires étaient bien connues des Romains.

De Grenoble à Uriage, la distance est de 12 kilomètres. On va de la ville au château par la gorge de Sonan, étroit défilé très-pittoresque. A droite et à gauche s'élèvent des montagnes boisées; au fond murmure un ruisseau qui court se jeter dans l'Isère près du bourg de Gières.

Le château d'Uriage a été construit au dixième siècle, par les seigneurs d'Alleman, une de ces grandes familles qui, au temps des dauphins de Dauphiné, se partageaient avec les Bonne, les Créqui, les Lesdiguières, le gouvernement et presque toute la propriété du sol. En 1630, le château devint la propriété de la famille Bostin, et, par suite de mariage, entra dans celle de Langon. Mme la marquise de Gautheron, née de Langon, à qui l'on doit le rétablissement des thermes, en 1823, le légua à son neveu, M. le comte de Saint-Ferriol, qui a réuni de nombreuses curiosités et quelques peintures des écoles anciennes d'un vrai mérite, entre autres un portrait authentique de Pierre du Terrail, le chevalier Bayard.

Des fenêtres du château et de ses terrasses, la vue s'étend, au nord, sur la gorge de Sonan, que dominent les montagnes dont le cercle entoure la grande Chartreuse; à l'est, sur les derniers contre-forts du pic de Belledonne, que les nuits d'automne recouvrent quelquefois d'un éclatant manteau de neige, tandis que tout le reste du paysage



Le château d'Uriage (Isère). — Dessin de Ph. Blanchard.

est varié et éclatant de couleur; au sud, sur une riche vallée qui commence au riant village de Vaulnaveys, à demi caché sous un rideau de noyers, et se termine à Vizille; au couchant, enfin, sur un bois touffu, promenade habituelle des baigneurs, au bas de la montagne des Quatre-Seigneurs.

Cette montagne doit son nom à sa situation au point de jonction des quatre seigneuries d'Uriage, de Poisat, de Saint-Martin d'Hères et de Gières.

Le spectacle est splendide du haut de cette cime élevée. Sur les flancs s'échelonnent les cultures les plus variées: la vigne en *hautin,* qui mêle ses pampres vigoureux aux rameaux des arbres fruitiers; le maïs gigantesque, le sarrasin à fleur de neige; au-dessous, de belles moissons aux riches épis, de vertes prairies émaillées de bouquets de noyers, et enfin sur les moindres replis de rocher qui ont retenu un peu de terre végétale, dans tous les endroits où la main patiente et courageuse du montagnard a su, avec quelques pierres sèches, relever des murs de soutien, d'humbles champs de seigle, propriété du pauvre, ou quelques vignes dont les fruits sont verts encore alors que depuis longtemps la vendange a réjoui les habitants de la vallée.

Située à l'embranchement des vallées du Drac et de l'Isère, la montagne des Quatre-Seigneurs est le cap où, sans doute, jadis, à l'époque des grands cataclysmes qui ont formé les montagnes du Dauphiné, venaient se briser les efforts de ces deux cours d'eau indomptés, et l'on aperçoit encore les traces de leurs violences.

D'un côté, on voit se dérouler le panorama de Grenoble et de ses fortifications échelonnées sur le mont Rabot; vers la droite, le regard suit le cours sinueux de l'Isère que

dominent de toute leur hauteur les montagnes escarpées de la grande Chartreuse, le Sapey, le mont Rachais; à gauche, le cours du Drac, torrent dévastateur, grossi des eaux de la Romanche, auquel les hauts sommets des mon-



Vue de la vallée de l'Isère, prise de la montagne des Quatre-Seigneurs, près d'Uriage. — Dessin de Ph. Blanchard.

tagnes du Villard de Lans semblent opposer leur barrière infranchissable; devant soi, enfin, les deux puissants cours d'eau, réunis en face du rocher de Sassenage, continuent, entre deux chaînes de montagnes escarpées, leur

route vers le Rhône, où ils vont verser le limon des monts Isérans et des glaciers de la Grave, après avoir parcouru cette belle vallée de l'Isère, si fertile, si riche, et qui offre aux voyageurs une succession non interrompue d'aspects grandioses ou de riants paysages.

LE CHIEN ET LE DINDON.

CONTE LIVONIEN [1].

Un chien avait volé un dindon et s'enfuyait avec sa proie. Ayant à traverser un ruisseau sur une planche qui tenait lieu de pont, il voit dans l'eau l'image de son dindon.

— En voilà un, pense-t-il, qui est plus gros que le mien. Quel joli morceau!

Il se penche pour le happer; mais au moment où il ouvre la gueule, celui qu'il tenait tombe à l'eau et est emporté par le courant, à la grande confusion de notre envieux, qui se voit tout à la fois privé de la réalité et de l'apparence.

SE LEVER MATIN.

Un célèbre magistrat anglais, qui avait occasion de voir à la barre de son tribunal un grand nombre de personnes, s'informait exactement de tous les vieillards quel avait été le régime qui leur avait si bien réussi. La seule chose qui se trouvât commune à tous, ce n'était pas un genre de vie spécial, c'était l'habitude de se lever matin!

« Se coucher de bonne heure et se lever de bonne heure donnent à l'homme santé, richesse et sagesse », disait J. Wesley, qui a vécu jusqu'à quatre-vingt-dix-huit ans. [2]

CONSERVATION DES COLLECTIONS D'INSECTES, EN PARTICULIER DES COLÉOPTÈRES.

Observation. — Trente-six coléoptères (hanneton commun), après avoir été plongés, trois par trois, dans diverses solutions, ont été exposés à l'air libre pendant trois ans cinq mois (1er mai 1856 - 30 octobre 1859); les résultats observés sont les suivants :

1. Sulfate d'alumine (solution aqueuse saturée). — Tous piqués et détruits.
2. Créosote pure. — Un piqué et légèrement entamé.
3. Jus de tabac (produit pyrogéné, jus de pipe). Trois assez bien conservés.
4. Benzine du commerce. — Deux piqués.
5. Acide acétique cristallisable. — Trois piqués.
6. Essence de térébenthine. — Tous intacts, mais gras et vernis.
7. Acide arsénieux (solution aqueuse saturée). — Assez conservés, mais empâtés.
8. Chlorure de sodium (*idem*). — Empâtés, mais conservés.
9. Acide tannique (*idem*). — Empâtés, mais conservés.
10. Sulfate d'alumine et de potasse (*idem*). — Empâtés, mais conservés.
11. Bichlorure de mercure (solution alcoolique au $^1/_2$ de saturation). — Empâtés, mais conservés.
12. Sulfate de zinc (solution aqueuse saturée). — Empâtés et conservés.

On a encore conservé des coléoptères dans des feuilles de laurier-rose hachées, humectées de temps en temps avec de l'huile d'amandes amères; ou bien encore dans la râpure de liége aromatisée avec l'essence de thym.

Ces deux procédés permettent de rapporter des insectes très-délicats d'une longue course.

On peut encore les mettre dans l'alcool ou l'éther, sauf à les en tirer pour les mettre sous verre.

On conserve assez bien les cadres de coléoptères en les faisant chauffer pendant dix ou quinze minutes à environ 100 degrés, puis en les fermant après y avoir introduit une mèche de coton imbibée d'essence de thym, de serpolet ou de térébenthine, ou plus simplement un fragment de camphre.

Pour les lépidoptères, on ne peut employer les dissolutions qu'en en faisant une pâte qu'on étend sous l'abdomen; les coléoptères peuvent être immergés en entier, ou préparés par le même procédé. On se sert quelquefois aussi du savon arsenical de Becœur employé en taxidermie.

[1] Extrait de *Livische Grammatik*, par J.-A. Sjœgrén; Saint-Pétersbourg, 1861, in-4°, p. 444. — Voy. les Fables de la Fontaine.

[2] *La Science populaire*, par M. J. Rambosson.

DERNIÈRES ANNÉES DE CARNOT.

SA MORT [1].

L'existence intérieure de mon père était à Magdebourg ce qu'elle avait été dans tous les temps. Son humble fortune fut toujours au niveau de ses goûts. Personne n'était moins exigeant pour lui-même, personne n'était plus complaisant pour les autres. Je n'ai pas vu d'homme plus facile à servir : il ne demandait presque rien à ses domestiques, recevant leurs soins comme des actes d'obligeance, et faisant de ses propres mains tout ce qu'il pouvait, afin de leur épargner les moindres peines.

Sa bonne Joséphine suffisait seule à notre petit ménage, et le soir elle venait travailler à la lampe commune, tandis que mon père me dictait ou que je lui faisais une lecture.

Le matin, l'arrivée du facteur nous réunissait une première fois. Nous ouvrions ensemble les journaux et les lettres de France. La longue épître qui nous apportait régulièrement chaque jeudi des nouvelles détaillées de la patrie et de la famille, était lue tout haut, écoutée avidement, commentée minutieusement. Des nouvelles de la patrie et de la famille c'est le pain des exilés! Après le déjeuner, j'écrivais pour mon père quelques lettres, ou j'ajoutais une page à notre missive hebdomadaire, espèce de journal de notre santé et de nos petits événements. Venaient ensuite des heures de travail : j'allais assister à des cours; mon père variait ses occupations, tantôt des mathématiques, ou la lecture d'un ouvrage de science, de philosophie, de littérature. Voulait-il se délasser? Il prenait un portefeuille où se trouvaient des brouillons de poésies. Que de fois je l'ai vu, quand une étude l'avait fatigué, se lever tout à coup en se frottant le front, arpenter la chambre, ou plutôt l'appartement tout entier, à pas rapides, fredonnant, et s'arrêtant par intervalles devant son bureau, qui était la première table venue, pour y écrire, sans se rasseoir, quelques vers. La même feuille sur laquelle il venait de tracer des plans de fortifications, des figures de géométrie, ou des formules algébriques, recevait un couplet de chanson. Il semblait éprouver un impérieux besoin de reposer les fibres de son cerveau par la variété des occupations. Quand il faisait des promenades solitaires, il était rare qu'il n'en rapportât point une étude scientifique, une page de morale, ou quelque composition poétique.

Il aimait la musique. Dans plusieurs familles que nous fréquentions, les dames de la maison se faisaient un plaisir de lui répéter ses morceaux favoris.

Il aimait surtout passionnément les fleurs. Nous avions soin de l'en entourer. La privation d'un jardin où il pût les cultiver de ses mains lui était fort sensible. Quelquefois il distribuait des pots de fleurs et des caisses d'arbustes sur les meubles de sa chambre, puis il disait en riant : « Je vais me promener dans mon jardin. » Et à

[1] Extrait des *Mémoires* publiés par son fils, M. Hippolyte Carnot.

voir son contentement, on aurait pu lui supposer un moment d'illusion.

Une toute petite maison, avec quelques mètres de terrain, fut à vendre dans notre voisinage ; elle n'était pas chère : mon père eût été heureux de la posséder ; mais la bourse d'un pauvre exilé ne lui permettait pas de se donner cette douceur. Il était triste. Joséphine s'en aperçut, devina la cause de son chagrin, et l'excellente créature vint lui offrir toutes les économies qu'elle avait mises de côté depuis qu'elle était à son service. Il lui pressa les mains avec émotion en refusant son pieux sacrifice.

« Quand je veux parler, j'écris ; quand je veux écouter, je lis », disait mon père. Ce n'est pas qu'il recherchât la solitude, mais il ne la craignait nullement. Sans fuir les sociétés, où il aimait à me voir aller, il les fréquentait peu. Son grand plaisir était une conversation solide ; celle des travailleurs spéciaux avait beaucoup d'attrait pour lui : « Il n'y a pas de laboureur ou d'artisan dont l'homme le plus instruit ne puisse apprendre bien des choses, disait-il, mais à condition de faire causer chacun sur les objets de sa compétence. Vous mettez votre interlocuteur à son aise, vous flattez son juste orgueil, et vous en tirez profit pour vous-même. Ayez soin, en échange, de lui dire ce que vous savez, et de le lui dire simplement, sans avoir l'air de professer. Les idées nouvelles, qui lui parviennent rarement, commencent par l'étonner et le mettre en défiance ; mais elles ne tombent pas sur un sol ingrat ; elles y germent lentement, et quelquefois portent de bons fruits. »

Aucun voyageur ne traversait Magdebourg sans essayer de voir l'illustre banni, soit dans ses promenades, soit dans sa demeure dont l'accès était facile. Il savait éconduire poliment les visiteurs amenés par une vaine curiosité, et prenait plaisir à causer avec ceux qui lui témoignaient un intérêt véritable, ou qui apportaient leur contingent de connaissances à l'entretien. Quelques noms de ces derniers sont restés dans ma mémoire : Hegel, le célèbre philosophe, qui se rendait à Weimar pour une conférence avec Gœthe au sujet de sa théorie des couleurs ; — le chancelier Niemeyer, recteur de l'Université de Halle, savant théologien, homme respectable, que son patriotisme avait rendu l'objet des persécutions de Napoléon ; il renouvela souvent sa visite ; — Waschmuth, professeur d'histoire à l'Université de Kiel ; — Frédéric Schœll, fécond historiographe, qui passe pour avoir composé, d'après les notes du prince de Hardenberg, les *Mémoires d'un homme d'État*. Plusieurs exilés français firent aussi des pèlerinages à Magdebourg ; et, malgré l'exiguïté de ses ressources, mon père trouva le moyen de secourir de plus pauvres que lui.

Mon père marchait beaucoup. Il répétait ce mot de Jean-Jacques : « C'est surtout à cause de l'âme qu'il faut exercer le corps. » Je l'accompagnais souvent dans ses excursions, et c'est alors qu'il épanchait dans mon esprit les trésors du sien. C'étaient, sous des formes presque constamment enjouées, des avis pleins de sagesse, des réflexions sur les événements, des jugements sur les hommes, plus indulgents que sévères, car une naïve confiance avait résisté chez lui aux plus amers désenchantements.

Jamais aucune récrimination, aucune plainte, ne venaient à ses lèvres ; il s'applaudissait d'être du nombre des vaincus, et regardait l'avenir avec sérénité. Il se plaisait surtout à guider ma jeune imagination au milieu des rêves que lui inspirait l'amour de la France et de l'humanité.

Souvent aussi son entretien roulait sur des observations pratiques et usuelles, et je sentais alors combien est imparfaite notre méthode d'éducation, combien on sort ignorant du collège. Toutes les notions qui m'ont été utiles dans la vie doivent leur origine aux conversations paternelles.

Il dirigeait volontiers ses promenades vers ces lieux où des arbres touffus ont grandi sur sa tombe et l'ombragent.

Il disait, je ne sais plus trop à quelle occasion (les corsaires barbaresques avaient fait, je crois, une capture d'esclaves), que les nations européennes, et la France en particulier, devraient faire en Afrique la tache d'huile, c'est son expression ; qu'il fallait occuper quelques points du littoral méditerranéen et ouvrir des ports au commerce libre, qui viendrait y chercher les produits indigènes ; n'étendre les cultures que pas à pas, et à mesure que l'on serait en parfaite sécurité ; environner ces peuples d'un blocus civilisateur, et ne pas leur faire une guerre d'extermination, comme on y serait réduit, peut-être, si l'on cherchait à s'emparer de leur territoire.

A l'occasion du 5 mai 1821, mon père écrivait (cette dernière expression de son opinion peut avoir de l'intérêt) : « J'ai été affecté plus que beaucoup d'autres, peut-être, par la grande éclipse dont vous me parlez. On ne voit pas sans émotion tomber un colosse. Mais je vous avoue que généralement, en politique, les individus sont peu de chose pour moi. Je ne les considère que sous le rapport du bien ou du mal qu'ils font à leur pays, et, sans parler de ses désastres militaires, peu d'hommes ont exercé une influence plus funeste que Napoléon sur le sort de leur patrie, malgré des moyens prodigieux, un coup d'œil perçant, un caractère inflexible, une âme forte et quelquefois magnanime. »

Je termine ce chapitre par quelques pensées morales, copiées au hasard sur les brouillons de mon père. Il se peut que plusieurs d'entre elles soient de simples réminiscences.

« Le bonheur est une perspective, et l'espérance nous place au vrai point de vue pour en jouir. Mais ce qui contribue à nous tourmenter, c'est que nous nous faisons du bonheur une idée exagérée et hors de proportion avec la mesure que comporte la nature humaine.

» L'effort même que l'on fait pour atteindre au bonheur est un état violent qui souvent le détruit.

» Nous ressemblons aux enfants qui soupirent après les joujoux qu'ils n'ont pas, et qui les jettent aussitôt qu'ils les tiennent.

» J'ai éprouvé que la bienfaisance est la plus parfaite des jouissances et celle qui s'use le moins.

» L'homme est né pour le travail ; l'oisif volontaire est un être dégradé.

» Nos fibres sont comme les cordes d'une harpe ; il faut qu'elles soient tendues à certains degrés respectifs pour produire une harmonie.

» Les pratiques de dévotion peuvent disposer l'homme à la méditation et lui procurer un recueillement nécessaire pour qu'il travaille à se corriger ; mais, en l'absence des bonnes œuvres, elles ne sont que des insultes à la Divinité.

» J'ai vécu dans un siècle de lumières ; j'ai vu poindre l'aurore de la raison humaine, et l'éternelle vérité triompher des vieux préjugés. Que d'autres me succèdent, et qu'il leur soit donné de finir leur existence sans plus de regret et avec autant de calme. »

Depuis longtemps la santé de mon père déclinait. « Je végète tranquillement comme un vieux chêne qui approche de son terme », écrivait-il à une amie. Cependant il affectait la gaieté pour rassurer son entourage ; et, dans ses lettres, il ne cessait de répéter qu'il était loin de se trouver malheureux, ayant assez de force de volonté pour éloigner de lui toute pensée chagrinante. Cela était vrai jusqu'à un

certain point, et il le fallait bien pour qu'il n'eût pas succombé à tant de coups douloureux. Mais le spectacle de son pays, subissant des mains de l'étranger un joug qu'il avait brisé deux fois, creusait en lui une blessure toujours saignante. Il aimait sincèrement l'Allemagne et le caractère hospitalier de la nature allemande; mais pouvait-il s'empêcher de voir en elle l'instrument des revers de la France, lui qui adorait cette France et qui écrivait encore, peu de temps avant de mourir : « Le peuple français est le meilleur de tous les peuples. » Un profond sentiment de tristesse le minait. Les duretés de l'exil réveillèrent et rendirent incurable une ancienne maladie : il ne digérait plus, il dépérissait à vue d'œil. Mais, insoucieux pour lui-même autant qu'il était plein de sollicitude pour les autres, il se voyait mourir sans songer à rien faire pour arrêter le progrès du mal. Il n'avait qu'une préoccupation, celle de se cacher pour souffrir, de crainte d'affliger ceux



Tombeau de Carnot, à Magdebourg. — Dessin de Grandsire, d'après une esquisse de Mme H. C.

qui l'aimaient. Et nous étions obligés de l'épier sans chercher à le soulager, car il fallait feindre de ne rien voir pour ne pas l'affliger à notre tour. Lorsque, vaincus par l'inquiétude, nous lui parlions d'appeler un médecin, il écartait cette pensée en disant qu'il n'était point malade, que son affaiblissement était l'effet naturel de l'âge; puis il souriait avec sa bonté ordinaire et détournait la conversation.

Une de ses nièces lui envoya de Paris un petit portrait au crayon de la bonne religieuse, sœur aînée des frères Carnot. Il eut un moment de doux attendrissement. L'aspect de ce visage serein, que les années n'avaient fait que rendre plus grave et plus maternel, ranima dans son âme tous les souvenirs de sa jeunesse. « J'ai reçu le portrait de notre excellente sœur, écrivait-il; Hippolyte, qui l'a vue depuis peu, trouve ce portrait parfaitement ressemblant. Quant à moi, qui, sans réflexion, m'attendais à revoir cette chère sœur telle que je l'avais vue il y a vingt-trois ou vingt-quatre ans, j'ai été d'abord étourdi du changement. Mais bientôt j'ai retrouvé ses traits fidèlement reproduits; j'ai retrouvé surtout ce caractère de bonté et d'égalité d'âme qui est empreint dans tout son être. »

Le berceau de la famille, le bourg de Nolay avec son paysage, se présentait à ses yeux sous les couleurs les plus animées. Il en parlait fréquemment. Trois mois avant sa mort, il écrivait à un ami qui venait de le féliciter sur le soixante-dixième anniversaire de sa naissance : « J'ai lu et relu avec un sentiment inexprimable votre charmante lettre du 13 mai. Me voilà septuagénaire; mais, en recevant de si touchantes marques d'affection de vous et de ce que vous avez de plus cher, je me crois rajeuni; je crois revoir la cascade de mon pays natal, en ressentir la fraîcheur, et entendre le chant des oiseaux qui peuplent les bosquets d'alentour. »

L'âge et le pressentiment de sa fin prochaine ne le rendaient point indifférent aux affaires générales. C'était l'époque de la guerre d'Espagne. Il suivait, avec une anxiété qui se peint dans sa correspondance, la marche de l'armée française dans ce pays. Jusqu'au 30 juillet, jour où la plume tomba de ses mains glacées, ses lettres sont remplies soit par des observations sur les événements militaires, soit par des regrets sur les dépenses ruineuses de cette triste expédition, et sur le sang répandu par nos soldats pour étouffer la liberté, quand ils auraient mérité de combattre pour la servir.

Lorsque, dans les derniers jours de juillet, la faiblesse et la souffrance retinrent au lit notre cher malade, il consentit enfin, pour nous tranquilliser, à recevoir la visite d'un médecin, qui était un ami; mais ce fut pour causer science avec lui. Quant aux prescriptions, il le pria de les simplifier autant que possible, afin de ne point fatiguer les personnes qui le soignaient. Une fois même, le docteur ayant ordonné un bain, comme j'avais été obligé de sortir, il se dispensa de le prendre, en recommandant au domestique de ne point me le dire. Et lorsque le médecin revint le soir et demanda pourquoi son ordonnance n'avait pas été suivie : « Ils prennent déjà tant de peine pour moi, dit le malade, que j'ai été bien aise de leur épargner celle-là. »

Toute son attention semblait absorbée par le soin de nous dérober ses souffrances, et nous étions obligés de passer la nuit dans une chambre voisine de la sienne pour le veiller à son insu. L'idée de notre insomnie l'eût tourmenté et eût aggravé son état.

Il disait secrètement au médecin : « Ne faites pas de vains efforts pour me guérir; donnez seulement, s'il est possible, quelque adoucissement aux douleurs que j'éprouve. »

Il se souvint qu'il avait un peu d'argent à recevoir chez un banquier; et songeant que, s'il mourait, j'aurais à remplir des formalités gênantes, il m'appela et me dit de terminer promptement cette affaire, cherchant par des motifs spécieux à me tromper sur la raison qui le préoccupait.

De mon côté, je devais feindre d'être la dupe de sa tendre ruse.

Le 2 août, il voulut encore se lever et faire sa barbe lui-même; puis il s'étendit sur un canapé.

Une faiblesse le prit; on n'eut que le temps de le porter sur son lit, où il expira. Quelques moments après, son visage avait pris le caractère auguste et calme de la mort. Il était environ huit heures du soir.

Le 5 août, à minuit, son corps fut conduit aux flambeaux, sur un char funèbre, à l'église Saint-Jean, et déposé dans un caveau. Ce n'est que plusieurs années après qu'on le transféra au cimetière civil de Magdebourg, où une simple pierre, avec son nom pour toute inscription, désigne le lieu où il repose.

L'ÉGLISE DE SAINT-KILIAN, A HEILBRONN

(WURTEMBERG)



Dans un bas-côté de Saint-Kilian, à Heilbronn. — Dessin de Stroobant.

On sent que cette vue est vraie ; elle a été saisie avec art et à l'heure favorable. C'est le moment où le soleil, près de descendre sous l'horizon, va laisser l'ombre envahir le saint édifice, jadis catholique, aujourd'hui protestant. Ces belles lampes de cuivre, ces bancs de forme ancienne, quelques inscriptions, nous apprennent qu'on est au delà du Rhin. Le peu qu'on voit de l'architecture indique une date éloignée. On nous dit qu'en effet l'église a été commencée au onzième siècle, en l'an 1013; le chœur a été construit en 1478. Si nous pouvions avancer de quelques pas et tourner à droite, nous verrions sur le maître-autel un beau tabernacle gothique en bois sculpté, et nous aimerions à en regarder surtout les figures principales, la Vierge et quatre saints. On a bien fait de con-

server cet ancien ornement de l'église, mais on a eu tort d'employer, pour le défendre contre le temps, une épaisse couche de couleur grise. La chaire, dont nous avons sous les yeux l'escalier, est une œuvre agréable de la renaissance L'église a trois tours : l'une, la plus moderne, est haute de 75 mètres ; les habitants sont fiers de sa grosse cloche, fondue en 1479, et qui a le privilége de remplir la ville de ses sons solennels chaque jour à midi.

Heilbronn, vieille ville impériale, cédée en 1803 au Wurtemberg, est située sur le Neckar. Au pont de bois couvert qui traverse le fleuve on montre l'image d'un énorme brochet sculpté en bois; c'est le portrait d'un poisson qui, jeté dans l'étang de Bœckingen, en 1230, par Frédéric II, fut mangé par l'empereur Maximilien en 1497. Ces petites anecdotes entretiennent la gaieté dans la bonne Allemagne. La ville d'Heilbronn est très-commerçante; elle fabrique des tapis, des pianos, du papier, du drap, des vins mousseux ; ses ateliers d'orfévrerie sont estimés.

REPRODUCTION ARTIFICIELLE
DES MATIÈRES ORGANIQUES [1].

L'homme, dès les temps les plus reculés, a réussi à exercer des modifications sur les matières qui lui sont fournies par les êtres vivants. Depuis des siècles, il fabrique les savons en faisant réagir la potasse sur les graisses des animaux; il sait utiliser les sucs des plantes : par des agents appropriés, il modifie les couleurs végétales dont il teint ses étoffes. L'histoire bien connue de Noé nous apprend que dès les temps les plus anciens la fermentation du raisin est connue, et les prescriptions juives relatives aux offrandes religieuses montrent depuis quelle antiquité l'homme sait provoquer le phénomène chimique qui accompagne la décomposition du levain. Dans la suite des siècles se sont accumulés beaucoup de faits semblables, qui rentrent dans l'objet de la chimie organique; mais ces faits n'ont commencé à être coordonnés en une science qu'à la fin du siècle dernier. Jusque-là, ils sont épars, sans aucun lien qui les rattache; jusque-là, pas de lois, partant point de science vraie.

Comment cette nouvelle branche de nos connaissances s'est-elle formée? Quelles ont été les phases successives de son développement? Quels problèmes est-elle parvenue à résoudre? Quels sont ceux qu'elle a en vue? C'est ce que nous fait savoir un de nos premiers chimistes, M. Berthelot, dans un ouvrage où il développe les recherches qui l'ont conduit à reproduire, avec les éléments empruntés à la nature minérale, les matières mêmes que les animaux et les végétaux élaborent sous l'influence de la vie. Dans ce livre, il nous montre comment il a obtenu ce résultat en opérant dans les fioles, les tubes, les cornues, de son laboratoire, sans emprunter aucune substance aux êtres organisés. Nous désirons faire comprendre le but que la science vient d'atteindre par ses efforts. Pour y réussir, que le lecteur ait la patience de faire avec nous un retour sur le passé, sans quoi la signification des résultats acquis lui échapperait sans aucun doute.

Quatre éléments composent presque toutes les matières organiques. — C'est vers 1780 que Lavoisier posa les premières bases de la chimie organique. Lorsqu'il eut établi la véritable théorie de la combustion, il démontra que toutes les matières organiques renferment du charbon et de l'hydrogène; il reconnut, en effet, qu'elles donnent en brûlant les mêmes produits que le charbon et l'hydrogène, c'est-à-dire de l'acide carbonique et de l'eau. On ne tarda pas à constater, en outre, que la plupart d'entre elles renferment de l'oxygène [1]. Enfin, peu d'années après, Berthollet découvrit dans les substances animales l'existence de l'azote, qui a été trouvé plus tard dans quelques organes des végétaux.

Alors se trouva établi, par des preuves irréfutables, un résultat surprenant : Tous les êtres vivants, végétaux ou animaux, quels que soient leur espèce, le genre de vie qu'ils mènent, le climat qu'ils habitent, tous ne sont guère composés que de quatre corps élémentaires : charbon, hydrogène, oxygène et azote, dont le premier est solide, et les trois autres sont gazeux. Réunis de cette union intime qu'on appelle *combinaison*, ces corps constituent tantôt des solides, tels que le sucre, l'amidon, les résines; tantôt des liquides, comme l'esprit-de-vin, l'éther, les essences; tantôt enfin des matières gazeuses, dont le gaz qui sert à nous éclairer est un exemple.

La variété des matières organiques a pour cause principale les diverses proportions suivant lesquelles les quatre éléments s'unissent. — Un petit nombre d'éléments fournissent donc toutes les substances variées que la nature produit dans sa fécondité inépuisable. Il est difficile, d'abord, de concevoir comment il peut en être ainsi; mais l'expérience a montré que les proportions diverses suivant lesquelles les quatre éléments s'unissent, expliquent l'infinie variété qui nous étonne. Des recherches très-délicates ont fait voir aussi que les groupements particuliers selon lesquels s'ordonnent ces éléments dans leur union, donnent aux corps une physionomie et des propriétés qui même quelquefois séparent absolument deux substances composées des mêmes éléments combinés en même quantité.

Un poëte latin, Lucrèce, reproduisant les doctrines d'Épicure, nous fait savoir que, parmi les mille hypothèses que la vue de la nature avait suggérées aux anciens, celle qui devait être démontrée vraie par les travaux des modernes ne leur avait pas échappé.

Après avoir dit que le ciel, la mer, la terre, les fleuves, le soleil, les fruits, les arbres, les animaux, sont formés des mêmes éléments, il termine par une comparaison dont l'exactitude et la force n'ont pas été surpassées. Je ne puis m'empêcher de la citer :

> Quin etiam passim nostris in versibus ipsis,
> Multa elementa vides multis communia verbis;
> Quum tamen inter se versus ac verba necesse est
> Confiteare et re et sonitu distare sonanti.
> Tantum elementa queunt permutato ordine solo!

« C'est ainsi que, dans nos vers mêmes, tu vois beaucoup » d'éléments communs à beaucoup de mots; les vers et » les mots cependant diffèrent et par les idées qu'ils ex- » priment, et par les sons dont ils résonnent. Si grands » sont les changements que produit une modification dans » l'ordre des éléments! »

Formules qui représentent ces proportions. — Cette comparaison si heureuse a, dans les temps actuels, par la nécessité même, obtenu une fortune singulière, et les chimistes ont été forcés de la suivre dans ses détails. Pour représenter un corps, il leur a fallu écrire la quantité de chaque élément que ce corps renferme; et, dans ce but, des lettres ont dû être adoptées. Dans leurs formules, C exprime un poids de charbon égal à 6; H, un poids d'hydrogène égal à 1, et O, un poids d'oxygène égal à 8. De là est résulté que chaque corps est représenté par C,

[1] *Leçons professées par M. Berthelot au Collége de France*, 1 vol. in-8; Paris, Gauthier-Villars, successeur de Mallet-Bachelier.

[1] L'oxygène est le gaz de l'air qui, s'unissant au charbon, produit le phénomène de combustion dont tous nous sommes journellement témoins. En outre, l'air contient un autre gaz, l'azote. Cent litres d'air sont composés de 20l.8 d'oxygène et de 79l.2 d'azote.

H, O, répétés chacun autant de fois que l'analyse l'enseigne. L'alcool contenant 4 fois 6 grammes de charbon, 6 fois 1 gramme d'hydrogène, et 2 fois 8 grammes d'oxygène, ce corps est représenté par $C^4 H^6 O^2$, qui est l'abréviation de CCCC HHHHHH OO. Il y a mieux, les chimistes ont essayé de figurer le groupement des éléments qui constituent le composé : ainsi M. Berthelot écrit la formule de l'alcool C^4H^4 (H^2O^2), voulant signifier par là que la combinaison est formée de C^4H^4 uni à H^2O^2, ou du moins que H^2O^2 se détache facilement des autres parties du corps; dans ce cas, C^4H^4 reste seul : on peut le laisser libre, ou bien on peut le combiner avec d'autres substances.

Le chimiste modifie les matières organiques. — L'étude des matières organiques ne se borne pas à celle de leur composition. Le chimiste cherche à reconnaître les modifications qu'elles subissent par l'action de la chaleur, de la lumière, de l'électricité, des agents de la chimie minérale, ou encore par les réactions réciproques qu'elles exercent les unes sur les autres. C'est ainsi qu'il est arrivé à produire des corps nouveaux différents de ceux que la nature lui avait offerts, mais analogues cependant par leur composition et par leurs propriétés. C'est ainsi que des réactions heureuses lui ont fait apercevoir des transformations qui changeaient une matière végétale en une autre différente, mais déjà trouvée auparavant dans les végétaux ou dans les animaux. A la suite de ses travaux, par exemple, la substance volatile, à odeur si pénétrante et si mauvaise, qui s'échappe du beurre qui rancit, se transforma en une substance volatile d'une odeur des plus suaves, comparable à celle de l'ananas. Avec l'amidon on parvint à obtenir un sucre particulier; avec le sucre, de l'alcool; avec l'alcool, des éthers, des acides, des sels; des résidus de la fabrication du gaz sortirent les plus belles des matières colorantes qui teignent nos étoffes. En un mot, la matière organique entre les mains de l'homme prit mille formes nouvelles, et il y eut comme une seconde nature qui fut créée à côté de la première.

Ces modifications n'ont été d'abord que des destructions savantes. — Quels que fussent cependant les succès de la chimie, la voie dans laquelle elle s'avançait n'était pas sans inspirer quelque tristesse à quelques-uns de ceux qui voyaient les choses non pas dans leurs détails, mais dans leur ensemble. Le chimiste, en réalité, parvenait surtout à détruire les matières complexes que la nature vivante élaborait. Dans ses appareils, il enlevait avec méthode certains éléments à des substances déjà formées, et passait ainsi peu à peu d'un composé naturel complexe à un composé artificiel plus simple. Il détruisait savamment, il est vrai, mais la destruction était la condition nécessaire de ces glorieux succès qui émerveillaient le monde. Il y a vingt ans, l'un des hommes les plus capables de vue d'ensemble, Gerhardt, en 1844, écrivait : « Je démontre que le chimiste fait tout l'opposé de la nature vivante; qu'il brûle, détruit, opère par analyse; que la force vitale seule opère par synthèse, qu'elle reconstruit l'édifice abattu par les forces chimiques. » Gerhardt, comme tous les esprits systématiques, exagérait. En y regardant bien, on pouvait voir des faits nombreux en contradiction avec sa formule générale. Mais si le chimiste « reconstruisait parfois l'édifice abattu », il prenait toujours pour matériaux premiers les matières organiques; la vie était une force nécessaire à l'accomplissement de son œuvre. Berzélius, en 1849, croyait même qu'elle était si essentielle qu'il écrivait : « Dans la nature vivante, les éléments paraissent obéir à des lois tout autres que dans la nature inorganique... Si l'on parvenait à trouver la cause de cette différence, on aurait la clef de la chimie organique; mais cette théorie est tellement cachée que nous n'avons aucun espoir de la découvrir, du moins quant à présent. »

M. Berthelot, en 1853, réussit l'œuvre de reconstruction. — Tel est l'état de la science quand M. Berthelot, en 1853, commence ses expériences de synthèse, qu'il continue avec ardeur. S'appuyant sur les enseignements que les travaux d'analyse avaient accumulés, il s'efforce de relever, assises par assises, « cet édifice » que l'on avait appris à démolir si méthodiquement pendant près de soixante-dix années, et dont les pierres, jonchant le sol, ne pouvaient plus être remises en place que par la puissance de la force vitale. Il emploie les éléments tels que la nature minérale les donne : le charbon, il l'extrait de pierres que l'on appelle des carbonates; l'hydrogène est emprunté à l'eau; l'oxygène, il le tire de l'air, de l'eau ou des sels minéraux; et, avec ces matériaux bruts, il parvient à reconstituer les corps dont la formation semblait n'être possible que sous l'influence de la vie. Il a fait plus, il a donné même des méthodes générales qui permettront d'y parvenir complétement pour toutes ces substances. Ces méthodes, il les a déjà appliquées à quelques exemples; d'autres chimistes suivent déjà la route tracée; de nouveaux résultats apparaissent : en principe, du moins, la question est résolue.

La pratique, comme toujours, est moins avancée que la théorie : toutes les matières organiques n'ont pas été reproduites artificiellement; il est facile d'en comprendre les raisons. D'abord le temps nécessaire a manqué : dix années ne suffisent pas à un chimiste pour refaire seul, ou presque seul, le travail qui a coûté de longues années au monde savant tout entier. L'œuvre n'est donc pas terminée faute de temps; mais aussi il y a une autre raison pour qu'elle soit inachevée : la connaissance d'un grand nombre de corps est encore incomplète. L'albumine qui compose le blanc d'œuf, la fibrine qui entre dans la composition des fibres musculaires, les alcalis naturels, d'autres substances encore n'ont pas été soumises jusqu'à ce jour à des décompositions méthodiquement graduées. Toutes les transformations qu'on a pu leur faire subir ne donnent aucune indication sur les degrés successifs par lesquels il faut s'élever pour arriver des éléments jusqu'à elles. L'analyse n'est pas faite, c'est dire que la structure de l'édifice ne nous est pas connue; on ne peut donc pas même tenter de le reconstruire.

La fin à une prochaine livraison.

LA FRILEUSE, — LA JEUNE NOURRICE,

PAR GREUZE.

Les biographes de Greuze ne citent de ce peintre aucune œuvre antérieure à l'année 1755, époque à laquelle Greuze, âgé de trente ans [1], fut agréé à l'Académie de peinture sur la présentation de son tableau représentant *la Lecture de la Bible.* On se rappelle que Greuze, fils d'un maître couvreur de Tournus, après avoir travaillé quelque temps à Lyon, chez un artiste peu connu, nommé Gromdon, était venu se perfectionner à Paris en dessinant à l'Académie, mais sans entrer, dit-on, dans l'atelier d'aucun maître. Dès cette époque, Greuze montrait une susceptibilité de caractère, un orgueil prématuré, qui ne lui laissaient recevoir qu'avec impatience les leçons des professeurs de l'École; et un jour que Natoire, après avoir loué une académie d'homme que le jeune artiste ve-

[1] Mariette s'est trompé en indiquant l'année 1728 comme celle de la naissance de Greuze : son acte de baptême constate qu'il est né le 21 août 1725, et nous rectifions ici l'assertion de Mariette, reproduite page 68 de notre tome XXXI, 1863.

nait de dessiner, lui faisait remarquer qu'elle était estropiée :

— Monsieur, reprenait aigrement l'élève, vous seriez heureux si vous pouviez en faire une pareille.

Quelques années plus tard, Greuze, dont l'orgueil n'avait fait que croître avec le succès, répondait par cette boutade aux compliments de M. de Marigny sur un de ses tableaux :

— Monsieur, je le sais, on me loue de reste, mais je manque d'ouvrage.

La scène se passait dans le grand salon du Louvre, et Joseph Vernet qui y assistait dit alors à Greuze :

— C'est que vous avez une nuée d'ennemis, et parmi ces ennemis un quidam qui a l'air de vous aimer et qui vous perdra.

— Et quel est ce quidam? lui demanda Greuze.

— Vous, lui répondit franchement le peintre de marines.

Cependant, avant de trouver sa voie, avant d'être remarqué par le public et recherché par les amateurs, il fallait vivre, et Greuze, tout en continuant ses études,



La Frileuse, tableau de Greuze. — Dessin de Chevignard.

dut, comme il arrive aux commençants, s'adresser d'abord aux marchands de tableaux, aux brocanteurs, leur vendre à bon marché ses premiers essais où le talent perçait déjà, et, pour plaire, imiter souvent les œuvres d'artistes dont le genre n'était pas encore passé de mode. *La Frileuse*, *la Jeune nourrice*, et deux autres compositions analogues, que l'on retrouve aussi gravées dans l'œuvre de Greuze, *la Fleuriste* et *la Petite mère*, paraissent appartenir à cette période de la vie de notre peintre. Si ces compositions ne portaient pas le nom de Greuze, on serait tenté de les croire d'une vingtaine d'années antérieures et de les attribuer à Raoux, qui s'était plu à peindre des figures de femmes à mi-corps, représentées sous divers attributs ou dans des attitudes familières. Les tableaux de Raoux offraient plutôt des têtes de fantaisie que des portraits; son pinceau reproduisait, avec la minauderie particulière à cette époque, le type des femmes de la régence : tantôt il les transformait en naïades, en pèlerines, en vestales; tantôt il les montrait sous des costumes qui tenaient plus de la comédie que de la réalité, lisant ou cachetant une lettre, chantant ou faisant de la musique, mais toujours avec une expression d'afféterie et de coquetterie qu'on retrouve dans beaucoup d'œuvres littéraires du même temps.

Greuze, tout en donnant de plus en plus à ses compositions un but moral, ne put se défaire de ce genre faux et languissant qui dura jusqu'à la réaction de David, et que Prudhon releva seul en y introduisant l'étude et le sentiment de l'antique.

La Frileuse, avec son voile qui lui couvre le front et les yeux d'un masque transparent, avec sa collerette plissée, sa robe brodée de dentelles, ses manchettes et son bracelet, semble s'être déguisée pour aller à quelque bal de la cour du régent; son costume ne rappelle en rien ceux dont Greuze habillera plus tard les jeunes filles du *Père de famille* ou de *l'Accordée de village*. Le réchaud sur l'anse duquel les deux mains sont coquettement posées est certainement en métal doré et ciselé, et non en terre cuite. L'expression de la tête, pleine de câlinerie, semble empruntée à la physionomie de quelque comédienne du temps, jouant le rôle de frileuse et se montrant naïvement à la fenêtre pour provoquer, par son air d'innocence, les applaudissements des spectateurs.

Rien dans *la Jeune nourrice* ne rappelle non plus les



La Jeune nourrice, tableau de Greuze. — Dessin de Chevignard.

scènes analogues à celles de Florian ou de Berquin, que Greuze reproduira en avançant en âge. La coiffure de rubans et de fleurs, le collier de perles, la forme de la robe, sont plutôt du commencement que de la fin du règne de Louis XV. Ce sera, si l'on veut, une jeune marquise à laquelle le jardinier du château vient d'apporter un nid et qui, accoudée sur son balcon, essaye de donner la becquée à un des oisillons. Si Greuze avait traité ce sujet à l'époque où il peignit de préférence des scènes et des costumes de la campagne, il aurait relevé et caché sous un bonnet rond ces boucles tombantes, et, au lieu d'une colonne cannelée, il n'eût pas manqué de mettre à côté de sa marquise transformée en paysanne quelque petit rustre en sabots, présentant à sa sœur la couvée qu'il vient de dénicher.

La Frileuse et *la Petite nourrice* nous paraissent donc remonter au commencement de la carrière de Greuze, et nous avons pensé qu'en reproduisant ces deux compositions, dont on cherche vainement la trace dans les livrets des Salons où Greuze a exposé, elles serviraient à montrer l'artiste sous un aspect un peu différent de celui qu'on est habitué à trouver dans ses tableaux.

LES ROCHERS DE NAYE.

Fin. — Voy. p. 218.

Heureusement, je n'éprouvais aucune lassitude, un vent frais me soufflait au dos, et j'étais complétement à l'abri du soleil; trois circonstances favorables à l'activité physique. Mais dans quel sens se mouvoir, quand il est impossible de monter, téméraire de descendre, et quand les yeux, forcément rapprochés de la terre, n'ont, à droite et à gauche, qu'un champ visuel de quatre ou cinq pas? — A ma gauche, un petit relief vertical se dessinait. Si je pouvais l'atteindre, peut-être trouverais-je au delà des escarpements moins redoutables.

J'avais déjà reconnu, depuis quelques instants, que, pour éviter une chute, il me fallait tenir au sol au moins par trois points, c'est-à-dire y appuyer deux pieds et une main, ou deux mains et un pied. Dans ces conditions, ma canne n'était plus qu'un embarras pour moi. Je la conservais cependant, en la déposant, chaque fois que je voulais faire un pas, sur des points de niveau où elle gardait l'équilibre. — Voici comment j'essayai de franchir la courte distance qui me séparait de l'arête : de ma main gauche, placée à l'avant-garde, je saisissais mon bâton et le déposais plus loin de moi; je choisissais de l'œil un point d'appui pour cette main, un autre pour le pied gauche; après, la main d'abord, le pied ensuite, allaient occuper chacun sa place nouvelle; enfin la main droite et le pied droit, se mettant à leur tour en mouvement, allaient se placer aux points que venait de quitter leur avant-garde. Au bout de quelques lentes évolutions, je pus allonger le cou par-dessus l'arête et j'eus une agréable surprise. Cette arête formait le côté d'une sorte de couloir tapissé d'une plante à feuilles larges supportées par de grosses tiges. Évidemment il y avait là une couche de terre d'une certaine épaisseur. J'enjambai l'arête, je réussis à planter la pointe de ma canne et à mouler un de mes talons dans la terre, de manière à me donner deux points d'appui solides, puis, le corps presque droit, je promenai mes regards à l'aise.

A quelques pas au-dessous de moi, le couloir finissait par un ressaut brusque. Donc la pente inférieure était quasi verticale et n'offrait aucune facilité pour descendre. Au-dessus de moi, au contraire, le couloir se prolongeait jusqu'à un point où il faisait un coude, et, aussi loin que je pouvais voir, la même plante y abondait toujours. Donc, facilité pour monter et même pour revenir sur mes pas. Au pis aller, je pouvais considérer le couloir comme une station relativement commode, où j'avais le choix de prendre du repos ou de l'exercice. N'ayant nul besoin de repos, je me mis à monter. Je tenais de ma main gauche mon bâton par la pointe, et de la même main saisissais autant de tiges que possible; de la main droite j'en prenais une plus grosse poignée, et, ainsi garanti contre les glissades dangereuses, je faisais agir mes pieds de mon mieux. Des tiges auxquelles je me cramponnais quelques-unes se rompaient dans ma main, mais le plus grand nombre formaient un faisceau résistant. J'atteignis assez vite le point où le couloir déviait un peu à gauche; la plante propice était encore là m'engageant à poursuivre. Je montai, montai, tant qu'elle prêta son aide à mes mains; mais elle devint plus rare et finit par disparaître. A cet endroit le couloir s'évasait en forme de demi-entonnoir, et j'en voyais l'extrémité à cinq ou six mètres au-dessus du point où j'étais parvenu. Plus haut, je n'apercevais plus rien que le ciel. Je n'osais pas en croire mes yeux, et me disais qu'en me hissant là, si je le pouvais, je me trouverais probablement sur une banquette plus ou moins étroite, au bout de laquelle de nouveaux escarpements s'interposeraient entre la crête et moi. Cependant, il fallait savoir à quoi m'en tenir.

Si la plante aux larges feuilles me manquait, je sentais que la couche de terre, quoique moins couverte de végétation, n'était ni trop mince ni trop dure, et j'y pouvais faire pénétrer un peu mes doigts. D'un autre côté, l'élargissement du couloir me permettait, pour en diminuer la pente, de monter en biaisant. Après un certain nombre d'efforts, je parvins à placer mes deux mains sur le bord de l'entonnoir et à élever au-dessus ma tête. Quelle joie! tout s'abaissait devant moi : c'était l'autre versant... En un clin d'œil j'y fus et me mis à gambader sur la pelouse fleurie, heureux de reprendre mon rang de bipède, heureux surtout de n'avoir plus de périls à craindre, plus d'images funèbres à repousser. Et, pour achever le contraste, au lieu de l'horizon étroit contre lequel l'instant d'avant se heurtaient mes regards, j'avais en perspective des espaces immenses où s'étalaient, illuminées par un beau soleil, toutes les merveilles des régions alpestres.

Le point de la crête que j'avais abordé n'était éloigné du sommet que d'une centaine de pas, distance que je pouvais franchir avec la plus grande aisance. Le versant de l'est semblait horizontal, comparé à celui que je venais de quitter. A chacun de mes pas en avant, la vue s'élargissait encore. Une fois sur l'étroite esplanade que forme le point culminant de Naye, je me trouvai au centre d'un panorama complet, le plus beau que j'eusse jamais vu.

Comment se lasser de contempler tant et de si belles choses? Ce ne fut pourtant pas ce jour-là que je leur payai un long tribut d'enthousiasme. En ramenant mes yeux, pour les reposer, sur le tapis vert émaillé de fleurs qui se déployait à mes pieds, j'avisai au-dessous de moi une trace jaune qui captiva mon attention. Elle se montrait au bas de la pente, puis, un moment cachée par des accidents de terrain, elle reparaissait plus loin, dans la direction du sud. — C'est le sentier, me dis-je, le vrai sentier que j'aurais dû suivre, celui qui me permettra de revenir admirer Naye plus à loisir. A présent, qu'il me ramène au gîte! Il me tarde de tenir la main amie que j'ai craint de ne plus jamais presser dans la mienne.

Et je descendis en courant, et, trois heures après, j'étais assis près de ma femme, à qui j'avais l'intention de taire le danger que j'avais couru; mais les éclats de ma joie me trahirent. — Il t'est arrivé quelque chose! fit-elle, m'interrogeant du regard. — Eh bien! oui, un mauvais quart d'heure, pendant lequel j'ai cru ne plus te revoir en ce monde...

Depuis ma première visite à Naye, j'en ai fait une vingtaine d'autres, tantôt seul, tantôt en nombreuse compagnie, deux fois accompagné de ma femme. Dans ces diverses visites, je n'ai guère longé la crête sans me pencher sur le couloir qui m'en a frayé l'accès, sans me demander si mes souvenirs ne sont pas un rêve et si, en effet, j'ai remonté l'abîme.

Tout récemment, pourtant, le merveilleux de mon aventure a déchu dans mon esprit : j'ai su que le jeune chevrier de la commune de Veytaux, quand il est seul, a coutume, pour arriver plus vite, d'escalader Naye par le côté de l'ouest. Suivant toute probabilité, le gardien de chèvres suit alors précisément mon premier itinéraire. Il n'en est pas plus fier et ne s'en vante pas comme d'une prouesse.

Des renseignements sûrs me persuadent, du reste, que jamais des chasseurs n'ont passé par là. Leur sentier, à eux, plus connu sous le nom de sentier des Couronnes, part du creux de Bonaudon, à une demi-heure au nord du point où j'accostai la base des rochers; il gagne la crête à un kilomètre au moins du point où je l'ai franchie; enfin, s'il abrége beaucoup l'ascension aux habitants des

bords de la Sarine, il fait tout le contraire aux riverains du Léman.

PROGRÈS DE LA NAVIGATION.

Les voyages entre l'Inde et l'Europe, qui étaient, il y a trente ans encore, de cent cinquante à cent soixante jours, ne sont plus aujourd'hui que de quatre-vingt-dix jours pour une foule de navires. Mettre plus de cent jours pour aller en Chine ou pour en revenir, c'est être un pauvre marcheur. Une campagne en Australie, qui demandait autrefois des années, s'accomplit maintenant, aller et retour, relâches comprises, en neuf ou dix mois, et cela en faisant le tour du monde, en passant, à l'aller, par le cap de Bonne-Espérance, au retour, par le cap Horn. (1)

Le style est comme le visage de l'esprit, moins trompeur que celui du corps. Imiter le style d'autrui, c'est porter un masque. Si beau que soit ce masque, il obsède à la fin et devient insupportable par l'absence de vie, au point que le visage le plus laid, mais animé, est préférable.

SCHOPENHAUER.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voyez pages 47, 87, 111, 159, 190.

ASIE.

Suite.

ILE CEYLAN.

POSSESSION ANGLAISE.

Le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a été mis en vigueur à Ceylan en avril 1857.

Timbres.

Les timbres sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc. Le seul timbre de $^1/_2$ penny est imprimé sur papier blanc glacé.

Les timbres de $^1/_2$ et de 1 penny, de 2, 5, 6 et 10 pence et de 1 shilling, sont rectangulaires; ceux de 4, 8 et 9 pence, de 1 shilling 9 pence et de 2 shillings, sont octogones : ils ont tous 26mm sur 19.

Ces timbres présentent trois types; ils portent l'effigie de la reine Victoria, la tête tournée à gauche et couronnée. Cette effigie est dans un médaillon rond sur le timbre de $^1/_2$ penny, dans un médaillon ovale sur les timbres de 1 penny, de 2, 5 et 10 pence et de 1 shilling, dans un médaillon octogone dans ceux de 4, 8 et 9 pence, de 1 shilling 9 pence et de 2 shillings. On lit en haut *Ceylon*,





No 242. Ile Ceylan. No 243.

et en bas la valeur en lettres. Le mot *Postage* est en bas, au-dessus de la valeur dans les timbres rectangulaires, et en haut dans les octogones.

Les timbres de 1 penny, de 2, 5, 6 et 10 pence et de 1 shilling, méritent d'être placés au rang des meilleurs pour le dessin et la gravure.

		Timbres non piqués.	Timbres piqués.
$^1/_2$ penny	(0f.0521),	— violet, lilas (no 242).	Violet clair (1864).
1	(0f.1042),	— bleu foncé, bleu clair.	Bleu clair, bleu vif (1).
2 pence	(0f.2083),	— vert-émeraude.	Vert-émeraude.
4	(0f.4146),	— rouge lie-de-vin.	Rouge lie-de-vin.
5	(0f.5208),	— brun rougeâtre.	Rouge-briq. (no 243).
6	(0f.6250),	— chocolat.	Brun foncé.
8	(0f.8333),	— brun.	Brun.
9	(0f.9375),	— violet foncé.	Brun clair.
10	(1f.0417),	— vermillon.	Vermillon.
1 shilling	(1f.2500),	— bleu violacé.	Violet bleuâtre.
1 sh. 9 p.	(2f.1875),	— vert.	Vert.
2 shillings	(2f.5000),	— bleu clair.	Bleu clair (no 244).





No 244. Ile Ceylan. No 245.

On remarque dans les couleurs de ces timbres de fréquentes différences de nuance. On voit quelquefois le timbre de 4 pence brun foncé : c'est le résultat d'une impression faite avec une encre mal préparée.

Le timbre de $^1/_2$ penny a servi à faire un timbre de 1 penny pour les reçus, les lettres de change et les mandats (no 245).

Enveloppes.

Les enveloppes ont été émises en 1861. Elles sont de papier blanc et ont 71mm sur 121. Le timbre est placé à l'angle droit supérieur. Il est gravé et imprimé en couleur et en relief; le dessin ressort en relief et en blanc sur le fond de couleur. Les timbres de 1, 2, 4 et 5 pence sont ovales, ceux de 6 pence et de 1 shilling ronds, ceux de 8 pence et de 2 shillings octogones, et ceux de 9 pence et de 1 shilling 9 pence rectangulaires.

La tête de la reine est tournée à gauche et couronnée. Sur les timbres ovales et ronds : en haut *Postage* et la valeur en lettres, en bas *Ceylon*. Sur les octogones : *Ceylon* à gauche, *Postage* à droite, la valeur en lettres en haut et en bas. Sur les rectangulaires : *Ceylon* en haut, *Postage* en bas, la valeur à gauche et à droite.



No 246. Ile Ceylan.

1 penny	(0f.1042),	— bleu-ciel.
2 pence	(0f.2083),	— vert clair.
4	(0f.4146),	— rose-carmin pâle.
5	(0f 5208),	— brun foncé (no 246).
6	(0f.6250),	— violet foncé.
8	(0f.8333),	— brun foncé (comme le 5 pence).
9	(0f.9375),	— violet foncé (comme le 6 pence).
1 shilling	(1f.2500),	— jaune d'or.
1 sh. 9 p.	(2f.1875),	— vert-émeraude (no 247).
2 shillings	(2f.5000),	— bleu clair (no 248).

(1) *Les Marines de la France et de l'Angleterre, 1815-1863;* par M. Xavier Raymond. Excellent livre, où abondent les faits exacts, et qui a été inspiré par un sentiment vraiment patriotique.

(1) Il y a deux timbres de 1 penny du même type; les timbres actuels sont un peu plus petits que les premiers.

Les enveloppes coûtent chacune $^1/_4$ penny en sus de la valeur du timbre.

Le timbre de $^1/_2$ penny et les timbres des enveloppes ont été gravés et imprimés par MM. de la Rue et Cie, à Londres. Les autres timbres sont seulement imprimés par MM. de la Rue et Cie.





No 247. Ile Ceylan. No 248.

COCHINCHINE FRANÇAISE.

(COLONIE FRANÇAISE.)

On affranchit les lettres avec les timbres-poste des colonies françaises.

1 centime, — vert-olive sur papier bleu pâle.
5 centimes, — vert clair sur papier blanc verdâtre.
10 — bistre sur papier blanc jaunâtre (no 249).
40 — vermillon sur papier blanc teinté.

Les timbres sont oblitérés en Cochinchine au moyen d'une estampille qui porte au milieu les initiales du nom de la colonie : CCH.



No 249. Cochinchine française.

CHINE.

HONG-KONG. — COLONIE ANGLAISE.

Les Chinois ont depuis longtemps des services de poste. Dans un ouvrage récent, M. Stanislas Julien le rappelait par un trait singulier : sous le règne de Tchong-tsong, en 705-707, la princesse An-lo employait la poste impériale pour se faire apporter de contrées éloignées des fleurs rares et des plantes odorantes dont elle se parait.

Les Chinois n'ont pas de timbres-poste, mais il y a beaucoup de timbres chinois dans les collections. Ces prétendus timbres chinois sont ou des vignettes faites à Paris, ou des étiquettes chinoises. Une de ces étiquettes, assez répandue, porte les caractères suivants : *Ko chi teng sse kou*, qui signifient : « Pour chaque espèce (de marchandises) accordez (moi) un regard. » C'est l'appel d'un marchand aux acheteurs.

Les Anglais possèdent en Chine une île qui leur a été cédée par le traité de Nan-king en 1842. L'île de Hong-kong appartenait à la province de Kouang-toung.

Le gouvernement de cette colonie a émis, en 1862, des timbres-poste.

Ces timbres sont rectangulaires et ont 22mm.5 sur 19mm. Ils sont gravés en relief sur acier, imprimés en couleur sur papier blanc glacé et piqué. Ils présentent l'effigie de la reine Victoria, la tête tournée à gauche et couronnée. On lit en haut *Hong-kong*, en bas la valeur (en chiffres sur les timbres de 18, 24, 48 et 96 cents, en lettres sur les autres), à gauche la valeur en caractères chinois, à droite le nom de la colonie également en caractères chinois : *Hiang-kiang* (ruisseau odoriférant) (¹).

(¹) On prononce *Hong-kong* en dialecte cantonais.

Émission d'octobre 1862. —

2 cents (0f.121) (¹), — brun.
8 (0f.484), — bistre clair; (1864) jaune-orangé.
12 (0f.726), — bleu clair.
18 (1f.089), — violet clair.
24 (1f.452), — vert clair.
48 (2f.904), — rose.
96 (5f.808), — noir (no 250) ; (1864) brun.

Émission d'août 1863. — Le papier a la couronne royale d'Angleterre en filigrane.

4 cents (0f.242), — lilas.
6 (0f.363), — gris bleuâtre.
30 (1f.815), — vermillon.

Il existe des timbres d'essai des valeurs de 18 et 24 cents imprimés en noir sur carte porcelaine blanche. Un timbre d'essai de 12 cents, imprimé en gris-ardoise sur porcelaine blanche, offre cette particularité que le champ du timbre est rétréci par des coins unis, de sorte que l'effigie de la reine est dans un cadre octogone.





No 250. Hong-kong. No 251 Chang-haï.

CHANG-HAÏ.

Un bureau de poste français a été ouvert à Chang-haï depuis l'établissement du service de navigation à vapeur des messageries impériales (1863). Les lettres qui doivent être expédiées par les bateaux à vapeur de ce service peuvent être affranchies avec des timbres-poste français (no 251).

JAPON.

Quoiqu'il n'existe pas de timbres-poste au Japon, on voit dans les collections de petites images gravées et imprimées en couleur qu'on prétend employées à l'affranchissement des lettres dans ce pays.

Voici l'usage de cette image. Elle est pliée de façon à former un cornet; on met dans ce cornet un morceau de poisson sec, en mémoire d'une légende nationale, et on le joint aux objets envoyés en cadeau à un parent, à un ami, soit à l'occasion d'un mariage, après des funérailles, soit en toute autre circonstance.

Ces images sont souvent d'un dessin assez fin, mais le peuple les remplace par des imitations grossières, du prix le plus modique. C'est tantôt la simple figure en petit et en couleur du cornet dont nous avons parlé, tantôt une enveloppe sur laquelle cette figure est ou collée ou imprimée; l'enveloppe est fermée par des cordelettes de papier de couleur nouées, dont il n'y a encore bien souvent que la figure sur l'enveloppe. On écrit sur l'enveloppe le nom du donateur et la nature du présent. Ainsi une enveloppe porte les caractères chinois : *Kin-eul-chi-ou-liang Se-ra*, vingt-cinq onces (liang) d'or (offertes par) Se-ra.

D'après M. L. de Rosny, on se sert au Japon de cachets de papier rouge, appelés *aka gami*, qu'on colle sur les lettres qui doivent être expédiées, en payant double port, par le service de poste accéléré (²).

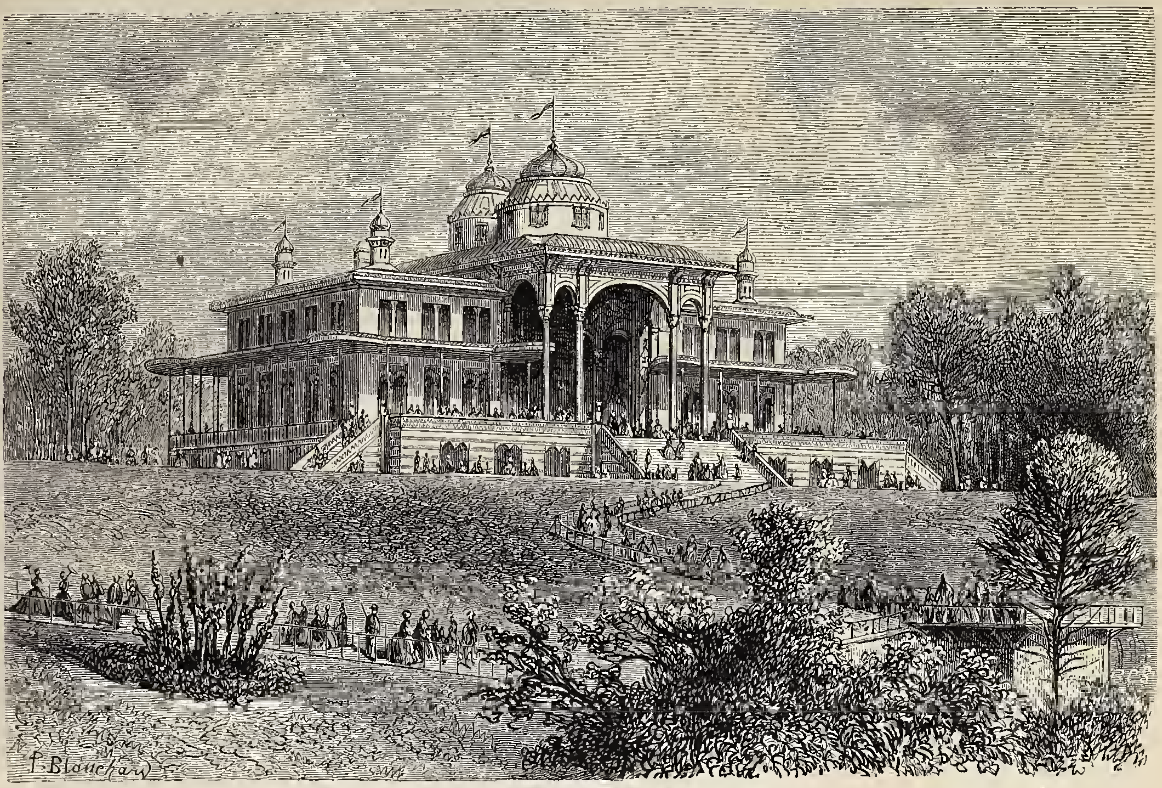
La suite à une autre livraison.

(¹) 1 piastre d'Espagne = 100 cents = 4 shillings 10 pence à Victoria, Hong-kong, = 6f.05.

(²) *Le Collectionneur de timbres-poste*, t. Ier, p. 8.

LE CASINO D'ARCACHON

(GIRONDE).



Le Casino d'Arcachon. — Dessin de Ph. Blanchard, d'après une photographie de A. Terpereau.

Ce casino s'élève sur une haute dune fertilisée, dans un beau jardin, à la lisière d'une forêt immense, devant l'un des plus vastes bassins que l'Océan se soit creusés sur les rivages de France. Notre dessin, qui indique assez l'ordonnance générale et le style de l'édifice, ne peut donner aucune idée du riant éclat de ses couleurs où dominent, si notre mémoire est fidèle, le rouge, le jaune et l'or. De loin comme de près, ce château aérien a un air de fête, et l'on comprend de suite sa destination. De larges avenues, des rampes faciles, conduisent au rez-de-chaussée, où sont les rafraîchissements, les divans, les tables de whist, les billards; de là on monte par cinq grands escaliers au premier étage, entouré de galeries à arcature, et on entre dans la salle des bals et des concerts qu'avoisinent des salons de conversation et de lecture, mais qui, à elle seule, est, à vrai dire, le casino presque entier. Grande, de forme élégante, richement ornée d'arabesques aux couleurs variées, elle est éclairée, le jour par la douce lumière qu'y versent discrètement deux hautes coupoles en verre dépoli, la nuit par les feux d'un double cercle de gaz. Cette salle a déjà retenti bien des fois d'accords harmonieux, de beaux chants, d'applaudissements enthousiastes donnés à de célèbres artistes, et de tous les légers bruits de la danse. De la terrasse du nord, où vient expirer la brise de mer, le regard embrasse un admirable panorama, la forêt, la ville naissante, au delà le bassin qui, à droite et à gauche, s'étend à perte de vue. Il est difficile de prévoir ce que sera dans six ou huit ans la ville d'Arcachon; on ne la trouvera peut-être alors que trop populeuse : Bordeaux tend à s'y déverser avec excès dans la belle saison. Aujourd'hui elle intéresse, comme toutes les créations de ce genre, par le désordre pittoresque et le libre et rapide accroissement de ses constructions. Deux files de maisons très-diverses de dimensions et de formes, luxueuses ou modestes, se sont emparées en toute hâte du bord du bassin sur une ligne de plusieurs kilomètres : c'est la première rue; les omnibus du chemin de fer qui mène en une heure et demie d'Arcachon à Bordeaux la parcourent en appelant les voyageurs à son de trompe; ce son un peu plaintif et sauvage semble un dernier écho de la vieille solitude des landes qui recule et fuit devant les envahissements du monde nouveau. En deçà, on n'aperçoit guère encore, au milieu des bouquets de pins, que des groupes séparés d'habitations, des toits bleus, des murs roses, des galeries de bois ornées, des ébauches de marchés, des boutiques en planches improvisées, des jeux campés le long des sentiers comme aux jours de fête; partout les ouvriers se hâtent, les chariots circulent; de petites voitures élégantes aux pavillons chinois, des troupes joyeuses d'amazones et de cavaliers, passent rapidement et disparaissent dans l'épaisseur de la forêt, dont les abords se peuplent de jolis chalets qu'on habite surtout aux mois d'hiver. Le bassin, ou, si l'on veut, le lac salé, n'est pas moins animé : de toutes parts des baigneurs; les barques nombreuses vont et viennent en tous sens : celles-ci conduisent aux parcs aux huîtres, au phare, à l'entrée de l'Océan ou à quelque site pittoresque des côtes; celles-là partent pour la pêche du royan. Le soir, des feux errants projettent leurs sillons lumineux à la surface de l'eau : ce sont, comme dans le golfe de Naples, les flambeaux des pêcheurs de nuit. Tout ce spectacle, à une journée de Paris, a quelque chose d'imprévu et d'étrange. Puis on peut se prendre à songer que la route de fer qui transporte à Bayonne est toute voisine, et de la terrasse du casino il arrive, sans doute, à plus d'une imagination de voler à tire-d'aile vers Séville ou Madrid.

INSTRUCTION PRATIQUE

POUR RECONNAITRE LES CHAMPIGNONS VÉNÉNEUX.

Au mois d'octobre 1859, cinq officiers du 58e de ligne succombaient, victimes d'un empoisonnement causé par des champignons vénéneux que l'un d'eux avait cueillis dans une promenade.

A la suite de ce douloureux événement, le conseil de santé des armées rédigea une instruction détaillée et mise à la portée de tout le monde, dans le but de préserver l'armée d'accidents semblables.

Nous avons pensé qu'il serait utile d'extraire de cette instruction les principales règles pratiques qu'on doit suivre dans le choix des champignons comestibles.

I. — *Caractères distinctifs des champignons vénéneux et des champignons comestibles.*

Il ne faut pas accorder à ces caractères généraux plus de valeur qu'ils n'en méritent. Aucun d'eux, pris isolément, n'est absolu et ne permet de décider en toute sécurité si tel ou tel champignon est inoffensif ou s'il est dangereux. Mais ces mêmes caractères acquièrent une véritable importance *quand on les considère dans leur ensemble.*

Les espèces vénéneuses se trouvent habituellement dans les bois et les lieux sombres et humides, tandis que les espèces comestibles croissent d'ordinaire dans les lieux élevés et aérés, dans les terrains en friche. Il y a cependant de nombreuses exceptions.

Tout champignon dont la chair est molle et aqueuse doit être rejeté. La chair des champignons comestibles est compacte et cassante.

Une odeur forte et désagréable est l'indice certain de qualités malfaisantes. Les bons champignons exhalent une odeur agréable; *mais ce caractère appartient aussi à quelques espèces nuisibles.*

Rejetez toujours les champignons qui sécrètent un suc laiteux et ceux dont la saveur est âcre, astringente, amère, acide ou salée.

Méfiez-vous des champignons ornés de vives couleurs rouges, vertes ou bleues, et dont les lames sont colorées en brun ou en bleu. Exceptons cependant un beau champignon rouge, l'*agaric oronge*, regardé comme la plus délicate des espèces comestibles.

Les champignons dont la chair se colore par l'exposition à l'air doivent être regardés comme vénéneux. La chair des champignons comestibles reste blanche dans les mêmes circonstances.

Quand les insectes ou autres animaux s'abstiennent de toucher à certains champignons, on doit faire de même, car l'instinct des animaux est un guide assez sûr. Cependant certains animaux se nourrissent impunément des champignons les plus vénéneux.

En suivant strictement les règles précédentes, on peut être sûr de n'admettre aucune espèce dangereuse; mais il peut arriver qu'on rejette certaines espèces comestibles, ce qui est sans inconvénient. *Dans le doute abstiens-toi,* telle est la meilleure règle à suivre à l'égard des champignons.

Il faut absolument rejeter les épreuves suivantes, *tout à fait dépourvues de certitude*, quoiqu'on les ait trop souvent recommandées :

Une pièce d'argent noircit au contact des champignons vénéneux. — Il en est de même des oignons blancs qu'on fait cuire avec ces champignons. — Les mauvais champignons font tourner le lait. — Etc.

II. — *Caractères spéciaux propres aux espèces comestibles les plus communes.*

Il faut rejeter les champignons comestibles, quelle que soit d'ailleurs leur belle apparence, quand ils ont acquis tout leur développement et qu'ils commencent à s'altérer. Il faut également s'abstenir des champignons cueillis depuis plus de vingt-quatre heures.

Il peut arriver, en effet, que des champignons comestibles deviennent vénéneux en vieillissant.

Dans les grandes villes, on autorise seulement la vente des espèces qui ne peuvent donner lieu à aucune erreur; cette vente est contrôlée par des agents spéciaux.

Nous décrirons avec détails chacune des trois espèces autorisées sur les marchés de Paris.

1° Le champignon de couche (*Agaricus edulis* Bulliard), cultivé en grand dans les carrières des environs de Paris, où on le récolte toute l'année, et qui suffit presque à la consommation tout entière de la capitale. A l'état sauvage, on le rencontre souvent dans les friches et même dans les terrains de toute espèce.

Une espèce dangereuse, l'*amanite vénéneux* ou *agaric vénéneux*, ressemble beaucoup au champignon de couche, surtout la variété blanche de cette espèce; car il y en a deux autres variétés, une jaune et une verte, qui ne peuvent donner lieu à aucune méprise. Au contraire, c'est à l'agaric blanc vénéneux qu'on doit attribuer la plupart des empoisonnements par les champignons.

Voici un tableau comparatif des caractères de ces deux espèces :

Agaric comestible.	*Agaric vénéneux.*
Chapeau convexe, lisse, non visqueux, et se pelant facilement.	Chapeau visqueux, souvent couvert de verrues. La peau adhère fortement à la chair.
La face inférieure du chapeau est garnie de lames rosées qui deviennent brunes en vieillissant.	Lames toujours blanches. *Ce caractère est constant et ne permet pas de confondre ces deux espèces.*
Le pédicule ou support du chapeau n'est pas entouré à la base par une bourse qu'on nomme *volva.*	Le pédicule est entouré à la base par la *volva.*
Odeur et saveur agréables.	Odeur vireuse (odeur des végétaux vénéneux en général), saveur désagréable.
Croît à l'état sauvage dans les lieux secs et exposés au soleil (du moins en général).	Croît à l'état sauvage dans les bois humides.

En consultant seulement la *couleur des lames*, l'*odeur* et la *saveur*, on ne sera jamais exposé à confondre l'agaric comestible avec son redoutable homonyme.

2° La morille comestible (*Agaricus cantharillus* L.), qu'on récolte dans les bois en juillet et août.

La forme générale des morilles de diverses espèces ne permet pas de les confondre avec les autres champignons. Et *comme aucune espèce de morille ne possède de propriétés vénéneuses*, il n'y a aucun inconvénient à confondre une espèce de morille avec une autre.

3° Le *bolet comestible.*

La chair de ce champignon ne doit prendre aucune coloration par le contact de l'air. Ce caractère est très-important; pour le consulter avec certitude, il faut attendre quelques minutes et regarder constamment le champignon soumis à cet essai, car il arrive souvent que la coloration, qui s'était d'abord développée à l'air, disparaît sans laisser de traces.

La saveur du bolet comestible n'est ni âcre, ni poivrée, comme celle des bolets vénéneux.

Son odeur est agréable.

Au lieu des lames qui recouvrent le dessous du chapeau des agarics, les bolets portent des espèces de tubes. Quand

on épluche le bolet comestible, on doit toujours enlever ces tubes avec soin.

L'*oronge comestible* n'est pas admise sur les marchés de Paris, mais dans certains pays on en fait une très-grande consommation. Il est vrai qu'on la confond souvent avec l'oronge vénéneuse, qui est un des champignons les plus redoutables. Voici un tableau comparatif des caractères de ces deux espèces :

Oronge comestible.	*Oronge vénéneuse.*
Chapeau rouge, lisse, strié sur les bords, sans verrues ni enduit visqueux.	Chapeau d'un beau rouge, un peu visqueux, non strié sur les bords, et ordinairement couvert de verrues blanches.
Les lames sont jaunes.	Les lames sont blanches.
Le pédicule (support du chapeau) est jaune, lisse, plein, et porte un anneau jaune renversé.	Le pédicule est blanc, un peu écailleux, et porte un anneau blanc.
Dans sa jeunesse, l'oronge comestible est complétement enveloppée dans une bourse ou volva blanche.	La volva est incomplète.
Odeur et saveur agréables.	Saveur un peu astringente.

Ajoutons encore à la liste des champignons comestibles les *mérulles chanterelles*, champignons d'un jaune chamois, très-communs dans la plupart de nos forêts et fort usités comme aliments dans certains cantons.

Pour cette espèce et pour d'autres espèces comestibles *qui entrent régulièrement dans la consommation* dans certains pays, on peut s'en rapporter à l'expérience des gens qui les récoltent habituellement.

III. — *Préparation des champignons.*

Si l'on conserve *le plus léger doute* sur la nature des champignons dont on veut faire usage, il faut les couper par tranches et les tremper pendant une heure ou deux avec de l'eau contenant trois cuillerées de vinaigre pour un litre d'eau. On lave ensuite les champignons à l'eau bouillante et on les apprête de diverses manières. Nous avons déjà indiqué ce moyen, dû à M. F. Gérard (t. XXI, 1853, p. 40). Les espèces les plus vénéneuses, traitées comme nous venons de le dire, peuvent être mangées impunément. Ce fait a été prouvé *par les expériences les plus positives.*

Faisons seulement remarquer que les champignons ainsi épuisés par l'eau perdent nécessairement une partie de leur goût en même temps que leur propriété vénéneuse.

IV. — *Symptômes de l'empoisonnement par les champignons.*

Ce genre d'empoisonnement est d'autant plus redoutable qu'on ne commence à en ressentir les effets que sept, huit et même dix heures après le repas, lorsque le travail de la digestion est terminé et que le poison a pu passer dans la circulation générale. Ainsi, un empoisonnement dû aux champignons peut provenir, non pas du dernier repas, mais de l'avant-dernier.

Le malade éprouve des vertiges, des nausées, des douleurs d'estomac et d'entrailles qui deviennent bientôt continues et prennent une extrême intensité. La soif est vive. Il y a souvent sueurs froides, convulsions, refroidissement des extrémités et même délire. La mort arrive ordinairement au bout de deux ou trois jours.

V. — *Traitement de l'empoisonnement par les champignons.*

Le premier soin du médecin, quel que soit le moment auquel il est appelé, doit être de favoriser l'évacuation des champignons, à l'aide de l'émétique et d'un purgatif administrés en même temps.

Dans un demi-litre d'eau chaude on dissout 25 centigrammes d'émétique et 20 grammes de sulfate de soude ou de magnésie; puis on administre par portions cette solution tiède au malade, en même temps qu'on lui chatouille le fond de la gorge avec le doigt ou avec une barbe de plume, de manière à provoquer le vomissement.

Lorsqu'on soupçonne qu'une partie des champignons est arrivée dans les intestins, il faut, tout en continuant l'usage de la potion précédente, administrer des lavements purgatifs préparés avec le séné, le sulfate de soude et l'émétique.

L'expérience a démontré combien il est important de continuer longtemps l'emploi de ces moyens, et alors même qu'on pourrait croire les voies digestives entièrement débarrassées du poison.

En même temps que les vomitifs, mais surtout après qu'on a cessé leur action, on fait prendre au malade du lait, des blancs d'œufs battus dans de l'eau ou mieux dans une boisson émolliente.

Après l'expulsion complète du poison, il convient d'employer les médicaments mucilagineux, adoucissants, les potions éthérées, les fomentations émollientes, les bains, et en général les moyens propres à calmer la douleur et à combattre l'inflammation.

Les révulsifs extérieurs, comme les sinapismes, les frictions stimulantes sur les membres et le tronc, etc., sont des moyens qu'on ne doit pas négliger tant que la réaction n'est pas opérée, et qu'il faut, au contraire, continuer avec énergie.

LE *PAVAO-PRETO*, OU OISEAU-TAUREAU.

Ce curieux céphaloptère habite les solitudes inexplorées du Matto-Grosso, dans l'intérieur du Brésil, et ce fut sur les bords du rio Allègre que M. Francis de Castelnau, qui le cherchait depuis longtemps, parvint à se le procurer. Il ressemble à un corbeau, mais les plumes de sa tête sont disposées de manière à former un parasol naturel. Les Indiens du Pérou, qui parlent la langue quichua, lui avaient donné un nom qui signifie oiseau-taureau. « Vers le soir, dit M. de Castelnau, nous entendîmes un très-fort cri que nous comparâmes au mugissement d'un bœuf, et l'oiseau tant désiré passa rapidement le long de la rivière, mais se cacha dans l'épaisseur du bois avant que nos chasseurs pussent le tirer. Nous avons depuis retrouvé cette espèce sur le haut Amazone. »

Quand on sort des mains d'un barbier, on se présente devant un miroir, on examine si les cheveux sont bien coupés et la barbe bien faite. A plus forte raison, quand on vient d'entendre un orateur, faut-il considérer son âme et voir si, dégagée des affections importunes dont le poids la surchargeait, elle est devenue plus paisible et plus douce. « Car ni le bain, ni les discours ne sont utiles, dit Ariston, quand ils ne purifient pas. » PLUTARQUE.

LE BEL HABIT.

CONTE SUÉDOIS.

Un gobelin (¹) était allé se loger dans une maison, et pour se rendre utile à ses hôtes, il se plaisait à tamiser

(¹) Lutin. Le mot français Gobelin pourrait venir du mot danois *Gubbe*, qui signifie à la fois lutin et petit vieillard.

de la farine. La maîtresse de la maison avait beau puiser dans sa huche, elle la trouvait toujours pleine, et s'en étonnait, parce qu'elle ignorait la présence du génie domestique.

Un jour qu'elle vint à regarder par le trou de la serrure, elle aperçut le petit être qui secouait le tamis avec autant de zèle que s'il eût été payé pour le faire. Mais il était si mal vêtu que la bonne dame eut pitié de le voir dans cet accoutrement; elle voulut donc, pour lui témoigner sa reconnaissance, lui faire un bel habit qu'elle suspendit à un coin de la huche; puis elle se cacha pour observer de quel air le gobelin recevrait ce cadeau. Il ne se fit pas prier pour l'accepter, s'en revêtit immédiatement, et se mit à sa besogne.

La farine volait par la chambre, et le bel habit devenait tout blanc; lorsque le lutin s'en aperçut, il s'arrêta et ne voulut plus tamiser : « Non, cela salirait mon habit neuf. » Il s'assit dans un coin, et regarda combien il était joli. Mais, comme il avait bon cœur, il se prit à songer que ce serait bien mal récompenser sa bonne maîtresse que de rester là à ne rien faire. Il jeta donc de côté le beau costume qui l'invitait à la fainéantise, reprit ses vieux habits qui ne le gênaient pas pour travailler, et se remit bravement à sasser avec plus d'ardeur que jamais. (¹)

(¹) Tiré de l'*Histoire traditionnelle du peuple suédois* (Svenska Folkets Sago-Hæfder), par A.-A. Afzelius; 2e éd., Stockholm, 1845.

LES EMPOSIEUX DE LA VALLÉE DES PONTS,

DANS LE JURA NEUCHATELOIS.

Le voyageur qui part du bord du lac de Neuchâtel pour visiter l'industrieuse ville du Locle s'élève d'abord par une belle route ombragée de grands hêtres et de hauts sapins. Au point culminant du chemin, appelé la Tourne, la chaîne des Alpes se déploie devant lui dans toute sa magnificence, grandie par l'élévation même du piédestal du haut duquel il la contemple. De la Tourne, la route descend vers une large vallée dont l'aspect frappe les plus indifférents. Élevée de 1 000 mètres au-dessus de la mer, elle présente un fond plat occupé par une vaste tourbière, tantôt nue, tantôt revêtue de bouleaux et de pins de montagne (*Pinus mugho*) qui la transforment en forêt. Çà et là des taches noires indiquent les exploitations de la tourbe comme combustible. Le fond de la vallée est inculte, et sur les bords seulement on observe des champs labourés, des prairies et des habitations; les contre-forts sont mouchetés de beaux bouquets de sapins. Condamnée par son climat et son sol à une éternelle stérilité, la vallée des Ponts a été enrichie par l'industrie. Le magnifique village qui lui a donné son nom, les nombreux hameaux et les habitations isolées dont elle est bordée, se composent de maisons dont l'aspect annonce non la richesse, mais l'aisance; elles sont habitées par ces patients et habiles horlogers qui, poussant à ses dernières limites la division du travail, luttent avec succès contre la concurrence étrangère, et envoient dans les deux mondes des montres et des horloges supérieures, à prix égal, à celles de leurs rivaux.

Revenons au tableau physique de la vallée des Ponts. Sa forme est celle d'un berceau, et quoiqu'elle ait une pente bien marquée du nord-est au sud-ouest, elle n'a point de cours d'eau. Bien différente des vallées plus basses qui lui sont parallèles au sud, le val Travers où serpente la Reuse, le val de Ruz où coule le Sevon, elle ressemble aux vallées plus élevées de la Brevine et du Locle qui la limitent au nord. Les eaux, ne pouvant s'échapper de ces dépressions sans issue, se rassemblent sur les couches calcaires horizontales qui forment le fond de la cuvette; une couche d'argile ajoute à leur imperméabilité, et un vaste marais envahit la vallée tout entière. La tourbe se développe au sein de ces eaux stagnantes, où elle atteint en général une épaisseur de 6 mètres; le marais se transforme en tourbière. Mais l'écoulement des eaux, impossible au fond de la vallée, est possible sur ses bords. Là les couches calcaires se sont brisées en se relevant, et quand les eaux atteignent ce niveau, elles trouvent des issues. Ces issues sont les *emposieux*, vastes entonnoirs où les eaux pluviales se précipitent et où se perdent quelques petits cours d'eau alimentés par les faibles sources des pentes voisines. Si les emposieux n'existaient pas, les vallées des Ponts et de la Brevine seraient occupées par des lacs, comme celui de la vallée de Joux dans le canton de Vaud, et de Saint-Point dans le département du Doubs. Ces emposieux sont rarement isolés, mais ils forment des groupes. Leur grandeur est inégale : quelques-uns n'ont que 20 mètres; d'autres, non loin du village des Ponts, jusqu'à 100 mètres de diamètre à leur ouverture supérieure. La forme est celle d'un entonnoir ou d'un cône renversé des plus réguliers. Au fond, on distingue, au milieu des hautes herbes et des plantes aquatiques dont l'ombre et l'humidité favorisent la végétation, l'orifice par lequel l'eau peut s'écouler. Étudions le groupe voisin du chalet de Combe-Varin, à l'extrémité occidentale de la vallée des Ponts, et entrons d'abord dans la maison. C'est une demeure hospitalière dont le propriétaire, M. Desor, professeur de géologie à l'Académie de Neuchâtel, nous dévoilera les mystères des emposieux que je me borne à transmettre aux lecteurs du *Magasin pittoresque*.

Chaque été, des savants de toutes les nations viennent se reposer à l'ombre des sapins séculaires qui dominent le chalet et rajeunir leur esprit par l'échange mutuel des idées et l'aspect des grandes scènes de la nature. Le nom de chaque nouveau venu est gravé sur l'écorce d'un arbre de la longue avenue qui conduit au chalet. Tous seront connus du lecteur ami des sciences physiques ou naturelles : ce sont ceux de Liebig, Dove, Schœnbein, Merian, Studer, Escher, Vogt, Moleschott, Ramsay.

La mort n'a pas manqué de faire des vides parmi les pèlerins scientifiques de Combe-Varin. Théodore Parker, le philosophe chrétien de l'Amérique du Nord, y passa l'été de 1859, déjà frappé par la maladie à laquelle il devait succomber. Un vieux sapin, au pied duquel il aimait à se reposer un livre à la main, lui a été dédié par son ami Desor, et une petite croix gravée sur l'écorce indique au passant que l'arbre a survécu à celui dont il porte le nom vénéré.

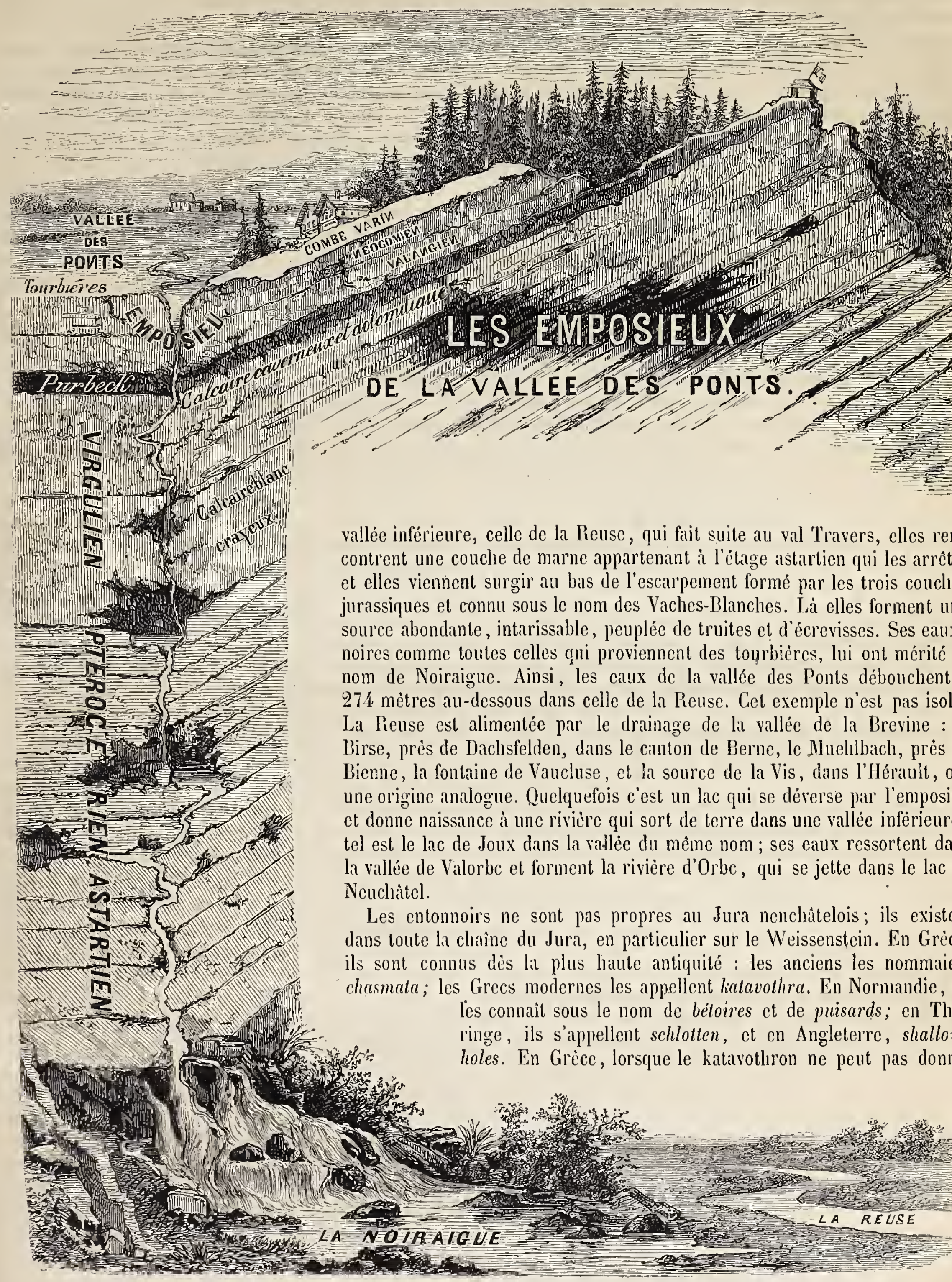
Le chalet de Combe-Varin est bâti sur les couches redressées de la vallée, un peu au-dessus de l'angle qui correspond à la brisure des couches. Elles appartiennent à la partie inférieure du terrain crétacé, et M. Desor y distingue trois couches : un calcaire jaune, ou néocomien, appelé ainsi parce qu'il supporte la citadelle de Neuchâtel; le valangien, ou marbre bâtard, qui est dominant autour du village de Valangin près Neuchâtel; et les couches de marne noire, contemporaines de celles de l'île de Purbeck, sur la côte du Dorsetshire en Angleterre. Les couches de Purbeck reposent sur les premières assises du terrain jurassique supérieur : ce sont des couches calcaires marines parfaitement caractérisées par les coquilles fossiles qu'elles contiennent. Les supérieures sont criblées de valves d'une petite huître en forme de virgule (*Exogyra virgula*). Celles situées immédiatement au-dessous renferment les débris de ptérocères, coquille univalve appartenant à un gastéropode appelé *Pterocera oceani*.

Enfin, la couche inférieure offre les restes d'une coquille bivalve fort voisine des cœurs si communs sur les bords de l'Océan et de la Méditerranée ; c'est l'*Astarte supracorallina*.

Les eaux qui coulent dans l'emposieu de Combe-Varin traversent ces trois couches en suivant la ligne de brisure : elles s'infiltrent entre elles, se logent dans les cavités, s'amassent dans des réservoirs ; mais, arrivées dans la vallée inférieure, celle de la Reuse, qui fait suite au val Travers, elles rencontrent une couche de marne appartenant à l'étage astartien qui les arrête, et elles viennent surgir au bas de l'escarpement formé par les trois couches jurassiques et connu sous le nom des Vaches-Blanches. Là elles forment une source abondante, intarissable, peuplée de truites et d'écrevisses. Ses eaux, noires comme toutes celles qui proviennent des tourbières, lui ont mérité le nom de Noiraigue. Ainsi, les eaux de la vallée des Ponts débouchent à 274 mètres au-dessous dans celle de la Reuse. Cet exemple n'est pas isolé. La Reuse est alimentée par le drainage de la vallée de la Brevine : la Birse, près de Dachsfelden, dans le canton de Berne, le Muehlbach, près de Bienne, la fontaine de Vaucluse, et la source de la Vis, dans l'Hérault, ont une origine analogue. Quelquefois c'est un lac qui se déverse par l'emposieu et donne naissance à une rivière qui sort de terre dans une vallée inférieure : tel est le lac de Joux dans la vallée du même nom ; ses eaux ressortent dans la vallée de Valorbe et forment la rivière d'Orbe, qui se jette dans le lac de Neuchâtel.

Les entonnoirs ne sont pas propres au Jura neuchâtelois ; ils existent dans toute la chaîne du Jura, en particulier sur le Weissenstein. En Grèce, ils sont connus dès la plus haute antiquité : les anciens les nommaient *chasmata ;* les Grecs modernes les appellent *katavothra*. En Normandie, on les connaît sous le nom de *bétoires* et de *puisards ;* en Thuringe, ils s'appellent *schlotten*, et en Angleterre, *shallowholes*. En Grèce, lorsque le katavothron ne peut pas donner écoulement aux eaux qu'il reçoit, il se forme un lac temporaire : tels sont ceux de Kavaros et de Tripolitza. En été, quand le lac a disparu, le fond de l'entonnoir, où l'humidité entretient une abondante végétation, sert de retraite aux chacals et aux renards. Les points de sortie des katavothra sont ordinairement près des bords de la mer ; ce sont des sources abondantes appelées *kephalovrisi* (têtes de sources). Les fameux marais de Lerne, près d'Argos, sont alimentés par des kephalovrisi.

On a signalé des entonnoirs dans tous les pays, et en particulier dans toutes les montagnes calcaires, par conséquent non-seulement en Grèce, dans les Cévennes et



Dessin de Lancelot, d'après un dessin envoyé de Suisse.

dans le Jura, mais en Italie, en Espagne, en Asie Mineure et en Syrie. Les entonnoirs se rattachent à une loi générale de l'hydrographie terrestre énoncée par le célèbre géologue Léopold de Buck : la sécheresse des chaînes calcaires, l'humidité du sol dans les groupes granitiques; des sources rares, mais abondantes, dans les premières; des sources nombreuses, mais peu abondantes, dans les secondes; des vallées et des plateaux entièrement privés d'eau dans le Jura, les Cévennes et les Alpes calcaires; un arrosement uniforme dans les Vosges, les Alpes et les Pyrénées granitiques. On comprend quelle influence ces conditions physiques doivent exercer sur l'agriculture, sur le régime pastoral des chaînes de montagnes, et, par contre-coup, sur la richesse, l'industrie et le bien-être des habitants.

AVENTURES ET RUSES DE SI-DJOHA [1].

LA JUMENT DU CAID.

Un jour Si-Djoha arriva près d'un douar et rencontra quelques Arabes assis en compagnie.

— Ohé! lui crièrent-ils; on dit que tu es malin et que tu ne manques pas de courage. Nous te défions d'aller au douar que tu vois là-bas et d'y enlever la jument du caïd. Si tu l'amènes ici, nous te donnerons cinq cents francs; mais si tu échoues dans ton expédition, tu seras obligé de nous payer de ta poche une somme égale.

Si-Djoha, ayant accepté le pari, se dirigea sur-le-champ vers le douar.

C'était le moment où les femmes du caïd étaient occupées à traire les vaches dans le *merah* (cour du douar). Sans se faire inviter, notre homme se glisse dans la tente. Un moment après, les femmes y entrent, déposent au milieu la jatte pleine de lait et la laissent découverte, puis elles se retirent.

Un serpent s'approcha du vase, se mit à boire du lait et en rendit une partie dans la jatte. Si-Djoha avait vu cette scène.

Les femmes rentrèrent dans la tente; elles emportèrent le vase et le vidèrent dans un pot qui était sur le feu. Dès que le lait eut bouilli, elles le versèrent dans un *metred* et servirent le souper.

Le caïd et ses compagnons se disposaient à prendre leur repas; déjà même ils levaient leurs cuillers, lorsqu'une voix leur cria :

— Arrêtez! laissez vos cuillers!

Les assistants se tournèrent du côté de Si-Djoha et lui dirent :

— Par où es-tu entré?

— Il y a longtemps que je suis là, répondit notre homme.

— Que veux-tu?

— Je ne vous le dirai pas.

— Et pourquoi?

— Avez-vous un chien auquel vous ne teniez pas?

— Nous en avons un.

— Eh bien, appelez-le.

A un signal donné, le chien parut; on lui jeta une cuillerée de nourriture, et presque aussitôt il tomba mort. L'expérience fut répétée sur un autre chien, qui eut le même sort.

Alors le chef du douar pria Si-Djoha d'expliquer ce phénomène; mais le fin matois déclara qu'il ne parlerait pas avant d'avoir obtenu l'objet de ses désirs.

— Qu'à cela ne tienne, dit le caïd; tu auras ce que tu souhaites.

Une fois maître de la position, Si-Djoha raconta le fait en détail. Les gens de la tente se pressèrent autour de lui et le comblèrent de remercîments.

— Je rends grâces à Dieu, lui dit le caïd, de ce que tu nous as sauvé la vie. Que veux-tu pour ta récompense?

— Ce que je veux, répondit Si-Djoha, c'est ta jument.

— Tu mérites plus que cela, mon cher maître, insista le caïd; choisis dans mes troupeaux une mule ou un bœuf.

— Point du tout, répliqua celui-ci; je veux ta jument et rien que ta jument, parce que j'ai parié que je l'emmènerais.

Alors le chef du douar ordonna à son serviteur de livrer l'animal au rusé compère; qui sauta dessus, disparut, et alla recevoir le prix de la gageure.

LE COLLYRE.

Si-Djoha acheta un jour du *kohol* (collyre) pour les yeux. Le marchand, dont l'œil rouge et chassieux attestait un commencement d'ophthalmie, demanda un *dirhem;* Si-Djoha lui en donna deux généreusement.

— Tu me donnes trop, dit le marchand.

— Mon ami, je te paye un dirhem pour moi et un pour toi, afin que tu t'achètes un peu de ta marchandise et que tu guérisses tes yeux!

LE CLOU.

Si-Djoha loua un jour sa maison à un Arabe revenant de pèlerinage, et se fit payer d'avance une année de loyer, ne se réservant que le droit de *planter un clou* dans la *skifa,* couloir compris entre la porte de la rue et celle de la cour intérieure, et de *disposer de ce clou ainsi que bon lui semblerait.* Le locataire étant entré en possession, Si-Djoha, dès le lendemain, se rendit au logis, un chien mort sous le bras, planta un clou, et accrocha ledit chien mort à la muraille. Une épouvantable infection ne tarda pas à être la suite de cet acte de propriété. On décrocha le chien; mais le jour suivant, Si-Djoha en rapporta un autre. Cette *servitude* déplut au locataire. De là procès devant le cadi. La justice arabe n'est guère moins stricte que la justice romaine. User et abuser, c'est la propriété. D'ailleurs, il y avait dans l'acte : *Planter un clou et en user à discrétion.* Le locataire perdit sa cause avec dépens. Si-Djoha (en cela fort peu loyal) garda le loyer et rentra dans la jouissance anticipée de son immeuble.

LE NUAGE.

Un jour, Si-Djoha acheta un beau caïk pour cinq *dirhems,* à condition que le marchand voudrait bien l'accompagner jusqu'au lieu où était caché son trésor. Le marchand souscrivit, et l'on se mit en marche vers la précieuse cachette. Après une bonne heure de route :

— C'est par ici, dit Si-Djoha.

Et il se mit à regarder attentivement vers le ciel.

— Dépêchons-nous, dit le marchand; je suis pressé.

— J'entends bien, dit Si-Djoha; mais je ne trouve pas la marque.

— Où diable vas-tu la chercher?

— Eh, par Dieu! je la cherche où je l'avais laissée. C'était un superbe nuage.

L'HABIT DE SI-DJOHA.

Le burnous de Si-Djoha, étendu sur le balcon de sa maison, tomba un jour du haut de cette galerie dans la cour. Si-Djoha poussa de grands cris.

— Qu'avez-vous donc? lui cria-t-on.

— Je songe, reprit-il d'un ton plein d'épouvante, que j'aurais pu être dedans!

[1] Trad. de l'arabe par M. A. Cherbonneau, directeur du collége français-arabe d'Alger.

SI-DJOHA A L'AUDIENCE DU BEY.

Salah, le plus glorieux bey qui ait régné sur Constantine, laissait volontiers pénétrer dans son *medjlès* (conseil) tous ses sujets, riches ou pauvres, petits ou grands, et rendait lui-même la justice. Un jour, il vit entrer dans la salle d'audience un jeune homme à la figure brune, dont le regard fixe et intelligent le frappa. Il demanda au *bach-kateb* (chef des écrivains) qui était cet individu. Le bach-kateb lui répondit que c'était Si-Djoha.

— Mon frère, dit Salah-Bey à Si-Djoha, approche. Quel motif t'amène au palais? Que viens-tu demander? Puis-je te rendre service? Parle librement.

— Seigneur, dit le jeune homme, je viens te demander trois faveurs. Le pays est en ta possession, les biens et les richesses t'appartiennent; toi seul peux donc me contenter.

— Trois faveurs, c'est beaucoup, repartit le bey; d'ordinaire, mes sujets se contentent d'une seule; mais il n'importe, parle!

— La première chose que je désire, reprit Si-Djoha, est une pièce de terre.

— Tu l'auras.

— La seconde est du grain pour la mettre en semence et des bœufs pour la labourer.

— Mon frère, tu n'es pas modéré dans tes désirs, dit Salah-Bey; et si je juge par ces deux premières demandes de la troisième, je doute fort qu'il me soit possible de te satisfaire.

— La troisième, reprit Si-Djoha, et la plus précieuse de toutes, est celle de te baiser la main.

Salah-Bey sourit, et montra, en accordant cette dernière grâce, qu'il ne refusait pas les deux autres.

UNE LOTERIE ROYALE EN 1681.

On lit dans le *Mercure galant* (Février 1681): « On fait une loterie à Saint-Germain, qui ne devait être que de 200 000 francs; mais *l'exacte fidélité* qui s'y observe ayant obligé un très-grand nombre de particuliers à y porter de l'argent, on a été obligé de la faire de 100 000 écus. Elle serait peut-être d'une somme encore plus considérable si l'on voulait toujours recevoir. Le gros lot sera de 100 000 francs. »

Il y a toute apparence que l'original de notre gravure, conservé au cabinet des estampes de la Bibliothèque impériale, représente le tirage de cette loterie à Saint-Germain, vers Pâques 1681; c'est à peu près la reproduction d'une estampe du *Mercure* (Mai 1681, p. 350). On ne remarque de différences que dans l'agencement des groupes assis à la table du fond, encore sont-elles insignifiantes.

Un correspondant du *Mercure* écrit, en mars 1681, que beaucoup de boîtes (à lots) n'étant pas arrivées à temps de la campagne, il y a eu retard dans le tirage; mais il se propose de donner, quand ses informations seront complétées, la liste des gagnants. C'est ce qu'il fit quelque temps après. Nous transcrivons ici une partie de sa lettre.

« Je viens à l'article de la loterie, que vous attendez depuis deux mois. On peut dire qu'elle a servi d'entretien et de divertissement à toute la France pendant l'hiver, et qu'elle a lié un nombre infini de sociétés agréables. En effet, la plupart de ceux qui s'y sont intéressés ayant fait bourse commune, tel qui n'avait hasardé que trois ou quatre louis se trouvait associé à diverses compagnies dont les billets lui étaient communs. Comme on espérait de plusieurs côtés, chaque ouverture de boîte était un nouveau plaisir. Ce qui en donnait beaucoup, c'est que tout le monde se promettant le gros lot, chacun faisait l'emploi des 100 000 francs selon les idées qui le flattaient davantage. Quelques-uns poussaient leur imagination si loin, qu'une fille qui était prête à se marier voulut attendre qu'on eût tiré la loterie, dans la pensée que ce gros lot lui venant, elle trouverait un plus grand parti. C'était d'ailleurs quelque chose de plaisant que les diverses précautions qu'on prenait pour se rendre la fortune favorable. Les uns se servaient de noms qui promettaient du bonheur. Les autres en choisissaient où la lettre *L* entrât plusieurs fois, n'en croyant pas de plus fortunée. D'autres ont voulu que dans ces noms le nombre des lettres se trouvât impair, et d'autres ont affecté de ne prendre leurs billets que dans les jours que les almanachs nous marquent heureux. Il y en a plusieurs qui, au lieu de noms, ont fait écrire des manières de sentences. Ces paroles, qu'employa un inconnu, ont passé pour les plus spirituelles: *Un seul Louis peut faire ma fortune.* La planche que j'ai pris soin de faire graver vous fera voir de quelle manière on a tiré cette loterie.

» Le roi est au milieu de la table. Vous pouvez croire qu'un si auguste témoin est non-seulement capable d'empêcher les tours d'adresse, mais qu'il peut même empêcher d'en concevoir la pensée. Celui qui paraît entre les deux qui sont dans l'espace qui est au milieu de cette table, et que vous voyez assis plus bas, est un valet de chambre de Sa Majesté, qui tient un sac où sont les billets. Il les donne par compte à Mme Colbert de Croissy et à M. le marquis de Dangeau, qui sont à ses deux côtés. Ils les comptent de nouveau et les distribuent à ceux qu'on voit autour de la table. Chacun a des boîtes devant soi, et met autant de billets dedans qu'il y en a de marqués dessus. La table est couverte de bougies, afin que chacun ait de la lumière pour cacheter. Tout ce qui est au delà de ces bougies sont de petits plats d'argent remplis d'eau pour y tremper les cachets qui, à force de cacheter, se seraient trop échauffés. M. de Condom, présentement évêque de Meaux, est à un bout de la table. Toutes les boîtes passent par ses mains, et il y met un second cachet. Elles sont visitées ensuite par M. de Montausier, qui les met dans une corbeille d'où de temps en temps on les va porter dans les sacs qui sont attachés contre la muraille. Je ne vous dis point que tout ce qu'il y a de plus illustre à la cour est autour de cette table; il vous est aisé de le juger. M. le duc du Maine et Mlle de Nantes s'y acquittèrent de leur emploi avec toute la bonne grâce imaginable. C'était un charme de voir leur adresse. Il faut vous marquer en quoi consistaient les lots, et vous montrer ceux que la fortune a favorisés. Il y a raison de dire qu'elle a doublement travaillé pour eux, puisque les premières et les plus illustres personnes du monde ont bien voulu se mêler de leurs affaires. »

Des lots de diverse importance (dix, sept, cinq mille francs) échurent au Dauphin, à la reine, à Monsieur, à Mmes de Fontange, de la Vallière, de Scudéry. Mais le roi fut le héros de la fête: outre des sommes de 30 000 francs et de 20 000 francs, il gagna le gros lot de 100 000 francs.

« Tout le monde a su que, la loterie étant tirée, le roi remit le gros lot au profit de ceux qui n'avaient rien eu. Il fut divisé en six autres lots, l'un de 50 000 francs, et cinq de 10 000.

» Les deux loteries du roi avaient servi tout l'hiver d'un si agréable divertissement, qu'on en eût fait plusieurs autres si M. de la Reynie n'y eût donné ordre en les défendant. Ce sage et vigilant magistrat, que le bien public occupe sans cesse, n'a pu s'assurer contre les abus qu'on y peut commettre; et comme la bonne foi n'est pas exacte

partout, il a cru devoir priver les uns d'un plaisir, afin d'épargner aux autres le danger d'être trompés. »

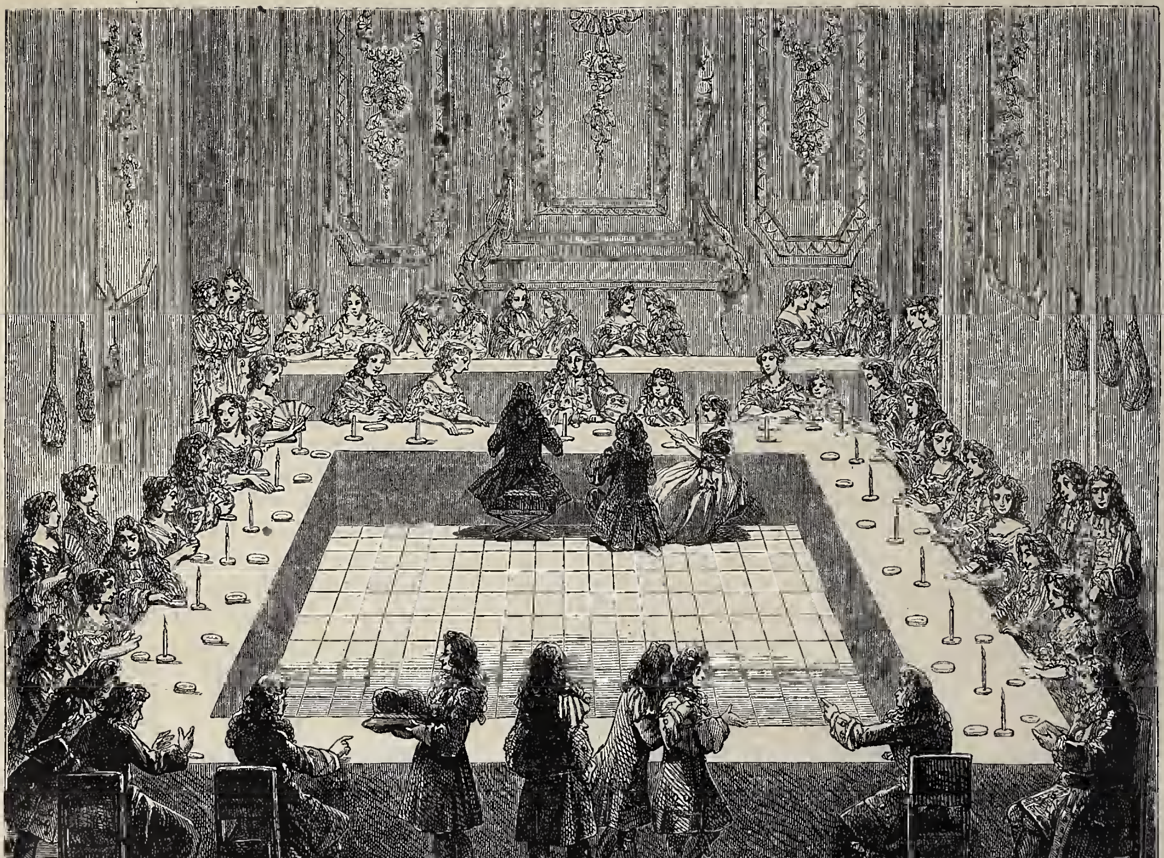
Quelques années après, Louis XIV voulut offrir gratuitement à sa cour ce divertissement interdit au vulgaire.

« Après le mariage de Mlle de Nantes avec M. le Duc, nous dit Voltaire, le roi étala une magnificence singulière, dont le cardinal Mazarin avait donné la première idée en 1656. On établit dans le salon de Marly quatre boutiques remplies de ce que l'industrie des ouvriers de Paris avait produit de plus riche et de plus recherché. Ces quatre boutiques étaient autant de décorations superbes qui représentaient les quatre saisons de l'année. Mme de Montespan en tenait une avec Monsieur. Sa rivale Mme de Maintenon en tenait une autre avec le duc du Maine. Les deux nouveaux mariés avaient chacun la leur; M. le Duc avec Mme de Thiange, et Mme la Duchesse, à qui la bienséance ne permettait pas d'en tenir une avec un homme, à cause de sa grande jeunesse, était avec la duchesse de Chevreuse. Les dames et les hommes nommés du voyage tiraient au sort les bijoux dont ces boutiques étaient garnies. Ainsi le roi fit des présents à toute la cour, d'une manière digne d'un roi. La loterie du cardinal Mazarin fut moins ingénieuse et moins brillante. Les loteries avaient été autrefois mises en usage par les empereurs romains (1); mais aucun d'eux n'en releva la magnificence par autant de galanterie. »

Terminons par quelques renseignements ultérieurs qui peuvent servir à l'histoire de la loterie en France.

Par arrêt rendu au conseil d'État le 30 juin 1776, le roi a supprimé les loteries *de l'École royale militaire, de l'Hôtel de ville de Paris, de la Générale d'association* et des communautés religieuses; il a en même temps été créé une nouvelle loterie, sous le nom de *Loterie royale de France.*

La loi du 23 vendémiaire an 2 continua la Loterie de France; mais bientôt après, et dès le 25 brumaire suivant, une autre loi prohiba toutes les loteries. Puis la Loterie



Une Loterie royale en 1681. — Dessin de Foulquier, d'après une estampe du temps.

nationale de France fut rétablie par la loi du 9 vendémiaire an 6. La loi du 21 mai 1836 supprima définitivement les loteries; mais elle a malheureusement laissé la porte ouverte à tous les inconvénients de ce genre de jeu de hasard, en permettant les loteries destinées à des actes de bienfaisance ou à l'encouragement des arts.

(1) Les Romains, dans la célébration des saturnales, avaient en effet imaginé des loteries dont les billets étaient distribués aux convives. Auguste, pour plus d'amusement, mêla aux lots importants de pures bagatelles. Les loteries furent pour Néron des moyens de popularité : il en créa de publiques; elles se tiraient durant les jeux célébrés pour la durée de l'empire. Mille billets par jour étaient libéralement distribués à la foule, et quelques-uns firent la fortune de ceux que le hasard en avait gratifiés. Héliogabale, imitant Auguste, trouva plaisant de composer pour moitié ses loteries de billets utiles et de billets sans valeur : il y avait, par exemple, un billet de six esclaves, un autre de six mouches; celui-ci donnait droit à une coupe d'or, celui-là à une cruche ou à une assiette de terre.

Typographie de J. Best, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

LE SPEAKER.



Charles Abbot, *speaker;* portrait peint par Northcote, gravé par Ch. Picart. — Dessin de Pauquet fils.

Le président de la Chambre des communes en Angleterre est désigné sous le nom de *speaker*. Pendant les séances, il a la tête affublée d'une longue perruque traditionnelle et il est vêtu d'une robe noire. Il est assis sur un fauteuil de forme ancienne. Au-dessous de lui, devant une table chargée de papiers, sont les clercs qui portent aussi des perruques, mais beaucoup plus petites. Les membres de la Chambre des députés sont habillés comme ils le sont partout ailleurs, sans aucune cérémonie; ils gardent volontiers leurs chapeaux sur leurs têtes et se mettent fort à l'aise; il n'est pas rare d'en voir plusieurs couchés sur les bancs ou les pieds en l'air: le laisser-aller de leurs attitudes ne le cède pas de beaucoup à celui des députés des États-Unis.

Le mot *speaker* signifie littéralement *le parleur, l'orateur*. Cependant le président de la Chambre des communes parle peu; il ne prend point part aux délibérations, et il n'est guère obligé à faire de discours que lorsque, le Parlement étant prorogé, il résume, d'après l'usage, devant le souverain, dans la Chambre haute ou des lords, les travaux de la session.

On explique de la manière suivante la qualification de *speaker :*

« Peu de temps après que les deux chambres du Par-

lement eurent commencé à se réunir séparément, les communes demandèrent au roi Richard II d'être assistées par un lord, à cause de *la feoblesce de lour pouairs et sens*, et, peu après, on voit que Peter de la Mare *avait la parole de par la communité* pour s'adresser au roi. » ([1])

Le *speaker* est nommé par la chambre, sans que l'approbation du souverain soit nécessaire, au début de chaque législature. Dans les votes et en cas de partage, sa voix est prépondérante. Ses fonctions ne cessent qu'avec le parlement qui l'a élu. Il est logé somptueusement à Westminster, et a un traitement annuel de 6 000 livres (150 000 francs). Dès qu'il n'est plus *speaker*, il est élevé à la pairie et doté d'une pension viagère de 400 livres (100 000 francs). Il est de plus membre du conseil privé et prend place immédiatement après les barons.

On compte Charles Abbot, dont nous donnons le portrait, et ses successeurs Ch. Manner Sutton et James Abercromby, au nombre des *speakers* les plus célèbres. Devenu pair, Abbot prit le titre et le nom de lord Colchester. Il a écrit des Mémoires ([2]) édités assez récemment par son fils, souvent consultés et cités par les historiens anglais, sur les événements du commencement de ce siècle.

UNE LUMIÈRE AU BORD D'UN FOSSÉ.

NOUVELLE.

> L'ange passa sans regarder le riche orgueilleux qui se faisait bâtir un palais de marbre et d'or; plus loin il s'arrêta à la vue d'un pauvre piéton revenant sur ses pas tout exprès pour ôter du chemin un caillou qu'il avait su éviter, mais auquel, pensait-il, pouvait se heurter le voyageur qui viendrait après lui. Quand le pauvre piéton eut accompli sa bonne œuvre, il reprit modestement sa route. L'ange ramassa le caillou, qui prit dans sa main, sous son regard, la transparente pureté ainsi que l'éclat du diamant, et il l'emporta au ciel.
>
> MICHEL MASSON.

Deux jeunes êtres, un brave garçon et une honnête fille qui ne se connaissaient point, se rencontrèrent un soir, par hasard, et cette rencontre d'un moment laissa dans leur souvenir un respect attendri l'un pour l'autre. Cinquante ans après leur unique entrevue, ils en étaient encore à attendre l'occasion de se retrouver pour se dire combien ils avaient eu de bonheur à penser constamment l'un à l'autre. Cette fidèle pensée fit mieux cependant que de les rendre heureux, elle les rendit meilleurs.

L'histoire que nous voulons dire, c'est celle de Mariolle Fraisier, une vaillante travailleuse à la terre, en son temps. Fille de bonne race, Dieu l'a faite pour durer; jugez-en : bien que soumise de bonne heure au dur labeur qui courbe avant l'âge, elle s'en va aujourd'hui sur ses quatre-vingts ans d'un pas aussi ferme, le corps aussi droit et portant aussi haut la tête qu'à l'époque où advint l'incident de sa jeunesse qui fut le grand événement de sa vie. Comme nul ne saurait le raconter aussi naïvement qu'elle, c'est elle-même que nous laisserons parler, afin de conserver au récit son parfum et sa couleur. D'ailleurs, l'occasion est favorable pour lui faire redire une fois de plus ce que les gens du pays ont déjà, et depuis longtemps, entendu tant de fois.

C'est jour de fête chez Mariolle Fraisier, et, par hasard, un convive de passage a été admis à la table de famille. On a servi le dessert; chacun a conté son conte, chacune a chanté sa chanson. Pour bouquet final, Justine, la mieux avisée des douze petites-nièces de Mariolle, profitant de la présence d'un étranger, répète ce qu'en pareille circonstance elle ne manque jamais de dire à la bonne femme :

— Contez-nous donc votre rencontre au *Saut du Loup*, grand'tante.

Et Mariolle, qui ne sait rien de mieux ni de plus beau à dire, s'accoude sur la table; puis, sans se faire prier, elle commence aussitôt :

—

Je n'avais que seize ans. Je n'étais pas ce qu'on peut appeler une mauvaise fille; mais il me venait dans l'esprit, même malgré moi, tant et tant d'idées de malice pour nuire aux autres et pour les tourmenter, qu'on ne croyait pas me faire tort en me citant comme la plus méchante enfant du pays.

Donc, on ne m'aimait guère alors; mais je m'en moquais bien, vraiment! Je ne me sentais aucunement privée de l'amitié qu'on me refusait. Je me doutais si peu, dans ce temps-là, qu'il est bon d'aimer quelqu'un et de s'attacher à quelque chose, quand bien même ce ne serait qu'à un souvenir! Mais accordons-nous là-dessus, mes enfants; j'entends par aimer, placer honnêtement son cœur, et, quant au souvenir, je ne parle que de celui qui donne le vrai contentement de soi-même.

Je reviens à mes mauvaisetés au vis-à-vis d'un chacun.

J'étais, pour dire vrai, la tourmenteuse de mes jeunes camarades, surtout de feu ma pauvre sœur Pauline, un si doux souffre-douleur que c'était un crime de la faire souffrir. Toutefois, ce n'est pas de cela qu'elle est morte, Dieu merci! à preuve qu'elle a fêté, comme grand'mère, tous les baptêmes de cette nichée de fillettes, qui font bien de valoir mieux présentement qu'autrefois leur grand'tante Mariolle.

Moi qui savais tant de ruses pour découvrir le côté faible des autres, et qui m'étudiais à le chercher afin d'y planter le plus méchamment possible ma plus méchante malice, j'avais mon faible aussi que je m'efforçais de cacher. Il y aurait eu pour moi si grande honte et si grand dommage à le laisser deviner! Cette découverte-là devait me faire perdre à la fois et ma primauté sur les autres et celui de mes deux surnoms dont j'étais le plus fière. On m'appelait à bon droit Mariolle la Mauvaise, d'accord; mais en parlant de moi, on disait aussi : Mariolle Sans-Peur. Dans un sens, j'étais encore la bien nommée : c'est-à-dire que je ne sourcillais ni ne reculais devant le danger qui, en plein jour, pouvait me faire face. Notez que je dis en plein jour. Oui, tant que la lumière du ciel me permettait de l'envisager, si grand que ce danger pût être, et quoique me trouvant seule à seul avec lui, plutôt que de le fuir ou même de m'arrêter en chemin, j'allais bravement à sa rencontre. Mais avec le déclin du jour mon courage déclinait aussi, et, une fois la nuit tombée, Mariolle Sans-Peur avait peur de tout.

Comment ma pauvre chère sœur Pauline en arriva-t-elle à deviner qu'il y avait des heures où le cœur me manquait? Je me suis toujours gardée, comme bien vous pensez, de l'interroger là-dessus. En parler, c'eût été faire la confession de ma lâcheté. Toujours est-il, mes enfants, que le soir d'un jour où j'avais, encore plus que de coutume, tourmenté la douce créature, une franche trembleuse, celle-là, elle me défia, devant nos camarades de veillée, d'aller seule, par la nuit noire, cueillir pour chacune de nous une des reines-marguerites qui poussent au pied de la grande croix du cimetière. Comme, en me mettant au défi, Pauline me regardait en face, je compris à son malin sourire que j'avais soudainement pâli.

Hésiter, après cela, c'était me mettre pour toujours à la merci de celles qui avaient tant à se venger de moi. Je n'hésitai point. Mais afin de m'étourdir sur le brouhaha

([1]) *Les Institutions politiques, judiciaires et administratives de l'Angleterre*, par Charles de Franqueville; Paris, Hachette, 1864.

([2]) *Diary of lord Colchester.*

de la peur, qui déjà me troublait l'esprit, je fis montre d'une telle jactance en acceptant le défi, qu'une de nos compagnes se mit à dire :

— Mariolle crie trop haut que la chose est facile à faire; elle n'en fera rien.

— Possible, reprit Pauline; mais vous saurez bien si elle a menti au retour, vu qu'il se trouvera quelqu'un dans le cimetière qui pourra vous dire demain si elle y est venue ce soir.

Malgré la mortelle frayeur dont je me sentais saisie, j'étais résolue à tenter le voyage; mais l'idée d'une rencontre là-bas me fit visiblement tressaillir. Pauline, que j'avais, comme je vous l'ai dit, poussée à bout ce jour-là, et qui venait de s'assurer qu'elle pouvait enfin avoir barre sur moi, Pauline vit mon tressaillement; elle reprit aussitôt :

— Nous sommes ici pour jouer franc jeu, Mariolle, c'est pourquoi je te le dis : les yeux qui te verront cueillir le bouquet de marguerites, ce ne sont pas ceux d'un revenant, mais les miens et ceux des deux bonnes camarades qui se sentiront assez hardies pour m'accompagner. Toutes les trois nous serons au cimetière en même temps que toi, sinon auparavant. Choisis donc ton chemin : ou le sentier qui longe les vergers, ou bien la traverse dans le petit bois. Celui dont tu ne voudras pas, nous le prendrons; seulement, comme nous sommes poltronnes, nous emporterons la lanterne; toi qui es brave, tu n'as pas besoin de lumière.

Me sentant l'orgueil piqué au vif, je répliquai, mais en frémissant, à mon à part, de l'audace de ma réplique :

— Que les poltronnes prennent par les vergers; moi, je choisis la traverse du bois.

La chose dite, je nouai solidement ma cape à mon cou, j'en rabattis la coiffe, et me voilà partie.

C'était une nuit si noire qu'on ne voyait pas même jusqu'à la portée de sa main. Quant à savoir où l'on posait le pied, il fallait y renoncer. A terre comme en haut, comme partout, il n'y avait que ténèbres, et, sauf le pressentiment qui pouvait l'avertir, une mère aurait marché sur son enfant.

Je m'étais élancée hors de la maison, décidée à tout braver pour arriver au cimetière avant celles qui doutaient de mon courage, mais me promettant bien de leur faire payer cher, plus tard, cette terrible épreuve. Mon amour-propre excité jusqu'à la rage, et la certitude de pouvoir me venger, me mettaient au cœur et à la tête une sorte de folie. Aussi, dans les premiers moments de ma course, j'allai d'un tel pas que, m'étant retournée pour essayer de mesurer la distance où j'étais alors de la maison, je m'étonnai de voir que j'étais arrivée si loin en si peu de temps.

Malgré l'obscurité, rien ne m'était plus facile que de me rendre compte du chemin que j'avais fait. Je voyais là-bas, d'où j'étais partie, poindre la lumière de chez nous par l'ouverture de la porte que j'avais laissée béante, et je reconnus que je m'étais arrêtée juste auprès du gros châtaignier qui est devant le clos des enfants de Claude Girard.

Quand on va dans la nuit, soutenu par la fièvre et poursuivi par la peur, il faut toujours marcher, autrement la fièvre tombe et la peur qui galope vous atteint à l'endroit où vous vous êtes arrêté, puis forcément vous ramène au logis. C'est ce qui manqua de m'arriver; mais au moment où, quoique honteuse de ma lâcheté, j'allais céder à la frayeur qui me poussait et rebrousser chemin, je vis une lumière vaciller d'abord sur le pas de notre porte, et s'en aller ensuite du côté des vergers. En même temps, un trio de voix que je connaissais bien se mit à chanter, sur la route qu'éclairait la lumière, cette chanson que savent toutes nos fillettes, et qui était déjà vieille au temps où j'étais jeune : *Quand s'en va la feuille au souffle du vent.*

Le trio de chanteuses c'était, vous vous en doutez, ma sœur Pauline et deux de nos camarades qui s'en allaient voir au cimetière si j'y arriverais avant elles. Je pensai aussitôt à l'humiliation que j'aurais à subir le lendemain, dans le cas où je ne m'efforcerais pas de soutenir l'épreuve jusqu'au bout. Le cœur me revint, ou, pour mieux dire, la fièvre me reprit, et, au risque de mourir de peur en route, je m'engageai enfin dans la traverse du petit bois.

J'étais donc repartie, et, cette fois encore, j'allais si dru mon bonhomme de chemin que celles qui m'avaient mise au défi m'auraient pu trouver cueillant déjà des marguerites, sans la rencontre que je fis au carrefour du Saut du Loup. Je vous l'ai dit, l'obscurité était tellement profonde qu'on ne pouvait se diriger qu'à l'aveuglette. Il fallait bien connaître le bois pour éviter, en de pareilles ténèbres, les passes difficiles et surtout le dangereux fossé du carrefour. On ne l'a comblé que bien longtemps après l'époque dont je parle; mais depuis des années du moins il n'était plus à craindre pour le voyageur qui gagnait par là la grande route.

Or, le soir du défi de Pauline, il se trouva qu'un piéton étranger au pays avait eu, par malheur pour lui, l'idée de s'aventurer dans la périlleuse traverse afin d'abréger son chemin. Je dis par malheur pour lui, car pour moi, mes enfants, ce fut la bénédiction du ciel sur toute ma vie.

La peur, qui ne me quittait point, ne me mettait pas, cependant, assez martel en tête pour me faire oublier que le seul moyen de ne pas me jeter dans le Saut du Loup c'était d'incliner sur ma droite. D'après mon calcul, je devais être parvenue vers la hauteur du maudit fossé, mais à si bonne distance de lui que je pouvais continuer à marcher de pied ferme sans risquer la chute. J'en étais là de ma course, dis-je, quand le bruit d'un gémissement, qui me sembla venir de loin et dans la direction du Saut du Loup, m'arrêta soudainement. Je demeurai un moment aux écoutes.

Inutile de vous dire à quel point mon cœur se serra, ni de quel tremblement je fus prise. J'étais en sueur. Je me sentis aussitôt tout le corps baigné comme d'une rosée saisie par ce vent froid qui nous fait les gelées blanches. Pourtant, je n'étais pas sûre d'avoir bien entendu. D'ailleurs, dans nos bois, la nuit, il y a des arbres qui, en se courbant sous le vent, se plaignent comme des enfants malades, et des animaux qui s'appellent comme s'ils se pleuraient.

Le gémissement recommença, et, un peu après, j'entendis, mais sans pouvoir le distinguer, un nom prononcé par la voix qui s'affaiblissait. Cette fois, il n'y avait pas à s'y tromper, c'était bien un chrétien qui demandait du secours.

La suite à la prochaine livraison.

BUSTE DE SILÈNE ET STATUETTE DE MERCURE.

Ce buste de Silène et cette statuette de Mercure, conservés au Musée de Rouen, ont été trouvés, en 1842, à Épinay-Sainte-Beuve (canton et arrondissement de Neufchâtel en Bray). On assure que ces deux petites œuvres de sculpture étaient logées dans des niches pratiquées au milieu d'un des débris de murs romains si communs à Épinay : c'est à ces restes d'antiquités que le hameau doit son surnom populaire de *Vieux-Neufchâtel*.

Le buste de Silène, que nous reproduisons selon sa grandeur naturelle, était double; il a les caractères d'obésité et de matérialisme grossier dont le gratifie la my-



Musée de Rouen. — Buste de Silène. — Dessin de Chevignard.

thologie antique ; la barbe est longue, sale et touffue, la bouche est déformée, les yeux sont hébétés et le front est chauve ; au-dessus de ses oreilles humaines sont des oreilles animales ornées de roses. Cette figure est tout aussi bien le type de l'ivresse et de la sensualité que l'image d'un dieu.

Les bustes de Silène sont assez rares ; jusqu'à présent on ne connaît en Normandie, je crois, que ceux d'Épinay. Il n'en est pas de même de Mercure ; on le trouve un peu partout où le paganisme a eu des établissements de quelque importance.

Des Mercures sont sortis non-seulement du sol romain de Rouen (*Rotomagus*) et de Caudebec-lez-Elbeuf (*Uggate*), mais encore de Roumare et de Tancarville. Les vases d'argent de Saint-Jouin-sur-Mer étaient dédiés à Mercure, aussi bien que ceux de Berthouville près Bernay. Cette prodigalité du dieu antique justifie une parole de César qui semble une prophétie (¹). Mais de tous ces Mercures, aucun n'égale en beauté et en élégance celui d'Épinay.

Le bronze est de la plus belle qualité ; la patine en est magnifique ; l'exécution surpasse de beaucoup le métal, *materiam superat opus*. Le dieu est nu ; il est assis sur un rocher de la façon la plus aisée et la plus naturelle ; de la gauche il s'appuie sur la pierre qui lui sert de siége, et dans la droite, posée sur sa hanche, il semble tenir une



Musée de Rouen. — Statuette de Mercure. — Dessin de Chevignard.

bourse ou une pierre ; à ses pieds est un sac, symbole du commerce et des affaires, source de la fortune ; son front, couronné de roses, est surmonté du pétase ailé. Les yeux sont incrustés d'argent. Il est difficile d'imaginer rien de plus ravissant que cette statuette ; elle est d'une telle per-

(¹) « Deum maxime Mercurium colunt (Galli) ; hujus sunt plurima » simulacra. » (Les Gaulois honorent surtout Mercure ; on en voit beaucoup d'images.)

fection que des artistes et des antiquaires la considérent comme un produit de l'art grec.

CHATEAU DE MOUCHY

(DÉPARTEMENT DE L'OISE).

Mouchy-le-Châtel (on a prononcé *Moucy* jusqu'au dix-septième siècle) fut jadis une des principales baronnies du Beauvoisis; c'était aussi une des plus anciennes. Elle avait dans sa dépendance plusieurs autres terres considérables. Mouchy était, à une époque reculée, une ville fortifiée; mais elle fut brûlée, et son château détruit par le roi de France Louis VI, le Gros.

Nous trouvons dans la *Vie de Louis le Gros*, attribuée à l'abbé Suger ([1]), le récit de cet important événement, qui fut un des premiers exploits du belliqueux adversaire de la féodalité.

« Louis, ce jeune héros, qui, se conciliant tous les cœurs, et d'une bonté qui le faisait regarder par certaines gens comme un homme simple, était à peine parvenu à l'adolescence qu'il se montrait déjà pour le royaume de son père un défenseur illustre et courageux...

» Vers ce temps, il arriva qu'entre le vénérable Adam, abbé de Saint-Denis, et Bouchard, noble homme, seigneur de Montmorency, s'élevèrent, en raison de quelques coutumes, certaines discussions qui s'échauffèrent si fort et en vinrent malheureusement à un tel excès d'irritation que, l'esprit de révolte brisant tous les liens de la foi et hommage, les deux partis se combattirent par les armes, la guerre et l'incendie. Ce fait étant parvenu aux oreilles du seigneur Louis, il en manifesta une vive indignation,



Le château de Mouchy (Oise). — Dessin de Thérond.

et n'eut point de repos qu'il n'eût contraint le susdit Bouchard, dûment sommé, à comparaître au château de Poissy devant le roi son père, et à s'en remettre à son jugement. Bouchard, ayant perdu sa cause, refusa de se soumettre à la condamnation prononcée contre lui, et se retira sans qu'on le retînt prisonnier, ce que n'eût pas permis la coutume des Français; mais tous les maux et les calamités dont la désobéissance royale a droit de punir la désobéissance des sujets, il les éprouva bien vite. En effet, le jeune et beau prince se porta sur-le-champ en armes contre lui et contre ses criminels confédérés, Mathieu, comte de Beaumont, et Dreux de Mouchy-le-Châtel, hommes ardents et belliqueux qu'il avait attirés à son parti. Dévastant les terres de ce même Bouchard, renversant de fond en comble les bâtiments d'exploitation et les petits forts, à l'exception du château, Louis désola le pays et le ruina par l'incendie, la famine et le glaive; de plus, comme les ennemis s'efforçaient de se défendre dans le château, il en forma le siége avec les Français et les Flamands de son oncle Robert, et ses propres troupes. Ayant, par ce coup et d'autres semblables, contraint au repentir Bouchard humilié, il le courba sous le joug de sa volonté et de son bon plaisir, et termina, moyennant une pleine satisfaction, la querelle cause première de ces troubles. Quant à Dreux, seigneur de Mouchy-le-Châtel, Louis l'attaqua non-seulement pour la part qu'il avait prise à cette guerre, mais à raison d'autres faits encore, et surtout des dommages causés à l'église de Beauvoisis.

» Dreux avait quitté son château, sans beaucoup s'en éloigner, afin de pouvoir s'y réfugier si la nécessité l'exigeait. Il s'avança, suivi d'une troupe d'archers et d'arbalétriers, à la rencontre du prince; mais le jeune guerrier, fondant sur lui, l'accabla si bien par la force des armes qu'il ne lui laissa pas la faculté de fuir et de rentrer dans son château sans s'y voir poursuivi. Se précipitant vers la porte, au milieu des gens de Dreux et avec eux, ce vigoureux champion, d'une rare habileté à manier l'épée, reçut et porta mille coups, parvint au centre du château, ne s'en laissa pas repousser, et ne se retira qu'après l'avoir entièrement consumé par les flammes jus-

([1]) *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France*, recueillis par M. Guizot.

qu'aux fortifications extérieures de la tour, avec ce qu'il contenait d'approvisionnements en tous genres. »

Depuis cette époque, on ne retrouve plus Mouchy mentionné dans l'histoire jusqu'en 1195. La fille de Dreux, seigneur de Mouchy, Edine, fonde alors une chapelle dans l'église collégiale de Mouchy. En 1207, elle épouse en secondes noces Dreux, seigneur de Mouchy, et fonde une nouvelle chapelle dans la même église. Mouchy passe aux mains de son fils Jean Ier, comte de Trie, qui paraît seulement dans quelques actes de propriété, en 1212.

Jean II, seigneur de Trie et de Mouchy, combat à Bouvines auprès de Philippe-Auguste. Son fils aîné, Mathieu, seigneur de Trie et de Mouchy, succède au comte de Dammartin, dispute à la couronne la châtellenie de Mouchy, dont la propriété lui est confirmée par arrêt de 1267. Son second fils rend les seigneurs de Trie et de Dammartin possesseurs de Mouchy-le-Châtel; son troisième fils, sénéchal de Toulouse et d'Albigeois, devient seigneur de Mouchy, et soutient à ce sujet de longs procès contre son frère le comte de Dammartin.

Le troisième fils du sénéchal, Jean, chanoine de l'église de Mouchy, lui succède dans la seigneurie de ce lieu, et en fait don à Renaud de Trie, seigneur du Plessis et de Mouchy, surnommé *Patrouillard*. Il confirme, en 1366, aux chanoines de Mouchy toutes les donations qui leur ont été faites par les seigneurs qui l'ont précédé, et, en cas d'extinction de la descendance de Renaud de Trie, attribue la châtellenie de Mouchy à son cousin Mathieu de Trie, seigneur de Sérifontaine. Ce seigneur en hérite, et sa postérité conserve Mouchy jusqu'à Philippe de Trie, seigneur de Roulleboise, dont la fille unique, Robine de Trie, l'apporte en dot à Thibault de Maricourt. On a trouvé dans les souterrains du château de Mouchy une inscription portant le nom et les armes de Jehan de Maricourt, seigneur de Mouchy en 1482.

Moucy ou Mouchy-le-Châtel passa, suivant toutes les probabilités, de la famille de Maricourt dans celle des Noailles par la fille du président Boyer, qui épousa le duc Jules de Noailles, ou par une acquisition de ce seigneur. Les premiers actes de leur propriété datent de l'année 1666.

Le château de Mouchy, depuis sa destruction par Louis VI, bien que reconstruit deux fois (la dernière au seizième siècle), ne reprit jamais son importance. L'église collégiale, fondée par les premiers barons et adossée au château, conserva toujours la sienne : douze chanoines y étaient attachés. Mouchy avait aussi un Hôtel-Dieu et une maladrerie, l'un et l'autre créés par les anciens seigneurs. Philippe de Noailles, maréchal duc de Mouchy, renouvela les statuts du chapitre et les fit approuver en Parlement, en 1782. Il avait augmenté les revenus de l'hospice par une donation. En 1794, il fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire en même temps que la maréchale, née d'Arpajon. La duchesse de Duras, leur fille, fut sauvée par le 9 thermidor. Elle n'émigra point, et conserva à son frère, le prince de Poix, la terre de Mouchy. Ce dernier s'y établit avec sa famille après sa rentrée en France. Son fils aîné, le duc de Mouchy, en hérita et la laissa à sa fille, la vicomtesse de Noailles, qui elle-même la transmit à sa fille, mariée au duc de Mouchy, son cousin germain, père du duc actuel.

Mouchy, il y a encore peu d'années, présentait l'aspect d'une vaste demeure aux façades froides et trop dépourvues d'agrément, quoique coupées en lignes pittoresques par les saillies de tourelles et de nombreux avant-corps. En 1856, la duchesse de Mouchy, morte récemment, donna l'ordre d'une restauration ou plutôt d'une création nouvelle de Mouchy. Avec une intelligence et une libéralité qui, à notre époque plus que dans tout autre temps, méritent d'être citées avec éloge, Mme de Mouchy livra pendant cinq ans son château aux ouvriers et aux artistes. L'architecte, M. Destailleurs, transforma les bâtiments nus et sans ornements en splendides constructions de la renaissance. La façade que reproduit notre gravure a été l'objet des soins les plus minutieux. Destinés à être vus de très-près, les détails de la sculpture ont été exécutés avec un fini qui fait honneur à M. Liénard. Au premier étage, des trophées de guerre, de chasse, d'art, etc., garnissent les vides qui séparent les fenêtres; au rez-de-chaussée, les trumeaux sont décorés de bustes des rois de France sous lesquels les Noailles se sont illustrés. Des marbres de couleur, des vases de bronze, mêlés aux sculptures de cette façade, en complètent la magnifique décoration. Les colonnes du péristyle sont surmontées de groupes d'enfants exécutés par un habile artiste, M. Moreau.

Le château de Mouchy possède une nombreuse collection de portraits d'hommes célèbres de tous les temps, surtout du siècle de Louis XIV. Plusieurs de ces portraits sont des œuvres de maîtres. La salle de billard est ornée de quatre panneaux peints par la reine Marie Leckzinska, et légués par elle à la maréchale de Mouchy, sa dame d'honneur.

D'autres richesses d'art ajoutent à la splendeur de Mouchy, entre autres une belle collection d'émaux anciens, de miniatures, etc.; des armes, des bronzes précieux; un coffret d'un prix inestimable, en cristal de roche, garni d'une monture en vermeil émaillé et qui, suivant la tradition, aurait contenu les langes de Henri IV.

Il y a, en outre, à Mouchy, une bibliothèque de vingt mille volumes et de précieuses archives renfermant des manuscrits et des autographes venus pour la plupart des papiers de la maison de Noailles et de Mme de Maintenon. L'église de Mouchy est contemporaine des plus anciennes parties du château, auquel elle sert de chapelle : on s'occupe de la restaurer. A côté de l'église se trouve le caveau de la famille de Noailles.

LE MONDE DE LA MER.

L'élément liquide occupe à peu près les deux tiers de la surface du globe terrestre; le rapport de la surface baignée à la surface non baignée est de 3.8 à 1.2; et sur les 5 millions de myriamètres carrés qui constituent la superficie du globe, il y en a 3 800 000 qui appartiennent exclusivement à la souveraineté de l'onde. Cette immense étendue serait-elle privée des beautés et des richesses de la vie, tandis que la terre ferme offre dans sa flore et dans sa faune une si grande variété et une telle opulence? Les anciens naturalistes étaient loin de comprendre toute la richesse des océans, et Linné lui-même, en parlant des végétaux de la mer, n'en embrassait qu'une quantité insignifiante.

Aujourd'hui la science, moins incomplète, a sondé les profondeurs océaniques, et, parmi ces régions cachées, elle a trouvé une exubérance de vie non inférieure à celle qui se manifeste sur les continents. Il y a là tout un monde, un monde vraiment nouveau, dont les classifications relatives aux plantes et aux animaux aériens ne sauraient nous donner une idée suffisante. La mer offre à l'observateur des montagnes et des vallées couvertes d'une végétation magnifique, un milieu où mille formes animales se jouent, des forêts qui abritent des hôtes plus nombreux et non moins variés que les hôtes des forêts terrestres.

Cependant nous devons dire que s'il y a incomparablement plus d'animaux dans la mer que sur la terre, la vie vé-

gétale y est moins largement représentée; mais il semble qu'il y a ici compensation, car le monde des polypiers crée pour l'océan une série d'êtres à la fois végétaux et animaux qui lui donne une vie insolite, bizarre, compliquée, tenant à la fois des trois règnes de la nature.

Oui, la mer est un monde nouveau, dont les productions riches et variées forment la branche la plus merveilleuse de l'histoire naturelle. Le livre posthume de Moquin-Tandon [1] a révélé la valeur de ce monde, et pour la première fois réuni en un même écrin toutes les perles cachées de l'élément liquide. Nous écouterons aujourd'hui ce qu'il dit sur les plantes.

Remarquons d'abord, avec Schleiden, que toute la flore sous-marine comprend presque exclusivement une seule grande classe de végétaux, les algues ou les fucus, — ajoutons en même temps que ce sont là les premières plantes créées. — « Ces plantes offrent une diversité de formes telle, qu'un paysage au fond de la mer n'est ni moins intéressant, ni moins varié que celui que présente une contrée à laquelle le soleil aurait imprimé le riche cachet de la végétation luxuriante des tropiques. Une structure particulière, molle, gélatineuse dans toutes ses parties; un ensemble d'organes arrondis ou allongés et étalés, auxquels les expressions de tiges et de feuilles ne sont point applicables comme dans les autres plantes; de brillantes couleurs d'un ton vert, olive, jaune, rose et pourpre, parfois légèrement assorties sur le même organe foliacé, tout cela imprime à ces végétaux un caractère étrange et féerique. »

Les plantes de l'océan, dit l'auteur du livre dont nous parlions tout à l'heure, ne ressemblent pas beaucoup à celles qui ornent nos bois et nos vallons. D'abord, elles n'ont pas de racines.

Celles qui flottent sont globuleuses ou ovoïdes, tubulées ou membraneuses, sans apparence aucune de corps radiculaire. Celles qui adhèrent sont fixées par une sorte d'empâtement superficiel plus ou moins lobé et divisé. La terre n'est pour rien dans leur développement, car leur point d'origine est toujours extérieur. Tout se passe dans l'eau, tout vient d'elle et tout retourne à elle. (Quatrefages.)

« Les plantes terrestres choisissent tel ou tel terrain; elles ne prospèrent bien que dans un sol déterminé. Les plantes marines sont indifférentes au rocher qui les supporte. Qu'il soit calcaire ou granitique, elles n'en profitent pas : aussi croissent-elles indistinctement partout, même sur des coraux ou sur des coquilles. Ces hydrophites ne possèdent ni vraies tiges, ni vraies feuilles; elles se dilatent souvent en lames ou lamelles, larges ou étroites, d'une seule ou de plusieurs pièces qui tiennent lieu de ces organes. Elles ressemblent tantôt à des lanières onduleuses, tantôt à des filaments crispés; celles-ci épaisses et coriaces, celles-là minces et membraneuses. Il y en a qu'on prendrait pour de petits ballons transparents, pour des étoffes régulièrement gaufrées, pour des lambeaux de gelée tremblante, pour des rubans de corne blanche, pour des baudriers de peau tannée, ou pour des éventails de papier vert. Leur surface est tantôt lisse, polie, même luisante, tantôt couverte de papilles, de verrues ou de véritables poils. On y trouve un enduit visqueux, une poussière saline, une efflorescence sucrée, et quelquefois un dépôt crétacé. Leur couleur est olivâtre, fauve, jaunâtre, d'un brun plus ou moins obscur, d'un vert plus ou moins gai, d'un rose plus ou moins tendre, ou d'un carmin plus ou moins vif. Quelques auteurs les ont divisées, d'après leurs teintes dominantes, en trois grandes sections : les brunes ou noires (mélanospermées), les vertes (chlorospermées), et les rouges (rhodospermées). Les premières sont de beaucoup les plus nombreuses. Elles s'enfoncent plus ou moins, et semblent occuper dans l'océan trois régions plus ou moins distinctes; elles constituent la plus grande partie des forêts sous-marines. Les vertes sont superficielles et souvent flottantes. Les rouges se rencontrent habituellement à de faibles profondeurs et sur les rochers peu éloignés du rivage. »

[1] *Le Monde de la mer*, magnifique volume in-4°, orné de 21 pl. sur acier tirées en couleur et de 200 vignettes. Paris, Hachette, 1865.

La fin à une prochaine livraison.

Si ma fortune augmente, malheur à moi si tous ceux qui ont quelque droit sur moi n'en sont pas plus riches.

THOMAS ADAM.

DES OBJECTIFS PHOTOGRAPHIQUES.

Fin. — Voy. p. 207.

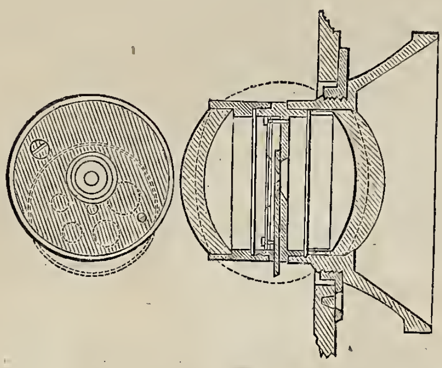
L'œil humain, quand la tête est en repos, embrasse un angle visuel d'au moins 70 à 80 degrés, de telle sorte que tout ce qui est compris dans cet espace peut être examiné en détail par un mouvement de rotation involontaire ou non de l'œil dans son orbite; mais l'angle *actuel, instantané, de vision nette*, à chaque instant, ne dépasse pas 2 degrés, et est le plus ordinairement compris entre 1 et 2.

De la constatation de ce phénomène on pourrait déduire que pour que l'image photographique d'un paysage *occupe* l'œil et paraisse la vraie représentation de la nature, en éveillant une sensation comparable au modèle, il faut qu'elle embrasse un angle d'au moins 60 à 70 degrés. Or, tous les instruments que nous avons indiqués jusqu'ici n'embrassent pas un angle supérieur à 30 degrés... à peine la moitié de ce qui serait indispensable! Aussi, sans s'en rendre compte, le public qui n'analyse pas ses sensations, mais les exprime par un mot, éprouve un malaise en face d'une vue photographique et prononce cette critique éminemment juste. Que les vues photographiées semblent des *morceaux de tableaux* et non des tableaux naturels.

Un des souhaits des photographes était donc de posséder un instrument qui pût embrasser un angle d'une haute valeur et satisfaire ainsi au désir des yeux. Jusqu'à ce jour, tous les efforts tentés dans cette voie avaient été infructueux; le défaut des appareils construits dans ce but était surtout une distorsion inacceptable des lignes droites. L'objectif *aplanatique*, construit par Grübb, embrassait bien un angle de 70 degrés, mais les lignes étaient tellement courbées que la plus grande partie de l'image était à retrancher.

Les objectifs globulaires nouveaux consistent en deux lentilles ménisques, achromatiques, de même courbure, placées les côtés concaves en regard l'un de l'autre, et faites de telle sorte que les surfaces courbes du dehors sont comprises dans une sphère parfaite. C'est une espèce d'œil de verre dont l'une des lentilles serait la cornée transparente et l'autre le cristallin. La lumière arrive du dehors, sans aucun arrêt, sur la surface extérieure de la première lentille; mais, pour atteindre la seconde, elle doit traverser une ouverture-diaphragme placée à une distance égale des deux lentilles, c'est-à-dire au centre de la sphère extérieure. Sans entrer dans une exposition de détails scientifiques, il convient de faire remarquer que tous les rayons frappant la surface de la première lentille, et le faisant normalement, viendront passer par ce diaphragme et ne pourront que ressortir sans déformation par la lentille de l'intérieur.

Le foyer d'un objectif globulaire de 0m.04 de diamètre est de 0m.08 pour les objets éloignés, mesure prise de la surface postérieure de la lentille intérieure à la glace dépolie. Le cercle de lumière produit par l'objectif a 0m.15 de diamètre, ce qui permet d'y inscrire un carré de 0m.09 ;



Objectif globulaire et son diaphragme. (Harrison et Schnitzer.)

c'est plus que suffisant pour une épreuve stéréoscopique. Or, l'angle de lumière qui couvre de son image ce petit carré est de 75 degrés, c'est-à-dire qu'il donne une image dans laquelle est compris juste quatre fois l'espace que pouvaient embrasser dans ce cas les instruments précédemment employés pour prendre des épreuves semblables.

Non-seulement la forme des objectifs globulaires est différente de celle des objectifs ordinaires, mais leur monture ne l'est pas moins, la partie qui avance étant évasée au lieu d'être cylindrique. Ils offrent, de plus, une fort ingénieuse disposition pour l'adaptation du diaphragme médium ; quoique placé au centre, on peut le changer très-facilement. Il y en a cinq différents, de dimensions calculées; de telle sorte que s'il faut une seconde de pose quand on se sert du premier, il en faut deux avec le deuxième, quatre avec le troisième, huit avec le quatrième, et seize avec le cinquième. Ces diaphragmes sont des ouvertures coupées dans une roue tournant entre deux disques percés à leur centre. Le pivot de cette roue se trouve placé entre le centre et la circonférence des disques, de façon qu'une partie de la roue dépasse le tube de la monture et qu'on peut la manœuvrer en la poussant du doigt. En tournant cette roue, chaque diaphragme vient passer successivement devant l'ouverture percée dans les disques et qui est plus grande que le plus grand d'entre eux.

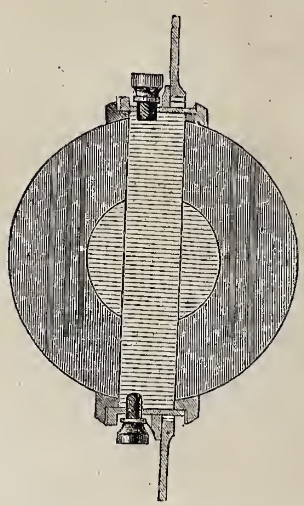
D'après cette seule description, qui indique la nécessité d'employer de petits diaphragmes, on voit que cet objectif n'est point destiné aux portraits rapides, mais qu'il est spécialement affecté aux vues et aux reproductions. Tous les amateurs de photographie apprécieront d'ailleurs aisément l'immense avantage d'avoir un objectif qui permet de faire une plaque normale d'un monument comme l'Hôtel de ville, en se reculant seulement de 28 à 30 mètres, tandis qu'avec un objectif simple, il serait impossible de rien faire entrer au delà du premier étage dans la même glace. Ainsi les objectifs globulaires se recommandent par la dimension de l'image plus que double de celle des anciens objectifs, par la profondeur du foyer, et par la planimétrie du champ. Quant à la déformation des images, elle est moins grande que dans tous les autres objectifs, et nous en avons fait entrevoir la cause.

La question de la grandeur du champ embrassée par les objectifs est tellement capitale que le public, ne se rendant pas compte de la cause qui lui fait trouver les épreuves ordinaires désagréables, accueillit d'abord avec enthousiasme les photographies de grandes dimensions : il lui semblait qu'on avait résolu la question. Les difficultés vaincues avec beaucoup de peines et de soins justifiaient d'ailleurs cet engouement, qui dura peu. Insensiblement à ces tours de force du mécanisme et de la machine on préféra des épreuves de moins en moins grandes, mais dans lesquelles les auteurs révélaient, avec des qualités diverses, leur sentiment artistique.

Puis arriva la vogue du stéréoscope, et l'on applaudit avec raison à la beauté de ses petites épreuves et à leur finesse admirable; mais le défaut d'amplitude de l'épreuve photographique ordinaire se trouva encore plus saillant quand on la regarda avec le stéréoscope. On chercha donc mieux, et l'on découvrit l'objectif panoramique, dont il reste à dire quelques mots.

La première idée qui se présentait était naturellement celle de diminuer la longueur de foyer des objectifs pour augmenter cette amplitude de champ tant désirée ; mais on s'aperçut bien vite que ces foyers excessivement courts demandaient des formes de verres nouvelles. M. Sutton aborda hardiment le problème, et, sans vouloir en tourner les difficultés, présenta l'objectif panoramique qui porte son nom.

La figure suivante représente une coupe de la lentille, formée de deux espèces de demi-boules creuses maintenues



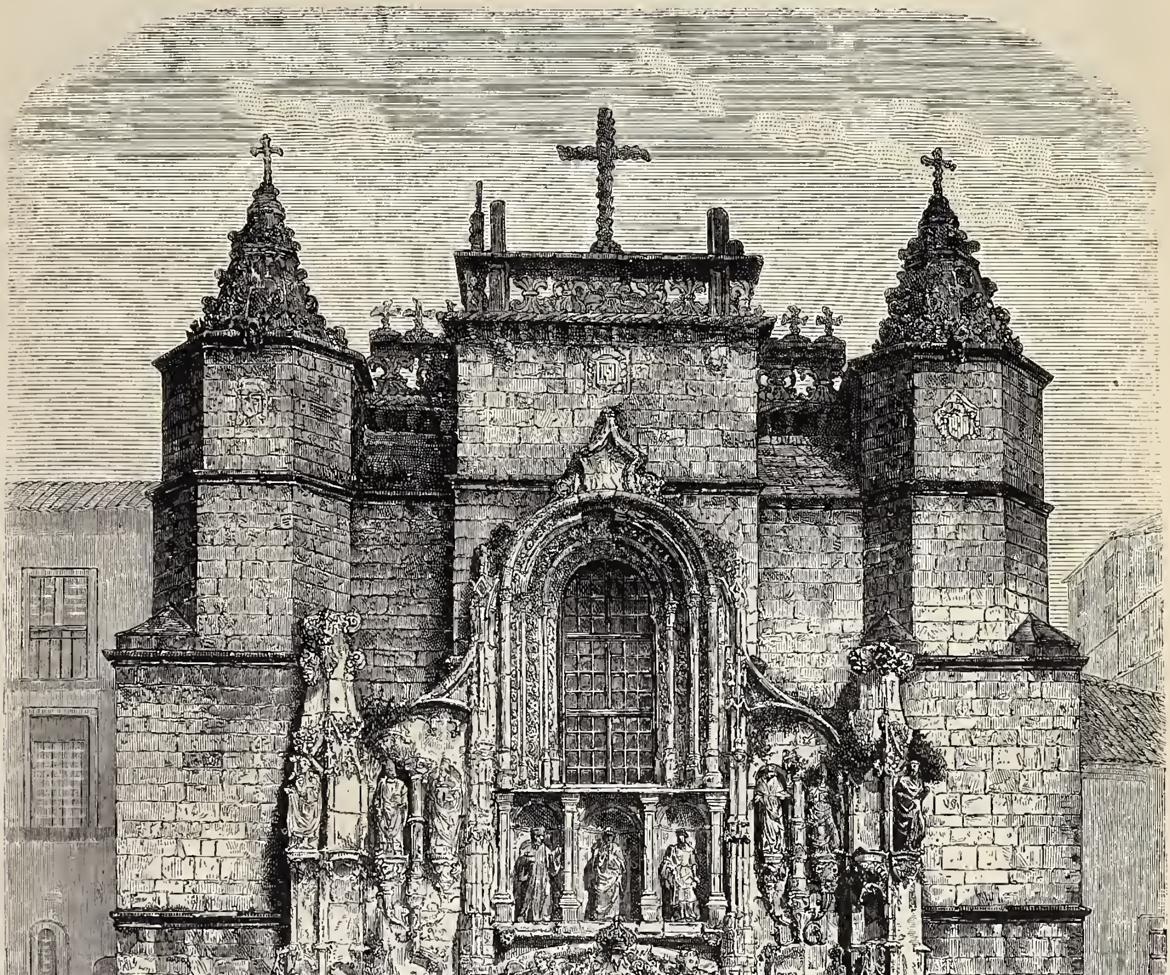
Objectif panoramique de Sutton.

ensemble par un anneau métallique, lequel tient à la monture fixée sur la chambre noire. La partie creuse ménagée entre les lentilles est remplie d'eau, et le pouvoir dispersif de ce liquide sert, ainsi que les courbures des demi-boules, à obtenir l'achromatisme des rayons chimiques. La correction de l'aberration sphérique, qui serait énorme dans un semblable système, est obtenue au moyen de deux diaphragmes à ouvertures ovales, dont l'axe le plus grand de l'ovale est horizontal. De cette manière, la glace dépolie est également éclairée dans toute son étendue. Par malheur il a fallu faire suivre à la surface sensible la courbure du champ de foyer dont nous avons parlé à propos des objectifs doubles, courbure plus marquée encore dans celui-ci que dans les premiers. Aussi a-t-on été obligé de donner à la surface sensible une forme cylindrique. Elle ressemble à une portion de ces cylindres en verre rond que l'on voit sur certaines pendules. Il est inutile de s'appesantir sur les difficultés de travail et d'outillage qu'une pareille forme entraîne ; tout le monde les comprend. Mais ce qu'il y a de vraiment remarquable dans cet appareil, c'est que l'objectif embrasse un angle de 100 degrés, et qu'en un peu plus de trois épreuves il fait le tour de l'horizon.

COIMBRE

(PORTUGAL).

L'ÉGLISE DE SANTA-CRUZ.



Façade de la chapelle du couvent de Santa-Cruz, à Coïmbre. — Dessin d'Olivier Merson.

Coïmbre est la ville universitaire du Portugal. La jeunesse studieuse accourt de toutes les parties du royaume, de Madère et des Açores, y achever son instruction. Fondée à Lisbonne, en 1290, par le roi Diniz *o Lavrador* (le Laboureur), peut-être sous l'inspiration d'un Français, Aimeric d'Esbrard, fils de Guillaume d'Esbrard, seigneur de Saint-Sulpice en Quercy, l'Université de Coïmbre fut transportée, en 1308, à Lisbonne; mais, en 1537, Juan III la rendit aux bords du Mondego, où elle occupe, sans doute à titre définitif, les vastes constructions désignées ainsi : *paços reaes das Escalas* (palais royal des Écoles).

La ville s'étage en amphithéâtre sur une montagne entourée de deux belles chaussées que gravissent des rues intérieures étroites, presque perpendiculaires; les chaussées (*coiraça de Lisboa* et *coiraça dos Apostolos*) et les rues aboutissent au plateau d'où l'Université, ayant à droite la chapelle et la bibliothèque, en face l'Observatoire, à gauche le collége Saint-Pierre, domine la cité et le cours silencieux du Mondego. Ces différents édifices forment une vaste enceinte communiquant avec la rue Large par une porte grillée (*porta Ferrea*), et, au moyen de l'escalier de Minerve, avec la ville basse.

Sous le rapport de l'harmonie architectonique, le palais de l'Université n'est pas sans donner prise à de justes critiques. Autrefois, il servait d'habitation aux souverains. Mais, en vue de sa destination actuelle, bien des changements successifs ont été apportés à ses dispositions générales ou particulières, bien des bâtiments nouveaux ajoutés au plan primitif; et ces travaux divers ont été exécutés avec si peu d'ordre et de goût, qu'ils produisent généralement les disparates les plus choquantes.

La rue Large mène à l'extrémité du plateau, et successivement devant la nouvelle cathédrale, autrefois l'église des Jésuites, le Musée, le laboratoire chimique, le collége des Arts (l'hôpital est proche du Musée), jusqu'à l'arc du Castello et au jardin botanique. Ce jardin, encadré par les bâtiments du monastère des Bénédictins, des couvents des Carmes et des filles de Sainte-Anne, par le séminaire, l'Observatoire, l'Université, et par un aqueduc qui date de dom Sébastien, enrichi de serres monumentales, orné d'escaliers spacieux, d'immenses terrasses, planté d'arbres rares et superbes, est une promenade digne à tous égards des plus fières capitales.

A bien prendre, la ville finit là. Néanmoins, si l'on monte la petite colline qu'habitent les filles de Sainte-Anne, on trouve d'abord le monastère et la belle église des chevaliers du Christ, le couvent de Sainte-Thérèse ensuite. De là on peut revenir au jardin botanique; mais alors il faut tourner la colline et suivre un modeste sentier d'où l'œil embrasse une plaine toute couverte d'oliviers, le Mondego ourlé de sable jaune, et, de l'autre côté du fleuve, des champs fertiles, des coteaux de vignes, le couvent de Saint-François, celui de Sainte-Claire, enfin une nuée d'habitations où la haute et moyenne noblesse, aussi bien que l'oisive bourgeoisie, vont passer les mois d'une indolente villégiature.

En descendant de l'Université, on peut visiter l'ancienne cathédrale, San-Cristovam, aujourd'hui simple paroisse. C'est un édifice sarrasin, que de nombreuses restaurations ont singulièrement mutilé. On voit dans cette église le tombeau du mosarabe Fernando, comte de Coïmbre. San-Cristovam est situé à mi-côte, un peu au-dessus de la ville basse, où conduisent un escalier de quelques marches et une rue qui doit à sa pente exceptionnelle son nom bien mérité de Casse-Côtes (*Quebra-Costas*).

La ville basse est habitée par les étudiants et les professeurs (la ville haute appartient au commerce et à la population fixe); elle s'étend le long du Mondego par deux rues principales, *Calçada* et *Santa-Sophia*, et par d'autres peu importantes, mais que le fleuve visite l'hiver, faisant de chacune un canal. Dans l'après-midi, la *Calçada* (chaussée) sert de rendez-vous à la population aisée et aux étudiants. *Santa-Sophia* est surtout remarquable par les couvents qui la bordent. Le plus célèbre, sans contredit, est celui de Santa-Cruz, de l'ordre des Augustins, monument somptueux derrière lequel se prolongent les pelouses immenses d'un parc riche en cascades d'eau vive, et qu'un étang, ou plutôt un véritable lac, remplit d'une douce fraîcheur.

La façade de la chapelle a été défigurée par l'adjonction tout à fait regrettable d'un porche dont les moulures romaines masquent un vieux portail construit sous Manoel. Du reste, la façade est très-effritée; cela tient à ce que le revêtement a été fait en pierres d'*Ancâa*, qui se délitent rapidement sous l'influence de l'atmosphère. A l'intérieur, aux côtés du maître-autel, se dressent deux superbes mausolées; ils contiennent les dépouilles des deux premiers rois du Portugal, Affonso et Sancho. Ces tombeaux, élevés par ordre de dom Manoel, sont dans le goût d'ornementation auquel ce prince a laissé son nom. Des stalles en bois, d'un très-beau travail, sont adossées au pourtour du chœur; leur provenance allemande n'est pas douteuse, et plusieurs des statues de la façade du temple semblent accuser la même origine.

Les cloîtres du couvent sont curieux à visiter. Dans celui qui vient immédiatement après l'église, on remarque entre autres ornements un vaste bassin de marbre. Après le parloir s'allongent les galeries du cloître principal, lequel est orné de quatre chapelles. Enfin, le cloître désigné sous le nom *da Manga* (de la Manche) est célèbre par une circonstance assez curieuse : lorsque Juan III fit continuer les travaux de son prédécesseur, en 1527, il dessina sur *sa manche* le plan de cette portion de l'édifice dont on admire le caractère particulier.

La fondation du couvent de Santa-Cruz remonte aux premiers jours de la monarchie. Dom Tello avait étudié à Jérusalem l'institut des chanoines du Saint-Sépulcre; il voulut fonder un établissement pareil dans son pays, et ne trouva pas de lieu plus propice que Coïmbre : ce fut donc là qu'il vint se fixer, le 24 février 1132, avec ses compagnons, dont le roi Affonso ne tarda pas à porter le nombre à soixante-douze.

Il n'est pas indifférent de dire qu'une partie des revenus du couvent contribua à la fondation de l'Université, dont l'abbé de Santa-Cruz était toujours de droit le chancelier.

Sur l'autre rive du Mondego, on trouve le couvent de Saint-François et celui de Sainte-Claire. Ce dernier renferme le tombeau de sainte Élisabeth de Portugal.

A peu de distance, la *quinta das Lagrimas* (château des Larmes) attire le voyageur. C'est là que l'épouse de dom Pedro Ier, Ignez de Castro, tomba sous le poignard d'assassins que ne purent désarmer ni la jeunesse, ni la beauté de leur victime, ni les cris de ses enfants!

« Les nymphes du Mondego se souvinrent longtemps, les yeux en pleurs, de cette mort; et pour que la mémoire s'en gardât éternellement, elles transformèrent en une fontaine pure les larmes qu'elles versèrent. Elles lui donnèrent un nom qui subsiste encore. Voyez quelle claire fontaine arrose les fleurs! Son eau, ce sont des larmes... »

Ainsi chante un poëte sorti de l'Université de Coïmbre, l'illustre et infortuné Camoëns.

UNE LUMIÈRE AU BORD D'UN FOSSÉ.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 242.

Ainsi que je vous l'ai dit, mes enfants, je n'étais pas foncièrement mauvaise, et quant au mal des autres, je ne prenais plaisir qu'à celui que je faisais moi-même. C'était pis, je le sais bien, que de rire de celui dont je n'étais pas cause; mais, bien au contraire d'en rire, celui-là me touchait facilement le cœur; et voilà pourquoi, malgré la nuit, malgré ma frayeur, malgré ma bonne envie d'arriver au cimetière avant les autres, je me remis en marche, mais en me détournant de mon chemin pour aller où le gémissement m'attirait. J'y fus bientôt.

Quand j'eus atteint le Saut du Loup, je n'eus plus qu'à tourner le fossé pour me trouver auprès de celui qui appelait à son aide. Nous ne pouvions nous voir; mais il m'entendit venir à lui; sa voix me guida.

— Par ici, mon brave homme, me dit-il.

Oui, pour ma bienvenue il m'appela son brave homme; jugez s'il faisait nuit profonde! J'eus grand'peine à retenir un éclat de rire. Comme, en me cherchant dans l'obscurité, il tendait une de ses mains vers moi, elle rencontra le coin de mon tablier :

— Ce n'est qu'une femme, dit-il d'un ton qui prouvait le mécontentement.

— Dame! répondis-je, piquée de son accueil, à une telle heure, et de ce côté-ci, on n'a pas beaucoup à choisir en fait de rencontres, et c'est encore bien heureux pour vous qu'une fille qui passait au loin ait pu vous entendre.

Il eut aussitôt regret de ses paroles, et me demanda de l'en excuser. Elles lui étaient venues ainsi malséantes parce que, se sentant blessé et, de plus, incapable de marcher tout seul par suite de la chute qu'il venait de faire dans le Saut du Loup, il jugeait que ce ne serait pas trop que le bras d'un homme pour l'aider à gagner la grande route. Arrivé là, pensait-il, l'occasion d'un fourgon de passage lui permettrait de se trouver en temps voulu à l'étape indiquée sur sa feuille de conscrit. Je ne vous l'ai pas dit encore, le blessé était un jeune conscrit. Il s'était attardé un jour de trop dans sa famille, et il essayait de rejoindre ses camarades par le plus court chemin avant leur entrée au dépôt, où ils devaient être rendus tous à la même heure.

Dès que je sus d'où venait cette inquiétude qui lui avait fait dire, à mon approche : « Ce n'est qu'une femme », je me hâtai de le rassurer.

— Quoique je ne sois pas des plus robustes, lui dis-je en me penchant de son côté, vous allez bien voir aussi que je ne suis pas des plus faibles. Il faut d'abord sortir du fossé. Accrochez-vous à mes mains, et aidez-vous le plus possible; mais ne craignez pas de peser trop, je tiens ferme!

Alors je lui tendis mes deux bras, ses mains saisirent les miennes; je butai solidement mes talons contre une souche qui se trouvait derrière moi, et, de courbée comme j'étais, je fis un effort pour me relever en attirant à moi le blessé. De son côté, le pauvre garçon mit toutes ses forces dans un élan pour me seconder; mais il en éprouva une telle angoisse qu'arrivé au bord du fossé il s'y laissa tomber. Il poussa, en tombant, un si grand cri que les oiseaux qui dormaient sous le feuillage en furent réveillés, et dans tous les arbres on entendit des battements d'ailes.

Avais-je prévu la chute du blessé? Je ne saurais le dire; mais, pour ce qui est de vrai, c'est qu'aussitôt mes genoux se plièrent et qu'il les trouva juste à portée de sa tête pour lui faire oreiller. Sans ce mouvement, que je n'avais pas calculé, il aurait pu se briser le crâne sur les cailloux.

Je lui donnai le temps de se remettre; seulement, comme l'impossibilité de le voir me laissait en doute s'il allait ou non perdre connaissance, je dis, lui prenant une main dans la mienne :

— Restez là aussi longtemps que vous aurez besoin d'y rester; mais tant que vous ne vous sentirez pas la force de parler, pressez de temps en temps ma main afin que je sache au moins que vous n'êtes pas évanoui.

Le conscrit ne pressa que deux fois ma main, et presque aussitôt il reprit :

— Si la blessure à ma jambe était pansée, je crois que je pourrais marcher seul.

Vous vous imaginez bien, mes enfants, que je ne me fis pas dire cela deux fois pour me mettre en devoir de rendre au pauvre piéton le service qu'il réclamait. Je m'assurai qu'il n'avait plus besoin d'appui pour se tenir droit sur son séant, et je m'en fus me placer à côté de lui de façon à pouvoir soutenir sa jambe malade sur mes genoux. Ce fut une grosse tâche que celle de le déchausser sans le faire trop souffrir. Inutile d'essayer à sortir le pied du soulier; il était si enflé, ce pauvre pied, qu'il me fallut couper le cuir pour le désemprisonner. Par bonheur, chez nous, dès que nous sommes d'âge à travailler, on pend à notre ceinture une paire de bons et forts ciseaux que nous ne quittons que le soir en nous déshabillant, et que pas une n'oublie de reprendre le lendemain matin à son lever. Le dessus du soulier ouvert et le pied rendu libre, il restait à retirer le bas pour arriver à la blessure. C'était là le plus difficile de la besogne. Ainsi que le pied, la jambe avait de l'enflure, et, pour surcroît d'embarras, le sang qui s'était séché tenait ce malheureux bas collé sur la plaie. Au premier mouvement que je fis pour mettre à nu la jambe du blessé, il fit entendre un si douloureux soupir que le cœur me manqua.

— Vous souffrez? lui demandai-je.

Il me prit une main, et me la posa sur son front : il était humide de sueur. Il me mit ensuite la main sur ses yeux : je sentis rouler des larmes.

Je repris alors courage pour achever ma tâche. Ayant posé doucement à terre sa jambe blessée, je dis au conscrit :

— Attendez un moment; je vais seulement à côté d'ici, et je reviens tout de suite.

Je venais de me rappeler la source qui n'est qu'à quelques pas du Saut du Loup. Or, ce qui me faisait faute pour pouvoir détacher le bas sans endommager encore la blessure et pour panser celle-ci après l'avoir lavée, c'était précisément de l'eau pure. En moins d'une minute j'étais arrivée à la source. Quant à trouver un vase pour puiser de l'eau, cela ne m'embarrassa guère; j'en avais deux aux pieds : mes sabots. Je les emplis à la source; puis, marchant avec d'autant plus de précaution que l'obscurité ne me permettait pas de voir si je tenais assez bien mes sabots en équilibre pour ne pas perdre en chemin l'eau que j'avais puisée, je revins auprès de mon blessé. M'étant de nouveau assise à côté de lui, je repris sa jambe sur mes genoux. Peu à peu, l'humidité pénétrant le sang desséché, je sentis le bas se laisser soulever librement de place en place.

— Encore un peu de courage, dis-je au conscrit; aidez-moi.

Il m'aida, et le bas, rabattu par un même mouvement de nos deux mains, glissa jusqu'à la cheville.

Le plus fort était fait. Il ne restait plus qu'à laver la plaie et à bander la jambe du blessé. Il voulut m'en éviter la peine. Alors tout mon office se borna à tenir mon sabot penché à sa portée, et à lui conduire la main pour qu'il

pût y tremper son mouchoir. De ce mouchoir humide il se fit une compresse; mais comme il lui manquait un linge pour la maintenir en place, je lui dis :

— Que cela ne vous inquiète pas, j'ai ce qu'il vous faut.

Et aussitôt je retirai mon fichu de cou.

Je nouai moi-même le fichu à sa jambe, en lui laissant croire que c'était simplement un chiffon que je venais de trouver dans la poche de mon tablier; puis je lui demandai s'il croyait pouvoir marcher durant un petit quart d'heure. Il ne fallait que ce temps-là pour arriver à la grande route.

Le conscrit, que j'aidai à se lever, vacilla sur ses jambes pendant les premiers pas; mais bientôt, grâce à l'appui que lui faisait mon bras, sa marche devint plus assurée. Le soin que je devais prendre à chaque instant d'écarter les branches qui nous barraient le chemin, la douleur cuisante qu'il lui fallait surmonter pour ne pas s'arrêter en route, nous firent si bien garder, l'un et l'autre, le silence pendant le reste de la traversée du bois, que lorsque nous fûmes arrivés au débouché de la route, nous ne nous étions pas dit un seul mot.

Le conscrit avait compté sur l'occasion d'un fourgon de passage; il n'eut pas besoin d'une longue patience pour l'attendre. Déjà même, un peu avant notre sortie du bois, nous avions entendu rouler pesamment de lourdes roues et sonner le pas des chevaux sur le pavé de la route. Mon blessé et moi, ayant alors un peu pressé notre marche, nous nous étions à peine arrêtés sur la chaussée, qu'un charretier y arrivait avec son équipage.

Il allait précisément dans la direction de la ville marquée comme étape sur la feuille du conscrit.

La halte ne fut pas longue; nos adieux non plus ne devaient pas être longs. Aux premières paroles dites entre le charretier et le voyageur, il y eut marché conclu : une bouteille à payer au cabaret que l'on rencontrerait à l'entrée de la ville. Aussitôt le charretier pressa mon blessé de grimper sur le fourgon et de s'y établir le plus commodément possible. Je l'y aidai; car, pour lui, ce n'était pas chose facile, vu l'état de sa pauvre jambe.

Quand il se fut posté là-haut, le charretier remonta du côté de la tête de ses chevaux pour les remettre en marche. J'allais donc souhaiter un bon voyage au conscrit et m'en retourner par le bois, sans avoir reçu de mon obligé un seul mot de remerciement. Au fond j'en étais froissée, quand j'entendis, de la hauteur du fourgon, une voix qui se faisait douce au possible pour me dire :

— Vous ne voyez donc pas que je cherche votre main?

Non, je ne le voyais pas penché vers moi, et, comme il le disait, cherchant ma main à l'aveuglette. Toutefois, je n'eus pas besoin de chercher, moi, pour rencontrer celle qu'il me tendait. Et, pendant que nos deux mains étaient l'une dans l'autre, il me dit :

— Les filles sont bonnes chez vous; mais les chemins sont bien mauvais! Si l'on ne veut pas combler le fossé, qu'au moins on l'éclaire, pour épargner le casse-cou aux conscrits qui passent par là pour *rejoindre*.

Le fourgon s'était ébranlé; le bruit des roues, des chevaux et du fouet ne permettait pas de nous en dire davantage. Le blessé, toujours penché et le bras tendu de mon côté, n'avait pas encore quitté ma main, si bien que je marchai pendant quelques pas à côté de l'équipage. J'aurais été ainsi je ne sais combien de temps; mais, à une ornière de la route, il y eut un cahot qui sépara nos mains.

Je ne pensai pas tout de suite à aller m'assurer si Pauline et nos compagnes m'attendaient encore au cimetière. Restée à la place où nous nous étions quittés, j'écoutais le bruit, toujours de plus en plus lointain, des roues du fourgon, et, à mesure que ce bruit faiblissait, j'avais, je ne sais pourquoi, un serrement de cœur, au point qu'il me prit envie de pleurer. Par deux fois, dans la distance, je crus entendre la voix du conscrit; il me sembla si bien qu'il m'appelait, que je fis aussitôt cinq ou six pas de ce côté de la route, et puis le doute m'arrêta :

— Il est possible que je me sois trompée, me dis-je.

Eh bien, non, mes enfants, je ne me trompais pas! je l'ai su plus tard, bien plus tard! En effet, il m'avait rappelée parce qu'il venait de penser à me demander mon nom. Je ne me flatte pas que, dans son état de soldat, ignorer mon nom cela lui ait fait grandement faute; mais ce que je puis vous dire, c'est que j'ai eu souvent bien du regret de ne pas savoir le sien.

Enfin, je quittai la route et je rentrai dans le bois. J'étais si songeuse, et j'oubliai si bien d'avoir peur, que je pris, sans y faire attention et sans presser le pas, par le plus long et par le plus sombre de la traverse.

Vous devinez que lorsque j'arrivai au cimetière, je n'y trouvai plus personne. Ma sœur et nos deux autres compagnes de veillée s'étaient lassées de m'attendre.

Toujours rêvant, prenant mon temps, je cueillis, sans compter les fleurs, mon bouquet de reines-marguerites au pied de la croix. Il y avait bien, par intervalles, de ces bruits singuliers qui, la nuit, dans les solitudes, nous font croire aux âmes en peine demandant des prières, ou craindre l'approche des êtres malfaisants; mais je n'y prenais point garde, je n'écoutais que moi, c'était bien assez. Je me disais tant de choses! Oh! je peux vous les redire. Par exemple, que c'est une bénédiction du ciel, pour le voyageur qui passe, d'avoir à s'arrêter, à seule fin de relever le voyageur tombé sur le chemin, et puis qu'il ne peut pas être possible que le bon Dieu amène, l'un devers l'autre, celui qui a besoin de secours et celle qui peut secourir, sans qu'il en arrive un grand bien pour tous les deux, comme qui dirait une joie éternelle dans le cœur. Je me dis encore que le conscrit et moi ne nous étant pas vus, nous pouvions être exposés à nous rencontrer un jour, et même à nous regarder avec indifférence, ne nous doutant pas de ce que nous avions été un moment l'un pour l'autre. Voyez comme on est enfant : cette idée-là me mit des larmes dans les yeux!

Mon bouquet cueilli, je sortis du cimetière, et cette fois je pris par les vergers pour revenir chez nous. Je m'attendais bien aux moqueries de ma sœur et de nos camarades; mais les reines-marguerites que je rapportais étaient ma réponse; elles prouveraient aux moqueuses que j'avais bravement soutenu le défi.

J'étais près d'arriver à la maison, lorsque je vis de nouveau la lumière de notre petite lanterne courir sur la route : c'était encore notre trio de fillettes. Cette fois, on ne chantait plus. On m'avait attendue, on s'était inquiété; on venait de me chercher jusqu'à l'entrée du bois. Quand j'eus crié à Pauline et aux autres : « Me voilà! » quand on se fut assuré qu'il ne m'était arrivé aucun mal, — car c'étaient de bonnes créatures, ces belles jeunesses-là, — les moqueries auxquelles je m'attendais ne me manquèrent pas, Dieu le sait! J'eus beau montrer mon bouquet, comme je ne voulais pas dire ce qui m'avait attardée, vu qu'il me semblait qu'un pareil souvenir me serait moins bienfaisant si je ne le gardais pas pour moi seule, on ne voulut pas croire à mon voyage au cimetière. Moi, qu'on savait pourtant ne pas être menteuse, je fus accusée de tricherie, et l'une des trois moqueuses alla jusqu'à dire qu'elle jurait sur son salut que j'avais volé les reines-marguerites dans le clos de Claude Gérard.

Celle qui m'aurait dit la veille de si mauvaises paroles n'en aurait pas été quitte à bon marché. Ce soir-là, elles

ne me causèrent que de l'inquiétude à l'égard de l'imprudente qui venait de mettre ainsi son salut en jeu, et je me contentai de lui répondre avec douceur :

— J'espère pour toi que le Seigneur ne t'a pas entendue.

La suite à la prochaine livraison.

FAIENCES DITES DE HENRI II OU D'OYRON.

Voy. t. XXX, 1862, p. 171.

M. Sauvageot avait acheté cette belle coupe à Rouen, pour une somme de 200 francs. Si on la mettait en vente



Collection Sauvageot. — Faïence française dite de Henri II ou d'Oyron. (Hauteur, couvercle compris, 0m.220; diamètre de la coupe, 0m.144.) — Dessin de Lancelot, d'après M. Édouard Lièvre (1).

aujourd'hui, on ne la payerait pas moins de 20000 francs. C'est une des plus charmantes œuvres de cette série célèbre de faïences françaises dont l'on a longtemps ignoré l'origine, mais qui, d'après une découverte récente, auraient été fabriquées à Oyron (haut Poitou) par ordre d'Hélène de Hangest, femme de Claude Gouffier, grand sénéchal de France : aussi commence-t-on à mettre de côté leur ancienne désignation et à les appeler « faïences d'Oyron. »

Voici la description de cette coupe par M. Sauzay, conservateur du Musée Sauvageot :

« Le couvercle, fond blanc, décoré d'entrelacs jaunâtres lisérés de noir, est surmonté d'un bouton blanc uni, posé sur une boule aplatie décorée d'arabesques brun foncé, supportée par treize ornements blancs en forme de poire allongée, portant chacune, à sa partie basse, une petite rosace brune.

» L'intérieur de la coupe, d'émail blanc, porte au fond l'écu de France surmonté d'une couronne fermée à cinq fleurs de lis. L'écu est entouré du collier de l'ordre de Saint-Michel.

L'extérieur de la coupe (en tout semblable à la décoration du cercle, si ce n'est que les entrelacs sont d'une teinte

(1) Collection Sauvageot, dessinée et gravée d'après les originaux, par Édouard Lièvre, accompagnée d'un texte historique et descriptif, par A. Sauzay, conservateur adjoint des Musées impériaux. Noblet et Baudry, rue des Saints-Pères. Paris.

plus rougeâtre) repose sur un petit balustre à deux zones séparées en trois par un triple liséré d'émail blanc.

La zone du haut, décorée d'arabesques semblables à celles du bouton aplati du couvercle, est ornée de trois mufles de lion d'émail blanc portant chacun sur sa tête une console d'émail bleu se reliant à la coupe par douze poires semblables à celle du couvercle. Au-dessous de ces poires, un petit ornement courant forme relief dans le style ogival. Sur la seconde zone sont trois petits médaillons d'émail blanc en forme d'écusson en relief, ornés chacun de quatre fleurettes d'émail violacé.

» Le pied rond est décoré d'ornements rougeâtres composés d'anneaux reliés entre eux par un plus petit, semblable à celui qui se trouve à la naissance du bouton du couvercle. »

La science de la médecine vaut mieux que celle de la guerre, et serait beaucoup plus estimée si les hommes étaient sages et si l'on prenait autant de soin de la médecine que de la science militaire; et si les récompenses des grands médecins étaient aussi grandes que celles des grands généraux, la médecine serait bien plus parfaite qu'elle ne l'est. LEIBNIZ.

LE PASSÉ ET LE PRÉSENT.

Sans doute il ne faut pas se plaire à abaisser le passé : c'est un mauvais sentiment, et qui n'a jamais profité à personne; mais il ne faut pas souffrir non plus qu'on l'exalte outre mesure pour humilier le présent. Il n'est pas salutaire de dégoûter les gens de l'époque dans laquelle ils vivent. Quand on les a découragés d'avance, quand on leur a ôté tout ressort pour faire le bien en leur enlevant l'espérance d'y réussir, ils s'abandonnent eux-mêmes et finissent par mériter l'opinion que l'on avait d'eux. GASTON BOISSIER.

MACHINES ÉLECTRIQUES.

INDUCTION. — BOBINE DE RUHMKORFF. PRIX DE 50 000 FRANCS.

Avant de décrire les progrès merveilleux réalisés depuis un certain nombre d'années déjà dans les appareils électriques, nous rappellerons en quelques mots le principe sur lequel reposent les expériences dont nous allons parler. Tout le monde aujourd'hui a vu fonctionner des machines électriques, ne serait-ce que sur les places publiques aux jours de fêtes, ou sur la scène des physiciens amusants, et chacun sait qu'en approchant la main d'un conducteur de la machine, ou en se mettant en communication avec lui par une chaîne métallique, on ressent, au moment du contact, une commotion plus ou moins violente, selon le degré de chargement de la machine. Mais ce que l'on sait moins, c'est qu'un corps électrisé peut agir *à distance* sur un corps qui ne l'est pas, décomposer son fluide neutre, attirer l'électricité de nom contraire à celle qu'il possède, et repousser celle de même nom, tout comme s'il y avait contact. Une petite expérience donnera facilement l'idée de cette action.

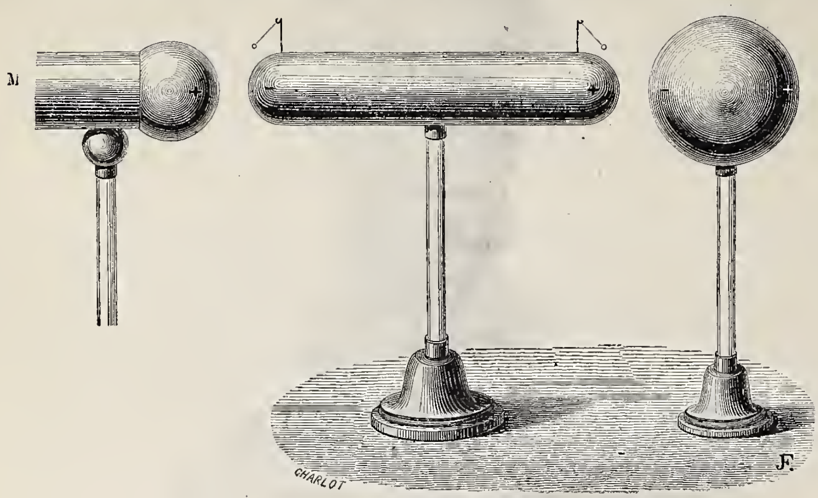


FIG. 1.

Voilà un cylindre de cuivre jaune placé sur un pied de verre (on sait que le verre a la propriété d'*isoler* les corps, d'intercepter leur communication électrique avec le sol); deux petits pendules, formés de balles de sureau suspendues par des fils de chanvre, qui sont bons conducteurs, sont fixés aux deux extrémités du cylindre. Si l'on approche ce cylindre à quelques centimètres d'un des conducteurs M de la machine électrique, celle-ci, qui est chargée du fluide positif, agit par influence sur le fluide du cylindre à l'état neutre, le décompose, attire le fluide négatif et repousse le fluide positif, comme l'indiquent les signes + et — marqués sur notre figure. Chaque pendule se trouve repoussé. Si l'on présente un bâton de cire frotté au pendule le plus rapproché de la machine électrique, on observe une répulsion, ce qui montre que ce pendule est chargé de même électricité que la cire, c'est-à-dire de fluide négatif; si l'on présente à l'autre pendule le même bâton de cire, il y a attraction : donc, un corps électrisé par influence possède à la fois, sur deux régions opposées, les deux espèces d'électricité à l'état libre. Remarquons enfin que, dès que l'influence cesse, les deux fluides se recomposent, et que le corps ne conserve aucune trace d'électricité.

Observons encore, avant d'aller plus loin, que cette théorie d'électrisation à distance est admise par tous les physiciens, mais que peut-être, selon le jugement de Faraday, le milieu qui sépare le corps électrisant du corps électrisé est le véhicule de l'électricité; de sorte que ce ne serait plus en réalité *à distance* que l'action s'effectuerait; mais nous avons moins à nous occuper ici des théories que des faits en eux-mêmes.

Cela posé, on désigne sous le nom d'*induction* l'action

qu'exercent à distance les corps électrisés sur les corps à l'état neutre. Faraday, dont nous venons de parler, est le premier (1832) qui ait fait connaître cette classe de phénomènes : il nomme *courants d'induction*, ou *courants induits*, des courants instantanés qui se développent dans les objets métalliques sous l'influence des courants électriques et aussi sous l'influence d'aimants puissants, et même sous celle de l'action magnétique de la terre, assimilée, depuis Ampère, à un aimant immense.

Voici un appareil très-propre à montrer le développement des courants d'induction produits par une source voisine d'électricité. On sait que la bouteille de Leyde est un véritable condensateur, chargé d'électricité que l'on peut communiquer à tout autre corps par l'intermédiaire du conducteur et du bouton métallique qui le termine. Cette bouteille peut être employée comme source d'électricité, aussi bien qu'un courant voltaïque, dans l'expérience faite par l'appareil suivant, imaginé par M. Matteucci et construit par M. Ruhmkorff.

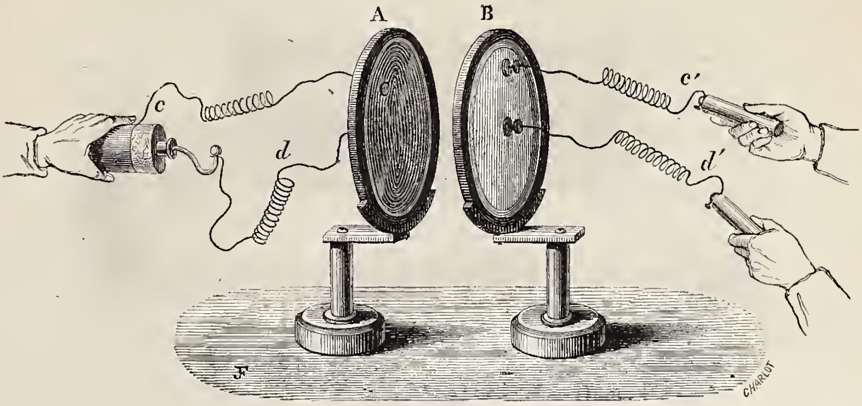


Fig. 2.

Deux plateaux de verre fixés verticalement dans deux cadres de laiton A et B (fig. 2), peuvent être approchés ou éloignés l'un de l'autre à volonté ; ils mesurent 33 centimètres de diamètre. Un fil de cuivre C, d'un millimètre de diamètre et de 25 à 30 mètres de long, est enroulé en spirale sur la face du plateau A. Les deux extrémités de ce fil passent au travers du plateau, l'une au centre, l'autre à la partie supérieure, et se terminent par deux pinces dans lesquelles sont engagés deux fils de cuivre recouverts de soie *c* et *d*. Ces fils sont destinés à recevoir le courant *inducteur*.

Le fil destiné à recevoir le courant *induit* est semblablement enroulé en spirale sur la face du plateau B ; il est plus fin que le fil C, et ses extrémités aboutissent de même à deux pinces recevant les fils *c'*, *d'*, destinés à transmettre le courant. Il ne faut pas oublier que les fils enroulés sur l'un et l'autre plateaux sont recouverts de soie pour isoler chaque circuit ; car autrement il n'y aurait pas de courant, et ce fluide occuperait immédiatement la surface métallique entière, comme si elle eût été d'une seule pièce ; de plus, chaque circuit est isolé du suivant par une couche épaisse de vernis à la gomme laque.

Pour démontrer la production du courant induit par la décharge d'une bouteille de Leyde tenue à la main, comme on le voit sur la figure, on fait communiquer l'un des bouts *c* du fil C avec l'armature extérieure, et l'autre, *d*, avec le crochet de la tige qui entre dans la bouteille. Aussitôt l'électricité qui circule par le fil C, plateau A, agit par influence sur le fluide neutre du fil enroulé sur le plateau B, et un courant instantané prend naissance dans ce fil. Ce fait est constaté par la commotion que reçoit une personne tenant en main deux cylindres en communication avec les fils induits *c'*, *d'*; l'intensité de cette commotion est d'autant plus forte que les plateaux A et B sont plus rapprochés. — Si l'on se servait d'une pile de Volta pour électriser le fil C, au lieu d'une bouteille de Leyde, l'effet serait le même.

Les courants induits produisent des effets incomparablement supérieurs à ceux des courants inducteurs, autrement dit à ceux des piles ordinaires, et c'est en cela que consiste l'utilité de la découverte de Faraday. Ainsi les bobines dont nous allons parler peuvent faire produire aux courants d'induction, même avec trois ou quatre éléments de Bunsen, des effets physiques, mécaniques, chimiques et physiologiques équivalents et même supérieurs à ceux qu'on obtient avec les machines électriques et les batteries les plus puissantes.

La *bobine*, comme son nom l'indique, se compose essentiellement d'un cylindre (de carton ou de bois) sur lequel s'enroulent en hélice, d'abord un gros fil de cuivre, puis un plus fin, tous les deux recouverts de soie (voy. la figure 3). Le gros fil est le conducteur du courant venant d'une pile, c'est le fil inducteur; le fil fin est l'objet électrisé par influence, le fil induit.

Or, on observe les phénomènes suivants lorsqu'on fait passer un courant voltaïque dans le gros fil :

1° Au moment où le gros fil commence à être traversé par le courant, le petit fil est instantanément traversé par un courant *inverse* du premier, c'est-à-dire de sens contraire, qui ne se produit que pendant un instant et cesse aussitôt.

2° Au moment où l'on interrompt la communication du gros fil avec la pile, et où le courant inducteur cesse, il se produit de nouveau, dans le petit fil, un courant instantané comme le premier, mais *direct*, c'est-à-dire de même sens que le courant inducteur.

Ces phénomènes indiqués, examinons ce qui se passe dans une bobine; et pour ne pas faire double emploi, prenons dès maintenant la bobine de M. Ruhmkorff.

Cette bobine a 35 centimètres de longueur. Au centre, un cylindre creux de bois forme le noyau de la bobine ; un gros fil (le fil inducteur), de 2 millimètres de diamètre et de 3 à 4 mètres de longueur, s'enroule en hélice sur ce cylindre central. Ce premier appareil est enfermé dans un manchon de verre ou de caoutchouc isolant, et c'est sur cette enveloppe qu'on enroule le fil fin (le fil induit), dont la longueur varie selon la grandeur des bobines, et qui peut mesurer jusqu'à 100 000 mètres de long; son diamètre varie d'un tiers à un cinquième de millimètre.

— En augmentant la longueur de ce fil, on gagne en tension; en augmentant, au contraire, son diamètre, on gagne en quantité. Quelques éléments de Bunsen suffisent pour faire marcher l'appareil : dans notre bobine de 35 centimètres, quatre éléments sont plus que suffisants.

Voici maintenant comment marche l'appareil, et ici nous empruntons à la *Physique* de M. Ganot la description qu'il en donne. « Le courant de la pile, arrivant par le fil P à une borne *a*, gagne de là le commutateur C, qui sera décrit ci-après, puis la borne *b*, d'où il entre enfin dans la bobine. Là il parcourt le gros fil intérieur, où il agit par induction sur le fil fin extérieur; c'est ensuite derrière la bobine, par le fil S (fig. 4), que le courant sort. En suivant la direction des flèches, on voit que le courant monte dans la borne I, gagne une pièce de fer oscillante *o* qu'on appelle le *marteau*, descend par l'*enclume h*, et

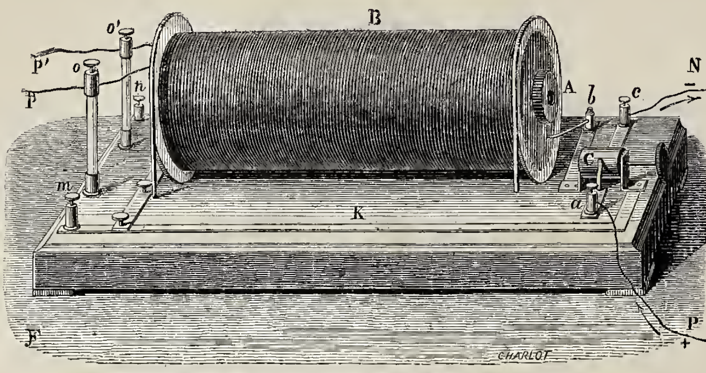


Fig. 3.

gagne une plaque de cuivre rouge K qui le ramène au commutateur C (fig. 3); de là il se rend à la borne *c*, et enfin au pôle négatif de la pile par le fil N.

» Or on sait que le courant qui passe dans le gros fil n'agit par induction sur le fil fin que lorsqu'il commence ou qu'il finit. Il faut donc que ce courant soit constamment interrompu. C'est au moyen du marteau oscillant *o* (fig. 4) que ces interruptions s'obtiennent. En effet, au centre de la bobine, d'un bout à l'autre, est un faisceau de gros fils de fer doux, formant par leur ensemble un cylindre un peu plus long que la bobine, comme on le voit en A (fig. 3), aux deux extrémités. Ce faisceau s'aimantant dès que le courant de la pile passe dans le gros fil, le marteau *o* est attiré; mais aussitôt, le contact n'ayant plus lieu entre *o* et *h*, le courant se trouve interrompu, l'aimantation cesse et le marteau retombe; puis le courant passe de nouveau, la même série de phénomènes recommence, en sorte que le marteau se met à osciller avec une grande rapidité.

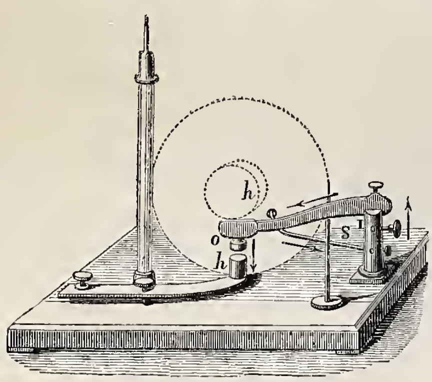


Fig. 4.

» A mesure que le courant de la pile passe ainsi par intermittence dans le gros fil de la bobine, à chaque interruption, un courant d'induction successivement direct et indirect se produit dans le fil fin. Or, celui-ci étant complétement isolé, le courant induit acquiert une tension tellement considérable qu'il peut produire des effets très-intenses. M. Fizeau a encore augmenté cette intensité en interposant un condensateur dans le circuit inducteur.

» Il nous reste à décrire le commutateur, qui sert à interrompre le courant et à le faire passer à volonté dans un sens ou dans l'autre. Représenté ici en coupe horizontale (fig. 5), il est tout de cuivre, sauf le noyau central A, qui est un cylindre de buis; sur les deux côtés sont fixés deux contacts de cuivre dont l'un se voit en C, sur ceux-ci s'appuient deux lames élastiques de laiton, liées aux deux bornes *a* et *c* (fig. 3) qui reçoivent les électrodes de la pile. Par suite, le courant de celle-ci, arrivant en *a*, monte en C; de là gagne la borne *b* et la bobine; puis, revenant par la lame K, qui communique avec le marteau, le courant va jusqu'au second contact, descend en *c* et retourne à la pile par le fil N. Or si, à l'aide du bouton *m*, on tourne le commutateur de 180 degrés (moitié de la circonférence), il est facile de voir que c'est l'inverse qui a lieu : le courant gagne alors le marteau par la lame K et sort en *b*. Enfin, si on ne tourne que de 90 degrés, les lames élastiques ne s'appuient plus sur les contacts, mais sur le cylindre de buis A, et le courant est interrompu.

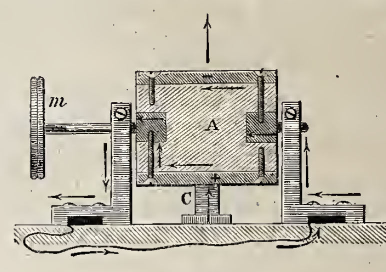


Fig. 5.

» Les deux fils que l'on voit sortir de la bobine en *o*, *o'* (fig. 3), sont les deux bouts du fil fin. Ils sont en communication avec deux fils plus gros P, P', qui servent à recueillir le courant induit et à le diriger où l'on veut. Enfin, ajoutons qu'avec de fortes bobines, l'interrupteur à marteau oscillant représenté sous la figure 4 est insuffisant, les surfaces de contact s'échauffant jusqu'à se souder. Mais M. Foucault a inventé récemment un interrupteur à mercure qui ne présente plus cet inconvénient, et qui est un important perfectionnement apporté à la bobine de Ruhmkorff. »

La fin à une prochaine livraison.

MACHINE SURE ET COMMODE POUR TIRER DES SILHOUETTES.



Machine à silhouettes. — Dessin de E. Lorsay, d'après l'œuvre de Lavater (¹).

Lavater recommandait cette machine : il en a publié le dessin. Il faut, dit-il, un siége adapté à cette opération et fait de manière qu'on puisse y appuyer la tête et le corps (c'est à peu près ainsi qu'on est assis aujourd'hui chez les photographes). L'ombre doit se réfléchir sur un papier fin, bien huilé, bien séché, placé derrière une glace parfaitement claire et polie qui entre dans le dos de la chaise. Derrière cette glace se tient le dessinateur : d'une main il saisit le cadre, et de l'autre il dessine avec le crayon. La glace, enchâssée dans un cadre mobile, peut être haussée ou baissée à volonté. L'un et l'autre sont échancrés par le bas, et cette partie du cadre doit reposer fortement sur l'épaule de la personne dont on veut tirer la silhouette. Enfin, vers le milieu de la glace on attache une barre de bois ou de fer, garnie d'un coussin, qui sert de point d'appui, et que le dessinateur dirige à son gré par le moyen d'un manche de la longueur d'un demi-pouce. Avec le secours du microscope solaire, on réussira mieux encore à saisir les contours, et le dessin en sera plus correct.

Lavater n'était pas très-satisfait de l'art de tirer les silhouettes. Il trouvait, avec raison, que la silhouette n'exprimait pas assez complétement les caractères. Combien l'invention de la photographie l'eût enthousiasmé! Il n'hésitait pas, toutefois, à porter des jugements d'après les silhouettes, selon les règles de son système, dont on parle beaucoup et assez légérement sans le connaître. Il dit, par exemple, de cette jeune personne assise dans la machine : « Il y a là de la bonté avec beaucoup de finesse, de la clarté dans les idées et le don de les concevoir avec facilité, un esprit fort industrieux, mais qui n'est point dominé par une imagination bien vive et qui ne s'attache guère à une exactitude scrupuleuse. »

(¹) Tome VIII de l'édition in-4°; 1807.

UNE LUMIÈRE AU BORD D'UN FOSSÉ.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 242, 251.

Je ne vous dirai pas, mes enfants, que cette rencontre d'un moment avec le conscrit blessé avait tellement changé ma mauvaiseté naturelle en bon vouloir pour les autres que, lorsque je fus seule et couchée dans mon lit, il ne me vint point des idées de vengeance à propos des injustes moqueries de mes camarades; je trouvai, au contraire, pour les tourmenter des inventions si méchantes, des malices si noires, que j'en eus peur, puis regret; enfin, je me les reprochai comme si déjà je les avais faites, et, un bon souvenir aidant, je ne m'endormis que lorsque je ne me sentis plus de rancune contre personne.

C'est à partir du lendemain que je peux me vanter d'être devenue de moins en moins mauvaise, et puis à peu près bonne, puisqu'on ne peut pas l'être tout à fait.

Toute la journée je pensai à ces paroles du blessé quand il me serra la main pour me remercier de mes soins : « Si on ne veut pas combler le fossé, qu'au moins on l'éclaire pour épargner le casse-cou aux conscrits qui passent par là. » Le soir on chercha longtemps la lanterne chez nous, et il fallut renoncer à la retrouver. A l'heure où la veillée commence, je m'étais absentée. Quand je revins trouver mes compagnes, un piéton pouvait passer sans crainte par la traverse du bois, il y avait une lumière devant le Saut du Loup.

Je ne saurais vous dire si ma lanterne rendit souvent service à des gens de passage dans notre petit bois; car ce n'est guère qu'une dizaine d'années après ma rencontre avec le jeune conscrit que j'eus l'occasion de me trouver en face de quelqu'un qui a dû rendre grâce à Dieu de ce qu'on avait éclairé son chemin. Mais avant de vous parler plus au long de ce voyageur, laissez-moi revenir un peu sur ces dix années qui, de fillette que j'étais, avaient fait de moi, au bout de leur défilé, une fille de plus de vingt-cinq ans.

Vous le savez, je m'étais juré de garder le secret de mon aventure au Saut du Loup; de plus, j'avais pris l'engagement, non pas seulement à part moi, mais devant la Vierge, dans notre église, et en prière au pied de son autel, d'aller tous les soirs, quand la lune ferait faute, éclairer le dangereux fossé. Mon vœu devait m'exposer souvent à un grand embarras; je ne parle pas de la dépense : nos parents comptaient parmi les riches du pays. Tous les dimanches, Pauline et moi, nous avions notre pièce blanche, si bien que, mes caprices de coquetterie satisfaits, et ils n'étaient pas coûteux, ma tirelire se trouvait encore bien garnie. L'embarras, c'était d'accomplir mon vœu sans risquer mon secret. Six mois durant je parvins à les accorder tous les deux à force de précautions, de ruses et de détours pour cacher ma course journalière dans le bois. Puis vint la saison des longs jours et des nuits claires pendant lesquelles je fus dispensée de me rendre le soir au Saut du Loup. Mais vers la fin de l'automne il arriva qu'un mauvais air, qui courait les environs et faisait beaucoup de malades, tomba sur notre village; j'en fus atteinte. Cela vous prenait par une si grande faiblesse dans tous les membres qu'il n'y avait pas de courage assez fort pour lutter contre elle. Dès que le mal vous saisissait, il fallait se mettre au lit ou tomber sur place.

Jugez de mon malheur, mes enfants! Au moment où je sentis cette grande faiblesse me prendre, c'était le soir, et je me préparais, après une interruption de plusieurs mois, à recommencer le voyage qui devait se renouveler tous les jours jusqu'à la belle saison prochaine.

J'avais beau me dire : « Je n'arriverai pas jusque-là », j'y voulus aller cependant. Profitant du moment où tout le monde chez nous était occupé, je cachai la lanterne sous mon tablier et je me mis en route vers le bois; mais quand j'eus fait, bien difficilement, une centaine de pas, je fus forcée de m'arrêter; il y eut devant mes yeux comme un nuage dans lequel je vis, coup sur coup, passer deux éclairs, et, n'ayant plus la force de me tenir debout, je me laissai choir sur le chemin.

La bonne chance permit que je fusse aperçue par quelqu'un de nos gens qui sortait de la maison; il vint à moi en même temps qu'il appelait à son aide, et un moment après j'étais rapportée sur mon lit.

Le mal qui venait de me prendre était, je vous l'ai dit, depuis quelque temps connu chez nous, et même les médecins du chef-lieu avaient, par précaution, envoyé dans toutes les communes des papiers pour indiquer les premiers soins à donner aux malades en cas d'absence de l'officier de santé. Ces soins, on ne me les marchanda pas. Au temps où j'étais mauvaise, mon malaise le plus léger donnait une grande inquiétude à mes parents : aussi vous pensez si l'on avait crainte de me perdre, à présent qu'on me voyait la volonté de devenir meilleure! Celle qui surtout mettait le plus d'activité et d'intelligence à me secourir, et qui se montrait le plus peinée de mon état, c'était ma sœur Pauline. Comme on avait suivi de point en point l'ordonnance des médecins du chef-lieu, et que, remise de la première secousse, loin d'avouer que je me sentais soulagée, je me plaignais à chaque moment davantage, ma sœur désolée dit en se frappant la tête sur le bord de mon lit :

— Mais que faut-il donc faire pour qu'elle souffre moins?

— Si je te le disais, repartis-je, le ferais-tu, Pauline?

— Tout de suite, je te le promets.

— Songe que c'est une chose sérieuse : il ne s'agit de rien moins que de m'aider à accomplir le vœu que j'ai fait à la Vierge; si j'y manque, compte bien que je ne guérirai pas.

Et alors je dis à ma sœur, qui m'écoutait avec crainte et surprise, ce que je m'étais promis de ne dire à personne. Je vis bien que l'histoire de ma rencontre avec le conscrit ne faisait pas une très-grande impression sur elle. J'avais beau m'animer pour lui faire trouver dans mon récit l'intérêt et l'importance que je n'y trouvais sans doute que parce que je les y mettais moi-même, pour ma sœur le tout se réduisait à ceci : ce jeune garçon était souffrant, je l'avais secouru; c'était bien, mais c'était naturel. A ma place, Pauline n'aurait pas manqué d'en faire autant; mais elle ne voyait pas pourquoi j'en avais fait mystère. Quant à mon vœu, ce fut autre chose; ma sœur me prouva qu'elle en était sensiblement touchée, car sans attendre la prière que je voulais lui adresser, elle me dit :

— Laisse-toi soigner, Mariolle, et ne t'inquiète de rien. Tant que le mal te retiendra au lit j'irai pour toi éclairer le Saut du Loup, et puis, lorsque tu seras tout à fait rétablie, nous irons ensemble porter dans le bois la lanterne allumée.

Et, aussitôt dit, la bonne fille partit. A son retour elle dut bien voir que le mal n'avait pas empiré, au contraire!

Jusqu'à l'époque de mon rétablissement, Pauline, comme elle me l'avait promis, fit tous les soirs la même course. Enfin il arriva ce jour où, sentant mes forces revenues, il nous fut possible, suivant nos conventions, d'aller ensemble éclairer le Saut du Loup. J'ai assisté à de bien grandes fêtes, mes enfants, j'ai été bien souvent invitée à des parties de plaisir dont l'idée seule me mettait tout en joie; mais non, je ne me rappelle pas avoir fait, dans ma vie, une promenade plus belle et aussi réjouissante pour mon cœur que celle-ci.

Au temps dont je parle on n'avait pas, comme aujourd'hui, dans nos campagnes, l'habitude de lire les papiers publics; seulement, quand nos soldats remportaient une victoire, les colporteurs qui traversaient le pays criaient en passant le bulletin de la grande armée. Il ne s'en vendait guère chez nous, deux ou trois tout au plus. Les vieux se réunissaient pour les lire. Quant aux femmes, cela les intéressait peu; les filles, pas du tout. Il y en eut une cependant qui se mit à prêter attention quand on lisait ces bulletins-là. Elle y prit tellement goût qu'elle en vint à espérer, à désirer le passage du crieur, et quand elle l'entendait au loin, le cœur lui battait fort, je vous en réponds! Son sou à la main, elle courait au-devant du marchand, si bien que le premier bulletin acheté, il l'était par Mariolle. Je vous dis bonnement toutes mes folies, qui étaient des choses bien sérieuses pour moi. Il me semblait, en lisant ce papier, que je recevais des nouvelles de ce conscrit dont j'ignorais même le nom. Quand le bulletin parlait d'un régiment qui s'était bien conduit devant l'ennemi, je me disais : « Ce régiment, c'est peut-être le sien. » Quand il citait un beau trait de courage ou d'humanité de la part d'un soldat, je me disais encore : « Il est possible que ce soit lui. » Et je m'en sentais fière comme si j'avais été la propre sœur de ce soldat. Bref, je rapportais si bien à mon blessé du Saut du Loup la bravoure de tous et la bonté de quelques-uns, que je ne voyais que lui, comme s'il eût été à lui seul toute l'armée.

S'il me donnait ainsi, sans le savoir, de l'orgueil et du contentement, je dois vous avouer que je dus à sa pensée, qui ne me quittait pas, un cuisant chagrin.

La conscription avait pris, comme partout en France, plusieurs garçons de chez nous. L'un d'eux fut tué au service. La nouvelle en arriva à sa mère, l'une de nos proches voisines, et le lendemain de cette triste nouvelle il y eut un service, dans notre église, pour le repos de l'âme du soldat mort en combattant. Il avait été connu et aimé de tous, le jeune soldat défunt; chacun plaignit sa pauvre mère et s'associa à sa douleur; mais moi, je puis dire que j'y pris encore plus de part que les autres. Dans l'affaire où ce malheureux enfant de notre pays avait été tué, les victimes faites par le boulet, les balles et les sabres, étaient en si grand nombre que presque tout le bataillon dont il faisait partie avait péri. Sans doute, rien ne me prouvait que le conscrit blessé autrefois dans notre petit bois appartenait à ce bataillon écrasé par l'ennemi, cependant j'eus la pensée que le deuil de notre voisine pouvait bien en être aussi un pour moi. Elle avait repris sa robe de veuve pour venir à l'office où tout le village assistait; je mis un ruban noir à mon bonnet.

Les années se passèrent; j'étais d'âge à entrer en ménage : je fus demandée par l'un des plus honnêtes et des plus riches garçons du pays. Il y avait véritable avantage pour moi à l'épouser, et c'était pour mes parents une grande satisfaction que de faire alliance avec cette honorable famille. Je savais la peine que leur causerait mon refus, pour lequel, d'ailleurs, je n'avais aucune bonne raison à donner, sinon que je ne me sentais pas de goût pour ce mariage-là, ni pour aucun autre. Sans m'opposer aux accords de nos deux familles, je les voyais avec un redoublement d'inquiétude et de chagrin s'accorder de plus en plus, chaque jour, sur tous les points. Enfin le moment arriva où il n'y avait plus pour moi qu'à dire franchement oui ou non. Je ne m'en sentais pas le courage. Pauline, qui voyait mon embarras, me fit un jour cette proposition :

— Veux-tu que je dise non pour toi?

Une idée m'était venue tout à coup, et je lui répondis :

— Il vaudrait bien mieux dire oui pour toi-même.

Elle ne repoussa pas trop loin mon idée; je fis comprendre à mes parents que puisqu'il s'agissait de ma sœur, le profit et l'honneur de l'alliance restaient pour eux les mêmes. Je prouvai à mon prétendu que Pauline valait bien mieux que moi; il ne dut pas avoir grand'peine à me croire, c'était si visible! Il me demanda deux jours pour réfléchir, et à la fin de la semaine suivante ma sœur et lui étaient mariés.

Les enfants de votre grand-père n'y ont point perdu, ni vous non plus, mes fillettes. Ils ne pouvaient avoir une meilleure mère que ma sœur Pauline, et je souhaite à toutes les petites-nièces une grand'tante qui sache les choyer et les aimer comme vous choie et vous aime la vieille Mariolle.

Mais je vous ai parlé d'une seconde rencontre au Saut du Loup; il est temps d'y arriver.

Pauline, depuis qu'elle avait à s'occuper de son ménage, me laissait aller seule éclairer le fossé. Un soir que j'étais en retard sur la nuit, il se trouva qu'au moment où la lueur de ma lanterne parut sur le chemin elle arrêta un voyageur qui n'avait plus que quelques pas à faire pour tomber dans le Saut du Loup. La chute avait d'autant plus de danger pour lui qu'il portait suspendu aux épaules par des bretelles un bagage embarrassant. C'était une grande boîte carrée comme l'armoire des montreurs de figures de cire qu'on voit à la fête de chez nous. Un grand parapluie était couché sur le haut de la boîte, qu'il dépassait de çà et de là. En outre, il tenait d'une main une seconde boîte, carrée aussi, mais plus plate que celle qui lui pesait sur le dos; de l'autre main il s'appuyait sur un long bâton qui se terminait par une pointe de fer, comme qui dirait le piquet dont on se sert pour planter une tente.

— Il était temps!... lui dis-je, effrayée du danger qu'il avait couru.

Pour lui, il n'eut peur que de la peur qu'il avait pu me causer. Quand il me vit rassurée, il me dit en riant :

— Il ne pouvait m'arriver aucun mal, vous étiez destinée à m'avertir du péril, puisque, sans le savoir, j'allais au-devant de lui, attendu qu'il y a partout une providence pour les artistes : je suis artiste, vous êtes ma providence, tout est dans l'ordre.

Oui, c'était un artiste, un peintre; il venait dans le pays pour prendre des points de vue. Comme il me paraissait embarrassé de trouver un gîte pour la nuit, je le conduisis chez mon beau-frère. Il devait repartir le lendemain, il nous resta trois mois, tant il trouva dans nos environs à faire ce qu'il appelait des études. On ne pouvait rencontrer de pensionnaire plus gai, plus accommodant que ce brave jeune homme. Il commençait son métier alors; depuis il a été compté, à ce qu'il paraît, parmi les plus fameux. Nous ne nous sommes pas revus souvent, nous autres d'ici et lui; mais il s'est toujours souvenu de nous. Une fois qu'il vint nous surprendre, il avait un ruban rouge à sa boutonnière; quand il me fit sa dernière visite, il y a longtemps de cela, c'est au cou et suspendue au beau milieu d'une superbe cravate de soie rouge, lui tombant en pointe sur la poitrine, qu'il portait sa croix de la Légion d'honneur.

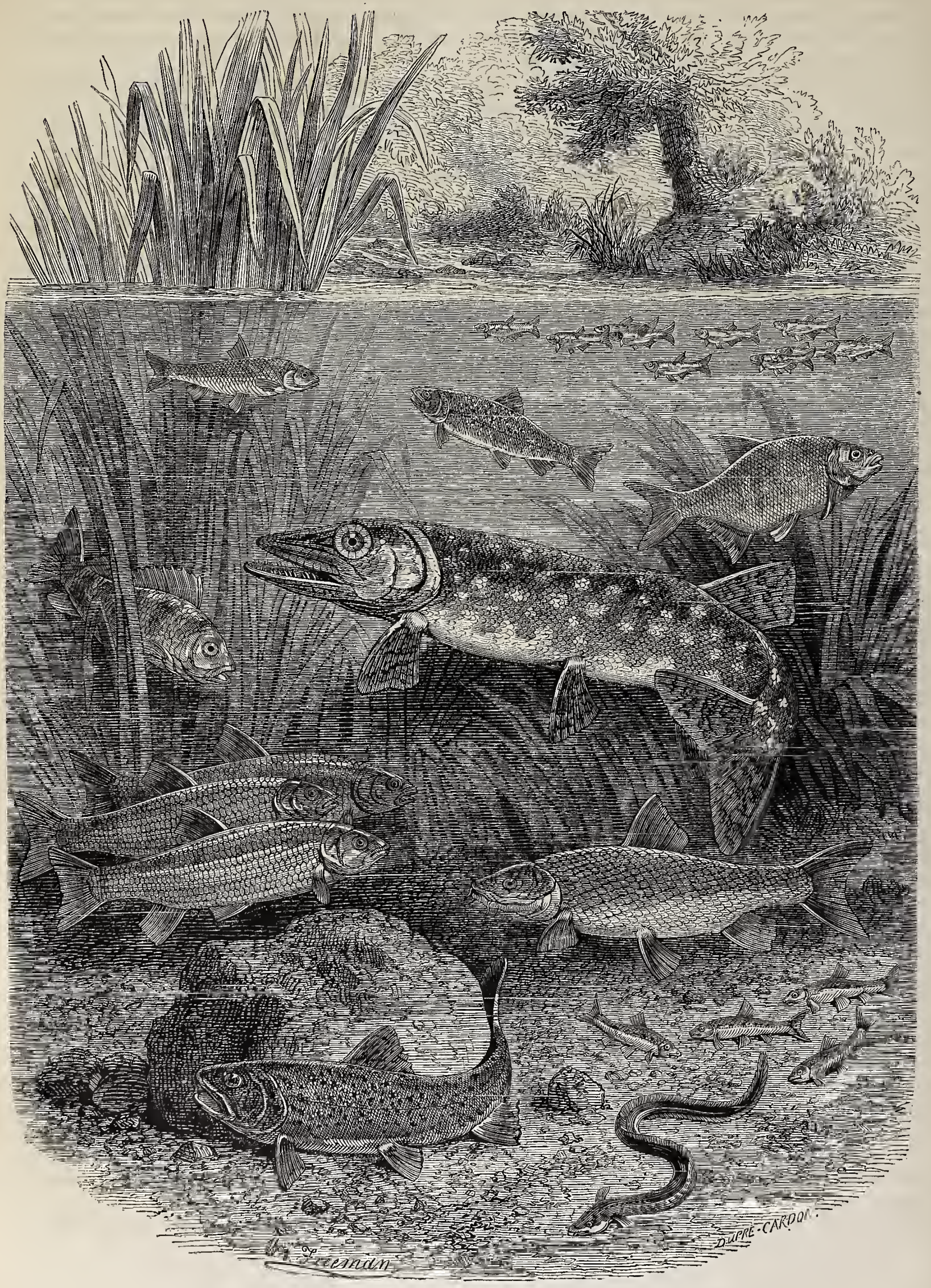
La suite à une prochaine livraison.

Il n'y a pas une dette qui ne se paye. *Prov. espagnol.*

OU SE TIENNENT LES POISSONS.

On n'est ironique à l'égard des pêcheurs à la ligne que parce qu'ils sont fort ignorants pour la plupart, et qu'on les

voit pendant des heures entières attendre au hasard qu'un peu de fretin vienne se prendre à leur hameçon. Ils ressemblent aux chasseurs novices qui tirent maladroitement des moineaux sur les pommiers. On ne rit pas autant des pêcheurs qui, fins observateurs et experts, n'aiment pas à perdre leur temps, savent ce qu'ils veulent et ce qu'ils



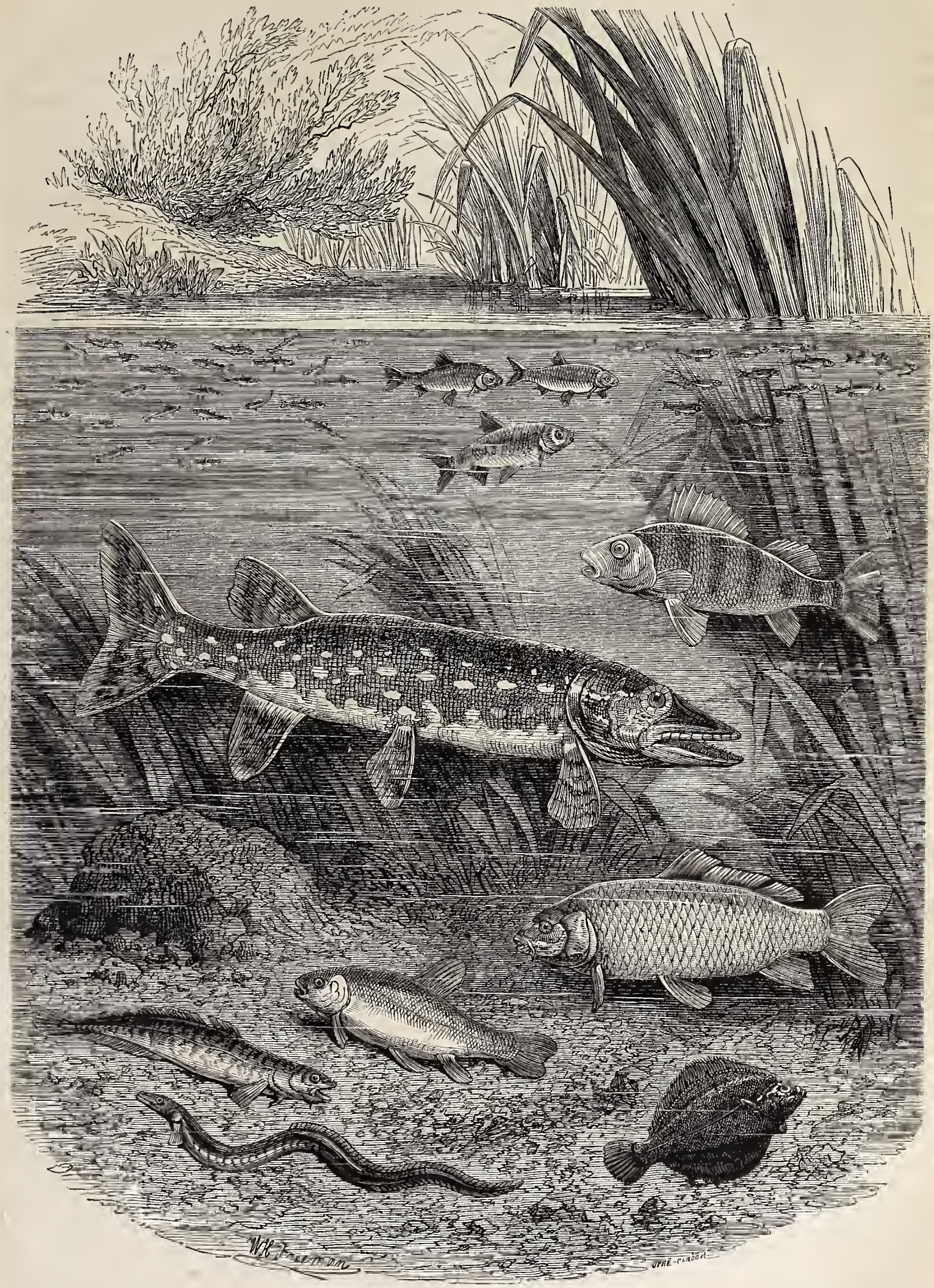
Stations des poissons dans les eaux rapides. — Dessin de Freeman, d'après M. de la Blanchère.

peuvent, renoncent tout d'abord à leur poursuite s'ils jugent les circonstances défavorables, ou ne reviennent au logis que chargés de bonnes et lourdes prises. Or, l'une des premières règles de la pêche est de savoir où se tiennent les poissons. Étudions aujourd'hui ce sujet.

Si vous suivez lentement le bord d'un cours d'eau limpide et profond, et si vous voulez observer attentivement les habitudes et les allures des poissons, vous ne tarderez

pas à reconnaître que les uns se tiennent près de la surface, d'autres au fond, d'autres encore entre deux eaux ou plutôt partout, en sorte que l'on peut appeler ces derniers « poissons nomades », par opposition aux « poissons de surface » et aux « poissons de fond. »

Il est nécessaire de diviser les rivières en deux classes,



Stations des poissons dans les eaux de vitesse moyenne, calmes ou dormantes. — Dessin de Freeman, d'après M. de la Blanchère.

celles des montagnes et celles des plaines, ou, pour plus de précision, de distinguer les rivières dont les eaux sont courantes, vives et rapides, de celles dont les eaux sont calmes et en quelque sorte dormantes.

On peut trouver dans les premières tous les poissons qui habitent les secondes, et, de plus, trois espèces, les meilleures de toutes, selon le goût le plus général, savoir : la truite, l'ombre et le saumon.

Voici une énumération sommaire des poissons qui vivent le plus habituellement dans les trois zones de la surface, du fond et du milieu :

A. — *Poissons de surface, nombreux partout, surtout dans les eaux courantes.*

1° Toute la famille des *ables,* comprenant, en les classant des plus petits aux plus gros, le *vairon,* l'*ablette,* le *dard* ou *vandoise*, et la *chevenne* ou *meunier.* — 2° Les *épinoches.*

B. — *Poissons de fond.*

Les *carpes*, les *tanches*, les *anguilles*, les *goujons*, les *barbeaux*, les *plies*, les *lottes*, les *chabots*, les grosses *truites*, les grosses *chevennes.*

C. — *Poissons nomades.*

Les *perches,* les *brochets,* les *brèmes,* les *gardons* blancs et rouges, les *ablettes* ordinaires et alburnoïdes, et, par certains temps, les *chevennes* de moyenne grosseur et les *truites.*

Si nous supposons une coupe faite dans un ruisseau rapide des montagnes, nous remarquerons :

Premièrement, sur le sable, les goujons et le chabot; sous les pierres, quelques anguilles;

Au-dessus, les truites et saumons, l'ombre dans quelques-uns, le brochet et la perche;

A la surface, l'ablette, et, dans des endroits écartés, sous les herbes, dans le remous, quelques bancs de gardons.

Si maintenant nous faisons une coupe imaginaire dans le cours d'une rivière ou d'un fleuve de vitesse moyenne traversant de grasses campagnes, nous trouvons une population différente :

Au rez-de-chaussée, sur le fond de sable, la plie, le goujon, la lotte, le chabot, le barbillon; sur le fond de vase, la carpe, les gros gardons, les anguilles.

Au premier étage (si le fleuve roule vers la mer son eau vive et un peu froide, comme la Loire, la Garonne ou le Rhône), les chevennes de belle taille, brochets, perches, vandoises ou dards, petites chevennes, et le frai du saumon.

Dans un étang, surtout s'il communique avec un fleuve, dans un canal, dans toute eau dormante, on trouvera :

Dans ou sur la vase, anguilles, carpes et tanches;

Entre deux eaux, gardons, brèmes, brochets;

A la surface, petits gardons, petites brèmes, et quelquefois épinoches.

Notre intention n'est pas d'étudier ici les caractères distinctifs et les mœurs de ces divers poissons [1]; remarquons seulement que la classification qui vient d'être indiquée ne doit pas être admise avec une extrême rigueur, car, à très-peu d'exceptions près, telles que la lotte, la tanche, le barbillon, la plie, la plupart des poissons d'eau douce se montrent quelquefois à la surface quand ils sont poissons de fond, et vont au fond quoiqu'il y ait lieu de les classer communément parmi ceux qui préfèrent la surface. Le pêcheur ne doit pas être plus surpris de cette irrégularité que ne l'est le chasseur lorsqu'il trouve au bois la perdrix, habitante de la plaine, et dans la plaine le lièvre, habitant ordinaire des forêts. Pour ces derniers animaux, ce changement de domicile tient à la saison ou à des accidents qui se rapportent soit à la nourriture, soit à la chasse. Des causes analogues produisent chez les poissons des effets semblables, outre d'autres qui sont spéciales à leur organisation. Ainsi, l'âge modifie profondément leurs habitudes et leur manière de se nourrir. La chevenne, par exemple, est dans sa jeunesse un habitant exclusif de la surface : elle y passe son temps à chasser les mouches, les insectes que le vent fait sombrer et que l'eau lui amène par centaines; au contraire, plus elle avance en âge, plus elle grandit, plus elle se rapproche du fond qu'elle finit par habiter presque exclusivement, parce que, confiante dans sa force et dans la largeur de sa bouche, elle est devenue carnassière et chasse les petits poissons dont elle fait alors sa proie; non pas qu'elle dédaigne, à l'occasion et par un beau soleil, une promenade dans les régions élevées; mais quand elle se passe cette fantaisie, l'expérience du moins lui a appris à fuir les bords, et ce n'est que du haut des ponts qu'on la voit prendre ses ébats au milieu de la rivière.

De même, la truite, lorsqu'elle est jeune, habite la surface, tandis que, vieille et grosse, elle se tient au fond. Pour la prendre jeune, on emploie des mouches naturelles ou artificielles; pour la prendre vieille, on se sert de gros vers de terre ou de petits poissons.

On peut donc dire que la classe intermédiaire des poissons nomades se compose surtout de poissons chasseurs ou susceptibles de le devenir.

Quelques espèces font exception : les gros gardons, les grosses brèmes, qui ne deviennent ni les uns ni les autres carnassiers, habitent d'autant plus volontiers les grands fonds d'eau qu'ils sont de plus respectable corpulence; ce fait peut tenir à ce qu'ils trouvent sur le sol les plus grosses graines que la pesanteur y a fait descendre et que les animaux de plus petite taille ne peuvent pas absorber. Il faut aussi peut-être attribuer cette élection de domicile à l'expérience qui leur a enseigné que, dans ces endroits, ils sont plus à l'abri des attaques des animaux carnivores, loutres et chats, des oiseaux chasseurs, hérons et balbuzards, des poissons chasseurs, brochets, truites, et des pêcheurs à la ligne, au carrelet, à l'épervier, ou autrement.

Les poissons sont, en effet, doués d'instincts tout aussi admirables que ceux des hôtes des bois, et les pêcheurs expérimentés ne doutent pas qu'ils ne soient doués d'une assez vive mémoire et capables d'une sorte de raisonnement.

La suite à une autre livraison.

[1] Voy. *Poissons*, histoire naturelle et pêche à la ligne; par H. de la Blanchère. — Paris, Amyot.

Qu'est-ce que le malheur? Tout ce qui nous sépare de Dieu. Qu'est-ce que les bénédictions? Tous les moyens de s'approcher de lui.

THOMAS ADAM.

PARABOLE EN ACTION.

Le capitaine Back, le célèbre voyageur aux régions polaires, se trouvait un jour chez une triste peuplade, qui ressentait plus qu'une autre, sans doute par suite des rigueurs du climat, l'odieux sentiment du « chacun chez soi. » A la vue d'un vieillard voisin de la mort, et qu'on semblait abandonner, Back essaya de faire comprendre ce qu'une telle conduite avait de contraire aux lois les plus saintes de l'humanité. Près de ce pauvre homme, qui manquait de tout, il saisit au passage un *lemming,* jolie souris américaine, qu'un chien poursuivait, la remit doucement dans son terrier, et y fit entrer une bonne pelote de graisse. « La troupe des Indiens me regarda fort attentivement, dit le voyageur, lorsque je leur montrai le vieillard assis à leurs côtés, en leur disant qu'il fallait protéger les infirmes et les faibles. Ils saisirent parfaitement l'intention de ma parabole en action, et me promirent de ne pas l'oublier. »

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voyez pages 47, 87, 111, 159, 190, 231.

OCÉANIE.

ILES PHILIPPINES,

COLONIE ESPAGNOLE.

Le 14 mai 1847, l'administrateur général des postes des îles Philippines proposa au gouvernement d'émettre des timbres pour l'affranchissement des lettres. Sa proposition ne fut pas adoptée.

Le système de l'affranchissement obligatoire des lettres et de leur affranchissement au moyen de timbres-poste fut établi aux îles Philippines en vertu d'un ordre royal du 12 janvier 1853, et mis à exécution le 1er janvier 1854.

TIMBRES-POSTE POUR LES LETTRES DES PHILIPPINES (*Interior*).

Proposition du 14 mai 1847. — Les timbres d'essai présentés par l'administrateur général des postes étaient ronds; ils portaient l'effigie de la reine d'Espagne Isabelle II et le chiffre de la valeur du timbre. Ils étaient imprimés en couleur sur papier blanc.

½ real plata (0f.3375) (1), — vert.
2 reales plata (1f.3500), — jaune.
4 (2f.7000), — bleu.
1 peso (5f.4000), — rose.

Émission du 1er janvier 1854. — Les timbres de 1854 sont rectangulaires; ils ont 22mm sur 18mm.5. Ils ont, dans un médaillon ovale, l'effigie de la reine, la tête tournée à droite et couronnée; le dessin est très-incorrect, c'est une mauvaise reproduction du type des timbres espagnols de 1853. Ces timbres sont gravés et imprimés en couleur sur papier mi-blanc. La gravure et l'impression sont aussi défectueuses l'une que l'autre. On lit, sur les timbres de 5 et de 10 cuartos, en haut *Correos 1854 y 55*, en bas *Franco 5* (ou *10*) *cs*, et sur les autres timbres, en haut *Franco 1 Rl Fte* (ou *2 Rs Ftes*), en bas *Correos 1854 y 55*.

5 cuartos (0f.1687), — rouge-vermillon.
10 (0f.3375), — cramoisi, carmin foncé (no 252).
1 real plata (0f.6750), — bleu foncé, bleu violacé, gris violacé, violet, noir violacé (no 253).
2 reales plata (1f.3500), — vert-olive, vert jaunâtre, brun clair.





No 252. Iles Philippines. No 253.

Il y a, dans le dessin de timbres de la même valeur, des différences qu'on attribue au graveur, qui, ayant à reproduire plusieurs fois le même dessin sur la planche, n'a pas su faire toujours la reproduction exacte du modèle.

Émissions de 1856 et de 1857. — La cherté des planches, les difficultés et les défauts de l'impression, firent renoncer à l'emploi de planches gravées, et l'on fit faire en lithographie les deux timbres de 5 et de 10 cuartos, sans changer rien au type primitif. Ils ont 23mm sur 20. Le dessin est un peu différent. Le médaillon est rond.

5 cuartos (0f.1687), — rouge (no 254).
10 (0f.3375), — lilas.

(1) 1 piastre forte d'Espagne = 8 reales plata fuertes = 100 centavos = 5f. 40c environ; 1 real plata fuerte = 20 cuartos = 0f.675; 1 cuarto = 0f.034.

On remplaça, en 1857, ce type par celui qui était alors adopté dans la métropole, et qui y resta en usage jusqu'en 1860. La tête de la reine est tournée à droite et couronnée de laurier.

Ces timbres sont lithographiés, imprimés en couleur sur papier blanc. Il y a au moins cinq dessins différents pour le timbre de 5 cuartos et quatre pour celui de 10 cuartos, ces dessins correspondant à autant d'émissions successives. On lit en haut du timbre *Correos : interior*, et en bas *Franco* et la valeur en chiffres.







No 254. Philippines. No 255. Philippines. No 256.

5 cuartos, — rouge-brique (*Correos . interior*), 24mm sur 19 (no 255).
vermillon (Idem) 24mm sur 20.
— (Idem) 24mm sur 19mm.5.
cramoisi (*Correos : interior*), 24mm sur 19mm.5.
— (Idem) 23mm.5 sur 19mm.5.
10 cuartos, — lilas clair (*Correos . interior*), 23mm sur 19 (no 256).
— (Idem) 24mm sur 20.

TIMBRES POUR LES LETTRES EXPÉDIÉES EN ESPAGNE.

Le gouvernement espagnol a créé, en décembre 1854, une série de timbres pour l'affranchissement des correspondances des colonies avec la métropole. Ces timbres appartiennent au type de 1855; mais la valeur est exprimée en reales plata fuertes. Ces timbres, fabriqués à Madrid, étaient envoyés aux colonies.

Il n'a été fait usage aux îles Philippines que de timbres de l'émission de 1855. Ils sont imprimés en couleur sur un papier bleu qui a en filigrane des rangs de fils repliés comme on le voit par le dessin du no 257.

1 real plata fuerte (0f.675), — vert (no 258).
2 reales plata fuertes (4f.350), — rouge-amarante.

En 1863, la provision des timbres de fabrique métropolitaine étant épuisée, on fit en lithographie, à Manille, le timbre de 1 real, en conservant le type de 1855. Il en a été fait trois dessins et trois tirages différents (1).

1 real plata (0f.675), — vert-bouteille, vert-émeraude, vert bleuâtre, vert grisâtre foncé ou ardoise verdâtre.







No 258. Philippines. No 257. Philippines. No 259.

Émission de 1864. — Tous les timbres pour la correspondance avec l'intérieur et la métropole ont été remplacés, en 1864, par une série de timbres fabriqués à Madrid, pour lesquels on a adopté le type de 1864 des

(1) On cite de ce type des timbres de 1 real violets et de 2 reales bleus; nous ne les avons pas vus.

timbres en usage en Espagne. Ces timbres portent l'effigie de la reine tournée à gauche et couronnée, et sont imprimés en couleur sur papier de couleur.

3 1/8 cent. p° f° (0f.1687) [1], — noir sur papier chamois.
6 2/8 (0f.3375), — vert sur papier rose (n° 259).
12 4/8 (0f.6750), — bleu sur papier saumon.
25 (1f.3500), — vermillon sur papier lilas clair.

ROYAUME DES ILES HAWAÏ.

L'archipel des îles Hawaï, appelées aussi îles Sandwich, se compose de treize îles, dont huit seulement sont habitées. Elles forment, depuis 1840, un État indépendant.

Les premières lois qui aient réglé les taxes postales ont été rendues en 1851, et l'on fit immédiatement les timbres-poste de 5 cents, monnaies des États-Unis.

Comme un grand nombre de navires américains font relâche aux îles Sandwich et emportent des lettres pour les États-Unis, on émit, à la même époque, un autre timbre de 13 cents, dont la valeur représentait le port américain, qui était alors de 8 cents, et le port hawaïen de 5 cents; mais le port américain ayant été élevé ultérieurement, ces timbres ont été supprimés.

Les lois postales ont été revisées en 1859. Le port dans le royaume a été fixé à 2 cents par lettre simple du poids d'une demi-once, et à 1 cent par journal. Des timbres de ces deux valeurs ont été émis en 1859. Au commencement de l'année 1861, on essaya d'améliorer la fabrication des timbres-poste, et l'on fit un nouveau timbre de 2 cents dont on se servit sur-le-champ, et qui a été remplacé en 1864, à raison l'avénement du nouveau roi, par un timbre gravé et imprimé à New-York.

La loi prescrit l'affranchissement, au moyen de timbres-poste, de toutes les lettres et de tous les imprimés.

Émission de 1851. — Les timbres sont rectangulaires et ont 25mm sur 19. Ils sont imprimés en couleur sur papier blanc ou blanc bleuâtre. Le timbre que l'on croit avoir été émis le premier a été composé avec des caractères et des vignettes typographiques; on lit en haut *Hawaiian postage*, au milieu et en bas la valeur en chiffres.

13 cents (0f.6734) [2], — bleu clair sur papier blanc (n° 260).





N° 260. Iles Hawaï. N° 261.

Les deux autres timbres sont gravés et portent l'effigie du roi Kaméhaméha III (mort en 1854). Le roi est en costume de général et vu de face. On lit en haut *Postage*. Sur le timbre de 5 cents : à gauche *Honolulu*, à droite *Hawaiian Is*, en bas la valeur en lettres, et aux angles supérieurs la valeur en chiffres. Sur le timbre de 13 cents : à gauche *Hawaiian — 5 cts*, à droite *United States. 8 cts*, en bas *Honolulu. Hawaiian Is*, et aux quatre coins la valeur en chiffres.

5 cents (0f.2590), — bleu clair sur papier blanc et sur papier blanc bleuâtre.
13 (0f.6734), — rouge sur papier blanc (n° 261).

Émission de 1859. — Les timbres sont rectangulaires; ils ont 20mm de large, la hauteur varie de 25mm.5 à 27mm. Ils sont composés en caractères et filets typographiques, imprimés en couleur sur papier blanc ou blanc bleuâtre. Le chiffre de la valeur est au milieu du timbre; on lit en haut *Inter island*, à gauche *Hawaiian postage*, à droite *Uku lata* (lettre payée), en bas la valeur en chiffres.

1 cent (0f.0518), — (1859) bleu clair sur papier bleu, blanc bleuâtre; (1862) noir sur papier blanc bleuâtre, blanc.
2 cents (0f.1036), — (1859) noir sur papier bleu, blanc bleuâtre, blanc; bleu clair sur papier blanc bleuâtre, blanc (n° 262).

Il y a plusieurs variétés de chacun de ces timbres.





N° 262. Iles Hawaï. N° 263.

Émission de 1861. — Le timbre est rectangulaire et a 25mm sur 19mm.5. Il est gravé, imprimé en couleur sur papier blanc. Il porte l'effigie du roi Kaméhaméha IV, qui est mort le 30 novembre 1863. La tête est de trois quarts. On lit en haut les mots *Uku leta* (lettre payée), aux angles supérieurs la valeur en chiffres, et en bas *Elua keneta* (deux cents).

2 cents (0f.1036), — (1861) rose; (1863) carmin vif sur papier blanc (n° 263).

Aucun des timbres précédents n'est piqué.

Émission de mai 1864. — Le timbre est rectangulaire. Il est gravé, imprimé en couleur sur papier blanc. Il est à l'effigie du roi Kaméhaméha V; la tête est de face. On lit en haut *Hawaii* et aux angles supérieurs la valeur en chiffres, en bas la valeur en lettres (*Elua keneta*). Ce timbre a été gravé et imprimé par l'*American bank-note Company*, à New-York.

2 cents (0f.1036), — rouge sur papier blanc.

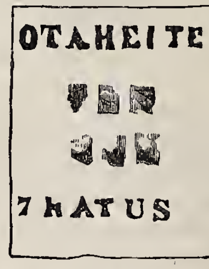
On a contrefait tous les timbres hawaïens, à l'exception du timbre de 1864.

ILE TAÏTI.

COLONIE FRANÇAISE.

Les timbres des colonies françaises servent à l'affranchissement des lettres de Taïti. Ils y sont oblitérés au moyen d'une estampille qui porte les lettres *OCN* (Océanie) au milieu d'une losange semée de points.

M. de Saulcy possède dans sa collection un timbre singulier, sur lequel nous n'avons obtenu aucun renseignement, même à Taïti. Ce timbre est rectangulaire et a 33mm sur 27. Il est imprimé à la main en noir sur papier mi-blanc. On lit sur la première ligne *Otaheite*, sur la quatrième *7 hatus* ou *ratus*; les mots des autres lignes sont illisibles. Est-ce un timbre-poste? (N° 264.)



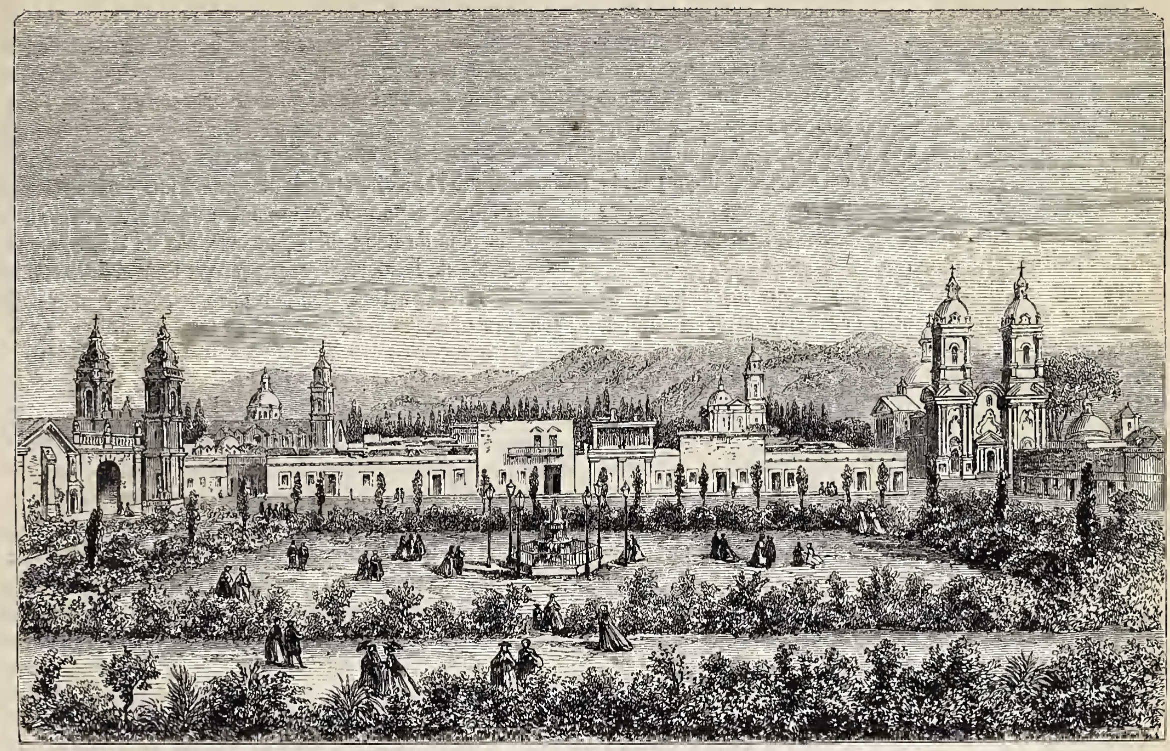
N° 264.

La suite à une autre livraison.

[1] 3 1/8 centavos = 5 cuartos; 12 4/8 centavos = 1 real plata.
[2] 1 dollar des États-Unis = 100 cents = 5f.18.

UN ÉPISODE DU TREMBLEMENT DE TERRE DE MENDOZA

(AMÉRIQUE DU SUD).



La ville de Mendoza avant le tremblement de terre de 1861. — Dessin de Lancelot, d'après un dessin envoyé par M. Ernest Charton.

Le 20 mars 1861, la ville de Mendoza, située au versant occidental des Cordillères, dans la république Argentine, fut réduite, par un tremblement de terre, en un immense amas de décombres. Rien ne resta debout, ni maison, ni église, ni hangar. Les plus hautes ruines n'étaient pas à plus de deux mètres du sol; sur dix-sept mille habitants, quinze mille furent ensevelis sous les débris entassés et fumants, les autres en furent retirés, la plupart blessés, quelques-uns vivants, plusieurs jours seulement après la catastrophe. Un volcan était en éruption à quatre lieues de Mendoza.

Un de nos compatriotes, établi à Valparaiso, raconte qu'un soir d'automne de la même année, il vit entrer chez lui un Français conduisant par la main une petite fille. Ce Français se nommait Tesser; il avait échappé au désastre de Mendoza. Accueilli comme un frère, il accepta l'hospitalité. Vers la fin du repas, on le pria, si ce n'était pas trop renouveler ses souffrances, de parler de l'effroyable événement dont il avait été le témoin et sa famille la victime.

M. Tesser, après une succession d'aventures singulières, avait fondé à Mendoza un hôtel qui avait acquis en peu d'années une grande réputation dans l'Amérique du Sud. Il y recevait jusqu'à quarante et cinquante voyageurs par jour. Sa femme était Française comme lui. Ils avaient trois petites filles. La prospérité de leur établissement leur permettait d'espérer un retour prochain en France.

Le 19 mars 1861, à l'occasion d'un anniversaire de famille, Tesser avait donné une fête dans son hôtel; sa maison, son jardin, étaient illuminés; la musique, les danses avaient attiré une grande partie de la population. La joie fut étrangement troublée par un phénomène céleste : un météore monstrueux, bleu et rouge, éclata dans le ciel, éclaira de vastes espaces, se dirigea lentement d'orient en occident, et disparut au delà des Cordillères.

Le lendemain, 20 mars, la plupart des voyageurs s'étaient remis en route. Tesser engagea sa femme à prendre un peu de repos et à aller passer quelques jours, avec les trois enfants, à leur maison de campagne (*chacra*), située à plusieurs lieues de la ville. Il fit mettre les chevaux à la voiture; mais, au moment même du départ, une visite survint, puis une seconde, une troisième, en sorte que l'après-midi s'étant passée ainsi, il fallut ajourner la partie au lendemain.

Le soir, Tesser se reposait dans un fauteuil à bascule avec l'une de ses filles sur les genoux et son chien à ses pieds; le mouvement du fauteuil avait endormi l'enfant. Sa femme lui dit : « Allons, mon ami, lève-toi; donne la petite à la bonne qui la portera à son lit, et tu m'aideras à organiser les tables de jeu pour les voyageurs. » Tesser voulut aller lui-même coucher sa petite fille. Il traversa plusieurs salles, mit au lit l'enfant, puis descendit dans la cour, qu'il parcourut, en fumant, deux ou trois fois dans sa longueur; il s'approcha ensuite de la grande porte qui donnait sur la rue, pour admirer la beauté du ciel étoilé. Son chien était, comme toujours, près de lui.

Il était dans un de ces rares moments de douce contemplation, où la pensée s'élève avec reconnaissance vers Celui qui a créé toutes choses pour lui rendre grâce de tous ses bienfaits; il éprouvait tant de calme dans son for intérieur, il se voyait si heureux dans tout ce qui lui appartenait et l'environnait, qu'il ne se sentait ni regret, ni désir; il se rappelle encore qu'il souriait, lorsque tout à coup, sans avertissement, avec la rapidité de la foudre, la terre ébranlée, bouleversée, lança en l'air toutes les maisons de la ville, qui ne retombèrent qu'en débris.

Jamais, de mémoire d'homme, une ville n'avait été surprise avec une telle violence, et sans que le tremblement eût été précédé, au moins pendant quelques secondes, de ces grondements lointains ou souterrains qui laissent le temps ou de fuir, ou de se jeter dans les bras de ceux qu'on aime et de se faire un suprême adieu. Presque toujours aussi les animaux pressentent le sinistre et l'annoncent à l'homme par leur agitation. Ce jour-là, en moins de quatre secondes, plus de dix-sept mille personnes furent enfouies sous les décombres. Des bruits épouvantables succédèrent, des cris terrifiants, des hurlements affreux d'hommes et d'animaux écrasés; des lueurs d'incendie se propagèrent avec rapidité, une poussière épaisse s'étendit dans l'atmosphère et le ciel fut obscurci comme dans les nuits les plus noires.

Quelques individus couraient à travers les décombres, comme des fous, cherchant à découvrir la place où était leur maison, et appelant d'une voix déchirante leur mère, leur femme, leurs enfants... Plusieurs perdirent à jamais la raison : les uns trouvèrent la fin de leurs tourments dans le feu, d'autres se laissèrent mourir d'inanition.

La nature avait été sans pitié; les hommes furent encore plus cruels. Dès le lendemain, on vit accourir de toutes parts des foules de bandits, sauvages ou paysans, semblables aux oiseaux carnassiers qui suivent les combattants pour faire leur pâture des morts. Armés de pioches, ils venaient piller, remuant les poutres fumantes, les pans de murs, sans souci des mourants qu'écrasaient ces nouveaux décombres, arrachant aux blessés leurs boucles ou leurs anneaux en leur déchirant les oreilles ou brisant les doigts. Des bandes de chiens et de porcs vinrent à leur tour se repaître de la chair des cadavres, luttant avec fureur contre ceux qui voulaient leur disputer les restes de leurs parents ou de leurs amis.

Un ami intime de Tesser errait parmi les ruines de Mendoza : ses yeux étaient secs, il en avait versé toutes les larmes; il s'arrêta sur l'emplacement de l'hôtel. Après avoir cherché en vain à en reconnaître l'ancienne distribution, il se retirait le cœur gonflé de soupirs, songeant à cet homme de bien et à cette famille qu'il avait tant aimés, quand il aperçut, à travers des masses informes de solives et de pierres calcinées, le chien de Tesser qui remuait; il s'approcha : le pauvre animal, dont les deux jambes de derrière et une partie du corps avaient été écrasées, s'efforçait, malgré ses souffrances et sa faiblesse, de fouiller les décombres avec ses pattes de devant; il poussait de temps en temps un hurlement plaintif; dès qu'il vit cet ami de son maître venir près de lui, il s'agita et gémit plus vivement. L'ami comprit que Tesser devait être sous ces décombres, et conçut l'espoir qu'il n'était pas mort. Il courut chercher quelques personnes, et, avec leur aide, après beaucoup de travail, il parvint à découvrir, en effet, le corps du pauvre Tesser : son bras et sa jambe gauches, pris sous des poutres, étaient brisés; sa bouche et ses yeux étaient pleins de terre; mais il respirait encore. Avant d'être parvenu à dégager ses membres, on lui lava la figure : alors il parut soulagé; sans mot dire, instinctivement, il allongea le bras droit vers son chien, qui se traîna jusqu'à lui et expira quelques moments après.

A peine Tesser fut-il en état de prononcer quelques paroles qu'il demanda où était sa famille. Hélas! non-seulement toutes les personnes qui étaient dans le grand salon au moment du désastre avaient péri, mais cette partie des bâtiments avait été retournée une seconde fois par les voleurs, et les cadavres avaient été dépouillés. En entendant cette réponse, il ferma les yeux avec désespoir; puis, faisant un nouvel effort, il prononça le nom de sa petite fille, et indiqua du doigt un endroit séparé où il avait été la coucher. Quelques-unes des personnes qui venaient de le sauver voulurent bien, par compassion pour sa douleur quoique sans aucun espoir, faire encore quelques recherches; les autres s'occupèrent de panser ses membres cassés. Quelques minutes après, ceux qui lui rendaient ce service le virent tout à coup se dresser; il poussa un cri : on lui rapportait sa petite fille saine et sauve. Une poutre était tombée en travers du lit de l'enfant et l'avait protégée; mais elle était assez gravement blessée à la tête; elle avait les yeux et la bouche aussi remplis de terre; elle était épuisée de faim. On les étendit l'un et l'autre sous une tente contre un arbre, et ils restèrent là plus de deux mois, moins près de la vie, semblait-il, que de la mort. Tesser pressait de son bras valide sa petite fille, son seul bien sur la terre, son seul espoir après tant de calamités.

SUR LES MOTS *ORANG* ET *OUTAN*.

On nous fait observer que ces mots sont empruntés à la langue malaise; ils signifient : *orang*, homme; *outan*, forêt, grand bois, c'est-à-dire « homme des bois » ou « homme sauvage. »

Le mot malais *outang* signifie dette ou crédit. Il n'est donc pas exact d'écrire *orang-outang* lorsqu'on veut désigner une espèce de singes. Il faut écrire *orang-outan*.

LE CHACAL ET LE RENARD (1).

FABLE ARABE.

Le Lion étant malade, tous les animaux vinrent lui rendre visite à l'exception du Renard. Le Chacal alors s'approche et dit :

— Seigneur, toutes les bêtes sont venues vous voir; le Renard seul a manqué à ce devoir. Son oubli est une offense envers Votre Majesté.

Informé de ces propos méchants, le maître du terrier alla trouver le Lion.

— Quel est le motif qui t'a retenu? lui demanda celui-ci.

— Seigneur, répondit le Renard, à la nouvelle de votre maladie, je me suis mis en quête d'un remède pour vous guérir; j'ai couru par monts et par vaux jusqu'à ce que je l'aie découvert.

—Quel est donc ce remède? dit le Lion.

Le Renard répondit :

— Un spécifique qui est dans la patte du Chacal.

Le Lion n'eut pas plutôt entendu ces mots qu'il s'élança sur le Chacal et lui brisa la jambe, mais sans y rien trouver.

Quand le traître sortit, le Renard le suivit et lui tint ce langage :

—Eh ! messire *du brodequin rouge*, lorsque vous siégerez désormais dans le conseil des rois, je vous engage à retenir votre langue. La bonne foi doit présider à ces assemblées. (2)

REPRODUCTION ARTIFICIELLE DES MATIÈRES ORGANIQUES.

Fin. — Voy. p. 226.

Noms de quelques substances reproduites. — Sans entrer dans tous les détails des opérations qui servent à cette reconstruction chimique, sans donner tous les exemples des substances fabriquées ainsi de toutes pièces et

(1) Trad. de M. A. Cherbonneau.

(2) Comparer avec la fable de la Fontaine, liv. VIII, fable III.

en dehors de l'action des forces vitales, je me contenterai de dire qu'aujourd'hui il est possible d'obtenir l'alcool sans employer la fermentation du raisin ou des matières sucrées; de l'eau et du charbon suffisent pour l'engendrer dans les laboratoires : M. Berthelot a complétement réussi à cette reproduction. De même, les *oxalis*, ni aucune autre substance organique, ne sont plus indispensables pour obtenir cette matière si employée et si connue sous le nom de *sel d'oseille :* on peut la fabriquer en partant des éléments simples qui la composent. Ainsi la benzine, extraite originairement du benjoin; la naphtaline, si abondante dans les produits de la distillation de la houille; l'acide lactique, qui prend naissance dans la fermentation du lait; la substance de même composition, mais non identique, appelée également acide lactique, et qui se trouve dans la chair musculaire; le dérivé du succin, que l'on nomme acide succinique : toutes ces substances, et d'autres encore, ont été également toutes formées par synthèse directe. Aujourd'hui il n'y a aucun doute à ce sujet : toutes les matières animales et végétales, les sucres, les graisses, le beurre, les acides, les alcalis, les huiles essentielles, viendront successivement se reproduire dans les appareils de nos laboratoires. Leur réalisation n'est plus qu'une question de temps et de patience.

Rapide développement de la chimie. — On ne peut s'empêcher d'admirer avec quel rapide accroissement se développe le pouvoir de l'homme. Soixante-dix ans s'écoulent à peine, et le chimiste, qui était dans une ignorance profonde de la nature des composés qui se forment dans l'organisme, arrive à leur connaissance si complète qu'il en est devenu comme le maître; il les crée et les détruit selon sa volonté. Les alchimistes, certes, poursuivaient un rêve brillant aux yeux des hommes; ils voulaient faire de l'or! Leurs successeurs n'ont-ils pas été plus heureux? n'ont-ils pas mille fois mieux réussi? Guidés par une saine méthode, ils pénètrent jusqu'au cœur des choses, et ils enrichissent les peuples par surcroît.

Question industrielle. — Quelque grandes que soient les découvertes, cependant il n'arrive pas toujours que leurs résultats les mieux constatés trouvent immédiatement leur emploi industriel. En général même, il n'en est pas ainsi. Des années se passent avant que la découverte la plus nette permette une application heureuse; souvent ce n'est qu'après beaucoup de tentatives infructueuses que le succès arrive : aussi ne doit-on pas croire que demain la fabrication en grand des matières animales et végétales va commencer dans nos fabriques. Il serait tout à fait chimérique aujourd'hui de former des entreprises dans ce but avant que les procédés de la science se simplifient. Pour le moment, la ruine la plus prochaine serait le sort assuré de quiconque voudrait consacrer ses capitaux à une industrie aussi impossible. Il me suffira de dire qu'un litre d'alcool préparé par la méthode de M. Berthelot reviendrait à 1 000 francs au moins. Les végétaux nous le fournissent à meilleur compte.

Par l'exemple qui précède, j'ai voulu décourager le lecteur trop enthousiaste qui, ébloui par la beauté du résultat scientifique, aurait pu hasarder sa fortune pour un but si loin d'être atteint. Je dois maintenant empêcher que d'un excès l'imagination ne tombe dans un excès opposé. Quand bien même l'alcool, les sucres, les graisses, et en général toutes les substances que la nature met à notre disposition en si grande abondance, ne pourraient jamais être fabriqués à un prix convenable, il est presque certain que les matières rares, telles que les alcalis végétaux, telles encore que les huiles essentielles, qui se vendent à des prix très-élevés, sortiront un jour de nos usines.

Mais ce n'est pas une question industrielle que nous devons traiter ici : pour le moment, la solution du problème, quoique complète, ne peut pas encore sortir du domaine de la science. Continuons donc à la considérer comme une question purement scientifique : ainsi envisagée, elle a encore son intérêt.

Dans son œuvre de synthèse, le chimiste emploie les mêmes procédés que la nature. — Après avoir achevé son travail, M. Berthelot s'est occupé de comparer ses méthodes avec celles que la nature vivante met en œuvre. Un appareil de chimie n'est pas un végétal, et les réactions ne semblent pas devoir s'exécuter suivant le même mode dans l'un et dans l'autre. Les différences sont intéressantes à rechercher. Notre savant, on le pense bien, n'a pas manqué de le comprendre, et il est arrivé à des conclusions dignes de remarque. S'occupant d'abord des matières premières employées, il rappelle ce fait bien connu, que l'acide carbonique et l'eau sont les corps qui fournissent aux végétaux et aux animaux le carbone et l'hydrogène qui les composent; il montre que lui aussi il peut reconstruire une substance organique en empruntant à l'eau et à l'acide carbonique le carbone et l'hydrogène qui doivent se combiner. Le chimiste emploie donc les mêmes matières premières que les êtres vivants pour élaborer les substances qui les constituent. Ce n'est pas tout : M. Berthelot montre bien également comment les affinités doivent être au fond identiques, puisqu'elles engendrent le même ordre de composés et qu'elles s'exercent sur les mêmes systèmes d'éléments. Quelle que soit la diversité apparente des conditions, les substances reproduites le sont dans les appareils du chimiste, il est vrai; mais il semble que les opérations qui leur donnent naissance sont identiquement celles de la nature elle-même.

Le chimiste arrive à cette conséquence, que les réactions qui s'opèrent à l'intérieur des végétaux ou des animaux sous l'influence de la force vitale sont identiques à celles qui se seraient produites en dehors de cette influence, pourvu que les matériaux en présence soient les mêmes dans les deux cas. La force vitale est sans effet dans les réactions chimiques qui s'effectuent à l'intérieur de l'organisme : tout se passe comme si elle n'était pas. De son côté, le physicien, poursuivant ses études, est contraint d'arriver à des conséquences absolument semblables. Il observe que pour aucune partie du corps du végétal, pour aucune partie du corps de l'homme, les lois générales et universelles que la physique a reconnues ne se trouvent violées; que partout et toujours elles s'exécutent fatalement. Dans leurs conclusions, l'accord des deux sciences est absolu.

Questions que soulève le développement qui précède. — Mais alors, dira-t-on, le végétal, l'animal, l'homme lui-même n'est qu'un appareil, une espèce de machine, un atelier-laboratoire, théâtre toujours occupé où incessamment se renouvelle une série de phénomènes chimiques et physiques qui s'entremêlent avec cette confusion pleine d'ordre que nous voyons dans la nature. En est-il donc ainsi? La vie n'est-elle qu'un vain mot? Est-ce donc là que conduit la science? Les êtres vivants seraient-ils régis par les lois qui gouvernent les réactions mutuelles des matières brutes? Quelle confusion! quelles conséquences! Comment le bon sens peut-il les accepter? Comment peut-il admettre que les mêmes lois qui coordonnent l'ensemble harmonieux de l'être vivant soient celles-là mêmes qui présideront à sa mort et à la décomposition affreuse qui la suit, et même régiront ce je ne sais quoi si informe qu'il « n'a plus de nom dans aucune langue »? Et, pourra-t-on ajouter, que faites-vous de la volonté, de l'intelligence, de la sensibilité, au milieu de toutes vos réactions chimiques? Les obtenez-vous dans vos laboratoires?

Dites-le? Sommes-nous donc de pures machines? Après tous les efforts que l'homme a faits pour connaître le monde, doit-il en arriver à cette conclusion désolante? Doit-il regretter amèrement son ignorance première et ses brillantes illusions? Ne doit-il pas plutôt rejeter avec horreur ce fruit mauvais que le démon de la curiosité lui a conseillé de cueillir, et se résigner au bon sens de ceux qui ignorent, et qui, contemplant la nature, jouissent de ses splendeurs sans les étudier jamais?

Ces redoutables questions, que soulèvent les récents progrès des sciences, ne sont pas nouvelles. Des terreurs semblables ont frappé l'homme à chacun des pas qu'il a faits à la recherche de la vérité. L'histoire nous le dit à chacune de ses pages, et les esprits timorés ont plus d'une fois essayé de retrouver leur calme par le châtiment de ceux qui avaient osé troubler la paisible quiétude de leur ignorance. Mais l'histoire nous apprend aussi combien ces terreurs étaient vaines, et elle nous fait savoir que les nouveautés, qui d'abord avaient éveillé les colères, ont peu à peu, lorsqu'elles étaient vraies, pris leur place légitime dans tous les esprits. Que le passé nous rende donc prudents à maudire; qu'il nous rassure et qu'il nous donne le calme nécessaire pour examiner les problèmes que semblent soulever les découvertes modernes.

Première réponse : Le chimiste ne reproduit pas les matières organiques. — Commençons d'abord par écarter toute équivoque. Il en est une qui vient presque nécessairement à toute personne qui apprend pour la première fois les découvertes capitales de M. Berthelot. Elle vient d'une expression constamment employée et qui trompe, celle de *matière organique;* cette expression est confondue le plus souvent avec une autre toute différente, celle de *matière organisée.* La chimie a la prétention justifiée de reproduire les premières; elle n'a pas même l'idée de s'occuper des autres. Ce que M. Berthelot tente, c'est de composer les matériaux solides, liquides ou gazeux, qui, *en s'organisant*, constituent les êtres vivants, et il réussit; mais il n'essaye même pas de coordonner ces matériaux comme ils le sont dans les organes; il n'essaye pas de les associer selon le nombre et la variété où le moindre des êtres qui vivent les a assemblés pour prendre la forme individuelle qui le distingue. Jamais le chimiste n'a cherché à fabriquer le plus simple tissu organique; il ne sait pas entrelacer les fibres d'une feuille, et même une fibre isolée, il ne peut pas la produire; il y a plus, la cellule du végétal le plus élémentaire marque la limite où s'arrête son pouvoir. Il le sait, et, dans ses recherches, il ne tente pas de franchir cette barrière qu'il voit infranchissable. Que les moins audacieux se rassurent : nul n'a ravi encore le feu du ciel; et quiconque affirme qu'on le ravira n'est pas un savant, car il affirme ce qu'il ignore.

De la force vitale. — L'importance de la synthèse chimique, réduite à sa véritable valeur, ne reste pas moins très-considérable quoique son pouvoir n'atteigne pas jusqu'à ces limites éloignées que l'imagination atteint si aisément. Une grave question subsiste toujours : Où donc est la vie si tous les phénomènes qui ont lieu dans l'être vivant sont des phénomènes chimiques ou physiques? La vie, — si nous nous bornons d'abord au point de vue purement matériel ou physiologique, — est dans l'organisation première de ces cellules organiques où tout l'être est en germe. Le végétal ou l'animal, une fois formé, est, autant qu'il a été possible de le reconnaître, sujet en toutes ses parties, dans toutes ses fonctions, aux lois mêmes que suivent les corps non organisés. Ce qui en fait un être vivant, c'est que tous les matériaux des organes viennent se coordonner suivant un plan dont les détails sont contenus nécessairement dans le germe qui leur a donné naissance. Ce germe est cette cellule primitive que toute notre science ne peut reproduire; c'est elle qui pourrait être nommée la force vitale, car c'est d'elle que vient matériellement la vie.

Deuxième réponse : Les lois trouvées par la chimie s'appliquent au corps seulement. — Ce développement de la cellule qui s'exécute suivant une loi nécessaire, loi que les forces extérieures peuvent seules modifier, est un développement purement physique : c'est celui du végétal aussi bien que celui de l'animal. Il est relatif à la forme, à la composition des parties, à leur groupement. Tel que nous le connaissons aujourd'hui, il nous montre très-généralisée une loi de la nature que tous nous concevons avec une idée plus ou moins vague d'ordinaire, mais qu'aussi nous apercevons comme très-précise en certaines circonstances. Cette loi est celle en vertu de laquelle notre corps, comme tous ceux de la nature, est soumis aux forces qui agissent sur lui. C'est la loi en vertu de laquelle il tombe lorsqu'il n'est pas soutenu, en vertu de laquelle nos tissus sont coupés lorsqu'un outil tranchant les atteint, en vertu de laquelle la chaleur nous pénètre, le feu nous consume, la foudre nous traverse et nous déchire. Que notre corps soit ainsi forcé de céder aux actions physiques, cela ne prouve rien que par rapport à la matière qui le compose, et toutes les questions relatives à l'âme ne sont par ce fait aucunement en jeu. Une force brise le crâne; on ne peut rien affirmer, si ce n'est que le crâne était trop faible pour résister. Des forces gouvernant la matière régissent le développement du corps; cela prouve-t-il qu'elles ont un rapport avec nos facultés les plus élevées, notre moralité? Aucunement. Il est prouvé seulement qu'elles régissent le développement du corps : « L'homme est une intelligence servie par des organes », a-t-on dit. Que les organes soient soumis à des lois fatales qui n'ont rien de plus noble que celles que suivent les pierres brutes, qu'importe? L'intelligence est-elle en cause? En aucune façon.

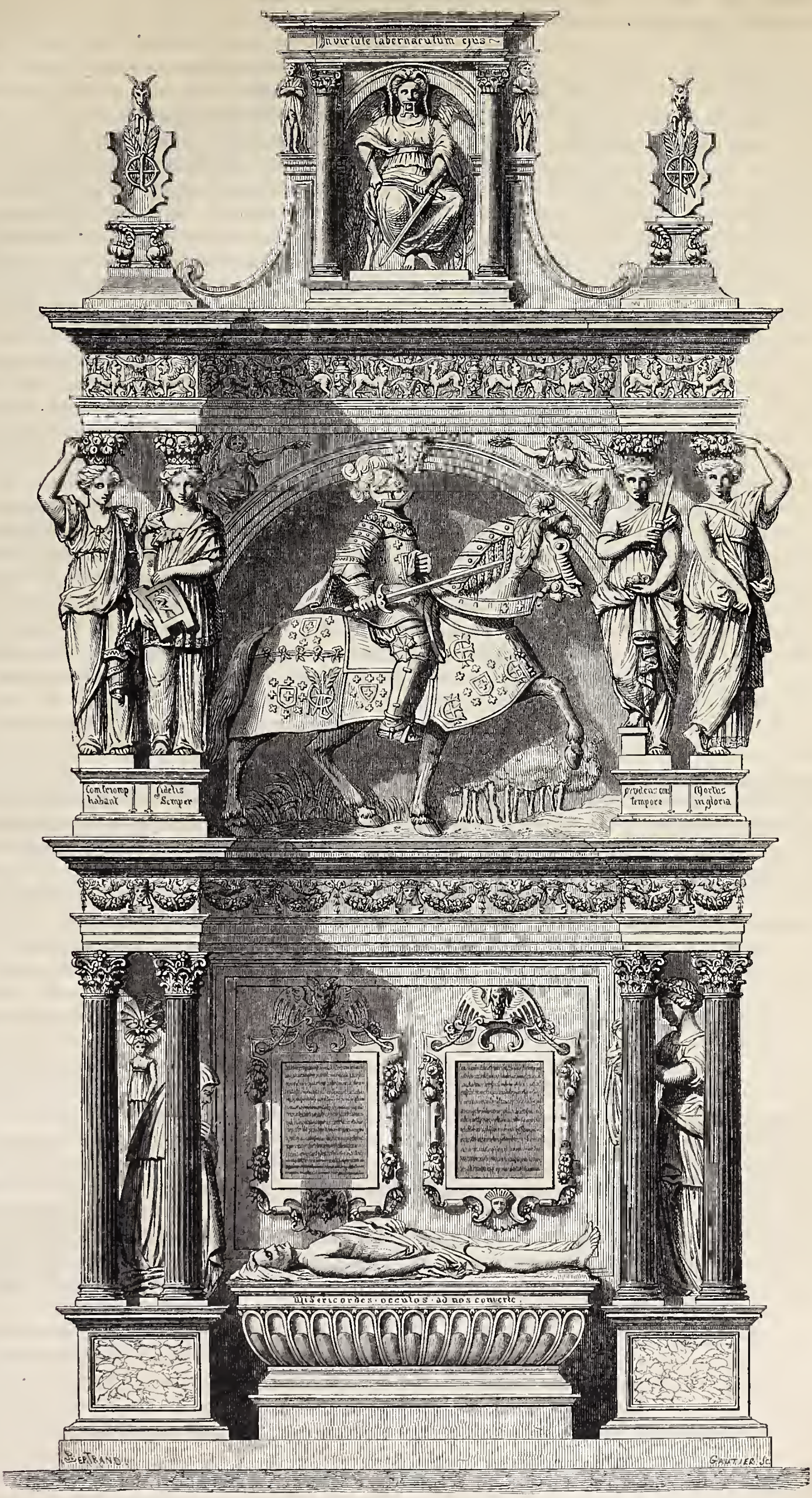
Que la science poursuive donc son œuvre sans que nul en prenne ombrage. Les questions de l'ordre moral ne sont pas même effleurées par la science jusqu'à ce moment. Osons aller plus loin : si, par impossible, elles étaient atteintes un jour, si l'on arrivait à prouver qu'une des grandeurs de l'homme peut être de résoudre dès ici-bas par la science quelques-uns des problèmes qui le tourmentent, qui pourrait raisonnablement s'en plaindre?

TOMBEAU DE LOUIS DE BRÉZÉ,

DANS LA CATHÉDRALE DE ROUEN.

Nos lecteurs connaissent déjà ce beau mausolée. Un de nos plus éminents architectes, M. Léon Vaudoyer, en a donné une description complète, il y a vingt ans, dans ses *Études d'architecture en France* (¹). Seulement la planche qui accompagnait ce texte n'était pas d'une proportion suffisante pour que l'on y pût marquer tout l'art des détails. Celle que nous publions aujourd'hui est beaucoup plus étudiée. C'est ainsi que nous avons toujours considéré comme un devoir de compléter et améliorer successivement les diverses parties de notre œuvre, tout en recherchant avant tout les choses nouvelles. Rappelons sommairement que Louis de Brézé, grand sénéchal et gouverneur de Normandie, mourut au château d'Anet en 1531. Ce fut sa veuve, la célèbre Diane de Poitiers, qui lui fit élever cet admirable monument, adossé à l'une des mu-

(¹) Ces *Études*, publiées pour la première fois dans le *Magasin pittoresque* (voy. la Table des trente premières années), ont été couronnées par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.



Tombeau de Louis de Brézé, dans la cathédrale de Rouen. — Dessin de Bertrand, d'après la belle estampe de *l'Art architectural en France* (Noblet et Baudry ; Paris).

railles de la chapelle de la Vierge dans la cathédrale de Rouen. La statue de Diane de Poitiers est agenouillée entre deux colonnes devant le corps de Louis de Brézé. La dimension de cette statue couchée n'est que de 1^{m}.50.

Cette indication peut donner au lecteur une idée de la mesure des diverses parties du monument ([1]).

CAUSERIES HYGIÉNIQUES.

Suite. — Voy. p. 30, 102, 122, 147, 198, 210.

LES CRIS DES ENFANTS.

L'homme annonce par un vagissement son entrée dans le monde, et un soupir apprend qu'il vient de le laisser; cri de pressentiment, soupir de soulagement, est-on tenté de se dire, quand on mesure la longue série des souffrances corporelles et des tristesses qui séparent ces deux termes extrêmes de la carrière. Mais ce n'est pas sur ce terrain de philosophie chagrine que nous voulons porter cette question, et nous nous proposons seulement (ce qui est moins élevé, mais plus pratique) d'étudier la signification des cris chez les nouveau-nés, et de déterminer les cas et la mesure dans lesquels il convient d'en tenir compte ou de leur opposer une inertie raisonnée.

Le cri, l'expression de la physionomie, certains gestes très-bornés, et les larmes, constituent la langue complexe à l'aide de laquelle les enfants expriment leurs besoins, leurs souffrances, leurs désirs et aussi leurs caprices. Les partisans de l'état de nature, qui admettent volontiers que l'homme naît bon et que ses imperfections sont le résultat de l'éducation mal dirigée qu'il reçoit, professent pour ces bambins, quelquefois souffrants, plus souvent irrités, une indulgence qui n'est qu'un prétexte à récriminations contre la société qui, en somme, n'en peut mais et fait ce qu'elle peut. Rousseau, qui ne connaissait que théoriquement les cris des enfants, est surtout allé très-loin dans cette voie d'indulgence sentimentale : « Quand l'enfant pleure, dit-il, il est mal à son aise, il a quelque besoin qu'il ne saurait satisfaire : on examine, on cherche ce besoin, on le trouve, on y pourvoit; quand on ne le trouve pas ou quand on n'y peut pourvoir, les pleurs continuent, on en est importuné; on flatte l'enfant pour le faire taire, on le berce, on lui chante pour l'endormir; s'il s'opiniâtre on s'impatiente, on le menace : des nourrices brutales le frappent quelquefois. Voilà d'étranges leçons pour son entrée à la vie. » (*Émile*, liv. I.) Il faut voir les choses telles qu'elles sont, et non pas telles qu'elles apparaissent à travers le prisme d'un système; les cris de l'enfant sont de natures très-diverses : il en est qui expriment des désirs ou des besoins, il en est qui sont l'expression d'un malaise physique; mais il en est aussi qui sont le reflet de caprices ou d'habitudes vicieuses, et il faut savoir distinguer ces cris pour donner satisfaction aux uns et résister aux autres. Beaucoup de mères ne se donnent pas le souci de cette analyse délicate, mais elles ne tardent pas à vérifier la justesse de cette pensée de l'auteur d'*Émile*, que les premiers pleurs sont des désirs, mais qu'ils deviennent bientôt des ordres si l'on n'y prend garde. Quand elles s'en aperçoivent, le mal est fait, *le vase est imbibé, l'étoffe a pris son pli*, et il n'y a plus qu'à se courber devant un despotisme qu'il eût été facile de dominer dès le début.

Parlons d'abord des *cris de besoin*. Ceux-là sont respectables au premier chef, et il faut s'attacher à les reconnaître pour leur donner une prompte satisfaction. L'enfant naissant ne vit en quelque sorte que pour se nourrir, et il proteste énergiquement par ses cris contre tout ce qui contrarie cet instinct; mais il s'apaise aussitôt qu'il est repu. Il est toutefois, comme Billard en a fait la remarque, des nourrissons voraces dont le palais n'est pas satisfait alors que l'estomac est plein, et qui, s'exonérant à la façon romaine, redemandent le sein à chaque instant. Il est important de distinguer ce besoin factice d'un besoin réel, sous peine de faire naître ou d'entretenir des affections intestinales toujours sérieuses. Souvent aussi l'irascibilité de l'enfant vient de la pénurie du lait; le sein le calme un instant, mais il ne tarde pas à protester par de nouveaux cris contre l'insuffisance de son alimentation. Les apparences extérieures des nourrices de cette catégorie sont souvent trompeuses, mais la pesée du nourrisson au moment où il va prendre le sein et quand il le laisse fournit un moyen rigoureux, comme l'a indiqué M. Natalis Guillot, de reconnaître si ses cris dépendent d'un besoin ou d'un caprice. Il est d'autres enfants qui aiment la chaleur du sein et dont les cris expriment moins le besoin de lait que le désir de ce contact. On voit que l'apaisement procuré par l'allaitement n'implique pas toujours que les cris de l'enfant sont légitimes, et qu'il faut se garder de leur donner sous ce rapport des habitudes dont il sera difficile ensuite de les débarrasser. Régler leurs repas est chose indispensable, et quand on les voit prospérer malgré leurs cris, il faut ne pas en tenir compte. Les cris des enfants n'expriment pas seulement le besoin ou le désir du sein, ils ont également pour but la recherche de la chaleur et du mouvement. L'enfant, que l'incubation maternelle a habitué à une température de 38 degrés, est d'autant plus impressionnable au froid que l'exercice ne lui vient pas en aide pour élever à un degré suffisant et pour maintenir sa chaleur propre; il y supplée par les cris, qui sont ici l'accomplissement d'une fonction en même temps que l'expression d'un besoin.

Ces cris d'exercice ou *cris physiologiques* sont habituellement confondus avec les premiers; ils n'expriment ni désir ni souffrance. L'enfant s'y livre parce qu'il a l'instinct qu'ils lui sont utiles. C'est une gymnastique musculaire indispensable pour lui. Les premiers vagissements sont les efforts salutaires d'une fonction qui s'établit, et à laquelle ne saurait suffire le rhythme calme et régulier d'une respiration ordinaire. Un enfant naissant qui ne crie pas est un enfant qui s'asphyxie. S'il ne crie pas parce qu'il a peu de vitalité, plus souvent il est languissant parce qu'il ne crie pas, et cette gymnastique respiratoire n'est pas seulement utile le premier jour, mais elle sert longtemps encore au développement progressif de cette fonction importante. De même aussi pour que ses muscles s'accroissent il faut qu'ils fonctionnent, et c'est pour cela que le cri chez un enfant libre des entraves du maillot entraîne tous ses membres dans une sorte d'agitation convulsive. Ce cri a une physionomie particulière qui ne permet guère de le confondre avec un autre; la face rougit moins, les traits sont moins contractés, les yeux errent souvent d'un point à un autre avec une expression distraite, le visage exprime une quiétude qui contraste avec les cris, et ceux-ci sont séparés par des pauses qui indiquent que l'enfant prend un exercice salutaire qui atteint la limite de la fatigue et prétend ne pas aller au delà.

Les cris de *malaise* ou de *douleur* ne sont pas les plus nombreux de tous, quoi qu'en disent les mères. Le froid, les rigueurs d'un maillot abusivement étroit, le malaise produit par la souillure des langes, la piqûre accidentelle d'une épingle, les agressions parasitiques, les coliques, les douleurs de la dentition, etc., sont les causes les plus habituelles de cette sorte de cris. Leur violence, leur durée, quelquefois aussi leur retour périodique, l'expression contractée de la physionomie, le refus du sein, le dépérissement de l'enfant, les signes d'états maladifs divers, le pelotonnement des jambes sur le ventre, l'introduction constante des doigts dans la bouche, sont des signes de cris de douleur auxquels les mères attentives ne se méprennent pas.

([1]) Voy. *les Tombeaux de la cathédrale de Rouen*, par Deville, et *Une excursion au château d'Anet*, par E. de la Quérière.

Les cris de *caprices* ou d'*habitudes* sont loin d'être aussi rares que le pensent les jeunes mères désireuses d'éviter le reproche d'indulgence abusive et préférant surtout rapporter des cris habituels à un besoin physique qu'à une irascibilité native. L'enfant apporte avec lui les dispositions du caractère qu'il doit avoir, dispositions secondées ou contrariées par le milieu dans lequel se fera son développement moral. Hobbes disait que le méchant était un enfant robuste; on peut dire aussi que l'enfant est un homme débile, et les linéaments de son être moral sont perceptibles dès les premiers jours. Il y a des enfants qui crient sans motif et dont les cris expriment une singulière violence : « Ces enfants, dit Billard, se distinguent par leurs cris opiniâtres; les nourrices qui redoutent de les allaiter les désignent vulgairement par l'épithète assez méritée d'*enfants méchants.* » Les enfants de cette nature, ces *bandits aux lèvres roses*, suivant la charmante expression d'un poëte, sont exceptionnels; mais combien sont communs ceux qu'une tendresse inintelligente, une sollicitude qui manque son but, a *rendus méchants*, c'est-à-dire a transformés en despotes au maillot, prodigieusement habiles à sentir et à exploiter la faiblesse qu'on leur montre, chrysalides d'où sortiront plus tard des natures violentes et passionnées. Il faut qu'on y songe, l'homme moral commence de bonne heure. D'ailleurs, trouvât-on ce point de vue exagéré, il faudrait bien encore reconnaître que lever les enfants au moindre cri, les promener sur les bras, les bercer, leur donner dix fois le sein en une heure, c'est inaugurer un déplorable système d'éducation physique et leur créer tous les dangers d'une mauvaise hygiène.

Le sein, les soins assidus, les caresses, et cette mélopée si douce qui du cœur de la mère monte à ses lèvres, calment ou du moins endorment les cris de besoin ou de douleur; il faut opposer aux autres cette impassibilité raisonnée, faite à la fois de fermeté et de douceur, qui est la condition de toute éducation fructueuse. Mais est-il facile de démêler toujours la signification de ces cris? On peut répondre affirmativement. Les vraies mères ne s'y trompent pas, et quand elles s'y trompent, c'est que leur cœur est intéressé à cette erreur volontaire.

TRIBULATIONS D'UN PROPRIÉTAIRE.

Voici un propriétaire que rien ne trouble dans la jouissance de son immeuble, un propriétaire habitant lui-même sa maison, c'est-à-dire exempt des nombreux soucis qu'entraîne la mise en valeur des biens ruraux ou la location des appartements. Qui n'a rêvé pareille situation? Cette médiocrité dorée dont parle le poëte est le but entrevu par la plupart d'entre nous au milieu des agitations de la vie. Se *retirer* un jour dans une petite maison à soi, c'est l'idée souriante que caressent l'industriel, le commerçant, l'employé, l'artiste, l'ouvrier laborieux. Mais de combien de vicissitudes et de déceptions la route qui mène à ce bienheureux séjour ne peut-elle pas être semée! Et quand le but est atteint, que d'ennuis imprévus pour jouir en paix du fruit de ses labeurs, si l'on n'a pas acquis certaines connaissances spéciales, indispensables pour ce nouvel état; car un propriétaire n'est pas un simple rentier, c'est le possesseur d'une chose qu'il doit approprier à son usage, qu'il doit réparer, entretenir et même, — là est un écueil que bien peu évitent, — qu'il veut améliorer.

Un propriétaire doit, pour le moins, connaître les prix des travaux qu'il fera exécuter; car il n'est pas question ici d'un millionnaire ayant à ses ordres un architecte chargé d'avoir du goût pour lui et responsable des embellissements projetés. Non, le propriétaire dont nous parlons est d'une condition plus modeste : il n'a qu'une honorable aisance; mais il a à cœur de disposer le lieu de sa retraite d'une façon confortable. N'est-il pas naturel d'orner ce que l'on aime? Ici commencent d'ordinaire les tribulations. Tel qui a passé nombre d'années dans les affaires ou assis à son bureau se voit amené tout à coup à devenir directeur de travaux de maçonnerie, de menuiserie, de serrurerie, de peinture, etc.; il devra comprendre un plan, régler un mémoire, connaître les perfectionnements industriels les plus récents, sous peine d'être mystifié et rançonné par ceux qu'il emploiera. De Foë a décrit les angoisses de l'homme abandonné à ses propres ressources dans une île, luttant pour le salut de son existence contre les forces brutes de la nature; mais quelle plume spirituelle tracera jamais les épreuves du propriétaire luttant pour sauver sa bourse qu'assiégent une foule de petits intérêts coalisés? La hutte construite par Robinson sur une terre déserte lui coûta moins de soucis que les moindres réparations au propriétaire d'une maison en pays civilisé. Si celui-ci, pour échapper à ces tracas, s'en remet à un entrepreneur général, il évite un mal pour retomber dans un autre. Qu'il dise adieu à ses rêves d'arrangements intimes! sa chose ne lui appartient plus; il faut qu'il respecte le cahier des charges : on met une cheminée où il désirerait une fenêtre, une armoire à la place d'une porte, et loin d'être en mesure de commander, s'il prie que l'on fasse quelques modifications, c'est au poids de l'or qu'il les obtient.

Quelle est la cause principale de tous ces ennuis? Il faut bien le dire, l'ignorance. Le propriétaire ne sachant rien, ou très-peu, de ce qu'il devrait savoir, il se rencontre des ouvriers qui en abusent, considérant trop souvent celui qui est étranger à leur métier comme taillable à merci. « Travailler pour un bourgeois » semble même signifier, pour plus d'un d'entre eux, faire très-mal des choses payées fort cher. Cette manière d'agir, exceptionnelle, si l'on veut, n'est pas après tout très-habile; elle n'est pas seulement condamnable, elle est tout à fait contraire aux intérêts des ouvriers, puisqu'elle force à la fin le propriétaire à se servir d'intermédiaires qui leur imposent des tarifs peu rémunérateurs, et sont, de plus, presque toujours salariés à leurs dépens.

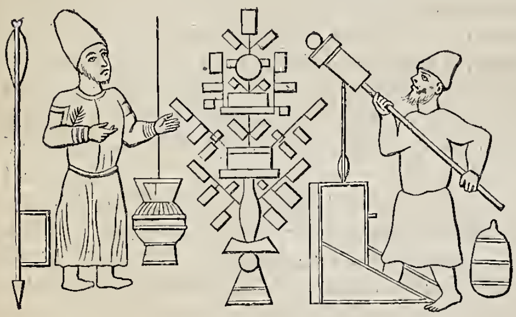
Cependant, jusqu'à ce que le propriétaire découragé ait pris ce parti extrême de ne plus se mêler de rien chez lui et de s'en rapporter à un entrepreneur ou à un architecte, le moindre travail qu'il fait exécuter est une cause de trouble et de dépense qui lui fait regretter parfois de ne plus être un simple locataire. Le premier ouvrier appelé semble prendre un malin plaisir à dégrader les parties du bâtiment qui ne sont pas de sa compétence. S'agit-il de la fermeture d'une porte? L'intervention du serrurier nécessite celle du menuisier, puis celle du peintre; et lorsque ceux-ci ont terminé leurs opérations, il arrive souvent que le maçon est obligé de refaire un mur dont le tassement s'oppose, dit-on, au jeu régulier de la porte et de la serrure, et tout est à recommencer. S'il emploie des ouvriers à la journée, l'ouvrage est interminable ; s'ils sont à la tâche, c'est pis encore : après avoir fait toiser les travaux et vérifier les mémoires, il faut, au bout de quelque temps, reprendre en sous-œuvre les travaux mal exécutés.

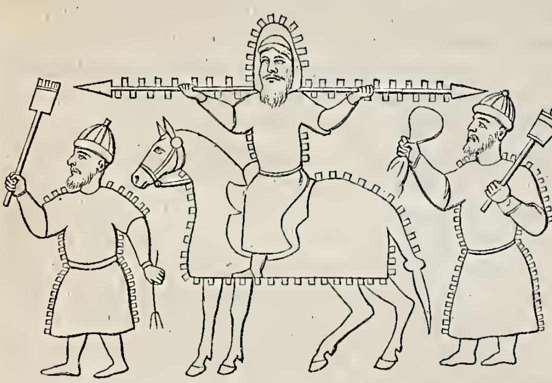
D'ailleurs, cette indispensable vérification des mémoires est la condamnation la plus évidente de la façon de procéder des ouvriers en bâtiments. La diminution d'un cinquième et même d'un quart sur les prix demandés, diminution passée dans les habitudes, accuse d'étranges mœurs. C'est l'usage, dira-t-on ; soit, mais cet usage est d'une moralité douteuse, et nous croyons que la dignité

des travailleurs gagnerait singulièrement à la réforme des pratiques que nous n'hésitons pas à signaler.

Nous n'aurions garde d'affirmer, du reste, que les propriétaires sont toujours justes dans leurs exigences et dans leur manière de rémunérer les travaux que l'on fait pour eux. Il s'en trouve qui abusent de la misère des ouvriers pour ne leur donner qu'un salaire insuffisant; on en voit aussi qui font attendre beaucoup trop longtemps le payement des mémoires : parfois les ouvriers osent à peine se plaindre, de peur de ne plus être employés. On ne saurait trop énergiquement blâmer de pareils procédés : ils sont contraires à l'équité la plus simple.

ARMES ET PROJECTILES INCENDIAIRES
EMPLOYÉS PAR LES ARABES AU TREIZIÈME ET AU QUATORZIÈME SIÈCLE (¹).





D'après un manuscrit arabe conservé à Saint-Pétersbourg.

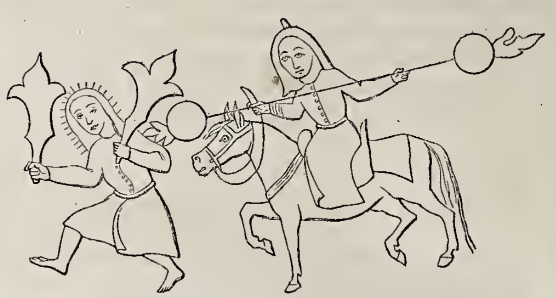
On conserve, au Musée asiatique de Saint-Pétersbourg, un manuscrit arabe qui a pour titre : *Recueil réunissant les diverses branches de l'art*. L'auteur n'est pas nommé; M. Reinaud, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, suppose que ce pourrait être Schems-Eddin-Mohammed, né en 1292 (691 de l'hégire), mort à Damas en 1350 (751 de l'hégire), et qui a composé un autre ouvrage intitulé : *l'Art de la guerre de Mohammed*, ou *l'Art de la guerre à l'usage des mahométans*. Le recueil dont il s'agit serait donc de la première moitié du quatorzième siècle. Il y avait alors plus d'un siècle que l'usage du salpêtre dans les artifices, ou, si l'on veut, la poudre, était connu des Arabes. Le manuscrit de Saint-Pétersbourg est une copie faite dans la seconde moitié du quinzième siècle pour un émir de la cour des sultans mameluks d'Égypte, nommé Djerbasch; il est orné de dessins qui semblent remonter jusqu'à l'ouvrage original. On y trouve représentées des armes à feu, notamment des espèces de massues et de lances incendiaires. Le texte indique l'emploi de la poudre à canon comme force projective. Il désigne sous le nom de *madfaa* la boîte en bois ou en fer destinée à recevoir la poudre, et sous le nom de *bondoc* la balle : ce mot *bondoc* s'est appliqué depuis à l'arme même, fusil ou pistolet.

Dans la première des scènes que nous reproduisons, un personnage tient à deux mains le manche d'un madfaa, et semble l'approcher d'une lumière et mettre le feu à la charge pour faire partir le bondoc, qui sort d'une capacité plus large que celle où est placée la poudre.

Dans la scène qui est au-dessous, le guerrier qui marche derrière le cavalier porte sur son épaule un madfaa, dont la cavité n'a pas plus de profondeur que de largeur. Suivant la description du texte, le cavalier, le cheval et les deux autres personnages sont vêtus de manière à se couvrir de feu de tous côtés, et à produire ainsi l'épouvante parmi les ennemis. Ils sont couverts d'espèces de chemises de gros drap noir parsemé de touffes d'étoupe. Le bonnet du cavalier est en fer et garni d'un feutre rouge arrosé de naphte. La lance qu'il porte est enduite de salpêtre à ses extrémités et munie aussi d'étoupes : pour la tenir sans danger il a frotté ses mains de poussière de talc.

Dans les deux gravures qui suivent (tirées d'un manuscrit arabe de la Bibliothèque impériale, numéro 1128, ancien fonds) on voit aussi des cavaliers et des hommes de pied couverts de manière à paraître tout en feu. Leurs vêtements, ainsi que les caparaçons du cheval, sont garnis de matelassures en feutre. Avant d'y coudre des clochettes garnies de naphte, on avait soin de les humecter d'une préparation formée avec du vinaigre de vin, de la sanguine, du sel dissous, de la colle de poisson et de la sandaraque. Chaque cavalier était précédé et suivi d'hommes à pied munis de massues incendiaires.

Ces stratagèmes ne pouvaient pas toujours réussir. En 1300 (an 699 de l'hégire), dans une bataille livrée par





D'après un manuscrit arabe de la Bibliothèque impériale.

le sultan d'Égypte à Gazan, khan des Mogols de Perse, aux environs d'Émèse, en Syrie, cinq cents cavaliers mameluks s'élancèrent tout armés de leurs artifices; mais Gazan ordonna à ses soldats de rester immobiles, et le naphte des mameluks s'éteignit avant qu'ils eussent atteint les ennemis.

(¹) Extrait du savant ouvrage de M. le colonel Favé, intitulé : *Études sur le passé et l'avenir de l'artillerie*, t. III : Histoire des progrès de l'artillerie. Paris, 1862.

Typographie de J. Best, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

RUINES DE L'ABBAYE DE VILLERS

(BELGIQUE).

Voy. t. XXI, 1853, p. 57.



Portail du cloître de l'abbaye de Villers. — Dessin de Stroobant.

Au milieu d'une vallée entourée de bois de toutes parts, dans la solitude la plus profonde, gisent de vastes amas de ruines qu'on prendrait pour celles d'une ville. Des débris d'une architecture splendide, de longues suites de bâtiments effondrés, semblables à ces squelettes qu'abandonne l'incendie, une église tout entière dressant encore dans l'air ses arcs-boutants et ses ogives, de hautes fenêtres où s'épanouissent des trèfles arabes, des cloîtres aux arceaux multipliés, semblent lutter contre la végétation qui les envahit, qui les presse et les étouffe sous un linceul vert et flottant.

Au commencement du douzième siècle, une petite colonie de douze pauvres frères, sous la conduite d'un moine nommé Laurent, viennent chercher dans le désert une retraite ignorée pour y passer leur vie en prière. Ils rencontrent cette vallée, qui leur paraît assez solitaire et sauvage, s'y arrêtent, s'y bâtissent de leurs mains une petite chapelle pour Dieu d'abord, un abri pour eux ensuite. Un rocher ébranlé leur fournit des pierres, la forêt du bois. Ils vivent de racines et de fruits, le ruisseau leur donne une eau saine et limpide. Vers l'an 1147, saint Bernard, qui prêchait la croisade en Belgique, vient les visiter dans leur thébaïde, et leur donne sa règle. Le pape Eugène III leur délivre une bulle, et voilà l'abbaye de Villers fondée. La piété du peuple, la libéralité des empereurs, des ducs et des hauts barons, firent le reste. L'humble ermitage se transforma bientôt en une magnifique église, en de vastes cloîtres et de spacieuses et commodes habitations. L'abbaye prit rapidement sa place dans la hiérarchie des puissances du monde. L'abbé porta la mitre et la crosse; il fut prince de l'Église; il habita un palais dans l'enceinte même de son couvent. C'est la seconde période de l'histoire de l'abbaye. Un historien, qui la visita en 1606, en parle ainsi : « Villers est l'honneur de notre Brabant, l'asile de la religion, le séminaire des vertus, la fille aînée de Clairvaux, la proche parente de Cîteaux, une heureuse colonie de l'ordre de Saint-Benoît, rameau fécond planté dans le Brabant par les mains de saint Bernard et arrosé par lui. » [1]

Tout à coup, au sein des loisirs opulents qu'ils s'étaient créés, au milieu d'une sécurité profonde, les moines de Villers entendent gronder un orage à l'horizon de la France. C'est la révolution : on met l'abbaye en vente, un spéculateur l'achète, et, pour la payer, enlève le plomb des toits, le fer des murailles, puis abandonne le squelette dépouillé. Voilà la troisième et dernière période de l'histoire de l'abbaye. La ruine rend à la terre, pierre par pierre, la poussière d'où elle était sortie. [2]

UNE LUMIÈRE AU BORD D'UN FOSSÉ.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 242, 251, 258.

Je vous ai parlé un peu longuement de notre ami l'artiste peintre, parce qu'il va maintenant compter pour beaucoup dans ma vie, quoique je n'aie été presque pour rien dans la sienne.

Durant les trois mois qu'il demeura chez mon beau-frère, il fut souvent question dans nos causeries, après souper, de notre rencontre au Saut du Loup. Je dois vous dire que mes voyages du soir pour aller allumer la lanterne du fossé étaient alors connus de tout le monde chez nous. Mais on ne savait que la moitié de mon secret, j'entends mon vœu à la Vierge. Il m'avait suffi de laisser Pauline conter cela à qui voulait l'entendre pour changer en respect à mon égard la mauvaise renommée que n'aurait pas manqué de m'attirer à la fin ma promenade journalière dans le petit bois, si je m'étais obstinée à en cacher le motif. Quand, chez nous, on peut dire d'une personne qui passe : Elle va accomplir un vœu, on la laisse passer et on n'en demande pas davantage. Mais notre ami l'artiste n'était pas comme les bonnes gens de chez nous; c'était un Parisien qui avait à lui seul plus de malice que toute la jeunesse du pays. Il ramenait souvent la conversation sur le sujet en question, et après l'explication qu'on lui donnait il ne manquait jamais de dire en souriant :

— Il faut bien que ce soit comme cela, puisque Mariolle le dit; mais peut-être qu'elle ne dit pas tout : quant à moi, je crois qu'il y a encore autre chose.

Et lorsqu'il disait cela devant moi, j'essayais bien de rire comme lui; mais je rougissais, ce qui le mettait encore mieux dans son idée et lui donnait l'occasion de me taquiner un peu plus.

Un jour, mauvais jour qui revenait, hélas! tous les ans pour quelques familles de notre canton, mais auquel pourtant on ne s'habituait pas, tant s'en faut; un jour, comme je vous dis, il y eut un départ de conscrits dans le village. Je me tenais sur le pas de notre porte pour les voir passer. Ils chantaient à tue-tête en marchant au son du tambour. Moi, j'avais le cœur serré à cause de mon souvenir. L'artiste, que je ne savais pas si près derrière moi, me dit tout à coup :

— En voilà qui trouveront là-bas devant eux des fossés plus difficiles à franchir que votre Saut du Loup.

En vérité, ce n'était pas bien méchant ce qu'il me disait là; d'ailleurs, il le disait sans mauvaise intention; mais quand on a déjà de la peine à renfermer un chagrin, il faut si peu de chose pour qu'il éclate! Je me tournai vers notre ami : mon regard dut lui dire le mal qu'il m'avait fait, car il en demeura surpris et peiné. Je rentrai aussitôt, et je pleurai à chaudes larmes.

Le pauvre garçon me suivit; il était désolé de me voir pleurer de la sorte. Comme je voyais bien qu'en me disant qu'il ne savait qu'en penser, son esprit allait si loin qu'il aurait fini par en penser trop, je me dis qu'il était temps d'arrêter des doutes qui pouvaient me faire tort dans son estime, et, de même qu'autrefois à ma sœur, je lui racontai franchement comme quoi j'avais eu occasion de donner des soins à un pauvre conscrit de passage qui s'était blessé en tombant dans le Saut du Loup.

Au contraire de Pauline, qui ne s'était intéressée qu'à mon vœu, il ne s'intéressa, lui, qu'à ma rencontre avec le blessé et qu'au souvenir que je lui avais gardé. Je vis bien que l'artiste et ma sœur, en comprenant différemment la chose, ne me comprenaient qu'à moitié; pour moi, le souvenir et le vœu allaient si naturellement ensemble, que l'un ne me semblait vraiment bon que parce qu'il était inséparable de l'autre. L'artiste me pria de lui répéter mon récit sans en passer un détail. Je ne demandai pas mieux, vu qu'au lieu d'en rire, il m'écoutait sérieusement et même avec émotion; puis, quand j'eus fini, il s'assit devant moi, mit sur ses genoux son grand carton à dessins, y plaça une belle feuille de papier blanc, et m'ayant dit : « Parlez toujours, Mariolle », il crayonna si vite, qu'au bout de quelques minutes il put me montrer, sur la feuille de papier, un beau dessin qui me fit jeter un cri de surprise et me rendit toute tremblante de joie. C'était notre Saut du Loup que je voyais! C'était moi, c'était le conscrit au bord du fossé. Je soutenais sur mes genoux sa jambe blessée, autour de laquelle il nouait le petit fichu que je venais d'ôter de mon cou.

Cela se passait deux jours avant la date arrêtée pour le départ de l'artiste, qu'une affaire rappelait à Paris. J'avais

[1] J.-B. Grammaye.
[2] Extrait de *la Belgique monumentale*.

eu la folie d'espérer que ce beau dessin me resterait en souvenir de notre bon accueil. Je le regardais si bien comme étant à moi déjà, que pour le mettre au meilleur jour dans ma chambre j'avais déplacé mon image de première communion. Il me fallut, le lendemain, la remettre à sa place. L'artiste avait emporté son dessin ; mais avant de partir, comme il s'était aperçu de mon crève-cœur au moment où il serrait ce cher dessin dans son carton, il me dit :

— Je l'emporte, parce que je veux en faire un tableau ; mais je vous le promets, Mariolle, quand le tableau sera fini, je vous enverrai ce que nous appelons l'esquisse, dans notre langage d'artistes, et ce que vous autres vous nommeriez le modèle.

Il m'a tenu parole ; il a fait bien mieux encore. Mais je parle ici de cinq ans plus tard, je veux dire quand il vint nous voir avec son ruban rouge.

Sa décoration ne l'avait pas rendu plus fier; je le trouvai ce jour-là aussi joyeux causeur, aussi bon garçon qu'autrefois ; mais, par moments, il lui venait sur les lèvres des paroles qu'il n'achevait pas de dire tout haut, et je lui voyais des sourires qui me donnaient à penser que, par devers lui, il gardait un mystère toujours prêt à lui échapper.

Vers la tombée de la nuit, il nous prit le bras, à Pauline et à moi, en nous disant :

— Voici bientôt le moment d'allumer la lanterne; allons ensemble dans le petit bois.

Ma sœur ne se fit pas prier; moi, j'aurais voulu être déjà en route. J'avais le pressentiment que ce que vingt fois il avait été sur le point de me dire, c'était là qu'il me le dirait. Le pressentiment ne me trompait pas. Quand nous fûmes tous trois assis au bord du fossé que je venais d'éclairer, notre ami me dit :

— Je peux vous donner de ses nouvelles, Mariolle.

Je ne lui demandai seulement pas de qui il voulait parler : je l'avais deviné. Le tremblement me prit, et je jetai mes deux bras autour du cou de ma sœur, afin de me soutenir, tant je me sentais saisie et chancelante.

Il s'était imaginé, sans doute, que le temps passé et l'âge venu m'avaient rendue plus raisonnable quant à ce sujet-là, autrement il m'aurait amenée plus doucement à entendre ce qu'il voulait me raconter. Il fut d'abord si inquiet de l'effet de ses paroles, que, pendant un moment, il n'eut pas le courage de dire un mot de plus.

La commotion avait été forte, c'est vrai ; mais comme, après tout, notre ami ne pouvait pas avoir commencé ainsi pour finir par m'annoncer un malheur, je détachai mes bras du cou de Pauline, mais je restai le front appuyé sur son épaule, vu que j'étais encore trop confuse de mon premier mouvement pour oser relever la tête. Cependant l'artiste continuait à garder le silence. Je dis alors :

— Contez-moi tout ce que vous savez, monsieur Georges, — nous ne le nommions que par son petit nom. — Tant que je ne fatiguerai pas ma sœur, continuai-je, je demande à rester posée comme je suis, j'écouterai bien mieux.

Pauline se prêta à ma fantaisie, et aussitôt notre ami nous raconta ce que je voudrais, mais ne saurais raconter comme lui. Enfin, voici à peu près son récit :

Parmi les belles et grandes choses qui font que Paris est Paris, c'est-à-dire un endroit dont partout on parle, et que chacun veut aller voir ou avoir vu, il se trouve un superbe palais, demeure royale, qu'on appelle le Louvre. A certaines époques, ceux qui font des ouvrages de peinture et ceux qui taillent des images de marbre ou de pierre ont le droit d'apporter là leur travail pour qu'il soit jugé par tout le monde. Il y a des heures où les portes de ce palais restent ouvertes à l'intention des passants, si bien que, grands ou petits, les gens de toute sorte peuvent y entrer. C'est, pendant ces heures-là, un continuel va-et-vient de la foule qui, bien ou mal, dit tout haut son avis, sans s'inquiéter si l'artiste, jugé en passant et au courant de la foule qui vous pousse, n'est pas là prêtant l'oreille à ceux qui déversent à tort et à travers la louange ou le blâme. Notre ami, ayant achevé son tableau du Saut du Loup, l'avait fait porter au Louvre, et, de temps en temps, il allait écouter le bon et le mauvais dire de cette foule sur son compte. Un jour qu'il se tenait près de son tableau, il remarqua un curieux qui, après y avoir jeté un coup d'œil en passant, était, au bout d'un moment, revenu sur ses pas pour le mieux voir, puis s'en était allé, mais pour revenir encore. Finalement, il demeura comme en extase devant le tableau, sans plus faire attention aux allants et venants qui le coudoyaient, qui le heurtaient, que s'il eût été seul à visiter le Louvre. Aucun choc, aucune poussée, ne pouvaient le décider à changer de place. Par instants il parlait tout haut, et le peintre l'entendait se dire : « C'est extraordinaire, c'est miraculeux ! »

Naturellement notre ami regarda avec attention l'amateur qui paraissait prendre tant de plaisir à voir sa peinture et qui exprimait sa satisfaction par de telles paroles. C'était un homme jeune encore et de belle taille. Il avait le front chauve, de fines moustaches, le visage mâle, le regard vif et doux cependant. A la façon dont il portait le costume bourgeois on devinait l'habitude de l'uniforme militaire. Il était décoré.

— Monsieur, demanda-t-il à l'artiste qui ne le quittait pas des yeux, pourriez-vous me dire qui a fait ce tableau? car il m'est impossible de trouver l'endroit où le peintre a écrit son nom.

M. Georges lui montra la souche où j'avais buté mes talons pour aider le conscrit à sortir du fossé.

L'amateur, après avoir lu ce qui était écrit sur la souche, souleva son chapeau en disant :

— Je salue ce nom-là, c'est celui d'un maître.

— Permettez à celui que vous appelez trop tôt un maître de vous rendre votre salut, répliqua notre ami en se découvrant à son tour.

L'amateur le regarda d'un air qui prouvait qu'il avait du plaisir à le voir. Ses paroles le lui prouvèrent encore mieux ; car, lui tendant la main, il ajouta :

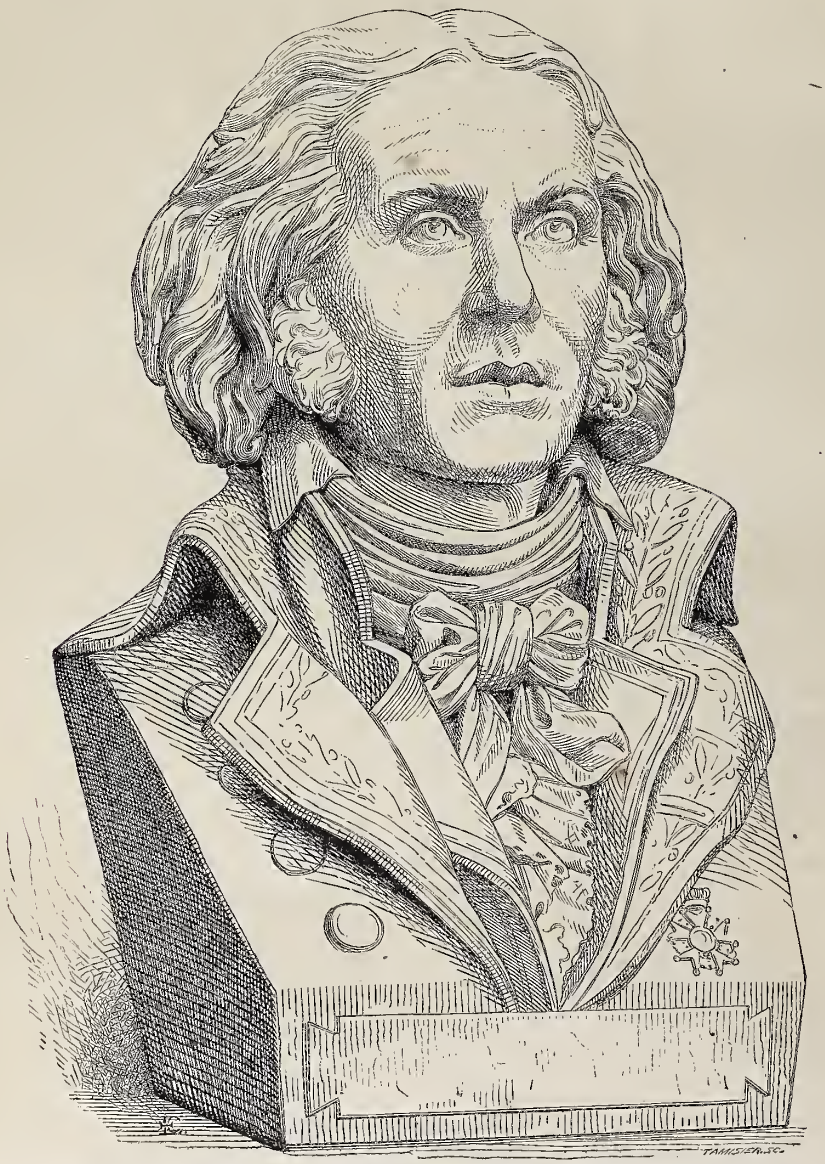
— Vous avez dû me l'entendre dire, et je le répète : votre tableau est parfait. C'est merveilleux d'exactitude. Aussi, je suis d'autant plus charmé de notre rencontre, qu'elle m'épargne la peine de vous chercher dans Paris, ce que je n'aurais pas manqué de faire aujourd'hui même, attendu que nous avons à causer ensemble ; mais sortons de ce salon ; la place ne convient pas à des gens qui veulent se parler librement.

Et, bras dessus, bras dessous, ils gagnèrent les galeries des peintures anciennes, qui sont rarement visitées par les promeneurs. *La suite à la prochaine livraison.*

TAUNAY.

Nicolas-Antoine Taunay, peintre de genre et de paysage historique, est un des artistes français qui ont fourni la carrière la plus longue, la plus laborieuse et la plus variée. Né à Paris, en 1755, il fut d'abord élève de Brenet, puis du peintre de batailles Casanova. Avant d'être agréé à l'Académie royale de peinture, en 1784, Taunay avait été passer quelque temps en Suisse avec Demarne et d'autres camarades, pour y faire des études de paysages et d'animaux; il se rendit ensuite à Rome, comme pension-

naire du roi, et commença à exposer au Salon du Louvre en 1787. Dans ses premiers tableaux, on voit Taunay s'attacher surtout à représenter des paysages avec de petites figures empruntées aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, tels que le *Retour de Tobie,* la *Cananéenne, Ruth et Booz,* etc., ou bien encore des marches d'animaux, des foires, des marchés, des marines. Lors de la création de l'Institut, Taunay fut nommé membre de la section de peinture, et, dès l'année 1801, il commença à reproduire divers épisodes des campagnes du général Bonaparte, puis des guerres de l'empire. Quelques-uns des tableaux exécutés par lui, pendant cette période, sont conservés au Musée de Versailles, et représentent : l'*Attaque du château de Cossaria;* le *Passage du mont Saint-Bernard; le Général Bonaparte sur un champ de bataille en Italie;* l'*Entrée de l'armée française à Munich;*



Nicolas-Antoine Taunay, buste en marbre par M. Roubaud. — Dessin de Chevignard.

le *Combat d'Ebersberg;* l'*Entrée de la garde à Paris après la campagne de Prusse; l'Armée française traversant les défilés du Guadarrama,* etc.

On peut dire que dans ce dernier tableau, reproduit à la page suivante, Taunay a réuni toutes les qualités distinctives de ces scènes et épisodes militaires. Le sujet choisi par l'artiste appartient à la campagne de 1808 en Espagne : la ville de Madrid, assiégée par l'empereur Napoléon, s'était soumise le 4 décembre 1808, et le 22 du même mois l'empereur quittait cette capitale pour marcher contre les Anglais. Il arriva au pied du Guadarrama, dit M. Thiers, « lorsque l'infanterie de la garde commençait à le gravir. Le temps, qui jusque-là avait été superbe, était tout à coup devenu affreux, au moment même où l'on avait des marches forcées à exécuter. Napoléon, voyant l'infanterie de sa garde s'accumuler à l'entrée de la gorge, où venaient s'encombrer aussi les charrois d'artillerie, lança son cheval au galop et gagna la tête de la colonne qu'il trouva retenue par l'ouragan. Les paysans disaient qu'on ne pouvait passer sans les plus grands périls. Il n'y avait pas là de quoi arrêter le vainqueur des Alpes. Il fit mettre pied à terre aux chasseurs de la garde, et leur ordonna de s'avancer les premiers en colonne serrée, conduits par des guides. Ces hardis cavaliers, marchant en tête de l'armée et foulant la neige avec leurs pieds et ceux de leurs chevaux, frayaient la route pour ceux qui les suivaient. Napoléon gravit lui-même la montagne à pied, au milieu des chasseurs de la garde. Le froid, qui était

aussi rigoureux qu'à Eylau, ne l'empêcha pas de franchir le Guadarrama ; « mais, ajoute le vingt et unième bulletin » de l'armée d'Espagne, quelque diligence que fissent les » troupes françaises, le passage de la montagne du Gua- » darrama, qui était couverte de neige, les pluies conti- » nuelles et le débordement des torrents, retardèrent leur » marche de deux jours. »

Ce tableau de Taunay, exposé au Salon de 1812, clôt pour ainsi dire la carrière de cet artiste comme peintre de sujets militaires. Après la chute de l'empire, Taunay, cédant aux promesses et aux instances qui lui étaient faites par des agents portugais, se décida à passer au Brésil et partit pour Rio-Janeiro avec sa famille. Il y résida jusqu'en 1824, et les tableaux qu'il envoya aux expositions de Paris, durant cette période de dix années, offrirent un intérêt particulier en faisant connaître en France les sites



Musée de Versailles. — L'Armée française traversant les défilés du Guadarrama (Espagne), tableau par Taunay. — Dessin de Janet-Lange.

et les mœurs du nouveau monde. Taunay reçut alors la croix de la Légion d'honneur ; puis, de retour à Paris, on le vit reparaître une dernière fois au Salon de 1827 avec les sujets du genre biblique qu'il avait affectionné au début de sa carrière : *Moïse sauvé des eaux ;* le *Frappement du rocher ; Eliézer et Rébecca.* Trois ans plus tard, Taunay, membre et doyen de l'Académie des beaux-arts, mourait à Paris, le 20 mars 1830, à l'âge de soixante-quinze ans. Ce fut Gros qui fut chargé de prononcer sur sa tombe un discours composé par M. Castellan, et dont on peut extraire les passages qui caractérisent surtout le talent de Taunay : « Il est du petit nombre d'artistes qu'il est impossible de confondre avec d'autres, et qui ont apposé à leurs ouvrages un cachet qu'on reconnaît toujours... Passionné pour les beautés si variées de la nature, Taunay a su les traduire toutes dans ses tableaux : paysages, marines, batailles, scènes familières et historiques, il a tout entrepris, tout créé, tout retracé sans effort comme sans prétention ; et quoiqu'on reconnaisse partout la même supériorité de talent, il semble s'être multiplié en raison des difficultés que chacun de ces genres lui opposait et qu'il savait surmonter avec une prodigieuse facilité... Personne mieux que lui n'a réussi à mettre l'ordre dans le désordre d'une fête publique, d'une foire, d'une marche d'armée : tout y est à sa place, inoccupé ou agissant d'une manière conforme aux mœurs, aux usages et aux différences d'état. »

Le buste de Taunay, exécuté en marbre par M. Rou-

baud et destiné aux galeries historiques de Versailles, a figuré au Salon de cette année.

HISTOIRE DE LA SCULPTURE EN FRANCE.

Suite. — Voy. t. XXXII, 1864, p. 163, 306.

L'autel chrétien a un double caractère, comme il a une double origine : c'est, depuis les catacombes, la table primitive de la communion, sur laquelle doit continuer de s'accomplir le sacrifice de la messe; c'est aussi le tombeau des martyrs et des confesseurs, qui renferme encore leurs reliques. Par suite, l'autel eut de bonne heure deux formes qui restèrent distinctes ou se confondirent : tantôt celle d'une table, dalle oblongue ou carrée, ayant pour support une ou plusieurs colonnettes, ou quelquefois deux autres dalles posées verticalement sur le sol; tantôt celle d'un cippe ou d'un sarcophage, et les ornements qu'on y voyait sculptés étaient, comme sur les tombeaux, l'agneau, les colombes, le calice, les rinceaux de vigne ou d'autres feuillages; presque toujours au centre la croix, le monogramme du Christ ou la roue qui en tenait lieu; en un mot, les symboles les plus ordinaires adoptés par la foi chrétienne. Quelquefois ce fut l'antique tombeau lui-même, rendu plus vénérable par les restes saints qu'il avait renfermés, que l'on appropria à cette nouvelle destination. Nous avons déjà cité un sarcophage servant d'autel conservé dans l'église abbatiale de Saint-Denis, et gravé dans les *Etudes d'architecture en France* (voy. t. VIII, 1840, p. 268). Dans la vieille église de Saint-Quenin, à Vaison (Vaucluse), on conserve encore un autel-tombeau sur le couvercle duquel est gravé le monogramme du Christ accosté des lettres A et Ω; au-dessus est placée une couronne, et de chaque côté une colombe. Il existe aussi en France plusieurs exemples d'autels en forme de table qui appartiennent à un temps très-ancien : tel est celui d'Auriol (Bouches-du-Rhône), qui est peut-être du cinquième siècle; il est supporté par un seul pied; sur le bord de la dalle qui fait face est sculpté, au centre, le monogramme sacré, avec les lettres A et Ω, et de chaque côté six colombes qui forment une sorte d'ornement courant. Un autel, également très-ancien, conservé dans la crypte de Sainte-Marthe, à Tarascon, table étroite portée par quatre colonnes et par un pied central, se rapproche de la forme du cippe : cet autel n'a d'autre ornement sculpté que des croix à branches égales, taillées sur le rebord de la table, sur les chapiteaux des colonnes et sur la pierre qui leur sert de base. Nous citerons encore, au Musée de Marseille, un autel à cinq colonnes, en marbre blanc, provenant de l'abbaye de Saint-Victor, et dont la date peut être reculée jusqu'à l'époque gallo-romaine, à en juger par ses ornements.

De bonne heure on prit l'habitude de revêtir le devant et quelquefois les côtés de l'autel, lorsqu'il consistait en un simple massif de pierre, d'un parement, c'est-à-dire d'un tapis ou d'un châssis garni d'étoffe, et aussi de tables de métal souvent ornées de reliefs. Ce parement était mobile, et on ne l'exhibait peut-être qu'à l'occasion des fêtes solennelles. On l'enlevait, quand les cérémonies étaient terminées, pour le serrer dans le trésor de l'église, comme cela se pratique encore dans quelques villes d'Italie. Le *paliotto* de la basilique de Saint-Ambroise, à Milan, parement d'or exécuté en 835, orné de nombreuses figures où l'art est remarquable, est un magnifique exemple de ce genre de décoration. Des textes nombreux témoignent que, dans les provinces de l'ancienne Gaule, beaucoup d'églises possédèrent aussi des parements d'autel très-riches et ornés de figures en relief. Nous voyons qu'au sixième siècle, Didier, évêque d'Auxerre, fit don à son église d'autels ainsi ornés; au siècle suivant, saint Éloi, l'habile orfévre de Dagobert, entre autres ouvrages renommés, fabriqua pour l'autel placé devant le tombeau de saint Denis un parement d'or; au huitième siècle, la chronique de l'abbaye de Saint-Trond mentionne un autel couvert de figures d'or et d'argent. Sous Charlemagne et ses successeurs, l'art de travailler les métaux précieux s'étant relevé tout à coup jusqu'à un degré de splendeur qu'il a rarement dépassé, les exemples de décorations semblables sur les autels devinrent plus nombreux. Les princes et les prélats rivalisaient de magnificence dans les présents qu'ils faisaient aux églises : l'archevêque de Reims Hincmar en donna un en or à sa cathédrale; dans les deux églises de Sainte-Marie et de Saint-Benoît, placées dans l'enceinte du monastère de Saint-Riquier, l'autel principal était de marbre et avait un parement d'or et d'argent; parmi les nombreux ouvrages d'orfévrerie dont Ansigise, abbé de Saint-Vandrille, enrichit les monastères de Luxeuil et de Fontanelle, on trouve un parement d'autel sur lequel étaient fixées des figures en argent. Les évêques d'Auxerre se distinguaient par leur zèle pour l'embellissement de leurs églises : Angilelme, vers la fin du règne de Charlemagne, fit entourer de bas-reliefs d'argent l'autel principal de Saint-Étienne, la cathédrale; deux autres églises reçurent de lui des parements semblables; au dixième siècle encore, l'évêque Gui donnait à son église un devant d'autel en argent, orné de figures. Lorsque Charles le Chauve fut choisi pour abbé par les religieux de Saint-Denis, il fit de magnifiques présents à l'abbaye, au nombre desquels se trouvait un grand bas-relief d'or dont on possède encore et la description et une exacte représentation. Ce tableau était divisé en trois compartiments par des pilastres qui soutenaient trois arcades. Sous celle du milieu était figuré le Christ dans une gloire formée de deux parties de cercle s'entre-croisant; il était assis, tenant une croix de la main droite, de la gauche le livre des Évangiles, et entouré des symboles des quatre évangélistes. Les arcades latérales étaient divisées à leur partie inférieure en trois petites arcades sous chacune desquelles on voyait l'image d'un saint, et dans l'espace laissé libre au-dessus, deux anges soutenant une sorte de dais. Toutes ces figures étaient exécutées en assez haut relief. Suger, qui en fit faire un retable au douzième siècle, et qui était, comme on sait, un connaisseur éclairé, en qualifiait le travail de merveilleux. « On y a prodigué les richesses, ajoutait-il, parce que les ouvriers barbares qui l'ont fait étaient plus prodigues que ceux de notre nation. L'exécution et la matière y sont également admirables, et le travail des bas-reliefs dont il est orné a pu faire dire que l'art surpassait la matière. » Un tableau de Van-Eyck, qui appartient à une collection particulière de l'Angleterre [1], peint avec cette précision et ce fini qui font distinguer dans les ouvrages de ce maître jusqu'au moindre détail, a conservé l'image de ce parement, converti en retable, qui décorait encore à l'époque où vivait le peintre, c'est-à-dire au quinzième siècle, l'autel matutinal de l'abbaye de Saint-Denis. Il ne faudrait pas croire que le bas-relief donné par Charles le Chauve eût tout d'abord été un retable, c'est-à-dire un tableau posé verticalement sur le dossier de l'autel; il ne reçut cette destination que sous l'administration de Suger : il n'y avait pas de retable au neuvième siècle. Il faut en dire autant d'un tableau en or, peut-être du même temps, conservé dans la cathédrale de Sens, où il servit de re-

[1] M. Viollet-Le-Duc a dessiné cet autel, d'après le tableau de Van-Eyck, dans son *Dictionnaire de l'architecture française*, t. II, p. 26; et l'on trouvera dans les *Antiquités de l'abbaye de Saint-Denis*, par dom Doublet, une description minutieuse du retable.

table jusqu'en 1760, époque où il fut fondu à la Monnaie par ordre de Louis XV. Nous en connaissons la composition par le dessin qu'en fit alors un peintre de cette ville et par le procès-verbal dressé au moment de la démolition [1]. On y voyait, au centre, Jésus-Christ assis, bénissant et tenant le livre des Évangiles; auprès de lui, deux anges présentant des couronnes et les évangélistes écrivant; plus loin, à gauche, l'image de la Vierge; à droite, celle de saint Jean-Baptiste, et aux extrémités, des scènes du martyre de saint Étienne.

La suite à une autre livraison.

Il n'y a que les grands cœurs qui sachent combien il y a de gloire à être bon. FÉNELON.

PATRIOTISME ET HUMANITÉ.

Si vous rencontrez un Français dans un village de la Prusse orientale, votre cœur bat un peu plus vite; un instinct, un secret plaisir vous avertit que cet homme est votre associé naturel, presque votre ami. Il est né à Toulouse, et vous à Dunkerque; il est pauvre, et vous riche; il taille des pierres, et vous des plumes : n'importe. Il appartient comme vous à la grande association du peuple français. Vous êtes porté invinciblement à lui donner la préférence sur les étrangers qui vous entourent. Si un Prussien faisait mine de le battre ou de le dépouiller, vous prendriez fait et cause pour lui; vous vous armeriez même, au besoin, pour défendre son droit.

Je suppose maintenant qu'une affaire vous appelle au milieu de l'Afrique. Vous êtes chez les Gallas, les plus farouches de tous les nègres. Tout à coup, au détour du chemin, un visage blanc se présente. Votre cœur bat; vous courez : quelle joie! C'est un Prussien de Kœnigsberg. Il n'est pas bien ferré sur la langue française, et vous-même vous n'avez appris que l'allemand du collége; il est protestant, vous êtes catholique; son drapeau n'est pas de la même couleur que le vôtre; ses concitoyens sont peut-être occupés à sabrer les vôtres sur le Rhin; mais qu'importe? Vos provisions, vos armes, votre bourse, tout est à son service. N'est-ce pas un concitoyen d'Europe, un membre de la grande association européenne? Le premier qui s'attaque à lui aura affaire à vous. Qu'on se le dise chez les Gallas!

Mais si, trois mois après, dans une île sauvage, au milieu des serpents, des crocodiles et des jaguars, vous rencontriez un Gallas, cette figure luisante et ces cheveux pendants ne vous inspireraient que la confiance et la joie. Il est noir, il est païen, et il se nourrit de viande crue; mais il est homme comme vous, membre de la grande association humaine; vous avez besoin l'un de l'autre pour lutter contre la mort.

Eh bien, rappelez-vous en tout lieu, à toute heure, que la terre est une île pivotante où le froid, le chaud, le mauvais air, la faim, la soif, la maladie et cent forces invisibles, s'acharnent nuit et jour à la destruction de l'homme. Vous comprendrez alors que vous êtes l'associé naturel de tous les hommes vivants, sans distinction de couleur, de langue ou de patrie; que la réunion de tous les efforts individuels est la seule tactique qui puisse battre l'ennemi commun; que vos forces, vos ressources et vos lumières, unies à celles de tous vos alliés, suffiront à peine à remporter la victoire. Lorsque cette vérité aura pénétré dans votre cerveau jusqu'à faire partie intégrante de vous-même, le cœur entrera en jeu. La pratique du bien aura pour vous l'attrait du plaisir le plus vif; vous embrasserez dans une large et magnifique amitié tous ceux qui combattent avec vous le grand combat; et la seule idée de dépouiller ou de blesser vous-même un de vos compagnons d'armes vous causera une répulsion mêlée de dégoût. [1]

[1] Ce procès-verbal a été publié dans le Bulletin des comités historiques (Beaux-Arts), 1850, p. 88; et le dessin a été reproduit dans l'album des *Arts au moyen âge*, par du Sommerard, 9e série, pl. xiij.

[1] Edmond About, *le Progrès*.

MACHINES ÉLECTRIQUES.

INDUCTION. — BOBINE DE RUHMKORFF. PRIX DE 50 000 FRANCS.

Fin. — Voy. p. 254.

Cet interrupteur à mercure se voit, dans la figure 6, en avant de la bobine. L'interruption saccadée du courant s'effectue dans les pistons à mercure où plongent les flèches de cuivre. Un appendice situé au-dessus de la tige verticale sert à régler avec plus d'avantage les vibrations qui sont plus constantes. Le grand point réalisé par ce perfectionnement, c'est qu'on peut aujourd'hui prendre impunément les plus fortes piles : le marteau oscillant, étant remplacé par les tiges de laiton qui plongent dans le mercure par intermittence, n'est plus dans le cas d'arrêter le jeu de la machine, comme il peut arriver lorsque son trop grand échauffement le soude à la pièce sur laquelle il touche, et l'on peut mettre en jeu désormais les sources les plus formidables d'électricité.

Toutefois, on ne se sert de ce nouvel interrupteur à mercure que dans les machines les plus puissantes. Dans les cas ordinaires, ce sont les appareils décrits plus haut qui restent en usage.

En 1852, l'empereur avait institué le grand prix d'électricité, destiné à l'auteur de la découverte la plus importante concernant les applications de cet agent. En 1858, la commission n'avait pas encore jugé l'appareil de M. Ruhmkorff digne d'une telle récompense : il était cependant inventé depuis 1851, et n'a pas été essentiellement perfectionné depuis; mais elle ne considérait pas cette machine comme susceptible d'entrer dans les termes mêmes du programme : « découverte sur les applications de l'électricité. » Néanmoins, au second concours quinquennal, en 1863, le rapporteur constatait « une amélioration non douteuse dans la nature des travaux soumis à la commission; les rêveurs, les faiseurs de projets ont disparu pour ainsi dire, disait-il; les expérimentations sérieuses, les idées pratiques, ont continué leur cours et fait leur chemin. » En voyant se multiplier les usages de la bobine d'induction et en constatant les résultats remarquables dus à l'extension de ces usages, la commission déclara que la construction d'un bon instrument était une grande découverte.

Cet appareil de petit volume, d'un maniement facile, réunit les qualités d'une puissante batterie électrique et celles d'une pile énergique; il est pour la science un instrument fécond de découvertes de tout genre, qui ouvrent à l'électricité une voie nouvelle et inattendue, et qui marquent déjà, par d'incontestables services, sa place dans les travaux journaliers de l'industrie ou de l'art militaire. Par la rapidité avec laquelle les courants d'induction se succèdent, cette machine est vraiment à action continue; elle produit une série continue d'étincelles à distance, perçant en quelques secondes des plaques de verre de plusieurs centimètres d'épaisseur, traversant les liquides, décomposant les gaz ou les reconstituant instantanément; elle détermine l'explosion presque simultanée de plusieurs fourneaux de mine; elle fournit le moyen de mettre le feu au même instant à toute une batterie de canons, à la volonté d'un capitaine de vaisseau; elle enflamme soudaine-

ment autant de becs de gaz qu'on veut, ou un jet de gaz employé à la dilatation de l'air; elle éclaire des galeries de mine par le passage des étincelles d'induction dans des tubes vides, etc. Et ces résultats sont encore à peine comparables à ceux que le même appareil promet à la science, en lui permettant d'étudier la nature de l'étincelle électrique et ses variations dans les différents gaz, la différence de coloration aux deux pôles, la stratification étrange qu'elle présente dans les tubes où le gaz raréfié renferme des vapeurs carburées, et surtout en la mettant sur la voie de la connaissance de deux électricités apparentes.

A côté de M. Ruhmkorff, la science doit inscrire le nom de M. Froment, l'un des plus savants et des plus laborieux physiciens. S'il n'a pas reçu le prix de 50 000 fr., par la raison que son habileté appartient plutôt à la mécanique qu'à l'électricité, il a reçu au même moment le titre d'officier de la Légion d'honneur. — Lorsque nous rédigions cet article, le laborieux constructeur dont nous parlons était encore en pleine vie et en pleine ardeur de travail; mais il ne devait pas rester longtemps à la science. Ceux qui l'estimaient et qui l'aimaient, tant sous le rapport de sa valeur scientifique qu'au point de vue de ses qualités, le perdirent prématurément. M. Froment n'a pas reçu la récompense de ses travaux magnifiques ni toute la gloire qui devait les couronner. La mort vient de le ravir au milieu de ses succès.

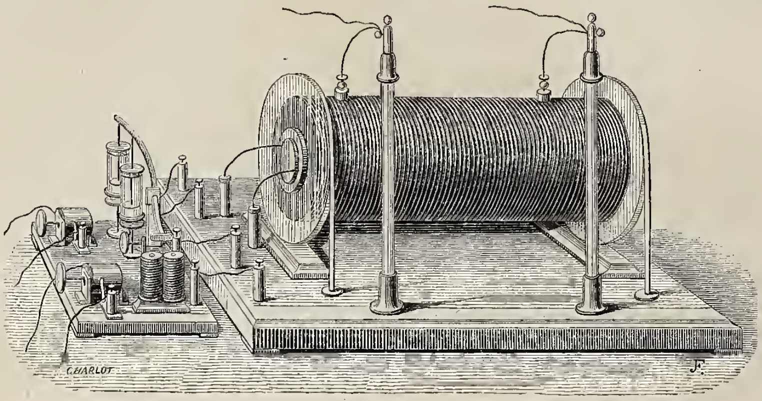


Fig. 6.

Comme ceux des batteries et des piles, les effets de la bobine de Ruhmkorff se divisent en effets *physiologiques*, *chimiques*, *calorifiques*, *lumineux* et *mécaniques;* mais ils sont incomparablement plus intenses. Les premiers le sont à un tel point, que les commotions que donnent les bobines moyennes, quand le gros fil est parcouru par le courant d'un seul couple de Bunsen, sont déjà insupportables. Avec deux couples on tue un lapin; un nombre peu considérable de couples suffirait pour foudroyer un homme.

Les effets calorifiques ne sont pas moins remarquables. Un fil de fer placé entre les deux extrémités P et P′ du fil induit (fig. 3, p. 256), est immédiatement fondu et brûle avec une vive lumière. Un fait curieux, c'est que si l'on termine chacun des fils par un fil de fer très-fin et qu'on les approche l'un de l'autre, c'est celui qui correspond au pôle négatif qui se fond, ce qui montre que la tension est plus grande au pôle négatif qu'au pôle positif. Les effets mécaniques sont aussi merveilleux : avec le grand appareil de 65 centimètres de longueur, on perce instantanément une masse de verre de 5 centimètres d'épaisseur.

Mais les plus curieux effets de la bobine sont encore les effets lumineux. La stratification de la lumière électrique dans l'œuf de verre, où l'on fait le vide après y avoir introduit quelque vapeur, est un des plus beaux phénomènes. Cette lumière n'est pas continue; elle consiste en une suite de décharges d'autant plus rapprochées que le marteau oscille plus rapidement. Les zones lumineuses paraissent alors animées d'un double mouvement giratoire et ondulatoire rapide. Quoique la teinte varie avec la vapeur ou le gaz qui se trouve dans le globe, la lumière du pôle positif est plus souvent rouge et celle du pôle négatif violette. Dans les tubes de Geissler (fig. 7), la stratification de cette lumière présente un éclat des plus remarquables. En faisant le vide dans ces tubes, on y a introduit une petite quantité de gaz; lorsqu'on fait communiquer les deux fils du plateau qui terminent les tubes avec les fils de la bobine, il se produit dans toute la longueur des tubes de magnifiques stries brillantes, séparées par des bandes obscures.

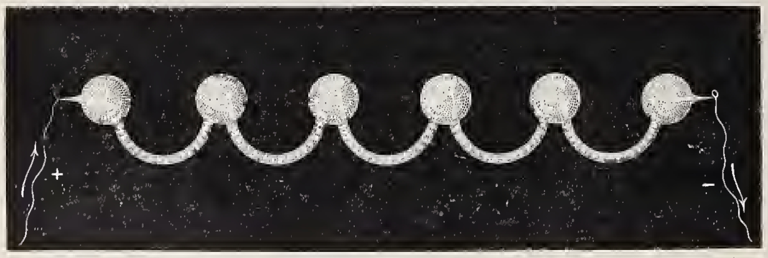


Fig. 7.

Ces stries varient de forme, de couleur et d'éclat, selon la nature du gaz ou de la vapeur, les dimensions des tubes, le degré du vide. Le phénomène devient souvent plus magnifique encore par la fluorescence que la décharge électrique excite dans le verre. Ici les stries sont celles que donne l'hydrogène, à un demi-millimètre de pression, dans un tube alternativement renflé et étroit. Sa lumière est rouge dans le tube en guirlandes; elle est blanche dans les boules.

On voit que, par l'intensité et la variété de ses effets, la bobine de Ruhmkorff est le plus bel appareil électrique imaginé jusqu'ici, et qu'elle est appelée en même temps à être le plus universel.

L'AIRE DE L'AIGLE.



L'Aigle royal et son aire. — Dessin de Freeman.

Un poëte a dit

Que les cœurs de lion sont les vrais cœurs de père.

L'aigle, du moins, justifie cette assertion qui, ailleurs qu'en poésie, pourrait paraître un peu hasardée. Redoutable même pour ses pareils, qu'il ne laisse pas approcher impunément de son domaine, il fait preuve du plus grand dévouement à l'égard de ses petits tant qu'ils ont besoin de son aide. A la fin de l'hiver, le mâle et la femelle travaillent ensemble à la construction du nid. C'est sur la cime d'un grand arbre, ou bien parmi des rochers inaccessibles, sur quelque rebord dominant un précipice, qu'ils l'établissent ordinairement. La couche n'est pas moelleuse, mais elle est solide et capable de résister aux vents impétueux qui se jouent dans ces régions élevées. De longues perches, croisées en tous sens et reliées entre elles par des branches plus flexibles, en forment les assises. Ce premier fondement est surmonté d'un amas d'herbes sèches, de roseaux, de bruyères, lequel est à son tour recouvert d'un lit de petits morceaux de bois sec. C'est sur ce dur plancher que sont déposés les deux ou trois œufs qui doivent perpétuer la race de l'aigle. Quand elle est terminée, l'aire a environ cinq à six pieds de diamètre et deux ou trois d'épaisseur. Comme elle sert plusieurs années et quelquefois toute la vie du couple qui l'a construite, elle devient plus épaisse avec le temps et peut arriver à être aussi haute que large. Elle se trouve aussi peu à peu exhaussée par les ossements d'animaux qui s'y accumulent, et finit par ressembler à un charnier bien plutôt qu'à un berceau.

Quand les petits sont éclos, le père et la mère ne font plus autre chose que de pourvoir à leurs besoins : ils vont à la chasse du matin au soir, explorent sans cesse la terre et les airs, rapportent au nid tout le gibier qu'ils peuvent trouver, lièvres, agneaux, oies, canards, morceaux de chevreuil et de daim. Puis, à mesure que les aiglons grandissent, ils s'occupent de faire leur éducation : ils leur apprennent à chercher, à saisir la proie; ils commencent par déposer devant eux des lapins, des levrauts blessés, mais encore vivants; ensuite ils encouragent et guident leur vol, ils les exercent à fondre sur des oiseaux qu'ils rabattent de leur côté. On accuse les aigles de renvoyer durement leur jeune famille, de l'expulser non-seulement de la maison, mais encore du pays, dès qu'elle est devenue capable de prendre son essor : nous ne voyons pas ce qu'il y a de cruel dans leur conduite. Ils font en cela comme ces pères de fa-

mille, sévères mais non sans sagesse, qui, après avoir mis leurs enfants en état de gagner leur vie, les lancent aussitôt dans le monde, les obligent à faire usage de leurs forces et de leurs talents, à affronter les périls comme à recueillir les avantages de la liberté. Ils savent d'ailleurs que bientôt le domaine qu'ils exploitent ne fournirait plus de quoi les faire vivre tous, et qu'ils ne tarderaient pas à y trouver la misère et la mort. Si donc les aigles chassent leurs petits, on peut dire que c'est pour leur bien, et on a la preuve certaine qu'ils ne le font jamais avant que les aiglons puissent se suffire à eux-mêmes; quand on coupe les ailes à ceux-ci, les parents continuent à les nourrir jusqu'à ce que leurs plumes aient repoussé et qu'ils soient en état de voler. On rapporte qu'un paysan exploita à son profit ce dévouement paternel. Ayant découvert un nid d'aigles, il imagina d'attacher les ailes des petits, de façon à les empêcher de s'envoler et en même temps à les exciter à crier. Le père et la mère, pour apaiser leurs plaintes continuelles, leur apportaient une grande abondance d'aliments, dont le paysan prélevait la meilleure part : il put ainsi se nourrir d'excellente venaison, lui et sa famille, pendant longtemps. Est-il besoin de dire que pour rendre visite au nid il profitait de l'absence des parents, qui lui eussent fait payer cher ses audacieux larcins?

Nous avons vu les aigles dévoués à leurs petits : nous allons les voir tendres dans leurs rapports d'époux. Ils vivent seuls dans le canton qu'ils se sont réservé; ils ne veulent pas d'autre compagnie que leur tête-à-tête, d'autres distractions que leurs plaisirs et leurs travaux communs. Pendant l'incubation, le mâle remplace de temps en temps la femelle, afin qu'elle consente à prendre un peu l'air, à aller se dégourdir les ailes, et quand elle couve, c'est lui qui se charge de la nourrir, et l'on peut affirmer qu'il ne la laisse manquer de rien. Contractée dès la jeunesse, leur union dure autant que leur vie. Quand il arrive malheur à l'un des deux, le survivant paraît ressentir la plus vive douleur. Un naturaliste qui chassait dans le comté de Sutherland, en Écosse, tua un jour un aigle pêcheur (une orfraie) qui planait, non loin de son aire, au-dessus des eaux d'un lac; c'était une femelle. Quelques instants après, il entendit au loin un cri d'orfraie et il aperçut bientôt le mâle qui arrivait, fendant l'air à tire-d'aile; il rapportait un gros poisson qu'il tenait dans ses serres. En approchant, l'oiseau redoublait ses cris, espérant sans doute la réponse accoutumée, un signe de reconnaissance et de joie de la part de sa compagne; mais aucune voix ne se fit entendre. Alors il se rendit à son aire, qui occupait la plate-forme d'un rocher isolé, et, la trouvant vide, il se mit à se pencher sur le bord de l'abîme et à regarder de tous les côtés. Puis il reprit son vol, s'éleva perpendiculairement en l'air, et plana, presque perdu dans les nuages, pour inspecter tous les points de l'espace; ensuite il redescendit et fit plusieurs fois le tour du lac, tenant toujours son poisson et ne cessant de pousser des cris perçants. Pendant plus d'une heure, ce furent les mêmes évolutions et les mêmes cris lamentables; évidemment l'orfraie était en proie à la plus cruelle anxiété. Enfin le chasseur s'éloigna; mais chaque fois qu'il se retournait, il apercevait l'oiseau qui cherchait toujours sa femelle et qui continuait ses appels désespérés : il déclare qu'il était ému, mécontent de lui-même; il se reprochait le meurtre qu'il avait commis.

Il faut l'avouer, les bonnes qualités de l'aigle ne se rapportent qu'à lui-même et aux siens; à l'égard des autres, nous ne pouvons le considérer que comme un despote, un tyran implacable. Il n'est nullement magnanime, ainsi que l'a dit Buffon; il ne pardonne pas à la faiblesse et à l'innocence : s'il épargne les petits passereaux, s'il leur permet de venir faire leur nid jusque près de son aire, c'est qu'il méprise une si maigre chère, c'est que pour lui ils ne valent pas un coup de bec; son apparente générosité ressemble à celle des Cartouche et des Mandrin : ils font grâce aux pauvres, chez qui ils ne trouveraient rien à prendre. Mais, d'ailleurs, tout ce qui respire dans le royaume qu'il s'est attribué, l'aigle en use, en abuse selon son pouvoir; dès qu'il se croit le plus fort, il attaque; quand il le peut, il est prudent; il trouve commode de décimer la timide tribu des lapins et des lièvres; il immole l'agneau sans défense, le chevreau, le faon nouveau-né; quand il le faut, quand la faim parle, il devient téméraire; il enlève la chèvre ou le mouton sous les yeux du berger; la forme humaine elle-même ne lui en impose plus, il emporte l'enfant du milieu de ses compagnons, à quelques pas de son père [1]. C'est donc sans injustice qu'on peut lui appliquer l'épithète de brigand des airs; mais il faut en même temps songer qu'il obéit aux lois de sa nature en étant ce qu'il est, et qu'aussi bien que la tourterelle, il remplit les vues mystérieuses de Celui qui l'a créé.

UNE LUMIÈRE AU BORD D'UN FOSSÉ.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 242, 251, 258, 274.

C'était du tableau de notre ami que l'amateur voulait causer. Il n'avait qu'une chose à reprocher à l'artiste : le rayon de lune dont il avait éclairé en plein le visage de sa jeune paysanne.

— Comme ce n'est pas à moi, dit-il, qu'on pourrait faire croire que vous avez inventé ce sujet-là, je suis bien aise de vous dire que celui qui vous l'a indiqué a été mal renseigné, ou qu'il a lui-même voulu vous tromper. Le paysage est parfaitement exact; mais le clair de lune est de trop : il n'y en avait pas, j'en suis sûr, j'y étais!

Voilà comment notre ami Georges apprit que l'amateur qui lui parlait n'était autre que mon jeune conscrit d'autrefois.

— Après tout, continua-t-il, je comprends que le peintre qui a deux figures à mettre dans son tableau ne veuille pas les laisser toutes les deux dans l'ombre; cela étant, je me plais à reconnaître que vous ne pouviez mieux choisir votre modèle de fantaisie pour représenter la secourable enfant qui m'aida alors à gagner ma dernière étape.

— Mais, repartit M. Georges, je n'ai pas eu la peine de chercher une figure de fantaisie, puisque j'avais eu devant les yeux Mariolle elle-même.

— Mariolle! répéta l'autre; on l'appelle Mariolle? Je le sais donc enfin ce nom qu'elle ne m'avait pas dit encore quand elle me quitta! Ce nom, j'étais si fâché de ne pas le savoir que, du haut du fourgon qui m'emmenait à l'étape, je l'ai rappelée plus de dix fois pour qu'elle vînt me le dire.

C'était assis sur l'un des bancs de la galerie, presque déserte, que ces deux messieurs devisaient ensemble. Celui que, durant tant d'années, j'ai nommé simplement

[1] Deux petites filles du canton de Vaud, l'une âgée de cinq ans, l'autre de trois, jouaient ensemble, lorsqu'un aigle de taille médiocre se précipita sur la première, et, malgré les cris de sa compagne, malgré l'arrivée de quelques paysans, l'enleva dans les airs. On chercha activement dans les rochers des environs : on ne trouva qu'un soulier, un bas de l'enfant, et l'aire de l'aigle, dans laquelle étaient deux petits entourés d'un amas énorme de chèvres et d'agneaux. Deux mois après l'événement, un berger rencontra, gisant sur un rocher, le cadavre de la petite fille, à moitié nu, déchiré, meurtri et desséché. Ce rocher était à une demi-lieue de l'endroit où l'oiseau avait enlevé l'enfant. Ce fait a été rapporté à l'Académie des sciences de Toulouse par M. Moquin-Tandon.

mon conscrit, faute de pouvoir lui donner un autre nom, se leva tout à coup et dit :

— Puisque cette figure de jeune fille est vraiment le portrait de Mariolle, je ne l'ai pas assez vue ; allons la revoir ensemble.

Cette fois il ne prit pas le bras de l'artiste ; pressé, à ce qu'il paraît, de se retrouver devant le tableau, il marcha le premier et si vite, même dans les salles où s'amassait la foule, que notre ami Georges le perdit de vue et fut longtemps à se frayer passage avant de pouvoir le rejoindre. Il était à un tel point saisi par l'image de notre rencontre au Saut du Loup, et si occupé à me regarder, que M. Georges vit bien qu'il était inutile de chercher à reprendre la conversation avec lui. Après qu'il eut tenté deux fois de le faire parler sans obtenir de réponse, il se contenta de lui dire :

— Regardez à votre aise ; rien ne me presse ; je vous attends.

L'autre le fit encore attendre longtemps, puis il lui dit : « Partons ! » Et, de nouveau se donnant le bras, ils sortirent enfin du Louvre.

Il y a, à quelques pas de là, un autre palais qu'on appelle le Palais-Royal, avec un grand jardin pour les promeneurs, et tout autour du jardin de belles galeries, où l'on ne voit que boutiques brillantes, cafés pleins de dorures, et, de tous côtés, des auberges pour les richards du grand monde. Peu d'instants après qu'ils eurent quitté le Louvre, notre ami l'artiste et mon blessé d'autrefois étaient à table et déjeunaient, tête à tête, dans l'une des petites chambres où les maîtres de ces belles auberges logent ceux qui veulent être servis à part. Vous comprenez qu'ils avaient tenu à être seuls pour causer, comme chez eux, en toute liberté du cœur.

Oh ! que j'ai donc bien fait, mes enfants, d'avoir toujours dans l'esprit mon aventure au Saut du Loup ! car si je m'étais souvenue à tout moment du jeune conscrit, lui, de son côté, ne m'avait jamais oubliée. De sorte que, d'après le récit de notre ami Georges, j'ai pu me dire qu'il y avait eu des jours où sa pensée et la mienne étaient venues à la rencontre l'une de l'autre, et dans de bonnes et belles occasions, je vous en réponds ! Par exemple, quand j'avais à vaincre mes retours de mauvaiseté, et que d'une méchante intention contre quelqu'un j'arrivais à me sentir le besoin de lui être utile, et que finalement je lui rendais service, comme c'était bien moins à moi-même qu'à mon souvenir du fossé que j'avais dû l'idée d'être bonne, je ne manquais jamais de me dire, alors qu'on me remerciait du service rendu : « Ce n'est pas moi qu'il en faut remercier, c'est le conscrit. » De son côté, quand il venait en aide à un camarade ; lorsque, pendant le combat, il épargnait un ennemi tombé ; et, après la victoire remportée, lorsqu'il se faisait le défenseur de ceux qu'on voulait tuer ou piller, c'était aussi en souvenir de notre rencontre ; et, de même que je lui renvoyais les actions de grâces de mes obligés, il disait à ceux qu'il avait secourus ou sauvés :

— Vous ne me devez rien ; j'acquitte comme je peux, auprès de vous, la dette que j'ai contractée envers une autre.

Au courant de la conversation, quand notre ami lui eut prouvé, par mon voyage de chaque soir pour éclairer le fossé, que sa pensée m'était toujours présente, il lui répondit :

— Lorsque je verrai Mariolle, et c'est bientôt que je la verrai, moi aussi je pourrai lui prouver qu'elle n'a pas obligé un oublieux. Dans les événements heureux de ma vie, par exemple à chaque promotion qui me faisait monter en grade, je regrettais de ne pas pouvoir lui faire part de mon avancement ; et quand je fus décoré, j'eus un doublé regret, qui me gonfla le cœur jusqu'à m'amener des larmes dans les yeux. Ah ! si ma mère vivait encore ! me dis-je. Ah ! si je savais comment se nomme et où demeure la compatissante enfant qui a pansé autrefois ma blessure !

Un moment l'émotion lui coupa la parole, et puis il continua :

— Comme j'avais l'espérance de la retrouver, reprit-il, — et, vous le voyez, notre rencontre est la preuve que mon espérance ne me trompait pas, — j'ai voulu la mettre à même de lire un jour ce que j'avais pu faire de bon en souvenir d'elle. Aussi, partout où cela était possible, je me suis fait délivrer par écrit une attestation du service rendu, de la bonne action faite, de l'acte de courage accompli ; non point par vanité personnelle, mais pour qu'elle se glorifiât à ses propres yeux en lisant, sur chacun de mes états de service au profit de l'humanité : «Fait tel jour à l'intention de la jeune fille inconnue qui vint au secours du pauvre conscrit blessé. »

— J'ai un mouchoir à lui rendre, dit-il encore à notre ami Georges, mais ce ne sera pas le sien que je lui rendrai. Celui-là, je l'ai noué en sautoir au cou d'un brave petit tambour pour soutenir l'un de ses bras qui venait d'être atteint par une balle. Le pauvre enfant ne voulut pas se laisser mener à l'ambulance, et de sa main agissante il continua à battre la charge. Le soir il mourut, moins du sang qu'il avait perdu que de l'excès de la fatigue d'une si rude journée. Sa mère, vivandière de notre bataillon, dit devant moi, en baisant, après l'avoir dénoué, le mouchoir qui avait soutenu le bras de l'intrépide enfant : « Ce sera pour moi une relique. » Je n'osai pas le lui redemander.

La fin à la prochaine livraison.

PORTRAITS DE JOSEPH VERNET ET DE SA FAMILLE.

LES LIVRES DE RAISON.

Il existe plusieurs portraits représentant Joseph Vernet. Et d'abord, il s'est peint lui-même, en 1753, entouré de sa famille, dans la *Vue extérieure du port de Marseille*, qui fait partie de la série des Ports de France conservée au Musée du Louvre. Notre gravure reproduit ce groupe détaché du tableau. « Un portefeuille sur ses genoux, il dessine. Derrière lui, M. Parker, son beau-père, se penche sur son dessin, le lorgnon à la main. Livio (son fils aîné), en habit de gala, se tient debout tout à côté. Une femme grande, élancée, droite, d'une tournure plus anglaise qu'italienne, coiffée d'une sorte de casquette bleue et vêtue d'une robe jaune, s'avance vers le peintre. C'est sa femme, Virginia Parker. » (¹)

Joseph Vernet s'était marié en 1745, à l'âge de trente et un ans, pendant son séjour en Italie. « Dans une de ses tournées de paysagiste, le long des côtes de la mer, il s'était rencontré, à Nettuno ou à Ostie, avec la petite escadre pontificale. Le capitaine Parker, qui la commandait, accueillit le peintre à son bord, le fêta comme un confrère habitué à lutter contre le même élément, et mit tout en œuvre pour le régaler d'une tempête. » C'était un Irlandais. Un de ses ancêtres avait été archevêque de Cantorbéry ; mais il s'était fait anglican. Plusieurs de ses descendants servirent dans la marine, et lorsque Jacques III se retira à Rome, il y avait au nombre des fidèles dont se composait sa petite cour un Parker nouvellement converti au catho-

(¹) Ces lignes et les suivantes sont empruntées à l'ouvrage de M. Léon Lagrange, *Joseph Vernet et la peinture au dix-huitième siècle*. Le même auteur, qui s'est fait l'historien des Vernet, prépare des études semblables sur Carle et sur Horace.

licisme. « La bonne humeur de Vernet charma M. Parker; sa gaieté communicative suffisait à animer toute l'escadre. Aussi, quelque temps après, M. Parker, de retour à Rome, courut à l'atelier de l'artiste sous prétexte de lui demander un petit tableau. Joseph Vernet rendit la visite, et bientôt il prit plaisir à la renouveler : car une belle jeune fille égayait de son sourire l'intérieur de la famille Parker. Satisfait jusqu'alors des jouissances de l'art et de l'amitié de ses camarades, Joseph Vernet sentit naître dans son cœur un tendre sentiment. Il offrit à la belle Virginia de partager l'honneur d'un nom déjà célèbre, et il fut agréé. L'époque de son mariage ne nous est connue que par induction. Quelques notes de son Journal la déterminent d'une façon approximative. Le 25 juillet 1745 s'ouvre chez le marchand de bonbons un compte de gâteaux, de biscotins de dames, de sorbets, de thé, de café, de chocolat. Qu'est-ce que cette débauche de friandises, sinon les soins obligés d'un prétendant qui fait sa cour? Quatre mois après, voici, en effet, sa lettre de faire part (en italien) : « M. Joseph, » le barbier, a commencé, le 1er décembre 1745, à me » faire la barbe et à accommoder les cheveux de madame, » et le prix a été fixé à quinze pauls pour tous les deux » (*tra tutti dui*). » Jusqu'en 1745, Joseph Vernet a payé son barbier pour lui tout seul. Ce n'est qu'en décembre qu'il ajoute ce *tra tutti dui*, qui en dit bien long...

» En 1747, la signora Virginia lui donnait un fils, qui reçut au baptême le nom de Livio. Trois ans plus tard, en 1750, la famille s'augmenta d'un second fils. Toutefois, ni l'un ni l'autre ne devaient continuer la gloire du père. Livio, devenu commis aux Fermes, puis régisseur des Tabacs, traîna jusqu'au commencement de ce siècle une existence obscure. Le second mourut au berceau ; mais, du moins, il laissa comme un héritage dans la famille Vernet son prénom d'Orazio. Il était réservé au troisième enfant de Joseph Vernet de succéder aux glorieuses destinées du père, et, en plaçant sur la tête de son propre fils ce prénom d'Horace, de le vouer à une nouvelle et dernière illustration. » Carle naquit le 14 août 1758. Deux ans



Joseph Vernet et sa famille, groupe de la *Vue du port de Marseille*, au Musée du Louvre. — Dessin de Bocourt.

après, Joseph Vernet eut une fille, Émilie, qui épousa l'architecte Chalgrin, et qui mourut sur l'échafaud le 6 thermidor an 2.

« En 1768, Joseph Vernet se fit peindre par son ami Louis-Michel Vanloo. C'est le portrait d'apparat. La palette à la main, la perruque courte, noblement drapé dans le désordre pittoresque d'un riche costume de travail, il regarde le public, et son œil vif, sa bouche souriante, sa physionomie ouverte, appellent les sympathies. Le teint est brun, les traits manquent de distinction native. Cathelin a gravé ce portrait en 1770. Quelques années après, en 1778, Mme Lebrun fut appelée à reproduire les traits de Joseph Vernet. Plus intime et plus familier, comme doit l'être l'œuvre d'une femme, ce portrait nous montre bien le même homme; mais l'âge a voûté le corps, et sur le visage amaigri une seule expression prime toutes les autres, celle de la bonté. C'est par ce côté, en effet, que Mme Lebrun connaissait le grand peintre, son ami et son guide; c'est le bon père de famille qu'elle aimait en lui et qu'elle a pris plaisir à peindre.

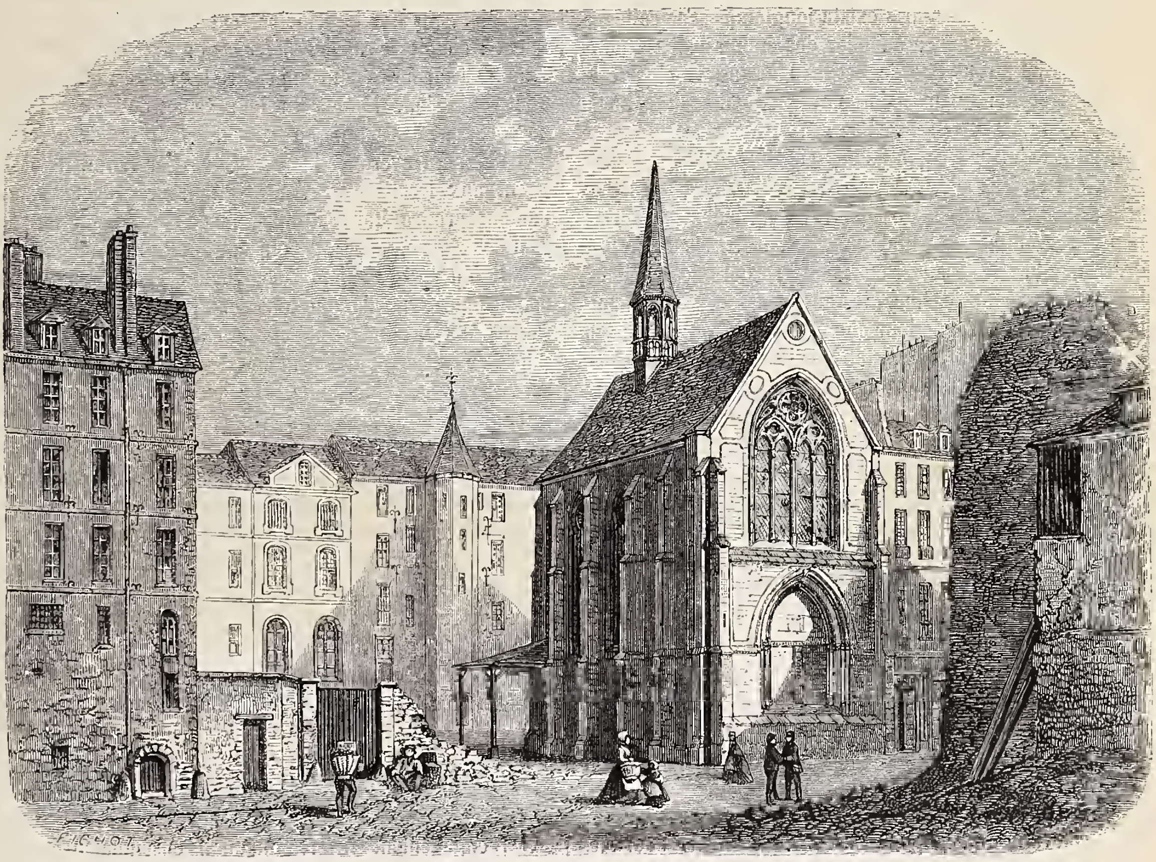
» L'œuvre de Mme Lebrun est au Louvre. L'original de l'estampe de Cathelin, pieusement conservé par Horace Vernet, a passé dans les mains de son petit-fils, M. Horace Delaroche, héritier de quatre générations d'artistes, avec le portrait de la signora Virginia, peint, en 1767, par le même Louis-Michel Vanloo, et celui de Carle, ouvrage de son maître Lépicié, daté de 1772. Carle avait alors quatorze ans. Déjà, trois ans auparavant, Joseph Vernet l'avait fait peindre ainsi qu'Émilie. Sans doute Livio complétait la galerie de famille; mais le Journal est muet sur son compte. Il nous apprend, en revanche, qu'Émilie, devenue Mme Chalgrin, voulut offrir à son père une reproduction de ses traits charmants : c'était en 1783. Elle posa cette fois devant Hall, l'habile miniaturiste, et Joseph Vernet se hâta d'encadrer le portrait au-dessus d'une tabatière de quarante livres. »

On pourrait trouver, sans doute, d'autres portraits de Joseph Vernet dans plusieurs de ses tableaux où il a placé son image; mais il en est un plus complet et plus fidèle qu'aucun autre tracé par sa main : nous voulons parler de ce journal où l'artiste inscrivait, avec ses dépenses et les commandes qu'il recevait, tous les petits faits

de sa vie et de celle de sa famille. Il appelait ce journal, dont le manuscrit, conservé à la Bibliothèque d'Avignon, forme cinq cahiers in-folio, ses *Livres de raison*. C'est là que M. Lagrange a puisé, selon l'espérance qu'il exprime dans sa préface, les matériaux d'une « étude vraiment vivante. » « Son histoire s'y trouve écrite, dit-il; mais elle ne s'y lit pas couramment. Les années chevauchent les unes sur les autres, les commandes de tableaux s'enchevêtrent dans les dépenses journalières, les recettes de cuisine coudoient les souvenirs de voyage, les listes d'adresses se croisent avec les bilans financiers. Créances et dettes, comptes de tailleur et de sage-femme, naissances et décès, notes de journal et remèdes de bonnes gens, prix des couleurs, mesures des toiles et secrets pour les confitures, les plaisirs du paysagiste, ceux du musicien, du chasseur et, avant tout, du père de famille, les détails les plus vulgaires et les plus importants, les faits les plus disparates, se mêlent, se confondent, se brouillent de la façon la plus originale, la plus imprévue et, pour tout dire en un mot, la plus vivante. »

UN COLLÉGE VERS L'AN 1500.

Il reste bien peu de chose des colléges nombreux et renommés qui firent autrefois la gloire de l'Université de Paris. Leurs derniers débris achèvent de disparaître; bientôt il n'y en aura plus de trace que dans quelques es-



Vue de l'ancien collége de Beauvais, à Paris. — Dessin de Fichot.

tampes gravées, comme le dessin que l'on voit ici, avant que les démolitions, ou, si on l'aime mieux, les embellissements, aient atteint à leur tour ces pentes de la montagne Sainte-Geneviève, antique asile de la science et de l'étude, qui ont conservé jusqu'à nos jours le nom de quartier Latin.

Le collége de Beauvais fut fondé, en 1370, par Jean de Dormans, évêque de Beauvais, chancelier de France, et sa chapelle élevée à la fin du même siècle, par Miles de Dormans, neveu de Jean, et comme lui évêque de Beauvais, au moyen de trois mille florins d'or que celui-ci avait légués à cet effet. Cet édifice, type élégant de l'architecture à la fin du quatorzième siècle, renfermait les tombeaux de plusieurs personnages de la famille du fondateur. Un tombeau de marbre noir, érigé devant le maître-autel, portait les statues en cuivre de Miles de Dormans et de Guillaume de Dormans, archevêque de Sens, morts, l'un en 1387, l'autre en 1405. Sur les côtés de la chapelle, six statues en pierre représentaient trois hommes et trois dames de la famille. Toutes ces effigies ont péri, à l'exception de celles du chancelier Jean de Dormans, mort en 1380, et de son frère Renaud, archidiacre de Châlons-sur-Marne, mort en 1386, qui ont été recueillies au Musée de Versailles. « Il paraît certain, dit M. de Guilhermy dans son excellent *Itinéraire archéologique de Paris,* qu'à l'époque où le conservateur du Musée des monuments français fit composer, avec des fragments du moyen âge, la chapelle sépulcrale d'Abélard et d'Héloïse, maintenant placée au cimetière du Père-Lachaise, une des trois statues féminines de la famille de Dormans fut chargée de remplir le rôle de la belle et savante Héloïse. On peut la voir encore, couchée sur un même sarcophage, à côté d'un Abélard dont la figure n'est pas plus authentique. »

Le collége de Beauvais a compté parmi ses professeurs saint François Xavier, qui y enseignait, en 1531, la philosophie, et plus tard le cardinal d'Ossat. « Il fut administré, au commencement du siècle dernier, dit encore le

même auteur, par deux hommes d'un rare mérite, Rollin et Coffin. » Ce dernier fut inhumé dans la chapelle du collége. C'est dans la même chapelle que se firent, sous la restauration, les premières expériences de l'enseignement mutuel. Elle devint ensuite un magasin de literie militaire, et les bâtiments (renouvelés au seizième et au dix-septième siècle) qui avaient servi d'habitation aux maîtres et aux étudiants, furent convertis en casernes.

On sait généralement assez peu ce qu'étaient les colléges vers la fin du moyen âge. Leur physionomie était bien différente alors de celle que nous leur connaissons. M. J. Quicherat en a tracé le curieux tableau dans un livre savant ([1]), où sont rassemblés et mis en lumière un grand nombre de faits intéressants pour tous ceux qui s'occupent du passé de l'enseignement. Nous le mettons sous les yeux de nos lecteurs.

« L'Université de Paris exista longtemps sans colléges, et lorsqu'on commença à fonder des établissements de ce genre, ils ne furent que de petites maisons de charité où quelques écoliers pauvres d'une même ville, d'un même diocèse, d'une même province, trouvaient le gîte et la nourriture, jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu leurs grades. Ceux qui étaient admis à jouir de ce bienfait s'appelaient *boursiers*. Réunis tous ensemble, ils formaient une fraction imperceptible du peuple universitaire. Le sort du plus grand nombre des écoliers était de vivre hors des colléges, les uns livrés à eux-mêmes, les autres associés par chambrées sous des chefs de leur choix, d'autres enfin tenus en pension par les maîtres qui les instruisaient. En ce temps-là, il n'y avait d'enseignement public que pour la philosophie. Les cours si renommés et si fréquentés de la rue du Fouarre portaient uniquement sur cette science. Jusqu'à ce qu'on fût en état d'y être admis, on allait apprendre chez les professeurs. Mais à la fin du quatorzième siècle l'exercice des classes fut institué dans quelques colléges avec un succès qui amena presque tous les autres à les imiter. Des professeurs de latin donnèrent à heure fixe des leçons où purent assister les écoliers du dehors. Bientôt on reçut à demeure dans les colléges, sous le même toit et à la même table que les boursiers, ceux de ces écoliers qui pouvaient payer pension; puis le défaut de place fit établir, sous le nom de *pédagogies*, des maisons que l'on peut comparer à nos pensionnats suivant les cours de l'Université...

» Les écoliers formaient plusieurs catégories, dont chacune relevait du principal à un titre différent. D'abord les boursiers, quand il y en avait, étaient ses concitoyens plutôt que ses sujets. Il ne les gouvernait qu'en prenant l'avis d'un conseil formé de plusieurs d'entre eux. Sa supériorité sur eux n'était à beaucoup d'égards que celle du premier entre ses pairs.

» En principe, il avait plus de pouvoir sur les *convicteurs* ou *portionistes*, qui étaient ceux que nous appellerions les pensionnaires. Les parents les lui avaient confiés pour les nourrir, les morigéner et les instruire : par conséquent il était investi à l'égard de chacun d'eux d'une partie de l'autorité paternelle; mais, en fait, l'exercice de cette autorité appartenait plutôt aux professeurs. Le maître de la classe dans laquelle étudiait le collégien était beaucoup plus pour lui que le principal.

» Il y avait encore les *caméristes*, jeunes gens riches qui travaillaient sous la direction d'un pédagogue ou précepteur particulier. Ils étaient en chambre, se nourrissaient et se faisaient servir à leurs frais. Le principal leur fournissait seulement le local, l'instruction de ses classes et le feu pour la cuisine. Tel pédagogue prenait à sa charge cinq, six élèves ou plus, jusqu'à avoir besoin d'un aide pour le seconder, et ainsi se constituaient dans l'établissement des pensionnats à part sur lesquels le chef supérieur n'avait qu'un droit de police générale.

» Les *martinets* ou externes libres, qui fournissaient le plus à l'effectif des classes, dépendaient encore moins de lui. Il ne les connaissait pas. Leurs relations étaient avec les régents, à qui ils devaient une rétribution convenue entre eux au commencement de l'année. Les martinets n'avaient affaire au principal qu'au moment de passer l'examen de bachelier ou de se présenter à la maîtrise; ils allaient alors prendre de lui, moyennant finance, un certificat d'études qui leur était délivré sur l'attestation du professeur. Si donc des martinets renonçaient à se présenter aux grades, ils pouvaient, à moins de causer des troubles graves, fréquenter un collége, et même plusieurs à la fois, sans que le principal sût seulement qu'ils existaient : c'était le cas des *galoches* ou externes amateurs, étudiants surannés pour qui suivre les classes était devenu une profession. Leur nom leur venait de ce que l'hiver ils portaient des patins ou galoches pour se conserver les pieds secs à travers les boues du quartier Latin. Ils assistaient aux leçons avec l'autorisation des régents, dont l'amour-propre était flatté de voir des hommes faits, souvent des têtes blanches, garnir leur auditoire d'adolescents.

» Il faut encore compter comme une classe d'écoliers les domestiques; car presque tous ceux qui balayaient ou écuraient dans les colléges étaient de pauvres garçons qui faisaient ce métier pour l'avantage d'attraper çà et là un peu de latin ou de philosophie. Il y avait ceux de la maison, ceux des caméristes, ceux des régents. Nécessairement ils obéissaient chacun à leur maître.

» Difficile était la tâche du principal, qui avait à maintenir l'ordre au milieu de ce peuple hétérogène...

» Professer dans les colléges n'était une carrière que pour un petit nombre d'hommes sans ambition, qui avaient dans le cœur l'amour inné de la jeunesse. La plupart de ceux qui régentaient se proposaient de gagner par là de quoi subvenir aux frais de leurs études en droit, en médecine, en théologie. Avant trente ans ils déposaient la férule, et les statuts leur conféraient le droit de la prendre dès vingt et un ans, voire dès dix-huit, s'ils méritaient d'obtenir dispense. C'étaient par conséquent de très-jeunes gens, enclins par leur âge à épouser les petites passions de leurs élèves, souvent même à se mêler à leurs jeux.

» L'engagement en vertu duquel ils enseignaient était un contrat d'un an, par lequel le directeur du collége s'obligeait à les nourrir et à les loger; un salaire ne s'ajouta à l'entretien que du temps de François Ier. La rétribution qu'ils tiraient de leurs élèves forma jusque-là leurs seuls appointements, et cet argent leur était payé à eux-mêmes, sans passer en main tierce. A deux termes de l'année les écoliers le leur apportaient, et en recevaient quittance dans l'effusion d'un grand dîner, dont les maîtres avaient fait non-seulement la dépense, mais encore les apprêts. On voyait ceux-ci se mettre en mesure plusieurs jours à l'avance : les uns allaient au marché, les autres se partageaient entre eux les fonctions de sommeliers, de boulangers, de cuisiniers; et pour que le régal fût complet, des harpes et des flûtes exécutaient des symphonies pendant le repas. Ces fêtes, qui avaient toujours lieu un lundi, s'appelaient les grands lundis ; on leur donna au seizième siècle le nom de *Minervalia*. Il y avait des lendemains et surlendemains, où les écoliers achevaient de vider leurs bourses pour rendre à leurs professeurs la politesse qu'ils avaient reçue d'eux.

» Tout cela formait entre les uns et les autres des liens étroits, qui le devenaient encore davantage pour les por-

([1]) *Histoire de Sainte-Barbe, collége, communauté, institution.* Paris, Hachette.

tionistes, vivant sous le même toit et mangeant tous les jours dans la même salle. Naturellement le professeur groupait autour de lui les jeunes suppôts de sa corporation; il se constituait leur protecteur, et trop souvent se faisait de leur reconnaissance un appui pour cabaler contre le principal : si bien que dans les révoltes, les maîtres étaient presque toujours de complicité avec les élèves, et qu'un régent congédié ou transfuge emmenait avec lui dans un autre collége et les martinets de sa classe, et les portionistes de sa clientèle.

» Pour pénétrer les coalitions, pour prévenir les escapades, le principal n'avait à vrai dire qu'un agent sur lequel il pût compter : c'était son portier, le gardien de la porte unique dont les règlements voulaient que fussent percés les colléges. L'importance de ce domestique atteignit des proportions sans égales. Comme il avait l'œil sur tous les allants et venants, qu'il pouvait faire parler l'un et l'autre, il était le seul qui sût bien ce qui se passait dans la maison. Aussi s'appliquait-on à le choisir intelligent, vigilant, incorruptible. Il était réputé parfait lorsqu'à ces qualités il joignait une poigne vigoureuse.

» Les écoliers de la fin du quinzième siècle n'étaient plus ceux dont les rixes avaient tant de fois couvert la Montagne de blessés et de morts. Le régime des colléges avait opéré une salutaire influence sur les mœurs de la jeunesse. Néanmoins il restait toujours dans les mœurs un fond d'emportement et d'indomptable sauvagerie qui se manifestait dans les querelles et dans les jeux. S'il était difficile que les batteries allassent jusqu'au sang sous les yeux des maîtres, on se dédommageait aux exercices très-mal surveillés de la rue du Fouarre, où les élèves des divers colléges se rencontraient pour le complément de la bachelerie. Là on voyait encore des mêlées qui finissaient par des coups de couteau.

» A l'intérieur subsistait la barbarie des mauvais traitements infligés aux nouveaux, et tolérés ou, ce qui est la même chose, mollement défendus, parce qu'ils étaient consacrés par un usage immémorial. Les aspersions d'eau et d'ordures, les insultes, les extorsions d'argent, étaient les épreuves les plus douces par lesquelles on fût initié à la vie scolastique : cela s'appelait être *béjaunisé*, parce que les nouveaux étaient pour les autres des béjaunes ou becs-jaunes. Il y avait un abbé des béjaunes nommé par le suffrage universel pour présider à ces cruels passe-temps, dont les brimades et absorptions d'à présent ne sont qu'un pâle reflet.

» Des excès d'un autre genre accompagnaient les farces jouées dans la grande salle ou dans la cour des colléges. Ce plaisir avait remplacé peu à peu les danses au tambourin, seul divertissement connu de la jeunesse des premières écoles. Ce fut la manière de célébrer toutes les fêtes du calendrier universitaire : les écoliers s'y livrèrent avec une ardeur qui tenait de la frénésie. On invitait les collégiens du voisinage et des bourgeois de la ville. Les grands composaient la pièce ; toutes les classes se cotisaient pour payer les tapisseries, les banquettes et les costumes. Ils y dépensaient ce qu'ils avaient et même ce qu'ils n'avaient pas, jusqu'à vendre leurs livres et leurs habits pour se procurer de l'argent. On avait bien de la peine à empêcher ces folies...

» Il ne faudrait pas croire, d'après tout cela, que la discipline fût molle; mais la pétulance était plus forte que la crainte. On avait l'idée plutôt que le sentiment de la soumission. C'était la faute du temps; on n'était plus barbare, on n'était pas encore civilisé.

» Les peines corporelles étaient la grande ressource pour obtenir l'assiduité et l'obéissance. Tout régent montait en chaire armé de la férule. Il châtiait lui-même les actes de dissipation ou de paresse. Un délit plus grave entraînait l'exposition au réfectoire ou le fouet. Or ces cas graves n'étaient pas des cas rares. Si l'on avait parlé français au lieu de parler latin, si l'on avait menti, juré, injurié, frappé, ou si l'on n'avait pas dénoncé un de ces délits dont on eût été témoin, *væ natibus!* comme s'écriait Érasme. De là cet air de geôle qu'avaient les classes et qui révoltait les hommes réfléchis; de là ces « cris d'enfants suppliciés et de maîtres enivrés en leur colère. » (¹) Montaigne ne fut pas le premier à s'en plaindre ; mais la verge, dans l'idée des vieux universitaires, n'aurait su être trop employée. Un pédagogue célèbre du temps de François Ier se lamentait des progrès de l'indulgence, et déclarait la jeunesse perdue si l'on renonçait à mâter son arrogance à force de coups. C'est l'honneur de l'Allemagne d'avoir insinué dans nos colléges la mansuétude qu'elle érigea en doctrine dans les siens, lorsque partout ailleurs la maxime était de meurtrir la chair pour mieux graver les choses dans l'esprit et dans le cœur.

» La propreté, qui est parvenue chez nous à un tel raffinement, était une vertu naissante au quinzième siècle. Elle fut introduite dans le régime des colléges plutôt comme un principe louable que comme une pratique rigoureuse. Sauf la chaire du professeur, les classes n'avaient ni banc, ni siége d'aucune sorte; elles étaient jonchées de paille pendant l'hiver et d'herbe fraîche pendant l'été. Les élèves devaient se vautrer dans cette litière soi-disant pour faire acte d'humilité. Leur uniforme, consistant en une robe longue serrée à la taille, était fait pour ramasser l'ordure et aussi pour la couvrir. Qui pourrait dire ce qui se cachait sous l'habit scolastique? Nous en avons l'idée par un article qui fut inscrit dans les règlements intérieurs. Au réfectoire, pendant toute la durée du repas, il était défendu (qu'on nous pardonne la crudité de ce détail historique), il était défendu de porter la main à son bonnet, tant l'état des têtes inspirait de crainte. Cependant on recommandait à la jeunesse de se peigner, de se laver, mais on ne pointillait pas sur l'exécution. L'inspection s'arrêtait à la surface sans aller épiloguer le dessous, et la discipline se tenait pour satisfaite lorsque l'œil n'était point choqué. C'est par là que se forma la renommée proverbiale dont a joui si longtemps la *crasse des colléges.* »

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 47, 87, 111, 159, 190, 231, 263.

OCÉANIE.

Suite.

NOUVELLE-CALÉDONIE.

COLONIE FRANÇAISE.

En 1859, par suite de la rareté de la petite monnaie dans la colonie, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie fit faire, à Port-de-France, des timbres-poste de 10 centimes pour l'affranchissement des correspondances.

Un sergent d'infanterie de marine, M. Triquera, alors sous-lithographe du gouvernement, dessina sur une pierre lithographique 50 timbres, en prenant pour modèle le timbre-poste de France. Son dessin fut approuvé, et l'on fit le premier tirage le 20 août 1859. L'usage de ce timbre était presque abandonné vers la fin de 1860.

Ce timbre est rectangulaire et a 23mm sur 19 à 20. Il est lithographié, imprimé en noir sur papier blanc. Il présente l'effigie de l'empereur, la tête tournée à gauche. On lit en haut *Nlle Calédonie*, et en bas *10 c. Postes. 10 c.* La feuille, de 0m.22 sur 0m.14, contient 50 timbres, tous

(¹) Montaigne, *Essais*, I, chap. XXV.

différents; les dissemblances s'expliquent par ce que le sergent Triquera a dessiné les timbres successivement, sans s'attacher à la reproduction exacte soit du modèle, soit des timbres déjà faits.

10 centimes, — noir sur papier blanc (n°s 265 et 266).





N° 265. Nouvelle-Calédonie. N° 266.

On se sert, depuis 1862, des timbres des colonies françaises, de 1 centime, 5, 10 et 40 centimes (n° 267).



N° 267. Nouvelle-Calédonie.

NOUVELLE-ZÉLANDE.

COLONIE ANGLAISE.

L'usage des timbres-poste a été introduit dans la colonie de la Nouvelle-Zélande le 13 juillet 1855.

La quantité des lettres qui ont passé par les bureaux de la poste a été de 138 482 en 1854, et de 1 236 768 en 1861; elle a presque décuplé en huit ans. La population était de 155 070 habitants en 1860; le nombre moyen de lettres par habitant a été de près de 6 dans cette année.

Les timbres sont rectangulaires et ont 25^{mm}.5 sur 19^{mm}.5. Ils sont gravés, imprimés en couleur, d'abord sur papier bleu, plus tard sur papier blanc. L'effigie de la reine Victoria, vue de face, la tête couronnée, est dans un médaillon rond dont le fond est guilloché. On lit en haut *New Zealand,* en bas *Postage* et la valeur en lettres.

Émission de 1855. — Timbres non piqués sur papier bleu.

1 penny (0^{f}.1042), — rouge-brique, rouge-amarante clair.
2 pence (0^{f}.2083), — bleu foncé.
6 (0^{f}.6250), — brun.
1 shilling (1^{f}.2500), — vert.

Émission de 1860. — Timbres non piqués sur papier blanc.



N° 268. Nouvelle-Zélande.

1 penny (0^{f}.1042), — vermillon foncé et pâle.
2 pence (0^{f} 2083), — bleu foncé, bleu-ciel.
6 (0^{f}.6250), — brun clair; (1862) brun foncé, marron ou rouge-brun (n° 268).
1 shilling (1^{f}.2500), — vert-émeraude, vert-bleu clair.

Émission du 1er janvier 1863. — Timbres piqués sur papier blanc.

1 penny (0^{f}.1042), — vermillon.
2 pence (0^{f}.2083), — bleu clair.
3 (0^{f}.3125), — violet, brun.
6 (0^{f}.6250), — brun foncé, marron ou brun rougeâtre.
1 shilling (1^{f}.2500), — vert.

Des timbres de cette émission ne sont pas piqués, par suite d'accidents arrivés à la machine à piquer.

Il existe un timbre de 1 penny, non piqué, imprimé en noir sur papier blanc.

TASMANIE OU TERRE DE VAN-DIÉMEN.

COLONIE ANGLAISE.

En 1860, les postes de Hobart-Town et de Launceston ont reçu 843 945 lettres. Comme la population de l'île de Van-Diémen était alors de 90 211 habitants, cette quantité de lettres en représente un peu plus de 9 par personne pour cette année.

Il y a eu deux émissions principales de timbres-poste.

La première, qui est antérieure à 1858, comprend deux timbres gravés, imprimés en couleur sur papier blanc ou mi-blanc, qui portent l'effigie de la reine, la tête tournée à droite et couronnée. On lit en haut *Van Diemens land,* et en bas la valeur en lettres. L'un, de 1 penny, est rectangulaire et a 22^{mm}.5 sur 19^{mm}; l'autre, de 4 pence, est octogone et a 23^{mm} de côté.

1 penny (0^{f}.1042), — (médaillon ovale) bleu-ciel (n° 269).
4 pence (0^{f}.4166), — (médaillon rond) orange (la couleur varie du jaune bleuâtre au vermillon) (n° 270).





N° 269. Tasmanie. N° 270.

Les timbres de la seconde émission sont encore en usage. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc. Ils portent l'effigie de la reine, la tête couronnée, vue de face. Le type est le même que celui des timbres de Bahamas, de Grenade, de Natal et de Queensland.

Les timbres de 1 penny, de 2 et de 4 pence sont rectangulaires et ont 26^{mm} sur 19. L'effigie de la reine est dans un encadrement ovale et guilloché. En haut *Van Diemens land,* en bas *Postage* et la valeur en lettres.





N° 271. Tasmanie. N° 272.

1 penny (0^{f}.1042), — acajou foncé, rouge-acajou, rouge-brique, rouge-brun.
2 pence (0^{f}.2083), — vert (vert-bouteille, vert-olive, vert bleuâtre, vert-émeraude, vert clair).
4 (0^{f}.4166), — bleu (bleu foncé, bleu clair, bleu-ciel) (n° 271).

Les timbres de 6 pence et de 1 shilling sont octogones et ont 26^{mm} sur 19. L'encadrement est octogone. Dans la partie supérieure *Tasmania,* dans la partie inférieure la valeur en lettres.

6 pence (0^{f}.625), — violet (violet clair, lilas, gris-perle, gris-ardoise, gris cendré, gris noirâtre).
1 shilling (1^{f}.250), — vermillon rouge-brun (n° 272).

Ces timbres n'ont été livrés piqués au public, ceux de 6 pence et de 1 shilling, qu'en janvier ou février 1864, les autres qu'en juin ou juillet de la même année.

La suite à une prochaine livraison.

VASE DÉDIÉ A MOLIÈRE.



Composition et dessin d'Hercule Catenacci. — (Propriété de M. Salmson, sculpteur.)

L'auteur de ce vase semble avoir voulu s'éloigner le plus possible de la gracieuse et pure simplicité des vases de la Grèce et de Rome. Il a réussi : personne ne l'accusera d'être un servile imitateur de l'antiquité. A-t-il, du moins, cherché à s'inspirer du génie de Molière ? Non, sans aucun doute. Les œuvres de notre grand comique ont une franchise et une ampleur qu'on ne sent ici ni dans l'ensemble, ni dans le détail. Mais la fantaisie a ses droits, et on ne saurait refuser un éloge au crayon qui a si finement tracé et agencé ces groupes et toutes ces lignes variées où le regard s'amuse : ce sont là des habiletés qui ne sont point communes et dont peu de dessinateurs sont capables.

UNE LUMIÈRE AU BORD D'UN FOSSÉ.

NOUVELLE.

Fin. — Voy. p. 242, 251, 258, 274, 282.

M. Georges nous raconta tout cela bien mieux que je ne puis vous le raconter ; il y ajouta des détails qui me rendaient toute joyeuse et qui m'attendrissaient. Je ne croyais pas qu'il pût me dire rien de meilleur que ce qu'il nous avait dit. Je n'étais pas au plus beau de ma joie, cependant ; le meilleur, il le gardait pour la fin.

— Mon tableau est vendu, reprit notre ami ; après l'exposition, il ne rentrera pas dans mon atelier : il ira tout droit chez celui qui est, après vous, la personne qu'il intéresse le plus. Séance tenante, il m'a signé une traite de 2 000 francs sur son banquier ; car il a des fonds chez un banquier, votre ancien conscrit : vous voyez qu'il n'est pas des plus pauvres. En jetant les yeux sur la traite, j'ai connu en même temps son nom et son grade. On le nomme André Champlain, et il est colonel. Nous avons fait un complot ensemble, c'est de vous causer une grande surprise : ainsi, je ne dois pas vous dire que je ne l'ai précédé que d'un jour ici, et qu'en venant demain dans ce petit bois, vous le trouverez vous attendant à cette place où nous sommes ; mais si je ne vous le disais pas, Mariolle, qui sait l'effet que vous causerait sa présence, puisque la seule annonce de son arrivée vous fait trembler, pleurer, et que, sans votre sœur qui a eu soin de vous retenir, vous alliez, je crois, rouler dans le Saut du Loup !

En effet, mes enfants, je fus si stupéfaite, j'eus une telle émotion, que je restai un moment comme folle et près de tomber en faiblesse. Ce n'était pas bien raisonnable, je le sentais, je me le dis, et il me suffit de me le dire pour retrouver aussitôt mon bon sens. Si bien que je pus répondre à Pauline, qui s'inquiétait de mon état :

— Il peut venir demain, je serai forte.

Le lendemain il ne vint pas. Le jour suivant, M. Georges reçut une lettre : elle était du colonel Champlain ; il n'avait écrit que quelques lignes. Je les sais par cœur ; les voici :

« Ordre de partir pour l'armée d'Espagne ; pas un moment à moi.

» Je penserai à Mlle Mariolle ; parlez-lui de moi et qu'elle ne m'oublie pas.

» Beaucoup sont restés où je vais ; moi, je reviendrai. Fût-ce dans vingt ans, je veux savoir s'il y a toujours une lumière devant le Saut du Loup. »

Les vingt années se passèrent, et puis bien d'autres encore, sans que le colonel Champlain eût trouvé le moment de tenir sa promesse. Une fois seulement, lui et moi, nous avons pu recevoir directement des nouvelles l'un de l'autre. Notre armée avait subi de grands désastres ; les bonnes femmes des campagnes ainsi que les belles dames de la ville se réunissaient, se cotisaient pour faire à nos soldats blessés des envois de linge et de charpie. Je ne me contentai pas de joindre mon offrande à celles des ménagères et des jeunes filles de chez nous ; il me fallut mon envoi à moi seule, afin d'avoir le droit d'écrire sur celui-là :

« Au colonel Champlain, de la part de Mariolle Fraisier. »

Notre ami Georges, qui voyait les journaux à Paris, avait soin de m'envoyer ceux qui pouvaient m'intéresser, de sorte que je savais où adresser mes dons. La moitié de mon trousseau y passa ; mais qu'importe ! j'avais le droit d'en disposer, je ne donnais que mon bien ; d'ailleurs, je ne craignais pas de me voir chagrinée par un mari pour avoir réduit à si peu ce trousseau, orgueil de nos fillettes qui entrent en ménage ; j'étais si bien résolue à ne jamais me marier !

Vers le même temps, il y eut chez nous un grand incendie qui détruisit jusqu'à la dernière maison d'une rue de notre village, et mit au pain de l'aumône nombre de pauvres familles qui n'avaient pas grand'chose à perdre pour être entièrement ruinées. Ce fut un tel désastre que les papiers en parlèrent. On fit des quêtes ; il nous vint presque aussitôt des secours de toute part et de toute sorte. Plus de six mois après, il nous en arriva encore un : celui-là était en retard, mais il venait de si loin ! La lettre, à mon adresse, qui contenait un *Bon pour mille francs* à toucher chez le payeur du chef-lieu, était datée de Moscou. Sur l'envers du bon de mille francs il y avait ce mot d'écrit :

« A Mlle Mariolle Fraisier, pour ses voisins les incendiés, de la part du colonel André Champlain. »

Il n'y avait là que deux lignes, mais Dieu sait si je tenais à les garder ! Aussi j'eus un gros chagrin lorsque, arrivée au chef-lieu, le payeur me dit, après qu'il m'eut compté la somme, que je devais lui laisser le billet. Aucun moyen de dédoubler le papier pour lui donner le bon qu'il devait garder, et remporter chez nous le mot d'écrit qui m'appartenait. Si les mille francs avaient été pour moi, je crois bien que j'en aurais fait mon deuil ; mais c'était l'argent des pauvres, je n'avais pas le droit d'y renoncer.

La guerre cessa ; la France eut un autre gouvernement ; nos ennemis, disait-on, étaient devenus nos amis. Il y avait, sans compter mon désir et la promesse du colonel, toutes les raisons du monde pour me faire espérer son retour. Je savais bien qu'il avait été fait prisonnier dans la retraite de Russie ; mais les prisonniers nous étaient rendus, et lui ne revenait toujours pas.

Bien longtemps après ces grands événements-là, j'appris un jour, par une lettre de notre ami Georges, que le colonel Champlain, qui ne pouvait sympathiser avec les nouveaux gouvernants de la France ni avec un drapeau qui n'était plus dans sa couleur, était passé en Amérique, comme général au service d'une république qui se battait contre les Espagnols ; je vis bien alors que je ne devais plus compter sur le voyage qu'il s'était promis de faire chez nous, et je m'en consolai en disant : « Il est peut-être bien heureux là-bas. » D'ailleurs, pour occuper notre temps et notre esprit, il suffisait à ma sœur Pauline et à moi du tintouin que nous donnaient vos mères quand elles n'étaient encore que des fillettes comme vous.

J'arrive au bout de mon histoire. Il y avait près de cinquante ans que je faisais tous les jours, dans la saison voulue, mon voyage au Saut du Loup. Bien souvent on avait voulu m'en épargner la peine ; même, par ordre de M. le maire, le charpentier avait planté un poteau et établi une lanterne à demeure devant le fossé. Je ne m'y étais pas opposée, la lumière se voyait de plus loin. Mais quand on parla de confier au garde-champêtre le soin d'allumer cette lanterne, je réclamai comme un droit ce que je regardais comme mon premier devoir : « Après moi, dis-je, on pourra nommer qui on voudra pour éclairer le Saut du Loup ; mais tant que Mariolle sera vivante, il ne sera éclairé que par elle. »

On écouta mon dire et on me laissa faire.

Un soir donc que je venais, comme d'habitude, remplir ma tâche, je fus toute surprise de voir deux hommes, deux messieurs, je devrais dire, qui, arrêtés de l'autre côté du fossé et se donnant le bras, semblaient attendre quelqu'un. Malgré l'âge venu, j'ai encore de bons yeux. Je reconnus facilement notre ami Georges, le fameux artiste. Son compagnon était un grand vieillard, un peu courbé, avec les cheveux tout blancs ; son regard ne me quittait pas. A mon tour, je le regardai un moment ; puis

j'eus un bruit dans les oreilles, une pluie d'étincelles dans les yeux; je sentis que la voix allait me manquer, et je n'eus que la force de demander à notre ami : « Est-ce que c'est lui? »

Ce fut l'autre qui me répondit; sa voix n'était pas plus assurée que la mienne.

— Je vous rapporte votre mouchoir, Mariolle, me dit-il. Je l'ai retrouvé, il y a bien longtemps, chez l'un des héritiers de notre vivandière. La digne femme n'avait plus besoin de reliques; elle avait été rejoindre son brave enfant.

Ainsi, après cinquante ans, la fillette et le jeune garçon d'autrefois s'étaient retrouvés, lui fidèle à sa promesse, elle fidèle à son vœu.

Le général Champlain, car, je vous l'ai dit, il est général, m'expliqua pourquoi il ne m'avait plus donné de ses nouvelles. Je passe ses explications. J'ai trouvé que l'excuse était bonne; elle doit vous suffire. Il passa trois jours chez nous, puis il est reparti en Amérique, d'où il avait été envoyé pour régler avec le gouvernement les affaires de sa nouvelle patrie. J'ai eu bien du regret quand il nous a quittés; pourtant je me suis dit: « Malgré cela, je peux mourir contente, je l'ai revu! »

Quand Mariolle eut cessé de parler, l'étranger qu'elle avait admis à la table de famille prit à son tour la parole :

— Vous le reverrez encore, dit-il; je suis l'homme d'affaires de M. le général Champlain : il revient se fixer en France, et j'ai reçu l'ordre d'acheter pour lui le château qui était à vendre dans le voisinage.

— Alors tout va bien, dit Mariolle la voix émue et avec des larmes dans les yeux: quand il se promènera de mon côté, ou quand j'irai me promener du sien, nous pourrons nous rencontrer, et il est si bon de se voir de temps en temps!

LE MONDE DE LA MER.

Fin. — Voy. p. 246.

On rencontre souvent dans la mer, — et la première navigation de Christophe Colomb en est un exemple célèbre, — des îles herbacées d'une étendue immense, flottant vers la surface, et quelquefois entraînées par les courants à des distances prodigieuses. Ces îles, dont les Açores offrent un banc immense appelé *Mer des sargasses*, sont formées de *varechs nageurs*, et ce sont elles qu'Oviédo avait nommées la prairie des varechs. Pour les premiers navigateurs, c'étaient les colonnes d'Hercule de l'océan; elles marquaient les limites des eaux navigables. Outre les varechs et les fucus, les laitues de mer, avec leur ample et mince feuillage, présentent souvent les mêmes oasis; les algues étendent à la surface des mers leurs fils tortueux et agglomérés. Mais ces prairies flottantes, uniformes et stériles, recouvrent dans le fond de l'océan de riches pelouses à plantes touffues; des buissons où le poisson, véritable oiseau des mers, bâtit son nid humide; des bosquets et des jardins où se jouent les habitants du royaume aquatique, des bois et des forêts dont les retraites cachent aux grands ravisseurs leur proie craintive et silencieuse.

Un fait digne de remarque, c'est que, comme la végétation terrestre, les plantes marines se rattachent, quant à leur distribution, à des limites géographiques précises. (Schleiden.) Si l'on considère que cette répartition est liée en grande partie à des conditions différentes de chaleur et d'humidité, que la mer est peu susceptible de sentir ces différences de température, vu qu'à une profondeur relativement peu considérable elle possède sous toutes les latitudes le même degré de chaleur, nous pouvons nous étonner avec raison de rencontrer dans la flore sous-marine tant de variations, même pour des régions voisines ou situées à peu de distance l'une de l'autre. On peut dire cependant que les algues déploient le plus de richesse dans la zone tempérée et diminuent graduellement vers les pôles comme vers l'équateur.

Mais, du fond des mers, plus on s'approche de l'équateur, et plus luxuriante est la végétation. « Quittons, dit Schleiden, les forêts aquatiques des mers du Nord et leurs plantes gigantesques, parmi lesquelles le fucus porte-poire, par exemple, atteint l'énorme longueur de 500 à 1 500 pieds; jetons un dernier regard fugitif sur les baleines qui se jouent à leur ombre, sur les troupeaux de chiens de mer, les myriades de harengs, de cabillauds, de saumons et de thons; tournons-nous vers les régions où le soleil est plus ardent, pour voir si dans les mers antarctiques nous retrouverons au fond de l'océan la même profusion que déploie la flore aérienne; plongeons dans le cristal limpide de la mer des Indes, et aussitôt nous aurons sous les yeux le spectacle le plus enchanteur, le plus merveilleux. Des massifs d'arbustes au singulier branchage portent des fleurs vivantes; des masses compactes de méandrines et d'astrées forment un étrange contraste avec les organes palmés ou en forme de coupes qu'étalent les explanaires et les tortueux madrépores avec leurs grosses branches articulées ou couvertes de rameaux digitiformes. Le coloris en est au-dessus de toute description : le vert le plus frais alterne avec le brun ou le jaune; des nuances de pourpre se confondent avec le rouge, le brun pâle et le bleu le plus foncé. Des mullipores d'un rouge pâle, jaunes ou de couleur fleur de pêcher, recouvrent les masses flétries, et sont eux-mêmes entremêlés et tapissés de gracieux rétipores couleur de perle et imitant les plus admirables sculptures d'ivoire. Le sable du fond est recouvert par des milliers de hérissons et d'étoiles de mer aux formes bizarres et aux couleurs les plus variées... Autour des fleurs des coraux jouent et voltigent les colibris de mer, de petits poissons aux reflets rouges ou bleus ou d'un feu vert doré ou argenté; semblables aux esprits de l'abîme, les méduses branlent sans bruit leurs cloches bleuâtres à travers ce monde enchanté. Ici les isabelles chatoyantes, de couleur violette ou d'un vert doré, livrent la chasse aux coquettes tachetées d'un rouge de feu, de violet ou de vermillon; là s'élance la tunaïde comme un serpent et ressemblant à un ruban argenté qui réfléchit des teintes roses ou azurées. Viennent ensuite les seiches fabuleuses affectant toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, lesquelles disparaissent et reparaissent tour à tour, se confondant de la manière la plus fantastique ou se recherchant pour se séparer ensuite de nouveau. Et tous ces animaux se succèdent avec la plus grande rapidité, formant les plus merveilleux contrastes d'ombres et de lumières. Le moindre souffle qui frise la surface de l'eau fait disparaître le tout comme par enchantement. »

Si maintenant le soleil roule son char vers l'occident et que les ombres de la nuit descendent dans les abîmes, ce jardin fantastique recommence à briller avec une nouvelle splendeur. Des millions d'étincelles de méduses et de crustacés microscopiques dansent dans l'obscurité comme autant de vers luisants. Plus loin, on voit la magnifique plume de mer, rouge pendant le jour, balancer ses lueurs verdâtres; partout ce ne sont qu'étincelles lumineuses, que jets de flamme et de feu brillamment colorés; ce qui le jour s'efface dans la splendeur générale brille maintenant avec un éclat empreint de toutes les nuances de l'arc-en-ciel; et pour compléter les mille et une merveilles de cette illumination féerique, ajoutons que les môles, formant des disques argentés de près de six pieds de diamètre, nagent avec majesté au milieu de myriades d'étoiles étince-

lantes. Terminons par un dernier trait. Le voyageur solitaire qui vient d'étudier les merveilleuses côtes de Ceylan retourne dans sa demeure. « Tout à coup, au milieu de la tranquillité d'une nuit sereine, éclairée par la lueur argentine de la lune, une douce musique, semblable à celle des harpes d'Éole, frappe son oreille. Ces sons mélancoliques, assez forts pour couvrir le bruit des brisants, viennent de la plage voisine et rappellent le chant des sirènes : ce sont des moules chantantes qui font entendre du rivage une douce et plaintive mélodie. » (Schleiden, *la Plante.*)

Ajoutons à ce tableau celui de l'ensemble du monde végétal pélagien, où l'on ne rencontre ni feuilles, ni calices, ni corolles, et celui de ces animaux étoilés qui semblent tenir la place des fleurs dans ce bizarre élément « où le règne animal fleurit, où le règne végétal ne fleurit pas » ; ajoutons-lui la formation des coraux, des zoophytes et de leurs îles circulaires ; et, faisant abstraction du temps, considérons la perpétuelle mutabilité du fond des mers, qui tour à tour envahissent et découvrent les régions continentales, et nous nous formerons une idée approchée de la puissance, de l'importance et de la richesse de cet élément, que la poésie expressive des Orientaux avait salué comme la source première et éternelle de toutes choses.

LA DERNIÈRE HEURE.

Dans ce tableau, dit Lavater, l'affection et la douleur se peignent sous des formes et des attitudes très-variées. Celles-ci, considérées séparément, ne manquent pas de caractère ; prises dans l'ensemble, elles ne se rapportent pas assez au sujet. Plusieurs figures de cette composition, et même des groupes entiers, ont une action théâtrale, et la douleur qui part du cœur n'est pas grimacière. J'aime surtout, pour la vérité de l'expression, les deux enfants agenouillés devant le médecin, qui leur impose silence



La Dernière heure, d'après une estampe du dix-huitième siècle (¹). — Dessin de E. Lorsay.

avec une physionomie indifférente. Je distingue ensuite ce pauvre honteux, appuyé sur sa béquille, et priant pour son bienfaiteur d'un air qui semble récapituler tout le bien qu'il en a reçu. Il y a beaucoup d'énergie encore dans l'attitude de cette jeune fille à genoux, tenant d'une main son livre de prières, et se cachant le visage dans le coussin du lit. Le jeune homme aussi, penché sur le corps, donne des marques non équivoques d'une affection vivement sentie. Enfin, et malgré l'incorrection du dessin, la jeune personne qui étend les bras sur le devant du tableau exprime une douleur vraie.

AVIGNON.

Pour bien connaître une ville, il faut, dit-on, après l'avoir parcourue et visitée, monter sur quelque haut édifice d'où l'on domine l'ensemble de ses constructions, et d'où la vue découvre au loin les campagnes ou les sommets qui l'environnent. La plus grande beauté d'Avignon est dans sa situation. Le regard est ébloui lorsqu'on s'élève jusqu'à la plate-forme supérieure de la montagne des Doms, transformée en jardin public, et que d'un coup d'œil on embrasse la ville dans la double enceinte de ses murailles fortifiées et de ses boulevards, assise au milieu de la magnifique plaine de Vaucluse ; le Rhône et la Durance qui y unissent leurs cours, et, de l'autre côté du fleuve, Villeneuve au pied de ses rochers ; enfin, du côté opposé, le mont Ventoux, dont les lignes terminent si noblement l'horizon. La vue, pour être moins étendue, n'est pas moins belle ni moins imposante lorsqu'on descend le Rhône, et qu'après avoir passé le village du Pontet, on aperçoit sur la rive droite, de plus en plus distincts, le vieux pont rompu de Saint-Bénézet (voy. t. XIV, 1846, p. 113), les antiques remparts crénelés et flanqués de tours au-dessus desquels se dressent les hautes murailles du château des papes.

Avignon est toujours dans les souvenirs la ville des papes. Quoique son origine soit fort ancienne, et qu'elle ait pris beaucoup plus tôt sa place dans l'histoire, sa véritable grandeur, son importance datent, aussi bien que

(¹) Extrait du grand ouvrage de Lavater, édition in-4° de 1807, t. VI, pl. 258.

les monuments qui lui donnent aujourd'hui sa physionomie, de la translation du saint-siége de Rome dans ses murs, au commencement du quatorzième siècle. On n'a retrouvé, en effet, à Avignon, que bien peu de traces de la cité ro-



Vue d'Avignon. — Dessin de Camille Saglio.

maine. Une seule de ses églises est antérieure au temps de la résidence des papes : c'est celle de Notre-Dame des Doms, sa cathédrale, bâtie sur le rocher qui domine la ville. Elle est de l'époque romane, et admirable encore, malgré les mutilations et les remaniements qu'elle a subis. Il suffirait de considérer son porche et les détails de sculp-

ture qui en décorent l'entablement, les colonnes corinthiennes qui le supportent et leurs élégants chapiteaux (voy. t. VII, 1839, p. 197), pour s'assurer que les beaux modèles antiques n'étaient point rares à Avignon au douzième siècle, et qu'à cette école s'étaient formés des artistes qui égalaient presque leurs devanciers. L'intérieur de l'église, plein d'intérêt pour les archéologues, offre un curieux mélange de parties anciennes et de constructions du quatorzième et du quinzième siècle qu'il n'est pas partout facile de démêler tout d'abord. On voit sur un des murs des restes de fresque assez bien conservés; dans le chœur, un siége épiscopal en marbre qui est celui-là même où s'asseyaient les papes, et le tombeau de Crillon (le brave Crillon), qui mourut à Avignon en 1615. Celui de Jean XXII, autrefois au milieu de l'église, a été relégué dans une sacristie : c'est un somptueux monument de gothique fleuri à plusieurs étages de pinacles et de clochetons, sous lequel est couchée la statue du pontife, d'un large et ferme travail. Les œuvres d'art modernes qui décorent plusieurs chapelles (notamment celle de la Résurrection, où l'on conserve le tombeau plus simple de Benoît XII) n'ont pas effectivement ajouté à la beauté de l'édifice. A l'extérieur, l'élégante lanterne élevée au-dessus du chœur est de même déparée par une lourde et massive statue de la Vierge.

C'est en 1305 que Bertrand de Got, devenu pape sous le nom de Clément V, jugea prudent de mettre le saint-siége à l'abri des séditions fréquentes qui, à Rome, menaçaient son autorité, et, en le transférant à Avignon, le mit entre les mains du roi de France Philippe le Bel, qui avait, sous cette condition, contribué puissamment à son élection. Sept pontifes se succédèrent dans la nouvelle Rome, et durant cette période, que l'on a appelée la « seconde captivité de Babylone », Avignon, centre où venaient aboutir toutes les opérations politiques de l'Europe, rendez-vous de toutes les ambitions et de tous les talents, s'éleva à un haut degré de prospérité. De tous côtés s'y élevèrent des églises et des monastères, qui lui faisaient donner, par Rabelais, deux siècles plus tard, le surnom de *ville sonnante*. Alors fut aussi construit, sur l'emplacement de l'ancien palais épiscopal et de l'église paroissiale de Saint-Étienne, ce gigantesque palais des papes, qui est bien encore, comme au temps de Froissart, « la plus forte maison du monde. » Plus semblable à une forteresse, en effet, qu'à la demeure du vicaire d'un dieu de paix, le château « peut être considéré, dit M. Mérimée, comme un modèle de l'architecture militaire du quatorzième siècle. » — « Magnifique encore, malgré les dégradations de toute espèce et les honteuses mutilations, dit à son tour Lamennais, son imposant aspect offre je ne sais quel mélange de château féodal et de couvent, quelque chose du moine Hildebrand et du somptueux Bertrand de Got; mais ce dernier caractère domine. La papauté acheva de se séculariser entre ces hautes murailles chargées de splendides ornements, sous ces plafonds peints et dorés, au sein du luxe, des intrigues mondaines, des passions et des corruptions qui indignaient Pétrarque. »

De son ancien éclat le palais a conservé peu de traces. Toutefois les artistes et les amateurs ne doivent pas manquer de se faire montrer les salles où l'on voit encore, notamment dans la tour Saint-Jean, de belles peintures faussement attribuées à Giotto. Le grand peintre florentin était mort depuis longtemps à l'époque où elles furent exécutées. Elles ne paraissent même pas de son école, mais rappellent plutôt celle du Siennois Simon Memmi. Depuis 1815, le palais des papes sert de prison et de caserne, et pendant longtemps aucune précaution ne fut prise pour le défendre contre le vandalisme de ses hôtes de passage. Des têtes de saints ont été découpées dans les belles peintures de la tour Saint-Jean. Un habile architecte est aujourd'hui chargé de la restauration du palais; mais les ravages qu'il a subis à l'intérieur sont en partie irréparables. L'extérieur, du moins, a conservé, particulièrement du côté occidental, et sa décoration architecturale et son ancien appareil militaire.

Benoît XIII fut assiégé, en 1398, dans le château d'Avignon par le maréchal Boucicaut, qui finit par convertir le siége en blocus jusqu'après le départ de ce pape, en 1403; et ensuite le neveu de Benoît XIII, Rodéric de Luna, y soutint encore le siége contre les troupes amenées par les légats du pape de Rome et Charles de Poitiers envoyé par le roi de France. Lorsque les papes furent rentrés à Rome, Avignon continua d'être gouvernée en leur nom par des légats, jusqu'au décret de l'Assemblée nationale qui réunit la ville et tout le comtat Venaissin à la France, en 1791.

Faut-il rappeler les crimes qui ensanglantèrent Avignon à cette époque et au début de la restauration, les horribles exécutions ordonnées par le trop fameux Jourdan *Coupe-Têtes*, et, en 1815, l'assassinat du maréchal Brune? Une longue paix a développé depuis lors l'industrie et le commerce qui font la prospérité d'Avignon, principalement la fabrication des soies, qui occupe de huit à neuf mille métiers et de douze à quatorze mille ouvriers, et produit annuellement un million et demi, et celle de la garance, qui occupe environ huit cents ouvriers et donne lieu à un mouvement d'affaires de vingt-cinq ou trente millions. Une statue en bronze a été élevée, sur la terrasse du rocher des Doms, au Persan Althen, qui le premier introduisit, en 1766, dans le Comtat la culture de la garance. Cette statue est l'œuvre de feu Brian.

Avignon doit à la libéralité de plusieurs de ses enfants de belles collections d'art et d'histoire naturelle, une bibliothèque, un médaillier, etc. En 1810, le médecin et antiquaire Calvet fonda et dota, en lui léguant tous ses biens, le musée qui porte son nom et qui occupe, dans la rue Calade, l'élégant hôtel du marquis de Villeneuve, ambassadeur de France à Constantinople sous Louis XV. Les richesses archéologiques, bronzes, vases peints, lampes et verres antiques, objets d'art du moyen âge et de la renaissance, y tiennent le premier rang. Dans la galerie des sculptures antiques, dans celle des sculptures du moyen âge, sont conservées quelques œuvres d'art d'un beau style et un grand nombre de débris précieux des monuments antiques, des églises et des châteaux de la contrée. La galerie des tableaux offre quelques toiles remarquables. La bibliothèque se compose d'environ soixante-dix mille volumes et quinze cents manuscrits; le médaillier renferme vingt-deux mille pièces; enfin une collection épigraphique comprend environ cent cinquante inscriptions. Les collections d'histoire naturelle, de zoologie, minéralogie, etc., et une belle bibliothèque scientifique, forment le Musée Requien, qui occupe, à Saint Martial, un autre local. Avignon a aussi un jardin des Plantes, qui occupait autrefois une partie de l'ancien parc des Invalides (voy., sur la succursale des Invalides à Avignon, t. X, 1842, p. 155), et actuellement transporté hors de la ville.

CAUSERIES HYGIÉNIQUES.

Suite. — Voy. p. 30, 102, 122, 147, 198, 210, 270.

LA CHARCUTERIE.

La viande de porc entre pour une proportion assez considérable dans l'alimentation ordinaire. On a calculé qu'à Paris la population consommait, année moyenne, plus d'un million de kilogrammes de cette viande, et que la consommation des autres viandes de boucherie, prises

dans leur ensemble, était représentée par une quantité sept fois plus forte ; mais dans les campagnes cette proportion est certainement renversée, et il est des populations agricoles qui se nourrissent à peu près exclusivement de chair de porc. Cette viande est la principale ressource alimentaire (si ce n'est le seul aliment d'origine animale) dont disposent les naturels de l'Océanie ; mais, fort heureusement pour eux, elle est très-modifiée dans ses qualités : la fibre musculaire y domine, et la couche graisseuse est réduite à une très-mince épaisseur, de sorte qu'elle fournit aux populations océaniennes un aliment usuel et d'une digestibilité assez facile.

Les anciens avaient un goût très-accusé pour la charcuterie, et, bien qu'ils connussent à merveille quelques-uns des inconvénients hygiéniques attachés à son usage, ils n'en passaient pas moins outre, et faisaient entrer la viande de porc dans le plus grand nombre de ces préparations culinaires que la sensualité et la bizarrerie introduisaient tous les jours sur les tables des Romains opulents. Combien ils s'éloignaient, sous ce rapport, de la simplicité tout homérique de cette cuisine primitive dont un passage de l'*Odyssée* nous a laissé les détails : « En disant ces mots, Eumée relève sa tunique qu'il passe dans sa ceinture ; puis il gagne l'étable où est le troupeau des jeunes porcs, en saisit deux, les apporte et les sacrifie. Il brûle ensuite leurs soies, divise leurs chairs et les traverse de broches. Lorsqu'elles sont entièrement rôties, il les pose brûlantes devant Ulysse et les saupoudre de blanche farine. (*Odyssée*, chant XIV.) La gourmandise de Trimalcion ne se serait pas contentée de si peu, et de son temps la chair du porc était, comme tous les autres aliments, tourmentée de mille façons par l'imagination inventive des cuisiniers. Les ris de porc, *ganglionide suilla* (Plaute, *les Ménechmes*, acte I, sc. IV), les tetines de truie, *sumina*, prises à un animal tué un jour ou deux avant de mettre bas et foulé aux pieds afin de rendre ce mets plus succulent, le *vulva*, mets de même genre, et recherché dans les mêmes conditions, etc., sont des échantillons de cette recherche gastronomique dans laquelle la manie de l'étrangeté jouait certainement le rôle principal. Indépendamment de ces aliments bizarres, les anciens connaissaient et utilisaient les mêmes sortes de charcuterie que celles qui entrent encore aujourd'hui dans notre alimentation. C'est ainsi qu'ils préparaient, sous le nom d'*insicia*, le hachis de viande de porc, ou les saucisses, *salsicia*, nom dérivé, à notre avis, de la combinaison de deux mots : *sal*, sel, et *insicia*, charcuterie, à cause de la quantité de sel qui entrait dans sa préparation. Ils connaissaient très-bien l'indigestibilité des saucisses. On trouve à ce propos, dans Macrobe (*Sat.*, lib. VII, cap. VIII), une discussion très-curieuse entre Furius, Albin et Disaire, relativement à l'explication à donner de ce fait, sur la réalité duquel ils tombaient, au reste, d'accord. Disaire émet l'avis que cette viande trop menue surnage les autres aliments, et ne reçoit pas ainsi la coction que doit lui donner la chaleur des parois de l'estomac. L'explication est gratuite, mais le fait est réel, comme nous le dirons tout à l'heure. Le *tomaculum*, ou *tomacina*, était une espèce de saucisse, ou plutôt d'andouille ; on le mangeait chaud, et on en vendait dans les rues de Rome en les transportant dans de petits fours d'étain pour empêcher qu'ils ne se refroidissent. Les *falisci* constituaient un mets analogue. Le *murtatum* correspondait à notre cervelas ; il devait son nom aux baies de myrte qu'on y mélangeait. Le *ventre de Falisque* et la *chair de Lucanie* étaient, au dire de Varron (*De ling. latina*, lib. V), deux sortes de boudins dont les soldats romains avaient pris la recette chez les Lucaniens et les Falisques ; mais le véritable boudin était le *botulus*, préparé avec le sang de l'animal et fort estimé du bas peuple. Le porc salé, *succidia*, le jambon, *perna*, étaient aussi chez les Romains des aliments usuels.

Il n'est guère de question relative à l'alimentation publique qui offre un intérêt hygiénique plus réel que celle-ci. L'administration l'a tellement senti qu'elle a, à plusieurs reprises, publié des instructions tendant à exercer sur la fabrication et le commerce de la charcuterie une surveillance efficace. Les ordonnances du 14 mai 1804 et celle du 19 décembre 1835 se sont proposé très-légitimement de défendre la santé publique contre les périls qui la menacent de ce côté. L'hygiène a jeté récemment sur cette question des lumières si vives et si inattendues que ces ordonnances peuvent être considérées comme insuffisantes aujourd'hui, et qu'il y a place, sous ce rapport, à une réglementation plus sévère. Il est bon, en attendant, que l'on sache à quoi on s'expose en consommant des charcuteries altérées. Elles peuvent l'être de deux façons : ou bien parce que, sous l'influence de causes encore assez mal déterminées, il s'est développé dans ces aliments un principe nuisible qui provoque des accidents d'empoisonnement, ou bien parce que ces viandes contiennent des germes de parasites que la coction n'a pas détruits.

Nous ne dirons rien de la digestibilité difficile de la viande de porc, même quand elle est de bonne qualité. « Elle est, dit Hippocrate, bonne aux gens de peine et à ceux qui se livrent aux exercices athlétiques, comme leur donnant embonpoint et vigueur ; mais pour les malades et les gens du monde, elle est trop forte. » (*Œuvres complètes*, trad. de Littré, t. VI, p. 263.) Que *tout ce qui n'est pas athlète* s'en défie. Mais nous avons à formuler contre la charcuterie des inculpations plus graves.

Kerner, Weiss, Buchner, etc., ont signalé un très-grand nombre d'empoisonnements dus à l'usage de saucisson, de saucisse ou de boudin fumés. Sur cent trente-cinq cas, il y eut quatre-vingt-quatre morts, proportion effrayante. Ce n'est pas que les mêmes aliments non fumés ne soient susceptibles de produire accidentellement des empoisonnements de cette nature, mais ils paraissent cependant moins dangereux. On a attribué ces accidents au développement d'un acide gras particulier, d'une certaine quantité d'acide prussique, etc. Il est probable qu'il s'agit là d'une de ces altérations intimes que peuvent éprouver les substances animales, et dont la chimie ne percera pas de sitôt le secret. Les boudins fumés, le fromage de cochon, et les pâtés dans lesquels entrent les viandes de porc, sont particulièrement suspects sous ce rapport.

L'étude des parasites de l'homme fait, de nos jours, des progrès que je qualifierai d'*humiliants*, en ce sens qu'elle démontre de plus en plus que ce roi très-réel, mais très-chétif de la création, n'est en réalité qu'une sorte de polypier sur lequel grouillent et pullulent des myriades de parasites végétaux et animaux. Par bonheur pour sa dignité, il y a en lui un *quelque chose* qui échappe à cette génération immonde, et qui est à l'abri des *trichines* et *cysticerques*. Ce sont là les deux parasites que la viande de porc est susceptible, en effet, de transmettre à l'homme.

Le trichine, *Trichina spiralis*, est un ver filiforme très-petit, dont la longueur varie de 1 à 3 millimètres. On le trouve dans l'intestin de certains animaux domestiques, la poule et le lapin par exemple, et dans la chair musculaire du lapin et du porc. Cette dernière viande est son moyen de transmission le plus habituel. Introduits avec les aliments dans l'intestin, ces vers émigrent au bout de quelques jours, et, soit qu'ils traversent de là les parois intestinales pour se répandre directement dans les muscles, soit que leurs embryons arrivent à ceux-ci par la voie

détournée de la circulation, ils ne tardent pas à pulluler à un degré tellement effrayant que l'on a pu évaluer à 6 000 trichines, renfermant chacun 60 à 80 embryons, le nombre de ces parasites contenu dans un gramme de chair musculaire. — Des troubles digestifs et circulatoires d'une nature particulière, de la fièvre, et un état maladif des muscles envahis qui aboutit à la destruction d'un certain nombre de leurs fibres, constituent cette maladie des trichines sur laquelle la science n'a pas dit son dernier mot.

Quant aux cysticerques, ce sont les parasites qui constituent la ladrerie du porc et qui sont répandus sous forme de grains blancs dans l'épaisseur des muscles ou à la surface de la graisse. Ces parasites ne sont que les germes du ténia que les porcs empruntent aux excréments humains; ils rendent à l'homme les œufs qu'ils lui ont pris, mais après que ces œufs ont subi une première phase de développement qui aboutit au cysticerque. Celui-ci resterait sous cette forme dans les tissus du porc; mais il rencontre dans l'intestin de l'homme des conditions de développement qui lui font subir une seconde métamorphose, et il se transforme en ténia ou ver solitaire. La viande de porc n'est pas la seule qui puisse communiquer ce parasite, la viande de bœuf est susceptible aussi d'en transmettre une variété particulière; mais la charcuterie en est le véhicule le plus habituel, parce que la viande de porc qui la constitue n'a pas habituellement subi la cuisson, laquelle détruit les cysticerques. La surveillance exercée sur les porcs, le soin apporté à leur alimentation (quoique, dans des circonstances rares, la ladrerie puisse naître par hérédité), la visite rigoureuse de tous les porcs abattus, au moins dans les villes, et la condamnation de toutes les viandes entachées à un degré quelconque de ladrerie, sont les mesures propres à prévenir ou à limiter singulièrement cette transmission parasitique.

La charcuterie doit donc être tenue en suspicion par l'hygiène; mais les aliments qu'elle embrasse sont entrés tellement dans les habitudes et dans les goûts, ils jouent dans l'alimentation un rôle si utile, que l'on ne saurait sans exagération en condamner l'usage. Cette rigueur judaïque ne serait pas justifiable; mais ce qui ne le serait pas moins, ce serait d'abandonner cette branche de l'alimentation publique aux inspirations de l'incurie ou aux visées de la spéculation. *Caveant ædiles.*

LES CHATIMENTS EN PERSE.

La justice est encore aujourd'hui, en Perse, à peu près ce qu'elle était il y a deux et trois cents ans. Dans les pays où règne l'arbitraire, le principe fondamental est de modifier le moins possible les traditions, de quelque nature qu'elles soient; améliorer y est synonyme de révolutionner. Comme il n'est guère de progrès qui n'oblige à réfléchir, à travailler, ou même à courir quelque chance et à se dessaisir de quelque partie de la puissance absolue, il est infiniment plus commode au souverain d'en écarter jusqu'à la pensée. Il se trouve bien d'avoir seul en main la toute-puissance, d'être le maître incontesté de disposer à son gré de toutes choses, de la fortune et de la vie de ceux qui lui sont soumis : la condition est bonne, il s'y tient; quoi de plus simple? Ce système est surtout de l'application la plus facile du monde dans les pays démoralisés depuis longtemps par le despotisme, et où les citoyens, disons mieux les sujets, façonnés de père en fils à la servitude, non-seulement ne sentent plus le poids du joug, mais encore le trouvent naturel et à beaucoup d'égards agréable : car n'ayant aucune liberté, ils n'ont aussi aucune responsabilité. De même que le souverain n'a qu'à commander, ils n'ont qu'à obéir : voilà encore qui est extrêmement facile. Après tout, étant tous soumis à l'arbitraire, ils peuvent se considérer comme étant tous égaux. N'est-ce pas une satisfaction de se dire : « La colère du maître ou de ses agents peut tomber sur moi, mais sur vous tous aussi »? Ce péril, étant général, devient, comme la mort l'est pour tous les hommes, une nécessité à laquelle on s'accoutume et qu'on éloigne le plus qu'on peut de son esprit.

Donc on juge vite en Perse : le souverain est le juge suprême; il a droit de vie et de mort sur tous ses sujets; sauf quelque déférence qu'il doit à l'intervention du clergé, rien ne l'arrête dans l'exercice de cette magistrature vivante et, ainsi que disent quelques personnes, patriarcale. Comme il ne saurait juger tout lui-même, il délègue en partie son autorité au *scheik-oul-islam* (l'ancien ou le chef de la foi), aux *cazi* (cadis), aux *mufti*, aux *mollahs*, etc. Ces juges se valent tous; ils interprètent librement la coutume ou le Coran. Les assassins sont quelquefois abandonnés aux parents de la victime, qui les torturent comme il leur plaît. Les châtiments que prononce la justice sont très-variés : on torture, on mutile, on arrache les yeux, on décapite, on poignarde, on étrangle, on pend par les talons, on coupe en petits morceaux. Les peines les plus légères sont le fouet, la bastonnade et le carcan, qui est de nos jours ce qu'il était au temps de Chardin [1]. C'est un triangle formé de trois morceaux de bois cloués l'un à l'autre. « Le cou passe dedans sans se pouvoir tourner, dit Chardin. La pièce de derrière et celle du côté gauche sont de 18 pouces de longueur; celle du côté droit est longue presque du double, et l'on y attache le poignet au bout,



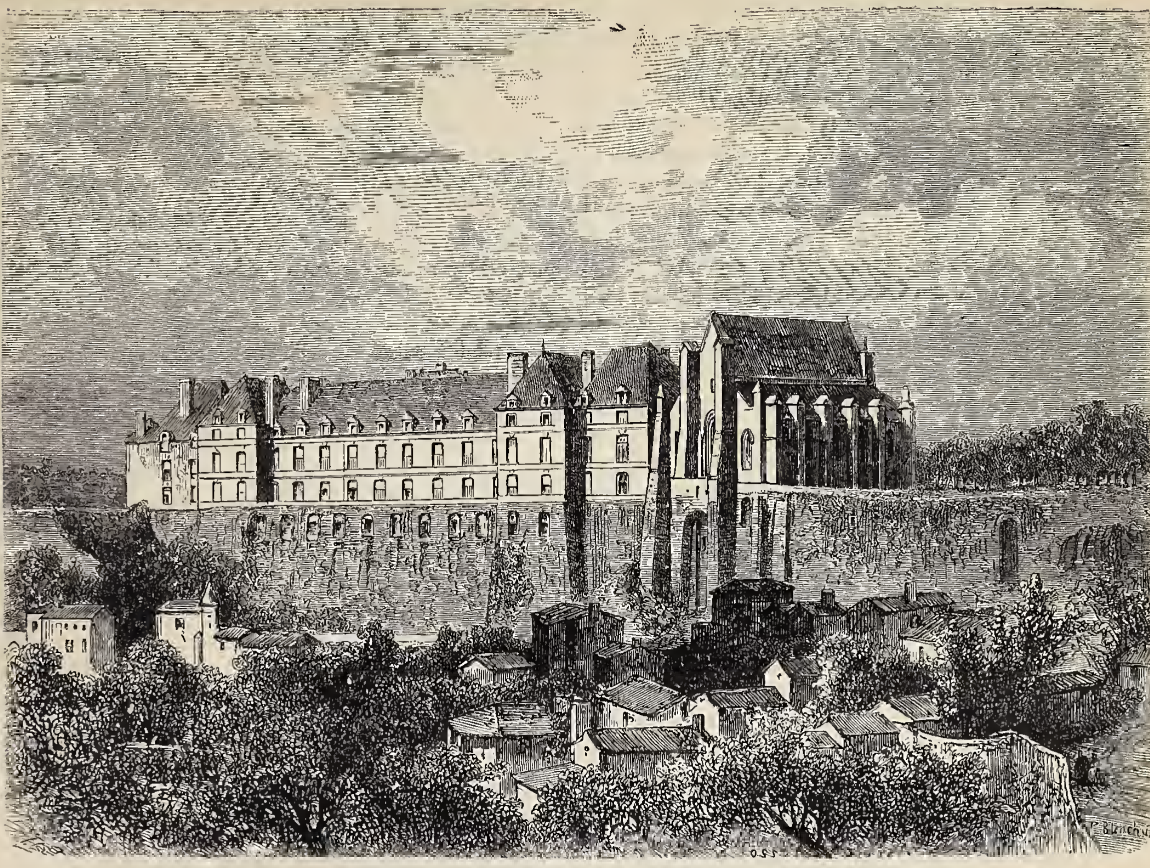
La peine du carcan en Perse. — D'après Chardin.

dans un morceau de bois demi-rond et où il est pendu au croc, et parce qu'on a bientôt le bras las jusqu'à la douleur, on permet au prisonnier de se soutenir avec un bâton qu'il tient de la main gauche. Cette machine est grossière et sans art. »

[1] Voy., sur Chardin, t. XXX, p. 72.

CHATEAU DE THOUARS

(DEUX-SÈVRES).



Vue du château de Thouars. — Dessin de Ph. Blanchard.

La petite ville de Thouars, qui n'est aujourd'hui qu'un modeste chef-lieu de canton du département des Deux-Sèvres, était, dès le neuvième siècle, la plus importante vicomté du Poitou. Elle fut prise par Pépin en 762, et par Duguesclin en 1372. Érigée en duché au mois de juillet 1563, elle devint sous-préfecture au commencement de ce siècle.

Quelques-uns de ses seigneurs ont joué un rôle considérable dans l'histoire. Il suffira de citer parmi eux Aimery V, *aussi célèbre par sa bravoure que par son éloquence*, qui, en 1066, décida de la victoire à Hastings; Herbert II, mort à la croisade en 1104, et Louis II de la Trémoille, le chevalier sans reproche, le plus grand capitaine de son temps. Les rois de France et les souverains de l'Angleterre se disputaient l'alliance de ces puissants feudataires, qui s'intitulaient vicomtes par la grâce de Dieu. Louis XI, l'*ennemi de tous grands qui pouvaient se passer de lui*, s'empara de la terre de Thouars en 1469, et la garda jusqu'à sa mort.

Parmi les monuments de la ville, quatre sont dignes d'attirer l'attention : le château, sa chapelle, l'église Saint-Laon, et l'église Saint-Médard.

Le château des vicomtes était placé au midi de la ville, sur une espèce de promontoire baigné par les eaux du Thoué, au sommet de rochers presque inaccessibles Marie de la Tour d'Auvergne, femme du duc Henri de la Trémoille, fit démolir ce manoir, dont les murailles craquaient sous le poids des siècles, et le remplaça par le château actuel (1635). Cet édifice, qui domine une riante vallée, rappelle quelque peu par ses lignes grandioses l'architecture du palais des Tuileries. Sa façade principale est à l'ouest; elle est précédée d'une cour d'honneur entourée de galeries à portiques. Une orangerie, qui servit, dit-on, de modèle à celle de Versailles, et de vastes parterres, complètent l'ensemble de cette résidence véritablement princière. Grâce aux corvées et aux ressources qu'offraient les domaines dépendant de la terre de Thouars, la duchesse ne dépensa que 1 220 000 livres à bâtir son château. Elle le décora et le meubla avec le plus grand luxe.

Marie de la Tour, dont un écrivain passionné a fait une suzeraine orgueilleuse, la terreur de tous ses vassaux, était une femme remarquable par son intelligence et sa grandeur d'âme.

Une autre femme, réunissant toutes les qualités du cœur et de l'esprit, amie des beaux-arts et de la littérature, Gabrielle de Bourbon-Montpensier, l'épouse de Louis II de la Trémoille, fit bâtir, de 1503 à 1510, sur les dessins d'André Amy, la chapelle placée à l'extrémité nord du château. La façade principale de cette gracieuse construction est un véritable chef-d'œuvre; toutes les richesses de l'architecture de la renaissance y sont étalées. L'intérieur est divisé en trois nefs par des colonnes d'une grande légèreté. On remarque à la voûte, à gauche du maître-autel, d'élégants pendentifs au milieu de sculptures très-délicates. C'est tout ce qui reste de la chapelle ardente dans laquelle étaient placés trois tombeaux de marbre et d'albâtre dus au ciseau de Martin Claustre, artiste grenoblois. Ils renfermaient les cendres de la fondatrice, de son mari, du prince de Talmont leur fils, et du cardinal de la Trémoille.

On trouve, sous l'édifice que nous venons de décrire, une chapelle souterraine, et un caveau dans lequel étaient

déposés les restes mortels des membres de la famille de la Trémoille.

LA PHOTOGRAPHIE.

SIMPLES CONSEILS.

Lettre au Rédacteur en chef.

Monsieur,

Vous avez publié, dans une assez longue suite d'articles, à peu près toutes les règles dont la connaissance est nécessaire pour faire de la photographie [1]. C'est une sorte de traité élémentaire dont l'utilité est incontestable. Mais ne craignez-vous pas que tant de détails et la perspective de dépenses si considérables n'aient détourné la plupart de vos lecteurs de la pratique de cet art nouveau? Ne jugeriez-vous pas convenable de réduire maintenant tout cet enseignement à un petit nombre de conseils simples et pratiques, à l'usage des amateurs inexpérimentés qui ne veulent ou ne peuvent s'engager dans beaucoup de frais? Permettez-moi de me citer comme exemple. Mon histoire doit être celle de bien d'autres. Mes occupations me retiennent toute la journée hors de chez moi; je n'ai de libres que mes matinées, mes soirées et mes dimanches. Cependant je me suis pris de goût pour la photographie; je me suis monté peu à peu un petit laboratoire, et aujourd'hui, — il y a deux ans que je travaille, — j'ai assez réussi pour faire même du stéréoscope.

Je m'arrêtai dès le début, après avoir consulté plusieurs fabricants d'appareils, à la grandeur *quart*, laquelle donne des images qui peuvent avoir, au *maximum*, 9 centimètres de large sur 12 de haut, ou réciproquement. Cette grandeur d'instrument me permettait, en outre, de faire, dans la dimension des cartes de visite, les portraits de mes parents et de mes amis. Cette dimension, la plus commode et en même temps la moins chère, avait d'ailleurs pour moi un attrait particulier; car un fabricant m'avait appris que plus tard, et moyennant une dépense insignifiante, mon appareil me servirait, presque sans dérangement, à faire des épreuves stéréoscopiques. Or, je l'avoue, les épreuves stéréoscopiques étaient mon rêve à cette époque; elles sont devenues depuis, en réalité, une de mes plus chères jouissances.

Voici la note des premières dépenses qui, d'après tous les renseignements que j'avais obtenus, étaient absolument indispensables :

(Grandeur, 1/4; dimension de l'épreuve, 9 centimètres sur 12.)

Un objectif 1/4, à double combinaison, pouvant servir pour le portrait et le paysage.	30 f.	» c.
Une chambre noire 1/4, à tirage en bois, avec son châssis à glace dépolie, et deux châssis pour épreuves négatives.	20	»
Un pied de campagne à trois branches ployantes. . . .	10	»
	60 f.	» c.

Ceci compose l'instrument nécessaire pour travailler; il faut en outre une série d'objets dont le détail suit :

Un châssis pour tirer les positifs sur papier.	4	50
Une cuvette en bois garnie de verre, pour mettre le bain d'argent sensibilisateur des couches de collodion. . .	2	50
Une cuvette en porcelaine, pour le bain d'argent destiné à sensibiliser le papier positif.	1	»
Une cuvette semblable pour mettre le bain de virage des épreuves positives.	1	»
	69 f.	» c.

[1] Voy. les Tables des tomes XXXI et XXXII (1863 et 1864). On trouvera dans nos précédents articles sur la photographie toutes les gravures et tous les détails utiles pour mettre à profit la lettre que nous publions.

	69 f.	» c.
Une cuvette plus grande, en gutta-percha, 1/4, c'est-à-dire de 18 centimètres sur 24, pour mettre la solution d'hyposulfite qui sert à fixer les épreuves positives. .	3	»
Deux cuvettes encore plus profondes, aussi en gutta, pour le lavage de ces mêmes épreuves, à 5 francs l'une. . .	10	»
Six douzaines de verres pour faire les épreuves négatives sur collodion	7	50
Une boîte à glaces pouvant en contenir vingt-quatre. . .	2	50
	92 f.	» c.

Il me fallait ajouter à cela :

Un porte-entonnoir en bois.	3	»
Au moins deux entonnoirs en verre, deux verres à pied pour verser la solution de fer et d'acide pyrogallique, quelques flacons et bouteilles, quelques tubes pour faire des flacons laveurs, etc.; j'y consacrai.	10	»
	105 f.	» c.

Restaient à acheter les produits chimiques indispensables. Je me promis de dépenser 20 fr. pour commencer; ce n'était pas beaucoup, mais enfin je pouvais avoir :

Nitrate d'argent fondu, 50 grammes	9 f.	» c.
Chlorure d'or pour virage, 1 gramme.	3	20
Bicarbonate de soude, 100 grammes.	»	25
Hyposulfite de soude pour fixer les positives, 1 kilogramm.	»	75
Un flacon de collodion sensibilisé (me promettant bien de le composer moi-même quand je serais devenu plus habile)	2	25
Protosulfate de fer, 500 grammes.	»	50
Acide pyrogallique, 5 grammes.	»	50
Acide acétique, 100 grammes.	»	60
Cyanure de potassium pour fixer les négatifs, 100 gramm.	»	90
Vernis négatif, un flacon.	1	25
Avec les flacons nécessaires pour contenir ces substances.	»	80
Tout cela absorba ma somme de 20 francs disponible.		
Total.	125 f.	» c.

Je ne possédais pas ces 125 francs. Je ne pouvais économiser par mois plus de 20 francs. Je pris donc patience pendant trois mois, et j'offris alors au fabricant d'appareils mes 60 francs, avec promesse de lui porter chaque mois 20 francs jusqu'à complet acquittement du reste. L'engagement n'était pas au-dessus de mes ressources; j'avais, d'ailleurs, quelques petites économies en réserve, mais dont je ne voulais user qu'à la dernière extrémité... Il faut tout prévoir, quand on ne doit compter que sur soi-même.

Le fabricant accepta très-volontiers mes propositions, et me mit en possession de mes chers instruments. Il fit mieux encore, il joignit à mon bagage un petit volume qu'il me recommanda; c'était une Photographie des commençants, livre véritablement élémentaire, qui a pour épigraphe :

> Le trop d'expédients peut gâter une affaire :
> On perd du temps au choix, on tente, on veut tout faire.
> N'en ayons qu'un, mais qu'il soit bon.

A ma modeste chambre d'employé était joint un cabinet de toilette; je le sacrifiai pour en faire mon laboratoire, et l'installai comme vous l'avez indiqué dans votre cours de photographie. C'était un peu moins commode pour les usages de la vie, mais je fis mon carreau jaune [1] un peu grand; et puis il faut savoir se gêner un peu, le plaisir n'en paraît que plus vif.

J'éprouvai une agréable surprise en m'assurant dès mes premiers essais que rien n'est simple comme l'extension du collodion sur les glaces, et comme la mise de ces glaces au bain d'argent; ce sont là des choses que l'on peut faire du premier coup : on réussit d'abord plus ou

[1] Voy. t. XXXI, 1863, p. 44.

moins; l'essentiel, c'est la pratique, et il faut pratiquer pour se corriger soi-même. Le vieux proverbe dit avec vérité : « C'est en forgeant qu'on devient forgeron. »

Puisque ma plume s'est laissé entraîner à tous ces détails, j'irai plus loin, et j'essayerai de résumer en quelques lignes la marche complète du procédé que j'emploie, et d'indiquer le dosage des produits, dosage que tout le monde peut faire.

Au commencement, je n'avais point de balances; j'allais peser mes produits chez le pharmacien voisin, qui ne m'a jamais refusé cette faveur.

Je dirai aux personnes que tenterait mon exemple :

Nettoyez bien vos glaces avec de l'eau et un peu d'alcool; essuyez-les ensuite avec un linge blanc de lessive, sans pluches.

Montez l'objectif sur la chambre, la chambre sur le pied; visez un objet et mettez-le au point, c'est-à-dire faites mouvoir la glace dépolie en avant ou en arrière, jusqu'à ce que l'image de l'objet choisi soit aussi nette que possible. — Il faut du soin et de l'habitude.

Composez votre bain d'argent avec :

Eau distillée. . . . . 100 grammes.
Nitrate d'argent fondu 8

Versez-y quelques gouttes de collodion, remuez et filtrez. Couvrez votre glace avec le collodion, cela est très-bien indiqué page 192 de votre tome XXXI (1863), et mettez-la au bain. Au bout de deux minutes, sortez la glace, placez-la dans le châssis de la chambre noire, et emportez celui-ci hors du cabinet noir où doivent être faites toutes les opérations précédentes; puis exposez-le à la lumière en le mettant à sa place, relevant la trappe et ouvrant l'objectif. Exposez dix à vingt-cinq secondes, suivant le temps et la couleur de l'objet sur lequel vous visez.

Rapportez le châssis dans le cabinet noir; mettez-vous au-dessus d'une de vos grandes cuvettes en gutta, et versez sur la couche du collodion un peu de la solution suivante :

Protosulfate de fer . . . . 5 grammes.
Eau. . . . . 100 centimètres cubes.
Acide acétique. 3

(On mesure cela dans un petit verre auquel on a fait des divisions avec une lime.)

L'image apparaît; quand elle ne fait plus de progrès en netteté et en vivacité, on la lave bien, puis on la fixe au moyen d'une solution de :

Eau . . . . 100 centimètres cubes.
Cyanure de potassium. 3

Ceci est un poison violent; il ne faut pas s'en servir si l'on a la moindre coupure ou égratignure aux mains. On peut lui substituer une solution tout à fait inoffensive :

Eau . . . . 100 centimètres cubes.
Hyposulfite de soude . . . . . . 20 grammes.

Le sel blanc-jaune qui empâte l'image disparaît; on lave bien et on verse sur l'épreuve un peu de la liqueur suivante :

Eau . . . . 100 centimètres cubes.
Acide pyrogallique . . . . 50 centigrammes.
Acide acétique. . . . . 10 grammes.

à laquelle on ajoute, au moment de s'en servir, quelques gouttes du bain d'argent.

L'image monte de ton; on l'arrête quand on la juge assez intense. On fait sécher le négatif devant le feu, on le vernit et on le laisse refroidir.

Rien n'est plus simple que de semblables opérations. En les suivant à la lettre, il n'est personne qui ne puisse réussir.

Arrivons au papier positif; car, jusqu'à ce moment, vous remarquerez, Monsieur, que le photographe n'a travaillé que pour lui; désormais il va travailler pour son public.

Il faut, avant tout, se procurer quelques feuilles de papier albuminé. On en trouve chez tous les marchands de produits photographiques. On coupe la feuille à la grandeur de la cuvette, dans laquelle on met un bain de :

Eau . . . . 100 grammes.
Nitrate d'argent fondu 20

Ce bain est ce qui coûte le plus cher; mais il faut en passer par là pour avoir de belles épreuves. On étend la feuille dessus, le côté albuminé en contact, bien entendu, avec le liquide; on l'y laisse cinq minutes; on la relève et on la pend par un coin à sécher. Pendant qu'elle sèche, on a mis le négatif, l'épreuve en dessus, dans le châssis positif fait exprès; on place la feuille de papier sensible, l'albuminé contre le négatif; on remet le volet; on ferme les barres, et on présente au soleil, ou simplement au jour, suivant l'exposition.

Quand l'épreuve est assez venue, — il faut qu'elle soit trop noire, — on la met tremper dans l'eau pure pendant dix minutes, puis on la porte virer dans le bain suivant :

Eau . . . . 100 centimètres cubes.
Bicarbonate de soude . . . . . . 1 gramme.
Chlorure d'or. . . . . 10 centigrammes.
Acide acétique. . . . . 1 gramme.

L'épreuve bleuit et prend une teinte violacée; quand elle est arrivée au point désiré, en la plonge dans :

Eau. . . . . 100 centimètres cubes.
Hyposulfite de soude . . . . . . 25 grammes.

où elle se fixe en quinze ou vingt minutes. On la lave alors dans les grandes cuvettes à lavage, pleines d'eau que l'on change plusieurs fois, et où l'épreuve trempe au moins six à huit heures. On la retire, on la fait sécher et on la colle sur papier bristol pour jouir de son ouvrage.

Voilà qui est fini. En suivant ces règles, tout commençant peut faire une épreuve complète. Or, quand il en aura fait une, il en fera beaucoup, parce que nulle occupation n'est plus intéressante que cette reproduction merveilleuse de la nature; mais nous supposons qu'il compte parmi ses vertus celle de la patience.

Ne vous laissez pas rebuter par des insuccès, ils sont presque inévitables; ne vous dépitez pas, raisonnez froidement; cherchez, furetez de tous côtés; rendez-vous compte des moindres actions que vous aurez accomplies; comparez-les pas à pas avec la marche qui vous est indiquée, et vous trouverez l'endroit où vous avez failli.

Les réactions chimiques, — et la photographie n'est fondée que là-dessus, — n'admettent point de transactions; elles sont ou ne sont pas. Veillez donc et à ce que vous faites et à ce que vous devez ne pas faire.

A mesure que je suis devenu plus savant et plus familier avec les procédés élémentaires, j'ai agrandi le cercle de mes essais.

J'ai pu aborder le procédé au tanin, qui me permet, en emportant des glaces sèches et toutes sensibilisées, de revenir d'une excursion avec un bon nombre d'épreuves négatives que je n'ai plus qu'à développer en rentrant chez moi.

J'ai fait l'acquisition d'une boîte et d'un châssis à escamoter, — c'est le nom qu'on lui donne, — et, au moyen de cet appareil, je puis changer, en pleine campagne, mes glaces sensibilisées sans qu'elles voient la lumière. Ma boîte en contient vingt-cinq : ce sont vingt-cinq vues stéréoscopiques que je fais sans presque en manquer une. Aussi ma collection augmente-t-elle de jour en jour, et je vais bientôt me trouver assez riche pour fournir à la curiosité de mes amis pendant toute une soirée.

POÉSIES ARABES ALGÉRIENNES [1].

LE LUTH.

Je fus arbre; je servais d'asile aux rossignols et les berçais avec amour.

Posés sur mes branches vertes, ces chanteurs ailés modulaient leurs plus doux accords.

Et j'apprenais aussi l'art d'exhaler les secrets de mon cœur.

Mais l'ouvrier m'arracha impitoyablement du parterre dont je faisais l'ornement.

Et mes membres mutilés allèrent attendre une transformation.

Il fit de moi l'instrument délicat que vous voyez,
Un luth qui résonne sous les doigts.
A présent je repose sur le bras de mainte belle,
De mainte gazelle aux yeux noirs et à la taille élancée.

CHANSON DE TABLE.

Amis, j'aime les fleurs, j'aime la giroflée aux blonds reflets et le narcisse doré,

Et le jasmin à cinq pétales, qui confie son arome au souffle du zéphire,

Et la rose, reine des fleurs, quand je la vois se balancer sur sa tige.

Vivent la coupe et le verre étincelant!

SUR LES CONTEMPLATIFS.

Les cœurs des contemplatifs voient ce qui échappe aux yeux du vulgaire.

Leurs langues murmurent un mystère inconnu aux savants.

Ils ont des ailes qui volent sans être munies de plumes, et se réfugient dans le sein du maître des mondes.

Là, ils prennent leurs ébats dans les parterres de la sainteté et s'abreuvent aux océans des contemplatifs.

Simples mortels, ils quittent secrètement la terre pour s'approcher de Dieu et s'unir à lui.

EXTASE.

La beauté de Dieu est la plus parfaite de toutes les beautés; car c'est à Dieu qu'appartient la perfection, sans contredit.

L'amour de Dieu est le sentiment le plus noble. Habitue donc ton âme à honorer le Seigneur.

La récitation des louanges de Dieu guérit toute blessure; elle est plus salutaire que l'eau fraîche pour un homme brûlé par la soif.

Il n'y a que Dieu qui existe en réalité. Jette donc loin de toi le goût des vanités.

LES ARYAS.

ORIGINE DES PEUPLES EUROPÉENS. — COMMENT S'EST PEUPLÉE LA TERRE.

On ne peut plus contester l'identité d'origine entre les hautes classes indiennes et les peuples européens.

« On sait en outre, dit M. Émile Burnouf, que ce n'est pas sur le Gange ni même sur l'Indus qu'il faut chercher leur commun berceau, mais au nord-ouest de la presqu'île indienne, au delà d'Attock et de Peshawer [2], dans les vallées qui descendent de l'Indou-Kô et qui se dirigent vers la mer d'Aral et la Caspienne. A des époques qu'il est à peu près impossible de fixer, les migrations de la race aryenne partirent de là et se dirigèrent les unes vers l'ouest, les autres vers le sud-est. Les premières peuplérent une grande partie de l'Asie occidentale, l'Europe presque entière, atteignirent les îles Britanniques et l'Irlande, dont le nom signifie terre des Ires ou Aryas. Enfin avec les Normands, et plus tard à la suite de Christophe Colomb, elles franchirent l'Atlantique et conquirent le nouveau monde, dont elles se disputent aujourd'hui la possession. L'influence des Aryas du sud-est les y avait précédées. Ceux-ci, en effet, franchirent de bonne heure l'Indou-Kô par la seule *porte* qui donne entrée dans l'Inde, s'établirent sur le Sindhu (l'Indus) et sur ses affluents, poussèrent vers l'est entre l'Himalaya et le désert de Marwar, et descendirent le Gange, où se développa au milieu d'eux la civilisation brahmanique; puis, dans une expédition dont toute la Péninsule garde encore le souvenir, ils conquirent le pays du sud et la grande île de Ceylan, colonisant de là les archipels du grand Océan et les rivages de l'Afrique. C'est du centre de l'Inde gangétique que partit le bouddhisme. Ses missionnaires se répandirent dans toutes les directions, civilisèrent le Thibet, convertirent la Chine et les pays au delà du Gange; ils eurent longtemps à Samarcande un centre d'où ils se rendaient soit dans l'extrême nord de l'Europe, soit, par le nord de la Chine et les îles Aléoutiennes, dans l'Amérique septentrionale et le Mexique, où nous explorons aujourd'hui leurs monuments. » [1]

(1) Traduites et envoyées par M. A. Cherbonneau.

(2) Pour lire avec profit ces indications historiques, il est nécessaire d'avoir sous les yeux une carte de l'Asie.

(1) *Revue des Deux Mondes*, t. LVII, p. 615.

L'ANGE CONSOLATEUR.

Un des meilleurs tableaux du Salon de cette année, un de ceux dont le sentiment est le plus élevé, et dont le style et la peinture répondent bien par leur pureté à cette noblesse de la pensée, *l'Ange consolateur* de M. Alfred de Curzon, a été inspiré par des vers de M. de Lamartine.

Dans le Discours sur les destinées de la poésie qu'il a placé en tête de ses premières Méditations, M. de Lamartine a inséré de beaux vers, traduction, disait-il, d'un chant national dans la Calabre, qu'il avait recueilli de la bouche même des paysannes d'Amalfi. C'est une femme qui parle dans ces vers. Elle se rappelle qu'aux plus douces heures de la vie et aux plus graves, enfant, jeune fille, jeune femme ou « vieille à cheveux blancs », toujours, dans la solitude et le recueillement de l'âme, une voix s'est élevée, qui était comme un prolongement de sa joie, ou comme un écho de sa plainte, et qui laissait la joie sans regret, et la plainte sans amertume :

> Ce n'était pas le vent, la cloche, le pipeau...
> Ce n'était pas le chant du coq ou de l'oiseau,
> Ni des souffles d'enfants dormant dans leur berceau. .
> Ce n'était nulle voix d'enfant, d'homme ou de femme...
>
> C'était vous, c'était vous, ô mon ange gardien!
> C'était vous dont le cœur chantait avec le mien.
>
> Maintenant je suis seule, et vieille à cheveux blancs,
> Et le long des buissons abrités de la bise,
> Chauffant ma main ridée au foyer que j'attise,
> Je garde les chevreaux et les petits enfants.
> Cependant dans mon sein la voix intérieure
> M'entretient, me console et me chante toujours.
> Ce n'est plus cette voix du matin de mes jours,
> Ni l'amoureuse voix de celui que je pleure;
>
> Mais c'est vous, oui c'est vous, ô mon ange gardien!
> Vous dont le cœur me reste et pleure avec le mien.

« Ce que ces femmes de la Calabre disaient ainsi de leur ange gardien, ajoutait M. de Lamartine, l'humanité peut

le dire de la poésie. C'est aussi cette voix intérieure qui parle à tous les âges, qui aime, chante, prie ou pleure avec elle à toutes les heures de son pèlerinage séculaire ici-bas. »



Salon de 1865; Peinture. — L'Ange consolateur, tableau d'Alfred de Curzon.

Ainsi prend vie la pensée du poète; à son souvenir se représente une chanson entendue, un riant ou mélancolique tableau entrevu, et la froide réflexion devient image et rhythme. Et le peintre à son tour emprunte au poëte les vers, comme à la nature elle-même les spectacles qui l'ont ému : c'est son émotion qu'il traduit, et un senti-

ment peut-être pour lui-même d'abord indéfinissable, peu à peu se précise, se colore et se fixe dans un pur contour. Tout devient langage pour l'âme poétique. Elle est comme un pathétique instrument où toutes les harmonies vibrent ensemble. Il faut pour en tirer des accords des mains délicates et puissantes. Rares sont de telles mains, sans doute, mais plus rare encore est la lyre.

ACCLIMATATION DOMESTIQUE.

MŒURS DE DEUX CANARDS DE LA CAROLINE.

Monsieur,

Je vous adresse les lignes suivantes à titre de remercîment et en même temps comme renseignement. Peut-être vous intéresseront-elles et jugerez-vous à propos d'en extraire quelque chose pour vos lecteurs, car elles me paraissent confirmer très-heureusement les ouvertures que vous leur avez faites dans vos articles sur l'acclimatation des animaux [1]. Je me suis laissé séduire par les riantes perspectives que cet article offrait à mon imagination, et, pour premier essai, je me suis mis en tête de m'appliquer à la multiplication de la charmante espèce de canards américains dite de la Caroline. C'est de cet essai, de l'amusement dont il a été cause pour tous les miens, et finalement de sa réussite, que je voudrais vous rendre compte.

Grâce aux ressources mises à la portée du public par le jardin du bois de Boulogne, l'acquisition n'était pas difficile : je n'avais qu'à choisir dans les volières et les bassins. Mais le prix? cent vingt francs pour deux canetons! C'était, comme on dit chez nous, un peu salé; et, malgré mon désir, j'ai un instant failli reculer.

Mais pour mes enfants, quelle joie! Ma femme elle-même me poussait.

« Qui ne veut point faire les avances, me disait-elle avec raison, ne peut vouloir faire les bénéfices. »

Aussi, après m'être encore confirmé en relisant votre article, ai-je sauté le bâton, alléché, comme la laitière de la fable, par l'espérance.

J'ai dans mon jardinet un petit bassin alimenté par un mince filet, et c'est là que j'installai, en compagnie de quatre ou cinq oiseaux de la même famille, mais de race servile, mon précieux couple. La connaissance fut bientôt faite, et dès le lendemain nos deux nouveaux venus étaient si bien habitués à leur demeure que je ne les ai jamais vus, depuis lors, à plus d'un mètre du bord. Seulement, bien que fort inférieurs à leurs commensaux sous le rapport de la taille, ils ne tardèrent pas, grâce à leur supériorité d'énergie, due sans doute à leur tempérament méridional et à leur origine encore voisine de l'état sauvage, à se rendre les souverains de l'établissement. A eux la préséance. Personne n'a droit de se présenter à la pâtée qu'ils n'aient amplement et à loisir achevé leur affaire, et, comme ils n'ont pas encore acquis cette gloutonnerie qui caractérise les animaux domestiques, il leur faut du temps. Après quelques becquées, ils vont se promener pour revenir bientôt et recommencer; mais malheur à celui qui, s'imaginant qu'ils ont quitté la partie et que la place est libre, s'avise de leur succéder : par un retour des plus offensifs, le malappris est ignominieusement chassé à coups de bec, les autres faisant cercle, le cou tendu, et bien avertis de ne pas se laisser aller à suivre un tel exemple. Ce sont de petits princes que les caprices du sort ont pu condamner à la captivité, mais qui protestent par toutes leurs allures contre la servitude. Ils ont gardé une finesse de formes, une prestesse, une distinction qui font non-seulement notre plaisir, mais celui de toutes les personnes qui viennent nous voir; et depuis que je les possède, j'éprouve chaque jour davantage la vérité de ce que vous disiez dans l'article en question, qu'il n'y a plus aujourd'hui de jardin complet s'il ne s'y trouve parmi les fleurs quelques jolis animaux pour les égayer et les vivifier.

Mais je ne voulais vous entretenir que des résultats économiques de mon entreprise, et voilà que je me laisse aller, en vrai propriétaire, à vous décrire toutes les mignardises de mes oiseaux. C'est un chapitre qui n'en finirait pas, et je reviens au sérieux.

Vers le milieu de mars, la ponte a commencé. Je savais qu'à la Louisiane les carolins nichent d'ordinaire dans des trous de vieux arbres, à une certaine hauteur au-dessus des eaux; et comme ce sont des oiseaux d'un vol facile, ils communiquent aussi commodément que des fauvettes avec leur résidence aérienne. Mais ici, avec leurs ailes prudemment rognées, il n'y avait pas moyen de les placer dans les mêmes conditions, et pour y suppléer autant que je le pouvais, je leur ai tout simplement offert une petite caisse avec une ouverture de la largeur de la main, posée au niveau de l'eau et dissimulée entre deux touffes de bambou. Après l'avoir explorée à plusieurs reprises, à l'intérieur et à l'extérieur, la femelle a fini par s'en accommoder. Elle y a fait son nid avec quelques brins de paille et de foin qu'on avait eu soin de mettre à sa portée, et bientôt nous la vîmes s'y enfermer tous les deux jours pendant une heure ou deux, et commencer, selon toute apparence, à y déposer ses œufs. Vous devinez si ce grand événement, bien et dûment constaté, fut une joie pour toute la maison. Grande eût été la curiosité de voir ces œufs qu'on se figurait aussi jolis que l'oiseau qui les avait pondus, et surtout de les compter; mais la prudence ne le permettait pas, car l'oiseau, effarouché par une telle indiscrétion, aurait pu abandonner son nid; et malgré leur passion, les enfants eux-mêmes, ce qui n'a pas été pour eux une médiocre leçon, durent se résigner et attendre avec patience et confiance l'avenir.

Enfin, dans les premiers jours d'avril, notre chère mignonne s'est mise en retraite : il s'agissait donc bien définitivement de couvaison. Elle s'est enfoncée dans les ténèbres de sa petite caverne, et nous ne l'avons plus vue que deux fois par jour, dans la matinée et dans l'après-midi, et environ un quart d'heure chaque fois. Elle se serait gouvernée sur l'horloge qu'elle n'aurait pas été plus régulière. Tout à coup on voyait paraître hors de l'ouverture sa jolie tête mordorée avec sa longue aigrette; elle regardait à droite et à gauche si aucun ennemi ne la guettait, puis elle se lançait à l'eau comme une flèche, faisait quelques tours, allait à sa mangeoire ou se rassasiait des morceaux de pain qu'on s'empressait de lui jeter; et le hâtif repas terminé, venaient les soins de toilette et de propreté. Que d'ablutions, de plongements, de battements d'ailes, d'ébats de toute sorte! et pour couronnement, posée sur le bord, entre les pervenches, que d'application à lisser et à nettoyer toutes ses plumes! Le quart d'heure, quart d'heure de récréation pour nous comme pour elle, était bien vite passé; alors on la voyait se remettre à l'eau tranquillement, faire quelques évolutions de l'air le plus indifférent du monde, puis tout à coup, au passage devant son nid, par un brusque écart, elle y disparaissait, pour recommencer à la séance suivante le même manége, sauf les variantes.

Et l'époux infortuné, autrefois compagnon si assidu de sa chère moitié, que faisait-il durant cette période d'épreuve? Hélas! solitaire et plongé dans tous les dehors de

[1] Voy. t. XXIX, 1861, p. 68, 123.

l'ennui, à peine se donnait-il de temps à autre le divertissement d'un peu de natation. Immobile sur le rivage, la tête renversée en arrière ou ensevelie sous son aile, il laissait avec résignation s'écouler les longues heures de l'attente. Que de pensées un la Fontaine ou tout autre poëte d'animaux aurait pu glisser sous cette apparence de regret et de mélancolie! L'heure de la sortie venue, et il semblait la connaître aussi bien que la couveuse, il se jetait à l'eau et allait croiser devant le nid, en poussant de temps en temps, si tardait à paraître celle qu'il attendait, le petit cri doux et musical qui caractérise cette espèce. Et cependant n'imaginez pas que ce fût pour manifester la moindre joie à l'apparition de la recluse : c'était un devoir, un simple devoir dont il venait de s'acquitter suivant les lois de son instinct et qu'il allait continuer. En effet, il se plaçait incontinent à la queue de sa femelle, à 50 ou 60 centimètres d'intervalle, et se mettait à la suivre imperturbablement, toujours derrière et à la même distance respectueuse. C'était le sérieux d'un laquais à la suite d'une grande dame, et sa belle livrée galonnée sur toutes les coutures, tirée, épinglée, ajoutait encore au portrait complété même par la grande dame, qui ne semblait pas plus prendre garde à lui que s'il n'eût jamais existé. Mais que quelque canard indiscipliné fît mine de la contrecarrer, le petit garde du corps était là, et, remplissant bravement son office, il mettait sans façon l'insolent à la raison.

Son rôle ne se réduisait cependant pas absolument à ce rôle de valet. Tout en veillant et en protégeant, au fond il ne perdait pas conscience de son autorité d'époux. Quand madame s'était suffisamment promenée, restaurée, lustrée, s'il lui prenait fantaisie de vouloir s'amuser encore, monsieur se présentait tout à coup sous un tout autre caractère. Il commençait par la talonner d'un peu plus près et à la ramener du côté où l'appelaient les intérêts sacrés de la famille; souvent, arrivée là, elle s'échappait de nouveau, mais il devenait alors plus pressant, et bientôt, soit sous l'impression de la menace et du cri grondeur, soit sous l'impression morale du sentiment maternel ravivé, elle rentrait. Un jour, dois-je rappeler ce jour qui nous coûta tant d'alarmes, ce fut ce charmant petit mâle qui sauva tout : d'après tous les calculs, les trente jours que devait durer la couvaison étaient écoulés et rien de nouveau ne paraissait; qu'était-il arrivé? Les œufs étaient-ils clairs, s'étaient-ils brisés, les petits avaient-ils été dévorés par quelque rat ou quelque belette? Toute la maison était en émoi. A quoi s'en tenir? J'aurais voulu résister, atermoyer, attendre encore au lendemain, et, sans doute, j'aurais eu raison; mais le moyen de lutter contre tant d'impatiences, d'insistances, d'anxiétés! Profitant du moment où la caroline venait de sortir, je glissai dans son nid ma main téméraire, et, au premier abord, je crus en effet être tombé sur toute une nichée : je ne sentais que des plumes; mais en palpant plus minutieusement, je reconnus que chacun des œufs était enveloppé en totalité dans une petite couche de duvet disposée comme de la ouate, et accolé, au milieu de cet emballage si parfait, contre les autres. Il y en avait huit, de couleur verdâtre claire et d'une forme plutôt sphérique qu'allongée. J'en retirai un, sans le débarrasser de son duvet, et, à travers une petite cassure étoilée, j'entendis, ô surprise! un cri, un premier cri. Je me hâtai de remettre avec toute précaution le cher objet à sa place, et discrètement, silencieusement, je m'esquivai. La cane n'avait rien vu : distraite pendant mon investigation par les morceaux de pain que les enfants faisaient pleuvoir devant elle, la friandise l'avait conduite à l'oubli de ses devoirs. Mais tandis que nous nous félicitions du résultat de mon adresse, qu'on m'interrogeait, que je racontais, l'heure de rentrer au logis avait sonné. Escortée de son petit gardien, l'oiseau vint comme d'habitude croiser devant l'ouverture; nous attendions avec émotion, car nous ne sentions que trop à ce moment quel gros jeu nous venions de jouer. Enfin l'oiseau prend son parti et se lance; mais à peine sur le seuil, il tend le bec en avant, flaire, devine, s'arrête, redresse de colère et d'effroi son aigrette, et se rejette en arrière. Désespoir général! Il se remet à sa promenade; un quart d'heure se passe : même manége de sa part, mêmes regrets et mêmes alarmes de la nôtre. Quart d'heure sur quart d'heure, nous arrivâmes ainsi à plus d'une heure et demie. Mainte tentative avait eu lieu, mais toujours avec la même répugnance et sans mieux aboutir. En vain l'époux redoublait-il ses efforts, ses cris, ses instances, rien ne pouvait décider la mère, effarouchée par cette violation de son domicile, à y rentrer. Nous parlions déjà d'enlever les œufs et d'entreprendre leur éclosion au moyen de bouteilles d'eau chaude, lorsque enfin l'autorité conjugale dans ce qu'elle a de plus expressif nous vint en aide : lassé de l'insuccès de ses obsessions, surexcité par le sentiment de l'urgence, poussé à bout, le petit mâle se jeta tout à coup sur sa trop timide moitié, et à coups de bec, faute d'arguments plus persuasifs, il opéra en un clin d'œil ce que, pendant une heure, tous ses bons procédés n'avaient pu faire : l'épouse rentra, se résigna; nous respirâmes : l'éclosion ne pouvait tarder.

LE CHANT DES ÉTOILES.

Lorsque le matin radieux de la création s'éleva, et que le monde s'éveilla dans le sourire de Dieu; lorsque les royaumes déserts de l'obscurité et de la mort sentirent le souffle de sa puissance émouvoir leurs profondeurs; que les orbes splendides, que les sphères enflammées, de l'abîme du vide s'élevèrent par myriades dans la joie de la jeunesse; comme elles s'élançaient pour jouer dans les profondeurs grandissantes de l'espace, leurs voix argentines s'unirent en chœur, et voici le chant que chantait l'une des plus brillantes :

— En avant! en avant! parmi les vastes, les vastes cieux, parmi les beaux champs d'azur qui s'étendent devant nous! Voguez, soleils, accompagnés des mondes qui roulent autour de vous! et vous, planètes suspendues sur votre pôle tournant, avec vos îles de verdure, vos blancs nuages, et vos ondes couchées comme une lumière fluide!

Car la source de la gloire dévoile sa face, et la lumière déborde l'espace sans bornes. Nous buvons, en voguant, les marées lumineuses dans notre air limpide et nos plaines fleuries. Oh! oui, voguez au delà des vivantes splendeurs, suivez en chantant votre chemin joyeux!

Regardez, regardez, là-bas, à travers nos rangs étincelants, dans l'azur infini, étoile après étoile, comme ces astres brillent et fleurissent lorsqu'ils passent dans leur course rapide! comme la verdure court sur leur masse roulante! comme les vents légers marquent leur passage lorsque les petites vagues s'émeuvent et que se courbe la tête des jeunes bois!

Voyez, le jour plus brillant verse ses rayons. Comme l'arc-en-ciel se suspend dans l'onde de l'atmosphère éclairée! Et les crépuscules du matin et du soir, avec leurs richesses de nuances, lorsqu'ils descendent sur les brillantes planètes, y répandant leur rosée! et entre eux, sur les régions fécondes, la nuit qui les couvre de son cône d'ombre!

En avant! en avant! Dans nos bocages en fleurs, dans la douce brise enveloppant les sphères, dans les mers et les sources qui brillent avec l'aurore, voyez! L'amour couve, la vie naît; des myriades d'êtres respirent et se sé-

parent de la nuit, pour se réjouir comme nous dans le mouvement et dans la lumière.

Glissez dans votre beauté, ô sphères pleines de jeunesse, dessinant la danse qui mesure les années. Glissez dans la gloire et dans la joie qui s'étend jusqu'aux plus lointaines frontières du firmament, — sourire visible de Celui dont le front se cache sous un voile devant lequel pâlissent nos flambeaux. BRYANT (¹).

COLOMB ET AMÉRIC VESPUCE.

Sans doute l'Amérique devrait s'appeler Colombie.

C'est bien, en effet, à Christophe Colomb que revient de droit l'honneur de la découverte.

Il est vrai que ce grand homme est mort en croyant, comme ses contemporains, que les nouvelles terres où il avait abordé appartenaient à l'Asie, ou plutôt, selon son langage, aux Indes, d'où il est arrivé que l'on a improprement appliqué, jusqu'à nos jours, le nom d'Indiens aux



Améric Vespuce, d'après Thevet (²).

sauvages d'Amérique. Ce fut seulement plusieurs années après Colomb que les navigateurs reconnurent qu'au lieu d'îles plus ou moins grandes on se trouvait en réalité en possession d'un immense continent nouveau, distinct de l'Asie : en 1525, les grands contours étaient trouvés.

Il est encore vrai que, si l'on voulait considérer les faits à la rigueur et à la lettre, on serait autorisé à soutenir que Sébastien Cabot fut le premier qui, au quinzième siècle, toucha le sol américain, puisqu'il est constant qu'il aborda le 14 juillet 1497 à la côte du Labrador (Amérique septentrionale), tandis que Christophe Colomb, qui n'avait jusqu'alors découvert que des îles, n'atteignit réellement le continent, au bord de la province de Cumana,

(¹) Nous devons la traduction de ce chant à M. Camille Flammarion. — William Cullen Bryant était le fils du docteur Pierre Bryant, de Cummington (Massachusetts); c'est là qu'il naquit, le 3 novembre 1794. Il n'avait encore que dix ans, lorsqu'il écrivit plusieurs pièces de vers, dont l'une fut publiée dans le *Hampshire Gazette*, à Northampton. En 1809, à l'âge de quinze ans, il publia, à Boston, un volume de poésies intitulé : *l'Embargo*. En 1815, il entra au barreau de Plymouth. Dans l'année 1821, il publia : *les Ages*, et *Thanatopsis*, son meilleur poëme.

(²) Il faut avouer que ce portrait et celui que donne Th. de Bry ne paraissent pas plus authentiques que ceux qu'on montre à la galerie de Florence. — Voy. la note 2 de la page 192 du tome III de nos *Voyageurs anciens et modernes*.

que le 31 juillet 1498. Mais du jour où, en 1492, il avait découvert l'archipel des Lucayes, Cuba et Saint-Domingue, la découverte de l'Amérique était faite, le génie de Colomb avait résolu la vieille énigme de ce monde mystérieux, et Sébastien Cabot, comme les autres, n'avait plus qu'à suivre la voie qu'il leur avait ouverte. Où irait-on si l'on voulait contester à Colomb son titre à l'immortalité? Ne pourrait-on pas dire aussi que les Normands scandinaves avaient, bien des siècles auparavant, exploré le nord de l'Amérique? Et, mieux encore, pourquoi ne prétendrait-on pas que l'Amérique n'a jamais été découverte par personne, parce qu'il est vraiment hors de doute que de toute antiquité des relations commerciales avaient dû exister entre les îles d'Asie qu'on appelle Aléoutiennes et ce que nous appelons le nouveau continent? Allons à l'extrémité de cette direction d'idées : est-ce que tout ce pays habité n'a pas été naturellement découvert par ceux qui y sont nés ou y sont arrivés les premiers? En ce sens, il n'y aurait à découvrir, sur le globe, que les déserts. Tout cela n'est pas sérieux. De par le suffrage de la raison et de la justice universelles, Colomb a découvert l'Amérique.

Quant à Améric Vespuce, c'était un honnête homme, instruit, courageux, qui n'eut de sa vie aucune prétention à la découverte de l'Amérique. Né à Florence en 1451, quinze ans après Colomb, il fit plusieurs voyages en Amérique, le premier en 1499. Il n'avait qu'une position secondaire sur les navires qui le portaient et où n'était pas Colomb. Il était toutefois, surtout vers la fin de sa vie, très-estimé comme géographe et navigateur. On le consultait. Colomb avait de l'amitié pour lui : on a une lettre où il le recommande en termes très-bienveillants à son fils (¹).

Améric Vespuce était bien loin de supposer qu'on donnerait jamais son nom au moindre coin de terre, et il eût été très-probablement stupéfait de l'honneur qu'on lui a fait au détriment de Colomb. Cependant, quand il mourut, il avait déjà paru des cartes où l'on désignait sous son nom le nouveau continent. Il est probable qu'il n'en sut rien. Eût-il eu connaissance de cette étrange erreur, commise d'abord en Lorraine et à Bâle, qu'il ne faudrait même pas lui reprocher de ne pas l'avoir détruite : comment en aurait-il eu les moyens? En ces temps-là, les communications entre lettrés et savants étaient loin d'être faciles et rapides comme aujourd'hui ; on s'occupait moins, d'ailleurs, des savants que des navigateurs. Le premier géographe qui eut l'idée de donner au nouveau monde le nom d'Améric, nom de baptême (pourquoi pas plutôt de Vespuce ou Vespucci, nom de famille?), fut, paraît-il, un professeur et libraire de Saint-Dié, sur les bords de la Meuse (aujourd'hui dans le département des Vosges). Ce savant avait pour surnom Hylacomilus ; son vrai nom était Martin Waltzemuller. D'où lui vint cette idée d'écrire le mot *Améric* sur sa carte? Très-probablement parce que les relations de voyages d'Améric Vespuce circulaient seules autour de lui ; Vespuce en avait adressé des résumés à René II, qui régnait en Lorraine où les récits de Colomb étaient encore tout à fait ignorés. Les détails que Vespuce donnait sur les mœurs des sauvages étaient très-amusants. Peu à peu sa réputation s'était répandue; on ne citait que Vespuce lorsque l'on parlait du nouveau monde. Cette explication est celle qui est généralement admise.

Vespuce mourut pauvre, à Séville, le 15 février 1512.

Après lui l'erreur se propagea. Il est fort difficile de débaptiser un continent. Ces noms géographiques ne signifient, d'ailleurs, presque rien; et, par exemple, on peut bien dire que ceux d'Europe, d'Asie et d'Afrique n'ont guère de sens, ou du moins de bon sens.

(¹) Voy. cette lettre dans nos *Voyageurs modernes*, 1re série, p. 196.

L'AUTOMNE EN NORMANDIE.



Salon de 1865; Peinture. — L'Automne en Normandie. — Dessin de Lavieille, d'après son tableau.

Parmi les fruits qui font la parure ordinaire de l'automne, il n'en est pas de plus brillant, de plus réjouissant que la pomme. Sa moisson ne demande que des gestes élégants et tout trouvés pour le peintre. Sans doute, je ne donne pas à la pomme une supériorité, très-contestable, sur le raisin; elle est moins succulente, et la liqueur qu'elle produit ne peut en rien se comparer au vin. Mais les vendangeurs sont si peu agréables à voir, accroupis ou plutôt pliés en deux autour des ceps, que je sais gré à M. Lavieille d'avoir peint l'automne en Normandie, dans le pays des pommes. Son tableau représente un de ces vastes enclos qui entourent les fermes normandes : les arbres sont chargés de fruits; blancs au printemps, les voilà devenus vermeils. Et il n'y a pas, entre Honfleur et Trouville, cent mètres de terrain qui ne soient pas couverts de pommiers. Ne dites pas que c'est monotone ; les mouvements de terrain se chargent de varier les perspectives. Ces grandes côtes couvertes d'une herbe plantureuse, ces vallées humides de la Touque, ces prairies de Pont-l'Évêque et de Caen où des vapeurs blanches s'amassent au coucher du soleil, ne cessent de réveiller l'attention du voyageur. On ne voit point de formes abruptes; tout est rond, gras, un peu épais; les ondulations du sol sont puissantes et tranquilles. Peut-être, durant l'été, cette verdure uniforme, où toute fleur disparaît noyée dans la couleur dominante, paraît-elle un peu sévère. Mais l'automne vient qui l'égaye et la sème généreusement de belles pommes vermeilles, semblables aux joues rebondies des enfants. Et les grosses filles de Normandie, les garçons rusés, reçoivent de la nature qui les entoure, les nourrit et les abreuve, une sorte de reflet poétique. Ils saluent avec joie la source intarissable du cidre, et courent aux échelles avec une légèreté insolite. On sent dans l'œuvre de M. Lavieille un peu de ce bonheur et de cette fécondité.

FRANÇOIS HUBER L'AVEUGLE.

SA VIE ET SES OUVRAGES D'HISTOIRE NATURELLE.

SOUVENIRS INÉDITS DE Mme DE MOLINS, SA FILLE.

«Tout ce qui rappelle l'idée d'une difficulté vaincue plaît en général à l'imagination des hommes. Les moins aventureux, les moins inventifs, aiment à voir des exemples de la manière dont la force corporelle ou intellectuelle de leurs semblables a su vaincre des obstacles en apparence insurmontables, et c'est dans ce sentiment que tous les contes merveilleux des anciens temps ont pris leur origine. Ceux qui sont plus habitués à réfléchir se plaisent à suivre ces exemples dans leurs détails, à étudier les procédés par lesquels certains esprits ingénieux parviennent à surmonter ou à tourner les difficultés. Si ces effets sont de courte durée, on les admire comme de simples météores; mais si l'obstacle est permanent et que les efforts ne se relâchent jamais, alors à cette admiration pour un élan d'esprit ou d'énergie momentanée s'en joint une autre plus profonde pour cette force continue, pour cette volonté patiente, mais immuable, qui n'est donnée qu'à un si petit nombre de caractères.

» De pareils exemples doivent être consignés pour l'honneur de l'espèce humaine et l'encouragement de ceux qui, à la vue de certaines difficultés, tendent à se laisser détourner de leur but. Il est bon de montrer de temps en temps aux jeunes gens que si la volonté ni la patience ne sont pas, quoiqu'on en ait dit, les seuls éléments du génie, elles sont au moins ses plus fermes auxiliaires, ses plus puissants véhicules, et des facultés tellement importantes qu'elles arrivent quelquefois, dans la recherche de la vérité, aux mêmes résultats que le génie même. Peut-être ces réflexions, tout ambitieuses qu'elles peuvent paraître au premier coup d'œil, recevront-elles quelque force de l'histoire de l'homme auquel cette notice est consacrée. »

Ces nobles paroles, placées en tête d'une biographie de mon père publiée par l'illustre de Candolle, résument et

légitiment si bien l'admiration qu'excitèrent en Europe les savantes observations d'Huber l'aveugle sur les abeilles, que, je ne puis résister au désir de les citer en essayant moi-même de raconter cette vie dans laquelle la pensée et l'intelligence, s'élevant vers les plus hautes régions accessibles à l'âme de l'homme, luttèrent victorieusement contre des obstacles jusqu'alors jugés insurmontables.

François Huber naquit à Genève, le 2 juillet 1750. Son père, Jean Huber, doué par la nature d'un caractère des plus rares, exerçait dans sa ville natale une charge dans la magistrature. Les éminentes qualités de son esprit et de son cœur lui avaient concilié l'estime et les suffrages de ses concitoyens. Homme du monde, il possédait les plus agréables talents; il était excellent musicien, et charmait ses auditeurs par des improvisations empreintes d'un goût et d'un sentiment exquis; il maniait le crayon et le pinceau avec un égal succès: il s'appliqua particulièrement à reproduire les animaux en mouvement. Il fit aussi des découpures de paysages où l'on admire encore aujourd'hui une touche spirituelle et les ingénieux raccourcis des figures. Sa conversation originale et vive le faisait rechercher par les hommes distingués de son temps. Voltaire, qui habitait alors Ferney, l'estimait singulièrement, malgré les plaisanteries piquantes et les charges malicieuses qu'Huber faisait sur lui. Un jour, cependant, Voltaire s'insurgea contre ce qu'il appelait une persécution, et en vint même à employer des termes assez vifs. Huber l'écoutait, tout en faisant ronger à son chien Tom une tranche de fromage dont il cachait avec les doigts certains endroits qu'il voulait soustraire à ses dents.

« Voyez! dit-il tout à coup en interrompant le flot d'invectives qui tombait sur lui; voyez cependant ce que c'est que le mauvais exemple! voilà mon chien qui vient de faire votre silhouette! » Et il présentait à Voltaire le morceau de fromage où le patriarche de Ferney put reconnaître son profil grotesquement représenté.

A des talents variés Huber joignait le goût et l'art de l'observation des animaux, et il publia un ouvrage fort curieux sur le vol des oiseaux de proie ([1]).

Le salon de Mme Huber réunissait souvent MM. Necker, de Germany, Mallet-Dupan, de Voltaire et le comte Joseph de Maistre, qui a laissé de sa vieille amie un portrait qui est un chef-d'œuvre ([2]).

Ce fut dans cet intéressant milieu que François Huber passa sa première jeunesse et qu'il apprit à apprécier la valeur des hommes d'élite dont il fit depuis sa société favorite. Il suivit de bonne heure les cours du collége de Genève; guidé par son père, il y prit le goût des langues anciennes, de la littérature, des sciences physiques et de l'histoire naturelle. Alors que ses camarades ne songeaient encore qu'aux jeux de leur âge, il se livrait déjà avec ardeur à l'observation de la nature. On aurait dit qu'il pressentait la privation cruelle qu'il allait bientôt subir et qu'il se hâtait de faire des provisions de souvenirs pour le reste de sa vie. Sa santé ne résista pas à de si rudes travaux, sa vue s'altéra; mais, emporté par la passion de l'étude, il n'en continua pas moins à entendre pendant le jour autant de leçons qu'il le pouvait, et à passer ses nuits soit à rédiger ses notes, soit à lire à la faible lueur d'une lampe, qu'il s'habitua à remplacer par la clarté de la lune alors qu'on la lui eut enlevée.

Il fallut bientôt suspendre toute occupation. Son père, justement alarmé, le conduisit à Paris et consulta les plus célèbres médecins; mais il était trop tard : l'oculiste Venzel déclara que l'état de la vue était sans remède et annonça au jeune Huber une cécité prochaine et complète.

Il revint à Genève, où un nouveau malheur l'attendait.

Longtemps avant son voyage à Paris, il avait rencontré dans le monde une charmante jeune personne, Marie-Aimée Lullin, dont la grâce et l'amabilité avaient fait une profonde impression sur lui. Il l'aima, lui fit partager ses sentiments, et bientôt les deux jeunes gens se jurèrent une éternelle fidélité. Ni l'un ni l'autre ne pouvait croire qu'il fût possible de désunir leur sort, et cependant le père de la fiancée rompit brusquement le mariage projeté, ne pouvant consentir, disait-il, à confier à un aveugle la direction de la grande fortune qu'il devait laisser à sa fille.

Ce nouveau coup fut pour Huber un épouvantable chagrin; tant qu'il put discerner quelque clarté, il s'efforça de dissimuler son infirmité : il agissait, il parlait comme s'il avait pu voir, et souvent il trahissait son malheur par cette confiance. A chaque instant la nuit qui l'entourait se faisait plus obscure; à la douleur de perdre la vue se joignait la crainte de se voir abandonné par l'objet de son amour; mais Mlle Lullin, douée de la sensibilité la plus exquise, comprit les souffrances morales de son ami, et son attachement s'exaltant jusqu'à l'héroïsme, elle résolut d'attendre l'âge de sa majorité pour s'unir à lui. Elle résista aux prières, aux supplications de ceux qui l'entouraient, et, ce qui ne s'était jamais vu dans sa famille, aux ordres mêmes de son père. Six ans se passèrent ainsi; et, le jour fixé par elle, elle se présenta au temple, accompagnée par son oncle maternel et par son amie intime Mme de Candolle, conduisant elle-même à l'autel l'époux qu'elle s'était choisi alors qu'il était heureux, et au triste sort duquel elle voulait maintenant dévouer sa vie.

Mme Huber se montra digne de la tâche qu'elle s'était imposée. Pendant quarante ans qu'a duré cette union, elle n'a pas cessé de rendre à son mari aveugle les soins les plus assidus et les plus tendres; elle fut son secrétaire et sa lectrice, elle fit des observations pour lui, et acquit même une habileté rare dans l'art de disséquer les insectes. Mon père, faisant allusion à sa petite taille, disait d'elle : *Mens magna in corpore parvo* ([1]), et répétait souvent dans sa vieillesse que tant qu'elle avait vécu il ne s'était pas aperçu du malheur d'être aveugle. Des plumes illustres, celles de M. de Voltaire dans sa correspondance et de Mme de Staël dans *Delphine*, ont laissé d'émouvantes peintures de ce couple uni, où l'on trouve toujours la plus parfaite résignation jointe au dévouement le plus noble et le plus touchant.

C'est presque à regret que je quitte un sujet si cher à mon cœur; mais je dois aussi m'occuper des travaux qui ont placé mon père dans les rangs des savants.

Il lui était réservé, à lui privé de l'organe le plus essentiel dans les sciences d'observation, de révéler aux clairvoyants des faits qui leur étaient demeurés cachés. Ses conversations avec Bonnet éveillèrent en lui le désir de vérifier quelques assertions sur les mœurs des abeilles : son séjour habituel à la campagne lui en facilita les moyens, et le talent qu'il avait de développer l'intelligence de ceux qui l'approchaient et de faire naître en eux une noble curiosité, ce brillant apanage de l'âme humaine, ne fut pas le moindre des auxiliaires qu'il appela à son secours. François Burnens, son domestique, remarquable par la sagacité de son esprit et l'attachement qu'il portait à son maître, profita avidement des leçons de mon père, qui développa son expérience et le dirigea dans ses recherches par des questions habilement combinées. Au moyen des souvenirs de sa jeunesse et des témoignages qu'il recueillait auprès

([1]) *Observations sur le vol des oiseaux de proie*, par J. Huber. Genève, in-4°, 1774.

([2]) *Causeries du lundi*, par M. de Sainte-Beuve, article JOSEPH DE MAISTRE.

([1]) Une grande âme dans un petit corps.

de ma mère et de ses nombreux amis, il contrôlait les récits de son aide, et parvint à se faire une image précise des moindres actes des insectes qu'il étudiait.

Il découvrit ainsi le mystère de la reproduction des abeilles; il suivit dans les airs les amours de cette reine, mère unique d'une si nombreuse tribu; il réunit des preuves si évidentes à l'appui du fait nouveau dont il avait été témoin, qu'il convainquit le monde savant de sa parfaite authenticité; il confirma, par une série d'observations souvent répétées, la découverte de Schirach, que les abeilles peuvent à volonté transformer par une nourriture appropriée les œufs des ouvrières en reines, ou, pour parler plus exactement, des neutres en femelles; il montra aussi comment certaines abeilles ouvrières peuvent pondre des œufs féconds. Il décrivit avec un soin particulier les combats des reines entre elles, le massacre des faux bourdons, et toutes les circonstances singulières qui ont lieu dans une ruche lorsqu'on y substitue une reine étrangère à sa reine naturelle. Il montra l'influence que la grandeur des cellules exerce sur la taille des insectes qui en proviennent; raconta la manière dont les larves des abeilles filent la soie de leurs coques; prouva démonstrativement que la reine est ovipare; étudia l'origine des essaims, et donna le premier une histoire raisonnée de ces colonies volantes, etc.

La plupart de ces observations, qui avaient échappé à ses devanciers, furent dues à l'invention qu'il fit de ruches vitrées, qui permettent de suivre jusque dans les moindres détails les faits et gestes de la communauté.

La fin à la prochaine livraison.

UN RELIQUAIRE DU TREIZIÈME SIÈCLE.

Nulle part l'habileté et la fécondité d'invention des artistes du moyen âge ne paraît mieux que dans ce qui nous reste de leurs ouvrages d'orfèvrerie. La variété de formes qu'ils donnèrent aux reliquaires, par exemple, est infinie, et ces formes sont quelquefois du goût le plus délicat. « Non-seulement les trésors des abbayes, des cathédrales, et même des églises paroissiales en possédaient en quantité innombrable, dit M. Viollet-Le-Duc (*Dictionnaire du mobilier français*), mais les oratoires des princes ou des seigneurs en étaient garnis. Les particuliers mêmes avaient des reliquaires... Jusqu'au douzième siècle, les reliquaires n'étaient pas aussi nombreux qu'ils le devinrent plus tard, car les églises qui possédaient des corps saints entiers n'en laissaient pas aisément distraire quelques parcelles... Mais peu à peu les abbayes, qui la plupart possédaient des corps saints, soit pour obtenir les bonnes grâces d'un grand personnage, soit pour reconnaître un service signalé, donnèrent des fragments de ces corps, et il fallut faire des reliquaires pour contenir ces parcelles. Les croisades contribuèrent puissamment à répandre la passion pour les reliquaires. Tous ceux qui revenaient de Palestine rapportaient quelque fragment sacré ou quelques ossements de saints. Constantinople et Venise en vendaient à toute la chrétienté, et fabriquaient les coffres ou étuis en métal, bois ou ivoire, qui les contenaient.

» Ce qui caractérise les reliquaires fabriqués en Occident, particulièrement pendant les douzième et treizième siècles, c'est qu'ils affectent à l'extérieur la forme des objets qu'ils renferment : est-ce un crâne, le reliquaire est un buste d'or, d'argent ou d'ivoire, reproduisant les traits du saint; est-ce une côte, le reliquaire se recourbe en suivant les contours de cet os; est-ce un bras, le reliquaire est façonné en forme de bras vêtu, avec la main bénissant; tandis que les reliquaires venus d'Orient, pendant les douzième et treizième siècles, sont des coffres, des boîtes plus ou moins riches, mais qui étaient évidemment fabriqués d'avance, et dans lesquels on plaçait les objets qu'on envoyait. »

Les reliquaires en forme de boîte ou de coffre furent les plus nombreux, même en Occident et dès l'origine; il y en eut de toutes façons et de toutes dimensions, depuis les médaillons que l'on portait au cou jusqu'aux grandes châsses en forme d'église que l'on exposait aux jours solennels ou que l'on promenait processionnellement dans tout le diocèse et quelquefois même hors de ses limites. Ces châsses, comme toutes les grandes pièces, étaient faites pour demeurer dans les trésors des églises et dans les oratoires des châteaux. Beaucoup existent encore. Au contraire, les reliquaires portatifs, de petite taille et faits des matières les plus précieuses, sont devenus rares. Il y en avait de deux sortes : « Les uns, dit l'auteur que nous avons déjà cité, se plaçaient dans les bagages avec les ustensiles sacrés que la plupart des princes et seigneurs faisaient porter avec eux en voyage; les autres se plaçaient dessus ou dessous les vêtements, de manière à mettre en tout temps et en tous lieux le possesseur sous la protection du saint dont il conservait les reliques. »

La petite châsse dont nous publions le dessin, et qui a fait partie de la célèbre collection du prince Soltykoff avant d'entrer dans le cabinet de son possesseur actuel, peut se ranger aussi bien dans les deux classes que distingue M. Viollet-Le-Duc, parmi les reliquaires de trésor ou parmi les reliquaires portatifs. Elle n'a que 20 centimètres de hauteur sur 13 de largeur. Elle est en argent doré, et a, comme on voit, l'apparence d'un petit édifice surmonté de pignons et de clochetons. Ses faces sont divisées en trois compartiments par des colonnettes qui supportent des arcatures en tiers-point et à redans. Dans les compartiments de la face principale sont gravées les figures en pied de trois saints, et au-dessus de chaque figure on lit le nom du saint qu'elle représente. A la place de ces figures, il y a de l'autre côté des ouvertures, autrefois probablement fermées par un verre qui laissait voir les reliques, et on lit ces mots : *De brachio S^i Maxiani, De costa S^i Luciani, De costa S^ti Juliani* (Fragments du bras de saint Maxien, de la côte de saint Lucien, de la côte de saint Julien). Ce petit monument, dont la composition est si simple, et dont tout l'ornement consiste en figures remarquables par la pureté du style, est un exemple de ce que l'orfèvrerie pouvait produire à la plus belle époque de l'art gothique. Quand on étudie attentivement les détails de l'architecture, ceux des costumes, le caractère des têtes, on arrive à fixer la date de ce reliquaire, d'une manière à peu près certaine, dans le dernier tiers du treizième siècle. Quant au lieu où il fut fabriqué, il n'est pas douteux que ce dut être quelqu'une des principales villes de l'Île-de-France, et il est au moins probable qu'il devait appartenir à une église ou à un personnage du Beauvoisis; car les trois saints dont il contient les reliques sont les patrons vénérés de ce pays.

Saint Lucien vint en Gaule, d'après la tradition, en même temps que saint Denis. Il y fut envoyé par le pape saint Clément et devint l'apôtre et l'évêque des Bellovaques, parmi lesquels il opéra de nombreuses conversions. Il reçut le martyre sous Domitien. Saint Maxien et saint Julien, l'un prêtre et l'autre diacre, étaient ses plus fervents disciples. Saisis les premiers par les émissaires du préfet des Gaules Julien, ils furent décapités avant saint Lucien, et celui-ci remercia hautement le ciel de ce que ses enfants spirituels l'avaient précédé dans la gloire. Loin de fuir à l'approche de ses persécuteurs, il les attendait en continuant d'enseigner le peuple. A son tour, il eut la tête tranchée; mais à peine était-il tombé sous le glaive, dit sa légende, que son corps de lui-même se releva, et,

prenant sa tête dans ses mains, le martyr la porta à une distance de plus de trois milles, jusqu'au lieu qu'il avait lui-même désigné d'avance pour sa sépulture. Les restes de saint Julien et de saint Maxien, qui avaient été enterrés



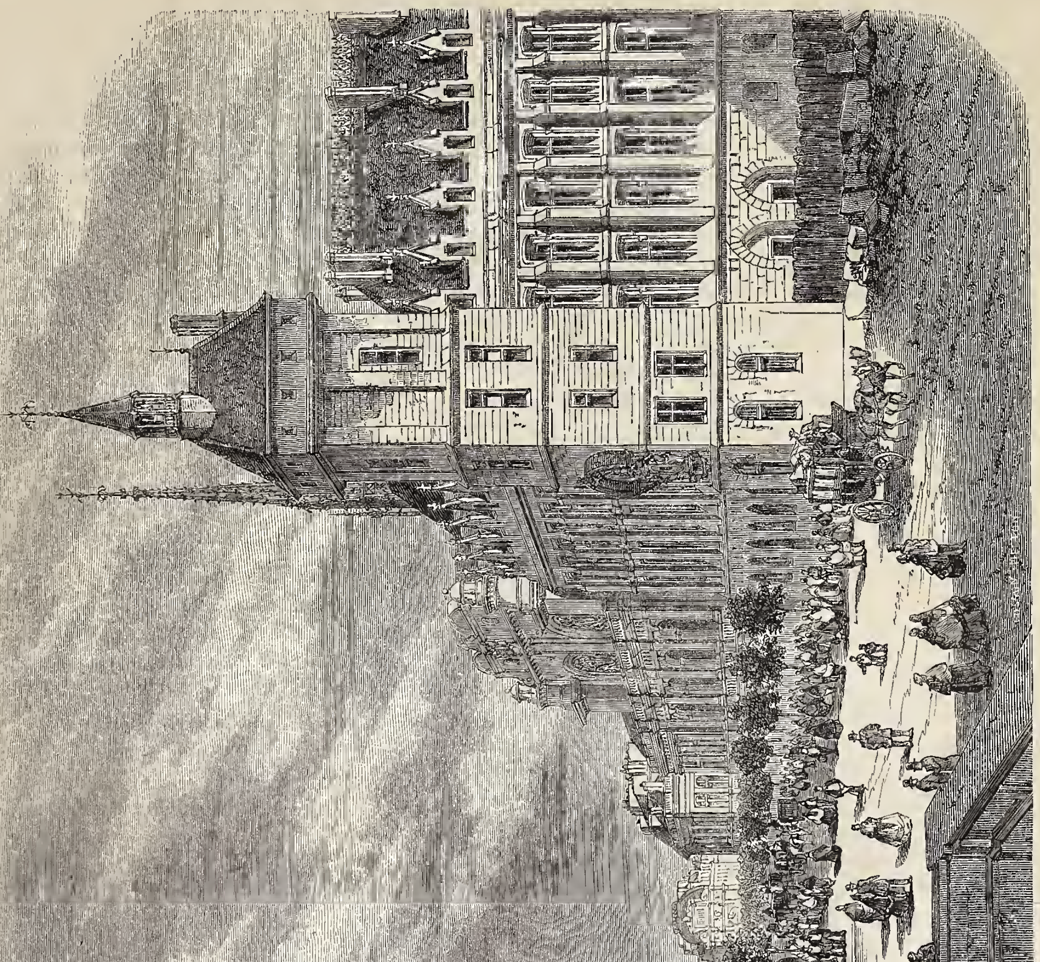
Reliquaire du treizième siècle, du cabinet de M. Timbal. — Dessin de Chevignard.

au lieu même de leur supplice, furent ensuite réunis à ceux de saint Lucien, et une basilique s'éleva autour de leurs tombeaux. Saint Éloi, l'habile orfévre de Dagobert, employa son art à les orner. Le corps de saint Lucien demeura dans la cathédrale de Beauvais; son chef et l'un de ses bras étaient conservés, à l'époque où les Bollandistes écrivaient les Vies des saints, dans le monastère de Saint-Lucien, près de Beauvais, où il était d'usage que les nouveaux évêques vinssent passer une nuit avant de prendre possession de leur siége épiscopal.

LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS.

Nous avons devant nous, au premier plan, la fin du pont au Change, et au milieu le boulevard du Palais;

à droite, le palais de Justice, dont la tour de l'Horloge forme l'angle [1]; à gauche le nouveau palais du Tribunal de commerce, à l'angle du quai Desaix et du boulevard, sur l'emplacement de l'ancien marché aux fleurs. Ce palais, vaste et bien distribué, contient une salle des pas perdus, une salle de délibération, des chambres d'audience, une salle pour les déclarations de faillites, une salle pour les conseils de prud'hommes, un salon de con-



Nouveau palais du Tribunal de commerce de Paris. — Dessin de Thérond.

ciliation, enfin une salle d'exposition pour les dessins de fabrique. Le mot Palais est ambitieux; mais il n'a rien d'exagéré lorsque par contraste on se rappelle le sombre et triste réduit de la Bourse que ce monument remplace.

Le fondateur des tribunaux de commerce en France fut le chancelier Michel de l'Hôpital. Il reconnut la légitimité

[1] Voy. la représentation du cadran curieux qu'on aperçoit, à la hauteur du premier étage, sur la façade, t. XX, 1852, p. 329 et suiv.

d'un désir exprimé par le tiers état aux états généraux de 1560, et fit signer par Charles IX, en 1563, un édit portant institution d'un tribunal consulaire dans la ville de Paris. Deux ans après, cette juridiction s'étendait aux autres villes de France. L'ancienne magistrature se montra peu satisfaite de cette innovation, et plusieurs fois, notamment en 1576, elle essaya de faire supprimer les tribunaux de commerce, mais en vain.

« La rapidité des opérations commerciales, la bonne foi qui doit toujours y présider, l'expérience spéciale qu'exige le jugement des contestations qu'elles font naître, la nécessité d'une procédure expéditive, rendent indispensable pour le commerce une juridiction particulière, dégagée des formes lentes et compliquées de la justice ordinaire, soumise à des règles plus larges et moins inflexibles que celles du droit civil, confiée à des hommes exercés dans les matières sur lesquelles ils sont appelés à prononcer. » [1]

L'organisation des tribunaux de commerce repose sur l'élection. Les fonctions des juges y sont purement honorifiques. Ils connaissent : 1° de toutes contestations relatives aux engagements et transactions entre négociants, marchands et banquiers; 2° entre toutes personnes, des contestations relatives aux actes de commerce; 3° des actions contre les facteurs, commis des marchands ou leurs serviteurs, pour le fait seulement du trafic du marchand auquel ils sont attachés; 4° des billets faits par les receveurs, payeurs, percepteurs ou autres comptables des deniers publics; 5° des actes relatifs aux faillites.

Les tribunaux de commerce statuent de plus en appel sur les décisions du conseil des prud'hommes.

Les appels des tribunaux de commerce sont portés pardevant les cours dans le ressort desquelles ces tribunaux sont situés.

Il ne paraît pas, d'après le petit nombre des appels, et surtout des infirmations par les cours, qu'il y ait aucun motif sérieux de critiquer l'institution consulaire : « Elle est d'accord, ainsi que l'a dit Horace Say, avec les instincts français. Mettez un fusil sur l'épaule d'un négociant français, donnez-lui un uniforme, et vous en faites, sans autre façon, un excellent soldat; mettez-lui une robe et un bonnet carré, et, sans noviciat, vous en faites un bon juge. Les juges consulaires sont à la fois des jurés spéciaux et de véritables juges; ils décident d'abord le point de fait, et appliquent immédiatement la loi. Un ancien chancelier de l'échiquier d'Angleterre assistait un jour à l'une des longues audiences du tribunal de commerce de Paris, et, suivant avec attention les débats, ne pouvait s'empêcher de renouveler souvent la même question : « Sont-ce donc » véritablement des négociants qui rendent tous ces juge» ments? » Il ne pouvait dissimuler sa surprise de les trouver aussi équitablement rendus en même temps que bien énoncés. »

[1] *Dictionnaire de l'économie politique*, par Ch. Coquelin et Guillaumin, article TRIBUNAUX DE COMMERCE.

DESTRUCTION D'UNE VILLE
PAR UNE ÉRUPTION DE BOUE.

Villafranca était jadis la bourgade la plus opulente de l'île San-Miguel; c'était aussi la plus ancienne, puisque c'était là qu'avait commencé la colonisation. Un horrible cataclysme la détruisit presque entièrement durant les premières années du seizième siècle. Dans la nuit du 22 octobre 1522, des bruits souterrains, suivis de violentes commotions, se firent entendre, et, au lever de l'aurore, nombre d'édifices étaient déjà renversés. Un torrent de boue liquide, coulant d'un pic au sommet duquel on a bâti l'ermitage de Notre-Dame da Paz, jeta ses flots de fange sur la bourgade dans presque toute son étendue, et fit périr, selon les calculs des historiens, près de cinq mille individus. Après cette catastrophe, les colons relevèrent Villafranca. Ils la rebâtirent non loin de l'ancien emplacement, à l'est d'une rivière qui coule en cet endroit, un peu à l'ouest de ce cours d'eau, où il y avait encore un faubourg qui restait debout après la catastrophe. Un vaste amas de terre, agglomération informe de sables, de cendres et de pierres ponces, laissant apercevoir quelques pics de lave, se montre de nos jours au lieu où fut ce centre de population. Monsinho de Albuquerque raconte qu'en fouillant ce monticule on rencontre des cavités qui ne sont autre chose que des moules de face humaine. Les malheureux surpris par l'inondation de boue ont été subitement étouffés; leurs cadavres se sont décomposés par l'action du temps, et cette fragile empreinte est tout ce qui reste pour attester la funeste catastrophe.

LE PHARE.

On raconte qu'un marin, surpris en mer par une nuit orageuse, gouvernait pour gagner le port. Son jeune fils, appuyé contre lui dans les ténèbres, lui dit : « Mon père, quelle est, là-bas, cette folle lumière que je vois tantôt au-dessus, tantôt au-dessous de nous? » Le père lui promit l'explication pour un autre jour. Et il se trouva que c'était la flamme du fanal qui paraissait tour à tour haute et basse à l'œil balancé par les vagues furieuses.

Moi aussi je cingle vers le port sur une mer violemment émue, et je tiens mon œil fixé sur la flamme du fanal, et quoiqu'elle me paraisse changer de place, je finirai par toucher heureusement le bord.

GŒTHE, *Voyage en Italie.*

L'INSTRUCTION DANS L'INDE.

Depuis quelques années, les Indiens se montrent avides d'instruction. Leurs enfants fréquentent assidûment les écoles et les colléges de Calcutta, de Pounah, de Delhi, d'Agra, de Bénarès. Un habitant indien de Surate a donné 162 500 francs pour la création d'un collége dans cette ville; un Parsi en a donné 125 000 pour fournir à cinq jeunes Indiens les moyens d'aller en Angleterre compléter leur éducation; l'Indien Prema-Chaudra a donné deux laks de roupies (500 000 francs) pour l'établissement d'une bibliothèque à Bombay; Mohammed-Habil-Bhay en a légué deux laks et demi (625 000 francs) pour la fondation d'une école dans la même ville. De nouvelles maisons d'instruction s'élèvent à Lacknau, à Lahore, à Barhampour, à Bombay, à Allahabad et ailleurs. On dirait que le vieux monde a honte de son long sommeil et veut enfin reprendre sa part dans l'œuvre de la civilisation.

HISTOIRE D'UNE COMÈTE.

Préface.

Le récit qui va suivre n'est pas un roman de pure fantaisie, éclos spontanément dans les champs trop fertiles de l'imagination; il appartient pour le fond et par droit de naissance aux études positives : il est né sur le sol scientifique.

La Comète que nous allons mettre en scène, et qui va nous prêter les éléments de notre narration, n'est pas un mythe : elle existe; et des millions de personnes l'ont vue

briller sur leur tête, comme on en sera convaincu à la fin de notre récit.

Les dates de ses apparitions antérieures n'ont pas été arbitrairement imaginées, mais calculées d'après des éléments elliptiques dignes de toute la confiance des honnêtes gens; ces éléments sont connus des astronomes, et la limite de l'erreur possible ne s'élève pas à plus d'un centième ([1]).

L'état des lieux que visite notre téméraire touriste n'est pas davantage établi sans raison, mais, au contraire, fondé soit sur l'observation directe, soit sur l'induction.

De tous les phénomènes décrits, il n'en est pas un seul, même le moindre, qui soit légèrement inventé. La parole n'est pas venue errer à tort et à travers, mais elle est restée l'humble servante de son auguste maîtresse la vérité.

Telle est la trame solide du tissu que nous avons pris plaisir à broder à l'intention de nos lecteurs.

I. — *Où la Comète remarque pour la première fois l'existence de la Terre.*

Vers *l'an six cent onze mille cent quatre-vingt-neuf avant l'ère chrétienne,* la grande Comète que les habitants de Jupiter observaient depuis bientôt cent quarante mille ans remarqua pour la première fois, non loin du Soleil, une petite planète 1 400 fois plus petite que celle dont nous venons de parler; globe bien chétif, tournant assez gauchement sur lui-même, enveloppé de vapeurs grossières, soumis à d'effrayantes révolutions géologiques et atmosphériques, enfin inhabitable pour la race humaine.

Cette Comète, dont la queue ne mesurait pas moins de quatre-vingts millions de lieues de longueur, dont le noyau non encore solide avait un circuit de dix mille lieues, et dont la belle chevelure n'avait pas moins de neuf cent mille lieues d'épaisseur, — ses dimensions sont encore aujourd'hui la moitié de ce qu'elles étaient alors; — cette Comète, qui jusque-là s'était spécialement occupée de l'observation des mondes de Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune, etc., et qui n'avait jamais frayé qu'avec la plus noble société du ciel, fut étrangement et désagréablement surprise à l'aspect du pauvre petit monde terrestre.

Tout en appréciant l'étendue du pouvoir de la nature, elle était loin de se douter que ces astres lilliputiens fussent possibles. Elle y regarda à plusieurs fois avant d'en croire ses yeux, et ce ne fut qu'après avoir reconnu l'absence de toute cause d'illusion ou de mirage qu'elle voulut bien condescendre à accepter la réalité. L'existence de cette infime position sociale la grandit encore à ses propres yeux. Se drapant dans sa majesté cométaire, elle passa dédaigneuse près du pauvre rejeton en détournant la tête, releva fièrement son aigrette, puis, rebroussant chemin, retourna dans les déserts de l'espace et poursuivit avec orgueil son vol splendide à travers les cieux immenses.



Ainsi passent, trop souvent, hélas! les grands auprès des petits, les puissants auprès des faibles, méconnaissant par leur dédain la valeur des humbles et follement oublieux de la justice, comme si les êtres qui paraissent le plus disgraciés n'étaient pas les enfants de la mère nature et les membres de la même famille universelle!

Cependant, en réalité (il faut bien l'avouer), c'est un bien petit monde que le nôtre pour ceux qui ne se font pas illusion, comme nous, sur son importance. Nos sentiments de patriotisme, quelque naturels qu'ils soient, grossissent un peu sa valeur, et les voyageurs de l'espace qui l'aperçoivent pour la première fois ne peuvent guère se douter que nous en fassions un si grand cas.

Cette Comète, l'une des plus belles, pour ne pas dire la plus magnifique de notre système, ne s'approche jamais plus près du Soleil que ne l'est la Terre : 38 millions de lieues. Elle suit dans l'espace une orbite elliptique, et, lorsqu'elle arrive vers la région où nous sommes, sa courbe s'arrête et se retourne, le vol devient rétrograde. L'astre chevelu, emporté par sa vitesse d'un millier de lieues par minute, remonte vers les confins du royaume planétaire et traverse les orbites de tous les mondes. Comme s'il regrettait le beau Soleil à l'étincelante couronne, il ralentit son vol à mesure qu'il s'éloigne de lui. Il s'enfonce jusqu'à la distance de quinze milliards trois cent quatre-vingt-sept millions huit cent mille quatre cents lieues du Soleil : c'est son aphélie; arrivé dans les lointains de cet espace obscur, sa course ralentie ne possède plus guère que la vitesse du vent, quelques mètres par seconde. Mais sa courbe se ferme de nouveau et se retourne vers l'astre radieux, dont le disque a successivement diminué de grandeur, à un tel point qu'en cet éloignement on ne l'aperçoit plus que sous l'aspect d'une simple étoile. L'astre cométaire reprend alors une nouvelle vigueur; on voit sa vitesse augmenter, s'accroître, devenir immense, prodigieuse, ardente comme le désir, et le voilà qui se précipite de nouveau vers le Soleil, foyer des attractions planétaires. Après quinze siècles de voyage, il arrive à son point le plus rapproché, autrement dit, au périhélie; le cône de vapeurs flamboyantes, qui s'était resserré à mesure que la Comète s'éloignait du Soleil, et qui avait complétement disparu, renaît et se développe à mesure qu'elle se rapproche du centre des sphères. Sa forme reprend son ampleur et sa figure, ses rayonnements dorés et ses richesses d'apparat, comme on voit les courtisans revêtir leurs habits de fête lorsqu'ils paraissent en présence du roi. C'est qu'alors la Comète est entrée dans le domaine rayonnant du roi de la lumière.

Lorsqu'en *l'an six cent huit mille cent vingt-quatre avant Jésus-Christ* l'astre flamboyant revint de sa traversée et repassa dans les parages qu'habite la Terre, son attention excitée de nouveau par ce petit globe vert de mer ne put s'en distraire complétement. Certaines grandes personnes s'intéressent volontiers, par contraste, aux petits enfants, et l'on se laisse souvent intriguer par la marche des mécanismes microscopiques. La Comète daigna donc se mettre en observation et voulut connaître jusqu'à quel degré de vie ce globe mesquin avait pu s'élever.

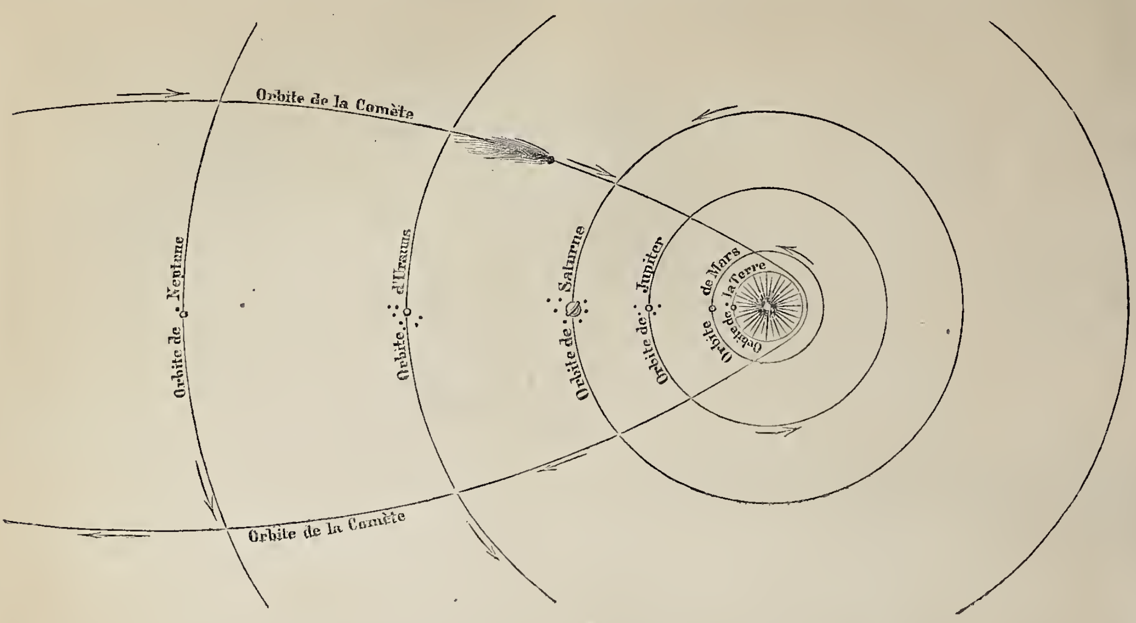
Il arriva précisément qu'à cette période elle resta pendant près de deux ans en vue de la Terre et en position favorable pour l'observation de cette planète; mais elle ne put, toutefois, se soustraire à la direction contraire qui

([1]) MM. les astronomes reconnaîtront tout de suite de quelle comète il s'agit, si nous leur disons que ses éléments sont les suivants:

$$T = 1811, \text{ sept. } 12, 26.$$
$$\pi = 75^\circ\, 1'\, 0''.$$
$$☊ = 140^\circ\, 24'\, 26''.$$
$$i = 13^\circ\, 2'\, 43''.$$
$$q = 1.03558.$$

Nous pouvons même ajouter, par surcroît, que sa distance aphélie = 421.02; son demi-grand axe, 211.03; son excentricité, 0.9951; et que le sens de son mouvement est rétrograde.

l'emportait. Au lieu de se diriger de l'ouest à l'est, comme toutes les planètes et tous les satellites du système, elle se meut de l'est à l'ouest, c'est-à-dire en sens *rétrograde*. Cette loi malencontreuse développa, comme il arrive toujours par la difficulté, son ardeur d'investigation, et, pendant les vingt mois que la Terre resta dans la limite de sa visibilité, elle ne perdit pas une nuit, pas un jour d'examen.



Elle remarqua d'abord, comme elle s'en était bien doutée, que ce rejeton de monde était alors inhabitable pour des êtres intelligents. Il roulait lentement sur lui-même; mais les alternatives de la nuit et du jour ne produisaient aucun effet sur lui, attendu qu'il recevait de son propre sein une chaleur infiniment plus élevée que celle qu'il recevait du Soleil. Les brouillards, les vapeurs et les fumées qui l'enveloppaient auraient, du reste, suffi pour mettre obstacle aux rayons solaires. A mesure qu'elle approchait du monde terrestre, elle s'efforçait de mieux distinguer la nature de sa surface; mais elle n'avait pas encore vu de monde aussi pauvre, et, ne pouvant se résoudre à ce qu'une planète fût aussi misérable, elle attendait qu'une éclaircie dans l'atmosphère permît aux rayons du Soleil de mieux pénétrer et d'illuminer convenablement la scène. Ceci se produisit vers le solstice. Était-ce le solstice d'hiver ou le solstice d'été? L'histoire n'en dit rien, d'autant plus qu'à cette époque lointaine la Terre n'avait pas encore de saisons, et qu'en vertu de sa chaleur propre elle avait aussi chaud au cœur de l'hiver qu'en plein été. Quoi qu'il en soit du jour précis, la Comète ne put retenir un cri d'exclamation lorsqu'elle fut parvenue à distinguer clairement la surface terrestre.

« Un monde de coquilles! » s'écria-t-elle.

Elle ne se trompait pas. La Terre en était alors à son époque *secondaire;* les terrains triasiques se formaient, et l'on se trouvait en pleine période *conchylienne*.

Quelques millions d'années avant cette époque, il y avait eu d'abord condensation et chute des eaux sur le globe entièrement liquide; mille combinaisons terribles de gaz, de vapeurs, de substances incandescentes, avaient sillonné le sein brûlant de la sphère récemment éclose; de part en part, le chaos plutonien, dissolvant et reconstituant les fondations agitées du nouveau monde, avait éteint les révolutions dans des révolutions nouvelles; son bras énorme n'avait maîtrisé les forces du foyer en travail qu'en lui donnant le globe tout entier en pâture. Dans ce laboratoire immense, la nature s'était exercée à des manipulations chimiques d'où sont issus les volcans aux gueules enflammées, les éruptions de laves, les sources d'eaux bouillantes, les geysers de vapeurs; plus tard, une croûte s'était formée à la surface du globe en fusion, comme on voit une pellicule recouvrir le creuset de plomb qui refroidit, et les convulsions s'étaient un peu calmées.

Après cette époque *primitive*, pendant laquelle aucun être vivant, végétal ou animal, n'était apparu, la nature s'était recueillie pendant l'époque de *transition*, lente et majestueuse période dont nul esprit ne saurait concevoir l'âge et la durée : alors s'étaient accomplis les premiers mystères de la génération des êtres, et, parmi les tourmentes et les agitations incessantes de la surface non encore consolidée, les premiers végétaux, algues et fucus, les premiers animaux, zoophytes, polypiers, étaient apparus au sein de la mer universelle.

Plus tard encore, les marais primitifs s'étaient vus recouverts d'un immense duvet végétal, et le règne des plantes avait inauguré l'ère de ses splendeurs. Premier maître du globe récent, il avait déployé toutes ses richesses dans son empire, et nulle autre époque ne vit depuis semblable exubérance de formes ni pareille domination. Plantes d'une simplicité extrême, dépourvues de fleurs et de fruits, mais d'une grosseur et d'une élévation prodigieuses, elles avaient étendu le rayonnement de leur splendide verdure sur tous les bancs, toutes les langues, toutes les presqu'îles que l'onde dominatrice avait laissés à la terre. C'était comme une seule mer coupée d'oasis verdoyantes. Les fougères arborescentes, les calamites, les sigillaires, les lépidodendrons, les lomatophloios, les équisétacées, s'étaient disputé la souveraineté des îles. C'est de ce temps que date la formation des houilles qui nous chauffent aujourd'hui, vastes couches végétales qui ressuscitent à la lumière du jour les troncs couchés dans l'ensevelissement des âges disparus; ces mines s'étaient établies un million d'années avant l'époque où commence notre histoire. Depuis cette époque, l'enfantement de la vie terrestre s'était continué, et c'est à peine si l'on eût pu dire encore que sa naissance était achevée.

La suite à une autre livraison.

Paris. — Typographie de J. Best, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

LA CULTURE MARAICHÈRE DANS LE PAYS MESSIN.



Salon de 1865; Peinture. — Maraîchère, tableau et dessin de M. Émile Faivre.

Les terrains d'alluvion qui s'étendent autour de Metz, entre la Moselle et les coteaux voisins, conviennent parfaitement à la culture maraîchère. Le sol, profond, léger, uni, divisé en immenses carrés séparés eux-mêmes par des allées étroites suffisant à peine aux deux pieds d'un homme, est couvert en tout temps de végétations échelonnées avec art, de manière à offrir sans cesse des récoltes nouvelles. Presque toujours le même carré contient en même temps trois sortes de légumes qui arrivent successivement à maturité. Aussitôt après la récolte, les plantes

sont arrachées et remplacées par de nouveaux semis. Les productions maraîchères des environs de Metz consistent, indépendamment des légumes ordinaires, en melons exquis, en asperges, en artichauts, en primeurs de toute sorte, qui approvisionnent, grâce au chemin de fer, les marchés des environs jusqu'à Strasbourg et même quelquefois jusqu'à Paris. Il faut y ajouter une production considérable de graines de plantes potagères et agricoles qui jouissent d'une réputation méritée.

De semblables produits ne s'obtiennent pas sans des fumures très-considérables et des arrosages multipliés en temps de sécheresse, mais personne n'ignore qu'aucune population n'est plus laborieuse que celle des maraîchers. On les voit souvent, près de leur puits, lavant encore et bottelant, à neuf heures du soir, les légumes qu'ils porteront eux-mêmes au marché de la ville à trois heures du matin; et dès quatre heures, la bêche à la main et le dos courbé, ils sont à l'ouvrage.

Beaucoup de maraîchers vivent dans l'aisance. Ils sont généralement intelligents et instruits dans leur profession. Leurs habitations, tapissées de treillages de vignes, sont entretenues avec soin et propreté, commodes, aérées, toujours bordées d'une plate-bande de fleurs, et flanquées d'une bâche destinée à la conservation des plantes et des fleurs délicates en hiver; bâche et plate-bande également exploitées par la maraîchère, qui couronne sa charge du matin de bouquets dont elle trouve aisément le débit à son arrivée en ville.

Les moindres coins de chaque maison sont utilisés avec un soin admirable. Sur le toit du hangar ou sur les murs d'appui de la cour on voit jaunir d'énormes potirons dont le beau feuillage rampe sur le sol. Tous les murs sont treillagés de vignes ou garnis d'espaliers produisant les meilleures espèces de fruits. Le puits lui-même, les cours d'eau étant rares, et chaque carré étant pourvu d'un puits creusé à une faible profondeur dans le sous-sol de gravier, forme une sorte de tonnelle ombragée de vigne qui donne d'excellent chasselas.

Les maraîchers messins, grâce à leur intelligente activité, obtiennent de la terre tout ce qu'elle peut donner; si leurs cultures sont inférieures à celles de Roscoff, les plus belles et les plus riches de France, la supériorité de celles-ci ne doit être attribuée qu'au climat exceptionnel dont elles jouissent.

LES JOURS PERDUS.

CONFESSION DE CORNELIUS FRUCHTLOS.

> Deux hommes habitaient dans la même maison : l'un, à la cave, où il possédait un grand tonneau ; l'autre, propriétaire d'un petit baril, avait son logis au grenier. Baril et tonneau étaient également vides. Au renouvellement d'une année, l'habitant de la cave s'imposa la tâche de descendre chaque jour chez lui cent outres pleines de vent qu'il dégonflait dans son tonneau. Le locataire du grenier se donna pour devoir d'apporter seulement tous les soirs, à son retour, une cuillerée de vin qu'il versait dans son baril. L'année révolue, il se trouva que l'un des deux voisins avait sans fatigue empli son baril, tandis que l'autre tombait, épuisé de lassitude, devant son tonneau toujours vide. — Ceci est pour dire que nos peines fécondes nous sont seules comptées, et qu'il n'y a pas de récompense pour le labeur stérile. MICHEL MASSON.

Il y a environ une douzaine d'années, je fus mandé chez un mien voisin, le personnage le plus considérable de notre quartier, lequel, à vrai dire, n'est guère habité que par des familles d'artisans et par de modestes marchands au détail fournisseurs des petits ménages. Ce voisin considérable, je ne le connaissais que de vue seulement, et certes je n'avais pas, moi chétif, l'impertinente prétention d'être connu d'un homme de cette importance. Cependant, puisque notre destinée voulait qu'il y eût un jour rapprochement entre nous, et même entretien intime, il fallait bien que, si peu que ce fût, il m'eût remarqué, comme aussi il était indispensable qu'il me fît appeler, attendu qu'aucun prétexte ne pouvait me pousser à me présenter chez lui.

Or, un matin, à ma très-grande surprise, mon éminent voisin m'adressa un messager chargé de me transmettre sa pressante prière de le venir voir dans le plus bref délai. Il était temps qu'il se décidât à me faire les avances; car lorsque, répondant à son désir, je me fis annoncer à lui par sa servante, le moribond, touchant de près à sa fin, n'avait plus même tout à fait une heure à attendre le moment fixé par la volonté divine pour rendre à celle-ci l'âme immortelle qu'elle avait confiée à son corps périssable.

Mlle Roschen, la servante qui le veillait, — j'ai su son nom, — Mlle Roschen lui ayant par deux fois annoncé ma présence, il essaya, non sans peine, de secouer la torpeur qui déjà commençait à l'envahir, afin de me faire bon accueil. Puis, ménageant ses paroles, que d'ailleurs il n'articulait plus très-distinctement, ce fut seulement du geste qu'il invita la servante à se tenir à l'écart. Elle ne comprit qu'à demi, ou plutôt elle ne voulut pas tout à fait comprendre l'intention de ce geste, car au lieu de se retirer discrètement au loin, elle se contenta de passer de la tête au pied du lit, où elle posa le gobelet d'argent du moribond. Il s'y trouva en compagnie d'une riche tabatière d'écaille et d'une belle montre d'or. Ces objets précieux étant là ne me semblèrent pas être précisément à leur place; ils y étaient cependant, eu égard, ainsi qu'on le verra bientôt, au calcul de Mlle Roschen.

Son maître, voyant qu'elle s'établissait au pied du lit, comme si elle n'eût été invitée qu'à se déplacer un peu pour me faire place à moi-même, fronça les sourcils, lança à sa servante un coup d'œil sévère, et, d'un geste mieux accentué, il lui répéta : « Plus loin! plus loin! » jusqu'à ce que, mesurant des yeux la distance, il put la supposer hors de la portée de nos voix. A voir la mauvaise grâce que l'une mettait à rétrograder vers l'extrême limite de la chambre et l'impatiente insistance de l'autre à éloigner ce témoin importun, il devint évident pour moi que, d'une part, la crainte d'être entendu était, de l'autre part, surpassée par le désir d'entendre.

Toutefois, ce fut Mlle Roschen qui céda. Elle alla se poster le visage tourné du côté des vitres de la fenêtre. Ses yeux semblaient regarder attentivement au dehors; mais ses oreilles étaient si bien tendues au dedans qu'elle ne dut rien perdre de notre entretien. Néanmoins nous parlâmes à voix basse, moi par discrétion, lui par cause d'épuisement.

— Vous êtes, me dit mon voisin, écrivain, auteur, ce qu'on appelle vulgairement un homme de lettres?

— Hélas! soupirai-je, appuyant l'interjection d'un signe de tête affirmatif.

Il comprit ce qu'il y avait de mécomptes et de désillusions, sinon de découragement, dans ce soupir, et, lentement, avec effort, coupant ses paroles par de fréquents et longs silences, il reprit :

— Oui, vous pressentez qu'au terme de votre carrière il vous faudra vous avouer que vous n'avez été qu'un homme inutile aux autres, partant nuisible à vous-même. Moi, c'est absolument le contraire que j'ai voulu être. Il ne m'eût pas suffi de me croire nécessaire en ce monde, je me suis flatté de devenir indispensable. Des notes écrites par moi à diverses époques de ma vie, et qui renferment

ma confession sincère, vous diront ce à quoi je suis parvenu. C'est pour vous faire don de ces notes que je vous ai appelé aujourd'hui près de moi. Ne me remerciez pas; ce serait bien à tort surtout que vous me sauriez bon gré de vous avoir accordé la préférence sur tels autres de vos confrères, je n'en connais aucun. Désirant que l'expérience de mon passé ne fût pas perdue, je me demandais à qui je pourrais utilement léguer mes paperasses, quand je me suis rappelé que mon ami Zédékias, propriétaire d'une maison située dans ce voisinage, m'avait parlé assez avantageusement de l'un de ses locataires dont le métier est de composer des ouvrages pour les libraires et des articles pour les journaux. Je me félicite de ce souvenir qui m'aura permis de trouver un légataire selon mes vœux. Les voici, ces notes, continua-t-il. — Et à grand'peine, grâce à mon aide, le moribond parvint à tirer de dessous son oreiller une petite liasse de papiers qu'il me tendit. Je m'empressai de la prendre, non par mouvement de convoitise, mais par égard pour sa main défaillante.

Mlle Roschen eut à ce moment un accès de curiosité qui la fit se retourner vers nous et quitter sa place pour se rapprocher du lit.

— Que voulez-vous? lui demanda son maître sourcillant de nouveau.

— Je croyais que Monsieur m'avait appelée, répliqua-t-elle effrontément, mais s'arrêtant court.

Sur une réponse négative, la curieuse s'en retourna continuer à inspecter ce qui se passait dans la rue.

Mon voisin reprit, me désignant ses notes :

— Je vous les abandonne; quoi que vous en tiriez, en votre qualité d'écrivain, vous en ferez toujours meilleur usage que ma servante. Cette fille ne sait pas lire, et ma confession ne lui servirait, je le prévois, qu'à allumer le feu de sa cuisine, ou, tout au plus, qu'à se faire des papillotes pour son tour de frisure.

Notre conversation, de laquelle je ne vois plus rien d'intéressant à rapporter, se prolongea jusqu'au moment où l'affaiblissement progressif du moribond devint tel qu'il ne lui fut plus possible de me répondre. Je jugeai convenable alors de me retirer, afin de ne pas troubler par ma présence la dernière méditation si nécessaire à ceux qui vont entrer dans l'éternel repos.

Prenant congé de mon voisin, je me penchai vers lui et murmurai : « Au revoir. » Le signe de tête par lequel il me répondit me prouva combien peu il avait l'espoir de me voir tenir ma promesse, et nos regards, qui se rencontrèrent, se dirent adieu.

Je partis, ayant soin de fermer discrètement la porte derrière moi.

A peine étais-je parvenu à l'étage inférieur que la porte se rouvrit. J'entendis des galoches piétiner sur mes talons. Mlle Roschen s'était mise à ma poursuite. Elle m'arrêta par cette interpellation :

— Vous oubliez quelque chose, Monsieur!

— Et quoi donc, ma fille?

— Mais de me montrer ce que vous emportez, dit-elle, me désignant du doigt le manuscrit de son maître.

— Cela vous regarde-t-il? lui demandai-je, peu disposé, bien entendu, à lui donner satisfaction.

— Si cela me regarde! reprit-elle comme blessée de la question; mais personne n'est plus intéressé que moi à savoir ce que vous emportez de chez nous, surtout si la chose a une valeur quelconque.

— Mon enfant, lui dis-je, essayant de ne point me fâcher de la singulière prétention de cette fille à être renseignée sur ce que son maître m'avait confié, certes, je ne me crois pas obligé de répondre à une question que je trouve assez impertinente, pourtant je veux bien vous dire qu'il ne s'agit que de quelques papiers qui seraient sans utilité pour vous, puisque vous ne savez pas lire. Quant à leur valeur, je ne pourrai l'apprécier exactement que lorsque j'aurai pris connaissance de ce qu'ils contiennent.

— Monsieur, me dit la servante avec autant d'émotion dans la voix qu'il y avait d'avidité dans le regard qu'elle attachait sur la petite liasse de papiers, tout le monde dans le quartier dit que vous êtes un honnête homme : aussi, j'en suis certaine, vous ne voudriez pas me faire le moindre tort.

— Certainement non! Mais qu'y a-t-il de commun entre vos intérêts et les papiers que votre maître m'a donnés?

— Je vous l'ai dit, Monsieur, cela dépend de ce qu'ils valent. Sans doute, le pauvre malade a le droit de disposer de son bien suivant ses idées; mais comme ces chiffons de papier étaient sous son oreiller, vous n'êtes pas sans savoir que ce qu'il vous a donné devait m'appartenir.

— En vérité, je ne m'en doutais pas.

Visiblement surprise de mon ignorance, elle m'adressa un regard qui voulait dire : « De quel pays êtes-vous donc? » Puis, comme je continuais à la regarder sans la comprendre, elle reprit :

— C'est cependant bien clair. Mon maître est au plus bas. Si vous n'étiez arrivé chez nous qu'après sa fin finale, pour avoir ses papiers il vous aurait fallu me les acheter; car voilà l'usage : Tout ce qui se trouve sur le lit de quelqu'un qui vient de trépasser appartient de droit à celui ou à celle qui a soigné le défunt jusqu'à son dernier moment.

— Fort bien, répliquai-je, me souvenant aussitôt de ces objets que je jugeai d'abord si mal à leur place ; ceci m'explique pourquoi j'ai vu au pied du lit de mon voisin son gobelet, sa tabatière et sa montre.

— La chaîne y est aussi, ajouta avec une candeur parfaite la prévoyante demoiselle Roschen.

Ne voulant pas perdre mon temps à contester l'autorité de l'usage et la légitimité de la réclamation, je me contentai de féliciter cette fille sur l'habileté de ses combinaisons pour assurer le plus de bénéfices possible à sa petite industrie de garde-malade. Mes félicitations la touchèrent peu ; mais elle fut très-sensible à l'apparition d'un frédéric d'or que je tirai de ma bourse. Je ne le lui avais pas encore offert, que déjà elle tendait la main pour le recevoir.

— J'entends, lui dis-je, en agir avec vous comme si j'étais arrivé trop tard pour recevoir ces papiers des mains de votre maître. Je ne sais pas quelle est la valeur de ce que je vous achète : il se peut que je vous le paye trop cher aujourd'hui; mais le contraire est aussi fort possible. Réglons donc l'avenir. Si, au prix que j'y mets, je dois y perdre, ce sera tant mieux pour vous, je ne vous réclamerai rien; mais s'il arrive que je vous sois redevable de quelque chose, n'ayez nulle inquiétude, je vous tiendrai loyalement compte du surplus.

Cela dit, je lui donnai le frédéric d'or, qu'elle s'empressa de placer dans un coin de son mouchoir auquel elle fit double nœud; puis, m'ayant souhaité toutes les bénédictions désirables, elle remonta chez son maître en même temps que je continuais à descendre l'escalier, emportant ce manuscrit dont j'étais à double titre le légitime possesseur : on me l'avait donné, et je venais de le payer à Mlle Roschen.

Ayant vu si âpre à la proie la servante du moribond, je pouvais lui supposer un cœur sec; je me serais trompé. Ses sanglots, que j'entendis au moment où j'arrivais à la dernière marche, me prouvèrent que cette fille était susceptible d'un mouvement de sensibilité; par surcroît, ils m'apprirent que mon éminent voisin n'avait pas attendu le retour de sa servante pour mourir.

La suite à la prochaine livraison.

L'ANI.

Voy. t. XXXI, 1863, p. 380.

L'ani, si nous ne considérons que son extérieur, n'a rien qui puisse plaire. Sa couleur noire, son bec court et crochu, surmonté d'une arête saillante, lui donnent une physionomie désagréable et lui ont valu dans son pays (l'Amérique tropicale) le surnom d'*oiseau-diable*. Mais si nous pénétrons dans ses mœurs, nous le voyons déployer des qualités sociables bien dignes d'être remarquées.

Amis de la paix, les anis ne demandent qu'à vivre familièrement avec tout le monde. Ils s'approchent sans défiance de l'homme, et les coups de fusil mêmes ne les font pas fuir; ils tombent sans se croire victimes d'un acte d'hostilité. S'ils aperçoivent un troupeau dans la savane, vite ils arrivent, ils se posent sur les bœufs, sur les vaches, et leur mangent les insectes sur le dos. Mais c'est surtout entre eux qu'ils se montrent pacifiques et accommodants. Ils forment des sociétés de quinze, vingt individus, qui volent ensemble, se reposent ensemble, chantent ensemble. Bien



Le Nid de l'Ani ou oiseau-diable. — Dessin de Freeman.

plus, ils pondent et couvent ensemble dans le même nid.

Au mois de février, la femelle la plus pressée commence, avec son mâle, la construction du berceau commun; ils ramassent de petites tiges de plantes filamenteuses, des branches de citronnier ou d'autres arbrisseaux, qu'ils posent sur un buisson, sur une haie, et qu'ils entrelacent sans beaucoup d'art, mais solidement; ils tapissent l'intérieur d'une couche de feuilles tendres qui ne tardent pas à sécher. Dès qu'un emplacement suffisant est en état de la recevoir, la femelle n'attend pas davantage, elle se met aussitôt à pondre et à couver; cependant les autres couples continuent son œuvre, agrandissent le nid. Celui-ci, quand il est terminé, est de forme évasée, élevé sur les bords, et quelquefois mesure plus de quatre pieds de circonférence. Chose admirable! entre toutes ces femelles qui couvent de concert, jamais une querelle ne s'élève, comme parmi les poules à qui on donne un panier commun. Elles se rangent les unes à côté des autres; chacune a son compartiment qu'elle s'est fait avec des brins d'herbes pour contenir sa ponte. Et s'il arrive (la chose n'est pas rare) que les œufs se mêlent, se confondent, n'importe! le mal n'est pas grand et nulle n'y trouve à redire. Chaque couveuse étend ses ailes du mieux qu'elle peut; elle abrite, elle réchauffe les œufs de ses voisines comme les siens propres.

Ce n'est pas tout. La même égalité, la même fraternité, continuent à régner dans cette communauté modèle après

que les petits sont éclos. On dit que ceux-ci reçoivent la becquée à tour de rôle et la reçoivent de toutes les mères. Sans doute, chacune connaît bien ses enfants; mais, se trouvant en présence de tous ces becs ouverts et suppliants, elle ne peut s'empêcher d'aller aux plus pressés, certaine que les siens ne pâtiront pas, que ses compagnes songeront à eux. Quand les jeunes anis commencent à voler, ils ne veulent profiter de leurs ailes que pour accompagner leurs pères et leurs mères, pour se poser auprès d'eux sur les arbrisseaux. Lorsqu'ils se décident à s'en aller, ils emportent les leçons et les exemples de leurs parents et s'empressent de fonder une république nouvelle, fidèle reproduction de l'heureux état où ils sont nés.

FRANÇOIS HUBER L'AVEUGLE.

SA VIE ET SES OUVRAGES D'HISTOIRE NATURELLE.

SOUVENIRS INÉDITS DE Mme DE MOLINS, SA FILLE.

Fin. — Voy. p. 305.

La publication de ces travaux eut lieu en 1792, sous la forme de lettres à Ch. Bonnet, et sous le titre de : *Nouvelles observations sur les abeilles* [1]. Le succès de cet ouvrage fut éclatant; il frappa les naturalistes par la nouveauté des faits, par leur rigoureuse exactitude et surtout par les difficultés contre lesquelles l'auteur avait eu à lutter. La plupart des Académies d'Europe, et notamment l'Académie des



François Huber l'aveugle. — Dessin de Bocourt, d'après le dessin original communiqué par la famille.

sciences de Paris, admirent Huber au nombre de leurs associés, et il fut dès ce moment placé au premier rang parmi les observateurs les plus habiles.

Rien ne ralentit ses recherches, ni ce premier succès, ni la perte complète qu'il fit de sa fortune à la suite de la révolution de 1793, ni sa séparation d'avec son fidèle Burnens. Son fils Pierre, à juste titre célèbre par les observations sur les fourmis qu'il fit depuis, commença son apprentissage en prêtant ses secours à son père. Les recherches qu'ils firent ensemble forment le deuxième volume de la deuxième édition de son ouvrage (Genève, 1814).

L'origine de la cire, la construction et l'aménagement de l'intérieur des ruches, le rôle que jouent les différentes classes d'abeilles, les ravages que le sphinx atropos fait dans les ruches, et bien d'autres recherches aussi intéressantes que variées, font le sujet de ce deuxième volume et portèrent à son apogée la réputation de son auteur.

Je cite encore M. de Candolle : « Son style, dit-il en parlant du style de mon père, son style est en général clair et élégant; sans cesser d'avoir la précision qui convient au genre didactique, il participe au genre d'agrément qu'une imagination poétique sait répandre sur tous les sujets; mais ce qui le distingue surtout, parce qu'on s'y attend le moins, c'est qu'il décrit les faits d'une manière tellement pittoresque qu'en le lisant on croit voir soi-même les objets que l'auteur, hélas! n'avait pas vus. En réfléchissant à cette singulière qualité du style descriptif d'un aveugle, j'ai cru m'en rendre raison en pensant aux efforts qu'il avait dû faire pour coordonner les récits de ses aides et s'en faire une image complète. Nous autres, qui jouissons, souvent avec tant d'insouciance, de ce sens précieux auquel nous devons de saisir à la fois tant d'objets divers et tant de parties d'un même objet, nous négligeons souvent d'étudier quelle est celle de ces parties qui domine les autres et doit tenir le premier rang dans l'exposition; nous risquons donc fréquemment que cette exposition soit confuse, précisément parce que notre impression des objets est simultanée et sans effort. Mais Huber était obligé d'écouter avec attention les récits des autres, de les classer avec méthode, de se refaire une image de l'objet par ses propres concep-

[1] 1 vol. in-8, Genève. — Réimpr. à Paris, 1798, 1 vol. in-12.

tions, et sa narration écrite après cette laborieuse opération fait passer notre esprit par toutes les phases qui ont éclairé le sien.»

Mon père ne se laissa point absorber par son goût pour les abeilles; il se maintint constamment à la hauteur du mouvement des sciences; il travailla longtemps avec M. Senebier, et les résultats de leurs recherches furent publiés, en leurs noms communs, sous le titre de : *Mémoire sur l'influence de l'air dans la germination des graines* (1 vol. in-8, Genève, 1861). Les mathématiques et l'astronomie furent aussi pour lui l'objet d'études soutenues : il se faisait lire tous les ouvrages qui paraissaient en ce genre; il en exécutait les calculs au moyen de caractères mobiles en terre cuite, dont il distinguait le relief par le toucher aussi facilement que s'il eût pu le voir, et il se rendait, par le même moyen, un compte exact des figures qui lui étaient nécessaires et que ma mère, toujours prête à lui être agréable, brodait pour lui, avec du cordonnet, sur de légères feuilles de carton.

Son esprit inventif lui fit trouver une sorte d'imprimerie au moyen de laquelle il pouvait composer et imprimer lui-même une lettre; il avait fait exécuter cet ingénieux appareil par son domestique Claude Léchet, chez lequel il avait su développer le talent de la mécanique, comme autrefois il avait fait naître le goût des sciences naturelles chez François Burnens. Cette presse lui servit pendant bien des années de distraction et d'amusement.

Son ardent amour pour la nature l'eût fait peintre, comme son père, s'il eût conservé la vue; aveugle, il devint excellent musicien. Il avait une voix agréable et aimait à se reposer de ses travaux en chantant au piano les belles mélodies de Gluck et de Beethoven. C'était ordinairement à la chute du jour qu'il exécutait ainsi les morceaux d'*Orphée*, d'*Alceste* ou de *Fidelio;* son salon se remplissait alors des habitants de sa maison et souvent même des campagnards des environs. Tous l'écoutaient avec recueillement, et dans un silence plein d'admiration et de respect.

La manière dont il étudiait les airs mérite d'être racontée. Ce n'était point par la simple mémoire qu'il retenait les mélodies; il avait appris de Grétry le contre-point, et il était devenu en étudiant par lui-même un fort habile harmoniste. Pour lui apprendre un air, on lui lisait d'abord la basse d'une phrase musicale; il l'arrangeait selon la suite des accords; puis venait le chant, qu'il exécutait avec la voix : une phrase ainsi ordonnée, il la savait parfaitement, et il ne lui fallait qu'une seule audition pour l'apprendre. On procédait ainsi, phrase par phrase, jusqu'à la fin du morceau, qu'il répétait alors d'un bout à l'autre sans se tromper d'une seule note.

Mais le trait le plus saillant de son caractère fut, sans contredit, la constante résignation avec laquelle il supporta le malheur qui l'avait frappé à l'entrée de sa vie. Jamais il ne se plaignit de sa cruelle infirmité, et je l'ai souvent entendu dire que *sa cécité ne l'empêchait pas de voir Dieu passer*. Cette pensée profonde indique clairement la source à laquelle il puisa tant de force, et ce n'est pas le moindre éloge que l'on puisse faire de lui que de rappeler les sentiments de vraie piété dont il fit preuve, alors que tous les savants ses contemporains se moquaient à l'envi de la religion et cherchaient même à nier le Dieu créateur des merveilles qu'ils pouvaient admirer de leurs yeux.

Son âme douce et bienveillante conserva, avec une inaltérable sérénité, toute la fraîcheur d'imagination, toute la candeur de sentiments qui fait le charme de la jeunesse. Il s'entourait volontiers de jeunes gens, se plaisait à diriger leurs études, et avait au plus haut degré le don de les intéresser. Il se fit de nombreux amis et sut les conserver tous jusque dans son extrême vieillesse : « Une chose que « je n'ai jamais pu apprendre, disait-il, c'est à désaimer. » Il se créa par l'agrément des relations qu'il avait avec tous ceux qui l'approchaient des compensations à sa position; il sut les apprécier et refusa toujours les espérances qui lui furent quelquefois offertes de lui rendre une partie de la vue en opérant l'un de ses yeux qui paraissait attaqué d'une simple cataracte, tandis que l'autre, qui l'était d'une goutte sereine, était tout à fait incurable.

Mon père regardait comme l'un de ses premiers devoirs de ne point attrister ceux qui vivaient auprès de lui; sa conversation aimable et gracieuse s'élevait aux idées les plus graves et les plus importantes, puis revenait au badinage le plus familier, avec un tact plein de charme qui ne lui fit jamais défaut. Lorsqu'on lui parlait de choses qui intéressaient sa tête et son cœur, sa belle figure s'animait d'une manière particulière, et la vivacité de sa physionomie semblait, par une magie mystérieuse, animer jusqu'à ses yeux depuis si longtemps condamnés aux ténèbres. Le son de sa voix avait quelque chose de solennel. « J'ai compris, disait un jour un homme d'esprit qui venait de le voir pour la première fois, j'ai compris comment les peuples dans leur jeunesse ont accordé volontiers à la cécité la réputation d'une inspiration surnaturelle.

Mon père passa les dernières années de sa vie à Lausanne, auprès de moi; il s'occupa encore de temps en temps de ses chères abeilles, et notamment à propos de la découverte qui fut faite, aux environs de Tampico, d'une variété de ces insectes dépourvue d'aiguillon. Son ami le professeur Prévost lui en fit parvenir d'abord quelques individus, puis une ruche entière qui excita son intérêt et fut pour lui l'occasion de vives jouissances.

Aimable et aimant jusqu'à la fin, il conserva la plénitude de ses facultés jusqu'au dernier instant de sa vie. A l'âge de quatre-vingt-un ans, après soixante-deux ans de cécité, sa belle âme s'envola vers le ciel, depuis longtemps sa patrie d'adoption; il expira dans mes bras, le 22 décembre 1831, sans douleurs, sans agonie et sans crainte, se confiant en Celui qu'il avait choisi pour son guide et pour son soutien.

HISTOIRE DE LA SCULPTURE EN FRANCE.

Suite. — Voy. p. 278.

L'orfévrerie a été le refuge de l'art du sculpteur dans les temps de décadence, où l'on ne savait plus faire valoir ni estimer des matières moins riches que l'argent et que l'or; et quand cet art se fut relevé, elle a encore été l'école où se sont formés, pendant tout le moyen âge, tant d'admirables talents qui l'ont porté à une si grande hauteur. Les anciennes chroniques sont remplies de récits où l'on trouve énumérées avec complaisance les belles pièces d'orfévrerie que la guerre faisait tomber entre les mains des chefs barbares, et dont ils se plaisaient à grossir leurs trésors ou à enrichir les églises. Tous les beaux ouvrages de l'antiquité ne furent pas détruits après l'invasion, et les ouvriers renommés de la Gaule romaine ne cessèrent pas de travailler sous la domination des conquérants. Il faut choisir entre beaucoup de faits qui appartiennent à l'histoire de la sculpture aussi bien qu'à celle de l'orfévrerie, et s'attacher surtout à ceux qui montrent chez les orfévres le talent de mettre en relief des figures et des ornements. Dès le début du sixième siècle, Clovis, qui avait fait en œuvres d'orfévrerie un butin considérable, commandait à Reims, dans un de ces ateliers où l'art gallo-romain était encore florissant, un bas-relief ciselé ou repoussé en or. En 533, saint Remi léguait à son église de Reims un vase d'or, présent du roi franc, en prescrivant d'en faire un

calice orné de figures. Avant la fin du même siècle, il semble que le travail des métaux précieux fût devenu une industrie propre aux Francs; au moins était-elle chez eux en grande estime, à en juger par ce que Grégoire de Tours rapporte du roi Chilpéric. Il avait fait exécuter de beaux ouvrages d'orfévrerie qu'il avait envoyés à l'empereur d'Orient Tibère, et ses ambassadeurs avaient rapporté en échange quantité de belles œuvres de l'art byzantin. Grégoire de Tours étant allé visiter le roi à son habitation de Noyon, le roi lui fit voir les présents qu'il avait reçus; puis, jaloux de prouver que les ouvriers de sa nation n'étaient pas inférieurs à ceux de Byzance, il montra à l'évêque un grand missoire ou plat d'or, du poids de cinquante livres, enrichi de pierres précieuses, et lui dit : « J'ai fait fabriquer cette pièce pour honorer la nation des Francs et lui donner de la célébrité, et je ferai encore beaucoup d'autres choses, si je continue à vivre. » Un de ses frères, Gonthran, qui régnait sur une autre partie de la Gaule, avait fait exécuter un grand nombre de pièces d'orfévrerie pour le monastère de Saint-Bénigne de Dijon, entre autres, un tableau formé par la réunion de bas-reliefs en argent et en vermeil, où l'on voyait représentées la Nativité et la Passion de Jésus-Christ. Il est difficile de savoir où pouvait être placé ce tableau; ses dimensions, indiquées par la chronique de Saint-Bénigne, sept coudées et demie de haut sur dix de large, montrent assez qu'il ne peut être ici question d'un parement d'autel.

Les plus précieux ouvrages des orfévres allaient prendre place dans les trésors des églises et des monastères, où ils contribuaient surtout à rehausser l'éclat des autels pendant les cérémonies du culte. C'était, en effet, aux reliques des saints et aux autels qui les recouvraient que la piété des riches et des puissants adressait de préférence ses offrandes. Les coffres de bois, de pierre ou de métal qui renfermaient les corps saints, ou les objets sanctifiés par leur approche qui bien souvent en tenaient lieu, furent déposés, jusque vers la fin du règne de Charlemagne, immédiatement sous l'autel, d'abord dans une cellule formée par l'exhaussement du sol, puis dans la crypte, quand la cellule ou *cônfession* primitive reçut cette extension, à partir du septième et du huitième siècle. Les parois de la confession étaient revêtues de tables de marbre, d'or, d'argent, qui pouvaient être ornées de reliefs; elles étaient au moins ainsi décorées dans plusieurs églises d'Italie, dont les dispositions furent si souvent reproduites dans les églises de la Gaule. Dans la basilique de Saint-Pierre, à Rome, les murs de la confession étaient couverts extérieurement de bas-reliefs d'or représentant divers sujets, et à l'entrée étaient debout, comme deux gardiens, deux anges d'argent. Le cercueil ou le tombeau du saint était lui-même orné avec toute la magnificence que l'on pouvait y mettre. C'est à des travaux de ce genre que saint Éloi, le plus habile orfévre de son temps, consacra principalement ses talents. Sa Vie, écrite par saint Ouen, nous apprend qu'il fabriqua les châsses, ou cercueils d'or ou recouverts d'or, de saint Germain, de sainte Geneviève, de saint Séverin, de sainte Colombe, de saint Quentin, etc. Ses œuvres les plus importantes paraissent avoir été le tombeau de saint Martin et celui de saint Denis, exécutés par ordre de Dagobert : ils étaient couverts d'or, d'argent, de pierreries, et d'un travail admirable, dit l'historien. Toutefois, il est certain que l'art de l'orfévre avait dû, comme tous les autres arts, déchoir beaucoup au septième siècle. Si l'on vantait encore saint Éloi longtemps après sa mort, c'était surtout pour son habileté comme lapidaire et monteur de pierreries; rien n'indique que les tombeaux des saints dont il était l'auteur fussent ornés de sculptures. Sous les successeurs de Dagobert, l'art de l'orfévrerie conserva encore quelques traditions dans le monastère de Solignac, près de Limoges, fondé par saint Éloi, et dans plusieurs autres sans doute; mais on ne cite particulièrement aucun ouvrage qui en soit sorti, et il est probable que les productions de ce temps n'intéressent en aucune façon l'histoire de la sculpture.

A cette époque, l'art du sculpteur et celui de l'orfévre étaient tombés, dans tout l'Occident, à peu près au même degré d'abaissement. M. Jules Labarte [1] remarque qu'à Rome même, dans les deux cent cinq années qui s'écoulèrent depuis la mort de Théodoric jusqu'à l'avénement de Grégoire III (731), le *Liber pontificalis*, où sont énumérés avec tant de soin tous les beaux ouvrages dont les papes pouvaient se faire honneur, ne mentionne d'autre œuvre de sculpture ou d'orfévrerie qu'une image d'or de saint Pierre, que le pape Sergius plaça dans l'église du Sauveur; encore n'est-il pas dit que cette image ne fût pas plus ancienne. Les procédés les plus simples de l'orfévrerie avaient, en dernier lieu, remplacé la sculpture depuis longtemps impuissante; on y eut encore recours lorsque le besoin de restaurer, de remplacer les anciennes images ou d'en augmenter le nombre se fit de nouveau sentir. Quand la puissance temporelle et la fortune des papes se furent accrues par la donation de Pépin, renouvelée par Charlemagne, et que la persécution dirigée contre les faiseurs d'images dans l'empire d'Orient eut fait émigrer en Italie une foule d'artistes de tout genre, Grégoire III, dit M. Labarte, en haine des édits de l'empereur d'Orient, voulut bien certainement élever dans les églises des statues du Christ, de la Vierge et des apôtres; mais les artistes grecs étaient inhabiles à produire des statues de ronde bosse. Grégoire III fit recouvrir d'argent une ancienne statue de la Vierge; cette statue était sans doute de bois, et de minces feuilles d'argent en revêtaient l'extérieur sans altérer sensiblement les contours. Les premières statues élevées sous Adrien Ier ne durent pas être traitées autrement. Ce pape fit faire six images recouvertes de feuilles d'argent doré et dont le visage était peint. Bientôt après on exécutait des bas-reliefs de métal au repoussé, et même, avant la fin de ce siècle, des bas-reliefs taillés dans la pierre. Les choses ne durent pas se passer autrement en France, quand Charlemagne, sensible aux beaux-arts, surtout après son séjour en Italie, détermina par sa vigoureuse impulsion une renaissance de courte durée, qui, à ses yeux et dans sa pensée, n'était que la restauration de l'art romain. Ici aussi on dut employer d'abord ces procédés élémentaires, dont on trouve d'ailleurs des exemples en France beaucoup plus tard : on habilla d'oripeaux des images de bois peint, on les revêtit de feuilles de métal appliquées par une forte pression; peu à peu on apprit à se servir de nouveau des procédés de la fonte, du repoussé, de la ciselure, si bien qu'aucun mode de fabrication ne fut ignoré des artistes qui travaillaient pour Charlemagne à la fin de son règne et pour ses successeurs. Un capitulaire de Charlemagne avait ordonné que des orfévres seraient établis dans chacune des juridictions de l'empire. Toutes les grandes abbayes se remplirent d'artistes de tout genre; celle de Saint-Denis, notamment, possédait une école d'orfévres renommée, et au temps de Louis le Débonnaire, l'orfévrerie française avait une telle réputation qu'elle balançait même celle de Constantinople. Vers la même époque, c'est-à-dire quand les incursions des Normands et des musulmans eurent détruit un très-grand nombre d'églises et fait périr avec elles la plupart des corps saints qu'on y véné-

[1] Dans son récent ouvrage sur *les Arts industriels au moyen âge*, où sont rassemblés et éclaircis un grand nombre de faits intéressants.

rait, l'usage s'établit d'enfermer les reliques dans des châsses ou coffres mobiles, qu'il était facile de transporter au loin lorsque l'ennemi était signalé, et de rapporter, quand la sécurité renaissait, dans l'église où elles devenaient une source de richesses en attirant d'innombrables offrandes. Ces châsses, placées derrière les autels, ressemblaient sans doute, dès l'origine, aux cercueils où nous avons vu que les corps saints étaient précédemment déposés : elles devaient être fort simples, en général faites de bois peint, ou couvertes de minces feuilles de métal; cependant il y en eut aussi de très-riches dès le neuvième siècle, et quelquefois ornées de sculptures. Vers 877, Perpetuus, orfévre à Angers, exécutait, par le procédé de la fonte, deux châsses portatives ayant la forme de petites églises. Vers la même époque, l'archevêque de Reims Hincmar donnait à la cathédrale une châsse en argent doré où l'on voyait diverses images. Une autre châsse, contenant les restes de saint Remi, fut transportée par ses soins dans la crypte nouvelle de l'église placée sous l'invocation du saint; cette châsse était en bois couvert de lames d'argent, où l'on avait représenté, dit-on, les douze archevêques prédécesseurs d'Hincmar, ou plus probablement les douze apôtres.

Au dixième siècle encore, malgré les malheurs de toute espèce qui accablaient les populations et les faisaient retourner à la barbarie, les exemples abondent pour prouver que l'orfévrerie resta le luxe principal des églises,



Fragment du chef de saint Candide.

et qu'il fut le dernier où l'art demeura florissant. Au début de ce siècle, un autre archevêque de Reims, Hervée, enrichit son église de nombreuses et belles pièces d'orfévrerie, parmi lesquelles on cite les bas-reliefs d'un autel où le Christ était représenté assis, et à ses pieds, prosternés et levant les yeux vers lui, deux personnages dans lesquels on reconnaissait, d'après la tradition, Hervée lui-même et Foulques son prédécesseur; on y voyait encore d'autres figures qui étaient, s'il faut en croire ce qu'on rapporte, celles de Charles le Simple, de Judith, fille de Charles le Chauve, d'Ansgarde, femme de Louis le Bègue. Cet autel existait encore en 1789. Betton, évêque d'Auxerre, de 915 à 918, et artiste distingué, architecte, orfévre, sculpteur, revêtit de bas-reliefs, exécutés au marteau, les châsses de sainte Colombe et de saint Loup; l'abbé de Saint-Bertin, Guillaume, exécutait, vers le même temps, pour l'église de son abbaye, un parement d'autel en vermeil orné de figures en bas-relief. On cite encore : un abbé de Savigny, Gausmar, qui, dans la deuxième moitié du même siècle, fit, entre autres ouvrages d'orfévrerie, cinq tableaux d'argent; Josbert, moine de Saint-Martial de Limoges, auteur d'une image d'or de saint Martial et de la châsse qui renfermait les reliques de ce saint; Theudon, qui éleva la façade de Saint-Père de Chartres et fabriqua, pour la même église, la châsse, ornée de bas-reliefs, consacrée à la sainte chemise de la Vierge. A la fin du dixième siècle, le trésor de la cathédrale de Clermont-Ferrand contenait, avec beaucoup d'autres objets d'orfévrerie, cinq tableaux d'argent qui servaient à la décoration de l'autel, des châsses d'or et d'argent, un *chef*, c'est-à-dire un reliquaire en forme de buste renfermant quelque partie de la tête d'un saint; celui-ci était d'or, et l'on peut se faire une idée du développement donné au buste d'après une indication de l'inventaire du trésor de la cathédrale [1] : le saint tenait un sceptre et une palme; sur sa tête était une couronne. L'église de Conques (Aveyron) possède encore un beau reliquaire en or repoussé, représentant la figure de sainte Foy, non pas en buste, mais en pied, assise sur un trône. Ce remarquable exemple de la sculpture en métal du temps de Charles le Chauve a été gravé et décrit dans les *Annales archéologiques* [2]. Le chef de saint Candide, conservé à Saint-Maurice en Valais, dont un morceau, le masque vu de profil, est ici dessiné, appartient à la fin du neuvième ou au commencement du dixième siècle. M. Blavignac l'a décrit dans son ouvrage sur l'*Architecture des diocèses de Genève, Lausanne et Sion*. Le reliquaire est exécuté, dit-il, en lames d'argent forgées et clouées sur les lignes de suture. Les prunelles et les sourcils sont d'un noir bleuâtre, dû à une oxydation de l'argent; les lèvres, les moustaches, curieusement ornées d'arabesques, sont dorées, ainsi que les favoris; les orfrois du manteau et le diadème sont également en vermeil, enrichis d'ornements en filigrane et décorés de pierreries; à la base du buste, de forme cubique, un bas-relief représente le moment où le saint vient d'être décapité. Les chefs, œuvres importantes de sculpture, méritent d'être distingués entre les formes très-variées données aux reliquaires lorsque les corps saints, divisés, dispersés, ne furent plus enfermés dans leurs anciennes châsses en forme de cercueil. Ces formes, nous n'essayerons pas de les décrire, quoique la sculpture ait part dans quelques-unes d'entre elles; nous n'entreprendrons pas davantage de faire connaître les pièces d'orfévrerie de toute espèce que renfermaient les trésors des églises et des monastères : vases, calices, lampadaires, candélabres, couronnes de lumière, encensoirs, colombes, boîtes, tours renfermant l'Eucharistie, crucifix que l'on voit seulement commencer à paraître, autels portatifs, couvertures de livres, etc., toutes pièces ornées de reliefs qui contribuaient, habituellement ou dans certaines solennités, à la décoration des autels. Il nous reste à compléter l'idée que l'on doit se faire des constructions qui entouraient l'autel principal, et qui formaient, dans le grand temple, comme un petit temple à part, et des dispositions qui permettaient à la sculpture d'y trouver place.

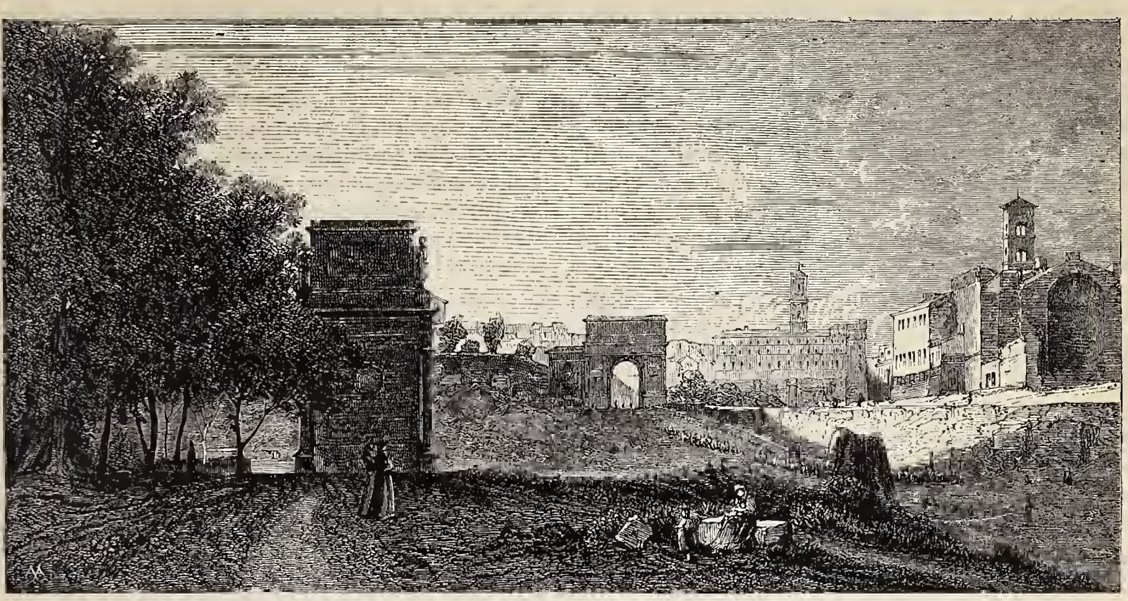
La suite à une prochaine livraison.

[1] Publié par M. Douet d'Arcq dans la *Revue archéologique*, 1853, p. 160.

[2] Tome XVI. L'étude développée et approfondie de M. Alfred Darcel sur le Trésor de Conques, extraite des *Annales archéologiques*, forme un volume tiré à part; Paris, Didron.

LE FORUM.

Voy. t. XVI, 1848, p. 281.



Salon de 1865; Peinture. — Vue du Forum au soleil couchant. — Dessin de M. Anastasi, d'après son tableau.

Il n'est pas de lieu dans le monde qui parle plus aux yeux et à la pensée que le Forum romain. Tout ce qu'il renferme et tout ce qui l'environne semble réuni là pour exciter l'imagination et réveiller le souvenir. Que de monuments sont rassemblés dans cet étroit espace! Que de noms se pressent quand repasse dans la mémoire, en présence des lieux qui en ont été le théâtre, cette histoire de Rome qui pendant tant de siècles a été celle même du genre humain! Et quelle beauté ont gardée ces ruines antiques parmi lesquelles se sont élevés les églises et les palais de la Rome moderne et chrétienne! Ce paysage qui se déroule de l'arc de Titus à l'arc de Septime Sévère, Gœthe, dans son Voyage en Italie, l'a proclamé « unique au monde » ; et il le contemplait à l'heure même choisie par le peintre. Voici encore ce qu'il écrivait dans une de ses premières lettres datées de Rome, frappé qu'il avait été tout d'abord par la grandeur du spectacle :

« C'est un pénible travail de déterrer la Rome antique de dessous la moderne ; et pourtant il faut le faire, et l'on finit par y goûter une satisfaction inappréciable. On trouve les vestiges d'une magnificence et d'une destruction qui vont l'une et l'autre au delà de notre imagination. Ce que les Barbares ont laissé debout, les architectes de Rome moderne l'ont dévasté.

» Quand on considère une existence qui remonte à plus de deux mille ans, qui a subi par les vicissitudes du temps des changements si divers et si profonds, et pourtant toujours le même sol, les mêmes collines, souvent les mêmes colonnes et les mêmes murailles, et dans le même peuple quelques traces encore de l'ancien caractère, on se trouve initié aux grands arrêts de la destinée, et l'observateur a d'abord de la peine à démêler comment Rome succède à Rome, et non-seulement la ville moderne à la ville ancienne, mais, les unes aux autres, les diverses époques de l'ancienne et de la nouvelle. . .

» Et cette merveille agit sur nous tout doucement, à mesure que nous parcourons la ville à la hâte pour arriver aux objets les plus grands. En d'autres lieux, il faut chercher ce qui est remarquable ; ici, il nous surcharge et nous accable. Qu'on chemine ou qu'on s'arrête, il s'offre aux regards des paysages de toutes sortes, palais et ruines, jardins et déserts, lointains et ruelles, maisonnettes, étables, arcs de triomphe et colonnes, souvent tout ensemble, et si près qu'on pourrait mettre le tout sur la même feuille. Il faudrait écrire avec mille burins : que peut faire ici une plume? »

DU MOUVEMENT DANS L'UNIVERS.

Lorsqu'une nuit profonde et silencieuse nous entoure, que nos regards, errant d'une étoile à l'autre, laissent notre âme contemplative bercée dans l'espace, et que le sommeil de la nature fait autour de nous le calme et la paix, il semble que l'immobilité, l'inactivité, le repos absolu nous enveloppent. C'est avec lenteur que la sphère étoilée paraît tourner sur l'axe du monde. Ce mouvement reste insensible pour le regard. Nulle heure de l'année ne saurait nous offrir un plus grand calme ; nulle cité humaine ne saurait, dans son repos le plus grand, approcher de celui-ci. Notre esprit lui-même, subissant l'impression extérieure, se sent enveloppé de paix et de silence.

Cependant, tandis que nous rêvons au sein de ce calme profond et de cet univers paisible, il y a dans l'espace certain globe de trois mille lieues de diamètre, isolé de toutes parts, et suspendu solitaire au sein d'un vide infini. Ce globe n'est pas immobile, mais lancé à travers l'étendue avec une rapidité prodigieuse, à côté de laquelle la vitesse de nos meilleures locomotives ressemble à la marche d'une tortue. Pour bien apprécier le cours de ce globe, il faudrait nous placer en un point du ciel, non loin de la route qu'il va suivre ; alors nous verrions ce globe lumineux apparaître de loin. Sphère tourbillonnante, la voici qui s'approche, qui grossit, qui devient immense, monstrueuse... elle passe... Déjà la voilà disparue avec la rapidité de l'éclair ; elle s'éloigne à toute vitesse, emportée par la même course vertigineuse, sans repos ni trêve, éternellement. Avec quelle vitesse ce globe court-il ainsi les cieux sans bornes? — *Vingt-sept mille cinq cents lieues* à l'heure ; plus de trente mille mètres par seconde!

Nuit et jour, sans cesse, cet astre continue sa course dans l'étendue étoilée. — Et comment se fait-il, demandera-t-on, qu'on ne le voie point traverser ce ciel calme et pur dont les étoiles scintillent avec tant de douceur? — L'explication est bien simple : cet astre dont l'éternelle course nous effraye, c'est la terre que nous habitons.

L'impression des sens est si puissante que l'illusion produite par elle nous domine d'une manière absolue. Nous ne pouvons nous soustraire à la surprise, bien légitime d'ailleurs, que fait naître en nous l'idée d'un pareil mouvement, auquel nous participons sans en avoir conscience ; et, lors même que la connaissance de cette vérité et l'habitude de ces considérations mathématiques nous les rendent plus familières, nous ne pouvons songer au fait en lui-même sans nous étonner de sa puissance. C'est qu'en effet rien n'est plus opposé à nos sentiments originaires sur la stabilité du globe, et rien ne contrarie davantage l'idée longuement et solidement établie en nous par l'observation vulgaire. Le fait en lui-même nous semble tenir du prodige, et cependant lui seul est vrai, tandis que nos idées premières sont foncièrement erronées.

Or il importe, pour celui qui veut avoir une notion vraie de la disposition et de la nature de l'univers, de se désabuser de l'illusion produite par les sens, et d'admettre l'enseignement des faits observés. Au lieu de laisser devant nous ce panorama de la nuit paisible, des astres en repos, du ciel endormi, contemplons les mouvements célestes dans leur réalité, et ne craignons pas de voir s'évanouir avec l'illusion l'aspect poétique de la nuit étoilée : la réalité est par sa nature infiniment supérieure à la fiction, lors même que l'on regarde avec l'œil du sentiment ; au lieu d'une apparence de mort, nous verrons s'ouvrir devant nous le royaume du mouvement et de la vie.

Voici donc la Terre qui voyage incessamment avec une vitesse de 30 550 mètres par *seconde*. En effet, il s'agit pour elle de parcourir en 365 jours et un quart la longueur entière de l'orbite qu'elle décrit autour du Soleil ; cette orbite, de 38 millions de lieues de rayon, est longue de 241 millions de lieues. Tel est le chemin à parcourir en un an. Or il faut pour cela voler avec une rapidité de 660 000 lieues par jour. — Ne pas oublier qu'outre ce mouvement de translation la Terre est animée d'un mouvement de rotation sur elle-même, qui va jusqu'à 464 mètres par seconde.

En se dirigeant vers le Soleil, on rencontre les planètes Vénus et Mercure. La première décrit une orbite de 172 600 000 lieues, et son année est de 225 jours environ. Pour effectuer son mouvement dans ce laps de temps, il lui faut parcourir 36 800 mètres par *seconde*, soit 32 190 lieues par heure, ou 772 585 lieues par jour. Cette vitesse est encore supérieure à la nôtre. On peut ici répéter justement la question posée plus haut : Pourquoi ne voit-on pas cet astre courir ainsi dans le ciel? Le lecteur a déjà trouvé l'explication, et sait que la distance des astres nous empêche d'apprécier la valeur de leurs mouvements, — qui deviennent d'autant moins sensibles que l'éloignement est plus grand, — et que l'on ne peut se rendre compte de leur amplitude que lorsqu'on connaît leur distance.

Les mouvements planétaires deviennent d'autant plus rapides que l'on se rapproche davantage du Soleil. Ainsi, tandis que la vitesse de la Terre par seconde est de 30 550 mètres, et celle de Vénus de 36 800, celle de Mercure est de 58 000 mètres. Animée de cette vitesse, la planète parcourt 52 520 lieues par heure, 1 260 000 lieues par jour, et, dans l'espace de 88 de nos jours, elle a parcouru son orbite entière de 111 millions de lieues.

En retournant sur nos pas, et nous éloignant du Soleil vers les limites du système, nous rencontrons successivement Mars, Jupiter, Saturne, etc. L'orbite de la première de ces planètes présente un développement total de 362 millions de lieues de 4 kilomètres. La vitesse moyenne de la planète est de 22 000 lieues par heure, c'est-à-dire de 24 448 mètres par seconde. Nous disons vitesse *moyenne* (et ce terme est applicable à tous les mondes), parce que chaque planète vogue d'autant plus vite qu'elle se trouve plus près du Soleil, ce qui arrive à l'époque du périhélie de chacune de leurs révolutions, qui ne suivent pas une orbite rigoureusement circulaire, comme on sait, mais se rapprochent plus ou moins de la forme elliptique. Réciproquement, la planète marche plus lentement lorsqu'elle parcourt les points de sa course les plus éloignés du Soleil. Cette différence dans les mouvements célestes est surtout remarquable chez les comètes, dont l'ellipse est si allongée. Il est des comètes qui parcourent 30 lieues par seconde à leur passage au périhélie, et quelques mètres seulement à leur aphélie. Ce n'est guère ici que la vitesse du vent.

Jupiter emploie douze de nos années pour décrire sa courbe orbitaire, égale à 1 milliard 214 millions de lieues. Sa vitesse est de 12 972 mètres par seconde, 778 kilomètres par minute, 11 675 lieues par heure, 280 200 lieues par jour.

Le chemin parcouru par Saturne, dans son orbite de 10 760 jours, est de 2 milliards 287 millions 500 000 lieues. Sa vitesse moyenne est de 212 600 lieues par jour, 8 858 lieues par heure, ou 9 842 mètres par seconde. A la distance d'Uranus, dont l'orbite, de 4 milliards 582 millions 120 000 lieues, est parcourue en 84 ans, la vitesse n'est plus que de 149 300 lieues par jour ou 6 000 lieues par heure. Le développement de l'orbite de Neptune présente une longueur de 7 milliards 170 millions de lieues ; la vitesse de la planète sur cette orbite, qu'elle parcourt en 164 ans, est de 20 000 kilomètres par heure, ou de 5 kilomètres et demi par seconde. On voit combien la vitesse a successivement diminué depuis Mercure, qui parcourt 58 kilomètres dans la même unité de temps. Présentées sur une même ligne, ces vitesses respectives, par kilomètre et par seconde, offrent, de Mercure à Neptune, le rapport suivant :

58, 37, 30, 24, 13, 10, 7, 5.

Telles sont les vitesses par lesquelles les sphères célestes sont emportées dans les régions de l'espace. Nous n'avons pas parlé des petites planètes, dont le nombre caractéristique occupe la lacune qui sépare 24 et 13 dans la ligne précédente. Ces innombrables petits corps, de la grosseur d'une province, tournent en effet autour du Soleil avec une vitesse moyenne de 18 kilomètres par seconde, ou 16 200 lieues par heure.

Les satellites sont emportés par leurs planètes dans la translation de celles-ci autour du Soleil et par le même mouvement ; en outre, ils tournent avec rapidité autour de ces planètes. Ainsi tourbillonnent dans le ciel Terre, Lune, planètes, satellites, comètes, avec une rapidité dont aucune vitesse sensible ne peut nous donner idée. Ainsi marchent tous les astres du ciel. Les étoiles nommées fixes jusqu'ici sont animées, les unes et les autres, des plus grandes vitesses dont on ait trouvé la matière animée. Telle étoile qui nous paraît fixe dans une constellation, Arcturus, par exemple, vogue dans les lointains de l'étendue avec une vitesse de 21 lieues par seconde, de 7 682 lieues par jour ; mais la distance qui nous en sépare est si grande [1], que ce changement de position de l'étoile dans le ciel est à peine perceptible d'ici. Telle autre étoile, la soixante et unième du Cygne, se meut dans l'espace

[1] A raison de 70 000 lieues par seconde, la lumière met vingt-cinq ans et onze mois à nous en venir.

avec une rapidité de 18 lieues par seconde; telle autre, la Chèvre, court avec une vitesse de 10 lieues et demie par seconde; telle autre encore, Sirius, avec une vitesse de plus de 9 lieues dans la même unité de temps. Que l'on songe au chemin réel parcouru par ces astres en une heure, en un jour, en un an, en un siècle! Cependant l'éloignement qui les sépare de nous est si prodigieux, que cet espace immense parcouru en un siècle, espace que nos nombres les plus élevés sauraient à peine exprimer, ne couvre pas sur la sphère étoilée la largeur apparente d'un doigt. C'est en cela que consiste le secret de l'invisibilité de ces mouvements formidables, de l'apparente fixité des astres, de la paix si profonde des nuits étoilées.

Ainsi, nous sommes à notre insu emportés dans l'espace avec des vitesses diverses: 305 mètres par seconde par suite du mouvement de rotation, à la latitude de Paris; 30 000 mètres par seconde par suite du mouvement de translation de la Terre autour du Soleil. Ajoutons encore le mouvement de translation du Soleil dans l'espace, qui entraîne avec l'astre central tous les corps qui lui appartiennent, et qui ne saurait être inférieur à 8 000 mètres par seconde. Voilà donc, — sans compter les secondaires, — trois mouvements principaux qui nous emportent. A vrai dire, le Soleil, avec son système, tombe dans l'abîme des espaces avec la rapidité prodigieuse que nous venons de mentionner. Étoile lui-même, il court les déserts du vide comme les étoiles ses sœurs dont nous racontions plus haut les pérégrinations éthérées.

Que l'impression qui résulte de ce coup d'œil d'ensemble sur les mouvements célestes nous désabuse de l'illusion des sens, et qu'elle nous laisse non-seulement avec la certitude de cette activité permanente des diverses parties de l'univers, mais encore avec la certitude qu'ils ne sauraient cesser impunément ([1]), et que leur existence est une condition de la durée du monde.

([1]) Voy., p. 202, *Ce qui arriverait si le mouvement de la terre cessait subitement.*

L'AGE D'OR.

Quand nous sommes jeunes et pleins d'espérance, nous regardons devant nous; l'âge d'or nous semble alors dans l'avenir. Après que nous avons vieilli, et que, suivant la belle expression d'Aristote, « la vie nous a humiliés », nous nous retournons brusquement en arrière, et nous le mettons dans le passé. Pour moi, je ne sais s'il faut espérer qu'on le verra un jour, mais... je suis bien sûr qu'on ne l'a pas encore vu.

GASTON BOISSIER.

LES TROIS SOUHAITS DE LA FILEUSE.

Une fileuse intelligente et sachant son métier désirait, avant tout, filer bien et vite, et avoir beaucoup de beau fil à porter au marché.

Son second désir était d'y vendre le fil au plus haut prix possible.

Son troisième, d'y faire toutes ses emplettes à bon marché.

Pour la réalisation du premier, elle pouvait quelque chose : choisir le chanvre ou le lin, graisser son rouet, se mettre avec cœur à l'ouvrage et éviter toute perte de temps.

Mais à l'égard du second et du troisième, elle ne pouvait rien et s'en désolait. « Quel dommage, disait-elle, qu'il ne dépende pas de moi d'éloigner du marché tout autre fil que le mien, et tous les chalands excepté ceux qui ont besoin de ce que je veux vendre et n'ont pas besoin de ce que je veux acheter! J'ai bien peur de rester toujours pauvre, malgré mon activité et mon savoir-faire. »

La brave femme, en formant des vœux, ne songeait qu'à elle; mais il était tout aussi possible que d'autres personnes fissent ces trois souhaits diamétralement opposés au sien :

1° Qu'*elle* produisît peu de fil et de qualité médiocre; — celui-ci était d'une voisine en concurrence avec elle;

2° Qu'*elle* vendît à bas prix; — ce second était formé par les acheteurs habituels de son fil;

3° Qu'*elle* dût tout acheter fort cher; — ce dernier était suggéré à ses fournisseurs par leur appétit pour le bénéfice.

Maintenant, lecteur, permettez-moi de vous supposer tous les pouvoirs des législateurs antiques, et de vous demander ce que vous feriez en faveur ou à l'encontre de chacun de ces souhaits, si vous étiez Minos, Lycurgue ou Numa.

J'ose conjecturer que le premier souhait de la fileuse aurait vos sympathies; car en le supposant exaucé non-seulement pour elle, mais pour toutes les fileuses du monde, qu'en résultera-t-il? Que le fil sera bon, abondant, à la portée de tous. L'intérêt général s'accorde ici avec l'intérêt particulier.

Cependant vos sympathies ne vous empêcheraient pas de comprendre, j'en suis sûr, que ce n'est pas d'un décret que peut dépendre l'habileté et l'activité des fileuses, et vous vous abstiendriez de légiférer sur ce point.

Quant au souhait de la voisine, il n'est pas d'une bonne voisine, et vous le verriez de mauvais œil; mais tant que cette envieuse se bornera à souhaiter du mal sans en faire, vous jugerez encore inutile d'intervenir.

Le souhait de vendre cher, si vif chez la fileuse, implique la rareté de la marchandise sur le marché; celui d'acheter le fil à bas prix en suppose, au contraire, l'abondance, et par là s'identifie avec l'intérêt général, qui s'accommode fort bien de l'abondance et fort mal de la disette; — mais puisque vous n'avez pas d'action, comme législateur, sur la production du fil, et que vous auriez autant de répugnance à éloigner les vendeurs du marché qu'à empêcher les consommateurs d'y venir faire leurs provisions, vous vous déciderez sans doute à laisser vendeurs et acheteurs de fil s'arranger à leur guise, pourvu qu'ils n'emploient les uns contre les autres ni la fraude ni la violence.

Et cette même solution, vous l'appliquerez naturellement au troisième souhait, qui ne diffère du précédent qu'en ceci : la fileuse, y changeant de rôle, aspire au bon marché, et rencontre chez des fournisseurs une prétention qu'elle trouve excessive, quoiqu'elle se la permette sans scrupule en qualité de marchande de fil.

De sorte que, tout bien considéré, et malgré l'étendue de votre puissance législative, vous n'en feriez usage dans aucune des hypothèses que je viens de mettre sous vos yeux; l'abstention serait votre règle pour chacune d'elles.

Eh bien, lecteur, vous surpassez en sagesse la plupart des législateurs.

RUINES DU CHATEAU DE SAMSON

(BELGIQUE).

A quelques lieues de Namur, sur la rive droite de la Meuse, on aperçoit sur la cime d'un rocher escarpé des morceaux de remparts couverts de lierre, des pans de mur énormes : ce sont les ruines du château de Samson. Des chroniqueurs prétendent qu'il y avait dans cet endroit un temple dédié à Mercure, près duquel Jules César aurait fait élever une forteresse pour maintenir en respect les Éburons et les Aduatiques. Suivant des historiens plus modernes, le château de Samson n'est pas antérieur au cinquième

siècle. C'était une forteresse inexpugnable; on n'y arrivait que par un étroit sentier dont on peut découvrir les restes dans les jardins à terrasses qui festonnent la côte. Philippe le Noble, marquis de Namur, fit réparer les fortifications de ce manoir en 1203; puis, en 1208, il en fit hommage à Hugues de Pierrepont, évêque de Liége, qui lui assigna, en augmentation de son fief, cinquante marcs liégeois à lever sur les halles de Hug. Le comte Guy de Dampierre reçut également des souverains de Liége l'investiture du château de Samson. Mais cette servitude cessa sous les ducs de Bourgogne. Du reste, la garde de la forteresse de Samson était confiée à des châtelains héréditaires. Cette dignité fut d'abord accordée à des seigneurs de la maison de Gomigny, et dans la suite à ceux d'Ève et d'Oultremont. La redoutable forteresse de Samson avait échappé à la fureur des guerres dont la province de Namur fut si sou-



Objets découverts à Samson dans un cimetière. (Époque franke.)

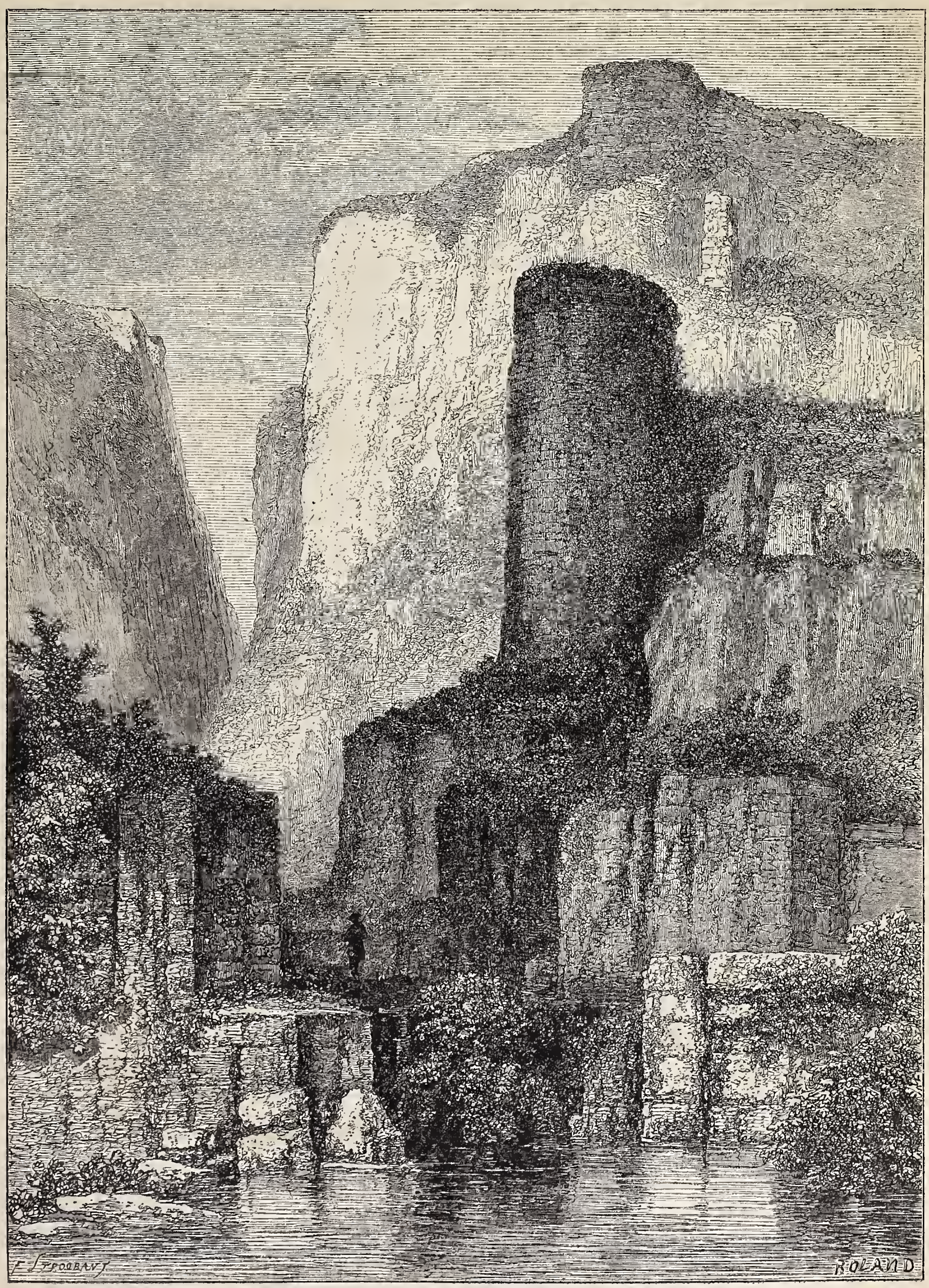
1. Épingle. — 2 et 9. Bouts de ceinturon. — 3. Boucle. — 4. Stylet. — 5, 5. Fers de javelot (à gauche) et de lance (à droite). — 6. Garniture de coffret. — 7. Grains de collier. — 8. Agrafe. — 10. Hache. — 11. Bague. — 12. Pince à épiler. — 13. Verre. — 14. Poignée d'épée. — 15. Angon.

vent le théâtre; mais le temps avait ébréché ses hautes tours. Bref, en 1691, sous prétexte que ce repaire menaçait ruine, il fut démantelé par les ordres de Charles II, roi d'Espagne et souverain des Pays-Bas catholiques. ([1])

([1]) Extrait de *la Belgique monumentale.*

Le château occupait un grand promontoire dominant d'un côté le cours de la Meuse, et de l'autre la vallée de Samson. Il était protégé, dans sa partie accessible, par trois enceintes séparées par des intervalles assez larges. Au moyen âge, la partie la plus forte du château occupait

l'extrémité du promontoire; sa défense principale était une tour énorme servant de donjon. Dans la seconde enceinte se trouvaient les écuries et étables; c'était la basse-cour. Quant à la troisième enceinte, qui se trouve à l'endroit le plus étroit de l'isthme, elle paraît dater d'une époque très-reculée. Elle enferme des jardins et des terres dans les-



Ruines du château de Samson. — Dessin de Stroobant.

quels la Société archéologique a fait faire des fouilles qui ont amené la découverte d'un cimetière de l'époque franke. Environ deux cent cinquante cadavres ont été exhumés et ont donné lieu à nombre d'observations. Près du guerrier jeune ou vieux se trouvaient ses armes et ses objets d'équipement, son peigne, sa pince à épiler; près des femmes, leurs ornements et leurs parures; à côté du plus grand nombre, sans distinction de sexe ou d'âge, le vase de poterie ou de verre, et parfois le seau, la marmite, le bassin de bronze, puis enfin la pièce de monnaie, etc. Les nom-

breuses monnaies trouvées dans le cimetière fournissent d'utiles renseignements. Elles appartiennent à divers temps, depuis l'année 98, où commença à régner Trajan, jusqu'en l'an 534, époque où finit le règne d'Athalaric.

On considère les monnaies de cette dernière époque comme celles qui indiquent le mieux l'âge du cimetière de Samson. Nous croyons qu'il appartient au sixième siècle, et en partie aussi, sans doute, au cinquième. C'est donc vers les premiers temps de la monarchie mérovingienne que les Francs sont vraisemblablement venus s'installer sur les rochers de Samson.

Si vous tenez à ce qu'une action dont vous auriez à rougir ne soit pas connue, ne la faites pas. — Vous n'aurez jamais de plus sûre garantie de la discrétion d'autrui que votre parfaite honnêteté. SCHOPENHAUER.

DE LA CONVERSATION.

Il faut y mettre de l'agrément et fuir l'obstination. Surtout que personne ne s'empare de la parole comme d'un terrain qui lui appartient, et n'essaye d'en exclure les autres. Il est bon qu'en cela, comme dans tout le reste, chacun ait son tour.

Il faut aussi remarquer le moment où la conversation cesse d'intéresser, et, de même qu'on a pris son temps pour la commencer, on doit la savoir finir à propos.

CICÉRON, *Des Devoirs*.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 47, 87, 111, 159, 190, 231, 263, 287.

OCÉANIE,
Suite.

QUEENSLAND.
COLONIE ANGLAISE EN AUSTRALIE.

Cette colonie a été séparée de la Nouvelle-Galles du Sud en 1859. Brisbane en est la capitale.

La première émission de timbres a eu lieu le 1er novembre 1861.

Le nombre de lettres a été de 395 861 en 1861; la population était de 50 000 habitants : la moyenne des lettres a été de 6 par habitant.

Les timbres sont rectangulaires et ont 23mm sur 19. Ils sont gravés et imprimés en couleur sur papier blanc. Le papier de ceux de la première émission porte en filigrane une étoile à six pointes. L'effigie de la reine, la tête couronnée, est dans un médaillon ovale. Le type est le même que celui des timbres de Natal et de la terre de Van-Diémen. On lit en haut *Queensland*, et en bas la valeur en lettres.



No 273. Queensland.

Le timbre pour les lettres chargées (*registered*) a le même dessin, avec cette petite différence que les angles sont coupés et que le pan coupé présente une légère courbure. La valeur (6 pence) n'est pas marquée. Le mot *Registered* est écrit dans la partie inférieure de l'encadrement.

Émission de 1861. — Timbres non piqués.

1 penny	(0f.1042),	— carmin foncé, rouge-sang.
2 pence	(0f.2083),	— bleu-saphir.
6	(0f.6250),	— vert-bouteille.
1 shilling	(1f.2500),	— violet foncé.
Registered	(6 pence),	— maïs.

Émissions de 1862 à 1864. — Timbres piqués.

1 penny	(0f.1042),	— rouge-sang, rouge-amarante, carmin; (1863) vermillon; (1864) orange ou vermillon pâle.
2 pence	(0f.2083),	— bleu-saphir; (1864) bleu clair.
3	(0f.3125),	— brun foncé; (1864) brun clair.
6	(0f.6250),	— vert-olive, vert-émeraude; (1864) vert clair (no 273).
1 shilling	(1f.2500),	— violet bleuâtre foncé; (1863) violet grisâtre, gris violacé; (1864) gris cendré.
Registered	(6 pence),	— maïs, brun clair?

Les timbres ont été gravés et sont imprimés à Londres par MM. Perkins et Bacon.

NOUVELLE-GALLES DU SUD.
COLONIE ANGLAISE EN AUSTRALIE.

Les timbres-poste ont commencé à être employés dans cette colonie le 27 décembre 1849.

Le nombre de lettres qui ont passé par la poste a été de 971 318 en 1851, et de 4 369 463 en 1861. La population était d'environ 360 000 habitants en 1861, de sorte que la quantité de lettres par habitant a été en moyenne de 12 dans cette année.

Il y a eu plusieurs émissions de timbres-poste.

Émission de 1849. — Les timbres sont rectangulaires et non piqués. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier mi-blanc ou blanc. Le dessin représente le grand sceau de la Nouvelle-Galles du Sud. Ce sceau est rond; sur le premier plan, une femme, assise sur un ballot et ayant à ses pieds un pic et une pioche, les donne à trois colons qui ont le costume de la fin du dix-huitième siècle : une femme et deux hommes; ces derniers ont la tête nue, et l'un d'eux, un genou en terre, mesure le terrain avec une chaînette d'arpenteur. Le ballot porte la date de 1788 (l'année du débarquement des premiers colons). Une ruche est sur le ballot. On voit au fond, à gauche, une ville bâtie sur une colline, et dans la campagne, au pied de la colline, quelques arbres et un homme conduisant une charrue attelée d'un cheval; au fond, à droite, la mer, un navire à l'ancre. On lit dans la jarretière qui entoure le sceau : *Sigillum. Nov(æ). Camb(riæ). Aust(ralis),* et sur le sceau, au-dessous du groupe, ce vers de Virgile : *Sic fortis Etruria crevit* (Géorgiques, II, 533). Dans le cadre rectangulaire, en haut *Postage*, en bas la valeur en lettres.

Le graveur (Carmichael) a dessiné et gravé quarante fois sur la même planche le type adopté; cette reproduction pouvait être difficilement faite avec une exactitude parfaite, et il en est résulté des différences dans le dessin et la gravure.

1 penny (0f.1042), — (23mm.5 sur 20.5 ou 21) rouge-sang, rouge-amarante, rouge-groseille, carmin, vermillon, sur papier mi-blanc ou blanc. (Il y a, dit-on, des timbres imprimés en rouge-amarante et en cramoisi sur papier blanc bleuâtre) (no 274).

Les lettres sont en blanc sur fond de couleur. Le vers est écrit en deux lignes. Les montants du cadre sont doubles. L'espace entre le cercle et le cadre est granuleux. Le cheval tire la charrue de droite à gauche. Un brick est à l'ancre. Le sceau a 17mm.5 de diamètre. On compte six variétés : variété A (no 274).





No 274. Nouv.-Galles du Sud. No 275.

2 pence (0f.2083), — (23^{mm} sur 19) bleu (foncé, noirâtre, vif) sur papier blanc bleuâtre, mi-blanc, blanc (nos 275 et 276).

Les lettres sont blanches sur fond de couleur. Le vers est écrit en deux lignes. Les montants de l'encadrement sont simples et ornés de torsades ou de lignes en spirales allongées. L'espace entre le sceau et le cadre est tantôt blanc, tantôt couvert de lignes verticales ou horizontales, onduleuses ou droites, serrées. Le sceau a 15^{mm}.5 de diamètre. On connaît 6 variétés : sur trois pas de date, sur les autres la date de 1788. Le timbre d'essai de la variété E (n° 275) est imprimé en noir sur papier blanc (collection de M. N. Rondot).





N° 276. Nouv.-Galles du Sud. N° 277.

3 pence (0f.3125), — (22^{mm} ou 22.5 sur 18 à 19) vert (foncé, olive, clair) sur papier mi-blanc ou blanc (n° 277).

Les lettres sont de couleur sur un fond blanc couvert de lignes de couleur. Le vers est écrit en trois lignes. Les montants sont simples et ornés d'une chaîne de petits anneaux aplatis et serrés. L'espace entre le sceau et le cadre est rempli de lignes horizontales, onduleuses et serrées. La charrue est de droite à gauche. Un trois-mâts est à l'ancre. Le sceau a tantôt 15^{mm}, tantôt 15^{mm}.5 de diamètre. On compte 2 variétés : variété A (n° 277).

Émissions de 1851 et de 1852. — Les timbres sont rectangulaires. Ils ont en général 23^{mm}.5 sur 19, mais les dimensions varient de 23^{mm} à 25 et de 18^{mm}.5 à 20^{mm}. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc bleuâtre ou blanc, non piqués. L'effigie de la reine Victoria, la tête tournée à gauche et couronnée de laurier, est dans un encadrement rectangulaire. La valeur des timbres de 1 penny, de 2 et 3 pence, est ordinairement en filigrane dans le papier blanc bleuâtre. On lit dans le cadre *New South Wales;* dans un arc, au-dessus de la tête laurée, le mot *Postage*, et en bas la valeur en lettres.

	Papier blanc bleuâtre.	Papier blanc.
(1852) 1 penny, —	rouge-brique, vermillon, brun rougeâtre.	orange, vermillon, rouge clair, brun foncé.
(1852) 2 pence, —	(1852-53) gravure fine, champ guilloché, bleu-lapis clair, gris bleuâtre; gravure grossière, champ haché en pal et en fasce, bleu foncé; gravure grossière, champ uni, bleu foncé.	bleu foncé, gris bleuâtre.
(1852) 3 pence, —	vert jaunâtre, vert-émeraude (le papier est blanc verdâtre).	vert-émeraude (n° 278).
(1851) 6 pence, —	brun clair.	brun foncé.
(1851) 8 —	orange, jaune.	





N° 278. Nouv.-Galles du Sud. N° 279.

Comme pour les timbres de la création de 1849, le graveur a dessiné successivement les timbres qui devaient remplir la planche, ce qui explique les différences qu'on remarque dans le dessin. Ces différences constituent des variétés, et l'on en signale quatre ou cinq pour chaque valeur.

Le timbre que l'on applique sur les lettres chargées ou enregistrées (*registered*) appartient à cette série. Il est ovale et a 24^{mm} sur 20. La tête de la reine est couronnée de laurier. Le champ est imprimé en jaune ou en vermillon, et l'encadrement en bleu foncé ou clair. On lit en haut *New South Wales*, et en bas *Registered*. Le papier est mi-blanc.

(*Registered*) 6 pence, — jaune ou orange et bleu (non piqués); jaune ou orange et bleu, vermillon et bleu (piqués) (n° 279).

Émissions de 1858 et de 1859. Série de 1 penny, 2 et 3 pence. — Les timbres sont rectangulaires et ont 23^{mm} sur 19^{mm}.5. Ils sont gravés et imprimés en couleur sur papier blanc. L'effigie de la reine, la tête tournée à gauche et couronnée, est dans un encadrement rectangulaire. Dans l'encadrement, *New* à gauche, *South* en haut et *Wales* à droite, *Postage* au-dessus de l'effigie, et la valeur en lettres au bas. Le chiffre de la valeur du timbre est ordinairement en filigrane dans le papier.



N° 280.
Nouv.-Gall. du Sud.

1 penny, — vermillon, orange, jaune-brun, brun foncé (non piqués); rose, orange, vermillon pâle, rouge-brique (piqués).
2 pence, — bleu foncé, bleu clair (non piqués); bleu clair, bleu foncé (piqués).
3 pence, — vert jaunâtre, vert bleuâtre (non piqués); vert jaunâtre, (1863-1864) vert bleuâtre (piqués) (n° 280).

Il a été tiré des épreuves d'essai de ces timbres pour juger des couleurs. Dans ces épreuves, la place des inscriptions est en blanc, et l'angle gauche inférieur est blanc, la couleur ayant été enlevée avant le tirage. L'essai a été fait avec une dizaine de couleurs : bleu noirâtre, bleu clair, vert foncé, vert clair, orange, jaune d'or, violet, rouge lie-de-vin clair, rouge lie-de-vin foncé et violâtre, brun.

Série de 5, 6, 8 pence et 1 shilling. — Les timbres sont carrés et ont 25^{mm} de côté. Ils sont gravés et imprimés en couleur sur papier blanc ou de couleur. L'effigie de la reine, la tête tournée à gauche et couronnée, est entourée d'une jarretière ronde, dans la partie supérieure de laquelle on lit *New South Wales*. Cette jarretière est dans un encadrement hexagone ou octogone, et ornée extérieurement de fleurs de lis dans les timbres de 6 pence et de 1 shilling. On lit sur des banderoles, en haut *Postage*, et en bas la valeur en lettres. Le chiffre de la valeur du timbre est en filigrane dans le papier.





N° 281. Nouv.-Galles du Sud. N° 282.

5 pence, — papier blanc verdâtre : vert foncé (non piqués); vert foncé (piqués) (n° 281).
6 pence, — papier blanc : (1859) gris cendré foncé, gris noirâtre foncé, gris verdâtre foncé, vert bleuâtre foncé, brun clair, brun rougeâtre clair (non piqués); brun clair, (1861) gris cendré foncé, (1861) gris bleu-ardoise, bleu violacé, violet pâle, violet, (1863) violet foncé rougeâtre, violet foncé bleuâtre (piqués) (n° 282).
8 pence, — papier paille clair : orange (non piqués); orange (piqués).
1 shilling, — papier blanc : (1859) roux pâle, (1861) rouge-brique (non piqués); roux pâle, carmin clair ou rose, (1863) carmin foncé (piqués).

Des épreuves avec encadrement hexagone, et dont un coin est effacé, ont servi pour l'essai des couleurs. On en a imprimé en bleu, en vert foncé, en vert clair, en vermillon, en rose, en carmin, en rouge-brique, en rouge-brun. Il existe, dit-on, des épreuves d'essai du timbre de 1 shilling imprimées en bleu.

Le timbre de 5 shillings est rond et a 25^{mm} de diamètre. Il est gravé et imprimé en couleur sur papier mi-blanc, avec filigrane. Il présente l'effigie de la reine, la tête tournée à gauche et portant la couronne royale; le sceptre est sur l'épaule droite, un bouquet formé des trois plantes nationales est à gauche. En haut *New South Wales*, en bas *Five shillings*, écrits en lettres gothiques.

5 shillings (6^{f}. 25), — violet, non piqué et piqué (n° 283).





N° 283. Nouv.-Galles du Sud. N° 284.

Émissions de 1862 et de 1864. — MM. de la Rue et Cie, de Londres, ont gravé et imprimé, en juin 1862, le premier timbre (2 pence) d'une série nouvelle. Ce timbre est rectangulaire et a $22^{mm}.5$ ou 23^{mm} sur 19. Les timbres de cette série sont gravés sur acier, imprimés typographiquement en couleur sur papier blanc glacé, et piqués. Le type de l'effigie est le même que celui des timbres de Sierra-Leone et de Hong-kong. Dans le timbre de 2 pence, l'effigie est surmontée d'un arc qui porte le nom de la colonie. On lit à gauche *Postage*, à droite et en bas la valeur en lettres. Dans le timbre de 1 penny, émis le 1er avril 1864, l'effigie est dans un médaillon ovale; on lit dans la partie supérieure *New South Wales postage*, et dans la partie inférieure la valeur en lettres.

(1864) 1 penny ($0^{f}.1042$), — vermillon, rouge-brique.
(1862) 2 pence ($0^{f}.2083$), — bleu clair (n° 284).

Enveloppes.

C'est le 1er avril 1864 qu'ont été livrées au public les enveloppes et les bandes portant le timbre de 1 penny. Ce timbre est ovale, gravé, imprimé en relief et en couleur; le dessin ressort en blanc sur le fond de couleur. La tête de la reine est tournée à gauche. En haut *Postage. One penny*, en bas *New. South. Wales.*

1 penny ($0^{f}.1042$), — vermillon, rouge-brique (n° 285).

Ce timbre est imprimé, soit sur des enveloppes de lettres, soit sur des bandes de journaux ou d'imprimés.



N° 285. Nouvelle-Galles du Sud.

VICTORIA.

COLONIE ANGLAISE EN AUSTRALIE.

Le gouvernement de Victoria a été constitué le 1er juillet 1854; mais déjà, en 1850, le district de Port-Phillip ou de Victoria, qui faisait partie du gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud, avait des timbres-poste particuliers.

Le nombre de lettres envoyées et distribuées par les postes de Victoria a été de 972176 en 1852, et de 6109929 en 1861; il s'était élevé à 8116302 en 1860. Il a donc plus que sextuplé en dix ans.

La population de la colonie était de 540322 habitants en 1861; la quantité de lettres par habitant a été de 11 en moyenne dans cette année.

I. — Le premier timbre-poste a été émis en 1850, et ne servait qu'à l'affranchissement des lettres dans Melbourne. Il est de 2 pence.

Il est rectangulaire; sa dimension varie de $27^{mm}.5$ sur $17^{mm}.5$ à 29^{mm} sur $18^{mm}.5$. Il est lithographié, imprimé en couleur sur papier mi-blanc, non piqué. La reine, couronnée, tenant le sceptre et le globe, est assise sur le trône; elle est en pied et vue de face. Le fond est guilloché. La valeur en lettres est au bas. Le dessin présente des différences; la principale consiste en ce que la pointe de l'ogive s'arrête tantôt au premier, tantôt au second filet de l'encadrement.

2 pence ($0^{f}.2083$), — violet foncé, violet clair, violet pâle, violet noirâtre, brun violâtre, brun noirâtre, brun-rouge clair, marron clair (nos 286 et 287).





N° 286. Victoria. N° 287.

II. — C'est en 1850 ou en 1851 que les trois timbres qui suivent ont été créés. Ils sont rectangulaires et ont $23^{mm}.5$ ou 24^{mm} sur $18^{mm}.5$ ou 18^{mm}. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier mi-blanc ou blanc. La reine est assise, vue à mi-corps et de face. Elle est couronnée, tient le sceptre et le globe, et porte sur la tête un voile qui pend derrière le dos. Le fond est guilloché. On lit en haut *Victoria*, en bas la valeur en lettres.

1 penny, — rose, rose pâle, rose brunâtre, chair, jaune brunâtre, saumon, roux, rouge pâle (non piqués).
2 pence, — lilas pâle, gris violâtre, gris-bleu, gris cendré, bistre (non piqués).
3 pence, — bleu foncé, bleu clair, bleu-ciel (non piqués); bleu foncé, bleu clair, bleu-ciel (piqués) (n° 288).





N° 288. Victoria. N° 289.

III. — Deux timbres du type n° 289 ont été émis. Ils sont rectangulaires et ont 26^{mm} sur 19. Ils sont gravés et imprimés en couleur sur papier blanc. Le dessin est à peu près le même que celui des nos 286 et 287, mais il est plus soigné, et le timbre est gravé. La reine, vue de face et en pied, est assise sur le trône; elle porte la couronne royale, le sceptre et le globe. Le fond est guilloché. En haut *Victoria*, sur la première marche du trône *Postage*, et au-dessous la valeur en lettres.

1 penny ($0^{f}.1042$), — non piqué et piqué, vert-émeraude.
6 pence ($0^{f}.6250$), — non piqué et piqué, bleu foncé (n° 289).

Il existe un timbre d'essai de 6 pence, imprimé en noir sur papier blanc. *La suite à une autre livraison.*

LA PIE.



Salon de 1865; Peinture. — Le Déjeuner de la pie, tableau de M. Fortin. — Dessin d'Olivier Merson.

Cette fillette et ce jeune gars sont évidemment frère et sœur; la pie aussi est de la famille, et, qu'on nous permette cette supposition, elle est de plus leur aînée.

Suivant nous, on ignore la date de sa naissance, et nous croyons que ceux qui l'auraient pu dire ne sont plus de ce monde. Qu'il nous soit encore permis de supposer que le plus âgé des deux enfants n'avait pas encore fait son entrée dans la vie quand depuis longtemps déjà l'oiseau bavard et tracassier jacassait et faisait tapage au logis. Nous n'avons pas, en avançant ce fait, l'intention de citer un exemple de cette longévité merveilleuse que la crédulité du vulgaire attribue, sans examen, aux commères emplumées de son espèce. Nous ne pouvons admettre qu'il y a ou qu'il y ait eu des pies plusieurs fois centenaires; car nous savons que quelques-unes, mourant à l'âge de vingt à vingt-cinq ans, aveugles et goutteuses, semblaient être parvenues alors à ce qui est pour leurs semblables la limite de l'extrême vieillesse.

Quel que soit positivement l'âge de celle dont il est ici question, il suffit de la voir pour pouvoir affirmer qu'elle occupe dans la maison la position la plus élevée. Ceci soit dit sans allusion à ce clou haut placé, où, d'ordinaire, sa cage d'osier pend au mur. Il ne s'agit que des priviléges que lui assure la soumission habituelle de ses maîtres à son despotisme incontesté; priviléges dont elle use jusqu'à l'abus; celui, par exemple, de prendre à tout propos la parole, de parler insolemment à chacun et plus haut que tout le monde. Importune et exigeante, elle ne cesse d'assourdir

les gens de ses réclamations. Ainsi, à table, nul repos pour les convives, si d'abord elle n'a pas reçu sa part de la pitance commune. Il lui faut la première cuillerée de soupe, et au dessert l'entame du fromage blanc. Enfin, vienne le souper, il n'y aura pas de trêve à ses cris tant qu'elle n'aura pas prélevé sa becquée sur la rôtie trempée dans le cidre.

Passe encore si, des soins qu'on lui donne, naissait chez elle la sympathie pour la main qui la nourrit. Il n'en est rien, et gare à cette main qui, tout à l'heure, se tendait pour donner, si maintenant elle se présente vide au tranchant des mandibules de l'oiseau oublieux sinon ingrat! la chair saignera, et il y aura blessure cuisante pour le bienfaiteur imprudent qui se fie au souvenir du bienfait. La pie, qui a presque toujours le bec ouvert, n'ouvre, dit-on, le bec que pour babiller, pour manger ou pour mordre.

Donc, pour en revenir au jeune gars et à la fillette du joli tableau de notre paysagiste Charles Fortin, — l'auteur de tant de toiles justement estimées où son habile pinceau reproduit finement des types et des scènes familières de sa chère Bretagne, — nous disions, et c'est chose convenue, ces deux enfants sont frère et sœur. A voir empreint sur leur visage ce sérieux teinté de mélancolie, on les devine orphelins. Si jeunes, laissés à eux-mêmes, ils ont déjà tous les soucis de la vie : le deuil dans le passé, les besoins du jour présent à satisfaire, et la préoccupation de l'avenir.

Comment la fillette aurait-elle conservé le rayonnement de l'insouciante enfance? Elle vient à peine d'atteindre ses douze ans, et, seule, elle a charge de ménagère dans la maison. Son frère, qui compte quelques années de plus qu'elle, est ouvrier dans une fabrique située au loin. Le bâton de voyageur qu'il a déposé près du buffet sur lequel il se tient assis indique qu'il a un long chemin à faire pour aller gagner, durant sa laborieuse journée, le pain que pétrira sa sœur.

On est au matin; la prière à deux a été faite sous les yeux de la sainte image devant laquelle les anciens de la famille ont prié jadis. Margot s'est réveillée à son heure, on a descendu sa cage sur le buffet. La pie mise en liberté s'est juchée sur le plus haut de son toit, attendant la soupe que la fillette, plus matinale encore, a déjà trempée. Avant de partir, le jeune gars, assisté de sa sœur, procède au déjeuner de l'oiseau qui leur fut légué par le dernier descendant de leur parenté, avec l'habitation où ils sont nés tous deux. Il est facile de voir, au calme pour ainsi dire attristé de leur physionomie, que le soin journalier de nourrir tour à tour Margot est un devoir qu'ils remplissent et non un plaisir qu'ils se donnent.

La pensée de l'auteur de cette naïve et charmante composition nous semble avoir été celle-ci :

A deux braves enfants, une vieille grand'mère qu'ils vénéraient a confié la tâche de continuer ses soins envers sa pie bien-aimée, et ils s'acquittent de ces soins avec la gravité et le respect qu'impose la religion des pieux souvenirs.

Pourquoi la bonne femme a-t-elle tant aimé ce méchant oiseau qui ne sait, dit-on, aimer personne? C'est qu'elle était parvenue à cet âge du renoncement pour soi-même où, bêtes et gens, on se hâte de les aimer gratuitement, sans arrière-pensée de réciprocité, parce qu'on n'a plus que le temps de les aimer pour eux. Les enfants ont le cœur moins désintéressé, moins facile; ils ne sont disposés, tout au plus, qu'à payer de retour, et, en fait d'amitié, le naturel de la pie, on le sait, ne la porte guère à faire les avances.

Un savant zoologue, observateur exact et sagace autant que spirituel, l'auteur de l'Ornithologie passionnelle, M. Toussenel, ce défenseur éloquent des moineaux méprisés parce qu'ils étaient méconnus, s'est fait accusateur public pour lancer contre la pie un réquisitoire qui se peut dire sanglant, car il ne tend à rien moins qu'à la destruction générale de l'espèce. Sa colère, qui n'est que l'indignation d'une nature généreuse contre le naturel méchant, sa colère est telle qu'il voudrait lui-même être l'exterminateur de ceux qu'il a condamnés. Il accuse la pie de tous les vices, il lui attribue l'instinct de tous les crimes, depuis l'espionnage qui inquiète jusqu'à la délation qui tue, depuis le vol jusqu'à l'infanticide. Que l'accusation soit juste, nul ne le contestera : c'est le meilleur ami des oiseaux qui l'a fulminée; mais en tout cas l'arrêt n'est-il pas trop sévère? D'ailleurs, dans quelques-unes de nos rues de Paris où il est encore permis au savetier de bâtir son échoppe, dans celles de nos maisons qui ne sont pas encore assez des palais pour qu'il soit interdit au portier de suspendre une cage à la porte de sa loge, la pie qui fait la gloire de son maître amuse les piétons qu'elle insulte au passage. Donc, tant qu'il y aura des gens qui aimeront les pies, ne parlons pas de détruire celles-ci : il ne faut priver personne ni d'un plaisir innocent, ni d'une affection.

LES JOURS PERDUS.

CONFESSION DE CORNELIUS FRUCHTLOS.

Suite. — Voy. p. 314.

C'est donc la confession du défunt que je vais rapporter ici. En la révélant, je ne me rends pas coupable d'une indiscrétion; la dernière phrase de son manuscrit rassure complétement ma conscience sur ce point. — « Puisse l'exemple de mes jours perdus, a-t-il écrit, inspirer à ceux qui me liront la salutaire résolution de ne pas perdre une heure! »

Non-seulement il m'a légué ses papiers dans l'espoir qu'ils seraient publiés un jour, mais il m'autorise même à faire connaître son véritable nom. Je ne me permettrai cependant de le désigner que par le pseudonyme, d'ailleurs assez transparent, de Cornelius Fruchtlos (Corneille Stérile). Je ne m'imposerais certainement pas cette scrupuleuse réserve si les confidences écrites par feu mon voisin, l'homme considérable du quartier, étaient mieux à sa louange; mais comme en les publiant, selon son désir, elles ne sauraient porter ses compatriotes, les enfants de notre bonne ville allemande, à lui garder un bienveillant souvenir, je crois devoir dérober à la malice humaine un nom dont elle ne manquerait pas de faire pâture. On offre de toute part, à cette vorace, assez de réputations à se mettre sous la dent pour que je ne lui donne pas volontairement celle de mon voisin à dévorer.

Mais, à propos de ce pseudonyme, une crainte vient à bon droit troubler mon esprit. Peut-être existe-t-il quelque part un véritable Cornelius Fruchtlos. Cela étant, qu'on veuille bien ne pas oublier que rien de ce qui va suivre ne doit lui être attribué. Ceci convenu, je laisse parler mon voisin.

... J'ai vingt-cinq ans. Je suis, quant au nom patronymique, le dernier survivant de ma famille. Mon arrivée en ce monde, attendue seize ans, et qui devait, supposait-on, mettre tant de joie dans notre maison, y mit un grand deuil. Ma naissance coûta la vie à ma mère. Donc, je n'ai pas eu le bonheur de la connaître; mais on me l'a si bien dépeinte, et l'on m'a tant parlé d'elle, qu'elle est pour ainsi dire restée vivante pour moi. Voici, touchant son portrait, que je n'ai pas la prétention d'exposer ici, deux traits de plume que le pinceau ne traduirait pas :

« Petite brune aux yeux vifs comme deux diamants noirs; dans le rayonnement de son regard éclatait la fran-

chise de son cœur, et la douce musique de sa voix d'enfant était l'écho de la paisible harmonie de son âme. »

Cette phrase n'est pas de moi ; je l'ai trouvée dans une lettre écrite par mon père plus de dix ans après la mort de sa femme. Mon père ne pouvait ni parler, ni écrire comme tout le monde : la nature l'avait créé artiste. Elle a eu pour moi d'autres visées qui n'admettent pas, dans mon esprit, les préoccupations du style. Mon père, avec ses accès de sensibilité et d'enthousiasme, dut se borner à choisir entre les professions de poëte, de peintre ou de musicien : il fut musicien. Moi, je suis né pour être un homme utile. Je reviens à ma mère.

Laborieuse, prévoyante, sédentaire par goût autant que par devoir, sa sphère d'activité ne dépassait pas les limites de son ménage, dont le personnel se composait, en attendant ma venue, de son mari et d'elle-même, d'abord ; puis, peu de temps après le mariage, de deux jeunes garçons et d'une petite fille, enfants orphelins d'une sœur de mon père.

Facilement aimante, ma mère n'hésita pas à les adopter. Elle se montra heureuse de commencer par eux, et pour leur plus grand bien, son apprentissage de mère de famille. Si elle eût vécu, son enseignement de la vie pratique dont elle avait, dit-on, la parfaite intelligence, leur eût fait prendre une meilleure direction que celle qu'ils furent enclins à suivre par nature, peut-être, mais aussi par l'exemple et les leçons d'un autre instituteur.

C'est de mon père que je parle. Homme excellent d'ailleurs, mais qui ne voyait le monde qu'à travers les rêves de son imagination, ce qui le porta à considérer comme manifestations d'une vocation qu'il faut respecter les fièvres pernicieuses de la fantaisie. Par suite de cette liberté d'action qu'il voulait pour lui-même et qu'il accordait aux autres, il laissa l'aîné de mes cousins abandonner l'étude du droit qu'il avait commencée et s'engager comme flûtiste dans la musique d'un régiment. Quant à son frère, qui d'abord se destinait à la profession de médecin, celui-ci s'étant pris tout à coup d'une belle passion pour l'art dramatique, mais ne pouvant exposer à la scène sa trop apparente difformité de l'épaule droite, ne trouva rien de mieux, pour satisfaire sa vocation théâtrale, que de s'exercer à faire mouvoir les ficelles d'une troupe de marionnettes au service d'un impresario nomade qui allait planter sa tente partout où il y avait fête foraine.

Malgré son parti pris de ne point tenir compte de nos distinctions sociales, malgré son principe de tolérance en fait de vocation, principe qui ne lui permettait pas de reconnaître qu'il pût y avoir mésalliance entre l'homme et la profession qu'il avait voulue pourvu qu'il l'exerçât honorablement, mon père ne put cependant voir sans déplaisir son neveu le bossu abandonner la position d'apprenti docteur pour devenir le gagiste d'un montreur de *fantoccini*.

« Après tout, finit-il par se dire philosophiquement, si Térence parle au public (le bossu se nommait Térence), s'il monte sur les planches pour faire l'histrion, il reste du moins caché derrière la toile du fond. Dût-il même être annoncé sur l'affiche, notre dignité ne peut pas en souffrir ; il s'appelle autrement que nous, étant le fils du mari de ma sœur : donc notre nom de famille ne sera pas compromis. »

Je n'ai rien à dire de ma cousine Berthe, sinon que si ce n'est plus une jeune fille, elle est toujours demoiselle. Façonnée par ma mère aux soins du ménage, elle était déjà d'âge à tenir une maison quand je vins au monde. J'ajoute qu'elle avait pour cela l'intelligence nécessaire. Ma naissance ne lui donna pas un surcroît de besogne, attendu que je ne passai que quelques jours sous le toit paternel.

Ma marraine, veuve d'un employé supérieur dans la plus importante administration de notre ville, redoutant pour moi l'influence d'une éducation fondée sur le périlleux principe du laissez-venir, laissez-passer et laissez-faire qui la mettait en défiance de l'avenir de mes cousins, résolut de me dérober à une destinée qu'elle pressentait fatalement mauvaise. Elle profita de la douleur profonde et du grand trouble qu'un malheur irréparable avait mis dans le cœur et dans l'esprit de mon père pour obtenir de lui qu'il me confiât à ses soins. Elle s'engagea à me rendre à mon protecteur naturel lorsque, mutuellement, elle et lui reconnaîtraient que la surveillance maternelle ne m'était plus absolument nécessaire. Ils ne purent jamais tomber d'accord sur ce point. Mais comme mon père avait la liberté de venir me voir chez elle aussi souvent qu'il le désirait, comme elle eut soin de m'envoyer chez lui passer la journée du dimanche quand il y eut assez de force dans mes petites jambes pour me permettre de lui rendre les visites qu'il m'avait faites au temps où je ne marchais pas encore, les années se passèrent ; il cessa de me réclamer, et je demeurai le fils d'adoption de ma marraine, en même temps que mes cousins et leur sœur étaient chez mon père les enfants de la maison.

Je ne récrimine point ; j'aurais tort de me plaindre : tout fut pour le mieux dans l'ordre ordinaire des choses. Mes cousins, en suivant ce qu'ils appelaient leur vocation, auront été deux nullités de plus perdues dans cette fourmilière d'êtres inutiles qui vivent uniquement pour vivre et qui passent sans qu'on se souvienne qu'ils ont vécu. Moi, je n'ai pas eu de vocation, mais une aptitude générale qui a permis à ma prévoyante marraine de diriger constamment l'effort de mon intelligence vers un but déterminé, l'UTILITÉ.

— L'homme ne vaut, disait cette digne femme, qu'en raison de ce qu'il ajoute par ses œuvres personnelles à l'œuvre commune. Si tu n'apprends que ce que les autres savent, et si tu ne fais que ce qu'un autre peut faire, tu n'enseigneras rien de plus que ce qu'on aurait pu aussi bien savoir sans toi, et tu tiendras dans ce monde une place à laquelle tu n'avais pas plus de droits que ton prochain ; mais dans toutes les routes que l'esprit humain peut parcourir, il y a des vides laissés en arrière ; il y a en avant des découvertes à faire ou à compléter. L'homme vraiment utile, Cornelius, c'est celui qui comble une lacune de la science ou qui fait faire à celle-ci un pas de plus ; je veux que tu sois cet homme.

— Moi aussi je veux l'être, répliquai-je très-fier de seconder les vues qu'avait sur moi ma marraine, mais ne me rendant pas précisément compte de l'objet sur lequel pourrait s'appliquer le plus utilement mon ambition d'être utile. Il n'importe, j'avais le temps d'y penser et de choisir ; car lorsque ma marraine me posait cette sérieuse question d'avenir, j'entrais seulement dans ma quinzième année. Aujourd'hui que mes vingt-cinq ans sont sonnés, je ne suis guère plus avancé qu'alors : je cherche, je crois avoir trouvé, j'hésite et ne m'effraye pas d'hésiter encore. Quand on se propose un pareil but, l'importance du résultat justifie les lenteurs de la réflexion.

Pour me préparer à bien remplir, quand mon jour serait venu, ma mission d'homme utile, je faisais de mon cerveau ce qu'on appelle un puits de science. Je puis dire que j'ai tout appris, excepté à écrire lisiblement, à orthographier avec une exactitude rigoureuse et à calculer sans erreur. Il n'y a pas de savant complet.

Tenu au courant de mes études, que j'ose qualifier d'encyclopédiques, tant, suivant le désir de ma mère adoptive, elles embrassaient de connaissances, mon père s'avisa un jour de me poser cette question :

— Je vois bien qu'on t'enseigne beaucoup de choses ;

mais, à part le précieux bénéfice de l'instruction dont on recueille les fruits dans toutes les conditions de la vie, je me demande à quelle carrière ce savoir général peut finalement te conduire. Chacun a une idée dominante, une vocation quelconque; quelle est la tienne?

Comme si ma marraine m'eût soufflé ma réplique, je répondis avec cette assurance qui ne m'a jamais fait défaut :

— Ma vocation, c'est d'être un homme utile!

Ma cousine Berthe, occupée à coudre, laissa du même coup tomber son aiguille et son ouvrage. Je la crus frappée d'admiration en entendant un marmot de quatorze ans parler ainsi; mais un éclat de rire suivit soudain ce premier mouvement de la surprise. En me désabusant, il m'indigna contre elle. Mon père, qui avait, lui, l'admiration et le rire si faciles, ne m'admira point; mais il ne rit pas non plus : je veux dire d'abord, car un moment après et par la suite, il ne se fit pas faute de prendre mon aspiration à l'utilité pour excitant de sa joyeuse humeur. Ses railleries ne diminuèrent en rien la haute opinion que j'avais déjà de moi-même. Devais-je me décourager et douter de moi, parce que j'étais méconnu? En cela je ressemblais à bien d'autres! on cite beaucoup d'hommes supérieurs qui n'auraient jamais cru à leur mérite s'ils n'avaient dû en puiser la conviction que dans l'estime de leur famille, et cependant ils ont étonné le monde ! Je n'avais que la noble ambition de le servir.

Il faut croire que mon père supposa qu'il avait mal entendu ou qu'il ne m'avait pas compris, car il me renouvela sa question, à laquelle naturellement je fis la même réponse ; elle ne lui suffit pas, et, d'un air inquiet, je puis même dire attristé, il insista pour savoir ce que j'entendais par cette profession d'homme utile. J'avais trop bien dans l'esprit la définition formulée par ma marraine pour ne pas répondre catégoriquement. Chose incroyable! mon père me regarda avec pitié, haussa les épaules, et se contenta de me dire d'un ton que je n'oublierai jamais :

— A ce compte-là, je suis un homme inutile.

J'avoue que la remarque me troubla un peu; je n'avais jamais pensé à cette conclusion.

Ceci se passait chez nous quelques moments avant l'heure fixée pour le concert qui se donnait tous les dimanches dans le jardin public. Mon père, qui se disposait à passer son habit pour aller jouer sa partie de violon dans ce concert, s'arrêta subitement, et tendant son habit à Berthe, il lui dit gaiement :

— Tiens, fille sans utilité, recouds-moi ce bouton inutile qui vient de me rester dans la main.

En sortant, il dit encore à ma cousine :

— Veille à ce que Marguerite, notre cuisinière inutile, n'oublie pas de préparer le souper pendant que je vais inutilement faire plaisir aux admirateurs de cet illustre inutile qu'on appelle Mozart.

A dater de ce jour, je ne pus retourner chez mon père sans être exposé à lui entendre appliquer à tout propos et sur toute personne cette épithète d'inutile de laquelle je finis par rire moi-même, non qu'elle me divertît beaucoup, mais parce que je craignais, en me fâchant, de manquer au respect dont je ne me suis jamais départi envers celui qui avait le droit de pousser contre moi l'abus de la critique jusqu'à la raillerie blessante et même jusqu'à la parfaite injustice.

Je ne continuai pas moins à m'instruire sous la direction de ma marraine. L'assiduité à mes études devint telle que j'oubliai quelquefois, pendant plusieurs semaines, de me rendre chez mon père.

Il n'est pas toujours bon de se donner sans répit et d'une façon exclusive à ses devoirs d'étudiant, — ce qui revient à dire qu'il y a pour l'enfant qui étudie d'autres devoirs que ceux qu'impose l'étude elle-même; — on ne me l'avait pas dit, je ne le devinai pas; mais j'en eus cruellement la preuve. M'étant tenu éloigné de la maison paternelle pendant plus d'un mois, je pris enfin, un jour, le temps d'aller faire ma visite d'excuse. En arrivant, je trouvai la vieille Marguerite et ma cousine Berthe tout en larmes. Térence, mon cousin bossu, qui ne faisait plus que de très-rares apparitions à la maison depuis qu'il l'avait quittée pour aller faire danser des marionnettes dans un théâtre ambulant, Térence était venu, dès la veille, s'établir chez nous. Au moment où j'entrais, très-inquiet des pleurs dont on ne m'expliquait pas la cause, je l'aperçus se tenant debout au chevet du lit de mon père. Il pleurait aussi; c'était de sa part devoir et justice : il regardait mourir le généreux parent qui l'avait adopté.

Son attitude me fit alors comprendre le malheur qui nous menaçait, et je demeurai tremblant d'émotion à l'entrée de la chambre du mourant. Berthe et Marguerite demeurèrent silencieuses et désolées derrière moi.

— Est-ce Cornelius? demanda mon père d'une voix si défaillante qu'en l'entendant j'eus un frisson par tout le corps.

Térence lui ayant répondu affirmativement, il me fit signe d'approcher : j'obéis, mais avec peine; mes jambes se refusaient à marcher et même à me soutenir. Parvenu à trois pas du lit, je ne pus aller plus loin. Alors, tombant à genoux, je m'écriai saisi de remords, sans me rendre compte cependant des fautes dont j'étais coupable :

— Père, pardonnez-moi!

— Je ne t'en veux pas, me répondit doucement le mourant.

Puis, me désignant Berthe et son frère, il poursuivit avec un sourire où il mit tant de bonté que j'y vis à peine un reproche :

— Je suis bien aise, néanmoins, que tu sois venu assez à temps pour que je puisse te dire que ces deux inutiles-là m'ont veillé toute la nuit. Il est beau, Cornelius, de vouloir être utile aux autres; mais pour en arriver là, il ne faudrait pas oublier son père.

Telles furent ses dernières paroles. L'ébranlement nerveux qu'elles produisirent en moi me laissa longtemps un doute sur l'utilité elle-même de ma prétention à ne vouloir être qu'un homme utile. A la fin, l'ébranlement cessa, le système nerveux se raffermit, et avec lui la conviction que je ne pouvais donner à ma vie un plus noble but que celui qu'ambitionnait pour moi la femme supérieure qui m'avait élevé.

Je le répète : aujourd'hui, mes vingt-cinq ans sont accomplis; rien de ce que j'ai essayé jusqu'à présent ne peut me conduire où je dois aller. Je ne m'accorde plus que cette nuit pour y réfléchir. Il faut que demain ma résolution soit irrévocablement prise. Demain, je me le promets, j'entreprendrai quelque chose de grand!

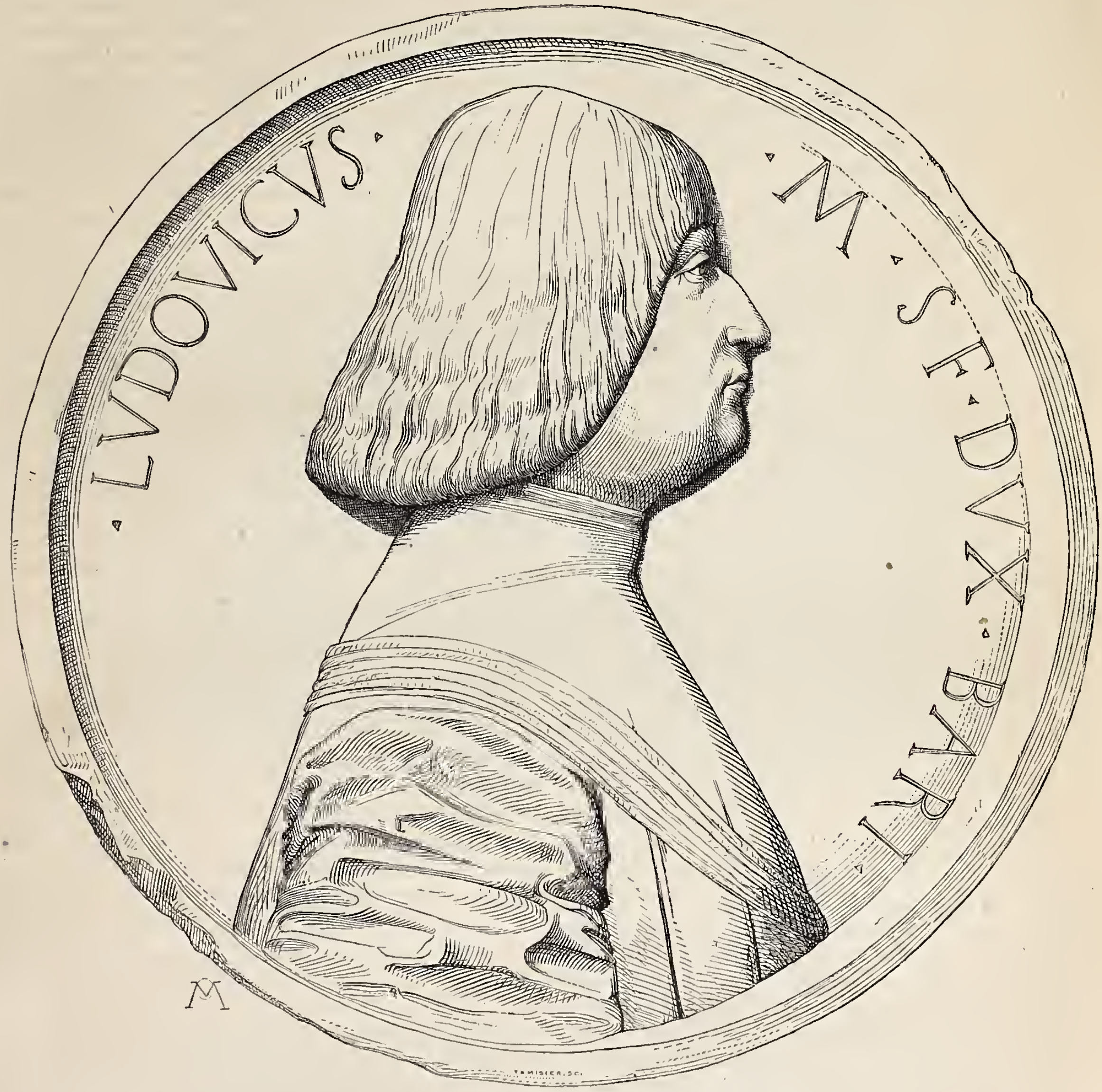
La suite à la prochaine livraison.

LUDOVIC LE MORE.

Quand les Français entrèrent en Italie, au début de ces guerres qui marquent pour eux la fin du moyen âge et le commencement de la renaissance, ils y étaient appelés par Ludovic Sforza, surnommé *le More* à cause de son teint basané, maître alors de Milan au nom de son neveu Jean Galéaz. Il était le petit-fils de ce hardi condottiere, Jacques Sforza, qui avait fondé, au commencement du siècle, la fortune de sa famille par ses talents militaires, et surtout par son habileté à former une armée uniquement dévouée à son chef et prête à le suivre dans toutes ses entreprises. Il était le troisième fils de François Sforza,

digne héritier de Jacques, devenu duc de Milan à la fois par le mariage et par la conquête. Après la mort de son frère aîné Galéaz-Marie, successeur de François, Ludovic Sforza s'était emparé du pouvoir en même temps que de la personne du jeune duc Jean-Galéaz qu'il tenait enfermé.

C'était un homme éclairé et un habile politique; le meilleur, on ne peut le dire, mais peut-être le moins mauvais des princes qui se partageaient alors l'Italie; « homme très-sage, mais fort craintif et bien souple quand il avait peur (j'en parle, dit Commynes, l. VII, ch. 3, comme de celui que j'ai connu et beaucoup de choses traité avec lui); et homme sans foi s'il voyait son profit pour la rompre. Et ainsi, comme dit est, l'an mil quatre cent quatre-vingt et treize, commença à faire sentir à ce jeune roi Charles huitième, de vingt-deux ans, des fumées et gloires d'Italie, lui remontrant le droit qu'il avait en



Ludovic le More, médaillon en marbre du quinzième siècle, du cabinet de M. Timbal. — Dessin d'Olivier Merson.

ce beau royaume de Naples... » Il était trop clairvoyant pour ne point comprendre, en invoquant ces vieux droits de la maison d'Anjou, qu'il attirait l'orage sur l'Italie; mais il ne croyait plus possible de le détourner. Plusieurs fois il avait prévenu l'appel aux Français, de qui peuples et tyrans, également aveuglés, semblaient attendre le dénoûment de leurs querelles ou le soulagement de leurs maux. Il avait voulu former, entre Milan et Naples, Florence et Ferrare, Venise et le pape, une confédération assez forte pour fermer aux étrangers le chemin de l'Italie. Mais lorsqu'il vit le pacte rompu par Alphonse de Naples, son mortel ennemi, et ses meilleurs alliés prêts à se tourner contre lui, il envoya au roi de France des émissaires qui lui montrèrent les passages des Alpes ouverts, la plupart des villes prêtes à l'aider de leurs armes et de leurs trésors, et les Napolitains soulevés d'avance par une haine irréconciliable contre leurs princes aragonais. En même temps, il offrait la main de Blanche Sforza, sœur du duc de Milan, avec une dot de 400 000 ducats, à Maximilien, le nouvel empereur d'Allemagne, et obtenait en échange un diplôme secret qui lui conférait l'investiture du duché de Milan, jusqu'alors refusée aux Sforza.

Charles VIII envahit l'Italie, l'année suivante, à la tête d'une formidable armée. Il fut reçu par son allié à Pavie, où se trouvait Jean-Galéaz. Le roi voulut visiter le jeune duc malade; il fut touché de l'état déplorable où il le trouva, encore plus des larmes de sa jeune femme Isabelle. Elle était fille du roi de Naples, l'ennemi qu'il venait

combattre; il n'osa lui donner que de vaines espérances. Mais Ludovic, qui ne le perdait pas de vue, sentit qu'il était contre lui. Galéaz mourut deux jours après. On crut généralement que son oncle l'avait empoisonné, et les Français témoignèrent assez haut la mauvaise opinion qu'ils avaient de leur allié.

Ludovic le More se vit bientôt, lui qui avait appelé les Français, plus menacé par eux qu'aucun prince italien. Le duc Louis d'Orléans, qui était demeuré malade non loin de lui, à Asti, le traitait d'usurpateur et prétendait à la souveraineté du Milanais, se disant par son aïeule seul héritier légitime des Visconti, les prédécesseurs des Sforza. Tandis que les Français parcouraient la Péninsule d'un bout à l'autre, ne rencontrant pas de résistance et songeant déjà au retour, Ludovic, devenu leur plus redoutable ennemi, demandait aux Allemands et aux Vénitiens une armée pour leur barrer le chemin. Charles revenait, laissant partout des détachements ; il n'avait avec lui que 9 000 hommes (en comptant les valets) quand il se trouva, à Fornoue, en face de 35 000 combattants. Il fut vainqueur malgré la disproportion des forces, la position la plus désavantageuse et les fautes qu'il accumula. Cette bataille, « la dérision de la prudence humaine », ne dura pas une heure. La victoire assurait le retour de l'armée, et, si on avait su en profiter, le succès complet de l'expédition la plus mal concertée; mais l'insouciant roi de France ne songeait plus qu'à ses plaisirs. Il laissait le duc d'Orléans assiégé dans Novare; il finit par rendre cette ville à Ludovic et signa la paix avec lui.

La mort de Charles VIII, à peine rentré en France, mit la couronne sur la tête de Louis d'Orléans, et Sforza apprit en même temps que le nouveau roi de France joignait à ce titre ceux de roi de Naples et de duc de Milan. Bientôt il fut informé que Louis XII, pour être libre d'agir contre l'Italie, avait fait la paix avec Maximilien et les rois d'Espagne et d'Angleterre; qu'il avait gagné le pape par les grâces dont il comblait son fils, et les Vénitiens par la promesse de Crémone et de la Ghiara d'Adda. Dès que les Français, commandés par Trivulce, autrefois proscrit par Ludovic, eurent mis le pied en Italie, le malheureux duc de Milan apprit chaque jour quelque nouveau revers. Tous ses amis l'abandonnaient; ses villes se rendaient sans coup férir ou se révoltaient d'elles-mêmes. Il fit passer en Allemagne ses enfants, ses joyaux et 24 000 écus d'or, et lui-même s'enfuit, poursuivi de près par un de ses généraux qui avait fait volte-face. Il gagna le Tyrol, et s'occupa aussitôt de recruter une armée parmi les Suisses.

Les soldats français, par leur conduite envers les Milanais, ne tardèrent pas à changer les bonnes dispositions qui les avaient accueillis en une irritation qui n'attendit qu'une occasion pour éclater. Quand on sut que le More et son frère le cardinal Ascagno Sforza s'avançaient par le lac de Côme, un soulèvement général força les Français d'abandonner successivement Côme, Milan, Parme, Novare. De nouvelles forces arrivaient d'Allemagne à Ludovic; mais il fut trahi par ses troupes allemandes et suisses. Devant Novare, après les premières canonnades, ils tournèrent le dos et rentrèrent dans la ville. Le lendemain, ils commencèrent à parlementer avec leurs compatriotes qui se trouvaient dans les rangs ennemis. Ils promirent de rendre leurs armes et de vider le pays moyennant un sauf-conduit pour eux et leurs biens. Ils retenaient par force le malheureux duc qui voulait se rendre, de peur qu'on n'observât point leur sauf-conduit, et ils lui accordèrent pour toute faveur la liberté de se cacher parmi eux à leur sortie de la ville. Ils défilèrent deux à deux, trois à trois, sous les piques des Suisses du parti français qui cherchaient le More. Il s'était déguisé en soldat suisse, dit un chroniqueur, les cheveux troussés sous une coiffe, une gorgerette autour du col, avec un pourpoint de satin cramoisi, des chausses d'écarlate et la hallebarde au poing. Peut-être ne l'eût-on pas reconnu, mais un Suisse le vendit pour 200 écus. Conduit en France, il fut enseveli dans un obscur cachot sous la grosse tour de Loches; on a prétendu qu'il y était enfermé dans une cage de fer. Ce n'est là, dit Sismondi, qu'un conte populaire, comme le prouvent les dessins et les caractères tracés par lui sur les murs de sa prison. Dans les derniers temps on lui donna le château pour prison, et il put même s'en éloigner jusqu'à cinq ou six lieues. Il vécut encore dix ans. « Jusqu'à sa mort, dit M. Michelet, il conserva une âme indomptable; dans le froid, la misère, l'absence de soleil, si dure à l'Italien, il garda en lui l'âme de l'Italie, écrivant ses droits sur le mur en ces fortes paroles : au rebours du proverbe *Service n'est héritage,* il écrivit : *Les services qu'on m'aura rendus compteront comme héritage.* »

« Ludovic Sforza, dit le même historien, ici très-indulgent, était au total le plus capable et le meilleur prince de l'Italie; il en avait été jadis l'arbitre et le défenseur, se constituant le portier des Alpes, dont il fortifia les passages. S'il appela Charles VIII, c'est lorsque la ligue insensée de toute l'Italie contre lui le mit sérieusement en péril. Il était au plus haut degré actif, intelligent, accessible, de douce parole, jamais colère. Il avait habilement paré à la famine dans les mauvaises années. Sa police excellente avait supprimé les brigands. Le Milanais lui devait le complément de son admirable réseau d'irrigation, un canal gigantesque qui mariait ses fleuves. De la vieille Milan, obscure et tortueuse, il avait fait la ville incomparable que l'on voit aujourd'hui. Pour tout dire, le grand esprit de l'époque, Vinci, l'homme de tout art et de toute science, cherchant en Italie un gouvernement de progrès, un génie qui comprît le sien, avait quitté Florence pour Milan, et choisi pour maître Ludovic Sforza. »

Là fut la gloire, s'il en eut, de Ludovic Sforza. C'est à sa cour que Léonard de Vinci passa les plus fécondes et les plus heureuses années de sa vie. Sur la couverture d'un de ses manuscrits, on trouve cette brève oraison funèbre qui est le jugement de la vie du More : « Le duc perdit l'État, la fortune et la liberté. Il n'a rien terminé de ce qu'il a entrepris. »

LE JARDIN DU PAUVRE.

C'est assurément une belle chose que ces vastes jardins ou parcs qui sont le luxe des habitations champêtres des riches, et j'ai plaisir à contempler leurs pelouses qui couvrent de nombreux arpents, leurs allées sablées où l'on marcherait dix de front et leurs massifs de plantes exotiques ou de fleurs rares entretenues à force de soins savants et coûteux. Mais savez-vous ce qui me touche davantage encore? C'est le jardin du pauvre, c'est le modeste enclos attenant à la maisonnette du journalier ou du petit cultivateur. Une haie vive de sureaux ou de pruniers sauvages l'entoure; quelquefois c'est une simple palissade en échalas, qui a l'avantage de mieux le garantir contre les incursions des poules et d'occuper moins de place. Dans ce jardin, pas un pouce de terrain n'est perdu; les planches de pommes de terre, de pois, de haricots, de carottes, s'y pressent les unes contre les autres sans intervalle; les bordures sont des pieds d'oseille, de chicorée ou de thym. D'allées, n'en cherchez point; un sentier de la largeur des deux pieds fait le tour, cela suffit : si quelque salade y lève, on la respecte, on enjambe par-dessus. Cet humble enclos

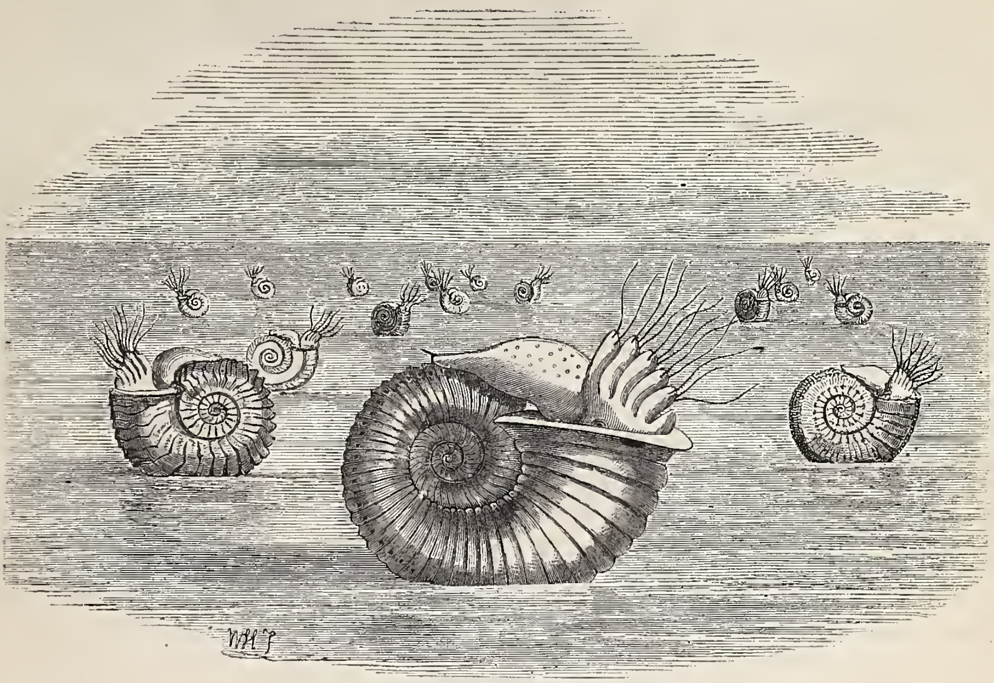
que le passant ne regarde guère, méprise peut-être, joue un rôle immense dans la vie de ceux qui le possèdent. Vous ne verrez jamais la femme jeter au dehors une écuelle d'eau qui a servi au ménage; elle ira la verser soigneusement au pied d'un chou, qui en fera son profit. Le moindre brin de fumier tombé sur la route est aussitôt recueilli comme un trésor par les enfants et porté à quelque laitue. Enfin on fait si bien qu'il n'est pas une motte de terre qui ne porte son fruit, et que ce jardin de quelques pieds carrés, qu'un seul arbre du jardin du riche ensevelirait dans son ombre, parvient, presque à lui seul, à faire vivre toute une famille.

Ah! si ailleurs la terre étale une admirable beauté, c'est ici qu'elle déploie vraiment sa fécondité merveilleuse, qu'elle mérite ce nom de bienfaisante nourrice, de mère tendre et généreuse que les anciens lui donnaient et que le cœur du pauvre lui conservera toujours.

HISTOIRE D'UNE COMÈTE.

Suite. — Voy. p. 310.

En approchant du globe, la Comète n'avait pu voir que des coquillages. Malgré la meilleure volonté du monde, il lui eût été impossible de voir autre chose. La mer régnait encore sur la superficie entière du globe, comme elle règne aujourd'hui sur les trois quarts; il n'y avait pas de continents, mais seulement des îles et des marécages Le roi de la création était alors une sorte d'escargot marin, le mollusque céphalopode que voici.



Ammonite, mollusque céphalopode antédiluvien (restauré).

Cet innocent animal, qui ne se doutait guère d'être un jour baptisé par Jupiter Ammon, régnait alors en souverain sur le royaume de Neptune.

> Le trident de Neptune est le sceptre du monde,

a dit Lemierre. Aucun Anglais ne pourrait revendiquer ledit sceptre avec autant de droit que les petites bêtes dont nous parlons. On les voyait, comme les nautiles de nos jours, flotter à la surface des eaux sur leurs nacelles blanches ou multicolores, grands, petits, moyens, de toute taille; des flottes entières voguaient à la poursuite des proies marines. On les voyait courir avec élégance et rapidité, s'entre-croiser, se dépasser, absolument comme si elles eussent joué aux courses des régates. *On* les voyait .. cet *on* représente la Comète; car il n'y avait pas d'autre spectateur qui pût jouir de cet antique spectacle : solitude et silence...

> On n'entendait au loin, sur l'onde et sous les cieux,
> Que le bruit des rameurs qui frappaient en cadence
> Les flots harmonieux.

Et ces rameurs n'étaient autres que nos ammonites voyageant en toute liberté sur l'océan et les mers.

Notre Comète, assez surprise de ne voir que des coquilles dans la mer, et que des coquilles sur la terre, et que des coquilles partout, s'épuisa en conjectures sur la cause finale de la création du globe terrestre. « C'est un grand mystère, se disait-elle, que l'on ait fabriqué un monde pour n'être habité que par de telles gens. » Elle cherchait quelle somme d'intelligence pouvait être renfermée sous le crâne de ces êtres qui n'en ont pas, quel était le degré de leur jugement, quelle était la puissance de leur pensée; et, malgré l'exiguïté et l'insignifiance du globe terrestre, elle ne pouvait pourtant se résoudre à croire que ce petit univers eût été créé tout exprès pour servir de demeure à ces mollusques. Elle examina tous les genres : les *Ceratites nodosus*, les *Myophoria Goldfussii*, les *Terabratula communis*, les *Mytilus eduliformis*, les *Natica Gaillardoti*, les *Rostellaria antiqua*, les *Avicula socialis* ou *subcostata*, et bien d'autres encore. Elle observa la sociabilité des moules et l'habileté des tortues, qui, pour la première fois, venaient de s'éveiller à la vie; elle passa en revue les mollusques acéphales, gastéropodes, brachiopodes, ptéropodes, céphalopodes, aussi bien que les cirripètes, qui n'ont ni tête, ni pieds, ni bras; mais dans toute cette compagnie, elle ne connut personne qu'elle pût investir de la faculté sacrée de l'intelligence.

Lassée de recherches stériles, la Comète s'en retournait et, comme le Juif Errant, pensait tout en marchant et marchait en pensant, lorsqu'un cri guttural et formidable fit trembler les échos du monde. « Ah! se dit-elle, voici probablement le prince de la création; je remercie

le ciel de ne m'avoir pas laissé partir sans l'avoir vu. » Elle retourna la tête : en effet, c'était bien lui.

« Il n'est pas beau, continua-t-elle ; mais la beauté n'est qu'une affaire de goût, une appréciation essentiellement relative et qui n'a rien d'absolu. Ce doit être le prince de la Terre (dans le royaume des aveugles, les borgnes étant

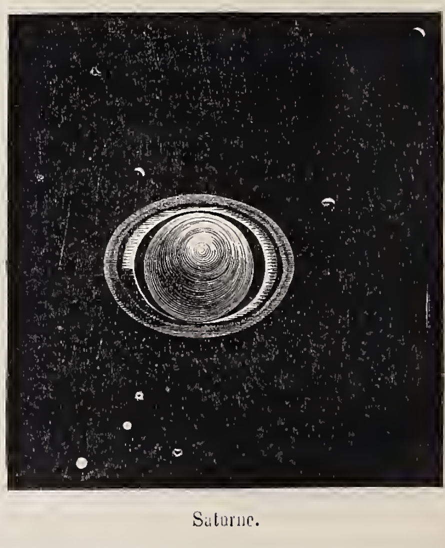


Le Labyrinthodon (restauré).

rois), et les ammonites sont les princesses de la mer. Il paraît habiter généralement la campagne, et ne pose pas pour les belles manières. Il est simple, modeste et laid; en un mot, parfaitement approprié à la nature du monde qu'il habite... C'est égal, je ne me serais pas doutée qu'il existât de pareilles créations; mais il n'y a pas moyen de s'en dédire, ce labyrinthodon est le seul animal qui ait la force de tenir le sceptre, donc c'est lui le roi. » Elle continua son monologue par la discussion de la loi d'élection naturelle (*natural selection*), de laquelle il résulte que la raison du plus fort est toujours la meilleure.

Rejetée en quelque sorte hors de la vie habituelle par cette apparition du monde terrestre, la Comète continua son voyage de retour en rêvant, et s'avança vers les confins du système planétaire sans s'apercevoir de la rapidité de sa marche ni des sphères qu'elle rencontra en chemin. Elle ne se réveilla au sentiment de l'existence qu'en approchant de l'astre de Saturne.

La splendeur et la richesse d'une civilisation achetée par des siècles de travail enveloppaient ce monde de rayonnements. C'était le séjour de la fécondité et de la paix. En approchant de lui, on sentait que la vie palpitait dans son sein. Il était depuis longtemps sorti des ténèbres du chaos et s'était avancé lentement vers la perfection réalisable. Comme l'ont enseigné quelques-uns de ces mortels heureux qui méritèrent de comprendre le génie de la nature (*majestati naturæ par ingenium*) et de pénétrer ses secrets augustes, les mondes planétaires offrent dans le chiffre de leurs distances au Soleil le cryptogramme de leur âge. Les plus éloignés sont les plus vénérables et les plus avancés dans la voie du progrès. L'astre visiteur, ayant assisté à ces genèses, savait mieux que nul autre son histoire et sa chronologie sidérale; mais, comme les gens instruits, il trouvait toujours moyen d'augmenter ses connaissances et passait sa vie en observation. Saturne, donc, dont il allait côtoyer le système, était en pleine prospérité. Le travail heureux et brillant y répandait l'écrin de ses trésors. On voyait les mers intérieures couvertes de nefs rapides qui franchissaient les distances en souveraines du liquide empire; les ports débordaient des richesses de toutes les nations. Les fleuves étaient couverts d'autres vaisseaux moins vastes, et les campagnes traversées de voies étroites sur lesquelles couraient des édifices somptueux. On voyait dans les airs limpides voler des flottes réunies, et les berceaux aériens s'élevaient du haut des tours pour aboutir à la crête des montagnes escarpées. L'esprit avait véritablement subjugué la matière, et l'empire de l'homme s'étendait du fond des abîmes au sommet des airs. La vie, comme une trame invisible, reliait en un seul cœur les parties les plus lointaines de cet univers. Lorsqu'on regardait ce globe du côté des pôles, on voyait un immense système d'anneaux l'envelopper à d'effrayantes distances; les vaisseaux aériens montaient jusqu'à eux. Autour du monde central saturnien, il y avait un autre monde extra-saturnien, séparé du premier par une distance de huit mille lieues, multiple, et large de vingt-quatre mille lieues, mais qui communiquait avec le monde central par une atmosphère. Au delà de ce second monde annulaire, on en voyait encore huit autres, semblables à de petits globes orangés ou verdoyants, qui circulaient alentour. Le génie



Saturne.

de l'homme avait réduit ce petit univers tout entier sous sa domination, et sa puissance rayonnait autour du globe central pour se répandre sur tous les autres.

La suite à une prochaine livraison.

MEXIQUE.

L'AQUEDUC DE CHAPULTEPEC.



L'Aqueduc de Chapultepec, près de Mexico. — Dessin de Grandsire.

L'aqueduc de Chapultepec amène à Mexico l'eau des sources vives du Chapultepec (ou mont aux Cigales), éminence volcanique de 200 pieds de haut, située à quelques lieues seulement de la ville, sur la route de Tacuba.

Cet aqueduc, que la négligence des gouvernements mexicains a laissé dans un état de délabrement regrettable, entre dans Mexico par la porte de Belen (*garita del Belen*), et vient se terminer sur une place située au milieu d'un faubourg de la ville (*barrio San Juan*) par une fontaine à colonnes torses et d'un effet assez gracieux. On la nomme le *Salto del Agua;* c'est la seule fontaine monumentale de Mexico. A côté s'élève la petite église paroissiale de la *Concepcion ;* tout auprès, le marché de San Juan et l'hospice de la *Caridad;* plus loin, le marché d'Iturbide, à côté du couvent de femmes de San Juan de la Penitencia et de l'église de San Jose.

L'aqueduc de Chapultepec et le Salto del Agua ont remplacé, suivant les historiens de la conquête et les anciens auteurs mexicains, l'ancien aqueduc de Montezuma, bâti par Netzahualcoyolt, roi de Tezcoco, sous le règne de Izcoatl, c'est-à-dire de 1427 à 1440.

Le Chapultepec est sur la gauche de l'aqueduc; à son sommet est un château élevé en 1785, par les soins du vice-roi don Bernardo de Galvez, sur l'emplacement même d'un ancien palais des plus magnifiques, séjour favori de Montezuma et des rois qui l'avaient précédé. En 1841, ce château s'est transformé en école militaire : toutefois, Miramon, l'un des derniers présidents de la république mexicaine, le restaura pendant son court passage au pouvoir et en fit sa résidence.

Des jardins féeriques qui jadis s'étendaient au pied du palais des anciens rois aztèques, il ne reste plus aujourd'hui qu'une vaste solitude, couverte d'une végétation splendide que les sources d'eau vive entretiennent dans un printemps perpétuel.

Leur emplacement, dit l'historien américain Prescott, est encore aujourd'hui ombragé par de gigantesques cyprès de plus de cinquante pieds de circonférence, déjà vieux de plusieurs siècles à l'époque de la conquête : ce n'est plus qu'un informe désert, qu'un épais fourré d'arbustes sauvages, où le myrte mêle ses feuilles d'un vert sombre et lustré aux baies rouges et au feuillage délicat du poivrier.

Ces cyprès magnifiques, qu'on appelle dans le pays des *sabinos*, atteignent parfois jusqu'à 75 et 80 pieds de circonférence.

Leurs branches robustes, bizarrement frangées des longues soies vert pâle de la mousse espagnole, dit M. Vigneau, s'entrelacent et forment à une grande hauteur une coupole verdoyante d'un merveilleux travail et que les rayons du soleil ne peuvent percer. La voix humaine y résonne comme sous les voûtes d'un temple, dont leurs troncs,

droits et vigoureux, semblent être les colonnes. Mais quel chef-d'œuvre d'architecture, quel entassement de pierres, si audacieux qu'il soit, frapperait aussi vivement l'imagination?

LES JOURS PERDUS.

CONFESSION DE CORNELIUS FRUCHTLOS.

Suite. — Voy. p. 314, 330.

. . . J'ai eu hier trente-cinq ans. Ainsi, dix années sont passées depuis qu'un soir je me suis couché en me disant : « Demain, j'entreprendrai quelque chose de grand! » La nuit m'a été bonne conseillère; j'ai conçu le plus vaste projet qui se puisse concevoir dans l'ordre des inventions universellement utiles. Voici l'étonnant problème que je me suis proposé de résoudre : Ramener le genre humain, quant à la facilité de s'entendre mutuellement au moyen de la parole, au point où il en était avant la chute de Babel.

Je n'ai pas entendu reconstruire la langue qu'on parlait alors; je prévoyais bien que les guides pour de telles recherches me feraient défaut. Mais, comme le plus grand service qu'il soit possible de rendre aux hommes, c'est de leur fournir l'instrument nécessaire pour exprimer leurs besoins et se communiquer leurs idées par la parole et par l'écriture, je me suis dit, l'ancienne langue universelle n'existant plus, qu'il ne s'agissait que d'en créer une nouvelle. La tâche sera longue, je ne me le dissimule pas; mais je suis jeune. Quant aux difficultés qu'elle présente, pour beaucoup d'autres elles peuvent être insurmontables; mais elles ne sont pas, je le sens, au-dessus des forces de mon intelligence. D'ailleurs, je ne marchande pas avec le temps : cette tâche immense et ardue, je me donne dix ans pour l'accomplir.

Ce que je viens d'écrire ici, je le disais à ma marraine le jour où j'entrais dans ma vingt-sixième année.

La digne femme, qui voit en grand et de haut, comprit dès les premiers mots l'utilité pratique de mon œuvre. Encouragé par elle, je commençai le jour même à dresser la liste des matériaux nécessaires pour construire ce merveilleux monument littéraire par lequel, dans le monde entier, il n'y aura plus qu'un même mot et qu'une semblable émission de voix pour dire la même chose.

On m'a souvent objecté qu'au lieu de créer une nouvelle langue, il serait plus simple de choisir la moins imparfaite parmi celles qui existent et d'en proposer l'étude à tous les peuples de la terre. Mais, outre que cela eût été impolitique, chaque peuple voulant la préférence pour sa langue nationale, j'aurais rencontré, rien qu'en Europe, tant d'obstacles en ce qui touche l'accentuation et la prononciation uniformes, que ce projet de m'en tenir seulement à une langue connue était impraticable. Et puis, condition essentielle, pour faire un choix parmi les langues européennes il m'eût fallu les savoir toutes, et je ne sais que l'allemand. Je m'arrêtai à cette idée simple et radicale : Créer moi-même la langue universelle.

Dieu seul a pu faire quelque chose avec rien; donc, ainsi que je l'ai dit, j'avais besoin de matériaux pour mener à bonne fin ma création. Il entrait dans mon plan de les emprunter aux vocabulaires de tous les idiomes existants. Dans notre ville savante, marchande et maritime, les ressources ne pouvaient me manquer. Quant aux langues qui s'écrivent, notre bibliothèque publique me fournit tout ce que je pouvais désirer comme livres imprimés et comme manuscrits. Pour les dialectes qui se parlent seulement, j'étais surabondamment renseigné par les voyageurs du commerce et par les officiers de marine. Je ne négligeais aucun moyen d'investigation : aussi, quelle moisson chaque jour!

Le soir, avec l'aide de mon intelligente marraine, je relevais les notes recueillies durant la journée, dans mes stations assidues à la bibliothèque et dans mes conversations à la bourse et sur le port. Il m'a fallu sept ans pour réunir cette masse imposante de documents. Sans le secours de ma mère adoptive, j'en aurais employé le double. Grâce à cette infatigable collaboratrice, j'ai pu, en travaillant avec elle quinze et même dix-huit heures par jour, extraire, choisir, et enfin classer les deux cent mille mots indispensables aux hommes dans leurs relations commerciales, politiques et littéraires. Ce prodigieux travail ne nous a demandé que trois années.

Enfin, l'œuvre la plus utile à l'humanité existe : la langue universelle est créée! Il n'y a encore que deux personnes qui puissent la parler, moi et ma marraine; mais elle nous est si familière que nous ne parlons plus que celle-là quand je vais lui rendre visite dans la maison de santé où j'ai dû la conduire, il y a six semaines, pour cause d'aliénation mentale.

Comme je vise à l'utilité pour les autres bien plus qu'à la gloire pour moi-même, je veux qu'il soit bien établi, dans le monde, que ce grand travail ne doit pas être attribué qu'à moi seul. Or, afin de donner à chacun de ceux dont l'assistance m'a soutenu durant l'accomplissement de mon œuvre la part d'honneur qui lui revient, j'ai inscrit loyalement leurs noms en tête du vocabulaire de la langue universelle. Aucun n'est oublié, pas même le nom du collaborateur officieux à qui je ne suis redevable que de quatre ou cinq mots. C'est, par exemple, pour un apport aussi peu important que j'ai nommé dans cette liste mon cousin Déodat Geduld (Dieudonné-Patience), le frère de Berthe, l'éternelle demoiselle à marier, et de Térence le bossu.

Déodat ne m'a fourni positivement que cinq mots, mais très-précieux à recueillir; un peu plus tard, on ne pourra les retrouver, même en allant les chercher chez ceux qui les ont appris à mon cousin. Ces cinq mots appartiennent à l'idiome des Ougatachmionts, peuplade presque entièrement disparue d'insulaires à peu près muets, ou, du moins, fort silencieux, qui vivent sous terre, au nord de l'Amérique russe, vers le pays des grands Esquimaux.

A quoi tiennent les évolutions de notre existence ambulatoire dans ce monde! Ce fut une incurable difficulté à marcher qui conduisit mon cousin, le flûtiste de régiment, aux confins des régions hyperboréennes.

Par suite d'un accident au pied droit qui détermina une claudication permanente, Déodat, ayant été déclaré impropre au service militaire, fut mis à la réforme. Privé de son emploi et se voyant peu de ressources pour vivre, il s'engagea, comme musicien, parmi la suite d'un gentilhomme moscovite qui recrutait des savants, des artistes, des artisans et des marins, pour une expédition scientifique dans les possessions américaines de l'empire de Russie.

Après cinq ans passés au pays des neiges perpétuelles où l'éclat de la lumière réfléchie blesse et brûle les yeux, Déodat fut atteint d'ophthalmie. Quand il débarqua dans le port de notre ville, le flûtiste voyageur était complétement aveugle.

C'est réduit à ce triste état que je le rencontrai sur le quai de la Douane, un jour que j'y faisais ma récolte habituelle de mots étrangers. Ainsi que j'en pus juger, après notre premier échange de paroles et l'embrassade obligée, il me sembla que mon cousin Déodat joignait au double malheur de n'y point voir et de ne pouvoir marcher droit

l'inconvénient grave de n'avoir pas la cervelle très-saine; non point qu'il déraisonnât à la façon des fous, mais quel raisonnement biscornu que le sien!

Comme tous les esprits faibles, il me parut enclin à s'exagérer les choses; seulement, au rebours des autres et à l'inverse de l'exagération commune, c'est toujours, quelque mal qu'il lui arrive, dans le sens de son contentement personnel qu'il cave au plus fort. Aveugle et boiteux, il n'admet pas, en ce qui le touche, l'existence du malheur. Pauvre tête!

« Sans mon accident au pied droit, me disait-il, en ce temps de paix, je serais resté caserné avec mon régiment dans notre ville natale, et j'avais l'ambition de visiter les pays lointains. Grâce à cet accident, il m'a été permis de voyager; il ne pouvait donc rien m'arriver de meilleur. De plus, le chirurgien à qui je dois la guérison de mon pied me l'a affirmé, je suis le seul sur mille qui, pour un cas semblable, n'ait pas eu à subir l'amputation d'une jambe. Ainsi, compte exact, et témoin cette jambe que je pouvais perdre, j'ai eu neuf cent quatre-vingt-dix-neuf fois plus de bonheur que les autres.

» Clairvoyant, ajouta mon cousin, j'étais menacé de toutes les mauvaises chances d'une vie aventureuse et précaire; aveugle, mon sort est assuré. Je suis engagé à perpétuité comme chef d'orchestre et unique musicien du théâtre de marionnettes que dirige maintenant mon frère Térence. Avant ma cécité, une mauvaise plaisanterie de ma part, à propos de sa bosse, m'avait mis assez mal avec lui; nous sommes à présent au mieux ensemble; et, dans ce bon accord fraternel, tout le bénéfice est pour moi : Térence s'intéresse à mes infirmités, et je ne vois plus la sienne. »

Non-seulement Déodat ne se trouve nullement à plaindre, mais encore il soutient qu'au point de vue de la satisfaction intérieure il n'y a en ce monde que des malheureux volontaires.

« Ce n'est pas, dit-il, le bonheur qui manque à l'homme, mais une bonne foi suffisante avec lui-même pour apprécier toute la valeur du bien qu'il possède. Même quand survient ce qu'on appelle le mal, il amène toujours avec lui quelque chose qui nous en dédommage. C'est à ce dédommagement que nous devons nous attacher avec persévérance, avec affection. Pour devenir savant, il est besoin d'acquérir beaucoup de connaissances; pour être heureux, une seule science est nécessaire : il faut savoir aimer son bonheur. »

La suite à la prochaine livraison.

LE LABOURAGE A VAPEUR.

La propriété élastique de la vapeur d'eau fut appliquée d'abord à des machines fixes, installées à demeure dans l'usine et fournissant un moteur puissant, régulier, permanent, économique. On l'utilisa plus tard pour donner aux navires l'impulsion qu'ils recevaient du vent par l'intermédiaire de la voilure; on s'en sert enfin, depuis une trentaine d'années, pour opérer la traction des trains sur les rails des chemins de fer.

Aux moteurs à vapeur fixes et aux locomotives spécialement destinées au service des chemins de fer, il faut joindre aujourd'hui le moteur locomobile, c'est-à-dire une machine dans laquelle le générateur est rapproché des organes actifs et qui est supportée par des roues. C'est par la locomobile, dont la force varie généralement entre 3 et 10 chevaux, que la vapeur a pu pénétrer dans l'atelier agricole. La locomotive met en mouvement la machine à battre, les tarare, cribleur, trieur, hache-paille, coupe-racines, enfin tous les instruments de la ferme qui nécessitent un moteur et auxquels s'appliquaient autrefois soit le bras de l'homme, soit le manége à bœufs ou à cheval. C'est aussi, à une seule exception près, au moyen de la locomobile que l'on a pu pratiquer le labourage à la vapeur.

Au point de vue de la mécanique, le problème du labourage à vapeur semble à peu près résolu. On trouve en Amérique, en Angleterre et même en France, des appareils pour le labourage à vapeur fonctionnant assez régulièrement. Cependant nous ne croyons pas que ce mode de labourage se propage rapidement en France. Deux motifs principaux s'opposeront longtemps à son développement : 1° la division de la propriété, qui ne permet pas l'emploi de ces machines puissantes, entraînant à des frais généraux considérables et demandant de vastes espaces pour travailler normalement; 2° le prix de revient, essentiellement variable et pouvant parcourir facilement et rapidement une échelle très-étendue.

Mais ce sont là des prévisions nées des temps actuels, qui ne doivent point faire préjuger de l'avenir. Une révolution dans le mode d'alimentation des moteurs pourrait modifier de fond en comble les conditions économiques du travail et renverser tous les calculs.

Si nous prenons les choses au point où elles en sont aujourd'hui, il nous sera facile de reconnaître que le problème mécanique du labourage à vapeur est à peu près résolu d'une manière satisfaisante, tandis que le problème économique ne l'est pas du tout.

Les deux questions que l'on est appelé à se poser sont donc celles-ci :

Les défrichements, les défoncements, les labours quelconques pratiqués à l'aide des charrues mues par la vapeur, sont-ils mieux faits que par les charrues ordinaires?

Le prix de revient de ces labours est-il inférieur au prix de revient des labours opérés par les charrues ordinaires?

La charrue à vapeur travaille-t-elle mieux? travaille-t-elle plus économiquement? Je crois que tout le problème du labourage à vapeur est renfermé dans ces deux termes. Il y a bien aussi la rapidité du travail qui joue un rôle important dans la préparation du sol; mais le labourage économique supposerait forcément la promptitude de l'opération.

Avant d'entreprendre l'examen de ce problème, j'essayerai d'esquisser rapidement l'histoire du labourage à vapeur.

La première charrue qui ait paru en France avait été inventée, ou plutôt importée par un grand seigneur anglais, lord Villoughby. Elle fut expérimentée à Villiers, dans les environs de Neuilly, en 1856; elle était construite suivant le principe général qui a présidé à la conception de toutes les charrues à vapeur anglaises : la charrue était indépendante du moteur; le moteur était immobile au centre du champ et faisait aller et venir, à l'aide de câbles et d'ancres, une double charrue à trois ou quatre socs.

Sauf une exception (en France), l'application de ce principe s'est généralisée.

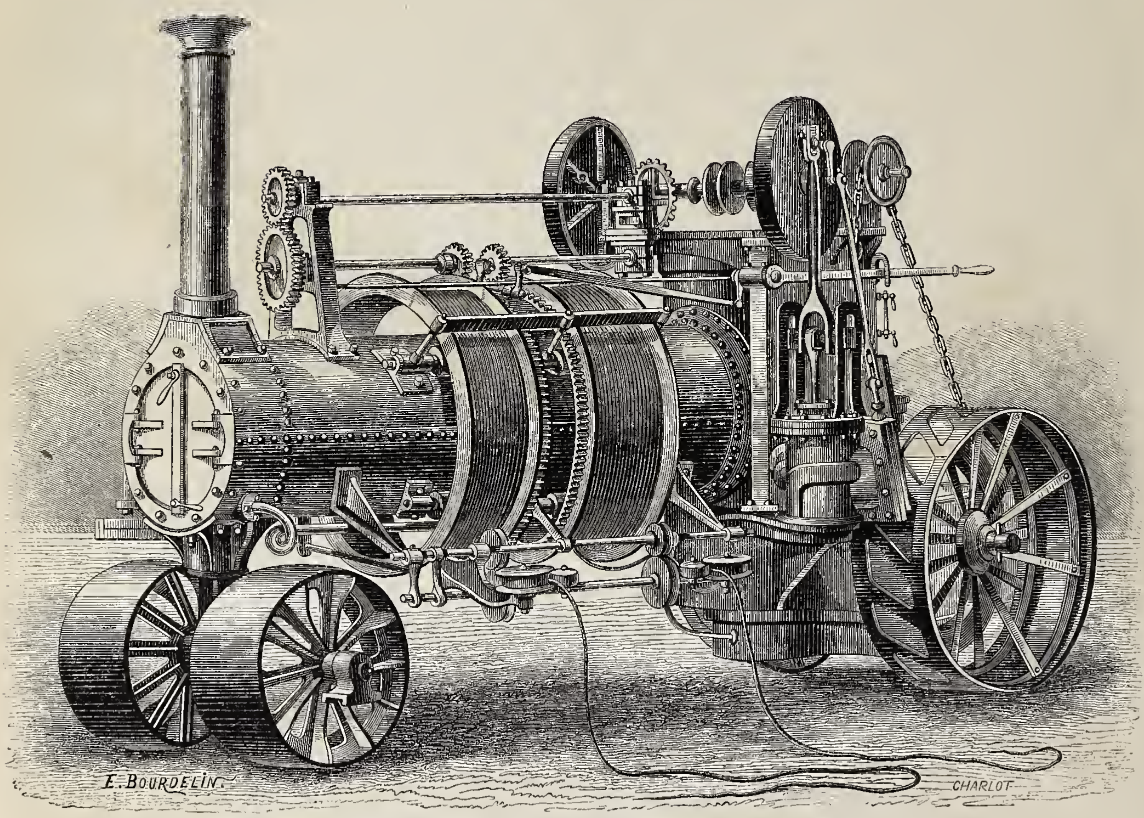
Cette exception est due à deux hommes entreprenants et convaincus, qui n'ont pas eu le bonheur de conduire leur invention à bonne fin. Comme cela arrive assez habituellement, d'autres seront-ils plus heureux, et parviendront-ils à rendre pratique une idée très-ingénieuse? Je n'ose l'espérer. MM. Barrat frères firent essayer, presque en même temps que la première charrue anglaise, leur piocheuse à vapeur. La construction de l'appareil révélait

le tâtonnement des inventeurs, leurs recherches incessantes, et aussi, le dirai-je avec un triste serrement de cœur, leur détresse et leur courage.

C'était une révolution introduite dans le labourage à vapeur des Anglais. Il semblait que le problème se resserrait et tendait à se rapprocher de l'idéal, c'est-à-dire de la simplicité : on supprimait les câbles en fil de fer, les ancres, les treuils et même la charrue. Le moteur, porté sur des roues à jantes très-larges, parcourait le champ en tous sens, soulevant et retirant, après les avoir laissé tomber de tout leur poids, de lourdes et vigoureuses pioches. Le sol n'était pas seulement retourné par cet engin puissant, il était littéralement bouleversé. La machine allait au champ conduite par sa propre vapeur, s'installait assez rapidement et se mettait aussitôt au travail.

Seulement, au bout de peu de temps, un accident arrivait, et l'opération se trouvait indéfiniment arrêtée.

L'idée des frères Barrat a été reprise par MM. Kientzy et Jarry. L'appareil a été modifié ; il a été mieux construit. Nous avons vu quelques expériences qui n'ont pas trop mal marché pendant quelques heures ; on assure même qu'un ou deux exemplaires ont été acquis par le pacha d'Égypte, afin de parer à une disette de main-d'œuvre ; mais nous n'avons pas encore de résultats pratiques suffisamment satisfaisants pour dissiper les préventions qui ont, de tout temps, accompagné cette piocheuse.



Machine locomobile portant son treuil pour labourage à vapeur.

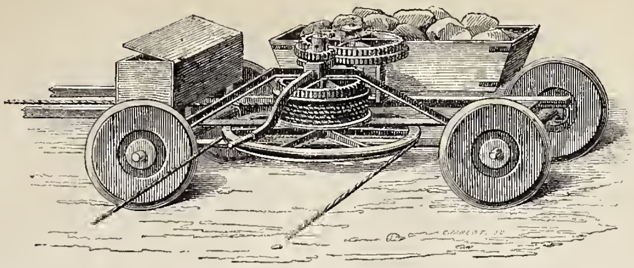
Le problème est-il mieux résolu par le système des charrues séparées de leur moteur ? Nous sommes obligés de le reconnaître.

Mais avant de nous occuper de l'examen de ces appareils, qui représentent jusqu'ici le côté pratique de la question, nous devons dire un mot d'un système qui révèle une des plus curieuses excentricités de l'esprit anglais, quelquefois moins sérieux et moins pratique qu'on ne le suppose généralement. On a aussi de l'imagination en Angleterre. Ce système incroyable, imaginé par M. Halkett, a eu les honneurs de la gravure et de magnifiques comptes rendus dans les journaux agricoles anglais et français : il consiste tout simplement à couvrir le champ de rails sur lesquels glisse une immense plate-forme. La plate-forme porte la machine locomobile et les ouvriers ; elle traîne après elle des charrues, des herses, des semoirs, des houes à cheval, des râteaux, des machines à moissonner, des distributeurs d'engrais, que sais-je ! Des tonnes d'eau, transportées sur la plate-forme, permettent d'arroser quand la pluie vient à manquer ; les cultivateurs déjeunent et dînent sur la plate-forme pendant le travail ; ils pourraient, au besoin, y construire leur maison. Le système Halkett a été appliqué chez M. Halkett ; nous n'avons pas entendu dire qu'il ait été adopté ailleurs, ni que l'inventeur ait continué de cultiver ses champs avec cet immense attirail. On comprend bien qu'il ne peut être question de rechercher ni d'étudier le prix de revient d'une semblable invention.

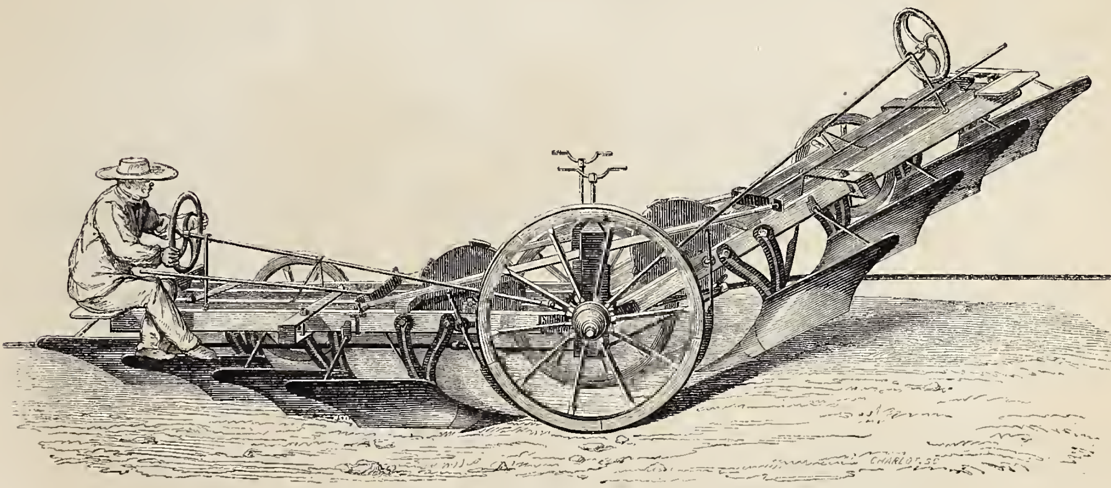
Les Anglais possèdent deux principaux systèmes de labourage à vapeur, désignés par les noms de leurs constructeurs : le système Howard et le système Fowler.

La charrue de M. Howard rappelle sommairement celle de lord Villoughby. Elle se compose d'une locomobile à vapeur placée au centre du champ à labourer ; un treuil, complétement indépendant, monté sur un chariot, est disposé auprès du moteur ; un système de trois poulies avec ressorts, fixées sur un plateau garni d'ancres et attaché à deux ou trois mètres en avant du treuil, sert à diriger deux câbles en fil de fer passant sur quatre autres poulies horizontales, armées d'ancres pénétrant dans le sol et placées des deux côtés du champ. Le câble a 1 300 mètres environ de développement ; il est destiné à imprimer un mouvement de va-et-vient à la double charrue garnie de trois socs traçant son sillon à la base du champ. Les

poulies-ancres en fer, disposées en avant du treuil et des deux côtés du champ, ont pour objet de faciliter le mouvement du câble et de l'empêcher de traîner sur le sol lorsqu'il n'est pas suffisamment tendu. Le câble fait ainsi le tour de la pièce de terre, passant sur les poulies-ancres en fer destinées à faciliter les changements de direction;



Chariot-ancre.



Double charrue à quatre socs.



Charrue à vapeur de M. Lotz (à deux locomotives).

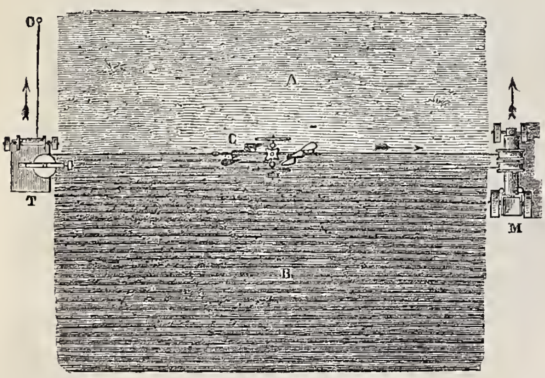
ce câble est en outre supporté, de distance en distance, par des porte-câbles à levier.

Nous allons essayer de décrire la marche de la charrue Howard, parce qu'elle fera comprendre le mode d'opérer de tous les autres systèmes. Le treuil a deux tambours sur lesquels le câble s'enroule successivement; quand le signal

de la mise en œuvre est donné au moyen d'un drapeau agité par le laboureur, le câble s'enroule autour de l'un des tambours, tandis qu'il se déroule sur l'autre, et, par ce double mouvement, il traîne la charrue d'une extrémité du champ à l'autre. Lorsque la charrue est arrivée au terme de sa course, le laboureur agite un drapeau, et il y a un temps d'arrêt pour faire basculer la double charrue et donner l'entrure aux trois socs de l'arrière. Deux aides placés aux deux extrémités du câble font avancer de la largeur de trois sillons les poulies-ancres, sur lesquelles il glisse; le mécanicien fait engrener en même temps le second tambour autour duquel le câble va s'enrouler, tandis que la même impulsion déroulera le câble enroulé autour de l'autre tambour; pendant ce temps-là, la charrue, revenant sur ses pas, trace trois nouveaux sillons parallèles aux premiers. Ce mouvement de va-et-vient continue jusqu'à ce que la charrue se soit tout à fait rapprochée de l'appareil moteur; alors on transporte tout l'appareil de l'autre côté du moteur.

Dans le système de M. Fowler, la machine à vapeur marche sur un côté du champ, tandis que de l'autre côté le chariot-ancre, sur lequel s'enroule le câble sans fin qui conduit la charrue, marche parallèlement à l'aide d'une petite ancre de halage placée à l'extrémité de la voie. Le câble en fil d'acier, s'enroulant sur le cabestan de halage porté par la locomotive et sur la poulie du chariot-ancre, mène et ramène la charrue d'un bout du champ à l'autre. Pour appliquer ce système, il faut trouver un champ d'une largeur suffisante et sur les côtés duquel on puisse pratiquer deux espèces de chemins de halage.

Nous n'avons, en France, qu'une seule charrue à vapeur proprement dite; elle est construite par M. Lotz, de Nantes, et se rapproche surtout de celle de M. Fowler. La description des appareils précédents, avec lesquels il conserve beaucoup d'analogie, et les figures que nous donnons, feront facilement comprendre le système de M. Lotz. Quand nous l'avons vu fonctionner près de Paris, en 1864, il n'y avait qu'une locomotive à une extrémité du champ



Position, pendant le travail de labourage, des trois appareils du système Lotz (1864).

A. Partie non labourée. — B. Partie labourée. — M. Machine motrice. — C. Charrue. — T. Chariot de retour de câble. — O. Piquet d'appui servant à faire avancer le chariot.

et un chariot-ancre portant la poulie à l'autre. Le va-et-vient était déterminé par l'enroulement successif du câble autour des deux treuils que, par une heureuse idée, l'inventeur a disposés autour du générateur de la locomobile. La charrue porte quatre socs et trace quatre sillons à la fois. Le laboureur, tenant son régulateur en main, est assis à l'extrémité de l'age de la charrue.

Dans la vue d'ensemble, le système est en réalité simplifié, malgré la présence de deux locomobiles. Chaque moteur a un treuil; le câble s'enroule et se déroule successivement autour de chaque treuil : il ne faut qu'une seule longueur de câble ; c'est un poids très-lourd de moins à faire mouvoir. La force, divisée entre les deux locomobiles, permet de les construire plus légères et plus facilement transportables dans les champs. Les deux moteurs exigent deux mécaniciens, il est vrai, mais il fallait au moins un homme au chariot-ancre. C'est donc un perfectionnement, aussi bien sur le premier appareil de M. Lotz que sur les appareils anglais.

Malgré tous ces perfectionnements, l'invention est-elle pratique, et, pour en revenir à notre première question, la charrue à vapeur travaille-t-elle mieux, travaille-t-elle plus économiquement que les charrues ordinaires?

Nous n'avons vu jusqu'à ce jour marcher les charrues à vapeur que dans des terrains cultivés, dans des terres assez faciles, où elles fonctionnaient sans encombre, mais sans difficultés ; nous ne les avons pas suivies dans les sols tenaces ou rocailleux, dans les défrichements infestés de bruyères, d'ajoncs ou de palmiers nains ; il ne nous est donc pas démontré qu'elles seraient capables de faire l'office de la pioche ou de certaines fortes charrues.

Mais, en admettant leur fonctionnement régulier partout où elles peuvent être utiles, il reste à savoir à quel prix travaillent les charrues à vapeur ; c'est la question capitale. Il faut se montrer très-scrupuleux sur le chapitre du prix de revient, parce qu'il peut vous faire rencontrer une cause de ruine dans des transformations où l'on cherchait la fortune.

Ce prix de revient est très-difficile à calculer, parce qu'il y entre deux éléments essentiellement variables : le transport du charbon et le transport de l'eau. Nous avons vu souvent l'éloignement du charbon et la difficulté de trouver de l'eau sur un point rapproché modifier considérablement le prix de revient, et lui faire prendre des proportions impossibles. Nous nous contenterons de produire et d'examiner rapidement deux calculs faits sur une machine anglaise et sur une machine française, laissant au lecteur compétent le soin de conclure.

Les chiffres suivants ont été constatés, au concours de Leed, pour la machine de M. Fowler, labourant, en dix heures de travail, 2 $^1/_2$ hectares à $0^m.18$ de profondeur, et coûtant 22 000 francs.

	fr.	c.
Un mécanicien	4	40
Deux hommes préposés aux ancres . . .	5	»
Un laboureur	3	75
Trois jeunes garçons servants	3	85
Eau et huile.	7	50
Houille (540 kilogrammes)	15	50
Usure et intérêt	8	»
	48 fr.	»

Ce qui mettrait l'hectare à 19 fr. 20. c.

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer aux hommes pratiques de notre pays combien il serait difficile de trouver un mécanicien à raison de 4 fr. 40 c. par jour. La dépense de l'eau et de l'huile est évaluée à 7 fr. 50 c. ; la machine à vapeur et ses accessoires dépensent beaucoup d'huile ; et quant à l'eau, c'est une question très-grave et qui peut varier énormément. Le prix de la houille est calculé au cours anglais, non compris le transport sur place, toujours variable, comme pour l'eau. Si l'on comptait le charbon au prix de France, c'est-à-dire à raison de 40 francs les 1 000 kilogrammes, rendus dans le champ, prix souvent au-dessous de la réalité, il faudrait porter le chiffre de 15 fr. 50 c. à 21 fr. 60 c.

Quant à l'usure, aux intérêts, à l'amortissement d'un capital de 22 000 francs, il pourra sembler que 8 francs par jour de travail ne sont pas suffisants, si l'on considère

que l'appareil ne travaille pas tous les jours, bien s'en faut : l'intérêt de 22 000 francs à 5 pour 100 réparti sur 300 jours de travail, chiffre évidemment exagéré, prendrait 3 fr. 66 c.; ajoutez 10 pour 100 pour l'amortissement, cela fait 11 francs au lieu de 8 francs, sans compter les réparations et les chômages.

On voit qu'il ne faut accepter que sous bénéfice d'inventaire le prix de revient de 19 fr. 20 c. par hectare.

Prenons les chiffres publiés par M. Lotz.

Un mécanicien	3 fr.	50 c.
Son aide	2	»
Un homme au treuil	1	75
Deux laboureurs	4	»
Un homme pour apporter l'eau	1	75
250 kilogr. de charbon à 35 fr. les 1 000.	8	75
	21 fr.	75 c.

Ainsi, d'après M. Lotz, l'hectare labouré à $0^{m}.20$ de profondeur ressortirait à 16 fr. 50 c. Nous ne chercherons pas s'il est facile de trouver des mécaniciens à 3 fr. 50 c. et des laboureurs à 2 francs par jour sans être nourris; mais le prix de l'eau évalué à 1 fr. 75 c. par jour, quand M. Fowler compte 7 fr. 50 c. pour l'eau et l'huile, — il n'est pas question de l'huile chez M. Lotz, — nous paraît excessivement atténué. D'un autre côté, le charbon, rendu sur place, peut-il être calculé en moyenne à 35 francs la tonne? Il y aurait peut-être bien à reprendre dans tous ces chiffres; nous nous contenterons de faire remarquer que M. Lotz ne tient compte ni de l'intérêt du capital engagé (au moins 25 000 fr.), ni de l'amortissement, ni de l'entretien des appareils, etc. En outre, avec ses deux machines, il faut deux mécaniciens, un capital plus considérable et probablement plus de charbon.

Ces observations sommaires suffiront probablement pour donner une idée aussi exacte que possible de la situation du labourage à vapeur en France et même en Europe. Sur cette question, le peuple le plus progressif de la terre, le peuple anglais, n'est pas plus avancé que nous. Il n'est démontré ni par lui, ni par nous, que le labourage à vapeur vaille mieux que le travail à la charrue, et surtout qu'il puisse s'opérer plus économiquement.

Le problème est encore à l'étude; les faits acquis nous donnent cependant le droit d'espérer qu'il sera, un jour ou l'autre, résolu.

VAUBAN.

Voy. p. 1 et 78.

SUR LA NOBLESSE.

Vauban n'était pas satisfait de la manière dont s'acquérait la noblesse sous Louis XIV. Dans un de ses écrits [1], il se plaint de voir qu'elle n'est plus la récompense ni de la valeur, ni des longs services rendus à l'État, ni de la vertu ou d'une vie sans reproche.

« Il n'est plus question de tout cela, dit-il; ce qui ferait la juste récompense de grandes actions et du sang versé pendant plusieurs années de services se donne présentement pour de l'argent. Il suffit d'en avoir pour tout mérite. C'est pourquoi les secrétaires des intendants, les trésoriers, commissaires des guerres, receveurs des tailles, élus, gens d'affaires de toute espèce, commis, sous-commis de ministères, secrétaires d'État, même leurs domestiques et autres gens de pareille étoffe, obtiendront plus facilement la noblesse que le plus brave et honnête homme du monde qui n'aura pas de quoi la payer; car il ne faut que de l'argent, et ces gens-là n'en manquent pas; les charges de secrétaires du roi, qui sont d'ordinaire au plus offrant et dernier enchérisseur, sont des moyens sûrs pour y parvenir; il n'y a qu'à en acheter une pour être noble comme le roi, et quiconque a de l'argent en peut acheter : il ne faut que s'y présenter. J'ai vu des hommes travailler de leurs bras pour gagner leur vie qui sont parvenus à être secrétaires du roi; et tout homme qui par son industrie aura trouvé moyen d'amasser du bien, n'importe comment, trouvera à coup sûr celui d'anoblir ses larcins par l'achat d'une de ces charges, ou par obtenir des lettres de noblesse de façon ou d'autre, s'il s'en veut donner la peine, en les payant. »

Témoin de tous ces faits qui tendaient à amoindrir de plus en plus la noblesse considérée comme une classe ou un corps de l'État, Vauban rédigea un mémoire où il cherchait à indiquer quels étaient les services considérables rendus à l'État et à la patrie qui auraient dû être tenus pour des titres à l'anoblissement. Il admettait entre autres :

Les longs services militaires bien marqués, sans fraude et sans tache (on semble ne pas se rappeler assez généralement que la profession des armes avait cessé d'anoblir ceux qui l'exerçaient à dater de 1563, en vertu d'un édit de Henri IV);

De grandes magistratures exercées longtemps avec habileté et une conduite irréprochable;

L'invention de quelque art ou manufacture très-utile à l'État;

Une action de générosité extraordinaire et bien prouvée, utile à l'État et glorieuse à la nation;

D'excellents ouvrages dans les belles-lettres;

Un don fait à l'État, comme de 100 à 200 000 écus [1], dans un pressant besoin.

En ce dernier point, Vauban semble se contredire un peu, car voilà encore l'argent, gagné « n'importe comment », qui aurait mené à la noblesse; mais il entendait qu'il y aurait toujours eu à examiner la source de la fortune et l'honnêteté de la vie.

On a d'un ingénieur, nommé Garengeau, placé sous les ordres de Vauban, à Saint-Malo, en 1694, une lettre où se trouve une anecdote qui se rapporte bien directement à ce sujet :

« M. de Vauban, dit-il, avait de la bonté pour moi et m'honorait de sa bienveillance et de sa correspondance; je lui donnai ici (à Saint-Malo) la connaissance de M. de la Chipaudière-Magon, connétable de Saint-Malo, faisant fonction de colonel de la bourgeoisie, homme d'honneur et riche. Il l'engagea à prêter de l'argent sans intérêt pour les travaux de la ville; il le prit en amitié, en parla avantageusement au roi, et pria Sa Majesté de l'anoblir [2].

» Le roi lui répondit ne le pouvoir faire, que c'était le prix du sang.

» Il travaillait avec Sa Majesté; il ploya tous ses papiers et se leva sans rien dire.

» Le roi lui demanda où il allait; il répondit à Sa Majesté qu'elle n'était pas d'humeur de travailler.

» Il alla le lendemain au lever du roi, qui ne lui dit rien, non plus que le jour suivant au dîner et au souper, ce dont il fut très-déconcerté.

» Le troisième jour, le roi allant à la messe, il se présenta; Sa Majesté le tira dans une embrasure de la galerie

[1] *Idée d'une excellente noblesse; — Oisivetés de M. de Vauban*, t. Ier. 1843.

[1] Somme très-considérable pour ce temps.

[2] Ainsi, malgré son *de*, M. de la Chipaudière-Magon, connétable, etc., n'était aucunement noble. (Voy. notre article sur la particule *de*, t. XXXII, 1864, p. 78.) Aujourd'hui, plus d'une personne qui se nommerait ainsi se croirait bien assez autorisée à se considérer comme quelque chose de plus que les autres citoyens.

et lui dit : — Vauban, je ne suis plus fâché contre vous; je vous accorde la noblesse de votre ami le connétable... »

VISITE A UN HOMME DE LETTRES
DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Garat raconte ainsi cette visite :

« J'entre; il m'épargne le soin de lui balbutier gauchement le motif de ma visite. Il le devine apparemment à un grand air d'admiration dont je devais être tout saisi. Il m'épargne également les longs détours d'une conversation qu'il fallait nécessairement amener aux vers et à la prose.

» A peine en est-il question qu'il se lève; ses yeux se fixent sur moi et il est très-clair qu'il ne me voit plus du tout.

» Il commence à parler, mais d'abord si bas et si vite que, quoique je sois auprès de lui, quoique je le touche, j'ai peine à l'entendre et à le suivre. Je vois dans l'instant que tout mon rôle doit se borner à l'admirer en silence.

» Peu à peu, sa voix s'élève et devient distincte et sonore. Il était d'abord presque immobile; ses gestes deviennent fréquents et animés.

» Il ne m'a jamais vu que dans ce moment, et lorsque nous sommes debout, il m'environne de ses bras; lorsque nous sommes assis, il frappe sur ma cuisse, comme si elle était à lui.

» Si les liaisons rapides et légères de son discours amènent le mot *loi*, il me fait un plan de législation; si elles amènent le mot *théâtre*, il me donne à choisir entre cinq et six plans de drames et de tragédies.

» A propos des tableaux qu'il est nécessaire de mettre sur le théâtre, où l'on doit voir des scènes et non pas entendre des dialogues, il se rappelle que Tacite est le plus grand peintre de l'antiquité, et il me récite ou me traduit les *Annales* et les *Histoires*. Mais combien il est affreux que les Barbares aient enseveli sous les ruines des chefs-d'œuvre de l'architecture, un si grand nombre des chefs-d'œuvre de Tacite!

» Là-dessus, il s'attendrit sur la perte de tant de beautés, qu'il regrette et qu'il pleure comme s'il les avait connues. . . . .

» Du moins encore, si les manuscrits qu'on a découverts dans les ruines d'Herculanum pouvaient dérouler quelques livres des *Histoires* et des *Annales!* Et cette espérance le comble de joie.

» Mais combien de fois des mains ignorantes ont détruit, en les rendant au jour, des chefs-d'œuvre qui se conservaient dans les tombeaux! Et là-dessus il disserte, comme un ingénieur italien, sur les moyens de faire des fouilles d'une manière prudente et heureuse.

» Promenant alors son imagination sur les ruines de l'antique Italie, il se rappelle comment les arts, le goût et la politesse d'Athènes avaient adouci les vertus terribles des conquérants du monde. Il se transporte aux jours heureux des Lélius et des Scipions, où même les nations vaincues assistaient avec plaisir aux triomphes des victoires qu'on avait remportées sur elles. Il me joue une scène entière de Térence; il chante presque plusieurs chansons d'Horace. Il finit par me chanter réellement une chanson pleine de grâce et d'esprit qu'il a faite lui-même en impromptu dans un souper, et par me réciter une comédie très-agréable, dont il a fait imprimer un seul exemplaire, pour s'épargner la peine de la copier.

» Beaucoup de monde entre alors dans son appartement : le bruit des chaises qu'on avance et qu'on recule le fait sortir de son enthousiasme et de son monologue. Il me distingue au milieu de la compagnie, et il vient à moi comme à quelqu'un que l'on retrouve après l'avoir vu autrefois avec plaisir. Il se souvient encore que nous avons dit ensemble des choses très-intéressantes sur les lois, sur les drames et sur l'histoire; il a connu qu'il y avait beaucoup à gagner dans ma conversation; il m'engage à cultiver une liaison dont il a senti tout le prix. En nous séparant, il me donne deux baisers sur le front et arrache sa main de la mienne avec une douleur véritable. »

Plus d'un lecteur aura deviné le nom de cet homme de lettres enthousiaste et distrait : c'est Diderot.

SILHOUETTE D'UNE MÈRE ET SON ENFANT (1).
Voy. p. 257.

Lavater trouve beaucoup de choses dans cette simple silhouette :



Silhouette d'une mère et son enfant.

Chez la mère, le calme, la passibilité, un air de douceur inaltérable, une grande droiture de sens, la simplicité, l'amour de l'ordre, etc.;

Chez l'enfant, dans le haut du visage de la finesse d'esprit, dans le bas de la candeur.

(1) Tome VII, p. 364 de l'édition in-4° de Lavater. 1807.

Typographie de J. Best, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

LE CHATEAU DE MONTFORT-L'AMAURY

(SEINE-ET-OISE).



Le château de Montfort-l'Amaury. — Dessin de le Pippre.

Le château de Montfort fut bâti en même temps que celui d'Épernon, dans les dernières années du dixième siècle, par le chevalier Guillaume, parent des comtes de Hainaut, réfugié avec eux à la cour de France à la suite des révolutions de leur patrie, et resté après leur départ attaché à la fortune du jeune roi Robert, que son père Hugues Capet avait associé au trône de France. Son crédit à la cour lui avait fait épouser une riche héritière de la famille des châtelains de Nogent-le-Roi; mais quelque puissant qu'il pût être par ce mariage et quel que fût son rang auprès du prince, il n'eût pu terminer seul, ni même commencer la construction de deux forteresses de premier ordre qui bloquaient le château royal de Saint-Léger sans la permission et le concours du roi. Le roi Robert et Guillaume de Hainant peuvent donc être regardés tous deux comme les fondateurs du château de Montfort. C'est ainsi qu'en 1136 Louis VI et Amaury III de Montfort bâtirent à frais communs le château de Montchauvet.

A peine construit dans un endroit désert, au sommet d'une colline abrupte, le nouveau château vit une ville se former sous sa protection, aux dépens des localités voisines, surtout de l'antique Méré. Une église paroissiale,

dédiée à saint Pierre, y fut construite par Amaury Ier, fils de Guillaume, et la ville prit le nom de Montfort-l'Amaury.

Ce seigneur était, comme son père, en grande faveur auprès du roi Robert, et à la mort de ce prince, ce fut en grande partie à son aide et à ses conseils que Henri Ier dut la conservation de la couronne paternelle, que sa mère Constance voulait lui enlever. Le nom de Simon Ier, fils d'Amaury, se trouve, comme celui de son père, mêlé à ceux des plus grands seigneurs au bas de plusieurs chartes royales. Il fonda, en 1072, le prieuré Saint-Laurent au château de Montfort, du consentement du roi Philippe Ier, son seigneur direct, et en présence des grands du royaume.

En 1098, sous Simon II, fils du précédent, Montfort soutint le seul siége dont son histoire fasse mention. Amaury, frère cadet de Simon, mécontent de sa part dans l'héritage paternel, s'allia à Nivard de Septeuil et appela à son aide le roi d'Angleterre Guillaume le Roux. Mais tous les efforts de l'armée normande se brisèrent contre les murailles du puissant donjon; elle ne fut pas plus heureuse contre la tour de Neaufle, ni contre Maule, et dut se retirer après avoir ravagé le pays. Ce même Amaury, devenu seigneur de Montfort à la mort de son frère, tripla la puissance de sa famille, d'abord par son mariage avec l'héritière de Rochefort, puis en recueillant, en 1118, malgré le roi d'Angleterre Henri Ier, l'héritage de son oncle Guillaume, comte d'Évreux. Vassal à la fois de ce prince et du roi de France Louis VI, il fit plus d'une fois pencher la balance de la guerre en se jetant d'un parti dans l'autre. Son fils Simon III alla plus loin; en 1159, vivement pressé par Louis VII, non-seulement il s'allia au roi d'Angleterre, ce qui était son droit féodal, mais encore il livra aux troupes anglaises ses forteresses de Montfort, Épernon et Rochefort. Cette trahison força le roi de France à conclure la paix et à pardonner à son vassal infidèle.

Simon IV, le héros de la croisade contre les Albigeois, rendit encore plus célèbre le nom de Montfort. Son fils aîné, Amaury VI, fut connétable de France; un autre, comte de Bigorre; un troisième, comte de Leicester, et pendant quelque temps l'arbitre de l'Angleterre. Une autre branche posséda le comté de Castres et la seigneurie de Tyr en Orient; une troisième, de nombreuses possessions dans le royaume de Naples. Mais, après avoir jeté tant d'éclat, cette famille s'éteignit à la fin du treizième siècle. Déjà, en 1249, Jean, comte de Montfort, étant mort en Chypre, le comté avait été porté par sa fille Béatrix à Robert IV, comte de Dreux; restée veuve en 1282, Béatrix le conserva jusqu'en 1315 : elle le laissa alors à sa fille Yolande, duchesse de Bretagne.

Jusqu'alors le château de Montfort avait servi de résidence à de puissants seigneurs; désormais ce ne fut plus qu'une possession éloignée des ducs de Bretagne, qui ne pouvaient entretenir ses défenses sans exciter la méfiance des rois de France, lesquels, à chaque guerre, se hâtaient de le mettre en leur main et le confisquèrent quelquefois. C'est ainsi que Duguesclin le reçut en don de Charles V et le posséda quelques années. Aussi, en 1504, ce château n'était plus qu'une ruine dont les débris avaient écrasé quelques maisons situées au-dessous.

Réuni à la couronne en 1532 avec le duché de Bretagne, le comté de Montfort fut donné par engagement temporaire à diverses personnes. D'abord à André de Foix, comte de Lesparre, qui se hâta de réparer et de rendre habitable le vieux donjon de Guillaume de Hainaut. On lui doit la jolie tour de l'escalier, dans laquelle on trouve ses armes sculptées. Il contribua aussi à la reconstruction de l'église paroissiale qui fait encore l'ornement de Montfort.

Après lui vinrent : la duchesse d'Estouteville et sa fille Marie de Bourbon, Catherine de Médicis, le duc d'Anjou, le duc d'Épernon, la fameuse duchesse de Chevreuse, enfin son petit-fils, Honoré d'Albert de Luynes. En 1692, Louis XIV céda le comté de Montfort en toute propriété à la famille de Luynes, qui le posséda jusqu'à la révolution.

Le château, fort délabré au dix-septième siècle, s'est amoindri de plus en plus jusqu'à nos jours. Il ne reste que quelques massifs pans de murs de la construction primitive et la jolie tour d'André de Foix.

LES JOURS PERDUS.

CONFESSION DE CORNELIUS FRUCHTLOS.

Suite. — Voy. p. 314, 330, 338.

J'avais interrogé le pauvre flûtiste sur ses voyages et sur ses espérances pour l'avenir; à son tour, il me demanda quels étaient mes travaux, mes projets. Je lui parlai de mon grand ouvrage; mais son esprit étroit en comprit si peu le mérite et l'utilité qu'il osa me poser cette impertinente question : « A quoi cela servira-t-il? » J'eus pitié de lui, et ne me fâchai point. Pour toute vengeance, je me contentai de lui demander : « A quoi sert un flûtiste? De quelle utilité peut être un montreur de marionnettes? » Sa double réponse fut longue, je la résume.

Durant son expédition au pôle nord, et par le temps le plus obscur, quelques compagnons de Déodat, égarés dans le désert de neige, marchaient vers leur perte, quand le vent apporta jusqu'à eux les sons lointains de sa flûte; ils changèrent aussitôt de direction, et, bien guidés maintenant par cet air de flûte, qui les encourageait davantage à mesure qu'il devenait plus distinct, ils purent enfin regagner l'abri sous lequel ils n'espéraient plus s'asseoir et dormir.

« Ceux que j'ai sauvés, ajouta Déodat quand il m'eut raconté ce fait, s'étaient peut-être demandé en me voyant partir avec eux : « A quoi ce musicien réformé pourra-t-il » nous servir? » Mais, après l'événement, ils ont reconnu que, dans le désert et pendant la nuit surtout, le plus médiocre joueur de flûte n'était pas un compagnon de voyage inutile. »

Quant à Térence, voici, suivant le récit de son frère l'aveugle, grâce à quelle circonstance il passa de sa condition infime de tireur de ficelles dans un spectacle de marionnettes, à la position élevée de directeur-propriétaire de ce même théâtre.

Une dame veuve fort riche voyait se mourir de consomption un jeune enfant, son fils unique, qu'elle adorait. Elle avait en vain consulté les plus fameux docteurs du pays, suivi tous les conseils de la science et épuisé toutes les ressources de l'imagination. De jour en jour l'intéressant malade dépérissait davantage, et la veuve désolée, maintenant mère au désespoir, se voyait à la veille d'un nouveau deuil. L'enfant touchait au terme de sa vie, lorsqu'un jour le directeur du théâtre ambulant, dont Térence était le principal gagiste, vint solliciter la faveur d'établir sa loge de toile à la porte du château où le fils de la riche veuve se mourait. L'autorisation fut accordée, et peu d'heures après, au moment précis où les écoliers, garçons et filles, sortaient de leurs classes respectives, l'appel du tambour et de la trompette assemblait ce petit peuple devant la loge foraine. Au frontispice du monument mobile on lisait : *Spectacle des merveilleux Fantoccini de l'incomparable Bossu.* TRUNKEN, DIRECTEUR. C'était justice que sur l'enseigne du théâtre il fût fait mention de Térence, au moins par voie d'allusion. Il était le seul artiste parlant de cette compagnie

dramatique; le répertoire ne s'alimentait que des produits de son esprit, et la troupe était l'ouvrage de ses mains.

Au bruit de l'annonce du spectacle, la dame du château, sans se promettre beaucoup pour son fils d'une semblable distraction, en voulut cependant essayer l'effet. Après maintes prières, elle décida le jeune malade à se laisser porter au théâtre dans les bras d'un valet. Il n'est pas besoin de dire qu'elle l'y accompagna. Avant l'arrivée de la châtelaine, la loge était déserte; dès qu'avec son fils elle se fut installée au premier rang, il y eut chambrée complète. Elle avait dit en entrant, désignant les enfants des écoles dont les regards avides cherchaient à percer le tissu des murs flottants : « J'invite tout ce petit monde-là au spectacle. »

Le résultat de la représentation fut à peu près nul pour le malade; il regarda à peine, écouta peu, et, tandis que le bruyant public riait aux larmes et poussait des hurlements de joie aux bouffonneries que débitaient les fantoches par la bouche de Térence, l'enfant du château laissait passer, sérieux et somnolent, les scènes les plus burlesques sans donner la moindre marque de satisfaction ou de déplaisir. Sa mère dut supposer qu'il serait inutile de renouveler cet essai. Pourtant, le lendemain, quand, de la chambre du malade, on entendit sonner la trompette et battre le tambour du spectacle de l'incomparable Bossu, on surprit un éclair dans les yeux de l'enfant, l'indice fugitif d'un désir, et l'on eut l'heureuse surprise d'entendre celui-ci demander à revoir ce qu'il avait si peu regardé la veille. Cette fois il fut plus attentif aux mouvements de la scène, et sa mère, qui ne le quittait pas des yeux, le vit sourire. Enfin, les forces lui revenant peu à peu, bientôt il ne fut plus nécessaire de le porter à la loge foraine; il y venait marchant appuyé au bras de sa mère.

Térence, doublement habile, on le sait, construisait les marionnettes qu'il faisait mouvoir, et improvisait les drames facétieux dans lesquels celles-ci s'agitaient de la façon la plus grotesque. Il fut informé par la dame du château de son succès auprès du jeune malade, et s'intéressa à l'œuvre que, sans le savoir, il avait si bien commencée. Se faisant alors un point d'honneur de parfaire la guérison de l'enfant, il imagina deux figurines d'une laideur si joviale et si bizarre; il parvint, par l'ingénieuse disposition des fils, à leur donner des poses d'une absurdité si bouffonne, à les faire se disloquer avec des contorsions si extravagantes, qu'au jour du début leur entrée fut accueillie par un formidable éclat de rire. Or celui de tous les jeunes spectateurs qui rit le plus haut et le plus longtemps, ce fut précisément l'enfant que les médecins avaient condamné. Ainsi la Faculté se voyait vaincue par les marionnettes, le malade était guéri.

La reconnaissance de la mère fut un coup de fortune pour l'acteur-auteur-constructeur de bamboches articulées. Du jour au lendemain il se trouva assez riche pour acheter à son maître ses forêts de carton, ses palais de toile peinte, ainsi que ses artistes à têtes de bois. La loge foraine garda à bon droit son titre populaire de *Spectacle des merveilleux Fantoccini de l'incomparable Bossu*. Il n'y eut sur l'enseigne qu'un nom de changé; au lieu de Trunken, on y lut désormais : TÉRENCE, DIRECTEUR.

Déodat termina de la sorte ce second récit : « Il se peut que de très-graves personnages, habitués à sonder les profondeurs de la science, tiennent en médiocre estime mon bon frère Térence, qui ne sait qu'amuser les enfants; cependant je ne conseille pas à l'homme qui se croit le plus nécessaire au monde de contester, devant la dame du château, l'utilité d'un montreur de marionnettes; la mère du jeune malade a sous la main une réponse victorieuse : elle peut montrer son fils vivant. »

N'eussent été les égards que je devais à un parent deux fois infirme et à un collaborateur, involontaire il est vrai, mais qui a payé de la perte de ses deux yeux ma conquête de trois substantifs et de deux verbes de la langue ignorée des Ougatachmiouts, certes, je n'aurais pas laissé à Déodat le dernier mot à propos de cette immense question de l'UTILITÉ que son esprit sans portée renferme dans le cercle étroit de la nécessité du moment. Un air de flûte qui ramène dans leur bon chemin des voyageurs égarés, les gambades d'un pantin qui guérissent de sa mélancolie jugée mortelle un enfant hypocondriaque, ont, à un instant donné, leur mérite, je n'en disconviens pas; mais quelle distance il y a de ces accidents heureux au bienfait permanent du grand dictionnaire COSMOPANGLOSSIEN! c'est le nom que, d'après l'avis d'un savant, j'ai imposé à la langue universelle.

Mais pour rendre attrayant et familier l'usage de cette langue, qui doit désormais remplacer toutes les autres, j'ai pensé qu'il serait bon de publier, en même temps que le vocabulaire, la traduction exacte en cosmopanglossien de quelques ouvrages d'un mérite incontesté. Ma marraine, avec qui je causais de cela, m'a conseillé, dans un de ses moments les plus lucides, de traduire les poëmes de notre Frédéric Gottlieb Klopstock, ainsi que le *Livre des recettes de la bonne cuisinière allemande*. Fidèle à ma devise : « Être utile », je commencerai par le livre de la cuisinière.

Ma quarante-cinquième année qui vient de s'accomplir a été marquée par un irréparable malheur. J'ai perdu ma généreuse et docte marraine; mais cette perte n'étant douloureuse que pour moi seulement, je passe sur mes regrets personnels, et j'arrive à ce grand sinistre qui eût été l'objet d'un deuil public si on avait pu en comprendre l'importance.

Avant d'aller plus loin, il est nécessaire de faire savoir que, durant ces dix dernières années, je n'ai pas eu pour unique occupation l'étonnant et précieux travail que je poursuis depuis vingt ans. Le médecin directeur de l'établissement dans lequel ma marraine était pensionnaire ayant manifesté de sérieuses inquiétudes pour ma santé si je ne me résignais pas à me distraire par d'autres travaux de mes études cosmopanglossiennes, je lui ai dit : « Trouvez-moi l'emploi utile des heures que je déroberai à mon immortel ouvrage, ou sinon, pour en finir, je m'y consacrerai avec plus d'ardeur encore que par le passé! » Je vis bien que cette menace l'effrayait pour moi, et quelques jours après cet emploi fut trouvé. Dans cette occasion, ce fut encore ma marraine qui me protégea. Je voudrais n'avoir que des actions de grâces à lui rendre; mais entre ma reconnaissance et ses bienfaits, le souvenir du plus déplorable sinistre viendra toujours se placer. Comme il ne peut être encore question ici que de mon nouvel emploi, je vais dire comment je l'obtins.

En sa qualité de fonctionnaire de l'ordre supérieur, le mari de ma marraine avait rendu de si importants services à l'une des principales administrations de notre ville que, longtemps après qu'il eut cessé non-seulement d'être en place, mais aussi de ce monde, son crédit et son influence dans cette administration lui survivaient encore. Le postulant qui pouvait invoquer le souvenir de son nom était mieux recommandé par celui-ci que par l'apostille du plus puissant personnage.

Ma marraine, je l'ai dit, avait des moments lucides. Hélas! pourquoi suis-je forcé d'ajouter qu'elle en eut trop, de ceux-là! le médecin y fut trompé; il la crut guérie, de là mon malheur.

Dans l'une des heures où la chère femme se retrouvait en pleine possession de son esprit, on lui révéla le danger qu'il y aurait pour moi à ne point faire diversion au travail assidu qui avait absorbé ma jeunesse et qui dévorait mon âge mûr. Aussitôt elle s'empressa d'écrire aux chefs de l'admi-

nistration dont la force et la prospérité, dès l'origine, avaient été principalement dues aux services de son mari.

Le jour même on répondit ainsi à la requête adressée en ma faveur : « Le conseil d'administration s'assemblera demain. Il recevra M. Cornelius Fruchtlos. Si, après qu'on aura examiné votre filleul sur ses connaissances générales et ses aptitudes particulières, il ne se trouvait pas d'emploi vacant dans la division à laquelle il devrait appartenir, ceci ne pourra faire l'objet d'une difficulté nuisible aux intérêts d'une personne que recommande auprès de nous un nom tel que le vôtre. M. Cornelius sera placé, dût-on créer pour lui un emploi spécial et absolument personnel. »

La suite à la prochaine livraison.

PEINTURES DÉCORATIVES DE M. PAUL BAUDRY.

Ce n'est pas au Salon seulement qu'il faut chercher les productions de la peinture contemporaine. On lui ferait tort, assurément, si l'on se contentait, pour la juger, des



FLORENCE, peinture de M. Paul Baudry. — Dessin de Chevignard.

œuvres envoyées par nos artistes aux expositions annuelles. Sans contester le mérite de beaucoup de ces sujets épisodiques qui y ont remplacé généralement les anciens tableaux d'histoire, de ces ouvrages de genre qui brillent principalement par l'adresse de l'exécution, de ces paysages surtout qui témoignent d'une observation si variée et si juste, il faut bien avouer que le plus grand nombre des ouvrages qui paraissent aux Salons, faits pour plaire aux acheteurs, semblent être petits à l'envi, moins encore de dimensions que de caractère, comme si leurs auteurs avaient pris à tâche de les proportionner à la médiocrité du goût public et à l'exiguïté de nos appartements. Trop peu de tentatives (il y en a pourtant) sont faites pour s'élever au-dessus des habiletés ordinaires et pour se détacher de la foule. Cependant il ne faut pas oublier que les artistes les plus capables de grands ouvrages bien souvent ne sont absents des expositions que parce qu'ils sont occupés de décorer les églises et les édifices publics de peintures exécutées pour la place même où elles doivent demeurer. Il y a même, à Paris, quelques habitations particulières que leurs possesseurs, gens de goût, ont fait orner de semblable manière.

C'est ainsi que M. le duc de Galiera a demandé à M. Paul Baudry, pour un des salons de son vaste hôtel de la rue de Varennes, cinq figures qui remplissent autant de cadres ou dessus de portes, et qui représentent cinq grandes villes d'Italie, Rome, Florence, Venise, Naples, et Gênes enfin, qui est, si nous ne nous trompons, la ville natale de M. le duc de Galiera. On connaît le talent de M. Baudry, un des peintres les plus heureusement doués de notre temps ; cependant, qui voudrait l'apprécier, lui aussi, uniquement d'après les tableaux qu'il envoie aux expositions, risquerait de méconnaître ses meilleurs dons. M. Baudry a déjà plusieurs fois prouvé qu'il possède à un haut degré l'instinct de la peinture décorative, de la peinture sur place, qui doit accommoder à ce qui l'entoure ses tons, ses lignes et sa composition.

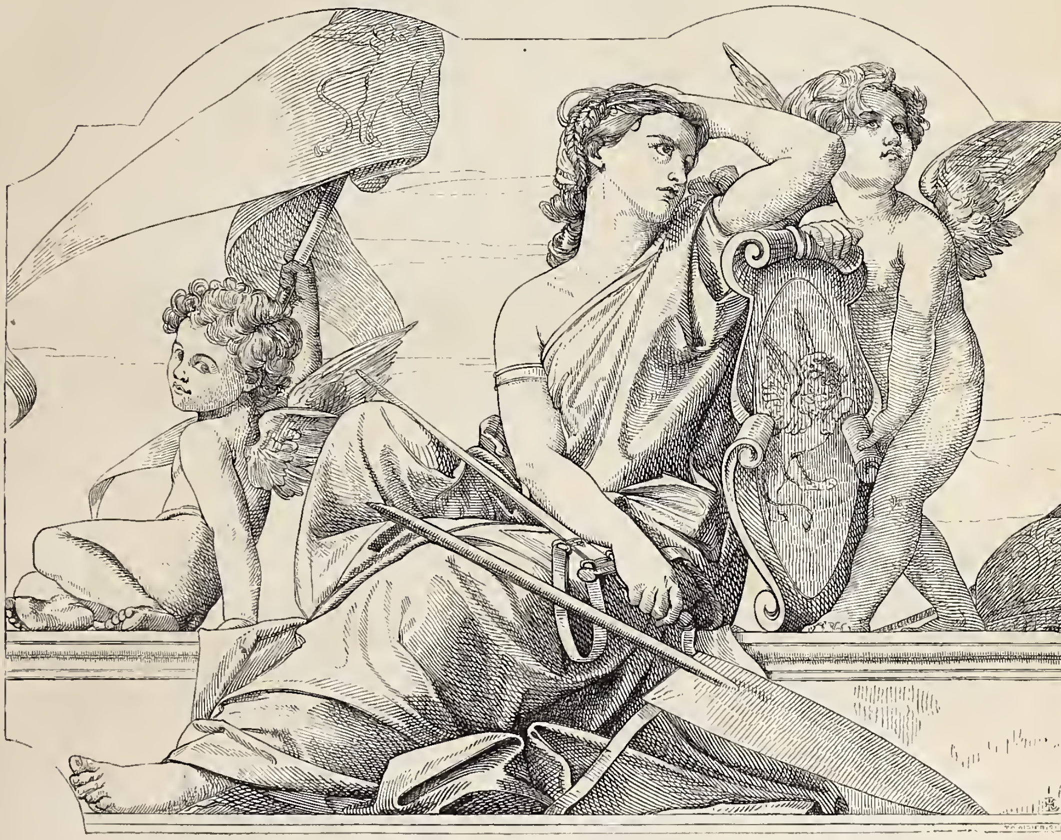
Les cinq figures de femmes qui personnifient les grandes villes de l'Italie sont groupées avec des enfants ou génies ailés portant des écussons et d'autres attributs qui complètent et aident à comprendre aisément la signification de chacune d'elles. Elles ont toutes un caractère différent, une physionomie qui leur est propre ; mais elles se répondent l'une à l'autre, elles s'accordent et gardent dans leur variété l'unité d'aspect sans laquelle il ne peut y avoir d'harmonie. On jugera, par les deux figures que nous reproduisons, du goût général, de l'arrangement, du dessin ; mais la gravure ne peut rendre la couleur,

dont le charme est si puissant dans les ouvrages de M. Baudry. L'habile artiste en a ici atténué l'éclat, et s'est à dessein tenu dans une gamme de tons doux et mats, voisins de ceux de la fresque, qui s'unissent à la peinture claire des boiseries. Tempérée et brillante à la fois, la couleur ne contribue pas moins ici que l'expression des figures et les accessoires dont elles sont environnées à les distinguer, et à faire reconnaître dans chacune d'elles le type de quelqu'une des plus illustres villes et des plus nobles populations de l'Italie.

Florence est la muse inspirée qui a reçu à la renaissance la flamme divine, et que le génie des sciences et des arts a élevée par-dessus les autres cités. Élégante et fine, méditative et souriante, elle va enfanter encore quelque nouveau chef-d'œuvre.

Venise est la reine captive de l'Adriatique. Touchante et belle encore comme aux jours de sa splendeur, elle laisse tomber sa rame brisée, et, tenant son épée au fourreau, elle regarde vers les lointains rivages.

Gênes, couverte de l'égide, portant l'épée nue, s'a-



Venise, peinture de M. Paul Baudry. — Dessin de Chevignard.

dosse à un robuste chêne; auprès d'elle on voit, avec le caducée, la sphère et le compas de ses glorieux navigateurs; son visage respire la fierté, ses yeux rayonnent d'espérance. Elle représente l'Italie militaire et commerçante qui marche résolûment à la conquête de l'avenir.

Naples est la cité grecque, l'antique Parthénope enveloppée d'azur, qui, en traversant les siècles et les plus dures vicissitudes, n'a rien perdu de ses séductions, de sa vivacité et de sa grâce. Les petits génies placés à ses côtés sont bien ses insouciants enfants, heureux de dormir au soleil sur leurs filets humides, ou de danser sous le ciel étoilé au bruit léger des tambourins.

Rome est la capitale. Elle a la place d'honneur seule au fond du salon, en face du jour des fenêtres, tandis que Florence et Venise d'un côté, Naples et Gênes de l'autre, se font vis-à-vis. M. Baudry s'est efforcé de réunir dans cette calme et sérieuse figure le double caractère de la Rome antique et de la Rome pontificale. Prêtresse et guerrière, portant à la fois, avec une majesté sereine, le casque et la tiare, la croix et le sceptre, éclairée d'un côté par le flambeau de la sagesse païenne, de l'autre par les clartés de l'Esprit-Saint, elle représente, assise sur son trône de marbre, l'immuable grandeur de la ville éternelle.

CAUSERIES HYGIÉNIQUES.

Suite. — Voy. p. 30, 102, 122, 147, 198, 210, 270, 294.

LE SYSTÈME DE LOCKE POUR L'ÉDUCATION PHYSIQUE DES ENFANTS.

Deux doctrines sont en présence quand il s'agit de l'éducation physique des enfants. L'une prétend arriver, par une surveillance assidue et par des précautions de tous les instants, à éloigner une à une les causes de dérangement de la santé; l'autre, au contraire, convaincue que c'est là une tentative vaine, cherche uniquement les immunités dans l'habitude; elle aguerrit au lieu de protéger, et émousse par l'endurcissement l'aptitude à contracter les maladies, au lieu de l'éluder par des précautions.

Le système de Locke, qui repose sur la doctrine de l'endurcissement, s'est fait autant d'adeptes parmi les philosophes qu'il en a trouvé peu parmi les mères : le danger présent leur fait oublier la sécurité à venir; elles laissent la proie pour l'ombre, et le cœur, qui est toujours tout entier à l'actualité, étouffe trop souvent chez elles la raison, qui voit plus loin et voit mieux. Aussi l'éducation physique des enfants est-elle engagée, en France du moins, dans une voie déplorable, et la mollesse

conspire, avec l'entraînement abusif et prématuré du cerveau, à préparer des générations sans énergie morale, sans vigueur physique, on pourrait presque dire sans jeunesse. Nous ne vivons certainement pas sur les bords de l'Eurotas, et si nous avons d'autres destinées que les Lacédémoniens, il nous faut aussi une autre éducation; mais entre le bouclier paternel où le jeune Spartiate était déposé nu, et le berceau dans lequel le jeune Parisien disparaît sous le duvet et les dentelles; entre cette exposition tête découverte, pieds nus, corps à peine revêtu d'une tunique à toutes les rigueurs de l'hiver, et cette sorte d'aérophobie dont la flanelle, les fourrures et le cache-nez sont l'expression habituelle, il y a un moyen terme à garder, et la tendresse aveugle des parents qui, renversant les lois de la nature, font de leurs enfants des valétudinaires et des despotes, n'est pas plus rationnelle que cette sévérité brutale des vieillards lacédémoniens préparant pour le pays et sous l'égide des lois des hommes stoïques et robustes.

Locke, et avant lui Montaigne, ont réagi énergiquement contre les inconvénients de cette éducation énervante. « Endurcissez votre enfant, dit l'auteur des *Essais*, à la sueur et au froid, au vent, au soleil et aux hasards qu'il lui faut mépriser; ôtez-lui toute mollesse et délicatesse au vestir et au coucher, au manger et au boire; accoutumez-le à tout; que ce ne soit pas un beau garson et dameret, mais un garson vert et vigoreux. Enfant, homme, vieil, j'ai toujours cru et jugé de même. » Le système de Locke inaugurait précisément cette hygiène de l'endurcissement, qui est la seule véritablement utile, parce que c'est la seule qui procure des immunités durables. Locke disait que son *Traité de l'éducation physique des enfants* pouvait se résumer dans cette maxime : *Que les gens de qualité devraient traiter leurs enfants comme les bons paysans traitent les leurs.* L'hygiène méthodique prétend aujourd'hui à quelque chose de mieux, et à l'endurcissement que procure la vie en plein air, elle prétend ajouter les avantages que réalisent, dans la première enfance surtout, les soins intelligents et assidus dont les enfants des paysans sont presque toujours privés. On ne fait pas de statistique mortuaire aux champs; on ne voit que ce qui surnage, et les enfants chétifs et malingres trouvent dans l'incurie des parents un Taygète qui opère le triage des forts et des faibles. Le système de Locke n'était guère fait que pour les enfants vigoureux; les enfants qui naissent débiles ont plutôt besoin d'être soignés que d'être endurcis, et c'est précisément parce qu'il ne consacre pas cette distinction salutaire qu'il a été considéré comme un jeu d'esprit ingénieux plutôt que comme une doctrine pratique et applicable. C'est affaire de distinction, c'est-à-dire de discernement médical. Nous voyons passer tous les jours dans nos rues des enfants vigoureux qui étouffent sous une accumulation de vêtements épais et qui sont une proie promise aux catarrhes; et, par contre, il nous arrive aussi de rencontrer des enfants débiles et malingres, qui offrent aux agressions d'un vent froid un cou découvert et des jambes nues. Des deux côtés il y a abus et renversement des conditions hygiéniques rationnelles. C'est l'exagération, mais surtout la mauvaise application d'un système.

Locke a surtout insisté avec une force de démonstration remarquable sur les dangers que l'on crée aux enfants en voulant les garantir contre les vicissitudes atmosphériques, et il citait avec éloge l'habitude qu'avaient de son temps certaines personnes en Angleterre, l'illustre Newton, par exemple, de ne rien changer à leurs vêtements, quelle que fût la saison. Le conseil était forcé à dessein, pour qu'il eût plus de relief. La nature en modifiant, suivant les époques de l'année, le plumage ou la laine des animaux, montre que cette forfanterie d'indifférence au froid n'est pas dans les intérêts de la santé. Il faut donc que le costume change suivant les saisons; mais ces concessions doivent être lentes et ménagées. On pourrait soutenir, sans exagération, qu'il y a plus de rhumes engendrés par les précautions que par les imprudences. Le développement de la chaleur spontanée se fait d'une manière en quelque sorte parcimonieuse; elle compte sur la chaleur artificielle extérieure, et dès que celle-ci augmente, la calorification organique réduit ses dépenses dans une proportion corrélative : de sorte qu'un abaissement inopiné de la température de l'air trouve l'organisme au dépourvu sous ce rapport, d'où une imminence morbide qui aboutit ou n'aboutit pas. Le degré de sensibilité frigorifique auquel on est conduit par cette surcharge progressive des vêtements a quelque chose d'inouï. J'ai vu un homme corpulent et asthmatique qui s'était donné une telle susceptibilité catarrhale à force de se couvrir, qu'ayant oublié un jour une de ses bretelles, il fut averti de cette omission par des éternuments. Il se guérit d'une toux persistante en prenant la simple précaution de se découvrir progressivement. Les idées de Locke ont jeté des racines profondes en Angleterre; mais si on y abuse de la nudité du cou, des jambes et de la tête pour les enfants, chez nous on tombe dans l'excès opposé. Ce n'est pas que nous soyons partisan de cette mode écossaise dans toute sa rigueur, mais nous voudrions au moins que les vêtements fussent moins épais qu'ils ne le sont d'habitude, et qu'on contre-balançât l'abaissement de la température extérieure plutôt par le rhythme de la marche que par l'épaisseur des habits. Au reste, la légèreté des vêtements pendant l'hiver suppose toujours une assuétude conquise et entretenue par les lotions froides. L'hydrothérapie aura eu cet avantage pour l'hygiène, qu'elle aura singulièrement amoindri la frayeur des refroidissements et des répercussions de la sueur. L'habitude de sortir tête nue choque trop nos usages pour qu'il soit possible de la conseiller avec Locke; mais au moins importe-t-il de donner aux enfants l'habitude d'avoir la tête découverte la nuit. Le bonnet dont on les affuble trop souvent leur crée une servitude réelle, et conspire, avec les oreillers de plume, à produire un afflux congestif dangereux vers la tête.

L'usage de l'eau froide pour les ablutions de propreté est traditionnel en Angleterre. Locke voulait que les enfants eussent les pieds lavés chaque jour à l'eau froide, *fût-elle même mêlée de glaçons.* « Je suis très-persuadé, dit-il, que si un homme avait été accoutumé dès le berceau à aller nu-pieds, et qu'il eût eu les mains toujours enveloppées de bonnes fourrures, il serait aussi dangereux pour cet homme de se mouiller les mains qu'il l'est présentement à plusieurs autres personnes de se mouiller les pieds. » Locke, pour remédier à cette impressionnabilité du froid aux pieds, recommande de faire aux enfants des souliers qui puissent recevoir l'eau, et de les aguerrir par des pédiluves froids. La coquetterie des mères éludera le premier de ces moyens et leur tendresse répugnera au second. Nous estimons que ces ablutions locales peuvent avoir des inconvénients, tandis que le passage d'une éponge mouillée sur tout le corps (le *sponge-bath* des Anglais), en y allant avec les ménagements nécessaires et en inaugurant cette pratique pendant la saison chaude, endurcit au froid d'une manière plus sûre et plus certainement inoffensive.

La séquestration des enfants dans des chambres chaudes, en dehors des influences vivifiantes du soleil et de l'air libre, est une des pratiques les plus répandues et les plus pernicieuses. Cette éducation en serre chaude ne peut fournir que des plantes débiles et étiolées. L'idéal d'une

bonne éducation physique est la sortie de tous les jours, quelles que soient les conditions atmosphériques. Quand on y est fait, on profite de celles qui sont bonnes, et on neutralise par l'habitude celles qui sont mauvaises. Le bain d'air est aussi nécessaire aux enfants que la nourriture, et quand on en est à supputer les chances d'un courant d'air, d'un nuage ou d'une variation du thermomètre, c'en est fait, la sécurité est à la merci d'un hasard.

Locke ne voulait pas seulement qu'on endurcît l'enfant contre des variations de température qu'il est impossible de lui épargner constamment, mais il voulait aussi que, pour son sommeil comme pour sa nourriture, on arrivât, par l'assuétude, à lui procurer les bénéfices d'une sorte d'indifférence stoïque. Au lieu de cette recherche des mets qui favorise la gourmandise, blase le palais et fatigue l'estomac, il voulait qu'on les habituât à un régime salubre, mais simple; qu'on les couchât sur la dure, et qu'on réglât leurs principales fonctions par une direction bien entendue. Il résume, du reste, lui-même son système dans les règles suivantes : « Laisser aller les enfants en plein air, leur faire prendre de l'exercice, les laisser bien dormir, ne les nourrir que des viandes les plus communes, leur défendre l'usage du vin et de toutes les liqueurs fortes, ne leur donner que peu ou point de médecines; ne leur pas faire des habits trop chauds ou trop étroits, et surtout leur tenir la tête froide, aussi bien que les pieds qui doivent être souvent lavés dans l'eau froide et accoutumés à l'humidité. »

Étant donné un enfant d'une bonne constitution et d'une souche irréprochable, on en fera certainement un homme avec le système de l'endurcissement, s'il est pratiqué avec énergie et avec méthode; mais étant donné un enfant débile, on aura beaucoup de chances pour le tuer, et le système de Locke, pratiqué dans sa rigueur, exécutera pour lui la cruelle sentence de Lycurgue. Cette distinction n'est pas l'office des mères, qui sont trop disposées à abriter leur faiblesse derrière le prétexte de débilité de leur enfant; mais il importe qu'elle soit établie en toute connaissance de cause. Au reste, ces deux systèmes ne s'excluant pas d'une manière absolue, ils peuvent avoir tous les deux et successivement leur opportunité. Un enfant délicat et qui a besoin de ménagements peut, grâce à eux, en arriver à ce degré de santé relative qui permettra plus tard d'inaugurer, avec tous les tempéraments nécessaires, les pratiques recommandées par Locke, et en tirer un excellent parti. C'est une question de discernement. Mais il faut se rappeler qu'il n'est pas de pire tyrannie que celle des précautions, et que quand on a été contraint par la nécessité d'entrer dans cette voie semée de périls, il faut se hâter d'en sortir au plus tôt pour prendre celle, plus rude mais aussi plus efficace, de l'endurcissement. Le système de Locke repose sur une idée parfaitement juste; mais l'éducation physique, comme l'éducation morale, répugne à tout ce qui est exclusif et absolu. L'éducation, en effet, n'est pas une science, mais un art, qui vaut ce que vaut l'artiste. Ses procédés ne reposent pas sur des *principes certains*, mais bien sur des faits de tradition ou d'expérience qui, appliqués, n'ont qu'une valeur contingente, relative, et les formules inflexibles, sur ce terrain comme sur celui de la médecine, conduisent tout droit à l'erreur.

La suite à une autre livraison.

INVASIONS DE SAUTERELLES.

Les relations de voyages au Levant et en Afrique sont pleines de détails sur les ravages causés par le criquet voyageur; cependant, à moins d'avoir été témoin d'une de ces invasions, on se ferait difficilement une idée de la grandeur du mal, et surtout de la multitude innombrable dont se composent ces armées.

L'Amérique tropicale n'en souffre pas moins que les parties chaudes de l'ancien continent, et la vallée du Cauca y est particulièrement exposée. Pendant mon premier séjour à Carthago, on attendait une invasion comme assez prochaine. La veille du jour fixé pour mon départ, on annonçait son arrivée pour le lendemain; mais comme je devais me mettre en route de très-bonne heure, je craignais de la manquer et je résolus d'aller à sa rencontre. En conséquence, je montai à cheval et me dirigeai vers le dernier village envahi. Je n'avais pas encore fait deux lieues dans cette direction, quand je rencontrai l'avant-garde. Ses rangs devenaient à chaque instant plus serrés; bientôt il me fut impossible de continuer à regarder devant moi, car à chaque instant j'étais frappé au visage : je baissai la tête, opposant à ces coups, en manière de bouclier, mon large chapeau de paille. Je continuai cependant à pousser mon cheval en avant, mais bientôt lui-même s'arrêta tout court, et l'éperon n'eut d'autre effet que de le faire tourner brusquement et s'enfuir en galopant.

Je partis le lendemain de Carthago, et n'y revins que lorsque les sauterelles avaient déjà quitté le pays. J'ai dit en quel état elles l'avaient laissé; j'ajouterai seulement qu'il n'y avait eu d'épargnées que les plantes garnies de poils rudes, comme certaines cucurbitacées. [1]

CAUSE ET EFFET.

Aucun phénomène ou événement n'est produit sans cause : c'est là le principe souverain et régulateur de la raison humaine dans l'investigation des faits réels. Souvent la cause d'un événement nous échappe, ou nous prenons pour cause ce qui ne l'est pas; mais ni l'impuissance où nous nous trouvons d'appliquer le principe de causalité, ni les méprises dans lesquelles il nous arrive de tomber en l'appliquant, ne peuvent nous ébranler dans notre adhésion à ce principe conçu comme une règle absolue et nécessaire. COURNOT.

SUR LES LECTURES.

Un des plus grands auteurs de ce siècle écrivait, il y a déjà plus de trente ans :

« On ne lit plus; on n'en a plus le temps. L'esprit est » appelé à la fois de trop de côtés; il faut lui parler vite, » ou il passe. Mais il y a des choses qui ne peuvent être » dites ni comprises si vite, et ce sont les plus impor- » tantes pour l'homme. Cette accélération de mouvement » qui ne permet de rien enchaîner, de rien méditer, suffi- » rait seule pour affaiblir et, à la longue, pour détruire » entièrement la raison humaine. »

Ces lignes méritent d'être méditées. Il est certain que l'habitude des lectures sérieuses semble décroître dans beaucoup de familles françaises qui, autrefois, tenaient à devoir et à honneur d'être les plus éclairées. Les libraires assurent qu'ils vendent de moins en moins les chefs-d'œuvre de l'esprit humain. S'il nous était possible, sans crainte de nuire aux intérêts de leur commerce, d'appuyer cette assertion sur des chiffres, on apprendrait, en effet, avec quelque confusion, à quel petit nombre se sont vendus certains livres excellents et très-justement célèbres dans toute l'Europe civilisée. On lit surtout aujourd'hui les journaux et les romans. Nous connaissons d'anciens élèves distingués

[1] Le docteur F. Roulin, *Histoire naturelle et souvenirs de voyage.*

de nos écoles supérieures qui ne lisent plus que les journaux du soir. « Je n'ai pas le temps! » est une parole que l'on entend répéter souvent par des hommes d'ailleurs fort spirituels, qui réussissent assez dans le monde et font fortune dans des professions estimées. Il nous arrive de leur répondre : Prenez garde! vous manquez à un devoir de premier ordre, non-seulement envers vous, mais envers le pays. Cette indifférence pour la culture de l'esprit ne tend à rien moins qu'à énerver toute une classe dont l'influence devrait toujours être considérable. Vous vivez sur un petit capital intellectuel, qui s'épuise vite s'il n'est pas sans cesse renouvelé et accru. Tandis que vous employez toutes vos forces à augmenter votre bien-être naturel, vous vous appauvrissez en puissance de raison et de savoir. Cependant, au-dessous de vous, l'amour de l'instruction s'éveille jusque dans les conditions les moins favorisées de la fortune; on s'efforce de s'élever en même temps que vous perdez du terrain. Or, qui ne sait qu'on descend beaucoup plus facilement qu'on ne monte? Il se peut donc qu'on voie un jour, pas trop éloigné, où le niveau des connaissances qui sont la première force du pays aura considérablement baissé, c'est-à-dire où il y aura beaucoup de citoyens sachant quelque chose, mais très-peu capables de soutenir la France au rang supérieur où nous l'avaient laissée nos pères. Cela vous est-il indifférent? Peut-être. Parmi nos contemporains, il y en a qui pensent volontiers comme Louis XV : « Après moi le déluge! » Mais vous aimez au moins vos enfants; c'est pour eux en partie que vous avez travaillé à vous enrichir. Eh bien! penchez l'oreille : la fortune, tôt ou tard, arrive aux mains des plus intelligents.

LE BRULEUR.

Nos campagnes n'offrent pas de ces belles distilleries à poste fixe, où tout est fait avec soin, où des instruments perfectionnés, des employés habiles, des vins excellents, assurent une fabrication irréprochable; non, bien loin de là, nous ne possédons que le *brûleur*, tel est le nom modeste qui lui est attribué. Il va de cave en cave, traînant une petite charrette qui contient son matériel. Quatre cents francs suffisent pour le monter : un alambic, un trépied pour le supporter, un serpentin contenu dans un tonneau, un seau, un pèse-liqueur, et un litre pour mesurer, voilà tout son bagage.

Il pose son appareil comme il peut : de grosses pierres simulent le fourneau; avec de la terre il garnit les interstices et concentre le mieux possible le calorique qui s'échappe des bûches fumeuses. Les spiritueux qu'on lui donne à distiller sont généralement d'une qualité inférieure : ce sont des lies de vin, du cidre, des cerises. 250 litres produisent de 15 à 20 litres d'eau-de-vie de 22 à 25 degrés. Le brûleur prend 20 centimes par litre d'alcool; il est nourri, et on le fournit de bois. Le but de la distillation est de séparer, à l'aide de la chaleur, les liquides susceptibles de se vaporiser; puis cette vapeur, en se refroidissant, revient à l'état liquide. L'alambic (fig. 1) est l'appareil employé pour amener ce résultat. Les spiritueux destinés à être distillés sont versés dans la chaudière (fig. 2), laquelle est recouverte avec la calotte (fig. 3), et le tuyau (fig. 4) est joint au serpentin (fig. 5); ce dernier, posé dans un tonneau rempli d'eau froide (fig. 6), est destiné à refroidir la vapeur, qui coule à l'état d'alcool dans le seau (fig. 7).



Distillerie champêtre. — Dessin de Mme Destriché.

Le brûleur a aussi une physionomie particulière. Il est ordinairement d'une nature indolente; obligé d'attendre inactif, des heures entières, l'écoulement de la liqueur, il reste assis, fumant sa pipe. Si vous le questionnez, il vous indiquera le moyen de colorer l'eau-de-vie avec du caramel, de la vieillir avec du sirop de capillaire, ou de l'affaiblir avec de l'eau de tilleul.

Le brûlage fini, ce qui arrive vers le mois de mai, il louera une batteuse qu'il conduira pour égrener la récolte des cultivateurs, et lorsque le soutirage des vins sera terminé, il reprendra son alambic.

LE CHATEAU DE SANSAC

(INDRE-ET-LOIRE).



Médaillon de François Ier, sur la façade du château de Sansac. — Dessin de Chevignard.

Ce médaillon, que quelques auteurs citent comme le plus ressemblant et le plus authentique de tous les portraits de François Ier, est placé au-dessus de la porte d'entrée du château de Sansac. Si l'on sort de Loches, l'une des villes de France les plus riches en souvenirs historiques, par la porte des Cordeliers, on a devant soi la rue des Ponts, qui conduit à la ville industrielle de Beaulieu, située sur la rive droite de l'Indre. A gauche, dans cette rue, on rencontre un hospice, un ancien collége; à droite, le château de Sansac, construit en 1529, et encore tout empreint des souvenirs et du goût de la renaissance. Ce médaillon de François Ier reporte naturellement la pensée vers le vaillant Louis Prévôt de Sansac, fait prisonnier, comme son roi, à Pavie, mais qui, plus heureux, s'échappa du camp ennemi sur le cheval d'un général espagnol, et servit ensuite de messager entre Louise de Savoie, la reine mère, et François Ier, jusqu'au jour où le royal captif recouvra aussi sa liberté.

Des deux côtés de la tête, au haut du médaillon, on lit la date de 1529, qui est celle de la construction du château. L'explication des autres inscriptions ne présente pas de difficulté. C'est, entourant la tête, le nom du roi en latin : *Franciscus primus;* puis en français, sur les pierres qui forment l'encadrement : *François* (ce mot effacé) *de Valois, roi de France, premier de ce nom, âgé de...* Les mots qui suivent ont disparu, mais il est facile de les restituer : François Ier, étant né en 1494, avait alors trente-cinq ans.

On sait quel accident avait fait adopter, sept ans auparavant, par le roi d'abord, puis, à son exemple, par tous les hommes de la cour, la mode de porter les cheveux courts et la barbe longue, contrairement à l'usage constant des générations précédentes d'avoir le menton ras et les cheveux longs. Le 6 janvier 1521, la cour fêtait les rois à Romorantin en Berry. « Le roi, sachant que M. de Saint-Pol avait fait un roi de la fève en son logis, envoya défier et alla assiéger le roi de la fève : les assiégés se défendirent avec des pelotes de neige, armes convenables à la saison; enfin, les munitions manquant et les assaillants forçant la porte, « quelque malavisé » jeta par la fenêtre un tison qui tomba sur la tête du roi. François fut grièvement blessé, et pendant quelques jours les chirurgiens « ne purent assurer » de sa santé. » Le bruit courut en France et à l'étranger que le roi était mort ou aveuglé du coup; mais François, pour démentir ces rumeurs, se montra à tous les ambassadeurs « qui étaient suivant sa cour », et se rétablit assez vite. Il ne voulut point qu'on recherchât qui avait jeté le tison, disant que « s'il avait fait la folie, il fallait qu'il en » bût sa part. » (Mémoires de Fleuranges.) Le malavisé était, dit-on, Montgommery, seigneur de Lorges, père de celui qui, trente-huit ans plus tard, tua dans un tournoi le successeur de François Ier. » [1]

[1] Henri Martin, *Histoire de France*, VII, 503.

La barbe longue était une mode italienne ; mais ce fut la nécessité qui força le roi de faire couper ses cheveux. Il les conserva courts toute sa vie ; mais le médaillon du château de Sansac prouve qu'il ne les porta pas toujours presque ras, comme on le voit dans d'autres portraits.

LES JOURS PERDUS.

CONFESSION DE CORNELIUS FRUCHTLOS.

Suite. — V. p. 314, 330, 338, 346.

Je me rendis le lendemain devant ce bienveillant conseil d'administration. Chemin faisant, j'étais peu inquiet quant à la place, — une quelconque m'avait été assurée, — mais j'éprouvais de graves inquiétudes touchant cet examen dont on me menaçait. J'avais plus de quarante ans ; pour la première fois de ma vie je me voyais exposé à subir un interrogatoire sur mes connaissances acquises, et, je ne pouvais me le dissimuler, les travaux nécessaires à la création de la langue universelle m'avaient laissé fort arriéré en ce qui concerne les études dont se compose l'instruction donnée dans les écoles.

L'examen que je redoutais dura peu : je ne sais plus ce qu'on me demanda, ni ce que je répondis ; mais il suffit de trois ou quatre questions pour fixer sur mon compte l'opinion du conseil. Tous ses membres ne me paraissaient pas également bien disposés pour moi ; mais le président parla des services rendus par le mari de ma marraine, et il rangea à son avis ceux qui d'abord m'avaient été le moins favorables. Le conseil, jugeant qu'il ne se trouvait pas, dans les divisions administratives, de poste où je pusse être convenablement placé, fut fidèle à sa promesse : séance tenante il créa pour moi un emploi nouveau. Je fus nommé aux appointements annuels de 500 florins, avec le titre de *conservateur des archives, classe des pièces au delà réservées*.

Je n'aurais eu qu'à me féliciter de cet honorable titre de conservateur des archives, titre aussi satisfaisant pour ma dignité personnelle que favorable à ma passion pour toute sorte de classement, passion développée en moi par la laborieuse mise en ordre de mon vocabulaire, si ces mots : « classe des pièces au delà réservées », qui limitaient d'une façon un peu vague la spécialité de mes fonctions, n'eussent laissé dans mon esprit quelques doutes sur leur importance et leur utilité. Ces doutes, je me hâte de le dire, furent bientôt dissipés. Dans la matinée du lundi qui suivit ma prise de possession de l'emploi, les garçons de bureau vinrent successivement vider, dans un coin de la salle où l'on m'avait installé, des paniers et des cartons remplis de papiers de toute dimension et de toute couleur. L'un des hommes de service me remit, sous pli cacheté, les instructions suivantes que m'adressait le directeur général de l'administration : « M. Cornelius Fruchtlos recevra, au commencement de chaque semaine, les pièces qu'on jugera devoir être confiées à sa garde. Il leur donnera un numéro d'ordre, les classera selon sa convenance, et en dressera le répertoire, *afin que, si besoin est, on puisse les consulter.* »

Je dois le déclarer, bien que ce me soit un aveu cruel à faire, depuis quatre ans passés que je suis en exercice, le besoin ne s'est pas encore fait sentir de consulter une seule des cent quinze mille pièces que j'ai numérotées, classées et répertoriées. Encore un aveu pénible : parmi ces documents qui n'ont servi jusqu'ici qu'à exercer mon imagination pour subdiviser à l'infini leur classement, j'ai souvent trouvé des feuillets taillés et pliés en cocottes ou roulés en boulettes, évidemment les balayures des bureaux. Peu importe, archiviste consciencieux, je les classe sous la dénomination générale de *rebut des pièces au delà réservées*.

Où en serais-je, mon Dieu, avec ce besoin de vouer ma vie à une œuvre utile, si je n'avais pris sérieusement à cœur mon emploi ? Cet emploi, on m'avait conseillé de l'accepter pour faire diversion à mon immense travail ; c'est à lui que s'appliqueront désormais toutes mes préoccupations, toutes mes forces. Je sens mon impuissance à reconstruire le monument qu'un effroyable sinistre a détruit. J'arrive à la narration de cet immense désastre.

L'esprit de ma marraine s'étant raffermi, du moins en apparence, le directeur de la maison de santé avait jugé qu'il pouvait sans danger lui permettre d'aller se promener dans la ville, pourvu, d'abord, que quelqu'un l'accompagnât ; puis, le mieux se continuant, il lui permit de sortir seule. Durant les premiers jours, il n'eut qu'à se louer du bien-être que cette liberté procurait à la malade et de son exactitude à rentrer à l'établissement quand sonnait l'heure fixée pour son retour. Un jour, cependant, l'heure sonna, et l'on ne vit pas rentrer ma marraine. Ceux que l'on envoya à sa recherche rencontrèrent sur leur passage une escouade de pompiers qui couraient, avec la pompe roulante et les appareils de sauvetage, vers une maison où l'incendie venait de se déclarer. Cette maison dans laquelle le feu faisait ravage, c'était celle où j'avais mon logis ; les vitres des fenêtres qui éclataient sous la violence de la chaleur du dedans, c'étaient celles de mon cabinet de travail ; et pendant que l'incendie faisait son horrible tâche, je me trouvais loin de chez moi : j'étais à mon bureau, activement occupé, comme tous les jours, à débrouiller le chaos de paperasses étranges dont s'enrichissait, chaque semaine, la section des archives au delà réservées. Ce travail, qui commence à devenir un jeu pour moi, un jeu fort attrayant même, — l'homme se plaît à mesurer le monument qu'il élève, — ce travail, dis-je, exigeait encore de ma part une telle contention d'esprit, qu'il m'était difficile d'entendre, tout d'abord, et surtout de comprendre, ceux qui venaient me troubler dans l'exercice de mes fonctions. Aussi n'est-ce pas du premier coup que je parvins à saisir le sens des paroles du garçon de bureau qui accourait m'annoncer avec effarement que le feu était chez moi. Il me répéta la déplorable nouvelle, et aussitôt, saisi d'épouvante à la pensée de ma marraine mise en liberté et de mes manuscrits laissés épars çà et là sur tous les meubles, dans ce désordre pour ainsi dire méthodique qui facilite les recherches de l'homme d'étude aux heures du travail, je partis sans me donner le temps de prendre mon chapeau. Il y avait loin alors de l'administration à mon domicile ; durant le trajet, que je fis toujours courant, je cherchai à me persuader que si le feu était réellement dans ma rue, il se pouvait que la maison incendiée fût une autre que la mienne. Quand j'arrivai, je n'eus plus à douter de mon malheur. En bas, c'était à ma porte que s'arrêtait la foule qui faisait encore la chaîne ; en haut, un pompier, à cheval sur le balcon et sa lance à la main, achevait d'inonder mon cabinet de travail !

Comment la malheureuse femme, — je parle de ma marraine, — qui s'était fait ouvrir mon appartement par un serrurier du voisinage dont elle était connue, passa-t-elle de sa lucidité, persistante depuis plusieurs mois, à un égarement subit de la raison qui la fit incendiaire ? Ceci restera à jamais inexplicable. Il fut impossible de l'interroger. Quand on pénétra dans la pièce où elle avait mis le feu, l'infortunée, victime de son acte de folie, était si horriblement brûlée, qu'on peut dire que son agonie avait commencé déjà. Trois jours après je dus la conduire au cimetière. Si j'avais pu éloigner de ma pensée toute autre idée que celle de sa perte, j'aurais sans doute

trouvé, au moment où l'on ferma sa tombe, une éloquente expression des regrets que je dois à sa mémoire; mais sa perte n'était pas la seule que j'eusse à déplorer, et je ne pus que la plaindre intérieurement en me plaignant pour moi-même.

De toutes les notes recueillies durant tant d'années, de tous les feuillets, brouillons et copies au net de mes manuscrits, je ne trouvai plus rien d'entier, rien de lisible; ce que le feu avait épargné, l'eau des pompes et le piétinement des pompiers l'avaient détrempé, souillé, mis en pâte. Il est des œuvres qu'on ne recommence pas : celle que j'avais eu l'audace d'entreprendre et le courage de mener si loin est surtout de celles-là. Donc, la perte de ma marraine fut pour moi, comme je l'ai dit, l'occasion d'un double deuil, et, sur la pierre tumulaire consacrée à son souvenir, j'aurais pu faire écrire au-dessous de son nom : *Ci-gît aussi la langue universelle!*

Malgré la force d'âme qui me caractérise, cette ruine complète de mon passé me causa un tel accablement que je me sentis incapable, pour quelque temps du moins, de continuer mes fonctions d'archiviste-classificateur. Je dois le dire à la louange de mon administrateur général : il n'attendit pas la demande du congé qui m'était nécessaire; il la prévint, et me laissa la liberté de prolonger autant que je le voudrais la durée de mon repos; enfin il mit même une si généreuse insistance à vouloir me persuader qu'il pouvait se passer de mes services, que, de sa part, ce congé fut une véritable largesse. « N'oubliez pas, me dit-il, de venir toucher vos appointements; c'est tout ce que j'exige de vous. »

L'incendie ne s'était pas arrêté à mon cabinet de travail: il avait endommagé assez gravement une partie de la maison pour nécessiter d'importantes et promptes réparations. Il me fallut déloger.

Mon cousin Térence, que je voyais seulement de loin en loin, quand nous venions à nous rencontrer par hasard dans la rue; Térence qui, m'a-t-on dit, était accouru l'un des premiers au feu et avait payé pendant plus d'une heure de sa personne au service de la chaîne, vit mon embarras et m'offrit cordialement un asile chez lui. Je m'y laissai conduire.

La maison qu'il habitait avec sa sœur Berthe et Déodat l'aveugle était sa propriété. Le produit de ses recettes lui avait permis d'acheter quelques toises de terrain, et d'ajouter un corps de logis à son théâtre de marionnettes. Quand je dis théâtre, il ne s'agit plus de cette loge de toile qu'aux jours de fête maître Trunken promenait autrefois de village en village. Encouragé par l'engouement toujours croissant du public enfantin pour le spectacle de l'incomparable Bossu, mon cousin s'était décidé à faire mouvoir ses bamboches articulées dans un théâtre sédentaire fait de charpente et de plâtre, et scellé dans le sol sur de solides fondations. Voilà ce que m'apprit Térence chemin faisant, et je lui rends cette justice que ce fut moins pour se glorifier auprès de moi de son titre de propriétaire, que pour me prouver qu'ayant plus de logement qu'il ne lui en fallait pour lui, pour son frère et pour Berthe, ma présence dans sa maison ne serait une gêne pour personne.

En m'introduisant chez lui, il me dit ces bonnes paroles : « Ici, liberté entière pour vous, mon cousin. Vous aurez la vie à part tant que l'exigeront vos préoccupations sérieuses; mais quand, fatigué de celles-ci, vous sentirez le besoin de vous en distraire, venez à nous, nous vous donnerons la vie de famille. »

La fin à la prochaine livraison.

LOUIS XIV JOUANT AU BILLARD.

ESTAMPE GRAVÉE PAR TROUVAIN EN 1694.

Antoine Trouvain a gravé, de 1694 à 1698, une suite de six estampes représentant les appartements de Louis XIV et les divers plaisirs auxquels on s'y livrait les jours de réception. « Le roi, dit le *Mercure galant* de décembre 1682, permet l'entrée de son grand appartement de Versailles, le lundi, le mercredi et le jeudi de chaque semaine, pour y jouer à toutes sortes de jeux, depuis six heures du soir jusqu'à dix, et ces jours-là sont nommés *jours d'appartement.* » Ces réunions avaient lieu non-seulement à Versailles, mais encore à Trianon, à Marly, à Fontainebleau et à Chambord, lorsque le roi séjournait dans ces résidences : aussi le graveur a-t-il moins cherché à reproduire l'intérieur et la décoration de telle ou telle salle de ces palais, qu'à mettre en action les grands personnages de la cour de Louis XIV et leurs occupations favorites.

Dans l'estampe de Trouvain qui ouvre la série, et qui a pour titre : *Premier appartement,* les petits-fils du roi sont debout devant une grande table, sur laquelle on jetait une boule d'ivoire qui devait passer sous de petites arcades, disposées en forme de portique, avant de s'arrêter dans un des trous dont la couleur ou le chiffre déterminait la perte ou le gain; c'est ce qu'on nommait *le jeu du portique.* La *seconde chambre des appartements* nous montre le grand Dauphin, le duc et la duchesse de Bourbon, la princesse douairière de Conti et le grand prieur de Vendôme faisant une partie de *quintille,* jeu de cartes appelé aussi *l'hombre à cinq.* Dans le *troisième appartement,* Louis XIV joue au billard avec son frère, le jeune duc de Chartres, le comte de Toulouse, le duc de Vendôme, le comte d'Armagnac, grand écuyer, et le futur ministre Chamillart qui est vu de dos. La *quatrième chambre des appartements* est la salle du bal, où le duc de Chartres et sa sœur dansent gravement devant la duchesse d'Orléans, assise dans un grand fauteuil et entourée du duc de Bourgogne, de la duchesse de Chartres, de la duchesse du Maine et de la jeune princesse de Conti. Dans la *cinquième chambre des appartements,* des chanteurs et des musiciens, placés dans une tribune, exécutent une symphonie; enfin, la *sixième chambre des appartements* est celle des liqueurs ou de la collation, où, rapporte le *Mercure galant,* des garçons, vêtus de justaucorps bleus avec des galons or et argent, servent les boissons chaudes, comme café et chocolat, les liqueurs, sorbets et eaux de plusieurs sortes de fruits, ainsi que « de très-excellent vin à ceux qui en souhaitent. »

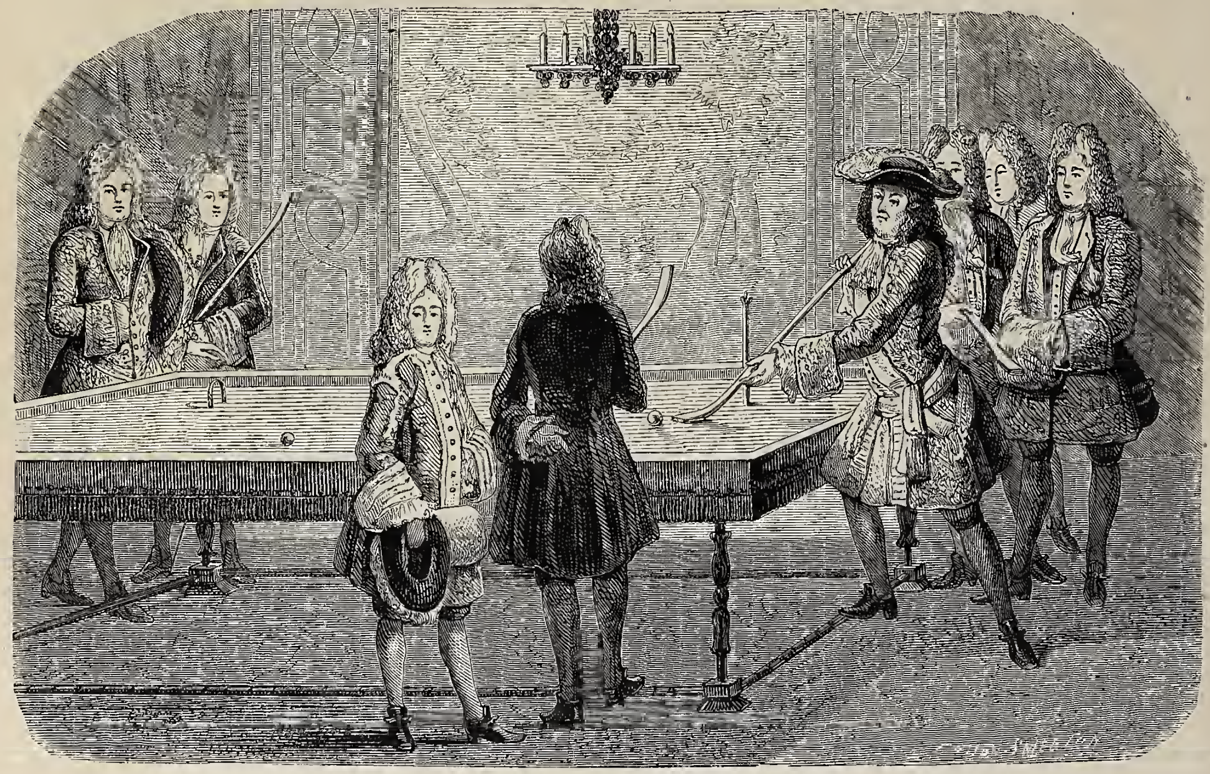
Louis XIV, chasseur et marcheur infatigable, préférait le billard aux jeux de cartes, et l'estampe de Trouvain ne fait que confirmer ce que nous apprennent à ce sujet les *Mémoires* de Dangeau et de Saint-Simon. La fortune de Chamillart, qui de conseiller au Parlement devint contrôleur général des finances, puis ministre de la guerre, fut, dit Saint-Simon, « d'exceller au billard. Le roi, qui s'amusoit fort de ce jeu; dont le goût lui dura fort longtemps, y faisoit presque tous les soirs d'hiver des parties avec M. de Vendôme et M. le Grand (titre du grand écuyer), et tantôt le maréchal de Villeroy, tantôt le duc de Gramont. Ils surent que Chamillart y jouoit fort bien, ils voulurent en essayer à Paris. Ils en furent si contents qu'ils en parlèrent au roi, et le vantèrent tant qu'il dit à M. le Grand de l'amener, la première fois qu'il iroit à Paris. Il vint donc et le roi trouva qu'on ne lui en avoit rien dit de trop...; il fut admis une fois pour toutes dans la partie du roi, où il étoit le plus fort de tous. Il s'y comporta si modestement et si bien qu'il plut au roi et aux courtisans, dont il se trouva protégé à l'envi. »

Le jeu de billard existait dès le seizième siècle, ainsi

que le prouve une lettre de Claude de France, duchesse de Lorraine, qui écrivait, en 1571, à P. Holtmann : « Je vous prie nous envoyer ung jeu de billard et ung aultre jeu que l'on nomme le trou-madame. » La table en était alors de très-petite dimension, et même encore un siècle plus tard, lorsque la Fontaine « envoyait un petit billard » à Mme de la Fayette :

Ce billard est petit; ne l'en prisez pas moins. — Etc.

On appelait *passe* cette petite arcade en fer qui est représentée dans la gravure de Trouvain, et sous laquelle il fallait faire *passer* la bille. On nommait *billards* les bâtons recourbés avec lesquels on poussait les billes; le gros bout, en forme de crosse, était ordinairement garni d'ivoire ou d'os. Toute l'adresse du jeu consistait alors à pousser la bille de son adversaire dans un des six trous, ou *belouses*, placés aux angles et au milieu de la table. Au dix-huitième siècle, la table de billard s'agrandit de plus en plus, on fit les billes plus grosses, et les règles de ce jeu changèrent complétement dès qu'on commença à frapper les billes avec le petit bout de la queue au lieu de les pousser avec une crosse.



Louis XIV jouant au billard. — Dessin de Bocourt, d'après l'estampe gravée par Trouvain.

ALLEVARD

(ISÈRE).

On peut dire que les touristes sont détournés du Dauphiné par l'attrait de la Suisse. La plupart des amateurs de montagnes qui n'envahissent pas en été l'Oberland bernois, la Mer de glaces et les environs du mont Blanc, se rejettent sur les Pyrénées; quelques excentriques visitent les cimes arrondies des Vosges ou les riantes vallées du Jura, qui les rapprochent des grandes Alpes. Le Dauphiné, dans ce temps de nature apprivoisée, demeure à peu près sauvage. Il a fallu la renommée de la Grande Chartreuse et le désir de voir de près l'ordre austère qui distille une liqueur éminemment digestive, pour qu'on rendît justice à la sublime vallée du Guiers-Mort et à cette route si accidentée qui perce par endroits le granit. Deux ou trois autres points, Uriage, Allevard, rassemblent tous les ans un certain nombre de malades, et deviennent le centre d'excursions recommandées aux convalescents. N'en déplaise à d'excellents Guides, qui accusent les Dauphinois d'incurie pour leur beau pays, nous sommes disposés à excuser une négligence qui nous ménage des surprises et d'agréables découvertes. Les routes praticables viendront assez tôt, si elles ne sont déjà en cours d'exécution; assez tôt le paysan, arraché, j'en conviens et j'y consens, à sa malpropreté traditionnelle, échangera ses mœurs rustiques et ses moustiques contre une rapacité sans merci. Nous verrons quelque jour, ne le hâtons pas de nos vœux, chaque rocher cerné d'une route carrossable, des portes et des fenêtres taillées dans les forêts au-dessus des cascades, et partout les manteaux rouges et les chapeaux à plumes jurant avec la sombre verdure des pins. Aux malades, aux pâles buveurs des eaux thermales, succéderont partout les gens bien portants, témoignage flatteur, il est vrai, de l'efficacité des sources, mais occasion de bruit, de cavalcades à grelots, de fouets à pompons rouges, enfin de dérangement pour la calme et rêveuse nature. Il n'y aura plus un seul chamois dans la montagne; on dit même que le dernier ours est empaillé dans le château d'Uriage. Combien perdent les Pyrénées à ces invasions mondaines! je crois que le souffle humain peu à peu y détruit les gentianes et les rhododendrons; et la *fashion* ne sera contente l'an prochain que si elle peut boire de la bière dans un kiosque sur le pic du Midi. On croit que nous plaisantons; mais il y a du vrai dans nos craintes : l'uniformité, le cosmopolitisme, sont les fléaux de la nature. Des forêts, des montagnes et des cascades, ils font des parcs ornés, et les plus sauvages horizons deviennent des perspectives artificielles. Le Dauphiné échappe encore à cette métamorphose, et c'est là qu'on peut prendre sur le fait, dans leur élan naïf, les torrents capricieux; toutefois la

civilisation pénètre dans la vallée du Graisivaudan; les ponts et chaussées travaillent sur les versants de Bramc-Farine et montent à l'assaut des glaciers du Gleyzin. Allevard, indiqué par le *Bouillet* de 1851 comme village de



Nouvelle église à Allevard (Isère). — Dessin de Ph. Blanchard.

quinze cents âmes, est déjà dans Malte-Brun (édition de 1855) un bourg de deux mille six cents habitants; et sa population monte aujourd'hui, d'après M. Joanne (1862), au chiffre de trois mille cent quatre-vingts : c'est une ville.

Les archéologues qui attribuent à Allevard une origine celtique risquent peu de se tromper. Partout où vous rencontrerez une source, sans même tenter un rapprochement spécieux entre Allobroges et Allevard, il est probable que les Gaulois sont venus rendre hommage aux fées des eaux. La présence des Sarrasins dans le pays semble attestée par des noms tels que Moretel, Tombeau du Sarrasin, Gleyzin, et d'autres encore, qui nous paraissent au moins douteux. Ces hardis pillards avaient pénétré fort avant dans l'ancien royaume d'Arles, et, retranchés dans les lieux inaccessibles, ils luttaient de rapines avec leurs voisins les seigneurs féodaux. On dit que, chassés par un belliqueux évêque, Izarn, ils habitèrent longtemps les grottes que hante encore leur souvenir légendaire. Des moines de Cluny passent pour avoir, les premiers, apporté quelques notions religieuses et agricoles dans ces contrées sauvages; ils « fondèrent, au pied de Brame-Farine (*mons Bramantium Ferinarum*), le monastère de Saint-Pierre, détruit en 1780 par l'évêque de Troyes. » Quelques vestiges d'anciennes murailles fortifiées sont tout ce qui reste du moyen âge à Allevard. Le dix-huitième siècle vit éclore en ces vallées un marquisat, qui devint, en 1817, la propriété d'un simple particulier. Mais Allevard se console aisément de son obscurité historique; deux présents inestimables de la nature lui sont garants d'une prospérité qui ne peut que grandir. De ces dons naturels, le plus récemment mis en œuvre, ce sont les eaux sulfurogazeuses, qui ne semblent pas avoir été connues des médecins et des malades avant 1838; le plus anciennement exploité, c'est la richesse métallurgique des environs. D'après un ingénieur en chef des mines, « les fers d'Allevard sont inimitables; ils n'ont pas de rivaux en France. L'origine des premiers travaux se perd dans la nuit des temps, et César, dans ses *Commentaires*, raconte que les bonnes épées des Gaulois étaient fabriquées et trempées à Allevard. Depuis le treizième siècle, l'exploitation des mines d'Allevard est parfaitement connue. En 1814, le nombre des quintaux métriques de minerai extraits pour être fondus s'élevait à 22 872, en 1830, l'extraction annuelle était de 45 000 quintaux; aujourd'hui la fabrication a considérablement augmenté sous la direction de M. Charrière. On trouve, à côté de toutes les variétés du fer carbonaté, les fers oligiste, micacé, hydraté, sulfaté; de la magnésie sulfatée, du cuivre gris, du plomb sulfuré, des carrières de plâtre, enfin d'excellente argile pour les poteries. » (Ad. Joanne.)

Les eaux d'Allevard attirent maintenant chaque année, du 1er juin au 30 septembre, un certain nombre de poitrines fatiguées qui craindraient de ne pas digérer les eaux-bonnes. Fortement imprégnées d'acide carbonique et de chlorure de magnésium, elles relèvent rapidement (selon le prospectus) les fonctions digestives chez les malades qui, presque tous, ont l'estomac affaibli par l'effet des maladies chroniques. Elles rappellent l'eau de Seltz par leur goût acidulé, qui voile un peu l'affreuse saveur du soufre, comparable, comme chacun sait, à l'odeur des œufs pourris. L'eau d'Allevard est tiède (16°.7), mais on peut en élever la température sans en altérer les propriétés. Elle s'emploie en inhalations, en douches, en bains, en boisson; son premier effet étant l'excitation des muqueuses et de la peau, elle détermine le plus souvent, comme les eaux de Luchon et de Labassère (à Bigorre), une fièvre thermale et une éruption. Nous engageons donc les gens bien portants à n'y pas goûter, comme on fait quelquefois par passe-temps; elles ne sont bonnes que pour les engorgements des articulations, les rhumatismes, les affections pulmonaires et les maladies chroniques de la peau.

La source, nommée dans le pays *l'Eau noire*, est assez abondante : « Elle débite 5 792 hectolitres par vingt-quatre heures. » Un petit bâtiment la protége, et quatre corps de pompes aspirantes et foulantes, mises en jeu par une roue hydraulique, en distribuent les eaux dans l'établissement, qui est situé trois cent cinquante mètres plus bas, au sud d'Allevard, sur le bord d'un ruisseau affluent du Bréda. Une galerie assez étroite reçoit les buveurs. Plusieurs salles d'inhalation, construites sur le modèle de celles du Vernet, et maintenues à une température de 27 degrés centigrades, sont destinées aux malades chez qui les poumons et la peau ne remplissent plus leurs fonctions. Elles ont moins de succès, je ne dis pas thérapeutique, mais mondain, que la salle d'inhalation froide, aimable invention de M. Niepce, médecin inspecteur, honorée d'une médaille à l'Exposition universelle de 1855. C'est qu'ici l'on peut lire, broder, étaler les robes les plus voyantes, à côté des cols extravagants et des jaquettes écourtées. Une fontaine réellement fort ingénieuse, composée de vasques superposées, et qui modère ou augmente à volonté l'émission des gaz salutaires, se couronne de deux jets d'eau minérale. On voit la pluie et l'on n'est pas mouillé; une vapeur invisible enveloppe et pénètre les causeurs sans les déranger. Bien souvent le souvenir de cette salle nous est revenu lorsque, surpris dans les champs par une averse, nous regardions tomber l'eau à l'abri d'un orme impénétrable : il est vrai que la société brillante d'Allevard nous manquait; mais en revanche le parfum de la terre humide vaut mieux que les miasmes sulfhydriques.

Le bâtiment des bains, destiné aux immersions, aux injections, aux douches générales, locales, ascendantes, renferme deux réservoirs chauffés qui alimentent les cinquante-trois cabinets et cinq *cuves de préparation* pour les douches. Au fond du jardin de l'établissement, on trouve encore huit cabinets spacieux réservés aux *bains de petit-lait*. Dans le jardin même s'élève aussi l'hôtel des Bains, dominé par une belle châtaigneraie. Les baigneurs se réfugient, par les temps douteux, dans la longue galerie à jour de son rez-de-chaussée, qui supplée alors la belle allée de platanes au bord du Flumet.

« Prise dans son ensemble, la ville est une agglomération de maisons informes, pour la plupart pressées les unes contre les autres, le long de rues sinueuses, étroites et fort mal pavées. On voit encore des maisons qui offrent la désolante nudité des *haberts* de la montagne. Le rez-de-chaussée est une écurie; on parvient au premier étage par une échelle; quand le premier doit servir de fenil, c'est l'écurie qui loge bêtes et gens. » Ainsi parle M. Rigollot de la Vaquerie; ajoutez à ces laides constructions l'aspect toujours attristant des crétins et des goîtreux qui pullulent dans ces pays si charmants, et vous serez d'avis qu'il faut éviter le plus possible la ville proprement dite. Mais chaque année les embellissements se multiplient; on vient d'élever une église neuve à l'aide d'abondantes aumônes et d'un droit de péage prélevé sur les visiteurs du haut fourneau. Les principaux hôtels, surtout ceux des Bains, des Plantes, du Louvre, de la Terrasse, jouissent de très-belles vues. Autour du château, simple maison carrée, dont l'intérieur est orné dans le goût Louis XV, s'étend un admirable parc où le Bréda forme une superbe cascade, entourée de mille cascatelles ménagées artistement. « De vieux et immenses tulipiers répandent sur ces eaux une ombre charmante; devant les fenêtres de la salle à manger s'étend un petit bois qui conduit à de jolies grottes construites dans le tuf. » (Jules Taulier.) Une foule d'excursions peu pénibles et fécondes en riches perspectives recommandent encore le séjour d'Allevard.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 47, 87, 111, 159, 190, 231, 263, 287, 326.

VICTORIA.

COLONIE ANGLAISE.

Suite.

IV. — Voici une autre série de trois timbres dont l'usage s'est prolongé jusqu'en 1863. Ils sont rectangulaires et ont 23^{mm}.5 sur 20^{mm}. Ils sont gravés et imprimés en couleur sur papier blanc.

L'effigie de la reine, la tête tournée à gauche et couronnée, est dans un médaillon ovale. On lit dans la partie supérieure *Victoria*, et en bas la valeur en lettres. De petits sujets sont dessinés aux quatre coins en dehors du médaillon : en haut, à gauche un bœuf et un mouton, à droite un navire à trois mâts; en bas, à gauche un compas, une palette, des pinceaux, etc., à droite des outils.

1 penny, — vert jaunâtre clair (non piqués); vert jaunâtre clair, vert bleuâtre clair (piqués) (n° 290).
2 pence, — lilas clair, gris-ardoise (non piqués); violet pâle, violet noirâtre, lilas, gris violacé, gris-bleu, gris-perle (piqués).
4 pence, — rose, rouge (non piqués); rose pâle, rouge, carmin (piqués).

Il y a des timbres de ce dessin piqués, sur lesquels les petits sujets des coins ont été supprimés, et dont les inscriptions sont en lettres un peu plus grandes.





N° 290. Victoria. N° 291.

V. — Nous plaçons ici, bien que probablement émis antérieurement, le type n° 291. Ces timbres sont rectangulaires et ont 22^{mm} sur 19. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc. La tête de la reine est tournée à gauche et couronnée. En haut *Victoria*, à gauche *Postage*, à droite *Stamp*, en bas la valeur en lettres.

6 pence, — jaune orangé, jaune rougeâtre, jaune (non piqués); jaune orangé, jaune rougeâtre, jaune, noir pâle, gris-noir (piqués).
2 shillings, — vert bleuâtre clair (non piqués); vert bleuâtre clair (piqués) (n° 291).

VI. — Les deux timbres suivants se rapprochent du type précédent. Ils sont rectangulaires, mais les angles supérieurs sont coupés, et le pan présente une petite courbure. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, non piqués.

Le premier timbre était apposé sur les lettres destinées à l'étranger qui étaient remises à la poste après la clôture de la boîte, mais encore à temps pour les faire porter à bord du bateau à vapeur par un exprès. Il a 21^{mm} sur 18. La tête de la reine est tournée à gauche et couronnée. On lit en haut *Victoria*, et au-dessous *Too late* (trop tard), à gauche *Postage*, à droite *Stamp* (timbre), en bas *Six pence*, et un peu au-dessus, à gauche et à droite, en caractères microscopiques, *One shilling* (la taxe ordinaire étant de 6 pence et la taxe supplémentaire de 6 pence, le port de la lettre est effectivement de 1 shilling). Les mots *too late* et *six pence* sont imprimés en vert bleuâtre clair, les premiers sur une banderole blanche, les seconds sur un bandeau blanc à mille raies lilas. La figure et les autres mots sont en blanc sur le fond lilas.

6 pence (0^{f}.625), *Too late*, — lilas, gris violacé (n° 292).

Le second timbre servait pour les lettres chargées (*registered*). Il a 22^{mm} sur 19. Le dessin est le même que celui du précédent. On lit en haut *Victoria*, au-dessous en bleu sur une banderole blanche *Registered*, à gauche et à droite *Postage stamp*, en bas et en bleu sur un bandeau blanc à mille raies roses *One shilling*, et un peu au-dessus *One shilling* en caractères microscopiques. Les autres mots sont, comme la figure, en blanc sur le fond rose.

1 shilling (1^{f}.25), *Registered*, — rose pâle.





N° 292. Victoria. N° 293.

VII. — Ce timbre est octogone et a 22^{mm} de côté. Il est gravé et imprimé en couleur sur papier mi-blanc ou blanc. La tête de la reine, tournée à gauche et coiffée d'un double ruban, est dans un médaillon rond. En haut *Victoria*, en bas la valeur en lettres.

1 shilling (1^{f}.25), — non piqué et piqué, bleu foncé, bleu clair, bleu-ciel (n° 293).

VIII. — Les timbres du type n° 294 sont rectangulaires et ont 24^{mm} sur 20 ou 23^{mm} sur 19. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, piqués. Ils étaient encore en usage en 1862. L'effigie de la reine, la tête tournée à gauche et couronnée, est dans un médaillon ovale, orné d'un cordon de perles. Dans la partie supérieure *Victoria postage*, dans la partie inférieure la valeur en lettres; au milieu, de chaque côté, la valeur en chiffres. La valeur du timbre en lettres est en filigrane dans le papier.

3 pence (0^{f}.3125), — bleu foncé, bleu clair, bleu pâle.
4 (0^{f}.4166), — rose, rose pâle (n° 294).
6 (0^{f}.6250), — orange, noir pâle, gris-noir, noir-noir.





N° 294. Victoria. N° 295.

IX. — Le type n° 295 ne diffère du précédent que par la suppression du cordon de perles du médaillon et la plus grande hauteur des lettres. Le seul timbre de ce dessin a 24^{mm} sur 20.

6 pence (0^{f}.6250), — gris-noir, noir-noir (n° 295).

X. — *Émission du 1er mars 1863.* — Timbre rectangulaire, 22^{mm}.5 sur 19^{mm} à 23^{mm}.5 sur 20^{mm}; gravé, imprimé en couleur sur papier blanc, piqué. La tête de la reine, tournée à gauche et couronnée, est dans un médaillon ovale. Dans la partie supérieure *Victoria*, dans la partie inférieure la valeur en lettres.

1 penny, — 1° noir, gris noirâtre, gris-ardoise foncé; 2° vert jaunâtre clair, vert très-pâle (n° 296).

XI. — *Émissions de 1863 et de 1864.* — Timbres rectangulaires, de 23^{mm} ou 23^{mm}.5 sur 19^{mm}; gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, piqués. L'effigie de la reine, la tête tournée à gauche et couronnée de lau-

rier, est dans un médaillon rond inscrit dans un carré; des feuilles d'acanthe occupent les angles du carré. En haut *Victoria,* en bas la valeur en lettres.





N° 296. Victoria. N° 297.

Septembre 1863. 4 pence, — carmin foncé, carmin clair (n° 297).
Avril 1864. 2 — violet foncé.
Septembre 1864. 1 penny, — vert clair.

Tous les timbres-poste de la colonie de Victoria ont été et sont gravés et imprimés à Melbourne par le gouvernement.

Timbres de franchise. — Ces timbres sont imprimés en bleu foncé sur papier bleu. Les armes du Royaume-Uni sont au centre; on lit au-dessous *Victoria,* et alentour le nom du fonctionnaire auquel le timbre est destiné (*Chief secretary, Comm^r of trade and customs,* etc.) [1].

AUSTRALIE MÉRIDIONALE.

COLONIE ANGLAISE.

Le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a été mis en vigueur le 1er janvier 1855.

Le nombre des lettres a été de 1 540 472 en 1861; il a doublé en six ans. 98 1/2 pour 100 des lettres étaient affranchies en 1860. La population était, dans cette année, de 126 830 habitants, de sorte que la quantité de lettres a été en moyenne de 11 par habitant.

Il n'y a eu qu'une émission de timbres et que deux types.

Les timbres du premier type sont rectangulaires et ont 25mm.5 sur 19mm. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier mi-blanc ou blanc. Le papier porte une étoile à six pointes en filigrane. L'effigie de la reine, la tête tournée à gauche et couronnée, est dans un médaillon ovale; le fond est guilloché. On lit en haut *Postage,* dans un arc au-dessus de la tête *South Australia,* et en bas la valeur en lettres.

1 penny, — (1855) vert foncé (non piqués); (1861) vert clair, (1864) vert foncé (piqués).
2 pence, — (1855) cramoisi (non piqués); (1861) vermillon foncé, vermillon pâle, roux, rouge-brun, (1864) orange (piqués).
6 pence, — (1855) violet, violet pâle (non piqués); (1861) violet, (1862) bleu violacé, bleu foncé, bleu clair (piqués) (n° 298).
1 shilling, — (1855) jaune d'or (non piqués); (1861) jaune d'or, (1863) lilas brunâtre, brun (piqués).

Il existe des timbres d'essai de 1 penny et de 6 pence, imprimés en noir. On cite un timbre d'essai de 4 pence, imprimé en rose sur papier blanc et non piqué.





N° 298. Australie mérid. N° 299.

Il devait y avoir autant de dessins différents que de valeurs, et c'est par une méprise de l'agent de la colonie à Londres que les timbres précédents ont été faits avec le même type.

Le timbre de 9 pence est différent, il est rectangulaire et a 22mm.5 sur 19mm. Il est gravé et imprimé en couleur sur papier mi-blanc. Le papier a une étoile à six pointes en filigrane. La tête de la reine est tournée à gauche, couronnée et dans un médaillon ovale. En haut *South Australia,* en bas *Nine pence.* Le fond est guilloché.

9 pence, — non piqué et piqué, gris violacé ou lavande (n° 299).

Ces timbres ont été gravés à Londres et sont imprimés à Adélaïde.

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

COLONIE ANGLAISE.

Le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a été adopté et mis en vigueur en 1854 dans l'Australie occidentale.

Le nombre des lettres a été de 202 433 en 1861; il a triplé en six ans. La population était de 15 691 habitants en 1860, la quantité de lettres par habitant a été en moyenne de 11 dans cette année.

I. *1854.* — Le timbre est octogone et a 21mm sur 25. Il est lithographié, imprimé en couleur sur papier mi-blanc. Il n'est pas piqué. Un cygne [1] nage vers la gauche, les ailes soulevées; le fond est uni. On lit en haut *Postage,* à gauche et à droite *Western Australia,* en bas la valeur en lettres.

6 pence (0f.625), — or sur papier mi-blanc (n° 300).

La poudre d'or a souvent disparu, et le timbre paraît bronze noirâtre.



N° 300. Australie occidentale.

II. *1855.* — On a créé le timbre de 2 pence; on a conservé le type précédent pour ce timbre et celui de 6 pence.

2 pence (0f.2083), — bronze doré sur papier orange ou rouge de feu.
6 (0f.6250), — bronze doré sur papier mi-blanc.

La poudre métallique est ordinairement enlevée, de sorte que le timbre de 2 pence paraît imprimé en bronze noirâtre, et celui de 6 pence en gris-noir ou vert noirâtre foncé; il est possible que ce dernier timbre ait été tiré en argent.

III. *1855.* — Le timbre de 4 pence est octogone; il a 18mm.5 sur 22, ou 19mm sur 22mm.5. Il est gravé, imprimé en couleur sur papier mi-blanc ou blanc. Le sujet et les inscriptions sont les mêmes que dans les timbres précédents, mais le dessin est différent. Le fond est guilloché. Le papier a en filigrane un cygne nageant.

4 pence (0f.4166), — bleu clair (non piqué et piqué; ce timbre était déjà piqué en 1861, mais le bureau de poste de Perth le livrait encore non piqué en novembre 1863); (1863) bleu foncé (non piqué et piqué).

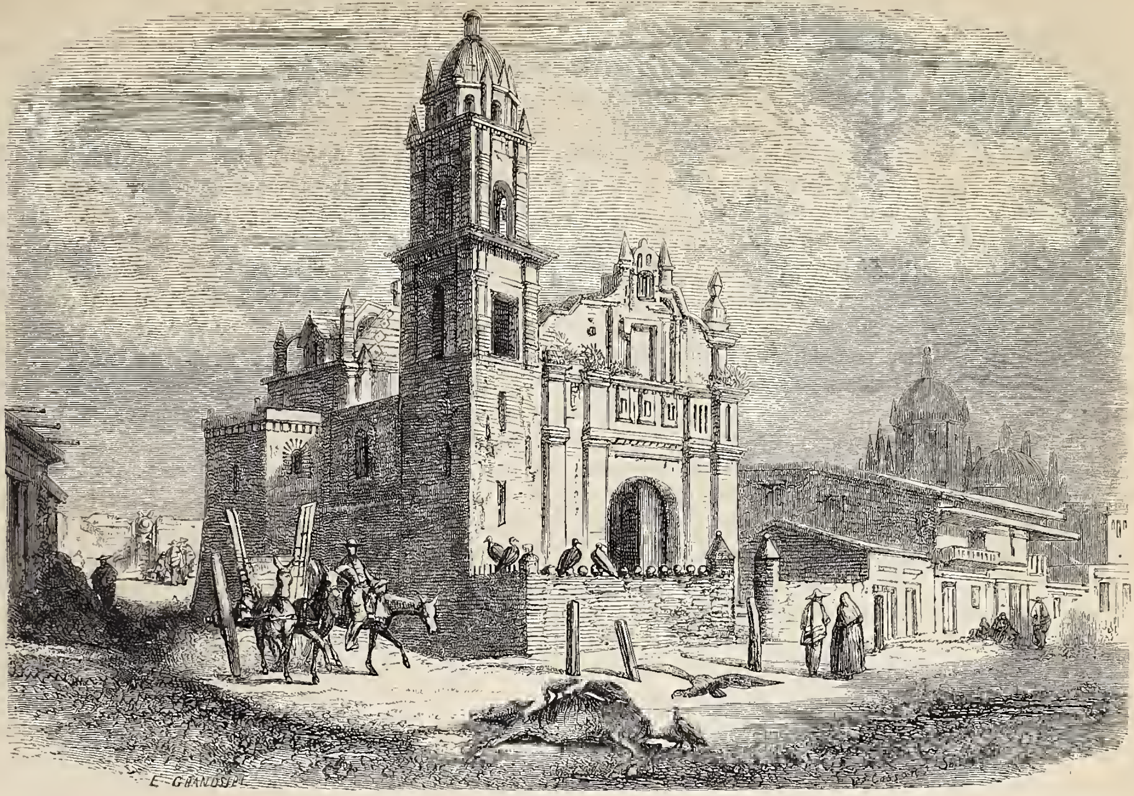
Ce timbre était encore en usage en mai 1864. Il a été imprimé en cramoisi ou carmin sur papier blanc; il paraît qu'il n'a été tiré en cette couleur, à titre d'essai, qu'une feuille contenant 240 timbres. On a également imprimé en noir des épreuves d'essai de ce timbre.

La suite à une autre livraison.

[1] *The stamp-collector's Magazine,* vol. III, p. 29.

[1] Le cygne rappelle l'ancien nom de la colonie, *Swan River* (rivière des Cygnes).

LA VERA-CRUZ.



L'église de la Soledad, à la Vera-Cruz (Mexique). — Dessin de Grandsire.

La Vera-Cruz, dont le nom est devenu si connu depuis ces dernières années, est située au fond du golfe du Mexique, sur une plage basse, aride et sablonneuse, au lieu même où Fernand Cortez débarqua le 21 avril 1519, jour du vendredi saint. Ce fut à cause de cette circonstance que le vaillant capitaine espagnol donna le nom de la Vraie-Croix à l'établissement qu'il fonda au lieu où il avait pris terre.

La ville actuelle (*la Vera-Cruz nueva*) date de la fin du seizième siècle; elle fut fondée par le comte de Monterey, vice-roi du Mexique. Aujourd'hui, elle est capitale de l'État de Vera-Cruz et compte 16000 habitants environ; c'est le port le plus important de l'empire.

Régulièrement bâtie et entourée d'une enceinte bastionnée plus formidable, il est vrai, en apparence qu'en réalité, la ville a de fort belles promenades, et ses rues, larges, bien alignées, bien pavées, sont presque toutes bordées de trottoirs.

La cathédrale est vaste, mais d'une architecture assez médiocre. Les autres églises, avec leurs lourds clochers et leurs coupoles basses, rappellent de loin le style, sinon l'élégance, des mosquées. L'église de la *Soledad*, que représente notre gravure, est située près de la porte de Mexico (*puerta de Méjico*); elle est construite, ainsi du reste que les autres monuments, les murailles de la ville et même la plupart des maisons, en pierre madréporique, dite de *mucara*, la seule que l'on rencontre aux environs.

Les maisons sont vastes et élégantes; quelques-unes ont des balcons couverts de légères galeries cintrées, soutenues par de gracieuses colonnettes et ornées de gargouilles gigantesques, de consoles, de pendentifs et autres ornements du plus curieux travail; beaucoup sont à terrasse : on les appelle dans le pays des *azoteos*.

L'importance des affaires qui se traitent à la Vera-Cruz et le grand nombre d'étrangers qu'elles y amènent en font une ville assez agréable à habiter : la vie y est plus confortable que dans aucune autre ville du Mexique; les vins y sont aussi communs qu'en France, et les poissons, le gibier et les fruits des tropiques abondent sur les marchés. Mais c'est un grand mal que le *vomito negro*, ou fièvre jaune, qui s'exhale des lagunes. La Vera-Cruz est la ville la plus malsaine de l'empire mexicain; nos pauvres soldats l'ont appris à leurs dépens. On l'a appelée, non sans raison, la métropole de la fièvre jaune : on peut dire, en effet, que cette épouvantable fièvre, si fatale aux Européens, y règne en permanence; c'est à peine si sa violence diminue un peu au mois de septembre. Aussi se hâte-t-on de diriger les troupes, à peine débarquées, sur les terres de l'intérieur, beaucoup plus saines.

Comme dans certaines villes de l'Inde, un grand nombre de petits vautours noirs et pattus, nommés zopilotes (*zopilotos*), entretiennent la propreté des rues. Dans le jour, on les voit, depuis le matin jusqu'au soir, décrire de grands cercles concentriques au-dessus des maisons et autour des clochers. La nuit, ils perchent, avec une sorte de gravité bouffonne, sur les corniches des maisons et sur les coupoles des églises et des autres monuments publics. Une ordonnance de police défend de les tuer, sous peine d'une forte amende. Ils se dérangent à peine quand vous passez, dit M. Charnay, et lorsque les ménagères viennent déposer sur le devant des portes les immondices des maisons, ils se précipitent de ce côté avec acharnement : c'est une mêlée générale, une dispute, des tiraillements, un véritable combat, où les chiens interviennent et d'où ils ne sortent point toujours vainqueurs.

LES JOURS PERDUS.

CONFESSION DE CORNELIUS FRUCHTLOS.

Fin. — Voyez p. 314, 330, 338, 346, 354.

J'ai passé six semaines chez Térence, entouré des débris indéchiffrables de mes manuscrits, et achevant de me convaincre que chercher à reconstruire ce que le feu avait dévoré, c'était s'imposer une tâche impossible. Durant ces six semaines, où j'ai vécu de la double existence d'isolement volontaire et de rapports de société réglés selon ma fantaisie, il m'a suffi de mes moments d'intimité avec ma cousine et ses frères pour acquérir la preuve qu'ils étaient loin d'être dénués d'intelligence. Cependant je les ai toujours vus contents de leur sort et d'eux-mêmes; enfin, comme dirait Déodat, « ils aiment leur bonheur. » — Singulier bonheur! — Je me demande quelle satisfaction on peut éprouver quand on n'a pas donné un but utile à sa vie!

Je ne parle point pour l'aveugle; son infirmité le condamne à l'incapacité absolue. Il ne peut plus, le pauvre diable, que souffler dans sa flûte le soir, au théâtre, et, tant que dure le jour, aller donner des leçons de musique aux enfants des écoles gratuites de la ville. Il ne s'en fait point faute : un bambin d'une école le conduit dans l'autre, et ainsi de suite, jusqu'à sa dernière station, où il se trouve toujours quelqu'un dans la classe pour le ramener chez lui.

Berthe qui, si je la juge bien maintenant, aurait pu être une femme supérieure, se contente de réunir autour d'elle, quand son ménage est en ordre, les petites filles pauvres du quartier, et, pendant trois heures chaque jour, elle leur enseigne les lettres de l'alphabet, et leur apprend à les broder en points de marque sur des canevas. Pour le reste du temps, veiller aux soins de la cuisine et faire le soir l'office de caissière au bureau du théâtre, voilà à quoi se bornent les soucis de cet esprit qui ne manque pas, j'en ai eu la preuve, d'une certaine élévation.

Quant à Térence, dont l'unique préoccupation est de varier son puéril spectacle, je dois le reconnaître, il y réussit assez bien, puisque la vogue dont il jouit depuis longtemps augmente encore tous les jours. Berthe prétend que ce serait une calamité pour les familles s'il s'avisait de fermer son théâtre. La récompense la plus enviée par les enfants soumis et laborieux, c'est une représentation des marionnettes du Bossu; en priver les paresseux et les indociles, c'est leur infliger la punition qu'ils redoutent le plus.

Ainsi, à en croire Berthe, mon cousin Térence, avec ses pantins, serait un homme utile. Celui-là a donc bien employé sa vie; tandis que moi, avec mon livre, un livre qui n'existe plus! j'arrive, à quarante-six ans, sans avoir pris le temps de me reposer un seul jour, et je ne compte derrière moi que des jours perdus!

Le dernier soir de ces six semaines que je venais de passer chez Térence, je me suis cru obligé, par égard pour mon hôte, d'assister au spectacle des marionnettes. La représentation était donnée au bénéfice d'un brave pompier, pauvre père de famille, qui a été dangereusement blessé aux deux jambes lors de l'incendie de ma maison. La recette a été considérable. La salle était pleine jusqu'au comble. Riches et pauvres, toutes les familles du quartier avaient voulu y envoyer au moins un représentant, comme témoignage d'intérêt pour le brave bénéficiaire.

Je me croyais l'esprit trop sérieux pour rire des gambades de Polichinelle et des contorsions de Pierrot; mais la gaieté des enfants est si communicative! j'ai ri. Mais si je fus assez étonné de m'entendre rire aussi haut que les autres, j'ai du moins trop de cœur pour avoir été surpris de me sentir attendri au couplet final de la pièce, couplet dans lequel mon cousin a fait l'éloge du blessé pour qui la représentation était donnée.

Si j'en ai bien souvenance, ce couplet disait à peu près : « Honneur à ceux qui se dévouent pour sauver les biens et la vie de leurs semblables! Vive le corps des pompiers! Honneur aux hommes utiles! » Le bénéficiaire, qui ne pouvait pas encore marcher, mais qu'on avait porté au spectacle, se leva de sa place, soutenu par l'aîné de ses enfants, et répondit : « L'homme utile, c'est celui qui consacre ses talents au soulagement des malheureux. Vive Térence le Bossu! » Du fond de son théâtre, Térence riposta : « Les plus utiles aujourd'hui, ce sont ces jeunes spectateurs qui nous donnent une si belle recette. Vivent les enfants généreux! »

J'étais le seul qui fût entré gratuitement, en ma qualité de parent du directeur. Je me sentis honteux d'être forcé de me dire : « Il n'y avait que moi d'inutile ici! » En sortant je forçai ma cousine d'accepter, en sa qualité de caissière, le double prix de ma place.

Le spectacle fini, Berthe, ses frères et moi, nous soupâmes en famille. Comme je m'apitoyais sur l'accident du pompier, et, par suite, sur la perte immense que j'avais faite, Déodat, fidèle à son principe consolateur qui a pu me donner à réfléchir, mais qui ne saurait me consoler du sinistre où s'est anéanti l'espoir de ma vie, répondit :

« Grâce à son accident, notre bénéficiaire de ce soir a pu apprendre combien on s'intéresse à lui et combien on l'estime; l'incendie que vous déplorez va vous attacher davantage aux devoirs de votre place, et vous a déjà fait mieux apprécier des parents qui ne demandent qu'à vous aimer. Il y en a, ma foi, dans ce monde, de beaucoup moins favorisés que vous deux par le sort. Aussi, pour vous avouer à vous-mêmes que vous êtes non pas seulement moins à plaindre que tant d'autres, mais suffisamment heureux, rendez-vous compte du bien qui vous reste et résignez-vous à aimer votre bonheur! »

Docile au conseil de Déodat, je me suis efforcé de prendre de jour en jour plus de goût à mon emploi; j'y ai si bien réussi, que ce goût est devenu une véritable passion; elle grandit à mesure que mon œuvre de classificateur se poursuit; je me sens utile, plus utile que tout autre dans mon administration. Personne n'aurait eu comme moi l'étonnante patience de cataloguer avec un soin si minutieux ces milliers de paperasses, qu'elles peuvent toutes être consultées sans fatigue et sans crainte d'erreur; chaque fragment a son numéro et sa place. Je n'ai plus qu'une inquiétude, aussi vive qu'elle est légitime. Cette inquiétude, qui vient souvent me surprendre au milieu de mes incalculables travaux, la voici :

« Je ne suis pas immortel; après moi, qui pourra me remplacer? » En vérité, j'aurais dû faire un élève!

C'est le cinquantième jour anniversaire de ma naissance que j'écrivais sur le livre de mes souvenirs : « Qui pourra me remplacer? » Le lendemain, comme j'arrivais, suivant mon exactitude habituelle, à l'heure précise de l'ouverture des bureaux, je trouvai, au bas de l'escalier principal, un garçon de service qui me guettait au passage; il se tenait là pour m'annoncer que j'étais attendu par notre nouveau directeur général. Oui, notre administration a un nouveau chef. L'autre, celui qui, sur la recommandation de ma marraine, m'a si bien accueilli jadis, est mort depuis six mois. Je puis dire qu'en le perdant j'ai perdu mon dernier ami.

A part le voisin Zédékias, avec qui je fais de temps en temps une partie d'échecs, je n'ai plus personne qui me connaisse de vieille date. En quelques années, Déodat,

Berthe et Térence ont successivement disparu de ce monde. Les merveilleuses marionnettes gambadent encore, mais les mains agiles qui faisaient autrefois si bien mouvoir les ficelles sont glacées, et il n'y a plus d'incomparable Bossu que sur l'affiche.

Annoncé par le garçon de service, j'entrai chez le directeur général, encore chargé du grand portefeuille que j'emportais tous les soirs afin de continuer, souvent très-tard dans la nuit, mon travail de classement. Ce portefeuille, je m'en suis mainte fois aperçu, me faisait très-favorablement remarquer dans mon quartier. Quand il y avait encombrement dans la rue, on se rangeait pour me faire place, et les plus familiers de mon voisinage ne se permettaient que de me saluer avec respect. Je reviens à mon audience.

« M. Cornelius Fruchtlos, me dit mon directeur général, j'ai pensé qu'il valait mieux vous informer de vive voix que par lettre administrative d'une décision du conseil qui vous concerne. » Et, sans attendre la question que j'allais humblement lui adresser, il ajouta : « Vous êtes admis à faire valoir vos droits à la retraite. »

L'étonnement me foudroya; il me fallut au moins une minute pour me remettre de cette violente secousse. Lorsque je pus enfin parler, il me suffit d'un coup d'œil pour lire sur la physionomie de mon directeur général que la décision était irrévocable. Forcé que j'étais d'accepter ma condamnation, je ne m'occupai plus que de mes chères archives, et je répondis :

— En faveur de mes longs et consciencieux services, monsieur le directeur général voudra bien, j'ose l'espérer, m'autoriser à installer mon successeur, afin que le travail puisse être continué méthodiquement.

— Vous n'aurez point de successeur, me répondit brusquement mon chef. L'ancienne administration, reconnaissante envers le mari de votre protectrice, n'avait créé ce titre dérisoire de conservateur des archives au delà réservées que pour avoir le prétexte de vous donner des appointements. Depuis vingt ans vous émargez, sans utilité pour nous, sur la feuille; il est temps que cela finisse. L'ancienne administration a largement payé sa dette, et la nouvelle vous met à la retraite, non pour vous remplacer, mais pour cause de suppression d'emploi. Demain vos paperasses encombrantes seront vendues au poids.

Il ne me restait plus qu'à prendre congé de celui qui venait de me découvrir si impitoyablement l'inanité de mes services et le néant de ma vie. Je retournai chez moi, marchant courbé sous l'accablante pensée de ma profonde inutilité. J'allais tourner le coin de la rue, quand un boutiquier qui, tous les jours, semblait m'attendre pour me saluer lorsque je passais matin et soir devant sa porte, ne se contentant pas, cette fois, de m'adresser un salut, fit deux pas au-devant de moi et m'arrêta pour me demander, avec intérêt, si je n'étais pas malade. L'altération de mon visage et l'incertitude de ma démarche justifiaient cette question.

Le malheur est expansif; je fis part à mon voisin de cette mise à la retraite que j'avais si peu prévue.

— C'est bien fâcheux, me dit mon voisin ; oui, fâcheux pour vous d'abord, mais aussi pour moi : grâce à votre emploi, vous m'étiez si utile !

Je relevai fièrement la tête. Au moment où la conviction de ma nullité faisait mon désespoir, quelqu'un avouait que je lui avais été utile ! Il n'est pas besoin de dire avec quel empressement je lui demandai d'expliquer ses paroles.

— Sans doute, me répondit-il : comme vous vous rendiez fort exactement à votre bureau, et que je tiens à savoir l'heure au plus juste, il me suffisait de vous voir passer pour régler ma montre.

Je rentrai chez moi; j'avais la fièvre, je me mis au lit.

—

Me relèverai-je de ce coup? Me sera-t-il accordé assez de jours encore pour réparer, par un bon emploi du temps, un peu de celui que j'ai perdu? Mlle Roschen, ma servante, m'assure que je ne dois point m'inquiéter de mon état; mais quand je regarde le médecin qui vient maintenant trois fois par jour, quand je consulte mes forces, j'ai peu d'espoir de pouvoir me dire, ne fût-ce que pour mon voisin le boutiquier : — Je suis un homme utile.

LES FEMMES CHEZ LES GRECS ET CHEZ LES ROMAINS.

La condition de la femme était loin d'être la même chez les Romains que chez les Grecs. En Grèce, elle tenait beaucoup de l'esclavage qui l'opprime encore en Orient. A Rome, elle s'était élevée sensiblement en dignité et en liberté. Ce progrès est nettement indiqué dans le passage suivant de la préface de Cornelius Nepos :

« Quel est le Romain qui considère comme blâmable d'être accompagné de sa femme dans un festin chez un de ses amis? Quelle est la dame romaine qui ne puisse très-convenablement habiter la partie de maison la plus voisine de la rue et occuper les chambres qui sont le plus en évidence? Quelle est celle qui ne reçoive et ne fréquente les compagnies? Il en est tout autrement en Grèce. Une femme n'y peut assister à aucun repas, si ce n'est chez ses parents, et elle n'y habite que l'appartement le plus reculé du logis, qu'on appelle par cette raison le gynécée, et dont personne ne peut approcher, sinon ceux qui lui sont unis par les liens de la parenté la plus étroite. »

A JUSTE PRIX.

Vendre une chose à juste prix, c'est vendre au prix où la libre concurrence des acheteurs et des vendeurs porterait la chose. Un marché n'est pas équitable si le vendeur profite des avantages de sa position, des besoins, des passions ou de l'ignorance de l'acheteur, pour lui donner en échange de la valeur fournie une valeur moindre que celle qui eût été déterminée par une libre concurrence en l'absence de toute illusion.

L'ABEILLE ET LE PAPILLON.

Un éleveur d'abeilles conduisit un jour un de ses amis près de ses ruches, et il lui fit remarquer la merveilleuse activité de ce petit peuple. Tout à coup un beau papillon vint voltiger auprès d'eux. Ses ailes avaient l'éclat de l'or, les couleurs azurées du ciel et les teintes empourprées du soleil couchant. Il se balança quelque temps sur une belle fleur, puis s'envola plus loin.

— L'admirable créature ! s'écria l'éleveur d'abeilles; et cependant une chenille lui a longtemps servi d'enveloppe.

Son ami étonné lui dit :

— Je croyais que vous autres, éleveurs d'abeilles, vous ne pensiez qu'à vos ruches et que les êtres inutiles vous étaient indifférents.

— Ami, répondit l'éleveur, je n'aime pas mes abeilles uniquement à cause de leur utilité. Pourquoi l'homme ne voudrait-il voir qu'une seule chose dans l'immense harmonie de la nature? Crois-moi, plus il la regardera avec amour,

cette nature sortie de Dieu, plus il sentira son cœur attendri, et plus son œil illuminé en apercevra les beautés.

— Cependant, reprit le jeune homme, on ne peut pas comparer le beau et léger papillon à l'active et utile abeille.

L'éleveur d'abeilles, regardant ses ruches frémissantes, répondit :

— Ici, tu as l'image de la vie active enfermée dans ses étroites limites, de l'esprit enchaîné à son œuvre humaine. Là, tu as l'emblème de l'âme libre et heureuse s'élevant au-dessus de la poussière du monde. C'est pour cela que les anciens avaient donné les ailes du papillon à l'âme dégagée de son enveloppe terrestre.

— Mais, reprit encore le jeune homme, pourquoi la nature n'unit-elle pas le beau à l'utile?

— Et pourquoi, s'écria le vieillard, pourquoi veux-tu donc que ce qui est esprit et immortalité soit toujours lié à la terre, et ce qui est du ciel soit toujours mêlé à la poudre? Pourquoi enchaîner ce qui est divin?

KRUMMACHER.

LABOURAGE A VAPEUR.

Voy. p. 339.

Nous complétons la description de l'appareil de labourage à vapeur français construit par M. Lotz, de Nantes. La figure 1 représente la charrue à triple soc et à double armature, dont le mouvement de va-et-vient est déterminé par la machine locomobile d'une part, et par le chariot de retour d'autre part; une poulie folle, adaptée au moyeu de l'une des roues de la charrue, supporte le câble en fil de fer qui passe autour de la poulie horizontale du chariot de retour. Le laboureur, assis sur l'age du trisoc en action, tient à la main le mancheron régulateur. Arrivé au terme de sa course, il fera basculer les socs et ira prendre place sur le trisoc rabattu.

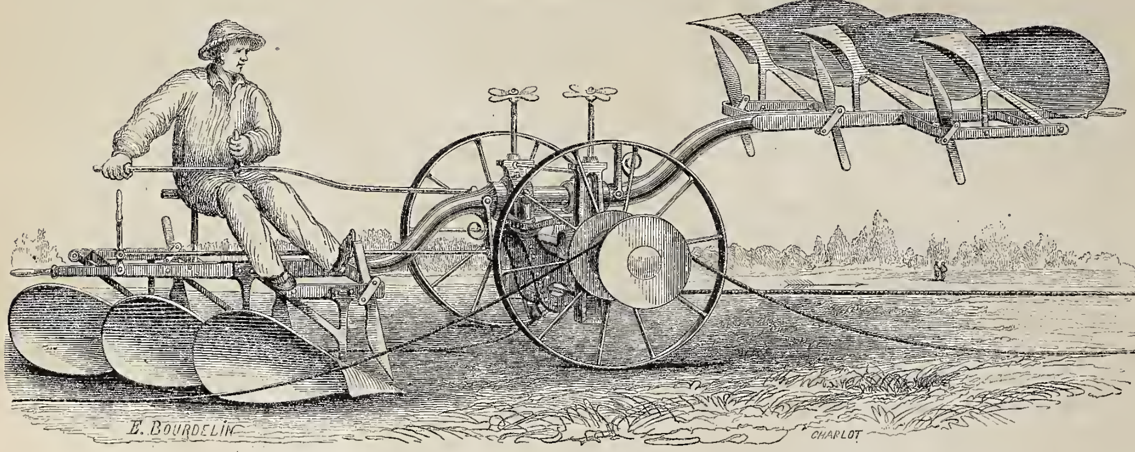


FIG. 1. — Charrue à triple soc, système Lotz. — Dessin de Bourdelin.

L'ouvrier qui tourne une manivelle, dans la figure 2, fait mouvoir le chariot de retour à l'aide d'un treuil que commande la manivelle et d'une ancre de halage placée à quelque distance, dans une direction parallèle à celle que doit suivre en même temps la locomobile installée à l'autre extrémité du champ.

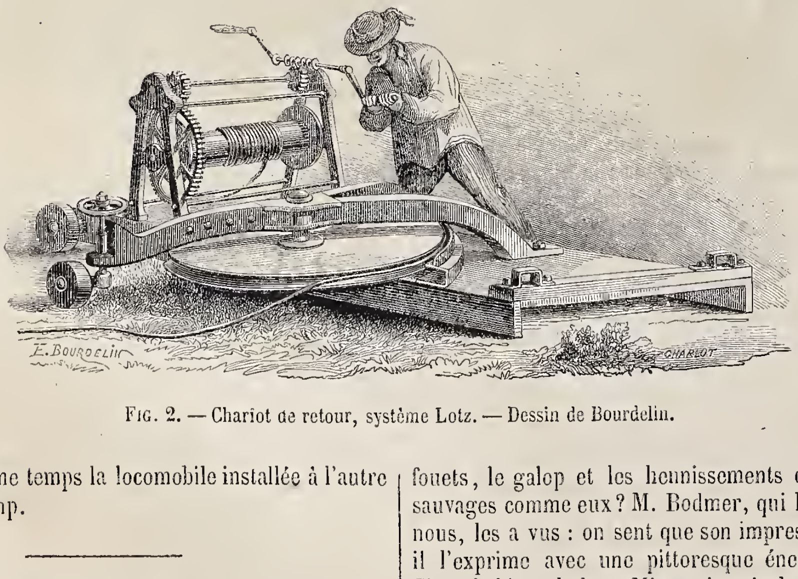


FIG. 2. — Chariot de retour, système Lotz. — Dessin de Bourdelin.

UNE COURSE CHEZ LES SIOUX

(AMÉRIQUE DU NORD).

Ne dirait-on pas de vrais diables? Ne semble-t-il pas qu'on entende leurs cris bizarres, le sifflement de leurs fouets, le galop et les hennissements de leurs chevaux, sauvages comme eux? M. Bodmer, qui les a dessinés pour nous, les a vus : on sent que son impression a été vive, et il l'exprime avec une pittoresque énergie. Ces Indiens Sioux habitent le haut Missouri, près du fort Saint-Pierre.

« Le jour, dit le prince Maximilien de Wied-Neuwied [1],

[1] *Voyage dans l'intérieur de l'Amérique du Nord* (1832-34), par le prince Maximilien de Wied-Neuwied; 3 vol.



Course chez les Indiens Sioux. — Dessin de Ch Bodmer, d'après nature.

on voyait souvent les Indiens caracoler sur leurs chevaux, qu'ils montent à nu; quelquefois aussi ils les faisaient courir l'un contre l'autre. Le soir, ils faisaient rentrer leurs chevaux dans le fort Saint-Pierre [1], n'étant jamais

[1] Un des établissements les plus importants de la Compagnie des pelleteries sur le Missouri.

bien en sûreté contre une visite de leurs ennemis, et le vol des chevaux étant un des principaux sujets de l'industrie indienne.

» Il y a parmi les Dacotas des individus fort riches qui possèdent vingt chevaux et davantage. Ces animaux leur furent donnés, dans l'origine, par les Espagnols du Mississipi et de l'Orégon, sur les frontières du Nouveau-Mexique; mais à présent on les trouve en grand nombre chez toutes les nations indiennes, à qui ils sont devenus indispensables », non-seulement pour la chasse, les combats, etc., mais aussi pour le transport des tentes de cuir, de leurs pieux, des paniers d'osier où l'on place les enfants, etc. Les chiens portent les petits objets. »

RAZAILA [1].

J'ai lu un conte arabe qui était ainsi conçu :

Il y avait, dans un bois écarté, une petite Gazelle qui passait son temps à brouter l'herbe des clairières et à écouter les oiseaux chanteurs, sans jamais trop s'éloigner de la futaie qui lui servait d'asile.

Elle n'en était pas moins serviable envers tous ses voisins. Au Lièvre craintif, elle offrait la moitié de son gîte. A la Fauvette, elle faisait connaître les coins de la forêt où les baies mûres du cerisier sauvage étaient tombées en plus grande abondance. Au Milan même, elle indiquait la source pure où il pourrait rafraîchir son gosier et laver son bec taché de sang.

Le roi Lion entendit parler de cela.

Il fit annoncer d'abord dans les carrefours du bois, et ainsi, du reste, que cela convenait à sa dignité, que la Gazelle qui avait fait telle chose et telle chose serait la bienvenue quand elle se présenterait au sultan. — La Gazelle ne bougea.

Le Lion fit, pour la seconde fois, inviter indirectement la Gazelle à se présenter à lui. — Elle ne bougea encore.

Enfin, le Lion, impatient et colère, fit sommer la Gazelle de venir à sa cour. — Que Sa Majesté me pardonne, répondit celle-ci à l'envoyé. Je ne suis qu'une pauvre fille des bois, et je ne connais pas les manières des seigneurs. Quelle figure ferais-je donc devant le sultan? Surtout, quelques-unes des paroles échappées à mon ignorance ne pourraient-elles pas lui déplaire? Et l'on m'a dit que la patte du Lion est lourde, et que des atteintes de ses griffes on ne se relève jamais.

LES COLLECTIONS DE LUYNES,

AU CABINET DES MÉDAILLES.

Suite. — Voy. p. 15.

Les belles médailles grecques, disions-nous dans un précédent article (voy. p. 16), n'ont pas besoin d'être réunies en grand nombre, de former de vastes collections, pour procurer à leurs possesseurs la même jouissance que leur fait éprouver la vue d'un beau marbre ou d'un beau tableau; mais celui qui se livre à cette jouissance délicate ne tarde pas à y trouver encore d'autres profits. Attiré par le plaisir des yeux, le relief, la beauté du travail, la variété des types, l'ont charmé tout d'abord; bientôt il essaye de se rendre compte de la signification de ces types, de lire les noms, d'expliquer les légendes qui les accompagnent; il voudra tout au moins fixer le temps et la contrée auxquels il doit rapporter les objets de son admiration; et, soit qu'il se tienne au point de vue de l'art, soit qu'il pénètre par cette voie dans les études historiques, qui toutes tirent de la numismatique quelques lumières, il sera surpris de l'étendue des découvertes que l'on peut faire dans ce champ qui lui semble restreint. A mesure qu'il s'y avancera, il en verra les limites reculer, et toujours il y apercevra de nouvelles régions à explorer. La numismatique est une science moderne; il n'y a pas encore bien longtemps que les connaissances acquises par l'examen attentif des médailles prises une à une ont commencé à se coordonner, à se grouper, et que quelques idées générales, qui en étaient naturellement sorties, ont pris consistance. Dans cet ordre de recherches, où l'on ne se contente pas de la nomenclature et de la description, on peut dire que les découvertes déjà faites n'égalent pas celles qui restent à faire. Même pour bien décrire, il faut comprendre : des types longtemps douteux et restés tels, non-seulement lorsqu'ils ne se rencontraient que sur des pièces usées et à peu près effacées, mais même quand ils étaient fort clairs, parce qu'ils ne pouvaient être bien vus par des yeux ignorants ou prévenus, ont pris tout à coup une signification évidente, quand des faits jusqu'alors demeurés dans l'ombre ont été mieux connus, et que la lumière, en un mot, est venue de plus haut.

C'est qu'en effet, ces empreintes qui donnent aux médailles grecques leurs caractères distinctifs ne sont pas des inventions du caprice, des signes arbitrairement choisis; elles répondent, au contraire, à ce qu'il y avait de plus sérieux et de plus profond dans les sentiments et dans les pensées alors que l'on en fit la marque de la monnaie publique. Ce sont des idées religieuses qui ont fait adopter, à peu près partout, les types auxquels l'art a donné ensuite une nouvelle consécration. La science, en progressant, a peu à peu abandonné, sauf dans un petit nombre de cas exceptionnels, ce système d'interprétation qui voyait dans une partie des symboles gravés sur les monnaies des cités grecques, des traits purement historiques, des allusions aux habitudes des différents pays, des représentations des animaux qui les peuplaient ou des productions qui en faisaient la richesse. Ainsi, l'on ne se contentera plus d'expliquer, comme on a fait si longtemps, l'épi de blé qui figure sur les monnaies de Métaponte par la fertilité de la contrée, maintenant que l'on a savamment démontré que cet emblème, attribut ordinaire de Cérès, divinité qui avait la première place dans les traditions mythologiques du pays, est ici de plus le souvenir de la *moisson dorée*, des épis d'or que Métaponte envoyait à Delphes en offrande à Apollon, comme la souris que l'on voit à côté de l'épi, sur quelques monnaies de la même ville, indique peut-être une pareille offrande adressée à Apollon Sminthien, qui protége les moissons contre le fléau des souris. Qui n'eût vu autrefois dans ce rapprochement un jeu de l'artiste graveur de ces monnaies? Le lion que nous avons rencontré sur une médaille de Cnide (voy. p. 16, fig. 5) est un type commun à un grand nombre de villes dont le territoire n'était plus depuis bien longtemps, ou n'avait même jamais été infesté par ce terrible animal, comme Milet, Vélie, Marseille, etc. D'un autre côté, y chercher un symbole de force ou de courage, ce ne serait pas moins se tromper que de prendre le loup des monnaies d'Argos pour l'emblème du brigandage lâche et féroce. Non : ce sont là des signes dont il faut chercher l'interprétation dans l'histoire des religions, et qui, une fois expliqués, doivent éclairer la route pour toutes les autres parties de l'histoire.

L'étude approfondie des mythologies, qui trouve successivement dans leurs traditions l'origine de presque tous les types monétaires, montre en même temps le lien qui rattache les religions de la Grèce à celles de l'Asie. Une des

[1] Petite gazelle.

médailles que nous reproduisons aujourd'hui, celle d'Acanthus, de Macédoine (fig. 1), en offre, entre beaucoup d'autres, un frappant témoignage. On rencontre fréquemment, dans la série des médailles de cette ville, le groupe diversement représenté d'un lion terrassant et dévorant un taureau, quelquefois un sanglier, et on avait, il y a longtemps, remarqué, dans les plus anciennes monnaies d'Acanthus et d'autres villes, particulièrement des îles habitées par les Grecs, entre l'Europe et l'Asie, des analogies de composition et de style avec certains monuments de l'Orient; mais c'est seulement depuis que l'on a pénétré plus avant dans la connaissance des cultes des Assyriens, des Phéniciens, des Perses, etc., et que l'on a pu examiner un plus grand nombre de leurs monuments, que l'on a sûrement constaté l'influence désormais évidente des croyances de l'Asie sur celles des peuples européens qui en étaient le plus rapprochés, et, partant, sur les images qui leur servaient de symbole. Le lion terrassant et dévorant le taureau était, dans les religions de l'Orient, le symbole de la victoire du soleil sur l'élément humide à l'équinoxe du printemps, et du triomphe de l'âme sur la vie matérielle. Au même ordre d'idées et à la même origine se rapporte le type de la médaille d'Érétrie, en Eubée, reproduite figure 2 (un taureau tournant la tête et se grattant avec sa patte), et beaucoup d'autres, parmi lesquelles nous citerons seulement le taureau tournant la tête ou frappant la terre de ses cornes des médailles de Sybaris, la vache allaitant son veau des médailles de Dyrrachium et d'Apollonia en Illyrie.

Il n'est pas nécessaire de rappeler la signification de certains attributs bien connus des divinités, tels que la lyre et le trépied d'Apollon, la massue et la peau de lion d'Hercule (voy. la peau de lion sur une médaille de Rhegium, fig. 3); la chouette consacrée à Minerve, qui n'est pas moins caractéristique sur les monnaies d'Athènes que la tête même de la déesse; l'aigle de Jupiter, qui paraît sur tant de monnaies, par exemple au revers d'une médaille d'Elis (voy. fig. 4), où il est accompagné du foudre et de la couronne d'olivier, ce dernier symbole destiné à rappeler les jeux célébrés à Olympie en l'honneur du même dieu. D'autres fois, il est vrai, les figures empreintes sur les monnaies ne rappellent que le nom des villes auxquelles elles ont appartenu, par une de ces allusions dont les anciens eurent toujours le goût. On a souvent cité (voy. t. VI, 1838, p. 16) ce qu'on peut appeler les *armes parlantes* des médailles de Mélos (une pomme, en grec *mêlon*), de Clide (une clef, en grec *cleidion*), d'Ancône (un coude, en grec *ancôn*), de Sélinonte (une feuille d'ache, en grec *selinon*), de Side (une grenade, en grec *sidé*), de Rhodes et de Rhodanusa (une rose, en grec *rhodon;* voy. fig. 5), etc. Sur quelques médailles de Laodicée de Phrygie, on voit au revers un loup et un sanglier assis en regard l'un de l'autre, et sur l'une d'elles les noms de ces animaux (*lycos* et *capros*). L'explication de ce type a embarrassé les numismatistes jusqu'au jour où l'un d'eux l'a rapproché d'un passage de Strabon (XII, 578), qui place la ville de Laodicée sur deux rivières portant précisément les noms de Lycos et de Capros. Il serait facile de grossir la liste des villes qui avaient sur leurs monnaies de ces images parlantes; il vaut mieux faire remarquer que presque toujours ces images sont jointes aux figures et aux attributs des divinités, et qu'elles en sont souvent elles-mêmes les symboles, qu'une observation plus attentive ne tarde pas à reconnaître. Ainsi, la rose de Rhodes se trouve au revers de la tête d'Hélios, le Soleil, le dieu des Rhodiens, et cette rose elle-même ne fait pas allusion seulement au nom de leur ville, mais à celui de la nymphe Rhodé, dont le rôle est si important dans leur mythologie. De même la pomme, qui rappelle le nom de Mélos, est aussi un attribut de Vénus, qui y était adorée; et sur la belle médaille de Clazomène précédemment reproduite (p. 16, n° 2), le cygne battant des ailes est, comme on l'a fait remarquer, une allusion au nom de la ville, car ce nom est dérivé du verbe *clazo*, qui exprime le cri rauque des cygnes qui volent ou qui s'abattent; mais le cygne est aussi l'oiseau sacré d'Apollon, dont le culte était répandu dans toute l'Ionie, et qui avait un sanctuaire vénéré auprès de Clazomène; et c'est aussi la tête de ce dieu que l'on voit sur la face des monnaies de la même ville.

Ainsi, la science réduit de plus en plus le nombre des cas faisant exception au principe précédemment énoncé, que les types des monnaies antiques sont essentiellement religieux. Dans l'extrême variété des types adoptés bien souvent par une même ville, tantôt c'est le choix des figures principales, tantôt celui des accessoires, ou même quelques détails en apparence insignifiants et qui semblent à première vue dépendre uniquement de la fantaisie de l'artiste, qui découvrent à celui qui les étudie de plus près les faits enfouis dans un lointain et obscur passé: les liens politiques et religieux qui unissaient, par exemple, une colonie à la métropole, ou la communauté d'origine de deux cités et de deux peuples. Nous avons déjà vu une parenté semblable indiquée par les médailles d'Acanthus, d'Érétrie, etc., et les monnaies de Métaponte ont révélé les rapports d'une autre nature qui rattachaient plusieurs villes, depuis leur fondation, au sanctuaire de Delphes. C'est ici le lieu de parler d'une médaille dont le dessin accompagnait notre précédent article (voy. p. 16, n° 4). Sur cette médaille, qui appartient à la série des monnaies d'Héraclée de Lucanie, on voit d'un côté l'image d'Hercule, le dieu tutélaire de la cité; de l'autre, une tête de femme, qui est celle de Minerve, également rappelée par la chouette gravée au revers entre les pieds d'Hercule; mais on a pu remarquer aussi, sur le côté du casque dont la déesse est coiffée et lui servant d'ornement, l'image d'un monstre dont la tête et le buste sont d'un homme ou d'une femme, et la queue plusieurs fois repliée d'un poisson. Là est le vestige d'un culte plus ancien que celui des deux autres divinités; le monstre à tête humaine ne paraît pas toujours sur les médailles d'Héraclée comme un simple accessoire; c'est quelquefois la figure principale. Selon qu'ils ont cru reconnaître dans les pièces qu'ils avaient sous les yeux le corps d'un homme ou celui d'une femme, les antiquaires y ont vu l'image de Scylla, la déesse terrible aux navigateurs, qui avait jadis régné sur ces rivages, ou celle de Glaucus, le dieu invoqué par les marins dans la tempête, dont la légende et le culte, d'origine peut-être orientale, y étaient également populaires. Dans tous les cas, nous avons ici un exemple de l'amoindrissement des anciens symboles devant ceux des dieux nouveaux, qui ont fini souvent, mais non pas toujours, par les effacer entièrement; il est arrivé plus d'une fois que le type principal des anciennes monnaies est resté sur des monnaies plus récentes comme un simple accessoire.

Les deux médailles que reproduisent les figures 6 et 7 sont encore des exemples qui viennent à l'appui de ce que nous venons de dire, et qui montrent comment l'étude de la numismatique et celle de la mythologie et de l'histoire se prêtent un mutuel secours. La figure 6 reproduit une médaille de Thasos, île voisine de la Thrace, peuplée d'abord par des habitants de cette contrée, puis par les Phéniciens, qui furent à leur tour dépossédés et remplacés par les Grecs. Le culte de Bacchus paraît avoir été implanté à Thasos par les Thraces et celui d'Hercule par les Phéniciens; mais c'est aux Grecs qu'appartiennent les

types empreints des deux côtés de notre médaille. Le pur profil du Dionysos des Hellènes, imité de quelque belle image due au ciseau d'un maître de la belle période de l'art, a remplacé sur la face la grossière effigie qui rappelait, sur les monnaies plus anciennes, les orgies célébrées en l'honneur du dieu thrace dans le Pangée, l'Hémus et le Rhodope; de même l'Hercule figuré au revers n'est plus l'Hercule phénicien dont on retrouve l'image sur d'autres monnaies de Thasos, aussi bien que sur celles des rois de Phénicie. Le culte d'Hercule était resté au premier rang à Thasos, mais ce culte et le dieu même qui en était l'objet s'étaient peu à peu transformés sous l'influence hellénique : l'Hercule tyrien s'était rapproché de l'Hercule thébain, et c'est ce dernier que nous voyons ici, couvert de la peau de lion et tendant son arc, presque entièrement semblable à celui que l'on voit dans la même attitude parmi les combattants du fronton du temple de Jupiter à Égine.

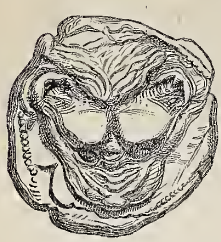
Enfin, pour expliquer la médaille de Panticapée, reproduite figure 7, il faut encore recourir aux méthodes d'interprétation que nous avons vu employer avec succès. Déjà Eckhel, dans son grand ouvrage, avait reconnu que la tête de Pan, sur la face, devait être l'expression phonétique de la première partie du nom de la ville qui l'avait placée sur ses monnaies. Un autre savant, Panofka, étudiant à son tour les types de la face et du revers, a démontré qu'ils se complétaient l'un l'autre, et que l'allusion s'étendait au nom tout entier de Panticapée, la chimère figurée au revers étant désignée par les noms de *capraia* ou *capaia*. Enfin, M. le duc de Luynes, en publiant dans les *Monuments inédits* de l'Institut archéologique de Rome (1841) la médaille même que nous avons sous les yeux, a trouvé dans la mythologie l'explication des deux types : il a rappelé que Panticapée, aussi bien que d'autres villes voisines du Bosphore Cimmérien qui ont fait graver la tête de Pan sur leurs monnaies, avait reçu sa religion



N° 1. (Acanthus.)



N° 2. (Érétrie.)



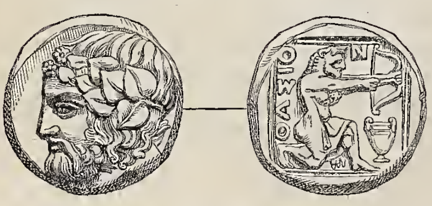
N° 3. (Rhegium.)



N° 4. (Elis.)



N° 5. (Rhodes.)



N° 6. (Thasos.)



N° 7. (Panticapée.)

de l'Asie. Le passage fabuleux de Bacchus, après la conquête des Indes, avait laissé des traces profondes dans ces contrées; il avait laissé en Ibérie, disait-on, le dieu Pan, son acolyte, pour la gouverner. Les Milésiens, qui plus tard agrandirent Panticapée, ne parvinrent pas à prendre assez d'ascendant pour substituer au culte de Bacchus celui d'Apollon; mais de bonne heure on vit les deux cultes s'associer et combiner leurs symboles. De même que sur les monnaies de bronze la tête d'Apollon couronnée de laurier, celle du lion, le griffon, le trépied, sont des marques de la religion milésienne, de même le revers de notre pièce d'or reproduit un animal symbolique que l'on voit sculpté entre les chapiteaux des antes, à l'intérieur du temple d'Apollon Didyméen à Milet, et que M. le duc de Luynes a retrouvé sur d'autres monuments appartenant tantôt au culte d'Apollon, tantôt à celui de Bacchus ou à une religion asiatique plus ancienne; il a remarqué, en outre, que sur notre médaille le même animal a le corps d'une *panthère*, nouvelle allusion au nom de Panticapée en même temps qu'au culte dionysiaque. La lance que la panthère ailée porte dans sa gueule est-elle, comme le croyait Panofka, l'emblème de la danse armée appelée *capria*, dont le nom rappellerait ainsi, comme celui de l'animal lui-même, le nom de la ville? Peut-être ne faut-il pas chercher si loin l'explication d'un trait qui se rencontre fréquemment ailleurs : on voit souvent une lance, un javelot, un sceptre ou même le foudre portés par le lion qui sert d'emblème sur d'autres monnaies à différentes divinités. Reste l'épi sur lequel la chimère semble marcher; l'on n'y a vu jusqu'à présent que la marque d'une cité dont le territoire était fertile en céréales, en attendant qu'on en ait trouvé dans la mythologie une interprétation que nous trouverions vraisemblable, parce qu'elle serait conforme à l'esprit quelque peu subtil et profondément religieux qui a composé le type compliqué de la monnaie de Panticapée.

La suite à une autre livraison.

LA JUSTICE EN ANGLETERRE.

SOUVENIR DES ENTRETIENS DE MON HOTE.



Une Audience à Old-Bailey, cour de justice à Londres. — Dessin de Morin, d'après Rowlandson.

Mister Kendal, mon hôte très-obligeant de Holborn-Hill, grand causeur, comme chacun sait dans la Cité de Londres, est un loyal Anglais qui aime sincèrement son pays : il voudrait n'y trouver rien à redire; mais s'il a trop de bon sens pour approuver ce qui est blâmable et trop de penchant au franc parler pour le taire, il a aussi trop de respect à l'égard de sa mère patrie pour condamner brutalement ses imperfections. Or quand, par occasion, il est amené à en parler, c'est avec le désir évident de les atténuer qu'il les explique.

Le digne homme s'est fait mon guide dans Londres, mais guide sédentaire, contraint par la goutte de ne voyager qu'au logis; c'est assis dans son parloir, devant un guéridon sur lequel s'étale un plan de la capitale du Royaume-Uni, qu'il m'initie aux détours du labyrinthe londonien. Je pointe au hasard sur la carte, et aussitôt, me conduisant au point indiqué, il m'en révèle l'histoire et les particularités locales. Un jour je plantai l'épingle au cœur de la Cité, sur ce double mot *Old-Bailey; Mister* Kendal se mordit les lèvres, — indice d'un froissement

intérieur; — il s'agissait, pour lui, d'aborder ce sujet épineux : *la justice en Angleterre*. Néanmoins il s'y décida.

—

Dans les grands centres de population, me dit-il, il y a nécessairement certains lieux où viennent se résumer quelques-unes des misères et des hontes qui affligent le corps social le plus sain et le mieux constitué. Ainsi, entre autres, chez nous, Old-Bailey où l'on juge les criminels, et Newgate où on les loge. Le tribunal et la prison se tiennent de si près qu'on peut dire que le justiciable passe en voisin du banc des accusés à sa cellule de condamné. Parmi ceux qui ont fait ce triste trajet, quelques individualités remarquables, telles que l'illustre patriote William Russel, l'étonnant bandit Jonathan Wild et le poëte Richard Savage, qui fut un scandaleux malade d'orgueil et de génie, se distinguent de cette foule d'obscurs misérables familiarisés avec le va-et-vient de la sellette au cachot. Je dis familiarisés, attendu la somme toujours croissante de nos récidivistes. Bon an, mal an, on en compte une trentaine sur cent condamnés. Sans doute ils sont trop nombreux, nos repris de justice : repris est le mot propre; non pas seulement repris pour la seconde fois, mais pour la dixième, la vingtième, la quarantième et même la soixantième fois. Une habituée de nos prisons a avoué qu'on pouvait relever à son compte cent quatre condamnations : on croit qu'elle ne s'est pas flattée.

Telles choses ne se voyaient point au temps où la déportation était en vigueur; mais depuis que nos colons de Van-Diemen, des Bermudes et des autres possessions anglaises ont refusé formellement de recevoir nos convicts, force a bien été de garder chez nous ceux dont nous ne pouvions nous débarrasser. Les garder tous sous clef, ce fut chose impossible. Outre que cela augmentait au delà de toute mesure les charges des contribuables (*taxpayers*), la place manquait pour loger les nouveaux locataires que la justice expédiait chaque jour dans nos prisons. Il fallut aviser à déloger successivement les anciens; de là l'origine des peines subordonnées (*secondary punishments*) appliquées maintenant aux récidivistes. C'est une sorte de pardon accordé conditionnellement. Le forçat est mis en liberté. On lui délivre une carte de congé (*ticket of leave*) qui le place sous la dépendance immédiate de la justice. Dans nos rapports ordinaires avec elle, pour qu'un citoyen puisse être privé de sa liberté il faut que, sous sa propre responsabilité, un autre citoyen l'accuse; il suffit que la conduite du porteur de *ticket of leave* soit douteuse, et aussitôt, sur un ordre du juge, sa carte lui est retirée, et le pardon est annulé. On a cru que ce système était bon; mais maintenant on cherche quelque chose de mieux.

J'en conviens, la besogne de notre police est lourde; à peine celle-ci y suffit-elle avec un effectif de 6 747 fonctionnaires, pas un de moins. Comptons-les ensemble : 18 surintendants, 143 inspecteurs, 623 *sergeants*, 5 3[illegible]5 constables et 608 agents nommés spécialement par et pour la Cité de Londres. Ils nous coûtent annuellement 539 582 livres (13 489 550 francs), dans lesquelles notre cité contribue pour 55 380 livres (1 384 500 francs). Ce n'est pas payer trop cher, vous l'avouerez, la vaillante milice qui nous protége contre les cinquante mille voleurs et vagabonds qu'on nous prête et que nous acceptons, sauf erreur ou omission, comme on dit dans les règlements de compte.

Mais c'est d'Old-Bailey qu'il doit être question dans notre entretien. Avant de nous y arrêter, peut-être ne serait-ce pas chose ici déplacée qu'un rapide aperçu des autres champs clos où, chez nous, accusés et plaideurs défendent, ceux-ci leur droit, ceux-là leur liberté et leur vie.

Dans notre pays, où chacun peut choisir ses juges, les tribunaux ne manquent pas. Westminster, qui abrite les deux chambres du parlement, est aussi le siége de nos trois premières cours de justice. On les désigne vulgairement par le titre de *Courts of law common* (Cours de loi commune). C'est l'ancienne *Curia regis*, démembrée en trois cours de justice sous les noms distincts de *King's Bench* le (Banc du roi; on dit aujourd'hui *Queen's Bench*, le Banc de la reine), de *Court of exchequer* (la Cour de l'échiquier) et de *Court of common pleas* (Cour des plaids communs ou procès ordinaires). Au-dessus de ces trois cours souveraines, nous avons un tribunal d'équité, qui, suivant l'ordre hiérarchique, vient immédiatement après le parlement : on le nomme *Court of chancery* (la Cour de chancellerie). Tenue par le grand chancelier d'Angleterre ou, en son absence, par le vice-chancelier, cette cour a des règles et des formes légales particulières. Pour décider dans les causes qui lui sont soumises, elle tient compte plutôt de l'intention que de la lettre de la loi. Grâce à ce droit d'interprétation, elle résout des questions judiciaires qui seraient insolubles pour les autres magistrats, esclaves de textes dont le moindre défaut n'est pas seulement l'obscurité.

Dans ce pays de légalité, rien de ce qui a fait loi un jour ne tombe en désuétude : aussi est-il volumineux, notre corps de droit et de législation. Il se compose de 36 volumes in-4°, formant ensemble 30 600 pages. C'est un recueil de lois, de coutumes légales, de statuts, de décisions judiciaires et de bills de toutes les époques, se complétant, s'amendant et se contredisant même l'un l'autre, mais n'exprimant jamais l'abrogation formelle de ce qu'il y a de contradictoire entre eux. Voici, à ce propos, le fait que révéla lord Stanhope dans un de ses discours à la Chambre :

« Il y a tel statut qui, punissant tel délit d'une amende, dit expressément qu'une moitié de cette amende reviendra au roi et l'autre moitié à celui qui aura poursuivi le délit. Le Parlement substitua plus tard la peine de la déportation pour quatorze ans, à celle de l'amende; mais, par oubli, il a laissé subsister les autres dispositions de l'ancien statut, si bien que le juge ayant à prononcer son arrêt contre le coupable du délit en question devra dire : « Le » condamnons à la peine de la déportation pour quatorze » ans, dont une moitié reviendra au roi et l'autre moitié » à N... qui a poursuivi le délit. »

Ceci, qui, d'ailleurs, n'est donné que comme un exemple du singulier embarras dans lequel les *amending bills* peuvent placer un tribunal, ne pourrait pas embarrasser la Cour de chancellerie, où l'étourderie du législateur n'oblige pas le magistrat à abdiquer sa raison pour demeurer l'organe fidèle de la loi.

Vous me demanderez sans doute pourquoi, si chacun a le droit de choisir ses juges, tous les procès ne viennent pas devant cette Cour d'équité? Ce pourquoi, le voici :

Chez nous, où toutes les denrées sont chères, la justice est encore celle qui coûte le plus. Outre l'argent, il y a le temps, qui est une autre dépense souvent ruineuse. Or, les formes de la procédure sont si minutieuses et si multipliées en Cour de chancellerie, qu'on n'y considère pas comme raretés les procès centenaires. Aussi beaucoup de plaideurs préfèrent-ils s'adresser à la Cour du Banc de la reine (*Queen's Bench*). Ce tribunal est ainsi nommé parce que la personne royale est supposée présente à toutes les audiences. En vertu de cette fiction, les *writs*, qui sont ce qu'on appelle chez vous assignations à comparaître pardevant le juge, portent que l'affaire sera entendue *coram rege ipso*. Cette Cour ne doit régulièrement juger que les procès dans lesquels la reine est positivement partie intéressée. Mais cela ne fait pas difficulté pour un habile

lawyer (homme de loi, avocat consultant). Les arrêts étant rendus au nom de la reine, ce qui blesse le citoyen dans son droit blesse également la personne royale de qui émane la justice; donc elle est partie intéressée dans la cause. Il en est de même pour la Cour de l'échiquier, qui doit son nom au tapis échiqueté dont est couverte la table où se règlent les comptes de la couronne. Cette cour ne peut admettre que les affaires relatives aux revenus de la reine. Mais il suffit que le plaideur qui veut être jugé par cette cour établisse que, d'une façon plus ou moins directe, il est, pour si faible somme que ce soit, débiteur envers la Couronne, et débiteur insolvable s'il perd son procès; le moyen est admis, et la cour retient la cause.

Nous n'avons pas chez nous ce que vous appelez le Ministère public, c'est-à-dire un magistrat chargé, même en l'absence de plaignants, de poursuivre la répression des délits et des crimes. Mais ce qui n'est pas le devoir particulier d'un seul est le droit légal de chacun. Tout citoyen anglais est admis à porter plainte à propos d'un fait ou d'un crime qui ne le touche pas même indirectement, et à en poursuivre en son nom personnel, mais aussi à ses risques et périls, la réparation ou le châtiment. Ce privilége du *self-government* (le gouvernement de soi par soi-même) est sans doute très-précieux, mais la prudence exige qu'on en use avec discrétion; non-seulement tous les frais d'un procès perdu sont à la charge de celui qui l'a poursuivi à tort, mais quelquefois un procès gagné est une victoire onéreuse. Le fait suivant n'est pas unique dans nos annales criminelles : Un assassinat est commis; par peur ou par calcul d'intérêt personne n'ose se porter partie plaignante contre l'assassin. Un brave citoyen, excité par les magistrats, se décide à accepter la responsabilité de la poursuite; il cherche les témoins du crime, les fait comparaître, le coupable est condamné; juges et compatriotes adressent au courageux citoyen les plus chaleureuses félicitations; enfin, pour dernière récompense, il reçoit une note de frais de justice qui l'oblige à débourser 40 livres sterling (1 000 francs). S'il n'eût pas été en état de les payer, on pouvait légalement l'envoyer à la prison pour dettes.

A nous revient l'honneur de l'institution du jury. Les nations qui, sur ce point, nous ont suivis de plus près n'ont encore admis qu'en partie l'application de ce grand principe d'équité sociale et de sécurité individuelle qui, faisant abstraction des dispositions pénales de la loi, donne au citoyen pour juge de son droit et de ses actes la conscience de ses concitoyens.

En ce qui touche la répression des délits et des crimes, nous avons deux jurys : le grand jury, qui décide, après examen de l'acte d'accusation dressé par un magistrat, s'il y a lieu d'envoyer le prévenu devant les assises, et le petit jury, qui assiste aux débats entre les témoins et l'accusé, pèse les charges et prononce enfin sur la culpabilité ou l'innocence de celui dont le grand jury a maintenu la mise en accusation. Ainsi, pour qu'un individu, quelque preuve qui s'élève contre lui, en arrive à subir un arrêt de justice, il faut d'abord que les jurés se mettent d'accord sur ce point : « Il doit être jugé »; et pour que la condamnation soit prononcée, il faut qu'un autre jury, qui a le droit de se refuser à l'évidence, déclare unanimement que l'accusé est coupable. Ceci irrite les impitoyables et inquiète les poltrons. C'est de quelques-uns de ceux-là que nous vient cette boutade passée en proverbe à Londres : *The law is made for thieves* (La loi est faite pour les voleurs).

Mais, en vérité, le grand jury s'est-il jamais opposé à la mise en jugement d'un prévenu dont le crime n'était pas douteux? Et, au mépris des témoignages les plus accablants, le petit jury a-t-il jamais proclamé l'innocence d'un voleur ou d'un assassin? Je me sens porté à répondre : « Jamais! » Cependant voici les paroles qu'échangèrent un jour le baron Bramwell, l'un des douze grands juges d'Angleterre, et le chef d'un jury qui venait de prononcer un verdict d'acquittement : — « Prétendez-vous dire que cet homme est innocent? demanda le grand juge. — Oui, milord. — En ce cas, reprit le premier, je remercie Dieu que ce verdict soit le vôtre et non le mien, et je conseille à ceux qui ont des capitaux de ne pas les embarquer dans ce comté. » Après tout, peut-être ne faut-il voir dans ce fait que le choc de deux convictions opposées également fermes et loyales.

Arrivons enfin à Old-Bailey, la cour d'assises de la Cité de Londres.

Prenez pour point central notre cathédrale de Saint-Paul, prolongez un rayon jusqu'à la distance de dix milles; le cercle qu'il vous donnera est l'étendue de la juridiction d'Old-Bailey; elle comprend donc toutes les localités des comtés de Middlessex, de Surrey, de Kent et d'Essex inscrites dans ce cercle.

Ne cherchez pas le monument qui portait autrefois le nom d'Old-Bailey : il n'est demeuré debout de l'ancien édifice que la grande salle du banquet, où les jurés ne pouvaient dîner qu'après avoir prononcé leur verdict; de là ce vers proverbial : « On pend les scélérats pour que les jurés dînent. » Le reste fut détruit dans la grande émeute qui éclata le 2 juin 1780, à propos de quelques concessions faites aux catholiques romains. En deux heures on signala trente-six incendies; il semblait qu'on voulût envelopper la Cité d'un cercle de flammes.

Old-Bailey a deux chambres de justice : *Old-Court*, la vieille Cour, qui ne s'ouvre que pour le jugement des crimes de lèse-majesté, et *New-Court*, la nouvelle Cour, siége ordinaire du tribunal. Il tient ses assises une fois par mois; la durée de chaque session est de cinq ou six jours. Le lord maire préside; il est assisté de ses deux *aldermen* (conseillers municipaux supérieurs). Le *recorder* (juge d'instruction assistant) soutient l'accusation, le *common serjeant* (le greffier) tient la plume, et l'huissier fait la police de l'audience. Les douze jurés sont dans leurs *boxes* (stalles); à la barre se tiennent les *barristers*, nom collectif par lequel on comprend les *conveyancers* (les notaires), les *special pleaders* (avocats qui ne plaident que par écrit), et les *common lawyers* (les avocats proprement dits).

Chez nous, plaignants et accusés peuvent plaider eux-mêmes; mais tout demandeur qui intente une action doit fournir caution et produire deux témoins. Il y a peu de temps encore, cette seconde obligation n'était pas la plus difficile à remplir : pourvu qu'on eût l'argent nécessaire, on trouvait dans un café, à peu de distance de la Cour d'Old-Bailey, des gens prêts à témoigner de tout et pour tous moyennant redevance. Le café a été fermé, et la mauvaise foi n'a plus sous la main ses garants devant la justice. Mais, puisqu'il s'agit de faux témoins, laissez-moi vous dire comment un très-honnête homme fut amené à en produire à son profit, pour ne pas être la victime d'un fripon. Ce fripon était un marchand. La vente n'allant pas sans doute aussi bien qu'il le désirait, il s'avisa de se créer un client fictif, l'honnête homme en question, et, l'amenant en face des juges, il lui réclama le prix de marchandises qu'il n'avait pas fournies. Les témoins obligés du marchand déclarèrent qu'ils avaient non-seulement assisté, mais même aidé à la livraison des objets impayés. Si l'honnête homme se fût contenté de donner un démenti au fripon, il succombait; une dénégation ne pouvant prévaloir en présence de témoignages affirmatifs. Mieux avisé, il se décida aussi pour l'affirmation; mais aux témoins qui attestaient la livraison des marchandises, il opposa d'autres

témoins, non moins sincères, qui attestèrent à leur tour l'avoir vu payant les marchandises soi-disant fournies. L'honnête homme fut mis hors de cause, et le fripon condamné pour avoir voulu se faire payer deux fois.

En résumé, me dit en terminant *Mister* Kendal, sans doute il y a parfois de faux témoins; il y a aussi des jurés et des juges qui n'ont pas comme il le faudrait le sentiment de leur devoir; mais le témoignage des hommes est encore la meilleure garantie pour le jury, comme le jury lui-même est la garantie la plus précieuse pour les juges et pour le justiciable.

MARCHE NATIONALE BULGARE.

Où es-tu, ô véritable amour national? Où brilles-tu, ô lumière patriotique? Hâte-toi de jeter tes flammes et d'allumer de grands feux dans les cœurs de la jeunesse, pour qu'elle coure aux montagnes les armes à la main.

Embrase notre cœur, amour de la patrie! Soulève-nous contre les Turcs, et impose-nous à tous ce cri: « Aux armes! Courons aux Balkans! »

Levez-vous tous pour la patrie, et marchez contre les Osmanlis le sabre au côté et le fusil sur l'épaule; foulez, frappez et faites-vous justice!

Allons répandre notre sang pour la patrie, pour sa gloire et sa liberté! En avant contre nos tyrans, les barbares musulmans!

Hâtons-nous d'arborer partout le drapeau bulgare, et, la croix à la main, élevons notre cœur vers les cieux, en disant:

« O Christ, notre Sauveur, daignez abaisser vos regards sur nous, et voyez combien nous souffrons!

» Exaucez nos vœux, Seigneur, c'est vous qui êtes notre espérance! Notre cause est sacrée; elle est fondée sur votre foi divine, sur votre glorieux nom, ô Fils de Dieu, qui existez de toute éternité! » [1]

. . . .

LE CABINET DES PERRUQUES.

On nommait ainsi, au palais de Versailles, un cabinet séparé de la chambre à coucher de Louis XIV par la chambre du conseil. Ce qu'il y avait là de perruques de toutes grandeurs était surprenant. Elles étaient toutes posées sur des *termes* placés tout autour du cabinet. Il y en avait pour chaque cérémonie et chaque divertissement, pour la réception des ambassadeurs, pour la chasse, pour la promenade, pour le matin, pour le jour, pour le soir. Louis XIV avait sa chevelure toute rasée, en sorte qu'il portait sans cesse perruque. Le cabinet des perruques a été depuis réuni au cabinet du conseil.

CHANCES ET PROBABILITÉS.

Un homme surpris par l'orage se réfugie sous un arbre isolé, et il y est frappé de la foudre. Cet accident n'est pas purement fortuit; car la physique nous apprend que le fluide électrique a une tendance à se décharger sur les cimes des arbres comme sur toutes les pointes. Il y avait une raison pour que l'homme ignorant des principes de la physique choisît l'arbre pour abri, et il y en avait une pour que la foudre vînt le chercher précisément à cette place. Au contraire, si l'homme avait été frappé au milieu d'une prairie ou d'une forêt, l'événement serait fortuit, en ce sens qu'il n'y aurait plus aucune liaison perceptible par notre jugement entre les causes qui ont amené l'homme sur ce point et celles qui font que la foudre s'y rencontre en même temps que lui.

Je suppose que deux frères qui servent dans le même corps périssent dans la même bataille. Quand on songe au lien qui les unissait et au malheur commun qui les atteint, il y a dans ce rapprochement quelque chose qui frappe; mais, en y réfléchissant, on s'aperçoit que ces deux circonstances pourraient bien n'être pas indépendantes l'une de l'autre et que le hasard seul n'a pas amené ce funeste rapprochement. Car peut-être le cadet n'a-t-il embrassé la carrière militaire qu'à l'exemple de son frère; en suivant la même carrière, il est naturel qu'ils aient cherché à servir dans le même corps; servant dans le même corps, ils ont dû partager les mêmes périls, se porter au besoin des secours; et si le péril a été grand pour tous deux, il n'est pas surprenant que tous deux aient succombé. Des causes indépendantes de leur lien de parenté ont pu jouer un rôle dans cet événement; mais il n'y a pas de rencontre purement fortuite entre leur qualité de frères et leur fin commune. [1]

QUELQUES OBSERVATIONS SUR LE CERVEAU.

Le chien n'a pas plus de cervelle que le mouton, et il en a moins que le bœuf. Le cerveau de l'éléphant pèse trois fois plus que le cerveau humain. La baleine et plusieurs autres cétacés ont aussi le cerveau supérieur à l'homme.

Si l'on mesure le poids du cerveau relatif à la masse du corps, on trouve que le cerveau de l'homme est relativement inférieur à plusieurs espèces de singes (le ouistiti, par exemple), au moineau, à la mésange et au serin. Le chien a de même relativement moins de cerveau qu'une chauve-souris, et le cheval qu'un lapin.

Si l'on compare les circonvolutions ou plis variés et irréguliers qu'on voit sur le cerveau de certains animaux, et que quelques auteurs ont considéré comme des marques de supériorité, on remarque que l'âne a beaucoup de circonvolutions, et que l'éléphant en a plus que l'homme.

On admet généralement qu'un homme dont le cerveau pèse moins de 1 000 grammes est nécessairement privé d'intelligence. On ne s'accorde pas sur la question de savoir quel est l'âge où le cerveau atteint son poids maximum et s'il y en a un où il décroît. Suivant M. Gratiolet, enlevé cette année à la science par une mort prématurée, « le cerveau croît toujours, au moins dans les races caucasiques, depuis la première enfance jusqu'à la décrépitude. »

On prétend que le cerveau de Cromwell pesait 2 238 grammes, celui de lord Byron 2 238 grammes, celui de Cuvier 1 829 grammes; mais ces chiffres, qui ne sont pas incontestables, ne prouvent rien. Raphaël, Descartes, Voltaire, Napoléon, Schiller et beaucoup d'autres hommes illustres, avaient de petites têtes, et leurs cerveaux ne pouvaient pas dépasser de beaucoup le poids moyen, qui varie entre 1 328 grammes et 1 424 grammes.

CE QU'ON VOIT DE CAPRI.

Voy. la Table des trente premières années.

Une colonne de vapeur bleuâtre, légère, transparente, s'élève du Vésuve en tournoyant, se détache vaguement sur le fond bleu du ciel, et monte lentement, dans le

[1] Traduction libre, envoyée de *** au rédacteur en chef.

[1] *Exposition de la théorie des chances et des probabilités*, par M. A.-A. Cournot. — Nous avons intercalé les mots « perceptible » par notre jugement » qui ne sont pas dans le texte, ne pouvant exposer ici la suite de considérations qui a fait admettre à M. Cournot les termes *hasard, fortuit*, etc.

silence infini, comme l'encens de l'autel vers l'Être suprême.

Elle monte; les courants supérieurs de l'air l'agitent, la déforment; mais avant de se dissoudre elle reste un



Un Paysage de l'île de Capri, dans le golfe de Naples. — Dessin de Perotti.

moment suspendue, semblable à un dôme de palais, au-dessus du volcan.

Au-dessous voici les riches vignobles, les gracieux contours des baies, les belles et blanches cités.

Scènes admirables de la nature, quelle âme humaine en vous contemplant ne se sentirait tout entière pénétrée des plus pures et des plus délicieuses émotions!

Mais non! Une pensée trouble, un souvenir oppresse : c'est ici, à Capri, sur ces rochers, qu'un jour un homme, un monstre, vint, comme dans un repaire, se soustraire aux regards de ses semblables, le hideux tyran de Rome, Tibère, opprobre d'un siècle déshonoré! [1]

HISTOIRE D'UNE COMÈTE.

Suite. — Voy. p. 310, 335.

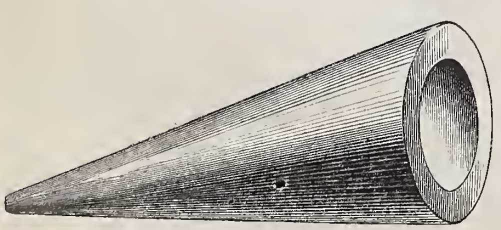
Comme il arrive lorsque, faisant la sieste à l'ombre d'un palmier d'où l'on domine la riche nature d'Afrique, on s'assoupit, puis on se réveille en sursaut et l'on sort d'un rêve ténébreux pour contempler la campagne luxuriante; ainsi arriva-t-il à la Comète lorsque, étant restée absorbée dans un songe depuis son départ de la Terre informe, elle se réveilla près du magnifique Saturne. Elle ralentit sa marche et considéra avec une attention plus soutenue que jamais cette sphère merveilleuse, — retard que les astronomes de Neptune accusèrent sous le titre de « perturbation saturnienne » ; — et, lorsqu'elle contourna les parages de ce vaste empire, elle se crut véritablement éveillée d'un cauchemar.

Qu'était-ce, en effet, que la Terre à côté de cet astre splendide? La Terre! un misérable petit globule où la vie était à peine née, sous des formes inavouables; une masse chaotique où les éléments restaient confondus; un rien, enfin : car si la Comète s'était retournée, elle aurait reconnu que, vu de Saturne, le globe terrestre n'est qu'une toute petite tache noire sur le Soleil. Encore ce point noir n'est-il visible que pour d'excellents yeux, comme on n'en a jamais vus, et ne peut-il en aucune façon donner l'idée d'un monde. Cet état de choses est plus que suffisant pour légitimer l'oubli dans lequel la Terre tomba dans la mémoire cométaire, et pour l'absoudre de l'indifférence qu'elle garda pour une création aussi médiocre que la création terrestre.

II. — *Où la Comète fait des comparaisons peu avantageuses entre les autres mondes et le nôtre.*

L'indifférence de la Comète à l'égard de la Terre la poursuivit pendant si longtemps, qu'elle revint vingt-trois fois à son périhélie sans songer pour cela à jeter un regard d'attention au petit globe terrestre : encore le terme de cet oubli n'est-il dû qu'à un événement tout à fait étranger qui vint, presque à son insu, la tirer de son apathie.

La vingt-quatrième fois qu'elle repassait par là, — c'était vers l'an cinq cent trente-quatre mille cinq cent soixante-quatre, — elle se trouva un instant très-rapprochée du globe terrestre, car les deux astres se croisèrent dans leur route réciproque, si bien que la Terre habita pendant cinq jours et cinq nuits dans la queue vaporeuse



qui donnait à la Comète une longueur de soixante-dix millions de lieues, cette taille étant mesurée de la tête à l'extrémité de sa robe flottante. Cette immense queue était un cône creux dont les bords mesuraient quelques centaines de mille lieues d'épaisseur; cette figure conique représente la forme générale de la queue des comètes : le cône est plus ou moins évasé, et se rapproche quelquefois du cylindre. C'est une atmosphère d'une extrême ténuité formée par l'action du Soleil. La chaleur volatilise toutes les parties de la Comète qui en sont susceptibles, et qu'un long froid avait condensées quand l'astre était éloigné du foyer; ces parties volatilisées s'étendent sur un espace immense, deviennent extrêmement légères, et s'éloignent du corps de la Comète, qui n'exerce plus sur elles qu'une faible attraction. Quelle que soit leur longueur, ces cônes ne pèsent pas beaucoup : on pourrait y tailler un morceau de la grosseur de Notre-Dame ou de l'Observatoire, et l'avaler homœopathiquement comme une bouffée d'air.

La Terre, disons-nous, habita pendant cinq jours dans ce cône. Peut-être s'étonnera-t-on que notre planète vive encore après une pareille rencontre, et peut-être s'étonnera-t-on davantage si nous ajoutons que cette proximité passa inaperçue pour les vivants de cette époque. A quoi doit-on donc s'en tenir sur le chapitre du choc des Comètes, et quel avis les astronomes nous donnent-ils en définitive?

L'un des premiers du cénacle [1] pensait que les Comètes étaient beaucoup plus lourdes que les assertions précédentes ne tendent à le faire croire. « Les mers abandonnant leur ancienne position pour se précipiter vers un nouvel équateur, dit-il, une grande partie des hommes et des animaux noyés dans ce déluge universel ou détruits par la violente secousse imprimée au globe terrestre, des espèces entières anéanties, tous les monuments de l'industrie humaine renversés : tels sont les désastres que le choc d'une Comète a dû produire. » « Si la queue de quelque Comète atteignait notre atmosphère, disait un autre [2], ou si quelque partie de la matière qui forme cette queue répandue dans les cieux y tombait par sa propre pesanteur, les exhalaisons y causeraient des changements fort sensibles pour les animaux et pour les plantes; car il est fort vraisemblable que des vapeurs apportées de régions si éloignées et si étrangères, et excitées par une si grande chaleur, seraient funestes à tout ce qui se trouve sur la Terre et y causeraient les plus grandes calamités. » « A la simple approche de ces deux corps, disait un troisième [3], il se ferait, sans doute, de grands changements dans leurs mouvements, soit que ces changements fussent causés par l'attraction qu'ils exerceraient l'un sur l'autre, soit qu'ils fussent causés par quelques fluides resserrés entre eux. Le moindre de ces changements n'irait à rien moins qu'à changer la situation de l'axe et des pôles de la Terre. Les queues sont, sans doute, des torrents immenses d'exhalaisons et de vapeurs que l'ardeur du Soleil fait sortir de leur corps. Une Comète accompagnée d'une queue peut passer si près de la Terre que nous nous trouverions noyés dans ce torrent qu'elle traîne avec elle, ou dans une atmosphère de même nature qui l'environne. Quelques-unes, en approchant du Soleil, en ont gagné un tel degré de chaleur qu'elles ne seraient pas refroidies en 50 000 ans. Quel serait l'effet de cette chaleur sur la Terre? Elle la réduirait en cendres ou la vitrifierait; la queue seule inonderait la Terre d'un fleuve brûlant et détruirait tous ses habitants. C'est ainsi qu'on voit périr un peuple de fourmis dans l'eau bouillante que le laboureur verse sur elles. » [4]

[1] Imité d'un sonnet de Richard Chenevix Trench.

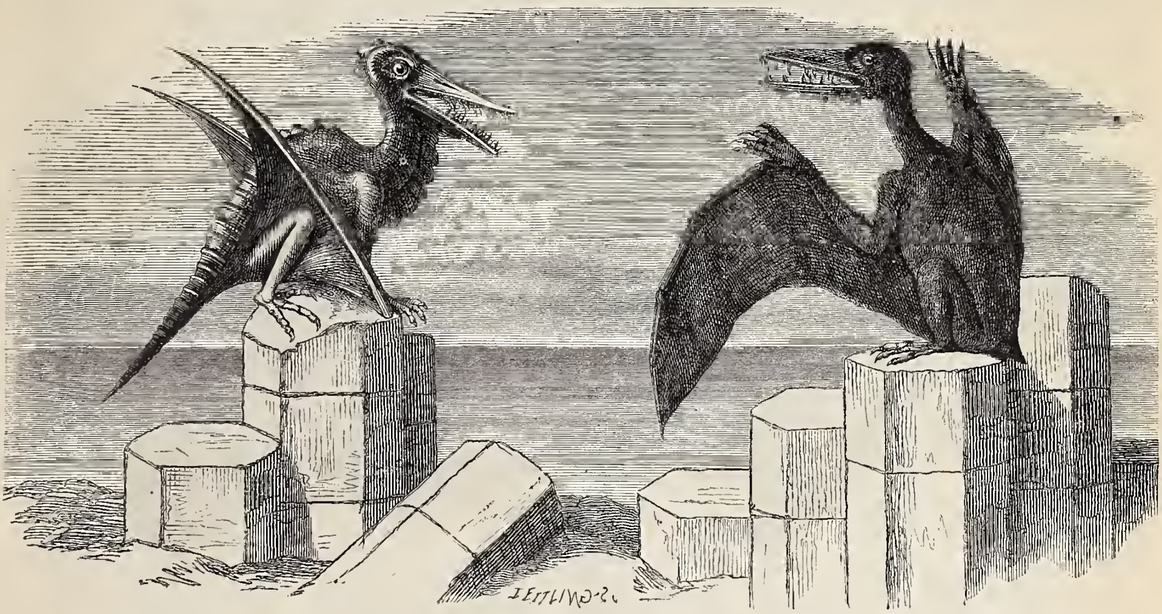
[1] Laplace.
[2] Grégory.
[3] Maupertuis.
[4] Peut-être vous semble-t-il que M. de Maupertuis entre ici dans

Mais d'autre part Newton assure qu'une Comète sans noyau, grande comme d'ici à Saturne, tiendrait dans un dé de vingt-cinq millimètres de diamètre si elle était condensée au degré de l'air atmosphérique que nous respirons; d'ailleurs, à l'époque où nous sommes arrivés dans notre récit, les habitants de la Terre craignaient fort peu les suites d'un arrosement pareil à celui dont on menaçait, plus haut, la fourmilière terrestre, attendu qu'ils buvaient, nageaient, plongeaient, demeuraient et vivaient en pleine eau chaude. Infusoires microscopiques, poissons et amphibies, ne s'aperçurent pas de la traversée de la Comète.

Mieux que cela, — et voici justement le petit événement qui tira notre illustre voyageuse de son apathie séculaire, — ce passage du globe terrestre non loin de sa tête produisit sur son esprit une influence fort avantageuse, au point de vue terrestre du moins. Elle daigna remarquer le globe qui traversait sa chevelure. On pourrait croire que la Terre, ennuyée de sa longue solitude, épiait le moment du passage, car jamais spectacle plus étrange ne s'offrit aux yeux d'une comète. Deux rochers escarpés défendaient l'entrée d'une presqu'île : — sur ces rochers perdus dans les nues, deux êtres bizarres, insolites, merveilleux, extraordinaires, se regardaient fixement et sans sourciller.

C'étaient le Ptérodactyle et le Ramphorynchus. Frappée de ce spectacle, la Comète recueillit alors ses souvenirs, et se rappela que, soixante-treize mille cinq cent soixante ans auparavant, elle avait déjà eu l'occasion de remarquer ce petit globe et sa singulière habitation...

Et elle se mit alors sérieusement à examiner la Terre. Elle reconnut dès le premier coup d'œil que la configuration géographique de la surface avait déjà singulièrement changé, que de petits continents découpaient l'océan universel, et que la végétation encore exubérante partageait maintenant l'empire du monde avec un règne animal assez important. Elle remarqua ensuite la figure typique revêtue par ce règne animal, et ne fut pas médiocrement étonnée. Dans le temps, à sa dernière visite, elle n'avait guère vu que des coquilles; à présent, c'étaient des crocodiles... mais des crocodiles de toute taille, de toute nuance,



Ptérodactyle et Ramphorhynchus.

la sphère du roman pur. Alors, vous souvenez-vous de la plus singulière des descriptions imaginaires de ce genre, de la *Conversation d'Eiros avec Charmion*, l'un des récits les plus originaux du plus original conteur d'outre-mer? Notre entrevue de la Comète avec la Terre fut heureusement moins terrible que celle-là. Notre Comète fut assez gracieuse pour ne pas empoisonner ses hôtes; celle d'Edgar Poë, au contraire, aurait bien vite suspendu leur existence, comme elle le fit à l'étrange agonie du monde dont elle causa la fin, selon le fantastique narrateur :

... La Comète redoutée s'avança périodiquement, élargissant visiblement son disque rouge et augmentant son éclat... A son approche, l'humanité pâlit. Toutes les opérations humaines furent suspendues.

... Les cœurs les plus braves parmi notre race battaient violemment dans les poitrines. Ce météore *nouveau* n'était plus un phénomène astronomique, mais un cauchemar sur les cœurs, une ombre sur les cerveaux. Il avait pris avec une inconcevable rapidité l'aspect d'un gigantesque manteau de flamme claire, toujours étendu à tous les horizons.

... Encore un jour, — et les hommes respirèrent avec une plus grande liberté. Il était évident que nous étions déjà sous l'influence de la Comète, dit le témoin oculaire, et nous vivions cependant. Nous jouissions même d'une élasticité de membres et d'une vivacité d'esprit insolites. En même temps, notre végétation était sensiblement altérée. Un luxe extraordinaire de feuillage, entièrement inconnu jusqu'alors, fit explosion sur tous les végétaux.

... Mais voici qu'une étrange altération s'empare de tous les hommes; la première sensation de *douleur* fut le terrible signal de la lamentation et de l'horreur générales. Cette première sensation de douleur consistait dans une constriction rigoureuse de la poitrine et des poumons, et dans une insupportable sécheresse de la peau. Il était impossible de nier que l'atmosphère ne fût radicalement affectée. Le résultat de l'examen lança un frisson électrique de terreur, de la plus intense terreur, à travers le cœur universel de l'homme.

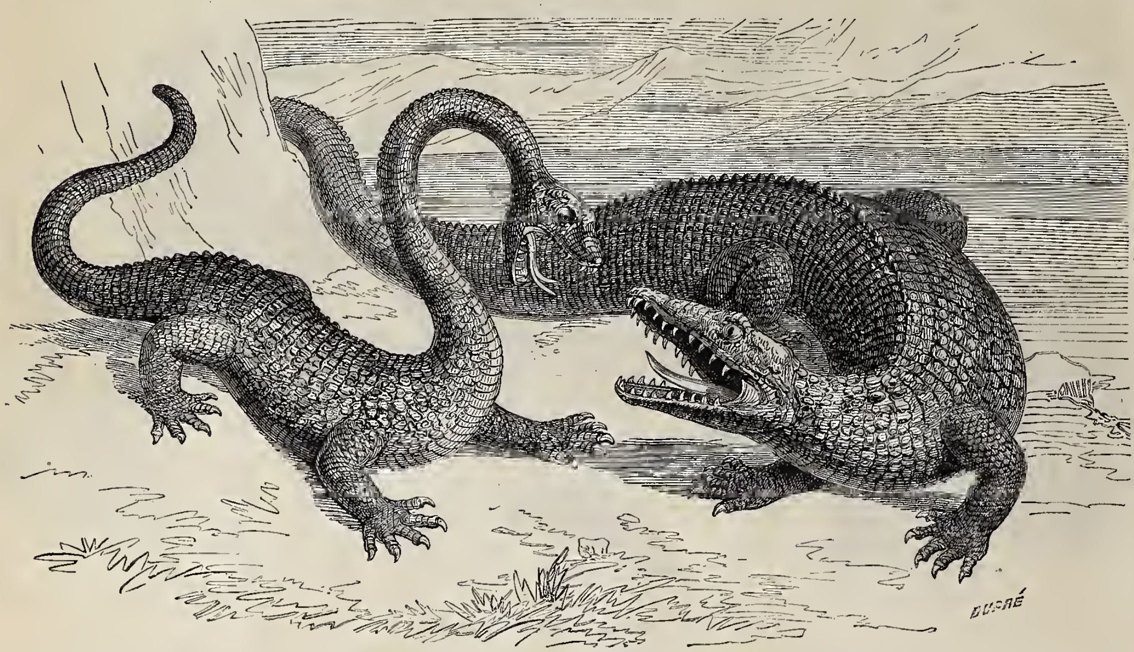
... L'azote de l'air s'en allait... L'oxygène, principe de la chaleur et de la vie, recevait au contraire un accroissement anormal. La Comète était arrivée, et c'était là son action. La surexcitation des esprits vitaux, comme le luxe de la végétation, en avaient été les premiers symptômes. Que tout l'azote fût extrait, et s'accomplirait une combustion irrésistible, dévorante, toute-puissante, immédiate, de toutes choses...

Dernier jour de la vie!... Nous habitions dans la rapide modification de l'air. Le sang rouge bondissait tumultueusement dans ses étroits canaux. Un furieux délire s'empara de tous les hommes; et, les bras roidis vers les cieux menaçants, ils tremblaient et jetaient de grands cris... Pendant un moment, ce fut seulement une lumière étrange, lugubre, qui visitait et pénétrait toutes choses... Puis ce fut un son éclatant, pénétrant, comme si c'était *Lui* qui l'eût crié par sa bouche; et toute la masse d'éther environnante, au sein de laquelle nous vivions, éclata d'un seul coup en une espèce de flamme intense...

L'Anglais Whiston est le premier qui ait régulièrement destiné les Comètes aux événements funestes de notre monde. Après avoir assigné la Comète de 1680 comme cause du déluge, il annonce qu'un jour, en revenant du Soleil et en en rapportant des exhalaisons brûlantes et mortelles, elle causera aux habitants de la Terre tous les malheurs qui leur sont prédits à la fin du monde, et, enfin, l'incendie universel qui doit consumer cette malheureuse planète.

de toute variété. Sur la terre ferme, dans la mer, au sein des airs, partout, des crocodiles, des lézards, des sauriens, ici avec des nageoires, là avec des ailes, mais, en fin de compte, un grand peuple de crocodiles.

Elle plongea son regard perçant dans les anses et les promontoires, et passa en revue l'armée des sauriens gigantesques. Elle vit défiler sous elle les Ichthyosaures *communis, intermedius, platyodon, tenuirostris,* dont quelques-uns mesuraient trente pieds de long. Ces troupeaux de lézards marins nageaient en pleine mer comme nos baleines; ils portaient à fleur de tête des yeux d'un pied de large, munis d'un appareil optique qui les faisait servir à volonté de microscope ou de télescope; étaient armés d'excellentes mâchoires, dont l'ouverture mesurait plus d'un mètre et montrait deux belles rangées de cent quatre-vingts dents; leur colonne vertébrale, formée de cent vertèbres, leur permettait les mouvements les plus flexibles et les plus perfides. Elle vit se précipiter des rivages au fond des mers les bandes de Plésiosaures, autres lézards de même taille que les précédents, qui tenaient à la fois du serpent par le cou démesurément long, du caméléon par les côtes, d'un quadrupède par le tronc, de la baleine par les nageoires. Elle vit les rassemblements dangereux des redoutables Pœkilopleurons, aux griffes énormes, aux dents acérées, et ceux des Hyléosaures, des Cétiosaures, des Sténosaures et des Streptospondyles, — et les Téléosaures, ces flibustiers des mers antédiluviennes. Elle vit s'élever dans les airs les groupes des Ptérodactyles, immenses chauves-souris dont la gueule effrayante montrait soixante dents menaçantes, et qui passaient leur vie à sauter d'un arbre à l'autre, d'une roche à la roche voisine. Les hauts végétaux ne lui semblèrent pas moins étonnants par leur aspect sévère : c'étaient de grandes tiges, de grandes prêles, de grands roseaux, des fougères gigantesques, des conifères assez semblables à nos sapins, et des pandanées aux racines aériennes.



Habitants de la Terre pendant la période secondaire.

A l'aspect de ce panorama plus lugubre qu'agréable, la Comète réfléchit. Trois cent soixante-cinq fois la Terre roula sous ses yeux; trois cent soixante-cinq fois elle embrassa le tour entier du globe. Soudain retentit un craquement formidable. L'écorce du globe se fendit au sein de la mer, et tandis que les flammes s'élevaient furieuses des entrailles en travail, la mer se déversait dans le gouffre subitement ouvert avec un bruit épouvantable. Les monstres, entraînés par les flots de l'effrayante cataracte, hurlaient avant de s'engloutir, et les reptiles ailés s'enfuyaient à tire-d'aile et en poussant des cris sinistres. Les rivages se dépeuplaient, et d'une montagne à l'autre on voyait l'étincelle électrique rapprocher les distances en traversant l'atmosphère. Bientôt les grondements sourds d'un tonnerre inconnu se mêlèrent aux fracas de la tempête, et la surface entière parut déchirée par la même révolution.

Hélas! la Comète n'était guère revenue de son premier mépris pour la Terre, et ne songeait pas encore à la prendre au sérieux. L'habitude où elle était depuis des milliers de siècles de voir passer sous ses yeux des mondes déjà fort avancés dans l'ère de la civilisation, comme l'étaient Neptune et Uranus; — d'autres parvenus au sommet du progrès et planant dans leur supériorité acquise, comme Saturne; — d'autres en pleine voie de perfectionnement et de luxe, comme Jupiter; — d'autres au printemps de la vie humaine, comme Mars : l'habitude de ce spectacle la plaçait en disposition défavorable pour une appréciation honorable du globe terrestre. Aussi retomba-t-elle bientôt dans son indifférence première.

Tandis qu'elle parlait, la révolution géologique continuait son œuvre. La formation jurassique secouait les fondements du globe, et la Terre entière tremblait comme si elle eût été saisie d'un vertige. Les mers s'engloutissaient dans les brûlantes profondeurs ou se déversaient sur des régions affaissées; d'autres jaillissaient de sources inconnues subitement ouvertes au milieu des terres. Des plaines se sentaient boursoufler, comme on voit des bulles d'air soulever la pellicule d'un métal en fusion : elles faisaient place à un établissement de montagnes. Ailleurs, les monts et les collines s'effondraient, étendant une plaine nue là où mille accidents diversifiaient auparavant la surface. Avant d'être trop éloigné de la Terre pour la perdre de vue, l'astre aux longs cheveux put reconnaître que le cataclysme dont le prélude avait un instant suspendu sa pensée se continuait avec effervescence, et qu'il commençait pour le globe une œuvre de reconstruction.

La suite à une prochaine livraison.

Paris. — Typographie de J. Best, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

LE TOMBEAU DE JULES II, PAR MICHEL-ANGE.



Statue de Moïse par Michel-Ange. — Dessin de Chevignard.

La statue de Moïse, par Michel-Ange, que l'on voit actuellement dans l'église de Saint-Pierre in Vincoli, à Rome, était destinée à faire partie du mausolée de Jules II, que ce pape voulut se faire construire de son vivant. Dès son élévation au pontificat, il avait appelé Michel-Ange de Florence à Rome, et demandé un projet de monument à ce grand artiste, le plus capable, en effet, entre tant d'hommes qui faisaient alors la gloire de l'Italie, de concevoir et de mener à fin une œuvre hors de tout parallèle par sa nouveauté et par sa grandeur. Le pontife et l'artiste se jetèrent tous deux d'abord dans cette entreprise avec la fougueuse ardeur qui était entre eux comme un trait commun de caractère, mais qui devait aussi, quand ils se trouveraient en dissentiment, amener de terribles éclats.

Michel-Ange, avec la promptitude du génie en avait la persévérance; une grande partie de sa vie fut consacrée à l'exécution de ce gigantesque ouvrage, fréquemment interrompu, plusieurs fois modifié dans ses dispositions principales, et laissé finalement inachevé par l'inconstance et le caprice de Jules II et de ses successeurs. Le pape, aussi mobile que violent dans ses désirs, délaissa, puis reprit le projet qui flattait sa gloire; il blessa et éloigna l'artiste, le rappela, lui imposa d'autres travaux; quand il mourut, le monument était peu avancé, et ceux qui vinrent après lui sur le trône pontifical se montrèrent moins désireux de terminer son tombeau que jaloux d'attacher leur nom à quelque œuvre nouvelle.

« Vasari et Condivi, dit M. Charles Clément dans une savante étude sur Michel-Ange, ne sont pas tout à fait d'accord dans la description qu'ils donnent de ce tombeau, tel qu'il avait été conçu par Michel-Ange et adopté par Jules II. Je suivrai, ajoute-t-il, la version de Condivi, qui se rapporte assez exactement à un dessin de ce monument de la main même de Michel-Ange, dessin que Mariette possédait, qu'il a décrit, et qui appartient aujourd'hui à la collection de Florence. Le tombeau devait être isolé; sur chacune de ses faces se trouvaient quatre esclaves debout, enchaînés à des termes qui soutenaient l'entablement, et dans des niches entre ces groupes deux Victoires ayant à leurs pieds des prisonniers renversés. Au-dessus de la corniche qui couronnait cette décoration, huit figures assises, deux sur chaque face, représentaient des Prophètes et des Vertus. Le Moïse devait être une de ces statues. Le sarcophage, placé entre elles, était surmonté d'une pyramide terminée par une figure d'ange tenant un globe. Vasari ajoute qu'il devait y avoir plus de quarante figures, sans compter les enfants et les autres ornements. D'après lui, l'entablement ne devait supporter que quatre figures : la Vie active, la Vie contemplative, saint Paul et Moïse. Le sarcophage aurait été soutenu par deux statues que ne mentionne pas Condivi : le Ciel paraissant se réjouir de ce que l'âme de Jules II était allée habiter la gloire éternelle, et la Terre pleurant la perte de ce pontife. Ce projet grandiose ne subit pas de modification jusqu'en 1513; mais, Jules II étant mort, les cardinaux Santiquattro et Aginense et le duc d'Urbin, ses exécuteurs testamentaires, réduisirent à six le nombre des statues qui devaient concourir à la décoration du monument, et à 6000 la somme de 10000 ducats qui devait y être employée. »

Sous Léon X et sous Clément VII, Michel-Ange put à peine s'occuper des sculptures du tombeau, négligées pour les œuvres dont ces papes voulaient enrichir Florence. « Vers 1531, le duc d'Urbin avait enfin obtenu qu'on permettrait à Michel-Ange d'interrompre les travaux de Saint-Laurent (à Florence), pour terminer le tombeau depuis si longtemps commencé. Enfin, à la mort de Clément, il crut avoir recouvré la liberté et pouvoir, après tant d'involontaires délais, remplir ses engagements; mais Paul III, à peine installé sur le trône, l'envoya chercher, lui fit l'accueil le plus bienveillant, et lui demanda de lui consacrer ses talents. Michel-Ange répondit que cela lui était impossible, qu'un traité l'obligeait à terminer le mausolée de Jules II. Paul se mit dans une grande colère et lui dit : « Voilà trente ans que j'ai ce désir; maintenant que je suis pape, il ne me serait pas permis de le satisfaire! Je déchirerai ce traité, et j'entends que tu m'obéisses. » Le duc d'Urbin se plaignait, accusait hautement Michel-Ange de mauvaise foi. Le sculpteur, ne sachant auquel entendre, suppliait le pape de le laisser compléter son œuvre comme il l'avait promis. Il faisait les projets les plus déraisonnables pour échapper aux contraintes amicales de Paul, celui entre autres de se retirer à Carrare, où il avait passé, au milieu des montagnes de marbre, de tranquilles années. Le pontife, pour mettre fin à toutes ces discussions, rendit un bref daté du 18 septembre 1537, par lequel il déclarait Michel-Ange, ainsi que ses héritiers et successeurs, dégagés de toutes les obligations résultant des diverses conventions faites au sujet du tombeau. Cette manière de terminer les choses ne pouvait satisfaire le duc d'Urbin ni délier Michel-Ange. Les pourparlers furent repris, et on finit par convenir que le tombeau serait élevé sous la forme où nous le voyons aujourd'hui dans l'église de Saint-Pierre-ès-Liens, et serait composé de la statue de Moïse entièrement achevée de la main de Michel-Ange, de deux figures représentant, l'une la Vie active, l'autre la Vie contemplative, qui étaient très-avancées et qui devaient être terminées par Raffaello de Montelupo, de deux autres statues de la main de ce maître, d'une Vierge d'après un dessin de Michel-Ange, enfin de la figure couchée de Jules par Maso del Bosco. Telle est l'histoire abrégée de ce monument, qui ne fut entièrement terminé qu'en 1550, après avoir causé pendant près d'un demi-siècle de véritables tourments à Buonarotti. »

Le Moïse était resté pendant plus de vingt-cinq ans sous le ciseau du grand artiste. Aucun ouvrage ne porte plus profondément empreinte la marque de son génie. Il a été l'objet de critiques aussi bien que d'éloges passionnés; il demeure un des chefs-d'œuvre de l'art moderne, et l'un de ceux qui peuvent le mieux être opposés, quoique entièrement différent, aux chefs-d'œuvre de l'art antique. Mais pour l'apprécier à sa valeur, on doit restituer par la pensée ce colosse à la place qu'il devait occuper, au milieu d'un ensemble de figures d'égale importance, sous la voûte gigantesque de Saint-Pierre. Après cela seulement il faut s'approcher de la statue, qui, au premier aspect, déroute le regard et déconcerte la pensée, en étudier les formes, l'expression, le style, et admirer davantage, à mesure qu'on la considère avec plus d'attention, les détails de l'exécution, d'une vérité, d'un fini, d'une fermeté, d'une largeur incomparables.

On a prétendu qu'en taillant dans le marbre cette puissante image, Michel-Ange avait présente à l'esprit la figure de Savonarole. M. Michelet s'en est heureusement souvenu dans son volume de *la Renaissance :* « Le cœur de Michel-Ange, dit-il, plein du martyr, l'avait transfiguré ici, et par le trait le plus hardi qui selon l'histoire marquait cette physionomie unique : quelque chose du bouc; figure sublimement bestiale et surhumaine, comme dans ces jours voisins de la création où les deux natures n'étaient pas encore bien séparées. Les cornes ou rayons plantés au front rappellent à l'esprit ce bouc terrible de la vision, « qui n'allait qu'à force de reins et frappait de » cornes de fer. » Le pied ému, violent, porte à terre sur un doigt pour écraser les ennemis de Dieu et les contempteurs de la loi. Moïse est la loi incarnée, vivante, impitoyable. Lui seul donna à Michel-Ange une pure satisfaction d'esprit. On conte que quarante ans après, quand on le traîna dans l'église où il devait siéger, son père, qui marchait devant lui, s'indigna de le voir aller si lentement, se retourna, lui jeta son maillet, disant avec tendresse : « Eh! que ne vas-tu donc? Est-ce donc que tu n'es pas » en vie? »

Prenons-y garde, le sentiment qui nous porte à diminuer notre vie et à modérer nos ambitions de félicité n'est autre que celui qui nous porte à éloigner de nous les tâches viriles, à redouter les efforts, à tourner le dos aux progrès. S'asseoir dans la fange des lieux bas, ce n'est

pas être humble ou modéré, c'est être lâche. La crainte de gravir les pentes, voilà ce qu'il y a au fond de cette indifférence que nous professons pour l'air vivifiant des sommets. Je ne vois rien de glorieux à mettre notre repos avant tout, avant le devoir, avant le perfectionnement moral, avant le bonheur des autres, avant notre propre bonheur. A. DE GASPARIN.

MÉMOIRES D'HÉLÈNE KOTTAUER [1].

I. — RAPT DE LA COURONNE DE HONGRIE.

1439.

Ma gracieuse souveraine [2] arriva au château de Plintenbourg [3] avec une suite nombreuse de seigneurs hongrois. Ceux-ci entrèrent dans la chapelle où la couronne sainte [4] était enfermée dans une châsse; plusieurs sceaux étaient apposés à la serrure : ils les brisèrent, sortirent la couronne et la contemplèrent attentivement. J'étais présente. Puis ils prirent la sainte couronne et la replacèrent dans un coffret, qu'on mit à côté du lit de la reine. Ma noble maîtresse était étendue sur ce lit; elle portait encore sa précieuse espérance dans son sein [5].

Près d'elle, dans la même chambre, étaient couchées deux jeunes filles nobles : l'une nommée Barbara, fille d'un seigneur hongrois; l'autre, Ironacherin. Une lampe brûlait à côté du lit de la reine, et un flambeau avec un cierge, comme il est d'usage près des princesses. Une des jeunes filles se leva dans la nuit, s'apercevant que le flambeau était tombé par terre : le feu prit dans la chambre, tout près du coffret renfermant la sainte couronne; des étincelles jaillirent sur le coffret, et un coussin de velours bleu placé dessus fut percé par l'une d'elles; le trou était plus large que la paume de la main.

Et voyez le miracle! le roi, qui était encore dans le sein de sa mère, ce roi qui devait porter la sainte couronne, n'était séparé d'elle que de deux toises!... Le mauvais esprit les eût volontiers abîmés tous deux dans l'incendie; mais Dieu qui le protégeait permit que la reine se réveillât à temps.

Je couchais près de la jeune princesse. Les demoiselles entrèrent dans ma chambre, me disant de me lever promptement, car le feu avait pris dans l'aile du château où couchait notre gracieuse souveraine. Je fus très-effrayée; je me levai en grande hâte et je volai vers l'appartement de la reine.

La chambre était remplie de fumée; je combattis le feu, je l'éteignis, puis j'ouvris les fenêtres pour faire sortir la fumée et laisser entrer l'air pur, de façon que la reine pût encore dormir cette nuit-là.

Dès le matin, les seigneurs hongrois vinrent trouver ma noble maîtresse, qui leur apprit ce qui lui était arrivé pendant la nuit, et comment le feu avait été si près d'elle et de la sainte couronne. Cela parut miraculeux aux seigneurs; mais ils conseillèrent de reporter la couronne dans la chapelle où elle se trouvait auparavant, ce qu'on fit le jour même. La porte fut de nouveau murée; mais on y apposa moins de sceaux qu'il n'y en avait eu autrefois. Puis les seigneurs hongrois exigèrent que la reine cédât le château à son cousin Lassla Wan de Gara. Elle se soumit à leur volonté. Le seigneur Lassla Wan de Gara prit donc possession du château et y installa un burgrave.

Quand tout cela eut été accompli, la noble veuve, ma gracieuse souveraine, partit pour Ofen, chargée toujours de son cher fardeau, et, de plus, accablée de soucis; car les seigneurs hongrois insistaient pour qu'elle prît un époux, et son cousin, le seigneur Lassla, voulait qu'elle choisît le roi de Pologne [1]; mais elle s'y refusait, parce que les médecins lui avaient dit qu'elle portait un fils, et elle l'espérait sans pouvoir, comme on le comprend, agir avec certitude. On lui conseillait toutefois de paraître accepter pour le moment le roi de Pologne, tout en se réservant, pendant le temps qu'il mettrait à son voyage, de chercher le moyen d'éviter cette union et de sortir d'embarras.

La noble reine commença dès lors à méditer sérieusement sur ce qu'elle pourrait faire pour reprendre aux seigneurs hongrois la sainte couronne. Ces seigneurs auraient vu avec grande satisfaction la reine venir faire ses couches au château de Plintenbourg; mais ce projet ne plaisait nullement à ma gracieuse souveraine, et elle ne se rendit pas au château parce qu'elle craignait d'y être retenue de force avec son enfant; tout son désir était de rentrer en possession de la sainte couronne. C'est pourquoi la noble reine prit avec elle sa plus jeune fille, la princesse Élisabeth, moi et deux demoiselles de sa suite, et elle quitta le château d'Ofen en laissant derrière elle tout le reste de sa cour, ce dont chacun s'étonna fort, tous les courtisans étant fort dévoués à la jeune princesse. Pourquoi la reine agissait-elle ainsi? Nul ne le savait que Dieu, ma gracieuse maîtresse et moi.

La noble reine se rendit alors, avec la jeune princesse Élisabeth, à Komorn. Le comte Ulric de Cilly (cousin de la reine et de Ladislas de Gara) vint trouver Sa Grâce en ami fidèle, et ils se concertèrent pour trouver moyen de faire sortir de Plintenbourg la sainte couronne.

Ma noble maîtresse s'adressa à moi pour me charger de l'affaire, car personne en qui elle pût se confier ne savait comme moi toutes les circonstances nécessaires à connaître. — Je fus d'abord très-effrayée, car c'était pour moi et mes jeunes enfants une entreprise pleine de dangers. — Je me demandais à moi-même ce que je devais faire. Je ne savais près de qui prendre conseil; je n'avais à en espérer que de Dieu seul. Je me disais que si je n'exécutais ce que désirait de moi la reine, et qu'il résultât de mon refus de grands malheurs, j'en serais responsable devant Dieu et devant les hommes.

Je me décidai donc à hasarder ma vie dans cette périlleuse entreprise. Je demandai seulement un compagnon de voyage. Il me fut permis de désigner moi-même la personne que je jugerais capable de remplir cette mission. J'indiquai un individu que je croyais tout dévoué à ma maîtresse; c'était un Croate. Il fut mandé au conseil secret, et on lui expliqua ce qu'on attendait de lui. Cet homme en éprouva un tel effroi, qu'il pâlit comme s'il allait mourir; il ne consentit pas à ce qu'on voulait, et il se rendit à l'écurie près de ses chevaux. Je ne sais si ce fut la volonté de Dieu ou un simple accident, mais nous ap-

[1] Le manuscrit original de ces Mémoires est conservé à la Bibliothèque impériale de Vienne (n° 2920), sous ce titre : *Fragments des Mémoires d'Hélène Kottauer, 1439-1440*. Il a été édité en 1846 par Stephen Endlieck, à Leipsick. Un écrivain allemand célèbre, G. Freytag, en a cité les passages que nous traduisons en partie dans ses *Scènes du passé*.

[2] Élisabeth de Hongrie, fille de l'empereur Sigismond et veuve de l'empereur d'Autriche Albert, mort roi de Hongrie en l'année 1439. Hélène Kottauer, attachée à son service, était gouvernante de la fille d'Albert, alors âgée de quatre ans.

[3] Le célèbre château royal de Wisgrad, dans un coude du Danube, à quatre heures de distance de Bude-Pesth.

[4] La couronne de saint Étienne, que les Hongrois considèrent encore aujourd'hui comme un symbole mystérieux et sacré qui confère à son possesseur le titre véritable de roi de Hongrie.

[5] Le futur roi Ladislas V.

[1] Le parti national voulait offrir la couronne au roi de Pologne Vladislas. Le parti allemand s'efforçait de conserver la souveraineté à la race de l'empereur Sigismond.

prîmes le jour suivant à la cour que cet homme avait fait une chute grave en tombant de cheval. Dès qu'il commença à se rétablir, il repartit pour la Croatie.

Notre entreprise fut donc retardée. Ma gracieuse souveraine devenait chaque jour plus triste, en songeant qu'un homme de si faible courage était maître de son secret. Moi aussi je ressentais à ce sujet les plus vives inquiétudes.

Enfin, le moment choisi par le Tout-Puissant pour opérer son miracle arriva; il nous envoya un homme qui avait le ferme vouloir de s'emparer de la sainte couronne au profit de la reine. C'était un Hongrois nommé X...; il mena l'affaire avec prudence et sagesse, en homme de courage. Nous fîmes nos préparatifs; nous prîmes avec nous des serrures et des limes.

Cet homme généreux, qui était décidé à jouer sa vie comme moi, avait une houppelande de velours noir et des souliers de feutre. Dans chaque soulier il plaça une lime et il cacha les serrures sous sa robe. Moi, je pris un petit cachet de ma gracieuse maîtresse; j'avais sur moi la clef d'une des portes de derrière du château, car au gond de la grande porte étaient attachées une chaîne et une barre de fer. Avant de quitter Plintenbourg, nous avions presque démonté une des serrures, de manière qu'il n'y eût que peu de chose à faire pour l'ôter quand nous voudrions revenir.

Lorsque nous fûmes prêts, ma noble maîtresse envoya un message à Plintenbourg, pour faire savoir aux dames de sa suite et au burgrave qui occupait le château que les personnes de sa cour dussent se préparer à rejoindre Sa Grâce à Komorn aussitôt qu'elle leur enverrait la voiture.

Dès que cette voiture et le traîneau sur lequel je devais voyager furent en état de partir, celui qui devait partager mes dangers se mit en route avec moi. On ordonna à deux seigneurs hongrois de nous accompagner. Le burgrave de Plintenbourg reçut la nouvelle de mon arrivée pour venir chercher les dames de la suite de la reine. Lui et toute la cour furent très-étonnés d'apprendre qu'on m'eût laissée quitter la jeune princesse qui était si petite encore, et dont on ne me séparait pas volontiers, tout le monde le savait bien.

Le burgrave était un peu malade; il avait témoigné l'intention de se coucher près de la porte qui donnait entrée dans la chapelle où se trouvait la sainte couronne; mais Dieu voulut que sa maladie augmentât. D'autre part, il ne pouvait placer aucun de ses serviteurs dans cette salle, qui faisait partie de l'appartement des femmes. Il attacha seulement un morceau de toile à la serrure et y fit apposer un sceau.

La suite à la prochaine livraison.

LES PROMENADES D'ALLEVARD.

Voy. p. 356.

La vallée du Bréda est comparable aux plus célèbres de la Suisse et des Pyrénées. Elle mêle au chanvre et au maïs le grenadier, le figuier et la vigne. De ses flancs, où les rochers les plus sauvages alternent avec les prairies les plus touffues et les plus ombreuses forêts, descendent des eaux claires et pures. De beaux glaciers la dominent et lui envoient tous les soirs, après le coucher du soleil, un air frais qui renouvelle l'atmosphère. Il y a des buts de promenade pour toutes les forces et tous les goûts. Les grands marcheurs, ceux qui ne redoutent pas des excursions d'une ou deux journées, peuvent choisir entre la vallée du Gélon, qui conduit au col du mont Gilbert; la vallée du Bens, par où l'on rejoint le chemin de fer Victor-Emmanuel à Épierres; la vallée du Gleyzin, qui mène à de superbes glaciers; ou celle du Bréda, qui prend naissance au versant des *Sept-Laux* (Sept-Lacs). Partout ils rencontreront sur leur route, pour compenser leurs fatigues, des vues étonnantes sur la Maurienne, le Piémont, la Grande-Chartreuse. Les plus héroïques escaladeront le sommet du Grand-Charnier (2 564 mètres) et le pic de la Pyramide ou Rocher-Blanc, haut de 2 931 mètres, d'où l'on découvre « le massif du Pelvoux, le mont Thabor, le mont Cenis, l'Iseran, le mont Blanc, le mont Rose, les Beauges, la Grande-Chartreuse, le Jura, les vallées du Rhône et de la Saône, les montagnes du Beaujolais, du Forez, du Vivarais, les chaînes de la Drôme et des Hautes-Alpes, et surtout, au sud, les glaciers des Grandes-Rousses, dominés par un pic, haut de 3 473 mètres. » Mais ceux qui trouvent les montagnes plus belles d'en bas que d'en haut, ceux chez qui la fatigue détruit l'admiration, et qui attendent patiemment le perfectionnement des ballons pour planer avec l'aigle au-dessus des champs de neige et des rochers nus, ceux-là, contents d'un exercice raisonnable et de vues qui ne sont pas moins belles parce qu'elles ont moins coûté, consacreront une demi-journée aux ruines des deux chartreuses de Saint-Hugon, entourées de hêtres et de sapins antiques; ou bien ils iront déjeuner sur les bords du lac du Collet, en de riches pâturages (c'est encore 1 724 mètres à monter). Une ascension qu'on ne regrettera pas, c'est celle de Brame-Farine, longue montagne au nom singulier (sujet de dissertations pour les étymologistes), et qui sépare la vallée d'Allevard de la vallée du Graisivaudan; on voit de là le lac du Bourget, on croit voir Chambéry. Sur les versants de Brame-Farine, les noyers, les bosquets de sapins répandus sur une pelouse veloutée où se dressent de nombreux chalets, méritent à cette région le nom de Jardin-Anglais : c'est faire un grand honneur aux jardins anglais, si beaux soient-ils, que de leur comparer une nature si riche en perspectives inattendues, en beautés sublimes.

Enfin les paresseux et les faibles, ceux qui ne goûtent la marche que pendant une ou deux heures au plus, vont s'asseoir dans les grottes peu profondes de la Jeannotte, anciennes demeures des fées. Cependant une tradition veut que ces innocentes excavations soient interdites aux jeunes filles : celles qui osent y pénétrer « meurent infailliblement au bout d'un an, si elles ne se marient avant ce terme. » C'est là un danger conditionnel, n'est-ce pas? et qu'après tout il est facile de conjurer. La tour du Treuil, à vingt minutes au nord d'Allevard, ne manque pas non plus de visiteurs. Des frênes et des peupliers très-élancés entourent et dominent la tour, qui a pourtant vingt-cinq mètres de haut. Au sommet de l'édifice, sur la plate-forme, on jouit encore d'une très-belle vue. Il ne faut pas dédaigner non plus les ruines de la Bastie, restes d'un château du quatorzième siècle, détruit à la révolution. « Tout auprès se cache, sous des sapins, un ravin pittoresque arrosé par un petit ruisseau. »

Sans même aller si loin, faites quelques pas sous les grands châtaigniers qui dominent l'établissement de bains. Des bancs y attendent les promeneurs, et à chaque pas le point de vue change : vous y verrez tour à tour Brame-Farine, Sainte-Marguerite, les montagnes des Beauges, le village de Saint-Pierre, la montagne des Cinq-Pointes et le col du Barioz.

Nous avons gardé pour la fin le site vraiment délicieux qu'a dessiné pour nous M. Blanchard. C'est le Bout du monde, et nous nous dispenserons de le chercher ailleurs. Que peut-on désirer de mieux? Une gorge boisée et fraîche; un torrent qui tour à tour se plaint, et rit aux

éclats, et mugit d'une rage inoffensive; au-dessus de la tête, un entassement de blocs écroulés, à demi vêtus de mousses et d'arbres pittoresques; dans le ciel, les pointes grises et les traînées blanches des glaciers du Gleyzin.



Environs d'Allevard. — Le Bout du monde. — Dessin de Ph. Blanchard.

Vous dirai-je les ponts tremblants
Et les cascades
Qui lancent leurs tourbillons blancs
Aux immobiles cavalcades?
Les escaliers
Irréguliers,
Routes d'arcs-en-ciel sillonnées,
Où sont traînées
Les têtes des pins arrogants,
Accablés par les ouragans
Ou les années?

Cette strophe, traduite d'un poëte du pays, que ces lieux ont inspiré, est suivie de beaucoup d'autres qui peignent avec charme les sorbiers suspendus au-dessus des eaux, et le glacier couleur d'acier, et les pensées tour à tour humbles et superbes qui conviennent à l'homme devant les beautés inertes de la nature. Un contraste voisin fournit à ce chantre ignoré une frappante opposition. Sur le chemin du Bout du monde, à quelques pas du torrent capricieux, le fourneau de la fonderie laisse échapper le fer en coulée incandescente. C'est une lave qui tombe « en projetant des milliers d'étincelles étoilées, au milieu de

rainures pratiquées dans le sable. » A peine refroidie, elle s'est métamorphosée déjà en roues de chemins de fer, en canons, en cuirasses de navires. Mais en face de l'industrie humaine dont l'activité ne poursuit que l'utile, il est toujours salutaire d'admirer la nature désintéressée, qui n'agit que pour être belle.

OU SE TIENNENT LES POISSONS.

Suite. — Voy. p. 259.

Si les poissons de la Seine sont incomparablement plus difficiles à prendre à la ligne que ceux de toute autre rivière, la véritable raison en est que le nombre des pêcheurs y est beaucoup plus grand et les modes de pêche plus variés que partout ailleurs. Ce n'est nullement, comme le disent certaines personnes, que les poissons y sont rares; il suffit de parcourir les bords de la Seine par une belle journée d'été, quand le temps est clair, pour s'assurer du contraire; la mésaventure de quelque poisson piqué et retombant à l'eau ne peut suffire pour expliquer la prudence habile des millions d'individus qui peuplent la rivière; il semble qu'ils participent de la civilisation parisienne, petits et gros, jeunes et vieux. Nous n'avons garde de vouloir approfondir cette question si curieuse de la manière dont l'expérience se transmet entre poissons, et nous nous bornerons à constater une fois de plus combien le danger continuel de la poursuite imprime également à tous les animaux des airs, de la terre et des eaux, une défiance plus ou moins vive ou ingénieuse dont le grand mobile est l'esprit de conservation.

Les pêcheurs exercés savent combien il leur importe de dissimuler toujours leurs engins le mieux possible, et dans ce but ils les choisissent ou les confectionnent eux-mêmes, leur donnant d'autant plus de finesse de manière à les rendre presque invisibles, surtout quand ils doivent avoir affaire à des poissons dont l'éducation est très-avancée. Or, comme il est difficile de juger cette éducation sans un examen préalable, et que cet examen constitue la première pêche à faire, la règle est de se « monter toujours et partout très-finement. » Si le poisson est ignorant, les chances de réussite seront décuplées, s'il est savant, on se sera assuré le seul moyen de réussir.

Une connaissance approfondie du lieu d'habitation ordinaire des poissons peut rendre le pêcheur capable de véritables merveilles aux yeux des ignorants. Qu'il me soit permis de citer à ce propos une anecdote qui m'est personnelle.

L'automne dernier, j'avais été invité par un ami à passer une partie des vacances dans un château de Bretagne. « Surtout, m'avait-il dit avec un sourire narquois, ne manquez pas d'apporter votre attirail de pêche et le reste; nous avons dans les étangs du parc des poissons qui déjoueront, je crois, votre science; personne n'a pu encore les prendre. Nous vous verrons à l'œuvre. »

Dès le lendemain de mon arrivée, je pris le chemin des étangs, vastes pièces d'eau coupées d'îles et formant du parc un séjour enchanteur. Je parcourus attentivement leurs bords pour étudier le terrain. L'eau était uniformément jaune et assez trouble pour que l'œil ne pût pénétrer dans sa profondeur. Je questionnai les gardes, qui me dirent qu'on avait peuplé les pièces d'eau de tanches et de carpes, mais qu'on n'en pouvait prendre à la ligne, même au filet. La pêche était d'une grande difficulté, non-seulement à cause des racines du bord, mais parce que les poissons se cachaient dans la vase, et que la seine ou l'épervier passaient au-dessus sans les ramasser. On supposait que les étangs contenaient quelques poissons blancs; mais on ignorait d'où ils pouvaient venir.

A l'aide de ces renseignements, mon plan de bataille fut bientôt fait. Après m'être muni de vers de terre de la variété que l'on nomme *vers à tête noire,* je montai sur ma canne en bambou une solide ligne de soie au moulinet; car je savais que la carpe est terrible dans sa résistance, et qu'il fallait tout prévoir dans le cas où je pourrais en saisir quelqu'une. Ma ligne fut terminée par un petit hameçon Limerick renforcé, monté sur un *crin seul;* c'était un hameçon numéro 9.

Je savais que les carpes se tiennent d'ordinaire au fond, c'était donc là qu'il fallait aller les chercher; mais le fond était composé de vase, et la vase forme à sa partie supérieure une couche très-molle dans laquelle mon èche serait cachée sans que le poisson pût la voir, à moins de grand hasard. Je calculai que les carpes devaient, par l'épaisseur de leur corps, avoir à peu près la tête hors de ce nuage boueux, et je m'arrangeai en conséquence. Je sondai sans bruit et bien soigneusement la profondeur; je diminuai environ 15 centimètres de la longueur que me donna le plomb en s'arrêtant au terrain solide, et montai mon ver bien vif à cette profondeur. J'attendis dans le plus profond silence, sans piétiner. J'avais jeté ma ligne près de la bonde, dans l'endroit le plus profond, et bientôt je sentis qu'une carpe s'était prise : grâce à mon moulinet et à mon épuisette, je la tirai hors de l'eau; puis bientôt j'en eus une seconde, une troisième, etc. L'une d'elles me donna le mot de l'énigme, en me rapportant, enfoncé dans sa mâchoire, un hameçon grossier numéro 1, au moyen duquel les gardes du pays avaient essayé de pêcher. Ils avaient fait l'éducation de ces carpes avec de vrais crocs de garde-manger, tandis que je venais de prendre ces carpes par l'estomac avec des hameçons qu'elles n'avaient point sentis en mangeant le ver.

Cette première partie de l'anecdote montre combien il importe de posséder plus d'un procédé, et souvent de s'éloigner du mode de pêche adopté dans le pays, si l'on veut réussir. La seconde partie, qui a fait dire dans le pays que j'avais un talisman, un *sort,* peut aussi montrer à quoi sert de connaître les mœurs des poissons.

Tandis que je pêchais à fond et que je prenais carpes et tanches, je vis sauter un gardon, puis deux, puis dix, à la surface. Mon plan primitif fut aussitôt modifié; et, au déjeuner, je demandai gravement à la maîtresse de la maison si, pour le lendemain matin, elle préférait une friture de poissons blancs à la capture renouvelée d'une matelote de carpes respectables. On prit mon offre pour une fanfaronnade, et on l'accepta en riant et en m'interdisant toute carpe. Je m'engageai à observer cette condition, et je demandai qu'un des commensaux du logis vînt me surveiller et s'assurer que nul poisson ne serait rejeté à l'eau. Ce qui fut dit fut fait. Au lieu de pêcher à fond, je montai mon hameçon entre deux eaux, un peu plus près même de la surface que du fond, et je le garnis d'une petite boulette de pain blanc de la grosseur d'un petit pois; cette boulette cachait entièrement l'hameçon. En en jetant constamment de semblables devant moi, à la même place, je formai un rassemblement de ces poissons, et, à chaque minute, je fis voler l'un d'eux dans l'allée. J'en pris ainsi une cinquantaine de suite, exclusivement. La galerie se déclara satisfaite, et nous allâmes déjeuner. Le lendemain, l'expérience se renouvela avec le même succès devant tous les habitants du château. Et voilà comment, pour avoir bien su où se tiennent la carpe et le gardon, je passai pour sorcier.

LES LITS DES ANCIENS.

Suite. — Voy. p. 35.

C'est en Orient, nous l'avons vu, qu'il faut chercher l'origine des formes et des ornements adoptés pour la construction des meubles en général et des lits en particulier dans tout le monde ancien. Épurés, transformés par le goût des Grecs, ces formes et ces ornements se conserveront, avec peu de changements, sous les Romains jusqu'à la décadence de l'art antique. Mais avant d'examiner quels furent les usages des Romains et quelles variétés purent introduire dans leurs meubles la diversité des mœurs ou l'altération du goût, ne devons-nous pas nous demander s'ils ne possédaient pas, avant de rien recevoir de la civilisation hellénique, des modèles qui leur appartinssent en propre ou qui leur eussent été transmis par les peuples qui occupaient avant eux l'Italie?

Les témoignages des historiens et les découvertes des explorateurs modernes qui ont fouillé le sol de l'Italie sont ici d'accord pour prouver encore une fois que, chez les peuples de l'antiquité, les industries qui contribuaient au luxe et au bien-être de l'intérieur avaient puisé à une source commune. Quelle que soit l'origine des Toscans, sur laquelle on dispute encore, il est impossible de méconnaître l'influence de l'Orient manifeste dans la décoration des objets les plus anciens trouvés dans les tombeaux de l'Étrurie. Il n'est pas même nécessaire d'admettre l'opinion qui fait venir de l'Asie Mineure une colonie de Tyrrhéniens apportant avec elle les mœurs et les productions de ce pays, pour s'expliquer qu'un peuple adonné dès la plus haute antiquité aux entreprises maritimes, dont les vaisseaux redoutés étaient sur toutes les mers et abordaient tous les rivages, ait emprunté ses arts aux contrées où il les trouvait florissants. De très-bonne heure aussi les Étrusques reçurent des Phéniciens, puis des Hellènes, des modèles qu'ils apprirent promptement à imiter. Quant aux autres populations qui partageaient avec eux la Péninsule italique avant que Rome fût fondée, tribus de pasteurs, d'agriculteurs et de guerriers, tout ce qu'il est permis de conjecturer, d'après le petit nombre de renseignements qui nous sont parvenus sur leur compte, c'est qu'elles conservèrent, sans y beaucoup ajouter, les industries grossières qu'elles possédaient en commun avec toute l'émigration indo-germanique lorsqu'elles se répandirent en Italie. Comme les Achéens-Pélasges, les Latins et les Ombriens s'étendaient sur des couches de feuillages, sur des peaux de bêtes ou des couvertures entassées auprès du foyer; ils ne connurent les arts à proprement parler que du jour où ils se trouvèrent en contact et commencèrent à faire des échanges, les uns avec les Phéniciens ou les Grecs établis sur les côtes de la Méditerranée; les autres, habitant plus avant dans l'intérieur des terres, avec les Étrusques, leurs opulents voisins.

Attachons-nous donc à ceux-ci, puisqu'on ne saurait leur refuser une primauté que les découvertes nouvelles rendent de jour en jour plus incontestable. Comme on l'a fait remarquer dans un récent ouvrage [1], la réputation de marins habiles qui leur est accordée par les plus anciennes traditions suffirait à prouver ce qu'ils surent faire de bonne heure; s'ils pouvaient travailler, assembler les bois, les toiles, les métaux nécessaires à la construction des navires, à plus forte raison devaient-ils appliquer leur industrie à la confection des meubles les plus usuels. Le sol du pays leur fournissait du cuivre en abondance et aussi du fer, de l'argent; ils tiraient encore de l'argent et de l'or de l'Espagne, de la Sardaigne, de l'Asie, de l'Afrique; leurs ouvriers excellaient dans l'art de fondre, de forger, de ciseler les métaux, et la Grèce elle-même, Athènes et Corinthe, dans leur plus beau temps, recherchèrent leurs ouvrages. Ils travaillaient de même le bois et l'ivoire, et s'en servaient pour la fabrication de toutes sortes d'objets, ainsi que de l'ambre venu des bords de la Baltique, qui affluait et que tous les peuples commerçants allaient chercher à l'embouchure du Pô. Nous savons donc de quelles matières pouvaient être formés les meubles dont les Étrusques faisaient usage; que les plus précieuses fussent mises par eux en œuvre, c'est ce dont on ne peut douter d'après ce que divers écrivains rapportent des raffinements de leur luxe, c'est ce que prouvent aussi les richesses trouvées dans quelques tombeaux.

Quant au dessin des meubles, au style, au goût des ornements, nous en pouvons juger par les sculptures et les peintures qu'on y a également découvertes. Il suffit de jeter les yeux sur les dessins qui accompagnent cet article pour voir que les lits étrusques ne différaient en rien des lits dont nous avons rencontré les modèles en Asie et en Grèce. Le premier reproduit une des pièces les plus remarquables de la collection Campana, qui fait aujourd'hui partie du Musée du Louvre. C'est un sarcophage en terre cuite dont la partie supérieure peut s'enlever et sert de couvercle à un coffre dont on aperçoit la convexité au-dessous de la barre transversale du lit. Dans ce coffre étaient déposés, vraisemblablement, les restes des deux personnages, homme et femme, qui sont représentés de grandeur naturelle étendus sur le lit. Les ornements sont peints en rouge et en noir; les couvertures sont rayées de bandes de couleur pourpre, alternant avec d'autres bandes de la couleur naturelle de la terre cuite. On remarquera les coussins sur lesquels s'accoudent les deux personnages; ils paraissent faits de peaux d'animaux rembourrées et repliées sur elles-mêmes. La place à laquelle ce sarcophage a été trouvé dans un hypogée de Cervetri, l'antique Cære, permet de supposer que nous avons devant nous, non un de ces lits de repas dont nous aurons plus tard à nous occuper, et qu'on rencontre si souvent dans les peintures étrusques, mais la couche véritable, le lit nuptial qui occupait le centre de l'habitation primitive de tous les peuples de l'Italie, et qui resta par la suite, chez les hommes attachés aux anciennes mœurs, placé au milieu de l'*atrium* et faisant face à la porte. Des lits semblables se voient en plusieurs endroits, et par exemple à Cervetri encore, dans la grotte dite *de l'Alcôve*, qui renferme plusieurs chambres disposées, en effet, comme des alcôves : dans la principale, située au centre, un lit massif, garni de coussins, d'oreillers, et dont les pieds sont ornés de reliefs, a été taillé dans le roc avec son marchepied placé devant lui. Beaucoup de sarcophages, d'urnes cinéraires, de bas-reliefs ou de peintures étrusques, nous offrent encore des exemples de lits analogues à ceux-ci par leur forme et la manière dont ils sont ornés, et rappellent avec plus ou moins d'élégance ceux qu'on a vus dessinés dans les précédents articles.

Notre deuxième gravure est empruntée aux peintures des tombeaux de Tarquinii (aujourd'hui Corneto), dont on peut voir une longue suite dans les belles planches du Musée Grégorien. Celle-ci, à cause du sujet qu'elle représente, a fait donner le nom de *Chambre du mort* au tombeau où elle a été trouvée. C'est, en effet, un mort que nous voyons ici exposé sur son lit funèbre, et ce lit ne se distingue par aucun caractère particulier de ceux dont on se servait pour se reposer. Nous avons vu qu'il en était de même chez les Grecs : on exposait les morts sur des lits ordinaires. Ici, comme dans la figure précédente, on voit le bois du lit entièrement découvert; les épaisses couvertures,

[1] Noël Desvergers, *l'Étrurie et les Étrusques*, ou Dix ans de fouilles dans les Maremmes toscanes.

les tissus brodés étendus au-dessus, n'en cachent que les bords inférieur et supérieur. Au contraire, un sarcophage en terre cuite, provenant des fouilles de Toscanella et qui appartient au Musée Grégorien ([1]), nous offre l'image d'un lit enveloppé d'une sorte de housse, qui laisse apercevoir seulement l'extrémité des pieds. On s'accorde à reconnaître Adonis dans le mort couché sur ce lit ; il porte une blessure à la cuisse, et un chien est accroupi sur le marchepied : on

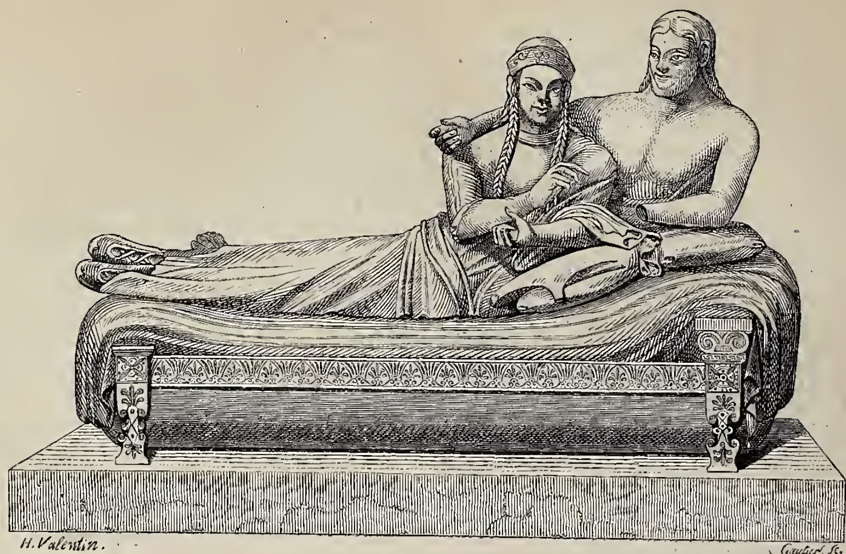


Fig. 1. — Lit étrusque, sarcophage en terre cuite trouvé dans un tombeau à Cervetri.

pense que cette figure, beaucoup plus moderne que les deux autres, représente le jeune chasseur pleuré par Vénus, placé sur un lit funèbre, tel qu'on avait coutume de le montrer dans la solennité des Adonies. On peut voir encore des lits semblables à ceux qui précèdent dans un grand nombre de bas-reliefs ; la gravure au trait d'un miroir de bronze trouvé dans un tombeau de Castel-Vetro en montre un de forme différente et tout a fait inusitée ([1]). Les deux extrémités, relevées et recourbées comme l'ornement appelé *chénisque* que l'on plaçait quelquefois à l'arrière des



Fig. 2. — Lit funèbre étrusque, d'après une peinture trouvée dans un tombeau de Corneto.

vaisseaux, sont, comme lui aussi, terminées par une tête d'oie ou de cygne, et sur le côté il semble que l'on ait voulu marquer les rames suspendues aux flancs d'un navire.

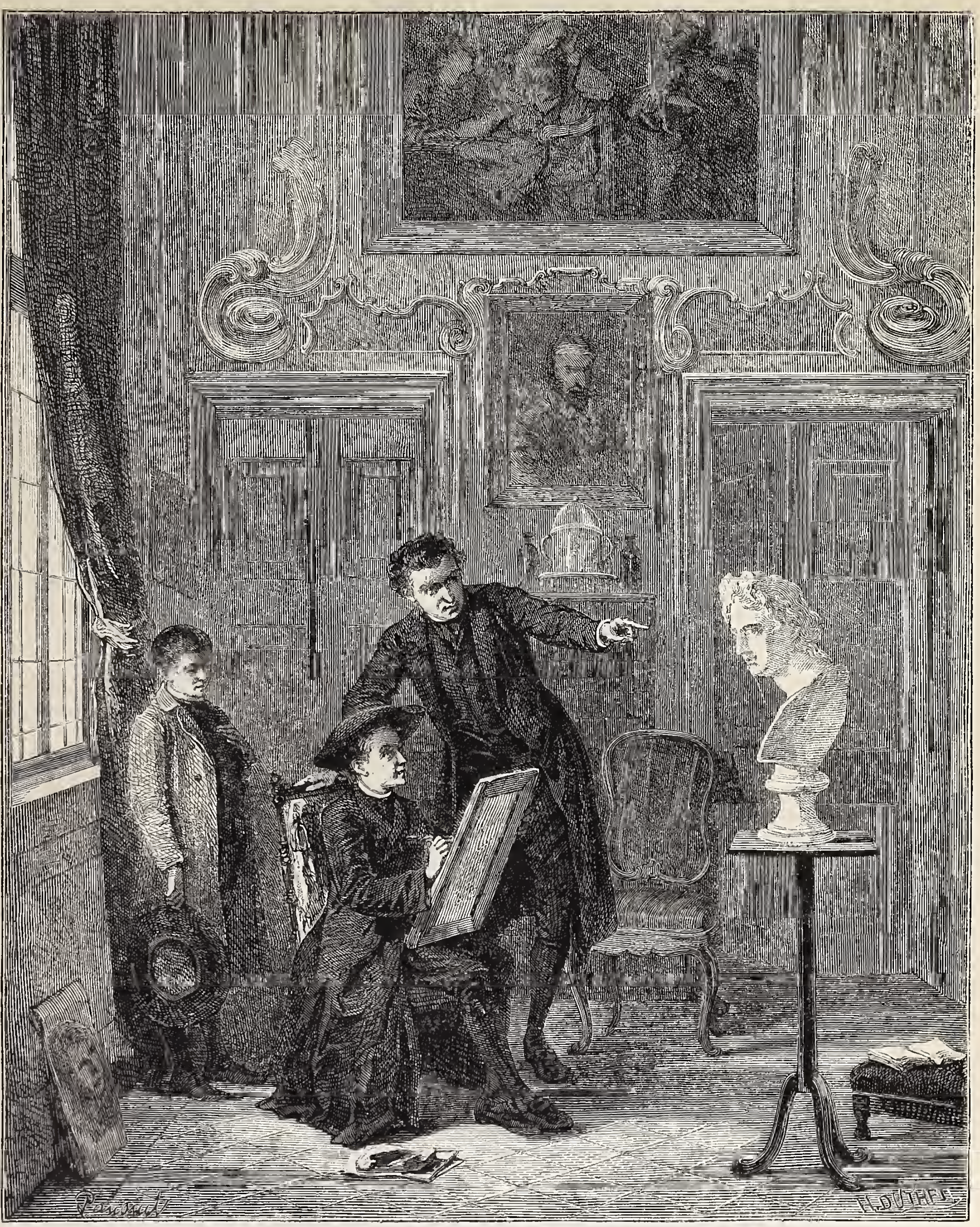
On voit encore au Musée Grégorien, à Rome ([2]), non plus figuré en peinture ou en sculpture, mais conservé intact après tant de siècles, un lit en bronze, provenant d'un tombeau de Cære, qui complète l'idée que nous avons pu nous faire des lits étrusques en nous montrant plusieurs parties qui, dans les représentations peintes ou sculptées, restent naturellement cachées. Ce meuble, assez grand pour recevoir le corps d'un homme de haute taille, pose sur six pieds ronds fort simples ; entre les barres qui forment le châssis du lit, des bandes de métal se croisent en losanges ; sur ce réseau on plaçait les coussins et les couvertures, et une sorte de plateau, les soulevant, donnait à la tête plus de hauteur, indépendamment des oreillers que l'on y pouvait ajouter. Autour du lit se déployait une frange de métal découpée et ciselée, où l'on voit en très-bas-relief des figures d'hommes, de lions, de sphinx, de chiens, et des fleurs qui semblent être des fleurs de lotus.

La suite à une autre livraison.

([1]) *Museo Gregoriano*, I, tav. xcjii.
([2]) *Idem*, I, tav. xvj.

([1]) Annales de l'Institut archéologique de Rome ; 1842.

LA LEÇON DE DESSIN.



Salon de 1865, Peinture. — La Leçon de dessin, par M. Armand Leleux. — Dessin de Pauquet fils.

Cet adolescent est quelque fils de prince romain : on le devine rien qu'à sa physionomie noble et fine, à la gravité respectueuse du professeur, à l'attitude du petit valet immobile derrière lui. Son costume ne prouve aucunement qu'on le destine aux grandes dignités de l'Église : c'est celui que portent tous les élèves des écoles romaines. Un étranger qui n'est pas averti s'étonne de voir courir par les carrefours ou passer au Corso dans des carrosses, à côté des belles dames, tant de « petits abbés » ; il fait erreur, ce ne sont que des écoliers. Celui-ci n'a pas l'air ennuyé que donnent les leçons imposées et les études qu'on n'aime ou ne comprend pas. Il s'intéresse à ce qu'il fait ; il regarde avec intelligence ce buste antique. Il vous dirait volontiers, j'imagine, ce qu'écrivait Gœthe à ses amis lorsque, dans sa jeunesse, il vint visiter Rome : « Je dessine pour exercer mon goût et ma main. La vue des œuvres d'art excellentes épure et affermit le jugement. » Quand on est bien épris de l'amour de l'art, on ne se satisfait pas de la simple contemplation des chefs-d'œuvre : on sent qu'il faut quelque chose de plus pour se pénétrer de leur charme, pour en prendre entièrement possession, et s'assurer ainsi une source intime de belles jouissances qui ne tarira plus.

Ce point de vue est clairement indiqué dans plusieurs passages du journal de Gœthe : « ... Je suis toujours plein d'ardeur; j'ai dessiné une tête d'après la bosse. On ne voulait pas croire que j'eusse fait ce dessin. Je vois très-bien jusqu'où l'application peut s'étendre... L'art dispose peu à peu notre œil et nous rend plus sensibles les beautés de la nature... Les esprits progressifs ne se contentent pas de jouir, ils veulent connaître. Cela nous porte à agir par nous-mêmes, et nous finissons par sentir que nous ne sommes capables de bien juger que ce que nous pouvons produire aussi nous-mêmes à quelque degré. »

Si l'on réfléchit à ces derniers mots, on comprend l'un des plus sérieux avantages de l'étude du dessin. Notre jeune prince paraît bien en avoir l'instinct; je ne serais pas étonné si sa pensée était, en ce moment : « Il y a dans ce front une dignité inexprimable. » Mais entre lui et Gœthe, la comparaison, sans doute, ne se soutiendrait pas longtemps.

Gœthe, ravi par un feu sacré, ne tendait pas, dans son incessante ardeur d'accroître ses forces, à des jouissances seulement personnelles : son génie a été le flambeau de son siècle. Jeune prince, serez-vous jamais rien de plus qu'un amateur aimable? Il faut vous approuver cependant. Ces heures où votre esprit s'exerce en même temps que votre main ne seront perdues ni pour vous ni pour ceux qui vivront près de vous. Toute culture généreuse est bienfaisante. Qui sent ce qui est beau le fait sentir aux autres. Cherchons la société de ceux qui savent admirer : l'admiration est chose douce et salutaire.

MÉMOIRES D'HÉLÈNE KOTTAUER.

Suite. — Voy. p. 379.

I. — RAPT DE LA COURONNE DE HONGRIE.

Suite.

Quand nous arrivâmes à Plintenbourg, nous trouvâmes les dames et demoiselles ravies de voyager et de rejoindre notre gracieuse souveraine; elles s'apprêtaient à partir, et faisaient faire un bahut pour leurs robes. On avait beaucoup à travailler pour avoir fini ce jour-là, et on donna des coups de marteau jusqu'à huit heures du soir. Celui qui m'accompagnait vint avec moi dans la chambre des femmes et plaisanta avec les demoiselles. Il y avait un petit tas de bois devant le poêle pour allumer le feu: il glissa dessous les limes; mais les varlets qui étaient au service des demoiselles s'aperçurent qu'on avait mis là quelque chose, et commencèrent à chuchoter. Je les entendis, et j'avertis immédiatement mon compagnon. Il fut très-effrayé et pâlit extrêmement. Cependant il parvint à reprendre ses limes et à les cacher ailleurs. Ensuite il me dit secrètement : « Dame Hélène, tâchez d'avoir de la lumière. » Je priai alors une vieille femme du château de me donner quelques chandelles de cire, parce que j'avais beaucoup de prières à faire, cette nuit étant un samedi de carême. Je pris les chandelles de cire et je les cachai tout près de moi. Quand les dames et tous les habitants du château furent endormis, il ne resta dans ma petite chambre que moi et une vieille femme que j'avais amenée et qui ne savait pas un mot d'allemand. Elle ignorait notre projet et n'était au courant de rien de ce qui se passait dans le château; d'ailleurs elle ne tarda pas à se coucher et à s'endormir profondément.

Comme le moment d'agir était venu, celui qui courait de si grands dangers, ainsi que moi, vint par la chapelle à ma porte et frappa légèrement; je lui ouvris, puis je refermai la porte derrière lui.

Il amenait un varlet qui devait le seconder dans l'entreprise; cet homme portait le même nom de baptême que lui ([1]), et il lui avait prêté serment de fidélité. J'allai vers mon compagnon de voyage, et je voulus lui remettre les chandelles de cire; mais je ne pus les retrouver. Je fus très-effrayée, ne sachant plus ce que je devais faire; la tentative fut sur le point de manquer faute de lumières. Je réfléchis encore sur ce qu'il y avait à faire : à la fin, je me décidai à réveiller doucement la femme qui m'avait donné les chandelles de cire; je lui dis que les lumières étaient perdues et que j'avais encore beaucoup de prières à dire. Elle en alla chercher d'autres. Quand je les reçus de ses mains, j'étais bien contente; je les remis à mon compagnon, ainsi que les serrures qu'il y aurait à substituer à celles qu'on ferait sauter; je lui donnai aussi le cachet de la reine avec lequel on apposerait de nouveaux scellés, et les trois clefs qui appartenaient à la porte de derrière. Il ôta de la serrure le morceau de toile où était appendu le cachet placé par le burgrave, ouvrit la porte, entra avec son serviteur, et travailla vigoureusement à ouvrir les autres serrures, tellement que le bruit du marteau et de la lime devint très-distinct.

Il faut que les hommes d'armes et les varlets du burgrave aient été, cette nuit-là, peu soucieux de la couronne qu'ils étaient chargés de garder, et que le Dieu tout-puissant ait fermé toutes les oreilles pour que nul d'entre eux n'ait entendu ce bruit. Moi, j'entendais tout, je faisais sentinelle dans une grande angoisse, et je m'agenouillai avec la plus fervente piété, priant Dieu et Notre-Dame de nous assister moi et mon compagnon. Je dois ajouter cependant que, comme j'avais encore plus grand souci de mon âme que de ma vie, je priai Dieu, si nous agissions contre sa divine volonté et si je devais être damnée à cause de cette action, ou si elle amenait malheur au pays ou au peuple, de prendre alors pitié de mon âme, et de me faire plutôt mourir à l'instant même. Pendant que je priais, j'entendis de fortes voix et un tapage comme si des hommes d'armes s'arrêtaient devant la porte par laquelle j'avais fait passer mon compagnon; il semblait qu'on voulût la forcer. Très-effrayée, je me relevai avec l'intention d'aller avertir ceux qui travaillaient aux serrures de cesser au plus vite. Puis la pensée me vint d'aller d'abord à la porte où le bruit avait lieu, ce que je fis; quand j'arrivai, tout était rentré dans le silence. Je pensai que c'étaient des fantômes, je retournai à ma prière. Je fis vœu à Notre-Dame d'aller en pèlerinage à *Zell* ([2]) pieds nus, et tant que je n'aurais pas accompli ce vœu, de ne jamais dormir sur la plume toutes les nuits du samedi. Je promis aussi, pour toutes ces nuits du samedi, une prière particulière à Notre-Dame durant ma vie entière, pour la remercier de la grâce qu'elle m'avait montrée et de celle qu'elle avait obtenue en ma faveur de son cher Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Tandis que j'étais encore à genoux, il me sembla de nouveau entendre un grand bruit et un cliquetis d'armes devant la porte, entrée habituelle de l'appartement des femmes. Tout mon corps tremblait de frayeur, j'avais une sueur froide, et je me dis que ce n'était certes pas cette fois des spectres, et que pendant que j'étais allée du côté de la chapelle, ces hommes venaient sans doute d'arriver par l'autre issue. Je ne savais plus ce que je devais faire, et je prêtais l'oreille pour m'assurer si je n'entendrais rien du côté de l'appartement des demoiselles. Aucun bruit n'arriva plus jusqu'à moi... Je descendis alors lentement les degrés du petit escalier jusqu'à la porte du bas, et lorsque j'arrivai je ne vis personne. Je fus bien soulagée, et je remerciai Dieu; puis je retournai à ma prière, bien

([1]) Superstition.

([2]) Maria-Zell, dans le Steinmarck.

convaincue que c'était le diable qui aurait voulu se mêler de gâter l'affaire.

Quand j'eus terminé ma prière, je me relevai et j'allai voir ce qui se faisait dans la chapelle. Mon compagnon vint à ma rencontre en me disant de me réjouir : tout était accompli. Il avait limé les ferrures de la porte ; mais celles de la châsse contenant la sainte couronne étaient si fortes, qu'il avait fallu brûler le bois. Il en était résulté une épaisse fumée qui me donna de nouvelles inquiétudes ; mais Dieu voulut que nous ne fussions pas trahis par cette fumée.

Quand la sainte couronne fut entre nos mains, nous refermâmes avec soin toutes les portes et nous replaçâmes d'autres serrures là où les anciennes avaient été brisées. Puis, après avoir apposé le sceau de ma gracieuse maîtresse, nous refermâmes la porte extérieure en y replaçant le morceau de toile et le cachet de cire tels que nous les avions trouvés et qu'ils y avaient été mis par le burgrave. Je jetai les limes dans le lieu le plus secret de la chambre des femmes ; on les y trouverait encore si on voulait un témoignage de la vérité de mon récit.

Mon compagnon porta la sainte couronne hors de la chapelle, où sainte Élisabeth repose en Dieu. Je me considère, moi Hélène Kottauer, comme redevable, en cette occasion, d'une nappe d'autel et d'une chasuble à la chapelle. Mon gracieux roi Ladislas acquittera ma dette. Mon compagnon prit un coussin de velours rouge, y fit une entaille, retira une partie des plumes, et mit la couronne dans le coussin, que j'eus soin de recoudre.

Sur ces entrefaites, le jour était venu ; les demoiselles et tous les habitants du château se levèrent. Il s'agissait maintenant pour nous de partir.

Une vieille femme, au service des dames, avait reçu, d'après l'ordre de la reine, le payement de ses gages et la permission de s'en retourner chez elle à Ofen. Elle vint à moi, et me dit qu'elle avait vu une chose singulière dans le poêle, qu'elle ne savait ce que c'était... Je fus fort effrayée, car je compris qu'elle voulait parler des débris de la châsse qui avait contenu la sainte couronne. Je tâchai de mon mieux de lui faire sortir cette idée de la tête ; j'allai en cachette à ce poêle, j'y réunis tout ce que je trouvai des restes de la châsse, et j'y mis le feu de façon que ce fût entièrement consumé ; puis je résolus de prendre la vieille femme à côté de moi tout le long du voyage, en disant que je me proposais de demander pour elle à ma gracieuse maîtresse une place à l'hôpital de Sainte-Marthe, à Vienne, ce que je fis en effet plus tard.

Lorsque toutes les dames et toute la cour furent prêtes à partir, celui qui était en danger comme moi prit le coussin dans lequel la sainte couronne était cachée, et recommanda au fidèle serviteur qui l'avait aidé de porter ce coussin dans le traîneau où lui et moi devions nous asseoir. Le brave serviteur prit le coussin sur son épaule, ainsi qu'une vieille peau de vache à longue queue qui pendait derrière son dos. Tous ceux qui le voyaient passer riaient de lui.

Après être sortis du château, lorsque nous arrivâmes sur la place du Marché, nous aurions bien voulu manger quelque chose ; on ne trouva rien autre à nous donner que des harengs. Nous en mangeâmes un peu. On chantait l'office du matin dans l'église. Nous devions, dans cette journée même, nous rendre de Plintenbourg à Komorn, éloignés l'un de l'autre de douze milles.

Dans ce trajet, chaque fois que nous nous remettions en route, j'eus grand soin de bien regarder où était le coin du coussin qui renfermait la sainte couronne, afin de ne pas m'asseoir dessus, et chaque fois aussi je remerciais Dieu de sa protection. Je me retournais souvent pour voir si personne ne nous suivait. Mon inquiétude ne cessait pas, j'avais beaucoup à penser.

Dès que nous arrivions dans une auberge pour y prendre un repas, le brave serviteur prenait le coussin qui lui était recommandé, et le plaçait sur une table en face de moi afin que je l'eusse toujours sous les yeux. Quand nous avions fini, le brave homme reprenait le coussin, le remettait sur le traîneau, comme auparavant, et nous continuions notre route.

A la nuit noire, nous arrivâmes au bord du Danube, qui était encore couvert de glace. En quelques endroits la glace commençait à être moins solide : le char qui portait ces demoiselles se brisa et tomba ; les jeunes filles, qui ne pouvaient pas même se voir entre elles à cause de l'obscurité, jetaient les hauts cris. Je fus saisie d'effroi ; je pensai que nous allions rester tous, avec la sainte couronne, au fond du fleuve. Mais Dieu fut encore notre sauveur : personne ne tomba sous la glace ; quelques objets seulement glissèrent de la voiture et tombèrent dans l'eau. Je pris la duchesse de Silésie et les plus nobles des jeunes filles avec moi sur le traîneau, et, avec la grâce de Dieu, je continuai heureusement mon chemin sur la glace, ainsi que tous mes autres compagnons.

Lorsque nous arrivâmes à Comorn et que nous entrâmes dans le château, celui qui sortait maintenant d'inquiétude avec moi prit le coussin avec la sainte couronne, et la porta dans un endroit où elle fut bien gardée. J'entrai dans l'appartement des femmes et j'allai vers ma gracieuse maîtresse, qui me reçut avec bonté. Elle me félicita de ce que, par la grâce de Dieu, j'avais été un si heureux messager. *La suite à la prochaine livraison.*

UNE PAROLE D'ISAAC NEWTON.

L'illustre Isaac Newton, à qui la science moderne doit tant d'importantes découvertes, disait, peu de temps avant sa mort : « Je ne sais ce que pense de moi le monde, mais quant à moi, je me fais l'effet d'un enfant jouant sur le bord de la mer et s'amusant à ramasser de temps en temps un caillou plus poli, une coquille moins commune que les autres, tandis que le grand océan de la vérité s'étend mystérieux et insondable devant moi. »

HISTOIRE D'UNE COMÈTE.

Suite. — Voy. p. 310, 335, 374.

La Comète marchant avec une vitesse de 70 000 lieues à l'heure environ, ou d'un million et demi de lieues par jour à son point de départ, et ralentissant cette vitesse à mesure qu'elle s'éloignait, trois mois après avoir quitté la circonscription terrestre elle arriva dans une région de l'espace où l'attendait le plus étrange des spectacles. Il y avait à cette époque, entre l'orbite de Mars et celle de Jupiter, un certain nombre de planètes issues d'un anneau primitif échappé de l'équateur solaire entre l'époque de la naissance de Jupiter et l'époque de la naissance de Mars. Au lieu de ne former qu'un seul globe, comme il était arrivé pour les autres planètes, cet anneau hétérogène en avait formé un grand nombre, tout aussi hétérogènes et tout aussi fragiles que lui. Ces globes roulaient autour du Soleil comme tous les autres, possédant leurs années, leurs saisons et leurs jours. Or, comme la Comète approchait de l'orbite du plus volumineux d'entre eux, toute préoccupée encore des révolutions dont la Terre lui avait offert un spécimen, et philosophant sur les destinées de l'univers, ce globe immense qui venait sur elle avec une vitesse de

16 000 lieues à l'heure, et qui se précipitait en ligne droite de manière à la croiser juste au point de l'orbite qu'elle allait franchir, et à produire de la sorte un choc infaillible; — ce globe immense, dis-je, éclata comme une bombe quelques instants avant la rencontre. Des vapeurs s'exhalèrent et se réunirent à la queue de la Comète, et l'on vit une dizaine de fragments se séparer et continuer toutefois leur route dans l'espace. C'était la fin d'un monde, fin prématurée, sans doute, résultant d'un cataclysme intérieur longtemps concentré. Cet événement s'accomplit à la distance de cent six millions deux cent quatre-vingt mille lieues du Soleil. Peut-être est-ce de là que sont issues les petites planètes télescopiques Bellone, Galathée, Terpsichore et Léto, dont la distance au Soleil est, pour toutes les quatre, de 2.78, celle de la Terre étant prise pour unité. Il paraît que ces petits astres viennent, en effet, revoir tous les ans l'endroit funeste où s'opéra la catastrophe terrible qui les a séparés.

C'était là le chemin de Damas où l'esprit de la Comète devait être à jamais frappé; c'était de là que devaient dater les bons sentiments dont désormais elle resterait animée. Peut-être que sans cet événement elle aurait flotté longtemps encore dans l'indifférence; mais, comme on l'a maintes fois observé, il suffit d'une cause inattendue pour transformer soudain les plus fermes caractères. Par un sentiment de bienveillance que les très-grands portent généralement aux très-petits, la Comète, à la vue de cette fin tragique, sentit son souvenir se réveiller douloureusement; elle craignit un instant pour les jours de la Terre. « Pauvre Terre! si la révolution terrible qui s'était annoncée naguère allait lui devenir funeste et la faire mourir avant qu'elle soit née! Que va-t-elle devenir au milieu des troubles sous lesquels elle se débattait naguère? Aura-t-elle la force de les dominer et de leur survivre, ou bien n'est-elle destinée qu'à servir de demeure inhospitalière à des êtres sauvages et cruels?

A partir de ce jour, elle devint plus attentive, et le sort de la Terre la toucha d'autant plus vivement qu'il était plus humble. Souvent elle se surprit à songer à cette modeste créature; souvent elle passa soucieuse près des sphères les plus magnifiques sans y jeter un coup d'œil. Sans doute même elle trouva parfois son voyage bien long : rester trois mille soixante-trois ans et demi en l'absence de la Terre, et seulement dix-huit mois au plus en sa présence, lui semblait hors de proportion. Enfin, le petit monde prit rang dans ses pensées et parut devoir s'y fixer de plus en plus.

Elle attendait avec impatience la saison d'été. Le solstice d'été est pour les comètes l'époque de leur passage au périhélie et de leur approche de la Terre. Dès qu'elle sentait les feux du Soleil devenir plus ardents, et dès qu'elle voyait cet astre grandir, elle se savait à la fin du printemps. A peine la Terre devenait-elle visible, soit sous la forme d'une petite tache ronde sur le Soleil, soit sous l'aspect d'une demi-lune ou d'un croissant à gauche ou à droite de l'astre radieux, elle sentait avec bonheur sa rapidité augmenter et le but approcher. Elle arrivait ainsi à toute vitesse près du globe terrestre qu'elle devait chérir de plus en plus, et dès le premier jour commençait la révision de son petit monde.

Elle assista au réveil des races animales de toute l'époque secondaire, depuis la période du lias et la période oolithique jusqu'à la dernière des sous-périodes crétacées. De trois mille ans en trois mille ans, elle suivait la succession lente et régulière des espèces, tant animales que végétales. S'étant peu à peu habituée aux révolutions inhérentes à l'établissement de toutes choses; ayant assisté aux cataclysmes qui de fond en comble transfiguraient certaines parties de la surface terrestre, aux convulsions intérieures d'où les bouches volcaniques s'engendraient pour vomir leurs feux horribles, aux soulèvements des chaînes de montagnes qui préparaient à la surface les reliefs auxquels la configuration géographique serait due dans l'avenir, elle en était venue à moins redouter les effets de ces grands mouvements, à penser qu'une loi inconnue les dirigeait, et à s'assurer qu'ils ne pouvaient servir qu'à l'avantage du globe éprouvé. C'est ainsi qu'en chacune de ses années, trois mille fois plus longues que les nôtres, elle suivait le progrès du petit enfant terrestre dans son berceau.

La vérité, cependant, nous oblige à ajouter qu'elle ne persévéra pas sans défaillances dans sa sollicitude. La cause de ces faiblesses est due à un principe sur lequel il est bon de méditer quelquefois : c'est que la fréquentation des grandeurs peut affaiblir nos sentiments de fraternité en faveur des humbles. Passant la meilleure, ou, pour mieux dire, la plus longue partie de sa vie avec les patriciens de l'empire solaire, la Comète en subit à son insu une sorte de contagion, et redevint quelque peu fière au frottement. Son attention se soutint dans la même égalité pendant quarante mille ans environ; mais ensuite elle semblait un peu fatiguée, et, sans s'en douter, elle attendait certainement avec moins d'impatience la belle saison. Elle commençait à s'accoutumer au spectacle terrestre et partageait sa pensée entre la Terre et les autres planètes. Quand elle approchait de celles-ci, elle les regardait; et de nouveau, comme autrefois, des comparaisons peu avantageuses se présentaient entre ces autres globes et le nôtre. Pendant vingt mille ans elle en fut là, et l'on aurait pu craindre que les sphères supérieures ne reconquissent la suprématie qu'elles avaient primitivement dans son esprit. Cependant la Terre progressait plus rapidement que celles-ci, puisqu'elle était plus jeune, et la scène changeant plus sensiblement à l'époque de la formation tertiaire, la Comète reprit en sa faveur toute l'attention qui s'était un instant étendue aux autres mondes.

La suite au prochain volume.

SALON DE 1865. — SCULPTURE.

CHANTEUR FLORENTIN, PAR M. PAUL DUBOIS.

Le *Chanteur florentin*, de M. Paul Dubois, a eu les honneurs du Salon de cette année; les artistes lui ont tout d'une voix donné le prix, et leur jugement a été ratifié par l'assentiment du public tout entier. Cette œuvre, qui semble inspirée des meilleurs modèles de la sculpture florentine du quinzième siècle, en a, en effet, la finesse, l'élégance, la grâce aisée et familière, la parfaite sincérité. M. Dubois a fait, au dix-neuvième siècle, tout le monde l'a dit, un ouvrage de l'école de Donatello. Est-ce à dire qu'il se soit contenté de copier les modèles de cette école, et que sa statue soit un pastiche habilement réussi? Non, vraiment : l'imitation la plus savante n'emporte pas ainsi tous les suffrages; à l'œuvre patiemment concertée où sont assemblées à force de labeur et d'adresse des qualités d'emprunt, il manque toujours le charme et la vie. Pour qu'une œuvre d'art nous charme et pour qu'elle soit vivante, il ne faut pas qu'elle soit faite de souvenirs ingénieusement combinés, de morceaux d'étude, fussent-ils d'une exécution correcte, irréprochable; il faut qu'elle sorte, heureuse et facile, d'une âme qu'elle émeut et ravit; que la main suivant la pensée jusqu'au bout et capable effectivement de rendre ce qu'elle a conçu, tout soit en harmonie et semble venu d'un seul jet, comme la plante qui sort du germe enfoui dans le sol avec sa tige souple,

son vert feuillage, ses fleurs et ses fruits parfumés. « Tel, pour nous servir d'une comparaison homérique, tel le fertile rejeton d'un olivier, qu'un homme nourrit dans un champ solitaire où jaillit une eau abondante, beau,



Salon de 1865; Sculpture. — Chanteur florentin, par M. Paul Dubois. — Dessin de Thérond.

verdoyant, que balancent les souffles de tous les vents et qui se couvre de blanches fleurs », telle aussi l'œuvre que l'artiste a enfantée dans une heure féconde, qu'il a élevée, caressée longtemps dans le recueillement et le silence, où

il a mis le meilleur de lui-même : quand cette fille de sa pensée paraît au grand jour, dans sa fraîcheur, souriante, respirant le bonheur, elle séduit, elle captive tous les regards et entraîne tous les applaudissements.

VRAI ET FAUX.

LE CÈDRE DU JARDIN DES PLANTES [1].

S'IL EST VRAI QUE BERNARD DE JUSSIEU L'AIT TRANSPORTÉ DANS SON CHAPEAU. — SI BERNARD DE JUSSIEU S'EST PRIVÉ D'EAU DANS LA TRAVERSÉE SUR MER; &c.

La *Revue d'Édimbourg*, dans son numéro d'octobre 1864, contient un article fort intéressant consacré à l'examen de quelques ouvrages récents sur la culture des conifères. L'auteur passe en revue successivement les différentes espèces qui ont été introduites avec plus ou moins de succès dans la Grande-Bretagne, et donne sur presque toutes des détails que j'ai lieu de croire exacts. Arrivant au *cèdre du Liban*, il discute l'époque de son introduction en Angleterre, et cite les lieux où se trouvent aujourd'hui les plus beaux arbres, remarquables soit par la hauteur de leur tige, soit par l'étendue de leurs rameaux.

Il n'entrait pas dans son plan de parler des cèdres cultivés sur le continent, et il n'en mentionne qu'un seul qu'il aurait pu même rattacher à l'Angleterre, puisque c'est de ce pays qu'il nous est venu; mais, sur ce point même, il joue de malheur, et, depuis le commencement jusqu'à la fin, il ne dit pas un mot qui ne soit à côté de la vérité.

Ayant à le reprendre sur tous les points, je suis obligé de reproduire fidèlement son texte, et je le reproduirai *in extenso*, encore qu'il soit un peu long. Le voici traduit aussi exactement qu'il m'a été possible.

« Un des cèdres les plus connus *était* celui du jardin des Plantes, célèbre surtout par l'anecdote qui se rattache à son arrivée dans ce pays en l'an 1737. M. Bernard de Jussieu, le fameux botaniste, avait dans un voyage à la terre sainte apporté du Liban un cèdre, un faible plant, et n'ayant pas d'autre moyen de le transporter commodément, il avait fait de son chapeau un pot à fleur pour l'y déposer. Il put le conduire en bon état au vaisseau sur lequel il s'embarquait pour revenir en France; mais des gros temps, des vents contraires, écartèrent le vaisseau de sa route et prolongèrent la traversée. L'eau devenant rare, tous ceux qui se trouvaient à bord, marins et passagers, furent mis à la ration. Les matelots, qui travaillaient, avaient un verre d'eau par jour; les passagers, qui ne faisaient rien, eurent seulement un demi-verre. C'était bien peu, et M. de Jussieu eut à vaincre, sans doute, plus d'un combat intérieur pour ne pas boire toute l'eau qui faisait sa ration journalière et en réserver un peu pour la chère plante. Tout autre qu'un naturaliste n'eût pas même rêvé la possibilité d'un pareil sacrifice; mais sa passion le soutint, et pendant tout le voyage, sous le chaud soleil de la Méditerranée, il partagea avec la plante son demi-verre d'eau. Cette privation longtemps continuée eut son effet prévu; mais si les forces physiques baissèrent, la force morale ne fléchit pas. L'homme en arrivant à Marseille était dans un triste état de santé, le cèdre était bien portant. Arrivée à ce point, l'histoire me paraît avoir reçu une petite *broderie* due à l'imagination des narrateurs qui en nous peignant le temps passé songent trop au présent. On dit donc que notre botaniste, qui était à demi mort en débarquant, fut sur le point de perdre tout le fruit de ses sacrifices, parce que les employés de la douane, ne pouvant comprendre l'inquiétude qu'il manifestait quand on s'approchait de son précieux fardeau, voulaient l'obliger à vider l'étrange pot qui contenait la plante, supposant qu'ils trouveraient au fond des dentelles ou des bijoux qu'on voulait faire entrer en fraude. Cependant ses prières étaient si vives et son visage si honnête, qu'il finit par leur toucher le cœur. Il put donc apporter à Paris sans nouveau contre-temps cette précieuse relique des cèdres du Liban et en enrichir le jardin des Plantes. Le petit arbre grandit rapidement et devint bientôt le favori des promeneurs, son histoire s'étant répandue et ajoutant encore à l'intérêt qu'il eût déjà inspiré à raison de sa lointaine patrie. Dans le siècle suivant, il avait atteint des proportions gigantesques, et chaque jeudi, jour où le jardin était ouvert au public, le peuple se pressait en foule autour de lui. Il était le centre vers lequel on voyait se diriger les aveugles sortis de leur hospice, les sourds-muets de leur asile et les convalescents des hôpitaux. Son sommet verdoyant s'apercevait du dernier étage de la prison de Sainte-Pélagie, située alors assez près du jardin, et les détenus qui avaient quelque argent payaient volontiers une petite rétribution pour la permission d'occuper les cellules d'où l'on pouvait voir les plus hautes branches du cèdre. Il continua à croître et à prospérer jusqu'à atteindre cent ans et quatre-vingts pieds de hauteur. Dans sa centième année enfin (1837), il fut jeté à bas pour faire place à un chemin de fer, et maintenant la locomotive passe en sifflant sur la place où il se dressait. »

Ne voilà-t-il pas une histoire bien touchante! Malheureusement elle est fausse presque d'un bout à l'autre, tout en réunissant nombre de circonstances dont chacune prise à part est à peu près vraie.

Je ne chicanerai point sur la date de l'arrivée de l'arbre à Paris, quoique l'auteur donne, au lieu de la véritable, qui est 1734, celle de 1737; il a cru piquant de le faire abattre cent ans juste après qu'il a été planté. Avant de passer aux autres inexactitudes, commençons par dire ce qu'il y a de réel dans ce récit.

Il est vrai que le cèdre du labyrinthe, au jardin des Plantes, a été dans le chapeau de M. de Jussieu, qui même en contenait un second; mais c'est un détail insignifiant. Nous dirons bientôt combien de temps il y resta.

Il est encore vrai que pour doter son pays d'un végétal précieux un homme de bien s'est soumis pendant une longue traversée au tourment de la soif, tourment qui ne peut être bien apprécié que par ceux qui l'ont éprouvé; mais cet homme se nommait le capitaine Duclieux, et non Bernard de Jussieu; la plante n'était point amenée de la terre sainte à Paris, elle partait de Paris pour les Antilles : c'était le *caféier* qui, transporté par les Hollandais de Moka à Batavia, puis à Amsterdam, de là amené au jardin des Plantes où il fut longtemps cultivé à titre de plante rare, partait enfin pour la Martinique qu'il allait enrichir.

Il est encore vrai qu'un des chemins de fer qui convergent aujourd'hui vers Paris, le chemin d'Orléans, s'avance presque jusqu'au jardin des Plantes; mais il s'arrête avant d'en avoir touché l'enceinte, dont il est séparé par un large boulevard.

Il est vrai cependant que les chemins de fer parisiens ont emporté un cèdre, et même plusieurs; mais ces cèdres croissaient sur la rive opposée de la Seine, à l'ouest et non à l'est de la ville: ils ombragèrent longtemps les hauteurs du quartier de Tivoli, et tombèrent successivement à mesure que s'étendaient les dépendances des chemins de Saint-Germain et de Rouen. Le cèdre du jardin des Plantes vit encore et ne mourra, je l'espère bien, que de vieillesse. Il

[1] Extrait de l'ouvrage du docteur F. Roulin, intitulé : *Histoire naturelle et souvenirs de voyage* (Paris, Hetzel). Nous tenons à honneur de dire que l'on retrouve dans cet excellent livre plusieurs articles que M. F. Roulin, l'un de nos premiers collaborateurs, avait déjà bien voulu publier dans le *Magasin pittoresque*.

est encore l'ornement de ce jardin, ouvert au public *le jeudi* comme *les six autres jours de la semaine.*

Je reviens à l'histoire du chapeau, et je confesserai d'abord qu'elle est d'ordinaire, même en France, assez mal racontée; quoique la version courante soit du moins conforme à la vérité en faisant partir notre botaniste d'Angleterre et non de la terre sainte, où il n'est jamais allé.

Cette version me paraissait invraisemblable à plusieurs égards; et un jour que j'étais assis sur le banc circulaire dont l'arbre est entouré, côte à côte avec le dernier botaniste qui ait porté ce glorieux nom de Jussieu, je pris cette occasion pour lui communiquer mes doutes.

« Avez-vous pu croire, me dit-il, que mon grand-oncle, pouvant obtenir si aisément un pot de terre du jardinier qui lui fournissait le plant, ait été assez simple pour employer son feutre à cet usage, et se soit exposé de gaieté de cœur à un gros rhume qui ne lui eût pas manqué s'il eût fait la traversée tête nue? C'est bien dans un pot de terre que le cèdre a traversé la Manche; il y était encore à son arrivée dans Paris, et jusqu'au moment où mon oncle, qui demeurait rue des Bernardins, près du marché aux Veaux, le prit pour le porter au jardin des Plantes. Dans ce court trajet, le pot, qui avait été fêlé, se sépara en plusieurs morceaux, et c'est alors qu'il fallut le recevoir dans ce fameux chapeau où il a séjourné dix minutes.

AIMABLE ET AIMÉ.

« Vous êtes bien aimable. » Voilà qui est bon à dire à une personne que l'on commence seulement à connaître, car ces mots ne signifient rien de plus que ceci : « Vous êtes digne que l'on vous aime. » Mais à ceux qu'on connaît depuis longtemps, le compliment devrait être : « Vous êtes aimé, Je vous aime. »

Les vices sont des maladies honteuses, dont le traitement doit être secret; loin d'y mettre de l'ostentation, il faut éviter les spectateurs et les témoins. Il est d'un pédant et non d'un ami de reprendre en public avec affectation, pour se faire valoir par les fautes d'autrui, comme les charlatans font leurs opérations en plein théâtre pour s'attirer des pratiques. PLUTARQUE.

SUR LES MOULINS A PRIÈRES.

Les cylindres rotatoires semblables à de petits barils de poudre, dressés verticalement sur une tringle de fer, que l'on peut appeler des moulins à prières, sont encore plus communs au Thibet qu'en Tartarie; ils portent uniformément l'invocation suivante, que Jacquemont dit avec raison être le Pater, le Credo, et le Confiteor des Lamas : *Oum mani Padmei oum.* « Ils répètent des milliers de fois par jour cette courte sentence, comptant, avec les grains du chapelet qu'ils tiennent à la main, combien de fois ils l'ont dite. Ils ne la comprennent certainement pas. A Kanum, où elle est également le texte exclusif de la prière des Lamas, M. Csoma me l'a expliquée; elle est thibétaine. *Oum* est une interjection; *mani* signifie femme, pierre précieuse; *Padmei*, nénuphar ou lis des étangs. *Oum*, à la fin, est la même interjection que devant.

» De quelque façon que l'on retourne ces quatre mots, il est évidemment impossible de leur trouver un sens quelconque. M. Csoma n'a pu m'apprendre si les plus habiles des Lamas y en attachaient un.

» Je suppose cette éjaculation mystique traduite du sanscrit, parce que je ne crois pas qu'il y ait de nénuphars dans le lac Mansarower, ni dans aucun des lacs du Thibet, tandis qu'au contraire ces plantes sont communes dans tous les bassins de l'Inde, où la beauté de leurs fleurs les a rendues célèbres. » (1)

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 47, 87, 111, 159, 190, 231, 263, 287, 326, 359.

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

COLONIE ANGLAISE

Suite.

IV. *1856 à 1858?* — Le timbre de 1 shilling est ovale et a 19mm sur 23. Il est gravé, imprimé en couleur sur papier blanc, non piqué. Le dessin et les inscriptions sont les mêmes pour ce timbre et les suivants que ceux du timbre précédent (voy. nos 301 et 302). Le papier a un cygne en filigrane.

1 shilling (1f.25), — fauve clair ou brun-roux clair. La couleur varie du fauve clair au brun rougeâtre foncé (no 301).





No 301. Australie occidentale. No 302.

V. *1860 à 1864.* — Les timbres sont rectangulaires, et ont, celui de 1 penny, 19mm sur 22mm.5; les autres, 19mm.5 sur 23mm. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc. Le papier a en filigrane un cygne nageant.

1 penny, — (1860 et 1861) noir (non piqué et piqué); (1861, 1862) rose, rouge, rouge-brun (non piqué et piqué); (1863) carmin, carmin brunâtre (piqué); jaune-olive (piqué) (no 302).
2 pence, — orange, vermillon (1860, non piqué; 1861, piqué), (1862) bleu foncé ou clair (piqué); jaune d'or (piqué).
4 pence, — (1864) rouge (piqué); rose (piqué).
6 pence (2), — (1860) vert jaunâtre ou vert-olive (non piqué); (1861) violet (non piqué et piqué) : la couleur varie du violet clair au chocolat; (1863) lilas (piqué).
1 shilling, — (1862) vert-émeraude (piqué); vert-de-gris (piqué).

On remarque, dans les collections, des timbres de l'Australie occidentale qui sont percés d'un petit trou rond, fait à l'emporte-pièce. On donne deux explications de cette particularité. Les uns disent que ces timbres sont destinés à la correspondance officielle avec la métropole et les autres gouvernements australiens, et que la perforation ne permet pas de s'en servir pour affranchir des lettres privées. D'après les autres, ces timbres sont ceux qui sont fournis aux transportés (*convicts*), afin que l'on puisse reconnaître tout de suite les lettres provenant de l'établissement des transportés.

Les timbres de 1854 et de 1855 ont été faits à Perth. Les autres timbres ont été gravés à Londres; dans les premiers temps, ils étaient imprimés à Perth, ils le sont à présent à Londres.

INDES ORIENTALES NÉERLANDAISES.

POSSESSION NÉERLANDAISE.

Le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a été adopté en vertu de l'ordonnance royale du 22 juin 1862. L'émission a eu lieu le 1er avril 1864.

(1) *Voyage aux Indes* de Jacquemont, in-fol., t. II. — Voy. notre tome VIII, 1840, p. 368.

(2) On cite un timbre d'essai de 6 pence, jaune.

Il n'y a qu'un timbre, qui est rectangulaire et a 21^{mm}.5 sur 18^{mm}.5. Il est gravé et imprimé en couleur sur papier blanc. Il n'est pas piqué. Il porte l'effigie du roi des Pays-Bas, Guillaume III; la tête est vue de trois quarts et



N° 303. Indes orientales néerlandaises.

tournée vers la gauche. A chacun des angles supérieurs sont une fleur de *nelumbium* et un dauphin. On lit en haut *10 cent*, à gauche et à droite *Nederl Indie*, en bas sur une banderole *Post zegel*.

10 cents (0f.21) [1], — cramoisi ou carmin foncé (n° 303).

Ce timbre a été gravé et imprimé à l'hôtel des Monnaies, à Utrecht.

AMÉRIQUE.

COLOMBIE ANGLAISE ET ILE DE VANCOUVER.

COLONIE ANGLAISE.

Le timbre-poste de cette colonie a été émis en 1861. Il est rectangulaire et a 23^{mm} sur 19; il est gravé, imprimé en couleur sur papier blanc glacé. Il présente l'effigie de la reine Victoria, la tête tournée à gauche et couronnée. On lit en haut *British Columbia &*, en bas *Vancouvers island*, à gauche *Postage*, et à droite *Two pence half penny*.

2 pence $^1/_2$ (0f.2604), — rose-chair clair (non piqué); rose-chair plus foncé (piqué) (n° 304).



N° 304. Colombie anglaise.

Ce timbre a été gravé et imprimé par MM. de la Rue et Cie, à Londres.

Il y a, dit-on, dans la colonie une compagnie particulière pour le transport de certaines correspondances, qui a émis un timbre. Il paraît que ce timbre est oblong, noir sur papier rouge-orangé, et qu'il porte la légende : *Barnard's Cariboo express paid.*

TERRE-NEUVE.

COLONIE ANGLAISE.

L'usage des timbres-poste a été introduit à Terre-Neuve en 1857.

Le nombre des lettres a été de 132000 en 1862. Les $^9/_{10}$ sont affranchies. On ne compte en moyenne qu'une lettre par habitant et par an.

Il n'y a pas eu de changement dans le dessin des timbres-poste. Ils présentent trois types différents.

Les timbres de 1 et de 5 pence sont carrés et ont 22^{mm} de côté. La couronne royale est au centre de quatre lobes dans lesquels sont la rose, le chardon et le trèfle. — Le timbre de 3 pence est triangulaire et a 22^{mm} sur 43^{mm}.5. La rose, le chardon et le trèfle sont dans un médaillon trilobé. — Les six autres timbres sont rectangulaires et ont, ceux de 2 pence et de 1 shilling, 26^{mm} sur 20, et les autres 25^{mm} sur 19^{mm}.5. Un bouquet des plantes nationales d'Angleterre est dans un médaillon entouré d'un large guillochis. — On lit sur tous ces timbres *St John's Newfoundland postage*, la valeur en chiffres et en lettres.

Les timbres sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, et ne sont pas piqués.



N° 305. Terre-Neuve.

1 penny	(0f.070) [1],	— brun violacé.
2 pence	(0f.140),	— 1° vermillon; 2° (1862) carmin clair.
3	(0f.210),	— vert foncé (n° 305).
4	(0f.280),	— 1° vermillon; 2° (1862) carmin clair.
5	(0f.350),	— 1° brun violâtre; 2° (mars 1863) chocolat (n° 306).
6	(0f.420),	— 1° vermillon; 2° (1862) carmin clair.
6 $^1/_2$	(0f.455),	— 1° vermillon; 2° (1862) carmin clair.
8	(0f.560),	— 1° vermillon; 2° (1863) carmin clair (n° 307).
1 shilling	(0f.840),	— 1° vermillon; 2° (1862) carmin clair.





N° 306. Terre-Neuve. N° 307.

Ces timbres ont été gravés et imprimés à Londres.

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

COLONIE ANGLAISE.

Les timbres-poste de cette colonie ont été émis en 1860; le type n'a pas changé. Ces timbres sont rectangulaires et ont 23^{mm} sur 19^{mm}.5. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, et piqués. Ils présentent l'effigie de la reine d'Angleterre, la tête tournée à gauche et couronnée; l'encadrement est d'un dessin différent suivant la valeur, et porte la légende : *Prince Edward island postage*. La valeur est inscrite au bas.





N° 308. Ile du Prince-Édouard. N° 309.

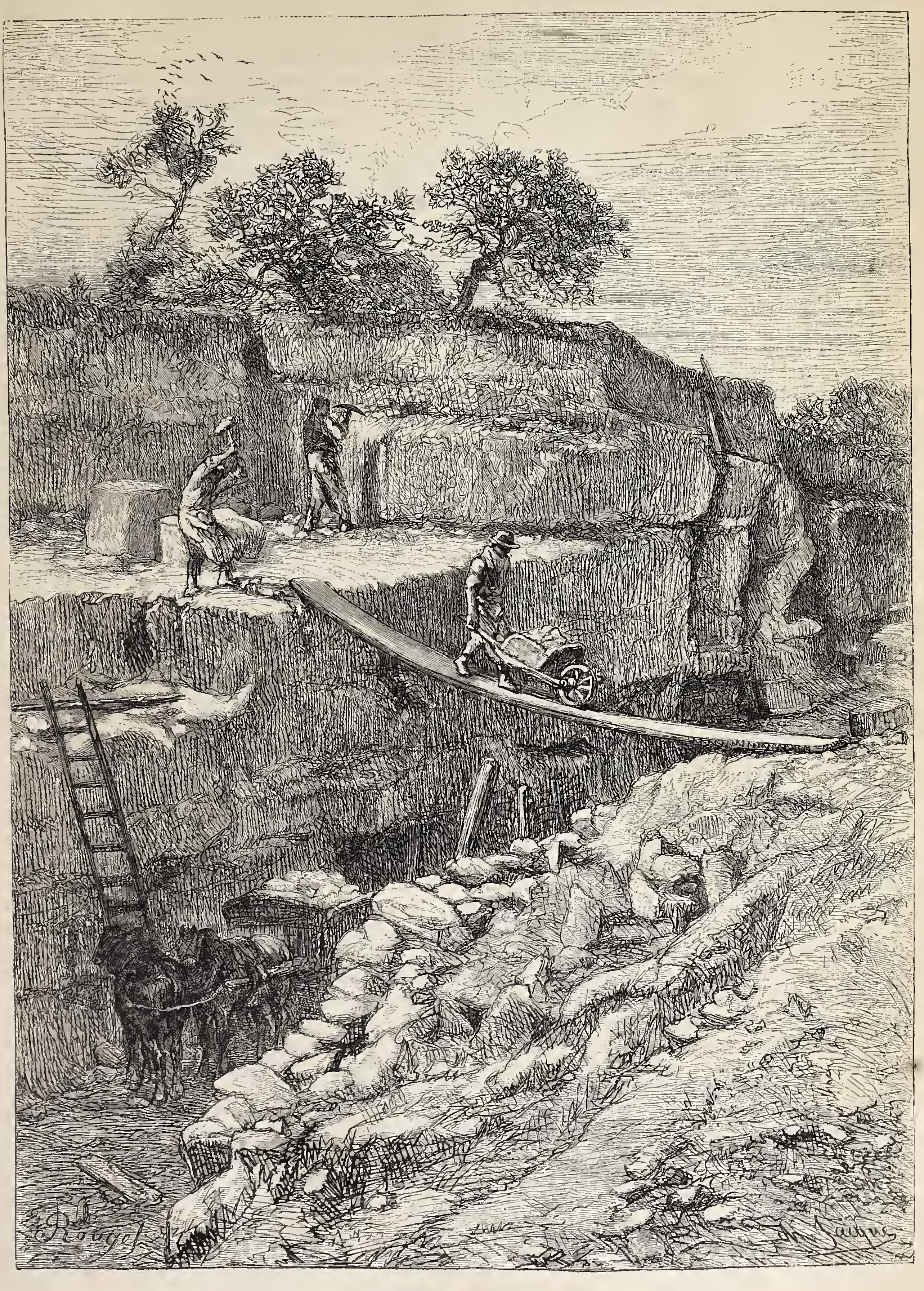
1 penny	(0f.07),	— jaune-brun.
2 pence	(0f.14),	— carmin clair.
3	(0f.21),	— bleu clair (n° 308).
6	(0f.42),	— vert-émeraude.
9	(0f.63),	— 1° lilas; 2° violet clair (n° 309).

La suite au prochain volume.

[1] 1 gulden ou florin de Hollande = 100 cents = 2f.106. La monnaie vaut, à Java, ordinairement 11 à 12 pour 100 de moins qu'en Hollande.

[1] 1 shilling currency = 8 deniers ou pence sterling = 0f.84; 1 shilling sterling = 1 sh. 6 d. currency = 1f.25.

LE CARRIER DE LA CROIX-AUX-COQS.



Une carrière. — Dessin de Ch. Jacque.

Je la reconnais, cette carrière à ciel ouvert; j'ai passé si souvent devant elle et je m'y suis arrêté tant de fois, quand, au temps des vacances, me levant avec l'aube, je sortais à bas bruit de notre maison où tous dormaient encore, pour aller pousser jusqu'en forêt ma promenade matinale. Mais est-ce bien ma carrière de la Croix-aux-Coqs que l'artiste a voulu reproduire, ou bien a-t-il vu celle-ci ailleurs que par delà la vallée d'Yères? Qu'importe! C'est la mienne que je vois; l'émotion du souvenir m'atteste la fidélité de la ressemblance. Bien plus, de ces trois ouvriers,

dont l'un débite, l'autre brise et le troisième brouette des pierres, il en est un que je pourrais nommer. C'est le plus âgé des trois, celui qui, de son marteau à double dent acérée, pique le banc de calcaire et le désagrége en moellons.

Le brave homme se nomme Jean Varin, et il est fier de son nom ; c'est celui de l'un de ces dévoués serviteurs de la science, dont la célébrité restreinte ne dépasse pas les limites du *chantier*, et qu'une génération ne transmet à la génération suivante que dans la ligne étroite des traditions de la famille.

Ma première rencontre me donna la mesure de la vigueur de ses bras.

Je suivais le chemin qui monte à la Croix-aux-Coqs; soit que je fusse trop distrait pour entendre la voix qui me hélait à distance, soit que le vent qui soufflait dru en ce moment emportât dans une direction opposée le cri d'alarme qu'on m'adressait pour m'inviter à retourner sur mes pas, je continuais à marcher en avant, quand soudain deux larges mains me saisirent à mi-corps par derrière et me couchèrent sur le sol. Ainsi étendu, sans que j'eusse le temps de me rendre compte de la chute, je me trouvai face contre face avec un homme qui, se penchant vers moi, le dos courbé en arc et m'abritant comme sous une voûte, me cria : « Ne bouge pas ! » du ton dont on menace. Il ne me menaçait pas, au contraire, j'en eus bientôt la preuve; il me protégeait !

A peine avait-il cessé de parler qu'une détonation fit trembler la terre et lança au ciel un jet de cailloux. Plusieurs de ceux-ci, tombant autour de nous, m'apprirent de quel danger mon rude adversaire avait voulu me préserver. On l'a deviné, cette explosion était celle de la poudre à mine, qui venait d'avoir raison d'un bloc que l'effort des bras n'aurait pu détacher de son lit.

Dès que le moment du péril fut passé, Jean Varin se redressa et me dit avec bonhomie en m'aidant à me remettre sur pieds :

— Faut m'excuser, jeune homme, si j'ai été un peu vif; mais quand j'ai vu à quoi vous vous exposiez faute de m'entendre vous crier gare ! j'ai eu si grand'peur pour vous que j'aurais été capable de vous tuer pour vous épargner du mal.

Je lui répondis par une cordiale poignée de main, et à compter de cet instant Jean Varin et moi nous fûmes bons amis. Il aimait à parler de son métier ; moi, j'aimais à m'instruire et surtout à puiser mes connaissances aux sources mêmes du travail, où les difficultés de la pratique posent journellement, à l'intelligence de l'artisan, des problèmes que la science des théoriciens purs n'enseigne point à résoudre.

— Peut-être êtes-vous curieux de voir le coup de mine? me demanda-t-il.

— Allons voir le coup de mine, répliquai-je.

Et je le suivis.

Il me fit traverser, sur une planche mobile qui fléchissait sous nos pas, la brèche large et profonde ouverte dans le sol. Arrivé au banc de calcaire que la poudre venait d'attaquer, Jean Varin examina un moment la fissure produite par la poudre, et dit en me montrant un marteau à long manche dont le corps se terminait d'un côté en pointe aiguë :

— La *pointrelle* ne suffira pas pour détacher le bloc; c'est à recommencer, puisque la fente ne file pas du *toit* au *mur*.

J'eus bientôt l'explication de ces deux mots.

A l'étage de l'écorce terrestre où gisent les matériaux de construction, tels que l'ardoise et la pierre de taille, ils forment des couches ou bancs dont les assises sont parallèles. On nomme *toit* la face supérieure d'un banc et *mur* sa face inférieure.

Jean Varin avait dit : « C'est à recommencer »; je m'établis près de lui pour assister, aussi longtemps que la prudence le permettrait, à l'expérience du second coup de mine. En même temps qu'il la préparait, il m'en fit suivre les détails. A l'aide d'une tarière en fer aciéré qu'il nomma *fleuret* et sur laquelle il frappait avec un marteau, après chaque tour de cette sorte de trépan dans la pierre, il creusa jusqu'à ce que le diamètre du trou mesurât six centimètres. Ce travail fut long. Le choc du marteau sur le fleuret et la résistance que le grain serré de la pierre opposait à celui-ci lui eussent fait perdre sa trempe, si l'ouvrier ne se fût arrêté pour jeter un peu d'eau dans le trou où s'échauffait la tarière; mais l'eau et le calcaire réduit en poudre à chaque tour de l'instrument faisaient boue, et Jean Varin devait encore suspendre son travail pour enlever avec la *curette* en fer cette boue qui gênait l'action du fleuret. Enfin, le trou arrivé au diamètre et à la profondeur convenables, il confectionna sa cartouche.

— Je me sers d'une enveloppe goudronnée, me dit-il, parce que la roche est humide ; autrement il me suffirait de mettre ma poudre à mine dans une simple enveloppe de papier. Vous le voyez, ma mesure de poudre contient à peu près de quoi remplir le trou jusqu'au tiers : c'est la quantité voulue. Avec cette épinglette en cuivre que j'enfonce jusqu'au milieu de la cartouche, je me ménage une ouverture pour l'amorçage. Il s'agit maintenant de pousser la cartouche jusqu'au fond du trou. C'est l'ouvrage de cette tige de fer que nous nommons le *bourroir*. Vous y remarquerez un sillon creux que les savants appellent cannelure ; il sert à maintenir l'épinglette, qui sans cela serait refoulée dans la cartouche. Il ne me reste plus qu'à achever d'emplir le trou avec de la terre glaise, ajouta-t-il quand il jugea que la cartouche était assez profondément enfoncée; mais je ne dois pas oublier de faire tourner de temps en temps l'épinglette, afin d'être sûr de pouvoir la retirer quand il en sera temps. Il est temps, reprit-il un moment après, nous n'avons plus qu'à amorcer; passez-moi un brin de paille.

Il rejeta celui que je lui présentai.

— Vous voyez bien qu'il y a un nœud à votre paille, et il n'en faut pas. Au fait, reprit-il en riant, vous n'êtes apprenti que depuis une heure, vous ne pouvez pas tout savoir.

En parlant, il avait choisi parmi plusieurs fétus de paille celui qui était le mieux à sa convenance ; il le fendit dans sa longueur, le remplit de poudre fine, et l'introduisit, ainsi chargé, dans le vide laissé par l'épinglette, qu'il avait eu soin de retirer exactement en droite ligne.

— Quand vous m'aurez vu mettre le feu à cette mèche soufrée qui communique à la paille, ne demandez pas à en voir davantage ; ce qu'il y aura de plus pressé à faire pour vous, ce sera de me suivre.

Et aussitôt il alluma la mèche; mais, au lieu de se faire suivre par moi, il me poussa devant lui en courant jusqu'à un petit appentis fait de planches, dont le plan incliné, reposant sur la terre, regardait l'un des côtés de la carrière. Il me fit entrer dans ce réduit, qui ne se composait que d'une toiture si basse, qu'assis à terre il fallait encore courber la tête pour ne pas se heurter aux planches. Nous attendîmes là tout au plus une minute, puis l'explosion eut lieu. Ce second coup de mine avait heureusement achevé le travail du premier.

— La *pointrelle* aidant, me dit Jean Varin quand il eut vérifié le bon résultat de ce nouvel effet de la poudre, nous aurons une maîtresse pierre de taille !

Dans la joie du succès, il m'associait à sa tâche et m'élevait à la condition de compagnon carrier.

J'ai dit qu'il était fier de son nom. Ce n'était point par

gloriole personnelle; toute sa parenté avait le même orgueil. On gardait dans la famille la mémoire d'un certain Varin, en son temps obscur mais intelligent ouvrier, qui en creusant la terre eut la fortune de trouver *le pied de devant* de Georges Cuvier. Ceci nous reporte à l'époque où l'illustre auteur du *Règne animal* et des *Recherches sur les ossements fossiles* fouillait avec Alexandre Brongniart le sol des environs de Paris. Ceux qui ont vécu alors dans l'intimité de la famille Cuvier savent que telle était la préoccupation du savant à l'endroit du pied introuvable d'un de ces gigantesques mammifères qui ont été recouverts par le déluge, qu'aussitôt qu'on le voyait pensif ou distrait on disait chez lui : *Il cherche son pied de devant.*

— On assure, me dit dans un de nos entretiens Jean Varin, que ce fut un savant nommé Laurillard qui dégagea de son enveloppe terreuse l'os précieux et qui le mit à nu sans l'endommager; mais celui qui d'abord l'arracha à la terre s'appelait Varin comme moi, et je suis son petit-neveu.

Le carrier de la Croix-aux-Coqs s'abusait-il en attribuant à son grand-oncle cette découverte que plusieurs des nombreux et obscurs collaborateurs de Cuvier ont pu se disputer? Ce qu'il y a de certain, c'est que parmi les ouvriers de Paris qui ont contribué le plus intelligemment à la reconstruction des races éteintes, Varin est un nom que Cuvier lui-même se plaisait à citer. Il est bon que la gloire rayonnante des hommes célèbres éclaire au moins d'un modeste reflet la mémoire des hommes utiles.

Durant deux années, aux vacances, je causai souvent avec Jean Varin. Vienne l'occasion, je redirai ce que j'appris de lui autrefois. Ce ne sont plus que de vieux souvenirs; car depuis longtemps je n'ai plus revu ni l'ouvrier carrier ni la carrière de la Croix-aux-Coqs. Mais, je le répète : illusion de ma mémoire ou puissance du sentiment de la vérité, l'œuvre de l'artiste me les a rendus tous deux; c'est lui, c'est elle que je vois; je les ai reconnus!

SOUVENIRS D'UN AMI.

JEAN REYNAUD.

Fin. — Voy. p. 42, 165.

Le but est Dieu; le moyen, notre perfectionnement, qui est inséparable de celui de la société humaine; le milieu nécessaire, la liberté.

Voilà le grand programme. Le plus difficile n'est pas de le comprendre et de l'aimer, mais de l'avoir toujours présent à notre esprit et d'en faire sincèrement, avec une volonté énergique et soutenue, la règle ordinaire de nos désirs, de nos pensées et de nos actions.

Le mot Dieu vous trouble? On en a fait abus, dites-vous : vous l'avez entendu tant discuter, et par des intelligences si fortes, qu'à leur exemple vous n'en concevez plus le sens. Je ne saurais prétendre ici à vous persuader. Osez l'effacer ce nom sacré qui est à l'âme de l'universalité des hommes ce que le soleil est à leurs yeux! Voilez-le, puisque toute proposition qui ne peut vous être prouvée par le témoignage de vos sens ou par les règles mathématiques vous importune! Hélas! vous pourrez persister, mais vous ne serez jamais que de rares exceptions sur la terre.

Arrêtons-nous, si vous le voulez, au moyen, c'est-à-dire à notre perfectionnement. Vous suffit-il, vraiment? L'acceptez-vous sérieusement comme but? Croyez-vous du fond de votre conscience que l'emploi le plus raisonnable et le plus élevé de votre vie est de travailler incessamment, quelle que soit d'ailleurs pour vous la fin suprême, à vous rendre meilleurs et plus intelligents, premièrement en agissant directement sur vous-mêmes, secondement en contribuant, autant que vous le pouvez, à la culture de la vertu et de la science chez vos semblables et à leur bonheur?

Soit, nous marchons alors, sinon du même pas, du moins, jusqu'à certaine distance, dans la même direction. Séparés quant au but, nous sommes d'accord sur le moyen. Je sens au fond de moi-même un amour puissant, un attrait invincible, un espoir ravissant qui vous fait défaut. Vous en niez la nécessité, convaincu que vous y suppléez par un redoublement d'amour bien entendu de vos semblables et de vous-même. Ne disputons pas en ce moment; accordons-nous résolûment sur ce qui ne nous divise point; donnons-nous la main : en avant!

Quel sera donc celui d'entre nous que, chemin faisant, nous admirerons le plus, que nous accepterons comme notre plus haute autorité et notre meilleur exemple?

Assurément ce sera celui que nous verrons le plus puissant et le plus constant dans le devoir du perfectionnement des autres et de lui-même, puisque nous reconnaissons que c'est l'objet le plus digne de notre poursuite; ce sera celui qui se montrera accoutumé à y tendre de tout son être, non par occasions, réveils et secousses, mais incessamment, avec la simplicité d'une foi calme et sereine devenue comme sa nature même, en telle sorte qu'il ne pourrait même plus, sans une vive souffrance, perdre de vue les cimes supérieures où il vise, et se laisser entraîner de côté ou en arrière par aucune des séductions, même les plus brillantes, qui, dans cette étape terrestre, égarent et retardent si souvent jusqu'au génie.

Mon ami, ces paroles, quoiqu'elles ne soient que de faibles et pâles réminiscences d'une partie de ce que tu nous as enseigné, ta bienveillance ne les eût-elles pas approuvées? J'essaye de balbutier tes leçons. Que ne puis-je dire aussi, sans mécontentement de moi-même, que toute mon ambition a été de te suivre dans cette voie et de ne pas être indigne de ton amitié! car c'est bien toi qui étais (et qui es encore, grâce à Dieu et à ton souvenir toujours présent), pour moi comme pour tous ceux qui t'ont connu de près et jusqu'à tes dernières heures, « la plus haute autorité et le meilleur exemple! »

Tu disais fort bien : « L'homme est l'instrument de sa perfection. Il porte en lui-même toutes les forces nécessaires à sa perfection, et il ne lui reste qu'à les développer. C'est sa destinée. »

Quel doit être, en effet, notre premier souci, sinon de tirer tout le parti possible de ces forces, en nous gardant d'en laisser aucune inactive et de les disséminer? Notre plus grande misère, à presque tous, est le honteux décousu de notre vie. Être assez dégagé de préjugés pour mépriser les appâts du gain matériel ou de l'amour-propre qui détournent; nous garder libres de chercher la vérité et de travailler sur nous-mêmes, dussions-nous par suite nous réduire à une aisance médiocre et à l'obscurité : n'est-ce pas ce que nous commande la raison et ce que chacun de nous peut faire dans la proportion qui convient à sa nature!

Franklin a dit, en parlant seulement du luxe : « On se ruine pour les yeux des autres. » Combien n'est-il pas plus triste de voir que la plupart des hommes dissipent la puissance nécessaire à l'accomplissement de leur grande vocation humaine, en la prodiguant à la poursuite de plus de succès professionnels ou de plus de lucre qu'ils ne devraient en ambitionner s'ils avaient toujours présent le sentiment juste et lucide de ce qui importe avant tout au développement normal et légitime de leur vie!

Jean Reynaud était certainement très-éloigné de conseiller à qui que ce fût de rester en dehors des professions

utiles. Lui-même, d'ailleurs, n'avait-il pas une profession? N'en est-ce pas une, et des plus honorables, que d'enseigner aux autres ce qui peut fortifier leur cœur et leur esprit? Mais une profession, quelle qu'elle soit, n'est pas la vie; le plus souvent on lui demande trop : on veut d'elle richesse, gloire, bonheur même; on se livre à elle tout entier, corps et âme, avec l'espoir d'arriver à tout. Admettons qu'elle accorde ce qu'elle peut donner. De pauvre on est devenu riche, d'ignoré célèbre. Soit : mais après quarante ou cinquante ans de soucis, d'inquiétudes et de succès, on ne vaudra pas plus en réalité et par le fond sérieux de la vie qu'à vingt ans; peut-être même on vaudra moins : on aura oublié pourquoi l'on avait été envoyé ici-bas.

—

La science de l'emploi du temps est le secret des forts. Il y était passé maître. Ceux qui ne le connaissaient que superficiellement ne pouvaient se faire une idée juste de tout le profit qu'il savait tirer d'une journée. On ne voyait chez lui aucun étalage de papiers ou de livres : cependant il était au courant de tout ce qui se produisait de nouveau et d'utile dans la philosophie, les sciences, les lettres, les arts ou l'industrie. Il ne se mêlait à aucun tourbillon : il avait toujours vécu, pendant ses trente dernières années, dans une sorte de retraite et de solitude, si l'on peut appeler ainsi une demeure isolée où l'on a près de soi une compagne qu'on aime et honore, et, à rares intervalles, deux ou trois véritables amis. Mais il était vigilant; il savait où se préparaient et se faisaient les progrès; en relation avec peu de savants, mais choisis, il les questionnait dans la mesure précise, non en disciple, mais en égal, souvent en initiateur. Il lisait peu de livres nouveaux, mais les meilleurs; en un mot, il allait toujours droit et d'un œil sûr à l'essentiel, se renouvelant et s'agrandissant ainsi régulièrement dans une calme progression.

Si on avait bien regardé, on eût vu, du reste, qu'il avait toujours à la portée de la main quelqu'un de ces petits volumes qui contiennent en essence tout le génie humain. Il avait aussi l'art d'alterner ses travaux de manière à beaucoup faire avec le moins de fatigue possible. Il accordait une large part au repos de l'esprit et à l'exercice du corps. Il donnait la plus grande partie du jour (règle salutaire qu'il aurait voulu voir observer par notre Université dans l'éducation de la jeunesse) à la promenade et à l'étude en plein air, et plusieurs mois de chaque année au bord de la mer ou aux excursions dans les montagnes. Même dans sa jeunesse, alors qu'il avait bien peu d'argent au delà de la mesure nécessaire, il s'était toujours montré fidèle à cette habitude d'aller se rafraîchir et se régénérer au spectacle des belles scènes de la nature. Il voyageait à pied, il était frugal, se contentait du moindre gîte; après avoir passé une nuit sur quelque couche dure et trop courte, il s'éveillait gaiement à l'aube et, quelque morceau de pain bis à la main, se remettait en marche, renouant avec bonheur, sous le souffle pur d'un jour nouveau, les méditations de la veille aux saines et claires impressions du matin.

Son esprit n'était jamais réduit à un état purement passif. Il se plaint éloquemment, dans une note (inédite, je crois), de notre impuissance à lire dans la grande bibliothèque de la nature : je ne connais personne qui mieux que lui ait su tout au moins y épeler. Combien de fois, assis et lisant sur une falaise ou dans un bois, ne l'avons-nous pas observé, interrompant le travail de sa pensée, pour cueillir une feuille, ramasser un brin de mousse, un insecte, un grain de sable! Il restait quelque temps absorbé dans cette contemplation; il tirait de son portefeuille une loupe, une pince : c'était pour sa pensée un épisode, un repos; le philosophe venait de céder la place au botaniste, à l'entomologiste, au minéralogiste : il avait ouvert une parenthèse dans la discussion intérieure, et nous étions sûrs à l'avance de tout ce que ces apparentes distractions, sans avoir nui à l'étude principale, apporteraient au repas du soir de réflexions neuves, d'aperçus intéressants, de lueurs d'avancement scientifique. Le soir, il trouvait un délassement fécond, une jouissance ineffable à écouter une fugue de Bach, une sonate d'Haydn ou de Mozart, en cela bien heureusement favorisé par le goût élevé et le pur talent de celle qu'il nous est interdit de louer comme il nous serait doux de le faire, mais qui est à jamais inséparable de lui dans notre admiration et dans notre respect.

La nuit même, lorsque le sommeil tardait ou venait à s'interrompre, s'il lui arrivait une idée qui lui parût mériter de ne pas être exposée à se perdre à travers les mystérieuses aventures du rêve, il la crayonnait dans l'ombre sur une carte.

Il est à peine utile de dire que la merveilleuse activité de sa pensée n'empêchait pas qu'il n'eût à donner à ses devoirs directs envers ses semblables une grande part de son temps. Il a professé hautement, et en plus d'un endroit de ses ouvrages, qu'en général nous nous regardions trop aisément comme quittes de ce que nous devons à notre prochain par les œuvres ordinaires de la charité. Il a insisté avec éloquence sur cette pensée que, pour la plupart, nous ne tenions pas assez de compte de l'importance du devoir particulier de répandre les meilleures parties de nous-mêmes autour de nous pour fortifier les esprits, enrichir les âmes, consoler et encourager les cœurs. Nous ses amis, nos femmes et nos enfants, riches ou non, et que nous en ayons eu plus ou moins conscience au moment même, nous avons tous largement profité de cette grande et pleine générosité de son âme. Un jour, je demandais à une dame qui pendant un été avait eu souvent l'occasion de le voir et de l'entendre, mais qui n'avait encore lu aucun de ses écrits, pourquoi elle le trouvait si grand. « Je ne sais, me répondit-elle en hésitant, c'est que les autres hommes me semblent plus faibles par comparaison. » Puis, après un peu de réflexion, elle ajouta : « Je sens que si j'éprouvais un malheur, si un danger menaçait ceux que j'aime, c'est à lui que j'aimerais à me confier. » Il inspirait, en effet, une confiance absolue à ceux qui approchaient de lui. A Cannes, où ne l'avait point précédé sa réputation de philosophe et de savant, il était consulté naïvement sur presque toutes choses par ses voisins de toute condition, et ce n'était jamais en vain. L'universalité de son savoir et sa sagesse répondaient à tout : sa charité morale, en prenant ce mot dans son acception la plus élevée, était inépuisable; il n'était pas plus avare de l'autre, et je connais plus d'un pauvre savant qui, s'il lit par hasard ces lignes, sentira son cœur ému et versera une larme.

—

Sa volonté de faire converger ainsi toutes choses au grand but de la vie se témoignait partout autour de lui. On en reconnaissait l'influence jusque dans le choix et la disposition des moindres objets d'art ou d'ameublement au milieu desquels il vivait. Je le vois, je le verrai sans cesse, ce cabinet de travail où, après une lutte si héroïque avec la souffrance, puissant et maître de lui jusqu'au soupir suprême, il a disparu (appelé, trop tôt pour nous, au rang que lui ont certainement conquis ses rares vertus). Je vois ce bas-relief argenté où le Gaulois défend, avec une farouche énergie, sa pauvre maison de chaume contre le soldat romain calme et fier [1]; je vois cette branche mystérieuse du gui druidique sculptée au-dessus; au bras du fauteuil où sa main s'appuyait, le sanglier, symbole na-

[1] D'après le beau bas-relief encastré dans le piédestal de la Melpomène, au Louvre. — Voy. t. XXIV, 1856, p. 72.

tional de nos ancêtres; sur la table, le buste d'un des sages de l'antiquité; sur la cheminée, un génie dont le geste élève et ravit comme en une double flamme la pensée et l'espérance vers les sphères infinies; et aussi je le contemple avec respect ce beau Christ d'ivoire qui ne force pas l'esprit à frémir devant le spectacle de souffrances matérielles, mais dont la douce figure, légèrement inclinée, respire l'amour le plus pur et la pitié la plus tendre. La philosophie de Jean Reynaud recueillait ainsi pieusement tout ce qu'il nous est donné de pressentir de la grandeur du ciel pendant notre passage sur cette terre; et quand approcha sa fin, son regard passa avec son âme du Gaulois au Christ, de la patrie au genre humain, du sentiment des épreuves terrestres qu'il avait si noblement subies à la promesse infaillible de notre immortalité.

LES BULGARES.

La race bulgare est la première des populations chrétiennes de l'empire ottoman, comme nombre et comme surface. Elle occupe les provinces de Silistrie, Varna,



Costumes bulgares. — Dessin de Godefroy Durand, d'après un croquis de M. Théodore Chichkof.

Routschouk, Vidin, Nisch, Pristina, Philippopolis, Sophia, et la plus grande partie de celles de Monastir, Salonique, Andrinople, sans compter les *colonies bulgares* de la Russie méridionale et de la Moldavie. L'ensemble peut s'évaluer à sept millions d'âmes.

La race bulgare est principalement agricole, contrairement aux tendances des Slaves en général; il est vrai qu'elle n'est que *slavisée*, c'est-à-dire que les anciens Bulgares, race ouralienne venue des bords du Volga, ont pris la langue slave en adoptant le christianisme sous le Bas-Empire. Comme toutes les races agricoles, le Bulgare est robuste, sobre, hospitalier, doux et disciplinable. Si on veut l'étudier dans ses éléments les moins mêlés, il faut pénétrer dans les Balkans, au fond de ces villages chrétiens (*selo*) qui ont conservé toute leur autonomie d'autrefois, et où, sur cinq ou six mille âmes, vous ne trouvez jamais qu'un seul Turc, le *mudir* ou sous-préfet. C'est là qu'on trouve des costumes qui n'ont guère varié depuis le temps du *kral* Kram, qui assiégea Constantinople. Le plus original est celui des montagnards de Samakov : pantalon collant, avec des losanges allongées aux deux genoux; ceinture de cuir serrée; veste en laine blanche s'évasant par le bas, avec broderies en laine bleue; manteau en laine blanche à la hongroise; *opankes* ou sandales avec jambières, rappelant les *abarcas* du pays basque. Le menton rasé, les moustaches, et la queue pendant sur le dos, sont d'ordonnance; de même que le bonnet en peau de mouton (*chapska*), ressemblant un peu au *kaçula* des Valaques, et dont la forme varie légèrement suivant les divers cantons.

Le costume des femmes, fort étoffé, comme tous les costumes des pays froids, se compose d'une jupe de laine sans manches, recouvrant un jupon blanc dont le bord brodé dépasse de trois ou quatre doigts; cette jupe s'échancre sur le buste et laisse voir la chemise, dont les manches flottantes et brodées découvrent l'avant-bras. Les deux détails les plus caractéristiques de ce costume sont une ceinture aux larges fermoirs de cuir ordinairement arrondis, et un collier de pièces de monnaie dont la valeur intrinsèque donne la mesure de la fortune de celle qui le porte : il est de sequins chez les riches, de pièces d'argent chez les paysannes à l'aise, de simples *paras* de cuivre chez les pauvres. La tête nue, avec quelques fleurs dans les cheveux (disposés en bandeaux et partagés en arrière en deux tresses), est l'attribut des vierges; les femmes portent un foulard rouge relevé de quelques bijoux.

En Bulgarie, comme en Grèce et ailleurs, lés paysans

seuls ont conservé un costume national : la bourgeoisie des villes a adopté les vêtements européens, moins le chapeau qu'elle remplace par le *fez*. Les femmes n'ont presque point sacrifié à nos modes, autant que j'ai pu en juger, il y a huit ans, quand j'ai visité la Bulgarie centrale [1] : leur costume était toujours celui des riches familles non levantines de Constantinople, et le goût personnel y avait une assez large place. Je regretterais fort qu'elles eussent depuis suivi le torrent, et surchargé leur beauté (toujours remarquable, parfois splendide) de quelques-unes des tristes inventions par lesquelles nos Françaises ont entrepris de corriger la nature, si généreuse envers leurs sœurs d'Orient.

MÉMOIRES D'HÉLÈNE KOTTAUER.

Suite. — Voy. p. 379, 386.

II. — NAISSANCE ET COURONNEMENT DU ROI LADISLAS V.

A ce moment, la noble reine était couchée et allait se reposer; elle me raconta ce qui lui était arrivé dans la journée. Deux honorables dames d'Ofen étaient venues trouver Sa Grâce; elles amenaient avec elles deux femmes : l'une était la sage-femme, l'autre la nourrice qui devait donner le sein à l'enfant, et qui avait apporté son petit garçon, car les gens de l'art disent que le lait de la mère d'un garçon est le meilleur. Ces femmes devaient accompagner ma noble souveraine à Presbourg et la soigner pendant ses couches. Mais je dis alors : « Ma gracieuse souveraine, levez-vous; je crois bien que vous n'irez pas demain à Presbourg. » Sa Grâce se leva en effet, et j'envoyai chercher la première dame du palais, une Hongroise nommée Æssem Margarit (*Margit Azzin,* madame Marguerite). Elle vint aussitôt, ainsi qu'une des demoiselles l'Ironacherin. J'allai trouver en toute hâte une sage-femme envoyée par la comtesse Schauenberg; elle était couchée dans la chambre de ma jeune princesse, et je lui dis : « Margaret, levez-vous vite, l'heure est arrivée. » Il ne se passa pas un quart d'heure avant que le Dieu tout-puissant nous donnât un roi. A l'heure même où la sainte couronne de Plintembourg arrivait à Comorn, à cette heure même naquit le roi Lassla (Ladislas). La noble reine fut bien heureuse, et leva ses mains vers le ciel en remerciant Dieu de la grâce qu'il venait de lui faire.

Quand le noble et fidèle comte de Cilly apprit qu'un roi et un ami lui était né, à la fois son maître et son parent, il fut transporté de joie, ainsi que les Croates, les comtes et autres seigneurs de la cour. Le noble comte de Cilly fit faire des feux de joie, on courut sur l'eau avec des torches, enfin on resta en réjouissances jusqu'à minuit. Dès le grand matin on envoya prévenir l'évêque de Gran pour qu'il vînt et aidât à faire un chrétien du jeune roi. L'évêque arriva bientôt; le curé d'Ofen, maître Frantz, était aussi présent. Ma gracieuse maîtresse eut la bonté de me demander d'être marraine du roi. Je dis alors : « Ma noble souveraine, bien que je doive obéissance en tout à Votre Grâce, j'ose la prier de prendre *Æssem Margit* pour marraine. » C'est ce que fit Sa Grâce. Lorsqu'on baptisa le noble roi, on ôta à la jeune princesse madame Élisabeth la robe noire, car elle portait le deuil du haut et bien-aimé prince et roi Albert, et on lui mit un vêtement tissé d'or et de soie rouge. Toutes les demoiselles s'habillèrent aussi comme pour une fête en l'honneur et louange de Dieu, qui avait donné au pays et au peuple un héritier de la couronne royale.

Peu de temps après, nous fûmes informés d'une manière certaine que le roi de Pologne s'avançait de ce côté avec l'intention de se rendre à Ofen. Nous dûmes donc nous préparer en toute hâte au sacre et au couronnement du jeune roi. Ma gracieuse maîtresse envoya à Ofen chercher du drap d'or pour faire le vêtement que devait porter le jeune roi Lassla le jour de son couronnement. Mais nous eûmes crainte que cela ne retardât trop la cérémonie, qui ne pouvait avoir lieu que dans une fête solennelle. Pâques était la plus prochaine; il fallait se hâter. Il y avait dans la chapelle du château une belle chasuble, ancienne robe de l'empereur Sigismond; elle était rouge et or, mouchetée d'argent. On tailla dedans la première robe du jeune roi pour le jour du couronnement. Je me mis à coudre certaines parties de ce vêtement, telles que l'aube, l'étole, les gants, la poignée du drapeau, les souliers, etc. J'étais obligée de travailler en cachette dans la chapelle, et la porte bien fermée.

Un soir, tandis que tout le monde se livrait au repos, ma gracieuse maîtresse m'envoya la noble dame Margaret pour me dire de me rendre promptement près de Sa Grâce. Je fus très-effrayée, car je pensai d'abord qu'il s'agissait d'un obstacle apporté à nos projets. La noble reine allait et venait dans sa chambre, plongée dans ses pensées. Elle me dit :

— Voyons, que me conseillez-vous? Notre affaire ne va pas bien; on veut nous barrer le chemin. Où cacherons-nous la sainte couronne? Car si elle tombe entre les mains de l'ennemi, il n'en sortira rien de bon.

Je me mis à l'écart quelques instants pour me recueillir, et j'appelai à mon secours la Mère de toutes miséricordes pour qu'elle nous obtînt, par son Fils, la grâce d'entreprendre et de conduire sagement l'affaire, afin qu'il n'en résultât aucun mal. Puis je me retournai vers la noble reine et je dis :

— Ma gracieuse maîtresse, honneur soit à votre sagesse! Il me semble, tout comme le sait fort bien Votre Grâce, que le roi est encore plus que la sainte couronne; donc, si nous mettions la sainte couronne dans le berceau, sous le roi lui-même, là où Dieu conduirait le roi arriverait aussi la couronne...

Ce conseil plut beaucoup à Sa Grâce, qui me dit :

— Nous agirons ainsi, et nous lui ferons ainsi garder à lui-même sa couronne.

Le matin, je pris la sainte couronne, je l'enveloppai soigneusement dans un linge et je la plaçai au fond du berceau dans la paillasse, le roi ne couchant pas encore sur la plume; j'ajoutai une de ces grandes cuillers avec lesquelles on fait la bouillie des enfants, afin que si on sondait le fond du berceau on pût croire qu'il n'y avait là que ce qui servait à faire la bouillie du jeune roi.

L'après-midi du mercredi avant Pâques, la noble reine partit avec le jeune roi, le noble comte de Cilly, les comtes de Croatie et les ducs de Lindbach. Un grand vaisseau était prêt; la reine y monta avec son fils et sa fille, et tant de braves gens la suivirent que le navire, lourdement chargé, pouvait à peine surnager d'une hauteur de main sur l'eau, ce qui était fort dangereux, d'autant plus qu'il faisait grand vent; mais Dieu nous aida à traverser heureusement le fleuve. Arrivés à terre, quatre personnes nobles portaient le jeune roi dans son berceau; plusieurs hommes d'armes et moi, sa suivante, nous marchions à côté. On ne le porta pas longtemps sans qu'il commençât à pleurer et à ne pas vouloir rester dans son berceau. Je descendis alors de cheval, et je le pris dans mes bras; il avait tellement plu qu'il était bien difficile d'avancer. Un pieux chevalier, sir Hans der Pilacher, me guidait à travers les marécages.

Nous marchions dans une continuelle anxiété; car tous les paysans sortaient des villages pour courir dans les bois,

[1] C'est M. Guillaume Lejean qui nous a envoyé ces lignes.

et ces paysans appartenaient pour la plupart aux seigneurs ennemis de notre cause. Aussi, dès que nous arrivâmes au pied de la montagne je descendis de cheval, je sortis le noble roi de son berceau et je le plaçai dans la voiture où était la reine avec la jeune princesse Élisabeth, et nous, dames et demoiselles, nous formâmes un cercle autour de la famille royale de façon à ce que, si l'on tirait sur la voiture, nous reçussions seules les coups. Un grand nombre de varlets marchaient à pied des deux côtés de la voiture et battaient les buissons pour s'assurer qu'il n'y avait personne qui s'y fût caché pour nous attaquer.

C'est ainsi qu'avec le secours de Dieu nous passâmes la montagne sans qu'il arrivât malheur à aucun de nous. Sur la terre ferme, parfois, il pleuvait de façon à ce que le roi fût tout inondé. J'avais emporté un manteau de fourrures pour m'en servir au besoin ; quand la pluie était trop violente, j'enveloppais le berceau de mon manteau jusqu'à ce qu'il fût transpercé, puis je le faisais sécher au vent et je le remettais de nouveau autour du roi. Parfois aussi, le vent soufflait tellement fort dans le berceau que le roi ne pouvait presque plus ouvrir les yeux. Par moments, au contraire, il faisait si chaud que les gouttes de sueur coulaient sur son visage, ce qui lui occasionna beaucoup de boutons de chaleur.

A la nuit tombante, nous arrivâmes à une hôtellerie ; lorsque chacun de nous eut mangé, les chevaliers se groupèrent autour de la maison où la famille royale devait reposer, et, faisant un grand feu, ils veillèrent toute la nuit, comme il est d'usage dans le royaume de Hongrie.

Le jour suivant, nous partîmes pour Weissenbourg (¹).

Quand nous fûmes près de Weissenbourg, Mikloseh Weida, de la ville libre, vint à cheval à notre rencontre; il était suivi de cinq cents hommes.

Dès que nous arrivâmes dans les marais, le jeune roi recommença à pleurer, à ne plus vouloir rester ni dans son berceau, ni dans sa voiture, et je dus le porter dans mes bras jusqu'à la ville de Weissenbourg. Les seigneurs descendirent de cheval et formèrent un vaste cercle d'hommes armés, les épées nues à la main. Moi, Hélène Kottauer, je portais le jeune roi; à ses côtés marchaient le comte Bartholomée de Croatie et un autre seigneur, qui m'accompagnaient pour faire honneur au roi. Nous entrâmes ainsi dans la ville jusqu'au château où nous devions demeurer ; c'était le soir de la veille de Pâques.

La fin à la page 406.

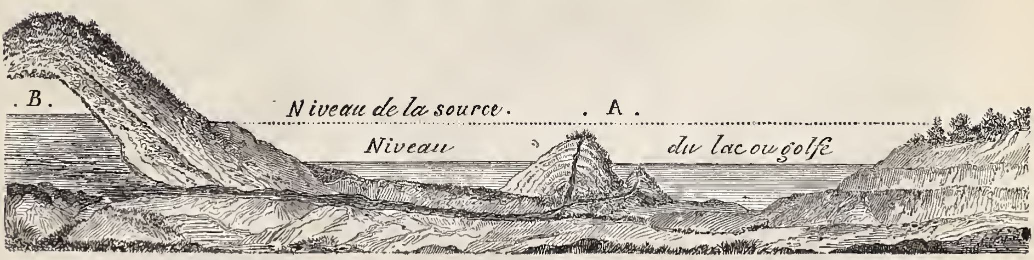
SOURCES ET ILES DE BOUE.

Ces curieuses formations ont été décrites dans un intéressant mémoire (²) auquel nous empruntons les détails suivants :

Les sources de boue (*mudsprings*), dont la température est variable, sortent de tous côtés aux embouchures du Mississipi et en avant de ses rives. La plupart de ces sources sont salées ou saumâtres, et surchargées de sédiments qu'elles déposent aussitôt qu'elles apparaissent et qui forment les monticules ou îles de boue (*mudlumps*). Une de ces îles, qui avait fait son apparition en 1832, était ainsi décrite par le professeur Forshey en 1850 :



Ile et source de boue sur le Mississipi.



Théorie des îles de boue. — A. Source d'eau boueuse. — B. Cours d'eau alimentaire.

« Sa longueur est d'environ six cents pieds, et le maximum de sa hauteur actuelle de sept pieds quatre pouces. Non loin de la pointe orientale est une source salée, qui constitue le principal caractère de cette île et en explique la formation. Quand on s'en approche, on aperçoit un cône de deux à trois pieds de haut sur cinquante de base, du sommet duquel s'échappe continuellement une boue couleur de plomb, à laquelle se joignent de temps à autre des émissions de gaz. La boue coule lentement sur les pentes du cône, se fixe et s'ajoute aux dépôts qui vont toujours s'accroissant. Cet accroissement continue jusqu'à ce que l'élévation ainsi formée atteigne environ sept pieds au-dessus des eaux environnantes. La source s'arrête alors, mais pour aller faire irruption sur une plaine moins élevée, où elle recommence le même genre de travail. La surface de l'île porte les traces de plusieurs monticules semblables. »

Ces phénomènes paraissent dus à la force de soulèvement exercée par des nappes d'eau souterraines, plus ou moins élevées au-dessus des bouches du Mississipi, et communiquant avec les sources. Sur leur trajet, les eaux recueillent les boues et les substances minérales dont elles sont chargées.

L'adhérence des boues agglutinées qui forment les mon-

(¹) Stühl-Weissenbourg, ville de Hongrie, à 50 kilomètres de Bude, fondée, au commencement du onzième siècle, par saint Étienne; ancienne résidence des rois de Hongrie.

(²) *Essai sur l'hydrologie*, par R. Thomassy.

ticules donne à leur sol une grande dureté et en fait de véritables récifs. C'est à ce dernier caractère qu'ils doivent leur importance géologique. « Pionniers de la terre ferme, avancés en pleine mer et groupés tout autour des bouches du fleuve, ils y offrent des points d'arrêt aux alluvions incertaines, et y fixent des bois de dérive qui auraient été dispersés à tous les vents du golfe. Or ceux-ci, une fois échoués sur leurs bords, y favorisent aussitôt les atterrissements de toute nature. Les petites îles s'agrandissent ainsi à chaque nouvelle crue; et comme toutes en font autant, on s'explique la rapidité de développement propre au delta du Mississipi. »

L'observation de ce fait nous montre l'action des eaux souterraines dans la formation des deltas, qui ne seraient pas toujours le résultat du remous des eaux. Nous devons encore remarquer que les coquilles s'attachent de préférence aux îles de boue et y forment des bancs qui contribuent à leur solidité. Les dépôts superficiels de vases et de matières végétales trouvent ainsi des points d'arrêt où s'appuie le cordon littoral en cours de développement.

De tels phénomènes ne sont pas seulement intéressants au point de vue des causes actuelles; ils nous font aussi mieux concevoir l'accumulation des immenses dépôts qui ont étendu notre domaine terrestre durant les anciennes périodes.

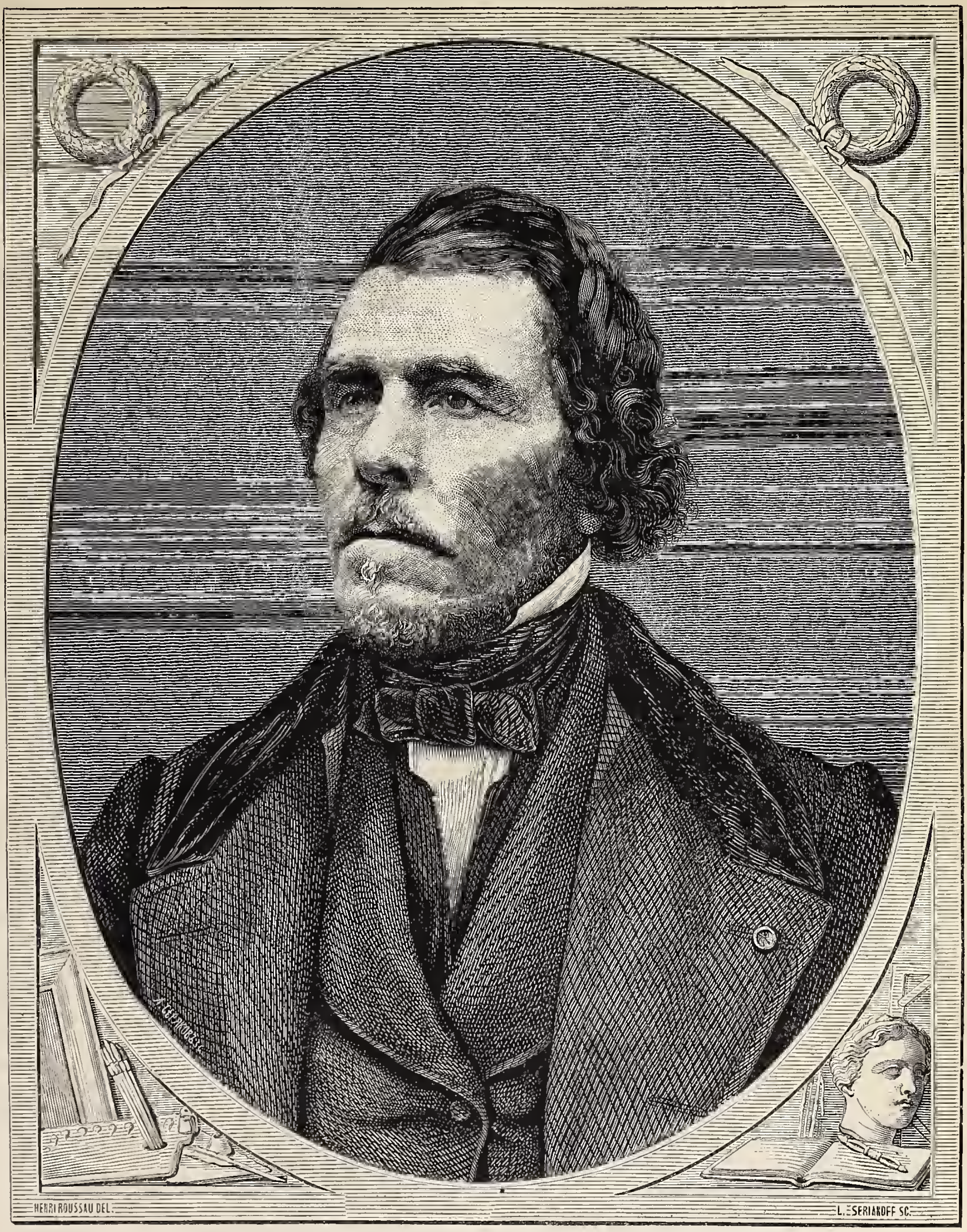
BLEPHARIS INDICUS.

Ce poisson fréquente également les mers de la Sonde et les côtes du Japon. À l'état frais, il est d'un bleu verdâtre pâle, passant au blanchâtre sur les parties inférieures. Les nageoires sont d'un gris plus ou moins foncé; mais la partie allongée de la seconde dorsale et de l'anale offre une grande tache noire. On voit aussi du noirâtre à la base des ventrales. Les côtés de la tête, la base des pectorales, les boucliers de la ligne latérale et la caudale sont un peu nuancés d'un jaune brunâtre. L'iris de l'œil est d'un gris bleuâtre. Dans les jeunes individus, le tronc est orné de cinq bandes verticales noirâtres, un peu en croissant, à bord convexe tourné vers le devant. La première de ces bandes descend derrière l'opercule, la dernière derrière la deuxième dorsale. Les bandes disparaissent avec l'âge, et le noir des nageoires se retire successivement dans un espace plus ou moins circonscrit.



Blepharis indicus. — Dessin de Freeman, d'après Siebold (*Fauna japonica*).

EUGÈNE DELACROIX.



Eugène Delacroix, mort le 13 août 1863. — Dessin de H. Rousseau, d'après une photographie de Carjat.

Eugène Delacroix est un des artistes dont le talent a été le plus contesté et dont l'œuvre prête, en effet, le plus à la diversité des jugements. Cette œuvre inégale, ce talent qui mêle à d'éclatantes beautés des défauts choquants pour les yeux les moins exercés, il semble qu'il soit difficile d'en parler sans passion; mais, en fait d'art surtout, la passion qui admire est meilleure conseillère que celle qui décrie. Qui de nous voudrait, de peur de s'aveugler sur quelques erreurs du génie, fermer volontairement les yeux aux beautés supérieures qui remplissent d'autres âmes d'enthousiasme? Ni la froideur, assurément, ni la médiocrité n'enflamment ainsi les imaginations. Aujourd'hui, les plus ardents adversaires du peintre à ses débuts ne lui refusent plus le talent; quelques-uns se sont rangés auprès de ses plus chauds partisans, et il est peu de personnes, parmi celles qui ne sont pas étrangères aux arts, qui ne le placent pas, quelles que soient leurs préférences, avec un ou deux autres tout au plus, au premier rang.

Delacroix a pu jouir de son triomphe plusieurs années avant sa mort, et particulièrement depuis l'Exposition universelle de 1855. « C'est une pensée consolante, écrivit alors M. Théophile Gautier, qui l'avait, c'est son honneur, applaudi, soutenu, fortifié dès le début, de voir comme le jour de la justice arrive pour les talents vaillants et fiers

qui, dans leur amour de l'art, n'ont pas mendié les suffrages de la foule par des concessions, et, dédaigneux d'une popularité passagère, se sont obstinés à suivre cette voie escarpée, raboteuse, barrée de ronces, bordée de précipices, mais conduisant aux sommets lumineux où rayonne la vraie gloire. Pour ces mâles natures, il se fait vite une postérité contemporaine, composée d'abord de quelques élèves, de deux ou trois critiques et d'un petit nombre d'admirateurs, sorte de cénacle mystérieux qui possède le secret de leur génie et comprend le sens de leurs œuvres raillées ou méconnues du vulgaire; puis le cénacle se recrute de quelques adeptes auxquels bientôt se joignent de nouveaux venus; le cercle s'élargit d'année en année, enfermant tout le public, et le maître insulté jadis est salué par une acclamation unanime. Telle a été la vie d'Eugène Delacroix : autour de son nom il s'est fait, pendant près d'un quart de siècle, un tumulte assourdissant d'injures, de diatribes, de railleries, de discussions d'une violence extrême; maintenant, la poussière de la lutte est tombée, et le maître longtemps qualifié d'enragé ou de fou apparaît radieux dans l'éclat d'une gloire sereine désormais incontestable. Coïncidence étrange! ce jeune siècle, arrivé maintenant à l'âge de raison, a nié dans M. Ingres le dessin suprême, dans M. Delacroix la couleur absolue. Il rejetait le style et le mouvement, l'idéal et la passion, méconnaissant à la fois ses deux plus grands artistes; la beauté ne le séduisait pas plus que le caractère. Il est revenu, il est vrai, sur ce jugement bizarre, que l'on ne s'expliquerait pas si l'on ne savait que le génie a en soi, au moment de son apparition, quelque chose de choquant pour la foule dont il dépasse la portée; peu à peu l'éducation des masses se fait, et l'admiration succède aux sarcasmes. Le paradoxe se transforme en axiome : louer M. Ingres et M. Delacroix est maintenant un lieu commun. »

Peu d'existences d'artistes ont été aussi bien remplies que celle d'Eugène Delacroix, non par les événements, car sa biographie est fort simple et facile à raconter; mais par les travaux accomplis, par les luttes de l'intelligence vaillamment acceptées et soutenues avec une persévérance qui ne connut pas de relâche. Il y a quelquefois, qui ne le sait? dans la vie la plus calme en apparence et dans l'atelier le plus retiré, bien des batailles livrées. Delacroix lui-même a parlé quelque part « de ce moment où il faut prendre les pinceaux, où l'homme de talent endosse la casaque de l'artiste et sort du cours facile et trivial de la vie ordinaire pour entrer dans le monde des nobles chimères, de cette nécessité d'avoir la fièvre, en un mot. » Pour lui, il s'enfermait et tenait sa porte verrouillée pour avoir la fièvre à son aise, et il ne voulut pas d'autre vie.

Il commença de bonne heure. Né le 26 avril 1798, à Charenton Saint-Maurice, dans la banlieue de Paris, il passa à Bordeaux sa première enfance. Son père, qui avait été député à la Convention, puis ministre des relations extérieures sous le Directoire, accepta successivement sous l'empire la préfecture de Marseille et celle de Bordeaux; il mourut en 1805, ne laissant point de fortune. Eugène Delacroix fut amené par sa mère à Paris et entra au collége Louis-le-Grand, alors lycée impérial. Il y fit de régulières études, et, pour le dire tout de suite, il ne cessa d'y ajouter par la suite; c'est ainsi qu'il acquit cette culture solide et variée qui fit en partie sa force et que malheureusement trop d'artistes dédaignent. A peine sorti du collége, il voulut peindre : il avait obtenu chez sa sœur, plus âgée que lui, la jouissance d'un galetas dont il faisait son atelier; mais son inclination vers la peinture rencontrait quelques résistances dans le conseil de la famille. Il y trouva aussi heureusement un défenseur : ce fut le peintre Riesener, père de celui qui est parvenu dans le même art à la célébrité. Depuis un an, il suivait assidûment les cours de l'École des beaux-arts, quand il entra, en 1817, dans l'atelier de Guérin. C'est dans cet atelier classique que se trouvèrent un moment réunis la plupart de ceux qui devaient quelques années plus tard révolutionner la peinture : Géricault, Champmartin, Delacroix, Ary Scheffer, Léon Cogniet, Paul Huet. « Un jour, dit M. Charles Blanc [1], Delacroix nous raconta ce qu'était l'atelier de Guérin, atelier amusant, travaillé par les idées nouvelles, mais beaucoup moins tapageur que celui de Gros. Champmartin y tenait le haut bout; il était le *fort en thème*, et toute l'ambition de ses camarades était de s'égaler à lui. Géricault lui-même était plus jaloux de l'approbation de Champmartin que de celle du maître. Ary Scheffer jouait le rôle du philosophe : il cherchait à diriger le moral de l'atelier; il pérorait souvent, et il le faisait avec un accent hollandais qu'il avait, dans sa jeunesse, très-prononcé. Quant à Delacroix, ses sympathies l'entraînaient vers Géricault. Celui-ci, chassé par M. Guérin pour une mauvaise charge d'atelier, un seau d'eau destiné à Champmartin et tombé par mégarde sur la tête du maître, s'était retiré chez lui et se préparait à peindre le *Naufrage de la Méduse.* » Il était un maître déjà, car il avait exposé, en 1812, l'admirable portrait équestre de M. Dieudonné. Delacroix l'allait voir fréquemment et lui portait ses esquisses. Géricault l'avait pris en vive amitié, en haute estime; il lui avait même confié l'exécution d'un tableau du Sacré-Cœur de Jésus, dont il avait reçu la commande à la suite du Salon de 1819.

Delacroix envoya pour la première fois au Salon de 1822 un grand tableau où il s'était mis tout entier. « Son tableau fini, dit encore M. Charles Blanc, à qui nous sommes heureux d'emprunter des souvenirs qu'il tenait de la bouche même du peintre, Delacroix devait y mettre un cadre, sous peine de n'être pas admis à l'examen des juges; mais acheter un cadre de cette dimension était pour lui en ce moment une dépense impossible; en commander un, c'était contracter une dette dont la seule idée lui faisait horreur. Dans la maison se trouvait un charpentier qui avait paru s'intéresser à lui. Ce brave homme fit présent au jeune peintre de quatre lattes de bois blanc. Celui-ci n'eut besoin que d'un peu de colle de poisson pour passer sur ces lattes une couche sur laquelle il tamisa une sorte de poussière jaune qui lui parut faire un joli *sablé*. Ainsi embordurė, le tableau fut envoyé au Louvre. Quelle fièvre doit s'emparer d'un pauvre artiste lorsqu'il attend cet arrêt suprême! Que d'angoisses, et comment ne pas perdre tout sommeil quand on songe que la vie entière dépend d'un oui ou d'un non légèrement tombé de la bouche de quelques hommes distraits, blasés, ahuris par plusieurs centaines de tableaux qu'ils ont dû examiner en une séance!... Enfin, le Salon s'ouvre, Delacroix se précipite, parcourt essoufflé toute la galerie, cherche des yeux son cadre, et, ne le voyant pas, s'assied sur un banc, le désespoir dans l'âme. Ce fut un affreux quart d'heure. Cependant un gardien du Louvre, qui connaissait Delacroix, l'aborda en souriant et lui dit : « Vous devez être content, » j'espère? — Content! et de quoi? d'être refusé? — Vous » n'avez donc pas vu votre tableau dans le salon carré, » avec un cadre magnifique que M. le baron Gros y a fait » mettre par l'administration, car le vôtre, voyez-vous, » était arrivé en morceaux! » La *Barque du Dante* était, en effet, à une place d'honneur! Delacroix ne pouvait en croire ses yeux. Et cette gloire, il la devait à un homme qui avait toute son admiration, au peintre de *Jaffa* et d'*Aboukir*, à celui que Géricault regardait comme le plus

[1] *Gazette des beaux-arts*, Janvier 1864.

grand maître de l'école française! Jamais âme d'artiste ne reçut une plus forte secousse. »

Dante et Virgile conduits par Phlégias traversent le lac qui entoure la ville infernale de Dité. Ce tableau que tout le monde connaît, qui a été jusqu'à ces derniers temps exposé au Musée du Luxembourg, ce tableau tombant au milieu des langueurs d'une école en décadence et des tâtonnements des novateurs qui aspiraient à la remplacer, mit, comme on peut penser, les deux camps en émoi. Il trouva cependant des approbateurs parmi ceux qui lui devaient être le plus opposés : c'est le privilége des heureux débuts. Que Gros, novateur lui-même, quoiqu'il n'eût pu se décider à rompre avec l'école de David, applaudit à la vigueur, à l'originalité, à la puissance de coloris d'une composition dans laquelle il voyait « du Rubens réformé »; que Prudhon, qui était toujours resté à l'écart et indépendant, fît compliment au jeune artiste, ce n'est pas ce qui doit surprendre; mais de plus déterminés classiques ne résistèrent pas à l'attrait qu'exerce naturellement la jeunesse du talent. Gérard, alors si influent, et dont l'esprit toujours clairvoyant quand il était impartial et désintéressé, dicta le jugement remarquable d'un écrivain alors aussi à ses débuts. M. Thiers écrivit dans le *Constitutionnel :* « Aucun tableau ne révèle mieux, à mon avis, l'avenir d'un grand peintre que celui de M. Delacroix représentant le Dante et Virgile aux enfers. C'est là surtout qu'on peut remarquer ce jet de talent, cet élan de la supériorité naissante qui ramène les espérances un peu découragées par le mérite trop modéré de tout le reste; l'auteur jette ses figures, les groupe, les plie à volonté avec la hardiesse de Michel-Ange et la fécondité de Rubens. Je ne sais quel souvenir des grands artistes me saisit à l'aspect de ce tableau; j'y retrouve cette puissance sauvage, ardente, mais naturelle, qui cède sans effort à son propre entraînement. »

Cependant ces juges favorables n'étaient pas assez prévenus pour ne pas avoir vu ce qui manquait au peintre, l'incorrection de son style et l'insuffisance du dessin. Gros le lui dit d'abord quand il reçut sa visite au sortir du Salon. Citons encore M. Charles Blanc : « Gros demeurait alors rue de l'Ancienne-Comédie, vis-à-vis du café Procope. Delacroix sonne à sa porte, ému et tremblant; c'est Gros lui-même qui vient ouvrir, la palette au pouce : « Je viens, » Monsieur, vous remercier... balbutiait Delacroix. — Me » remercier de quoi? — D'avoir fait mettre un cadre à » mon tableau. — Ah! c'est vous, jeune homme, qui » avez peint ce... bateau? — Oui, Monsieur. — Eh bien, » vous avez fait là un chef-d'œuvre, et probablement sans » le savoir, car vous êtes trop jeune pour comprendre le » mérite et la portée de votre ouvrage : c'est du Rubens » réformé... Mais vous ne savez pas dessiner, mon ami : » vous bousillez; il faut venir chez nous, on vous ap- » prendra à châtier un peu vos contours, à modeler vrai, » à voir juste... » Delacroix s'inclinait, et, sans répondre, il parcourait du regard cet atelier vénérable où resplendissaient la *Peste de Jaffa,* le *Champ de bataille d'Eylau,* le *Combat d'Aboukir.* Ces tableaux, achetés et payés depuis longtemps à Gros par Napoléon, lui avaient été renvoyés par le gouvernement de la restauration, qui ne pouvait souffrir de telles images et ne voulait pas voir l'empire en peinture. Gros avait dû recueillir chez lui et réparer de son mieux ces glorieuses toiles qu'on lui avait rendues en assez mauvais état, déclouées à la hâte, piétinées, roulées et malmenées. S'apercevant que Delacroix les dévorait des yeux, Gros lui dit brusquement : « J'ai à sortir; » si vous voulez regarder à votre aise toutes ces choses, » restez ici le temps qu'il vous plaira; vous n'aurez, en » vous retirant, qu'à remettre la clef au concierge. » Resté seul dans l'atelier de Gros, Delacroix se croyait dans le saint des saints. Il touchait avec respect la palette, les brosses du peintre; il était tout entier au sentiment moderne de cette peinture chaleureuse et remuée... Trois heures se passèrent ainsi à regarder, à songer. Eugène Delacroix nous a raconté un jour combien il fut frappé des peintures de Gros, jusque dans le détail des uniformes, des chapeaux, des cravates et des gants. « Lui seul, di- » sait-il, a su coiffer nos généraux et les habiller sans » mannequin. On voit bien qu'il a suivi les régiments, » qu'il a vécu à l'armée. » Cependant, Gros rentra dans son atelier vers les quatre heures du soir, et ne fut pas peu surpris d'y retrouver Delacroix : « Mon jeune ami, » lui dit-il, voilà trois heures que vous regardez mes ta- » bleaux; on ne leur fit jamais un pareil honneur... Venez » chez nous, croyez-moi, nous vous apprendrons à des- » siner, et vous étonnerez l'école. »

Tels furent les commencements d'Eugène Delacroix. Deux ans après, au Salon de 1824, il exposa un nouveau tableau, le *Massacre de Scio*, qui souleva des tempêtes. La lutte alors était partout, dans la littérature aussi bien que dans les beaux-arts; il fallait que chacun prît parti. A la vue de cette scène dont l'horreur n'était pas ménagée, de cette peinture violente qui bouleversait toutes les idées de beauté approuvées et recommandées par l'école, quelques-uns de ceux mêmes qui avaient cru pouvoir encourager un débutant jetèrent les hauts cris : « C'est le massacre de la peinture! » disait Gros; « C'est un homme qui court sur les toits! » disait Gérard. Mais la jeunesse romantique applaudissait avec transport. Géricault, qui semblait désigné pour devenir le chef de la nouvelle école, Géricault venait de mourir; Eugène Delacroix fut acclamé.

Cette mort, qu'il ressentit très-vivement, n'en fut pas moins pour lui un irréparable malheur. Que ne devait-il pas déjà, que n'aurait-il pas dû encore aux sympathiques conseils du seul homme capable peut-être de diriger sans les fausser ses brillantes qualités naturelles! Géricault l'eût averti, à l'âge où l'on prend volontiers les avis d'un maître et où il est encore temps d'apprendre, que le peintre, même le coloriste, est contraint, par des lois qui ne peuvent changer, d'observer et de respecter le dessin, la forme, le modelé des corps; qu'il ne peut impunément violenter des figures pour leur donner le mouvement, écarter la nature qui le gêne, se résigner à l'incorrection des morceaux, accepter la laideur des types pourvu que l'harmonie soit dans l'ensemble et que la beauté soit dans le tableau. Mais Géricault n'eût pas appris à Delacroix ce qu'il n'avait à apprendre de personne, la couleur, et ce qui ne s'enseigne guère, l'invention, le drame, l'émotion qui pénètre au fond d'une conception poétique, et, par tous les traits de la composition, par toutes les touches du pinceau, en trouve la puissante et pathétique expression.

Delacroix accepta le rôle qui lui était fait et qu'il n'avait pas cherché : il s'était jeté résolûment dans la mêlée, il y resta avec acharnement; il n'a plus quitté le combat. Il faut, si l'on veut apprécier justement aujourd'hui le mouvement d'une époque qui nous semble déjà bien éloignée, s'y transporter autant que possible, revoir les tableaux que l'on peignait alors, relire les écrits du temps, par exemple ces lignes du peintre Ary Scheffer, qui se fit critique à l'occasion du Salon de 1828 : « Une période de cinquante ans (1778 à 1828) embrasse la vie entière de l'école classique, depuis sa naissance au sein d'une réaction contre le faux goût, la futilité, l'incorrection et l'indécence, jusqu'à sa décrépitude. Cette école, durant ses années de virilité, ne l'a cédé à aucune autre; elle a marché avec une fermeté admirable vers le but exclusif que sa tendance lui assignait; elle l'a atteint si parfaitement, qu'elle a fait un

moment illusion sur tout ce qu'elle laissait en arrière, et, par la puissance du talent, par l'attrait de la nouveauté, elle a conduit toute une génération à n'aimer en peinture que la correction des contours, à n'être sensible, en fait de beauté, qu'au type des statues et des bas-reliefs antiques. Tout cela ne pouvait durer qu'un temps, parce que l'art de peindre, loin d'avoir pour bornes un certain type de dessin, ne se borne pas au dessin lui-même; qu'il renferme encore le coloris, l'effet, la reproduction fidèle des passions, des lieux, des temps; que l'histoire tout entière, et non pas seulement quelques siècles, entre dans son domaine. Après avoir contemplé à satiété des figures romaines et grecques, le public, blasé sur ce plaisir, ne pouvait manquer d'en désirer d'autres... »

Ces lignes résumaient le programme de la réforme réclamée par les plus intelligents artistes de cette génération qui s'agitait pour secouer le joug académique, et ce programme, personne mieux qu'Eugène Delacroix ne semblait prêt à en tenir toutes les promesses. Comment n'eût-il pas été, qu'il le voulût ou non, le chef de la révolution qui était dans les esprits et qui avec lui passa dans les faits? Ce qui pour la plupart n'était qu'un sentiment vague, indécis, une aspiration qui ne savait où se prendre, ses œuvres le montraient écrit en traits d'une énergie et d'une vivacité qui frappaient tous les yeux. Bien plus, dans un temps de crise, où l'ardeur de la lutte fait quelquefois perdre aux plus sages la juste mesure, les faiblesses mêmes du talent ou les exagérations de la force sont prises volontiers pour les marques d'un génie supérieur. On était fatigué de l'idéal faux et guindé d'une école qui avait tendu son effort à reproduire l'antique sans le bien connaître, d'une peinture sculpturale qui composait ses tableaux comme des bas-reliefs et revêtait des grisailles de tons criards ou d'une terne coloration. Il y eut des fanatiques pour applaudir, dans les ouvrages de Delacroix, non-seulement son coloris éclatant et harmonieux, mais son dessin, même quand il outrait tous les mouvements ou qu'il effaçait tout contour. On voulait échapper aux types convenus, dans lesquels on avait longtemps affecté de voir toute beauté et toute perfection : on lui sut gré de rencontrer l'expression et le caractère, parfois jusque dans la laideur et la difformité. L'ennui enfin des fables mythologiques des Grecs et des Romains, ressassées par des talents médiocres et de froides imaginations, faisait chercher, pour la peinture comme pour la littérature, des modèles en dehors des époques classiques : Delacroix montrait ce qu'on pouvait faire des thèmes neufs empruntés aux légendes du moyen âge, aux romans de Walter Scott, aux



Musée de Versailles. — Prise de Constantinople par les croisés, tableau d'Eugène Delacroix. — Dessin de Janet-Lange.

drames et aux poëmes de Shakspeare, de Dante, de Gœthe et de Byron; il s'attachait de préférence aux côtés terribles et pathétiques de leur génie, par où ils contrastent davantage avec la tranquille beauté des modèles classiques, et qui exigent aussi dans leur interprète moins de pureté plastique et de fini dans l'exécution que de sentiment, d'énergie, de feu et de passion.

La fin au prochain volume.

UN PAYSAGE.



Le pont du Moulin, à l'Ile Adam. — Dessin de Grandsire, d'après nature.

Ce n'était rien : quelques arbres, de l'eau, un pont de pierre, et cet ensemble formait un tableau merveilleux. La nature était dans un de ces jours magnifiques où d'ouvrière elle se fait artiste, où elle se montre encore plus grande par l'admirable parti qu'elle sait tirer de ses œuvres que par sa puissance même de création. L'eau, ombragée par les deux rideaux d'arbres qui bordaient ses rives, était obscure, excepté en quelques points où le soleil, perçant à travers les interstices des branches, venait frapper les rides de sa surface, qui semblait semée de traînées de diamants : ceux-ci, par suite des mouvements du feuillage qui se refermait et se rouvrait alternativement sous les douces caresses de l'air, s'éteignaient, se rallumaient tour à tour, disparaissaient pour reparaître plus loin. Le pont était plus sombre encore que l'eau ; mais ses deux arches, se reflétant dans la rivière, formaient des disques de lumière éblouissante. Au delà, on apercevait une succession de massifs de verdure dorés par le plein soleil. En haut, le ciel était une nappe d'un bleu tendre, tachetée de quelques légers nuages blancs. Le tout était d'une richesse, d'un éclat, d'une harmonieuse splendeur dont je ne pouvais rassasier mes yeux.

Devant ce spectacle, je me mis à penser aux œuvres des poëtes et à la Vie des saints. Avec des éléments qui, dans nos mains, restent vulgaires, les uns et les autres composent, par l'enthousiasme, des poëmes sublimes. Et,

m'élevant au-dessus de moi-même, je fus pris du désir d'embellir, moi aussi, ma vie, de la tirer de l'ombre, et de l'exposer aux rayons d'en haut, de lui faire subir quelque chose de cette transfiguration qui donne la plus vive et la plus noble des jouissances, le sentiment du divin.

MÉMOIRES D'HÉLÈNE KOTTAUER.

Fin. — Voy. p. 379, 386, 398.

Ma gracieuse maîtresse envoya chercher les plus anciens bourgeois de la ville; elle leur montra la sainte couronne et leur ordonna de tout préparer pour le couronnement, selon les usages de la plus ancienne tradition. Il y avait là plusieurs bourgeois qui se rappelaient le couronnement de l'empereur Sigismond pour y avoir assisté. Le matin du jour de Pâques, je me levai de bonne heure, je fis prendre un bain au jeune roi et je l'habillai de mon mieux. On le porta à l'église où tous les rois sont sacrés; il y avait là une foule de braves gens, ecclésiastiques et séculiers. Quand nous arrivâmes dans l'église, on porta le jeune roi au chœur.

La balustrade du chœur était fermée, et les bourgeois occupaient l'intérieur, tandis que ma gracieuse maîtresse restait en dehors avec son noble fils.

Ma souveraine parla hongrois aux bourgeois, qui répondirent dans la même langue, et Sa Grâce prêta serment pour son fils, le noble roi, qui, le jour même, avait six semaines.

Quand tout fut accompli selon leurs anciennes coutumes, les bourgeois laissèrent entrer leur légitime seigneur et maître et ceux qui y étaient autorisés, ecclésiastiques et séculiers. La jeune princesse Élisabeth était en haut de l'orgue, afin de ne pas être blessée dans la foule; Sa Grâce était dans sa quatrième année. Au moment où l'on allait commencer l'office, je préparai le jeune roi pour le sacre. C'était Miklosh de Weida, de la ville libre, qui devait l'armer chevalier, car Miklosh de Weida appartenait à la vieille noblesse hongroise. Le comte de Cilly avait une épée richement damasquinée d'or et d'argent avec cette devise sur la lame : *Unversehrt* (invulnérable). Il fit don de cette épée au jeune roi pour servir à le faire chevalier. Alors, moi, Hélène Kottauer, je pris le roi sur mes bras, et le seigneur de la ville libre, tenant l'épée à la main, en frappa le roi; mais il mesura ses coups de façon que le roi ne fut touché que légèrement, tandis que je recevais les coups fortement sur le bras. La noble reine, qui était près de moi, remarqua seulement qu'il frappait fort, et elle dit à celui de la ville libre : *Istemere nem misertem* (Pour l'amour de Dieu, ne lui fais pas de mal!). Il répondit : *Nem* (Non), et se mit à rire. Puis le vénérable prélat, l'archevêque de Gran, prit la sainte huile et en oignit le noble enfant royal, qu'on revêtit ensuite du vêtement de drap d'or qui convient aux rois; l'archevêque prit la sainte couronne et la plaça sur la tête de celui qui est maintenant, pour toute la chrétienté, le roi Lassla, fils du roi Albert et petit-fils de l'empereur Sigismond, sacré par l'archevêque de Weissenbourg en ce saint jour de Pâques, où la sainte couronne fut posée sur sa tête. Car ils ont, dans le royaume de Hongrie, trois lois, et si on manque à une de ces lois, ils croient que la royauté n'est pas légitime. Une de ces lois est qu'un roi de Hongrie soit couronné; l'autre est que l'archevêque de Gran doive le sacrer, et la troisième que le couronnement ait lieu dans Weissenbourg.

Au moment où l'archevêque posa la couronne sur la tête du noble roi Lassla, le roi tint sa tête droite et ferme, comme eût pu le faire un enfant d'un an et comme il est bien rare que le fasse un enfant de six semaines. Quand le roi eut été couronné devant l'autel de saint Étienne, je plaçai mon souverain pendant quelque temps sur un siége élevé, comme il est d'usage. Là on lut l'ordonnance écrite de la cérémonie qui devait avoir lieu. Il manquait le drap d'or sur lequel, selon la coutume, doit s'asseoir le roi. Je pris pour le remplacer la couverture du berceau, qui était rouge et or et doublée d'hermine. Le noble roi resta assis sur ce drap d'or, et le comte de Cilly lui tint la couronne sur la tête tout le temps que dura l'office. Le jeune roi semblait prendre peu de plaisir à son couronnement, car il pleurait à haute voix de façon qu'on l'entendait dans toute l'église, et le peuple s'émerveillait et disait : « Ce n'est pas là la voix d'un enfant de six semaines, on croirait que c'est un enfant d'un an. » Puis le seigneur Miklosh Weida, de la ville libre, arma des chevaliers au nom du noble roi Lassla. Quand la cérémonie fut terminée, je remis le roi dans son berceau, car il était fatigué d'avoir été tenu debout si longtemps. On le porta ensuite à l'église Saint-Pierre; là je dus le sortir de son berceau pour l'asseoir sur un siége où la coutume veut que s'asseye chaque roi après son couronnement. On quitta l'église Saint-Pierre, et la famille royale accompagna à pied le roi jusqu'au palais. Le comte de Cilly était le seul à cheval, tenant la sainte couronne au-dessus de la tête du noble roi, afin que chacun vît que c'était bien la sainte couronne même qui avait été portée par saint Étienne et les autres rois de Hongrie. Le comte Bartholomée tenait le globe, le duc de Lindbach le sceptre; on tenait aussi devant le noble roi un bâton de légat, parce qu'il ne tenait en fief de l'État romain aucune portion de la Hongrie; on portait encore l'épée avec laquelle le roi avait été armé chevalier, et on jetait des pièces de monnaie au peuple. La noble reine rendait tant d'honneur à son fils et se montrait si humble pour elle-même, que moi, pauvre femme, je dus en ce jour passer avant Sa Grâce et me tenir toujours aux côtés du roi, parce que je l'avais porté dans mes bras pendant le sacre saint et le couronnement.

Enfin le noble roi rentra dans son palais et put se reposer d'avoir été si fatigué. Les seigneurs et tous les assistants se retirèrent, et la noble reine resta seule avec son fils. Alors je m'agenouillai devant la reine et je rappelai à Sa Grâce les services que j'avais rendus à elle, au noble roi et à toute la famille royale. La gracieuse reine me tendit alors la main en disant : « Relevez-vous. Que Dieu fasse que les choses tournent bien, et je vous élèverai en dignité, vous et toute votre race. Vous l'avez bien mérité! Vous avez fait, pour moi et mes enfants, ce que je n'aurais osé ni pu faire moi-même. » Je m'inclinai humblement, et je remerciai Sa Grâce pour ces bonnes paroles. [1]

CAUSERIES HYGIÉNIQUES.

Suite. — Voy. p. 30, 102, 122, 147, 198, 210, 270, 294, 349.

LE MAÏS.

Cette plante alimentaire appelle à double titre l'attention sérieuse de l'hygiéniste : d'abord, parce qu'elle a des propriétés nutritives et sapides qui en font rechercher l'usage; en second lieu, parce qu'une accusation très-grave pèse sur elle depuis tantôt trente ans, et que le

[1] Ici se terminent les Mémoires d'Hélène Kottauer. Dans ce récit fidèle, des lacunes indiquées par des astérisques font supposer que des détails plus minutieux encore devaient être ajoutés au manuscrit quand l'auteur, de retour de ses périlleux voyages, en aurait le loisir.

On sait, par l'histoire du temps, comment cette couronne dérobée jeta le trouble dans le parti du roi de Pologne Vladislas, et comment elle fut plus tard engagée par la reine à l'empereur Frédéric III.

débat plein d'ardeur et d'érudition qu'elle a provoqué est loin d'être vidé complétement. Toutes les questions qui touchent à l'alimentation publique sont incontestablement graves, et celle-là l'est entre toutes les autres, comme nous allons le voir.

On a laborieusement discuté les origines du maïs. Nous vient-il de l'Amérique? Nous vient-il de l'Inde? Nous vient-il de l'Afrique? Ou ne serait-il pas tout simplement originaire des trois continents, comme des érudits éclectiques l'ont soutenu d'une manière fort accommodante? Quelques-uns pensent que nous le devons à l'Asie et qu'il constitue une importation des croisades; le nom vulgaire de *blé de Turquie* indique qu'il est entré en Europe par Constantinople, et justifierait cette manière de voir. On peut varier sur ces questions d'érudition pure, on s'accorde pleinement sur l'abondance du rendement du maïs et sur la richesse de ses éléments nutritifs. La première assertion est démontrée par le simple calcul, qui prouve qu'un grain de maïs mis en terre peut en produire jusqu'à trois cents; la seconde est mise en évidence par l'analyse chimique, de laquelle il résulte que le maïs a à peu près la même valeur nutritive que certains blés tendres; s'il contient en effet un peu moins de matière azotée que ceux-ci, il l'emporte sur eux sous le rapport des matières grasses, qui figurent dans sa composition pour le chiffre de 8 pour 100, celui des matières grasses du blé ne dépassant guère 2. Et l'on sait le rôle important que jouent les corps gras dans l'alimentation. Aussi cette plante constitue-t-elle, dans certains pays, la base de la nourriture : le nord de l'Espagne, la haute Italie, une partie de l'Italie méridionale; en France, la Bourgogne, la Champagne, mais surtout les Hautes et Basses-Pyrénées, les Landes, la Haute-Garonne, consomment sur une large échelle cette céréale, qui sert à préparer les mets populaires connus sous les noms de *gaudes*, de *millasse*, de *polenta*, etc. Si on ajoute que les feuilles vertes du maïs servent de fourrage sous les latitudes où l'épi n'arrive pas à maturité; que ses grains sont utilisés pour l'engraissement des volailles, des porcs, voire même des poissons; que les épis verts constituent un légume sucré et agréable, et entrent dans la composition de ces macédoines confites connues sous le nom d'*achars;* que la paille sert pour les sommiers, les rafles comme combustible; que la médecine peut demander à cette plante des moxas, l'industrie du papier; qu'elle remplace le thé au Mexique par la préparation de l'*attolé*, boisson aromatique d'un usage à peu près général, et on aura une idée de l'extrême utilité de cette plante. Voilà le beau côté de la médaille; voyons maintenant le mauvais.

Il est une maladie étrange, que quelques médecins croient avoir existé de tout temps, à laquelle un plus grand nombre attribuent une origine récente. Cette maladie, décrite en 1730 par le médecin espagnol Casal, a reçu des appellations diverses; elle a été successivement nommée *mal de la rosa*, *mal de sole*, *mal de miseria*, et, en dernier lieu, *pellagre*. Ce nom, dérivé d'un de ses caractères (*pellis ægra*), a décidément prévalu. Une maladie spéciale de la peau analogue aux effets de l'insolation, se manifestant exclusivement sur les points du corps exposés à la lumière, s'aggravant chaque année d'une manière remarquable vers le printemps; des troubles digestifs ordinaires; une altération de l'intelligence accusée par de la mélancolie, un délire triste, avec impulsions suicides, aboutissant souvent à l'idiotisme; de la débilité musculaire, des paralysies : tel est le tableau rapide de cette lamentable affection, qui remplit les hôpitaux de la Lombardie, ceux des Asturies et des Landes, d'êtres marqués au cachet d'une irrémédiable dégradation physique et intellectuelle, et dont le terme habituel mais éloigné est la mort. Quelle est la cause de ce fléau? On avait bien remarqué depuis longtemps que le domaine géographique de la pellagre coïncidait assez exactement avec celui de la culture du maïs; mais les incriminations dirigées contre cet aliment n'ont réellement pris un caractère d'accusation nettement formulée qu'il y a vingt ans environ. A cette époque, Balardini signala la coïncidence de la pellagre avec une altération spéciale du maïs par un champignon parasite, le *verdet* ou *verderame* (*Sporisorium maïsi*), et n'hésita pas à la considérer comme un empoisonnement véritable. Cette opinion, répandue chez nous avec un remarquable talent et une grande force de conviction par MM. Roussel et Costallat, commençait à prévaloir, lorsque des observateurs non moins distingués signalèrent de toutes parts des cas isolés de pellagre dans lesquels le maïs devait être mis hors de cause, et firent ressortir ce fait que dans le royaume de Naples, où le maïs est d'un usage très-répandu et où il est souvent *verderamé*, il n'existe rien de semblable à la pellagre; qu'il en est de même en Bourgogne; que la pellagre existe en permanence dans certains asiles d'aliénés, celui de Sainte-Gemmes, par exemple, où l'influence du maïs doit être écartée. M. Costallat a annulé l'argument tiré de l'innocuité dont jouit la Bourgogne, en l'expliquant par l'habitude générale dans cette province de passer le maïs au four, pratique qui aurait pour résultat de détruire le *verdet;* mais il faut bien reconnaître que les autres restent debout. Quant à expliquer les faits isolés de pellagre, d'un côté par la confusion de cette maladie avec une autre, d'un autre côté par la possibilité de voir le verdet se développer accidentellement sur des céréales autres que le maïs, et produire ainsi la pellagre chez ceux que leur mauvaise chance conduit à utiliser ces grains malades, c'est ingénieux, sans doute, mais est-ce démonstratif? Le débat en est là; les communications académiques se succèdent, les livres et les brochures pleuvent, des défis scientifiques sont posés des deux côtés; mais la pellagre continue ses ravages. Pourquoi, au lieu de tant discuter, n'entre-t-on pas tout simplement dans la voie de l'expérimentation? On ne peut certainement pas faire manger du maïs altéré à des familles pour savoir comment elles s'en trouveront; MM. Landouzy, Bouchard, Gintrac, etc., quelque convaincus qu'ils soient de l'innocuité du maïs, refuseraient peut-être de s'y soumettre eux-mêmes; mais on a signalé la pellagre chez les chiens, chez les chevaux, etc., et l'épreuve peut être faite *in anima vili*. Pourquoi la diffère-t-on? D'ailleurs, il est une expérience licite, charitable même et qui serait parfaitement exécutable. Elle consisterait à choisir une famille dans un village de pellagreux et à lui fournir gratuitement du maïs irréprochable, n'ayant pas un grain *verderamé*. M. Costallat est convaincu que du maïs altéré passé au four perd toute propriété nuisible. Cette torréfaction légère, loin de nuire à la valeur alimentaire du maïs, développe au contraire dans ce grain un arome qui flatte le goût et qui le rend plus digestible. Sans rien préjuger de l'issue du débat encore pendant et dont nous avons résumé les péripéties principales, ne serait-il pas dès à présent du devoir de l'administration de répandre cette notion de l'utilité de sécher le maïs, et même d'encourager la création de fours publics et gratuits destinés à cet usage et établis dans les localités les plus maltraitées par la pellagre? Le maïs se conserverait mieux, se digérerait mieux, et la question marcherait vers une solution. Il est impossible qu'au point où elle en est maintenant, on confie placidement au temps le soin de la juger. La pellagre décime et abrutit des populations entières. Nous avons assez raisonné, expérimentons.

LA JOIE AU FOYER.

Qu'on ne dise pas de la mère qui, au moindre bruit, même quelquefois pour un bruit seulement rêvé, court inquiète et tremblante au berceau de son nouveau-né : « Pauvre femme, que de soucis lui donne déjà son enfant! Combien elle est à plaindre ! » Qu'on ne dise pas du laborieux artisan qui a donné au travail du jour sa pleine mesure de force et de courage, et dont les cris d'un marmot interrompent brusquement le sommeil dans la nuit : « Il faut le plaindre aussi, celui-là, il n'a plus même le repos nécessaire; un petit être le lui vole! » Qu'on ne dise pas non plus des aînés d'une jeune famille qui s'accroît : « Les voilà plus pauvres maintenant; le nouveau venu n'est arrivé que pour diminuer leur part! » Non, dans une honnête maison, ces nouveaux venus-là ne volent ni n'appauvrissent personne. Les soins et les soucis maternels, la privation de sommeil à laquelle doit se résigner le chef



La Joie au foyer, tableau de M. A. Guillemin. — Dessin de Bocourt.

de la famille, l'amitié de ses frères et de ses sœurs, le petit enfant paye, sans le savoir, largement tout cela; car la joie au foyer, c'est lui qui la donne.

Celui qui a dit : « Laissez venir à moi les petits enfants », a dit aussi : « Celui qui reçoit un enfant me reçoit. » Ces divines paroles, qui traverseront les siècles comme un rayon de lumineuse mansuétude, ne s'adressent pas uniquement à ceux qui auront à recueillir l'enfant étranger, elles renferment aussi une condition et une promesse de bénédiction pour chaque famille au jour d'une nouvelle naissance.

Donc il doit être béni, l'humble toit aragonais sous lequel l'artiste a vu et saisi l'intéressant tableau d'intérieur que nous reproduisons ici.

On n'en peut douter, lors de sa venue au monde, elle a été la bien accueillie par ses parents et par ses aînés, la petite créature dont la mère contemple avec un si doux regard d'amour le joyeux étonnement. Captivée par l'accord charmant de la danse, du chant, de la guitare et des castagnettes, la faible intelligence qui s'éveille jouit du bruit et du mouvement dont elle ne se rend pas compte, et sans les comprendre elle leur sourit

La mère aura dit sans doute à ses autres enfants : « Le petit frère aime déjà la musique et le bal, chantez et dansez pour lui faire plaisir. » Bal et musique ont commencé; mais danseur et musicien sont bien payés de leurs soins : ils ne voulaient qu'amuser le petit frère, et, rien que par un sourire, c'est lui qui les amuse tous.

La joie au foyer, pour une mère, ce sont les enfants bien unis; pour les enfants, c'est une mère heureuse; pour le plus faible, c'est la confiance dans la protection des plus forts; pour les forts, c'est la sécurité du plus faible.

ERRATA.

Page 25, lignes 1, 3 et 4. — *Au lieu de :* Léon; *lisez :* Léau.

Page 59, colonne 2, lignes 20 et suiv. — *Au lieu de :* L'infant don Gabriel s'est rendu acquéreur de la chétive maison d'Argamasilla. Secondé par l'un des écrivains les plus aimés de l'Espagne, M. Rivadeneyra, il a fait transporter...; *lisez :* L'infant don Gabriel s'était rendu acquéreur de la chétive maison d'Argamasilla. Secondé par l'un des écrivains les plus aimés de l'Espagne, M. Rivadeneyra a fait transporter...

Page 189. — *Retranchez* le dernier alinéa de l'article sur Arnay-le-Duc.

Typographie de J. Best, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

TABLE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES.

AGRICULTURE, INDUSTRIE ET COMMERCE.

ARCHITECTURE.

BIOGRAPHIE.

GÉOGRAPHIE, VOYAGES.

HISTOIRE.

LÉGISLATION, INSTITUTIONS, ÉTABLISSEMENTS PUBLICS.

LITTÉRATURE ET MORALE.

MŒURS, COUTUMES, COSTUMES, CROYANCES, AMEUBLEMENTS, TYPES DIVERS.

PEINTURE, DESSIN, GRAVURE.

SCIENCES ET ARTS DIVERS.

SCULPTURE, CISELURE, ORFÉVRERIE.

LE MAGASIN
PITTORESQUE

Paris. — Typographie de J. Best, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

LE MAGASIN PITTORESQUE

PUBLIÉ, DEPUIS SA FONDATION, SOUS LA DIRECTION DE

M. ÉDOUARD CHARTON.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE.

1866

Prix du volume broché, pour Paris. . . . . 6 fr.
pour les Départements . 7 fr. 50
Prix du volume relié, pour Paris. . . . . 7 fr. 50
pour les Départements. 9 fr. 50

PARIS
AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29

M DCCC LXVI

MAGASIN PITTORESQUE

A CINQUANTE CENTIMES PAR LIVRAISON MENSUELLE.

XXXIV[e] ANNÉE. — 1866.

UNE PEINTURE ALLÉGORIQUE DE LE SUEUR.

Voy. sur le Sueur, la Table des trente premières années.



Le Ministre parfait, peinture allégorique de le Sueur. — Dessin de Chevignard, d'après la gravure de Nicolas Tardieu.

Le Sueur était dans la force de l'âge et du talent (on sait qu'il ne vécut que trente-huit ans) lorsqu'il peignit ce tableau « pour un sieur Planson, qui demeurait dans la Halle. » Voilà tout ce que nous apprend, au sujet du tableau resté connu sous ces noms : *le Ministre parfait* ou *le Ministre d'État*, la notice de Guillet de Saint-Georges sur les ouvrages de le Sueur, dont le manuscrit est conservé à la bibliothèque de l'École des beaux-arts ([1]). On sait de plus que ce tableau passa dans le cabinet de Lacurne de Sainte-Palaye, puis dans celui de Randon de Boisset. A la vente de ce dernier cabinet, en 1777, il fut adjugé au prix de 10 000 livres et passa dans la collection de Rohan-Chabot. Ensuite on en perd la trace; mais la belle gravure de Nicolas Tardieu nous permet encore d'apprécier la beauté du dessin et de la composition. On ignore par quelles considérations le peintre fut déterminé dans le choix de son sujet; les quatre figures qu'il y a groupées (figures de quatorze pouces, disent les catalogues des ventes) personnifient la Sagesse, la Science, la Prudence et le Silence, ou les vertus du conseil.

L'allégorie était alors plus goûtée qu'elle ne l'est aujourd'hui. Le Sueur a peint un assez grand nombre d'ouvrages en ce genre, comme son maître Vouet, comme tous les peintres de son temps; leurs prédécesseurs du seizième siècle en avaient poussé déjà l'usage jusqu'à l'abus; et que d'exemples ceux-ci en avaient eux-mêmes trouvés parmi les œuvres des meilleurs maîtres du quinzième siècle et dans les restes de l'antiquité, qui en sont tout remplis! L'allégorie, à vrai dire, est de tous les temps, et aux plus grandes époques les artistes ont été portés à en user, même avec excès, parce qu'ils y trouvaient un moyen facile de transporter les faits et les idées dans des images qui, par leur beauté, semblent appartenir à un monde supérieur. Rien n'est plus naturel ni plus légitime que cette manière d'idéaliser, quand toutefois la facilité qu'on y trouve ne fait pas illusion et ne nuit pas, au lieu d'y aider, au mérite de l'invention; car il ne faut pas que l'artiste, parce qu'il a sous la main, en quelque sorte, des figures toutes faites, auxquelles une convention depuis longtemps établie attache certaines idées, se dispense, quand il veut rendre les mêmes idées dans le langage propre à son art, de penser, de sentir, d'observer par lui-même. Ce n'est que par le sentiment personnel et par une étude attentive qu'il peut pénétrer, comprendre, s'assimiler les beautés des modèles partout répandus dans la nature, et les rendre propres à servir de corps à ses pensées. Ainsi seulement on les fait passer des régions vides de l'abstraction dans le monde des réalités vivantes et sensibles; c'est à ce prix qu'on devient créateur.

LE PREMIER LAURÉAT
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.
NOUVELLE.

Proche voisine du charnier des Innocents, où s'élèvent aujourd'hui les vastes pavillons des Halles centrales de Paris, la petite rue des Cinq-Diamants, moins fameuse sans doute dans l'histoire que la rue Quincampoix, dont elle est pour ainsi dire le premier tronçon, eut cependant, vers le dernier tiers du dix-septième siècle, une certaine célébrité. Elle en fut redevable au poëte Chapelain, lequel habitait alors l'une des maisons de cette rue. Bien que de son vivant Chapelain comptât nombre de chaleureux partisans et même d'admirateurs, son titre d'hospitalier aida mieux que ses œuvres poétiques à la durée du renom glorieux de son logis. Il eut l'honneur de donner asile chez lui à l'immortelle compagnie des Quarante, sorte de tribu nomade alors, et qui ne cessa d'errer çà et là, dans Paris, que lorsque le chancelier Séguier lui eut ouvert son hôtel. Plus d'un demi-siècle après la mort de Chapelain, qui s'éteignit au seuil de ses quatre-vingts ans, en 1674, une enseigne, qui n'était autre que la devise de l'Académie française elle-même, savoir, des branches de laurier entrelacées, avec ces mots : A L'IMMORTALITÉ, indiquait encore aux passants la maison où les maîtres de la langue, seuls dispensateurs autorisés de la gloire littéraire, avaient longtemps tenu leurs assises et rendu leurs arrêts.

Cette enseigne fut d'abord adoptée par François Hautmoutier, maître fondeur d'or, qui occupait le rez-de-chaussée de la maison, au temps où Chapelain hébergeait chez lui ses illustres confrères. Guillaume, fils de François, succédant à son père, avait eu double motif pour conserver religieusement sur sa porte la devise paternelle. Grâce à la vieille réputation de probité qui s'y attachait, l'empreinte de cette devise sur les lingots d'or commandait la confiance; de plus, elle flattait le goût très-vif de maître Guillaume Hautmoutier pour les belles-lettres, qu'il pratiquait en secret dans ses moments de loisir. Logé à la même enseigne que les membres de l'Académie française, sa vanité n'avait qu'à se faire un peu illusion pour qu'il pût parfois se croire lui-même académicien. Mais la vanité de l'écrivain le possédait-elle? C'est douteux. Il ne fit imprimer qu'une fois, à très-petit nombre et sans nom d'auteur, un opuscule de quelques pages dont il garda sous clef tous les exemplaires.

Il sera parlé plus tard de cet ouvrage, commentaire ignoré d'une chanson fameuse. Ce n'est pas avec l'écrivain artisan qu'il s'agit maintenant de lier connaissance.

Dans la soirée de l'un des derniers jours du mois de septembre, en l'an de grâce 1727, un homme, un vieillard, pauvrement mais honnêtement vêtu, cheminait inquiet et hésitant dans cette rue des Cinq-Diamants. Arrivé à la hauteur de la maison de maître Guillaume Hautmoutier, le vieillard s'arrêta, et là, plus hésitant encore, il se demanda s'il ne ferait pas bien de retourner sur ses pas et de remettre au lendemain la démarche que les impérieuses exigences du besoin l'obligeaient de faire chez le fondeur d'or. La main plongée dans la poche de son gilet-veste, palpant et retournant sans bruit quatre pièces de métal d'une dimension plus grande que le module des écus de six livres, il se consulta longtemps, et puis, cherchant à se persuader qu'il prenait irrévocablement le meilleur parti, il se dit, avec toute la fermeté du vouloir dont il était capable : « Demain; oui, c'est chose bien décidée, je reviendrai demain. » Cependant, il ne bougea pas de place. A ce mot *demain*, saisi d'un frisson d'épouvante, il lui sembla qu'un tel ajournement lui montrait, dans la perspective de l'avenir, un terme si éloigné qu'il devait désespérer de pouvoir l'atteindre. Ce vieillard était, il est vrai, arrivé à l'âge où l'on ne doit plus dire « à demain »; sa quatre-vingt-sixième année venait de s'accomplir.

Il demeurait donc fort irrésolu, presque sur le seuil de la maison du fondeur d'or, quand le passage rapide d'un équipage rasant les bornes de cette voie étroite le força, pour éviter un péril imminent, de se réfugier dans l'allée où l'arrière-boutique de maître Guillaume Hautmoutier avait une issue. Ce mouvement de retraite obligé mit fin à son hésitation; il fit demi-tour sur lui-même, et s'engagea décidément dans l'allée. Elle était obscure; mais en longeant le mur à tâtons, la main du vieillard rencontra la porte de communication, à laquelle il frappa. Ses petits coups étaient si discrets qu'on aurait pu supposer à celui qui frappait ainsi l'intention de n'être pas entendu.

([1]) Le manuscrit de Guillet de Saint-Georges a été publié en 1852 par M. L. Dussieux, dans les *Archives de l'art français*.

Certes, on n'aurait pu l'entendre s'il se fût avisé de s'annoncer de la sorte à l'heure où la fonderie était en pleine activité; mais, depuis longtemps, les ouvriers avaient achevé leur journée de travail et quitté l'atelier. Le fondeur d'or, seul gardien, par hasard, ce soir-là, des métaux précieux que ses creusets réduisaient en lingots, et dont la défiance habituelle à l'égard des visiteurs était, à cause de son isolement momentané, encore plus en éveil; le fondeur d'or, disons-nous, entendit non-seulement les petits coups frappés à la porte, mais, l'oreille déjà aux écoutes, il avait saisi le bruit du frôlement de la main contre le mur de l'allée. Il posa sur la table le livre qu'il avait discontinué de lire depuis que ce bruit inquiétant du dehors avait attiré son attention. Alors, se levant, il prit sa lampe et s'empressa d'aller faire glisser dans sa double coulisse le panneau de bois du petit guichet, solidement grillagé, qui lui permettait de répondre face à face aux visiteurs, tout en les laissant prudemment devant la porte fermée.

Au jet de lumière qui vint le frapper en plein visage, le timide vieillard, que l'émotion troublait et faisait trembler, fut ébloui, aveuglé; il ferma les yeux, recula d'un pas, et ne put que balbutier quelques mots inintelligibles en réponse à cette double question de maître Guillaume Hautmoutier : « Qui êtes-vous? Que voulez-vous? » L'embarras de la parole, le soin qu'avait pris le visiteur de se rejeter en dehors du rayon lumineux, auraient suffi pour faire suspecter ses intentions à moins défiant que le fondeur d'or de la rue des Cinq-Diamants. Convaincu qu'il avait affaire à quelque crocheteur de serrure qui ne venait de heurter à sa porte qu'afin de s'assurer si la maison était gardée, il allait refermer le guichet, quand le vieillard, remis de l'éblouissement, sinon de son émotion, montra enfin son visage : physionomie triste et douce, regard où se lisait la prière, enfin, dans l'ensemble, ce quelque chose d'indicible qui attire la sympathie et ne laisse plus de prise au mauvais soupçon. Maître Guillaume ne l'eut pas plutôt envisagé que son inquiétude diminua de moitié.

— Pardon, Monsieur, lui dit le vieillard, je voudrais parler au maître de la maison.

— Vous êtes devant lui, Monsieur, et je suis prêt à vous entendre.

— Je vous en remercie; mais cette allée est un endroit peu favorable pour un entretien secret, objecta le visiteur.

— Si vous voulez bien m'indiquer votre demeure, répondit le fondeur d'or dont la confiance en celui qui lui parlait n'était pas encore assez robuste pour qu'il lui ouvrît sa porte, je me rendrai chez vous ce soir, quand ma femme et mes enfants seront de retour de Saint-Magloire, où ils ont été entendre un sermon.

— Je loge bien loin d'ici, riposta l'autre, et l'affaire que je viens vous proposer ne souffre point de retard.

— J'en suis bien fâché, reprit maître Guillaume, après qu'il se fut un moment consulté; mais si vous ne voulez pas me recevoir chez vous, moi je ne puis vous ouvrir cette porte.

— Il y a un peu plus d'une cinquantaine d'années, dit en soupirant le vieillard, celui qui demeurait ici me l'ouvrait à toute heure.

— Mais en ce temps-là, répondit le fondeur d'or, le maître de céans était François Hautmoutier, mon père.

A ces mots, le solliciteur reprit avec un joyeux étonnement :

— Vous seriez le petit Guillaume? ce bambin de dix ans qui aimait tant à s'instruire, et à qui je donnais des leçons d'histoire quand je venais dans cette maison, moi jeune poëte de province couronné par l'Académie, rendre mes devoirs à l'illustre Chapelain!

En même temps que le vieillard manifestait sa surprise de retrouver au même lieu et après tant d'années celui de qui il avait été quelque temps le professeur d'histoire, les quatre verrous de la porte glissaient sous la main du fondeur d'or, la clef, tournant deux fois, faisait rentrer le double pêne dans la serrure, la barre de fer fixée à l'intérieur basculait, et la porte, débarrassée de ses nombreuses entraves, roulait librement sur ses gonds.

— Entrez, monsieur Bernard de la Monnoye, dit maître Guillaume Hautmoutier, livrant passage au visiteur. L'enseigne de la maison est toujours : *A l'Immortalité;* vous êtes ici chez vous.

Après qu'il eut ainsi introduit dans l'arrière-boutique le visiteur, dont la timidité et l'inquiétude cédaient enfin devant le bienveillant accueil, le fondeur d'or alla fermer la porte de communication avec l'allée, mais en poussant seulement les quatre verrous; puis il vint s'asseoir à côté de Bernard de la Monnoye, à qui il s'était empressé d'avancer un siége. Confus d'avoir failli le laisser dehors, il n'eut pas de peine à lui faire comprendre et à se faire excuser sa défiance au sujet des visites nocturnes, et les deux anciens amis, l'écolier de dix ans et le jeune poëte de province en faveur autrefois chez Chapelain, se retrouvant, l'un sexagénaire, l'autre âgé de plus de quatre-vingts ans, évoquèrent les souvenirs du passé. Le fondeur d'or se livrait joyeusement à ces bons souvenirs; l'autre y répondait avec complaisance; mais quelqu'un de plus clairvoyant que maître Guillaume n'eût pas manqué de s'apercevoir que tout en le suivant dans ce retour à plus d'un demi-siècle en deçà, le visiteur luttait contre une préoccupation douloureuse.

— Non, vraiment, je ne vous ai point oublié, dit le fondeur d'or, répondant à une question de la Monnoye. Ce m'a été un si grand honneur de sauter, petit enfant que j'étais alors, sur les genoux d'un poëte estimé de l'illustre Chapelain, et de recevoir des leçons d'histoire d'un jeune homme qui venait d'obtenir le prix de poésie que l'Académie décernait pour la première fois!

— Oui, j'ai inauguré la série des concours académiques; nous étions alors en 1671; j'arrivais de Dijon, mon pays, et je n'avais pas encore tout à fait trente ans.

— Ce prix ne fut pas le seul dont vous eûtes à vous glorifier, reprit maître Guillaume.

— J'en ai conquis trois autres depuis, continua le vieux poëte avec un mouvement d'orgueil, lueur passagère qui ne fit qu'illuminer un moment ses yeux; puis l'expression de douce tristesse les voila presque aussitôt.

— Enfin, poursuivit le fondeur d'or, vous êtes monté à votre tour au rang d'académicien.

— Il y a quatorze ans, dit l'autre, en 1713; il était temps que cet honneur m'arrivât; car si je n'avais dû vivre que jusqu'à soixante-dix ans, je manquais, d'une année, le glorieux fauteuil, et la seule dignité littéraire qu'on eût pu mentionner sur ma tombe aurait été celle-ci : « Ci-gît le premier lauréat de l'Académie française. »

— On vous l'a donné, ce fauteuil, c'était bien justice, observa encore maître Guillaume, attendu que chacun de vos confrères vous doit le sien.

— J'entends, répliqua la Monnoye, vous faites allusion à notre règlement, qui, dans l'origine, n'attribuait le fauteuil qu'aux trois membres du bureau de l'Académie : le directeur, le chancelier et le secrétaire; ce qui semblait si blessant à beaucoup d'académiciens titrés, que plusieurs d'entre eux, les cardinaux par exemple, s'abstenaient d'assister aux séances. Le jour de ma réception, ils y étaient tous, grâce à la volonté du roi. Ayant été informé que je pouvais obtenir l'unanimité des suffrages, et pour ôter tout prétexte d'abstention aux membres de l'Acadé-

nie, quelque élevée que fût la position qu'ils occupaient dans le monde, le roi ordonna que chacun des académiciens eût désormais son fauteuil.

L'entretien roula quelque temps encore sur les travaux et les succès littéraires du premier lauréat de l'Académie française. Guillaume Hautmoutier, tout glorieux de recevoir chez lui, presque sur le pied de l'intimité, l'un des Quarante, et tout fier de pouvoir faire devant lui preuve d'esprit bien orné et de belle mémoire, se mit à réciter à l'académicien des fragments de son poëme sur l'Abolition du duel, qui lui avait mérité le prix au concours de 1671.

> Sagesse, esprit, grandeur, courage, majesté,
> Tout nous montre en Louis une *divinité*.

Il en était à ces vers, triste exemple de l'idolâtrie des poëtes envers le souverain, au temps de Louis le Grand; il en était là, avons-nous dit, quand, levant les yeux sur son auditeur qu'il croyait attentif à l'écouter et savourant comme ambroisie le festin de ses propres vers, il aperçut celui-ci affaissé sur son siége, la tête renversée en arrière, les bras pendants, les yeux fermés et le visage effroyablement pâle. Maître Guillaume se hâta de lui porter secours. Les soins intelligents qu'il lui donna rendirent peu à peu au vieillard, qui s'était évanoui, le sentiment et la voix.

— Excusez-moi, dit-il à son hôte, dès qu'il eut recouvré assez de force pour parler; n'ayant pas senti venir la crise, je n'ai pu vous avertir.

— Et ces crises vous prennent-elles souvent? lui demanda le fondeur d'or.

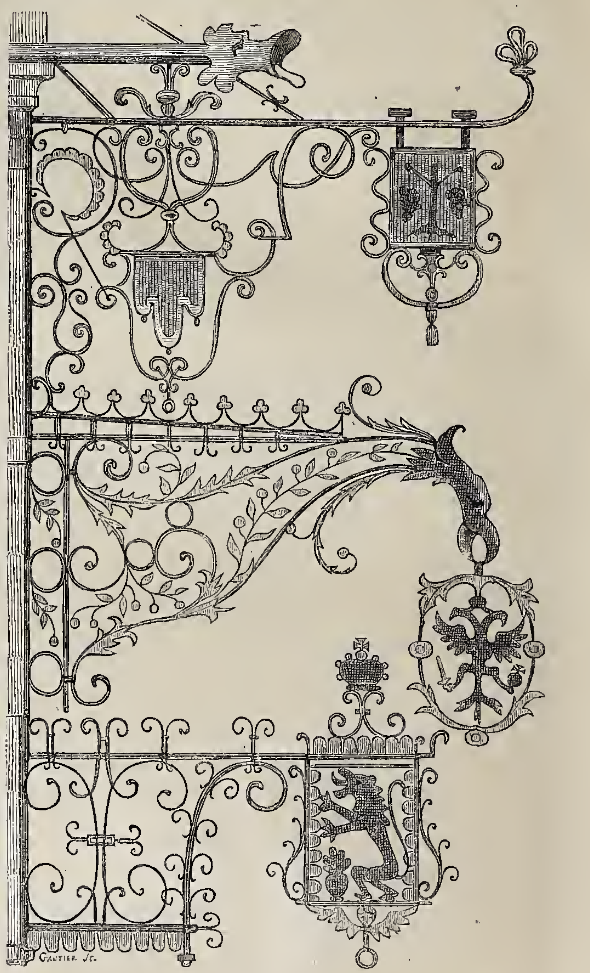
Bernard de la Monnoye sembla se recueillir un moment; il écoutait le sang bruire dans ses oreilles, symptôme d'un nouvel accès de faiblesse. Comme il se sentait au moment d'y succomber, il fit violence à la honte et répondit :

— C'est un mal qui me prend quand je n'ai pas soupé la veille.

La suite à la prochaine livraison.

ENSEIGNES D'UNE AUBERGE
DANS LA FORÊT-NOIRE
(WURTEMBERG ET GRAND-DUCHÉ DE BADE).

... Partis à la recherche de quelques sujets nouveaux de dessin, nous fûmes surpris par une bourrasque, à l'approche de la nuit. Le vent gémissait dans les sapins; l'eau murmurait le long des grandes barbes de mousse pendues aux branches des vieux arbres; nous ne suivions plus aucun sentier tracé; à peine pouvions-nous voir à quelques pas devant nous : ce ne fut qu'au hasard et en trébuchant que nous parvînmes à la lisière du bois qui descendait à mi-côte. Peu d'instants après, nous arrivâmes enfin à un village. Il semblait que ce fût notre instinct seul qui nous eût guidés, car la nuit était tout à fait venue. Nous entrâmes dans une petite auberge, où tout manquait à peu près, excepté un bon accueil, et, après le plus frugal des soupers, nous nous hâtâmes de chercher dans le sommeil le repos qui nous était si nécessaire; mais toute la nuit la pluie tomba par torrents, et un vent furieux ébranla les portes et les vitres : au milieu de ce vacarme, on distinguait un bruit étrange et qui ressemblait à un grincement de ferrailles. Vers le matin, le temps se calma; nous ouvrîmes nos fenêtres pour jouir du paysage. Notre premier regard s'arrêta sur toute une rangée d'enseignes en fer qui avançaient sur la rue. Quelques-unes, d'une forme remarquable et riches en détails, étaient composées d'arabesques d'un enchevêtrement des plus compliqués et ordinairement terminé par une tête d'animal fantastique. On nous assura que la plupart étaient inventées et exécutées par de simples artisans du pays. Nous avions déjà vu de ces enseignes en fer forgé dans plusieurs grandes villes allemandes, par exemple à Nuremberg et à Augsbourg, où elles ont un beau caractère; mais à cette auberge de village, et en d'autres parties de la Forêt-Noire, elles ont peut-être plus d'originalité, d'abondance de lignes et de fini dans le travail.



Enseignes d'une auberge de village dans la Forêt-Noire. — Dessin de Stroobant.

PERFORATEUR A DIAMANT.

Pour forer les roches et faire les trous de mine, le procédé le plus simple consiste à se servir d'un fleuret ou d'une barre de fer appelée barre à mine; on frappe sur l'outil en ayant soin, à chaque coup, de le faire tourner d'une certaine quantité, et au fur et à mesure du creusement on retire les débris à l'aide d'une curette. Le procédé est lent : la profondeur du forage produit en un jour, soit avec le fleuret, soit avec la barre à mine, peut varier de 0m.30 à 0m.80, suivant la dureté de la roche.

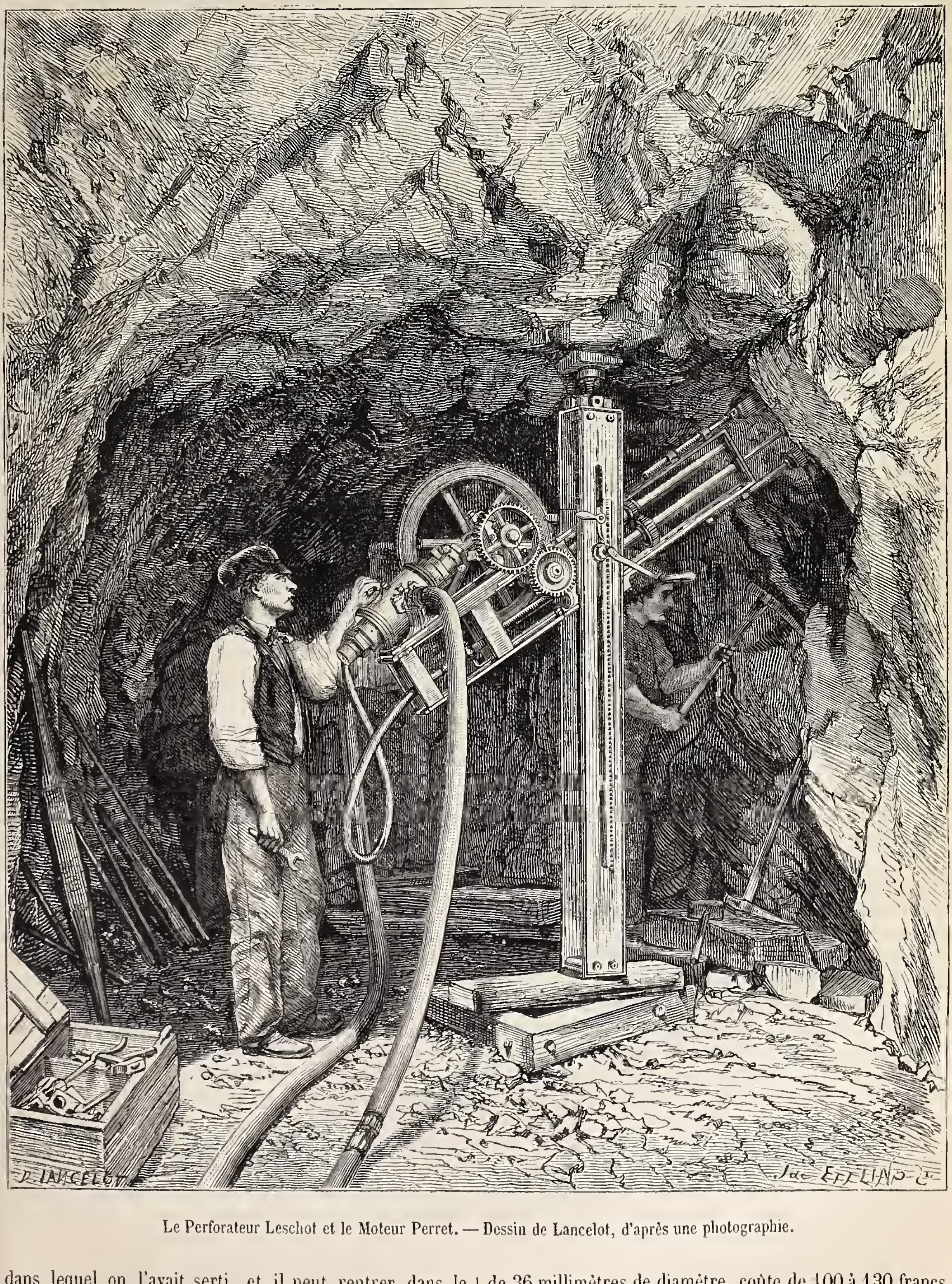
M. Leschot, ancien élève de l'École centrale, a eu l'idée de substituer aux barres à mine ordinaires, pour le perforage des pierres dures, des outils rotatifs agissant à la manière d'une fraise annulaire dans laquelle on aurait remplacé la denture d'acier par une denture de diamant.

L'appareil se compose principalement d'un tube de fer à l'extrémité duquel se trouve une bague d'acier dans laquelle on a enchâssé des diamants noirs faisant saillie, les uns au dedans et au dehors, les autres un peu en avant du bord antérieur. On donne à ce tube un mouvement de rotation, en exerçant une pression plus ou moins considé-

rable contre la roche, et celle-ci se trouve désagrégée, forée, partout où le diamant passe. Un tube de caoutchouc, ou même la tige de fer qui porte le perforateur, amène un courant d'eau assez énergique pour enlever les débris, et il reste dans l'intérieur du tube un *témoin* que l'on détache facilement.

En une heure, avec le perforateur Leschot, on peut sans peine faire un trou de mine de $0^{m}.05$ de diamètre et de $0^{m}.90$ de profondeur. On l'emploie au percement du mont Cenis et dans plusieurs autres tunnels.

Le prix de l'outil n'est pas un obstacle à son emploi, comme on pourrait le penser ; le diamant noir, opaque, qui en forme la partie principale, est employé ordinairement à l'état de poudre pour le polissage des diamants transparents ; dans la perforation des roches, il s'use peu. Quand il est hors de service, on le retire de l'alvéole



Le Perforateur Leschot et le Moteur Perret. — Dessin de Lancelot, d'après une photographie.

dans lequel on l'avait serti, et il peut rentrer dans le commerce n'ayant subi qu'une légère dépréciation en proportion de la diminution de son poids. Une bague d'acier, munie de diamants noirs et devant servir à faire des trous de 36 millimètres de diamètre, coûte de 100 à 130 francs.

La Compagnie des chemins de fer du Midi fait excaver actuellement un tunnel à Port-Vendres; le rocher à percer est un talschiste d'une extrême dureté, et on se sert,

pour faire les trous de mine, du perforateur Leschot.

M. Perret, ingénieur civil attaché à la Compagnie, a inventé, pour mettre le perforateur en mouvement, une machine à pression d'eau très-simple qui remplace par l'eau l'air comprimé ou la vapeur.

En pays de montagnes, quand l'eau abonde, comme dans les Pyrénées, les chutes sont faciles à trouver, et on arrive ainsi, à très-peu de frais, à exécuter mécaniquement un travail qui se faisait auparavant très-lentement à bras d'hommes.

A Port-Vendres, avant l'emploi du perforateur, deux mineurs faisaient difficilement, *en deux heures et demie*, un trou de mine de $0^{m}.45$ de profondeur; aujourd'hui, il faut seulement en moyenne *vingt et une minutes*. La dépense d'eau est de trois litres par seconde, et la chute de cent mètres environ. En une journée, on peut faire douze trous.

POSITIONS DES PLANÈTES EN 1866.

La première planète du système, *Mercure*, monde incessamment baigné dans l'auréole de la lumière solaire, garde sa position privilégiée près de l'astre roi. Il ne s'éloigne jamais qu'à quelques degrés de distance. Pour l'observer, il faut le chercher, soit le matin, à l'orient, quelque temps avant le lever du Soleil, soit le soir, à l'occident, quelque temps après son coucher, suivant que la planète précède ou suit l'astre central. Au premier janvier, il passe au méridien à 22 h. 43 m., temps moyen astronomique, heure qui correspond, en temps civil, au 2 janvier, 10 h. 43 m. du matin. A cette époque, il devance donc le Soleil dans sa marche (on sait que le Soleil passe au méridien à midi); c'est, par conséquent, le matin qu'il faut le chercher dans le ciel oriental, avant que la clarté de l'aurore ne soit devenue assez intense pour effacer sa pâle lumière.

Dès le milieu de février, il n'est plus possible de distinguer la planète; la lumière du Soleil, dont elle s'est trop rapprochée, l'absorbe et l'efface : c'est ainsi que les courtisans perdent leur personnalité en s'humiliant devant le trône royal. — Le 28 février, elle arrive à sa première conjonction supérieure de l'année, c'est-à-dire qu'elle se trouve alors à la même longitude que le Soleil et qu'elle passe derrière cet astre, lequel se trouve entre elle et nous. A partir de cette époque, elle passe au méridien après midi : le 1er mars, à 10 h. 16 m., le 1er avril, à 1 h. 2 m. Sa plus grande élongation a lieu le 26 mars. Le 13 avril, elle passe par sa conjonction inférieure, c'est-à-dire entre le Soleil et la Terre. Pendant cette phase, c'est le soir qu'il faut la chercher, à l'occident et après le coucher du Soleil.

Comme la révolution de Mercure autour du Soleil s'accomplit en moins de trois mois, et que c'est de cette révolution combinée avec celle de la Terre en un an que résultent les apparences dont nous parlons ici, on voit que ces apparences doivent se renouveler plusieurs fois dans la même année. C'est, en effet, ce qui a lieu. La planète passe trois fois par sa conjonction supérieure : le 28 février, le 15 juin et le 2 octobre; et trois fois par sa conjonction inférieure : le 13 avril, le 20 août et le 7 décembre. Voici ses passages au méridien pour le premier jour de chaque mois : 1er mai, 10 h. 34 m. du matin; 1er juin, 10 h. 50 m.; 1er juillet, 1 h. 16 m.; 1er août, 1 h. 40 m.; 1er septembre, 10 h. 57 m.; 1er octobre, 11 h. 47 m.; 1er novembre, 0 h. 52 m.; 1er décembre, 0 h. 46 m.

Ces données suffisent pour les amateurs qui désirent faire connaissance ou continuer leurs relations avec le messager de la lumière, Mercure aux talons ailés. Lorsqu'il passe au méridien le matin, cherchez-le à l'orient, aux premières clartés de l'aurore. Lorsqu'il passe au méridien le soir, cherchez-le au couchant, aux dernières clartés du crépuscule. Aux dates de ses conjonctions, ne le cherchez pas, ce serait peine perdue.

Avec une bonne lunette, vous remarquerez ses phases. A l'époque de sa conjonction inférieure, c'est un croissant très-effilé. A l'époque de ses élongations, c'est un quartier. A celle de la conjonction supérieure, c'est une pleine lune.

La seconde planète du système, *Vénus*, décrit avec plus d'amplitude encore la ligne sinueuse dont nous venons de parler, et son mouvement peut surtout servir de type pour l'explication des deux planètes inférieures. « Si l'on observe Vénus à une époque convenablement choisie, dit M. Delaunay, on la voit le soir, peu de temps après le coucher du Soleil, dans la région du ciel qui avoisine le point de l'horizon où le Soleil a disparu. Elle se montre comme une des plus brillantes étoiles du firmament. Bientôt le mouvement diurne du ciel, auquel la planète participe comme tous les autres astres, l'amène elle-même jusqu'à l'horizon, et elle disparaît à son tour. Les jours suivants, on voit Vénus à la même heure et dans la même région du ciel; mais elle paraît de plus en plus éloignée du point de l'horizon où le Soleil s'est couché, et elle se couche elle-même de plus en plus tard. Il y a, sous ce rapport, de l'analogie entre les apparences que présente le mouvement de Vénus sur la sphère et celles du mouvement de la Lune à partir d'une nouvelle lune; cependant il existe entre ces deux mouvements une différence essentielle qu'il faut signaler : c'est que le changement qu'on observe d'un jour au lendemain, dans la position de l'astre par rapport à l'horizon, après le coucher du Soleil, est beaucoup moins sensible pour Vénus que pour la Lune.

» Ces apparences résultent évidemment de ce que la planète, située à l'est du Soleil sur la sphère céleste, s'éloigne de plus en plus de lui, en s'avançant vers l'orient. Au bout de quelque temps, Vénus cesse de s'éloigner du Soleil et commence au contraire à s'en rapprocher peu à peu, de sorte que l'on continue à la voir le soir, un peu après le coucher du Soleil, mais dans des positions de plus en plus voisines du point de l'horizon où le Soleil a disparu. Bientôt la planète se trouve si près du Soleil qu'on ne peut plus la voir; lorsque la lueur crépusculaire s'est assez affaiblie pour que Vénus puisse être aperçue, cette planète s'est déjà abaissée au-dessous de l'horizon.

» Après quelques jours, pendant lesquels Vénus ne peut pas être aperçue, on peut l'observer de nouveau, mais à l'ouest du soleil. Alors on la voit le matin, du côté de l'orient, quelque temps avant le lever de cet astre; car, en vertu de la nouvelle position qu'elle occupe sur la sphère, elle se lève et se couche avant lui. En l'observant pendant un assez grand nombre de jours successifs, le matin, peu de temps avant le lever du Soleil, on reconnaît qu'elle s'éloigne de cet astre vers l'occident; on la voit de plus en plus loin du point de l'horizon où il va se lever.

» Bientôt sa distance au Soleil n'augmente plus, et elle commence à se rapprocher de lui peu à peu; on la voit toujours le matin, avant le lever du Soleil, mais elle se trouve dans des positions de plus en plus voisines du point où cet astre doit apparaître après peu d'instants.

» Enfin la planète se rapproche tellement du Soleil, qu'on cesse de la voir pendant plusieurs jours. Lorsqu'on l'aperçoit de nouveau, elle se retrouve à l'est du Soleil; c'est le soir qu'elle est visible : à partir de là, on la voit repasser successivement par les diverses positions qu'on lui avait vu prendre précédemment. »

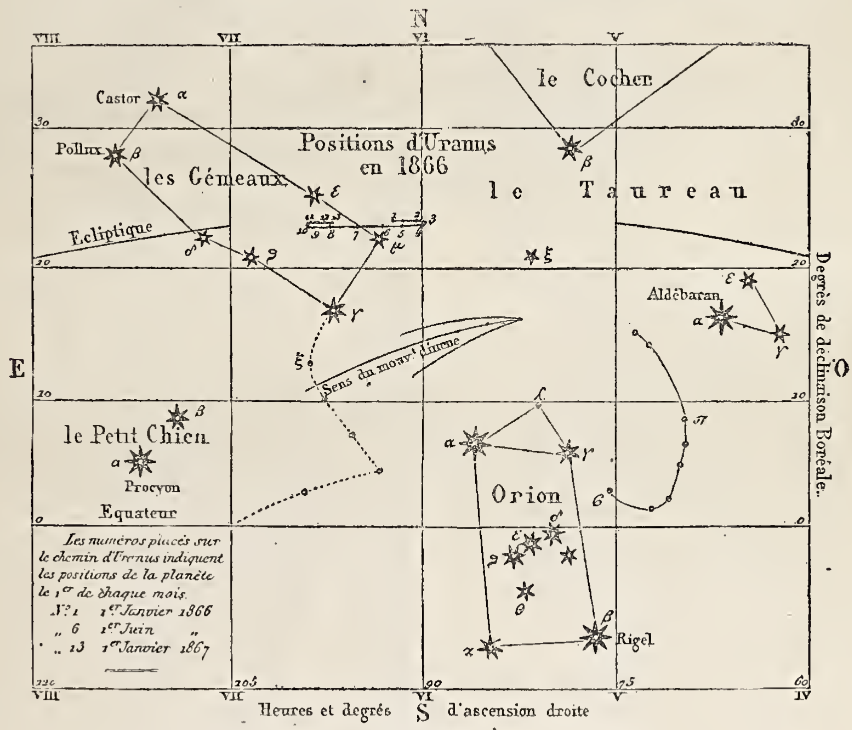
Cette planète passe au méridien : le 1er janvier, à 11 h. 6 m. du matin; le 1er février, à 11 h. 51 m.; le 1er mars,

à 0 h. 18 m.; le 1er avril, à 0 h. 37 m.; le 1er mai, à 1 h. 3. m.; le 1er juin, à 1 h. 43 m.; le 1er juillet, à 2 h. 10 m.; le 1er août, à 2 h. 37 m.; le 1er septembre, à 2 h. 42 m.; le 1er octobre, à 2 h. 46 m.; le 1er novembre, à 2 h. 35 m.; le 1er décembre, à 0 h. 57 m. Elle sera visible tous les soirs, du mois de mai au mois de novembre. Sa conjonction supérieure arrivera le 25 février; sa plus grande élongation, le 30 septembre, et sa conjonction inférieure, le 11 décembre. En septembre, elle paraîtra comme la Lune dans son dernier quartier; au mois de novembre, comme un croissant de plus en plus mince.

Ces deux planètes étant, d'après ce qui précède, faciles à trouver dans les régions orientales ou occidentales, et se trouvant toujours du côté du Soleil, nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de dessiner la carte de leurs mouvements. Mais pour les planètes supérieures, Mars, Jupiter, Saturne et Uranus, ce dessin donnera immédiatement leurs positions pour toute l'année, et indiquera mieux qu'aucun détail explicatif leur passage à travers les constellations zodiacales.

On reconnaîtra, dès la première inspection, la route de *Mars*, de la XVIIe à la VIIIe heure d'ascension droite, et du 24e degré de déclinaison australe au 22e de déclinaison boréale, en suivant sensiblement la ligne de l'écliptique. Il passe du Scorpion dans le Sagittaire dès les premiers jours de janvier; entre dans le Capricorne le 12 février; dans le Verseau, le 20 mars; dans les Poissons, le 20 avril; dans le Bélier, le 12 juin. Le 24 juillet il passe sur les Pléiades, franchit le Taureau, et arrive aux Gémeaux le 8 septembre. Le 8 octobre, il est en quadrature. Il passe dans l'Écrevisse vers le 8 novembre, et reste dans cette constellation pour ne repartir ensuite qu'en janvier 1867 en pénétrant dans les domaines du Lion.

Jupiter, qui emploie près de douze ans à accomplir sa révolution autour du Soleil, n'avance guère en réalité que de vingt-huit degrés cette année, quoiqu'il paraisse



POSITIONS DE LA PLANÈTE URANUS,
en 1866.

faire beaucoup plus de chemin. Il est en quadrature le 20 avril et le 16 octobre, et en opposition le 19 juillet; avance jusqu'au 20 mai, du Sagittaire où nous l'avons laissé l'année dernière, dans le Capricorne qu'il abandonnera bientôt, par une marche rétrograde, pour revenir à la première constellation.

Saturne, encore plus lent, puisque son année égale trente des nôtres, ne sort pas de la XIVe heure, c'est-à-dire de la Vierge.

Uranus, historiquement postérieur à Saturne, et qui pourtant n'a pas usurpé la réputation du précédent, reste toujours dans la VIe heure où nous l'avons suivi l'année dernière. Remarque digne d'intérêt, c'est précisément là qu'il se trouvait, il y a quatre-vingt-quatre ans, lorsque, dans la soirée du 13 mars 1781, William Herschel le découvrit en observant les petites étoiles de la constellation des Gémeaux, et le prit pour une comète nouvelle.

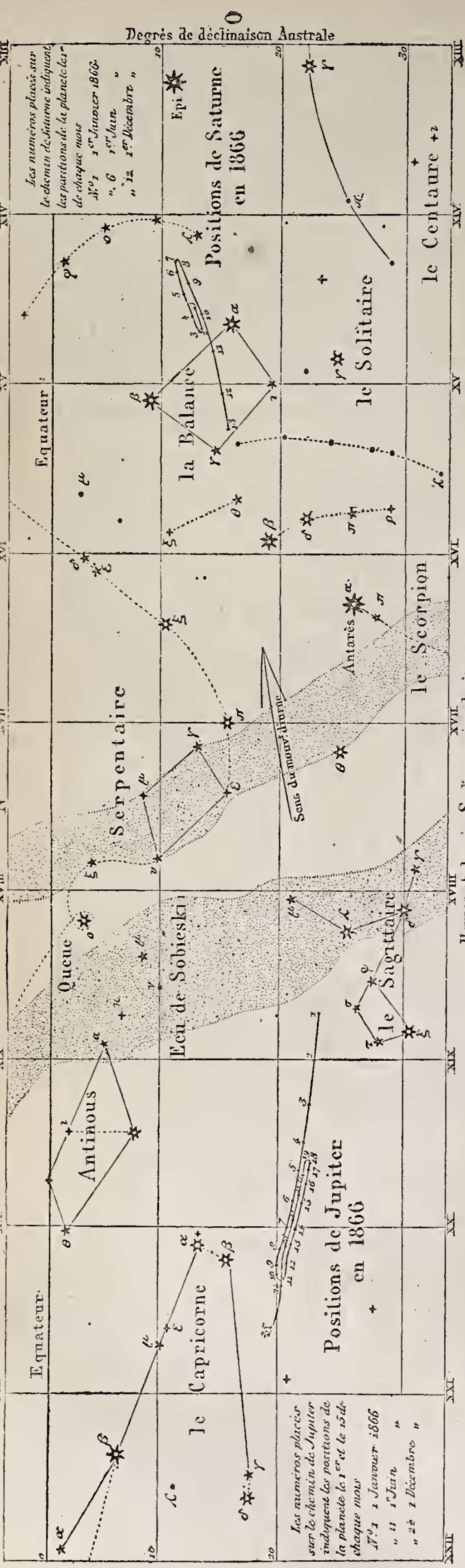
Il ne nous reste plus maintenant, pour trouver facilement toutes ces planètes dans le ciel, qu'à savoir à quelle époque elles passent au méridien, le soir, le matin, ou pendant la nuit. Ces données compléteront les indications sommaires qui précèdent.

Au commencement de l'année, Mars ne sera pas visible pendant la nuit. A dater du mois de juin, on pourra l'observer le matin, avant le lever du Soleil, dans les constellations indiquées pour son passage. Le 1er juillet, il passe au méridien à 8 h. 8 m. du matin; le 1er août, à 7 h. 34 m.; le 1er septembre, à 6 h. 57 m.; le 1er octobre, à 6 h. 11 m.; le 1er novembre, à 5 h. 7 m.; le 1er décembre, à 3 h. 33 m., et le 1er janvier 1867, à 1 h. 6 m.

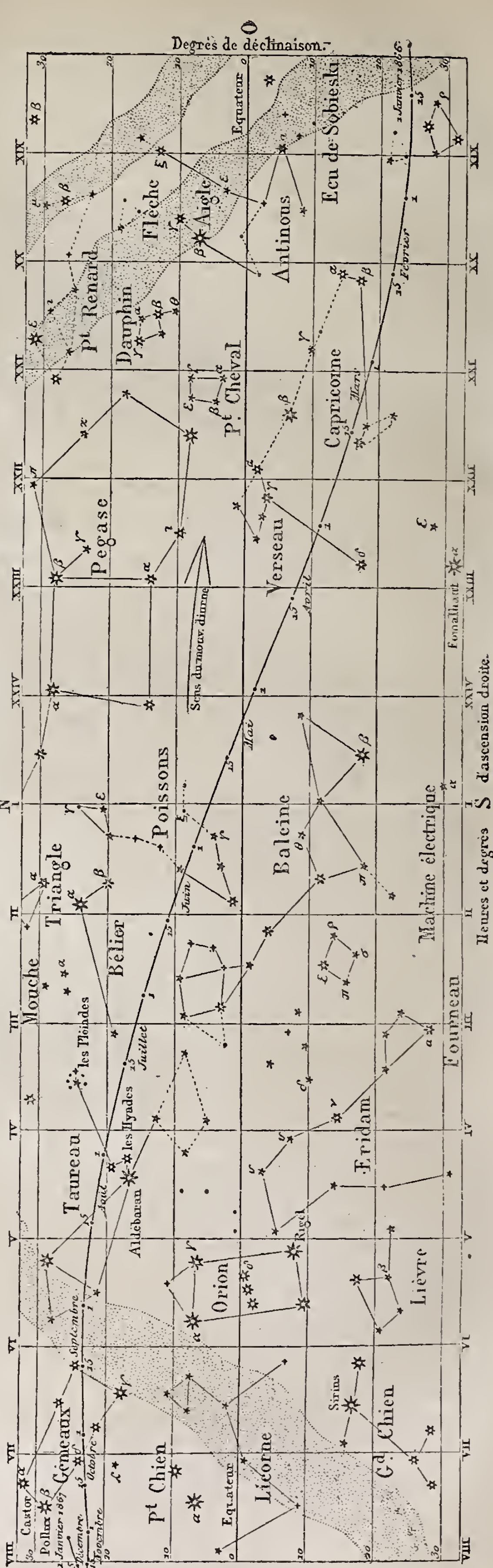
A dater du 1er mai, Jupiter passe au méridien à 5 h. 40 m. du matin; le 1er juin, à 3 h. 40 m.; le 1er juillet, à 1 h. 32 m.; le 1er août, à 11 h. 10 m. du soir; le 1er septembre, à 8 h. 56 m.; le 1er octobre, à 6 h. 57 m.; le 1er novembre, à 5 h. 7 m.; le 1er décembre, à 3 h. 29 minutes.

Saturne précède Jupiter de quatre heures environ. Il est facile à trouver en avant de l'astre jovien, ces deux planètes restant séparées l'une de l'autre par la Voie lactée.

Uranus sera visible tous les soirs jusqu'au mois de mai.



POSITIONS DE JUPITER ET DE SATURNE,
pendant l'année 1866.



MOUVEMENT ET POSITIONS DE MARS,
pendant l'année 1866.

COLMAR

(HAUT-RHIN).



Fontaine et statue de Martin Schœn, par M. Bartholdi, à Colmar. — Dessin de Thérond.

Colmar, chef-lieu du département du Haut-Rhin, est une aimable ville, heureusement située dans une plaine fertile arrosée de nombreux cours d'eau, et qui a pour horizon la majestueuse ligne des Vosges.

Les touristes n'y séjournent guère; et cependant ils n'auraient pas à regretter, s'ils s'y arrêtaient, une station de quelques heures. L'église de Saint-Martin, l'ancien couvent des Dominicains récemment restauré, le musée, qui renferment des peintures de Martin Schœngauer, de Grunewald, etc., et quelques beaux ouvrages de sculp-

ture, méritent bien l'attention de ceux qui traversent l'Alsace à la hâte pour aller chercher, au delà du Rhin, des spécimens, souvent moins heureux, de l'art allemand. Les maisons ont, dans les vieux quartiers, une physionomie pittoresque et originale qui ne peut manquer de frapper le voyageur : avant d'avoir quitté la France, il se sent déjà sur une terre allemande; et, en effet, Colmar n'est une ville française que depuis 1679. Les rues des quartiers neufs sont propres, bien bâties, spacieuses, aérées. Les anciennes fortifications, renversées sous Louis XIV, ont été remplacées par de belles promenades bien plantées et ornées des statues des plus illustres enfants du pays. Un jeune sculpteur de Colmar, qui a obtenu aux expositions de Paris des succès mérités, est l'auteur de trois de ces statues : celle du général Rapp, dressée sur le Champ de Mars; celle de l'amiral Bruat, debout sur un piédestal servant de fontaine et entouré de quatre figures qui symbolisent les différentes parties du monde; enfin celle du peintre et graveur Martin Schœngauer, dont on voit le dessin à la page précédente : elle surmonte aussi une fontaine taillée, comme la statue elle-même, dans cette belle pierre rose qui abonde dans les vallées du Rhin et du Neckar, et qui a servi à construire la plupart des beaux monuments du pays. Le monument de l'amiral Bruat a été exposé au Salon de 1863; celui de Schœngauer, en 1861. Ce dernier orne aujourd'hui l'ancien cloître restauré où est installé le musée de la ville. Non loin de là, une autre statue a été élevée à Pfeffel, le fabuliste aveugle, né aussi et mort à Colmar.

Martin Schœn, ou Schœngauer, dit le beau Martin, est déjà connu de nos lecteurs (voy. t. XVIII, 1850, p. 51). Ceux qui désirent étudier de près les œuvres peintes ou gravées de l'illustre artiste alsacien du quinzième siècle, pourront consulter avec fruit le travail consciencieux que M. Émile Galichon a fait paraître dans la *Gazette des beaux-arts* [1]. Nous citerons ici les lignes qui le terminent :

« En 1847, sous la direction de M. Nicolaï (maire de Colmar) et de M. L. Hugot (bibliothécaire de la ville), les habitants de cette ville ont fondé une société, sous le nom de Schœngauer, dans le but de former un cabinet d'estampes, et une bibliothèque composée : premièrement, de grands ouvrages de luxe, à planches relatives aux études historiques, à la pratique des arts du dessin et à l'histoire naturelle; et en second lieu, de traités professionnels. La seule charge imposée aux sociétaires est celle d'une contribution annuelle de 2 francs. Les communes du département, sollicitées par le préfet, ont pris part également à cette utile institution, et, chaque année, elles votent à la Société Schœngauer une allocation proportionnée à leur importance. Ces ressources, en apparence si minimes, ont cependant produit des résultats importants. Elles ont permis à la Société d'acheter un grand nombre d'ouvrages intéressants, de réparer une église transformée, depuis la révolution, en étable et en grenier à fourrages, de la rendre propre à l'installation d'un musée, et de restaurer en entier le couvent des *Unterlinden*, que lui a concédé le conseil municipal pour y établir ses collections. Enfin, un jeune sculpteur de Colmar, M. Bartholdi, élève actuellement à ses frais, dans la cour du cloître, une fontaine au-dessus de laquelle il placera la figure du beau Martin.

» Ce noble exemple donné par Colmar mérite d'être cité. Il serait à souhaiter que toutes les villes de France qui ont joué un rôle dans notre histoire fussent également zélées pour la mémoire de leurs hommes célèbres. Il ne serait pas moins désirable qu'elles pussent comprendre quelles puissantes ressources on trouve dans l'association pour un but commun, et qu'elles sussent les employer, comme on a fait à Colmar, pour réveiller chez leurs habitants le goût de l'art et de l'étude. »

[1] *Gazette des beaux-arts*, septembre 1859.

LE PREMIER LAURÉAT
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 2.

A cette révélation poignante comme le cri de la faim, maître Guillaume regarda plus attentivement et avec autant de commisération que de surprise celui en qui il avait cru voir d'abord un des heureux de ce monde, et s'étonna de n'avoir pas remarqué plus tôt que ses vêtements, reliques flétries, usées, d'un temps d'opulence, n'étaient, sous leur sévère propreté, que guenilles trahissant de toutes parts la misère.

Sans l'interroger autrement que du regard, il alla ouvrir un buffet, en tira deux verres et une bouteille qu'il posa sur la table.

—Vous ne me refuserez pas la faveur de choquer mon verre contre le vôtre; et comme je ne sais pas boire sans manger, vous me permettrez de tremper un biscuit dans ce doigt de vin. Libre à vous d'en faire autant, ajouta-t-il en présentant au pauvre académicien une assiette pleine de biscuits qu'il venait de sortir aussi du buffet.

La Monnoye le regarda avec attendrissement, et avant de tendre son verre à maître Guillaume, il lui tendit la main.

Sous l'influence de la chaleur du vin qu'il buvait à petits coups, le vieux poëte se ranima; il se dit qu'une invitation qui le rappelait à la vie ne se pouvait payer que par une confiance sans réserve. Sans doute il avait connu des jours heureux et vu chez lui mieux que l'aisance, la richesse elle-même; puis, en quelques mois, la ruine était venue, amenée par les désastres du système de Law qui avait englouti tant de fortunes.

— J'ai vendu pièce à pièce tout ce que je possédais, dit-il, achevant sa confidence; il ne me reste plus qu'à me séparer de ceci.

Il tira successivement de la poche de sa veste quatre médailles d'or aux millésimes de 1671, 1675, 1677 et 1683, ses prix académiques!

— C'est pour cela que vous êtes venu frapper ce soir à la porte d'un fondeur d'or? lui demanda maître Guillaume avec l'expression d'un profond apitoiement.

— C'est ma dernière ressource pour subir la volonté de Dieu qui m'a condamné à une longue vieillesse.

— Mais n'avez-vous pas des amis?

— De nombreux amis; mais je n'emprunte pas, il me serait impossible de rendre; quant aux aumônes, un membre de l'Académie française n'en reçoit point.

— Vous devez être tant recherché dans le grand monde, insinua maître Guillaume; les invitations ne peuvent vous manquer.

— Je ne me suis jamais assis qu'à la table de ceux que je pouvais ou voulais recevoir à la mienne.

— Et quel jour me ferez-vous l'honneur de mettre mon couvert chez vous, en échange du vôtre qui vous attendra ici demain? riposta vivement le fondeur d'or.

Touché de la délicatesse de cette invitation, le vieil académicien répondit :

— Je verrai, d'après le prix que vous me donnerez de ces médailles, si je puis vous traiter aussi bien que vous le méritez.

— Décidément vous voulez les vendre; songez que, suivant les statuts de notre corporation, je ne puis ache-

ter un joyau, si précieux qu'il soit, une œuvre d'art, si parfaite qu'elle puisse être, que pour les briser et les fondre.

— Brisez-les donc et fondez-les, repartit le poëte en soupirant, ce sont choses périssables; qu'elles périssent, peu importe, pourvu que les œuvres qui me les ont fait obtenir ne meurent pas.

Hélas! même au temps où le premier lauréat de l'Académie parlait ainsi, personne peut-être, excepté lui et son ami le fondeur d'or de la rue des Cinq-Diamants, ne se souvenait des triomphes académiques de Bernard de la Monnoye. Il serait aujourd'hui complétement ignoré s'il n'eût composé, en vers patois, les noëls bourguignons. Quant aux rimes françaises, il reste de lui une œuvre à jamais populaire, la fameuse complainte de la Palice; mais de son vivant il ne l'avouait pas, c'eût été un scandale pour l'Académie; pour sa mémoire, c'est une tache. Il ne le comprit que bien tard.

La vente de ses médailles fit mieux que de l'aider quelque temps à vivre, elle lui permit de recevoir parfois à sa table celui chez qui il dînait régulièrement deux fois par semaine.

Maître Guillaume, on le sait, se piquait de littérature. La confiance que lui inspirait son ami l'académicien devint telle, qu'il ne put résister à la tentation de le consulter sur le seul ouvrage qu'il eût fait imprimer et qu'après nombre d'années il gardait encore sous clef, non comme un trésor, mais parce qu'il n'osait le croire digne de voir le jour.

Depuis plus d'un an Guillaume Hautmoutier et Bernard de la Monnoye avaient renoué connaissance. Un soir le fondeur d'or dit, avec certain air mystérieux, à l'académicien qui ce jour-là était venu dîner dans la rue des Cinq-Diamants:

— Laissez-moi vous reconduire à votre demeure; je serai bien aise de m'y trouver une heure en tête à tête avec vous.

— Vous avez quelque chose de secret à me dire?

— Mieux que cela, à vous lire.

La Monnoye le regarda avec surprise; il allait l'interroger, mais femme et enfants étaient là : maître Guillaume mit un doigt sur sa bouche pour lui demander le silence; il alla prendre dans la cachette l'un des exemplaires de l'opuscule, il le glissa dans sa poche, et les deux amis partirent bras dessus, bras dessous. Chemin faisant, Guillaume Hautmoutier avoua au vieux poëte qu'en sa jeunesse il avait commis un péché littéraire, ignoré même dans sa famille, et qu'il serait heureux, avant de le faire rentrer pour toujours dans le néant, d'avoir sur son œuvre le sentiment d'un homme de goût.

— Tout à votre service, cher confrère, lui répondit gaiement l'académicien.

Après une heure de marche, les deux amis, arrivés au logis de Bernard de la Monnoye, s'enfermèrent dans sa petite chambre : l'un s'assit pour écouter, l'autre tira l'opuscule de sa poche et dit, avant d'en entamer la lecture:

— Mon cher monsieur de la Monnoye, nous finissons à peu près comme nous avons commencé, car il s'agit d'une leçon d'histoire.

— Nous verrons bien; ainsi, pas de préambule, répondit le premier lauréat de l'Académie; je m'endors régulièrement à dix heures : aussi je vous conseille de vous hâter si vous voulez vous épargner l'affront de me voir, avant la fin, surpris par le sommeil.

Maître Guillaume ouvrit la brochure et lut le titre. La Monnoye le fit recommencer, croyant qu'il n'avait pas bien entendu; ce titre disait : Commentaire sur la complainte du sieur de la Palice.

— Singulier sujet de dissertation, dit le vieux poëte, mais sujet de ma connaissance; que diable avez-vous pu faire là-dessus?

— Rien de bon peut-être, mais avec une excellente intention du moins. J'ai essayé de sauver du ridicule un nom glorieux.

— J'écoute, dit l'auteur ignoré de la complainte.

La fin à la prochaine livraison.

FORCE ET MATIÈRE.

A la fin du siècle dernier, la science a proclamé une grande vérité, à savoir qu'en fait de matière rien ne se perd ni ne se crée dans la nature. Tous les corps, dont les propriétés varient sans cesse sous nos yeux, ne sont que des transmutations d'agrégats de matières équivalentes en poids. Dans ces derniers temps, la science a proclamé une seconde vérité dont elle poursuit encore la démonstration, et qui est en quelque sorte le complément de la première, à savoir qu'en fait de *forces* rien ne se perd ni rien ne se crée dans la nature; d'où il suit que toutes les formes des phénomènes de l'univers, variées à l'infini, ne sont que des transformations équivalentes de forces les unes dans les autres... Ces deux vérités sont universelles, et elles embrassent les phénomènes des corps vivants aussi bien que ceux des corps bruts. Claude Bernard.

LES POÊLES DE FONTE.

L'usage des poêles de fonte paraît avoir des inconvénients assez graves. Il se dégage de ces poêles du gaz oxyde de carbone qui peut causer des épidémies d'hiver, désignées ordinairement sous le nom de méningite cérébro-spinale, de typhus cérébral, ou de fièvres rémittentes graves.

LA ROCHE-GUYON

(Seine-et-Oise).

De la demeure seigneuriale que, vers la fin du dixième siècle, le vieux Guy Ier posa au sommet d'un roc pour surveiller le grand chemin et dominer le cours de la Seine, une seule tour est restée debout. Elle affirme encore la force et le pouvoir d'un vassal important de la couronne de France, alors qu'autour d'elle quelques débris de murailles ne témoignent plus que de la puissance des morsures du temps sur la pierre la plus solide et sur le ciment le plus dur. C'est en vain que, maintenant, on chercherait les moindres vestiges indiquant la place qu'occupait cette grande salle d'honneur où les maîtres du domaine conviaient à leurs fêtes et appelaient à leurs conseils de guerre les gentilshommes bannerets du Vexin français. Ce fut dans cette même salle qu'après le désastre d'Azincourt (1415), la veuve héroïque de Guy IV, entourée de ses jeunes fils, ayant été sommée par l'envoyé de Henri V de rendre aux vainqueurs la place qu'elle ne pouvait plus défendre et de prêter serment de vassalité au roi d'Angleterre, répondit fièrement :

« Terres et seigneuries, prenez-les; moi et mes enfants nous sommes prêts à les abandonner, mais non pas notre honneur. Nous ne délaisserons pas dans son malheur notre seul souverain, seigneur et maître. »

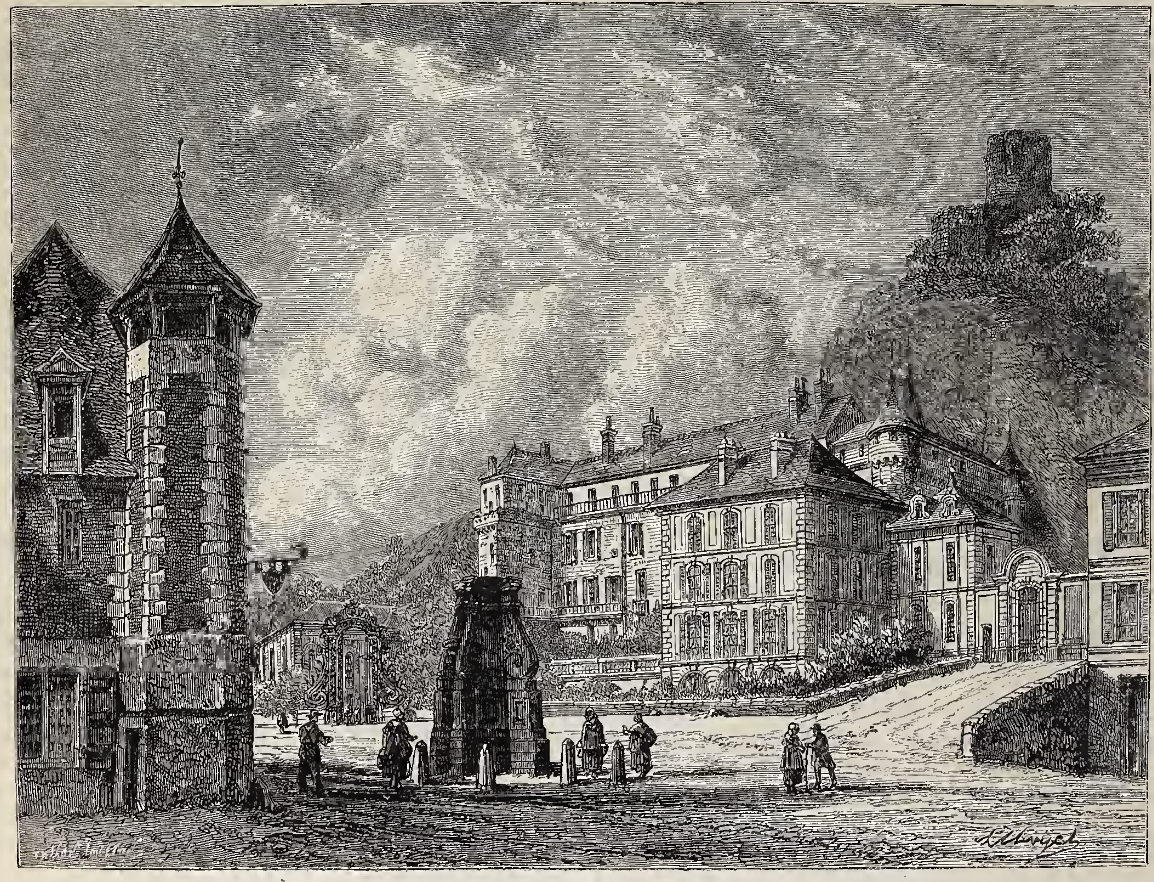
L'histoire s'arrête là; la légende dit :

« Le soir de ce même jour, quand la nuit fut pleinement venue, une poterne qu'on avait oublié de garder s'ouvrit, et une femme avec trois enfants, en habits de deuil, sortirent furtivement du château que les Anglais venaient d'envahir. Un batelier qui les guettait au passage les fit monter dans sa barque, et elle gagna aussi-

tôt la rive gauche de la Seine. Peu de temps après, le batelier revint seul au bord d'où il était parti. Les fugitifs marchèrent, non sans regarder souvent du côté de la Roche-Guyon, jusqu'à mi-côte de la montée de Rolleboise. Quand ils y furent arrivés, le plus jeune des trois enfants dit à sa mère : « J'ai bien faim. » Elle s'arrêta, et tous les quatre s'étant assis sur la marge d'un fossé, la châtelaine dépossédée tira de son aumônière la seule chose qu'elle eût emportée du château, un morceau de pain pour ses enfants. Elle le rompit, en fit trois parts, et les fils de Guy quatrième du nom, mort glorieusement à la bataille d'Azincourt, soupèrent pour la dernière fois du grain recueilli sur leurs terres, moulu en farine sous leurs meules et façonné en pain cuit à leur four seigneurial. »

Au pied du roc où s'élevait la vieille forteresse, s'étale majestueusement le château moderne. Depuis que la France ne s'arrête plus à la hauteur de Vernon, plus n'est besoin de se bâtir des nids d'aigle pour voir venir l'ennemi du côté de Château-Gaillard.

Parmi les curiosités que renferme la Roche-Guyon, les voyageurs visitent surtout avec intérêt une chambre à coucher dans laquelle Henri IV a souvent passé la nuit. Il aimait, ce roi plutôt homme d'action que de rêverie, à venir méditer dans la solitude que lui offrait l'hospitalité de la belle et vertueuse duchesse de Guercheville, alors châtelaine de la Roche-Guyon. Si ce n'est point là qu'il conçut l'idée de ce grand acte de réconciliation entre les deux communions chrétiennes qu'on devait appeler l'édit de Nantes, on doit supposer qu'il y songea du moins.



Le château de la Roche-Guyon. — Dessin de H. Clerget.

Exacte ou erronée, cette supposition n'altère en rien la singularité de ce fait incontestable : il existe dans le château une chambre royale où Henri le Grand a vécu, a pensé, et où celui qui devait le plus aider à détruire son œuvre de pacification est venu, à son tour, s'isoler pour méditer.

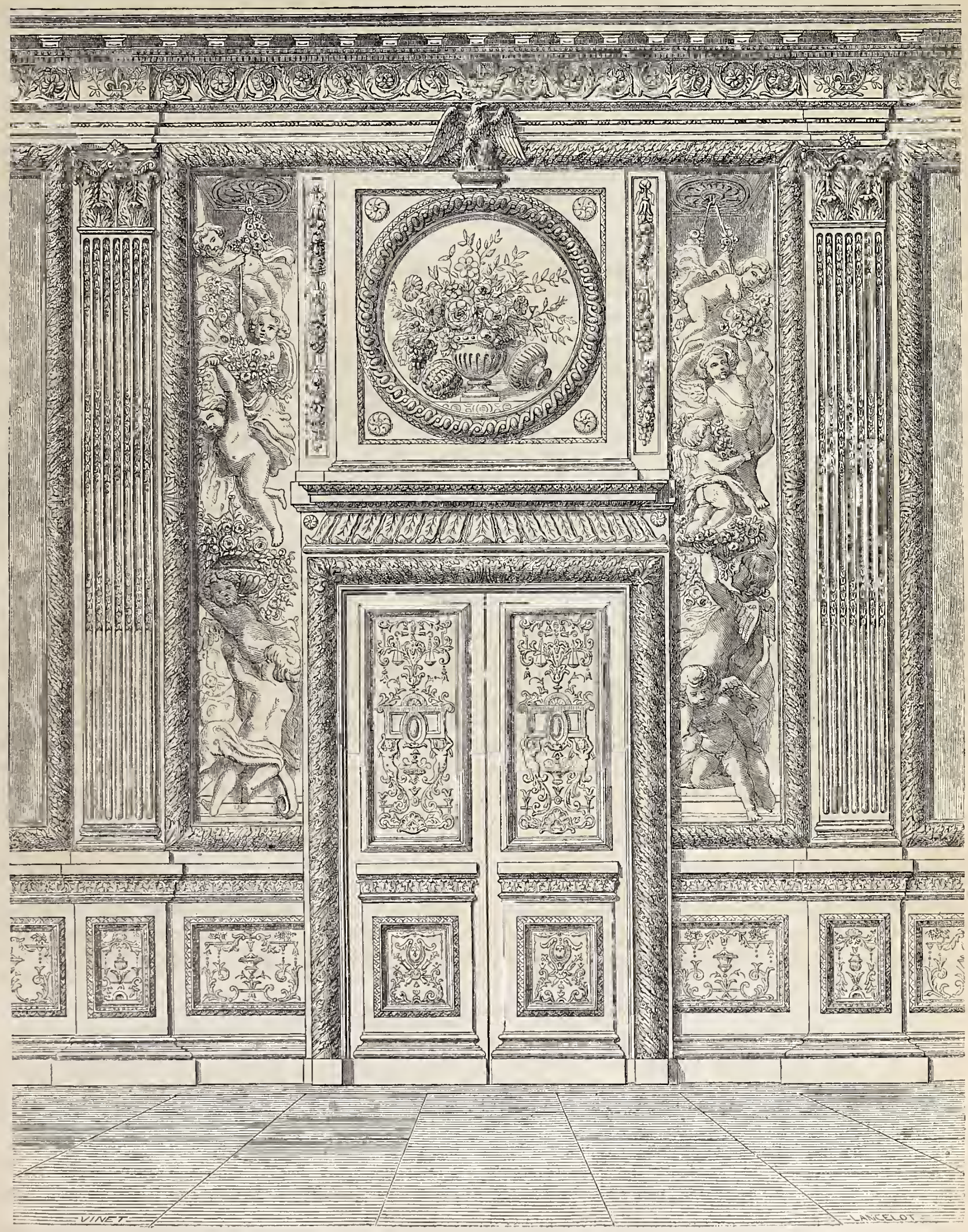
En 1685, Louis XIV régnant et Louvois dirigeant les affaires politiques et religieuses du royaume, un soir, le successeur de Colbert arriva au château de la Roche-Guyon; il s'agissait, pour lui, de réfléchir une dernière fois sur la déclaration de guerre qui devait ensanglanter plusieurs provinces, dépeupler, ruiner des villes populeuses et florissantes, et faire dresser le gibet pour des martyrs de leur croyance. Louvois, insultant à la mémoire de Henri IV, passa-t-il dans la chambre royale cette nuit où il dut peu dormir? On ne le sait; mais ce n'est point s'exagérer son orgueil que de le supposer. Ce qu'on assure, c'est que le lendemain, quand il sortit de la Roche-Guyon pour retourner à Versailles, il avait contre-signé la révocation de l'édit de Nantes.

PALAIS DE JUSTICE DE RENNES.

La première chambre civile du palais de Justice de Rennes était autrefois la chambre du conseil de la grand'-chambre; son architecture est antérieure de plusieurs années à ses décorations peintes. Le 21 juin 1669, Pierre Dumesnil, maître menuisier, et François Gillet, maître sculpteur, firent marché avec les commissaires préposés à la construction et à la décoration du palais, moyennant 7 300 livres, pour l'exécution des lambris et du plafond. Leurs travaux étaient terminés, lorsqu'en 1694 on demanda au peintre Jouvenet d'orner la salle de peintures.

On a conservé une lettre où ce peintre, alors célèbre, et dont le nom est encore en honneur aujourd'hui, annonce l'envoi des tableaux qu'il destine à la chambre du conseil. Il explique comment il a voulu y exprimer les principaux attributs de la Justice sous des figures allégoriques.

Il suffira de dire ici que la porte reproduite dans notre gravure était surmontée d'un ovale contenant la figure de la Piété, représentée, dit Jouvenet, « sous la figure d'une femme extrêmement belle, ayant du feu divin autour de sa tête; qui, d'une main, répand une corne d'abondance,



Porte de la première chambre d'audience de Rennes. — Dessin de Lancelot, d'après une planche de *l'Art architectural en France* [1].

pour montrer que la justice, étant bien rendue par cet esprit de religion et de piété, fait naître l'abondance partout. Elle met la main sur son cœur pour montrer l'ardeur et la sincérité de son âme. Elle est accompagnée d'un génie qui lui soutient le bras, pour signifier qu'elle est inséparable de l'innocence et de la vérité.

» Et pour conclure et terminer ces allégories, ajoute Jouvenet, j'ai exprimé la suite de l'abondance par des amours ou génies, représentés dans deux montants qui font deux bandes aux deux côtés de la porte de la chambre.

» Les génies sont une décoration de festons de fleurs

[1] Noblet et Baudry, rue des Saints-Pères, Paris.

qui conviennent à la beauté et à la magnificence du lieu. »

La peinture ancienne qui occupait le médaillon du trumeau a été enlevée; l'aigle qui surmonte ce médaillon est du dix-septième siècle. On ignore les noms des artistes habiles auxquels Jouvenet avait confié le soin de peindre les charmantes arabesques qui décorent les panneaux.

LES TRUDAINE.

C'étaient de bien honnêtes gens. Leur nom, quand je le rencontre, m'émeut toujours; mais j'ai le regret de le rencontrer rarement dans nos livres d'histoire, tandis que je m'y heurte sans cesse à des noms de grands ministres ou d'illustres capitaines, qui sont loin de laisser dans mon esprit d'aussi douces impressions. N'est-il pas désagréable d'avoir à faire si souvent cette réserve : « Oui, c'était une intelligence supérieure, un homme de génie; mais il n'était guère bon ni honnête. » Il semble vraiment que les sommités de la société soient aussi contraires à la santé de l'âme que les cimes des montagnes sont favorables à celle du corps. Presque tous ceux qui ont l'ambition de s'élever démesurément au-dessus de leurs semblables, arrivés au faîte, sont comme pris de vertige : on pourrait croire qu'ils s'y trouvent face à face avec le tentateur et qu'ils donnent sans trop d'hésitation dans son piége. Ne regardons pas si haut; on serait assez exposé à mépriser le genre humain, si l'on ne tenait compte que de ceux de ses représentants qui sont le plus en vue. Pour se consoler et juger mieux les hommes, il faut chercher plus bas, au second rang ou au troisième. Vous trouvez là, dans toutes les directions, magistrature, administration, commerce, agriculture, marine, armée, beaucoup d'excellents citoyens, des hommes de mérite solide, dévoués à leurs devoirs, aimant avec simplicité la patrie, très-résignés à ne jamais devenir célèbres, ou plutôt ayant l'exquis bon sens de ne pas vouloir l'être; car pour parvenir aux premiers rangs, ils savent qu'il faudrait le plus souvent, non pas plus de génie, mais un peu plus d'ambition, d'audace, et beaucoup moins de scrupules. Nous avons en France, grâce à Dieu, un assez grand nombre de familles qui, dans cet état moyen, ont rendu des services et donné des exemples qui inspirent l'estime, la reconnaissance et une sorte d'affection. Tels sont les Trudaine.

Le plus éminent est Daniel. Mais son père le valait; il était prévôt des marchands sous la régence. On voulut faire je ne sais quelle opération véreuse sur les rentes dues par le domaine à la ville de Paris; il s'y opposa. Ce n'était point l'affaire du maître. Le régent le destitua avec cette réflexion cynique :

— Nous vous avons ôté de votre place parce que vous êtes trop honnête homme.

Daniel-Charles Trudaine, son fils, était né en 1703; il fut tour à tour conseiller au Parlement, intendant d'Auvergne, directeur des ponts et chaussées, intendant général des finances. En 1769, comme il était près de mourir, on comprit la grande perte qu'on allait faire, et de toutes parts on venait demander de ses nouvelles avec une vraie sollicitude. Son fils le lui dit les larmes aux yeux.

— Eh bien, mon ami, répondit avec simplicité le vieillard, je te lègue tout cela.

M. Vignon nous fait connaître les rapports de Daniel Trudaine avec Turgot [1]. On voit dans leur correspondance combien ces deux excellents esprits se convenaient; et, si nous osons le dire, Daniel s'y montre, à certains égards, supérieur même à Turgot, qui est cependant l'un des meilleurs hommes, non pas seulement de notre dix-huitième siècle, mais de tous les siècles. Nous citerons ici, où nous ne voulons qu'effleurer, quelques lignes seulement d'une de ses lettres. Turgot va faire paraître son édit sur la suppression de la corvée. Une innovation! Mille haines surgissent; la noblesse et le Parlement s'indignent. Daniel s'inquiète sans doute pour la paix de son maître et de son ami; mais la mesure est juste, il l'approuve; il ne veut que plus de tact et de prudence, et lorsque Turgot lui soumet son préambule, il lui donne une leçon de style administratif ou politique qui nous paraît bien digne d'être plus connue.

Lettre de Daniel Trudaine à Turgot.

« Votre préambule, mon ami, est certainement trop long; du moins il me frappe ainsi, et je crains fort qu'il ne paraisse tel à tout le monde. Le ton d'ailleurs n'en est nullement analogue à celui du préambule des lois. C'est un excellent mémoire sur la question, et un excellent mémoire destiné à convaincre quelqu'un qui aurait par hasard une opinion contraire fort avant dans la tête, et qui la fonderait sur des raisons de détail. Vous m'avez dit plusieurs fois que votre intention était de rendre la corvée odieuse. Prenez garde qu'en discutant dans ce détail les inconvénients particuliers qu'elle peut avoir, en cherchant à démontrer par des raisons tirées de l'art, qui ne sont pas sous les yeux de tout le monde, que les chemins ne sont pas aussi parfaitement ni aussi solidement construits par cette voie que par un travail payé, vous énervez cette haine que vous voulez donner contre un genre de contribution dont l'injustice saute aux yeux et est depuis longtemps l'objet des plaintes de tout le monde.

» Croyez d'ailleurs, mon ami, que chaque chose a son style et son caractère propre, et qu'on ne peut s'en écarter sans prêter plus ou moins à la critique. Il me semble que ce préambule ne doit avoir que quelques buts principaux, qui sont faciles à établir, et qui sont trop frappants pour qu'on ne les affaiblisse pas infiniment par des questions de détail.

» La corvée est par elle-même injuste; elle est fort onéreuse aux peuples, principalement aux pauvres; les pauvres ne font pas usage des chemins; leur principal but est, en favorisant le débouché des denrées, d'augmenter le produit des terres au profit des propriétaires. Ils y ont donc seuls [1] intérêt; c'est à eux à les payer... Il me semble que ces vérités sont à la portée de tout le monde, et elles ne vous seront contestées par personne.

» Je crois bien fermement que les longues discussions frappent moins que les vérités présentées avec force et brièveté. Elles peuvent même démontrer un fait obscur et contesté. Il faut alors chercher toutes les objections et tâcher de les détruire l'une après l'autre. Mais quand on a le bonheur d'avoir à défendre une cause qui présente par elle-même la vérité, il ne faut que l'énoncer avec clarté et brièveté.

» C'est dans cet esprit qu'en suivant toutes vos idées, et en prenant même le plus qu'il m'a été possible de votre diction dans les endroits où elle pouvait être appliquée, j'ai tâché de resserrer le tout, de lui donner un peu plus le ton du législateur, et d'écarter ce qui m'a paru trop didactique [2]...

[1] *Études historiques sur l'administration des voies publiques en France aux dix-septième et dix-huitième siècles*, par E.-J.-M. Vignon, ingénieur en chef des ponts et chaussées, etc. 3 vol., 1862. Ouvrage consciencieux et très-utile, et où l'on trouve notamment l'histoire complète de la corvée.

[1] C'est trop dire; « le principal intérêt » eût suffi. En somme, tout le monde profite, directement ou indirectement, de la suppression d'un abus.

[2] M. Vignon nous apprend que la rédaction de Turgot fut main-

» Je crois devoir vous donner avis que j'ai rencontré hier dans une maison le président Fleury ([1]), qui m'a paru fort animé contre cette besogne. C'est le parti de M. le prince de Conti. Leur principal motif est qu'on fait porter cette imposition sur les nobles et les privilégiés. Il m'a dit « qu'il pensait que toutes les charges publiques devaient » tomber sur les roturiers, qui, par leur état, naissent » taillables et corvéables à volonté; tandis que les nobles, » au contraire, naissent exempts de toute imposition... » Si le Parlement appuyait sa résistance sur des raisons aussi contraires à tout principe d'humanité et de justice, il pourrait bien avec raison se rendre fort odieux au peuple.

» Je dois encore vous ajouter que, dans la conversation, qui a été de ma part très-modérée, je lui dis qu'il était difficile de savoir mauvais gré à un roi qui prenait le parti des pauvres contre les riches. Il m'a répondu que c'était précisément le système du despotisme de Constantinople, qui protége le peuple contre les grands... J'ai cru devoir vous conter cette conversation; il est toujours utile de savoir à qui l'on a affaire. » ([2])

Le fils de Daniel, Trudaine de Montigny (je suis presque fâché de voir le nom s'allonger), fut aussi intendant général des finances jusqu'en 1777, année où l'on supprima cette place. Rendu à la vie privée, il se donna à l'étude; il avait mérité d'être membre honoraire de l'Académie des sciences. Il n'avait pas toutefois une intelligence du même rang que celles de son père et de son aïeul. L'abbé Morellet l'a jugé en ces termes :

« Voulant un peu plus qu'il ne pouvait, il n'en était pas moins un homme estimable et bon, éclairé, juste et ami du bien. »

Condorcet a écrit son éloge : il l'a loué « de n'avoir jamais donné son consentement à une chose injuste. »

On voit que c'était là une tradition de famille : « Être toujours juste. »

A bien observer, on reconnaît que la plupart des familles se caractérisent ainsi par une maxime qui se transmet, bonne ou mauvaise, de génération en génération. Il n'y en a que trop, hélas! dont la maxime est simplement : « Parvenir (à la fortune ou aux honneurs). »

Les deux fils de Trudaine de Montigny furent aussi très-bons et très-aimables. Il est assez remarquable que ce fut pour l'aîné que David fit son tableau de *la Mort de Socrate*. Au sein de quelle famille cette belle et noble scène, l'un des chefs-d'œuvre de la peinture française ([3]), aurait-elle été mieux appréciée?

Ils avaient été les amis d'enfance d'André Chénier. Pendant une maladie grave que fit le poëte à l'âge de vingt-deux ans, ils l'entourèrent de leurs soins les plus tendres et l'emmenèrent ensuite achever sa convalescence en Suisse. André leur adressa, au retour, une de ses élégies :

> Amis, couple chéri, cœurs formés pour le mien!
>
> . . . .
>
> O lac, fils des torrents! ô Thoun, onde sacrée!
> Salut, monts chevelus, verts et sombres remparts,
> Qui contenez ses flots pressés de toutes parts!
> Salut, de la nature admirables caprices,
> Où les bois, les cités pendent en précipices!
> Je veux, je veux courir sur vos sommets touffus;
> Je veux, jouet errant de vos sentiers confus,
> Foulant de vos rochers la mousse insidieuse,
> Suivre de vos chevreaux la trace hasardeuse.

tenue, quoique peut-être un peu abrégée d'après les observations de Trudaine.

([1]) Président à mortier et frère de celui qui fut contrôleur général en 1781.

([2]) Archives des travaux publics; manuscrit original.

([3]) Voy. t. VIII, 1840, p. 315.

> Et toi, grotte escarpée et voisine des cieux,
> Qui d'un ami des saints fus l'asile pieux,
> Voûte obscure où s'étend et chemine en silence
> L'eau qui de roc en roc bientôt fuit et s'élance,
> Ah! sous tes murs, sans doute, un cœur trop agité
> Retrouvera la joie et la tranquillité.

SUR LES CONSEILS.

N'employons jamais la franchise par vanité et par ostentation, mais n'ayons d'autre vue que de donner à nos amis des conseils salutaires. — Un chirurgien, en faisant une opération, a besoin d'y mettre beaucoup de précision et d'exactitude; mais il doit s'interdire tout mouvement précipité, tout geste hardi ou inutile, qui n'aurait pour but que de montrer l'adresse de sa main.

PLUTARQUE.

UNE DEMOISELLE DE CAMPAGNE.

Combien une demoiselle de campagne, qui n'a point d'autre voiture qu'un âne, s'imagine-t-elle de plaisir à avoir un carrosse, de belles maisons, un grand train; à être honorée, à voir que tout le monde vous fasse place! En effet, qui transporterait cette demoiselle avec ces idées dans l'état des princesses et dans la jouissance de ces avantages, elle ne croirait pas qu'on peut rien ajouter à son bonheur; mais laissez-l'y quelque temps, vous verrez que cette idée diminuera, et qu'il ne lui restera que la réalité de ces biens qui n'est pas grande chose, et alors elle se formera d'autres chimères, auxquelles elle attachera son bonheur et son malheur, en devenant comme insensible à tous les biens qui avaient fait le comble de ses souhaits.

Être bien logé, avoir de beaux jardins, grande suite, avoir des tableaux, être prince, paraissent des biens, et de grands biens, à ceux qui ne les possèdent pas. Demandez à ceux qui les possèdent s'ils sentent bien le plaisir de ces choses, ils vous diront que non. J'ai vu des princesses qui n'allaient pas une fois en dix ans dans un beau jardin qu'elles avaient derrière leur maison. NICOLE

PROGRÈS DE L'ART.

Ce qui rend difficiles les discussions historiques sur l'art, c'est qu'on n'y remarque pas les phases ascensionnelles, si visibles dans le développement de la science. Aussi faut-il donner, pour le progrès dans l'art, une définition différente de celle qu'on donne pour la science, et dire qu'il se développe quand d'âge en âge il devient autre, en restant conforme à la beauté. LITTRÉ.

VORACITÉ DES ANGUILLES.

La voracité des anguilles est extraordinaire et paraît faire plus de ravages que celle du brochet. Dans les pièces d'eau et les rivières où ce poisson s'introduit, on voit bientôt disparaître carpes, tanches, gardons, écrevisses, etc. En général, on perd plus que l'on ne gagne à trop multiplier les anguilles Dans les bassins et étangs, elles coûtent beaucoup à nourrir.

LES COLLECTIONS DE LUYNES,

AU CABINET DES MÉDAILLES.

Voy. les Tables des tomes XXXII et XXXIII, 1864 et 1865.

Le bas-relief en terre cuite de la collection de Luynes que l'on voit ici dessiné n'a été, croyons-nous, jusqu'à

présent, l'objet d'aucune publication. Il appartenait à M. Raoul-Rochette, conservateur du cabinet des médailles, et fut acquis, à la vente qui eut lieu après sa mort, par M. le duc de Luynes. Nous ignorons la provenance de ce bas-relief; il nous paraît étrusque et représente quelque fait de la mythologie héroïque, qui servait de fonds commun aux artistes de la Grèce et de l'Étrurie; son style, qui le classe parmi les ouvrages d'un temps très-reculé, et tous les détails qu'on y peut observer, en font un intéressant sujet d'étude.

Deux hommes sont debout sur un char : ce sont deux guerriers, ou plutôt un héros et son écuyer ou conducteur de char; car on remarquera que l'un des deux, coiffé d'un casque à aigrette, porte la lance et le bouclier, tandis que l'autre n'est couvert que d'armes défensives et paraît uniquement occupé à diriger les chevaux qui entraînent le char. Au mouvement de son bras, on peut voir qu'il veut tirer l'attelage vers la droite. Les deux guerriers ont les yeux fixés sur un oiseau, sans doute d'heureux augure, qui vole devant eux. On sait que les anciens tiraient des présages du vol des oiseaux; que l'apparition de certains d'entre eux, au début d'une expédition, ou dans toute autre circonstance douteuse, était invoquée et interprétée, d'après la direction de leur vol, comme un signe de la volonté céleste. L'aigle, le faucon et d'autres oiseaux de proie étaient particulièrement considérés comme des mes-



Char antique. — Bas-relief en terre cuite de la collection de Luynes.

sagers de quelque divinité. Tel semble être l'oiseau qui précipite son vol au-dessus du char, comme s'il descendait du ciel. Un oiseau pareil est figuré sur le bouclier du guerrier principal; c'est l'emblème qui doit le faire reconnaître lorsqu'il s'avance, la visière baissée, dans la mêlée; nous avons donc un motif de plus de croire que la présence de l'oiseau qui vole devant lui n'est pas une circonstance indifférente. On voit des oiseaux ainsi figurés fréquemment sur des vases peints ou sur des bronzes grecs et étrusques, où ils précèdent de même des guerriers et des chars. Il est malheureusement difficile de dire précisément de quelle race est celui que nous voyons ici : peut-être, le connaissant, connaîtrait-on aussi quel est le guerrier qui l'a pris pour signe distinctif et quelle scène au juste des mythes héroïques est ici représentée.

Les détails de l'attelage, les harnais, le char, sont intéressants à observer. La caisse du char paraît être faite d'un bois léger, comme de cannes entrelacées. On voit des chars semblables sur les bas-reliefs assyriens, et d'autres qui s'en rapprochent sur des vases peints étrusques et grecs. Un char ainsi construit devait être d'une rapidité extrême et n'avait presque pas de poids. Tel était, sans doute, sous les lames d'or et d'argent qui le recouvraient, celui que Diomède déroba à Rhésus après l'avoir fait périr : en effet, il délibéra en lui-même, dit le poëte (Homère, *Iliade*, X, 503-505), s'il l'enlèverait de dessus son train et l'emporterait sur ses épaules.

Le second objet tiré de la collection de Luynes qui est ici reproduit est une plaque ornée d'une tête de Méduse, en bronze, et au bas de laquelle est fixé un anneau de cuivre. On peut conjecturer, sans essayer de la déterminer précisément, la destination de cet anneau. Quoi qu'il en soit de cette destination, ce bronze, puissamment modelé, est un bel exemple de l'art élevé que les anciens



Tête de Méduse. — Bronze de la collection de Luynes.

introduisaient dans la décoration des moindres objets à leur usage.

LA FAUVETTE CISTICOLE.



La Fauvette cisticole et son nid. — Dessin de Freeman.

La fauvette cisticole est notre compatriote; son nid a été très-exactement décrit par M. Moquin-Tandon. Celui qu'a observé cet éminent naturaliste était suspendu à 40 centimètres au-dessus du sol, au milieu d'un faisceau d'une soixantaine de tiges de graminées. Il était de forme ovoïde, allongé supérieurement, renflé et obtus à la base. Ses bords s'élevaient très-haut, se perdant pour ainsi dire dans la partie grêle des graminées; ils laissaient entre eux une étroite ouverture qui donnait aussi sur le côté dans un écartement des chaumes. Ses parois étaient composées d'aigrettes de chardons, de bourre de peuplier et de toiles d'araignées, lissées, feutrées très-délicatement ensemble et enlaçant étroitement les tiges qui servaient de charpente et de soutien à l'édifice.

En histoire naturelle, on classe la fauvette parmi les becs-fins, dans la famille des dentirostres, ordre des passereaux, qui, comme l'on sait, sont plus ou moins frugivores, granivores ou insectivores.

Au grand avantage de ce joli petit oiseau, si industrieux, il nous semble qu'il n'est plus guère d'usage de trouver du plaisir à manger les fauvettes rôties. Noël Chomel, dans son *Dictionnaire œconomique*, nous donne presque le frisson en enseignant que « la fauvette (surtout à tête noire et à tête rouge) approche fort du becfigue et ne vaut pas moins que l'ortolan, quand elle s'est nourrie de figues, de raisins, et autres choses meilleures que les grains de sureau. » Le cruel ajoute : « La fauvette a les mêmes *vertus* que le becfigue et s'apprête de la même manière. »

LE PREMIER LAURÉAT
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.
NOUVELLE.

Fin. — Voy. p. 2, 10.

L'auteur anonyme du commentaire commença :

— « Il faut croire qu'à certains jours la raison, épuisée par un trop long exercice, abandonne tout à coup le cerveau humain, son logis, pour laisser un champ libre aux extravagances de l'imbécillité. C'est dans un de ces jours d'incroyable déraison qu'un piètre rimeur, heureusement pour lui inconnu, imagina de personnifier l'évidence niaise dans une complainte sur la vie et la mort de La Palice. Il s'inquiéta peu de savoir s'il faisait ou non acte de

mauvais citoyen, en attachant la célébrité du ridicule à un nom que devait protéger le souvenir de l'héroïsme et des vertus militaires.

» Grâce aux leçons d'histoire que les mères nourrices donnent aux petits enfants pour les endormir dans leurs berceaux, il n'est jeune marmot qui ne sache que le fameux la Palice est mort en perdant la vie, et qu'il n'aurait pas eu son pareil s'il eût été seul au monde; mais, à cela près de quelques autres révélations historiques tout aussi importantes que celles-ci, touchant les faits et gestes du sieur de la Palice, le poëte a cru devoir garder un scrupuleux silence sur d'autres événements qui n'ont pas aidé pour peu à la glorification de son héros. On ne voudrait pas ignorer, sans doute, qu'il ne pouvait se résoudre à charger ses pistolets quand il n'avait pas de poudre, et que jamais en buvant il ne disait une parole. Ce sont autant de détails précieux qu'il était utile de recueillir pour faire connaître et apprécier les habitudes et le caractère de ce grand homme; mais, révérence gardée envers l'auteur du poëme fameux que nous commentons ici, nous nous permettrons de penser et nous essayerons de prouver que la Palice appuie sur des bases plus solides ses droits à l'estime de la postérité. C'est pour mettre ces droits en lumière que nous avons entrepris ce petit travail. Essayons donc de combler les lacunes qu'on rencontre à chaque pas dans l'œuvre du poëte. Il est bon d'être gai, mais il est beau d'être exact, surtout quand il s'agit d'un homme qui, depuis deux siècles, a pris rang parmi les héros qui ont le mieux soutenu, de la pointe de leur épée, la glorieuse couronne de France. »

Maître Guillaume s'arrêta comme pour consulter son auditeur, l'ayant vu s'agiter dans son fauteuil.

— Vous en avez assez entendu pour condamner le reste sur ce début? lui demanda-t-il; s'il en est ainsi, je m'arrête.

— Eh morbleu! non, ce n'est pas vous que je condamne, répondit l'académicien. Continuez, j'écoute.

L'autre reprit sa lecture.

— « Le poëte commence ainsi :

> Messieurs, vous plaît-il d'ouïr
> L'air du fameux la Palice?
> Il pourra vous réjouir,
> Pourvu qu'il vous divertisse.

Si la pensée du quatrain ne brille pas par la hardiesse, du moins la proposition est gentiment formulée; mais après avoir nommé son héros, le poëte ne devait-il pas ajouter :

« La Palice se nommait aussi Jacques II de Chabannes; il était de noble race, car son aïeul, un autre Jacques de Chabannes, ayant défendu Castillon contre Jean Talbot, l'Achille des Anglais, mourut au siége de cette ville; siége qui, le 17 juillet 1453, coûta la vie à son illustre ennemi. J'ai dit qu'il était noble de race, ce Jacques II de Chabannes; on peut ajouter qu'il était aussi noble de cœur. Charles VIII lui dut en partie la conquête de Naples, et Louis XII celle du duché de Milan. »

— N'est-ce pas exact? demanda encore maître Guillaume s'interrompant de nouveau.

— Très-exact, répliqua son ancien professeur d'histoire.

Puis il l'invita du geste à poursuivre. Le lecteur encouragé obéit :

> La Palice eut peu de bien
> Pour soutenir sa naissance;
> Mais il ne manqua de rien
> Dès qu'il fut dans l'abondance.

« Le poëme manque ici de clarté. On pourrait croire qu'il ne s'agit que d'or et d'argent monnayé, de bonnes rentes et de beaux héritages. Erreur! il faut lire abondance de gloire, abondance d'honneurs, acquis sur les champs de bataille. La Palice dut, en effet, se trouver assez riche, si ambitieux qu'il fût, quand trois souverains qui portèrent tour à tour la main de justice de saint Louis lui donnèrent successivement les charges et dignités de maréchal de France, de gouverneur de quatre provinces : le Bourbonnais, l'Auvergne, le Forez et le Lyonnais. Il était riche encore de l'estime des ennemis, qui dirigeaient sur lui les balles de leurs mousquets, voulant, disaient-ils, abattre la tête et le bras les plus puissants de l'armée; il était riche aussi de l'amour des soldats, qu'il nourrissait de ses propres épargnes quand les vivres venaient à manquer par l'infidélité des trésoriers de l'État.

> Il n'était pas malheureux
> Quand il gagnait la partie.

» Encore ici le poëte laisse à deviner quels jeux lui étaient familiers. Nous devons suppléer à son silence; c'est une tâche facile. Les parties qu'il gagna sont toutes fidèlement inscrites dans l'histoire; on les nomme : MARIGNAN, ce terrible combat duquel le vieux maréchal de Trivulce disait : « Tous les autres ne sont que jeux d'en» fants. » FONTARABIE, cette clef de l'Espagne, qui faisait dire à François Ier : « Je la porte à la pointe de mon » épée. » LA BICOQUE, où Lautrec laissa son honneur, et la Palice une longue trace de son sang. MARSEILLE, enfin, promise par la trahison aux armes de Charles-Quint, Marseille qui, s'étant un soir endormie espagnole, se réveilla de nouveau française le lendemain, parce qu'un grand capitaine, Chabannes de la Palice, pénétra vaillamment dans ses murs et effaça, par des prodiges de courage, la honte dont la défection du connétable de Bourbon avait flétri le nom de gentilhomme français. »

Interrogeant encore une fois le vieil académicien, maître Guillaume lui dit :

— Que faut-il retrancher?

— Rien, répondit la Monnoye; il faudrait ajouter au contraire : nous reverrons cela ensemble demain; mais achevez cette lecture, car l'heure nous gagne.

Guillaume Hautmoutier continue :

> . . . .
> Prêt à fournir sa carrière,
> Il parut devant le roi;
> Il n'était donc pas derrière.

« En s'arrêtant à ce point de l'entrevue, le poëte passe sous silence certain discours qu'il est bon de rapporter. Voici à peu près en quels termes la Palice parla à François Ier : « Vous avez hâte de combattre; ne faudrait-il pas » avant tout être certain de vaincre? Notre sang est à vous, » mais vous êtes à la France, et vous devez compte de » vos entreprises à Dieu. Non pas que je veuille faire la » leçon au roi mon maître, mais je prie Dieu qu'il l'éclaire » quand il va jouer sa couronne dans le hasard d'une ba» taille qui, je le crains, nous sera funeste. L'armée, affai» blie par les renforts que nous avons envoyés du côté de » Naples, attend, depuis bien des jours, que vous acceptiez » la trêve qui vous est offerte par Charles-Quint et con» seillée par le saint-père. Là, derrière les solides murailles » de Pavie, sont Lannoy et Pescaire avec l'élite de leurs » troupes. Ici vous n'avez que de pauvres soldats peu nom» breux déjà et que la faim décime encore. Là, derrière ces » murailles, il y a Antoine de Lève, qui n'a jamais été » vaincu. S'il ne peut l'être sans que l'empire perde mieux » qu'un homme, il y a ici un fils de France qui ne peut » risquer sa vie sans que le royaume risque aussi de perdre » son roi. La partie n'est pas égale; signez la trêve et, » Dieu aidant, nous nous retrouverons un jour devant cette » place, disposant d'assez de forces pour soutenir le bon

» droit. » C'est le matin de la bataille de Pavie que la Palice parlait ainsi au successeur de Louis XII ; son conseil ne fut point entendu, et le soir de ce même jour, Lannoy recevait à genoux, des mains de François Ier, l'épée royale du vaincu de Pavie.

Il fut, par un triste sort,
Blessé d'une main cruelle.
On croit, puisqu'il en est mort,
Que la plaie était mortelle.

» Ceci demande encore à être expliqué. Sorti avec une poignée de braves du fort qu'il défendait contre une armée espagnole, la Palice avait vu tomber autour de lui tous ceux que son exemple venait d'entraîner au combat. Il ne lui restait aucun moyen de retraite. Couvert de blessures déjà, il ne maniait plus qu'avec peine l'épée qui lui avait ouvert jadis les portes de Ravenne et de Novare. Cependant la Palice avise un pan de muraille qui peut le soutenir durant le choc de l'ennemi ; il s'y accule comme le sanglier devant le toit de sa bauge, et là, certain du sacrifice de sa vie, mais décidé à mourir glorieusement comme il a vécu, son intrépide défense appelle contre lui le plus grand nombre des assaillants. Ce serait trop peu de quelques hommes pour le vaincre. A chaque coup de sa grande épée, il étend un ennemi à ses pieds; les fers de lance se dirigent sur lui, il les écarte de sa main ensanglantée, tandis que de sa main armée il se bâtit un rempart de morts. Un seul aussi brave que lui, combattant avec lui, et la Palice sera sauvé; mais il est séparé de tous les siens, mais son bras s'affaiblit et le sang de ses veines s'épuise. « Demande grâce! » lui crie-t-on. Il va répondre par un dernier effort de courage, quand un soldat espagnol, franchissant la barrière humaine qui protége la Palice, lui détache un vigoureux coup de pique sur le crâne, et le héros tombe expirant.

Un quart d'heure avant sa mort
Il était encore en vie.

» Nulle contestation ne peut s'élever sur ce point; mais encore a-t-on le désir de savoir comment il employa ce quart d'heure que Dieu lui laissa, sans doute, pour qu'il pût bien couronner cette existence si bien remplie.

» Traîné, comme il respirait encore, dans la tente du général ennemi, celui-ci le menace de le faire pendre par le bourreau de l'armée, s'il n'oblige à l'instant les assiégés à livrer le fort. « Qu'on me porte au pied du rem» part », dit la Palice. Deux soldats le chargent sur leurs épaules, et bientôt ils sont devant la place vainement assiégée. La Palice fait appeler son lieutenant; il se nommait Cornon. « Ami, lui dit-il, vous savez en quel état » est la citadelle? » Cornon, à la vue de son général en si piteuse situation, trop ému pour pouvoir parler, ne répond que par un léger signe de tête, et deux larmes coulent sur ses joues. « Il n'est pas l'heure de pleurer, » continue le grand capitaine, il faut me dire si vous » croyez pouvoir tenir jusqu'à l'arrivée du duc de Ne» mours. — Oui, nous tiendrons, dût-il ne venir que » dans un mois, répond le lieutenant de la Palice. — » Bien! bien! ajoute celui-ci. » Alors se tournant vers le général espagnol, il lui dit : « Faites de moi ce qu'il vous » plaira; que mon âme soit à Dieu! les nôtres feront leur » devoir. » Et ayant dit ces derniers mots, il mourut.

» Telle est la chanson, telle est l'histoire. Un citoyen qui ne fait pas métier d'écrire a cru qu'il serait bon de les encadrer l'une dans l'autre; il voudrait que, réunies ainsi, elles fussent à jamais inséparables; il voudrait cela, non par ambition d'auteur, mais pour épargner à son pays la honte d'avoir oublié l'histoire et de ne se souvenir que de la chanson. »

Dix heures sonnaient quand maître Guillaume acheva la lecture de son opuscule ; au dernier coup du marteau de l'horloge, Bernard de la Monnoye, singulièrement ému, le front soucieux, le corps tremblant, se leva.

— Voici mon heure, dit-il, il est temps de nous séparer.

— Il l'est d'autant plus, répliqua son ami avec la fausse modestie d'un auteur qui se condamne afin d'être loué, que j'ai dû contribuer ce soir à votre besoin de dormir.

— Vous savez bien le contraire, repartit le vieil académicien, dont l'agitation intérieure se faisait de plus en plus visible; vous m'avez donné la fièvre, et ce sera une grâce de Dieu si je puis, cette nuit, fermer un instant les yeux.

— La fièvre? répéta maître Guillaume, à vous? causée par cette lecture? en vérité, je ne comprends pas comment un si mince ouvrage...

— Assez sur ce point aujourd'hui, interrompit la Monnoye; laissez-moi cette brochure et revenez demain, je vous en dirai mon sentiment.

Le lendemain, 15 octobre 1728, les quarante immortels n'étaient plus que trente-neuf. La servante qui soignait le ménage du vieil académicien le trouva mort dans son lit. La brochure du commentaire était restée ouverte sur la table. Au bas de la dernière page on lisait, écrit récemment à l'encre : « Approuvé par l'auteur de la chanson comme acte de contrition. » Et, plus bas, signé : « Bernard de la Monnoye, premier lauréat de l'Académie française. »

L'OBÉISSANCE.

Lorsqu'on n'a pas appris à obéir dans son enfance, on apprend, hélas! à obéir dans son âge mûr. Triste obéissance que celle-là : l'obéissance aux événements, à la force, au succès, à l'opinion. Les fils soumis font les fermes citoyens. Il n'est rien de tel que d'avoir fléchi à propos, pour ne pas fléchir à tout propos. De même que la dépendance vis-à-vis des hommes, de même la soumission à la juste autorité des parents sert de base aux fortes résistances que rencontrent les autorités injustes. Personne ne s'avilit en obéissant à son père, en sacrifiant une préférence à un devoir; les âmes ainsi exercées, ainsi forgées, sont celles qui comprennent le mieux la dignité humaine. Le devoir qui nous apprend à courber la tête, nous apprend aussi à la relever. A. de Gasparin.

LE TERTRE DE KOSCIUSZKO.

Le 21 février 1818, le sénat de Cracovie invita l'Université jagellonne à donner son avis sur le monument qui lui paraîtrait le plus digne d'être élevé à la mémoire de Kosciuszko, mort à Soleure le 15 octobre 1817. En même temps, on recueillait des souscriptions dans toute l'ancienne Pologne. Le 19 juillet 1820, il fut décidé qu'on élèverait sur la colline de Bronislawa, située à une demi-lieue à l'ouest de Cracovie et à gauche de la Vistule, un tertre funéraire semblable à ceux que les anciens Slaves élevaient à leurs héros, et dont il se trouve un grand nombre aux environs de Cracovie : tels sont, par exemple, les tertres de Wanda et de Krakus. La colline domine de 59 toises le niveau de la Vistule, et le tertre, dont son sommet est la base, a 18 toises de hauteur.

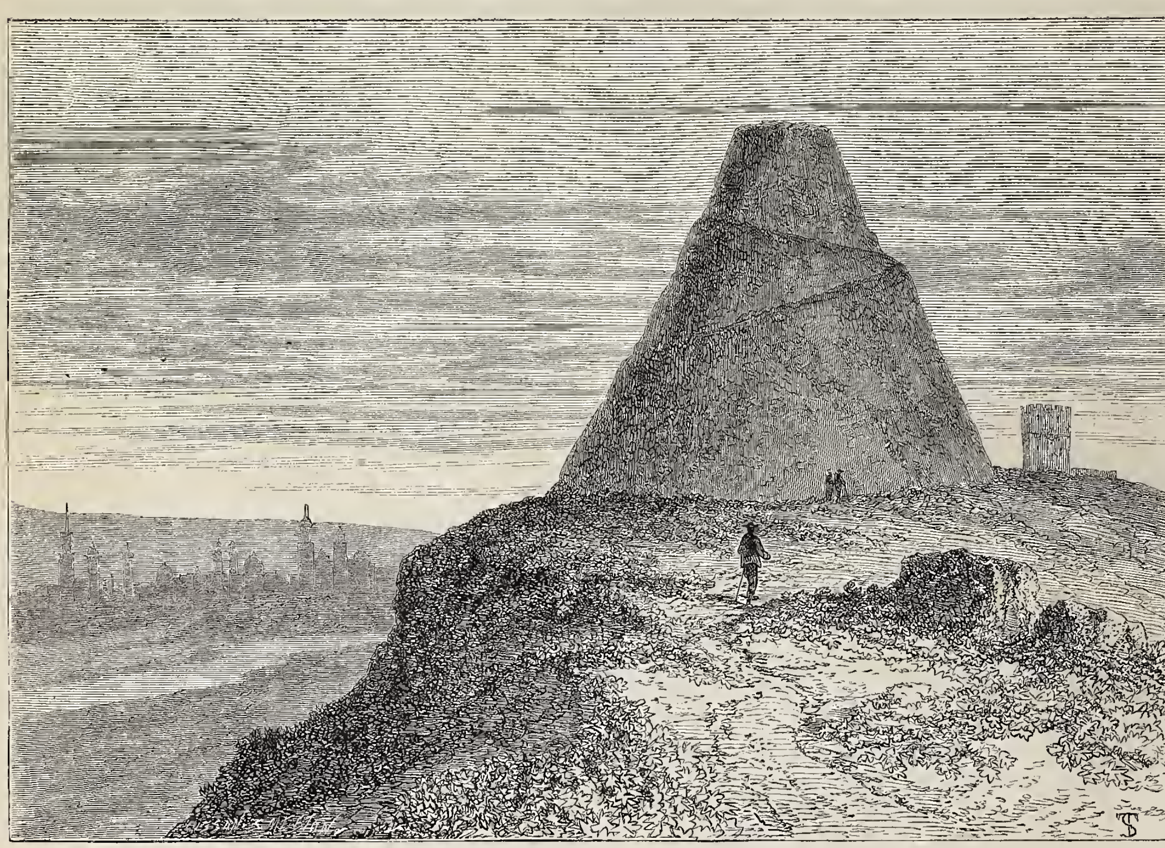
Le 16 octobre 1820, jour désigné pour la fondation du tertre les abords de la montagne furent, dès le matin, envahis par la foule, qui attendait dans un profond recueillement l'heure de la cérémonie. Après la célébration

d'une messe, on fit avancer le char portant la terre funéraire et les ossements des braves qui avaient combattu dans la journée du 4 avril 1794 à Wraclawice [1]. L'urne contenant ces précieux restes fut déposée à l'endroit où s'élève aujourd'hui le tertre, et après que le président du sénat, Stanislas Wodricki, et le général Paszkowki, l'ami du héros, eurent jeté les premières pelletées de terre, toute la population, sans distinction d'âge, de sexe, de religion, de condition, se mit à l'œuvre et prit part à l'élévation du monument.

En 1822, le tertre ne s'élevait qu'à la hauteur de 8 toises : la princesse Isabelle Czartoryska y fit alors déposer deux laisses de terre recueillie sur le champ de bataille de Macieiowice. En 1823, on y porta de la terre ramassée sur le champ de bataille de Dubienka [1]. Le tertre a été achevé en 1825. Son diamètre, à la base, a 42 toises (79m.70); le diamètre du plateau est de 8m.50; la hauteur horizontale, 34m.10. Les frais de toute la construction se sont élevés à 87 482 florins de Pologne (56 863 francs), quoique le travail de terrassement ait été en grande partie gratuit.

Bronislawa, nom de la montagne, signifie : « Qui défend la gloire. »

Le terrain qui entoure le tertre avait été acquis pour être partagé entre quatre familles de soldats ayant servi sous Kosciuszko; elles étaient chargées de veiller à la conservation du monument. Aujourd'hui, une forteresse autrichienne s'élève sur la montagne de Bronislawa et entoure de ses murailles le tertre de Kosciuszko.



Monument élevé à Kosciuszko, près de Cracovie. — Dessin de F. Stroobant.

(1) Première bataille gagnée par Kosciuszko sur les Russes.

(1) Bataille gagnée par Kosciuszko le 18 juillet 1794.

LE CULTE DE VESTA.

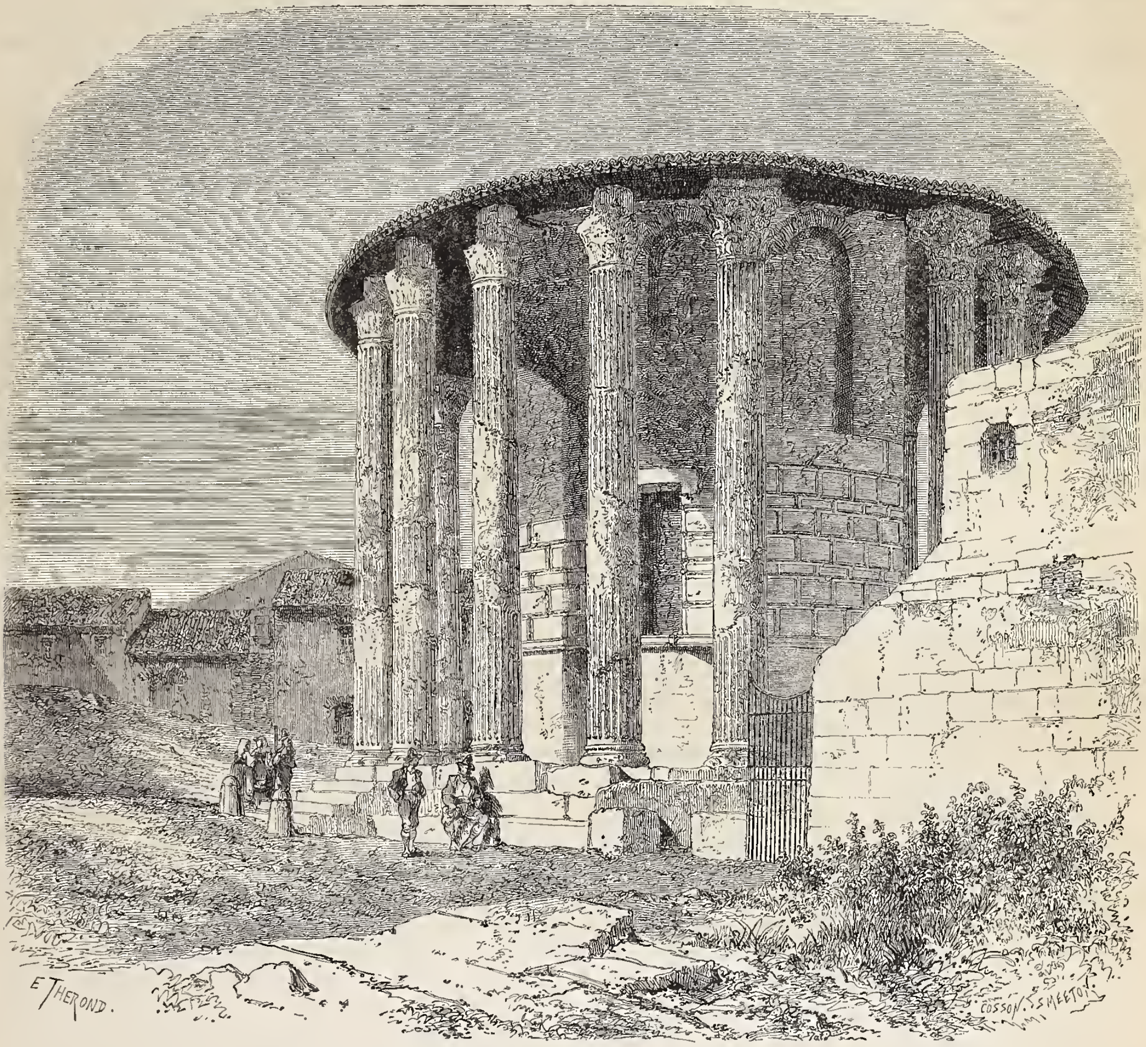
On a pris longtemps pour un temple de Vesta un petit monument (aujourd'hui église de Saint-Étienne des Charrettes) situé sur la place delle Carrozze, à Rome; la fausseté de cette attribution est aujourd'hui démontrée.

Le vrai temple de Vesta, dont plusieurs médailles nous offrent l'image, était situé dans le voisinage du Forum, entre le Capitole et le mont Palatin. Là se trouvait le fameux Palladium, dérobé, disait-on, par Ascagne à l'incendie qui dévora Troie, apporté par Énée à Albe-la-Longue, et transporté ensuite à Rome sous le règne de Servius Tullius. Ovide nous décrit les angoisses des Romains un jour que le temple de Vesta faillit périr dans les flammes. C'est que ce sanctuaire, même indépendamment de l'image protectrice que l'on y conservait pieusement, était pour les Romains comme un gage de l'existence de leur cité. Cela ressort d'un livre remarquable de M. Fustel de Coulanges, la *Cité antique*, couronné tout récemment par l'Académie française. Nous croyons ne pouvoir mieux faire que de communiquer à nos lecteurs quelques-uns des résultats de ce beau travail, où l'importance du culte de Vesta est mise pour la première fois dans tout son jour.

Vesta n'était autre chose qu'une personnification du foyer sacré ou autel domestique sur lequel chaque famille, dans l'antiquité, se faisait une stricte obligation d'entretenir une flamme perpétuelle. Ce foyer paraît avoir été, dès les temps les plus reculés, adoré comme un dieu véritable. Les Aryas, ancêtres communs de tous les peuples de l'Europe et de l'Inde, connaissaient et pratiquaient ce culte longtemps avant l'âge historique; et les peuples is-

sus de cette race primitive, particulièrement les Hindous, les Grecs et les Romains, continuèrent à en observer les rites avec une scrupuleuse exactitude.

Chez les Hindous, la divinité correspondante à Vesta, la personnification du feu domestique, s'appelait Agni. Ce dieu est souvent célébré dans le recueil d'hymnes sanscrits connu sous le nom de *Rig-Véda*, recueil que l'on croit antérieur de plusieurs siècles aux premiers monuments de la littérature européenne. On voit encore par les Lois de Manou, rédigées bien plus tard, que chaque brahmane avait son foyer qu'il devait entretenir jour et nuit; chaque matin et chaque soir, il devait y déposer le bois nécessaire à l'entretien de la flamme sacrée, et le législateur va jusqu'à énumérer les espèces d'arbres qui pouvaient être employées à cet usage. On devait, de plus, répandre sur le foyer une certaine liqueur fermentée appelée *soma*, avec les



Temple dit de Vesta, à Rome. — Dessin de Thérond, d'après une photographie.

prémices du repas, principalement du riz, du beurre et du miel.

La religion des Grecs et celle des Romains, en ce qui concernait le culte domestique de Vesta, différait très-peu de celle des Hindous. Chaque maison devait renfermer un autel sur lequel il y avait jour et nuit de la cendre et des charbons allumés. Le père de famille se rendait coupable de sacrilége s'il laissait ce foyer s'éteindre, et on tirait de là un présage de mort pour la famille entière. Il y avait cependant un jour de l'année (le 1er mars chez les Romains) où chaque famille devait éteindre son feu sacré; mais c'était pour en allumer aussitôt un autre, conformément à certains rites traditionnels. La nature du bois destiné à l'entretien du foyer était aussi exactement déterminée que chez les Hindous, et de même celle des offrandes, qui consistaient principalement dans la graisse des victimes, ainsi qu'en vin, huile et encens. Enfin le cérémonial des repas était réglé avec la même précision : le repas devait commencer et finir par une prière; et les convives, avant de toucher aux mets, devaient en déposer les prémices sur l'autel domestique. Peu à peu une légende se forma, et le nom de Vesta, après avoir désigné l'autel lui-même, devint celui d'une divinité à forme humaine. Sous l'influence de la mythologie anthromorphite, le culte de Vesta perdit son antique prééminence. Néanmoins les usages religieux en gardèrent quelques traces : ainsi, dans les sacrifices, on invoquait Vesta avant même de prononcer le nom de Jupiter. Quant aux rites propres à la religion du foyer, ils survécurent aux religions du paganisme et même à sa décadence. Horace et Ovide les pratiquaient encore, en dépit de leur incrédulité, et bien que dès lors on commençât à considérer Vesta non plus seulement comme la providence du foyer, mais comme la Providence elle-même, dans l'acception la plus élevée de ce mot.

Mais ce qui donne au culte de Vesta une importance capitale, ce sont les nombreuses conséquences qui en ont

découlé, soit pour l'organisation de la famille, soit pour la constitution de l'État. Le père de famille était dans chaque maison le prêtre du foyer : ce sacerdoce était héréditaire et se transmettait seulement de mâle en mâle; la croyance antique exigeait qu'il fût, autant que possible, perpétuel. C'est là qu'il faut chercher, comme l'a fort bien montré M. Fustel de Coulanges, le secret des institutions nombreuses par lesquelles les législations antiques visaient à prévenir l'extinction des familles. La réprobation attachée au célibat, l'inégalité du fils et de la fille en matière d'héritage, l'adoption, l'émancipation, les lois qui concernaient le droit de propriété, enfin toute la constitution de la famille antique, peuvent être rapportées, plus ou moins directement, au même principe.

Le culte de Vesta avait été tout domestique à l'origine; mais il franchit ces étroites limites du jour où plusieurs familles associées eurent formé ce qu'on appela la *phratrie* en Grèce, à Rome la *curie*. Comme la famille même, ces petites sociétés eurent leur foyer et leurs repas communs. Il en fut de même pour la *tribu*, association plus considérable que la curie, et qui paraît d'origine postérieure; enfin, pour la confédération de tribus qui prit le nom de cité. Chaque cité avait son feu sacré. Le foyer public doit être regardé, dans les premiers temps, comme la partie essentielle et vitale de la cité tout entière, celle dont la conservation importait principalement au salut de l'État. Par là s'explique naturellement la place assignée de très-bonne heure au Palladium dans le temple de Vesta, de même que l'institution du collége des vestales, qui paraît également fort antique, puisque la tradition donnait une vestale pour mère à Romulus.

Ainsi, la famille, dans notre Europe, organisa la société tout entière à son image; partout elle introduisit ses institutions; elle pénétra tout de son esprit. De là ressort, comme l'a dit M. Villemain dans le rapport où il apprécie l'ouvrage de M. Fustel, une grande leçon sur la force des sentiments de famille; de là aussi de graves conséquences historiques. D'abord, tant que les vieilles idées religieuses conservèrent quelque force, la nécessité d'un foyer commun s'opposait à toute extension démesurée de la cité. C'est ainsi que la Grèce tout entière demeura soumise jusqu'à son asservissement au régime municipal. En second lieu, de même que la famille avait un maître absolu dans son chef, la cité conserva toujours dans son régime intérieur quelque chose de tyrannique et d'oppressif pour la liberté individuelle. Enfin, comme une famille unie, mais sans relations avec le reste du monde, la cité antique fut généralement animée d'un esprit de défiance et d'exclusion à l'égard de l'étranger. L'homme du dehors n'était rien aux yeux du citoyen, ou c'était un ennemi (*hostis*); ainsi l'appelle du moins le plus vieux monument que nous ayons conservé de la législation romaine, la loi des Douze Tables. On peut donc dire, avec l'auteur de la *Cité antique*, que si la religion du foyer, le culte de Vesta, a fait la force des sociétés anciennes, il a contribué aussi pour une bonne part à les rendre imparfaites. Ce fut un des bienfaits du christianisme de reconstituer l'unité de la famille humaine, que le paganisme avait morcelée en une multitude de petits groupes ennemis.

UN COLLÉGE VERS L'AN 1500. (1)

Suite. — Voy. t. XXXIII, 1865, p. 285.

A quatre heures du matin la cloche sonnait, et aussitôt un élève de la première classe de philosophie, investi des fonctions d'éveilleur public, parcourait toutes les chambres pour presser ceux qui faisaient les sourds et allumer les chandelles dans les saisons où cela était nécessaire. A cinq heures, il fallait que les écoliers de chaque classe eussent pris séance sur le carreau des salles. Les régents commençaient alors une première leçon, qui n'était que d'une heure. On en sortait pour aller à la messe, et après la messe on déjeunait d'un petit pain qui venait d'être tiré du four. Un temps de repos, mais sans récréation, accompagnait le repas.

De huit à dix avait lieu la grande classe du matin. Elle était suivie d'exercices auxquels on se livrait, sans quitter les salles, jusqu'à onze heures, l'heure du dîner.

Maîtres et élèves se rendaient ensemble au même réfectoire. Il y avait une seule table pour les régents et pour le principal. Les élèves occupaient d'autres tables autour de celle-là, chacune présidée par un *architriclin* ou servant de semaine, qui, en signe d'autorité, avait sa serviette nouée sous le menton. Le repas n'était point précipité : il durait une heure, quoiqu'il se composât seulement d'un plat de viande et d'un plat de légumes. Au commencement et à la fin on lisait un chapitre soit de la Bible, soit d'une Vie de saint; un acte de dévotion accompli d'une manière très-solennelle succédait à la dernière lecture : c'étaient les grâces, dites par le chapelain, qui rappelait ensuite la mémoire des fondateurs et bienfaiteurs de la maison. Le principal choisissait d'ordinaire ce moment pour faire ses admonestations publiques, et annoncer les corrections exemplaires, si quelqu'un en avait mérité.

Après le dîner, interrogation sur les leçons entendues, puis un repos d'une heure, qui était rempli par la lecture publique de quelque poëte ou orateur, « pour ôter au diable, dit Robert Gouset, l'avantage de trouver les esprits inoccupés. » On retournait en classe de trois à cinq; ensuite on s'exerçait pendant une heure sur ce qu'on venait d'entendre. Le souper était servi à six heures. A sept, nouvelle séance d'interrogation; enfin le salut dans la chapelle et le coucher. Le couvre-feu sonnait à neuf heures; pour les maîtres et pour les élèves autorisés, la chandelle pouvait durer jusqu'à onze.

La journée, comme on le voit, était très-occupée, les esprits tenus constamment en haleine. Les récréations, dans le sens où nous l'entendons, n'avaient lieu que le mardi et le jeudi. Ces jours-là, après la classe du soir, on laissait jouer les écoliers, ou bien on les menait promener au pré aux Clercs, à travers les herbages qui bordaient la rive gauche de la Seine au-dessous de Paris... Il n'y avait de sortie qu'au temps des vacances, lesquelles duraient seulement pendant le mois de septembre et s'appelaient les *vendanges*. Le terme de vacances était réservé pour exprimer la cessation des examens et des cours des Facultés supérieures pendant les trois mois d'été.

Voyons maintenant quel était le mode d'enseignement.

Au moyen âge, on ne concevait pas la science indépendamment de l'autorité. Les auteurs faisaient la science : expliquer les uns, c'était enseigner l'autre; aussi les cours consistaient-ils uniquement dans l'interprétation des textes approuvés. Le professeur devait se traîner sur le livre, quel qu'il fût, qui passait pour contenir le dépôt de la science. Il *lisait*, et ses élèves *écoutaient*, selon l'expression employée alors pour dire faire un cours, suivre un cours.

Les leçons comportaient deux sortes de développements, qui se plaçaient à la suite l'un de l'autre, savoir : l'exposition et les questions.

Par l'exposition on s'attachait à montrer tour à tour les raisons et les conséquences de chaque division de l'ouvrage, de chaque paragraphe, de chaque phrase et de chaque terme dans la phrase. Par les questions on dégageait

(1) Extrait de l'intéressante *Histoire de Sainte-Barbe*, par M. J. Quicherat.

toutes les propositions susceptibles d'être discutées en deux sens contraires, et on les résolvait en concluant par forme de syllogisme à l'affirmative ou à la négative.

L'exposition et l'argumentation devaient être débitées d'abondance, non pas lues comme le texte. Jusqu'aux approches de la renaissance, les professeurs furent astreints par serment à procéder de la sorte, dans la crainte que, s'ils lisaient le commentaire comme ils lisaient le texte, ils ne se donnassent plus la peine de préparer leurs leçons. C'était prendre contre les maîtres une précaution préjudiciable aux élèves, car le plus grand nombre n'ayant pas les livres qui faisaient l'objet de la leçon, il fallait qu'ils retinssent de mémoire ou par des notes incomplètes tout ce qui s'était dit en classe. Aussi maints professeurs finirent-ils, en dépit du serment, par dicter les points principaux de leur enseignement de chaque jour. Cela ayant été autorisé en principe par le cardinal d'Estouteville, lorsqu'il réforma l'Université en 1452, le règlement exécutif se fit attendre encore quarante ans. On convint, en 1491, que la petite classe du matin serait consacrée à la dictée. Ces dictées étaient encore si peu de chose en 1502, que la ration de papier assignée à chaque élève pour les recueillir était seulement de trois feuilles par semaine.

Les exercices pour apprendre étaient la séparation et la dispute. Par la séparation, les écoliers se recordaient mutuellement l'objet de la leçon exposée, jusqu'à ce qu'ils fussent en état de la répéter tous à peu près dans les mêmes termes. Par la dispute ils argumentaient deux à deux, se partageaient les rôles, et prenaient l'un le pour, l'autre le contre des questions qu'avait posées le maître. Un élève de classe supérieure était présent pour redresser les erreurs résultant de la leçon mal comprise, pour empêcher la dispute de dégénérer en arguties ou en querelle, pour noter les paresseux qui se seraient refusés à prendre leur tour de parole.

La dispute était le moyen d'instruction le plus efficace qu'on connût. Aussi, à mesure qu'on avançait, prenait-elle une place plus grande dans les études. On disputait un mois entier pour se préparer à la bachelerie, et après l'examen on allait pendant un autre mois disputer publiquement dans la rue du Fouarre. Les élèves qui aspiraient à la science ne faisaient pas autre chose. Indépendamment de leurs disputes quotidiennes dans chaque classe, ils en avaient une en commun dans la grande salle du collége, tous les samedis soir et veilles de fêtes carillonnées : c'étaient les jours aristotéliques.

Tant de disputes avaient pour effet d'aiguiser singulièrement les esprits, de les rendre imperturbables à l'attaque et prompts à la riposte ; mais aussi elles faisaient des ergoteurs plutôt que des penseurs, des outrecuidants plutôt que des savants. Les humanistes du seizième siècle s'élevèrent contre elles avec d'autant plus de raison que l'élément nouveau qu'ils firent prévaloir dans les études ne comportait pas des exercices de ce genre. Vivès, l'instituteur de la princesse Marie d'Angleterre, que notre Université compta d'abord au nombre de ses suppôts, a reproduit avec un comique achevé une interrogation du genre de celles qui devenaient matière de dispute. La scène se passe dans un collége voisin de Montaigu, qui, selon toute apparence, est notre Sainte-Barbe. Lui, Vivès, et son collègue Gaspard Lax, étant entrés dans la classe, le professeur en chaire veut leur en faire les honneurs, et le dialogue suivant s'établit entre lui et son meilleur élève :

D. Enfant, dis-moi en quel mois mourut Virgile.

R. Au mois de septembre, mon maître.

D. En quel endroit?

R. A Brindes.

D. Quel jour de septembre?

R. Le 9 des calendes.

D. Drôle, veux-tu me déshonorer devant ces messieurs? Avance-moi ma férule, retrousse ta manche et tends la main pour avoir dit le 9, au lieu du 10. Fais attention à mieux répondre. — Vous allez voir, Messieurs, que c'est un enfant qui en sait long. — Salluste, au commencement de son *Catilina*, a-t-il écrit *omneis homines* ou *omnis homines?*

R. L'opinion générale est qu'il a mis *omnis;* mais moi, je suis d'avis qu'il a pu écrire *omneis*, et qu'il faut orthographier, contre l'habitude des imprimeurs, *omneis* par *ei*, et non par un *i* simple.

D. Comment s'appelait le frère de Rémus, et comment avait-il la barbe?

R. Les uns, mon maître, disent qu'il s'appelait Romulus, d'autres Romus, d'où le nom de *Roma*, mais que par terme d'affection on le nomma du diminutif Romulus. Lorsqu'il allait à la guerre, il n'avait pas de barbe, mais il en portait une longue en temps de paix. C'est ainsi qu'il est représenté en couleur sur les Tite-Live imprimés à Venise.

D. Comment Alexandre se releva-t-il, lorsqu'il tomba par terre en touchant pour la première fois le sol d'Asie?

R. En s'appuyant sur ses mains et en levant la tête.

Voilà où aboutissait l'embarras de jeunes gens inexpérimentés, ayant à disséquer les œuvres littéraires d'après des procédés qui ne convenaient qu'aux matières philosophiques. Le vœu de Vivès et des autres de la même école était de voir remplacer ces exercices puérils par des compositions sur des sujets dictés. On était bien sur la voie de cette réforme, car depuis que l'étude de la rhétorique avait été restaurée, on proposait généralement de courtes matières à traiter soit en vers, soit en prose; mais l'insuffisance de ces devoirs était évidente : on ne les donnait jamais plus d'une fois par semaine, et il fallait les faire pendant la classe, en manière d'improvisation. Du moment que les exercices de composition étaient réduits à si peu de chose, le mérite des élèves ne se jugeait pas, comme aujourd'hui, d'après les épreuves écrites. Leurs réponses aux interrogations, leur assurance dans les disputes, étaient la seule base pour les classer. On n'avait pas non plus l'idée des distributions de prix; l'honneur d'être au premier rang dans sa classe et dans les examens à la suite desquels on recevait les grades suffisait à l'ambition de l'écolier. Toutefois les exercices scolaires étaient clos à la fin d'août par une cérémonie publique où les enfants mettaient beaucoup de gloire à obtenir le suffrage des grandes personnes, et où il y avait même, pour quelques-uns, des récompenses décernées à la suite d'un concours spécial. Quoique la mention de cette solennité ne se trouve pas avant le règne de François Ier, il y a tout lieu de penser qu'elle existait dès le commencement du seizième siècle.

Le jour de la Saint-Louis, 25 août, la cour du collége et les arbres de la cour étaient tendus de draps blancs sur lesquels on exposait, entre des guirlandes de feuillage, les bonnes pages des commençants, et les pièces de vers ou autres compositions des humanistes jugées dignes de remarque par les professeurs. Cela était calligraphié selon le savoir-faire des auteurs, avec accompagnement de lettres en or et en couleur. Chacun se tenait près de son œuvre, écoutant les critiques ou les éloges auxquels se livraient les personnes invitées.

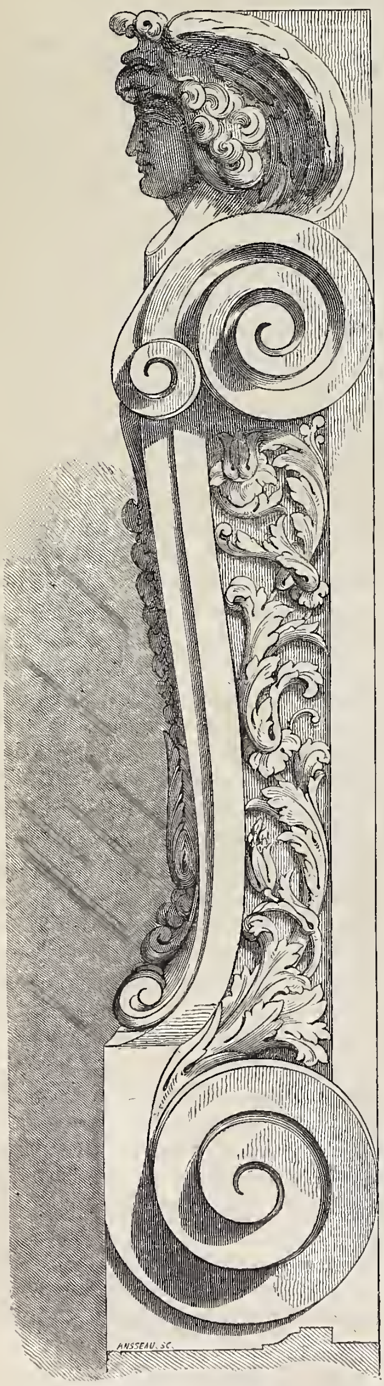
Cependant la grande salle, décorée de tapisseries et garnie de banquettes, était le théâtre d'exercices d'un autre genre. Sous la présidence d'un prélat, d'un grand seigneur ou d'un magistrat de l'une des cours souveraines, les logiciens et dialecticiens commençaient à disputer sur des positions qui avaient été affichées d'avance aux carrefours de la ville. Quand la lutte était épuisée, c'était le tour des rhétoriciens. Les dix plus forts d'entre eux ve-

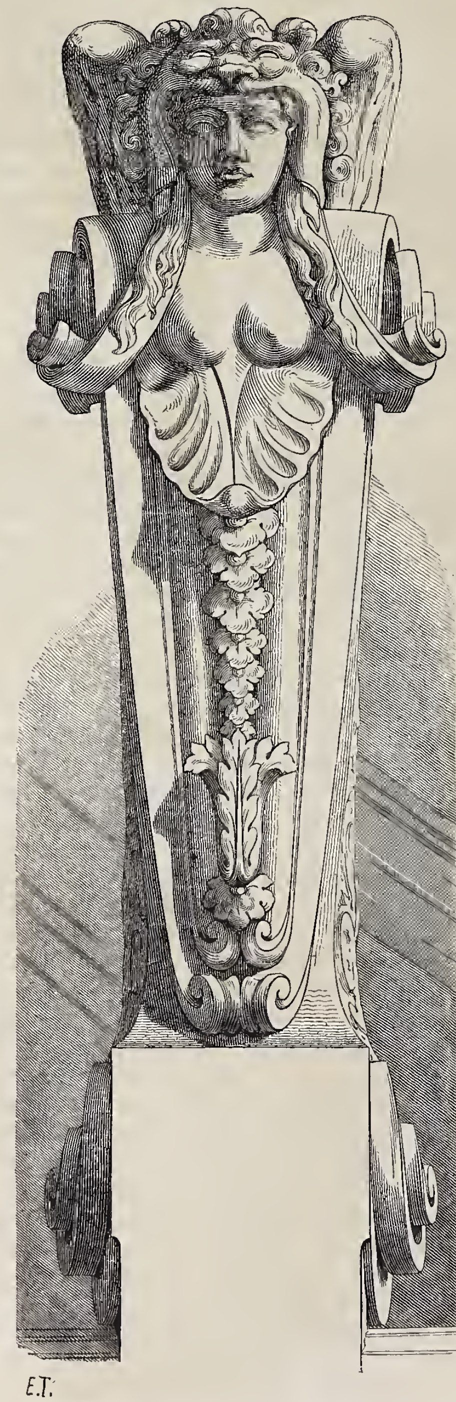
naient déposer les copies d'une composition dont ils étaient allés la veille demander le sujet au président de la fête. Ils avaient été mis en conclave pour fournir cette épreuve, et toutes les précautions prises afin qu'ils ne reçussent point d'aide de leurs maîtres. En présence de l'assemblée, chacun à son tour déclamait son ouvrage; ensuite un jury choisi en dehors du collége discutait, séance tenante, le mérite des concurrents. Un jugement semblable avait lieu pour les philosophes, et le vainqueur dans chaque Faculté recevait de la main du président un bonnet d'étudiant.

Ce n'est que beaucoup plus tard, et par imitation de ce qui se pratiquait chez les Jésuites, que l'Université consacra la solennité des prix annuels dans les colléges.

UNE GARGOUILLE DU SEIZIÈME SIÈCLE.

Ce dessin représente une des gargouilles des bâtiments des Tuileries adjacents au pavillon central. Nos lecteurs se rappellent que ces bâtiments, terminés autrefois au niveau inférieur du premier étage par des terrasses dont ces gargouilles rejetaient les eaux, furent surélevés il y a peu d'années, l'un sous Louis-Philippe, l'autre au com-





École des beaux-arts. — Ancienne gargouille du palais des Tuileries. — Dessin de Thérond, d'après un croquis de M. H. Degeorge.

mencement du régime actuel. C'est alors que, devenues inutiles, quelques-unes de ces bouches de gouttières furent transportées dans la cour de l'École des beaux-arts, où elles sont encore. Elles datent de l'époque où furent construits les premiers bâtiments des Tuileries, sous la direction de Philibert Delorme (vers 1565). Chacune de ces gargouilles mesure $1^m.17$ de longueur, et porte une largeur *maxima* de $0^m.35$.

BRENNUS.



Brennus, statue par M. Ferdinand Taluet. — Dessin de Thérond.

Nous aimons à recueillir tout ce qui se produit de notre temps en mémoire et à l'honneur de notre vieille nationalité gauloise ; c'est pourquoi nous avons fait dessiner et graver cette statue. Nous avons envoyé une épreuve de la

gravure à notre illustre historien Henri Martin, et nous lui avons demandé ce qu'il pensait du héros et de la statue. Voici en substance sa réponse :

Les Latins et les Grecs ont pris Brennus, Βρέννος, pour un nom d'homme; c'est un titre qui voulait dire chef suprême, chef de guerre, roi, et qui se retrouve en gaëlique (irlandais) sous la forme *Brien* (prononcez *breïenn*), et en cymrique (gallois) sous la forme *Brenyn*. Comme les anciens Gaulois avaient, à ce qu'il paraît, un nominatif en *os*, de même que les Grecs, ils disaient peut-être *Brenos*, *Brennos*, et le mot ne serait pas altéré du tout.

Il y a deux *Brennus* historiques : celui auquel on élève une statue est naturellement le preneur de Rome, le plus ancien des deux; on en sait assez peu de chose. Après avoir gagné la grande bataille de l'Allia sur les Romains, il prit Rome et assiégea le Capitole à la tête d'une armée de Gaulois d'Italie, où les *Sénons*, colonie de nos Sénons de Champagne, jouaient le premier rôle.

La scène du *Væ victis*, de l'épée mise dans la balance où l'on pesait la rançon de Rome, nous est donnée par des traditions qu'il n'y a pas de raison de rejeter; mais le dénoûment, Camille arrivant avec son armée, renversant la balance et chassant les Gaulois, est une invention de l'amour-propre romain. Les autorités les plus sûres nous apprennent que la rançon de Rome fut payée et emportée, et que les Romains s'engagèrent même à une autre condition humiliante, à laisser une de leurs portes perpétuellement ouverte, en mémoire de l'entrée des Gaulois.

Ce fut seulement après le départ du Brennus et de son armée que Camille, comme dictateur, désavoua le traité conclu en son absence et recommença la guerre. Mais la clause de *l'ouverture d'une porte* fut respectée, malgré la rupture du traité, probablement parce qu'on l'avait jurée par les divinités du *Pomœrium*, de l'enceinte sacrée de la cité, et qu'on craignait leur courroux si le serment était violé.

Le second Brennus était le chef de l'armée gauloise qui envahit la Macédoine, défit et tua le roi Ptolémée Céraunus, puis alla attaquer le temple de Delphes, et fut repoussé par les Grecs. Ce Brennus, blessé, se donna la mort pour ne pas survivre à un échec. (Av. J.-C. 279.)

La statue de M. Taluet n'a encore aucune destination. Notre savant correspondant, en en louant la tournure, lui reproche de pécher par le costume, qui, dit-il, « a l'inconvénient de n'être pas un costume. Un chef gaulois peut avoir le torse nu, mais à condition de garder ses insignes, son collier, ses bracelets et sa large ceinture à plaques métalliques. Les bandelettes sont frankes, germaniques, plutôt que gauloises. »

CAUSERIES HYGIÉNIQUES.

Voy. les Tables du t. XXXIII, 1865.

LE CHANGEMENT D'AIR.

Il est trois sirènes dont les séductions anciennes sont devenues singulièrement ardentes de nos jours, et qui appellent de leurs plus gracieux sourires le monde des souffreteux, des chétifs, de ceux que la médecine ne peut guérir, ou du moins qu'elle ne guérit pas assez vite. L'une, la station d'hiver, *placée plus près du soleil*, comme le disait Young, lui vante son air tiède et clément; l'autre lui fait valoir les vertus de ses eaux élaborées sous l'influence des forces mystérieuses de la nature et ayant reçu d'elles la puissance qui guérit; la dernière, enfin, l'attire par ce charme complexe dans lequel se réunissent l'attrait d'un des grands spectacles de la nature, les senteurs marines des varechs et les voix sonores de la *mer retentissante*, comme nous disions au collége. Être malade maintenant, et ne pas aller successivement aux eaux, sur le bord de la mer ou dans quelques-unes des stations d'hiver de la zone méditerranéenne, c'est avouer tout simplement la pénurie de ses ressources. Il y a abus sous ce rapport, c'est incontestable. Autrefois on mourait stoïquement sur place; on n'avait pas, à ce moment suprême, à tourner sa pensée vers une *Argos* absente; les yeux se fermaient pleins de cet horizon des habitudes, de la famille et du foyer, qu'ils avaient toujours connu. Aujourd'hui, mourir chez soi est devenu, dans certaines conditions sociales, une sorte de rareté, et, la mode aidant, la mort va devenir cosmopolite comme l'est déjà la vie. Nous n'avons pas à examiner cette *pérégrinomanie*, comme l'appelait le satirique Gui-Patin, au point de vue des mœurs et du sentiment, mais bien uniquement dans ses rapports avec la santé. Le changement d'air et surtout les voyages constituent des moyens d'une grande puissance pour conserver la santé ou pour la rétablir : ce sont de véritables *médicaments* (et ils peuvent compter parmi les plus actifs); mais encore faut-il qu'ils soient prescrits en temps opportun, et non d'une manière banale et empirique; à des malades qui ont encore assez de ressources pour en profiter, et non à des moribonds qui souvent n'atteignent pas la terre de Chanaan vers laquelle on les dirige. Invoque-t-on une nécessité de cette médecine morale en laquelle réside la partie la plus douloureuse mais la plus élevée de la mission du médecin, je répondrai que l'imagination peut aisément trouver beaucoup mieux que ce parti violent, qui rompt tout d'un coup le réseau des mille habitudes physiques, affectives et intellectuelles dont le malade est enlacé.

Le reproche que je viens d'adresser à l'abus des voyages chez les malades n'a pas encore été formulé; mais il répond, j'en suis sûr, à la pensée secrète de plus d'un médecin. Le changement d'air, au contraire, est un moyen moins radical, moins perturbateur; les bénéfices qu'on en attend n'exigent aucun sacrifice sérieux, et c'est certainement l'une des ressources dont la médecine et l'hygiène peuvent recueillir les meilleurs fruits.

Changer d'air, c'est à proprement parler renouveler son existence, c'est rompre la chaîne de mille assuétudes invisibles et retremper tous ses organes au contact de modificateurs animés de propriétés nouvelles. Cette influence est tellement puissante que le changement d'air n'est pas seulement favorable quand on laisse une localité moins salubre pour une autre plus favorisée, mais que le bénéfice de ces migrations restreintes se ressent même encore quand les conditions nouvelles auxquelles on se soumet semblent à peine valoir celles que l'on fuit. Quand le corps souffre, il a besoin de mouvements; le malade le ressent, et il y satisfait d'une manière instinctive quand il change à chaque instant de position dans son lit; de même aussi il croit volontiers, en se transportant d'un lieu à un autre, échapper aux étreintes du mal contre lequel il lutte. Cette influence n'est pas d'un ordre purement moral, elle accuse bien son action sur le physique lui-même par une augmentation de l'appétit, qui est le résultat à peu près immanquable du changement d'air. Ne sortît-on que de quelques lieues de l'atmosphère dans laquelle on a perdu son appétit, l'on a de grandes chances de le retrouver, et les aptitudes digestives de l'estomac semblent en quelque sorte doublées sous la même influence. L'animation de l'esprit, le répit donné à des préoccupations absorbantes, et l'affranchissement de mille servitudes diverses, concourent certainement au résultat, mais ne le font pas tout entier.

Le séjour à la campagne, l'habitation des lieux élevés,

l'air de la mer et l'air natal, constituent les modalités diverses du changement d'air.

On ne vit pas dans les villes, on y dépense sa vie. J.-J. Rousseau a dit, dans un de ses accès d'humeur chagrine, que l'haleine de l'homme était mortelle à l'homme; et il est de fait que cet air que mille poitrines ont déjà respiré, cette atmosphère dans laquelle se croisent des miasmes de toutes sortes que l'odorat ne perçoit pas toujours, mais que la santé, réactif d'une sensibilité exquise, ne laisse pas passer inaperçus, constituent un milieu hygiénique assez médiocre : aussi l'influence de la ville est-elle délétère quand on ne la corrige pas par la respiration en quelque sorte quotidienne de l'air vif et salubre de la campagne. Les riches ont le sentiment de ce besoin, et la villa le satisfait. Les squares et les promenades de nos grandes villes offrent quelques ressources aux ouvriers; mais c'est toujours l'*aria urbana*. Pourquoi des moyens rapides et gratuits de locomotion ne les transporteraient-ils pas les jours de repos à quelques kilomètres des villes? On sent le besoin de leur procurer le bénéfice des bains : les *bains d'air*, comme les a appelés Hufeland, ne leur sont pas moins indispensables.

La proximité de montagnes plus ou moins élevées dans une localité permet à ses habitants de se procurer, sans déplacement lointain, les avantages d'un changement de climat. La décroissance de la température au fur et à mesure qu'on s'élève, la pureté chimique de l'air des montagnes, ses qualités vives et apéritives, la diminution de la pression atmosphérique, sont les éléments physiques qu'il faut faire intervenir pour s'expliquer l'influence favorable du séjour des altitudes modérées. Quant à l'action toute morale que peut exercer sur les organisations impressionnables la contemplation des montagnes où la nature a versé à flots ce mélange du gracieux et du terrible avec lequel elle atteint si aisément le pittoresque, personne ne saurait la nier. « C'est, fait dire Rousseau à Saint-Preux, une impression générale qu'éprouvent tous les hommes, quoiqu'ils ne l'observent pas tous, que sur les hautes montagnes, où l'air est plus pur et plus subtil, on se sent plus de facilité dans la respiration, plus de légèreté dans le corps, plus de sérénité dans l'esprit; les plaisirs y sont moins ardents, les passions plus modérées. Les méditations prennent je ne sais quel caractère grand et sublime proportionné aux objets qui nous frappent, je ne sais quelle volupté tranquille qui n'a rien d'âcre et de sensuel. Il semble qu'en s'élevant au-dessus du séjour des hommes, on y laisse tous les sentiments bas et terrestres, et qu'à mesure qu'on approche des régions éthérées l'âme contracte quelque chose de leur inaltérable pureté. On y est grave sans mélancolie, paisible sans indolence, content d'être et de penser... Je doute qu'aucune agitation violente, aucune maladie de vapeurs, pût tenir contre un pareil séjour prolongé, et je suis surpris que des bains de l'air salutaire des montagnes ne soient pas un des grands remèdes de la médecine. » (*Nouvelle Héloïse*, partie I, lettre XXIII.) Et nous aussi.

On a sans doute exagéré l'influence de l'air natal et sur la santé et sur les convalescences, et là, comme en beaucoup d'autres choses, le sentiment et la poésie ont un peu usurpé la place de l'observation et de la réalité; mais au fond cette idée, comme toutes les idées populaires, a à sa racine quelque chose de vrai. L'homme est certainement le plus cosmopolite de tous les animaux : maître, après Dieu, de la terre, il devait être organisé de manière à parcourir toute l'étendue de son domaine; mais il est certain néanmoins que, par un séjour prolongé dans une localité, il s'établit entre elle et lui une intimité de rapports physiologiques extrêmement étroits. La source en est complexe : elle est dans l'air, qui a son hygrométrie, sa température, son mouvement, sa chimie propres; dans la constitution thermologique annuelle ou saisonnière; dans les aliments, qui prennent au sol et à l'air des matériaux destinés à réparer ceux de notre organisme; dans la nature du sol, dans la végétation spéciale qui le recouvre; dans les habitudes hygiéniques des hommes au milieu desquels on vit; dans le langage expressif que les sites, les lieux, les paysages parlent à l'âme; dans les assuétudes du cœur, comme dans celles de la pensée; dans cette puissance des émotions et des souvenirs que le chantre harmonieux de Milly a si bien peinte dans ces deux vers :

> Objets inanimés, avez-vous donc une âme
> Qui s'attache à notre âme et nous force d'aimer?

On comprend que quand un éloignement encore récent a dénoué ce faisceau complexe, on peut, en le renouant, c'est-à-dire en ramenant les malades au pays natal, exercer sur leur état une influence quelquefois décisive.

Nous aurions à parler ici du changement d'air par la migration sur le littoral; mais l'espace nous fait défaut, et nous renvoyons ce sujet à une autre causerie. Ici encore, nous aurons à signaler des exagérations préjudiciables et l'emploi souvent intempestif d'un moyen qui, susceptible de rendre des services réels, est par cela même dangereux s'il est prescrit à contre-temps. Mais n'anticipons pas.

ALEXANDRE CALAME.

Calame est né le 28 mai 1810, non dans les montagnes de Neuchâtel, comme on l'a écrit par erreur[1], mais dans une habitation voisine de la jolie ville de Vevay, au bord du Léman. Peu après sa naissance, ses parents allèrent s'établir à Genève. Son père, entrepreneur de maçonnerie, paraît ne pas avoir eu beaucoup d'aptitude pour ce genre d'affaires : il lutta en vain contre des circonstances défavorables, en 1824, et se découragea.

« J'ai gémi et pleuré bien amèrement, a écrit Calame, lorsque la gène de ma famille obligea tout à coup mon père à me faire quitter l'école. J'avais alors quatorze à quinze ans. J'entrai chez M. Diodati[2], agent de change, pour faire un apprentissage de commis. Il dura quatre ans; deux ans après mon entrée dans cette maison, mon père mourut. Il fallut songer à pourvoir non-seulement à mes besoins, mais encore à ceux de ma bonne mère, et payer les dettes contractées pendant la maladie de mon pauvre père.

» C'est alors que je songeai à tirer parti de mon goût passionné pour le dessin, qui depuis mon enfance occupait tous mes loisirs. J'avais fait quelques progrès, sans jamais avoir reçu ni conseils ni direction. Mon excellent patron, qui était mon tuteur, m'encouragea et me recommanda à quelques marchands d'estampes. Je m'essayai à colorier de petites vues de la Suisse qui se vendaient assez bien et me donnaient l'espoir de gagner par ce moyen, plus dans mes goûts que le commerce, de quoi subsister ma mère et moi.

» Je reçus quelques leçons de M. Diday, dont l'intérêt me suivit longtemps. Mais quoique dans l'atelier d'un artiste de mérite, et bien que j'eusse le pressentiment que là était ma véritable carrière, je n'osais aborder cette pensée, et la seule ambition que j'avouasse était de faire mieux que mes confrères les colorieurs les petites images de glaciers destinées aux étrangers. Au bout de trois mois, c'est-à-dire de soixante heures d'étude chez mon maître, j'avais fait assez de progrès dans le dessin pour es-

[1] *La Peinture alpestre*, par William Reymond. La méprise est venue de ce que la famille de Calame était, en effet, originaire du pays de Neuchâtel.

[2] Diodati de Morsier.

pérer une meilleure position que celle d'employé dans un bureau, et avec le consentement de M. Diodati et son appui, je quittai le Doit et Avoir, les comptes courants et les arbitrages, pour vivre désormais, non point en artiste, mais en ardent travailleur. J'étais levé au point du jour et mes veilles se prolongeaient souvent au delà de minuit, afin de regagner les quelques heures que j'employais à l'étude sérieuse chez M. Diday, qui m'encouragea à fréquenter son atelier au delà des trois mois dont M. Diodati avait fait les frais..... Ayant réussi à faire quelques aquarelles et sépias, que je vendais un peu mieux que les coloriages de mes vues suisses, je voyais avec espoir un tout petit pécule augmenter de semaine en semaine. J'entrevoyais la possibilité d'acquitter dans un temps peu éloigné les dernières dettes laissées par mon père. J'étais aussi, il faut le dire, poussé par mon désir d'être artiste un jour moi-même : tous ces motifs m'engageaient à prendre la palette, pour essayer ce qu'il me serait possible de faire. »

Cependant la mère de Calame n'avait encore qu'une faible confiance dans cette vocation de peintre. Peut-être son fils se laissait-il détourner avec trop peu de prudence



Alexandre Calame. — Dessin de Chevignard, d'après une photographie communiquée par M. F. Delarue (¹).

d'une carrière lucrative. N'était-ce pas s'exposer à retomber de la gêne dans la misère? Un jour elle pleurait amèrement en s'abandonnant à ces tristes pensées : son fils entra, et, profondément ému de tant de douleur, la pressa de lui ouvrir son cœur. La pauvre femme lui avoua ses craintes, non pour elle qui n'avait besoin que de bien peu pour vivre, mais pour lui et son avenir. Calame fut, cette fois, presque ébranlé; mais il se sentait des forces secrètes qui l'engageaient à persister : il avait la foi qu'il arriverait avant peu de temps à rendre à sa mère l'espoir et la sérénité.

« Redoubler d'application, passer des nuits au travail, à son insu, tel fut le résultat de cette scène qui m'avait montré tout l'amour de cette excellente mère pour moi... Aussi avec quelle joie, quelque temps après, vit-elle les résultats de mon incessant travail! quel bonheur quand je lui apportai 140 francs, prix d'un premier tableau exposé à Zurich, et que la Société des arts de cette ville acheta! Quelles bénédictions, quelles actions de grâces, quelles prières elle adressa à Dieu pour son enfant bien-aimé, et que la vie lui paraissait légère et douce malgré son état de souffrance habituel! O excellente mère, tes prières sont montées au ciel et sont redescendues sur l'objet de ton amour en bénédictions multipliées. Ton souvenir, tes bénédictions m'ont suivi, m'ont protégé; elles ont attiré sur moi les grâces d'en haut et m'ont conduit comme par la main dans tout le cours de ma vie. »

Calame trouva de précieux encouragements près de plusieurs généreux citoyens de Genève; il se plaisait à citer entre autres M. John Revilliod, directeur de la Banque du commerce, avec lequel il contracta une amitié solide et durable, et M. Muntz-Berger, qui devint plus tard son beau-père.

Il arriva bientôt à une situation satisfaisante, grâce aux rémunérations que lui valurent ses lithographies, les leçons qu'il donnait et quelques peintures.

Le premier tableau qui nous paraît avoir appelé sur lui l'attention publique fut celui de la Handeck, acheté, en 1838, pour le Musée de Genève, par souscription, et qui, exposé

(¹) Éditeur des Œuvres de Calame.



Paysage par Calame. — Dessin de Karl Girardet.

à Paris, valut à son auteur une médaille d'or de deuxième classe.

En 1839, Calame exposa le tableau de la vallée d'Anzasca, qui lui valut à Paris la grande médaille, et fut acheté par Louis-Philippe. Ce tableau a été détruit en 1848, dans le sac de Neuilly.

Un Orage dans une forêt de chênes valut à Calame la décoration de la Légion d'honneur, et fut acheté par M. Schletter, de Leipzig.

« Le même amateur, dit Calame, me commanda ensuite deux autres grands tableaux, une vue des temples de Pœstum, à mon retour d'Italie, et une reproduction du tableau du mont Rose, exécuté pour le Musée de Neuchâtel. La première idée de ce tableau me fut donnée par mon ami Rodolphe Tœpffer (¹), et je l'exécutai d'abord en petit pour M. le professeur Auguste de la Rive (²). Je fis ensuite celui qui se trouve à Neuchâtel, puis celui de M. Schletter, un quatrième pour M. Kunkler, du Vallon, et enfin un cinquième commandé par un Alsacien qui le vendit avec un très-grand bénéfice en Hollande. Tous ces tableaux diffèrent essentiellement dans plusieurs parties de la composition et des détails, et le seul motif qui me fasse les ranger sous la même dénomination, c'est que la chaîne des montagnes est à peu près la même, et que l'idée première se retrouve malgré des variantes considérables. »

La réputation de Calame s'était étendue au loin; plusieurs de ses tableaux eurent un grand succès en Belgique et en Hollande.

En 1855, le tableau du lac des Quatre-Cantons, envoyé à l'Exposition universelle de Paris, lui valut une médaille de première classe.

En même temps que ses peintures, il exécutait avec une merveilleuse facilité un grand nombre d'aquarelles, de sépias et d'eaux-fortes.

« La fortune de Calame, dit M. Alphonse de Candolle (³), augmentait avec la même rapidité que le nombre des médailles et des décorations. Ce n'était plus le pauvre enfant payant à la sueur de son front quelques dettes de son père et aidant sa mère dans sa détresse; il possédait à Genève un bel hôtel, payé sur le produit croissant de son pinceau, et hors de la ville une charmante retraite. »

« Sa vie, dit encore M. A. de Candolle, était simple, honnête, laborieuse, assez monotone, cachée pour ceux qui n'avaient pas le privilége d'être liés avec lui de parenté ou d'amitié. Des commencements difficiles, une santé frêle, un travail incessant, lui avaient donné une apparence de froideur ou de timidité que des relations un peu suivies faisaient disparaître. Privé d'un œil, celui dont il se servait avec tant d'habileté ne mesurait pas seulement les distances, il révélait aussi de la douceur dans le caractère, de l'intensité dans l'observation et des idées relevées. Peu de personnes ont connu Calame intimement, mais celles-là s'accordent à dire qu'en le jugeant d'après ses œuvres on ne mettait pas assez haut ni son génie ni ses qualités intellectuelles et morales. »

Il mourut à Menton, le 17 mars 1863, des suites d'une fluxion de poitrine. Il n'était âgé que de cinquante-quatre ans. D'après ses dernières volontés, ses restes ont été transportés à Genève.

« Le mérite de Calame, dit un juge compétent, M. Henri Delaborde, est d'avoir travaillé avec une énergique bonne foi à se créer une méthode neuve; de n'avoir pas spéculé, pour arriver au succès, sur des combinaisons d'idées anciennes; de s'être proposé enfin un idéal particulier, et d'en avoir poursuivi la réalisation sans s'effrayer des obstacles ni des périls... Son tort est de n'avoir pas assez compris que le courage pourrait ici dégénérer facilement en imprudence; que beaucoup de ces difficultés ne devaient pas même être abordées; et qu'en voulant s'approprier les plus rares curiosités de la nature, l'art courait le risque de forcer ses ressources, de compromettre ou d'exagérer ses fonctions. »

Ces dernières réflexions avaient déjà été exprimées, sous une autre forme, du vivant du célèbre peintre genevois, et il avait essayé lui-même d'y répondre plus d'une fois.

« Telle scène des Alpes, disait-il dans une lettre à M. William Reymond, peut, aussi bien que la mer et les lointains les plus fuyants d'un pays plat, donner l'idée de l'infini. Ce n'est donc pas dans la configuration des Alpes qu'il faut chercher la cause du peu d'attrait, de la froideur qu'on remarque dans les reproductions qu'on en fait; ce n'est pas non plus dans la couleur qui leur est propre, et qui, aussi bien que dans tout autre pays, a ses splendeurs et ses harmonies; il faut la voir dans le peu de sérieux et de persévérance qu'on met à les étudier, dans les partis pris et les systèmes d'école qui s'accommodent mieux d'une nature où ils trouvent leur application que de celle qui rejette tout préjugé, tout système, et devant laquelle un grand maître, en plaine, n'est qu'un enfant, s'il ne l'aborde avec l'attention sérieuse qu'elle réclame... Tout ce qui est grand, noble, poétique, est compris par des artistes d'élite, pour lesquels les difficultés de l'entreprise ne sont qu'un appât de plus. »

Quelque opinion que l'on adopte sur cette question d'art, on ne peut du moins méconnaître que Calame, en luttant avec hardiesse contre de si grandes difficultés, était de bonne foi et ne se faisait aucune illusion.

« Pendant l'orage, écrivait-il dans une de ses courses à la Handeck, ces montagnes sont d'une sauvagerie effrayante, laissant apercevoir par moments des abîmes sans fond, des sapins suspendus sur le vide, les uns déracinés par la tempête, les autres pleins de vie encore et de vigueur, mais frappés de la foudre et déjà inclinés au-dessus de ces profondeurs que l'œil ne peut sonder. Ce spectacle m'émeut, il me transporte; la passion me vient de m'approprier toutes ces belles choses; mais, après avoir tenté un travail fiévreux, je me trouve n'avoir exprimé qu'une pâle image de cette sublime et saisissante nature. La faiblesse de l'homme me surprend, et je me demande s'il lui est donc impossible de scruter ces mystérieuses beautés. »

VERTUS MIRACULEUSES
ATTRIBUÉES A CERTAINES EAUX.

On connaît l'histoire de la mère d'Achille plongeant son fils dans les eaux du Styx pour le rendre invulnérable. Ceux qui allaient consulter l'oracle de Trophonius, en Phocide, devaient boire d'abord à deux sources : l'une, appelée fontaine d'Oubli ou du Léthé, leur faisait perdre la mémoire; l'autre, nommée fontaine de Mémoire ou de Mnémosyne, la leur faisait recouvrer. Vibius Sequester raconte fort sérieusement des fables non moins singulières. A l'en croire, quiconque s'était baigné neuf fois dans le lac Triton, en Thrace, était changé en oiseau. Un fleuve du pays des Cicones pétrifiait jusqu'aux entrailles de ceux qui osaient s'y désaltérer. La rivière Crathis, aux environs de Sybaris en Grande-Grèce, teignait les cheveux en blond ou en roux (*aurei coloris*). Les eaux du fleuve Gallus, en Phrygie, inspiraient un délire fanatique. Le Lynceste, en Thrace, enivrait; le Clitor, en Arcadie, dégoûtait du vin. Vibius s'écarte moins de la vraisemblance quand il rapporte que le lac Amsanctus, en Lucanie, faisait mourir les oiseaux par ses exhalaisons, et que le fleuve Aniger, en Élide, chassait par son odeur ceux qui essayaient d'en approcher.

(¹) L'auteur des *Menus propos d'un peintre genevois*, des *Voyages en zigzag*, et l'un des collaborateurs du *Magasin pittoresque*.

(²) Le savant physicien.

(³) Discours prononcé à la quarante-septième séance générale de la Société pour l'avancement des arts (Genève, 1864).

Selon Pline (II, 106), le fleuve Falisque, en Étrurie, avait la propriété de blanchir le poil des bœufs. Le Mélas, en Béotie, et le Pénée, en Thessalie, rendaient les brebis noires; le Céphise les rendait blanches, et le Xanthe fauves, d'où lui venait son nom. Les eaux du Styx, en Arcadie, étaient un breuvage mortel, ainsi que celles de trois sources voisines de Librose, en Tauride. Une fontaine située sur le territoire de Carrinum, en Espagne, rejetait tout ce qu'on essayait d'y plonger. Mucianus prétendait, au rapport du même Pline, qu'il y avait dans l'île d'Andros, auprès du temple de Jupiter, une source dont les eaux prenaient le goût du vin le 5 janvier de chaque année.

Il faut encore mettre au nombre des eaux prétendues merveilleuses celles que les anciens croyaient douées d'une vertu prophétique. A Colophon, dans l'antre consacré à Apollon Clarien, se trouvait, toujours suivant Pline, une eau qui abrégeait les jours de ceux qui en buvaient, mais leur communiquait en revanche la faculté divinatoire. C'est dans ce sanctuaire que Germanicus, suivant Tacite, reçut l'avis prophétique de sa fin prématurée. (*Annales*, II, 54.) Le devin de Colophon, bien qu'illettré, rendait ses oracles en vers, et en beaux vers, d'après Tacite. On sait que les fontaines Hippocrène et Castalie passaient aussi pour inspirer les poëtes. D'ailleurs, ce n'était pas seulement par voie d'inspiration que les eaux rendaient leurs oracles. Ainsi, la fontaine de Dodone révélait l'avenir par son murmure à une vieille prêtresse chargée uniquement d'interpréter et de transmettre ses réponses. (Servius, sur l'*Énéide*, liv. III, v. 466.) Il y avait à Patras une fontaine qui passait pour fournir des pronostics infaillibles au sujet des malades. On attachait à une ficelle un miroir que l'on mettait en contact, par ce moyen, avec la surface de l'eau. Puis, après avoir invoqué les dieux et brûlé de l'encens en leur honneur, on regardait le miroir, où se montraient alors les traits de la personne à laquelle on s'intéressait, morte ou vivante, suivant l'issue future de sa maladie. (Pausanias, VII, 29.) On consultait la fontaine d'Apone, voisine de Padoue, au moyen de dés qu'on jetait dans ses eaux transparentes : le point obtenu servait de réponse. (Suétone, *Tibère*, chap. 14.)

SIRIUS.

Sirius est l'étoile la plus brillante du ciel. Après de longues études, les astronomes sont parvenus à établir que nous sommes séparés de cette étoile par une distance de 52 trillions 174 milliards de lieues. Pour traverser cette distance, la lumière (qui franchit, comme l'on sait, 70 000 lieues par seconde) emploie près de vingt-deux ans. Par conséquent, le rayon de lumière qui nous vient aujourd'hui de Sirius en est sorti il y a vingt-deux ans, c'est-à-dire en 1844. Si par aventure Sirius périssait actuellement, on le verrait encore jusqu'en l'année 1888.

UNE HABITATION FINLANDAISE.

Dans une maison finlandaise, on appelle *poerte* la grande salle chauffée où l'on fait la cuisine et où est le four aux galettes d'orge. A côté est le *kammœre*, où couche le père de famille et où sont les seaux de lait. Vis-à-vis le *poerte* est la chambre où les femmes filent et tissent le chanvre. Au dehors de ce corps de logis est la petite maison réservée aux voyageurs. Plus loin sont les *stabur* ou magasins en bois, espèces de grands coffres contenant les provisions et les vêtements de la famille. Au delà est la maison de bain ou de vapeur, le *seano;* c'est une grande salle carrée autour de laquelle sont disposés de larges bancs; au milieu est le foyer. On fait chauffer des dalles, puis on jette sur ces dalles de l'eau bouillante qui produit une vapeur abondante dont la chaleur s'élève parfois à quarante degrés.

LA PIERRE MAUDITE, A TAÏTI.

L'heure de la sieste approchait, et, sur la route déserte de Papéiti à Tarra, nous cherchions en vain un abri contre le soleil, lorsqu'un de nos amis, parti en éclaireur, nous appela : il avait trouvé de l'ombre. Une haute pierre, de forme bizarre, s'inclinait sur le bord du chemin et le couvrait en partie; sur sa surface, uniformément grisâtre, on ne voyait ni un brin de mousse, ni un lichen. Sans souci de son aspect sinistre, nous nous empressions de profiter de l'hospitalité inattendue qu'elle nous offrait; mais Pawaï, notre guide, vieillard à barbe blanche, nous arrêta : « Éloignez-vous! s'écria-t-il; c'est un lieu maudit; vous n'échapperiez pas à la colère céleste! » Son regard était suppliant, et ses traits, ses gestes témoignaient d'une véritable terreur. Nous consentîmes à nous éloigner, et Pawaï, sur nos instances, nous raconta l'histoire merveilleuse de cette pierre.

« Taroa, le Dieu créateur (le soleil), avait, nous dit-il, condamné cette pierre à rouler éternellement au gré des flots, sans pouvoir reposer jamais sur la terre. L'infortunée, après des siècles de voyages et de tourments, aperçut un jour Taïti.

» — La belle île, s'écria-t-elle! qu'elle paraît fraîche et parfumée! Quelle félicité si, comme ses pierres, j'étais couverte d'une terre fertile où croîtraient les mousses et les fleurs! les jasmins et les grenadiers pencheraient sur moi leur feuillage, et m'enivreraient de leurs parfums! Est-il donc vrai que je serai toujours battue par ces vagues furieuses?

» Tii, génie du mal (le dieu de la nuit), entendit sa plainte. Il accourut.

» — Pourquoi te désespérer ainsi? lui dit-il; Taroa n'est pas aussi puissant que tu le crois. Si pendant le jour rien n'échappe à sa vue, dès que la nuit arrive, son pouvoir fait place au mien. Chaque soir, quand les ombres du crépuscule se seront répandues sur la terre, à l'heure où les népenthès auront abaissé leurs urnes vides, sors de ton humide demeure, aborde à cette île, fais une provision de terre, et quand tu en auras amassé suffisamment pour t'en revêtir, va habiter cette contrée de délices où, confondue parmi les autres rochers, Taroa ne pourra plus te reconnaître.

» L'espérance, complice des conseils du dieu de la nuit, persuada la pauvre pierre; chaque nuit elle vint travailler avec ardeur à creuser le sol. Aux premières lueurs du jour, elle se hâtait de rentrer au fond des eaux. Mais un matin, elle était en retard : Taroa l'aperçut sur le rivage. Irrité, il la foudroya. Depuis ce temps, elle gît au bord de ce sentier, nue, immobile, et les imprudents qui se reposent sous son ombre ne se relèvent plus. »

MOINES A L'ÉTUDE.

« Ce fut longtemps une consolation pour le genre humain, dit Voltaire, qu'il y eût des asiles ouverts à tous ceux qui voulaient fuir les oppressions du gouvernement goth ou vandale. Presque tout ce qui n'était pas seigneur de château était esclave. On échappait dans la douceur des cloîtres à la tyrannie et à la guerre... Le peu de connaissances qui restait chez les barbares fut perpétué dans le cloître. Les Bénédictins transcrivirent quelques livres. Peu à peu il sortit des monastères des inventions utiles... »

Les monastères ont, en effet, contribué pour la plus large part, dans les siècles de barbarie, à sauver quelque chose du trésor des sciences, des lettres et des arts, amassé dans l'antiquité. Dès leur origine, les religieux, dans beaucoup d'ordres monastiques, furent occupés à instruire l'enfance, à soigner les malades, ou à se former eux-mêmes à la prédication, à la connaissance des livres saints, des auteurs ecclésiastiques, à celle même des écrivains profanes. Une des principales occupations des moines était de copier les anciens livres et d'en multiplier les exemplaires. Sans ce travail, une quantité de ceux que nous possédons aujourd'hui seraient absolument perdus. Pendant longtemps il n'y eut d'autres écoles, pour cultiver les sciences, que celles des monastères et des églises cathédrales, presque point d'autres écrivains que des moines. Lorsque les sciences et les lettres furent plus répandues, ce furent encore des congrégations qui gardèrent le privilége des plus hautes études et qui se chargèrent des travaux immenses d'érudition, qu'il semblait difficile d'accomplir, en effet, autrement qu'en communauté. Parmi les ordres savants, il suffit de citer les Bénédictins, établis au monastère du mont Cassin, en Italie, au sixième siècle, et qui eurent bientôt des maisons dans toute l'Europe; dans tous les temps ils comptèrent parmi eux des hommes éminents par leur savoir et par leurs talents. Au siècle dernier, une de leurs congrégations, celle de Saint-Maur près Vincennes, a exécuté les travaux les plus précieux pour l'histoire civile et ecclésiastique. Tout le monde connaît les noms des Mabillon, des Montfaucon, des Sainte-Marthe, des d'Achéry, et l'érudition des



Moines à l'étude, peinture de M. Gide. — Dessin de Pauquet.

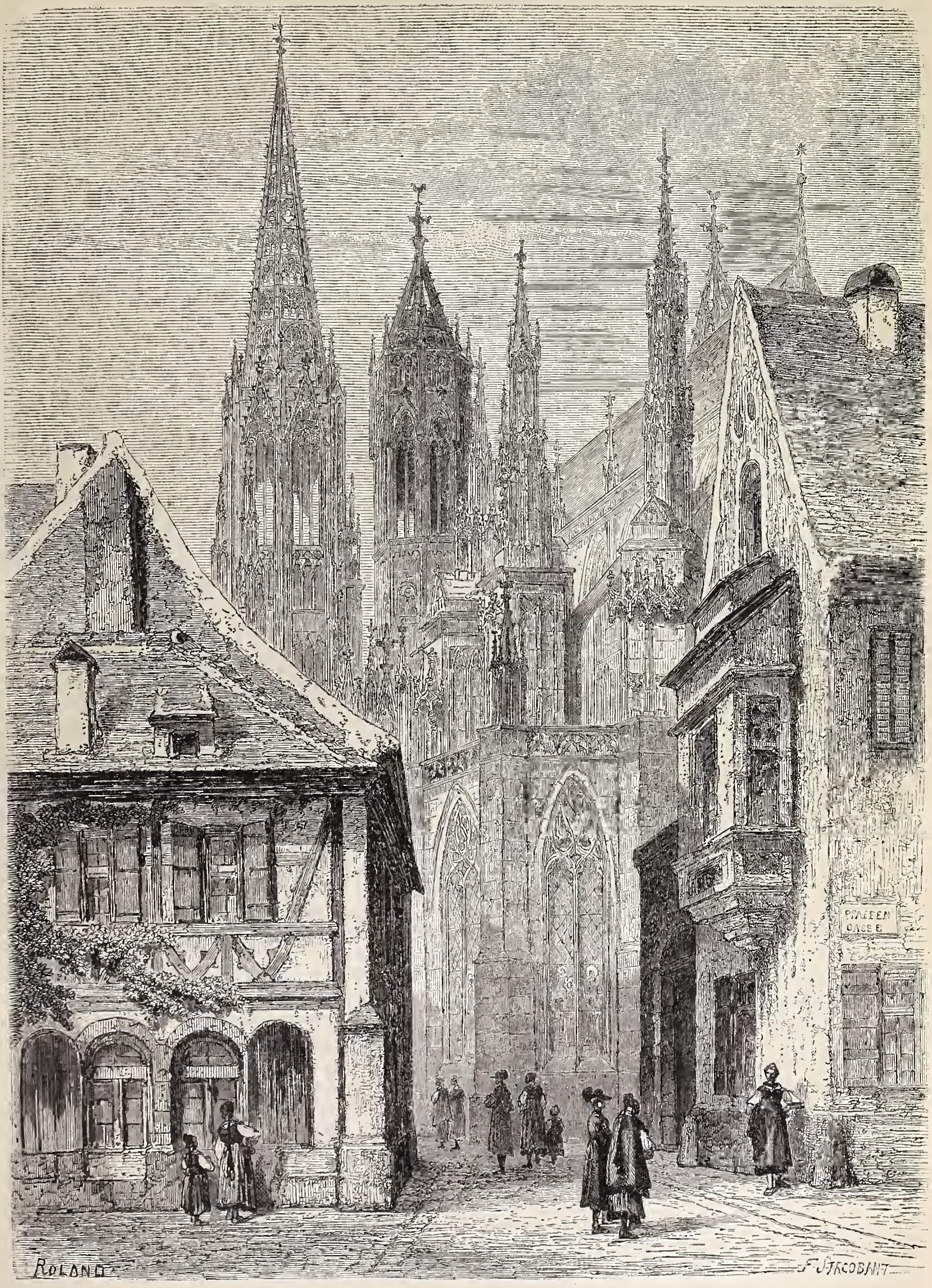
Bénédictins est restée proverbiale. A côté des Bénédictins se placent les Dominicains ou frères prêcheurs, dont l'institut ne fut fondé qu'au treizième siècle, par saint Dominique, et qu'illustrèrent bientôt les hommes les plus illustres de leur temps par leur science et leur éloquence. C'est à cet ordre qu'appartiennent, en effet, Albert le Grand, saint Thomas d'Aquin, Vincent de Beauvais, Tauler, Savonarole, etc. L'ordre des Franciscains, fondé vers le même temps par saint François d'Assise, s'honore aussi des noms de célèbres docteurs, tels que Bonaventure, Alexandre de Hales, Duns Scott, Roger Bacon.

Un protestant anglican, M. Algernon Taylor, a publié récemment un ouvrage curieux traduit en français sous le titre : *Intérieur des couvents en Italie.* Il raconte dans ce livre ses visites aux couvents de toute la Péninsule italique, depuis Nice jusqu'à Naples, et l'on y voit que beaucoup de religieux y sont encore occupés de savants travaux.

« Les religieux, dit-il, qui étudient pour se disposer aux ordres sacrés, vont souvent d'un couvent à l'autre pour y faire les différentes études auxquelles on les applique, chaque maison ayant des cours pour une branche spéciale. Ainsi, dans celle-ci, on n'étudie que la philosophie; dans celle-là, la théologie dogmatique; dans une troisième, la théologie morale; dans une quatrième, l'éloquence sacrée. » Ce passage paraît se rapporter surtout aux couvents de Rome. M. Algernon Taylor entre dans quelques détails intéressants sur les différences qu'il a remarquées, pour le bien-être, entre les ordres mendiants et la plupart de ceux qui jouissent de revenus (*possidenti*). Il s'était trouvé assez à l'aise pendant son séjour chez les Barnabites de Gênes, et il sollicitait un jour la permission de passer aussi quelques semaines dans un couvent de capucins. Le gardien lui fit observer qu'il y vivrait fort mal : *Sono signori i Barnabiti; noi altri, al contrario, siamo poveri mendicanti!* (Les Barnabites sont des messieurs; nous autres, au contraire, nous ne sommes que de pauvres mendiants!)

Typographie de J. Best, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

LA CATHÉDRALE DE FRIBOURG EN BRISGAU.



Vue prise à Fribourg en Brisgau. — Dessin de F. Stroobant.

Le Münster, ou cathédrale de Fribourg, dans le grand-duché de Bade, est une des plus célèbres églises de l'Allemagne et une des plus dignes de sa renommée. Sa flèche, supportée par une tour dont la base est aussi large que la nef tout entière, n'est guère moins élevée (elle n'a que 20 mètres de moins) que le clocher de la cathédrale de Strasbourg; son vaisseau, qui mesure 125 mètres depuis la façade de la tour jusqu'à l'extrémité de la chapelle

semi-circulaire de l'abside, est construit dans le style gothique élancé, hardi, élégant, de la seconde moitié du treizième siècle, celui qui frappe le plus en général et parle le plus vivement aux imaginations; elle possède des statues, des tombeaux, des autels en grand nombre et richement ornés, une chaire, merveille de sculpture fouillée, de précieux vitraux, des tableaux, des tapisseries, des œuvres d'orfévrerie ancienne, en un mot, tout ce qui peut attirer dans une église le voyageur curieux.

La cathédrale de Fribourg a le mérite rare d'être achevée et l'avantage plus rare encore d'être admirablement conservée.

Commencée en 1122, sous le duc Conrad, de la maison de Zœhringen, qui possédait alors le Brisgau, elle ne fut entièrement terminée qu'en 1513. Ces dates seules indiquent assez que, comme la plupart des édifices construits au moyen âge dans ces vastes dimensions, le Münster n'est pas une construction d'un seul jet et d'un même style. Il ne reste de la partie romane primitive que le transept et la base des portails latéraux. La nef, l'aile occidentale, la tour et son portail, datent du treizième siècle (1236-1272). Le chœur est du quinzième siècle. On en posa la première pierre en 1354; mais les travaux furent souvent interrompus pendant les luttes sanglantes des compétiteurs qui se disputaient la succession des ducs de Zœhringen.

En 1366, Fribourg se mit sous la protection de la maison de Habsbourg; en 1490, elle devint ville libre impériale sous Maximilien; elle vit se tenir dans ses murs la diète fameuse à la suite de laquelle cet empereur conclut à Bâle (22 septembre 1499) le traité qui reconnaissait l'indépendance des cantons suisses. Paisible sous le gouvernement de la maison d'Autriche, la ville acheva la cathédrale.

Si l'on en croit la tradition, ses citoyens eurent de tout temps la plus grande part à l'élévation de leur église. On assure, en effet, que dès l'époque où le plan primitif fut tracé, sous le duc Conrad de Zœhringen, les habitants de Fribourg, craignant de voir quelque jour les travaux suspendus, offrirent de payer pour un temps illimité une redevance afin de pourvoir à l'érection et à l'entretien de l'édifice; ils consentirent même à hypothéquer leurs maisons en garantie de cette promesse, et s'engagèrent en outre à léguer à l'œuvre la pièce la plus précieuse de leurs vêtements. On montrait encore, il y a quelques années, dans la sacristie, le bras de bois auquel on suspendait les habits pour les vendre, et aujourd'hui même les Fribourgeois continuent à payer volontairement le tribut annuel, proportionné à la fortune de chacun, qui a remplacé le legs antique.

C'est grâce à ces fondations que la cathédrale s'est conservée jusqu'à nos jours et semble intacte, en dépit de la foudre qui a atteint sa flèche à plusieurs reprises, et des boulets qui ont détruit, lors des siéges de 1713 et de 1745, une partie de ses ornements extérieurs. Les dégâts ont été réparés, et ils n'étaient pas assez considérables pour que la physionomie du monument pût être altérée par les restaurations. La cathédrale de Fribourg est encore un des chefs-d'œuvre de l'art gothique, et mérite, au dedans comme au dehors, une longue visite. Les figures du porche représentant les Vierges sages et les Vierges folles, les sept Sciences libérales, l'Ancienne et la Nouvelle loi, la Visitation, des patriarches, des saints, etc.; celle de la Vierge qui divise la porte, les bas-reliefs placés au-dessus, le Couronnement de la Vierge qui remplit le fronton aigu de l'entrée; les statues des douze apôtres adossées aux piliers de la nef et surmontées de dais; les chapiteaux des colonnes et la balustrade découpée qu'elles supportent, sont des œuvres de sculpture très-remarquables. La chaire, sculptée en 1561 dans le style gothique, est l'œuvre de Jœrg Kæmpf, qui s'est représenté lui même au-dessous, à une fenêtre, dans l'attitude d'un homme écoutant un sermon. D'autres sculptures en pierre: le Christ au tombeau dans la chapelle du Saint-Sépulcre, plusieurs tombeaux, les figures étranges qui décorent la corniche à l'entrée des chapelles du chœur; des sculptures en bois: une Vierge qui abrite sous son manteau une foule de fidèles, de 1520; une Adoration des rois, de 1505, ne sont pas moins dignes d'attention. Les vitraux qui garnissent les grandes verrières du chœur et de la nef sont admirables; ceux de la nef surtout, d'une richesse et d'une intensité de couleur extraordinaire; on aperçoit à leur base les armoiries et les insignes des anciennes confréries de métiers; on distingue les divers outils dont se servaient les meuniers, les boulangers, les vignerons, les serruriers, les cordonniers, les maçons. Les vitraux du chœur, donations de familles nobles, portent leurs blasons, parmi lesquels on remarque ceux de Charles-Quint, de Ferdinand et de Maximilien. Le Münster possède aussi quelques excellentes peintures. Un retable de Baldung Grün, enlevé par les Français, en 1796, au maître-autel, a été restitué à la cathédrale; une *Crucifixion* placée derrière le maître-autel est l'œuvre du même maître, qui la peignit en 1512. On attribue à Holbein une *Nativité* et une *Adoration des mages*, qu'on peut voir dans la chapelle dite de l'Université et qui furent peintes, dit-on, pour la famille d'Oberriedt qui l'a fondée; les portraits des principaux membres de la famille sont placés au-dessous des sujets.

« Le sacristain, dit M. Victor Hugo dans son livre du *Rhin*, s'est réservé le chœur et les chapelles de l'abside. On entre, mais on paye; du reste, on ne regrette pas son argent. Cette abside, comme celles de Flandre, est un musée, et un musée varié. Il y a de l'orfévrerie byzantine; il y a de la menuiserie flamboyante; il y a des étoffes de Venise; il y a des tapisseries de Perse; il y a des tableaux qui sont d'Holbein; il y a de la serrurerie qui pourrait être de Biscornette... Mais ce que j'ai admiré surtout, c'est, dans une chapelle du fond, un Christ byzantin d'environ cinq pieds de haut, rapporté de Palestine par un évêque de Fribourg. Le Christ et la croix sont en cuivre doré, rehaussés de pierres brillantes. Le Christ, façonné d'un style barbare, mais puissant, est vêtu d'une tunique richement ouvragée; un gros rubis non taillé figure la plaie du côté. La statue en pierre de l'évêque, adossée au mur voisin, le contemple avec adoration. »

Quand on a longtemps parcouru l'intérieur de l'église, il faut encore en faire extérieurement le tour. Le côté méridional surtout ne peut manquer de frapper par la profusion de ses ornements, par ses arcs-boutants, ses balustres, ses statues, ses niches et leurs dais gothiques, ses gouttières aux formes singulières et variées, ses six portes latérales, ses colonnes, ses nombreuses fenêtres, ses rosaces, ses piédestaux sculptés. Deux tourelles romanes se dressent au delà du transept, à l'intersection des deux nefs, et dépassent de beaucoup les combles; mais involontairement les yeux se reportent toujours vers l'immense flèche de la tour principale, dont la pyramide légère, festonnée, découpée, entièrement à jour, s'élance hardiment dans les airs, et depuis cinq siècles, malgré son apparente fragilité, résiste à toutes les tempêtes [1].

[1] Voy. le dessin du clocher et de la façade de la cathédrale de Fribourg, t. V, 1837, p. 261.

SIMPLE RÉCIT D'UN JEUNE MÉDECIN POLONAIS.

Je ne suis pas l'historien qui juge, le moraliste qui enseigne; je suis conteur, je raconte.

MICHEL MASSON.

I. — *A Breslau.*

Depuis longtemps l'ordre régnait à Varsovie, et la Hongrie venait d'être pacifiée. Ceci est dit sans autre intention que celle de préciser une date.

Mes études médicales terminées, ma thèse soutenue, et ayant en poche mon diplôme de docteur, je partis de Varsovie, léger d'argent et de bagage, pour faire à petites journées un tour en Allemagne.

La jeunesse recherche la jeunesse; expansive jusqu'à l'imprudence, trop souvent elle dit tout haut ce que même tout bas il ne faudrait pas dire. Jugez si je dus parfois me trouver en péril; je parcourais, un peu à l'aventure, une contrée où il n'y avait alors de sécurité que pour les casaniers et les silencieux, et je parle d'un temps où j'étais jeune, oseur et surtout terriblement causeur.

Durant mes jours d'arrêt à Berlin, à Dresde, à Prague et à Breslau, mon premier soin, après celui de la recherche d'un gîte où je pusse bien ou mal m'installer, était de me mettre en rapports d'intimité avec les jeunes gens des écoles, certain à l'avance que, sans nous connaître, eux et moi nous étions déjà en communion d'idées. Je formai donc, dans chacune des villes où je séjournai, grand nombre de ces liaisons fraternelles, mais passagères, dans lesquelles on s'abandonne d'autant plus vite à l'entraînement des confidences mutuelles, que, se croyant chaque jour à la veille d'un départ qui peut être sans retour, on craint de n'avoir pas le temps de tout se dire.

Partout où voyage un enfant de mon pays, un œil jaloux le suit et le surveille; une oreille exercée recueille ses paroles, et une bouche perfide les envenime en les répétant. Je savais tout cela; mais dans les chaleureux entretiens de ces jeunes amis d'hier, qui demain se diront adieu, alors que les cœurs s'ouvrent, s'épanchent et confondent, par une généreuse assimilation, les intérêts de l'humanité avec ceux de la patrie, ce qu'on oublie le plus au moment où il faudrait le plus y songer, ce sont ces deux infatigables guetteurs qui n'oublient personne : l'espionnage qui écoute et la trahison qui révèle. Ainsi que mes amis, sur ce point, je manquais toujours de mémoire.

Cependant de graves et douloureux événements venaient de se passer dans un pays presque voisin. Soulèvement formidable, luttes sanglantes, et, après la défaite des vaillants insurgés, partout des gibets dressés, partout des exécutions militaires. Au loin, outre-mer, ainsi qu'en Europe, partout aussi l'intérêt pour le peuple vaincu se manifestait par d'énergiques paroles à l'adresse des vainqueurs, par de visibles signes de deuil, et par des hommages publics rendus aux morts. Mais dans les pays limitrophes, cette sympathie, ces colères, ces regrets, bien que plus ardemment ressentis, il fallait leur imposer silence et les refouler en soi, sous peine d'être considéré comme ennemi et puni comme rebelle.

J'étais à Breslau quand la capitulation de Vilagos livra sans condition, au général Rudiger, l'armée hongroise, forte encore de 22 000 hommes et de 130 canons. Quel frémissement, et comment l'apaisa-t-on!

J'avais trop l'audacieuse franchise de mon âge pour ne pas finir par me compromettre, et le mauvais sort qui frappait sur tant d'autres n'aurait pas manqué de m'atteindre, si quelqu'un n'eût pris soin de détourner le coup dont j'étais menacé. Je parle de mon hôte du faubourg Saint-Nicolas, vieux patriote très-convaincu, très-fidèle à ses convictions, mais que l'expérience préservait des illusions qui égarent aussi bien que des emportements stériles, et qui, de plus, était un sage ami de la jeunesse.

Une après-midi, sous prétexte de promenade hors de la ville, il m'emmena loin, si loin de Breslau, dans la direction de Trebnitz, que, malgré ma réputation méritée de piéton courageux, la distance parcourue finit par m'inquiéter pour le retour. Ce n'était pas la fatigue prévue qui causait mon inquiétude, mais l'heure avancée. J'avais été convié par mes jeunes amis à une importante conférence politique; elle devait avoir lieu le soir même au Winter-Garten, — le jardin d'hiver, — l'un des rendez-vous de plaisance de la population wraclavienne.

Comme mon compagnon de promenade, que j'avais déjà mainte fois invité à rebrousser chemin, continuait à s'éloigner de Breslau, je désespérais, si je persistais à le suivre, de pouvoir être exactement rendu à cette réunion où je me sentais appelé par un engagement d'honneur. A bout de patience, je m'arrêtai soudain et je déclarai à l'obstiné marcheur que s'il ne se décidait pas, sans plus tarder, à retourner sur ses pas, j'allais prendre les devants et le laisser tout seul revenir à Breslau. Le bonhomme parut effrayé de ma résolution.

— Vous voulez donc vous perdre? me dit-il, s'arrêtant à son tour et se tournant vers moi comme pour me barrer la route.

— Me perdre? répétai-je. Et aussitôt ma pensée se porta sur mes fervents coreligionnaires du Winter-Garten que je me représentai victimes d'une dénonciation.

Mon hôte devina où allait ma pensée. Encore que je ne fusse son commensal que de fraîche date, il me connaissait assez bien pour ne pas mettre en doute mon impatience plus vive de rejoindre mes amis, les supposant en péril, et mon parti pris de risquer avec eux la bataille contre l'ennemi commun, dussé-je même, avant de combattre, avoir la certitude de notre défaite.

Il reprit en souriant, afin de me rassurer : — Du calme, mon jeune docteur; modérez votre imagination qui dépasse, je le vois bien, la portée de mes paroles. Par ces mots : « vous perdre », j'ai voulu dire seulement, vous égarer en chemin. Ceci entendu, puisque vous ne voulez pas aller plus avant de ce côté, et que je tiens, moi, à être votre guide jusqu'au bout, engageons-nous dans ce sentier qui tourne à droite, il abrégera de beaucoup notre route.

J'étais sans défiance; je consentis du geste ; mon hôte passa devant moi, je le suivis.

Le sentier qu'il me fit prendre était étroit et profondément encaissé, comme le lit d'un torrent dans la tranchée d'une montagne. Il descendait, faisait coude, puis remontait pour tourner ensuite et redescendre encore; si bien que, marchant toujours, on ne semblait ni avancer, ni reculer, mais parcourir indéfiniment deux lignes parallèles que séparaient un pli du terrain et qui se rejoignaient à leurs extrémités, par le double coude du sentier.

Après un long trajet dans cette voie qui serpentait sans cesse et où il était absolument impossible de se rendre compte du progrès de la marche, l'impatience et l'inquiétude me reprirent; car, à défaut de renseignement précis sur l'heure qu'il pouvait être, je voyais, à chaque détour du chemin, les ombres de nos corps s'allonger sous les rayons interceptés du soleil couchant.

— C'est donc la route sans fin? m'écriai-je; que Dieu vous pardonne de m'avoir conduit par ici! nous n'arriverons pas ce soir.

Pour toute réponse, mon hôte me montra le sentier qui obliquait une dernière fois en montant, puis j'aperçus la route, et plus loin, dans l'espace, la flèche d'un clocher qui pointait vers le ciel.

— Enfin! soupirai-je.

Le courage m'était revenu.

Cependant, à mesure que je gravissais cette dernière montée, j'essayais vainement de deviner à quel point de Breslau aboutissait notre chemin. Cette flèche surtout désorientait ma mémoire.

— Non, me disais-je, ce n'est pas celle de *Domkirche* (la cathédrale), car je verrais aussi ses deux tours aux sculptures inachevées; ce n'est point là non plus *Frauenkirche* (la Notre-Dame dans l'île), puisque nous n'avons pas traversé l'Oder.

C'était à haute voix que je me parlais. J'allais continuer ma revue des monuments sagittés de Breslau, quand mon hôte m'interrompit par ces mots qui me terrifièrent :

— Ne cherchez pas quelle est cette flèche; vous ne devez pas la connaître, attendu que vous n'êtes jamais venu à Trebnitz.

Ainsi, quand je croyais si bien me rapprocher de Breslau, c'est à Trebnitz que mon guide m'avait conduit!

Cédant au furieux transport que la colère me poussait au cerveau, j'allais, j'en ai honte encore aujourd'hui, faire un mauvais parti au brave homme qu'en ce moment je considérais comme un traître, lorsque la vue d'une fillette et d'un chien arrêta, grâce à Dieu, ce regrettable mouvement, et changea mon indignation en surprise.

Cette gentille fillette, âgée d'une douzaine d'années, je la connaissais. C'était Silvane, la petite-nièce de mon hôte. Le chien aussi était de ma connaissance, j'oserai même dire de mes amis. Il appartenait à celui que nous appelions le loyal Johann Ostern, l'un des chefs de la jeunesse militante de Breslau, et il répondait au nom de Nüchtern (à jeun), nom que démentait l'embonpoint du gaillard, qui, bien nourri chez lui, était, pour surcroît de pitance, le visiteur assidu des cuisines du voisinage.

Si la rencontre de Silvane m'étonna fort, celle du chien me parut absolument inexplicable. Johann Ostern devait être en ce moment au Winter-Garten; comment Nüchtern se trouvait-il là, lui qui ne quittait jamais son maître, sinon deux fois chaque jour, à l'heure des repas, pour aller au plus vite rôder autour des tables des voisins, puis s'en revenir prestement au logis?

« Il faut croire, me dis-je bientôt, qu'il y a eu contre-ordre et que la réunion est ajournée. » Alors, supposant que Johann se tenait, par malice, caché à quelques pas de l'endroit où nous nous étions arrêtés, je dis à Nüchtern, pour qu'il me désignât la cachette :

— Où est-il, ce maître? Cherche! cherche!

Le chien, que j'excitais du geste et de la voix, fit deux fois le tour de Silvane; puis, se dressant sur ses pattes de derrière, et de celles de devant s'appuyant sur la fillette, il se mit à fouiller du museau dans la poche de son tablier. Malgré les soubresauts et les efforts de Silvane pour se débarrasser du chercheur, Nüchtern tint bon, et n'abandonna la poche du tablier que lorsqu'il en eut tiré, à l'aide de ses crocs, un mouchoir à carreaux rouges et bleus. Joyeux de sa conquête, le chien prit son élan du côté de Breslau; mais, au détour du chemin, déjà la fillette avait rejoint le fuyard et ressaisi à la course un des coins du mouchoir. Alors, chacun tirant de son côté, ce fut entre Silvane et Nüchtern à qui des deux forcerait l'autre à lâcher prise.

La lutte était plaisante, et j'en aurais pu rire si je n'avais deviné autre chose qu'un jeu dans la résistance pour ainsi dire désespérée de Silvane. Ce mouchoir que l'enfant et l'animal se disputaient avec tant d'énergie, je l'avais assez bien entrevu pour apercevoir, courant sur la bordure, l'aigle éployée de Pologne. Or, un seul à Breslau osait arborer publiquement ce symbole, c'était Johann Ostern : donc ce mouchoir était le sien. Il devint évident pour moi que le fidèle animal n'avait suivi Silvane que pour le lui reprendre et le rapporter à son maître. Mais pourquoi la fillette avait-elle emporté ce mouchoir séditieux?

Je m'adressais cette question, quand Silvane, à bout de forces, s'écria :

— Grand-oncle, Nüchtern a du sang dans les yeux; il va me mordre; je ne peux plus lutter, j'ai peur!

A cet appel au secours, le bonhomme brisa une forte branche du hallier près duquel nous nous étions arrêtés; il courut au chien et lui porta un coup si violent sur la tête, que le pauvre animal lâcha aussitôt le mouchoir et se roula dans la poussière du chemin en poussant des hurlements de détresse.

— Vous pouviez le tuer! fis-je observer à mon hôte.

— C'est vrai, me répondit-il, et c'eût été vraiment dommage, car c'est un brave chien; mais Silvane est épuisée, elle allait lui laisser emporter le mouchoir de Johann, et, ma foi, perte pour perte, mieux vaut la mort d'un chien que celle d'un homme.

Je le pressai de m'expliquer ses inquiétantes paroles, ce qu'il fit à l'instant; et pendant qu'il me révélait ce qui va suivre, Silvane, désolée des souffrances de Nüchtern, s'était accroupie auprès de lui : d'une main elle soutenait sa tête qu'il semblait ne plus pouvoir porter, et, de l'autre main, avec ce mouchoir tant disputé, elle étanchait sa bave sanglante.

La suite à une prochaine livraison.

LA FIN DE LA JOURNÉE.

Ne nous évertuons pas à médire de notre époque; le passé eut du bon, mais le présent vaut mieux; et tout en suivant la voie du progrès moral qui fait les sociétés florissantes et fortes, préparons à nos enfants un avenir meilleur encore; mais, notre dignité nous y convie et la justice le commande, aimons notre temps.

Voici, à propos du passé, ce qu'en 1687 la Bruyère écrivait dans le chapitre de l'Homme de son livre des *Caractères :* « L'on voit certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus par la campagne, noirs, livides, et tout brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec une opiniâtreté invincible; ils ont comme une voix articulée, et quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine; et en effet, ils sont des hommes. Ils se retirent la nuit dans des tanières où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines; ils épargnent aux autres hommes la peine de semer, de labourer et de recueillir pour vivre, et méritent ainsi de ne pas manquer de ce pain qu'ils ont semé. »

Opposons à cette peinture exacte de l'aspect misérable de nos paysans vers la fin du dix-septième siècle, ce radieux tableau : *la Fin de la journée,* dans lequel un peintre qui voit juste et qui ne flatte pas a groupé, dans l'attitude du repos bien acquis, quelques-unes de nos modernes travailleuses à la terre. Qui reconnaîtrait dans ces belles et robustes créatures les arrière-petites-filles de ces animaux farouches dont la voix était à peine articulée et qui n'avaient d'humain que leur face noire et livide?

A ce travail, où leurs mères épuisaient maladivement leur corps, elles affermissent leur santé et accroissent leurs forces. Mieux vêtues et la tête abritée, elles brunissent seulement leur teint sous ce soleil inclément qui desséchait leurs mères.

Il faut souvent qu'un orage ait passé sur la forêt pour que la sève circule librement du tronc aux branches et des

branches aux feuilles reverdies, pour que les fleurs flétries et penchées se redressent ravivées. De même que sur les forêts d'arbres, il faut aussi parfois qu'un orage passe sur les forêts d'hommes, pour que l'épanouissement de la vie sociale donne toutes ses fleurs et tous ses fruits. L'orage est venu; nous savons quelle est sa date : 1789. Paix à ceux qui lançaient la foudre! regrets à ceux qu'elle a frappés! Tout le bon grain que semait le vent de la tempête n'est pas mûr encore, et cependant combien déjà elles sont nombreuses et belles les moissons que nous devons à ce jour d'orage!

Arrêté avec la foule devant l'œuvre magistrale et si justement remarquée de M. Breton, nous avons entendu louer la puissante simplicité de sa composition, sa science des effets de lumière, la majesté rustique, si ces deux mots se peuvent accoupler, de sa belle moissonneuse se reposant debout sur elle-même. « C'est une grande page », disait-on. Oui, elle est grande, parce qu'elle montre dans



Salon de 1865; Peinture. — La Fin de la journée, par Breton. — Dessin de Yan' Dargent.

sa dignité progressive la génération à laquelle nous appartenons. Pour constater le progrès, il nous a suffi de relire ce qu'en 1687 écrivait la Bruyère.

LA MAN DE GORRE.

La *man de gorre* (main de gloire) a joué un grand rôle dans les procès criminels des quatorzième, quinzième et seizième siècles.

Les anciennes coutumes de la ville de Bordeaux nous apprennent que dans le quatorzième siècle, on y punit de mort des voleurs qui pillaient les maisons, où ils s'introduisaient au moyen d'une lumière magique qu'ils plaçaient dans la main desséchée d'un enfant mort avant d'être baptisé ou dans celle d'un pendu, et que la clarté de cette lumière pétrifiait tellement ceux qui la regardaient, qu'ils livraient eux-mêmes tout ce qu'ils possédaient. « Avingo se, dit l'art. 46, que aucuns malfactors et encatadors foren pris et justiciats, perso que desespelisseben los enfants aubats, et preneben los bras et portaben en la man luz encantasa, et entraben dans los hostaus; et vos beyrets et no poyrets mot dise ny personna que vitz la luz ni la man, et que los balharets las claus de vostre argen, et lou lendouman nos sabrets qui se fora esta. »

Au seizième siècle, la *man de gorre* changea de nature : ce ne fut plus qu'une racine magique (la mandragore sans doute), qui donnait la réussite à tout ce qu'entreprenait son heureux possesseur. Le 9 avril 1526, le roi François Ier passa par Bordeaux. Les jurats taxèrent d'office les habitants aisés, afin de faire une somme qui serait offerte à ce prince par la ville pour contribuer à payer la rançon exigée par Charles-Quint, qui l'avait fait prisonnier à la bataille de Pavie. On imposa un boulanger, nommé Guilhem Demus, à cinquante écus. Cette taxe, considérable pour un simple artisan, ne fut élevée si haut que parce qu'on accusait Guilhem Demus de posséder une *man de gorre* à l'aide de laquelle il s'était démesurément enrichi. Le boulanger mit 300 écus dans son tablier, alla lui-même les offrir au roi, et lui dit : « Sire, bous m'abez grandement honouré de m'emplouïer. On m'a demandé cinquante escuts en bostre nom, jé bous en porte trois cents; et si Bostre Majesté en but davantage, j'en ai à bostre service. Bous n'abez qu'à ordonner. » Surpris de ce discours, le roi demanda à ceux qui l'entouraient qui était ce brave sujet. On lui apprit que cet homme devait sa fortune à un sortilége, et son offre n'avait rien d'insolite, puisqu'il possédait la *man de gorre*.

François Ier témoigna à Demus combien la manière dont il avait fait son offrande lui était agréable.

— On prétend, maître, ajouta-t-il, que vous avez une main de gloire?

— Sire, repartit Demus, man de gorre sé lèbe matin et se couche tard. Faisant entendre ainsi qu'il ne devait sa fortune qu'à un travail assidu.

On parle encore de la *man de gorre* dans les faubourgs

de Bordeaux, mais suivant une acception bien différente de la dernière. Malheur à la servante maladroite qui casse une porcelaine, au conscrit qui tire un mauvais numéro; ils ont la *man de gorre ;* la main de gloire n'est plus que la main malheureuse.

HISTOIRE D'UNE COMÈTE.

Suite. — Voy. les Tables du t. XXXIII, 1865.

III. — *Aurore.*

Quelque petit qu'il soit, et quelque modeste que soit son rang dans la création, le globe terrestre méritait l'attention dont l'honorait la célèbre voyageuse. Ce n'est pas précisément la taille ni le poids qui constituent la valeur d'une créature, car la créature, fille d'une puissance infinie, porte empreint sur son front le cachet de son auteur. Un petit objet, pris dans la nature, est aussi admirable qu'un grand. C'est précisément là le caractère inhérent à la puissance infinie : qu'elle soit, comme le Soleil, reflétée dans une goutte d'eau aussi pleinement que dans un océan. L'intelligente cosmopolite ne fut pas sans faire ces remarques fournies par l'observation de la nature, et, dans ses rêveries solitaires, elle dut élever le monde terrestre au rang qui lui est assigné par droit de naissance, — ses lettres de noblesse étant couronnées d'un divin diadème.

La Terre, du reste, dévoilait elle-même peu à peu la grandeur de son origine. Elle sortait insensiblement des langes primitifs et dépouillait l'informe pour s'élever à la beauté. L'élégance naissait. Jadis les plantes et les animaux étaient d'une rudesse et d'une grossièreté froides et sans attrait; les arbres, sévères, étaient sans fleurs et sans fruits; les animaux, dépourvus de toute fourrure, de toute toison, de tout plumage et de toute parure. Mais à l'époque où nous sommes arrivés, on remarquait déjà des fleurs et des fruits pour le premier règne, des vêtements luxueux pour le second. La famille des protéacées montrait, dans les banksia, de magnifiques rameaux fructifères.



Fruit de *Banksia* restauré.

Les mimosées offraient déjà les acacias, les jugas, qu'on trouve encore aujourd'hui confinés dans l'étrange Australie. Les bouleaux, les charmes, les noyers, les aunes, s'élevaient à côté des palmiers, des pins, des ifs et des cyprès, sans être séparés comme aujourd'hui par les lois de la distribution géographique. Dans les marais, les rivières et les étangs, on voyait encore les prêles, les châtaignes d'eau, et les gigantesques fleurs des nymphéacées épanouissaient déjà de beaux nénuphars à la surface des eaux tranquilles.

Pour quels regards ces beautés apparaissaient-elles sur la Terre en son aurore? Pour quelles oreilles les harmonies de la nature soupiraient-elles dans le bruit des mers ou dans le murmure du feuillage? Pour qui les forêts profondes creusaient-elles des retraites silencieuses, ouvraient-elles des perspectives ravissantes, étendaient-elles des tapis moirés par la lumière irrégulière? Sur quels fronts les silences des nuits étoilées tombaient-ils avec le calme regard de la Lune argentée? Pour qui ces antiques splendeurs? Pour qui ces rayonnements du ciel, cette verdure des prairies, ces brises parfumées, ce frémissement des charmilles naturelles au tremblant feuillage, ces magnifiques spectacles de la terre et de l'onde? Pour qui ce soleil des jours et ces étoiles des nuits; ce ciel bleu, ces nuées multicolores, ces lueurs dorées des crépuscules, ces apparitions de l'arc-en-ciel et des météores?... Pour qui le travail de cette immense pâture? — Nulle intelligence ne s'était encore éveillée sur la Terre.

Dans les pays où le monde civilisé rayonne aujourd'hui, dans la contrée où notre brillante capitale s'élève, les eaux profondes de l'Océan régnaient encore. Les lieux où la France devait être ne laissaient deviner aucun indice de la forme qu'elle présente de nos jours. C'était un composé de grands lacs et de presqu'îles. La mer descendait plus bas que Paris, jusqu'à Bourges; de Valenciennes à Saint-Lô, on pouvait seulement suivre à fleur d'eau la chaîne irrégulière de la formation crétacée. Le plateau de Langres était formé depuis la période jurassique et dominait cette dernière mer; les sommets élevés que Langres devait couronner de ses noirs créneaux, ceux où César devait allumer les feux auxquels Montigny-le-Roi ravit l'étincelle de son nom, les cavernes suspendues où Sabinus devait fuir un jour la colère de l'aigle romaine, ces sommets vénérables veillaient déjà sur les ondes antédiluviennes. L'antique Auvergne, comme la Bretagne à sa gauche et les Alpes à sa droite, s'était élevée depuis les siècles lointains de l'époque primitive; mais Lyon, Tours, Paris, Dunkerque, gisaient encore au fond des eaux. C'est pendant l'époque tertiaire que ces terrains apparurent à la surface pour une durée sinon définitive, du moins fort respectable.

Les prédécesseurs des espèces animales qui vivent encore de nos jours s'échelonnaient suivant la date de leur apparition. Après la vie des eaux étaient venus les amphibies; après les amphibies vinrent les êtres nés pour la terre ferme; tant il est vrai qu'il n'y a rien de fortuit dans la création, et que la nécessité des espèces fut réglée par l'autorité des lois éternelles. Les premiers des quadrupèdes mammifères furent des pachydermes : Palæothérium, Anoplothérium, Xiphodon, intermédiaires par leur organisation entre le Rhinocéros, le Cheval et le Tapir. Le premier, grand comme un cheval, avait une tête de tapir ornée d'une trompe charnue, des yeux petits et morts, des jambes massives. Le second avait, au contraire, de grandes jambes, et de plus une queue de plus d'un mètre qui lui servait de gouvernail pour traverser les lacs ou les rivières. Le troisième était un chamois gracieux, craintif et rapide. Il y avait encore le Lophiodon, dont la taille variait, suivant les espèces, depuis celle du lapin jusqu'à celle du rhinocéros; le Chiropotame, qui habitait les fleuves. Dans les mers, où le Mosasaure, dont la mâchoire d'un mètre de long montrait un dernier cachet de la période crétacée, faisait encore apparaître par intervalles une grosse tête hors de l'eau, des cétacés plus paisibles, les Dauphins,

dominaient. Relativement à nous, la population de la Terre gardait le caractère d'étrangeté qui nous étonna précédemment dans les époques antérieures.

Quand la Comète arriva près de la Terre, à l'aurore de la dernière époque, à la période éocène (*éôs*, aurore; *cainos*, récent), elle put contempler des paysages où la vie s'exhalait dans la plénitude de ses progrès. La loi des destinées se révéla dans ce spectacle; elle conjectura qu'une volonté inconnue présidait à la formation de ce petit monde, et préparait un séjour pour quelque être nouveau, digne de recevoir le sceptre d'un monde. L'atmosphère épurée permettait au Soleil de verser à pleines mains l'urne de ses rayons générateurs; les eaux calmes et tranquilles reflétaient un ciel pur; mille plantes balançaient dans les airs leur panache verdoyant, et des fleurs primitives se miraient aux bords des ondes. Des troupeaux bondissaient dans les campagnes, et les joyeux habitants de l'air prenaient leur essor vers les régions élevées. La vie rayonnait sur l'aurore. Les saisons commençaient à se dégager. Elle reconnut que le régime de la Terre approchait déjà sensiblement de celui des mondes supérieurs. Accoutumée, comme toutes les comètes, à passer par les extrêmes de la chaleur et du froid, à venir près du Soleil à chacun de ses étés brûlants, à s'en éloigner à des distances prodigieuses en ses hivers mille fois plus froids que ceux de la Terre, elle était toujours heureuse, par bonté naturelle, de voir certains mondes affranchis de ces rigueurs ([1]). La Terre était dans la condition fortunée des planètes. Cette considération la rattacha plus étroitement encore aux autres mondes; il en résulta dans l'esprit de la Comète un certain sentiment de plaisir en sa faveur. Le rang de la Terre commençait à se dessiner.

Ces progrès, lents mais sensibles, procuraient à l'astre voyageur des jouissances maternelles qui, jusque-là, lui étaient restées inconnues. Lorsque pour la première fois, dans un voyage où, par suite d'une certaine disposition de toutes les planètes importantes derrière le Soleil, elle s'était rapprochée plus près que jamais de cet astre, elle remarqua l'existence de deux autres planètes entre la Terre et le Soleil, Vénus et Mercure; elle ne voulut point permettre à son attention de se distraire du côté de ces mondes, et se refusant l'intérêt et le plaisir d'assister aux premières phases de leur développement, elle voulut les oublier comme s'ils étaient restés dans le chaos, et n'appliquer sa pensée qu'à l'observation de notre Terre. Une autre fois, en passant près de Mars, elle remarqua sur ce globe une création sensiblement analogue à celle de la Terre, et qui pouvait offrir les mêmes droits à la curiosité d'un touriste. Comme elle l'avait fait pour Vénus et Mercure, elle laissa Mars voler solitairement sur son orbite circulaire, et ne s'occupa que du globe terrestre aux époques de ses passages dans les régions où il se meut. On voit, par cette simple remarque, que décidément elle était revenue de son indifférence passée relativement à nous, et que désormais elle était fort attentive à tout ce qui concernait notre globe.

C'est à l'époque de son centième voyage à dater du premier que nous avons rapporté au commencement de ce récit, c'est-à-dire vers l'an trois cent quatre mil six cent quatre-vingt-neuf, que la brillante Comète avait assisté au prélude de la grande époque géologique qui précéda celle où nous sommes aujourd'hui. Cinquante mille ans plus tard, elle voyait disparaître cette phase éocène. Deux mille siècles avant notre ère, elle arrivait au milieu de la phase à laquelle on a donné le nom de miocène, c'est-à-dire en pleine aurore.

La suite à une autre livraison.

([1]) Elle devait pourtant s'étonner d'une semblable uniformité. L'ellipse de certaines comètes est si longue qu'à l'époque de leur aphélie elles doivent subir une intensité de froid dont nous ne pouvons nous former aucune idée, tandis qu'à leur périhélie elles peuvent passer si près du soleil qu'elles en subissent une chaleur également inconcevable Newton estime que la comète de 1680 reçut en passant près du Soleil vingt-huit mille fois plus de chaleur que nous n'en recevons au solstice d'été, et que sa température dut s'élever deux mille fois plus haut que celle du fer rouge. Newton ajoutait que la destinée des comètes était de tomber dans le Soleil pour entretenir son ignition L'auteur des *Lettres du tombeau* voulait-il faire allusion à cette fin déplorable lorsqu'il écrivait la singularité que voici : « Une puissante comète, déjà plus grosse que Jupiter, s'était encore augmentée dans sa route en s'amalgamant six autres comètes languissantes. Ainsi dérangée de sa route ordinaire par ces petits chocs, elle n'enfila pas juste son orbite elliptique, de sorte que cette infortunée vint se précipiter dans le centre dévorant du Soleil... On prétend que la pauvre comète, brûlée vive, poussait des cris épouvantables. »

TOILETTE DES FEMMES DE SION.

L'Éternel les rendra chauves et dévoilera leur abomination;

Et il leur ôtera les clochettes, et les agrafes, et les boucles;

Les petites boîtes et les papillotes;

Les atours et les jarretières, et les rubans, et les bagues à senteur, et les oreillettes;

Les anneaux et les bagues qui leur pendent sur le nez;

Les mantelets et les capes, et les voiles, et les poinçons;

Et les miroirs et les crêpes, et les tiares et les couvre-chef; etc.

ISAÏE.

LE CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE D'YORK

AU HUITIÈME SIÈCLE.

Aujourd'hui des catalogues de livres habilement faits nous arrivent journellement des quatre parties du monde; les quatre vents, comme on eût dit jadis, font voler jusqu'à nous ces listes innombrables qui enregistrent les produits de l'esprit humain. Il s'en faut bien, en ce qui touche l'Europe, qu'il en ait été toujours ainsi. Qui le croirait? le premier catalogue dont la disposition presque érudite mérite ce nom est une œuvre de poésie, si ce n'est l'œuvre d'un poëte. Avant qu'il ne vînt en France pour y fonder l'école palatine, Alcuin, élève du savant Elbert, avait eu sous sa garde ce qu'on pouvait alors considérer comme l'une des plus belles collections de livres qu'il y eût au monde, celle du monastère d'York; et il a plu au maître de Charlemagne, en un jour de regrets, d'apprendre au monde quelle était la valeur du trésor intellectuel jadis confié à ses soins :

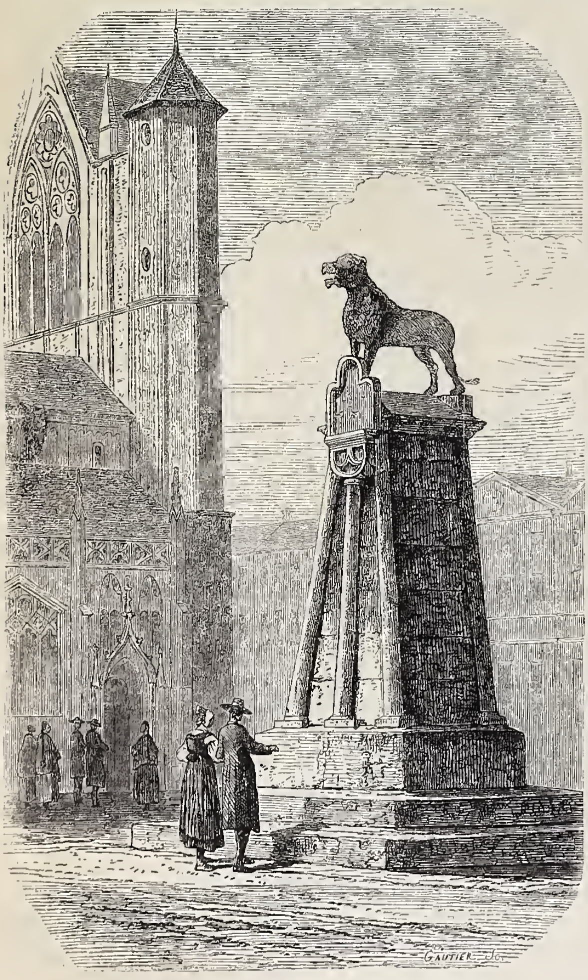
« C'est là que vous trouverez tous les ouvrages des anciens Pères, tout ce que les Romains revendiquent pour eux..... tout ce que la Grèce brillante a transmis aux Latins, toutes les pluies divines qui apaisent la soif du peuple hébreu, toutes ces lumières resplendissantes dont l'Afrique a recouvert les ouvrages; les traités de Jérôme, d'Hilaire, de l'évêque Ambroise, d'Augustin, d'Athanase; le livre d'Orose, les enseignements de Grégoire le Grand, de Léon; la parole éclatante de Basile et de Fulgence; Cassiodore, Jean Chrysostôme; puis les doctrines d'Althelme, de maître Bède, de Victorin et de Boëce; les anciens historiens, Pompée, Pline, le pénétrant Aristote et Cicéron le grand orateur; enfin les chants de Sidulius, de Juvencus, d'Alcime, de Clément, de Prosper, de Paulin, d'Arator, de Fortunat, Lactance, Virgile, Stace, Lucain; les écrits des maîtres de grammaire, Probus, Phocas, Donat, Priscien, Servius, Euticus, Pompée Comminien. » M. Francis Monnier, auquel nous empruntons cette curieuse nomenclature, ajoute judicieusement : « En fai-

sant la part de la contrainte métrique, ce classement de la bibliothèque d'York est assez régulier; c'est le catalogue le plus ancien, et l'un des plus complets qu'il reste sur une bibliothèque du moyen âge. C'est bien là, dans le premier âge de la scolastique, le dépôt littéraire d'un professeur des sept arts. » (1)

LE LION DE BRUNSWICK.

On n'est pas d'accord sur l'origine de la signification du lion de la place de Brunswick. Qu'il ait été érigé par Henri le Lion, le fondateur de la ville, et selon toute vraisemblance en 1166, c'est là un point assez généralement admis, mais c'est aussi le seul.

Selon la chronique d'Albert de Stade, le monument aurait été dressé par le grand-duc de Bavière sur la place de Brunswick, comme un défi, à l'époque même où, mis au ban de l'Empire, il devait résister le plus énergiquement aux envahissements de ses voisins. Il indiquait ainsi à tous qu'il ne portait point en vain son surnom, et qu'il était prêt à défendre ses droits avec le courage et la vigueur du lion. Il peut en être ainsi, car le bronze était tourné vers l'est, et c'était dans cette direction qu'étaient situés les États du plus implacable des ennemis du duc, le fameux Albert de Brandebourg, surnommé *l'Ours*, comme Henri était surnommé *le Lion*.



Le Lion de Brunswick. — Dessin de F. Stroobant.

(1) Voy. *Alcuin et son influence littéraire*; Paris, 1853, in-8.

Mais voici que l'on prétend que le monument serait d'origine byzantine et aurait été rapporté de la terre sainte par Henri le Lion, soit comme trophée, soit en témoignage d'affection de l'empereur de Constantinople, et les archéologues se partagent sur cette question nouvelle. Il en est qui croient à l'origine byzantine de la statue, il en est d'autres qui contestent qu'elle tienne en rien au Bas-Empire, et lui assignent au contraire une origine basse-saxonne. Si cela était, le lion de Brunswick serait un précieux spécimen de l'art de cette partie de l'Allemagne au douzième siècle, car on va jusqu'à supposer qu'il aurait été coulé à Brunswick même.

Rien ne prouve, en effet, que Henri le Lion ait rapporté le bronze de son voyage en Orient, et la chronique que nous avons précédemment citée affirme que les colonnes qui jadis tenaient lieu de piédestal à la statue étaient placées déjà avant le départ de Henri le Lion pour la Palestine.

Puis à côté de l'histoire vient la légende.

Près du portail de la nef septentrionale de l'église Saint-Blaise, on remarque dans la pierre des entailles assez profondes résultant probablement de l'habitude qu'avaient les tailleurs de pierre d'aiguiser leurs outils en cet endroit. C'est ce que n'admet pas la tradition populaire : d'après le bruit qui a cours, Henri de Bavière, pendant son voyage en Palestine, aurait sauvé la vie à un lion, qui se serait attaché aux pas de son libérateur et serait revenu avec lui en Allemagne.

Lorsque Henri mourut (1195), son fidèle lion, dit-on encore, suivit la dépouille mortelle jusqu'à l'église Saint-Blaise, dont la porte se referma sur le cadavre, sans que ni les rugissements, ni les bonds du terrible ami du défunt pussent la faire rouvrir. Alors le lion se coucha devant la porte close et y mourut. Les traces de ses griffes sont encore visibles dans la pierre. Mais pour en revenir au monument, quelle que soit son origine, il est chéri des Brunswickois, qui le considèrent comme leur *palladium* : ils se sont soulevés lorsque, sous la période westphalienne, il fut question de le fondre.

Le lion de Brunswick est debout, la queue tendue, la gueule largement ouverte. Il y a quelques années, on voyait encore sur sa poitrine un cartel portant une inscription latine :

« Henri le Lion, par la grâce de Dieu, duc de Bavière et de Saxe, pour perpétuer éternellement la mémoire de son origine et de son nom de Brunswick, dans le palais de ses ancêtres l'an de l'Incarnation 1166 (m'a ici placé). » (1)

Ce cartel est aujourd'hui déposé au Musée ducal.

Nous l'avons dit déjà, dans l'origine, le lion n'était supporté que par deux colonnes. Il posait ses pieds de devant sur l'une, ses pieds de derrière sur l'autre. Il était doré, et l'on voit encore aujourd'hui les traces de la dorure. En 1616, le duc Frédéric-Ulrich lui fit élever à ses frais un piédestal souvent restauré et renouvelé depuis, en mémoire du siége de la ville et de sa pacification. Le piédestal actuel date de 1841.

On dit que jadis les princes, pour se distraire, avaient coutume de lancer du haut du balcon du château des pièces de monnaie dans la gueule ouverte du lion. C'était fête alors pour les pauvres, qui avaient permission de ramasser les pièces qui n'atteignaient pas le but. Le lion était alors tourné vers le château de Dankwarderode, sur l'emplacement duquel s'élève aujourd'hui la caserne du Burg.

(1) « Henricus Leo Dei gratia dux Bavariæ et Saxoniæ ad sempiternam et originis et nominis sui memoriam Brunsvici in avito majorum suorum palatio anno ab Incarnato duo M C LXVI. m. h. p. »

UN BUSTE D'ANDREA VEROCCHIO.



Buste italien en terre cuite, du quinzième siècle, du cabinet de M. Timbal. — Dessin de Chevignard.

Les œuvres de la sculpture italienne du quinzième siècle sont rares et peu connues en France. La plupart, depuis quatre siècles, n'ont pas quitté la place pour laquelle elles ont été faites, ou bien elles ont été recueillies dans les musées d'Italie, et les personnes qui ont visité ce pays ont eu seules le privilége de les voir et de les admirer. Un bien petit nombre ont passé les Alpes, et, à quelques exceptions près qu'il est trop facile de compter, elles ne sont pas entrées dans nos collections publiques. Acquises par quelques amateurs passionnés qui surveillent avec un soin jaloux les occasions, il faut savoir gré à ceux-ci de les avoir retenues, quand ils le pouvaient, dans notre pays; nous devons surtout de la reconnaissance à ceux qui, ne voulant pas les posséder seulement pour eux-mêmes, rendent facile l'accès de leur cabinet, et laissent même volontiers reproduire quelques-uns de ces modèles si pleins d'enseignements pour nous.

Le buste qui est ici dessiné appartient à la belle collection formée par M. Timbal avec le zèle le plus ardent pour l'art et le goût le plus éclairé. Il a bien voulu nous permettre déjà et il nous permettra encore de lui faire plus d'un emprunt. Ce buste en terre cuite, de grandeur au-dessus de la nature, est évidemment un portrait, et on peut en affirmer la ressemblance, bien que l'on ne sache pas précisément quel personnage il représente, tant la physionomie est rendue avec franchise; mais c'est à tort qu'on y a voulu voir un prince de la famille des Médicis, Laurent le Magnifique, dont les traits sont connus et ne s'y retrouvent point. D'après une autre opinion, qui paraît plus fondée, ce buste serait l'image d'un fameux condottiere du quinzième siècle, Jean des bandes noires.

On ne sait guère mieux quel est l'auteur de cette œuvre, qui pourrait être signée par quelqu'un des plus habiles sculpteurs italiens de ce temps. Parmi les noms qui ont été prononcés, celui d'Andrea Verocchio nous semble pouvoir lui rester attaché avec le plus de vraisemblance. On sait, en effet, par le témoignage de Vasari, que Verocchio fit beaucoup de bustes semblables pour les palais de Florence. La tête du personnage, dont la fierté rappelle celle de la statue de Colleone, qui est à Venise, est traitée avec une science, une vérité, une précision, et en même temps avec une simplicité et une ampleur tout à fait dignes du grand artiste qui fut le maître de Léonard de Vinci; et, d'une autre part, la composition élégante, le travail souple et

fin des ornements de la cuirasse, font souvenir que Verocchio avait commencé par être un orfévre d'un rare talent. Les auteurs italiens contemporains mentionnent divers ouvrages d'orfévrerie aujourd'hui perdus, agrafes de châsses, vases sacrés, coupes ciselées et quelquefois ornées de figures, par lesquels il se fit connaître d'abord; ils en vantent la richesse et le goût. Le maître-autel en argent du baptistère de Florence, sur lequel il a ciselé le *Festin d'Hérode*, peut encore donner une idée de son habileté dans ce genre d'ouvrages [1].

JOHN FOSTER.

Le père de John Foster habitait une petite maison de la paroisse d'Halifax. Il était laboureur et tisserand. Il avait beaucoup lu, mais encore plus médité, et son esprit était presque tout absorbé dans sa foi religieuse. Il mourut en 1814, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, et sa femme en 1816, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Leur fils aîné, John Foster, l'un des plus profonds penseurs de ce siècle, était né le 17 septembre 1770. Il n'eut jamais rien, pour ainsi dire, du caractère de l'enfance. Dès l'âge de douze ans, il découvrait au fond de lui-même les germes d'une individualité très-accentuée qui l'étonnait jusqu'à l'inquiétude. Il était habituellement pensif, silencieux. Il n'avait pas de sœur, et son frère Thomas était plus jeune que lui de quatre ans. Ses parents, qui s'étaient mariés tard, avaient des habitudes de gravité qui ne se prêtaient point aux épanchements sympathiques. Il était par suite timide à l'excès, et ce qu'il était obligé de reconnaître de particulier et d'exceptionnel dans sa manière d'être le détournait du désir de se confier aux enfants du voisinage.

Il ne pouvait se défendre de certaines associations singulières de sentiments ou d'idées; il lui arrivait, par exemple, de se prendre d'une insurmontable aversion contre un livre, si intéressant qu'il fût d'ailleurs, lorsque, pendant le temps où il l'avait lu, il avait commis une faute même légère.

Son imagination s'exaltait avec une facilité dangereuse; les scènes dramatiques des voyages qu'il lisait le poursuivaient pendant son sommeil, jusqu'à produire sur lui les effets du cauchemar ou l'éveiller en sursaut.

Dans ce premier âge, certains mots exerçaient aussi sur son esprit une sorte de fascination; les uns, seulement à cause de leur son, tels que *Calcedony*, les autres, parce qu'ils lui rappelaient d'anciens héros ou qu'ils lui présentaient l'idée d'une vie singulière, comme celle des ermites. La seule rencontre des mots « bois ou forêts, mers, montagnes », lui causait une émotion profonde. Tout ce qui était grand moralement ou même matériellement provoquait en lui des mouvements d'enthousiasme. Sa pitié pour les souffrances des animaux lui faisait éprouver souvent de véritables angoisses; dans son ingénuité, il abhorrait également les araignées et les bouchers.

Il était très-respectueux envers ses parents. « Je n'ai point trouvé, a-t-il dit plus tard, que l'habitude où j'étais d'obéir sans réserve et sans murmure à mes parents, ait le moins du monde affaibli en moi les qualités générales d'indépendance et de courage nécessaires à tout homme. Par suite de cette règle, que j'observais pieusement, de me soumettre à leur volonté ou à leurs désirs, je crois que je m'étais aussi accoutumé à plus de respect pour les personnes d'un âge mûr que je n'en vois à beaucoup d'enfants aujourd'hui. » Et il ajoutait que l'absence de ce respect salutaire, même d'une sorte de timidité craintive, dans l'enfance, en présence de personnes âgées, pouvait contribuer beaucoup, dans la suite de la vie, non-seulement à rendre difficiles à supporter les liens indissolubles de dépendance mutuelle qui donnent à la société humaine son caractère le plus élevé, mais encore à faire déchoir notre esprit dans une confiance vaniteuse et une arrogance qui ne sont propres qu'à soulever contre nous une antipathie universelle.

Dès qu'il en eut la force, il aida ses parents dans leurs travaux; et jusqu'à sa quatorzième année, il fut employé à filer de la laine au rouet. De quatorze à dix-sept ans, il tissa au métier; mais il avait bien la pensée que ce ne serait pas là sa profession; non qu'il ressentît aucune ambition ou qu'il se fît une haute idée de sa capacité et de ses aptitudes, mais parce qu'il se sentait attiré vers des occupations plus élevées. Il lui semblait vaguement qu'excepté au foyer paternel il était comme un étranger au milieu de la population où il vivait.

Il n'était d'ailleurs qu'un artisan fort ordinaire, et ses travaux de tissage satisfaisaient à peine le manufacturier qui l'occupait, quoiqu'il y mît toute sa bonne volonté. Ce n'était pas qu'il fût maladroit, et à dix ou onze ans il parvint à se construire, à l'aide d'un canif, un globe terrestre en bois sur lequel il inscrivit à l'encre, d'après une carte ordinaire, les noms des divers pays des cinq parties du monde. Il lisait beaucoup et avec une grande attention le petit nombre de bons livres que ses parents pouvaient mettre à sa disposition. Ces aptitudes avaient été pressenties de bonne heure par son père, qui une fois, lorsqu'il n'avait encore que quatre ans, avait dit : « Vous verrez que cette tête-là apprendra un jour le grec. »

La suite à une prochaine livraison.

CONVERSATION ET LECTURE.

L'homme qui ne penserait jamais que par lui-même serait bientôt réduit à la stérilité et aux obstinations les plus aveugles : il s'immobiliserait dans un très-petit cercle d'idées, et aboutirait inévitablement au radotage, à la bizarrerie, ou à la démence. Si Robinson Crusoé dans sa solitude se montre toujours sage et ingénieux, c'est qu'avant d'y entrer il avait beaucoup lu et beaucoup causé : c'est d'ailleurs un personnage romanesque. En réalité, les malheureux naufragés ou déportés qu'on a retrouvés dans des îles où ils avaient vécu solitairement pendant plusieurs années, avaient oublié jusqu'à leur langue maternelle, et étaient redescendus à l'état sauvage.

L'homme, s'il est seul, est ou devient zéro; en société, c'est une unité qui multiplie sa puissance par ses rapports avec ses semblables.

Les deux moyens nécessaires au développement de notre intelligence sont la conversation et la lecture.

Converser, c'est lire dans l'âme des vivants ce qu'ils pensent et ce qu'ils savent.

Lire, c'est converser avec les absents ou avec les morts.

Il faut tour à tour converser et lire.

Il n'est pas besoin de se mettre en beaucoup de frais pour persuader à des Français qu'il est bon de converser; mais il n'est pas aussi facile de les convaincre que nous augmentons encore plus rapidement et plus sûrement notre valeur par la lecture. C'est cependant ce qu'on arrive à reconnaître aisément pour peu qu'on veuille y réfléchir.

La conversation peut être comparée aux terrains aurifères, où quelques rares parcelles d'or sont mêlées à des quantités considérables de matières communes et sans valeur. Si chaque soir on prenait la peine de tamiser les

[1] Voy. t. XXIII, 1855, p. 41, la statue de Colleoni, à Venise, par Andrea Verocchio.

paroles qu'on a entendues pendant le jour, le plus souvent ce qu'on en recueillerait de plus fin et de plus pur ne pèserait guère, et il faudrait bien des mois, j'imagine, pour arriver à s'en faire le moindre lingot. De combien d'entretiens, même avec des personnes de mérite, ne sortons-nous pas à vide et avec le regret du temps que nous avons perdu! C'est qu'il y a des heures où les plus spirituels ne sont que des sots, et où les plus savants ne sont en disposition de rien dire qui vaille.

Au contraire, la lecture des livres excellents fournit toujours une grande abondance de faits et d'idées. A bien lire les chefs-d'œuvre des siècles écoulés et ceux du nôtre, à les relire de manière à s'en assimiler la substance, la vie d'un homme ne suffirait pas.

Il importe aussi d'ajouter à ces livres de premier ordre ceux qui, sans être d'autant de valeur, mettent à notre portée des informations précises sur ce qui se fait de travaux utiles et de progrès en notre temps, dans les diverses voies des connaissances humaines. En alternant ainsi, avec mesure et goût, la lecture des meilleurs livres anciens et nouveaux, on entretient, on fortifie l'action de sa pensée, et on se rend capable de lui imprimer de bonnes et vives directions.

Est-il besoin d'insister sur cette vérité trop évidente qu'à égalité de valeur intellectuelle, celui qui ajoute habituellement à ses propres observations celles que les hommes d'une intelligence supérieure nous ont transmises en les écrivant, a un avantage incontestable sur celui qui se borne à accroître ses idées et ses connaissances par la conversation. Ce dernier cause seulement : le premier cause et lit; il gagne double pour le moins; c'est la plus simple des opérations d'arithmétique.

DE LA MESURE MORALE EN CRITIQUE.

« Ceux qui ne font rien sont toujours prêts à critiquer ceux qui font quelque chose. » DESCHANEL.

C'est fort bien dit. Suivons cette pensée.

Par les mots « Ceux qui ne font rien », il ne faut pas entendre les personnes qui sont entièrement oisives, car elles sont très-rares et comptent pour si peu que ce ne serait guère la peine d'en parler. Ce n'est pas, sans doute, à elles seules qu'on adresse la réprimande : on a en vue toutes les personnes qui ne produisent rien dans le genre d'œuvres qu'elles critiquent; en d'autres termes, il ne s'agit de rien moins que de tout le public.

Industriel, agriculteur, magistrat, financier, vous critiquez un tableau, un poëme, une comédie, un livre de philosophie, toutes choses que vous seriez incapable de faire; n'étant pas du métier, avez-vous le droit de les juger? Il est difficile de le contester. C'est pour vous, en réalité, que le peintre, le poëte, le philosophe, travaillent; leur but est de vous plaire ou de vous persuader. Quel est l'artiste ou l'écrivain qui pourrait dire de bonne foi : « Je ne travaille que pour mes confrères ou pour ma satisfaction personnelle? » On lui demanderait avec raison : « Pourquoi exposez-vous vos tableaux ou pourquoi faites-vous imprimer vos œuvres? » Tout acte public ressortit sans contredit au jugement universel. Il y a bien à croire que, si l'on faisait votre éloge, vous n'en appelleriez pas avec cette vivacité d'amertume; il est donc juste que vous sachiez aussi souffrir la critique.

Le droit du public, c'est-à-dire celui de chacun de nous, une fois reconnu, il reste à établir dans quelle mesure il convient que nous en usions selon la nature des œuvres.

Le premier sentiment vis-à-vis d'une œuvre quelconque doit être une présomption favorable. On a pris la peine de la faire pour le public, pour moi; on y a mis une certaine somme d'étude et d'expérience; par suite, on y a engagé sa réputation et sa responsabilité. Je me sens tenu, sinon à de la reconnaissance, du moins à des égards. Je ne suis un juge compétent que d'une manière générale. Je ne me récuse pas; mais, quelles que soient d'abord mes impressions, surtout si elles sont défavorables, je ferai bien, avant de laisser échapper des paroles amères, de me recueillir et de me poser quelques questions.

Si l'œuvre est de tout point un outrage au sens commun et à l'honnêteté; si elle révolte ma conscience (je parle d'une bonne conscience et bien éclairée); s'il me paraît qu'il n'en peut sortir notamment que du mal, sans mélange d'assez de bien, mon droit de blâme rigoureux est incontestable. Avant tout, sous l'auteur, sous l'artiste, il y a toujours un homme, et je lui dis : « Vous avez mal agi en votre qualité d'homme! Peu m'importe votre art. Vous ne deviez pas produire cette œuvre. Vous pouvez être un grand peintre, un grand poëte, un penseur profond; et moi je ne suis qu'un médecin ou un avocat médiocre; mais je me sens supérieur à vous par mon respect pour la vérité, et je vous condamne. »

Mais y a-t-il beaucoup d'œuvres qui donnent avec évidence ce droit d'indignation et de mépris?

Voici un auteur qui ne partage pas mes opinions, ma croyance; il me provoque à la discussion : je crains qu'il n'exerce une influence que je n'aime pas. Cependant, si persuadé que je sois que ma manière d'être, de voir, de sentir, vaut mieux que la sienne, une justice secrète me dit : « Ton droit, d'accord avec ton devoir, est sans doute de le critiquer, mais point avec les exagérations de la colère ou les dédains immodérés de l'ignorance et de la sottise. » On peut et on doit même estimer tout adversaire qu'on n'est pas autorisé à flétrir de l'accusation de mauvaise foi. Ajoutons qu'il est souvent utile aux vérités mêmes que les erreurs qui leur sont opposées soient étudiées et approfondies. Que de progrès ne naissent pas des objections? Quelles excitations ne produit pas la controverse, où l'une des deux parties a nécessairement tort?

En dehors des sujets qui touchent directement à la foi religieuse, philosophique, politique ou morale, lorsqu'il s'agit plutôt de goût seulement, comme il arrive dans la plupart des œuvres d'art et d'esprit, il faut s'imposer encore plus de réserve; et la mesure qu'il est naturel d'observer, pour peu qu'on ait de bienveillance et de modestie nous semble devoir être assez facile à déterminer après que l'on s'est posé ces deux questions :

Le mal, dans cette œuvre, l'emporte-t-il certainement sur le bien?

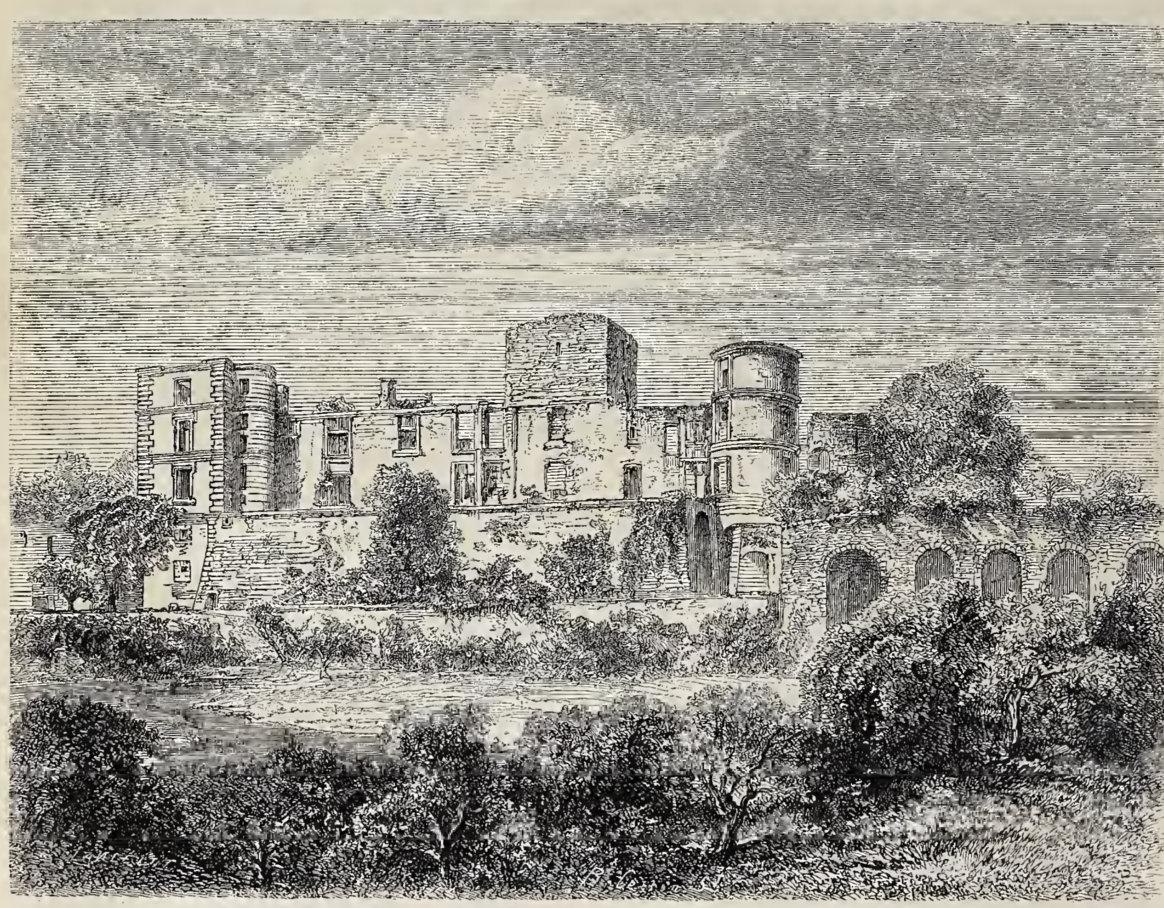
Vaudrait-il mieux que cette œuvre n'existât point, soit à cause de son insignifiance qui fait qu'elle n'a pas de raison d'être, soit parce que son influence ne peut être que nuisible?

Si en toute conscience je ne puis répondre qu'affirmativement, qui me blâmera d'être sévère? Mais il faut que j'aie moi-même l'assurance intérieure que mon jugement m'est dicté dans un état calme et sincère de mon âme. C'est pourquoi je dois m'abstenir autant que possible de me laisser entraîner à des critiques improvisées dans la chaleur des conversations. L'expérience nous apprend qu'il suffit qu'un contradicteur fasse en notre présence un éloge exagéré d'une œuvre, pour que nous soyons porté aussitôt à une égale exagération dans un sens contraire. J'ai entendu l'illustre M. Chevreul soutenir avec esprit que l'on pouvait fort bien appliquer à ces effets des discussions sa théorie des contrastes dans les couleurs. Combien de fois

ne sort-on pas d'une réunion avec le regret d'avoir été malveillant et injuste, et en reconnaissant la justice des reproches que nous adresse une voix secrète qui nous dit : « Tu as parlé avec bien de l'assurance de choses que tu connais assez peu! Tu t'es exprimé avec beaucoup de dédain au sujet d'un homme qui est supérieur dans sa profession à ce que tu es dans la tienne. Par l'ensemble de ses facultés, par l'importance de ses fonctions, il est au-dessus de toi. Tes paroles iront peut-être blesser son cœur. De toute manière, quelle idée ont-elles dû donner de ton jugement et de ton caractère aux personnes sages qui t'ont écouté sans passion? Ce qu'elles pensent de toi est déjà un juste châtiment de ta faute. Mais que ce trouble que tu ressens te soit un avertissement salutaire. Apprends à te contenir désormais, ou évite les occasions que tu sais être pour toi l'occasion d'être malveillant et injuste. Sois juste et bon jusque dans les plus petites choses : peut-être n'y en a-t-il pas de si petites dont les conséquences ne puissent devenir graves, même à ton insu. » *La suite à une autre livraison.*

CHATEAU DE LA TOUR-D'AIGUES
(VAUCLUSE).

Le château de la Tour-d'Aigues, aujourd'hui en ruines, a autrefois été une des plus somptueuses demeures de la Provence : il fut construit au seizième siècle. Dès l'an-



Le château de la Tour-d'Aigues. — Dessin de Lancelot.

née 1502, il y avait à la Tour-d'Aigues un château remarquable comme œuvre d'art et comme forteresse : René de Boulier, vicomte de Reillane, en avait, dit-on, jeté les fondements. Son fils et son petit-fils, Antoine et Jean-Louis-Nicolas, baron de Cental, achevèrent ce magnifique édifice et y ajoutèrent de nouveaux embellissements. Une tradition du pays, plus répandue que certaine, affirme que Nicolas de Cental, épris de Marguerite de Valois, première femme de Henri IV, avait tout fait pour provoquer la visite de cette princesse qui aimait beaucoup les voyages. Pour rendre son château digne de la recevoir, il n'avait rien épargné. Lefranc de Pompignan a raconté en vers badins les magnifiques folies du baron et sa piteuse déconvenue ; car,

> Au demeurant, la gentille princesse
> Ne vit jamais ce lieu si beau,
> Et le baron, qui l'attendait sans cesse,
> En fut pour les frais du château.

Rien de moins fondé que cette légende : les initiales M et C, peintes de tous côtés dans les ornements du château, l'ont accréditée ; mais ces lettres furent, suivant toutes les probabilités, tracées à l'occasion du séjour que fit à la Tour-d'Aigues Catherine de Médicis, lorsque, en 1539, elle parcourut la Provence pour pacifier les troubles. Autour du chiffre, on lisait cette devise : *Satiabor cum apparuerit* (Je serai satisfait dès qu'elle aura paru), flatterie de courtisan que l'imagination a romanesquement interprétée.

Le château passa successivement à différents maîtres, aux ducs de Villeroi, à Jean-Baptiste Bruni, seigneur de Saint-Cannat : chacun de ses nouveaux hôtes s'appliqua à accroître sa splendeur. Il appartint en dernier lieu au vertueux président de la Tour-d'Aigues, homme de goût et d'étude, qui ajouta aux beautés de sa demeure un charme scientifique ; il y créa un cabinet d'histoire naturelle, riche surtout en échantillons minéralogiques. Les jardins et le parc furent remplis de plantes rares de

tous les pays; une ménagerie renferma un grand nombre d'animaux curieux.

En 1782, le château de la Tour-d'Aigues éprouva un premier malheur : un incendie en dévora une partie. Il devait bientôt subir une ruine plus complète et irréparable.

En 1790, le club de la Tour-d'Aigues s'entendit avec le club d'Aix pour achever la destruction de ce bel édifice.

Millin, qui le visita en 1802, lors de son voyage dans les départements du midi de la France, en a laissé cette description : « Il ne reste que des parties qui, n'étant pas liées entre elles, n'offrent aucun ensemble. On peut cependant juger par ce qui subsiste que l'architecture ap-



Porte principale du château de la Tour-d'Aigues. — Dessin de Lancelot.

prochait de celle du palais du Luxembourg, à Paris : on y remarque encore des C et des M entrelacés pour consacrer partout le nom de Médicis. Une ancienne tour carrée, qu'on regardait comme un ouvrage des Romains, et l'abondance des eaux, sont probablement ce qui a fait donner à ce lieu le nom de la Tour-d'Aigues. En effet, le chemin est bordé de sources fraîches et vives, et il y a encore auprès du château un immense bassin qui commence à se combler. Le parc est entièrement dévasté. »

LA MONNAIE DE FER DES SPARTIATES.

Nous avons tous appris, quand on nous enseignait l'histoire ancienne, que Lycurgue, afin de déraciner à Sparte l'amour des richesses, et, en éloignant le désir du gain, de détruire le germe de l'inégalité entre les citoyens, leur interdit absolument d'exercer aucune industrie lucrative; et l'on ajoute qu'il bannit l'or et l'argent et institua une monnaie de fer si lourde, qu'on ne pouvait en transporter une modique somme (dix mines) que sur un chariot attelé de deux bœufs. Ce sont là des faits qui ont besoin d'être expliqués : ce que la tradition contient de vrai n'a pas été assez nettement dégagé.

Il était à peine nécessaire d'interdire le commerce et l'industrie aux Spartiates, qui les dédaignaient; — poignée d'hommes établis à l'origine sur un point isolé du territoire, au milieu d'une population de beaucoup supérieure en nombre, ils la tenaient sous le joug et la faisaient travailler pour eux. Leurs biens consistaient dans les produits du sol qu'ils possédaient : ils échangeaient leurs grains, leurs bestiaux contre les objets les plus néces-

saires qu'ils ne pouvaient se procurer autrement, et ils n'avaient pas besoin d'or et d'argent pour les payer. Il n'y avait point, d'ailleurs, de monnaie d'or ni d'argent chez les Grecs au temps de Lycurgue, et l'on ne commença guère d'en frapper qu'un siècle après sa mort. Quel pourrait donc être le sens de la loi attribuée à Lycurgue qui interdisait aux Spartiates l'or et l'argent? Est-ce l'usage de meubles ou de vaisselles fabriqués avec les métaux précieux que le législateur voulait proscrire? Pas davantage; car ces métaux étaient extrêmement rares alors, non-seulement à Sparte, mais dans toute la Grèce. A peine les montagnes de l'île de Siphnos et celles de l'Attique renfermaient-elles un peu d'argent, celles de la Thessalie un peu d'or, et leurs mines furent tard exploitées. Au temps de Crésus, les Spartiates envoyèrent en Lydie pour s'en procurer une petite quantité dont ils avaient besoin pour élever une statue à Apollon; beaucoup plus tard, Hiéron en fit demander à Architélès de Corinthe, le seul homme de la Grèce qui en eût amassé une quantité considérable. La défense attribuée à Lycurgue eût donc été complétement superflue, et elle est certainement d'un temps postérieur.

Mais la tradition d'après laquelle Lycurgue aurait introduit à Sparte une monnaie de fer est plus fondée; on a seulement tort de croire que cette monnaie fût le seul moyen d'échange reconnu. Le Taygète fournissait du fer en abondance, et ce produit fut toujours recherché, aussi bien que les objets fabriqués à Sparte avec ce métal: il est naturel, puisqu'on en possédait en grande quantité et qu'on pouvait se le procurer facilement, qu'on s'en servît pour payer les denrées et marchandises venues du dehors. Et comme alors on donnait en Grèce au métal destiné à un semblable usage la forme de barres ou broches (*oboles*), dont six ou une poignée formait la drachme (de *drasso*, saisir, empoigner), à Sparte on eut de pareilles barres de fer. Et, de même, quand la monnaie prit partout la forme de disques d'argent ou d'or, la lourde monnaie de fer des Spartiates s'arrondit aussi en pièces qui ressemblaient à des gâteaux (*pelanoi*). « Cette nouvelle monnaie, une fois mise en circulation, dit Plutarque, bannit de Sparte tous les méfaits: quelqu'un, en effet, eût-il voulu voler, ravir ou recevoir pour prix d'un crime ce qu'il lui eût été impossible de cacher, dont la possession ne pouvait exciter l'envie, et qui, mis en pièces, n'était plus bon à rien? car ce fer, rougi au feu, était trempé, dit-on, dans le vinaigre par les monnayeurs, afin qu'il perdît sa force et sa roideur et devînt inutile pour tout autre emploi. Ce fer ainsi trempé ne pouvait plus être ni battu ni forgé. »

Malgré de si sages précautions, l'avarice s'introduisit à Sparte; l'argent monnayé, qui y était si rare et, à ce qu'il semble, de si peu d'utilité, fut une amorce à laquelle quelques-uns mêmes de ses grands hommes ne surent pas résister. Platon disait qu'on voyait bien l'argent entrer à Sparte, mais qu'on ne l'en voyait pas sortir.

LE PAUVRE.

Le riche a ses peines comme le pauvre a les siennes. Cela est vrai en ce sens que nous sommes tous sujets à certains maux inhérents à la nature humaine, tels que les maladies, les souffrances morales, et finalement la mort. Mais il ne faudrait pas aller jusqu'à prétendre que la richesse n'est pas, tout bien considéré, une condition préférable à la misère; ce serait entrer dans un sophisme et vouloir tuer toute charité. S'il y a des maux qui soient particuliers à la richesse, il est toujours possible apparemment d'y échapper en se faisant pauvre; mais il n'en est pas de même du côté de la pauvreté: le pauvre n'a pas la même facilité d'échapper aux maux qui lui sont particuliers en se faisant riche. On ne voit pas bien d'ailleurs quels sont ces maux si particuliers et si inévitables qui devraient appeler à titre égal sur le riche la commisération et dont le pauvre serait exempt (car il ne faut pas porter en compte ce qui n'est que vice ou faiblesse, comme l'oisiveté, l'ennui, les tentations, etc.); tandis que les maux qui sont vraiment particuliers au pauvre et que le riche n'a pas à craindre sont manifestes et saisissent l'esprit à première vue. Quelles angoisses, par exemple, que celles d'un père qui, affaibli, épuisé, ne sait pas si le lendemain il aura la force de travailler pour nourrir sa famille! d'une mère qui pense que son enfant serait peut-être sauvé si, comme le conseille le médecin, elle pouvait le transporter dans un autre climat, ou qui voit son fils emmené aux batailles parce qu'elle n'a pas quelque somme d'argent pour le racheter! Si l'on osait dire que le pauvre est habitué dès sa naissance à ces nécessités de sa condition, on serait dans une grande erreur: ce serait la preuve qu'on ignore ce qu'il y a de fonds commun de tendresse et de sensibilité naturelle dans toutes les âmes humaines, qu'on n'a pas observé le pauvre d'assez près, et l'on s'exposerait, par de semblables illusions, à retomber dans le préjugé funeste qui a si longtemps et si faussement divisé l'humanité en deux races. Non, ne nous défendons pas de la pitié; ne souffrons jamais que notre esprit s'ingénie à refroidir notre cœur; et si, dans les temps de troubles, les impatiences et les emportements du pauvre expliquent et justifient parfois les craintes et l'éloignement du riche, hâtons-nous aux jours de paix de revenir aux sentiments vrais et justes que nous commanderait sévèrement la loi chrétienne, s'ils ne nous étaient naturellement inspirés par notre conscience et notre amour de nos semblables.

STATISTIQUE DU BLÉ.

Vers 1789, en France, on ne comptait en chiffres ronds que 4 millions d'hectares en froment, et 7 millions en seigle, méteil, sarrasin et autres grains inférieurs; aujourd'hui la culture du froment occupe 6 900 000 hectares, et celle des grains inférieurs 5 millions seulement. Cette augmentation devient de plus en plus rapide: depuis 1852, elle a été de 800 000 hectares. De tels progrès, joints à ceux qu'a faits la science agricole, compensent largement l'accroissement de la population.

LES TIMBRES-POSTE (1).

Suite. — Voy. les Tables des années précédentes.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

COLONIE ANGLAISE.

L'usage des timbres-poste a été introduit en 1851 dans le Nouveau-Brunswick.

Le nombre moyen des lettres est d'un million par an; les $^3/_5$ environ sont affranchies.

Timbres d'août 1851 à mai 1860. — Ces timbres sont carrés et ont 22mm.5 de côté. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier bleu pâle, non piqués. La couronne royale est au centre d'un médaillon à quatre lobes, dans chacun desquels est une des plantes nationales. On lit autour du timbre *New Brunswick postage*, et la valeur en lettres. La valeur en chiffres est aux quatre coins.

3 pence (0f.3125), — rose (no 310).
6 (0f.6250), — jaune.
1 shilling (1f.2500), — lilas.

(1) Cette série sera entièrement achevée dans le cours de l'année 1866.





N° 310. Nouveau-Brunswick. N° 311.

Timbres actuels, depuis le 24 mai 1860. — Ils sont rectangulaires et ont, ceux de 1 et de 12 1/2 cents, 18^{mm} sur 23, et les autres 23^{mm} sur $18^{mm}.5$. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, et piqués. Ils présentent quatre types différents : 1 cent, train de chemin de fer, locomotive en tête; 2, 5 et 10 cents, effigie de la reine, la tête vue de face et couronnée; 12 1/2 cents, bateau à vapeur; 17 cents, effigie du prince de Galles en costume écossais, la tête vue de face.





N° 312. Nouveau-Brunswick. N° 313.

1 cent (0f.0515), — (1860) sépia, chocolat; (juin 1864) mauve (n° 311).
2 cents (0f.1030), — (émis en novembre 1853) orange.
5 (0f.2575), — (1860) vert-olive; (mai 1863) vert-émeraude (n° 312).
10 (0f.5150), — rouge clair.
12 1/2 (0f.6437), — bleu foncé (n° 313).
17 (1f.8755), — noir (n° 314).

Des épreuves pour essai ou pour spécimen ne sont pas piquées; quelques-unes sont imprimées sur carte. Les timbres d'essai de 1, 5, 10, 12 1/2 et 17 cents sont en noir. Les épreuves de spécimen sont les suivantes : 1 cent, violet brunâtre foncé, orange; 2 cents, vert foncé, mauve; 12 1/2 cents, bleu foncé, noir.





N° 314. Nouveau-Brunswick. N° 315.

Vers 1862, dit-on, le directeur des postes de la colonie, M. Connell, fit mettre, de son autorité, son portrait sur le timbre de 5 cents. Ces timbres furent gravés et imprimés, mais le gouvernement colonial décida de ne pas les émettre, et M. Connell donna sa démission. Ces timbres furent remplacés, comme on l'a vu plus haut, par d'autres à l'effigie de la reine. Le timbre de Connell est rectangulaire; il a 23^{mm} sur 18^{mm}. 5. Il est gravé, imprimé en sépia ou brun sur papier blanc. Il y en a des exemplaires non piqués et piqués.

5 cents (0f.2575), — brun ou sépia (n° 315).

Ce timbre et tous les timbres actuels ont été gravés et sont imprimés par la *American Bank note Company* de New-York.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

COLONIE ANGLAISE.

L'affranchissement des lettres avec des timbres-poste a été introduit dans la colonie en 1857.

Le nombre des lettres a été de 1 426 878 en 1860; la moitié sont affranchies. La population étant de 332 264 habitants, la quantité de lettres par habitant a été en moyenne d'un peu plus de 4.

Anciens timbres (1857). — Ils sont carrés et ont $22^{mm}.5$ de côté. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier teinté. Ils ne sont pas piqués. Le timbre de 1 penny porte l'effigie de la reine. Le dessin des autres timbres est le même que celui des timbres anciens du Nouveau-Brunswick : la couronne royale au centre d'un médaillon à quatre lobes, dans lesquels sont les plantes nationales de la Grande-Bretagne. Il y a cette différence que, dans les timbres de la Nouvelle-Écosse, le lobe inférieur présente une plante propre à la colonie (le *mayflower*), au lieu d'une répétition de la rose.

1 penny (0f.1042), — rouge-brun sur papier bleu (n° 316).
3 pence (0f.3125), — bleu foncé sur papier blanc bleuâtre (n° 317).
6 (0f.6250), — vert-olive sur papier blanc verdâtre.
12 (1f.2500), — violet sur papier teinté.





N° 316. Nouvelle-Écosse. N° 317.

Timbres actuels (1860). — Ils sont rectangulaires; ceux de 1, 2 et 5 cents ont 26^{mm} sur 21, et les autres 27^{mm} sur $22^{mm}.5$. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, piqués. Les timbres présentent l'effigie de la reine : dans ceux de 1, 2 et 5 cents, la tête est de profil et le médaillon rond; dans les autres, la tête est de face et le médaillon ovale.

1 cent (0f.0515), — noir (n° 318).
2 cents (0f.1030), — violet clair (émis en juillet 1863).
5 (0f.2575), — bleu foncé.
8 1/2 (0f.4403), — vert foncé (n° 319).
10 (0f.5150), — vermillon.
12 1/2 (0f.6437), — noir.





N° 318. Nouvelle-Écosse. N° 319.

Il a été tiré des épreuves d'essai et de spécimen; elles ne sont pas piquées.

Les épreuves d'essai sont les suivantes : (sur papier blanc) 1 penny, noir; 5 cents, noir; 10 cents, noir; 8 1/2 cents, noir; 10 cents, noir; 12 1/2 cents, vermillon. Les épreuves de spécimen sont les suivantes : 1 cent, noir (sur carte), vert foncé (sur papier blanc); 5 cents, bleu foncé (sur carte); 8 1/2 cents, vert foncé (sur carte), noir, vermillon (sur papier blanc); 10 cents, noir (sur carte);

12 1/2 cents, vermillon (sur carte), vert foncé (sur papier blanc).

Il paraît qu'il y a eu un timbre proposé, imprimé en noir sur fond rose et blanc : le chiffre 6 est au milieu d'un cadre octogone, et le timbre porte les mots : *Nova Scotia. Six pence* [1].

Les timbres actuels de la Nouvelle-Écosse ont été gravés et sont imprimés par l'*American Bank note Company*, à New-York. Le dessin de ces timbres est élégant, la gravure et l'impression sont dignes d'éloges.

CANADA.

COLONIE ANGLAISE.

Le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a été adopté au Canada en avril 1851.

Le nombre des lettres a été de 2 132 000 en 1851, et de 9 400 000 en 1861, et comme on comptait 1 648 135 habitants en 1861, cela fait en moyenne près de 6 lettres par habitant.

Timbres anciens (1851). — Ils sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, non piqués ou piqués. Il y a cinq types : 1/2 penny, *A*, effigie de la reine, tête de profil (23^{mm} sur $18^{mm}.5$); 3 pence, *B*, castor au bord d'un ruisseau (18^{mm} sur 23); 6 pence, *C*, effigie du prince Albert, vu de trois quarts (23^{mm} sur $18^{mm}.5$); 7 1/2 pence et 12 pence, *D*, effigie de la reine, tête vue de trois quarts ($22^{mm}.5$ sur 19^{mm}); 1 pence, *E*, effigie de Jacques Cartier, navigateur français qui a découvert le Canada, tête de profil (23^{mm} sur $18^{mm}.5$).

On lit sur le timbre de 7 1/2 pence, *Canada packet postage;* sur les autres timbres, *Canada postage*, et sur tous, la valeur en lettres et en chiffres.

1/2 penny (0f.0417) [2], — (non piqué) brun rougeâtre ou grenat, rose; (piqué) rose pâle (n° 320).
3 pence (0f.2500), — vermillon foncé.
6 (0f.5000), — brun noirâtre.
7 1/2 (0f.6250), — vert-émeraude.
10 (0f.8330), — bleu foncé (n° 321).
12 (1f.0000), — noir [3].





N° 320. Canada. N° 321.

Il a été tiré des épreuves d'essai, en noir sur papier blanc, des timbres de 1/2 penny, 3, 6 et 10 pence, et des épreuves de spécimen, sur papier blanc, du 1/2 penny en rose très-pâle, en noir; du 3 pence en noir; du 6 pence en bleu, en vert bleuâtre; du 10 pence en noir.

Timbres actuels (1860). — Ils sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, piqués. Les types sont les mêmes que ceux des timbres précédents : *A*, 1 et 2 cents; *B*, 5 cents; *C*, 10 cents; *D*, 12 1/2 cents; *E*, 17 cents. Dimensions et inscriptions sont pareilles.

1 cent (0f.050) [4], — rose foncé à rose pâle.
2 cents (0f.100), — rose (émis le 1er août 1864).
5 (0f.250), — vermillon foncé à vermillon clair (n° 322).
10 cents (0f.500), — brun rougeâtre, brun noirâtre, sépia (n° 323).
12 1/2 (0f.625), — vert-olive (n° 324).
17 (0f.850), — brun foncé.





N° 322. Canada. N° 323.

Il y a des épreuves d'essai, en noir sur papier blanc, des timbres de 1 cent, 5, 10, 12 1/2 et 17 cents, et des épreuves de spécimen, sur papier blanc, du 5 cents en vermillon; du 10 cents en noir, en sépia; du 12 1/2 cents en noir, en vert-olive, en bleu foncé; du 17 cents en noir, en bleu foncé. Tous ces timbres ne sont pas piqués.

Il a été proposé, à diverses époques, au gouvernement canadien plusieurs modèles de timbres-poste qui n'ont pas été adoptés. Il existe de rares épreuves d'un de ces modèles. Le chiffre de la valeur est au milieu; le fond, mauve et blanc, est finement gravé; on lit dans l'encadrement : *Postage. Colony of Canada. 1 penny.*

Les timbres canadiens ont été gravés et sont imprimés par la *American Bank note Company* de New-York.







N° 324. Canada. N° 325. Canada. N° 326.

Enveloppes. — Il y en a deux, émises en février 1860. Elles sont oblongues et ont 83^{mm} sur 139. Le timbre est à l'angle droit supérieur; il est ovale, a 24^{mm} sur $19^{mm}.5$; il est gravé, imprimé en relief; le dessin ressort en relief et en blanc sur un fond de couleur. Le papier est blanc.

5 cents (0f.25), — vermillon (n° 325).
10 (0f.50), — chocolat.

Timbres locaux. — Bien que des habitants de Montréal ne connaissent pas de timbres émis par des compagnies particulières de transport, il paraît que les timbres ci-après ont été en usage dans cette ville :

Ker's City Post. Oblong, gravé : 1 penny, bleu, vert, carmin foncé, sur papier glacé blanc; 3 pence, carmin foncé, sur papier glacé blanc. Oblong, gravé (les armes du prince de Galles) : 1 penny, noir sur papier glacé vert pâle, orange; 3 pence, noir sur papier glacé orange. Rectangulaire, gravé (portrait) : 2 cents, bleu, vermillon, sur papier blanc; 5 cents, bleu, vermillon, sur papier blanc.

Bell's Dispatch. Montreal. 2 cents. Rectangulaire, noir, bleu foncé, rose, sur papier blanc (n° 326).

Ces derniers timbres (ceux de Bell) ont été émis par une maison américaine qui avait entrepris le transport des correspondances des États-Unis au Canada, et réciproquement, à peu de distance de la frontière. Ce service, étant illégal, a eu une très-courte durée.

Le timbre suivant a été émis à Montréal en avril 1865 :

Bancroft's city express. 43. Ct. St. James st. Montreal. Rectangulaire, gravé, piqué (portrait) : 5 cents, bleu, sur papier blanc.

Les vignettes qui portent l'inscription : *Winslow and Co express, Montreal,* n'ont aucune valeur et sont collées sur les petits colis portés par cette compagnie, qui a récemment mis en vente quelques enveloppes timbrées.

La suite à une autre livraison.

[1] *Stamp collector's Magazine*, vol. I, p. 75.
[2] 1 shilling currency = 9 pence sterling 6/10 — 1 franc; 1 shilling sterling = 15 pence currency.
[3] Ce timbre a été peu de temps en usage, attendu que la réduction du port de 12 à 10 pence l'a rendu inutile.
[4] Le dollar de 100 cents = 5 francs = 4 shillings. Le shilling sterling = 25 cents.

UNE BONNE BÊTE.



Une bonne bête. — Composition et dessin de Th. Schuler.

La bonhomie de ce pacifique cheval, que l'habile crayon de M. Schuler nous représente couché sur le flanc et laissant un enfant se blottir entre ses jambes, tandis que poules et chiens viennent sans façon prendre leurs ébats sur son corps, me rappelle un brave animal que j'ai connu autrefois, et qui eût fait preuve, à l'occasion, d'une humeur non moins débonnaire.

Ce cheval s'appelait *Coco*. Voilà un nom peu aristocratique, direz-vous. C'est vrai; mais il faut avouer que celui qui le portait ne l'était pas davantage et n'eût point été en état de soutenir un nom quelque peu recherché. Il n'avait rien de commun avec les notabilités du *turf*, les *Eclipse* ou les *Flying-Childers;* il ne pouvait se flatter d'avoir dans les veines une seule goutte du sang de *Monarque* et de *Gladiateur*. Est-ce une raison pour ne pas parler de lui? Je ne le pense pas. Dans un temps démocratique, où l'histoire n'est plus uniquement la biographie des princes et des seigneurs, mais se pique de faire une large place aux classes populaires, pourquoi, lorsque des volumes ont été écrits sur les hauts faits des héros de la race chevaline, ne dirions-nous pas quelques mots d'un bidet qui, dans son humble sphère, ne s'est pas moins bien conduit qu'eux?

Ainsi Coco n'avait pas d'état civil. Il était né de je ne sais qui, dans je ne sais quelle écurie de village. Il n'avait pas passé sa jeunesse dans les *paddocks* (prairies closes) ou les *boxes* d'un haras, et aucun groom n'avait été attaché à son service particulier. Il avait gambadé en liberté dans une cour de ferme, au milieu des charrues et des herses, et s'il ne s'y était pas cassé les jambes, il le devait uniquement à sa bonne étoile. Ses premiers exercices n'avaient eu rien de noble : je ne soutiendrais pas qu'il ne servit pas d'abord de monture à un sac de farine ou à un tas de fagots, et qu'il ne fit pas ses premières armes, comme cheval de trait, à côté du limonier d'une charrette chargée de foin.

A vrai dire, Coco n'était pas plus beau qu'illustre. Il y avait dans le port de sa tête et de son cou plus d'abandon que de fierté; son ventre, ample et rebondi, ne pouvait avoir la prétention de passer inaperçu, et ses fortes jambes,

renflées aux articulations, se terminaient par des sabots larges et aplatis, qui reposaient sur le sol avec plus de solidité que d'élégance. La couleur de sa robe n'était pas propre à dissimuler l'épaisseur de ses formes : il était de ce gris pommelé qui est considéré, je ne sais pourquoi, comme une nuance sans distinction, et que les chevaux qui tiennent à l'apparence sont convenus d'abandonner à la roture. On ne pouvait donc dire de lui autre chose que ce que l'on disait : « C'est une bonne bête ! » qualification fort injurieuse, comme chacun sait, parmi les hommes, mais qui, appliquée aux bêtes, ne peut être qu'un éloge flatteur.

Quand j'ai connu Coco, il appartenait à un médecin de campagne, et son maître disait que ce cheval, qui lui avait coûté 300 francs, il ne le donnerait pas pour mille, il ne le céderait à aucun prix. En effet, l'excellent animal se conformait avec une bonne volonté et une aptitude accomplies aux exigences de son état. Quand la tournée du docteur était courte, Coco n'en était certes pas fâché ; mais si, au lieu de deux ou trois lieues, il fallait en faire quinze ou dix-huit, il en prenait son parti, et ne manifestait ni mauvaise humeur ni fatigue; il trottait toute la journée du même pas, un peu lourd, mais toujours égal : c'était à se demander s'il n'eût pas marché ainsi indéfiniment et fait le tour du monde, entre les brancards de son cabriolet, en imprimant à intervalles réguliers ses larges sabots sur la poussière des routes Il avait une autre qualité non moins précieuse, c'était une patience à toute épreuve : il restait à la porte des maisons où son maître s'était arrêté, sans être gardé par personne, ni attaché par la moindre corde; tout au plus se permettait-il parfois quelques pas en avant ou de côté pour se mettre à l'ombre ou pour atteindre un arbuste dont il s'amusait à grignoter le feuillage. Dieu sait pourtant si les stations étaient longues! car le bon docteur, qui se disait toujours pressé en entrant chez ses clients, et prétendait qu'il devait compter les minutes comme des heures, une fois qu'il était assis dans un fauteuil et qu'il s'était mis à causer, prenait les heures pour des minutes et ne songeait plus à s'en aller.

Au nombre des facultés éminentes de Coco, je dois encore citer la mémoire. Quand son maître était descendu plusieurs fois à la porte d'un malade, il n'avait plus besoin de sentir la pression du mors pour s'y rendre, et il s'y arrêtait de lui-même, jusqu'au jour où on l'avertissait qu'il fallait continuer; dès lors il passait outre sans hésiter. « Celui-ci est guéri, à un autre », semblait-il se dire. Un jour, je lui donnai un morceau de sucre que j'avais dans ma poche ; désormais je ne le rencontrai plus sans qu'il se tournât vers moi, sans doute pour obtenir la même faveur ; j'avais même toutes les peines du monde à l'empêcher de me suivre. Une fois je le laissai faire; il vint jusque chez moi, et il serait entré à ma suite dans la salle à manger avec sa voiture, si les roues, se heurtant à la porte, ne l'eussent retenu dehors. Il savait aussi fort bien reconnaître les mendiants, auxquels son maître ne manquait jamais de jeter quelque sou; quand il en voyait un assis sur le bord de la route, il s'arrêtait jusqu'à ce qu'il eût entendu la pièce tomber sur le sol. Je suppose que les avares n'étaient nullement tentés d'emprunter un cheval si compromettant; il est douteux qu'ils fussent arrivés à destination sans bourse délier.

C'est encore au compte de l'intelligence de Coco que nous noterons l'ingénieux moyen qu'il avait inventé pour prévenir les gens, quand l'heure de lui donner l'avoine était arrivée : il prenait entre ses dents le volet de la fenêtre de son écurie et il l'agitait bruyamment, jusqu'à ce que le domestique se rendît à son appel.

Mais je ferais mal connaître mon héros si je ne parlais pas, — je n'ose dire des qualités de son cœur, — mais du moins de son aptitude à l'attachement. Il avait pour amie une petite chienne de la race des terriers, qui avait élu domicile dans son écurie, et qui couchait à côté de lui sur la paille de sa litière. Rien n'était plus amusant que de voir avec quelle paterne condescendance il la regardait quand, dans ses accès de gaieté, elle lui sautait obstinément jusqu'au nez en aboyant à plein gosier; notez que de la part des autres individus de la race canine il n'admettait aucune familiarité. Quelquefois on plaçait la chienne sur son dos, et il la laissait se coucher en boule sur sa large croupe ou se promener le long de son échine. Quand elle avait des petits, il ne montrait pas moins d'indulgence pour eux; il se gardait bien de bouger tandis qu'ils se dressaient le long de ses jambes; il les flairait avec une curiosité bienveillante; chose étonnante! bien qu'ils fussent cinq ou six autour de lui, il posait, sans paraître y regarder, ses gros pieds avec tant de précaution et d'adresse, qu'il n'en écrasa jamais aucun. Un acrobate qui danse les yeux bandés parmi des œufs n'est pas plus extraordinaire. — Qu'il connût et aimât son maître, cela n'était pas douteux. Je le prouverai en rapportant seulement deux faits. Un jour, Coco était malade, couché sur le flanc, souffrant beaucoup; on fit venir le vétérinaire. Quand ce dernier entra, le cheval, comme s'il eût compris, se remit vivement sur ses pieds, et se plaça dans un coin, regardant son ennemi avec des yeux flamboyants, les oreilles couchées, évidemment décidé à ne pas se laisser approcher. Mais son maître arriva, lui dit quelques mots : aussitôt l'animal lui posa sa grosse tête sur l'épaule et se laissa faire tout ce qu'on voulut avec la plus grande docilité. — Une autre fois (et c'est là le fait le plus mémorable de la vie de Coco), le docteur s'en était servi comme de cheval de selle, parce qu'il avait à parcourir des chemins impraticables; il ne revint qu'à la nuit close : une grosse branche, que l'obscurité ne permettait pas d'apercevoir, frappa le cavalier en pleine poitrine ; il tomba et ne put se relever. Que fit le cheval? Il regagna la maison, trouvant lui-même son chemin, et heurta à la porte avec son pied. Quand on le vit revenir seul, essoufflé et couvert d'écume, on comprit qu'un accident était arrivé; un homme enfourcha Coco, qui retourna à l'endroit où gisait son maître. Celui-ci put être secouru, remis en selle et ramené chez lui.

N'aurais-je pas eu le droit de dire en commençant que j'allais raconter l'histoire d'un cheval qui avait sauvé la vie à son maître? Mais Coco parut si peu fier de son exploit, il demeura si bien la même *bonne bête* qu'il était auparavant, que son biographe a cru devoir se conformer à sa simplicité et à sa modestie, et se garder de toute déclamation.

LES LITS DES ANCIENS.

Suite. — Voy. les Tables des années précédentes.

Nous avons laissé de côté, dans les articles précédents, ce qui se rapporte à la coutume commune aux Grecs et aux Étrusques, de s'étendre sur des lits pendant les repas. Cette coutume, venue d'Asie, nous l'avons dit, n'existait pas encore chez les Grecs aux temps héroïques. Dans tous les repas décrits par Homère on voit les convives prendre place sur des siéges, et non sur des lits, auprès des tables où les mets sont servis. Vers quelle époque les Grecs établis dans l'Asie Mineure commencèrent-ils à imiter les peuples voisins? On ne saurait le dire précisément; ce qui est certain, c'est que l'usage des lits de repas s'introduisit en effet d'abord dans les villes de l'Ionie, de bonne heure

enrichies par le commerce et amollies par le mélange des mœurs asiatiques. Inconnu encore au temps où furent composés les poëmes homériques, cet usage avait-il déjà prévalu à l'époque où Lycurgue, visitant l'Ionie, comparait le relâchement de ses mœurs à la vigueur de celles de la Crète, c'est-à-dire dès le neuvième siècle? De très-anciens vases ornés de figures offrent la représentation de repas où les convives sont couchés, à la mode lydienne, sur des lits garnis de coussins et de couvertures. Nous avons reproduit (t. XXXII, p. 244, fig. 2) une de ces peintures, d'après un vase corinthien trouvé avec d'autres semblables dans les tombeaux de l'antique ville étrusque de Cære; les inscriptions tracées sur ces vases en caractères de l'ancien alphabet corinthien permettent d'en faire remonter la fabrication jusqu'au septième siècle avant Jésus-Christ. On voit par là quel chemin avait fait dès ce temps la coutume dont nous cherchons l'origine. Corinthe fut la première cité de la Grèce européenne qui put rivaliser de luxe avec les villes de l'Ionie, et, vers l'an 655, ses colons établis en Étrurie y avaient porté avec eux les arts et leurs mœurs, dont nous retrouvons les vestiges dans les tombeaux de Cære.

Avec le luxe, les habitudes des Ioniens gagnèrent peu à peu tous les peuples de la Grèce; d'abord ceux qui étaient de même race qu'eux, puis les autres ensuite. Les Spartiates eux-mêmes se servaient de lits pendant les repas dès avant le début de la guerre contre les Perses, et quand ils eurent achevé de perdre leur austérité primitive, ils n'y mirent pas moins de richesse que les autres peuples. Au troisième siècle, « ils couvraient leurs lits, dit Athénée (*Deipnos.*, IV, 9), de tapis tellement précieux et par leur grandeur et par la beauté du travail, que les personnes invitées à leurs soupers, quelquefois n'osaient pas appuyer leur coude sur les oreillers; ceux-là qui jadis pouvaient rester pendant tout un repas s'appuyant sur la traverse nue du lit, déployaient maintenant cette magnificence. »

Les siéges encore employés quelquefois dans les repas, concurremment avec les lits, étaient depuis longtemps considérés comme un reste de mœurs surannées. On en trouve la mention dans quelques passages des écrivains anciens; on voit aussi sur la coupe célèbre signée par Sosias, qui est de la belle époque de l'art, au Musée de Berlin, les dieux réunis dans un banquet, assis sur des trônes deux à deux, tandis que sur tous les autres vases où sont peints des sujets semblables les convives sont couchés comme sur le vase corinthien déjà cité, ou sur le vase de date beaucoup plus récente auquel est empruntée la première figure de cet article; mais il faut bien remarquer que ces peintures ne représentent pas un repas ordinaire tel qu'on pouvait le prendre en famille, mais le *symposium*, la réunion qui suivait le repas proprement dit, après lequel les hommes restaient longtemps à boire, à converser et à se divertir ensemble, et où les seules femmes admises étaient des étrangères, des joueuses de flûte et de cithare. Ce n'est guère avant le septième siècle que les riches habitants de l'Ionie, imitant encore en cela ceux des pays voisins, introduisirent dans leurs festins, à la place des anciens chantres qui célébraient, en s'accompagnant de la lyre, les aventures des dieux et des héros, ces Phrygiennes ou Lydiennes mercenaires qui les charmaient en leur faisant entendre la musique déjà plus perfectionnée de leur pays.

Lors même que la coutume de se coucher pendant les repas fût devenue générale pour les hommes dans toute la Grèce, les femmes qui y prenaient part en même temps qu'eux (et c'étaient seulement celles de la famille) s'asseyaient, l'épouse sur le bord du lit même ou sur un siége placé au pied du lit de son mari; les filles, lorsqu'elles n'aidaient pas au service, sur d'autres siéges et souvent auprès de tables particulières. Il en était de même des garçons qui n'avaient pas encore atteint un certain âge variant selon les pays. En Macédoine, les jeunes gens n'avaient pas le droit de se coucher pendant les repas tant qu'ils n'avaient pas tué à la chasse au moins un sanglier, et l'on raconte que Cassandre n'avait pas encore conquis ce droit à l'âge de trente-cinq ans. Les mêmes habitudes paraissent s'être conservées fort tard chez les Grecs, même à l'époque romaine et sous l'empire, jusque dans les intérieurs les plus simples et les plus rustiques. Tel est celui qu'a décrit Dion Chrysostome (*Or.*, VII), vers la fin du premier siècle de l'ère chrétienne: « Étant entrés, dit-il, dans la maison, nous passâmes le reste du jour à nous réjouir, nous autres hommes, couchés sur des feuilles et des peaux formant une épaisse litière, la femme assise près de son mari; la fille, en âge d'être mariée, nous servait et nous versait le vin; les enfants distribuaient les viandes, et eux-mêmes mangeaient à côté de nous. » Ce passage peut servir d'explication à un très-grand nombre de bas-reliefs funéraires analogues à celui du Musée du Louvre que reproduit la figure 2. Dans tous on voit à peu près de même un ou plusieurs hommes couchés, une femme assise auprès du principal personnage, et des enfants ou des esclaves qui les servent.

Nous avons cité la coupe de Sosias, sur laquelle on voit par exception les dieux assis dans un banquet; sur une autre coupe, qui est comme la contre-partie de celle-là [1], où un semblable banquet est figuré, chaque dieu est étendu sur un lit, se soulevant à demi, le coude appuyé sur un coussin replié; au pied de chaque lit et sur le lit même une déesse est assise, et son attitude comme son maintien nous montrent, aussi bien que la figure de femme du bas-relief du Louvre (fig. 2), quel devait être le maintien des matrones grecques en pareille circonstance. Quant aux hommes, dans toutes les représentations de repas semblables, on les voit dans la position que nous venons de décrire, soupant, comme on disait, sur le coude, c'est-à-dire le bras gauche appuyé sur les coussins ou les tapis qui servaient d'oreillers, et soutenant le haut du corps, tandis que les jambes étaient étendues, et qu'avec le bras droit, resté libre, ils saisissaient les mets placés sur la table auprès d'eux ou tendaient la coupe aux jeunes échansons qui puisaient dans les cratères le vin mélangé d'eau. Tous ces détails sont clairement visibles dans la figure 1, empruntée à un vase peint de l'ancienne collection Campana, au Musée du Louvre. Les convives qui, dans la peinture, se tournent à demi vers la table, ne se présentent ni tout à fait de face, ni tout à fait de côté; on doit supposer leurs jambes allongées obliquement sur les lits, à peu près dans la direction indiquée par les flèches sur le plan (fig. 4). C'est ce qui explique que dans les nombreuses représentations du même genre, les personnages couchés paraissent occuper une étendue moindre que ne l'exigerait le développement entier de leur corps, et que rarement on aperçoive leurs pieds. Nous citerons ici un passage de Plutarque (*Sympos.*, V, 6), qui est le commentaire exact de nos figures, comme celles-ci peuvent aussi lui servir d'éclaircissement; nous empruntons la traduction d'Amyot: « On demanda pourquoi au commencement du souper on se trouve coutumièrement serré et pressé à la table, et à la fin à l'aise et au large. Il y en avait quelques-uns d'entre nous qui attribuaient cela à ce que nous soupons ordinairement assis de notre large, vu que nous étendons la main droite sur la table; et puis, quand nous avons soupé, alors nous nous tournons sur le côté, faisant la forme de notre corps plus aiguë, et n'occu-

[1] Publiée dans les *Monuments inédits* de l'Institut archéologique de Rome; 1853, pl. XLIV.

pons plus la place de l'assiette (où le corps est assis) par superficie, en manière de dire, ains (mais) par ligne seulement. Ne plus ne moins donc que les osselets occupent moins de place quand ils tombent droits sur l'un des côtés que quand ils tombent couchés tout à plat; aussi un chacun de nous, au commencement, penche sur le devant, regardant de front vers la table, mais après il change son assiette de front en flanc. »

Il n'est pas difficile de comprendre que deux personnes couchées sur le même lit et se tournant à la fois de face vers une table d'assez petites dimensions, fussent à l'étroit au commencement du repas; et, au contraire, qu'elles fussent à l'aise quand, se tournant après avoir satisfait leur appétit, elles ne présentaient plus à la table que le côté.

Deux personnes, en effet, se couchaient ordinairement sur un lit, plus rarement une seule. On voit dans la figure 1 et sur le plan (fig. 4) un lit où une seule personne est placée, formant équerre avec un autre qui porte deux convives. Cette disposition est rarement visible sur les vases, où les peintres se sont contentés presque toujours de figurer des lits rangés à la suite les uns des autres, sans doute parce que la perspective de lits en retour se prêtait malaisément à la décoration d'une panse arrondie. Peut-être est-ce la seule cause aussi qui a empêché le peintre de représenter sur ce lit deux personnes au lieu d'une, et devant les lits deux tables et non une, car il était d'usage d'approcher de chaque lit de deux personnes une table distincte que l'on remplaçait pour le second service. De même encore, lorsque sur un vase ou quelque autre monument (à moins qu'il n'appartienne à un autre temps et ne retrace des mœurs étrusques ou romaines), nous trouvons trois, quatre personnes et même davantage étendues sur le même lit, il ne faut attribuer cette apparente ex-



Fig. 1. — Lits de repas grecs, d'après un vase peint du Musée du Louvre.

ception, qui est en effet en contradiction avec tous les textes, qu'à la fantaisie de l'artiste, qui y a vu un plus favorable motif d'ornement. Dans les occasions mêmes où se trouvaient réunis un très-grand nombre de convives, l'ordonnance habituelle était observée. Ainsi, dans ce grand festin offert à Mardonius par Attaginus de Thèbes, où se trouvèrent cinquante Perses et cinquante Thébains, sur chaque lit un Thébain et un Perse étaient couchés ensemble. (Hérodote, IX, 16.)

L'hôte qui distribuait les places à ses convives ou celui qui était choisi par eux pour présider au banquet, avait soin d'assortir les couples, en mettant le plus près de lui les personnes qu'il voulait le plus honorer. Ainsi, dans le Banquet de Platon, Agathon indique la place à chacun des invités : « Toi, Aristodème, couche-toi auprès d'Erixymaque... » Lui-même reste seul sur un lit jusqu'à l'arrivée de Socrate, qu'il fait mettre à côté de lui. Quand, plus tard, survient Alcibiade, il le fait placer, lui troisième, sur le lit qu'il partage déjà avec Socrate. L'exception ici confirme la règle; elle est motivée par l'entrée inattendue d'un convive pour lequel aucune place n'a été réservée. Au moment où celui-ci arrive, d'ailleurs, le repas est fini : il ne s'agit pas de lui faire place à table; il suffit qu'il puisse s'étendre sur un lit auprès des autres convives qui continuent de converser ensemble.

Les lits étaient donc spacieux; ils étaient aussi très-hauts en général, et il fallait un marchepied pour y monter; au surplus, ils ressemblaient aux lits ordinaires, comme on a pu le voir par les dessins, et étaient plus ou moins richement ornés et couverts selon la condition des personnes.

Les monuments de l'Étrurie nous offrent la représentation de scènes qui ont beaucoup d'analogie avec celles que nous venons de décrire. Comme les Grecs, comme les peuples de l'Orient, les Étrusques se couchaient pour prendre leurs repas, et les lits dont ils faisaient alors usage ne différaient pas plus que ceux des Grecs des lits sur lesquels ils s'étendaient pour dormir ou se reposer. On peut en juger en comparant la figure 3, qui reproduit une peinture décorant l'intérieur d'un caveau sépulcral de l'antique Tarquinii avec les dessins de lits étrusques qui accompagnaient notre précédent article (voy. t. XXXIII, 1865, p. 384), en même temps qu'on peut voir une fois de plus combien, en général, dans leur construction, leur ornement, leur arrangement, les lits des Grecs et des Étrusques se ressemblaient. Tout est ici pareil; nous n'avons à signaler dans ce nouveau dessin que la forme des coussins coupés carrément à leurs extrémités et l'ornement particulier de la couverture devant la table, au milieu du lit, à l'endroit où les deux personnes qui y sont couchées doivent se pencher pour saisir les mets placés auprès d'elles.

Mais ce qui est tout à fait propre à l'Étrurie dans cette image d'un repas, c'est que, contrairement aux usages de la Grèce, sur chaque lit un homme et une femme ont pris place ensemble, et que la femme aussi bien que l'homme est couchée.

L'habitude d'admettre les femmes dans les banquets, sans leur assigner une place et leur prescrire une attitude distinctes de celles des hommes, choquait les idées des Grecs, plus voisins, à ce qu'il semble, des mœurs de l'Orient dans leur manière de traiter les femmes, et peut-être ce que leurs écrivains ont dit de la licence des banquets étrusques n'est-il principalement fondé que sur cette différence de mœurs.

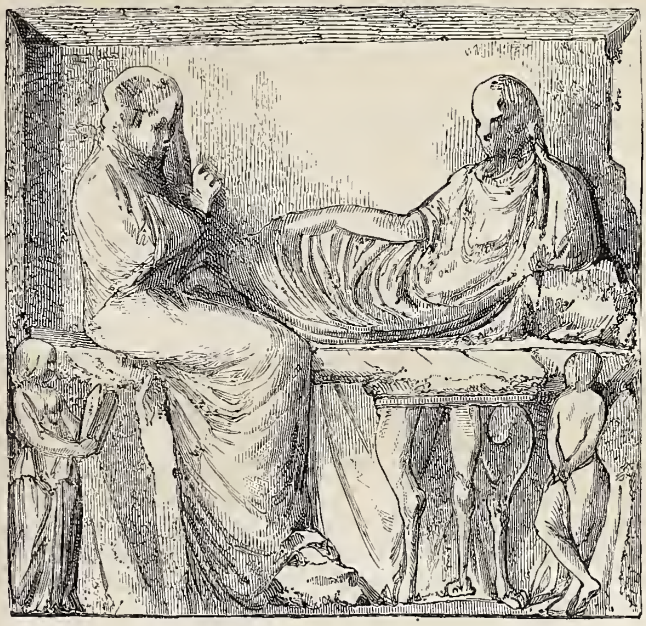


Fig. 2. — Repas d'une famille grecque, d'après un bas-relief du Musée du Louvre.

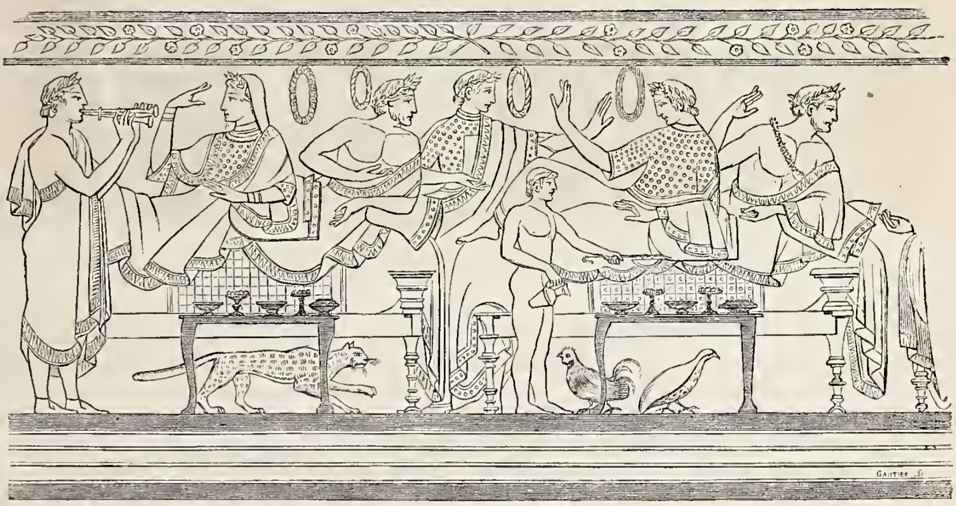


Fig. 3. — Lits de repas étrusques, d'après une peinture murale du tombeau de Tarquinii.

Chaque lit, dans la peinture de Tarquinii, est occupé par un seul couple, comme dans les repas grecs (car la femme que l'on aperçoit au milieu de la composition est debout derrière les lits). Il n'en était pas toujours ainsi : dans d'autres représentations du même genre, peintes ou sculptées, on voit un plus grand nombre de convives réunis sur un seul grand lit, et, s'il faut en croire Aristote, ils y étaient tous couchés sous la même couverture. On remarquera qu'ici, contrairement à cette assertion, non-seulement chaque lit, mais chaque personne a sa couverture séparée; mais on a découvert, en 1846, dans un tombeau de Cervetri (l'antique Cære), des peintures représentant également un banquet, où les convives, hommes et femmes, sont étendus sous la même couverture, sorte de housse rayée; le lit, sans aucune division apparente, fait sur trois côtés le tour du caveau, et, à cause de cela, on a cru reconnaître dans cette peinture

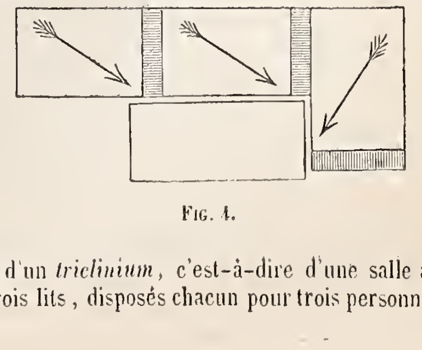


Fig. 4.

l'image d'un *triclinium*, c'est-à-dire d'une salle à manger à trois lits, disposés chacun pour trois personnes, tels

que, dans un prochain article, nous les verrons en usage chez les Romains. Dans d'autres tombeaux, au lieu de peintures, ce sont des lits mêmes qu'on trouve taillés dans le roc, avec les coussins pour s'accouder, les marchepieds pour y monter, et ordinairement disposés pour recevoir deux personnes.

La suite à une prochaine livraison.

SIMPLE RÉCIT D'UN JEUNE MÉDECIN POLONAIS.

Suite. — Voy. p. 35.

— Si je vous ai conduit jusqu'ici, me dit mon hôte, c'est parce que je ne voulais vous quitter que le plus tard possible et quand je vous saurais loin du danger.

Je le regardai, j'allais l'interrompre; il continua :

— Il est temps de vous l'apprendre : les conviés du Winter-Garten, dénoncés depuis hier, ont été, pour la plupart, arrêtés à domicile; à l'heure où je vous parle, on a dû fouiller chez moi pour vous y trouver; j'étais heureusement prévenu de la visite qu'on nous ménageait, et nous avons pu l'éviter.

— Mais notre ami Johann Ostern? demandai-je.

— C'est de l'endroit où déjà il était en sûreté qu'il m'a fait parvenir l'avis de ces visites domiciliaires; voilà donc pourquoi nous sommes ici, et pourquoi nous y avons trouvé Silvane et Nüchtern. Si la fillette s'est fait suivre par lui à l'aide du mouchoir de son maître, c'est parce qu'il fallait éloigner de Breslau le trop fidèle animal. Son instinct eût servi de guide à la police pour découvrir la cachette où, je l'espère, Johann demeurera à l'abri des recherches jusqu'à ce que nous ayons trouvé le moyen de lui faire quitter secrètement la ville. Assez d'autres vont payer cher, sans doute, une généreuse imprudence. Quant à vous, votre qualité d'étranger, pis que cela, pour parler selon le train des choses, votre nationalité, vous expose à toutes les persécutions qu'on prétend légitimes dès qu'elles peuvent se couvrir du voile de la raison d'État et du masque de la justice. S'il s'agissait de lutter en vue d'une espérance réalisable, je vous dirais : Revenez à Breslau, ou plutôt je vous y aurais retenu; mais chez nous il n'y a rien à espérer, et une bravade inutile n'est point de l'héroïsme. Vous m'avez parlé de votre mère, je pense à elle; et comment ne penserais-je pas à celle qui vous attend, moi qui ai tant souffert à attendre mon fils unique, parti pour se mêler à une émeute d'où il ne devait pas revenir! C'est pourquoi je vous dis, mon ami : Séparons-nous; voici votre chemin, partez!

Le souvenir de ma mère évoqué par ce digne homme ne me permit d'opposer aucune résistance à son ordre de départ.

— Tenez, me dit-il encore en me mettant un papier dans la main, ceci est votre itinéraire; suivez-le aussi exactement que les circonstances vous le permettront. Quant à votre sac de voyage, il ne doit pas être loin.

En effet, à peine eut-il jeté les yeux et plongé la main dans le fouillis de branches et de feuilles du hallier voisin, qu'il en tira mon sac et me le présenta.

— Mais qui donc l'a apporté là? demandai-je.

— Parbleu, c'est Silvane, me répondit le bonhomme; la fillette est petite, mais elle est forte.

— Et puis, nous étions deux; Nüchtern m'a aidée, dit celle-ci, sans discontinuer ses soins à l'ami de Johann.

La nuit était venue; mon hôte me tendit une dernière fois la main, je la serrai cordialement; puis, allant à Silvane, je me penchai vers elle et lui donnai un baiser sur le front. L'enfant était si préoccupée du chien blessé, qu'elle ne releva pas même la tête pour me dire adieu.

II. — *Une halte.*

Ayant ainsi, et sincèrement à regret, pris congé de mon hôte et de sa petite-nièce, je m'acheminai vers Trebnitz; mais une idée qui m'obsédait ralentissait à chaque instant de plus en plus mon allure. Je me reprochais d'abandonner dans la peine mes jeunes amis de Breslau, et, croyant les entendre m'accuser de lâcheté, j'allais résolûment revenir sur mes pas, lorsqu'une réflexion me décida à poursuivre ma route.

« Quand on n'a plus que la prison en perspective, me dis-je, il n'est pas plus honteux de s'y dérober par la fuite que de se cacher pour s'y soustraire. Johann Ostern, Dieu le sait, n'est point un lâche; il s'est caché, je puis partir! »

La conscience mieux en repos, je me mis à arpenter le chemin du pas d'un voyageur qui voit encore à longue distance devant lui l'endroit où il a marqué son étape, et qui craint de n'y pouvoir arriver que lorsque toutes les portes seront closes. Ce fut précisément ce qui m'advint : plus de porte ouverte, plus de lumière à l'intérieur des maisons quand je m'aventurai dans le bourg de Trebnitz. Tout le monde dormait. Heurter chez les gens et les réveiller pour leur demander un gîte, c'était, de la part d'un voyageur arrivant de Breslau, certainement commettre une imprudence. La nouvelle des arrestations motivées par la convocation au Winter-Garten y pouvait être parvenue; en me présentant à pareille heure, je devais éveiller contre moi les soupçons. Or, me rendre suspect équivalait à me constituer prisonnier. Je traversai le bourg, heureux de le trouver désert et ayant grande hâte de m'en éloigner. Je ne m'arrêtai point même quand je l'eus de beaucoup dépassé. J'étais alors, je l'ai dit, un solide marcheur, et je ne pouvais cheminer par un temps plus favorable; je voyageais sous un ciel sans nuages, la lune dans son plein éclairait tous les points de la route; de plus, je ne craignais point de m'égarer : j'avais assez bien en mémoire la carte topographique du pays pour me diriger en droite ligne sur Œls, ma seconde station, sans qu'il me fût nécessaire de consulter l'itinéraire que mon hôte m'avait remis au départ.

Aussi bien que Trebnitz je dépassai Œls, et, au jour naissant, je marchais encore. Mais la fatigue était venue, elle avait alourdi mon pas, et je sentais mon dos ployer sous le poids de mon sac de voyageur. Je n'étais plus qu'à un petit quart d'heure de Kempen, ville de la Posnanie, réunie aux États prussiens, mais qui se souvient qu'elle était polonaise avant le partage de 1773. Il me suffisait, pour y arriver bientôt, d'un dernier effort de courage; cependant, au lieu de presser le pas, je me décidai prudemment à faire halte et à prendre un peu de repos, afin de ne pas m'exposer aux dangereuses suppositions dont un piéton, harassé d'une marche nocturne, ne pouvait manquer d'être l'objet aux frontières de la Prusse et de la Pologne.

Je me débarrassai de mon sac de voyage, que je posai à terre; puis, assis sur le bord d'un fossé, je pensai qu'il était temps de prendre connaissance de l'itinéraire qu'avait tracé pour moi mon hôte de Breslau. Je dépliai le papier; les instructions qu'il contenait commençaient ainsi :

« Copie d'une note adressée par ∴ à son ami D. 7 J. A. »

Ces points groupés en triangle, ces chiffres, ces initiales, énigmes pour tout autre, je les lus aussi couramment que si le copiste eût écrit sans signes mystérieux et sans abréviations :

« Copie d'une note adressée par Johann Ostern à son ami le quatrième engagé dans la 7e section de la jeunesse armée. »

Or, ce quatrième engagé, c'était moi. Dans cette association, où le signe numérique attribué à chacun de nous s'exprimait par la lettre qui lui correspondait dans l'ordre alphabétique, j'étais le D de la série d'affiliés à laquelle j'appartenais.

Je fus profondément touché en apprenant ainsi que la première pensée de mon ami Johann, à peine hors d'un danger imminent, avait été pour moi. Je me creusai la tête pour deviner comment, de sa retraite, où il devait craindre de communiquer avec le dehors, il avait trouvé le moyen de faire parvenir à mon hôte ses conseils sur la route qu'il me fallait suivre. Peu à peu, tandis que je réfléchissais, mes idées devinrent confuses, mes paupières s'appesantirent, et finalement je m'endormis.

Le soleil avait monté haut dans le ciel quand je rouvris les yeux. Je me levai, secouai la poussière de mes habits et de mes souliers; l'eau fraîche d'un ruisseau que j'avisai à peu de distance du fossé où je m'étais endormi acheva de me réveiller, et, le sac au dos, je me remis en route.

Il ne me fallait plus, je l'ai dit, qu'un quart de marche pour arriver à Kempen, qui allait être positivement ma première étape depuis mon départ de Breslau. Je me promis de repartir, sinon la nuit suivante, du moins, au plus tard, le lendemain. Ma halte devait être plus longue, car ce n'est que cinq mois après mon arrivée à Kempen que je traversai Wieruzow, gros bourg polonais qui n'est distant que d'un mille et demi de la ville où je ne voulais me reposer qu'un jour.

L'itinéraire qui avait été copié par mon hôte contenait, outre le tracé du voyage jusqu'à destination, diverses instructions telles que celles-ci : « Partout où il n'est pas personnellement connu, celui qui peut être poursuivi risque moins à se montrer et à parler sans affectation qu'à s'isoler et à se taire. Ainsi, en voyageant : marcher en plein jour; suivre les grandes routes; entrer dans les villes; choisir, pour y séjourner, les auberges les plus fréquentées; se faire servir dans la salle commune; si l'on a des voisins de table, ne pas écouter avec inquiétude ceux qui causent tout bas, mais jeter gaiement son mot dans la conversation de ceux qui jasent tout haut; ne jamais interroger, si ce n'est pour savoir où est situé le bureau de la police, et être toujours prêt à répondre. »

J'avais précisément, depuis la veille, fait le contraire de ce qui m'était prescrit par ces sages instructions; mais j'en étais au début de mon voyage : je me promis, à partir de ce moment, de les observer de point en point, et j'entrai dans Kempen.

Une large rue continuait la grande route; je la suivis, passant sans m'arrêter devant la porte de quelques petits débitants de bière et d'eau-de-vie chez lesquels je n'apercevais que deux ou trois fumeurs attablés, ou même, chez d'autres, toutes les tables vides et le cabaretier attendant la pratique. Enfin, vers le milieu de la rue, le bruit des ailes d'un petit moulin, qui servait à la fois de girouette et d'enseigne, me fit lever les yeux vers une maison de belle apparence. L'inscription, qui se prolongeait sur une ligne, d'un bout à l'autre de la façade, disait :

« Au moulin de Sans-Souci. Hôtel de la Poste; table » pour 100 couverts, écurie pour 50 chevaux. »

Quelques fourgons étaient arrêtés devant la porte; les gobelets tintaient sur le comptoir; un cliquetis d'assiettes se mêlait au bourdonnement des voix dans la salle commune; c'était l'heure du dîner, et je jugeai au bruit que les convives étaient nombreux. Je ne pouvais mieux choisir mon point d'arrêt pour me conformer aux instructions de mon ami Johann : aussi, moins d'une minute après que l'enseigne mobile eut attiré mon attention, j'avais déjà confié mon sac de voyage à l'une des servantes de l'auberge, retenu ma chambre pour la nuit suivante et pris place à la grande table où des rouliers, des marchands, plusieurs bourgeois de la ville et quelques voyageurs mangeaient en commun.

La conversation était générale et fort animée; mais elle semblait poussée dans la voie des nouvelles alarmantes et même sinistres. Dans ce pays du silence forcé, quant aux événements qui pourraient émouvoir le populaire, j'entendis parler librement de familles au désespoir et de victimes. On interrogeait en citant des noms, et ceux des assistants qui étaient ou qui paraissaient être le mieux informés répondaient aux questionneurs par ces mots qui rembrunissaient tous les visages :

« Perdu! — Condamné! — Frappé cette nuit! — Mort ce matin! »

Bien que les noms cités me fussent inconnus, comme j'ignorais pour la plupart ceux de mes amis les affiliés de Breslau, je ne crus pas me tromper en supposant qu'il s'agissait de ceux-ci. On parlait de catastrophes si récentes, que la distance entre Kempen et le chef-lieu de la Silésie aurait pu me donner à réfléchir sur ma supposition. Cette difficulté ne m'arrêta point; elle n'allait pas jusqu'à l'impossible : la police a des courriers si rapides, et les signaux du télégraphe vont plus vite encore. Ce qui dérouta un peu mon esprit, ce fut d'entendre nommer des jeunes filles, des femmes, et en les nommant on disait aussi : « Perdues! condamnées! » De qui pouvait-il être question, si ce n'est des sœurs et des mères de nos conviés au Winter-Garten? Mais sous quel prétexte étaient-elles condamnées? De quoi les punissait-on, si ce n'est de leur dévouement, sans doute, à leurs fils, à leurs frères? A cette pensée le vertige de l'indignation me monta au cerveau, et, oubliant toute prudence, j'allais, par la violence de mes paroles, m'exposer à partager le sort de mes amis, quand un incident de la rue me laissa muet et, par un mouvement spontané, groupa mes compagnons de table aux trois fenêtres de la salle d'auberge.

M'étant levé ainsi que les autres, mais seulement après eux, je ne pus trouver de place à l'une des croisées pour voir ce qui se passait dans la rue. A tous les étages des maisons qui faisaient face à l'auberge, je voyais des curieux se pencher au dehors et regarder en bas; mais rien ne m'apprenait quel était le spectacle qui attirait tant de regards. C'était, auprès de moi comme au loin, un morne et religieux silence, une sorte de stupeur que je partageais sans la comprendre. Le seul bruit qui vînt à mes oreilles, bruit singulièrement distinct, était celui des pas frappant à temps égaux le cailloutis de la rue; on eût dit une ronde de soldats qui passait.

En m'éloignant de la fenêtre, où j'avais essayé vainement de me faire faire une place, j'aperçus la fille de service à qui, en entrant, j'avais donné mon sac de voyage. Elle se tenait assise près de la porte, les mains jointes sur la poitrine. Cette fille balbutiait une prière. Son visage était très-pâle.

— La ville est-elle menacée d'un malheur? lui demandai-je.

— Le malheur est partout dans la ville, me répondit-elle.

— Est-ce donc un convoi de troupes qui arrive?

— Non, ce sont encore des défunts qu'on mène au cimetière. Nous ne voyons que cela depuis huit jours. Ce qui passe maintenant, c'est le maître d'école et ses deux enfants.

— La peste est donc à Kempen?

— Peste ou petite vérole, chez nous c'est la même chose; je lui ai toujours vu faire beaucoup de victimes; mais jamais il ne lui en a tant fallu que cette année. Nos

médecins meurent à la peine; on en attend d'autres, mais ils n'arrivent pas!

Je me fis indiquer la demeure du chef de la police; un quart d'heure après j'étais devant lui.

— Monsieur, lui dis-je, je me trouve par hasard de passage à Kempen, je n'avais pas l'intention de m'y arrêter; mais j'apprends que l'épidémie qui règne dans cette ville atteint un si grand nombre de malades qu'elle ne permet pas à vos médecins de donner leurs soins à tous ceux qui en sont frappés. Je suis docteur en médecine, et je viens me mettre à votre disposition pour suppléer mes confrères épuisés de fatigue.

— Cette démarche vous honore d'autant plus, me répondit le chef de la police, qu'ici vous devez vous croire en danger.

— Le lit du malade, répliquai-je, c'est le champ d'honneur du médecin.

— Aussi n'est-ce pas le danger de la contagion que j'avais en vue, riposta le chef de la police.

Et d'un mot, pour se faire mieux comprendre, il me salua par mon nom.

— Vous me connaissiez? lui dis-je.

— Nullement; mais j'étais informé de votre arrivée par ceux qui m'ont rendu compte de votre voyage depuis Breslau. Que ceci ne vous inquiète pas, je devais vous laisser passer. Ainsi c'est votre dévouement qui vous retiendra ici, et non pas moi.

Cela dit, il appela un de ses agents, auquel il ordonna de me conduire au bureau du service médical établi en permanence dans la ville depuis l'invasion de l'épidémie.

Mon intention n'étant pas d'entrer dans les détails de cette campagne meurtrière, ceux-ci trouveront ailleurs leur place; je me bornerai à dire pourquoi je prolongeai mon séjour à Kempen longtemps après que le fléau qui décimait la population eut cessé de sévir.

Si la mort ne prenait pas tous nos malades, la maladie, en revanche, n'en abandonnait aucun sans leur laisser d'horribles traces de son passage ou d'incurables infirmités. Parmi les victimes confiées à mes soins, l'une des plus éprouvées fut certainement la mère du chef de la police, femme qui avait été, me dit-on, fort intelligente, mais qui, surtout, j'en réponds, avait dû être très-belle; je ne l'ai connue qu'à cette dernière période de la décadence sénile que nous désignons par : tombé en enfance. Un autre que moi avait été appelé auprès d'elle, au début de la maladie : je ne dis point cela pour récriminer; comme j'étais le dernier venu dans le service médical : les clients qui avaient le plus d'importance revenaient de droit à mes anciens.

J'avais passé la nuit précédente au poste central des médecins, où tour à tour chacun de nous était de garde, et je venais de rentrer chez moi après l'une de mes plus laborieuses journées. Brisé par la fatigue, accablé jusqu'à l'hébêtement par l'impérieux besoin de dormir, j'allais, selon l'habitude que j'avais dû prendre depuis un mois pour être prêt à tout événement, me jeter à demi habillé sur mon lit, quand j'entendis heurter bruyamment à ma porte. Dieu sait la mauvaise volonté que je mis à répondre à l'importun! J'étais si fort anéanti que je n'entendis rien de ce que me dit celui qui venait me chercher en grande hâte; cependant j'achevai de me rhabiller et je suivis l'exprès qu'on m'avait dépêché, mais je le suivis machinalement, marchant sans avoir conscience de moi-même et dormant debout. Ce fut seulement quand je me trouvai en présence du chef de la police, personnage de moi très-connu depuis que j'arpentais jour et nuit les rues de Kempen; ce fut seulement alors, dis-je, que je me rendis compte de la direction que mon guide m'avait fait suivre et de l'endroit où il m'avait conduit.

La suite à la prochaine livraison.

LES DEUX NOYERS DE SASBACH [1]

(GRAND-DUCHÉ DE BADE).

Si le voyageur, qui traverse Sasbach, se fait conduire tout d'abord vers le noyer près duquel Turenne fut tué [2], les gens du pays en montrent avec non moins d'empressement un autre qui fait aussi partie de la décoration de cette scène funèbre où périt le héros. C'est près de ce second



Le Noyer de Montecuculli, à Sasbach. — Dessin de F. Stroobant

noyer, et derrière un mouvement de terrain, que le général autrichien Montecuculli avait abrité une batterie d'artillerie dont l'un des boulets atteignit Turenne.

Du haut de ce plateau, on domine entièrement le champ de bataille; on voit au pied de la montagne le charmant et paisible village de Sasbach, puis la vallée de Sasbachthal, qui remonte à gauche vers la Forêt-Noire et se perd à droite dans les plaines du Rhin. A l'horizon on découvre l'imposant sommet du Hornisgrinde, qui atteint 1 200 mètres d'élévation.

[1] On écrit aussi Sassbach, Saltzbach, etc.

[2] Voy. le monument de Turenne à Sasbach, t. XI, 1843, p. 148, et la Table des trente premières années.

PARCS ET JARDINS.

LE POEME DE DELILLE.



Un coin de parc dans le Nivernais. — Peinture et dessin d'Hanoteau.

Le poëme des *Jardins*, par Delille, eut un grand succès en 1782. Ducis, tout en avouant que ce ne sera point la lecture favorite d'un ami de Virgile ou de la Fontaine, ne revient pas de l'admiration que lui causent cette facture habile et ce brio séduisant : c'est, dit-il, *le petit chien qui secoue des pierreries*. Duviquet ne trouve dans les *Jardins* ni plan, ni intérêt, ni qualités d'ensemble ; mais il y reconnaît un riche dictionnaire poétique, une série d'études dignes d'un grand maître. « Delille seul, dit-il, était en état de composer les *Jardins* ; dans aucun autre de ses ouvrages, il n'a déployé avec plus de magnificence les dons précieux que lui avait départis la nature. »

Rivarol osa protester, en lançant ses *Doléances du chou et du navet*, indignés d'un injuste oubli ([1]), contre Delille, qui sacrifiait trop à la mode et au goût du temps

« En défendant au *fer* d'outrager la nature.

Quoi qu'il en soit, le poëme de Delille « eut les honneurs d'une vingtaine d'éditions et de plusieurs traductions allemandes, polonaises, italiennes, anglaises. » C'est qu'il écrivait à une époque d'épuisement, où l'art classique énervé tournait à la routine, où le paysage, en vers ou en tableau, se composait d'après des recettes et des procédés. On s'étonne aujourd'hui de ces classifications, de ces conseils ou plutôt de ces conditions imposées par le poëte aux paysagistes, selon qu'ils veulent choisir le *style héroïque et idéal* ou le *style champêtre et pastoral*. Je cite de mémoire :

« Tout est grand dans le premier ; ce ne sont que temples, obélisques,

L'orgueilleux obélisque au loin couché sur l'herbe,

antiques sépultures, riches fontaines, statues, autels, roches brisées, cataractes, arbres qui menacent les nues. Encore les placera-t-on de manière à fixer l'attention, près d'un noble chemin, à l'entrée imposante d'une sombre forêt. »

Dans le style pastoral, quelques ruines encore étaient tolérées ; mais on réclamait surtout des fabriques champêtres, moulins, masures, dont la dimension et l'aspect obéissaient d'ailleurs à des lois « salutaires. »

« Pour les cabanes, les chaumières, les retraites du paysan, qu'on appelle fabriques rustiques, on sait qu'elles sont, en général, fort basses et d'un seul étage, construites de bois ou de briques communes, sans architecture et sans ornements, ou même seulement enduites de terre glaise et couvertes de chaume ou de gazon. Ces demeures champêtres reçoivent peu de jour et sont fort obscures dans l'intérieur, tandis que les murs sont au dehors d'une couleur claire, fort rouge, blanche ou grise. On peut les accompagner avec goût d'échelles, de baquets, de cuves, de vieilles futailles, d'auges, de charrettes, de charrues, ustensiles que les paysans laissent ordinairement au dehors. Les chaumières sont d'autant plus pittoresques qu'elles offrent plus le caractère de la vétusté.

([1]) Castel, auteur du poëme des *Plantes*, voulut aussi rendre justice aux dédaignés :

« Phébus ne nommait pas, sans un tour recherché,
» Le *haricot* grimpant à la rame attaché.
» La *carotte* dorée et les *bettes* vermeilles,
» En flattant le palais, offensaient les oreilles.
» Ce temps n'est plus. Le *chou* dont Milan s'applaudit,
» Quand sa feuille frisée en pomme s'arrondit,
» Sans dégrader les vers ose aujourd'hui paraître
» Dans les chants élégants de la muse champêtre. »

» Comme, dans la nature, une campagne arrosée est plus agréable qu'une campagne aride, il en est de même des campagnes feintes ou représentées par l'art : les eaux leur prêtent un charme particulier (ne pas oublier le reflet calme ou tremblant). Les plantes doivent être d'un beau choix. » Ajoutez figures et animaux à l'avenant, statues, et servez, assaisonné de couleurs douces. Le moyen de se tromper avec un pareil guide-âne? Aussi tout paysage était sûr de plaire, dés qu'il réunissait cinq qualités essentielles : « figures, animaux, eaux, arbres agités du vent, et légèreté du pinceau! »

Toutefois, si l'on veut bien faire abstraction de la forme solennelle et monotone des *Jardins*, on pourra, encore aujourd'hui, y mettre à profit un certain nombre de recommandations avouées par le goût :

> Pour embellir les champs, simples dans leurs attraits,
> Gardez-vous d'insulter la nature à grands frais...
> D'ailleurs, à ces tableaux il faut des toiles vastes.
> N'allez pas resserrer dans des cadres étroits
> Des rivières, des lacs, des montagnes, des bois.
> On rit de ces jardins, absurde parodie
> Des traits que jette en grand la nature hardie,
> Où l'art, invraisemblable à la fois et grossier,
> Enferme en un arpent un pays tout entier.

Tout ce qui concerne les qualités opposées du jardin français et du parc anglais, est exprimé en termes fort justes :

> Chacun d'eux a ses droits; n'excluons l'un ni l'autre.
> Je ne décide point entre Kent et le Nôtre...
> Les rois sont condamnés à la magnificence...

L'art peut donc subjuguer la nature;

> Mais c'est toujours en grand qu'il doit triompher d'elle.

Le système anglais obéit aux mêmes exigences, et le véritable talent « consiste toujours à faire d'une place donnée, selon sa grandeur et son site, une contrée aussi agréable et naturelle que les circonstances le permettent. »

Peut-être Delille va-t-il un peu loin, lorsqu'il insinue que l'Éden était un jardin anglais. Mais il a cru trouver un habile artifice pour exalter cette nature arrangée qu'il préfère. Dans la peinture des arbres, des fleurs, des fruits, qui remplit le deuxième chant, on note au passage ce vers adressé aux arbustes :

> Vous êtes la nuance entre l'arbre et la fleur,

et ce trait ajouté pour répondre à Rivarol :

> Et le chou panaché que la pourpre colore,
> Et les navets sucrés que Freneuse a nourris,
> Pour qui mon dur censeur m'accusa de mépris.

Les gazons, les eaux, les fabriques champêtres, ont ensuite leur tour, puis la volière, la serre, les bains, le cabinet de travail. On utilisera les ruines touchantes,

> Les thermes, les palais, les tombeaux des Césars,

sans négliger une tour neuve surmontée d'un télégraphe ou un obélisque en l'honneur de nos braves marins.

Le poëte a toujours envie de revenir soit à la nature simple, soit à l'utilité, qui elle aussi doit influer sur l'ordonnance des parcs; mais, à tout moment aussi, il craint de transgresser les lois du paysage, de saper les bases du style noble et du style pastoral. De là beaucoup de ces conseils contradictoires qui jettent le doute dans l'esprit. Delille voudrait bien satisfaire tout le monde, et le faux goût trouve en ses inventions autant d'appui que le bon. Qu'on en juge par le bizarre passage où Delille conseille sérieusement aux grands propriétaires de peupler leurs parcs de proscrits et de moines :

> Ah! plaignez le destin, mais félicitez-vous;
> De vos riches tableaux le tableau le plus doux,
> A ces infortunés vous le devrez peut-être.
> Que dans l'immensité de votre enclos champêtre,
> Un coin leur soit gardé; donnez à leurs débris,
> Au fond de vos forêts, de tranquilles abris;
> A vos palais pompeux opposez leurs cabanes :
> Peuplés par eux, vos bois ne seront plus profanes.

SIMPLE RÉCIT D'UN JEUNE MÉDECIN POLONAIS.

Suite. — Voy. p. 35, 54.

J'éprouvai un ébranlement de pitié en reconnaissant, à travers mon invincible somnolence, le magistrat justement redouté qui, par état, devait être au moins cuirassé contre l'atteinte de toute émotion, s'il n'avait, comme tant d'autres, le cœur bronzé et la fibre ossifiée. Je le trouvai en proie à une agitation douloureuse qu'il n'essaya point de dissimuler. Son visage était littéralement ravagé par le chagrin.

— Arrivez donc! me dit-il, arrivez pour me dire qu'elle n'est pas morte.

— De qui voulez-vous parler?

— De ma pauvre mère.

— N'a-t-elle pas son médecin?

— Il l'a quittée il y a deux heures en me disant : « C'est fini! » Depuis deux heures je me répète ses terribles paroles, et malgré les apparences qui les justifient, je ne veux pas, je ne peux pas y croire.

— Et me croirez-vous donc si je vous les confirme, moi qui entre à peine dans une carrière où mon confrère, de qui vous doutez, a acquis tant d'expérience et une si juste renommée?

— Je croirai celui qui me dira qu'elle est vivante, me répondit-il d'un ton qui laissait à douter si c'était la folie du désespoir ou la saine et ferme conviction qui parlait.

Il eût suffi de le voir et de l'entendre en ce moment, pour reconnaître combien était méritée la double réputation de cet homme. Exécuteur impassible des ordres les plus rigoureux du pouvoir absolu, il semblait ne tenir à l'humanité que par l'amour filial, élevé chez lui à la puissance de l'adoration. « C'est un magistrat impitoyable, disait-on, mais quel bon fils! » Et ceux qui n'ont point observé ces contradictions presque invraisemblables de l'homme avec lui-même, ne comprenaient pas qu'on pût en même temps être la terreur des mères et aimer à ce point la sienne.

C'est en me poussant avec une impatience fébrile qu'il m'introduisit dans la chambre mortuaire. La tyrannie du sommeil commençait à céder à tant de secousses; mais j'éprouvais alors cette répugnance bien connue des médecins surmenés en temps d'épidémie : j'étais las de voir des morts. Arrivé au chevet du lit, je détournai la tête.

— Mais regardez-la donc! me dit le chef de la police en me forçant, par un brusque mouvement, à diriger mon regard sur sa mère. J'ose bien la regarder, moi!

Il me serait impossible de rendre tout ce que contenait de souffrance endurée cette affirmation de son courage.

La dernière impulsion me rendit complétement à moi-même, c'est-à-dire au sentiment de mon devoir. J'examinai attentivement le masque hideux que le mal avait plaqué sur le visage de cette femme. J'interrogeai ses extrémités, qui étaient déjà froides et rigides. J'auscultai le cœur et les poumons, et, durant cet examen, le fils de la malade déclarée morte, debout, près de moi, essayant de m'éclairer, soupirait si haut et tremblait si fort, que la lampe vacillait dans sa main et qu'il m'était impossible de percevoir le bruit que j'espérais surprendre.

Je dus lui avouer qu'il me troublait et l'inviter à passer

dans la chambre voisine. Il s'y résigna, mais ne put aller que jusqu'au seuil. Arrivé là, comme si ses jambes se refusaient à le porter, il s'arrêta, posa ses mains sur sa bouche et appuya son front au montant de la porte. A cette distance, je l'entendais encore étouffer ses soupirs.

Après un temps qui dut lui paraître bien long, ma conviction était faite.

Tremblant à mon tour, mais d'une émotion qui n'avait rien de pénible, je m'éloignai du lit et me dirigeai vers ce pauvre patient qui, m'ayant entendu, venait déjà à ma rencontre. Sans m'interroger, il me regarda un moment: la lampe éclairait mon visage; puis, se précipitant dans mes bras, il s'écria :

— Je savais bien qu'elle était vivante!

— Il faut, répondis-je, qu'un miracle se soit opéré depuis le départ de votre médecin, car il n'a pu s'y tromper.

— Ignorance du médecin ou miracle de Dieu, j'étais bien sûr qu'elle devait être sauvée.

Sauvée! peut-on dire qu'elle le fût? même après plusieurs mois de convalescence, le fils avait-il réellement retrouvé toute sa mère? L'horrible masque tomba, mais non sans laisser des traces profondes; les yeux ne se rouvrirent plus et l'intelligence s'anéantit. Seulement à demi ressuscitée, toute chose, pour la pauvre créature, était devenue indifférente, et toute personne étrangère, excepté moi, cependant. Ce qui lui restait de volonté se manifestait par un sourcillement d'inquiétude et des mouvements d'impatience à chaque fois qu'elle s'apercevait qu'un autre que moi était près d'elle et la servait. L'affection que son fils avait pour elle, c'est à moi qu'elle la rendait. Elle semblait ne plus se souvenir de lui; il en souffrait, mais, heureux de l'avoir conservée, il se résignait à souffrir. Je n'ai rien vu de comparable à la patience et à l'abnégation de ce fils à la fois présent et oublié.

— Sa tête est encore si faible! me disait-il, comme s'il avait senti le besoin de l'excuser; mais avec le temps la mémoire lui reviendra.

Comme ma présence favorisait peu ce retour de la mémoire, et que le désir de continuer enfin un voyage si vite et si longtemps interrompu devenait de plus en plus irrésistible, j'annonçai mon départ pour un jour prochain. Le fils de l'aveugle, qui jusque-là m'avait retenu à Kempen par ses prières, eut un mouvement de satisfaction.

— Je ne vous aurais pas engagé à nous quitter, me dit-il; mais si vous le voulez, dès demain vous pouvez partir: ma mère commence à s'habituer à moi.

Il prononça ces paroles d'un air triomphant, comme s'il m'eût dit : « C'est vous qui êtes oublié maintenant; elle ne se souvient plus que de moi. »

Tout en le félicitant de cette heureuse révolution, je lui demandai de me l'expliquer.

— Vous n'êtes pas toujours là; d'abord j'ai essayé de vous remplacer en la trompant; puis, peu à peu, je me suis rappelé à elle... Au fait, pour mieux vous renseigner, venez voir où nous en sommes ensemble.

Il entra dans la chambre de l'aveugle; je le suivis silencieusement et m'arrêtai à certaine distance.

Le fils s'approcha de sa mère, qui se tenait près de la fenêtre, dans un fauteuil. Il lui toucha doucement la main. Elle tourna vers lui la tête comme si elle y voyait, et me nomma. Il ne répondit pas, demeura immobile, la main tendue, espérant une autre parole; elle se fit un peu attendre. Enfin la mère chercha la main que son fils lui tendait; elle la rencontra, la toucha un moment, et dit naturellement, sans témoigner du contentement ou du déplaisir: « Ah! c'est toi. »

Il me regarda : son visage rayonnait, ses yeux se mouillèrent; il n'aurait pu être ni plus heureux, ni plus attendri si, en le reconnaissant, elle eût poussé un cri de joie.

La pauvre dame indiqua qu'elle voulait se lever; il l'aida à quitter son fauteuil, et, bras dessus, bras dessous, tous deux firent plusieurs fois le tour de la chambre. Pendant cette promenade, le fils murmurait à l'oreille de sa mère je ne sais quelles douces paroles; tout ce que je puis dire, c'est qu'elle les écoutait avec attention et qu'elle finit par sourire.

— C'est encore mieux qu'hier; elle m'embrassera demain! me dit-il quand, après avoir vu sa mère se replacer dans son fauteuil, il m'eut ramené dans son cabinet.

— C'est évident, répliquai-je, et je suis d'autant plus heureux de profiter ce soir même de la liberté que vous me rendez, que je vous laisse avec cette bonne espérance pour demain.

Nous touchions au moment des adieux. Avant de me permettre de prendre congé de lui, il me dit :— Il y a cinq mois, quand vous vous êtes arrêté ici, j'avais ordre de vous laisser passer; mais je devais signaler votre passage aux autorités russes qui surveillent la frontière; je ne ferai aujourd'hui que la moitié de mon devoir; votre belle conduite chez nous me dispense de remplir l'autre. Cette conduite est connue dans le pays que vous allez parcourir; elle doit avoir disposé favorablement pour vous ceux qui le gouvernent, cependant ne vous y fiez pas: les affiliés de Breslau ne sont pas encore jugés; quelques-uns d'entre eux, qui n'avaient pas été pris, viennent de se compromettre pour avoir voulu se venger d'une trahison.

Pensant aussitôt au plus cher de mes amis que je ne devais plus revoir, je demandai si Johann Ostern ne se trouvait pas au nombre de ces nouvelles victimes.

A ce nom, le chef de la police sourit et répliqua :

— Je vous l'ai dit, ne vous fiez à rien, ne vous confiez à personne, et que Dieu vous conduise!

Sans vouloir s'expliquer davantage, il me remercia de nouveau et avec effusion des soins que j'avais donnés à sa mère; je dus, malgré ma résistance, accepter le prix trop élevé auquel il avait estimé ces soins. Une heure après, le sac sur le dos, je quittai Kempen. Le soir même j'étais en Pologne. *La suite à la prochaine livraison.*

ESPRIT DES CORPORATIONS

AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

En 1760, un chapelier, Leprévost, imagina de fabriquer des chapeaux avec de la soie. Le succès attira la foule, et la foule amena la fortune; mais la corporation s'irrita et punit Leprévost d'une amende. Il plaida, on le condamna. Pour déjouer la haine de ses confrères, il acheta une charge de chapelier du roi. La corporation ne laissa pas échapper son justiciable. Un jour les jurés entrèrent dans ses magasins et y détruisirent trois mille chapeaux. Il plaida encore : au bout de quatre années de procès, l'inventeur eut permission d'exploiter son invention, mais il était ruiné.

OU SE TIENNENT LES POISSONS.

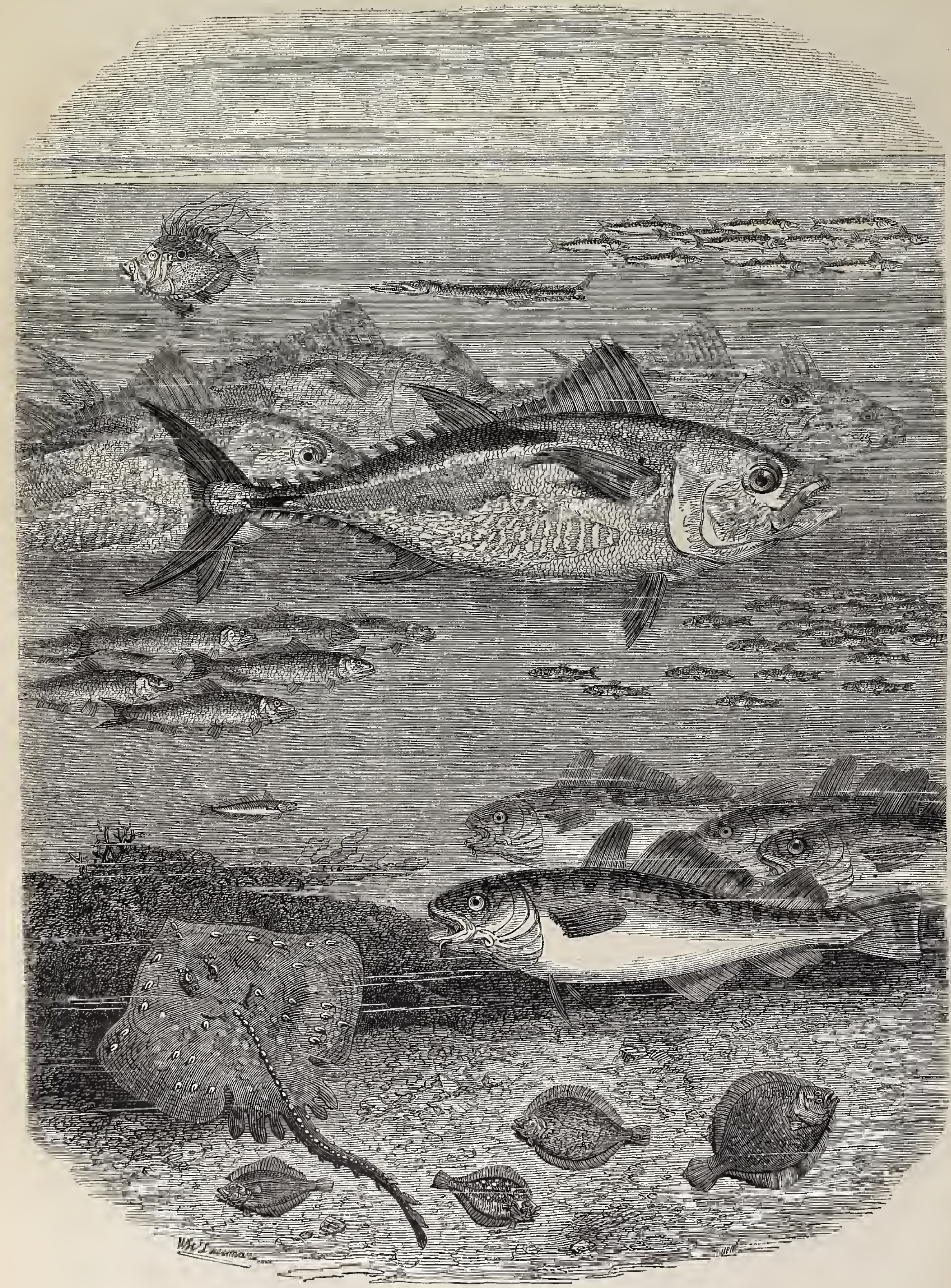
Suite. — Voy. t. XXXIII, 1865, p. 259, 382.

POISSONS DE MER.

Parmi les poissons qui hantent les rivages de la mer, un certain nombre se tiennent au fond de l'eau, une autre partie à la surface; quelques-uns aiment les rochers, d'autres

préfèrent les plages limoneuses, les fonds d'herbe, etc. De même, parmi ceux qui habitent la haute mer, il s'en trouve qui se tiennent dans les grands fonds d'eau, d'autres qui nagent à la surface, et il y en a, enfin, qui voyagent un peu partout.

L'influence du climat et des saisons est une des causes



Stations des poissons dans les hautes mers. — Dessin de Freeman.

déterminantes de cette diversité d'habitudes. Telle espèce qui, au printemps, vient se faire prendre sur les bancs de sable de la plage ou dans le canal des ports, regagne, en automne, la haute mer, parce que là elle trouvera, pour passer l'hiver, une eau moins froide, vu sa grande profondeur, et moins agitée par les vents et les tempêtes de la mauvaise saison.

Tel autre poisson se rapproche des côtes dans les cli-

mats du Nord, qui dans les mers du Midi ne quitte pas les grands fonds d'eau de la pleine mer, parce qu'il faut à son organisation une température égale et plutôt basse qu'élevée. C'est là une des causes principales des prodigieuses migrations de certains de ces animaux.

N'oublions pas, enfin, que les poissons de mer sont de



Stations des poissons de mer près des rivages. — Dessin de Freeman.

tailles très-différentes, et que cette considération doit expliquer, pour les espèces comme pour les individus, le choix de leur résidence. En général, parmi les poissons d'une même espèce, les jeunes et les petits vivent plus près de terre que les vieux et les gros. Est-ce parce que ceux-ci ont besoin de proies plus grandes, ou parce qu'ils dédaignent d'ouvrir les mâchoires pour les mille débris, les mille crustacés des plages qui suffisent à calmer l'ap-

pétit des jeunes? Est-ce défiance? Est-ce crainte de s'échouer sur les fonds? Le fait est que, de plusieurs espèces, la plus grande vivra toujours la plus éloignée du rivage. Dans une même espèce, les anomalies de croissance sont très-marquées et assez communes; ce sont des exceptions accidentelles, et non héréditaires.

Le pêcheur doit tenir compte de ces considérations, s'il veut savoir en quels lieux il trouvera les poissons qu'il cherche; elles lui serviront aussi pour le choix des ustensiles, des engins, des appâts, et la détermination des heures et des jours les plus favorables.

Quels sont donc les poissons qui habitent le plus ordinairement loin des côtes, et que nous appellerons les poissons de grands fonds? Nous devons diviser cette tribu en deux classes : *A*, celle des poissons qui se prennent à la surface ou entre deux eaux; et *B*, ceux que l'on ne trouve qu'au fond absolument.

A. Parmi les premiers, on trouve au premier rang la famille des *Scombéroïdes*, qui a le *maquereau* pour type, et, à côté de lui, le *thon*, le *germon* et les *pélamides*.

Le *maquereau* est un poisson essentiellement voyageur; il passe, en troupes immenses, en vue de nos côtes, faisant d'énormes voyages, et se rendant du nord de l'Europe dans les mers du midi. On le pêche dès le mois d'avril jusqu'en novembre, mais alors isolément. Le *thon commun* arrive aussi par grandes masses, et, vu sa taille, fournit d'abondantes ressources aux populations. Il en est de même des *germons* et des *pélamides*.

Il faut aussi compter, parmi les poissons de surface que l'on prend à la ligne courante entre deux eaux, la *dorée* ou *poisson de Saint-Pierre*, dont le type est connu depuis la plus haute antiquité. Ce poisson ne marche qu'isolé.

Enfin, on ne peut oublier l'*orphie* au corps de serpent, ni les *harengs*, dont un pêcheur, courant dans son bateau, peut prendre quelques individus à ses lignes traînantes; ni l'*alose* et son diminutif la *sardine*, l'un des meilleurs appâts que le pêcheur puisse employer.

B. Les poissons qui ne se prennent que dans les grands fonds d'eau sont : toute la famille des *Raies*, depuis les plus grandes jusqu'aux plus petites; les *grandes plies*, les *flets*, les gros *turbots* et les *barbues* monstrueuses. Tous ces poissons ne quittent pas les bancs de sable profonds, — par 80 à 100 mètres, — qu'ils habitent, et où ils trouvent leur nourriture. Les *raies* cependant approchent un peu des côtes, au temps du *frai*, pour y déposer leurs œufs en courant; mais à ce moment elles sont malades et ne mordent point à l'appât.

Parmi les poissons de rivage, on est aussi obligé d'établir deux divisions fondées sur la différence de leurs mœurs. Nous mettrons ensemble : *C*, ceux qui s'approchent des côtes ouvertes et hantent les rochers, les îlots; et d'autre part, *D*, tous les poissons qui recherchent les ports et l'entrée des fleuves ou des rivières.

C. Parmi les poissons de rivage proprement dits, nous nommerons d'abord la *vive*, cachée dans le sable; puis le *rouget-barbet* ou *mule*, qui se prend sur les plages limoneuses du midi jusqu'au nord de l'Europe, et surtout aux environs de Toulon.

Les *trigles* ou *grondins*, à la physionomie hideuse, à la gueule immense, aux nageoires en ailes, se cachent dans les fentes des rochers d'où ils guettent leur proie. Ils habitent aussi les herbes, et sillonnent quelquefois la mer en troupes immenses.

A côté d'eux se prennent les *sargues*, espèces de perches goulues, qui toutes habitent les rivages; mais, au lieu d'y chasser aux poissons, elles recherchent les coquillages, les crustacés, dont elles brisent les enveloppes avec leurs formidables dents en scie ou en pavé. On emploie ces derniers animaux comme appât pour les pêcher, et parmi les captures, on reconnaît les *dorades*, les *pagels*, les *oblades*, etc. A côté d'eux on ne prend que trop souvent quelques-uns de ces affreux petits poissons, — dont quelques espèces sont vivipares, — qui habitent aussi les rochers et comprennent la famille immense des *Gobioïdes*. Laids de couleur, laids de forme, déchiquetés, bordés d'épines, ils sont doués d'une voracité insatiable. On les trouve sous les pierres où ils se retirent à marée basse, et on leur donne le nom de *blennies*, *baveuses*, *boulereaux*, *goujons de mer*, *gobies*, *buhottes*, etc.; en tout, quelque chose comme trois cents espèces plus ou moins bien déterminées sur le globe. Une vraie calamité de pêcheur!

Nous ne dirons qu'un mot sur la gigantesque *baudroie* (¹) : sa taille peut atteindre $1^{m}.70$; elle ne se prend qu'aux grandes cordées de fond, car elle ne quitte pas le sable ou la vase et nage difficilement, puisque la bourrasque suffit pour l'échouer sur le sable, événement dont nous avons été plusieurs fois témoin, à Boulogne surtout.

Nous devons encore signaler la grande et précieuse famille des *Labroïdes*, qui contient les espèces les plus faciles à prendre à la ligne, celles qui fournissent ainsi le plus grand amusement aux pêcheurs de notre littoral. Les *labres* sont doués d'une voracité prodigieuse, insatiable; ils ne quittent point les rochers, autour des anfractuosités desquels ils font une chasse continuelle.

Parés des plus magnifiques couleurs, mais n'excédant guère une longueur de 30 centimètres, ces poissons sont merveilleux à voir jouer dans l'eau limpide, à l'abri du mouvement des vagues. On les appelle *perroquets* ou *vieilles de mer*. On prend en même temps la *coquette rose et bleue*, qui est un labre d'une espèce voisine. Dans cette famille, les variétés sont infinies : chaque individu a pour ainsi dire sa coloration propre.

Terminons enfin cette nomenclature des poissons littoraux en citant le *congre* et le *chien de mer*. Tous deux ne quittent pas le fond, où leur tanière est pratiquée entre les rochers; ils ne voyagent pas, ils attendent et dévorent toutes les proies qui se présentent, pourvu qu'elles soient fraîches.

D. Nous voici arrivés aux poissons qui recherchent les ports et l'embouchure des fleuves ou des rivières. Ceux-ci n'excluent point ceux que nous venons d'énumérer (*C*); ils forment cependant une classe à part, que l'on pourrait appeler *les nomades de la mer*, comme nous avons appelé certains poissons d'eau douce *nomades des rivières* (t. XXXIII, 1865, p. 262).

Parmi ces nomades, il faut généralement ranger les poissons essentiellement chasseurs, les carnassiers dans le genre de la *perche* et des *percoïdes* en général, qui viennent là chasser le peuple auquel on donne le nom de *blaquets* ou *blanchaille* (athérine). Ce sont : le *bar*, *loup* ou *lubine*, remontant même certains fleuves qui se jettent dans la Méditerranée. On pêche dans la Manche quelques-uns de ces poissons qui ont de 70 centimètres à 1 mètre de long, ce qui est un beau coup de ligne à relever. Joignons à ceux-ci le *serran* ou petite *perche de mer*, poisson propre à la Méditerranée, carnassier comme la perche d'eau douce, et, comme elle, se glissant un peu partout.

Disons un mot du *mulet*, qui remonte les fleuves, entre dans les ports et s'y tient longtemps. Il mord capricieusement aux appâts; mais c'est un beau et bon poisson qui fuit, jusque dans l'eau absolument douce, la poursuite du *bar*. Il marche en troupes et toujours à la surface de l'eau.

Nous n'avons pas besoin de nous étendre sur la pêche du *saumon*, qui est une des plus belles captures que l'on puisse

(¹) Voy. t. XXVI, 1858, p. 189.

faire à l'embouchure des rivières et des fleuves, et qui se prend aussi le long des côtes. Ce poisson se tient un peu partout, mais surtout à fleur d'eau. Nous devons mentionner encore les habitants ordinaires du fond des ports : les jeunes *morues*, appelées *cabillauds;* les *merlans, merlus, lieux, colins, officiers, capelans*, etc. ; en un mot, tous les voraces représentants de la grande et utile famille des *Gadoïdes*, qui fournissent abondamment à l'amusement des pêcheurs à la ligne. Tous ces poissons se tiennent à fond et mordent facilement.

Il en est de même des poissons plats, surtout des *plies*. Les *soles*, les *targeurs*, les petites *barbues* et les jeunes *turbots* se prennent également bien, aussi à fond et sur le sable à marée haute.

Ainsi donc, en résumé, si nous faisons, — comme pour les rivières, — une coupe fictive des eaux de la mer, nous aurons, pour la pêche des grands fonds d'eau (p. 60) : tout en bas, les *raies* de toutes les espèces, les *barbues*, les *plies*, en un mot tous les poissons plats ; au-dessus, le peuple des *morues* et des *merlans;* et, remontant encore, les bandes de *harengs*, d'*aloses* et de *sardines*, *poissons nomades;* plus haut encore, les troupes de *thons*, et l'*orphie*, voyageuse isolée. Tout à fait à la surface de l'eau, la *dorée* solitaire et les bandes de *maquereaux* sautant au soleil.

Une coupe semblable de la mer près des rivages voisins des rochers (p. 61) nous offrira : au fond, dans le sable, la *vive*, et au-dessus, la *baudroie;* au pied des rochers, le *congre* dans son trou, et le *chien de mer* qui se promène; au-dessus d'eux, la famille des *vieilles* qui chasse ; à la surface, les *trigles* dans le rocher et sur l'eau, les *dorades* et *oblades* jouant et poursuivant les petits poissons blancs.

La fin à une prochaine livraison.

ERREURS ET PRÉJUGÉS.

Voy. la Table des trente premières années.

SI LES SERPENTS TETTENT LES VACHES ET LES BREBIS.

Chateaubriand a écrit, en parlant du serpent : « Et sous la fougère de la crèche la brebis lui abandonne son lait. » Cela est-il vrai? nous demande un de nos lecteurs. L'un de nos collaborateurs répond :

— Des habitants de la campagne m'ont souvent dit qu'ils avaient vu des serpents attachés aux jambes des vaches et des chèvres, et tetant leurs mamelles. Suivant eux, ces pauvres nourrices s'y prêtaient avec complaisance, mais perdaient leur lait peu de jours après.

On a lu, il y a quelques années, dans divers journaux, qu'un laitier des environs de Paris, dont les vaches ne donnaient plus de lait, avait surpris deux vipères qui venaient les teter.

La vérité est que les serpents n'ont jamais teté ni vaches, ni chèvres, ni brebis. Il suffit pour le prouver de considérer que l'opération de teter exige des conditions auxquelles ne satisfait pas la bouche des serpents. « Dans cette action, dit M. Béraud, la bouche représente assez bien une pompe aspirante dont l'ouverture est formée par les lèvres, le corps par les joues et ce voile mobile qui ferme la bouche en arrière, et qu'on nomme *voile du palais;* enfin la langue représente le piston. Veut-on la mettre en jeu, on applique exactement les lèvres autour du corps dont on veut extraire un liquide, la langue elle-même s'y adapte; mais bientôt elle se contracte, diminue de volume, se porte en arrière, et le vide se produit entre sa face supérieure et le palais. Alors le liquide contenu dans le corps que l'on suce se déplace et la bouche se remplit. »

Examinons maintenant la bouche des serpents : ils n'ont pas de lèvres charnues ni de joues; leur bouche communique directement avec les narines; ils n'ont pas de voile du palais; leur langue est un cylindre étroit dont le rôle ne peut être analogue à celui de la langue des animaux qui tettent. Les serpents ne pourraient donc pas faire un vide complet dans leur bouche quand un pis ou un mamelon y aurait été introduit. Remarquons de plus que leurs dents sont allongées, recourbées, aiguës, dirigées en arrière, et que, dans la supposition de teter, elles se fixeraient aux pis des vaches ou des autres ruminants, de sorte que le serpent ne pourrait s'en détacher et que les efforts ne feraient que l'engager davantage.

C'est une chose étrange que nous nous forgions à grands frais une sagesse laborieuse qui nous accable, tandis que la véritable est à nos côtés, et se rit de nous. Nous la méconnaissons parce qu'elle est celle de la nature, et que le chef-d'œuvre de la raison, comme du génie, n'est que de voir ce qui est sous nos yeux. DUCIS.

LONGFELLOW.

POEMES SUR L'ESCLAVAGE.

La dernière guerre d'Amérique n'a pas été, comme on l'a dit souvent, une affaire purement commerciale; la question de l'esclavage ne s'est pas présentée incidemment comme une arme pour la lutte; et, heureusement pour l'humanité, il n'est pas vrai que ce soient des intérêts qui aient tout fait. Où l'on trouve une preuve irrécusable des sentiments de fraternité de la partie la plus éclairée du peuple américain, c'est dans la littérature, où bat le cœur de la nation dans les pays libres. Outre l'auteur de *l'Oncle Tom*, dont l'inspiration a remué l'univers, une foule de romanciers américains se sont occupés à peindre les douleurs de l'esclavage, et l'art le plus élevé, la poésie, porte des traces éclatantes d'une généreuse pitié pour le pauvre nègre.

L'Amérique, en dépit des assertions de ceux qui ne veulent voir en elle qu'un peuple de marchands, tient une belle place dans la poésie contemporaine. Après la France, elle a droit au premier rang avec la Suède et la Pologne, au-dessus de l'Angleterre depuis Byron et Moore, et de l'Allemagne depuis Schiller et Gœthe. A notre époque, deux grands poëtes ont paru en Amérique : Longfellow d'abord, puis Edgar Poë, dont on ne connaît en France que les contes; un poëte de mérite a vécu près d'eux, Bryant. Mais Bryant, philosophe rêveur, sombre parfois, est peu descendu des abstractions; Edgar Poë, occupé à creuser les mystères de la sensation et arrivé à une étonnante profondeur dans cette sorte de névrologie, a analysé la vie intérieure de l'homme, et non son existence extérieure et sociale. Longfellow, le plus élevé des trois par la pureté du sentiment, comme par la noblesse des principes, et aussi le plus célèbre dans les deux mondes, aimé à Londres comme à Boston, et qu'on a cru pouvoir appeler le Lamartine américain, s'est penché sur la vie, a regardé les hommes, s'est intéressé à leurs enthousiasmes, à leurs vertus, a gémi sur leurs souffrances et sur leurs crimes. Il a aimé, plaint et regretté plus qu'il n'a excité, soutenu, flétri, il a employé l'élégie plus que le dithyrambe, le soupir plus que la colère; il est essentiellement féminin, dans le meilleur sens du mot : la tendresse. *Evangéline*, c'est une histoire pure,

douce et triste; *Thawatha*, c'est l'épopée d'un Messie indien qui va prêchant la paix et la fraternité parmi les hommes; *Excelsior*, c'est le symbole de l'âme qui sans cesse veut s'élever vers le ciel et dont la mort n'arrête pas l'essor ([1]); *la Première communion* (imitation de Tegner), c'est pour ainsi dire l'idylle chrétienne. Il était impossible qu'un homme au cœur si vibrant ne protestât point contre l'esclavage, il a fait noblement son devoir; mais, selon son caractère, il a mis plutôt en scène les victimes et leurs larmes que les oppresseurs et leurs supplices.

Les poésies qu'il a intitulées *Poëmes sur l'esclavage* sont dédiées à un champion fameux de la race noire, à Channing, le grand homme de bien, comme l'appelle Longfellow lui-même ([2]). « Bien agi, serviteur de Dieu », lui dit-il à la fin d'une strophe superbe; et à son tour il se met à l'œuvre.

Dans le *Songe de l'esclave*, un malheureux nègre, accablé de souffrance et de honte, voit en rêve couler son fleuve natal, le Niger; il entend les sonnettes des caravanes, surtout il aperçoit son épouse, sa reine à l'œil noir, entourée de ses enfants, de ses enfants aimés et perdus pour lui, qui lui embrassent les joues, l'entourent de leurs bras, l'entraînent par la main. On l'a arraché à ses affections, à sa liberté; mais le moment de la délivrance approche, la mort vient illuminer son sommeil, et son cadavre repose comme une chaîne usée que l'âme a brisée et jetée.

Remarquez ce mot : l'âme. Cette affirmation d'une âme dans ce corps d'esclave, chose toute simple pour nous, était un bienfait immense dans un pays où les planteurs basaient leur autorité absolue sur la nature différente, l'absence d'âme, l'animalité du nègre. Ils lui refusaient toute culture intellectuelle, ils défendaient expressément de l'instruire; puis ils disaient : Voyez! ce sont des bêtes.

La Quarteronne montre un planteur qui, étouffant les sentiments les plus simples de la nature, vend sa propre fille à un marchand d'esclaves.

Les Témoins, ce sont tous les squelettes couverts de chaînes des esclaves qui se lèvent de l'Océan où les navires négriers en ont tant jeté, des marchés d'hommes, des déserts où le milan les a eus pour proie, de tous les lieux souillés par l'oppression, pour se plaindre, pour jeter de leurs tombes inconnues ce cri lugubre : Nous sommes les témoins!



Médaille frappée et répandue par les abolitionistes dans le Sud, avant la guerre. — On lit sous la figure cette légende : « Ne suis-je pas » une femme, une sœur? »

L'Esclave de l'Étang-Morne se cache dans une retraite bourbeuse où grouillent des formes horribles, pour échapper aux chasseurs qui le poursuivent. La tristesse de la situation est augmentée précisément par le tableau que le poëte y a intercalé de la joie de la nature tout autour de ce maudit.

L'Esclave chantant à minuit met en scène l'esclave chrétien qui chante un psaume biblique, un psaume de délivrance et de victoire. Rien n'était mieux fait pour servir la cause des opprimés aux États-Unis que cette élégie religieuse et mélancolique.

L'Avertissement sort du ton généralement doux de Longfellow; sans colère mais sans faiblesse, il montre à son pays le danger de l'esclavage pour l'avenir (la prophétie s'est réalisée vite), et il prend l'exemple du pauvre esclave aveugle Samson qui, dans une secousse, renverse les colonnes du temple de ses maîtres, les écrase sous les décombres.

Nous traduirons en entier, comme célébrant un grand dévouement avec une grande émotion, la poésie intitulée : *la Bonne part que rien n'enlèvera :*

« Elle demeure près du grand Kenhawa, dans des vallées vertes et fraîches; tout son espoir, tout son orgueil sont dans l'école du village.

» Son âme, comme l'air transparent qui revêt les collines au-dessus, bien que n'étant pas de la terre, enveloppe là toutes choses avec des bras de tendresse.

» C'est ainsi qu'elle va parmi ses petites filles avec des louanges et de douces réprimandes, charmant même les rudes paysans du village par ses angéliques regards.

» Aux heures du soir elle leur lit l'histoire de celui qui vint pour sauver, pour enlever au captif ses chaînes et pour affranchir l'esclave.

» Et souvent elle prédit le temps béni où tous les hommes seront libres, où musicales comme des cloches d'argent seront leurs chaînes qui tomberont.

» Et imitant son Seigneur bien-aimé dans une pauvreté décente, elle fait de sa vie un doux souvenir, un exploit de charité;

» Car elle était riche, et sacrifia tout pour briser les liens de fer de ceux qui servaient dans son château et qui travaillaient dans ses terres.

» Depuis longtemps, par delà la mer du Sud, leurs voiles libres se sont élancées; elle, en douce humilité, gagne à présent son pain de chaque jour.

» Ce sont leurs prières ne cessant jamais qui l'habillent de tant de grâce; leur bénédiction est la lumière de paix qui brille sur son visage. »

Peut-on rien imaginer de plus pur comme morale, de plus fécond comme tendances que ces strophes? Cet amour de l'instruction, cette charité pour donner le pain de l'âme sauvera l'Amérique; elle n'aura à craindre aucune liberté, parce qu'elle ne négligera aucune lumière. Voyez ce qui vient de se produire. Une guerre rapide, l'abolition presque instantanée de l'esclavage, ont laissé plusieurs millions d'hommes dans un état complet de désorganisation. C'est un danger, un grand danger pour le pays. Les administrateurs sont fort embarrassés pour le conjurer avec des règlements; mais ce qui fait hésiter la tête, le cœur l'a trouvé et le fera. Quatre mille femmes, aussi intelligentes que dévouées, se sont offertes pour se faire les institutrices des enfants noirs. Éclairée, la race affranchie, au lieu d'une menace, deviendra une force de plus pour les États-Unis. En face de tels exemples donnés par la nation qui depuis cinquante ans s'est montrée la plus grande dans la paix et qui vient de se montrer la plus grande dans la guerre, peut-être entrera-t-il dans l'esprit de l'Europe attardée aux faux prestiges du despotisme, encore éprise de ténèbres et de servilité, que ni pour les nations, ni pour les hommes, il n'y a de vraie et solide grandeur là où le génie n'est point basé sur le bien, là où la force n'est point basée sur la liberté. ([1])

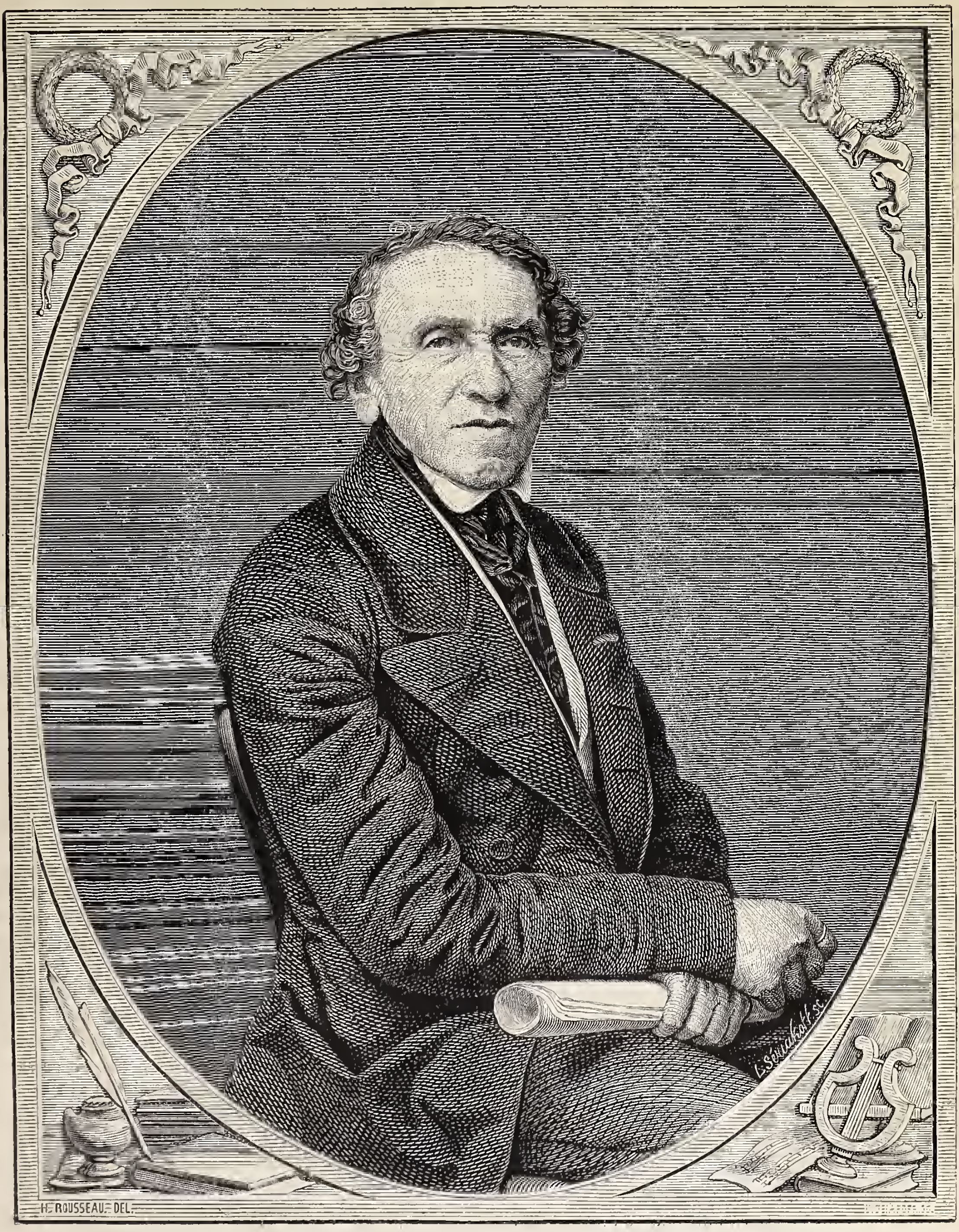
([1]) Voy. la traduction d'*Excelsior*, t. XXX, 1862, p. 151.

([2]) Voy., sur Channing, les Tables.

([1]) Nous devons cet article à M. Armand Renaud, auteur estimé de plusieurs œuvres de poésie. Son dernier volume a paru l'an dernier, sous ce titre : *les Pensées tristes.*

Paris. — Typographie de J. Best, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

MEYERBEER.



Meyerbeer. — Dessin de Rousseau, d'après une photographie de Numa Blanc.

Il n'est peut-être pas d'existence plus enviable que celle d'un artiste vraiment doué du génie de son art, quand les circonstances, qui si souvent étouffent les plus heureuses facultés, concourent au contraire à en assurer le libre et complet développement. Meyerbeer a été un de ces favoris de la nature et de la fortune. Non-seulement il avait reçu du ciel des dons exceptionnels, mais, dès le début et pendant toute sa vie, il a été exempt des embarras qui ordinairement entravent et quelquefois arrêtent la marche des plus beaux génies; les préjugés mêmes qui semblaient pouvoir lui faire obstacle se sont aplanis devant lui : israélite, il est venu dans un temps où une pareille origine ne soulève plus les haines séculaires; Allemand et élevé dans le culte de la musique de son pays, il a été adopté comme musicien, d'abord par l'Italie, puis par la France devenue sa seconde patrie : c'est à Paris que son talent s'est transformé, et qu'il a obtenu ces éclatants et définitifs succès qui se sont imposés au reste du monde. Ajoutons que Meyerbeer a usé de tant d'avantages de manière à prouver que, par la seule force de son caractère, il était capable de vaincre toutes les difficultés, et devait arriver tôt ou tard au sommet.

Il naquit à Berlin, le 23 septembre 1794. Son père était un riche banquier qui donna à ses enfants la plus solide éducation; mais c'est surtout à leur mère que Meyerbeer et ses deux frères paraissent avoir dû la ferme direction qui de bonne heure fit de tous trois des hommes distingués. L'un, Wilhelm Beer, mort en 1850, est compté, dit M. Fétis, parmi les bons astronomes de l'Allemagne, et s'est fait connaître au monde savant par une carte de la Lune qui a obtenu le prix d'astronomie à l'Académie des sciences de Berlin; l'autre, Michel Beer, était un poëte dramatique dont les premières œuvres, *le Paria* et *Struensée,* ont fait vivement regretter, en 1835, la mort prématurée. L'illustre compositeur était l'aîné : il portait comme son père les noms de Jacques Beer; il y ajouta celui de Meyer. Ce nom appartenait à un ami de sa famille qui, ayant conçu de lui de bonne heure la plus haute opinion, lui légua une immense fortune sous cette condition.

Dès son enfance, en effet, sa vocation pour la musique était manifeste. A quatre ans, il trouvait d'instinct sur le piano l'harmonie des airs qu'il avait entendus; à neuf ans, il obtenait dans les concerts des succès extraordinaires. Bientôt Clementi, le pianiste le plus renommé de cette époque, passant à Berlin, lui offrit spontanément ses leçons. Il recevait en même temps des leçons de composition du chef d'orchestre de l'Opéra de Berlin; mais son véritable maître fut l'abbé Vogler, qui passait en Allemagne pour le plus profond théoricien musical : il tenait alors école à Darmstadt, où Meyerbeer alla chercher ses leçons à l'âge de seize ans. C'est là qu'il connut Weber, le futur auteur du *Freyschütz* et d'*Obéron,* dont il devint condisciple et avec qui il se lia étroitement. « Si j'avais dû mourir, disait plus tard l'abbé Vogler, avant d'avoir formé de tels artistes, quelle douleur j'aurais ressentie! Il y a en moi quelque chose que je n'ai pu faire sortir et que mes disciples réaliseront. Que serait devenu le Pérugin sans Raphaël? » Même s'il n'avait pas formé un pareil élève, le Pérugin serait un très-grand peintre, et Vogler n'est, dans ses œuvres, qu'un musicien savant et tourmenté; mais il fut un excellent professeur, sa science était incontestable, et il l'a léguée aux deux compositeurs allemands les plus illustres de notre temps.

Meyerbeer passa plus de deux ans à Darmstadt, s'initiant à tous les secrets du contre-point, qu'il saisissait avec une remarquable facilité de compréhension et s'assimilait ensuite par une étude et un travail obstinés. Il se familiarisait surtout avec la théorie et la pratique de la musique religieuse : son premier oratorio, *Dieu et la nature,* lui valut le titre de compositeur ordinaire de la cour grand-ducale de Darmstadt. Déjà, cependant, il était épris des succès dramatiques dont ses études semblaient l'éloigner, et composait avec Weber un opéra en un acte, *Abou-Hassan,* qui passa inaperçu. Nous trouvons sur ces années d'étude et sur l'amitié qui unit Weber et Meyerbeer d'intéressants détails dans la Notice lue récemment dans la séance publique de l'Académie des beaux-arts par le secrétaire perpétuel. « Weber, dit M. Beulé, avait huit ans de plus; au contact de sa charmante et poétique nature, l'âme de Meyerbeer s'était réchauffée et comme attendrie. Rien, il est vrai, n'avait annoncé, en 1810, le génie qui devait produire le *Freyschütz.* Ses deux premiers opéras n'avaient point été remarqués. « La » critique manque de clairvoyance, disait naïvement Weber, » réformons la critique. Le public a mauvais goût, faisons » l'éducation du public. » En effet, il fonde une société qu'il appelle *Société d'harmonie;* elle est secrète; les affiliés sont en petit nombre; ils se cachent sous de faux noms; musiciens, ils s'engagent à devenir des écrivains : ils envahiront les journaux; ils feront la loi à l'opinion; ils feront surtout l'éloge des membres de l'association. Weber fut l'âme de cette Sainte-Vehme pacifique. Il se mit à l'œuvre avec une candeur qui écartait tout soupçon de charlatanisme, et une générosité qui ne pensait qu'à autrui. Meyerbeer en profita plus que personne. Exécute-t-on à Berlin, en 1811, son oratio intitulé *Dieu et la nature,* Weber l'annonce en ces termes dans une gazette musicale : « L'auteur est un » des premiers, sinon le premier pianiste de notre temps. » Une vie ardente, une grâce vraie, la puissance réelle du » génie qui prend son essor, sont des traits qu'on ne peut » méconnaître. » Meyerbeer fait-il représenter son opéra d'*Abimélek* ou *les Deux califes,* Weber en publie un éloge plus chaleureux encore. Il est vrai qu'il fut seul de son avis : il vantait des œuvres que Meyerbeer a lui-même condamnées à l'oubli. Sa partialité servit mal son ami : après avoir enflé son amour-propre, elle lui fit paraître les déceptions plus amères. Le jeune artiste traverse alors une phase de tristesse et une série d'échecs. D'abord il perd Weber, qui se fait directeur de théâtre. Puis Vogler, incapable de se fixer, ferme son école : il commence par voyager avec Meyerbeer, l'instruisant à la façon des péripatéticiens; bientôt le maître et l'élève se quittent, celui-ci d'autant plus épris des succès dramatiques qu'ils lui semblent interdits. *La Fille de Jephté* est mal accueillie à Munich; *Abimélek,* corrigé et représenté à Vienne l'année suivante, tombe complétement. Comment se montrer original après Gluck, Mozart, Beethoven, terribles moissonneurs qui ne laissaient guère à glaner?

» Meyerbeer aurait pu se consoler par ses triomphes de pianiste, car il rivalisait dans les concerts de Vienne avec le classique et brillant Hummel : ce n'étaient point là les applaudissements qu'il voulait. Sombre, aigri, il repoussait jusqu'à ses amis. Weber se désolait d'apprendre qu'il était en dissidence avec la Société harmonique à peine fondée. Rien n'égale, en effet, les découragements d'une âme de vingt ans, si ce n'est sa promptitude à se relever et à se jeter dans les extrêmes. Salieri dit un jour à Meyerbeer que l'Italie était le seul pays où il apprendrait à faire vibrer toutes les cordes de la voix humaine. Ce mot fut un trait de lumière. N'est-ce pas sous ce climat enchanteur que Hændel avait compris la puissance des masses chorales, que Gluck avait conçu sa noble mélopée, que Hasse avait respiré un souffle pur qui annonce déjà Mozart, que Mozart, à son tour, s'était enivré aux sources de la grâce et de la beauté? N'était-ce pas un reflet de l'Italie, transmis par le vieux Porpora, qui avait enveloppé de mélodie la vivacité étincelante de Haydn? Libre et devenu sceptique, Meyerbeer dit adieu à l'Allemagne, tandis que Weber, pauvre et ferme dans ses convictions, restait attaché au sol de sa patrie. Les deux amis se séparaient, aussi bien que leurs destinées. L'un allait traverser toutes les écoles, butinant, se composant un style, toujours prêt à se métamorphoser, grandissant après chaque métamorphose; l'autre continuait de lutter, fidèle à la muse germanique, cherchant une source qui lui eût échappé, et découvrant, avant de mourir, des formes neuves, des mélodies délicieuses, une poésie saisissante, dans le monde fantastique des démons et des fées. »

C'est en 1813 que Meyerbeer partit pour l'Italie, alors toute à Rossini. Il entendit pour la première fois l'opéra de *Tancrède* à Venise; il fut touché par le charme de cette mélodie facile, abondante, inépuisable, et dès ce moment travailla à se faire italien. « Rossini, qu'il voyait souvent, l'encourageait à composer des opéras. Meyerbeer se souvenait de ses chutes; il répondait qu'il n'était qu'un humble pianiste; mais il redoublait de travail, tandis qu'autour de lui tout respirait la mollesse et le plaisir. » Enfin, en 1818, il fait représenter à Padoue son premier opéra italien, *Romualdo e Constanza,* qui est écouté avec faveur; puis, de

1818 à 1824, chaque année est marquée par l'apparition d'une œuvre nouvelle applaudie sur quelqu'une des premières scènes de l'Italie. Enfin l'éclatant succès du *Crociato in Egitto*, à Venise, place Meyerbeer, à trente-trois ans, au premier rang des compositeurs italiens.

Sa renommée franchit les Alpes. En 1825, Rossini, depuis un an directeur, quoiqu'il n'en prît point le titre, du théâtre italien de Paris, mit en répétition le *Crociato*, et appela Meyerbeer quelques jours avant la représentation pour présider à l'exécution de son œuvre. La victoire ne fut point douteuse; elle ne le fut pas non plus en Allemagne. Déjà ses derniers opéras y avaient été joués et applaudis sur plusieurs scènes, non sans résistance, toutefois, de la part de quelques-uns de ses meilleurs amis, et de Weber lui-même, qui assistait avec douleur à l'invasion en Allemagne du style italien. « Le cœur me saigne, écri- » vait-il, de voir un artiste allemand, avec sa puissance de » création, se faire imitateur pour obtenir la faveur de la » foule. Notre public de Dresde a la fièvre rossinienne, et » Meyerbeer a encensé cette mode désordonnée. » Cette colère de Weber est d'autant plus facile à comprendre que dans ce moment même il terminait le *Freyschütz*, dont la musique est si profondément allemande; cependant, pour le désarmer, il suffisait d'une promesse de son ancien camarade et quelquefois de sa seule présence. On lit encore dans une lettre de Weber : « Vendredi dernier, j'ai eu la joie d'avoir » Meyerbeer tout un jour chez moi : c'était vraiment un » jour fortuné, une réminiscence du bon temps. Meyerbeer » va à Venise pour mettre en scène son *Crociato*. Il revien- » dra avant un an à Berlin, où il écrira peut-être un opéra » allemand. Dieu le veuille! J'ai fait maint appel à sa » conscience! »

Mais Meyerbeer ne devait pas revenir à la musique de l'Allemagne telle que la concevait Weber, et déjà il échappait à l'Italie. Le succès qu'il avait obtenu à Paris, si flatteur qu'il fût, ne l'avait pas enivré. Il sentait ce qu'il y avait de vrai dans les reproches de son ami : malgré les beautés éclatantes et vraiment originales qui brillaient çà et là dans ses opéras, on pouvait ne voir encore en lui qu'un élève des maîtres italiens. Mais dès lors il commença à dédaigner ce que par la suite il appelait la *gymnastique de sa jeunesse*. Il aspirait à d'autres triomphes. Il se trouvait en présence d'un nouveau public qui applaudissait à la fois Weber et Rossini, et semblait fait pour apprécier également l'élégance mélodique qu'il avait apprise en Italie et la science harmonique de l'Allemagne où de bonne heure il avait été si habile. Il sentit, comme Gluck avant lui, comme ensuite Spontini et Rossini, lorsqu'ils composèrent *la Vestale* et *Guillaume Tell*, qu'une nation où le théâtre est si populaire, et qui a produit sur la scène tant de chefs-d'œuvre, peut aussi avoir une musique dramatique qui lui soit propre. « Il cessa de produire, se recueillit, étudia cette société française au cœur de laquelle son succès le poussait sans effort. Il vivait avec les hommes célèbres du temps, il observait, il écoutait, parlant peu, ne contredisant jamais, ne laissant rien échapper, discret et curieux, fin et concentré, passionné et persévérant. Ni son mariage, ni la perte de deux enfants, première apparition de la douleur dans une vie toujours heureuse, ne le détournèrent du travail secret, réfléchi, qui préparait sa troisième transformation. » C'est dans cet intervalle de temps que Meyerbeer, revenant passagèrement à la musique religieuse, écrivit un *Stabat*, un *Miserere*, un *Te Deum*, *Douze psaumes*, et ses *Huit cantiques de Klopstock*.

On a peine à comprendre, en comparant le *Crociato* à *Robert le Diable*, la transformation rapide qui s'est faite dans la pensée du musicien en quelques années. On sait que ce dernier ouvrage, destiné d'abord à l'Opéra-Comique, remanié pour le grand Opéra, où il fut appelé par le directeur des beaux-arts, M. de la Rochefoucault, ajourné par la révolution de 1830, ne fut représenté que le 21 novembre 1831. On paraissait compter peu sur le succès. Le directeur, que ce succès devait enrichir, n'avait accueilli et monté le nouvel opéra qu'avec défiance; il fut froidement reçu à la première représentation par le public d'abord surpris quelque peu, et violemment critiqué ensuite par la presse; mais lorsqu'on se fut habitué aux moyens compliqués et aux formes imprévues qui constituaient le style du compositeur, l'entraînement fut général. L'opéra de *Robert le Diable* a compté ses représentations par centaines; son poëme a été traduit dans toutes les langues; il a été joué sur toutes les scènes; et après trente-cinq ans, le succès n'est pas épuisé. Pour l'expliquer, comme aussi pour comprendre l'effet non moins puissant et non moins durable que produisirent, cinq ans plus tard, *les Huguenots*, et en 1849 *le Prophète*, est-ce assez de dire que l'éclectisme de Meyerbeer, nourri des beautés de toutes les écoles musicales, convenait à l'éclectisme de notre temps, qui puise partout dans les œuvres du passé les motifs qu'il combine pour produire des œuvres nouvelles? Ou suffit-il de rappeler, comme on l'a fait aussi, que le musicien, témoin, dans sa jeunesse, du premier mouvement romantique en Allemagne, était venu en France dans le temps précisément où ce mouvement y renouvelait tous les arts, et que sa musique, rivalisant avec la poésie et avec la peinture, éveillait, à son tour, les sensations que les auteurs et le public allaient puiser comme à l'envi à toutes les sources de la légende et de l'histoire? On ajoute que chacune de ces grandes victoires, *Robert*, *les Huguenots*, *le Prophète*, a été remportée par l'habileté du tacticien autant que par le génie du compositeur, et qu'il lui a fallu une attention toujours vigilante, en même temps qu'un bonheur constant, pour ne livrer le combat qu'à l'heure propice et sur le terrain qui lui était le plus favorable. Les préoccupations mêmes des auditeurs l'auraient servi : ainsi *Robert le Diable* serait une évocation du moyen âge et du fantastique à la mode en 1830; dans *les Huguenots*, le musicien aurait fait revivre toute une époque historique avec ses goûts et ses passions, son élégance et son fanatisme, à la manière des écrivains qui, dans le même temps, réussissaient par des moyens analogues à tirer des vieilles annales des récits palpitants; *le Prophète*, à son tour, composé sous l'inspiration d'idées qui agitaient sourdement les esprits, devrait une partie de son succès aux événements qui amenèrent l'agitation jusque sur la scène politique. Ces explications trop ingénieuses peuvent toucher par quelques points à la vérité. Il est vrai que Meyerbeer sut toujours réunir, et qu'il sut attendre au besoin, les circonstances qui agissent comme des causes secondaires, mais d'un effet immédiat, pour déterminer le succès : il rencontra des poëmes intéressants, pleins de contrastes, de situations fortes et variées, où il pouvait déployer toutes ses qualités originales; une mise en scène d'un éclat, d'une pompe jusqu'alors inusitée; des interprètes d'un talent hors ligne, qu'il dirigeait, qu'il exerçait et surveillait jusqu'à la dernière heure avec une sollicitude jalouse. Ce n'est pas tout, cependant : si la gloire de Meyerbeer a résisté à une épreuve de quarante années, si elle lui survit et grandit encore après sa mort, il faut bien qu'elle lui appartienne légitimement et qu'elle ait un autre fondement que ces appuis extérieurs, étais peu solides, impuissants à soutenir longtemps le poids d'un pareil édifice. Non, Meyerbeer n'était pas seulement un homme habile disposant de ressources immenses, un musicien érudit qui comprenait et faisait sienne la pensée de tous les maîtres, un observateur profond qui pénétrait et démêlait à merveille les idées et les passions de ses contemporains : il avait le génie du drame lyrique.

Comme les plus grands maîtres de la scène, il n'a pas exprimé ses seuls sentiments par ses mélodies et ses accords; il sait s'oublier lui-même, pour se mettre tout entier dans les personnages qu'il crée. Dans toutes les situations où il les suit, il s'anime de leurs passions et vit de leur souffle. Aussi sont-ils, on l'a dit, « individuels, ressemblants; ils touchent, ils persuadent, ils fascinent. C'est une magie irrésistible que de créer des types qui vivent au théâtre, autant par l'énergie de leur conception que par leur unité musicale et la tenue de leur caractère mélodique. » Également attentif à toutes les péripéties de son drame, et ne laissant échapper au hasard aucune note de sa plume, il trouve dans les combinaisons de son orchestre, dans le concert des voix et des instruments, dans les mouvements du rhythme, dans la coupe des morceaux, des ressources pour tout peindre et tout exprimer.

Nous ne ferons que mentionner deux ouvrages donnés par Meyerbeer à l'Opéra-Comique, *l'Étoile du Nord* et *le Pardon de Ploërmel,* dans lesquels on retrouve, moins développés, et même, à vrai dire, un peu gênés, et étouffés par un cadre trop étroit, son imagination, son grand sentiment dramatique, son instrumentation puissante, hardie, colorée. *L'Étoile du Nord* n'était qu'une seconde édition, refondue et adaptée à une scène différente, d'un opéra intitulé *le Camp de Silésie,* qu'il avait composé en 1844, pour l'inauguration du nouveau théâtre de Berlin. Il était alors premier maître de chapelle du roi de Prusse, et en cette qualité il composa un grand nombre de morceaux de musique de chambre qui ont été réunis, une cantate ayant pour titre : *Une Fête à la cour de Ferrare,* et en 1846, pour le drame de *Struensée* de son frère Michel Beer, une ouverture, quatre entr'actes symphoniques et neuf morceaux qui doivent compter parmi ses productions originales.

Bien avant cette époque, presque aussitôt après la représentation des *Huguenots,* il avait commencé à s'occuper de cette *Africaine* qui fut si longtemps annoncée, si impatiemment attendue, dont l'apparition, toujours ajournée par l'auteur encore mal satisfait de son œuvre, ne devait être qu'un triomphe posthume. Meyerbeer vint à Paris, au mois d'octobre 1863, pour distribuer les rôles et présider aux répétitions de son opéra. Au mois d'avril, il fut saisi par la maladie qui l'enleva en quelques jours, presque sans souffrance, et sans qu'il eût pu soupçonner qu'il était si gravement atteint. Il succomba le 2 mai 1864. La veille encore de sa mort, les copistes de l'Opéra travaillaient dans une pièce attenante à sa chambre à coucher, et il revisait leur travail avec un soin extrême. Ainsi, jusqu'à ses derniers instants, la même ardeur l'a soutenu, et il n'a cessé de mériter cet éloge prononcé naguère par son panégyriste officiel :

« Il a aimé son art jusqu'à l'adoration, et ce culte qui commence avec sa première pensée n'a fini qu'avec sa vie. Il a professé pour les maîtres un respect rare dans un siècle de dédain ; il a cherché leurs leçons dans tous les pays; il n'a pas cessé d'étudier leurs plus belles créations quand il avait lui-même le droit de se croire un maître : il a dû à cette discipline la science la plus vaste, la plus sûre, la plus classique. Il s'est soumis à la loi du travail aussi courageusement que s'il avait obéi à la nécessité, mère de tant de chefs-d'œuvre. Le noviciat du compositeur est long, rebutant, sans compensation. Meyerbeer n'a reculé devant aucun labeur; il a lutté avec une opiniâtreté qui montre une fois de plus que la patience est la moitié du génie. La richesse, qui pour d'autres eût été un danger, n'a pas même eu pour lui de tentations. Exempt de besoins, insensible aux plaisirs, plein de mépris pour le luxe, il traversait le monde en observateur et en sage; c'était un bénédictin libre, qui avait fait vœu d'être un grand musicien. Toutes ses pensées étaient concentrées sur l'exécution ou sur l'achèvement de ses opéras, pour lesquels il rêvait une perfection à peine terrestre. La mort le surprit travaillant encore, et son testament a prouvé qu'il étendait au delà des limites de la vie ses scrupules et la religion de son art. »

L'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

« Vous voulez mettre de l'ordre dans l'État, disait Mirabeau à des politiques vulgaires, commencez donc à en mettre dans votre ménage. » C'est là, en effet, le point de départ de bien des mécontentements qui se traduisent en anathèmes contre la société, contre les institutions, et qui souvent reportent dans les choses publiques le trouble qu'on a laissé s'introduire dans ses affaires privées. On se croit trop habile pour descendre à des soins que l'on regarde comme au-dessous de soi, et qui pourtant donneraient plus de bonheur intime et prochain que les spéculations décevantes ou les rêves utopiques dans lesquels des capacités réelles se bercent et finissent par s'engloutir.

C'est une belle science que l'économie politique. Elle a élucidé plusieurs hautes questions sociales; elle a jusqu'ici apporté beaucoup de lumière, mais encore trop peu de données pratiques applicables à l'amélioration du bien-être privé. Pourquoi, en attendant qu'elle ait fait de nouveaux progrès, n'essayerait-on pas l'emploi d'un autre moyen, nous ne dirons pas d'une science, mais d'un art facile et d'une utilité incontestable, l'*économie domestique?*

En cela, comme en beaucoup de choses, la marche la plus sûre nous paraît être celle qui procède du petit au grand, du simple au composé. Combien d'hommes, après s'être appliqués d'abord à des occupations d'un ordre inférieur, après y avoir acquis un jugement droit, l'habitude de l'ordre et du travail, le sens pratique, en un mot, se sont élevés avec distinction aux premiers emplois! et combien peu, parmi ces grands génies qui s'évertuent à remuer le monde, seraient capables peut-être d'établir autour d'eux la prospérité, le bonheur, de donner l'exemple des vertus privées dans une sphère humble et modeste! Franklin, qu'il faut toujours citer le premier à propos d'économie, Franklin, de simple ouvrier imprimeur, devint, à force d'ordre et de travail, le chef de grandes entreprises industrielles; puis il se distingua comme savant, comme administrateur, comme diplomate, et finit par être président de la république de Pensylvanie. Eh bien, après avoir dicté des lois à sa nation, Franklin ne dédaigna pas de donner à ses compatriotes des leçons familières d'économie domestique. Car l'économie domestique a cela de commun avec la morale, qu'elle s'applique à régler des choses qui échappent aux injonctions de la loi. C'est par des avis, des conseils qu'elles procèdent toutes deux, et leurs préceptes, qui ont souvent des objets assez analogues, s'adressent surtout aux esprits dociles, modestes et naturellement portés au bien.

A aucune époque les éléments du bien-être matériel, du confortable, n'ont été plus nombreux. La marche incessante de la science et de l'industrie a mis à la portée de tous des choses que naguère l'opulence seule pouvait atteindre. On est aujourd'hui mieux logé, mieux nourri, vêtu plus chaudement, et à moindres frais qu'en aucun autre temps. Mais ce n'est pas tout que d'avoir ces éléments à sa disposition; il faut savoir en tirer le meilleur parti possible. C'est grâce à cet art que le paysan d'Écosse, sans être riche, est heureux et prospère; tandis que le naturel de l'Irlande croupit dans la misère et l'abrutissement. Une habitation mal disposée est non-seulement

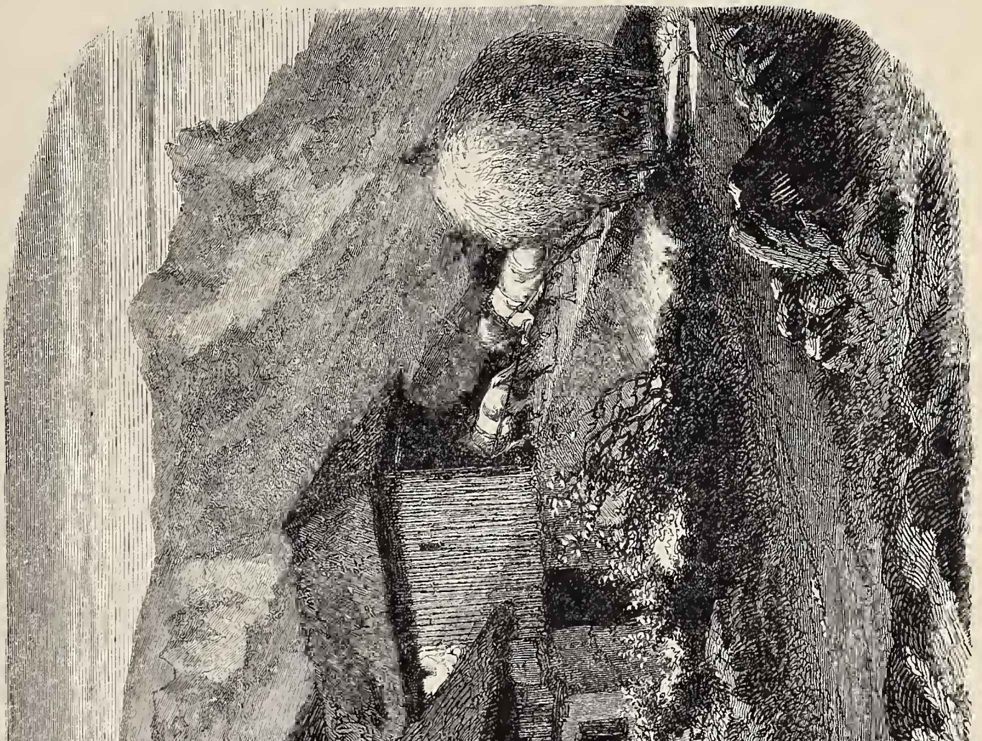
incommode, mais insalubre; un mauvais repas coûte souvent plus cher et peut altérer la santé; un vêtement mal fait couvre mal et dure moins longtemps; un terrain mal cultivé donne moins et de plus mauvais fruits.

L'économie domestique n'apprendrait pas à s'enrichir, mais elle enseignerait à conserver ce qu'on possède et à en faire un emploi judicieux. Et cependant elle peut aussi devenir une source de fortune; car si, à l'aide d'une meilleure gestion, on peut faire chaque jour une légère économie sur une dépense habituelle, on finira par acquérir un véritable capital, tout en améliorant son bien-être et sans aucune privation.

UNE FERME DES VOSGES

(BAS-RHIN).

L'aspect est sévère. Nous sommes au Ban de la Roche. Quelques kilomètres au delà nous arriverions au Champ de Feu, le plateau le plus élevé du Bas-Rhin. Les saisons froides et pluvieuses sont longues; souvent la neige comble les vallées et isole les habitants; les sentiers sont roides; la vie est laborieuse et dure. Cependant, là aussi l'esprit des vieux temps se rajeunit. On commence à bâtir les fermes en pierre et en brique; on cherche à se garantir de l'humidité, qu'il était impossible d'éviter avec le système de construction dont le crayon toujours intéressant de M. Schuler nous donne ici un exemple.



Une ancienne Ferme du Bas-Rhin. — Dessin de Th. Schuler.

Si vous observez bien, vous remarquerez que cette charrette de foin, traînée par quatre chevaux, entre dans le grenier de la maison. Le petit escalier à gauche mène à la galerie de bois d'un étage supérieur. En vous trans-

portant de l'autre côté, vous verriez que la façade descend très-bas, et que plus de la moitié de la ferme est adossée à la montagne. Il peut être plus commode pour le paysan de faire entrer ainsi ses récoltes par charretées sous son toit. Mais comment défendre le mur et les chambres, pressées contre le sol, de l'infiltration des pluies? Il faut songer à la santé des enfants; les enfants font les hommes; c'était une des recommandations d'Oberlin en son temps, et la cherté croissante des bois de construction est venue en aide à ses enseignements ([1]). Son influence ne continue pas à se faire sentir seulement dans les améliorations matérielles : les mœurs aussi s'adoucissent; on prend goût à l'instruction; selon son vœu, on envoie les enfants aux écoles, et, dans les soirées d'hiver, on lit, en s'étonnant déjà de ce qu'on pouvait être quand on ne savait pas lire.

SIMPLE RÉCIT D'UN JEUNE MÉDECIN POLONAIS.

Suite. — Voy. p. 35, 54, 58.

III. — *Rencontre.*

Parti de Breslau à l'époque où dans nos forêts tombent les dernières feuilles, quand je touchai du pied la *terre des douleurs*, la saison des grands froids était passée, l'ortolan des neiges avait émigré, et les peupliers blancs fleurissaient. Me dirigeant sur Lublin, aucun accident ne me fit obstacle jusqu'à Piotrkow, le point milieu entre Wachnau et Krakow (Varsovie et Krakovie). La Wartha elle-même, ce fleuve justement nommé le ravageur des champs, la Wartha me fut clémente. Elle suivait, sans rien menacer, paisiblement son cours. Un peu au-dessus de Wielgie je hélai un bateau de pêche qui allait prendre le large; il vira de bord pour venir me chercher, et peu après me déposa sur l'autre rive.

Je ne mentionnerais pas ici ce fait sans importance de la traversée d'une rivière, si je ne lui avais dû, étrange hasard, la réponse à une question adressée par moi au chef de la police de Kempen, question à laquelle celui-ci n'avait pas clairement répondu. Au moment de nous séparer, lorsqu'il m'apprit que de nouvelles arrestations avaient été faites parmi nos associés de la *jeunesse armée*, je m'empressai, on s'en souvient peut-être, de lui demander si le nom de Johann Ostern figurait sur la liste des prisonniers. Un sourire et ces mots : « Ne vous fiez à rien, ne vous confiez à personne », c'est tout ce que j'obtins de lui. Je pensai longtemps à l'expression ironique de ce sourire, et ce qui m'apparaissait à travers ces mots que je pourrais dire translucides, effrayait mon esprit, révoltait ma conscience et blessait profondément mon cœur.

La barque avait atterri, je venais de sauter sur la berge et déjà je m'éloignais d'elle pour atteindre la grande route, quand le patron me rappela :

— Voyageur, vous oubliez ceci, me dit-il.

Et il me lança un papier qu'il avait eu la précaution de lester d'une pierre pour atteindre au plus loin possible.

En même temps que la pierre ainsi enveloppée tombait à quelques pas de moi, la barque regagnait rapidement le large. Elle fut bientôt à une telle distance que je n'aurais pu lui renvoyer le projectile si le patron eût fait erreur en m'adressant ce papier soi-disant oublié par moi dans cette barque où je n'avais rien laissé de ce qui m'appartenait. Mais le papier était aussi bien pour moi que pour tout autre; il n'y avait d'exclus dans sa destination que ceux qui ne savaient pas lire.

Je le dépliai; c'était le feuillet d'un journal imprimé sur double colonne, en allemand et en polonais; le titre disait : AVIS AUX FIDÈLES; CHATIMENT D'UN TRAÎTRE! Je reconnus à certains signes que ce journal sortait de l'une de ces imprimeries clandestines qui défient l'espionnage, et même qui parfois établissent leurs presses jusque sous le toit de l'autorité intéressée à les détruire. Je compris aussitôt que le patron de la barque appartenait à cette légion de hardis émissaires, souvent décimée et toujours plus nombreuse, dont les membres, sans cesse en marche, transmettent en tous lieux comme dans tous les rangs des nouvelles ou des mots d'ordre, et distribuent, selon le besoin présent de la cause commune, soit des manifestes à l'ennemi, soit des cartouches aux fidèles.

Je n'ai plus sous les yeux le texte de cet article; il eût été imprudent de le conserver ailleurs que dans ma mémoire. Voici, en substance, ce qu'il racontait :

« Six jeunes gens, bien que des plus ardents compagnons de la jeunesse armée de Breslau, furent du petit nombre des oubliés dans la razzia provoquée par la convocation au Winter-Garten. Se fiant peu à la durée de leur bonheur, ils se disposaient à quitter la ville, quand ils acquirent la preuve qu'un des chefs de l'association, en rapport continuel avec les polices russe et prussienne, leur livrait à prix d'argent les noms des affiliés et le secret des conférences. Dès lors ils renoncèrent à partir, et s'engagèrent à ne plus profiter de la liberté qui leur était laissée que pour parvenir à infliger au traître le châtiment qu'il méritait.

» Il n'était point facile de trouver dans Breslau celui qu'ils voulaient surprendre; il se tenait caché, non pour se dérober à ceux qu'il avait trahis, mais afin qu'ils dussent croire que lui aussi avait été victime de la dénonciation. De sa retraite dont il gardait le secret, dans la crainte, on devait le supposer, de compromettre son hôte, il faisait parvenir jusque dans la prison, où ses victimes attendaient leur mise en jugement, des avis rassurants sur leur sort et sa promesse de travailler à leur délivrance. Aux amis de ceux qu'il savait libres il avait écrit :

« Je ne m'éloigne point, je veille, je n'oublie personne;
» mais que les fidèles s'abstiennent de toute tentative
» pour pénétrer le secret de mon asile; ils aideraient l'en-
» nemi à le découvrir. »

» Ceux qui s'intitulaient les six vengeurs, cherchant à l'aventure, ne pouvaient attendre que du hasard le succès de leurs recherches. L'aventure leur fut favorable et le hasard les mena au but.

» L'un des chercheurs, passant, vers la tombée du jour, devant une maison du faubourg Saint-Nicolas, vit sur le pas de la porte de cette maison une fillette assise et assoupie, qui tenait un chien en laisse. Ce chien n'avait de remarquable que son extrême maigreur. Accroupi aux pieds de la jeune fille, il portait bas la tête d'un air triste et souffreteux. A la vue de ce chien, le passant eut un souvenir, puis une espérance; cependant, bien qu'il dût être plutôt porté à se faire illusion qu'à mettre en doute la sûreté de sa mémoire, il hésita à reconnaître dans cette bête mélancolique et piteuse l'animal fringant et bien nourri qui faisait naguère un si joyeux accueil aux amis de son maître. Pour plus de certitude, le chercheur rebroussa chemin. Comme il repassait devant la maison, il prononça à demi-voix le nom du chien. A son nom, Nüchtern releva la tête et se dressa soudain sur ses jambes; le mouvement avait réveillé la fillette, et elle se leva à son tour. Alors, visiblement inquiète, Silvane retint l'animal à l'aide de la corde et le força à rentrer dans la maison, ayant soin aussitôt de fermer la porte derrière elle.

» Le lendemain elle chercha vainement son captif dans le faubourg; il était au pouvoir des six vengeurs.

([1]) Voy., sur Oberlin, la Table des trente premières années.

» Son instinct devint leur guide; mais cet instinct, émoussé par la consomption qui le faisait de jour en jour dépérir davantage, les égara d'abord; enfin, de suppositions en indices, ils l'amenèrent un soir dans la cour d'une maison située au cœur de la ville. Quand il se vit là, le chien, qui semblait tout à l'heure à demi mort d'épuisement, secoua ses oreilles, tourna sur lui-même en aspirant l'air; puis, grattant la terre et flairant comme pour suivre une piste, il s'élança dans l'escalier. Ce dernier effort avait achevé de briser le pauvre animal. Ceux qui le suivaient le trouvèrent au deuxième étage, étendu et râlant au seuil d'une porte. La joie l'avait tué.

» Cependant la porte s'était entr'ouverte. A peine l'homme qui demeurait là eut-il dit à demi-voix : « Silvane, pour« quoi m'as-tu amené Nüchtern? » qu'aussitôt cette porte, poussée du dehors, s'ouvrit entièrement, puis elle fut à l'instant refermée.

» Le maître de Nüchtern n'était pas, cette fois, resté seul chez lui.

» Quand on accourut à ses cris, ses victimes étaient vengées. Les aiguilles de tatouage et la poudre à canon avaient incrusté sur son front en caractères ineffaçables ce nom infamant : *Caïn*.

» Ceux qui nous condamnent au silence sous prétexte d'apaisement, disait en terminant l'auteur de l'article, ont pris des mesures sévères afin que le fait rapporté ici ne s'ébruite point, et ils ne manqueront pas de le traiter de récit mensonger s'il vient à se répandre. En nier l'exactitude leur sera d'autant plus facile, qu'à l'heure où nous écrivons, les justiciers et leur patient ont, dit-on, disparu. Nous ne voulons pas donner à entendre qu'on les a tragiquement sacrifiés à la peur du scandale; mais il y a pour les uns des cachots profonds d'où l'on ne remonte pas pour être jugé publiquement. Quant à celui qui ne pourrait plus se montrer à Breslau, même le front couvert, sans être exposé continuellement à tomber sous une main prête à lui arracher son voile; quant à Johann Ostern, avons-nous dit, Nüchtern seul pourrait découvrir en quel lieu ceux qu'il a servis lui payent maintenant ses services; mais Nüchtern n'existe plus. »

Voilà ce que je lus. J'avais tant donné de mon amitié à ce malheureux Johann Ostern, je croyais si bien en lui, qu'à cette révélation je sentis que quelque chose de mauvais entrait en moi pour n'en plus sortir : la défiance.

Je touche à l'épisode le plus étrange et le plus saisissant de mon voyage. C'est encore d'un châtiment qu'il s'agit; mais cette fois celui qui l'infligea n'avait nullement l'intention de punir.

J'étais parvenu au delà de Radom, le chef-lieu de la voïvodie de Sandomir; deux jours de marche encore, et j'arrivais à destination. Malgré l'espérance d'un si prochain repos, j'aurais volontiers séjourné en route, tant j'avais, surtout depuis la veille, abusé de mes forces et de mon courage. Adossé contre un arbre du chemin, j'essayais de me reposer debout. J'aurais craint, si je m'étais assis, de ne pouvoir me relever que le lendemain. Aussi loin que mon regard pouvait porter dans la direction que je devais suivre, je cherchais à découvrir l'apparence d'un gîte pour la nuit, maison ou chaumière; mais rien en perspective, rien qu'une route poudreuse et deux immenses plaines qui montaient devant moi et s'inclinaient sous le ciel à l'horizon.

Je maugréais contre le sort qui me semblait, à plaisir, reculer indéfiniment mon étape, quand j'entendis derrière moi le bruit d'un équipage qui, traîné lentement par un cheval blessé à la jambe, cahotait à chaque pas sur la route. Le siége était vide; un jeune homme, vêtu d'une confortable pelisse de voyage en riche fourrure, ayant le bras gauche passé dans un foulard noué au cou en écharpe, marchait à côté du cheval et l'encourageait par des paroles familières seulement à l'homme bien élevé, et qu'on ne rencontre pas même dans le vocabulaire des cochers de bonne maison.

La suite à la prochaine livraison.

LES POETES.

Les bons poëtes, et il n'est pas besoin de parler des autres, sont tout aussi utiles que les moralistes. Les bons vers bien faits, outre qu'ils ont un charme analogue à celui de la bonne musique, contiennent beaucoup de bon sens en peu de mots et se gravent aisément dans la mémoire. Une grande partie des meilleures maximes de l'antiquité sont parvenues jusqu'à nous dans les poésies d'Homère, d'Hésiode, de Sophocle, de Lucrèce, de Térence, de Virgile et d'Horace.

Après avoir également vécu et dans le palais des rois et dans la chaumière du pauvre, je m'en suis revenu bien persuadé que le bonheur ne fuit et n'habite exclusivement aucune région. *Le vieux philosophe.*

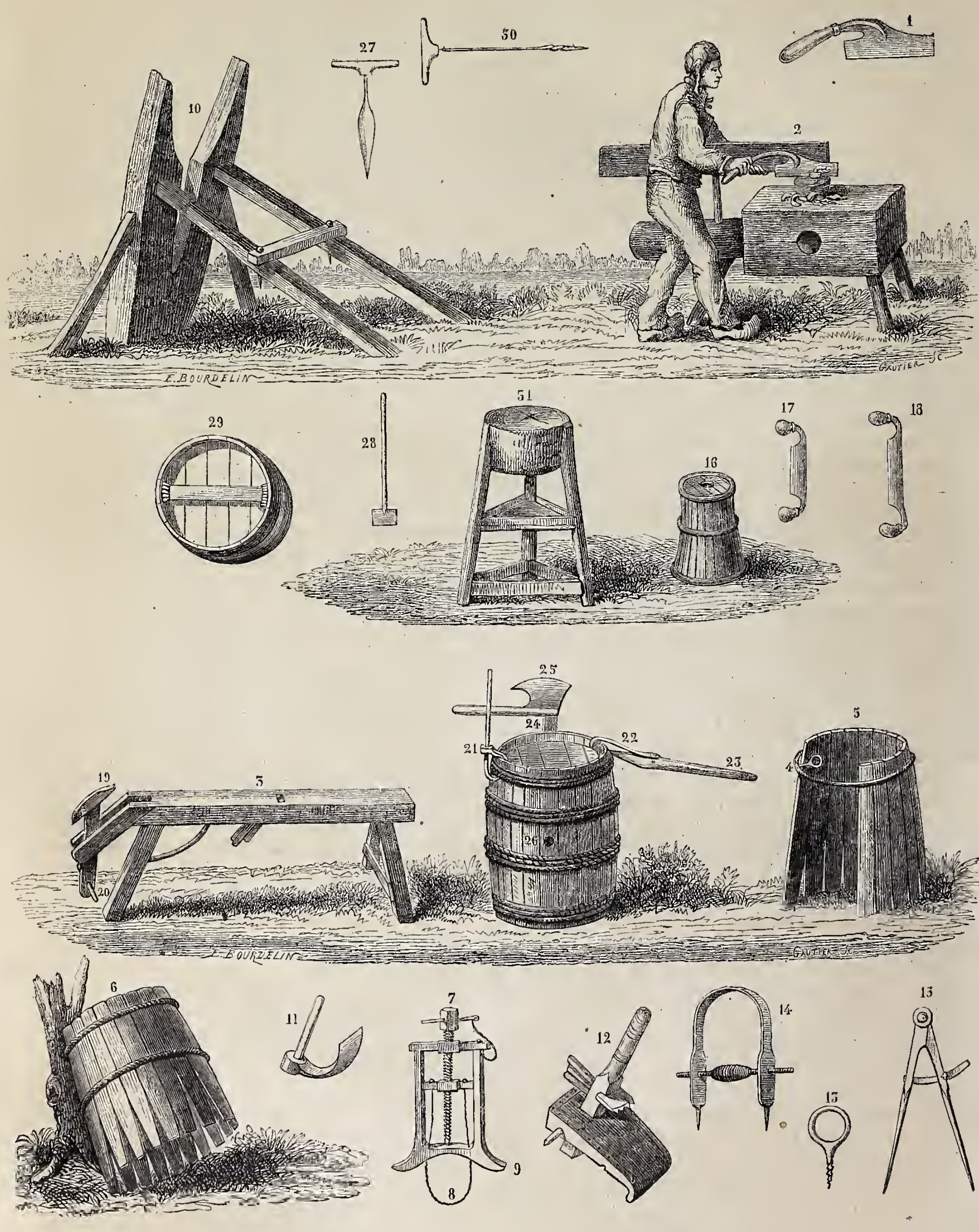
FABRICATION DES TONNEAUX.

Fabriquer les tonneaux est une sérieuse industrie : un tonnelier intelligent n'est pas sans importance; du choix des matériaux et de la bonne exécution des fûts dépend la conservation du vin.

Le merrain en bois de chêne fendu dans les forêts, les cercles travaillés dans les taillis, sont à peine apportés que, la *doloire* à la main, l'ouvrier polit chaque douve (fig. 1 et 2) et unit la tranche en la passant sur le fer de la *colombe* (fig. 3). Lorsque la quantité suffisante est préparée, il attache un cercle du diamètre que doit avoir le fût, y visse le *tire-fond* (fig. 4) pour servir de point d'appui, tient d'une main, et de l'autre il range les douves comme on le voit figure 5. Ayant complété le tour, il descend le cercle au milieu, ce qui resserre et maintient les planchettes; il en met un second (fig. 6, A), ce qui donne à leur ensemble la forme d'un cornet d'escamoteur. Il s'agit maintenant de cercler l'autre extrémité : pour arriver à ce résultat, on fait dessous un léger feu de copeaux, qui prédispose le bois à se tordre plus facilement; on prend l'outil nommé *bâtissoire* (fig. 7), on passe autour du tonneau la corde (fig. 8), on appuie de l'autre côté le demi-cintre (fig. 9), puis en tournant la vis on fait monter l'écrou qui est mobile; sous ce mouvement de traction, les douves se rapprochent et permettent de mettre le cercle.

Le fût ainsi ébauché est porté sur la *selle à rogner* (fig. 10), où les planchettes sont égalisées à l'aide du rabot et de la scie. Avec l'*asse* ou *asseau* (fig. 11) on amincit l'extrémité pour faciliter le placement du fond, lequel s'arrête dans une rainure nommée *jable*, qui se creuse à 5 ou 6 centimètres du bord avec la *jabloire* (fig. 12). Le fond d'un tonneau de 250 ou 300 litres doit être de cinq pièces, les deux côtés demi-ronds prennent le nom de *chanteaux*. Pour placer le dernier on visse dedans le tire-fond (fig. 13), et, le posant dans le jable, on clôt la barrique. Pour tracer le fond de la grandeur exacte, on prend la circonférence du tonneau en six points avec l'un des compas (fig. 14 et 15); puis, une fois marqué, on le pose pièce à pièce sur le *coupe-fond* (fig. 16); on appuie avec le genou, et avec la scie on enlève ce qui est nécessaire; on

diminue les bords avec l'une des *planes* (fig. 17 et 18), en saisissant la douve avec le *renard* (fig. 19); c'est une sorte d'étau qui pince en appuyant les pieds sur la cheville (fig. 20). Ces différentes préparations terminées, il ne reste plus qu'à compléter la quantité voulue de cercles, ce qui varie selon les pays. Après avoir fait trois coches au brin de châtaignier, on l'attache avec des osiers fendus nommés *prêtes*, ce qui forme trois anneaux qui le maintiennent solidement; on les pose successivement sur le tonneau; le dernier cercle, qui tiendrait difficilement, est saisi d'un côté par le *davier* (fig. 21), et de l'autre avec la *tire* ou *tretoire* (fig. 22); on pèse sur le manche (fig. 23), et le lien ainsi

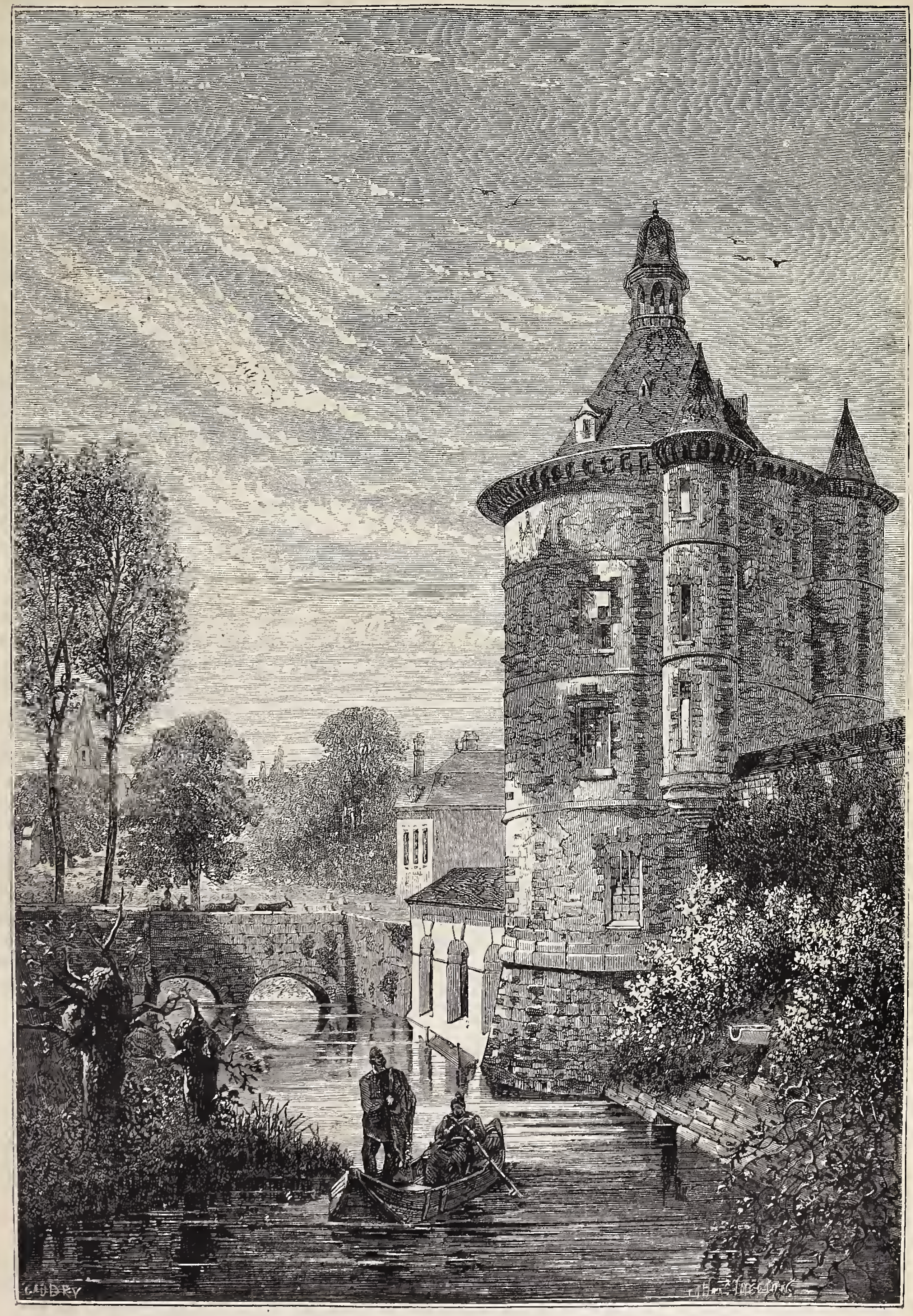


aidé entre avec facilité; cela fait, l'ouvrier prend de la main gauche la petite planche ou *chasse* (fig. 24), et de la droite la *hache* (fig. 25); l'une frappant l'autre, il fait ainsi le tour de la futaille : ces coups redoublés fixent le cercle et joignent les douves. Une opération reste encore à pratiquer, c'est celle de percer la *bonde* (fig. 26) : on se sert pour cet usage de la *losse* ou *oreille d'âne* (fig. 27). Après avoir lavé le fût à l'eau bouillante, on y introduit le vin, et une petite planchette taillée en rond, frappée avec la *tapette* (fig. 28), ferme hermétiquement l'ouverture.

Si le liquide est destiné à voyager : on *barre* le fond du tonneau pour en augmenter la solidité (voy. fig. 29); une longue tarière nommée *vrille à barrer* (fig. 30) sert à percer les trous qui reçoivent les chevilles qui fixent la barre. Le *billot* (fig. 31) est utilisé pour bûcher à la hache les pièces qui en ont besoin.

SAINTE-GENEVIÈVE DES BOIS

(SEINE-ET-OISE).



Restes du château de Sainte-Geneviève des Bois. — Dessin de Gaudry.

Sainte-Geneviève des Bois est un village qui compte trois cents habitants, situé à six lieues de Paris vers le midi, à une lieue de Montlhéry et à deux de Corbeil. Il est placé sur une hauteur au bas de laquelle coule la rivière

d'Orge; au levant s'étend la forêt de Seguigny, dont le nom fut probablement d'abord celui de tout le canton. Voici les renseignements que l'abbé Lebeuf avait recueillis au siècle dernier sur ses origines et qu'il donne dans son savant ouvrage (*Diocèse de Paris*, t. XII).

« Ce n'est que par une simple chapelle, dit-il, que cette paroisse a commencé. Cette chapelle existait au moins dès le dixième siècle. Elle se trouvait dans un mesnil ou hameau qui était nommé dès lors d'un nom corrompu, *Sicnii Villare*, pour *Seguini Villare*, et voisin d'un autre mesnil appelé *Murcinctus*, abondant en prairies, sur la rivière d'Orge (c'est aujourd'hui Morsans ou Morcent-sur-Orge). Ce que nous savons de plus ancien touchant l'origine de Sainte-Geneviève des Bois, est que Hugues Capet donnant aux moines de Saint-Magloire le hameau de Seguin ou Sicuin, qu'on a depuis appelé Seguigny ou Sequigny, y ajouta la chapelle qui y était construite en l'honneur de sainte Geneviève. Mais quel rapport peut-il y avoir entre le culte de sainte Geneviève et cette terre nommée Seguin? (¹) Il n'a fallu pour cela que la donation de quelque relique faite au seigneur qui possédait Morcent ou Sequigny pendant le temps que le corps de cette sainte fut réfugié à Dravel, à cause des Normands, en 845 et 850; car il n'y a qu'une lieue de l'une à l'autre terre; et peut-être que toutes les trois terres appartenaient à un même seigneur. Ne peut-il pas se faire aussi que, pour ôter la connaissance du lieu où étaient cachés les ossements de sainte Geneviève, on les eût transportés de Dravel à l'autre côté de la Seine, dans le lieu fortifié qu'un titre du dixième siècle (une charte du roi Robert d'où sont tirés ces renseignements) appelle *Murcinctus*, abrégé de *Murocinctus?* Si l'origine de la chapelle de Sainte-Geneviève, dans la forêt de Sequigny, ne vient point de là, je ne vois plus d'où l'on puisse la tirer, sinon d'un bien que l'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris avait proche cette forêt sur les bords de la rivière d'Orge. »

La paroisse de Sainte-Geneviève des Bois paraît avoir été érigée vers l'an 1200 au plus tard; l'église est du treizième siècle. Les deux travées du chœur au moins et la tour terminée par un clocher en pyramide sont certainement de cette époque, à laquelle appartiennent aussi des restes de vitrage au fond du sanctuaire, représentant quelques traits de la vie de saint Vincent. « Il est étonnant, dit encore l'abbé Lebeuf, que cette église n'ait été dédiée que le dimanche 30 juillet 1679. Ce fut M. Louis-Antoine de Noailles qui en fit la dédicace la première et unique année qu'il fut évêque de Cahors. Il était fils du seigneur de la terre. »

Sainte-Geneviève des Bois est célèbre par son pèlerinage. Les offrandes portées à son église étaient plus particulièrement de grosses souches de cire qui brûlaient jour et nuit en l'honneur de la sainte. Aujourd'hui encore des malades viennent demander leur guérison aux eaux d'une fontaine située dans le parc du château. De ce parc et du château bâti à la fin du treizième siècle, il ne reste que la grosse tour dont on peut voir le dessin à la page précédente, les anciens fossés, et un souterrain qui se prolonge sous les futaies environnantes jusqu'à une grande distance. L'abbé Lebeuf parlait déjà de ce manoir comme d'une ruine :

« La grosse tour ronde, qui est à l'une des encoignures de l'avant-cour du château et dont le haut sert de colombier, est un édifice ancien et curieux. Cette tour, qui est environnée d'un fossé plein d'eau, était autrefois le château, et les seigneurs le trouvaient alors assez vaste pour eux. Au-dessus du rez-de-chaussée était une petite chapelle qui est détruite depuis que l'on en a bâti une autre dans le nouveau château. Dans les trois étages au-dessus sont des logements que le seigneur habitait avec sa famille et ses domestiques. Il y a une cheminée construite de manière qu'elle sert à quatre chambres. Le nouveau château a été construit par Antoine Boyer, conseiller au Parlement de Paris, dont le buste est placé au-dessus de la porte du vestibule. On voit, au bout du parterre, un portique sur les piliers duquel sont représentées en demi-bosse des nymphes qui versent de l'eau dans leurs urnes. On assure qu'elles sont du célèbre Jean Goujon, qui a fait celles de la fontaine des Saints-Innocents à Paris. »

(¹) Il y a eu à la cour de Charlemagne un comte Seguin qui fut envoyé pour veiller à la sûreté de la ville de Bordeaux.

Les belles sculptures ont disparu. La vaste cheminée a été détruite et remplacée par un pilier qui porte le toit, de construction plus récente, et la lanterne, d'où l'on jouit d'une vue admirable et d'où l'on aperçoit Paris.

« Il y a dans le château, dit encore l'abbé Lebeuf, une grande chambre, que l'on nomme la chambre du roi, parce que deux de nos rois y ont logé. En effet, en 1627, Louis XIII vint dans ce château, où il fut attaqué de la fièvre; ce qui ne l'empêcha pas d'y revenir en 1635. Deux ans après, un vacher de ce village, appelé Pierre Roger, vint annoncer à la reine Anne d'Autriche qu'il avait eu révélation de la part de Dieu qu'elle accoucherait le 4e de septembre; et de fait, dit l'historien, elle commença ce jour-là à sentir les douleurs et accoucha le lendemain de Louis XIV. Ce dernier prince, dans le temps de ses voyages de Fontainebleau, coucha plusieurs fois dans le château de Sainte-Geneviève, et l'on tient que ce fut pour son passage que l'on fit le chemin pavé qui traverse la forêt de Sequigny en droite ligne durant l'espace d'une grande demi-lieue. »

Une fille de cet Antoine Boyer, que nomme l'abbé Lebeuf, et qui construisit le nouveau château, épousa le marquis de Noailles, et la terre de Sainte-Geneviève resta longtemps dans le domaine de la famille. Elle appartenait, en 1789, à Bertier de Sauvigny, intendant de Paris, massacré, au début de la révolution, avec Foulon, son beau-père. Il avait fait démolir l'ancien château et n'eut pas le temps de le reconstruire. L'architecte Cellerier avait aussi été chargé de jeter les fondements d'une nouvelle église, et il se proposait de la construire sur le plan adopté par Soufflot pour l'église de Sainte-Geneviève à Paris. La construction fut deux fois interrompue : en 1789 par la révolution, en 1814 par l'invasion. Les assises, qui commençaient à sortir de terre, furent démolies, et les pierres enlevées et dispersées, comme l'avaient été les matériaux destinés à la reconstruction du château. Le château de Sainte-Geneviève des Bois est encore aujourd'hui la propriété de la famille de Bertier.

LES VRAIS PLAISIRS.

Le plaisir de la science est sans mélange. Au-dessus de ce plaisir vrai et pur sont les plaisirs qui naissent de la tempérance, et tous ceux qui suivent la vertu comme le cortége d'une déesse. PLATON.

SIMPLE RÉCIT D'UN JEUNE MÉDECIN POLONAIS.

Suite. — Voy. p. 35, 54, 58, 70.

Quand l'équipage qui cheminait sur la chaussée fut à la hauteur de l'arbre contre lequel j'étais adossé, le jeune homme arrêta son cheval et vint à moi.

— Veuillez me pardonner si j'interromps vos réflexions,

me dit-il en me saluant avec beaucoup de courtoisie ; mais j'ai besoin d'un renseignement que vous pourrez peut-être me donner. Y a-t-il encore loin d'ici à la plus prochaine habitation?

— C'est précisément ce que je me demandais à moi-même, répondis-je.

— Fâcheuse incertitude dans l'état où nous sommes, reprit-il; à cinq cents pas d'ici mon cocher vient de nous verser dans une fondrière. Vous le voyez, mon cheval peut à peine marcher; la voiture est horriblement disloquée, ce n'est qu'à force de liens de toute sorte qu'elle ne tombe pas en morceaux; moi, j'ai le bras gauche foulé; mais le plus malade, c'est encore mon malheureux domestique, qui a une grave blessure à la tête, et de plus, je le crains fort, une côte cassée.

— C'est ce qu'en ma qualité de médecin je puis vérifier, répliquai-je aussitôt, oubliant ma fatigue. Vous dites que la fondrière n'est qu'à cinq cents pas?

— Oui; mais vous entendez bien, docteur, que je n'ai pas laissé là ce pauvre diable; vous n'aurez pas besoin d'aller si loin pour le visiter.

— Où donc est-il? demandai-je.

— Dans ma voiture; c'est en l'y transportant malgré lui que je me suis foulé le bras.

Au mouvement que je fis, le jeune homme devina que je voulais m'assurer de la gravité de son mal.

— Au plus pressé, me dit-il; mon bras est bien soutenu ; je ne souffre presque pas, je puis attendre.

J'ouvris la portière de la voiture et essayai de m'établir auprès de l'autre blessé, sorte de colosse qui encombrait l'espace. Je dus renoncer à nous placer, lui et moi, d'une façon qui me rendît possible l'examen de ses blessures; quant à le faire descendre sur la route pour le coucher par terre ensuite, il eût fallu qu'il s'y aidât; mais il ne bougeait pas, et l'on ne pouvait le toucher sans qu'il poussât des cris de patient à la torture. Son maître, voyant l'inutilité de mes tentatives, me dit:

— Puisque vous ne pouvez rien maintenant pour soulager ce malheureux, visitez mon bras; faites ce que vous croirez possible et indispensable; puis j'irai à la découverte.

Mon premier soin fut de le débarrasser de sa pelisse; j'y parvins, non sans peine, et quoiqu'il n'eût fait entendre aucune plainte, je dus cependant lui avoir causé de vives douleurs, car je constatai qu'il y avait luxation de l'avant-bras. Elle me sembla heureusement facile à réduire.

— Vous avez du courage, lui dis-je.

— Je suis officier russe, me répondit-il avec un sourire d'orgueil qui touchait à l'outrecuidance.

— Et moi, j'ai l'honneur d'être Polonais, répliquai-je d'un ton aussi peu modeste que le sien.

Ce feu croisé de nos qualités respectives me fut d'un secours très-efficace dans l'opération que je ne voulais point retarder. J'avais prévu le mouvement que ma réponse devait provoquer; je calculai le mien sur celui du jeune officier : la position était favorable, mes mains étaient sûres, mes forces rassemblées; instantanément je donnai au bras l'extension nécessaire; l'officier poussa un léger cri, la luxation était réduite.

— L'essentiel est fait, dis-je à mon malade; avant peu vous pourrez vous servir de votre bras gauche.

— Ce dont je me félicite en ce moment, me répondit-il, c'est d'avoir conservé l'usage de la main droite; comptez que j'en profiterai pour faire savoir au plus tôt en Russie ce que je dois de reconnaissance à un médecin polonais.

Il me restait à imaginer un moyen de maintenir le bras luxé dans une position fixe. Sur les indications de l'officier, je trouvai dans le coffre de la voiture à peu près ce qu'il me fallait pour cela. D'abord une de ces boîtes à couleurs, carrées, larges et plates, dont le couvercle brisé me fournit des éclisses; ensuite du linge de corps dans lequel je me taillai des bandelettes pour assujettir mes éclisses autour du bras et forcer celui-ci à demeurer immobile.

Je me mis en devoir de poser l'appareil. L'opération ne laissait pas que d'être peu facile, en l'absence de tout secours étranger. Je m'en tirai cependant d'une façon assez satisfaisante, grâce à mon blessé lui-même, qui me seconda avec autant de sang-froid et d'intelligence qu'on aurait pu en attendre de l'aide-chirurgien le plus exercé et le plus intelligent.

Au moment où nous terminions notre tâche, un paysan qui montait un cheval lancé au galop passa devant nous sur la route.

— Arrête! lui cria le jeune officier.

Le cavalier revint sur ses pas. L'officier lui demanda :

— Combien faut-il de temps pour arriver à la première habitation?

— Un petit quart d'heure en poussant mon cheval; mais avec vos jambes il ne faudrait pas moins d'une grande heure.

— Et cette habitation, est-ce un château ou une masure?

— C'est une ferme; le château est plus loin.

— Tenez, je vous prie, ma bourse ouverte, me dit l'officier qui venait de tirer celle-ci de sa poche.

Et quand je l'eus dans les mains, il y prit une pièce d'or, puis la montrant au paysan, il lui dit:

— Ceci est pour toi si dans une heure tu m'as amené de la ferme ici une charrette garnie de paille, à défaut de matelas, pour faire litière; il s'agit de transporter un malade; de plus, les gens que tu m'enverras, si tu ne peux revenir toi-même, se muniront de cordes pour attacher derrière la charrette cette voiture que mon cheval blessé ne peut plus traîner.

— Il faudra bien que je revienne, observa judicieusement le paysan; autrement à qui donneriez-vous la récompense?

Au cri : « Hop! hop! » accompagné de deux coups de talon dans les flancs, le cheval reprit son temps de galop. Moins d'une heure après qu'il se fut éloigné, nous entendîmes rouler la charrette qui venait vers nous. Deux valets de la ferme accompagnaient le paysan. Il avait jugé ce renfort nécessaire.

Avant de poursuivre le récit du voyage, c'est, il me semble, justice de ma part envers le jeune officier russe que d'essayer de faire partager la haute opinion qu'il me laissa de lui quand nous nous séparâmes. Quelques détails et un fait suffiront, je suppose, pour justifier cette opinion.

Durant l'heure d'attente que nous dûmes passer, tête à tête, sur la route, j'eus tout le loisir nécessaire pour apprécier la supériorité et le charme de son esprit. Cette insouciance pour la douleur qu'il montra, sans affectation, durant l'espèce d'opération chirurgicale qu'avec son aide je pratiquai sur lui-même, m'avait donné la mesure de son courage. C'était une de ces natures distinguées, séduisantes, qui s'imposent si naturellement à notre amitié, que j'eus un regret sincère de ne pouvoir lui accorder la mienne. Mais ma désillusion à l'égard de Johann Ostern ne m'eût-elle pas mis en garde contre l'engouement de prime-saut auquel j'étais enclin, que cette réflexion : « Il est officier russe, je suis patriote polonais », aurait arrêté l'élan de ma sympathie. Quel trait d'union est possible entre deux termes qui se repoussent comme les pôles contraires de l'aimant?

Si, de moi à lui, l'intimité ne pouvait s'établir, sa qualité d'ennemi ne m'obligeait pas du moins à lui refuser mon estime. La générosité et la franchise chevaleresques dont il fit preuve ce jour-là, et le lendemain surtout, la lui gagnèrent si bien que je me dis, aujourd'hui encore, au souvenir d'un tel ennemi : « Jamais je n'ai rencontré d'ami de qui j'eusse autant voulu être le frère. »

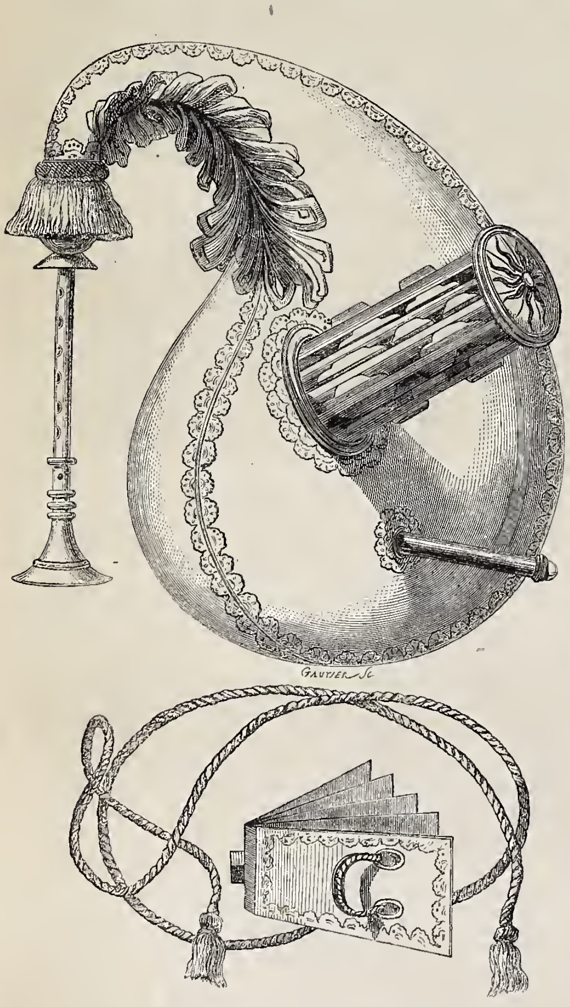
La suite à une prochaine livraison.

HISTOIRE DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

Voy. la Table des trente premières années.

LA MUSETTE.

Lorsque dans les rues de Paris notre oreille est frappée par les sons aigres et rustiques du *piffero* napolitain,



La Musette de Borjon. — Dessin de Lancelot.

joué par un de ces artistes déguenillés que l'Italie nous envoie périodiquement, il ne nous vient guère à l'idée qu'un instrument fort semblable à celui-là ait pu faire les délices d'une société élégante et raffinée comme la société française sous Louis XIV. Et cependant rien n'est plus vrai. Vers 1670, toute la partie *dilettante* de la nation fut possédée d'une sorte de passion pour le jeu de la musette. Écoutons un auteur contemporain : « Il n'est rien d'aussi commun, depuis quelques années, que de voir la noblesse, particulièrement celle qui fait son séjour ordinaire à la campagne, compter parmi ses plaisirs celui de jouer de la musette. Les villes sont pleines de gens qui s'en divertissent. Combien d'excellents hommes et pour les sciences et pour la conduite des affaires, délassent par ce charmant exercice leur esprit fatigué! Et combien de dames prennent soin d'ajouter à toutes leurs autres bonnes qualités celle de jouer de la musette ! »

Ce témoignage émane d'un personnage grave : Charles-Emmanuel Borjon de Scellery, avocat en Parlement, né à Pont-de-Vaux en Bresse, en 1632, mort à Paris en 1691. Auteur de plusieurs ouvrages de droit, il ne dédaigna pas d'occuper ses loisirs à écrire un *Traité de musette, avec une nouvelle méthode pour apprendre de soi-même à jouer de cet instrument facilement et en peu de temps.* (Lyon, 1672.)

La figure placée en tête de cet article est tirée de cet ouvrage.

Dès le commencement de sa préface, l'auteur déclare que son dessein est « d'apprendre à *jouer*, non à *parler* de la musette. » Aussi y cherchons-nous en vain une description scientifique de l'instrument; mais, grâce aux figures qui accompagnent son livre et à l'aide des indications du P. Mersenne, nous pouvons nous former une idée fort satisfaisante du mécanisme de la musette.

Quatre parties essentielles entrent dans sa construction : d'abord le soufflet, destiné à fournir le vent aux tuyaux, et fixé, au moyen de deux cordons, sur la hanche droite de l'exécutant. On donne le vent en ouvrant et en fermant le soufflet avec le bras droit.

Vient ensuite le *réservoir,* dont la fonction est de distribuer le vent dans les diverses parties de l'instrument. C'est une peau de mouton qui communique avec le soufflet au moyen d'un *porte-vent.* L'air, chassé par le soufflet dans le réservoir, traverse une soupape qui le laisse entrer mais non pas ressortir. La pression de l'air est régularisée par les mouvements du bras gauche.

En troisième lieu, nommons le *chalumeau,* tuyau percé de *huit* trous (dont un sur la face extérieure) et garni ordinairement de *deux* clefs. Les quatre trous du haut sont bouchés par le pouce, l'index, le médium et l'annulaire de la main gauche ; les trous inférieurs, par les doigts de la main droite, à l'exclusion du pouce. Le vent, pressé dans le réservoir, entre dans le chalumeau en faisant résonner l'*anche,* formée de deux petites lames de roseau. Le *chalumeau* est la partie principale de la *musette,* destinée à jouer la partie mélodique, l'*air.*

Mentionnons enfin le *bourdon,* cylindre percé dans toute sa longueur de plusieurs ouvertures parallèles à son axe; qu'on se figure plusieurs tuyaux taillés dans une même pièce. La circonférence du bourdon est occupée par plusieurs *coulisses* auxquelles sont adaptées des *layettes,* petits verrous d'ivoire servant à ouvrir ou à fermer les tuyaux du bourdon. Toute cette partie de la musette, qui fait entendre les accords d'accompagnement, a une grande analogie avec notre *accordéon.*

La forme du bourdon et la présence du soufflet caractérisent la musette et la distinguent de la *cornemuse.* Celle-ci est mise en résonnance par le souffle de la bouche, et ses bourdons ont la forme de deux chalumeaux qui passent au-dessus de l'épaule gauche de l'exécutant.

Le goût fastueux de l'époque se trahit dans la matière et dans l'ornementation des diverses parties de la musette. Le chalumeau est d'ivoire ou d'ébène, son extrémité inférieure est ornée de sculptures, les clefs sont en argent; une couverture de velours, garnie de rubans et de galons ou enrichie de point d'Espagne, sert à dissimuler la peau et le soufflet. Mais le chef-d'œuvre de l'ouvrier était le bourdon, et plus particulièrement la *rose,* qui forme le couronnement de cette partie, réputée la plus délicate et la plus compliquée de l'instrument.

Avant d'atteindre ce degré de raffinement extrême, la

musette avait traversé bien des siècles, et passé par des phases fort diverses, sous les noms de *pipeaux, chalumeau, cornemuse.* Nous allons esquisser en quelques traits l'histoire de ses principales transformations.

L'origine des instruments à vent remonte à l'enfance des sociétés. On raconte ordinairement qu'un berger ayant remarqué que le vent, en soufflant dans les roseaux, produisait un son harmonieux, s'avisa de reproduire cet

I. — CHANSON POUR LA MUSETTE COMPOSÉE PAR HENRY LE JEUNE.

Dans *l'Harmonie universelle* de Mersenne; 1634.



effet. Il coupa de petits tuyaux de longueur inégale et s'en fit un instrument de musique que l'antiquité appela *syrinx, flûte de Pan :* ce sont les pipeaux bucoliques de Virgile; ils représentent la phase rudimentaire de la musique.

Plus tard, on découvrit qu'un seul et même tuyau percé de trous produisait des sons divers, selon que ces trous étaient ouverts ou bouchés. Dès lors le nombre des tuyaux fut réduit à deux, et l'on eut la *flûte double,* la *fistula* ou *tibia rustica* des Latins. Bien qu'encore très-imparfait, cet instrument pouvait faire entendre une harmonie à deux parties; le tuyau de droite donnait des sons graves; celui de gauche, plus court, jouait la partie aiguë ; un appareil, qui s'adaptait à la bouche de l'exécutant, était destiné à régulariser la distribution du vent dans les deux flûtes. Cette espèce de réservoir était appelé *phorbeia* en grec, *capistrum* en latin. Les œuvres de l'art

antique et en particulier les peintures d'Herculanum et de Pompéi en fournissent de nombreuses images (¹).

Nous entrons dans la troisième phase. Pour diminuer la dépense d'air et ménager des repos à l'exécutant, on imagina de remplacer la *phorbeia* par une espèce de poche faite d'une peau de mouton. Sous cette forme, qui est celle de notre *cornemuse*, l'instrument s'appela chez les Romains *tibia utricularis.* Nous en trouvons une représentation exacte sur un bas-relief antique reproduit dans l'*Essai sur la musique* de la Borde, et dans une figurine en bronze que reproduit le dessin ci-joint. D'un côté de l'outre sortent deux longues flûtes sans trous (les bourdons); du côté opposé, une flûte plus courte percée de cinq trous.



Cornemuse antique. — D'après une figurine en bronze.

Une médaille contorniate du temps de Néron nous montre un instrument de ce genre encore plus compliqué. Il se compose de deux chalumeaux garnis de quatre ou cinq trous chacun (nous ne voyons que ceux qui sont à la face antérieure), plus une rangée de neuf tuyaux disposée comme une flûte de Pan et fixée dans une espèce de sommier d'orgue. *L'instrument est alimenté par un soufflet.* Nous ne pouvons hésiter à reconnaître ici les éléments constitutifs de la *musette*, et, il faut même le dire, la musette romaine est plus parfaite et musicalement plus riche que celle du dix-septième siècle.

Dans le monde chrétien, nous retrouvons notre instrument au onzième siècle, sous un nom semblable à celui qu'il a gardé depuis : *musa*, en vieux français *muse* (dont le diminutif régulier est *musette*). Son importance devait être très-grande à cette époque, si nous en jugeons d'après les éloges qui lui sont prodigués par Jean Cotton, le successeur immédiat de Gui d'Arezzo. Ce vénérable écrivain, en parlant des origines de l'art musical, s'exprime ainsi : « La *musique* est dite ainsi à cause de la *muse*, instrument agréable et excellent entre tous les instruments, et qui réunit en soi toutes leurs propriétés et leurs aptitudes diverses. Il est animé par le souffle humain comme la flûte; il est dirigé par la main comme la viole; il est alimenté par le soufflet comme l'orgue. »

Plus tard nous ne trouvons plus trace de cette haute considération. Au moyen âge la *muse* n'est nommée qu'en passant, et presque toujours en compagnie d'autres instruments. — C'est ainsi qu'Hébert le Clerc, dans son roman de *Dolopathos*, nous donne la description d'un concert au treizième siècle :

> La veissiez maint jogleor,
> Maint hiralt et maint leceor (²),
> Giges (³) et harpes et vieles (⁴),
> Muses, flaustes et frestelles (⁵),
> Tymbres, tabors (⁶) et sinfonies (⁷).
> Trop furent grants les melodies.

(¹) Voy. la Table des trente premières années.

(²) Ivrogne. — (³) Violons. — (⁴) Violes. — (⁵) Musettes, flûtes et flageolets. — (⁶) Tambours. — (⁷) Vielles.

Un célèbre poëte-musicien du quatorzième siècle, dont il nous reste quelques jolies mélodies, Guillaume de Machault, mentionne deux variétés de notre instrument : la *muse d'Aussay* (d'Auxois en Bourgogne ou d'Alsace), la *muse de Blet*.

Au seizième siècle, le *luth* est l'instrument des gentilshommes, et il n'est guère question de la *musette*. Sa grande vogue ne commença qu'avec les premières années du siècle suivant. Mersenne nous dit, en 1634 : « Lorsqu'on a ouï la musette entre les mains de ceux qui en jouent en perfection, comme fait le sieur des Touches, l'un des hautbois du roi, il faut avouer qu'elle ne le cède point aux autres instruments et qu'il y a un singulier plaisir à l'entendre. » Quarante ans plus tard, les virtuoses en renom s'appellent Philidor père, Descouteaux, Doucet Hotteterre (fameux luthier du temps) et ses fils. Ils étaient pour la plupart musiciens de la cour, et leur talent trouvait à s'exercer amplement dans les *représentations pastorales et champêtres*, dans ces *grands ballets* si fort à la mode sous ce règne d'apparat.

La musette donna son nom à ces airs de danse doux et gracieux dont on trouve de charmants modèles dans les opéras de Rameau.

Sous Louis XV, l'instrument est encore fort répandu. L'Encyclopédie lui consacre un article très-développé, où tous les détails de la construction sont minutieusement décrits. Mais le moment approchait où la *tendre musette* allait disparaître à tout jamais. Neuf ans avant la révolution, de la Borde en parle comme d'un instrument complétement abandonné, et depuis cette époque personne n'a tenté de le ressusciter.

Même aux époques de sa splendeur, la musette était très-bornée dans ses ressources. L'étendue totale du chalumeau ne dépassait pas la dixième (de *fa*, au-dessous du *la* du diapason, à *la* aigu); son échelle était diatonique à deux notes près (*fa* ♯ et *mi* ♭). On ne pouvait donc se servir que de trois tons : *ut majeur, ut mineur* et *sol majeur*. Le bourdon ne donnait que les accords d'*ut* et de *sol*.

Hotteterre, le contemporain de Borjon, introduisit quelques améliorations dans ce mécanisme arriéré. Il enrichit l'instrument d'un *petit chalumeau;* de plus, il ajouta quelques clefs au chalumeau principal : désormais tous les tons pouvaient être abordés, et l'échelle était étendue d'une quarte à l'aigu. Mais ces modifications de détail ne purent altérer le caractère primitif de la musette; elle resta ce qu'elle avait toujours été, « une muse toute champêtre qui n'aime que la naïveté et ne plaît qu'autant qu'elle est simple et éloignée de tout artifice. » (Borjon.) Les morceaux qui lui convenaient le mieux étaient les *gavottes* (ou *branles* de village) ornées de *doubles* ou *diminutions* (nous disons aujourd'hui des *variations*), ensuite les airs *languissants*, pour parler le langage de l'époque. La génération actuelle connaît encore un charmant air de cette espèce :

> O ma tendre musette!
> Musette mes amours!

Dans les morceaux d'ensemble, la musette s'unissait aux hautbois et aux cromornes (espèce de *cor anglais*), aux flûtes et aux bassons. On composait aussi des *concerts*, exclusivement formés de musettes de différentes grandeurs.

Les morceaux étaient ordinairement notés en *tablature*, mode de notation spécialement approprié aux instruments et tombé en désuétude depuis plus d'un siècle.

Ajoutons en terminant que la *cornemuse*, plus heureuse que la *musette*, a prolongé sa modeste existence jusqu'à nos jours. Sous le nom de *pibroch*, elle est restée l'instrument national de l'Écosse, et c'est au son de ses mélodies rustiques que les *highlanders* escaladaient naguère les crêtes escarpées de l'Alma et faisaient leur entrée à Sébastopol.

II. — BRANLE DE BRESSE.

Dans le *Traité de la musette* de Borjon; 1672.



III. — AIR A CHANTER (*Dans un pré*).

Dans le *Traité de la musette* de Borjon; 1672.



MUET COMME UN POISSON.

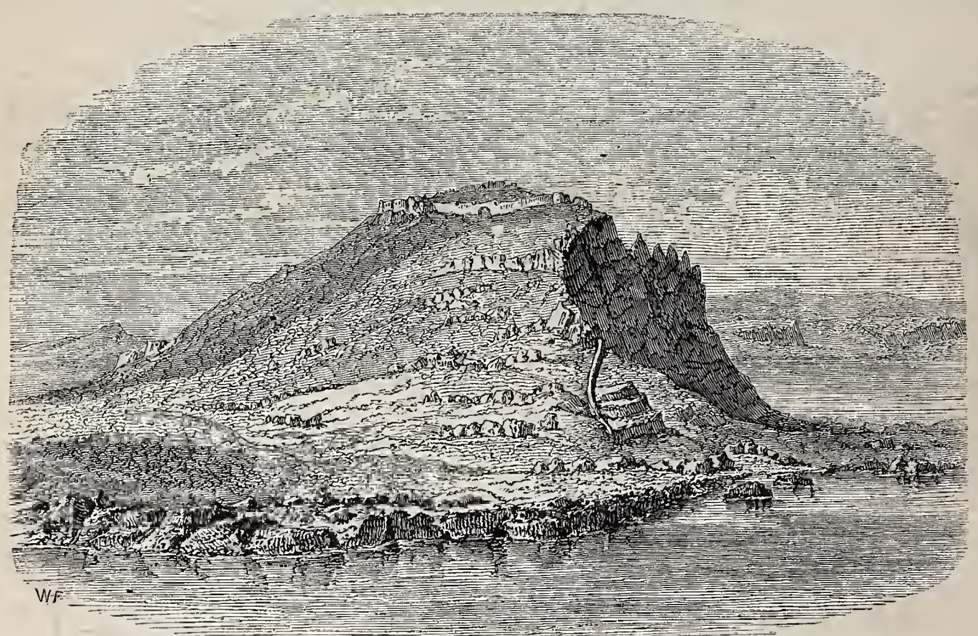
Ce proverbe paraît en péril de perdre en grande partie sa signification. Il est depuis longtemps démontré par l'expérience que certains poissons produisent des bruits ou sons; mais on n'attribuait pas généralement ces bruits à la volonté des poissons : il semblait qu'on ne dût pas leur attribuer plus d'importance qu'aux glouglous d'une bouteille que l'on vide. Un observateur, M. Dufossé, s'est assuré que les saurels ou maquereaux bâtards (*Caranx trachurus*) ont réellement une voix, c'est-à-dire qu'ils produisent des sons au moyen du frottement des os pharyngiens entre eux. Il les a épiés pendant six heures dans l'eau et les a entendus. Pour les réduire au silence, l'expérimentateur n'avait qu'à introduire une lanière mince de peau de gant entre les aspérités des pièces osseuses pharyngiennes. Aristote avait dit seulement, en parlant des espèces de bruits ou grognements produits hors de l'eau par différents poissons : « Tout ceci n'est pas une voix, mais un grincement. » On commence à douter de la vérité absolue de cette assertion. On soupçonne que la structure singulière des donzelles (*Ophidium*) à vessie natatoire compliquée avec un refouloir ou avec un piston, peut avoir pour but de produire des bruits particuliers qui seraient des sortes de signaux ou d'appels, comme les cris des oiseaux.

ZONCHIO OU PYLOS,

SUR LE PROMONTOIRE CORYPHASIUM.

L'inaccessible et sablonneuse Pylos, dont parlent Homère et Thucydide, s'appelle aujourd'hui Zonchio. Les Lacédémoniens lui avaient ôté son nom après l'avoir conquise ; Démosthènes le lui rendit avec l'indépendance : les Grecs modernes l'ont quelquefois nommée *Palæo-Castro*, par opposition à *Neo-Castro* (Navarin, d'éternelle mémoire); pour les gens du pays et pour les géographes, c'est aussi Zonchio ; pour tout le monde, c'est encore Pylos.

Ce nid de pierres au sommet d'un cap rocheux était une citadelle bâtie par la nature. Un croisé français, Nicolas de Saint-Homer, répara le mur de Démosthènes; les Vénitiens augmentèrent les fortifications, puis ils les renversèrent en quittant la Morée, chassés par les Turcs. Ces ruines n'ont pas été relevées; mais dans les décombres on retrouve les traces du château moyen âge et des tours carrées ou rondes, à bases semblables, qui fermaient la place du côté du nord. Les assises des constructions helléniques supportent toutes ces masses de débris et figurent encore l'emplacement de l'acropole. Quelques citernes antiques, de rares amandiers, des buissons d'oléastres et des fragments de pierres noircies ou déformées par les intempéries, voilà les seuls vestiges de l'établissement successif des Hellènes, de Sparte, d'Athènes, de la France et de Venise, à l'acropole de Pylos. En descendant au nord, à gauche, on trouve devant soi une épaisse muraille formée de quartiers de roche superposés : ce mur cyclopéen servit de rempart aux soldats de l'indépendance. A côté, parmi des buissons d'érables et de figuiers sauvages, sous des rochers qui pendent à pic sur un lac, s'ouvre la grotte où Nestor abritait ses troupeaux. L'entrée regarde le nord; le milieu est assez large, le fond plus étroit, et la lumière y pénètre par une lézarde du rocher.



Zonchio ou Pylos. — D'après Blouet (*Expédition scientifique de Morée*).

Au nord de ce plateau, près des rochers à pic où le Coryphasium descend brusquement dans la mer, le battement des flots a creusé un petit port demi-circulaire. Les Grecs appelaient ce port *Ventre-de-Bœuf;* il se nomme aujourd'hui Voidokilia. Il est presque contigu à un lac d'eau saumâtre sur les bords duquel on enfonce jusqu'à la cheville dans un sable jaune qui ressemble à celui de nos dunes d'Aquitaine. Aux endroits où le sol est moins mobile croît le roseau des sables (*Arundo arenaria*) qui étend et fixe profondément ses racines pour maintenir ces dunes en mouvement. A côté de lui, dans les lieux plus humides, naît l'*Arundo phragmites.* Entre le lac et la base à pic où s'élevait la citadelle, les Vénitiens avaient construit une route pavée dont il reste quelques vestiges. Un petit détroit, celui où il ne pouvait passer que deux vaisseaux de front (Thucydide, liv. IV, ch. II), conduit à la rade de Navarin.

LE DISCOURS DE MON VOISIN.



Un coin du jardin de mon voisin. — Dessin de Bodmer.

J'ai pour voisin, à la campagne que j'habite l'été, près de Paris, un paysan qui m'inspire une estime particulière. Ce n'est pas qu'il se distingue par une intelligence supérieure; il n'est pas non plus, en fait d'instruction,

au-dessus du niveau commun : s'il sait lire, je ne suis pas bien sûr que ce soit couramment; quant à l'usage de la plume et de l'encre, il le réserve exclusivement pour les circonstances solennelles, qui n'ont guère chance de se présenter plus de deux ou trois fois dans sa vie. Mais mon voisin Pierre est un grand travailleur, et, de plus, un homme de beaucoup de bon sens; et ces deux qualités, jointes à une probité irréprochable, suffisent à constituer une individualité intéressante.

Ils ne manquent pas, les bons travailleurs, dans notre village. Nos paysans, comme presque tous ceux des environs de Paris, semblent se ressentir du voisinage de la grande ville et avoir contracté quelque chose de son activité; mais aucun d'eux ne peut, à cet égard, le disputer à Pierre. En dehors des courts moments nécessairement consacrés à ses frugals repas, on ne l'a jamais surpris à ne rien faire. Son clos, sa vigne et quelques pièces de terre, qu'il loue à de petits propriétaires du voisinage, fourniraient de l'ouvrage à deux ou trois hommes ordinaires; cependant il vient à bout de tout cultiver par lui-même : il en est quitte, dit-il, pour aller un peu plus vite, allonger la journée par les deux bouts et se rattraper sur les matinées de dimanche et sur les jours de fête. Et si, par hasard, il n'est pas occupé à bêcher, labourer, semer, herser, moissonner ou vendanger pour lui-même, s'il trouve le moyen de saisir çà et là quelques heures de liberté, il travaille pour le compte d'autrui : on le voit, avec son tombereau, charrier du sable ou des pierres; aucune corvée, si rude soit-elle, n'excède ses forces ni sa bonne volonté.

Mais il est surtout un moment de l'année où il mène une vie à laquelle je ne conçois pas qu'il résiste : c'est celui où, trois et quatre fois par semaine, il porte ses fruits à Paris pour les vendre à la halle. En cette saison, sa journée de travail commence avant le lever du soleil, et se prolonge jusqu'au lendemain soir. Il fait encore nuit quand il va, dans la forêt, couper des fougères pour ses emballages; il arrive au petit jour dans son clos, où il se met à secouer les arbres et à ramasser les fruits, tantôt courbé vers le sol, tantôt balancé au sommet des branches. Puis il remplit ses paniers, qui s'alignent en rangs serrés autour de lui. A neuf heures du soir, la charrette est chargée et il part. Il va voyager, sur la grande route, jusqu'à deux heures du matin, défendu de la pluie ou de l'orage par une simple toile tendue sur des cerceaux. Il ne sera de retour que le lendemain vers midi. Une demi-heure après son arrivée, si vous avez à lui parler, ne le cherchez pas chez lui, il n'y est déjà plus : le voici là-bas, dans ce champ de pommes de terre, au plein soleil, plié en deux contre le sol brûlant et maniant la houe à tour de bras.

Un jour que je passais devant son jardin, dont la porte était ouverte, j'entrai et je le trouvai assis sur l'herbe, mangeant du pain et du fromage, dans un coin où quelques arbustes répandaient un peu d'ombre. Il arrivait de Paris, après une nuit passée sans sommeil. « Vous menez une vie bien rude, lui dis-je, vous devez être très-fatigué. » Voici ce qu'il me répondit :

« Que voulez-vous, Monsieur? on ne peut pas laisser le bien se perdre; il faut marcher comme la saison le veut; le soleil ne s'arrête pas, lui, de mûrir nos fruits et nos grains. Je ne dis pas que l'on n'ait pas de fatigue, mais le corps y est fait; ce n'est pas comme celui qui n'y serait pas habitué. Il y en a, parmi nous, qui disent que notre métier est mauvais, que l'on a beaucoup de mal et pas beaucoup de profit; moi, j'ai idée que tous les métiers se valent; on trouve dans tous des avantages et des inconvénients. Croyez-vous, par exemple, que je porte envie à ces messieurs d'ici, qui vont tous les jours à Paris, par le chemin de fer, pour passer la journée à leur bureau? S'il me fallait rester, comme eux, enfermé dans une chambre, assis dans un fauteuil sans bouger pendant des heures entières, je me consumerais d'ennui; au bout de huit jours, il faudrait m'enterrer. Ils gagnent plus que nous, c'est vrai, mais cela ne leur profite guère. S'ils ont plus d'argent, ils ont plus de frais aussi. Il leur faut de beaux logements, qui leur coûtent gros, tandis que moi j'ai une maisonnette que j'ai achevé de payer, sou à sou, l'année dernière et qui ne me coûte plus rien; quand je ferme ma porte, je me dis, en me frottant les mains : « Là, me voilà chez moi; personne n'a rien à me ré-« clamer. » Et les habits, quand il faut être mis tous les jours de la semaine comme le dimanche, cela doit être une lourde dépense. Nous autres, nous nous mettons sur le corps ce que nous voulons; une guenille, comme une vieille blouse que voilà, c'est assez bon; personne n'y trouve à redire : on sait bien que, pour nos travaux, nous ne pouvons pas être vêtus comme des bourgeois. Il y a la nourriture qui est meilleure sur vos tables, c'est vrai, mais le gain n'est pas grand, si l'on n'a pas plus d'appétit. Quand on a faim, n'importe quoi semble bon. Aujourd'hui, par exemple, ma femme n'a pas eu le temps de mettre la marmite au feu : j'ai pris du pain et du fromage, et je dîne avec autant de plaisir que si c'était la meilleure cuisine de la terre. Et puis, il ne faut pas croire que nous n'ayons pas aussi de bons moments. A cette heure, moi qui vous parle, pensez-vous que je ne me trouve pas bien ici, à me reposer et à prendre le frais? Dame, ce n'est pas soigné comme vos jardins; nous n'avons pas le temps, nous autres, de ratisser des allées et de cultiver des bouquets; mais, pas moins, ce coin-ci me semble *plaisant*. Voilà un néflier qui n'a pas mal poussé et qui me donne de l'ombrage, sans compter les fruits, que l'on n'est pas fâché de récolter à l'automne : moi, je le trouve aussi joli que tous vos arbustes rares, qui ont coûté plus de pièces de cent sous qu'ils n'ont de feuilles. Et toutes ces plantes qui sont là autour, elles sont venues toutes seules; ce sont des mauvaises herbes, si vous voulez, mais je leur ai abandonné cette place : c'est mon parterre, mon jardin d'agrément, et je ne vois pas ce qu'il a de laid. Regardez donc ces mauves avec leurs fleurs violettes; et ces liserons qui grimpent partout, ont-ils d'assez belles clochettes blanches? Si cela s'achetait, ou s'il fallait des serres chaudes pour les faire pousser, tous les riches voudraient en avoir. Je suis d'accord que ce tonneau n'est pas à sa place dans un jardin; mais je le laisse parce que mes pigeons aiment à se percher dessus et à y venir becqueter du grain. J'ai plaisir à les voir, ces petites bêtes : des pigeons perchés sur un tonneau, au milieu de la verdure, quand ils ont, comme ceux-ci, un beau plumage qui reluit au soleil, c'est presque aussi beau que des paons sur une balustrade en pierre, comme il y en a chez Mme la baronne D..., où je travaille quelquefois. Oui, oui, nous avons ainsi une quantité de petites jouissances : il est bien juste que chacun ait les siennes, n'est-ce pas? Pour moi, je ne demande pas à être autrement que je ne suis; je ne désire qu'une chose, c'est de conserver la santé pour pouvoir travailler jusqu'à mon dernier jour : s'il me fallait perdre mes forces et rester là à ne rien faire, comme on en voit des *anciens*, j'en tremble rien que d'y penser; mais que le bon Dieu me prenne la binette à la main et grattant mon champ, et je le remercierai du lot qu'il m'a donné sur la terre. »

En prononçant ces derniers mots, Pierre se leva. « Faites excuse, Monsieur, me dit-il, l'heure de jaser est passée; j'ai ici près un champ de haricots qui ne se sar-

clera pas tout seul, si je n'y donne pas un petit coup de main. » Et il s'éloigna, sa blouse et son outil sur l'épaule.

Depuis cette conversation, je ne suis pas éloigné de regarder mon voisin Pierre comme un sage, digne de servir d'exemple à bien des gens qui se croient au-dessus de lui

---

On ne voit bien que ce qu'on observe avec sincérité. Celui qui peut regarder d'un œil serein dans son propre cœur doit être un honnête homme. SHAFTESBURY.

LA PÊCHE DES CAURIS
AU TREIZIÈME SIÈCLE.

Ces nageurs qu'on recueille à bord d'une petite embarcation, non loin d'un frêle bâtiment qui semble suivre la même marche sur les flots, ne sont pas, comme on le pourrait croire d'abord, les victimes d'un sinistre arrivé en mer. Le miniaturiste de Jean duc de Berri, qui a retracé cette petite scène pour le beau livre qu'il devait orner, s'est conformé, selon sa manière d'envisager les choses, au texte de Marco-Polo. Or, ce vieux voyageur, après nous avoir parlé de l'île de Sonat, « qui est cinq milles oultre Candur », nous annonce qu'il y a grande abondance de bois de teinture dans cette région, et bientôt il ajoute : « On y prend toutes les *porcelaines* que on despent par toutes les contrées que je vous ai dict, autre chose n'y a que cest moult étranges biens et peu de gens y vont. » Or, les porcelaines mêlées aux sables de la mer ne sont autres, à cette époque, que ces petits coquillages-monnaies, dont l'usage depuis des siècles n'a pas cessé en Asie et surtout en Afrique. Non-seulement c'est une chose extraordinaire que ce mode d'échange entre des peuples barbares se soit maintenu depuis tant d'années, mais c'est un fait bizarre que la valeur de ce produit naturel n'ait pas diminué sensiblement. A notre avis, ceci ne peut s'expliquer qu'en ayant présent au souvenir l'immense consommation du *Cypræa moneta* qui se fait annuellement en Afrique pour l'ornement de la sellerie et des tentes, et la transformation en stuc de ce joli coquillage dans presque tout le Bengale. Réduit en poudre impalpable, il forme ce brillant *tchoùnâ* dont on enduit les murs de certaines habitations opulentes, et l'on conçoit que sous cette forme on en emploie une quantité prodigieuse. Le tchoùnâ, ou plus vulgairement *tchenâm*, imite parfaitement le marbre. Pour l'obtenir, on pile dans un mortier les cauris qu'on a d'abord calcinés, puis on broie cette sorte de chaux avec du lait caillé et du sucre, et l'on obtient ainsi un stuc d'un éclat supérieur à celui de l'Europe, et qui, en outre, a la propriété, bien précieuse sous ces climats ardents, de procurer beaucoup de fraîcheur. Nous n'insisterons pas, toutefois, sur cet emploi du coquillage en question. Nous ne devons envisager ici le *Cypræa moneta* qu'au point de vue des transactions commerciales.

Le mot *cauri* est d'origine purement hindoue. Un *kaoury* (¹), aux Indes, ne représente qu'une valeur insignifiante, fraction dont, pour ainsi dire, on ne saurait faire usage, mais vingt de ces petits coquillages font un *tchenâm*. Il en faut 80 pour faire 1 *pan*, et 60 pans, ou 4 800 kaourys, équivalent à une roupie sikkale (2 fr. 50). Tout calcul fait, il ne faut pas moins de 80 cauris pour représenter un de ces petits sous que les ramoneurs vous demandaient naguère avec tant d'instance dans Paris.

Ce qu'il y a d'assez bizarre, c'est que cette monnaie maritime était parfaitement dédaignée jadis aux îles Maldives, marché principal du *Cypræa moneta*, où, depuis le début du seizième siècle, on le recueillait pour opérer d'immenses échanges, lorsque les Portugais se furent emparés du commerce des Indes. Les cauris n'étaient nullement inconnus aux Arabes, et ce furent des négociants appartenant à cette nation qui les répandirent en Afrique, où l'abominable trafic de la traite devait bientôt les rendre si communs (¹).

Aux temps les plus florissants de la conquête, les Portugais s'étaient préoccupés de la trop grande expansion de cette valeur monétaire; Jean III rendit certaines ordonnances, promulguées à Goa, qui ordonnaient la visite périodique des magasins renfermant cette monnaie encombrante, et qui restreignaient à un certain nombre les sacs de cauris qu'on avait droit de garder chez soi. Le journal de la marine portugaise établit (²) ce point curieux de la législation coloniale.

A cette époque, comme aujourd'hui, c'était sur les atollons des Maldives (³) qu'on obtenait les cauris en plus grande quantité; mais ce serait une erreur de répéter, avec François Pyrard, que ce joli coquillage se trouvait uniquement dans les eaux basses dont ces îles sont entourées. Nous voyons, par la correspondance de saint François Xavier, que le *Cypræa moneta* se tirait en grande quantité des côtes de la *Pêcherie*, où on le désignait sous le nom de *chamquo*. On s'aperçoit, par ce curieux passage, que les cauris, comme toutes les espèces de valeurs monétaires, donnaient lieu à des abus de pouvoir (⁴). Au temps de l'apôtre des Indes, le capitaine qui commandait dans ces parages lointains était accusé d'avoir extorqué violemment les produits de la pêche du cauri, ou tout au moins d'avoir exigé qu'on les lui livrât pour le tiers de ce que les marchands étrangers en pouvaient offrir.

Le cocotier, ce majestueux palmier des rivages indiens, joue un certain rôle dans la pêche du cauri. Le mollusque de ce gracieux coquillage s'attache volontiers aux racines baignées par les eaux de la mer, et il se prend également aux palmes verdoyantes de l'arbre plongées dans les flots. C'est même ce qui fait comprendre la prodigieuse rapidité de cette pêche, qui nous est attestée, à des époques bien différentes, par les livres orientaux et par les vieux voyageurs. La *Chaîne des traditions* (⁵), qui remonte au neuvième siècle, contient de curieux détails à ce sujet, et Pyrard, dont la relation parut en 1611, les renouvelle. Telle était, du reste, l'activité de cette pêche au dix-septième siècle, que le vieux voyageur ne compta pas moins de trente navires chargés de cauris à l'époque où les événements l'avaient fixé momentanément dans la capitale des Maldives.

Notre vieux touriste fut témoin des diverses opérations

(¹) Le portugais, qui transmit cette expression aux autres langues de l'Europe, n'en a pas altéré, comme nous le faisons, la prononciation réelle. — Le *buzio*, dans l'Inde portugaise, est identique au cauri. Les *bujiis*, selon le cardinal Saraïva, désignent, dans certaines contrées africaines, le coquillage-monnaie. Au temps de Jean de Barros, c'est-à-dire vers le milieu du seizième siècle, il fallait un quintal de buzios pour réaliser une valeur de trois à dix cruzades, selon l'abondance du coquillage sur les marchés. — Voy. *Glossario de vocabulos portuguezes derivados das linguas orientaes e africanas excepto o arabe*. Lisb., 1837, in-4°.

(¹) L'un des plus anciens auteurs arabes peut-être qui aient parlé des cauris est Albirouny; il avait séjourné dans le nord de l'Inde, et il écrivait en l'année 1030 de notre ère.

(²) *Boletin e annaes da Sociedade maritima*. Lisbonne, 1854.

(³) *Voyageurs anciens et modernes*, tome IV.

(⁴) Voy. cette correspondance traduite en français par M. Léon Pagès, t. II, p. 574.

(⁵) *Relation des voyages faits par les Arabes et les Persans dans l'Inde et à la Chine;* Paris, 1845, publ. par M. Reinaud, en 2 vol. in-18.

qu'exigeait ce genre d'industrie, et il ne les explique pas sans une certaine grâce, en rappelant qu'elles étaient surtout pratiquées par les femmes. Pendant qu'il était à Malé, un navire, venu de Cochinchine et commandé par un capitaine métis, donnait vingt *coquetées* de riz pour un paquet de coquilles. « Tous ces bolys (c'est le nom qu'on donne, dans ces parages, au *Cypræa*) sont mis par paquets du nombre de douze mille, à savoir, en petites corbeilles faites de feuilles de cocos à claire voye, garnies par dedans de toile du mesme arbre de cocos, de peur que les coquilles ne tombent. Ces paquets ou corbeilles de douze mille, se baillent là comme icy des sacs d'argent qui, entre marchands, se tiennent tout comptez, et non d'autres; car ils sont si adroits en ce calcul, qu'en moins de rien ils ont compté par le menu un de ces paquets. Aussi, en Cambaye, ils enchâssent des plus jolies et des plus belles de ces coquilles par tous leurs meubles, comme des pierres de marbre ou des pierres fines. » (¹)

C'est à tort qu'un vieux voyageur français, Poyart, prétend que le *Cypræa moneta* est pêché dans les mers de l'Afrique occidentale; il ne conserva sa valeur au Sénégal qu'en raison de sa rareté comparative dans ces parages. L'histoire du *Cypræa moneta* serait incomplète si nous ne citions des témoignages que sa valeur s'est maintenue jusqu'à nous, surtout en Afrique : Barth s'est vu contraint d'emprunter 30 000 cauris pour continuer ses voyages. Au temps des frères Richard Lander, 4 000 de ces jolis coquillages représentaient un peu plus d'une piastre (1 fr. 50 c.). Cela avait lieu ainsi sur les bords du Niger; mais, à peu près vers la même époque, la valeur du coquillage-monnaie paraît s'être accrue dans les possessions portugaises, puisque, d'après les documents officiels donnés par M. Lopez de Lima, le *bugio* ou cauri était taxé à 80 reis (¹). M. d'Escayrac de Lauture, qui nous donne de si curieux renseignements sur les monnaies en nature du Dongola et de la Nubie, fait remarquer que c'est aujourd'hui principalement dans le Bornou que les cauris ont cours. Il n'y a pas de doute que la valeur qu'on leur attribue ne peut être absolument la même sur toute l'étendue des régions africaines; il y a naturellement une certaine variation dans cette valeur représentative, selon que les noirs ou les foulahs ont détourné de la circulation générale le cauri pour en orner leurs tentes ou le *rahab*, cette sorte de tablier que portent les jeunes filles des tribus.



La Pêche aux cauris. — Miniature du *Livre des Merveilles du monde.*

Tant que quelque cataclysme de la nature n'aura pas bouleversé de fond en comble les atollons des Maldives, le *Cypræa moneta* ne fera point défaut aux marchés asiatiques et africains. Le savant Rennel a constaté son abondance, et c'est là encore que les Anglais en vont chercher d'immenses cargaisons, qu'ils portent à Suakem ou qu'ils entassent dans les docks de Londres pour en inonder le reste du monde.

Le cauri n'est pas le seul coquillage-monnaie qui ait cours dans l'Afrique intérieure, et c'est Livingstone qui nous en offre la preuve. En 1853, ce persévérant voyageur arriva jusqu'aux États gouvernés par le roi Shinté, et il remarqua que dans ces régions, passablement éloignées des bords de l'Océan, il y avait un coquillage affectant la forme conique, dont la valeur était si considérable, qu'il suffisait d'en offrir deux pour obtenir un esclave, et que cinq d'entre eux étaient le prix d'une défense d'éléphant, dont la valeur pourrait s'élever à 10 livres sterling. Cette coquille-monnaie, répandue peut-être avec profusion sur certains rivages, est au cauri, pour ainsi dire, ce que le *peso* d'or ou la quadruple portugaise sont au réal ou au maravédi.

(¹) *Voyage de François Pyrard de Laval*, etc. Paris, 1679, in-4°. Disons en passant que Pyrard n'était point né à Laval. Stembert près de Verviers est le lieu réel de sa naissance. — Voy. le baron Jules de Saint-Génois, *les Voyageurs belges*, 2 vol. in-12.

(¹) Sur le lieu même d'extraction, 80 cauris représentaient à peine la valeur d'un sou, il y a environ cent cinquante ans. Dans le Voyage du sieur Luillier aux Indes, on peut s'assurer de la profonde indifférence que les Maldivois témoignaient pour ce genre de commerce.

LE FLAMMANT.

Voy. la Table des trente premières années.

On a raconté qu'à l'époque où les Anglais tentaient des descentes dans l'île de Saint-Domingue, un nègre crut un jour apercevoir, à deux lieues environ, sur le bord de la mer, des bataillons en marche. Il observa attentivement : il n'y avait pas à s'y tromper, c'étaient bien les uniformes rouges ; il voyait même briller les armes au soleil. « Les Anglais ! les Anglais ! s'écria-t-il; ils arrivent ! » Aussitôt le commandant de la place fit battre la générale, doubla les postes et envoya à la découverte. Le détachement chargé de la reconnaissance vit en effet ce qu'avait annoncé le nègre; mais, à la faveur d'une lunette, on reconnut que ces bataillons n'étaient autre chose que des bandes de flammants : leur plumage incarnat faisait absolument l'effet des uni-

formes rouges des Anglais, et leurs longs cous, minces et parallèles, se dressaient et brillaient comme autant de fusils.

Les flammants, du reste, avec leur apparence de soldats rangés en bataille, ne nous trompent guère : ce sont des soldats en effet ; une discipline toute militaire règne parmi eux. Ils vivent toujours en troupes, et ces troupes sont disposées en rangs alignés ; qu'ils pêchent, qu'ils se reposent ou qu'ils volent, cet ordre est toujours observé. Quand ils volent, ils forment une cohorte décroissante d'arrière en avant, figurant dans le ciel un triangle de feu ; arrivés au-dessus des plaines marécageuses où ils veulent aborder, ils ralentissent leur marche, s'arrêtent un instant, puis descendent par un mouvement lent et circulaire, en traçant dans les airs une spirale conique.

Le flammant rose (*Phœnicopterus ruber* de Linné) a la taille d'un homme, cinq pieds de haut. Il habite l'Afrique et l'Europe méridionale ; il n'est pas rare dans l'île de Sardaigne, d'où il émigre à la fin de mars pour se répandre jusqu'au quarante-huitième degré, et où il revient vers la



Flammants et leur nid. — Dessin de Freeman.

mi-août. Ces beaux oiseaux fréquentent, en France, les étangs de la Camargue et d'Aigues-Mortes.

Comment, avec leurs longues jambes, de tels échassiers peuvent-ils couver ? La nature y a pourvu en leur donnant l'instinct de se construire, au bord des étangs ou au milieu des marais, des monticules, des pyramides de limon et d'herbes, de joncs et de roseaux amoncelés. Ces cônes, qui ont une hauteur de cinquante centimètres avec un diamètre à peu près égal à la base, sont tronqués et creusés en bassin au sommet pour recevoir les œufs (au nombre de deux, un peu oblongs, d'un blanc pur). Quand la femelle couve, ce qui n'a guère lieu que la nuit ou pendant les pluies, elle s'assoit sur ce monticule, laissant pendre à droite et à gauche ses grandes pattes couleur de rose ; elle est à cheval sur son nid, comme un cavalier sur sa monture.

L'ESPRIT PHILOSOPHIQUE.

Le véritable esprit philosophique est celui dont les aspirations élevées secondent les sciences en les entraînant à la recherche de vérités qui sont actuellement en dehors d'elles, mais qui ne doivent pas être délaissées par cela même qu'elles s'éloignent et s'élèvent de plus en plus à mesure qu'elles sont abordées par des esprits philosophiques plus puissants et plus délicats. Maintenant, cette as-

piration de l'esprit humain aura-t-elle une fin, trouvera-t-elle une limite? Je ne saurais le comprendre; en attendant, le savant n'a rien de mieux à faire que de marcher sans cesse, parce qu'il avance toujours.

CLAUDE BERNARD.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 46.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

La première loi sur l'affranchissement des lettres aux États-Unis a été votée par le Congrès en 1847, et approuvée le 3 mars 1847; en vertu de cette loi, l'affranchissement était facultatif, et le port était payé en numéraire ou en timbres-poste. A partir du 1er janvier 1856, l'affranchissement de toutes les lettres au moyen de timbres-poste ou d'enveloppes timbrées est devenu obligatoire (on a excepté les lettres pour l'étranger).

L'usage des timbres-poste a été introduit aux États-Unis en vertu de l'acte précité de 1847, et celui des enveloppes timbrées en vertu de l'acte du Congrès approuvé le 31 août 1852; mais l'émission de ces dernières n'a eu lieu qu'en 1853. Celle des bandes timbrées pour les journaux (*wrappers*) a été faite en octobre 1861.

Le directeur général des postes fédérales a estimé à 205 millions le nombre des lettres pour 1861-62. La population des États-Unis étant d'environ 24 millions, déduction faite de 8 millions et demi pour les États confédérés, chaque habitant a envoyé ou reçu en moyenne 9 lettres dans l'année. Il a été émis, en 1861-62, 251 307 100 timbres-poste.

Timbres.

Émission de 1847. — Les timbres, dont l'usage a commencé le 1er juillet 1847, sont rectangulaires, gravés, imprimés sur papier blanc bleuâtre, et ne sont pas piqués.

L'un porte l'effigie de Benjamin Franklin, qui a été directeur général des postes américaines de 1753 à 1774.

5 cents (0f.2575) [1], — brun, brun rougeâtre, bistre foncé, sur papier blanc bleuâtre ou gris-perle (no 327).

L'autre timbre présente l'effigie de Washington.

10 cents (0f.515), — noir sur papier blanc bleuâtre ou gris-perle (no 328).





No 327. États-Unis. No 328.

Ces deux timbres ont été gravés et imprimés par Rawdon, Wright, Hatch et Edson, de New-York. Ceux de ces timbres au bas desquels sont les lettres R. W. H. et E. presque tous imprimés sur papier blanc, sont suivant les uns des timbres d'essai, d'après les autres des réimpressions faites avec les planches originales.

Émission du 1er juillet 1851. — Cette série se compose de trois timbres. Ils sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc et ne sont pas piqués.

1 cent (0f.0515), — (Franklin), bleu foncé, bleu clair, bleu-ciel. Le papier est souvent bleu, mais cette coloration est due à l'impression (no 329).

3 cents (0f.1545), — (Washington), rouge-brique plus ou moins foncé, lie-de-vin, rouge-brun, brun foncé (no 330).

12 cents (0f.6180), — (Washington), noir.

Émissions de 1855 et de 1856. — Timbres rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, non piqués.

(Mai 1855.) Le type du timbre de 10 cents est celui du timbre de 12 cents, avec la différence que la valeur est en chiffres romains aux angles supérieurs et que treize étoiles sont disposées en demi-cercle au-dessus de l'effigie. Ces étoiles représentent les treize États qui se sont rendus indépendants et se sont unis en 1789 pour former la république des États-Unis.







No 329. États-Unis. No 330. États-Unis. No 331.

10 cents (0f.515), — (Washington), vert foncé. Le papier est souvent vert pâle; sa coloration est due à l'impression (no 331).

On dit que les premiers timbres de 10 cents étaient bleus; ce qui est singulier, car ceux de 1 cent étaient de cette couleur.

(5 janvier 1856.) Timbre de 5 cents.

5 cents (0f.2575), — (Washington), brun-sépia, brun clair, brun foncé, chocolat, brun rougeâtre (no 332).

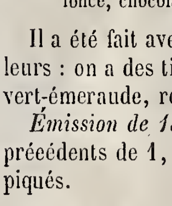
Il a été fait avec ce timbre des tirages d'essai de couleurs : on a des timbres de 5 cents imprimés en vert foncé, vert-émeraude, rouge, roux, rouge-brun, bistre, noir.

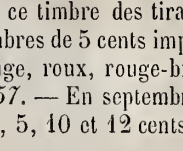
Émission de 1857. — En septembre 1857, les timbres précédents de 1, 3, 5, 10 et 12 cents ont été mis en vente piqués.

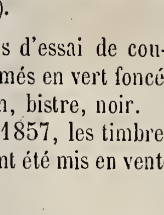
1 cent (0f.0515), — bleu (no 329).
3 cents (0f.1545), — rouge-brique, rouge-brun (no 330).
5 (0f.2575), — brun foncé (no 332).
10 (0f.5150), — vert foncé (no 331).
12 (0f.6180), — noir.

Émission de 1860. — Le timbre de 1 cent, à l'aigle, a été créé en exécution de l'acte du 15 juin 1860, la taxe à percevoir par les facteurs sur toutes les lettres portées à domicile ayant été abaissée à 1 cent par cet acte. Ce timbre a servi depuis le 1er juillet 1860 jusqu'au 1er juillet 1863. Il est ovale, gravé, imprimé en bleu sur papier blanc, non piqué. Le dessin représente un aigle sur une branche d'arbre, les ailes à demi éployées.

1 cent (0f.0515), — bleu (no 333).







No 332. États-Unis. No 333. États-Unis. No 334.

Les timbres de 24, de 30 et de 90 cents sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc,

[1] 1 dollar des États-Unis = 100 cents = 5f.15. La pièce d'or française de 20 francs, qui représentait, en 1860, 3 dollars 86 cents (dollar = 5f.18), valait en décembre 1864, 8 d (d. = 2f.50).

piqués. Ils ont été émis : celui de 24 cents le 18 juillet 1860, celui de 30 cents le 2 août 1860 et celui de 90 cents le 15 août 1860.

24 cents (1f.2360), — (Washington), violet foncé, violet noirâtre, violet pâle, gris violacé foncé.
30 cents (1f.5450), — (Franklin), orange. Le papier a souvent une couleur paille ou jaune pâle due à l'impression (no 334).
90 cents (4f.6350), — (Washington en habit militaire), bleu foncé.

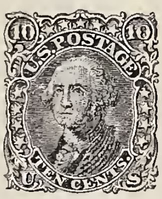
Émission de septembre 1861. — Les timbres sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, piqués.





No 335. États-Unis. No 336. États-Unis. No 337.

1 cent, — (Franklin), bleu foncé, bleu clair, bleu-ciel (no 335).
3 cents, — (Washington), rose, rose pâle (no 336).
5 cents, — (Washington), brun jaunâtre clair, bistre; (1862) brun foncé, brun rougeâtre foncé (no 338).
10 cents, — (Washington, 13 étoiles), vert foncé, vert-émeraude, vert clair (no 339).
12 cents, — (Washington, type du 10 cents sans les étoiles), noir.
24 cents, — (Washington, 13 étoiles), violet foncé (no 340).
30 cents, — (Franklin), jaune d'or (no 341).
90 cents, — (Washington), bleu (no 342).


No 338. États-Unis. No 339. États-Unis. No 340

Les timbres d'essai de 3 cents sont imprimés en rouge et en rouge-brun sur papier blanc ou mi-blanc, et ne sont pas piqués; ils présentent des différences avec le timbre en usage, et il y a plusieurs états, dont un avant toutes lettres (no 337).




No 341. États-Unis. No 342.

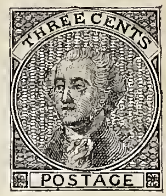
Il existe des épreuves des autres timbres de spécimen tirées sur papier blanc : 5 cents, vert-olive, vert clair, rouge, violet clair, jaune; 24 cents, noir; 30 cents, bleu, vert, noir; 90 cents, vert, noir.

Émission du 1er juillet 1863. — Le timbre de 2 cents a été créé pour servir à l'affranchissement des lettres de la ville pour la ville (acte du 3 mars 1863). Il est rectangulaire, gravé, imprimé en noir sur papier blanc, et piqué. Il porte l'effigie du général Andrew Jackson, qui fut deux fois président des États-Unis.

2 cents, — noir (no 343).

Il a été imprimé des épreuves de spécimen de ce timbre en six couleurs différentes.

Les timbres-poste sont gravés et imprimés à New-York, par une compagnie particulière, pour le compte et sous la surveillance du gouvernement.

No 343. États-Unis. No 344.

Timbre proposé. — MM. Bradbury, Wilkinson et Cie, de Londres, ont gravé, pour les États-Unis, un timbre qui n'a pas été adopté. Il est rectangulaire, gravé en taille-douce, imprimé en couleur sur carte blanche. La tête de Washington est de trois quarts et tournée vers la gauche.

3 cents, — noir rougeâtre, rouge (no 344).

Timbres-poste monnaie.

La hausse du prix des métaux précieux, par suite de la guerre aux États-Unis, y a fait presque disparaître de la circulation les monnaies d'or et d'argent et a rendu rare la monnaie de nickel. Dans ces circonstances, une loi du 27 juillet 1862 autorisa l'émission des timbres-poste au même titre que la monnaie de pareille valeur nominale. Le besoin de petite monnaie était tel qu'on vendit 104 millions de timbres-poste dans le seul trimestre de juillet-septembre 1862, et que cette quantité, la seule qu'il eût été possible de fabriquer, fut insuffisante; mais les timbres n'étaient pas faits pour supporter une circulation de ce genre, et un très-grand nombre furent bientôt détériorés. Néanmoins, les porteurs les apposaient sur des lettres, et il en résultait des difficultés d'autant plus grandes que des gens profitèrent de cet état de choses pour se servir de timbres oblitérés lavés. On prit deux mesures : on créa des bons de timbres-poste, et l'on rechercha les moyens d'empêcher l'usage de timbres oblitérés lavés.

On se décida, en septembre 1862, à remplacer les timbres-poste, comme papier-monnaie, par des billets qui devaient faire office de papier-monnaie et être remboursables à présentation en timbres-poste par tout bureau de poste fédéral. Il fut créé quatre sortes de ces billets : de 5, de 10, de 25 et de 50 cents. Le dessin du timbre de



No 345. États-Unis.

5 cents est reproduit une fois sur le billet de 5 cents et cinq fois sur celui de 25 cents; le timbre de 10 cents l'est aussi une fois sur le billet de 10 cents et cinq fois sur celui de 50 cents. On lit en anglais, au recto : « Monnaie postale, délivrée seulement par les trésoriers adjoints et les dépositaires désignés des États-Unis. Remboursable contre

des timbres-poste à tout bureau de poste. » Au verso : « Échangeable contre des bons des États-Unis par tout trésorier adjoint ou tout dépositaire désigné des États-Unis, par sommes de 5 dollars au moins. Recevable en payement de toute somme au-dessous de 5 dollars due aux États-Unis. Acte approuvé le 17 juillet 1862. »

Ces billets sont gravés et imprimés à New-York, d'un côté du billet par l'*American Bank note Company*, de l'autre par la *National Bank note Company*. Ils sont imprimés en couleur sur papier de billet de banque.

5 cents, — brun foncé sur papier jaune-brun ou bistre foncé (n° 345).
10 — vert foncé sur papier blanc.
25 — brun foncé sur papier jaune-brun ou bistre foncé.
50 — vert foncé sur papier blanc (n° 346).



N° 346. États-Unis.

Il fut émis pour 20 millions de dollars de ces billets.

Enveloppes.

Le timbre est placé à l'angle droit supérieur de l'enveloppe. Il est ovale, gravé, imprimé en relief et en couleur sur papier blanc ou de couleur. Le dessin ressort en relief et de la couleur du papier sur le fond de couleur. Presque toujours le papier est vergé et porte en filigrane les lettres *P. O. U. S.* (*Post-office Department. United States*). Les couleurs du papier sont le blanc, le fauve clair, le gris-écru, le jaune-paille verdâtre, le jaune-maïs, le bleu.

Émissions de 1853 et de 1855. — Il n'y a qu'un type : Washington.

(1er juillet 1853.) Enveloppes de 3 cents. Papier blanc ou fauve clair. Il y en a de façonnées avec trois lignes imprimées en noir à l'intérieur, pour marquer la place de l'adresse (brevet du 20 novembre 1853).

5 cents (0f.1545), — rouge-vermillon (n° 347).

Enveloppes de 6 cents. Papier blanc ou jaune.

(1 août 1853.) 6 cents (0f.3090), — vert.
(17 octob. 1853.) 6 cents (0f.3090), — rouge-vermillon.







N° 348. États-Unis. N° 347. États-Unis. N° 349.

(2 avril 1855.) Enveloppes de 10 cents. Papier blanc, fauve clair ou jaune.

10 cents (0f.5150), — vert.

Émission du 10 septembre 1860. — L'enveloppe de 1 cent est à l'effigie de Franklin; les autres enveloppes portent l'effigie de Washington. Les enveloppes sont de différentes grandeurs. On vend des bandes de journaux au timbre de 1 cent, faites de papier fauve clair.

1 cent, — bleu foncé. Papier fauve clair, jaune-maïs, jaune-paille verdâtre (n° 348).
3 cents, — vermillon. Papier blanc, fauve clair, jaune-maïs (n° 349).
4 cents, — bleu foncé et vermillon. Papier blanc, fauve clair, jaune-maïs.

L'enveloppe de 4 cents porte deux timbres : à gauche, le timbre de 1 cent bleu foncé; à droite, celui de 3 cents vermillon.

6 cents, — vermillon. Papier blanc, fauve clair, jaune-maïs.
10 cents, — vert-olive, vert foncé. Papier blanc, jaune-maïs.

Émission de juillet 1861. — Les timbres sont au type de Washington; ceux de 3 et de 6 cents ont de 27mm sur 24, les autres ont 25mm sur 28. Sur les timbres de 3 et de 6 cents : en haut *United States*, en bas la valeur en lettres. Sur les autres timbres : en haut la valeur en lettres, en bas *U. S. Postage*. Dans les timbres de 10 à 40 cents, la figure seule est en relief; les filets, les lettres et les chiffres sont imprimés en couleur; les petits rameaux dessinés dans l'encadrement sont réservés sur le fond de couleur.

3 cents, — rose. Papier blanc, jaune, bleu (¹).
6 — rose. Papier blanc, jaune-maïs, fauve clair (n° 350).
10 — vert-émeraude. Papier blanc, jaune.
12 — filets, lettres, chiffres, en vermillon, fond brun clair. Papier jaune-paille clair (n° 351).
20 — filets rouges et bleus, lettres et chiffres rouges; fond bleu. Papier jaune-paille.
24 — filets rouges et verts, lettres et chiffres rouges, fond vert. Papier jaune-paille.
40 — filets noirs et rouges, lettres et chiffres noirs; fond rouge. Papier jaune-paille.





N° 350. États-Unis. N° 351.

Émission du 1er juillet 1863. — Le timbre porte l'effigie du président Andrew Jackson; il est gravé, imprimé en relief et en noir sur papier de couleur; la figure ressort



N° 352. États-Unis.

en relief et de la couleur du papier sur le fond noir. Le papier n'est pas vergé et n'a pas de filigrane.

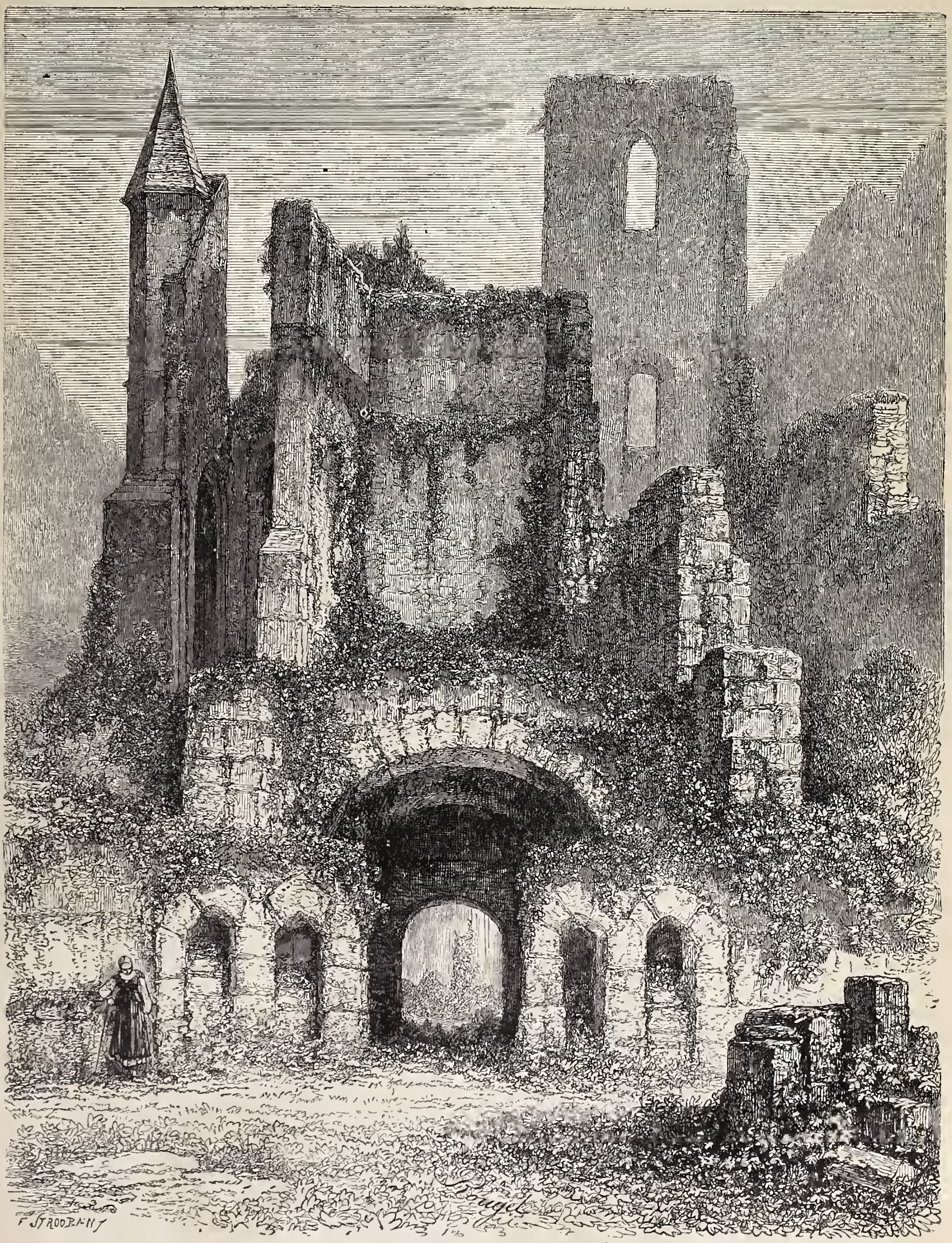
2 cents (0f.1030), — noir. Papier gris-écru, jaune (n° 352).

La suite à une prochaine livraison.

(¹) Sur le papier bleu, la couleur rose du timbre passe au violet clair.

L'ABBAYE D'ALLERHEILIGEN

(FORÊT-NOIRE).



Ruines de l'abbaye d'Allerheiligen. — Dessin de F. Stroobant.

Après avoir parcouru les vallées de la Rench et de la Lierbach, et avoir traversé un bois de sapins qui s'arrête brusquement à la crête de la montagne, le voyageur découvre tout à coup, dans un ravin profond, les ruines de l'ancienne abbaye d'Allerheiligen (Tous les Saints), qui fut autrefois l'une des plus célèbres écoles monastiques de cette contrée.

Fondée en 1191 par la comtesse Uda du Schauenberg, cette abbaye devint, en 1657, un couvent de prémontrés qui fut supprimé en 1802.

Un incendie, occasionné par la foudre, détruisit ces immenses constructions.

Les fragments principaux d'architecture qui existent encore appartiennent généralement au style gothique, mais

quelques-uns, d'une époque antérieure, se font remarquer par leurs formes pleines et massives.

Une légende du pays raconte que la construction du monastère fut l'accomplissement d'un vœu formé par la comtesse Uda. Elle s'était engagée à bâtir un couvent dans l'endroit qui lui serait désigné d'une manière providentielle. A cet effet, elle fit charger un âne de deux paniers remplis de pièces d'or et le laissa errer librement dans la montagne. Le lieu où l'âne se reposerait devait être l'emplacement choisi pour le couvent. Ce fut dans la vallée du Lierbach que, s'étant arrêté, il frappa du pied la terre, et une source d'eau limpide en jaillit aussitôt; il s'y rafraîchit et choisit tout auprès une place pour se reposer. Depuis lors, la source miraculeuse s'appelle la fontaine de l'Ane.

Telle est l'origine que les habitants de la Forêt-Noire attribuent à ce monastère; quoi qu'il en soit, le site est des plus sauvages, et doit exercer de l'influence sur l'esprit des paysans allemands, naturellement porté au merveilleux.

SIMPLE RÉCIT D'UN JEUNE MÉDECIN POLONAIS.

Suite. — Voy. p. 35, 54, 58, 70, 74.

Assis sur le talus d'un fossé de la route, nous causions en attendant l'équipage qui devait nous arriver de la ferme; notre entretien était interrompu de temps en temps par un lamentable soupir que la souffrance arrachait au pauvre diable toujours couché dans la voiture, où j'avais dû renoncer à lui porter secours. A l'un de ces soupirs plus profond, plus déchirant que les autres, je me levai, afin, ne pouvant mieux faire, d'aller au moins rassurer par ma présence ce malheureux blessé, qui devait se croire tout à fait abandonné. Je n'étais pas encore arrivé jusqu'à lui quand la portière de l'équipage s'ouvrit brusquement. Le blessé, surexcité sans doute par quelque atroce douleur, avait fait un suprême effort pour se mouvoir dans l'étroit espace. Je ne vis hors de la voiture que la tête renversée du colosse à laquelle le marchepied faisait point d'appui, et ses deux grands bras levés vers le ciel comme pour appeler à son aide. Il va sans dire qu'une seconde après j'étais auprès de lui, et que de mes deux mains croisées je maintenais sa tête convenablement redressée; au même instant il laissa retomber ses bras.

— Voilà, dis-je à son maître qui m'avait suivi, une position dont je pourrais profiter pour faire un premier pansement de cette grave blessure au front; mais je ne saurais agir à moins qu'un aide ne soutienne la tête de ce malheureux.

— Ne suis-je pas là? me répondit l'officier. A défaut de mes deux mains que je ne puis vous offrir, mon bras droit suffira pour lui servir de chevet.

J'acceptai sa proposition, et lui, substituant adroitement son bras à mes mains, se plaça de façon à me laisser toute liberté d'action. Le blessé ne s'aperçut pas d'abord que j'avais un remplaçant: aussi, quand il me vit devant lui me préparer à panser sa blessure, sa physionomie exprima de l'étonnement, je pourrais dire de l'effroi; il renversa son regard pour savoir qui lui soutenait la tête; et quand il eut reconnu son maître, il fit un mouvement très-marqué de répulsion. On eût dit qu'à ce contact il souffrait davantage.

Cependant, après que l'officier eut prononcé en hongrois quelques paroles d'exhortation dites du ton de l'autorité affectueuse, il parut se résigner; mais, comme pour protester contre ce semblant de résignation, je le vis, par moment, mordre violemment ses lèvres et tourner de mon côté des regards de désespéré. J'en témoignai ma surprise, sans toutefois cesser de m'occuper de la blessure.

— Vous ne vous trompez pas, me dit mon bienveillant auxiliaire; il y a en lui une sourde colère qu'il ne peut dissimuler : c'est celle qu'éprouve l'animal farouche réduit à l'impuissance, contre le dompteur qui s'est imposé la tâche de l'apprivoiser. Tâche périlleuse, j'en ai eu la preuve aujourd'hui : notre chute dans la fondrière, où, j'ai tout lieu de le croire, il n'a pas précipité mon équipage par maladresse, mais bien par mauvaise inspiration, et au risque de s'y briser, pourvu qu'il m'y brisât avec lui.

Le blessé l'interrompit en poussant un formidable cri.

— Vous l'entendez, dis-je, il proteste contre vos paroles.

— C'est impossible, reprit l'officier, cet homme ne sait pas de quoi nous parlons; il ne comprend que le hongrois. S'il a crié de la sorte, c'est que vous lui aurez fait mal : prenez garde, docteur, le pauvre diable souffre bien assez déjà; plaise à Dieu qu'il en puisse revenir!

— D'après vos suppositions, demandai-je, si vous tenez à sa guérison, ce n'est pas, sans doute, pour vous le conserver comme serviteur?

— Au contraire; seulement, à l'avenir, je conduirai moi-même la voiture. Cependant, il est présumable que le même accident ne se renouvellera pas. La leçon d'aujourd'hui et les soins que je lui ferai donner le porteront à réfléchir. D'ailleurs, ajouta-t-il, si j'ai rencontré en lui un de ces êtres farouches que les mauvais traitements irritent et sur lesquels les bons ont rarement prise, il a trouvé en moi un de ces esprits obstinés que l'impossible aiguillonne et pousse à leur but. Celui que je me suis proposé d'atteindre, le voici : savoir s'il n'est pas d'effort humain capable de prouver à un sauvage, qui avant tout est un homme, qu'entre gens de cœur il n'y a d'ennemis que sur le champ de bataille.

— Tel que vous le voyez, poursuivit l'officier, ce pauvre diable, qui n'est presque plus un vivant, a été l'un des plus vaillants soldats de cette armée hongroise où l'on a compté tant de braves; j'avais eu l'occasion de l'admirer de près pendant l'action. Après le dernier choc que nous repoussâmes et qui amena la soumission de la Hongrie, je le retrouvai confondu parmi les morts et en pire état peut-être qu'il n'est en ce moment. Je sentis qu'il était du devoir des vainqueurs de conserver la vie à un vaincu dont le furieux courage méritait tant d'estime. Je le fis transporter à l'ambulance, puis je veillai à ce qu'il fût admis à l'hôpital. Je ne le perdis pas de vue, et à l'époque de sa convalescence, je le réclamai pour l'attacher à mon service. J'ai eu mainte fois la preuve qu'il ne me pardonnait pas d'avoir été au nombre de ceux qui ont décidé du sort de son pays; je sais qu'il appartient à une race pour laquelle les bienfaits n'effacent pas ce qu'on croit être une injure: aussi, j'en ai la conviction, l'événement d'aujourd'hui était prémédité; mais quand on se fait éducateur d'un lion, on doit s'attendre à des morsures. Pour le moment, observa-t-il en regardant le blessé avec apitoiement, le mien n'est qu'un bien pauvre sire; donc je tiens à ce qu'on me le guérisse; car, pour qu'il y ait mérite à dompter un lion, il faut que le lion soit dans toute sa force.

Il achevait de parler et moi de poser l'appareil, quand la charrette arriva accompagnée comme je l'ai dit.

Grâce au renfort de gens, nous pûmes transporter, avec toutes les précautions nécessaires, le grand diable de Hongrois dans l'équipage rustique. J'admirai, pendant cette opération du transport, la sollicitude de l'officier pour celui qu'il appelait son lion. Il voulut s'assurer par lui-même si la litière était assez épaisse, veiller à ce que la

tête fût posée à hauteur convenable et à ce que le corps ne portât pas à faux. Le serviteur le plus dévoué n'aurait pas été l'objet de plus de soins.

En même temps que les uns s'occupaient du Hongrois, les autres liaient solidement derrière la charrette la voiture de l'officier, dans laquelle lui et moi nous montâmes; un paysan se chargea de conduire à pied le cheval blessé, et enfin notre petit convoi se mit en marche. Il chemina si lentement qu'il était nuit close quand nous entrâmes dans la cour de la ferme.

Le bâtiment d'habitation offrait peu de ressources pour nous loger, ne fût-ce que pendant une nuit. On ne pouvait mettre qu'un seul lit à notre disposition; l'officier décida qu'il serait pour notre malade, et voulut que celui-ci en prît possession sur-le-champ. On l'y porta.

Comme la perspective d'une mauvaise nuit à passer n'avait rien d'effrayant pour un jeune militaire et un jeune médecin, habitués par état aux nuits blanches, nous délibérions très-gaiement avec le fermier et sa famille sur les moyens de nous établir chez eux le moins incommodément possible, quand l'arrivée d'un personnage qui s'arrêta au seuil de la porte mit fin à notre délibération.

C'était un vieillard de haute taille, vêtu d'une longue lévite croisée sur la poitrine jusqu'au dernier bouton. Il y avait dans son attitude la roideur du soldat, et son regard vous scrutait comme celui du capitaine qui passe sévèrement l'inspection de sa compagnie.

A son arrivée, le fermier le salua avec un respect qui n'avait rien d'affectueux, et sa physionomie prit une expression singulièrement sérieuse; sa femme, qui venait de faire preuve d'une intarissable loquacité, devint muette, et leurs enfants, que j'avais pu juger assez prompts à se familiariser avec des inconnus, allèrent, comme des oiseaux effrayés, se blottir dans un coin.

Évidemment le nouveau venu était pour ces bonnes gens un objet de terreur.

En homme habitué à se voir accueilli de la sorte, il n'en parut ni flatté ni blessé. Sans répondre au salut du fermier, il s'avança vers le jeune officier, et lui dit d'un ton de voix beaucoup moins rude que son regard et son attitude ne pouvaient le faire supposer :

— On m'a parlé de votre accident, et je viens vous offrir chez moi l'hospitalité qu'en conscience vous ne pouvez pas accepter ici.

— Je vous suis bien reconnaissant de cette démarche, répondit le maître du Hongrois; mais je viens d'établir ici un malade qu'en conscience aussi je ne puis quitter.

— Votre domestique, m'a-t-on dit, riposta le vieillard; un médecin auprès de lui sera d'un plus utile secours que vous-même, et j'ai amené le mien.

Et, disant cela, il se tourna vers le médecin, qui, à son tour, se tenait sur le seuil de l'habitation.

L'officier me présenta au vieillard comme un docteur en qui il avait toute confiance.

— C'est fort bien, répliqua l'autre; mais deux avis valent mieux qu'un : nous laisserons ces messieurs s'entendre au sujet de votre malade, et je vous emmène.

— Pardon, objecta encore l'officier, j'ai le désir d'assister à la consultation. Je suis attendu à jour fixe comme témoin au mariage d'une jeune parente, et je tiens à savoir s'il faut me résigner à laisser mon malade en route; de plus, je dois m'occuper de faire réparer ma voiture à demi brisée.

— Qu'à cela ne tienne, nos docteurs peuvent consulter à l'instant ensemble; quant à votre voiture, il faudra nécessairement qu'on la conduise au château, vous ne trouveriez pas d'ouvriers ailleurs.

La consultation eut lieu. Malgré le plus scrupuleux examen, nous ne pûmes, mon confrère et moi, constater aucune lésion chez le malade, et, à part sa blessure à la tête qu'on ne pouvait contester, je me crus en droit de supposer de sa part, d'après certains indices peu trompeurs pour un médecin, plutôt apparence jouée que réalité dans son état de prostration et ses soudains réveils de la souffrance aiguë. Mon confrère n'ayant fait aucune remarque à ce sujet, je gardai pour moi mon observation, et me contentai de déclarer que ce que nous avions de mieux à faire, dans l'intérêt du blessé, c'était de le laisser reposer toute la nuit.

— Pour plus de sécurité sur ce point, ajouta le vieillard, nous laisserons ici mon médecin, et demain il viendra nous dire comment cette nuit s'est passée.

Les choses ainsi réglées, et guidés par celui qui persistait à vouloir être notre hôte, nous nous rendîmes à son château.

IV. — *Le maître du château.*

Approchant du terme de ma tâche, un retour rapide vers le passé me semble indispensable pour faire pénétrer un peu de lumière dans la demi-obscurité où s'arrêtera nécessairement ce récit.

On sait que le 7 septembre 1831, après un avantage obtenu la veille par les Polonais sur leurs ennemis, lesquels perdirent ce jour-là vingt mille soldats, on sait qu'à cette date néfaste l'homme à qui la défense de Varsovie avait été confiée la livrait au tzar *sans condition.* Depuis ce 7 septembre, près de vingt ans s'étaient écoulés, et le nom de l'homme qui avait écrit ces deux mots *sans condition* était dans toutes les bouches une si grande injure, que, du plus humble au plus puissant, de l'enfant au vieillard, quiconque se l'entendait dire, exigeait aussitôt qu'une tache de sang lavât cette tache de honte. Donc le nom était resté; mais l'homme, qu'était-il devenu? Les uns le disaient errant à l'étranger; les autres, menant grande vie à Saint-Pétersbourg; ceux-ci le prétendaient disgracié et en exil au fond de la Russie; ceux-là, qu'il faisait volontairement pénitence dans la cellule d'un couvent. Tous répétaient des « On dit », personne ne disait : « Je l'ai vu. »

Telles étaient encore les conjectures et l'incertitude sur le sort de cet homme quand le hasard nous amena, le jeune officier russe et moi, à accepter d'un inconnu l'hospitalité qu'il nous offrait dans son château.

Notre épuisement visible, après les fatigues de la journée, et les soins nécessités par l'accident au bras de mon compagnon de voyage, imposaient à notre hôte le devoir de ne pas prolonger indiscrètement avec nous la soirée; il le comprit, et se hâta de nous conduire dans les deux chambres voisines préparées pour nous recevoir; puis, presque aussitôt, il prit congé de nous après avoir donné des ordres à l'un de ses valets pour qu'on nous servît à souper dans un petit salon attenant à la chambre à coucher de l'officier.

La fin à la prochaine livraison.

Les inconvénients d'une application imparfaite sont moins grands que ceux qui résulteraient d'un ajournement indéfini.

Isaac Péreire.

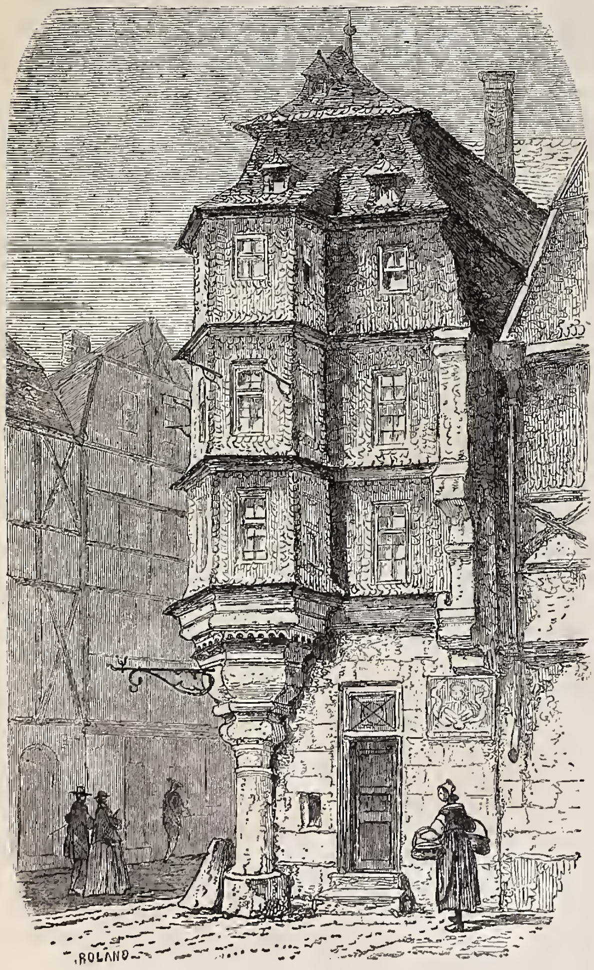
CHASSE AUX LIONS.

Quoique les lions de l'Afrique méridionale ne soient point aussi redoutables que nous sommes habitués à nous les représenter, il serait cependant presque impossible à des sauvages, dénués d'armes à feu, de les détruire, s'ils

n'avaient point recours à la ruse. Voilà, suivant M. Delegorgue, celle qu'emploient les *Cafres chauves* qui habitent les frontières de la colonie du cap de Bonne-Espérance.

L'un d'eux, porteur d'un vaste bouclier de buffle épais et dur, auquel a été donnée une forme concave, s'approche du lion et lui lance une assagaye. L'animal bondit vers son agresseur: mais l'homme s'est laissé tomber à terre, abrité sous son bouclier, comme une tortue qui a rentré sa tête et ses pattes dans son écaille. Le lion, furieux, s'acharne sur cette peau rugueuse, la laboure de ses griffes et la mord, en fermant les yeux pour mieux savourer sa vengeance. Alors les chasseurs noirs s'avancent et lui lancent de lourdes assagayes qu'il s'imagine recevoir de l'homme abattu sous lui. Lorsqu'il est criblé de dards à la hampe tremblante, les assaillants se retirent. Bientôt après le noble animal chancelle et tombe à côté du Cafre immobile, qui a bien soin de ne se dégager de sa carapace que quand le lion ne donne plus aucun signe de vie.

ANCIENNE MAISON DE LUTHER,
A FRANCFORT-SUR-LE-MEIN.



Ancienne maison de Luther, à Francfort-sur-le-Mein. Dessin de F. Stroobant.

Près de la cathédrale de Francfort, à l'angle de la place du Marché, on remarque l'ancienne habitation de Luther. Un toit aigu et à triple inclinaison surmonte l'étage principal; la partie qui fait saillie sur la construction forme un avant-corps soutenu à sa base par une forte colonne. A droite de la porte se trouve un bas-relief qui représente le portrait de Luther avec cette inscription: In silentio et spe erit fortitudo vestra (Votre force sera dans le silence et l'espérance).

POPULATION ET SUPERFICIE DE LA FRANCE.

La superficie de la France continentale, y compris les trois départements nouvellement annexés de la Savoie, de la Haute-Savoie et des Alpes-Maritimes, est de 543 041 kilomètres carrés, ou de 54 304 100 hectares.

La population, d'après le dernier recensement quinquennal fait en 1861, était de 37 382 225 habitants.

Soit, en moyenne, 69 habitants par kilomètre carré, ou, plus exactement, 68 habitants plus une fraction de 837 millièmes.

Or, le kilomètre carré contenant un million de mètres carrés, il en résulte que, si les habitants de la France étaient régulièrement répartis sur son territoire, chacun d'eux aurait à sa disposition une surface de 14 527 mètres, ou un carré de 120 mètres de côté.

Mais la population est très-inégalement répartie : ainsi la Seine, le département à la fois le plus petit et le plus peuplé, compte 475 habitants $^1/_2$ par kilomètre carré, soit pour chacun une moyenne de surface de 2 103 mètres, ou un carré de 46 mètres de côté; tandis que le département des Basses-Alpes, le moins peuplé de tous, n'a que 21 habitants par kilomètre carré, soit pour chacun une superficie de 47 619 mètres, ou un carré de 218 mètres de côté.

L'AGIOTEUR.

Il en est de certains mots comme de certains hommes: démentant une honnête origine, un jour il leur arrive de faire fausse route; puis, pervertis peu à peu, en se mêlant aux intérêts et aux intrigues du monde, ils finissent par tomber au plus bas dans le mépris commun. C'est ce qui advint, par exemple, aux mots *agio*, *agiotage*, que nous devons au pays où la science moderne du commerce international fut créée. Détournés de leur sens originel, ils n'éveillent plus dans notre esprit que les idées d'usure, de jeu déloyal, et voire même de manœuvres coupables, pour s'assurer les chances d'un gain frauduleux. Autre était jadis la signification exacte de ces mots que la spéculation immorale a si abusivement compromis.

« Il ne faut que se parler pour s'entendre l'un l'autre », disent les bonnes gens. Nous ajouterons que pour s'entendre sur la valeur morale des faits, il faut d'abord se mettre d'accord sur les termes qui les caractérisent précisément.

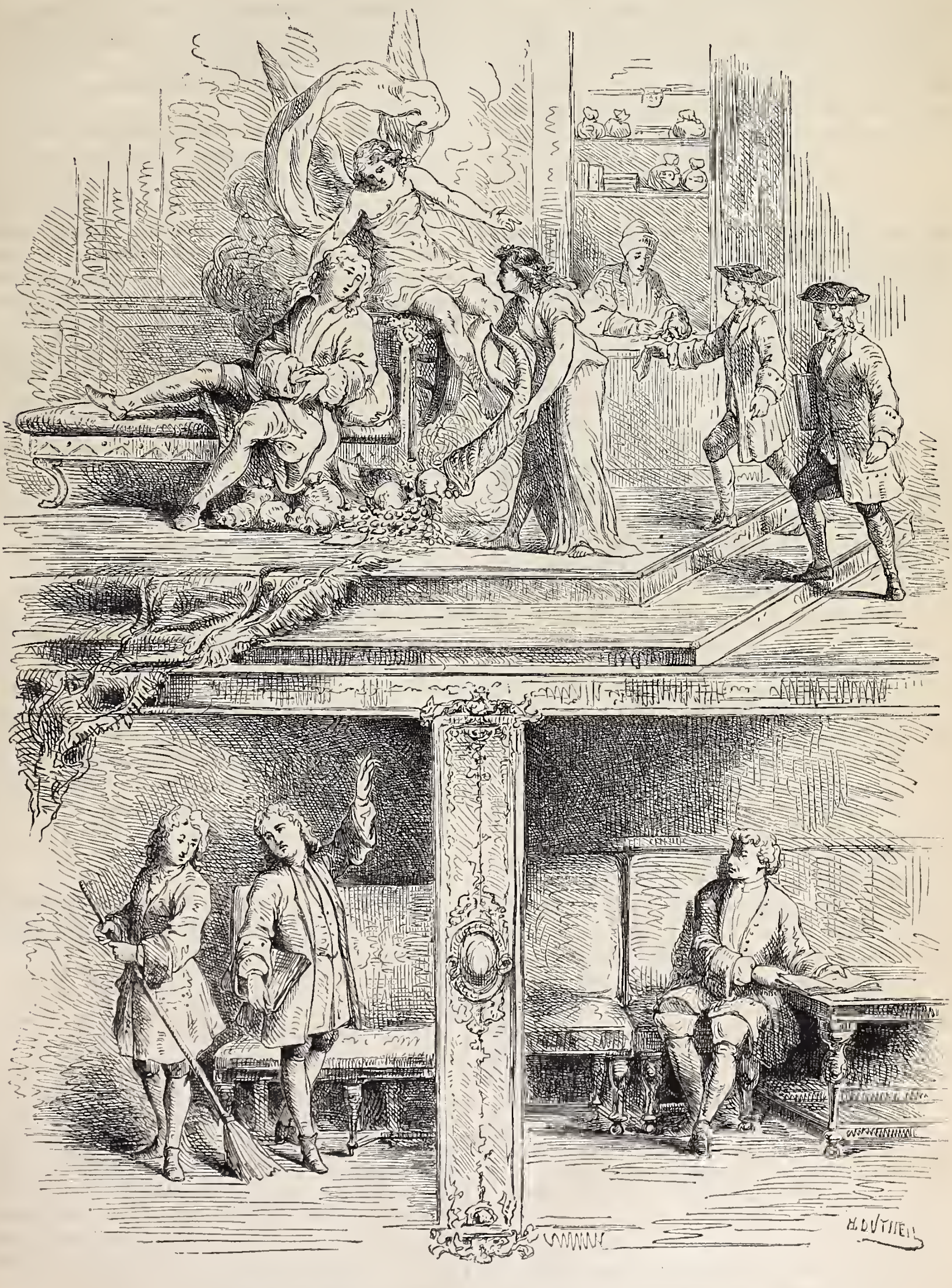
L'*agio*, qui nous vient de l'italien *aggio* (droit de change), ou littéralement *agio* (aise, aide), était la légitime rémunération du banquier qui facilitait, d'un pays à un autre, le transport ou le change des espèces métalliques. Le taux de l'agio avait et a encore pour base la différence entre la valeur nominale ou de convention de ces espèces, et leur valeur réelle. Cette différence varie non-seulement selon le pays de provenance et celui d'importation, mais encore dans le pays d'origine lui-même, soit que la valeur conventionnelle de la monnaie s'y modifie au gré du caprice de la souveraineté absolue, soit qu'elle suive naturellement les fluctuations d'abondance ou de rareté des métaux précieux dans ce pays.

On nomme *change* l'agio qui s'exerce sur les espèces métalliques; *escompte*, celui qui résulte de l'échange du papier contre de la monnaie d'or ou d'argent.

L'escompte a une limite fixée par la loi; celui qui l'outre-passe, commet le délit d'*usure* que la loi punit.

Ainsi, dans l'origine, la profession de l'agioteur n'était autre que celle du banquier d'aujourd'hui. La crise financière de 1720 à 1721 (système de Law), en poussant par la soif de l'or à toutes les mauvaises actions qui la surexcitent au lieu de la satisfaire, a fait du nom d'agioteur l'équivalent de joueur scandaleux et de fauteur de la misère publique. Des exemples fameux n'ont que trop bien justifié la synonymie.

Soit, réservons au mot *agiotage* son sens infamant, puisqu'il ne tend qu'à fonder la fortune d'un seul sur le



L'Agioteur. — Dessin de Bocourt, d'après une estampe du dix-huitième siècle.

mépris du besoin de tous; mais alors gardons-nous de le confondre avec celui de *spéculation;* car la spéculation exactement dite, c'est-à-dire honnêtement calculée, s'élève quelquefois jusqu'à une vue d'intérêt général. Ainsi, le spéculateur achète une marchandise au lieu où elle vaut le moins, pour la revendre au lieu où elle vaut le plus; la rendant plus abondante, il en fait baisser le prix et la met à la portée d'un plus grand nombre de consommateurs.

ou bien il retire telle marchandise de la circulation quand elle y surabonde, pour l'y verser de nouveau quand elle est devenue trop rare, et de cette façon le spéculateur rétablit l'équilibre entre l'offre et la demande.

Spéculer, c'est voir et prévoir.

Celui qui applique son intelligence à la prévision des besoins généraux est un citoyen utile; il faut respecter les fortunes qui s'accroissent en raison des services rendus : il n'en est pas de plus légitimes que celles-là.

L'image qui a donné lieu aux précédentes réflexions rappelle une époque dont le *Magasin pittoresque* a plus d'une fois entretenu ses lecteurs ([1]). Elle montre comment, de simples valets qu'ils étaient la veille, tant de faquins sont devenus maîtres le lendemain. On peut encore aujourd'hui se railler de ces hasards de la fortune, mais sans oublier, toutefois, qu'il n'y a plus chez nous de castes retranchées dans leurs priviléges, mais une échelle sociale accessible à tous. Il suffit, pour en gravir les échelons, d'être soutenu par l'amour du travail, par le mérite personnel et la conscience de son devoir.

Courage donc à qui veut s'élever! honneur à qui s'élève!

LES TROIS SOUHAITS DE LA FILEUSE.

Voy. t. XXXIII, 1865, p. 323.

J'ai loué votre sagesse, lecteur, mais j'aurais dû louer d'abord une sagesse supérieure à la vôtre, celle de Dieu.

Comme je l'ai déjà dit, sur l'accomplissement du premier de ses souhaits, la fileuse peut quelque chose. En effet, l'abondance et la bonne qualité du fil peuvent, dans une certaine mesure, résulter de l'assiduité au travail ainsi que d'efforts intelligents tant pour améliorer le rouet et la quenouille que pour bien choisir et bien préparer la matière à filer. Or, si de tels moyens font abonder chez notre fileuse le bon fil, qui de nous ne devra dire : Tant mieux! Cette abondance, dans ses mains, n'empêche nullement l'abondance ailleurs. Bien au contraire, plus son succès est important, plus il éveille l'attention des voisines, plus on s'efforce d'imiter ses procédés, plus on parvient à atteindre sinon à surpasser les résultats qu'elle a obtenus.

Vous le voyez, Dieu a disposé les choses de telle sorte que l'avantage de bien produire conquis par une fileuse concourt au bien général de deux manières : 1° il contribue à l'abondance générale du fil; 2° il est un exemple et un aiguillon pour les autres fileuses. Or, quelle condition Dieu a-t-il mise à ce que tout progrès particulier d'une fileuse tende à devenir et devienne nécessairement commun à bien d'autres? Celle-ci seulement : c'est que chaque fileuse use librement des dons qu'il lui a faits. Rien de plus simple que cette loi, et rien de plus infaillible que le progrès, si elle est respectée.

C'est là ce que vous avez dû entrevoir, lecteur, quand vous vous êtes abstenu de légiférer sur le premier souhait.

Quant au second et au troisième souhaits, ils n'en font qu'un, à vrai dire, et procèdent l'un comme l'autre de l'oubli complet du droit d'autrui.

La fileuse aimerait à ne rencontrer aucune concurrence dans ses ventes et ses achats. Eh bien, qu'arriverait-il si son vœu était exaucé? Que le marché deviendrait désert et qu'elle-même en pâtirait; qu'en nuisant au bien général elle se nuirait à elle-même. En effet, éloigner les autres fileuses du marché, ce serait en éloigner bientôt les acheteurs de fil; et éloigner les acheteurs d'autres marchandises, ce serait éloigner les vendeurs de toutes les marchandises; car il n'est pas un seul marchand qui voulût faire son métier avec la perspective de n'avoir que notre fileuse pour cliente.

Fort heureusement, si elle est injuste dans ses vœux, il ne dépend d'elle en aucune façon de les réaliser. Dieu s'est bien gardé de lui faire aucun don spécial à cet effet. Comment s'y prendrait-elle pour empêcher ses voisines de porter comme elle leur fil au marché, et d'autres chalands d'y aller, comme elle, faire leurs emplettes? Emploierait-elle la ruse ou la force? Sa ruse serait bientôt découverte et punie, sa force se briserait contre tant de résistances.

Il y aurait cependant un moyen, c'est que la force de la loi vînt suppléer à l'insuffisance de la sienne. Oui, par quelque décret imposant certaines restrictions, il serait possible, sinon de détruire, au moins de diminuer cette concurrence qui l'importune. Pourquoi, en votre qualité de législateur, lui avez-vous refusé votre concours? Pourquoi vous êtes-vous fait un devoir de laisser les droits naturels intacts et les intérêts s'équilibrer à leur guise, vous réservant de n'intervenir que contre la fraude et la violence? Vous eussiez trouvé dans l'antiquité et même dans les temps modernes, sans remonter bien loin, de nombreux exemples de législateurs moins scrupuleux.

Mais vous n'avez pas cru qu'il vous appartînt de créer les droits, de pondérer les intérêts, de rectifier l'ordre providentiel des choses.

En vous abstenant, en respectant la liberté de toutes les fileuses, vous avez fait, suivant l'expression d'un des plus éminents penseurs de notre temps, « acte de foi en Dieu et en son œuvre. »

Rien ne devrait être plus commun qu'un tel genre de mérite, et cependant rien n'est plus rare. C'est pour cela qu'en conscience je vous proclame un modèle de sagesse législative.

LE SOPHISME DU CRÉTOIS.

Un Crétois dit que les Crétois sont menteurs;
Mais comme il est lui-même Crétois, il ment.
Donc les Crétois ne sont pas menteurs;
Mais s'ils ne sont pas menteurs, il ne ment pas.
Donc les Crétois sont menteurs, etc.
Il faut répondre :

Le Crétois dont il s'agit est menteur, mais il peut dire la vérité quelquefois, et il l'a dite en disant que généralement les Crétois sont menteurs.

HISTOIRE D'UNE COMÈTE.

Suite. — Voy. p. 38.

Aurore, matin de la vie, origine lumineuse! Plus tard, les formes de l'existence auront sans doute revêtu une élégance plus exquise, une beauté plus parfaite; mais à cette époque, on sent la séve du printemps universel monter de toutes les racines et s'élever à toutes les cimes. Plus tard, le progrès incessant continuera son œuvre; mais alors toutes les forces de la nature sont en pleine virilité, et préparent à l'espérance un spectacle que nulle autre époque ne lui promettra pour l'avenir.

Sur le cadran gigantesque des cieux, si nos siècles sont des secondes, et si le *jour* de la Terre, dans l'ordre astronomique, doit compter des millions de périodes séculaires, s'étonnera-t-on que l'aurore d'un pareil jour se compte par la même mesure, et qu'elle se soit étendue sur une longue série de siècles? Les périodes éphémères par

([1]) T. II, 1834, p. 271; t. XII, 1844, p. 64; t. XV, 1847, p. 235.

lesquelles nous mesurons les phases de notre vie actuelle, sont des mesures insignifiantes dans la vie de la nature; un siècle ne s'aperçoit pas sur le front de cet être toujours jeune; dix siècles, cent siècles, n'y tracent pas une ride.

Pour mesurer les premières années d'un globe mille fois séculaire, la Comète se trouvait en de bien meilleures conditions que celles où nous nous trouvons sur la Terre, et telle est l'heureuse position des comètes en général. Son année à elle étant, en effet, de plus de trois mille ans, il y avait toujours au moins cet intervalle entre ses visites, ce qui lui donnait par nature une échelle chronologique respectable et supérieurement capable de servir à la mesure des ans terrestres.

Malgré ce long intervalle, si grand à nos yeux, mais si petit dans la durée indéterminée des créations célestes, il lui arrivait parfois de ne pas remarquer le plus léger changement dans l'aspect terrestre entre deux de ses passages successifs, tant ces changements s'opéraient avec lenteur; il lui arrivait souvent d'observer les mêmes scènes, les mêmes paysages, les mêmes végétaux et les mêmes espèces animales, comme si les êtres qu'elle avait vus trois mille ans auparavant étaient restés en pleine vie et dans le même âge. Si cela lui arrivait malgré la longue durée de son année, qu'eût-ce été si sa période de révolution eût été moindre? Il lui eût été manifestement impossible d'étudier convenablement cette création lentement progressive.

A ces avantages particuliers à la nature cométaire, elle en ajoutait d'autres non moins importants : c'était la comparaison permanente qu'il lui était donné de faire entre les autres mondes et le nôtre. S'étant formée dans les régions héliaques du système, à une époque où les planètes les plus éloignées fleurissaient déjà au sein d'une carrière luxuriante, elle n'avait pu assister à la naissance de nulle d'entre elles, toutes étant ses aînées. Elle les avait toujours vues dans la plénitude de leur vie.

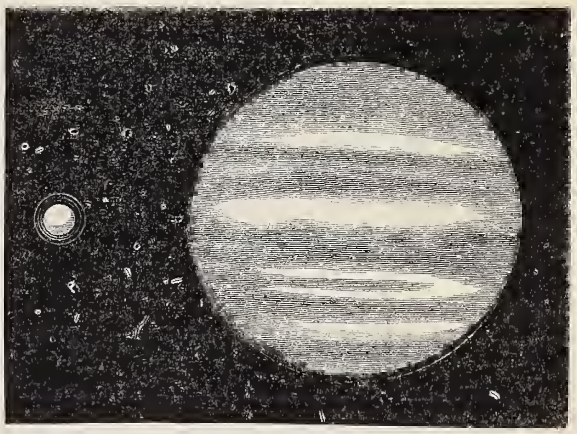
Neptune, l'astre le plus éloigné et le plus ancien de tous, avait déjà passé son midi. Dans les régions lointaines qu'il occupe, la Terre aurait été rapidement glacée et stérilisée; mais, en vertu de la diversité d'action des forces de la nature (les mondes naissant toujours en harmonie parfaite avec le lieu de leur destination), Neptune vivait dans ces déserts de sa vie spéciale.

Uranus, monde moins âgé, était au midi de sa journée; c'était une autre vie, sous d'autres formes et sous d'autres aspects; vie incompatible avec la précédente, comme essentiellement distincte des suivantes. Dans ses témérités les plus aventureuses, l'imagination humaine reste stérile, incapable de s'élever à la possibilité des existences différentes de la nôtre, incapable surtout de se représenter les formes inconnues. Autour du monde uranien gravitaient huit lunes rétrogrades qui, semblables à leur souverain, comptaient déjà dans le passé de leur chronologie les phases disparues de leur première jeunesse.

Saturne, nous l'avons vu, était au sein de sa splendeur, et s'élevait encore de perfections en perfections. Dire que les Saturniens marchaient à grands pas vers l'apogée auquel les Uraniens étaient déjà parvenus, serait toutefois parler imparfaitement, car la perfection d'un monde n'est pas la perfection d'un autre, et, à aucune époque de leur longue histoire, on n'aurait pu distribuer les mondes en une série unique, et donner à chacun un numéro d'ordre sur une même échelle. Chaque monde a sa destinée spéciale, comme des moyens spéciaux pour y parvenir.

Jupiter était alors en pleine jeunesse, étincelant de force et de vie. Évidemment, il avait passé depuis longtemps par la phase correspondante à celle que la Terre traversait actuellement, et c'est avec une lenteur plus considérable encore que palpitaient les battements de sa force vitale. Son année était huit fois plus longue que la nôtre; il gardait son primitif printemps perpétuel, tandis que les saisons commençaient à devenir sensibles à la surface du globe; quatre lunes rapides circulaient autour de lui, exubérantes comme lui d'une vie exceptionnelle.

La Comète avait fait toutes ces remarques avant le jour où la Terre lui était apparue pour la première fois, et c'était là, sans doute, une des causes de son dédain. L'observation la plus frappante, celle qui avait porté le coup le plus funeste à la renommée de la Terre dans son opinion, c'était la petitesse du globe terrestre à côté du globe de Jupiter; la Terre ne lui faisait l'effet que d'une simple lune égarée, et elle n'avait pas voulu déroger au point de s'en préoccuper. Il y a, en effet, une différence sensible entre les dimensions de Jupiter et celles de la Terre.



Dimensions comparées de Jupiter et de la Terre.

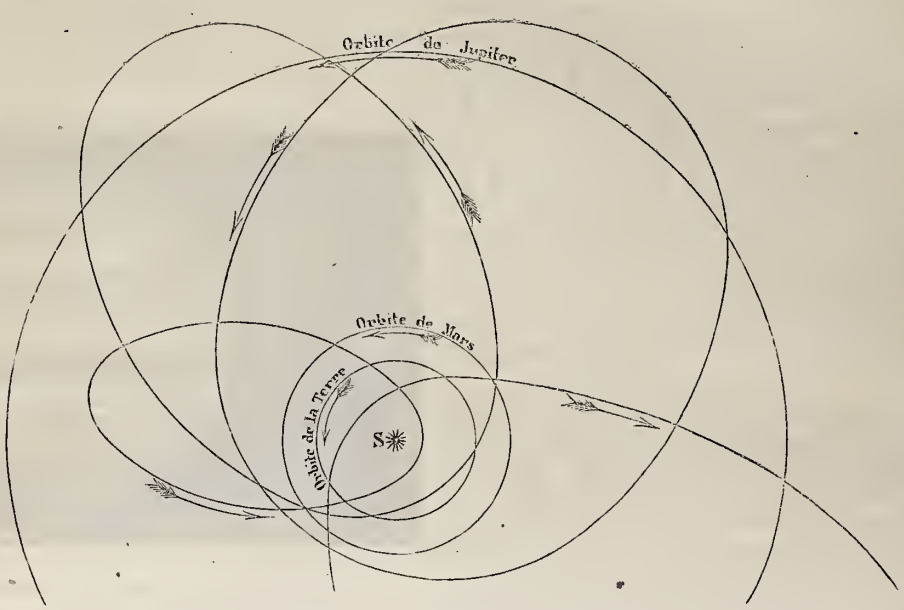
Le diamètre de Jupiter est onze fois plus grand que le diamètre de la Terre, ce qui lui donne une surface cent vingt-six fois plus étendue et un volume mille quatre cent quatorze fois plus fort. Mars était, à la même époque, dans une condition analogue à celle de la Terre; quoique son aîné, il n'avait pas grandi bien vite, et sa croissance avait été arrêtée dans son premier développement; et puis, comme l'astre chevelu avait fait de la Terre l'objet de ses premières remarques, en vertu d'un état général que l'on pourrait nommer inertie morale, il restait attaché à l'observation de ce globe, et il lui eût été difficile de s'en détourner pour un autre qui n'offrait pas d'autres titres à son intérêt. La Terre resta l'humble objet de ses pensées.

Malgré ces excellentes dispositions en notre faveur, un événement, auquel il faut toujours s'attendre d'un jour à l'autre dans la vie des êtres, faillit mettre un terme aux observations si persévérantes et si instructives de la Comète. Il y a, chez les habitants de l'espace, certains événements qui peuvent correspondre à ceux de notre vie. Nous parlerons un instant de celui-ci, parce qu'il était d'une certaine importance, du *mariage* de notre Comète.

Depuis vingt-sept mille ans un magnifique aérolithe du plus beau port, de la plus belle eau, voyait passer de loin, dans les déserts de l'espace, la Comète errante; — la solitude rapproche les pensées, et peut-être eût-on pu croire que, solitaire comme elle, il se sentait attiré vers l'astre aux longs cheveux d'or. Pendant vingt-sept mille ans ce bolide, l'un des géants de son espèce, rapprocha son orbite de l'orbite cométaire, en vertu de la gravitation universelle (on sait que ces gigantesques pierres métalliques célestes circulent autour du Soleil, comme les

comètes et comme les planètes). Ce n'est qu'au bout d'un aussi long stage que la Comète parcourut cinq mille lieues en moins d'une minute, traversa les zones de plus en plus denses qui avoisinent le centre de gravité, et forma dès lors le *noyau* de la Comète. Fut-ce l'origine de beaucoup d'autres comètes? C'est ce que l'histoire ne dit pas; et d'ailleurs, les philosophes qui ont procédé ici par une analogie peu légitime sont tombés dans une exagération ridicule. Mais quel que soit le mode de naissance des comètes, il est trop certain qu'il y en a déjà plus dans le ciel que de poissons dans l'Océan, Képler est là pour le dire : que serait-ce si leur nombre augmentait sans règle ni limites? Il faut une certaine fermeté d'esprit pour envisager de sang-froid la foule de ces astres qui se croisent en leur vol rapide, et l'on a lieu de se demander comment il se fait que leurs orbites multipliées, coupant l'orbite terrestre dans tous les sens, il n'y ait pas de chocs plus fréquents entre les planètes et les comètes. Voyez en effet comment six comètes seulement suffisent pour embarrasser à nos yeux la route des planètes.

De cet événement nous ne reparlerons plus. La Comète reste pour nous ce qu'elle était : le seul personnage en action. Le bolide est absorbé en elle, et n'existe plus individuellement.



Orbites entrelacées de six comètes voisines.

Ce fut vers ce temps que le premier canard vint barboter dans les eaux boueuses à l'endroit où la France devait être. Lutèce (*lutum*, boue) devait amarrer un jour son vaisseau non loin de là. La famille des palmipèdes naissait. Les grenouilles coassaient, les salamandres glissaient, les couleuvres se montraient pour la première fois. Les cigognes, les flammants se posaient aristocratiquement sur une patte, les corbeaux rayaient l'air de leur vol au froissement lugubre, les merles sifflaient, les moineaux semblaient attendre déjà les miettes du promeneur, et des oiseaux plus gais habitaient la lisière des forêts profondes et posaient les premiers nids à toutes les branches.

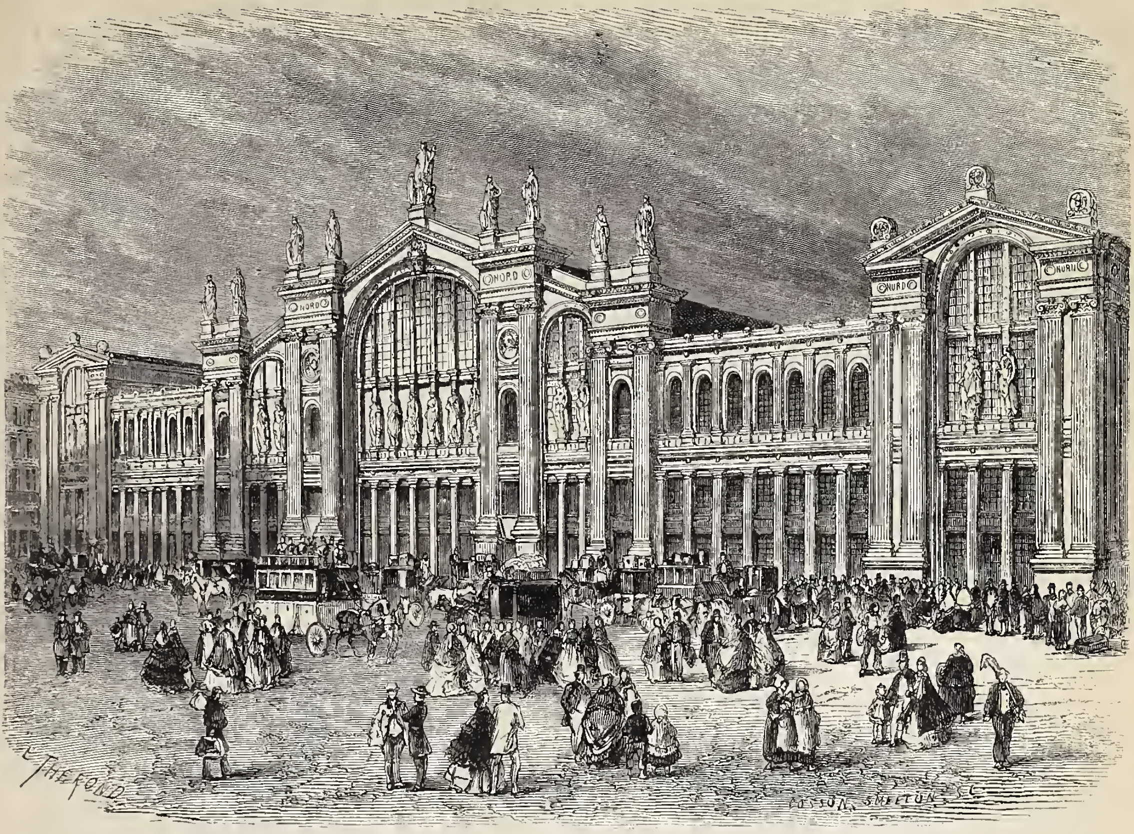


Le Mésopithèque.

Les marmottes, les écureuils, les ratons, les genettes, les castors, les chevaux, les chiens, les chats, les coatis, inauguraient la série du règne inoffensif qui devait subsister après l'époque de la création de l'homme, et les premiers singes grimpaient dans les branches souples des lianes. C'étaient le pithèque, le dryopithèque — et le mésopithèque que l'on voit plus haut.

La suite à une autre livraison.

LA GARE DU NORD.



Vue extérieure de la nouvelle gare du chemin de fer du Nord. — Dessin de Théroud.

La nouvelle gare du Nord est de beaucoup le plus vaste édifice de ce genre que possède aujourd'hui Paris. L'espace étroit où elle se développe la grandit encore. On ne la voit pas de loin, comme sa voisine la gare de l'Est; elle n'embellit point la perspective d'une immense voie. Mais quand on suit d'orient en occident le boulevard Magenta, la rue oblique de Saint-Quentin en laisse apercevoir l'extrême droite, et il faut marcher quelques minutes encore avant de se trouver en face du fronton central. Une rue courte et d'une largeur insuffisante la sépare du boulevard. La façade, qui occupe tout le fond de la place de Roubaix, est plus longue à elle toute seule que la grande nef et le chœur de Notre-Dame; elle ne mesure pas moins de cent cinquante mètres. A droite et à gauche s'étendent de grandes cours bordées par les bâtiments du service et de l'administration. Le plan de l'édifice présente un quadrilatère d'environ 165 mètres sur 190, donnant une superficie de 32 000 mètres. Il comporte cinq parties principales, qui sont directement exprimées dans la façade : au milieu, la grande halle où arrivent et d'où partent les trains; à gauche, les salles de départ, puis la salle des Pas-Perdus; à droite, les salles d'arrivée et des remises couvertes [1].

Mais avant d'apprécier les dispositions intérieures, il convient de décrire ce que représente notre gravure. Le grand mérite de la décoration extérieure est ici d'indiquer tout d'abord la destination de l'édifice. Quelque opinion qu'on en puisse avoir sous le rapport de l'art et de la beauté des lignes, il faut rendre à M. Hittorf cette justice, qu'il a bien compris cette loi fondamentale de l'architecture : l'appropriation d'un bâtiment à un usage déterminé. Il a voulu faire une gare, et il en a fait une : c'est là l'idée et le caractère dominant de son œuvre, ce que l'œil saisit du premier coup.

Il est impossible de ne pas deviner, derrière le grand fronton, la halle qu'il termine et qu'il éclaire. A ses extrémités se dessinent les entablements de doubles pilastres ioniques extérieurs aux pentes qu'ils appuient. Deux autres couples de pilastres plus élevés les soutiennent et les interrompent, de manière à en masquer la longueur inusitée. Cette disposition est d'ailleurs justifiée autrement que par la nécessité; elle aide à marquer davantage les trois divisions de la halle, la partie destinée aux rails, et les larges trottoirs laissés aux voyageurs et au transport des bagages. Un arc central d'un très-grand rayon, et deux arcs latéraux d'une moindre courbure, éclairent la nef et les bas-côtés. Au-dessous des vitrages, soutenus et divisés par de forts meneaux de pierre, règne un clair-étage décoré de dix statues de villes; huit autres statues couronnent les huit pilastres ioniques, et un groupe colossal s'élève à l'angle du fronton. Quatre baies cintrées séparent les pilastres accouplés, et deux grands médaillons rachètent la différence de hauteur qui existe forcément entre les couples de pilastres médians et ceux où s'arrêtent les pentes du comble.

Aux extrémités de la façade sont placés deux pavillons dont les frontons, d'une forme moins singulière, s'appuient aussi sur de grands pilastres, mais en recouvrent du moins les entablements. Ils sont percés d'un arc égal en dimension aux arcs latéraux du milieu, et divisés par trois

[1] Voy. les *Merveilles de l'architecture*, par André Lefèvre, p. 427 et suiv.

entre-colonnements. Leurs trois angles sont surmontés de trois gros mascarons; deux statues décorent leur clair-étage. Ces pavillons sont reliés au fronton central par deux galeries.

Les arcs et toute la façade sont subdivisés, au rez-de-chaussée, par de nombreuses ouvertures; et pour en faciliter l'accès, les piliers formant points d'appui se présentent arrondis en colonnes engagées. Sept entre-colonnements conduisent, au rez-de-chaussée, aux salles de départ et d'arrivée. Au-dessus règne un étage percé d'arcades, divisé par des colonnes et destiné aux services administratifs.

La façade latérale se lie au pavillon de gauche; elle se présente comme un vaste portique formé par des pilastres de la même ordonnance, mais plus simples que les colonnes de la façade principale, et par deux larges entrées à arcades. Elle se développe le long d'une cour en face des bâtiments d'administration, qui méritent d'être regardés. Nous avons compté, dans cet hôtel gigantesque, quatre étages, trois pavillons, six grandes portes Louis XV ornées, deux cent dix fenêtres de face, dont seize mansardées. L'aspect en est monumental sans être trop sévère.

En entrant dans la salle des Pas-Perdus, on est frappé de sa longueur, qui la rend étroite. Elle ne doit pas mesurer moins de 80 mètres sur 9 environ. Ses vingt-six travées, auxquelles correspondent vingt-six larges fenêtres, contiennent les salles d'attente, les bureaux pour la distribution des billets, les correspondances, les renseignements, et des bibliothèques où nous avons en vain espéré rencontrer quelque notice sur la Gare. Au-dessus des bureaux, de grandes baies carrées, à vingt carreaux chaque, laissent voir les cintres qui soutiennent les murs de la halle. Au fond de la galerie est une horloge, et derrière, l'attirail de la petite vitesse. Dans les coins, on entrevoit d'étroits escaliers tournants; le péristyle de l'entrée méridionale est soutenu par plusieurs colonnes cannelées sur grands piédestaux polygonaux à hauteur d'homme. Tous les pilastres ont des bases de même dimension, à deux ressauts, mais dont la faible saillie ne dépasse guère l'épaisseur d'une plinthe ordinaire. Toutes les surfaces sont sobres, sans ornements, sans cannelures. Les plafonds, de fer, soutenus par des poutres transversales, saillantes, s'appuient sur de grandes consoles appliquées à une corniche plate et effacée. On ne voit que deux couleurs, le blanc de la pierre et le sang-de-bœuf des peintures.

Au mur de la galerie qui circule derrière la grande façade, sont accolés les bureaux pour le service de la banlieue. Une vilaine cloison coupe cette galerie en deux et sépare le côté des départs du côté des arrivées. Un mot sur la halle, et notre description est terminée : elle a une largeur de 70 mètres, presque quadruple de celle de la rue de la Paix. Son immense et unique toiture vitrée, dont l'angle est indiqué par le fronton central, s'appuie sur plusieurs rangées de légères colonnes en fonte. C'est le véritable temple de la vapeur.

HISTOIRE DE LA SCULPTURE EN FRANCE.

Suite. — Voy. les Tables des t. XXVIII (1860), XXXII (1864) et XXXIII (1865).

Une triple et quadruple enceinte défendait le sanctuaire contre toute profane approche. C'était d'abord un baldaquin élevé sous lequel était suspendue la boîte où l'on réservait l'Eucharistie; ce baldaquin ou *ciborium*, appuyé sur quatre colonnes, posant sur le sol et fermé par des rideaux, enveloppait entièrement l'autel; il était souvent d'une grande richesse, mais la sculpture y avait peu d'emploi, si ce n'est à la base et au sommet des colonnes, ou peut-être au petit toit en dôme ou orné de frontons qui formait l'amortissement. Le cihorium que saint Éloi avait élevé au-dessus du tombeau de saint Denis était couvert en argent; la face était enrichie d'or et de pierreries; on y voyait aussi une colombe qui, sans doute, renfermait l'Eucharistie. Une balustrade, ouverte seulement du côté du couchant, c'est-à-dire de la nef où se tenaient les fidèles, entourait l'autel et le ciborium; puis, à quelque distance, un portique de colonnes surmontées d'une architrave, et qui n'avait, au contraire, d'ouverture que du côté de l'abside où se tenait le clergé. Le bronze, le marbre, le porphyre, les plus précieuses matières, en un mot, étaient employées, dans les riches églises : à la construction de ces enceintes. Enfin, une dernière barrière, le chancel, séparait le sanctuaire du reste de l'église : c'était une grille, un treillis ou une cloison de bois, de fer, de bronze, d'argent parfois, qui s'appuyait aux gros piliers de l'arc triomphal; elle avait peu d'élévation, de manière à ne pas dérober la vue de l'autel pendant les offices; au-dessus, une forte poutre, traversant ce même arc dans toute sa largeur, quelquefois soutenue par des colonnes, tenait des rideaux suspendus, de telle sorte que la clôture était complète à certains moments.

La sculpture trouvait ici sa place, et pouvait contribuer d'une manière importante à la décoration de cette partie de l'édifice. D'abord, la poutre transversale, qui avait reçu le nom de poutre de gloire (*trabes doxalis*), portait ordinairement une figure du Christ assis, tenant d'une main le livre saint, de l'autre bénissant. A l'époque carlovingienne, on substitua à cette image un crucifix de dimensions colossales, touchant quelquefois au cerveau de l'arcade. D'autres figures, de la Vierge, d'anges, de saints, pouvaient être placées sur la poutre de gloire, ou même au-dessus du portique qui entourait l'autel, si nous en jugeons par ce que nous savons des églises d'Italie, et en particulier de l'ancienne basilique de Saint-Pierre à Rome. On peut consulter sur ce point le *Liber pontificalis*, qui contient de précieux renseignements sur le luxe intérieur des églises de Rome. Le témoignage des anciens auteurs prouve que ce luxe était imité dans les églises de notre pays. Ainsi l'évêque d'Auxerre, qui avait accompagné Charlemagne en Italie, fit élever à son retour un ciborium d'or et d'argent au-dessus de l'autel de Saint-Étienne, sa cathédrale, prenant pour exemple ce qu'il avait vu à Rome. Ainsi encore, dans les deux églises que renfermait l'enceinte du monastère de Saint-Riquier, l'autel, entouré d'un parement d'or et d'argent, enrichi de pierres précieuses, était surmonté d'un cihorium fait des mêmes matières; dix-sept arcades formaient, sur trois côtés, l'enceinte du sanctuaire, fermé encore, du côté de la nef, par six colonnes qui portaient la poutre de gloire. Toutes ces constructions étaient de bronze, rehaussées de parties d'or et d'argent; des couronnes étaient suspendues sous le ciborium, des vases et des conques sous les arcades du pourtour. La poutre de gloire était elle-même ornée de sculptures, ou plutôt revêtue de plaques de métal travaillées au marteau, de manière à imiter soit les moulures d'une architrave, soit des ornements sculptés. Les colonnes qui la supportaient, quand la nef était d'une largeur considérable, celles du portique, celles du ciborium, étaient quelquefois couvertes de feuilles de métal appliquées par le même procédé; le chancel aussi, parfois, était ainsi plaqué, ou bien ses panneaux de bois, de pierre, de marbre, étaient sculptés, ou encore découpés en arcades, en balustres, etc. La porte qui donnait accès dans

le sanctuaire, celle par où l'on entrait dans le chœur, étaient couvertes aussi d'ornements en métal.

La sculpture pouvait encore contribuer à la décoration des appuis de bois ou de pierre qui formaient, dans les anciennes basiliques, la clôture du chœur des chantres, comme aussi des tribunes ou ambons où le diacre faisait la lecture de l'épître et de l'évangile. Là encore on eut recours quelquefois aux procédés de l'orfévrerie. Chrodegang, évêque de Metz au huitième siècle, avait fait construire, dans l'église de Saint-Étienne, un ambon couvert d'ornements d'or et d'argent. Une petite chaire, décorée avec un soin particulier, était placée en saillie au milieu de ces tribunes, ayant à sa partie supérieure un pupitre ordinairement porté par un aigle aux ailes déployées. A côté de ce pupitre un candélabre, parfois orné de sculptures, portait le flambeau qui éclairait le lecteur. Une colonne sculptée ou ornée de mosaïque, destinée au cierge pascal, était placée au bas des degrés qui permettaient de monter à l'ambon, du haut duquel le diacre bénissait le cierge. Un autre pupitre ou lutrin, à l'usage des chantres, était placé au milieu du chœur. La matière et le travail en étaient souvent précieux. C'est un lutrin semblable que Dagobert donna à l'abbaye de Saint-Denis, après l'avoir enlevé à l'église de Saint-Hilaire de Poitiers. Il était de cuivre et avait la forme d'un aigle. On y voyait encore, sans doute sur la tablette que soutenaient les ailes étendues, d'autres figures, entre autres celles des évangélistes. L'aigle servant de support entra si habituellement dans la composition des lutrins, que ce nom (*aquila*) servit à désigner le meuble lui-même. Un autre meuble encore plus ancien, car il date du sixième siècle, doit être rapproché de ceux que nous venons de nommer; nous voulons parler du pupitre de sainte Radegonde, conservé au monastère de Sainte-Croix, à Poitiers : il consiste en une tablette montée et inclinée sur des balustres, que soutiennent quatre traverses; les montants postérieurs sont ornés de têtes de lion d'un travail barbare, et sur la tablette on voit, grossièrement sculptées en bas-relief, des images symboliques semblables à celles que l'on rencontre sur les plus anciens monuments chrétiens; au centre l'Agneau, des colombes, le monogramme du Christ, la croix, et les emblèmes ordinaires des quatre évangélistes.

Il est probable que les bancs sur lesquels le clergé s'asseyait, dans l'abside ou dans le chœur, étaient couverts de tapis, suivant l'usage du temps. Au fond de l'abside était placée, généralement à demeure, la chaire de l'évêque ou de l'abbé; siége de pierre, de marbre, de bois, ou même de métal ou d'ivoire, ayant la forme d'un fauteuil sur le dossier duquel on voyait sculptés la croix, la colombe et d'autres symboles chrétiens, et dont les bras étaient soutenus par des lions, des griffons, etc., imités des modèles romains. Des siéges antiques furent certainement appropriés plus d'une fois à cette destination nouvelle. Indépendamment de cette chaire qui ne se déplaçait point, on se servait de siéges pliants, facilement transportables, en bois ou en métal, dont les branches étaient ordinairement terminées, à leur partie supérieure, par des têtes de lion, de chien ou d'autres animaux, et à leur pied par des griffes. Ce fauteuil ou *faudesteuil*, comme on l'appela dans l'ancien français, était considéré comme un siége d'honneur; le trône des rois n'était pas fait autrement; dans les églises, aucun siége ne pouvait être plus commode pour les évêques et les abbés qui présidaient aux cérémonies du culte vêtus de la chasuble et de la chape. On peut voir, figurés dans les miniatures des manuscrits, un grand nombre de meubles semblables; mais il en reste un précieux exemple conservé actuellement au Louvre (Musée des Souverains); c'est le fauteuil de Dagobert, dont la fabrication est attribuée à saint Éloi. Il a été exactement dessiné dans le premier volume du *Magasin pittoresque* (p. 388). Depuis lors, M. Charles Lenormant a établi avec évidence (¹) que ce siége appartient, en effet, aux temps mérovingiens; mais la partie inférieure est seule de cette époque, le dossier est une addition du temps de Suger. Le fauteuil de Dagobert, dont les supports sont ornés de têtes de griffon et de pattes de lion, est en cuivre et était autrefois doré.

A l'exception du pupitre de sainte Radegonde, on ne saurait citer aucune œuvre de sculpture en bois des premiers siècles de la monarchie. Il existait, dans le trésor du monastère de Saint-Riquier, un bas-relief en bois de cyprès; peut-être (c'est ce que paraît indiquer l'espèce du bois) était-il l'œuvre d'une main étrangère. Cette rareté des sculptures en bois ne vient pas seulement de ce que la matière, trop fragile, était trop sûrement destinée à périr; la rareté des textes mêmes qui mentionnent des sculptures de ce genre est une preuve que l'on peignait le bois, ou qu'on le couvrait d'orfévrerie ou de riches tentures : pour la sculpture, qui ne dissimule point la matière qu'elle travaille, elle s'appliquait de préférence à l'or, à l'argent, au bronze, à l'ivoire. Nous parlerons, dans un prochain article, de la sculpture sur ivoire, une des branches de cet art dont il subsiste encore le plus d'anciens ouvrages, petits, il est vrai, mais qui permettent cependant d'apprécier, dans une certaine mesure, le savoir-faire des artistes des premiers siècles du moyen âge.

La suite à une autre livraison.

NOUS IGNORONS LES COMMENCEMENTS.

Trois grains de blé ne sont pas un monceau, ni quatre, ni cinq, etc.; à quel nombre précis le monceau commence-t-il?

Un cheveu enlevé à l'homme ne le rend pas chauve, ni dix, ni cent, etc.; qui indiquera le cheveu qui, enlevé ou laissé, fait que l'homme est ou n'est pas chauve?

Qui mesurera le degré de lumière qui change la nuit en jour?

Nous distinguons les objets les uns des autres, à une certaine distance de la ligne qui les sépare; mais tous les commencements nous échappent. (²)

L'AME MONTE.

Les montagnes, la mer, les forêts, ce sont les trois grandes choses de la nature; mais à mesure qu'on vieillit, la nature descend et les âmes montent; et l'on sent la beauté de ce mot de Vauvenargues : *Tôt ou tard on ne jouit que des âmes.* C'est pourquoi on peut toujours aimer et être aimé. La vieillesse, qui flétrit le corps, rajeunit l'âme, quand elle n'est pas corrompue et oublieuse d'elle-même, et le moment de la mort est celui de la floraison de notre esprit.

LACORDAIRE.

RECOMMANDATIONS AUX PERSONNES QUI APPROCHENT DES MACHINES.

La première précaution à prendre est de ne jamais s'approcher des machines avec des vêtements flottants. Neuf fois sur dix, peut-être, c'est par les vêtements que l'on est pris. Un assez grand nombre d'industriels ont inséré dans leur règlement un article qui défend expressément de travailler avec des vêtements flottants.

(¹) Dans les *Mélanges d'archéologie* des PP. Martin et Cahier, où l'on trouvera également le dessin du pupitre de sainte Radegonde, accompagné de savantes explications.

(²) Adolphe Garnier, *Traité des facultés de l'âme.*

On doit, toutes les fois qu'on le peut sans inconvénient grave, entourer certaines parties de la machine d'un grillage protecteur.

Jamais un chef d'atelier ou un contre-maître ne devrait permettre à un ouvrier de se mettre au travail quand il n'a pas tout son sang-froid. Ce n'est pas seulement sa propre existence que cet ouvrier compromet, mais aussi celle de ses camarades.

Enfin, lorsque quelque chose se dérange dans la machine, on cherche souvent à y remédier pendant la marche. C'est une imprudence extrêmement grave. Il faut toujours auparavant faire arrêter le mouvement ou interrompre la transmission. (1)

LA SCÈNE DU POIGNARD,

A LA CHAMBRE DES COMMUNES.

1792.



Burke à la Chambre des communes. — Caricature du temps, par Gillray. — Dessin de Bocourt.

Le 28 décembre 1792, on venait de lire pour la troisième fois, à la Chambre des communes, le bill des étrangers (*alien bill*), lorsque le célèbre orateur Burke prit la parole et affirma qu'un Anglais avait fait une commande, à Birmingham, de trois mille poignards dont soixante-dix lui avaient déjà été livrés. « On ignorait, ajoutait-il, si tous ces poignards devaient être exportés à l'usage de la France, ou si l'on ne devait pas en garder une partie pour l'Angleterre; puis, tout à coup, montrant un de ces poignards qu'il tenait caché, il le jeta sur le plancher en s'écriant : « Voilà, voilà ce que vous gagnerez à une alliance avec la France! Si vous adoptez les principes de ce peuple, il faudra bien en accepter les conséquences! » Ce singulier mouvement oratoire donna au dessinateur Gillroy l'idée de la caricature que nous reproduisons, et qui est, malgré l'exagération du geste et de la physionomie, dit-on, un portrait ressemblant de Burke.

Lord Eldon, alors sir John Scott, dans une lettre à son frère, datée du 17 janvier suivant, disait : « Vous aurez entendu parler du poignard que Burke a exhibé à la Chambre des communes? J'ai fait l'acquisition de ce modèle des poignards de Birmingham, et je veux le garder comme une rare curiosité. »

Un autre grand personnage, sir Charles Montolieu Lamb, a aussi prétendu depuis avoir le vrai spécimen de ces poignards.

Burke assura, du reste, qu'il n'avait pas prémédité la scène du poignard, et que s'il était vrai qu'il l'eût apporté à l'assemblée pour le faire voir à quelques-uns de ses collègues, il n'avait nullement pensé d'avance à lui faire jouer un rôle dans son discours; l'idée lui en était venue tout à coup au milieu de la chaleur de l'improvisation. La lame du poignard avait près d'un pied de long. C'était, du reste, un instrument d'un travail grossier et qui aurait pu tout aussi bien servir de fer de lance. On n'a jamais bien su dans quel dessein on avait fait, à Birmingham, la commande dénoncée par Burke. Ce pouvait être dans une intention très-inoffensive, et, de toute manière, il n'y avait aucun fondement sérieux à l'insinuation que ces armes étaient destinées à la France.

(1) Extrait du nouveau recueil de Nancy intitulé : *la Bibliothèque populaire*, dirigé par M. E. Nollet.

BOUCLIER VOTIF DE THÉODOSE LE GRAND.

Le 27 août 1847, aux environs d'Almendralejo, province de Badajoz, éloignée de quatre lieues environ de Mérida, capitale de la Lusitanie, un paysan découvrit en bêchant un disque en argent à moitié brisé. Ce disque fut acquis peu de temps après au prix du double de son poids par l'Académie d'histoire de Madrid, qui le possède aujourd'hui et qui a été la première à en donner connaissance au monde savant.

Ce disque paraît avoir été fondu en deux morceaux, le centre étant séparé du cercle qui l'entoure; puis, à l'aide du burin, on a gravé les lettres de l'inscription, après avoir fait disparaître les bavures et les autres irrégularités produites par l'opération de la fonte.

On lit à la circonférence du disque l'inscription suivante : *D. N. Theodosius perpet. Avg. ob. Diem felicissimum. XV;* c'est-à-dire : A notre maître Théodose, éternel, auguste, pour l'anniversaire très-heureux des *quinquedecennalia* (quinzième année de son règne).

Ces lettres étaient anciennement dorées, ainsi qu'il est facile de s'en assurer par la présence de quelques parcelles d'or qui se sont conservées. Le revers du disque est entièrement lisse; un anneau encore existant prouve qu'il était suspendu quelque part. On lit en outre l'inscription suivante : ΠΟΚ ΤΝ ΜΕΤ. Quand bien même les figures ne seraient accompagnées d'aucune inscription, il serait facile de déterminer l'époque à laquelle le disque a été exécuté. L'étude des formes architectoniques du portique sous lequel se trouvent assis sur des trônes les trois personnages dans lesquels il faut reconnaître, sans aucun doute, fidèlement reproduits, les traits de trois empereurs; les détails des costumes, les diadèmes, les globes que tiennent deux d'entre eux, et surtout les nimbes qui entourent

leurs têtes, permettraient d'assigner une date précise à ce monument et de nommer les empereurs qui y sont figurés.

Le principal personnage nous est connu par l'inscription : c'est Théodose le Grand; et comme l'histoire nous apprend que cet empereur avait associé à l'empire ses deux fils, Honorius et Arcadius, nous ne pouvons pas hésiter à les reconnaître dans les personnages assis à sa droite et à sa gauche. Les mots de l'inscription : *Ob diem felicissimam*, peuvent seuls offrir quelques doutes, car quel a dû être ce jour plus particulièrement heureux à l'occasion duquel notre disque a été exécuté? Est-ce celui de la naissance de l'empereur Théodose le Grand? Est-ce celui de son avénement au trône? Le signe de l'inscription X, un dix surmonté du V, nous permettra de répondre tout à l'heure avec une certitude absolue.

Remarquons d'abord que le prix de la matière en laquelle ont été exécutés les rares disques du même genre qui ont échappé au naufrage de l'antiquité, le relief souvent assez considérable des figures qu'on y observe, leur étonnante conservation, et surtout l'importance politique de quelques-uns des personnages représentés, ne permettent pas de croire que ces monuments aient jamais été employés à des usages domestiques, ni qu'ils aient servi de tables notamment, comme quelques antiquaires n'ont



Bouclier votif de Théodose le Grand. — Dessin de Valentin.

pas craint de l'affirmer; ils ont dû, au contraire, être conservés précieusement et exposés à la vue du peuple dans des endroits consacrés, et probablement dans les temples où le culte des empereurs se trouvait associé à celui des dieux. Il est nécessaire de se rappeler que depuis l'établissement de l'empire chez les Romains, la moindre négligence apportée à la conservation des images impériales pouvait conduire à l'exil, sinon à la mort, et qu'on se rendait coupable de lèse-majesté en ne respectant pas l'empereur, même à l'état d'image muette.

C'était dans l'antiquité un usage général que celui de déposer dans les temples non-seulement les armes conquises sur l'ennemi, mais aussi celles dont on s'était servi dans des actions mémorables, et on pourrait citer, sous la république romaine et sous l'empire, de nombreux exemples de boucliers consacrés dans les temples qui devaient avoir été fabriqués pour cette destination, et sur lesquels étaient figurés des portraits ou la représentation des faits dont on voulait perpétuer le souvenir. La reconnaissance, et le plus souvent la flatterie, firent déposer de même, comme des sortes d'*ex-voto* et à la suite d'actions de grâces publiques, des boucliers ou des objets qui en avaient la forme,

effrant l'image de l'empereur, ou des symboles de son apothéese, eu encere teut simplement des inscriptions.

Les metifs ne manquaient pas, cemme en le pense bien, aux citeyens remains peur effrir à leurs maîtres, qu'ils révéraient d'autant plus qu'ils les craignaient davantage, leurs vœux et leurs félicitations; ils en treuvaient l'occasien le 1er janvier notamment, le 3 du même meis, et plus spécialement encore le jeur anniversaire de leur avénement à l'empire, surteut quand un certain nombre d'années s'étaient éceulées depuis qu'ils étaient mentés sur le trône.

Tous les empereurs, depuis le premier successeur d'Auguste jusqu'à Pesthume, célébrèrent la date de leur avénement après dix années de règne révelues, et tous les cinq ans, à partir de ce dernier prince, jusqu'au règne d'Anastase. C'est ce que démontrent les mennaies remaines et les inscriptiens; et cemme la durée du règne des empereurs alla généralement en diminuant, ils demandèrent à leurs sujets de célébrer plus seuvent le jeur heureux eù ils avaient été revêtus de la pourpre impériale. Pientôt l'usage s'établit de célébrer l'avénement de l'empereur dès le cemmencement de la cinquième, de la dixième, de la quinzième année de son règne. Ainsi Arcadius, revêtu de la peurpre en 383, eélébra, en 387, le jeur eù il avait été assecié à l'empire. Théodose le Grand, preclamé empereur en 379, célébra l'anniversaire de la dixième année de sen règne en 393, et par anticipation, sans deute, peur que les fêtes données à cette occasien ceïncidassent avec l'anniversaire de l'asseciation à l'empire de son fils Henorius.

L'inscription : *Ob Diem felicissimum* (pour un jeur très-heureux), et le sicle numérique, un X surmenté d'un V, deit aveir eu la même significatien que les sicles des monnaies remaines: *Vot. V, Vot. X, Vot. XV, Vot. XX*, abréviatiens de *Votis quinquennalibus*, *Votis decennalibus*, etc. L'épithète *felicissimum* indique elle-même un jour réputé heureux pour le peuple, sans doute celui de l'avénement à l'empire du prince alers régnant. Les mets *felicia decennalia* des mêmes mennaies ent mis ce peint hors de deute, à saveir que sur teute la surface de l'empire romain la date de l'avénement au trône d'un empereur quel qu'il fût était célébrée publiquement et consacrée par des vœux publics, par des fêtes, par des réjouissances. Maintenant, il ne s'agit plus peur neus que de saveir si netre disque a été exécuté pour censerver la mémoire des *decennalia* ou des *quinquedecennalia* de Théodese le Grand. Sur ce menument, comme neus l'avens vu, ce prince est représenté entre ses deux fils : l'un, Arcadius, associé à l'empire l'an 379 de notre ère; l'autre, Henorius, revêtu de la peurpre seulement en 393. Le bouclier ne peut denc pas être antérieur à cette même date; et cemme les *quinquedecennalia* de Théedese tembaient précisément cette dernière année, qu'en outre lui-même est mert le 17 janvier 395, c'est-à-dire avant d'avoir accompli la seizième année de sen règne, neus avens une neuvelle preuve, une preuve surabendante, que les *quinquennalia*, les *decennalia*, etc., des empereurs romains, étaient célébrées au eemmencement de l'année, et nen pas, comme on serait tenté de le creire, après l'année révelue. L'année 393 de l'ère chrétienne avait été signalée par un fait impertant, celui de l'association à l'empire du second fils de Théedese, tandis que cet empereur était lui-même revêtu de la pourpre consulaire peur la treisième feis; car l'usage républicain survivait à la destruction de l'ancienne république. A l'occasion de ses *quinquedecennalia*, Théedese augmenta les largesses en blé faites au peuple romain; il dédia encore le forum qui a porté sen nem à Constantineple.

Ainsi, quoique l'inscription de notre bouclier ne nomme pas les deux fils de cet empereur, ce sont eux cependant qu'il faut recennaître dans les personnages placés à ses côtés, la tête ceinte du diadème. En effet, Gratien avait cessé de vivre dès l'année 383, Maxime était mort le 27 aeût 380, Valentinien le Grand le 15 mai 392, et jamais l'empereur Eugène ne fut recennu par Théodese le Grand. De plus, la représentation d'Henerius revêtu des insignes de la reyauté démontre, contrairement à l'opinien reçue, que l'association de ce prince à l'empire remonte au commencement même de l'année 393.

Quelques ornements de notre bouclier, notamment le cellier, *torques*, que pertent les soldats palatins placés à la dreite et à la gauche des treis empereurs, et qui est formé de trois rangs de chaînes, signalent à nes yeux quelques-uns de ces domestiques du palais impérial appelés à jeuer un si grand rôle dans les révelutiens intérieures des demeures reyales.

La figure ceuchée sous les pieds de Théedese le Grand est la persennification de la *Felicitas imperii* dent le nem et l'image figurent sur les monnaies impériales. Quelques antiquaires vent jusqu'à prétendre que les cinq génies ailés de notre bouclier ne sent eux-mêmes qu'une représentation symbelique des cinq années du lustre de Théodese, qui cemmençait précisément au mement eù ce menument fut exécuté. La censécratien du même menument a pu aveir lieu, cemme celui de Claude le Gethique, dans la curie romaine, avec cette différence que la figure de Claude occupait la totalité du beuclier, suivant un usage grec. Cette censécratien a pu se faire également, soit dans un temple, soit *intra ornamentum tœdium*, cemme cela se pratiquait quelquefois.

Les boucliers vetifs ont pu égalemeut figurer parmi les insignes militaires des légiens ; car les empereurs avaient donné l'erdre de multiplier leurs figures partout où s'étendait la puissance remaine.

Les magistrats, dans les cérémonies publiques, marchaient selennellement précédés par l'image impériale. Tout ceci neus explique comment, après tant d'années écoulées, tant de dévastatiens, de pillages, de profanatiens de teute espèce, neus pessédens encere aujourd'hui plusieurs boucliers vetifs semblables à celui dont neus offrens l'image à nes lecteurs.

Quelques mots suffiront maintenant pour mentrer que nous semmes fondés à dire que le beuclier de Théedose le Grand a été exécuté à Censtantineple. En effet, les caractères ou signes abréviatifs gravés sur le dessus de netre beuclier sont grecs, queiqu'il ne seit pas pessible d'en saisir le sens véritable. Or, si ce menument eût été exécuté en Occident, on se fût servi de lettres latines ; en veit des exemples de l'emploi alternatif des deux alphabets sur les monnaies de la même épeque, et cemme Théodose et ses deux fils se treuvaient précisément à Censtantineple à l'épeque de la célébratien des *quinquedecennalia* du premier de ces treis empereurs, que d'ailleurs le style même des figures représentées est évidemment byzantin, teut se réunit ici peur neus permettre d'affirmer que notre disque est un monument byzantin.

En résumé, nous dirons que notre disque a été exécuté pour censerver à la pestérité la mémeire des *quinquedecennalia* de Théodese le Grand; que ees *decennalia,* à quelques jeurs près, ceïncidaient avec l'avénement au trône d'Henorius, lequel fut recounu en Espagne cenjeintement avec sen frère Arcadius, comme souverain légitime, à la place de Valentinien le Jeune; que le même disque nous effre des portraits, fidèles sans doute, de ces trois empereurs, et représente Théodose déléguant ou prorogeant à un geuverneur de prevince l'autorité nécessaire peur la gouverner; que ce disque est probablement un bouclier

votif, qui a dû être suspendu, soit dans un temple, soit dans une curie, ou attaché à une espèce d'étendard qu'on portait dans les grandes solennités. L'existence du même monument prouve en même temps l'importance que les empereurs attachaient à la célébration de leurs quinquennalies, l'usage où ils étaient de profiter de cette circonstance pour l'investiture des magistrats chargés d'administrer les provinces, et nous montre comment ils se montraient en public.

LES PÉTRELS.

Voy. la Table des trente premières années.

Un voyageur, M. Delegorgue, raconte qu'en revenant des Antilles, le navire qui le portait ayant été arrêté pendant plusieurs jours par un calme plat, il prit grand plaisir à observer les habitudes des pétrels (*Procellaria pelagica*) qui voltigeaient alentour.

On avait pris un requin, dont les débris étaient jetés à la mer par un mousse. Les pétrels s'en emparaient, soit dans l'air, soit dans l'eau, avec une adresse merveilleuse; mais l'adresse ne leur suffisait pas pour atteindre certains morceaux enfoncés à 8 ou 9 pouces de profondeur. Ils avaient beau se laisser tomber de plusieurs pieds, leur corps était trop léger pour pénétrer suffisamment dans la mer. Après plusieurs tentatives inutiles, notre auteur vit l'un d'eux s'abattre au-dessus de la proie convoitée, tandis qu'un autre pesait sur lui de tout son poids, le forçant ainsi à plonger assez avant pour saisir l'appât avec ses palmes. Cela fut répété plusieurs fois, de sorte que l'oiseau qui était d'abord dessous se trouvait ensuite dessus. Ces habiles animaux recueillaient donc tour à tour les bénéfices de l'association.

Les pétrels paraissent avoir été ainsi nommés de l'italien *Petrelli*, petits Pierres, parce qu'ils marchent sur les eaux comme cet apôtre. Les matelots les appellent encore *âmes damnées*, sans doute parce qu'ils sont toujours errants, comme des âmes en peine; et *sataniques*, parce qu'on peut très-rarement les abattre d'un coup de fusil, tant leur corps est petit et couvert de plumes épaisses.

Le vol de ces oiseaux est si puissant, qu'ils peuvent s'éloigner considérablement des côtes. Quelquefois ils dépassent rapidement les navires; plus souvent ils louvoient pour les accompagner : on les voit alors décrire mille cercles capricieux. Quelquefois ils s'élancent avec une vitesse incroyable; le plus souvent ils planent, les ailes étendues et immobiles, rasant les agrès des navires, s'abaissant, se relevant presque sans mouvements perceptibles, et paraissant se diriger par la puissance de leur volonté plutôt que par des efforts musculaires.

NOTRE HISTOIRE.

L'histoire de France est la plus logique de toutes. Je ne sais pas, en vérité, pourquoi l'on nous accuse d'être inconséquents et mobiles. Il n'y a pas de peuple qui ait été aussi opiniâtrément fidèle à son caractère, et chez qui les événements se développent avec tant de suite et de régularité.

GASTON BOISSIER.

SIMPLE RÉCIT D'UN JEUNE MÉDECIN POLONAIS.

Fin. — Voy. p. 35, 54, 58, 70, 74, 90.

Le plus pressé était de visiter le bras malade, dont l'appareil provisoire avait été un peu aventuré par la suite du voyage ; je le trouvai dans un état satisfaisant, et, afin que tout fût pour le mieux, je n'eus qu'à serrer un peu plus les bandes de toile autour des éclisses.

Nous passâmes dans le petit salon où le valet attendait nos ordres pour servir, et nous nous mîmes à table.

Nous avions grand appétit : aussi, à part les petits services qu'en sa qualité de manchot mon compagnon réclamait de moi, tels que préparer ses bouchées de pain et dépecer le pâté de gibier, nous n'ouvrîmes d'abord la bouche que pour manger.

— Ah çà, demandai-je à l'officier, quand le cri de la faim fut apaisé, vous savez sans doute chez qui nous sommes?

— Je l'ignore absolument, me répondit-il; notre hôte m'a beaucoup questionné sur mon propre compte, nullement sur le vôtre : il est vrai que j'avais cru prudent de ne pas lui dire depuis quand nous voyagions ensemble; il nous croit liés de longue date; bref, il m'a demandé mon nom, mais il ne m'a pas dit le sien. Au fait, pour le savoir, nous n'avons qu'à interroger le valet qui nous sert.

Ce valet, qui était sorti un instant, rentra. L'officier s'empressa de lui demander :

— Comment se nomme ton maître?

La question parut d'abord l'étonner, puis l'inquiéter; je la lui répétai, il se décida à répondre :

— Nous lui disons Son Excellence, et quand il signe il écrit Antoine.

— Antoine, dit l'officier, ce n'est qu'un nom de baptême ; ce que je te demande, c'est son nom de gentilhomme.

— Ceux qui le savent ne le disent pas, répliqua le valet en s'inclinant humblement, comme pour se faire excuser ce que sa réponse pouvait avoir d'irrespectueux.

— Mais, reprit son questionneur, ce château où nous sommes, tu peux me dire, sans doute, comment on l'appelle?

— Certainement; comme c'est Son Excellence qui l'a fait bâtir, on l'appelle le château Antoine.

Il ne nous fut pas possible d'obtenir de ce valet d'autre renseignement plus positif.

Notre souper terminé, comme le sommeil nous tyrannisait, j'accompagnai l'officier dans sa chambre et je l'aidai à se mettre au lit. Je lui avais souhaité la bonne nuit et j'allais me retirer chez moi, quand il me rappela.

— Si vous vous levez demain avant moi, me dit-il, faites en sorte, je vous prie, de vous informer exactement de ce que peut être Son Excellence M. Antoine. Est-il Russe, Polonais ou Prussien? Je n'ai pu le deviner dans notre conversation avec lui; il n'a pas d'accent qui trahisse sa nationalité. Tout ce dont je suis certain, c'est que sa sympathie est très-vive à l'égard des officiers et du drapeau de la sainte Russie. C'est bien entendu : je compte sur votre enquête personnelle pour le cas où je serais moins matinal que vous.

Nous n'eûmes sur ce point rien à nous reprocher, c'est-à-dire que lui et moi nous dormions encore quand le valet qu'on avait attaché à notre service vint nous avertir que l'heure du déjeuner allait sonner, et que Son Excellence nous attendait pour se mettre à table.

Ainsi, malgré notre légitime curiosité, il fallut nous disposer à revoir notre hôte sans avoir pu savoir mieux que la veille par qui nous étions hébergés.

Le vieillard, qui faisait peur aux paysans et dont les valets ne savaient ou ne voulaient pas dire le nom, fut, surtout avec mon compagnon, d'une politesse et d'une affabilité parfaites; mais il ne cessa pas de l'interroger sur les événements de ces dernières années, comme si l'écho des bruits qui avaient remué l'Europe n'était pas encore venu jusqu'à lui.

— Excusez-moi, lui dit-il, si je vous adresse tant de questions; je suis un pauvre solitaire, qui n'ai guère l'occasion de savoir ce qui se passe au delà de ma thébaïde. Je ne vois plus le monde; j'ai renoncé à la lecture des journaux; ils sont, pour la plupart, ou mal informés ou intéressés à déguiser la vérité. Je n'ai point de relations dans ce pays, où cependant l'attachement à de vieux souvenirs m'a ramené. Dernier vivant de ma famille, je suis positivement isolé au milieu de paysans et d'ouvriers toujours prêts à médire du maître qui les paye. Enfin, excepté mon médecin, avec qui je me bats tous les jours aux échecs, je ne vois autour de moi personne à qui parler. Vous jugez combien je bénis le hasard quand il amène de ce côté un voyageur que je puisse recevoir, et si votre accident de voyage a été pour moi un motif de bénédiction.

On sentait quelque chose de plus douloureux que le supplice de l'ennui percer dans les paroles du vieillard qui nous exposait ainsi l'inanité de sa vie dans la solitude. Sa voix et son regard semblaient nous demander, à nous qui ne devions passer que quelques heures chez lui et n'y plus revenir, un peu de cette affection qui lui faisait défaut aussi bien dans sa maison que dans son voisinage.

J'avais, en l'écoutant jusque-là, fini par m'intéresser sincèrement à lui; malheureusement il parla encore, et l'intérêt qu'il m'avait inspiré fit place à un autre sentiment. Notre hôte, curieux des nouvelles de la guerre que la capitulation de Villagos venait de terminer, poursuivit, s'adressant au jeune officier :

— Donnez-moi, je vous prie, quelques détails sur cette campagne de Hongrie où les forces de la Russie ont encore une fois terrassé l'hydre révolutionnaire?

En prononçant ces mots, notre hôte eut dans les yeux un double éclair qui trahit une vieille rancune, et à chaque réponse de mon compagnon qui révélait un succès de l'armée moscovite, le vieillard, s'animant de plus en plus, s'en enorgueillissait comme d'une victoire personnelle. Mais le jeune officier, prenant alors un rôle que, du fond du cœur, je lui enviai, s'attachait, en racontant les avantages remportés par les siens, à signaler le courage des vaincus.

— Courage inutile, sans doute, disait l'officier russe; mais je ne sais pas de courage plus héroïque, ni de plus glorieuse défaite.

Le récit avait amené la discussion; la discussion prenait les proportions d'une querelle.

— Enfin, dit notre hôte, vos invincibles Hongrois ont cependant été forcés de se soumettre?

— Oui, riposta vivement l'officier, parce que la Hongrie n'est pas plus à l'abri des traîtres que la Pologne. Les Hongrois combattraient encore s'il ne se fût pas trouvé chez eux pour les livrer un autre...

Il prononça avec l'accent du mépris le plus écrasant ce nom qui est chez les Polonais la plus sanglante injure. A ce nom, le vieillard fit un mouvement comme pour s'élancer sur l'officier; son visage devint pourpre; il eut un regard effrayant, voulut crier, porta la main à son cou, puis s'affaissa sur son siége, foudroyé par l'apoplexie.

Mes soins furent impuissants. Mon confrère, qui revenait, après une nuit passée à la ferme, essaya vainement aussi de rappeler ce malheureux à la vie.

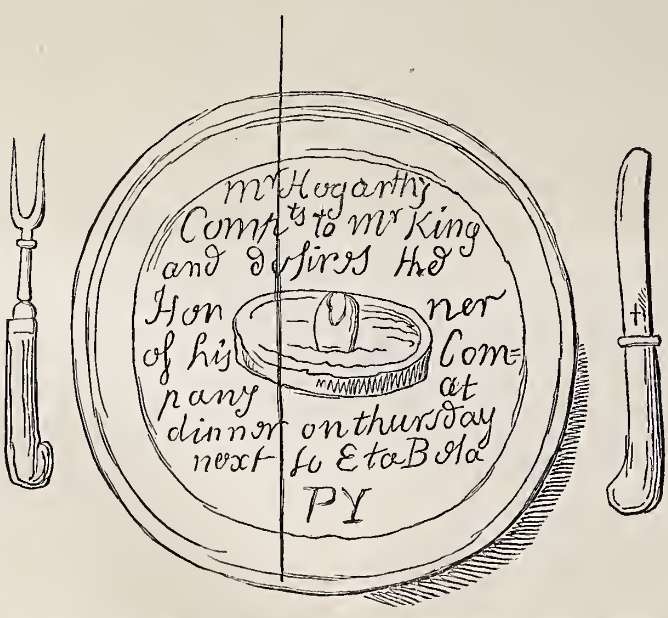
Ce tragique événement nous avait trop impressionnés pour que nous pussions l'être davantage par l'étrange nouvelle que nous apportait le médecin du vieillard. Quand, l'aube venue, il entra dans la chambre du Hongrois pour savoir s'il reposait encore, celui-ci, qu'on croyait mourant la veille, avait disparu.

Nous ne fûmes point inquiétés à cause de la mort de l'homme que ses gens appelaient Son Excellence et qui signait Antoine. Cette mort avait eu pour témoins les valets qui nous servaient à table. Quelques heures après, l'officier et moi nous quittions le château. La voiture était réparée; mon compagnon, de qui j'allais me séparer, renonça à chercher son Hongrois; il s'était procuré un cheval et un domestique. Nous nous dîmes adieu.

Un mot encore sur l'homme qui était mort d'apoplexie : le nom qui l'avait tué, c'était le sien!

UN BILLET D'INVITATION A DINER PAR HOGARTH.

Voy., sur Hogarth, la Table des trente premières années.



« M. Hogarth envoie ses compliments à M. King, et désire avoir l'honneur de sa compagnie à dîner, jeudi prochain, à... » (Nous hésitons à traduire les derniers mots. PY est sans doute mis là pour *pie*, pâté.)

Typographie de J. Best. rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

LE VEILLEUR DE NUIT D'AMSTERDAM (¹).



Le Veilleur de nuit d'Amsterdam. — Dessin de Mouilleron.

Dans certaine comédie dont le titre m'échappe, un voyageur, incertain du chemin qu'il doit suivre et pressé d'arriver à destination, rencontre un paysan; il demande à celui-ci : — Peut-on s'égarer en prenant par là? — On peut toujours s'égarer, répond le narquois.

Cette réponse, qui n'est en son lieu qu'une naïve facétie, il est bon de la prendre positivement au sérieux quand, pour la première fois, on se dispose à s'aventurer, sans guide, dans une grande ville inconnue. Partout elle est un avertissement utile; elle peut être la menace d'un danger presque certain lorsque c'est en hiver et d'Amsterdam qu'il s'agit.

Vaste hémicycle, en regard du golfe de l'Y (l'Aï), Amsterdam étale, du sud-est au nord-ouest, la courbe de tant d'avenues de terre et d'eau : rues, boulevards et canaux alternatifs et parallèles, qu'entrecoupent en si grand nombre d'autres canaux et d'autres rues, que leur ensemble forme un archipel de quatre-vingt-dix îles, reliées l'une à l'autre par plus de trois cents ponts. Aussi les mots *straat, brug, gracht* (rue, pont, canal) reviennent-ils presque toujours ensemble à chaque information d'un itinéraire à suivre dans cette Venise du Nord.

Le jour durant, quand la vapeur d'eau que le Zuyderzée, l'Y, l'Amstel et les canaux versent incessamment dans

(¹) Voy. les Tables des t. XXXI et XXXII (1863 et 1864), et la Table des trente premières années, aux mots AMSTERDAM, HOLLANDE.

l'atmosphère ne condense pas sa brume accoutumée en brouillard si épais qu'il faut parfois se heurter aux objets pour les voir; durant les heures clémentes où le ciel enfin se dévoile, ou pendant la belle saison, il est presque impossible à l'étranger, qui ne s'en fie qu'à lui-même pour se conduire dans Amsterdam, de ne point s'y égarer; mais, après la nuit tombée, ce sera miracle s'il ne finit pas par s'y perdre.

Je dois cette remarque à un mien ami qui a passé les belles années de sa jeunesse à se promener dans les diverses contrées de l'Europe, mais que les infirmités et l'âge avancé condamnent à ne plus voyager que dans ses souvenirs. Et, à propos de ceux-ci, l'image du veilleur de nuit que nous mettons sous vos yeux me rappelle un épisode du premier séjour à Amsterdam de mon ami le voyageur.

Il aime à conter. Voici l'incident comme il le raconte :

« Arrivé seulement depuis la veille dans la capitale de la Hollande, j'avais été invité à passer la soirée chez un négociant, ancien correspondant de mon père. Quand vint le moment de prendre congé de mes hôtes, on annonça qu'un des valets de la maison allait être mis à mes ordres, pour me servir de guide jusqu'à l'hôtel où j'étais logé.

» Or, il faut que vous le sachiez, de toutes les propositions obligeantes dont je pouvais être l'objet, il était impossible qu'on m'en fît une qui me désobligeât plus que celle-ci. Étranger dans une ville, j'ai toujours mis mon orgueil, orgueil puéril, j'en conviens, à ne me faire renseigner par personne sur ma route, à plus forte raison n'aurais-je pas accepté un guide.

» Cette manie de promeneur au hasard qui se fait un point d'honneur de ne compter que sur lui-même, m'a valu, sans doute, plus d'une mésaventure; mais aussi je lui ai dû des rencontres qui ont eu, pour mon amour-propre, l'attrait et le mérite de véritables découvertes.

» Je remerciai sincèrement mes hôtes; mais à mon remercîment je joignis le refus le plus formel de me laisser accompagner. On se récria; je persistai dans mon refus; on s'effraya pour moi des accidents probables du parcours, mais sans parvenir à m'en effrayer moi-même. Enfin, mieux on chercha à me prouver l'imprudence de ma résolution, et plus je m'obstinai à ma forfanterie.

» Mon hôte, voyant que sa femme et ses enfants renouvelaient en vain leurs instances, et jugeant, avec raison, que leur sollicitude tournait à l'indiscrétion, mit un terme à ce débat en disant :

« Puisque notre ami le jeune Français est sûr, à ce » point, de retrouver son chemin, il ne nous appartient » pas de douter de lui plus que lui-même. Soit, il partira » et se conduira tout seul ; mais comme dans un quart » d'heure il ne fera pas nuit plus noire que maintenant, » notre ami voudra bien, je l'espère, m'accorder encore » ce quart d'heure pour boire avec moi une dernière tasse » de thé à son heureux voyage dans Amsterdam. »

» Ayant ainsi parlé tout haut, il dit quelques mots à l'oreille de son fils aîné. Celui-ci sortit un moment et rentra presque aussitôt.

» La dernière tasse de thé vidée et le quart d'heure écoulé, on me rendit ma liberté, sans me faire de nouveau la moindre recommandation pour ma sécurité chemin faisant. La famille, qui s'était montrée si inquiète pour moi, me parut tout à fait rassurée. J'attribuai naturellement cette soudaine quiétude à ma propre assurance, et je partis résolûment.

» Revenir sans guide de la maison où j'avais passé la soirée à mon hôtel, et surtout y revenir en pleines ténèbres, — je parle d'un temps antérieur à l'éclairage au gaz, — l'entreprise offrait d'autant plus de difficultés que, du point de départ au point d'arrivée, la distance à parcourir n'allait point en droite ligne. Elle se composait d'une série continue de petites lignes brisées dont la direction variait à chaque centaine de pas. Quant à la longueur du parcours, j'avais presque toute la ville à traverser du nord au sud. C'est vers la porte d'Utrecht, en vue du cours de l'Amstel, que l'habitation du correspondant de mon père était située, et je demeurais un peu au delà de la place du Dam.

» Si vous êtes curieux d'étymologies, rapprochez, unissez ces deux mots : l'*Amstel*, rivière qui baigne la ville; le *Dam*, vieille digue sur laquelle se développe sa place principale. Ainsi vous connaîtrez l'origine et saurez la raison de ce nom Amsterdam : la ville de l'Amstel et du Dam, en latin moderne *Amstelodanum*.

» Mais j'oublie que je viens à peine de me mettre en route; il est tard et je m'attarde encore : poursuivons.

» J'étais, je vous l'ai dit, plein de confiance en moi-même : donc, je marchai d'abord sans hésitation; mais, peu à peu, je sentis faiblir cette belle confiance, et bientôt enfin j'eus la honte de m'avouer que la mémoire du chemin me faisait complétement défaut et que j'étais désorienté. Quel pont de quel canal venais-je de traverser, et dans quelle rue me trouvais-je maintenant? Était-ce à droite, était-ce à gauche qu'il me fallait tourner pour marcher dans la direction de mon logis? Ne pouvant résoudre cette importante question et doutant du hasard, je m'arrêtai.

» Aussi loin que mes regards pouvaient plonger dans la profondeur de l'ombre, je cherchai à découvrir une lueur, si faible qu'elle fût, afin de me diriger vers elle; mais, ainsi que notre peintre Hubert Robert perdu dans le labyrinthe des catacombes de Rome, je ne vis que la nuit. Partout les portes et les fenêtres étaient closes, même celles des cabarets du dernier ordre, qui attendent opiniâtrément que les menaces de la ronde de police les forcent à se fermer.

» Ma perplexité était grande, et, vu l'impossibilité d'en sortir sans le secours d'autrui, déjà je commençais à m'armer de courage pour attendre, dans la rue, les premières clartés du jour, lorsque j'entendis résonner, à peu de distance de l'endroit où je m'étais arrêté, le cliquetis de la crécelle d'un veilleur de nuit.

» Une voix amie qui m'eût crié : « Viens à moi, je » t'attends pour te conduire », ne m'aurait pas causé une plus vive émotion de joie. Je marchai dans la direction du bruit aussi rapidement que me le permettait l'obscurité; mais quand je fus arrivé au point où je croyais rencontrer le veilleur de nuit, je ne l'entendis pas répondre à mon appel, et je m'assurai bientôt qu'il n'y avait que moi d'errant de ce côté.

» Cet espoir déçu me fit retomber de nouveau dans ma perplexité; mais, de nouveau aussi, le bruit lointain de la crécelle me rendit le courage et dirigea mes pas.

» Je ne vous fatiguerai pas de cette promenade à l'aveuglette qui, si je mesure le temps à mon anxiété et à mon impatience, dura plus d'une heure et me fatigua tant moi-même. Qu'il vous suffise de savoir que, toujours guidé à distance par la crécelle, sans jamais pouvoir atteindre l'homme qui la faisait bruire, j'arrivai enfin devant une porte ouverte d'où sortit un valet tenant un flambeau allumé. Il précédait son maître, qui vint à moi et me dit en me tendant la main : « Vous le voyez, je vous attendais. »

» Jugez si ma confusion fut grande : j'étais devant le correspondant de mon père; c'était à cette même maison où j'avais passé la soirée que la crécelle du veilleur de nuit m'avait ramené!

» La main amie qui s'était tendue vers moi m'attira-t-elle dans la maison, ou bien y entrai-je de mon propre mou-

vement? Je ne saurais le dire, tant j'étais surpris de l'aventure et ému de l'échec que venait de subir ma vanité de voyageur ne comptant que sur lui-même. Je retrouvai la famille encore réunie dans le salon. On m'accueillit sans raillerie; bien mieux, on mit tant de bienveillance à me prouver que je ne pouvais pas ne pas m'égarer, que bientôt je n'éprouvai plus, je ne dirai pas la honte, mais même l'embarras de mon retour.

» Mon hôte reprit la parole pour me désigner, se tenant debout dans un angle du salon, un vieux bonhomme que je n'avais pas aperçu en entrant.

» Il était coiffé d'un gros bonnet de laine qui lui descendait si bas sur le front que ses yeux en étaient à demi cachés; une ample lévite, chaudement fourrée, et dont le collet relevé lui abritait les oreilles, l'enveloppait jusqu'au-dessous des genoux; il réchauffait une de ses mains dans la poche de sa lévite, et de l'autre main pendante il portait la lourde et large crécelle dont le bruit m'avait tenu lieu de lumière pour revenir à mon point de départ. J'étais enfin en présence de ce veilleur de nuit que j'avais si longtemps et en vain poursuivi. Je l'envisageai avec curiosité : il était prodigieusement laid, et son costume encadrait bien sa laideur.

« Il faut, me dit mon hôte, pardonner à Yann (Jean) le » tort de vous avoir fait un peu trop marcher pour vous » ramener ici; mais nos veilleurs de nuit ont une consigne » rigoureuse, et son service ne pouvait pas le conduire » plus tôt de notre côté.

» Si, comme vous l'espériez un peu imprudemment, » vous vous fussiez d'abord de vous-même engagé dans » la bonne voie, Yann aurait simplement transmis à son » camarade le plus voisin de votre quartier les instruc- » tions qu'il avait reçues, et, ainsi surveillé, dans votre » intérêt, jusqu'à destination, vous seriez rentré chez vous » plus que jamais convaincu de votre habileté à retrouver » votre chemin. Ce qui était presque immanquable est ar- » rivé : vous avez fait fausse route; nous nous en félici- » tons, puisque votre erreur nous fournit l'occasion de » vous offrir un gîte pour cette nuit. Ne vous inquiétez » pas de ce qu'on pensera de votre absence; les conve- » nances sont observées : j'ai fait dire à votre hôtel que je » vous retiendrais probablement chez moi. »

» Il m'était impossible de refuser une hospitalité si bien offerte. J'acceptai donc. Le veilleur de nuit, devinant que j'étais installé dans la maison, car il ne comprenait pas plus le français que moi-même la langue du Nederland, Yann, dis-je, allait se retirer pour continuer son service; mon hôte le retint, tira une bourse de sa poche : il se disposait à y fouiller évidemment pour donner au bonhomme une récompense promise. Celui-ci l'arrêta d'un mot. Le sens de ce mot je l'ignore; mais je vis bien qu'il n'acceptait pas ce qu'on voulait lui offrir. Je pensai alors que c'était à moi que revenait le devoir de récompenser mon guide. Je n'aurais pu affirmer que, de ma part aussi, il refusait l'offrande, car il y avait de la convoitise dans ses yeux, et son sourire me dit merci quand il vit reluire à la clarté de la lampe la pièce d'argent que je lui tendais. Cependant il ne la prit pas; mais son geste m'invita très-clairement à la donner à mon hôte, qui, lui, ne fit pas de difficulté pour la prendre; puis, congédiant en hollandais le veilleur de nuit et me traduisant immédiatement ses paroles, il dit à Yann :

» — C'est juste, tu ne reçois pas l'argent, toi; je garde ta double paye pour la donner à Rachel : qu'elle vienne la chercher demain ici, à l'heure du déjeuner.

» — Et quelle est cette Rachel? demandai-je quand le veilleur de nuit fut parti.

» — C'est sa femme, me répondit mon hôte Toutes les fois que Yann a de l'argent à toucher, c'est Rachel qui va en recette; la loi de leur ménage le veut ainsi.

» — Il paraît la subir avec assez de résignation, cette loi, observai-je.

» — S'il la subit, c'est parce qu'il l'a faite.

» — Ah! dis-je, c'est donc un original, ce vieux bonhomme si singulièrement laid?

» — C'est un repentant, répliqua la femme de mon hôte. Yann n'a pas toujours été laid; mais il n'a pas non plus toujours été bon.

» Ce début annonçait une histoire; mon hôte fit observer qu'il n'était pas heure convenable pour la dire, et remit au lendemain à m'apprendre pourquoi, depuis vingt ans, jamais rien de ce que le veilleur de nuit gagnait ne passait dans ses mains avant de tomber dans la poche de Rachel.

» Le lendemain, lorsque, de nouveau réunis, nous eûmes échangé les compliments obligés du matin, on ne me laissa pas le temps de demander l'histoire ajournée la veille; père, mère, fils et fille, ce fut à qui me la conterait. Dans cette famille, où la langue française faisait partie de l'instruction, la parler devant un Parisien était une bonne fortune si rare que chacun en voulait profiter. Cependant le mari ayant cédé la parole à sa femme, les enfants n'osèrent plus interrompre leur mère.

La fin à une prochaine livraison.

CARACTÈRES GÉNÉRAUX DES OURAGANS.

On désigne sous le nom d'ouragans, typhons ou cyclones, les tempêtes tournantes qui ont généralement leur point d'origine dans les régions tropicales, et qu'on observe principalement dans l'océan Atlantique nord, dans l'océan Indien et dans les mers de Chine. Nous avons déjà fait connaître (¹) les remarquables phénomènes qui caractérisent ces violentes perturbations de l'atmosphère, et les désastres qui en sont la suite.

En revenant sur le même sujet, nous nous proposons d'indiquer sommairement la cause du mouvement giratoire et du mouvement de translation des ouragans, choisissant l'explication qui paraît la plus probable.

Ce qui suit est en partie extrait de la *Météorologie nautique* récemment publiée au Dépôt des cartes et plans de la marine, par M. Charles Ploix, ingénieur hydrographe, qui a très-bien résumé les intéressantes études de son collègue M. Keller, et de M. Andrau, de la marine royale hollandaise, sur les tempêtes tournantes.

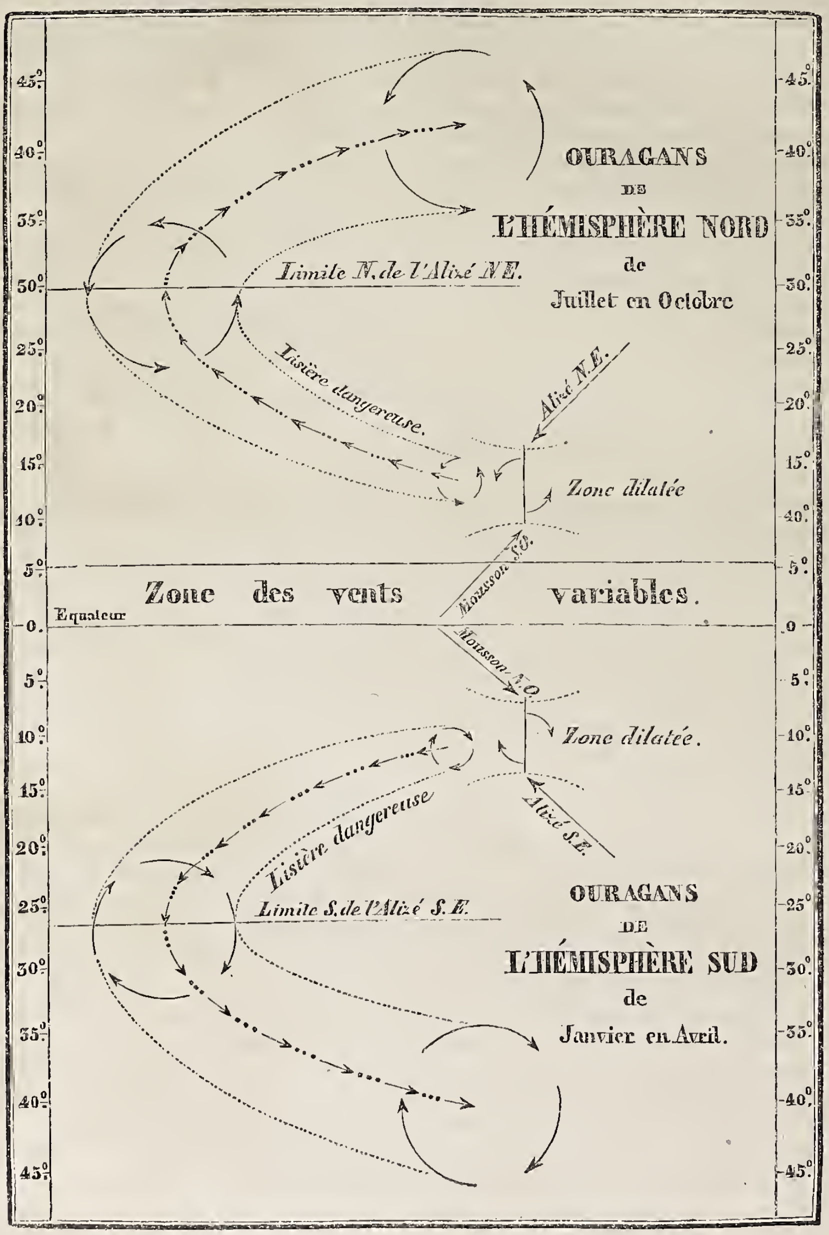
On sait que ces tempêtes sont constituées par un tourbillon d'une étendue considérable, qui lui-même obéit à un mouvement de translation et décrit une ligne parabolique dont le sommet est situé du côté de l'ouest, et dont les branches s'écartent du côté de l'est.

Les cyclones prennent naissance entre l'équateur et les tropiques, généralement pendant l'hivernage, lorsque la régularité des vents alizés est troublée, ou lors du changement de mousson. Le tourbillon va toujours en s'éloignant de l'équateur. Il marche d'abord vers l'ouest, se redressant peu à peu vers le nord, jusqu'à ce qu'il atteigne, dans l'Atlantique nord, environ la latitude de 30 degrés, dans l'hémisphère sud celle de 26 degrés, c'est-à-dire la limite polaire des alizés. Là est le sommet de la parabole; le tourbillon suit alors un arc tangent au méridien, puis s'infléchit vers l'est en remontant du côté du pôle dans la seconde partie de son cours. Ainsi, dans l'hémisphère nord, la direction première est environ du sud-est au nord-ouest tant que le tourbillon parcourt les régions

(¹) Tome XXIX, 1861, p. 267.

tropicales; parvenu à leur limite, il se recourbe presque à angle droit et, dans les régions tempérées, se dirige environ du sud-ouest au nord-est. Le diamètre du tourbillon, sa vitesse de rotation, sa vitesse de translation, sont très-variables et dépendent de l'intensité de la tempête.

Les ouragans se forment à la rencontre des moussons opposées dirigées vers le maximum thermal. Les vents variables qu'on observe à ce point de dilatation résultent du mouvement giratoire inverse imprimé par les courants nord et sud aspirés par le mouvement ascendant de l'air. Le lieu d'ascension se déplace avec la déclinaison du soleil. Quand ce déplacement s'opère sans entraves, le mouvement giratoire imprimé à l'air de la région des calmes est représenté par des vents variables de faible intensité ; mais si, par suite de l'inégale distribution des terres et des mers, ou par d'autres causes, le point d'appel des moussons opposées persiste dans une certaine position au delà du temps assigné par le déplacement du soleil, plus cette



Parcours moyen des ouragans. — D'après M. Keller.

persistance sera longue, plus le changement de position sera brusque et considérable quand les forces régulières l'emporteront sur les forces perturbatrices, et la détente des forces régulières n'ayant pu s'opérer progressivement par le mouvement giratoire de faible intensité des vents variables, cette détente s'opérera brusquement, la masse d'air retardée se précipitera avec impétuosité vers son nouveau point d'appel, et le couple résultant de la déviation des moussons opposées fera tourbillonner avec furie la masse d'air intermédiaire.

Au nord de l'équateur, chaque tranche atmosphérique sera donc mise en mouvement par un couple de deux forces, dont l'une, au sud, est dirigée vers le nord-est; l'autre, au nord, est dirigée vers le sud-ouest. Il est évident, à l'inspection de la figure, que le mouvement de rotation aura lieu de droite à gauche, c'est-à-dire dans le sens inverse du mouvement des aiguilles d'une montre. — Ce sera l'inverse dans l'hémisphère sud.

Quant au mouvement de translation, M. Keller l'attribue à ce que le tourbillon est entraîné par les courants généraux. La masse d'air qui vient de l'équateur dans l'hémisphère nord, par exemple, et dont l'arrêt par le

vent alizé forme le tourbillon, a une tendance à s'avancer au nord, ou, à cause du mouvement de la terre, au nord-est. Les alizés l'arrêtent en l'entraînant avec eux vers l'ouest. Ces vents ont une composante sud, et retardent par conséquent la marche du tourbillon vers le nord, jusqu'au moment où il atteint leur limite polaire; alors les courants généraux de sud-ouest l'entraînent vers le nord-est, c'est-à-dire dans sa direction naturelle, et sa vitesse de translation augmente.

La *lisière dangereuse* indique le demi-cercle extérieur dans lequel il est plus difficile de fuir le centre de l'ouragan, où le navire est exposé aux plus grands périls. C'est aussi dans ce demi-cercle que le vent atteint sa plus grande violence, représentée par la somme des vitesses giratoires et de translation dirigées dans le même sens.

Les observations, quand elles sont en nombre suffisant, permettent bien de constater, dans les régions tropicales, le circuit complet de l'ouragan. Quand la tempête dépasse ces régions, il devient plus difficile de reconnaître que le vent souffle de toutes les directions. On n'observe plus que la partie du tourbillon qui regarde l'équateur, et elle diminue de plus en plus à mesure que la tempête s'avance vers le pôle. Tel est du moins le résultat des études faites sur les tempêtes de l'Atlantique nord par M. Andrau, études qui l'ont conduit à une explication très-ingénieuse et très-plausible.

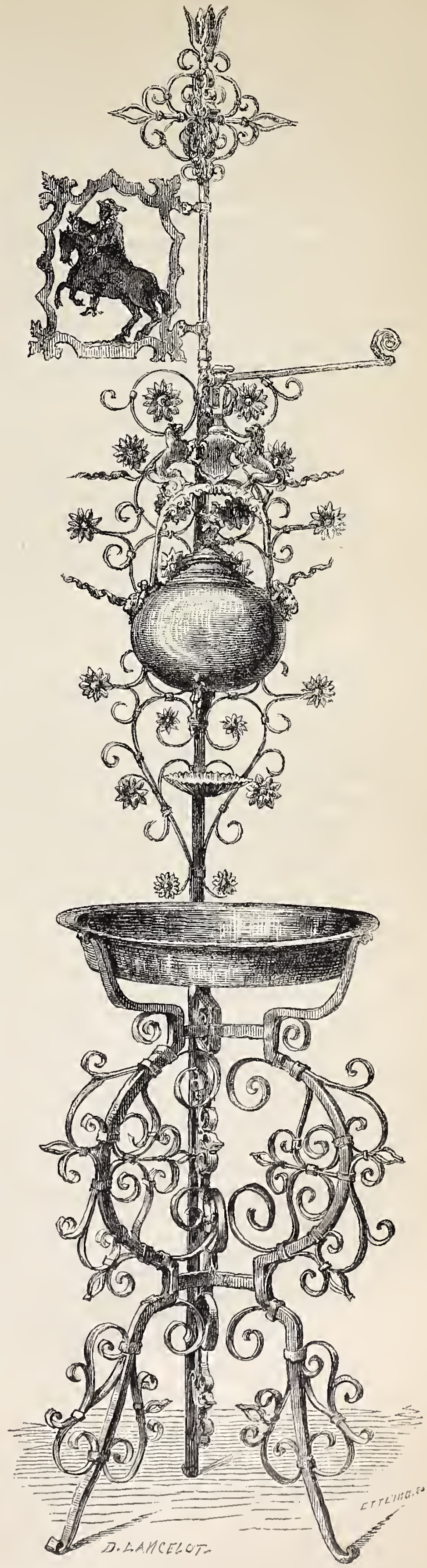
Représentons-nous le tourbillon ou cyclone comme un disque d'une épaisseur considérable, qui tourne rapidement sur lui-même en même temps qu'il obéit à un mouvement de translation. A cause de la rapidité du mouvement giratoire, la direction de l'axe du disque devra rester invariable. Or, au point où le tourbillon s'est formé, on peut supposer que son axe est perpendiculaire à la surface terrestre. Mais à mesure qu'il avance vers des latitudes plus élevées, il cessera d'être perpendiculaire à cette surface, il deviendra de plus en plus oblique et penchera du côté de l'équateur. Tandis qu'à l'origine le disque touchait partout la surface, sa partie polaire s'élèvera de plus en plus, et la partie équatoriale affleurera seule le sol au bout d'un certain temps. On n'observera alors la tempête que dans cette partie, le reste du phénomène se passera dans les régions supérieures de l'atmosphère. Les mouvements des nuages très-élevés et la baisse du baromètre pourront seuls nous prévenir de l'existence du cyclone, et la direction du vent à la surface pourra être très-différente de ce qu'elle serait si le cyclone rasait la terre. M. Andrau croit pouvoir conclure de là que les violentes tempêtes, dans nos climats, proviennent de cyclones dont nous ne ressentons qu'une partie : ceci expliquerait comment les coups de vent d'est y sont si rares, et comment la plupart de nos tempêtes commencent au sud-ouest et finissent au nord-ouest.

Du reste, les ouragans peuvent s'observer quelquefois complets dans nos régions; l'étendue du cyclone dans les hautes latitudes dépend du lieu où il s'est formé, puisque de là dépend aussi l'inclinaison de son axe sur la surface terrestre.

LAVOIRS ANCIENS.

Les petites fontaines en faïence ou en cuivre que l'on rencontre en si grand nombre chez les marchands de curiosités, et qui ne sont point encore rares dans les vieux logis et les hôtelleries de province, sont les derniers vestiges d'une sorte de meubles fort répandus au moyen âge et dont l'usage s'est perpétué jusqu'au siècle dernier.

On voyait, en effet, jadis, dans les réfectoires des établissements monastiques, dans les salles à manger des



Lavoir vénitien du dix-septième siècle. — Collection de M. d'Yvon. Dessin de Lancelot.

châteaux, des palais, des auberges, ou dans quelque pièce voisine, des lavoirs, tantôt (ce sont les plus anciens) de grande dimension et établis à demeure, en plomb, en pierre, en marbre, en bronze; tantôt mobiles et placés dans de petites niches pratiquées dans la muraille, soutenus par une console, ou posés sur un pied de fer. Les grands lavoirs, consistant en un large bassin ou une auge munie de robinets ou gargouilles, convenaient aux abbayes où un grand nombre de personnes à la fois venaient laver avant et après le repas. Dans les châteaux et logis, une aiguière et un bassin suffisaient aux besoins ordinaires; on les présentait aux maîtres de la maison et à leurs convives quand ils allaient se mettre à table et au moment d'en sortir; toutefois, les niches qui existent encore dans beaucoup de salles d'anciens châteaux témoignent que les lavoirs étaient quelquefois des meubles de dimensions assez considérables et auxquels une place particulière était assignée.

Pour comprendre combien ces meubles étaient indispensables, il faut se rappeler que jusqu'à une époque assez récente, on ne voyait pas de fourchettes, même sur les tables les plus richement servies, et que longtemps aussi on a eu l'habitude de manger à deux dans la même gamelle et à plusieurs dans le même plat. « Au moyen âge, comme de nos jours en Orient, dit M. de Laborde [1], on tenait plus à l'éclat qu'à la propreté. Par la même raison, on avait pour puiser dans son assiette les mets liquides, des cuillers, mais en petit nombre, une par personne pour tout le dîner, et pas de fourchette. On mangeait la viande, le poisson, tous les mets solides, avec ses doigts, et les délicats donnaient des règles pour s'en servir proprement. On avait, dès le treizième siècle, des fourchettes pour quelques mets exceptionnels, on n'en avait pas pour la règle commune. Or, je parle de la cour la plus élégante, de la cour de France et de ses satellites, les cours des princes d'Anjou, de Bourgogne, de Berri, d'Orléans, etc. Dans les classes aisées on n'en avait d'aucune sorte. » Ce n'est qu'au dix-septième siècle que la fourchette devint d'un usage plus général.

A cette époque appartient le lavoir vénitien de la collection de M. d'Yvon, dont nous offrons le dessin, et que l'on peut rapprocher du trépied vénitien en fer forgé, de la collection Sauvageot, que nous avons déjà publié (t. XXXII, 1864, p. 261). Il est semblable par le travail. Ce lavoir faisait partie du *Musée rétrospectif*, réuni l'automne dernier au palais de l'Industrie. Le bassin, l'aiguière et le petit plateau en forme de coquille que l'on voit au-dessous sont en cuivre; le support est en fer forgé, ainsi que la hampe couronnée par des ornements en fleurs de lis qui forment une double croix en se traversant. Les fleurons placés à l'extrémité des rinceaux qui entourent l'aiguière sont dorés et coloriés. La tige de fer transversale que l'on voit au-dessus était vraisemblablement destinée à tenir un essuie-main suspendu. La girouette, qui offre l'image d'un cavalier dans le costume du temps, paraît être une enseigne, et il est par conséquent probable que ce lavoir a été fait pour quelque hôtellerie.

UNE SAGE DEVISE.

On discutait sur le progrès. Les uns le trouvaient trop rapide et laissaient même entrevoir qu'à leur gré il serait prudent de s'arrêter, sinon de retourner en arrière. Les autres, au contraire, prétendaient qu'on n'avançait jamais assez vite et insinuaient que quelques petites révolutions n'étaient pas inutiles de temps à autre pour hâter la marche de la société vers un état meilleur.

On pria un ancien militaire, qui avait écouté jusqu'alors en silence, de donner son avis.

— Messieurs, dit-il avec une douce fermeté, voici ma devise : En avant, toujours en avant!... au pas ordinaire!

Les esprits qui s'élèvent et deviennent vraiment grands sont ceux qui ne sont jamais satisfaits d'eux-mêmes dans leurs œuvres accomplies, mais qui tendent toujours à mieux dans des œuvres nouvelles.

CLAUDE BERNARD.

LE BUCHERON DE TAFILALET.

CONTE ARABE [1].

Il y avait dans la ville de Tafilalet, au Maroc, un pauvre homme, bûcheron de son état, qui pouvait à peine gagner de quoi faire vivre sa femme et ses enfants. Un jour, poussé par le désespoir, il résolut d'en finir avec l'existence et de se pendre après un arbre. Il partit de bonne heure pour aller à la forêt; mais, en sortant de la ville, il aperçut à côté de la porte un homme âgé et une femme louche assis sur une natte, et devant eux une *mecirda* garnie de couscouss [2]. La femme le salua et lui dit : « Mon brave homme, veux-tu déjeuner avec nous? Voici un couscouss excellent. »

Oubliant un instant son chagrin, le bûcheron s'accroupit devant la mecirda et mangea de bon appétit. Quand il eut achevé son repas, il adressa une louange au Seigneur, passa la main sur sa barbe et se leva. « Es-tu donc si pressé de nous quitter? lui dit la femme. Reste un moment avec nous et prends cette bourse; elle contient cent soltanis (pièces d'or). Tu pourras avec ce peu d'argent soulager ta famille et ramener quelque aisance dans ta maison. » Le bûcheron, stupéfait, tira la main de sa *kechchabia* (robe de laine à manches courtes), allongea le bras et reçut la bourse. Il n'avait jamais eu tant d'argent en son pouvoir. Son cœur fut tellement ému par cet acte de générosité, qu'il n'eut pas même la force de balbutier un remercîment. Voyant son embarras, la femme lui dit : « Va en paix et oublie tes maux. »

La résignation aux décrets de la Providence communique au caractère une sorte de versatilité qui fait qu'un musulman se prête machinalement aux aventures, bonnes ou mauvaises. Notre bûcheron serra la bourse dans la poche de sa *gandoura* (chemise sans manches) et retourna à son logis. Chemin faisant, il acheta cinq pains, une livre de viande et un panier de bananes. Quand il entra, il aperçut sa femme et ses enfants assis sur le seuil de la chambre et qui pleuraient. « Réjouissez-vous, leur dit-il, je vous apporte des provisions. Grâce à Dieu, vous ferez un bon déjeuner ce matin. » En même temps il déposa sur la natte de la chambre les objets qu'il avait achetés; mais il se garda bien de parler à sa femme de la bourse qui lui avait été donnée.

Après le déjeuner, le bûcheron alla cacher son argent sous la poussière amassée dans un coin du vestibule. Le lendemain, il sortit de bonne heure, se rendit à la mosquée, et fit sa prière avec d'autant plus de ferveur qu'il avait été sauvé de la mort inopinément; puis il vint s'asseoir dans un café, pour se distraire un instant. Pendant ce temps, sa femme s'occupait des soins du ménage; elle relevait les matelas et les haïks, et les posait sur un chevalet au fond de la chambre, suivant la coutume des

[1] *Glossaire*, au mot FOURCHETTE.

[1] Traduit par M. A. Cherbonneau. Il ne faut pas toujours s'attendre à trouver un enseignement moral dans les contes arabes; celui-ci, comme beaucoup d'autres, n'a d'autre but que d'amuser.

[2] Voy., sur le couscouss, t. XXXII, 1864, p. 203.

Arabes. Mais en pliant les matelas, elle fit tomber deux paras (deniers). Elle les prit et dit : « Voilà de quoi faire enlever les ordures qui s'entassent chez nous depuis une semaine. Je n'aurai pas la peine de les porter moi-même hors de la ville.

Elle faisait cette réflexion, lorsqu'elle entendit le balayeur public qui criait : « Avez-vous du fumier dans vos maisons? C'est moi qui enlève le fumier. » La femme du bûcheron ouvrit sa porte et appela l'homme. Celui-ci se mit en devoir de ramasser les ordures, et commençait à les jeter dans un coufin. La femme lui dit : — Je vous donnerai deux paras pour votre peine. — Ce n'est pas assez, répondit le balayeur public. Est-ce que je travaille pour deux paras, moi? Cherchez un autre serviteur pour nettoyer votre domicile. Ce disant, il renversa brusquement le coufin; mais il lui sembla que quelque chose de lourd était tombé dans la poussière. Alors il se baissa pour le prendre, et sentit sous ses doigts des pièces d'or enveloppées dans un chiffon. « Adieu, dit-il à la maîtresse du logis. S'il plaît à Dieu, vous trouverez à vous débarrasser de votre fumier. » Et il partit en riant.

Comme elle n'avait pas pris garde à ce manége, la femme du bûcheron demeura tranquille en attendant son mari. Celui-ci ne tarda pas à rentrer et courut vite à son trésor. Il vit la poussière dérangée; il chercha partout, et ne trouva rien. Ni bourse, ni argent! Le malheureux poussait des cris de désespoir; il s'arrachait la barbe et se noyait dans les larmes. « Qu'as-tu fait des soltanis, fille du démon? cria-t-il à sa femme. J'avais quatre-vingt-dix-neuf pièces d'or; que sont-elles devenues? Qui s'est permis de fouiller ici? C'est ici que j'avais caché mon trésor. »

A ces cris lamentables, la femme répondit qu'ayant trouvé dans le matelas deux paras, elle avait eu l'idée de les offrir au balayeur public pour qu'il débarrassât le vestibule d'un petit amas d'ordures; que celui-ci avait commencé la besogne, puis que, mécontent du salaire qui lui avait été offert, il avait vidé son coufin derrière la porte et s'en était allé en riant.

Tout le reste du jour, notre pauvre bûcheron resta plongé dans l'affliction. Dès le matin du jour suivant, il sortit de la ville par une autre porte, bien résolu cette fois de se détruire. Mais à peine était-il arrivé au rempart de la ville qu'une voix l'arrêta et lui dit : « Brave homme, d'où te vient cet air effaré? Quelle est la cause de ton désespoir? » Le bûcheron tourna la tête et reconnut l'homme et la femme de la veille. De peur de leur avouer sa mésaventure, il poursuivait son chemin. La femme louche lui tendit aussitôt une bourse en disant : « Prends ces deux cents soltanis et reviens à la joie. »

Après avoir baisé avec effusion la main de sa bienfaitrice, le pauvre diable se dirigea vers son logis. Le malheur l'avait rendu prudent : il ne voulut plus se séparer de son argent. Il commença par acheter six tellis de blé, une cruche d'huile, une outre de beurre et quelques pots de miel. Avec ces provisions il pouvait vivre un mois. Mais quelque chose le préoccupait encore plus que sa femme, c'était la source de ce bien-être venant si à propos consoler sa famille. N'était-ce pas un avertissement du ciel, qui nous défend de désespérer de sa bonté? Il se remit bientôt au travail, et ses économies le rendirent propriétaire de la forêt qui avait failli devenir le théâtre de sa mort.

PEU A PEU.

Le travail par lequel se forme notre caractère est presque toujours lent et insensible. Une bonne habitude ni une mauvaise ne se prennent en un jour. Une habitude, même la plus forte, se compose d'une multitude d'actes imperceptibles, comme un câble d'une foule de petites cordes enlacées ensemble.

Chacun des pas qui, ajoutés l'un à l'autre, forment un long voyage, est bien petit considéré isolément; mais l'ensemble du voyage est une grande entreprise. Chaque gouttelette de vapeur que laissent échapper la terre et l'eau n'est qu'un invisible atome, et cependant tous ces atomes réunis forment les grandes rivières et les cataractes retentissantes. Le travail accompli par chacun des animalcules du corail est faible et presque inappréciable; et quel est le produit de tous ces efforts individuels? des îles et des continents qui subsisteront jusqu'à la fin du monde. De même toutes les pensées, toutes les paroles, toutes les actions d'un homme, considérées une à une, peuvent sembler insignifiantes et de nulle importance; et pourtant de leur réunion naîtra le sceau qui marquera cet homme pour l'éternité.

RAISONNEMENT D'UN ESQUIMAU.

Un missionnaire s'entretenait un jour avec des Groenlandais convertis au christianisme, et il les interrogeait sur l'état d'ignorance où ils avaient vécu jusqu'alors. L'un des Esquimaux prit la parole et dit : « Il est vrai que nous vivions comme de pauvres païens ignorants. Toutefois, ne t'imagine pas qu'aucun Groenlandais ne réfléchisse. Voici, pour mon compte, le raisonnement que je me suis souvent fait : un kajak, me dis-je, ne se fabrique pas tout seul, et celui qui ne s'entend pas à ce genre d'ouvrage ne fait rien qui vaille. Et pourtant le plus petit oiseau est bien mieux fait que le plus beau kajak. Or, nul homme ne saurait faire un oiseau. Et l'homme a encore été plus habilement créé que tous les animaux de la terre. Or qui a créé l'homme? Ce dernier a sans doute reçu la vie de ses parents, et ceux-ci à leur tour l'ont reçue des leurs; mais les premiers hommes, de qui l'ont-ils reçue, et d'où sont-ils venus? On dit qu'ils sont sortis de la terre; mais pourquoi n'en voyons-nous plus sortir maintenant? Et puis, la terre elle-même, et la mer, et le soleil, et la lune, et les étoiles, d'où viennent-ils? Il faut bien qu'il y ait un Être qui ait créé toutes ces choses, et cet Être a dû être sans commencement, comme il doit être sans fin. Il doit dès lors être infiniment plus puissant, plus sage et plus habile qu'aucun homme. S'il en était autrement, comment aurait-il pu créer tout ce qui existe? En outre, il doit aussi être très-bon, puisque tout ce qu'il a fait est si bon et si utile. Ah! si je le connaissais, combien je l'aimerais et comme aussi je l'honorerais!.. Aussi, dès que je vous ai entendu parler du grand Être suprême, j'ai cru avec joie tout ce que vous m'en disiez, parce que ce que vous m'annonciez était précisément ce après quoi mon cœur soupirait depuis longtemps. »

LES MAINS.

« J'aime toutes ces mains, dit Lavater; elles appartiennent à des personnes d'un caractère noble et élevé : les doigts longs et bien effilés s'associent rarement avec un esprit rude et grossier. »

« — Vous dites peut-être vrai, cher enthousiaste; mais tel ou telle qui est né ou née avec une belle âme et des doigts charmants, peut, en s'abandonnant à de mauvaises passions, effacer tout ce qu'il y avait de noble et d'élevé dans son caractère : alors les doigts seront restés beaux, et

l'âme, en dépit d'eux, se sera enlaidie. La forme des mains sera donc toujours un moyen moins sûr de physiognomonie que le visage, où l'expression morale s'altère tellement sous l'influence du vice, que les plus admirables peuvent devenir repoussants. »

Mais ici Lavater ne se borne pas à faire ses conjectures d'après la forme des mains; ce sont aussi leurs gestes qu'il se plaît à interpréter.

1. Main d'une mère qui commande affectueusement à sa fille chérie.

2. Geste de la consolation et d'une exhortation touchante.

3, 5, 6, 7, 8, 10, 13, 15, peuvent servir à exercer la sagacité des lecteurs. Lavater n'en dit rien; il n'y trouve pas ces mouvements simples et libres qui sont l'effet de nos propres volontés, et dans lesquels on recon-



Dessin d'Eustache Lorsay, d'après une planche de l'œuvre de Lavater sur la physiognomonie.

naît toujours une intention marquée et une cause déterminante.

4 et 11 laissent craindre trop de mollesse et des habitudes efféminées.

9 et 12. Signe d'éloquence et du don de persuader.

16. Énergie.

17 et 18. Voilà des mains d'artistes.

19. Courage mâle, raison calme.

20. Expression incertaine, qui donne cependant l'idée d'un bon esprit.

Si toutes ces explications ne paraissent pas assez satisfaisantes, il ne faudrait pas s'en prendre à Lavater seul. Les dessins originaux, en passant successivement par les crayons et les burins de divers artistes, doivent avoir perdu de leur signification première. Tout est nuance dans ces arts si délicats.

LE TERMITE.



Le Termite belliqueux et son habitation. — Dessin de Freeman.

Les termites, par leurs mœurs, par leur mode d'architecture, se rapprochent des fourmis, dont ils diffèrent d'ailleurs profondément par leur organisation, puisqu'ils appartiennent à un autre ordre, celui des *névroptères*, insectes à quatre ailes transparentes, réticulées et non veinées, comme celles des hyménoptères, à mâchoires faites pour broyer, non pour sucer, à corps généralement grêle et allongé. Chez les névroptères, les larves et les nymphes n'ont pas moins de motilité, de vie et d'instinct que l'insecte parvenu à son complet développement.

Comme les abeilles et les fourmis, les termites vivent en sociétés nombreuses, composées de trois sortes d'individus, de trois sexes pour ainsi dire; mais, chez les termites, les neutres ne sont pas les ouvriers : ce sont les larves et les nymphes qui s'acquittent de tous les travaux; elles bâtissent la cité, approvisionnent la république et élèvent les petits; leur taille, qui ne dépasse pas celle de nos fourmis (5 millimètres environ), la couleur de leur corps mou et délicat (qui n'a de solide que la tête), leur ont valu le nom de *fourmis blanches*, sous lequel les créoles et les voyageurs désignent tous les termites en général. Les neutres sont les guerriers, les *soldats*, chargés de la défense de l'habitation et du maintien de l'ordre : aussi ont-ils une énorme tête cornée avec des pinces formidables; ils sont deux fois plus grands que les ouvriers, et, grâce à leur grosse tête, pèsent quinze fois autant qu'eux. Enfin, les mâles et les femelles, qui sont seuls ailés, — pour quelques heures seulement, comme les fourmis, — n'ont d'autres fonctions que la propagation de l'espèce; mais leur fécondité est telle qu'il n'en faut qu'un seul couple, que l'on peut qualifier de *royal*, dans chaque termitière; les autres périssent. Auprès des ouvriers et même des soldats, ce sont des géants; ils ont jusqu'à 2 centimètres de longueur et 5 d'envergure. Une fois devenue mère, la femelle atteindra, comme nous le verrons, de bien autres dimensions.

La plupart des termites (vingt espèces sur vingt-quatre connues) habitent les contrées voisines de l'équateur, l'Afrique centrale, l'Amérique du Sud, les Indes. Leurs constructions, qui consistent généralement en un système d'excavations souterraines surmontées d'un édifice aérien, rappellent celles de nos fourmis, mais dans des propor-

tions qui nous confondent, et dont les produits les plus étonnants de l'industrie des animaux ne nous ont pas encore offert d'exemple.

Le termite *belliqueux,* dont le naturaliste anglais Smeathman a été le Réaumur ou l'Huber, peut être regardé comme le type de ces prodigieux architectes. Son nid a la forme d'un monticule conique, entouré d'un nombre plus ou moins grand d'éminences allongées et pointues; c'est une montagne en miniature, flanquée de pitons, de pics, d'aiguilles, dont la hauteur décroît à mesure qu'ils s'éloignent du sommet central; ou bien on dirait un manoir féodal, hérissé de tourelles et de clochetons. Chose incroyable, cet édifice a 12, 15 et quelquefois 20 pieds de hauteur. « Si, tenant compte de la différence de taille des architectes, dit M. de Quatrefages([1]), nous comparons aux monticules construits par ces insectes les plus gigantesques monuments élevés par la main de l'homme, le résultat est fait pour nous humilier profondément. La pyramide de Chéops avait, au moment de sa construction et avant tout ensablement, 146 mètres de hauteur. Elle avait par conséquent à peu près quatre-vingt-onze fois la hauteur d'un homme... Or, d'après ce que nous avons dit des dimensions des termites et de leurs monticules, ces derniers ont en hauteur environ mille fois la longueur des insectes qui les construisent. Ainsi, toute proportion gardée, un nid de termites est onze fois plus élevé que le plus haut de nos monuments. Pour être seulement son égale, la *grande* pyramide devrait s'élever à 1 600 mètres au-dessus du sol et dépasser la hauteur du Puy de Dôme. »

La solidité de ces énormes constructions n'est pas moins extraordinaire que leur volume. Avant que leur dôme, encore arrondi, ait atteint la hauteur qu'il acquerra plus tard, il n'est pas rare, au dire de Smeathman, de voir un bœuf sauvage, sentinelle du troupeau, monter sur son sommet pour observer l'horizon. Au bout de plusieurs années, ces monticules artificiels se trouvent encore consolidés par les plantes que le vent sème à leur surface et qui y prennent racine; dans les localités où ils sont réunis en grand nombre, on les prendrait pour des massifs d'arbres, et quand les plantes sont sèches, pour des meules de foin disséminées dans la plaine.

Pénétrons maintenant dans l'intérieur de l'édifice, après l'avoir ouvert par une coupe verticale, comme l'a fait Smeathman, ce qui ne fut pas un petit travail, le fer s'émoussant sur cette maçonnerie de terre cuite au soleil et devenue presque aussi dure que la brique. La muraille extérieure n'a pas moins de 60 à 80 centimètres d'épaisseur; elle contient des galeries cylindriques qui circulent en se ramifiant dans toute sa hauteur, dans toute son étendue : ce sont des passages, des espèces d'escaliers au moyen desquels les travailleurs parviennent à tous les points du monument et jusqu'au sommet du dôme. Plusieurs de ces galeries ont à la base jusqu'à 35 centimètres de largeur et s'enfoncent dans la terre, en s'élargissant toujours, à une profondeur d'un mètre et demi : là, elles constituent les caves de l'édifice et en même temps les carrières où sont puisés les matériaux de construction.

Sous le dôme, nous apercevons un grand vide qui occupe le tiers de la hauteur totale du monument, et qui est terminé inférieurement par un plancher à peu près plat, sans aucune ouverture. Plusieurs des galeries percées dans l'épaisseur de la muraille s'ouvrent en différents points de cette coupole, et se continuent le long des parois par des espèces d'arêtes, de rampes en relief, qui permettent aux ouvriers de grimper sans danger sous la voûte. Ce grand espace vide est sans doute un double fond, une chambre à air, destinée à égaliser la température, en s'opposant à l'action directe du brûlant soleil des tropiques ainsi qu'aux brusques refroidissements des nuits claires de ces contrées.

Tout le reste de l'édifice est rempli par les appartements des termites, excepté une vaste cavité centrale qui reste toujours vide et dont l'usage est probablement d'aérer les divers quartiers de la cité qui l'entourent de toutes parts; bordée de piliers de grosseur variable, cette cavité, haute d'un mètre, voûtée, rappelle la nef d'une église. Au-dessus d'elle et au-dessous de la coupole supérieure se trouve un épais massif de maçonnerie : c'est l'ensemble des chambres, des loges, où sont réunis les œufs et où éclosent les larves. Ces loges, bâties en terre, communiquent entre elles ou donnent sur des corridors qui circulent dans tous les sens; les unes sont très-vastes, d'autres sont divisées en petites cases par des cloisons construites en parcelles de bois collées avec de la gomme. Il paraît que, grâce à la chaleur humide qui règne dans la termitière, ces cloisons se couvrent d'une couche de champignons microscopiques, et deviennent ainsi des pâturages, des potagers toujours renaissants que paissent les jeunes insectes. Au-dessous des logements réservés aux petits, nous apercevons de nombreux étages, composés de salles de formes et de dimensions diverses et de galeries de communication; ils sont adossés, d'une part, au mur d'enceinte, et de l'autre ils enveloppent les côtés de la cavité centrale : ce sont les magasins; ils sont remplis de gommes, de résines, de sucs d'arbres à l'état solide et réduits en poudre fine. Enfin, au rez-de-chaussée, au niveau du sol, nous trouvons une épaisse agglomération de chambres ovales ou rondes, et au centre une salle beaucoup plus grande, une cellule oblongue, à fond plat, à voûte basse, qui a jusqu'à 25 centimètres de long et dont les solides parois sont percées de portes et de fenêtres rondes régulièrement espacées. Cette cellule est le palais des souverains, c'est-à-dire de la femelle et du mâle, qui sont chargés de l'accroissement de la population et de la reproduction de l'espèce. Les chambres environnantes sont destinées aux gens de service, aux ouvriers et soldats occupés du couple royal.

Telle est la structure d'une des grandes termitières étudiées par Smeathman. Rendons-lui maintenant, en la repeuplant de ses habitants, le mouvement et la vie. La femelle, enfermée dans la cellule princière, est le centre et le mobile de l'activité générale. Nous ne reconnaissons plus en elle cet insecte élancé, aux longues ailes de gaze, qui n'avait que trois ou quatre fois la taille et trente fois le poids d'un ouvrier. Elle n'a plus d'ailes; son ventre a pris un développement énorme, monstrueux; elle a maintenant jusqu'à 15 centimètres de longueur, et il ne faudrait pas moins de trente mille ouvriers pour égaler son poids. Chargée de cet embonpoint écrasant, elle reste couchée à plat, auprès de son mâle qui a aussi perdu ses ailes, mais qui, n'ayant pas changé de dimensions, a l'air d'un avorton à côté d'elle; et elle pond, elle pond sans cesse; à vrai dire, elle n'est plus qu'un vaste ovaire, toujours en train de fonctionner. Smeathman assure qu'elle pond au moins soixante œufs par minute, c'est-à-dire plus de quatre-vingt mille par jour, et cela durant toute l'année. Cependant des millions de travailleurs s'empressent autour d'elle; les uns lui apportent à manger, d'autres enlèvent ses œufs à mesure qu'ils sont pondus, et vont les déposer dans les appartements d'en haut qui leur sont réservés. Là, les œufs et les larves qui en proviennent sont l'objet des soins assidus d'autres ouvriers, jusqu'à ce que ces larves se métamorphosent, les unes en ouvriers actifs, les autres en neutres ou soldats. Ces derniers ont acquis

([1]) *Souvenirs d'un naturaliste.*

leur forme définitive; les ouvriers seuls se transforment en insectes ailés, en mâles et en femelles. Vers la saison des pluies, par un jour orageux, ils sortent de leurs souterrains et prennent leur vol; mais ils ne vont ni bien loin ni bien longtemps : au bout de quelques heures leurs ailes sont tombées, et, gisant en foule sur le sol, ils deviennent la proie de mille ennemis qui les guettent. Quelques couples seulement sont recueillis par des ouvriers, protégés par des soldats, entraînés sous terre, et, retenus prisonniers dans leur chambre nuptiale, ils deviennent les fondateurs de sociétés nouvelles.

Quant aux neutres, c'est surtout dans des circonstances exceptionnelles, quand la termitière est en danger, que nous les verrons déployer leur activité et justifier leur nom de soldats. En cas d'attaque, ils se battent avec un acharnement incroyable; ils meurent s'il le faut pour le salut commun. « Au premier coup de pioche qui met à jour une galerie, on voit accourir la sentinelle la plus voisine. L'alarme se répand, et, en un clin d'œil, une foule de combattants couvrent la brèche, dardant en tous sens leur grosse tête, ouvrant et fermant avec bruit leurs tenailles. Ont-ils saisi un objet quelconque, rien ne leur fait lâcher prise; ils se laissent arracher les membres et le corps par morceaux sans desserrer leurs mâchoires. S'ils atteignent la main ou la jambe de leurs agresseurs, le sang jaillit aussitôt. Chaque termite en fait couler une quantité supérieure au poids de son propre corps. Aussi les nègres, privés de vêtements, sont-ils bientôt mis en fuite, et les Européens ne sortent du combat qu'avec leurs pantalons largement tachés de sang.

» Tout en soutenant la lutte, ces soldats frappent de temps à autre sur le sol avec leurs pinces, et les ouvriers répondent à ce signal bien connu par une sorte de sifflement. L'attaque est-elle suspendue, les maçons se montrent en foule, apportant tous une bouchée de terre toute prête. Chacun à son tour s'approche du point à réparer, y applique sa part de mortier et se retire, sans jamais gêner ou retarder ses compagnons. Aussi le nouveau mur avance-t-il rapidement sous les yeux de l'observateur. Pendant ce temps, les soldats sont rentrés, à l'exception d'un ou deux par mille travailleurs. L'un d'eux semble chargé de surveiller les travaux. Placé près du mur en construction, il tourne lentement la tête en tous sens, et toutes les deux ou trois minutes frappe rapidement le dôme de ses pinces en produisant un bruit un peu plus fort que le balancier d'une montre. A chaque fois on lui répond par un sifflement qui part de toutes les parties de l'édifice, et les ouvriers manifestent un redoublement d'activité. Si l'attaque recommence, en un clin d'œil les ouvriers disparaissent et les soldats sont à leur poste; si, malgré leurs efforts, on continue à démolir le monticule, ils luttent sans relâche et défendent le terrain pouce à pouce. En même temps, les ouvriers sont à l'ouvrage, masquent les passages, murent les galeries et cherchent surtout à sauver leurs souverains. Dans cette intention, ils comblent au plus vite les salles de service, si bien qu'en arrivant au centre d'un monticule, Smeathman ne pouvait distinguer la cellule royale perdue au milieu d'une masse informe d'argile. Mais le voisinage de ce palais se trahissait par la foule même des travailleurs et des soldats réunis tout autour, et qui se laissaient écraser plutôt que d'abandonner la place. La cellule elle-même en renfermait toujours quelques milliers restés autour du couple royal et qui s'étaient fait murer avec lui. » (1)

Mais la construction et l'entretien de la termitière ne sont pas les seuls travaux de nos architectes. L'édifice que nous venons de décrire n'est que la ville capitale, la maison centrale de la communauté; des myriades d'individus sont répandus dans les dépendances, dans les annexes qui occupent tout le terrain environnant : ce sont des galeries creusées dans le sol, qui rayonnent en tous sens, et qui souvent continuent à l'air libre sous la forme de chemins couverts, de tubes construits en argile, s'étendant à de grandes distances, car les termites ne se montrent jamais à ciel ouvert (2). Ils arrivent ainsi, sans être vus, toujours minant et bâtissant, jusqu'aux endroits où ils trouvent à se nourrir, et comme ils ne sont pas difficiles, comme toute matière organique leur est bonne, ils n'épargnent rien; ils creusent les murs des maisons, rongent les poutres, les boiseries, dévorent marchandises et magasins, détruisent des villages entiers en une seule saison: intrépides architectes et insatiables mangeurs, ils font de tels dégâts, que Linné a pu les appeler sans exagération le plus grand fléau des deux Indes.

(1) M. de Quatrefages, *Souvenirs d'un naturaliste.*

(2) Smeathman a cependant rencontré une troupe de termites (le termite des routes ou termite voyageur, plus grand encore que le belliqueux) qui cheminait en plein jour à la surface du sol.

PEINTURES ANTIQUES AU MUSÉE DE NAPLES.

Les plus précieuses des peintures qui ornaient l'intérieur des maisons d'Herculanum, de Pompéi, de Stabies, ont été transportées, après leur découverte, au Musée de Naples. C'est là qu'on peut apprécier, mieux encore qu'au milieu même des ruines ensevelies au pied du Vésuve, ce qu'était l'art de peindre, il y a dix-huit cents ans, dans les petites villes de l'Italie méridionale. Ou plutôt, il ne faut négliger de visiter ni le Musée, ni les ruines : après avoir contemplé successivement les peintures qui revêtent encore aujourd'hui les murs et celles qui en ont été enlevées, il faut les réunir dans la pensée et compléter les unes par les autres; car si quelques-unes ont semblé pouvoir être détachées plus facilement et formaient par elles-mêmes, en effet, des tableaux achevés, celles-là mêmes perdent quelque chose cependant à être séparées des légères arabesques, des architectures fantastiques, de tous ces capricieux ornements qui leur servaient d'encadrement. Elles n'ont pas non plus leur véritable couleur quand elles ne ressortent point sur les fonds tantôt sombres et tantôt éclatants qui jadis les entouraient. Toutes les formes, dans l'ensemble de la décoration, se combinaient, se pondéraient, se continuaient les unes les autres; toutes les couleurs s'harmonisaient, et la peinture entière, proportionnée à l'espace qu'elle devait occuper, choisie pour le jour qui la devait éclairer, n'était pas faite pour être jugée hors de la place où l'avait conçue et exécutée la pensée et la main de l'artiste.

Voici comment Otfried Muller (2), voulant résumer les caractères des peintures de toute une époque, s'exprimait au sujet de celles de Pompéi, d'Herculanum et de Stabies : « L'espace distribué d'une manière pleine de goût, des arabesques d'une richesse de fantaisie digne d'admiration, des scénographies d'un style architectonique léger et badin, les plafonds pour ainsi dire treillisés ou formant des voûtes de feuillages, ou des guirlandes de fleurs suspendues dans les airs et des oiseaux se jouant au milieu des branches, des paysages dans la manière de Ludius, légèrement esquissés; plus loin, des figures de divinités et des scènes mythologiques, quelques-unes dessinées avec soin, le plus grand nombre ébauchées à la hâte, mais souvent d'un charme inimitable (*surtout les figures planant librement au milieu d'un champ plus considérable*); tout cela, et bien d'autres choses encore, revêtu des couleurs les

(2) *Manuel d'archéologie*, § 210.

plus vives, éclairé modérément et simplement, gai et récréatif, ordonné et exécuté avec le sentiment de l'harmonie et l'effet général des couleurs architectoniques : telles sont les qualités les plus saillantes de l'art à cette époque. Sans doute qu'un grand nombre de ces tableaux sont des copies de compositions antérieures, car nous savons que maints artistes s'étudiaient uniquement à reproduire de la manière la plus exacte des peintures plus anciennes. »



Peinture antique de Stabies au Musée de Naples. — Dessin de Chevignard.

Telle est, en effet, la beauté de quelques-unes des compositions les plus importantes, que l'on a cru y découvrir tout d'abord des copies des chefs-d'œuvre les plus renommés de la peinture antique; mais si la première admiration les avait élevées jusqu'à cette hauteur, une étude plus attentive a dû faire reconnaître que bien peu pouvaient passer pour des reproductions véritables : une ou deux peut-être s'accordent assez exactement avec les descriptions qui nous sont parvenues; les autres ne sont évidemment que des imitations très-libres ou des réminiscences

lointaines d'œuvres vantées dont les artistes, en effet, s'inspiraient à l'envi. On en a la preuve dans les différences considérables que présentent des peintures semblables d'ailleurs par leur sujet et par leurs traits principaux. Il faut bien s'imaginer que les peintres employés dans une petite ville de province comme Pompéi, qui se reconstruisait à la hâte après un tremblement de terre précurseur de la catastrophe de l'an 79, n'étaient pas des artistes de pre-



Peinture antique de Stabies au Musée de Naples. — Dessin de Chevignard.

mier ordre; ils n'ont pas été les inventeurs de ces scènes mythologiques qui nous font penser à ce qu'on rapporte des merveilles des Zeuxis et des Apelles; on ne doit pas non plus, sans doute, leur attribuer en propre ces figures et ces groupes aériens si habilement jetés au milieu d'un champ noir ou de couleur vive, ni peut-être même les scènes de genre, les paysages, et les autres motifs qui se combinent si heureusement dans les encadrements. Ils n'étaient que d'habiles décorateurs dont la main était très-exercée et le goût formé par les puissantes traditions de la Grèce.

Leurs peintures sont, d'ailleurs, d'un mérite fort inégal. Beaucoup témoignent par leur incorrection (et l'on pourrait dire de quelques-unes par leur grossièreté) de la rapidité du travail ; toutes ces peintures attestent cependant combien, dans la décadence même de l'art, ceux qui exécutaient ces ouvrages et ceux qui les commandaient conservaient de délicatesse au milieu de la corruption générale.

Les deux peintures que reproduisent nos gravures furent trouvées le 24 juillet 1759 dans des fouilles opérées à Gragnano, sur le territoire de l'antique Stabies. Cette ville, située au sud du Vésuve et plus éloignée que Pompéi du volcan, fut cependant comme elle ensevelie par l'éruption de l'an 79. C'est à Stabies que périt Pline le naturaliste. Elle ne paraît pas avoir eu autant à souffrir du tremblement de terre qui, seize années auparavant, avait désolé toute la Campanie ; mais elle avait été en grande partie détruite par Sylla au siècle précédent. Les fouilles faites de 1754 à 1782 à Gragnano, à Castellamare et dans les autres petites villes ou villages établis sur les ruines de Stabies, n'ont jamais été poussées avec activité et ont été ensuite abandonnées, quoiqu'elles aient fait découvrir des œuvres d'art d'un goût exquis.

LA CONSCIENCE.

C'est aux solitudes de la conscience que se passent les plus beaux mystères de l'homme. Là se réfugient l'innocence méconnue, la faiblesse opprimée, le malheur immérité ; là tombent les larmes pures et les larmes vengeresses ; et nul temple, si saint qu'il soit, nul sanctuaire, si bénit qu'il ait été, n'est aussi proche de Dieu que la conscience du juste, et surtout du juste malheureux !

LACORDAIRE.

LE VEILLEUR DE NUIT D'AMSTERDAM.

Fin. — Voy. p. 105.

» Comme si, au lieu d'une nuit entière, il ne se fût passé qu'un moment depuis son préambule à l'histoire de Yann et de Rachel, mon aimable hospitalière reprit :

» — Non, il n'a pas toujours été bon ; non, il n'a pas toujours été laid, le vieux Yann. Dans sa jeunesse, il était employé au halage de ces grands bateaux creux qui amènent, d'une distance de dix à douze kilomètres, l'eau douce dont nous nous alimentons ; celle que la pluie verse dans les citernes ne suffit pas à nos usages journaliers. Il était fort : aussi gagnait-il, comme on dit, de grosses journées, surtout l'hiver, où il faut briser la glace du canal pour ouvrir un passage aux bateaux. Dure saison pour les ménagères pauvres qui, ainsi que les riches, se font un point d'honneur, le samedi, de laver à grande eau. La mesure de deux seaux vaut alors de 30 à 35 *cents* (de 60 à 70 centimes). Outre ce que lui rapportait son service du halage, Yann se faisait encore de beaux profits en portant l'eau lui-même dans plusieurs maisons. Il fournissait la nôtre, et c'est ici qu'il connut Rachel, brave et honnête servante zélandaise, mais si glorieuse de sa belle chevelure blonde, qu'elle avait mieux aimé quitter son pays, la ville de Tergoes, dans l'île de Zuy-Beveland, plutôt que d'adopter la mode de ses compatriotes. Celles-ci, on le sait, cachent leurs cheveux sous la ruche et la couronne d'un double bonnet de dentelle. Cette coiffure naturelle, qui faisait scandale à Tergoes, n'était pas non plus de mise à Amsterdam, surtout pour une fille en service ; mais Rachel était un peu de notre maison : son grand-père, ancien matelot, avait servi pendant quarante ans sous les ordres du mien. On lui passa sa coquetterie ; c'était, je vous l'ai dit, une si honnête fille ! Elle n'avait formé de liaisons, parmi ses pareilles, qu'avec les plus sages du quartier ; de sorte qu'une année, au deuxième lundi de septembre, commencement de notre grande kermesse qui dure quinze jours, elles se trouvèrent cinq jeunes voisines dont pas une n'avait un parent ou un fiancé pour les promener à travers Kalverstraat, de la place du Dam à celle du marché au Beurre (*Botermarkt*). Or, la kermesse, c'est surtout la fête de nos ouvrières et de nos servantes ; mais l'usage permet, chez nous, que celles qui n'ont point de *promeneurs* s'en procurent à prix d'argent ; l'honnêteté publique n'a pas à s'en offenser. Elles se réunissent toujours quatre ou cinq pour en louer un ; or, ce qui ferait un sujet de blâme s'il s'agissait d'une seule, est pour plusieurs un porte-respect. L'époque de la kermesse étant venue, Rachel demanda à notre porteur d'eau s'il se disposait à conduire sa fiancée à la fête. — Je n'ai pas de fiancée, répondit-il, et mon argent n'est pas pour les *nachthuizen* (les cabarets de nuit). — Mais si l'on vous paye votre kermesse ? — Du moment qu'il y a quelque chose à gagner, repartit Yann, vous pouvez compter sur moi ; si vous me retenez, je ne me louerai pas à d'autres.

» — Je vous raconte cela comme Rachel elle-même me l'a conté, me dit la bonne dame. Rachel promena ses beaux cheveux à la kermesse, et Yann gagna loyalement, bravement surtout, son argent ; car un mauvais plaisant ayant raillé l'une des servantes qui avaient pris notre jeune porteur d'eau à loyer, celui-ci riposta par un malheureux coup de poing à la suite duquel survint une lutte qui coûta au pauvre Yann presque toutes ses dents, et d'où il sortit avec le visage déformé et couvert de blessures dont, aujourd'hui encore, on voit les cicatrices.

» Le blessé dut rester chez lui, pour se soigner, pendant plusieurs semaines. Rachel envoyait tous les soirs un enfant du voisinage s'informer des progrès de sa guérison. Enfin Yann put quitter la chambre. Sa première sortie de convalescent fut pour venir nous demander la main de notre servante. Nous lui permîmes de renouveler devant nous sa proposition de mariage à celle qu'elle intéressait le plus. Rachel regarda avec compassion le prétendant défiguré ; elle réfléchit un moment, puis répondit franchement :

» — Je vous aurais autant aimé comme vous étiez auparavant ; mais sachant pourquoi vous êtes ainsi à présent, je ne vous refuse pas, Yann ; seulement, pour que je vous épouse, il faut que vous me promettiez devant Dieu et devant mes maîtres que vous ne me forcerez jamais à cacher mes cheveux.

» Yann lui fit la promesse qu'elle demandait. A quelque temps le mariage eut lieu, et Rachel nous quitta pour aller habiter avec son mari.

» Ce fut d'abord un ménage modèle. Elle était laborieuse et économe ; lui était sobre et travailleur. Mais par suite d'une mauvaise rencontre qu'il fit, laquelle amena d'autres liaisons qui ne valaient pas mieux, Yann apprit à ne plus passer devant un cabaret sans s'y arrêter. Peu à peu s'y arrêter en passant ne lui suffit plus ; il s'y attabla durant des heures, et même des journées entières, et enfin il en arriva à ne plus même rentrer tous les soirs chez lui. Pour surcroît de misère, un enfant était né dans ce triste ménage, où Yann ne reparaissait plus que pour en emporter ce qu'il pouvait encore y trouver à vendre, ou pour dérober le peu d'argent que le seul travail de sa femme amenait à la maison.

» Ce n'est pas Rachel qui nous a raconté cela ; la pauvre créature se gardait si bien de se plaindre ! Elle avait même cessé de venir nous voir, de peur d'entendre dire du mal de son mari. C'est le coupable lui-même qui nous a fait l'aveu de ses fautes, lorsque, honteux et repentant,

il vint solliciter notre protection pour obtenir l'emploi qu'il occupe encore aujourd'hui.

» Je vous l'ai dit, le ménage en était réduit à bien moins que le strict nécessaire ; l'argent gagné par Rachel, Yann le dépensait à boire ou le perdait au jeu. L'enfant tomba dangereusement malade, et le pharmacien se lassa de fournir à crédit ce que prescrivait le médecin. Un soir que le pauvre petit semblait toucher à sa dernière heure, Rachel, à bout de ressources, confia l'enfant à la garde d'une voisine, et, emportant la dernière ordonnance du médecin, elle sortit affolée par le désespoir. Au détour d'une rue, elle fut obligée de s'arrêter pour laisser passer des agents qui conduisaient un homme devant l'officier de police. Cet homme avait tenu table ouverte depuis la veille dans un cabaret, et, ses invités partis, il venait de déclarer qu'il ne pouvait payer le cabaretier. Quelqu'un qui avait reconnu Rachel, d'ailleurs si reconnaissable à ses beaux cheveux blonds, dit en lui désignant l'insolvable : « C'est votre mari qu'on emmène.» Elle entendit, mais ne répondit pas, et elle reprit sa course. La pauvre femme ne demeura pas longtemps hors de chez elle ; cependant, lorsqu'elle rentra, elle trouva dans la chambre non-seulement la voisine et l'enfant malade, mais encore Yann lui-même ainsi que les hommes qui l'avaient amené au bureau de police. Il avait demandé qu'avant d'être conduit en prison on l'accompagnât chez lui, où il trouverait assurément de quoi payer sa dette. Yann, ne calculant plus depuis longtemps ce qu'il prenait au ménage et à la bourse de l'ouvrière, avait cette idée fixe que sa femme gardait dans quelque coin de l'argent en réserve. « Fouillez, cher- » chez », disait-il; et lui-même, il nous l'a avoué en pleurant, il se préparait, malgré les prières de la voisine, à fouiller jusque dans le lit de son fils mourant, quand Rachel, survenant, lui barra le chemin.

» — Combien doit mon mari? demanda-t-elle. — Cinq florins, lui répondit l'un des agents. — Les voici, dit-elle, les tirant de sa poche; et en les donnant à ces hommes, elle supplia ceux-ci de sortir de la chambre dont ils absorbaient l'air, et de la laisser soigner son enfant malade.

» Ils partirent ; Yann resta stupéfait, incertain encore si c'était sa femme qui avait parlé, si c'était bien elle qu'il avait devant les yeux. Il hésitait à la reconnaître sous l'ample coiffe de laine noire dont sa tête était couverte. Rachel, tenant à la main une fiole qui contenait la dernière potion prescrite par le médecin, s'approcha du lit et se pencha vers le malade pour lui faire avaler quelques gouttes du médicament, qui était une dernière espérance; dans le mouvement qu'elle fit en se penchant, la coiffe de serge noire se renversa sur les épaules de Rachel. Yann étouffa un cri de surprise, tomba à genoux et murmura : « Pardon! » La fille aux beaux cheveux avait la tête rasée!

» Elle comprit l'émotion de surprise qu'éprouvait son mari, et, sans se retourner vers lui, toujours occupée de son devoir de garde-malade, elle répondit : « Il fallait bien » les vendre pour payer au pharmacien cette potion qui » sauvera peut-être notre enfant; et si nous devons le » perdre, il fallait bien aussi payer votre dette ; au moins » vous ne serez pas en prison quand il s'agira de l'accom- » pagner une dernière fois! » Yann resta longtemps à genoux; quand il se releva, il dit résolûment à Rachel : « Quoi qu'il arrive, de ma vie je ne passerai plus par la » porte d'un cabaret; et pour que je ne cède pas au mal- » heur de la tentation, à dater de ce moment, Rachel, » tout ce que je gagnerai par le travail, et je veux tra- » vailler, arrivera dans tes mains sans passer par les » miennes. » Il a tenu parole, et l'enfant a survécu. C'est aujourd'hui l'un des meilleurs apprentis diamantaires d'Amsterdam. Laborieux comme sa mère, il est sobre comme Yann avant l'époque des mauvaises rencontres.

» Ce récit finissait au moment où l'on nous annonça la visite de Rachel. Je fus saisi d'un profond sentiment de respect à la vue de sa coiffe de laine noire.»

LE BOSPHORE DE THRACE.

Bosphore veut dire passage des bœufs; par ce détroit, qui sépare l'Europe de l'Asie, dont la largeur varie entre une et deux lieues, les grands troupeaux de ruminants ont pu émigrer vers l'Occident. Le chemin tracé par les animaux a été suivi par l'homme; et, soit à la nage, soit sur quelque Argo primitive, s'arrêtant peut-être d'îlot en îlot dans le petit archipel des Princes, les Thraces, les Pélasges et les premières tribus aryennes sont venus dans les terres moins brûlées du soleil chercher des parties plus favorables au développement des forces et de l'intelligence humaine. Puis, à peine établis en Europe, ils envoyaient, poussés par un obscur instinct, des colonies aventureuses vers leur berceau antique. Ce reflux vers l'Asie ne cessa point de se manifester à des intervalles inégaux. On peut dire qu'il fut entretenu et perpétué par la tendance constante de l'Orient à déborder sur l'Europe, et par la nécessité de repousser les Perses, les Arabes et les Turcs. Mentionnons brièvement quelques-uns des incidents de cette lutte gigantesque, où l'Europe, longtemps victorieuse, longtemps vaincue, semble prête à remporter un triomphe définitif. Tous ont eu le Bosphore pour théâtre, et c'est dans le Bosphore que sont le nœud et le dénoûment du drame.

En 650 avant Jésus-Christ, une colonie mégarienne, conduite par Bysas, vint fonder, à la pointe de la Corne-d'Or, la ville de Byzance. Darius, fils d'Hystaspe, roi de Perse (521-485), prit la cité nouvelle dans les commencements de son règne; mais il la perdit après la bataille de Platée ; les Spartiates l'y remplacèrent. Elle fut ensuite occupée par les Athéniens. Après la dissolution de l'empire d'Alexandre, et lorsque les Romains atteignaient déjà de toutes parts le monde grec, elle prit parti contre Philippe et Persée et fut déclarée libre. Bientôt englobée dans l'empire nouveau, elle vécut trois siècles dans une riche obscurité, échangeant les produits des deux mondes.

Ovide indique très-nettement sa position merveilleuse, qui est « la vaste porte d'une double mer. » Dion Cassius (vers la fin du second siècle de notre ère) nous la montre « bâtie sur un lieu élevé et descendant jusqu'à la mer qui, comme un torrent, sort du Pont, tombe sur un promontoire, détourne une partie de ses flots à droite, où elle forme un golfe et des ports, et les écoule avec une plus grande abondance dans la Propontide, le long de la ville même. »

La ville antique ne s'étendait pas plus loin au sud que le moderne Atméidan, où l'on voit les ruines de l'Hippodrome, commencé par Septime Sévère. Elle s'était déclarée pour Niger contre Sévère; le vainqueur l'assiégea, la prit, et, séduit par sa beauté, l'embellit au lieu de la détruire (196).

En 325, Constantin en fit la rivale de Rome, l'agrandit et la para des dépouilles de toutes les cités grecques. M. J. Labarte, dans sa restitution du *Palais impérial de Constantinople*, a fort bien démontré que la demeure des Césars orientaux fut loin d'occuper d'abord, comme on l'a cru, le vaste emplacement du sérail; elle fut construite en dehors de la vieille ville, entre l'Hippodrome et la Propontide. Et partout où règnent aujourd'hui le palais et les

jardins du Grand Seigneur, entre l'Atméidan et la pointe du Sérail, s'étendait la masse même de la cité. Nous pensons toutefois que le palais des Césars empiéta de plus en plus sur les propriétés privées; c'est ainsi que les Thermes d'Arcadius purent être établis sur le Bosphore même, avec une promenade publique inondée de lumière par le soleil levant. Durant les premiers siècles du moyen âge, Constantinople brilla d'une splendeur unique; elle avait hérité de Rome toute sa grandeur passée, et accumulé dans ses édifices, dans ses places, dans ses bibliothèques, tous les trésors des deux empires. Les Génois, au temps de leur puissance, comprirent toute l'importance d'une station commerçante auprès de ce vaste entrepôt; ils peuplèrent et agrandirent le faubourg de Galata, sur la rive septentrionale de la Corne-d'Or, en face même de Constantinople. A leur suite accoururent toutes les marines marchandes de l'Occident, et une véritable cité européenne s'éleva autour et à l'ouest du comptoir général; mais elle ne fut jamais réunie à la ville impériale, et des fortifications dont les traces subsistent encore ne cessèrent de limiter Constantinople à l'occident : les murs couraient de la Propontide (mer de Marmara) au fond de la Corne-d'Or, unissant et protégeant le grand palais du sud au nouveau palais du nord-ouest, les Blaquernes, séjour ordinaire des Comnènes et des Paléologues.

Vers la fin du cinquième siècle, l'empire de Justinien en Asie avait fondu comme un glaçon sous la violence ardente des Arabes et des Turcs. Sa perte était inévitable, et les croisades ne firent que l'accélérer; l'empereur Alexis Comnène le comprit lui-même; et lorsqu'il vit affluer à Constantinople cette chrétienté barbare dont il avait cependant sollicité les secours, il ne lui prêta qu'une aide malveillante et perfide. Il regardait avec inquiétude ses fanatiques alliés se ruant à l'aveugle sur des races plus



Sur la rive du Bosphore. — Dessin de Durand Brager.

jeunes et plus fortes, sur des multitudes qu'on pouvait trouer et non anéantir, conquérant enfin pour eux et non pour lui; ses pressentiments les plus tristes ne furent pas trompés. Constantinople, deux fois prise, en 1203 et 1204, par les Français et les Vénitiens, devint pour soixante années le centre suzerain d'un bâtard empire féodal, destiné à la dissolution et à la ruine. Reconquise par ses anciens maîtres, elle demeura seule, et les débris de l'Empire latin devinrent tour à tour la proie des Amurat et des Bajazet; elle tomba enfin, accablée sous les projectiles énormes et l'énergie farouche de Mahomet II. Le Bosphore vit alors bien des profanations et bien des ruines; mais sa beauté n'en fut point altérée, et il offre toujours aux yeux du voyageur un spectacle enchanteur, soit qu'on descende de la mer Noire, en côtoyant Galata, l'étincelante Corne-d'Or, où Mahmoud a fait jeter un pont presque aussi grand que celui de Xerxès, les murs du palais de Mahmoud et les jardins du sérail; soit que, partant des îles des Princes, on remonte le courant vers la côte d'Asie, où s'étagent sur d'abruptes collines les forêts verdoyantes et les blanches villas des Eaux d'Asie et le riant cimetière de Scutari.

LE MUSÉE LAPIDAIRE DE LA PORTE DU CROUX,

A NEVERS.



La porte du Croux, à Nevers. — Dessin de Camille Saglio.

La ville de Nevers a eu successivement plusieurs enceintes, dont il reste des vestiges plus ou moins importants. En quelques endroits, des traces de murailles romaines ont été découvertes, dit-on. Dans un jardin particulier, on peut voir un morceau de la solide muraille élevée, en 1194, par le comte Pierre de Courtenay, qui ailleurs est cachée sous des constructions modernes. La tour Goguin, dite aussi tour de Cuffy, qui est encore debout au bord de la Loire, au sud-est de la ville, faisait partie des fortifications bâties par Pierre de Courtenay; les murs inférieurs, du moins, qui ont 3 mètres environ d'épaisseur, datent de la fin du douzième siècle. Au quator-

zième appartiennent la grosse tour demi-circulaire de Saint-Éloi, située au bord de la Nièvre, encore garnie de mâchicoulis trilobés qui forment au-dessous de sa terrasse comme une élégante corniche, et la porte du Croux que représente notre gravure.

« C'est une haute tour carrée [1], flanquée aux angles extérieurs de petites tourelles en encorbellement soutenues par de fortes engives, et couronnée, sur trois côtés, par une galerie de mâchicoulis trilobés; le toit est fort élevé. La façade qui regarde la campagne offre quelques fenêtres carrées, les ouvertures qui recevaient les bras du pont-levis; on y voit aussi, encastré au-dessus de l'ouverture du passage voûté qui traverse le bas de la tour, un petit bas-relief mutilé qui portait les armes du duc Louis de Gonzague, et au-dessous le lion passant, accosté de billettes, du blason de la ville; on voit aussi sur ce bas-relief la date de 1593, dans laquelle quelques personnes ont cru lire 1303, dont on avait fait la date de la tour.

» C'est à feu M. le baron de Vertpré que l'on doit la conservation de ce curieux monument de l'architecture militaire au quatorzième siècle, qui allait être vendu et peut-être détruit; M. de Vertpré l'acheta et en fit don à la ville. »

La porte du Croux, devenue propriété de la ville de Nevers, a été transformée en un Musée où, par les soins de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts, ont été recueillis des inscriptions, des sculptures et d'autres débris de toutes sortes et de tous temps, provenant des édifices ruinés de la ville et de ses environs, ou mis à découvert par des travaux récents. Ces objets remplissent les salles situées aux trois étages de la tour; d'autres encore ont été déposés en dehors, le long des parois et sur les marches mêmes de l'escalier qui conduit de la petite porte de la rue du Tartre à l'entrée du premier étage et sur la terrasse que l'on rencontre à mi-chemin. Là, quelques-uns sont abrités par un toit que supportent les anciennes cariatides des lucarnes du château ducal, actuellement palais de Justice de Nevers.

Parmi ces débris laissés à l'extérieur, nous ne signalerons, outre un certain nombre d'inscriptions funéraires, que les curieux chapiteaux de l'église romane de Saint-Sauveur, aujourd'hui ruinée, et d'autres sculptures de la fin de l'art gothique et du commencement de la renaissance : un Christ au tombeau, une Visitation, etc. Au premier étage, une salle carrée, voûtée d'arête, avec de grosses nervures prismatiques, est entièrement garnie de fragments, la plupart intéressants, de l'antiquité et du moyen âge. « L'une des parois est occupée par une magnifique cheminée du quinzième siècle, qui vient de Varzy; cette cheminée est ornée de deux étages de moulures pannelées, séparées par une corniche de guirlandes de pampres; le haut est garni d'arcatures trilobées, et de trois dais; au milieu se trouve une niche flanquée de deux écussons effacés. La plaque en fonte placée sous cette cheminée est aux armes de l'avant-dernier duc de Nevers, de la maison de Mancini. » Une belle mosaïque romaine occupe le milieu de la salle. Elle est divisée en neuf compartiments, renfermant des dessins variés, un coq, des rosaces, des fleurons, etc., rouges, blancs et noirs. Cette mosaïque a été trouvée en 1836, à Villars, près Biches, lorsqu'on creusait le canal du Nivernais. C'est aussi de là qu'a été tiré un fragment de bas-relief en marbre blanc où est figuré Léandre, le beau nageur, avec un dauphin derrière lui. M. de Soultrait a fait remarquer que ce bas-relief rappelle tout à fait un médaillon de Sestos publié par Mionnet. Quelques cippes romains proviennent de Nevers ou des communes environnantes; deux bustes bien conservés des empereurs Adrien et Marc Aurèle ont été découverts à Saincaize, il y a trois ou quatre ans. Mais la plus grande place appartient aux restes de sculptures du moyen âge. La plupart sont des chapiteaux des églises de la Marche près la Charité (ceux-ci sont les plus anciens), de Saint-Martin, de Saint-Arigle, de Saint-Sauveur, à Nevers, etc. Les restes de cette dernière église, dont on peut voir encore debout quelques pans de mur, une colonne, des fragments d'arcs et de voûtes et une partie du portail extérieur du côté du sud, mériteraient d'être particulièrement étudiés. Nous ne pouvons décrire ici tous les curieux fragments conservés au Musée de la porte du Croux; nous citerons seulement un chapiteau du plus haut intérêt, qui a été dessiné et expliqué par M. Viollet le Duc dans les *Annales archéologiques* (t. II, p. 114), et qui offre la représentation, inattendue au cœur de la France, d'une église purement byzantine.

Le tympan du portail méridional de cette même église Saint-Sauveur, qui s'ouvre également au premier étage du Musée lapidaire, est un morceau de sculpture remarquable à la fois par son style et par le sujet qui s'y trouve figuré : « Jésus-Christ [1], assis sur une chaire et vu de profil, bénit de la main droite à la manière latine, et de la gauche présente une grande clef à saint Pierre qui est debout devant lui. Derrière le Christ se trouve un apôtre assis, et trois autres disciples de Jésus semblent causer derrière saint Pierre. Tous ces personnages ont les pieds nus et sont nimbés; saint Pierre a en outre sur la tête la tonsure cléricale. Au-dessus de ces personnages se lit l'inscription suivante en lettres capitales gothiques : † VISIB., HUMANIS MONSTRATUR, MISTICA CLAVIS. Au-dessous se trouve le linteau de la porte, qui représente, au milieu de gracieux rinceaux, un paon faisant la roue, un lion à tête de loup, un dragon ailé à tête plate, un animal hybride, ayant un corps de lion et une tête de femme surmontée d'une corne recourbée, une harpie au corps d'oiseau et à la tête humaine, recouverte de plumes ou d'écailles en guise de cheveux. Au-dessous de ces rinceaux on lit : † PORTA POLI POTEAT HUC EUNTIB INTUS ET EXTRA †. Puis après la croix, en lettres mal rangées, le mot MAVO, qui est probablement le nom du sculpteur. — Un savant archéologue, M. de Surigny, qui a consacré à la description et à l'explication symbolique de ce tympan quelques pages du *Bulletin monumental* (t. XVIII, p. 32), voit dans la haute importance donnée à saint Pierre dans cette sculpture une preuve de l'influence de Cluny, dont le but constant au moyen âge fut d'exalter la suprématie papale, et dont les tendances artistiques avaient quelque chose d'oriental, tendances dont l'église de Saint-Sauveur, relevant de Cluny, offrait tant d'exemples. M. de Surigny croit que les cinq animaux du linteau sont là pour figurer cinq des péchés capitaux : l'Orgueil, la Colère, l'Envie, la Luxure et la Gourmandise. »

Mentionnons encore les jolis chapiteaux historiés du douzième siècle appartenant au portail de l'église de Garchizy, près Fourchambault, où ils ont été remplacés par leurs copies; des chapiteaux de la même époque de l'église de Saint-Martin, de Nevers, ornés d'aigles fort beaux et de galons enlacés; une pierre tombale provenant de l'église de Saint-Victor, portant gravées au trait les figures de deux bourgeois agenouillés l'un derrière l'autre, les mains jointes; l'inscription qui entoure la pierre, en lettres minuscules gothiques, indique les dates de 1354 et 1390; enfin d'autres épitaphes.

Au deuxième étage de la tour, dans la salle où se réunit la Société nivernaise des lettres, sciences et arts, on

[1] De Soultrait, *Statistique monumentale de la Nièvre.*

[1] De Soultrait, ibid.

conserve quelques moulages, des boiseries sculptées, une statue de la renaissance provenant du prieuré de Saint-Victor, un bas-relief de la même époque provenant de Donzy, et un fragment assez bien conservé des tapisseries tissées pour la cathédrale par la comtesse Marie d'Albret et par les dames de la cour. On trouvera la description détaillée de ces tapisseries, en partie détruites, dans la *Monographie de Saint-Cyr,* par M. l'abbé Crosnier; elles représentent plusieurs scènes des martyres de saint Cyr et de saint Julitte, patrons du diocèse de Nevers. Le troisième étage renferme les modèles de quelques-unes des sculptures du château ducal, et l'épitaphe en marbre noir du duc Louis de Gonzague, autrefois dans le chœur de la cathédrale.

On peut encore monter un peu plus haut, si l'on veut voir la belle charpente du comble, et un vieux meuble oublié dans la poussière, siége d'évêque ou d'abbé, qui paraîtra sans doute à plus d'un visiteur digne encore d'intérêt. De cet étage supérieur on jouit d'une belle vue au midi et au couchant, et on se rend bien compte de la disposition des défenses de ce côté de la ville; on voit aussi dans notre gravure que la tour du Croux, protégeant l'entrée de l'enceinte principale, n'est pas placée dans l'axe de la première porte : un fossé les sépare, et le pont qui conduit de l'une à l'autre forme le zigzag; la porte enfin s'ouvre à gauche, de manière à forcer l'assiégeant à présenter aux remparts son flanc droit. Ces dispositions, qui étaient élémentaires dans la fortification des places au moyen âge, étaient déjà pratiquées longtemps avant par les Romains.

Tout ce qui est sur la terre est l'ombre de quelque chose qui est dans les sphères supérieures; cet objet lumineux est l'ombre d'une chose qui est encore plus lumineuse que lui, et ainsi de suite jusqu'à moi, qui suis la lumière des lumières. *Le Decatir.*

HISTOIRE D'UNE COMÈTE.

Suite. — Voy. p. 38, 94.

IV. — *Les Parisiens d'avant Paris.*

Les Comètes, en vertu de leur longue et patiente observation, sont dans la très-admirable habitude de ne se fier jamais qu'au jugement de leurs yeux, éclairé et discuté par leur raison impartiale. Elles n'ont pas de préjugés; et jamais on ne les accusera de ne pas dire ce qu'elles pensent, ou de dire ce qu'elles ne pensent pas, pour être agréables à quelque protecteur. Voyageuses indépendantes, elles passent leur vie dans l'observation comparative, et ce sont peut-être les plus savantes des filles du ciel. Ainsi, pour donner un exemple de la sagesse avec laquelle elles procèdent, nous ferons remarquer que, malgré la bienveillante affection qu'elle portait à la Terre, malgré l'état d'esprit dans lequel elle se trouvait et le plaisir qu'elle aurait eu à saluer le premier *être intelligent* qu'elle eût aperçu à la surface de ce monde si richement préparé, notre Comète, cherchant cet être à la fin de la période tertiaire (il y a quarante de ses années, c'est-à-dire vers l'an cent quatre mille quatre cent quatre-vingt-dix), cherchant, dis-je, un habitant supérieur, plus ou moins semblable à ceux qui régnaient sur les autres mondes, mais ne distinguant encore aucun indice de sa présence, eut la bonne foi et la rare justice de se résoudre à croire que cet être n'existait certainement pas, et que la Terre, toute belle et toute parée qu'elle fût alors, resplendissait pour l'espace aveugle.

L'Ile-de-France était sortie des eaux. Comme il arrive pour les génies supérieurs, qui pressentent souvent la destinée future des plus humbles empires, la Comète se sentit particulièrement attirée du côté de cette partie du monde. Déjà la mer s'était étendue deux fois sur ces nobles terrains; mais la configuration géographique qu'ils devaient garder venait seulement de recevoir son caractère définitif au point de vue du littoral. Une population très-complexe les habitait. A l'endroit où Paris devait être, la Comète remarqua les prédécesseurs très-antiques des Parisiens : des hippopotames beuglant dans la fange des marais, des mégathériums (*mega,* grande; *therion,* bête), des chameaux et d'autres ruminants commençaient leurs émigrations; des cerfs à bois gigantesque et des biches rapides se cherchaient et se fuyaient dans les retraites des forêts. Sur les rives de la Seine, dans les promenades où plus tard les élégants devaient faire parade de leurs belles manières, on voyait déjà les premiers types de la vanité intelligente, et non loin d'eux, on remarquait de grandes cigognes marchant d'un pas fier.

La population était, comme de nos jours, très-mélangée. Des tortues rencontraient des lièvres, des paons coudoyaient d'humbles poules, et les petites oies venaient derrière les grandes; les geais, toutefois, ne savaient pas encore se parer des plumes étrangères. Mais les chevaux bondissaient en liberté dans les plaines ouvertes, laissant flotter au vent leur blanche crinière; les bœufs vivaient réunis en troupeaux; on voyait les génisses descendre boire au torrent et passer ensemble d'un pâturage à l'autre; les éléphants graves, doyens de l'époque, visitaient en seigneurs les paysages de leur paisible empire. Pour donner le dernier coup de pinceau à ce panorama, qui appelle la présence de l'homme, les neiges des lointaines montagnes s'élevaient à l'horizon, dans les nues; sur les plans rapprochés, on voyait les noirs sapins dominer la forêt, les ormes et les chênes revêtir ses flancs de leurs cimes touffues, les tilleuls orner la lisière, les hauts peupliers se dresser en pleine campagne et les saules penchés au bord des sources murmurantes.

La diversité qui règne d'un monde à l'autre est immense, et les productions de la nature sur une terre ne ressemblent pas à celles d'une autre terre. La matière constitutive des êtres est une chose passive, d'une obéissance sans égale, et qui se moule merveilleusement au caprice de la force qui la régit; la force seule est souveraine. C'est pourquoi les forces naturelles, existant à divers degrés d'intensité ou d'association sur les globes divers, ont produit sur ces globes des êtres essentiellement distincts les uns des autres. Malgré cette variété nécessaire et indéfinie, la Comète put facilement reconnaître que la Terre approchait de l'état définitif où ses compagnes de l'espace se trouvaient déjà, dans lequel l'hôte vient prendre possession de son domaine. Elle ne ressemblait pas aux autres planètes, mais tout en gardant un caractère spécial, sa préparation était visible. Ainsi, dans une série d'appartements divers, meublés par des goûts, des modes, des caractères essentiellement distincts et même opposés, l'œil reconnaît sans peine s'ils sont préparés pour une habitation prochaine.

Croira-t-on, cependant, que la Comète dut attendre encore presque une trentaine de ses années de trois mille ans pour que ses espérances reçussent un commencement de satisfaction? Souvent elle fit des découvertes abusives, souvent elle crut voir des traces de main humaine; souvent, à la distance où elle restait toujours de la surface terrestre, des bandes d'êtres nouveaux, de chimpanzés, de gorilles, de macaques ou d'orangs, lui paraissaient révéler la création tant désirée; mais elle

reconnaissait bientôt son illusion. A une certaine époque, pendant les années quarante-quatre mille cent quarante-quatre, quarante et un mille quatre-vingt-dix-neuf, trente-huit mille trente-quatre et trente-quatre mille neuf cent soixante-neuf, elle nagea en pleine espérance. Comme on voit, dans le mois d'avril, les beaux et lumineux jours d'été faire une première apparition, la lumière, la chaleur et les parfums descendre de l'atmosphère attiédie, ainsi, en ce mois d'avril de la Terre, il y eut une ère anticipée. Une espèce paraissant revêtue du caractère de la domination florissait dans les riantes plaines d'un grand continent, disparu depuis; déjà des troupeaux s'étaient rangés autour d'elle, dans une sorte de domesticité consentie; déjà les éléments semblaient propices à l'installation du grand roi et favorables à son établissement; mais c'était un fruit prématuré, et la Comète vit bien que ce n'étaient pas des hommes.

Peut-être eût-on pu donner aux êtres primitifs dont je viens de parler le nom de Troglodytes, attendu qu'ils habitaient les cavernes naturelles, soit au flanc des montagnes, soit dans la solitude des bois, et qu'ils n'ont jamais posé deux pierres l'une sur l'autre pour élever la plus grossière construction. Peut-être devaient-ils être la souche de la race humaine et le trait d'union qui la réunirait aux races animales antérieures, car *Natura non facit saltum* (¹). Mais la voyageuse attentive ne put résoudre ce grand mystère. Pendant les quatre années que nous venons de signaler, elle les observa sans arriver à se rendre compte de leur nature réelle, et lorsqu'en l'an trente et un mille neuf cent quatre avant notre ère elle repassa à son périhélie, ils avaient disparu, et c'est en vain qu'elle chercha leurs traces ou leurs successeurs sur la Terre.

On voyait quelquefois aussi de grands singes se promener, la canne à la main, dans les éclaircies des forêts vierges, et quelquefois aussi deux troupes armées d'énormes bâtons se rencontrer à la lisière d'un bois et s'entre-bâtonner; les morts et les blessés restaient sur place, et on les oubliait sans aucune espèce de sentiment. Ailleurs on voyait d'autres singes jouer entre eux d'une façon naïve et amicale, et néanmoins perfide à l'occasion, ce qui dénotait une certaine intelligence. Plusieurs de ces êtres joueurs se mettaient parfois à agacer quelque crocodile endormi, qui, se réveillant en sursaut, les voyait fuir à toutes jambes, et s'amusait, lui aussi, à avancer la patte et à croquer la tête du plus petit ou du moins habile. Ailleurs encore, des compagnies banquetaient joyeusement, fêtant, sans doute, la noce de quelque personnage important de leur société. C'étaient là, à vrai dire, les seuls êtres qui intéressassent alors la Comète. Elle les eût regardés pendant cinquante mille ans sans s'ennuyer. Les autres ne paraissaient pas doués du quart de leur intelligence. Chevaux, éléphants, chiens ou chats, semblaient plus dociles, et peut-être un jour leur éducation par l'homme élèverait-elle le niveau de leurs facultés et rendrait-elle ces races domestiques plus intelligentes que celle des singes; mais à cette époque, celles-ci étaient incontestablement les premières de la création.

Plus tard elle aperçut, dans les contrées brûlantes de l'équateur, d'autres êtres qui offraient la plus grande ressemblance avec les précédents. Ils étaient noirs comme eux, vivaient aussi en petites familles dans les gorges ou dans les bois, s'entre-tuaient de temps en temps, faisaient la chasse aux oiseaux du ciel et restaient cachés pendant la nuit. Deux points seulement établissaient une petite différence entre les précédents et ceux-ci : c'est que les premiers s'amusaient beaucoup, tandis que les seconds paraissaient toujours d'une humeur féroce, et qu'ils allumaient quelquefois des bâtons dans un petit volcan, tandis que les autres ne l'avaient jamais essayé. A part cela, ils se ressemblaient comme deux gouttes d'eau.

La suite à une autre livraison.

(¹) La nature ne procède pas par sauts.

OU SE TIENNENT LES POISSONS.

POISSONS DE MER.

Fin. — Voy. p. 59, et la Table du volume précédent.

Pour terminer cette revue des poissons littoraux, si nous supposons une coupe dans un port, nous pourrons voir, au fond, quelques *poissons plats*, mais de moindre échantillon que dans la grande mer : des *plies* nombreuses, et quelques *soles* et *turbots* noirs ou *targeurs*. Au-dessus, mais bien près du sable ou de la vase, nous remarquerons les *morues* et toute leur famille, *lieux, colins, merlans*, *capelans*, etc. Près des murs, au-dessus de ces derniers, les *vieilles* chassant sans relâche; en remontant, on aperçoit les petits *serrans* et les gros *bars*, qui se promènent majestueusement comme les *brochets* dans nos étangs. A la surface brillent les troupes de *mulets*, celles de *saumons* qui recherchent l'entrée d'une rivière, et, dans tous les coins, les *blaquets*, semblables aux *ablettes* qu'ils remplacent dans l'eau salée.

Chaque fond, du reste, est habité, selon ce qui le compose, par des espèces particulières. La première chose à faire avant de pêcher à la ligne au bord de la mer est donc de s'assurer de la nature du fond sur lequel on se trouve et de sa profondeur. C'est ce qui se fait d'une manière très-simple, au moyen d'une sonde ou d'un petit poids en plomb attaché à une ligne de ficelle; le dessous de cette sonde présente une petite cavité que l'on remplit de suif, ou mieux de cire à modeler, qui rapporte un échantillon de la nature du fond.

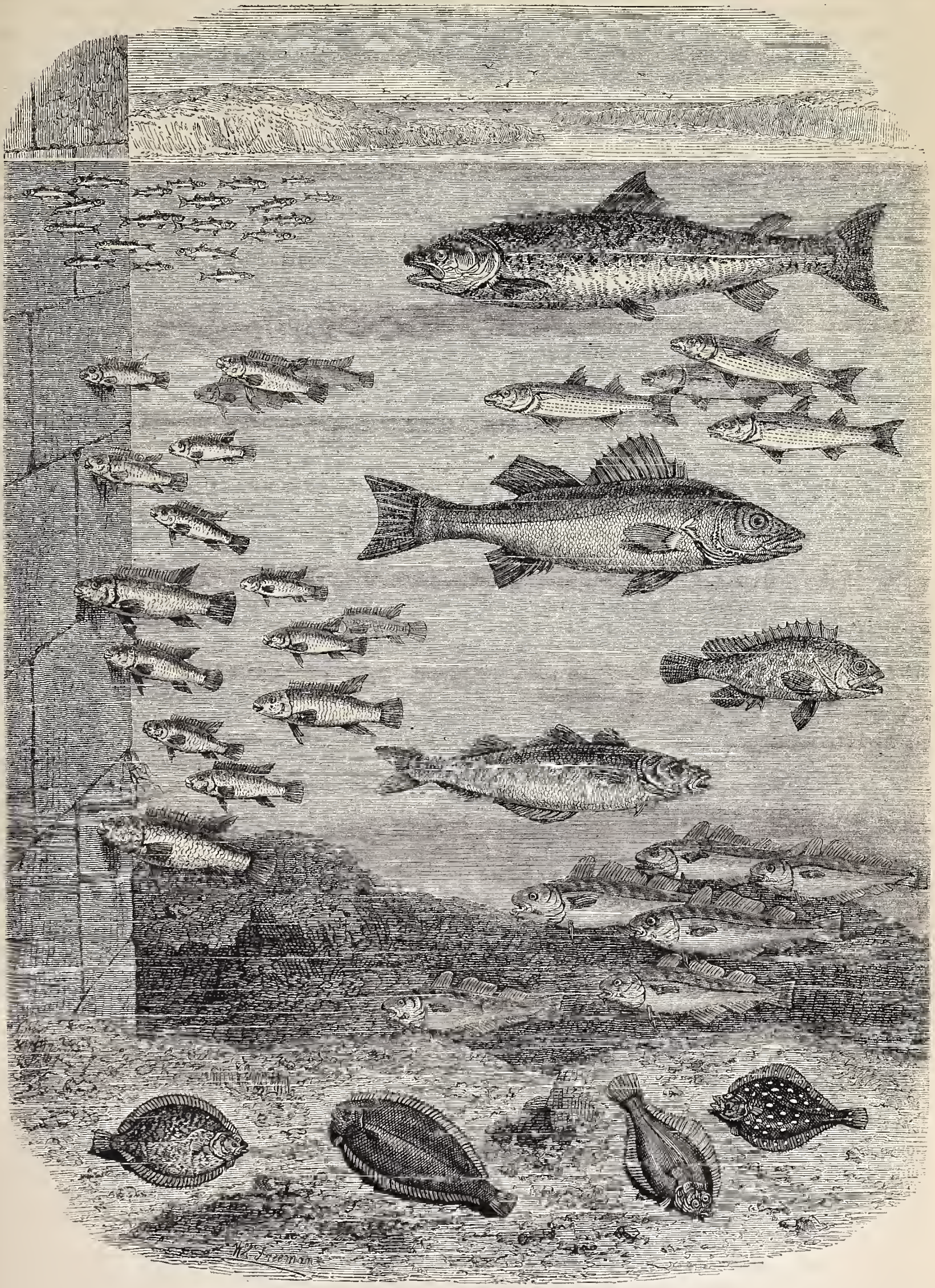
La profondeur et la nature de ce fond étant ainsi connues, et l'expérience enseignant ce que l'on doit en conclure, il faut encore tenir compte des appâts dont on dispose. A ce sujet, tous les pêcheurs savent combien le choix dépend des saisons. Cependant il est un appât que l'on trouve sur le bord de la mer dans tous les temps, et que le pêcheur peut employer en toute confiance : c'est ce que l'on nomme la *gravette* ou ver des sables. Il trouvera aussi, près des rochers, l'*arénicole des pêcheurs*, autre ver rouge-brun, qui fournit une excellente amorce.

Muni de ces deux vers on peut pêcher, mais on ne prendra que de petits poissons, les gros dédaignant d'ouvrir la bouche pour une si mince provende. Aussi le meilleur parti à prendre est-il celui-ci : on commence par amorcer son hameçon au moyen d'un ver quelconque, gravette ou arénicole; puis, quand on a pris un petit poisson, on le laisse sur l'hameçon pour en prendre un plus gros, et ainsi de suite. Quelquefois même ces captures croissantes et successives arrivent, pour ainsi dire, simultanément, comme nous l'avons une fois éprouvé.

Nous étions deux Parisiens, un patron et un mousse, dans un petit bateau de pêcheur mouillé près du fort Bertheaume; le temps était admirable, le soleil tombait d'aplomb sur nos têtes et l'eau tranquille ressemblait à un lac des montagnes. Voyez-vous d'ici les rochers noirs et verts du fort comme fond de tableau; autour de nous la mer verte, limpide, mouchetée de petites écumes blanches, et au premier plan notre bateau immobile, luisant sous son goudron qui fondait autour de nous? A la barre se tenait fièrement le père Huédé, patron de la barque, un vieux loup de pêche, qui sait sa rade de Brest et les environs sur le bout du doigt, qui lit au fond de la mer mieux que dans un livre. C'était lui qui nous pilotait tou-

jours dans nos excursions et nos pêches... dont il avait tout le profit.

— Voyez-vous, Monsieur, me disait-il, par les fonds de sable il n'y a rien à faire ; vous prendrez quelques grondins, des coquettes, deux ou trois méchantes vives ou des poissons plats. Malheur!... Tandis que par un bon



Stations des poissons dans les ports de mer. — Dessin de Freeman.

fond de roches comme celui où nous sommes, vous avez à choisir toute espèce de poissons. Pas vrai, monsieur Henri?...

— Oui, oui, père Huédé, vous avez raison... Mais ça ne mord pas vite... Il paraît qu'aujourd'hui les poissons se promènent ailleurs...

Mon compagnon de voyage, Amédée B..., ne disait rien : nous nous retournâmes pour lui demander la cause

d'un mutisme aussi prolongé et aussi peu ordinaire de sa part. Il dormait! ou s'il ne dormait pas, peu s'en fallait...

— Ohé! ohé! m'sieu Médé, dit le père Huédé; ohé! vous laisserez tomber votre chapeau dans l'eau...

— Mais non, ça va bien...

C'est Amédée qui se réveille et s'évertue à nous prouver que le soleil, qui darde ses rayons sur sa tête, n'a produit aucun effet sur son organisation de fer. Il veut retirer la ligne que sa main tenait négligemment le long du bateau...

— Qu'est-ce à dire, patron de malheur? je tiens au fond; ma ligne est accrochée dans une algue quelconque.

— Oh! malheur! m'sieu Médé! *Si vous tient le fond ici, pas moyen!... c'est des rochers!...*

— Je tiens le fond, père Huédé, répond le dormeur éveillé.

— Ohé! mousse, *vas y voir de quoi il s'agit* et décrocher la ligne de m'sieu Médé... Allons, leste.

Le mousse Carnac, couché sur nos filets, parvient à entr'ouvrir un œil mourant et à s'éveiller à peu près. Il saisit la ligne, la tire légèrement à lui, et, sentant une résistance élastique :

— Faites excuse, patron, c'est un poisson, et un gros, bien sûr...

— Arrive à la barre et passe-moi la ligne...

Le père Huédé n'a fait qu'un saut près d'Amédée, il sent une aubaine. On hale la ligne avec précaution; elle se détache bientôt du fond et flotte; elle pèse, mais n'accuse aucune secousse. Nous n'étions pas trop de nous quatre pour tirer, fort intrigués de savoir ce que nous amenions. Or, que voyons-nous monter entre deux eaux, puis se coucher le long du bateau? Un congre énorme qui ne faisait aucun mouvement pour se défendre : on aurait dit une tige monstrueuse d'algues flottantes. Il fallut employer la gaffe et le croc pour le hisser dans le bateau; ce ne fut même pas une œuvre facile.

Arrivé là, l'animal se décroche, et, libre, commence à serpenter au milieu des cordages et des bancs. Le père Huédé le saisit par le cou, et c'est alors qu'on s'aperçoit que l'hameçon ne l'avait pas même touché!...

Voici ce qui était arrivé. Amédée, après avoir chargé son hameçon d'un morceau de calmar, avait laissé aller sa ligne à l'eau et s'était endormi. Un tacaut de 30 centimètres de long, espèce de petit *gade* analogue aux morues, avait saisi l'esche et s'était pris à l'hameçon bel et bien. Or, Amédée dormait toujours. Un congre, qui passait par là, vit ce tacaut fort empêché mais frétillant, et le jugea de bonne prise. Malheureusement messire congre avait les yeux plus grands que la bouche; une fois le tacaut saisi, le glouton n'avait pas voulu le lâcher, ou plus probablement ne l'avait pas pu.

En effet, les dents crochues qui garnissent les mâchoires du congre étaient implantées entre les écailles du tacaut, dont le corps remplissait hermétiquement la bouche de la monstrueuse anguille. Le congre fut ainsi amené par les dents, et ne se décrocha que quand, en tombant dans le bateau sur des corps durs, la chute ou le poids, comprimant le corps du tacaut, permit aux dents de se dégager.

Le congre ainsi pris par les dents pesait 17 kilogrammes.

Le père Huédé déclara qu'il mourrait content, qu'il avait pris le père des congres du pays, et que m'sieu Médé était un fier pêcheur... quand il dormait.

PETITE OFFRANDE.

Un jour, les Athéniens se plaignaient à l'oracle d'Ammon de ce que les dieux se déclaraient toujours en faveur des Lacédémoniens, qui ne leur présentaient qu'un petit nombre de victimes, maigres et mutilées. L'oracle répondit que tous les sacrifices des Grecs ne valaient pas cette prière humble et modeste par laquelle les Lacédémoniens se contentent de demander aux dieux les vrais biens.

Un riche Thessalien, se trouvant à Delphes, offrit avec le plus grand appareil cent bœufs dont les cornes étaient dorées. En même temps, un pauvre citoyen d'Hermione tira de sa besace une pincée de farine qu'il jeta dans la flamme allumée sur l'autel. La pythie déclara que l'hommage de cet homme était plus agréable aux dieux que celui de l'opulent Thessalien.

Le premier de ces passages ne rappelle-t-il pas cette belle déclaration d'Isaïe : « Qu'ai-je à faire, dit l'Éternel, de la multitude de vos sacrifices? Je suis rassasié d'holocaustes de moutons et de bêtes grasses; je ne prends point de plaisir au sang des taureaux, ni des agneaux, ni des boucs... Cessez de m'apporter des oblations de néant... Apprenez à faire le bien; recherchez la droiture. »

Il est impossible de lire le second passage sans penser à ce récit de l'Évangile : « Un jour, comme Jésus regardait ce qu'on mettait dans le tronc des pauvres, il vit des riches qui y déposaient leurs offrandes. Il vit aussi une pauvre veuve qui y mit seulement deux piécettes, et il dit : Je vous dis en vérité que cette pauvre veuve a donné plus que tous les autres; car ceux-ci ont donné à Dieu de leur superflu, mais elle, elle a donné de son indigence même, tout ce qu'elle avait pour vivre. »

LES GRANDS HOMMES.

Bossuet. Les véritables grands hommes dans tous les genres sont toujours très-rares.

Racine. Qu'appelez-vous, je vous prie, de grands hommes?

Bossuet. Tous ceux qui surpassent les autres par le cœur et par l'esprit, qui ont la vue plus nette et plus fine, qui discernent mieux les choses humaines, qui jugent mieux, qui s'expriment mieux, qui ont l'imagination plus forte et le génie plus vaste.

Vauvenargues.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 46, 86.

États-Unis d'Amérique.

Suite

Enveloppes.

Émission de décembre 1864. — Le timbre porte l'effigie de Washington (type des n°s 350 et 351); il est gravé, imprimé en relief et en rose sur papier blanc ou jaune; il diffère peu de celui de l'émission de juillet 1861. Le papier porte en filigrane les lettres *P. O. D. U. S.* On lit en haut *United States*, en bas la valeur en lettres, de chaque côté la valeur en chiffres.

3 cents (0f.1545), — rose. Papier blanc, jaune.
6 (0f.3090), — rose. Papier blanc, jaune.

Timbre d'enveloppe proposé. — Parmi les timbres d'enveloppe qui ont été proposés au gouvernement, on en a décrit un de 40 cents, dont le dessin est d'une extrême simplicité. On lit à gauche la valeur en lettres, à droite *U. S. Postage*, en haut et en bas la valeur en chiffres (1).

(1) Un dessin de ce timbre a paru dans *the Stamp Collector's Magazine*, vol. II, p. 73.

Timbres locaux.

Autrefois, le port des lettres aux États-Unis était très-élevé et proportionnel à la distance. Le port de la lettre simple, dans un rayon de 100 à 300 milles, était de 12 $^{1}/_{2}$ cents. A la suite de l'adoption en Angleterre du système de la taxe uniforme de 1 penny, il se produisit aux États-Unis un mouvement semblable à celui que M. Rowland-Hill avait organisé en Angleterre, mais qui fut plus lent. Les premières attaques au régime postal prirent de l'autre côté de l'Atlantique un caractère différent.

Des compagnies particulières établirent des services de poste à prix réduit, en concurrence avec ceux de l'État. Blood et compagnie organisèrent, les premiers, en 1843 ou 1844, à Philadelphie, un service de réception et de distribution des lettres de la ville pour la ville; ils avaient leurs boîtes et leurs facteurs dans tous les quartiers. Ils émirent un timbre-poste pour l'affranchissement des lettres : c'est le premier timbre-poste américain (nº 353).

A la fin de 1844, Hale et compagnie, de Boston, envoyèrent chaque jour, par le train express du chemin de fer, un messager à New-York et un autre à Philadelphie,





Nº 353. États-Unis. Nº 354.

chacun porteur d'un sac de cuir contenant les lettres qu'ils avaient été chercher aux bureaux des principaux commerçants. Hale et compagnie émirent aussi des timbres-poste pour l'affranchissement des lettres transportées et distribuées par leur entremise (nº 354). W. Wyman suivit leur exemple; il établit un service de transport des lettres entre Boston et New-York, et eut aussi un timbre particulier. Enfin, Brainard et compagnie se chargèrent des correspondances entre Albany et New-York.

Les recettes des postes fédérales se ressentirent bientôt du succès de ces entreprises. Il fallut aviser. Par l'acte du 3 mars 1845, le port de la lettre simple fut réduit à 5 cents dans un rayon de 3 000 milles et à 10 cents au delà de cette distance. Le port de la lettre de la ville pour la ville (*drop-letter*) fut fixé à 2 cents. Mais les facteurs avaient droit, pour la remise des lettres à domicile, à une taxe de 2 cents; ils n'avaient pas d'autre rétribution que le produit de cette taxe, et, ne se jugeant pas assez payés pour que leur service fût plus actif, ils ne faisaient que deux distributions par jour. Il résultait de cet état des choses, d'abord l'insuffisance du service postal dans les grandes villes, ensuite la cherté du port des lettres de la ville pour la ville, car on payait, pour une lettre à porter à quelques pas, 4 cents, c'est-à-dire 1 cent de plus que pour la porter à 3 000 milles. Cela explique la formation et la réussite de tant de compagnies postales particulières. Dans toutes les grandes villes, ces compagnies établirent un grand nombre de boîtes aux lettres et firent cinq ou six distributions par jour, ne faisant payer que la moitié ou le quart de la poste du gouvernement. Le prix était, au commencement, de 2 cents dans les principales villes; la concurrence entre les compagnies le fit baisser de 1 cent. Presque chaque ville avait une poste particulière, et l'on ne comptait pas moins de sept ou huit compagnies à New-York et à Philadelphie.

L'acte du 3 mars 1851 porta le premier coup aux postes particulières. Le directeur général des postes fut autorisé à établir des routes de poste dans l'intérieur des cités et des villes, à réduire à 2 cents le port des lettres de la ville pour la ville remises à domicile, à recueillir et porter à la poste centrale les lettres destinées à d'autres villes. L'initiative de ce dernier et utile service avait été prise par des compagnies particulières à une époque où les boîtes aux lettres de la poste fédérale étaient en petit nombre; les timbres locaux qui portent les inscriptions : *To the mail*, *Post-office despatch*, *Government city despatch*, etc., servaient à payer le port de la lettre du domicile de l'expéditeur à la poste centrale.

L'acte de 1851 resta néanmoins sans effet immédiat; c'est celui du 15 juin 1860 qui fut le plus favorable à la poste fédérale. La taxe pour la remise à domicile de toutes les lettres fut abaissée à 1 cent, sans que le payement par avance fût obligatoire. L'acte du 3 mars 1863 termine l'histoire des postes particulières : les facteurs recevant un salaire fixe, les distributions des lettres furent multipliées, l'affranchissement fut rendu obligatoire, le port des lettres de la ville pour la ville élevé à 2 cents, mais la taxe pour la remise des lettres à domicile fut supprimée.

Le peuple américain doit à la concurrence des compagnies particulières un tarif postal plus libéral et un service mieux ordonné et plus intelligent. Cette concurrence s'est exercée librement pendant près de vingt ans, et le gouvernement ne voulait ni ne pouvait rendre au public et au commerce les services que les compagnies privées leur offraient au plus bas prix et dans les meilleures conditions. Cette concurrence a cessé tout à fait en 1862.

Toutes les compagnies postales particulières ont émis, de leur autorité, des timbres-poste pour l'affranchissement des lettres ou des paquets, recueillis, transportés et distribués par leurs soins. Ces timbres doivent prendre place dans les collections. Il n'en est plus émis depuis 1861 ou 1862, et il ne s'en trouve dans le commerce un aussi grand nombre de timbres neufs que parce qu'il a été fait des réimpressions, avec les planches gravées ou les pierres lithographiques originales, et surtout beaucoup de contrefaçons.

Timbres de bureaux de poste fédéraux.

On classe avec les timbres locaux quelques timbres-poste qui ont une origine semi-officielle. Ils ont été émis, en 1846 et en 1847, par les directeurs de bureaux de poste fédéraux, dans plusieurs villes, les uns avant l'acte du 3 mars 1847, les autres en attendant d'avoir les timbres que le département fédéral des postes faisait graver. Ces timbres ont eu cours pendant un certain temps, comme s'ils eussent été émis par l'autorité fédérale, et leur usage a cessé après l'émission des timbres fédéraux.

New-York. *New-York. Post-office.* — 1846. Effigie de Washington. Gravé.

5 cents (Of.2575), — noir sur papier blanc ou blanc bleuâtre (nº 355). Réimpressions en vermillon, en violet foncé, en bleu, en vert-émeraude, en brun, sur papier blanc; en noir, sur papier azuré.

Providence (État de Rhode-Island). *Post-office. Prov. R. I.* — 1846. Oblong, gravé. La planche est conservée à la bibliothèque de l'État de Rhode-Island, à Providence.

5 cents, — noir sur papier blanc.
10 — noir sur papier blanc.

Saint-Louis (État de Missouri). *Saint-Louis Post-office.* — 1847. Des ours. Rectangulaire, gravé.

10 cents, — noir sur papier blanc.

Timbres des postes particulières.

ALBANY (État de New-York). *Brainard and Co. 14 Exchange, Albany. Troy, 230 River st. N. Y. 58 Wall st.* — 1845. Gravé.

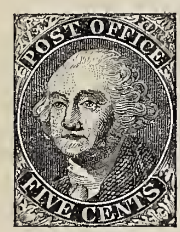
5 cents, — noir, bleu foncé, sur papier blanc (nº 356).

Bazaar Post-office. — Aigle sur une branche. Gravé. Timbre fait pour une vente de charité à Albany, au profit des prisonniers confédérés.

10 cents, — bleu sur papier blanc.

Thompson and Co's american express. 11 and 12 Exchange, Albany. — Oblong, imprimé en lettres.

Noir sur papier vert clair.







Nº 355. États-Unis. Nº 356. États-Unis. Nº 357.

BALTIMORE (État de Maryland). *Grafflin's Baltimore despatch.* — Tombeau de Washington. Lithographié.

1 cent, — noir, rouge, sur papier blanc (nº 357).

BOSTON (État de Massachusetts). *Hale and Co. 13 Court st. Boston. 58 Wall st. New-York.* — 1844. Lettres éparpillées. Lithographié.

5 cents, — vermillon, bleu clair, sur papier blanc (nº 354).

Hale and Co. Boston. 58 Wall st. New-York. — 1844. Semblable au précédent.

5 cents, vermillon, bleu clair, sur papier blanc.

Cheever and Towle, 7 State st. City letter delivery. E. Boston. S. Boston. — Lettres éparpillées. Rond, lithographié.

2 cents, — vermillon, bleu foncé, sur papier blanc.

Gordon Mc Kay, Boston. — Oblong.

1 cent, — bleu sur papier blanc.

Harnden's express. Boston — New Orléans. — Messager enjambant une rivière. Gravé.

Noir sur papier blanc (nº 358).





Nº 358. États-Unis. Nº 359.

National tailors' fair stamp. — Matelot tenant un drapeau. Ovale, gravé. Timbre fait pour une vente de charité au profit des marins pendant la guerre du Sud.

10 cents, — vert sur papier blanc.

BROOKLYN (État de New-York). *Brooklyn city express. Post.* — Pigeon volant avec une lettre au bec. Lithographié.

1 cent, — noir sur papier glacé bleu-saphir, vert-bleu (nº 359).
2 cents, — noir sur papier glacé rose clair, rose foncé, rouge-amarante, grenat, pierre.

CALIFORNIE. *California penny post Co. Paid to the post-office.* — Octogone.

2 cents, — bleu sur papier blanc.

California penny postage, from the post-office paid care of the penny post Co. — Oblong.

5 cents, — bleu sur papier blanc.

Langton's pioneer express paid. — Enveloppe. Timbre oblong (pour les lettres portées par exprès d'Eureka en Californie aux mines de Humboldt, et réciproquement).

Noir, bleu, rouge, sur papier blanc.

CAMDEN. *Jenkin's Camden dispatch.* — Effigie de Washington. Rectangulaire, lithographié.

Noir, brun, sur papier blanc.

CHICAGO (État de l'Illinois). *Chicago penny post.* — Ruche. Rectangulaire, lithographié.

Vermillon, jaune-brun, sur papier blanc.

Moody's penny dispatch, Chicago. — Oblong, imprimé en lettres.

Noir sur papier glacé orange.

ESSEX. *Essex letter express.* — Navire. Rectangulaire, gravé.

2 cents, — noir sur papier glacé orange.

FRANKFORD. *De Ming's penny post. Frankford.* — Oblong, lithographié.

Noir, rouge, sur papier blanc; noir sur papier brun.

KILBOURN (État de Wisconsin). *Money package by the American express Co. From Kilbourn city, Wis.* — Femme assise appuyée sur une caisse d'argent, auprès d'elle des sacs d'argent et une corne d'abondance pleine de monnaies. Rectangulaire, gravé.

Noir, sur papier glacé orange.

TERRITOIRE DE NEVADA. *Humboldt express Nevada territory. 25 cents to 1/2 oz. Enclosed in our franks Langton & Co.* — Gravé.

Brun clair sur papier blanc.

NEWBURGH. *Newburgh american express Company.* — Drapeaux.

Bleu sur papier rouge.

NEW-JERSEY. *New Jersey express Co.* — Tête de cheval. Enveloppe. Timbre ovale, gravé en relief.

Bleu foncé sur papier jaune.

Cette compagnie a émis une autre enveloppe de papier jaune, dont le timbre est oblong, gravé, imprimé en noir, et figure le sceau de l'État.

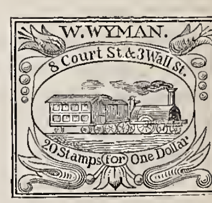
NEW-YORK. *American letter mail Co.* — 1844. Aigle sur un rocher. Gravé. (Émis par Hale et compagnie, pour le service de New-York à Philadelphie.)

5 cents, — noir-fauve sur papier blanc (nº 360).

W. Wyman. 8 Court st. and 3 Wall st. — 1845. Locomotive et wagon. Lithographié.

5 cents, — noir sur papier blanc (nº 361).





Nº 360. États-Unis. Nº 361.

Adams' express Co., 59, Broadway, N. Y. — Aigle. Enveloppe. Timbre rond, gravé et en relief.

Rouge, bleu, vert, sur papier jaune.

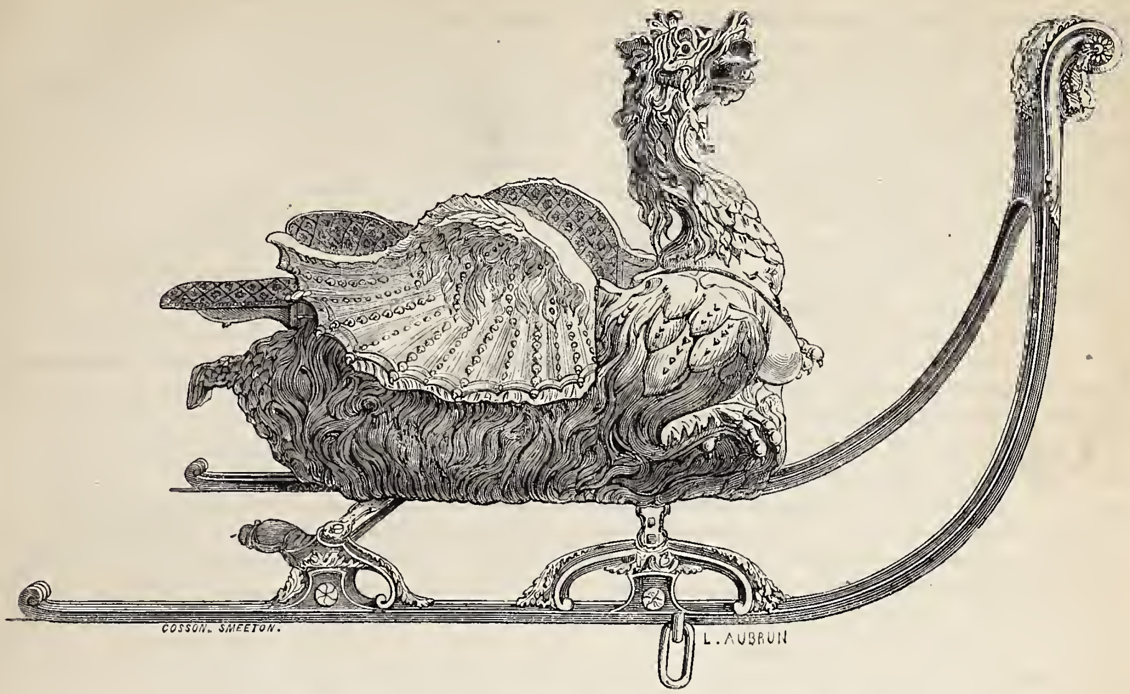
American express company. Postage. Paid. — Oblong, imprimé en lettres.

2 cents, — noir, sur papier vert de Schweinfurt.

La suite à une prochaine livraison.

UN TRAINEAU DU SEIZIÈME SIÈCLE.

Voy. la Table des trente premières années.



Musée de Cluny. — Un Traîneau du seizième siècle. — Dessin d'Aubrun.

Le traîneau-dragon que nous représentons ici passe pour un ouvrage russe; M. Théophile Gautier, qui a visité la Russie et décrit les traîneaux russes, assure qu'il faut réserver à la Hollande ces formes fantasques de cygne, de dragon, de conque marine, à dorure et attelages empanachés. Tout élément d'appréciation nous manque; le savant directeur du Musée de Cluny n'a pas encore donné son avis, et le catalogue ne mentionne pas notre traîneau. Tout le corps du monstre (sauf la langue écarlate et les yeux de cristal rouge), écailles, ailes, griffes et toison velue des flancs, tout est doré. Entre les deux mamelles est fixée une boule de verre bleu suspendue à un cordon bleu. Peut-être est-ce le cordon d'un ordre. Les patins et les supports sont rouge et or. L'intérieur du coffre est garni de satin bleu brodé, quadrillé, ainsi que le siége postérieur. Comment était conduit l'attelage? De derrière, sans doute, à moins que le strapontin et les babouches en astrakan fussent seulement destinés à un valet de pied. Deux attaches et deux anneaux pendants qu'on distingue à l'avant servaient sans doute à atteler les chevaux par des courroies, car on ne voit ni brancards, ni traits, ni place où les adapter. Nous demeurons donc incertains sur l'emploi et la provenance de notre traîneau; est-il russe, hollandais, ou simplement français et destiné à quelque gala? En tout cas, on ne peut croire qu'il ait été disposé pour un service fatigant et habituel : les patins ne sont point doublés en fer.

Nous rapporterons ici quelques lignes de l'écrivain que nous avons cité, et qui a l'art de nous faire voir et toucher ce qu'il a vu lui-même. En comparant aux traîneaux russes ordinaires celui que représente notre gravure, nous en comprendrons mieux l'usage et le maniement.

« L'installation, dit M. Théophile Gautier, est très-simple. Figurez-vous deux barres ou patins de fer poli, dont le bout antérieur se recourbe en pointe de soulier chinois. Sur ces deux barres, une légère armature de fer fixe le siége du cocher et la boîte où se place le voyageur. Cette boîte est ordinairement peinte en couleur d'acajou. Une sorte de tablier, qui s'arrondit en se renversant comme un poitrail de cygne, donne de la grâce au vaisseau et protége l'*isvochtchik* (conducteur) contre les parcelles de neige que fait voler devant lui comme une écume d'argent le frêle et rapide équipage; les brancards s'adaptent au collier ainsi que dans l'attelage du droschky, et opèrent leur traction sur les patins. Tout cela ne pèse rien et va comme le vent, surtout quand le vent a durci la neige et que la piste est faite. On ne se figure pas l'immense économie de force que produit le traînage. Un cheval déplace sans peine, et avec une célérité double, un poids triple de celui qu'il pourrait enlever dans les conditions ordinaires. En Russie, la neige est, pendant six mois de l'année, comme un chemin de fer d'argent dont les blancs railways s'étendent dans toutes les directions et permettent d'aller où l'on veut. »

L'isvochtchik est d'ordinaire coiffé d'un bonnet de velours à quatre pans avec un bord de fourrure; son cafetan est doublé en peau de mouton, et ses genoux couverts d'une vieille peau d'ours. Il a aux mains de gros gants dont le pouce seul est séparé. La caisse est remplie de foin, et une couverture de peau est mise au service du voyageur. Nous parlons ici des traîneaux de louage; mais ceux de maître n'en diffèrent ni par la forme, ni par l'aménagement. « Seulement, le fer des patins est plus poli et d'une courbe plus gracieuse; la caisse est en acajou; la garniture du siége en maroquin capitonné, le tablier en cuir verni; une chancelière remplace le foin; une fourrure de prix, la vieille peau rongée de mites. Le luxe consiste dans la tenue du cocher, la beauté du cheval et la vitesse de l'allure. Les femmes les plus délicates affectionnent ce véhicule. On ne discerne que leur figure rosée au froid. Tout le reste n'est qu'un entassement de pelisses, de manchons, où l'on aurait peine à démêler une forme;

sur les genoux s'étend une grande peau d'ours blanc ou noir, dentelée d'écarlate. La calèche ressemble à un bateau comblé de pelleteries, d'où émergent quelques têtes souriantes. »

On voit sur la Néva quelques traîneaux de Samoïèdes, attelés de trois ou quatre rennes dociles qui trottent de toute la vitesse de leurs jambes nerveuses. Le voyageur est assis sur un strapontin garni d'un lambeau de fourrure. Le conducteur, debout sur l'un des patins de bois, tient en main une gaule dont il touche les rennes. Mais, malgré leur extrême légèreté et les charmants animaux qui les tirent, ils n'égalent point en grâce la *troïka,* avec ses trois chevaux soutenus par quatre guides que dirige le cocher. Celui du milieu est engagé dans les brancards; les deux autres ne tiennent au limonier que par une courroie lâche, et au traîneau que par un trait extérieur. Chacun a son rôle : le limonier trotte et les deux autres galopent; « l'un doit avoir l'air farouche, emporté, indomptable, porter au vent, simuler des écarts et des ruades : c'est le *furieux;* l'autre doit secouer sa crinière, s'encapuchonner, faire des courbettes, danser sur place, se jeter à droite et à gauche, au gré de ses gaietés et de ses caprices : c'est le *coquet.* » On dirait, à voir cet attelage en éventail, qu'on a sous les yeux l'original des chars antiques qui décorent les arcs de triomphe. Rien n'est plus difficile, comme on pense, que de conduire sans accident la troïka et de maintenir dans une harmonie parfaite les trois allures si différentes du limonier, du *furieux* et du *coquet.*

« Les troïkas passent avec un frisson de grelots, frétillants et rapides, éclaboussant leurs voisins de parcelles blanches. Le tableau n'est bruyant que pour l'œil, si l'on peut s'exprimer ainsi. La neige, qui interpose son tapis de ouate entre le pavé et le véhicule, éteint la sonorité. Sur ces chemins matelassés par l'hiver, l'acier du patin fait à peine le bruit du diamant qui rayerait un carreau. Les petits fouets des mougiks ne claquent pas; les maîtres, enveloppés dans leurs fourrures, ne parlent point; et tout cela se meut avec une activité silencieuse au milieu d'un tourbillon muet. »

CAUSERIES HYGIÉNIQUES.

Suite. — Voy. p. 26.

LE THÉ.

L'homme manifeste, à quelque race qu'il appartienne et sous quelque ciel qu'il soit placé, un singulier appétit pour les substances qui sont de nature à modifier sa vie cérébrale. L'ouvrier de Birmingham, sujet famélique et soumis du roi Gin; l'Arabe livré aux extases délirantes du haschich; le Chinois savourant l'ivresse de l'opium; le Taïtien celle du kawa; l'homme de travail demandant au thé et au café l'élargissement momentané de sa sphère intellectuelle : tous accusent, à des degrés différents et sous des expressions plus ou moins nobles, ce besoin d'échapper à la réalité, de sentir autrement, d'oublier, de penser d'une façon différente, de remplacer, en un mot, la vie saine, pratique, éveillée, par cette vie hallucinée et fiévreuse qui entraîne à la longue dans un commun naufrage la santé, la dignité, l'intelligence même. Les progrès inouïs de ces habitudes doivent éveiller la sollicitude du moraliste et du médecin. Ce n'est pas que toutes soient préjudiciables au même degré, et l'hygiène, tout en signalant l'abus qu'on en fait, peut avoir une indulgence particulière pour le thé et le café, qui ont jeté, au reste, dans nos habitudes alimentaires, des racines tellement profondes qu'ils ne disparaîtraient pas maintenant sans y laisser un vide regrettable. D'ailleurs, l'excitation cérébrale que produisent l'une et l'autre de ces deux substances ne ressemble en rien aux jouissances de l'ivresse alcoolique; elle laisse l'homme en pleine possession de lui-même; elle a quelque chose de distingué qui plaide en sa faveur, et elle échappe aux foudres des moralistes. L'hygiène a pour rôle ici, non pas d'interdire, mais de limiter, et ses conseils, édictés d'ailleurs par des hommes de labeur intellectuel qui connaissent le prix de la stimulation du cerveau, sont nécessairement empreints d'une indulgence intéressée. Nous ne nous occuperons aujourd'hui que du thé.

Si on avait dit à Charles II, il y a deux cents ans, que cette herbe dont la compagnie néerlandaise des Indes occidentales venait de lui adresser quelques livres, et dont il essayait l'infusion avec une certaine défiance, atteindrait une consommation annuelle représentée, pour le Royaume-Uni seulement, par trente millions de kilogrammes, on l'eût trouvé sans doute singulièrement incrédule, et cependant il n'a fallu que deux siècles pour que le thé arrivât à cette fortune inouïe. Le nord de l'Europe, la Suède, la Belgique, la Hollande, mais surtout la Russie, ne consomment pas le thé dans de moindres proportions que l'Angleterre. Cette boisson aromatique n'est entrée chez nous, dans nos mœurs, qu'à titre d'habitude de bon ton, et elle n'a pas encore pénétré dans les classes inférieures. Mais si la France ne consomme annuellement que trois cent mille kilogrammes de thé, c'est-à-dire une quantité cent fois moindre que l'Angleterre, cela tient surtout à l'extrême diffusion chez nous de l'usage du café, qui tient dans nos habitudes alimentaires et dans toutes les classes de la société une place si considérable.

Tout le monde sait que le thé est une plante exotique, de la famille des Ternstrœmiacées et de la tribu des caméliées, qui croît spontanément en Chine et au Japon, où elle est l'objet d'une exploitation et d'un commerce considérables. Ce n'est pas que sa culture ne puisse réussir ailleurs, les essais d'acclimatation qui ont été tentés l'ont suffisamment démontré, mais le peu de valeur de la main-d'œuvre dans l'extrême Orient et l'habileté pratique des manipulations très-minutieuses qui influent sur l'arome et la saveur de ce produit, sont des conditions qui nous rendront pour longtemps encore, si ce n'est pour toujours, tributaires de la Chine et du Japon. On avait cru que le thé vert et le thé noir provenaient de végétaux rapprochés, mais différents. C'est un point parfaitement élucidé aujourd'hui : le thé, quelle que soit sa qualité, est toujours fourni par le même végétal, et ses diversités d'aspect tiennent à des causes multiples : aux procédés de préparation, à l'époque de la végétation où les feuilles ont été récoltées, aux matières colorantes ou aromatiques qui y sont intentionnellement ajoutées pour lui donner des qualités recherchées par la sensualité et par le commerce. Quand on songe que la durée de la macération des feuilles peut leur enlever des quantités variables de leurs principes; que la dessiccation, suivant qu'elle est doucement ou rapidement conduite, doit agir sur les proportions des substances volatiles qu'elles renferment; enfin, que les feuilles récoltées à une époque avancée de la végétation doivent contenir des sucs plus élaborés et plus actifs que les premiers bourgeons, on se rendra compte (sans parler des aromes qu'on y ajoute) de la différence d'action des thés verts et des thés noirs, différence que chacun a pu constater à loisir sur soi-même. Les thés verts (hyson, poudre à canon, impérial, etc.) sont beaucoup plus stimulants que les thés noirs, dont les meilleures variétés sont les thés pekoé, orange, souchong, etc. Ils produisent à un degré plus marqué l'insomnie et un état d'éréthisme nerveux. Leur usage, tolérable, à la rigueur, pour les gens mous, lympha-

tiques, replets, doit être formellement interdit aux personnes maigres, irritables et nerveuses. Le mélange à parties égales des deux variétés de thé est une mesure éclectique qui ne nous satisfait pas. Il serait certainement dans les vœux de l'hygiène que le thé vert sortît des habitudes alimentaires et allât se confiner dans les officines des pharmaciens, où il aurait et sa place et son utilité.

La chimie s'est, bien entendu, occupée de la composition du thé; elle a fait plus : avec cette familiarité de bon ton qui lui est propre, elle n'a pas dédaigné de formuler sur la préparation de cette boisson des règles qui importent à la sensualité et auxquelles l'hygiène souscrit. Une huile essentielle, du tannin et un principe très-azoté, la *théine*, sont, associés aux autres éléments chimiques des tissus végétaux, les matériaux qu'elle a signalés dans le thé. L'essence, le tannin et la théine existent sous des proportions diverses dans le thé vert et dans le thé noir, mais sans cependant que ces différences légères puissent rendre complétement compte de l'activité plus grande du premier. La *théine* offre cette particularité curieuse, qu'elle a identiquement la même composition et les mêmes propriétés que le principe alcaloïde cristallin du café, la *caféine*. Singulier rapprochement de deux plantes de familles botaniques différentes et qui se coudoient dans les habitudes de la vie moderne.

La *théine* est une substance très-active : les expériences de Mitcherlisch, qui a empoisonné des grenouilles, des poissons, voire même des chats, à l'aide de ce principe, l'ont suffisamment démontré. Mais que les dégustateurs de thé se rassurent : M. Payen a calculé qu'en tenant compte du poids du corps de l'homme, il ne faudrait pas moins qu'un kilogramme de thé en substance pour que des accidents toxiques vinssent à se produire. Le thé est donc, lui aussi, un *poison lent*, à la façon dont l'entendait Fontenelle pour le café, et l'hygiène ne se croit nullement autorisée à exploiter la frayeur que pourraient inspirer de pareilles expériences. Il est probable que le savant M. Mitcherlisch lui-même n'a pas fait à la théorie le sacrifice d'une seule tasse de thé.

Le thé vient de loin, il a une valeur commerciale considérable, c'est dire qu'il est le point de mire des falsificateurs. Je ne parlerai pas de cette fraude qui consiste à faire pénétrer sur nos marchés du thé de Java ou d'ailleurs, portant le signalement et l'étiquette des thés chinois les plus estimés. Il n'y a là rien de grave au fond, et si les gourmets ne reconnaissent pas la fraude, le préjudice est, par ce fait, réduit à rien; mais là ne se borne pas la supercherie : des thés infusés au préalable; coloriés à l'aide de substances diverses, bleu de Prusse et indigo, mélangés de curcuma, de bleu de Prusse et de chromate de plomb, et saupoudrés de sulfate de chaux pulvérulent; mélangés de graphite, etc., entrent frauduleusement dans nos théières au préjudice de notre palais et de notre santé. Les thés verts sont beaucoup plus habituellement frelatés que les thés noirs, et c'est une raison de plus pour donner la préférence à ceux-ci.

La valeur du thé comme aliment a été l'objet d'appréciations très-diverses. Il ne saurait certainement supporter la comparaison avec le café au point de vue de l'énergie des propriétés réparatrices. Les vingt grammes de thé qui entrent, en effet, dans la préparation d'un litre de cette infusion, ne lui cèdent que des proportions minimes de matériaux utiles, et il agit bien plutôt à titre de condiment, c'est-à-dire de substance stimulant l'estomac et exaltant ses aptitudes digestives, qu'à titre d'aliment proprement dit. Toutefois, il nourrit indirectement en devenant l'occasion de la consommation d'une quantité assez considérable de lait, de pain, de beurre et de sucre. On évalue à quatre-vingt-dix millions de kilogrammes la quantité de sucre qui, en Angleterre seulement, sert à édulcorer le thé. M. Payen a fait ressortir l'uniformité des prix d'une tasse de thé, de café, de chocolat, qui avec les accessoires, pain, sucre, etc., reviennent à peu près chacune à 20 centimes. C'est donc un déjeuner économique; mais est-ce un déjeuner parfaitement salubre? Nous ne le pensons pas. Outre qu'il est insuffisant comme réparation, il a tous les inconvénients des déjeuners liquides, qui amènent à la longue cette forme particulière de troubles digestifs que le regrettable Chomel avait désignée sous le nom de *Dyspepsie des boissons*. Quant au thé du soir, qui est actuellement l'un des actes obligés de la vie fashionable, l'hygiène patronnerait volontiers cet usage inoffensif (à la condition qu'il laisse le sommeil intact) si l'accompagnement obligé de gâteaux plus ou moins lourds et indigestes ne faisait du thé un repas supplémentaire très-inopportun.

Voilà pour l'usage modéré. Les reproches virulents qui ont été adressés au thé se rapportent uniquement à l'abus de cette boisson. Tissot, qui n'y a guère mis de ménagement, la range sans hésiter au nombre des causes qui font prédominer les maladies nerveuses de notre temps et en fait un des motifs de la dégénérescence de l'espèce. C'est beaucoup dire. L'amaigrissement, un tremblement habituel, un état particulier de surexcitation nerveuse, sont les seuls griefs sérieux qui peuvent être articulés contre l'usage immodéré du thé. Quant aux dérangements de la digestion, l'abondance des boissons chaudes contribue certainement plus que le thé à les produire chez les individus qui ingurgitent chaque soir quatre ou cinq tasses de cette boisson agréable. Ils prendraient la même dose d'une infusion de faham, de maté, d'anis, etc., que le résultat serait identique. On peut donc, sans nul inconvénient, user modérément de cette boisson suave, qui est un prétexte à causeries spirituelles et à réunions élégantes. Zimmermann, dans une boutade chagrine et non justifiée, l'a qualifiée du nom de *mauvaise lessive chinoise*. C'était prouver simplement qu'on peut écrire le traité de *la Solitude* et être du nombre de ces *sourds de la saveur* dont parle Brillat-Savarin. N'a-t-on pas vu, du reste, des esprits qui trouvaient Polyeucte endormant, et des nez qui estimaient que le réséda n'a que l'odeur d'herbe verte?

LA NOUVELLE PLACE DU CHATELET.

Qui se rappelle aujourd'hui l'ancienne place du Châtelet? C'est à peine si nous pouvons retrouver dans nos souvenirs le restaurant du *Veau qui tette* et un grand magasin de faïences, situés en avant de la *Chambre des notaires*. La place était étroite, mal nivelée, encaissée entre des maisons grises, toujours mouillée par l'eau d'une fontaine; on n'y voyait ni arbres, ni enfants, ni cette foule de passants et de voitures qui maintenant y débouche par la rue Saint-Denis, le boulevard Sébastopol et le pont au Change. La colonne qui en marquait à peu près le centre a été enlevée de terre par de puissantes machines, déplacée et exhaussée; le pont a été démoli et sa direction changée. Les deux côtés est et ouest sont bordés par les façades de deux théâtres neufs, qui tiennent le milieu entre le monument et la bâtisse industrielle. Sans chercher davantage ce qui n'est plus, nous nous bornerons à décrire ce qui est.

On distingue tout d'abord, en venant de la Cité, un quinconce entouré d'un trottoir et muni de bancs. C'est en même temps un lieu de refuge pour les piétons et un artifice nécessaire pour dissimuler la déviation du boule-

vard Sébastopol et la façade biaise de la Chambre des notaires.

Au milieu du quinconce s'élève la jolie colonne du Palmier : c'est une des mieux conçues que nous connaissions. Ses proportions moyennes permettent d'en apprécier les ornements; et l'on sent que l'architecte a voulu respecter la loi du goût qui défend aux conceptions des arts plastiques de dépasser la portée des yeux humains. Une Victoire dorée domine le chapiteau, formé par un faisceau de feuilles de palmier; les bourrelets de l'arbre sont ingénieusement remplacés par de doubles tores entre lesquels on lit divers noms de batailles : Mont Thabor, les Pyramides, Austerlitz, Lodi, Arcole. Le groupe des quatre femmes qui entourent la base a le mérite de ne point ressembler à ces statues rapportées, sans caractère commun, dont on décore trop souvent nos édifices. Des aigles cernés de couronnes occupent les faces du piédestal, et des cornes d'abondance en arrondissent les angles. Au-dessous du socle primitif on a glissé un grand soubassement carré, dont les angles sont rachetés par des pilastres saillants. Quatre sphinx mâles, dans le goût égyptien, sortent du massif où leurs croupes demeurent engagées. A chaque pilastre correspondent deux vasques semi-circulaires; le tout est environné d'un grand bassin à fleur de terre. Bien que le monument se trouve altéré dans ses proportions, il offre encore, si l'on ne regarde pas les sphinx de trop près, un aspect très-agréable.

Le théâtre du Châtelet, qui remplace le Cirque du boulevard du Temple ([1]), occupe le côté gauche ou occidental de la place. Il a été construit en 1861 et 1862, sur les plans de M. Davioud. C'est un vaste rectangle compris entre la place, le quai de la Mégisserie, l'avenue Victoria et la rue des Lavandières. On y accède par un porche ouvert conduisant à un spacieux vestibule décoré de colonnes, et d'où partent deux escaliers larges de 5 mètres, qui montent jusqu'au niveau du rez-de-chaussée de la salle. En dehors de ces deux escaliers, destinés au public des places principales, à l'entrée et à la sortie, deux passages sont ménagés aux extrémités du vestibule, pour gagner les escaliers des places secondaires et du parterre. Des issues latérales, établies sur le quai et l'avenue Victoria, évitent tout encombrement à la sortie. De plus, un passage couvert pour les voitures traverse l'édifice parallèlement à la façade et communique avec le vestibule. A l'entre-sol, deux escaliers pour le service des places principales s'élèvent jusqu'au troisième étage de la salle ; d'autres montent jusqu'au dernier amphithéâtre. Les couloirs mesurent partout près de 4 mètres en largeur et s'élargissent encore au droit des escaliers. Le foyer principal n'a pas moins de 25 mètres sur 7; il est au niveau des premières loges. Les deux hautes cheminées en pierre qui ornent ses extrémités sont sculptées dans le style de la renaissance, tandis que les couleurs, arabesques, encadrements, tentures, qui garnissent les parois et les fenêtres, prétendent rappeler Pompéi et Herculanum. Du foyer, cinq portes conduisent à une grande *loggia* qui donne sur la place. A l'étage supérieur est un autre foyer précédé d'une terrasse. Quant à la salle, elle égale presque en dimensions celle de l'Opéra. C'est la plus grande de Paris sous le rapport de la contenance; elle est disposée pour recevoir jusqu'à trois mille personnes. Neuf grandes arcades, chacune subdivisée par deux autres plus petites, portées sur des points d'appui apparents en fonte ornée, soutiennent les immenses amphithéâtres et encadrent les loges. Tous les balcons des galeries brillent d'or et de vives couleurs. L'éclairage, heureusement conçu, se fait sans lustre et sans becs de gaz répandus dans la salle. Un plafond lumineux, tout en verres décorés, envoie, à l'aide de puissants réflecteurs, une clarté suffisante en somme, bien qu'un peu voilée. La salle y perd en gaieté, mais le spectateur y gagne en air respirable et pur d'émanations carboniques. L'aération a aussi été l'objet de soins particuliers. Des conduits, qui passent sous le quai et viennent aboutir à divers orifices dissimulés, amènent du bord de l'eau un air toujours renouvelé qui s'échappe par des ouvertures ménagées dans la voûte. La scène, aussi grande que celle de l'Opéra, est pourvue d'annexes et de dégagements utiles au jeu des machines et des trucs, principal élément du succès dans un théâtre où tout est donné au spectacle. Une vaste cour vitrée, au fond, s'ajoutant à un immense magasin de décors, permet de produire des effets visibles pour le spectateur à 45 mètres du rideau. (*Moniteur* du 30 janvier 1862.)

([1]) Le Cirque du boulevard du Temple devait son origine à un Anglais nommé Astley, qui, vers 1780, établit dans la rue du Faubourg-du-Temple, 24, un manége et un spectacle de voltige. En 1784, Franconi père prit la direction du théâtre et en augmenta l'importance. Transféré en 1802 dans le jardin des Capucines, et en 1807 rue du Mont-Thabor, le Cirque revint bientôt au faubourg du Temple. Incendié les 15 et 16 mai 1826, il fut reconstruit sur le boulevard. La salle a été démolie pour l'ouverture du boulevard du Prince-Eugène.

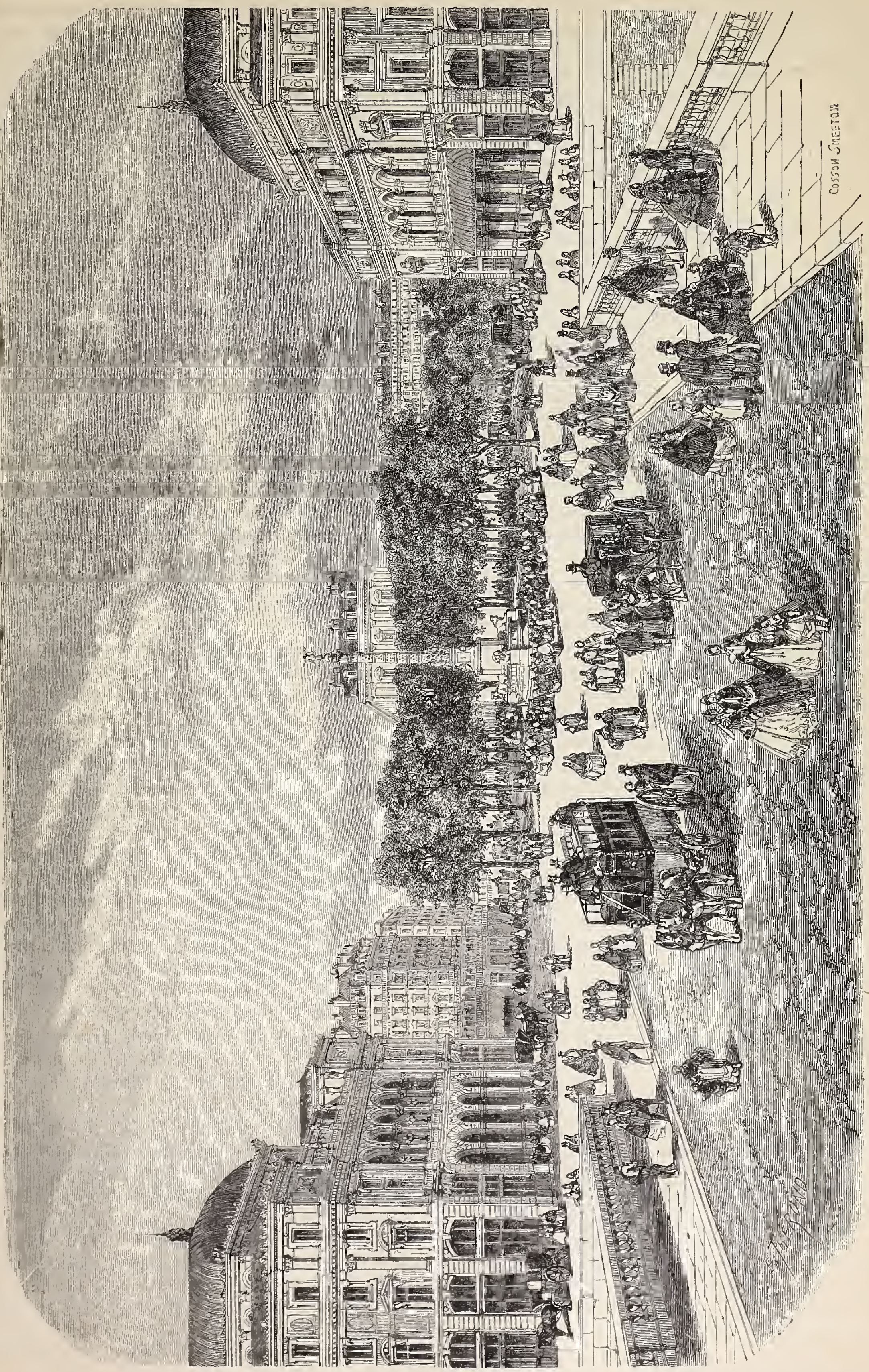
Maison sur le quai, le nouveau Cirque est monument sur la place du Châtelet. Sa façade, malgré de nombreux défauts dans les détails, n'est déparée que par les vilaines toitures arrondies du comble. Elle se compose de deux pavillons latéraux et d'un corps central en retraite, qui s'y relie par des galeries et des terrasses. Chaque pavillon, couronné d'une sorte d'attique, comprend dans sa hauteur deux fenêtres superposées en un seul cadre et une large porte vitrée qui sert de devanture à une boutique. Le porche du rez-de-chaussée est soutenu par cinq arcades peu ou mal ornées; en arrière, les portes des vestibules, de même ouverture, sont terminées par un arc d'une courbure très-faible. La meilleure partie de la façade, c'est la *loggia* du grand foyer. Les cinq arcades ne manquent pas de légèreté, et leurs piliers à quatre ressauts, bien que grêles, n'ont point mauvaise grâce; à chaque grande baie correspond une porte carrée, surmontée d'un œil-de-bœuf; en avant, dans la balustrade même, sont plantés cinq candélabres à plusieurs becs. Au-dessus, derrière quatre statues de MM. Élias Robert, Chatrousse, Aizelin et Chevalier, se cache la terrasse du second foyer.

Le Théâtre-Lyrique fait face au nouveau Cirque; il remplace comme lui une salle du boulevard du Temple, l'ancien Théâtre-Historique. Comme lui, il forme un rectangle, moins grand, il est vrai, mais qui occupe encore une surface totale de 1 850 mètres. L'aménagement intérieur est conçu dans le même système; nous y retrouvons les doubles sorties, les grands escaliers, les larges couloirs, les deux foyers avec salons, bustes, tentures néo-grecques. Chauffage, éclairage, ventilation, sont établis comme au Cirque; un conduit, ouvert dans le square de la tour Saint-Jacques, peut introduire par heure et par spectateur 30 mètres cubes d'air.

La salle, égale en dimensions à la Comédie-Française, contient environ quinze cents places. Elle comprend un balcon, un premier et un second étage de loges à salon, une galerie et un amphithéâtre. Deux riches avant-scène encadrent le rideau et supportent une élégante voussure qui forme conque acoustique. De tous les points de la salle la scène est bien en vue (au moins pour ceux qui occupent le devant des loges). On n'a pu obtenir ce résultat qu'en supprimant les colonnes saillantes des avant-scène, ailleurs si gênantes pour les loges de côté. Le fond rouge des loges fait ressortir les riches peintures blanc et or des balcons.

La scène, aussi profonde que celle de l'Opéra-Comique,

est de 7 à 8 mètres plus large. Elle est desservie par un corps de bâtiment sur l'avenue Victoria, où les artistes disposent de trente loges commodes et aérées. Les salles des choristes, comparses, et les foyers réservés aux diffé-



Vue de la nouvelle place du Châtelet. — Dessin de Thérond.

rentes classes du personnel, les magasins d'accessoires, les ateliers pour les costumes, occupent les bâtiments du quai de Gèvres.

La façade renferme de bonnes parties, mais bizarrement associées, remarque applicable à tous les travaux des architectes contemporains. Ainsi, au-dessus des arcades

classiques du premier étage, où s'ouvrent les fenêtres cintrées du foyer, règne une longue tribune byzantine dont cinq larges pieds-droits et cinq petites colonnes trapues soutiennent les basses architraves. Ce qui plaît à Saint-Germain des Prés n'est plus à sa place dans cette décoration hybride, et jure avec le style renaissance des piliers inférieurs et des chapiteaux ornés de lyres. Le rez-de-chaussée n'est point ouvert comme celui du théâtre voisin. Les arcades fermées de grilles sont devenues de vastes portes-fenêtres vitrées et boisées; le porche est changé en vestibule, ce qui a permis de donner plus d'extension aux vestiaires et salons d'attente.

Telles sont les dispositions et les édifices de la nouvelle place du Châtelet. Les voies nombreuses qui s'y réunissent (boulevards de la Cité et de Sébastopol, avenue Victoria, rues Saint-Denis et des Lavandières, quais de Gèvres et de la Mégisserie) y amènent toute la journée quantité de passants affairés, de voitures et d'omnibus. Les théâtres y font durer le mouvement et la vie bien avant dans la soirée.

LE BOUNÉFA DES AFRICAINS [1].

Lorsque les habitants de l'Afrique, dans certaines maladies, veulent établir une révulsion à la peau, ils font usage du *Thapsia garganica,* qu'ils appellent dans leur langage pittoresque *bounéfa,* « le remède efficace. » Ils l'emploient de deux manières : tantôt ils prennent un morceau de la racine encore fraîche, le posent sur des charbons ardents, et, quand la chaleur en a fait exsuder un liquide visqueux, ils le portent sur la peau, en frottant avec la racine elle-même; tantôt ils font bouillir cette racine avec de l'eau et du beurre, et lorsque ce dernier s'est chargé de la substance active de la plante, ils le séparent par refroidissement, et conservent cette sorte de pommade pour s'en servir comme d'un liniment. Avec l'un ou l'autre de ces procédés, ils obtiennent au bout de quelques heures une forte rubéfaction, accompagnée d'une éruption miliaire très-intense.

Il y a cependant des médecins indigènes qui emploient le *Thapsia garganica* sous forme de dissolution, soit huileuse, soit alcoolique; mais cette préparation n'offre rien de préférable à l'huile de croton. Un médecin de Constantine a pensé que si l'on extrayait le principe actif de la plante, on pourrait lui donner une forme pharmaceutique. Ses essais ont été couronnés de succès, et il a obtenu une résine dont il compose des emplâtres et qui devient ainsi un médicament commode, à la portée des praticiens et des malades de tous les pays. C'est toujours le *bounéfa* des Africains, mais le *bounéfa* transformé. Sa place est marquée parmi les vésicants, à côté du *Croton tiglium.*

Voici quelle est sa marche : peu de temps après l'application de la résine, la peau devient le siége d'un prurit extrêmement vif, elle s'échauffe et se rubéfie; puis, sur toute la surface irritée, on voit poindre de petites vésicules presque imperceptibles, qui paraissent acuminées au début, mais qui ne tardent pas à s'arrondir. Après une courte durée, les vésicules se flétrissent, prennent une couleur sombre, se dessèchent et forment une squame épidermique qui tombe au bout de quelques jours, sans laisser d'ulcérations à la peau.

Il nous reste à décrire l'ombellifère à laquelle le produit en question doit son origine. Le *Thapsia garganica* fleurit au mois de mai. Il a une tige herbacée, cylindrique, noueuse, haute d'un mètre environ. Ses feuilles radicales sont décomposées et pinnées; ses feuilles caulinaires généralement simples et alternes. Quant aux fleurs, que la nature colore d'une teinte jaune, elles sont disposées en ombelles, sans involucres généraux ni partiels; elles s'appuient sur plusieurs pédoncules axillaires et sur un pédoncule terminal. Avant la floraison, les ombelles sont roulées, comprimées, enfermées tout entières dans les feuilles caulinaires, à l'aisselle desquelles le pédoncule a pris naissance.

Lorsqu'on déchire ou que l'on rompt une partie quelconque de la plante, il en sort un suc blanc, laiteux, peu abondant. C'est dans l'écorce de la racine qu'on en trouve le plus.

[1] Note communiquée par M. Cherbonneau.

USAGES ET SUPERSTITIONS DANS LES VOSGES.

Quelqu'un vient-il à mourir à Saulxures, à Rochesson, à Raon-aux-Bois et dans quelques autres communes voisines, on s'empresse de changer le lit du mort, et l'on emporte la paille sur un grand chemin pour y être brûlée. On remarque avec la plus vive anxiété de quel côté va la fumée de ce feu; celui vers lequel elle se dirige doit mourir le premier.

Dans quelques villages de l'arrondissement de Remiremont, lorsqu'un enfant meurt, on invite ses petits camarades à le veiller, et, à minuit, on leur sert un riz au lait. Un malade n'y meurt qu'avec un cierge allumé qu'on lui a mis dans la main; on lui ferme ensuite la bouche et les yeux; sans cette précaution, quelqu'un des assistants ou de ses parents ne tarderait pas à le suivre.

Une femme enceinte qui servirait de marraine, en certains endroits, mourrait dans l'année et son filleul également.

Un chien perdu qui aboie près d'une maison présage la mort d'une des personnes qui l'habitent. Il en est de même des cris d'une chouette sur une maison.

On interprète différemment, selon les lieux, le bruit que font les meubles en se disjoignant. Ici, ce bruit annonce qu'une âme en souffrance dans le purgatoire demande une prière; là, il présage la mort prochaine d'une personne de la maison.

Il est du plus fâcheux augure, dans une foule de localités, que la cloche de l'horloge vienne à sonner pendant l'élévation. On croit qu'il y aura bientôt un mort dans le village. Dans un grand nombre on dit encore, lorsque la Noël tombe le vendredi, que *le cimetière en aura sa part;* ce qui signifie que l'autorisation de faire gras un tel jour doit amener une grande mortalité pendant l'année.

Quand un chef de famille décède, on est dans l'usage, dans presque toute la contrée, de suspendre aux ruches une étoffe noire; les abeilles, sans cela, partiraient dans les neuf jours. Dans quelques endroits, on leur met aussi un morceau d'étoffe de couleur, un jour de mariage, pour leur faire partager la joie.

Une jeune fille désire-t-elle connaître l'époux qui lui est destiné? Il faut qu'une de ses amies glisse, tout à fait à son insu, dans son sac à ouvrage et le jour de la Saint-André, une pomme de l'année. La jeune fille la doit manger en se couchant et en ayant soin de dire, avant de dormir : « Saint André, faites-moi voir celui qui m'est réservé ! » et le jeune homme lui apparaît dans un songe.

La jeune fille qui se marie avant ses sœurs aînées, leur doit donner à chacune une chèvre et un mouton le jour de son mariage; déroger à cette coutume serait s'attirer de grands malheurs. Celle qui envoie un chat à son amant, lui donne congé.

Quand un mariage a lieu, celui des deux époux qui, après avoir reçu la bénédiction nuptiale, se lèvera le premier, sera le maître dans la maison. Il est rare que la mariée se laisse prévenir. La jeune fille qui a mis la pre-

mière épingle à la fiancée doit elle-même se marier dans l'année; il n'en est pas ainsi de celle qui marche sur la queue d'un chat. L'épingle que les jeunes filles jettent dans une fontaine, située près de Sainte-Sabine, lieu de pèlerinage, dans les forêts de Saint-Étienne, arrondissement de Remiremont, leur annonce, si elle surnage, un mariage prochain.

Bien des personnes pensent que si elles ont de l'argent sur elles la première fois qu'elles entendent, au printemps, le chant du coucou, elles ne manqueront pas d'en avoir toute l'année.

Une étoile qui file annonce qu'une âme entre dans le purgatoire ou qu'elle vient d'en être délivrée : dans ce doute, on lui doit une prière.

Rencontrer, au départ, deux brins de paille ou deux morceaux de bois placés par hasard en croix, est d'un très-mauvais augure. Cela suffit quelquefois pour faire suspendre un voyage à bien des gens. Deux couteaux mis de la sorte sur la table, par la maladresse d'une domestique, ne sont pas vus d'un meilleur œil.

Une poule qui imite le chant du coq, annonce la mort du maître ou de la maîtresse : aussi l'on ne fait faute de la tuer et de la manger, comme unique moyen de prévenir le malheur qu'elle présage.

Homme ou femme qui veut avoir sept jours de suite de beauté, doit manger du lièvre.

La bûche que l'on a mise à l'âtre la veille de la Noël est retirée soigneusement du feu avant qu'elle soit entièrement consumée. On l'éteint avec de l'eau bénite, et on la conserve toute l'année comme préservatif contre le tonnerre.

Ceux qui se lèvent de bonne heure le jour de la Trinité, peuvent, s'ils sont en état de grâce, voir lever trois soleils. Des malheurs inévitables sont attachés aux voyages entrepris ce jour-là.

L'hirondelle est regardée comme portant bonheur à la maison où elle a construit son nid. Aussi l'on a soin de laisser ouvertes nuit et jour les fenêtres des chambres où elle a établi sa demeure. On croit aussi que la bénédiction du ciel descend sur les foyers où le grillon fait entendre son chant.

Il est accrédité, dans quelques endroits, que le soir, dans l'été, on entend parfois, dans les airs, une troupe de musiciens qu'il est fort dangereux de rencontrer. On l'appelle *Mouhiheuken;* il faut, pour ne pas en être mis en morceaux, se coucher le ventre contre terre.

Il y avait, dit-on, autrefois dans l'église de Remiremont les statues de trois saints, nommés saint *Vivra,* saint *Languit,* saint *Mort.* Lorsque quelqu'un était malade, on faisait brûler un cierge devant chacune d'elles. Le dernier qui s'éteignait annonçait si le malade guérirait, languirait longtemps ou mourrait. Ces statues n'existent plus aujourd'hui.

La croyance aux follets, aux esprits se reproduisant la nuit sous la forme humaine, aux loups-garous, est encore généralement répandue dans la campagne. Quant aux sorciers, on en admet de deux espèces, de bons et de mauvais, qui donnent des maléfices ou qui en délivrent. Une lutte s'établit entre eux pour cela; le plus savant est celui qui triomphe de l'autre. Il est encore plusieurs villages où l'on parle d'un chasseur mystérieux qui, depuis des milliers d'années, parcourt avec une nombreuse meute les vastes forêts de la contrée. Cette chasse se renouvelle à diverses époques de l'année et dure plusieurs nuits de suite. Malheur à l'homme qu'il rencontre sur son passage! Bien des voyageurs égarés ont été, dit-on, la proie de ses chiens affamés.

On croit encore, en certains endroits, au pouvoir des fées, et plusieurs localités ont conservé des noms qui attestent combien elles y étaient en vénération. Dans la commune de Bresse est une ferme dite *des Fées.* Sur la montagne d'Ormont se trouve le *porche des Fées.* Un hameau de la commune d'Uriménil est nommé *Puits des Fées.* Le *pont des Fées,* situé près de Remiremont, est une vaste construction en pierres sèches, que le peuple attribue à ces divinités du moyen âge.

POINT DE VERTU SANS LIBERTÉ.

Il n'y a point de vertu sans une volonté libre. Celui qui fait le bien sans le vouloir n'est pas vertueux.

Le soleil qui échauffe et qui éclaire, qui est le plus grand dispensateur visible des biens de ce monde, n'a pas de vertu, parce qu'il n'a pas sa liberté.

La liberté est donc la première condition de la vertu. Le désintéressement en est la seconde, car la volonté, qui accomplit la vertu, ne doit pas être déterminée par un intérêt ou par un plaisir (1).

LE MAUVAIS PEINTRE.

La scène se passe dans l'atelier du peintre.

L'oncle querellait le neveu.

— N'est-ce pas une chose étrange, disait-il, que cette manie de soutenir obstinément ce qu'on sait bien ne pas être vrai, alors même qu'on a la conviction que l'on ne persuadera personne?

— Et de qui voulez-vous parler, mon oncle, s'il vous plaît?

— Et de qui donc, sinon de vous, mon neveu? Vous avez trop de bon sens pour ne pas reconnaître que vous n'avez aucune des qualités d'un peintre d'histoire. Vous n'êtes et ne serez jamais qu'un barbouilleur. Cela saute aux yeux : c'est l'évidence pour vous, pour moi, pour tout le monde.

— Et qu'appelez-vous tout le monde, je vous prie? Personne ne vient jamais dans mon atelier.

— Je le crois vraiment bien. Il ne se rencontrera pas un marchand, un brocanteur assez sot pour y mettre le pied.

— Les brocanteurs ne sont pas des sots : ce sont des renards. Ne devinez-vous pas qu'ils s'entendent pour me réduire par famine? Mais que je devienne votre héritier, mon oncle, et le lendemain ils couvriront mes toiles de pièces d'or. Vous verrez!

— Je verrai! Te moques-tu de moi?... Encore s'il se présentait ici, par hasard, de loin en loin, quelques amateurs!

— Les amateurs, ce sont des ânes! et Caylus l'a bien montré il y a déjà longtemps.

— Jamais s'est-il trouvé un jury qui ait voulu recevoir un de tes tableaux?

— Tout jury, mon oncle, a un système : il ne s'en est pas encore rencontré un qui ait compris le mien : voilà tout.

— Ah! cervelle obstinée! Ce que tu fais est tellement absurde qu'il faut qu'en barbouillant tu penses à tout autre chose qu'à peindre.

— Vous l'avez dit, mon oncle... Quand je peins, je fais des vers.

— Malheureux! il ne te manquait plus que cette folie!

— Folie! mon oncle? C'est tout le contraire. Je suis poëte par sagesse; faire des vers, pour moi c'est faire de la philosophie.

(1) Adolphe Garnier, *Traité des facultés de l'âme.*

— A d'autres, maintenant! Toi, une philosophie! Je voudrais bien vraiment connaître la philosophie de monsieur mon neveu!

— Vous la connaissez, cher frère de ma sainte mère! c'est la vôtre. Ne m'avez-vous pas dit souvent que tous nos maux viennent de ce que nous ne savons pas rester chez nous? Eh bien, tout le jour je peins, je pense, je rêve, je déclame, et, heureux ainsi à ma manière, je laisse couler mes années sans grande passion, sans émotion, sans trouble, sans ressentir la moindre envie de changer ma condition. Pouvais-je mieux observer votre précepte et n'est-ce point mettre en pratique votre doctrine?

— Encore, Monsieur, continua l'oncle plus doucement, encore faut-il être utile à ses semblables. A quoi peut servir, par exemple, ce grand diable de bonhomme que vous fabriquez là avec je ne sais quelles traîtresses de couleurs qui crèvent les yeux? Oseriez-vous prétendre que ce soit là une représentation humaine? Passe encore pour le chapeau et les bottes; mais la tête!... oh! quelle figure!

— Considérez d'abord, mon oncle, que je n'ai pas un sou de dette, chose rare pour un pauvre peintre, et que je ne suis à charge à personne. Jamais ai-je demandé un centime à un ami, à un parent, à vous-même?

— C'est la vérité. Au commencement, je m'attendais chaque matin à te voir venir, l'oreille basse, frapper à ma caisse, et j'ai eu la sottise de me torturer quelquefois l'esprit pour deviner comment tu faisais pour vivre?

— Eh bien, mon oncle, je veux cette fois tout vous confier, et vous saurez enfin mon secret, dussiez-vous m'accabler de votre pitié.

Le neveu conduisit son oncle dans un coin de son atelier



Les Brocanteurs. — Dessin de Bocourt, d'après Caylus.

et retourna quelques toiles appuyées contre la muraille. L'oncle resta un moment stupéfait, indécis... puis s'écria :

— Quoi! réellement, tu es peintre d'enseignes?

— Je le suis!... et sans honte, mon cher oncle. En allant faire votre promenade habituelle au jardin des Plantes, veuillez seulement regarder dans les rues voisines, à droite et à gauche, vous pourrez passer en revue plus de vingt tableaux (très-variés, ma foi!) commandés à votre pauvre neveu par vingt pauvres petits marchands qui s'honorent de ses œuvres : car je vous assure qu'ils en sont plus fiers que moi. Cela les aide un peu à vendre; ils le croient, du moins, et ils m'aident à vivre. Je ne suis donc pas tout à fait inutile. Mes tableaux d'histoire ne sont qu'un moyen de m'entretenir la main. C'est ce que font beaucoup de gens, sans qu'il y paraisse. Vous, par exemple, mon oncle, vous faites chaque matin des prouesses, des tours d'Hercule à la gymnastique de l'illustre M. Trias. Pourquoi? Simplement pour vous conserver la force très-prosaïque de marcher. Moi, je m'exerce à imiter David et Ingres pour être capable de plaire aux restaurants, aux fruitiers, aux chapeliers, aux revendeurs du quartier Mouffetard. Ah! mon bon vieil et respectable maître Hersent rirait bien, sans doute, de voir où ont abouti toutes ses leçons : il me l'avait assez souvent prédit que je ne serais jamais qu'un peintre d'enseignes! Un beau jour j'ai pris sa prophétie à la lettre, et très-philosophiquement, comme vous voyez; mais, en me résignant à cette humble profession, je n'ai pas senti, je vous assure, la moindre amertume dans mon cœur.

— Et le mien te pardonne, dit l'oncle en embrassant le jeune peintre. Il faut avouer que tu es un singulier original! Après tout, tu vis de ton métier, qui n'est pas plus sot qu'un autre; tu n'es pas inutile, et ces enseignes ne me paraissent pas si mauvaises : à les bien regarder, je crois même qu'on pourrait dire que plus d'un tableau exposé au Salon, avec permission du jury, dans quelque cadre splendide, n'est pas là aussi bien à sa place que les tiens dans la rue!

Typographie de J. Best, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

UN PORTRAIT PAR REMBRANDT.



Portrait par Rembrandt. — Dessin de Viollat.

Ce beau portrait faisait partie autrefois de la galerie du palais Manfrini, la plus considérable peut-être des collections particulières de Venise; depuis qu'elle a été dispersée, nous ignorons ce que le tableau est devenu. Il a été gravé par Longhi, en 1807, et c'est d'après cette gravure que Smith l'a décrit dans son Catalogue raisonné de l'œuvre de Rembrandt; mais le personnage représenté n'est point nommé. Il en est de même d'un très-grand nombre de portraits de Rembrandt, qui portent dans les catalogues ces vagues désignations : « Portrait d'un vieillard, d'un jeune homme, d'un inconnu », et que l'on est forcé de distinguer par quelques traits caractéristiques, comme le sont ici les gants tenus de la main droite, la gauche posée sur la poitrine, le livre ouvert sur la table, etc. Mais si l'on est exposé à confondre entre eux ces portraits quand on en recherche la trace dans les livrets des galeries publiques ou particulières, au contraire, quand on a été à même de considérer quelqu'un d'entre eux pendant un peu de temps avec attention, il laisse dans l'esprit une image si nette et si précise qu'on ne peut plus le prendre pour un autre, pas plus qu'on ne mêle dans ses souvenirs les visages des personnes avec qui l'on a quelque temps vécu.

Rembrandt a peint ses portraits de plusieurs manières

très-différentes : tantôt son faire est serré, fin, uni; il pousse le soin de l'exécution jusqu'au fini le plus précieux, et par l'achèvement et la perfection du travail nous met en présence de la nature même ; tantôt il semble cacher sa science et résume le caractère d'une figure en quelques coups de pinceau hardiment jetés, qui toujours frappent juste et font jaillir la vie. « C'est le propre des portraits de Rembrandt de donner à penser, par cela seul qu'ils paraissent penser eux-mêmes. Non-seulement ce sont des merveilles de clair-obscur, de touche et de modelé, mais la nationalité de l'homme, sa condition, son tempérament, sa physionomie morale, tout se découvre au premier aspect dans ses portraits. Et lui qui, pour le choix des costumes, est si capricieux quand il traite l'histoire, il cesse de l'être dès qu'il se trouve en présence d'une personnalité quelconque. Ministre, médecin, bourgmestre, peintre, orfévre ou savant, chacun des modèles de Rembrandt est caractérisé tout d'abord par l'ajustement et par des accessoires dont pas un n'est inutile; ensuite l'âme devient visible dans leurs traits; les habitudes de l'esprit, les sentiments les plus intimes se trahissent aux moindres plis de la peau, à l'attendrissement des paupières, à l'indicible expression du regard; et c'est par là surtout que ses portraits sont si vivants. La flamme intérieure qui les éclaire, les rend plus lumineux encore que le rayon de soleil dont le maître s'est fait un pinceau. Rembrandt exprime la vie par la pensée, et les personnages de ses tableaux peuvent dire comme le philosophe : « Je pense, » donc je vis. » [1]

D'où vient cependant entre les plus grands artistes, également exercés à voir la nature, également capables de la rendre avec exactitude, une si grande variété dans la ressemblance même, tant de degrés dans l'art de rendre un portrait pensant, parlant, comme on dit? Et d'où vient tant de force à ceux de Rembrandt, dont de Piles disait déjà : « Bien loin de craindre la comparaison d'aucun peintre, ils mettent souvent à bas par leur présence ceux des plus grands maîtres. » C'est que le même homme ou le même objet prennent autant d'aspects différents qu'il y a de diversité dans les caractères de ceux qui les observent, dans l'humeur du moment, dans la direction habituelle de leurs pensées. C'est que ce qui frappe l'un quelquefois n'est pas même aperçu par l'autre; que chacun ne sent que ce qui le touche et n'exprime que ce qu'il a senti.

Si Rembrandt pénètre si avant dans la réalité, c'est que rien de ce qu'il y rencontre ne lui est indifférent; les détails les plus mesquins en apparence prennent alors l'intérêt puissant de la vérité ; dans les accidents les plus fugitifs, il découvre des nuances délicates ou des traits cachés du caractère; la laideur même et la vulgarité, les haillons de la misère, les flétrissures du vice, il les revêt de beauté, parce qu'il les voit en poëte qui s'émeut, qui se passionne devant les empreintes même les plus douloureuses de la vie.

L'ÉBRANCHEUR DES VOSGES.

NOUVELLE.

J'avais profité, pour parcourir ce pays curieux, de ces longues et belles journées de juin, durant lesquelles le voyageur, encouragé par les fraîches brises du matin, va toujours devant lui, s'apercevant à peine de l'espace parcouru. Les chaînes des Vosges n'ont pas la majesté des grandes montagnes; mais leurs déclivités gracieuses sont revêtues d'une végétation abondante, et des bouquets de hêtres, de frênes aux troncs noirs, quelques bouleaux parés de leurs blancs fourreaux de satin, parfois un chêne séculaire à l'immense envergure, soulagent l'œil longtemps emprisonné sous les colonnades régulières des sombres sapins. J'allais, j'allais! Baigné dans cette atmosphère vivifiante, je me sentais comme porté : au lieu de peser sur moi, l'air me soutenait; quelque parcelle, quelque globule de ce vif-argent qui fait bondir sur les hauteurs les enfants et les chevreaux, s'était coulé dans mes veines. Un frugal repas de fromage et de lait, pris sous le toit d'un pâtre et arrosé d'un petit verre d'excellent kirsch, avait suffi pour me restaurer pleinement, et quoique j'eusse précédé l'aurore sur les *ballons* (ainsi qu'on nomme ces cimes arrondies), je ne sentais pas la moindre fatigue. Dangereuse disposition que celle où l'on se complaît en sa force et où l'on se croit à l'abri de tout accident! Je m'inquiétais aussi peu de la route que des distances, et je montais toujours. Mes yeux se laissaient charmer à cette variété continuelle d'aspects, dont les sentiers escarpés et sinueux font jouir le bienheureux piéton qui parcourt ces labyrinthes de hauteurs. Non moins ravi que ma vue, mon odorat savourait les senteurs embaumées des végétaux froissés sous mes pas, et je songeais aux suaves paroles d'un saint qui a dit jadis, à l'éloge de l'humilité et de la résignation (ces vertus toutes chrétiennes), qu'elles sont comme le baume, le thym et le serpolet, plantes modestes dont l'amertume s'exhale en parfums, et qui, plus elles sont foulées aux pieds, plus elles sont odorantes. Après les tapis élastiques des pinées et des sapinières, j'avais rencontré le gazon ras, parsemé de thym et de serpolet, des pelouses, et je marchais toujours. Las enfin, me laissant doucement glisser sur une pente, j'y demeurai étendu à jouir de ces pures et délicates voluptés que la nature réserve aux amis de la solitude. Longtemps mes regards plongèrent avec délices dans les horizons gris de perle que caressaient les rayons obliques du soleil. Les teintes devinrent roses, puis pourpres, puis violettes, puis lilas ; mes paupières alourdies s'abaissèrent, et mes pensées se perdirent en de délicieuses et vagues sensations : je dormais.

Plusieurs heures s'étaient écoulées, lorsque je ne sais quel bruit sauvage, une sorte d'harmonie rauque à laquelle le vent déchaîné dans les pins ajoutait son ronflement lugubre, monta jusqu'à mes oreilles et m'éveilla : je ne savais plus où j'étais. La nuit s'était faite profonde et noire, et le ciel, maintenant couvert de nuages, ne laissait poindre aucune étoile. Je me levai en sursaut; égaré, engourdi, au premier pas je chancelai; mon bras s'étendit machinalement cherchant un appui qu'il ne trouva point, mon pied heurta contre des pierres aiguës; je roulai sur l'escarpement en poussant un cri de détresse, et je perdis connaissance.

Ce furent de lancinantes douleurs qui me rappelèrent à la vie en m'arrachant des gémissements pitoyables auxquels répondit une voix sonore, forte, mais compatissante, qui me sembla celle d'un sauveur.

« Bon courage, cela revient! » furent les premiers mots que je compris. « Prenez donc garde, vous autres ! » poursuivit la voix d'un ton d'autorité. « Doucement; plus doucement donc! De l'ensemble! Vous allez me détériorer ma pratique! »

L'accent était cordial dans sa rusticité; il me ranima. Les mouvements saccadés qui me torturaient s'étaient subitement ralentis, puis arrêtés tout à fait. Une main, glissant sous mes reins, me souleva avec lenteur et précaution. Le bras, la jambe, qui me causaient d'intolérables angoisses, furent doucement et mollement soutenus, replacés dans une position plus naturelle, et je poussai un soupir de soulagement.

[1] Charles Blanc, *l'Œuvre de Rembrandt*, t. II, p. 47.

« Allons, allons! nous en reviendrons sans qu'il faille nous tailler deux ou trois membres de sapin », reprit, lâchant mon pouls qu'il tenait pressé entre l'index et le pouce, celui dont l'intervention m'avait été si secourable; « mais, par cinq cent mille tonnes d'arnica, ajouta-t-il, je ne conseillerais pas au voyageur de recommencer! J'ai cru, ma foi, qu'il nous tombait du ciel! »

— « Tudieu! s'il prend goût aux culbutes, je lui conseille, à sa prochaine cabriole, de se recommander aux saints anges ou aux sorcières », reprenait en fausset une voix jovialo. « Qu'il appelle à son aide, s'il veut, la *Menée d'Hellequin,* mais il ne faut pas qu'il s'attende à trouver à point nommé dans nos montagnes, par toutes les nuitées, une bande de bons gars prêts à prêter leur épaulée à la ramasse. Ce n'est pas à toutes les veillées et fêtes qu'on peut nocer et *rondier* à cœur joie au val du Blanru. »

La marche avait recommencé, mais plus lente, et le mouvement, devenu plus égal et plus doux, était maintenant supportable. Je souffrais moins, et reprenais possession de moi-même. Le premier de mes sens qui se fût réveillé, c'était l'ouïe, et pourtant je ne comprenais qu'une faible partie des paroles échangées autour de moi; ma faiblesse était grande, et les dialectes de ces montagnes, qui varient d'un village à l'autre, ne m'étaient rien moins que familiers. A mesure que je revenais à moi, le désir de voir ceux dont les rudes accents assiégeaient mes oreilles devenait plus impérieux. Je soulevai mes lourdes paupières, qui me semblaient soudées l'une à l'autre, et tout aussitôt elles retombèrent : l'éclat des torches avait transpercé mes prunelles comme une décharge de flèches aiguës, et mes yeux s'étaient refermés depuis plusieurs minutes, lorsque je commençai à pouvoir me rendre compte de ce que j'avais si rapidement entrevu. Les objets qui m'étaient apparus en bloc dans une sorte d'éblouissement se représentèrent à ma pensée, en détail et peu à peu. Je revis d'abord les branchages noirs et les vêtements bigarrés qui recouvraient la schlitte sur laquelle j'étais étendu; puis, une des figures qui m'entouraient se détacha du reste et vint hanter mon imagination : c'était un profil assez ferme sans être dur; je ne sais quoi d'observateur et de gaillard me guignait du coin d'un intelligent œil bleu; c'était une bouche comprimée, et pourtant sensitive et bonne autant que décidée, où se nichait un sourire malin. Il me sembla que ce gros bonhomme tout rond, en manches de chemise (son paletot me servait de matelas), devait m'être connu depuis des années. Il est, surtout aux moments de crise, des physionomies qui vous frappent et que l'on croit reconnaître, bien qu'elles s'offrent à vous pour la première fois. Le porteur de ce visage radieux, celui-là et non un autre, j'en étais sûr, avait prononcé la parole de salut que je sentais frémir encore dans la moelle de mes os disloqués. « On n'aura pas besoin de lui tailler des membres de sapin », avait-il dit, et je voyais en lui mon sauveur. Je démêlais aussi, du groupe assez confus des paysans et bûcherons qui m'entouraient, un homme jeune, beau, souple, svelte, nerveux, actif, auquel j'attribuais les mouvements brusques et inégaux qui m'avaient arraché des cris. C'était cet alerte garçon qui me renvoyait indifféremment à la protection des saints anges ou de je ne sais quelle menée de sorciers, si je prenais goût aux culbutes. Je reconnaissais sa voix agreste et quelque peu avinée qui répétait : « Allez! je serai joliment accueilli au logis, monsieur Fleurot... Ah çà! vous prenez tout sur vous, d'abord; car les ménagères ne sont pas commodes dans nos pays, savez-vous? » — « Soyez tranquille, Hanz Guelpy, et marchez droit; plus doucement, plus également... Plus doucement donc! ne me secouez pas mon patient », répondait M. Fleurot, nom que j'appris bien vite, car il était continuellement répété autour de ma civière. Tantôt une basse-taille plus ou moins rauque, tantôt un fausset plus ou moins éraillé, redisait autour de mes oreilles : « On y fera attention, monsieur Fleurot. » — « Dites donc, monsieur Fleurot, pas n'est besoin de tant nous tarabuster; il en a vu de plus dures, votre monsieur! Croyez-vous donc que nos mains soient plus raboteuses que nos roches? » — « Ah! il en reviendra de reste, votre étourneau, Fleurot, et ce ne sera pas le premier que vous remettrez sur ses quilles, savez-vous? »

Ces propos, d'autres du même genre que j'entendais lorsque les élancements me laissaient quelque répit, m'apprenaient qu'au moins j'étais tombé entre les mains de braves gens, et je m'encourageais à espérer; mon esprit se calmait, et depuis assez longtemps la torpeur, le sommeil peut-être, succédaient aux anxiétés, lorsqu'un choc violent, une mortelle secousse, m'ébranlèrent de nouveau tout entier : des éclats de voix, des cris, des jurements, c'était comme un tremblement de terre; la schlitte et moi avions roulé sur le sol, et j'ignore ce que je devins.

Des jours, des semaines, s'écoulèrent sans que j'eusse repris possession de moi-même et renoué la chaîne de mes souvenirs. J'ai pensé plus d'une fois depuis que cette suspension de la mémoire et des facultés durant les maladies violentes, les crises aiguës, les affreux périls, est un bienfait. On souffre moins quand on est hors d'état de mesurer, d'étudier, d'analyser sa souffrance. J'avais eu des moments d'angoisse, des heures plus calmes, des alternatives, pourrais-je dire, de mort et de vie; tout cela confus, obscur, enfoui tout au fond comme une sorte de mystère, que je n'avais ni la force ni le désir de débrouiller. Mais un jour de calme, immobile dans le lit où je me sentais à demi pétrifié, je vis, par un beau soleil matinal, s'allonger en biais sur mes draps un rayon lumineux, au travers duquel dansait gaiement et se jouait l'ombre transparente de feuillages gracieux. Mes regards allèrent chercher la fenêtre qu'environnaient ces guirlandes de plantes grimpantes; je m'amusais à observer les ondulations que leur imprimait le vent, et je ressentais de cette contemplation je ne sais quel tranquille plaisir. Mes yeux se fatiguèrent bientôt, cependant, de l'éblouissante clarté; je les détournai, et mon attention réveillée se reporta sur moi-même. Je m'interrogeai, je me tâtai : de mes deux bras, un seul était libre. J'agitai ma main, je fis agir mes doigts; je pus, sans souffrir, changer la position d'une de mes jambes. Ma pauvre tête étourdie, endolorie, ne me semblait plus cependant être soudée à mon oreiller; je fis un effort, je la soulevai, et je vis qu'au-dessous des petites vitres qui laissaient filtrer de si aveuglantes lueurs, quelqu'un se tenait assis, profondément occupé à sculpter le manche en sapin d'un de ces petits coupoirs élégants que l'on vend dans ces montagnes. Ce fut sur cet individu que se concentrèrent toutes mes préoccupations : je m'efforçais de le reconnaître, et mes facultés se réveillaient successivement. Où avais-je déjà vu ce jeune homme? Etait-ce là mon sauveur? celui qui m'avait soulagé sur la schlitte durant cette rude course qui soudain se représenta à ma pensée avec tous ses détails douloureux? Mais non! M. Fleurot, dont le nom me revint aussitôt en mémoire, n'avait pas ces formes élancées, sveltes, cette chevelure touffue... Non, ce n'était pas là M. Fleurot. — Qui donc alors?... Une sourde révolution s'opérait en moi; c'était comme une sorte de travail intérieur, et ce mirage du passé qui m'apparaissait confusément, la mémoire l'éclaira tout à coup : « Hanz Guelpy! » murmurai-je à demi-voix; « Hanz Guelpy! » Le jeune bûcheron m'entendit, s'élança, fixa sur mon visage deux yeux de flamme,

et tomba à genoux à côté de mon lit en s'écriant : « Dieu soit loué! la sainte Vierge soit bénie! il m'a reconnu! Ah! il m'a reconnu! » Ce cri, le bruit, le mouvement, me bouleversèrent. Effrayé, le cœur palpitant, je refermai les yeux et je me recueillis.

Bien des fois, ce visage, cette expression ardente, m'étaient apparus lorsque je demeurais inerte et comme stupéfié sur ma couche douloureuse. Cette voix rustique avait souvent pénétré dans mon oreille engourdie. Cette vision hantait mes rêves; cette figure inquiète s'était montrée à mon chevet, de nuit, de jour : c'était cet homme qui, à la façon d'un ours encagé, arpentait incessamment mon étroite chambre. A son aspect, des souvenirs confus me revenaient, soulevant plus de sensations pénibles que je ne pouvais en supporter. Bientôt les efforts que je faisais pour les démêler m'épuisèrent; ma faiblesse reprit le dessus : réminiscences, inquiétudes, pensées, prévisions, tout se confondit; je rêvais encore et j'étais rendormi.

La suite à la prochaine livraison.

MARTEAUX DE PORTE AU MOYEN AGE.

Le *Magasin pittoresque* a fait paraître dans son vingt-troisième volume (1855, p. 156 et 255) les dessins de plusieurs beaux heurtoirs ou marteaux de porte du moyen âge, et l'indication d'un grand nombre de pièces de serrurerie du même genre, dont quelques-unes sont figurées dans divers recueils. En publiant actuellement un nouveau modèle, d'après un heurtoir du quinzième siècle, que l'on a pu voir l'automne dernier à l'exposition du *Musée rétrospectif*, nous y joignons quelques explications historiques empruntées au savant *Dictionnaire raisonné de l'architecture française*, de M. Viollet le Duc (v° *Heurtoir*).

« Les premiers heurtoirs paraissent avoir été de petits maillets suspendus extérieurement aux huis des portes.

D'un maillet qui là pent a sus l'uis assené. (1)

» Les anneaux de fer attachés à des têtes de bronze en dehors des portes dès une époque très-ancienne, servaient également de heurtoirs, car ils sont souvent munis d'une boucle en partie renflée qui frappait sur une grosse tête de clou. Ces anneaux facilitaient le tirage des vantaux lorsqu'on voulait fermer la porte; de plus, ils étaient à la porte de certaines églises un signe d'asile... »

M. Viollet le Duc donne dans son Dictionnaire le dessin d'un heurtoir à anneau du onzième siècle, encore attaché à la porte du nord de la cathédrale du Puy, le plus ancien, dit-il, qui lui soit connu en France, et un autre du commencement du treizième siècle, attaché à la porte occidentale de la cathédrale de Noyon. La tête et l'anneau sont en bronze. « Mais, ajoute l'auteur, ces heurtoirs à anneaux paraissent avoir été particulièrement destinés aux portes d'églises, par suite peut-être de la tradition du droit d'asile. Aux vantaux des portes d'habitations, les heurtoirs sont primitivement, ainsi que nous le disions tout à l'heure, des maillets, puis, plus tard, des marteaux suspendus au moyen de deux tourillons. Les plus anciens dont nous ayons pu nous procurer les dessins sont très-simples de forme, et ne sont ornés que par les gravures au burin qui couvrent la tige du marteau ainsi que les deux boucles servant à maintenir ses tourillons. Les heurtoirs du quinzième siècle sont moins rares. » M. Viollet le Duc cite celui de la porte de l'Hôtel-Dieu de Beaune, et donne les dessins de deux autres : l'un qui se trouve à Châteaudun, l'autre à Troyes, au Musée. Ces heurtoirs, comme ceux du siècle précédent, ne sont autre chose que des marteaux suspendus frappant sur une tête de clou; mais les formes en sont plus compliquées, plus recherchées : celui du Musée de Troyes, par exemple, représente un enfant portant dans ses mains un écusson armorié; les ferrures qui servent à attacher les marteaux aux portes



Collection de M. Delaherche : Heurtoir de porte du quinzième siècle. Dessin de Lancelot, d'après une photographie de Franck.

offrent des dessins dans le goût de l'architecture du temps, ou bien l'armature découpée à jour rappelle les formes contournées du style flamboyant alors à la mode. « Au seizième siècle, on en revint aux heurtoirs en forme d'anneau ou de boucle avec poids à l'extrémité, pour les portes d'hôtels et de maisons. Il en existe de fort jolis de ce genre aux Musées du Louvre et de Cluny. Les heurtoirs à marteaux ne furent plus en usage que pour les portes d'habitations rurales. » C'est donc au seizième siècle qu'appartiendrait, à n'en juger que par sa forme générale, le heurtoir qui est ici figuré; mais il n'y a pas en ces matières de règle absolue, et, par le détail des ornements comme par le travail, l'attribution au quinzième siècle, que l'on trouve dans le catalogue du Musée rétrospectif, nous semble parfaitement justifiée. Ce heurtoir était autrefois

(1) Roman de *Berte aux grans piés*, ch. XLV.

attaché à la porte d'une maison de la ville de Mons en Belgique. On sait que, jusqu'à une époque avancée, l'art de la ferronnerie et de la serrurerie a été pratiqué avec une grande habileté dans les Flandres, comme dans le nord de la France et dans les pays d'outre-Rhin.

UNE SÉRIE DE GRIMACES.

Ces six masques, — non, ces six figures, — mieux encore, ces six têtes, appartiennent à six individus habitants de la même maison; ceux-ci au premier étage, ceux-là au second.

A un bruit soudain de la rue, les six fenêtres respectives du double trio de locataires se sont simultanément ouvertes, et dans chaque embrasure est venu s'encadrer l'un des originaux des six portraits. Ils se sont postés là pour voir arriver le cortége.

Dans une petite ville, une noce est toujours un grand événement, ne fût-ce qu'à cause du grand bruit qui la signale, surtout quand les mariés ne sont pas de la classe infime : celle qu'on appelle vulgairement les petites gens.

Or, nous sommes dans une petite ville, et le bruit qui a fait mettre les têtes à la croisée, c'est celui d'une noce de deux des gros bonnets de l'endroit. Elle s'en revient de l'église paroissiale à la maison de l'épousée.

Le oui sacramentel a été prononcé et la bénédiction nuptiale est donnée. Les violons chantent, les cloches



D'après Gillot. — Dessin de Bocourt.

dansent, et, par intervalles, précédant et suivant le cortége en marche, une salve de la joyeuse mousqueterie des jeunes gens invités lance et déroule dans l'air ses banderoles de blanche fumée.

Pour les six curieux précités, ce matin encore la mariée se nommait : *la vieille demoiselle d'en face,* maintenant pour eux comme pour toute la ville elle se nomme *Madame.* De là la grimace des six voisins : trois satisfaits, trois mécontents. C'est triste à dire, mais il faut bien l'avouer, ce brillant et, partant, ce bruyant mariage ne cause la satisfaction des uns, que par cette raison qu'il excite l'envie et la colère des autres.

Curieux de nous assurer du fait, écoutons et traduisons la pensée de chacun d'eux. Afin de procéder avec ordre, nous descendrons tour à tour du second au premier étage, en cheminant de gauche à droite.

Le numéro 1 du second. — Certes, je déteste en général les mariages; mais celui-ci me plaît. Mes voisins, qui se flattaient d'y figurer, n'y ont pas été invités. Donc ils enragent. Je pense à leur désappointement; et sans être de la noce, j'ai aussi ma petite fête.

Le numéro 1 du premier. — Qui la pressait tant de se marier? Elle aurait dû comprendre que je n'attendais pour me déclarer que la mort de son oncle, qui lui laissera sa ferme de Grand-Champ. Quand sera-t-elle veuve, à présent?

Le numéro 2 du second. — Mon pauvre voisin du dessous doit être très-vexé de ce mariage : la demoiselle d'en face lui enlève le principal habitué de notre café, son adversaire constant aux dominos, une vraie mazette. Maintenant il n'aura plus que moi pour faire sa partie, et je le gagne toujours.

Le numéro 2 du premier. — Les imbéciles! Font-ils assez de bruit avec leur stupide mariage, auquel on n'a pas eu la politesse de m'inviter! Ils savent pourtant bien que j'ai horreur du tapage et que je ne suis pas endurant. Encore ces cloches! encore la fusillade! et toute la nuit les

violons peut-être! Ah çà, il n'y a donc plus de police? Il n'y a donc plus de gendarmes?

LE NUMÉRO 3 DU SECOND. — Elle m'a refusé, c'était son droit; elle l'épouse, ce n'est pas moi qui suis le plus à plaindre : aussi je leur pardonne leur bonheur, car je soupçonne qu'ils feront très-mauvais ménage. Au surplus, ils n'ont qu'à bien se tenir : je ne suis pas méchant; mais si j'apprends quoi que ce soit sur le compte de l'un ou de l'autre, toute la ville le saura; il faut que justice se fasse!

LE NUMÉRO 3 DU PREMIER. — Voilà un mariage qui me convient tout à fait : la mariée est sujette aux crises nerveuses, le marié est apoplectique; tôt ou tard ceci doit leur jouer un mauvais tour, et je suis de si près le parent de tous les deux, qu'on ne peut pas hériter de l'un ou de l'autre sans que j'aie aussi ma part. Vous m'avez oublié dans vos invitations; je ne vous en veux pas, puisqu'en faisant cette noce-là vous me faites des rentes.

Les pensées peu chrétiennes que nous prêtons aux six voisins de la *demoiselle d'en face* sont un souvenir et non pas une supposition de notre fantaisie. Un jour, en pareille occurrence, non-seulement ces mauvaises pensées fermentèrent dans l'esprit de quelques habitants de certaine petite ville, mais encore elles se manifestèrent hautement sans vergogne sur le parcours des gens de la noce. Cependant, le soir venu, la cloche qui avait sonné le mariage sonna le tocsin d'alarme. Le feu était au logis même des deux nouveaux mariés. Toute la ville s'y précipita pour porter secours aux incendiés. Prétendants désappointés, parents intéressés, voisins jaloux, étaient au premier rang des sauveteurs, ou plutôt il n'y avait plus, devant le péril du prochain, ni envieux, ni mécontents; les visages ne grimaçaient plus : dans l'ardeur d'une noble émulation, le masque des mauvaises passions était tombé, et, à la lueur de l'incendie, on ne voyait sur ces faces humaines que leur empreinte divine.

LA CROIX DE L'AVOINE.

LÉGENDE ALSACIENNE.

La plupart de nos légendes populaires reposent sur des traditions mythiques qui remontent à la plus haute antiquité; mais un grand nombre d'entre elles tirent aussi leur origine de faits réels, d'événements historiques, altérés plus tard par l'imagination du peuple ou dénaturés dans des vues d'intérêt particulier. La légende qu'on va lire appartient à cette dernière espèce.

A une lieue du bourg de Pfaffenhoffen, entre le ruisseau de la Moder et la forêt de Haguenau, appelée, à plus d'un titre, la *forêt Sainte*, *foresta Sancta*, s'élèvent les ruines de l'ancienne abbaye de *Neuenbourg*, fondée en l'an 1128 par le comte Renaud, fils de Pierre de Lützelbourg, qui avait bâti le monastère de Saint-Jean des Choux, près Saverne. Les religieux du couvent de Neuenbourg suivaient la règle de l'ordre de Cîteaux. Non loin du hameau du même nom, sur le bord d'un petit étang, qui se trouve entre la lisière de la forêt et des banlieues d'Uhlwiller et de Nieder-Altdorf, se trouvent les débris d'une croix en pierre grossièrement sculptée, et connue dans la contrée sous le nom de la *Croix de l'avoine* (*das Haberkreuz*).

Voici, d'après la tradition populaire, l'origine de cette croix :

Il y avait jadis, au couvent de Neuenbourg, un abbé cupide et ambitieux, qui tyrannisait outre mesure les pauvres villageois des communes d'Uhlwiller et de Nieder-Altdorf dont il était le suzerain. Non content de prélever la dîme de leurs faibles revenus, et de les astreindre à force corvées, il alla même jusqu'à leur enlever quelques minces priviléges qu'ils avaient acquis depuis longtemps dans la forêt qui borde les deux communes.

Les malheureux serfs, condamnés à un rude travail, dont ils voyaient passer le fruit dans les granges et les caves du riche couvent, tombèrent peu à peu dans la plus affreuse misère. Mais quel fut leur désespoir, lorsque, tout à coup, le méchant abbé leur retira aussi la jouissance de plusieurs pièces de terre qu'ils possédaient depuis un temps immémorial dans le canton dit Pferchbruch!

Comme toutes les protestations qu'ils avaient faites auprès de leur seigneur, pour rentrer dans la jouissance de leur droit, étaient demeurées sans effet, les paysans députèrent vers lui plusieurs pères de famille, choisis dans chacun des deux villages, afin de lui faire savoir qu'ils renonçaient à tout jamais, et pour eux et pour leurs descendants, à leurs prétentions sur les terres en question, dans le cas où l'abbé consentirait à affirmer, sous la foi du serment, que ces champs étaient réellement la bonne et légitime propriété du couvent. Ce serment, ajoutèrent-ils, devra être prêté sur le sol même des terres en litige, et en présence de tous les religieux du monastère et des habitants des communes d'Uhlwiller et d'Altdorf.

L'abbé de Neuenbourg ne fit pas défaut à cette invitation.

Au jour fixé pour la prestation du serment, les portes du couvent s'ouvrirent, et l'on vit sortir processionnellement, croix en tête et bannières déployées, les religieux de Neuenbourg, précédés de leur abbé et se dirigeant vers le lieu désigné pour la cérémonie.

Les villageois, hommes, femmes et enfants, les y attendaient avec impatience, adressant de ferventes prières au Dieu de justice qui punit le méchant et protége l'innocent opprimé. Ils voulurent faire une dernière tentative pour obtenir de l'abbé la restitution amiable de leurs biens. Mais celui-ci leur impose silence; il se place au milieu de l'un des champs contestés, lève la main droite, et dit d'une voix assurée :

« Je touche de mes pieds *la terre du couvent* de Neuenbourg, et cela est aussi vrai que *mon Créateur* est au-dessus de moi ! »

Un morne silence accueillit ces paroles.

Mais voici que, tout d'un coup, un valet attaché au service du couvent se fraye un passage à travers la foule des villageois consternés.

« Amis, s'écrie-t-il, vous êtes trahis! le saint homme a souillé ses lèvres par le plus infâme parjure ! »

A ces mots, il se jette sur l'abbé, dont la pâleur subite trahit le trouble et l'embarras. Il veut parler, mais déjà le valet lui a arraché la capuce, et montre aux yeux étonnés de l'assemblée *une cuiller à soupe* (¹) qui s'y trouvait cachée.

« Voyez ici le *Créateur*, s'écria-t-il d'un accent terrible, voyez le beau Créateur que le moine sacrilége a appelé en témoignage de son iniquité! »

Là-dessus il terrasse le malheureux, lui ôte un de ses souliers duquel s'échappent *des parcelles de terre*.

« Il avait beau dire, le traître, continue le valet avec une colère toujours croissante, il avait beau jurer qu'il touchait de ses pieds la terre du couvent; en effet, j'ai vu de mes propres yeux comment, avant de partir pour ce lieu, il a remué la terre de son jardin et en a saupoudré le fond de sa chaussure! »

(¹) Le texte de ce serment, tel que le rapporte la tradition, est ainsi conçu : « So wahr der *Schœpfer* über mir ist, so wahr stehe ich auf » des Klosters Grund und Boden. » En allemand, il y a jeu de mots : *Schœpfer*, créateur, désigne aussi, dans le dialecte alsacien, une cuiller à puiser la soupe, et dérive du verbe *schœpfen*, puiser.

Alors les paysans, dont l'indignation longtemps retenue se change en une fureur aveugle, se jettent en foule sur l'infortuné abbé; ils l'accablent de coups et le laissent mort sur place, tandis que les moines, poursuivis par les imprécations de la troupe effrénée, cherchent leur salut dans la fuite.

En expiation du meurtre commis sur l'abbé de Neuenbourg, les communes d'Uhlwiller et de Nieder-Altdorf firent ériger sur la place fatale une croix en pierre, au pied de laquelle ils avaient à déposer, tous les ans, une certaine quantité d'*avoine,* que le couvent continua à percevoir pendant de longues années. Cette circonstance fit donner à cette croix le nom de la *Croix de l'avoine.*

Nous avons reproduit cette légende fidèlement d'après la tradition populaire répandue dans toute la contrée. Mais interrogeons maintenant la voix de l'histoire, et écoutons la réponse :

« Un homicide avait été commis sur la personne de l'abbé *Berthold,* par des habitants d'Uhlwiller et de Nieder-Altdorf, qui avaient réclamé au sujet de terres appelées le Pferchbruch. Rodolphe de Fegershein et Walther de Brumath furent nommés arbitres (1334) pour examiner les causes du différend et prononcer sur le sort des meurtriers. Ils reconnurent que le Pferchbruch appartenait de plein droit à l'abbaye. Quant à l'homicide, tous les habitants mâles des deux communes furent condamnés à une expiation consistant à faire le tour de la cathédrale de Strasbourg, des cierges en mains, pieds et tête nus. Les cierges devaient être exposés en offrande sur l'autel de la Sainte-Vierge. Trois individus, reconnus pour avoir plus spécialement favorisé le meurtre de l'abbé Berthold, reçurent l'injonction de faire le pèlerinage de Rome, et de ne point rentrer dans le diocèse de Strasbourg avant d'en avoir obtenu le consentement de l'abbé de Neuenbourg. Deux autres individus, convaincus d'avoir pris une part directe au meurtre, furent également bannis du diocèse et condamnés au double pèlerinage de Rome et de Saint-Jacques de Compostelle (¹).

Dans la liste des abbés du couvent de Neuenbourg, insérée dans la Chronique alsacienne de Bernhard Hertzog (liv III, fol. 47), Berthold figure le quatorzième. Voici l'article qui le concerne :

« *Bertholdus.* Celui-ci fut assassiné innocemment par les paysans d'Uhlwiller, sujets du couvent, dans un petit bois situé entre le village et l'abbaye; et sur le lieu du crime l'on érigea une croix en pierre avec cette inscription : *Anno domini 1334. 3 Nonas Januarij, occisus est hic innocenter, Dominus Bertholdus abbas nobilis huius Monesterij cuius anima requiescat in pace.* » Cette croix fut brisée lors d'un passage de troupes, en 1537.

(¹) Voy. *Annuaire du Bas-Rhin*, 1841, d'après les actes du procès déposés dans les archives de la préfecture.

LA MÈRE DE KÉPLER.

Voy. la Table des trente premières années.

Képler était pauvre. Il vivait avec une grande économie et dans de continuelles inquiétudes pour l'avenir, lorsque des douleurs plus poignantes encore vinrent empoisonner ses dernières années. Une lettre de sa sœur lui apprit que leur vieille mère, âgée de soixante-dix ans, venait d'être jetée en prison, accusée de crime et de sorcellerie; outrée de l'impertinente absurdité des questions qui lui avaient été adressées par le juge d'instruction, Catherine Képler avait aggravé sa position en se faisant accusatrice à son tour, et en lui reprochant avec un injurieux mépris sa fortune trop rapidement acquise depuis qu'il était magistrat. Malheureusement l'opinion publique la condamnait; sans alléguer aucun fait précis, elle lui demandait compte de toutes les calamités privées ou publiques, et s'élevait contre elle de toutes parts avec une implacable fureur. On établissait qu'elle ne regardait jamais les gens en face et qu'on ne lui avait jamais vu verser de larmes. Ces indices n'étaient pas suffisants; mais comme envers de tels accusés le juge n'avait aucune mesure à garder et ne craignait rien plus que de paraître manquer de zèle en les épargnant, l'usage était alors d'arracher par la torture des aveux qui conduisaient le victime au bûcher. Képler accourut, et, pendant cinq années remplies des plus cruelles appréhensions, il lutta sans relâche pour sauver sa mère. En démontrant avec l'ascendant d'une renommée déjà imposante que « ces épreuves de patience plus que de vérité », comme avait dit notre Montaigne, exposent le juge à des condamnations plus criminelles que le crime, il ne put empêcher que l'on montrât à la vieille Catherine les instruments du supplice, en lui expliquant leur usage et la menaçant de les employer pour vaincre l'obstination de son silence. On ne parvint pas cependant à ébranler sa constance; elle se déclara prête à tout souffrir, et son attitude hautaine et résignée la sauva du supplice, mais non pas de la honte qui, d'après les préjugés du temps, rejaillit tristement sur son fils. (¹)

(¹) *Les fondateurs de l'astronomie moderne,* par Joseph Bertrand, membre de l'Institut.

Les plus anciens écrits de tous les peuples ont été composés dans la forme poétique et chantés avant d'être récités simplement comme l'on parle. Dans les commencements, l'éloquence, la philosophie, l'histoire, sont confondues avec la poésie et la musique.

SUR LES CHARPENTES EN CHATAIGNIER

DES ÉDIFICES DU MOYEN AGE.

Il n'est point d'amateur de nos monuments historiques qui n'ait admiré les belles charpentes qui supportent les faitages des vieilles cathédrales ou les toits coniques des tours féodales. Quand on contemple ces poutres lisses, sans nœuds, ayant souvent quinze mètres de droit fil, aux vives arêtes, au cœur sain, s'entre-croisant en tous sens dans un désordre apparent, mais en réalité suivant les règles d'un art profond, on se demande avec étonnement quelles sont les forêts de notre sol qui ont fourni ces admirables bois de construction. L'étonnement redouble quand le cicerone vivant ou le guide imprimé répondent que ces charpentes sont en bois de châtaignier. Dans les combles de la cathédrale de Bourges et de la tour maîtresse du château de Châteaudun, cette réponse me trouvait bien incrédule. J'examinais le bois : ce n'était ni du chêne, ni du hêtre, ni du sapin, encore moins du frêne ou du peuplier; et cependant, comment l'arbre au tronc surbaissé, le plus souvent creux, branchu à quelques mètres du sol, qui porte la châtaigne, aurait-il pu fournir de pareilles solives? Je n'osais nier, puisque je ne pouvais désigner l'essence dont ces poutres étaient faites, et je restais dans le doute.

Il y a deux ans, en automne, je cheminais sur la route qui mène de Bagnères-de-Bigorre à Campan; arrivé au hameau de Médoux, j'aperçois sur la droite une belle maison de campagne entourée de jardins. Au fond, adossé à la colline, était un petit bois; au milieu s'élevait un grand arbre que l'œil du forestier le plus exercé n'eût certes pas

reconnu dès l'abord : son tronc droit, lisse et cylindrique, s'élevait verticalement comme un mât de vaisseau. Les premières branches étaient à 30 mètres du sol, et une petite cime conique, ayant au plus 10 mètres de haut, composée de branches courtes, horizontales et rigides, un peu contournées, terminait comme un panache aérien la magnifique colonne qui la supportait. De loin on aurait cru voir un sapin; mais la nudité du tronc, la rigidité des branches et l'aspect du feuillage contredisaient cette opinion. Je m'approche, et, aux feuilles éparses sur la terre, aux fruits tombés de l'arbre, je reconnais, à mon étonnement extrême, que cet arbre est un châtaignier. Les fruits, dits hérissons, de la grosseur d'une grosse noisette, renfermaient deux graines qui, réunies, égalaient à peine le volume d'un pois chiche : à ces signes je reconnus le châtaignier sauvage, dont la culture n'a point modifié le fruit ni fait grossir les graines remplies de fécule, qui sont l'aliment des montagnards des Cévennes et du versant méridional des Alpes. Les feuilles, moins longues et beaucoup plus étroites que celles du châtaignier ordinaire, étaient lancéolées, souvent courbées en forme de sabre, et dentées en scie comme celles de l'espèce cultivée.

Le châtaignier sauvage est devenu si rare que nous ne le connaissons plus; mais il était jadis très-commun en France, surtout dans le Limousin. Je tiens de M. Paulin Talabot qu'on trouve encore dans cette province quelques restes de forêts composées de châtaigniers sauvages, et M. Vilmorin se rappelle encore en avoir vu dans son enfance aux environs de Vierzon. Leurs troncs étaient droits, cylindriques, d'une seule venue, comme celui de Médoux. Ce sont ces arbres disparus qui ont fourni les poutres dont se composent les charpentes des constructions du moyen âge. On ne saurait en douter quand on a vu le géant de Médoux, qui a 40 mètres de haut sur 4m.30 de circonférence à un mètre du sol. C'est un arbre très-vieux, planté jadis par les capucins dont le couvent a été remplacé par la maison actuelle. Ce couvent avait une haute antiquité, car sur des pierres provenant de l'église, et conservées dans une grotte où les moines prenaient le frais, on lit la date de 1545.

C'est donc amélioré par la culture et par la greffe que le châtaignier sauvage nous fournit ces graines mangeables connues sous le nom de *châtaignes*, et sous celui de *marrons* lorsque l'une des deux graines avorte et que l'autre prend alors un grand développement. Les meilleurs, appelés à Paris *marrons de Lyon*, du lieu de provenance, se récoltent dans la chaîne des Mores, département du Var, aux environs du Luc et de la Garde-Freinet. La découverte et la distinction du châtaignier à l'état sauvage nous fournit le moyen de constater si dans un pays le châtaignier est indigène ou s'il a été introduit par l'homme. Dans la forêt de l'Édough, près de Bone, en Algérie [1], on voit des châtaigniers; mais peut-être l'arbre n'est-il pas spontané et a-t-il été apporté de Sicile par les Romains des colonies d'Hippone et de Bone (*Hipporegius*), car il donne de bonnes châtaignes de grosseur ordinaire, qui servent d'aliment aux colons établis dans la forêt pour l'exploitation du chêne-liége. Mais cet arbre, que les botanistes croient originaire de Sicile, se trouvait également à l'état sauvage, et par conséquent spontané dans la région granitique du centre de la France.

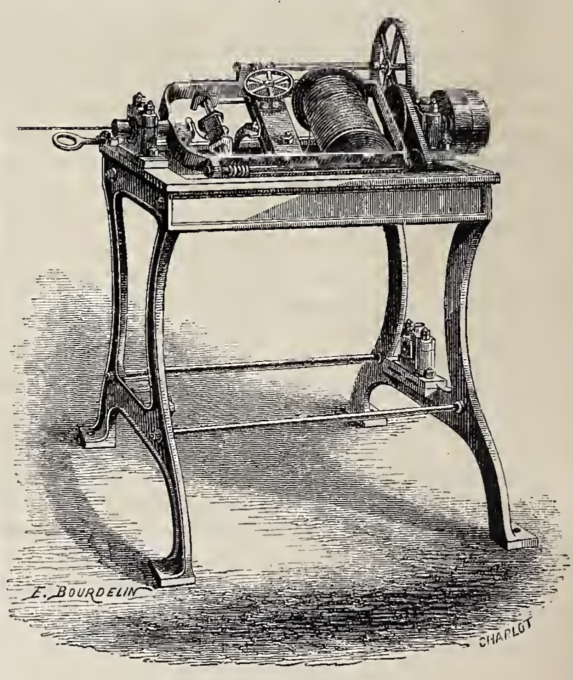
MACHINE A FILER LA CORDE.

Qui n'a vu faire de la corde le long des routes? Un homme tient dans son tablier une certaine quantité de chanvre qu'il défile en marchant à reculons. L'extrémité de la corde est attachée au centre d'une rondelle en bois mise en mouvement par une grande roue qu'un enfant fait tourner à l'aide d'une manivelle. Le chanvre, par suite du mouvement de rotation de la rondelle, se tord. L'ouvrier, toujours marchant, fait reposer la corde sur des espèces de râteaux en bois placés de distance en distance.

Pour faire la corde à l'aide de cette méthode primitive, il faut un long espace et le travail simultané de deux personnes. S'il fait froid, s'il pleut, cette fabrication est pénible, sinon impossible.

La machine nouvelle représentée par notre gravure permet de faire la corde à l'intérieur des maisons, dans un très-petit espace, et, si l'on veut, le soir, au coin du feu. Beaucoup de personnes, hommes ou femmes, peuvent augmenter ainsi sans fatigue le salaire de leur journée. La fabrication est régulière, uniforme et rapide.

On n'a qu'à poser sur ses genoux le chanvre; on l'introduit par une petite ouverture que l'on voit à gauche du dessin. Le chanvre fait un tour sur un petit prisme en bois et vient s'enrouler sur une bobine. Dès que l'appareil est mis en mouvement, le cadre en fer qui porte tout le mécanisme tourne en un sens pendant que la bobine tourne dans un autre. C'est de la combinaison ingénieuse de ces



Machine à filer inventée et construite par M. Pragneau, de Bordeaux.

deux mouvements de rotation que résultent et la torsion du chanvre et l'enroulement uniforme de la corde sur la bobine.

La petite machine peut être mise en mouvement par une machine à vapeur; mais il est facile aussi de remplacer la poulie par une excentrique à pédale, et l'ouvrier, tout en défilant son chanvre, fait mouvoir l'appareil avec son pied, comme on fait mouvoir un tour ordinaire.

Par la méthode ancienne, en plein air, un ouvrier ne peut faire que 26 kilogrammes de corde ordinaire en onze heures de travail; avec la machine Pragneau, on peut en faire, dans le même temps, 42 kilogrammes. Une machine devant être mue mécaniquement coûte 450 francs. Quant à celles que l'ouvrier peut faire mouvoir lui-même, on les exécute à très-bon marché; leur prix varie de 160 à 200 francs.

[1] Voy. t. XXXIII, 1865, p. 22.

LES SFORZA.



Jean-Galéas Sforza, médaillon en marbre de la collection de M. Timbal. — Dessin de Chevignard.

A Cotignola, bourg de la Romagne, entre Imola et Faenza, un paysan nommé Giacomuzzo (ou Jacques Muzzo) bêchait une pièce de terre. Le soleil était brûlant, le sol dur, la sueur ruisselait sur le visage bronzé du pauvre homme. « Quel métier! pensait-il. Ne vaudrait-il pas mieux me faire soldat dans quelque bande, et aller piller les autres, au lieu d'être pillé moi-même trois ou quatre fois l'an! » Comme il roulait dans sa tête cette réflexion, une musique militaire vint à se faire entendre non loin de là. Jacques, cédant à la pensée qui l'agitait, avisa un arbre qui était à quinze ou vingt pas de lui et se dit : « Que le sort en décide! Je vais jeter ma bêche contre cet arbre. Si elle y reste, avant que le soleil se couche je m'enrôlerai... » La bêche, lancée adroitement et vigoureusement, entra dans le tronc. « Et vive la guerre! » s'écria Jacques en sortant du pauvre champ de ses pères.

Bientôt Jacques Muzzo eut la réputation du soldat le plus endiablé de toute la Romagne. Prêt à servir tous les partis, selon la paye qu'on lui offrait ou selon son caprice, il se précipitait à tête perdue dans toutes les querelles, en paix comme en guerre. « Il ne parlait que de ravages et de saccagements, et il voulait obtenir par *force* tout ce que bon lui semblait. » De là vint qu'on lui donna le surnom de Sforza ([1]).

Tel fut l'homme qui fonda la fortune de l'illustre maison des Sforza. Une fois ses descendants parvenus, grâce à lui, au nombre de ceux qui se croient le droit de gouverner leurs semblables selon leur bon plaisir, il ne manqua point de flatteurs pour prétendre qu'ils descendaient d'une vieille famille noble quelconque. Quel est le souverain, sorti de la classe même la plus humble, à qui l'on n'ait fabriqué une généalogie?

« Il y a très-peu de personnes, dit Bayle, qui ne soient bien aises qu'on ne puisse pas leur reprocher l'obscurité de leur origine. La plupart de ceux qui montent des plus bas degrés aux plus hauts, préfèrent l'avantage de ne pas être exposés au reproche de roture, à l'avantage d'avoir pu vaincre par le mérite personnel les obstacles d'une condition très-mécanique. On leur fait donc beaucoup de

([1]) On l'appela aussi Attendolo.

plaisir quand on leur donne des ancêtres fort illustres. Rarement sont-ils du goût d'Agathocles, qui, étant devenu roi, se faisait servir à table, non-seulement en argenterie, mais aussi en vaisselle de terre, afin de donner à connaître qu'il était fils d'un potier. »

Giacomo Muzzo Sforza, après s'être battu tour à tour pour la Toscane, la Lombardie, les États de l'Église, etc., servant indifféremment princes ou républiques, selon le prix, trouva plaisant de se faire nommer comte de Cotignola, ce qui n'était pas, du reste, une pure vanité; car, avec ce titre, il eut la possession de ce pays où il avait été simple paysan. Il commandait les troupes de la reine Jeanne de Naples et guerroyait contre Alfonse d'Aragon lorsqu'il se noya, en janvier 1424 ou 1426, en traversant la rivière de Pescara, qu'on nommait alors Aterno; il avait environ cinquante-cinq ans.

Son fils François, dont la mère était moins qu'une vivandière, fut créé comte de Tricaro, à l'âge de treize ans, par Ladislas, roi de Naples. Il servit non-seulement Naples, mais Rome, Milan, puis prit pour son propre compte quelques États de l'Église; après quoi, il devint duc de Milan. Nous avons déjà dit ailleurs comment Sismonde Sismondi, après avoir loué la valeur, la prudence de ce François Sforza, résume son opinion sur lui, en disant qu'il eut tous les vices de son siècle, et Dieu sait ce que cela signifie : cruauté, perfidie, parjure, dissolution, et le reste. Galéas-Marie Sforza, qui épousa une fille de notre roi Louis XI, ne valait pas mieux que son père : on l'assassina. Son fils, Jean-Galéas Sforza, né en 1476, lui succéda nominativement; il n'était alors âgé que de huit ans. Sa mère, Bonne de Savoie, eut à défendre sa souveraineté contre les quatre oncles du jeune duc. L'un de ceux-ci, Louis le More ([1]), parvint à s'emparer du pouvoir; il en laissa l'ombre quelque temps à Jean-Galéas, qui, à vingt et un ans, avait épousé Isabelle d'Aragon, fille d'Alfonse duc de Calabre; mais il se lassa même de cette sorte de partage et enferma les deux jeunes époux dans le château de Pavie. On regarde comme certain que Jean-Galéas y mourut empoisonné, le 22 octobre 1494. Deux autres Sforza succédèrent à Louis le More : Maximilien, despote, dissipateur, plus qu'à moitié fou, mort dépossédé à Pavie, en 1530; et François-Marie Sforza, dernier duc de Milan, homme de peu de valeur, mort en 1535.

De cette vue générale sur l'illustre famille des Sforza que pouvons-nous conclure, si ce n'est que Giacomo Muzzo eût mieux fait de ne pas jeter sa bêche contre un arbre, mais de persévérer courageusement à tirer de la terre son pain et celui de sa famille. Il est vraisemblable que ses descendants eussent été plus honnêtes, ou tout au moins eussent fait moins de mal à l'humanité. La raison publique ne met certainement plus en doute qu'une famille de paysans, simples et laborieux, ne vaille beaucoup mieux qu'une race de souverains vicieux. Il ne faut pas trop cependant croire que cette raison triomphe encore absolument des préjugés qui lui sont contraires. Si, par exemple, il existe en Italie quelque personnage du nom de Sforza, on peut être sûr qu'il est plus fier d'être issu de tous ces méchants hommes que d'une famille de cultivateurs sans célébrité.

L'ÉBRANCHEUR DES VOSGES.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 138.

C'est cependant à partir de cette heure que ma mémoire prit plus de consistance, mes idées plus de suite; j'eus conscience de moi-même. Je me rendis compte peu à peu de ma situation, et le premier sentiment sur lequel je me reposai avec bonheur, ce fut la reconnaissance. M. Fleurot m'arrivait dès l'aube, ayant déjà récolté sur la montagne les simples, humides de rosée, dont le parfum matinal me faisait renaître. Il m'en préparait lui-même les sucs; il semblait que sa bonne figure épanouie, fraîche sous ses cheveux blancs, m'apportât la santé, qu'il me promettait avec cette foi imperturbable qui du médecin passe au malade. En effet, que ce fût par la vertu des conferves, de l'aconit, de l'arnica, ou grâce à la nature, à mon âge (j'étais jeune alors) et à l'air vivifiant de ces contrées, l'inflammation avait cédé, et je marchais vers la convalescence aussi rapidement que le permettaient des fractures compliquées et les suites de terribles secousses auxquelles il était surprenant que j'eusse résisté. Mon docteur, mon sauveur (je ne lui marchandais pas les titres à ce cher M. Fleurot), n'était pourtant, au dire des savants docteurs qui m'en ont parlé depuis, qu'un ignorant *rebouteur*, incapable de nommer seulement les os qu'il se contentait de rajuster, de ressouder, de rallonger au besoin. Au fait, et lui-même en convenait (à la vérité, d'une façon tant soit peu ironique), il s'enquérait plutôt de la place des os dont il opérait la réduction, de leurs fonctions, et de l'action des muscles qu'il parvenait à redresser, que de leurs sobriquets latins ou grecs, lesquels, disait-il, n'étaient pas de sa compétence. Serait-il vrai que la science se trouvât chez lui complétement en défaut? Je ne sais. Toujours est-il que son tact et son merveilleux instinct ne le trompaient guère. Ses doigts agiles, légers, vrais doigts de sorcier, pressentaient, calmaient, conjuraient la douleur. Être touché, manié par lui, c'était être soulagé, c'était être guéri!

« La mort reculait devant le guérisseur des Vosges », vous aurait dit Hanz Guelpy, pour qui M. Fleurot était un dieu. Que de fois il me raconta les merveilleuses cures faites non-seulement par mon docteur, mais, avant sa naissance, par son père, son grand'père... comment donc! et par ce bisaïeul des Fleurot, célèbre dans les livres, et que le roi, « un Louis, quatorzième ou quinzième, aurait voulu s'attacher pour médecin; mais bernique! Ceux qui sont nés dans le *val de la Joie* n'ont pas pressé d'aller vivre ailleurs. » En lançant cette affirmation, Hanz jetait un coup d'œil ravi sur le *val d'Ajol*, dont il traduisait ainsi le nom et qu'on voyait en plein de ma fenêtre. A en croire le brave garçon, il y avait plus d'un siècle que le duc de Lorraine, le bon roi Stanislas Leczinsky, avait en vain essayé de fixer à la cour de Nancy ou à celle de Lunéville un des aïeux de M. Fleurot. « Ah bien! oui-da! » poursuivait le narrateur avec un mouvement d'épaule qui lui était familier, « le rebouteur du pays n'aurait eu garde de quitter son monde, de planter là les malades qu'il avait remis sur pied et qui lui étaient reconnaissants. Il ne se souciait mie d'échanger ses bons habits de bure et de chaud drap du pays pour les velours, les pou-de-soie, les damas et oripeaux pailletés de la cour! Miséricorde! quitter le franc rire et les gais propos des bons sans-gêne assemblés autour du pichet, du kugelhuff, du poêle bien chaud, et cela pour les froides salles dallées de marbre, les railleries, les airs moqueurs de ces beaux docteurs musqués, empesés, emperruqués, qui saignaient et purgeaient, Dieu sait! et les cimetières aussi le savent! D'ailleurs, Monsieur peut lire, lui, et il verra à son aise, imprimé tout du long dans des livres reliés, que Louis quinze... c'est bien quinze, je ne me trompe pas, Louis quinze lui-même aurait anobli nos Fleurot (la fleur du canton, c'est vrai ça!), la race entière, du premier au dernier, si leur arrière-grand'père l'avait bien voulu; mais le digne homme dit au roi que puisque Sa Majesté

([1]) Voy. sur Louis le More et sur Jean-Galéas, t. XXXIII, 1865, p. 332.

tenait si fort à lui être agréable, il demandait qu'au lieu de titres, dont on n'a guère le débit chez nous, il lui fût octroyé en don royal quelques-uns de ces squelettes (Hanz prononçait *esquelettes*), de ces mannequins qui vous montrent à cru tout le dessous et le dedans d'un homme, toute la mécanique du bon Dieu, quoi! afin que, par ainsi, et jusqu'à la fin des fins, ses enfants et petits-enfants, tout comme leurs aïeux, fissent marcher droit les boiteux, et les manchots s'évertuer des deux mains. Je les ai vus, les présents du roi, n'y a pas à dire, ajoutait Guelpy en se rengorgeant; je les ai vus en os et en cire, car M. Fleurot me reçoit dans son cabinet, moi! j'y ai mes entrées. »

Étrange et cher garçon! si candide en ses vanités enfantines, et d'un dévouement si complet! Je m'attendris au souvenir des histoires avec lesquelles il trompait mon ennui, récits qu'il mélangeait d'un patois naïf que je traduis mal, et qui si souvent exprima des sentiments élevés. Hélas! en revenant sur ces temps éloignés, en me rappelant tout ce que le pauvre bûcheron fut pour moi, mon cœur se serre, et j'ai peine à poursuivre.

C'était à travers lui que je faisais connaissance avec son cher pays qu'il aimait tant, et il ne se lassait pas plus de raconter que moi d'interroger et d'écouter, jusqu'à ce que le sommeil fermât mes yeux. Des hauteurs du Donon et du ballon de Saint-Maurice, « d'où l'on voit toute la terre, disait-il, jusqu'au fond des vallées et des trous des *sagars* et *segarès* (scieurs de long), et aux sombres forêts, retraites cachées des heimathloss et des charbonniers », il avait tout vu, il vous faisait tout voir. Ces scieries, bâties de troncs d'arbres, enfouies dans d'inextricables gorges, il les avait habitées; ces ravins, ou *voutons*, qui, le long de talus rapides, servent de chemin aux schlittes pour transporter les trains de bois aux étangs et aux nombreux cours d'eau chargés de les charrier jusque dans les villes, il les avait parcourus comme schlitteur; ces repaires de sabotiers et de bohémiens qu'il nommait *heimathloss*, antres cachés au fond des noirs fourrés de sapins, il y avait vécu; il avait appris les métiers de toutes ces hordes diverses; il parlait leurs idiomes, racontait leurs prouesses, se complaisait à répéter leurs contes merveilleux qu'il animait de son surplus de vie. — Mais je n'ai pas le courage de revenir sur tant de curieuses narrations, où il mêlait le réel et le fantastique, et faisait parfois intervenir les fées des sources et les démons des ruines. A mesure que ces souvenirs se réveillent, je sens les larmes qui me gagnent, et je redeviens faible comme au temps où je ne pouvais remuer sans le secours de l'excellent garçon. Sa crédulité augmentait l'intérêt de ses récits, les rendait tantôt plus amusants, tantôt plus dramatiques, et son ignorance (il ne savait pas lire) ne l'empêchait pas d'être fort intelligent et singulièrement habile en toutes sortes de travaux manuels. Par exemple, non-seulement il faisait avec son *eustache* toutes sortes de bimbelots et de jouets, mais il avait fabriqué lui-même le violon, point mauvais du tout, avec lequel il « attachait des ailes », c'était son expression, aux pieds des jeunes filles, et souvent « égayait les *rakiotes*, les *lours*, les *coëréges* », ainsi qu'il nommait les danses, fêtes et veillées du pays. Ce ne fut cependant pas sans peine que je le décidai à me jouer sur son instrument les airs et les bourrées des montagnes. A l'en croire, « son *braillard* portait malheur maintenant, vu que, la dernière fois qu'il l'avait fait *sonner* », c'était à cette nuit de malheur, cette nuit de bombance, où, par trop *égayé* (il convenait avoir nocé trois jours et trois nuits), au lieu de conduire la schlitte sur laquelle j'étais étendu jusque chez M. Fleurot, où la bande turbulente me voulait transporter, il perdit l'équilibre et versa son « pauvre monsieur », ainsi qu'il m'appelait, sur le seuil de sa propre demeure. Mais ces souvenirs, évidemment plus pénibles encore à Guelpy qu'à moi-même, nous les évitions d'un commun accord.

Grâce au docteur et à mon cher garde-malade, onze mois d'inertie et d'alternatives de souffrance et d'anéantissement s'étaient écoulés sans trop d'ennui. Si je n'étais pas mort, ou tout au moins estropié, je le devais autant à la persistance infatigable des soins ingénieux de Hanz qu'à l'expérience et aux inventions merveilleuses de M. Fleurot. Mon pauvre individu, meurtri, brisé, avait été tout d'abord entièrement emmaillotté de conferves amassées journellement le long des clairs ruisseaux des Vosges. *Conferva rivulata*, disait mon Esculape, qui, lorsqu'il s'agissait de botanique, retrouvait et laissait volontiers échapper quelques noms latins. Ces vivantes écumes des eaux, qui aspirent et retiennent l'humidité mieux que la charpie, sont plus flexibles et d'un toucher plus doux. Recueillies toutes fraîches, fréquemment renouvelées, imprégnées d'arnica, ces vivifiantes applications m'apportaient un soulagement instantané; j'aimais jusqu'à leur odeur, qui avait quelque chose de remontant; enfin, je commençais à me sentir renaître. Longtemps porté d'un matelas à l'autre par le robuste Guelpy, et même quelquefois par mon docteur, j'en étais venu à changer de place moi-même, appuyé sur un bras ou sur la légère et solide béquille taillée par mon garde-malade; et maintenant M. Fleurot m'ordonnait l'air extérieur et la promenade à la chaleur du jour sous l'ombrage des pins, dont les émanations résineuses devaient hâter le retour de mes forces. Le docteur s'en fiait avec raison à l'intelligence, à l'adresse et au zèle de Hanz pour l'exécution de ses ordonnances. Le brave garçon se mit à l'œuvre sur l'heure, et en vérité il n'était pas facile de me faire toucher terre. Ma cage était pour ainsi dire suspendue, et l'on n'y grimpait que par une route des plus primitives. L'échelle perpendiculaire qui conduisait à ma cellule était construite à l'instar des crampons dont les émondeurs se servent pour atteindre aux sommités des arbres : c'étaient des crans taillés dans une poutre verticale. Comment on m'avait hissé, corps inerte et à demi mort, à travers ce chemin ardu, était chose difficile à concevoir. Avec la force de Hanz, exaltée par ses remords (il se regardait, non sans quelque raison, comme la cause de ma seconde chute), il avait fallu le zèle de la joyeuse bande qu'il conduisait, et surtout la décision et l'autorité de M. Fleurot. Le docteur voyait un miracle à faire, une résurrection à opérer; j'étais un *cas grave*, exceptionnel, une *cure*. La cellule de Guelpy offrait une retraite où le praticien tiendrait son patient à l'abri de toute influence fâcheuse, de tout bruit, de tout mouvement, et certes je n'avais garde de me plaindre qu'il se fût ainsi emparé de moi

La suite à la prochaine livraison.

INVENTION DU PAIN ET DU VIN.

L'invention de l'art de faire du pain est loin d'être aussi simple qu'on pourrait être tenté de le croire; car il fallait d'abord découvrir les végétaux, les graminées qui donnent des grains alimentaires; et certes ce ne devait pas être chose facile, puisque les indigènes du nouveau monde, d'où nous vient la pomme de terre, ne connaissent le blé que depuis l'arrivée des Européens. Puis, il fallait moudre la graine, séparer le son de la farine, et faire avec la farine une pâte. Enfin, comment est-on parvenu à découvrir qu'un peu de pâte aigrie, d'un goût détestable, fait gonfler une masse de pâte récente, et que la pâte ainsi pré-

parée donne par la cuisson un pain léger, savoureux et sain?

De même, exprimer une grappe de raisin pour en boire le jus, c'est une idée fort simple : aussi pouvait-elle venir à l'esprit du premier venu. Mais le jus conservé ou fermenté de la grappe a une saveur bien différente de celle du jus fraîchement exprimé. Il fallait certainement du courage pour goûter à une liqueur gâtée, corrompue, car toute fermentation était une corruption. Qui eut le premier ce courage? Ici encore l'histoire garde un silence absolu.

Faire adopter comme boisson le jus fermenté, corrompu, du fruit de la vigne, cela nous paraît sans doute bien insignifiant, un détail indigne du nom de découverte, aujourd'hui que le palais de l'homme est habitué au goût du vin, et il l'est depuis tant de siècles! (1)

LE CHEMIN DE HALAGE.

Qui n'a connu ces moments de langueur où l'on se sent dépouillé de toute force, dénué de tout pouvoir et de tout désir de lutter; où, jetant un regard en arrière sur le passé, il nous semble que nous avons toujours été le jouet des circonstances, que nous n'avons fait autre chose que céder au hasard des événements, sans jamais réagir, sans jamais faire acte de volonté et d'énergie personnelles? Alors que sommes-nous? De quel prix est la vie?



Dessin de Ch. Jacque.

Un jour que j'étais dans une disposition semblable, j'avais laissé tout travail, ma pensée avait rompu avec tout projet d'avenir, désespérant de mener aucune œuvre à bonne fin, et j'étais allé m'asseoir, les coudes sur mes genoux et la tête dans mes mains, au bord de la rivière. Là, les sensations que je percevais vaguement à travers ma rêverie étaient peu propres à me tirer de ma torpeur; une brise légère plissait la surface mobile de l'eau et se jouait dans les arbres de la rive, dont les rameaux se balançaient mollement sous son impulsion; la rivière coulait nonchalamment, suivant la pente de son lit; les roseaux et les joncs qui çà et là bordaient la berge s'inclinaient, entraînés par le courant. « Ainsi de tout, pensais-je; ainsi des choses, ainsi des hommes! Nous sommes tous des instruments dociles entre les mains de la toute-puissante nature! Qu'importe où nous allons? Il n'y a qu'à s'abandonner. »

Tout à coup une ombre mouvante se projeta sur moi et, me dépassant, se dessina sur le gazon à mon côté; je me rejetai instinctivement en arrière et m'étendis à plat sur le sol : c'était la corde d'un bateau qui remontait la rivière et que remorquaient deux chevaux sur le chemin de halage qui longeait la rive derrière moi; elle m'effleura et passa outre. Cet incident éveilla mon attention; je regardai : les deux chevaux tiraient de toutes leurs forces,

(1) *La Chimie enseignée par la biographie de ses fondateurs*, par Ferdinand Hœfer. Paris, 1865.



Dessin de Ch. Jacque

excités de temps en temps par la voix du charretier assis sur l'un d'eux; leur croupe, mouillée de sueur, fumait; leurs jarrets se tendaient comme des ressorts d'acier. Ils marchaient d'un pas ramassé et toujours égal, pesant sur

le collier, mordant de la pointe du sabot le sol raboteux du chemin, ne s'arrêtant jamais, ni ne ralentissant le pas un seul instant pour ne rien céder au courant, qui eût repris l'avantage. La corde était toujours tendue, et, tout en changeant de place, gardait le même niveau. Le lourd bateau, immergé presque jusqu'au bord, refoulait l'eau qui écumait contre sa large proue, tandis que son mât, auquel le câble était attaché, craquait, et que le gouvernail, qui maintenait la direction, gémissait aux mains du marinier. Malgré la force du courant, il avançait si rapidement qu'au bout de quelques minutes il disparaissait dans le lointain.

Quand je l'eus perdu de vue, je me levai et repris le chemin de mon logis. De tout autres pensées remplissaient mon esprit. « Oui, me disais-je, la lutte est possible; l'effort persévérant est assuré de la victoire. Le courant a beau vouloir nous entraîner à la dérive, il dépend de nous de lui résister, d'avancer contre lui. L'homme est libre : sa destinée est dans sa main; il a le droit de placer loin son but et le pouvoir d'y atteindre. Courage donc, et en avant ! »

LES SALANGANES.

Voici quelques lignes de Dumont d'Urville sur les hirondelles qui construisent les nids que mangent les Chinois en relevant leur insipidité naturelle à l'aide de condiments de haut goût. « M. Merkus, dit cet illustre navigateur, me fit remarquer de jolies salanganes qui voltigeaient au travers des ondes écumantes et dans les anfractuosités du précipice; leur corps d'un bleu satiné en dessous, leurs ailes d'un bleu chatoyant et presque métallique, surtout leur extrême légèreté et leur petitesse, donnaient à ces oiseaux une grande ressemblance avec quelques-uns des beaux et brillants papillons propres à ces mêmes contrées. » (1)

(1) *Voyage de l'Astrolabe*, t. V, p. 448.

LA CORRÉLATION DES FORCES PHYSIQUES.

LA CHALEUR EST UN MODE DE MOUVEMENT.

Lorsque nos ancêtres classiques les Grecs et les Latins, ou, pour remonter plus haut encore, les Celtes et les Aryas, voyaient apparaître sous leurs yeux un phénomène naturel non classé dans le cours ordinaire des événements; lorsqu'un fait plus ou moins singulier frappait leur surprise, ils étaient immédiatement disposés à l'attribuer à l'action d'une puissance surnaturelle. Si ce phénomène n'entrait pas par lui-même dans le domaine des actions mécaniques à eux connues, ils créaient volontiers une force occulte, un esprit, comme son générateur. C'est ainsi que l'ardeur des étés ou le frimas des hivers furent attribués à des dieux malfaisants, que les terreurs de la nuit furent causées par des fantômes, que l'éclair fut l'éclat d'un sceptre céleste, et les feux Saint-Elme, Castor et Pollux; c'est ainsi que Thalès donna une âme à l'ambre et à l'aimant, que la digestion fut attribuée par Paracelse à l'action d'un esprit, et qu'au moyen âge le grimoire de l'alchimie ne fut jamais éclairé que par la lampe fumeuse de la magie noire.

En nous rapprochant de notre époque, à mesure que les sciences positives inaugurent leur ère glorieuse et font présager leurs progrès, l'occulte se retire, mais sans jamais disparaître entièrement, parce qu'il y a toujours au delà de la sphère de l'action humaine des rivages inaccessibles. L'air, les vapeurs, le gaz, d'abord spirituels, se rapprochent plus de la matière; le mot gaz lui-même, dont l'étymologie est le mot allemand *geist*, âme, esprit, nous offre un exemple du passage graduel de la conception surnaturelle à la conception physique.

L'idée des gaz, des fluides, de leur action et de leur puissance, surtout depuis les découvertes modernes sur la vapeur et l'électricité, domina bientôt, et, devant l'étonnante puissance de ces agents nouveaux, on fut disposé à leur attribuer la plus grande part de l'action mécanique qui gouverne le monde. Au besoin, et dans l'ignorance de la cause de certains effets observés, on créa des fluides hypothétiques, auxquels on supposa gratuitement toutes les propriétés dont on avait besoin pour l'explication des faits observés. Et c'est ainsi que le son, la lumière, la chaleur, l'électricité, etc., furent considérés comme autant de fluides, comme autant d'agents nommés impondérables; car, en effet, il était difficile d'apprécier la consistance d'une chose qui très-probablement n'existe pas.

Déjà, dès le commencement de ce siècle, on avait remarqué la qualité purement hypothétique de ces créations. On avait dit, par exemple, que le son n'est pas un fluide comme l'eau, et que si en pressant une éponge on finit par épuiser l'eau qu'elle contient, il n'en est pas de même en frappant sur une cloche; on pourrait la frapper éternellement sans épuiser le son. Donc, ajoutait-on, le son n'est pas une substance, mais seulement l'effet d'une action mécanique.

Aujourd'hui, d'après les travaux récents d'expérimentateurs habiles, la conception des forces qui régissent le monde est devenue essentiellement mécanique; tous ces agents si divers par lesquels le monde extérieur se fait connaître à nos sens, le son, la lumière, la chaleur, etc., se réduisent au *mouvement;* ils ne sont plus des substances réelles, mais seulement des modes de mouvement, des vibrations de la matière pondérable. Et non-seulement on est parvenu à considérer cette conception plus simple comme susceptible de représenter techniquement l'ensemble des faits, mais on est encore arrivé à connaître la quantité de mouvement qui constitue l'une de ces forces, c'est-à-dire à trouver son équivalence mécanique.

Nous traiterons spécialement dans cet article de la *chaleur* considérée comme mode de mouvement, et nous suivrons principalement en cette exposition le cours remarquable professé par Tyndall à l'Institution royale de la Grande-Bretagne.

Dans la majorité des cas, et surtout pour apprécier minutieusement certains effets peu sensibles, le thermomètre serait un instrument trop grossier; il ne serait pas suffisant pour rendre visibles de légères variations de chaleur ou de froid. Aussi ne se sert-on pas d'un thermomètre ordinaire pour ces études, mais d'un instrument infiniment plus sensible, de la *pile thermo-électrique.*

Ce délicat instrument, dû à l'étude et à l'ingéniosité de plusieurs physiciens : de Seebeck, qui découvrit les courants thermo-électriques; de Nobili, qui construisit la première pile, et de Melloni, qui a rendu son emploi d'une facilité universelle, — si bien qu'il a remplacé tous les autres dans les recherches sur la chaleur rayonnante; — cet instrument, dis-je, est fondé sur un phénomène très-simple. Soient EF (fig. 1) un barreau d'antimoine, et FG un barreau de bismuth, ces deux barreaux étant soudés en F; soit H un fil de fer faisant communiquer entre elles les extrémités libres E et G. Si l'on chauffe le point de soudure F, voici quel phénomène se produit : un courant électrique est engendré et va du bismuth à l'antimoine, suivant la direction indiquée par la flèche inférieure, et de l'antimoine au bismuth par le fil de jonction, suivant le

sens de la flèche supérieure. Ceci se passe si l'on chauffe le point F; si on le refroidit, on fait naître un courant de sens opposé au premier.

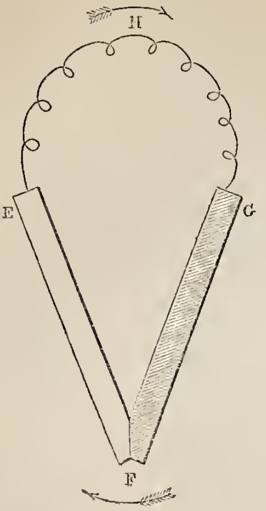
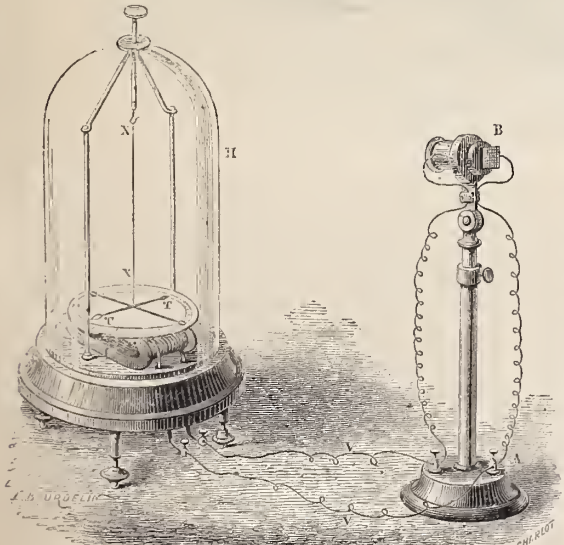


Fig. 1. — Barreaux d'antimoine et de bismuth soudés.

Telle est la propriété sur laquelle est basée la construction de la pile thermo-électrique. Elle est bien simple, comme vous voyez, quoiqu'elle serve à des appréciations fort minutieuses; mais les choses les plus simples ne sont-elles pas presque toujours les meilleures? Pour observer la direction du courant, on met le fil de fer en communication avec un galvanomètre, c'est-à-dire avec une aiguille aimantée isolée de toute autre cause de perturbation. Voici la pile thermo-électrique et le galvanomètre prêts à fonctionner.

Vous voyez cette aiguille, légère et terminée à ses deux extrémités T, T, par une petite flèche de papier rouge et bleu; elle est suspendue par un fil de cocon non tordu X,



Galvanomètre. Fig. 2. Pile thermo-électrique.

et protégée par une cloche de verre H qui la met à l'abri des mouvements atmosphériques.

La face B de la pile est le point de soudure dont nous parlions tout à l'heure, c'est la réunion d'une série de barreaux d'antimoine et de bismuth; car il est clair que plus on réunira de couples et plus l'effet sera puissant. L'aiguille est au repos; pour la mettre en mouvement, il suffit que cette face nue B subisse la moindre action calorifique. En approchant la bouche et en soufflant un peu, l'haleine chaude suffit pour faire naître un courant. L'aiguille se dérange et va se mettre en croix sur la position qu'elle occupait à l'état de repos. Une petite lame de cuivre placée en ce point, c'est-à-dire à 90 degrés de sa position normale, l'arrête et l'empêche de se sauver au delà. Remarquons le sens du mouvement. L'extrémité rouge, supposons, a fui rapidement l'expérimentateur, devant lequel elle était parallèlement placée. Tel est le sens du mouvement causé par la chaleur. Toutes les fois qu'une source de chaleur, quelque légère qu'elle soit, sera mise en communication avec la face de la pile, l'aiguille déviera dans ce même sens. Et réciproquement, toutes les fois que l'aiguille déviera dans ce sens, cette déviation devra être considérée comme indiquant l'action de la chaleur.

L'influence de la chaleur causée par l'insufflation ayant cessé, l'aiguille revient bientôt à sa position du repos. Si maintenant nous approchons un morceau de glace de la face de la pile, nous assisterons à un nouveau mouvement de l'aiguille, mais en sens contraire. L'extrémité rouge approche de l'expérimentateur au lieu de s'en éloigner. C'est là le sens du mouvement indicateur du froid, et nous saurons à quoi nous en tenir toutes les fois qu'il se renouvellera.

C'est déjà beaucoup de reconnaître, par cette facile observation du sens du mouvement, l'existence du chaud ou du froid; mais on va plus loin encore : par l'énergie avec laquelle ce mouvement s'opère et par la vitesse qui le caractérise, on acquiert une notion de la quantité relative de chaleur ou de froid que la pile reçoit dans les différents cas.

Voici maintenant quelques expériences fort simples démontrant la transformation du mouvement en chaleur.

Un morceau de bois, de fer, de cuivre ou de toute autre substance, ayant été placé dans un milieu plus froid que celui dans lequel se trouve la pile, si nous le mettons en contact avec elle, nous observons immédiatement une déviation du côté du froid; mais si nous frottons légèrement, très-légèrement même, ce morceau de bois contre la face de la pile, l'aiguille ne tarde pas à revenir à zéro et à franchir cette ligne d'indifférence pour se porter du côté de la chaleur. Cette accusation est très-facile à interpréter. Il est évident aux yeux de tous que la chaleur manifestée par le galvanomètre a été augmentée par le *frottement* du morceau de bois contre la pile.

Ce n'est pas le frottement contre la pile en particulier qui a fait dévier l'aiguille, tout autre frottement eût produit la même déviation. Ainsi, si au lieu d'agir comme nous venons de le faire, nous frottons un morceau de cuivre (reconnu froid d'abord) contre la manche de notre habit ou contre un morceau de bois froid, nous reconnaîtrons, en l'appliquant à la surface de la pile, la production de la chaleur.

Voici du mercure dans un verre. Ce mercure est froid et fait dévier l'aiguille à gauche. Je le transvase dans un autre verre; il est encore froid. Je le transvase plusieurs fois successivement d'un verre dans l'autre : peu à peu il devient chaud, et l'aiguille du galvanomètre fuit à droite. Peut-être objectera-t-on que ces deux verres, placés dans mes mains, ont fini par s'échauffer au contact de la peau; mais pour éviter cette cause d'erreur, on a soin, dans cette expérience, d'envelopper ces verres d'un épais maillot de lisière. Quelle est la cause de la chaleur engendrée? le frottement et la destruction du mouvement par les petites chutes successives du mercure.

Au lieu de la chaleur engendrée par le frottement, nous pouvons en faire naître de la *compression :* dans ce

cas, comme dans les précédents, nous constaterons la transformation du mouvement en chaleur. Voici un morceau de bois plus froid que l'air et que la pile située au milieu de cet air; il fait dévier l'aiguille du côté du froid. Plaçons-le entre les plaques d'une presse hydraulique et comprimons-le. Quoique les plaques de la presse soient froides elles-mêmes et n'aient pu par conséquent communiquer de chaleur, si nous offrons de nouveau ce morceau de bois au contact de la pile, nous observerons une déviation du côté de la chaleur.

De même que la compression, la *percussion*, qui est un arrêt de mouvement, produit de la chaleur. Et ici les effets sont ordinairement plus sensibles. Tout le monde a pu observer qu'en frappant sur un clou, il arrive un moment où le clou devient chaud à brûler le doigt. Si nous plaçons une balle de plomb sur une enclume et que nous frappions dessus à coups redoublés, nous observerons au toucher une augmentation sensible de chaleur; et si nous continuons de frapper lorsqu'elle sera aplatie, avec un peu de patience nous pourrons arriver à nous brûler les doigts, ce qui serait une excellente preuve de la transformation du mouvement en chaleur. En effet, la force mécanique dont le marteau est animé en frappant l'enclume est soudain arrêtée par le choc; le mouvement est-il donc anéanti? pas du tout: rien ne se perd dans la nature; il est transformé en chaleur; et cette chaleur est mathématiquement égale au mouvement perdu, de sorte qu'elle serait capable à son tour, si elle était intégralement recueillie et appliquée, d'élever le marteau à la hauteur d'où il est tombé.

Voilà plusieurs effets qui démontrent cette transformation. Ils paraissent vulgaires, et bien des hommes qui se croient sérieux s'imagineraient déroger en leur accordant un instant d'attention. Cependant c'est de leur examen qu'est sortie l'une des découvertes les plus importantes de la physique moderne. Ce sont des faits naturels, et à ce titre ils sont dignes de notre examen; car la nature est la même dans les petites choses que dans les grandes, non moins belle et non moins instructive. C'est de l'analyse de ces frottements vulgaires que l'on est parvenu à déterminer la quantité de chaleur équivalente au mouvement de la terre, des planètes et du soleil.

Lorsque l'esprit est prévenu de ces transformations, une multitude de faits dont il ne se rendait pas compte se trouvent clairement expliqués. Le menuisier qui graisse sa scie, le chauffeur qui graisse l'essieu, les joints ou les ressorts, apprennent qu'en allégeant le frottement, ils ont moins de mouvement transformé en chaleur, et par conséquent un plus grand effet utile. Les sauvages qui allument leur feu en frottant des pièces de bois, et les citadins qui se réchauffent les mains en se les frottant, doivent savoir l'un et l'autre qu'il y a là transformation du mouvement en chaleur.

A la fin du siècle dernier, en 1798, le comte de Rumford, l'un des fondateurs de l'Institution royale d'Angleterre, en faisant des observations sur le forage des canons, remarqua pour la première fois expérimentalement le principe éprouvé par les comparaisons qui précèdent. C'est à lui que l'on doit une des expériences les plus frappantes, surtout à l'époque où elle fut imaginée : c'est de *faire bouillir de l'eau sans feu*. Il plaçait un cylindre au centre d'une caisse d'eau, et faisait tourner le cylindre par des courroies attachées au collier d'un cheval. Au bout de deux heures et demie l'eau bouillait comme sur le meilleur feu du monde. Les assistants se regardaient, animés d'une légitime surprise; l'auteur lui-même était à la fois étonné et joyeux, et ne se gênait pas pour manifester tout haut son bonheur.

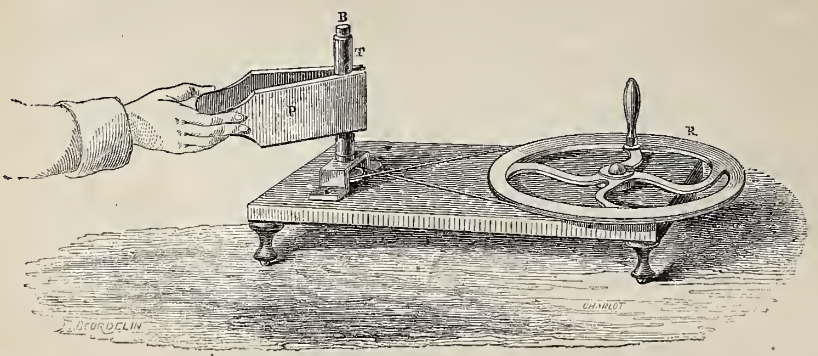


Fig. 3. — Expérience de Tyndall.

Cette expérience est un peu longue. On peut la remplacer par une analogue, plus rapide et tout aussi convaincante, c'est celle du cours de Tyndall.

Les deux plaques de bois P que vous voyez à la main, sur la figure 3, sont réunies par une charnière T, et ressemblent assez à celles dont on se sert pour tuer les mouches. La tige B qu'elles serrent est un tube rempli d'eau froide. On tourne la roue R, et par la courroie cette roue met le tube en mouvement rapide. Il y a frottement continu à la partie serrée dans la pièce de bois. Or ce frottement suffit pour échauffer l'eau au point de la faire bouillir. Au bout de deux minutes et demie la vapeur commence à s'échapper du tube B, et si on le ferme par un bouchon pour éviter les éclaboussures, le bouchon sera bientôt projeté, par la force de la vapeur, à une hauteur de 7 mètres dans l'air, et un nuage de vapeur l'accompagnera, accusateur irréfutable de l'ébullition de l'eau.

D'autres expériences démontrent le même principe sous d'autres points de vue. Si nous avons de l'air comprimé dans un tube muni d'un tuyau de sortie, et que tournant le robinet nous laissions se précipiter cet air comprimé à travers le tuyau, sur la face de la pile, pour accomplir ce travail l'air dépensera une partie de sa chaleur; il y aura transformation de chaleur en travail, et l'air sortant ayant perdu une partie de la chaleur primitive, accusera du froid par l'aiguille du galvanomètre. Ce sera l'opposé si, au lieu d'un cube solide rempli d'air comprimé, nous nous servons d'un soufflet. Au lieu de froid, il y aura de la chaleur accusée sur la face de la pile; car, dans ce dernier cas, ce n'est pas aux dépens de l'air que le mouvement s'effectue, mais aux dépens de notre force musculaire.

La fin à une prochaine livraison.

L'HOTEL DE NOLLENT, OU MAISON DES GENS D'ARMES,

A CAEN.



La tour des Gens d'armes, à Caen (Calvados). — Dessin de Thérond.

A l'une des extrémités du chef-lieu du Calvados, au faubourg de Calix, sur le bord d'un chemin qui avoisine le canal de Caen à la mer, on voit une sorte de petit château fort présentant deux tours à plate-forme reliées par un mur crénelé. Mur et tours sont remarquables par de nombreux ornements de la fin du quinzième siècle ou du commencement du seizième. C'est, en effet, sous le règne de Louis XII que le castel fut bâti par un Gérard ou Girard de Nollent, à la place d'un vieux manoir dit *manoir des Talbotières*.

« Un mur crénelé, dit M. de Jolimont, et deux tours à plate-forme, avec des fenêtres grillées, qui figurent un petit castel fortifié, sont tout ce qui reste d'un ancien apanage sans doute plus considérable. L'architecte, en donnant à cet édifice l'aspect guerrier, n'en a point exclu les ornements. Outre le chambranle, décoré d'arabesques et des armoiries de Nollent, de la fenêtre de la grande tour, on remarque sur les murs un grand nombre de médaillons offrant en relief des figures d'empereurs et de divers personnages historiques avec des devises. Mais ce qui paraît plus extraordinaire, ce sont deux statues en pierre, placées sur la plate-forme de cette tour, représentant des soldats ou gens d'armes dans une attitude menaçante. L'un est armé d'un arc, l'autre d'une hallebarde, et tous deux paraissent vouloir défendre l'approche du logis. Cette singularité a fait donner au manoir le nom de maison des Gens d'armes, et est toujours indiquée aux étrangers comme un objet très-curieux. »

Les médaillons ne représentent pas seulement des empereurs : une tête de femme est en regard d'une tête d'homme, ou une tête d'homme est entre deux têtes de femmes; une seule figure de femme n'a point de pendant, et sa légende dit en latin que l'amour est vaincu par la pudeur, *pudicitia vincit amorem*. Ces médaillons semblent allégoriques à l'un de nos antiquaires : nous le croyons volontiers sans rien affirmer, ou du moins sans hasarder une explication.

L'hôtel de Nollent, ou ce qui en reste, fait aujourd'hui l'annexe d'une ferme et sert de grange. Il est bien mutilé par le temps; mais, tel qu'il est, son utilité le con-

serve, et son humble destination l'assure contre les témérités des restaurateurs.

L'ÉBRANCHEUR DES VOSGES.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 138, 146.

Dès que mon banquier avait été informé du terrible accident qui me clouait au milieu des montagnes, à quelque distance de la petite ville des Charmes, il s'était empressé de me faire passer des fonds. Mais, en vérité, l'argent ne me servait guère ; j'avais affaire à des gens désintéressés : mon chirurgien, et mon garde-malade devenu pour le moment mon ingénieur et mon charpentier, avaient coutume de tout faire par eux-mêmes; et, comme les sauvages, ou plutôt comme des Robinson Crusoé, ils cherchaient autour d'eux leurs remèdes et leurs matériaux. En conséquence, l'un était appelé par les gens de la ville « le médecin d'eau claire », et l'autre n'était qu'un simple bûcheron.

Hanz, aidé tantôt par un ouvrier des usines du voisinage, tantôt par quelque autre camarade (partout il trouvait des amis), s'était mis à l'œuvre et disposait les poulies, poids, contre-poids, bascules, dont il avait besoin, et par suite il me tenait moins fidèle compagnie. Tandis qu'il déployait en ma faveur toute sa verve d'invention (il s'agissait non-seulement de me faire descendre de ma cage, mais de me voiturer sous les sapins), c'était de lui et de sa destinée que je me préoccupais. Charmé de l'entrain de son caractère, surpris de son intelligence inculte, profondément touché de son dévouement, je reconnaissais par une amitié réelle ses soins inappréciables, et j'étais résolu à ne plus me séparer de lui. J'organisais donc mes plans pour l'arracher à ses montagnes et me l'attacher complétement. Je voulais lui faire un sort, lui donner ce qui lui manquait comme éducation, mettre ses talents en lumière, et me créer en lui un frère, un ami : c'était, si l'on veut, un château en Espagne; mais j'y avais mis tout mon cœur. Je fus donc assez content de me trouver seul avec M. Fleurot à sa visite matinale, afin de lui développer mon projet et de le consulter sur les moyens d'exécution. Dès les premiers mots, le docteur m'arrêta, la main posée sur mon bras valide :

— Et que prétendez-vous faire de Christabel? me demanda-t-il. Croyez-vous pouvoir l'arracher à son chalet, à sa vache, à son carreau de dentelle, à son ménage? Quant à séparer le mari de la femme, si vous y songiez, ce serait mal. L'épouse, déjà peu endurante, ne renoncera pas de son plein gré à la satisfaction de tenir son mari en tutelle, sous sa main, loin des assemblées, des kermesses, des danses de jeunes filles et des soupers de joyeux gars. Enlever Hanz à Christabel, ne fût-ce que pour quelques jours? impossible, mon cher Monsieur! Ne vous souvient-il plus, bon Dieu! de ce que vous a coûté la dernière escapade du pauvre Guelpy? Il s'était accordé trois jours de frairie, il est vrai : aussi la fureur de Christabel ne connaissait plus de bornes, et le malheureux Hanz, coiffé de quelques coups de trop, n'a plus su ce qu'il faisait; il a lâché l'éperon de notre schlitte à votre dam, mon cher patient, et il en a eu assez de remords, le brave garçon! Mais si l'impétueuse épouse, quelque peu honteuse de sa dernière bourrasque, fait maintenant la chattemite et se montre moins exigeante, n'allez pas vous flatter d'avoir à tout jamais endormi ses jalouses susceptibilités. Ah bah! vous feriez plutôt rebrousser chemin à une schlitte lancée en pleine course que de détourner une des volontés de la Christabel. Entre nous, d'ailleurs, elle aurait tort d'abandonner son mari, ardent comme il l'est, aux séductions et aux entraînements des grandes villes. Il est pas mal plus jeune qu'elle, beau garçon, puis, suivant le jargon de nos commères, « c'est un homme qui n'a pas de défense... »

M. Fleurot aurait pu en dire plus long, je demeurai abasourdi. Sa femme! Hanz marié! j'en perdais la parole et tombais de mon haut.

— Eh quoi! vous ne le saviez pas? se récria M. Fleurot au comble de l'étonnement. Jamais il ne vous parlait de sa femme? Il ne vous l'a pas seulement nommée? Il ne vous a rien dit, rien confié?

— Mais si, vraiment. Il s'ouvre à moi avec cordialité sur tout ce qui le concerne. Il m'a raconté sa vie aventureuse. Les bois, les vallons, les retraites cachées, où s'est écoulée son enfance, il me les a dépeints. Il m'a fait connaître leurs sauvages habitants, m'a initié aux habitudes de vie de ces races mêlées, m'a parlé de leurs divers métiers qu'il a appris et exercés successivement...

— Oui, oui, je vois, interrompit le docteur; c'est l'histoire de son passé vagabond qui aura défrayé vos longs tête-à-tête; mais le sournois aura eu soin d'éviter toute allusion au présent et à son maussade intérieur. Hanz, qui n'aime pas à parler de ce qui l'agace, se sera peu soucié de vous entretenir de *Maîtresse,* comme il appelle dame Guelpy.

Le docteur était lancé, et, tantôt revenant à sa surprise, il répétait :

— Comment! durant ces longs mois où nous vous tenions dans les éclisses et où l'on se servit plus d'une fois de cordes et de paniers pour hisser jusqu'ici les bandes de linge et les paquets de conferves, l'idée qu'il y avait des gens pour nous les envoyer et tout un ménage en bas, au chalet, ne vous est pas venue en tête? Rien ne vous a mis sur la voie? pas un soupçon?... Drôle de garçon que ce Guelpy!

M. Fleurot fit un tour de chambre, regarda par la fenêtre, l'ouvrit, écarta un peu le rideau de chèvrefeuille et de lierre qui l'ombrageait, et revint s'asseoir sur son escabeau.

— Il est vrai, continua-t-il, qu'au sommet de la colonne de saint Siméon Stylite vous ne seriez pas plus à l'abri des commérages et des propos du pays. Jadis il m'était bien venu à l'esprit, lorsque, après douze mois seulement de mariage, Hanz se mit avec tant d'entrain et d'enthousiasme à s'arranger cette gentille retraite; oh! oui, je devinai, moi, qu'il se ménageait un abri contre les tracasseries du ménage. Ne lui demandez pas, à ce pauvre garçon, de songer à ce qui l'ennuie; enfant comme il l'est, c'est au-dessus de ses forces. Soucis, inquiétudes, et les tourments de la prévoyance, et le roulement prolongé des orages conjugaux; pst!... il s'esquive, il se dérobe à toutes ces perplexités. Si c'est par les mauvais temps, il a tôt fait de grimper à son nid; et, pour peu que le soleil luise, il cherchera un prétexte et gagnera les bois. Oui!... ah!... c'est juste... Je comprends qu'on ne lui trouve pas les allures d'un père de famille.

Le docteur s'étendit alors (je ne l'interrompais guère) sur le caractère et la vie de Hanz. On ne lui connaissait pas de parents dans ce voisinage, où d'abord il avait paru à la suite d'un heimathloss, espèce de rémouleur, chaudronnier ambulant, faiseur de tours, raccommodeur d'ustensiles de ménage et racleur de violon. Le jeune garçon, actif, intelligent, gai, d'un bon cœur, avec une jolie figure et un franc courage, s'était fait accueillir de cette population des montagnes, assez clair-semée, rude, mais composée au fond de braves gens qui ont peu de besoins, et qui, pour la plupart, bien qu'ils ne jettent pas l'argent par les fenêtres, sont hospitaliers, prêts à donner et à ac-

cepter un coup de main et deux verres de vin. Hanz, ami de tout le monde, s'essayant à divers métiers, dont il se dégoûtait pour peu qu'il y fût devenu habile, vivait au jour le jour, honnêtement, de son travail et de la bonne volonté du prochain.

— Un peu trop faraud, ajoutait le docteur avec un hochement de tête, aimant par trop à s'amuser; un papillon, une hirondelle, un bohémien, quoi!...

— Peut-être un artiste, murmurai-je.

— A merveille, à merveille, poursuivit M. Fleurot, je le veux bien; seulement il ne lui aurait pas fallu rencontrer la Christabel aux danses dont il ne manquait pas une, et où il brillait et se trémoussait, Dieu sait et le diable aussi. Ah! il ne lui a pas été bon de tant *rondier* avec elle. Ces deux êtres-là, savez-vous? l'économe ménagère et le farfadet des *rakiotes,* n'étaient pas faits pour *coisser* et tisser le chanvre ensemble; autant aurait valu le leur tordre autour du cou et serrer ferme. Du reste, elle ne peut s'en prendre à personne : elle l'a bien voulu; et ce mariage a assez fait crier dans le pays, où elle était regardée comme une héritière, un fameux parti! Sans compter que, du chef de sa mère, le chalet (une belle maison, ma foi!) lui appartient, son père lui a laissé là-haut, sur le sommet de la Haute-Roche, près des ruines de Sainte-Odile, un joli coin de terre, un bouquet de nos plus hauts sapins, *Abies excelsea!* Enfin, en sus de tout son avoir, la Christabel, qui est fine travailleuse, gagne encore quelque chose avec ses fuseaux à dentelle. Jugez de la colère de toute sa parenté, lorsqu'on l'a vue s'engouer d'un blanc-bec sans famille et qui n'avait jamais su mettre un sou sur un autre sou. En a-t-on jasé! en a-t-on fait du bruit! C'était ceci, c'était cela; mais on a eu beau mettre des bâtons dans les roues, l'héritière a eu sa volonté. Fille unique de vieux parents, au grand jamais elle n'avait été contrariée : elle courait sur sa trentaine; et, depuis tantôt huit ans qu'elle était orpheline, elle avait toujours continué de gouverner et d'en agir à sa guise. Enfin, mon cher Monsieur, vous le savez, ce que femme veut, Dieu le veut. Rien n'a pu empêcher la Christabel d'en venir à ses fins. Elle a racheté son prétendu, qui, par ma foi, tombait au sort le matin même du mariage, et elle vous l'a épousé dare dare à la barbe des cousins. En a-t-il été plus heureux, le pauvre étourneau, lui si habitué à vivre libre comme l'air? Ah! désormais, ce n'était plus tous les jours que l'oiseau pouvait battre des ailes; il ne s'agissait plus de tourner et de virer de çà, de là, à son plaisir : aussi dirais-je volontiers, comme les méchantes langues du pays, que le matin de ses noces Hanz a tiré à la mairie deux mauvais numéros!

Ce que le docteur blâmait dans cette alliance, c'étaient les différences de fortune, de position, d'habitudes; c'étaient surtout les oppositions de caractère et d'humeur.

— Tant mieux, disais-je, ils se compléteront l'un l'autre.

Mais, secouant sa tête blanchie :

— On se complète par des qualités diverses et non par des défauts opposés, répondait mon médecin philosophe, qui paraissait ne faire nulle attention à ce qui me choquait le plus, à la disproportion des âges.

— Oui-da, je sais, répliquait-il, vous faites grande attention à ces choses-là dans les cités et là-bas vers la plaine; chez nous, on calcule autrement. Je conviendrai bien que la Christabel est peut-être de quelque chose trop vieille, d'autant que Hanz, voyez-vous, c'est un vrai émerillon tout taillé en jeunesse et en joie, qui jamais ne portera le poids de ses années. Mais à la campagne, savez-vous? on est pourvu d'un gros bon sens, et le paysan mettra volontiers l'avantage de l'âge du côté de sa moitié. Ce n'est pas si mal raisonné. La ménagère n'est-elle pas la sécurité, la prévoyance, la conservation, comme qui dirait la gardienne, et je dis, moi, les dieux lares du foyer tout couronnés de violettes? N'est-ce pas à la femme de gouverner, d'élever, d'instruire, et souvent de médicamenter les petiots? Allez, allez! elle n'a pas trop de toute sa pleine raison pour remplir son devoir, et, comme dit notre dicton des montagnes, il faut de la maturité à la maternité. Au mari la charge de remplir la bourse; mais à sa compagne la tâche de la conserver et d'en serrer quelque peu les cordons pour empêcher les épargnes de filer du côté du cabaret.

Je rappelais à M. Fleurot qu'en dépit d'une supériorite d'âge plus que raisonnable, dame Guelpy ne me paraissait guère en mesure (j'en avais fait la triste expérience) d'arrêter son mari sur la dangereuse pente. Le docteur n'eut pas le temps de répliquer : nous entendions grimper rapidement à l'échelle; la porte glissa dans sa rainure, et Hanz nous apparut rayonnant. Il avait réussi et ne se sentait pas d'aise. Son « pauvre monsieur » descendrait sans encombre ni danger, et la « grande salle, toute arrangée et parée, serait prête à le recevoir. » Il triomphait!

La suite à la prochaine livraison.

JOHN DE MANDEVILLE,

VOYAGEUR ANGLAIS DU QUATORZIÈME SIÈCLE.

Lorsque le bon Mandeville quitta son manoir, en l'année 1327, il était jeune, fort, plein de résolution, et, ce qui était plus rare en ce temps, dégagé en quelque sorte du fanatisme de son siècle, puisqu'il ne craignit pas de se mettre un moment au service du soudan d'Égypte, qui avait apprécié ses brillantes qualités. On se demande toutefois, lorsqu'on a lu attentivement sa relation, comment il peut se faire que cet esprit curieux, voisin d'un temps où Marco-Polo apprenait tant de choses nouvelles au monde, ait si bien embrouillé les questions que, chez lui, les traditions colorées par l'imagination orientale transforment presque toujours en faits impossibles les récits les mieux motivés. Hâtons-nous de le dire, la faute n'en est pas toujours au naïf conteur; il dit tout d'abord ce qu'il a ouï dire à ses amis les crédules musulmans, ce qu'il a accepté sur parole, si on l'aime mieux, et, plus tard, on lui a fait affirmer ce qui était resté tout au moins pour lui dans le doute. Il y a grande différence à le lire dans les manuscrits ou bien à le consulter dans les éditions du seizième siècle, qui se sont si rapidement multipliées précisément en raison des narrations fantastiques qu'elles contiennent et qu'on ne trouve pas toujours dans le récit original.

Constatons d'abord un fait. Comme Marco-Polo son devancier, comme Brunetto Latini, l'auteur du *Trésor* et le maître du Dante, sir John Mandeville, né à Saint-Alban vers les premières années du quatorzième siècle, a écrit son livre en français, « pour la lisure en estre plus deleitable à ung chascun. » C'est un hommage qu'il rend tout à la fois à la vérité et à son origine française [1].

En quittant son château, d'ailleurs, il se dirigea vers la France, puis, franchissant la Méditerranée, gagna bientôt l'Égypte et entra au service d'un potentat musulman dont

[1] Un savant critique, dans un excellent article sur notre voyageur, émet des doutes à cet égard; mais il ne saurait y en avoir, et la preuve de ce que nous disons se trouve dans le manuscrit même. On lit. « Mais pour ce que plusieurs entendent mieux roumant que latin, l'ay tenu en françois, et pour que chascun l'entende, et que ly seigneurs et ly chevaliers et ly autres nobles hommes qui ne sçavent point latin ou pou, et qui ont été oultre mer, sachent et entendent se je dis voir (vrai) ou non. » Il y a là une preuve de plus de l'universalité de notre langue au moyen âge.

l'histoire a gardé un faible souvenir, mais qu'il appelle sultan Malek-Madaron. Nous ne sommes pas bien sûrs que ce nom soit écrit d'une façon irréprochable; ce qu'il y a de bien certain, c'est que le bon Mandeville trouva dans ce nouveau maître un seigneur plein d'indulgence, qui le traita comme son enfant. Ce n'était pas, à coup sûr, qu'il eût pris en sa longue carrière une idée bien favorable de la moralité des chrétiens. Voici comment il s'exprimait sur leur compte, en faisant retirer ses affidés, toutefois, pour ne point humilier le chevalier anglais qu'il venait d'attacher à sa personne; nous ne citerons que les traits principaux du discours tenu par le monarque musulman : « Les chrétiens sont maulvais, dit-il, car ils ne gardent pas les commandements de l'Évangile et se dient estre les meilleurs du monde et les plus justes. L'orgueil, l'astuce, l'esprit de tromperie et de ruse, sont leurs vices principaux. » L'inconstance des modes européennes est aussi l'objet d'une vive réprobation de la part du sultan : « Ils deussent estre simples, humbles et véritables, et aller au *moustier* et à l'église, comme faisoit Jésus-Christ en qui ils croyent, continue-t-il. Mais ils font tout au contraire : et si sont tous enclins à mal faire, et aussi y en a tant qui sont convoiteux, que pour ung peu d'argent, ils vendent » ce qu'il y a de plus respectable en tout pays; « ils violent toute leur loy, laquelle Jésus-Christ leur a baillée pour en faire en ce monde leur saulvement; et aussi pour cette terre de promission que nous tenons, ils l'ont perdue par leurs maulx et pé-



Mandeville quittant son manoir. — Tiré du *Livre des Merveilles.*

chez; car vostre Dieu l'a baillée en nos mains, non pas par nostre force, mais pour la grant horreur et détestation de vos péchez. » Nous faisons grâce au lecteur des récriminations véhémentes et même des prophéties bizarres qui suivent ce discours du sultan. Mandeville n'en sentit point diminuer sa foi ardente, et il le prouva bien, puisqu'il refusa tous les avantages temporels que lui offraient les mahométans pour rester parmi eux ; mais il fait mieux encore : à la suite de ce colloque, il donne une preuve de tolérance et de raison qu'on ne rencontre peut-être chez aucun de ses contemporains. Il met en parallèle les deux religions; sans emphase, sans acrimonie, et tout en restant bon chrétien, il s'efforce de diminuer l'horreur qu'on a en Europe pour les musulmans. Il a lu le Coran ; il a médité les traditions orientales ; il connaît même assez bien la biographie de Mahomet, dont il donne un court exposé ; il veut que l'on convertisse ses sectateurs et non qu'on les déteste. Tout cela finit d'ailleurs par des paroles étrangement remarquables, s'adressant surtout aux princes de la chrétienté, et qu'on pourra lire aisément dans le

livre des *Merveilleuses histoires*, écrit avec tant de splendeur par Flamel, et l'un des plus grands ornements de la bibliothèque de Jean duc de Berry. Avant d'en venir à ce degré de tolérance inouïe, que nous aimons à signaler chez le vieil écrivain, Mandeville avait eu occasion de s'assurer par ses propres yeux combien étaient fondées les plaintes du soudan. Les villes d'Europe qu'il avait dû traverser en quittant Saint-Alban ne l'avaient que momentanément arrêté; il s'était rendu immédiatement à Constantinople, et là le vieux levain de la corruption byzantine avait excité tout son dégoût. Par compensation pour le bon chevalier, Constantinople possédait alors un trésor que lui enviait le reste de la chrétienté.

La suite à la prochaine livraison.

LE LAPIN.

« Le lièvre, dit Gaston Phœbus, a grand povoir de courir »; il trouve son salut dans la rapidité et dans la durée de sa course. Le lapin n'a pas moins d'agilité, mais il a moins de force: aussi ne se fie-t-il pas à ses jambes; il



Le Lapin et son terrier. — Dessin de Freeman.

ne serait pas en sûreté s'il n'avait pour refuge le terrier qu'il se creuse, et dont il ne s'éloigne jamais. C'est un animal domicilié et sédentaire.

La Fontaine a bien compris le lapin quand, voulant le mettre en scène, il l'a placé en compagnie de ces trois jolies choses : l'aurore, le thym et la rosée. Ce qu'il y a de plus tendre, de plus frais, de plus parfumé dans la nature, telle est, en effet, la part que ce modeste rongeur s'est réservée. Si donc vous voulez rencontrer le lapin, rendez-vous sur la lisière du bois ou bien au bord d'une clairière, avant le lever du jour, à l'heure où les arbres commencent à détacher leurs masses sombres sur le ciel éclairci; portez-vous derrière un buisson dont le feuillage dégoutte de rosée, et attendez en silence : bientôt vous verrez sur le gazon se glisser une ombre, un corps aux formes indécises qui s'allonge et se raccourcit alternativement, qui s'avance par saccades; c'est le lapin qui vient prendre son déjeuner du matin et s'ébattre parmi les plantes aromatiques. En plein jour, vous ne le trouverez plus; il se tient blotti au soleil dans les grandes herbes ou

sous un amas de ronces entrelacées. Vous pourrez passer à côté de lui, il ne bougera pas ; il ne se décidera à partir qu'au moment où votre pied se lèvera pour se porter sur lui : alors il bondira en frappant la terre de ses deux pattes de derrière, qui se détendent tout à coup comme un ressort, et il aura disparu sans que vous ayez rien pu voir; vous n'entendrez que le bruit de son rapide passage à travers les herbes. S'il n'est pas dérangé, il continuera à faire sa sieste jusqu'au coucher du soleil; une heure avant la nuit, il quittera son gîte pour faire sa tournée et son repas du soir.

Le lapin passe pour un type de couardise et de simplicité, pour ne pas dire de niaiserie. Cette opinion nous paraît beaucoup trop sévère. Il nous semble qu'il fait preuve de malice et d'une certaine hardiesse dans la conduite qu'il tient lorsqu'il est chassé. S'il est poursuivi par de grands chiens, dont le galop frénétique ne lui laisse pas un moment de répit, assurément il ne s'amusera pas en route, il rentrera le plus vite possible au terrier. Mais s'il ne voit à ses trousses que de simples bassets, il prend volontiers son temps, et c'est à se demander s'il ne fait pas de la chasse une partie de plaisir. En quelques bonds il a dépisté les chiens; alors il s'arrête, il écoute, il fait le tour d'un arbre ou d'un buisson; voici les chiens, il détale et de nouveau les met en défaut; nouvelle pause: il s'assoit, prend ses aises, se caresse les oreilles et le museau avec ses pattes de devant, comme pour narguer meute et chasseurs. Il se fera battre ainsi sous bois pendant une grande heure dans un arpent de terrain, et presque toujours il s'en tirerait sans une égratignure, si l'homme n'était là, caché sous la feuillée avec un fusil. Et notez que ce jeu a pour accompagnement un tonnerre d'aboiements furieux, et qu'une seule fausse manœuvre aurait la mort pour résultat. Sans doute nous ne prétendons pas que le lapin soit un foudre de guerre, ni même un docteur en rouerie ; il ne viendra dans la pensée de personne de dire : « Maître lapin », comme on dit : « Maître renard » ; mais enfin nous soutenons que le surnom de Jeannot conviendrait mieux à d'autres qu'à lui.

Une fois que le lapin a gagné son terrier, il est sauvé. Ni le chien, ni le renard ne peuvent l'y rejoindre; l'homme n'y parvient qu'avec l'aide du furet, qui souvent lui-même se rebute. C'est que la demeure du lapin est un véritable labyrinthe d'avenues, de corridors, qui se croisent, s'ouvrent les uns dans les autres, forment des carrefours ou se terminent en cul-de-sac; nous y retrouvons les *mères*, les *fusées*, l'*accul*, que nous avons déjà vus dans le domicile du blaireau. Pour peu que les lapins soient nombreux, tout le sous-sol d'une garenne est ainsi percé d'un réseau de galeries qui, mises les unes au bout des autres, ne mesureraient pas moins de plusieurs kilomètres. Quelque sûres que soient ces retraites souterraines, ce n'est pas dans leurs profondeurs que la femelle du lapin fait son nid. Quand elle est près de mettre bas, elle s'enfuit de l'habitation commune et s'en va toute seule se creuser à l'écart un nouveau terrier, un simple trou peu profond, mais en zigzag; elle en tapisse le fond de ses propres poils et y dépose ses petits. Il y a là un mystère. Pourquoi la lapine cache-t-elle ainsi son nid? Pourquoi, chaque fois qu'elle s'absente, bouche-t-elle avec de la terre l'entrée de cette sorte de gynécée, de façon à l'interdire à tous, même au mari? Serait-ce, comme on l'a dit, à cause de la cruauté du mâle, qui ne demanderait pas mieux que de dévorer sa progéniture? Le fait est aussi incertain que révoltant. N'est-ce pas plutôt que la mère de famille veut se livrer tout entière et sans distraction aucune à ses sérieuses fonctions? Nous ne l'affirmerons pas. Ce qui est certain, c'est qu'une fois les lapereaux sortis pour brouter l'herbe tendre, le père reconnaît ses enfants, les prend entre ses bras, leur lèche les yeux, leur lustre le poil et partage également entre tous ses caresses et ses soins. On dit même que ses rapports avec eux se prolongent au delà de leur enfance ; qu'à leur tour ils apprennent bientôt à le connaître, et ne cessent jamais de témoigner une sorte de déférence pour son autorité, une apparence de respect pour sa dignité paternelle et pour son âge.

Ce n'est pas tout : comme dans ces villages dont tous les habitants, unis par des liens plus ou moins étroits de parenté, ne deviennent jamais des étrangers les uns pour les autres, tous les membres d'une tribu de lapins, se sentant peut-être issus d'une souche commune, entretiennent entre eux des rapports de bon voisinage. Ils savent que l'intérêt de tous est l'intérêt de chacun, et, à l'occasion, ils font volontiers échange de bons offices. Quand ils sont dehors pour paître le serpolet ou le trèfle, les plus expérimentés, sans en perdre un coup de dent, ont l'œil et l'oreille au guet. Au moindre danger, vite ils donnent le signal d'alarme en frappant le sol de leurs pieds de derrière, et ce signal est répété aussitôt sur toute la ligne des terriers. Toute la peuplade s'empresse ordinairement de rentrer au logis; mais si quelques jeunes imprudents négligent de se rendre à ce premier avertissement, les vieux restent, frappent de nouveau, frappent à coups redoublés et s'exposent eux-mêmes pour le salut public. Combien d'autres traits de mœurs, non moins intéressants, nous pourrions sans doute enregistrer à l'honneur des lapins, s'il nous était possible de pénétrer dans la vie cachée de ces petites républiques souterraines! Que de faits merveilleux se passent à nos côtés, sous nos pieds, qui sont encore, qui seront toujours d'impénétrables secrets pour nous!

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voyez p. 46, 86, 126.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Suite.

Boyd's city express. Post. — Aigle sur le globe terrestre, 3 ou 4 dessins. Ovale, gravé.

1 cent, — noir sur papier glacé en 6 couleurs. — Argent sur papier vert foncé.
2 cents, — noir sur papier en 4 couleurs (nº 362). — Argent sur papier blanc. — Or sur papier en 7 couleurs. — Vermillon sur papier blanc.
3 cents, — noir sur papier vert.

Boyd's city post. 39 Fulton st. cor. of Pearl. — Aigle. Enveloppe. Timbre ovale, en relief, gravé.

Rouge sur papier blanc; bleu sur papier chamois.

Broad-way post-office. — Locomotive. Oblong, lithographié.

Noir sur papier blanc. (Réimpression en 6 couleurs.)

City Dispatch. One cent. Delivery. — Figure de la Justice. Ovale, lithographié.

1 cent, — noir sur papier blanc.

City express post. — Chiffre. Octogone, lithographié.

1 cent, — noir, bleu, sur papier blanc.
2 cents, — noir, bleu, sur papier blanc.

Cie Franco-américaine. Gauthier frères et Cie. — Bateau à vapeur. Gravé.

Rouge-brun sur papier blanc (nº 363).

Cornwell. Post-office — Madison square. — Portrait de Madison. Octogone, gravé.

Carmin sur papier blanc.

Paid — Eagle post — At Adam's express and 43 So. 3rd. Oblong, lithographié.

Bleu, rouge-brun, sur papier blanc; vermillon sur papier blanc bleuâtre.

East river P. O. 18 Ave D. — Bateau à vapeur. Rectangulaire, lithographié.

Noir sur papier glacé vert de Schweinfurt.

Gordon's city express. — Facteur. Rond.

2 cents, — noir sur papier blanc, vert, vermillon; or sur papier blanc, vermillon, rouge, bleu.







N° 363. États-Unis. N° 362. États-Unis. N° 364.

Government city despatch. — 1851. Courrier à cheval. Gravé.

1 cent, — noir, rose, sur papier blanc (n° 364).

Hussey. — *Bank and insurance letter city post. Hussey prop'r. 50 William st. Basement.* — Boîte aux lettres. Octogone, lithographié.

1 cent, — rouge-brique sur papier blanc.

Le même, plus petit, sans le mot *Basement* et le prix.

1 cent, — noir, carmin, sur papier blanc.

Bank and insurance letter city post. Hussey prop'r. 82 Broadway. — Boîte aux lettres. Octogone, lithographié.

1 cent, — noir, rouge-brique, sur papier blanc.

Bank and insurance notice delivery office. 50 William st. — Péristyle. Octogone, lithographié.

1 cent, — bleu sur papier blanc.

Le même, avec l'adresse : *82 Broadway.*

1 cent, — bleu sur papier blanc.

Hussey's bank and insurance special message post. 50 William st. delivery. — Octogone, lithographié.

1 cent, — en 8 couleurs sur papier blanc.

Le même, avec la date 1863 en haut.

1 cent, — en 8 couleurs sur papier blanc.

Hussey's one stamp or cent each delivery. City post, 50 William street. Bank and insurance. — Octogone, lithographié.

1 cent, — rose sur papier blanc.

Hussey's S. M. (special message) post. 50 William st. N. Y. — Mercure debout sur un cheval au galop. Oblong, lithographié.

5 cents, — noir sur papier glacé vermillon.
10 — bronze sur papier vert.
15 — or sur papier noir.
25 — or sur papier bleu.







N° 365. États-Unis. N° 366. États-Unis. N° 367.

Mc Intires city express post. — Mercure jetant des lettres. Lithographié.

2 cents, — carmin sur papier blanc (n° 365).

Messenkope's Union square post-office. — Oblong, gravé.

Noir sur papier glacé vert de Schweinfurt.

Metropolitan. Errand and Carrier Express company. — Gravé par Bald et Cousland, à New-York.

1 cent, — rouge-brun, roux, bleu foncé, sur papier blanc (n° 366).
5 cents, — rouge-brun, roux, bleu foncé, id.
10 — rouge-brun, roux, bleu foncé, id.
20 — rouge-brun, roux, bleu foncé, id.

Même inscription. Enveloppe. Timbre gravé et en relief.

2 cents, — vermillon sur papier blanc, jaune-paille.

Metropolitan P. O. 13 American bible house. N. Y. Wm. H. Laws proprietor. — Enveloppe. Timbre octogone, gravé et en relief.

Bleu foncé, rouge-brique, brun-chocolat, sur papier blanc.

Metropolitan P. O. Express to mail. Wm. H. Laws. P. M. — Enveloppe. Écusson. Gravé et en relief.

1 cent, — bleu foncé, vermillon, sur papier blanc.

New York city express. — Aigle sur globe. Ovale, gravé.

2 cents, — noir sur papier vert.

Pomeroys letter express. Free stamp. — 1849 (pour lettres). Portrait de jeune femme. Gravé par Gavit.

5 cents, — bleu clair, vermillon, noir, sur papier mince blanc (n° 367).

Pomeroy & Co's express. New-York, Albany, Buffalo, Toronto. — 1849 (pour paquets). Locomotive. Carré, gravé.

Russell. 8th Ave Post-office. — Portrait. Octogone, gravé.

Jaune-citron, rouge, vert, sur papier blanc.

8th avenue Post-office. Paid. — Carré.

Rouge sur papier blanc.

Stait and Co's Eagle city post. — Carré.

Noir sur papier jaune.

Steinmeyer's city post. Paid. — Oblong.

2 cents, — noir sur papier glacé en 4 couleurs.

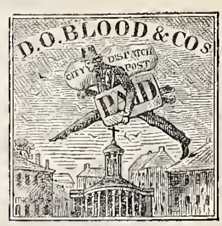
Swarts. City dispatch post. Chatham sq. post-office. — Portrait. Octogone, lithographié.

Noir, carmin, rouge-brique, lavande, sur papier blanc.

Swarts city dispatch post. Rough and Ready — Portrait du président Zacharie Taylor. Octogone, lithographié.

Rouge-brique, vert, bleu, sur papier blanc.





N° 368. États-Unis. N° 369.

Swarts. For U. S. mail. Pre-paid. — Carré, lithographié.

1 cent, — rose, bleu, sur papier blanc.

Union square P. O. City dispatch. — Écusson, imprimé en lettres.

2 cents, — noir sur papier rose.

Union square P. O. — To the mail. N. Y. city. — Écusson, imprimé en lettres.

1 cent, — noir sur papier vert bleuâtre foncé.

United States city despatch post. — Portrait de Chatham. Rectangulaire, gravé.

3 cents, — noir sur papier vert, bleu-ciel, gris mode.

U. S. mail — Pre-paid. — Rond, gravé.

1 cent, — noir sur papier jaune, paille, chamois, rose, sur papier glacé jaune.

U. S. P. O. paid. — Oblong, imprimé en lettres.

1 cent, — noir sur papier pelure blanc; bleu foncé, pourpre, sur papier blanc; or sur papier glacé bleu très-foncé.

U. S. P. O. Paid — L. P. — Oblong, imprimé en lettres.

1 cent, — noir sur papier rose.

Westervelt's post. Chester, N. Y. — Oblong, imprimé en lettres.

Noir sur papier gris bleuâtre.

Winan's city post. — Bombe ailée volant dans un ciel étoilé. Gravé. Il y a deux séries : dans les timbres de la première, les lettres *os* de *post* sont plus rapprochées.

2 cents, — noir sur papier blanc (nº 368).
5 — noir id. jaune-citron.
10 — noir id. vert bleuâtre.
20 — noir id. vermillon vif.

PHILADELPHIE (État de Pennsylvanie). *Adams' city express post.* — Octogone.

2 cents, — noir sur papier jaune-brun.

Adams' eagle city post express.

Rouge, bleu, noir, sur papier jaune.

The Adams express Co : 320 Chestnut St Phila : — Pégase. Enveloppe. Timbre ovale, gravé et en relief.

Vermillon sur papier jaune brun.

Adams' Express Eagle city post paid, 80, Chestnut st. — Rond.

Noir sur papier blanc.

D. O. Blood & Cos city dispatch post. Paid. — 1843. Un facteur enjambe une rue de Philadelphie en passant d'un toit à l'autre par-dessus la Bourse. Gravé.

Noir sur papier blanc. 3 types (nº 369).

Blood's and Co. All letters off except a bag. — Rond.

Noir sur papier blanc.

Blood's one cent despatch. — Oblong, gravé.

1 cent, — bronze doré ou aventurine sur papier glacé bleu très-foncé.

Blood's Penny post. Philad'a. — Oblong, gravé.

Brun clair sur papier blanc bleuâtre; bleu sur papier blanc bleuâtre avec réseau rouge; aventurine sur papier glacé, bleu clair, bleu très-foncé; or sur papier blanc.

Blood's Post-office Despatch. — Rectangulaire, gravé.

Aventurine sur papier glacé bleu très-foncé.

D. O. Blood & Co. For the post-office. City despatch paid. — Rond, lithographié.

Noir sur papier blanc.

Blood's despatch paid. — Pigeon volant avec une lettre au bec. Ovale, gravé.

Noir sur papier blanc, vert; or sur papier bleu.

Blood's despatch for the post-office. — Oblong.

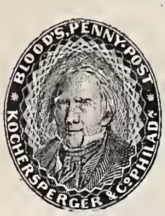
Noir sur papier bleu.

Blood's dispatch envelope. For Philada : delivery : Prepaid. — Enveloppe. Timbre rond, gravé et en relief.

Vermillon sur papier blanc, fauve.

Blood's, penny-post. Kochersperger & Cº. Philadª. — Portrait. Gravé.

Noir sur papier blanc. (Réimpressions en noir, bleu, vert, brun, vermillon, sur papier blanc.) (Nº 370.)







Nº 370. États-Unis. Nº 371. États-Unis. Nº 372.

Blood's penny-post. Kochersperger & Co Philadelphia. — Portrait. Rectangulaire, lithographié.

Noir sur papier blanc.

Central fair postage Great stamp. U. S. Sanitary commission. — Aigle. Rectangulaire, gravé, piqué. Il s'établit des correspondances dans les ventes de charité; les lettres doivent être affranchies avec des timbres qui y sont vendus. Les timbres ci-après ont été faits pour les ventes faites à Philadelphie au profit des blessés.

10 cents, — bleu sur papier blanc.
20 — vert id.
30 — noir id.

Clinton's penny post Philadelphia. — Oblong, lithographié.

Noir sur papier blanc.

Cressman and Co's penny-post Philad'a. — Oblong, gravé.

Or sur papier glacé rose, bleu très-foncé.

To the post-office Every 2 hours. From Johnson's box, 7 N. 10 th st. Phila. — Écusson, imprimé en lettres.

Noir sur papier blanc.

Teese and Co Penny post Philad'a. — Oblong, lithographié.

Vermillon, gris-bleu, sur papier blanc; bleu foncé sur papier blanc bleuâtre.

SAINT-LOUIS (État du Missouri). *(44) Forwarded by the United States express Co. From St Louis, M.* — Imprimé en lettres.

Noir sur papier vert de Schweinfurt.

SAN-FRANCISCO (État de Californie) (1). *Bamber & Co's Express. Paid.* — Enveloppe américaine de 3 cents. Noir sur papier chamois.

City delivery G. & H, San Francisco. — Oblong.

5 cents, — bleu sur papier blanc.

City express G. & H. paid. 423, Washington street, S. E. Cor. Sansone. — Oblong.

5 cents, — bleu sur papier blanc.

Greenhood & Newbauer's Northern Express. — Enveloppe de 3 cents. Noir sur papier chamois.

Pacific Stage & Express. Co. Paid. — Enveloppes de 3 cents (2).

a. Diligence attelée de six chevaux : noir sur papier blanc.

b. Diligence attelée de six chevaux : *San Francisco, Sacramento, Auburn, Grass Valley, Nevada, Eureka, Virginia.* — Bleu sur papier blanc; noir sur papier chamois.

Paid Wheeler's Express. — Enveloppe de 3 cents. Noir sur papier blanc, chamois.

Wheeler, Rutherford & Co's Paid Express. — Enveloppe de 3 cents. Noir sur papier blanc.

ILE DE STATEN. *Staten island express post. Paid.* — Oblong, lithographié.

3 cents, — vermillon sur papier blanc.

UTICA (État de New-Jersey). *American express company. Utica.* — Drapeau dans un écusson.

Rouge et bleu sur papier blanc.

WASHINGTON. *Despatch. Washington.* — Page à cheval tenant une lettre. Lithographié.

1 cent, — vermillon, bleu clair, sur papier blanc (nº 372).

Le même timbre, sans le mot *Washington.*

1 cent, — vermillon pâle, bleu-ciel, sur papier blanc.

Washington city dispatch. — Courrier. Rectangulaire.

1 cent, — lilas-brun sur papier blanc.

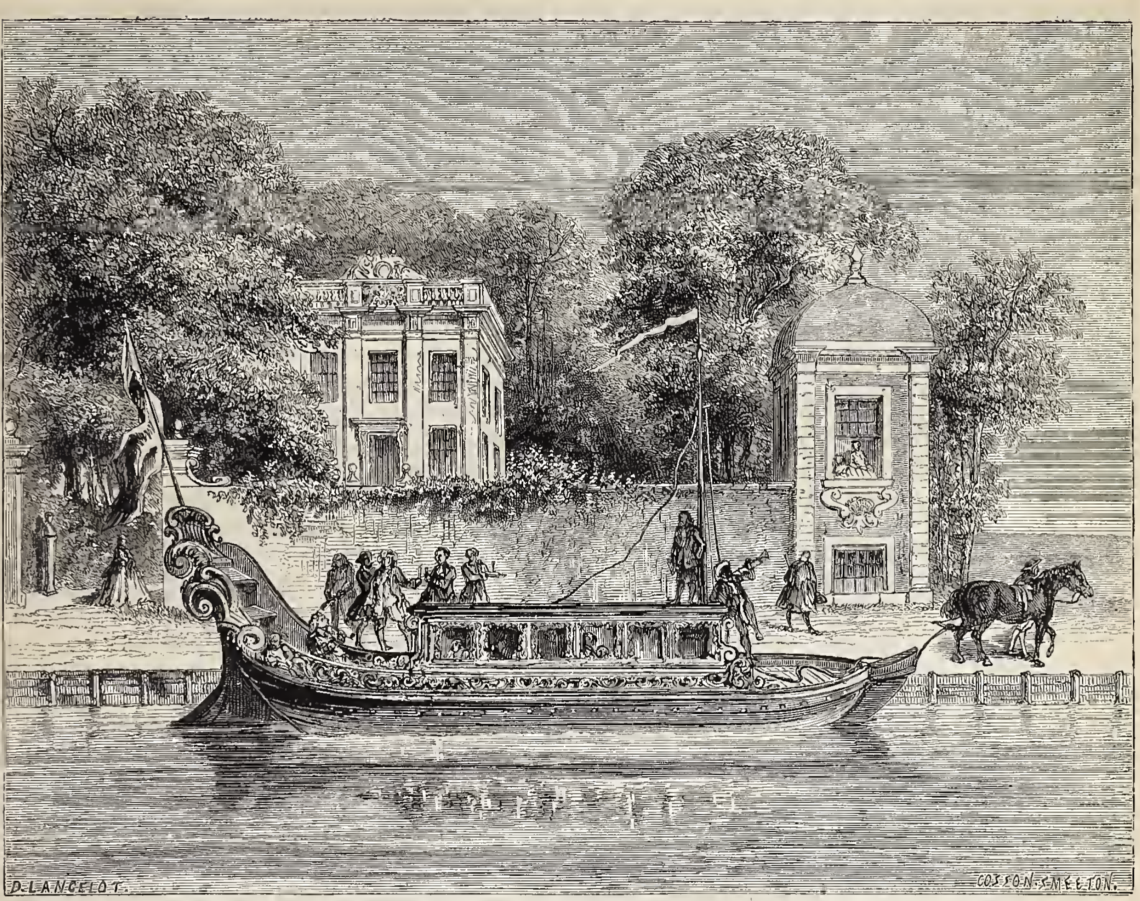
La suite à une prochaine livraison.

(1) *Mc Robish and Cº Acapulco — S. Francisco line. 1 real.* Ni le service d'Acapulco à San-Francisco, ni la compagnie, ni le timbre, n'ont existé (nº 371).

(2) Il y a de ces enveloppes sans le timbre-poste fédéral : le type *a* en noir sur papier chamois; le type *b*, en bleu sur papier blanc.

LES BOURGEOIS MAGNIFIQUES.

EXTRAIT D'UNE LETTRE QUI A PU ÊTRE ÉCRITE VERS L'AN 1730.



Maison de plaisance hollandaise au dix-huitième siècle. — Bateau de plaisance. — Dessin de Lancelot, d'après une gravure du Cabinet des estampes.

> Tout bourgeois veut bâtir comme les grands seigneurs;
> Tout petit prince a des ambassadeurs;
> Tout marquis veut avoir des pages,

a dit un immortel moqueur, notre Jean la Fontaine. Or, ce sont des bourgeois, ceux de qui nous voulons parler, et, ces bourgeois-là, ce n'est pas seulement comme des grands seigneurs, c'est comme des rois qu'ils bâtissent. A meilleur droit que ducs ou marquis, ils pourraient se passer la fantaisie d'avoir des pages, les pouvant mieux nourrir que quiconque parmi les mieux titrés de la haute noblesse. Quant aux ambassadeurs, ces mêmes bourgeois ne se font pas faute d'en expédier aux quatre coins du monde sur leurs propres navires, chargés d'échantillons et armés en guerre. Commis-diplomates, conquérants au besoin, les envoyés ont pour mission d'imposer leur commerce d'amitié et de marchandises, et de s'établir en maîtres partout où ils n'auront pu se faire recevoir comme amis.

Y a-t-il justice à violenter les gens pour qu'ils nous accueillent favorablement chez eux, et pour qu'ils fassent, au rebours de leur sympathie, alliance avec nous? L'honnêteté publique n'admet pas que la question puisse être posée quand il s'agit de nations parvenues au même degré de civilisation; mais de peuple civilisé à peuple ignorant ou barbare, le contact, même forcé, finit toujours par profiter à l'humanité, pourvu, toutefois, que les intelligents, qui sont aussi les forts, n'empruntent pas aux barbares leurs procédés de domination.

Ces bourgeois qui, sur toutes les mers, font flotter le pavillon national à tous les souffles de la rose des vents, ne se contentent pas de traiter par ambassadeurs avec les puissants souverains de l'Asie, les rois africains et les colonies américaines: beaucoup d'entre eux vont porter l'impulsion et l'autorité personnelle du maître dans leurs principautés, qu'ils nomment modestement des comptoirs, à Colombo, à Batavia, à Nagasaki, à la Côte-d'Or ou dans le gouvernement de Surinam; et quand leurs vaisseaux les ramènent, avec leurs richesses amassées, au pays natal, il en est peu qui se refusent le luxe d'une habitation construite sur le modèle de la mosquée, de la pagode, du palais ou du temple qui les a le plus séduits durant leur séjour à l'étranger. De là cette série continue, le long d'une route et presque toujours en regard d'un canal, de constructions bizarres, charmantes, monumentales ou coquettes qui, dans un parcours de quelques milles seulement, fait voyager le promeneur aux points les plus opposés du globe. Il n'y manque rien que la part de ciel qui leur est propre, mais qui ne se peut acheter, heureusement pour les pauvres peuples dont ce lambeau du ciel est la seule richesse.

Curieuses ou admirables au dehors, ces maisons de bourgeois sont, pour la plupart, splendides au dedans. Chez quelques-uns, les riches tentures, les meubles en bois précieux, ne sont que le moindre ornement et ne font que préparer l'esprit à la surprise des merveilles de la nature,

les fleurs de la serre, et des merveilles de l'art, les tableaux de la galerie.

Parfois, durant l'après-dînée d'un beau jour d'été, on entend soudainement retentir dans le silence accoutumé des deux rives du canal le chant joyeux de la trompette. C'est un de ces bourgeois riverains qui promène ses invités en jonque chinoise, en gondole vénitienne. La fête, commencée dans la somptueuse habitation, se continue sur le bateau de plaisance. A l'avant, fièrement campé près du mât pavoisé, se tient le nègre coiffé d'un turban; il jette au vent les éclats de la fanfare, tandis qu'à l'arrière, ainsi que sous l'élégante galerie couverte, les valets font sauter les bouchons et présentent leurs plateaux chargés de verres pleins aux convives du maître.

Ce serait un vain spectacle, bon seulement comme récréation passagère des yeux, celui de l'opulence des bourgeois magnifiques, si l'on n'y pouvait voir que la jouissance personnelle de l'or amassé; mais au-dessus et au delà il faut considérer le mérite des vastes entreprises utiles, l'honneur des périls affrontés pour les accomplir, les découvertes que leur doivent les sciences, et les progrès qu'elles ont fait faire à la civilisation. L'humanité, d'ailleurs, ne perd rien au luxe des riches dont nous parlons; à ceux qui leur reprocheraient le goût ruineux des fleurs et des tableaux, ils peuvent opposer leurs fondations pieuses en faveur des pauvres et des malades.

On doit respect à la richesse qui, d'une main pleine, protége magnifiquement les arts, tandis que de l'autre elle sème avec une égale magnificence dans le champ de la charité.

L'ÉBRANCHEUR DES VOSGES.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 138, 146, 154.

Le lendemain, en effet, transporté comme par enchantement, je me trouvai rendu au rez-de-chaussée; et, dans un bon fauteuil, établi à mon aise, je fus roulé par mon garde-malade jusqu'à la ruelle d'un immense lit à baldaquin, orgueil de plusieurs générations de montagnards. On l'avait dressé au fond de la plus belle pièce du chalet, sacrifiée pour le confort de l'étranger infirme. Il me souvient qu'attristé, étourdi de mon changement de domicile, je demeurai un moment tout dépaysé, muet, les yeux baissés, à contempler les raies satinées du parquet de sapin blanc qui me rappelaient le plancher de ma chère cage déjà regrettée. Hanz m'avait amené victorieusement en présence de la redoutable Christabel; et ce qui surprenait M. Fleurot plus que la façon dont son malade avait supporté le voyage, plus même que les inventions mécaniques du jeune homme, dont il appréciait depuis longtemps les ingénieuses idées, ce fut la réception que me fit Maîtresse et son accueil poli. Je n'eus point à essuyer la présentation solennelle, les explications, les excuses fatigantes, dont j'avais une peur instinctive. L'installation se fit simplement. Comme les cordes avaient filé sans bruit ni frottement sur les poulies savonnées par mon excellent Guelpy, de même il avait si habilement préparé ma translation, que j'arrivais au chalet comme chez moi, comme de plain-pied.

L'imagination va vite. Le peu de temps qui s'était écoulé depuis que j'avais appris l'existence de dame Guelpy jusqu'à l'heure où je me trouvai en sa présence m'avait suffi pour me faire un très-fantastique portrait de mon hôtesse. Il ne m'était resté aucun souvenir, et seulement quelques sensations pénibles, du moment où j'avais été jeté évanoui devant elle. Aucune vague réminiscence ne venait donc contrarier l'impression produite par les récits de M. Fleurot, et je me figurais mon hôtesse comme une redoutable mégère, grande, osseuse, déhanchée, criarde, une sorte de virago; mais point. La femme qui me souhaita la bienvenue chez elle, en termes, à la vérité, plus polis que chauds, avec une voix plaintive plutôt que douce, était petite, blonde, fluette, d'apparence chétive. L'abondance de ses fins cheveux de lin et le bleu si pâle de ses prunelles ne parvenaient pas, du moins à mes yeux, à lui donner une expression affectueuse; mais son accueil, semi-bourgeois, semi-rustique, était convenable. Elle mettait son « humble et pauvre chalet » (dont évidemment elle était très-fière) tout à fait à ma disposition; elle regrettait de n'avoir pu m'offrir plus tôt ses bons offices, me plaignant, avec une nuance d'affectation, de ce que j'avais dû souffrir dans ce « triste pigeonnier à tous vents dont raffolait Guelpy. Que voulez-vous? chaque homme a sa manie. Il fallait se conformer aux dires du médecin, et M. Fleurot et mon mari sont deux têtes dans un bonnet; leurs girouettes tournent toujours du même côté. Enfin, à présent qu'on allait pouvoir approcher de *Monsieur,* elle ferait de son mieux, répéta-t-elle, pour que *Monsieur* n'eût pas à se plaindre du changement. »

Je la saluai, je la remerciai, un peu brièvement, je crois; mes yeux se dirigeaient toujours vers son jeune et agissant époux, qui, sans mot dire, roulait son matelas dans le recoin noir, au chevet du grand lit. Là, prêt au premier appel, il s'éveillerait au plus léger mouvement de son malade : il ne le disait pas, je le voyais.

Triste ou gai, le temps passe : les jours se raccourcissaient, et mon rétablissement marchait, quoique peut-être moins vite que mon docteur, toujours logé aux grandes espérances, ne l'avait présumé. J'étais soigné aussi bien, peut-être mieux que naguère; mais je me sentais moins à l'aise, plus inquiet, plus préoccupé. Parfois la fièvre reparaissait, et j'étais pris d'accès de tristesse. Les prompts effets que M. Fleurot avait attendus de l'exercice journalier et d'une habitation plus vaste et plus commode étaient lents à se prononcer. Mon service, surveillé de fort près par dame Guelpy, exacte à remplir ses devoirs de matrone et d'hôtesse, ne se faisait pas sans tiraillements, et n'avait plus cette spontanéité tranquille qui me charmait dans ma petite cage, où tout était sous la main. Le jour semblait m'arriver moins pur, moins gai; les brises soufflaient plus humides, et les chants d'oiseaux avaient cessé. Maîtresse entretenait autour de moi une propreté rigoureuse, une netteté, une régularité parfaites; mais l'ordre, ce serviteur inappréciable, est un froid et ennuyeux despote. Dame Guelpy s'informait cinq ou six fois le jour de mes nouvelles, et cette enquête régulière, systématique, m'irritait; elle me rappelait, si j'avais pu les oublier, mes souffrances et la lenteur du rétablissement. Quelque chose manquait-il, y avait-il oubli, maladresse, n'importe : j'avais beau dissimuler la faute, éviter de m'en plaindre, elle était signalée. Un sourd orage grondait le long du corridor qui bordait ma chambre, et, à travers la cloison, j'entendais reprocher, avec une aigre sécheresse, à l'unique servante tous les méfaits que la pauvre paysanne pouvait avoir accumulés de temps immémoriaux. Il s'agissait de toiles d'araignée oubliées dans telle ou telle embrasure; de moutons de poussière hébergés dans un coin ou dans l'autre; de poteries, de vaisselle ébréchée, cassée même, de bouilloires renversées; que sais-je? Chaque délit avait été sans doute enregistré à son jour et à son heure pour être additionné et apporté au besoin à la charge des délinquants, et c'était toujours les noms de Kaite, la maritorne, ou de l'infortuné Hanz, qui étaient mis en cause. Enfin, un matin, ô sacrilége! les fuseaux de dame Guelpy se trouvèrent emmêlés sur son carreau vert. Il faut dire que

je me sentais, sous quelques rapports, coupable d'une bonne partie de ces crimes : l'embarras que j'apportais au chalet en était souvent la cause plus ou moins directe, et l'aigre voix du pauvre bouc émissaire, de la grosse servante, mêlait à d'interminables excuses le nom du malade, de l'étranger, de *Monsieur l'estropié*. Je me reprochais donc incessamment le désordre introduit dans une maison avant moi si bien réglée. Il en avait été autrement dans la cellule de Hanz, où je ne dérangeais rien et où je me sentais si complétement chez moi. L'ébranlement général et les longues souffrances avaient irrité mes nerfs et si bien aiguisé le sens de l'ouïe, que les murs de lattes du chalet ne pouvaient me rien dissimuler. Tous les ennuyeux secrets, tous les fatigants détails du ménage venaient retentir dans mes oreilles. Confident involontaire des querelles domestiques, j'en prenais un ennui profond, que venait accroître l'air morose et désorienté de Hanz, qui, moins sédentaire qu'il ne l'avait été dans son ancien perchoir, s'élançait hors du logis en laissant échapper quelque exclamation malsonnante, pour peu que les maladroites excuses de la servante ou quelques mots tranchants de Maîtresse arrivassent jusqu'à lui. Qu'étaient devenus, hélas ! cette paix, ce repos, cette charmante quiétude, que je n'appréciais pas assez lorsque j'en jouissais, et qu'aujourd'hui je regrettais si amèrement?

La suite à la prochaine livraison.

OBÉISSANCE FILIALE.

Lorsqu'on n'a pas appris à obéir dans son enfance, on apprend, hélas! à obéir dans un âge mûr. Triste obéissance que celle-là ! L'obéissance aux événements, à la force, au succès, à l'opinion. Les fils soumis font les fermes citoyens. Il n'est rien de tel que d'avoir fléchi à propos, pour ne pas fléchir à tout propos. De même que la dépendance vis-à-vis de Dieu est le fondement de l'indépendance vis-à-vis des hommes, de même la soumission à la juste autorité des parents sert de base aux fortes résistances que rencontrent les autorités injustes. Personne ne s'avilit en obéissant à son père, en sacrifiant une préférence à un devoir; les âmes ainsi exercées, ainsi forgées, sont celles qui comprennent le mieux la dignité humaine. Le devoir, qui nous apprend à courber la tête, nous apprend aussi à la relever. A. DE GASPARIN.

CE QUE NE CONNAISSAIENT PAS LES AMÉRICAINS AVANT LA DÉCOUVERTE DE COLOMB.

Les anciens Américains n'ont jamais connu le chariot.

Ils n'ont jamais su ce que c'était qu'une roue.

Ils n'ont jamais eu de monnaie.

Ils n'ont jamais connu l'usage des *lumières artificielles* proprement dites, ni la lampe, ni la bougie, quoique ayant partout abondance de cire. Un tison, une branche de bois résineux, servaient au besoin à guider leurs pas dans les ténèbres; mais l'empereur du Mexique et l'Inca du Pérou, entourés l'un et l'autre de tant de luxe, n'ont jamais su ce que c'était que maintenir une lumière constante dans leurs palais, condamnés à l'obscurité depuis le coucher du soleil jusqu'à son lever.

Les Américains n'ont jamais connu la mesure par poids. [1]

[1] F. ROULIN. *Histoire naturelle et souvenirs de voyage*. 1865, Hetzel. Le savant auteur réfute, à la suite de ces assertions, quelques considérations qui pourraient leur être opposées.

LES MONTAGNES D'ARRÉS

(FINISTÈRE).

Quand on quitte les plaines verdoyantes et les fertiles vallées qui environnent Morlaix pour se diriger vers la partie méridionale du Finistère, on traverse la région sauvage et stérile de l'Arrès, chaîne de montagnes peu élevées, aux cimes uniformément arrondies, aux pentes monotones et nues. L'auteur des *Derniers Bretons* décrit ainsi ce triste pays : « Pour se faire une juste idée de son aridité, il faut voir, au milieu de l'été, ses longues routes blanches et raboteuses courant aux flancs de l'Arrès, ses troupeaux de moutons bruns semés sur les bruyères en fleurs, ses pâtres immobiles au sommet des rochers, jetant au vent leurs refrains, et son ciel gris qui vous envoie sa sèche et dévorante chaleur au fond de la poitrine. La route de Morlaix à Pontivy, à travers les montagnes, est une des plus tristes et des plus fatigantes qu'il soit possible de parcourir. C'est partout une mer d'ajoncs, de genêts et de bruyères, d'où s'élève à peine, de temps en temps, un îlot de verdure que protégent quelques ombrages et où se cache une chaumière. A droite, à gauche, devant, derrière, tout est solitude, abandon. Personne sur la route, personne aux champs, si ce n'est parfois un enfant aux longs cheveux, au teint hâve et aux yeux ardents, qui vous regarde passer du haut d'un fossé, une baguette blanche à la main. »

Les montagnards de l'Arrès mènent une vie assez misérable sur ce sol ingrat. Ils y récoltent à grand'peine de l'orge, du sarrasin et des pommes de terre. Quand la récolte manque, ils sont réduits à quitter la montagne et à descendre dans les plaines pour demander leur pain. On les voit, la besace sur l'épaule, le bâton de voyage à la main, parcourir les bourgs et les villages, en s'arrêtant aux portes et en chantant les complaintes de la Cornouaille. Le paysan des basses terres refuse rarement d'assister l'*hôte de Dieu*.

On conçoit que ces populations tiennent moins à leur pays que les habitants de la plaine, et soient plus disposées à abandonner l'agriculture pour un métier plus lucratif. Ce sont elles qui fournissent la plupart de ces marchands ambulants qui parcourent le département et vendent au détail du fil, de la toile, du miel, du suif ou du sel. C'est aussi parmi les montagnards que se recrute la classe des *pillawer* ou chiffonniers nomades. Ces hommes laissent leur famille dans la pauvre cabane adossée à quelque rocher de la montagne, et ils vont de ferme en ferme, de chaumière en chaumière, acheter des chiffons qu'ils vendent ensuite aux papeteries. Quand leur tournée est achevée, ils rapportent à la maison leurs modiques bénéfices. Les tristesses de l'existence errante du *pillawer* sont dépeintes dans un chant populaire que nous empruntons à l'ouvrage d'Émile Souvestre, et qui nous semble un chef-d'œuvre de simplicité et de sentiment.

« Il part, le *pillawer*, il descend la montagne; il va visiter les pauvres du pays. Il a dit adieu à sa femme et à ses enfants; il ne les reverra que dans un mois, dans un mois s'il vit encore!

» Car la vie du *pillawer* est rude; il va par les routes, sous la pluie qui tombe, et il n'a pour s'abriter que les fossés du chemin. Il mange un morceau de pain noir, pendant que ses deux chevaux broutent dans les douves, et il boit à la mare où chantent les grenouilles.

» Il va, il va, le *pillawer*; il va comme le Juif errant. Personne ne l'aime. Il ne trouve ni parents, ni amis dans le bas pays, et l'on ferme sa porte quand on le voit; car le *pillawer* passe pour un homme sans foi.

» Dimanches et fêtes il est par les chemins. Il n'entend

jamais la messe ni les offices; il ne va point prier sur la fosse de ses parents; il ne se confesse pas à son curé: aussi disent-ils dans le bas pays que le *pillawer* n'a ni foi ni paroisse.

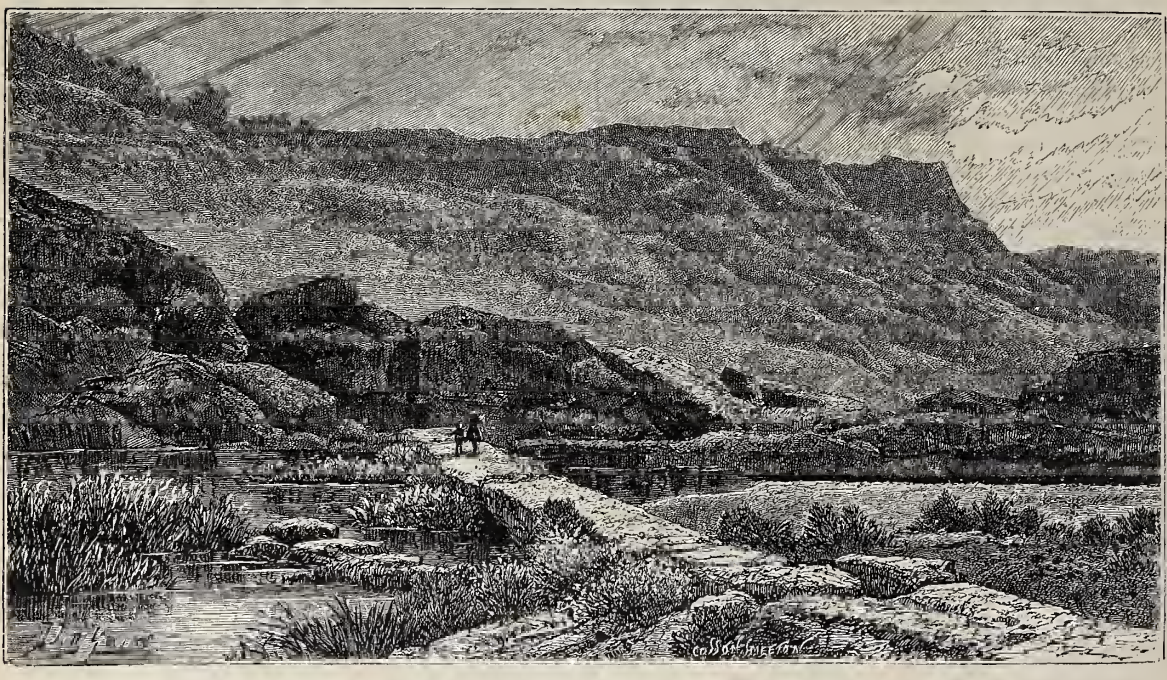
» Sa paroisse est là-bas, près de son toit de genêt; mais il n'y retourne que pour quelques jours. Il est étranger dans le village où il a été baptisé. Quand il arrive, les petits enfants ne crient pas son nom, les chiens n'aboient pas d'un air de connaissance.

» Il ne sait pas ce qui se passe dans sa propre famille. Il revient au bout d'un mois, et quand il s'arrête sur la porte, il n'ose entrer, car il ne sait pas ce que Dieu a mis chez lui : un cercueil ou un berceau!

» Et quand son fils aîné aura dix ans, le *pillawer* lui dira un jour : « Viens apprendre ton métier, mon fils. » Et l'enfant ira meurtrir ses petits pieds dans les chemins, et il dira bien des fois à son père qu'il a froid et qu'il est fatigué.

» Mais son père lui dira en lui montrant le soleil : « Voilà la cheminée du bon Dieu; prie qu'il la rende » chaude pour le petit *pillawer.* » Et il ajoutera, en lui montrant l'herbe verte : « Voilà le lit des pauvres gens; » prie Dieu qu'il le rende doux pour un enfant des mon- » tagnes. »

» Va, pauvre *pillawer,* le chemin du monde est dur sous tes pieds; mais Jésus-Christ ne juge pas comme les hommes : « Si tu es honnête et bon chrétien, tes douleurs » te seront payées, et tu te réveilleras dans la gloire. »



Un pont dans les montagnes d'Arrès (Finistère). — Dessin de Dom. Grenet.

» Tu vois les haillons couverts de boue que portent tes maigres chevaux? eh bien, un jour, l'eau de la rivière les lavera; ils seront confondus sous le marteau de la papeterie, et les hommes en feront un papier plus blanc que la plus belle toile de lin.

» Ainsi de toi, *pillawer.* Quand tu auras laissé ton pauvre corps couvert de guenilles au fond de quelque fossé, ton âme s'en échappera blanche et belle, et les anges la porteront dans le paradis. »

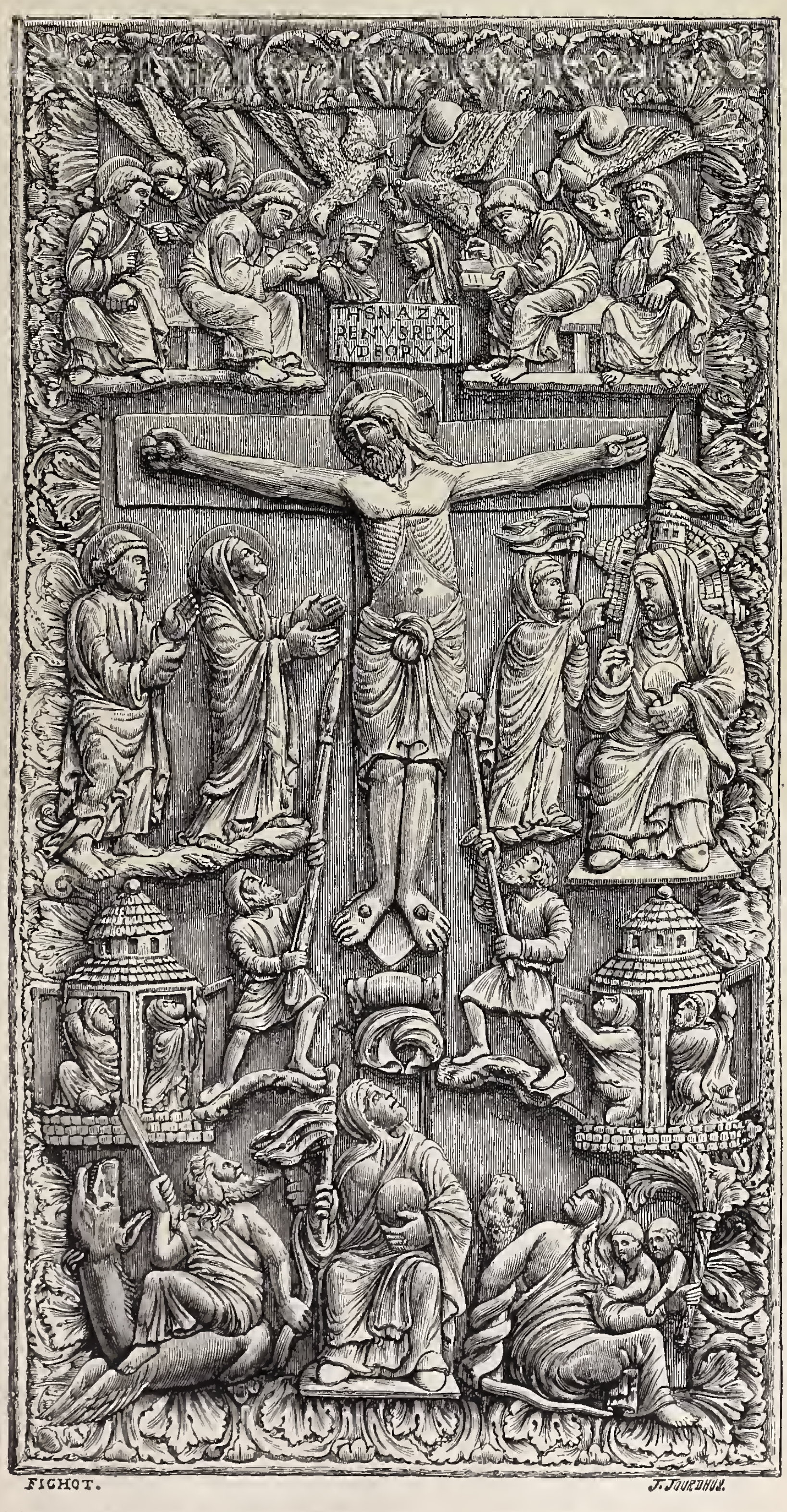
HISTOIRE DE LA SCULPTURE EN FRANCE.

Suite. — Voy. p. 98.

L'ivoire, par sa dureté, sa couleur, sa finesse, est une matière merveilleusement propre à la sculpture, et ses qualités, appréciées à toutes les époques où cet art a été florissant, l'ont toujours fait choisir pour quelques-uns de ses ouvrages les plus délicats. Plus fragiles, mais moins exposées que les métaux précieux, qui se fondent et se convertissent en monnaie, à la cupidité des barbares de tous les temps, les œuvres sculptées en ivoire avaient plus de chances d'échapper à la destruction; cependant la plupart de celles que nous possédons de date ancienne n'ont été préservées que par leurs petites dimensions, qui ont permis de cacher, dans les temps de fanatisme et de persécution, des images proscrites, ou par l'emploi qu'on en a fait pour quelque nouvelle destination. Tels sont les diptyques, les plus nombreux de beaucoup des ouvrages en ivoire qui, des premiers siècles du moyen âge, sont parvenus jusqu'à nous.

Le nom de diptyque, qui, d'après son étymologie, indique en général un objet replié qui, en s'ouvrant, se dédouble, comme les valves d'une coquille ou la couverture d'un livre, désignait particulièrement, comme on sait, dans l'antiquité, les livrets ou tablettes reliées par une charnière et intérieurement enduites de cire, qu'on portait sur soi pour écrire et dont on se servait, en les scellant, pour les missives. Des tablettes du même genre, d'ivoire, de bois ou de métal, sculptées sur leurs faces extérieures, étaient quelquefois données en cadeau, notamment au début de chaque nouvelle année. Les consuls et d'autres magistrats prirent l'habitude, qui devint une obligation, d'envoyer, à leur entrée en charge, des diptyques à l'empereur, aux personnages les plus importants, à leurs parents, à leurs amis; les consuls en adressaient à certaines villes aussi et, quand le triomphe de la religion chrétienne fut assuré, aux églises; les évêques répondirent à ces témoignages de vénération en plaçant les diptyques consulaires sur les autels

pour recommander aux prières ceux qui les avaient offerts. L'Église avait eu, dès avant ce temps, ses diptyques sur lesquels elle inscrivait les noms des personnes qui devaient être recommandées aux prières des fidèles. Quand le culte chrétien fut officiellement reconnu et publiquement pratiqué, quand l'Église put songer à avoir des diptyques plus ornés, elle prit d'abord pour modèles les diptyques consulaires, ou se contenta même de les convertir à son usage : les noms qui devaient être lus pendant l'office furent gravés à l'intérieur, sur les côtés lisses des tablettes, à la place des



Un côté de la couverture en ivoire d'un évangéliaire conservé à la Bibliothèque impériale. — Dessin de Fichot.

listes des consuls anciens et des vœux et félicitations qu'on y lisait précédemment, et les faces sculptées conservèrent en totalité ou en partie leurs bas-reliefs profanes. Lorsqu'on voulut enfin que le choix des sujets fût mieux approprié au culte, les artistes y figurèrent des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, des images de Jésus-Christ, de la Vierge et des saints.

Les églises des Gaules étaient, au commencement du

moyen âge, comme celles des autres parties de l'empire, les dépositaires d'un grand nombre de diptyques anciens. L'usage se perpétuant, on en fit de nouveaux, et la sculpture en ivoire en reçut une vive impulsion. Elle était cultivée dans les grandes abbayes comme tous les autres arts, dont elle suivit les vicissitudes que nous avons déjà signalées. Les mêmes mains, habiles ou grossières, qui s'appliquaient aux travaux de l'orfévrerie ciselèrent aussi l'ivoire. L'usage des diptyques peut être encore constaté dans le nord de la France à la fin du dixième siècle : Folcuin, qui écrivait au onzième la Vie des abbés de Lobbes [1], rapporte, en effet, qu'Adalbert, archevêque de Reims en 989, avait conservé l'habitude de se faire lire pendant la messe les noms de ses prédécesseurs inscrits sur les diptyques. On sculpta aussi des plaques d'ivoire destinées à être enchâssées dans l'or et l'argent et entourées de pierreries, pour servir de couvertures aux livres liturgiques. La forme des diptyques et leur première destination avaient conduit à les faire servir eux-mêmes à cet emploi. Le nombre des noms qui devaient avoir place sur les diptyques s'étant accru de plus en plus, il avait fallu adapter entre leurs tablettes des feuilles de parchemin et former ainsi de véritables livres, dont il était naturel qu'on voulût ensuite imiter la somptueuse reliure pour les sacramentaires, les missels, les psautiers, les lectionnaires, etc., et surtout pour les évangéliaires, objets de la vénération toute particulière de l'Église, auxquels les conciles commandaient de rendre les mêmes honneurs qu'à l'image de Jésus-Christ. La plupart des diptyques qui nous ont été conservés ont ainsi servi à l'ornement des livres ecclésiastiques.

Quoique les ivoires sculptés anciennement en Occident soient rares (les ivoires byzantins sont beaucoup plus nombreux), il en reste assez cependant pour permettre de constater que cette partie de l'art a passé par les mêmes périodes de progrès et de décadence que toutes les autres : mêmes traditions, mêmes souvenirs des monuments antiques au début, même dégradation rapide, même chute profonde au sixième et au septième siècle, même renaissance sous Charlemagne et ses premiers successeurs.

Nous ne connaissons pas d'ivoire actuellement existant qui appartienne authentiquement à notre pays avant la fin du huitième siècle, à moins qu'on ne doive faire remonter jusqu'au temps de Clovis et attribuer à un artiste romain ou gallo-romain une feuille de diptyque conservée au Musée d'Amiens [2], où est représenté, entre autres sujets, le baptême du roi franc. Quelques personnes ont même conjecturé que le diptyque dont cette feuille faisait partie pourrait être un de ceux que Clovis fit distribuer lorsqu'il eut reçu les insignes de la dignité consulaire. Grégoire de Tours nous apprend, en effet, que ce fut le jour où Clovis fit publiquement profession de la foi chrétienne qu'il fut proclamé consul et empereur, et on ne saurait s'étonner qu'il eût voulu rappeler ainsi sur ses diptyques sa conversion. On aimerait à voir cette attribution justifiée et un fait important retracé par la sculpture dès le début de notre histoire ; mais ce n'est pas seulement par des considérations historiques que peut être déterminée la date d'une œuvre d'art : c'est surtout par son style, par l'aspect général et les détails de la représentation. Or, dans l'ivoire d'Amiens, ni la manière dont les scènes sont comprises et traitées, ni le caractère et la disposition des figures, ni les plus intéressants détails qu'on y observe, ne nous paraissent convenir à la date reculée que l'on voudrait lui assigner. Il ne ressemble en rien aux diptyques consulaires qui étaient alors en usage; l'argument historique que l'on tire de la représentation sur ce diptyque du baptême de Clovis perd, d'ailleurs, beaucoup de valeur si l'on considère que ce sujet n'est qu'un de ceux qui remplissent trois compartiments superposés : le sujet commun des sculptures, ce sont les miracles de saint Remi; la descente du Saint-Esprit sous la forme d'une colombe, apportant la sainte ampoule au moment où Clovis reçut le baptême des mains de l'évêque de Reims, est le fait le plus mémorable de sa légende, mais il n'y est pas entré avant le huitième siècle; les deux autres miracles représentés n'ont aucun rapport à l'histoire de Clovis. Cet ivoire n'appartient sans doute ni au règne de Clovis, ni au siècle suivant, comme le croyait M. le docteur Rigollot, son ancien possesseur, qui l'a légué à la ville d'Amiens, car alors on n'eût plus su exécuter un pareil ouvrage : nous croyons qu'il faut descendre, pour en trouver la date, jusqu'à la renaissance carlovingienne et peut-être encore au delà.

A défaut de monuments, si l'on veut se faire une idée de ce que devint la sculpture en ivoire pendant les premiers siècles de notre histoire, on est donc réduit aux témoignages indirects qui résultent pour nous de la vue d'ouvrages du même genre exécutés dans le même temps en d'autres pays, et de leur comparaison avec ceux des époques antérieure et postérieure. Outre les diptyques consulaires, nous citerons, comme pouvant servir de point de départ à cette étude, un grand diptyque conservé à la Bibliothèque impériale, où il sert de couverture à un évangéliaire. L'ivoire, beaucoup plus ancien que le manuscrit, peut être du cinquième siècle. Par la composition et par le dessin, il rappelle à la fois les peintures des catacombes et les sculptures des sarcophages chrétiens. L'ordonnance est assez belle, et, à une certaine simplicité grandiose, on reconnaît encore la tradition antique ; mais le travail est d'une main ignorante et pesante, et dénote un art déjà voisin de la barbarie. M. Lenormant, qui a publié ce diptyque [1], pensait qu'il pouvait avoir été sculpté à Rome ou à Arles, « villes où la décoration des sarcophages chrétiens avait pris un grand développement. » Beaucoup d'autres villes pourraient être, d'après le même raisonnement, prises pour lieu de son origine. Italien ou gallo-romain, il nous suffit qu'on puisse trouver un terme utile de comparaison dans cet ouvrage, exécuté peu d'années avant le commencement du moyen âge, et certainement par des mains latines.

Les ouvriers ou les artistes byzantins qui taillaient l'ivoire étaient alors bien plus habiles, et leur habileté ne fit que grandir pendant les sixième et septième siècles. Dans le même temps où les ténèbres devinrent si épaisses dans tout l'Occident, les arts reprenaient dans l'empire d'Orient un éclat nouveau. On peut juger de l'extension que prit en particulier la sculpture en ivoire par ce seul fait que, dans l'église de Sainte-Sophie, bâtie par Justinien, 365 portes, tant au rez-de-chaussée que dans les galeries supérieures, étaient décorées de bas-reliefs d'ivoire. C'est de Constantinople que vinrent les derniers exemples qui soutinrent l'art à son déclin, et on en démêle l'influence dans les bas-reliefs sculptés en Occident, tant qu'ils ne sont pas devenus grossiers et informes à ce point que tout modèle y soit méconnaissable. Du même côté vinrent encore les leçons qui aidèrent l'art à se relever quand les papes et Charlemagne en tentèrent la restauration. La persécution des iconoclastes ne fut pas aussi funeste à la sculpture en ivoire qu'à celle qui s'appliquait dans de grandes proportions à la décoration des édifices. Tous les sculpteurs de talent, réduits à ne faire que de

[1] Voy. Pertz, *Mon. germ. histor.*, t. IX, p. 58.
[2] Reproduit dans la collection de *l'Univers pittoresque* (France), premier volume des planches.

[1] *Trésor de numismatique et de glyptique* (Bas-reliefs et Ornements, pl. IX, X, XI).

petits ouvrages portatifs et faciles à cacher, ciselèrent désormais l'ivoire, l'or, l'argent ou le cuivre. Les images de sainteté en ivoire se multiplièrent extraordinairement. On fabriqua en très-grand nombre ces tableaux à deux et à trois volets auxquels on donne quelquefois le nom de diptyques et triptyques, et qui, à la différence des véritables diptyques, sont sculptés à l'intérieur et lisses à l'extérieur. Beaucoup de ces tableaux furent apportés en Occident; beaucoup de leurs auteurs aussi furent contraints de s'y réfugier, et bientôt ils eurent des imitateurs. Les plus habiles artistes de la période carlovingienne s'exercèrent à sculpter en ivoire des objets de toute espèce, et surtout ces tablettes destinées à la couverture des livres liturgiques conservées jusqu'à nos jours dans les trésors des églises, où quelques-unes demeurent encore, et d'où les autres ont passé dans les bibliothèques et les collections d'œuvres d'art.

La plus grande difficulté que l'on rencontre dans l'étude de ces ouvrages, si l'on veut se tenir au point de vue de l'histoire de la sculpture en France, c'est de distinguer ceux qui ont été exécutés dans le pays, ou tout au moins en Occident, de ceux qui sont venus d'Orient. La ressemblance entre les uns et les autres a quelquefois trompé les meilleurs juges. C'est une appréciation délicate qui, pour ne pas rester vague et sans utilité, doit être faite en présence des objets. A nos lecteurs qui voudraient se livrer à cet examen, nous indiquerons les ivoires qui sont à la portée du plus grand nombre, c'est-à-dire ceux qui se trouvent, à Paris, dans les collections publiques : — à la Bibliothèque impériale, la couverture d'un évangéliaire dont nous parlerons tout à l'heure et dont un côté est reproduit par notre gravure, et celle d'un autre évangéliaire qui passe pour avoir appartenu à Charles le Chauve, où l'on voit Jésus-Christ dans une gloire donnant les clefs à saint Pierre et l'Évangile à saint Paul; sur l'autre face, la sainte Vierge sur un trône ([1]); — au Louvre, deux plaques représentant, l'une, David dictant les psaumes; l'autre, le jugement de Salomon. Tous ces ouvrages, à l'exception du premier, sont, selon nous, sortis des mains d'artistes grecs. Les personnes qui ont à leur portée de grandes bibliothèques trouveront aussi des dessins de ces ivoires et d'autres conservés dans des collections particulières ou étrangères, avec de savants commentaires, dans les *Mélanges d'archéologie* des pères Martin et Cahier, dans le *Trésor de numismatique et de glyptique* publié par M. Lenormant, dans les *Annales archéologiques* de M. Didron, dans le récent ouvrage de M. Jules Labarte sur les *Arts industriels au moyen âge*, etc.; nous leur recommandons enfin, s'ils peuvent se les procurer, les moulages et les photographies réunis par la société anglaise d'Arundel. Le *Magasin pittoresque* (t. XXX, 1862, p. 340, 341) a publié les dessins des deux plaques servant de couverture à un livre de prières de Charles le Chauve, actuellement au Musée des souverains, au Louvre. Ces ivoires, selon le père Cahier qui les a savamment décrits et expliqués dans les *Mélanges d'archéologie*, auraient été sculptés par un artiste de la basse Italie. Si son opinion est fondée, cet artiste devait être l'élève des Grecs, car ils offrent les plus grandes analogies par leur style et leur exécution, non-seulement avec les sculptures byzantines du même temps, mais aussi avec les miniatures des manuscrits, dans lesquelles on retrouve les mêmes types et tous les détails des costumes et des accessoires. Nous croyons, avec M. Labarte ([2]), que c'est là un ouvrage exécuté en Orient, au plus tard dans la première partie du huitième siècle. Des Grecs seuls étaient alors capables de sculpter des bas-reliefs avec cette finesse qu'on ne retrouve au même degré dans aucun des ivoires qui peuvent être attribués avec quelque certitude à des artistes de l'Occident. Bien que ceux-ci eussent pris pour modèles les ouvrages byzantins, leurs figures, même lorsque l'imitation est visible, sont plus lourdes, plus ramassées; le contour est plus rude, le modelé nul ou grossier. Quand le dessin, après la renaissance carlovingienne, a pris plus de liberté et de souplesse, les figures, toujours un peu courtes, sont quelquefois assez remarquables par l'attitude, le mouvement, le bon ajustement des draperies : elles ont plus de vérité; elles n'ont pas l'élégance que l'on observe dans les bons ouvrages des artistes de Constantinople, ni le style qui vient d'une longue pratique soutenue par de puissantes traditions.

La bibliothèque du couvent de Saint-Gall, en Suisse, possède encore deux plaques d'ivoire précieuses à tous égards, qui servent de couverture à un évangéliaire. Elles passent pour avoir été sculptées par Tutilo, moine de cette abbaye au neuvième siècle, qui jouissait d'une grande renommée à la fois comme sculpteur, comme peintre, comme poëte et comme musicien. Ces ivoires n'ont malheureusement été reproduits, à notre connaissance, que dans des ouvrages allemands peu répandus en France ([1]). La première des deux plaques est divisée en deux compartiments inégaux : l'un, qui forme la partie supérieure, est rempli par des ornements de feuillage d'un beau style, copiés d'un ivoire antique qui se trouve encore dans la bibliothèque du couvent; dans l'autre, qui a plus de hauteur, on voit le Christ dans une gloire, assis sur un trône, entouré des emblèmes des évangélistes, qui sont eux-mêmes placés aux quatre angles du bas-relief. Deux grands chérubins à six ailes se tiennent debout à ses côtés. On remarque au haut du tableau le soleil et la lune sous les traits d'un homme et d'une femme vus en buste, et, au bas, la terre et l'océan, réminiscences non douteuses de figures antiques. Ce n'est pas seulement dans ces figures que la tradition antique est visible, mais dans toutes les attitudes, dans le goût et le pli des vêtements, dans le dessin des personnages et des animaux, très-défectueux, il est vrai, mais qui ne manque pas de style. La figure de Jésus, jeune et sans barbe, doit avoir été imitée d'un modèle très-ancien. La tablette qui forme l'autre côté de la couverture du même livre est divisée en trois compartiments : le sujet principal est l'ascension de la sainte Vierge représentée, comme le Christ sur l'autre plaque, les bras levés et entre deux chérubins qui semblent enveloppés de leurs ailes. Le compartiment supérieur est orné de beaux rinceaux de feuillage au milieu desquels on voit un lion terrassant un taureau. Ces ornements sont copiés, comme ceux de la première plaque; le modèle, que l'on possède encore, montre avec quel soin l'artiste de Saint-Gall imitait ce qu'il avait sous les yeux. Il lui restait encore un espace à remplir, et la composition qu'il y a placée n'est pas ce qu'il y a de moins précieux dans ces ivoires, car elle n'est pas empruntée. On y voit un fait de la légende de saint Gall naïvement représenté : un ours aide le saint à porter du bois dans la forêt; un peu plus loin, il reçoit du pain pour récompense.

On peut se faire une assez juste idée du savoir-faire

([1]) Reproduit dans le *Trésor de numismatique et de glyptique* (Bas-reliefs et Ornements, pl. XX).

([2]) Voy. aussi, dans la *Revue archéologique*, t. V, p. 733, et t. VI, p. 48, l'explication donnée par M. Durand de l'une des faces de la couverture, explication différente de celle qu'avait donnée le P. Cahier et acceptée depuis par celui-ci; *ibid.*, t. VI, p. 516.

([1]) Voy. Forster, *Denkmale Deutscher Kunst*, t. Ier; — *Otte, Kirchlichen Kunst Archæologie.* — Lübke, *Geschichte der Plastik*, t. Ier, p. 284; — *Pipers Kalender*, 1860.

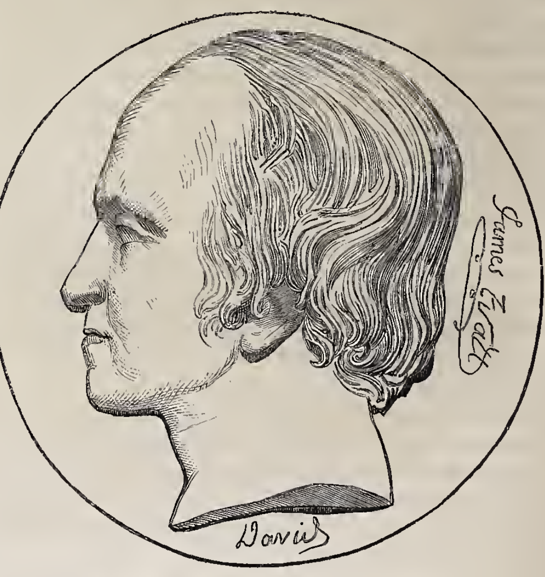
des sculpteurs en ivoire, sous les empereurs carlovingiens, par cet ouvrage de l'artiste le plus renommé de ce temps, dont le talent s'était formé par l'enseignement le plus complet qu'on pût alors recevoir, tant dans ce monastère de Saint-Gall, qui passait pour renfermer les hommes les plus habiles et les plus instruits, que dans des voyages en beaucoup de pays, entrepris, dit un chroniqueur, afin de se perfectionner dans la science et la pratique des arts. On y voit combien la sculpture carlovingienne s'appuie encore sur celle de l'antiquité ; elle se soutient, à la vérité, moins par un sentiment vif de cet art que par une imitation superficielle, demandant à tous les modèles qu'elle peut rencontrer, non une inspiration, mais un secours, comme il arrive aux arts dans l'enfance ou à leur déclin.

Les mêmes observations peuvent s'appliquer avec quelques réserves à une série d'ivoires de date un peu plus récente, qui paraissent avoir été tous sculptés, de la fin du neuvième à celle du dixième siècle, dans les provinces voisines du Rhin et de la Moselle, c'est-à-dire au cœur de l'empire carlovingien. Les principaux centres de population étaient mieux protégés dans ces provinces contre les malheurs de toute sorte qui accablaient le reste de l'empire, et les arts, ravivés par les communications que l'Allemagne entretenait avec Constantinople, y produisaient encore quelques œuvres intéressantes qui font la transition à l'art roman sur le point de naître. Ces ivoires se rapprochent, non pas tant encore par leur exécution que par une certaine communauté d'idées auxquelles les mêmes symboles, disposés d'une manière à peu près semblable, servent de moyens d'expression. Nous avons fait dessiner un de ces ivoires, qui recouvre un des côtés d'un évangéliaire conservé à Metz jusqu'à la révolution, et qui est actuellement à Paris, à la Bibliothèque impériale. C'est un bon spécimen de la sculpture carlovingienne, d'un relief plus plein et plus vigoureux que celui de la plupart des ivoires. On en remarquera l'ordonnance : un grand nombre de personnages sont échelonnés en plusieurs bandes horizontales, et au centre est placé le Crucifix comme un point central auquel ramène de toutes parts le mouvement des figures; des deux côtés de la croix on voit la sainte Vierge et saint Jean, l'ancienne et la nouvelle loi, le porte-lance et le porte-éponge du récit évangélique, les morts sortant des tombeaux; en haut, les quatre évangélistes accompagnés de leurs emblêmes habituels, et deux petits bustes personnifiant le Soleil et la Lune; en bas, la Terre et l'Océan, et une autre figure de sens douteux, dans laquelle il faut peut-être reconnaître Rome. A défaut du savoir nécessaire pour grouper des épisodes sur plusieurs plans, il y a là un effort nouveau de composition. La distribution ancienne des sujets en compartiments réguliers entièrement séparés, ou la symétrie purement décorative, telle qu'on l'observe dans le diptyque de Saint-Gall, font place à un ordre nouveau où perce un sentiment plus dramatique. Il est possible que des modèles de composition de ce genre vinssent de Constantinople, comme on pourrait le supposer d'après la vue d'ivoires très-analogues où la trace de l'art byzantin est plus manifeste, et surtout d'après celle des miniatures qui ornent les manuscrits orientaux du même temps. Quoi qu'il en soit, il faut constater à ce moment, dans la composition des bas-reliefs sculptés en Occident, l'introduction d'un esprit nouveau qui se développera de plus en plus. L'imitation, sensible encore dans beaucoup de figures, devient aussi plus personnelle, et ceci est surtout visible dans ces allégories païennes que continuait à mêler aux symboles chrétiens quiconque voulait montrer un peu d'érudition et se piquait d'être classique; les modèles semblent être perdus de vue; les types anciens, d'abord servilement et maladroitement copiés, se déforment puis se transforment afin de servir à l'expression d'idées nouvelles, pour lesquelles l'art chrétien n'a pas encore su trouver un langage qui lui soit propre.

La suite à une autre livraison.

JAMES WATT.

Nos lecteurs connaissent les principaux traits de la vie de James Watt, fils d'un cultivateur écossais, né à Greenock en 1736, et la part de ce mécanicien illustre dans les inventions fécondes qui ont fait de la vapeur un instrument si puissant, si utile, si indispensable aujourd'hui aux progrès de la science et de l'industrie [1]. C'est lui qui a trouvé, entre autres applications et perfectionnements, le *condenseur,* la machine *à double effet,* le régulateur *à force centrifuge,* la *détente* de la vapeur, le chauffage à la vapeur, le blanchissage à l'aide du chlore. Mais nous ne voulons pas revenir sur les titres scientifiques de Watt. « Le génie qu'il a déployé dans ses admirables inventions, a dit Humphry Davy, a plus contribué à montrer l'utilité pratique des sciences, à agrandir la puissance de l'homme sur le monde matériel, à multiplier et répandre les commodités de la vie, que les travaux d'aucun autre personnage des temps modernes. » — « Aucun homme, a dit aussi Mackintosh, n'a eu de droits plus évidents que Watt aux hommages de son pays, à la vénération, au respect des générations futures. » Les années qui se sont écoulées depuis la mort de Watt, à Heathfield, en 1819, n'ont rien diminué de sa gloire, et on peut dire qu'elle a plutôt grandi, comme il doit arriver à toutes celles qui, fondées sur d'impérissables titres, n'ont pas été au début emportées par



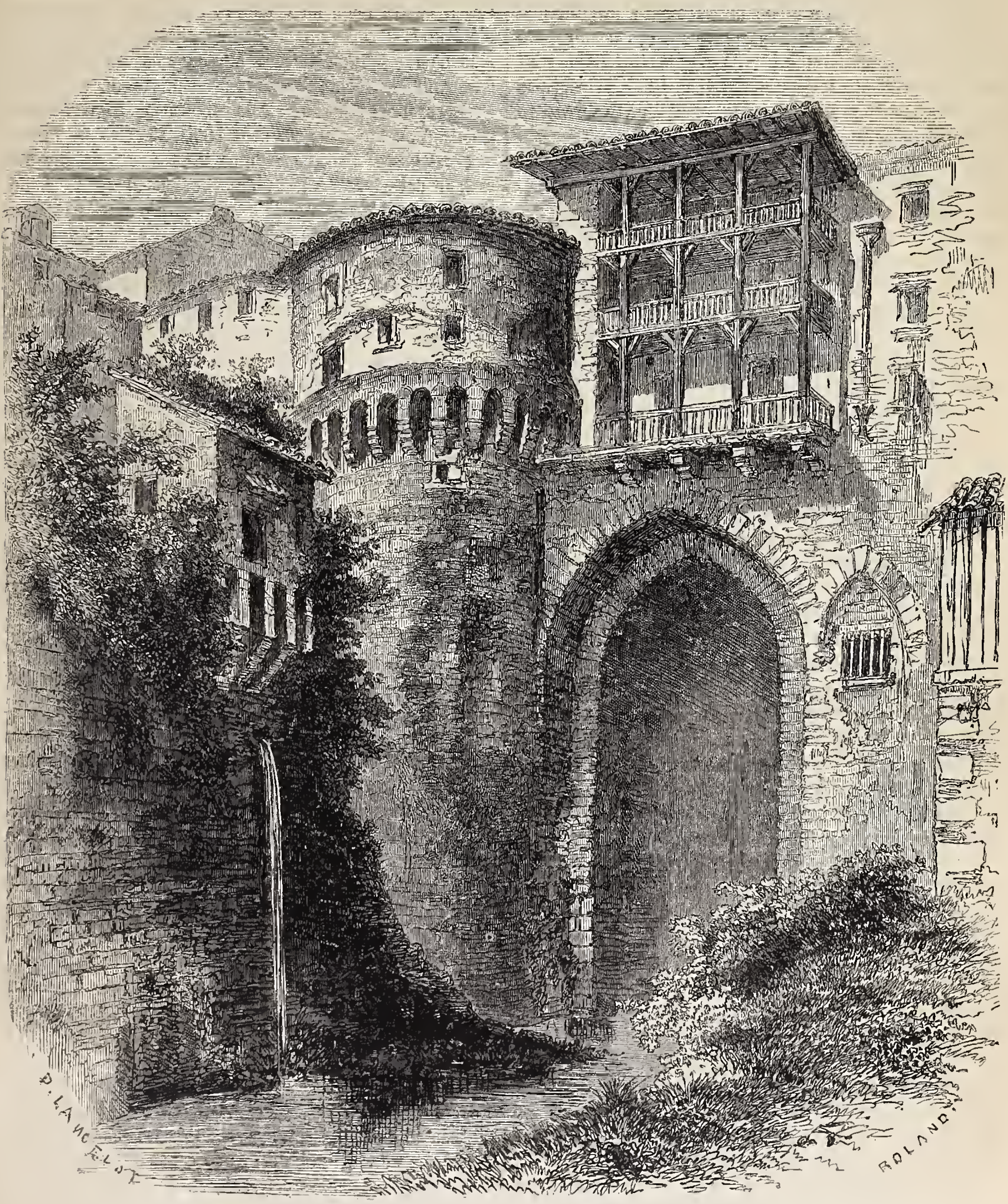
James Watt. — Médaillon par David d'Angers.

surprise ou exagérées. Nous désirons surtout rappeler, en reproduisant ses traits, que son caractère moral était à la hauteur de son intelligence. Tous ceux qui approchaient de lui étaient touchés de sa candeur presque enfantine, de sa grande simplicité de manières, de son amour de la justice poussé jusqu'au scrupule, de son inépuisable bienveillance [2]. Walter Scott parle de lui avec une sorte d'effusion charmante dans la préface du *Monastère :* « Watt n'était pas seulement le savant le plus profond, il était encore le meilleur, le plus aimable des hommes. »

[1] Voy., sur Watt, la Table des trente premières années.
[2] Arago, *Notice biographique.*

Typographie de J. Best. rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

A PROPOS DE QUELQUES PIERRES DU VIEUX MONTAUBAN.



La porte du Griffoul ([1]) ou de la Fontaine, à Montauban. — Dessin de Lancelot, d'après un tableau de M. André Albrespy, de Montauban. (Salon de 1863.)

Regardez-les bien, je vous prie;
Bientôt vous ne les verrez plus.

Il n'est pas ici hors de propos, le refrain de la chansonnette qu'on chantait quand j'étais enfant. — Chanson nouvelle alors, maintenant sexagénaire, combien ils sont rares aujourd'hui ceux qui peuvent encore se souvenir de toi! — Je reprends mon dire.

([1]) *Griffoul* (de *griffon*, animal fabuleux), fontaine jaillissante. « *Aco 's un poulit griffoul*, C'est une jolie fontaine. » (*Dictionnaire de la langue romano-castraise et des contrées limitrophes*, par J.-P. Couzinié, curé à Serviès. — Castres, 1850.)

C'est précisément à point qu'il m'est revenu en mémoire, ce vieux refrain oublié, puisqu'il s'agit de la porte du Griffoul, ou, si l'on veut, du Griffon, destinée, dit-on, à disparaître bientôt sous le nivellement d'un boulevard. Il faut donc se hâter d'aller la contempler, si l'on tient à trouver debout encore le dernier reste du mur d'enceinte, fortement remparé autrefois de gazon et de briques, et percé de six issues d'où sortirent, de 1120 à 1629, tant de vaillants Montalbanais, pour aller par delà la Garrigue, le Tescou, et voire même le Tarn, sinon toujours vaincre l'ennemi, du moins résolûment af-

firmer leur foi et mourir en défendant leurs franchises.

Elles seraient couvertes de dates mémorables et de noms glorieux, ces vieilles pierres qu'on ne verra plus, si, à chaque génération de nos temps d'héroïque ferveur pour la liberté de conscience et de dévouement à la cité, une main pieuse eût pris soin d'inscrire, sur ces témoins des grandes actions accomplies par de grands citoyens, le souvenir des événements contemporains. Elles ne sont pas muettes, cependant, ces pierres qui n'ont eu à transmettre aux générations futures ni des noms, ni des dates. A défaut d'inscription, comme elles portent, en témoignage des luttes soutenues, l'empreinte des balles et la trace profonde des boulets, on peut dire qu'elles parlent par leurs blessures.

Sans remonter à l'époque douloureuse où Raymond VII, le dernier comte de Toulouse, affaibli jusqu'à l'épuisement, se vit contraint de raser les fortifications de Montauban et de faire place libre, dans sa ville fidèle, à l'Inquisition triomphante qui vint s'y établir et y perpétrer souverainement sa justice, il est des millésimes qu'on ne doit pas oublier quand on regarde ces débris du passé; celui-ci, par exemple : 1360.

Depuis le désastre de Poitiers (19 septembre 1356), le roi Jean II, vaincu par le *prince Noir*, était prisonnier d'Édouard III, quand, par le honteux traité de Bretigny, celui-ci s'assura la possession de onze provinces françaises, sans préjudice de ses droits acquis, ici par trahison, là par conquête, sur les villes de Guines et de Calais. Or, parmi ces onze provinces, qui ne devaient plus relever que de la couronne d'Angleterre, était compris le Quercy dont Montauban faisait partie. Le Quercy s'était soumis, mais non pas tout entier; les Montalbanais déclarèrent que dût la population périr et la ville être anéantie, Montauban ne reconnaîtrait pas le traité. Et aussitôt, prévoyant une attaque prochaine, chacun se mit à son devoir : les consuls en permanence dans la maison commune, le peuple armé dans les bastions et les tours. Tous croyaient si bien le cœur du vaincu de Poitiers à la hauteur de leur patriotisme, qu'ils auraient volontiers répondu, comme par défi, à l'ennemi les sommant de se rendre : *Hors qu'un commandement exprès du roi nous vienne.* Ce commandement vint.

Un jour la herse d'une des portes de Montauban fut levée, — celle du Griffoul peut-être? — et on abaissa le pont-levis devant un messager du roi de France prisonnier. Il était porteur d'une lettre adressée par Jean II à ses « amez et féals les consuls, université et habitants de Montalban. » Rappelant le traité de Bretigny, Jean ajoutait : « Nous prions et requérons et mandons, commandons et strictement enjoignons que vous entriez en la foi et hommage de notre dit frère le roi d'Engleterre. »

On doit supposer que ce ne fut pas sans avoir résisté quelque temps encore que les Montalbanais se résignèrent à céder aux ordres de Jean II; car il se passa plusieurs mois entre l'envoi du message royal et le jour où l'Anglais Jean Chandos prit possession de Montauban au nom d'Édouard III son maître. Ce malheur public eut lieu le 20 janvier 1361.

Depuis lors, et pendant un demi-siècle, autant de fois que les portes des Carmes, de Montmurat, du Moustier, des Campagnes et du Griffoul durent s'ouvrir devant l'ennemi vainqueur, autant de fois aussi Montauban les referma derrière l'ennemi mis en fuite. Ces alternatives d'allégement et de servitude se continuaient encore en 1414, lorsqu'un jour, les Anglais étant sortis de la ville, les Montalbanais, par un dernier effort de patriotisme, les empêchèrent d'y rentrer. « Depuis ce jour glorieux, dit un historien, Montauban n'a plus revu l'étranger. »

La paix cependant ne leur fut pas pour longtemps donnée. Ancienne place de guerre des Albigeois, Montauban vit l'agitation religieuse diviser de nouveau ses habitants, quand le sentiment national eut cessé de les réunir contre l'ennemi commun. Après un siècle et demi d'émeutes, parfois sanglantes, dans les rues, et de combats en rase campagne, les Montalbanais purent enfin se flatter qu'ils avaient conquis le droit d'invoquer Dieu selon leur croyance. Par son édit de pacification, signé à Saint-Germain en Laye, le 15 août 1570, Charles IX ouvrait aux calvinistes l'entrée à toutes les charges du royaume et leur accordait quatre places de sûreté : la Rochelle, Cognac sur la Charente, la Charité sur la Loire, et Montauban sur le Tarn. L'édit de Saint-Germain avait interdit aux catholiques le séjour de Montauban, l'édit de Nantes (1598) leur permit d'y revenir. On voudrait n'avoir pas à dire que les religionnaires, opprimés durant tant de siècles, furent oppresseurs à leur tour, et qu'ils contestèrent aux autres cette liberté de conscience qu'ils avaient si longtemps et si justement réclamée pour eux-mêmes.

Laissons maintenant s'écouler vingt années. Louis XIII régnant a ordonné, même par la force des armes, le rétablissement du culte catholique dans le Béarn. Le midi de la France s'émeut, s'indigne, se soulève. La Rochelle et Montauban se préparent à se défendre contre l'invasion de l'armée royale dont on les menace. Henri de Rohan, généralissime des calvinistes, est venu à Montauban visiter les fortifications et tracer le plan des ouvrages qui doivent les compléter. Calculant les obstacles et la résistance qui pourront retarder la marche de l'ennemi, Henri de Rohan n'accorde que quinze jours aux Montalbanais pour l'achèvement de ces travaux. Dupuy, le premier consul de la ville, répond que quinze jours lui suffisent, puisqu'il a quinze mille ouvriers. Il appelait ainsi au travail la population tout entière, et toute la population répondit à son appel. Le quinzième jour, Montauban était si solidement fortifié qu'une armée de vingt mille hommes ne put la réduire, même après quatre-vingt-six jours de siége.

Ce fut le 17 août 1621 que la vedette qui faisait le guet au faîte du clocher de la tour Saint-Jacques signala la venue de l'armée royale. Et voilà qu'aussitôt le tocsin sonne, et que tout d'une voix, de la maison commune aux bastions les plus avancés, du haut des tours et dans les rues, hommes, femmes, enfants, vieillards, entonnent le psaume de la délivrance :

> Donne-nous ton secours d'en haut
> Contre celui qui nous assaut.

Nous l'avons dit, le siége dura quatre-vingt-six jours. Le connétable de Luynes commandait l'armée, le roi y vint en personne, sept maréchaux de France y prirent part, plus de vingt mille coups de canon furent tirés, plus de seize mille hommes périrent, et Montauban ne fut pas pris. Roi et connétable de France, maréchaux que la mort avait épargnés, débris de l'armée, hommes et machines de guerre, regagnèrent honteusement le chemin par lequel ils étaient venus.

Huit ans après, Richelieu, vainqueur de la Rochelle, accorda la paix à Montauban, sous la condition que ses remparts seraient démolis.

Un curieux fragment de ces remparts élevés pour la défense des libertés civiles et religieuses avait échappé à l'arrêt de destruction : il est de nouveau condamné; cette fois non plus comme sacrifice humiliant, mais dans un intérêt d'agrément, pour offrir à la population montalbanaise la jouissance d'une nouvelle promenade.

Avant que cette porte du Griffoul, qui doit son nom à la vieille fontaine près de laquelle elle est située, ait pour toujours disparu, un enfant de la ville, artiste éminent,

M. André Albrespy, a voulu en conserver l'image. Qu'il lui soit tenu compte de sa patriotique pensée ! Si minces qu'elles soient, il ne faut rien perdre des miettes de la patrie ; elles sont la manne sacrée dont se nourriront les générations futures de bons citoyens ; les transmettre au moins par le souvenir, c'est faire de son talent un noble usage.

DE LA RELIGION CHEZ LES WAHABITES [1]

(ARABIE CENTRALE).

Voy. les Tables.

M. Palgrave, déguisé en marchand syrien, eut un jour, à Riad, capitale du Nedjed, un entretien sérieux avec le prince Abd-el-Kereem, sur la religion wahabite, qui est une secte de l'islamisme. Ce prince est un personnage très-versé dans la théologie et les lettres.

M. PALGRAVE. Prince, quels sont, selon votre croyance, les plus grands péchés?

LE PRINCE. Il y en a deux.

M. PALGRAVE. Quel est le premier?

LE PRINCE. Le plus grand des péchés est de rendre à une créature humaine les honneurs qui ne sont dus qu'à Dieu.

M. PALGRAVE. Et le second?

LE PRINCE. Le second péché est de « boire le honteux » (c'est-à-dire de fumer le tabac).

M. PALGRAVE, *étonné*. Comment se peut-il que ce soit un si grand péché de fumer le tabac?

LE PRINCE. Le tabac enivre, et toutes les substances enivrantes sont prohibées par le Coran.

M. Palgrave, en sa prétendue qualité de médecin, voulut contester le fait; mais le prince soutint avec énergie que beaucoup d'hommes tombaient ivres seulement pour avoir aspiré une seule fois le tabac d'Oman. Il est vrai que ce tabac est un narcotique d'une énergie singulière, et que M. Palgrave, très-grand fumeur, n'avait pu en user sans souffrance.

M. PALGRAVE. Mais que dites-vous des autres péchés : le meurtre, le vol, le faux témoignage, etc.?

LE PRINCE. Dieu est plein de miséricorde !

M. PALGRAVE. Où vont après la mort ceux qui ont commis les grands péchés?

LE PRINCE. Dans le purgatoire.

M. PALGRAVE. N'avez-vous point d'enfer?

LE PRINCE. L'enfer est réservé aux infidèles.

M. PALGRAVE. Qui sont les infidèles?

LE PRINCE. Ceux qui ne sont pas mahométans. Tous les chrétiens iront certainement en enfer.

M. Palgrave fait observer que par là les Wahabites n'entendent pas une grande foule de damnés; ils sont persuadés, avec beaucoup d'autres musulmans d'Asie ou d'Afrique, que tous les chrétiens sont, en Europe, contenus avec leurs six ou sept chefs dans une enceinte de murailles d'assez peu d'étendue, et qu'ils vivent là, prisonniers ou peu s'en faut, sous l'autorité du sultan. On faisait même quelquefois cette question aux voyageurs : « Est-ce qu'il y a encore des chrétiens? »

Les pécheurs musulmans les plus pervers n'ont pas d'ailleurs à craindre de rester longtemps en purgatoire. Tout musulman n'a-t-il pas un droit assuré au paradis? N'a-t-il pas fait avec Dieu un traité dont M. Palgrave réduit le sens à peu près en ces termes :

« Je vous reconnaîtrai, vous seul, pour mon Créateur, mon Protecteur, mon Maître, mon Seigneur, et je m'acquitterai de ce que je vous dois en faisant par jour cinq prières ; je me prosternerai trente-quatre fois; je réciterai dix-sept chapitres du Coran, et je m'inclinerai un nombre égal de fois, sans oublier auparavant les ablutions totales ou partielles, et en ayant soin de répéter souvent ces mots : *La Allah illa Allah.* — De votre côté, vous me laisserez libre de faire ce qu'il me plaira pendant le reste des vingt-quatre heures, et vous ne vous mêlerez pas trop de ma vie publique ou privée. Vous ne pourrez faire moins ensuite que de m'admettre dans le paradis, où vous me pourvoirez abondamment de « la véritable chair des oi- » seaux que les hommes aiment » (expressions tirées du Coran), de beaux ombrages, de rivières de nectar, de coupes de vin; et, lors même que j'aurais failli dans mes pensées ou mes actions, ma foi en vous et en vous seul, et l'invocation de votre nom à mon lit de mort, devront me tenir quitte du purgatoire. »

[1] Voy. *Narrative of a year's Journey through central and eastern Arabia* (1862-64), by William Gifford Palgrave.

LANDIERS ET CUISINES AU MOYEN AGE.

Il existe actuellement bien peu de ces grands chenets appelés landiers qui garnissaient les vastes cheminées du moyen âge. La plupart, vendus comme vieilles ferrailles, ont passé de nouveau à la forge, sans que l'on ait eu égard à la beauté de la composition et du travail qui faisaient de quelques-uns des pièces très-remarquables, dignes d'être recherchées de nos jours par les amateurs, qui les placent dans leurs collections à côté des œuvres d'art, et de servir de modèles aux meilleurs ouvriers.

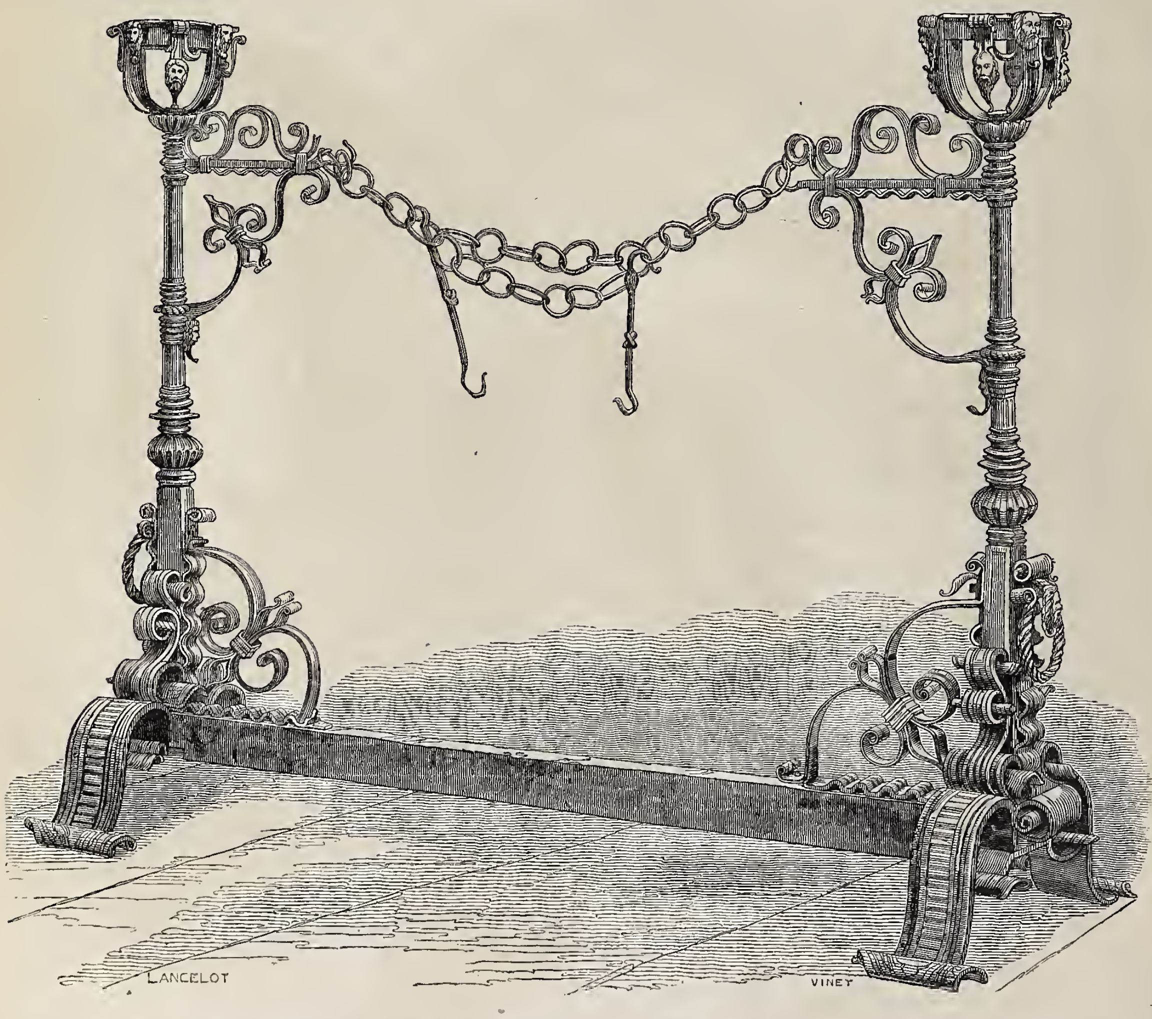
En offrant ici le dessin d'une paire de landiers de la fin du moyen âge, que l'on a pu voir au Musée rétrospectif exposé en 1865 au palais de l'Industrie, nous y joignons quelques lignes empruntées aux excellents Dictionnaires de l'architecture française [1] et du mobilier français [2], de M. Viollet le Duc, qui en sont le plus clair et le plus complet commentaire.

« Les cheminées, dans les habitations du moyen âge, étaient larges et hautes; généralement un homme pouvait y entrer debout sans se baisser, et dix ou douze personnes se plaçaient facilement autour de l'âtre. Il fallait à l'intérieur de ces cheminées de forts chenets en fer, désignés alors sous le nom de *landiers,* pour supporter les bûches énormes que l'on jetait sur le foyer et les empêcher de rouler dans l'appartement. Il y avait les landiers de cuisine et les landiers d'appartement; les premiers étaient assez compliqués comme forme, car ils étaient destinés à plusieurs usages. Leur tige était munie de supports ou crochets pour recevoir les broches, et leur tête s'épanouissait en forme de petit réchaud pour préparer quelques mets, comme nos cases de fourneaux, ou pour maintenir les plats chauds. Dans les cuisines, l'usage des fourneaux divisés en plusieurs cases n'était pas fréquent comme de nos jours; les mets cuisaient sur le feu de la cheminée, et on comprend facilement que ces foyers ardents ne permettaient pas d'apprêter certains mets qu'il fallait remuer pendant leur cuisson ou qui se préparaient dans de petits poêlons. Les réchauds remplis de braise à la tête des landiers, se trouvant à la hauteur de la main et hors du foyer de la cheminée, facilitaient la préparation de ces mets. Quelquefois, mais plus rarement, la tête du landier se divisait en deux réchauds : c'était donc alors quatre plats que l'on pouvait apprêter et faire cuire en dehors du foyer, sur lequel étaient suspendues une ou plusieurs marmites au moyen de la crémaillère et de trépieds, et devant lequel tournaient une ou deux broches garnies de plusieurs pièces. La cheminée suffisait seule ainsi pour apprêter un repas abondant. Ordinairement un gros anneau était fixé à la tige des landiers, pour pouvoir les remuer avec plus

[1] V° *Cuisine.* — [2] V° *Landiers.*

de facilité lorsqu'on voulait les éloigner ou les rapprocher l'un de l'autre. »

La cuisine était peu raffinée dans les premiers siècles du moyen âge. « Avant le douzième siècle, dit encore M. Viollet le Duc, on ne mangeait que des viandes rôties et des légumes bouillis. L'art des ragoûts était à peu près ignoré. Ce qu'il fallait donc dans une cuisine, c'étaient de grands feux clairs, de larges foyers propres à placer de nombreuses et longues broches, à suspendre de vastes marmites. » Les architectes du treizième siècle commencèrent à installer dans les cuisines « des fourneaux, des tables pour dresser les mets avant de les servir. A dater du quatorzième siècle, l'usage des sauces était très-goûté dans l'art de la cuisine ; on ne se contentait plus de servir sur les tables des viandes rôties ou bouillies. Il fallait nécessairement des fourneaux pour préparer ces condiments beaucoup plus variés qu'ils ne le sont de nos jours. La cour de Bourgogne attachait une grande importance au service de table, et, pendant le quinzième siècle, c'était dans tout l'Occident celle où l'on mangeait et buvait le mieux. Les descriptions des festins donnés par les ducs de Bourgogne, qui nous sont scrupuleusement conservées dans les Mémoires d'Olivier de la Marche, permettent de supposer que pour préparer un aussi grand nombre de



Landiers du seizième siècle. (Collection de M. le baron de Schwiter.) — Dessin de Lancelot, d'après une photographie de Franck.

mets variés, il fallait des cuisines et des offices disposées de la façon la plus grandiose. Cependant beaucoup de mets étaient cuits d'avance. Mais on servait un nombre prodigieux de potages, de viandes préparées avec des sauces, de ragoûts, de poissons chauds, puis des pyramides de volailles ou de gibiers rôtis. Il fallait nécessairement que ces mets fussent cuits au moment des repas. Alors, dans ces vastes cuisines des palais ou châteaux, non-seulement on chauffait les foyers des vastes cheminées devant lesquels de longues broches recevaient les viandes, mais les landiers de ces cheminées portaient de petits fourneaux à leur sommet : on remplissait les potagers de charbon ; puis des tables, sur lesquelles on étendait de la braise incandescente, servaient encore de supplément, soit pour faire instantanément des coulis, soit pour dresser des plats. »

Les landiers placés dans les appartements ne différaient guère de ceux des cuisines que par plus de richesse dans leur composition, plus de finesse et de soin dans leur exécution ; mais ces derniers étaient souvent eux-mêmes des pièces de forge si remarquables, dans ce temps où l'art de la ferronnerie et de la serrurerie a été porté à la plus grande perfection, qu'on serait tenté de croire qu'ils étaient destinés à prendre place dans les grandes salles des châteaux, si on ne les voyait pourvus de crochets pour porter des broches, de chaînes où peuvent être suspendues des marmites, de fourneaux au sommet de leurs tiges. Au surplus, la salle où se réunissaient la famille, les serviteurs, où l'on recevait les amis et les étrangers, où l'on passait les longues soirées d'hiver devant le foyer rayonnant, ou bien quand le feu réduit et ramassé devenait moins ardent sous le manteau de l'énorme cheminée ; cette

salle, dans plus d'un noble manoir et dans plus d'une maison bourgeoise de ville ou de campagne, était la même où l'on prenait les repas; et il n'est pas étonnant que les landiers placés sur l'âtre fussent, comme ceux dont on voit ici le dessin, pourvus de fourneaux, de chaînes et de crochets, au moyen desquels on pouvait tenir les mets près du feu et à portée des convives, ou faire chauffer de l'eau.

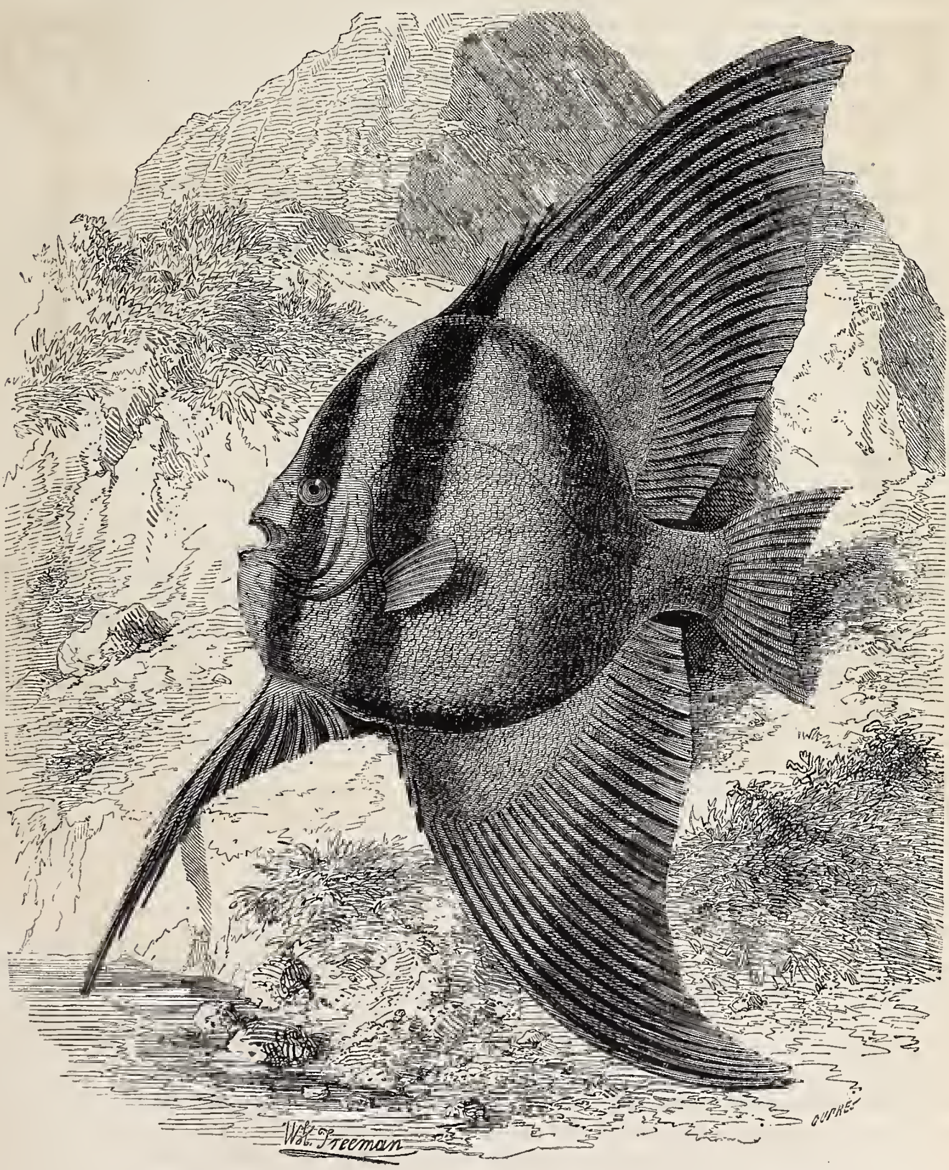
Les landiers ici dessinés d'après une photographie sont vus de côté, comme il est facile de s'en rendre compte, et tournés dos à dos au lieu d'être présentés de face. Ils ont été rivés ensemble de manière à former une sorte de garde-feu; mais il est facile de les séparer par la pensée et de les remettre dans leur première position, qui est la véritable.

POISSONS JAPONAIS.

Voyez tome XXXIII, 1865, page 400.

PLATAX VESPERTILIO JAPONICUS.

Ce platax des mers du Japon, long de 0m.13 à 0m.16, est d'un septième plus long que large. La longueur de ses nageoires dorsale et anale égale la hauteur du corps. Le front et le museau sont un peu bombés; la teinte du fond, à l'état frais, est d'un gris-blanc bleuâtre, plus clair sur les parties inférieures que sur les supérieures. Cependant, les bandes noirâtres et mal déterminées qui rayent le corps étant très-larges, cette teinte du fond ne semble elle-même former que des bandes également verticales; les pectorales tirent un peu sur le brunâtre; l'iris est jaunâtre. On n'a pas encore suffisamment observé les mœurs et les habitudes de ce poisson. Il ne diffère point très-sensiblement du *Chœtodon vespertilio* de Block.



Platax vespertilio japonicus. — Dessin de Freeman, d'après la *Fauna japonica* de Siebold.

L'ÉBRANCHEUR DES VOSGES.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 138, 146, 154, 162.

Les visites de mon docteur, qu'il abrégeait de plus en plus, perdaient aussi de leur charme : ses récits variés, ses observations, judicieuses toujours, souvent originales, ne venaient plus distraire ma pensée et me faire oublier mes maux. Il n'avait plus rien à raconter sur les sorciers, la Menée d'Hellequin et autres superstitions du pays; il

ne s'épanouissait plus à célébrer ses propres découvertes en l'art de guérir; et toutes mes questions sur la botanique, sur son herbier des Vosges, mes dithyrambes en l'honneur de l'arnica, les discussions de genres et d'espèces dans lesquelles je m'efforçais de l'engager, tout échouait. A peine s'était-il assuré que la convalescence de son malade suivait à peu près la marche voulue, qu'il se levait et gagnait la porte. Était-ce le bruit agaçant des rouages du service et cette sourde criaillerie qui m'était si adverse? Était-ce le voisinage réfrigérant, les perpétuelles allées et venues, l'infatigable vigilance de dame Guelpy, qui, appesantissant sur chacun un lourd marteau de plomb, faisaient si vite déguerpir M. Fleurot? Je ne sais. Il me semblait que Maîtresse et docteur ne sympathisaient guère, et, dans mon désœuvrement, il me prit un jour envie de forcer celui-ci à parler d'elle à cœur ouvert. Pour me désennuyer, j'essayai du commérage, et, dans l'espoir de stimuler l'esprit de contradiction de notre Esculape, je me mis à vanter outre mesure les vertus de mon hôtesse. Je me louai des attentions, des bons procédés; j'exagérai les mérites de dame Guelpy, l'ordre, la tenue de sa maison, l'exquise propreté de toutes choses, la régularité du service, l'exactitude, la surveillance, que sais-je! je ne tarissais pas.

— Eh oui! eh oui! repartit brusquement le docteur en saisissant son chapeau; c'est convenu, on le sait de reste : c'est une maîtresse femme que *Maîtresse!*

Et il avait disparu.

La brume s'épaississait au dehors comme au dedans. Tout s'assombrissait, et ce n'était pas le docteur seul que je trouvais changé. Mon pauvre Guelpy, dont j'aurais tant souhaité me faire un frère, un compagnon, lui aussi semblait vieillir et se glacer. Il me soignait peut-être avec la même sollicitude que jadis; mais ce garçon, naguère si alerte, si gai, si rempli de ressources, qui comprenait avant qu'on eût parlé, répondait à un désir par un acte, expliquait sa pensée par un geste, dont l'intelligente adresse accomplissait ce que vous aviez rêvé, mon cher Hanz devenait de plus en plus morne, morose, apathique. S'il croyait que je pouvais me passer de son service, il sortait, ou bien, réfugié dans un coin, le front plissé, l'air soucieux, il demeurait absorbé à travailler avec son couteau à quelques bimbelots. Le chalet s'attristait de plus en plus, maintenant que le froid commençait à se faire sentir et que le brouillard descendait comme un linceul sur les vallées. Je me figurais parfois que les petites filles de mon hôte eussent réjoui mes yeux et ranimé notre ennuyeux intérieur; mais rarement pouvais-je les entrevoir, et leur rire argentin ne pénétrait guère jusqu'à moi : elles étaient tenues à l'écart, allaient à l'école du village qui était à quelque distance, et à peine apercevaient-elles l'étranger qu'elles se sauvaient à toutes jambes. Il est dur, en vérité, d'être *l'étranger*. Je me remémorais la vieille romance, empruntée, je crois, à Chateaubriand, dont l'Atala était à la mode au temps de mon enfance, et que ma pauvre mère, morte si jeune, chantonnait près de mon berceau :

Heureux qui n'a point vu l'étranger dans ses fêtes!

Ce n'était certes pas à des fêtes que j'assistais, et je ne sais quelle paresse, quelle insurmontable inertie me retenait dans cet intérieur où je me sentais de trop. Sans doute, l'argent que mon hôtesse semblait vexée de recevoir, et que je m'obstinais à lui donner, ne pouvait la dédommager du dérangement, des ennuis que je lui avais apportés. Après l'avoir longtemps éloignée de son mari, j'éloignais ses enfants du foyer domestique, j'en détruisais l'intimité, j'étais un inconvénient, et dès que le docteur m'avait jugé en état de voyager, j'aurais dû partir. Il se faisait garant d'une guérison graduelle, mais complète, et déjà je me servais de mes membres blessés et les faisais agir sans trop de peine. Un grand sentiment de faiblesse, et de temps à autre des élancements douloureux, passagers, et qui s'éloignaient, voilà tout ce dont j'avais à me plaindre. Les prescriptions de M. Fleurot, fort simples d'ailleurs, m'arriveraient aisément par lettres; puis l'hiver approchait : il ne fallait pas me laisser enfermer dans ces montagnes par les neiges. J'accumulais les motifs (et ils étaient nombreux) qui auraient dû me faire prendre un parti que je ne prenais pas. Il s'agissait de renoncer aux soins de Hanz, là était le nœud de mes hésitations. Cher garçon, comment pourrais-je me passer de lui? Quand on jouit de toutes ses forces et de sa pleine santé, on ne saurait imaginer ce qu'est pour un malheureux infirme la main qui le soutient habituellement, celle qui sait sur quel endroit il ne faut point appuyer, et surtout le cœur compatissant qui devine ce qu'il ne faut pas dire et sait éviter le mot qui éveillerait des appréhensions ou des regrets!

Les longues douleurs rendent le corps débile et l'âme égoïste. Je m'indignais de n'avoir plus Hanz tout à moi; je m'attristais, je m'irritais de le voir songeur et soucieux; je soupçonnais sa femme d'être jalouse de l'affection qu'il me portait. Sans doute elle avait eu vent de mon vieux projet de le dépayser et de me l'attacher. Enfin, tout était soupçon, déplaisir et gêne en moi et autour de moi. Cette décision de m'éloigner, bien qu'irrévocable, je n'osais en faire part à mes hôtes. J'avais écrit au correspondant de mon banquier, à Épinal, pour le charger de m'envoyer une voiture et de me découvrir un compagnon de route; mais je ne pouvais trouver la force de prévenir Hanz et d'annoncer mon départ à dame Guelpy.

Comme il arrive parfois au début de nos hivers, en France, quoique les cimes des montagnes se fussent déjà festonnées de neige, il nous vint quelques beaux jours dont je voulus profiter pour faire mes adieux au pays; et, par une radieuse après-midi, je me levai de mon fauteuil : Hanz, pour me suivre, se hâta de ranger la canne de hêtre dont il sculptait artistement la pomme; mais je refusai de l'enlever à son travail. Je ne comptais pas m'écarter du logis, lui dis-je. D'ailleurs, ne fallait-il pas m'habituer à me passer de soutien? Je ne l'aurais pas là, *toujours* à mon coude! Cette parole eut peine à sortir, et, tirant la porte après moi, je m'éloignai le cœur gros.

J'étais décidé à me désaccoutumer de ce bras toujours prêt à s'offrir; je saurais me sevrer de soins affectueux qui m'énervaient; et je m'enfonçai sous la sombre sapinière en m'efforçant de repousser les lâches regrets, les décourageantes pensées qui me venaient assaillir. Comment pourrais-je me refaire une vie après cette longue interruption? Comment renouer les fils de relations négligées ou rompues? Arrêté tout à coup dans une carrière à peine commencée, je me retrouverais seul et dépaysé. Point de parents proches, point d'amis vrais, et j'allais quitter le compagnon de toutes mes heures de souffrance, le veilleur de toutes mes nuits d'insomnie! J'arrivais à lui en vouloir du serrement de cœur dont sa pensée était la cause. Tantôt je l'accusais de plus de froideur; tantôt, à l'idée que bientôt je partais pour ne le plus jamais revoir, le souvenir de tant de preuves de dévouement me revenait, me prenait à la gorge, et je me reprochais (comme si j'eusse pu faire autrement!) de l'abandonner à son acariâtre épouse.

La fin à la prochaine livraison.

SUR LA VRILLETTE.

Voy. t. XXXII, 1864, p. 16.

Le printemps dernier, un matin, dans le calme de la campagne, j'étais à lire, quand j'entendis partir d'une armoire obscure le tic tac de la redoutable « horloge de la mort. » Aussitôt, recueillant la poussière de la tablette, j'y aperçus au milieu une petite bestiole immobile. Je la posai sur une planche de sapin, la couvris d'un verre, et je me tins coi. Son obstination me fit attendre assez longtemps, mais enfin je la vis se mettre en marche, s'arrêter, puis s'élever un peu sur ses pattes de derrière, renfoncer légèrement sa tête dans son corselet, et avec elle frapper sur la planche ces petits coups saccadés (de 6 à 8) qui faisaient jadis pâlir nos grand'mères. Je remarquai même que, frappant sur un endroit qui ne rendait pas de son, l'insecte le quitta pour en chercher un plus sonore; ce qui implique la faculté de l'ouïe. [1]

LA CORRÉLATION DES FORCES PHYSIQUES.

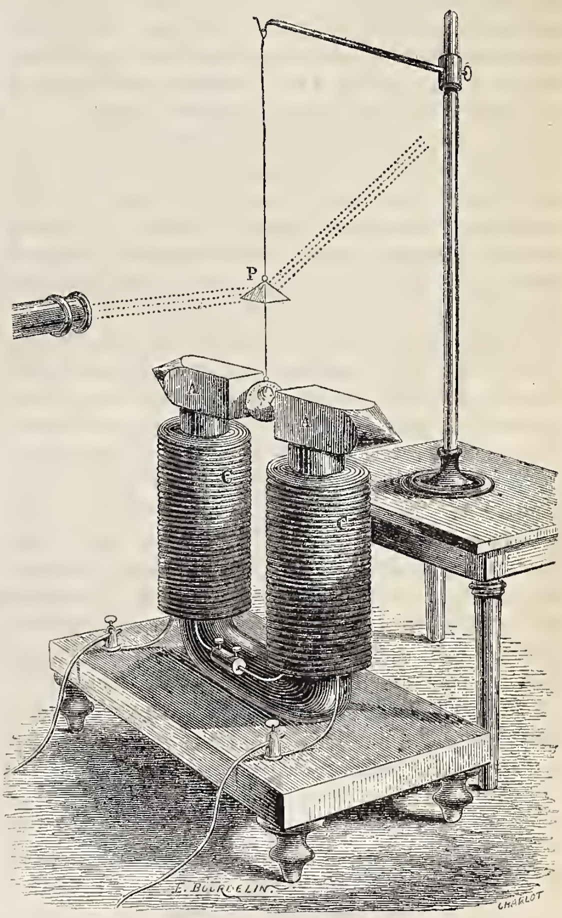
LA CHALEUR EST UN MODE DE MOUVEMENT.

Fin. — Voy. p. 150.

Voici un fait bien plus curieux encore que les précédents : il s'agit d'engendrer de la chaleur par un frottement contre... presque rien, contre l'espace. Cette intéressante expérience est également due à Tyndall, et ici je vais laisser l'auteur la décrire lui-même [2].

« J'ai ici une masse de fer, portion d'un chaînon d'un câble énorme, enveloppé de tours nombreux d'un fil de cuivre CC, et que je puis convertir instantanément en un fort aimant, en faisant passer un courant électrique à travers le fil. Vous voyez, lorsqu'il est ainsi excité, combien cet aimant est puissant. Cette armature s'y attache avec force, et ces ciseaux, ces vis, ces aiguilles, s'attachent à leur tour à l'armature. Tourné sens dessus dessous, cet aimant porterait à chacun de ses pôles un poids de 50 kilogrammes, auquel on pourrait peut-être ajouter la personne la plus lourde de cette salle.

» A un signal donné, mon aide interrompra le courant électrique. « Rompez! » Le fer tombe, et toute la magie disparaît; l'aimant est maintenant du fer ordinaire. A ses deux extrémités je place deux armatures en fer doux A, A, deux pôles mobiles, comme on les appelle, que je puis écarter à la distance voulue l'un de l'autre, quand l'aimant n'est pas excité. Lorsque le courant passe, ces morceaux de fer sont virtuellement des parties constitutives de l'aimant. Je place entre elles une substance que l'aimant, lors même qu'il exerce sa plus grande force, est impuissant à attirer. Cette substance est simplement une pièce, une médaille d'argent. Je l'approche de l'aimant excité, elle n'est nullement attirée. En effet, la faible action que l'aimant exerce réellement sur l'argent est répulsive et non attractive; et elle est si petite qu'elle est insensible dans des expériences telles que nous les faisons en ce moment. Eh bien, je suspends cette médaille entre les pôles A, A, de l'aimant, et je le rends actif en faisant passer le courant: la médaille, suspendue comme vous le voyez, n'est ni attirée ni repoussée ; mais si je cherche à la mouvoir, j'éprouve une certaine résistance qu'il faut vaincre pour la faire tourner; elle se comporte comme elle le ferait si elle était plongée dans un fluide visqueux. Ce curieux effet peut être rendu plus manifeste encore de cette manière : j'ai ici une plaque rectangulaire de cuivre, et si je la fais aller et venir rapidement entre les pôles, comme on le fait d'une scie, il me semble, quoique je n'aperçoive rien, que je coupe une masse de fromage ou de beurre [1]. Rien de pareil ne se manifeste quand l'aimant n'est pas actif; la lame de cuivre ne rencontre alors que la résistance infiniment petite de l'air. A la distance où vous êtes, vous avez été obligés de me croire sur parole; mais j'ai disposé une expérience qui rendra manifeste à tous les yeux cette étrange action de l'aimant sur la médaille d'argent.



Expérience de Tyndall.

» Au-dessus de la médaille, en suspension et attachée à elle par un bout de fil, j'ai disposé une pyramide réfléchissante P, formée de quatre fragments triangulaires de miroirs; la médaille et le réflecteur sont suspendus ensemble par un fil qui a été tordu dans sa préparation, et qui se détordra de lui-même lorsque le poids qu'il soutient sera rendu libre. Je place notre lumière électrique de manière qu'elle lance un vif rayon sur cette petite pyramide, et vous voyez une longue traînée de lumière traverser l'air chargé de poussière. Si je déplace la pyramide, vous voyez le rayon qui traverse la salle se déplacer à son tour pour aller frapper une autre portion de la muraille blanche. Lorsque le miroir commence à tourner, le faisceau de lumière se meut d'abord lentement, allant du mur au plafond. Mais le mouvement s'anime, et maintenant vous ne pouvez plus discerner les déplacements des faisceaux lumineux : au lieu de faisceaux successifs, vous avez une bande lumineuse splendide de plus de 8 mètres de diamètre projetée sur le mur par la rotation rapide des rayons réfléchis. A mon commandement, l'aimant sera rendu actif, et le mouvement de la médaille sera immédia-

[1] Fragment d'une lettre qui nous est adressée par un de nos lecteurs.

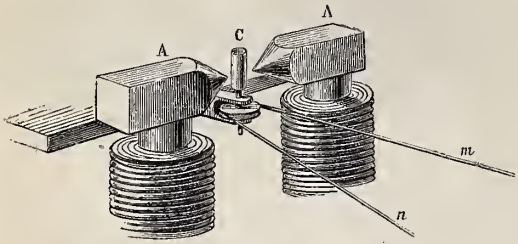
[2] *La Chaleur* (leçon II), ouvrage traduit par M. l'abbé Moigno.

[1] Cette expérience est de Faraday.

tement éteint. — « Agissez! » Voyez l'effet : la médaille paraît frappée de mort par l'excitation de l'aimant, la bande disparaît subitement, et vous n'avez plus sur le mur qu'une simple tache lumineuse. Cet étrange effet mécanique est produit sans aucun changement visible dans la distance entre les deux pôles. Regardez attentivement le mouvement lent de l'image sur le mur : la tension du fil tordu se débat contre un antagoniste invisible, et produit les faibles oscillations que vous voyez. Elles sont ce qu'elles seraient si la médaille, au lieu d'être environnée d'air, était plongée dans un pot de mélasse épaisse. Je détruis la puissance magnétique, et le caractère visqueux de l'espace compris entre les pôles disparaît à l'instant. La médaille commence à tourner comme auparavant, et voici la bande lumineuse qui reparaît. J'excite de nouveau l'aimant; la médaille redevient immobile et la bande disparaît.

» Par la force de ma main je puis vaincre cette résistance et faire tourner la médaille; mais pour y parvenir, il faut que je dépense de la force. Que devient cette force? Elle est convertie en chaleur. Forcée à tourner, la médaille s'échauffe. Beaucoup d'entre vous connaissent la grande découverte de Faraday, que des courants électriques sont engendrés dans un corps conducteur de l'électricité mis en mouvement entre les pôles d'un aimant. Ces courants électriques sont, sans aucun doute, présents dans notre expérience et suffisent à échauffer la médaille. Mais que *sont* ces courants? Quelle relation ont-ils avec l'espace compris entre les pôles magnétiques, et avec la force dépensée par mon bras dans leur génération? Nous ne le savons pas maintenant, mais nous le saurons tout à l'heure. L'expérience ne perdra rien de son intérêt si la force de mon bras, avant d'apparaître sous forme de chaleur, se montre sous une autre forme, sous forme d'électricité. Le résultat final est le même; la chaleur développée ultérieurement est l'équivalent exact de la quantité de force requise pour mouvoir la médaille dans le champ magnétique excité.

» Je tiens à mettre actuellement en évidence le développement de chaleur née de cette action magnétique. J'ai ici un cylindre métallique solide C, dont toutefois l'intérieur



est composé d'un métal plus fusible que celui de son enveloppe extérieure. Celle-ci est de cuivre et elle est remplie par un alliage dur mais très-fusible. Je place ce cylindre verticalement entre les pôles coniques A, A, de l'aimant. Une corde *mn* va du cylindre à une roue, et en mettant celle-ci en mouvement on fait tourner le cylindre. Il tournerait indéfiniment, aussi longtemps que l'aimant ne sera pas rendu actif, sans produire l'effet cherché; mais dès que l'aimant sera devenu actif, j'espère que le mouvement de rotation développera une quantité de chaleur suffisante pour fondre le noyau intérieur du cylindre; et si je réussis, je verserai le métal liquide devant vous. Deux minutes suffiront pour cette expérience. Le cylindre tourne maintenant, et son orifice supérieur est ouvert. Je le laisserai ainsi ouvert jusqu'à ce que le métal devenu liquide éclabousse visiblement les pôles de l'aimant. Une minute s'est à peine écoulée, et j'ai déjà aperçu la lave métallique. J'arrête maintenant le mouvement pour un moment, et je ferme l'extrémité du cylindre pour empêcher le métal de se répandre. Laissons l'action se continuer pendant une demi-minute encore, la masse entière de l'intérieur, j'en suis persuadé, est maintenant fondue. J'enlève le cylindre, j'ôte le bouchon, et voici le métal liquéfié que je verse sous vos yeux. »

Le développement de la chaleur au sein d'un corps conducteur que l'on fait tourner entre les pôles d'un aimant, a été signalé pour la première fois par M. Joule (*Philosophical Magazine,* année 1843), et cette expérience a été plus récemment renouvelée sous une forme frappante par M. Foucault.

Toutes ces observations n'appartiennent-elles qu'à la curiosité? Ne sont-elles que d'agréables passe-temps? Non. Elles ont servi de base à une théorie sur le calorique, complète en elle-même et supérieure à toutes les précédentes, à la théorie *dynamique* de la chaleur.

Pour l'expliquer en quelques mots : au lieu de considérer la chaleur comme un fluide, comme une substance réelle, ces théoriciens la considèrent simplement comme *un mode de mouvement.* Voici, par exemple, une balle : je la lance à l'aide d'un moyen quelconque; elle traverse l'espace et va frapper une pierre, sur laquelle elle s'arrête brusquement. Elle est chaude. Eh bien, dans la nouvelle théorie, cette sensation qu'au toucher nous nommons *chaleur* n'est autre chose que le *mouvement* dont cette balle était animée au moment où elle fut brusquement arrêtée; seulement, au lieu d'être un mouvement de transport commun à la masse entière de la balle, il est devenu un mouvement individuel des atomes. C'est cette agitation intérieure que nous désignons sous le nom de chaleur.

Cela posé, quelle est la quantité de chaleur égale à telle quantité de mouvement? en d'autres termes, quel est l'équivalent mécanique de la chaleur?

D'un grand nombre d'expériences et d'analyses opérées depuis soixante ans, dues à Montgolfier, Rumford, Séguin, Grove, et surtout, comme valeur expérimentale, à Mayer, Thomson et Joule, on est arrivé à conclure que : la chaleur capable d'élever de 1 degré centigrade la température de 1 kilogramme d'eau, équivaut à une force capable d'élever un poids de 424 kilogrammes à 1 mètre de hauteur, et réciproquement. En termes scientifiques : l'équivalent mécanique de la chaleur est de 424 kilogrammètres.

En terminant cet exposé sommaire, nous devons insister sur le mérite de deux travailleurs : M. Joule, de Manchester, qui, pendant dix ans, a renouvelé mille expériences destinées à la détermination de l'équivalent mécanique de la chaleur; et M. Mayer, médecin allemand, qui, pour la première fois, a donné le moyen de cette détermination. Le premier a gardé un rang brillant dans la science officielle; le second est resté dans la retraite. C'est à la suite d'une saignée faite à un fiévreux, à Java, en 1840, qu'en observant que le sang veineux est d'un rouge plus brillant dans les chaudes régions tropicales que dans les climats plus froids, il pensa à la corrélation des forces physiques. Après avoir longuement travaillé et atteint de magnifiques résultats, il devint fou et fut enfermé dans une maison d'aliénés. Quelques-uns pensent qu'il y mourut; d'autres affirment qu'il a recouvré sa raison et qu'il est actuellement à Heilbronn, propriétaire de vignes.

Nous aimons cette retraite du savant, qui nous rappelle le noble exemple de Cincinnatus, et qui nous montre le savoir comme la valeur ne servant pas de marchepied aux dignités du monde, mais possédant en soi leur propre grandeur et leur propre récompense.

L'ÉBRANCHEUR DES VOSGES.

NOUVELLE.

Fin. — Voy. p. 138, 146, 154, 162, 173.



La Chute de l'ébrancheur (¹). — Composition et dessin de Th. Schuler.

(¹) C'est à l'habile crayon de M. Théophile Schuler que sont dus les deux dessins qui retracent la chute et le convoi de l'ébrancheur. Un des fragments du mur païen de Sainte-Odile est reproduit d'après nature dans la gravure de la chute. « Ce mur, dit celtique, est une

J'errai çà et là. Je ruminais sur ces pénibles idées; et, le soleil commençant à baisser, je revins lentement, gagnant la droite du chalet, vers un petit coin abrité d'où l'on découvrait en plein mon vieux perchoir. Je tenais à revoir cette haute croisée d'où j'avais souvent contemplé la fraîche vallée au temps où, grâce aux deux amis que je me préparais à quitter, j'étais revenu à la vie. La vigne vierge toute rougie retombait en draperies lâches et irrégulières sur les petites vitres de mon ancienne fenêtre, déjà encombrée de toiles d'araignée; et le chèvrefeuille, privé de ses calices odorants, laissait pendre des baies écarlates au bout de ses tiges décolorées. Je gagnai un tertre qui s'enfonçait sous les genévriers et qu'ombrageait un bouquet de pins, et je m'étendis sur l'épais tapis résineux.

Des cascatelles de risées enfantines rompirent tout à coup le mélancolique silence. Ces joyeux éclats me faisaient plaisir; je me sentis ranimé. L'homme a si grand besoin de distractions en même temps que de sympathie! Un chant gaillard, vivement rhythmé, prit le dessus : c'était la voix de Hanz; il venait d'entonner une singulière bourrée, à refrains gutturaux, que les voix aigrelettes des enfants pépiaient en second dessus, gazouillant comme une nichée de moineaux. Je reconnus un air bohémien, rapide, à deux temps, que j'avais fort goûté, bien que je n'en comprisse pas les paroles, lorsque je l'entendis pour la première fois, vers le commencement du printemps, ce jour où, ravi de mon retour à la vie et des assurances du docteur qui répondait de moi, Hanz, incapable de contenir sa joie, l'exhalait en chants de triomphe et en capricieuses mélodies. Au moment où je reconnaissais la voix de mon cher garde-malade, je le découvris lui-même, se jouant, cabriolant, se roulant sur la pelouse avec ses deux fillettes.

Gracieux tableau que je voyais pour la première fois; serait-ce aussi pour la dernière? Le jeune père de famille, le bohémien au corps souple et grêle, quoique vigoureux, était redevenu enfant avec sa couvée. Leurs ébats, les cris joyeux, les chants, les gais échos se mettant de la partie, tout était riant, et le paysage, sombre il n'y avait qu'une minute, rayonnait à cette heure de tous les feux du couchant. Le soleil, des bords de l'horizon, lançait ses reflets splendides sur les pins, les sapins, les buissons, les houx, les mousses; il semait de topazes, de rubis, de fils d'or et de pourpre tout ce qu'atteignaient ses rayons, et, à travers les chevelures emmêlées et flottantes du groupe joyeux, il faisait jaillir des étincelles.

Charmé, je demeurais immobile dans la retraite où je n'avais pas été aperçu, lorsque cette douce harmonie fut soudainement rompue par une voix stridente.

« — Le voilà bien, criait-elle, ce fainéant! bon pour se donner en spectacle, pour *baller* comme un bouffon, pour se rouler à terre comme un niais, avec ses deux marmottes mal peignées, aussi paresseuses, aussi inutiles que lui! »

Au premier aigre son de cette voix, les enfants avaient disparu; Hanz s'était relevé d'un bond. Honteux pour le mari des emportements de la femme, je me dissimulai, je m'enfonçai sous l'ombre épaisse des arbres dont les rejetons me couvraient, et, blotti dans cette niche, je fus malgré moi témoin d'une scène que j'aurais fait tout au monde pour éviter.

L'accent de plus en plus tranchant de la femme irritée prêtait une âcreté corrosive à des reproches qui portaient sur tout, sur le caractère et la nature même de mon pauvre cher garçon :

« — Hanz, le propre à rien qui se mêle de tout, disait « Maîtresse », il lui sied bien de s'atteler à un voyageur tombé je ne sais d'où; et parce qu'il a plu a ce richard, à ce *touriste,* comme on l'appelle, de se casser les os à notre porte au lieu de demeurer tranquille en son logis, il faudra qu'un père de famille plante là sa cognée, et son état, et son bien, sans plus s'inquiéter de son avoir, de sa femme, de ses misérables enfants, que s'il n'avait pas pris charge d'eux à la mairie et par-devant l'autel. Il lui sera permis, à ce baladin, de laisser tout aller à ruine, à sac, à perdition, et d'abandonner celle qu'il a juré d'aimer devant Dieu, parce qu'il lui a plu, le fainéant qu'il est, d'aller se griser à des noces où il n'avait que faire, d'estropier des gens qui ne mangent pas à sa gamelle, et de ne plus avoir d'yeux ni de cœur que pour eux! Fallait pas qu'il devînt ni mari ni père pour n'agir ni en père ni en mari! Demandez-lui, à ce *balleur*, à ce *noceur,* ce que deviennent nos sapins de par delà les ruines, à la Haute-Roche. Le berger des Étanches disait, pas plus tard qu'hier, qu'ils s'en allaient en pourriture faute d'être émondés, et que le plus haut, si vigoureux, si droit, la gloire du pays! a gagné moitié de ses branches desséchées et fendues sans qu'il se trouve serpe ni cognée pour le délivrer du bois mort. Ils seront tous gangrenés et pourris faute de soins, nos pauvres arbres, la dot de nos enfants! Oui-da! fais-les danser et chanter, nos filles, comme la cigale, en attendant qu'elles aillent crier famine. Où trouveraient-elles un mari, quand il ne leur restera plus un lambeau de terre et une pièce d'argent à coudre au coin de leur tablier? Ah! que du moins les pauvres créatures ne fassent pas comme leur mère, qu'elles n'épousent pas, vienne l'âge, un sans cœur, un vagabond! »

Sombre, pâle, muet, Hanz, les bras croisés et serrés contre ses flancs, soutint, sans faire un mouvement, cette bordée furibonde. Toute son énergie semblait s'être concentrée dans l'effort de se contenir; puis tout à coup il s'éloigna à larges et lentes enjambées : le bruit de ses pas fortement appuyés sur le sol, comme il tournait le coude du sentier, m'arrivait en même temps que la voix mordante, accentuée, qui le poursuivait de ses insultes.

« — Oui-da! criait-elle, monsieur ne voudrait hanter que les grands de la ville; tout au plus si les docteurs de campagne sont dignes de frayer avec lui! Ah! s'il ne sait les noms ni de père, ni de mère, c'est que ses ascendants *incognitos* n'étaient rien moins que princes et seigneurs! Aussi laissera-t-il aux montagnards, qui ont la poigne ferme, les reins forts, la peau rude, le soin de manier la hache et la cognée. Lui, il ne façonne plus que des jouets pour les doigts effilés des messieurs! »

L'irritation qui me mordait au cœur m'étouffait presque, dans l'impuissance où j'étais d'exhaler ma colère. Serrés contre mes lèvres, mes poings les meurtrissaient. Il ne restait cependant qu'un parti à prendre : se taire et s'éloigner le plus promptement possible. Grâce à mes hésitations, à mes continuels délais, je ne pourrais partir que dans quelques jours; j'aviserais de loin aux moyens de m'acquitter envers mes hôtes, d'adoucir le sort de Hanz et d'amadouer la furie qui lui rendait la vie intolérable.

L'obscurité croissante me permit de regagner mon gîte sans être observé, et bientôt j'eus à décliner l'assistance de Kaite, l'obséquieuse fille de service, puis les offres et politesses contraintes de dame Guelpy.

— Est-ce que mon mari ne rentre pas avec Monsieur?... Monsieur lui aurait-il donné quelques commissions pour le village? demanda-t-elle à la fin d'une voix étranglée.

— Je ne l'ai pas vu de la soirée, répliquai-je sèchement, et je n'ai besoin de personne; je suis las. Du repos, du silence, c'est tout ce que je veux.

Sans répondre, elle s'éloigna, et je repoussai ma porte entre-bâillée.

des curiosités les plus intéressantes de l'Alsace », nous écrit M. Schuler; et il rappelle que le *Magasin pittoresque* en avait déjà parlé à ses lecteurs (t. XXXI, 1863, p. 317).

Il y avait déjà quelques semaines que j'aurais pu me passer d'aide à mon coucher; mais fermer l'œil ce soir-là, impossible. Je me jetai tout habillé sur mon lit; mes tempes battaient contre mon traversin : des craintes indéfinies, des appréhensions vagues, des inquiétudes exagérées (je me disais alors qu'elles étaient exagérées), envahissaient mon cerveau. Je prêtais l'oreille... quelques planches avaient craqué... Il était là, peut-être! et j'écoutais encore... mais je n'entendais que le cri lugubre de la grande chevêche, revenant par intervalles comme un glas éloigné. Je m'agitais, je me retournais, j'avais sans cesse recours à ma montre; elle disait minuit... une heure... deux... Je m'efforçai de distraire ma pensée; je me lançai dans des rêves éveillés... En avais-je assez fait des rêves!... évanouis sans laisser de traces. Pauvre Hanz! cher Guelpy! n'aurais-je donc paru dans sa vie que pour en accroître les amertumes? De courts assoupissements vinrent deux ou trois fois soulager ma pénible insomnie. Sans doute, il serait rentré durant l'un de ces moments de relâche, et cette espérance finit par me tranquilliser un peu.

— Ces anxiétés n'ont pas le sens commun, me disais-je; les querelles de ménage sont plus bruyantes que durables. Christabel a jeté son feu. D'ailleurs, au fond, Hanz sait encore s'y prendre et fait probablement sa paix en ce moment. N'était-il pas venu à bout de me faire accueillir au chalet, en dépit de la jalousie de l'impérieuse Maîtresse? Dès que je serai loin, l'effervescence de l'épouse se calmera, et le mari, rendu à ses occupations, revenu aux habitudes de famille, reprendra tout naturellement son empire. J'en venais à m'expliquer la froideur mécontente de M. Fleurot. Sans doute il savait que la prolongation de mon séjour fomentait les discordes intestines. Eh bien, en faisant mes adieux au docteur, je lui parlerais à cœur ouvert, et nous nous entendrions dans l'intérêt de Hanz. C'était un homme de ressource que M. Fleurot, et ce serait bien le diable si à nous deux nous ne trouvions pas quelque biais pour venir en aide au cher garçon, à ce cœur si ardent, à cette intelligence d'artiste qui ne demandait qu'à s'épanouir; vrais diamants, diamants bruts qu'il aurait fallu sortir de leur gangue. Mon affection, ma reconnaissance, me disais-je, finiront par triompher, et il ne sera pas dit que je sois tout à fait condamné à l'ingratitude. Trop longtemps absorbé dans l'égoïsme de la souffrance, je n'ai songé qu'à moi; sauvé par eux, j'ai vécu ici grâce à leurs soins, à leur dévouement, usant d'eux comme de ma chose, sans autre souci que de mon bien-être personnel. J'ai laissé mon cher Guelpy se sacrifier; je lui ai pris son temps, ses jours, ses nuits, son état, sa vie, sans seulement y songer. Christabel peut être despotique et revêche; mais, de bonne foi, n'a-t-elle pas raison de revendiquer le père de ses enfants? C'est à moi de le lui rendre et de réparer en m'éloignant le mal qu'ont fait mes éternels délais et mon incurie.

L'aube ne paraissait pas. Quelle longue nuit! nuit sans fin! et mon oreille se tenait en vain sur l'éveil. Nul bruit; personne ne bougeait. Je fis sonner ma montre... onze heures... onze heures du matin! Moi qui me figurais n'avoir fermé l'œil que quelques minutes! Je me secouai, je m'assis sur mon séant. Je vis, à la lueur mourante de ma lampe, le matelas de Hanz toujours roulé dans son coin. « Il ne sera pas entré, pensai-je, de peur de m'éveiller. » Fort surpris, toutefois, de n'entendre aucun mouvement et de voir à peine poindre le jour, j'appelai... Personne. Je me levai, j'ouvris ma porte. Malgré l'heure, le corridor était vide et sombre. Je sortis sur le seuil. Après la belle soirée de la veille, un brouillard dense s'était abattu sur toute la campagne, et l'on ne distinguait rien à deux pas de soi.

— Hanz!... Guelpy!... criai-je à plusieurs reprises.

Ce fut sa femme qui parut enfin. Elle accourait, sortant de l'épais brouillard.

— Que vous a-t-il dit hier? demanda-t-elle haletante. Où allait-il? Où l'avez-vous quitté?

— Comment! n'est-ce pas avec vous qu'il est resté tout le soir? Moi! mais... mais je ne l'ai point vu!

— Vous êtes pourtant rentré au logis le dernier! s'écria-t-elle en pressant ses mains l'une dans l'autre.

— Quoi! personne ne l'aurait revu, ni la nuit, ni ce matin?

Elle se taisait.

— Ah! il aura grimpé jusqu'à son nid, repris-je.

Et je me dirigeai vers ma vieille cellule.

— J'y ai couru avant qu'il fît jour, dit-elle, et il n'y était plus, le malheureux! Il a emporté sa cognée, sa hachette, sa gourde, un tas d'outils...

Elle se tordait les mains.

— Oh! ce brouillard, ce brouillard! cria-t-elle avec un accent qui me fit frissonner jusque dans la moelle des os.

— Il faut envoyer de tous côtés, courir au village, rassembler tout le monde. Des torches! criai-je, des torches! Appelez du secours! Vite, des hommes! N'épargnez pas l'argent. Trente louis à celui qui le ramène, dix au premier qui en donne des nouvelles.

— De l'argent! A quoi bon l'argent?

Elle secoua la tête.

— Qui des nôtres ne se ferait écharper pour lui? Ne s'est-il pas cent fois exposé pour eux? Avait-il rien à lui?... Mais comment, comment ne sont-ils pas là?...

Et les pieds de Christabel broyaient le terrain pierreux.

— Ils devraient être mille fois arrivés!

Ils l'étaient. Bûcherons, pâtres, braconniers, schlitteurs, parurent à la file, marchant l'un derrière l'autre et sortant comme d'un nuage. Les deux derniers et la servante essoufflée portaient des brassées de torches, des paquets de branches de pin trempées dans la résine, des crochets de fer, des crampons. Ces hommes se réunirent, pressés l'un contre l'autre, sur l'étroit plateau. Ils murmuraient entre eux des paroles sinistres, et leurs regards me glacèrent.

— Apportez-vous des cordes, de forts câbles à nœuds? demanda une voix.

Je reconnus M. Fleurot.

Christabel y avait pourvu. Après s'être assurée de l'absence de son mari, elle avait conduit les enfants au village, où elle les avait laissés avec les femmes. Ce qui se trouvait d'hommes valides aux environs avait été averti, ainsi que le docteur, prévenu tout des premiers.

Les flambeaux s'allumèrent, passèrent de main en main; la femme prit la tête et marcha devant. Ce n'était plus la débile et frêle créature qui me recevait au chalet quelques mois auparavant; ce n'était plus cette mégère qui, la veille, vociférait d'insultantes paroles. L'éclair des yeux, la fermeté des lèvres comprimées, l'expression surnaturelle de toute la personne qui grandissait dans cette brume, me seront toujours présents. Je suivais, sans savoir que je marchais, l'œil fixé sur cette figure illuminée qui, franchissant l'espace, paraissait et disparaissait dans les détours du sentier montueux, et, à travers l'éblouissement des torches et les plis du brouillard, semblait s'aller perdre dans les nues.

Une main se posant sur mon épaule me rappela à moi-même et à mes infirmités.

— Retournez, mon cher Monsieur, retournez, me disait M. Fleurot. Vos nerfs ni vos muscles ne sont de force. Vous nous seriez un obstacle...

— Mais la femme? repris-je.

— Elle! Eh! qui pourrait l'empêcher d'y aller? Pauvre créature! la sentence... que Dieu la suspende! Ah! elle leur sera commune à tous deux. Ce qui est possible, même l'impossible, sera fait. Hanz, pour plusieurs d'entre nous, est un frère!... et pour moi...

Sa voix s'embarrassa.

— Allez, rentrez! laissez-nous être tout à lui... Kaite, ramenez monsieur.

Il prit des mains de la servante qui nous suivait une trousse, un paquet de linge, me détourna doucement du côté de la pente, et s'élança en avant.

Il est cruel, quand le cœur se remplit d'alarmes, de tristes présages, d'affreux pressentiments, il est cruel de demeurer à l'écart, inutile, dans la complète ignorance de ce qu'on fait, de ce qui se passe, de ce qu'on découvre. Mon sang bouillait dans mes veines, d'inexprimables terreurs ébranlaient mon esprit; je piétinais sur place, je sortais, je revenais, je retournais sur ce plateau d'où l'on ne voyait que le vide. Je me figurais des lueurs dans cette laiteuse et terne obscurité; je percevais des sons à travers ce morne silence, tandis que la brave servante, rompue aux chances de la vie, continuait ses habitudes journalières et me persécutait pour me faire prendre quelque nourriture.

Je ne rentrais que pour l'interroger sans cesse; et, ne sachant rien de plus que moi, elle répétait à satiété des détails que je ne me lassais pas de solliciter. Sa voix, ses paroles, apportaient quelque relâche aux angoisses qui me torturaient. Souvent elle revenait sur le caractère du patron.

— Si bon maître, disait-elle, comme un camarade; agréable à tous, plus aisé à manier qu'un innocent! C'est vrai çà qu'il ne travaille que par fougue : aussi Maîtresse vous le tarabuste, faut voir! Avec çà que la patronne n'oublie rien, et que lui, sauf les bagatelles qu'il se met parfois en tête, il oublierait tout au monde. Et dire pourtant qu'il n'a pas plus de malice qu'un nouveau-né, et qu'il vous fait des ouvrages, quand c'est sa fantaisie, qu'on viendrait de par delà la Meuse et le Rhin rien que pour les voir. Des amusettes, dit Maîtresse; mais c'est joli tout de même. Quel dommage, quel dommage qu'ils ne s'entendent pas et que le temps soit tourné au noir! C'est comme un sort, quoi!

Son babil la soulageait, aidait à me faire prendre patience, et ne m'empêcha pas d'ouïr un pas lourd qui approchait; je m'élançai au-devant.

— Retrouvé? criai-je au vieux bûcheron qui apparaissait sous la nue. En quel état? où?...

Le brusque mouvement de sa tête rejetée en arrière ne répondait que trop. Le bâton ferré de Hanz, fiché en terre à peu de distance de la Haute-Roche, était la seule épave rencontrée. Mais ils étaient si nombreux, là-haut! tant de monde y était venu, tous à fouiller la forêt, les ruines, les ravins, les moindres crevasses, que l'homme avait cru pouvoir s'en revenir manger la soupe avec sa femme. Elle lui avait fait promettre de rentrer « si possible, vu que leur garçon tremblait les fièvres. »

— Et, au fait, continua-t-il en soulevant son bonnet de laine pour s'essuyer le crâne, n'y a pas besoin de s'y mettre une fourmilière pour en trouver un tout seul. D'ailleurs, est-ce qu'ils vous écoutent? La Christabel, la pauvre! c'est comme une frénésie, et ces cadets-là ne consultent guère les barbes grises... Ils croient mettre la main sur le perdu en retournant des pierres.

Il branla de nouveau sa tête chauve; et, reprenant le chemin de sa demeure, il ajouta d'un ton bas et pénétrant qui me donna la chair de poule :

— C'est point par le bas, c'est devers la nue qu'il leur faudrait régarder. Malgré ce damné brouillard, on finirait par deviner de quel côté *il tournoie*. M'est avis que ce n'est pas loin de l'escarpe qu'on le verrait planer.

Il s'éloignait en prononçant ces paroles énigmatiques, de sorte que je ne l'entendais plus.

— Que veut-il dire? demandai-je à Kaite qui me paraissait toute saisie.

— Dame, Monsieur...

Un sanglot l'interrompit.

— C'est tout de même bien terrible! reprit-elle avec effort. Mais c'est le prophète, c'est Job qui l'a dit : « Il est là où est le cadavre! »

Je frémissais.

— Qui, *il?* m'écriai-je avec une explosion de colère. Que voulez-vous dire, femme?

— Hélas! Monsieur, *il*, c'est le corbeau.

Non, je ne me laisserais pas abattre : ce qui pouvait être fait pour lui, pour ceux qui, plus heureux que moi, poursuivaient au dehors des espérances que rien ne me ferait abandonner, serait fait. Je sentais trop mon insuffisance, ma faiblesse, pour tenter, infirme encore, d'explorer les pentes glissantes de ces hauteurs qui m'avaient été si fatales au temps où j'étais valide. Mais je m'efforçai de tout disposer pour porter secours à lui et à ceux qui le cherchaient. J'avais mis Kaite à l'œuvre. Tout ce qui se pouvait imaginer de bon, d'utile pour le malheureux Hanz et pour les amis lancés à sa recherche, fut préparé : bandages, arnica, eau froide et bouillante, grand feu, nourriture fortifiante et boissons spiritueuses, tout était prêt; et, la nuit noire étant venue au dehors, tandis que le chalet resplendissait de clarté, Kaite et moi effilions de la charpie, lorsque nous entendîmes le bruit de nos gens. Ils revenaient, mais pas tous; plusieurs étaient restés en arrière.

A peine s'ils parlèrent d'abord; ils étaient harassés, et la première chose à faire fut de les chauffer, de les sécher, de les restaurer. Funestes questions que celles dont on redoute la réponse! Non, ni Hanz, ni son cadavre (mot affreux!), n'étaient retrouvés. Un ancien camarade et ami, émondeur aussi à l'occasion, Fritzel, qui grimpait comme un écureuil, était descendu à peu près jusque vers le milieu du grand escarpement où, à travers la brume qui s'éclaircissait alors, il croyait apercevoir quelque chose; et, en effet, il avait rapporté un lambeau de la veste de Guelpy et sa hachette restée accrochée aux racines du vieux sorbier qui pend sur le creux du gouffre. Impossible, la nuit venue, de descendre plus bas. Dès l'aube, on aurait d'autres engins; le docteur avait donné des ordres pour cela, et l'on arriverait au fond. Mais le grand pin arrole si droit, celui dont dame Guelpy était si fière et que son bisaïeul avait planté, le doyen de la pinée, s'était découronné.

— Il était rompu par le *mitan;* la *chandelle* (ils appellent ainsi la tige que le fer de l'émondeur a dépouillée de ses branches), la chandelle seule est encore debout; la cime et le branchage touffu du haut de l'arbre ont dû choir dans l'abîme.

Pâles, muets, nous nous regardions immobiles. Kaite s'était couvert la tête de son tablier; elle le laissa retomber et découvrit ses yeux rouges, enflés, sa figure hagarde, pour crier avec un sanglot :

— Et Maîtresse?

— Oh! pour elle, reprit un des bûcherons, si elle en revient, toujours est-il qu'elle ne laissera ni membres, ni lambeaux de la chair ou des vêtements de son homme aux vermines de l'air et aux bêtes de proie. Tout sera enterré en terre sainte, et l'on ne reverra la Christabel qu'avec les derniers restes de son mari.

J'étais comme égaré; je ne pouvais rien comprendre; il me souvient que j'allais d'un homme à l'autre, quêtant un espoir qu'ils ne pouvaient me donner, et répétant « que j'en étais bien revenu, moi; que j'avais survécu à



Le Convoi de l'ébrancheur. — Composition et dessin de Th. Schuler.

une terrible chute; que tant qu'on n'avait pas retrouvé le corps sans vie, notre ami pouvait nous être rendu. »

— Le précipice est trop profond, trop à pic, murmura l'un.

— Hanz doit s'être eramponné plus haut qu'à moitié l'arbre, reprenait un autre; ear c'est bien à quarante pieds du sol que la tige ébranchée s'est rompue. Quelle effroyable chute! plusieurs centaines de toises! Le malheureux était broyé, bien sûr, avant de toucher terre.

— Oui, le garçon était nerveux, adroit, un fameux poignet! ajouta le troisième. Il est clair qu'il n'aura pas lâché son arbre; mais quel fameux chemin il a dû faire!

Et le geste du Segarès qui parlait traça dans l'air une courbe démesurée.

— M'est avis que les chocards, les choucas, les corbines, seront seuls présents aux funérailles.

Et il croisa devant lui ses longs bras décharnés.

Oh! les bourreaux! A quinze années de distance, leurs propos me reviennent encore à la mémoire et font dresser mes cheveux sur ma tête. Cependant ils étaient amis, ou tout au moins camarades, compagnons de mon cher et malheureux Guelpy : tous l'aimaient, le regrettaient; tous auraient été prêts à s'exposer pour lui. Mais cette fin terrible ne les étonnait pas; ils l'avaient contemplée en pensée et redoutée plus d'une fois pour eux-mêmes, et ces détails qui me torturaient n'avaient pour eux rien que d'ordinaire. Ils ne se lassaient pas de revenir sur ce qui, dès l'abord, avait fait deviner la catastrophe à plusieurs. Celui-ci, durant une courte éclaircie, avait aperçu le vol des chocards qui tournoyaient au-dessus du gouffre.

— Et je sais bien, ajoutait-il, qu'ils y resteront tant qu'un des rejetons des ronces retiendra quelques débris sanglants de la chevelure du mort.

Un charbonnier d'une petite vallée enfouie loin par delà le Donon affirmait avoir vu dès la veille, sur les rougeurs du couchant, s'allonger et tourbillonner la noire Menée d'Hellequin. Mais nul qui ne fût convaincu de la terrible fin du malheureux élagueur.

L'aube paraissait à peine que nos gens étaient repartis. Quelques femmes du village les joignirent, conduisant les enfants que M. Fleurot avait demandés. Sans doute il espérait que leurs larmes rouvriraient quelque source de vie pour la malheureuse mère.

Ce ne fut que vers le soir, à la tombée du jour, que nous les entendîmes revenir, et que je revis Christabel marchant avec ses deux filles derrière la schlitte qui ramenait tout ce qui nous restait de mon pauvre et cher Guelpy. Des pleurs, des sanglots, des cris accompagnaient le funèbre cortége; mais lorsque le docteur me reçut à demi évanoui dans ses bras :

— Vous pleurez, me dit-il; mais elle, elle va le suivre.

Il ne se trompait pas. Lorsque, peu de mois après, je fus en état de quitter le val d'Ajol, un même tombeau renfermait Hanz et Christabel. Le dernier acte de la malheureuse femme avait été de ramener les restes de celui qu'elle n'avait pas su rendre heureux et sans lequel elle ne pouvait vivre.

Durant les quinze années qui se sont écoulées depuis la mort de mon cher Hanz, j'ai plusieurs fois revu ses enfants et la demeure où il m'avait reçu. Ses filles, élevées dans la famille de M. Fleurot, sont devenues grandes, et je vais retourner au val d'Ajol pour assister au mariage de l'aînée. Plus d'une fois aussi j'ai visité le funeste bouquet de bois où s'élève encore le tronc rugueux du pin arrole que Christabel avait appelé la gloire du pays. Quoique découronné, il est encore vivace et beau. Les feuillages qui partent de l'endroit brisé se relèvent à leur extrémité, et les lichens blanchâtres qui tombent çà et là par longues franges semblent des draperies de deuil.

On l'appelle encore dans le pays *le Pin de l'Ébrancheur.*

UNE SINGULARITÉ DE LA SCIENCE.

La reine d'Angleterre prononce chaque année, comme vous savez, un discours d'ouverture à l'inauguration de la session des chambres britanniques. Il y a sans contredit des points intéressants dans ce discours, surtout pour l'esprit des diplomates; il y a des questions brûlantes, des sujets effleurés par la parole gracieuse de la souveraine et qui vont tomber dans le gouffre du tourbillon parlementaire.

Mais savez-vous ce qui m'a le plus vivement, et je dirai même le plus agréablement frappé en recevant le discours de Victoria? Ce n'est sans doute rien de ce que vous pouvez penser... c'est de l'avoir reçu *avant d'avoir pu l'entendre,* si j'avais eu d'assez bonnes oreilles pour percevoir d'ici les paroles royales.

Plus d'un d'entre nous ne saisira peut-être pas au juste cette énigme. Eh bien, en voici la clef. Je dis que j'ai lu le discours de la reine d'Angleterre plus tôt que je ne l'aurais entendu directement si j'avais pu l'entendre d'ici. En effet, grâce aux cinq fils du télégraphe, j'en avais le dernier mot dix minutes après avoir reçu le premier, et seulement cinq minutes après la fin du discours, car on avait commencé de l'envoyer pendant que la reine parlait encore. A peine était-elle assise dans son fauteuil couronné, à peine les réflexions s'étaient-elles éveillées dans le front des auditeurs, que nous avions à Paris ce discours tout entier avant que les habitants de la ville de Londres ne le connussent eux-mêmes.

Or, je dis que si le sens de l'ouïe était assez développé chez moi pour que j'aie pu d'ici entendre parler la reine, et si, d'autre part, la voix de cette reine avait été assez sonore pour traverser la Manche, tout en l'entendant directement parler, je ne l'aurais pas entendue aussi vite que je l'ai entendue par l'intermédiaire du télégraphe.

Songez, en effet, que le son ne passe pas instantanément d'un lieu à un autre, mais qu'il emploie un certain temps pour traverser ces distances. Il marche avec une vitesse moyenne de 333 mètres par seconde. Or, si nous examinons la différence de longitude et de latitude de Londres et de Paris, et que nous construisions un triangle sphérique ayant pour sommets ces deux villes et le pôle, nous trouverons qu'en ligne droite la distance de Paris à Londres est de 420 kilomètres.

A raison de 333 mètres par seconde, le son emploiera environ vingt et une minutes pour traverser cette distance.

Si donc nous avions pu voir et entendre parler directement d'ici la reine Victoria, tout en l'entendant actuellement, tout en étant ses auditeurs, nous ne l'aurions, toutefois, entendue que vingt et une minutes et quelques secondes après l'énoncé de ses paroles.

Et c'est ainsi que, par une originalité de la science comme on en voit quelquefois, l'électricité nous a apporté le discours royal beaucoup plus rapidement que la parole elle-même n'eût pu le faire.

LES TROIS PRÉTENDUES MERVEILLES DE L'ESPAGNE AU SEIZIÈME SIÈCLE.

Au rapport de l'ancien ambassadeur de Venise, qui visita les cités principales de l'Espagne en 1525, ce pays comptait trois merveilles. Navagiero, c'est le nom de notre voyageur, a soin de prévenir toutefois ses lecteurs qu'on ne les désignait sous ce nom qu'en plaisantant.

La première signalait une ville complétement environnée de feu; la seconde, un pont sur lequel coulait une rivière; la troisième, un autre pont sur le tablier duquel pouvaient paître dix mille brebis.

Le premier de ces dictons populaires faisait allusion aux murailles de Madrid, qui étaient à cette époque entièrement construites en silex; le second exprimait en quelques mots la surprise que causait aux étrangers l'immense aqueduc de Ségovie; le troisième expliquait un phénomène décrit par maint voyageur, et le prétendu pont parcouru par des milliers de bêtes à laine était simplement le vaste champ sous lequel s'engouffre la Guadiana, pour reparaître au jour quelques lieues plus loin. (1)

Ne combats jamais l'homme de bien. PINDARE.

L'ASSEMBLÉE DES ÉLÉMENTS.

APOLOGUE.

Les éléments s'assemblèrent un jour et tinrent conseil pour examiner lequel d'entre eux avait le plus de titres aux hommages de l'humanité. Ils s'étaient réunis dans une jolie vallée, enfermée dans un cercle de collines que traversait en serpentant un frais ruisseau. La séance ouverte, l'Air prit la parole et fit valoir ses droits en ces termes :

« Je pense, dit-il d'une voix sonore, je pense être autorisé à parler le premier dans cette noble assemblée, et c'est avec confiance, je l'avoue, que je viens plaider ma cause devant vous. Il est incontestable que si quelqu'un peut prétendre aux hommages de l'homme, c'est moi. Je ne lui suis pas seulement nécessaire, je suis indispensable à son existence. Il ne pourrait même pas respirer une seconde sans mon aide, et si, irrité de son ingratitude, je prenais le parti de l'abandonner, il périrait immédiatement, victime de sa folie. Et ce n'est pas là le seul service que je lui rends : tous les biens dont il jouit sur la terre, il me les doit; sans moi le monde végétal cesserait d'exister, les plantes perdraient leur verdure, les fleurs leur éclat et leur parfum; les animaux partageraient le sort du reste de la création, et la terre ne serait plus qu'un horrible désert. Si donc je suis indispensable à la conservation non-seulement de l'homme, mais encore de tous les biens terrestres dont il jouit, quelle reconnaissance ne doit-il pas avoir pour moi, quels hommages ne doit-il pas me rendre en retour de mes innombrables bienfaits! »

L'Air cessa de parler, et un murmure approbateur s'éleva dans toute l'assemblée, tandis que son fils aîné, le Vent, entonnait à haute voix l'éloge de son père.

Lorsque le silence fut rétabli, un autre personnage, non moins invisible que le premier, mais dont la présence se faisait sentir, s'avança à son tour; c'était la Chaleur, fille du Feu.

« Pour moi, dit-elle, je ne suis pas moins nécessaire à l'humanité que mon honorable ami dont vous venez d'entendre le discours. Supprimez-moi, et il résultera de mon absence une désolation aussi complète que celle qui vous a été dépeinte tout à l'heure. Le ruisseau qui serpente et qui murmure là, à nos pieds, deviendrait aussitôt une masse de glace immobile et impénétrable; l'immense océan lui-même gèlerait jusque dans ses profondeurs, et tous ses habitants périraient dans leur tombe de diamant. Ces fleurs, ces arbres, ces oiseaux, ces animaux, et l'homme lui-même, si fier de sa supériorité, subiraient immédiatement les mortelles conséquences de mon départ; ce globe ne serait plus qu'une masse inerte, en proie aux rigueurs d'un éternel hiver. Vous qui aimez à voir le gai printemps chasser les frimas et parer la terre d'une brillante verdure, les forêts revêtir leurs frais ombrages et les eaux limpides des rivières répandre leur cours à travers les campagnes; vous qui contemplez avec bonheur les verdoyantes moissons qui mûrissent au soleil, qui admirez les nuances variées des feuilles d'automne, qui vous réjouissez d'entendre la chanson du moissonneur et de voir les gerbes chargées d'épis s'entasser dans les greniers de l'honnête laboureur, tandis que de toutes parts les fruits savoureux font plier les branches des arbres; vous qui, à la vue de tant de bienfaits, joignez au cantique des louanges de la nature les actions de grâces d'un cœur débordant de gratitude, — reconnaissez mon mérite et accordez-moi votre hommage! »

La Chaleur cessa de parler, et des marques de vif assentiment, parties de tous les points de l'assemblée, accueillirent son discours, lorsqu'un nouvel élément, l'Eau, se présenta et dit :

« Mon honorable collègue s'est attaché à faire remarquer l'état d'immobilité et d'inutilité auquel je me trouverais réduite si j'étais privée de son assistance; il a montré aussi à quel point toutes les créatures, jusqu'à l'homme, dépendent de son existence et de son pouvoir. Pour ce qui me concerne, je demanderai à mon honorable collègue s'il ne me doit pas tout autant que je puis lui devoir moi-même. Je ne nie pas mes obligations, mais je désire qu'il se souvienne des siennes. Je conviens que, sans son aide, je serais inutile; mais sans moi il ne serait pas seulement inutile, il serait nuisible, il serait intolérable. N'y a-t-il personne dans cette assemblée qui ait été témoin d'un été brûlant, pendant lequel mon collègue et ami a exercé toute sa force, tandis que pour un peu de temps je me suis tenue à l'écart? Qu'en est-il résulté? La terre est devenue sèche et aride, toutes les plantes ont péri, et l'homme aurait subi le même sort, si je n'avais eu pitié de ce pauvre monde mourant et si je n'étais revenue, avec les nuages et les pluies, pour le sauver. Voulez-vous savoir, Messieurs, ce que deviendrait l'humanité si elle était privée d'eau? Regardez le marin naufragé au milieu de l'océan sans bornes, étouffant sous la pernicieuse influence de mon honorable ami, et soupirant en vain après une goutte d'eau douce pour rafraîchir sa langue desséchée; voyez le voyageur égaré parmi les sables brûlants de l'Afrique, se débattant dans une horrible agonie, parce que je ne suis pas là pour apaiser la soif qui le dévore; il ne manque d'aucun des deux éléments qui tout à l'heure ont si éloquemment démontré leurs importants services, mais il souffre, il meurt à cause de mon absence, tandis que leur présence ne fait qu'augmenter ses tourments. Reconnaissez donc que nul n'a autant de titres que moi aux hommages de l'homme et de la nature entière, et témoignez-moi par vos suffrages la gratitude due à tant de bienfaits. »

La voix de l'Eau s'éteignit dans un doux murmure, tandis que l'assemblée donnait à son discours de nombreuses marques d'approbation. Quand elle eut repris sa place, la Lumière, qui n'avait rien perdu des raisons alléguées par ses collègues et qui semblait désireuse d'éclairer le débat, se leva et s'exprima ainsi :

« Je pourrais, moi aussi, comme les précédents orateurs, vanter les bienfaits que je répands sur l'humanité et décrire la désolation dont mon absence serait cause; mais je ne le ferai pas, par la raison que ce n'est pas moi qui me suis créé ni qui me gouverne, et que, par conséquent, tout le bien dont je ne suis que l'instrument provient de la bonté de mon Seigneur et de mon maître. A lui donc, à lui seul soient la louange et l'honneur! »

La Lumière se tut, aucun autre élément ne se présenta pour prendre la parole, et l'assemblée se sépara au milieu d'un profond silence. (1)

(1) *Il Viaggio fatto in Spagna e in Francia dal Magnifico M. Andrea Navagiero.* Venise, 1563, in-12.

(1) Trad. de l'anglais.

LE FEU SOUTERRAIN.

DESSIN CHINOIS.

S'il ne convient pas de discourir longuement sur ces spécimens de l'art naïf, encore est-il bon de s'y arrêter un instant : à propos de tout il y a toujours quelque chose à dire et un peu à apprendre.

Nous voici donc en présence d'un volcan; mais l'artiste qui s'est évertué à en figurer l'image l'a-t-il vu de ses yeux? S'il fut un vrai Chinois, j'entends né en deçà de la grande muraille et après le quatorzième siècle, la question est résolue négativement.

Sur le vaste territoire qui constitue la Chine proprement dite et ses dépendances continentales, il n'existe, depuis plusieurs siècles, qu'un seul volcan en activité : c'est le Pe-chan (la montagne blanche), situé au delà du grand désert de sable, vers le nœud du Bogdo-Ula. Seuls les exilés au pays des Hoeï-Hoeï (les mahométans) peuvent, en longeant le pied des montagnes célestes (*Thien-chan*), contempler le titan qui lance au ciel ses gerbes de flamme et ses tourbillons de fumée. Quant aux habitants sédentaires des provinces centrales, le spectacle terrifiant et sublime de l'éruption d'un volcan n'ayant jamais frappé leurs regards, beaucoup ont mis en doute la réalité de ces réactions violentes de l'intérieur du globe contre sa surface; d'autres ont nié absolument ou attribué à la malice des esprits infernaux l'effort incessant du feu souterrain pour briser son enveloppe et se mettre en communication avec l'atmosphère.

Cependant le grand homme qui gouverna le « dessous du ciel » (*Thien-hia*, l'empire chinois) pendant les années *Kang-hi* (de 1661 à 1722), et que ses descendants honorent dans le temple des ancêtres sous les noms de *Ching-tsou-jin-hoang-ti* (le saint aïeul et bienveillant auguste souverain), a écrit un livre pour l'instruction des ignorants et la confusion des incrédules. En voici un extrait :

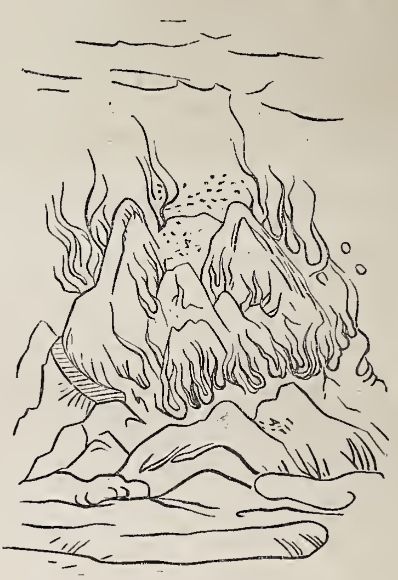
« Le vieux lettré Liéou dit qu'il existe dans le *Yun-nan* (la province au sud des montagnes nuageuses) une montagne nommée *Ho-chan* (la montagne ardente), parce qu'elle a une ouverture d'où il sort des flammes. Les critiques tranchants, qui s'imaginent avoir trouvé la vérité lorsqu'ils croient pouvoir accuser les anciens de mensonge, n'ont pas manqué de dire que Liéou avait conté une fable. Comme si le volcan ne pouvait pas s'être épuisé et éteint depuis la dynastie des *Song* (1). Il est dit dans la grande Géographie qu'il y a, dans le district de *Thou-tchéou*, des puits qui lancent des flammes par intervalles; c'est tantôt l'un, tantôt l'autre, quelquefois de dix ans en dix ans, quelquefois aussi d'un siècle à l'autre.

» Mais voici qui est plus décisif pour l'existence des volcans. Dans le pays habité par les *Moung-kou* (les Mongols), qui sont sur la rive du *Taï-long-kiang*, il y a quantité d'endroits qui vomissent des flammes; quand on creuse la terre à la profondeur de deux pouces, il en sort aussitôt une flamme vive et légère; les habitants du pays s'en servent pour se procurer du feu et de la lumière. » (2)

A l'appui de l'observation du sage couronné, touchant le volcan qui dut s'éteindre peu après la chute de la dynastie des *Song*, on peut citer l'autorité d'un savant illustre, qui n'affirmait rien à la légère. Nous lisons dans le dernier et le plus important des ouvrages d'Alexandre de Humboldt (3) : « On sait qu'un célèbre *Ho-tsing* (puits de feu), situé au sud-ouest de Kioung-tchéou, par 50° 25′ de latitude boréale, 101° 6′ de longitude orientale, dont le jet enflammé était accompagné de bruit, s'éteignit au treizième siècle, après avoir éclairé toute la contrée depuis le second siècle de notre ère. »

Pour les lecteurs du *Magasin pittoresque*, les puits de feu ne sont pas connaissance nouvelle : aussi, renvoyant à la description qui en a été faite précédemment, nous nous bornerons à rappeler qu'aux provinces occidentales de la Chine, où ces puits se comptent par milliers, ce n'est pas la poussée du feu souterrain qui a, de distance en distance, percé le sol de tant de trous de diamètre égal; ils sont faits de main d'ouvrier. Ainsi, l'homme lui-même a ouvert un passage à l'agent destructeur pour le plier à ses besoins et faire de celui-ci un instrument de travail, un moyen de fortune. Ce moyen de fortune, c'est l'évaporation, la purification du sel gemme. Les *Ho-tsing*, ou puits de feu, n'ont surtout une raison d'être qu'à cause de leur voisinage avec les *Lou-tsing* (les puits de sel). C'est pour cuire le sel jusqu'à dessiccation et par blocs de 100 livres que l'inépuisable foyer du *Ho-tsing* est indispensable.

Mais si le feu est, pourrait-on dire, à fleur de terre, il n'en est point ainsi du sel gemme. En certaines localités, il faut creuser jusqu'à la profondeur de 1 000 à 1 500 pieds pour rencontrer l'eau bitumineuse qu'il sature. Ajoutons que, pour mener à fin cette besogne ardue, les natifs des contrées plutoniques en sont encore réduits aux procédés naïfs de la mécanique primitive adoptée par leurs pères. Esclaves de la routine, ils suppléent par leur merveilleuse patience à



Un volcan, d'après une estampe chinoise.

l'insuffisance des moyens d'action que la tradition leur a légués. Conservateurs serviles, ils se croiraient sacriléges s'ils étaient progressifs. Suivant eux, l'homme n'a rien inventé. Au commencement de la dernière création du monde, tout ce qu'il est nécessaire à l'homme de savoir, pratique et théorie, lui fut enseigné par des esprits de la race divine; après quoi ces êtres supérieurs regagnèrent les sommets des montagnes du ciel, d'où ils veillent au respect des lois qu'ils ont établies et des limites posées par eux à la science humaine. De là, dans ces régions lointaines, le temps d'arrêt cinquante fois séculaire. Mais, à propos de ces aveugles continuateurs du passé, ne pourrait-on pas, sans sortir de l'Europe, trouver des retardataires aussi Chinois, pour le moins, que les perceurs de puits des confins du *Ssé-tchouen* et des frontières de la Mongolie?

(1) La grande dynastie des *Song*, deuxième du nom; elle régna de 960 à 1278.

(2) Pour les *Ho-chan*, ou puits de feu, voir le *Magasin pittoresque*, t. Ier, p. 31, et les *Annales de l'Association pour la propagation de la foi*, année 1829.

(3) Le *Cosmos*, t. IV, p. 246.

L'HABITATION DE DAVID TÉNIERS, A PERCK
(BELGIQUE).

Voy., sur David Téniers, la Table des trente premières années.



Château de Dry-Thoren (Trois-Portes), ancienne habitation de David Téniers, à Perck (Belgique). — Dessin de F. Stroobant.

Aux environs de Vilvorde, un peu au sud de Læthof, est la ferme de Dry-Thoren, si connue par le séjour qu'y fit Téniers. Dans une grande gravure de le Bas, représentant une Fête flamande d'après un tableau de ce peintre, tableau qui est aujourd'hui dans la collection de Saint-Pétersbourg, il y a dans le lointain une vue exacte du château de Dry-Thoren, avec ses trois tours et avec la grille qui existe encore. On voit aussi, dans la gravure, le battant de la porte et l'aigle dont il est orné. Téniers lui-même et sa famille y sont figurés en costumes élégants; Téniers sort de sa maison et marche vers des groupes de paysans placés au premier plan. Dry-Thoren se voit aussi dans deux tableaux représentant des kermesses, et faisant partie, l'un de la fameuse galerie de lord Ellesmere, à Bridgewater, l'autre du beau cabinet de lord Northwick, à Thirlestane, près de Chettenham. Aujourd'hui, il ne reste plus de ce château que quelques bâtiments de peu d'importance et la porte d'entrée avec son petit pavillon surmonté d'un pignon rustique. Sur chaque côté de la porte est peint en noir un aigle gigantesque, formant, quand on ferme les deux battants, l'emblème impérial à deux têtes. Cet aigle, peint par Téniers lui-même, est soigneusement conservé par le propriétaire de l'habitation. Les fermiers qui occupent cette métairie historique ne connaissent plus le nom de celui qui l'a illustrée; ils l'appellent simplement le grand peintre. (1)

(1) Note extraite de l'*Histoire des environs de Bruxelles*, par A. Wauters.

VAUBAN.

Voy. t. XXXIII, 1865, p. 1, 78, 343.

PROJET D'UNE RIVIÈRE A VERSAILLES.

Riquet (1) avait proposé de faire venir à Versailles une partie des eaux de la Loire; mais les travaux de nivellement prouvèrent qu'elles sont « plus basses que le pied du haut de la ville », et que par suite il n'y aurait pas eu moyen de s'en servir pour les jets d'eau du jardin. On chercha si quelque autre cours d'eau ne pourrait remplacer celui de la Loire. L'élévation constante des terrains de Versailles à Maintenon, et la rapidité du cours de l'Eure, firent penser que là peut-être se trouvait la solution du problème. Le ministre Louvois communiqua cette idée à Vauban et à Lahire, de l'Académie des sciences, et chargea ce dernier des nivellements nécessaires pour reconnaître à sa source la hauteur de l'Eure.

La source de l'Eure est dans le Perche. Lahire partit de Versailles dans le mois d'octobre 1684, nivelant toujours en remontant le cours de l'Eure. Arrivé à Pontgouin, à sept ou huit lieues au delà de Chartres, il trouva enfin qu'en cet endroit l'Eure était haute de 27 mètres au-dessus du réservoir de la grotte, le plus élevé de Versailles. Mais comme dans une entreprise pareille on ne pouvait prendre trop de précautions, Lahire, Cassini, Sédileau et la plupart des membres de l'Académie des sciences, présidèrent, au printemps de 1685, à un nouveau nivellement; l'exactitude des premières études fut confirmée.

(1) Voy., sur Riquet, la Table des trente premières années.

Vauban fut alors chargé d'exécuter ce vaste projet. Trente mille hommes furent employés aux travaux, dont un tiers d'ouvriers, et le reste composé de divers régiments réunis dans un camp près de Maintenon, sous la conduite du marquis d'Uxelles.

C'était toute une rivière qu'on allait faire couler dans le séjour royal; œuvre digne des Romains et du génie de Vauban, et dont la réussite aurait complétement changé l'aspect de la ville de Versailles, qui aujourd'hui est obligée d'acheter l'eau dont elle a besoin à la liste civile.

On construisit d'abord à Pontgouin, où commençait le canal, une immense retenue en pierres de taille qui existe encore, pour accumuler en ce lieu les sources de l'Eure, et les diriger abondamment et à volonté dans le canal. Ce canal, dont le développement était de 44 kilomètres entre Pontgouin et Maintenon, comprenait des remblais qui n'avaient pas moins de 23 mètres de hauteur, 118 mètres de largeur à leur base et 16 mètres à leur couronnement. Tout ce premier travail fut fait en moins d'une année. Mais ce qui restait à exécuter était la partie la plus difficile : il s'agissait de faire franchir à l'Eure la vallée de Maintenon, sur un aqueduc de 5 920 mètres de longueur, percé de 242 arcades de 13 mètres de largeur. Ces arcades, suivant la profondeur de la vallée, auraient été tantôt simples, tantôt doubles, tantôt triples. La plus grande hauteur de l'aqueduc dans le fond de Maintenon, où il devait y avoir trois rangées d'arcades superposées, aurait été de 68 mètres.

Pour élever un pareil monument, il fallait de nombreux matériaux; Vauban rechercha et mit en usage toutes les carrières des environs, mais surtout celle d'Épernon, qui réunissait toutes les qualités désirables. Les chaux qui devaient entrer par masses dans la composition de ce grand ouvrage furent tirées de Germonval.

Mais Épernon d'un côté, et Germonval de l'autre, étaient à plus de 12 kilomètres de Maintenon, et Vauban comprit que toutes les bêtes de somme du pays, mises en réquisition, ne pourraient suffire à charger les matériaux nécessaires à la construction de ce grand édifice. On n'avait pas alors, comme aujourd'hui, la ressource des voies ferrées; il se servit de celle des canaux. Avec l'armée qu'il avait à sa disposition, il fit creuser un canal d'Épernon à Maintenon, et un autre de Germonval au même lieu. Ainsi, avec des bras il creusait des canaux, avec les canaux il apportait des matériaux, et avec ces matériaux il construisait l'aqueduc. (¹)

On voit quel immense travail Vauban avait entrepris; mais il n'y a pas à douter qu'il l'eût mené à bonne fin si la guerre ne fût pas venue l'interrompre.

Dans le plan qu'il avait dressé de ce canal, l'eau, une fois sortie de ce long aquéduc, devait couler dans un lit de terre jusqu'aux étangs de Trappes et de Bois-d'Arcy. Mais comme l'Eure pouvait ne pas fournir en tout temps la même quantité d'eau, il était nécessaire d'établir, sur le parcours du canal, de grandes réserves qui permissent de maintenir toujours le même niveau. De là la création des étangs de la Tour, du Perray, de Saint-Hubert, de Hollande et de Mesnil-Saint-Denis. Ces grandes réserves devaient s'alimenter du trop-plein du canal lorsque les eaux étaient hautes, de l'eau des sources des environs et de celles des pluies et des neiges, amenées par un système de rigoles les faisant communiquer entre elles et avec le canal

Tel était, dans son ensemble, le grand projet conçu par le génie de Vauban.

Pendant tout le cours de l'année 1686, Louvois ne cessa de stimuler par sa présence l'armée de travailleurs

(¹) *Journal du génie civil*, août 1846.

réunie à Maintenon. Il encourageait leur zèle par de nombreuses gratifications, et chercha à l'augmenter encore en y attirant le roi, qui vint examiner les travaux, passer la revue des troupes et distribuer des récompenses.

Presque toutes les réserves et les nombreuses rigoles qui les reliaient étaient terminées; tous les efforts se concentraient sur la construction de l'aqueduc de Maintenon, dont on voyait s'élever les premières et majestueuses arcades. Pendant ce temps s'achevaient tous les autres travaux hydrauliques commencés autour de Versailles; 6 423 724 livres y furent consacrées sur les 17 209 739 livres 2 sous 6 deniers dépensés, pendant les années 1686 et 1687, pour les travaux de Versailles.

Vauban demandait encore deux ans pour la construction de son aqueduc; mais Louvois espérait qu'en augmentant le nombre des ouvriers et en répandant abondamment l'argent, l'année 1688 pourrait le voir terminé. Pour presser les travailleurs, il ne quittait presque plus Maintenon; le roi y vint encore plusieurs fois en 1688 distribuer des récompenses aux soldats, et il y engloutit 15 000 000 de livres.

Malgré tout, la guerre ayant éclaté au commencement de septembre, les troupes réunies à Maintenon furent dirigées sur l'Allemagne.

Vauban alla présider au siége de Phalsbourg, et les travaux de l'Eure furent suspendus pour ne plus être repris. (¹)

LA MÉDECINE.

M. le président D... était profondément affligé. Sa fille, malade depuis six mois, dépérissait : il avait appelé tour à tour les médecins les plus renommés; leurs soins avaient été impuissants.

— N'est-il pas incroyable, honteux, s'écria-t-il, de voir qu'après tant de siècles de travaux, la science la plus nécessaire aux hommes, la médecine, soit encore si peu avancée!

— La médecine, lui répondit-on, est comme un résumé des autres sciences; il n'en est presque aucune dont le secours ne lui soit nécessaire; de leurs progrès dépend le sien. Il faut donc s'affliger du retard de toutes, et non d'une seule. Les hommes d'un véritable génie n'ont manqué en aucun temps à la médecine, mais ils n'ont pu suppléer aux lacunes du savoir humain.

— Eh bien donc, reprit le président, affligeons-nous du retard de toutes les sciences.

— Ou bien regrettons, si vous voulez, d'être nés sitôt. Nos descendants, dans quelques milliers de siècles, seront secourus par des médecins plus habiles. Mais permettez-moi de vous faire observer que la cause principale de la lenteur des progrès scientifiques est l'ignorance publique. Si l'on pouvait se figurer les hommes instruits sous l'apparence de petites flammes, on verrait, en jetant un regard sur la masse de l'espèce humaine, qu'ils sont aussi clair-semés encore que les vers luisants, la nuit, au bord des routes. Comment de si rares étincelles pourraient-elles produire la lumière? Qui saurait compter le nombre des hommes doués par la nature d'une aptitude extraordinaire pour les sciences, et qui meurent chaque jour sur la terre sans avoir pu se dégager jamais des ténèbres épaisses qui étouffaient leur esprit? Versez à flots l'instruction, et les aptitudes pour les sciences se produiront dans une quantité proportionnelle. Mais, chose étrange, combien d'hommes, d'ailleurs fort raisonnables sous beaucoup de

(¹) Extrait de l'ouvrage de M. J.-A. Leroi, conservateur de la Bibliothèque de la ville de Versailles, intitulé : *Travaux hydrauliques de Versailles sous Louis XIV*, etc.

rapports, ont en haine l'instruction générale! Ils veulent pour eux les profits de la science; et, par une contradiction singulière, ils professent l'opinion qu'il ne faut entr'ouvrir qu'à peine les portes des études. « Il faut des hommes instruits, disait le recteur de Maulbroun, et de tels fruits ne naissent pas sur les arbres. » Si seulement les milliers d'hommes aisés de nos petites villes et de nos bourgades qui consomment leurs loisirs dans l'oisiveté avaient reçu une instruction meilleure et s'occupaient d'observations utiles pour servir d'éléments aux savants de profession, combien les progrès des sciences ne seraient-ils pas plus rapides!

HISTOIRE D'UNE COMÈTE.

Suite. — Voy. p. 38, 94, 123.

Par une coïncidence des plus heureuses, comme on n'en voit guère que dans les romans, notre Comète, qui s'éloigne, comme nous l'avons dit, à quinze milliards trois cent quatre-vingt-sept millions huit cent mille quatre cents lieues du Soleil, rencontra, l'année même où elle fit l'observation précédente, une grande Comète parabolique ([1]), qui venait du Soleil α du Centaure, notre voisin, qui ne demeure, comme on le sait, qu'à huit trillions six cent trois milliards deux cent millions de lieues d'ici. Elles profitèrent de l'occasion si rare de la rencontre de deux astres pour faire route ensemble, et la Comète du Centaure accompagna la nôtre jusqu'à l'orbite de Neptune. Elles ne causèrent qu'un instant cométaire, c'est-à-dire pendant trois cent quatre-vingt-dix ans seulement; mais ce court intervalle fut suffisant pour que notre Comète pût s'en revenir joyeuse, attendu que sa commère, douée de beaucoup d'esprit, puisqu'elle avait vu du feu sur la terre, avait le droit d'en conclure qu'elle était certainement habitée par une race intellectuelle. Il n'y a pas un seul monde dans l'espace infini, avait-elle ajouté, où il n'en soit ainsi.

Elles s'étaient entretenues des royaumes extra-neptuniens, et la comète parabolique avait fait preuve d'une excellente érudition et d'une profonde expérience; car il n'est rien de comparable aux grands voyages pour nous instruire sur la valeur comparative des différents pays. Mais, d'un autre côté, ils donnent quelquefois moins de solidité à nos jugements sur certaines vérités absolues, indépendantes des nationalités, et cette Comète de rencontre flottait dans l'incertitude lorsqu'il s'agissait de ces graves vérités. C'est pourquoi la nôtre résolut de se tenir en garde contre les attractions de l'inconnu et de ne jamais devenir parabolique. Je ne rapporterai pas leurs discussions sur les extra-neptuniens, attendu qu'elles dépassent notre portée. Nos vues les meilleures, — je parle des vues télescopiques, — ne vont pas au delà du Trident, dont le sceptre se borne à un empire de deux milliards trois cent millions de lieues de large.

A son retour suivant, notre touriste intrépide augura bien de la Terre dès son approche. Cette terre aimée se présentait au soleil levant, sous l'aspect le plus coquet et le plus splendide qu'elle eût jamais admiré. Elle resplendissait de jeunesse et de clarté sous le ciel limpide. Les plaines verdoyaient comme au matin rafraîchi par la rosée; les fleurs s'entr'ouvraient et les bosquets offraient à côté des lis les roses épanouies. C'était certainement la dernière époque, l'époque quaternaire, qui commençait.

Si les volcans qui fumaient encore étaient nombreux au centre des chaînes, et si les vapeurs rougeâtres montaient tourbillonnantes vers le ciel; si la Terre tremblait encore et semblait distendre ses membres engourdis; si de lourds pachydermes écrasaient le velours émaillé des prairies, tandis que les lions et les tigres rugissaient dans le vaste désert; si les grands chasseurs ailés fondaient sur de petits êtres craintifs pour les dévorer, tandis que l'onde amère recélait elle-même des monstres inexorables, c'est que la Terre ne devait point être un monde de perfection, c'est qu'elle devait rester un monde inférieur, où la *loi de mort* régnerait, hélas! comme une condition souveraine de la loi de vie. Mais il était visible que les types primitifs informes étaient disparus et remplacés par une habitation plus avancée, établie sans doute sur une base définitive. Il était visible que des montagnes aux plaines et des forêts à la mer, l'ère d'occupation par un hôte capable d'apprécier la valeur d'un tel séjour n'était plus dans l'avenir, mais dans le présent.

Souverainement avide de voir enfin sur la Terre des êtres capables de comprendre la beauté de ces scènes grandioses, des créatures nobles et puissantes dont le front fût illuminé par l'auréole sacrée de la pensée, l'attentive Comète veillait. Elle avait bien vu, six années cométaires auparavant, des bipèdes au poil fauve passer d'une caverne à l'autre et faire des chasses à outrance; elle avait bien observé, l'année suivante, des êtres armés d'arcs, de flèches, de haches et de couteaux de silex, se réunir quelquefois dans des cités de boue, voire même sur des lacs, à la façon des castors; mais elle ne pouvait se résoudre à croire que la race humaine n'eût pas d'autres représentants. A chacun de ses passages périhéliques, elle embrassait ardemment de ses regards la totalité du globe et chacune de ses contrées, et son cœur palpitait à chaque instant devant une découverte illusoire. Depuis cinquante mille ans, et surtout depuis dix mille, elle s'attendait à voir l'homme apparaître; elle méritait bien de recevoir enfin sa récompense.

Dans les fertiles vallées qu'arrosent les affluents supérieurs du Gange et de l'Indus, au delà des chaînes gigantesques de l'Himalaya, un printemps perpétuel répand sa bienfaisante influence. Le zodiaque iranien prend son origine en un point du ciel qui marquait le solstice en l'an 19337. Deux grandes races vécurent plus tard sous cette institution du premier calendrier astronomique. A l'époque où la Comète passa, ces deux races étaient encore réunies : c'étaient les Aryas, tribus nomades qu'elle reconnut immédiatement comme supérieures aux précédentes; outre leur forme extérieure plus avancée, elles manifestaient par des signes indubitables une conscience intellectuelle. Les familles s'étaient réunies en peuplades, et cette vie nationale primitive, portant ses tentes de plage en plage, se dirigeait vers le Soleil. C'était l'Orient qui s'éveillait; et peut-être était-ce là le berceau de l'intelligence. Dieu venait-il d'étendre la main sur sa dernière création, pour faire resplendir à son front le signe éternellement ineffaçable de la conscience? ou bien n'avait-il pas encore touché le front débile de cette créature trop jeune encore?... L'usage de la raison n'est pas donné à l'enfant le lendemain de sa naissance.

Lorsqu'on jette un gland sous l'humus fertile, les années descendent et pressent le germe secret. Bien des neiges blanchissent le sol de la forêt, bien des printemps versent la rosée, et bien des juillets rayonnent, sous les cimes touffues, leur chaleur salutaire. Longtemps, longtemps après, un jeune chêne verdoyant se balance au

([1]) On appelle comètes paraboliques celles qui, au lieu de suivre autour du soleil une courbe fermée et de repasser périodiquement dans les mêmes lieux, s'écartent de la figure elliptique pour ne plus revenir. Elles s'éloignent alors à des distances indéterminées, sortent des limites de l'attraction de notre soleil, entrent parfois dans le domaine d'un autre et lui appartiennent pendant un certain temps; puis elles tombent de nouveau dans un autre système, et continuent irrégulièrement leur course vagabonde.

souffle des vents, et les petits oiseaux qui s'y posent font ployer sa tige encore tendre. Mais si les siècles passent sur la cime grandissante du végétal, avec les périodes séculaires naîtra la vraie grandeur de l'arbre aux rameaux immenses. Des générations viendront s'asseoir à son ombre, et les chiffres deviendront insuffisants pour marquer le nombre de ses années. Ainsi, dans la nature, tout grandit avec lenteur; ainsi, dans l'œuvre divine, tout progresse suivant la noble succession des âges.

La suite à une autre livraison.

LE HUELGOAT

(FINISTÈRE).

Il n'est pas de touriste en quête des beautés caractéristiques de la Bretagne qui n'ait dirigé ses pas vers le Huelgoat, une des gloires pittoresques et industrielles du Finistère.

Huelgoat, qui signifie en langue bretonne *bois élevé*, a reçu le surnom de Petite-Suisse. On peut lui contester cette ressemblance, sans avoir moins d'admiration pour ce saisissant paysage, où le contraste d'une sauvage rudesse et d'une grâce charmante se fait sentir à chaque pas. Ici, un bois épais dresse ses troncs vigoureux et élancés; là, une végétation un peu grêle, mais touffue, vivace, variée, s'étage sur des rocs étrangement découpés, sur des coteaux aux âpres sommets, s'enlace en arcades impénétrables au-dessus des eaux transparentes, jaillit de la cime d'un pic de granit, ou bien déborde sur l'abîme d'un vallon en cascades de verdure.

Les hommes eux-mêmes n'ont touché à cette belle nature que pour y ajouter un attrait de plus. On a creusé un canal dont le cours, dérivé d'un vaste étang, varie et égaye les sévères aspects qui l'environnent. D'un côté, il longe un coteau verdoyant; de l'autre, suspendu, avec le sentier qui le borde, au-dessus d'un précipice, véritable nid de feuillage et de rochers, il paraît posé sur la cime des arbres. Ce canal a eu une autre destination que celle de refléter le ciel et les fleurs de ses rives : il a fait tourner les roues d'une usine; il a servi à une exploitation encore fort riche il y a peu d'années, et qui assurait l'existence de quatre cents ouvriers.

Vers le quinzième siècle, on découvrit au Huelgoat et dans le pays voisin de Poullaouen des filons de plomb argentifère; mais la résistance que rencontrèrent des travaux encore inconnus et suspects les fit abandonner à plusieurs reprises.

Les mines appartenaient, en 1634, à la couronne. Louis XIII en confia l'exploitation à Jean du Châtelet, inspecteur des mines de France et de Hongrie, qui se fit seconder par des ouvriers allemands, décidé à n'avoir rien à démêler avec ce peuple breton, superstitieux et défiant.

Mais l'aversion et la colère qu'un tel travail, réputé impie et entaché de sorcellerie, souleva dans toute la Bretagne, étant arrivées à leur comble et menaçant la sûreté de l'homme courageux qui s'y dévouait, Jean du Châtelet en appela au protecteur puissant de qui il tenait ses droits. Richelieu, pour toute réponse, le fit jeter à la Bastille, où il languit et mourut.

Les travaux abandonnés furent repris en 1729. Concédée pour vingt ans et enfin rachetée définitivement par



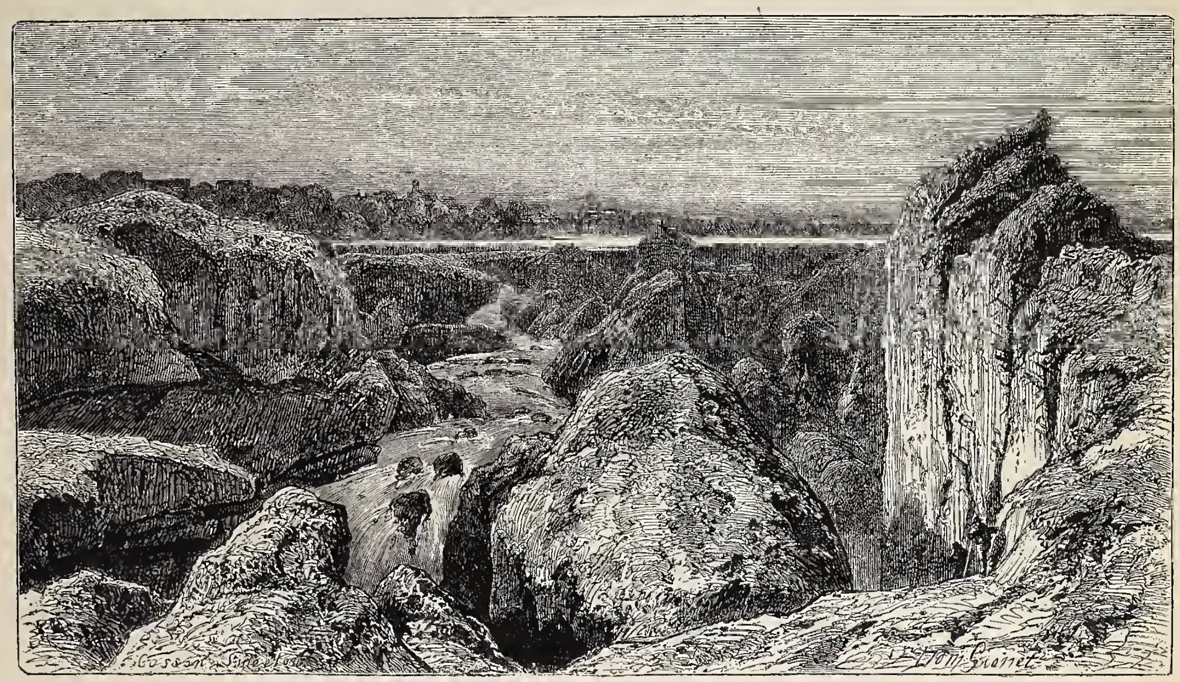
La forêt du Huelgoat (Finistère). — Dessin de Dom. Grenet.

une compagnie, la mine de Huelgoat, réunie à celle de Poullaouen, a été longtemps prospère. Elles produisaient à elles deux 800 000 kilogrammes de plomb et 1 500 d'argent, année moyenne.

Mais tout récemment les filons se sont subitement épuisés, et après de nombreux essais, tous infructueux, on a renoncé définitivement à les exploiter. Une ruine si complète, si inopinée, menaçant l'existence de près de sept cents ouvriers qu'occupaient les deux mines, a éveillé la pitié générale; la compagnie elle-même prit des mesures

pour venir en aide et procurer de nouvelles ressources à ces pauvres gens qui avaient été les instruments de sa prospérité.

Un asile et du travail leur furent offerts dans diverses exploitations du Midi. Fort peu acceptèrent, quoique les conditions fussent avantageuses. Le plus grand nombre de ceux qui avaient accepté sont déjà de retour; ils s'éparpillent aux environs de leur chère patrie, dans de pauvres cabanes, cultivant quelque misérable champ sur ce sol infécond, exerçant quelque chétive industrie, fidèles, impuissants et résignés.



Rochers du Huelgoat (Finistère). — Dessin de Dom. Grenet.

Ainsi le Huelgoat a repris son aspect sauvage et son calme solennel. Ces bois, que traversaient matin et soir des bandes d'ouvriers se rendant à leur travail ou regagnant leur demeure, sont redevenus déserts. Le chevreuil vient, sans crainte d'être troublé, se désaltérer au bord des ruisseaux. On n'entend plus dans le silence de cette solitude que le chant des oiseaux et le bruissement éternel du feuillage.

JOHN DE MANDEVILLE,

VOYAGEUR ANGLAIS DU QUATORZIÈME SIÈCLE.

Fin. — Voy. p. 155.

On montrait encore à Constantinople tous les instruments de la passion, rapportés par sainte Hélène. Mandeville décrit, avec un soin minutieux et qu'on ne trouve peut-être chez aucun de ses contemporains, la croix sainte. Cette croix, dit-il (il s'en est assuré), a été faite en cèdre et en cyprès, pour résister à tous les agents destructeurs qui auraient pu amener sa ruine. Le bois de palmier n'a pas été épargné non plus dans sa construction, et il est facile de deviner ici en vue de quel symbole le vieux voyageur anglais insiste sur ce détail avec la sincérité habituelle dont il fait preuve. Toutefois, il se hâte de signaler le danger qu'il y avait alors à se méprendre sur les deux instruments de supplice qui étaient présentés à la vénération des pèlerins : on leur montrait à la fois la croix sanctifiée par la mort du Christ et celle sur laquelle avait été attaché le bon larron.

Avant de se rendre en Égypte, Mandeville fut assez heureux pour constater un fait dont s'émeut son âme naïve presque à l'égal d'un de ces miracles dont se glorifie sa foi religieuse. Il arrive dans l'antique patrie d'Aristote, en qui se résumait alors toute la doctrine scientifique des écoles; et si, comme le bon Hayton, cousin germain du roi d'Arménie, il ne fait pas tout d'abord un saint du précepteur d'Alexandre, il l'offre déjà à la vénération des savants; il profite d'ailleurs de l'occasion pour vous dire ce qu'était Hermès, enterré dans ces régions deux mille ans avant Jésus-Christ et prédisant sa venue. Rien de plus naturel : ceci ressort des croyances du temps; mais où l'esprit du lecteur s'embarrasse, où le récit du narrateur s'obscurcit, c'est dans le chapitre de son livre destiné à nous apprendre comment la fille d'Hippocrate fut transmuée, d'une belle damoiselle qu'elle était, en un horrible dragon, le tout par l'injuste colère d'une déesse qui se nommait Diane.

Notre dévot voyageur ne se maintient pas longtemps, heureusement, dans ces récits bizarres d'une mythologie où toutes les légendes se mêlaient de la façon la plus étrange; il revient bientôt à celles qui avaient cours parmi les chrétiens. C'est ainsi que, dans le chapitre 86, il nous apprend comment l'empereur Constantin fit ses dernières conquêtes et résista à la fureur des mécréants : ce fut en faisant forger le mors de son bon cheval avec l'un des clous qui avaient attaché le Christ à la croix. Ainsi fut accomplie la soumission de l'Asie Mineure, « en laquelle est enclose la petite Arménie. »

Au milieu de ces narrations étranges qu'acceptait si bien le siècle, Mandeville offre des enseignements pratiques qui furent utiles à ses contemporains. C'est ainsi qu'en indiquant géographiquement les trois routes qu'on pouvait prendre alors pour atteindre Jérusalem et visiter plus tard Babylone, il mentionne la *Roussie,* qu'il connaissait parfaitement et qu'il avait visitée ; mais ces terres de Septentrion ou *de obscurité,* dont il a affronté les périls en franchissant des glaces sans fin, il se garde bien d'en donner la description même la

plus sommaire ; c'est un pays de *chestiveté,* comme on disait alors. Mandeville était cependant voisin de ces temps héroïques où la race slave apparaissait dans tout son éclat, et qu'a célébrés avec tant de puissance l'auteur du chant d'Igor, le plus ancien poëme de l'antique Russie ; il donne seulement alors aux chevaliers errants prêts à partager ses goûts, un bon conseil, qu'il est, dit-il, urgent de suivre : « Ne vous engagez pas dans ces régions désolées, qu'au temps où une glace profonde solidifie la terre et permet de franchir les rivières, les lacs et les étangs. »

Sir John Mandeville nous prouve par quelques traits saillants, bien qu'étrangement défigurés parfois, qu'il a eu connaissance des régions transgangétiques, et encore mieux de la Chine, où il fit, dit-on, la guerre sous le khan du Katay, combattant les forces du roi de Manci. Il pénétra dans la presqu'île de l'Inde, sans doute après avoir erré dans la Tartarie. Il parle des *Sutties* en termes assez exacts ; il décrit avec des détails particuliers l'espèce de culte que les Hindous rendent au bœuf, l'animal nourricier du monde ; il décrit les sacrifices volontaires de certains Hindous se faisant écraser sous le char de la déesse Ganga. Des principes religieux de ces peuples, du régime des castes, des révolutions qui ont bouleversé la contrée lors de l'invasion des musulmans, il n'est nullement question ; et tous ces grands faits, dont la science moderne aurait pu tirer de si profitables enseignements, restent à ses yeux comme non avenus, ou sont remplacés, si l'on en excepte ce qu'il y a de raisonnable sur l'extraction des diamants, par d'incroyables récits. Il a ouï longtemps parler du paradis terrestre ; il ne s'est jamais promené sous ses ombrages délicieux, « ce dont bien lui poise ! » Il a été plus heureux sur les côtes de *Malabaron.* Là, il a vu dans le plein exercice de leur culte ces Indiens de San-Thomé, que Vasco de Gama devait trouver encore à son arrivée dans l'Inde. Mais, plus favorisé que le grand navigateur (du moins une splendide miniature nous l'apprend), il a pu contempler dans sa rigidité séculaire le bras du saint apôtre qui sortait de sa tombe et qui rendait à tous prompte justice. Deux chrétiens étaient-ils en contestation, le procès ne tirait jamais en longueur, « car les parties, nous dit-il, baillent par escript leur faict en la main de saint Thomas, et il gecte le tort, puis retient le droit. »

Mandeville décrit les splendeurs des temples bouddhiques ; il voit des villes de cinquante lieues de tour, et il en a visité une plus vaste encore, puisqu'elle avait le double de circuit ! Il est plus heureux, nous l'avouerons, lorsqu'il abandonne ces prétendues merveilles de la terre pour contempler celles des cieux : c'est le premier, disons-le bien, qui, à l'aide de calculs astronomiques, découvre, près de deux siècles avant Magellan, une grande vérité méconnue [1] : le premier parmi les voyageurs de son âge, il constate la sphéricité du globe, ou, pour nous servir d'une expression plus naïve qu'il aime à employer, *la rondesse de la terre.* Nous citerons ici, de préférence au livre imprimé au quinzième siècle [2], le manuscrit du duc de Berry qui nous offre un texte dont nul ne peut contester la pureté. Voici ce qu'expose aux marins le chevalier anglais. Il a vu en Orient la brillante constellation qu'on désigne encore sous le nom de la Croix du Sud, et que le Dante, avant lui, avait déjà signalée sans en tirer d'autre conséquence que l'existence d'un pôle opposé au nôtre ; or, après avoir rappelé de quelle utilité est l'étoile du nord lorsqu'on navigue dans notre hémisphère, il s'exprime ainsi : « L'étoile polaire n'y apparoît point, mais on y voit une autre, au contraire de celle vers bise (vers le nord), ainsi font les mariniers de par delà. (Ils naviguent) par cette étoile devers midi, laquelle n'apert pas à nous, et ceste devers bise n'apert point à eulx. Pourquoy on peut appercevoir que la terre et la mer sont *de ronde fourme,* car les parties du firmament pèsent en un pays qui ne pèsent mie en un autre. Et peut on bien ce prouver par expérience, par subtile indagacion, que si on trouvoit passaige de nef et gens voulsissent aller cerchier tout le monde, *l'en pourroit aller à navie tout entour le monde* et dessus et dessoubs, laquelle chose je vous preubvre ainsi, selon ce que j'ai veu, car j'ay esté vers les parties d'orient et regardé à l'astrolabe, que la tramontaigne est 8 degrés hault vers Bohême, etc. » Suivent ici les calculs plus ou moins erronés du voyageur. Repris au seizième siècle par Ruy Faleiro, l'associé de Magellan, ils produisent une véritable révolution dans la science et caractérisent la marche graduelle du génie.

Mandeville nous apprend qu'il dut quitter les régions d'Orient en 1361, et que, de retour en Europe après trente-quatre ans d'absence, les douleurs de la goutte l'obligèrent à mener la vie la plus sédentaire. Son livre était rédigé dès l'année 1367. Ce serait l'objet d'une critique intéressante que de constater les emprunts qu'il a faits à ses contemporains, à Marco-Polo surtout : la naïveté de cette période littéraire faisait sans hésitation aucune cette concession aux voyageurs et aux historiens. Le voyageur anglais a peut-être un peu abusé de la permission, mais on l'a calomnié en suspectant sa bonne foi. Son esprit d'observation, d'ailleurs, se montre en mainte occasion, quand il n'est pas obscurci par la tradition orientale, dont il aime toujours à parer ses souvenirs de jeunesse. Né avec le siècle, il mourut en 1372 et fut inhumé à Liége, où l'on voyait jadis son tombeau. Constatons un fait assez bizarre dans la vie de ce vieux voyageur, qui appartint en réalité à la France. Sa grande vogue lui vint par l'Italie, lorsqu'on eut publié en pur toscan une traduction de ses pérégrinations, qui parut à Milan. La version anglaise de ses aventures ne fut éditée qu'en l'année 1499, tandis que circulaient déjà au delà du Rhin plusieurs traductions allemandes.

[1] Disons cependant que, bien des années avant l'apparition de notre voyageur, Brunetto Latini avait dit, dans le *Trésor,* que deux hommes ayant pris la résolution de faire le tour du globe, l'un marchant à l'ouest et l'autre se dirigeant à l'est, ne pourraient manquer de se rencontrer. Né en 1220, Brunetto mourut en 1294.

[2] Voy. le *Livre des Merveilles du monde.* La portion de ce beau volume que l'on a consacrée à notre voyageur porte le titre suivant : *le Livre messire Guillaume de Mandeville.* La première édition de ce voyage, citée par Ternaux-Compans dans sa *Bibliothèque asiatique*, est de 1487 ; il y en a une néanmoins qui est rarissime et qu'on fait remonter à 1480. Dans une édition postérieure, le nom du voyageur subit une notable altération ; voici le titre d'une addition usuelle : « *Monteville ;* composé par messire Jehan de Monteville, » chevalier natif d'Angleterre, de la ville de Saint-Alaix, lequel » parle de la terre de promission. » La *Bibliothèque asiatique et africaine* de Ternaux-Compans ne renferme pas moins de trente-deux titres de réimpressions diverses de notre voyageur en plusieurs langues. Comme ce précieux travail se termine à la première année du dix-huitième siècle, il ne pouvait y être question de la belle édition anglaise de J. Orchard-Halliwel, revue sur sept manuscrits et ornée de soixante-dix *fac-simile* d'anciennes vignettes.

SUR L'AMITIÉ.

Un bon ami, dit Socrate, supplée à tout ce qui manque à son ami, soit pour la vie privée, soit pour la vie publique ; il l'aide à rendre un service, il le débarrasse de ses craintes, il le secourt de sa bourse et de ses démarches, il l'encourage dans ses bonnes actions, il le redresse dans ses erreurs. L'aide que se prêtent les yeux, les oreilles, les pieds, l'ami la prête à son ami ; ce que vous n'avez pas vu, entendu ou fait par vous-même, un bon ami le voit, l'entend ou le fait pour vous.

Ce qui empêche de remplir les devoirs de l'amitié, c'est

l'intempérance qui n'aime que les grossiers plaisirs, la prodigalité qui emprunte et ne rend pas, l'avarice qui ne cherche que le gain, l'humeur querelleuse qui suscite partout des ennemis, l'ingratitude ou l'oubli.

Ce qui entretient l'amitié, c'est la modération, l'humeur facile, la disposition à ne pas se laisser surpasser en bons offices.

Pour nous faire des amis, il faut employer le charme par lequel Périclès et Thémistocle se sont attiré l'affection de la ville, c'est-à-dire les bienfaits.

Voulons-nous acquérir l'amitié d'un homme de bien, soyons hommes de bien nous-mêmes.

Il n'y a pas de véritable amitié entre les méchants.

L'homme de bien seul sait empêcher la discussion de devenir fâcheuse, et même la rendre utile à ses amis : il prend garde que la colère ne lui prépare un repentir; il supprime toute envie dans le cœur de ses amis en partageant la possession de ses biens avec eux, pour mieux servir la république par une ligue de gens de bien.

Toutes ces qualités, il faut les posséder réellement; car l'erreur d'autrui sur notre compte ne serait pas de longue durée, et à l'amitié succéderait la haine.

Le plus sûr moyen de paraître homme de bien, c'est de l'être. (1)

ÉPARGNE ET MAGNIFICENCE DE LA NATURE.

La nature est d'une épargne extraordinaire; tout ce qu'elle pourra faire d'une manière qui lui coûtera un peu moins, quand ce moins ne serait presque rien, soyez sûr qu'elle ne le fera que de cette manière-là. Cette épargne, néanmoins, s'accorde avec une magnificence surprenante qui brille dans tout ce qu'elle a fait. C'est que la magnificence est dans le dessein, et l'épargne dans l'exécution. Il n'y a rien de plus beau qu'un grand dessein que l'on exécute à peu de frais. Nous autres, nous sommes sujets à renverser souvent tout cela dans nos idées. Nous mettons l'épargne dans le dessein qu'a eu la nature, et la magnificence dans l'exécution. FONTENELLE.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 46, 86, 126, 158.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Suite.

Timbres-poste de provenance inconnue.

Il existe 130 autres timbres-poste, appartenant à 60 types différents et émis par 50 compagnies particulières, mais nous ignorons la résidence de celles-ci. Nous donnons le dessin de deux de ces timbres (nos 373 et 374).





N° 373. États-Unis. N° 374.

TIMBRES DE WELLS, FARGO ET Cie. — Il y a peu de temps encore que les correspondances américaines, de la partie orientale des États-Unis dont l'océan Atlantique baigne les côtes, étaient envoyées à la partie occidentale, sur les côtes de l'océan Pacifique, par la mer et l'isthme de Panama. On reconnut que le trajet par terre, à travers les États-Unis, serait beaucoup plus court. L'industrie privée se chargea de cette difficile entreprise. Les contrées du centre des États-Unis étaient inconnues, habitées par des tribus sauvages ennemies; il y avait de grands espaces dont des obstacles et des dangers de toute sorte rendaient la traversée presque impossible ; il fallait faire des dépenses considérables pour assurer les moyens de transport des correspondances; il fallait aussi réunir un personnel éprouvé à des fatigues peu communes : on ne doit donc pas s'étonner des prix élevés du tarif.

MM. Wells, Fargo et Cie commencèrent par un service bi-mensuel ; ce service est aujourd'hui quotidien.

Cette route de poste est la plus longue qu'il y ait au monde. Elle a 2 045 milles de long. On y compte 200 relais et plus de 600 chevaux. Cette ligne appartient à trois compagnies, savoir : De Folsom à la ville du lac Salé (capitale du territoire de l'Utah et siége principal de la secte des Mormons), la distance est de 686 milles, et la route est exploitée par deux compagnies : l'une, le *Pioneer stage Co*, l'autre celle de Wells, Fargo & Co. Le reste de la route, de la ville du lac Salé à Denver, a 1 357 milles de long et est exploité par B. Holliday, de New-York.

Le public avait affaire, pour l'affranchissement des lettres, à MM. Wells, Fargo et Cie, qui ont émis des timbres à cet effet. Ces compagnies ne transportaient que les lettres et les journaux qui avaient déjà été affranchis avec les timbres-poste fédéraux. Une lettre de New-York pour San-Francisco était transportée par la poste fédérale, voie de Panama, en étant affranchie avec un timbre de 3 cents. Pour profiter de la voie de terre, il fallait s'adresser à MM. Wells, Fargo et Cie, et payer avec leurs timbres un port supplémentaire. Mais, depuis quelque temps, le service des postes de terre est passé dans les mains du gouvernement.

Pony express. Wells, Fargo & Co. — Messager sur un cheval lancé au galop. Gravé.

10 cents, — brun ou brun rougeâtre sur papier blanc.
25 — bleu verdâtre, vermillon, sur papier blanc.

(On lit sur les deux timbres ci-dessus l'inscription : *10* ou *25cts 1/2 oz. if enclosed in our franks*).

1 dollar, — cerise sur papier blanc.
2 dollars, — noir, rouge-brun, rouge-lie-de-vin, amarante, cerise, vert-olive clair, sur papier blanc (n° 375).
4 dollar — noir, vert-olive clair, sur papier blanc.



N° 375. États-Unis.

Wells, Fargo & Co. paid express. — Oblong.
Noir sur papier blanc.

Wells, Fargo & Co. paid express to be dropped in New-York post-office. — Oblong.
Noir sur papier blanc.

Wells, Fargo & Co. 1/2 ounce paid from St. Joseph to Placerville, per pony express. — Enveloppe. Vignette oblongue, lithographiée.
Carmin sur papier blanc.

Wells, Fargo & Co. 1/2 oz. D. 1. 00. — Écusson entouré d'une jarretière. Carré, lithographié.
1 dollar, — bleu clair sur papier blanc.

(1) Xénophon, *Mém.*, liv. II, ch. IV. Trad. par Ad. Garnier (*De la morale dans l'antiquité*).

One newspaper over our California routes. Wells, Fargo & Co. Paid. — Oblong, lithographié.

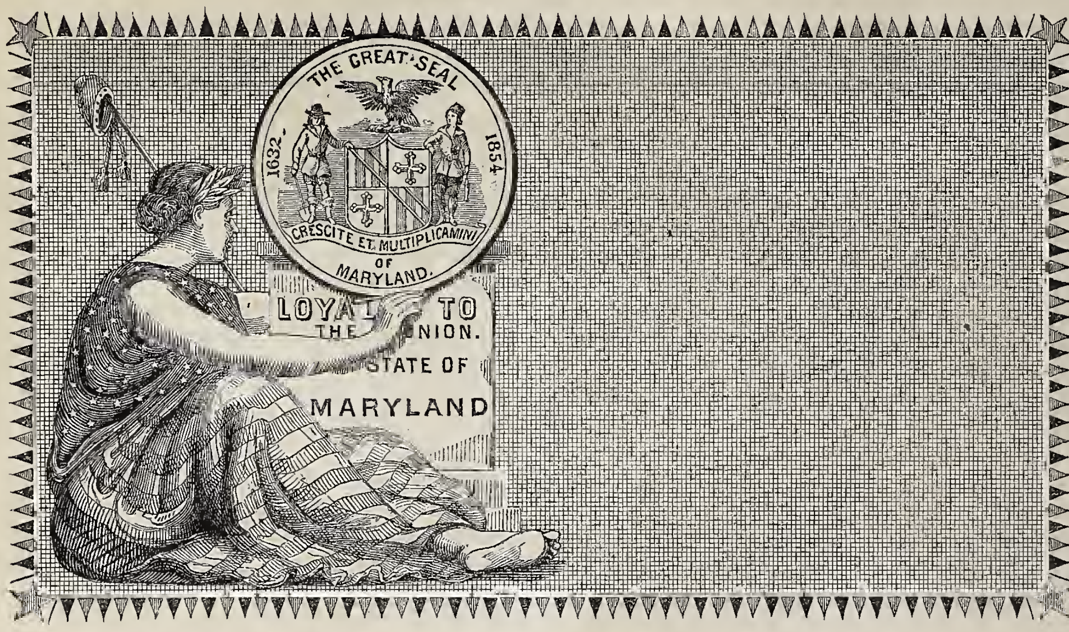
Bleu clair sur papier blanc; bleu foncé sur papier blanc bleuâtre.

Paid Wells, Fargo & Co. Through our California and Atlantic express. — Enveloppe américaine de 3 cents. Oblong, gravé.

Noir, rouge, sur papier blanc. (Il y a des enveloppes de 3 cents avec les variantes suivantes : *Through our California routes; Through our California and Coast routes.*)

Enveloppes de fantaisie.

On trouve dans plusieurs collections de timbres-poste des enveloppes américaines qui n'ont aucune valeur postale,



N° 376. États-Unis. — Enveloppe.

mais qui offrent des traits curieux de l'histoire américaine contemporaine. Elles ont été faites, pour la plupart, en 1861, dans l'année où la guerre a éclaté entre les États du Nord et ceux du Sud, et présentent des allusions aux événements et aux personnages politiques. Faites dans les États du Nord, elles portent, les unes des légendes et des



N° 377. États-Unis. — Enveloppe.



N° 378. États-Unis. — Enveloppe.

sujets dans le sens de la fidélité à l'Union (n° 376), les autres des allégories, des caricatures et des épigrammes dirigées contre les États du Sud.

Ces enveloppes coûtaient, à New-York, 1 ou 2 cents pièce. Elles sont presque toutes lithographiées et imprimées en une, deux ou trois couleurs sur papier blanc.

Il y a au moins une centaine de dessins. Nous en reproduisons trois : la profession de fidélité à l'Union, pour l'État de Maryland (n° 376); sur le second (n° 377), on lit en anglais : « Un roi pour le Sud. On a besoin d'un roi dans le Sud. Le roi de Dahomey envoie le prince Casserole, du sang royal. Ceci est son négro-type d'après nature. » Le troisième (n° 378) porte cette légende : « On demande des recrues pour la brave armée du Sud. Bonne paye (en billets de la Confédération) et bonnes installations (dans un hangar). »

La suite à une autre livraison.

D'OU VIENT-ELLE?



La Marchande de crevettes, par Hogarth. — Dessin de Bocourt.

Cette jolie fillette, qui sourit des yeux et des dents, a-t-elle jamais de ses pieds nus foulé le sable humide des grèves, ou bien tenu l'étal dans le marché aux poissons? ou bien encore, courant les rues, les poings aux hanches et le disque d'osier sur la tête, fut-elle de ces hardies poissonnières ambulantes qui lancent par malice jusqu'en plein visage des passants cet appel aux pourvoyeurs et aux ménagères : *Shrimp! shrimp! fresh fished shrimp!* (Crevette! crevette! la crevette fraîche!) Ceci est douteux.

L'éminent satiriste qui se fit, au profit de la morale, le peintre des mauvaises mœurs, et qui éleva le réalisme jusqu'au génie en puisant au plus bas dans la réalité, Hogarth, dans ses courses à la recherche de ses curieux modèles, a-t-il vraiment rencontré, chemin faisant, la fillette dont il nous a, dit-on, laissé l'image sous le titre : *the Shrimp Girl;* la Vendeuse de crevettes?

Nous employons encore ici la forme dubitative, parce qu'en effet il ne peut y avoir que doute en ce qui touche cette gracieuse figure.

Si l'on consulte Horace Walpole, John Ireland, Nichols et Jansen, les consciencieux biographes à qui nous devons une analyse si complète des œuvres d'Hogarth, on ne trouve mentionnée par aucun d'eux la date de ce portrait; pas même chez ceux qui ont suivi d'année en année, dans sa vie d'artiste, l'auteur du *Mariage à la mode* et de *la Vie d'un débauché.* On sait qu'Hogarth mourut en 1764; or, ce fut seulement dix-huit ans plus tard, en 1782, que le célèbre graveur François Bartolozzi grava au pointillé, « d'après Hogarth », écrit-il, cette Vendeuse de crevettes jusqu'alors ignorée; — « de l'Hogarth traduit en italien », dit à ce propos John Ireland. — Ainsi, dans l'histoire de l'art, ce portrait n'a pour date que le millésime de l'époque où il nous a été révélé par la gravure. Bartolozzi, en ce cas, a donc plus fait que traduire, en l'italianisant, l'œuvre d'Hogarth; il nous l'a restituée.

Pour ceux qui exigent que tout leur soit expliqué, même l'inexplicable, voici une supposition qu'ils peuvent admettre jusqu'à preuve du contraire, bien entendu.

Hogarth était au nombre des amis de Rich, le fameux *impresario,* et il fréquentait assidûment son théâtre. Plu-

sieurs portraits d'artistes attestent que le peintre se délassait parfois de la reproduction des scènes de la vie réelle par celle des personnages de la comédie. Il y avait alors dans la compagnie dramatique de *mister* Rich une certaine miss Fenton, l'héroïne de l'*Opéra des Gueux*, laquelle aida puissamment à la fortune de son directeur, puis devint duchesse de Belton. La pauvre Polly ne fut pas le seul rôle de la célèbre artiste; peut-être, en cherchant bien dans le théâtre de ce temps-là, rencontrerait-on parmi les caractères du répertoire de miss Fenton l'original de cette marchande de crevettes, qui nous semble plutôt costumée pour monter sur les planches que pour courir les grèves, les marchés et les rues.

Ce « peut-être », nous le redisons, est là pour la satisfaction de ceux qui ne permettent point qu'on leur réponde par ces mots qui ne coûtent rien à la loyauté des chercheurs de bonne foi et que les faux savants seuls ne savent pas dire : « Je ne sais pas! »

UN QUART D'HEURE DANS UNE BOUTIQUE.

EXTRAIT D'UN JOURNAL DE VOYAGE.

Avant de quitter Mayence, je veux raconter ici l'épisode de Johanna K...

Mon pince-nez avait besoin d'une réparation. J'ai vu l'enseigne d'un horloger; c'était mon affaire. Je monte le perron extérieur et j'entre dans la boutique. Cette boutique est aussi une chambre; il y a au fond une alcôve et à droite la cuisine, qui a une petite fenêtre, un carreau ouvrant sur la pièce commune. L'horloger est un vieillard : il a un grand tablier vert, des besicles et le dos un peu voûté par le fait de l'âge et aussi d'un travail minutieux. Sa femme, qui se trouvait là, se hâte de prendre son balai et de s'en aller pour laisser le champ libre à une pratique. Je montre à l'horloger de quoi il s'agit; il examine attentivement la pièce et me fait signe de m'asseoir. En un moment il s'entoure de tous ses instruments de travail et se met à l'œuvre.

Le vieux ménage avait quelque chose qui m'attirait. Je me sentais à l'aise dans cette atmosphère de propreté et d'honnêteté. Mes yeux erraient de la fenêtre, où étaient suspendues quelques montres, au mobilier de la chambre, et je cherchais à faire connaissance d'une manière plus intime avec ces braves gens en interrogeant chaque pièce de leur modeste ameublement. Moitié par désœuvrement, moitié par curiosité, il me vint à l'idée de faire un inventaire détaillé, à la manière d'un commissaire-priseur, de tout ce qui se trouvait posé sur la commode et pendu le long du mur au-dessus. Il faudrait, me disais-je, avoir la main bien malheureuse pour ne pas la mettre, chemin faisant, sur quelque chose qui me révèle un trait de caractère ou de mœurs de ce bon peuple allemand. Le vieil horloger était trop affairé pour s'inquiéter de moi, et puis j'avais cru remarquer qu'il était un peu sourd. Par son application au travail, sa surdité aidant, il habitait pour le moment un tout autre monde que le mien. Je ne me gênai donc pas. Voici l'inventaire que je relevai en procédant de gauche à droite :

1° Tasse et soucoupe de verre à facettes; à l'intérieur, une clef et un chapelet.

2° Seconde tasse de verre avec soucoupe exactement semblable à la première. A l'intérieur, dé, fil, petites fournitures.

3° Une boîte à ouvrage en bois, très-simple, avec une paire de lunettes posée dessus. Évidemment, par la place qu'elles occupent, elles indiquent à qui elles appartiennent. Le vieux couple a déjà peut-être travaillé ce matin côte à côte; ou bien elles sont là en disponibilité, en attendant que leur propriétaire ait fini de préparer le dîner.

4° Sucrier de verre. Je voudrais bien le voir à découvert pour en inventorier le contenu; mais je n'ose pas y porter une main indiscrète, de peur que la ménagère, qui, tout en vaquant à ses travaux, jette de temps en temps quelques regards à la dérobée sur un étranger si curieux, ne me prenne pour autre chose encore. Mais certainement il n'y a pas de sucre à l'intérieur; on n'y en met que dans les grandes occasions. C'est pour le moment, autant que j'en puis juger à travers l'épaisseur de ce verre à facettes, un entrepôt général où sont étonnés de se rencontrer beaucoup de débris du passé, comme les cases de mon bureau, où viennent s'enterrer pêle-mêle toutes sortes de grandeurs déchues pour y dormir d'un sommeil sans terme, bien que de loin en loin je forme le projet de procéder à un triage et à une élimination.

5° Tasse de verre sans soucoupe. Le vieux ménage pourrait dire le jour, l'heure et la circonstance où la soucoupe s'est cassée. Tout est événement dans ces vies simples à étroit horizon. Il y a à l'intérieur un passe-lacet et de grosses larmes de cire blanche. Pourquoi ces débris si religieusement conservés? ils n'ont aucune valeur. Et celle du souvenir, donc! Mais vous qui vous étonnez du prix attaché à de si petites choses, n'avez-vous point, au fond d'une cassette ou entre les pages d'un vieux livre, un débris insignifiant pour tout le monde et qui a le privilége, quand il tombe sous vos yeux, de vous faire rêver longtemps?

6° Soucoupe de verre sans tasse. Ainsi, c'est tantôt l'une, tantôt l'autre, qu'atteint un accident. *Habent sua fata*..... Les verres aussi ont leur destinée.

7° Six verres à pied, mais aujourd'hui *apodes*, posés et artistement arrangés sur la commode par le seul côté où ils peuvent y tenir solidement. La matière en paraît fine. Ici on a connu peut-être des jours meilleurs, et je ne vois que les restes d'une honnête aisance, à moins que ces verres mis hors de service ne soient des appareils à l'usage des horlogers, destinés à préserver de la poussière les pièces délicates d'une montre.

8° Quatre chandeliers : deux d'étain et deux autres en bois peint en rouge, terminés par des bougies de vraie cire, et d'une cire si transparente qu'on n'en fabrique plus aujourd'hui de semblable, excepté chez les ciriers de Mayence. Elles sont prêtes à être allumées, elles ne l'ont pas été encore et ne le seront probablement jamais. Un tel luxe d'éclairage serait hors de proportions avec tout le reste. Il n'y faut voir autre chose qu'un simple ornement.

9° Au centre de cette exposition et sous cloche, une croix, et un Christ sculpté. Au pied de la croix, une tête de mort également en bois sculpté. Plus bas, sur le socle, deux lapins blancs en pâte, aux lèvres roses, le petit et la mère.

Nous quittons maintenant le rez-de-chaussée et nous montons au premier étage, c'est-à-dire à la rangée de portraits et de gravures qui se trouve au-dessus.

10° Le premier objet que nous rencontrons est la photographie de deux fiancés ou de jeunes mariés. Ils se tiennent par la main. La jeune femme est tout à son bonheur; je ne veux pas médire de son compagnon, mais il me semble moins préoccupé de son affection que de sa pose. Il est, du reste, fort joli garçon. Il s'agit de savoir lequel des deux a l'honneur d'entrer dans cette honnête famille. Le problème n'est pas difficile à résoudre : à sa ressemblance avec son père, je reconnais la fille de l'horloger.

11° Une médaille en cuivre représentant Pie IX.

12° Agréable découverte. L'union de tout à l'heure a été bénie. Un charmant baby qui ne se préoccupe pas de poser, lui! Ainsi j'ai été bien inspiré en commençant mon inventaire par la gauche. Sans m'en douter, j'ai suivi l'ordre des temps. Et je ne tire aucune conséquence forcée de mon sujet quand je salue dans mon vieil horloger, qui travaille toujours sans désemparer, l'aïeul de ce petit bonhomme. Évidemment, ce n'est pas son fils. Quand il en avait de cet âge, la photographie n'était pas encore inventée; ces portraits ne remontent pas au delà de trois ou quatre ans.

13° Un vieux reliquaire. Est-ce un legs pieux, un souvenir de famille? J'interroge. Le reliquaire reste dans son mutisme et dans la poussière qui, avec le temps, a pénétré à l'intérieur.

14° Un souvenir de deuil. Il est parlant, celui-là! De charmants cheveux châtain clair, arrangés en fleurs et disposés en couronne, et au centre cette inscription significative : *Johanna K... 12 février 1862.* Ainsi, le deuil, un deuil récent est entré dans cette maison. Je vois avec regret que ce cadre funèbre, placé à l'extrémité à droite, fait pendant à celui des deux fiancés qui est à gauche. Je crains bien d'avoir suivi l'ordre chronologique, la série des événements jusqu'au bout. Un mariage, une naissance, une mort. Je me tourne avec anxiété du côté du vieil horloger. Il frappe et lime toujours avec la même ardeur. Et puis, pourquoi l'interroger? Mon allemand est trop imparfait et lui trop sourd pour que nous parvenions à nous entendre. Je ne ferais, du reste, que réveiller inutilement sa douleur. Les sujets qui sont représentés dans les cadres du deuxième étage me révèlent à quelle source il a puisé sa consolation.

15° Une gravure représentant l'Ascension de Jésus-Christ.

16° La photographie d'un ecclésiastique, de celui qui a peut-être assisté Johanna dans son agonie. Les parents ont voulu associer ce souvenir de reconnaissance à celui de l'enfant bien-aimée.

17°. Au milieu, un grand tableau à plusieurs teintes. Le centre est occupé par l'Oraison dominicale en allemand. Dans le même cadre, et comme illustration, sont représentées quelques-unes des scènes les plus remarquables de la vie de Jésus-Christ. Au-dessus, sa naissance miraculeuse et l'adoration des mages; au-dessous, l'institution de l'eucharistie; à gauche, le crucifiement; à droite, la résurrection.

18° La Vierge et le petit Enfant Jésus.

19° La photographie d'un évêque décoré de plusieurs ordres. Peut-être un des successeurs de ces grands dignitaires de Mayence qui avaient le privilége de sacrer les empereurs d'Allemagne, et qui sont représentés, à partir du onzième siècle, sur les piliers de la cathédrale, dans l'exercice de leur auguste fonction. Le sculpteur a fait les archevêques plus grands et les empereurs plus petits que nature. Ceux-ci, placés sur un tabouret pour les grandir un peu et les mettre à portée de la main des poseurs de couronnes, ont l'air de marmots qu'on coiffe d'un bourrelet. Il est vrai que ce ne sont pas les empereurs qui ont commandé les bas-reliefs.

20° Enfin, dans le haut et dominant tout cet ensemble, encore un tableau représentant la résurrection triomphale de Jésus-Christ. Il s'élève dans les airs, et les gardes réveillés en sursaut sont à la fois éblouis et épouvantés de cette apparition.

Ce tableau, où la vie triomphe de la mort et dont le sujet est répété plusieurs fois avec intention, me ramène au cadre funèbre. Il y a un rapport intime entre les deux. Il semble que les parents ont voulu affirmer leur foi dans la résurrection de Jésus-Christ, comme contenant en germe le retour à la vie de leur chère Johanna. Mais qui est Johanna?

J'en étais à ces réflexions, quand l'ouvrier se leva : il avait terminé son rhabillage. C'était un travail solide et consciencieux. Il ne me restait plus qu'à le payer et à prendre congé de lui. Je me sentis, à cette dernière minute, fortement tenté de prononcer le nom de Johanna pour éclaircir mon doute. Mais à quoi bon? n'avais-je pas tout deviné? Qu'est-ce que le récit du père pourrait ajouter de clarté et d'évidence à ces pages si éloquentes? Quand il me dirait : « Notre pauvre fille est morte à la suite de ses couches; ce petit enfant dont vous voyez la photographie est tout ce qui nous reste d'elle », apprendrai-je quelque chose de nouveau?

N'importe, je me retirai avec un regret, comme quelqu'un devant qui se pose un problème et qui est obligé de mettre, pour toujours, un écran entre lui et la solution. C'est ce que je venais de faire en fermant la porte de l'horloger. Au moment où je pris à droite, du côté clair du corridor, pour gagner la rue, j'entrevis, du côté sombre, une figure déjà connue, la maîtresse du logis, et tout près d'elle une vraie apparition : le petit enfant dans les bras d'une femme; et cette femme n'est pas une étrangère : c'est l'heureuse épouse de la photographie; c'est, à ne pas s'y méprendre, la fille de l'horloger. Ainsi donc elle n'était pas morte; le petit enfant n'était pas orphelin : c'était bien sa mère qui me le présentait et qui souriait en me le présentant.

Je fis mainte caresse au petit homme. Je le félicitai chaudement, — peu m'importait qu'il n'y comprît rien, non plus que les deux femmes, — d'être venu au monde au milieu de ce cercle complet de famille, sans que sa naissance eût coûté d'autres larmes à ses grands parents que des larmes de joie, et je m'en allai le cœur allégé et satisfait, pour le reste de mon voyage, de ce dénoûment si heureux et si inattendu.

Et Johanna? Je l'avais oubliée un instant. Mais je n'étais pas encore arrivé à la dernière marche du perron qu'elle m'était revenue à la pensée. Je ne sais rien de plus sur elle. Je n'ai rien demandé. Johanna reste pour moi un mystère, un souvenir, un nom sur une tombe; et pourtant, bien que la tombe ne m'ait pas livré son secret, je pourrais vous raconter son histoire. La première femme que vous interrogeriez, si elle a été mère, vous la dirait encore mieux que moi : Johanna, c'est l'enfant bien-aimée, morte de bonne heure; elle était belle, gracieuse, plus belle et plus gracieuse que toutes les autres. Elle n'était pas faite pour la terre. C'est dans sa vraie patrie qu'elle est retournée, et en y retournant elle a emporté notre cœur. Quelle est la famille qui n'a pas dans son trésor de souvenirs communs une Johanna aux cheveux bouclés, à laquelle on ne pense que les larmes aux yeux? Quelle est la mère qui, au plus profond de son cœur, n'a pas une place réservée et sacrée qu'elle visite à certaines heures, en secret, et où elle s'entretient avec un être charmant, mort pour les autres depuis de longues années, mais pour elle toujours vivant?

Heureuse encore dans sa douleur, si elle a trouvé quelque part, comme le vieil horloger de Mayence, l'assurance d'un prochain revoir et d'une éternelle réunion.

EXEMPLE D'UN GÉNÉREUX PATRONAGE.

Le savant physicien anglais M. Faraday a maintenant soixante-quinze ans; il est né à Newington, près Londres, en 1791. Son père était pauvre; il dut faire lui-même son

éducation. Construisant les instruments dont il avait besoin pour commencer ou perfectionner ses études scientifiques, il acquit ainsi une habileté incomparable, qui lui devint très-précieuse quand il eut besoin d'inventer de nouveaux appareils, et une dextérité prodigieuse dans le maniement de ces appareils lorsqu'il les faisait fonctionner lui-même devant le public.

En 1812, très-humble apprenti, M. Faraday, utilisant ses rares loisirs, suivait les cours que faisait l'illustre Humphry Davy ([1]) à l'Institution royale : il prenait des notes; il rédigea les leçons, et envoya son travail au professeur, qui, à la suite de cette communication, l'accueillit dans son laboratoire.

Voici en quels termes touchants M. Faraday raconte lui-même, dans une lettre adressée au docteur Paris, le biographe de Davy, ses premières relations avec cet excellent maître.

« Cher Monsieur, vous me demandez des détails sur mes premières relations avec sir Humphry Davy, et je suis très-heureux de vous en fournir, attendu qu'ils témoignent de la bonté de cœur de ce savant.

» Lorsque j'étais encore apprenti relieur, j'aimais déjà beaucoup les expériences scientifiques, et l'idée d'exercer un métier seulement manuel m'inspirait une vive répugnance. Or, il arriva qu'un membre de la royale Institution m'emmena entendre les dernières leçons d'un cours professé par sir Humphry Davy dans Albemarle street. Je pris des notes que je recopiai ensuite avec soin dans un volume in-quarto. J'éprouvai alors un désir que je regardais comme un sentiment égoïste et presque coupable, celui d'échapper aux travaux de mon métier afin de m'enrôler sous le drapeau de la science; car je m'imaginais que la science devait rendre aimable et généreux tous ceux qui la cultivent. Aussi pris-je la résolution hardie d'écrire à sir Humphry Davy pour lui faire connaître mon souhait et exprimer l'espoir qu'il voudrait bien m'aider à le réaliser si l'occasion se présentait. Je lui adressai en même temps les notes que j'avais rédigées d'après son cours. Sa réponse (je vous communique son autographe en vous priant d'en avoir grand soin, car vous devez deviner combien j'y tiens) ne se fit pas attendre. Ma requête, vous le verrez, lui parvint vers la fin de 1812; et au commencement de 1813 il m'engagea à l'aller voir, et me parla d'une place d'aide-préparateur vacante dans la royale Institution. Tout en contribuant à satisfaire mes aspirations scientifiques, il me conseilla de ne pas renoncer à la perspective que j'avais devant moi, me disant que la science est une rude maîtresse et que, pécuniairement parlant, elle récompense mal ceux qui se vouent à son service. L'idée que j'avais conçue de la supériorité morale des savants le fit sourire, et il ajouta qu'il laisserait à l'expérience de quelques années le soin de m'éclairer à cet égard. Enfin, grâce à ses bons offices, j'entrai à la royale Institution au mois de mars 1813, comme aide-préparateur et comme secrétaire... Je revins en Angleterre au mois d'avril 1815, et je repris mon emploi à la royale Institution, où je suis resté depuis lors, comme vous le savez. »

Voici en quels termes sir H. Davy avait répondu à la lettre du jeune relieur :

Londres, 24 décembre 1812.

« Monsieur,... je suis bien loin d'être fâché de la marque de confiance que vous me donnez, car elle fournit en même temps la preuve non-seulement d'un zèle peu commun, mais d'une grande force de mémoire et d'attention. Je suis obligé de quitter Londres, et je ne m'y trouverai installé de nouveau que vers la fin de janvier; je vous verrai alors au moment qui vous conviendra le mieux. Je serai heureux de vous être utile, et je souhaite que cela me soit possible. — Votre très-humble et obéissant serviteur, H. Davy. » ([1])

([1]) Inventeur de la lampe de sûreté pour les mineurs. — Voy. la Table des trente premières années.

([1]) Nous avons extrait ce passage de la traduction d'un des meilleurs ouvrages de Faraday : *Histoire d'une chandelle.* Paris, Hetzel, 1866.

SUR LE MÉPRIS DES HOMMES.

Quiconque méprise les hommes mérite d'être méprisé par eux. C'est votre conscience qui parle à votre insu, et quand vous condamnez tout le monde, c'est vous-même que vous condamnez. ROSSEEUW-SAINT-HILAIRE.

LA FIOLE DU PAUVRE MICHEL.

Michel était un véritable halluciné, exerçant le métier de menuisier dans la ville de Moulins. Vers la fin du seizième siècle, il fut brûlé par arrêt de la cour du Parlement, en 1613. On l'exécuta en place de Grève. Les témoins ne manquèrent pas pour soutenir que, depuis l'année 1605, il exerçait le métier, parfois peu lucratif alors, de magicien. Michel était un sorcier ayant le goût des voyages; il avait parcouru successivement l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie. Ce fut dans ce pays qu'il eut le malheur de rencontrer le diable Bonel qu'on avait mis en bouteille, et qu'un confrère plein de malice, habitant Venise, lui vendit pour la modeste somme de dix écus. La fiole, en apparence, ne contenait qu'un peu d'eau blanche; mais Bouel n'y était pas moins fort à son aise, et ce bain ne l'empêchait nullement d'être familier et causeur. Mais voyez l'étrange caprice de ce démon : il affirma aux juges « qu'il estoit aérien, pure vapeur de l'Orient, et il demeuroit invisible dans l'eau! » Il y avait des formules nécessaires, indispensables pour l'interroger. C'était avant de s'endormir que notre pauvre fou les prononçait, et alors, dit la pièce judiciaire que nous consultons, « en sommeillant lui estoit révélé ce qu'il vouloit savoir. » Ce déplorable manége, qui ne dura pas moins de onze ans, et qui se renouvelait surtout le 14 septembre de chaque automne, conduisit Michel au bûcher, sans que personne eût pitié de sa triste aberration. De nos jours (nous ne ferons pas à notre siècle l'injure de l'en féliciter), on est plus sévère à l'endroit des démons ravis au monde aérien et tout aussitôt plongés dans un flacon que clôt hermétiquement un bouchon de cristal usé à l'émeri. L'auteur d'un gros livre sur les farfadets vaincus et prisonniers possédait une collection de ce genre qui ne fut fatale qu'à son bon sens. M. Berbiguier de la Tour du Thym est mort de vieillesse dans son lit, et à l'heure du trépas il contemplait des milliers de fioles où des démons s'étaient laissé prendre à la main, comme on prend les mouches. C'était sa gloire. Nul ne savait plus dextrement que lui fourrer ces diables invisibles dans de petites bouteilles.

LA WEIBERTRUE
(WURTEMBERG).

Les ruines du château de Weibertrue (fidélité des femmes) dominent la petite ville de Weinsberg, située à quelques lieues d'Heilbronn ; l'église de cette ville, qui offre

peu d'intérêt relativement à toutes celles que l'on rencontre dans l'Allemagne du Sud, contient cependant un tableau qui récrée les yeux du visiteur : il représente des femmes portant sur le dos des hommes en costume de guerre. Le sujet est bien connu, et notre guide nous rappela que, pendant la guerre des Guelfes et des Gibelins, Conrad III de Hohenstauffen vint, en l'année 1140, assiéger le château de Weinsberg, dont la seigneurie appartenait au duc Welf de Bavière. Furieux de la résistance que lui opposèrent les défenseurs du château, il jura de les exterminer tous, à l'exception des femmes, auxquelles il accorda, comme une grâce exceptionnelle, d'emporter



La Weibertrue. — Dessin de F. Stroobant.

ce qu'elles avaient de plus précieux. Alors chacune d'elles prit pour fardeau son père, son mari ou son fils; le nombre des femmes qui se trouvaient dans le château étant considérable, la place resta vide. Cet acte de dévouement a été chanté par Burger dans une de ses ballades. Le château fut détruit par les Espagnols en 1546.

Les dames du Wurtemberg, voulant faire restaurer des ruines qui leur rappelaient l'ingénieux dévouement de leurs aïeules, formèrent à Stuttgard une société, sous le patronage de la reine de Wurtemberg; et, pour se procurer l'argent nécessaire, elles mirent en vente de petites pierres jaspées provenant des murailles de la Weibertrue : on les fit monter en bagues, en broches, et, grâce à ce moyen, en peu de temps on eut amassé assez d'argent pour rendre les ruines accessibles aux visiteurs.

Au bas de la montagne on remarque une tour carrée,

de date très-ancienne, qui fut habitée par le poëte Kœrner, l'auteur de la *Visionnaire de Prevorst*, et où il est mort il y a peu d'années.

SUR LA RAILLERIE.

C'est une chose basse que de craindre la raillerie, qui nous aide à fouler aux pieds notre amour-propre, et qui émousse, par l'habitude de souffrir, ses honteuses délicatesses. VAUVENARGUES.

UN REPAS D'OISEAUX DE PROIE
DANS LA HAUTE ÉGYPTE.

Épuisé par les terribles fatigues du voyage et brisé peut-être par le samoûn, un chameau de caravane a succombé sur la limite du désert. Bien que, déjà depuis la veille, son conducteur lui eût enlevé sa charge et l'eût laissé suivre à sa guise ses compagnons de labour, le pauvre animal n'a pu pousser jusqu'au Nil, et il s'est abattu pour ne plus se relever. L'Arabe, après s'être désolé à grands cris de la perte que lui fait éprouver cette mort, a laissé là le cadavre sans y toucher, parce que sa religion lui interdit de faire un usage quelconque d'aucun animal qui a péri de mort naturelle, ou qui n'a pas été immolé avec les cérémonies voulues et suivant les formes traditionnelles.

Le hasard ayant voulu que les hyènes qui hantent la contrée ne se soient pas dirigées cette nuit-là de ce côté, le matin du jour suivant retrouva la bête telle qu'elle s'était affaissée sur son fauve lit de sable. En attendant, le travail de la décomposition a déjà commencé. Tout à coup, encore de très-bonne heure, un corbeau se montre sur un des sommets avoisinants. Malgré la distance, son œil perçant a distingué l'animal privé de vie. Il laisse échapper un cri, se hâte de quelques rapides coups d'aile, vole deux ou trois fois tout autour, puis, s'abaissant soudain, il se pose à terre, ses ailes pointues repliées l'une sur l'autre, à une faible distance de la proie qu'il convoite. Enfin, après s'en être rapproché rapidement, il en fait plusieurs fois le tour avec une attention défiante. D'autres corbeaux suivent son exemple, et bientôt ces oiseaux, que l'on retrouve partout, se sont rassemblés en grand nombre. Peu à peu de nouveaux rapaces font leur apparition. Le milan, ce parasite qui ne manque nulle part, puis enfin le percnoptère, dessinent dans l'air, au-dessus des premiers arrivés, leurs longues et lourdes évolutions; un aigle se fait voir, et quelques marabouts décrivent, à une hauteur vertigineuse, les lignes concentriques de leur vol puissant, l'œil fixé sur la curée qu'ils convoitent eux aussi.

Cependant ceux qui doivent servir le repas manquent encore. La cohue qui s'est déjà rassemblée pique sans doute ici et là la bête étendue sur le sol; mais le cuir épais qui la recouvre, beaucoup trop résistant pour de si faibles efforts, ne permet à ces oiseaux d'en détacher que des morceaux insignifiants. L'animal est encore entier, sauf que celui des yeux qui est tourné vers le ciel vient d'être arraché de son orbite par un percnoptère. Peu à peu arrive le moment de la journée où les plus grands oiseaux de cette famille ont coutume d'entrer en chasse. Il est dix heures passées, et ils ont l'un après l'autre, secouant enfin leur lourd sommeil, quitté leur retraite de la nuit. D'abord ils n'ont fait que longer, d'un vol bas, la chaîne des collines qui bordent l'horizon. Mais après y avoir en vain cherché quelque proie qui leur convînt, ils ont fini par s'élever à perte de vue dans les airs. Parvenus aux hautes régions de l'atmosphère, ils continuent à y décrire les vastes cercles de leur vol. Ils se suivent toujours les uns les autres, bien qu'à une certaine distance, et ils ont soin de ne jamais se perdre de vue. Aussi bien les voit-on s'abaisser ou s'élever de nouveau ensemble et par un mouvement simultané, ou prendre toujours l'un après l'autre une même nouvelle direction. Chacun d'eux, des hauteurs où il plane, peut embrasser d'un coup d'œil un horizon presque incommensurable; et son œil est si admirablement perçant, que c'est à peine si quoi que ce soit peut échapper à son regard.

Celui des vautours qui le premier aperçoit la mêlée qui s'agite au-dessous de lui, reconnaît aussitôt de quoi il est question; il a enfin trouvé ce qu'il cherchait. Il n'hésite pas. Après être descendu de quelques centaines de pieds vers la terre, en décrivant de grands cercles en spirale, après avoir ainsi examiné de plus près ce qu'il vient de découvrir, tout à coup, dès qu'il s'est bien assuré de ce qui en est, il replie ses puissantes ailes et abandonne tout son corps aux lois de la pesanteur. Fendant alors les airs avec le bruit d'un coup de vent dans les grands arbres, il se précipite tout d'un trait de plusieurs centaines, disons mieux, de plusieurs milliers de pieds vers la terre, sur laquelle il se briserait immanquablement s'il ne rouvrait à moitié ses ailes afin d'amortir à temps sa chute et d'en assurer la direction.

Les espèces les plus lourdes, tout en conservant encore une rapidité considérable, étendent déjà leurs pattes, à une assez grande distance du sol, pour se laisser glisser dans l'air en suivant une ligne oblique. Les vautours, dont le cou est allongé, par contre, qui sont plus légèrement bâtis, descendent avec l'élégance et la prestesse du faucon, et ils savent alléger le poids de leur chute au moyen de divers mouvements latéraux qui les relèvent ou les abaissent tour à tour. On n'aperçoit plus rien de la lourdeur et de la gaucherie qui caractérisent ces oiseaux pendant le reste du jour, et l'on est surpris bien plutôt de les voir faire preuve d'une adresse qu'on ne leur eût jamais supposée.

A peine un premier vautour s'est-il abattu, que tous ceux de ses congénères qui se trouvent dans un certain rayon accourent sans hésiter. La subite descente du premier suffit pour leur dire à tous qu'un repas les attend. De tous côtés ils arrivent rapidement, sans qu'aucun s'arrête à faire l'examen préalable auquel s'était astreint le premier. Dès lors il ne se passe presque pas une minute sans qu'on entende de nouveau le bruissement que fait leur vol lorsqu'ils s'abattent; et, bien que quelques instants auparavant on n'eût pas aperçu, même comme un point à peine visible dans l'espace, ces oiseaux de neuf pieds d'envergure, de toutes parts on distingue, à cette heure, des corps qui descendent, en grossissant rapidement, des hauteurs incommensurables de l'étendue.

Maintenant, rien ne saurait plus les déranger. Du moment où l'un d'eux s'est mis à la curée, ils ne connaissent plus de danger, et même la vue d'un homme armé ne les forcerait pas à s'éloigner.

Chaque oiseau, à l'instant où il a touché le sol, s'avance aussitôt avec rapidité, le cou tendu, la queue relevée et à moitié déployée, les ailes pendantes, vers la charogne qui est là devant lui; et tous méritent pleinement ce nom de *dévorateurs* par lequel on les désigne dans plusieurs langues. Rien ne les arrête plus. Tandis que la plèbe impuissante qui les avait précédés leur fait place avec respect, des combats furieux s'engagent entre ceux d'entre eux qui sont de force égale. Il est difficile de peindre l'étrange besogne à laquelle ils sont tous occupés. A peine saurait-on dire la mêlée, les disputes, les cris, les combats qui s'agitent tout autour de l'animal

tombé, et il faut l'avoir vu pour s'en faire une idée.

Deux ou trois coups de bec ont suffi pour déchirer le cuir de la bête et pour donner essor aux gaz qui s'étaient déjà accumulés dans l'intérieur. Aussitôt, les espèces dont le bec est plus puissant s'attaquent aux couches musculaires, tandis que celles qui sont moins bien armées, pour arriver jusqu'aux entrailles, insinuent aussi loin que possible dans les cavités du corps leur long cou dépouillé. Ils y fouillent avec une avidité gloutonne, chacun cherchant à pousser et à devancer l'autre. Rarement on les voit détacher le foie et les poumons; le plus souvent ils dévorent ces viscères dans l'intérieur même du corps. Quant aux entrailles, c'est le contraire : ils les tirent peu à peu au dehors, en sautant en arrière par un mouvement difficile à décrire, et les avalent par lambeaux après se les être disputées avec rage.

A chaque instant de nouveaux vautours affamés tombent, du haut des airs, au milieu de ceux qui sont tout entiers à leur curée; et ces derniers arrivés s'efforcent de toutes manières de se faire place en s'attaquant à ceux qui les ont devancés. C'est, à chaque fois, de nouveaux combats et de nouveaux cris. De tous côtés ils se déchirent avec fureur, en faisant entendre une sorte de *souffle de rage* pour lequel notre langue n'a point de terme. Un vautour, en effet, ne quittera jamais de son plein gré le repas avant de s'y être complétement gorgé.

Quant aux hôtes plus faibles, bien qu'ils se tiennent cois tout alentour pendant que les « grands seigneurs » sont à table, ils n'en suivent pas moins avec la plus grande attention tout ce qui se passe, sachant bien que, dans le fort de la mêlée, ceux qui mangent laisseront de temps à autre échapper par mégarde quelque débris qui tombera de leur côté. On voit aussi parfois des aigles et des milans planer au-dessus des vautours, s'élevant et s'abaissant tour à tour jusqu'à ce que l'un d'eux, fondant tout à coup au milieu de la mêlée, saisisse avec ses serres quelque morceau de viande que vient d'arracher un des vautours, et l'enlève avant que ceux-ci aient eu le temps de s'y opposer.

Il ne faut que quelques minutes, à une bande comme celle que nous venons de décrire, pour faire disparaître un mammifère de petite taille jusqu'à n'en plus laisser que le crâne. Même lorsqu'il s'agit d'un bœuf ou d'un chameau, un seul repas suffira pour qu'il n'en reste que peu de chose. Ce n'est qu'à regret que, rassasiés à la fin, les rapaces s'éloignent lentement, et on dirait, à les voir, qu'ils déplorent, après s'être remplis de trois à quatre livres de nourriture, de ne pouvoir en déchirer et en engloutir encore tout autant. [1]

[1] Trad. de Brehm, *Illustrirtes Thierleben* (en voie de publication).

POÉSIE DES LIVRES SAINTS.

Nous sommes dans l'atelier de David, l'atelier des *Horaces*, vers 1797. C'était, comme le dit M. Sainte-Beuve, qui extrait l'anecdote des Mémoires d'Étienne-Jean Delécluze, un atelier très-mêlé où dominaient les vieux camarades restés un peu jacobins. Un jour, l'un d'eux, racontant une histoire bouffonne, y mêla à diverses reprises le nom de Jésus-Christ. On riait, comme d'habitude, lorsque tout à coup un élève du nom de Maurice fit taire le mauvais plaisant en lui imposant impérieusement silence. « Belle invention, vraiment, dit-il en continuant de peindre, que de prendre Jésus-Christ pour sujet de plaisanterie! Vous n'avez donc jamais lu l'Évangile, tous tant que vous êtes? L'Évangile, c'est plus beau qu'Homère, qu'Ossian! Jésus-Christ au milieu des blés, se détachant sur un ciel bleu! Jésus-Christ disant : « Laissez venir à moi les petits enfants! » Cherchez donc des sujets de tableaux plus grands, plus sublimes que ceux-là! Imbécile, ajouta-t-il en s'adressant avec un ton de supériorité amicale à son camarade qui avait plaisanté, achète donc l'Évangile et lis-le avant de parler de Jésus-Christ. »

Lorsque Maurice eut cessé de parler, il y eut un intervalle de silence assez long, pendant lequel tout le monde se consulta du regard pour savoir comment on prendrait la chose.

Le brave Moriès (un vieil élève, ancien militaire, peu habile au pinceau, mais bon et juste) trancha la difficulté : « C'est bien, cela, Maurice! » dit-il d'une voix ferme; et à peine ces mots eurent-ils été prononcés que tous les élèves crièrent à plusieurs reprises : « Vive Maurice! »

Celui qui a le courage de défendre ce qu'il croit être la vérité devant un auditoire hostile, y rencontre souvent des alliés sur lesquels il ne comptait pas, en même temps qu'il s'attire l'estime de tous. Et cette remarque n'est point à l'adresse des gens de cœur, qui n'ont besoin ni d'être exhortés ni de se savoir des alliés.

PLANTES

QUE L'ON PEUT CULTIVER DANS LES APPARTEMENTS [1].

On peut cultiver sans danger dans les chambres les fleurs à odeur douce. Quant aux plantes à feuillage, rustiques et élégantes, qui conviennent aux appartements, elles sont nombreuses. Nous en désignerons seulement ici quelques-unes :

Dracæna;
Iris à feuilles panachées;
Phormium tenax;
Chamærops humilis;
Aspidistra à feuilles vertes et à feuilles panachées;
Yucca flexilis ou *flaccida*, toutes deux à feuilles sans épines;
Cycas revoluta;
Rhapis flabelliformis;
Chamædorea;
Tradescantia zebrina, pour corbeilles suspendues.

Toutes ces plantes, du groupe des monocotylédones, n'exigent ni soins particuliers, ni grande lumière. Il en est d'autres qui s'accommodent également très-bien dans ces mêmes conditions ; ce sont :

Les *Evonymus japonicus;*
Les *Evonymus* à feuilles panachées;
L'*Aucuba japonica;*
Le lierre et le *Cissus antarctica*, pour garnir les glaces qui ornent nos cheminées;
Le *Pelargonium hederaceum*, pour corbeilles suspendues.

On peut également avoir dans les coins des chambres quelques pins (*Pinus excelsa*) à feuilles longues et flexibles.

Il ne faut pas prétendre à voir prospérer dans l'intérieur des appartements les camélias, les rhododendrons, les bruyères, qui veulent de l'air et une lumière vive pour se bien porter.

Il en est de même des fougères, des aroïdes, des broméliacées, des orchidées, des bégoniacées, qui exigent soit une atmosphère chaude et sèche, soit une grande humidité, ce qu'on ne saurait leur donner dans les chambres.

Si l'on ajoute aux arbustes désignés plus haut quelques

[1] On peut avoir toute confiance dans ces lignes, extraites d'une réponse qu'a bien voulu nous faire un des premiers botanistes de notre temps, M. J. Decaisne, de l'Académie des sciences.

belles touffes d'acanthes de Portugal (*Acanthus lusitanicus*), il sera facile en hiver de convertir, sans danger et sans grande dépense, un salon en un joli et frais bocage, que pourront émailler de leurs fleurs brillantes, mais sans odeur, les tulipes duc de Thol, les cyclamens, les hellébores d'hiver, les scilles de Sibérie, les perce-neige, etc.

INJECTION DES BOIS.

APPAREIL LOCOMOBILE.

Les procédés de préparation généralement employés pour la conservation des bois sont : — le procédé au sulfate de cuivre de M. le docteur Boucherie (voy. les Tables); — celui de MM. Legé et Fleury-Pyronnet, dit préparation en vase clos; — quelques méthodes de conservation, au moyen de la créosote ou d'un mélange d'huiles essentielles fluides, appliquées en Angleterre et en Allemagne; — enfin la carbonisation.

Ce dernier procédé, dû à M. de Lapparent, directeur des constructions navales et du service des bois de la marine française, consiste à carboniser les surfaces des bois sous l'action d'un jet de gaz enflammé. « Une soufflerie [1] permet de mêler au gaz, à sa sortie, l'air nécessaire pour obtenir une combustion complète, et d'imprimer au jet une force telle qu'on puisse le diriger dans tous les sens et le faire agir non-seulement sur les faces du bois, mais encore dans les trous, fentes, tenons, mortaises, etc., et en général sur toutes les parties de la construction.

» On peut faire ainsi, à l'aide du jet de gaz, une couche noire qui s'oppose à la fermentation des principes azotés contenus dans le bois, à la végétation cryptogamique et aux attaques des insectes xylophages. Il se produit, en effet, sous cette couche carbonisée, une seconde couche brunâtre, torréfiée, dans laquelle se trouvent développés des produits empyreumatiques et créosotés, qui sont d'excellents agents antiseptiques. »

Ce procédé est appliqué à la carbonisation des vaisseaux et des traverses de chemin de fer.

Les autres procédés que nous avons cités exigent une installation première, une usine en quelque sorte, où il faut amener les bois que l'on veut préparer pour les porter ensuite au lieu d'emploi. C'est principalement dans le but d'éviter ces transports coûteux et une partie de la dépense d'une installation première, qu'a été imaginé l'appareil locomobile que représente notre dessin, appliqué, du reste, au procédé de M. le docteur Boucherie.

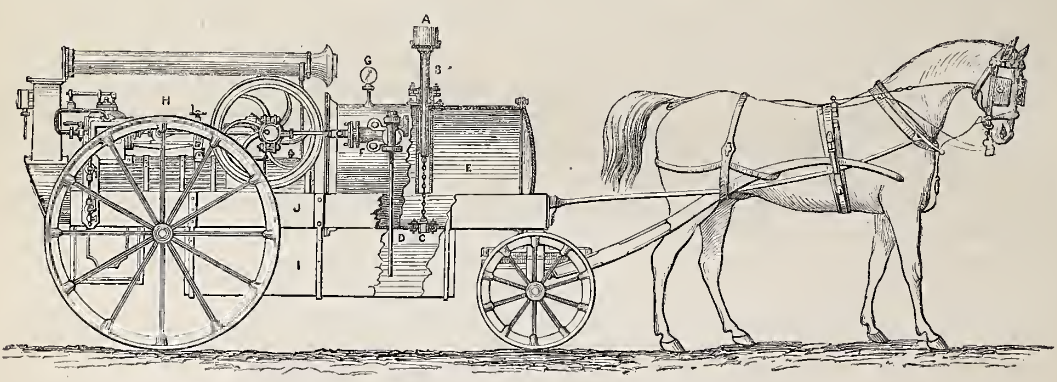
La machine à vapeur locomobile H peut être d'un système quelconque; elle est fixée solidement aux deux bâtis J d'un chariot à train articulé, qui porte en dessous un réservoir I en bois ou métal doublé de cuivre, et qui contient le liquide D destiné à l'injection.

Au-dessus de ce réservoir et en avant de la machine se trouve placé un cylindre E en cuivre, capable de supporter la pression qu'on désire employer.

De chaque côté de ce cylindre est une pompe de pression F commandée par la machine. Ces deux pompes ont pour fonction d'aspirer le liquide contenu dans le bassin inférieur et de l'introduire dans le récipient supérieur, qui porte en dessous une soupape C, mise en communication avec un piston plein B fonctionnant librement dans une presse-étoupe placée en dessus.

La soupape C a un diamètre inférieur au piston B. Au sommet de ce dernier se trouve un plateau A qui contient le poids à mettre, suivant la pression qu'on a besoin d'exercer. Enfin, d'un des points quelconques du réservoir E part le conduit distributeur du liquide, qui, par divers embranchements, comme dans le système ordinaire de M. Boucherie, est mené aux extrémités des pièces de bois dans lesquelles il doit pénétrer.

L'appareil locomobile amené à l'endroit même où se trouvent les bois que l'on veut injecter, on met en marche la machine après le raccordement des tuyaux. Les pompes aspirent dans le bassin I le liquide D (sulfate de cuivre ou tout autre liquide antiseptique), qu'elles introduisent dans le réservoir E sous une pression déterminée; de ce réservoir, le liquide se rend par les conduits aux extrémités des bois, qu'il pénètre dans toute leur longueur en vertu de sa pression.



Appareil locomobile pour l'injection des bois. — Dessin de Kautz.

L'opération ne commence que quand le piston B servant de régulateur se soulève; le mécanicien alors règle la marche de sa machine suivant la vitesse d'écoulement du liquide, et maintient autant que possible son régulateur dans une position moyenne. Mais comme, malgré le soin apporté, l'irrégularité de l'écoulement pourrait avoir une certaine influence sur la marche, le régulateur ne peut dépasser une certaine limite sans ouvrir, par un moyen quelconque, la soupape avec laquelle il est en communication. Le trop-plein s'écoule alors, le régulateur redescend, la soupape se ferme, et la pression se maintient ensuite aussi régulièrement que possible.

Outre l'avantage d'être locomobile, cet appareil présente celui de permettre d'injecter les bois tout nouvellement abattus et dans lesquels l'introduction du liquide se fait plus régulièrement; de plus, on peut très-facilement faire varier la pression, et par suite la quantité du liquide injecté.

[1] *Traité pratique de l'exploitation des chemins de fer*, par Ch. Goschler, t. Ier. — Baudry et Noblet; Paris, 1865.

LE BLAIREAU.

Voy. tome X, 1842, p. 211.



Le Blaireau et son terrier. — Dessin de Freeman.

Le blaireau est l'ours de nos bois et de nos garennes. De même que l'ours, il recherche la solitude et le silence; mais comme il est beaucoup plus répandu et par conséquent plus exposé, comme il est aussi moins fort, la nature lui a fourni de bons outils et lui a enjoint de travailler pour sa sécurité, de se creuser des terriers profonds. Le blaireau est un mineur de premier ordre.

Vous pouvez avoir une famille de blaireaux domiciliée de temps immémorial dans votre parc sans vous en douter, ou du moins sans jamais en voir un seul. Vous verrez seulement sur quelque talus sablonneux, à mi-côte, ou bien le long d'un pli de terrain, parmi les bruyères, plusieurs gueules de terrier, trop larges pour appartenir à des lapins, dont l'entrée et les abords sont toujours proprement entretenus, comme s'ils venaient d'être balayés. Peut-être remarquerez-vous aussi, en vous promenant dans votre pré, des mottes de gazon soulevées, arrachées, tout le sol fouillé de place en place; c'est l'œuvre du blaireau : quant au blaireau lui-même, vous aurez beau le chercher, le guetter des heures entières en silence, vous ne l'apercevrez pas. Il reste blotti tout le jour au fond de ses souterrains; il attendra que la nuit soit venue, que tous les bruits aient cessé, pour se hasarder à sortir, pour aller déterrer les nids de bourdons, les larves d'insectes, saisir les mulots, les reptiles dont il fait sa nourriture. Encore ne s'éloignera-t-il pas de sa demeure : il veut pouvoir s'y réfugier à la moindre alarme, à la moindre apparence de danger; ses jambes ne lui permettent pas de courir vite : s'il s'écartait trop, il ne pourrait échapper aux poursuites de ses ennemis. Pour peu qu'il redoute quelque piége, quelque surprise, il préférera rester confiné chez lui; il prendra le parti de dormir pour se passer de manger : le proverbe, *qui dort dîne*, n'aura jamais été mieux justifié. Il suffira même que le temps soit mauvais, le froid rigoureux, pour qu'il renonce à mettre le nez dehors; il supportera ainsi, sans en souffrir, plusieurs jours, plusieurs semaines d'abstinence.

Nous ne voudrions cependant pas laisser croire que,

pour être si sédentaire et si prudent, le blaireau soit lâche ou par trop pusillanime. Quand on lui ferme la retraite, quand il faut décidément combattre, il s'y met de bon cœur; il y emploie toute sa force, toutes ses armes. Il se couche alors sur le dos, et fait si bien des dents et des ongles qu'il est capable de se défendre avec succès contre plusieurs chiens à la fois; ses profondes morsures en laissent souvent plus d'un hors de combat : s'il succombe, ce ne sera pas sans leur faire payer cher la victoire.

Pénétrons maintenant dans la demeure du blaireau. Il ne faut pas croire que chaque trou que nous voyons soit l'entrée d'un terrier distinct et séparé, et qu'il suffirait de le sonder pour trouver l'animal établi au fond. Nous devons nous attendre à plus de complication de la part d'un architecte si distingué. Toutes ces ouvertures, plus ou moins éloignées les unes des autres, sont les différentes portes d'une même cité; elles donnent accès dans des avenues qui se croisent en tous sens et qui communiquent entre elles. De place en place, plusieurs de ces avenues aboutissent à une sorte de carrefour ovale dont le plus grand axe peut avoir 1 mètre ou $1^{m}.30$, et le plus petit de 60 à 80 centimètres. La voûte de ces chambres, qu'en terme de vénerie on appelle des *mères*, est élevée d'à peu près 50 à 60 centimètres : c'est là que se tient le blaireau; mais il ne se croirait pas encore en sûreté s'il n'avait que cette retraite. De chacune des mères part donc un boyau très-élevé, connu sous le nom de *fusée*, qui le plus souvent se recourbe en prenant la forme d'un S, et aboutit à un dernier réduit que l'on appelle l'*accul :* c'est, en effet, un cul-de-sac sans aucun débouché.

Ce n'est pas chose facile que de faire le siége d'une pareille citadelle (on chasse le blaireau pour sa peau; on le chasse aussi pour le plaisir de le chasser). Il faut se munir de pioches, de houes, de pelles, pour défoncer la terre, pour ouvrir de profondes tranchées; de haches et de leviers pour couper les racines, enlever des rochers, percer des bancs de pierre. Il faut surtout beaucoup de persévérance, car, tandis que vous travaillez, l'assiégé travaille aussi de son côté; il mine rapidement; il va si vite qu'avec leurs outils plusieurs ouvriers ont de la peine à le suivre. Écoutons M. Joseph la Vallée, expert en ces matières, raconter une de ces chasses, qui, nous semble-t-il, ne fait pas moins honneur aux blaireaux qu'aux veneurs.

« Au mois de février 1845, MM. Cauvet et d'Alwyn, chassant sur le territoire de Wisques, près de Saint-Omer, au lieu appelé l'Ermitage, rencontrèrent la voie d'un blaireau. Les chiens terriers dont ils étaient accompagnés se récrièrent et se précipitèrent avec fureur dans trois gueules qui donnaient accès au terrier. Elles s'enfonçaient très-profondément sous un petit monticule, où elles se rejoignaient pour ne former qu'une seule communication. On fit venir des ouvriers, on entreprit de déterrer le blaireau: on commença par creuser un puits de 7 à 8 mètres pour arriver à l'endroit où les trois gueules se réunissaient; puis on ouvrit une galerie de $1^{m}.50$ de hauteur sur 1 mètre environ de largeur; mais, à mesure qu'on avançait, l'ennemi reculait et rejetait la terre derrière lui pour boucher la tranchée. On travailla ainsi pendant trois jours et trois nuits, sans cesser un seul instant : on eut l'idée que le blaireau s'était échappé par quelque issue qu'on n'avait pas rencontrée; mais les chiens terriers ne voulurent pas quitter la place, et démontrèrent par leurs aboiements soutenus que le gibier était toujours là. Ils indiquaient aux travailleurs la direction dans laquelle il fallait percer. Enfin, le troisième jour, lorsque la galerie avait atteint une longueur de 30 mètres, on rejoignit les blaireaux. Ils étaient au nombre de trois; on les prit et on les mit dans des sacs. Malgré le travail excessif qu'ils avaient dû accomplir, malgré la privation de sommeil et de nourriture, ils étaient encore si vigoureux que l'un d'eux, en se débattant, déchira le sac et les vêtements de l'homme qui l'avait saisi. »

Quelquefois les plus intrépides chasseurs se voient obligés de reculer devant les travaux gigantesques qu'il faudrait entreprendre pour s'emparer du blaireau dans son gîte. En 1852, M. Edmond le Masson, sur le territoire de Guérande, se trouva en présence d'un terrier dont les avenues couraient sous plusieurs hectares. Plutôt que de défoncer un terrain de cette étendue, il trouva plus expéditif d'y amener l'eau d'un étang et d'inonder la cité souterraine. Poursuivis par cet inévitable ennemi, les blaireaux durent sortir et se livrer.

Ne terminons pas sans ajouter, à la gloire de notre architecte, qu'un tel moyen ne peut être qu'exceptionnellement employé contre lui. En général, le blaireau ne s'établit pas dans un canton sans en avoir étudié les dispositions, sans avoir examiné les alentours. Le voisinage d'une rivière ou d'un marais le met en défiance; il a soin de l'éviter : il choisit le plus souvent les lieux élevés, inaccessibles à l'invasion des eaux.

MODE D'IRRIGATION

A GHADAMÈS, L'ANCIENNE CYDAMUS (¹).

Ghadamès est désignée dans Pline par le nom de *Cydamus.* Dans l'intérieur de cette ville se trouve une source permanente, au-dessus de laquelle sont les restes d'un édifice bâti par les Romains. L'eau qui en sort est distribuée aux habitants dans une proportion déterminée, et sert à arroser les jardins et les champs. La surface comprise dans l'enceinte murée de l'oasis est de 160 hectares environ; mais, déduction faite de l'espace qu'occupent les maisons et les anciennes ruines, on ne peut évaluer à plus de 70 hectares l'espace qui demeure cultivé. Pour se faire une idée de la valeur de l'eau dans le Sahara, il faut examiner le procédé d'irrigation employé par les Ghadamsiens.

C'est aux puits artésiens que la ville doit sa création. La masse principale des eaux qui en jaillissent sourd au milieu d'un vaste bassin, et, comme elle en atteint les bords, elle se déverse dans les jardins par des canaux creusés un peu au-dessous de ce niveau; mais une réglementation spéciale en ménage la distribution sous la surveillance d'un agent municipal appelé *caïd el-ma* (directeur des eaux).

Comme le droit à l'eau se mesure par le temps pendant lequel on en jouit plutôt que par la distance parcourue, on procède à la supputation de la manière suivante. A l'angle du marché sous lequel passe l'un des canaux a été bâtie une niche où se tient l'arroseur public (*sakkaï*), qui est d'ordinaire un enfant. Cet enfant est muni d'une tasse faite en palmier nain goudronné et percée d'un petit trou vers le fond; il la remplit d'eau et la suspend au-dessus du canal. Chaque fois qu'elle se vide, il la remplit de nouveau, et fait un nœud à une corde qu'il remet au caïd el-ma lorsqu'elle en porte cent.

La tasse, ou *gadous,* servant de clepsydre, se vide ainsi cinq cents fois en vingt-quatre heures, ce qui fait une durée de plus de trois minutes pour l'opération. Dix *gadous* forment le *faneuz,* ou unité de mesure pour les irrigations de jour. Le *dermiça,* qui a une valeur quintuple de celle du *faneuz*, détermine l'arrosage de nuit.

Les canaux partant du grand bassin sont au nombre de cinq, trois grands et deux petits. Des nègres payés par

(¹) Note communiquée par M. A. Cherbonneau.

les propriétaires de jardins les ouvrent et les ferment en temps utile. Tous les mois, les intéressés se réunissent chez le caïd el-ma et discutent avec lui les modifications ou les mutations qui doivent être consignées sur le registre du droit à l'eau. Au dire des voyageurs, le tour d'irrigation peut se louer, mais il ne se vend pas; quelques cultivateurs en possèdent jusqu'à cinq et en tirent un bon revenu. Quand le possesseur de ce droit (*saheb en-nouba*) meurt sans postérité, c'est la commune qui hérite.

La plupart des maisons, à Ghadamès, sont construites en terre; cependant, celles des riches sont bâties en moellons reliés par un mortier de plâtre cuit et de sable fin, comme à Tougourt. C'est une agglomération capricieuse d'habitations plutôt qu'une ville, où les murs, comme les hommes, prennent l'attitude qui leur convient sans le secours du fil à plomb. Les maisons se tiennent toutes par le sommet, et servent de base à une vaste plate-forme sous laquelle serpentent les rues, comme autant de couloirs à peine éclairés par des soupiraux grillés. Sur cette grande terrasse à plans inégaux, les femmes font leur marché, préparent leur cuisine, et se visitent d'un bout de la ville à l'autre. Il leur arrive rarement de descendre dans la rue.

SUR LES GRANDS HOMMES.

Les hommes que nous appelons grands ne sont pas toujours, chose triste à dire, des saints ou même d'honnêtes gens, et nous ne sommes pas obligés d'estimer tous ceux que nous admirons. Cette distinction est pénible à faire; il faut la faire pourtant, parce qu'elle répond à la complication de la nature humaine. Il faut seulement bien savoir qu'en refusant de joindre l'estime à l'admiration, nous ôtons à l'admiration ce qui la couronne. Le tort du public est de ne pas mettre à son estime le prix qu'elle vaut. Il la donne volontiers par-dessus le marché.

SAINT-MARC GIRARDIN.

L'ACTION DIVINE EN NOUS,

OU UNE THÉORIE DE L'INSPIRATION.

Homère, à l'occasion d'événements extraordinaires et inattendus, s'écrie : « C'est Minerve, la déesse aux yeux bleus, qui lui avait inspiré cette pensée. » (¹)

Et ailleurs :

« Mais quelqu'un des immortels changea mon dessein, en me faisant sentir ce que dirait le peuple. » (²)

Et encore :

« Soit qu'il l'eût soupçonné lui-même, ou qu'un dieu le lui eût commandé ainsi. » (³)

Tous passages que bien des gens méprisent, comme des opinions insoutenables et des fictions sans vraisemblance, par lesquelles le poëte infirme la loi du libre arbitre. Mais telle n'est point la pensée d'Homère; car il attribue à notre initiative tous les actes explicables, tout ce qui se fait habituellement et par des suggestions de la raison... Mais dans les circonstances extraordinaires, où nous avons besoin d'une sorte d'inspiration et d'enthousiasme, le dieu qu'Homère fait intervenir ne nous ravit point notre liberté : au contraire, il la met en mouvement. Le dieu n'opère pas l'exercice de notre volonté, mais il excite en nous des images et des idées qui nous déterminent, qui ne font pas que nos actions soient involontaires, mais qui donnent naissance à un acte de notre volonté, et qui y ajoutent la confiance et l'espoir. Car il faut ou refuser aux dieux toute influence sur nos actions, ou reconnaître qu'ils n'ont pas d'autre moyen de secourir les hommes et de coopérer avec eux. Les dieux ne manient point notre corps; ils ne font pas mouvoir eux-mêmes nos mains et nos pieds, à mesure que le besoin l'exige : c'est à l'aide de certains principes de nos opérations, c'est par certaines images, certaines pensées, qu'ils éveillent la faculté active de notre âme et qu'ils sollicitent notre libre arbitre, ou, dans d'autres cas, qu'ils les détournent ou les retiennent.

PLUTARQUE.

(¹) *Odyssée*, chant XXVIII, vers 158.
(²) *Iliade*, chant IX, vers 459, 460.
(³) *Odyssée*, chant IX, vers 339.

LA CHIMIE SANS LABORATOIRE.

Voy. la Table des trente premières années.

LE CYANOGÈNE ET SES COMPOSÉS.

Le cyanogène est un gaz incolore, doué d'une odeur piquante toute particulière, analogue à celle du kirsch. Il brûle avec une belle flamme pourpre, et se dissout dans l'eau et dans l'alcool. Formé par l'union de l'azote avec le carbone, il offre un curieux exemple d'un produit composé jouant le rôle d'un corps simple; dans toutes ses réactions, en effet, il se comporte de la même manière que le chlore, se combine avec l'hydrogène, l'oxygène et les métaux, et on ne pourrait le séparer des corps élémentaires dont le chlore est le type.

Le cyanogène a été découvert par Gay-Lussac en 1814, et cette découverte est considérée à juste titre comme une des conquêtes les plus importantes de la chimie moderne.

Le carbone et l'azote ne se combinent pas directement. Pour unir ces deux corps, il faut avoir recours à un artifice, qui consiste à soumettre à l'action de la chaleur un mélange de charbon et de carbonate de potasse emprisonnés dans un tube de porcelaine à travers lequel on fait passer un courant d'azote. Le résidu est repris par l'eau, et on dissout ainsi une notable quantité du cyanure de potassium formé. Ce dernier composé, traité par le nitrate de mercure, se transforme en cyanure de mercure, au moyen duquel on peut très-facilement obtenir le cyanogène.



FIG. 1. — Préparation du cyanogène.

Le cyanure de mercure doit être chauffé dans une petite cornue, et il se dédouble en cyanogène gazeux que l'on recueille dans une éprouvette pleine d'eau, et en mercure métallique qui se condense à l'état de petites gouttelettes tapissant l'intérieur de la cornue. En continuant à chauffer longtemps, on n'arrive jamais cependant à obtenir une décomposition aussi simple; il reste au fond de la cornue une matière brune, solide, ayant exactement la même composition que le cyanogène, et à laquelle on a donné le nom de *paracyanogène*.

Si l'on approche une allumette enflammée de la cloche

dans laquelle on a recueilli le gaz, on voit celui-ci s'enflammer en produisant une belle flamme colorée en rouge; l'azote contenu dans le cyanogène est mis en liberté, et le carbone se combine à l'oxygène de l'air pour former ainsi de l'acide carbonique.

Le cyanogène n'existe pas dans la nature : c'est donc un produit purement artificiel, qui rentre dans la classe des *radicaux composés*, aujourd'hui si nombreux en chimie organique. Ses combinaisons offrent un grand intérêt, et nous citerons parmi eux l'*acide cyanique*, au moyen duquel M. Wœlher a pu reproduire l'*urée* (matière contenue dans l'urine). Cette curieuse synthèse d'une substance organique a été le point de départ des plus remarquables travaux qui accroissent chaque jour le domaine de la chimie.

Acide cyanhydrique ou prussique.

Le cyanogène, en se combinant par volumes égaux à l'hydrogène, donne naissance à un produit acide, connu sous le nom d'*acide cyanhydrique* ou *prussique*. C'est un liquide incolore, transparent, d'une odeur analogue à celle des amandes amères ou de la fleur de pêcher, mais si forte, qu'il est impossible de la supporter sans être pris de nausées ou de violents maux de tête. Il est tellement volatil qu'il peut entrer en pleine ébullition à la température des jours d'été; il bout, en effet, à 26 degrés centésimaux. Si on en répand une goutte sur une feuille de papier, cette goutte se congèle et se solidifie immédiatement par l'effet de son évaporation partielle.

L'acide cyanhydrique est, de toutes les substances toxiques, la plus active et la plus promptement mortelle; son action délétère nous permet d'ajouter foi aux récits d'empoisonnements subits si communs dans la triste histoire des Borgia, et de croire à ce que les historiens rapportent sur l'horrible talent de Locuste. Aucun corps n'exerce sur l'économie animale de plus terribles effets; son odeur seule est capable de tuer un oiseau, et une seule goutte placée sur la langue d'un chien vigoureux suffit pour le faire tomber roide mort. L'animal, après une vive convulsion, qui ne dure qu'une seconde, cesse immédiatement de vivre, comme s'il était frappé d'un boulet ou de la foudre. Une goutte étendue de quatre gouttes d'alcool, appliquée sur l'œil d'un animal, ou injectée dans la veine jugulaire, détermine une mort instantanée; et ces effets sont produits sur l'homme comme sur les animaux.

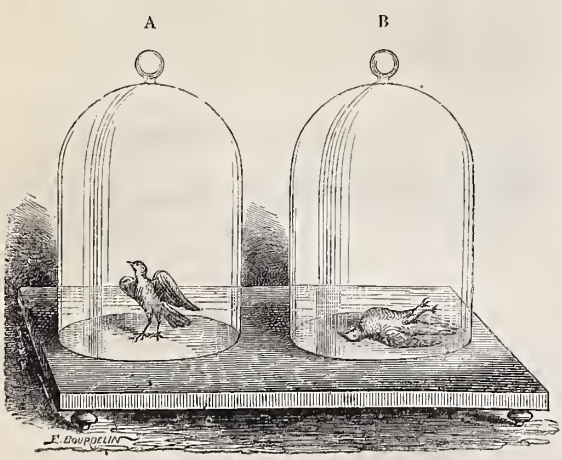


Fig. 2. — Oiseau foudroyé par l'odeur de l'acide cyanhydrique.

A. Cloche pleine d'air sous laquelle est emprisonné un oiseau.
B. Même cloche sous laquelle on a versé quelques gouttes d'acide prussique.

L'acide cyanhydrique se produit dans un grand nombre de circonstances; l'eau distillée de laurier-cerise, l'huile d'amandes amères, les noyaux de pêche, etc., en contiennent de petites quantités; mais c'est au moyen du cyanure de mercure qu'on peut l'obtenir le plus facilement à l'état de pureté.

Le cyanogène ne se combine pas directement avec l'hydrogène, comme le fait le chlore; pour unir les deux corps, on décompose le cyanure de mercure par l'acide chlorhydrique concentré en opérant dans un petit ballon, comme l'indique la figure 3.

Le ballon est mis en communication avec un tube contenant en *ab* du marbre divisé en menus fragments, et en *bc* du chlorure de calcium. A la suite du tube, on place un tube en U, qui doit être entouré d'un mélange réfrigérant, formé de glace pilée et de sel marin.

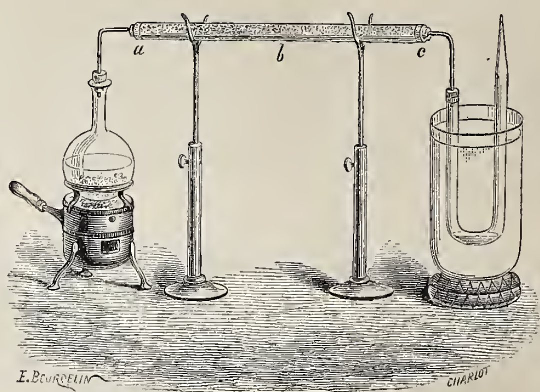


Fig. 3. — Préparation de l'acide cyanhydrique.

La réaction qui produit l'acide prussique peut se représenter ainsi :

Cyanure de mercure, formé de cyanogène et mercure . . . . }
Acide chlorhydrique, formé de chlore et hydrogène. . . . . } = { Chlorure de mercure et acide cyanhydrique.

C'est une double décomposition qui s'effectue sous l'action de la chaleur. Dans cette préparation, de la vapeur d'eau et de l'acide chlorhydrique prennent encore naissance; c'est pour empêcher leur passage qu'on interpose entre le ballon et le récipient le tube *abc*. Le marbre retient l'acide chlorhydrique, et le chlorure de calcium s'empare de l'humidité.

L'acide cyanhydrique ne se conserve pas sans altération; au bout de peu de jours, il brunit, et il se dépose dans le vase où il est conservé une matière noirâtre qui n'a pas encore été convenablement étudiée.

La préparation de l'acide prussique exige de grandes précautions, en raison des dangers qu'elle présente; il faut bien se garder d'en respirer les vapeurs, et il est prudent de le manier en plein air, en se protégeant les mains par des gants épais en caoutchouc.

L'acide cyanhydrique est très-soluble dans l'eau, et sa solution aqueuse, étendue, est employée en médecine pour combattre la phthisie pulmonaire et certaines affections nerveuses.

Ce composé remarquable a été découvert en 1780 par Scheele, qui l'a extrait du bleu de Prusse, d'où le nom d'acide prussique. Le célèbre chimiste suédois, qui mourut subitement dans le cours de ses travaux, a passé pour en avoir été la première victime. Scharinger, chimiste allemand, perdit la vie pour avoir laissé tomber sur son bras quelques gouttes de ce redoutable produit. On croit que les prêtres de l'ancienne Égypte connaissaient déjà l'acide prussique, et on suppose que c'est au moyen de cette substance toxique qu'ils faisaient disparaître les initiés qui

avaient trahi leurs secrets. Les *eaux amères* enfin que, d'après la coutume juive et égyptienne, le prêtre faisait boire pour certains crimes, et qui tuaient instantanément, sans laisser aucun signe de lésion sur le cadavre, aucune trace d'irritabilité sur les organes locomoteurs, étaient formées de breuvages dans la préparation desquels l'acide cyanhydrique jouait sans doute un rôle important.

Le contre-poison de l'acide prussique est le chlore; mais dans le cas d'empoisonnement, ce préservatif est presque toujours employé trop tardivement.

Iodure de cyanogène.

On voit souvent chez les pharmaciens de grands bocaux en verre dont les parois intérieures sont toutes hé-

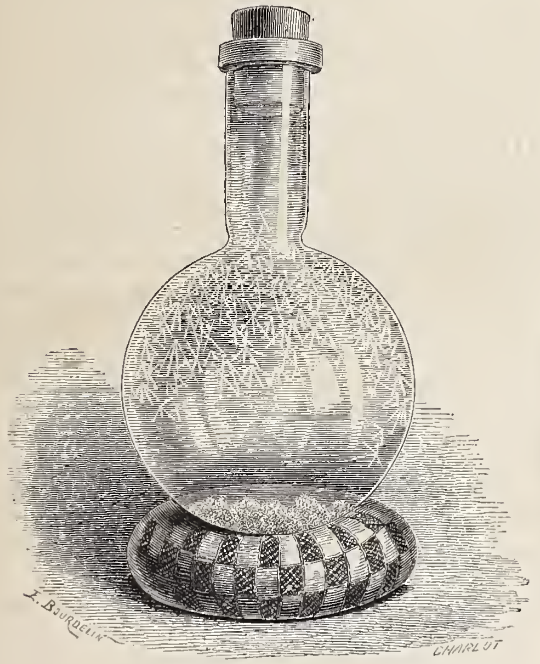


Fig. 4. — Iodure de cyanogène.

rissées de cristaux blancs, transparents et soyeux, du plus bel aspect, qui se forment au-dessus d'une poudre rouge placée au fond du vase. Ces cristaux sont le résultat d'une combinaison du cyanogène avec l'iode.

Rien n'est plus facile que la préparation de l'*iodure de cyanogène*, corps très-volatil, qui a une grande tendance



Fig. 5. — Détail de la figure précédente.

à prendre une forme cristalline définie. Il suffit de broyer dans un mortier un mélange formé de 50 grammes de mercure et de 100 grammes d'iode; par l'action prolongée du pilon, la poudre, d'abord brunâtre, prend une nuance rouge-vermillon du plus vif éclat. Le cyanogène s'empare de l'iode, et le résultat de la combinaison se transforme en vapeurs avec une grande rapidité. Si vous emprisonnez cette poudre rouge au fond d'un vase en verre, bouché, les vapeurs d'iodure de cyanogène ne tardent pas à se condenser, en donnant presque immédiatement naissance à de beaux cristaux, qui atteignent souvent une grande longueur (fig. 4 et 5).

Sulfocyanure de mercure (serpents de Pharaon).

Le cyanogène forme, avec le soufre, un corps remarquable, le *sulfocyanogène*, sur les propriétés duquel nous ne pourrions pas insister sans dépasser la limite de notre cadre; nous nous bornerons à signaler une de ses combinaisons, bien connue aujourd'hui grâce aux singulières propriétés qu'elle possède. Nous voulons parler du *sulfocyanure* de mercure, avec lequel on prépare ces petits cônes combustibles, généralement désignés sous le nom pompeux de *serpents de Pharaon*.

Pour obtenir le produit en question, on verse du sulfocyanure de potassium dans une dissolution étendue de nitrate acide de mercure; il se forme un abondant précipité de sulfocyanure de mercure. C'est une poudre blanche, combustible, qui, après avoir été recueillie sur un filtre,

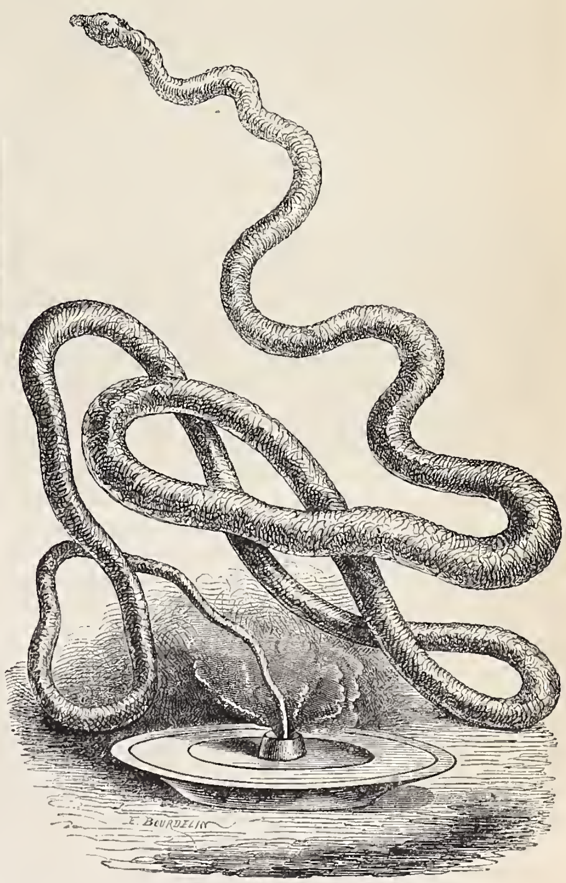


Fig. 6. — Serpent de Pharaon.

doit être transformée en une pâte ferme par une trituration dans de l'eau gommée. La pâte, additionnée d'une petite quantité de nitrate de potasse, puis façonnée en cônes ou en cylindres de 3 centimètres environ de hauteur, est complétement desséchée au bain-marie. Une fois sec, l'*œuf* ainsi obtenu est prêt à éclore sous la simple action d'une allumette enflammée, et le phénomène se produit immédiatement. Le sulfocyanure se boursoufle peu à peu, le cylindre s'allonge à vue d'œil, et se transforme en une matière jaunâtre qui se dilate, s'étend jusqu'à atteindre une longueur de 50 à 60 centimètres. On dirait un véritable serpent, qui prend instantanément naissance pour

se dérouler en replis tortueux et s'échapper de l'étroite prison où il était resserré.

Le résidu est en partie formé de cyanure de mercure et de paracyanogène : il constitue un produit vénéneux qui doit être jeté ou brûlé ; il est friable, et tombe facilement en poussière sous le seul contact des doigts. Pendant la décomposition du sulfocyanure de mercure, il se dégage de grandes quantités d'acide sulfureux, et il est à regretter que le serpent de Pharaon signale son apparition par une odeur suffocante, très-désagréable.

LA PLANÈTE MARS.

Voy. la Table des trente premières années.

ÉTUDES FAITES PENDANT SA DERNIÈRE OPPOSITION.

La dernière période de l'opposition bisannuelle de Mars a placé la planète en de bonnes conditions d'observation, et d'intéressants résultats ont été obtenus par divers astronomes. Cette planète est de toutes la plus facile à observer, puisque sa période d'opposition coïncide naturellement avec sa période de plus grande proximité ; tandis que pour Vénus, la plus voisine, la période de son plus grand rapprochement est celle où elle nous présente, au contraire, la moindre partie de sa surface éclairée. Aussi connaissons-nous Mars mieux que nul autre monde (à l'exception de la Lune), et Képler a-t-il eu raison de le placer au premier rang des causes d'avancement de l'astronomie mathématique et physique.

Parlons d'abord de l'élévation apparente des régions polaires, observée par M. Talmage, de l'Observatoire de Twickenham. « Dans les divers mémoires communiqués à la Société astronomique sur l'aspect physique de Mars, dit cet astronome, je n'ai vu aucune notification de l'élévation du pôle au-dessus du disque de la planète, élévation causée peut-être par la lumière intense réfléchie par la neige. Dans mon registre d'observations de 1864, 14 novembre, onze heures, je trouve cette note : « Le pôle sud présente » une élévation très-marquée au-dessus du pôle de la pla- » nète ; et, le 18 novembre, le pôle sud paraît considéra- » blement élevé au-dessus du disque et très-blanc ; au » micromètre l'élévation mesure 2″.5. » L'observateur n'a pas longuement examiné les apparences physiques de la planète ; toutefois, il a remarqué que le 24 novembre les taches étaient plus distinctes qu'à nulle autre époque, ce qui peut-être était causé par la transparence de notre atmosphère ; car on observe que plus notre atmosphère est claire, et plus les taches de Mars sont visibles. On a surtout vérifié cette remarque en comparant les observations faites au sud avec celles que l'on fait au nord.

Sir William Herschel est le premier qui ait observé l'apparente élévation de ces taches brillantes. Une observation faite à Bath, le 17 avril 1777, à 7 heures 50 minutes, rapportait qu'en deux points il y avait deux taches brillantes, si lumineuses qu'elles paraissaient se projeter au delà du disque. En 1783, 28 mai, il est encore dit que la tache polaire paraît se projeter au delà du disque, tant elle est brillante. Herschel se servait dans ces observations d'un réflecteur newtonien de dix pieds, dont le grossissement était de 211. M. Talmage se sert d'un réfracteur de sept pouces d'ouverture, dont le grossissement est de 108.

Dans les Mémoires d'une autre Société, de la Société royale de Londres, nous remarquons des observations correspondant à la même époque, dues à un professeur de géologie d'Oxford, à M. Phillips. Plusieurs questions sont proposées, par les résultats de la nature même des observations des années précédentes, à la sagacité des observateurs. Parmi ces questions, les principales sont : la permanence des configurations lumineuses ou sombres qui ont été précédemment reconnues ; la nature brumeuse ou nuageuse de la planète notifiée par quelques observateurs, et les effets des courants de l'atmosphère ; les couleurs de ce que l'on suppose être des terres ou des mers (le rouge représentant le sol et le gris la mer), si elles sont susceptibles d'être expliquées par quelque particularité du sol ou de l'atmosphère ; enfin, les phénomènes des neiges visibles vers les pôles ou ailleurs, et qui peuvent permettre d'estimer le climat de la planète sur des bases solides.

Les observations sont trop peu nombreuses pour donner des réponses satisfaisantes à un aussi grand nombre de questions ; néanmoins elles éclairent plusieurs points en discussion, quoique la distance de Mars à la Terre, pendant la dernière opposition, soit restée trop grande pour permettre un examen aussi détaillé qu'en 1862.

Au point de vue de la permanence des configurations de la planète, l'auteur montre, par des dessins pris entre le 14 novembre et le 13 décembre 1864 inclusivement, qu'il y a les mêmes aspects qu'en 1862. On remarque très-distinctement, dans une projection équatoriale, la limite des continents et des mers, les presqu'îles ou les golfes, les langues de terre ou les lacs, tout aussi facilement que lorsqu'on a sous les yeux une carte muette de la Méditerranée. Vers le 18 et le 20 novembre, on observa un certain aspect brumeux, comme on en voit parfois sur Jupiter et Saturne ; mais il ne paraissait dû à aucune condition essentielle de la planète, car il se perdit insensiblement à mesure que l'on approcha du méridien. La couleur des grandes masses de terre est la même que celle précédemment observée, mais moins accentuée à cause de la distance ; il en est de même de la mer, qui reste grise et ombrée, mais sans offrir la nuance verdâtre que l'on a remarquée en 1862.

Les neiges qui entourent le pôle sud paraissent beaucoup moins étendues qu'en 1862, et ne peuvent être que très-difficilement observées, à l'exception de quelques soirs. Des surfaces neigeuses, à peine plus définies, mais beaucoup plus étendues, furent observées aux régions septentrionales ; elles n'entouraient pas immédiatement le pôle (qui était invisible), mais, mesurées en deux points principaux et séparés, elles atteignaient le 40e et le 45e degré à partir du pôle. Une fois (le 30 novembre) deux observateurs praticiens remarquèrent l'une de ces masses de neige brillant d'un éclat inaccoutumé, de telle sorte que, comme cela était déjà arrivé en 1862 pour les neiges polaires du sud, elle paraissait se projeter au delà de l'esquisse circulaire, effet optique, sans doute, dû à l'éclat de l'irradiation (on reconnaît ici le fait dont nous avons parlé plus haut). Cette masse blanche atteignait 40 et 45 degrés à partir du pôle, vers le 30e degré méridien du globe tracé par l'auteur. Le 14 et le 18 novembre, on remarqua une autre masse par 225 degrés de longitude et 50 de latitude. Dans chaque cas les masses atteignaient le limbe visible.

La faible étendue de la neige visible au premier pôle peut être entièrement un effet produit par la position de la planète. Si l'on réfléchit qu'alors l'axe de Mars formait presque un angle droit avec le rayon visuel (l'inclinaison étant seulement de 6 ou 8 degrés), tandis qu'en 1862 cet axe était oblique (26 degrés environ), on s'apercevra que, quoique les neiges du pôle ne pussent être réellement aussi étendues en 1864 qu'elles le paraissaient être en 1862, elles ne pouvaient pas apparaître avec la même largeur, et ne pouvaient que sous-tendre le très-petit angle dans lequel on les a vues. Cependant il est bon d'a-

jouter qu'en réalité les glaces du pôle ne peuvent avoir subi une diminution sensible depuis deux ans, par suite de l'action de l'été, plus longue en 1864 qu'en 1862.

On observe si constamment la teinte rouge à la surface des grandes configurations du terrain, qu'on est autorisé à la regarder comme caractéristique d'une particularité qui leur appartient, par exemple d'un genre spécial de substance terrestre. D'un autre côté, la teinte ressemble tellement à celle de nos nuages du soir, qu'elle suggère à l'auteur l'idée de la rapporter aux zones atmosphériques profondes, explication déjà donnée à l'égard des mœurs de cette surface planétaire. M. Phillips oublie l'expérience décisive d'Arago, qui la réfuta en disant qu'au bord de la planète la rougeur devrait être plus prononcée que dans les parties centrales, puisque les rayons lumineux traversent plus obliquement les régions du bord et dans une plus grande profondeur. Or, on observe le contraire, et de plus cette teinte n'est pas générale, comme elle le serait si elle dépendait uniquement de l'atmosphère. L'assimilation à la lueur de nos crépuscules ne paraît donc pas soutenable [1].

Espérons que l'analyse spectrale nous aidera sur ce point. L'existence et la densité de l'atmosphère de Mars pourraient expliquer certains faits concernant le climat qui sont restés inexpliqués jusqu'à présent. Une atmosphère vaporeuse, assez considérable, pourrait donner naissance aux couches de neige qui investissent et abandonnent alternativement les pôles opposés.

Dans les différentes années de Mars, l'étendue de la neige paraît sensiblement la même en des conditions analogues. C'est ce que l'on remarque si l'on compare l'esquisse donnée par Herschel au mois d'août 1830 avec celles du 27 septembre 1862 et du 20 novembre 1864.

Nous avons exposé les résultats principaux des observations de M. Talmage et de M. Phillips sur la planète Mars, à l'époque de la dernière opposition de cet astre, vers la fin de l'année dernière; nous examinerons dans un autre article, avec ce savant professeur, quelles sont les conditions climatériques de ce monde si voisin du nôtre.

La fin à une autre livraison.

[1] Dans cette planète, nous distinguons avec une parfaite netteté les contours de ce que nous pouvons regarder comme des continents et des mers. Les continents se distinguent par cette couleur rougeâtre qui caractérise la lumière de cette planète (elle paraît toujours enflammée), et qui annonce, à n'en pas douter, une teinte d'ocre dans le sol en général, comme les carrières de pierre à sablon rouge, dans quelques lieux de la Terre, peuvent en offrir l'image aux habitants de Mars; seulement, le ton est plus prononcé. Par un contraste qu'expliquent les lois générales de l'optique, les mers, comme nous pouvons les appeler, paraissent verdâtres. (Herschel's *Astronomy*, édit. 1833.)

SIGNES

DONT SE SERVAIENT AUTREFOIS LES MOINES DE CITEAUX POUR CORRESPONDRE ENTRE EUX SANS LE SECOURS DES PAROLES.

Nous avons jadis fait passer sous les yeux de nos lecteurs (t. VI, 1838, p. 110) une liste de signes usités dans les abbayes où le silence était prescrit. Nous y revenons pour modifier ce qu'il y avait de trop général dans les réflexions dont ce document curieux était accompagné. Les signes dactylologiques, loin d'être les mêmes dans tous les couvents, étaient séparés par des différences assez profondes. Les mots *cellérier, enfant, épître, Évangile, fromage, pain, poisson, pomme, taire* (se), étant traduits par les mêmes signes dans la liste précédente et dans le vocabulaire dont nous donnons un extrait aujourd'hui, nous ne les reproduirons pas. En revanche, nous ajouterons des signes omis par Ducange, et non moins intéressants que ceux dont il fait mention dans son Glossaire. A son exemple, nous remonterons, autant que possible, à l'origine probable du signe, sans imposer toutefois nos conjectures comme des solutions rigoureuses. Nous avons préféré l'ordre alphabétique à l'ordre méthodique.

Abbé. Poser sur le front l'index et le doigt du milieu. Dans le Glossaire de Ducange, *Abbé* est représenté par le signe dont se servaient les moines de l'ordre de Cîteaux pour rendre l'idée de cheval.

Aller. Diriger vers la terre l'index et le doigt du milieu, et les mouvoir en sens inverse, à l'imitation des jambes dans la marche.

Ami. Poser l'index et le doigt du milieu sur la narine droite. Le nez représente la source du sang, et la narine droite montre que le mot sang est pris ici dans une acception favorable. L'ensemble du signe correspond à l'idée de consanguinité. Le précédent vocabulaire emploie à peu près le même geste pour l'idée de compatriote ou de parent.

Ane. Toucher la bouche avec le pouce et agiter les autres doigts en les abaissant, pour indiquer le cri de l'animal et le sol où il marche.

Année. Faire remonter l'index le long du bras jusqu'à l'épaule. L'année est une division du temps comme le bras une partie du corps.

Assez. Lever le pouce.

Avare. Faire le geste de se percer le nez avec l'index. On appelle vulgairement cancre un avare, et chancre une espèce d'ulcère qui s'attache souvent au nez. C'est probablement à ces deux mots, dont la racine est la même, que le signe décrit ci-dessus fait allusion.

Aveugle. Faire le geste de s'arracher l'œil avec l'index recourbé.

Baigner. Se frotter la poitrine avec le creux de la main.

Bélier. Courber l'index comme une corne au-dessus de l'oreille.

Beurre. Se frotter l'intérieur de la main avec l'index et le doigt du milieu.

Blancheur. Toucher la mâchoire avec l'index, et le nez avec le doigt du milieu, par allusion à la blancheur des dents.

Boire. Appliquer transversalement l'index sur le menton.

Bon. Agiter le pouce et le doigt du milieu devant le menton; geste en usage pour indiquer qu'une figure est agréable.

Borgne. Abaisser avec l'index la paupière inférieure, comme lorsqu'on veut faire enlever une paille de son œil.

Bouc. Faire pendre ses doigts de son menton en forme de barbe.

Boulangerie. Faire le signe de maison et celui de pain. Voy. *Pain* et *Maison*.

Ceinture. Faire le geste de se ceindre avec les deux mains.

Cellier. Faire le signe de maison, et agiter en même temps devant le visage l'index et le doigt du milieu. Ce dernier signe fait allusion à la porte.

Certifier. Tracer avec l'index un C dans sa main gauche.

Cervoise, espèce de bière. Agiter la main devant sa bouche et souffler dessus. Est-ce pour figurer la mousse?

Chandelle. Souffler sur son index levé. La dernière partie du signe représente la flamme.

Chanter. Agiter la main pour exprimer que la voix vole.

Chantre. Agiter la main devant la bouche en élevant le pouce. La dernière partie du signe correspond à l'idée de père, de chef.

Chapitre du monastère. Agiter les doigts dans la direction du conclave, salle où se réunit le chapitre.

Chauve. Lever la main et décrire un cercle.

Cheval. Se prendre une mèche de cheveux avec le doigt du milieu et l'index, par allusion aux rênes ou à la crinière du cheval.

Chevaucher. Soulever à plusieurs reprises une mèche de ses cheveux.

Chien. Se frapper l'oreille avec l'index, pour signifier sans doute le bruit de l'aboiement du chien.

Clerc. Poser l'index autour de l'oreille. Est-ce pour désigner la plume, symbole de la science?

Colère. Faire le geste de s'arracher le cœur avec les deux mains.

Communier. Joindre les index et les pouces en forme de cercle, par allusion à l'hostie, et faire ensuite un signe de croix.

Compter. Faire le geste de compter le bout de ses doigts.

Convers, religieux qui était employé aux œuvres serviles du monastère. Cacher sa barbe dans sa main. Les convers n'avaient pas le privilége de la barbe.

Croire. Décrire un cercle avec l'index devant la poitrine, par allusion à la forme de l'hostie, symbole de la foi.

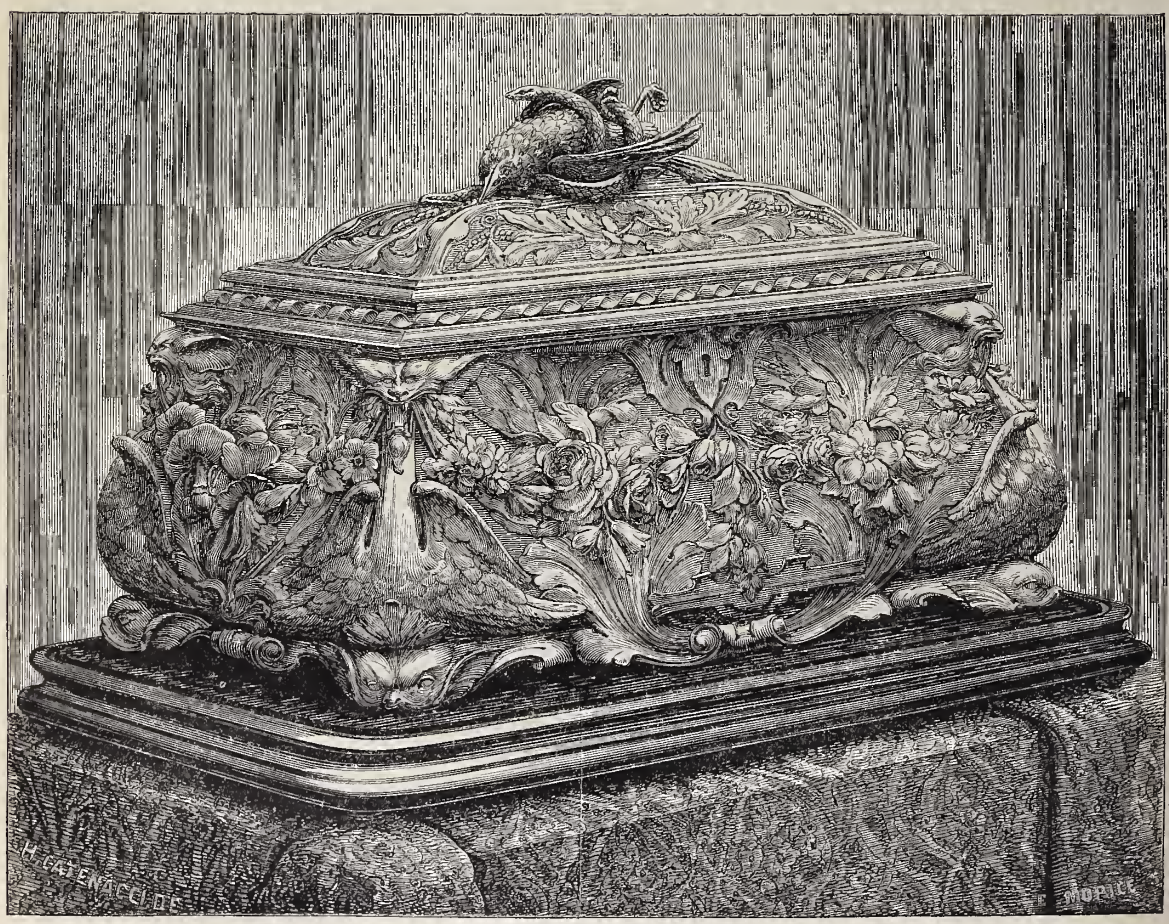
Croisuel, Croisieu, Crusset. Lampe de veille, ainsi nommée parce qu'elle était faite en forme de croix. Courber l'index, pour figurer sans doute l'anse de la lampe, ou la cavité qui renferme l'huile.

Cuisine. Faire le signe de maison et de feu. Voy. *Feu* et *Maison.*

Custode. Lever le pouce comme pour frapper à une porte. Le custode était le père gardien; on lui remettait toutes les clefs. Ses fonctions étaient au-dessus de celles de sacristain. *La suite à une prochaine livraison.*

UN COFFRET SCULPTÉ.

Ce coffret à joyaux, qu'un hasard a offert au crayon d'un de nos collaborateurs, avait figuré à la dernière Exposition internationale de Londres. Il a été vendu, nous dit-on, cinq mille francs. Un examen attentif des détails sur la gravure les fera mieux comprendre du lecteur qu'une description écrite, qui ne saurait jamais être aussi claire que l'image elle-même. Peut-être aurait-on à désirer plus de simplicité; il est difficile d'éviter un excès



Coffret sculpté par M. Baylis. — Dessin de H. Catenacci.

de complication ou la lourdeur, lorsqu'on couvre d'ornements une surface entière : l'œil n'y a point de repos. Il semble bien qu'à cet égard le mieux est de ne pas trop s'écarter du goût des terres cuites de l'antiquité et des arabesques ou des « grotesques » de la renaissance. Elégance et sobriété sont, pour ainsi dire, deux qualités inséparables. On nous informe, du reste, que l'artiste, M. Baylis, ne doit son talent qu'à lui-même. De simple ouvrier il est devenu maître, grâce à son amour de l'art et à sa force de volonté. Il est jeune et exubérant : ce qui lui manque encore pourra être le bénéfice du temps et d'un voyage en Italie.

Paris — Typographie de J. Best, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

EN ÉTÉ.



Le Berceur. — Composition et dessin de Th. Schuler.

C'était une après-midi d'été : l'air était tiède et n'avait d'agitation que juste ce qu'il en fallait pour faire sentir sa douceur; le ciel, bleu dans toute son étendue, se teignait de pourpre à l'horizon; la journée touchait à sa fin. A l'entrée d'un village d'Alsace, dans un petit jardin, qu'une simple haie vive séparait du chemin, j'aperçus un tableau empreint de tant de grâce rustique, de tant de sérénité et de bonheur intime, que je m'arrêtai quelque temps à le contempler. Une jeune femme était assise sur un banc, à l'ombre d'un arbre dont le feuillage laissait passer, dans ses intervalles mobiles, les rayons obliques du soleil couchant. Elle prenait de temps en temps, dans une corbeille placée près d'elle, je ne sais quels fruits ou quels légumes qu'elle apprêtait pour le souper du soir. Sur le gazon, devant elle, était posé un berceau en bois massif, de forme antique et non sans élégance, dans lequel était couchée une petite fille aux joues roses et rebondies. De l'autre côté du berceau, un grand chien noir à long poil, moitié lévrier, moitié chien de berger, se tenait gravement assis, ne quittant pas des yeux l'enfant dont il s'était constitué le gardien. La jeune mère souriait d'aise; la petite fille, les yeux clos, les lèvres entr'ouvertes comme pour mieux respirer l'air pur et parfumé, dormait paisiblement; un petit oiseau, qui sautillait dans les buissons d'alentour, faisait entendre à chaque instant un chant vif et clair, en harmonie avec cette scène de paix et de joie naïve. Puis, comme l'enfant, éveillée à demi par je ne sais quel rêve, ouvrit les yeux et essaya de se relever : « Allons, Fritz ! » dit la mère. Aussitôt le chien comprit, et, posant sa patte sur la base arrondie du berceau, il se mit à le balancer avec toute l'attention et la patience qu'une nourrice eût pu y mettre, tandis que la jeune femme récitait d'une voix cadencée et chantante une poésie populaire de Hebel, dont je pus saisir les strophes suivantes :

Vois comme le soleil est fatigué ! Il s'en retourne tranquillement chez lui; ses rayons se voilent un à un; il s'essuie le front avec ce petit nuage rose et bleu.

C'est qu'il a un rude travail en été. Le chemin est long et l'ouvrage ne manque nulle part. A la maison, dans les champs, sur les montagnes, dans les vallées, tous se pressent sur son passage pour obtenir de lui un rayon et une bénédiction.

Combien de jolies couleurs il a répandues sur les fleurs des champs ! Il a préparé la coupe de l'abeille, et il lui a demandé : « En as-tu assez ? » Et si un petit hanneton attardé arrive en toute hâte, il reçoit aussi sa part.

Que de petits grains de blé il a ouverts pour en faire sortir les

germes! Les oiseaux viennent mendier leur nourriture en aiguisant leurs petits becs, et pas un ne va se coucher sans avoir l'estomac plein.

Il donne de belles joues rouges à la cerise qui pend à l'arbre. Dès que les moissons vertes se balancent au vent, dès que le pampre s'attache au tuteur, il arrive pour faire naître à foison et les fleurs et les feuilles.

Vois-le travailler dans le pré et blanchir la toile du tisserand, qui ne lui dit seulement pas : « Dieu te bénisse! » Et la blanchisseuse : à peine a-t-elle le temps d'étendre son linge, elle le trouve sec aussitôt.

Dans la vallée, partout où la faux a abattu l'herbe, il la fane, il en fait un fourrage parfumé. Et qu'il va vite en besogne! c'est à n'y pas croire. Gazon le matin, foin le soir.

Aussi est-il bien fatigué : il n'a pas besoin de chanson pour s'endormir. Vois-le qui se repose, couvert de sueur, au sommet de cette montagne. « Dormez bien », semble-t-il nous dire à tous, en nous envoyant un dernier sourire.

Le voilà parti; adieu! Le coq du clocher en est tout vermeil. Le petit effronté! il le regarde encore jusque dans sa maison. Bonsoir, le rideau rouge est tiré. . . . .

DE LA CONSTRUCTION D'UN AQUARIUM.

Il est facile d'acheter un aquarium : on en vend de tout prix. Il est plus agréable et plus instructif d'en faire un soi-même. On commence mal, on persiste, on cherche, on consulte, on perfectionne, on arrive, et, après tout, on ne ferait pas l'échange de ce que l'on a réussi à construire pour l'un des aquariums les plus élégants, les plus riches et les plus parfaits du meilleur de nos fabricants parisiens. Dans les lignes suivantes, on trouvera le récit intéressant des expériences, des déceptions et du succès final d'un amateur qui avait débuté par une tentative malheureuse [1].

... Je me rendis à un établissement de pisciculture, où l'on me montra de véritables aquariums, dont la vue me suffit pour me rendre toute confiance dans un nouvel essai.

Il s'agissait, cette fois, d'un réservoir carré, d'un pied et demi de long, formé à la base d'une feuille de marbre, et dont les quatre côtés étaient en verre. Une tablette, également en verre, posée sur la partie supérieure du carré, à quelque distance de l'eau, empêchait la poussière d'y arriver.

Je crus n'avoir plus rien à désirer; cet arrangement me parut excellent sous tous les rapports. Je fis l'emplette de l'un de ces bassins; j'en garnis le centre de quelques pierres anguleuses, dont les contours pittoresques offraient à mes hôtes des retraites sûres et profondes. Autour de ce rocher artificiel s'étendait un lit de sable et de gravier, du milieu duquel s'élevaient quelques plantes.

J'étais enchanté de mon œuvre, et je ne doutais pas, pour le coup, de pouvoir commencer mes observations. Naturaliste improvisé que j'étais, peut-être allait-il m'être donné d'enrichir la science de faits inconnus, de découvertes précieuses! Pourquoi non? Newton, avant d'avoir vu tomber une pomme dans un pré vert, n'avait pas encore songé aux lois de la pesanteur.

Je me rendis à la pêche avec enthousiasme. Je m'étais fait confectionner un filet en fine toile blanche, afin que les plus petits insectes ne pussent m'échapper, et j'espérais beaucoup de cette idée : elle me valut une nouvelle déception. L'eau, s'engouffrant dans mon filet, n'y trouvait point d'issue, et sortait en tourbillonnant par où elle était entrée, entraînant toute ma chasse dans la profondeur des étangs. Je découvris plus tard que la toile d'emballage, plus perméable, convient beaucoup mieux à cet usage.

Je parvins cependant à remplir mes flacons, et plus tard mon aquarium. Il est assez spacieux : aussi je constatai bientôt avec plaisir que larves, poissons et insectes y vivaient en assez bonne intelligence et ne paraissaient nullement souffrir de leur captivité. Quelquefois, cependant, divers débris informes, abandonnés au fond du bassin, témoignaient de la voracité de quelque féroce coléoptère; mais je faisais aussitôt disparaître les restes de la victime, et je me persuadais que tout était pour le mieux dans le meilleur des aquariums possibles.

Un soir, après une belle et chaude journée de juin, durant laquelle le soleil avait dardé tous ses rayons sur mon réservoir, je remarquai que le verre en devenait extrêmement trouble et qu'il se couvrait d'une végétation envahissante. Le mal ne me parut pas d'abord sans remède, et, adaptant un morceau d'éponge à une baguette de jonc, j'eus bientôt fait disparaître cette famille de cryptogames parasites. Le lendemain, — un malheur ne vient jamais seul, — j'eus de plus sérieuses causes d'inquiétude. La surface de l'eau contenue dans l'aquarium se couvrit de conferves qui, s'abaissant jusqu'au milieu du bassin, y formèrent un nuage opaque, au centre duquel je vis se débattre et mourir quelques-uns de mes poissons. Tous paraissaient malades, inquiets, et nageaient convulsivement vers la partie supérieure de l'aquarium. Quelle était la cause de ce nouveau désastre? Décidément l'œuvre de la nature, que j'avais étudiée d'une manière si superficielle, était beaucoup plus compliquée que je ne le supposais, et je me voyais cruellement puni de ma présomptueuse négligence.

J'allai chercher des inspirations au bord d'un joli ruisseau, dont l'industrie humaine n'avait pas encore gâté les ondes cristallines, et qui fuyait en bondissant librement à travers les herbes fleuries. Un rayon de soleil, lumineux et chaud, se répandait en réseau d'or à sa surface. A quelques pouces de profondeur, l'eau devenait plus sombre, obscurcie qu'elle était entre deux rives couvertes de végétation. La lumière n'y pénétrait que de haut en bas, tandis que mon aquarium la recevait de tous côtés. Il en résultait que le flot murmurant du ruisseau conservait toujours une certaine fraîcheur, la terre absorbant peu à peu tout excès de calorique; tandis que la masse liquide enfermée dans mon réservoir, exposée au plein jour, s'échauffait insensiblement au point d'y rendre la vie animale impossible.

Je m'en retournai chez moi fort satisfait. J'avais, il est vrai, à recommencer mon travail; mais je me sentais désormais dans la bonne voie.

Mon premier soin fut de vider entièrement mon aquarium en expiation de mes fautes. J'en fis fermer les deux côtés latéraux et celui du fond à l'aide de tablettes de marbre assez minces, mais suffisamment opaques. Le quatrième côté, clos à l'aide d'une glace bien unie, servait aux observations.

Là ne s'arrêtèrent point mes réformes. Je me procurai une autre feuille de marbre plus grande que les précédentes, et, après l'avoir fait percer de quelques trous, je la posai diagonalement dans mon bassin, de manière à le diviser en deux parties, dont la première seule était éclairée, la seconde formant une espèce de chambre obscure, inaccessible aux habitants de l'aquarium. Cette combinaison les garantissait non-seulement contre les effets d'une élévation trop brusque de température, mais déterminait l'existence d'un courant continuel entre les eaux refroidies qui se trouvaient dans la chambre obscure et celles que le soleil avait déjà échauffées. Ce système offrait, en outre, l'avantage d'établir dans mon bassin différentes profondeurs, et de ramener le volume le plus considérable de liquide contre le verre dont nous avons déjà parlé. Cette dernière circonstance devait faciliter consi-

[1] *Histoire d'un aquarium et de ses habitants*, par Ernest van Brüyssell; dessins par Riou, d'après Léon Becker; impression des planches en couleur par G. Silbermann. Paris, Hetzel.

dérablement les études, en groupant en cet endroit la plupart des animaux.

LE GOUT.

Le jugement se contente d'approuver et de condamner, mais le goût jouit et souffre. Il est au jugement ce que l'honneur est à la probité : ses lois sont délicates, mystérieuses et sacrées. L'honneur est tendre et se blesse de peu : tel est le goût; et tandis que le jugement se mesure avec son objet, ou se pèse dans la balance, il ne faut au goût qu'un coup d'œil pour décider son suffrage ou sa répugnance, je dirais presque son amour ou sa haine, son enthousiasme ou son indignation, tant il est sensible, exquis et prompt. RIVAROL.

Veux-tu être invincible? ne t'expose jamais à un combat où tu ne sois pas sûr de remporter la victoire.
ÉPICTÈTE.

LE RAYON DE SOLEIL

ET LA STATUE DE BRONZE (1).

... Ce matin, dit le rayon de soleil en se glissant entre les fleurs de lilas, j'étais dans une grande ville, et j'enveloppais de ma lumière une statue de bronze; elle tenait entre ses mains des tables sur lesquelles étaient gravés ces mots: « Et la lumière fut. » Je me suis étendu sur ces tables et j'ai éclairé ces mots de ma plus brillante clarté.

Autour de la statue, sur la place, était un marché; des femmes assises derrière leurs paniers offraient aux acheteurs leurs fruits, leurs légumes ou leurs bouquets de fleurs.

Un bruit confus de voix, qui grossissait sans cesse à mesure que la matinée s'avançait, montait de cette foule bourdonnante.

Mais moi, je regardais l'homme de bronze, et je tâchais de réchauffer sont front glacé. Que voulait dire cette inscription qu'il montrait du doigt : « Et la lumière fut »? N'est-ce pas la parole du narrateur biblique, quand le Créateur eut achevé son œuvre, en répandant sur la terre, où il faisait sombre encore, des torrents de lumière? « A sa voix puissante la lumière fut! »

A qui a-t-on élevé cette statue? Quel fut l'homme assez puissant en génie pour que la postérité ait gravé sur son image ces mots d'une signification si profonde : « Et la lumière fut »? Qu'a-t-il fait? quel flambeau a-t-il allumé dans le monde?

Je descendis le long des plis de la robe, et sur le piédestal je trouvai ce nom : Gutenberg. Ah! je compris alors la statue et sa fière devise. Certes, l'inventeur de l'imprimerie méritait bien cet éloge posthume. Son génie fut de répandre sur tous les membres de la famille humaine le génie des autres. Il porta chez ces masses plongées dans l'ignorance une lumière bienfaisante qui, peu à peu, dissipa et dissipe toujours encore les ténèbres de leur intelligence. Alors l'homme de génie put travailler avec plus de courage, car son œuvre ne pouvait périr ; elle ne restait plus enfermée dans le cercle étroit de quelques élus, mais elle était rapidement multipliée à l'infini, portée de maison en maison, de peuple en peuple.

Il méritait des statues élevées par la reconnaissance des hommes, celui qui les a arrachés à leur servage intellectuel, qui a déchiré pour eux le voile du sanctuaire des sciences, des arts, de la poésie.

Ce ne sera plus seulement derrière les murs épais d'un palais ou d'un couvent que brillera l'intelligence; non, l'enfant tout jeune va apprendre ce qui était le privilége du petit nombre. L'heure d'une nouvelle époque a sonné au cadran du monde. Brise ta plume, pauvre homme, dont la vie entière se consumait à copier péniblement les chefs-d'œuvre des anciens, les saintes écritures ou les missels; relève ton front pâli par les veilles; sors à l'air et à la lumière: ton travail, utile jusqu'ici, ne l'est plus. La presse va suppléer ta main; elle va te fournir en quelques heures des milliers d'exemplaires de chacun de ces livres que tu passais des années à copier. L'imprimerie est trouvée; elle va être désormais l'auxiliaire puissant de toute lumière naissante.

Quel pas immense Gutenberg et les simples ouvriers ses compagnons ont fait faire à l'humanité! C'était bien là l'invention des inventions!

Cependant les femmes du marché causaient et criaient, les acheteurs marchandaient; aucun des passants ne songeait à jeter vers l'homme de bronze un regard de reconnaissance et à se dire : Ce que je sais, je te le dois aussi, puissant inventeur. « Et la lumière fut! »

Et je m'étendis, et je brillai davantage pour être plus digne encore de ce soleil qui m'envoyait sur la terre pour y porter sa clarté.

Lumière bénie, brille, brille toujours plus! Répands-toi dans les réduits les plus obscurs; chasse devant toi les ténèbres, comme le vent balaye les brouillards du matin! Avance, avance, avance, et porte ton flambeau toujours plus avant dans ces âmes qui cherchent le jour, mais qui sont encore arrêtées dans le crépuscule.

Que la lumière soit enfin! Qu'elle se lève éblouissante sur toute la terre, et brille également pour chaque intelligence!

Mais n'apercevons-nous pas déjà les lueurs rougeâtres qui présagent l'aurore de ce jour nouveau? Autour des nuages je vois des franges d'or, et l'ignorance détrônée commence à fuir avec la nuit. Elle se retire sombre, jetant des cris de détresse, car elle ne peut supporter la clarté.

Courage, hardis pionniers de la lumière, qui agitez dans l'ombre vos flambeaux isolés! Réunissez-les en faisceaux, afin qu'ils éclairent plus loin! Multipliez vos efforts, et ne vous lassez pas; veillez à l'étincelle que vous allumez, afin que l'aveugle ne la puisse fouler aux pieds et l'éteindre en passant! Mais que votre étincelle soit toujours empruntée au foyer le plus pur; prenez garde qu'au lieu d'un flambeau elle n'allume un incendie destructeur : car alors on s'indignera justement contre vous, et amis et ennemis s'associeront pour éteindre l'incendie, et la nuit redescendra plus épaisse sur le peuple, et l'ignorance ressaisira ses victimes avec un cri de triomphe.

(1) Voy. cette statue, t. VIII, 1840, p. 217.

VERCINGÉTORIX.

LETTRE AU RÉDACTEUR.

Mon cher ami,

Vous me demandez mon sentiment sur ce que devrait être en général une statue de Vercingétorix, et, en particulier, sur l'œuvre remarquable de M. Millet; je laisse de côté, bien entendu, tout le côté technique de la question pour ne m'attacher qu'aux caractères historiques et moraux.

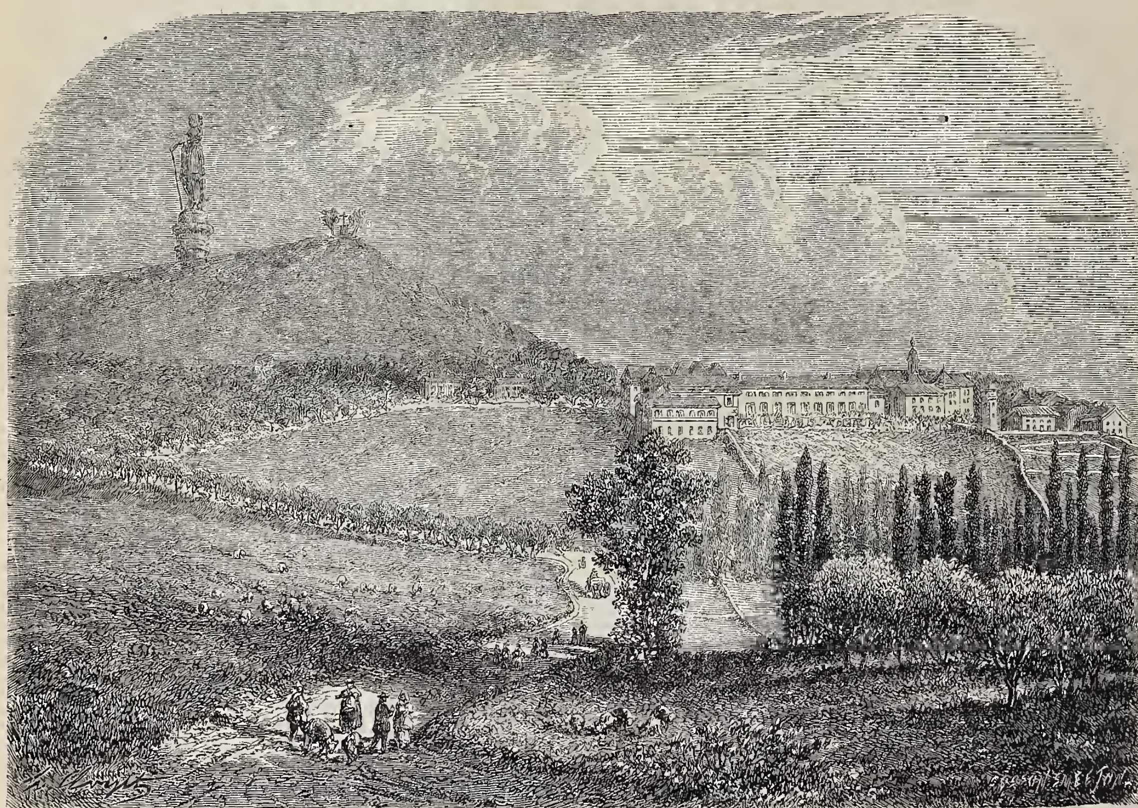
Il y avait deux conceptions possibles du Vercingétorix, et il faut espérer que toutes deux seront réalisées. L'une était le héros dans son premier élan, le front levé, l'œil rayonnant, la chevelure flottant au vent, l'épée haute, ap-

pelant la Gaule aux armes du haut des dômes d'Auvergne, ou, mieux encore, chassant les légions romaines des remparts de Gergovie délivrée : Vercingétorix vainqueur de César, car il a eu un jour cette fortune. Cette statue-là n'est pas faite : elle se fera ; on l'élèvera tôt ou tard sur la montagne de Gergovie ; l'Auvergne la demandera à la France.

L'autre, c'est Vercingétorix après sa glorieuse défaite, non pas *Vercingétorix devant César,* sujet complexe qui appartient à la peinture plutôt qu'à la statuaire (un peintre éminent, M. Gleyre, en a tracé une imposante esquisse, que nous ne saurions trop souhaiter de voir exécuter) ; non pas Vercingétorix devant César, mais Vercingétorix seul durant cette nuit fatale où il délibère avec lui-même, après la perte de la bataille immense qui a décidé du sort de la Gaule ; Vercingétorix se décidant à se livrer vivant à César pour racheter de la mort et de l'esclavage ce qui reste de son armée.

C'est le héros dans ces combats avec lui-même, plus tragiques que tous ceux qu'il avait livrés aux envahisseurs de sa patrie, le héros dans ces alternatives douloureuses que j'ai essayé de peindre sous la forme du drame. Permettez-moi d'en reproduire ici un fragment :

. . . . Qu'espères-tu pour eux?
Que cherches-tu? — Les clans réunis sous ton glaive?
— Ton armée a, ce soir, disparu comme un rêve!
— Quel secours attends-tu? — Cherche de toutes parts!
Aux quatre vents du ciel promène tes regards!
Partout des maux cruels tu vois la troupe sombre,



Vue d'Alise-Sainte-Reine. — Dessin de H. Clerget.

Comme un vol de vautours, fondre sur toi dans l'ombre.
. . . .
— Le gouffre empli des miens m'a revomi vivant!
. . . . O rayonnantes sphères
Que peuplent, nous dit-on, les âmes de nos pères,
Voyez nos bras vaincus, voyez nos cœurs brisés!.....
Vous les voyez, ô aïeux! pourtant vous vous taisez!.....
— Vous ne vous tairiez pas, si vous pouviez m'entendre!
Votre éternel silence enfin m'a fait comprendre
L'horrible vérité qu'enseignait mon vainqueur.....
La loi de l'univers est sans yeux et sans cœur!
Tout être a pour tyran la fatalité sombre
Qui, tour à tour, produit, dévore, ombre après ombre,
L'éphémère troupeau des fantômes humains.....
. . . .
Dans son gouffre béant puisque tout croule et tombe,
Puisque l'honneur gaulois, legs sacré des aïeux,
Exilé de la terre, est sans refuge aux cieux;
Puisque amour, vertu, gloire, ont passé comme un songe;
Que la sainte patrie aussi n'est que mensonge;
Qu'une implacable main a brisé tous mes nœuds;
Que je ne puis rejoindre, au séjour lumineux,
Ceux qui ne vivent plus que dans mon cœur fidèle;
Eh bien, je les suivrai dans la nuit éternelle!
— Fer, un dernier service! — En votre sein béant
Recevez donc Celtil [1], abîmes du néant!

Au moment où, abandonné de ses dieux, envahi par le doute et le désespoir, il va se donner la mort, la voix intérieure s'élève dans son âme et l'arrête ; elle le rappelle aux croyances immortelles de sa race ; sa conscience se personnifie, et il dialogue pour ainsi dire avec lui-même.

LA VOIX.

Tout ce qui meurt, meurt pour renaître:
La liberté gauloise expire dans tes bras;
La race des Gaulois ne doit point disparaître.

VERCINGÉTORIX.

Le ciel la garderait pour de nouveaux combats!

LA VOIX.

Le ciel veut qu'elle vive, et tu la sauveras!
Il faut une rançon qui du glaive rachète
Ton peuple terrassé : tu peux l'offrir encor!
Toi qui connais César, tu sais de quel trésor
Il paierait une seule tête!

[1] Celtil-Vercingétorix.



LA STATUE DE VERCINGÉTORIX, A ALISE-SAINTE-REINE,

Par M. Millet; cuivre repoussé par MM. Mondrin et Béchet. — Dessin de Thérond.

VERCINGÉTORIX.

C'est bien; je t'ai compris, et la victime est prête!

LA VOIX.

Tu m'as compris : tu sais quel sort
Attend ta tête dévouée!
C'est l'âme avec le corps dans un tombeau clouée!
Pour mourir et pour vivre horrible et vain effort,
Ce n'est plus l'existence et ce n'est pas la mort!

VERCINGÉTORIX.

Je suis prêt!

LA VOIX.

Tu le sais; c'est la honte et l'outrage!
L'opprobre goutte à goutte épuisant ton courage;
Le fiel pour nourriture et pour boisson les pleurs!

VERCINGÉTORIX.

Je suis prêt! — Dans mon sein j'appelle les douleurs,
Qui de mon peuple entier assiégent l'agonie.
J'accepte tout pour lui, jusqu'à l'ignominie.

LA VOIX.

Tu connais les terreurs du gouffre sans espoir!

VERCINGÉTORIX.

Au pied du Capitole il est un gouffre noir (¹),
Où la main des tyrans du monde
Précipite en la nuit profonde
Les défenseurs des nations.
C'est là qu'entre les os restés sans sépulture,
Sans relâche obsédés d'affreuses visions,
Ils rampent dans la fange impure :
Les jours, les mois, les ans passent! rien ne mesure
La monotone horreur des noires régions;
Nul ne sait quand viendra la main libératrice
Qui lui décernera la faveur du supplice.
A la basse voûte adossé,
Le vertige au rire insensé
Brise chez le captif ce qui reste de l'homme.
— Je descendrai vivant dans cet enfer de Rome;
J'attendrai dans l'abîme avec sérénité
La hache du licteur qui rend la liberté.

Le grand vaincu s'apprêtant au dévouement suprême, le Vercingétorix d'Alesia et non de Gergovie, voilà celui que M. Millet a été chargé de nous montrer sur son calvaire, ou du moins dans sa nuit du jardin des Oliviers. Le héros est debout, la tête inclinée, le regard, pour ainsi dire, intérieur, appuyé sur cette épée qui n'a pu consommer la délivrance de la patrie. Sa longue chevelure, que n'agite plus le vent des combats, retombe à flots sur ses épaules. L'attitude est grave, recueillie, méditative; l'aspect général est imposant et mélancolique; physionomie et costume sont essentiellement gaulois. Il n'est pas nécessaire d'être beaucoup versé dans la tradition nationale pour reconnaître là, au premier coup d'œil, un héros celtique. Peut-être cette physionomie, d'ailleurs énergiquement accentuée, ne rend-elle pas suffisamment les douleurs, les combats, les orages de cette grande âme; toutefois, nous hésitons à en faire un reproche au sculpteur. Peut-on demander ces nuances de l'expression tragique à une statue colossale faite pour être vue à distance, et qui est à la statuaire ordinaire ce qu'est l'épopée à la tragédie? Peut-on réclamer d'elle autre chose que les grandes lignes et le caractère d'ensemble? Pour bien juger cette figure, il faudrait la voir en place, sur la montagne d'Alise-Sainte-Reine.

Ce nom d'Alise réveille une grosse question historique et archéologique; nous n'en voulons pas déchaîner ici les tempêtes. L'*Alisiia* de Bourgogne était-elle bien fondée à offrir sa montagne pour piédestal au héros, ou cet honneur appartenait-il à l'*Alesia* du Jura, qui le réclamait avec tant d'énergie, et qui maintient toujours fermement son drapeau, sans parler des prétentions d'une troisième *Alesia* chez les *Allobroges?* Nous n'effleurons ce terrain brûlant que pour revenir à cette pensée : qu'il eût été préférable de commencer par le premier Vercingétorix, celui de Gergovie; là, du moins, tout débat eût été impossible sur le lieu où doit s'élever la statue et que hante l'âme du héros.

Tout à vous cordialement. H. MARTIN.

(¹) La prison Mamertine.

HISTOIRE D'UNE COMÈTE.

Suite. — Voy. p. 38, 94, 123, 187.

V. — *Orient.*

L'astre qui assistait avec une attention maternelle au développement successif de la création terrestre, observait qu'en ces derniers temps un progrès plus rapide s'était manifesté d'une période à l'autre. Toutefois, trois mille ans sont une durée si médiocre, que le progrès accompli dans cet intervalle était bien faible. Ce n'est que par le nombre de ces passages termillénaires que l'astre inspecteur avait pu constater l'accroissement de la création et son élévation vers une perfection peut-être indéfinie.

Mieux justifiée que jamais dans ses espérances, notre philosophe mit la plus grande attention à examiner ces tribus patriarcales de l'Inde. Mais qu'elles étaient loin des habitants des autres mondes, avec lesquels elle avait fait connaissance dans l'antiquité! Quelle distance les séparait de l'ère véritablement humaine où les sciences, les lettres et les arts sont la culture des nations! Si l'esprit s'est éveillé sous ce crâne encore déprimé, s'il a déjà conscience de lui-même, il n'est pas sorti de la période nocturne où les rêves dominent encore. Il vit au sein d'une crainte perpétuelle; il invoque les éléments, les êtres inanimés, les phénomènes de la nature, à titre de puissances supérieures; mais aussi déjà il songe, et déjà il communique par la poésie avec la source universelle de toutes choses.

C'est seulement en l'année treize mille cinq cent quatorze avant notre ère, que la Comète crut apercevoir pour la première fois une apparence de cité humaine; ce n'était qu'un assemblage informe de tentes de pierre. Nul ne saurait dire pourtant avec quel enthousiasme elle la salua; avec quel bonheur elle constata cette marque sensible du progrès de la famille intellectuelle sur la Terre. Au sein de l'immense plaine liquide qui enveloppait la plus grande partie du globe d'une nappe d'émeraude, un triangle irrégulier d'un jaune d'ocre se découpait. Cette plage paraissait moins fertile que celle qui se développait à sa droite, et où l'on voyait encore les tribus hindoues remarquées naguère; mais à l'extrémité nord, il y avait une contrée d'une richesse extraordinaire. Il semblait que l'homme, ayant pu embrasser la totalité de la sphère terrestre et en comparer les différentes régions, eût choisi précisément la plus belle et la plus agréable; remarque qui peut servir à montrer quelle intelligence souveraine gouverne toute chose. Au milieu de cette région privilégiée, un grand fleuve descendait, et se divisait en deux branches principales avant de se jeter dans la mer. C'est en haut du triangle formé par cette division que la ville primitive reparaît. Bientôt cette *Memphis* devait céder sa royale suprématie à This, ville de la haute Égypte, et plus tard Thèbes devait éclipser les deux précédentes.

L'observatrice céleste n'avait pas encore entrevu de race blanche parmi les hommes, il est vrai, mais elle remarquait cependant que déjà de grands progrès se manifestaient dans les apparences. Elle vit que des hommes s'étaient réunis en sociétés spéciales pour des travaux spéciaux, et que déjà une sorte d'unité reliait les familles en un même peuple. Le soir, quand ses feux resplendissaient sur l'horizon, elle voyait des hommes conduits par d'autres venant s'agenouiller au bord du Nil et contempler son image dans l'onde tranquille. Pendant la nuit, du haut

des monticules pyramidaux, d'autres hommes, vêtus de costumes distincts, observaient sa position parmi les étoiles. C'étaient les origines des recherches, mais c'étaient aussi les origines de l'asservissement des peuples ignorants et craintifs par des hommes impudents et tyranniques.

La Comète ne faisant ses apparitions sur la Terre qu'à de longs intervalles, on conçoit qu'elle n'ait pu se former qu'une idée extrêmement vague de ce que l'homme dans son orgueil décore du titre pompeux d'Histoire du monde. C'est au point de vue général, sous leur aspect céleste, qu'elle observait les événements successifs de la création, et non pas à travers le prisme trompeur dont les hommes se servent pour grandir ce qui les concerne, et amoindrir ce qui leur est étranger. La Comète n'avait pu se flatter de connaître les petits détails de l'histoire; elle en était empêchée par nature; mais elle eût pu (comme cela lui est arrivé plusieurs fois, du reste) se faire l'interprète de l'astre terrestre près des autres astres du ciel, et donner son histoire avec une ampleur et une vérité de vue infiniment supérieures aux illusions des hommes. On ne serait donc pas en droit de s'étonner si notre observatrice ne cherche pas mieux que précédemment les insignifiants petits détails de la vie terrestre; sa méthode d'observation n'a pas changé, et ce n'est pas à cause de l'apparition de la famille humaine qu'elle rapproche les phases de ses rapides apparitions.

Ainsi, elle ne saurait dire si dans son passage de l'an dix mille quatre cent quarante-neuf, la théocratie égyptienne comptait ses années dans la période de *Phta*, ou seulement dans celle de *Phré*, de *Chunb* et de *Seb*; mais elle sait astronomiquement qu'un soleil voisin du nôtre, dont elle entendait dire beaucoup de bien par les comètes qui en venaient, le grand, le beau *Sirius*, avait eu la puissance de s'attirer les regards et les pensées, l'admiration et l'estime des prêtres de la haute et de la basse Égypte. Semblablement, elle ne saurait affirmer que l'ère hindoue des Manouantaras fût inaugurée à son origine zodiacale par l'ancien, le premier Manou Soua-Yambhouva, et qu'en cette année 19 337 les enfants d'Osiris aient su parfaitement distinguer le point du solstice d'été entre le Nakchatra-Aswini et le Nakchatra-Bharani; mais elle sait à n'en pas douter qu'ils aimaient tendrement le Soleil, Agni, dieu du feu, et qu'ils craignaient Indra, dieu de la foudre. Elle sait, par observation directe, que l'Orient lumineux berça dans ses auréoles candides l'intelligence naissante qui, plus tard, devait descendre vers l'Occident où nous sommes.

Elle comprenait bien, du reste, que si la Terre était destinée à devenir un séjour intellectuel, digne d'être mis en comparaison avec ses voisins de l'espace, Jupiter, Saturne, etc., ce n'était pas en deux jours qu'elle y parviendrait, et que pour s'établir il fallait à l'humanité de lentes périodes d'apprentissage. C'est un long stage que celui de la civilisation d'un monde! Théoriquement, la Comète calculait par ses années de trois mille, et se disait que dans quatre ou cinq ans la Terre devrait déjà sortir de l'enfance. Quatre années après celle où nous en sommes donnent mil huit cent onze : la Comète se trompait-elle? Pratiquement, elle pensa qu'il faudrait une durée beaucoup plus longue, attendu que, d'après ce qu'elle voyait, les hommes ne semblaient pas désireux de se perfectionner les uns les autres, mais de s'entre-détruire. A parler franchement, voilà l'observation qui la frappa le plus, et qui dès lors ne l'a jamais abandonnée; elle est toujours sous le coup de la première impression qu'elle reçut en assistant du haut des cieux à la grande et sanglante bataille livrée dès ces premiers siècles, impression qui, loin d'avoir été cicatrisée par le temps, fut toujours cruellement renouvelée, puisque l'astre sensible n'a pas encore passé une seule fois près de la Terre, depuis qu'il y a des hommes, sans voir quelque part ces êtres s'entre-tuer. Il lui sembla qu'ils n'étaient nés que pour essayer leurs forces, et pour les exercer les uns contre les autres aussitôt qu'elles furent suffisantes, et qu'au lieu d'être une famille solidairement unie comme sur d'autres globes, les hommes de la Terre formaient un royaume éternellement divisé contre lui-même. A ce compte, elle augura qu'il faudrait quadrupler le nombre des siècles nécessaires à l'affranchissement de l'homme.

Un événement inattendu, que l'on note simplement ici par parenthèse, mit une lacune dans la série des observations cométaires à l'époque où nous sommes arrivés. Dans son passage de l'an sept mille trois cent quatre-vingt-quatre, son attention fut complétement absorbée par la Lune, et les neuf mois qu'elle passa en vue de la Terre s'écoulèrent sans qu'elle eût eu le temps d'y continuer ses observations. Vers cinquante neuf mille quatre cent quatre-vingt-neuf, c'est-à-dire dix-sept ans auparavant, elle avait remarqué sur l'astre voisin du nôtre, qui nous accompagne sans cesse comme un satellite fidèle, un mouvement général qui avait opéré une division inaccoutumée à la surface lunaire. Deux natures essentiellement distinctes s'étaient emparées de chacun des hémisphères; les habitants, qui passaient de l'un à l'autre, croyaient pénétrer dans un nouveau monde. Or, comme il n'y avait pas là pondération des pouvoirs, la partie la plus riche absorba insensiblement la partie plus pauvre, comme si elle eût sucé toute la séve de la vie, et comme si elle eût résolu de dominer sans rivale le royaume humain. Tous les fluides, tous les liquides convertis en gaz émigrèrent de l'hémisphère qui regarde la Terre à l'hémisphère opposé, et l'époque où la Comète passa fut précisément l'époque de l'émigration des Sélénites eux-mêmes dans le seul hémisphère qui fût resté habitable. On les voyait plier bagage et s'enfuir de tous les côtés vers le cercle de l'horizon; petits et grands, gras ou maigres, riches ou pauvres, tous partaient pour le nouveau monde, si bien que l'hémisphère infortuné resta depuis lors complétement désert, et qu'aujourd'hui encore les seuls rochers s'y regardent éternellement dans un affreux silence.

La suite à une prochaine livraison.

CONVICTION.

Il y a réception à la cour de Prusse, et le grand Frédéric a pour convives le prince de Prusse, ses généraux, ses ministres et son ami le prince Charles de Hesse. L'entretien, suivant sa pente accoutumée, ne tarde pas à en venir aux sarcasmes et aux attaques contre la religion chrétienne. Tout à coup le roi se tourne vers le prince Charles, qui ne disait mot et ne riait point : « Dites-moi, mon cher prince, croyez-vous à ces choses-là? » — « Je lui répondis avec un ton très-ferme (nous laissons parler le prince de Hesse) : Sire, je ne suis pas plus sûr d'avoir l'honneur de vous voir que je ne suis sûr que Jésus-Christ a existé et est mort pour nous comme notre sauveur sur la croix. Le roi resta un moment enseveli dans ses pensées, et, me prenant tout à coup par le bras droit, me le serra fortement et me dit : — Eh bien, mon cher prince, vous êtes le premier homme d'esprit que j'aie trouvé y croyant! — Je lui répondis en peu de mots pour lui réitérer la certitude de ma foi.

» Lorsque je passai, l'après-dînée, par la chambre attenante, j'y trouvai seul le général Tauenzein, l'homme le plus

grand et le plus gros que j'aie connu. Il me mit les deux mains sur les épaules et me couvrit d'un torrent de larmes en me disant : — Enfin! Dieu soit loué! j'ai donc assez vécu pour voir un homme de cœur confesser le Christ devant le roi! — Ce bon vieillard me combla d'éloges. Je ne puis, ajoute le prince de Hesse, me retracer ces heureux moments de ma vie sans la plus grande reconnaissance à Dieu de m'avoir fourni l'occasion de professer devant le roi ma foi en lui et en son fils. »

GUERRE DES PANONCEAUX.

Les dames du chapitre de Remiremont ayant fait auprès de l'empereur Ferdinand Ier une démarche qui paraissait devoir porter atteinte aux droits de leur suzerain le duc de Lorraine Charles III, celui-ci envoya, le 28 mars 1566, Jacques de Ligneville, bailli des Vosges, pour saisir les rentes et revenus des dames chanoinesses, et pour enlever les sauvegardes et panonceaux (armoiries) de l'empereur placés sur les différentes portes de la ville et au lieu où se rendait la justice. Suivant le procès-verbal, les armoiries et sauvegardes furent enlevées par M. de Ligneville en toute révérence, « genoux fleixés et tête découverte; et icelles prises avec un linge blanc et net et posées réverremment sur un carreau et table couverts d'autres linges blancs et nets, en observant les solennités requises. » Comme le duc craignait que cette cérémonie ne causât des troubles dans la ville de Remiremont, il avait envoyé quelques troupes pour soutenir ses prétentions, et l'on s'amusa à appeler *guerre des Panonceaux* cette pacifique expédition.

PELERINAGES A JÉRUSALEM.

ORIGINE DE LA PROTECTION DE LA FRANCE ACCORDÉE AUX SAINTS LIEUX.

On parle beaucoup, de nos jours, des immenses inconvénients pour la santé publique résultant des agglomérations de pèlerins musulmans qui, au mépris de toute précaution hygiénique, traversent des espaces immenses pour se rendre à la Mecque. Au quinzième siècle, les musulmans auraient été certainement dans leur droit, s'ils avaient adressé à Rome pareilles réclamations au nom de la santé publique. On ne peut, en effet, se figurer maintenant le degré de misère et de souffrances auquel se condamnaient les pèlerins chrétiens qui entreprenaient, sans les moindres prévisions parfois, le voyage de Jérusalem. Tout manquait à la fois à ces pauvres gens : moyens de transport convenables, provisions, vêtements; la mortalité qui se déclarait souvent parmi eux était réellement effrayante. Aujourd'hui, grâce à des compagnies qui savent pourvoir à tout, les pèlerins arrivent sains et saufs, et sans grandes fatigues, sous les murs de la ville sainte à une heure dite; mais aussi n'est-il plus guère permis de se glorifier d'un voyage à Jérusalem.

Dans son curieux écrit sur les *Pèlerinages en terre sainte avant les croisades*, M. Ludovic Lalanne établit que nulle particularité curieuse ne nous est parvenue sur ces aventureuses excursions antérieures à la fin du cinquième siècle. Au temps de Charlemagne, on put les entreprendre avec quelque sécurité, résultat naturel des soins vigilants du grand empereur. Un hospice, fondé dans Jérusalem même, était toujours prêt à recevoir ceux des pieux voyageurs qu'avait atteints la maladie. Les remèdes de l'âme n'étaient point négligés : il y avait une bibliothèque de manuscrits chrétiens à Jérusalem. Des aumônes nombreuses, d'ailleurs, étaient envoyées pour soulager les pauvres, à quelque nation qu'ils appartinssent.

« Depuis cette époque, les chrétiens d'Orient ne cessèrent, dans leurs moments de détresse, de réclamer le secours et l'assistance de la France, qui répondit toujours à leur appel, dit M. Lalanne, jusqu'au moment où ses armées allèrent les arracher à la domination musulmane. Ainsi, suivant le moine de Saint-Gall, la Germanie, sous Louis le Germanique, fut forcée « de payer un denier par » chaque tête de bœuf et par chaque manoir dépendant du » domaine royal. Cet argent étoit destiné à racheter les



Caravane de pauvres pèlerins en terre sainte, au quinzième siècle. — Miniature du *Livre des Merveilles* (¹).

» chrétiens qui habitoient la terre sainte, et qui, dans » leur misère, sollicitoient leur délivrance comme anciens » sujets de Charlemagne et de son fils. »

» Après les croisades, les rois de France continuèrent le rôle de Charlemagne, et les populations reconnaissantes ont conservé jusqu'à nos jours le souvenir de cette antique protection. »

(¹) Voy. page 156.

LA VILLA BORGHÈSE, A ROME.



Partie aujourd'hui détruite de la villa Borghèse, à Rome. — Dessin de Camille Saglio.

La villa Borghèse est, avec la villa Pamfili, la plus belle et la plus vaste promenade que Rome ait à ses portes; elle est la plus agreste, la plus librement dessinée, la plus attrayante par la fraîcheur et la magnificence de ses ombrages.

Avant de devenir la propriété de la famille Borghèse, ce beau domaine avait appartenu, jusqu'à la fin du seizième siècle, aux Cenci, dont les derniers descendants sont célèbres par leur fin tragique sous le pontificat de Clément VIII. Leurs biens confisqués enrichirent les Borghèse sous le successeur de Clément. Paul V, élu en 1605, accumula sur ses neveux, pendant quinze années, toutes les richesses et tout le pouvoir dont il disposait. Il donna les jardins des Cenci à l'un d'eux, Scipion Caffarelli, qu'il avait fait cardinal. Celui-ci construisit l'habitation principale, qui fut agrandie au dix-huitième siècle. Pendant deux cents ans les princes Borghèse entassèrent dans leur villa, comme dans leur palais à l'intérieur de Rome, une prodigieuse quantité d'œuvres d'art. C'était le luxe ordinaire de l'aristocratie romaine; ils y dépassèrent tout le monde. « Vous avez vu les Borghèse à la ville, écrivait le président de Brosses en 1739; voulez-vous les venir voir à la campagne, hors de Rome, près de la porte du Peuple, où vous ne les trouverez pas moins magnifiques? Leur maison de campagne et celle des Pamfili sont, à mon gré, les plus belles de Rome, soit par l'étendue, soit par l'agrément des jardins, soit par le nombre prodigieux des choses rares qu'elles contiennent. La villa Borghèse fourmille de statues antiques et modernes en dedans et au dehors. Le jardin a de longues allées, des parterres, des bois, des parcs, des volières. La maison a des incrustations de bas-reliefs, des colonnes de porphyre, des tables et des vases de marbre précieux, divers tableaux, et une galerie pleine, ainsi que le reste des appartements, d'incomparables statues. Vous y verrez le Gladiateur combattant, le coryphée des statues antiques... Les Borghèse le trouvèrent dans les ruines

d'Antium du vivant de leur oncle le pape Paul V. Vous y verrez l'Hermaphrodite, autre antique de la première classe, trouvée dans les jardins de Salluste... plus, le Faune portant dans ses bras le petit Bacchus; plus, le Bélisaire mendiant; plus, Sénèque expirant dans le bain, statue de basalte tirant sur la pierre de touche....» [1]

Tous ces morceaux renommés faisaient dès lors l'admiration des voyageurs de tous pays et jouissaient d'une renommée européenne. Nous trouvons dans la traduction italienne, par Longhena, de la Vie de Raphaël, de Quatremère de Quincy, un fait curieux qui prouve que leur valeur pouvait être plus justement appréciée par les étrangers que par quelques-uns de leurs possesseurs. Le prince Marc-Antoine, héritier de l'immense fortune des Borghèse, voyageant au siècle dernier en France et en Angleterre, ne fut pas peu surpris de ne point marquer par son opulence et son luxe à côté d'un grand nombre de grands seigneurs et de lords autant et plus riches que lui. Mais toutes les fois qu'on l'annonçait pour un Borghèse, chacun s'empressait de le féliciter pour le *Gladiateur*, pour l'*Apollon*, pour le *groupe de Daphné*, du Bernin; pour le tableau des *Grâces*, du Titien; pour la *Mise au tombeau*, de Raphaël; et pour tant d'autres précieux monuments de l'art qu'il possédait dans son palais et dans sa villa, ce qui faisait dire à tout le monde qu'il était heureux. Il avoua depuis avoir ainsi appris pour la première fois quel était le prix de tant de chefs-d'œuvre qu'il ne connaissait réellement pas auparavant. Depuis ce moment, il changea complétement de manière de vivre. Au lieu de chercher à attirer l'admiration par l'étalage de la richesse, de retour à Rome il s'appliqua à protéger les arts, fit faire des fouilles, élever des palais, acquit des objets d'art précieux, et employa une grande partie de sa fortune à embellir encore sa magnifique villa.

On sait comment les plus belles antiques de la collection sont venues en France. Les fils de Marc-Antoine se montrèrent partisans de la révolution française, et l'un d'eux, Camille, dévoué ensuite à la cause de Napoléon, épousa, en 1803, sa sœur Pauline Bonaparte, veuve du général Leclerc. Il céda plus tard à son beau-frère, pour la somme de huit millions, prix d'estimation, les trésors de la villa Borghèse. Une partie de cette somme était payable en domaines dans le Piémont, domaines qui furent revendiqués par le roi de Sardaigne après la chute de l'empire. Louis XVIII accéda à une transaction en vertu de laquelle la France ne conserva que cent quatre-vingt-quinze morceaux de sculpture, parmi lesquels nous nous contenterons de citer le *Gladiateur*, le *Marsyas*, le *Faune* tenant Bacchus dans ses bras et le *Faune aux castagnettes*, un *Centaure* dompté par un génie, un *Cupidon* essayant son arc, le *Silène* à l'enfant et le beau cratère de marbre, des jardins de Salluste, trouvé en même temps que cette dernière statue, et qui est connu sous le nom de *vase Borghèse.*

La villa possède encore cependant de beaux ouvrages antiques réunis sous le portique et dans les salles du Casino, l'ancienne résidence d'été, qu'il ne faut pas confondre avec le Casino de Raphaël ou villa Olgiati, qui était autrefois un des ornements du parc et qui a été démoli en 1849; les arabesques de Raphaël qui décoraient ses murs avaient été auparavant transportées au palais Borghèse à Rome. La villa, qui touche aux murs de Rome, a souffert de cette situation pendant le siége de 1849. Pour fortifier la ville de ce côté et en rendre les approches moins faciles, les républicains romains abattirent une partie des arbres qui en étaient le plus voisins; la maison du jardinier que représente notre gravure, et les cyprès et les pins qui l'entourent, ont été détruits à cette époque, ainsi que le portique égyptien de mauvais goût placé à l'entrée du parc, qu'on a jugé à propos de reconstruire, comme l'atteste l'auteur d'un récent voyage en Italie.

« Cette villa Borghèse, dit M. Taine, est un vaste parc de quatre milles de tour, semé de bâtiments de tout genre. A l'entrée est un portique égyptien du plus mauvais effet; c'est quelque importation moderne. L'intérieur est plus harmonieux et tout classique : ici un péristyle, là un petit temple, plus loin une colonnade en ruine, un portique, des balustres, de grands vases ronds, une sorte de cirque. Le terrain onduleux courbe et relève de belles prairies, toutes rouges d'anémones molles et tremblantes. Les pins, séparés à dessein, profilent dans l'air blanc leur taille élégante et leur tête sérieuse. Aux détours des allées, les fontaines bruissent, et, dans les petites vallées, les grands chênes encore nus dressent leurs vaillants corps de héros antiques. J'ai été élevé et nourri dans le Nord; à leur aspect j'oubliais toutes les beautés de Rome : les fabriques et les églises n'étaient plus rien auprès de ces vieux êtres noueux, de ces grands combattants de mes chères forêts qui allaient revivre, et dont le vent moite appelait déjà les pousses. Ils délassent délicieusement des monuments et des pierres... On reste ici des après-midi entières à regarder les chênes verts, la vague teinte bleuâtre de leur verdure, leurs rondeurs aussi amples que celles des arbres de l'Angleterre... A côté d'eux les pins parasols, droits comme des colonnes, portent leur coupole dans le pacifique azur; on ne se lasse pas de suivre ces rondeurs qui se suivent et se mêlent, le petit frémissement qui les agite, la courbure gracieuse de tant de nobles têtes éparses au milieu de l'air transparent... » La description se termine par une vive peinture du soleil jetant ses derniers feux sur les marbres et les troncs séculaires. Ces impressions, que le voyageur moderne a recueillies dans sa promenade à la villa Borghèse, diffèrent un peu de celles qu'y venait chercher, il y a un siècle, le spirituel président de Brosses, plus curieux de statues antiques que de beaux arbres et de soleils couchants. Les meilleures statues ont été enlevées; mais le parc, on le voit, n'a rien perdu de son charme ni de sa grandeur.

[1] Le Gladiateur est actuellement au Musée du Louvre, ainsi que le Faune et la statue de Pêcheur africain dans laquelle on avait cru reconnaître l'image de Sénèque, par suite d'une restauration faite au seizième siècle.

MADEMOISELLE DE CLARET.

LETTRES ÉCRITES PAR ALAIN BEAUSIRE, SON ANCIEN SERVITEUR.

1784-1798.

> Il n'y a pas d'héroïsme à payer ce qu'on doit : or, pousser même jusqu'au sacrifice de sa vie l'accomplissement d'un devoir, ce n'est que loyalement acquitter sa dette. L'héroïsme ne commence qu'au delà des exigences légitimes du devoir.
>
> MICHEL MASSON.

I.

Le messager qui passera jeudi prochain par Chanceaux remettra, de ma part, à Geneviève Beausire, ma cousine germaine, un petit sac de toile ficelé et cacheté, contenant 125 écus de 6 livres. C'est mon présent de noces pour sa petite-fille, la Simonne, ma filleule, afin qu'elle puisse épouser au plus tôt le fils cadet à François Mauvielle, le maître forgeron de Bussy-le-Grand, puisque, suivant ce que vous m'en avez marqué, monsieur le maître d'école, elle a ce garçon dans l'idée depuis les fêtes de la Saint-Jean dernière.

On sera bien étonné chez Geneviève quand vous irez y donner connaissance de cette lettre dont je suis forcé de

vous importuner, attendu que la Simonne, qui a, m'a-t-on dit, assez d'heures de reste pour ne jamais manquer la danse aux assemblées du pays et des environs, n'a pas pu trouver jusqu'à présent le temps d'apprendre à lire. Quant à sa grand'mère, c'est différent; on ne pourrait sans injustice lui reprocher son ignorance comme un tort volontaire. On ne faisait pas l'école chez nous dans notre jeune temps.

Je me représente ma filleule à l'annonce de mon envoi; elle va faire une croix à la cheminée et s'écrier : « Mon parrain pense à nous! il faut que le pauvre bonhomme soit bien malade! »

Pour si peu que la santé du bonhomme Alain puisse l'inquiéter, il est juste que je la rassure. Dites-lui, monsieur le maître d'école, que, grâce à Dieu, la lourde soixantaine ne me pèse guère plus qu'à elle-même ses légers dix-huit ans. Ajoutez que si on reçoit rarement de mes nouvelles au pays, et encore moins souvent de mes cadeaux chez la cousine Geneviève, ce n'est ni par cause d'oubli, ni par calcul d'avarice de ma part. Les 125 gros écus qui vont se mettre en route prouveront suffisamment, je l'espère, que je ne manque ni de mémoire, ni de bonne amitié à l'égard des deux uniques parentes qui me restent en ce monde.

Le service qui me retient au château de Claret me force, chaque année, d'ajourner à l'an prochain le voyage que je veux faire à Chanceaux, où, pour cause, je ne me presse pas d'écrire. Les seules personnes que mes lettres pourraient intéresser sont malheureusement incapables de s'en donner lecture l'une à l'autre.

Il y a bien les cadeaux qui, à certaines dates, comme l'anniversaire de la naissance, la fête du saint patron et le renouvellement de l'année, sont pour un parrain généreux une bonne façon de correspondre régulièrement avec sa filleule. Ce moyen-là, je ne l'ai pas autant négligé qu'on pourrait le croire. Il n'y a point paru, il est vrai, et cependant, depuis nombre d'années, aux époques voulues, j'ai toujours eu la somme prête pour le présent dû à celle que j'ai nommée au baptême.

Je n'ai rien envoyé, voici pourquoi :

Chaque fois qu'une de ces occasions de dépense s'est présentée, la pensée de l'établissement de la Simonne m'est venue à l'esprit, et, au lieu de céder à la tentation de me rappeler au souvenir de ma filleule sans grand profit pour elle, j'ai soigneusement mis en réserve l'argent que je destinais à mon cadeau de fête ou de jour de l'an. C'est ainsi que, d'épargne en épargne, j'en suis arrivé à pouvoir vous dire aujourd'hui : « Je sais de bonne part que le père Mauvielle ne voudrait pas pour son fils d'une femme sans dot; mais qu'importe! On peut dès à présent s'occuper de la noce. Grâce aux économies de son vieux parrain, la Simonne apporte en mariage tous les cadeaux de fête, de jour de naissance et de nouvelle année qu'elle n'a pas reçus, c'est-à-dire 750 livres.»

A propos de noces, il me serait agréable d'apprendre que celles de ma filleule pourront avoir lieu le 22 mai prochain. Ce n'est pas que je me propose d'assister à la bénédiction nuptiale; je ne peux pas même en avoir le désir. On aura tant besoin de mon service au château ce jour-là! Si j'indique particulièrement cette date, c'est afin qu'il y ait fête pour tout ce qui tient à moi en même temps que pour moi.

Voici au plus bref la grande nouvelle :

Le 22 mai prochain, Mlle de Claret se marie!

II.

Hier donc ont eu lieu les deux mariages qui m'intéressaient. Je me réjouis, ma chère filleule, de pouvoir te féliciter du tien sans qu'il soit besoin de t'envoyer mes félicitations par l'entremise du maître d'école; c'est ton mari qui te lira ma lettre. Cette certitude que rien de ce que j'aurai à t'écrire ne passera plus maintenant sous les yeux d'un étranger me soulage le cœur plus que je ne saurais te le dire. Tu as compris, sans doute, par ces premiers mots, que le cœur de ton parrain n'est pas aussi content qu'il devrait l'être à ce lendemain de noces.

Il ne s'agit pas de toi, ma Simonne; tu as épousé un brave garçon, tu étais une honnête fille, tu seras une honnête femme, et comme tes devoirs à la maison ne manqueront pas de te déshabituer de la danse, vous ferez, j'en réponds, Jean Mauvielle et toi, un bon, un heureux ménage.

Mon inquiétude est ailleurs.

J'ai vu naître Mlle de Claret, je l'ai soignée enfant; jeune fille, je l'ai continuellement servie : aussi personne, j'ose le dire, ne peut se flatter de la mieux connaître et de pouvoir parler d'elle plus savamment que moi.

Pour ne rien exagérer, je me bornerai à affirmer que, comme fille pour ses parents, comme maîtresse pour ses serviteurs, comme sœur de charité pour les pauvres et pour les malades, elle est parfaite. Je ne lui connais qu'un défaut : elle aime trop ceux qu'elle aime. Habituée à se dévouer entièrement ainsi qu'à toute heure, elle appelle cela faire son devoir journalier. Je me suis souvent tourmenté de cette idée : où trouvera-t-elle jamais le mari qu'elle mérite? Elle croit l'avoir trouvé, et le mariage est fait.

Est-ce parce que je voulais trop pour Mlle de Claret que je la plains de n'avoir pas rencontré mieux? A-t-elle d'ailleurs mal rencontré? Elle est plus à même que moi d'en juger; cependant, j'ai un triste doute. Pour le chasser, j'ai beau me dire que toujours, depuis qu'elle a pu manifester un penchant ou prendre une résolution, mon sentiment mûrement réfléchi s'est trouvé d'accord avec son élan de sympathie à première vue, comme aussi toujours ma raison a trouvé que ses résolutions étaient ce qu'il y avait de plus raisonnable au monde; je le répète : j'ai beau me dire cela, il ne m'est pas possible de faire sortir du fond de mon cœur le consentement qu'elle n'avait pas à me demander pour son mariage. Mademoiselle a dû bien choisir, c'est positif; mais ce qui ne l'est pas moins, c'est que, pour la première fois, je suis en désaccord avec elle sur son choix : cela m'étonne au point que j'en suis effrayé pour elle.

Je dois l'avouer, cependant, ma prévention contre mon nouveau maître tient à un petit venin de rancune qui me rend sans doute injuste envers lui.

L'autre jour, je traversais le salon au moment où Mademoiselle renseignait son futur sur les différentes personnes attachées au service du château.

— Celui-ci, dit-elle en me désignant, c'est Alain, notre plus ancien serviteur. Mon père était encore enfant quand Alain est entré au service de notre famille; il m'a élevée. Vous aurez, j'en suis sûre, de la bonté pour tous les autres; je vous demande pour lui quelque chose de plus.

Je m'inclinai respectueusement, attendant ce que le fiancé de Mademoiselle allait lui répondre d'obligeant pour moi. Voici sa réponse :

— Si ce brave homme sert ici depuis tant d'années, il est temps qu'il se repose.

Peut-être Mademoiselle a-t-elle pris cela pour la preuve d'une bonne intention en ma faveur; quant à moi, ces paroles m'ont troublé comme une menace et blessé comme une injure.

Depuis si longtemps que je donne ma vie à mes maîtres, j'en étais arrivé à croire qu'ils appartenaient au moins un peu à celui qui leur appartient tout à fait; je m'imaginais que pour qu'il pût y avoir séparation entre eux et moi, il

ne fallait pas seulement leur volonté, mais encore mon propre consentement. J'avais oublié qu'ils ont eu et qu'ils ont encore chaque jour le droit de me dire : « Tu as servi, on t'a payé ; nous sommes quittes : va-t'en. »

Mais voilà que j'attriste ma lettre. Je m'arrête ici en espérant pour ma filleule Simonne, femme Mauvielle, tout le bonheur que je souhaite à ma jeune maîtresse, Mme Rovère de Saint-Marc, marquise de Fontvielle, née demoiselle de Claret.

III.

Puisque ton mari avait l'intention de quitter la forge du père Mauvielle et de s'établir à son à part aussitôt après la noce, j'applaudis de tout mon cœur à son heureuse idée d'aller se fixer à Chanceaux plutôt que de se tenir à son Bussy-le-Grand, où, excellent ouvrier, ainsi qu'on le dit, il risquerait de faire du tort à son père. Il n'est pas bon qu'entre proches comme ils sont, il y ait rivalité de boutiques et contrariété d'intérêts. Quand le père et le fils, étant du même métier, ne se décident pas à ne faire qu'une seule bourse dans la même maison, ils n'ont chance de continuer à s'aimer que s'ils prennent le parti de s'aimer de loin. La distance est ce qui vaut le mieux après l'association, qui est ce qu'il y a de meilleur.

Ainsi tout le monde gagnera à votre installation à Chanceaux, surtout la cousine Geneviève, ta grand'mère, qui n'y tenait plus d'ennui depuis ton départ, au dire du maître d'école, par qui je continue à être au courant de ce qui se passe chez vous. Geneviève avait déjà parlé de vendre son petit bien pour venir se loger près de toi à Bussy-le-Grand. Elle te faisait là un sacrifice énorme. A son âge, un pareil déplacement, un changement complet d'habitudes, c'est pénible et dangereux ; il y a des vieillards qui en meurent : je saurai bientôt si je suis de ceux-là.

C'est, dit-on, dans la maison, au fond de la ruelle Giraud, dont le jardin est bout à bout avec celui de ta grand'mère, que toi et ton mari vous allez demeurer. Dis, en ce cas, à la cousine Geneviève de disposer pour moi la petite chambre que tu occupais chez elle : de ma fenêtre je verrai les tiennes, et, en criant un peu, nous pourrons nous entendre de chez l'un chez l'autre.

Je ne sais pas si tu comprends que je prends le plus long pour t'apprendre un événement qui passe ma raison au point que je crois faire un mauvais rêve, quoiqu'il n'y ait rien de plus réel et de plus prochain.

Je quitte demain le service du château !

Ne te hâte pas de dire, témoignant que c'est me plaindre assez : « Mon pauvre parrain, on le trouve trop vieux pour servir ; on lui donne sa retraite ! » — Non, ce n'est pas comme un bon serviteur usé au travail que je suis congédié ; ou, pour te dire l'entière vérité, on ne me met pas à la retraite, on me chasse !

Mon Dieu oui, ma chère Simonne, je suis chassé !

A présent que ce terrible mot est écrit, je vais tâcher de te raconter, au plus court possible, comment la chose est arrivée.

J'avais bien deviné du premier abord que je ne conviendrais pas à M. le marquis de Fontvielle. Il est très-fier, et comme il paraît qu'il n'a pas l'habitude de laisser faire chez lui un long séjour aux domestiques, il ne comprend pas que celui qui a vieilli au service d'une maison puisse parler à ses maîtres autrement que le nouveau venu de la veille. Sa fierté prend pour une familiarité blessante ce que, dans la façon de se parler journellement, les bons rapports qui datent de loin ont mêlé d'affection au respect.

Depuis quelque temps, je le voyais bien, M. le marquis cherchait un prétexte pour m'obliger à sortir du château. Mais l'amitié qu'en toute occasion me témoigne ma jeune maîtresse l'embarrassait beaucoup. La crainte de causer un chagrin à sa femme, pour qui, je dois en convenir, il se montre très-bon, très-aimant, l'emportait sur sa mauvaise intention à mon égard. Cette mauvaise intention s'était surtout manifestée le lendemain d'un jour où, pour chasser certains doutes que je ne puis m'empêcher d'avoir à propos de la vie passée de mon nouveau maître, je m'étais avisé d'en causer avec son valet de chambre. J'avais oublié que ce garçon n'étant entré au service du marquis qu'un mois environ avant le mariage, il lui était impossible de me rassurer sur ce qui, d'instinct seulement, je le confesse, me causait de l'inquiétude. M. de Fontvielle m'a-t-il entendu ? Est-ce son valet de chambre qui, pour se donner le mérite d'une discrétion qu'il ne pouvait pas ne pas avoir, lui a rapporté notre entretien ? A cela, je ne saurais que répondre. Ce qu'il y a de certain, c'est que le lendemain il m'a été impossible de ne pas prendre pour moi une réflexion faite tout haut par M. le marquis sur les valets curieux et sur l'espionnage domestique.

Je t'ai dit, ma chère filleule, que le mari de Mlle de Claret n'attendait qu'un prétexte pour se débarrasser de moi ; le prétexte ne naissant pas naturellement de lui-même, il l'a fait naître.

L'invention est si abominable, si odieuse, que lorsque je me représente ce qu'il faut avoir de mauvais dans l'âme pour pouvoir l'imaginer, je ne puis m'empêcher de me dire : Celui que Mademoiselle a épousé est peut-être bien, comme il le prétend, un Rovère de Saint-Marc, marquis de Fontvielle, ancien capitaine de la garde du pape à Avignon. Jusqu'à preuve du contraire, je l'admets : c'est un vrai gentilhomme ; mais ce qu'il y a de mieux prouvé pour moi, c'est qu'à coup sûr M. le marquis est un malhonnête homme.

Ce matin, je portai chez lui une lettre que je venais de recevoir des mains du messager ; M. de Fontvielle la prit. Je me retirais, lorsque, me rappelant, il me fit revenir sur mes pas.

— Je vous prends à témoin, dit-il à sa femme, que votre fidèle Alain m'épargne le soin de décacheter mes lettres.

Et il lui montra la lettre ouverte.

Injustement accusé, je me récriai avec la vivacité de l'indignation.

— De cette fenêtre qui donne sur l'avenue, je vous ai vu la lisant, reprit-il, mais je ne m'en inquiétais pas ; j'ignorais qu'elle fût pour moi.

L'audace du mensonge me coupa la parole.

— Ma bonne amie, dit-il à Mme la marquise, ce valet vous appartient, et non pas à moi : c'est donc à vous d'en faire justice.

Ma jeune maîtresse, les larmes aux yeux, m'a dit :

— Coupable ou non, il faut nous quitter, Alain.

Je te le jure, Simonne, quand j'ai remis la lettre au marquis, elle était encore cachetée.

Que Dieu veille sur vous, mademoiselle de Claret ; vous avez épousé un scélérat !

La suite à la prochaine livraison.

HENRY CAVENDISH

LE GENTILHOMME SAVANT.

Soit que le descendant d'une race titrée, héritier des noms et armes de ses aïeux, cédant aux séductions de l'étude, y dévoue laborieusement sa vie, et ajoute, par ses propres découvertes, aux progrès de la science ; soit que le pauvre enfant du peuple, poussé par une irrésistible vocation, illustre dans les arts ou dans les lettres le nom qu'il

a reçu de son père, nom d'un obscur artisan, c'est, de nos jours encore, pour le vulgaire, un égal sujet d'étonnement. Pour qui réfléchit un moment, s'il y a lieu de s'étonner, ce n'est pas de devoir de grandes œuvres à de grands esprits, mais bien de voir les gens s'émerveiller, moins de ce qu'ont fait de tels hommes, que de l'avoir pu faire étant ce qu'ils étaient. Et qu'étaient-ils donc au demeurant? On l'a dit : des hommes, rien de plus, mais rien de moins; c'est-à-dire des égaux devant Dieu, qui fait naître où il lui plaît les intelligences d'élite.

Dans les routes ouvertes à l'activité humaine, nul point de départ, du plus bas au plus haut, ne condamne fatalement le génie à un point d'arrêt immuable. Le génie n'est le privilége d'aucune caste : notre Jacques Amyot, précepteur de deux fils de roi qui régnèrent à leur tour, naquit dans une misérable chaumière; et le savant astronome



Une Leçon de physique. — Dessin de Bocourt, d'après une gravure anglaise à la manière noire.

qui, au treizième siècle, dressait les Tables Alphonsines, porta la couronne de Castille.

Sans lever les yeux jusqu'au trône, il faut cependant ne pas regarder au-dessous de ce que, dans l'ordre social, on nomme les régions élevées, pour rencontrer l'homme éminent que nous nous plaisons à croire représenté dans ce tableau d'une leçon de physique. Est-ce lui, en effet, que nous voyons là? on ne peut l'affirmer; mais, certes, ce pourrait l'être. Admettons la supposition, et, avant d'aborder la leçon du professeur, disons, en quelques mots, sa vie.

Henry Cavendish est un contemporain, pour nous vieillards du moins, qui, enfants, l'aurions pu connaître. Il touchait à sa quatre-vingtième année quand il mourut, à Londres, le 24 février 1810.

Descendant des ducs de Devonshire, mais d'une branche

cadette, ce qui peut s'entendre maltraitée par la fortune, son amour pour la science, l'absorbant tout entier, ne lui laissa pas le loisir nécessaire pour solliciter à la cour ce qu'on appelle des faveurs. Aumônes accordées par la royauté à l'importunité des mendiants issus de noble lignée. Par sa naissance, Henry Cavendish appartenait à un rang où la vie oisive mène seule à ces hauts emplois largement rétribués qui n'imposent à leurs titulaires que la servitude du rien faire. Superbe fainéant, il pouvait obtenir beaucoup. Vaillant travailleur, comme physicien et comme chimiste, on décida qu'il avait dérogé, et pour l'en punir on le laissa dans sa médiocrité. Mais peu importait à lui, l'un des créateurs de la chimie moderne, de faire ou non son chemin dans le monde, pourvu qu'il fît faire seulement un pas à la science. Tandis que d'autres, s'agitant, à leur grand péril, se donnaient le souci d'expérimenter le poids, d'ailleurs variable, de la faveur royale, le savant gentilhomme, retiré paisiblement dans son laboratoire, déterminait la densité moyenne du globe et pouvait dire, d'après son volume connu, ce que pèse le monde! Et aussi, tandis que beaucoup d'autres, afin de s'entre-nuire, usaient leurs veilles à combiner de petites intrigues, Henry Cavendish, curieux uniquement des manœuvres de la nature, étudiait la combinaison des gaz et découvrait la composition de l'eau. Cette découverte, Priestley l'avait pour ainsi dire effleurée, mais sans s'y arrêter. Donc, c'est à Cavendish qu'en revient l'honneur. La gloire de Lavoisier est de l'avoir vérifiée, prouvée irréfragablement, et enfin vulgarisée.

On le sait, c'est dans un état voisin de la pauvreté qu'était né le descendant des ducs de Devonshire. Or, si pour lui-même il se contentait d'un ménage et d'une cuisine modestes, l'entretien de son laboratoire de chimie et de son cabinet de physique l'obligeait parfois à de grosses dépenses. Qu'on se rassure, néanmoins, sur l'issue des luttes que Cavendish dut avoir à subir pour satisfaire aux besoins de la science. D'abord, sans doute, il connut les tourments de la gêne; mais, à la fin, il lui fut possible de suffire à tout. Un sien oncle, par sa mort, le mit en possession d'une fortune assez ronde pour que le savant pût laisser, dit-on, après lui, trente millions à ses héritiers.

La fortune, survenant tout à coup chez lui, ne ravit pas un jour à ses études et ne lui fit rien changer des habitudes de sa vie. Son délassement favori, lorsqu'il descendait des hauteurs de la science, consistait à répéter devant quelques amis, devant des enfants surtout, les curieuses expériences de la physique élémentaire. Ainsi, on l'a pu voir souvent, comme dans l'image qui est le prétexte de ces lignes, démontrer, à la lumière du métal en combustion dans l'oxygène, comment il nous faut toute la quantité d'air qui nous environne pour entretenir en nous la vie par le jeu de la respiration. L'explication du savant ne suffisait pas toujours pour convaincre son auditoire, il fallait la confirmer par l'expérience; ce qui revient à dire : il fallait qu'un vivant souffrît.

Cette convaincante mais cruelle expérience, nous la voyons ici. L'oiseau jaseur a passé de sa cage, où l'air circule librement, dans le globe de verre qui s'ajuste sur la machine pneumatique [1]. Le double corps de pompe, qui aspire l'air contenu dans le globe, est mis en mouvement à chaque coup de piston. La voix de l'oiseau s'éteint, son corps s'alourdit, ses ailes se ferment, le mouvement cesse, il ne respire plus, il va mourir. L'expérience est curieuse, et elle intéresse fort les endurcis. Quant aux deux jeunes maîtresses du patient, c'est lui seul qui les intéresse; elles maudissent intérieurement la science barbare qui se fait un jeu de la vie; le démonstrateur veut les rassurer; il ouvre le robinet et leur montre leur ami qui, peu à peu, relève la tête, étend les ailes et recouvre la voix dans sa prison de verre, où l'air est rentré en grondant. Mais aucune parole ne peut rassurer ces pauvres fillettes si fort affligées : l'une ne cessera de pleurer, l'autre n'ôtera les mains de devant ses yeux que quand, replacé dans sa cage, l'oiseau aura joyeusement battu des ailes et de nouveau chanté sa chanson.

[1] Voy., sur les Machines pneumatiques et leurs effets, notre t. XX, 1862, p. 219-222, 259-262.

HISTOIRE D'UNE COMÈTE.

Suite. — Voy. p. 38, 94, 123, 187, 214.

Un autre événement faillit encore mettre un terme aux études de notre Comète. A son antépénultième passage, elle crut entendre les derniers soupirs de la Terre. Un flux énorme s'en échappait, des torrents avaient envahi les terres intérieures; plaines et montagnes semblaient submergées, comme si la mer eût franchi les barrières de son royaume pour transporter sur les anciens continents sa domination mortelle. Mais quand le globe eut tourné dans la soirée de 180 degrés et eut présenté son autre hémisphère, la Comète reconnut que ce déluge n'était pas universel; qu'il s'étendait seulement vers les régions primitives de l'Asie, et que les deux gigantesques triangles américains rayonnaient au soleil, riches d'une végétation splendide, d'espèces animales à l'apogée de leur domination, et d'une humanité plongée dans la vie et dans l'adoration de la nature. C'étaient les ancêtres des Toltèques, qui devaient être remplacés par les Chichimèques d'abord, par les Aztèques ensuite, lesquels devaient englober aussi les Tapanèques, les Colhues, les Tlatélolgues, etc., et fonder la ville célèbre de Ténochtitlan sur les îles du lac Tezcuco, lesquelles îles devaient elles-mêmes se réunir un jour en une seule pour donner une base solide à la capitale du Mexique. On voyait encore les montagnes où Manco-Capac devait un jour fonder la république des Incas, adorateurs du Soleil, et où Pizarre apparaîtrait pour fonder par la conquête la vice-royauté du Pérou. Entre les deux Amériques, on distinguait une multitude de petits États désunis. La Comète pensa avec raison que dans le cas où le monde asiatique aurait le malheur de s'endormir au fond des flots, le monde américain serait bien capable de le remplacer. Mais elle eut bientôt lieu d'espérer que les jours de l'humanité n'étaient aucunement en danger. Tandis que ce nouveau monde s'éveillait à son tour, l'ancien continuait de grandir, à part la petite fraction accidentellement noyée. L'Égypte possédait une véritable cité, où l'on distinguait des palais et des tours, et le commencement d'une informe sculpture; de hautes pyramides orientaient le pays. Les grandes capitales de l'Inde se fondaient. L'Europe s'apercevait déjà elle-même de son existence; ouvrant sa paupière sous son ciel lumineux, elle remarqua qu'il faisait grand jour et voulut se lever. Dans l'Australie, la Comète ne voyait toujours que de grands singes occupés à se faire mutuellement les plus horribles grimaces.

Elle observait encore, en compagnie de ces créatures humaines si diverses, d'étranges animaux qui n'existent plus de nos jours : l'*Elephas primigenius* ou mammouth, éléphant colossal de 15 à 18 pieds de hauteur, armé de longues défenses courbées en cercle, qui ne mesuraient pas moins de 4 mètres. En trouvant plus tard ses os fossiles mêlés à des ossements humains, on les prendrait pour des pièces d'hommes géants de 20 pieds de taille. On voyait aussi le rhinocéros *tichorhynus*, couvert de poils abondants, qui engendra les dragons légendaires gaulois des grottes sépulcrales; l'ours des cavernes, qui

se promenait à Montmartre, en compagnie du tigre gigantesque; le bœuf primitif et l'aurochs, que Jules César rencontra pour la dernière fois en revenant de Bibracte; le cerf *megaceros*, dont les bois, d'une énorme envergure, mesuraient 3 à 4 mètres d'écartement, et qui fut la proie des premiers chasseurs à l'arbalète; enfin, des oiseaux superbes, comme on n'en voit plus, le *dinornis* ou l'*epiornis*, dont les œufs étaient longs de 25 centimètres, et qui, gigantesques autruches, faisaient une très-belle figure placés à côté de l'homme.

Nos aïeux les Celtes, de race indo-germanique, connurent ces derniers respectables rejetons des générations antédiluviennes. Ces braves ancêtres méritèrent l'attention de notre Comète, comme cent mille ans auparavant les mégathériums et les dinothériums se l'étaient attirée; et c'est une remarque digne d'être méditée, que le même astre sur lequel nos yeux se reposent aujourd'hui fut contemplé jadis par des yeux éteints depuis des siècles et par des races disparues pour jamais dans le gouffre des âges. C'est ainsi que passent les êtres éphémères qui nous représentent en apparence toute existence, tandis que la nature universelle, à laquelle nous ne songeons pas, demeure permanente dans sa calme grandeur.

C'est en l'an 1254 avant la naissance de Jésus-Christ que notre vénérable voyageuse fit son avant-dernier passage en vue de la Terre. Nos aïeux, disions-nous, vivaient encore de la vie naturelle primitive, au sein des forêts ombreuses du pays qui devait être la France, bornant leur ambition au rivage qui les avait vus naître, et jouissant en paix de la lumière du ciel et des biens de la Terre.

Leurs grands-oncles, que nous avons aperçus il y a quelques milliers d'années dans l'Orient, menaient encore la vie joyeuse et tourmentée de la conquête, tandis qu'ils vivaient tranquillement dans les forêts de leur patrie adoptive. Bientôt ils descendront au sud, laissant derrière eux les Cimmériens, les Scordisques, les Taurins, les Boïens et les Cimbres; mais ils veulent encore jouir du privilége de l'enfance. Ils monteront vers la grandeur. A l'opposé, ceux que nous avons vus sont successivement tombés en décadence. Les Égyptiens dorment, Memphis est morte, This rêve, Thèbes aux cent portes veille; mais bientôt tout cela sera emporté par le vent du désert. Autant de civilisations disparues. Babylone, fondée depuis quinze cents ans, est déjà tombée, et Ninive qui lui succéda est en ruine. Ecbatane allait paraître, puis disparaître pour Persépolis, qui tomberait aussi elle-même. Assyriens, Mèdes, Perses, Chaldéens, n'étaient plus que des tronçons de serpent; dans l'autre monde, l'Amérique avançait avec lenteur. En Chine, on succédait à l'Inde, et le Soleil, répandant ses rayons calmes, enveloppait la nature immense dans une lumière en repos. Naguère un petit peuple était sorti d'Égypte; maintenant il se fixait le long de la mer, mais il n'avait pas encore de rois. Enfin, l'on voyait une petite île au bas de l'Europe, dont les habitants, venus là il y a huit cents ans seulement, se disaient antérieurs à la Lune, et prétendaient avoir été engendrés du limon de la terre, comme les cigales que leurs femmes portaient en témoignage dans leur chevelure. Un grand événement occupait alors les habitants du pays. Un nommé Pâris ayant enlevé une très-belle dame nommée Hélène, épouse légitime du roi Ménélas, et l'ayant emportée dans une petite ville d'Asie Mineure, à quelques degrés de là, toute la nation était sur pied. En un clin d'œil on eut fabriqué toute espèce d'armes, caparaçonné des chevaux, aiguisé des épées, poli des cuirasses, tissé des cottes de mailles, armé des carquois, forgé des boucliers, chaussé des jambières, enfilé des fers de lance, ferré des bâtons, chargé les bagages. La Comète n'avait jamais vu pareils préparatifs. Malheureusement, c'est-à-dire heureusement pour elle, elle ne put assister à la guerre entière, car l'assaut de la ville demanda dix ans à lui seul, et en dix ans la Comète avait parcouru quelque chose comme quatre-vingt-cinq millions de lieues; mais cela ne l'empêcha pas de trouver que l'on faisait beaucoup de bruit pour peu de chose, et de conjecturer que si les habitants de la Terre devenaient d'autant plus chicaneurs qu'ils prendraient plus d'âge, elle finirait par ne plus les honorer de son attention.

La suite à une prochaine livraison.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 46, 86, 126, 158, 191.

ÉTATS CONFÉDÉRÉS.

Le 6 novembre 1860, Abraham Lincoln, candidat du parti républicain, parti qui poursuivait l'abolition de l'esclavage, fut élu président des États-Unis. Cette élection fut suivie d'une agitation dans les États à esclaves.

Le 20 décembre 1860, la Caroline du Sud se retira de l'Union; cet exemple fut suivi, en janvier 1861, par les États du Mississipi, de la Floride, de l'Alabama, de la Géorgie et de la Louisiane, et en février par le Texas. Les États séparés se constituèrent, le 19 février 1861, en un État indépendant sous le nom d'*États confédérés d'Amérique*, et plus tard d'autres États à esclaves, l'Arkansas, la Caroline du Nord, le Tennessee, la Virginie, le Kentucky et le Missouri, se joignirent aux précédents; mais les États confédérés ne se composèrent, pendant la plus grande partie de leur existence, que de onze États. Le 31 mai 1861, la correspondance postale fut interrompue entre les États du Nord et ceux du Sud. Ceux-ci furent soumis en 1865.

On estimait, en 1860, la population des États du Sud à 9 millions d'habitants.

Les États confédérés ont émis des timbres-poste. On présume qu'il y a eu cinq émissions. Aucun timbre n'est piqué.

1. — *A*. Timbre rectangulaire, gravé, imprimé en couleur sur papier blanc. Dans un ovale, l'effigie de Jefferson Davis, président des États confédérés.

5 cents (0f.2575), — vert-émeraude, vermillon, sur papier blanc (nº 378).

2. — Type *A* en couleur différente.

B. Timbre rectangulaire, gravé, imprimé en couleur sur papier blanc. Dans un cadre ovale, le portrait d'un personnage inconnu vu presque de face.

5 cents (0f.2575), — vert-olive sur papier blanc (nº 378).
10 cents (0f.5150), — bleu id. (nº 379).







A. Nº 378. Ét. conf. *B*. Nº 379. Ét. conf. *C*. Nº 380.

3. — *C*. Timbre rectangulaire, gravé, imprimé en couleur sur papier blanc. Dans un médaillon ovale, le portrait du président Andrew Jackson, la tête vue de trois quarts et tournée à gauche.

Types *A* et *B* en couleurs différentes.

2 cents (0f.1030), — vert bleuâtre sur papier blanc (nº 380).
5 (0f.2575), — bleu foncé id. (nº 378).
(Épreuve en noir.)
10 (0f.5150), — rose ou roux id. (nº 379).

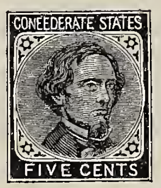
Il paraît que les timbres précédents ont été faits à la Nouvelle-Orléans.

4. — *D* et *E*. Timbre rectangulaire, gravé sur acier, imprimé en couleur sur papier blanc. *D*, avec l'effigie de John C. Calhoun (1782, † 1850), célèbre défenseur des principes et des droits du Sud, la tête presque de face. *E*, avec l'effigie de Jefferson Davis, la tête de trois quarts et tournée à droite.

Ces deux timbres ont été gravés à Londres par MM. de la Rue et Cie en 1861. C'est le bateau à vapeur le *Nashville* qui emporta d'Angleterre, en novembre ou en décembre 1861, le premier approvisionnement de ces timbres et les planches destinées à les imprimer. Le temps manqua pour terminer la gravure, et celle du timbre de 1 cent est restée inachevée.

1 cent (0f.0515), — orange sur papier blanc (no 381).
5 cents (0f.2575), — bleu-ciel (tirage de Londres), bleu foncé (tirage de Richmond) (no 382).

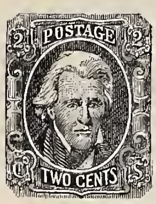




D. No 381. États confédérés. *E*. No 382.

5. — La dernière série se compose de 5 timbres : les timbres de 1 cent *D* et de 5 cents *E*, et de trois autres timbres émis en mai ou juin 1863. Ils sont rectangulaires, gravés et imprimés en couleur sur papier blanc. *F*. 2 cents, effigie de face du général Andrew Jackson, président de 1829 à 1837; *G*. 10 cents, portrait vu de profil et la tête à droite de Jefferson Davis; *H*. 20 cents, portrait de Washington, la tête de trois quarts et tournée à gauche.

2 cents (0f.1030), — carmin, rouge-brun, sur papier blanc (no 383).
10 (0f.5150), — 1o valeur en lettres, bleu clair; 2o valeur en chiffres, bleu foncé, bleu verdâtre, bleu clair, bleu-ciel, sur papier blanc (no 384).
20 (1f.0300), — vert foncé sur papier blanc (no 385).







F. No 383. États conf. *G*. No 384. États conf. *H*. No 385.

Timbres de bureaux de poste particuliers.

P. O. Baton Rouge, La. J. Mc Cormick.— Rectangulaire, imprimé en lettres.

5 cents, — carmin sur papier blanc couvert d'un petit dessin vert clair (no 386).

Charleston (État de la Caroline du Sud). *P. O. Charleston, S. C. Postage paid.* — 1863. Rectangulaire.

5 cents, — bleu sur papier jaune, blanc.

État de la Floride. *Florida express.* — Messager à cheval. Rectangulaire, gravé.

Noir sur papier bleu, rose, fauve clair (no 387).

Memphis (État de Tennessee). *Paid. Memphis Tenn.* — Ovale, gravé.

5 cents, — rouge foncé, rouge pâle, sur papier blanc.

Paid M. C. Callaway. — Rectangulaire, gravé.

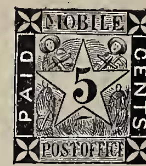
5 cents, — bleu clair sur papier blanc.

Paid R. H. Glass, P. M. — Rectangulaire, gravé.

5 cents, — bleu sur papier blanc.







No 386. Ét. conf. No 387. Ét. conf. No 388.

Mobile (État de l'Alabama). *Mobile Post office. Paid.* — Rectangulaire, gravé.

2 cents, — noir sur papier blanc.
5 — bleu id. (no 388).

Nashville (État de Tennessee). — *W. D. Mc Nish, P. M. Nashville, Tenn. Paid.* — 11 étoiles. Rectangulaire, gravé.

5 cents, — carmin, gris cendré, sur papier blanc bleuâtre.

Nouvelle-Orléans (État de la Louisiane). — *J. L. Riddell. New Orleans. Post office. Paid.* — Deux dessins. Rectangulaire, gravé.

2 cents, — bleu clair, vermillon, sur papier blanc (no 389)
5 — brun sur papier blanc, blanc bleuâtre.





No 389. États confédérés. No 390.

Richmond (État de Virginie). *Bucks Richmond express. Paid. Confederate states only.* — 1862. Rectangulaire, lithographié.

1 cent, — gris-ardoise sur papier blanc.
2 cents, — rose-hortensia pâle id.
5 — brun id.
10 — bleu id.
15 — vert-olive id. (no 390).
20 — rouge-brun, roux, id.

Les cinq derniers timbres ont été imprimés en noir.

Richmond postage. — Drapeau confédéré. Rectangulaire, gravé.

5 cents, — vert, violet, sur papier blanc.

Richmond city post. — Deux canons croisés. Rectangulaire.

Noir sur papier blanc.

Les deux timbres suivants, qui ont paru en août 1864, sont douteux; ils auraient servi à affranchir les lettres mises à bord des bateaux à vapeur qui forçaient le blocus des ports confédérés.

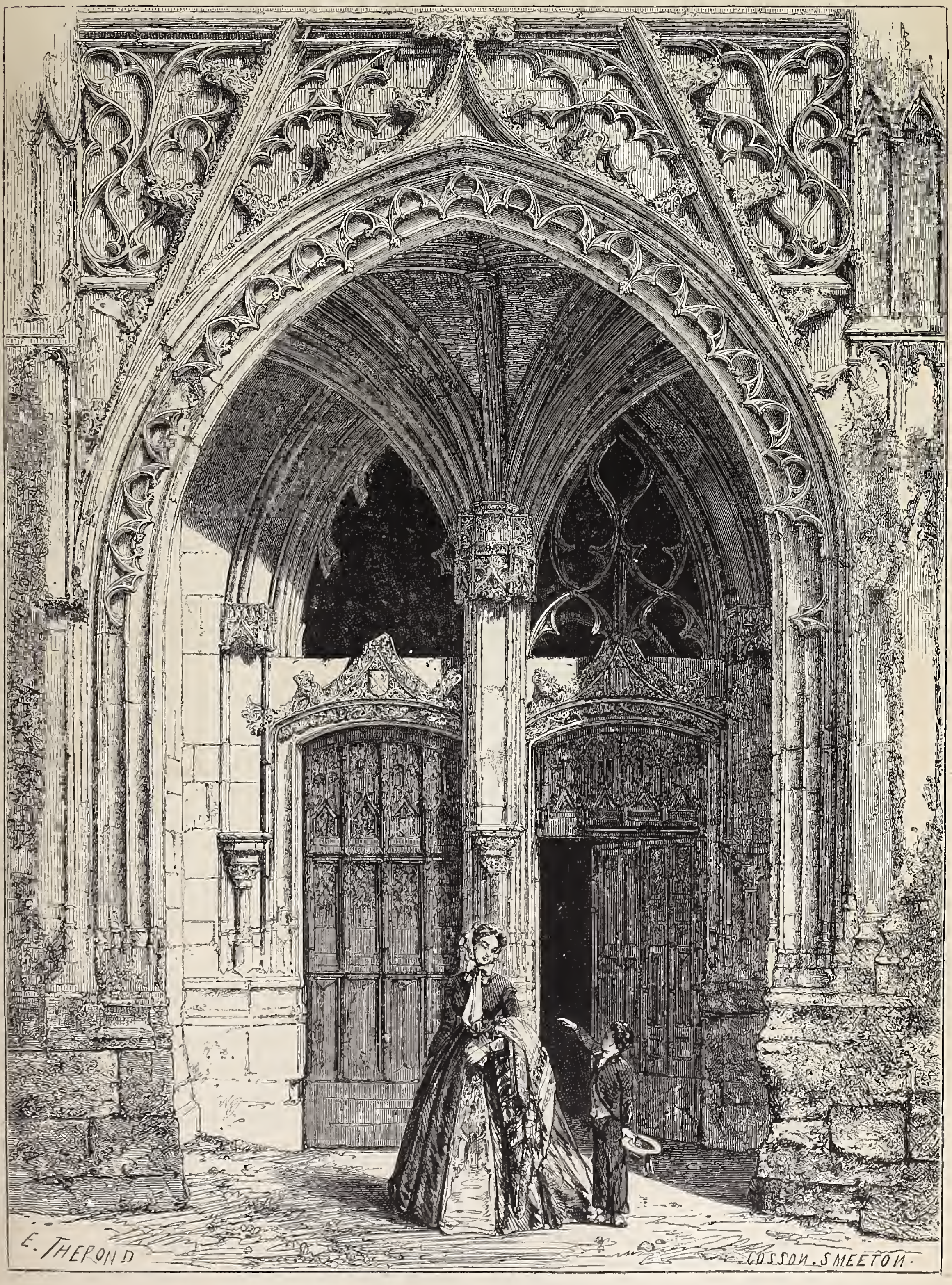
Confederate States N. A. Blockade Postge to Europe, ou *Postge to W. Indies.* — Rectangulaire, gravé.

50 cents, — *Postge to W. Indies.* Vert foncé, vert clair, orange, sur papier blanc.
1 dollar, — *Postge to Europe.* Bleu, vermillon, orange, sur papier blanc; noir sur papier rose.

La suite à une autre livraison.

ANCIENNE ÉGLISE DE SAINT-CLÉMENT,

A TOURS.



Portail latéral de Saint-Clément, à Tours. — Dessin de Thérond.

Ce qui, dans un monument, séduit le plus les artistes n'est pas toujours ce qui intéresse le plus les archéologues. En quel siècle a été construite cette église? Son style est-il pur et rare? exprime-t-il fidèlement le caractère de l'art à une époque déterminée? Est-ce là une œuvre originale qu'il importe de préserver de toute destruction, ou seulement une des innombrables copies d'un type qu'on n'est pas en danger de voir disparaître? Toutes ces questions, qui émeuvent l'érudit, laissent souvent assez froid le dessinateur. Il se peut même qu'il prenne plaisir à repro–

duire quelque partie d'un édifice qu'il voit bien n'être que d'une médiocre valeur, si au moment où elle frappe ses yeux elle est le théâtre de certains jeux de lumière et d'ombre dont le contraste lui plaît : une vive et pleine clarté au premier plan, une dispute et un partage de rayons et de ténèbres au deuxième; au delà, l'obscurité froide et profonde, ce peut être assez pour que l'artiste saisisse son crayon. Imaginez-le assis vis-à-vis sur une borne, sous le soleil, à peine préservé des ardeurs du ciel par les larges bords de son feutre, et vous aurez peut-être le sentiment de ce que lui fait éprouver l'opposition de ce fond ténébreux avec l'éblouissement du dehors. Nous supposons volontiers que c'est à peu près l'impression qui nous a valu ce dessin d'une des portes de Saint-Clément de Tours. Saint-Clément, situé à l'extrémité de la rue Saint-Martin, près du grand marché, n'est pas, en effet, une de ces églises renommées que l'on se croit obligé de réparer à grands frais ou que l'on classe parmi les monuments historiques : ce n'est pas un des modèles les plus précieux du style ogival flamboyant, bien qu'elle ait été reconstruite au quinzième siècle. On ne saurait, toutefois, être tout à fait indifférent devant ses clefs de voûte et quelques-unes de ses sculptures mutilées, surtout au portail septentrional; mais, en somme, Tours a mieux que cela. Sa cathédrale, Saint-Gatien, est une assez riche mosaïque de tous les styles, du roman à la renaissance; l'église Saint-Julien date du treizième siècle, et ses proportions et ses lignes sont d'une vraie beauté; Notre-Dame la Riche, à demi ruinée, a des voûtes admirables; les restes de Saint-Martin, c'est-à-dire la tour de Charlemagne et la tour de l'horloge, des douzième et treizième siècles, consacrent de grands souvenirs. Ce ne sont pas même là toutes les anciennes constructions religieuses de Tours qui méritent d'être vues et étudiées : aussi n'a-t-on aucune raison d'être surpris que Saint-Clément ne soit aujourd'hui qu'une halle au blé.

MADEMOISELLE DE CLARET.

LETTRES ÉCRITES PAR ALAIN BEAUSIRE, SON ANCIEN SERVITEUR.

1784-1798.

Suite. — Voy. p. 218.

IV.

Après sept semaines passées en famille, près de vous, quand je vous ai dit, il y a deux jours, à la fin du souper : « Mes enfants, je ne dîne pas ici demain, ni les autres lendemains non plus, et cela durera de même jusqu'au moment où vous recevrez une lettre de moi qui vous dira : La cousine Geneviève peut mettre mon couvert, j'arrive ce soir. » Quand je vous ai, dis-je, annoncé ainsi mon départ, et que, vous regardant tous les trois, Jean Mauvielle, ma filleule et sa grand'mère, vous avez eu la discrétion de ne pas m'interroger sur ce que je n'étais pas, on le voyait bien, disposé à faire connaître, s'entend : l'intention et la direction de mon voyage; vous avez dû croire que l'ennui m'avait pris chez vous, et que je m'en étais tout bonnement retourné au château de Claret, endroit où j'ai vécu tant et tant d'années que je me suis, il est vrai, senti comme en exil et tout à fait dépaysé en arrivant dans mon village natal.

La première semaine m'a été dure, j'en conviens; mais tout en regrettant, un peu trop peut-être, de ne pas être ailleurs, je n'ai pas eu de peine à reconnaître qu'il m'était bon de vivre avec vous, qui savez faire à vous-mêmes et aux autres la vie si bonne.

On rajeunit auprès de la cousine Geneviève, qui n'a rien oublié ni de ses vieilles histoires, ni de ses vieilles chansons. Et le moyen de ne pas se plaire avec un joyeux compagnon tel que Jean Mauvielle? Tête un peu vive, mais cœur toujours prêt à bien faire; Jean Mauvielle, mon réveille-matin, dès les cinq heures, au bruit de sa forge. C'est de celui-là qu'on peut dire : Voilà un vrai homme! Pour le connaître, il suffit du premier coup d'œil; car il a le regard aussi franc que son coup de marteau sur l'enclume.

Non, mes amis, ce n'est pas parce que je ne pouvais plus vaincre mon désir de revoir le château de Claret que je me suis décidé si brusquement à vous quitter; il m'a fallu un motif plus sérieux pour interrompre les leçons de lecture et d'écriture dont ma filleule commençait si bien à profiter. Nous les reprendrons avant peu, Simonne; mais pour que mon absence ne te fasse pas de tort, demande des conseils à ton mari, et jusqu'à mon prochain retour continue à exercer ta mémoire et ta main.

Maintenant, laissez-moi vous dire ce qui m'a conduit de chez vous dans le comtat d'Avignon.

Si le mois dernier mon départ pour Chanceaux a été retardé de deux jours, ce qui fut cause que la cousine a dû remettre deux fois dans la marmite l'oie grasse cuite à mon intention, ce n'est pas, comme je l'ai dit en arrivant chez vous, parce qu'on m'avait accordé deux jours de plus pour quitter le château; bien loin de là : M. le marquis de Fontvielle ayant, la veille au soir, fixé l'heure à laquelle je devais être parti le lendemain, se leva ce jour-là plus tôt qu'à l'ordinaire, fit mettre les chevaux à la voiture, et emmena madame aux environs pour lui épargner un adieu qui devait lui être aussi pénible qu'à moi. Ainsi, la dernière fois que je l'ai vue, ma bonne jeune maîtresse, c'est quand elle m'a dit : « Innocent ou coupable, il faudra nous quitter. » Oui, innocent, je le suis. Dieu sait que la lettre était encore cachetée quand M. le marquis l'a reçue de ma main!

Comme il me fallait, suivant l'ordre formel de monsieur, être parti avant le retour des maîtres, je montai, à l'heure dite, dans la carriole destinée à aller chercher les provisions du château. Elle m'emmena grand train au bourg prochain, où je devais prendre le coche qui passe là tous les deux jours, et s'y arrête pour la dînée des voyageurs, à midi. Le garçon d'écurie qui avait conduit la carriole, et que mon renvoi ne pouvait guère intéresser, déposa mon bagage à la porte de l'auberge, laquelle est aussi la maison de poste; puis, pressé de repartir, il remonta sur son siége après m'avoir, par manière d'acquit, souhaité bon voyage.

Je ne pouvais, en conscience, en vouloir à ce jeune garçon de son indifférence à propos de l'événement le plus douloureux de ma vie : pour ainsi dire, lui et moi, nous étions inconnus l'un à l'autre; il n'était au service du château que depuis trois jours seulement; je ne lui avais jamais parlé, et, comme vous devez bien le penser, ce n'est pas durant notre petit voyage du château de Claret à ce bourg voisin que j'aurais pu songer à lier connaissance avec lui. Mon chagrin en avait trop à me dire, pour me laisser le temps et surtout me donner l'envie de causer d'autre chose. C'est à peine si, en quittant là-bas d'anciens camarades, j'avais serré toutes les mains qui se tendaient vers la mienne; avec celui-là, la séparation devait être moins pénible. Cependant, quand je le vis tirer à lui les rênes et lever son fouet pour donner au cheval le coup du départ, il me passa comme un accès de folie dans le cerveau; je me trouvai, je ne sais comment, grimpé sur le marche-pied de la carriole, et alors, pour me soulager de tous les adieux que je n'avais pu dire, je pris tout à coup, à deux mains, la tête de ce garçon, et, me laissant pleurer, je l'embrassai de toutes mes forces.

Ce doit être un brave cœur; car, s'il a ri de moi, du

moins ça n'a été que de loin, quand je ne pouvais plus le voir.

La carriole partie, je l'ai suivie des yeux jusqu'au détour de la route; puis, ayant cessé de l'apercevoir, je suis encore resté sur la porte de l'auberge afin d'entendre aussi longtemps que je le pourrais le bruit des roues et la sonnerie des grelots du cheval.

Tout cela m'intéressait tant! Tout cela me parlait encore de ce cher Claret, que je ne reverrai plus!

Enfin, comme je n'entendais plus rien, je me suis décidé à aller m'asseoir dans la salle des voyageurs pour attendre le coche. Le coche est arrivé; mais je l'ai laissé se remettre en route sans y prendre une place. Un voyageur qui en était descendu et qui devait, après la dînée, suivre un autre chemin que celui de la voiture publique, a retardé mon départ jusqu'au surlendemain. C'est aussi à cause de ma rencontre avec ce voyageur que je suis aujourd'hui à Bonnieux, petite ville de la viguerie d'Apt, dans le comtat d'Avignon.

Je croyais, en commençant, pouvoir vous raconter le tout en quatre pages; elles sont pleines, et c'est encore le plus long qui me reste à vous dire. En voilà assez pour aujourd'hui; vous aurez demain une autre lettre.

V.

La tenue du voyageur en question, tenue que j'ai pu à loisir, et non sans motif, examiner amplement, n'était pas, il s'en faut de beaucoup, d'une apparence suffisamment cossue pour lui attirer les coups de bonnet du maître de l'auberge et pour exciter en sa faveur l'empressement de la servante. Très-médiocrement vêtu, il était, comme on dit, coiffé et chaussé de misère. Sa mine ne promettait rien de rassurant au point de vue de sa bourse, et, mauvais signe aux yeux d'un hôtelier, il n'avait pas de bagages.

Le coche étant arrivé au complet, il y avait un grand nombre de dîneurs dans la salle de l'auberge. Cependant, ceux-ci y mettant un peu de bonne volonté, le mal vêtu aurait pu encore glisser sa chaise entre deux convives; mais ses compagnons de voyage n'étaient pas disposés à se gêner pour lui faire une place à table. Lui, s'y trouvant mal à l'aise, prit le parti d'enlever son couvert et vint le poser sur une tablette servant d'appui à la croisée, où, me tenant adossé, je regardais les voyageurs du coche sans les voir, comme aussi je les entendais sans les écouter et sans les comprendre.

Ce n'était pas à leur conversation que j'avais l'esprit; quant au dîner, je n'aurais pu y toucher : je me nourrissais de ma peine.

L'homme dont on ne voulait point à la grande table se fit servir et dîna où il s'était établi. J'avais dérangé ma chaise pour qu'il fût moins à l'étroit; il m'en sut bon gré, et chaque fois qu'il levait son verre pour le vider, — il le vidait souvent, — mon voisin ne manquait pas de me dire en me saluant : « A la vôtre! »

Quoiqu'il ne parût guère avoir le droit de se montrer difficile, je vis bien que, pour ce qui est de la bouche, c'était un délicat, habitué aux bons morceaux; il ne cessait de se plaindre du menu, et c'est à moi qu'il faisait part de ses observations. J'étais si peu en humeur de lui répondre que, fatigué de son bavardage, j'allais quitter ma chaise, lorsqu'une nouvelle réflexion qu'il m'adressa me fit perdre l'envie de le laisser causer tout seul.

— Décidément, dit-il, la cuisine est pitoyable; mais on peut se résigner à faire un mauvais dîner quand on doit souper au château de Claret.

A ces mots, je fis un mouvement qui manqua de renverser le couvert de mon voisin. Je m'excusai sur le mauvais état de ma chaise, laquelle, en effet, boitait pour le moins d'un pied.

Tout en aidant mon voisin à remettre d'aplomb son assiette et son verre sur la tablette de la croisée, je lui demandai :

— Si vous allez à Claret et si vous comptez y souper, c'est donc que vous y connaissez quelqu'un?

— Oui, me répondit-il, prenant un air tout à fait avantageux; j'y ai même une assez belle connaissance, car ce n'est rien moins que le maître du château lui-même.

— M. le marquis de Fontvielle! m'écriai-je, étonné que le fier mari de ma jeune maîtresse eût, parmi ses connaissances, un individu assez mesquinement nippé pour faire, en si triste équipage, ses visites de campagne.

— Marquis? répéta le mal vêtu, comme s'il cherchait dans sa mémoire. Ah! c'est vrai, mon camarade de collége est marquis, dit-il ensuite avec un sourire que, pour le moment, je n'ai pas pu bien définir, mais qui m'inquiéta.

— Au surplus, continua-t-il, Stanislas ne sera pas trop surpris de ma visite; car il a dû recevoir, au plus tard hier, une lettre qui l'en *menaçait*.

J'ai réfléchi depuis sur ces mots : « qui l'en menaçait »; mais, pour l'instant, je n'ai été préoccupé que de ceci : L'homme qui est là ne ment pas quand il se dit un camarade du marquis de Fontvielle, puisqu'en parlant de lui il l'appelle Stanislas, petit nom qui est en effet le sien. Et cette lettre qui annonçait la visite du voyageur, cette lettre arrivée hier, c'est celle qui a été le prétexte de mon renvoi du château!

Comme je me doutais que mon voisin devait en savoir long sur le compte du mari de Mlle de Claret, et que plus il buvait plus il devenait causeur, je me préparais à le faire jaser, quand le conducteur du coche entra dans la salle et cria aux voyageurs : « En voiture, Messieurs! en voiture! » La fille d'auberge acheva de faire le tour de la grande table, réclamant de chacun des convives le prix de son dîner; après quoi, le coche s'étant remis en route, elle vint au dîneur qui ne continuait pas le voyage. Il tira de la poche de sa veste une petite bourse de soie; elle était vide. La servante allait crier.

— Appelle ton maître, lui dit-il; et tranquillement il remit la bourse dans sa poche, comme si c'était le moindre accident pour lui de se trouver, dînant à l'auberge, dans l'impossibilité de payer son écot.

L'aubergiste vint aussitôt.

— Vous ne payez pas? dit-il au mal vêtu d'un ton courroucé et lui faisant des yeux menaçants.

— Pas aujourd'hui, répliqua l'autre, sans faire mine de s'apercevoir du courroux et de la menace de son hôte : cela se retrouvera avec le reste; car, outre le dîner, vous allez me fournir un cheval pour me porter jusqu'au château de Claret, et, de plus, me procurer un guide. Le tout vous sera rendu et payé demain quand je repasserai par ici, attendu que je ne peux pas séjourner plus de vingt-quatre heures au château. Je n'ai d'ailleurs qu'un petit compte à régler avec mon ami, mon cher ami le marquis de Fontvielle.

Pour la seconde fois il appuya d'une si singulière façon sur ce titre, que c'était à croire qu'il ne pouvait pas se familiariser avec lui.

L'aubergiste ne paraissait point disposé à accepter la proposition du voyageur; mais moi, qui prévoyais que mon intérêt pour ma jeune maîtresse pourrait tirer profit de la visite au château, je poussai vivement du coude le maître de l'auberge, de manière à lui faire comprendre que je répondais du prix du dîner, de la location du cheval et de la récompense qui serait due au guide. L'aubergiste ne fit plus d'objections.

La suite à une prochaine livraison.

VAUQUELIN.

De cette chaumière, l'une des plus humbles de Saint-André d'Hébertot, village peu connu du Calvados, partit, en 1777, avec la bénédiction de sa mère et un écu de six livres dans sa poche, un pauvre enfant de dix ans, le petit Colin, depuis Nicolas-Louis Vauquelin, un des pères de la chimie moderne.

Le jeune voyageur s'arrêta dans la ville de Rouen, et, muni d'une lettre sans doute, alla offrir ses services à un pharmacien nommé Mézaize, qui faisait chez lui des cours de physique et de chimie. Le petit Colin, assez bien accueilli, témoigna sa reconnaissance en travaillant de son mieux à entretenir le feu des fourneaux de l'officine. Tout en soufflant, il saisissait à la volée les paroles du pharmacien professeur. Après son travail du jour, et à l'aide de quelques livres que lui prêtaient les élèves, il rédigeait la nuit ce que sa mémoire avait retenu. Par malheur, son maître, on ne sait pourquoi, blâma cet emploi que l'apprenti faisait de ses heures de loisir, et détruisit même le manuscrit qui lui avait coûté tant de peine.

Vauquelin se sentait appelé à quelque chose de plus qu'à une condition de simple domesticité. Il résolut de se rendre à Paris. Il y débuta tristement. Épuisé de fatigue, mal nourri, il tomba malade, et fut forcé d'entrer à l'hôpital : ce fut, du moins, la dernière tribulation de sa jeunesse. De retour à la santé, il rencontra un pharmacien bienveillant, M. Chéradame. Cet homme instruit et généreux recevait souvent les visites du jeune Fourcroy, dont Vauquelin devint l'ami. « On touchait à l'époque où le chaos qu'on appelait chimie allait s'éclaircir. De l'ensemble des phénomènes mieux vus, des liens d'affinité trouvés et



Maison où est né Vauquelin, en 1763, à Saint-André d'Hébertot (Calvados). — Dessin de Paul Huet.

coordonnés en dernier lieu par Lavoisier, se forma la nouvelle chimie. » Encouragé par Fourcroy, Vauquelin étudia la physique, l'anatomie, la physiologie, l'histoire naturelle, s'initia par degrés à l'art profond et délicat des analyses où il a excellé, et de garçon de laboratoire s'éleva peu à peu au rang des chimistes les plus distingués.

Le 30 juillet 1793 (an 2 de la république), Vauquelin fut nommé professeur de chimie à l'École de pharmacie, dont il devint plus tard le directeur. On peut suivre dès lors les différentes étapes de sa marche laborieuse et glorieuse.

Le comité de salut public avait nommé Vauquelin professeur à l'École des mines.

« Mon cher camarade, lui écrit, le 14 nivôse an 3, le citoyen Gillet, membre de l'agence des mines, on dit que tu vas mieux, et cependant nous ne te voyons pas : nous désirons beaucoup te parler, et que tu puisses seconder le zèle de nos élèves. Ils m'ont témoigné le désir de répéter l'expérience de la congélation du mercure et d'en faire plusieurs autres. Ils veulent te voir, savoir comment va ta santé, quand tu pourras venir les éclairer. C'est une députation des élèves qui te remettra ma lettre ; je me joins à eux pour t'engager à te réunir le plus promptement possible à nous. »

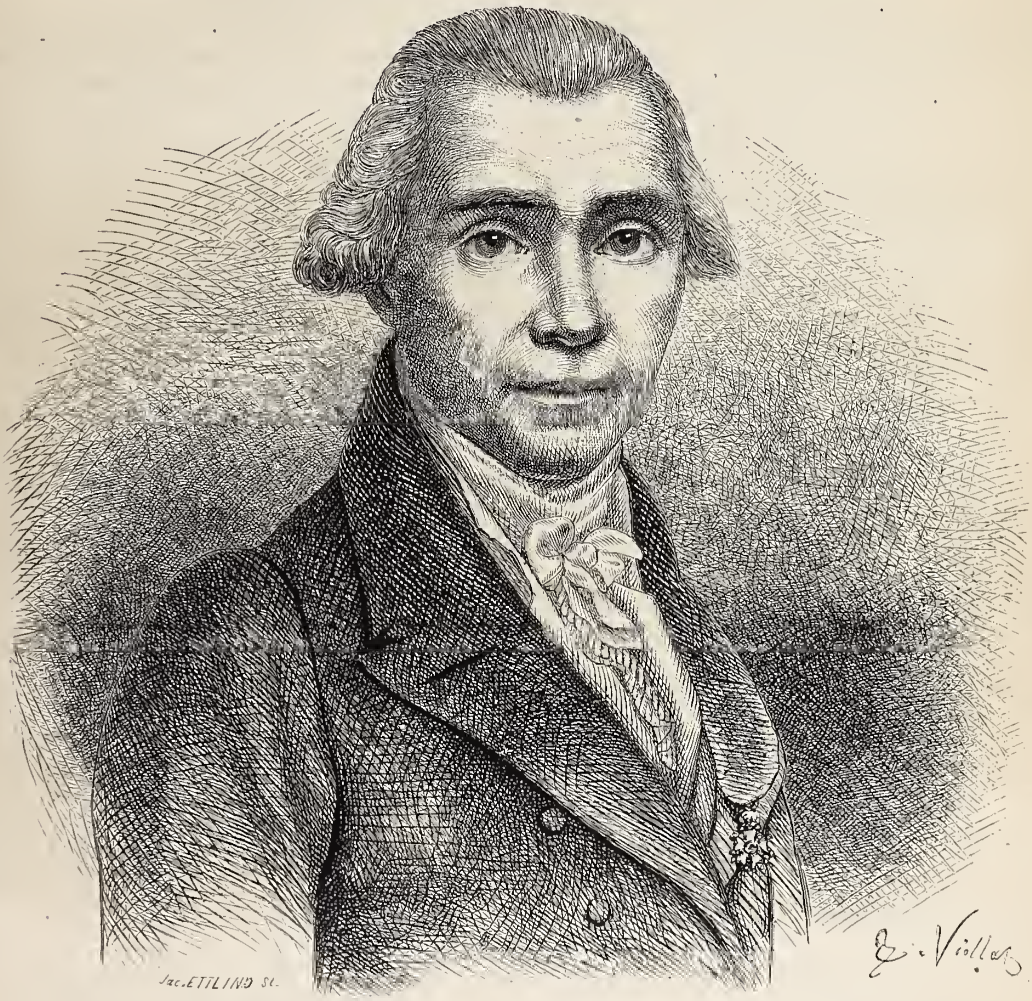
Cette lettre si tranquille, écrite en pleine terreur, pourra surprendre ceux qui supposent que, pendant ces jours malheureux, toute activité scientifique ou industrielle était suspendue et que tous les esprits étaient en quelque sorte paralysés par l'épouvante. On ne se fait pas, en général, une idée exacte de la vie singulière de ce temps. Les spectacles, par exemple, n'étaient pas moins fréquentés qu'à l'ordinaire, et, d'après le témoignage d'un banquier célèbre, M. Récamier, on n'avait pas même interrompu les promenades aux Champs-Élysées; seulement, si en approchant de la place de la Révolution on y apercevait quelque amas noir de peuple, on se retournait et l'on continuait à marcher en causant du côté opposé. Ce qui est plus sérieux, c'est que jamais les savants ne furent plus actifs et plus heureux dans leurs recherches. « Au milieu de ce bouleversement, dit un contemporain, il se faisait une

recomposition sociale, une transformation, une rénovation, entreprises par un grand nombre avec des efforts pleins de courage, de conscience à bien faire, pour le plus grand bien de l'humanité et son progrès. » Vauquelin ne s'occupait guère assurément de ce que faisait le tribunal révolutionnaire. Il travaillait. Un jour, un individu poursuivi se précipita dans son atelier : le chimiste s'empressa de l'affubler d'un tablier et de lui noircir le visage et les mains. « Que voulez-vous? dit-il à ceux qui poursuivaient cet homme. Il n'y a personne ici que mon aide et moi. Cherchez. » Et l'homme fut sauvé.

Quelque temps après, la France avait à lutter contre l'Europe entière, et on manquait de poudre. Vauquelin partit pour les départements, en fit sortir des milliers de tonneaux de salpêtre, et ainsi le savant, non moins que le soldat ou le marin, contribua à la délivrance et à la gloire de la patrie.

Six ans plus tard, le 21 thermidor an 9 (1801), le préfet de la Seine, Fouché, adressait cette lettre à Vauquelin :

« Citoyen, recevez mes remercîments pour les soins que vous avez bien voulu donner au concours général des écoles centrales et le zèle que vous avez mis à le diriger.



Nicolas-Louis Vauquelin, chimiste. — Dessin de Viollat, d'après la gravure de Dequevauviller fils.

Fiers d'être jugés par de tels maîtres, nos jeunes élèves ont redoublé d'ardeur pour que leur travail fût digne de vous être soumis; et j'aime à penser aussi que leurs parents, qui ont su apprécier votre complaisance à descendre avec leurs fils aux détails élémentaires de l'enseignement, vous ont voué une reconnaissance dont je me plais à être l'organe. »

Le 26 frimaire an 4, le ministre de l'intérieur fait part à Vauquelin de sa nomination à l'Institut national dans la première classe, en lui disant que ce choix honore autant les électeurs que l'élu.

Le 28 frimaire an 6, l'administration centrale du département de la Seine nommait Vauquelin essayeur du bureau des garanties des matières d'or et d'argent à la Monnaie, à la suite d'un rapport signé Leblanc, sur les candidats à cette place.

« Vauquelin, dit le consciencieux rapporteur, occupé de recherches utiles aux arts et au commerce, ne cesse de faire des découvertes depuis dix ans : on lui doit d'excellentes observations sur la préparation de l'alun, l'épreuve des salpêtres, l'analyse des eaux, celle des pierres, des minéraux de toutes espèces. Il a trouvé un nouveau métal dans le plomb rouge de Sibérie et dans l'émeraude ; il a découvert l'analyse des os, connue aujourd'hui sous la dénomination de phosphate de chaux cristallisée dans la crisolite; l'acélitte de potasse ou terre follicée, dans les sucs et les extraits des plantes, etc. Mais je vous entretiendrais longtemps si je faisais ici l'énumération de tous les travaux de ce chimiste, qui à un grand talent réunit la modestie et les mœurs d'un homme toujours recommandable à ses concitoyens. L'immense quantité d'expériences de chimie qu'il a faites pour les cours du citoyen Fourcroy, pour les siens et pour l'École des mines, ont souvent compris des essais d'or et d'argent; et je puis assurer, sans

crainte d'être jamais contredit, que si Vauquelin n'a pas surpassé tous les chimistes, il a au moins égalé les plus grands maîtres, et il est encore certain qu'aucun d'eux ne dédaignerait les leçons que chacune des expériences qu'il dirige ne manque jamais d'offrir à tous ceux qui en sont les témoins ou qui les méditent. Vauquelin, enfin, est reconnu par tous les savants comme l'un des premiers chimistes de l'Europe. »

Vauquelin avait alors trente-cinq ans. En l'an 9 (1801), il quittait l'École des mines pour entrer au Collége de France. A cette occasion, le conseil des mines lui écrivit :

« Citoyen, vous allez recevoir une lettre du ministre de l'intérieur, qui, ainsi que nous, vous regarde comme faisant toujours partie du corps des officiers des mines, dont vos savantes recherches docimasiques ont servi à perfectionner l'art. Mais nous comptons encore beaucoup sur votre zèle pour faciliter les progrès de la science que vous avez créée en France, et votre attachement pour nous nous fait espérer que vous continuerez le traité de docimasie dont vous avez commencé à vous occuper et qui sera d'une si grande utilité pour nos travaux. Nous n'avons pu insister sur nos réclamations relativement à la marque de confiance que le ministre vous a donnée en vous appelant à une autre place, comme juste récompense de vos utiles travaux ; mais nous vous demandons de vous réunir à nous le plus fréquemment qu'il vous sera possible, de continuer à soutenir nos efforts : les moments que vous nous donnerez seront également précieux pour la science et pour l'amitié ; ils adouciront la peine que nous éprouverions à nous séparer de vous. »

En 1804, Vauquelin succédait à Brongniart comme professeur administrateur du Muséum d'histoire naturelle, dont Fourcroy était directeur.

Deux ans plus tard, il était nommé examinateur à l'École polytechnique, dont il était l'un des professeurs depuis 1795.

« La présence de cet illustre savant fera d'un examen un véritable encouragement pour les élèves », écrivait le ministre de l'intérieur Champagny au gouverneur de l'École, qui répondait à Vauquelin : « Quel bonheur pour nos élèves d'être interrogés par un savant qui aura pour eux la plus grande indulgence et une bonté paternelle ! »

Installé au « jardin du Roi », au milieu de l'illustre colonie du jardin des Plantes, Vauquelin y jouit pleinement du fruit de ses travaux et de sa gloire. Toutes les sociétés scientifiques de France et d'Europe veulent le compter au nombre de leurs membres correspondants, et payent ainsi à ses talents et à son caractère le tribut de la plus complète considération.

Lors de la constitution des lycées, des académies, des corps savants, Vauquelin eut sa place partout. Quand on créa la Légion d'honneur, il en fut l'un des premiers légionnaires. On le fit chevalier de l'empire, et il eut un blason tout chimique : « la croix d'honneur entre trois creusets. » Plus tard, il fut fait chevalier de l'ordre de Saint-Michel, et, en 1827, élu député de son département, le Calvados.

Vauquelin était d'une taille élevée, d'une physionomie ouverte et calme, qui réfléchissait la sérénité de son esprit et qu'animaient deux grands yeux noirs où se peignaient à la fois l'intelligence et la bonté. Il était d'un dévouement, d'une modestie, d'une simplicité de manières admirables. Dans les épanchements de son cœur, il aimait à parler du lieu de sa naissance, de l'humilité de sa condition première et des rudes épreuves de ses commencements.

Chaque année il faisait le voyage d'Hébertot, non pour y promener l'orgueil de sa célébrité, mais pour honorer sa mère, assurer son bien-être et celui de ses frères, et retrouver au milieu des siens ces vives affections de famille dont les premières impressions sont ineffaçables, et qu'il étendait jusqu'à ses élèves. C'est là que la mort le surprit à la suite d'une maladie assez prolongée, conséquence peut-être de la nature de ses travaux, à l'âge de soixante-six ans, le 14 novembre 1829.

On élève une statue de bronze à Vauquelin. Personne ne contestera que cet honneur ne lui soit bien dû. Nous lisons dans une circulaire écrite pour annoncer cette nouvelle au public :

« Quels hommes, parmi ceux qui ont consacré leur vie entière à la science, ont plus de titres que Vauquelin aux hommages de la postérité?

» Membre de l'Académie des sciences, directeur de l'École de pharmacie, professeur à l'École des mines, à l'École polytechnique, à la Faculté de médecine et au Muséum d'histoire naturelle, chef du bureau de garantie des matières d'or et d'argent à la Monnaie de Paris, Vauquelin a contribué pour une grande part à la diffusion des connaissances chimiques sérieuses dans notre pays. Il peut être compté parmi les chefs d'école ; le premier, il ouvrit son laboratoire à des élèves devenus de grands maîtres (MM. Chevreul, Payen, N. Kœchlin, etc.), et ses recherches d'analyse immédiate ouvrirent la voie à Pelletier et Caventou, à Robiquet, à Braconnot, et à tous ceux qui nous ont fait connaître les principes immédiats des végétaux et des animaux.

» Aucun savant de son temps n'a mieux servi la science par ses travaux, par les chimistes qu'il a formés, par la direction qu'il a imprimée aux recherches analytiques. L'étude des minéraux, celle des matières végétales ou animales, sont devenues entre ses mains l'occasion des découvertes les plus durables. Il a servi la fortune publique par la rigueur qu'il a introduite dans l'essai des métaux précieux. Il a contribué d'une manière éclatante aux progrès de l'industrie française par nombre de travaux, et surtout en faisant connaître le chrome, métal doué de tant de qualités utiles, dont les composés fournissent à la peinture des couleurs si riches et si variées, et qui prend part sous tant de formes aux plus belles applications des procédés chimiques à la fabrication des toiles peintes. »

L'admiration que font naître tant de services s'accroît encore par le sentiment des vertus publiques et privées de cet homme de bien, qui resta toujours si parfaitement simple aux jours mêmes de sa plus haute célébrité.

SUR LA CRÉATION DU MONDE.

HYMNE DU RIG-VÉDA [1].

Alors rien n'existait, ni le non-être, ni l'être [2], ni monde, ni air, ni région supérieure. Quelle était donc l'enveloppe de toutes choses? Où était, quel était le réceptacle de l'eau? Où était la profondeur impénétrable de l'air? Il n'y avait point de mort, point d'immortalité, pas de flambeaux du jour et de la nuit. Mais lui seul respirait sans respirer, absorbé dans sa propre pensée. Il n'entendait rien, absolument rien autre que lui. Les ténèbres étaient au commencement enveloppées de ténèbres ; l'eau était sans éclat ; mais l'être reposait dans le vide qui le portait, et cet univers fut enfin produit par la force de son amour. D'abord son désir se forma dans son esprit, et ce fut là la première semaine.

[1] Le premier et le plus important des quatre *Védas*, livres saints de l'Inde, source de la théologie brahmanique (voy. t. XXIV, 1856, p. 326).

[2] Ces mots, dans la philosophie brahmanique, ne s'appliquent qu'au monde et ne peuvent s'appliquer à Dieu.

C'est ainsi que les sages, méditant dans leur cœur, ont expliqué le lien de l'être au non-être dans lequel il est. Le rayon de ces sages s'est étendu partout; il a été en bas, il a été en haut. C'est qu'ils étaient pleins d'une semence féconde; c'est qu'ils avaient une grande pensée. La *svadha* de l'être survivra à tout, comme elle a tout précédé.

Mais qui connaît exactement ces choses? Qui pourra les dire? Ces êtres, d'où viennent-ils? Cette création, d'où vient-elle? Les dieux ont été produits parce qu'il a bien voulu les produire. Mais lui, qui peut savoir d'où il vient lui-même? Qui peut savoir d'où est sortie cette création si diverse? Peut-elle, ne peut-elle pas se soutenir elle-même? Celui qui du haut du ciel a les yeux sur ce monde qu'il domine, peut seul savoir si cela est, ou savoir si cela n'est pas.

LA LECTURE.

La lecture peut n'être qu'une forme dangereuse de l'oisiveté, si nous ne nous en faisons qu'un plaisir passif, si pour nous épargner la peine de penser par nous-mêmes, d'observer, de comparer, de juger, nous nous laissons seulement entraîner au courant des pensées d'autrui.

Que le livre, bien choisi, soit pour nous un compagnon, un ami, même un adversaire; conversons, raisonnons, disputons avec lui : la lecture ne peut profiter qu'à cette condition.

LE LION, LE CHACAL ET LE RENARD.

CONTE ARABE.

Le lion, le chacal et le renard, étant partis ensemble pour la chasse, prirent un onagre, une antilope et un lièvre. Ils s'installèrent au bord d'une rivière, et le lion dit au chacal : « Fais les parts. — Seigneur, répondit la bête fauve, le partage est facile. L'onagre appartient au roi des animaux, l'antilope revient au chacal, son vizir, et le lièvre sera le lot de son serviteur, le sire du terrier. »

A ces mots, le lion furieux assène au chacal un coup de patte qui fait voler sa tête dans la rivière; puis, se tournant vers le renard : « A toi maintenant de faire les parts. — L'onagre, dit le rusé compère, revient au lion : Sa Majesté en fera son déjeuner; l'antilope appartient au lion, qui en fera son souper. Quant au lièvre, Sa Majesté le prendra pour se nettoyer les dents. — Que Dieu te récompense! lui dit le roi des animaux. Et qui donc t'a appris à partager si équitablement? »

Le renard répondit : « C'est ce qu'on a lancé dans le gouffre. » [1]

CYCLONES. [2]

Voy. la Table des trente premières années.

MANOEUVRES A FAIRE A BORD DES NAVIRES POUR SUBIR LES OURAGANS AVEC LE MOINS DE CHANCES DANGEREUSES.

Nous empruntons ce titre, ainsi que les détails qui vont suivre, à un chapitre de la notice [3] de M. J. Ducom, qui résume très-bien la grande question des cyclones ou tempêtes tournantes, et les récentes conquêtes de la science grâce auxquelles, dans un grand nombre de cas, les sinistres peuvent être évités et les avaries réduites aux chances ordinaires d'une navigation fatigante.

Rappelons d'abord les signes auxquels on peut reconnaître l'approche d'un ouragan, suivant M. Piddington, le savant auteur de la *Loi des tempêtes.*

Mers des Indes au sud de l'équateur; Bourbon et Maurice. — Les nuages, au coucher ou au lever du soleil, sont d'une couleur rouge très-tranchée qui se reflète sur tous les objets, et les présente depuis le rouge pâle jusqu'au rouge-brique foncé; la mer est agitée, houleuse, et souvent elle va dans un sens contraire au vent.

Golfe du Bengale. — Au coucher du soleil, l'horizon présente une teinte de rouge-sang; de petits nuages parcourent l'espace avec rapidité; les vents sautent d'un point à un autre fréquemment, et l'état de l'atmosphère est tout à fait changé.

Côtes du Mexique. — Les *nortes* sont annoncés au coucher du soleil par de gros nuages qu'on appelle *balles de coton;* ils se changent en nuages déchirés, dentelés et d'un rouge foncé. — Des nuages qui chassent dans le sud rapidement, des brouillards épais dans le nord, un certain désordre dans l'atmosphère; tout cela indique une tempête.

Mers de Chine. — Coucher du soleil excessivement rouge, — des nuages épars, — arcs-en-ciel fréquents, — des bruits inattendus par intervalles, — l'atmosphère remarquablement claire, — les objets se faisant apercevoir de loin, — quelquefois de gros bancs de nuages de mauvaise apparence; — les vents plus variables que d'ordinaire; — du tonnerre, etc.

Les indications données par les instruments météorologiques, et principalement par le baromètre, annoncent aussi l'approche des cyclones. Les navigateurs prévenus peuvent dès lors, ou chercher un refuge dans un port sûr, s'ils en sont à proximité, ou manœuvrer de manière à recevoir la tempête dans les conditions les moins désastreuses.

La spirale tracée figure 1 représente la base du cyclone, et chaque spire, marquée par une flèche courbe, indique la direction du vent tourbillonnant. La grande flèche, ou diamètre de la spirale, fait connaître la direction du mouvement de translation de l'ensemble du tourbillon. Dans l'hémisphère nord, ce mouvement se fait à peu près de l'est sud-est à l'ouest nord-ouest, ainsi que l'indique la flèche GX.

Supposons que l'ouragan rencontre deux navires sur deux points différents, A et B; il les dépassera suivant les lignes ponctuées parallèles à GX avec toute la rapidité du mouvement de translation. Dans ce mouvement il est facile de reconnaître que les effets éprouvés par les navires seront comme s'ils avançaient à travers un tourbillon dans la direction de l'ouest nord-ouest à l'est sud-est.

Suivons maintenant chaque navire sur sa ligne ponctuée. On voit que le vent doit souffler dans la direction de chaque flèche, lorsqu'elle vient rencontrer cette ligne. Par exemple, le navire A doit d'abord éprouver des vents de l'est quart nord-est, variant ensuite vers l'est jusqu'au sud-est quart sud, où doit finir le mauvais temps. — Le deuxième bâtiment, situé en B, éprouvera un vent qui variera en commençant du nord au nord quart nord-ouest et finissant au sud-ouest quart ouest ou ouest sud-ouest, suivant qu'il se trouvera un peu plus ou un peu moins sur la gauche du tourbillon.

Un troisième navire, qui serait situé en C, plus rapproché du centre que les deux autres, commencerait à sentir

[1] Voy. la Fontaine, livre I, fable VI.

[2] Nous avons déjà indiqué sommairement (t. XXIX, 1861, p. 269) la manœuvre des navires fuyant le centre des cyclones. Nous y revenons aujourd'hui, en donnant quelques explications qui nous paraissent de nature à intéresser nos lecteurs.

[3] *De la puissance et des effets des ouragans, typhons, tornados des régions tropicales.*

les premières atteintes du cyclone aux environs du nord-est, variant ensuite, en passant par l'est, jusqu'au sud.

Il est évident, à la simple inspection de la figure, que les changements du vent sont plus fréquents à mesure que les navires approchent du centre.

Il reste à expliquer une dernière position du navire qui est exceptionnelle : c'est lorsqu'il se trouve dans la direction de la flèche GX, c'est-à-dire précisément dans la zone du mouvement de translation. Dans ce cas, le vent reste à peu près constamment du nord au nord nord-est jusqu'à ce qu'on arrive dans le voisinage du centre du tourbillon ; là on éprouve un calme plus ou moins parfait, qui dure un temps proportionné à la violence de l'ouragan et à sa vitesse de translation. Dès que le centre, qu'il faut toujours regarder comme un espace très-dangereux pour les bâtiments, est traversé, on éprouve tout à coup un vent entièrement opposé au premier, qui reste sans variations sensibles jusqu'à ce qu'on arrive en dehors du tourbillon.

La pratique a fait connaître qu'un ouragan est plus ou moins violent, suivant qu'il est traversé sur sa partie de droite ou sur sa partie de gauche, relativement à la ligne de translation GX. L'explication de cette différence nous est donnée par la figure. Lorsque le bâtiment se trouve sur la droite, la puissance du vent qui le frappe se compose naturellement de la vitesse giratoire représentée par les flèches courbes, plus, de la vitesse de translation dirigée dans l'ouest-nord-ouest. A cause de ce double effet, on appelle ce côté droit *côté dangereux*. — Sur le côté gauche les effets sont évidemment inverses; les deux mouvements se contrarient et il ne reste que l'excès du plus fort, c'est-à-dire du mouvement giratoire. Par cette raison, le côté gauche est appelé *côté maniable*.

De nombreuses observations ont permis d'évaluer ces

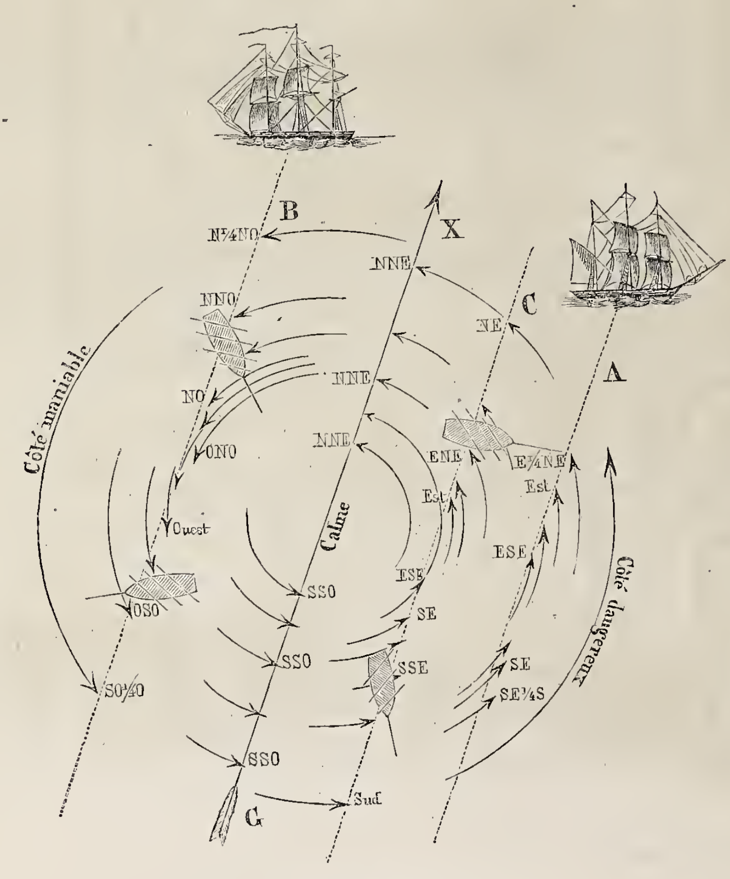


Fig. 1. — Tourbillon de l'hémisphère nord.

deux forces inégales d'un même ouragan. Dans les cas ordinaires, la puissance du vent sur le côté dangereux peut se composer d'une vitesse giratoire de quarante milles à l'heure, plus, d'une vitesse de translation s'élevant en moyenne à quinze milles par heure, ce qui fait $40 + 15 = 55$ milles à l'heure pour l'effet total du choc; tandis que sur le côté maniable on a $40 - 15 = 25$ milles à l'heure, c'est-à-dire un choc qui n'est que la moitié environ de celui du demi-cercle dangereux.

Il n'est pas indifférent, comme on le voit, d'être atteint par l'un ou l'autre de ces deux côtés d'une tempête ; mais le hasard seul règle cette rencontre. Le navigateur est mieux guidé lorsqu'il est entré dans l'ouragan ; alors, pour reconnaître le demi-cercle qui l'enveloppe, il y a un principe positif, constant, que la figure indique de la manière la plus claire.

Dans l'hémisphère nord (fig. 1), avec des vents de la partie du nord-est à l'est quart nord-est, variables vers l'est et le sud-est, on est sur le côté dangereux. — Avec des vents de la partie du nord au nord nord-ouest, variables vers l'ouest nord-ouest, l'ouest, etc., on est toujours sur le côté maniable. — Avec des vents de nord nord-est fixes, et le baromètre baissant rapidement à mesure qu'on avance, on est sur la zone du centre. En d'autres termes, il est établi d'une manière invariable que, pour un ouragan au nord de l'équateur, soit dans l'Inde, soit en Amérique, avec des vents variant dans le sens des aiguilles d'une montre, on est sur le *côté dangereux;* par contre, avec les vents variant dans le sens inverse des aiguilles, on est sur le *côté maniable*. Avec des vents constants ou à peu près de la même direction, on est dans la zone du centre.

La suite à une autre livraison.

LES REPRÉSENTATIONS THÉATRALES EN FRANCE

DU QUATORZIÈME AU SEIZIÈME SIÈCLE.



Une Représentation théâtrale au seizième siècle. — Frontispice du *Grant Thérence en françois,* de Vérard. — Dessin de Thérond.

Bien des gens se plaignent, avec plus ou moins de raison, de la disposition de nos théâtres. Les Français, passionnés pour l'égalité, voudraient une salle où tous pussent également entendre et voir ce qui se dit et ce qui se fait sur la scène. Mais cet idéal est irréalisable. Aucune combinaison d'angles et de courbes n'annulera la distance; il y aura toujours des loges de côté, et, malgré des murailles sonores, malgré le secours des lorgnettes, les exigeants auront toujours lieu de se plaindre. Que serait-ce si on les transportait à une représentation du quinzième ou même du dix-septième siècle? Le passé les rendrait singulièrement indulgents pour le présent. Des écrivains comme Rotrou et Corneille, des acteurs comme Mondory et Bellerose, des spectateurs comme Boileau et la Bruyère, ne connaissaient ni les riches décors, ni les rampes mobiles, ni les ventilateurs, ni les plafonds lumineux. La scène était une estrade posée sur des tréteaux, bordée de chaises où se plaçaient les jeunes fats, les interrupteurs enrubannés. Palais, prison, forêt, l'imagination devait tout suppléer. Une toile peinte servait de fond; des bandes de papier bleu figuraient l'azur du ciel. Entre les acteurs et le public, des mèches fumeuses nageaient dans une affreuse gouttière sur du suif en fusion. La salle ne formait pas l'hémicycle de rigueur; non, mais sur les parois d'une longue pièce carrée s'appliquaient trois galeries en charpente, d'où l'on ne voyait qu'en tournant la tête de côté. Des loges de face on était trop loin pour voir et pour entendre; il n'y avait que de mauvaises places. L'orchestre et le parterre, si justement aimés aujourd'hui, n'étaient qu'un espace incommode et sans siéges. Rappelons ce qu'en dit un contemporain : « Il s'y trouve mille marauds mêlés avec les honnêtes gens, auxquels ils veulent quelquefois faire des affronts. Ils font une querelle pour un rien, mettent l'épée à la main et interrompent toute la comédie. Dans leur plus parfait repos, ils ne cessent de parler, de crier et de siffler. » Ces imperfections, qui ne sont rien, comparées à

celles du théâtre au moyen âge, s'expliquent par le tardif développement de l'art et de la littérature dramatiques. Il n'y eut point de comédie en France avant la *Farce de Pathelin*, qui demeure isolée au quinzième siècle; et tous les efforts de la Pléiade, au temps de la renaissance, n'aboutirent qu'à un théâtre d'emprunt, imité soit des anciens, soit de l'Italie. Deux causes expliquent suffisamment cette longue indigence : une langue longtemps imparfaite, surchargée de rédondances, et comparable au verbiage d'un enfant spirituel; l'origine même de notre théâtre. La tragédie et la comédie grecques naquirent aux fêtes de Bacchus; elles dérivèrent aussi d'une religion nationale, comme aujourd'hui encore le drame persan, comme autrefois le drame indien; mais les divinités du paganisme, comme on sait, personnifiaient les éléments variés de la libre vie humaine, ressources qui manquent à un drame chrétien.

On mentionne bien, avant les croisades, des *chanterels, pastorales* et *comédies,* composés par des troubadours qui prenaient le nom de Comiques, et jouaient leurs pièces avec succès devant les rois et les seigneurs féodaux; mais les sociétés dramatiques qu'ils avaient fondées périrent de très-bonne heure, peut-être avant le treizième siècle. Le mouvement des croisades ramenait les esprits comme les cœurs aux légendes religieuses. Si les ménestrels, les jongleurs, présidèrent encore aux divertissements des cours, aux ballets, aux pantomimes, les efforts de leurs devanciers n'en furent pas moins perdus et non avenus. Il ne faudrait pas non plus chercher l'origine de notre théâtre dans les parades de ces baladins, histrions ou farceurs que Rome avait légués au monde romain, et qui furent supprimés par une ordonnance de Charlemagne, en 789. Les fondateurs, bien humbles et bien inconscients, de la scène française, sont des pèlerins qui revenaient de la terre sainte et s'arrêtaient sur les places des villes pour chanter des cantiques et des complaintes. Pour doubler l'attrait de leurs chants, ils imaginèrent de les couper en dialogues, et d'en compléter l'expression par des gestes. Ils créèrent ainsi des espèces d'actions empruntées à la vie terrestre du Christ, gloses inépuisables sur les mystères de la religion. De là le nom de ces ébauches dramatiques. Après les Évangiles, l'Ancien Testament, les Apocryphes, la Vie des saints, furent mis à contribution. Tout *mystère* eut la prétention de résumer la destinée entière de l'homme et du monde dans l'idée mystique de la chute et de la rédemption. Le sujet, assurément, ne manquait pas de grandeur; mais il est à regretter que cette épopée systématique de l'humanité, si bien exprimée par quelques cathédrales, n'ait point rencontré de grand poëte, moins préoccupé que le Dante de haines personnelles et d'utopies politiques. Malheureusement, la stérilité bavarde a seule caractérisé l'esprit littéraire au moyen âge.

Jusqu'à la fin du quatorzième siècle, les *mystères* furent considérés comme le complément des cérémonies religieuses; ils étaient joués dans les églises, entre deux sermons. Les hymnes et les proses de l'office divin formaient les intermèdes; le drame, souvent mi-parti de latin et de langue vulgaire, était écrit par un membre du clergé; les plus hauts prélats favorisaient la représentation de leur présence, ou même y prenaient une part active : on cite tel évêque qui représentait Jésus, avec ses chanoines et ses vicaires pour apôtres. Le jeu de ces acteurs sacrés n'était point sans péril, tant on y mettait de conviction. Ainsi, à Metz, en 1437, un curé qui faisait Jésus-Christ crucifié serait mort pour tout de bon si l'on ne se fût empressé de le détacher. Il n'y avait pour ainsi dire qu'un *mystère* principal, la Rédemption; les pièces qui se rattachaient aux légendes des saints et de Notre-Dame étaient tout accessoires au grand *mystère* de Jésus, sorte de trame continue, où les acteurs coupaient à leur gré ce qui pouvait tenir en un ou plusieurs jours, selon le temps dont ils disposaient. Une représentation, à Bourges, dura quarante jours; elle commençait dans la matinée, reprenait vers une heure après le dîner, et continuait jusqu'au soir, pour recommencer le lendemain. Il faut dire qu'alors (1536) bien des mélanges adultères avaient altéré la pureté de l'ancien drame religieux; et le cadre élargi du *mystère* admettait, pour retenir la foule, les farces les plus licencieuses et les plus plates bouffonneries.

Peu à peu le *mystère* était sorti des églises; il avait débordé sur les parvis et les places; les villes le conviaient à leurs fêtes patronales; les foires de Champagne même l'appelaient à lutter avec leurs baladins et leurs ménageries. Des sujets demi-laïques s'imposaient aux arrangeurs, témoin une *Prise de Jérusalem par Godefroy de Bouillon*, représentée devant Charles V en 1378. Enfin, des confréries séculières remplacèrent les suppôts de clergie. Nous voyons, en 1398, la Passion et la Résurrection jouées à Saint-Maur par des bourgeois de Paris, maçons, menuisiers, serruriers, maréchaux ferrants. C'était quelque chose comme un théâtre de société. Jusque-là l'autorité ne s'était point mêlée de réglementer ces amusements pieux; mais ne devait-elle pas y arriver tôt ou tard? Une ordonnance du prévôt de Paris troubla cette troupe improvisée; à peine exerçait-elle depuis quelques mois. Les bourgeois se pourvurent à la cour, et pour se la rendre favorable, ils prirent le nom de *confrères de la Passion*. Charles VI, qui se plaisait à leurs représentations, les autorisa par lettres patentes, en 1402, permettant de plus aux confrères d'aller et venir dans les villes avec l'habillement conforme au sujet qu'ils mettaient en scène. C'est alors qu'ils affermèrent un ancien édifice, construit au treizième siècle pour le service des pèlerins et des malades. Dans une des salles de cet hôpital, dit de la Trinité, près de la porte Saint-Denis, ils élevèrent le premier théâtre permanent. Voici comment M. de la Villemarqué décrit ces sortes de constructions, d'après les *Toiles peintes de Reims :*

« Qu'on élève une grande maison de bois, sculptée et enluminée, en forme d'hémicycle, à plusieurs étages ou galeries, avec caves et combles; qu'on divise par des cloisons légères chaque galerie portant un écriteau; qu'on abaisse assez la rampe de ces compartiments pour qu'on puisse voir distinctement ce qui se passe à l'intérieur; qu'on y introduise ensuite, par un escalier dérobé, ménagé à cet effet, divers groupes de personnages suivant leurs rôles respectifs : Dieu le Père dans les combles ou le ciel, avec la musique; les démons dans la cave, les hommes aux étages intermédiaires, chacun dans un lieu qu'il ne quittera que pour passer dans un autre lieu lorsque l'action le demandera, et l'on aura obéi à toutes les recommandations faites en tête des Mystères du moyen âge. » Pilate avec sa femme et ses soldats, Hérode et sa suite, les pontifes, le marchand de parfums et sa femme Marie-Madeleine, Simon le lépreux, avaient chacun leur compartiment où on les voyait à mi-corps comme des marionnettes. « Voici, dit l'auteur d'un *mystère,* comment nous jouons la sainte Résurrection : nous commençons par préparer les lieux et les habitations; d'abord le Calvaire, puis le tombeau, qui doit contenir une prison pour enfermer les âmes captives, ensuite l'enfer. Il faut aussi un ciel, et placer aux différentes galeries, d'un côté, Pilate et ses vassaux (il aura avec lui six ou sept chevaliers); de l'autre, Caïphe et toute la juiverie, et Joseph d'Arimathie. Au quatrième compartiment, dom Nicodème; chacun suivi de ses amis; au cinquième, les disciples du Christ, et au sixième, les trois Marie. Il faudra aussi que la Galilée soit représentée au milieu de la place, ainsi que le bourg

d'Emmaüs où Jésus entra dans l'hôtellerie. Lorsque tous les gens seront assis et qu'on aura fait silence, Joseph d'Arimathie viendra trouver Pilate et lui parlera. » (¹)

De nombreuses confréries de la Passion se formèrent dans les principales villes du royaume, et toutes fort bien vues de la population et du clergé, malgré les farces qu'elles mêlaient à leurs pièces, malgré les aventures empruntées aux romans et décorées du nom de mystères; on jouait *Griselidis*, l'histoire de *Troie la Grant*, aussi bien que l'*Apocalypse*, les *Actes des apôtres*, la *Passion* ou le *Jugement dernier*. Le public ne montrait que plus d'empressement; la variété n'a-t-elle pas toujours été l'élément des succès durables? On attendit jusqu'à l'an 1541 pour apercevoir l'inconvenance de ces compromis entre la religion et la bouffonnerie. En 1547, les confrères, expulsés de l'hôpital de la Trinité, qui fut rendu à sa destination première, obtinrent la permission d'acquérir l'ancien hôtel des ducs de Bourgogne, rue Mauconseil, et d'y établir un théâtre. Un arrêt confirmatif de 1548 leur enjoignit seulement de renoncer à la représentation des mystères, et de ne jouer que des sujets profanes, licites et honnêtes. A cette condition, ils conservèrent leur monopole dans Paris et ses banlieues. Défense expresse était faite d'y jouer autrement qu'à leur profit. Enfin, possesseurs de richesses considérables, et reconnaissant l'incompatibilité des pièces profanes avec leur titre religieux, ils cessèrent de monter sur le théâtre, et louèrent leur hôtel et leur privilége à une troupe de comédiens, se réservant les deux loges les plus proches de la scène. Ces loges, dites des maîtres, étaient protégées par des barreaux; elles furent l'origine des loges grillées. Les troupes qui se succédèrent à l'hôtel de Bourgogne jouirent durant un siècle de la faveur royale et publique. Le privilége des confrères durait toujours; il ne fut aboli qu'en 1676, et les revenus qu'il leur assurait furent attribués à l'hôpital général. Cependant les mystères, dès longtemps oubliés à Paris, continuèrent d'être goûtés en province. En 1834, le mystère du Commencement et de la fin du monde fut encore représenté en Bretagne par une centaine d'acteurs improvisés. Ces nombreux personnages sont d'ordinaire représentés par des marionnettes; nous avons vu nous-même jouer ainsi dans les foires la *Tentation de saint Antoine*.

Entraînés à suivre jusqu'au bout les mystères dans les vicissitudes de leur destinée, nous n'avons pu mentionner, à côté de la *confrérie de la Passion*, diverses sociétés moins anciennes et moins illustres, mais dont l'influence fut plus immédiate encore sur la fondation du théâtre véritable. C'est grâce à la concurrence des Enfants sans souci et des Basochiens que la comédie humaine se glissa dans les mystères et peu à peu leur enleva la scène.

Les Enfants sans souci avaient pour chef le Prince des Sots. C'étaient des jeunes gens de famille, amis du plaisir et de l'indépendance, qui se réunirent en société, dans le courant du quinzième siècle, pour jouer des pièces de leur composition, nommées *soties*, où le gros sel était jeté à pleines mains. La confrérie de la Passion réussit à s'adjoindre la troupe rivale. Cette singulière association, qui dura jusqu'en 1544 avec grande vogue, amena le discrédit des mystères et enfin la retraite de la confrérie.

C'est au règne de Louis XI que remontent les essais dramatiques des clercs du Parlement et des clercs du Châtelet, autrement dits, de la Basoche. Ils représentèrent, avec des soties et des farces, d'autres pièces beaucoup plus imparfaites et plus rapprochées des mystères, et dont les personnages inanimés représentaient des Vertus et des Vices, le Jugement, la Richesse, la Pauvreté, la Convoitise. On appelait ces froides compositions des *moralités;* elles ne vivaient que par une foule de traits satiriques vivement décochés aux ridicules de l'époque et aux mœurs de la cour. Elles rappellent donc, mais seulement par la médisance et les dures personnalités, la comédie primitive de la Grèce, dont Aristophane nous a légué le parfait modèle. On comprend que la Basoche ait eu souvent maille à partir avec les puissances. Protégée par Louis XI, détestée du Parlement, elle se vit interdire, en 1476, toute représentation publique, sous peine de bannissement et de confiscation. En 1477, Jean l'Éveillé, se *disant roi de la Basoche*, fut menacé d'être battu de verges par les carrefours de la ville de Paris. En 1486, une moralité satirique excita la colère de Charles VIII, qui fit arrêter les cinq principaux de la bande. Le règne de Louis XII fut l'âge d'or de la Basoche. Le roi resta sourd aux plaintes des grands que les écoliers et les clercs flagellaient sans pitié. Il leur livra volontiers les abus et sa propre personne, et ne leur interdit que la reine; au surplus, disait-il, s'ils vont trop loin, je les ferai tous pendre. Après sa mort, ils se retrouvèrent en face de leur vieil ennemi le Parlement; toutefois, des arrêts de 1515, 1516, 1536, 1582, prohibèrent seulement la diffamation et les attaques aux lois religieuses et civiles. Le second de ces arrêts avait établi nommément la *censure préalable*.

Le seizième siècle créa la comédie de mœurs, la seule vraie. C'est à l'école de Ronsard qu'il faut en attribuer tout l'honneur. Le retour aux traditions de l'antiquité fut le point de départ véritable de tous les progrès, paralysés par la barbarie du moyen âge. En 1548, la représentation de *la Calandra*, à Lyon, offre le modèle d'une pièce régulière.

> Jodelle, le premier, d'une plainte hardie,
> Françoisement chanta la grecque tragédie,
> Puis, en changeant de ton, chanta devant nos rois
> La jeune comédie en langage françois.

Ces vers de Ronsard ont trait aux représentations d'une pièce originale de Jodelle, *Eugène*, jouée devant le roi et l'élite de la bonne société, dans la cour de l'hôtel de Reims et du collége de Boncourt (1552). « Toutes les fenêtres, dit Pasquier, étaient tapissées d'une infinité de personnages d'honneur, et la cour si pleine d'écoliers que les portes du collége regorgeaient. » *Eugène* fut joué par les amis de l'auteur, une troupe d'élite : Jacques Grévin, Nicolas Denisot, Remi Belleau et la Péruse.

M. Émile Chasles a curieusement étudié le théâtre en France au seizième siècle, et nous renvoyons à son ouvrage (¹) ceux qui veulent connaître et les frères de la Taille, et Turnèbe, et Larivey. Contentons-nous de noter que l'art dramatique naissant avait à lutter contre les priviléges des Farceurs et des Confrères, et que cette rivalité retarda son développement. Matériellement, le théâtre du seizième siècle ne différait pas beaucoup de l'échafaud et des tréteaux du quinzième.

L'estampe qui accompagne cet article sert de frontispice au *Grant Thérence*, d'Antoine Vérard, traduction naïve de l'auteur latin qui exerça le plus d'influence sur les tentatives de la Pléiade. Quelle distance entre les imitations de Baïf et l'excellente interprétation de M. de Belloy! Mais qu'importe? En ces temps, où renaissaient la courtoisie et le beau langage, on aimait déjà et l'on comprenait ce qu'il y a d'élevé, de noble et d'honnête dans la comédie modérée de l'ami des Scipion. En tête du *Grant Thérence* étaient inscrits cinq vers qui sont toujours vrais :

> Ne craignez point à acheter ce livre,

(¹) *Le Grand mystère de Jésus*, par M. H. de la Villemarqué, de l'Institut.

(¹) *La Comédie en France au seizième siècle*, par É. Chasles. 1862.

Car maints propos décents y trouverez.
Les mots dorés pesés en juste livre,
Sentencieux, que chacun peut ensuivre,
Là sont cachés, comme bien prouverez.

LES TOURTERELLES.

Voy. t. XVII, 1849, p. 175; — t. XXIV, 1856, p. 91 et 110.

Ma voisine la fermière est l'ennemie jurée des expériences qui ne rapportent point. Elle les veut toujours à partie double : la dépense d'un côté, soit, mais la moindre possible; et, en regard, la recette, aussi ronde que faire se peut.

J'avais voulu lui persuader qu'elle ferait bien de mettre des tourterelles dans son colombier; mon amie Claudine, qui trouve les tourterelles charmantes avec leurs formes fines et élancées, leur tendre couleur isabelle, leur élégant collier noir, a voulu plaider cette cause et agrandir sa volière d'une nouvelle case; mais la bonne femme n'a pas voulu entendre de cette oreille-là.

— Quoi! pour y mettre un oisillon qui ne sert à rien! qu'on n'engraisse pas, qu'on ne mange pas, vu qu'il n'en vaut pas la peine, et qu'il faut, nonobstant, nourrir de bon grain!

— Oh! seulement de criblures et de rebut! nous sommes-nous écriés, Claudine et moi, comme au temps où nous cherchions à faire adopter les pigeons à la fermière.

— Oui-da! *seulement,* dites-vous! mais ce n'est pas à moi qu'il faut chanter sur cet air. Sais-je *seulement,* puisque c'est votre mot, si les pigeons de Claudine payent leur dépense? Ceux-ci, au moins, sont excellents sarcleurs. Ils épluchent les champs, ils en veulent aux herbes parasites; ils avalent les grains de séneçon, de mouron, et jusqu'aux petits escargots, ces vermines qui pullulent au printemps. La Marie-Jeanne, en préparant le salmis de la fête du père, a trouvé, dans le jabot des pigeons, huit mauvaises semences contre un seul petit grain de blé ou de seigle. Mais il n'en sera pas ainsi de vos tourtereaux, qu'il faut clore en même temps qu'il les faut nourrir. Une engeance à héberger, à enfermer, à nettoyer, qui prend de la place, de la provende et du temps!

J'ai fait valoir l'excellent fumier que fournit la colombine. S'il y a peine à purifier fréquemment la cage des tourterelles, il y a profit dans l'engrais qu'on en retire, et une trentaine de livres mises au fond d'un tonneau rempli d'eau de puits sans cesse renouvelée rendent cette eau douce et excellente pour arroser les arbres fruitiers et guérir ceux qui sont malades.

La fermière n'a fait que rire de ma plaidoirie. « Il en faudrait joliment de ces oisillons pour arriver à produire vos trente livres d'engrais! » disait-elle. D'ailleurs, la colombine de ses pigeons lui suffisait de reste. Bref, pas moyen de l'intéresser à une nouvelle expérience de volière. Je crois que la brave femme n'a pas tout à fait tort dans ses refus. Sauf quelques individus qui prennent à gré leur demeure sur un arbre bien exposé, en lieu tranquille et sûr, comme il arrive à deux ou trois couples qui, aux Tuileries, perchent sur les hautes ramées de marronniers touffus, la tourterelle est oiseau de passage. Elle n'apparaît dans nos contrées que vers la mi-mai, nous quitte à la fin de l'été et ne niche que dans les futaies. Si donc on la veut retenir, il la faut enfermer. Les amateurs, auxquels l'élégance de ses formes, la couleur harmonieuse de son plumage, la grâce de ses caresses, font oublier l'ennui d'un roucoulement perpétuel et monotone, doivent élever la tourterelle comme tout autre petit prisonnier emplumé, en tenant sa demeure propre, renouvelant et mélangeant son grain, grenailles, petit blé, chènevis, millet, orge, lentilles, etc., le passant même à travers un étroit tamis; il est bon de mettre dans la cage un cône de pâte fait de quelques semences farineuses, vesces, pois ou autres, pétris avec une ou deux livres de cumin ou d'anis dans une molle argile, à l'aide d'eau fortement salée. Cette pâte doit être bien séchée au soleil ou dans un four peu chaud avant d'être livrée aux oiseaux, qui la picotent avec ardeur. Il est bon aussi de mettre près de leur nid de petits paquets de sauge ou de lavande. Enfin, l'exposition au levant, beaucoup d'air, une grande propreté, difficile à obtenir, voilà ce qu'il faut à ces oiseaux; et quant à la prétention de les rendre domestiques comme nos poules et nos canards, Justin lui-même affirme qu'on n'apprivoise pas celles des races voyageuses qui nichent sur les arbres; et sa future belle-mère répète que « le jeu n'en vaudrait pas la chandelle. »

Ne pouvant donc donner, sur ce chapitre, d'expérience faite sous mes yeux, tout ce que je puis dire aux amateurs de tourterelles, c'est qu'ils trouveront peut-être des renseignements à ce sujet dans l'ouvrage de Boitard : *les Pigeons de volière et de colombier,* 1824, 1 vol. in-8. Quant à l'*Histoire naturelle* de Temminck, 3 vol. in-8, 1823 à 1845, elle ne leur offrirait guère que des détails, des descriptions scientifiques, et, comme pratique, rien de plus que ce que je viens de dire.

LES FAIENCES DE MOUSTIERS.

Voy., sur Moustiers (Basses-Alpes), t. XXVI, 1858, p. 121.

Cette fontaine, décorée de fines et gracieuses arabesques dans le style de Bérain, a environ 70 centimètres de hauteur : le diamètre de son bassin est de 75 centimètres. C'est au temps de la régence, dans le siècle dernier, qu'elle fut faite pour l'un des descendants de la famille de Pierre Clérissy, *maître fayansier* du dix-septième siècle. Elle est venue directement du château de la famille Clérissy, anoblie sous Louis XV, avec d'autres pièces d'un travail non moins exquis, dans la collection de M. Charles Davillier, dont une partie a figuré l'an dernier à l'Exposition des arts appliqués à l'industrie.

M. Charles Davillier a écrit une histoire des faïences et porcelaines de Moustiers [1].

C'est seulement, dit-il, depuis quelques années que les faïences de Moustiers sont connues des amateurs sous leur véritable dénomination. « En général, on les attribuait à la fabrique de Rouen. Cependant plusieurs pièces de faïence de Moustiers avaient déjà attiré les regards de quelques amateurs qui, sans en savoir l'origine, hésitaient à les reconnaître comme rouennaises. Ils avaient surtout remarqué de charmants spécimens, tels que plats, hanaps, plateaux, etc., d'un galbe élégant, dont l'émail irréprochable était orné de précieuses arabesques en camaïeu bleu, rappelant le style de Boulle, des Bérain, de J.-B. Toro, et d'autres artistes de la fin du dix-septième siècle ou de l'époque de la régence. M. Riocreux, conservateur du Musée de Sèvres, est le premier qui ait fait enfin connaître la vérité, après avoir été mis sur la trace par de vagues indications de quelques habitants du Midi.

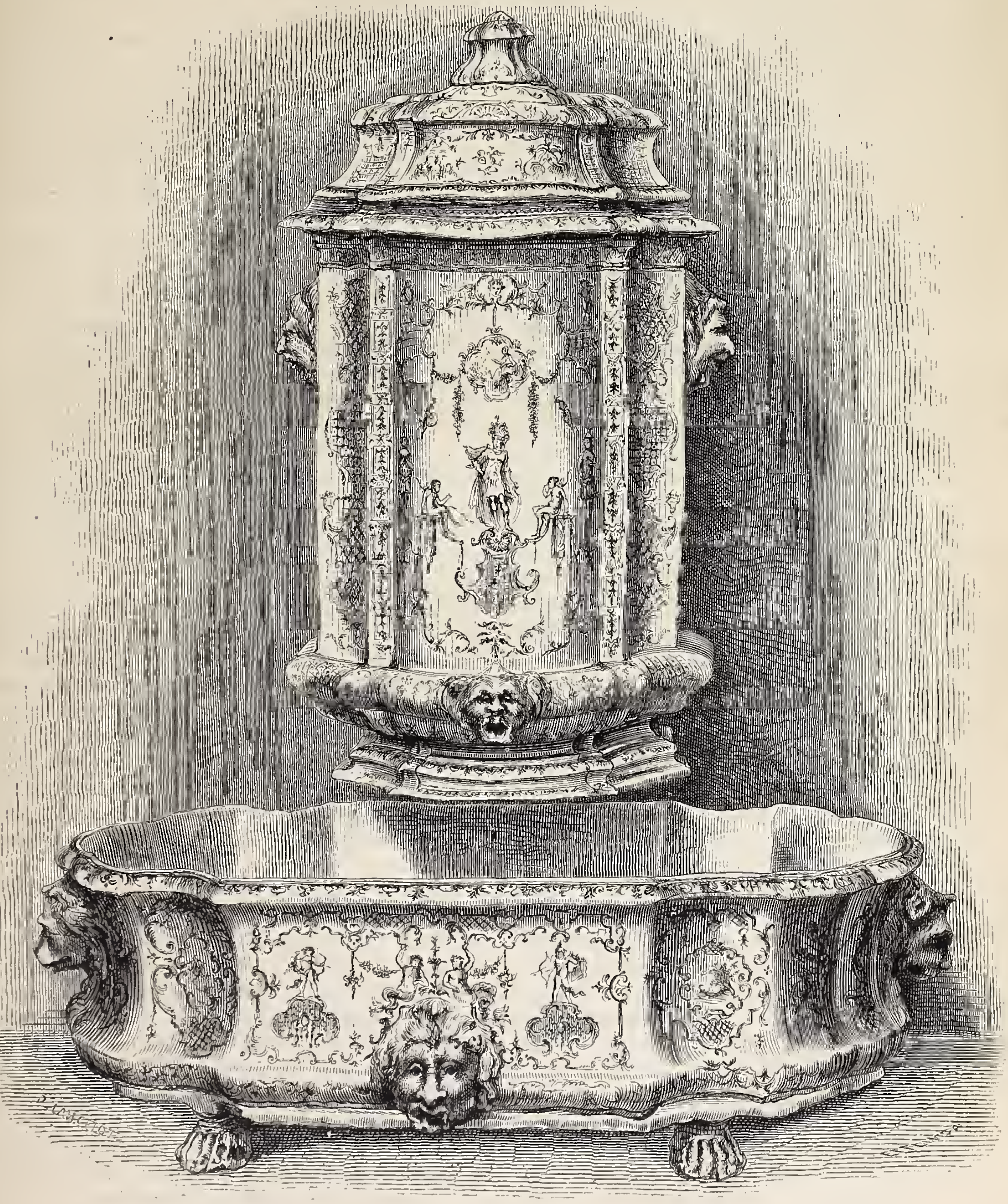
» Bien que Moustiers ne fût qu'une très-petite ville, perdue, pour ainsi dire, au milieu d'une contrée montagneuse et peu accessible, et presque isolée du reste de la France, on a de la peine à comprendre comment ses faïenceries, si connues au siècle dernier, étaient tombées depuis

[1] *Histoire des faïences et porcelaines de Moustiers, Marseille et autres fabriques méridionales*, par M. J.-C. Davillier, auteur de l'*Histoire des faïences hispano-moresques.* Paris, 1863.

dans un oubli aussi profond. Piganiol de la Force, le Voyageur français (l'abbé Delaporte), le médecin Darluc, l'avocat Gournay et bien d'autres en font cependant mention dans leurs ouvrages.

» Les produits de Moustiers étaient donc connus et appréciés il y a plus de cent ans; mais il s'agissait de les déterminer avec certitude : le hasard m'y aida beaucoup, en me faisant acquérir, il y a quelques années, une pièce des plus intéressantes, un plat ovale, sur lequel est peinte en bleu une chasse à l'ours d'après Antoine Tempesta ([1]).

» Cette peinture, d'une exécution supérieure à tout ce qu'ont produit les autres fabriques françaises, porte la signature de Gaspard Viry, peintre habile qui travaillait à Moustiers dès la fin du dix-septième siècle; son nom, qu'il



Fontaine et cuvette en faïence de Moustiers. (Collection de M. Charles Davillier.) — Dessin de Lancelot.

a placé au bas du sujet principal, est suivi de celui de la fabrique et de celui de Clérissy. »

Dans l'espoir de découvrir quelques documents écrits, M. Charles Davillier se rendit à Moustiers, et voici en résumé ce que lui ont appris ses recherches :

« Dès le 11 janvier 1632, on voit figurer dans les archives de l'état civil de Moustiers le nom des Clérissy. Cette famille comptait déjà parmi ses membres des potiers, et notamment Antoine Cléricy ou Clérissy, qui avait fondé à Fontainebleau, sous Louis XIII, une verrerie et une fabrique *sigillée*, puis, après avoir acquis l'aisance, était venu en jouir dans son pays natal. Quarante ans plus tard, le 26 mars 1704, un second Antoine Clérissy, fils sans doute du précédent, figure sur l'acte de baptême de son fils Pierre Clérissy.

Mais c'est un autre Pierre Clérissy qui doit être considéré comme ayant été le premier à fabriquer de la faïence proprement dite à Moustiers : son établissement était en

([1]) Peintre, graveur, né à Florence en 1555, mort à Rome en 1630.

pleine activité en 1686. Il mourut en 1728, à l'âge de soixante-dix ans, et laissa sa fabrique au Pierre Clérissy qui, né en 1704, après s'être enrichi dans son état de faïencier, fut anobli par Louis XV vers 1743. Baron et seigneur de Trévaux et de Saint-Martin d'Alignos, il fut pourvu, le 11 août 1747, d'un office de « secrétaire du roi en chancellerie près le Parlement de Provence. » On suppose que ce fut au plus tard en cette année 1747 qu'il céda sa fabrique à un des membres de la famille Fouque qui la possédait encore en 1850.

Les premiers produits de la fabrique Clérissy sont les plus estimés. Toutefois, les faïences de la seconde période, décorées dans le style des Bérain et d'André-Charles Boulle, moins rares et plus connues, sont aussi très-recherchées. On rapporte qu'un service en faïence de diverses couleurs fut commandé à la fabrique de Clérissy, vers 1745, par Mme de Pompadour, et que le prix en fut de dix mille livres.

Parmi les concurrents de Pierre Clérissy à Moustiers, on cite surtout Pol Roux et Joseph Olery. En 1789, on comptait onze fabriques dans cette ville.

« Le souvenir de l'ancienne prospérité industrielle de Moustiers est encore vivant chez les habitants du pays. D'après des récits qui m'ont été faits par des vieillards, qui se rappelaient le temps où de nombreuses files de mulets, venant de la Provence, du Dauphiné, du Languedoc, attendaient leur chargement à la porte des fabriques les plus renommées, les faïences, dès la sortie du four, étaient emballées encore chaudes et expédiées dans toutes les directions. »

La petite ville de Moustiers a bien perdu aujourd'hui de son ancienne activité : elle n'a plus que deux fabriques de faïence blanche ordinaire; mais aussi elle avait, avant 1789, plus de 3000 habitants : elle en a 1300 à peine aujourd'hui.

Dans l'article que nous avons publié sur cette ville (t. XXVI, 1858, p. 121), nous ne lui avons donné que le nom de Moustiers. Un habitant, le docteur Bondil, nous a écrit à ce sujet les lignes suivantes :

« Monstiers ou Moustiers, vulgairement *Moustié*, a reçu, en 1847, l'appellation de Moustiers-Sainte-Marie, qui est aujourd'hui la seule officielle, la seule employée par l'administration, et que l'on trouve dans l'Annuaire de l'administration des postes depuis plusieurs années.

» Cette appellation fut provoquée par une lettre du directeur général des postes, en date du 9 octobre 1847, dans laquelle ce fonctionnaire invitait le conseil municipal de cette commune à ajouter au mot *Moustiers* un autre nom qui pût servir à distinguer cette localité de Mouthier, arrondissement de Besançon, département du Doubs, où il venait d'établir un bureau de distribution.

» Le directeur général proposait même le surnom de *la Fontaine*, à cause des belles eaux de Moustiers, ou celui de *Saint-Beauvezer*, à cause de l'appellation de la chapelle d'*Entre-Roches*.

» Le conseil municipal, dans sa délibération du 24 octobre 1847, adopta l'appellation de Moustiers-Sainte-Marie, parce qu'elle indique plus directement l'origine de cette ville, qui fut à son berceau un monastère sous l'invocation de sainte Marie, dont il existe une chapelle au milieu des rochers et sous la chaîne. »

LES COURANTS DE LA MER.

Voy. t. XXXI, 1863, p. 262.

En 1853, un système uniforme et constant d'observations relatives à la géographie physique et à la météorologie de la mer fut adopté par la conférence tenue à Bruxelles, sur l'invitation des États-Unis d'Amérique. On décida qu'on engagerait les marins de toutes les nations à tenir un *journal de bord*, dont nous ferons assez comprendre le plan en reproduisant ici les titres des diverses colonnes où les observations doivent être enregistrées :

1. Date.
2. Heure.
3. Latitude observée.
» — estimée.
4. Longitude observée.
» — estimée.
5. Courants (Direction des).
» — (Force des).
6. Variation magnétique observée.
7. Vents (Direction des).
» — (Force des).
8. Formes et direction des nuages.
9. Sérénité du ciel.
10. Heures de pluie.
11. Baromètre.
» Thermomètre attaché au baromètre.
12. Thermomètre à boule sèche.
» — à boule humide (psychromètre).
13. Eau (température à la surface).
» — (densité).
14. — (température à certaines profondeurs).
» — (densité à certaines profondeurs).
15. Remarques.

La conférence ajouta des notes explicatives nécessaires pour la rédaction du journal, en indiquant surtout les heures et la nature des observations. Ainsi les septième et huitième colonnes doivent être remplies conformément aux instructions suivantes :

« Généralement on notera les courants chaque jour à *midi*, d'après la différence entre la position observée et la position estimée. La vitesse est exprimée en milles et dixièmes de mille pour les vingt-quatre heures (ou, mieux, pour le temps pendant lequel on a ressenti le courant).

» Outre cette indication quotidienne à midi, on notera la vitesse et la direction des courants à de plus courts intervalles, quand le navire se trouvera dans les parages des grands courants de l'Océan, ou quand on supposera que les courants varient sensiblement pendant les vingt-quatre heures. »

En outre, il est recommandé de prendre les températures de l'eau de mer à l'approche des grands courants, tels que le *Gulf-Stream*. Les différences entre les températures à la surface et les températures à certaines profondeurs offrent alors un intérêt particulier. Elles peuvent conduire à mieux déterminer les lois physiques qui président au système de circulation océanique, divisé en courants supérieurs et inférieurs.

La colonne des *Remarques* contient aussi diverses observations relatives aux courants :

« Les navigateurs sont priés d'y mentionner les remous de courants, particulièrement entre les tropiques, en notant l'âge de la lune lors de ces observations.

» Lorsque la surface de la mer sera parsemée de taches blanches ou roses, comme cela arrive fréquemment dans l'océan Pacifique, les décrire et en recueillir des échantillons dans des flacons bouchés à l'émeri; sonder, prendre la température de l'eau à la surface.

» Noter les apparences des glaces, et indiquer la direction qu'elles suivent.

» Noter avec soin les apparitions de poissons, d'algues marines, de bois flottants, et faire mention de toutes les circonstances qui peuvent offrir quelque intérêt sous ce rapport.

» Au mouillage, il serait à désirer qu'on observât la force et la direction des courants aux différents moments

de la marée, et tout ce qui est relatif à cette importante question. »

Les cartes de vents et de courants, construites à l'Observatoire national de Washington au moyen des nombreuses données fournies par les marines dont la coopération est acquise à l'œuvre fondée par la conférence de Bruxelles, sont offertes aux navigateurs en échange de l'engagement qu'ils prennent de concourir aux recherches de l'association. Plus de deux cent mille feuilles de ces cartes ont été déjà distribuées, et vingt mille exemplaires des huit éditions successives du livre de Maury (*Sailing Directions*) ont été mis en circulation. Une traduction de ce livre, destiné à accompagner les cartes de vents et de courants, a été publiée au Dépôt de la marine, en 1859, par ordre de l'amiral Hamelin, alors ministre. Elle est intitulée : *Instructions nautiques*, et due à l'un des savants officiers de notre marine, M. Ed. Vancechout. Tous nos bâtiments de l'État la reçoivent, et nos bâtiments de commerce peuvent l'obtenir aux conditions très-avantageuses qui ont été fixées par le ministère de le marine, afin d'en répandre l'usage.

Cet ensemble de recherches et d'observations a jeté déjà de vives lumières sur les causes principales qui concourent à produire les mouvements de la mer. L'étude des températures et des profondeurs de l'Océan a montré la justesse des vues d'Arago, qui disait que si la théorie des courants avait fait jusqu'ici peu de progrès, c'est « parce qu'on s'était exclusivement attaché à ceux de ces phénomènes qui sillonnent la surface des mers. »

L'un des premiers, Dumont d'Urville avait publié dans sa relation du voyage de l'*Astrolabe* une très-intéressante notice sur la température de la mer à diverses profondeurs, et sur les deux grands courants qui se dirigent l'un vers l'équateur, l'autre vers les pôles.

Les grandes sondes obtenues au moyen de l'appareil de Brooke ont ramené des échantillons du fond à des profondeurs de 3 600 mètres. Ces échantillons, soigneusement conservés, ont été envoyés au Bureau hydrographique de Washington. Les imperceptibles coquilles qu'ils renferment n'ayant pu vivre sous l'énorme pression de la colonne d'eau qui eût empêché leur développement, proviennent sans doute des couches superficielles, des moindres profondeurs où vivent les myriades d'animalcules qui extraient de l'eau de mer les matériaux de leurs coquilles. Et comme la faible densité de ces coquilles doit rendre leur descente vers le fond extrêmement lente, on comprend que leur étude puisse conduire à d'importantes indications sur les courants qui les ont transportées. « Nous avons vu, dit Maury à ce sujet, comment le microscope d'Ehrenberg nous avait permis d'*étiqueter* les vents [1], si je puis m'exprimer ainsi ; nous voyons ici comment des recherches du même genre, appliquées à ces animalcules et à leurs restes, pourront nous conduire à des résultats analogues sur les courants. » *La suite à une autre livraison.*

[1] Voy., sur les Poussières de l'atmosphère, tome XXXI, 1863, p. 103.

La charité, c'est tout le christianisme.

BOSSUET.

LA FAUCONNERIE

EN ORIENT ET PARTICULIÈREMENT AU JAPON.

Voy. la Table des trente premières années.

La fauconnerie a été incontestablement en faveur dans l'extrême Orient avant de l'être parmi nous. Le premier coup de fusil qui atteignit en l'air un innocent oiseau fut le signal, dit-on, de l'anéantissement de l'art du fauconnier. Cet art, si c'en est un, mit du temps à s'éteindre toutefois, et il semble vouloir renaître. Il n'a jamais été abandonné complétement par les Japonais, les Tartares et les Chinois.

Grâce à l'invincible patience qu'elle met dans tous les travaux de détail, grâce aux soins minutieux qu'elle apporte à perfectionner ce qu'elle entreprend, la race mongole a parfaitement réussi à dresser les oiseaux de proie et à les rendre un des utiles pourvoyeurs de l'homme. Lorsqu'on erre avec Hommaire de Hell [1] et avec la courageuse compagne de ses travaux dans les steppes de la mer Caspienne, rien n'est plus attachant que les pages où ils nous font voir avec quelle sécurité on peut traverser parfois des distances immenses si l'on est accompagné d'un habile fauconnier. Celui dont ils étaient suivis pourvut toujours, en effet, à leurs premiers besoins.

Mme de Bourboulon [2] a raconté comment se pratique en Chine la chasse au faucon. Dans ce pays, il n'est nullement nécessaire d'être un opulent chasseur ou un heureux du siècle pour se livrer avec profit à cet utile exercice. Le brave Poutao, son faucon au poing, parcourant de grands cercles au pas gymnastique avant de lancer l'oiseau sur sa proie, nous fait voir comment en peu d'heures les marchés de l'empire du Milieu peuvent s'approvisionner de gibier. Mme de Bourboulon, témoin de cette chasse, nous a appris jusqu'aux paroles que le fauconnier mongol adresse au courageux oiseau : c'est au cri répété de *aï aï poung-hio!* que le vaillant faucon fit entrer en une heure trois lapereaux dans l'immense sacoche qu'il portait pour y empiler lapins, lièvres et perdrix.

Les Japonais ne sont pas issus, comme on le croit assez généralement parmi nous, de colonies sorties du Céleste Empire; leur origine, selon toute probabilité, doit être cherchée dans les plaines de la Tartarie, où de tout temps la chasse au faucon a été en honneur. Admirablement cultivées dans leur ensemble, les îles dont se compose l'empire du Japon possèdent aujourd'hui peu de grandes forêts; ce n'est donc pas un pays propre à la vénerie proprement dite. Comme à la Chine, on y pratique avec succès l'art de la chasse au vol. Notre gravure en donne une représentation naïve; elle prouve néanmoins que la chasse à tir par le moyen de l'arc a lieu simultanément, dans ces riches campagnes, avec le vol au faucon. Tandis que des rabatteurs diligents font lever maint volatile de ces magnifiques rizières qui sont la richesse de l'empire, et qui produisent un riz d'une telle qualité que nul grain du même genre ne peut lui être comparé en Orient, le fauconnier se tient prêt à lancer son oiseau, et une flèche dirigée avec une dextérité sans pareille vient de traverser, en l'atteignant au cou, un de ces grands oiseaux de marécages si communs dans le pays. C'est ainsi que les habiles archers des grandes forêts de l'Amérique du Sud tuent à vingt pas un colibri au repos, en le frappant d'un trait qui n'a pas moins de quatre pieds de long et dont ils ont garni le roseau affilé d'un grain de maïs, pour ne pas gâter le plumage doré du gentil oiseau.

Quittez les grandes forêts du nouveau monde ou les bois splendides de l'Orient, entrez dans le Louvre, vous verrez que les Assyriens ne tiraient guère le gibier emplumé qu'au moment où il était posé. Les ruines ninivites en font foi. Il devait en être de même des Perses, qui jouissaient d'une si haute renommée comme archers.

[1] Voy. *les Steppes de la mer Caspienne, le Caucase, la Crimée et la Russie méridionale.* Paris, 1845, 3 vol. in-8 avec atlas.

[2] Voy. Relation de voyage de Schang-haï à Moscou, dans le *Tour du monde*, 1er semestre de 1864, p. 99.



Chasse au faucon. — Dessin japonais reproduit par Siebold.



Faucons japonais. — Dessin japonais reproduit par Siebold.

Typographie de J. Best. rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

LE DIMANCHE DU PAYSAN.



L'Après-Midi du dimanche, en Alsace. — Composition et dessin de Th. Schuler.

Pour nous autres, hommes sédentaires et immobiles, qui avons fait de notre cerveau la seule partie active de notre être, qui manions incessamment les livres comme nos uniques instruments de travail, le dimanche peut être relativement un jour de repos, mais il n'a pas un caractère exceptionnel qui le mette tout à fait à part des autres jours de la semaine. Nos habitudes, qui s'y continuent, le réduisent au niveau commun. Être assis, c'est notre attitude normale; lire, c'est notre régime quotidien, c'est notre manière de vivre. Il n'en est pas ainsi de l'homme adonné aux travaux manuels. Pour l'ouvrier, et surtout pour le travailleur de la campagne, le dimanche se distingue absolument du reste de la semaine. Ce jour-là, il ne fait rien de ce qu'il a fait la veille, et ce qu'il fait, il n'en fera plus rien le lendemain. Il est, pour ainsi dire, transporté dans un autre monde. Quand il s'éveille aux premières lueurs de l'aube et que, se rappelant soudain que c'est dimanche, il retarde de quelques instants son lever, il éprouve un sentiment de bien-être inexprimable. Il se donne le temps d'écouter, de regarder. Ce matin-là seulement, il entend de son lit chanter les coqs de sa basse-cour; il voit les rayons d'or du soleil entrer dans sa chambre; le plus frais parterre de fleurs ne lui semblerait pas si riant que les bouquets fanés du vieux papier de tenture. Regardez-le : il est tout à fait un autre homme. Il n'a mis aucun de ses habits de tous les jours; sa femme les a fait disparaître la veille au soir après qu'il s'était couché. La blouse bleue, le pantalon encroûté de la boue du sillon, sont relégués au portemanteau. Les sabots sont sous le hangar avec la charrue et la pioche qui se reposent. Il a des bottes, un gilet, de vrais habits de bourgeois. Peut-être n'achèvera-t-il pas tout de suite sa toilette et restera-t-il en manches de chemise, mais la grosse toile en est si blanche qu'on n'est pas offensé de la voir; d'ailleurs, la redingote est là, toute prête, sur le dos d'une chaise. Ainsi *endimanché*, il va, il vient sans se presser; il prend ses aises; il traîne ses mouvements, comme s'il y trouvait plaisir. On le voit, à plusieurs reprises, sur le pas de sa porte, regardant le coq du clocher et cherchant d'où vient le vent. Le service divin est l'événement qui remplit sa matinée : avant que la cloche de l'église ait fini de sonner, il est assis ou plutôt il siége dans son banc;

il chante les psaumes, satisfait de mêler sa voix aux autres voix, d'être pour quelque chose dans la seule harmonie qui frappe jamais son oreille; mais le sermon est le principal intérêt de la cérémonie : il écoute, attentif, flatté; c'est à lui que s'adresse le prédicateur, c'est pour lui qu'il prend la peine de dire ces choses si savantes. Et puis n'est-ce pas là seulement qu'il entend parler de Dieu, du ciel, de l'éternité, ces mots qui ont un écho secret dans tout cœur d'homme? L'après-midi lui tient encore en réserve de longues heures, mais il n'en est pas embarrassé. Que fera-t-il? Sortir ne le tente guère, lui qui est toujours dehors : la campagne est son atelier; le ciel est le plafond, tantôt brûlant, tantôt glacé, qu'il voit tous les jours au-dessus de sa tête. Ce qu'il y a pour lui de plus nouveau et de plus désirable, c'est sa maison, son intérieur. Aussi, le voilà sur une chaise, correctement assis, le dos collé au dossier, les deux jambes posant sur le plancher, et un livre sur ses genoux; il est là, au milieu de la chambre, comme en cérémonie; il semble dépaysé dans cette commode attitude et dans ce doux loisir. Sa femme, libre enfin des soins du ménage et parée aussi en l'honneur du dimanche, vient le rejoindre; elle s'installe en face de lui, avec un air de béatitude étonnée : ils ont l'air de se faire une visite l'un à l'autre. Quel livre lit-il avec ce recueillement respectueux? La Bible, un almanach ou un vieux traité d'agriculture? Je ne sais; mais quel que soit le livre, il y croit, il l'admire, il fait son profit de chaque mot : ce ne serait pas imprimé, si ce n'était pas vrai. Plus tard, dans quinze jours ou dans un an, devisant avec un voisin sur quelque méthode de culture, il dira d'un ton d'autorité, à l'appui de son opinion : « J'en suis sûr, car je l'ai lu dernièrement dans un livre. » Elles passent vite les heures que l'on aime et que l'on voudrait retenir. Déjà la journée approche de sa fin, le livre a repris sa place sur la planche à côté des paquets de graines séchées, et le lecteur, voyant la nuit venir, songe aux rudes travaux du lendemain, aux fatigues de la semaine qui s'avance; mais, par delà cette semaine, il aperçoit un autre dimanche qui lui apparaît serein et lumineux, qui lui promet de nouvelles délices.

MADEMOISELLE DE CLARET.

LETTRES ÉCRITES PAR ALAIN BEAUSIRE, SON ANCIEN SERVITEUR.

1784-1798.

Suite. — Voy. p. 218, 226.

V.

Suite.

Résolu à ne pas quitter l'auberge avant d'avoir revu le camarade de collége de M. le marquis, je me chargeai du soin de lui chercher un guide pendant qu'on sortait le cheval de l'écurie; dix minutes après, le voyageur montait en selle. Au moment de partir pour Claret, il se pencha vers moi et me dit à l'oreille :

— J'ai vu votre mouvement tout à l'heure; sans le coup de coude, l'aubergiste ne me fournissait rien et m'aurait retenu en gage. C'est en vous qu'on a confiance, et non pas en moi; merci, je vous revaudrai cela demain; ma bourse sera regarnie, nous dînerons ensemble.

Vous savez maintenant, mes amis, pourquoi je ne me suis pas mis en route pour Chanceaux au jour que je vous avais marqué; mais le bon Dieu seul pourrait dire combien le temps m'a duré jusqu'au lendemain soir; car ce n'est qu'à la nuit tombante que j'ai vu revenir le voyageur.

En l'attendant, pour me distraire, j'ai eu d'abord l'idée d'écrire mes adieux à Mme la marquise. J'ai demandé une chambre, je me suis enfermé, et là j'ai fait un brouillon de lettre. En le recopiant, je n'ai pas trouvé qu'il disait comme il faut ce que j'avais dans le cœur. J'ai recommencé ma lettre, et puis encore, au moins six fois peut-être. Finalement, j'en ai été content; en la lisant elle m'a fait pleurer. Alors je l'ai brûlée. Tout ce que je voulais, c'était de me soulager en lui écrivant; mais comme elle ne m'avait pas dit : « Donne-moi de tes nouvelles », il m'a semblé qu'une lettre de moi à Mlle de Claret, c'était un manque de respect envers elle.

Voilà pour le reste du premier jour d'attente.

Je me disais : La nuit passera vite. Je suis naturellement dormeur et j'avais la tête si fatiguée! Cependant j'ai eu tort de compter sur la nuit. La fièvre m'a tenu éveillé; au point du jour je n'avais pas encore fermé les yeux. Je me suis levé, et depuis ce moment-là jusqu'au soir je n'ai plus cessé d'aller et de venir, si bien qu'on ne voyait que moi sur la route qui mène de Gros-Bourg à Claret; une fois même, marchant toujours, sans me rendre compte de la longueur du chemin que j'avais fait, je me suis trouvé presque à la grille du château. Je m'arrêtai alors, je levai les yeux, j'aperçus la fenêtre de la chambre qui fut la mienne si longtemps; à cette fenêtre ouverte une tête se montra, puis je vis deux bras s'accouder sur l'appui de la croisée et la tête se courber sur les deux mains levées pour la recevoir, comme s'il y avait eu là un chagrin trop lourd à porter.

Je me sentis un tremblement par tout le corps; et ce n'est pas par raison, mais seulement parce que la voix me manqua, que je ne criai pas : « Vous êtes bien bonne, madame la marquise, de venir me regretter chez moi! »

Cette fois, je pris la traverse pour revenir par le plus court chemin à l'auberge de Gros-Bourg.

Enfin arriva le voyageur qui m'avait donné rendez-vous la veille. Je vis bien, à la façon dont il commanda le dîner, qu'il ne s'était pas flatté quand il m'avait dit en partant pour Claret : « Demain ma bourse sera regarnie. » J'espérais beaucoup de sa facilité à causer quand il avait une fois vidé son verre. Il le vida à plusieurs reprises, mais il causa peu de sa visite au château. Tout ce que je pus apprendre de lui, c'est que son règlement de compte avec le marquis de Fontvielle avait présenté quelques difficultés; mais qu'il était impossible qu'on ne finît pas par voir arriver le mari de Mlle de Claret au point où l'on voulait l'amener quand on prononçait devant lui certain nom : il le rendait aussitôt calme et accommodant.

— Mon camarade de collége, me dit-il, m'a paru un peu dur d'oreille à présent; mais fût-il tout à fait sourd, qu'il entendrait encore, même dit à demi-voix, le nom tout-puissant de Bonnieux.

— Ce Bonnieux, lui demandai-je, est sans doute, comme vous, un de ses amis d'autrefois?

Ma question le fit beaucoup rire.

— Un ami? me répondit-il; non, pas absolument; mais c'est du moins sa plus ancienne connaissance. Quant à l'affectionner beaucoup, ce n'est pas présumable; heureusement il est loin d'elle, et je ne crois pas qu'il se fasse jamais une fête d'aller la voir.

Une idée inquiétante pour le repos de ma jeune maîtresse me vint à l'esprit, quand j'entendis parler d'une ancienne connaissance dont le souvenir avait un si grand pouvoir sur son mari.

— Si elle allait venir à Claret! m'écriai-je.

Le voyageur me regarda étrangement, et puis il partit d'un grand éclat de rire. Ensuite il répliqua :

— Bonnieux venir à Claret! cela pourra se voir peut-être un jour; mais ce sera seulement quand les montagnes se mettront en route, et quand les villes se décideront à changer de place.

Voyant que j'allais encore le questionner, il ajouta :

— Assez pour ce soir; voilà dix heures qui sonnent, mes yeux se ferment : bonne nuit; nous reprendrons demain notre conversation.

Le lendemain, quand je me réveillai, je ne trouvai plus le voyageur dans l'auberge. Il était parti au point du jour, après avoir payé sa dépense et la mienne. On me remit de sa part un petit papier sur lequel il avait écrit au crayon :

« Leçon de géographie pour mon convive d'hier : Comtat Venaissin, viguerie d'Apt. Villes principales : Apt et Bonnieux. »

Ainsi ce nom de Bonnieux, qu'on ne pouvait prononcer devant le marquis de Fontvielle sans l'émouvoir, c'était celui d'une ville, d'une ville où il était connu, et où l'on savait sans doute quelque grand secret sur son compte. Et c'était à l'aide de ce secret que le voyageur avait obtenu du mari de Mlle de Claret un règlement de compte qu'il avouait difficile.

Donc, de la part du mal vêtu, cette leçon de géographie était une demi-confidence; cela voulait dire : argent extorqué à son camarade de collége par la menace d'une révélation.

Mais qu'avait-il à révéler? Il n'était plus là pour me le dire. Je pensai alors que chercher à découvrir le mystère qu'il y a entre ces deux hommes, c'était seulement vouloir satisfaire une curiosité à laquelle je n'avais pas le droit de céder. Je fis tous mes efforts pour n'y plus songer, et, comme l'avant-veille, j'attendis le passage du coche, afin de me mettre décidément en route pour Chanceaux.

Le coche arriva, j'y trouvai une place. Après l'heure de la dînée, comme nous nous disposions à partir, des cavaliers de la maréchaussée s'arrêtèrent devant l'auberge; ils visitèrent la voiture et passèrent en revue les voyageurs. Ils cherchaient un déserteur. Au signalement de celui-ci, je vis bien qu'il s'agissait de l'homme qui avait été regarnir sa bourse au château de Claret. Je n'en dis rien; mais je ne sais si l'aubergiste et sa servante ont été aussi discrets que moi.

Tous les jours, depuis mon arrivée au pays, je me suis demandé pourquoi la pensée d'aller à Bonnieux ne me quittait pas. Enfin, comme la supposition que j'y devais apprendre quelque chose que Mlle de Claret était intéressée à savoir l'emportait sur ma volonté de demeurer où j'étais si bien, c'est-à-dire auprès de vous, je me suis dit : Rester, c'est manquer à mon devoir; et je suis parti.

VI.

Voyez donc, mes enfants, comme la vieillesse est poltronne! Bien entendu, c'est pour moi que je parle, et non pour la cousine Geneviève. Elle a de l'âge aussi, puisqu'elle est mon aînée de trois ans; mais on peut dire qu'elle n'a pas vieilli, au moins par rapport au courage. De ce côté-là je ne lui ressemble guère, comme vous l'allez voir.

Apprenez d'abord que je viens d'avoir une assez grosse fièvre. Elle m'a tenu huit jours au lit; mais enfin me voilà presque rétabli, ce qui ne pouvait manquer, car, au dire de la digne femme qui me garde jour et nuit, je n'ai jamais été grandement en danger. Cependant, le croiriez-vous? au premier accès j'ai eu vraiment peur de mourir, et maintenant que le médecin m'a salué de cette bonne nouvelle en me faisant aujourd'hui sa dernière visite : « Vous en voilà quitte, mon brave homme; c'est fini, vous n'avez plus besoin de moi », maintenant que je ne devrais plus avoir de crainte, je ne me sens pas encore tout à fait rassuré.

Je vois d'ici votre grand'mère sourire de mon aveu, et je l'entends dire, en haussant les épaules : « Voilà bien les hommes; ils ne savent pas souffrir! »

Vous avez raison, cousine; ce savoir-là, le bon Dieu ne l'a donné qu'aux femmes; mais comme il a bien été notre providence en le leur donnant! Les femmes étant nées pour soigner leurs maris et leurs enfants, ce serait trop pour elles que d'avoir, par surcroît, à penser à leur propre mal; elles n'ont le temps de s'occuper que de celui des autres.

Mais quand je vous avoue franchement cette grande peur de mourir qui me tient encore, n'allez pas croire que c'est à cause de moi-même que je m'effraye ainsi. Non, vraiment; c'est à moi, au contraire, que je pense le moins. Mon appréhension a pour objet une personne dont vous devineriez le nom quand bien même je ne l'écrirais pas. Il lui sera peut-être si utile un jour de savoir ce que je suis venu apprendre ici, que, dans la crainte d'une rechute ou bien d'un accident de voyage durant mon retour, accident qui m'empêcherait à tout jamais de vous revoir; dans cette crainte, dis-je, je me décide à joindre à cette lettre, sous le même cachet, une autre lettre qui sera pour *elle*.

Dès que mon ami Jean Mauvielle aura la certitude qu'on ne doit plus m'espérer à Chanceaux, je compte qu'il la lui fera parvenir.

Ne vous tourmentez pas trop, mes amis, de l'embarras que vous causerait l'ignorance du malheur qui me serait arrivé loin de vous, et des démarches que vous auriez à faire pour vous en informer. Si Dieu veut que ce malheur ait lieu, vous en aurez bientôt la nouvelle; j'ai pris mes précautions à ce sujet. On trouvera sur moi, à votre adresse, un testament en faveur de ma filleule; il vous sera envoyé par le notaire de l'endroit où j'aurai forcément interrompu mon voyage.

Je me plais à croire que vous ne prendrez pas trop en tristesse l'inquiétude d'un vieux trembleur qui, d'ailleurs, tremble déjà beaucoup moins depuis qu'il a pensé à se mettre en règle avec ses devoirs de chrétien, de serviteur et de parent.

La suite à la prochaine livraison.

La suite à la prochaine livraison.

PHILIPPE LE BEAU ET JEANNE LA FOLLE.

De ces deux personnages il n'y a pas grand'chose à dire historiquement.

Philippe le Beau était fils de Maximilien d'Autriche, qui fut plus tard empereur, et de Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire. En 1496 (il avait alors seize ans), il épousa l'infante Jeanne, fille de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle de Castille. En 1504, à la mort d'Isabelle, il fut proclamé roi de Castille, et en 1506, aidé de la vieille haine des Castillans contre les Aragonais, il se dégagea de la tutelle où le tenait son beau-père, Ferdinand le Catholique. Il mourut cette année même.

Jeanne n'avait que quatorze ans lorsqu'elle épousa Philippe le Beau. L'indifférence que lui témoigna son mari, pour lequel elle avait la plus tendre affection, l'abandon où il la laissa, altérèrent sa raison. A la mort de Philippe elle devint tout à fait folle. On la sépara à grand'peine du cadavre de son mari, qu'elle fit ensuite retirer du tombeau et embaumer, et qu'elle plaça sur un lit de parade. Puis elle parcourut l'Espagne, marchant de nuit, avec tout le lugubre appareil des funérailles, suivie du cercueil de Philippe, qu'une longue file de valets accompagnait avec des torches. Enfin elle permit qu'on déposât dans une sépulture, près de Burgos, le corps de celui qu'elle avait tant aimé et auquel elle survécut jusqu'en 1555. Elle fut inhumée dans la cathédrale de Grenade, où l'on voit encore son tombeau, à côté de celui de Philippe le Beau, qu'on y avait transporté de Burgos.

Le jeune archiduc d'Autriche, roi de Castille, est donc

très-peu intéressant, comme on voit ; Jeanne n'est célèbre que par sa folie et par son attachement passionné pour un mari peu digne de tant de tendresse ; mais le mariage de l'héritier de Maximilien avec l'héritière de Ferdinand



Philippe le Beau, buste de la collection de M. Timbal. — Dessin de Chevignard.

le Catholique et d'Isabelle de Castille est un des grands faits de l'histoire, parce que Charles-Quint en est né et parce qu'il fit la grandeur de la maison d'Autriche. Jamais cette maison ne suivit avec plus de profit sa fameuse devise :

« Bella gerant alii ; tu, felix Austria, nube ;
« Nam quæ dat Mars aliis, dat tibi regna, Venus. »

(Que d'autres fassent la guerre ; toi, heureuse Autriche, fais des mariages ; car les royaumes que Mars donne aux uns, c'est Vénus qui te les livre.)

Grâce à cette union, en effet, la maison d'Autriche, qui s'était élevée et agrandie par un mélange de force et de ruse, réunit à ses possessions d'Allemagne et des Pays-Bas, l'Espagne, les Deux-Siciles et le nouveau monde, et



Jeanne la Folle, buste de la collection de M. Timbal. — Dessin de Chevignard.

Charles-Quint fut l'héritier universel des quatre maisons d'Aragon, de Castille, d'Autriche et de Bourgogne.

Le caractère de chacune de ces races se retrouve-t-il dans le fils de Philippe le Beau et de Jeanne la Folle? Oui, répond M. Mignet dans une page que l'on peut citer comme le meilleur exemple de sa méthode synthétique et de son style : « Issu de ces quatre maisons, il en a représenté les qualités variées et, à plusieurs égards, contraires, comme il en a possédé les vastes et divers États. L'esprit toujours politique et souvent astucieux de son grand-père Ferdi-

nand le Catholique; la noble élévation de son aïeule Isabelle de Castille, à laquelle s'était mêlée la mélancolique tristesse de Jeanne la Folle sa mère; la valeur chevaleresque et entreprenante de son bisaïeul Charles le Téméraire, auquel il ressemblait de visage; l'ambition industrieuse, le goût des beaux-arts, le talent pour les sciences mécaniques de son aïeul l'empereur Maximilien, lui avaient été transmis avec l'héritage de leur domination et de leurs desseins. »

Cette transmission se fit par le mariage de Philippe le Beau et de Jeanne la Folle, et recommande le souvenir de leurs noms. Finissons en rappelant le tableau (Musée du Luxembourg) de M. Monvoisin, qui représente Jeanne tenant dans ses mains la main déjà refroidie de Philippe, et le jeune Charles, au pied du lit, les yeux tristement fixés sur son père mort et sur sa mère folle.

SIGNES

DONT SE SERVAIENT AUTREFOIS LES MOINES DE CITEAUX POUR CORRESPONDRE ENTRE EUX SANS LE SECOURS DES PAROLES.

Suite et fin. — Voy. p. 207.

Diable. Poser les ongles de tous les doigts sur le menton. Est-ce pour figurer les griffes du démon?

Donner. Fermer la main et l'ouvrir.

Douleur. Se frapper la poitrine avec les doigts réunis.

Doux. Frotter avec l'index la lèvre inférieure.

Eau. Élever les doigts joints ensemble.

Écouter. Poser l'index contre l'oreille, puis l'en écarter, comme pour indiquer que la route est libre. Le précédent vocabulaire omet la dernière partie du signe.

Écurie. Faire le signe de maison et celui de cheval. Voy. *Maison* et *Cheval.*

Église. Unir les doigts en faisceau, et faire ensuite un signe de croix.

Encensoir. Élargir ses narines avec le pouce et l'index, puis faire le signe de la poire. Voy. ce dernier mot.

Enjoindre, Ordonner. Tracer sur son œil une croix avec le pouce, pour figurer le droit d'inspection du maître qui ordonne.

Ennemi. Poser l'index et le doigt du milieu sur la narine gauche; geste contraire à celui qui rend l'idée d'ami. Le côté gauche fut longtemps regardé comme de mauvais augure.

Éveiller. Agiter avec la main la partie des vêtements qui couvre la poitrine.

Évêque. Tracer la lettre grecque β devant sa poitrine. Est-ce parce qu'elle est la seconde dans l'alphabet, comme les évêques occupent le second rang dans la hiérarchie cléricale?

Faire. Fermer la main et déployer l'index.

Fait. Élever la main en séparant les doigts et en les agitant un peu, pour indiquer qu'ils n'ont plus rien à faire, qu'ils sont libres.

Femme. Mouvoir transversalement l'index sur le front. Est-ce pour figurer la mobilité de l'esprit féminin, ou simplement le mode de la coiffure?

Feu. Souffler sur son index levé. Voy. *Chandelle.*

Frère. Unir les deux index.

Froment. Frotter ses poings l'un contre l'autre, pour imiter l'action de moudre le blé.

Gras. S'élargir la bouche avec l'index et le pouce.

Grenier, Grange. Faire le signe de froment et celui de maison.

Hôte. Décrire avec la main une ligne oblique devant sa poitrine.

Huile. Se frotter le dessus de la main avec l'index et le doigt du milieu.

Infirmerie. Faire le signe de maison et celui de malade.

Ivre. Faire le geste de se percer le front avec l'index, pour figurer l'idée de cerveau fêlé.

Joie. Étendre la main et tracer un cercle devant sa poitrine.

Jour. Faire un cercle devant son œil avec l'index et le pouce.

Lait. Faire l'action de traire le petit doigt avec le pouce et l'index.

Lampe. Voy. *Croisuel* (p. 208).

Légume. Ratisser avec l'un des index le côté de l'autre.

Lire. Tracer avec l'index une ligne transversale devant sa poitrine.

Livre. Étendre la main et la mouvoir comme un feuillet.

Long. Faire monter le côté extérieur du pouce le long du corps, pour indiquer le sens de la longueur.

Maigre. Se presser les deux joues avec le pouce et l'index.

Maison. Unir en faisceau les doigts des deux mains.

Maître, Professeur. Se presser le nez avec l'index et le doigt du milieu, par allusion aux lunettes.

Malade. Porter la main à son cœur.

Méchant. Poser transversalement l'index sous le nez.

Médecin. Faire le signe de médecine et celui de maître.

Médecine. Frotter le dessus de l'index avec le doigt du milieu de la même main.

Mère. Faire le signe de père et celui de femme.

Mort. Poser transversalement l'index sur le gosier, pour figurer le glaive qui tranche la tête.

Mou. Toucher sa bouche avec l'extrémité de l'index.

Noir. Toucher les caroncules lacrymales avec l'index et le doigt du milieu.

Noix. Se mordre le dessus de l'index.

Novice. Mouvoir en même temps devant son visage l'index et le doigt du milieu.

Oiseau. Toucher la bouche avec le pouce et agiter les autres doigts en les élevant, pour indiquer le chant et les ailes.

Ordonner. Voy. *Enjoindre.*

Ordre. Faire glisser tour à tour sur le côté intérieur du pouce l'extrémité de chaque doigt.

Œuf. Se frotter avec l'un des index le côté de l'autre. Est-ce pour représenter l'action de battre des œufs?

Pape. Élever pyramidalement sa main sur son front.

Parler. Élever devant sa bouche l'index et le doigt du milieu.

Partager. Faire le geste de se couper une main avec l'autre, depuis le bout des doigts jusqu'au poignet.

Paysan. S'essuyer de bas en haut la bouche avec tous les doigts.

Père. Joindre les deux pouces.

Peu. Lever le petit doigt.

Pleurer. Frotter avec l'index le dessous de l'œil.

Poire. Joindre les doigts et les faire pendre vers la terre.

Porte. Lever la main, en courbant les doigts et en les remuant.

Porter. Poser la main sur son épaule.

Portier. Faire le signe de maître et celui de porte.

Prévôt. Dignité qui, selon les uns, correspondait à celle de prieur, et, selon d'autres, y était inférieure. On nommait encore prévôt, un collecteur laïque des revenus de quelque domaine ecclésiastique. — Poser l'index sur le front.

Prieur. Tendre le pouce sous l'index et le lever ensuite.

Raser. Faire le geste de se couper la barbe avec l'index.

Recevoir. Ouvrir la main et la fermer.

Réfectoire. Faire le geste de manger et y ajouter le signe de maison.

Règle. Faire le signe d'ordre et celui de livre.

Rire. Se fermer la bouche avec l'index et le doigt du milieu.

Roi. Poser tous les doigts sur le front, en guise de diadème.

Saint. Tracer une croix avec trois doigts. Les doigts spécialement consacrés au signe de croix sont l'index, le médium et l'annulaire.

Sang. Soulever les narines avec le pouce et l'index, par allusion à l'hémorragie nasale.

Sceller. Entourer une de ses mains avec l'autre.

Sel. Appuyer les doigts contre le pouce, puis les écarter, comme lorsqu'on jette du sel sur un mets.

Sentir. Soulever les narines avec le pouce et l'index, et aspirer.

Serf. S'essuyer la bouche avec les ongles de l'index et du médium.

Sermon. Faire avec le pouce un signe de croix devant sa bouche, comme pour sanctifier ses paroles.

Sœur. Faire le signe de frère et celui de femme.

Sot. Faire descendre son index le long de son nez, par allusion au dicton proverbial : « Il n'y voit pas plus loin que son nez. »

LES SUBTILITÉS.

Les subtilités les plus fatigantes ne peuvent rien contre les notions communes, et lors même qu'on n'est pas capable de les résoudre, on a droit de s'en moquer. BAYLE.

HISTOIRE D'UNE COMÈTE.

Suite. — Voy. p. 38, 94, 123, 187, 214, 222.

VI. — *Où la Comète saute du déluge à l'an 1811.*

« Dieu! quel changement depuis l'année dernière! s'écria l'être à la flamboyante chevelure, lorsqu'il revint près de la Terre dans sa dernière apparition historique. Est-ce là le monde dont j'aurais pu naguère bercer la timide enfance dans mon auréole enflammée? Est-ce là le peuple que j'ai vu si misérable et si petit, si craintif et si faible? Mais ils sont donc morts tous ceux que j'ai vus et entendus par ici? Hommes, peuples, cités, patries, tout est transformé! Où sont les bardes qui me prirent à témoin de la constitution celtique? Où sont les dolmens et les autels? Que de révolutions depuis mon départ! Je ne reconnais plus ni les Celtes, ni les Kimris ici; ni les Mèdes, ni les Grecs là-bas. Quelle ville est-ce ceci? Mais ce n'est pas la Terre!... » La Comète n'en revenait pas.

Il y avait, en effet, bien du changement depuis sa dernière visite; car *on était alors en l'an de grâce 1811, et la Comète descendait en plein sur Paris* (¹).

(¹) L'astre voyageur dont nous racontons l'histoire n'est autre, en effet, que la grande Comète de 1811. Tous se souviennent de l'effet prodigieux que produisit l'apparition soudaine de cet astre magnifique dans la soirée du mardi 26 mars 1811. On lui attribua la fécondante chaleur de l'été et l'excellence du vin de cette année mémorable. Tous les papiers publics l'interprétèrent, la faisant causer dans toutes les langues et pour toutes les causes. Les uns la caressaient, les autres la craignaient. Ceux-ci redisaient l'éternelle prophétie d'Orval; ceux-là célébraient le salut que le ciel donnait à la naissance du roi de Rome. Napoléon, s'accoudant à une croisée des Tuileries, demandait à son oncle le cardinal Fesch ce qu'il pensait du nouvel astre. Tout Paris regardait, et l'été ne se passa pas sans qu'on eût confectionné des cravates à la Comète, des chapeaux à la Comète, et sans qu'on eût mis la Comète à toute sauce. Cela fit tant de bruit qu'on s'en souvient encore comme d'hier.

Pour les astres en général, et pour les grandes Comètes en particulier, trois mille ans ne sont pas grand'chose : dans le calendrier de l'éternité, c'est moins qu'une seconde. Mais pour l'homme, vous savez comme moi... mathématicien lecteur, que trois mille ans c'est beaucoup, beaucoup!

Que de générations ont passé sur la scène du monde depuis l'an 1254 avant Jésus-Christ! La Grèce; le Latium et les rois; la république latine; Carthage; le Nord; l'empire romain; le renversement du colosse; les Barbares; l'empire d'Occident; la fondation des royaumes francs, germaniques, anglo-saxons; paganisme, christianisme, mahométisme; schismes; renaissance; progrès et décadence de la féodalité; révolutions; 1789. Toute cette succession s'était lentement écoulée dans notre pays, sans que la Comète en devinât le premier mot. Et que serait-ce si, au lieu de nous borner à notre société européenne, nous embrassions le globe entier? Toute la partie historique de l'existence de l'homme sur la Terre tiendrait pourtant entre ces deux termes : — 1254 + 1811, qui ne marquent pour notre Comète que l'intervalle d'une seule année.

Sa surprise fut donc bien légitime et bien pardonnable. Du jour au lendemain elle était passée, sans s'en apercevoir, de l'empire troïen à l'empire français, et d'Agamemnon à Napoléon. On ne saurait faire, en vérité, un saut plus magnifique.

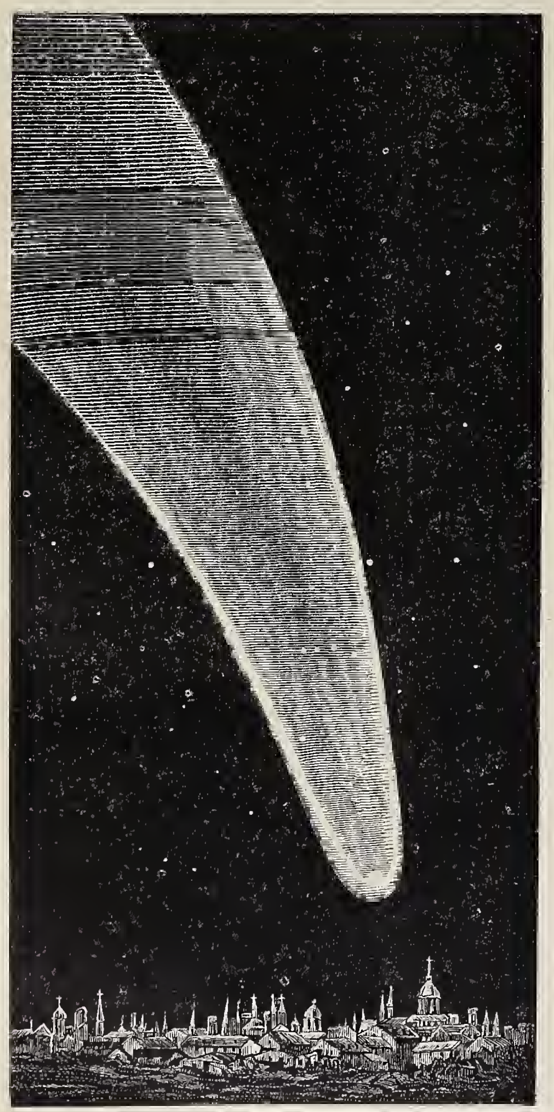
Les villes et les peuples avaient changé. Les uns avaient disparu, d'autres étaient nés. Évidemment, l'humanité avait fait un pas depuis lors. Était-ce en avant, était-ce en arrière? L'astre, fin observateur, eut quelque raison de croire que ce n'était pas en arrière. Mais non-seulement l'homme avait changé avec tout ce qui le concerne, la nature elle-même avait suivi une modification qui semblait due à une autre cause qu'à la main du temps. Les forêts étaient resserrées et n'embrassaient plus l'espace immense qu'elles occupaient jadis. Des cours d'eau creusés de main d'homme jetaient de la diversité au milieu des cours naturels. Les marais étaient desséchés. Le rivage des mers semblait défendu. Les campagnes étaient traversées de lignes blanches; des villages s'échelonnaient sur les coteaux. Des cités industrieuses étaient assises au bord des grands fleuves, baignant leur pied dans l'onde rapide; des jardins et des bosquets entouraient ces groupes d'habitations humaines. Il fallait bien en convenir : dans cette petite contrée de l'hémisphère l'homme avait révélé sa présence.

Mais... (où n'y a-t-il pas de mais?) la Comète entendit encore le cliquetis des armes. « Encore! hélas! fit-elle, je commence à croire qu'ils en ont pris l'habitude. Pauvres hommes! ce pays-ci n'est pourtant pas si laid! Pourquoi versent-ils ainsi le sang dans leurs campagnes dégradées? Ne serait-il pas plus beau de travailler en paix sous le gai soleil? Mais savent-ils bien ce qu'ils font? »

Dans le sein de l'espace silencieux et infini, les distances n'existent pas, et deux organes créés pour percevoir les sons les plus faibles pourraient en recevoir la communication à travers l'impalpable éther. Tout est relatif, l'intensité du bruit aussi bien que celle de la lumière. Lorsque les Comètes arrivent aux déserts lointains de leur plus grand éloignement, elles ralentissent leur marche, comme si dans les profondeurs de l'espace elles prêtaient à l'espace une oreille attentive. On dit que parfois, semblables aux âmes qui dans un exil commun fraternisent, elles se communiquent de loin leurs impressions à travers l'immensité, et qu'elles charment les ennuis de la solitude et des ténèbres par une conversation sur la nature des choses et la desti-

née des êtres qu'elles ont visités. Il y a quelques années, dans l'été de 1858, tandis que la comète Donati répandait ses feux splendides sur nos nuits obscures, deux Comètes s'éloignant depuis longtemps l'une et l'autre de la Terre, et parvenues déjà dans les solitudes trans-uraniennes, se racontaient confidentiellement leurs mutuels souvenirs.

— J'ai trouvé la Terre bien changée depuis mon dernier voyage, disait la plus grande et la plus âgée. On fait les choses bien vite sur ce monde-là. Il paraît qu'ils comptent trois mille ans pour une seule de mes années, et que dans cette mesquine période quatre-vingt-dix générations ont le temps d'y naître et d'y mourir. Quelle différence avec Neptune, où, depuis six mille ans, je ne les ai pas vus changer d'un *iota!*



La Comète de 1811.

— Honorable douairière, répondait l'autre, mes années sont beaucoup plus rapides que les vôtres; car pour une de mes révolutions autour de notre roi brillant les terriens ne comptent que *soixante-quinze ans;* cependant, à vous dire vrai, dans ce court intervalle, on trouve le temps de bâtir et de renverser beaucoup sur cette petite terre. Je suis persuadée que mon étonnement sur la frivolité des terriens n'est pas inférieur au vôtre.

— Entre nous, ces gens-là me paraissent bien superficiels ou bien actifs : depuis qu'il y a des hommes sur la Terre, elle se transforme à vue d'œil. Jadis, avant la création de cet animal, je me souviens d'avoir fait vingt et trente voyages sans avoir aperçu de grands changements à la surface terrestre. Depuis cinq ans seulement (la Comète parlait ici de 15 000 ans), ils ont trouvé moyen de bâtir, de démolir, de creuser, de combler, de transfigurer leur patrie, comme s'il s'agissait d'une véritable fantasmagorie.

— En quelle année terrestre fîtes-vous votre avant-dernière apparition, Madame?

— Belle enfant, c'était, si j'ai bonne mémoire, il y a une trentaine de siècles terrestres; je ne connais pas assez leur petit calendrier pour vous préciser au juste. Pour moi, j'étais dans ma deux cent quarante-cinquième année, car je comptais quarante-six ans depuis l'éveil de ma conscience quand j'ai remarqué la Terre pour la première fois, et je suis bien revenue deux cents fois depuis.

La petite Comète, qui savait assez bien calculer, trouva sans peine que cette avant-dernière apparition datait au moins du milieu du treizième siècle avant l'ère chrétienne; des visites plus fréquentes à la Terre l'avaient mise au courant de notre manière de compter en ans païens et en ans de grâce. Aussi ne put-elle s'empêcher de sourire en songeant à l'étonnement de sa vénérable compagne à propos des changements survenus sur la Terre depuis cette époque. Comme toutes les personnes de son sexe, elle possédait à une haute sensibilité la démangeaison de la parole, et ne demandait pas mieux que de raconter, séance tenante, ses observations personnelles sur l'humanité terrestre. L'autre s'en aperçut.

— Chère voyageuse, lui dit-elle, vous devez en savoir beaucoup plus que moi sur le sujet qui nous occupe. Vous êtes venue plus souvent que moi du côté de la Terre, et vous avez suivi de plus près son histoire. Est-ce que l'état de choses que j'ai eu sous les yeux tout à l'heure (elle voulait dire en 1811) n'a pas fait suite immédiatement à celui que mon précédent séjour m'avait offert? Il me semble qu'il y a une grande lacune entre ces dates, et que c'est à vous qu'il convient de la combler.

— Je suis venue quarante fois à proximité de Terre depuis votre avant-dernier voyage, reprit celle-ci, et chacune de ces quarante fois, vous l'avouerai-je? j'ai toujours trouvé du changement. Les hommes vivent si brièvement sur ce globe, qu'il en est infiniment peu qui puissent se vanter d'avoir vu de moi deux apparitions successives, et que la plus grande partie ne m'a même pu voir une seule fois. Et pourtant, ajouta-t-elle avec un accent de regret, mon année est quarante fois plus petite que la vôtre. De mes diverses apparitions, celles dont je me souviens le mieux, parce que les événements dont je fus le sujet m'ont extrêmement frappée, sont celles que sur la Terre on a datées aux époques de XII avant l'ère chrétienne, DCCCXXXVII, MLXVI, MCCCCLVI, MDXXXI et MDCCLIX. Si cela vous intéressait, je me ferais un plaisir, d'autant plus vif qu'il m'est plus rare, de vous narrer cette histoire.

La suite à une prochaine livraison.

SUR LE BILLET D'INVITATION D'HOGARTH.

Voy. p. 104.

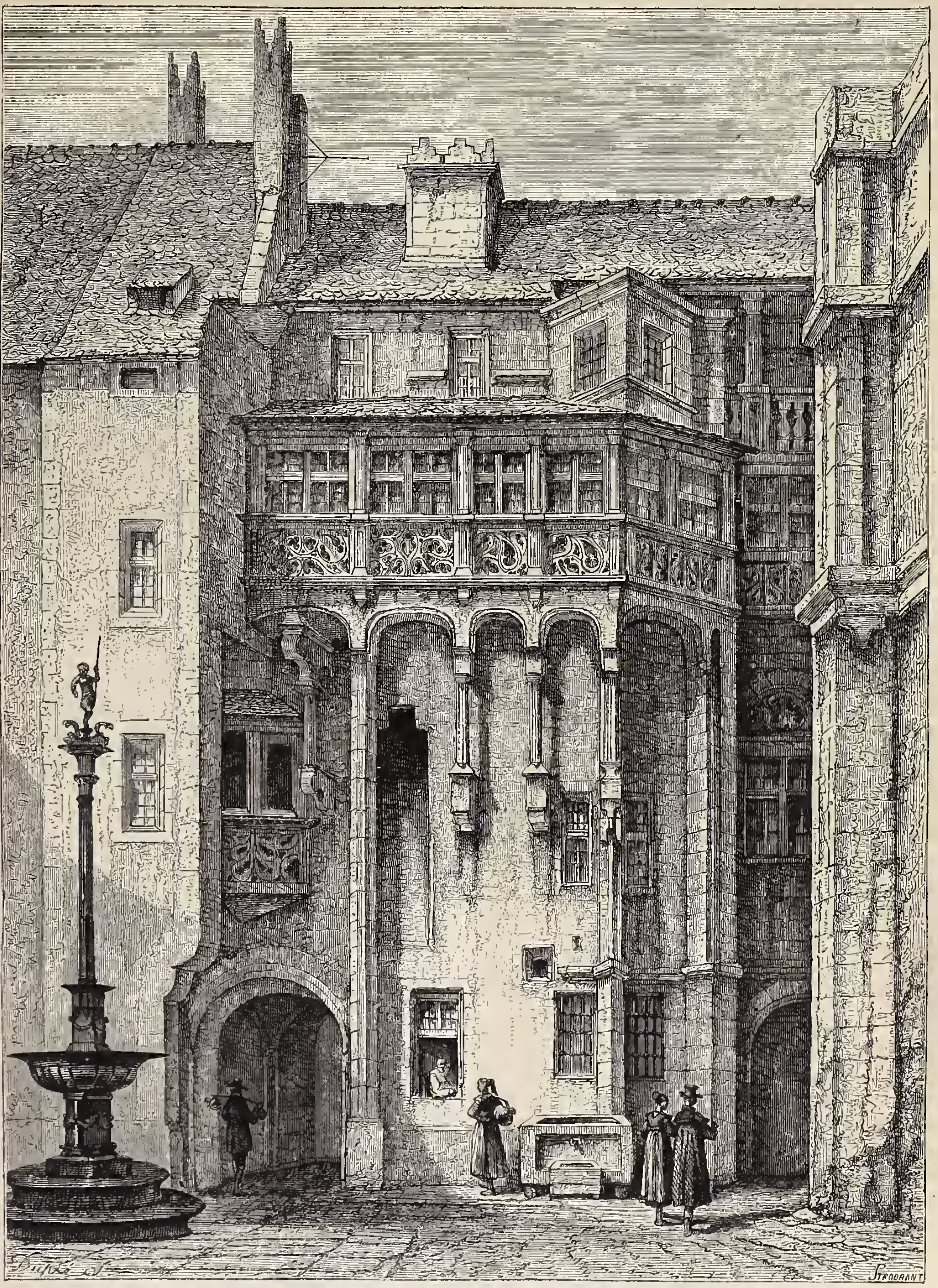
Un professeur nous envoie de Londres la traduction littérale de trois mots du billet d'Hogarth (*Et Beta PY*) que nous avions hésité à traduire :

. . . . *thursday next*, *to* *Et* (anglais moderne, *eat*) *a*
jeudi prochain, pour manger un
Beta (abréviation de *beefsteak*) *PY* (anglais moderne, *pie*).
bifteck pâté.

Le *beefsteak pie* (pâté au bifteck) est encore aujourd'hui un des mets favoris des Anglais.

L'HOTEL DE VILLE DE NUREMBERG.

Voy. la Table des trente premières années; — et t. XXXII, 1864, p. 105.



La cour de l'Hôtel de ville de Nuremberg. — Dessin de F. Stroobant.

Le vieil Hôtel de ville de Nuremberg, le *Rathhaus*, rajeuni, agrandi, de 1616 à 1619, par Holchuher, est régulier, solennel et lourd; il avait sans doute un aspect plus caractérisé et plus sombre au temps où les mères disaient à leurs fils : « Quand tu passes devant l'église, dis un *Pater;* devant le Rathhaus, dis-en deux. » Les chroniqueurs parlent de tortures, de supplices affreux que les magistrats faisaient subir mystérieusement, dans les cachots souterrains de la maison commune, aux criminels, aux suspects ou aux ennemis du pouvoir. On aimerait à croire que l'imagination populaire a considérablement exagéré ces horreurs; mais il est certain qu'au commencement de notre siècle on a trouvé, dans les cachots du Rathhaus, d'affreux instruments qui témoignent d'une justice singulièrement barbare, même au seizième siècle. On en conserve quelques-uns au Musée germanique, admirable institution qui grandit de jour en jour à Nuremberg. C'est aussi dans cette ville qu'on se servait de cette horrible « vierge de fer » que nous avons représentée (¹).

La cour de l'Hôtel de ville est ornée d'une belle fontaine en bronze de Pancraz Labenwolf, l'auteur du petit

(¹) Voy. t. XX, 1852, p. 312.

chef-d'œuvre de « l'Homme aux oies » [1]. Quelques marches conduisent à une salle immense dont les murs sont décorés de peintures à fresque intéressantes : le Char de triomphe allégorique de Maximilien Ier; des Musiciens; un Jugement, par Albert Dürer; le Supplice du fils aîné de Manlius Torquatus au moyen d'une guillotine (œuvre de G. Weiker qui date de 1612 environ).

Le plafond en stuc d'un vaste corridor supérieur représente en très-haut relief un tournoi de 1446. [2]

MADEMOISELLE DE CLARET.

LETTRES ÉCRITES PAR ALAIN BEAUSIRE, SON ANCIEN SERVITEUR.

1784-1798.

Suite. — Voy. p. 218, 226, 242.

VI.

Suite.

A présent, revenons à la lettre que vous trouverez dans la vôtre.

Il n'y a plus qu'une idée qui me tourmente à propos de cette lettre, qui, suivant le moment où elle arrivera, peut être un grand service rendu, ou bien une mauvaise action : ainsi, il ne faut pas que Mlle de Claret la reçoive si elle est heureuse en ménage; car alors ce serait de moi que lui viendrait son chagrin. Mais si, au contraire, elle souffre de ce malheureux mariage, ma lettre arrivera juste à point. Mais comment faire pour être certain qu'on n'arrêtera pas en chemin ce qui doit être pour elle, sinon une consolation, du moins un moyen de défense? Ma seule ressource, pour sortir d'un tel embarras, c'est la bonne volonté de Simonne.

Dans le cas où vous n'auriez plus à entendre parler de moi que par le message d'un notaire, ma filleule irait elle-même à Claret porter ma lettre. Ma messagère y serait bien reçue, j'en réponds; j'ai si souvent parlé d'elle à ma chère maîtresse! Simonne, qui est intelligente jusqu'à la finesse, saura bien alors s'informer, et même deviner si le ménage est heureux. Dans ce cas-là, elle se bornera à raconter mon accident et ne dira pas un mot de la lettre, vu qu'elle ne doit être lue par celle à qui je l'adresse que lorsqu'elle ne saura plus comment supporter sa mauvaise destinée. « Mais, dira ma filleule, comment apprendrai-je plus tard, à Chanceaux, que le moment est venu de remplir les intentions de mon parrain? »

Ne te mets pas en peine de cela, mon enfant; la lettre qu'il te faudra remporter de Claret ne te causera pas longtemps du souci.

En quittant le château pour reprendre la route qui te conduira chez nous, on est obligé de passer par Gros-Bourg. Arrête-toi là, puis va de ma part trouver M. le curé, qui est le directeur de madame. Tu lui confieras ma lettre, en lui disant qu'il ne doit la faire lire à sa pénitente que s'il juge qu'elle est trop souffrante d'un chagrin de ménage.

Voilà donc qui est bien convenu : Simonne fera ma commission : c'est huit jours d'absence que je lui demande; il faut ce temps-là pour l'aller et le retour. Comme je suis certain que Jean Mauvielle et sa femme ne refuseront pas à mon repos éternel le sacrifice de cette séparation pendant une huitaine, il me reste à leur faire savoir quel est le contenu de la lettre que je viens d'écrire à celle qui n'a plus pour moi d'autre nom que son nom respecté de Mlle de Claret. Je recopie d'autant plus volontiers cette lettre pour Simonne et pour Jean, qu'ils auront peut-être un jour à témoigner en justice de mon voyage à Bonnieux et de la découverte qui m'a payé de ma peine.

ALAIN BEAUSIRE A Mlle DE CLARET.

Pardonnez à un vieux serviteur, ma chère maîtresse, d'avoir eu si peu de confiance dans votre félicité en mariage que, ne pouvant plus vous servir chez vous, il a cru qu'il était de son devoir d'user, s'il le fallait, le reste de sa vie à faire tant de recherches qu'elles aboutiraient à vous prouver que ce malheureux mariage n'est pas, du moins pour vous, un malheur irréparable.

Comme vous ne devrez lire ceci que lorsque vous vous sentirez au désespoir de porter le nom de votre mari, je puis vous le dire : cessez de vous désespérer, mademoiselle de Claret; reprenez courage à vivre; reprenez votre liberté; reprenez enfin votre nom. Celui-là seul est bien à vous; car l'homme qui, devant Dieu, vous en a fait prendre un autre, a menti devant Dieu; il vous a donné ce qui ne lui appartient pas.

J'ai consulté un homme de loi, sans cependant lui dénoncer le faussaire. Pour n'être plus la femme de votre mari, vous n'avez qu'à porter plainte contre lui; l'official, juge de pareils crimes, a reçu de notre saint-père le pouvoir de casser un mariage qui n'a eu lieu que parce que l'un des deux époux a su tromper la confiance de l'autre.

J'avais des doutes; écrivez à Simonne, femme Mauvielle, à Chanceaux, ou faites-la venir, vous saurez par elle comment ces doutes sont entrés dans mon esprit, à la suite d'une rencontre que j'ai faite le jour même qu'il m'a fallu quitter le château.

Mais je n'avais, comme je vous le dis, seulement que des doutes; maintenant j'ai des preuves.

En partant de Chanceaux, où je m'étais retiré, pour aller à la découverte du secret dont je me sentais tourmenté, mon seul indice c'était un nom, celui d'une petite ville située bien loin, dans le comtat qui appartient au pape. Je me suis mis en route, néanmoins.

Arrivé à Bonnieux, où je ne savais à qui m'adresser ni chez qui descendre, je demandai quelle était la meilleure auberge. Jugez de mon saisissement, chère maîtresse : le conducteur de la voiture, que je venais d'interroger pour trouver un gîte, me répondit : « Puisque vous voulez ce qu'il y a de mieux ici, allez-vous-en tout droit jusqu'au coin de la place; vous serez très-bien chez Rovère. »

Il faut croire qu'à ce nom, qui est aussi l'un de ceux du soi-disant gentilhomme qu'on appelle à Claret M. le marquis de Fontvielle, j'ai un peu perdu connaissance; car, un moment après, le conducteur m'a dit : « Si je ne vous avais pas retenu, vous tombiez. »

J'allai donc à l'auberge indiquée, me flattant d'y apprendre tout ce que je voulais savoir; j'en fus pour mes frais d'espérance. Ce nom de Rovère, par lequel on désigne encore la maison, n'est plus qu'une vieille enseigne qui a été écrite au-dessus de la porte il y a plus de cinquante ans. L'auberge a tant de fois changé de maître depuis le départ d'un certain Rovère qui, autrefois, l'a ouverte, que ni le patron d'aujourd'hui, ni sa servante, n'ont pu me dire si Rovère l'aubergiste a laissé ou non de la famille.

Je ne pouvais cependant pas être venu si loin, avoir entendu un pareil nom, et, faute de trouver à qui parler, quitter Bonnieux sans avoir appris pourquoi l'homme qui a fait un mensonge, — je puis dire qui a commis un crime, — pour vous séparer de votre vieux serviteur, tremble de peur et est prêt à des sacrifices d'argent quand on le menace du nom de l'endroit où un autre Rovère a tenu jadis une auberge.

Je passe sur le hasard qui m'a fait entendre parler de

[1] Voy. t. VI, 1838, p. 85. — C'est à tort que l'Homme aux oies y est attribué à P. Vischer.

[2] Extrait d'un *Voyage à Nuremberg*, par Éd. Ch.

l'*Ours*, et du mal que j'ai eu à trouver sa maisonnette dans la montagne.

Celui qu'on appelle l'*Ours*, à Bonnieux, est un bonhomme qui peut avoir à peu près mon âge. Il ne descend de chez lui que le samedi pour venir acheter, au marché de la ville, le pot-au-feu du dimanche et le pain de la semaine; puis on ne le revoit plus que huit jours après.

Mais, demanderez-vous, quel rapport y a-t-il entre ma visite à cet homme et le secret de l'*autre?* Ce rapport, le voici. J'ai su que l'homme en question avait été autrefois le voisin de Rovère l'aubergiste. Sa femme, qui nourrissait son propre enfant, a été en même temps la nourrice du fils de son voisin. Les frères de lait sont devenus plus tard camarades d'école. Mais vivent-ils encore et se voient-ils toujours? « Il faut demander cela à l'Ours, lui seul peut le savoir », m'a dit un mercier ambulant qui passe depuis si longtemps par Bonnieux, qu'il a connu autrefois le premier maître de l'auberge et ses voisins.

Quand j'eus fini par trouver la maisonnette qu'on m'indiquait, je vis bien, à l'accueil de son habitant, que j'avais mal choisi mon heure pour venir le faire causer. Il n'était pas seul chez lui. Un homme que j'aperçus assis devant une table se tenait accoudé, la tête dans les mains. L'*Ours*, je ne lui sais pas d'autre nom, debout devant moi, s'avançait comme pour m'obliger à repasser le seuil de la porte.

— Oui, vous avez du monde, lui dis-je; comme c'est à vous seul que j'ai besoin de parler, excusez-moi pour aujourd'hui, et dites-moi seulement si je puis revenir demain.

Le son de ma voix frappa l'individu assis dont je n'avais pas pu voir le visage; il releva la tête, me reconnut, et aussitôt, quittant sa chaise, il vint à moi; puis, m'attirant dans la salle, il dit à l'homme que j'étais venu trouver:

— Vous demandiez une preuve; en voici une que je n'aurais pas osé espérer : interrogez ce brave homme, il vous dira où nous nous sommes rencontrés le mois dernier.

Malgré son changement de costume, sinon annonçant la richesse, au moins n'indiquant plus l'extrême pauvreté, je n'avais pas eu de peine à reconnaître à mon tour celui qui semblait attendre de moi sa justification.

— Où nous nous sommes rencontrés? répétai-je; il ne me faut pas faire un grand effort de mémoire pour m'en souvenir : c'est au Gros-Bourg; je venais de quitter le château de Claret, où monsieur se rendait pour aller régler un compte avec le marquis de Fontvielle.

— Le marquis de Fontvielle! qu'est-ce que celui-là? demanda l'homme qu'on appelle l'*Ours* à Bonnieux.

— Mais je vous l'ai dit, mon père, répondit l'autre, c'est mon camarade d'école, soi-disant Rovère de Saint-Marc, marquis de Fontvielle; mais en réalité Stanislas-François-Xavier Rovère, le fils de Rovère l'aubergiste, le petit-fils de Rovère le boucher. L'argent qui m'a fait vivre en route, l'argent dont je voulais vous donner une part, vous m'accusiez de l'avoir volé! Je vous l'ai dit, il me le devait: c'est le prix de mon silence auprès de la demoiselle noble qu'il a trompée. J'ai été un vaurien, ajouta-t-il; mais je n'ai usurpé le nom de personne, et je ne serais pas un déserteur si, au service du roi de France, on n'était pas condamné à mourir bas officier lorsqu'on n'est pas né gentilhomme.

Ainsi, ma chère maîtresse, voilà comment, lorsque je désespérais d'avoir des renseignements, le bon Dieu a voulu que, justement, je fusse appelé en témoignage par celui qui devait m'apprendre la vérité.

J'ai vu le registre de la paroisse sur laquelle est né le faussaire. Il y est inscrit, nom et prénoms, à la date du 17 juillet 1744. Quant à ce nom de Saint-Marc, qu'il a ajouté à celui de son père, il appartenait, m'a dit son camarade d'école, à une famille dont le dernier descendant est défunt depuis longtemps.

Encore une fois, votre vieux Alain vous demande pardon de vous avoir servie au delà peut-être de votre volonté. Ce qui rassure ma conscience de ce côté-là, c'est que vous ne saurez ce que j'ai fait que lorsqu'il vous sera absolument nécessaire de l'apprendre; et quoique j'aie en ceci devancé vos ordres, ce ne sera plus pour vous, le temps du malheur arrivé, que si je vous obéissais, comme autrefois, à l'heure dite.

Vous rappelez-vous, ma chère maîtresse, la grosse maladie qui a failli vous tuer quand vous étiez toute petite? Je n'étais pas près de vous pendant ce temps-là; votre père m'avait envoyé à Paris. Au jour du plus grand danger, ne vous sentant pas, à ce qu'il paraît, soignée ainsi qu'il l'aurait fallu pour que vous fussiez sauvée, vous vous êtes écriée, comme m'appelant à votre secours : « Ah! si Alain le savait! » Ces mots-là me sont restés dans le cœur comme la meilleure récompense de mon dévouement pour vous.

Aujourd'hui, si, ayant fait ce que j'ai cru être mon devoir, je vous apprends ce que j'ai fait et ce que je sais, c'est pour qu'un jour, mourant de votre peine, vous ne puissiez pas dire, ce qui serait l'éternel reproche de ma conscience : « J'ai été malheureuse jusqu'à la fin, parce qu'on m'a indignement trompée. Ah! si Alain l'avait su! »

Alain le savait, il a dû vous le dire.

VII.

Dans cette lettre, qui sera, je l'espère, achevée avant l'heure où le messager passe tous les jours devant le château, tu trouveras, ma chère filleule, le récit de ma visite à M. le curé de Gros-Bourg. Il m'avait, tu le sais, écrit tout dernièrement : « On aura, sans doute, besoin de vous à Claret; si les forces ne vous manquent pas pour vous mettre en route, partez au plus tôt, je vous attends. » Il a bien voulu me dire, à mon entrée chez lui ce matin, qu'il n'était pas étonné de la promptitude de mon arrivée, mais qu'il en éprouvait de la joie à l'égard de ma santé, vu que, dévoué comme je l'étais à ma maîtresse, il savait que la maladie seule aurait pu être cause de mon retardement.

Comme nous nous en doutions bien, Simonne, l'appel de M. le curé était à propos de la lettre que j'ai voulu aller lui porter moi-même il y a quatre ans, lorsque je suis revenu de Bonnieux.

Dans ce temps-là, Jean Mauvielle, qui veut toujours qu'on aille par la droiture, au risque de briser quelque chose pour arriver au but, disait :

« A quoi bon attendre la volonté de la victime pour faire punir celui qui l'a trompée? Il y a un faussaire, nous avons des preuves contre lui; il faut le citer en justice. »

Ma filleule, en femme qu'elle est, ne pensant qu'à la honte et au chagrin de la femme si le procès avait lieu, conseillait de garder le secret entre nous et de brûler ma lettre. Mais la cousine Geneviève a mis fin à tout en donnant son avis qui était aussi le mien.

« Il ne faut, a-t-elle dit, ni dénoncer de nous-mêmes le crime, ni détruire ce qui peut servir à le prouver; mais nous en rapporter à la prudence de M. le curé. » La chose ayant été décidée ainsi que je l'avais pensé d'abord, j'ai alors entrepris ce petit voyage; ensuite, je suis revenu me reposer à Chanceaux, et puis il s'est passé quatre ans, pendant lesquels la famille s'est augmentée de ta mignonne Françoise et de ton gentil Alain, sans compter que tu es devenue savante au point d'enseigner à lire à tes enfants, et de dresser les mémoires de journées de travail et de fournitures de ton mari.

Comme nous ne recevions aucune nouvelle de Claret, je me disais : Tout va bien ici et là-bas. Le mot d'écrit de

M. le curé est venu me prouver que, d'un côté, je me trompais. *La suite à la prochaine livraison.*

LE SIDOBRE.

Les Cévennes, avant de se fondre dans les premiers contre-forts des Pyrénées, s'étalent et abaissent graduellement leurs sommets, en couvrant de leurs dernières ramifications les départements de l'Aude, du Tarn et une partie de l'Hérault. Les deux principales chaînes qui traversent le département du Tarn sont : la montagne Noire, dont la crête forme pendant quelque temps la limite de l'Aude et où l'on admire les magnifiques travaux de Riquet [1]; puis la montagne de la Caune, issue des monts aveyronais de l'Espinouse. Sur ces deux chaînes, d'un aspect très-accidenté, on remarque des points d'une altitude remarquable, et que fait mieux ressortir encore la profondeur des gorges et des vallées qui sillonnent les massifs. Le plateau de Nore, par exemple, a 1 210 mètres; le roc de Montalet, 1 256 mètres.

Au milieu des rameaux des monts de la Caune est enclavé le plateau granitique du Sidobre, merveille naturelle bien digne de l'attention du touriste et du géologue.

Le massif du Sidobre, à l'est de Castres, a la forme d'un tronc de cône vaguement elliptique et à base supérieure horizontale. Il est isolé des montagnes qui l'entourent et qui, se relevant presque verticalement des sinuosités de l'Agout et d'autres torrents, lui font une ceinture schisteuse et creusent sur le flanc dénudé du rocher des entailles d'une profondeur vertigineuse.

Le plateau est parsemé de blocs énormes du plus beau



Le Sidobre. — Dessin de Lancelot, d'après une photographie communiquée par M. Fuzier-Herman.

granit, jetés les uns sur les autres dans les amoncellements les plus bizarres et dans les plus étonnantes positions d'équilibre. La plume ne saurait rendre l'impression que le visiteur le moins sensible aux beautés de la nature éprouve en face de ce majestueux désordre, au milieu duquel un homme produit l'effet d'une fourmi s'agitant sur un tas de cailloux.

Les miracles d'équilibre abondent dans ces échafaudages de pierres. Plusieurs rochers tremblants, de ces blocs qui ne reposent sur le sol que par un point, que la main d'un enfant fait osciller, et qui cependant sont indéracinables, servent d'aliment aux superstitions du pays, véritable terre promise des légendes, avec ces décombres de palais géants, ces matériaux énormes d'édifices inachevés, apportés là par des forces surhumaines et dispersés au gré d'un caprice de Titan.

Les flancs du Sidobre sont tapissés de prairies couvertes aussi par places d'amas de grosses pierres. Il semble que toutes ces lourdes masses, débordant du bassin supérieur qui ne peut les contenir, se précipitent, roulent et sautent en cascades tumultueuses au milieu des champs de verdure. Ces gouttes de granit paraissent arrêtées dans leurs bonds, suspendues au-dessus de l'abîme dans lequel elles allaient s'engouffrer, par la manifestation subite d'une volonté surnaturelle, et l'éternelle immobilité de ces blocs produit l'illusion du mouvement.

Le plateau du Sidobre s'étend à partir du coquet village de Burlats jusqu'à la petite ville de Brussac, sur une longueur de quinze ou vingt kilomètres, dans la direction

(1) Voy. la Table des trente premières années.

du sud-ouest au nord-est. Il est longé, traversé même par la route de Vabre à Castres, qui permet au voyageur de contempler les effets les plus saisissants qu'offrent ces entassements gigantesques. Dans notre gravure, reproduction d'une photographie, le spectateur est supposé placé sur un pont qui traverse l'Agout; ce cours d'eau, issu des monts de la Caune, prend à Burlats le cours calme et régulier d'une belle rivière, baigne Castres, Lavaur, et va se jeter dans le Tarn à la pointe Saint-Sulpice.

Le granit du Sidobre est d'un très-beau grain, à larges cristaux de feldspath et à mica noir. Il appartient à la variété du granit gris; débité en fragments réguliers, il est exporté dans les villes voisines pour les constructions monumentales.

La manière dont tous ces blocs se sont détachés du massif qui forme le Sidobre, l'action qui a présidé à leur entassement, soulèvent des questions de nature à intéresser vivement le géologue. On trouve une remarquable dissertation sur l'étude scientifique du Sidobre dans la Description de la carte géologique du Tarn, par M. de Boucheporn, ingénieur des mines et auteur de cette carte (in-8; Paris, 1848).

UN FLAMBEAU ITALIEN DE LA RENAISSANCE.

Le flambeau en bronze, orné de feuillages ciselés, dont nous publions le dessin, a figuré à l'exposition du « Musée



Flambeau sculpté de la renaissance. — Dessin de Lancelot, d'après une photographie de Franck.

rétrospectif », que l'on a pu voir l'automne dernier au palais de l'Industrie; il faisait partie de la belle collection de M. de Nolivos, aujourd'hui dispersée.

Ce flambeau est de travail italien, et son possesseur y voyait un ouvrage de la fin du quinzième siècle et de l'école de Padoue, c'est-à-dire de cette école formée dans le nord de l'Italie, à Padoue, à Venise et dans les villes voisines, par des artistes tels que les Riccio Briosco, les Leopardi et les frères Lombardi, qui réunissaient souvent les talents du sculpteur, de l'orfévre et de l'architecte. On peut remarquer que l'école de sculpture florentine, qui avait quelque peu précédé celle de Padoue et de Venise, avait eu de même pour maîtres les Ghiberti, les Brunelleschi, les Donatello, les Luca della Robbia, les Verocchio, dont plusieurs furent architectes et quelques-uns avaient commencé par être orfévres; car alors, comme à toutes les grandes époques, les arts n'étaient pas séparés, mais tous se donnaient la main. De là dans les moindres objets d'un usage journalier, quand le talent s'y était appliqué, cette entente parfaite de leur emploi, cette justesse des

proportions, ce goût dans les ornements, ce fini dans l'exécution, que l'on peut observer dans le modèle, très-simple d'ailleurs, que nous avons sous les yeux.

Le monde appartient à l'énergie. — A. DE TOCQUEVILLE.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 46, 86, 126, 158, 191, 223.

ILES BERMUDES.

COLONIE ANGLAISE.

Les timbres-poste ont été émis en 1865. Ils sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc glacé, piqués. Le papier porte en filigrane les lettres C. C. (Colonie de la Couronne), surmontées de la couronne royale. Le dessin présente l'effigie de la reine Victoria, la tête tournée à gauche et couronnée; on lit au-dessus *Bermuda*, et au-dessous la valeur du timbre en lettres.

1 penny (0f.1042), — rouge.
6 pence (0f.6250), — lilas.
1 shilling (1f.2500), — vert.

Ces timbres ont été gravés et sont imprimés par MM. de la Rue et Cie, à Londres.

MEXIQUE.

La création des timbres-poste au Mexique remonte à 1856. Il y a eu trois émissions : la première en 1856 ou 1857, la seconde en 1861-1863, la troisième en juillet 1864. Aucun timbre n'est piqué.

1. — *1856-1857*. Le timbre est rectangulaire, gravé et imprimé en couleur sur papier blanc. Il porte l'effigie du curé Hidalgo, la tête vue de trois quarts et tournée à gauche. Miguel Hidalgo y Castilla était curé du village de Dolorés dans la province de Guanaxuato; il donna, le 16 septembre 1810, le signal de la révolution qui devait délivrer le pays de la domination espagnole; mais il fut défait le 7 novembre 1810, pris le 21 mars 1811 et mis à mort le 27 juillet.

1/2 real (0f.337), (1) — bleu clair.
1 (0f.675), — jaune brunâtre, jaune vif, jaune orangé.
2 reales (1f.350), — vert jaunâtre, vert-olive, vert bleuâtre (no 391).
4 (2f.700), — rose pâle, rouge-brique clair.
8 (5f.400), — violet, brun violacé.

2. — *1861*. Le timbre est le même que celui de l'émission précédente. Il est imprimé en noir sur papier de couleur.

1/2 real (0f.337), — noir sur papier fauve clair, chamois.
1 (0f.675), — id. vert-olive.
2 reales (1f.350), — id. rosé (no 391).
4 (2f.700), — id. jaune.
8 (5f.400), — id. roux foncé, brun.

1863. Les timbres de 4 et de 8 réaux ont été remplacés par les suivants :

4 reales (2f.700), — rose, rouge-brique clair, sur papier jaune d'or.
8 (5f.400), — vert-olive sur papier roux, fauve.

Sur tous les timbres qui précèdent est imprimé, en noir et en lettres capitales romaines, le nom de l'État dans lequel le timbre a été vendu.

3. — *Juillet 1864*. Le timbre est rectangulaire, gravé, imprimé en couleur sur papier blanc. L'aigle mexicaine est figurée dans un cadre ovale; elle est couronnée, perchée sur un cactus nopal, et tient un serpent avec le bec et une des serres.

1/2 real (0f.337), — brun-chocolat, lie-de-vin.
1 (0f.675), — 1o (1864) bleu-lapis; 2o (1865) bleu clair.
2 reales (1f.350), — jaune-brun.
4 (2f.700), — vert clair (no 392).
8 (5f.400), — rouge-brique.



No 391. Mexique.



No 392. Mexique.



No 393.

Le nom du département dans lequel le timbre a été vendu est imprimé en noir et en lettres gothiques d'un côté du timbre; de l'autre côté, le millésime est imprimé également en noir.

Il a paru, vers le mois de juillet 1864, une série de timbres-poste, gravés et imprimés par la *American Bank note Company*, à New-York. Ces timbres ont été commandés, dit-on, par l'ex-président de la république mexicaine, Juarez. Ils sont rectangulaires, gravés et imprimés sur papier blanc. Il y en a de non piqués et de piqués. Ils présentent l'effigie du curé Hidalgo, la tête vue de trois quarts et tournée à gauche.

1 real (0f.675), — vermillon.
2 reales (1f.350), — bleu.
4 (2f.700), — brun (no 393).
1 peso (5f.400), — noir.

RÉPUBLIQUE DE GUATÉMALA.

En juillet et en août 1864, un graveur suisse, attaché à l'hôtel des monnaies de Guatémala, était occupé à graver la planche des timbres-poste guatémaltèques; ce travail ne réussit pas, et en septembre on renonça à le faire exécuter à Guatémala. On décida alors de réorganiser le service des postes, et l'adoption des timbres-poste n'aura lieu qu'après l'accomplissement de la réforme postale.

RÉPUBLIQUE DE HONDURAS.

Un timbre-poste a été émis en 1865. Il est rectangulaire, gravé, imprimé en noir sur papier de couleur. Le dessin figure un écu ovale aux armes de la république, avec la devise *Dios, Union y Libertad*. On lit au-dessus *Correos de Honduras*, au-dessous la valeur en lettres, aux quatre coins la valeur en chiffres.

2 reales, — noir sur papier rose, vert clair. (Essai sur papier jaune?)

HONDURAS BRITANNIQUE.

COLONIE ANGLAISE.

On a adopté à Balise, en janvier 1866, l'usage des timbres-poste pour le service intérieur de la colonie et l'affranchissement des lettres pour l'Angleterre. Le timbre est rectangulaire, gravé, piqué, imprimé en couleur sur papier blanc, et ce papier a en filigrane les lettres C. C. couronnées. Le timbre présente l'effigie de la reine Victoria, la tête tournée à gauche et coiffée de la couronne royale. Les mots *British Honduras* et la valeur en lettres sont inscrits sur une jarretière.

1 penny, — bleu-ciel.
6 pence, — carmin.
1 shilling, — vert foncé.

RÉPUBLIQUE DE NICARAGUA.

Le gouvernement de la république de Nicaragua a

(1) La piastre mexicaine = 8 reales = 5f.40. 1 real = 67c.5.

adopté, en 1862, l'emploi des timbres-poste; le décret est du 30 septembre 1862. Ces timbres furent mis en vente le 2 décembre 1862.



N° 394. Nicaragua.

Ils sont rectangulaires, gravés et imprimés en couleur sur papier blanc. Ils sont piqués, mais ils ne l'ont pas été pendant plus d'une année après leur émission. Le dessin représente la chaîne de montagnes de l'Amérique centrale et ses cinq pics; le pic du milieu porte à la cime le bonnet phrygien. On lit en haut du timbre *Nicaragua*, des deux côtés *Porte* sur le timbre de 2 centavos, et à gauche *Correos*, à droite *Porte*, sur le timbre de 5 centavos.

2 centavos (0f.108), — bleu foncé sur papier blanc, non piqué et piqué. Timbre d'essai, noir, non piqué. Spécimen en vert.
5 centavos (0f.270), — noir sur papier blanc, non piqué et piqué. Timbre d'essai, bleu foncé, non piqué (n° 394).

Ces timbres ont été gravés sur acier et sont imprimés typographiquement par la *American Bank note Company*, à New-York.

RÉPUBLIQUE DE COSTA-RICA.

La loi sur les postes a été présentée au congrès le 18 août 1862; elle a été votée le 1er septembre 1862 et promulguée le 9 septembre 1862. La correspondance avec l'intérieur est seule considérée comme monopole de l'État.

L'affranchissement est obligatoire et doit être fait en timbres-poste.

Les timbres sont rectangulaires, gravés et imprimés en couleur sur papier blanc. Ils n'étaient pas piqués dans les premiers mois de l'émission; ils le sont depuis avril 1863. Le dessin représente l'écusson de la république : l'isthme de Panama, la chaîne de montagnes qui le traverse, les deux océans, l'Atlantique et le Pacifique, et cinq étoiles qui figurent les cinq États indépendants de l'Amérique centrale : Guatemala, San-Salvador, Honduras, Nicaragua et Costa-Rica.



N° 395. Costa-Rica.

Décembre 1862. ½ real (0f.337), — bleu foncé, non piqué.
2 reales (1f.370), — vermillon, non piqué (n° 395).
Avril 1863. ½ real (0f.337), — bleu foncé, piqué.
2 reales (1f.350), — vermillon, piqué.
Mars 1864. 4 reales (2f.700), — vert foncé, non piqué et piqué.
Janvier 1864. 1 peso (5f.400), — orange, non piqué et piqué.

Il existe des épreuves d'essai, non piquées, de ½ réal, de 2 et de 4 réaux imprimées en noir, et des spécimens, non piqués, du timbre de ½ réal tirés en vert foncé, en orange, du timbre de 1 réal tirés en bleu, du timbre de 2 réaux tirés en orange.

Ces timbres ont été gravés et sont imprimés par la *American Bank note Company*, à New-York.

Un autre timbre porte le nom de Costa-Rica. Il est rectangulaire, gravé, imprimé en couleur sur papier blanc, et n'est pas piqué. On y voit l'écusson de la république entouré de branches de laurier et surmonté d'un aigle aux ailes déployées, tenant un serpent dans ses serres.

2 centavos (0f.108), — lilas.
5 (0f.370), — vert.

On prétend que ce timbre a précédé le timbre actuel. Il faudrait pour cela qu'il eût été émis avant la loi de 1862, car l'article 5 de cette loi ne prescrit la création que de deux timbres : l'un rouge de 2 réaux, l'autre bleu de ½ réal. De plus, les taxes postales sont énoncées en réaux dans le Costa-Rica. L'authenticité de ces deux timbres n'est pas prouvée.

ILES BAHAMAS OU LUCAYES.

COLONIE ANGLAISE DANS LES ANTILLES.

La première émission de timbres-poste a été faite le 10 juin 1859. On commença par créer un timbre pour l'affranchissement des lettres expédiées d'une île à l'autre. Ce timbre est rectangulaire, gravé, imprimé en couleur sur un papier qui fut d'abord mi-blanc et sans filigrane, et qui, depuis 1862, est blanc et porte en filigrane les lettres CC (*Crown Colony*) surmontées de la couronne royale d'Angleterre. L'effigie de la reine Victoria est dans un cadre ovale; au-dessus est une banderole avec les mots *Interinsular postage*, et de chaque côté sont deux petits cartouches : dans l'un un ananas, dans l'autre un *murex*.

1 penny, — (1859) non piqué, rouge brunâtre; (1862) piqué, brun rougeâtre, rouge brunâtre, lie-de-vin, rouge de sang, carmin vif (n° 396).







N° 396. Bahamas. N° 397. Bahamas. N° 398.

Les timbres destinés à l'affranchissement des lettres pour l'étranger ont été émis le 16 décembre 1861. Ils sont rectangulaires, piqués, gravés, imprimés en couleur sur un papier blanc qui a en filigrane les lettres CC surmontées de la couronne royale. Il y a 2 types :

A. — *16 décembre 1861.* Effigie de la reine Victoria, la tête tournée presque de face et couronnée.

4 pence, — rose-hortensia.
6 — violet bleuâtre, lilas, gris violacé (n° 397).

B. — *Août 1863.* Effigie de la reine Victoria, la tête de profil, tournée à gauche et couronnée. En bas, deux petits cartouches, un ananas dans l'un, un *murex* dans l'autre.

1 shilling, — vert clair (n° 398).

ILES DE CUBA ET DE PUERTO-RICO.

COLONIES ESPAGNOLES DANS LES ANTILLES.

Le système de l'affranchissement au moyen de timbres-poste n'a été mis en vigueur dans les colonies que le 1er janvier 1855.

Les timbres employés à Cuba et à Puerto-Rico ont été gravés et imprimés à Madrid, et présentent les mêmes types et dessins que ceux en usage en Espagne. Ils sont tous gravés, rectangulaires et non piqués.

1er janvier 1855. — Imprimés en couleur sur un papier à la main bleu avec des lignes bouclées en filigrane (n° 399). Effigie de la reine Isabelle II, la tête de profil, tournée à droite et couronnée de laurier.

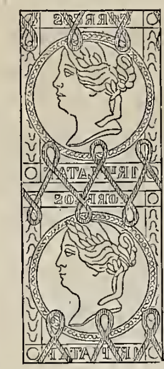
½ real plata f. (0f.328) (¹), — bleu verdâtre foncé.
1 (0f.656), — vert foncé (n° 400).
2 reales plata f. (1f.312), — rouge violâtre, rouge lie-de-vin. (Nous avons vu ce timbre oblitéré à la date de 1861.)
2 ¼ reales plata f. (1f.476), — rouge lie-de-vin. (C'est le timbre de 2 réaux au milieu duquel on a appliqué la marque Y ¼ avec un timbre et en encre noire; il y a eu deux estampilles, l'une d'elles est un peu plus grande.)

1856. — Imprimés en couleur sur papier mi-blanc vergé avec des lignes diagonales croisées en filigrane. Type de 1855.

(¹) La piastre forte d'Espagne = 8 reales plata f. = 5f.25.

$^1/_2$ real plata f., — bleu, bleu verdâtre foncé.
1 — vert foncé.
2 reales plata f., — rouge-amarante, rouge-brique, rose.







Nº 400. Cuba. Nº 399. Cuba. Nº 401.

1857. — Imprimés en couleur sur papier à la main mi-blanc sans filigrane. Type de 1855.

$^1/_2$ real plata f., — bleu-vert foncé.
1 — vert jaunâtre.
2 reales plata f., — rose.

1857. — Imprimés en couleur sur papier à la mécanique blanc. Type de 1855.

$^1/_2$ real plata f., — bleu-saphir, bleu clair, bleu-ciel. (Épreuves imprimées en noir, rouge, vert.)
1 real plata f., — vert clair, vert foncé, vert-émeraude. (Épreuves imprimées en noir, rouge, rose, vert, sur papier blanc; en marron sur papier vert pâle, et en rouge sur papier teinté.)
2 reales plata f., — rouge-brique, rose, carmin (1). (Épreuves imprimées en noir, rouge, vert.)
2 $^1/_4$ reales plata f., — rose. (Ce timbre est celui de 2 réaux, au milieu duquel on a imprimé typographiquement en noir la marque Y $\frac{1}{4}$.) (Nº 401.)

1862 ou 1863. — Imprimé en noir sur papier blanc. Effigie de la reine, la tête de profil, tournée à gauche et couronnée. Type de 1860.

$^1/_4$ real plata f., — noir (nº 402). Il était encore en usage à Cuba en 1864.

1864. — Imprimés en couleur sur papier de couleur. Effigie de la reine, la tête de profil, tournée à gauche et couronnée.

$^1/_4$ real plata f., — noir sur papier jaune.
$^1/_2$ — vert clair sur papier rosé.
1 — bleu foncé sur papier chamois clair.
2 reales plata f., — vermillon sur papier couleur de chair.



Nº 402. Cuba.

ILE DE LA JAMAÏQUE.

COLONIE ANGLAISE DES ANTILLES.

Le régime de l'affranchissement des lettres de la colonie pour la Grande-Bretagne au moyen de timbres-poste a été établi le 1er avril 1858. Il a été adopté également pour les lettres de et pour les colonies et a été rendu obligatoire pour elles le 1er février 1859; ce système a fonctionné jusqu'au 31 juillet 1860. A cette époque, l'administration des postes ayant passé des mains du gouvernement métropolitain dans celles du gouvernement de la colonie, l'affranchissement des correspondances intérieures est devenu facultatif; celui des lettres pour l'extérieur est toujours obligatoire.

En 1861, les deux tiers des lettres étaient affranchies.

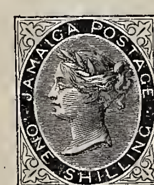
Les timbres-poste ont commencé à être livrés au public le 7 mai 1858.

Les premiers timbres-poste dont on ait fait usage à la Jamaïque étaient les timbres anglais. Quand le gouvernement local a eu le service des postes sous sa direction, il a fait faire des timbres-poste propres à la colonie; cette émission a été faite le 1er août 1860. Le timbre de 3 pence a été émis en octobre 1863.

Ces timbres sont rectangulaires, piqués, gravés, imprimés en couleur sur un papier blanc et gravé qui a un ananas en filigrane. L'ananas figure dans les armes de la colonie. L'effigie de la reine Victoria, la tête de profil, tournée à gauche et couronnée de laurier, est dans un cartouche, qui est rond dans les timbres de 1 penny, de 2 et 4 pence, ovale dans ceux de 3 pence et de 1 shilling, hexagonal dans le timbre de 6 pence.

1 penny (0f.1042), — bleu clair (nº 403).
2 pence (0f.2083), — carmin.
3 (0f.3125), — vert clair.
4 (0f.4166), — orange.
6 (0f.6250), — violet clair, violet plus foncé.
1 shilling (1f.2500), — brun clair, brun rougeâtre, chocolat clair (nº 404).





Nº 403. Jamaïque. Nº 404.

Les épreuves de spécimen de ces timbres ne sont pas piquées, sauf celles du timbre de 3 pence.

Le timbre dont nous donnons le dessin (nº 405) n'est pas un timbre-poste, c'est le timbre des effets de commerce. Le sceau de la colonie y est figuré; l'écu porte la croix de gueules à cinq ananas sur champ d'argent.





Nº 405. Jamaïque. Nº 406. Saint-Domingue.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

L'usage des timbres-poste y a été adopté vers 1862.

Le timbre est rectangulaire, gravé et imprimé en noir sur papier de couleur. Il porte un écusson avec une croix d'argent et mi-parti d'azur et de gueules, au milieu duquel sont un livre ouvert surmonté d'une croix et un trophée d'armes formé par une pique avec le bonnet phrygien, une cuirasse, des drapeaux, des lances et des fusils.

1 real (0f.675), — noir sur papier vert (nº 406).

Un changement a été apporté à ce timbre en 1865. Dans le timbre de 1862, les mots *Un real* sont en italique et placés comme on le voit sur le dessin. Dans le timbre de 1865, ces mots sont en petits caractères romains et placés à gauche dans le même sens que *Correos.*

1 real, — noir sur papier jaune-brun.

La suite à une autre livraison.

(1) Il y a des timbres de 2 réaux qui portent l'oblitération de la poste française : une losange pointillée avec une ancre au milieu.

FÉLIX MENDELSSOHN.



Félix Mendelssohn, mort en 1847, par M. Hamman.

« Ce jeune homme est né sous une heureuse étoile », disait Gœthe de Félix Mendelssohn, vers 1830. Il est difficile, en effet, d'imaginer une destinée plus digne d'envie. Né dans une famille riche et noble, disposé naturellement au bien, intelligent, studieux, ouvert à toutes les saines curiosités de l'esprit, doué d'admirables aptitudes pour l'art musical, d'un caractère égal, sensé, aimable, de quels autres dons aurait pu le combler tout un cortége de bonnes fées penchées sur son berceau? Il avait beaucoup profité de l'étude des langues anciennes. A dix-sept ans, il avait publié la traduction d'une comédie de Térence (*l'Andrienne*). Il dessinait avec goût. Il avait suivi avec succès des cours de sciences et de philosophie. A dix-huit ans, il s'était déjà presque placé au rang des compositeurs d'élite par son ouverture du *Songe d'une nuit d'été*. Son talent d'exécution sur le piano était justement

admiré. Enfin, parmi ses félicités, l'une des plus rares était que son père, l'un des premiers banquiers de Berlin, loin de s'opposer à sa vocation de musicien, eut la sagesse de s'y montrer tout d'abord favorable, de l'aider de ses encouragements, et lui conseilla, lorsqu'il eut vingt et un ans, de voyager en Allemagne, en Suisse, en France, en Italie, en Angleterre, pour y développer son talent, y faire connaître son nom, et se concilier la bienveillance des hommes supérieurs.

Félix Mendelssohn partit en mai 1830; son absence dura jusqu'à l'été de 1832. On a le recueil des lettres qu'il écrivit, pendant ces deux années, à sa famille : elles sont charmantes (¹); elles le font estimer et aimer. On voit, dans ces pages familières, combien il éprouve de répugnance pour tout mensonge et tout charlatanisme, combien ce qui est vulgarité ou sottise le blesse; mais, plus sévère pour lui-même qu'envers les autres, il se contente d'éviter le plus qu'il peut les relations qui ne lui sont pas sympathiques et ne sauraient l'aider à s'élever.

Parmi celles de ses lettres qui nous paraissent le peindre le mieux, en voici une adressée de Milan, le 15 juillet 1831, à un jeune artiste célèbre, Édouard Devrient :

« Tu me fais des reproches, parce qu'ayant déjà vingt-deux ans, je ne suis pas encore célèbre. Je n'ai à cela qu'une chose à te répondre, c'est que si Dieu avait voulu que je fusse célèbre à vingt-deux ans, il est probable que je le serais déjà ; mais moi, je n'y puis rien, car je n'écris pas plus pour devenir célèbre que pour obtenir une place de maître de chapelle. Si l'un et l'autre voulaient m'arriver, ce serait très-bien ; mais tant que je n'en serai pas précisément réduit à avoir faim, mon devoir est d'écrire ce que je sens et comme je le sens, m'en remettant pour l'effet que cela pourra produire à Celui qui veille à bien d'autres et plus grandes choses. Mon unique et incessante préoccupation, c'est d'exprimer sincèrement dans mes compositions les sentiments de mon cœur, sans m'inquiéter de rien autre, et lorsque j'ai écrit un morceau en m'abandonnant à l'inspiration, je crois avoir fait mon devoir. Que cela me rapporte ensuite de la réputation, de l'honneur, des décorations, des tabatières, etc., je n'ai pas à m'en occuper; mais si tu penses que j'ai négligé quelque chose pour perfectionner mes compositions ou me perfectionner moi-même, dis-moi d'une façon nette et catégorique ce que c'est et en quoi cela consiste. Ce serait assurément un reproche grave. Tu veux que je n'écrive que des opéras, et tu prétends que j'ai tort de ne l'avoir pas déjà fait depuis longtemps; à cela, je te réponds : Mets-moi entre les mains un texte convenable, et, en quelques mois, je me charge de le composer; car écrire un opéra, c'est mon désir de tous les jours. Je suis sûr que je produirais quelque chose de frais, de gracieux, si je trouvais des paroles; mais c'est précisément là ce qui me manque. Si tu connais un homme capable de me faire un *libretto,* indique-le-moi, pour l'amour de Dieu; je ne cherche pas autre chose. Mais, en attendant que je trouve un texte d'opéra, vaut-il donc mieux, à supposer que cela me soit possible, ne rien faire du tout? Si j'ai écrit plusieurs morceaux de musique religieuse, c'est que c'était un besoin pour moi, de même qu'on a parfois envie de lire un certain livre, la Bible, par exemple, ou tout autre, et que ce livre-là seul vous satisfait. Que ces compositions aient quelque ressemblance avec celles de Sébastien Bach, je n'y puis rien non plus, car je les ai écrites ligne pour ligne sous mon impression du moment, et si les paroles m'ont impressionné de la même manière que le vieux Bach, je n'en dois être que plus content; car tu ne penses pas, j'imagine, que je copie ses formes sans mettre rien dedans : un travail aussi vide me répugnerait à tel point que je ne pourrais pas écrire un seul morceau jusqu'au bout. J'ai fait aussi, depuis que nous ne nous sommes vus, une grande composition qui sera peut-être de nature à produire de l'effet *sur le public :* c'est la première *Nuit de Sainte-Waldpurge,* de Gœthe. Je ne l'ai entreprise que parce que cela me plaisait et que le sujet m'inspirait, mais je n'ai nullement songé à l'exécution. Seulement, à présent qu'elle est terminée, je m'aperçois qu'elle convient parfaitement pour un grand concerto, et dans le premier concert que je donnerai à Berlin, tu y chanteras la partie du druide barbu. Je l'ai écrite exprès pour toi, il est donc juste que tu la chantes; et comme j'ai toujours observé que les morceaux que j'avais écrits en me préoccupant le moins du public étaient précisément ceux qui lui plaisaient le mieux, j'ai lieu de croire qu'il en sera de même pour celui-ci. Ce que j'en dis est uniquement pour te prouver que je songe aussi au positif. Seulement, ce n'est jamais qu'après coup. Qui diable pourrait, d'ailleurs, écrire de la musique, c'est-à-dire la chose la moins positive du monde (et c'est pour cela que je l'aime), en songeant au positif?

» ... Mais trêve à ce ton sec; je me suis presque, Dieu me pardonne, laissé aller à la mauvaise humeur et à l'impatience, et cependant je me suis bien promis d'éviter l'une et l'autre. »

La suite à une prochaine livraison.

(¹) M. A.-A. Rolland les a traduites en français.

MADEMOISELLE DE CLARET.

LETTRES ÉCRITES PAR ALAIN BEAUSIRE, SON ANCIEN SERVITEUR.

1784-1798.

Suite. — Voy. p. 218, 226, 242, 250.

VII.

Suite.

J'étais si inquiet de l'effet qu'avait pu produire ma lettre sur ma jeune maîtresse, que ma première parole à M. le curé a été pour m'en informer. Comprends, Simonne, combien je fus étonné; il me montra cette lettre qui n'était pas encore décachetée. Ignorant ce qu'elle disait, il s'était réservé de me faire venir pour nous consulter ensemble, quand il jugerait que le moment de la donner est arrivé.

— Puisque vous m'appelez, c'est donc que Mlle de Claret est malheureuse à présent? lui demandai-je.

— Mme la marquise a trop de dignité pour se plaindre, me répondit-il; mais sa situation en ce qui touche, non pas seulement l'aisance, mais les besoins impérieux de la vie, est des plus alarmantes. Son mari, qui est de grande dépense, l'a peu à peu appauvrie, et elle n'a plus qu'à lui donner la signature qu'il demande pour être complétement ruinée. Sans son notaire, qui lutte contre elle pour qu'elle ne sacrifie pas jusqu'au dernier débris de sa fortune à ce prodigue, la signature serait déjà donnée. Je ne sais pas, ajouta M. le curé, si votre lettre contient ce qu'il faudrait pour empêcher le malheur qu'elle est tout près d'accepter; mais si cela est, il faut qu'elle lise cette lettre aujourd'hui même; demain il serait peut-être trop tard.

Je lui répondis aussitôt : — Vous pouvez la lui faire lire; elle lui épargnera le malheur d'être ruinée. Mlle de Claret verra bien qu'elle ne doit aucune signature à l'homme qui se fait appeler le marquis de Fontvielle.

Surpris de mes paroles, M. le curé m'en demanda l'explication. Je n'hésitai pas à la lui donner, pendant qu'il faisait ses préparatifs de départ pour Claret.

Je ne pouvais, n'est-il pas vrai, me considérer comme coupable d'une indiscrétion en me confiant à celui qui est

chargé par l'Église d'écouter les secrets qu'on ne veut dire qu'à Dieu?

Quand il sut ce que m'avait appris mon voyage à Bonnieux, il m'engagea à l'accompagner chez ma chère maîtresse, où, d'ailleurs, je ne risquais pas de rencontrer aujourd'hui le faussaire qui m'a chassé du château.

Ici, comme chez nous, dans cette année 1789, les grands mouvements de Paris qui menacent la royauté obligent les gentilshommes de la province à se réunir, afin de s'entendre sur les moyens de défendre le trône contre les violences de l'insurrection. Le soi-disant marquis, pour ne pas laisser mettre en doute sa haute naissance, est nécessairement de toutes les assemblées de la noblesse, et il s'en tient une aujourd'hui dans un domaine des environs, qui ne lui permettra pas de revenir avant demain à Claret.

La servante du presbytère nous procura une carriole, et je partis avec M. le curé.

Revenant à Claret, après quatre ans d'absence, je m'étais préparé à de pénibles surprises; j'eus mon premier serrement de cœur en dépassant la grille. Le chien de garde, tenu à l'attache dans sa niche, ne dit rien à M. le curé, qui marchait devant; mais dès qu'il m'aperçut, il s'élança vers moi de toute la longueur de sa chaîne et aboya furieusement. « Je suis bien vraiment un étranger ici, me dis-je, Sultan ne me connaît plus! »

Je n'eus à renouer connaissance avec personne; la servante qui vint au-devant de nous n'était pas à Claret de mon temps, et le domestique qui alla nous annoncer à ma chère maîtresse est aussi pour moi un inconnu.

Il ne me fallut qu'un coup d'œil à l'entrée du parc pour voir que tout était négligé, abandonné; et quand je cherchai le jardin particulier de Mademoiselle, ce petit coin fleuri dont elle était si fière, il ne me fut pas possible de le retrouver : les ronces et les mauvaises herbes avaient envahi tout ce côté-là. J'ai eu de même les yeux blessés en traversant les appartements; le froid m'y a saisi : le vide les a faits si grands!

Pendant que me revenait le souvenir de tout ce que je ne voyais plus, la voix de Mademoiselle, qui ordonnait au domestique de nous faire entrer, m'a, je peux le dire, retourné le sang. J'ai suivi M. le curé sans savoir que je marchais. Je l'ai entendu dire : « Je vous amène Alain », et puis, pendant un moment, je n'ai plus rien entendu, je n'ai plus rien vu. Les oreilles me sonnaient comme si j'avais eu un carillon dans la tête, et je ne pouvais pas me retenir de pleurer.

Quand la sonnerie eut cessé et que ma vue fut un peu moins trouble, je m'aperçus que Mlle de Claret me tendait la main et qu'il y avait aussi des larmes dans ses yeux. Vous jugez, mes amis, avec quel respect, mais aussi avec quel bonheur je m'inclinai sur cette main, qui a tant donné aux pauvres et qui a soigné tant de malades, que le bon Dieu seul sait le compte de ses aumônes et de ses bonnes actions.

Je m'attendais à la trouver pâlie et souffrante; j'ai éprouvé une grande joie en voyant qu'elle n'était point changée. Certainement son visage est un peu plus sérieux qu'autrefois; mais c'est toujours ce même calme qui dit qu'elle est en repos avec elle-même et contente des autres.

Avant de lui faire part du motif de notre visite, M. le curé lui a dit qu'il était bruit dans le pays d'une autorisation qu'elle serait disposée à donner à son mari pour vendre le château de Claret, qui est son bien propre.

— On dit vrai, car cette autorisation je viens de la signer, a-t-elle répondu. Et, nous montrant sur la table un papier plié, elle a ajouté : — La voici; elle sera tout à l'heure envoyée à mon notaire.

M. le curé risqua une observation; elle répliqua avec douceur :

— J'aide mon mari à faire son devoir; le marquis de Fontvielle ne peut pas se soustraire aux sacrifices que le temps où nous vivons impose à tous les gentilshommes du royaume.

—Oui, aux gentilshommes, osai-je dire, emporté par le besoin de lui faire connaître la vérité; mais quand il s'agit de ceux qui ne le sont pas!

Sa pâleur, à ces mots, me coupa la parole. Elle me regarda alors si avant et si longtemps dans les yeux, qu'elle a dû lire au tréfond de mon âme ce que je ne lui disais pas. Son regard se porta ensuite sur M. le curé, comme pour l'interroger; il lui montra ma lettre.

— Voilà quatre ans, dit-il, que ce pauvre Alain me l'a apportée pour vous.

Elle la prit; sa main tremblait, sa voix aussi.

— Cette lettre, me demanda-t-elle, doit-elle me prouver que mon mari n'était pas libre quand il m'a épousée?

— Oh! non, m'écriai-je; mais...

Elle m'interrompit par un geste et continua :

— Cette lettre doit-elle m'apprendre au moins que mon mari a manqué à la foi conjugale?

— Si c'était là ce qu'elle révèle, reprit aussitôt M. le curé, je ne me ferais pas le complice de la dénonciation; et si je n'avais pu empêcher qu'elle vous arrivât, je ne vous en parlerais que pour vous rappeler que votre devoir est de pardonner.

— Mon devoir, dit-elle, est d'ignorer le reste. — Et son visage reprit couleur, et elle cessa de trembler. Au même instant elle sonna, mit sous enveloppe cachetée le papier qui devait autoriser son mari à vendre Claret, et elle dit au domestique qui venait prendre ses ordres : — Portez ceci chez mon notaire.

Voyant bien que nous ne pourrions nous opposer au sacrifice, puisqu'elle ne voulait pas même savoir le droit qu'elle avait de s'y refuser, je regardais M. le curé comme il me regardait lui-même, c'est-à-dire avec découragement et le cœur navré.

Ma lettre était restée sur la table; Mlle de Claret, — je ne peux pas me décider à lui donner un autre nom, — Mlle de Claret, dis-je, jeta les yeux sur ce qu'il y a de marqué dessus.

— Je ne te la rends pas, Alain, me dit-elle; mais je ne la lirai qu'en son temps, comme tu l'as écrit toi-même, au premier chagrin que me causera mon mariage.

Elle a voulu me retenir au château jusqu'à demain; M. le curé est retourné à Gros-Bourg. J'ai cru qu'elle ne tenait à me garder chez elle que pour m'interroger à propos de la lettre quand nous ne serions plus que nous deux; mais non, elle ne m'a questionné que sur mon existence à Chanceaux et sur toute la famille. Mais, à la tombée du jour, en m'annonçant qu'elle me laissait libre de me retirer dans ma chambre, — ma petite chambre d'autrefois, — elle m'a dit ces mots, qui m'ont prouvé qu'elle en savait plus que je ne croyais : « Souviens-toi, Alain, qu'en se mariant ce n'est pas un nom qu'une femme épouse! »

La suite à la prochaine livraison.

LABOURAGE A VAPEUR
AU LAC DE HARLEM
(HOLLANDE).

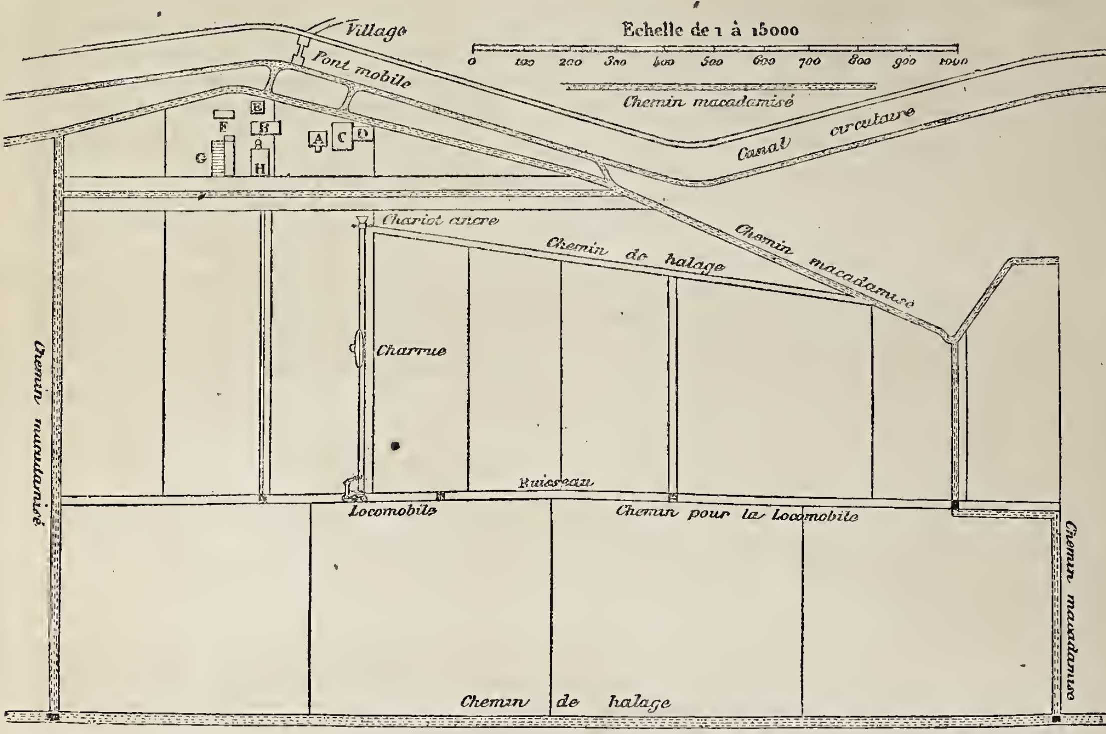
Voy., sur le Labourage à vapeur, t. XXXIII, 1865, p. 339, 361.

On ne peut contester que le plus ou moins de facilités qu'on peut avoir pour le transport du charbon et de l'eau

ne modifie beaucoup le prix de revient du labourage à vapeur. Voici une ferme du lac de Harlem ([1]) singulièrement favorisée par sa situation. Le transport de la houille, venant du Ruhr (Allemagne), de la Belgique ou de l'Angleterre, se fait en navire, à l'aide du canal circulaire, jusqu'à l'établissement même, et à l'aide du chemin de fer mobile jusque dans les magasins. D'autre part, le transport de l'eau destinée pour la locomotive s'y réduit à très-peu de chose, la locomotive étant placée, pour tous les travaux, au bord d'un ruisseau qu'alimentent les eaux d'arrosage et de drainage. Un enfant de douze ans et une petite pompe à feu, suivant la locomobile, suffisent à l'alimenter de l'eau nécessaire. Aussi, nous disait un des ouvriers, depuis bientôt quatre ans les machines à vapeur sont chargées de tous les travaux de la ferme : labourage à 60 centimètres de profondeur, fouillage, hersage, battage, coupure de tous les foins et de toutes les racines, sciage des bois, etc., etc. ; les chevaux ne font que les transports de la moisson et du fumier.

Il faut à la locomotive un bon chemin au bord d'un ruisseau courant par le milieu de la ferme, et deux autres chemins pour le chariot-ancre ou pour la seconde locomotive Lotz.

Ce système n'est pas applicable, il est vrai, dans toute localité; cependant, il y a beaucoup de terres au milieu desquelles court un ruisseau; et tout propriétaire qui a quelque aisance peut établir des chemins au bout des champs. Quant à la profondeur du labourage, on ne voit guère de labour fait par bœufs ou chevaux à une plus grande profondeur que 0m.40. Le labourage à 0m,60, à



Plan de la ferme des Bains, au lac de Harlem (Hollande).

A. Château et laiterie. — B. Grange, magasin, boulangerie, moulin à blé, sciage du bois. — C. Remise. — D. Vacherie. — E. Maison du contre-maître. — F. Maison du cocher. — G. Maisons des ouvriers, forge et usine de charpentier. — H. Bergerie.

vapeur, est dans les habitudes journalières de cette ferme du lac de Harlem.

Il résulte aussi une économie de travail de ce fait que tous les champs à labourer sont des parallélogrammes à peu près rectangulaires, d'au moins 500 mètres de longueur, se labourant par un seul mouvement de la charrue ou de la herse.

Sans doute, le premier établissement de ce système a été onéreux. Il a fallu distribuer les champs de manière à ce que le travail fût possible. Mais dans tous les cas ces frais étaient nécessaires, parce qu'il s'agissait d'organiser le labourage dans un lac desséché tout entier à défricher. Il paraît même regrettable qu'un travail analogue n'ait pas été fait pour le labourage aux chevaux.

— C'est un mauvais calcul d'être parcimonieux lorsqu'il s'agit des frais d'établissement d'une ferme, me faisait observer le propriétaire.

— Mais, lui répondis-je, vous parlez là de très-grandes dépenses. Si l'on n'a pas de cours d'eau, que voulez-vous qu'on fasse?

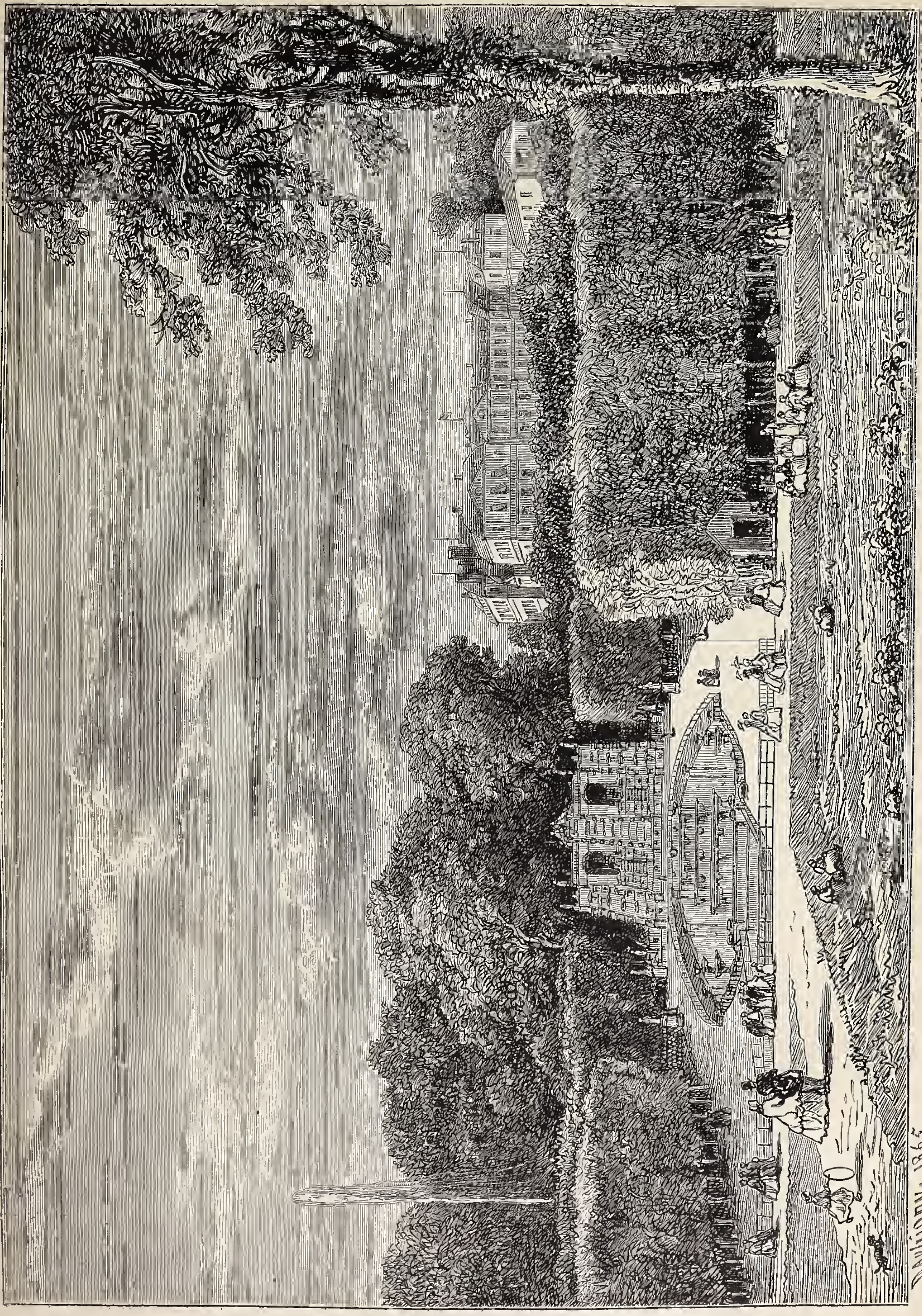
Cet agriculteur néerlandais est fin et jovial. Après avoir un peu hésité en regardant sa terre, il me dit en souriant :

— Je vais de loin en loin à Paris, et j'y reconnais d'assez grands propriétaires, assis près de leurs femmes dans de beaux équipages, qui vont au bois, au bal ou à l'Opéra. Madame porte au cou une rivière de diamants d'un prix fou. Alors il m'arrive de penser à part moi : Si le prix de cette *rivière* était employé à la recherche d'une source et à l'établissement d'un modeste *ruisseau* au milieu de la ferme, le labourage à vapeur pourrait se faire à peu de frais, et peut-être aurait-on le drainage et l'arrosage gratis par-dessus le marché. De plus, si madame est d'avis que dans une famille riche on ne saurait se passer de *rivière*, peut-être, après une série de quelques bonnes moissons de colza ou de garance, pourrait-on en acheter une nouvelle, plus riche encore et plus à la mode, pour les noces de mademoiselle sa fille.

([1]) Sur le desséchement de ce lac, voy. la Table des trente premières années, au mot LEEGHWATER.

SAINT-CLOUD.

On referait presque toute l'histoire de la France avec Saint-Cloud aussi bien qu'avec Paris. Sur ce site charmant, on ne voit d'abord, si loin qu'on regarde en arrière, que le tombeau de Clodowald, un petit-fils de Clovis, qui aurait été égorgé par ses oncles, comme ses deux frères, s'il ne se fût fait prêtre. Horribles temps! On avait bien tort autrefois d'en faire le prologue de notre histoire. Il était cruel de commencer la lecture des annales



Château et parc de Saint-Cloud. — Dessin de Daubigny.

de la patrie par les Mérovingiens. Jeune, plein de l'amour de la patrie, on entrait dans cette étude avec une palpitation de cœur étrange; c'était la vie d'une mère que l'on allait apprendre à admirer, à respecter, et dès les premières pages on se trouvait jeté au milieu de monstres et de barbares. Aujourd'hui, on est du moins introduit dans l'une des plus nobles histoires du monde par la contemplation de cette grande race celtique, peu avancée

sans doute dans les arts et le luxe, mais qui joignait à un sentiment profond de l'immortalité, à un mépris de la mort qu'aucun autre peuple n'a connu au même degré, les qualités fières et généreuses dont, grâce à Dieu, l'héritage s'est transmis sans altération à ses descendants jusqu'en notre âge.

Mais suivons la destinée de Saint-Cloud. Des évêques ont résidé à Saint-Clodowald au temps où leur puissance caractérisait la civilisation. — Armagnacs et Bourguignons se sont disputé Saint-Cloud. — Des seigneurs, des princes de sang royal, leur succédèrent. — Henri II s'y fit bâtir une villa. — C'est à Saint-Cloud, dans une maison des Gondi, que Henri III fut assassiné par le moine Jacques Clément. — Aussitôt après, Henri IV s'y établit dans une maison du Tillet. — Ce fut Louis XIV qui y fit bâtir un palais pour son frère le duc d'Orléans : Mansart en reconstruisit les cascades qui existaient déjà du temps de Jérôme Gondi. — Le duc d'Orléans, Monsieur, y mourut, de même que sa seconde femme, la princesse palatine, femme de beaucoup d'esprit, mais qui se complaisait trop à la médisance et aux grossièretés. — Le régent reçut le czar Pierre à Saint-Cloud, en 1717. — Son petit-fils y donna, en 1752, une fête où le peuple de Paris fut convié, et qui resta célèbre. — En 1785, la résidence fut achetée au prix de six millions pour Marie-Antoinette : idée malencontreuse! La France souffrait; la misère aigrissait les cœurs. Pourquoi tant de palais, de parcs, de jardins? murmuraient bien des gens. De si grandes sommes ne trouveraient-elles pas aisément un meilleur emploi? A quoi bon tant de domaines, de si vastes espaces, pour la jouissance exclusive d'une ou deux personnes? Qui paye tout cela? Marie-Antoinette ne pouvait-elle se contenter des châteaux et des jardins de Versailles, de Trianon, de Marly où Louis XVI se trouvait la veille du serment du Jeu de paume, etc.? Si l'on veut être juste, certainement cet achat de Saint-Cloud était chose bien naturelle, et le mal n'était pas grand : les mémoires contemporains, toutefois, en ont gardé la marque. Il y a des périodes funestes où quiconque est en évidence ne saurait trop peser la moindre action. — Le 19 brumaire, Bonaparte, consul, chassa le conseil des Cinq-Cents de l'orangerie de Saint-Cloud où il tenait ses séances, et, ce dernier coup porté, il revint bientôt, élu consul à vie, fixer dans ce palais sa résidence d'été. En 1801, il y dépensa en embellissements plus de trois millions.

> Saint-Cloud, je t'aperçois; j'ai vu loin de tes rives
> S'enfuir sous les roseaux tes naïades plaintives;
> J'imite leur exemple, et je fuis devant toi :
> L'air de la servitude est trop pesant pour moi.
> A mes yeux éblouis vainement tu présentes
> De tes bois toujours verts les masses imposantes,
> Tes jardins prolongés qui bordent ces coteaux,
> Et qui semblent de loin suspendus sur les eaux.
>
> . . . .
>
> Des champêtres plaisirs tu n'es plus le séjour.
> Ah! de la liberté tu vis le dernier jour!
>
> . . . .
>
> Aujourd'hui dans un homme un peuple est tout entier :
> Tel est le fruit amer des discordes civiles.
> Mais les fers ont-ils pu trouver des mains serviles?
> Les Français de leurs droits ne sont-ils plus jaloux?
>
> M.-J. Chénier, *la Promenade.*

La capitulation de Paris a été signée à Saint-Cloud, le 3 juillet 1815. — Louis XVIII, le 18 juin 1817, vint habiter ce palais, d'où Charles X sortit à trois heures du matin, le 30 juillet 1830, pour aller en exil. Louis-Philippe y séjourna pendant l'été, de 1832 à 1848.

LES CONSEILS DE MON ONCLE L'AVOCAT.

Tous ceux qui ont habité ou visité la jolie petite ville de ***, située entre les Vosges et le Rhin, se rappellent avec plaisir ses remparts et ses tours du moyen âge, ses maisons égayées par la variété de leurs couleurs, et sa place spacieuse ombragée de tilleuls et rafraîchie par sa grande fontaine.

Parmi les habitations de la place, on remarque une petite maison blanche à volets verts, décorée d'une longue enseigne portant le nom des habitants et les insignes de leur profession, une paire de grands ciseaux de tailleur, placée au-dessus du chiffre 1780 : c'est la date de l'établissement traditionnel de la famille, le signe qui indique l'honorable persistance dans les mêmes travaux. Là, en effet, est venu vivre et mourir un honnête tailleur allemand, possesseur d'une modeste aisance, d'une ménagère économe et laborieuse, et d'une famille de trois filles et cinq garçons, qui avaient successivement augmenté le nombre des enfants, puis des bourgeois de la ville. La mère, simplement mais solidement instruite, comme la plupart des Allemandes, avait appris elle-même à ses filles la lecture, l'écriture, le calcul, l'histoire naturelle, les soins du ménage, un état avantageux; le père avait dû envoyer ses fils à l'école, et suivait avec sollicitude les progrès de leurs études autant que les travaux de son métier le lui permettaient. Le quatrième de ses garçons, Frédéric, montrait une ardeur extrême pour l'étude, y employant tous les instants dont il pouvait disposer. Son apprentissage fut achevé de bonne heure : son père lui fit entreprendre son tour de France. Dès qu'il fut de retour au pays, il obtint pour lui l'entrée dans l'étude d'un notaire de Strasbourg. Là, Frédéric prit goût à la pratique des affaires; il fréquenta les cours de l'École de droit et y acquit la connaissance des lois nouvelles. Les économies que ses occupations dans l'étude du notaire lui avaient permis de faire pendant plusieurs années, et l'argent que son père lui envoyait de loin en loin, lui permirent de se faire recevoir avocat. Quand le petit héritage qu'il recueillit de son père le mit à même de vivre convenablement, il revint habiter sa ville natale, et se sentit heureux de faire jouir ses compatriotes de la science qu'il avait acquise. Il occupait, au troisième étage, la seule chambre laissée disponible par ses sœurs non encore mariées; c'est là qu'il donnait ses consultations à tous ceux qui venaient les lui demander. Comme ses avis étaient toujours gratuits, il ne manquait pas de clientèle. La nombreuse famille, qui recourait souvent à ses lumières, lui avait donné le surnom de *mon oncle l'Avocat,* et il fut bientôt appelé ainsi par les personnes mêmes qui lui étaient étrangères. Il ouvrait volontiers sa porte à quiconque venait y sonner; mais il accueillait surtout avec plaisir les clients trop pauvres pour pouvoir payer ses services et trop ignorants pour pouvoir s'en passer. Ce fut un deuil général le jour où cet excellent citoyen alla chercher dans un meilleur monde la récompense de ses vertus. Le fils du notaire chez lequel il avait appris les premières notions de droit savait, comme tout le monde, quels conseils éclairés et désintéressés il avait prodigués à ses compatriotes. Il obtint facilement de la famille la permission de prendre dans ses papiers les consultations gratuites, les lettres qu'il avait écrites pour guider ceux qui avaient eu besoin d'être conduits dans les actes de la vie civile, surtout quand il s'agissait de ses préférés, c'est-à-dire des citoyens qui n'avaient point de propriété et qui avaient demandé ce qu'il y avait à faire dans les circonstances où l'on ne s'engage pas volontairement, et où, quoi qu'on en ait, il faut subir le joug de la loi. Il intitula ce recueil : *les Conseils de mon oncle l'Avo-*

cat, et le fit imprimer à bon marché. La municipalité s'empressa d'y souscrire ; son exemple fut suivi. Espérons qu'il le sera longtemps encore, comme un hommage rendu à une bonne et utile pensée.

Voici quelques extraits de ces conseils :

UN MORT DANS LA FAMILLE.

Ce matin, je rencontrai à deux pas de la maison mon ami Jacques qui marchait précipitamment avec Dibelle son voisin. Du plus loin qu'il m'aperçut, il vint à moi les larmes aux yeux, et, me serrant la main, il me dit : — Je me suis présenté ce matin chez toi, pour t'annoncer que j'ai perdu cette nuit mon bon frère David depuis si longtemps malade. J'avais besoin de me consoler près de toi. Maintenant, au milieu de mon chagrin, il faut que je m'occupe des formalités à remplir.

— L'heure est avancée, lui dis-je ; entrons ensemble ; laisse-moi te guider dans les démarches que tu as à faire, et pour lesquelles tu n'as pas beaucoup de temps. Allons d'abord déclarer le décès aux employés de la mairie et constater l'identité du défunt ; l'acte de décès sera immédiatement fait d'après la déclaration, et devra contenir les noms, profession, âge et domicile de ton frère ; de plus, les noms, prénoms, profession, domicile et lieu de naissance de vos père et mère. Il faudra demander au maire de se transporter de sa personne ou par un délégué auprès de ton frère, afin de s'assurer de la réalité du décès, pour obtenir un permis d'inhumation, lequel n'entraînera aucun frais ; il sera fait sur papier libre, mais ne sera délivré qu'après avoir visité le défunt et seulement pour servir deux heures après, sauf les cas d'urgence prévus par les règlements de police. Il faudra régler immédiatement à la mairie les frais d'inhumation civile, et à la sacristie de l'église les frais d'inhumation religieuse.

L'ACTE DE NAISSANCE.

A ma sœur Dorothée.

Ma chère sœur, en m'annonçant la naissance de ton premier enfant, tu me fais demander par ton mari, que j'ai félicité de bon cœur, ce qu'il faut faire à l'occasion de cet événement de famille. Je ne puis que te répéter ce que je disais à notre frère Daniel le jour de la naissance de ma filleule, notre petite nièce Charlotte. C'est ton mari qui devra, dans les trois jours, sous peine d'un emprisonnement et d'une amende, aller à la mairie de votre commune, puisque c'est là que tu es accouchée, déclarer la naissance de ton fils. Pour que la vérité de la naissance soit vérifiée, il faut présenter le nouveau-né à l'employé de la mairie, et le présenter de manière qu'il soit possible et facile de s'assurer de son âge et de son sexe. L'acte de naissance sera aussitôt rédigé, inscrit sur un double registre, et signé, le tout en présence des témoins qui signent aussi. Il doit contenir la mention de la présentation de l'enfant, le jour, l'heure, le lieu de sa naissance, ce dernier bien désigné par les noms de la commune, de la rue, et le numéro de la maison, le sexe de l'enfant, les prénoms qui lui sont donnés ; ils ne peuvent être pris parmi les noms de famille, ni ailleurs que parmi les prénoms en usage dans les calendriers, ou entre ceux des personnages connus dans l'histoire ancienne : il est bon de ne donner à l'enfant qu'un ou deux prénoms, et très-important de les faire inscrire dans l'ordre où ils sont indiqués par le déclarant ; car le moindre changement à cet égard pourrait faire douter de l'identité. L'acte doit contenir aussi les prénoms, noms, profession et domiciles de toi, de ton mari et des deux témoins. Dans les trois jours, entre la naissance et la déclaration à la mairie, vous pouvez faire baptiser votre enfant ; il n'est pas nécessaire que, comme pour le mariage, l'acte civil précède la cérémonie religieuse. Vous n'aurez rien à payer pour l'inscription sur les registres des naissances. Mais si vous voulez garder par devers vous la preuve du fait et de l'époque de cette naissance, vous pouvez demander une expédition de l'acte, laquelle vous coûtera peu de chose ; dans notre commune, le prix est de 1 fr. 55 cent.

Pour épargner ta bourse, je t'envoie un costume propre mais simple pour mon neveu, et une provision de dragées pour nos parents et amis convoqués au baptême.

La suite à une autre livraison.

RUINES DU TEMPLE DE PACHACAMAC.

Il faut beaucoup rabattre aujourd'hui des descriptions magnifiques qui nous ont été laissées par les historiens de la conquête, à propos des somptueux édifices trouvés debout par Pizarre, sur l'étendue du Pérou ; et il faut convenir que leur couverture de chaume ou de folioles de palmier devait leur retirer beaucoup de la majesté qu'on attribue naturellement aux constructions monumentales d'un style primitif.

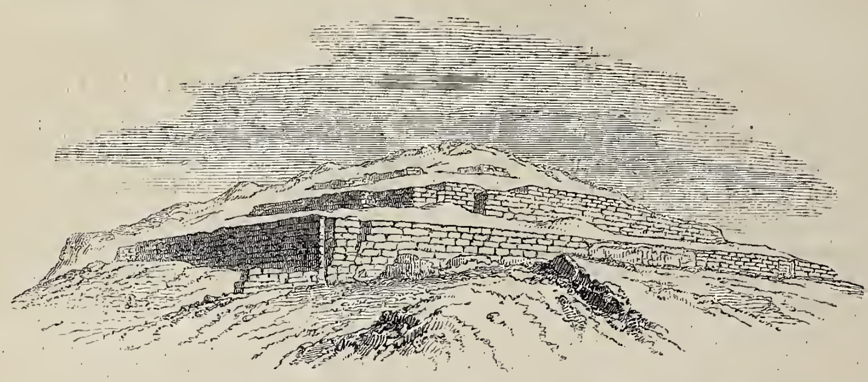
Nous savons d'abord que celles-ci n'appartenaient pas toutes au même ordre de civilisation, et que la période où régnèrent les Incas avait été précédée par des monuments d'un ordre différent.

L'archéologie américaine va plus loin : elle a découvert par d'ingénieuses inductions que les ruines antiques du Pérou n'étaient pas sans parenté avec celles du Yucatan. Il faudrait de gros volumes pour discuter cette question intéressante ; nous nous contenterons d'exhumer aujourd'hui quelques passages d'un vieil historien espagnol, consulté trop rarement, pour expliquer ce qu'était jadis le temple de Pachacamac. Voici ce que dit à ce sujet le vieux Calancha, qui l'avait visité vers 1636 et qui le décrit dans sa *Coronica moralizada*. Les dessins que nous reproduisons sont infiniment plus modernes ; ils sont tirés du grand Voyage autour du monde de Wilkes ; l'artiste américain les a pris à vol d'oiseau.

Constatons d'abord un fait, c'est que le genre de construction adopté ici par les artistes américains diffère tellement par ses matériaux de ce que l'on rencontre à Tihuanaco, au grand Chimu ou même à Cuzco, qu'on ne saurait établir le moindre point de comparaison entre ces ruines diverses. Les restes dont se composent encore les vestiges architectoniques épars sur un si vaste espace de terrain consistent, comme ceux de l'antique Babel, en briques ou *adobas*, qui n'ont pas même été durcies par le feu. Au temps de Calancha, les mesures qu'elles couvraient pouvaient être évaluées approximativement à un demi-quart de lieue, et le temple proprement dit avait encore une élévation considérable. On remarquait dans son enceinte une multitude de cours, de réduits, de petits appartements séparés même ; le tout orienté avec beaucoup de soin. Le bon religieux va beaucoup plus loin dans ses descriptions : il affirme que les murs de l'édifice étaient ornés encore de figures d'animaux féroces et de représentations d'oiseaux pélagiens. Les grands escaliers destinés à conduire aux lieux redoutables où s'accomplissaient jadis les sacrifices humains, subsistaient encore de son temps ; ils se développaient vers la partie nord du temple, tandis que ceux qui conduisaient aux lieux où l'on offrait les holocaustes d'animaux formaient deux divisions, l'une se dirigeant vers le sud et l'autre au nord. Vers le milieu du dix-septième siècle, les appartements

destinés aux prêtres étaient encore visibles, et une vaste salle, située au sommet du temple supérieur, paraissait avoir été réservée là pour l'Inca lui-même. Au centre on remarquait une chapelle voûtée où se rendaient les oracles. On trouva, dit-on, dans cette portion de l'édifice, un simulacre de renard (*zora*) qui avait été coulé en or. Cette éclatante statue d'un animal remarquable par son intelligence n'était pas là, toutefois, comme une représentation de la divinité. C'était, au contraire, une offrande perpétuelle faite au dieu qu'on regardait comme l'âme de l'univers. Le dieu Pachacamac, dont le nom symbolique reproduisait cette grande idée, n'avait de statue nulle part. Son nom redouté même ne devait pas sortir habituellement de la bouche des hommes. S'il était parfois prononcé, le pontife ne le faisait entendre qu'en s'environnant d'un cérémonial infiniment trop minutieux pour que nous puissions le consigner ici. L'esprit du mal, *Zupaï*, nous dit Calancha, n'était jamais nommé par un être vivant sans que l'on crachât à terre et qu'un geste de mépris fît comprendre l'horreur qu'on ressentait pour cet être abhorré.

Garcilasso Inca nous a conservé quelques-unes des formules d'adoration admises chez les Péruviens pour honorer l'Être suprême; mais ce que l'on ignore généralement, c'est que l'oraison sublime adressée par le pontife-roi à Pachacamac nous a été conservée textuellement; elle a été traduite en espagnol par D. Frey Juan Geronimo de Ore, évêque du Pérou, et Calancha la reproduit.



Ruines de l'ancien temple de Pachacamac (Pérou). — D'après Wilkes.

Si nous nous en rapportons à d'anciens documents, le culte primitif d'un être souverainement bon, qui avait lieu au Pérou, fut profondément modifié par la conquête. L'Inca Pachacutec, ayant déclaré la guerre au roi Cuyusmancou, seigneur des vallées de Pachacamac, de Rimac, Chancay et Huaman, parvint à le vaincre; le temple somptueux dont l'on voit ici les ruines tomba au pouvoir du vainqueur. L'Inca comprit à merveille combien il serait imprudent de persécuter ouvertement une religion antique, profondément vénérée par ceux qui la professaient. Avec une astuce dont on a plus d'une preuve, il sapa indirectement le culte de Pachaçamac et l'unit, en l'altérant, au culte du Soleil.



Vue des ruines de Pachacamac à vol d'oiseau. — D'après Wilkes.

Tout cela ne dut pas avoir lieu sans que le grand édifice voué au culte pur, tel qu'on le pratiquait jadis, fût modifié profondément dans sa forme primitive. Dès l'époque où Cieça de Leon parcourait ces contrées à la suite de la petite armée commandée par Pizarre, le plateau sur lequel se dressait ce qui fut jadis le temple du Soleil n'offrait plus en réalité que des ruines. Des hommes moins ignorants que les compagnons du conquistador eussent pu encore, toutefois, en reconstruire l'ensemble : ils ajoutèrent de nouveaux décombres aux ruines vénérables qu'ils se gardaient bien d'étudier. Il ne faut pas oublier que Hernando Pizarre trouva debout, sur le plateau, un petit sanctuaire d'où s'exhalait une odeur rebutante, et qu'il put entrevoir dans ce saint des saints la statue en bois d'une divinité faisant partie du culte déchu. Ce temple gigantesque, comme le fait observer Prescott, était pour le Tavanta-Suyu, ou si on l'aime mieux l'ancien Pérou, ce qu'était le Téocalli de Cholula pour l'empire de l'Anahuac. La ville elle-même qui entourait ce sanctuaire vénéré, et dont on ne voit plus que des vestiges confus à demi effacés, était la Mecque des Péruviens, avec cette différence que s'il n'y avait point des plaines brûlantes à traverser pour l'atteindre, les routes qui y conduisaient dans la montagne offraient de telles difficultés qu'il fallait être animé, pour surmonter ces obstacles, du zèle ardent dont les Péruviens se sentaient embrasés, et qui dans leurs montagnes ne s'est pas complétement éteint.

Aujourd'hui, ce qui reste des ruines de ce temple fameux n'offre plus que quelques vestiges sans intérêt pour l'histoire de l'art. L'archéologue le plus patient ne saurait y reconstruire, si ce n'est par l'imagination, ce qui fut jadis un temple. Ainsi qu'on l'a très-bien fait observer avant nous, cette colline de forme conique, avec ses murailles en pisé, a bien plutôt l'air d'une forteresse que d'un édifice religieux. Les ruines du temple de Pachacamac sont situées à environ dix-huit lieues de Cuzco.

LE BOIS DE LA HAYE

(HOLLANDE).

Voy. la Table des trente premières années.



Salon de 1866; Peinture. — Le Bois de la Haye au soleil couchant; automne; par Paul Huet. — Dessin de Paul Huet.

Le connaissez-vous ce bois ombreux et frais, où se mêlent, aux doux frémissements des hautes branches que courbe la brise, les murmures de la mer et les rumeurs de la ville? Si vous êtes distrait, ces bruits divers se fondent dans une solennelle harmonie; aucune note discordante n'en sort et ne vient troubler votre rêverie : c'est le silence; mais qu'il vous plaise de le sonder, de l'interroger, de prêter l'oreille ici ou là, et aussitôt, soumis à votre volonté, les courants aériens se séparent : ceux-ci vous apportent les grondements des flots et vous invitent à porter vos pas vers la grève de Scheveningue; ceux-là vous rappellent au mouvement, à l'activité, aux mille scènes de la vie dans la plus aimable des cités néerlandaises, la Haye, où un Français peut se croire presque en France. Si nous avions été condamné à l'exil, nous n'aurions hésité, l'Italie exceptée, qu'entre la Haye et Dresde; et la forêt n'eût pas été, avec le voisinage de l'Océan, pour peu de chose dans notre choix. C'est aux mois de l'été surtout que son charme est incomparable. Aux saisons pluvieuses, les brouillards s'en emparent comme de tout le reste du pays; il y a excès alors, et il semble qu'on se promène à travers les beaux arbres de Fontainebleau transportés au milieu de marécages; le sol est spongieux, ce qui fit dire un jour à un Français (certains Français ne respectent rien!) : « Le bois de la Haye doit avoir été bâti sur pilotis. » L'épigramme peut faire sourire; mais l'humidité est favorable à cette végétation réellement splendide. Ajoutez que les Néerlandais se sont bien gardés d'y tracer au cordeau des allées à angles droits ou d'y entasser des rochers factices. On y laisse la nature s'arranger à sa guise; on ne prétend pas lui faire la leçon : elle est là chez elle, luxuriante, capricieuse, et aussi sauvage qu'il est convenable de l'être si près d'une grande ville. « Les poëtes, dit Shakspeare, n'agrafent qu'un bouton de leur gilet, encore le mettent-ils de travers. » Ce n'est plus guère exact de notre temps : tous les grands poëtes du siècle sont habillés avec une correction parfaite, en vrais gentilshommes. Mais il est permis à un bois de se défendre du ciseau des tailleurs de parcs et de jardins : le négligé lui sied; il a, du moins, le droit de réclamer le privilége du vieillard, qui, partout, est exempt du devoir de sacrifier à la mode.

Au premier plan du tableau de M. Paul Huet, on voit le canal qui conduit à la Maison du bois, résidence d'été de la reine; il fuit en perspective avec sa lisière de forêt et va se perdre, à gauche, dans le brouillard. La lune, voilée, commence à répandre sur ses eaux quelques pâles lueurs, en même temps que le soleil, avant de disparaître, illumine et dore au fond les clairières, les futaies, les marécages. Les deux barques, qui attirent d'abord le regard, animent un peu la scène et servent de repoussoir au ton gris général du tableau.

M. Paul Huet a voulu exprimer les effets de la lutte qui, le soir, en automne, s'engage entre la lumière mourante de l'orient et les sombres vapeurs messagères de la nuit. L'impression est mélancolique : elle est vraie; elle est de celles qu'on ne se lasse point de contempler. C'est que le peintre est poëte; il sent et fait partager son émotion intérieure. Que d'autres séduisent par un plus vif éclat, par des éblouissements! ce n'était pas ici le lieu. On est en Hollande, non en Italie. On ne peut que louer l'artiste d'être resté sincère et fidèle à lui-même. Son

Inondation du Musée du Luxembourg et ce coin de bois survivront à bien des toiles plus brillantes, parce qu'on y trouve ce qui seulement fait vivre les œuvres humaines, un peu de cet infini dont est plein l'admirable spectacle de la nature.

MADEMOISELLE DE CLARET.

LETTRES ÉCRITES PAR ALAIN BEAUSIRE, SON ANCIEN SERVITEUR.

1784-1798.

Suite. — Voy. p. 218, 226, 242, 250, 258.

VIII.

Je prie la cousine Geneviève, ainsi que toi, Simonne, de mettre le meilleur de mon linge et de mes effets d'habillement dans la grande malle noire que j'ai rapportée de Claret il y a quatre ans. Vous aurez soin d'y joindre l'argent qui se trouve dans le double fond du tiroir de la table sur laquelle j'ai l'habitude de déjeuner avec les enfants. La clef est au clou de la cheminée, derrière le miroir, à moins cependant que la grand'mère ne l'ait donnée au petit Alain qui la demande toujours pour jouer, auquel cas elle doit être perdue. Si cela est, et que Jean Mauvielle ne puisse pas ouvrir le tiroir, il faudra l'enfoncer, car j'ai absolument besoin de tout l'argent que j'y ai serré.

La malle étant faite ainsi que je viens de le dire, on me l'enverra à Gros-Bourg par la plus prochaine occasion.

Ne vous dites pas, mes amis, en lisant cela : « Nous ne verrons donc plus le vieux parrain? » Si fait, je compte bien revenir un jour à Chanceaux; mais, pour le présent, il ne m'est pas possible de prévoir le temps que durera mon absence.

Le château de Claret a été vendu hier!

Après avoir touché le prix de la vente, l'homme que vous savez est parti ce matin avec plusieurs gentilshommes du pays que les événements de Versailles appellent auprès du roi.

Dieu me garde de blâmer l'emploi qu'il veut faire de ce dernier débris d'une grande fortune que Mlle de Claret lui abandonne. Intrus parmi la noblesse, puisse-t-il mériter par d'autres sacrifices que celui du bien qui ne lui appartenait pas, le titre qu'il a pris sans y avoir droit par sa naissance!

La vérité est qu'en partant il laisse à ma chère maîtresse une si faible somme pour vivre, qu'on peut dire qu'elle est positivement sans ressources. Je rentre à son service.

Quoiqu'il se soit passé quinze jours entre ma lettre d'aujourd'hui et celle qui vous annonçait mon arrivée chez M. le curé, ce changement dans ma position, ou plutôt ce retour à la position que j'ai quittée autrefois avec tant de regret, n'a ni demandé du temps, ni souffert de difficulté. La chose a été résolue dès le lendemain de la première nuit que j'ai de nouveau passée à Claret.

Le soi-disant marquis de Fontvielle revint dans la soirée. J'eus un frissonnement quand j'entendis le galop du cheval qui le ramenait. « Nous ne devons pas nous revoir, pensai-je; il me faudra partir de bonne heure. »

Au matin, m'étant levé avec le jour pour faire un tour dans le parc, comme je m'étais arrêté à l'endroit de l'ancien jardinet de Mademoiselle et que je m'occupais à le débarrasser du fouillis d'herbes sauvages qui me le cachait, je vis venir à moi celui que je devais considérer comme mon ennemi.

A sa vue, je me sentis remué par une grande émotion; vous la comprenez : je me retrouvais pour la première fois en sa présence depuis son abominable calomnie.

— Je vous savais ici, me dit-il d'un ton qu'on peut appeler bienveillant, attendu la fierté qu'il affecte avec ceux qui se croient ses inférieurs. Mme la marquise, ajouta-t-il, a été si satisfaite de vous revoir, que je l'ai encouragée, je vous en préviens, à vous demander de rester quelques jours au château.

Après ces paroles, qui m'ont causé autant d'étonnement, venant de sa part, que je ressentais de joie par rapport à la bonne intention de ma chère maîtresse, il m'adressa un petit signe de tête presque amical et continua sa promenade.

Au moment où il me parlait, j'ai, je l'avoue, oublié le mal qu'il m'a fait, et j'aurais voulu ne pas savoir ce que j'ai été apprendre à Bonnieux.

Depuis notre entrevue dans le parc, il n'a pas beaucoup posé à Claret. Les réunions des gentilshommes se renouvelant tous les jours, tantôt dans un domaine, tantôt dans un autre, l'ont tenu, la plupart du temps, éloigné du château, dont la vente était alors décidée.

Il n'est pas besoin que je vous dise si j'ai souffert quand j'ai vu placarder sur le mur, des deux côtés de la grille, les affiches qui annonçaient cette vente.

Ces affiches-là, autrefois une si grande rareté dans le pays que bien des vieillards sont morts sans avoir eu l'occasion d'en voir, sont maintenant si communes, qu'on ne peut plus les compter. Partout les seigneurs font argent de leurs biens, les uns pour partir à l'étranger, les autres afin d'aller renforcer ce qui a été établi pour toujours durer; oui, je le répète : pour toujours durer, quoi qu'on ose dire et faire afin de le détruire.

Que Jean Mauvielle prenne cela comme réplique à ses idées, lui qui prétend que le bouleversement actuel était inévitable et surtout nécessaire. Ce point étant le seul sur lequel nous ne pourrons jamais nous entendre, il fera bien de ne plus y toucher quand nous recauserons ensemble.

Pour en revenir à l'homme qui n'est plus, depuis hier, le maître de Claret, je dois convenir que dans les moments, assez rares, où j'ai pu le voir près de sa femme, il m'a paru avoir pour elle l'adoration qu'elle mérite.

Témoin de ses égards affectueux, de son tendre respect pour la digne et sainte fille de mes maîtres; de plus, sachant par les rapports du voisinage que l'ardeur de ses sentiments généreux pour la cause royale a fait paraître tièdes et même presque indifférents ceux qu'on regardait d'abord comme les plus dévoués, je me demande si c'est bien ce même homme qui a renié son père et qui a menti en face de l'autel par orgueil et par ambition; le même qui, par peur, a payé le silence de son camarade d'école et chargé sa conscience d'une accusation calomnieuse contre un vieux et fidèle serviteur tel que moi. Je ne m'explique rien; mais je me sens effrayé, comme si on venait de me démontrer que notre âme est double.

Pensons aux cœurs simples, aux vôtres, mes amis; à un grand cœur, celui de Mlle de Claret. Je vous ai dit que le faux marquis de Fontvielle ne lui avait pas fait une large part sur le produit de la vente du château. Je dois, pour être juste, ajouter que c'est elle qui a voulu qu'elle fût réduite ainsi.

Le nouveau propriétaire de Claret a fait inviter ma maîtresse à ne pas presser son départ. Elle lui a envoyé avec son remercîment l'annonce qu'elle quittait le château aujourd'hui même. Elle va se loger à Gros-Bourg, en attendant que son mari l'appelle à Paris. La voiture, qui suffit à elle seule pour le déménagement, est dans la cour, prête à partir. J'achève cette lettre, la dernière que je daterai de Claret, pendant que la généreuse femme, complétement ruinée, congédie ses serviteurs. Elle n'emmène que moi. N'oubliez pas de mettre tout mon argent dans la malle.

IX.

Je demande pardon au citoyen Jean Mauvielle, je veux dire à mon ami Jean, d'avoir pu persister si longtemps

dans ma rancune contre lui. Si je m'y suis obstiné, la preuve, au moins, que mon obstination n'était pas de la déloyauté, c'est qu'il ne m'en coûte point d'avouer mes torts et d'en faire à vous tous mes excuses.

Il s'est passé près de cinq années depuis le jour où, à propos des orages du temps dans lequel nous vivons, j'écrivais au mari de ma chère filleule : « Sur ce point-là, nous n'avons pas la même manière de voir; donc, pour demeurer toujours d'accord, n'y revenons jamais quand nous causerons ensemble. »

La franchise de Jean ne pouvait pas, j'aurais dû le prévoir, s'arranger d'une convention qui aurait gêné, de lui à moi, la liberté des paroles : aussi, sans attendre l'occasion d'un tête-à-tête, il a, dans sa réponse à ma dernière lettre datée de Claret, non-seulement touché au point dangereux, mais encore il m'a fait amplement, je pourrais même dire violemment, ce qu'on appelle, dans le langage d'aujourd'hui, une profession de foi. J'en ai été froissé comme d'une déclaration de guerre; si bien que j'ai cessé d'écrire à Chaneeaux, et lorsque, quatre mois après, ma maîtresse et moi nous sommes venus nous établir à Paris, je me suis bien gardé de faire savoir chez vous mon changement de demeure.

Plus tard, si, par suite d'inquiétude à cause de mon silence, Jean ou Simonne a écrit à l'abbé Vincent, curé de Gros-Bourg, la réponse n'aura pu être faite que par son successeur, qui ne m'a pas connu.

La veille de notre départ il y a eu un grand deuil pour la paroisse. Le vénérable directeur de Mlle de Claret a été frappé d'apoplexie en descendant de l'autel où il venait de dire sa messe.

Donc, j'ai laissé s'écouler cinq ans sans rien savoir ni de la grand'mère qui n'a pas trop vieilli, je l'espère, ni des enfants qui, je l'espère aussi, sont forts et bien portants, et seront restés bons. Pendant cinq ans j'ai vécu comme si je n'avais plus de famille! La rancune est une grande faute, même lorsqu'on a la raison pour soi; et j'avais tort!

Je le reconnais maintenant, nous manquions de sagesse, nous autres vieux, prenant la coutume pour le droit, quand nous fermions les yeux afin de ne pas voir que les choses du passé s'en allaient vers leur fin. Je reconnais qu'à celles de ces choses qui étaient bonnes et justes, il en avait été mêlé, par la folie des orgueilleux et par la perversité des méchants, tant d'injustes et de mauvaises que, faute de pouvoir séparer ce qu'il était utile de conserver de ce qu'il était indispensable de détruire, le bien et le mal devaient forcément périr ensemble.

Ils sont nombreux, les jeunes hommes de ce temps-ci qui ont eu, ainsi que Jean Mauvielle, le pressentiment de ce qui arrive; mais y en a-t-il beaucoup qui, de même que lui, ayant prévu, désiré et même servi la révolution, n'ont gagné, en se mêlant à la lutte, que plus de droits à l'estime des honnêtes gens de tous les partis?

Vous le voyez, mes amis, si vous ignorez ce que je suis devenu, moi j'ai de vos nouvelles.

Nous lisons tous les jours, soit l'un, soit l'autre des nombreux papiers publics que les colporteurs viennent crier, matin et soir, jusque dans notre faubourg du Roule qui est à l'une des extrémités de Paris. C'est ainsi que, dernièrement, j'ai su que le citoyen Jean Mauvielle, maire de sa commune, avait, par son énergique résistance, ramené à la raison des ouvriers furieux. Ceux-ci, pour se venger de paroles imprudentes qui auraient été dites en chaire par un soi-disant orateur populaire qu'on a reconnu être un prêtre déguisé, ont voulu incendier l'église. Les exaspérés ne remarquaient pas que la flamme, poussée par le vent qui soufflait, allait aussi détruire la fabrique. L'attitude courageuse du maire a sauvé à la fois la maison du travail et celle de la prière.

La suite à la prochaine livraison.

LA CHIMIE SANS LABORATOIRE.

Suite. — Voy. p. 203.

LES MÉTAUX.

On connaît environ cinquante métaux qui sont doués des propriétés les plus diverses. Les uns sont mous comme de la cire et se coupent facilement au couteau, tels sont le *potassium* et le *sodium;* les autres offrent les caractères d'une dureté plus ou moins grande : le *fer* est très-dur, le *plomb* peut être rayé à l'ongle, et le *mercure* est liquide, etc. La couleur des métaux est variable, cependant elle est généralement d'un blanc grisâtre; exceptons entre autres le *cuivre* et l'*or*. Il en est qui fondent à 58 degrés, presque aussi facilement que la cire ou l'acide stéarique de nos bougies; il en est d'autres, comme le fer, qui exigent pour entrer en fusion les hautes températures des feux de forge. Le *platine*, enfin, se liquéfie seulement à 2 000 degrés environ, sous l'influence d'un jet d'hydrogène brûlant sous l'action d'un fort courant de gaz oxygène.

Ainsi, les métaux présentent des caractères bien distincts; mais ils se rapprochent aussi entre eux par des propriétés communes. Ils sont généralement tous opaques et doués d'un éclat particulier qu'on appelle l'*éclat métallique;* ils sont tous bons conducteurs de la chaleur et de l'électricité. — Voyez cette bougie allumée (fig. 1) : nous plaçons au milieu de sa flamme une toile métallique, un réseau formé par des fils de fer serrés les uns contre les autres; la flamme paraît être arrêtée par les petites mailles de métal, et cependant nul doute que les vapeurs combustibles ne continuent à s'élever à travers le réseau des fils, car on peut les enflammer au-dessus de la toile même. La flamme s'éteint si on abaisse celle-ci jusqu'à la partie inférieure de la mèche; elle ne s'éteint que parce qu'elle se refroidit sous l'action du métal. C'est grâce à cette propriété de conduire la chaleur que les toiles métalliques ont trouvé une si admirable application dans la célèbre lampe de sûreté imaginée par sir H. Davy. — Il est encore un fait bien connu qui prouve la conductibilité dont sont doués les métaux : tout le monde sait qu'on se brûle en tenant à la main une cuiller d'argent dont une extrémité plonge dans l'eau bouillante, tandis qu'on n'éprouve aucune sensation de chaleur en tenant par un bout un charbon allumé par l'autre bout.

Nous avons dit que l'opacité des métaux était, avec l'éclat, une de leurs propriétés caractéristiques. Ces propriétés, cependant, ne sont pas absolues; quelques métaux cessent d'être opaques quand ils sont amenés à l'état d'une grande ténuité. L'or peut être réduit en feuilles assez minces pour laisser passer un rayon de lumière qui, dans ce cas, paraîtra de couleur verte. Un métal très-divisé perd généralement tout son éclat. Le platine divisé devient noir; si on l'écrase dans un mortier, on lui rend la cohésion qu'il n'avait plus : il devient brillant en s'agglomérant.

Les métaux peuvent affecter des formes cristallines régulières, qui sont le cube, l'octaèdre et le dodécaèdre rhomboïdal; l'argent, l'or et le cuivre se trouvent sous ces différents états dans la nature. On peut obtenir artificiellement de superbes cristallisations de *bismuth*. Il suffit de faire fondre ce métal sous l'action de la chaleur, et de le soumettre à un refroidissement lent en l'abandonnant au

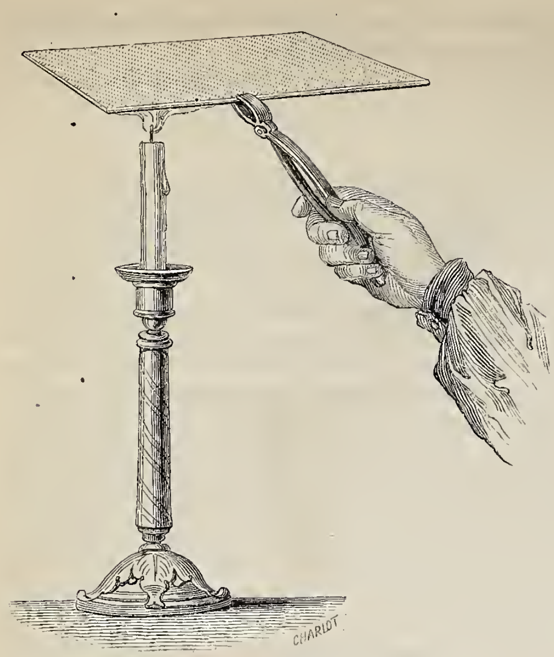


Fig. 1. — Toile métallique sur une flamme.

contact de l'air. Quand la surface du métal en fusion commence à se figer, on verse la portion encore fluide, et on trouve au fond du vase en terre dans lequel on a opéré des cristaux irisés, dérivés du cube, doués d'un remarquable aspect. L'antimoine, le plomb, l'étain, ont une structure cristalline; mais il est impossible de les obtenir en cristaux analogues à ceux du bismuth.

Quand on soumet les métaux au choc du marteau, les uns s'aplatissent et s'écrasent en lames, les autres se brisent et se réduisent en fragments : les premiers sont les métaux *malléables;* les seconds, les métaux *cassants.* Pour réduire les métaux en lames, on peut les battre au marteau ou les faire passer au laminoir. Pour les étirer en fils, on les fait passer à travers une filière composée d'une plaque d'acier percée de trous circulaires de diamètres de plus en plus petits.

Quelques métaux peuvent être laminés à froid; d'autres ont besoin d'être portés à une température plus élevée. L'or, l'argent, le cuivre, l'étain, sont les plus malléables des métaux; ce sont aussi les plus ductiles. On peut obtenir des feuilles d'or tellement minces qu'il en faut dix mille pour faire l'épaisseur d'un millimètre, et le platine peut s'obtenir en fils aussi ténus que les réseaux d'une toile d'araignée.

La plupart des métaux peuvent se combiner avec l'oxygène de l'air. Le fer s'altère facilement au contact de l'air et se transforme en *rouille,* qui est un oxyde de fer. Quand on

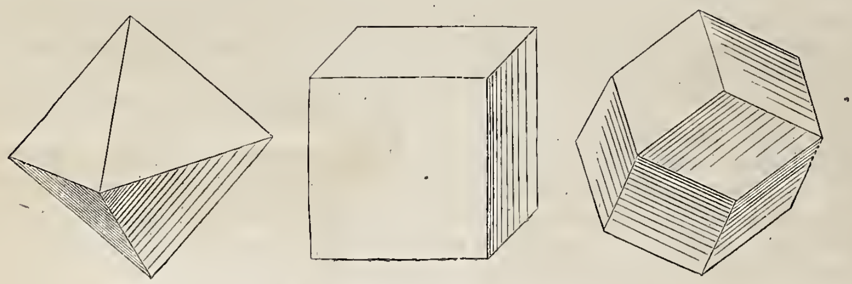


Fig. 2. — Formes cristallines des métaux.

veut unir un métal avec l'oxygène, il est souvent nécessaire de faire intervenir l'action de la chaleur; quelquefois il faut employer une méthode indirecte.

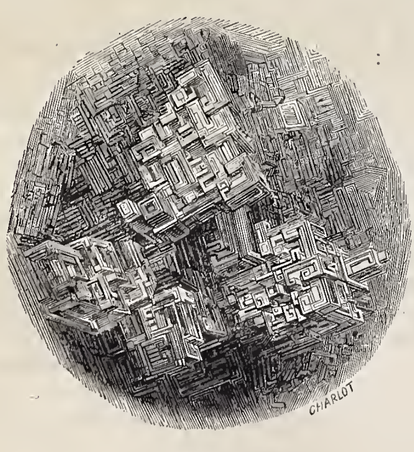


Fig. 3. — Cristaux de bismuth.

Faisons fondre dans un creuset ouvert quelques fragments de zinc et chauffons jusqu'au rouge vif : le zinc s'unira à l'oxygène et se transformera en un oxyde blanc très-léger, qui se répandra dans l'atmosphère sous forme de flocons de neige; il se produira en même temps un dégagement de lumière assez intense, et la surface métallique paraîtra être en ignition. Cette expérience était connue des alchimistes, et les fragments divisés d'oxyde de zinc s'appelaient de leur temps *lana philosophica* ou *nihilum album.*

Un petit fil de magnésium brûle en projetant autour de lui mille rayons étincelants analogues à la lumière électrique, et il suffit pour l'enflammer de le plonger un instant dans la flamme d'une bougie; dans ces conditions, il s'unit avec l'oxygène de l'air pour se transformer en magnésie blanche. Après la combustion, il ne reste plus que quelques fragments d'une poussière blanche dont la pharmacie fait un fréquent usage.

Chauffez du mercure au contact de l'air, il se recouvrira bientôt d'une pellicule rougeâtre qui est de l'oxyde de mercure. Cet oxyde, qui doit sa formation à la chaleur, peut être décomposé par l'action d'une chaleur plus intense, et se dédoubler en mercure métallique et en oxygène. Dans ce cas, la chaleur détruit ce qu'elle a produit.

Les métaux ont aussi une très-grande affinité pour le chlore et le soufre. Un mélange de cuivre et de soufre en fleur soumis à l'action de la chaleur ne tarde pas à donner un grand dégagement de chaleur et de lumière, et à se convertir en une matière noire pulvérulente qui est du sulfure de cuivre.

Ce flacon, d'où vous voyez sortir une abondante vapeur qui jaillit dans l'air avec violence, renferme un mélange intime de fleur de soufre et de limaille de fer humecté

d'eau (fig. 4). Pendant une demi-heure environ, la masse est restée inactive; mais le fer et le soufre n'ont pas tardé à s'unir entre eux en produisant bientôt une considérable élévation de température : l'eau est entrée en ébullition pour s'échapper par le passage qui lui était ouvert. Cette expérience célèbre, connue sous le nom de *volcan de Lémeri*, peut être reproduite en enfouissant dans la terre le flacon renfermant le mélange de soufre et de fer, et en recouvrant le tout de sable et de gravier; au bout de quelque temps on entend un léger bouillonnement, et la petite montagne qui recouvrait le mélange est violemment lancée dans l'air, au milieu d'une vapeur épaisse, en imitant, sous une forme bien modeste, les éruptions volcaniques. Lémeri avait vu dans ce fait puéril une explication des phénomènes volcaniques; il va sans dire que nous ne devons y trouver qu'un exemple curieux de l'affinité chimique des métaux.

Les *chlorures*, résultant de l'union du chlore avec les métaux, offrent aussi un grand intérêt. Le chlore, comme l'oxygène, s'unit facilement avec le fer, le zinc, l'étain, le bismuth, etc., et il transforme ces métaux en composés plus ou moins volatils et souvent liquides. Faites passer un courant de chlore sec sur de l'étain fondu dans une cornue de terre, vous obtiendrez un composé incolore, liquide, fluide, très-volatil, qui est le bichlorure d'étain ou *liqueur fumante de Libavius*. Les alchimistes, qui aimaient

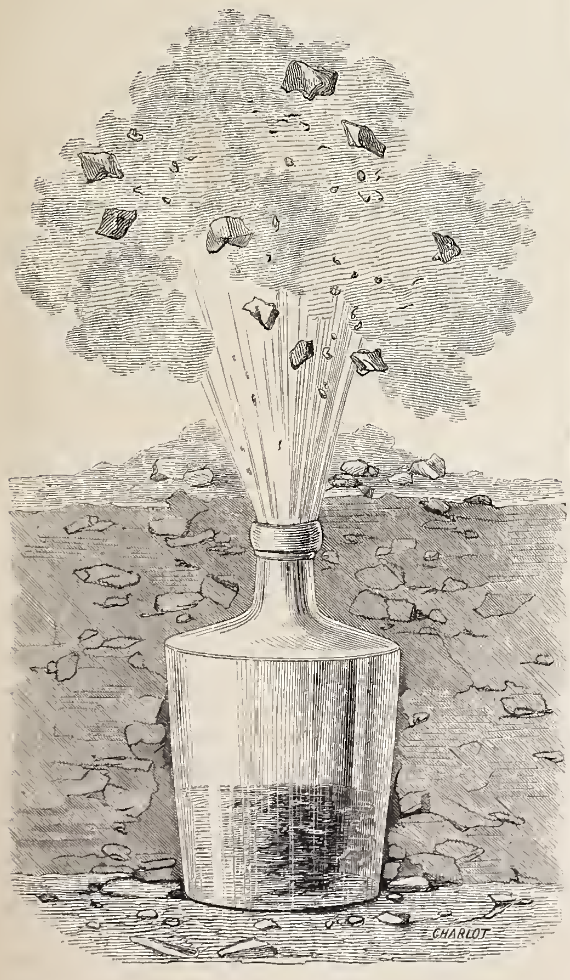


Fig. 4. — Volcan de Lémeri.

animer leurs descriptions par un langage imagé, regardaient les combinaisons chimiques comme des *mariages* des corps entre eux; ils connaissaient l'action du chlore sur les métaux, et ce gaz avait, suivant leur expression, la propriété de *donner des ailes* aux corps qu'il transformait en composés facilement vaporisables.

Nous avons vu que le nombre des métaux s'élevait à

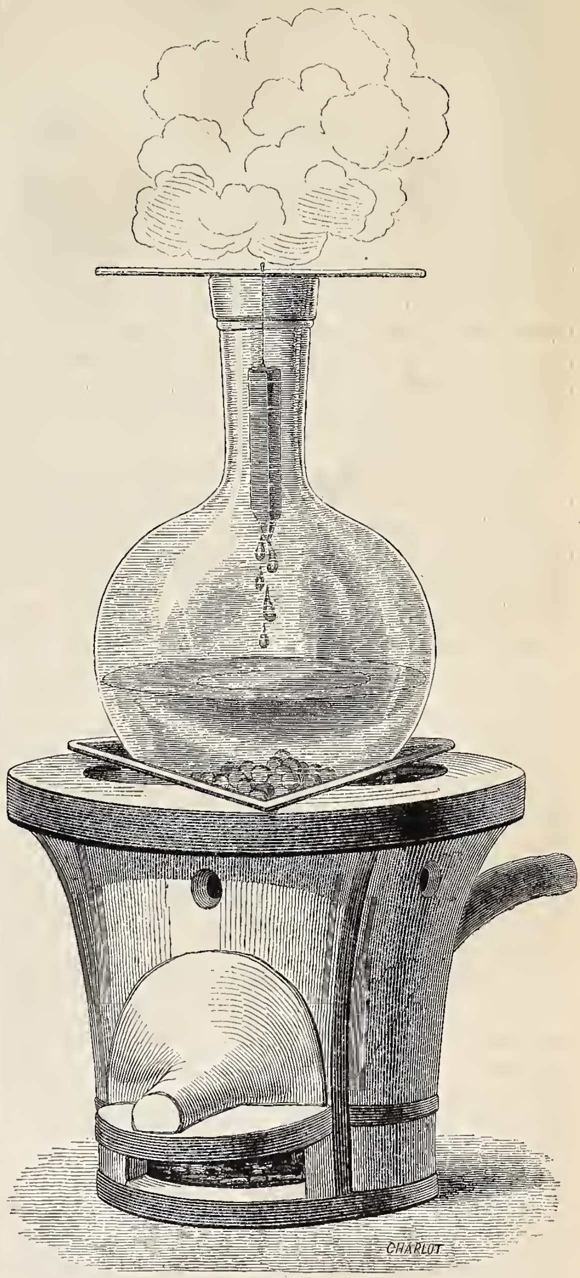


Fig. 5. — Fusion d'un alliage métallique dans de la vapeur d'eau bouillante.

cinquante environ; mais nous devons ajouter qu'il en est seulement un petit nombre dont l'usage offre de l'intérêt.

On peut diviser les métaux en deux classes : la première comprend ceux qui sont inutiles aux arts à cause de leur grande affinité pour l'oxygène, c'est la classe des *métaux alcalins et terreux;* la deuxième comprend les métaux qui, n'ayant pour l'oxygène de l'air qu'une faible affinité, peuvent servir à l'industrie, c'est la classe des *métaux proprement dits*. Voici la liste assez courte des métaux qui offrent de l'importance, soit par eux-mêmes, soit par les composés auxquels ils peuvent donner naissance :

Métaux alcalins et terreux.

Potassium,	Strontium,
Sodium,	Calcium,
Baryum,	Magnésium.

Métaux proprement dits.

Fer,	Plomb,
Chrome,	Mercure,
Cobalt,	Bismuth,
Manganèse,	Étain,
Nickel,	Antimoine,
Aluminium,	Argent,
Zinc,	Or,
Cuivre,	Platine.

Alliages. — Tous les métaux peuvent s'unir ensemble et former des *alliages.*

Quelques alliages s'obtiennent très-facilement. Le mercure s'unit directement, à la température ordinaire, avec presque tous les métaux, et le résultat de sa combinaison avec ceux-ci s'appelle un *amalgame.* Un morceau de sodium aplati dans du mercure s'enflamme et s'unit au métal liquide pour donner un produit solide et grisâtre. L'or, l'argent, se dissolvent dans le mercure presque aussi facilement que le sucre dans l'eau; mais, en général, pour allier les métaux ensemble, il est nécessaire de les faire fondre dans un même creuset.

La nature des alliages a souvent été discutée par les chimistes, qui se sont longtemps demandé s'ils devaient être considérés comme des mélanges ou des combinaisons chimiques. Les alliages sont des combinaisons, car leurs propriétés physiques et chimiques (densité, fusibilité, affinité chimique) diffèrent de celles des métaux qui les constituent. Cependant, leur composition n'étant pas toujours fixe, on doit les considérer comme des combinaisons tantôt isolées, tantôt réunies au métal qui leur a servi de dissolvant.

Le bismuth fond à 264 degrés, l'étain à 228, le plomb à 335. Si on fait fondre ces métaux dans la proportion de cinq parties du premier, deux du second et trois du troisième, on a un produit métallique qui fond à 92 degrés. Cet alliage remarquable est connu sous le nom d'*alliage de d'Arcet;* il est fusible dans l'eau bouillante, et cependant il a été formé par trois métaux fondant tous bien au-dessus de 200 degrés.

Cet alliage, suspendu par un fil de fer au milieu d'un jet de vapeur d'eau bouillante, fond immédiatement comme un morceau de cire. Cette expérience est représentée par la figure 5 : n'est-il pas singulier de voir un métal, d'un aspect analogue à celui de l'étain ou du zinc, se dissoudre dans la vapeur et se résoudre en gouttelettes liquides avec une grande rapidité?

Les alliages offrent une très-grande utilité, car ils forment pour ainsi dire de nouveaux métaux qui peuvent présenter une utilité spéciale. Parmi tous les métaux connus, il en est seulement onze qui puissent être employés directement; ce sont : l'aluminium, le fer, le cuivre, le plomb, l'étain, l'argent, l'or, le mercure, le platine et le palladium. Leur emploi est limité, puisqu'il dépend de leurs qualités spéciales : en les unissant entre eux, on peut modifier leurs propriétés, multiplier leur usage, et les rendre propres à de nombreuses applications. Nous aurons souvent occasion de parler des alliages en étudiant les métaux; nous ne nous étendrons pas aujourd'hui sur ce sujet. Nous dirons seulement que les alliages sont beaucoup plus employés que les métaux purs, et que leur nombre augmentera certainement à mesure que l'industrie prendra de nouveaux développements. Tous les métaux que nous employons journellement sont alliés à d'autres métaux qui leur donnent de nouvelles qualités. Nos monnaies d'argent sont formées d'argent associé à du cuivre; les objets d'ornementation sont généralement faits en laiton, c'est-à-dire en cuivre renfermant du zinc; enfin, le bronze qui constitue nos canons est formé de cuivre et d'étain.

La suite à une autre livraison.

LES RUINES DE CARTHAGE

D'APRÈS LES ÉCRIVAINS MUSULMANS.

Le monde, jadis habité par les générations ensevelies sous le sol qui porte les nations vivantes, est le domaine de l'archéologie, et l'archéologie, dans la généralité de son acception, comprend l'étude de l'antiquité tout entière par les monuments et par les textes qui se prêtent un mutuel secours. C'est sur cette science que l'histoire fonde ses plus positives certitudes. Tandis que l'une fouille dans la poussière des temps passés, l'autre y retrouve les princes et les peuples, l'époque, la place et les actions de chacun d'eux. Et, comme l'a dit un écrivain, à moins de nier l'utilité de l'histoire, on ne peut mettre en doute l'utilité de l'archéologie.

Quel ne dut pas être l'étonnement des Arabes, lorsque l'ardeur du prosélytisme les jeta tout à coup hors de leur péninsule, qui demeurait depuis des siècles comme séparée du reste de l'univers! De quel œil virent-ils les merveilles des civilisations éteintes? Comment s'expliquèrent-ils le problème de l'antiquité? Il serait intéressant de rechercher leurs impressions dans les auteurs que nous avons entre les mains, et d'examiner en même temps s'ils étaient parvenus, à l'aide de l'érudition, à comprendre la constitution sociale des Grecs, des Romains et des Phéniciens. J'ai compulsé les livres des voyageurs, des géographes et des historiens, dans l'espoir d'éclairer un peu la question. Quelques-uns, animés par le sentiment du beau, nous ont laissé des descriptions détaillées des édifices antiques. D'autres, entraînés par la curiosité dans le champ des investigations, mais privés du flambeau de la critique, ont essayé de rattacher à des événements les objets d'art qu'ils contemplaient. Ils ont vu leurs efforts s'égarer dans le mirage séducteur de la légende. C'est que les Arabes ont un penchant naturel à observer la réalité en visionnaires.

De même qu'ils n'étudient point les secrets de la création, de peur de porter dans les mystères dont Dieu s'est réservé le mot un regard téméraire et impie, de même ils examinent les productions du génie humain sans concevoir que les premières nations leur étaient supérieures sous le rapport des arts, de l'industrie et de la littérature. Plutôt que d'apprendre les annales du passé, ils acceptent sans examen les récits enfantés par l'ignorance de leurs ancêtres, et le savant le plus estimé chez eux est celui qui a la patience de se faire l'encyclopédiste des erreurs traditionnelles de la nation. Aussi les monuments dont on rencontre la description dans leurs ouvrages semblent avoir été vus à travers le prisme de la légende, comme s'il suffisait, dans la religion mahométane, d'avoir de l'imagination pour comprendre tout ce qui s'est produit sur la surface de la terre depuis son origine. Pour les Arabes, inventer c'est prouver; et nulle démonstration scientifique n'aurait la chance d'être accueillie avec tant de confiance qu'une narration basée sur la puissance des génies ou les miracles d'un marabout.

Un exemple entre mille. Je prends Carthage, dont les ruines furent visitées à différentes époques par El-Bekry, El-Abdéry, Ibn-Chemma et Ibn-Abou-Dinar. Voici des hommes d'un esprit peu commun, quoique imbus de préjugés. Ils se proposent de raisonner et de discourir sur les restes d'une grande cité qui fut la rivale de Rome. Savent-ils seulement ce que fut autrefois *Carthadjéna,* comme ils l'appellent? Ont-ils une notion approximative de sa grandeur, de ses guerres et de sa chute? Le nom du peuple vainqueur paraît être le seul document authentique qui soit arrivé jusqu'à eux. Ils ont appris vaguement que les *Roum* ou Romains eurent des établissements dans le nord de

l'Ifrikia et que cette ville en fut la métropole; si vaguement, en effet, que Ibn-Abou-Dinar, le chroniqueur moderne de Tunis, n'hésite pas à écrire : « Les historiens chrétiens disent que le souverain de l'Afrique résidait à Carthage, et que cent mille villes lui obéissaient. » Le même auteur, auquel on est en droit d'attribuer une instruction plus complète, en raison des nombreux matériaux qu'il eut à sa disposition, résume ainsi d'une manière confuse la période des guerres puniques, sans se douter que, victime d'innombrables vicissitudes, Carthage naquit deux fois pour périr deux fois : « Lorsque les Carthaginois voulurent porter la guerre en Italie, ils ne prirent qu'un homme et qu'un dinar par ville. Ils s'y rendirent par l'Espagne, qu'ils conquirent ainsi que la Gaule. Leur prince mit le siége devant Rome. Alors le chef des Romains envoya des troupes par mer en Afrique pour attaquer Carthage. Il y eut une grande bataille sur les bords de l'Oued-Medjerda. Les Carthaginois avaient 80 000 hommes de cavalerie, sans compter les fantassins. Cette diversion des Romains avait obligé le prince des Carthaginois d'abandonner l'Italie et de revenir en Afrique. »

Le lecteur serait trompé dans son attente s'il espérait trouver plus d'exactitude dans l'énoncé des origines de la cité phénicienne.

Indépendamment de ces données, il ne faut plus rien demander aux auteurs musulmans : leur science ne va pas au delà. Ce qu'ils racontent se borne tantôt à de minutieuses monographies, tantôt à des aperçus extrêmement concis. El-Bekry exhale son admiration en ces termes : « Si l'on allait à Carthage tous les jours de sa vie, on y trouverait chaque jour des choses merveilleuses. » Aboulféda se contente de citer un passage de *Mochtarek*, qui rapporte qu'auprès de Tunis est une ville en ruine, appelée *Carthadjéna*, où se trouvent des monuments antiques. El-Abdéry, au contraire, consacre à ces restes mémorables un chapitre qui n'a point encore été traduit, et dont la substance vient ajouter une grande valeur à son assertion. S'appuyant d'ailleurs sur les renseignements fournis par son devancier El-Bekry, il fait la peinture suivante de l'aqueduc et des carrières de la vieille capitale de l'Ifrikia : « L'eau vient des hauteurs situées au midi et n'arrive à Tunis qu'après avoir traversé, dans un parcours de deux journées de marche et peut-être plus, des vallées profondes et des montagnes escarpées. Afin d'obtenir un niveau parfait, il a fallu percer des collines et des rochers, il a fallu jeter sur les bas-fonds des ponts à plusieurs étages et construits en pierres de grand appareil. L'aqueduc passe derrière les remparts, puis, prenant la direction de l'occident, vient aboutir à *Carthadjéna :* ce qui fait encore une distance de 12 milles arabes. *Carthadjéna* a été, dit-on, une des villes les plus belles et les plus merveilleuses de la terre; elle était décorée de monuments magnifiques, comme l'attestent les restes de l'aqueduc. Ses carrières sont renommées; de tout temps on en a tiré du marbre pour toutes les cités de l'Ifrikia, sans jamais les épuiser. Aujourd'hui, *Carthadjéna* est complétement ruinée; il n'y demeure pas une seule âme. Les Tunisiens s'y rendent souvent par dévotion autant que par curiosité. Entre les deux villes, les arcades sont hors de service. Cet aqueduc, que la solidité et l'élégance de son architecture mettent au-dessus de toute description, est généralement désigné par le nom de *Hanaya*. La chronique rapporte qu'il coûta aux Romains quatre cents ans de travaux et d'efforts. Mais cela me paraît une exagération. El-Bekry est plus digne de foi quant il affirme qu'il n'a pas fallu plus de quarante ans pour achever la maçonnerie et niveler la conduite d'eau, parce qu'on connaît après tout le génie des Romains et les ressources dont ils pouvaient disposer. Un des émirs de Tunis, le frère du prince régnant, s'étant vu dans la nécessité de faire réparer quelques arches de l'aqueduc, aux abords de la ville, afin de ramener les eaux dont le cours s'était trouvé interrompu sous le règne de son prédécesseur, s'épuisa durant plusieurs années en efforts inouïs, sans pouvoir atteindre à la perfection de l'œuvre ancienne. Tout ce qu'il put faire avec ses faibles moyens, fut d'exécuter quelques raccords dans la maçonnerie. »

Ibn-Abou-Dinar rapporte, en effet, que ce fut le sultan El-Mestancer qui restaura, en 666 de l'hégire (1268 de J.-C.), une partie de l'aqueduc dont il dirigea les eaux vers son jardin d'Abou-Fahr, mais qu'il n'en releva qu'un petit nombre d'arches avec du pisé.

La fin à une prochaine livraison.

DU BON RÉGLEMENT DE LA VIE.

C'est une vie exquise, celle qui se maintient en ordre jusques en son privé. Chascun peult avoir part au bastelage, et représenter un honneste personnage en l'eschafauld (sur la scène); mais au dedans et en sa poictrine, où tout nous est loisible, où tout est caché, d'y estre réglé, c'est le poinct. MONTAIGNE.

JEAN-JACQUES PORCHAT.

Cher et digne ami, cœur simple et dévoué, admirable modèle de candeur et d'élévation morale, je ne veux plus attendre, pour rendre un hommage public à votre mémoire, qu'un de vos compatriotes ait écrit l'histoire de votre vie comme elle mérite de l'être. Je sais peu de chose de cette histoire. A la suite des événements publics qui vous avaient fait sortir de votre chaire de Lausanne, vous êtes venu vivre à Paris, près de nous, pendant plusieurs années, et ce volontaire exil a été une grande faveur de la Providence pour nos familles. Jamais nos enfants n'oublieront l'exemple de votre bonté, de votre douceur, de votre aimable tolérance, qui s'alliait si parfaitement avec la fermeté de vos nobles et profondes convictions. Ah! quels regrets j'éprouve de ne pas vous avoir assez dit combien nous étions tous pénétrés de respect pour votre vertu, de reconnaissance pour vos conseils, combien il y avait au fond de nos cœurs d'affection pour vous! Nous comptons toujours trop sur la durée de la vie. Entraînés, emportés par le tourbillon de l'heure présente, nous remettons aux jours heureux de loisir, de repos, qui viendront, croyons-nous, le doux soin d'ouvrir notre âme à ceux que nous aimons et de leur y laisser voir enfin une fois en pleine lumière toute la place qu'y occupe leur chère image; mais, hélas! ces jours s'éloignent, fuient sans cesse, et tout à coup la mort vient! C'était à votre modeste et poétique résidence de Florency, près de votre Lausanne bien-aimée, que j'espérais, dans quelque long et paisible entretien, en face des Alpes et du Léman, vous dire en vous pressant les mains tout ce que, pendant votre séjour à Paris, vous nous avez fait de bien. Quelle existence laborieuse! Jamais une plainte, un murmure; aucun devoir ne semblait vous peser. Vous étiez admirablement secondé, il est vrai, par ces êtres excellents, compagnes de votre exil, trésors de votre humble foyer, dont je n'ose ici prononcer les noms. Vous étiez heureux, après tout, malgré les labeurs et les épreuves de la vie publique! Heureux du seul vrai bonheur, celui que donnent les affections domestiques, le sentiment des devoirs accomplis, la paix de la conscience, l'amour du bien, du vrai, la foi sincère en Dieu et en l'éternité! Mais il nous était

réservé, à vous une épreuve terrible, à nous, par votre exemple, une grande et sévère leçon. Vous nous avez appris, hélas! comment on peut supporter la plus cruelle des infortunes sans laisser s'affaiblir ou s'altérer rien de ce qu'on a de bon en soi, sans laisser tomber et perdre, avec le torrent des larmes, une seule goutte de ce baume salutaire, divin, que l'âme de l'homme de bien recueille et amasse avec une sollicitude incessante, et qui est le pur aliment de notre immortalité. Votre fils, digne de vous, enlevé de vos bras par un mal que lui-même savait incurable!... Mais non, ce souvenir doit rester saignant sous le voile! Est-il sûr que vous n'en soyez pas mort, malgré votre courage et votre volonté de vous conserver à sa mère, à ses sœurs? Ce doute nous a souvent rempli d'angoisses.

C'est le moment de révéler a nos lecteurs un secret qui n'a plus de cause. Ces Souvenirs de Valentin, dont nous avons publié de nombreux fragments, et où les scènes d'une vie pure sont racontées avec une sincérité si charmante, ce sont des chapitres de la biographie même de notre ami, de Jean-Jacques Porchat. On avait bien deviné que ce n'était point là une fiction. Que de lettres nous



J.-J. Porchat. — Dessin de Bocourt.

ont sollicité de faire connaître le vrai nom de Valentin! La modestie de l'auteur ne nous le permettait pas. Nous supposons qu'on prépare la publication de ces Souvenirs, et nous serions surpris que ce ne fût pas un grand succès littéraire à ajouter à tous ceux qui honorent déjà la patrie de Müller, de Zschokke, de Bitzius, de Vinet et de Topffer. Ce sera aussi, sans doute, une occasion de rappeler tous les titres de J.-J. Porchat à l'estime et à la reconnaissance de ses concitoyens. Ce que nous trouvons quant à présent dans les journaux ou revues suisses (¹) peut se résumer à peu près par les faits suivants :

J.-J. Porchat était né le 20 mai 1800, à Crête, près de Genève : le canton de Genève était en ce temps incorporé à la France; mais Porchat était aussi Vaudois et avait droit de bourgeoisie dans les communes de Penthalaz et de Mont-le-Grand. Il passa les premières années de son enfance près de Rolle, dans la campagne de Bigairre, que décrivent les souvenirs de Valentin. Il fit ses études à Rolle, puis à Genève. A dix-huit ans, il vint faire son droit à Lausanne; enfin, il acheva le cours de son instruction à Paris. En 1823, il fut nommé professeur de droit romain et de droit criminel à l'Académie de Lausanne. Mais sa vocation était surtout littéraire; il devint, en 1832, professeur de rhétorique générale et de littérature latine. Non compris dans la réorganisation de l'Académie en 1837 et 1838, ses concitoyens l'appelèrent, par compensation, à siéger au grand conseil, et peu après au conseil de l'instruction publique. Après la révolution suisse de 1845, le gouvernement provisoire lui rendit la chaire de littérature latine. Il accepta d'abord; mais des scrupules honorables, qu'on croit avoir été en grande partie politiques, l'engagèrent bientôt à donner sa démission. Ne se croyant plus en situation de servir son pays, il vint avec sa famille en France, où son fils se disposait à étudier la médecine.

Il vécut à Paris douze ans, de 1845 à 1857, ajoutant à ses travaux littéraires ceux de l'enseignement des littératures anciennes. C'était un professeur d'un rare mérite (notre expérience paternelle a droit de l'affirmer) : il était dans sa nature de mêler sans effort à ses leçons une douce influence morale d'un inestimable prix. Il possédait au plus haut degré, et sans l'avoir cherchée, la précieuse qualité de faire respecter et aimer en lui à la fois le professeur et l'homme : la sévérité n'est point nécessaire à qui sait se faire véritablement aimer et vénérer. Je ne crois pas que, parmi ses élèves, très-différents sans doute de caractères comme d'aptitudes, aucun se soit jamais exposé à lui déplaire. De retour en Suisse en 1857, il y habita sa maison de Florency jusqu'au jour de sa fin, le 2 mars 1864. Ses dernières années furent surtout employées à une traduction de Gœthe en dix volumes, la meilleure et la plus complète qu'on possède en langue française. (¹)

(¹) Entre autres le *Journal de la Société vaudoise d'utilité publique.* Nous écrivons ces lignes en mai 1866; peut-être une biographie complète aura-t-elle paru postérieurement.

(¹) Les articles de J.-J. Porchat insérés dans le *Magasin pittoresque* de 1848 à 1862 sont nombreux; nous en indiquons ici quelques-uns :

Tome XVI, 1848. — Trois mois sous la neige, p. 282, 289, 297.

Tome XVII, 1849. — Paraboles, p. 34, 95, 208. — Les Bains de Lavey, p. 170, 177, 186.

Tome XVIII, 1850. — L'Homme de neige, p. 17. — Un voyage au mont Tendre, p. 53, 79. — La Dette sacrée, p. 154. — Le Canton de Fribourg, p. 209. — Grégoire Girard, p. 220 (et t. XIX, 1851, p. 110). — Via-Mala; Exploitation des bois, p. 249. — Le Chapeau de paille, p. 273. — La Foire de Brientz, p. 316. — La Bataille de Sempach, p. 335

Tome XIX, 1851. — Les Forêts des Alpes, p. 33. — Les Avalanches, p. 57. — La Suisse en hiver, p. 100. — Berne et les Bernois, p. 177. — Ulrich, légende souabe, p. 242, 274. — La Croix de Cécile, p. 326, 333. — Annales bernoises, p. 348.

Tome XX, 1852. — Église des Templiers, à Luze, p. 317. — La Montagne qui se fend, p. 321. — Le Singe du village, p. 345. — Grotte sur le Doubs, p. 352. — Le Retour des troupeaux, p. 353. — Château de Lourdes, p. 361. — Saint-Bertrand de Comminges, p. 396.

Tome XXI, 1855. — Le Wetterhorn, p. 97. — Lucerne, p. 195. — Saint Louis et un Enguerrand de Couci, p. 229. — Xavier de Maistre, p. 257. — Chillon, p. 279.

Tome XXIII, 1855. — Le Château d'Ortenstein (Suisse), p. 115. — Le Pouvoir d'un enfant, p. 137. — Le Château de Tellenbourg, p. 305.

Tome XXIV, 1836. — Souvenirs de Valentin, p. 31, 58, 66, 82, 98, 130, 141, 173, 238, 330, 365, 378. — La Via-Mala, p. 161. — Le Mont Blanc; ascension de 1786, p. 265. — Le Quart d'heure de Rabelais, p. 273.

Tome XXV, 1857. — La Petite Mère, p. 1. — Treize à table, p. 13. — Souvenirs de Valentin, p. 22, 170. — Un enfant sur les bras, p. 162. — La Maison sur la colline, p. 286, 298.

Tome XXVI, 1858. — Souvenirs de Valentin, p. 178, 349. — Les Alpes au printemps, p. 231.

Tome XXVII, 1859. — Théodosie, p. 182, 190. — Souvenirs de Valentin, p. 317, 333, 350, 374, 386.

Tome XXIX, 1861. — Souvenirs de Valentin, p. 294.

Typographie de J. Best, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

PEINDRE D'APRÈS NATURE.

CONSEILS DE GŒTHE.



La Charlotte de Gœthe, par Kaulbach. — Dessin de G. Staal.

« J'étais descendu de voiture, et une servante qui parut à la porte de la cour nous pria d'attendre : Mlle Charlotte viendrait bientôt. Je traversai la cour et m'avançai vers la maison, et lorsque j'eus monté l'escalier du perron et franchi la porte, mes yeux furent frappés du plus charmant spectacle que j'aie vu de ma vie. Dans la salle d'entrée, six enfants de deux à onze ans sautillaient autour d'une belle jeune fille, de moyenne taille, qui portait une simple robe blanche, avec des nœuds de rubans roses au bras et au sein. Elle tenait un pain bis et coupait tour à tour à chacun des petits son morceau, à proportion de leur âge et de leur appétit. Elle servait chacun de l'air le plus gracieux, et chacun criait naïvement son merci, après avoir longtemps tenu ses petites mains en

l'air, avant même que le morceau fût coupé. Après quoi, munis de leur goûter, les uns s'éloignèrent en sautant de joie, les autres, d'un caractère plus posé, se rendirent tranquillement à la porte de la cour, pour voir les étrangers et la voiture qui devait emmener leur Charlotte... En partant, elle chargea Sophie, l'aînée des sœurs après elle, petite fille de onze à douze ans, de bien surveiller les enfants et de saluer de sa part le papa quand il rentrerait de la promenade. Elle recommanda aux petites d'obéir à leur sœur Sophie comme si ce fût elle-même, ce que plusieurs promirent expressément. Mais une petite espiègle, blondine de six ans, se prit à dire : « Et pourtant » ce n'est pas toi, Lolotte! Et nous aimons bien mieux » quand c'est toi. »

Telle est, dans le *Werther* de Gœthe, cette scène que reproduit notre gravure, d'après le dessin d'un artiste aujourd'hui illustre en Allemagne. On y retrouve son habileté et son intelligence habituelles, mais non pas peut-être la franche simplicité, la bonhomie, la sincérité parfaite dont l'accent, dans le récit du poëte, a tant de charme. Les ouvrages de Gœthe abondent en tableaux ainsi tracés d'après nature; car il professait et il a souvent répété que l'artiste et le poëte doivent « se tourner vers le monde réel et s'appliquer à le peindre. Les anciens, ajoutait-il, ne faisaient pas autre chose de leur temps. »

Il y revient sans cesse :

« Toute œuvre poétique doit être une œuvre de circonstance, en ce sens que la réalité doit en fournir l'occasion et le thème. Un cas particulier devient quelque chose de général et de poétique, par cela même qu'il est traité par le poëte.

» J'estime peu les sujets que l'on prend en l'air.

» Qu'on ne me dise pas que la réalité manque d'intérêt poétique. C'est avec elle précisément que le poëte se manifeste, s'il a assez d'esprit pour discerner dans un sujet vulgaire un côté intéressant. La réalité fournira les motifs, les points à mettre en lumière, le fonds proprement dit : la tâche du poëte consiste à former, avec ces éléments, un tout gracieux et animé.

» Il est peu d'hommes qui possèdent l'imagination propre à concevoir les réalités. Au contraire, presque tous aiment à transporter leur pensée dans des régions et des situations bizarres, qui ensuite agissent sur leur imagination et la faussent.

» Il en est d'autres encore qui se cramponnent à la réalité et qui sont, sous ce rapport, d'une exigence méticuleuse, parce qu'ils sont complétement dénués de poésie.

» Il faut être quelque chose pour produire quelque chose. Nos artistes naïfs, qui se tournent vers l'imitation de la nature avec leur faiblesse personnelle et leur impuissance artistique, s'imaginent qu'ils font beaucoup. C'est en dessous de la nature qu'ils sont. Or, quiconque cherche à produire une œuvre grande, doit avoir élevé son éducation à un tel niveau qu'il soit à même, comme les Grecs, d'attirer dans les hautes régions de son génie la chétive réalité que lui offre la nature, et de donner une existence réelle aux choses qui, dans les phénomènes de la nature, sont restées à l'état d'intention, soit par faiblesse inhérente, soit à cause d'obstacles extérieurs. »

HISTOIRE D'UNE COMÈTE.

Suite et fin. — Voy. p. 38, 94, 123, 187, 214, 222, 247.

Comme la Comète s'intéressait extraordinairement aux affaires humaines, et que, du reste, dans les solitudes profondes qu'elle traversait, elle n'était pas fâchée de la société de la jeune Comète, elle porta la plus grande attention au récit de l'excursioniste.

Alors celle-ci lui raconta comment, au sein du Céleste Empire chinois, en l'an 12 avant l'ère vulgaire, sous la dynastie glorieuse des *Han*, successeurs des Thsin, le *Fang-siang-chi*, ayant observé la Comète par ordre de l'empereur, avait reconnu qu'elle était un nouveau signe de la malédiction céleste contre Thsin-chi-hoang-ti, qui, non content d'avoir réduit en cendres l'observatoire de la *Tour des Esprits*, élevée par l'empereur Wou-wang, avait encore mis à mort les quatre cent cinquante lettrés les plus savants de l'empire, et ordonné sous peine de mort que, dans l'espace de quarante jours, fussent brûlés tous les livres classiques de morale, de philosophie, d'astronomie et d'histoire ; comment l'astronome impérial (le Fong-siang-chi) avait conseillé au prince de passer, comme en hiver, dans la salle à gauche du palais noir pour offrir un sacrifice à Hiouen-ming et renouveler symboliquement l'ère des sciences, des lettres et des arts; comment le Ta-tsoung-pe avait assemblé les mandarins autour du trône impérial comme à la dernière éclipse, non plus pour secourir l'astre, mais pour le saluer; et comment cet intendant avait fait battre à l'empereur lui-même, « sur le tambour du tonnerre, le roulement du prodige »; et comment toute la Chine fut sur pied pendant deux grands mois terrestres... Elle raconta ensuite comment, en l'an de grâce 837, Louis le Débonnaire, fils et successeur de Charlemagne, s'était mis à genoux devant elle dans un angle obscur de la terrasse du palais, et lui avait demandé quelle annonce elle venait lui faire de la part du ciel; comment ses pairs ecclésiastiques avaient répondu au lieu et place de la Comète muette, et comment le débonnaire empereur avait employé les trois années qui lui restaient à vivre dans la fondation des gothiques cathédrales, des riches abbayes, des vastes monastères, et dans la dotation royale des églises et couvents... Elle raconta encore comment, en l'an 1066, le duc Guillaume le Conquérant avait laissé crier dans toute la Normandie : « *Nova stella, novus rex;* Nouvel astre, nouveau souverain » ; comment il se laissa donner la Comète pour guide, et marcha sous son égide à la conquête de l'Angleterre : ce que l'on peut voir encore aujourd'hui dans la fameuse tapisserie de Bayeux, où la reine Mathilde, femme du conquérant, dessina les principales scènes de la conquête, et fit le portrait exact de madame la Comète, étincelant sur la tête d'une multitude de gens qui lèvent vers elle leurs yeux et leurs bras... Elle raconta surtout comment, en 1456, chrétiens et musulmans, en guerre, virent en elle la forme d'un sabre flamboyant et le présage des plus horribles malheurs. Mahomet II, ayant pris d'assaut Constantinople, se promettait d'aller faire boire son cheval sur l'autel de Saint-Pierre de Rome, et en passant assiégeait Belgrade. Le pape Calixte III vit ses craintes et ses terreurs grandement amplifiées à l'apparition du sabre turc dans le ciel. Elle raconta comment ce pape, exaspéré, l'avait excommuniée elle-même en excommuniant les Turcs; et comment il avait institué l'*Angelus*, prière que l'on faisait à midi, au son des cloches, pour appeler les bénédictions du ciel; comment, dès le commencement de la grande boucherie qui dura deux jours sans désemparer, les frères mineurs, n'ayant pour toute arme qu'un crucifix à la main, « s'étaient placés aux premiers rangs, invoquaient l'exorcisme du pape contre elle, et voulaient diriger sur leurs ennemis la funeste influence de l'apparition céleste... » Elle raconta encore, si grande fut la diversité de ses effets, qu'à son apparition de 1531, Louise de Savoie, mère de François I[er], ayant aperçu, trois jours avant sa mort, une grande clarté dans

sa chambre, avait fait tirer un rideau, et avait été si rapidement frappée de sa vue qu'elle s'était écriée : « Voilà un signe qui ne paraît pas pour une personne de basse qualité ; Dieu le fait paraître pour nous grands et grandes ! Refermez la fenêtre ; c'est une Comète qui m'annonce ma mort. Préparons-nous !... » Elle raconta, enfin, comment de son apparition en 1682 date son ère historico-astronomique, puisque ce sont les éléments de son passage observé cette année qui proclamèrent son identité avec la Comète apparue en 1531 et 1607, et permirent au célèbre astronome Halley de l'enregistrer à la vie de la science et de lui donner son nom.

La Comète qui parlait était, en effet, la fameuse *Comète de Halley.*

Elle en vint alors à faire à sa sœur aînée l'histoire générale et synchronique de la succession des empires, depuis l'an 1254 avant l'ère vulgaire jusqu'en l'an 1759, époque de son avant-dernière apparition sur la Terre. La grande Comète ne fut pas médiocrement étonnée de la rapidité avec laquelle les hommes filent et défilent la trame des nationalités. Ce qui la surprit plus vivement et plus péniblement encore, ce furent les moyens employés par les habitants de la Terre pour leurs conquêtes réciproques : le fer, le sang, les raffinements odieux de la cruauté, la grandeur de la méchanceté dans de si petits corps et dans des êtres aussi frêles ; l'outrecuidance des grands, la faiblesse native des uns et des autres. L'histoire universelle lui parut fort peu édifiante, et si ce n'est qu'elle ne dédaignât de toute sa hauteur les petitesses humaines, plus d'une fois ses longs cheveux lui seraient dressés sur la tête au récit horrible que le petit astre chevelu lui faisait.

Tout en cheminant elles dépassèrent Neptune sans s'en apercevoir, et la Comète de Halley (nommons-la maintenant, puisque nous la connaissons) continua sa biographie cosmopolite.

— L'astronomie a fait de tels progrès depuis quelque soixante-quinze ans, dit-elle, que dès mon apparition en 1682 (style terrestre), l'astronome qui m'a donné son nom avait annoncé mon retour pour l'an 1759. Ce n'était pas manquer de hardiesse. Vous savez que, sans m'enfoncer aussi loin que vous dans les déserts de l'espace, — car dans une quinzaine d'années, en 1873, il me faudra m'en retourner, tandis que vous, vous continuerez votre voyage pendant quinze cents ans encore, — vous savez, dis-je, que je m'éloigne toutefois à douze cent millions de lieues de la Terre. Pour nous, ce n'est pas énorme ; mais pour les petits habitants de la Terre, c'est immense. Dans cet intervalle, je suis parfois retenue par certains habitants de l'espace, et je suis contrainte de ralentir mon mouvement en traversant leur domaine. Or, ces messieurs de l'Observatoire ont la vue fine, ou, pour mieux dire, ils paraissent doués d'une intuition transcendante. Ainsi, lorsque, en arrivant à l'empire jovien, j'étais depuis longtemps entièrement hors des limites de leur vue, aidée même des plus puissants télescopes, je me serais crue en droit d'espérer échapper complétement à leur appréciation. Il n'en est rien. Jupiter me fit subir 518 jours de retard, et Saturne 100. Au lieu de reparaître près de la Terre, à mon périhélie, en 1758, je ne devais arriver qu'en 1759. Eh bien, tout cela fut déterminé, prévu, annoncé, à un mois près ! Nous n'avons plus rien de caché pour les astronomes.

J'eus la bonne fortune d'être annoncée quinze ans à l'avance par la plus belle queue que l'on ait jamais vue, une queue sextuple, — qui ne m'appartenait pas, j'ai hâte d'en convenir. Vous avez vu l'autre jour cette intrigante qui passe d'une cour à l'autre sans jamais revenir deux fois au même endroit, et qui est si *excentrique* qu'elle en est devenue *parabolique*, et vous n'avez pas été sans remarquer qu'elle est ornée de six queues à elle toute seule. Eh bien, c'était elle-même qui s'était faite mon avant-courrière en 1744 : ce fut la plus belle Comète du dix-huitième siècle du calendrier européen. Le premier soir de son apparition, on eût cru voir un second Soleil couchant, tant son auréole était resplendissante.

Je vous disais tout à l'heure qu'à chacune de mes pérégrinations j'avais trouvé de la nouveauté dans les habitudes, les mœurs, l'esprit des nations. En aucun temps cette remarque ne fut plus évidente qu'à mon dernier voyage. Partie des régions terrestres en 1759, je devais y revenir en 1835. On avait, mieux que précédemment encore, calculé le retard que Jupiter, Saturne et Uranus me feraient subir, et l'on avait même tracé la route que je suivrais dans le ciel à mon retour ; je devais passer le 20 août 1835 près de l'étoile ζ de la constellation du Taureau ; le 28, entre les Gémeaux et le Cocher ; le 21 septembre, dans le Cocher ; le 3 octobre, dans le Lynx ; le 6, dans la Grande-Ourse ; le 12, dans le Bouvier ; le 13, dans la Couronne ; le 15, entre Hercule et le Serpentaire ; le 19, dans Ophiuchus ; le 16 novembre, près de η de cet astérisme ; le 26 décembre, près d'Antarès, dans le Scorpion. Bien entendu, je ne me suis pas écartée de la ligne qui m'était si sagement tracée. Or, je vous disais qu'à aucune époque de ma vie et près d'aucun monde je n'ai vu pareil renversement, pareille révolution dans les idées qu'à ce dernier voyage, ce qui, à vous parler franchement, me rendait profondément triste, si triste même, que les habitants de la Terre n'ont pas été sans doute sans s'en apercevoir [1]. Qu'a-t-on fait sur la Terre de 1759 à 1835 ? Quel cataclysme s'est opéré chez les humains ? Plus je cherche la cause et le mode de cette rénovation, et plus les ténèbres augmentent. La Comète de Charles-Quint s'y perdrait.

— Qu'est-ce que c'est que cela, Charles-Quint ?

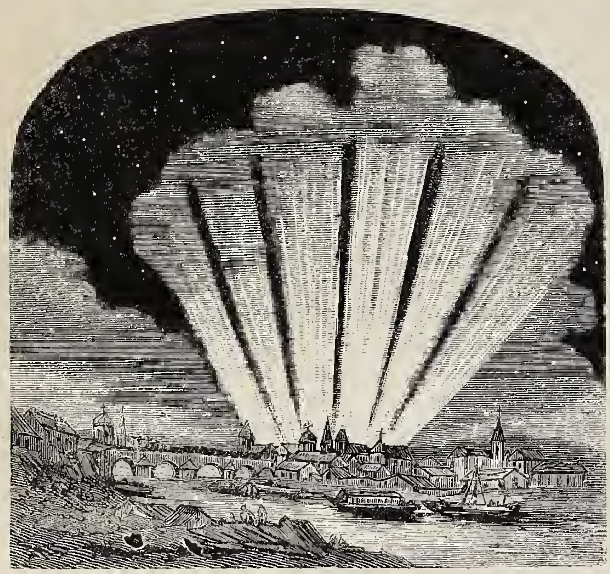
— Oh ! pardon, ma vénérable ; j'oubliais que vous n'étiez pas au courant des affaires terrestres. Charles-Quint était un empereur qui abdiqua la couronne d'Allemagne en 1556, à la vue de l'une de nos sœurs flamboyantes, qui passait par hasard du côté de la Terre, et qui ne se doutait même pas de l'existence de cette Terre. Cette même sœur, on l'a accusée également d'avoir causé le déluge et annoncé plus tard la mort de César. Cette Comète devait revenir trois cents ans plus tard, en 1856 ; mais depuis qu'elle a connu l'outrecuidante sottise des empereurs, qui s'imaginent être le centre des intentions célestes, elle a dit adieu à ce petit vaniteux de monde, et a résolu de passer dans un autre système ; elle est actuellement chez l'étoile polaire, et les humains ont beau l'attendre, elle ne viendra pas. Mais, pour renouer le fil de nos idées un instant accroché par cette Comète exemplaire, je disais donc que je me suis perdue en conjectures sur les causes du changement survenu dans la société européenne pendant mon absence.

— C'est à moi de vous renseigner cette fois-ci, ma

[1] On lit dans l'*Edinburgh Review* de 1836 : « La Comète de Halley, dans les nuits mêmes où elle s'est le mieux montrée, était, dans cette apparition, blafarde et diffuse ; elle excitait plutôt la curiosité que l'admiration. Nous l'avons examinée au télescope, et nous ne saurions peindre le sentiment de tristesse que produit cette mélancolique clarté. Plus on examine un objet pareil, moins on arrive à se rendre compte de sa nature. Une lumière bleuâtre et mal définie, à moitié éteinte dans une grande enveloppe nuageuse, tel est le spectacle qu'on a sous les yeux. *La qualité de cette lumière est étrange* ; elle ne ressemble ni à celle du Soleil, ni à celle du satellite de la Terre, ni à celle des étoiles, ni même au reflet des nébuleuses de la Voie lactée. Il faut avoir vu Saturne dans une forte lunette pour se faire une idée exacte de la lueur plombée que jetait cette Comète. »

filleule. Si les grands sont bien souvent trop haut placés pour distinguer et apprécier les événements d'en bas, ce qui constitue pour eux une funeste ignorance dont je nous plains, ils sont quelquefois mêlés à des événements qu'ils jugent alors avec supériorité. C'est pourquoi le peu que j'ai entrevu servira peut-être à combler la lacune qui vous manque à votre tour. Ce que je sais, c'est qu'en 1811 il n'y avait plus en France de roi par la grâce de Dieu, mais un empereur. La semaine même de mon arrivée, un fils fut donné à cet empereur. Je restai en vue de la Terre depuis mars 1811 jusqu'en avril 1812. J'ai cru reconnaître que la France épouvantait alors ses voisins par un agrandissement extraordinaire dû à la conquête; et ce qui me confirma dans cette idée, c'est que le grand potentat leva une armée de 450 000 hommes, et partit avec ce demi-million du côté des steppes de la Russie. Je ne sais ce qu'ils sont devenus; car, dès le mois de juillet 1812, je ne distinguais plus grand'chose à la surface du globule terrestre.

Les Comètes sont bonnes logiciennes. En s'aidant l'une l'autre des lambeaux de leurs souvenirs et de l'expérience que leur avait donnée l'observation des peuples, elles reconstruisirent à peu près notre histoire. C'était un syllogisme d'un nouveau genre. En 1759, disait l'une, il y avait en France une constitution sociale vermoulue sur laquelle des marteaux nommés philosophes frappaient à qui mieux mieux. En 1811, disait l'autre, il y avait un grand empereur et un grand blocus. En 1835, reprenait la première, il y avait un roi constitutionnel et une France très-pacifique. Avec ces trois données, elles s'étaient représenté à grands traits l'esquisse de l'histoire française. Leur conversation s'étendit également aux autres nations;



Comète à six queues. (1744.)



Comète de Halley. (1835.)

car les Comètes n'ont pas plus de préférence pour une fourmilière que pour une autre. Mais comme les histoires circonvoisines ressemblent beaucoup à la précédente, et que d'ailleurs elles nous intéressent moins, nous qui ne sommes point de race cométaire, nous ne rapporterons pas ces conversations éthérées.

C'est ainsi que les célèbres exploratrices de l'espace, habituées aux grandes choses, avaient pesé le globe où nous sommes sur leurs fluidiques balances.

Épilogue. Lorsque la Comète de 1835 reviendra (en l'an de grâce 1911), peut-être nous trouvera-t-elle simplement vieillis de soixante-quinze ans, insignifiante bagatelle! Mais lorsque sa vénérable compagne de 1811 repassera par ici (vers l'année 4876), qui ou que trouvera-t-elle à notre place? La brillante capitale où nous sommes sera-t-elle où sont aujourd'hui les capitales de la dernière année de la Comète? Troie!... Ninive!... Thèbes!... et cent autres dont les noms n'ont pas même survécu aux ruines? Le vent des solitudes soufflera-t-il dans les plages où fut la France, et les saules plaintifs se pencheront-ils silencieusement sur la Seine d'autrefois? Reverra-t-elle la France et Paris, l'Angleterre et Londres, l'Italie et Rome, cette Comète à longue période, qui n'a pas vu deux fois de suite la même cité ni la même nation? Si dans quelque cinquante mille ans nous continuons cette historiette (nous ou quelque autre), faudra-t-il ajouter de nouvelles nouveautés qui auront encore effacé les premières, et l'histoire de la Terre ne sera-t-elle jamais que l'histoire de renversements et d'établissements superficiels? Les Comètes n'ont pas le don de prophétie. Cependant, comme l'auteur de ce récit a le bonheur d'en avoir quelques-unes dans son intimité, et qu'il était trop petit en 1811 pour oser aborder la grande et fière Comète de cette chaude année, il se permit tout dernièrement d'envoyer une messagère aux blonds cheveux à l'illustre voyageuse, avec l'ordre de lui demander confidentiellement ce qu'elle espérait voir sur la Terre aux prochaines époques de son retour. L'auteur a la bonne fortune de pouvoir terminer ce véridique récit par une réponse agréable. La grande Comète n'a rien précisé, il est vrai, et c'est là un signe de sa haute valeur et de son extrême prudence; mais elle a répondu à la petite Comète qu'elle devait retourner avec un visage souriant au singulier astronome qui l'envoyait; — Car, avait-elle ajouté de sa propre voix, dis-lui bien, chère petite, que l'humanité, qui lui paraît déjà si vieille, n'est encore qu'à sa première enfance; elle se débat et souffre encore des premières douleurs intimes; mais qu'il espère! avant seulement cent mille ans d'ici, je parierais ma chevelure qu'elle aura non-seulement l'usage de raison, mais encore assez d'intelligence pour pouvoir se mesurer à sa vraie taille et connaître enfin sa vocation.

STATUE DU ROI RENÉ,

A ANGERS

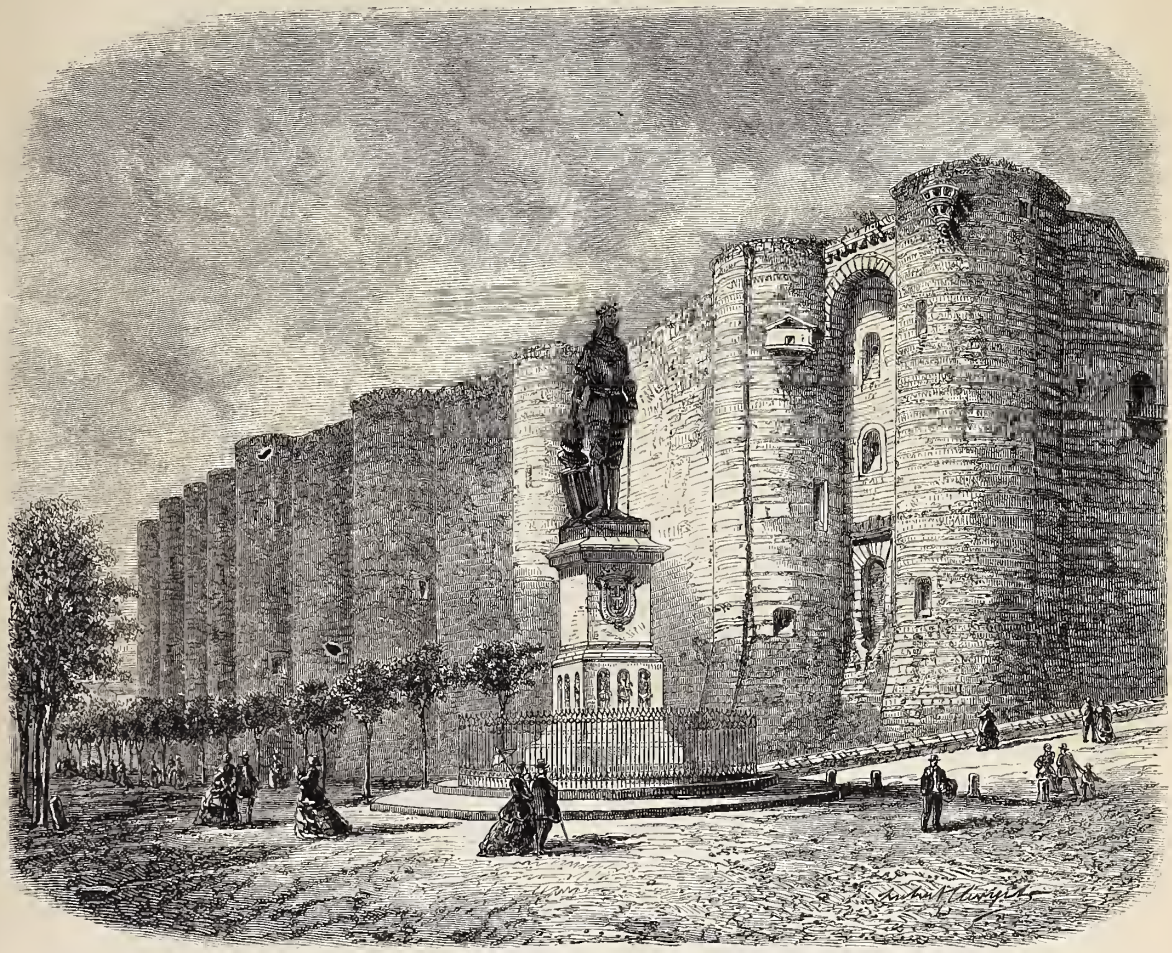
(MAINE-ET-LOIRE).

Voy., sur René d'Anjou, la Table des trente premières années.

René de Sicile, dernier duc d'Anjou, a laissé dans son ancienne capitale une mémoire populaire et vénérée. Il est né au château d'Angers; Angers a été sa ville de prédilection.

C'est près d'Angers, au bord de la Maine, dans le monastère de la Baumette, qu'il se plaisait à peindre ou à chanter la dame de ses pensées, Jeanne de Laval. C'est au pied des murs du château d'Angers que, déjà sur le déclin de l'âge, il venait réchauffer au soleil ses membres engourdis : la tradition a conservé à ses hautes murailles le nom de « Cheminées du roi René. »

Lorsque les Angevins ont voulu ériger une statue au dernier de leurs ducs, ils ont eu soin de la placer auprès de leur château.



Angers. — Statue du roi René, par David. — Dessin de H. Clerget.

La statue de René d'Anjou est l'œuvre d'un Angevin aussi, de notre célèbre statuaire David.

David a reproduit dans une statue colossale les traits du *bon roi;* puis autour du piédestal il a réuni douze statuettes représentant les principaux personnages des annales angevines : Dumnacus, Roland, Robert le Fort, Foulques-Nerra, Foulques V roi de Jérusalem, Henri II (Plantagenet), Philippe-Auguste, Charles Ier frère de saint Louis, Louis Ier roi de Sicile, Isabelle de Lorraine, Jeanne de Laval, et Marguerite d'Anjou.

« Je suis heureux, écrivait David à l'un de ses compatriotes, lorsque son œuvre quitta son atelier, je suis heureux d'avoir terminé ces pages historiques de notre Anjou, et j'éprouverai aussi un grand bonheur si elles sont accueillies avec bienveillance par mes compatriotes; ils verront, je l'espère, que le statuaire républicain ne répudie pas les gloires qui furent les brillantes auréoles de notre France, et, par leur courage guerrier, les dignes ancêtres des héros de notre république et de l'empire. »

MADEMOISELLE DE CLARET.

LETTRES ÉCRITES PAR ALAIN BEAUSIRE, SON ANCIEN SERVITEUR.

1784-1798.

Suite. — Voy. p. 218, 226, 242, 250, 258, 266.

IX.

Suite.

Un autre acte d'intrépidité de l'homme de bien, — c'est de toi que je parle, Jean, — est venu hier à notre connaissance. Cette fois, ce n'est pas le journal qui nous l'a appris, c'est une lettre adressée à ma maîtresse. Le citoyen Jean Mauvielle, dit-on, a reçu une blessure, heureusement légère, en protégeant contre une bande d'ennemis de la république, enrôlés pour l'assassinat, le passage d'un membre de la Convention nationale chargé d'une mission dans le midi.

De qui nous vient cette lettre? vous demanderez-vous; et en quoi un pareil événement peut-il intéresser la ci-devant demoiselle de Claret?

Apprenez, mes amis, que la nouvelle nous est donnée par l'homme qui doit la vie à Jean Mauvielle, et que cette lettre est signée Stanislas Rovère.

Mon Dieu oui, le conventionnel d'aujourd'hui, c'est celui-là même qui, sous les noms et titre d'emprunt de Rovère de Saint-Marc, marquis de Fontvielle, fit vendre autrefois le château de Claret; celui-là qui vint à Paris se joindre aux gentilshommes décidés à vaincre la révolution, ou sinon à mourir au cri de Vive le roi!

Ce n'est pas, bien entendu, parce que j'ai vu se parjurer l'homme qui avait renié son père que mon opinion s'est rapprochée de la tienne, ami Jean; mais j'ai assisté de près à l'œuvre de destruction, de délivrance, si tu veux, et, à mesure que quelque chose du passé a été abattu, je me suis senti effrayé, indigné en découvrant ce que cela cachait de misères et de souffrances dont on ne se doutait pas. N'ayant vécu que dans un château qui appartenait à des maîtres généreux, je n'avais connu, comme pauvreté, que celle des mendiants qu'on y secourait. J'ai vu celle des ouvriers dans les greniers de Paris, et quand je me suis apitoyé sur leur sort, ils m'ont répondu : « C'était autrefois qu'il fallait nous plaindre, lorsque nous étions si bien à la merci des maîtres, que la méchanceté d'un seul suffisait pour fermer à l'un de nous la porte de tous les ateliers. Et notez, ajoutaient-ils, que les priviléges de la maîtrise, en nous privant de la ressource de travailler pour nous, chez nous, ne nous laissaient le choix qu'entre voler ou mourir de faim. »

Voilà ce que j'ai entendu et ce que j'ai vu ; voilà pourquoi je suis avec toi, Jean Mauvielle; avec toi, qui es pour la justice envers tous et pour le dévouement qui ne calcule pas sa récompense. Quant à Stanislas Rovère, l'orgueil avait fait de lui un faussaire, la peur en a fait un renégat.

Puisque, suivant mon désir, auquel, mes bons amis, vous ne demanderez pas mieux, sans doute, que de vous conformer, nous allons recommencer à nous donner quelquefois de nos nouvelles, il faut, pour nous remettre tout de suite au courant, que j'essaye de régler en peu de mots mes cinq ans d'arriéré

Nous sommes arrivés à Paris le 17 octobre 1789 : depuis la veille il n'y avait plus de roi de France; Louis XVI avait reçu de l'Assemblée nationale le titre de roi des Français.

En quittant la voiture publique, ma maîtresse fut étonnée et inquiète de ne pas voir son mari qu'elle comptait trouver là, attendant son arrivée. Elle se fit conduire rue des Filles-Saint-Thomas, à l'hôtel que lui indiquait la lettre qui nous avait fait partir brusquement de Gros-Bourg. En se rendant à cet hôtel, elle croyait aller chez celui que nous appelions encore le marquis de Fontvielle; mais l'adresse qu'elle savait n'était que celle d'un logement qu'il avait retenu provisoirement pour elle.

Je lus dans son regard qu'elle avait le cœur douloureusement blessé. Si bien qu'il fallut lui répéter plusieurs fois que *la personne* qu'elle demandait ne manquerait pas de venir dans l'après-midi s'informer de son arrivée, pour qu'elle finît par se décider à monter au logement qui était préparé pour la recevoir. Il me fut facile de deviner que ces mots *la personne* par lesquels on désignait son mari la révoltaient. « Il n'a donc pas dit que c'est sa femme qu'il attend? » sembla-t-elle demander des yeux à la maîtresse de l'hôtel. La question vint jusqu'au bord de ses lèvres, mais elle s'y arrêta.

Je suivis ma maîtresse dans le petit appartement du troisième étage, où elle devait s'installer en attendant la visite de son mari. Ayant pris ses ordres, je ne débouclai qu'une de ses malles pour en tirer un coffret d'ébène où elle serrait sa correspondance; puis, pendant qu'assise devant une table sur laquelle elle avait vidé le coffret, elle se préparait à passer ses lettres en revue afin de tuer le temps, je me mis à la fenêtre dans le dessein d'annoncer, du plus loin que je le verrais venir, celui qui n'aurait pas dû se faire attendre.

Je le guettai ainsi pendant une demi-heure; enfin, l'ayant aperçu, je me retournai vers ma maîtresse et je lui dis : « Le voici! » Elle ne m'entendit pas, tant elle était absorbée dans la lecture d'une lettre.

Cette lettre qui l'occupait à ce point, c'était la mienne, mes amis! c'était celle que j'avais été confier au curé de Gros-Bourg après mon retour de Bonnieux.

Elle ne devait la lire qu'à son premier chagrin de ménage. Ce chagrin était venu.

Le saisissement que j'éprouvai me rendit muet et immobile; de sorte que le mari de ma maîtresse arriva dans l'appartement avant qu'il m'eût été possible de dire un mot et de faire un pas.

Elle leva les yeux et poussa un cri de joie; car il avait, en la regardant et en lui tendant la main, le même air affectueux que je lui ai toujours vu avec elle. Il y avait de plus dans sa physionomie, ordinairement hautaine, quelque chose qui ressemblait à de l'embarras, à de la honte. J'allais me retirer.

— Tu peux rester, Alain, me dit ma maîtresse, puisque tu sais tous nos secrets de famille.

Et alors, mettant dans sa voix et dans ses yeux tout ce qu'une femme peut avoir de tendresse, elle demanda à son mari, en lui présentant ma lettre : — N'est-ce que cela qui vous coûtait tant à me dire?

Il prit la lettre, la parcourut, me regarda sans colère et tomba à genoux devant sa femme.

Mais je m'aperçois que le nombre de mes pages grossit au delà de toute mesure. A demain, si je peux, la suite. Si je peux, veut dire : si l'ouvrage ne donne pas trop.

Mais j'allais oublier une recommandation essentielle; quand vous me répondrez, voici comment il faut mettre mon adresse : Le citoyen Beausire, tailleur en chambre, rue du Faubourg-du-Roule, la dernière maison à gauche avant la barrière.

X.

Je vous ai écrit hier qu'au vu de ma lettre le mari de ma maîtresse m'avait regardé sans colère; j'aurais pu dire, car je l'ai su presque aussitôt, que son regard exprimait même une certaine satisfaction : celle du joueur justement inquiet, à qui tout à coup il arrive une heureuse chance sur laquelle il ne comptait pas.

Cette bonne chance pour lui, c'est l'idée que j'ai eue autrefois d'aller à Bonnieux et de m'entêter à la découverte que j'y voulais faire. L'ardent royaliste, devenu, d'un jour à l'autre, patriote encore plus ardent, n'était pas, paraît-il, à l'abri du soupçon parmi ses nouveaux amis politiques. Il comprit sur-le-champ, ayant pris connaissance de ma lettre, le parti qu'en cas de besoin il pourrait tirer de mon témoignage. Les preuves que j'apportais de son origine populaire devaient faire tomber la défiance qu'inspirait son ancien titre de marquis.

Ceci me fut expliqué, mais autrement que je ne l'explique moi-même, quand, rappelé par ma maîtresse, je rentrai dans sa chambre au moment où son mari prenait ainsi congé d'elle :

— Alain peut refermer les malles; dans deux heures au plus tard je viendrai vous chercher.

— C'est chez lui que nous allons, me dit ma maîtresse avec ce calme qui lui est si naturel, qu'en la voyant dans la peine ou dans le contentement on pense aux saintes de l'Écriture, qui, ne rapportant rien à elles, offrent à Dieu

leurs épreuves de joie ou de douleur. — S'il ne m'a pas dit d'arriver tout droit dans la maison où il habite, continua-t-elle, c'est parce qu'il ne savait pas si la marquise de Fontvielle consentirait à n'être plus que Mme Rovère. Ta lettre lui a épargné un aveu qu'il trouvait difficile à faire, le croyant, pour moi, pénible à entendre. Il ne le croit plus maintenant. De plus, il a supposé, mais bien à tort, qu'il m'était nécessaire de savoir pourquoi son séjour à Paris lui a fait adopter d'autres opinions que celles qu'il avait en partant de Claret. Souviens-toi, Alain, que je ne me fais pas et que je ne me ferai jamais le juge de mon mari; comme tu n'es lié par aucun devoir envers lui, si ta conscience ne te permet pas de t'interdire jusqu'à l'apparence du blâme...

Je ne lui laissai pas le temps d'achever une phrase que je voyais aboutir à la proposition de nous séparer. M'étant mis à reboucler les malles, je lui dis :

— Ainsi, Madame, c'est dans deux heures que Monsieur viendra nous chercher?

Son bon regard me remercia si bien de ma façon de lui dire : « Je reste avec vous », que les larmes me vinrent aux yeux. C'est alors qu'elle m'expliqua comment il se pourrait que, dans un moment de lutte, son mari dût en appeler à mon témoignage pour prouver qu'il était bien Stanisias Rovère, fils de Rovère l'aubergiste, petit-fils de Rovère le boucher.

L'héritière de la noble maison de Claret répéta ce nom obscur, et parla des métiers exercés par ceux qui l'avaient porté, sans affectation de courage, et aussi simplement que lorsque nous parlons ensemble de son grand-père l'amiral et de son oncle le commandeur de Malte.

Moins de deux heures après sa première visite, M. Rovère revint pour chercher sa femme. Je l'entendis lui dire :

— Si je n'avais pas pu te décider à demeurer avec moi à Paris, ma résolution était prise : je partais avec toi, même à l'étranger si tu l'avais voulu.

J'ai cherché à m'expliquer cet homme, et je n'ai pu le définir qu'en reconnaissant qu'il y a en lui deux hommes : le mari qu'on doit estimer, et l'ambitieux, d'autant plus condamnable que, ne se donnant qu'au parti qui triomphe, c'est encore moins par ambition que par peur qu'il se donne à lui.

De toutes les mauvaises ivresses qui portent au délire, celle qui fait commettre le plus de crimes, c'est la peur.

Ainsi que je me l'étais promis, pendant les deux ans que ma maîtresse est restée dans son ménage, je ne me suis pas permis un seul mot de blâme à l'égard de son mari. J'ai eu le courage de me taire, même quand il m'est revenu que, pour donner plus de gages aux chefs de son parti, il favorisait les poursuites qui livraient à leur terrible justice ceux dont il avait autrefois servi les tentatives et partagé les espérances. Ces malheureuses nouvelles, qui m'arrivaient indirectement, ne parvenaient pas, d'ailleurs, jusqu'à ma maîtresse. La maison que nous habitions était si bien protégée par les soins du maître contre ce qui se passait au dehors, que si, de temps en temps, dans notre rue déserte, le bruit du tambour n'avait pas traversé les deux cours et le jardin au bout desquels était situé notre pavillon, on aurait pu oublier, chez nous, que la révolution se continuait.

N'allez pas croire d'après cela que Madame, indifférente à tout, excepté à son mari, se tînt volontairement prisonnière. La visiteuse des pauvres de Claret et de Gros-Bourg avait repris dans son quartier ses habitudes de charité. Je l'accompagnais dans les tristes galetas où logent les ménages des malheureux avec la faim, avec le froid, avec la fièvre de tout ce qui manque aux besoins de la vie. C'est ainsi que j'ai connu ces grandes misères de Paris, que ne supporteraient pas les mendiants de nos campagnes.

Après deux ans de la vie que je viens de vous dire, ma maîtresse devint peu à peu plus silencieuse avec moi, si bien que des journées entières se passèrent sans qu'elle m'eût adressé plus d'une fois la parole. Ainsi, par exemple, pour me dire, voyant que j'attendais ses ordres après avoir fait mon service sans souffler mot : « Tu peux t'en aller, je n'ai plus besoin de toi aujourd'hui », souvent je la surpris essuyant ses yeux, afin de me cacher qu'elle avait pleuré. Un jour, après un entretien avec son mari, je la vis parcourir le jardin en donnant de tels signes d'agitation que je crus qu'elle avait le transport au cerveau. Le lendemain, elle me parut avoir retrouvé son calme habituel : elle sortit ce jour-là, mais sans me permettre de l'accompagner; il en fut de même le lendemain, et ainsi de suite pendant une semaine. Enfin, un matin, m'ayant appelé avant l'heure où j'entrais ordinairement chez elle, ma maîtresse me demanda, avec hésitation et la voix un peu tremblante, si je ne m'ennuyais pas à Paris, si je ne regrettais pas d'avoir quitté Chanceaux; finalement, elle me parla de vous tous, essayant de me faire comprendre que je vous manquais chez vous.

Voyant combien elle était peinée en me parlant de la sorte, j'eus compassion d'elle et je lui dis : — Que Madame s'épargne l'embarras de s'expliquer plus clairement; j'ai compris à demi-mot : elle est mécontente de mon service et elle me renvoie.

Cette âme si forte était à bout de courage; elle ne pouvait plus garder son secret.

— Non, me dit-elle, je ne suis pas mécontente de toi; mais je veux vivre seule, ou, du moins, je ne veux plus voir de visage connu autour de moi après mon divorce.

La stupéfaction que ces mots me causèrent lui donna le temps de redevenir maîtresse d'elle-même.

La suite à la prochaine livraison.

LES CACLIQUES DE SAINT-ÉLOI.

Il y avait à Noyon une sorte d'institution, sous le patronage de saint Éloi, qui n'était pas sans quelque analogie avec nos sociétés protectrices des animaux. A certaines époques, les laboureurs s'en allaient chercher au monastère, fondé jadis par le saint, ce qu'on appelait les *cacliques* ou *caclittres* de Saint-Éloi, sortes de colliers bruyants formés de tubes de plumes et de petites fèves dont la fabrication n'avait pas varié peut-être depuis le septième siècle. On les suspendait au cou de l'animal « pour respect du saint, dit un vieil agiographe, en la protection duquel ces animaux avoient été mis. » Qui eût osé frapper avec cruauté un animal, se trouvant, grâce aux cacliques, sous la sauvegarde d'un saint vraiment populaire? Saint Éloi n'était pas seulement un grand artiste, c'était parfois un artisan laborieux; et la tradition du pauvre, qui a peut-être oublié la gloire de l'évêque, n'a jamais perdu le souvenir du cœur vraiment compatissant.

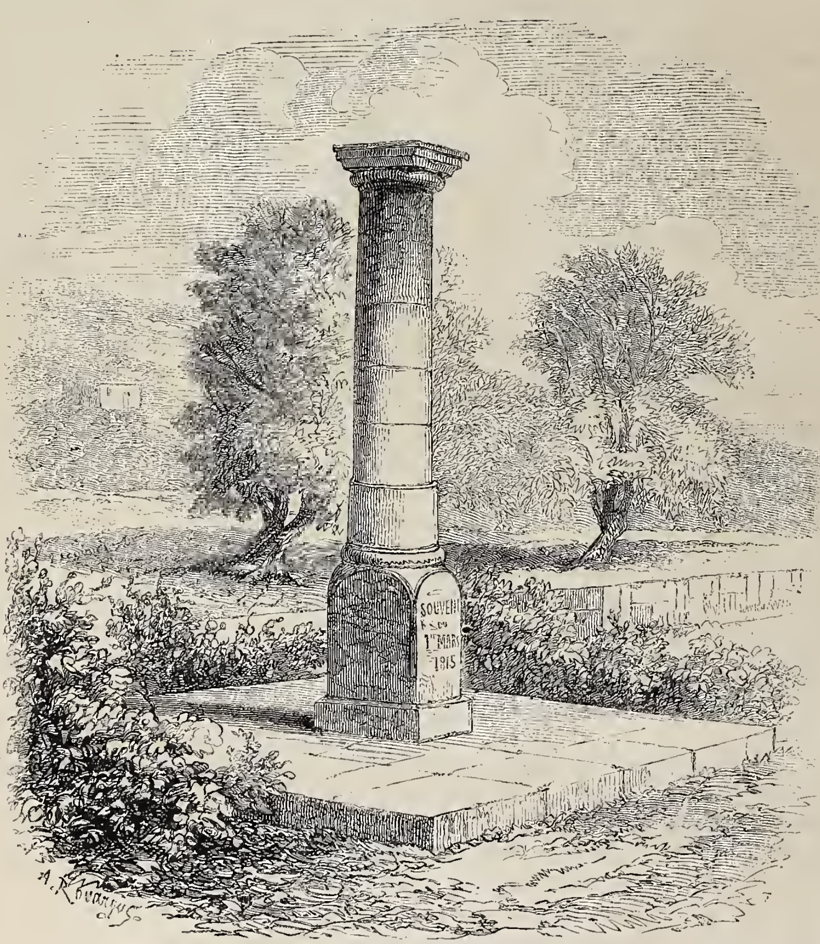
LA COLONNE DU GOLFE JOUAN.

Cette colonne a été élevée, sous le règne de Louis-Philippe, à quelques centaines de pas du rivage du golfe Jouan, où Napoléon Ier aborda, le 1er mars 1815, vers trois heures de l'après-midi, avec onze cents hommes et quatre pièces de canon. Le débarquement fut terminé à cinq heures.

Suivant une tradition du pays, Napoléon se fit dresser une table sous les oliviers, à l'endroit même où est aujourd'hui la colonne ; il y déploya ses cartes, et se mit à étudier la route qu'il devait préférer pour se rendre à Paris, celle de Toulon ou celle de Grenoble. Il prit un léger repas dans un pauvre cabaret voisin, au bord de la route d'Antibes à Cannes. On lit encore, en effet, sur une maison cette inscription, à demi voilée par une couche de chaux : « Napoléon est descendu chez Moïse. » Mais cette maison ayant cessé d'être un cabaret, un habitant a eu depuis l'idée de s'approprier la même réclame en la faisant peindre, un peu plus loin, sur son hôtellerie.

Si simple que soit cette colonne commémorative, elle émeut singulièrement. En errant parmi ces oliviers, en vue des maisons et des champs d'orangers du village de Valauries, on voit d'un côté, à quelque distance, Antibes; de l'autre, les îles de Lérins, en face de Cannes que dérobe aux regards un coude de collines. On rapporte que le débarquement commença au bruit du canon. Hélas! la pensée entend l'écho formidable de ce signal aux champs de Waterloo! Que de sang a fait répandre en vain ce retour de l'île d'Elbe!

Napoléon, dès qu'il eut mis pied à terre, envoya vingt-cinq grenadiers à Antibes, dans l'espérance d'enlever cette place sans coup férir ; mais les vingt-cinq hommes et leur capitaine furent retenus prisonniers par le colonel Cuneo d'Ornano. Cet événement, toutefois, ne découragea personne : beaucoup de soldats de la garnison d'Antibes, enthousiasmés par la nouvelle de l'arrivée de leur empereur, se jetèrent en bas des murailles pour venir se joindre à sa petite armée.



Colonne commémorative du golfe Jouan. — Dessin de Rouargue.

Napoléon décida qu'on suivrait les chemins escarpés pour gagner Grenoble. Les dispositions de Toulon, de Marseille et d'Avignon, auraient bien pu ne pas lui être favorables; il savait qu'il y avait plus de confiance à avoir dans les Grenoblois. Il fallut abandonner les canons; on acheta des chevaux et des mulets pour porter les munitions, les bagages et une somme de 1 800 000 francs.

Le soir, Napoléon s'avança vers Cannes. La voiture du souverain de Monaco, qui s'était rallié aux Bourbons, vint à passer.

— Où allez-vous? lui dit Napoléon.

— Je retourne chez moi, répondit le prince.

— Et moi aussi, répliqua l'empereur.

A minuit, la troupe s'éloigna de Cannes, et, commençant à gravir la montagne, se dirigea vers Grasse, où elle arriva le 2 mars au point du jour. Après un déjeuner en plein air, on en repartit vers huit heures du matin.

A quelque distance de là, Napoléon s'arrêta dans la chaumière d'une vieille femme pour s'y chauffer. Il demanda à son hôtesse si elle savait ce qui se passait à Paris.

— Bon Dieu! non, dit la pauvre paysanne.

— Ainsi, reprit Napoléon, vous ignorez ce que fait le roi?

— Quel roi? répondit la femme. Vous voulez dire l'empereur!

— Quoi! vous croyez donc que l'empereur est à Paris?

— Sans doute, il est toujours là-bas.

M. Thiers, qui raconte cette anecdote, ajoute :

« Napoléon regarda Drouot et lui dit :

» — Eh bien, Drouot, à quoi sert de troubler le monde pour le remplir de notre nom!

» Il sortit tout pensif, et songeant à la vanité de la gloire. »

MALINES
(BELGIQUE).



Anciennes maisons à Malines. — Dessin de F. Stroobant.

Selon quelques historiens, Malines aurait été, dès le milieu du sixième siècle, le chef-lieu d'une seigneurie qui appartenait à Gui d'Ardenne. Celui-ci l'aurait vendue à Monulphe, fils du comte du Dinant et vingt et unième évêque de Tongres; et enfin ce prélat l'aurait cédée à l'église de Liége. Quoi qu'il en soit, les évêques de ce siége eurent de bonne heure une autorité souveraine à Malines. Elle ne leur fut donnée, s'il faut en croire d'autres écrivains, qu'en 910, par le roi Charles le Simple. A cette époque ce n'était qu'une faible agglomération de chaumières élevées autour d'une chapelle dédiée à saint Rombaut, qui y souffrit le martyre quelque temps après le milieu du huitième siècle, et à peine rétablies des désastres dont elles furent affligées pendant les incursions des Normands. Cette bourgade n'occupait dans l'origine qu'un étroit espace situé sur la rive gauche de la Dyle, et moins exposé, à cause de son élévation, aux débordements de cette rivière : c'était le monticule sur lequel fut bâtie dans la suite l'église Notre-Dame. Peu à peu elle s'agrandit, grâce au nombreux concours de pèlerins qu'attirait de toutes parts l'oratoire de Saint-Rombaut. En 970, l'évêque de Liége, Notger, l'entoura d'une enceinte de

palissades. Cette première limite se rompit bientôt, et les maisons débordèrent sur la rive droite de la Dyle. Des chapelles, des églises, des monastères, des constructions de toute nature s'élevèrent peu à peu, et la ville fut munie, vers l'an 1300, d'une enceinte de murailles. Malines acquit bientôt une grande importance, et son industrie prit un développement si rapide, qu'en 1370 ses drapiers faisaient travailler trois mille deux cents métiers.

Malheureusement, en 1342, un horrible incendie vint la dévaster en partie, et dévorer les plus belles de ses splendides constructions et quatre paroisses tout entières. La cathédrale de Saint-Rombaud fut rudement atteinte par ce désastre.

Cependant, dès le milieu du quatorzième siècle, Malines sortit par degrés de ses cendres et se réédifia de plus belle. Mais ce fut surtout au quinzième siècle que commença la grande période de la splendeur monumentale de cette ville.

Marguerite d'Autriche, à son retour de France, fut reçue à Malines en 1493, et y fixa sa résidence. Son palais, dont il ne reste plus qu'une humble tourelle, à côté de l'église des Jésuites, avait un vaste développement, et élevait audacieusement dans l'air sa tour façonnée en forme de quille, et ses pignons sur lesquels étaient accroupis des lions armés de bannières. Cette riche habitation, où la jeune princesse se consola longtemps de son triple veuvage, servit plus tard de demeure au jeune Charles-Quint, dont Marguerite fut la tutrice. Ce fut le rendez-vous des artistes et des savants dont la fille de Marie de Bourgogne se plaisait à s'entourer pour se distraire des chagrins qui affligèrent sa vie. C'est là que Bernard Van-Orley conçut ses plus gracieuses peintures; là que brillèrent tous ces musiciens célèbres dont le nom vivra autant par leurs propres œuvres que dans les pages immortelles de Rabelais; là qu'Érasme lui-même reçut l'accueil dû à l'esprit et à la science. Parfois le vieux palais remplaçait les fêtes calmes et silencieuses de l'intelligence par des fêtes plus bruyantes et moins sévères. On faisait venir du pays de Waas quelques-uns de ces joueurs de clairon si renommés alors par leurs poumons infatigables, et les portes de la royale demeure s'ouvraient toutes larges pour livrer passage à un cerf dix cors, sur les traces duquel le futur empereur d'Allemagne lançait une meute acharnée. La chasse bondissait à travers les rues; les cors retentissaient, les chiens aboyaient de toutes leurs forces, les chevaux faisaient jaillir des étincelles du pavé des places publiques, jusqu'à ce que Charles-Quint eût forcé le noble animal et lui eût donné le coup de grâce. D'autres fois, c'étaient de grandes solennités poétiques, ouvertes par les chambres des rhétoriciens. On voyait arriver, de toutes les villes du Brabant, les membres de ces corporations littéraires, vêtus de soie, de velours et de drap d'or, et assis sur des chevaux richement caparaçonnés, ou montés sur des chars antiques, ornés d'emblèmes et d'allégories. Et du haut du balcon de leur palais, Marguerite et Charles-Quint applaudissaient aux soties et aux mystères que les rhétoriciens représentaient devant la porte de la demeure impériale.

Tous les grands seigneurs du pays s'étaient groupés autour de cette belle princesse, et ils commencèrent à ériger à Malines des palais ou des hôtels, dont la plupart ont été abattus depuis, mais dont d'autres survivaient encore au seizième siècle. Du palais d'Hoogstræten il ne reste qu'une tourelle, qui sert de belvédère au petit séminaire. Celui de Nassau fut confisqué en 1567; il est converti en hospice.

On remarquait encore à Malines, à la fin du dix-huitième siècle, deux hôtels très-remarquables du commencement du seizième siècle, l'hôtel d'Hoogstræten et celui des comtes de Nassau. (1)

MADEMOISELLE DE CLARET.

LETTRES ÉCRITES PAR ALAIN BEAUSIRE, SON ANCIEN SERVITEUR.

1784-1798.

Suite. — Voy. p. 218, 226, 242, 250, 258, 266, 277.

X.

Suite

Après un moment, elle ajouta à ma surprise en m'apprenant que ce divorce c'était elle-même qui l'avait demandé, et que toutes ses sorties, durant lesquelles je ne l'avais pas accompagnée, avaient pour motif les démarches que nécessitait la rupture de son mariage.

Elle ne me dit pas, mais elle me laissa deviner la misérable condition de son mari. Entré par trahison dans un parti qu'il avait d'abord combattu, il n'en était devenu un des meneurs que parce que la peur le menait lui-même à toutes les exagérations, à tous les excès de ce parti. Stanislas Rovère, malgré son origine connue et prouvée, malgré la violence de ses discours et de ses actes, restait, par son union avec une ci-devant, suspect à ceux dont la défiance était un acte d'accusation. Ceux-ci voyaient dans l'attachement très-réel qu'il avait pour sa femme le démenti du civisme que ce patriote douteux affectait. Pour lui, effrayé des soupçons que le bonheur de son ménage excitait, et se jugeant perdu, il arriva à confier ses terreurs à ma maîtresse. Prononça-t-il devant elle le mot de divorce? Elle assure que non; mais toujours est-il qu'il lui inspira l'idée de le réhabiliter, de le sauver, veux-je dire, par le divorce.

Quelques jours après, ce divorce a été prononcé.

Les deux époux étaient devant le juge; moi, qui attendais ma maîtresse pour la conduire dans le petit logement que nous occupons encore aujourd'hui, car son intention de se séparer de moi n'avait été qu'un mouvement de fièvre; moi, vous dis-je, mes amis, je ne perdais de vue ni Stanislas Rovère, ni sa femme. Lui, baissait la tête comme un coupable qui attend son arrêt; elle était calme, et par moments presque radieuse; cela se comprend : elle se sacrifiait pour sauver son mari. Le condamné, je peux lui donner ce nom, moi qui ai lu sa honte et sa douleur dans ses yeux, le condamné sortit le premier du tribunal. Bientôt après je guidai Madame jusqu'au détour d'une rue où se trouvait un fiacre qui nous attendait. Le citoyen Rovère était dans la voiture; j'aidai ma maîtresse à y monter, et, d'après son ordre, j'y montai après et je me plaçai à côté d'elle.

Le cocher prit le chemin du faubourg du Roule.

Il y eut un long silence entre les deux époux divorcés. Lui, aurait voulu parler; mais on voyait bien qu'il ne le pouvait pas. Elle eut la force de lui dire :

— Vous êtes libre, mon ami; moi, je ne le suis pas. La loi qui nous sépare, mais qui ne peut nous désunir, a été faite par les hommes; mais c'est Dieu qui a fait le mariage. Je remercie la loi, puisqu'elle me permet un sacrifice qui sauve mon mari; je ne lui reconnais pas le pouvoir de rompre, quant à moi, mon mariage : elle ne saurait me dégager ni de la fidélité, ni du dévouement que je vous dois.

A ces paroles, qui sont bien les siennes, car je les ai retenues et copiées le jour même pour ne jamais les ou-

(1) Extrait de *la Belgique monumentale* et de *l'Histoire de l'architecture en Belgique*, par Schayes.

blier; à ces paroles, son mari ne put que répondre en lui tendant la main : — Toujours, toujours à toi!

Nous arrivions près de notre demeure; ma maîtresse fit arrêter la voiture.

— Ne me conduisez pas plus loin, dit-elle à son mari; adieu si vous êtes heureux autant que je le désire, mais au revoir si vous êtes encore en danger et si mon secours vous est nécessaire.

— Me sera-t-il permis d'écrire? demanda-t-il.

— Tout les huit jours, répondit-elle.

— Oui, sur l'honneur, tous les huit jours!

Tels furent les derniers mots de la séparation.

La lettre qui nous donnait avis, il y a deux jours, de la tentative d'assassinat à laquelle le conventionnel en mission n'a échappé que grâce au courage de Jean Mauvielle, est la preuve qu'il continue à tenir exactement sa promesse.

Vous n'avez pas été trop surpris, je suppose, quand je vous ai dit d'ajouter à mon nom, sur les lettres que vous pourriez m'écrire, cette indication : Tailleur en chambre. La cousine Geneviève doit se rappeler que j'ai été l'apprenti de mon père, qui tenait boutique de tailleur à côté du presbytère. Je n'ai jamais désappris tout à fait mon premier métier, de sorte qu'un peu pour passer le temps, et aussi un peu pour ajouter à nos ressources, je me suis mis à faire des raccommodages dans lesquels j'ai assez réussi pour qu'on ne m'en laisse pas chômer. Notre clientèle augmente tous les jours. Remarquez que je dis notre clientèle, ce qui vous prouve que je ne suis pas seul à travailler chez nous. La première fois qu'humilié pour elle j'ai voulu empêcher M[lle] de Claret de prendre l'aiguille, elle m'a dit : « Laisse-moi croire au moins que je te paye tes gages. »

XI.

Depuis que je vous ai annoncé notre installation au quatrième étage d'une vieille maison du faubourg du Roule, ainsi que la ferme résolution prise par ma chère maîtresse de ne plus rien recevoir de l'homme qui a cessé d'être son mari devant la loi, non, rien, sinon de ses nouvelles une fois par semaine, vous avez pu juger par mes lettres comment ce malheureux a eu la chance de se maintenir debout et même d'avancer toujours, lorsque tant de ceux qui marchaient avec lui sont tombés en chemin.

Je l'appelle malheureux, parce qu'il est impossible qu'on ne se rende pas compte, même malgré soi, des causes de sa prospérité. Or, quand ces causes sont mauvaises, on a beau avoir l'air de se bien nourrir de sa fortune, on la digère mal. Et puis, il arrive un moment où il faut que les dettes se payent. Pour ce malheureux le moment est venu.

Il y a aujourd'hui huit jours, le 17 fructidor an 6, ou, comme dirait notre vieux calendrier, le 13 septembre 1797, celui qui s'attendait d'autant moins à un coup de foudre que le temps des gros orages semblait passé, écrivait à ma maîtresse, dans sa lettre accoutumée de la huitaine :

« L'annonce que le propriétaire actuel de Claret vient de mettre le château en vente a fait faire un beau rêve à quelqu'un dont vous devinez le nom. Il voyait de retour à son cher berceau la généreuse femme qui trouva toujours dans son cœur du courage pour tous les sacrifices.

» La prudence ne permettant pas encore que la restitution de son bien paternel lui fût faite à elle-même, c'était en apparence comme simple locataire du vieux serviteur qui ne l'a jamais abandonnée qu'elle rentrait enfin chez elle.

» Ce rêve peut se réaliser; il suffit pour cela qu'une volonté soit d'accord avec celle du rêveur.

» S'il en est ce qu'il désire, qu'on lui fasse savoir quel jour Alain Beausire se mettra en route pour aller se porter acquéreur de Claret, la somme nécessaire arrivera en même temps que lui chez le notaire de Gros-Bourg. »

Ma maîtresse fut sensiblement touchée de l'idée qu'elle pouvait recevoir de son mari, par mes mains, ce qu'elle lui avait autrefois si courageusement sacrifié. Cependant, avant de répondre à cette proposition que je lui conseillais d'accepter sur-le-champ, vu qu'il ne s'agissait pas d'un don, mais, comme il le disait lui-même, d'une restitution; cependant, dis-je, elle voulut y réfléchir jusqu'au lendemain.

Le lendemain, encore indécise, elle me dit : — Il faut au moins que je ne tarde pas davantage à le remercier de sa bonne pensée.

Elle se préparait à écrire, quand une bonne femme, notre voisine du cinquième, frappa à notre porte. C'était pour me remettre un billet cacheté, portant mon adresse et écrit au crayon. Ce billet lui avait été donné par un homme qu'elle venait de rencontrer au bas de l'escalier. Le messager lui avait dit :

— Je n'ai pas le temps de monter quatre étages; puisque le citoyen Beausire est votre voisin, donnez-lui ce petit mot; il verra bien qu'il s'agit d'une chose pressante.

Notre voisine supposa qu'une de mes pratiques m'appelait pour me charger d'un travail qui ne souffrait pas de retard. Ce fut aussi l'idée qui me vint en recevant ce billet. Voici ce qu'il disait :

« La révolution est dans le Directoire, trois des cinq directeurs ont fait conduire à la prison du Temple un de leurs collègues ainsi que plusieurs membres du conseil des Anciens et du conseil des Cinq-Cents. Adieu le beau rêve, à moins que... »

La ligne n'était pas achevée. Mais quoique l'écriture du billet fût déguisée au point d'être méconnaissable, ces mots : « Adieu le beau rêve! » nous tenaient suffisamment lieu de signature.

Une si triste nouvelle, arrivant tout à coup à l'encontre du rêve qui la faisait sourire, causa à ma maîtresse une grande émotion. Elle fut prise d'un tremblement qui la força de s'asseoir. Ne pouvant parler, c'est par un geste qu'elle m'indiqua, sur la cheminée, le flacon d'eau de Cologne. Je le lui donnai. Elle en imbiba son mouchoir, le respira et s'en frotta les tempes. Deux minutes après, elle se releva calmée et prête à toutes les démarches, à toutes les entreprises dans l'intérêt du prisonnier. Ce tronçon de phrase : « à moins que... » après lequel il avait, forcément sans doute, interrompu son billet, indiquait qu'il y avait un moyen de le sauver. Ce moyen, qu'il n'avait pas eu le temps d'expliquer, quelqu'un de ses amis le connaissait peut-être. C'est celui-là qu'il fallait, au plus vite, chercher et rencontrer.

Dès que ma maîtresse eut repris ses forces, elle s'habilla pour sortir. Vous comprenez bien que, de mon côté, je ne restai pas non plus inactif. Ainsi, tandis qu'elle allait chez ceux des amis de son mari qu'elle avait le plus connus ou dont il lui parlait le mieux dans ses lettres, moi, je me rendis aux alentours du Temple pour écouter ce qui se disait dans les groupes à propos de ce coup d'État du Directoire, et aussi afin d'obtenir le plus possible des renseignements sur le sort des prisonniers.

J'ai dû reconnaître que le peuple n'était pas pour eux. Il nommait avec colère des transfuges de tous les partis qui s'étaient, disait-on, réunis dans un même complot, se réservant de s'entre-tuer après pour décider qui profiterait seul de la victoire de tous. Parmi ceux qu'on nommait, il fut surtout question d'un homme dont le passé m'est si bien connu que, sans mauvaise volonté à son égard, il ne

me sera jamais possible de le croire injustement accusé de trahison.

Ce que je pus apprendre de plus consolant à ma maîtresse, quand je la retrouvai le soir à la maison, c'est qu'on m'avait assuré que le lendemain il serait délivré des permissions pour voir les prisonniers dans le parloir du Temple.

La pauvre femme avait grand besoin de cette espérance. Sa journée s'était passée en courses inutiles. Tous ceux qu'elle voulait interroger sur le moyen de délivrance que le billet ne disait pas, tous ceux sur qui elle pouvait compter pour venir en aide à son mari, avaient été compris dans l'ordre d'emprisonnement donné par les trois directeurs, et ils étaient ou sous les verrous ou en fuite.

— Je le verrai demain, dit-elle, quand elle sut par moi qu'on pouvait obtenir la permission d'entrer au Temple; je saurai bien mieux ce qu'il n'a pas pu m'écrire : c'est lui qui me le dira. *La suite à la prochaine livraison.*

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

Suite. — Voy. les Tables du t. XXXII, 1864; — et la Table de trente années.

SUITE DU RÈGNE DE LOUIS XV.

Costume militaire de 1715 à 1743. — Jamais l'habillement de l'armée n'offrit moins de variété que pendant les vingt-cinq premières années du règne de Louis XV. La



Infanterie. — Garde suisse; Officier aux gardes françaises; Garde-française; Soldat du régiment de Champagne. — Dessin de Pauquet, d'après le *Maniement des armes* de 1721.

culotte étroite et le gilet appelé veste, l'habit-tunique à larges basques et le grand chapeau à trois cornes, étaient communs à presque toutes les troupes de pied et de cheval. Les longues bottes, la veste et la culotte de peau, distinguaient la cavalerie. Il n'y eut de différence bien tranchée qu'à l'égard des hussards. Une ou deux pièces, consacrées par la tradition, singularisèrent les dragons et les mousquetaires.

Les dragons, toujours soumis au double emploi de cavaliers et de fantassins pour lequel ils avaient été institués, portaient pour chaussures les grandes guêtres de cuir, et pour coiffure le bonnet de drap terminé par une longue pointe qui retombait sur l'épaule.

Le signe distinctif des mousquetaires était la soubreveste bleue avec une croix d'argent sur la poitrine, mais non plus appliquée sur la veste, comme à la fin du règne de Louis XIV; elle avait repris place par-dessus l'habit. Plus écourtée que jamais et prise dans le ceinturon, elle faisait l'effet d'une cuirasse.

Quant aux hussards, ils étaient entièrement habillés à la hongroise, la tête rasée et couverte d'un bonnet fourré, plus court de pointe que celui des dragons; la veste à petites basques et à manches étroites, un mantelet de fourrure sur les épaules, le pantalon collant, et des bottes molles à revers.

C'est la couleur de l'habit et de ses revers qui différenciait chacun des régiments dans l'armée. Le bleu foncé et le rouge vif étaient les couleurs de la maison du roi : le bleu pour les gardes du corps, les gardes françaises et les grenadiers à cheval; le rouge pour les Suisses, les gendarmes et les mousquetaires. Ces corps d'élite se distinguaient d'ailleurs par des agréments de brandebourg,

cousus sur le devant et aux manches de l'habit. Dans la troupe de ligne, le rouge garance et le bleu céleste appartenaient aux corps étrangers, tandis que toutes les teintes du gris et du brun avaient été combinées avec des doublures de couleurs voyantes pour distinguer les régiments français.

Quoique personne ne songeât plus à contester le principe de l'uniforme, les officiers cependant prenaient encore bien des licences. Ceux des gardes françaises ayant le privilége de porter le deuil sous les armes, presque tous les autres en étaient venus à les imiter. On les voyait à la tête des compagnies, vêtus de noir et sans autre insigne militaire que leur hausse-col qu'ils portaient sur la veste, comme c'était l'usage en ce temps-là. Le pis est que le deuil, une fois pris, se prolongeait sans fin au delà du terme prescrit par l'étiquette. Les manchettes de dentelle, les vestes de satin brodé, les bas de soie, se montraient partout où les chefs de corps n'exerçaient pas une surveillance attentive. D'autres fois on voyait ceux-ci, de connivence avec les commis de la guerre, modifier à leur gré les règlements établis. C'est ainsi que le bonnet à poil s'insinua dans l'armée entre 1730 et 1740.

Le bonnet à poil est une invention du second roi de Prusse, père du grand Frédéric. Les grenadiers prussiens, de même que les grenadiers français, étaient armés du fusil qu'ils portaient en bandoulière pendant le jet des grenades. Les grands chapeaux étaient incommodes pour cette manœuvre. Le soldat, à tous les mouvements qu'il faisait, risquait d'être décoiffé par le canon de son fusil. C'est pourquoi Frédéric-Guillaume remplaça les chapeaux des grenadiers par des bonnets pointus garnis de plaques de cuivre; et pour donner à cette coiffure un air plus martial, il y ajouta une garniture de peau d'ours. Cette coiffure, apportée en France par les Allemands, prit faveur lorsqu'elle avait perdu son utilité, car déjà on ne lançait plus de grenades. Les grenadiers à cheval adoptèrent les



Cavalerie. — Gendarme; Soldat du régiment de Villeroy; Hussard. — Dessin de Pauquet, d'après le *Maniement des armes* et les gravures de Parrocel.

premiers les bonnets d'ourson. Peu à peu les colonels d'infanterie en donnèrent aux grenadiers de leurs régiments. D'autres adoptèrent le bonnet pointu sans fourrure et monté sur une forme de carton.

Dans ce même temps, l'armée fut asservie aussi bien que le monde à la mode de la poudre et des queues. La queue proprement dite est même une invention militaire : triste expédient, qui n'empêchait pas la chevelure de graisser l'habit. Maurice de Saxe, depuis qu'il fut au service de la France, ne cessa pas de s'élever contre cet usage absurde. Outre sa malpropreté, il lui reprochait d'être nuisible à la santé. Une fois la saison pluvieuse arrivée, la tête du soldat ne séchait plus. Il aurait voulu que, sous les armes, on eût le chef ras. Comme satisfaction donnée au goût du jour, il proposait une petite perruque courte de peau de mouton, qui aurait servi en même temps de serre-tête. Mais dans tout ce qu'il dit ou écrivit sur ce sujet, on ne vit que le rêve d'un cerveau bizarre.

Parlons du fourniment et des armes.

Toutes les troupes avaient le ceinturon et la bandoulière. Les deux pièces étaient de soie galonnée pour les corps d'élite, et de buffle pour le reste de l'armée. La buffleterie jaune était affectée à la cavalerie, la buffleterie blanche à l'infanterie. Les fantassins avaient la giberne passée à droite dans le ceinturon, et à gauche un pendant pour soutenir à la fois l'épée et le fourreau de la baïonnette. Le pulvérin, contenant la poudre d'amorce, et un sac de balles, étaient attachés au bout de la bandoulière.

Le fusil était l'arme de l'infanterie, des dragons et des grenadiers à cheval; c'était le mousqueton ou les pistolets pour les autres corps de cavalerie. L'esponton avait été maintenu comme signe du commandement dans les

régiments à pied; mais les officiers, au lieu de l'avoir à la main, le faisaient tenir d'ordinaire par un sergent.

Tous les militaires portaient l'épée, à l'exception des hussards qui se servaient du sabre courbe. Vers 1740, une arme de cette forme, mais plus courte que celle des hussards, fut donnée à quelques compagnies de grenadiers. C'est ce qu'on a depuis appelé le sabre coupe-chou. Tous les grenadiers finirent par en avoir, et pendant longtemps ils en tirèrent gloire comme d'une marque honorifique. Cela, joint à leur bonnet d'ourson et à la hache qu'ils portaient à la ceinture, achevait de faire d'eux des hommes tout à fait à part dans les régiments.

Telle fut la tenue de l'armée jusqu'à la mort du cardinal de Fleury. Les changements, depuis Louis XIV, avaient été insensibles ou subreptices, tels qu'ils avaient pu se produire sous une série de ministres à qui l'idée de toute innovation était insupportable; il n'en fut pas de même lorsque la direction des affaires de la guerre eut été confiée au comte d'Argenson.

HISTOIRE DE LA SCULPTURE EN FRANCE.

Suite. — Voy. p. 98, 164.

Les tablettes destinées à la couverture des livres liturgiques et celles qu'on plaçait sur l'autel n'étaient pas les seuls objets à l'ornement desquels s'appliquât l'art de sculpter l'ivoire. A la fin de l'antiquité, cette belle matière entrait dans la décoration de meubles de toute espèce; les siéges, les lits, les tables, les armoires, les coffres où l'on serrait les livres ou les ustensiles de toilette, en étaient quelquefois revêtus. Boëce, dans sa prison, se rappelait avec regret sa riche bibliothèque aux somptueux lambris, aux murs couverts d'ivoires et de mosaïques. Sidoine Apollinaire parle de siéges plaqués d'ivoire et de métaux précieux. Les siéges consulaires figurés sur les diptyques, les trônes sur lesquels Jésus-Christ ou la sainte Vierge sont représentés assis, peuvent nous donner une idée du goût dans lequel ces meubles étaient conçus. Le siége épiscopal de saint Maximin, œuvre byzantine du sixième siècle, dans l'église de Saint-Vital, à Ravenne, entièrement couvert de plaques d'ivoire sculptées, en est encore un meilleur exemple [1].

Le même luxe se perpétua en Occident tant qu'il y eut des artistes capables d'imiter les anciens modèles; quand l'impulsion donnée par Charlemagne en eut suscité de nouveaux, les plus habiles s'exercèrent encore à ciseler l'ivoire. M. Labarte, dans son *Histoire des arts industriels au moyen âge*, a rassemblé un grand nombre de témoignages que nous rapporterons d'après lui : « On ne se contenta plus, dit-il, de le débiter en tables pour y sculpter des bas-reliefs qui entraient dans la composition des diptyques et des triptyques, ou qui servaient à l'ornementation des livres saints; on y tailla aussi des statuettes. On s'en servit pour une foule d'instruments du culte : calices, reliquaires, boîtes à hosties, bénitiers, crosses pour les évêques et taus pour les abbés. On en faisait encore des coffrets pour les usages domestiques, et l'on en décorait les armes et les baudriers. Plusieurs textes établissent la preuve de cet emploi varié et de l'existence des artistes ivoiriers, non-seulement en Italie, mais encore dans les grandes cités soumises à l'empire de Charlemagne. Ainsi, le célèbre historien Eginhard, consultant son fils Vassin sur des termes obscurs employés par Vitruve, lui envoyait, pour l'aider à trouver une solution, un coffret enrichi de colonnes d'ivoire qui reproduisait les dispositions architecturales de l'antiquité; il avait été fait par un artiste contemporain. Hildowardus, élu évêque d'Arras et de Cambrai en 790, faisait sculpter un diptyque d'ivoire dans la douzième année de son pontificat. Angilbert, gendre de Charlemagne, devenu abbé de Saint-Riquier, en avait rebâti l'église, et l'avait enrichie d'une orfévrerie et d'un mobilier considérables; un inventaire dressé par ordre de Louis le Débonnaire, en 831, nous y montre une statue d'ivoire, un diptyque d'ivoire monté en or et en argent et enrichi de perles, et une châsse d'ivoire. Ansigise, élu, en 823, abbé du monastère de Fontanelle, dans le diocèse de Rouen, faisait don à son église, entre autres objets, d'une coupe d'ivoire d'un très-beau travail et de deux pyxides, et faisait recouvrir de tables d'ivoire sculptées un antiphonaire écrit en lettres d'argent sur vélin pourpre. En 837, le comte Éverard, gendre de Louis le Débonnaire, dictait un testament par lequel il établissait le partage de ses biens meubles et immeubles entre ses enfants; dans l'énumération de ses meubles, on trouve un diptyque monté en or, un calice et une châsse d'ivoire, un évangéliaire décoré de bas-reliefs d'ivoire, une épée à poignée d'ivoire, et un baudrier décoré de plaques de même matière. Hincmar, archevêque de Reims en 845, faisait couvrir les œuvres de saint Jérôme avec des tables d'ivoire encastrées dans une bordure d'or. On trouve dans l'inventaire de la chapelle de Bérenger, roi d'Italie (mort en 924), une boîte d'ivoire renfermant des reliques. Dans le livre qu'il a écrit sur les actes de son administration, l'abbé Suger nous apprend qu'il existait dans l'église de Saint-Denis un pupitre très-ancien qui attirait l'attention par des sculptures en ivoire d'une extrême délicatesse, et telles qu'on n'aurait pu en faire de semblables de son temps. Il n'est pas douteux que ces sculptures, que le célèbre abbé considérait comme très-anciennes, ne remontassent à l'époque de Charlemagne, qui acheva la reconstruction de l'église de Saint-Denis, commencée par Pépin, et la fit dédier en l'année 775. »

Sans prétendre épuiser l'énumération des objets en ivoire qui pouvaient être ornés de sculptures, nous mentionnerons encore, en dehors du mobilier ecclésiastique, ces grandes trompes d'ivoire couvertes de figures en bas-relief, qui sont nombreuses dans les collections et dont quelques-unes appartiennent aux temps carlovingiens; et ces cornes à boire, dont l'usage, fort ancien parmi les peuples germaniques, est constaté pour cette époque par les miniatures de manuscrits.

Nous avons parlé des plaques d'ivoire dont étaient revêtues les 365 portes de l'église Sainte-Sophie, à Constantinople. Charlemagne reçut d'Orient deux portes ainsi ornées, et il est possible que ce luxe ait été imité en Occident, soit qu'on appliquât l'ivoire ou les métaux précieux sur les vantaux des portes, comme il y en eut des exemples en Italie, soit que des figures en relief fussent taillées dans le bois.

La sculpture pouvait encore s'appliquer à l'ornement des portes quand elles étaient faites en bronze. L'art de fondre le bronze, autrefois pratiqué avec succès dans les Gaules, et dont les procédés n'étaient pas inconnus des Barbares, subsista sous les rois mérovingiens. Le fauteuil de Dagobert, qui a été déjà mentionné, montre ce que cet art pouvait encore produire au septième siècle. Dagobert enleva à l'église Saint-Hilaire de Poitiers des portes de bronze d'un prix, dit-on, inestimable, pour en enrichir l'abbaye de Saint-Denis. C'était probablement un ouvrage gallo-romain que de son temps on n'eût su que grossièrement imiter, si même il y avait encore à cette époque des ouvriers capables de fondre d'aussi grandes pièces, ce qui n'est pas impossible. En effet, les grands

[1] Voy. du Sommerard, *les Arts au moyen âge*, t. Ier, sér. I, pl. XI.

monastères, celui de Saint-Gall, par exemple, eurent des ateliers où l'on travaillait tous les métaux. Nous savons qu'on y fondait des cloches, et sans doute on y fabriquait des vantaux de porte, des clôtures, des siéges, des lampes, et tous les ouvrages qui ne présentaient point de grandes difficultés; mais assurément, à la fin du septième siècle, ni le sculpteur n'aurait su modeler, ni le fondeur n'aurait su couler des figures ou des ornements un peu compliqués. Quand Charlemagne entreprit de relever les arts dans son empire, il dut faire venir d'outre-mer, comme nous l'apprend le moine de Saint-Gall, des maîtres et des ouvriers de tous genres, parmi lesquels il s'en trouvait, ajoute le chroniqueur, de fort habiles dans le travail du bronze. Ces ouvriers étaient probablement des Grecs venus de Constantinople ou d'Italie; car l'art du bronzier n'avait jamais cessé d'être pratiqué dans l'empire byzantin, même pendant la persécution des iconoclastes, cette industrie ayant été le refuge de plus d'un artiste de mérite, à qui il était toujours permis, en se réduisant aux figures d'ornement, de se servir des procédés de la fonte ou du repoussé. Ceux qui apportèrent en Italie leur talent et leur expérience y formèrent aussi des élèves. Charlemagne, qui emprunta à ce pays des modèles et des hommes capables de les reproduire, lorsqu'il entreprit de restaurer les arts de Rome dans son empire, voulut aussi que parmi ses sujets ils trouvassent des imitateurs. Il est difficile de savoir jusqu'à quel point il y réussit. Sous son règne, un moine nommé Airard offrit à l'église de Saint-Denis, alors reconstruite, une porte de bronze ornée de bas-reliefs où on voyait le donateur lui-même présentant son offrande à l'apôtre des Gaules. Nous possédons aussi dans les portes de bronze de Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle, portes qui datent de la construction de l'église sous le même règne, un témoignage du savoir-faire des sculpteurs et fondeurs en bronze de ce temps [1]. On remarque dans les ornements qui servent d'encadrement aux panneaux des portes cette imitation des modèles antiques, dégradés, altérés, que nous avons eu déjà l'occasion de signaler comme principal caractère de cette période de l'art. Les têtes de lion saillantes au milieu des portes sont, comme les ornements, des emprunts faits à l'art romain; elles sont modelées avec assez de puissance, et, à la place qu'elles occupent, ne manquent pas de beauté; elles font mesurer néanmoins la distance qui sépare l'art antique de la renaissance carlovingienne qui s'en inspirait. Le *Magasin pittoresque* a publié [2] le dessin d'une statuette en bronze, autrefois en la possession de M. Alexandre Lenoir; elle représente Charlemagne à cheval. Cette statuette, qui est bien une œuvre de l'époque carlovingienne, est-elle l'image réduite de la statue équestre de Charlemagne, qui fut dressée devant son palais d'Aix-la-Chapelle, et faut-il croire que celle-ci avait été exécutée par des artistes de l'Occident? Cela n'est pas impossible, quoiqu'il y ait loin, il faut l'avouer, d'une œuvre de cette importance, et présentant de telles difficultés, aux portes de bronze si simplement ornées de Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle.

Cette œuvre, précieuse par son antiquité, est maintenant en Angleterre, et fait partie de la collection de Mme Evans-Lombe. *La suite à une autre livraison.*

(1) Voy. les planches dans Gailhabaud, *l'Architecture et les arts qui en dépendent*, t. II.

(2) Tome XXVI, 1858, p. 101. — Voici de nouveaux renseignements qui nous ont été communiqués à ce sujet par M. Albert Lenoir :

Cette statuette de bronze de Charlemagne fut vendue à M. Alexandre Lenoir, à Metz, en 1807, par un libraire qui était aussi marchand d'objets d'art; elle provenait certainement du trésor de la cathédrale que Charlemagne avait fait reconstruire et qu'il enrichit de nombreux objets, comme on l'apprend d'un inventaire fait en 1682 par trois chanoines de cette église, et publié dans l'Histoire de Metz par Bégin. On y lit : « N° 20, une statuette équestre du même empereur (il y en » avait une en argent doré décrite au n° 19), en bronze doré, qu'on » exposait également sur le lutrin depuis le 28 janvier (jour où Char» lemagne est honoré comme saint), pendant l'office des morts, jus» qu'au lendemain après la grand'messe célébrée pour le repos de » son âme; quatre cierges brûlant trente-six heures éclairaient cette » figurine. »

Veux-tu vivre bien avec le monde? vis éloigné de lui. Si tu t'en approches, il te forcera à l'adoration ou à la haine; et il ne mérite pas l'une, il ne vaut pas l'autre.

RUCKERT.

Au mari les grandes affaires, les soucis du dehors; à la femme le gouvernement de l'intérieur. — Point d'ordres de la part de la femme, des propositions. — Confiance et respect des deux parts.

LA BEAUME.

ARRIVÉE DES EUROPÉENS

DANS L'ILE DE MIDDELBOURG.

Cette île charmante de l'archipel des Amis portait le nom d'*Eoa* [1] parmi les insulaires qui jadis accueillirent Tasman; elle est à quelques milles de la métropole. Comme toutes les îles qui relèvent de Tonga-Tabou ou *Tonga la Sacrée,* île principale de l'archipel, Eoa, d'après la croyance populaire, s'est trouvée suspendue un jour au bout de la ligne du dieu Tangaloa, ou, pour mieux dire, elle n'est qu'un éclat du monde qui se brisa quand l'archipel sortit tout d'une pièce des eaux où se jouaient les dieux. Ce joli morceau de terre, de onze milles de long, paré de collines et de vallées fertiles, se couvrit bientôt de pandanus, d'hibiscus et de cocotiers, et l'île d'Eoa devint l'asile fortuné des hommes.

L'archipel de Tonga ne comprend pas moins de cent îles, îlots et atollons. Dans cet ensemble de terres verdoyantes, dont aucune n'est bien étendue, Eoa occupe le troisième rang; elle vient après Vavaou et Tonga-Tabou. Un tel voisinage lui donnait jadis nécessairement, aux yeux des naturels, une importance qu'elle n'a plus, mais dont nous connaissons les tristes résultats. Les circonstances particulières qui produisirent cette prospérité tenaient probablement à un ensemble de traditions politiques et religieuses, qui ne nous sont point parvenues et nous resteront à jamais inconnues. L'histoire d'Eoa commence pour nous à l'année 1643, époque de sa découverte par les Hollandais.

Abel Tasman, qui le premier aborda ses rives, était un grand homme de mer dans toute l'étendue de ce mot; mais ce n'était point un écrivain, un explorateur au point de vue scientifique, comme l'ont été en dernier lieu nos marins. Il n'a rien écrit sur ses prodigieux voyages, et pour avoir une description de l'île de Middelbourg, dont la découverte précéda de quelques heures seulement celle de Tonga-Tabou, ou de l'île d'Amsterdam, il faut franchir près d'un siècle. Voici comment l'immortel Cook raconte son arrivée dans cette île aux sites enchantés : « Après avoir longé les bords sud-ouest de l'île la plus grande, jusqu'aux deux tiers de sa longueur, à la distance d'environ un demi-mille de la côte, sans apercevoir ni mouillage ni débarquement, nous cinglâmes du côté d'Amsterdam (*Tonga* surnommée *Tabou*), que nous avions en vue. A peine eûmes-nous orienté les voiles que les côtes de Middelbourg (Eoa) présentèrent un autre aspect : elles parurent offrir un mouillage...

(1) L'île d'Eoa ou de Middelbourg gît par 21° 25′ de latitude sud, et 175° 17′ de longitude ouest, comptés de son sommet.

» Nous apercevions des plaines au pied des collines et des plantations de jeunes bananiers dont les feuilles, d'un vert éclatant, contrastaient avec les teintes diverses des différents arbrisseaux et la couleur brune des cocotiers qui semblait être l'effet de l'hiver. Le jour ne faisait que poindre... Les collines, basses et moins élevées au-dessus du niveau de la mer que l'île de Wight, étaient ornées de petits groupes d'arbres répandus çà et là à quelque distance, et l'espace intermédiaire paraissait couvert d'herbages comme la plupart des cantons de l'Angleterre... Dès qu'on eut jeté l'ancre, nous fûmes entourés par un grand nombre de pirogues remplies d'Indiens qui nous apportèrent des étoffes, des outils, etc., qu'ils échangèrent contre des clous; ils faisaient beaucoup de bruit, chacun montrait ce qu'il avait à vendre en criant pour attirer des acheteurs. Leur langage n'est point désagréable, mais ils prononçaient sur une espèce de ton chantant tout ce qu'ils disaient. » L'habile navigateur sut se concilier l'amitié d'un grand chef, Ti-Ouny; celui-ci le conduisit à terre, et l'on vit bientôt se multiplier les idylles que le peintre de l'expédition a choisies d'une façon heureuse sans doute, mais qu'il a retracées, sans contredit, avec des souvenirs par trop helléniques.

Un de nos anciens collaborateurs, témoin impartial des changements extraordinaires qui se sont opérés dans l'archipel de Tonga-Tabou, grâce surtout à la sollicitude de l'évêque d'Amatha, n'hésite pas à reconnaître la supériorité intellectuelle et morale de ce petit peuple sur la plupart des insulaires dont les terres fertiles l'environnent. Cette supériorité, ajoute-t-il, n'est point contestée par les peuples voisins (voy. notre t. XIV, 1846, p. 82); elle tient en partie, selon nous, aux traits accentués d'une grande organisation primitive dont Tonga la Sacrée a conservé longtemps intactes les formes originales : c'était vraiment l'Athènes du monde océanien.

Au début de ce siècle, un jeune marin, qui s'était embarqué à bord du navire *le Port-au-Prince* pour les mers de l'Océanie, arriva devant Tonga-Tabou, après une navigation facile, le lundi 1er décembre de l'année 1806. Une horrible catastrophe fit tomber le *Port-au-Prince* au pouvoir des naturels; l'équipage entier fut massacré sans pitié : un seul marin trouva grâce devant l'implacable fureur



Débarquement du capitaine Cook à Middelbourg (archipel des Amis).

des sauvages, sa jeunesse le sauva; John Mariner avait rencontré un père indulgent et tendre dans ce Finaw Ier, que l'on a comparé sans trop de désavantage pour lui à son contemporain le grand Kaméhaméha; il en avait le courage, la finesse astucieuse et le sens profond. Adopté par ce chef suprême sous le nom de *Togi-Oocummea*, il vécut, au sein de cette aristocratie sauvage, de la vie polynésienne; il s'instruisit même auprès du Touï-Tonga, le chef religieux de cette métropole du monde océanien, des grandes traditions éparses qui allaient s'éteindre. Par bonheur, John Mariner n'était pas un esprit inculte; né à Islington en 1791, il avait fait quelques études à Ware, dans le comté d'Hertford. Lorsqu'il revint en Europe, après un séjour de quatre ans dans l'île de Tonga-Tabou, son esprit éprouvé par tant de vicissitudes, mais toujours souple, était parfaitement en état de comparer les légendes recueillies à Vavao avec les notions exactes que lui fournissait la science. Des esprits éclairés l'aidèrent dans son travail, et, en 1817, l'histoire la plus complète qu'on ait publiée sur l'archipel des Amis ajoutait mille notions nouvelles à celles que le capitaine Cook avait réunies [1].

[1] Le livre dans lequel est racontée la captivité de Mariner a été traduit en français et est devenu assez rare; il porte le titre suivant : « *Histoire des naturels des îles Tonga ou des Amis*, situées dans » l'océan Pacifique, depuis leur découverte par le capitaine Cook; ré- » digée par John Martin sur les détails fournis par William Mariner, » qui y a passé plusieurs années; trad. par A.-J.-B. Def. Paris, » 1817, 2 vol. in-8. » Cet ouvrage, dans lequel règne une incontestable bonne foi, et qui est en général basé sur la connaissance parfaite d'un idiome océanien, est, pour l'archipel des Amis, ce que sont les narrations de MM. Bovis et Moerenhout pour Taïti et les îles environnantes. Il faut joindre à ces récits précieux l'Histoire des îles Sandwich traduite de l'hawaïen en français, avec le texte en regard, par M. Jules Remy, qui a fait précéder son livre d'une introduction à la fois élégante et substantielle. Fruit d'un long séjour dans les pays qu'ils décrivent, ces ouvrages redressent bien des erreurs commises par des touristes ou de simples navigateurs, dont les observations ont été recueillies trop rapidement pour être de quelque exactitude.

LE CAPOCIER.



Le Capocier (*Sylvia macroura*) et son nid. — Dessin de Freeman.

Le capocier est une petite fauvette du sud de l'Afrique, très-commune dans les environs de la ville du Cap. Elle abonde surtout dans le voisinage des lieux habités ; sa familiarité est telle que souvent elle pénètre par les fenêtres ou par les portes ouvertes jusque dans l'intérieur des maisons. Un mâle et une femelle de cette espèce s'étaient faits ainsi les hôtes et les amis du naturaliste Levaillant, pendant son séjour au Cap. Il ne se passait pas de jour où il ne reçût leur visite. Quand il sortait dans la campagne, les deux oiseaux l'accompagnaient, voltigeaient devant lui de buisson en buisson ; le mâle répétait sa petite chansonnette, *frit-frit-frit frit-raratiti, frit-tatariti,* en relevant sa longue queue étagée et en battant joyeusement des ailes. On pense bien que l'habile observateur profita de l'intimité de ses petits compagnons pour étudier de près leurs habitudes et leurs mœurs.

Quand vint la saison des nids, Levaillant remarqua que les deux oiseaux redoublaient d'assiduité, et il ne tarda pas à découvrir le secret motif de ces visites intéressées. Dans leurs précédentes apparitions, ils n'avaient pas manqué d'apercevoir le coton, la mousse et la filasse qui lui servaient à empailler ses oiseaux et dont sa table était toujours couverte. Trouvant sans doute plus commode de prendre là leurs matériaux que de s'en aller au loin détacher la bourre des plantes, ils en emportaient chaque fois dans leur bec des paquets aussi gros qu'eux.

Levaillant observa la direction de leur vol, et il trouva bientôt l'emplacement où ils avaient résolu d'établir leur nid. C'était sur un arbrisseau situé près d'une source, dans un coin de verger ; une certaine quantité de mousse garnissait déjà l'enfourchure qu'ils avaient choisie.

Pendant les deux premiers jours, les petits architectes ne firent autre chose que d'entasser des matériaux pour servir de fondement au nid : c'était une masse assez informe, de quatre pouces environ d'épaisseur sur cinq à six de diamètre, composée de mousse, de filasse, de brins d'herbe et surtout de coton, le tout entrelacé, pelotonné, foulé ensemble.

Le second jour, le mâle, pendant la matinée seulement, ne fit pas moins de vingt-neuf voyages de la chambre à

son nid (la distance était à peu près de quatre-vingts à cent pas); dans la soirée il n'en fit que dix-sept. Il est vrai qu'il aida activement la femelle à disposer les matériaux, à les piétiner, à les tasser avec son corps pour en former une sorte de matelas.

Quand il arrivait, le bec chargé de coton ou de mousse, il déposait son fardeau soit sur le bord même du nid, soit dans l'enfourchure de quelque rameau, à la portée de la femelle; il faisait ainsi quatre ou cinq voyages de suite, puis s'arrêtait pour se mettre à l'ouvrage avec sa compagne.

Le troisième jour, ils commencèrent à élever les côtés du petit édifice. Après avoir bien aplani le fond à force de piétiner et de tourner sur eux-mêmes, ils formèrent un rebord plat qu'ils redressèrent ensuite en le poussant du dehors, en s'appuyant contre, et ils continuèrent à l'élever en y ajoutant du coton, qu'ils avaient soin de fouler, de battre dans l'intérieur avec leur poitrine et leurs ailes; de plus, ils le piquaient à chaque instant avec leur bec pour en bien entrelacer le tissu et le rendre plus solide. Toutes les branches de l'arbuste qui se trouvaient dans leur rayon servaient de charpente à la construction; elles étaient enveloppées dans l'épaisseur de la muraille, mais sans jamais traverser au dedans.

Ce qu'il y avait de charmant à voir, c'étaient les folies, les gambades qui interrompaient de temps en temps la sérieuse activité des deux travailleurs. La femelle cependant se montrait moins disposée que le mâle à ces sortes de récréation; elle était trop pressée, trop anxieuse d'achever son nid. Aussi le grondait-elle, le punissait-elle à coups de bec de ses trop fréquentes fantaisies. Mais lui, à son tour, prenait aussitôt sa revanche, la poursuivait, détruisait l'ouvrage qu'elle venait de finir, ne lui permettait pas de continuer. « Ah! tu ne veux pas jouer avec moi, semblait-il lui dire; eh bien, moi, je t'empêcherai de travailler, et nous verrons qui de nous deux sera le plus entêté! » Alors, voyant qu'il fallait céder pour éviter de plus grands dégâts et de plus longs retards, la femelle se décidait à suivre son compagnon dans les buissons d'alentour. Comme pour célébrer sa victoire, le mâle faisait entendre ses chants les plus animés. Puis de lui-même il se remettait à la besogne et apportait avec une nouvelle ardeur les matériaux que sa laborieuse amie lui demandait, jusqu'à ce que, le démon du jeu s'emparant encore tout à coup de lui, il recommençât exactement la même scène. Heureux oiseaux! créatures privilégiées! une agréable alternative d'activité et de repos, un charmant mélange de travail et de plaisir : voilà toute leur vie!

Enfin, le septième jour, le nid entièrement terminé reçut le premier œuf. C'était un joli petit édifice d'un blanc de neige, ayant neuf pouces de haut à l'extérieur, tandis qu'à l'intérieur il n'en avait que cinq. Irrégulier au dehors à cause des branches auxquelles il avait fallu le relier, il avait au dedans la forme exacte d'un œuf de poule posé la pointe en haut. L'ouverture qui servait d'entrée, parfaitement ronde, d'un pouce et demi de diamètre, se trouvait aux deux tiers de la hauteur du nid vu en dehors, tandis qu'en dedans elle était au niveau du plafond.

L'intérieur en était si habilement travaillé, qu'on l'aurait cru doublé d'un beau drap fin un peu élimé, et qu'il était impossible d'en rien détacher sans déchirer le tissu. Ce n'est cependant qu'à force de frotter leurs matériaux avec leur poitrine, de les battre avec leurs ailes, de faire rentrer avec leur bec les moindres brins de coton, que ces oiseaux étaient arrivés à donner tant de solidité et tant de finesse à leur ouvrage.

Sept œufs furent successivement pondus. Pendant que la femelle couvait, le mâle, perché sur un buisson voisin, lui chantait son petit refrain, *frit-frit-frit frit-raratiti, frittatariti;* pendant ses courtes absences, il la remplaçait sur le nid; si quelque étranger passait dans le jardin, il l'avertissait par un cri perçant pour qu'elle se hâtât de s'enfuir et de se cacher; le danger passé, elle retournait bien vite à ses œufs.

Après quatorze jours d'incubation, les petits vinrent au monde; les parents n'étaient occupés du matin au soir qu'à leur apporter à manger. Le onzième jour, ils firent pour eux jusqu'à deux cent seize voyages. A partir du quinzième, ils ne leur donnèrent plus à manger qu'en dehors du nid, pour les engager à sortir, ce qu'ils firent bientôt tous, les uns après les autres.

Il n'y a d'histoire digne d'attention que celle des peuples libres; l'histoire des peuples soumis au despotisme n'est qu'un recueil d'anecdotes. CHAMFORT.

MADEMOISELLE DE CLARET.

LETTRES ÉCRITES PAR ALAIN BEAUSIRE, SON ANCIEN SERVITEUR.

1784-1798.

Suite. — Voy. p. 218, 226, 242, 250, 258, 266, 277, 282.

XI.

Suite.

Le lendemain, nous nous présentions de grand matin à la prison du Temple; il nous fut répondu qu'on ne pourrait pas voir les prisonniers avant midi, et que pour entrer il fallait se pourvoir d'une permission signée par le ministre de la police. Nous étions à la porte du ministère une heure avant l'ouverture des bureaux, et cependant nous n'arrivions pas des premiers. Ma maîtresse prit son rang parmi ceux qui attendaient; elle ne fut pas longtemps la dernière. Moi, je me mêlai aux curieux qui s'arrêtaient pour regarder cette longue file de solliciteurs. Ce que j'entendais dire ne me donnait pas une grande confiance dans l'espoir qui soutenait ma maîtresse. On assurait qu'il ne serait accordé qu'un petit nombre de permissions, et que les titres d'ami et de parent éloigné d'un prisonnier n'étaient pas suffisants pour être admis à le voir.

Enfin les bureaux s'ouvrirent, et une première fournée de solliciteurs put entrer; ma maîtresse était de celle-là. Je l'attendis.

Peu à peu je vis sortir du ministère de la police les premiers arrivés. Comme ils tenaient presque tous à la main la permission qu'on venait de leur délivrer, ceux qui attendaient encore dans la rue les regardaient passer avec un œil d'envie. Quand ma maîtresse reparut, elle n'excita l'envie de personne. Sa pâleur, la grande tristesse de son regard, faisaient bien voir qu'elle n'avait rien obtenu. J'allai à sa rencontre, peu surpris, mais le cœur navré de son chagrin.

— Je ne pourrai le voir, me dit-elle; la permission ne s'étend pas jusqu'aux femmes divorcées.

Je ne puis vous rendre l'accent désolé de ses paroles lorsqu'elle m'annonça ce que j'avais prévu. Ma maîtresse ne pleurait pas; mais on entendait tomber, dans la profondeur de sa voix, toutes les larmes qu'elle s'efforçait de retenir.

Nous avons employé le reste du jour à rôder autour du Temple, guettant, pour les interroger, toutes les personnes qui sortaient de la prison. C'est ainsi que nous avons appris que les prisonniers sont logés dans les chambres qui ont été habitées par la famille royale.

Quelqu'un qui était bien renseigné, nous en avons eu

la preuve le lendemain, nous assura qu'ils ne seraient pas mis en jugement; mais qu'un décret devait paraître les condamnant à la déportation. Vous savez, et toute la France sait aussi, que le décret a paru.

Ma maîtresse ne cesse pas de relire le billet qui finit par ces mots : « à moins que... » et, l'esprit à la torture, elle ne cesse pas non plus de répéter en s'interrogeant : « Il est un moyen de le sauver; ce moyen, il le sait; mais quel est-il donc?... »

Je passe, mes amis, sur ces trois dernières journées d'angoisse, du 19 au 22 fructidor; quant à la nuit prochaine, nous allons l'employer à faire des préparatifs de départ, car nous partons. Où allons-nous? Ceux mêmes qui doivent escorter les déportés ne le savent pas encore!

XII.

Qu'elle est admirable la puissance que donne le Seigneur à des créatures d'apparence si frêle qu'on croirait qu'un rien peut les briser! A part le saisissement éprouvé par ma maîtresse au reçu de ce billet crayonné qui lui annonçait l'arrestation de son mari, je ne lui ai pas vu un moment de faiblesse depuis six semaines qu'a commencé un nouveau temps d'épreuve dont nous ne pouvons entrevoir la fin qu'en regardant à l'autre bout du monde.

Mais le voyage au delà des mers n'est, jusqu'à présent, qu'un projet. L'événement du 18 fructidor ne nous a encore fait voyager que de Paris à Rochefort. C'est de là que je vous écris.

Quel départ, mes amis, et quel voyage!

Je reviens à la nuit du 22 au 23.

Un peu avant quatre heures du matin, nous quittions notre maison du faubourg du Roule. Ma maîtresse avait pris des vêtements d'homme : pantalon et veste d'ouvrier.

Dans l'ignorance où elle était de la longueur et des difficultés du voyage que nous allions entreprendre, elle avait tenté plusieurs fois de me faire renoncer à ma résolution de l'accompagner. Au dernier moment, elle me dit encore :

— Reste ici, Alain, pour que du moins je t'y retrouve, si je dois y revenir.

— Le seul moyen de nous y retrouver ensemble, répondis-je, c'est que j'y revienne avec vous.

Je vis que ma réponse lui disait bien tout ce que j'aurais souffert à l'attendre, car elle ne m'engagea plus à rester seul chez nous.

Mais il est grandement temps de nous mettre en route. Nous partons. La nuit est froide, il pleut. Nous marchons sous l'averse, en pleine obscurité, dans l'eau, dans la boue, qu'importe! Enfin nous revoilà devant ce sinistre Temple où, depuis quelques jours, nous sommes revenus tant de fois pour quêter des nouvelles.

Un détachement de chasseurs à cheval garde la porte de la prison. Ce n'est qu'à la lueur d'un réverbère que nous pouvons distinguer leur uniforme, car le jour ne paraît pas encore. Du côté où nous abordons la rue il y a des groupes que les agents de police retiennent à distance. Toutes les fenêtres des maisons voisines sont ouvertes et garnies de curieux. En bas, les chevaux piaffent; en haut, c'est comme un bourdonnement d'abeilles.

Un mouvement des cavaliers nous oblige à nous réfugier dans une allée que nous trouvons ouverte de l'autre côté de la rue.

Après quelques minutes passées dans ces ténèbres, où nous ne pouvons nous voir, je crois parler à ma maîtresse, que je savais près de moi : pas de réponse; elle n'est plus là. Je ne puis l'appeler et je ne sais où aller à sa recherche. J'entends alors le piétinement des chevaux, les jurements des chasseurs, ensuite un vrai tumulte au milieu duquel je distingue cette menace :

— Filez d'ici, mauvais gamins, ou je vous coupe en quatre!

Et puis les chevaux piétinent plus fort.

Presque aussitôt deux fuyards, qui se jettent dans l'allée, me repoussent au fond et ferment la porte sur eux.

— N'es-tu pas blessé? demande l'un des deux. Sa voix m'est inconnue.

— Non, lui est-il répondu; et on ajoute : — Je sais maintenant où l'on emmène les prisonniers.

Cette fois j'ai reconnu la voix de ma maîtresse. Je comprends qu'elle s'est rencontrée avec l'autre fuyard, qui s'était comme elle glissé entre les cavaliers pour surprendre le secret de leur route. Ce sont eux que le chasseur a menacés de son sabre.

Il n'a pas fallu beaucoup de paroles entre l'inconnu et ma maîtresse pour apprendre, l'un de l'autre, à quel titre chacun d'eux était intéressé à savoir où l'on allait conduire les prisonniers du Temple.

— Moi, nous dit l'inconnu, je suis le fils du président du conseil des Anciens, frappé par le décret de déportation; si je ne puis suivre mon père à l'étranger, je veux au moins l'avoir embrassé avant qu'il ait quitté la France.

— Moi, répondit ma maîtresse, je suis la femme d'un membre du même conseil, frappé par le même décret; mon mari a un important secret à me dire, duquel, peut-être, dépend sa délivrance. Je suis résolue à le suivre jusqu'à ce qu'il ait pu me confier ce secret. A tout prix, continua-t-elle, il faut que je trouve une voiture pour le rejoindre à Arpajon, où les déportés doivent s'arrêter ce soir.

— Ne vous inquiétez pas de cette voiture, répondit le jeune homme; vous et moi, nous arriverons ensemble à Arpajon.

— Mais je ne suis pas seule, objecta ma maîtresse.

Comme elle ne pouvait me voir, au fond de cette allée obscure, elle m'appela. Je m'avançai et répondis :

— Quand je devrai, pour vous suivre, faire la route à pied, je vous suivrai.

— Je vous prendrai tous deux, répliqua le fils du député; la carriole est grande assez pour quatre, et le cheval est vigoureux.

A peine finissait-il de parler qu'il y eut un nouveau mouvement parmi le détachement de chasseurs. Il faisait demi-jour. On vit sortir du Temple trois voitures, ou plutôt trois cages de fer roulantes à peine couvertes d'une toile. Elles renfermaient seize condamnés à la déportation, envoyés à Rochefort pour y être embarqués, « à moins qu'une rébellion de leur part ou qu'une tentative de délivrance par leurs amis n'autorisât l'escorte à les fusiller en route. » Les mots que j'écris là sont imprimés dans un papier que j'ai lu à Rochefort.

Le convoi se mit en marche.

Ma maîtresse et moi, conduits par notre jeune ami, — je puis lui donner ce nom, — nous avons trouvé au détour d'une rue voisine la carriole dont il nous avait parlé. Un véritable équipage de marchand parcourant les campagnes, où l'on n'a, pour s'abriter de la pluie, qu'une grosse toile tendue sur des cerceaux.

Le voiturier, qui attendait dans la carriole, aida ma maîtresse à y monter et à se placer au fond sur un lit de paille. Je m'assis à côté d'elle. Le fils du déporté se plaça sur la banquette de devant, auprès du voiturier, à qui il dit : — Nous allons à Arpajon; connais-tu la route?

— Non, répliqua l'autre; mais l'escorte des prisonniers me l'indiquera; nous ne la perdrons pas de vue.

Et aussitôt il se mit à la suivre, mais de loin, ainsi que le voulait la prudence.

Si nous nous revoyons un jour, je vous raconterai tout

au long ce voyage. Dans une lettre, je ne puis, comme dit ma maîtresse, que marquer d'un souvenir chacune de nos étapes. *La suite à la prochaine livraison.*

UN PAYSAGE AU SALON DE 1866.

Le paysage est aujourd'hui un des genres de peinture que l'on cultive avec le plus de succès. Les talents y sont nombreux et divers, pleins de souplesse et de variété; on sent que la séve circule abondamment dans cette branche de l'art. Sans doute, la prédilection d'une partie des artistes et du public pour le paysage a son explication avant tout dans quelques-unes de ces causes générales qui, seules, à un certain moment, peuvent imprimer à la masse des esprits une direction déterminée et susciter les talents qui donnent aux aspirations communes une expression vive et frappante; mais sans entrer dans cet ordre de considérations, qu'il serait trop long de développer, il est une autre cause de la supériorité qu'a prise le paysage de nos jours et dont il faut faire honneur aux peintres, c'est leur sincérité. Divisés par leurs tendances, cherchant les uns la couleur, et les autres le style, la beauté des formes, les grands aspects, la noblesse des lignes, ou bien le charme intime et les scènes familières de la nature, nos paysagistes (je parle des hommes de talent) ont pour la plupart en commun cette qualité inappréciable, la première, la plus essentielle de toutes : la sincérité. Ce sont des impressions naïvement et quelquefois profondément ressenties qu'ils nous communiquent, et c'est par là que



Salon de 1866; Peinture. — Un soir à la pointe de l'île Saint-Ouen, par E. Lavieille. — Dessin de E. Lavieille.

des artistes, dont les plus longs voyages n'ont pas dépassé la banlieue, nous touchent autant et plus que d'autres qui sont allés chercher au loin les sites les plus merveilleux et les plus renommés du monde.

M. Eugène Lavieille appartient à ceux-là. Il est de cette école nouvelle de Fontainebleau, qui a fait ses études parmi les grands arbres et les rochers de la forêt. Il y a vécu longtemps, et en toutes saisons, en reproduisant avec le même amour et la même vérité tous les aspects. Depuis, il a étendu quelque peu le cercle de son observation, sans cependant jamais s'éloigner beaucoup. Le paysage qu'il a exposé au Salon de cette année, *Un soir à la pointe de l'île Saint-Ouen*, a, comme tous ceux que nous connaissions déjà de lui, le charme d'une vive impression fidèlement rendue. Le peintre a saisi l'heure fugitive où il n'est déjà plus jour, où la nuit n'est pas faite encore. Le soleil incliné caresse de ses rayons obliques la cime des plus hauts arbres ou perce çà et là leur épais rideau; l'obscurité s'étend peu à peu sur les eaux qui semblent s'endormir; les pêcheurs amarrent leurs barques au rivage; les bruits du jour se taisent l'un après l'autre; bientôt tout ici sera fraîcheur, ombre, silence.

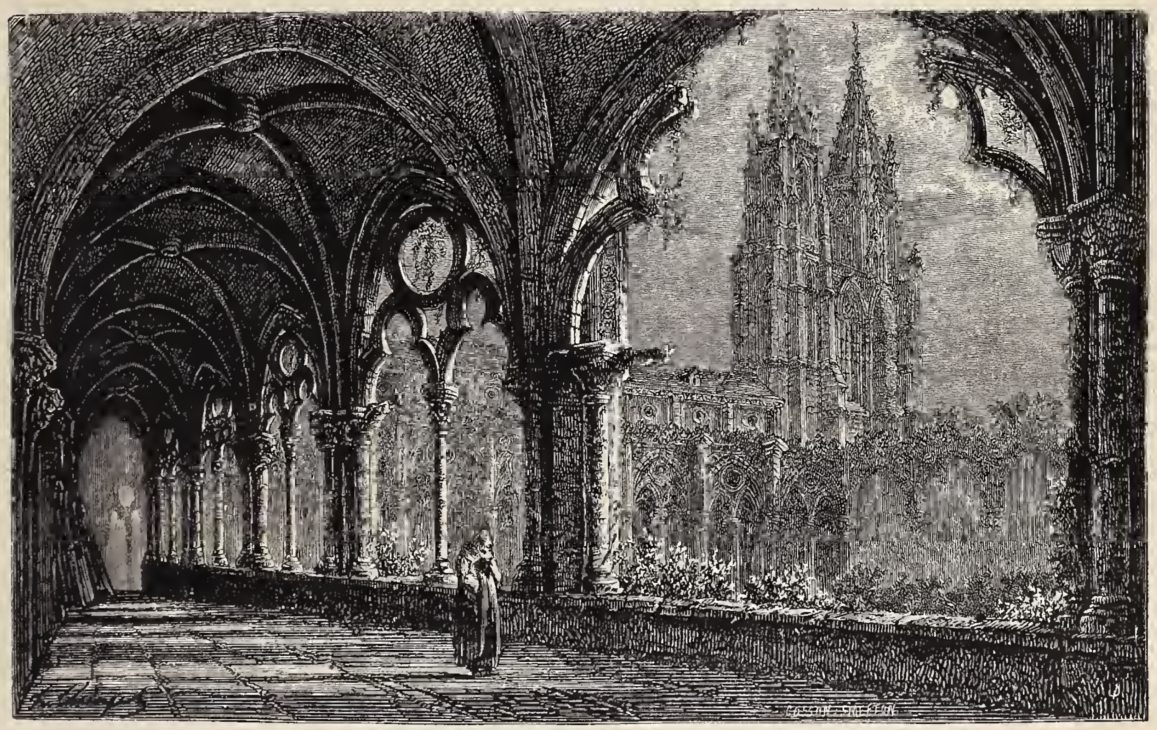
SAINT-JEAN DES VIGNES DE SOISSONS.

Les libéralités de Hugues de Château-Thierry, puissant seigneur qui voulait expier de nombreuses spoliations, et des lettres patentes de Philippe Ier, élevèrent, en 1076, la petite paroisse de Saint-Jean du Mont au rang d'abbaye royale. Trente arpents de vignobles ajoutés par Hugues à sa donation, en 1088, changèrent Saint-Jean du Mont en Saint-Jean des Vignes. Le fondateur y fut enseveli en 1095. «Sept cents ans durant, l'abbaye offrit, dit M. Fossé-Darcosse, le caractère unique peut-être d'un monastère dans lequel aucune réforme n'eut besoin d'être introduite.» Trente et un abbés réguliers s'y succédèrent jusqu'en 1565, époque où elle tomba en commende, c'est-

à-dire aux mains des évêques, des princes et des puissants. Le dernier abbé commendataire, Henri-Claude-Joseph de Bourdeilles, qui la conserva de 1778 à 1790, en tirait alors trente mille livres, sans compter ce qu'il fallait prélever pour l'entretien de soixante-quatorze religieux.

L'église, dont il ne reste plus que le portail et les tours, fut commencée, vers le treizième siècle, par les soins de Raoul, onzième abbé, qui régna de 1197 à 1234, trente-huit ans. Michel de Bouës, dix-huitième abbé, fit élever la nef au milieu du siècle suivant. Son successeur, Jean IV, dit Gouvion, entoura l'abbaye de hautes murailles dont une partie se voit encore aujourd'hui. L'achèvement de la nef est dû à Nicolas d'Azy, vingt-deuxième abbé, mort en 1441; les voûtes et le pavé, à Jean VII dit Prévost, vingt-cinquième abbé. Il ne manquait plus que les tours, lorsque Jean Milet, soixante-seizième évêque de Soissons, fit la dédicace de l'église, le 5 juillet 1478. Commencées par le vingt-huitième abbé régulier, Pierre de la Fontaine, qui mourut en 1516, les flèches ne furent achevées que dans la première moitié du seizième siècle. L'abbé Nicolas Prudhomme monta lui-même au sommet de la plus haute tour et y planta la croix, en 1520. L'histoire fournit peu de détails sur les parties accessoires; mais, à la première inspection, il est facile d'en déterminer l'âge et le style.

Charles-Quint a séjourné quelque temps à Saint-Jean des Vignes; il y signa, le 18 septembre 1544, les préliminaires de la paix qu'il avait fait proposer à François Ier. En 1547, des raisons stratégiques faillirent condamner l'abbaye à disparaître; mais elle n'échappa pas aux ravages des calvinistes. En 1568, un pillage cruel réduisit aux murailles les cours, les cloîtres, le réfectoire, la bibliothèque, l'infirmerie, l'appartement des hôtes, les archives; dispersa ou anéantit les ornements du culte, les vases sacrés, et tout ce qui constituait le trésor de l'abbaye. Les cloches furent fondues, et l'église convertie en écurie. On doit surtout déplorer la perte du maître-autel,



Cloître de Saint-Jean des Vignes, à Soissons. — Dessin de H. Clerget.

qui était dans l'origine tout entier recouvert d'or ducat. Saint-Jean des Vignes sortit rapidement de ses ruines. En 1645, seize cloches avaient été refondues. La plus grosse, qui existe encore dans la sonnerie de la cathédrale, fut bénie par Simon le Gras, évêque de Soissons et abbé de Saint-Jean, le même qui sacra Louis XIV, le 7 juin 1654, au défaut de l'archevêque de Reims. En 1790, les calamités s'appesantirent de nouveau sur la riche abbaye. On enleva pour les vendre les boiseries, les ornements, l'argenterie, les cloches et le carillon. La cathédrale a depuis racheté une partie des jeux du grand orgue, attribué à Cliquot. Puis vint 1793; cette fois, les mutilations furent sans remède. Lors du rétablissement du culte, l'église, qu'on ne pouvait songer à réparer, fut livrée, moyennant 4 000 francs, à un sieur Valot, maçon, à charge de démolir en conservant le portail et les tours, et de remettre le prix à M. le Blanc de Beaulieu, alors évêque de Soissons, pour être employé à l'entretien de la cathédrale. Depuis 1839, une somme de 18 244 francs a été consacrée à la consolidation des ruines, sous la surveillance du comité archéologique de Soissons, dûment autorisé en 1846 par le préfet de l'Aisne.

Ce qui reste de Saint-Jean des Vignes est encore imposant, et peut donner l'idée d'une splendeur qui n'est plus. On admire encore la façade, divisée en trois portails par quatre contre-forts richement ornés, qui montent du sol jusqu'à la naissance des clochers. Les flèches sont de hauteur inégale. Celle du nord, plus élevée et plus riche, le cède en beauté à la plus petite, que caractérise un goût plus sévère et plus pur. On remarque, dans les figures qui décorent la seconde, la naïveté et la force de l'expression, et la science des draperies; il faut surtout noter les proportions heureuses d'un beau Christ placé dans une fenêtre dont il forme le milieu; le corps et les bras tiennent lieu de croisillons. Nous signalons aussi, dans la tour du nord, la statue de Blanche d'Orléans, bienfaitrice de l'abbaye.

A peu de distance des tours existent encore quelques

bâtiments et de poétiques débris : le réfectoire avec ses *oculus* fleuronnés, et les deux cloîtres qui lui sont accolés.

« Le réfectoire est une pièce curieuse à visiter. C'est une grande et vaste salle, soutenue par des colonnettes très-sveltes et éclairée par des fenêtres à doubles compartiments d'un côté, et par des roses de l'autre. On voit encore dans ce réfectoire, que la manutention a fait couper en deux au moyen d'un plancher qui repose sur le tailloir des chapiteaux, quelques peintures murales. Sur la demande de M. du Sommerard et à la recommandation du comité des arts, ces peintures à fresque ont été préservées, en 1839, par des volets, de la poussière et de la dégradation.

» Le cloître de Saint-Jean affectait la forme d'un parallélogramme rectangle; il était adossé au réfectoire, au chapitre et à l'église, avec laquelle il communiquait. Il se composait de quatre galeries divisées en travées égales, et renfermant entre elles un espace carré arrangé en compartiment de jardin, au milieu duquel était une fontaine qui servait aux ablutions des mains. Cette sorte de cour carrée se nommait le Préau.

» Des quatre galeries de ce vaste promenoir, il n'en reste plus que deux, encore ont-elles beaucoup souffert et sont-elles dans un triste état de dégradation. Des quatorze travées qu'on distingue encore, trois à peine sont intactes. Chaque travée est divisée par un groupe de colonnettes qui se bifurquent pour soutenir une rosace découpée en lobes et surmontée d'une archivolte couverte de fleurons. Les voûtes sont traversées dans l'intervalle des arcs doubleaux par des nervures en dos de carpe, qui se croisent au sommet et retombent de chaque côté de la galerie sur des piliers formés par des groupes de colonnettes, et, contre le mur, sur des culs-de-lampe. Les piliers ou contre-forts correspondants aux arcs doubleaux se profilent à vive arête, hérissés de crochets et terminés par des dais richement ornés. Rien de plus fini que les chapiteaux, décorés de pampres, sculptés en feuilles et dessins variés, jadis rehaussés de peintures polychromes, ainsi qu'on peut encore le remarquer sur le tympan d'une porte qui communiquait à l'église. On y voyait aussi quelques têtes d'homme, des animaux bizarres, des masques, des chimères qui servaient de gargouilles.

» Malheureusement, le vandalisme a passé ici à plusieurs reprises; la plupart des branches d'ogives, ainsi que les fûts de ces colonnettes si légères, ont été brisés, les chapiteaux mutilés, dans les guerres de religion; abandonnées qu'elles sont au génie militaire, qui en a fait des magasins à tout usage, on ne pouvait espérer une parfaite conservation. C'est sous les yeux du génie que s'en sont allées, pierre à pierre, ces délicieuses constructions, objets d'éternels regrets pour la ville et pour les arts.

» Outre le grand cloître, qui est du quatorzième siècle, il y a encore ce qu'on appelle le petit cloître, élégante construction de la renaissance, avec des arabesques délicatement ciselées et des médaillons représentant d'admirables têtes de fantaisie. »

Nous avons emprunté les détails qui précèdent aux travaux de MM. Fossé-Darcosse et l'abbé Poquet, membres de la Société archéologique de Soissons. On trouvera des renseignements historiques plus complets dans les ouvrages de trois religieux de Saint-Jean des Vignes, Pierre Legris (1617), Claude Dornay (1663), et Charles-Antoine de Louen (1710).

FIGURES FANTASTIQUES.

Il n'est personne aujourd'hui qui n'ait remarqué, dans les beaux livres à miniatures du quinzième siècle, ou même dans les vieux voyageurs illustrés, quelques-uns de ces hommes acéphales, dont la partie supérieure du corps représente une face humaine. Les Chiquitos des missions de l'Amérique du Sud, les gens les moins érudits de la terre, mais les plus joyeux, se sont donné la satisfaction de représenter au vif cette bizarre caricature. D'Orbigny, dont tout le monde connaît les sérieuses études, décrit ce genre de mascarade, en ayant soin de prévenir le lecteur que les acteurs indiens étaient au nombre de quatre. « Ils avaient un bonnet qui leur couvrait tout le haut du corps jusqu'au bas de la poitrine, de manière à représenter une figure du ventre nu, sur lequel était peinte une large face; le reste du corps formait le bas d'un buste sans jambes. Rien de plus plaisant que de voir ces bustes marcher, et faire, avec leurs larges figures, les grimaces les plus extraordinaires par les contractions des muscles du ventre. » Cet étrange divertissement amusait la population du village de San-Ignacio, qui comptait plus de trois mille âmes.

ACCORD DE L'ESPRIT ET DU SENTIMENT.

Nous avons tous reçu les mêmes lois physiques et morales. Celui qui nous a donné l'esprit nous a aussi donné le sentiment; en nous donnant l'esprit et le sentiment pour guides, il ne les a pas donnés ensemble pour que nous ne consultions que l'un des deux. Nous ne devons jamais les séparer en raisonnant : partout où ils sont d'accord se trouve une vérité immuable; au contraire, tout ce qui est diamétralement opposé à cet accord est une erreur évidente. C'est de cet accord que procède la faculté que nous nommons jugement, dont manque celui qui a pris l'habitude de ne pas les réunir. Et cet accord est le point harmonieux de notre existence. *Le vieux Philosophe.*

CAUSERIES HYGIÉNIQUES.

Suite. — Voy. p. 26, 130.

LE CAFÉ.

Il est une famille botanique, celle des rubiacées, qui a eu le rare privilége de fournir à l'hygiène et à la médecine trois plantes diverses par leurs applications, mais singulièrement rapprochées par leur haute utilité pour l'homme : le café, l'ipéca et le quinquina. Elles ne disparaîtraient pas aujourd'hui sans laisser dans la série de nos aliments comme de nos médicaments un vide extrêmement regrettable. Il appartient à la médecine proprement dite de faire ressortir l'importance pratique de l'acquisition de ces deux médicaments héroïques : de l'ipéca, dont l'utilité est si usuelle et si journellement invoquée qu'il serait difficile de s'en passer actuellement; du quinquina, grâce auquel le médecin, comme on a pu le dire sans exagération, est très-positivement, dans des cas déterminés, l'arbitre du salut ou de la mort de son malade. L'hygiéniste consent à ces éloges bien justifiés, mais il s'occupe plus volontiers, dans cette *famille* si secourable, du dernier venu, du plus discuté, du plus répandu sans doute, du café. Singulières vicissitudes que celles de ce produit qui, après avoir subi l'anathème des gens d'esprit, les sarcasmes des médecins, les calomnies du vulgaire, s'est malgré cela (ou à cause de cela) si bien introduit dans nos mœurs qu'en 1862 il figurait dans le chiffre de nos importations pour le nombre véritablement effrayant de 31 492 485 kilogrammes; et la progression a été sans cesse croissant depuis cette époque. Où s'arrêtera-t-elle? Il est difficile de le dire. Est-il utile qu'elle s'arrête? Il sera plus facile de répondre à cette question.

Le café et le thé se partagent géographiquement le

domaine de la sensualité. L'Angleterre, la Hollande, les États-Unis, où le thé est en vigueur, ne consomment que des quantités relativement médiocres de café. En France, au contraire, où l'on boit très-peu de thé, on use du café sur une grande échelle, et il semble que nous cherchions à justifier par cette large consommation de la boisson intellectuelle par excellence, cette sorte de suprématie de l'esprit que l'Europe nous accorde, et dont nous jouissons avec une satisfaction béate qui pourra bien, si nous n'y prenons garde, avoir son réveil. Quoi qu'il en soit, il est curieux de voir le thé et le café se suppléer ainsi. Il est un petit peuple, laborieux et sagement libéral (deux bonnes qualités) qui se signale à la fois par la plus grande consommation individuelle de tabac, de thé et de café, c'est le peuple belge. Que les moralistes trouvent, s'ils le peuvent, le rapport qui existe entre ces qualités et ces défauts; il nous suffit que le fait soit constaté. La chimie, qui perce bien des secrets, mais qui voudrait trop les pénétrer tous, a jeté un nouveau jour sur la parenté remarquable du thé et du café, en montrant que ces deux stimulants du système nerveux renferment un même alcaloïde sous deux noms différents : la théine et la caféine. C'est en effet le même principe avec les mêmes qualités physiques, la même composition élémentaire. Il ne faudrait pas en conclure que le thé et le café ont une même action. A cet alcaloïde sont, en effet, associés dans ces deux substances des principes différents et qui en font des agents rapprochés, sans doute, mais parfaitement distincts.

Qui ne connaît le caféier, et n'a vu, au moins dans nos serres, des spécimens de cet arbuste précieux? L'élégance de son feuillage, l'arome suave de ses fleurs, le mélange sur le même pied de fruits à divers degrés de maturité, dont les nuances vertes et rouges se marient de la façon la plus agréable, donnent au caféier une physionomie particulière qui flatte la vue et l'odorat, et qui constitue une promesse pour le goût. La *précieuse fève de l'Yémen*, suivant la paraphrase obligée des poëtes, n'est autre chose que l'épisperme du caféier. Le même fruit contient deux, trois, quatre graines, quelquefois une seule par avortement de l'autre, et, dans ce cas, ainsi qu'on le constate souvent pour le café moka et le rio-nuñez, la graine persistante a une forme assez régulièrement globuleuse. La cueillette des grains du café s'opère successivement et au fur et à mesure de leur maturation, et on les extrait des fruits qui les contiennent en utilisant soit leur dessiccation spontanée, soit l'intervention de certains moyens mécaniques. C'est dans cet état d'isolement qu'ils sont dirigés sur les pays de consommation.

Les sortes commerciales du café sont nombreuses; on les désigne par leur provenance géographique et leur forme; leur aspect, leur arome et leur valeur ont établi entre elles un classement qui en détermine le prix. Le moka, le bourbon, le martinique, le java, etc., sont les plus usuelles de ces espèces de café. Le mélange de quelques-unes d'entre elles réalise pour certains gastronomes le *nec plus ultrà* des qualités sapides et odorantes de ce produit.

La préparation du café est toute une étude qui a ses difficultés, mais qui a aussi son prix. La chimie, de laquelle tous les arts humbles ou élevés sont, depuis quelques années, devenus tributaires, n'a pas dédaigné de jeter sa lumière sur quelques faits demeurés jusqu'ici dans le domaine vulgaire de la cuisine; elle a théorisé certains de ces procédés routiniers, et a perfectionné certains autres. La torréfaction du café et la confection de ce breuvage aromatique ne sauraient, sans compromettre sa suavité, s'éloigner aujourd'hui des règles scientifiques qu'elle leur assigne. La torréfaction gonfle le tissu du grain de café, le caramélise, étale sur de plus grandes surfaces les huiles volatiles et fixes qu'il renferme, produit certaines subtances pyrogénées, et lui fait perdre environ 17 pour 100 de son poids. La torréfaction convenablement conduite et qui s'opère sous une température de 250 degrés donne au café une couleur rousse recherchée des gourmets; celle qui est poussée trop loin le charbonne et préjudicie non moins à sa saveur qu'à ses qualités alimentaires. M. Payen a démontré, en effet, que 100 grammes de café roux fournissant 25 grammes d'extrait, le café marron n'en donne que 19, et le café brun 16 seulement. L'économie et la sensualité sont donc intéressées au même degré à ce que cette opération préliminaire si importante soit bien conduite.

Rien n'est plus délicat que la torréfaction du café, si ce n'est la préparation de son infusé : aussi la classique et utile Dubelloy tend-elle, sur beaucoup de tables, à être remplacée par ces appareils élégants qui réunissent sur le même support et le récipient où l'eau entre en ébullition, et celui où elle agit sur la poudre de café. Les gourmets, à l'exemple de Delille, ne permettent pas que la cuisine usurpe sur eux *ce soin délicieux*, et ils s'en trouvent généralement bien. Le café est, en effet, un de ces aliments qui ne souffrent ni la médiocrité de la qualité ni celle de la préparation, et il n'y a pas de milieu entre un breuvage suave et distingué à la fois, et cette boisson noirâtre, d'une saveur d'empyreume et de marc, de laquelle Brillat-Savarin a dit, dans un élan de verve et d'indignation gastronomiques, qu'un tel breuvage était bon tout au plus « à gratter le gosier d'un Cosaque. » C'était vif, mais vrai.

Le mode de confection du café est une condition de bonne qualité. La pureté de ce produit en est une non moins indispensable. Or, il est peu de substances que la sophistication, cette Locuste éhontée, n'ait tourmentées avec plus d'impudeur. Qu'on en juge plutôt : des grains altérés par un excès d'humidité et ayant subi, par l'augmentation du poids et la perte de l'arome, une double cause de dépréciation; du café artificiel préparé de toutes pièces avec de l'argile habilement colorée; des grains torréfiés fabriqués avec un mélange de farines de maïs, de seigle, d'orge, et quelques centièmes de vrai café torréfié, pétris ensemble, moulés et séchés; du café torréfié et moulu dans lequel, indépendamment de la chicorée, ont été retrouvés de la sciure d'acajou, du cinabre, du foie de cheval séché et pulvérisé, de l'ocre rouge, etc., etc. : telles sont les adultérations possibles de cette précieuse graine. J'en passe, et des meilleures. Une police judiciaire, attentive et sévère en même temps, est certainement légitime en présence d'attentats aussi cyniques à la santé et à la bonne foi publiques, et on ne peut qu'applaudir à la réglementation administrative qui interdit à un mélange de café et d'une autre substance l'usurpation du nom de *café*, et qui oblige, pour l'enrobage au sucre comme pour le mélange de chicorée, à indiquer les proportions réelles des composants. L'hygiène complète l'office de la loi, en signalant aux consommateurs la nécessité de ne jamais acheter de café autrement qu'en grains, de l'examiner d'une manière attentive, et de se défier de ces mélanges de poudres qui défient souvent l'œil le plus exercé.

Il n'est personne qui n'ait constaté avec une complaisance sensuelle, et sur lui-même, les effets que produit cette boisson. Le cerveau est doucement stimulé, il échappe dans une certaine mesure au sentiment des réalités pesantes de la vie et au joug de la lassitude; les idées coulent avec une fluidité inconnue, la mémoire est surexcitée : c'est, en un mot, une boisson intellectuelle dans toute la force du mot. Balzac a dit que les sots étaient plus ennuyeux quand ils avaient pris du café. Cela revient à dire qu'ils sont plus loquaces, et ce fait ne doit pas être porté à

la charge du café, qui n'a jamais affiché la prétention de donner de l'esprit aux gens qui n'en ont pas. Tissot et Hahnemann n'ont pas jugé favorablement cette stimulation artificielle au point de vue de ses effets consécutifs, et le second de ces auteurs a volontiers accusé le café de la déchéance de l'esprit, qui, au lieu d'enfanter, comme autrefois, des chefs-d'œuvre, se dépense aujourd'hui dans des productions abondantes, mais artificielles et éphémères. C'est beaucoup dire, et le problème de l'affaiblissement de la force intellectuelle (si affaiblissement il y a) est plus complexe que ne le pensait le père de l'homœopathie. Balzac s'est fait l'écho de ces graves inculpations : « Il y a, dit-il, obligation pour tous les papas et les mamans d'interdire sévèrement le café à leurs enfants, s'ils ne veulent pas avoir de petites machines sèches, rabougries et vieilles à vingt ans. » Le tableau est certainement forcé, mais il est incontestable que cette stimulation est au moins inopportune pour l'enfance; elle est au contraire extrêmement utile aux vieillards, principalement à ceux qui sont lourds, flegmatiques, obèses, qui s'endorment après le repas du soir, et que cette torpeur digestive met sur le chemin de l'apoplexie. Formuler d'un seul bloc un jugement sur l'utilité ou le danger d'un aliment sans acception des cas où on en fait usage, c'est tout simplement tomber dans l'absurde. Il est des personnes auxquelles le café convient manifestement; il en est (et c'est le plus grand nombre) auxquelles il ne fait ni bien ni mal; il en est (et c'est l'exception) qui, maigres, nerveuses, irritables, doivent s'en abstenir. La question de climat doit entrer en ligne de compte : le café fournit, en effet, à la vie créole un instrument très-opportun de résistance à l'action débilitante de la chaleur, et l'on sait tout le parti qu'en tire l'hygiène de nos soldats, depuis que l'usage de cette boisson est devenu réglementaire en Algérie.

Le café est-il un aliment, c'est-à-dire contribue-t-il directement à réparer les pertes de l'économie? Ou bien, comme on l'a prétendu, se borne-t-il à rendre moins actif le mouvement de destruction de nos tissus, et, par suite, moins énergique le besoin de réparation alimentaire? La discussion est ouverte, et ne sera probablement pas close de longtemps. On peut, en attendant, s'en tenir à la sensation non équivoque de restauration des forces et d'apaisement de l'appétit qui suit l'ingestion du café, et en conclure aux propriétés alibiles du café. La richesse de la caféine en azote est une présomption chimique en leur faveur.

En somme, le café, *pris sans excès*, est une boisson agréable qui stimule doucement le cerveau, active la digestion stomacale, augmente la contractilité de l'intestin et répare incontestablement les forces. Mais ce *poison lent* de Fontenelle ne saurait plus être considéré comme inoffensif quand on en abuse. C'est toujours la même question de *mesure*.

Le café au lait est devenu, depuis un certain nombre d'années, le point de mire des incriminations adressées à ce précieux aliment, et on lui a fait un procès à notre avis très-injuste. Dernièrement encore des expériences grossières, desquelles il résulte que le café empêche la coagulation du lait, ont été le signal de la reprise des hostilités. Si on veut parler du café des portiers de Paris, c'est-à-dire de ce liquide louche préparé avec du café suspect, mélangé de chicorée plus suspecte, et étendu par du lait équivoque, nul doute qu'un litre de cette boisson ne constitue un déjeuner très-reprochable au point de vue de l'hygiène; mais une tasse d'un café au lait dont les deux facteurs sont excellents ne saurait avoir que les qualités d'un aliment bon, savoureux et très-suffisamment réparateur.

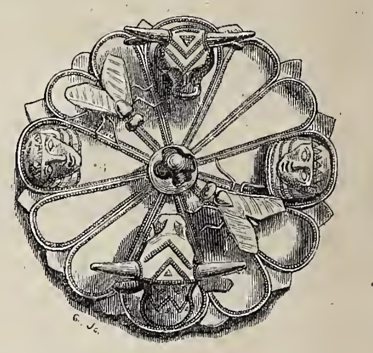
Que les dégustateurs de café se rassurent donc, mais qu'ils ne s'endorment pas et qu'ils veillent attentivement à la bonne qualité de leur aliment favori. Qu'ils veillent aussi à ne pas en abuser, et à ne pas se créer une servitude telle qu'ils ne puissent s'abstenir de café, à l'occasion, sans voir leur pensée languir ou sans tomber sous les étreintes maussades de la migraine. Voltaire, qui prenait beaucoup de café, avait eu le bon esprit de s'en tenir à une infusion très-légère; ainsi doivent faire les hommes de travail, qui tiennent plus à la profondeur et à la sûreté de leurs conceptions qu'à une fécondité intellectuelle maladive.

LES COLLECTIONS DE LUYNES

AU CABINET DES MÉDAILLES.

Voy. p. 15.

Le bijou dont l'image accompagne cet article fait partie des belles collections données par M. le duc de Luynes au cabinet des médailles.

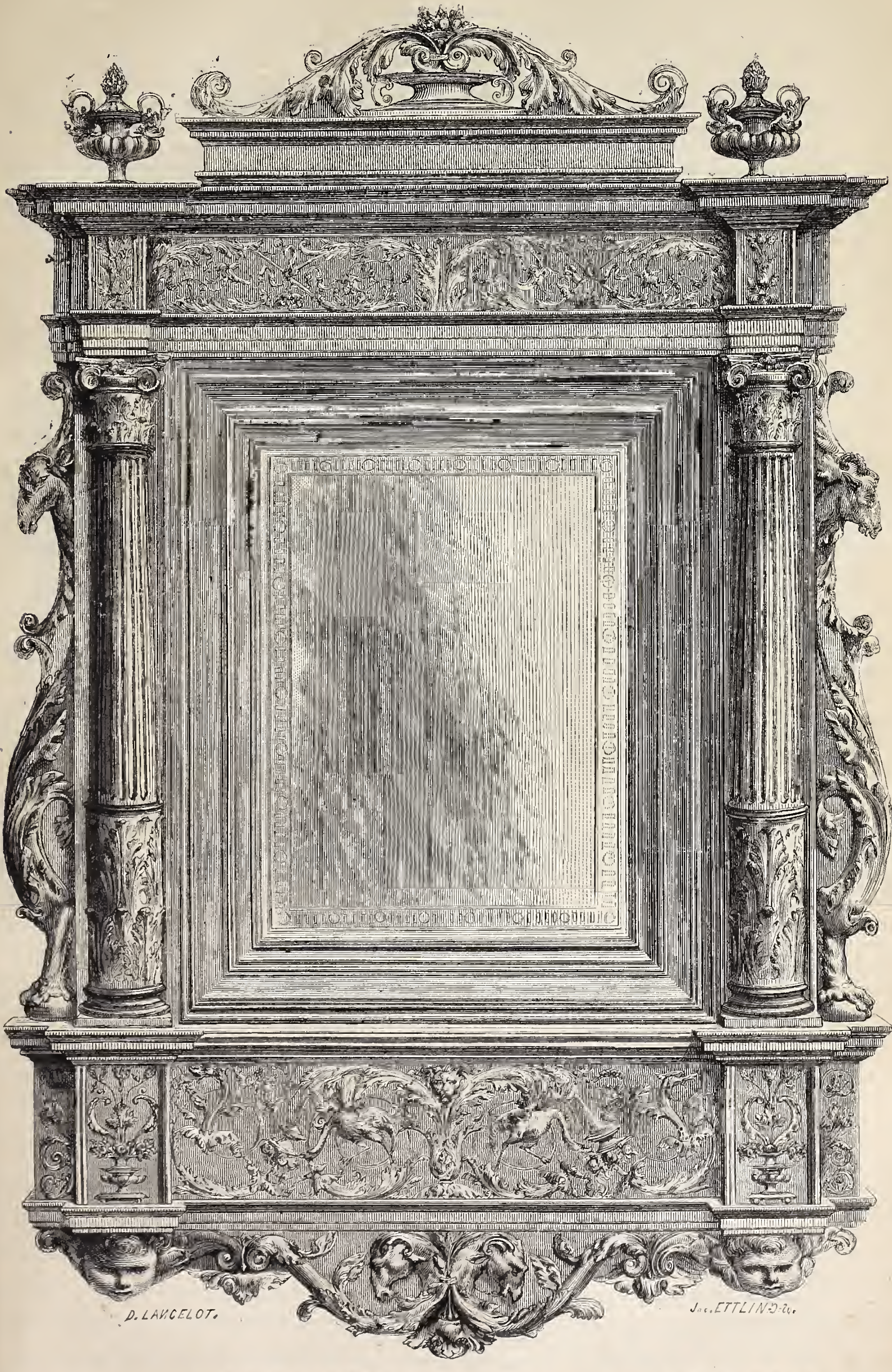


Bijou antique de la collection de Luynes.

Ce bijou est formé d'une mince feuille d'or sur laquelle ont été rapportés et soudés, par des procédés aujourd'hui inconnus, les mouches, les têtes d'homme et de bœuf, qui en ornent la face, et les fils granulés qui dessinent comme les pétales d'une fleur autour du point central où une pierre bleue se trouve enchâssée. Il est muni au revers d'une tige creuse qui devait servir à le tenir attaché; mais on ne saurait dire précisément de quelle manière il était porté. Peut-être est-ce un amulette, et, dans ce cas, les ornements auraient un sens symbolique que nous n'essayerons pas de pénétrer. Les têtes d'homme, dont la coiffure fait d'abord penser à l'Égypte et à l'Orient, se rapprochent encore plus par le caractère de certaines sculptures grecques de style ancien. Le travail, d'une finesse et d'un goût exquis, laisse incertain si l'on doit attribuer cet ouvrage aux Grecs ou aux Étrusques, également passionnés pour les bijoux, également habiles dans l'art de les fabriquer. Dès l'époque la plus reculée ces peuples semblent y être parvenus à un degré de perfection où n'ont pu atteindre ceux qui ont essayé de les imiter.

Le grand orfévre florentin Benvenuto Cellini raconte dans ses Mémoires que le pape Clément VII le fit appeler un jour au Vatican pour lui montrer un collier d'or étrusque, d'une finesse admirable, que le hasard venait de faire découvrir dans quelque hypogée des maremmes pontificales : « Hélas! dit à cette vue le grand artiste, répondant au pontife qui lui proposait ce chef-d'œuvre comme modèle; mieux vaut pour nous chercher une voie nouvelle que de vouloir égaler les Étrusques dans le travail des métaux. Entreprendre de rivaliser avec eux serait le sûr moyen de nous montrer de maladroits copistes. »

UN MIROIR DE LA RENAISSANCE.



Cadre en bois sculpté, de la collection de M. Demachy. — Dessin de Lancelot, d'après une photographie de Franck.

Le *Musée rétrospectif*, exposé au palais de l'Industrie l'automne dernier, offrait, parmi un grand nombre de modèles précieux pour toutes les industries qui confinent à l'art, plusieurs exemples d'encadrements aussi remarquables par l'invention et le goût que par la perfection du travail. Dans ce nombre, il faut placer le cadre de miroir en bois sculpté que reproduit notre gravure. C'est un ouvrage italien du seizième siècle. Il n'est personne qui n'admire les justes proportions de son architecture et la finesse de ses ornements, distribués avec tant de mesure et ciselés d'une main si délicate.

Il faut bien avouer que de pareils meubles contrastent par leur élégance exquise avec la banalité ou la pauvreté prétentieuse de la plupart de ceux dont le luxe même se contente aujourd'hui. Que d'emprunts vainement faits à toutes les époques et à tous les styles! quelle inutile dépense de richesses surchargées, entassées! que d'habileté véritable souvent perdue dans ces productions sans harmonie, sans beauté! L'art y demeure étranger. Au contraire, aux époques où il est vraiment florissant, l'art est partout mêlé aux industries qu'il doit vivifier; il découvre les lois constantes qui règlent la forme, le style et l'ornement, en consultant les besoins auxquels ces industries doivent satisfaire, les matières qu'elles emploient, la destination des objets et la place qu'elles doivent occuper. Alors les plus grands artistes ne dédaignent pas de leur donner des conseils et des modèles; à leur exemple, et sous leur direction, se forment d'excellents ouvriers bientôt artistes de mérite à leur tour, et partout on sent régner un esprit supérieur à l'œuvre.

MADEMOISELLE DE CLARET.

LETTRES ÉCRITES PAR ALAIN BEAUSIRE, SON ANCIEN SERVITEUR.
1784-1798.

Suite. — V. p. 218, 226, 242, 250, 258, 266, 277, 282, 290.

XII.

Suite.

Arpajon. Forcés, pour ne pas éveiller les soupçons, de prendre de temps en temps par quelque chemin de traverse au bout duquel nous regagnions la route, il se trouva que le convoi était entré à Arpajon depuis une heure quand notre carriole s'arrêta en vue de la ville. Le voiturier, qui n'était comme moi qu'un fidèle serviteur déguisé, nous ayant fait descendre, ainsi qu'il avait été convenu : ma maîtresse d'abord, sur le bas-côté à droite de la route; son maître un peu après, mais à gauche, et moi, enfin, sur la chaussée, il continua son chemin jusqu'à l'autre extrémité d'Arpajon où il devait faire reposer le cheval.

Nous trois, marchant à distance et comme inconnus l'un de l'autre, nous sommes arrivés presque en même temps, par des rues différentes, sur la grande place où donnent précisément les fenêtres de la prison.

La curiosité qu'excitait le convoi des déportés y avait attiré tant de monde, qu'on ne fit pas plus attention à nous que si nous avions été du pays. De sorte que, nous séparant et nous rencontrant tour à tour, il nous fut possible de nous communiquer ce qu'on racontait du traitement fait aux prisonniers. On les avait entassés dans deux cellules dont la plus grande pouvait au plus contenir trois personnes. Il y eut une rumeur dans la prison; cette rumeur gagna jusque sur la place.

Un officier municipal survint. On sut aussitôt qu'il allait donner l'ordre de placer ces malheureux dans une salle où il leur serait possible de respirer. Des hommes portant des bottes de paille le suivaient, ce qui prouva qu'on ne forcerait pas les prisonniers à coucher sur la terre nue, comme ils en avaient été menacés.

On avait crié « Bravo! » sur la place quand l'officier municipal était entré dans la prison; à sa sortie, la foule l'entoura pour le féliciter, et même une main serra la sienne, une main de femme.

— Si je n'avais pas craint de le compromettre, nous dit ma maîtresse, je l'aurais remercié à genoux.

Nous sommes revenus plusieurs fois dans la journée sur cette même place; à minuit nous y revenions encore.

Comme, de l'endroit où nous étions, on entendait distinctement la voix des gendarmes, qui jouaient et buvaient en gardant à vue les prisonniers dans leur chambre, pendant le repos des cavaliers de l'escorte, ma maîtresse supposa qu'on pouvait entendre de même dans la prison ce qui se disait au dehors. Elle fit part de sa remarque à notre jeune compagnon de voyage.

— On est heureux de pouvoir au moins souhaiter une bonne nuit à son père, dit-il parlant très-haut. Parlant plus haut encore, ma maîtresse ajouta : — Et on a bien courage quand on se souvient de Claret.

Nous n'avons pas pu savoir si ces paroles avaient été entendues par ceux qu'elles intéressaient, car une patrouille qui venait vers nous, au pas accéléré, nous obligea à quitter la place.

Notre souci n'étant plus que de gagner l'extrémité de la ville, nous y avons trouvé la carriole qui nous attendait. Notre conducteur avait eu le temps de prendre des renseignements sur la route qu'il devait suivre; il se dirigea sur Étampes, où nous sommes arrivés avant le convoi. Notre fatigue, après ces deux nuits passées, était si grande que, durant cette seconde étape du voyage, nous n'avons fait qu'un somme.

Je vous disais, mes amis, que je ne donnerais qu'un souvenir à chacun de nos points d'arrêt, et je me laisse aller au courant de ma plume, avec le même abandon que si je vous parlais. Nous devons encore rester deux jours à Rochefort; j'aurai le temps de vous dire la fin du voyage, avant que nous nous remettions en route pour Paris.

XIII.

Ce matin, ma chère maîtresse m'a surpris la plume en main, assis devant une feuille de papier blanc, et cherchant dans ma mémoire afin de continuer, à votre intention, sans trop de bavardage, mais aussi sans rien oublier d'essentiel, l'histoire de notre voyage à Rochefort. Elle m'a demandé ce qui me préoccupait à ce point. Je le lui ai dit.

— Ta lettre est faite, m'a-t-elle répondu; tu n'as qu'à envoyer à tes amis de Chanceaux copie des feuillets sur lesquels j'ai noté, chaque soir, l'événement de la journée depuis notre départ de Paris.

Je n'avais pas encore eu le temps de la remercier de sa proposition, que déjà elle était partie pour aller me chercher chez elle son précieux cahier de notes.

Faut-il vous dire si je l'ai reçu avec reconnaissance et si je l'ai lu avec attendrissement!

Elle dit simplement les choses comme elles se sont passées; elle ne blâme rien; elle n'accuse personne, et garde le silence sur ce qu'elle a souffert. Dans le malheur avoir à la fois la dignité et le courage, comme c'est bien elle!

Je vais donc copier religieusement pour vous tout ce qui la concerne. Quant au bien qu'elle pense de son vieux serviteur, j'en laisse la preuve là où elle est écrite de sa main; mais j'ai l'espoir qu'elle vous l'écrira un jour elle-même. Puissions-nous relire cela ensemble. Dans tous les cas, si une pareille lettre vous arrive, serrez-la soigneu-

sement. Ce sont de ces choses qu'il est bon de conserver dans les papiers de famille.

Je reprends le récit où je l'ai laissé hier. N'oubliez pas, chers amis, que je ne suis plus que le copiste de ma maîtresse; c'est elle maintenant que vous lisez.

—

10 septembre 1797 (24 fructidor), à Étampes. Je sais d'aujourd'hui un nom que je n'oublierai jamais, celui de l'adjudant général Hochereau. Cet officier n'a qu'une mission d'humanité auprès des prisonniers : il est chargé de pourvoir à leur subsistance jusqu'au jour de l'embarquement à Rochefort.

Je m'étais trouvée plusieurs fois sur son chemin depuis l'arrivée du convoi à Étampes, et toujours il m'avait regardée avec une attention qui m'inquiétait. Sous son regard je me sentais plus gênée que devant tout autre dans mon costume d'homme. Au détour d'une rue, je le rencontrai de nouveau. Il causait avec deux autres officiers et portait sous son bras un très-grand portefeuille. J'allais passer outre, espérant l'éviter. Il m'aperçut, interrompit sa conversation et m'accosta.

— Petit, me dit-il, puisque je te retrouve encore flânant par ici, débarrasse-moi de cela et suis-moi.

Il me tendit le portefeuille. Comme j'hésitais à le prendre, il ajouta, mais parlant de façon à n'être entendu que de moi :

— Aimes-tu mieux te faire arrêter, citoyenne?

Je pris vivement le portefeuille, et je suivis l'adjudant.

Quand nous fûmes arrivés à la porte de l'hôtellerie où il est logé, il m'indiqua le numéro de sa chambre et ajouta :

— Monte, et attends-moi.

J'obéis, et pendant un temps qui me sembla bien long, je l'attendis, me demandant ce que pouvait avoir à me dire cet homme que mon déguisement n'avait pas trompé, mais qui n'était certainement pas un ennemi pour moi, puisqu'il m'avait signalé le danger auquel m'exposaient mes allées et venues dans les rues d'Étampes.

Lorsque son entretien avec ses amis fut terminé et qu'il eut pris congé d'eux, il vint me retrouver.

Je m'attendais à subir un interrogatoire, et j'étais décidée à confier le reste de mon secret à l'honneur du clairvoyant officier qui en avait deviné une partie. Je n'eus rien à lui apprendre, pas même mon nom. Il le savait, et me le dit dès que nous nous retrouvâmes tête à tête.

Une fois, avant mon divorce, il avait eu occasion de me voir chez moi, où il était venu en solliciteur. Il paraît que mon intervention auprès du citoyen Stanislas Rovère, alors conventionnel puissant, lui avait été utile.

Hier, à Arpajon, il m'a reconnue, et, me retrouvant aujourd'hui à Étampes, il a saisi le prétexte du portefeuille qui l'embarrassait pour m'attirer chez lui. Il voulait d'abord m'apprendre que notre conversation de la veille, à minuit, sous les fenêtres de la prison, avait été entendue par les prisonniers, mais aussi qu'elle avait donné l'éveil contre nous à leurs gardiens; ensuite, il avait hâte de me dire qu'une pareille imprudence, se renouvelant, aurait pour double résultat de nous perdre et d'aggraver les mesures de rigueur qui ont été prises contre ceux qui nous intéressent.

J'ai promis de ne plus tenter que ce qui pourrait ne compromettre que moi; mais, en revanche, je me suis réservé de tout oser pour me rapprocher du condamné et pour entendre de sa bouche le complément de la phrase de son billet commençant par ces mots : « à moins que... » Cette phrase, je la complète ainsi : « à moins que quelqu'un se dévoue pour me sauver. »

Quelqu'un, c'est moi; et peut-être est-il encore temps de venir à son secours.

A l'expression du visage de l'adjudant Hochereau, pendant que j'exposais fermement ma résolution, il a été évident pour moi qu'elle l'intéressait; seulement, il ne l'attribue pas à sa vraie cause. Par ses demi-mots, par ses réticences même, il m'a laissé deviner qu'il voyait en moi une femme divorcée qui a des torts à réparer envers le mari dont un jugement la sépare. Je suis, suppose-t-il, une coupable repentante, qui cherche l'expiation dans le dévouement. Je ne l'ai pas détrompé; à quoi bon? Cette supposition ne m'ôte rien de ma propre estime, et elle lui fait si bien comprendre que je veuille tout risquer pour atteindre mon but!

—Bien qu'on ne m'ait pas confié la garde des déportés, m'a-t-il dit, il est positif que si je connaissais un complot tendant à favoriser leur évasion, loin d'y participer, je le dénoncerais; mais comme il ne s'agit que d'une simple entrevue désirée par quelqu'un qui m'a rendu autrefois un grand service, comptez sur moi, nous arrangerons cela à Orléans avec la citoyenne Angélier, ma belle-sœur, qui demeure place du Martoi, numéro 7. Je la verrai dès l'arrivée du convoi. Une heure après, vous n'aurez plus qu'à vous présenter chez elle et à dire mon nom. Mais, ajouta-t-il, par prudence, ne vous montrez pas demain à Arthenay, où nous devons nous arrêter pour dîner.

Par prudence encore il s'est hâté de me congédier. Comme j'arrivais au bas de l'escalier, il m'a crié d'en haut, avec la brusquerie que donne l'habitude du commandement : — Surtout, petit drôle, n'oublie pas mes ordres! »

11 septembre (25 fructidor), à Arthenay.— Docile aux instructions de mon protecteur, j'ai résisté à mon désir de me montrer aux abords de la prison. Conduisant au pas le cheval qui est resté attelé à la carriole, j'ai été attendre, à la descente de la route, Alain et notre jeune compagnon de voyage. Tous deux étaient restés en arrière pour recueillir et pour m'apporter quelques nouvelles des prisonniers. Quand ils sont venus me rejoindre, j'ai eu un grand chagrin, et j'ai beaucoup perdu de l'espoir qui me donnait tant d'impatience d'arriver à Orléans. L'adjudant général Hochereau est rappelé à Paris.

L'ordre de partir était si pressant, qu'il n'a pas pu même présider à la distribution des vivres dans la prison.

J'ai eu soin d'écrire le nom et la demeure de la personne à qui il devait me recommander; mais voudra-t-elle me croire sans preuve, et que pourra-t-elle sans lui? Je la verrai cependant.

Même jour, à Orléans.—Je ne m'étais pas trompée; le départ du citoyen Hochereau pour Paris devait m'être funeste, et pourtant, sa présence à Orléans n'était pas indispensable à l'accomplissement de sa promesse.

Il m'a été prouvé que ce digne homme, même dans la précipitation du départ, ne m'avait pas oubliée.

Nous étant remis en route longtemps avant que le convoi des prisonniers eût quitté Étampes, c'est aussi avant lui que nous sommes arrivés, ce soir, à Orléans.

Il aurait été imprudent de faire entrer la carriole dans la ville. Tandis qu'Alain la remisait sous le hangar d'une petite ferme et menait à l'écurie notre vaillant cheval, le fils du déporté et moi nous nous sommes rendus, lui chez un ami de son père qui habite Orléans, moi chez la belle-sœur de l'adjudant général.

Je frappai longtemps à sa porte; enfin, une petite servante, l'entr'ouvrant à peine et se disposant déjà à la refermer, me répondit que sa maîtresse était sortie. Elle allait me laisser dehors, sans autre explication, lorsque je me hasardai à lui dire que je venais de la part du citoyen Hochereau. A ce nom, elle me fit de la tête un petit signe d'assentiment, s'effaça pour me livrer passage et ferma vivement la porte derrière elle.

Cette enfant, pensai-je, va m'avouer qu'elle obéissait à l'ordre de sa maîtresse en m'annonçant que celle-ci était sortie, et tout à l'heure je serai en présence de la personne qui peut me donner accès dans la prison d'Orléans. Mon espérance fut cruellement trompée.

La petite servante m'affirma de nouveau qu'elle était seule à la maison. « Mais, ajouta-t-elle, toute fière de me prouver qu'elle avait été admise dans la confidence d'un secret, puisque vous venez de la part du beau-frère, je peux vous dire que ma maîtresse a rempli ses intentions à l'égard de la citoyenne qu'il protége. Celle-ci est maintenant chez le concierge de la prison, déguisée en servante, et se prépare à servir les prisonniers qu'on attend. »

Au moment où la petite servante achevait de m'apprendre cette étrange et désolante nouvelle, il y eut un grand bruit sur la place, bruit de voix, de roues et de chevaux. Les trois cages de fer venaient d'entrer dans Orléans et elles se rendaient à la prison.

Pendant le passage du convoi, j'eus un tel serrement de cœur que je ne cherchai pas même à me rendre compte de ce que l'enfant venait de me dire. Quand cette petite eut quitté la fenêtre, dont elle avait soulevé le rideau pour voir, à la lueur des torches, ceux qui passaient, je la pressai de m'expliquer comment la citoyenne Angélier avait été amenée à accorder à une autre la protection que je venais réclamer.

Voici ce que j'ai deviné, et ce que m'a confirmé une heure après, à son retour chez elle, la belle-sœur de l'adjudant général.

Avant de quitter Arthenay, mon protecteur s'était souvenu de la promesse qu'il m'avait faite. Ne pouvant plus lui-même m'annoncer à sa parente, il chargea un messager, sur qui il croyait pouvoir compter, d'une lettre dans laquelle il disait qui j'étais, ce que je voulais, et ce que, par l'influence de sa belle-sœur, il comptait obtenir pour moi. Le messager indiscret, infidèle, a pris en route connaissance du contenu de la lettre; et comme je ne suis pas la seule qui soit intéressée à suivre le convoi, en route aussi, il a rencontré une autre femme qui, ainsi que moi, voulait à tout prix se rapprocher de l'un des prisonniers. Séduit par l'appât de la récompense, il s'est présenté avec cette femme inconnue chez la citoyenne Angélier. « Voici, lui a-t-il dit, la personne que votre beau-frère vous recommande. » Et à cette femme qui usurpait ma place, la belle-sœur de l'adjudant a répondu : « Vous êtes la bienvenue. » Puis, aussitôt, elle l'a fait passer dans une chambre pour prendre le costume des servantes du pays. « Le messager, m'a dit la petite fille qui sert la citoyenne Angélier, n'a quitté la maison que lorsque sa maîtresse et l'autre femme furent prêtes à partir. Alors il s'avança vers celle qu'il avait amenée, et il tendit une main dans laquelle elle mit cinq pièces d'or. » C'était le prix de la trahison dont je suis victime.

J'admets que le devoir auquel cette femme obéit soit aussi sacré que le mien; mais, pour remplir son devoir, voler le nom et le bonheur d'une autre! Mon Dieu, devant la perspective d'une séparation dont le terme est inconnu, aurais-je agi autrement qu'elle? Je n'ose me croire plus de force, moins d'égoïsme; je la comprends, je l'excuse; mais je demande à ne jamais la connaître, à ne pas même savoir son nom. *La suite à la prochaine livraison.*

CIVITA-CASTELLANA ET LE MONT SORACTE.

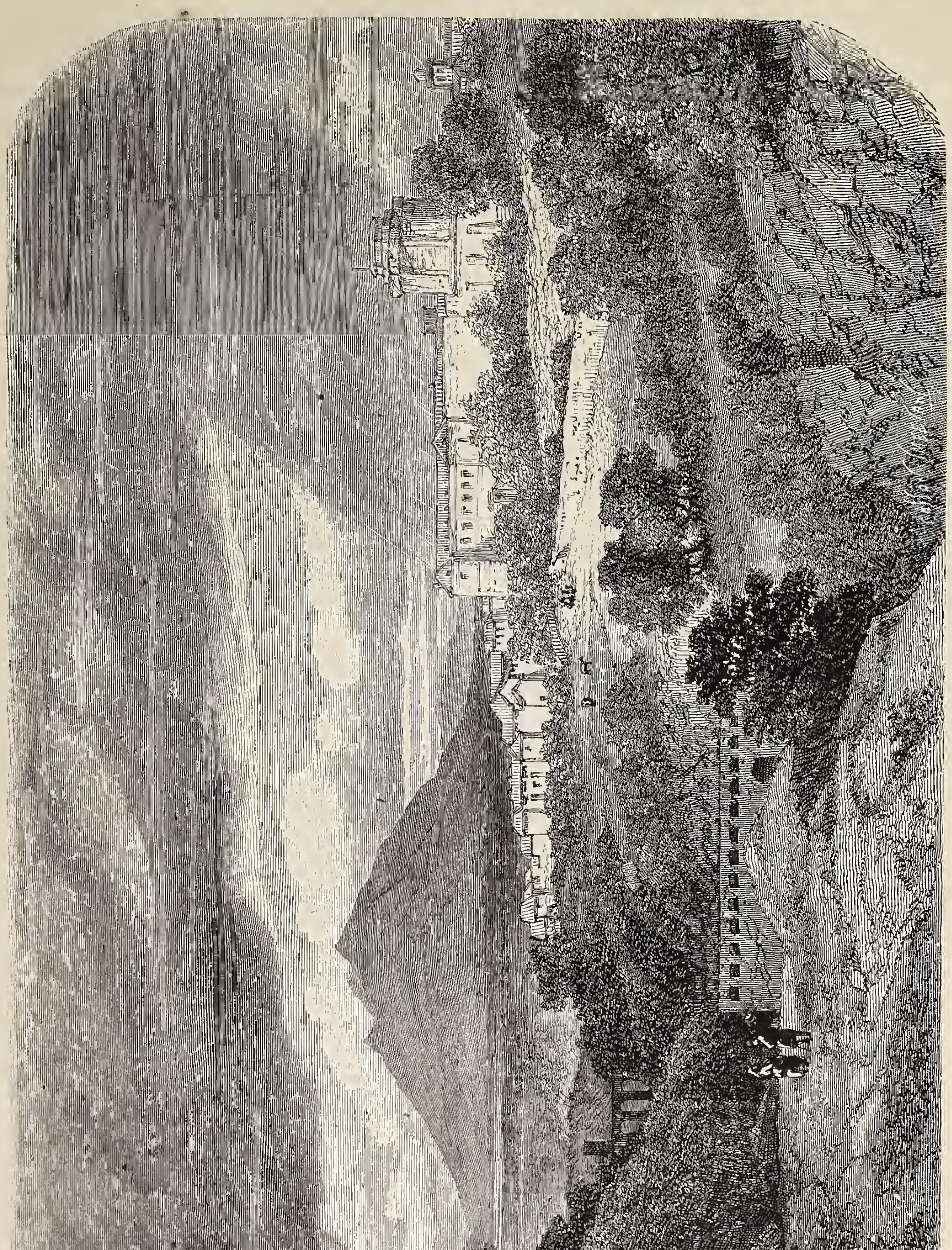
La vue de Civita-Castellana est gravée dans la mémoire de tous ceux qui ont visité l'Italie. Quand on se rend à Rome, venant de Pérouse et de Spolète, ou que de Rome on se dirige vers l'Ombrie en suivant l'ancienne voie Flaminienne, on ne peut manquer de s'arrêter au moins quelques instants pour contempler l'admirable tableau qu'offrent la ville et son château assis sur un plateau naturellement fortifié, les ravins qui l'entourent profondément creusés dans le tuf volcanique, pleins de verdure et de fraîcheur, les ponts, les aqueducs suspendus au-dessus, traversant le rio Maggiore, le rio di Ciante, le Ricano, la Treja, ruisseaux souvent à sec, quelquefois torrents débordants; la campagne romaine se déroule au delà, d'un côté jusqu'aux monts Ciminiens et aux bords de ce cratère qui contient dans sa coupe le lac Bracciano, de l'autre jusqu'aux Apennins, et au milieu de la plaine se dresse le Soracte, de classique souvenir : un vers connu d'Horace rappelle aussitôt que de Rome, éloignée de dix lieues environ, on aperçoit son sommet couvert de neige une partie de l'année.

Mais peu de voyageurs s'arrêtent à Civita-Castellana; la plupart n'ont joui de sa vue qu'en suivant la route, avant de passer sur le pont de cent cinquante pieds de hauteur construit par Clément XI au siècle dernier. Ce pont magnifique, qu'on aperçoit au troisième plan dans la gravure, a été emporté par une crue violente il y a quelques années. Plus près on voit un aqueduc qui porte l'eau sur les rochers où la ville est bâtie; le paysagiste en quête d'études d'après nature, ou l'archéologue qui poursuit les vestiges de l'antiquité, savent seuls quelles beautés pittoresques on rencontre lorsqu'on en fait le tour, et que de tous côtés on y trouve encore les traces des anciens habitants. Les constructions étrusques et romaines servent en maint endroit de fondements à celles du moyen âge et des temps modernes, et quand on pénètre dans ces gorges qui isolent la ville et en font une sorte de presqu'île, crevasses énormes d'un sol jadis bouleversé par les éruptions volcaniques, on trouve de toutes parts, creusés dans leurs parois, des niches, des grottes, des passages souterrains, qui ne sont autre chose que des restes, souvent, il est vrai, peu reconnaissables, d'anciens tombeaux. Quelques-uns, ce sont les plus apparents, ont été convertis en étables ou servent de maisonnettes aux bergers; d'autres se cachent, et il faut les chercher sous les épais fourrés de vigne vierge, de lierre, de clématite, qui tapissent le roc.

On a essayé de reconnaître quels pouvaient être ces restes importants d'une ville antique, et d'abord on a voulu y retrouver les ruines de Veïes. Une inscription placée dans la cathédrale lui donne même le nom d'église des Veïens : *Veiorum basilica;* mais cette opinion, peu soutenable, a été bientôt abandonnée. Veïes, dont le site est aujourd'hui bien connu, était beaucoup plus rapprochée de Rome, et on s'accorde généralement à croire que sur le rocher de Civita-Castellana s'élevaient autrefois les murs de Falerii, la cité la plus considérable des Falisques, plusieurs fois prise par les Romains malgré sa forte position. Après la ligue générale des cités étrusques contre Rome, elle fut entièrement détruite, et ses habitants allèrent fonder dans la plaine une ville nouvelle, à l'endroit qui porte encore le nom de Falleri.

Le Soracte est à deux lieues et demie environ de Civita-Castellana. Sa masse calcaire, au milieu des terrains volcaniques de la campagne romaine, paraît appartenir à une formation géologique antérieure; c'était peut-être une île quand les flots de la mer couvraient toute la contrée et allaient battre le pied des Apennins. Sa plus haute cime ne s'élève qu'à 692 mètres; mais la montagne, isolée de toutes parts, semble être d'une hauteur bien plus considérable. Elle porte aujourd'hui le nom de Saint-Oreste, qui est celui d'une petite ville située à mi-côte, du côté

du sud, vraisemblablement à l'endroit où se trouvaient jadis le sanctuaire et le bois sacré de Feronia, antique divinité de l'Italie, à laquelle les habitants des contrées environnantes portaient les prémices de leurs champs



Civita-Castellana et le mont Soracte. — Dessin de Camille Saglio.

et des offrandes de toutes sortes. Le trésor du temple était d'une très-grande richesse lorsqu'il fut pillé par les soldats d'Annibal. Les fêtes de la déesse devinrent des occasions de foires qui prirent de plus en plus d'impor-

tance, de telle sorte qu'à leur place s'établit un marché régulier qui devint une ville à la fin. Plus haut et vers le levant, on rencontre le couvent de Saint-Sylvestre, fondé au huitième siècle par Carloman, frère de Pépin le Bref, qui s'y retira lorsqu'il renonça à l'empire. On pense que le monastère occupe la place même où s'élevait jadis le temple d'Apollon, à qui toute la montagne était consacrée dans l'antiquité.

LES CONSEILS DE MON ONCLE L'AVOCAT

Suite. — Voy. p. 262.

PUBLICATION ET CÉLÉBRATION DE MARIAGE.

A mon frère Daniel.

Mon cher Daniel, ta confiance en moi me réjouit; déjà tu m'as choisi pour servir de parrain à ta chère petite Sophie; il y a dix-huit ans de cela! Aujourd'hui tu me consultes sur le mariage de ma filleule avec le fils de notre ancien voisin. Je te remercie, et te félicite de l'union de ton unique enfant avec un garçon honnête, laborieux, qui doit, comme toi, le peu qu'il possède à son travail dans la profession de son père. Les jeunes gens s'aiment, c'est l'essentiel; ils ont pour eux la force, le courage et l'espérance : l'aisance leur viendra plus tard, si elle doit leur venir; ne te tourmente pas de leur sort futur, tu leur donnerais un mauvais exemple de méfiance envers la Providence. Tu n'as pas besoin de régler d'avance les conditions pécuniaires de leur petit ménage; la loi y a pourvu : elle veut que si, avant le mariage, les époux n'ont pas fait de contrat, il y ait entre eux communauté de biens. Le mari sera le chef de la communauté. il pourrait sans doute abuser de son pouvoir de chef; mais les abus ne sont pas la règle, et à côté de l'autorité la loi a placé des précautions qui en préviennent les écarts. Ma filleule, je l'espère, reconnaîtra le bonheur des sentiments qui mettent tout en commun, et qui font supporter aisément les chagrins et les revers de fortune.

Pour première garantie, la loi exige que vous ne mariiez pas votre fille avant qu'elle ait quinze ans, et veut que le fils ait au moins dix-huit ans; qu'ils aient obtenu votre consentement; ou que, jusqu'à un certain âge, qu'ils n'ont atteint ni l'un ni l'autre, ils ne soient pas reçus à se marier avant d'avoir demandé ce consentement.

Je repousse avec toi toutes les pensées soucieuses, et je vais, puisque tu le désires, t'expliquer ce qu'il faudra faire pour arriver à la célébration du mariage de ces chers enfants. Tous les citoyens sont intéressés à ce que l'union qui va fonder dans l'État une nouvelle famille soit contractée légalement; tous les parents auxquels la loi donne une autorité en vertu de laquelle ils ont le droit de s'opposer à un mariage qu'ils désapprouvent, sont intéressés à connaître le projet : de là la nécessité des publications de mariage. Ce sont les futurs ou leurs parents qui portent au secrétaire de la mairie les renseignements nécessaires, sans qu'il soit exigé d'y joindre, dans ce moment, aucune pièce justificative. Les publications se proclament deux dimanches de suite, à haute voix, devant la porte de la maison commune. Pendant les huit jours qui séparent la première publication de la seconde, un extrait de l'acte de publication doit être et demeure affiché à la porte de la maison commune; là chacun peut en prendre connaissance. Cette affiche, qui contient la désignation des futurs époux et de leurs parents, doit être sur papier timbré. Le prix de ce papier est remboursé, mais il n'est rien dû pour les publications ni pour les affiches. S'il y a nécessité de hâter le mariage, par exemple si le futur gendre était dans le cas de faire un voyage urgent, vous pourriez obtenir la dispense de la seconde publication; il faudrait la demander au procureur impérial de l'arrondissement. L'acte de dispense est déposé au secrétariat de la commune où le mariage doit être célébré; il en est remis une expédition à l'officier de l'état civil, et elle doit rester annexée à l'acte de mariage. La publication doit précéder de trois jours le mariage; la célébration ne peut donc avoir lieu avant le mercredi.

Les publications devront se faire non-seulement au domicile de ta fille et de ton gendre, s'ils en ont un particulier établi par une résidence continue pendant six mois au moins dans le même lieu, mais encore au domicile que tu occupes avec ta femme, ainsi qu'à la demeure des père et mère de ton gendre. Vous devrez demander à l'officier de l'état civil qu'il dresse un acte destiné à constater les publications et qu'il l'inscrive immédiatement sur un registre spécial; l'assistance de témoins n'est point nécessaire pour cela. Vous êtes intéressés, ta femme et toi, à l'accomplissement des formalités concernant les publications; car si elles n'ont pas eu lieu, ou si les délais n'ont pas été observés, le procureur impérial fera prononcer contre eux une amende.

Je ne te parlerai pas de ton droit de faire opposition au mariage de ta fille; vos deux familles sont des modèles de bonne intelligence, où l'on ne conçoit pas qu'il soit possible de préluder au bonheur conjugal par des dissensions domestiques.

Voyons ce qui se passera au jour de la célébration. Vous vous présenterez à la mairie avec quatre témoins, parents ou non parents, autres que les personnes qui interviennent pour donner leur consentement au mariage. Quand toutes ces personnes seront réunies, le maire se fera remettre les pièces justificatives qui auront été produites, et en donnera ou en fera donner lecture à haute voix. Ta fille et ton gendre auront dû, pour constater qu'ils ont l'âge nécessaire pour contracter mariage, produire une expédition de leur acte de naissance; ou si, pour une cause quelconque, il n'a pas été possible de se le procurer, il y sera suppléé par un acte de notoriété délivré par le juge de paix sur la déclaration de sept témoins. Votre consentement, c'est-à-dire le tien et celui de la bonne Catherine, ta femme, celui du père et de la mère de ton gendre, peuvent être donnés verbalement au moment de la célébration; s'il y a quelque obstacle à la comparution en personne, l'absent devra donner son consentement par acte notarié. Le maire ne vous demandera pas de certificat particulier de publications, parce qu'elles auront été faites dans la commune même où se célébrera le mariage, et qu'elles seront suffisamment constatées dans l'acte même de mariage. Du reste, l'acte de mariage constate la remise des pièces justificatives nécessaires.

Quand le maire se sera fait remettre ces pièces et en aura donné lecture à haute voix, il lira le chapitre du Code Napoléon relatif aux droits et devoirs respectifs des époux; puis il demandera aux futurs leurs noms et prénoms, et s'ils veulent se prendre pour épouse et époux, et, après leur réponse affirmative, il les déclarera unis par mariage.

Aussitôt après, l'acte de mariage est dressé, lu aux parties et signé par les témoins, par elles et par le maire; il doit contenir la mention de toutes les formalités du mariage.

Si vous aviez oublié ou négligé quelqu'une des conditions exigées par la loi pour la validité du mariage, le secrétaire de la mairie refuserait de préparer les pièces nécessaires à la rédaction de l'acte; M. le maire ne pourrait procéder à la célébration du mariage sans s'exposer à une peine, ou au moins à des dommages-intérêts envers les parties intéressées. Ce danger n'est point à craindre

pour vous ; le secrétaire de notre mairie a une longue habitude des actes de l'état civil, et il n'exposerait ni lui ni M. le maire aux conséquences d'une illégalité. D'ailleurs, je serai là, veillant sur ma filleule, et écartant tout ce qui pourrait compromettre l'entière sécurité de son bonheur.

En quittant la mairie, n'oublie pas d'emporter ou de faire emporter par les futurs un certificat constatant que le mariage a été célébré civilement à la municipalité. Ce certificat, sur papier timbré au prix de 25 centimes, doit être remis au ministre du culte, afin qu'il puisse donner la bénédiction religieuse. La célébration de la cérémonie religieuse, sans la délivrance de ce certificat, exposerait le ministre du culte à des peines sévères.

La suite à une autre livraison.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 46, 86, 126, 153, 191, 223, 254.

INDES OCCIDENTALES DANOISES.

ILES DE SAINTE-CROIX, SAINT-JEAN ET SAINT-THOMAS.

L'usage des timbres-poste a été établi dans les Indes occidentales danoises par l'ordonnance royale du 10 juillet 1855, et a commencé le 10 novembre 1855.

Le timbre est le même que celui qui a servi en Danemark depuis 1854 jusqu'en 1864. Il est carré, gravé, non piqué, imprimé en couleur sur papier blanc ; le papier présente, à chaque timbre, la couronne royale en filigrane. Le sceptre et l'épée croisés et surmontés de la couronne royale sont dans un stemma. Légende : *Kgl (Kongeligt) post frm (frimœrke).*

3 cents (0f.175), — carmin foncé (n° 407).

La couleur bistrée, rougeâtre ou brune du papier, la couleur rouge-acajou du dessin, sont dues à la gomme brune qui enduit le dos du timbre. Cette coloration artificielle est à peu près constante depuis 1861.

ILE DE SAINT-CHRISTOPHE.

COLONIE ANGLAISE.

Les timbres-poste de cette colonie vont être émis (avril 1866). Le type est le même que celui des timbres de Sainte-Lucie ; on lit dans l'encadrement : *St Kitts postage.* Il existe des épreuves imprimées en noir, en brun clair, en bleu foncé et en vert bleuâtre.

ILE DE NÉVIS.

COLONIE ANGLAISE.

L'usage des timbres-poste y a été introduit en 1861.

Les timbres sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, piqués. Le dessin représente, dit-on, la déesse Hygie donnant à une femme malade l'eau d'une source minérale de l'île ; c'est cette source qu'on voit tomber d'un rocher. Il y a des différences dans le dessin et l'encadrement des timbres de chaque valeur.

1 penny, — carmin, rouge-sang clair (n° 408).
4 pence, — rose.
6 — gris violacé.
1 shilling, — vert-émeraude.



N° 407. Sainte-Croix.



N° 408. Névis.



N° 409. Antigua.

ILE D'ANTIGUA.

COLONIE ANGLAISE.

L'émission des timbres-poste d'Antigua date de 1862. Ces timbres sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, piqués. Ils portent l'effigie de la reine Victoria. Ils sont tirés sur un papier sans filigrane, mais il paraît que le papier employé dans les premières années avait une étoile en filigrane.

1 penny, — 1° rose, carmin pâle ; 2° rouge-sang, carmin vif.
6 pence, — vert-émeraude foncé (n° 409).

ILES DE LA GUADELOUPE ET DE LA MARTINIQUE.

COLONIES FRANÇAISES.

On fait usage dans ces colonies des timbres-poste coloniaux, créés par la décision ministérielle du 14 mai 1858. Le modèle-type, gravé par M. Barre, a été adopté par décision du 27 juillet 1858.

Ces timbres sont carrés, gravés, imprimés en couleur, non piqués ; ils sont imprimés à l'hôtel des Monnaies, à Paris.

Mai 1862. 1 centime, — vert-olive.
— 5 centimes, — vert clair.
Juillet 1859. 10 — bistre (n° 410).
— 40 — vermillon.



N° 410. Colon. franç.



N° 411. Ste-Lucie.



N° 412. St-Vincent.

ILE DE SAINTE-LUCIE.

COLONIE ANGLAISE.

C'est en 1859 qu'a eu lieu la première émission des timbres de Sainte-Lucie.

Ils sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, piqués. Ils présentent l'effigie de la reine Victoria. La valeur n'est pas marquée, elle est indiquée par la couleur du timbre.

1re série. Tirage de 1859. (Étoile à 6 branches, en filigrane.)

1 penny, — rouge-brique (n° 411).
4 pence, — bleu clair.
6 — vert clair.

1re série. Tirage de 1863. (Lettres *CC* couronnées, en filigrane.)

1 penny, — carmin
4 pence, — bleu foncé.
6 — vert vif.

2e série. 1865. (Lettres *CC* couronnées en filigrane.) (1)

1 penny, — noir.
4 pence, — jaune.
6 — violet clair.
1 shilling, — orange.

Ces timbres ont été gravés par MM. Perkins et Bacon, imprimés d'abord par eux, et aujourd'hui par MM. de la Rue et Cie.

ILE DE SAINT-VINCENT.

COLONIE ANGLAISE.

Les timbres de cette colonie ont été créés en 1859.

Ils sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur

(1) Il y a des timbres dont le papier n'a pas de filigrane.

papier blanc, d'abord non piqués, et piqués à partir de 1860. Ils portent l'effigie de la reine Victoria.

1re série. (Papier sans filigrane.)

1 penny, — rouge-brique.
6 pence, — vert-émeraude (n° 412).

2e série. (Étoile en filigrane.)

1 penny, — rouge-brique.
6 pence, — vert foncé.

Ces timbres ont été gravés et sont imprimés par MM. Perkins et Bacon.

ILE DE LA BARBADE.

COLONIE ANGLAISE.

L'usage des timbres-poste a été introduit à la Barbade en 1852.

Les timbres sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, d'abord non piqués, et piqués à partir de 1859; mais en 1861, et même plus tard, il y avait encore des timbres non piqués (4 pence, 1 shilling). Le timbre présente le type des timbres de l'île Maurice : la Grande-Bretagne sous les traits de Minerve.

Timbres sans indication de la valeur.

1/2 penny, — vert-émeraude.
1 — bleu clair (n° 413).
4 pence, — rose, roux, rouge-brique clair; (1865) rouge orangé, carmin, rouge-brique foncé. (La couleur azurée des timbres rouge-brique des premiers tirages est due à l'encre d'impression.)





N° 413. Barbade. N° 414.

Timbres avec indication de la valeur.

6 pence, — carmin; (1864) vermillon.
1 shilling, — noir bleuâtre (n° 414).

Il paraît que le timbre de 1 shilling a été quelque temps ou devait être violet, car, dans une note émanant du directeur des postes de la colonie et datée de 1861, il est dit qu'il y a « des timbres de 6 pence ou rouges, et du shilling ou violets (*purple*), avec leurs valeurs respectives inscrites. »

ILE DE GRENADE.

COLONIE ANGLAISE.

Les timbres de Grenade ont été émis en 1860.

Ils sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, piqués. Ils portent l'effigie de la reine Victoria, d'après le type adopté pour les colonies de Natal et de la terre de Van-Diémen. Le papier a, depuis 1864, une étoile à six branches en filigrane.

1 penny, — vert foncé (n° 415).
6 pence, — rose, roux, carmin pâle, rouge-sang clair.

Ces timbres ont été gravés et sont imprimés par MM. Perkins et Bacon.







N° 415. Grenade. N° 416. Trinité. N° 417. Trinité.

ILE DE LA TRINITÉ.

COLONIE ANGLAISE.

Les timbres-poste de la Trinité ont été émis le 4 avril 1857. Ils ne pouvaient servir alors que pour l'intérieur de l'île; à partir de juin 1859, on en a fait usage pour affranchir les lettres destinées à l'Angleterre.

Le nombre des lettres a été de 181 456 en 1860, et les 7/10 étaient affranchies.

Les timbres sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc. Ils présentent le type adopté pour les timbres des îles Maurice et de la Barbade.

1er type. 1851. Sans indication de la valeur.

1851. Papier azuré. Non piqués.

1 penny (0f.10) [1], — rouge-brique, rouge-brun.
6 pence (0f.40), — violet rougeâtre.
6 (0f.60), — bleu foncé.
1 shilling (1f.20), — noir bleuâtre, noir verdâtre.

1854? Papier blanc. Non piqués.

1 penny, — rouge-brique, chocolat, rouge de sang, carmin.
4 pence, — violet foncé.
6 — bleu clair.
1 shilling, — noir.

1863. Papier blanc. Piqués.

1 penny, — rouge lie-de-vin, rouge de sang, rouge brunâtre, rouge-carmin (n° 416).

2e type. 1856? Sans indication de la valeur.

Papier blanc. Non piqués.

Par suite d'un retard dans l'arrivée des timbres imprimés en Angleterre, on manqua de timbres de 6 pence, et l'on chargea un graveur français de Port-d'Espagne de reproduire sur bois le dessin du timbre. La copie ne fut pas exacte; on remarque, entre autres différences, que le guillochis de l'encadrement a été remplacé par des lignes parallèles, et l'étoile des angles par une sorte de croix de Saint-André [2].

6 pence, — bleu foncé, bleu clair, bleu très-pâle.

3e type. 1858? Sans indication de la valeur.

Papier blanc. Non piqués.

Un retard semblable au précédent a fait faire une nouvelle émission de timbres imprimés dans l'île; on s'est borné à faire un report lithographique du type précédent.

1 penny, — vermillon foncé, vermillon pâle, rouge-brique, roux.
6 pence, — bleu foncé, bleu clair, gris-ardoise, gris-perle.

4e type. Juin 1859. Avec indication de la valeur.

Papier blanc. Non piqués.

4 pence, — violet, lilas.
8 — vert-olive, vert-émeraude.
1 shilling, — noir bleuâtre (n° 417).

Papier blanc. Piqués.

4 pence, — (1861) lilas clair, violet clair; (janvier 1863) violet brunâtre, violet clair; (mai 1863) violet clair terne.
6 — (1861) vert-émeraude; (janvier 1863) vert-émeraude foncé; (mai 1863) vert-émeraude.
1 shilling, — (1861) lilas foncé, violet foncé; (janvier 1863) bleu violâtre, bleu-ardoise violacé; (mai 1863) violet riche, violet foncé.

Le papier des timbres de l'émission de mai 1863 a en filigrane les lettres *CC* surmontées de la couronne royale; mais il y a des tirages plus récents faits sur papier sans filigrane. *La suite à une autre livraison.*

[1] 1 dollar de la colonie = 100 cents = 50 pence = 5 francs.
[2] *Le Timbre-Poste*, août 1865, p. 60.

SANNAZAR.



Tombeau de Sannazar, à Mergellina (Naples). — Dessin de Thérond.

Dante, Pétrarque et Boccace ont beaucoup écrit en latin; la postérité ne s'est rappelée que leurs œuvres italiennes. De Sannazar, on a oublié ses pastorales, ses *canzoni*, ses sonnets composés en italien; il est devenu un poëte de collége et le modèle des enfants qu'on exerce aux vers latins. Il porte la peine de sa propre erreur et de celle de ses contemporains. Peut-on être appelé impunément le Virgile chrétien lorsqu'on s'est servi de la

langue de Virgile? Malgré ce renom d'imitateur et de poëte artificiel, Sannazar mérite une attention respectueuse. Sa place fut grande dans la littérature de son temps; et s'il la devait surtout à ses poëmes latins, il en était digne aussi par son caractère, son esprit et certaines de ses œuvres italiennes, qui sont demeurées classiques. Une période obscure avait suivi les gloires du quatorzième siècle. Sannazar fut l'un des précurseurs de la renaissance poétique signalée par les noms de l'Arioste et du Tasse. Contemporain de Bernardo Tasso, de Berni, de Machiavel, et plus âgé de quelques années seulement que l'Arioste, il continua, non sans honneur, à la cour aragonaise de Naples, les traditions littéraires de Frédéric II et des princes angevins. Jusqu'à lui, l'inspiration napolitaine avait été surtout provençale et française; il la fit italienne, et substitua l'imitation de Pétrarque et de Boccace à celle de nos troubadours. Il suivit, en employant souvent le latin, l'exemple de ses maîtres et le goût des lettrés de son temps. La prise de Constantinople, en rejetant à l'Occident tous les trésors de l'antiquité, n'engageait-elle pas les écrivains et les artistes à recueillir, à copier même pieusement les débris d'une civilisation dont les nôtres sont directement descendues? L'amour de la Grèce et de Rome est le trait dominant, le fond même et la cause de la renaissance. Ceux qui ont édité et commenté les orateurs, les poëtes, les philosophes de l'antiquité, nous ont tirés du chaos de la scolastique; ceux qui ont écrit en latin n'ont pas peu contribué à écarter de nos idiomes naissants la puérilité et la fausse abondance. Par eux tous, nous avons passé d'une enfance pédante à la libre jeunesse. Ne leur payons pas notre dette en indifférence. Le dédain serait ici de l'ingratitude.

Jacopo Sannazaro naquit à Naples, le 28 juillet 1458. Sa famille, originaire d'Espagne, où elle portait sans doute un autre nom, s'était établie au château de San-Nazaro, non loin de Pavie, entre le Pô et le Tessin. Dante la mentionne à l'avant-dernier chapitre de son *Convito*. De la haute Italie elle descendit dans la Basilicate, vers la fin du quatorzième siècle; un Nicolas Sannazar servait Charles III de Duras, comme capitaine de gens d'armes, en 1380; Jacques, fils de Nicolas et aïeul du poëte, obtint du roi Ladislas le domaine de la Rocca di Mondragone, sur l'emplacement de l'antique Sinuesse, où Horace avait rencontré Virgile dans le voyage à Brindes. Mais rien de plus inconstant, de plus fugitif, que la richesse dans un pays sans cesse bouleversé par des changements de dynastie; le père de Sannazar ne possédait déjà plus

> Les champs enorgueillis des hauts faits de ses pères.
> (Sannazar, élégie 1, l. I.)

Il semble être mort de bonne heure, laissant sa veuve, Masella de Santo-Mango, dans une position difficile. Sannazar avait commencé ses études sous Giuniano Maggio, célèbre instituteur napolitain, et il pouvait avoir huit ou dix ans lorsque sa mère fut forcée de quitter Naples pour quelques années. Il est à peu près certain qu'elle se retira dans son village natal, à Santo-Mango, près de San-Cipriano, dans le canton de Gifugni. Quelques-uns cependant, trompés par un vers de l'élégie 2 du livre III,

> « At mihi *paganæ* dictant sylvestria musæ. »
>
> Je m'instruis aux leçons des muses pastorales.

ont pensé que Sannazar avait habité Nocera *de' Pagani*, mais tous les détails rassemblés dans la même élégie sur l'enfance du poëte, les noms des montagnes et des forêts qui y sont désignées, s'accordent mieux avec l'hypothèse généralement admise. On ne sait au juste combien dura cet exil dont Sannazar n'a conservé que de mélancoliques souvenirs, mais où il semble avoir conçu et peut-être commencé son *Arcadie;* de retour à Naples, il retrouva son premier maître et apprit rapidement le latin et le grec. Giuniano Maggio, fier de son élève, ne tarda point à le présenter au Quintilien du temps, Pontanus, arbitre du goût et fondateur d'une académie où l'adolescent fut gracieusement admis. Ici se place une légende qui n'est peut-être pas de pure invention, mais où il faut voir au moins un reflet de la *Vita nuova* et de la jeunesse de Dante. Sannazar, disent les biographes, s'attacha dès l'âge de huit ans à une jeune fille, à une enfant comme lui, qu'il a célébrée sous des noms divers, Charmosyna, Phyllis, Amarante, en qui les uns voient une certaine Charmosyna Bonifacio, les autres la fille de Pontanus, et dont l'absence aurait attristé pour lui le séjour de Santo-Mango. Nous nous rangerons volontiers à la seconde opinion, en reportant la naissance de cette affection poétique à l'entrée de Sannazar dans l'académie de Pontanus; quoi qu'il en soit, l'amour, tel que l'entendaient Pétrarque et Dante et les héros des romans de chevalerie, joua un grand rôle dans la vie de Sannazar. On pense que sa timidité faillit le réduire au suicide (ajoutons qu'il était de faible complexion, petit, trapu et chauve), et qu'il n'échappa au désespoir que par un voyage dont on ignore la cause et l'itinéraire. On a prétendu qu'il se rendit en France. Après avoir échappé à une grave maladie, il revint à Naples pour voir mourir sa mère; son amie aussi n'était plus. Sur le conseil de ses amis, il accepta l'hospitalité d'un de ses confrères à l'académie de Pontanus, le comte Cavaniglia. Ce séjour fut consacré par les pinceaux d'André de Salerne (Sabbatini), qui, chargé d'un tableau pour une église de Montella, eut l'idée de grouper aux pieds de la Vierge les hôtes de Cavaniglia. Cependant des élégies, des sonnets, des odes, répandaient en Italie la renommée de Sannazar. Il fut appelé à la cour en qualité de secrétaire du prince royal Frédéric, dont la femme le prit en affection; entièrement dévoué à ses protecteurs, il sut les amuser par des farces nommées *ghiomeri*, du latin *glomerus* (peloton), qui ne sont point venues jusqu'à nous, sauf une pièce en vers italiens sur la prise de Grenade. La plupart de ces comédies étaient écrites en dialecte napolitain. Il se distingua par une honorable fidélité envers les auteurs de sa fortune. Compagnon du duc Alfonse dans une funeste campagne qui décida Alexandre VI à appeler Charles VIII, il ne se fit pas, comme Pontanus, le flatteur de l'étranger; les princes aragonais réfugiés en Sicile n'eurent pas d'ami plus solide et de plus ardent défenseur. Ses élégies déplorèrent leurs malheurs; ses épigrammes acérées flétrirent les turpitudes d'Alexandre VI et des Borgia. Peut-être payé d'indifférence au retour de Ferdinand II, il ne fut point oublié par Frédéric d'Aragon, et reçut du nouveau roi le domaine de Mergellina, ancien séjour des rois angevins. Faut-il, comme certains commentateurs, croire qu'il ne fut point satisfait, et interpréter ironiquement cet élégant distique :

> « Ecce suburbanum rus et nova prædia donas;
> « Fecisti vatem, nunc facis agricolam. »

Comme qui dirait :

> Je te dois donc encor ces champs et ce verger?
> Tu m'avais fait poëte, et tu me fais berger.

N'est-ce pas plutôt la spirituelle reconnaissance d'un poëte bucolique et champêtre? Nulle part, dans les œuvres italiennes ou latines, il n'est parlé de Frédéric sans enthousiasme et de Mergellina sans plaisir. Lorsque l'Espagne et la France eurent dépouillé Frédéric de son royaume, Sannazar n'hésita pas à suivre son bienfaiteur en exil et à vendre pour lui la plus grande partie de son propre héritage. Est-ce la conduite d'un mécontent? Après plusieurs

tentatives inutiles pour replacer son ami sur le trône, il revint à Tours lui fermer les yeux (1504). Durant sa vie errante, il avait pu recueillir un grand nombre de manuscrits précieux et publier les œuvres de Gratius Faliscus, Olympius Nemesianus, Rutilius Numatianus, et quelques fragments d'Hippocrate, d'Ovide et de Solin. Enfin, son *Arcadie*, enrichie d'églogues, de descriptions, d'élégies que lui avaient inspirées ses chagrins, ses voyages et les malheurs de son pays, venait de porter sa réputation au comble lorsqu'il rentra dans sa villa de Mergellina. On ne sait pourquoi il consentit à accompagner Gonzalve de Cordoue, le spoliateur de ses maîtres, dans une excursion à Pouzzoles et à Cumes. Toujours est-il que le grand capitaine n'obtint point autre chose du poëte, qu'il destinait sans doute à célébrer ses triomphes. L'étude, la poésie et de vives amitiés adoucirent les vingt dernières années d'une vie glorieuse et irréprochable. Après avoir illustré son nom de Sannazar, il sembla surtout occupé d'immortaliser son pseudonyme latin d'Actius Sincerus; c'était alors l'usage de prendre un nom latin lorsqu'on entrait dans une académie ou dans une société littéraire. Le faux Actius Sincerus publia successivement des élégies, des églogues, et son poëme sur la naissance du Christ, le *De partu Virginis*, qui lui valu le titre de Virgile chrétien et la faveur du pape Clément VII. Léon X, par un *motu proprio*, l'avait engagé à imprimer cet ouvrage, qui circulait manuscrit depuis 1521 et qui ne fut publié qu'en 1526, à Naples. Le *De partu* avait été vingt ans sur le métier; il n'a pourtant que trois chants, mais chaque vers était soumis à l'examen de Poderico, vieillard aveugle et d'un goût clairvoyant. Dix remaniements pouvaient ne pas suffire à contenter cet aristarque.

Sannazar, durant cette brillante période, était aussi honoré à Naples que l'Arioste à Ferrare. Il se faisait souhaiter dans toutes les compagnies, passant les jeunes gens en élégance et en galanterie, arbitre du goût et des lettres. Tous les ans, il célébrait la fête de Virgile par un banquet et s'y faisait lire Properce, qu'il aimait d'une affection toute particulière pour la variété de tons et de sujets qu'on remarque dans ses élégies. Sa vieille amie Cassandra Marchesa, qu'il avait connue à la cour de Ferdinand II, lui demeurait toute dévouée, bien qu'elle eût pris le voile; et c'est près d'elle qu'il se réfugia, en 1527, pour fuir la peste de Naples; c'est dans sa maison qu'il mourut à Naples, en 1530 ou 1532, à l'âge de soixante-douze ou soixante-quatorze ans. Ses dernières années avaient été attristées par la ruine de sa villa de Mergellina, rasée en partie par Philibert de Nassau, général impérialiste. Sur les ruines, il fonda un couvent de frères servites (*Servi della Madonna*), disant qu'il avait élevé deux temples à la Vierge. Il y a, comme on vient de le voir, quelque incertitude sur l'époque de sa mort; les dates adoptées par Constanzo (1532) ou par Porcacchi, Carpaccio, Giovio (1533), ne peuvent guère se soutenir. Dans un avis placé à la fin d'une édition des *Sonetti e Canzoni*, publiée à Naples en novembre 1530, l'imprimeur s'excuse des fautes qui se sont glissées dans le livre à cause de la mort récente de l'auteur. Un journal manuscrit conservé à la Bibliothèque de Naples porte : 1530, 24 avril, mort d'Actius Sincerus. Enfin, 1530 est la date inscrite sur son tombeau.

Sannazar repose en sa chapelle de Mergellina, dans un monument « superbe et tel que jamais poëte n'en avait obtenu. » On peut en juger par le dessin que nous donnons. En voici la description exacte d'après un de ses biographes italiens.

La base est une sorte d'autel en marbre blanc flanqué de deux pilastres à deux ressauts où sont sculptées les armoiries des Sannazar. Dans le milieu, soutenu par deux enfants ailés, est appliqué un riche cartel avec un distique du cardinal Bembo, une inscription funéraire, et le nom du sculpteur, frère Jean-Ange, Florentin. Voici les vers :

> « Da sacro cineri flores : hic ille Maroni
> « Sincerus, musâ proximus ut tumulo. »
>
> Des fleurs pour Sincerus, ombre à Virgile unie
> Par le tombeau, comme par le génie.

Des deux côtés s'élèvent sur les pilastres du socle les statues d'Apollon et de Minerve. Bien que fort reconnaissables, l'un par sa viole et l'autre par son casque, la bienséance a voulu qu'on les baptisât des noms de David et de Judith. En retraite sur l'autel, et tout contre le mur du fond, un bas-relief plus large que haut rassemble les dieux qui ont inspiré le poëte pastoral : ici Neptune avec son trident, et là Pan avec sa syrinx. Deux nymphes chantent et dansent derrière eux, et un satyre regarde avec ravissement. Deux petits piédestaux, ornés d'écussons à tête d'âne et surmontés de consoles cannelées, isolent le bas-relief des statues et portent le grand cercueil de marbre où reposent les os de Sannazar. Le cercueil est habilement dissimulé sous une agréable frise coupée carrément par la continuation des pilastres qui viennent soutenir une large corniche. Le buste du poëte, couronné de lauriers, surmonte cet élégant édifice; on assure que la tête a été moulée après sa mort; sur le socle est écrit le nom : Actius Sincerus. Deux amours ou anges symétriques, un pied appuyé sur une grosse guirlande, les yeux dans le vague, s'appuient sur différents attributs. Tout est païen dans ce tombeau, qui répond si bien au talent de Sannazar et au génie de l'époque. La peinture, à fresque sans doute, qui sert de fond à cette architecture ornée, nous transporte dans la vallée de Tempé. On voit dans le lointain le double mont et Pégase près de s'envoler; en avant, une figure aérienne, moitié séraphin, moitié muse, armée d'une immense trompette, comme Clio ou comme l'ange du jugement, vient déposer une couronne sur le front du poëte.

Le tombeau avait été commandé par les frères servites reconnaissants à un membre de leur ordre, Giannagnolo Pongibonzi da Montorsoli, qui choisit lui-même le marbre à Carrare et le mit en œuvre à Gênes. On pense que les dessins furent fournis par le statuaire napolitain Girolamo Santa-Croce. La vie de Sannazar a été écrite par Crispo, Giovio, Porcacchi, Volpi, et dernièrement par Mgr Colangelo, dont l'ouvrage a été réimprimé en 1820. L'*Arcadie* a été traduite en français en 1544; le *De partu*, en 1646, par Colletet; il y a quatre ou cinq traductions italiennes de ce poëme. Il serait difficile de citer toutes les éditions des ouvrages de Sannazar. La première de l'*Arcadie*, qui en eut soixante au seizième siècle, parut à Venise en 1502, in-4°, et à Naples en 1504. Les *Sonetti e Canzoni* furent publiés à Naples, in-4°, en 1530. Les œuvres latines sont de 1526, Naples, in-4°. L'édition la plus complète est celle de Padoue, deux volumes in-4°, 1719-1723, où figurent les épigrammes, souvent omises par égard pour la cour de Rome. *La fin à une prochaine livraison.*

LA VIE ANIMALE À DE GRANDES PROFONDEURS.

Le capitaine M'Clintock et le docteur Wallich ont trouvé dans la mer, à l'aide de la drague, des astéries (rayonnés) vivantes à une profondeur de 2 268 mètres. Cette découverte a changé l'opinion qui niait que la mer fût habitable par aucun animal à de grandes profondeurs.

DEGRÉ D'INSTRUCTION DES ADULTES EN FRANCE.

DÉPARTEMENTS CLASSÉS D'APRÈS LE DEGRÉ D'INSTRUCTION, AU COMMENCEMENT DE L'ANNÉE 1865, DES JEUNES CONSCRITS DE LA CLASSE DE 1864, INSCRITS SUR LE TABLEAU DE RECENSEMENT DE L'ANNÉE 1865.

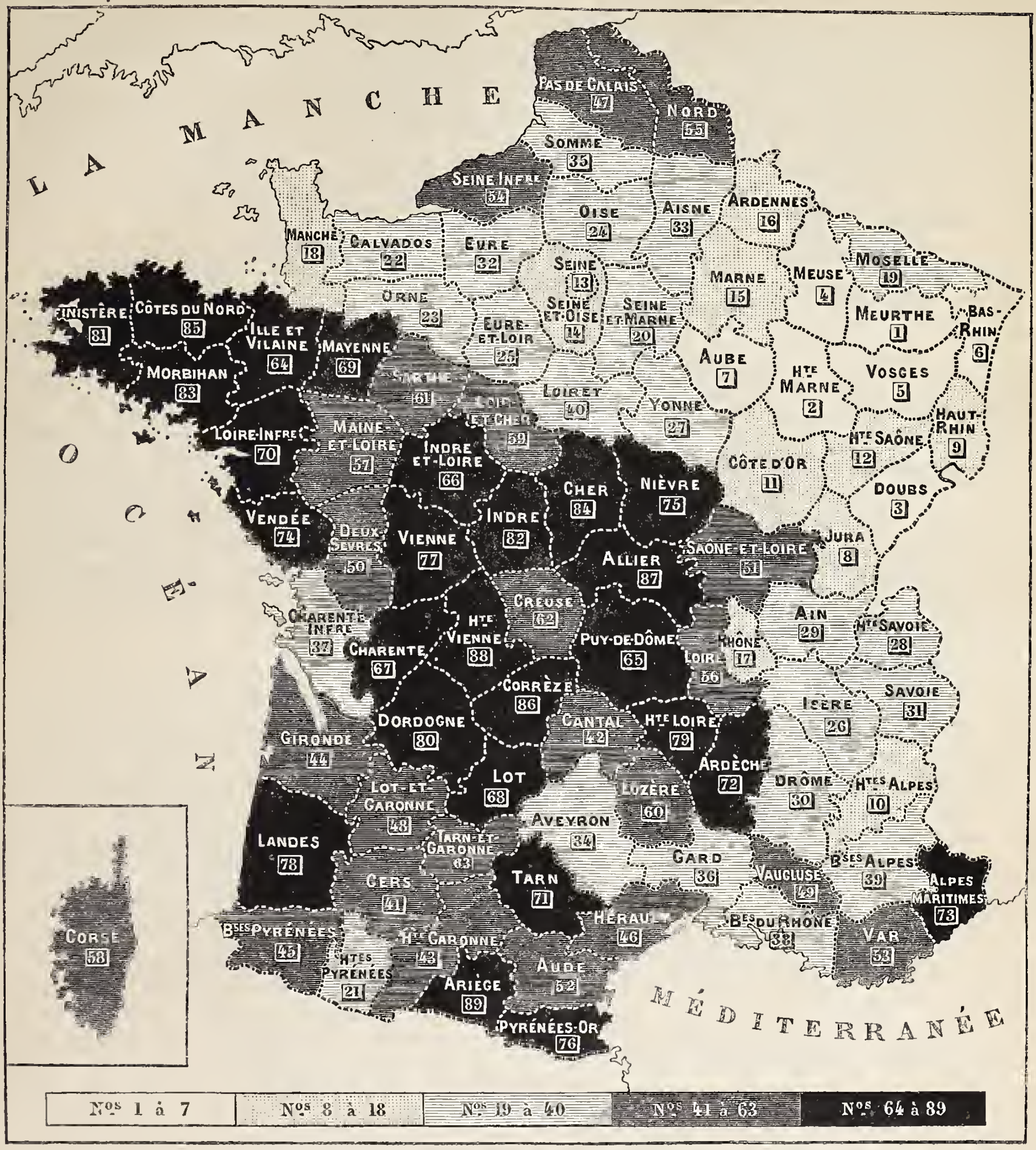
On aura immédiatement la clef de ce tableau en considérant qu'il en résulte qu'en 1865 le département de la Meurthe (n° 1) était celui où il y avait le moins de jeunes gens ignorants, et au contraire, le département de l'Ariége (n° 89) celui où il y en avait le plus.

NUMÉRO d'ordre pour 1865.	NOMS des départements.	NOMBRE SUR 100 des jeunes gens ne sachant ni lire ni écrire. En 1865.	En 1864.	En 1863.	En 1862.
	1re catégorie. — 7 départements où le nombre des illettrés était, en 1865, au-dessous du *vingtième* (c'est-à-dire où il y avait moins de 5 jeunes gens sur 100 ne sachant ni lire ni écrire).				
1	Meurthe	2.32*	4.70	6.95	5.57
2	Haute-Marne	2.48	3.32	2.67	3.50
3	Doubs	2.63	2.59	3.58	3.35
4	Meuse	3.31	2.72	4.35	3.92
5	Vosges	3.79	5.09	5.64	6.27
6	Bas-Rhin	4.45	4.66	2.95	4.65
7	Aube	4.81	5.80	5.73	6.70
	2e catégorie. — 11 départements où le nombre des illettrés variait, en 1865, entre le *vingtième* et le *dixième*.				
8	Jura	5.36	5.95	5.10	5.12
9	Haut-Rhin	5.87	6.05	6.08	6.62
10	Hautes-Alpes	5.88	7.56	9.27	11.14
11	Côte-d'Or	6.10	5.89	6.48	7.66
12	Haute-Saône	6.52	7.86	8.99	7.84
13	Seine	7.04	6.75	7.21	7.85
14	Seine-et-Oise	7.92	9.89	11.24	9.58
15	Marne	7.98	8.10	9.15	9.58
16	Ardennes	8.58	10.73	10.84	8.27
17	Rhône	9.82	10.41	9.62	10.87
18	Manche	9.95	13.85	10.53	13.65
	3e catégorie. — 22 départements où le nombre des illettrés variait, en 1865, entre le *dixième* et le *quart*.				
19	Moselle	10.12	5.84	7.02	6.80
20	Seine-et-Marne	10.90	11.04	12.44	15.22
21	Hautes-Pyrénées	11.82	16.55	15.42	16.55
22	Calvados	12.95	13.88	17.69	15.06
23	Orne	13.30	16.21	15.89	18.67
24	Oise	14.40	14.57	13.18	14.92
25	Eure-et-Loir	14.84	15.67	15.55	14.99
26	Isère	15.54	17.79	20.06	17.95
27	Yonne	15.56	15.46	16.48	15.13
28	Haute-Savoie	15.79	18.49	15.32	12.19
29	Ain	16.40	17.13	18.45	19.63
30	Drôme	16.78	23.75	21.90	24.28
31	Savoie	18.43	19.73	23.17	22.15
32	Eure	18.90	21.79	21.94	21.99
33	Aisne	19.07	20.61	20.15	22.91
34	Aveyron	19.92	23.20	27.42	28.75
35	Somme	20.27	20.33	22.99	20.87
36	Gard	21.27	20.85	22.65	23.96
37	Charente-Inférieure	22.55	23.68	26.42	24.44
38	Bouches-du-Rhône	23.13	24.70	23.11	25.72
39	Basses-Alpes	24.71	26.31	26.73	25.61
40	Loiret	24.90	25.26	27.48	28.93
	4e catégorie. — 23 départements où le nombre des illettrés variait, en 1865, entre le *quart* et le *tiers*.				
41	Gers	25.15	27.16	23.89	29.71
42	Cantal	25.20	21.97	19.23	22.98
43	Haute-Garonne	26.13	31.08	32.83	32.70
44	Gironde	26.27	26.85	28.93	27.56
45	Basses-Pyrénées	26.59	27.49	30.29	31.94
46	Hérault	26.77	24.98	24.98	24.00
47	Pas-de-Calais	27.12	29.05	29.43	28.38
48	Lot-et-Garonne	27.20	27.10	29.73	31.49
49	Vaucluse	27.32	28.30	28.17	27.40
50	Deux-Sèvres	27.46	27.12	27.46	27.16
51	Saône-et-Loire	27.49	26.40	27.98	30.90
52	Aude	28.80	27.64	28.89	31.04
53	Var	28.98	30.30	32.20	32.72
54	Seine-Inférieure	29.13	28.65	30.88	30.11
55	Nord	29.48	31.15	32.78	32.48
56	Loire	30.50	28.70	31.36	29.09
57	Maine-et-Loire	31.04	31.47	34.03	36.54
58	Corse	31.36	34.59	35.78	37.11
59	Loir-et-Cher	32.25	32.74	35.69	34.90
60	Lozère	32.38	34.34	25.57	31.40
61	Sarthe	32.74	33.47	36.23	38.30
62	Creuse	33.22	24.60	34.09	35.10
63	Tarn-et-Garonne	33.27	41.00	39.20	42.32
	5e catégorie. — 26 départements où le nombre des illettrés dépassait, en 1865, le *tiers* et même la *moitié*.				
64	Ille-et-Vilaine	33.66	38.50	37.71	43.23
65	Puy-de-Dôme	34.50	42.28	39.34	41.48
66	Indre-et-Loire	35.23	36.18	37.66	39.61
67	Charente	35.27	32.94	28.51	35.30
68	Lot	35.70	37.01	36.79	38.57
69	Mayenne	36.00	38.69	39.37	41.78
70	Loire-Inférieure	36.17	36.43	47.88	43.30
71	Tarn	36.67	40.71	43.30	42.45
72	Ardèche	37.43	36.51	38.05	39.43
73	Alpes-Maritimes	38.40	38.30	37.67	36.31
74	Vendée	40.79	42.47	43.63	44.76
75	Nièvre	41.61	43.50	43.42	49.41
76	Pyrénées-Orientales	41.63	43.57	45.12	44.13
77	Vienne	42.35	43.96	44.40	48.70
78	Landes	42.80	46.86	49.78	49.23
79	Haute-Loire	43.55	43.58	46.61	51.03
80	Dordogne	48.67	50.24	52.41	54.75
81	Finistère	48.77	56.42	58.65	72.58
82	Indre	53.84	56.73	58.59	60.08
83	Morbihan	54.12	58.57	60.68	59.54
84	Cher	54.84	54.03	59.65	57.39
85	Côtes-du-Nord	55.18	55.47	59.01	60.35
86	Corrèze	56.42	61.56	62.31	60.86
87	Allier	56.80	58.60	56.57	62.27
88	Haute-Vienne	57.23	64.49	69.28	64.63
89	Ariége	66.65	53.53	55.39	57.20
	Moyenne générale	25.73	27.36	28.21	29.13

* Il faut traduire ce chiffre ainsi : *deux et trente-deux centièmes* de jeunes gens ne sachant ni lire ni écrire. C'est une moyenne.

Nota. Pour vérifier l'exactitude des chiffres donnés ainsi chaque année, le ministre de l'instruction publique a obtenu de M. le maréchal ministre de la guerre, à la fin de 1864, qu'une enquête approfondie fût faite au moment de l'arrivée des jeunes soldats dans les corps. Ce travail de vérification a été exécuté avec le plus grand soin pour neuf départements qui avaient fourni aux corps 3 570 conscrits, savoir : l'Ardèche, l'Ariége, le Cher, la Dordogne, le Finistère, l'Indre, le Morbihan, Saône-et-Loire et la Somme. Il s'applique à des conscrits de la classe de 1862 appelés en 1863. Il en résulte que, « sauf quelques différences peu sensibles, les déclarations recueillies au moment de l'inscription des jeunes gens dans le contingent ont été reconnues exactes. » (Lettre ministérielle du 9 janvier 1865.)

CARTE DE L'IGNORANCE EN FRANCE DANS L'ANNÉE 1865.



Cette carte, publiée, avec le tableau précédent, par le ministère de l'instruction publique, divise la France en cinq parties sous le rapport de l'instruction élémentaire.

On y voit que, l'an dernier, dans les sept premiers départements, Meurthe, Haute-Marne, Doubs, Meuse, Vosges, Bas-Rhin, Aube, tous les jeunes gens (sauf de 2 à 5 sur 100) savaient lire et écrire. Dans les vingt-six derniers, de 64 à 89, il y avait plus du tiers et même de la moitié des jeunes gens entièrement illettrés.

MADEMOISELLE DE CLARET.

LETTRES ÉCRITES PAR ALAIN BEAUSIRE, SON ANCIEN SERVITEUR.

1784-1798.

Suite. — Voy. p. 218, 226, 242, 250, 258, 266, 277, 282, 290, 298.

J'ai retrouvé Alain dans la petite ferme où la carriole a été remisée; un peu après, notre jeune compagnon de voyage est venu nous rejoindre. Il était joyeux; car s'il n'a pu voir son père, du moins il lui a écrit, et il sait que sa lettre lui est parvenue. Moi aussi je pouvais écrire; mais j'espérais mieux encore. A Blois maintenant!

12 et 13 septembre (26 et 27 fructidor), à Blois. — Depuis que le convoi a quitté Arthenay, les fonctions de l'adjudant général Hochereau sont remplies par le citoyen Cordubar. Je sais que je n'ai rien à attendre de lui; mais grâce à lui nous savons aussi que nous pouvons désormais suivre ouvertement les condamnés jusqu'à leur embarquement, pourvu que, durant leur voyage, il n'y ait de notre part aucune tentative pour communiquer avec eux. C'est à la fois plus de liberté qu'on nous accorde et un plus grand obstacle qu'on nous oppose. Alain prétend qu'en nous permettant de nous montrer, on nous y oblige, et qu'ainsi il sera plus facile de nous surveiller. En ce qui me concerne, la surveillance a été facile pendant notre séjour à Blois. J'ai repris des vêtements de femme. Mon hôtesse, qui a une fille de mon âge et de ma taille, m'a cédé une robe, un fichu et un bonnet.

Si je ne me suis pas beaucoup montrée dans la ville sous

mes habits d'occasion, du moins on a pu m'apercevoir tout le jour et toute la soirée durant, près de ma fenêtre qui ouvre sur la rue. Comme toujours, Alain et notre ami ont été à la quête des nouvelles. Pour moi, qui n'aspire plus qu'à me savoir à Rochefort, car on assure qu'il sera permis aux amis des déportés de leur serrer une dernière fois la main, moi, je n'ai eu que cette pensée pour prendre en patience la longueur du temps : « Chaque nuit de retard est une nuit de repos pour ces malheureux, que le voyage dans ces cages de fer doit horriblement fatiguer. »

Enfin, cette première journée à Blois est passée! Ce matin, me préparant au départ, j'ai vu entrer mystérieusement dans ma chambre une jeune femme que je ne connaissais pas.

— Vous êtes bien la citoyenne Rovère? m'a-t-elle demandé.

Et, sur ma réponse affirmative, elle a ajouté, en me montrant un papier plié : — Je viens vous offrir la réparation du tort que vous a fait une intéressante jeune fille, ma meilleure amie.

J'ai pensé aussitôt à celle qui avait soustrait à son profit la recommandation écrite pour moi par l'adjudant Hochereau.

— Une lettre d'elle pour moi! je n'en veux pas! ai-je dit, détournant les yeux du papier qu'on me montrait, et repoussant la main qui me le tendait.

— Non, m'a répondu la jeune femme, ce n'est pas d'*elle*, c'est de *lui*.

J'ai pris le billet, je tremblais; je l'ai déplié, j'avais un nuage devant les yeux; cependant j'ai reconnu *son* écriture.

« Tu m'as suivi, je le sais; je t'ai vue, m'écrit-il. Merci et courage; courage encore! Je n'aurais pas osé te dire : Viens; mais puisque tu es venue, je te dis avec bonheur : Au revoir, à Rochefort! Je n'ai pas perdu tout espoir; à Rochefort, tu sauras ce que j'espère encore. »

Après avoir lu et relu ce billet, j'ai saisi les deux mains de la jeune femme, et, dans mon transport de reconnaissance, je leur ai donné autant de larmes que de baisers.

— Il ne faut pas me remercier, m'a-t-elle dit, mais il faut pardonner à l'autre. Vous et moi, nous accompagnons nos maris jusqu'à ce qu'il ne nous soit plus possible de les suivre; mais elle, à peine avait-elle le temps de revoir son frère pour rapporter ses adieux à leur mère qui est mourante.

— Ceux qui condamnent, me suis-je demandé, ne penseront-ils jamais aux femmes, aux sœurs, aux mères des condamnés? Et, du fond du cœur, j'ai pardonné à la sœur du déporté.

C'est à Orléans que les deux amies se sont rencontrées, l'une retournant à Paris après avoir vu son frère dans le réfectoire de la maison d'arrêt, l'autre poursuivant sa route, après avoir obtenu l'autorisation d'une entrevue avec son mari dans la prison de Blois.

« Acquitte ma dette envers la femme du condamné Rovère et obtiens d'elle mon pardon », lui a dit celle qui a usurpé ma place et mon nom; et son amie, me jugeant d'après elle-même, a pensé que cette mission ne serait bien remplie que si elle m'apportait quelques lignes écrites par mon mari. Excellente jeune femme! Je lui ai demandé son nom; elle m'a répondu, avec un visible sentiment d'orgueil que je voudrais avoir le droit d'éprouver en me nommant :

— On m'appelle Élise Barbé-Marbois.

14 septembre (28 fructidor), à Tours. — Nous continuons à suivre les trois cages de fer. Le convoi s'arrête; il n'y a pas de prison particulière pour les déportés; on les loge dans les cachots où sont enfermés les galériens qui attendent le passage de la chaîne.

A partir de ce jour jusqu'au 21 septembre, nos étapes se nomment Sainte-Maure, Châtellerault, Lusignan, Niort et Surgères; à partir de Sainte-Maure jusqu'à Rochefort, qui est le point d'arrivée, les toiles sous lesquelles les prisonniers s'abritaient dans leurs cages ont été enlevées, ce qui les expose, pendant le reste du parcours, aux regards de la population des villes et des campagnes où passe le convoi. Mais aussi nous les voyons, ils nous voient; et comme nous marchons du même pas que l'escorte, le voyage se continue et s'achève, sinon la main dans la main, du moins à portée de la voix et, pour ainsi dire, les yeux dans les yeux.

21 septembre (1er vendémiaire). — Nous sommes à Rochefort! Le convoi n'est pas entré dans la ville, et on ne nous a pas permis de le suivre plus loin; mais on nous fait espérer que demain nous pourrons aller visiter les prisonniers sur le lougre *le Brillant*, où ils doivent rester un jour avant d'être transportés sur la corvette *la Vaillante*.

C'est brisée de fatigue que j'écris ces lignes, dans une chambre d'auberge, en vue du port. Je sens que la plume va s'échapper de mes doigts; malgré moi mes yeux se ferment; cependant je ne veux pas céder au sommeil avant que mon courageux Alain et notre jeune ami soient revenus pour m'apprendre qu'ils se sont assurés d'un canot pour demain.

Ils sont de retour; le canot est retenu; on s'est engagé sur l'honneur à me réveiller à l'heure convenue; je puis dormir.

22 septembre (2 vendémiaire). — Au point du jour, j'ai été brusquement réveillée par ces mots dits dans le corridor, près de ma porte, par Alain, et répétés avec désespoir par notre compagnon de voyage : « Le lougre est parti; les déportés sont en mer! »

Je n'ai pas voulu croire à cette désolante nouvelle. Je me suis habillée, et, suivie de mes amis, j'ai couru sur le port; j'ai cherché des yeux le bâtiment sur lequel le malheureux devait me dire ce qu'il espère encore; et, ne le voyant plus, je suis, m'a dit Alain, tombée comme une morte. C'est possible; je ne sais plus rien de ce qui s'est passé aujourd'hui. C'est seulement ce soir que j'ai pu me retrouver avec moi-même, c'est-à-dire ayant une résolution et me sentant le courage de l'accomplir.

23 septembre (3 vendémiaire). — Renvoyée du commandant du port au commissaire de la marine, après dix heures d'attente, j'ai obtenu un mot de passe auprès du capitaine Jurieu qui commande la *Vaillante*. Ce n'est qu'après-demain que la corvette doit mettre à la voile; demain j'aurai revu celui qui ne peut espérer qu'en moi.

24 septembre (4 vendémiaire). — N'ayant pu, malgré mes sollicitations, faire comprendre notre compagnon de voyage dans l'autorisation qui m'a été accordée, je lui ai laissé croire à l'insuccès de mes démarches, mais en me promettant de lui rapporter des nouvelles de son père. J'avais lieu de le supposer enfermé dans sa chambre quand je quittai l'auberge accompagnée d'Alain pour aller à la chaloupe qu'il a retenue pour moi hier au soir. Cependant, à peine étions-nous embarqués, que quelqu'un s'élança dans la chaloupe en nous disant : « Et moi, vous m'oubliez? » C'était le fils du déporté. Je lui montrai le mot de passe qui ne mentionnait que moi, et je lui exprimai mon regret de n'avoir pu rien obtenir pour lui.

— Notre chance est égale, m'a-t-il répondu. Vous ne trouverez pas sur la corvette le capitaine Jurieu : il a été rappelé cette nuit; c'est un autre officier qui commande la *Vaillante*. Et si j'en dois croire les renseignements qu'on m'a donnés, celui-là est peu disposé à nous bien recevoir.

Il avait dit vrai. Lorsque notre chaloupe arriva, malgré

le gros temps, à portée de voix du navire, on nous cria : « Éloignez-vous, ou nous ferons feu! » Qu'importe! nous voulions avancer; mais le patron, effrayé de la menace, vira de bord, et nous ramena où il nous avait pris.

25 septembre (5 vendémiaire). — Aujourd'hui la *Vaillante* est partie; c'est à Cayenne qu'elle conduit les déportés. Cayenne est bien loin, mais mon devoir est là. J'ai la volonté, j'aurai la force. Dans six mois ou dans un an je serai où m'appelle mon devoir.

La fin à la prochaine livraison.

SINGULIÈRE APOLOGIE DE L'ESCLAVAGE.

Me trouvant un jour avec un Tartare turkoman que sa dévotion avait rendu célèbre, je lui demandais s'il ne se faisait pas scrupule de s'emparer violemment des Persans ses voisins, et de vendre comme esclaves ses frères sunnites ([1]), alors que le prophète a dit en termes exprès: *Kulli Iszlam hurre* (Tout musulman est libre). — Behey! me répliqua cet homme avec une indifférence hautaine, le Coran, le livre de Dieu, est à coup sûr plus précieux qu'aucun homme; il s'achète néanmoins, et se vend pour quelques krans : que répondrez-vous à ceci? Joseph, en outre, le fils de Jacob, était un prophète, et on l'a vendu; s'en est-il trouvé plus mal, je vous le demande? ([2])

L'INFINI.

La matière gravite vers son origine, elle cherche le repos; mais l'esprit s'élève, il s'élance dans l'infini, et tout ce qui le borne le peine. Je vois un monde physique, et je sens un monde moral; mais j'observe que plus l'homme s'enrichit d'objets périssables, que plus il étend son existence passagère, plus il s'affame de besoins. Quelle est donc cette loi de notre être qui nous pousse vers l'immensité, et que rien d'ici-bas ne peut satisfaire?

Le vieux Philosophe.

ETUDE DE LA LANGUE ANGLAISE.

Un bon dictionnaire, une bonne grammaire, un livre d'un style simple et classique, voilà tout ce qu'il faut à une personne intelligente pour arriver à comprendre une langue étrangère.

Pour l'anglais, par exemple, on se procurera le Dictionnaire anglais-français de Spiers (7 fr. 50 c.), la Grammaire de Sadler (2 fr. 50 c.), les quatre premiers chapitres du *Vicaire de Wakefield* avec une traduction interlinéaire (1 fr. 50 c.).

On commencera par se bien mettre en possession de certains mots qui reparaissent le plus souvent dans toutes les phrases : ce sont les articles, les pronoms, et les verbes auxiliaires *être* (to be) et *avoir* (to have). En moins de huit jours on peut se rendre maître de ces éléments.

Lorsque sur une phrase de deux lignes on comprend tout d'abord cinq ou six mots, il est facile de parvenir à compléter le sens à l'aide de recherches dans le dictionnaire.

Si certaines terminaisons embarrassent en ce qu'elles ne s'accordent pas entièrement avec celles des mots les plus semblables qui se trouvent dans le dictionnaire, c'est que ce sont des modifications de nombre, de cas, de temps ou de personne, et alors il faut recourir à la grammaire.

([1]) Voy. t. IV, 1836, p. 58.
([2]) Vambéry.

Les traductions interlinéaires facilitent beaucoup les premières études; mais il est bon de ne pas en abuser, et on doit les abandonner le plus tôt possible pour se mettre à chercher soi-même le sens.

Les livres anglais préférables pour les commençants sont nombreux. *Rasselas,* du docteur Johnson, est plus facile à traduire que le *Vicaire de Wakefield*, et le *Petit-Jacques* (*Little-Jack*) est encore plus facile que *Rasselas.* En général, les livres de lecture des enfants anglais sont ce qu'il y a de plus simple, les phrases étant toujours très-courtes et le sens étant très-clair. Les libraires spéciaux sont à même de donner de bons conseils à ce sujet.

Il faut ne pas se décourager. Luttez, changez de livres, cherchez ce qu'il y a de plus simple, et, autant que possible, étudiez tour à tour seul, et à deux ou à trois.

Assurément on n'apprend pas ainsi à prononcer et à parler la langue anglaise. Mais n'est-ce pas déjà un avantage bien considérable que de pouvoir lire couramment les recueils et les livres d'une des premières littératures modernes?

Du reste, il n'y a point de ville en France où une douzaine de personnes, désireuses d'apprendre l'anglais, ne puissent faire venir de Paris un professeur en s'adressant aux librairies étrangères. Les Anglais et les Anglaises capables d'enseigner, et pauvres, sont très-nombreux à Paris. Ils accepteraient bien volontiers d'aller s'établir dans une ville où on leur assurerait un certain nombre de leçons, avec l'espérance de l'augmenter, et d'être appelés comme professeurs dans les maisons d'éducation.

LES TROIS SOUHAITS DE LA FILEUSE.

Suite et fin. — Voy. p. 94.

Qui que vous soyez, lecteur, quel que soit votre rang et votre rôle en ce monde, vous que, par la toute-puissance de l'hypothèse, j'ai appelé à prononcer souverainement sur les souhaits de la fileuse, et qui vous êtes si bien acquitté de cette tâche, — savez-vous qui cette ouvrière représente? — Je viens vous avouer que c'est vous-même; et c'est vous parce que c'est tout le monde.

Les aspirations de la fileuse, les unes bonnes, les autres mauvaises, naissent aisément dans tous les cœurs et s'y développent les unes comme les autres, à moins que la conscience ne remplisse bien son devoir, qui est d'appuyer les premières et de repousser les secondes. Oui, chacun dans la société rend des services destinés, comme ceux de notre fileuse, à satisfaire quelqu'un des besoins divers auxquels nous sommes assujettis; à nous préserver, par exemple, ou du froid, ou de la faim, ou de l'ignorance. Chacun désire rendre des services nombreux et excellents, comme elle désire produire beaucoup de bon fil; et, jusque-là, nous n'avons qu'à dire : *Amen!* Tant mieux pour tous si de tels désirs sont remplis; plus ils seront nombreux, et mieux s'en trouvera l'humanité tout entière.

Malheureusement, ces désirs-là ne sont pas les seuls; on en forme bien d'autres. L'expérience nous enseigne, pour peu que nos réflexions lui viennent en aide, que nous ne vivons tous et ne pouvons vivre que par les services d'autrui, et que nous recevons d'autant plus de ces services, que ceux que nous rendons nous-mêmes en échange sont plus appréciés. Elle nous enseigne aussi que la valeur d'un service s'accroît en raison directe du nombre des hommes qui en ont besoin, et en raison inverse du nombre des hommes aptes à le rendre. C'est ce qui incline chacun de nous à regarder comme très-avantageux pour lui de n'avoir que peu de concurrents pour le genre spécial de ser-

vice qu'il s'est voué à rendre, et comme non moins avantageux que beaucoup de gens fassent appel à ce genre de service. De cette double circonstance naît pour lui la certitude de *vendre au marché son fil à très-haut prix.*

De même, à l'égard des services que nous avons besoin de recevoir, ne nous serait-il pas bien avantageux qu'il y eût absence de concurrence pour les demander et concurrence très-vive pour les offrir? N'en résulterait-il pas pour nous cette précieuse certitude que convoitait la fileuse, de *faire à bon marché toutes nos emplettes?*

Or, pour chacun de nous, comme pour la fileuse, il y a folie ou injustice à désirer de tels avantages, et, glissant sur cette pente, à invoquer le législateur pour les obtenir à quelque degré que ce soit. Injustice si, les désirant pour soi, on entend les interdire à autrui; folie, si l'on y prétend pour autrui comme pour soi. — Car, ces circonstances convoitées, si elles pouvaient se généraliser, aboutiraient à la rareté de toute chose, à la disette sur tous les marchés, et finalement à la souffrance, à la dégradation, à l'anéantissement du genre humain.

Voici donc la moralité à tirer de l'examen des souhaits de la fileuse:.

Ne demandons notre prospérité qu'à notre activité et à notre intelligence, déployées pour rendre de bons et loyaux services librement reçus et appréciés par nos semblables;

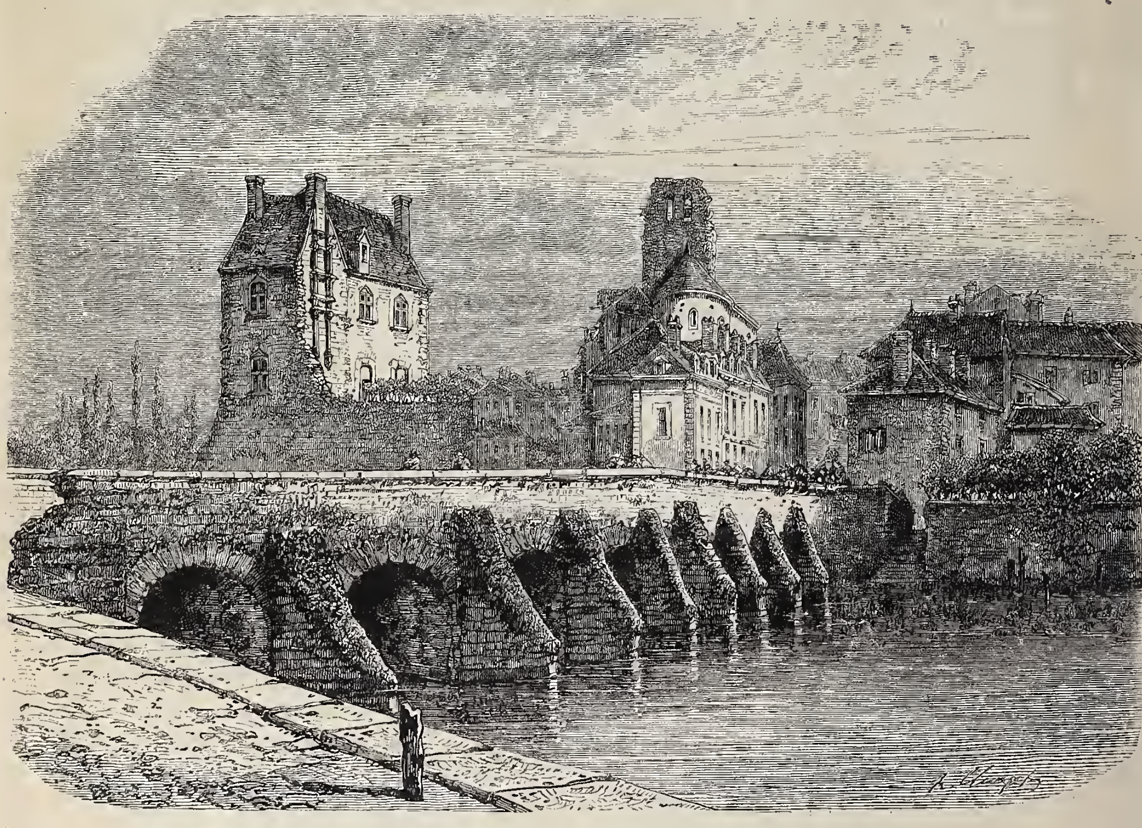
Usons de notre mieux des dons que Dieu nous a faits, et laissons à autrui la même liberté;

N'employons ni la force ni la ruse pour élever la valeur de nos services, ou rabaisser la valeur des services d'autrui;

N'invoquons jamais le législateur pour qu'il prenne sur lui de mettre la loi du côté de nos penchants injustes.

LA SUZE
(DÉPARTEMENT DE LA SARTHE).

La Suze, chef-lieu de canton, est une ville d'un peu plus de deux mille âmes, située sur la rive gauche de la Sarthe, à 19 kilomètres du Mans. Le sol qui l'entoure



Une vue de la Suze. — Dessin de H. Clerget.

n'est pas riche; mais elle sait se servir de son petit port et de la rivière pour faire quelque commerce. On n'y manque pas d'une certaine activité et l'on y vit à l'aise.

Le voyageur qui suit le cours de la Sarthe ne regarde pas sans intérêt le pont construit sous Henri IV, et les ruines d'une forteresse, reste du château qui, après avoir appartenu longtemps aux seigneurs de la Suze et à bien d'autres, était devenu la propriété du ministre d'État Chamillard. Les bibliographes n'ont garde d'oublier qu'à la Suze est né l'abbé le Paige, chanoine de l'église du Mans, auteur du « Dictionnaire topographique, historique, généalogique et bibliographique de la province et du diocèse » du Maine. » M. B. Hauréau, dans son excellente Histoire littéraire du Maine, fait l'éloge de cet ouvrage. Les habitants citent aussi, parmi les hommes que leur ville s'honore d'avoir donnés à la France, le cardinal P. de la Force, chancelier de France en 1350; P. Olivier, sieur du Bouchet, avocat et historien au seizième siècle; Belin, poëte, mort en 1723, etc. Le château de Bellefille, à Chemiré-le-Gaudin, n'est pas loin de la Suze. La belle fille qui lui a donné son nom s'appelait Damgerose. C'était la nièce de Damase, seigneur d'Asnières, qui fut excommunié par Hugues de Saint-Calais, évêque du Mans (1136-1144). Damase, averti qu'il périrait par le feu et par l'eau, ne fit qu'en rire; mais un jour, traversant en bateau la Sarthe pendant un orage, il fut foudroyé et noyé. Damgerose éleva, pour s'y réfugier, un oratoire, converti depuis en château.

Typographie de J. Best, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

MŒURS DU TESSIN.

LA JEUNE FILLE ET LE TABELLION.



Salon de 1866; Peinture. — Le Tabellion, par M. Armand Leleux. — Dessin de Pauquet.

I.

Peint avec la solidité et la finesse qui sont les qualités essentielles du talent de M. Armand Leleux, son *Tabellion* n'est pas seulement un charmant tableau, intéressant au point de vue du mérite de l'exécution, c'est aussi la peinture d'un curieux trait de mœurs locales bien observé et très-spirituellement signalé par l'artiste.

Il nous transporte dans cette contrée saine et sereine où le ciel généreux fait la terre opulente, et qui, sous le nom de canton du Tessin, prolonge la Suisse jusqu'aux confins de la Lombardie.

Or, à propos de ce contact des Etats limitrophes, l'observation, même superficielle, recueillie au courant d'un voyage rapide, nous démontre que toute population d'un pays frontière participe, quant à son caractère général, du caractère distinctif de chacune des deux nations dont elle est le trait d'union. Donc, les habitants-nés de la Suisse italienne tiennent naturellement de l'Italien et du Suisse, avec cette différence à noter, cependant, que les

hommes, en général, ont pris un peu plus de la gravité placide de celui-ci que de la verve et de l'ardeur de celui-là; tandis que, chez la femme, c'est la vivacité italienne qui domine.

Que M. Armand Leleux ait eu l'intention d'apporter un nouveau témoignage à l'appui de cette vieille remarque touchant la double influence du pays frontière, c'est douteux; quoi qu'il en soit, son tableau la confirme.

II.

Nous sommes chez un tabellion ou *notaio di campagna*, à Bellinzona, par exemple, le chef-lieu où se dressent encore les trois châteaux, jadis fortifiés, triple siége des trois baillis qui gouvernaient despotiquement le Tessin au temps où il dépendait du canton d'Uri.

L'ornement principal, ou plutôt l'unique ornement de ce cabinet peu meublé du garde-notes, c'est un flot de lumière que verse le soleil par l'ouverture des volets de la fenêtre. Avant d'aller s'étaler en large tache blanche sur la paroi nue, il baigne et irise en passant la belle chevelure d'une jeune femme; puis, frappant en plein visage, en pleine poitrine, l'impassible tabellion, il fait saillir en raies lumineuses les plis de son habit de velours vert.

En regard de cette figure d'homme franchement éclairée se détache, comme dans la pénombre, le profil à demi perdu de la jeune femme, dont les cheveux chatoient sous la caresse du rayon de soleil. Son attitude, son geste, indiquent qu'elle est la vie, le mouvement et l'intérêt du tableau. Quant à l'expression de sa physionomie, c'est en se dérobant pour ainsi dire à nos yeux qu'elle se peint dans notre esprit. Artifice ingénieux de l'artiste, qui n'affecte de la dissimuler qu'afin de l'accuser davantage, et qui attire et fixe d'autant plus l'attention sur elle qu'elle est moins en vue.

Mais que vient faire cette jeune femme chez le tabellion du pays? Ce que venaient faire autrefois, chez les prédécesseurs de celui-ci, sa mère et sa grand'mère, ce que viendront faire à leur tour sa fille et sa petite-fille chez les successeurs de celui qui instrumente aujourd'hui; c'est-à-dire qu'elle est venue pour discuter, poser et imposer les charges, conditions et clauses d'une convention quelconque : soit règlement de compte, soit acte d'acquisition ou de vente, et voire même contrat de mariage intéressant la maison où son mari règne et travaille, et où elle sert et gouverne.

La loi veut, en ce pays comme partout ailleurs, que la signature des actes authentiques n'appartienne qu'au mari; mais l'usage en laisse les stipulations à l'initiative intelligente de la femme. Quand celle-ci est chez le tabellion, et celui-là à ses oliviers ou à sa vigne, tout marche vers le mieux pour les intérêts d'une maison. L'homme le sait bien : aussi, quand la mort vient à priver une famille du secours de la forte tête, de la mère s'entend, c'est souvent la fille qui, continuant la tradition, vient dicter au tabellion l'acte que devra signer le père.

Mais tous n'acceptent pas indéfiniment cette servitude née de l'usage, qui n'est presque toujours qu'un hommage rendu à l'autorité de la raison. Il y a des jours de révolte; à ce propos, une historiette.

III.

Nous avons parlé des trois châteaux de Bellinzona : *Castello grande*, *Castello di mezzo* et le *Corbé* ou *Castello Corbario*, résidences officielles des anciens baillis d'Uri, de Schwyz et d'Unterwalden. Il y a quelque vingt ans demeurait tout près de *Castello di mezzo* la famille Recco. Pasquale, son chef, autrefois simple journalier travaillant à la vigne d'autrui, mais depuis longtemps cultivant la sienne et récoltant pour lui-même, grâce à maint contrat habilement dicté par Lucrezia sa femme, s'avisa de vouloir faire, au moins une fois dans sa vie, acte d'autorit devant le tabellion. Cette velléité lui vint lorsqu'il fut question de marier Bianca leur fille, surnommée *Capinera* (la fauvette). Mère et fille, sachant bien que le faible du bonhomme Pasquale était d'affecter la force de caractère, et que la contradiction le pourrait pousser aux résolutions les plus absurdes, ruineuses pour lui, par exemple, et compromettantes pour l'avenir de Bianca; mère et fille s'entre-regardèrent quand Pasquale eut formellement déclaré qu'il ne signerait qu'un contrat de mariage entièrement rédigé d'après ses inspirations. Les deux femmes n'avaient eu besoin que de cet échange du regard pour se soumettre sans contestation à la volonté du maître.

— Puisque je verrai le tabellion, avait dit Pasquale à sa femme, il est inutile que tu le voies.

— Aussi ne mettrai-je pas les pieds chez lui, avait répondu Lucrezia.

Et, en effet, on ne la vit dans l'étude du *notaio di campagna* que le jour de la signature du contrat; pas une seule fois avant ce jour elle ne manifesta à son mari le désir d'en connaître les clauses. Bien plus, lorsque le bonhomme voulait, sinon la consulter sur lesdites clauses, du moins lui en faire connaître la teneur, il lui fallait renoncer à la confidence :

— Tu dois avoir réglé cela pour le mieux, disait Lucrezia; laisse-nous le plaisir de la surprise.

Ainsi parlait la *padrona*, qu'on avait vue jusque-là jalouse de faire respecter en son ménage l'usage qui permet à la femme de discuter et de stipuler aux lieu et place du maître; usage si général dans le Tessin qu'il semble être le droit absolu de l'épouse.

Plus fin que Pasquale Recco aurait trouvé peu naturelle la discrétion de Lucrezia, et suspecté l'excès de confiance qu'elle lui témoignait. Sa vanité l'empêcha de s'en avouer l'invraisemblance.

Le jour où il alla pour la première fois trouver le tabellion pour lui dicter ses volontés, suivant lui invariables, tout son voisinage en fut informé, et cela fit dans la ville le bruit d'un événement. De bouche en bouche courut cette nouvelle si étrange, si incroyable, qu'on se la transmettait ainsi : « Le monde est renversé; voilà Lucrezia Pasquale qui cède à son mari le droit de faire le contrat de mariage de leur fille ! »

C'est surtout autour du logis des époux Recco que l'émotion était grande parmi les femmes. Les moins émues du quartier, ce furent précisément celles que la chose devait intéresser le plus. Aux voisines qui venaient demander compte à Lucrezia du lâche abandon de son privilége, celle-ci répondait tranquillement, en continuant à mouiller son chanvre et à tourner le fuseau :

— L'homme l'a voulu; et après tout, l'homme est le maître.

Pour la *Capinera* ou Bianca la Fauvette, elle laissait dire Lucrezia, riait en dessous et continuait sa chanson.

Mère et fille s'entendaient bien !

Le bonhomme Pasquale, tout glorieux de son autorité de chef de famille aisément reconquise, comme on sait, parcourait fièrement la distance qui séparait sa maison de celle du tabellion. Il la parcourut souvent; car, pour lui, ce n'était pas chose facile que de mener à fin un acte de cette importance. Quoi qu'il eût dit d'abord de l'invariabilité de son projet de contrat, certaines objections du garde-notes l'avaient obligé à y réfléchir. Il entrait peu dans les habitudes et les aptitudes du bonhomme de résoudre cette sorte de difficultés. Son esprit naturel ne l'y aidait guère, et la discrète résignation de sa femme à ses

volontés lui était un obstacle de plus. Pour tirer d'elle un bon conseil, il aurait fallu le lui demander; sa dignité, pensait-il, s'opposait à ce qu'il le lui demandât. Quant à l'offrir, ce conseil, sans y être sollicitée, la malicieuse Lucrezia s'en donnait bien de garde.

Celui qui tenait à honneur de sortir de chez lui sans avoir consulté sa femme, ne manquait pas, chemin faisant, de prendre conseil de tels et tels de ses voisins, et grâce à ces avis divers recueillis sur sa route, il finissait toujours par apporter à son plan primitif des modifications que modifiaient encore de nouvelles objections soulevées par le tabellion.

Est-il besoin de dire d'où venaient à ce dernier les inspirations en apparence soudaines qu'il opposait aux idées du bonhomme Pasquale? — Des deux intéressées au contrat. Lucrezia, sans doute, ne paraissait pas à l'étude; mais chaque jour Bianca rencontrait comme par hasard le tabellion après la visite de son père. Mise au fait du débat, elle le racontait à sa mère; puis, dans une nouvelle rencontre, la jeune fille rapportait à qui de besoin les instructions qu'elle avait reçues de Lucrezia.

A force d'être modifié, changé, démoli et, comme on dit, reconstruit de fond en comble, ce monument de la sagesse de Pasquale Recco fut enfin terminé. La mère et la fille jouèrent au mieux l'émerveillement; tout le monde applaudit à ce contrat modèle, et l'auteur s'en glorifia d'autant plus qu'il n'eut point à se faire violence pour se persuader que tout ce que disait le *papier marqué* était l'expression de sa volonté immuable.

Et voilà comment le mari de Lucrezia fit le contrat de mariage de sa fille. On cite celui-ci comme le seul acte par-devant notaire dans lequel n'intervint pas la volonté d'une femme.

LEÇON DE CUISINE FRANÇAISE A BOSTON.

On trouve dans le *Boston Advertiser* le compte rendu d'un nouveau genre de *lectures* qui a vivement réussi dans la capitale du Massachusetts. Il constate de nouveau la supériorité de la cuisine française sur les cuisines de l'ancien et surtout du nouveau monde.

« La série de lectures faites par M. Pierre Blot, dans le but d'enseigner aux dames de Boston les secrets de la cuisine française, a commencé à Mercantile-Hall vendredi. Le public était presque entièrement composé de dames, au nombre d'environ deux cents, tandis qu'une demi-douzaine environ de personnes de l'autre sexe occupaient humblement les bancs extérieurs. A droite, sur la plate-forme, était un petit bureau pour l'orateur, puis un grand fourneau, muni d'un four et de tout l'ameublement nécessaire, et enfin une table de cuisine. Près de ce fourneau, une dame française, d'allures vives et d'un extérieur décent, était ardemment occupée des préparatifs du dîner. Elle était assistée par une subordonnée, et paraissait parfaitement libre et à l'aise sous les yeux de la foule attentive à ses mouvements.

» C'était un brillant public, entièrement composé de dames des plus hautes classes de la société. Chacune d'elles, d'après l'instruction donnée par M. Blot, avait apporté dans sa poche une cuiller à thé pour goûter. En outre, elles avaient toutes à la main crayon et papier.

» M. Blot parut; un gentleman d'aspect agréable et digne, qui parle purement anglais, quoique avec l'accent étranger. Il parut à l'heure précise, se conformant ainsi à l'un des premiers préceptes de la bonne cuisine, la ponctualité. La leçon dura plus de deux heures, appuyée constamment de l'exemple; car toutes les paroles de M. Blot étaient déterminées par les actes de la cuisinière, qu'il expliquait. Ce n'était pas précisément une petite tâche, car tous les différents plats du dîner cuisaient à la fois et réclamaient l'attention presque simultanément. En dépit de cette confusion apparente, la leçon était parfaitement claire et intelligible, les mains de Mme Blot démontrant aux yeux ce que l'orateur disait à l'esprit. Les dames de l'auditoire, sollicitées de poser des questions à leur gré, ne s'en firent faute, et, pendant toute cette séance, où furent données nombre de nouvelles et utiles recettes, jamais on ne vit crayons plus occupés.

» La série de lectures ainsi inaugurée se composera de quatorze séances. L'heure des leçons, mise aux voix, fut fixée à onze heures par la majorité des suffrages. La cérémonie du *goûter* des plats termina la séance, et chaque dame, passant à son tour près de la table, put plonger sa cuiller dans les plats disposés en rang à cet effet. »

SUR LE CALCUL DE LA DISTANCE DU SOLEIL A LA TERRE.

La question de la distance du Soleil à la Terre préoccupe toujours les savants de tous les pays; c'est, en effet, un point fondamental en astronomie, qu'il faut résoudre le plus exactement possible pour bien connaître le volume de l'astre central, l'organisation et le mécanisme de notre système planétaire.

Cette distance a été calculée par plusieurs procédés, et on connaît l'ingénieuse expérience de M. Foucault sur la vitesse de la lumière. Déterminer la distance du Soleil par le temps que sa lumière met à parvenir jusqu'à nous est, en effet, une des méthodes les plus délicates et probablement les plus sûres que l'on puisse employer.

C'est par ce moyen que M. Foucault a réduit sensiblement la distance admise jusqu'ici. Mais il en est d'autres qui ne sont pas à négliger; car, dans un problème aussi difficile, on ne saurait trop multiplier les procédés pour arriver à la vérité depuis si longtemps cherchée.

Les physiciens, et M. Foucault en particulier, ont recours aux méthodes dites physiques; les astronomes recommandent les observations astronomiques.

Or, les méthodes fondées sur les observations astronomiques se tirent surtout des passages d'une planète devant le disque du Soleil.

Quand une planète, c'est-à-dire un corps opaque, vient à passer entre nous et l'astre lumineux, elle apparaît comme un point noir qui borde le Soleil d'un côté, traverse sa surface brillante dans un temps plus ou moins long (quelques heures), et sort de l'autre côté. Eh bien, en notant exactement, mais très-exactement, le moment précis où l'astre obscur touche le Soleil et celui où il l'abandonne, on a, par la mesure du temps qu'il a mis à aller d'un bord à l'autre, un moyen de calculer la distance du Soleil à la Terre.

Mais ces passages de planètes devant le Soleil, ces éclipses partielles, sont rares.

La planète Vénus est celle qui sert le plus ordinairement aux astronomes pour faire ces observations délicates; or, elle ne rencontre ainsi le Soleil qu'une ou deux fois par siècle.

On sent combien les astronomes sont attentifs à ce phénomène, avec quelle impatience ils l'attendent, avec quel soin ils s'y préparent.

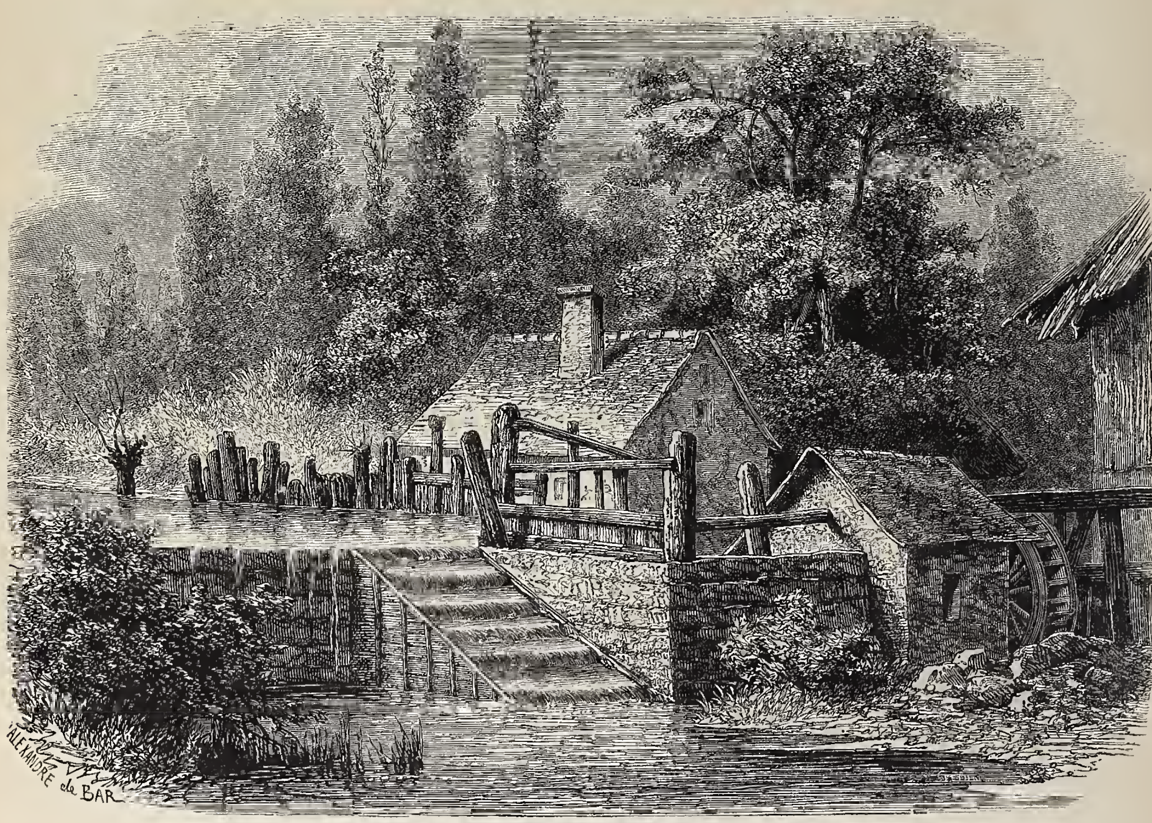
Il faut choisir le point de la terre où le phénomène aura lieu dans tout son éclat, et où il sera complet, c'est-à-dire la région d'où on verra la planète juste au milieu du Soleil, à midi.

Il y aura deux passages de Vénus d'ici à la fin du siècle : l'un en 1874, l'autre en 1882. Il n'y a pas trop de huit années pour se préparer à observer le premier dans toutes les conditions désirables; car il ne s'agit de rien moins que de se transporter vers le pôle sud, à la terre Adélie, par exemple [1].

ÉCHELLES A SAUMONS.

Les Écossais ont les premiers imaginé de construire des *échelles*, c'est-à-dire de véritables *escaliers d'eau*, permettant aux saumons qui remontent les rivières de franchir les chutes sans être broyés. Depuis, la Norvége a imité l'Écosse, et a fécondé de la sorte des fleuves entiers, dont les immenses cataractes rendaient les parties supérieures inaccessibles aux truites et aux ombres comme aux saumons. En France, M. Coste a aussi fait disposer un certain nombre d'échelles sur les cours d'eau qui étaient autrefois les plus féconds.

Ces échelles à saumons sont différentes de forme et de dimension, selon les lieux. Le système dit *à escalier* consiste en une série de réservoirs carrés en bois, posés les uns au-dessus des autres à la hauteur de $0^{m}.60$. Ces bassins, dont le dernier communique de plain-pied avec le haut de la chute, pendant que le premier se trouve au niveau de la partie inférieure du fleuve, sont placés de telle sorte que l'eau, se précipitant dans le réservoir le plus élevé, rencontre à angle droit la paroi qui lui fait face, et est forcée de s'écouler, sans impétuosité, par une large ouverture latérale. Elle tombe ainsi dans le second bassin, puis dans le troisième, et successivement dans tous les autres, par de vastes échancrures qui alternent et produisent dans leur ensemble une série de rapides qui serpentent. Les saumons et les truites sautent d'une auge dans l'autre, en suivant, sans beaucoup d'efforts, le fil de l'eau.



Escalier à saumons. — Dessin de de Bar.

Les bassins formant escalier peuvent aussi être rangés sur deux files parallèles adossées l'une à l'autre par un de leurs côtés, ce qui produit une modification de la construction précédente. L'eau, en passant des compartiments de droite dans ceux de gauche, et alternativement, serpente; mais les points de repos étant plus multipliés et les chutes étant moins élevées, l'ascension du poisson est rendue plus facile. Ce double escalier a en outre l'avantage de s'adapter à des endroits où il serait impossible de donner à l'escalier simple une longueur suffisante. Les échancrures par lesquelles l'eau s'écoule d'un gradin dans l'autre peuvent être pratiquées au milieu même des cloisons, de sorte qu'elles produisent non plus des cascades serpentantes, mais une série de chutes qui se succèdent en ligne droite du haut en bas de l'escalier.

La véritable *échelle à saumons* est encore plus simple que les escaliers, et peut être établie d'une manière très-économique en beaucoup de circonstances. On construit dans le sens du courant et sur un des côtés de la chute, de manière à s'appuyer latéralement sur la berge, une sorte de longue stalle large d'environ 7 mètres, et dont le plancher est incliné au $^{1}/_{20}$. On soutient ce plancher incliné au moyen d'un terrassement ou d'une maçonnerie grossière; puis, de 2 mètres en 2 mètres, on fixe entre les parois latérales une série de cloisons verticales coupant la stalle transversalement. Ces cloisons sont échancrées au milieu, de sorte que l'eau les recouvre là, tandis qu'elle demeure calme dans les coins où l'obstacle domine le niveau. Cette suite de barrages forme donc des *paliers de repos* qui permettent aux poissons de reprendre leurs forces

[1] Docteur Al. Donné.

pour opérer l'ascension du bassin inférieur au bassin supérieur.

Enfin on établit encore, — comme à Manzac, sur la Dordogne, — une échelle ou *barrage à pertuis* formée en maçonnerie, présentant un plan incliné comme tout à l'heure, mais avec cette différence que les cloisons en pierre n'unissent pas la paroi opposée à celle d'où elles partent. Ces interruptions ayant lieu alternativement à droite et à gauche pour chaque échelon, il en résulte un rapide en serpent, lequel permet au poisson de remonter en s'arrêtant dans les *remous* tranquilles qui s'établissent dans les angles de chaque marche.

On peut citer comme exemple de l'utilité de l'échelle à saumons, et en même temps de la hardiesse qui préside quelquefois à sa construction, le fait suivant. En Irlande, près de Sligo, trois petites rivières, l'Arrow, la Colloones et la Colaney se réunissent sur un même point et se précipitent à pic, dans la mer, d'une hauteur de 7 à 8 mètres. Un propriétaire, M. Cooper, de *Mackree-Castle*, a eu l'idée d'établir près de ce petit Niagara une échelle à saumons, et son essai a réussi au delà de ses espérances. Dès la première année on vit quelques saumons monter l'échelle, l'année suivante on en compta jusqu'à quatre cents, et la troisième année un fermier se présenta pour



Échelle à saumons. — Dessin de de Bar.

louer 12 500 francs cette pêche du saumon dans des ruisseaux où jamais on n'en avait vu trois ans avant. Il y a dix ans de cela, et la même pêche rapporte aujourd'hui 25 000 francs de rente!

C'est à l'influence salubre de l'eau de la mer, et surtout à l'abondante nourriture qu'elle renferme, que les saumons doivent leur rapide croissance. Ces poissons ne s'écartent jamais du rivage de plus d'un ou deux kilomètres. Ils voyagent en longeant la plage et vont quelquefois à quarante ou cinquante kilomètres de la rivière qu'ils ont adoptée, mais reviennent toujours à l'eau dans laquelle ils sont nés. Ce fait est si bien vérifié, qu'en Écosse, dans le golfe de Murray, les habitants marquent et reconnaissent les saumons de trois rivières, le Ness, le Thui et le Bearlu, qui s'y jettent. Aucun de ces animaux ne se trompe, et chacun rentre dans l'eau où il a pris naissance.

MADEMOISELLE DE CLARET.

LETTRES ÉCRITES PAR ALAIN BEAUSIRE, SON ANCIEN SERVITEUR.

1784-1798.

Fin. — Voy. p. 218, 226, 242, 250, 258, 266, 277, 282, 290, 298, 309.

XIV.

Je n'ai le temps aujourd'hui que de vous envoyer quelques lignes; d'ailleurs, ma vue qui baisse sensiblement et ma main qui commence à trembler ne me permettent plus d'en écrire bien long.

Cette fois, mes amis, c'est, j'ai tout lieu de le croire, un adieu qu'il faut nous dire.

Je vous ai fait savoir les démarches de ma maîtresse auprès des puissants de Paris, depuis notre retour de Rochefort. Elle a fini par les intéresser à son idée qui ne

varie point, et elle a obtenu, pour nous deux, le passage sur un vaisseau de la république; nous allons à Cayenne.

En lui accordant le permis d'embarquement, on lui a dit ce qu'elle risquait : soit d'être prise par les Anglais qui sont partout en croisière, soit, en arrivant là-bas, de succomber aux fièvres du pays, mortelles pour les Européens. Sans tenir compte pour elle-même du danger dont on la menaçait, elle n'a vu, dans tout ce qu'on lui a dit afin de la décourager, que de meilleures raisons à me donner pour me forcer à renoncer au vœu que j'ai fait de l'accompagner dans ce périlleux voyage. Comme elle me permet de la contredire, je lui ai bien fait voir que je ne suis pas le moins entêté de nous deux.

— Moi, m'a-t-elle dit, j'ai mes devoirs envers lui.

— Les miens envers vous datent de plus loin, ai-je répondu.

— Quelle différence! Toi, Alain, tu es libre.

— Pas plus que vous, puisque la loi vous a dégagée.

— Au-dessus de la loi, qu'il faut toujours respecter, reprit ma maîtresse, il y a notre conscience qui nous conseille et qui nous juge.

— Voilà précisément, lui ai-je répliqué, pourquoi je dis à Madame : « J'irai avec vous jusqu'à ce que les forces me manquent pour vous suivre plus loin. »

C'est tout à l'heure, un moment avant de commencer cette lettre, que je discutais ainsi avec ma maîtresse, et nous devons partir dans une heure; vous voyez qu'il m'a fallu tenir bon jusqu'à la fin. Comme les choses devaient aboutir selon mon intention, je n'ai pas cessé, pendant le débat, de m'occuper des préparatifs du départ; autrement, le temps m'aurait manqué pour vous dire adieu.

Voilà votre petit Alain qui vient d'atteindre ses douze ans, et sa sœur marche en plein dans sa dizaine d'années; je les vois d'ici, lui travaillant à la forge avec son père, elle aidant sa mère à faire le ménage, ou bien s'essayant à la couture auprès de la grand'mère qui tricote. Quand vous n'aurez rien de mieux à conter aux enfants, parlez de moi avec eux, mes amis; et s'ils viennent à vous dire : « Il ne nous aimait déjà pas tant, le vieux parrain, puisqu'il est parti pour si loin et pour toujours! » vous n'aurez qu'à leur répondre : « Avec lui, vous n'auriez ici qu'un ami de plus; sans lui, la demoiselle de Claret serait seule au monde. »

Encore un mot à propos de ma chère maîtresse. Pour comprendre son sacrifice, il ne faut pas l'apprécier d'après le démérite de l'homme à qui elle se sacrifie; il faut se rappeler qu'elle a dit : « Ce n'est pas un nom qu'une femme épouse; la femme n'est pas un juge pour son mari, et le divorce ne la dispense ni de la fidélité, ni du dévouement. »

J'entends la voiture qui vient nous chercher. Adieu! encore une fois adieu, mes amis; je suis triste en pensant que la mer va nous séparer; je regrette tout ce que je ne verrai plus : le pays, notre rue, votre maison et vous tous! Mais pour revoir tout cela je ne céderais pas ma place. Il ne faut ni m'oublier, ni me plaindre. Je suis content de moi!

XV.

C'est un revenant de l'autre monde qui vous envoie de ses nouvelles. Pour compliment de retour, il commence par vous demander un service. Ceci vous prouve que votre ami est bien toujours le même : il compte sur vous, qui n'avez jamais pu compter beaucoup sur lui.

Il y a quatorze ans, quand il m'a fallu quitter Claret, il vous souvient sans doute que j'écrivis à Simonne, qui était déjà, mais depuis quelques semaines seulement, la femme de Jean Mauvielle : « Dis à la cousine Geneviève, ta grand'mère, de préparer pour moi la petite chambre que tu occupais chez elle. »

Je sais combien de tracas elle s'est donné alors; elle en aurait bien plus à se donner, vraiment, si aujourd'hui je la chargeais de tout ce qu'il faudra faire chez vous pour remplir mes intentions. La bonne femme ayant passé ses quatre-vingts ans, il ne faut plus lui demander de ces fatigues contre lesquelles elle boudait si peu autrefois que nous l'avions surnommée Trop-dure-au-Mal.

C'est donc à toi que je m'adresse, ma filleule, pour te dire : « Au reçu de ma lettre, occupe-toi de faire reblanchir la maison : je tiens à ce qu'elle soit en toilette pour mon arrivée; fais tapisser de papier neuf les chambres du premier étage; qu'on nettoie avec soin les meubles; veille à ce qu'il n'y ait pas de carreaux cassés aux fenêtres; procure-toi un tapis pour la chambre à feu; enfin, fais la dépense d'autant de journées de jardinier qu'il en faudra pour arranger du mieux possible mon jardin. »

Par mon jardin, j'entends la part que je m'étais réservée à l'époque où, croyant me fixer pour toujours auprès de vous, j'ai acheté le morceau de terre des enfants Giraud afin d'agrandir le potager. Dans le même temps, j'ai fait aussi surélever d'un grenier la maison de ta grand'mère; je m'en rapporte à toi, ma Simonne, pour rendre ce grenier habitable : c'est là que je logerai.

Tu le vois, mon enfant, même à mon âge on revient de Cayenne. Vous devez comprendre, mes amis, par tout ce que je vous recommande relativement à la maison, que je ne reviens pas seul à Chanceaux.

Depuis hier nous sommes à Brest, où nous comptons prendre quelques jours de repos. Nous en avons grand besoin.

Ne vous attendez pas à trouver dans cette lettre le récit détaillé de notre voyage. Je vous le ferai bientôt de vive voix; ce qui vous y intéressera davantage, je suppose, et ce qui, j'en suis sûr, me réconfortera bien mieux.

Le navire sur lequel nous avons quitté la France s'appelle *la Médée*. Comme le citoyen maire Jean Mauvielle doit lire les journaux, il a pu savoir que ledit navire a été pris par la croisière anglaise. Mais comment aurait-il su que ma maîtresse et moi nous étions parmi les passagers du vaisseau capturé? Les journaux ne nomment pas ceux qui sont tués ou faits prisonniers; si bien qu'en temps de guerre, et faute de savoir le nom des victimes, on lit, je ne dis pas avec indifférence, mais souvent sans avoir l'émotion qu'il faudrait, que tel régiment a été mitraillé, ou que tel navire a sombré sous le feu de l'ennemi. Il n'y a qu'un moyen pour que nos regrets ne manquent pas de tomber sur ceux que nous perdons sans le savoir, c'est de ne pas laisser passer le souvenir d'un pareil désastre sans nous associer par le cœur au deuil des autres.

J'en reviens à la prise de la *Médée*. Un événement terrible, mais qui a eu pourtant son côté plaisant; je veux dire en ce qui me regarde : le bonhomme Alain Beausire prisonnier de guerre! C'est à ne pas pouvoir se le figurer, et cependant c'est vrai, Simonne; ton vieux parrain s'est rendu aux Anglais! Je te permets d'en rire, mauvaise, puisque j'en ai ri moi-même, mais pas tout de suite. Je pensais si peu à moi dans ce moment-là!

Ma chère maîtresse, que rien ne pouvait décourager, se fit conduire devant le capitaine anglais. Elle lui exposa si franchement le généreux motif de son départ pour Cayenne, qu'il fut, je le vis bien, saisi de respect et ému d'admiration en l'écoutant. Il s'empressa de la rassurer, et lui dit que non-seulement il la laisserait libre de continuer son voyage, mais que même il tiendrait à honneur de lui faciliter les moyens d'arriver à la Guyane française; c'est le nom du pays dont Cayenne est la capitale.

Le digne capitaine a, je puis le dire, tenu loyalement sa promesse. Il se montra plein d'égards pour ma maîtresse et même bon pour moi, pendant la traversée au terme de laquelle nous sommes arrivés à la Barbade, île des Antilles qui était sa station désignée.

Son premier soin, en arrivant à Bridge-Town, la ville principale de la Barbade, fut d'introduire ma maîtresse dans la maison d'une honorable famille où on l'accueillit comme une amie. L'intérêt qu'elle ne pouvait manquer d'inspirer rejaillit jusque sur son vieux serviteur. De proche en proche on parla de nous, on nous connut, on nous aima; si bien que, dans la ville, on savait qu'il était question de ma maîtresse lorsqu'on disait « l'héroïne »; quant à moi, on me donnait un nom qui veut dire en anglais « le brave homme. »

Le jour où, grâce aux démarches de l'obligeant capitaine, il nous fut possible de nous embarquer sur un navire portant pavillon neutre et qui devait relâcher à Cayenne, la plage était couverte de gens qui étaient venus là pour nous serrer la main et nous souhaiter un heureux voyage. Enfin, quand le vaisseau s'éloigna de la côte, nos amis de quelques jours agitèrent leurs mouchoirs en nous criant un adieu qu'on n'a pas eu besoin de nous traduire; nous comprenions bien qu'ils nous disaient : « Pauvres voyageurs, que le Seigneur vous conduise! »

Les vents contraires devaient encore retarder notre arrivée. Ma maîtresse se tourmentait d'autant plus de ces continuels retards, qu'avant de quitter la France elle avait écrit à son mari : « On vous a transporté de Cayenne à Sinnamari, je le sais. Le climat a déjà tué deux de vos compagnons d'infortune, le vénérable Murinais et l'intègre Tronçon-Ducoudray. Vous êtes souffrant, je le sais aussi; vous avez besoin des soins d'une amie : je pars, attendez-moi. »

En écrivant cela, elle ne se trompait pas : il souffrait; sa vie même était déjà menacée. Cependant on nous a dit que quand le malheureux déporté reçut cette lettre, sa santé affaiblie parut se raffermir; il espéra, il attendit, et se crut sauvé. Mais l'attente fut si longue que peu à peu il retomba encore plus bas. Pourtant il espérait toujours; à la fin, son état était devenu si alarmant qu'il fallut le ramener de Sinnamari à Cayenne, dont le climat est moins mortel. Comme il n'avait plus la force de se tenir debout, on le porta, ainsi qu'il l'avait demandé, sur la plage, en vue de la pleine mer; il avait dans la main la lettre de sa femme, et il essayait encore de distinguer au loin les voiles d'un navire lui amenant celle qu'il ne pouvait plus attendre, quand il rendit le dernier soupir. Ces voiles, il a pu les voir.

La nouvelle qu'elle était veuve frappa d'un si grand coup ma maîtresse, que longtemps sa vie fut en danger. Si elle a survécu à cette secousse, c'est parce que, me voyant moi-même dangereusement malade, elle se dit qu'elle avait besoin de vivre tant que j'aurais besoin d'elle. Mon mal, c'était un trouble de la vue, un tremblement de tous les membres, et souvent des absences d'esprit qui m'empêchaient de me rendre compte de moi-même et de ce qui se passait autour de moi. Figurez-vous qu'en imagination j'allais, je venais dans la maison, lorsqu'en réalité je n'avais pas bougé de dessus mon fauteuil. Ce misérable état dura longtemps, mais moins qu'on ne croit cependant.

Un jour que quelqu'un félicitait ma chère maîtresse sur son retour à la bonne santé, je l'entendis répondre : — C'est pourtant à la maladie de mon fidèle Alain que je dois cela; le pauvre homme est si affaibli, qu'il croit me servir et ne s'aperçoit pas que c'est moi qui le sers. Sans mes soins, que deviendrait-il? On a du courage à vivre quand on se sait indispensable à quelqu'un.

Cette réponse m'a fait comprendre que je ne devais pas me hâter de laisser voir à ma maîtresse que je pouvais, de jour en jour, me passer un peu plus de ses soins. Dieu me pardonne de la tromper! mais jamais je ne lui avouerai que ses soins me sont devenus tout à fait inutiles.

Puisons dans ses propres paroles notre règle de conduite envers elle, puisque je l'ai décidée à venir habiter avec nous. Servons-la avec dévouement, sans que jamais elle s'aperçoive qu'elle a besoin de nous, et efforçons-nous de lui laisser croire que nous avons tous besoin d'elle.

ORIGINE DU NOM DE LA MER NOIRE.

Les Turcs ont accoustumé d'appeler *noir* tout ce qui est mauvais, de sorte qu'ayant expérimenté combien les tourmentes de la mer *Majour* sont dangereuses, ils l'ont appelée *Noire*. (Quiclet, *Voyage de Constantinople par terre*, p. 117.)

LA MANIÈRE DE VOIR D'AUGUSTE BENOIT.

Peut-être ne voit-il pas mieux que certains autres; mais il faut reconnaître qu'il voit autrement que le commun des voyants. Laissons-le s'expliquer sur ce point.

« Aussi bien que pour les yeux du corps, me disait Auguste Benoît, il y a, quant aux yeux de l'intelligence, les disgraciés et les infirmes. Ainsi, par exemple, doit-on ranger parmi les borgnes ceux qui ne voient jamais que la moitié des choses. Ceci admis, vous m'accorderez que ceux qui les voient de travers ou au rebours, ce sont évidemment les louches, sur qui les aveugles ont cet énorme avantage que, n'y voyant pas du tout, ils sont moins exposés à adopter des idées fausses. On peut ajouter que, pour le plus souvent, toutes les questions qui divisent les hommes, toutes leurs discussions, leurs querelles, leurs guerres et même leurs révolutions, n'ont pour première cause que le point de vue différent des myopes et des presbytes. Enfin, sans pousser plus avant au figuré, n'avons-nous pas mille exemples de gens qui ne savent point ou qui ne peuvent point voir, savoir, les inattentifs et les ignorants? D'autres, mieux doués, voient très-exactement ce qu'on leur montre, mais rien de plus; c'est déjà beaucoup, ce n'est pas assez cependant. En chaque chose il y a le en-deçà et le au-delà qu'il est toujours nécessaire d'envisager, sinon l'esprit de suite reste en défaut, et l'on n'a que des idées incomplètes. »

C'était en parcourant avec moi un volumineux recueil d'anciennes estampes, que mon vieil ami Auguste Benoît me parlait de la sorte. Au tournant d'un feuillet, nos regards rencontrèrent cette image d'une *Batterie populaire*. L'impression me fut pénible, et je fronçai le sourcil; lui, au contraire, arrêta avec complaisance ses yeux sur cette scène où la violence va jusqu'au meurtre, et un sourire de satisfaction s'épanouit sur son visage.

— Charmant tableau, dit-il, d'autant plus consolant pour un ami de l'humanité, disposé à croire aux progrès de la civilisation, que cette image de la noble activité de l'homme et de l'émulation confraternelle a été prise sur nature.

Je regardai mon vieil ami, le croyant en veine de moquerie, ou, qui pis est, en train de perdre l'esprit. Je me trompais; il parlait sincèrement, en homme sensé, et son sourire était de bon aloi. Ce qui fait que, lui et moi, contemplant cette même estampe, nous nous en trouvions si différemment impressionnés, c'est que chacun de nous la contemplait selon sa manière particulière de voir : ainsi,

tandis que, spectateur vulgaire, je demeurais au point où s'arrêtait la pensée de l'artiste, mon vieil ami, dépassant cette limite, en était déjà à la visée au delà.

Je reportai les yeux sur la Batterie populaire, mais moins pour en étudier les divers épisodes que pour suivre l'évolution des idées que l'attristant tableau produisait dans l'esprit d'Auguste Benoît.

— Cette salle, disait-il, jadis le théâtre de luttes atroces entre des brutes à visage d'homme, cette salle est aujourd'hui le sanctuaire de l'étude, le temple de l'harmonie. L'enseigne de l'ignoble cabaret appelait de pauvres esclaves de l'ignorance à la fièvre de l'orgie, aux fureurs du combat; l'enseignement de la classe des adultes, car c'est ici l'école du soir de la commune, l'enseignement dit à de fervents disciples : « Aimez-vous les uns les autres. » Après le divin Maître les livres le redisent aussi, et dans les chœurs de l'orphéon communal toutes les voix s'unissent pour le redire encore.

S'animant à l'illusion de la scène imaginaire sous laquelle s'effaçait, pour lui, la scène réelle du livre d'estampes, il continua sur le ton de l'enthousiasme :

— Qu'il fait bon les voir autour de ces tables, autrefois souillées de vin et de sang, mais sur lesquelles on n'a plus à essuyer maintenant que quelques taches d'encre; qu'il fait bon les voir, nos braves ouvriers des champs et de la fabrique, réunis fraternellement pour entendre la leçon du professeur, un grand savant parfois, un dévoué toujours! Silencieux, mais occupés, la plume, le crayon ou le compas à la main, ils cherchent et trouvent, dans le travail salutaire de l'intelligence, le repos nécessaire aux fatigues du corps.

— Mais, demandai-je à mon vieil ami, le ramenant à l'image que nous avions sous les yeux, dans votre métamorphose de la salle de cabaret en salle d'étude, que faites-vous de ce digne homme qui, se tenant à l'écart de la lutte meurtrière, lève les mains au ciel et semble prier Dieu pour les malheureux qui s'entre-tuent?

— Celui-là, me répondit Auguste Benoît, n'a plus sa



Dessin de Bocourt, d'après Schenau.

place dans le tableau; s'il est quelque part, ici près, ce ne peut être que derrière la porte où il grince des dents, et, dans un mouvement de rage, montre ses poings aux élèves de l'orphéon et de l'école du soir. Celui-là, c'est l'ennemi, c'est le lâche hypocrite qui, au lieu de se jeter dans la mêlée pour arracher à la mort de pauvres abrutis que ses calomnies ont peut-être armés les uns contre les autres, s'abritait sous la feinte prière afin de se préserver des coups; ou, s'il priait, adressait à Dieu cette sacrilége demande, d'épaissir les ténèbres de l'ignorance pour retarder le règne de la vérité. Donc, comme je vous le disais, à côté de celui qui enseigne, parmi ceux qui s'instruisent, il n'y a plus de place pour le faux chrétien, pour le citoyen indigne.

— Mais, objectai-je encore, dans cette classe de l'orphéon, autour des tables de l'école, n'y a-t-il pas, comme jadis autour de celles du cabaret, les rivalités et les luttes?

— Ces rivalités, me dit-il, se résument en un mot : Émulation; ces luttes, on les appelle Concours. « A qui se fera le plus de mal » était le cri de guerre d'autrefois; le mot d'ordre d'aujourd'hui est : « A qui fera le mieux. »

— Certes, ajouta mon vieil ami, prévenant l'expression d'un doute qu'il voyait poindre dans mon sourire, je ne prétends pas et ce serait folie de prétendre que nos écoles, nos orphéons, enfin que tous ces enseignements qui éclairent et qui consolent, pourront détruire à jamais les vices et faire de la race humaine une race parfaite, non; mais ils conduisent l'homme à la conquête de sa dignité; grâce à eux, les méchants le sont moins et les bons sont meilleurs.

Il cessa de me parler pour contempler en imagination je ne sais quel tableau de l'avenir qui devait être plus consolant encore; car je l'entendis murmurer : « Magie naturelle du progrès, au-dessous des miracles de Dieu, quelle féerie a jamais supposé les merveilles qui sont accomplies par ta sainte réalité! »

A PROPOS D'UN PAYSAGE BRETON.



Salon de 1866; Peinture. — Souvenir d'enfance, paysage, par Yan' Dargent. — Dessin de Yan' Dargent.

La terre de granit recouverte de chênes

est aussi le pays de la mer, l'*Armorique;* et l'artiste, bien inspiré par des souvenirs d'enfance, a saisi et rendu le caractère sauvage et naïf du paysage natal. La Bretagne est là tout entière, avec ses grands horizons, son sol pauvre en grain nourricier, mais riche en genêts et en mousses.

Mille fleurs d'or émaillent l'herbe;
Et l'amphithéâtre superbe
De ses deux bouts joint l'horizon.
La mer est comme un cirque immense
Où de jour en jour recommence
La lutte des flots en démence
Contre les murs de leur prison.

Devant un tel spectacle, le cœur se tourne plus vers la résignation que vers l'espérance, l'esprit vers la rêverie que vers la pensée. Ces allures de l'âme et de l'intelligence ne sont pas sans inconvénients; elles mènent souvent à l'apathie. Ce berger qui regarde les flots, cet autre qui boit dans le creux de sa main, sont peut-être les plus ignorants et les plus superstitieux des hommes. Mais ils doivent à leur ignorance même le souvenir d'autant plus tenace des vieilles traditions locales ou plutôt nationales que leurs ancêtres ont apportées de l'Asie et acclimatées dans la lande. Pour eux, la nature est animée; ils sont encore dans le sentiment des druides antiques qui plantaient des menhirs au bord de la mer, comme pour célébrer l'union de la terre et de l'océan.

C'est la paix, la candeur, la foi des premiers âges.

Ils voient Morgane dans la source, et sur la vague les filles de Ked la Blanche.

Songez aux anciens dieux; songez aux anciens prêtres.
Sous les chênes sacrés sont couchés nos ancêtres;
Ouvrez la dure écorce, et vous verrez encor
La druidesse blonde et sa faucille d'or.

Arbres toujours sacrés! chaque nuit, sur leurs branches
Les morts vont en pleurant sécher leurs toiles blanches,
Et les joyeux lutins, autour de leur vieux tronc,
Les petits nains velus viennent danser en rond.

Un chêne de cent ans avec son grand feuillage,
Un Breton chevelu dans la force de l'âge,
Sont deux frères jumeaux, au corps dur et noueux;
Deux frères pleins de séve et de vigueur tous deux.

(Brizeux.)

L'art et la poésie n'ont pas à se plaindre de ces vieilles mœurs et de ces antiques légendes, imperturbablement conservées, comme les braies antiques, la veste et le vaste chapeau. Elles donnent au paysan breton une grâce particulière qui le sauve de la moderne vulgarité. L'idylle, comme l'entendaient Théocrite et Virgile, est encore possible en Bretagne; la tentative de Brizeux en est la preuve : du moins, avec une certaine indulgence dans la peinture de ses clercs et de ses bardes villageois, avec un grand tact dans le choix de ses naïves héroïnes, a-t-il su, par des descriptions nouvelles, où l'on respire la mer et le genêt des landes, rajeunir et ressusciter la pastorale. André Chénier seul avait fait revivre l'idylle, mais en la reportant à sa place et à son âge, en Grèce, en Sicile, en Italie. Cervantes, le Tasse, Guarini, Ronsard, Racan, Segrais, Milton, Pope, malgré l'agrément et le mérite de leurs compositions, ne sont arrivés qu'au genre factice de l'Astrée. Le langage et les idées de nos bergers n'intéressent plus guère nos poëtes;

Oncques s'on a pu voir bergers et pastoureaux
Flageoler, estendus à l'ombrage du hestre,
Sur l'aveine menue une éclogue champestre,
Et les bois s'esmouvoir de leurs nombres rivaux,

Le temps en est bien loing, et les seuls passereaux
A la nymphe sans corps font leurs chants recognoistre.
Les antiques refrains savent trop disparoistre
Ores, pour qu'on esperre en ouïr de nouveaux.

Ni sur les prés secous de cent meules pareilles,
Déposant leurs rateaux, les faneuses vermeilles

Ne soulent plus danser avecque les faneurs;

Ni de l'esté fécond pour desnoncer la feste,
La faucille à la main, aux champs les moissonneurs
D'un chapeau de bluets ne s'enquadrent la teste.
(Comte de Gramont.)

« La poésie, nous dit un jeune poëte contemporain ([1]), la poésie s'est retirée des générations rustiques; mais elle reste dans la nature, comme le parfum dans la rose, l'ombre sous le chêne et la brise entre ciel et terre. C'est là, toujours là, que doivent l'aller recueillir nos modernes abeilles : comme les ifs de Cyrné, les passions et les ivresses douloureuses de la vie ne leur promettent qu'un miel amer; les aromes champêtres en voileront du moins la saveur violente. Trempons nos peines, nos désirs sans frein, dans la sereine fraîcheur des rosées matinales. Bergers sans troupeaux, menons l'essaim de nos pensées sur l'herbe des prairies, dans l'air pur des monts. Nous qui nous agitons à la surface d'un étang corrompu comme la Seine par les flots lourds des égouts souterrains, las souvent d'aspirer tant de vapeurs fumeuses, tant de miasmes métalliques, cherchons les eaux courantes... Gagnons les sentiers harmonieux où bruit le murmure naïf de l'éternelle vie; que les fleuves solitaires nous soient par instants un Léthé cordial, et puissent les grands feuillages verts pleins de nids insoucieux nous verser à la fois l'oubli de la torpeur qui nous tue et la force de la secouer un jour! Allons-nous-en avec Théocrite,

Théocrite qui sut, dans l'arrière-saison,
Et quand Sophocle était le même à l'horizon
Que Racine pour nous, en si neuve peinture
Chez les Alexandrins ressaisir la nature.
(Sainte-Beuve.)

Suivons

Par les prés et les bois les bergers de Virgile.
(Musset.)

Virgile l'enchanteur, le plus divin des maîtres,
Quand jeune il essayait ses églogues champêtres,
Quand, dans ce grand effort pour le laurier romain,
Se croyant tard venu, par un nouveau chemin,
Il tâchait d'être simple en des vers pleins d'étude.
(Sainte-Beuve.) »

SUR L'ANCIENNETÉ DE LA RACE HUMAINE.

On ne saurait aborder qu'avec beaucoup de réserve la grande question tant débattue de l'apparition de l'homme sur la terre et de l'ancienneté de son existence. Cependant la science aujourd'hui devient de plus en plus affirmative; on ne se hasarde plus à compter par années ni par siècles, on compte par époques géologiques et zoologiques; sans entrer en discussion sur les milliers d'années, on croit pouvoir prouver par les traces de l'industrie humaine, et même quelquefois d'un art assez avancé, imprimées sur les os d'anciens animaux qui n'existent plus, appartenant à des races éteintes, que l'homme était contemporain de ces animaux et de ces races. On ne paraît plus regarder comme contestable que les silex taillés en outils ou en armes trouvés dans certains terrains et mêlés avec les ossements de certaines espèces, que les figures gravées sur les os de ces mêmes animaux, aient été exécutés par des hommes vivant en même temps que ces animaux ([1]). On admet que notre terre de France, par exemple, a été habitée en même temps par les rennes et par les ours qui n'y existent plus et par des êtres de notre espèce, puisque sur les os de ces rennes et de ces ours on retrouve des figures allégoriques, des dessins artistiques grossiers, il est vrai, mais tels que les exécutent encore les peuplades barbares : car ces ossements sont découverts dans des couches du sol qui n'ont jamais été remuées et qui sont encore dans la situation où les eaux les ont déposées. Or ces couches géologiques appartiennent à une époque qu'on ne peut faire remonter à moins de dix mille ans, peut-être à plus encore ([2]).

([1]) André Lefèvre, *Bucoliques de Virgile*, p. 96. Cette nouvelle traduction se recommande à ceux qui ont le goût de la vraie poésie. Que l'on puisse ou non lire Virgile directement, on trouvera plaisir à cette interprétation élégante, pure et fidèle. Le titre de l'ouvrage de M. André Lefèvre est : *Virgile et Kalidasa; les Bucoliques; le Nuage messager*. Paris, Hetzel.

([1]) Docteur Al. Donné.

([2]) Voy. t. XXXIII, 1865, p. 194.

La vérité pourrait se comparer à un diamant dont les feux rayonnent non pas sur un seul côté, mais sur un grand nombre de côtés.

Entretiens de Gœthe avec Eckermann.

LES RUINES DE CARTHAGE
D'APRÈS LES ÉCRIVAINS MUSULMANS.

Fin. — Voy. p. 270.

Depuis l'invasion musulmane, Carthage est généralement appelée *Maallaka*, du nom d'un château à plusieurs étages qui est bâti sur la mer. El-Bekry parle de deux autres édifices, le théâtre et les thermes, qu'il désigne même par les mots grecs figurés en lettres arabes; il dit que les thermes renfermaient des colonnes de marbre très-hautes et sur le chapiteau desquelles dix hommes auraient pu s'asseoir autour d'une table.

Pour ce qui frappe les regards, on admettra volontiers que la sagacité des voyageurs arabes a émis des interprétations à peu près satisfaisantes, et que les erreurs dans lesquelles ils sont tombés ne proviennent que de leur ignorance en architecture. La critique moderne est forcée de se montrer moins exigeante, si elle tient compte de la différence qui existe entre les édifices musulmans et ceux du monde romain. Mais ce qu'il appartient de relever et de combattre avec les armes de l'histoire, ce sont les énormités par lesquelles des érudits de Tunis ont osé, au mépris de la vraisemblance, prouver l'antiquité de Carthage.

On sait que les Carthaginois suivaient les coutumes, les mœurs et la religion des Phéniciens, dont ils tiraient leur origine. Leur capitale s'appela d'abord *Charthada* ou *Kartha-Hadath*, ville neuve, en grec *Karkêdôn*, en latin *Carthago*. La naissance de cette fille de Tyr, malgré des fables trop facilement accréditées, est due à la reine Didon, qui y transporta une colonie, l'an 860 avant Jésus-Christ. Hérodote et Thucydide sont les seuls grands historiens qui aient connu la période florissante de Carthage, au temps de l'empire des Perses; leurs histoires ne contiennent que quelques documents jetés comme au hasard sur cette nation. C'est à Justin, l'abréviateur de Trogue-Pompée, que nous devons un aperçu suivi des premiers temps de Carthage et de son premier accroissement; cependant ses récits ne laissent pas d'offrir une foule d'invraisemblances. En 163 de Jésus-Christ, Salluste, étant gouverneur de Numidie, se fit expliquer, comme il le déclare lui-même, les livres qui contenaient les annales de cette ville célèbre, et en tira plusieurs renseignements précieux pour la description de l'Afrique qui précède sa *Guerre de Numidie*. Malheureusement, l'orgueil national lui fit négliger la patrie d'Annibal. Il aima mieux la passer sous silence que d'en dire trop peu de chose.

Quels qu'aient été l'origine et le vrai fondateur de Carthage, la situation de cette ville n'est pas inconnue. Elle était construite dans l'intérieur d'un vaste golfe formé par les caps Bon à l'est, et Zibib à l'ouest (le golfe actuel de Tunis). Au fond de cette baie se trouve une presqu'île d'environ 15 lieues de circonférence, liée au continent par un isthme large d'environ une lieue. C'est sur cette langue de terre qu'était bâtie Carthage, pour ainsi dire entre Utique et Tunis, qu'on apercevait toutes deux de ses murailles. Un triple rempart, de 70 pieds de haut et de 30 pieds de large, la défendait contre toutes les attaques. Loin de moi la pensée d'entrer dans aucun détail sur les guerres puniques, qui durèrent de 264 à 146 avant Jésus-Christ. Je me bornerai à ce qui concerne notre sujet. La troisième de ces luttes acharnées commence l'an 150, après que les consuls de Rome eurent frauduleusement désarmé les Carthaginois. Ceux-ci résistèrent néanmoins pendant trois ans, avec le courage du désespoir, et ce fut seulement l'an 146 que fut prise et détruite la capitale phénicienne de l'Afrique. Elle avait subsisté 732 ans. Moins de quinze ans après sa destruction (132), le tribun du peuple C. Gracchus y conduisit une colonie de six cents hommes; mais il paraît que les colons romains se montrèrent d'abord plus occupés de tirer profit du territoire de Carthage que d'en relever les édifices. Aussi, quarante-trois ans plus tard (89), Marius proscrit put venir chercher, au milieu de ses débris, un asile que ses ennemis lui refusaient. Sous les empereurs, elle acquit une telle importance qu'elle passait pour la seconde ville de l'Occident, et dans le quatrième siècle de l'ère chrétienne elle était le chef-lieu du diocèse d'Afrique. Le gouverneur général y avait sa résidence.

Les bâtiments de la nouvelle Carthage se faisaient admirer par leur splendeur et leur régularité. On y voyait des écoles et des gymnases. Elle fut encore embellie de magnifiques monuments par Dioclétien. Mais les troupes de Maxime, fils de Maximien, la ruinèrent presque entièrement. Relevée par l'influence protectrice de Constantin, elle redevint plus que jamais florissante. L'an 610, la flotte de Carthage amena à Constantinople le jeune Héraclius, qui fut proclamé empereur. Dans ses dernières années, ce prince vit naître la puissance menaçante des sectateurs de Mahomet; et bientôt, malgré les efforts du patrice Jean, général de l'empereur Léonce, la capitale de l'Afrique passa sous le joug des Arabes. Hassan, qui fit cette importante conquête pour le khalife Abd-el-Melik, détruisit de fond en comble cette cité réservée à tant de désastres.

Sur ses décombres s'éleva une forteresse entourée de quelques habitations; et cette place de guerre ne fut point sans importance militaire sous les dynasties arabes qui envahirent successivement l'Afrique septentrionale. Telle est en abrégé l'esquisse historique des ruines de Carthage. Cependant les auteurs musulmans n'en ont rien su.

Le Koran, ce livre étrange qui ne justifie en aucune manière l'admiration qu'il a inspirée à certains écrivains modernes, loin d'apporter la lumière au peuple arabe lorsque celui-ci s'élança sur la scène du monde, proscrivit et stigmatisa la science comme une chose funeste aux âmes sincèrement dévotes. De là cette ignorance presque complète des temps antérieurs qu'on remarque chez les docteurs de l'islam. De là ce superbe dédain pour tout ce qui a précédé la venue de Mahomet. On dirait que l'effort constant que fait l'esprit humain pour fixer le passé, pour y trouver les leçons du présent et les espérances de l'avenir, est réputé sacrilége dans cette religion. Voyez, en effet, l'auteur du *Mounès fi akhbar Ifrikia ou Tounès*, lequel professait pourtant une estime et un goût profonds pour l'histoire, et déclare même dans son introduction avoir consulté les chrétiens sur les annales de l'antiquité! Que d'erreurs n'enseigne-t-il pas à ses coreligionnaires sous prétexte de leur expliquer les origines de Carthage? Il fallait qu'il n'eût aucune idée de la saine critique pour donner ainsi tête baissée dans des contes monstrueux, après avoir écrit solennellement, en parlant de l'histoire, « qu'il est merveilleux de voir se refléter, comme dans un miroir, tout ce qui a été dit, tout ce qui a été fait dans les temps reculés. » Quel rapport, en effet, existe entre la vérité et cette tradition incohérente à l'aide de laquelle il s'ingénie à prouver l'antiquité de Carthage? Je la transcris textuellement, afin qu'on apprécie d'un même coup d'œil et le caractère superstitieux de l'école historique au onzième siècle de l'hégire, et le penchant des premiers chroniqueurs à substituer des légendes sans fondement aux événements qui leur étaient étrangers. Voici les paroles d'Ibn-Abi-Dinar, auteur du *Mounès :*

« Abderrahman-Ben-Zaïd, encore jeune, se promenait un jour avec son oncle sur les ruines de Carthage, dont il admirait la grandeur, lorsqu'ils découvrirent un tombeau portant cette épigraphe en langue himiarite : « Je suis » Abdallah-Ben-Ouassi, apôtre de l'envoyé de Dieu, » Salah. » Telles sont les paroles que des hommes de foi assurent avoir entendu prononcer par Abderrahman. Quelques-uns ajoutent qu'il y avait à la suite de l'inscription : « Chaïban m'a envoyé aux habitants de cette ville » avec mission de les appeler à Dieu. J'arrivai chez eux » au commencement de la journée, et ils me mirent à » mort injustement. Que Dieu les juge d'après leur con- » duite! »

Puis, reprenant la chaîne des siècles, sa doctorale crédulité pose, en manière d'argument irréfutable, ce récit puéril emprunté à ses devanciers : « Lorsque Mouça-Ben-Nocéir, dit-il, eut conquis l'Andalousie, on lui raconta qu'il existait dans cette contrée un cheikh d'un âge extrêmement avancé. Il exprima le désir de le voir. Le cheikh se présenta au général musulman; ses sourcils couvraient ses yeux. Mouça lui parla en ces termes : « Apprends-moi combien d'années ont passé sur ta tête. » — Cinq cents, répondit le cheikh. » Mouça lui adressa encore d'autres questions auxquelles il répondit. Ensuite, il lui demanda le nom de son pays et combien de temps il y avait vécu. Le vieillard répondit : « Je suis de Carthage; » j'y ai vécu trois cents ans et deux cents ans ici. » Mouça l'interrogea alors sur la fondation de Carthage. Le cheikh lui dit : « Carthage a été bâtie par ceux du peuple d'Ad qui » échappèrent à la mort, lorsque Dieu fit périr leurs frères » par la violence du vent. Elle fut ensuite détruite et resta » mille ans en ruine. Nemrod-Ben-Saoud-Ben-Djebbar la » releva, en se conformant à l'ancien plan. Comme il avait » besoin d'y faire venir de l'eau douce, son père, à qui il » s'adressa, lui envoya des architectes et des ingénieurs qui » exécutèrent les travaux que cette entreprise nécessitait. » L'eau arriva en effet, mais ceux qui l'avaient obtenue n'en » burent que pendant quarante ans. Son père régnait dans » la Syrie et l'Irak; son oncle gouvernait l'Inde et le Sind. » En creusant la place des fondations de l'aqueduc, on trouva » une pierre sur laquelle on lisait, en caractères anciens, » *que la ville serait détruite lorsque le sel s'y formerait*. Or, » un jour, en visitant une citerne, à Carthage, je vis du sel » attaché à une pierre; alors je quittai cette ville et je vins » ici. Ceux qui crurent à la prophétie en firent autant. » Tel fut le discours du cheikh. Mouça lui demanda quel était l'âge du prince de Carthage, et il répondit qu'il avait sept cents ans. »

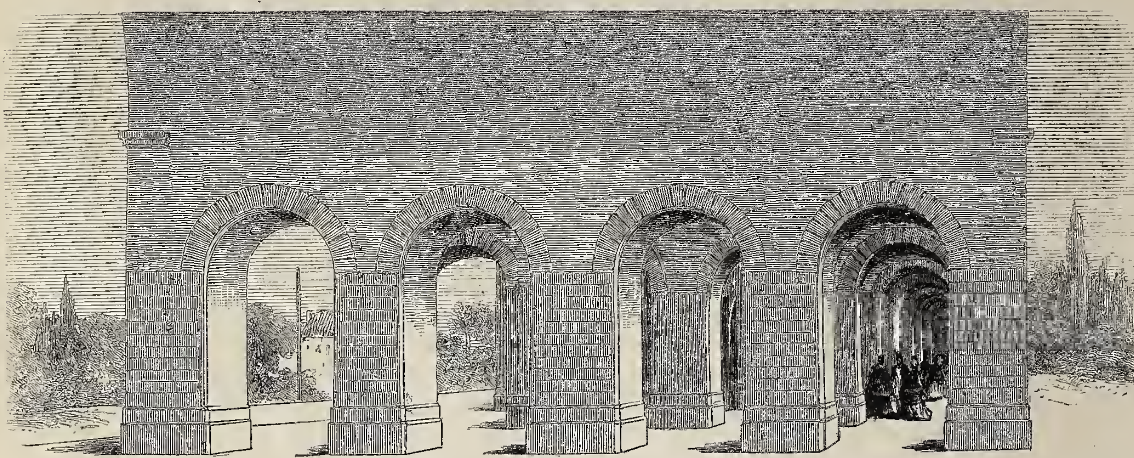
Faut-il d'autres preuves pour démontrer que les écrivains arabes n'ont tenu aucun compte des siècles qui pré-

cèdent la venue de Mahomet, et qu'ils ont poussé le dédain ou le fanatisme jusqu'à négliger l'histoire des pays où devait se fixer le signe du croissant? L'exagération et l'absurdité de ces conteurs inventifs donnent largement la mesure de leur ignorance, et nous forcent à nous mettre en garde contre les assertions de leurs propres annales.

PONT-VIADUC DU POINT-DU-JOUR,

PRÈS D'AUTEUIL.

Le pont-viaduc du Point-du-Jour est une des constructions les plus remarquables qu'on ait vu élever, à Paris et dans ses environs, depuis quelques années. Il relie les deux rives du fleuve, sur la lisière du bois de Boulogne, et sert de passage à la fois aux wagons du chemin de fer de ceinture, aux piétons et aux voitures. Le pont du chemin de fer est superposé au pont destiné à la circulation ordinaire.



Pont-viaduc du Point-du-Jour. — Coupe des travées.

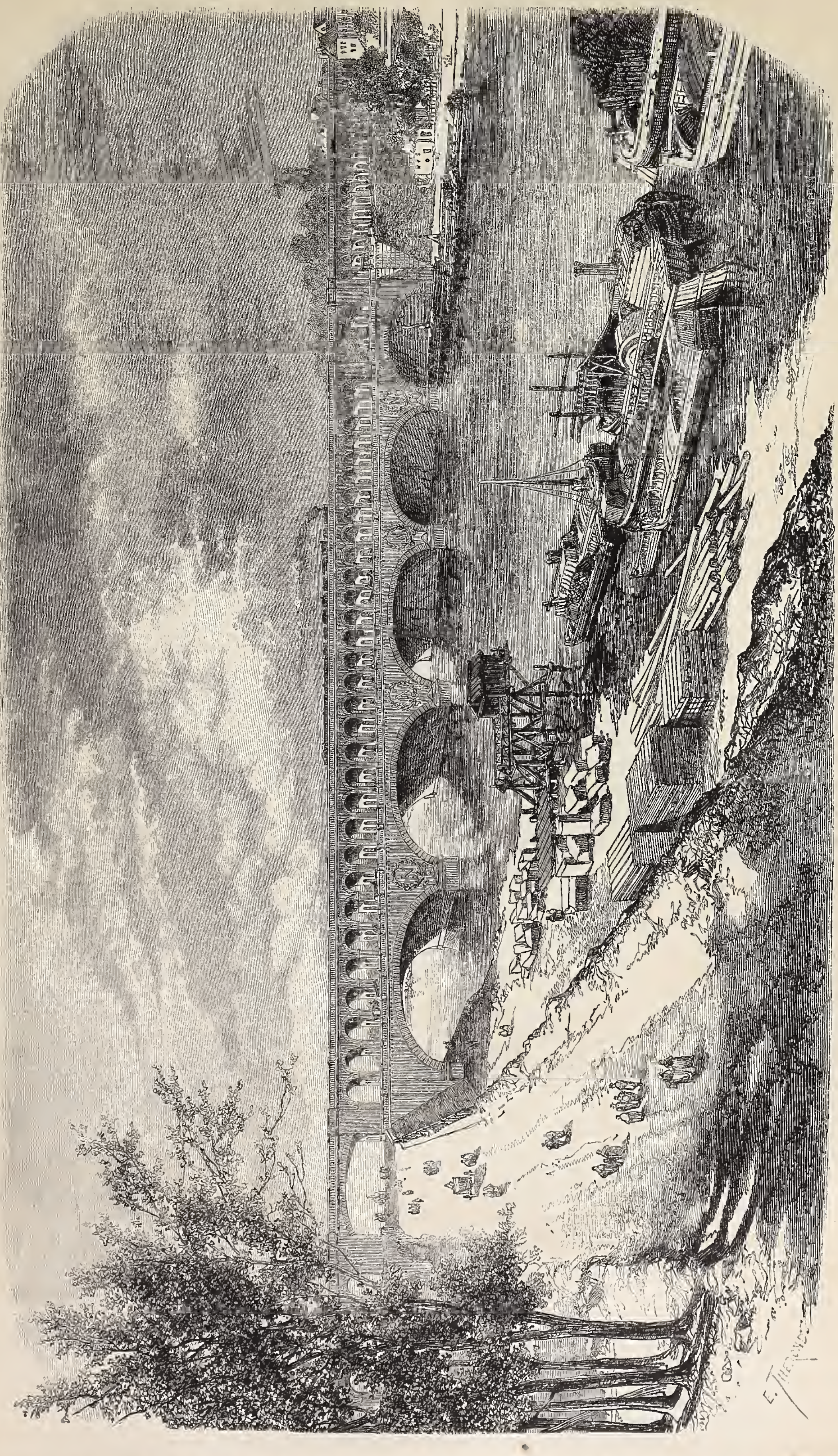
Le pont inférieur a cinq arches, chacune de 31 mètres; le pont supérieur a quarante et une arches de 5 mètres.



Vue partielle.

Les piliers du pont supérieur sont eux-mêmes formés d'arches qui s'étendent dans toute la longueur de l'édifice, comme la galerie d'un cloître gigantesque.

Ce beau viaduc, œuvre de M. de Bassompierre, ingénieur en chef du chemin de fer de ceinture, est merveilleusement encadré par le site qui l'environne : en le traversant, d'un côté, le regard embrasse les riants horizons de la Seine, les coteaux de Viroflay, de Meudon et de Saint-



Vue générale du pont-viaduc du Point-du-Jour. — Dessin de Thérond.

Cloud; de l'autre, Paris et ses nombreux monuments.

C'est du Point-du-Jour que partira l'embranchement qui reliera le chemin de ceinture aux galeries du Champ de Mars pendant l'Exposition universelle de 1867.

MONNAIES ET MÉDAILLES DE LA CHINE.

LES MONNAIES.

Je laisse parler un mien voisin, qui fut un grand voyageur, et que je ne me lasse pas d'interroger.

— Quelques jours avant mon départ pour l'Europe, me dit-il, j'allai une avant-dernière fois causer avec un ancien inspecteur du grenier à sel de Kouang-Tchéou (Canton), magistrat de l'ordre civil de la deuxième classe du huitième rang, dont les titulaires portent au bonnet le globule doré. On le nomme *Siao* (le petit), surnommé *Kin-Kéou* (bouche d'or). Son logis est situé vers l'extrémité orientale de cette grande *avenue de la Bienveillance et de l'Affection* qui se prolonge de l'est à l'ouest de la ville.

Après les banalités obséquieuses qui sont, à la Chine, de stricte observance entre l'hôte qui reçoit (le *tchu* ou le maître) et l'hôte qui est reçu (le *khé* ou l'invité, le visiteur), quand nous fûmes attablés dans le parloir, devant la tasse de thé obligée, et abrités par le treillis de bambou qui laisse passer l'air et arrête au passage les regards des curieux, je trouvai, comme toujours, disposé à m'instruire celui que je ne manquais jamais de nommer, suivant les règles de la politesse, « mon savant frère aîné », bien qu'il fût d'environ cinq ans plus jeune que moi, et qui, par contre, m'accablant d'épithètes équivalentes, s'intitulait, pour se conformer à l'humilité de convention, « l'ignorant, le stupide. »

Je repris l'entretien au point où nous l'avions laissé lors de notre dernier tête-à-tête. Il s'agissait d'une question qui est partout fort intéressante, mais à laquelle on ne s'intéresse nulle part autant que dans ce singulier empire de *la Grande-Pureté* (*Ta Tsing*), et qu'on désigne également par l'un de ces noms : *le Dessous du ciel* (*Thien hia*), *le Milieu en fleur* ou *florissant* (*Hoa-Tchong*), et *le royaume du Milieu* ou *central* (*Tchong-Koué*). Les Chinois entendent par ce dernier nom que leur pays est le centre d'une autorité souveraine qui rayonne sur toutes les nations de la terre.

La question agitée entre le bonhomme Siao et moi était celle de l'argent. Ayant épuisé les considérations générales touchant ce signe représentatif du bien-être, nous en étions arrivés aux faits particuliers : le monnayage et les espèces sonnantes envisagées sous le double rapport de la matière et de la figure.

— Vous m'aviez promis, rappelai-je à l'ex-inspecteur du grenier à sel, de me montrer ce qui est, je dois le croire, une grande rareté dans ce pays, puisque j'en suis resté au désir non réalisé de la rencontre.

A ces mots, il secoua la manche droite de sa robe, d'où je vis tomber successivement sur la table un dollar américain, une piastre espagnole et un écu de France.

— L'or monnayé, me dit-il, nous ne l'admettons pas; quant à notre monnaie d'argent, nous n'en avons pas d'autre que celle-ci qui nous vient de l'étranger; encore ne la trouveriez-vous pas partout, attendu que sa circulation n'est tolérée que dans nos provinces du littoral.

Il m'invita à examiner les trois pièces d'argent. Je remarquai qu'elles avaient été tant et tant martelées par des poinçons différents, que l'empreinte du coin national s'était effacée sous la multiplicité des estampilles.

— Ce poinçonnage, reprit mon hôte, indique les divers comptoirs de banquiers licenciés par lesquels ces pièces ont passé. Chacun de ceux qui en reçoit une y imprime sa marque particulière, comme garantie de la pureté du métal précieux. Où s'arrête cette formalité indispensable, la confiance cesse et la circulation s'arrête aussi.

Souvent encore, continua-t-il, il arrive que la pièce d'argent, bien que de bon aloi, est criblée d'un si grand nombre de coups de poinçon, qu'il devient impossible d'y trouver place pour une estampille nouvelle; souvent aussi elle se brise sous le marteau. Cette monnaie étrangère ne pouvant plus être utilisée dans les transactions commerciales est alors envoyée, pour valeur de son poids, chez l'un de nos banquiers-fondeurs qui tiennent légalement boutique ou fabrique d'argent (*in-tien*). C'est de leurs fourneaux que sortent nos lingots destinés seulement aux caisses de l'État et qu'on nomme, à cause de leur forme, *souliers*, ou plus exactement *semelles* (*hiaï*).

Les commissaires préposés à la perception des impôts et redevances quelconques payables en argent, ne peuvent verser leurs recettes dans le trésor impérial que lorsqu'ils les ont converties en lingots qui portent, outre la marque du fondeur, le nom de la localité où ils ont été fondus, et l'indication de l'espèce de taxe dont ils sont le produit.

Pour en finir avec la monnaie étrangère, vous savez que nous ne l'acceptons pas facilement, même lorsqu'elle est garantie par l'estampille d'un banquier chinois. Nous avons des préférences. Ce qui détermine notre choix, c'est d'abord le pays de provenance, ensuite ce que vous appelez le coin : l'empreinte ou l'image. Ainsi, tandis que les dollars qui nous viennent des royaumes de *la Bannière constellée* (les États-Unis) sont souvent refusés dans le commerce, ou perdent pour le moins cinq ou six pour cent, les piastres provenant de *la grande Luçon* (l'Espagne) obtiennent une prime chez nos changeurs.

Quant aux noms par lesquels on désigne parmi nous ces diverses monnaies, en voici quelques-uns :

Nous nommons indifféremment le dollar américain soit le Canard précieux, soit l'Oie précieuse, ou la Poule qui vole. Celui du Mexique se nomme l'Aigle tributaire. Les dollars espagnols ont pour surnoms chinois : la Tranche fleurie, la Face étrangère et la Tête du diable. Les *carolus* du règne de Charles IV, que nous estimions fort, ont été nommés par nous, à cause de la couronne qui domine les deux pilastres, le Précieux couvert, ou encore les deux Chandeliers. Enfin, je vous dirai, à l'honneur de votre pays, que vos écus ont pour surnom, dans nos provinces méridionales, le Bel argent du tribut.

Comme je répétai en sourcillant ce mot tribut, il se hâta d'ajouter :

— Ce mot, qui vous blesse, nos plus illustres savants l'ont écrit dans leurs livres à propos des peuples étrangers. Depuis les premiers temps de l'antiquité, il a été établi et généralement reconnu que toutes les nations de la terre étaient et seront à jamais tributaires de la Chine.

Le bonhomme Siao me parut si heureux de son illusion, que la charité chrétienne me fit un devoir de la lui laisser. La tasse de thé que je portai à mes lèvres lui masqua mon sourire.

— Ainsi, repris-je, c'est de l'étranger que vous tirez l'argent de vos lingots?

— La moindre partie nous vient de lui, me répliqua l'ex-inspecteur du grenier à sel; le surplus est le produit de nos propres mines. Il y en avait, au temps passé, beaucoup plus en exploitation qu'aujourd'hui; mais quelques-unes ont été épuisées, et le travail dans plusieurs autres est prohibé. Celles d'où le plus d'argent natif est tiré sont à *Ho-chan* (la montagne de feu), sur les frontières du royaume d'Ava, et à *Soung-sing*, sur les frontières de la Cochinchine.

Les mines qui ont pu appartenir jadis à des individus sont maintenant la propriété de l'État. L'exploitation est confiée à des fermiers qui payent une redevance convenue. Ils emploient constamment de quarante à cinquante

mille ouvriers, et cependant l'ensemble de leurs travaux n'enrichit chaque année le trésor impérial que d'environ deux millions de *taëls* (onces) d'argent. De même que les dollars américains, les piastres espagnoles et les écus français, l'argent de nos mines est coulé en lingots à forme de semelle, qui portent inscrits le nom du district d'où provient le métal et celui des ouvriers qui l'ont fondu.

Notre seule monnaie courante ou valeur en circulation (*tong pao*), c'est cette rondelle de cuivre, percée d'un trou carré au milieu, que le monde entier connaît. On trouve à sa face l'empreinte de quatre caractères. Deux de ceux-ci indiquent le nom des années du règne sous lequel la pièce de cuivre a été fondue. Nous reviendrons sur ces mots : nom des années de règne (*koué hao*).

L'usage d'écrire sur la monnaie le surnom que le souverain impose soit à une période, soit à la durée de son règne, n'a été adopté que depuis l'avénement de la grande dynastie des Tang, qui occupa le trône impérial à partir de la quatorzième année de notre cinquante-cinquième cycle de soixante ans jusqu'à la troisième année du soixantième cycle, c'est-à-dire pendant 289 ans, qui se compteraient, selon votre ère vulgaire, de l'an 618 à l'an 907. Avant la glorieuse époque des Tang, on ne lisait sur nos rondelles de cuivre que deux caractères.

Le poids du métal est la base de notre système monétaire. L'unité supérieure, c'est l'once chinoise; nous l'appelons *liang*, les Européens disent *taël*.

Voici la proportion entre les trois métaux précieux, l'or, l'argent et le cuivre : l'once ou taël d'or vaut 70 taëls d'argent; pour un taël d'argent on doit donner de 1 400 à 1 500 de ces piécettes à trous carrés que nous nommons *tsien* (monnaie) et que les trafiquants étrangers appellent *cash*. Il est entendu que ces taëls d'or et d'argent n'existent que nominalement. On se sert de ces mots pour exprimer la valeur différente de ces deux métaux à poids égal. Non-seulement le *taël* monnayé est une fiction, mais aussi ces autres divisions et subdivisions du taël, dont les noms reviennent souvent dans la langue du commerce; je veux parler du *mèce*, qui vaut dix fois moins que le taël, et du *candarin*, qui n'en est que la centième partie. Ai-je besoin de vous faire observer que ces mots *mèce* et *candarin* ne sont point chinois; pas plus, d'ailleurs, que bonze, mandarin, tam-tam, cangue, et même Chine et Chinois, mots forgés par les Européens, et qui ont le double défaut de ne rendre ni l'idée des choses dans leur propre langue, ni les sons des mots par lesquels nous les exprimons.

Revenons à la monnaie courante, poursuivit le bonhomme Siao, après qu'il eut vidé sa tasse de thé. La seule que nous possédions, je vous l'ai dit, c'est le *tsien* ou *cash*, alliage de cuivre, de zinc et de nickel, qui représente, suivant le cours forcé, environ huit dixièmes de vos centimes, mais dont la valeur intrinsèque est de beaucoup inférieure à ce taux. La monnaie chinoise, il est facile de le reconnaître, n'est pas frappée, mais fondue et coulée. La fonte s'opère dans les vingt-quatre ateliers de monnayage établis dans les dix-huit provinces de l'empire, sous la direction de nos Cours des Revenus, ou des Finances et des Travaux publics (*hou-pou* et *kong-pou*).

L'atelier ou la fonderie de chacun de nos hôtels des monnaies se nomme *kiu* (endroit caché ou secret, lieu où l'on est confiné); on le nomme ainsi parce que les opérations y sont secrètes et que les ouvriers n'en peuvent sortir pendant la durée de ces opérations. C'est de la Cour des revenus, qui siége dans le palais de la résidence impériale du Nord (*Pe-king*) que les directeurs des hôtels des monnaies provinciaux reçoivent les moules du coin unique pour tout l'empire. La Cour des travaux publics leur expédie le cuivre destiné à être monnayé. On le tire principalement des mines du Yun-nan, du Hou-nan et du Koueï tchéou. Lorsque l'ordre de fabriquer de la monnaie nouvelle est officiellement parvenu à l'un de ces directeurs, il pèse la quantité de métal nécessaire pour la livraison des espèces dont l'émission a été décrétée, et il la partage entre les ouvriers qui doivent rendre un nombre de pièces déterminé, représentant le poids des matières métalliques qu'ils ont reçues. Mais il arrive souvent que malgré la surveillance la plus active et la menace des châtiments les plus rigoureux, les ouvriers monnayeurs mêlent du sable avec le métal en fusion au moment où ils le versent dans le moule d'argile, et parviennent ainsi à soustraire quelques parcelles de cuivre au trésor de l'État.

Il y a des jours fixés pour les opérations du monnayage. Ainsi, on ne peut les commencer que le deuxième, ou le cinquième, ou le huitième jour du mois. Quant au pesage de la monnaie nouvellement fabriquée, et à son versement entre les mains du commissaire des finances, ils n'ont lieu que le troisième, le sixième ou le neuvième jour. C'est durant ces jours-là qu'il est défendu aux ouvriers de sortir de l'atelier ou de communiquer avec le dehors.

Quand les *tsien* ou cash ont été coulés et qu'ils sont durcis par le refroidissement, on les assemble par nombre convenu au moyen d'une cordelette passée dans le trou carré. Cet ensemble de deniers se nomme une enfilade de cash (*tsien-tchouen*).

Mais, continua l'ancien fonctionnaire au globule doré, je ne puis que glisser, comme la navette du tisserand sur la chaîne, pour conduire à fin aujourd'hui cet inépuisable sujet d'entretien. Combien de détails ne me faut-il pas omettre, puisque, nos livres le prouvent, le monnayage à la Chine remonte à plus de trois mille ans! Et, en effet, notre illustre *Ssé-ma-tsien* a écrit dans son *Ssé-ki* (Mémoires historiques), ouvrage de cent quatre ans antérieur à votre ère vulgaire, que deux mille ans avant lui il existait dans l'empire des pièces de monnaie en métal fondu. Celles-ci n'étaient, il est vrai, que des plaques muettes (sans empreinte de figures ou de caractères).

Voici, me dit-il encore en ouvrant devant moi un cahier de monnaies figurées, quelques exemples qui vous feront passer rapidement sur les siècles écoulés et vous amèneront à peu près au jour où je vous parle. Mais n'oubliez pas qu'il ne s'agit ni d'or ni d'argent; ces images de nos disques à trous carrés ne représentent que de la monnaie de cuivre.

Celle-ci (nº 1) ne porte que deux caractères, ce qui vous indique déjà que vous avez sous les yeux une monnaie dont la date remonte plus haut que l'époque des Tang. Ces deux caractères doivent se lire ainsi : à droite le mot *pao* (riche ou précieux), à gauche le mot *ho* (valeur, ou qui vaut pour l'échange). Cette pièce est de la dixième année du règne de *King-wang*, le vingt-quatrième souverain de la troisième dynastie (les Tchéou), date qui équivaut pour vous à l'an 535 avant l'ère vulgaire. Notre saint homme, ou Koung-tseu (Confucius), avait seize ans.

Sur l'autre pièce (nº 2) on lit à droite le mot *pouan* (demi), à gauche le mot *liang* (once ou taël). Ce demi-taël a été fondu dans l'an 230 avant l'ère vulgaire, au temps du terrible empereur *Chi-Hoang-ti*, cinquième souverain de la dynastie des Tsin. Il fit non-seulement brûler les livres de l'antiquité, mais aussi ceux qui les étudiaient. On lui doit le rempart de dix mille *lis* (la grande muraille supposée de mille lieues de long). Il prit, au lieu du titre de roi (*wang*) porté par ses prédécesseurs, celui de souverain suprême (*hoang-ti*). Dans son orgueil, il se flattait de renouveler l'empire pour sa race perpétuelle, et il n'eut qu'un successeur.

Vous voyez sur cette autre pièce (nº 3) le premier

exemple de quatre caractères inscrits; ceux de droite et de gauche, *tong pao:* vous les retrouverez désormais sur toutes les pièces de monnaie; c'est la devise invariable de notre coin national. Nous avons dit que le sens exact de ces mots était : « valeur en circulation. » Quant aux caractères inscrits au-dessus et au-dessous du trou carré, ils varient, comme vous le pouvez voir dans les six figures suivantes. Ces deux caractères, qui se lisent de haut en bas, c'est ce que nous appelons le *Koné hao* (le nom du règne). A son avénement, l'empereur dit : « Les années pendant lesquelles je gouvernerai les cent familles (le peuple chinois) se nommeront les années de la paix universelle, ou bien de l'abondance et de la joie » ; et durant ces années, eût-on à souffrir de la révolte ou de la guerre, y eût-il famine et peste, on imprime sur les pièces de monnaie : Paix universelle, ou Abondance et joie, et l'on écrit dans l'histoire : « Telles villes ont été détruites par l'ennemi dans telle année de la paix universelle; tant de milliers de malheureux sont morts de faim dans telle année de l'abondance et de la joie. »

La première des pièces de monnaie à quatre caractères (nº 3) est de la première période de *Ming-Hoang-ti*, sixième souverain de la dynastie des *Tang*, que l'on nomme aussi *Youen-tsong*. Cette période fut de douze années (de 713 à 724 de l'ère vulgaire); il l'appela *Kaï-youen* (le commencement, l'origine ou la rénovation).

Le *tsien* ou cash suivant (nº 4) nous amène à la dynastie *Kin* (de l'or) ou des Tartares orientaux, nommés par les uns *Niu-tché*, et par quelques autres *Jou-tchi*. Le nom du règne inscrit sur cette pièce est *Ta Ting* (la grande fixité); elle a été fondue vers l'an 1162 : le souverain qui régnait alors a reçu après sa mort le surnom d'Honorable pour sa sainteté (*Chi-tsoung*).

Nous trouvons encore ici une monnaie de la célèbre dynastie des Tang. Cette pièce grand module avait la valeur de cinq *tsien* (nº 5). Les caractères *Ta Tchong* (le Milieu ou l'Empire agrandi) indiquent qu'elle est du temps de *Hiouen Tsoung*, qui régna treize ans, de votre année 847 à 860.

Les trois pièces de monnaie suivantes (nºs 6, 7 et 8) ont pour noms de règne *Kang-hi* (l'épanouissement de la joie, de 1662 à 1684), *Kien-long* (l'abondance universelle, de 1736 à 1796), et *Tao-kouang* (la splendeur de la raison, de 1821 à 1850).

Il me resterait beaucoup à vous dire sur ce sujet, termina mon hôte ; car je ne vous ai pas dit qu'au revers de



Nº 1.



Nº 2.



Nº 3.



Nº 4.



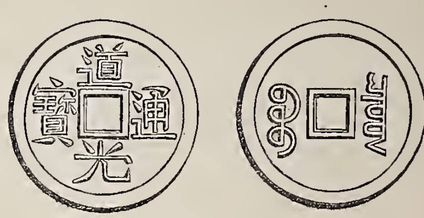
Nº 5.



Nº 6.



Nº 7.



Nº 8.

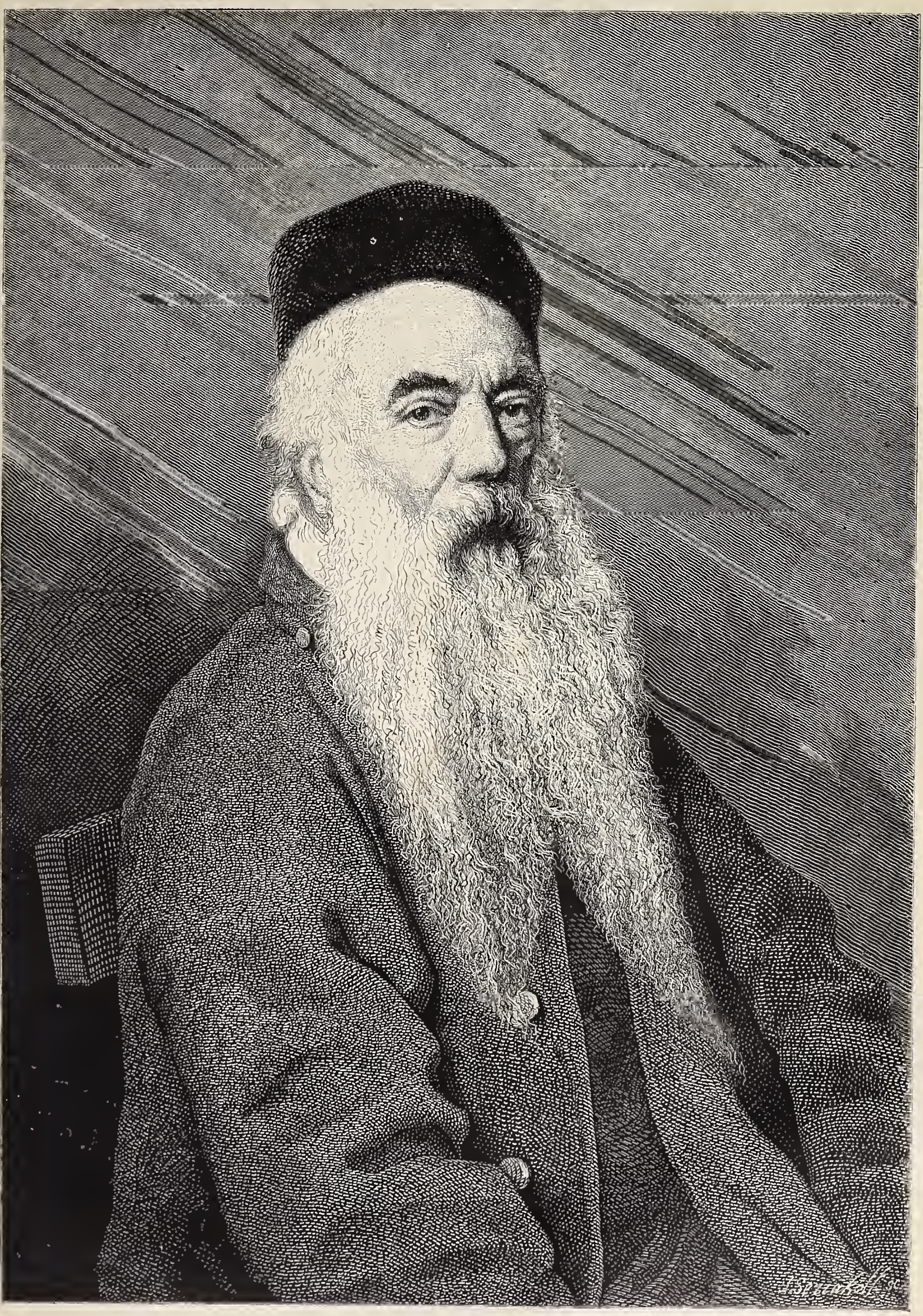
nos *tsien*, qui sont vos cash ou deniers de cuivre, il y a deux mots en caractères mantchoux, qui indiquent la localité où la pièce a été coulée; je ne vous ai pas dit que quelquefois le métal en usage a manqué, et qu'alors on a fabriqué de la monnaie de fer; je ne vous ai pas dit qu'avant d'en venir à cette extrémité l'empereur *Vou-tsong*, à l'époque qui est pour vous le huitième siècle, a dépouillé les monastères de leurs statues et de leurs cloches pour les convertir en pièces de monnaie; et qu'un siècle plus tard, en 825, un décret impérial fut rendu qui appliquait la peine des faux-monnayeurs à ceux qui enlevaient les *tsien* de la circulation pour en faire des statues de la divinité que nous ne nommons *Fouh*, et non *Fo*, par abréviation, que parce que nous n'avons pas dans notre vocabulaire de signes correspondants aux syllabes *Boud-dha*.

Je viens de vous donner à entendre qu'il y avait en Chine des faux-monnayeurs. C'est à l'imitation des dollars étrangers qu'ils appliquent leur industrie. Cette industrie est si étendue, qu'il existe même des livres imprimés indiquant les procédés à employer pour fabriquer les diverses espèces de fausses pièces d'argent. Mais, assez sur les monnaies; demain, si vous revenez me voir, nous parlerons des médailles.

Je ne manquai pas de retourner le lendemain chez mon obligeant frère aîné, autrement dit le bonhomme Siao.

La fin à une prochaine livraison.

RUDE.



François Rude, sculpteur. — Dessin de Bocourt, d'après une photographie communiquée par la famille.

L'auteur du groupe du *Départ*, du *Jeune Pêcheur*, du *Mercure*, de l'*Hébé*, du tombeau de Godefroy Cavaignac, du *Calvaire* de l'église Saint-Vincent de Paul et du *Baptême de Jésus-Christ* qui est à la Madeleine, des statues de Louis XIII, de Jeanne Darc, de Monge, de Napoléon, est assurément un des artistes dont le talent fait le plus d'honneur à notre temps. Sa vie est aussi une des plus dignes d'être connues. Quelqu'un a dit de lui : « Rude,

comme artiste, appartiendrait à Vasari; comme homme, il tenterait Plutarque. » Et, en effet, la loyauté, la pureté de son caractère, sa simplicité, son désintéressement, sa bonté, son courage, sa fidélité au devoir, ne méritent pas moins que ses plus beaux ouvrages d'être proposés pour modèles.

François Rude, né à Dijon le 4 janvier 1784, était fils d'un forgeron qui avait voyagé en Allemagne et en avait rapporté la fabrication des cheminées à la prussienne. « Son industrie prospérait, dit le biographe que nous prenons pour guide [1]; elle était nouvelle à Dijon, où il l'exerçait seul, et son ambition était de la léguer à son fils. Aussitôt que les forces de l'enfant le permirent, on lui mit en main le marteau, on ceignit ses reins du tablier de cuir, et on l'utilisa à la forge. Il s'essayait au travail en même temps que commençait la révolution. »

Parmi les souvenirs de son enfance, nous en trouvons un qui mérite d'être noté, parce qu'il révèle déjà l'inflexible fierté qui devait être un des traits saillants de son caractère. Son père l'avait fait admettre, en 1792, quoiqu'il n'eût encore ni la taille, ni l'âge requis, dans une légion d'enfants qui faisait partie de la garde nationale et avait la même organisation. Cette légion avait son uniforme, qui tenait de celui des gardes françaises et de celui de la garde nationale, ses exercices, ses promenades militaires, ses ordres du jour lus devant le régiment sous les armes. On l'appelait en plaisantant Royal-Bonbon; mais il n'était aucun des petits légionnaires qui ne prît son rôle fort au sérieux, le jeune François moins qu'aucun autre. Un jour (il avait neuf ans alors), son oncle l'avait emmené à un des villages des environs; il avait emporté son sabre, qui ne le quittait plus. A souper, quelques mauvais plaisants, parmi lesquels se trouvait le barbier du village, le raillèrent sur son équipement, et réussirent à l'exaspérer à tel point qu'il provoqua le barbier en duel. La proposition fut accueillie par de bruyantes acclamations; on choisit des témoins, et rendez-vous fut pris pour le lendemain. L'enfant fut debout dès le point du jour; une chose le préoccupait : son sabre n'avait point le fil! Il avait remarqué la veille dans la cour de l'auberge une meule, sans bielle pendante, il est vrai, et d'un poids qui la rendait difficile à manœuvrer. Il essaya pourtant, en lançant la meule des deux mains, ne se lassant pas de recommencer chaque fois qu'il l'avait arrêtée en posant dessus la lame de son sabre. Il fit tant que l'oncle, réveillé, l'aperçut, et alla prévenir l'adversaire et ses témoins. « L'heure avait marché et le jour avait grandi; tout le monde était sur pied. On entoura le rémouleur acharné, et les plaisanteries de recommencer. L'enfant se fâcha de plus belle. On voulut enfin le calmer, mais rien n'y fit; les excuses, régulièrement offertes, ne furent point acceptées, et on ne put jamais lui faire entendre raison. Désespérant d'obtenir satisfaction par les armes, il profita d'un instant de répit et s'esquiva, laissant l'oncle à ses affaires. Il savait qu'il y avait loin de Saint-Seine-sur-Vingeanne à Dijon, au moins neuf grandes lieues de pays, et ne connaissait qu'imparfaitement la route. N'importe! il revint seul, à pied et sans un sou, c'est-à-dire sans boire ni manger. »

Rude avait seize ans; il travaillait toujours à la forge à côté de son père, et aucune circonstance n'était venue lui révéler sa vocation, lorsqu'un jour, ayant assisté à la distribution des prix de l'École des beaux-arts, il supplia son père en rentrant de lui laisser suivre aussi les cours de dessin. « Celui-ci le lui permit, à la condition qu'il ne se ferait pas artiste. » Le fils n'y songeait peut-être pas alors plus que le père; ce n'était pas encore l'amour de l'art qui l'enflammait; mais lorsqu'il se trouva en présence des modèles, il montra une ardeur qui fut remarquée du fondateur et directeur de l'École, François Devosge, et qui attira sur lui toute sa sollicitude. « Qu'as-tu donc fait, lui dit un jour la vieille gouvernante du directeur, pour que notre monsieur parle toujours de toi? » A la fin de l'année, Rude remporta la médaille d'or pour le premier prix d'ornement, une médaille d'argent, second prix de dessin d'après le modèle vivant, et un accessit pour une figure modelée aussi d'après nature. Cependant, selon les conventions faites, il n'allait encore à l'Académie, comme on disait alors, que deux heures chaque jour, de six à huit heures du soir en hiver, de six à huit heures du matin pendant l'été; il travaillait tout le jour avec son père; mais, la journée finie, il s'enfermait pour se livrer à ses études de prédilection. Devosge lui fournissait le papier et les crayons; il lui ouvrit sa bibliothèque, quand il vit s'éveiller en lui un avide désir d'instruction. Ce n'était guère que le dimanche que le jeune ouvrier pouvait consacrer au plaisir de la lecture, et pour le goûter il fallait renoncer aux autres plaisirs de son âge. « Dès le matin, le bruit des caquetages des voisins et des voisines, les appels joyeux des jeunes gens, montaient jusqu'à sa mansarde; il voyait les apprêts de toilette; il entendait les projets de parties de plaisir; il savait qu'il serait partout bien accueilli et fêté: la tentation était forte, surtout quand le ciel était pur et que resplendissait le soleil. Mais la réflexion lui montrait plus impérieuse encore la nécessité d'apprendre, et, courageusement, il fermait sa fenêtre et se mettait à l'étude. Dans son âge mûr et sa vieillesse, il aimait à se rappeler ces luttes dont il sortait toujours vainqueur, et ce n'était pas sans fierté qu'il parlait de ses dimanches passés en compagnie d'un bon livre. « Le plaisir » que j'aurais éprouvé en me laissant aller aux excitations » du moment, disait-il, n'aurait pas valu la satisfaction que » je trouvais à leur résister. Celle-ci est bien supérieure » et de meilleur aloi, puisqu'elle dure encore et que son » souvenir seul est une jouissance. »

Ni les succès obtenus par Rude à l'École des beaux-arts, ni les instances renouvelées de Devosge, ne purent vaincre la résistance de son père pendant plusieurs années; enfin, il se laissa ébranler; mais bientôt, frappé de paralysie, il fut réduit à l'impossibilité de travailler. Dès lors il ne fallait plus songer à priver la famille d'un ouvrier utile; Rude n'était même pas en état de soutenir seul l'industrie qui la faisait vivre : il se fit peintre en bâtiments. Et cependant il était déjà sculpteur habile. Devosge vint encore à son aide, lui fit commander plusieurs bustes qui lui firent un commencement de réputation, et, service plus précieux encore, le mit de cette manière en rapport avec la famille Fremiet, où il ne tarda pas à être considéré comme un fils, et qui un jour devait être, en effet, la sienne. M. Fremiet, contrôleur des contributions indirectes à Dijon, était un homme d'un esprit élevé, qui apprécia, comme avait fait Devosge, le caractère et le talent de Rude. Sous prétexte de lui faciliter le travail d'un buste qu'il lui avait confié, il lui fit accepter une chambre dans sa maison; puis, quand il fut pris par la conscription, malgré la modicité de sa fortune, il lui acheta un remplaçant.

Deux ans après, en 1807, Rude partit pour Paris, muni de lettres de recommandation pour Denon, qui dirigeait alors les Beaux-Arts. « Il alla le voir et lui présenta une petite figure en plâtre qu'il avait exécutée à Dijon : *Thésée ramassant un palet*. Denon crut d'abord

[1] La Biographie de Rude a été publiée, peu après sa mort (Paris, Dentu, 1856), en un petit volume, sans nom d'auteur, composé à l'aide de documents fournis par la famille et les plus intimes amis de l'artiste. Nous le citerons souvent et nous le suivrons constamment.

que c'était la copie d'une antique; détrompé par Rude, il lui offrit ses services et s'employa immédiatement pour lui. Avec ce patronage, Rude fut admis dans les ateliers de Gaules, alors chargé des travaux de la colonne Vendôme, et travailla aux bas-reliefs du piédestal. Il entra en même temps comme élève chez Cartelier, sculpteur et membre de l'Institut. » La même année il obtint, au grand concours, le second prix; son concurrent était Cortot, qui partit pour Rome. Il remporta le premier prix en 1812. « Denon, qui avait pour lui beaucoup d'affection, lui conseilla de ne pas partir avant d'avoir amassé une somme d'argent qui lui permît de voir l'Italie à son aise et de la bien voir, et, pour l'y aider, il lui donna à exécuter les bas-reliefs d'un obélisque que le gouvernement voulait élever à la grande armée sur le terre-plein du pont Neuf, à l'endroit où l'on a placé depuis la statue de Henri IV. »

Les désastres de 1814 arrivèrent; le spectacle des événements qui se passèrent alors à Paris en rendit le séjour pénible à Rude. Il demanda son ordre de départ pour l'Italie, et, après l'avoir obtenu, il partit et s'arrêta quelque temps à Dijon pour y embrasser ses amis. Le retour de l'île d'Elbe vint l'y surprendre. Rude était alors ardent bonapartiste, comme l'étaient ses protecteurs, comme l'étaient à ce moment de crise tous ceux qui repoussaient, en invoquant les souvenirs de la république aussi bien que ceux de l'empire, le retour de l'ancien régime. L'empereur revenait par Lyon et Châlon; la duchesse d'Angoulême était à Lons-le-Saulnier, et le maréchal Ney, à la tête de 18 000 hommes, l'avait rejointe. On apprit qu'il allait arriver à Dijon avec ses régiments. « Les royalistes, sûrs du concours de l'armée, avaient tous arboré des cocardes blanches et fait flotter le drapeau fleurdelisé. Rude essaya, à plusieurs reprises, de se procurer les clefs de la tour du Logis du Roi, pour peindre aux trois couleurs nationales l'énorme girouette blanche qui dominait son sommet. » Quand on annonça que le premier régiment était aux portes de la ville, M. Fremiet, qui jouissait d'une grande considération parmi les bonapartistes, fut d'avis de rassembler les plus énergiques et les plus actifs, de gagner la montagne et de rejoindre ainsi l'empereur. Rude se chargea de les réunir au café Boubé, situé rue Rameau, au-dessous du logement de M. Devosge (sur l'emplacement où vient d'être construite la nouvelle aile de l'ancien palais des ducs). Le temps pressait, l'aspect de la ville remplie de soldats aux cocardes blanches était menaçant. Quand il rentra au café, « il était désert; mais dans la seconde salle, séparée de la première par une cour, il trouva, lui sixième, cinq patriotes, parmi lesquels se trouvait le nommé Madigny, d'Arc-sur-Tille, homme résolu, d'une haute taille, et portant sur le chapeau la cocarde de 1793 large comme un écran. Il avait amené deux paysans de ses amis. » A ce moment on entend la trompette : c'était l'avant-garde arrivant par la rue Chabot-Charny. Les six hommes, déterminés, malgré leur petit nombre, sortent par la porte du logement de M. Devosge et se rangent en bataille contre les planches de la salle de théâtre alors en construction. Un régiment de hussards s'avançait droit à eux. « Vive l'empereur! » cria la petite troupe. « Les soldats n'avaient qu'à abaisser la pointe de leurs sabres pour nous clouer contre les planches, disait Rude en racontant cet épisode. » Le premier peloton les regarde, regarde les cocardes et les drapeaux tricolores, fait son quart de conversion pour entrer rue Rameau, et passe. Le deuxième peloton s'avance à son tour : « Vive l'empereur! » crie une seconde fois et avec plus de force la petite troupe. Les soldats les regardent, hésitent, et, sur le commandement de conversion, répondent par un cri général de : « Vive l'empereur! » Les premiers qui avaient passé sans rien dire répètent alors cette acclamation, qui se propage sur toute la ligne du régiment. « Ce fut là et à cette occasion que la division du maréchal Ney se rallia aux impérialistes. »

Rude voulait se jeter dans la lutte qui allait décider du sort de la patrie; il annonça sa résolution de s'enrôler parmi les volontaires de la Côte-d'Or; cependant il resta, son bienfaiteur le lui demandait, et il allait bientôt pouvoir lui payer sa dette d'affection. La position de M. Fremiet, qui avait joué le rôle le plus actif pendant les cent-jours, devint des plus dangereuses, lorsque l'empire tomba après Waterloo. Averti aussitôt après la défaite par le préfet de la Côte-d'Or, il eut le temps de fuir; mais il ne quitta sa famille qu'après avoir reçu de Rude la promesse qu'il la conduirait à Bruxelles. A la nuit tombante, tous deux gagnèrent à travers les bois le village de Pont-de-Pany, où M. Fremiet prit le lendemain la diligence de Paris sous un nom supposé. Rude l'avait à peine quitté qu'il aperçut, venant de Paris, dans la diligence de Genève, le peintre David qui fuyait également. Il l'avait vu souvent à l'École des beaux-arts, mais il eut la discrétion de ne pas le reconnaître. Il devait le retrouver en Belgique.

« Il ne resta à Dijon que le temps d'arranger les affaires de la famille Fremiet, et partit pour Bruxelles, emmenant M[me] Fremiet avec ses deux filles, la sœur de M. Fremiet et leur mère âgée de quatre-vingt-cinq ans. Sa promesse était accomplie. M. Fremiet le pressa de profiter des avantages que lui faisait son grand prix et d'aller visiter l'Italie, ainsi qu'il en avait le projet quand il avait quitté Paris. Mais Rude sentait que sa famille d'adoption pouvait avoir, en pays étranger, besoin d'un ami dévoué. Entre l'existence facile et glorieuse que lui assuraient ses premiers succès, et la vie d'abnégation et de travail obscur qui se présentait à lui en Belgique, il fit ce que font les grands cœurs : il préféra la haute satisfaction du devoir accompli. Résistant à toutes les instances, il demeura. »

La suite à une autre livraison.

L'ANE ET LE CHACAL.

CONTE ARABE.

Un jour le chacal rencontra sur son chemin un âne portant du pain et du lait aux moissonneurs du voisinage. Pressé par la faim, il dit à l'animal aux longues oreilles : « J'ai une épine dans la patte; la souffrance que j'éprouve m'empêche de marcher. Porte-moi sur ton dos, je t'en prie. » L'âne y consentit. Tandis qu'il continuait sa route, le rusé compère mangeait et buvait à son aise. Mais aussitôt que les provisions furent épuisées, il descendit et regagna en quelques bonds son terrier.

L'âne arriva chez les moissonneurs. A la vue des paniers vides, ceux-ci se jetèrent sur la malheureuse bête et la rossèrent tant et si bien qu'elle faillit rendre l'âme. (¹)

Tout point du monde mène à Dieu, comme tout point de la circonférence au centre.

TRENDELEBURG, *Recherches logiques.*

DE LA NOBLESSE EN ANGLETERRE.

GENTLEMAN ET GENTILHOMME.

En Angleterre, un nom illustre est un grand avantage qui donne un grand orgueil à celui qui le porte. Mais, en

(¹) Trad. par M. A. Cherbonneau.

général, on peut dire que l'aristocratie est fondée sur la richesse, chose *acquérable*, et non sur la naissance, qui ne l'est pas. D'où il résulte qu'on voit bien, en Angleterre, où l'aristocratie commence; mais il est impossible de dire où elle finit. On pourrait la comparer au Rhin, dont on trouve la source sur le sommet d'une haute montagne, mais qui se divise en mille petits ruisseaux, et disparaît pour ainsi dire avant d'arriver à l'Océan. La différence entre la France et l'Angleterre sur ce point ressort de l'examen d'un seul mot de leur langue :

Gentleman et *gentilhomme* ont évidemment la même origine; mais *gentleman* s'applique, en Angleterre, à tout homme bien élevé, quelle que soit sa naissance, tandis qu'en France *gentilhomme* ne se dit que d'un noble de naissance.

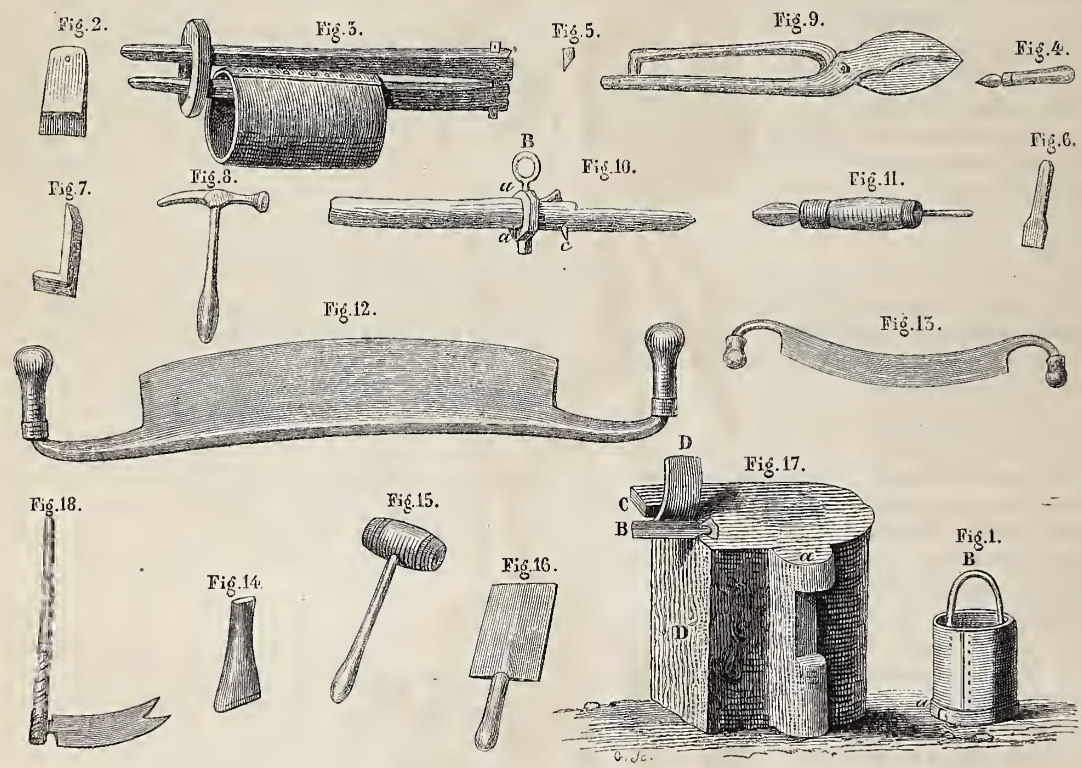
La signification de ces deux mots d'origine commune est devenue si différente par suite de l'état social des deux peuples, qu'aujourd'hui ils sont absolument intraduisibles, à moins d'employer une périphrase. Cette remarque grammaticale en dit plus que de très-grands raisonnements.

A. DE TOCQUEVILLE, *Mélanges*.

LE BOISSELIER

DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SARTHE.

On appelle *boisselier* celui qui fabrique les boisseaux et les seilles ou seaux destinés à puiser l'eau (fig. 1). Il ne les construit pas de douves, comme les tonneliers, mais avec une *sarche*, qui est une feuille de bois de chêne fendue



Instruments du boisselier. — Dessin de Mme Destriché.

dans les billes dépourvues de nœuds, et « les mieux de fente », selon l'expression locale; ces lames ont un centimètre d'épaisseur, et de 40 à 50 centimètres de hauteur. Après les avoir fait bouillir, on les arrondit comme un tube; ainsi attachées, elles sèchent et conservent leur forme.

L'ouvrier commence par polir la sarche avec le *grattoir* (fig. 2); ensuite il pince les deux bords, en les croisant, avec la *jointure* (fig. 3). A l'aide du *pointoir* (fig. 4), il fait des avant-trous, et cloue avec les *pointes* (fig. 5), qui sont de simples petits morceaux de tôle coupés avec le ciseau (fig. 6), ou bien il les rive en les appuyant sur l'*étanchoir* (fig. 7) et en les frappant avec le marteau (fig. 8).

Pour donner plus de force au bas du seau, on le double d'une seconde sarche de 4 centimètres de large (fig. 1, *a*) ou d'une bande de tôle coupée avec les *cisailles* (fig. 9).

Pour refendre la sarche, on emploie le *trucien* (fig. 10). La partie *aa* est mobile, et on la maintient en place par la vis de pression B, en approchant plus ou moins de la lame C qui tranche ou coupe la largeur nécessaire.

La sarche clouée, on prend la *jablière* (fig. 11); on s'en sert pour enlever un à deux millimètres de bois dans une largeur de 5 centimètres : cela forme un léger bourrelet sur lequel s'appuie le fond, qui est d'une seule pièce; on l'unit à l'aide des planes (fig. 12 et 13). Le *chassoir* (fig. 14), frappé par la *mailloche* (fig. 15), sert à le forcer pour le faire tenir en place. Avec l'*ébauchoir* (fig. 16) on coupe les sarches trop longues. Le *billot* (fig. 17) est d'une grande utilité : sur la partie *a* on bûche; sur le couteau B on appuie pour frapper; puis, en passant la sarche entre le couteau et la planche C, on forme un support qui permet de planer, D. Le *coutre* (fig. 18) sert à préparer les fonds.

Une dernière opération consiste à placer l'*anse* (fig. 1, B) : elle est faite d'un brin de châtaignier courbé au feu et aplati à chaque extrémité; une fois clouée, la seille est prête à puiser de l'eau.

Ces seaux se vendent de 1 fr. 50 c. jusqu'à 2 fr. 50 c.; ils contiennent de 12 à 20 litres.

La fabrication du boisseau est la même; seulement l'anse est remplacée par deux petites barres de fer, l'une placée horizontalement et l'autre verticalement.

LA BONNE NOUVELLE.

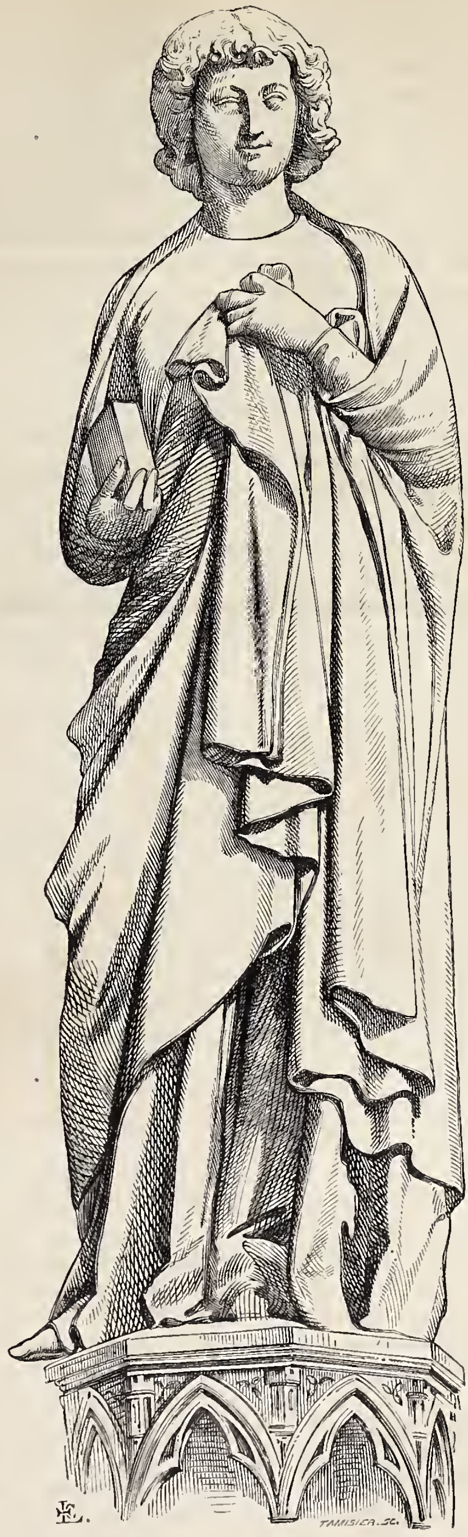
Le soir venait. Arrêtés tous deux au milieu du parvis, nous passions en revue cette innombrable armée de princes du ciel et de la terre qui, depuis près de six siècles, debout et immobile, peuple, garde et domine le portail au triple étage de Notre-Dame de Reims. Avec le jour qui commençait à décroître, les images de pierre s'effaçaient successivement; mais à mesure que chacune d'elles entrait dans la nuit, sa voisine, se détachant de plus en plus en saillie, semblait s'éclairer davantage, comme si la figure éteinte eût cédé sa lumière à celle que l'ombre ne touchait pas encore.

Mon cher compagnon, ce doux Xavier, l'auteur de *Picciola,* qui savait tant de choses, et, de plus, les savait si bien dire, me nommait tour à tour ces simulacres de ceux qui ont régné sur les hommes ou souffert pour la foi, en même temps que le voile épais de l'obscurité s'étendait sur eux comme pour les ensevelir sous le même drap mortuaire.

Après que ce grand linceul eut recouvert tout ce qui avait porté le sceptre royal, la croix triomphante ou la palme du martyre, une dernière figure resta dans la lumière, figure calme et jeune, chastement, largement drapée; tête pensive, visage souriant, et dont le sourire est le rayonnement d'une généreuse pensée.

Je demeurai un moment en contemplation et vraiment sous le charme; puis je demandai à mon ami de mettre un nom sur cette noble image, et de m'apprendre en quel temps vivait celui qu'elle représente.

— Si par vivre, me dit-il, vous entendez seulement avoir des sensations et se mouvoir à la façon des autres hommes, on ne peut pas dire que cette figure a été faite à la ressemblance de quelqu'un qui a vécu; et cependant, l'artiste bien inspiré nous a laissé ici le portrait, ou, si vous le voulez, le symbole, sous la forme humaine, de ce qu'il y a encore, après dix-neuf siècles, de plus vivant en ce monde. L'antiquité ne l'a pas connue, la toute-puissante régénératrice des peuples; mais déjà les plus illustres philosophes l'avaient pressentie, et quelques-uns l'annoncèrent. Enfin, son heure étant arrivée, dès qu'elle se révéla, aussitôt les mieux doués la reconnurent. Vous la reconnaissez aussi, c'est la *Bonne Nouvelle.* Le livre qu'abrite sous un pli de sa draperie la parole divine ainsi personnifiée, c'est celui que d'héroïques civilisateurs ont porté et portent encore aux extrémités de la terre, à travers tous les périls et au mépris de toutes les tortures, pour enseigner aux peuplades les plus sauvages qu'au-dessus de la force il y a la justice, et que la justice même a au-dessus d'elle la charité.


Une statue de la cathédrale de Reims. — Dessin de Chevignard.

Mais pendant qu'il parlait, la nuit s'était faite aussi pour cette dernière image. Mon ami devina à quelle affligeante allusion pour l'avenir de la *Bonne Nouvelle* cet envahissement des ténèbres avait amené mon esprit. Souriant, il ajouta :

— Demain, le premier rayon du soleil sera pour l'image de pierre. Ainsi en doit-il être, croyons-le, pour la parole qui ne passera pas! Au dernier jour de ce monde, elle sera sa dernière lumière, et aussi elle sera la première qui éclairera le monde nouveau!

LA SOLITUDE.

On conte qu'une belle dame du siècle passé, craignant d'oublier qu'elle était jolie, avait sans cesse un miroir devant elle, et que, pour ne pas courir le danger de se perdre de vue un seul instant si elle venait à quitter sa place accoutumée, elle avait entouré de glaces toute sa chambre, en les disposant de telle sorte qu'elles reflétaient sous tous les angles possibles sa charmante image. Elle avait ainsi le plaisir de se voir par devant, par derrière, en profil et de trois quarts... L'homme qui vit dans la solitude tombe assez fréquemment dans le même travers que

cette dame; il est fort exposé à réfléchir sur lui-même plus que de raison. Ce n'est pas à dire qu'il se connaisse mieux pour cela; le miroir flatte, et puis les points de comparaison manquent. On devient idolâtre de soi-même; on perd l'habitude et le goût d'observer autre chose.

Mais je suis seul, dites-vous; que pourrais-je observer?

Demandez-le, mon cher solitaire, à ces nobles esprits, aussi séquestrés que vous l'êtes, et qui demeurent presque sans cesse en contemplation devant la nature, pour adorer dans ses œuvres la main de l'ouvrier. La nature est la plus bienfaisante et la plus fidèle amie de l'homme séparé du monde; elle est toujours prête à l'accueillir, à lui répondre, à le consoler. Il n'y a pas de véritable solitude pour celui qui sait converser avec cette divine compagne.

Cependant elle ne doit pas nous absorber tout entiers; nous avons des amis absents qu'elle rendrait jaloux avec juste raison. Les amis absents, ô mon cher solitaire, voilà de quoi nous occuper encore. Nous ne sommes pas sans mémoire et sans cœur; notre plume ne restera point oisive; nous userons largement de la poste, messagère toujours plus prompte et moins coûteuse, à qui les amis absents demandent trop peu de services. Quand nous n'écrivons pas, consacrons, au moins par la pensée, quelques moments au culte des souvenirs; faisons chaque soir la revue des personnes qui nous sont chères. Si nous connaissons leur demeure, notre esprit franchira l'intervalle. Nous voilà auprès d'un enfant, d'un père ou d'un ami; nous l'entourons de notre pensée; il sent lui-même cette approche idéale, et nous sentons la sienne à notre tour. L'absence a des délices secrètes, des ressources qui triomphent de l'espace et du temps. Deux vrais amis ne sont jamais séparés.

Les vôtres sont-ils en des lieux inconnus, où votre imagination ne peut les atteindre? Retournez avec eux au temps où vous étiez ensemble en des lieux aimés. Le passé est un vieil ami que nous ne devons pas négliger. Sa conversation dispose, il est vrai, à la mélancolie; mais n'en faut-il pas une dose pour composer le bonheur?

Votre mélancolie sera douce et salutaire, parce qu'elle ne sera jamais sans espérance, même quand elle évoquera les plus funèbres souvenirs. Vous ne croyez pas que la tombe ait tout englouti; quand vos regards se sont fixés quelque temps sur elle, vous savez aussi

> Lever les yeux vers ce monde invisible
> Où pour toujours nous nous réunissons.

Il n'y a que les cœurs infidèles qui puissent croire que les affections nées sur la terre ne se continuent pas dans le ciel.

Mais, direz-vous, il semble qu'il s'agisse uniquement de choisir la direction de ses pensées, et de les porter où l'on veut, comme un général d'armée fait marcher les bataillons placés sous son commandement. L'esprit ne se laisse pas mener ainsi. Le mien règne et gouverne en maître absolu; c'est lui qui me mène, et il fait trop souvent de mon esclavage un supplice. Auriez-vous les moyens de m'en délivrer?

Si vous avez de l'hypocondrie, mon cher solitaire, assurément la vie séquestrée est peu faite pour vous. Si pourtant quelque nécessité vous y condamne, demandez à la solitude toutes les distractions qu'elle peut vous offrir : cultivez des fleurs, plantez des choux; allez à la chasse, à la pêche; entourez-vous d'animaux favoris; ayez un chien, un cheval, une volière, une basse-cour. Remplissez vos jours de mille petits soins; donnez-vous des soucis nombreux et divers; ils vous déroberont à vous-même.

Cependant vous pouvez mieux faire encore : ne songez plus à vos plaisirs, à vos intérêts; négligez tout ce qui vous touche, et consacrez-vous entièrement à vos semblables; on le peut même dans la solitude : les bienfaiteurs de l'humanité sortirent parfois des déserts.

Une république de l'antiquité (c'était une colonie grecque de l'Italie) se voyait travaillée depuis longtemps par des dissensions intestines; il s'agissait de constituer l'État sur des bases nouvelles. Les partis ne pouvaient s'entendre, et le sage Diphile, longtemps mêlé aux débats de la place publique, avait fini par les prendre en dégoût; il s'était retiré loin de la ville dans une solitude profonde.

Il ne voulait plus entendre parler de la république; il ferma sa porte à ses plus intimes amis, parce qu'ils étaient venus le consulter encore sur les difficultés présentes.

— Je vivrai pour moi-même, en philosophe, en ami des dieux, se disait-il en parcourant les campagnes.

Mais peu à peu quelque remords secret, l'ennui, l'uniformité de vie, lui donnèrent cette disposition maladive qui fait votre supplice.

Cependant il recevait quelquefois des nouvelles de la malheureuse cité; on lui mandait que les troubles ne faisaient que s'accroître. Les anciens habitants, les nouveaux citoyens, les riches, les pauvres, les partisans de la marine et du commerce, ceux de l'agriculture, s'épuisaient en stériles débats.

L'amour de la patrie se réveilla dans le cœur de Diphile; le souci des affaires publiques lui fit oublier ses maux, et il profita du silence de la retraite pour méditer sur les grands intérêts de son pays.

Une lumière nouvelle éclaira son esprit, et il rédigea en quelques pages un système de lois nouvelles qui lui parut satisfaire à toutes les prétentions et répondre à tous les besoins. Un des amis de Diphile fut appelé et consulté sur cet ouvrage. L'ami en fut saisi d'admiration, et le porta à la connaissance de ses concitoyens.

L'approbation fut universelle; on disait qu'une divinité avait sans doute inspiré Diphile dans sa retraite.

Quelques jours après, comme le solitaire se promenait dans un bois en rêvant à ce qu'il avait fait, et sans oser croire à l'heureuse réussite de son travail, il vit arriver de la ville pacifiée des députés, qui lui annoncèrent l'acceptation des lois proposées; lui-même il était nommé premier magistrat de la république et chargé de mettre ses lois à exécution.

C'est là sans doute de l'histoire ancienne : on nous a proposé tant de constitutions et de lois de toute sorte depuis plus d'un demi-siècle, que, par une réaction toute nouvelle, nous en sommes venus à rire des Diphile; mais n'en verra-t-on plus jamais aucun sortir de la solitude, aux applaudissements des esprits sages et des gens de bien? Qui sait? La roue tourne. [1]

LES ARMÉES PERMANENTES.

Une maladie nouvelle s'est répandue en Europe; elle a saisi nos princes, et leur fait entretenir un nombre désordonné de troupes. Elle a ses redoublements et devient nécessairement contagieuse : car, sitôt qu'un État augmente ce qu'il appelle ses troupes, les autres soudain augmentent les leurs; de sorte qu'on ne gagne rien par là que la ruine commune. MONTESQUIEU, *Esprit des lois.*

LE *NEPHILA PLUMIPES*,

ARAIGNÉE FILEUSE DE SOIE DE LA CAROLINE DU SUD.

Un rapport fait dernièrement à la Société d'histoire naturelle de Boston signale l'existence d'une nouvelle

[1] Article inédit de J.-J. Porchat (voy. p. 271).

ouvrière, appelée, à ce qu'on croit, à rendre de grands services à l'industrie, et peut-être à suppléer le ver à soie qui agonise dans nos magnaneries.

C'est une grosse araignée, qui jusque-là filait tranquillement pour elle-même, et dont un chirurgien de l'armée fédérale des États-Unis, M. Wilder, a entrepris de confisquer les services au profit de l'humanité. Occupé, dans la Caroline du Sud, à combattre l'esclavage, il s'est emparé chemin faisant de la liberté du *Nephila plumipes*. Il l'a prise, l'a mise en cage, lui a fourni sa pâture en échange de son travail, et l'a présentée, vivante et bien portante, en double exemplaire, mâle et femelle, à la Société d'histoire naturelle, avec les produits obtenus : de gros cocons de soie d'un jaune brillant.

Un jour que les loisirs de la guerre, — car, bien que terrible, celle-ci eut de longs intermèdes, — laissaient au savant en campagne le temps de songer, ses yeux se fixèrent sur une grosse et « très-belle » araignée (c'est lui qui l'affirme), laquelle était en train de filer une toile au sommet de sa tente. Il fut extrêmement frappé de la grosseur de cette espèce et de l'aspect particulier que lui donnaient des touffes de poils roides dont ses jambes étaient garnies. Cette passion pour l'utilité qui distingue les savants le porta tout de suite à soumettre à une expérience le *sujet* de son observation, et, pendant une heure et quart, il pelota sur une bobine la soie que filait l'araignée, et en obtint pendant cet espace de temps 150 pieds de long, ou 6 pieds par minute.

Après ce travail, M. Wilder s'affirme à lui-même qu'il sortira de là quelque chose. Il poursuit ses expériences avec un autre officier de ses amis, et celui-ci, en substituant un cylindre mu par une manivelle à la bobine que M. Wilder roulait dans ses doigts, obtient une plus grande quantité de soie, et jusqu'à 3 480 mètres en 4 heures 45 minutes.

Ceci avait lieu en 1864. En février de l'année suivante, M. Wilder, se préparant à présenter sa découverte à la Société d'histoire naturelle, montra son araignée et la soie produite par elle aux célèbres professeurs de l'Université d'Harward, Agassiz, Wyman et Cooke. « Cette espèce, dit-il, leur était entièrement inconnue, aussi bien que le genre de soie; et l'idée de tirer directement de la soie du corps d'un insecte leur parut tout à fait neuve. »

On ne rencontre, paraît-il, cette araignée, classée sous le nom de *Nephila plumipes*, que sur un groupe d'îles qui longent la côte de la Caroline du Sud, et particulièrement vers l'île appelée Long-Island.

« C'est une bande de terre basse, étroite et inhabitée, située environ à 5 milles au sud-ouest de Charleston, entourée de tous côtés par des criques, et qui forme le centre d'une sorte de grand marais salant. Les araignées se trouvent dans la forêt, où elles bâtissent leurs toiles entre les arbres, quelquefois très-haut, mais le plus souvent à 10 ou 15 pieds de terre, et de façon qu'elles soient exposées au soleil. Ces toiles sont très-grandes, de 3 à 4 pieds de diamètre, très-fortes et très-visqueuses; leur couleur jaune se distingue quand elles sont frappées par le soleil ou repliées sur elles-mêmes. Elles sont composées de deux sortes de soie, dont l'une est blanche, ou plutôt gris d'argent, cassante et très-sèche ; l'autre, d'un jaune brillant ou de couleur dorée, très-élastique, et parsemée de petits globules de gomme qui la rendent extrêmement collante. La charpente de la toile, autrement dit les jantes de cette sorte de roue, est formée de la première soie, tandis que les cercles concentriques qui doivent retenir la proie sont faits de soie gommeuse et dorée. Ces cercles sont très-nombreux, étant généralement espacés de moins d'un tiers de pouce; mais pour renforcer une si large texture, entre chaque huit ou dix cercles se trouvent des fils d'argent. Aucun de ces fils ne trace de spirale, comme dans les toiles décrites par Blackman et autres; mais, au contraire, ils forment rarement ou jamais des cercles complets, et s'arrêtent au centre pour retourner dans la direction opposée, laissant au milieu un espace occupé seulement par des fils non croisés, à travers lesquels l'araignée peut passer de l'un ou de l'autre côté de sa toile.....

» Ainsi que l'on en peut juger par ces faits, cette araignée a non-seulement le pouvoir de ménager la grosseur de son fil, suivant qu'une, deux, trois ou quatre de ses *mammules* ou *fileuses* sont employées; mais elle peut encore se servir à volonté, dans la construction de sa toile, de soie jaune ou de soie blanche; car de ses deux paires principales de mammules, l'une, l'antérieure, fournit le fil jaune, et la paire postérieure le blanc. Je m'en assurai en roulant le fil de la paire de mammules antérieures sur l'un des bouts du fuseau, et le fil de la paire postérieure sur l'autre bout, les dirigeant par des épingles pendant que le fuseau tournait. Il en résulta bientôt deux cercles, l'un de couleur dorée et l'autre argenté. De plus, si, tandis que les deux fils se déroulent, ils viennent à se relâcher, le fil d'argent se plie et flotte, étant sans élasticité, tandis que l'autre se contracte et conserve quelque temps sa direction. »

Il est un fait encore inexpliqué, c'est que le fil jaune employé par l'araignée dans la construction de sa toile est, comme nous l'avons dit, très-visqueux et tout parsemé de globules de gomme, tandis que le même fil tiré de l'insecte par l'intervention humaine est beaucoup moins élastique et très-sec. Il en est de même de celui qu'emploie l'araignée pour former le cocon qui entoure ses œufs. Supposant que l'araignée y pouvait mettre quelque malice, et sans nier le droit qu'elle aurait eu d'en agir ainsi, les expérimentateurs ont soumis la pauvre bête à l'influence du chloroforme, mais sans résultat différent.

M. Wilder ne put jamais en une fois tirer d'une araignée plus de 300 mètres de soie; « mais, dit-il, cela, évidemment, n'épuise pas la source de production; car, en ouvrant l'abdomen, je trouvais les glandes encore à moitié remplies, et je pouvais obtenir le jour suivant une quantité égale à la première. Je fis cette expérience trois jours de suite, en sorte que, si l'émission de la soie paraît être purement mécanique, cependant il semble qu'un certain degré de préparation est nécessaire après qu'elle est sécrétée pour qu'elle puisse être mise en œuvre.

Le diamètre de la soie, qu'elle soit filée par l'insecte ou déroulée artificiellement, varie d'un six-millième à un millième de pouce, et le fil en est extrêmement fort.

Nous n'entrerons pas dans la description minutieuse et scientifique du *Nephila plumipes*, telle que la donne longuement M. Wilder; nous dirons seulement que le mâle est beaucoup plus petit que la femelle, ainsi que le montre la gravure. Il est également sacrifié au point de vue de la couleur, étant généralement d'un brun foncé; tandis que l'abdomen rayé et tacheté de la femelle est jaune, noir et blanc en dessus, et rouge en dessous. La longueur du corps est d'un pouce environ, et la longueur des jambes de trois pouces trois quarts dans la direction longitudinale.

« Quand la femelle a achevé sa toile, elle se place au centre, la tête en bas, attendant sa proie. Le petit mâle, quand il est là, se tient à une distance respectueuse, et, autant que je l'ai pu voir, n'essaye jamais de remplir aucun soin, sauf celui de la fécondation des œufs, et ne bâtit point de toile, et n'attrape aucune proie; et tandis que la femelle va de ci et de là, ou même pendant qu'elle fait sa

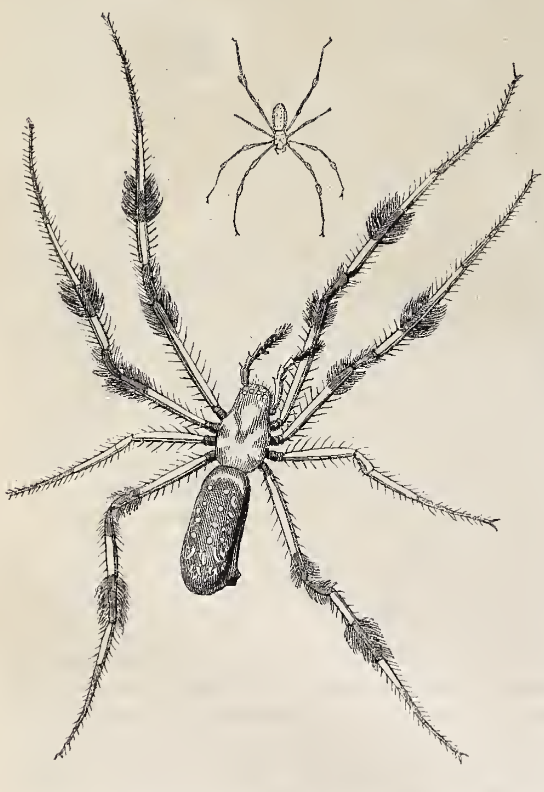
toile, il se cramponne à elle, en ayant soin de se tenir hors du mouvement des pattes de l'ouvrière; car elle semble ne faire aucune attention à lui, et pourrait fort bien le blesser par accident.

» Une fois je vis un mâle égaré hors de sa maison dans une toile voisine; il en fut chassé vertement par l'habitante indignée, non sans y perdre deux de ses jambes, ce dont il mourut bientôt après.

» On trouve dans les toiles de ces araignées des insectes de toutes sortes, même des plus grands et des plus vigoureux, tels que la grande cigale du Sud. Quand un choc se fait sentir dans la toile, l'araignée tressaille instantanément; et si les vibrations indiquent qu'il s'agit d'une proie, elle y court et, la saisissant dans ses puissantes mâchoires, elle l'étreint jusqu'à la mort; après quoi, elle jette autour un filet et l'entraîne dans un lieu où elle puisse la dévorer à loisir.

» Mais si les soubresauts violents du prisonnier témoignent de sa force et de sa grande taille, notre araignée s'avance avec précaution. Dans le cas où elle croit pouvoir le faire en sûreté, elle se jette soudainement sur la victime; mais autrement, ou si quelque corps étranger est embarrassé dans la toile, alors elle coupe avec ses mâchoires tous les fils qui supportent l'objet engagé jusqu'à ce qu'il soit tombé à terre. J'ai vu ceci de la part de plusieurs araignées qui, pendant mon séjour dans la Caroline du Sud, avaient tendu leurs toiles dans ma chambre, et qui se débarrassèrent ainsi d'un serpent mort de six pouces de long.

» Ce qui est remarquable, c'est que, bien que cette araignée possède huit yeux et puisse évidemment distinguer la lumière de l'obscurité, cependant, autant que je puis en croire mes observations, elle n'aperçoit rien de proche ni d'éloigné. Elle ne donne aucune attention à un objet déposé près d'elle, ni aux mouvements calmes de quelqu'un qui l'approche, et souvent elle passera à côté d'un insecte pris dans sa toile, s'il a cessé de se débattre avant qu'elle ait pu se rendre un compte exact de la position qu'il occupe. Dans ce cas, elle retourne lentement au centre de la toile et attend une autre vibration. Une mouche qu'on lui offrira sur la pointe d'une aiguille ne sera saisie que si elle bourdonne, et le sera alors instantanément. L'ouïe et le toucher sont évidemment très-subtils. Quant au sens de l'odorat, j'ignore s'il existe.



Le *Nephila plumipes*, araignée fileuse de soie, mâle et femelle; grandeurs naturelles. — Dessin de Freeman.

» Cette araignée est d'habitudes singulièrement tranquilles, ne quittant jamais sa toile, à moins d'y être troublée, et elle supporte d'être maniée mieux qu'aucune autre espèce que je connaisse. La grandeur et la force de ses mâchoires témoignent qu'elle peut mordre, et la mort prompte de ses victimes démontre l'activité du venin; mais elle n'essaye jamais de mordre, à moins d'être provoquée, et on peut impunément la laisser courir sur soi, en prenant soin de ne pas la retirer trop brusquement; car elle se cramponne avec les mâchoires, quand la pression des pattes ne suffit pas. La longueur des jambes, leur faiblesse comparative, rend facile de saisir cette araignée de la seule manière dont on le puisse faire avec sécurité, c'est-à-dire en saisissant les jambes par derrière et en les rassemblant dans sa main.

» Dans leurs toiles, elles sont actives et sûres de leur marche, mais lentes et maladroites par terre ou sur toute surface plane. Elles préfèrent toujours la lumière, et construisent leurs toiles au soleil. Les jeunes manifestent le même instinct et cherchent toujours le côté exposé au soleil dans le vase de verre qui les renferme. Elles se tiennent aussi la tête en bas et se retournent si on renverse le vase.

» Le diamètre des œufs est d'un cinquième à un quart de pouce; ils sont blancs et d'abord légèrement collés ensemble; mais ils deviennent jaunâtres et facilement séparables quand le temps de l'éclosion arrive, c'est-à-dire au bout d'environ trente jours. Les jeunes araignées sont jaunes, avec des jambes blanchâtres, qui bientôt deviennent plus foncées, tandis que l'abdomen présente à sa surface quelques faibles taches. Quelques-unes, au bout de quelques jours, ont rejeté une première peau, et peuvent commencer à filer environ une semaine après leur sortie de l'œuf. Mais d'elles-mêmes elles ne quittent pas pendant quelque temps l'intérieur du cocon, où elles ne prennent point de nourriture, sauf peut-être qu'elles se dévorent les unes les autres. Pour des raisons que je n'apprécie pas encore, soit par l'effet de la température, soit que les oiseaux ou les insectes les enlèvent, ou par leurs propres combats, sur les cinq ou six cents qui éclosent dans chaque cocon, cinq ou six seulement arrivent à l'état adulte. »

Le cocon dans lequel la masse des œufs est enfermée est de soie lâche, et pèse du 320ᵉ au 655ᵉ d'un grain. Les fils extérieurs qui le composent sont gros et forts, et ceux de l'intérieur une fois plus faibles et plus petits.

M. Wilder nourrit les ouvrières, dans les boîtes où il les renferme, avec des mouches vivantes, ou des morceaux de chair de poulet qu'il leur présente à la pointe d'une aiguille et dont elles sucent le jus. On les fait boire en leur donnant des gouttes d'eau suspendues au bout d'un petit bâton ou d'un pinceau.

En achevant son rapport, l'ingénieux expérimentateur promet pour une autre fois des détails plus complets sur les moyens qu'il emploie pour nourrir et élever les jeunes araignées, et pour obtenir la soie. Il se propose de continuer les expériences, et d'appliquer ses méthodes d'extraction au ver à soie et à d'autres larves.

LE PINC-PINC.



Le Pinc-Pinc (*Drymoica ruficapilla*) et son nid. — Dessin de Freeman.

Le pinc-pinc est un des plus petits oiseaux d'Afrique; il ne dépasse guère la taille de notre troglodyte; il doit son nom à son cri : *pinc pinc pinc.* Son nid (placé généralement dans les buissons de mimosa) n'a intérieurement que trois ou quatre pouces de diamètre, tandis que sa circonférence extérieure atteint souvent un pied. Comme celui du capocier, il est composé d'un fin et chaud duvet, provenant de diverses plantes, négligemment entassé au dehors, mais artistement tissé au dedans. Une particularité remarquable de ce nid, c'est qu'il présente à sa partie supérieure un col étroit qui sert d'entrée à l'oiseau, et qu'à la base de ce col est adaptée une sorte de petite niche, qui ressemblerait assez à un très-petit nid appliqué contre le grand. Au Cap, on pense généralement que cette niche est faite pour le mâle, afin qu'il puisse y faire sentinelle pendant que la femelle, occupée à couver ses œufs au fond du nid, est hors d'état de se mettre en garde contre les attaques de ses ennemis. Mais Levaillant a reconnu que ce petit réduit est tout simplement un perchoir où l'oiseau se pose un instant, pour se glisser de là, à travers l'étroit corridor dont nous avons parlé, dans l'intérieur du nid. Tandis que le reste de l'édifice, légèrement bâti, serait incapable, à cause de sa mollesse, de supporter le poids et surtout l'élan souvent répété des deux oiseaux, cet endroit, aussi solidement feutré que la couche la plus interne, offre une résistance suffisante. Quand l'ouverture du nid se trouve en regard d'une branche commodément placée pour servir de perchoir, ou bien que l'écartement des rameaux a permis au pinc-pinc de lui donner une plus grande largeur, la petite cellule n'existe pas. Quelquefois aussi, on ne saurait dire pourquoi, il y a plusieurs de ces cellules sur le même nid.

Ils sont si confortables, si chauds, si douillets, ces nids de pinc-pinc, qu'ils excitent l'envie des autres oiseaux; d'audacieux ravisseurs, abusant de leur force, chassent les malheureux propriétaires, cassent les œufs, s'approprient le domicile. Il n'est pas rare, dit-on, qu'un couple infortuné, après avoir construit plusieurs nids, déposé bien des œufs, n'ait pu élever un seul enfant, et ait dû renoncer pendant toute une année aux douceurs de la famille. — Tout n'est pas joie et chansons, même dans une vie de fauvette.

LES CONSEILS DE MON ONCLE L'AVOCAT.

Suite. — Voy. p. 262, 302.

OPPOSITION A UN MARIAGE.

A ma sœur Anne.

Ma chère sœur, puisque, malgré vos très-sages observations, votre fils persiste à vouloir épouser la personne dont il a fait choix, vous avez le droit de vous opposer à ce mariage qui vous inspire une juste répugnance. Malheureusement votre fils a plus que l'âge nécessaire pour se marier malgré votre volonté, en vous faisant toutefois une signification respectueuse; mais vous pouvez encore espérer que le recours à la justice le fera revenir à une conduite plus raisonnable et à des sentiments d'une plus grande déférence pour vous. Faites donc faire, par l'entremise d'un notaire, votre opposition au mariage, comme une personne qui s'attache à la dernière branche qu'elle trouve sous sa main. Votre acte d'opposition, signifié à la personne ou au domicile de votre fils, devra énoncer la qualité qui vous donne le droit de vous opposer. Vous pouvez indiquer les motifs de votre opposition; vous pouvez aussi vous borner à déclarer que cette opposition vous semble nécessaire. Si votre fils veut passer outre et demande au tribunal de donner mainlevée de votre opposition, le tribunal prononcera dans les dix jours; l'opposition levée, vous n'encourrez aucun dommage-intérêt : on présume que vous n'avez agi que dans l'intérêt de votre enfant, et pour lui épargner les inconvénients et les dangers d'une union mal assortie.

ERREURS DANS LES ACTES DE L'ÉTAT CIVIL.

A mon cousin François.

Mon cher cousin, Il y a une étrange complication dans les actes de l'état civil de ta famille : d'abord ton acte de naissance te donne les noms de Charles-François, tandis que tu n'as jamais porté dans la société et dans les actes dont tu as été l'objet, que le nom de François. D'un autre côté, le nom de ton père n'est pas mentionné; ensuite on te donne vingt-quatre ans dans les actes de publication faits pour ton mariage, tandis que tu en as vingt-cinq; enfin, l'acte de décès de ta mère porte les noms d'Amélie-Pauline, âgée de soixante ans; et la défunte se nommait Cécile-Pauline, âgée de cinquante-huit ans. Pour faire disparaître ces erreurs, il faut que tu t'adresses au tribunal de l'arrondissement, et que tu y demandes la rectification de ces actes. Le tribunal prononcera, sauf l'appel, sur les conclusions du procureur impérial; le jugement ou les jugements de rectification seront inscrits sur les registres par l'officier de l'état civil, aussitôt qu'ils lui auront été remis, et mention en sera faite en marge de l'acte réformé. Cette procédure n'entraîne pas beaucoup de frais, et encore pourras-tu obtenir des facilités en demandant l'assistance judiciaire.

SÉPARATION DE CORPS.

A mon frère Daniel.

Mon cher Daniel, il y a quelques années, nous ne voulions voir que des perspectives de bonheur dans le mariage de ta fille; aujourd'hui, par des malentendus plutôt que par des torts réels, la bonne harmonie a cessé dans le ménage, les époux menacent de se séparer; heureusement les excès ou injures graves dont ils se plaignent ne sont pas de nature à ne pouvoir être supportés ou pardonnés. Tu me demandes ce qu'il y a à faire dans ces tristes circonstances. Les époux devront d'abord comparaître devant le président du tribunal, qui s'efforcera, dans son cabinet, de les réconcilier et de prévenir le scandale d'une rupture. S'il n'y parvient pas, la séparation sera prononcée, s'il y a lieu, par un jugement du tribunal. La séparation de corps entraîne forcément la séparation de biens. L'un et l'autre époux pourront faire cesser les effets de la séparation en se réconciliant, ce qui peut avoir lieu sans aucune espèce de formalités. Leur séparation sera alors considérée comme non avenue, excepté pour l'administration des biens de la femme; à cet égard la séparation subsiste, à moins que les époux ne déclarent devant notaire que leur intention est de reprendre le régime matrimonial qu'ils avaient d'abord adopté. Tu vois donc que, quelque menaçante que soit la situation, elle laisse place encore à l'espérance; prends donc bon courage, et surtout évite avec le plus grand soin, ainsi que ta femme, d'intervenir dans les discussions des époux; si vous y entrez pour quelque chose, que ce ne soit qu'avec l'intention bien arrêtée de rétablir la paix là d'où elle n'aurait jamais dû être bannie.

DEMANDES CONTRE LES PÈRE ET MÈRE.

A mon neveu Charles.

Votre père, mon cher Charles, m'a parlé de votre conduite envers lui. Ce n'est pas à vous que j'attribue les paroles que vous avez dites, mais à de mauvaises inspirations, à des conseils fâcheux que des amis vous ont donnés. Vos parents ont tout sacrifié pour votre éducation; ils ont comblé, même au delà, la mesure de leurs obligations envers vous; on ne peut donc que blâmer votre manière d'agir contre eux pour les forcer de vous doter en vous mariant, et de vous donner une somme pour acheter un fonds de commerce. Heureusement, la loi s'oppose à ce que votre demande soit accueillie; elle vous refuse toute action contre vos père et mère pour l'objet que vous désirez. Vous ne pouvez leur demander que des aliments proportionnés à vos besoins et aux ressources qu'ils possèdent; or, vous ne pouvez ignorer combien le modeste patrimoine de votre famille a été réduit par les sacrifices que l'on a faits pour vous. Laissez-moi donc espérer que je n'entendrai plus parler de ce sujet, si ce n'est pour apprendre que vous avez fait tous vos efforts pour venir en aide à vos parents, s'ils ont besoin de votre appui.

La suite à une autre livraison.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 46, 86, 126, 153, 191, 223, 254, 303.

RÉPUBLIQUE DE LA COLOMBIE.

I. CONFÉDÉRATION GRENADINE, OU ÉTATS-UNIS DE LA NOUVELLE-GRENADE.

Cette république porte aujourd'hui le nom d'États-Unis de la Colombie, et se compose des États de Panama, Bo-







No 418. N.-Grenade. No 419. N.-Grenade. No 420.

livar, Magdalena, Santander, Antioquia, Boyaca, Cundinamarca, Tolima et Cauca.

Les timbres ont été émis en 1859. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, non piqués. Ils portent au centre l'écu aux armes de la république.

1er type. 1859. Octogones. *Confed. Granadina.* (Lettres *ad* au côté gauche supérieur.)

5 centavos (0f.25) (1), — lilas, gris violacé, violet clair, violet noirâtre, brun violâtre (n° 418).
10 (0f.50), — jaune, jaune brunâtre, bistre.
20 (1f.00), — bleu foncé, bleu clair, bleu-ciel.

1859. (Lettres *adin* au côté gauche supérieur.)

2 1/2 centavos (0f.125), — vert-olive, vert clair, vert jaunâtre, jaune verdâtre très-pâle (n° 419).

1859. (Lettres *adi* au côté gauche supérieur.)

5 centavos, — lilas, gris-perle pâle, gris-cendre; violet, bleu violacé, bleu clair, bleu-saphir.
10 — jaune, jaune-brun, orange, orange brunâtre, bistre, brun jaunâtre, brun clair, chocolat, rouge (2).
20 — bleu foncé, bleu-saphir, bleu clair (n° 420).
1 peso — carmin vif, rose.

2e type. 1860. Rectangulaires. *Estados Unidos de Nueva Granada.* Neuf étoiles.

2 1/2 centavos, — noir.
5 — jaune clair, jaune foncé.
10 — bleu foncé, bleu clair.
20 — rouge-brun, rouge-brique, rouge terne (n° 421).
1 peso, — rose, lilas.







N° 421. N.-Grenade. N° 422. Colombie. N° 423.

II. ÉTATS-UNIS DE LA COLOMBIE.

Les États-Unis de la Nouvelle-Grenade ont pris, le 20 septembre 1861, le nom d'États-Unis de la Colombie, dans le cours de la révolution dirigée par le général Mosquera. Ce nom indique le projet de reconstituer l'ancienne république de la Colombie, fondée en 1819, et qui comprenait la Nouvelle-Grenade, la province de Quito (Équateur) et le Venezuela.

Les timbres sont gravés ou lithographiés, imprimés en couleur sur papier blanc, non piqués, et présentent l'écu aux armes de la république, avec la légende *E. U. de Colombia. Correos nacionales.*

1er type. 1861. Octogones. 5 étoiles en haut et 4 en bas.

10 centavos, — bleu-saphir, bleu clair, bleu pâle, gris bleuâtre, gris-perle (n° 422).
20 — rose.
50 — vert clair.
1 peso, — lilas.

2e type. 1863. Octogones. 9 étoiles en haut, champ blanc.

5 centavos, — orange.
10 — bleu clair sur papier blanc bleuâtre (n° 423).
20 — brun-rouge.
50 — vert sur papier blanc bleuâtre.

2e type. 1864. Octogones. 9 étoiles en haut, champ de couleur.

5 centavos, — orange.
10 — bleu.
20 — rouge.
50 — vert.

3e type. Janvier 1865. Rectangulaires. L'écu, accoté de drapeaux, est surmonté d'un aigle éployé.

5 centavos, — orange, jaune.
10 — violet.
20 — bleu.
50 — vert.
1 peso, — carmin, rose.

4e type. Juillet 1865. Oblong avec coins arrondis. L'écu est surmonté de l'aigle éployé, et deux pièces de canon sont au-dessous de l'écu.

1 centavo, — rose foncé.

5e type. Juillet 1865. Triangulaire. Trois écus aux armes de la Colombie réunis et formant un triangle.

2 1/2 centavos, — noir sur papier lilas pâle.

6e et 7e types. Juillet 1865. Carrés, lithographiés.

5 centavos, — noir sur papier blanc. La lettre A (*Anotacion*) majuscule, au milieu d'une couronne de chêne et de laurier. C'est un chiffre-taxe.
5 centavos, — noir sur papier blanc. La lettre R (*Registro*) majuscule, au milieu d'une étoile à six branches. Timbre pour les lettres chargées.

8e type. 1865. Étiquette gommée, de la forme et de la dimension d'une enveloppe de lettre, chromo-lithographiée par Ayala et Medrano, à Bogota, avec la légende : *Correos nacionales. Estados unidos de Colombia. Certificacion sin contenido.* Ces étiquettes, dont l'une est de 25 centavos et l'autre de 50, sont destinées à être collées sur les lettres chargées.

9e type. 1865. L'écu surmonté de l'aigle éployé, chaque valeur présentant un dessin différent. Légende : *Sobre porte.* Ces timbres servent à payer un supplément de port, mais on ignore dans quel cas.

25 centavos, — noir sur papier bleu (rectangulaire).
50 — noir sur papier jaune (octogone).
1 peso, — noir sur papier lilas.

ÉTATS-UNIS DE VÉNÉZUÉLA.

La création de timbres-poste pour l'affranchissement des correspondances dans ce pays a eu lieu en vertu d'un décret du 18 juin 1858.

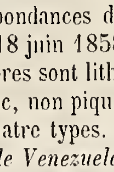
Les timbres sont lithographiés, imprimés en couleur sur papier blanc, non piqués.

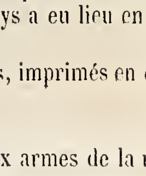
Il y a quatre types.

Correo de Venezuela. Écu aux armes de la république, accoté de palmes et de laurier, surmonté de deux cornes d'abondance.

1er type. 1er janvier 1859. — Rectangulaires.

1/2 real, — jaune pâle, jaune de chrome, jaune bleuâtre, orange.
1 — bleu pâle, bleu clair, bleu foncé (n° 424).
2 reales, — rose, rouge pâle, rouge brunâtre clair, rouge-brique, carmin foncé.





N° 424. Vénézuéla. N° 425.

2e type. 7 août 1861 (créé à la suite de la convention postale conclue entre la Grande-Bretagne et le Vénézuéla, le 1er mai 1861). — Rectangulaires.

1/4 centavo, — vert-olive, vert clair (n° 425).
1/2 — violet pâle, violet foncé, chocolat.
1 — brun foncé.

Federacion Venezolana. Aigle éployé, surmonté de sept étoiles (créé à la suite de la victoire du parti des *fédéralistes* sur le parti des *unitaristes*).

3e type. Novembre 1863. — Rectangulaires.

1863. 1/2 real, — jaune, bistre.
1 — bleu.
2 reales, — vert.

(1) 1 piastre (*peso*) = 10 reales = 100 centavos = 5 francs.
(2) Il y a, dit-on, un timbre de 10 centavos bleu clair.

1864. ½ centavo, — rose, brun rougeâtre.
1 — vert-olive, vert-bleu foncé, bleu verdâtre.

Correo de los E. E. U. U. de Veneza. Écu vénézuélien accoté de palmes et de laurier, surmonté de deux cornes d'abondance.

4e type. 1er janvier 1866. — Carrés.

½ real, — violet.
1 — rouge.
2 reales, — jaune clair..

Une compagnie, fondée par Robert Todd, qui, au moyen d'un bateau à vapeur, fait un service régulier entre l'île de Saint-Thomas, la Guaira, Puerto-Cabello et Curaçao, a obtenu du gouvernement vénézuélien, par convention de novembre 1863, le privilége du transport des correspondances, et a émis, en juillet 1864, des timbres-poste pour l'affranchissement des lettres et des imprimés qu'elle doit porter.

Ces timbres sont rectangulaires et lithographiés.

1er type. — Timbres employés à Saint-Thomas, piqués, imprimés en couleur sur papier blanc.

½ real, — (1864) rose; (1865) bleu pâle (n° 426).
2 reales, — (juillet 1864) vert foncé; (décembre 1864) vert-émeraude, vert bleuâtre, vert clair; (1865) jaune d'or.

Ces timbres ont été faits par MM. Waterlow et fils, à Londres; un second dessin, semblable au premier, sauf de légères différences, a été fait en décembre 1864.





N° 426. Vénézuéla. N° 427.

2e type. — Timbres employés à la Guaira et à Puerto-Cabello, non piqués, imprimés en noir sur papier de couleur.

½ centavo, — noir sur papier blanc.
1 — noir sur papier rose.
2 centavos, — noir sur papier vert foncé.
3 — noir sur papier jaune (n° 427).
4 — noir sur papier bleu clair.

GUYANE ANGLAISE.

COLONIE ANGLAISE.

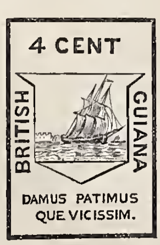
Le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a été introduit dans la colonie en 1850, lors de l'organisation du service des postes dans l'intérieur.

1re série (1850). — Timbres ronds ou ovales, imprimés en lettres, en noir sur papier de couleur.

4 cents, — noir sur papier jaune-paille clair, jaune foncé (n° 428).
8 — noir sur papier vert.
12 — noir sur papier bleu clair, bleu foncé.

Dans une note adressée au secrétaire du gouvernement colonial et datée du 16 décembre 1861, le directeur des





N° 428. Guyane anglaise. N° 429.

postes, M. E. J. E. Dalton, écrit : « Ces timbres étaient des valeurs de 4, 8 et 12 cents; ils furent imprimés dans la colonie sur du papier jaune, bleu et rouge. Comme ils pouvaient être imités dans n'importe quelle imprimerie, je fus obligé de les contre-signer (¹). Ils étaient du travail le plus ordinaire, et ne furent en usage que pendant quelques mois, jusqu'à l'arrivée d'Angleterre de timbres de meilleure fabrication. »

2e série (1850). — Le timbre de 1 cent a été créé pour l'affranchissement des journaux de la colonie, et celui de 4 cents pour l'affranchissement des lettres, le port ayant été réduit à 4 cents par demi-once.

Timbres rectangulaires, gravés, imprimés en noir sur papier de couleur, non piqués. Dans un écu, navire voguant à droite toutes voiles dehors; au-dessous la devise : *Damus patimus* (au lieu de *petimus*) *que vicissim* (Nous donnons et nous demandons tour à tour).

1 cent, — rouge-amarante foncé, rouge-cramoisi foncé.
4 cents, — bleu d'outremer foncé, bleu-saphir (n° 429).

Gravés et imprimés par MM. Waterlow et fils, à Londres, ces timbres ont été réimprimés dans le même établissement en septembre 1864.

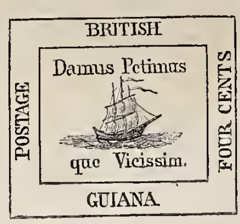
3e série (1852?). — Les timbres de la 2e série étaient épuisés, et ceux de la 4e série, qui avaient été commandés à Londres pour la remplacer, n'étaient pas encore arrivés; on fit alors, à Demerara, un timbre dont le dessin diffère peu du type précédent, et qui ne servit que pendant très-peu de temps.

Ce timbre est rectangulaire, gravé sur bois, imprimé en noir sur papier de couleur, non piqué. Deux ou trois ont été gravés sur la même planche, ce qui explique les petites différences du dessin. Un navire court à droite toutes voiles dehors, et la devise de la colonie est au-dessus et au-dessous.

4 cents, — noir sur papier bleu foncé.
4 — noir sur papier rouge-amarante foncé (n° 430).

Les timbres annoncés d'Angleterre n'étaient pas encore arrivés, quand les timbres de 1 cent de la 2e série furent à leur tour épuisés; c'est dans ces circonstances qu'on tira le timbre marqué 4 cents sur papier bleu, pour remplacer le timbre de 1 cent. On n'en a tiré que quelques feuilles.

Ces timbres sont contre-signés *E. J. E. D.* Des oblitérations d'avril 1856 ont fait penser qu'ils avaient été émis en 1856; ces oblitérations constatent seulement qu'il a été fait alors usage de quelques-uns de ces timbres.





N° 430. Guyane anglaise. N° 431.

4e série (1853). — Timbres rectangulaires, gravés et imprimés en couleur sur papier blanc, par MM. Waterlow et fils, à Londres; non piqués.

Dans un médaillon ovale, navire voguant à gauche; la devise : *Damus petimusque vicissim* est autour du médaillon, et la date 1853 aux quatre angles.

1 cent, — rouge, bistre rougeâtre, rouge-brun, roux clair, rose, vermillon.
4 cents, — bleu foncé, bleu clair, bleu pâle (n° 431).

Il existe des épreuves d'essai, tirées en noir sur papier blanc, pour les deux valeurs. Ces timbres ont été réimprimés, en 1864, à Londres.

On trouve de ces timbres oblitérés portant les dates de 1853, 1856, 1859, 1860.

(¹) Ces timbres sont, en effet, sauf quelques-uns, signés *E. Da.. E. J. E. D.*

5e série (mai 1858). — Les timbres de 1 cent et de 4 cents ne servaient que pour la correspondance locale; l'affranchissement des lettres destinées au dehors était payé en argent. En mai 1858, le directeur général des postes du Royaume-Uni autorisa, dans les colonies des Indes occidentales, à l'exception de la Barbade et de la Trinité, l'affranchissement des lettres pour l'extérieur au moyen de timbres-poste anglais, et envoya au directeur des postes de la Guyane des timbres anglais de 1 penny, 4, 6 pence et 1 shilling, qui furent en usage jusqu'en mai 1860.

La suite à une autre livraison.

TABLEAU DE FAMILLE.

Deux hommes crient, une femme sourit, et deux marmots à la mine boudeuse suivent d'un regard jaloux la scène qui fait sourire celle-ci et crier ceux-là.

A les voir le front plissé, les yeux menaçants et la bouche démesurément ouverte comme pour grossir une injure ou grandir un défi, ces hommes qui, cependant, ne défient et n'insultent personne, on les croirait furieux; ils ne sont que très-vivement émus à l'égard d'un petit être qui les intéresse. Il y a ainsi nombre de braves gens, nullement maîtres d'eux-mêmes, qui ne peuvent manifester leur émotion que sous l'apparence d'un accès de colère.

C'est au pied de la terrasse sur laquelle sont groupés les cinq personnages dont la physionomie est si diversement expressive, que se passe la scène qu'il ne nous est donné de voir que par reflet, dans l'impression qu'elle produit sur ses spectateurs. L'émotion des deux hommes va jusqu'à l'épouvante, et pourtant la quiétude de la jeune mère, — la souriante est une mère, et c'est un danger supposé pour son enfant qui émeut les crieurs, — pourtant sa quiétude, disons-nous, devrait suffire pour leur



Dessin de Bocourt, d'après Ét. Parrocel.

prouver qu'ils s'alarment à tort de ce prétendu danger, si attrayant, paraît-il, pour les deux autres marmots, qu'il excite en eux le tourment de l'envie.

La scène qu'on ne voit pas, nous pouvons la dire; mais il nous faut d'abord exposer la situation respective des personnages. La jeune mère, on la connaît; l'homme aux traits profondément accentués, aux cheveux hérissés, aux favoris touffus, et qui semble jeter dans son cri de terreur tout l'air de ses poumons, c'est le père de la femme au doux sourire, l'aïeul de l'enfant menacé suivant lui d'un péril imminent. L'autre épouvanté, qui, la bouche ouverte, croit crier encore et ne s'aperçoit pas que la voix lui manque, par la raison que ses propres cris l'ont rendu sourd, c'est le frère aîné de la jeune femme et le père des deux marmots boudeurs et jaloux. Ils boudent parce qu'on les retient au logis, le livre d'étude à la main, lorsqu'il serait si bon de se rouler au soleil sur le gazon de la pelouse. Ils sont jaloux de leur petit cousin, heureux mioche qui n'a pas encore âge d'écolier et que sa mère a laissé descendre au jardin, où il gambade librement dans l'herbe. Surcroît de plaisir pour l'enfant en liberté, nouveau regret pour ceux que le père et le grand-père retiennent prisonniers, on a lâché Pataud, le robuste chien de garde; Pataud, l'ami, le camarade, la victime pacifique des marmots; Pataud, qui est si grand qu'il a presque la taille d'un homme quand il se dresse sur ses pattes de derrière, et qui est si fort qu'on voit trébucher tous ceux qu'il prend pour point d'appui.

Au premier bruit des abois de Pataud, les deux écoliers, risquant la pénitence, ont couru sur la terrasse, d'où, s'ils ne jouent avec lui, ils peuvent se repaître du regret de le voir jouer avec le petit cousin. La mère aussi est venue sur

cette terrasse; un peu inquiète d'abord de ce qui se passe au bas, elle a été tout aussitôt rassurée.

Cependant, le père et l'aïeul, irrités contre les écoliers indociles, arrivent à leur tour sur la terrasse avec l'intention de les ramener au devoir par les oreilles. Mais au moment de faire justice des coupables, un coup d'œil lancé vers la pelouse où le chien et l'enfant prennent leurs ébats, fixe de ce côté l'attention des deux hommes. Au delà de son plan horizontal, cette pelouse est brusquement coupée en talus qui aboutit à un fossé plein d'eau. En s'excitant l'un l'autre, Pataud et le mioche, tombant, se relevant tour à tour, sont arrivés au bord du talus; un mouvement de plus, ils vont rouler et se précipiter ensemble. Le père et le fils se regardent; leur anxiété est la même; ils n'osent regarder la jeune mère. Celle-ci voit ce qu'ils voient; ils frémissent, elle sourit : « Que faire? » se demandent-ils des yeux, et intérieurement, comme s'ils se répondaient, ils s'avouent que sauter de la terrasse en bas ce serait risquer d'effrayer le chien et de déterminer le mouvement redoutable. Ils se disent aussi que prendre le chemin ordinaire pour aller au secours de l'enfant, c'est vouloir arriver trop tard : le seul moyen de conjurer le danger, c'est de s'efforcer par la violence des cris d'éloigner du talus l'animal, qui par malheur, lorsque le jeu l'emporte, n'est pas disposé à répondre à l'appel de son nom. Et voilà pourquoi les deux épouvantés s'épuisent à crier, mais s'épuisent vainement. Enfin Pataud a entendu son nom, il s'élance vers ceux qui l'appellent; mais en prenant sa course il repousse l'enfant, qui disparaît dans la direction du fossé.

Au même instant, un homme se dresse sur la pente du talus, et, les deux bras levés, il montre l'enfant à sa mère.

— J'aurais voulu vous empêcher de crier, dit-elle à son frère et à l'aïeul, mais je n'ai pas pu me faire entendre : l'enfant vous a causé bien du tourment; moi, je n'ai pas eu peur pour lui; je savais que son père était là.

LA PLANÈTE MARS.

ÉTUDES FAITES PENDANT SA DERNIÈRE OPPOSITION.

Fin. — Voy. p. 206.

On a observé des neiges amoncelées jusqu'au 40e degré de latitude, à partir du pôle sud de la planète Mars. Ceci arriva en avril 1856, comme on le voit sur un dessin de M. de la Rue. A la dernière opposition, on a vu des neiges jusqu'à 50 degrés ou peut-être 45 degrés de latitude septentrionale. En considérant cette marque comme la limite géographique de la température moyenne de l'hiver, nous voyons d'abord que cette limite diffère peu de celle de la Terre, où la ligne isotherme de 32 degrés varie, selon les circonstances locales, du 40e au 60e degré de latitude. Si les neiges sur la terre de Mars sont comparées à celles qui recouvrent les régions boréales de l'Asie et de l'Amérique, on ne les trouvera pas plus étendues; et comme les neiges, si elles ne disparaissent pas actuellement, sont réduites à leurs plus petites aires autour du pôle pendant sa chaude saison, montrant ainsi que la moyenne température de l'été n'est pas inférieure à 32 degrés, ce fait confirme l'impression générale que les variations de climat sur Mars sont comprises dans les mêmes limites que celles de la Terre. Dans toutes les larges ceintures de 30 et 40 degrés, à partir de l'équateur, la température paraît être celle de l'évaporation; entre cette limite et le pôle, les neiges augmentent ou diminuent, selon la saison de l'année, tandis que vers 8 ou 10 degrés autour du pôle, le cercle de glace paraît perpétuel.

Les distances moyennes relatives de Mars et de la Terre au Soleil étant prises comme 100 et 152, l'influence solaire relative doit être de 100 sur Mars et de 231 sur la Terre; de sorte que l'on pourrait s'attendre à ce que la surface de la planète la plus éloignée se présente comme fixée dans un froid perpétuel, plutôt que d'avoir un climat favorable de 40 à 50 degrés, si ce n'est de 50 à 60 degrés, comme la Terre le possède prise dans son ensemble. Comment le fait peut-il être expliqué? On peut imaginer deux influences en action : la très-haute chaleur intérieure de la planète, et une condition particulière de l'atmosphère. Tout en accordant une valeur à chacune de ces influences, nous pouvons sans hésitation adopter la dernière comme plus efficace et plus effective.

Ce n'est point le lieu de déterminer ces effets; mais, en général, nous pouvons remarquer que, comme une diminution de la masse de l'atmosphère vaporeuse qui enveloppe la Terre exagérerait beaucoup la différence de la température diurne et de la température nocturne ainsi que celle de l'été et de l'hiver, un effet contraire serait produit par l'augmentation de la masse de ce fluide. Si nous appliquions ce fait au monde de Mars, nous reconnaîtrions qu'en développant son atmosphère, nous réduirions la différence de l'été et de l'hiver, comme celle du jour et de la nuit. La température moyenne pourrait, de plus, être augmentée par l'action particulière d'une telle atmosphère qui, tout en livrant passage aux rayons solaires, s'opposerait à leur rayonnement de la surface, et empêcherait leur émission dans l'espace. Cet effet rendrait la Terre plus chaude en même temps que plus égale en température. On peut concevoir qu'il se produise sur Mars à un plus haut degré, même sans supposer que l'atmosphère de Mars soit matériellement différente dans sa nature de celle qui entoure la Terre, ou que la surface de Mars soit douée d'une nature spécialement favorable et exceptionnelle pour l'absorption et le rayonnement de la chaleur. Il paraît cependant convenable de supposer une plus grande communication de chaleur de l'intérieur de la planète; car, autrement, la vapeur additionnelle produite par ces conditions ne pourrait probablement pas être supportée dans l'atmosphère. En somme, conclut l'auteur, nous pouvons sans doute être autorisés à croire que Mars est habitable.

Ici s'arrêtent les observations directes faites sur l'aspect de la planète Mars. Les recherches de l'Observatoire de Radcliffe, renouvelées récemment à Oxford, et premièrement à Greenwich, ont cependant présenté, dans la constitution de Mars, une particularité qui mérite d'être signalée. Sa figure est sphéroïdale, comme on pouvait l'attendre des lois générales de la forme planétaire; mais elle est sphéroïdale à un si haut degré, qu'à cet égard elle fait une exception. En la calculant avec la vitesse de rotation connue, et par les mesures admises sur la masse de Mars, son ellipticité devrait être de $^1/_{300}$. Les observations de M. Main, avec l'excellent héliomètre d'Oxford, donnent, comme le résultat le plus probable pour 1862, la fraction $^1/_{27\cdot59}$. C'est là un aplatissement considérable. Arago avait déjà trouvé un trentième, et M. Herschel un vingt-sixième.

Nos lecteurs seront peut-être curieux, à l'occasion de ces nouvelles recherches, de connaître les résultats spéciaux auxquels les astronomes sont parvenus relativement à la nature de la planète Mars. Voici la comparaison de ce monde avec le nôtre (1):

« Le monde de Mars ressemble au nôtre dans ses points les plus importants, soit sous le rapport de sa constitution planétaire, soit sous le rapport de ses apparences exté-

(1) Ces données sont extraites du dernier ouvrage de M. Camille Flammarion, *les Mondes imaginaires et les Mondes réels.*

rieures; et si son diamètre était deux fois plus grand, ce qui lui donnerait un volume égal à celui de la Terre, il serait très-difficile à un observateur étranger de distinguer les deux astres.

» Nous avons en notre monde deux hémisphères distincts, sur lesquels le Soleil répand tour à tour ses faveurs. De l'équinoxe de printemps à l'équinoxe d'automne, c'est notre hémisphère boréal qui est privilégié; pendant l'autre partie de l'année, c'est l'hémisphère austral. Mais cette succession alternative, à laquelle sont si intimement liés tous les phénomènes de la vie terrestre, n'est appréciable pour les autres mondes que dans un de ses effets les moins apparents pour nous, dans la fonte des neiges polaires ou dans leur amoncellement aux régions glaciales, vers les derniers degrés de latitude.

» Il en est de même pour la planète Mars. Pour nous, si malgré la proximité de cette planète, dont l'orbite n'est pas éloignée de la nôtre de plus de 20 millions de lieues, il nous est impossible de constater la variabilité de sa végétation causée par les alternatives des saisons, nous pouvons suivre la marche régulière d'un phénomène général : l'agrandissement ou la diminution des taches neigeuses qui resplendissent à ses deux pôles. Pendant le printemps et l'été de l'hémisphère boréal de cette planète, les neiges de cet hémisphère se fondent vers le 60e degré de latitude, comme elles se fondent ici vers le 70e degré; pendant l'automne et l'hiver, elles regagnent, comme chez nous, les régions d'où elles s'étaient retirées sous l'influence des rayons solaires.

» Un mouvement réciproque s'opère dans l'hémisphère austral pendant les saisons opposées.

» L'année solaire de ce globe dure 687 jours terrestres. Exprimée en jours de la planète Mars, elle se compose de 668 jours $^{2}/_{3}$; or, par suite de l'obliquité de l'écliptique, le printemps et l'été de son hémisphère boréal renferment en nombre rond 372 jours, tandis que l'automne et l'hiver n'en renferment que 296. Réciproquement pour l'hémisphère austral : les saisons estivales s'accomplissent en 296 jours, et les saisons hibernales en 372. Une telle inégalité de durée, néanmoins, n'empêche pas que les deux hémisphères ne jouissent de la même température moyenne.

» La densité de Mars est à peu près la même que celle de la Terre : elle est de 0,95, celle de notre globe étant 1. Exprimée en poids spécifique, elle est de 5.20, au lieu de 5.48 pour nous; c'est la densité du peroxyde de fer. L'intensité de la pesanteur à la surface de Mars n'est guère que les 44 centièmes de ce qu'elle est à la surface de la Terre. Cette planète accomplit sa révolution annuelle en 1 an 10 mois et 11 jours; sa rotation diurne s'effectue en 24 heures 39 minutes 21 secondes.

» Notre Terre présente aux observateurs placés à bord de Mars la même succession de phases que Vénus nous présente, et leur offre généralement le même aspect que l'étoile du berger nous offre à nous-mêmes. En raison des positions réciproques de la Terre et de Mars sur leurs orbites respectives, il nous est plus facile, toutefois, d'étudier la configuration géographique de la surface de cette planète, à l'époque de son plus grand rapprochement, qu'aux astronomes de Mars d'étudier la surface de la Terre, parce que c'est précisément à cette époque que la Terre paraît avec son croissant le plus mince, se trouvant alors dans sa conjonction inférieure et présentant une phase semblable à celle de la nouvelle lune quelques jours avant ou après la néoménie. Pour un habitant de Mars, la Terre est une étoile du matin et du soir qui s'éloigne jusqu'à 48 degrés du Soleil. Vénus lui paraît comme nous voyons Mercure. Quant à celui-ci, il reste toujours caché dans l'éblouissante clarté de l'astre du jour. »

LA POLITESSE.

La politesse consiste à paraître s'oublier pour les autres.

La vraie politesse implique une pensée chrétienne; elle est comme la fleur de la charité, et consiste à s'oublier réellement.

LES RAYONS.

Voy. p. 211.

... Le soleil s'est levé radieux ce matin; le bleu foncé du ciel n'était altéré par aucun nuage. Tandis que nous parcourions rapidement la serre, les oiseaux nous saluaient de leurs chants les plus harmonieux, les fleurs secouaient leur calice débordant de rosée. Une journée de mai s'annonçait radieuse et brillante.

Hélas! pourquoi faut-il, quand la nature entière chante et se pare, que, par un contraste douloureux, l'homme, pour lequel toutes ces merveilles ont été créées, se voile le visage et pleure dans l'affliction!

Elle pleurait, la veuve désolée, devant le cercueil de son mari. Autour d'elle se pressaient ses enfants tout jeunes encore; ils étaient frappés du sceau de la misère, par ce teint jaune et maladif qui annonce les privations et les souffrances précoces.

Aucun ornement ne recouvrait la bière nue du pauvre, que des hommes enlevèrent en silence. Je ne voyais point de prêtre, et je n'entendais le murmure d'aucune prière; mais je me trompe : elle priait, cette femme désespérée, dont les sanglots semblaient briser la poitrine.

Le convoi se dirigea vers le champ du repos; je m'étendis sur le cercueil de bois brut, je brillai sur lui en guise de drap mortuaire. Cependant, au cimetière une fosse était prête; on y descendit la bière. Et le prêtre ne venait pas, et les pelletées de terre se suivaient avec un bruit sourd! La tombe se ferma sans bénédiction et sans prières.

Les hommes s'éloignèrent; un seul s'arrêta encore quelques instants auprès de la veuve : « Allons, lui dit-il, ne vous désolez pas ainsi; votre mari n'aurait pas dû porter une main sacrilége sur sa vie, c'est vrai; mais Dieu exaucera vos prières et prendra sa pauvre âme en pitié. »

La pauvre femme ne répondit point.

C'était donc là la tombe d'un suicidé! — Pauvre criminel, à jamais condamné par les hommes qui te refusent même leurs prières, tourne tes regards pleins de foi vers le tribunal divin. Souviens-toi de cette grâce suprême, qui sauva le malfaiteur crucifié à côté du Christ! Certes, Dieu, qui seul donne la vie, a seul le droit de la reprendre. — Mais des hommes ont-ils le droit de condamner un de leurs frères? Dieu leur a-t-il fait part des mystères de sa justice ou de sa miséricorde?

Un acte de démence ou de désespoir, comme le suicide en est un, ne réclame-t-il pas, au contraire, toute la charité dont le cœur humain est capable? Si cet homme a été poussé à cette action fatale par la misère, le dénûment, par les larmes que la faim arrachait à ses enfants, par l'impuissance de ses forces pour suffire à sa famille; alors, au lieu de condamner, les autres hommes ne devraient-ils pas sentir le remords leur mordre au cœur; ne devraient-ils pas se dire : « Si je lui avais tendu une main secourable, si je l'avais aidé, peut-être vivrait-il encore! »

Et même ne faut-il pas avoir doublement pitié de celui qui, trop lâche pour expier son crime par la repentance,

cherche à s'y dérober par le suicide? Ne faut-il pas recommander à Dieu cette âme doublement coupable par des prières d'autant plus pressantes?

A l'exemple de Jésus, ses serviteurs ne devraient-ils pas sans cesse donner leurs prières, cette charité du cœur, même sur la tombe d'un suicidé!

CHOIX DE MÉDAILLES.

Voy. les Tables.

CABINET DES MÉDAILLES DE LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.

Cette médaille est attribuée par Cicognara, dans son *Histoire de la sculpture*, à Pollajuolo.

D'un côté, on voit la cathédrale de Florence au moment de l'assassinat de Julien de Médicis par les Pazzi. JULIANUS MEDICES . LUCTUS PUBLICUS (deuil public).

Au revers : LAURENTIUS MEDICES . SALUS PUBLICA (salut public). — Le peuple et les partisans des Médicis dégagent Laurent et poursuivent les Pazzi (1478).

« Les manières royales de Laurent, dit un historien de Florence [1], inspirèrent une jalousie effrénée à la riche et puissante famille des Pazzi. Une affaire de succession où ces derniers trouvèrent les Médicis contraires, acheva de les décider à tramer un complot pour porter à Laurent et à Julien un coup plus sûr que celui qui avait été vainement dirigé sur Pierre leur père.

» Jérôme Biario, seigneur d'Imola, neveu du pape Sixte IV, ennemi lui-même des Médicis, se trouvait à Rome, où Francesco Pazzi s'était retiré. Ces deux hommes, ayant formé le projet d'enlever le pouvoir à la famille des Médicis, résolurent, pour y parvenir, d'assassiner Laurent et Julien. Après s'être entendus d'abord avec Francesco Salviati, archevêque de Pise, qui partageait leur haine, ils parvinrent à faire approuver leur projet par le pape, et se rendirent à Florence pour l'exécuter. Là, ils firent encore entrer dans leurs intentions tous les mécontents de leur parti, et n'attendirent plus que le moment de porter le coup pour faire éclater la conjuration. Après plusieurs tentatives infructueuses, on décida que le jour de l'exécution serait le 26 avril (1478); le lieu, la cathédrale de Florence; le moment, celui de l'élévation de l'hostie à la messe. En effet, Julien, poignardé sur la place par Bernardo Bandini et achevé par Francesco Pazzi, mourut presque à l'instant dans la cathédrale. Quant à Laurent, dès qu'il se sentit blessé légèrement, il tira son épée et se mit en défense contre Antonio et Stefano des Pazzi qui l'attaquaient. Le courage de Laurent n'avait pas été prévu par les conjurés, et cette circonstance, jointe aux secours que ses amis et les assistants portèrent à ce jeune prince, firent prendre fuite aux assassins.

» Francesco Salviati, l'archevêque de Pise, qui, pendant l'exécution de ce crime, se tenait au palais de la Seigneurie pour se trouver plus à portée d'en prendre





Julien de Médicis assassiné par les Pazzi. (Bronze.) Laurent de Médicis.

possession dès qu'il aurait appris la mort des deux jeunes Médicis, y fut saisi, au contraire, par le peuple furieux. Dans l'espace de deux heures on mit à mort vingt-six personnes, tant dans l'intérieur du palais que sur la place. L'archevêque de Pise, son parent Jacomo Salviati et J. Poggio, fils de l'historien, furent étranglés aux fenêtres du palais, ainsi que Francesco des Pazzi, qui, suspendu mais vivant encore, mordait, dit-on, la poitrine de ses compagnons d'infortune. Dans le même moment, le peuple tuait, déchirait, mettait en pièces sur la place les gens de la suite du cardinal Biario. Mais la populace florentine montra surtout sa fureur et sa cruauté contre deux personnes de la famille des Pazzi, Antonio et Renato. Arrêtés cinq jours après l'événement, hors de Florence, ils furent jugés et mis à mort.

» Le lendemain, la populace, les enfants surtout, allèrent déterrer les restes de ces deux suppliciés, et traînèrent leurs cadavres mutilés dans toute la ville aux cris répétés de : Vivent les Médicis! et meurent les traîtres! Le gouvernement lui-même consacra la mémoire de ces supplices d'une manière tant soit peu barbare. Andrea del Castagno, peintre florentin assez habile, mais dont la vie est tachée par un lâche assassinat, vivait à l'époque de cette conjuration. Attaché à la famille Médicis, c'était ordinairement pour elle qu'il employait ses pinceaux. La Seigneurie décréta que tous ceux qui avaient pris part à la conjuration contre Laurent et Julien seraient représentés en peinture sur la façade du vieux palais. « Ce » travail, dit Vasari, fut offert à Andrea del Castagno. Il » exécuta cette peinture avec tant de force et de vérité, il » représenta tous les personnages pendus par les pieds » dans des attitudes si variées et si belles, que cet ouvrage » attira l'admiration des connaisseurs, excita la curiosité » de toute la ville, et valut à Andrea del Castagno le sur- » nom d'*Andrea des pendus*. »

[1] *Florence et ses vicissitudes*, par Delécluze.

Typographie de J. Best, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

LE VERVEUX.



Composition et dessin de Ch. Jacque.

— Cette petite rivière herbeuse, ombragée, tranquille, est certainement hantée par la carpe et le brochet, disais-je à demi-voix, en suivant des yeux avec un ami les détails de la « Pêche » de Jacque.

— Qui vous l'a dit? Vous n'avez jamais vu le paysage que le peintre a représenté; peut-être n'existe-t-il que dans son imagination.

— La scène que nous avons sous les yeux n'a pas un détail qui ne témoigne d'une observation attentive et intelligente. Ce dessin nous met en présence même de la nature. La journée s'annonce belle et chaude; les nuages sont hauts, hardis et légers; les hirondelles planent au-dessus des grands arbres : donc, les insectes ne sont point pressés contre la terre par l'air chargé d'eau et d'électricité. Bonne chance aux filles de l'air!

Nous sommes au printemps, — en été tout au plus, — les joncs, en effet, ne sont pas encore secs; leurs feuilles vertes et élancées se balancent et se courbent sous le poids de l'eau qui passe lentement; car elle est lente et paresseuse, cette petite rivière, tout nous le démontre. Le verveux que relève le premier pêcheur est une machine compliquée qui ne peut être employée que dans des conditions spéciales. Dans une eau profonde, — celle-ci ne l'est pas, — sous un courant rapide, il n'est pas besoin d'un luxe semblable de *goulets* rentrant les uns dans les autres, pour empêcher le poisson captif de sortir du filet.

Habitué par ses mœurs, et forcé par la structure de ses écailles et de ses nageoires, à tourner le plus qu'il le peut sa tête vers le courant, le poisson est d'autant plus sollicité à cette position que ce courant est plus rapide. Une fois qu'il est entré dans le verveux, le poisson nage continuellement le nez contre les mailles du filet extérieur,

sans pouvoir se retourner pour chercher l'issue par laquelle il est entré dans le piége. Une seule *coiffe* à un seul *goulet* suffit.

Mais ici tout est différent : l'eau presque dormante laisse notre captif libre de chercher, de rôder dans le piége. Une coiffe ne suffit plus. Il faut doubler, tripler les verrous et les grilles pour retenir les victimes, d'autant plus que la carpe est rusée, forte et patiente ; elle écarte un fil et retrouve peu à peu sa route. Le brochet, au contraire, nage au milieu du corps du verveux ; il s'élance brusquement en avant, en arrière ; il rencontre le trou central du goulet ; il s'échappe, si le pêcheur n'en a mis qu'un. Voyez : nous avons affaire à deux vieux pêcheurs ; le verveux qu'ils relèvent est doublé et redoublé... le pauvre poisson ira dans la poêle à frire.

A l'arrière de la barque à fond plat, — ce qui nous indique encore une rivière herbeuse, lente et peu profonde, — voici un autre engin qui, lui aussi, n'est guère d'usage que dans ces eaux-là. C'est le carrelet, le carré ou l'échiquier, le plus simple de tous les filets ; celui que tous, enfants, nous avons construit avec deux baguettes et notre mouchoir pour prendre les têtards de la mare ou les loches du ruisseau voisin.

Le carrelet et le verveux sont sans aucun doute les filets primitifs. Homère en fait mention dans l'Odyssée lorsqu'il raconte la défaite des prétendants. Depuis cette époque jusqu'à nos jours, ces filets ont très-probablement gardé la même forme ; la matière qui les compose a seule changé : à la sparterie dont les Grecs se servaient, nos pêcheurs ont substitué le fil de chanvre.

Il faut peu de profondeur à l'eau dans laquelle nos pêcheurs vont tout à l'heure descendre leur carrelet, et nous devons souhaiter, pour leur réussite, que la rivière soit un peu trouble. C'est un rude métier que le leur. La fortune n'est point au bout ; à peine y gagneront-ils la vie de leur famille ! Ces ouvriers de la rivière, qui font envie à plus d'un passant, ne connaissent guère le repos. Le jour, sous la pluie ou le soleil, la nuit, dans le brouillard ou la rosée, ils travaillent, ils halent, ils rament, ils poussent, souvent ils chantent ! C'est que la liberté, l'indépendance, sont du moins les compagnes de leurs travaux. Solitaires et comme abandonnés au milieu de la nature, ils y trouvent je ne sais quelle âpre volupté dont le souvenir même est plein de charme. Quiconque l'a goûtée est toujours tenté d'y revenir et ne l'oublie jamais.

L'inébranlable fondement des États, c'est la justice.

PINDARE, *Olymp.*, XIII, 7.

CAUSERIES HYGIÉNIQUES.

Suite. — Voy. p. 26, 130, 294.

LES EXCÈS DE TABLE.

Entre tous les excès dont l'hygiène a à dérouler la longue et douloureuse série, il n'en est pas de plus redoutable, peut-être parce qu'il n'en est pas de plus permanent, que celui qui consiste à abuser des plaisirs de la table. Il est des excès dont l'occasion se montre à intervalles plus ou moins éloignés, celui-ci est le plus usuel, et les provocations qui y conduisent sont de tous les jours, on pourrait dire de toutes les heures ; il en est dont l'âge émousse l'aiguillon, celui-ci devient d'autant plus despotique que la déchéance des facultés nobles, à une période avancée de la vie, lui enlève un contre-poids opportun ; il en est qui ont pour frein la satiété, celui-ci s'irrite en quelque sorte par la satisfaction qu'on lui donne : aussi peut-on affirmer que l'hygiène n'a pas de plus cruel et de plus implacable ennemi, et le mot *Plures occidit gula quàm gladius* (1) n'apparaît plus, quand on y réfléchit bien, comme une opposition piquante, mais il exprime une réalité trop certaine.

L'hygiène a sans doute pour mission de formuler des avertissements, quelque rigoureux qu'ils soient, et leur austérité a son excuse dans le but suprême de conservation qu'elle se propose, mais encore est-il de son devoir et de son intérêt d'atténuer dans les limites du possible la sévérité de ses conseils. Il faut qu'elle n'oublie jamais qu'elle a en vue, non pas un homme idéal comme l'imagination le conçoit et comme la pensée le rêve, mais un homme très-concret, avec des goûts, des passions, des habitudes, et il est nécessaire qu'elle tienne compte de tout cela. Demander le possible pour l'obtenir est la suprême sagesse de l'hygiène. Prétendre introduire dans les mœurs des gens du monde l'austérité du régime monacal, c'est abandonner le terrain de la pratique pour une conception piquante, sans doute, mais dénuée de portée sérieuse. On doit se garder d'autant mieux de le faire, qu'en réduisant les retranchements qu'elle prescrit à ce qui est de stricte nécessité, l'hygiène n'en reste pas moins une amie incommode dont on pardonne à peine les gronderies en faveur des intentions qui les dictent, mais qui ne peut être au fond que tracassière et gênante. La Rochefoucauld a dit : « C'est une ennuyeuse santé, que celle qui s'achète par un trop grand régime. » L'hygiène ne saurait en promettre de plus agréable ; elle ne donne rien pour rien, et elle peut répondre à la pensée de la Rochefoucauld par cette autre de Montaigne : « Toute voie qui nous mène à la santé ne saurait se dire ni aspre ni chère. » Il y a évidemment un choix à faire entre ces deux routes, dont l'une conduit à la santé par la modération, et l'autre à la maladie par l'abus.

La nature a attaché aux principales fonctions, et comme condition de leur exercice, des appétits ou besoins. L'appétit alimentaire leur a prêté son nom parce qu'il est le plus général et le plus expressif de tous, et il en est devenu le type. Chez les animaux, ces appétits sont renfermés dans des limites naturelles qu'ils ne franchissent pas ; l'instinct leur tient lieu de sagesse, et il est bien rare, chez eux, que l'appétit n'aille pas s'éteindre dans la satisfaction modérée. Le problème n'est pas aussi harmonieusement simple pour l'homme ; les appétits, chez lui, se compliquent, se continuent et s'irritent par le désir, c'est-à-dire par l'ingérence de sa volonté et de ses passions dans un ordre de choses qui devraient rester du pur domaine de la physiologie ; d'où, à côté de l'appétit réel, légitime, qui demande à être satisfait, l'appétit factice et illégitime qui demande à être contenu. Nulle part cette distinction n'est plus nécessaire que pour l'appétit des aliments, qui se présente avec ces deux formes trop souvent confondues : appétit de l'estomac, appétit du palais ; le premier s'apaisant vite, le second ne s'apaisant jamais ; l'un réglant à la façon d'un balancier les besoins de la nutrition, l'autre en masquant l'expression légitime par les inopportunes sollicitations du désir sensuel. Tout le monde consent cette distinction des deux appétits ; mais s'agit-il de fixer leurs limites réciproques, on cherche en vain un *criterium*, une mesure, et presque tous les hommes la placent au delà de ce qu'il conviendrait. L'habitude, *cette traîtreuse accoutumance*, conspire à produire cette confusion, et, à la longue, la sensation de réplétion de l'estomac devient une sorte de besoin impérieux qui demande à être satisfait et qu'on prend de bonne foi pour l'expression d'un appétit légitime. Les trois supériorités

(1) La gourmandise tue plus d'hommes que l'épée.

équivoques que Beaumarchais a attribuées à l'homme sur les animaux ne rapportent pas grand'chose à sa santé, et l'hygiène en ferait d'autant plus volentiers le sacrifice, qu'elle pourrait aisément les remplacer par des prérogatives plus élevées et plus dignes du rang hiérarchique qu'il occupe dans la création.

La perte momentanée de l'appétit, en dehors d'un état maladif déterminé, d'une vive préoccupation morale et d'une tension intellectuelle exagérée, accuse toujours une direction vicieuse de l'hygiène alimentaire ; c'est de ce côté que doit se tourner la pensée du médecin, et de ce côté aussi que doivent se chercher les remèdes. Cela est vrai à tous les âges, mais surtout aux deux périodes extrêmes de la vie, où les transgressions des règles de la sobriété sont à la fois et moins impunies et plus fréquentes. On a dit que la médecine des enfants réside surtout dans le régime ; la même chose peut se dire de celle des vieillards, et pour des raisons analogues. L'appétit, un instant surexcité par la nature des mets, leur variété, les condiments dont on les charge, ne tarde pas, comme un cheval qu'on surmène, à se venger de ces brutalités périlleuses, et il tombe dans une torpeur qui ne se dissipe pas aisément. *L'exercice et l'eau de l'Eurotas* sont des moyens de le relever ; mais à défaut du dernier, le premier suffit heureusement. Chomel a dit ingénieusement qu'on digérait autant avec ses jambes qu'avec son estomac, et cela est vrai ; ce n'est jamais impunément pour eux que les membres se révoltent contre ce viscère, que les anciens appelaient à bon droit *le père de famille,* et l'apologue de Menenius Agrippa est une bonne leçon d'hygiène en même temps qu'un adroit stratagème politique. La sobriété et l'exercice sont les deux *médecins* de l'appétit ; les condiments en sont les *empiriques,* et malheur aux estomacs qui les consultent. Les dîners en ville, qui, par la triple séduction des yeux, du palais et du cerveau, excitent à franchir les limites de la sobriété, n'ont jamais été que des apéritifs équivoques, et l'on aurait peine à retrouver le texte très-apocryphe de cet aphorisme d'Hippocrate, invoqué si complaisamment par les gens du monde, et qui ferait d'un excès gastronomique mensuel la condition d'une santé irréprochable. Est-ce Brillat-Savarin, est-ce le marquis de Cussy, est-ce Berchoux qu'il faut accuser de cette interpolation? Non, c'est le monde des gourmands tout entier, intéressé à s'abriter derrière un texte. Les philosophes ont dit beaucoup de mal des cuisiniers; ils n'en ont pas dit autant qu'en pensent les hygiénistes, autant qu'il serait juste d'en dire. Leur art est homicide au premier chef, parce qu'il est la source de l'appétit du désir, et le perpétuel commentaire du traité *De irritamentis gulæ,* d'Apicius, qui a fait plus de gourmands et de gastralgiques qu'il ne contient de mots.

La soif, il faut bien le dire, n'intervient que très-accessoirement dans les excès de table : la satisfaction d'un plaisir sensuel, le besoin si dangereusement impérieux d'échapper aux saines mais sévères réalités de la vie par les coupables et dangereuses séductions de l'ivresse, font naître et entretiennent les excès de ce genre. La sensualité gastronomique et la sensualité bachique, quoique distinctes quelquefois, se confondent habituellement aussi, dans les cas surtout où cette dernière, conservant le masque élégant de l'épicurisme, n'aboutit pas à la dégradation brutale de l'ivresse. Les intérêts des convenances sont saufs, ceux de l'hygiène restent compromis. Les dangers de la soif factice et de l'appétit artificiel peuvent donc être signalés dans un même cri d'alarme.

Il convient de déblayer tout d'abord le terrain en signalant les inconvénients bien distincts de la polyphagie ou voracité, et ceux de la gastronomie : la première péchant par l'excès de quantité, la seconde par la succulence abusive des aliments. J'abstrais à dessein cet éclectisme gourmand qui résout à table le problème de la réunion de ces deux abus, consistant à manger trop et trop bien. La voracité, qui atteint une certaine limite, a été classée dans les cadres nosologiques : elle a nom la *boulimie;* c'est une maladie, et il ne nous appartient pas de nous en occuper; mais à côté d'elle il y a une autre *boulimie d'habitude* et dont la santé a particulièrement à se défier. On pourrait affirmer que, dans certaines conditions de bien-être et de position sociale, il n'est guère d'homme qui ne mange trop, c'est-à-dire qui n'aille au delà du besoin légitime, du besoin réel, et j'ai pu dire quelque part, sans trop choquer la vraisemblance, que dans la quantité des aliments qui figurent sur les tables bien servies, il y aurait trois parts à faire : la première, pour la réparation de nos forces; la seconde, pour la satisfaction de notre palais; la troisième, pour la préparation des maladies à venir. On ne me contestera pas l'avantage qu'il y aurait à réserver au moins cette dernière. Tout homme riche mange trop, c'est là un fait non douteux, et c'est dans une saine hygiène alimentaire, si ses préceptes étaient jamais appliqués d'une manière générale (je ne compte guère sur ce résultat), que pourrait être cherchée la solution du menaçant problème de l'alimentation insuffisante. Elle serait à coup sûr meilleure que l'expédient malthusien.

J'ai dit plus haut que les grands mangeurs prenaient l'habitude d'avoir l'estomac distendu, et éprouvaient une sorte de sensation pénible de vacuité quand, par hasard, ils se relâchaient de leur voracité ordinaire. C'est que la faim, comme le sommeil, comme tous les besoins, subit le joug despotique des habitudes ; mais qu'on le secoue, ne fût-ce que quelques jours, l'appétit factice disparaît, et cette sollicitation maladive de l'estomac disparaît avec lui. Des habitudes individuelles, ou même nationales, font naître et entretiennent cette sorte de boulimie, bien plus fréquente dans les populations du Nord que dans celles du Midi, et qui nous crée, à nous autres médecins, les embarras et les empêchements les plus sérieux pour bien gouverner le régime des malades ou des convalescents. Manger trop est un danger, et l'idéal de l'hygiène serait de voir au-dessus de toutes les tables la sentence intéressée d'Harpagon. Qu'attendre, en effet, d'un estomac incessamment distendu par une quantité abusive d'aliments? Des digestions laborieuses, une torpeur intellectuelle, des prédispositions redoutables à des affections organiques du foie et de l'estomac. Je ne sais qui a dit que l'estomac était le laboratoire de l'apoplexie ; mais je sais bien que ce mot est juste, et que les vieillards voraces et intempérants ont cette menace perpétuellement suspendue au-dessus de la tête. Mais à côté de ces conséquences directes, indiscutables, il en est d'autres qui minent la santé par des agressions sourdes et dont les effets ne s'accusent qu'à la longue. Diogène a dit ingénieusement qu'il en était d'un corps que l'on gorge d'une quantité surabondante d'aliments, comme d'un grenier dans lequel on accumule des victuailles : « Les maladies pullulent dans l'un, et les rats dans l'autre. » C'est incisif et c'est vrai. Donc, première règle : manger plutôt moins que plus.

Il faut opposer à la voracité, qui ne choisit pas et qui a quelque chose de bestial, la gastronomie, qui érige l'alimentation en un art, et s'enveloppe d'un voile d'élégance spirituelle et d'épicurisme qui dissimule un peu le défaut de noblesse originelle de cet appétit physique. Que n'a-t-on pas trouvé d'ingénieux pour relever ce plaisir et l'exhausser au delà de sa taille? Quelle dépense d'esprit et du plus fin! Quelles objurgations piquantes contre l'hygiène et ses sinistres avertissements! Et tout d'abord la gastronomie s'est séparée avec un dédain de grande

dame de la vulgaire gourmandise. « Celui qui s'indigère et qui s'enivre, a-t-elle dit, ne sait pas ce que c'est que de manger. » Et ailleurs : « L'animal se repaît ; l'homme mange, l'homme d'esprit seul sait manger. » Mais quand il lui a fallu constater les résultats de cet art si périlleux et si dispendieux à la fois, elle a éludé par un trait ce côté trop sérieux de la question. « La gourmandise, dit Brillat-Savarin, offre de grandes ressources à la fiscalité ; elle alimente les octrois, les douanes et les impositions indirectes », et les pharmacies, aurait-il pu ajouter. Là, en effet, est la source d'une bonne partie (de la plus grande partie, pourrait-on dire) des misères qui assaillent la santé humaine.

Nous dirons, dans une prochaine causerie, quel appui vigoureux et quel remède énergique l'hygiène trouve dans la sobriété ; mais nous dirons aussi combien sont rares « ces natures modérées et moyennes » qu'aimait Montaigne. Une moitié du genre humain mange trop ; une autre moitié ne mange pas assez. Le banquet absurde du communisme ne résoudra jamais ce problème ardu d'une bonne moyenne alimentaire. Il faut le demander à la sobriété, et c'est bien ici le cas de répéter ce mot tout récent d'un grand orateur : « La solution radicale des questions économiques ne se trouvera jamais que dans l'ordre moral. »

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

Suite. — Voy. p. 284.

SUITE DU RÈGNE DE LOUIS XV.

Costume militaire de 1743 à 1774. — Le comte, depuis maréchal de Saxe, regardait comme un grand avantage pour la guerre que des hommes de toutes armes fussent enrégimentés ensemble. L'organisation des anciennes légions romaines l'avait conduit à cette idée, et à beaucoup d'autres encore. Par exemple, il regrettait le casque comme coiffure du soldat, et la petite cape militaire des Romains, et la lance, au moins comme arme de cavalerie. En 1743, après que ses exploits en Bohême et en Bavière l'eurent mis en renom, il obtint du roi l'autorisation de former aux frais de l'Etat un corps de hulans et de dragons mêlés ensemble. Les hulans étaient une cavalerie d'origine asiatique, qui s'était régularisée en Pologne et en Lithuanie. Elle combattait avec la lance. Les hulans du maréchal de Saxe eurent de plus à leur disposition plusieurs batteries d'une petite artillerie à main, transportée sur de légers chariots qui se prêtaient aux manœuvres les plus rapides de la cavalerie.



Dragon de la légion de Saxe ; Grenadier à cheval ; Hulan. — Dessin de Pauquet, d'après le Recueil d'uniformes de Chéreau. 1746.

Les hulans étaient habillés d'une veste à mancherons et manches volantes, qu'on appelait simarre, à quoi s'ajoutait un large pantalon. Leur coiffure était un casque de similor à cimier bas et à crinière, entouré d'un bourrelet en cuir de roussi. Ils étaient armés du sabre courbe et d'une lance de neuf pieds. Les dragons qui les accompagnaient étaient habillés à la française, sauf qu'au lieu du bonnet ils portaient le casque garni de poil d'ours par en bas. La couleur de l'uniforme était le vert pour les hulans et pour les dragons.

La création de la légion de Saxe suivit de près celle des hulans. C'était un corps de 1350 fantassins et 650 dragons, qui traînait avec lui une batterie d'obusiers, les premiers dont on ait fait usage en campagne.

Le comte d'Argenson, ministre de la guerre, trouva ces inventions si heureuses que, pendant la suite de la guerre de Succession, il créa d'année en année des légions nouvelles. C'est ainsi qu'on vit paraître successivement les chasseurs de Fischer et de la Morlière, les volontaires du Dauphiné, ceux de Flandre, ceux de Hainaut.

Ces corps étaient composés de fantassins et de dragons ou de fantassins et de hussards. Fischer et la Morlière étaient de ces derniers.

D'autres essais eurent lieu dans le même temps. On fit des bataillons de tirailleurs étrangers avec des Croates, des Galiciens, des Basques, des Corses; et au lieu de travestir ces hommes à demi barbares en les assujettissant à la gêne des modes françaises, on leur donna des habillements où étaient conservées les pièces principales de leur costume national. Les yeux s'habituèrent ainsi à la variété des uniformes. On commença à trouver maussade l'unique et invariable patron sur lequel tout habit militaire avait été taillé depuis plus de cinquante ans.

Voltaire a dit de M. d'Argenson qu'il était, de tous les ministres, celui qui avait fait le plus de bien aux troupes. Il s'occupa, en effet, du bien-être et de la santé du soldat comme personne n'avait fait avant lui. L'habillement ne pouvait échapper à sa sollicitude. Il introduisit l'usage des caleçons dans l'armée. Il voulut que chaque homme portât avec lui de quoi se nettoyer et se changer, et la garniture du havre-sac fut minutieusement fixée par ses règlements. C'est lui aussi qui amena l'uniforme au dernier terme de son perfectionnement en soumettant à des mesures d'où il était défendu de s'écarter les moindres détails de l'habillement; et il astreignit sur ce point tous les officiers, même les généraux, à une obéissance aussi rigoureuse que les simples soldats. Il n'est pas jusqu'aux charretiers des vivres dont le costume n'ait été l'objet de son attention. Il ordonna que ces hommes, qui cependant ne dépendaient que des munitionnaires, fussent pourvus



Fusilier de la légion de la Morlière, d'après Chéreau. — Soldat d'infanterie; Cavalier de la légion Fischer, d'après le Recueil de Gravelot. 1766. — Dessin de Pauquet.

de bonnets à la dragonne et de sarreaux bordés de laine, avec des boutons de métal.

Pendant la guerre de Succession, tous ceux des régiments d'infanterie qui étaient auparavant habillés de brun et de gris furent réduits au blanc. La forme de l'habit devint plus dégagée. On l'échancra sur le devant, afin de mettre à découvert le ceinturon qui fut porté sur la veste. On mit des revers de couleur sur la poitrine, des pattes boutonnées aux épaules, et les pans furent retroussés par derrière. Après 1760, la veste et la culotte furent de tricot de couleur blanche, comme l'habit. Des guêtres longues furent ajoutées par-dessus les bas pour protéger les jambes du soldat, qui avaient trop à souffrir du froid et de la pluie. Le tricorne reçut aussi une forme plus commode. A la fin du règne de Louis XV, le casque fut essayé dans l'infanterie à la place du chapeau. Les régiments de Navarre, de Flandre et du Roi étaient coiffés de la sorte en 1773.

Le havre-sac, qui était encore de coutil en 1765, fut fait en peau de chien ou de chèvre lorsqu'on eut vu certaines troupes étrangères en porter de tels et s'en trouver bien. La pluie finissait par pénétrer le coutil, tandis que la peau garnie de son poil est imperméable.

La giberne fut agrandie après la campagne de 1744, où l'on apprit à se passer de poudre d'amorce. Les cartouches servirent à la fois pour la charge et pour l'amorce; le pulvérin fut supprimé de l'équipement.

Outre les compagnies de grenadiers qui figuraient dans chaque bataillon, il y eut des régiments composés uniquement de grenadiers, dont la création eut lieu en 1745 et 1749. On les appelait *grenadiers royaux* et *grenadiers de France*. Ils étaient habillés de bleu avec des revers

rouges. Dix hommes par compagnie portaient la grosse hache au ceinturon; les autres avaient des haches à marteau avec la pelle et la pioche. Tous étaient coiffés du bonnet d'ourson à haute forme, comme en avaient alors les Autrichiens. Cette coiffure incommode, laide, coûteuse, s'implanta dans l'armée malgré les remontrances de tous les officiers de bon sens.

Dans la cavalerie, l'habit éprouva les mêmes changements de coupe que dans l'infanterie; par conséquent le ceinturon fut également déplacé, et cela ne tarda pas à amener l'abandon de l'épée pour le sabre. Le sabre, suspendu au bout de deux lanières de buffle, s'attachait plus commodément que l'épée après le ceinturon, du moment que celui-ci avait passé sous l'habit.

L'habit-veste, plus avantageux pour les manœuvres, fit son apparition après 1760. Le régiment étranger Royal-Allemand en introduisit en France le premier modèle, lorsque depuis longtemps déjà cette mode avait été adoptée en Pologne.

La couleur de l'habit fut le gris-blanc et le bleu, le rouge restant affecté aux escadrons d'élite qui composaient la maison du roi et des princes. Tout cavalier reçut la double épaulette, moins comme un signe décoratif que comme une protection contre les coups de sabre.

A la veste de peau fut substitué le buffle, qui était un gilet agrafé sous lequel il y avait un plastron.

La culotte de peau, commune à tous les régiments, était portée tantôt en évidence, tantôt sous une autre culotte en peluche de couleur. Des bottes longues et une calotte sous le chapeau complétaient l'habillement du cavalier.

Le costume des hussards avait été déjà francisé de façon à être, à peu de chose près, ce qu'il est encore aujourd'hui. Il y avait deux régiments de cette arme, habillés en bleu céleste, sans compter les hussards de la légion Fischer, qui étaient en vert.

Les dragons avaient pris le chapeau vers 1740, sans pour cela renoncer au bonnet. Lorsqu'ils coiffaient le chapeau, il mettaient leur bonnet sur la tête de leur cheval. Alors l'uniforme était rouge dans tous les régiments. Une ordonnance du 1er mars 1763 leur assigna le costume sous lequel s'étaient montrés les dragons de la légion de Saxe, c'est-à-dire l'habit vert à aiguillettes (on y ajouta une épaulette), la veste de drap chamois, la culotte de daim, et le casque à crinière, garni de poil par le bas. Les dragons, par ce changement, devinrent l'un des beaux corps de l'armée française, et celui où la noblesse se dirigea de préférence. Lorsqu'ils servaient à pied, afin de se distinguer de l'infanterie ils s'affublaient majestueusement de leur manteau, relevé en arrière par les coins. On peut voir au Musée de Versailles (galerie de l'aile du nord, au second étage, numéro 3794) le portrait peint du Dauphin, fils de Louis XV, en uniforme de colonel général des dragons. La ville conserve comme curiosité, dans sa bibliothèque, le casque de ce prince, dont la crinière, à ce qu'on prétend, est une chevelure de femme.

MONNAIES ET MÉDAILLES DE LA CHINE.

Fin. — Voy. p. 326.

LES MÉDAILLES.

Au début de notre dernier entretien, Siao-kin-kéou (Petit, la bouche d'or), mon bienveillant frère aîné, selon la formule de la civilité chinoise, rouvrit son cahier d'images à la section « Médailles des temples », et reprit ainsi la parole :

— Notre grand philosophe Meng-tseu, que vous nommez Mencius, raconte, au début de ses deux livres classiques, la visite qu'il fit à Hoeï-wang (le roi Hoeï), souverain du petit État de Weï, lequel forme aujourd'hui une partie de deux de nos dix-huit provinces : le Ho-nan, nom qui signifie situé au midi du fleuve, et le Chan-si, c'est-à-dire situé à l'ouest des montagnes.

Le roi, dit Meng-tseu, demanda : « Quel accroissement de profit pour mon royaume m'apporte le vénérable qui n'a pas craint d'entreprendre un voyage de mille *lis* (cent lieues) pour venir me voir? » A ceci le philosophe répondit : « Pourquoi parler de profit, prince? Si vous possédez la justice et la charité, cela suffit. »

Cette belle réponse du second de nos sages bienfaisants, — Khoung-tseu (Confucius) étant le premier, — satisfit pleinement Hoeï-wang, après, toutefois, que son illustre visiteur lui eut expliqué ce que c'est que justice et charité; mais elle ne satisferait, je suppose, ni nos vendeurs, ni nos acheteurs de médailles des temples, gens peu curieux de ce qui concerne la charité et la justice. On peut dire aussi qu'elle condamne, à travers les siècles, tous ceux qui, de même, n'ont en vue que l'intérêt d'argent.

Sans mérite comme produit du travail de l'artisan, les médailles en question n'ont aucune valeur comme matière métallique. Le plus grand nombre est en plomb; d'autres sont fabriquées avec du cuivre jaune ou rouge, dans lequel l'artifice du fondeur a fait entrer, comme alliage, tout ce qui peut diminuer le prix de revient.

Quand je vous aurai dit que les médailles dont ce livre vous représente l'image sont de ridicules appâts offerts, sous forme de talismans pieux, par la fourberie passionnée pour le gain, à l'imbécillité ambitieuse qui convoite les emplois et les richesses, vous devinerez que nous ne participons ni comme fripons, ni comme dupes, à ce scandaleux commerce, nous qui ne reconnaissons pour religion véritable que la doctrine pure des lettrés. On appelle notre culte officiel Jou-kiao (la doctrine des érudits); c'est vous dire que nous méprisons les erreurs de la superstition : aussi ne sacrifions-nous qu'aux esprits du ciel, de la terre, des montagnes, des rivières, des vents et du feu; comme aussi nous ne brûlons notre encens que pour honorer Long-wang (le roi des dragons), Haï-chin (la divinité de la mer), Wen-tchang (le patron des lettrés), Kouan-ti (le guerrier déifié), et nos ancêtres inscrits sur la tablette de la famille.

Ainsi, poursuivit-il après une pause que cette énumération avait rendue nécessaire, marchands et acheteurs de médailles ne se trouvent pas parmi nous; ceux-ci et ceux-là appartiennent uniquement aux deux croyances tolérées avec la plus grande largeur dans l'empire, où, tantôt l'une, tantôt l'autre, a, durant des époques d'erreur, régné souverainement.

Laissez-moi vous dire quelques mots sur chacune de ces deux croyances.

La plus ancienne est celle des Tao-ssé (docteurs de la raison). Son fondateur vivait au temps où le Saint homme (Confucius) enseignait aux rois à renouveler le cœur des peuples. Le maître vénéré de ces singuliers docteurs de la raison se nomme dans la légende Lao-tseu (le vieux fils). Sa mère, est-il dit, le porta quatre-vingts ans dans son sein, ce qui le fit naître avec des cheveux blancs. La doctrine de Lao-tseu tend au perfectionnement de soi-même par la contemplation philosophique. On pouvait lui devoir une succession de sages; elle a produit des générations de fous et de charlatans, assez crédules et assez impudents pour s'attribuer le pouvoir de commander aux esprits, d'émouvoir et de faire combattre les légions de l'armée céleste, de chasser les démons, d'envoyer le vent et la pluie dans telle ou telle région selon leur volonté, d'arrêter la foudre

par un geste, et de décapiter les dragons avec une seule parole. Ils ont inventé la liqueur d'immortalité qui causa la mort de l'empereur Hien-tsoung, et ils fabriquent des médailles miraculeuses.

L'autre croyance nous est venue de l'Inde, il y a trente cycles de soixante ans, sous le règne de Ming-ti (l'empereur éclairé), de la dynastie des Han orientaux. Je parle de la religion établie par le Bouddha de notre âge. Son nom était Siddhârtha; mais quand il quitta la cour du roi de Kapilavastou son père, issu de l'illustre lignée des Çakyas, pour embrasser la vie religieuse, il changea ce nom en celui de Çakyamouni. Ce mot, dans la langue *fan* (le sanscrit), veut dire : le solitaire de la famille des Çakyas. Le Bouddha promet, comme suprême récompense de tous les sacrifices et de tous les renoncements en ce monde, le repos à l'état de non-être dans le vide du rien (le *nirvana*, le néant absolu); mais comme on ne peut y parvenir que lorsqu'on a subi les épreuves de la vie pendant un grand nombre d'existences successives, il y a, pour les degrés de vertu auxquels on est parvenu avant la fin dernière, les temples du ciel (les paradis), et les prisons de la terre (les enfers).

Nos têtes rasées (les prêtres et les religieux bouddhistes), sans se flatter d'accomplir toutes les merveilles que s'attribuent les Tao-ssé, rivaux qu'ils méprisent, ont cependant quelques prétentions à la puissance surnaturelle. Le *Liu-li* (le code pénal) en fait foi; voici ce qu'il raconte :

« Dans la dix-huitième année kien-long (1754), un certain prêtre bouddhiste, développant avec chaleur le glorieux bonheur dont jouissait Bouddha dans les régions de l'immortalité, annonça qu'il possédait une recette pour faire participer les hommes à cette félicité et à cette gloire. « Ceux » qui suivront mes instructions, disait-il, s'envoleront en » plein jour au ciel occidental, où réside le Bouddha. » Il y eut parmi ses auditeurs deux personnes que cette promesse de la béatitude céleste impressionna si fort, qu'elles allèrent secrètement s'enquérir, auprès du chaleureux orateur, de la précieuse recette dont il avait le secret. « Il » suffit, leur dit-il, d'aller dans telle solitude; après sept » jours de jeûne vous serez transportés au-dessus de ce » monde dans la demeure des immortels. » Les deux croyants s'empressèrent de se retirer avec leurs familles, au nombre de treize personnes, dans le lieu solitaire qui leur avait été désigné; tous jeûnèrent pendant sept jours et... ils moururent. La Cour des rites et des cérémonies, informée de ce fait, appela devant elle le religieux imposteur; l'ayant reconnu coupable, elle le renvoya aux juges des causes criminelles, qui le condamnèrent à être coupé en mille pièces. »

Vous connaissez maintenant nos vendeurs de médailles, vous savez ce qu'il faut penser du mérite d'exécution de leurs prétendus talismans, comme vous savez aussi quelle est leur valeur métallique. Il nous serait inutile de visiter ces boutiques qu'on nomme *miao* (temples des bouddhistes) et *kouan* (temples des tao-ssé), pour vous faire une idée plus complète de la marchandise qu'on y débite. Les quelques médailles dont ce feuillet reproduit la figure vous font assez bien juger quelles peuvent être les autres.

De celle-ci (n° 1), nous voyons au-dessus le revers et au-dessous la face. L'immortel qui s'appuie sur le glaive, comme le vainqueur au repos, ayant à ses pieds le dragon vaincu, et devant lui les puissances célestes s'inclinant,



N° 1.



N° 2.

c'est l'une des nombreuses divinités des tao-ssé. On ne saurait en douter, puisque les deux premiers caractères inscrits au revers forment celui des noms par lesquels les docteurs de la raison désignent ordinairement le fondateur

de la secte. Dans leur liturgie, Lao-tseu se nomme Taï-chang, mots que vous rendriez dans votre langue par : le Suprême, le Sublime, le Supérieur des plus élevés, le Très-Haut.

Les mystiques détournant les mots de leur sens exact pour leur appliquer un sens de convention, un tao-ssé pourrait seul me dire si je lis bien le revers de cette médaille quand j'y lis : « La prière de Taï-chang dit : De la sphère céleste à la surface carrée de la terre, il y a l'harmonie des six lois immuables et des neuf règles constantes pour parvenir aux régions des esprits et à l'anéantissement des dix mille démons. En observant avec vigilance ce qui est expressément commandé par la loi, on participe à la divinité des esprits. »

L'autre médaille (n° 2), qui montre à la face l'épée, le serpent, la tortue et la constellation *Téou* (le Boisseau ou la Grande-Ourse), est un préservatif que les timides et les superstitieux doivent porter constamment sur eux, pour se défendre contre leur propre lâcheté ou pour détruire l'effet des maléfices.



N° 3.

Il nous faudrait entrer dans de longs détails, si nous voulions épuiser ce qui peut se dire à propos de la médaille suivante, de laquelle cependant vous ne voyez que le revers (n° 3) ; il représente nos douze branches, qui sont pour vous le zodiaque ; ce sont aussi nos douze caractères horaires, de onze heures du soir aujourd'hui à onze heures du soir demain. Ceci vous dit assez que c'est un talisman pour toutes les heures du jour et de la nuit pendant les douze mois de l'année. Sachant que chez nous l'année commence à l'époque qui est pour vous le 6 février, je n'ai plus qu'à vous dire le nom d'animal qui a été donné à chacun de ces mois, à chacune de ces heures, pour que nos mesures du temps vous soient familières. Commencez par la souris, qui se trouve au plus haut du cercle, tournez de gauche à droite en descendant, et remontez de droite à gauche jusqu'à votre point de départ.

1. Caractère *tseu;* figure, la souris. — De 11 h. soir à 1 h. matin.
2. Caractère *tchéou;* figure, la vache. — De 1 h. à 3 h. matin.
3. Caractère *yn;* figure, le tigre. — De 3 à 5 h. matin.
4. Caractère *mao;* figure, le lapin. — De 5 à 7 h. matin.
5. Caractère *chin;* figure, le dragon. — De 7 à 9 h. matin.
6. Caractère *ssé;* figure, le serpent. — De 9 à 11 h. matin.
7. Caractère *vou;* figure, le cheval. — De 11 h. matin à 1 h. soir.
8. Caractère *weï;* figure, le bélier. — De 1 h. à 3 h. soir.
9. Caractère *chin* (autre que le 5e) ; figure, le singe. — De 3 à 5 h. soir.
10. Caractère *yéou;* figure, la poule. — De 5 à 7 h. soir.
11. Caractère *siu;* figure, le chien. — De 7 à 9 h. soir.
12. Caractère *haï;* figure, le cochon. — De 9 à 11 h. soir.

Nous arrivons à des médailles qui n'indiquent que des vœux pour la prospérité, la santé et la joie de ceux qui les possèdent. Ainsi celle-là (n° 4) dit : « Longévité et bonheur immuables comme les montagnes, vastes comme la mer. » La suivante (n° 5) a quatre caractères à la face, qui signifient bonheur, joie, grand nombre de jours, élévation aux honneurs. Au revers, sont les figures des huit *koua*, premiers caractères d'écriture inventés par Fo-hi vers l'origine des époques historiques, 3 300 ans avant l'ère vulgaire. Ils ont chacun un double sens et signifient : le ciel et le nord-est, l'eau des montagnes et l'est, le feu et le sud, le tonnerre et l'ouest, le vent et le sud-ouest, l'eau et le nord, les montagnes et le nord-ouest, la terre et le sud-est. Cette médaille, comme celle qui vient ensuite (n° 6), est un des attributs dont les magiciens ornent leurs



N° 4.



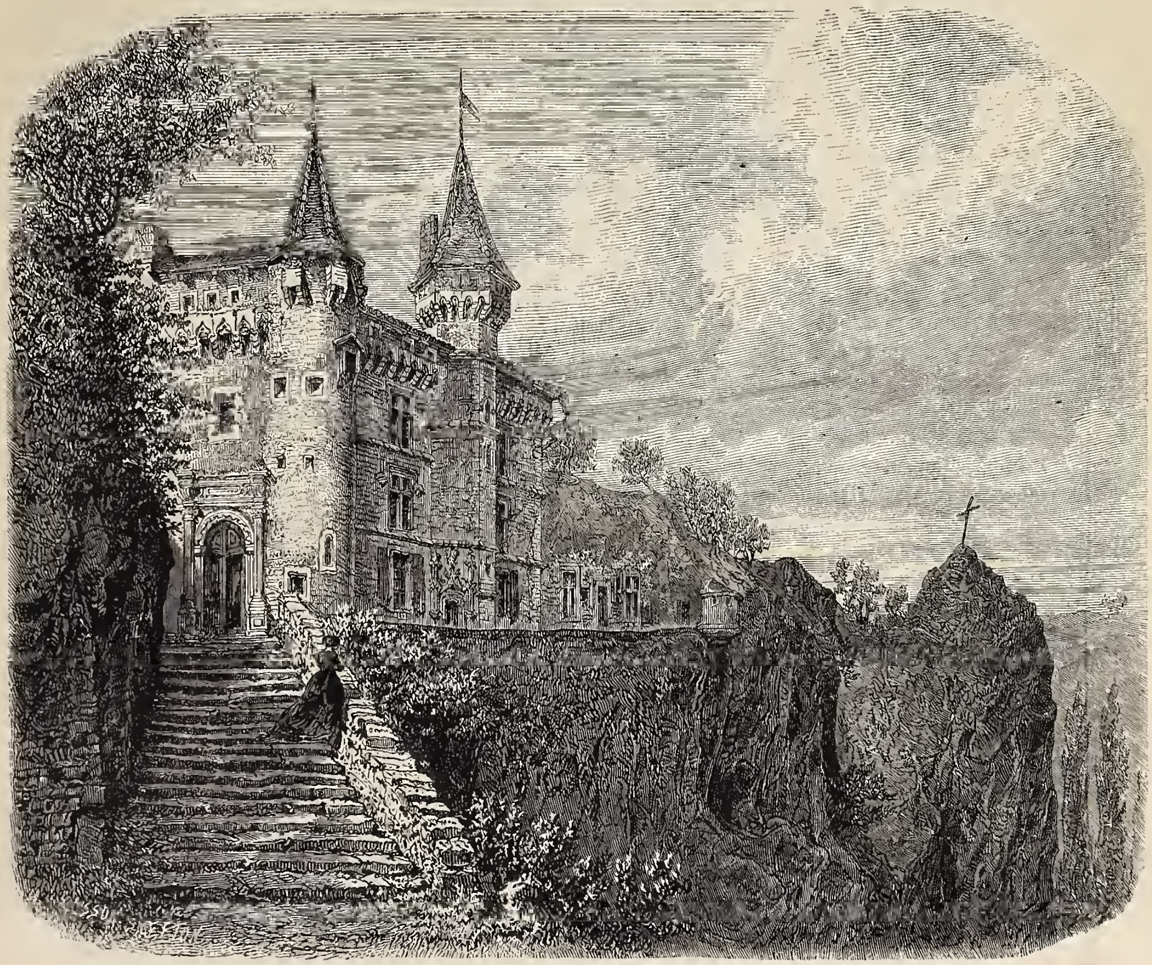
N° 5.



N° 6.

baguettes divinatoires ; faut-il ajouter que la dernière montre à la face le cerf symbolique en regard du figuier des pagodes? Je vous dirai, pour finir, ce que dit la légende du revers entourée de signes et d'animaux cabalistiques : « Que la longévité vous soit accordée, et que les richesses remplissent votre maison ! »

LA ROCHE-LAMBERT ET SAINT-PAULIEN EN VELAY
(HAUTE-LOIRE).



La Roche-Lambert. — Dessin de H. Clerget.

« Le château de la Roche est bizarrement incrusté dans l'excavation d'une muraille de basalte de 500 pieds d'élévation. La base de cette muraille forme, avec son vis-à-vis de rochers identiques, une étroite et sinueuse vallée où, à travers de charmantes prairies ombragées de saules et de noyers, serpente et bondit en cascatelles impétueuses un torrent inoffensif. Le chemin qui conduit chez nous passe sur le versant qui nous fait face, lequel se relève presque aussitôt et nous enferme dans un horizon de bois de pins extrêmement triste et borné.

» C'est donc un nid que le château de la Roche, un vrai nid de troglodytes, d'autant plus que tout le flanc du rocher, dont nous occupons le plus large enfoncement, est grossièrement creusé de grottes et de chambres irrégulières, que la tradition attribue aux *anciens hommes sauvages* (c'est le mot très-juste dont se servent nos paysans), et que les antiquaires n'hésitent pas à classer parmi ces demeures des peuples primitifs, que l'on rencontre à chaque pas sur certaines parties du sol de la France.

» Le petit manoir est, quant à l'extérieur, un vrai bijou d'architecture, assez large, mais si peu profond que la distribution en est fort incommode. Tout bâti en laves fauves du pays, il ne ressemble pas mal, vu de l'autre côté du ravin, à un ouvrage découpé en liége, surtout à cause de son peu d'épaisseur qui le rend invraisemblable. A droite et à gauche, le rocher revient le saisir de si près, qu'il n'y a, faute d'espace aplani, ni cour ni jardin, ni dépendances adjacentes. Les caves et les celliers sont installés dans les grottes celtiques dont j'ai parlé. Les écuries, les remises et la ferme sont une série de maisonnettes échelonnées sur les étages naturels du ravin, à quelque distance du manoir. » (*Jean de la Roche.*)

Notre dessin suffit pour compléter cette vive description et la faire comprendre. Le plus grand éloge qu'on puisse faire du château de la Roche-Lambert, c'est que l'illustre écrivain n'ait point songé à l'embellir : il pouvait l'inventer, il l'a seulement restauré quelque peu. Aujourd'hui, les murs d'enceinte et les tours à toits pyramidaux tombent presque en ruine; Jean de la Roche n'est plus là. Le lierre couronne de ses festons naturels la porte et les deux fenêtres d'un logis disparu; et, tout à côté, une poterne dresse encore au-dessus de son anse de panier et de ses montants l'accolade empanachée et les grêles contre-forts aux pignons flamboyants. De la nature et de l'art, lequel a plus de grâce? La fantaisie du lierre, ou les feuillages symétriques du style fleuri? On ne sait; dans les ruines tout se fond, et les contrastes aident à l'harmonie. Ce que j'aime surtout ici, c'est la tourelle octogone, coiffée en pointe, cheminée sur l'oreille, et des yeux tout autour d'un front qui surplombe. Ces yeux bizarres sont des mâchecoulis qui pleuraient le plomb fondu et la poix bouillante; aujourd'hui les hiboux y font leur séjour,

En arrière, sur la crête de basalte où le château s'adosse, le jardin de la châtelaine livrait au vent les grosses têtes de ses noyers trapus, cramponnés à la terre. Un pont qui, je pense, existe encore, unissait le dernier étage au sommet des rochers.

A l'intérieur, il y a une cheminée; quelques peintures, deux portraits représentant le cardinal de Lorraine et le baron des Adrets, sur des briques d'origine romaine; enfin, un petit nombre de meubles antérieurs à la renaissance ou du même âge environ que le logis. L'époque où le château fut construit est facile à deviner, à quelques années près. Tandis que la tour d'angle et les mâchecoulis de gauche semblent dater du quinzième siècle, et que certains ornements appartiennent encore au gothique, la porte d'entrée et les fenêtres, non moins que l'ordonnance générale des bâtiments de droite, indiquent déjà la renaissance. Cette vieille demeure fut donc au moins remise à neuf et agrandie au seizième siècle.

La famille de la Roche-Lambert est fort ancienne, puisqu'elle a été maintenue en 1482 et 1667. Elle porte d'argent au chevron d'azur, au chef de gueules. Il ne semble pas que son illustration ait égalé sa noblesse; nous ne connaissons qu'un marquis de la Roche-Lambert, capitaine dans l'armée de Condé en 1792.

Le château est situé sur la rive gauche de la Borne occidentale, à une demi-lieue sud-ouest de Saint-Paulien, au-dessus de la route d'Allègre et du pont du Bourbouillon. Le pays de Saint-Paulien et de la Roche est plein de débris antiques; un pont construit sur la Borne, il y a une quinzaine d'années, remplace une passerelle romaine dont une pierre portant inscription est encastrée dans l'arche moderne. C'est là que passait une grande voie, *via Bolena* ou *Bovena*.

« Le grand nombre de fragments antiques que l'on découvre tous les jours dans le bourg de Saint-Paulien et dans ses environs, annoncent dans ce lieu l'existence d'une cité romaine. On croit avec beaucoup de vraisemblance que c'est l'emplacement de *Ruessio*, l'antique cité des Vellaviens. Une inscription du troisième siècle, dont la découverte est due à M. Mangon-Delalande, met ce fait à peu près hors de doute. On la voit encastrée dans un mur bâti sur les fondements de l'ancienne église Notre-Dame.

» Les champs voisins du bourg sont remplis de tuiles romaines, de fragments de poterie; çà et là le soc de la charrue heurte des tronçons de colonnes ou des substructions recouvertes de terre. Tout indique une ville considérable. L'église de Saint-Paulien a été presque entièrement défigurée par des réparations très-modernes, et à l'intérieur surtout elle a perdu tout son caractère... Les voûtes sont modernes, à l'exception de celle du transept, dont le cintre en berceau me paraît appartenir à la première construction... Les absides, qui peut-être, au reste, n'appartiennent pas à la construction primitive, ne sont pas antérieures à la fin du onzième siècle; mais la partie inférieure de la façade et des murs latéraux me paraît beaucoup plus ancienne. On trouve à l'extérieur des murs quelques fragments antiques confondus dans l'appareil.

» Je ne dois point oublier un monument fort remarquable de Saint-Paulien. C'est un énorme bloc de grès blanc, placé aujourd'hui sur la place du bourg, en face de l'église; il est carré, haut de 3 pieds et large de plus de 5. La face supérieure est taillée comme une table, et le bas évidé de manière à former quatre arceaux reposant sur autant de piliers... On rapporte que cette espèce de table provient d'une ancienne église du quatrième siècle, et qu'elle a servi d'autel à saint Paulien, sixième évêque du Velay... Les paysans du voisinage l'appellent *la pierre à tuer les bœufs*, et ce nom singulier ferait croire qu'avant d'être placée dans une église chrétienne elle aurait servi à des sacrifices païens. Sa forme ne dément pas cette origine antique... » (Notes d'un Voyage en Auvergne, par Prosper Mérimée. Paris, 1838.)

Les auteurs du *Gallia christiana* (t. II, p. 685) voient dans Saint-Paulien le premier siége des évêques; opinion qui s'accorde aisément avec tous les témoignages qui démontrent l'antiquité et la grandeur déchue de ce bourg obscur.

MARGUERITE CHANT-DE-COQ.

NOUVELLE.

A MADEMOISELLE MARGUERITE FALCONNET.

> L'ardent amour des siens fait l'immense harmonie.
> Dieu, dans ses mains,
> Tient le premier anneau de la chaîne infinie
> Des cœurs humains.
> C'est grâce à ce lien que du soir à l'aurore
> Rien ne finit;
> A ceux qui ne sont plus ou ne sont pas encore
> Il nous unit.
>
> MICHEL MASSON, *Chanson de fête*

I. — *Le chant du coq.*

Pour trouver la date des événements qui vont suivre, il nous faut remonter aux premières années du siècle précédent.

Un cavalier parti de Melun, et qui avait traversé Paris sans s'y arrêter, se rendait à Soissons en chevauchant à petites journées, comme beaucoup voyageaient alors. Après sa dernière couchée dans une auberge de Nanteuil-le-Haudoin, il était arrivé à la hauteur de Saint-Remy lorsque, plus préoccupé de ses pensées que de sa route, il s'avisa de quitter la ligne droite du pavé qui se prolonge de Paris à Reims; puis, au lieu de pointer dans la direction de Vertefeuille, il s'en alla sous les arbres du côté de Valsery. L'allée ombreuse qu'il suivit longtemps le conduisit en pleine campagne découverte, sans habitation où il pût se renseigner et sans poteau indicateur.

Complétement désorienté, il monta, descendit de coteaux en vallons, et, finalement, perdit si bien conscience du chemin qu'il devait suivre, qu'après s'être aventuré dans le labyrinthe du bois des Églises, il se serait rendu, au rebours de sa destination, directement à Cœuvres, s'il n'eût enfin cédé à l'inquiétude qui lui conseillait de s'arrêter. Il descendit de cheval, et se résigna à faire halte jusqu'à ce qu'il plût à la Providence de lui envoyer un passant assez familiarisé avec le pays pour lui faire regagner sa voie perdue.

Ce voyageur, qui pouvait s'accuser d'étourderie, n'était rien moins pourtant qu'un très-grave et surtout un très-redoutable magistrat, que les intérêts de la justice appelaient à siéger en qualité de lieutenant criminel au bailliage de Soissons. La célèbre ordonnance de 1670, qui établit pour plus d'un siècle en France la compétence des juges et les règles de la procédure criminelle, ne comptait pas d'interprète plus exact, d'instrument plus inflexible.

Cependant il n'avait pas toujours été rude aux misérables, cet homme qui arrivait ainsi pour être la terreur des justiciables du Soissonnais; mais, à une douzaine d'années en deçà du jour où nous le rencontrons, un de ces affreux accidents qui jettent pour toujours un voile de deuil sur la vie avait tout à coup assombri son caractère jusque-là indulgent et affectueux. De facile à l'intimité qu'on l'avait connu jadis, il se montra désormais presque farouche, et, cessant d'être l'avocat le plus ardent à la recherche des moyens de défense, il devint le magistrat le plus infatigable à poursuivre la découverte des preuves de culpabilité. Toutefois, l'événement qui changea sa disposition natu-

elle à la bienveillance en un penchant vers l'extrême rigueur n'altéra pas la scrupuleuse loyauté de son âme; le malheur lui ayant fait un besoin de haïr, comme il ne voulait pas que sa haine tombât à faux, il l'avait vouée seulement aux coupables.

Voici quel coup l'avait frappé :

Un soir, maître Maurice Lavilledieu, avocat au Châtelet de Paris, ramenait de Corbeil au quai de la Tournelle, où il demeurait, Madeleine sa femme et Louise sa fille, une toute jeune enfant. Celles-ci venaient de passer quelques jours chez de vieux parents.

Encore convalescente, et très-affaiblie à la suite d'une maladie qui avait, durant plusieurs semaines, sérieusement menacé sa vie, Mme Lavilledieu ne pouvait supporter le mouvement de la voiture. Maurice, que les exigences des affaires rappelaient à jour fixe au Châtelet, n'avait pas le loisir d'attendre le passage du coche. Il dut s'embarquer, avec la jeune mère et l'enfant, sur l'un de ces lourds flotteurs jadis employés, en haute Seine, au transport des marchandises et, par rare occasion seulement, à celui des voyageurs. Il était nuit close quand les époux Lavilledieu prirent passage sur le bateau. L'épaisseur de la brume cachait les étoiles, et enveloppait comme d'un vêtement aux formes indécises et mobiles les aspects variés du rivage.

Assise près du bordage et tenant sa fille sur ses genoux, Madeleine Lavilledieu s'ingéniait à dissiper par un conte attachant la folle vision de fantômes dont la féerie de la peur inquiétait l'enfant au milieu de ces ténèbres. Peu à peu, cependant, cédant au sommeil qui l'accablait, la conteuse s'endormit au bruit de ses paroles.

Quant à maître Maurice, nature active, cœur obligeant, il avait offert aux mariniers de les aider à manœuvrer leur lourde machine flottante, et, occupé comme il l'était à maintenir vigoureusement la barre du gouvernail dans les passes difficiles, il ne remarqua pas que le murmure du babillage maternel avait cessé d'arriver jusqu'à lui.

Ce fut seulement le temps d'arrêt au débarcadère du quai qui réveilla la jeune mère. Maurice revint vers elle, et lui dit en tendant les bras dans l'obscurité :

— Passe-moi Louise, afin que je la porte à terre où la servante nous attend; je reviendrai ensuite te donner la main pour débarquer.

Madeleine, encore sous le poids du demi-sommeil, chercha vaguement dans le vide; puis elle poussa un cri d'angoisse. Louise n'était plus sur les genoux de sa mère; auprès de celle-ci, point d'enfant; dans la barque, dont on eut bientôt visité tous les coins et recoins, il ne se trouvait personne autre que le patron, ses mariniers et seulement deux des trois passagers embarqués à Corbeil. L'enfant était perdu.

On supposa qu'effrayée du vol soudain de quelque oiseau du rivage réveillé, au passage de la barque, par le battement des rames, la petite Louise s'était brusquement penchée vers le bord et qu'ainsi elle avait glissé dans le fleuve.

Madeleine Lavilledieu fut rapportée presque mourante dans sa maison; Maurice n'y revint que cinq jours après, brisé bien plus par la douleur d'une perte irréparable que par la fatigue de ses inutiles recherches.

Bien qu'en reparaissant devant sa femme, dont l'anxiété alternait depuis cinq jours du morne abattement au transport du délire, il ne lui dît pas : « Plus d'espoir », Mme Lavilledieu comprit, à l'altération du visage et à l'expression du regard de ce malheureux père, qu'elle ne devait plus revoir sa fille en ce monde.

Frappée de consomption, son existence, à partir de ce moment, ne fut plus qu'une sorte d'opération mécanique à laquelle elle demeura indifférente et, pour ainsi dire, étrangère. Désintéressée de la vie, au milieu des vivants, elle survivait à elle-même.

Maurice, portant discrètement chez lui le poids de sa douleur paternelle, n'adressa jamais un mot de reproche à l'imprudente dormeuse. Ses soins pour elle, les bonnes paroles qu'il ne cessait de lui adresser, l'auraient au contraire encouragée à aimer se sentir vivre, si un tel courage lui eût été possible, ayant au cœur le remords d'un si grand deuil.

Les devoirs de sa profession créaient à maître Lavilledieu des distractions forcées. Il se remit à étudier les causes de ses clients, pauvres prisonniers, pour la plupart, qui attendaient de l'action puissante de son éloquence sur l'esprit des juges soit un allégement à la peine méritée, soit leur libération définitive. Mais le funeste événement qui le priva de sa fille avait, en affectant profondément son moral, changé pour lui l'aspect accoutumé des choses. Ainsi, il s'épuisait à chercher et ne parvenait plus à trouver les motifs suffisants d'excuse, les raisons déterminantes d'indulgence que naguère, dans l'élan de sa sympathie naturelle pour les accusés, il était si prompt à découvrir, si habile à faire valoir. Étonné de cette impuissance, il s'interrogea et fut contraint de s'avouer qu'au foyer intérieur une flamme était morte. Ne sentant plus en lui ce généreux amour de l'humanité qui donne la force, même devant le crime avoué, de disputer encore la vie ou la liberté du coupable aux sévérités de la justice, maître Lavilledieu se décida à abandonner un état où l'on compte au nombre des devoirs de celui qui l'exerce la passion de la miséricorde.

Comme on était au temps de la vénalité des charges, l'avocat au Châtelet sollicita et obtint, moyennant finance, provisions d'office de lieutenant criminel au siége de la juridiction de Melun.

Dans ses nouvelles fonctions, Maurice Lavilledieu fit preuve d'une inflexibilité si persévérante, surtout envers les coupables par imprudence, qu'on vit bien, à chacune de ces causes, où se ravivait le souvenir de sa fille, que, même après nombre d'années, il n'avait pas encore pardonné à la mère son imprudent sommeil.

Depuis plusieurs années, donc, il était un épouvantail pour les prévenus dans la Brie française, quand son collègue de Soissons, à qui des raisons de famille faisaient désirer le séjour de Melun, lui proposa un échange de résidence. Il l'accepta, et la mutation ayant été officiellement régularisée, il se mit en route, confiant sa femme aux soins d'une servante et d'un valet qui appartenaient à la maison Lavilledieu depuis le mariage de Maurice et de Madeleine.

Maintenant que le passé est connu, on devine à quels souvenirs s'abandonnait le voyageur quand il s'égara.

La suite à la prochaine livraison.

ALTÉRATIONS ET FALSIFICATIONS DES ALIMENTS.

LE BEURRE.

Le beurre, l'un des éléments constitutifs du lait, est un produit très-complexe, formé par l'union de plusieurs corps gras, tels que l'*oléine*, la *butyrine*, la *caproïne*, le *caprylène*, etc., etc. Sa couleur naturelle est le jaune-paille plus ou moins foncé.

L'altération du beurre se reconnaît facilement par l'odorat et par le goût, et la présence du sel marin dont on l'additionne pour prévenir cette altération se constate par la saveur même.

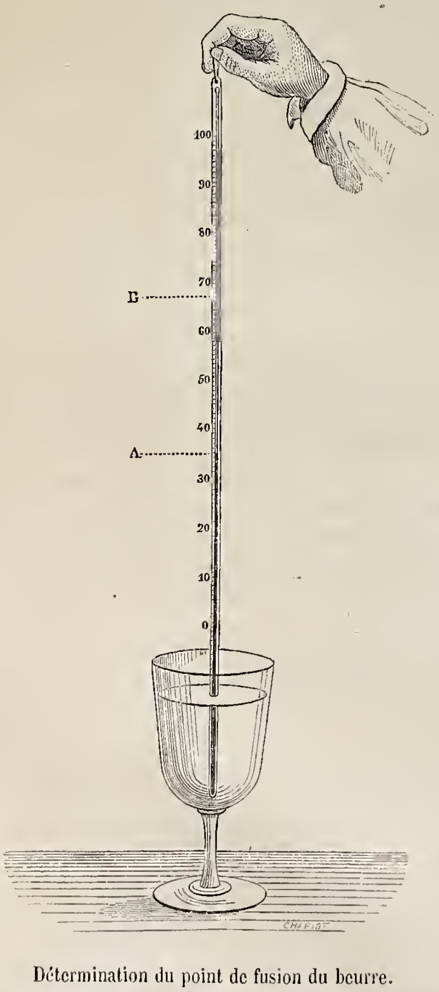
Mais il est une altération plus dangereuse qui est due à la présence du cuivre. Le beurre est parfois fondu et soumis à un refroidissement lent dans des bassines en cuivre, et dans le cours de cette opération destinée à mettre un obstacle à son altération trop rapide, il s'empare d'une petite quantité de ce dernier métal, ce qu'on pourra reconnaître en le mélangeant avec une dissolution de prussiate jaune de potasse. La couleur rouge brunâtre qui apparaîtra dans le beurre sera l'indice de la présence du cuivre.

La craie, la fécule et la pulpe de pomme de terre, le lait durci, la farine, le suif, le carbonate et l'acétate de plomb, ont quelquefois servi à la falsification du beurre.

Le beurre additionné de craie donne une effervescence assez vive quand on le plonge dans du vinaigre : il se forme un dégagement de bulles d'acide carbonique analogues à celles de l'eau de Seltz.

La présence de la fécule, de la pulpe de pomme de terre, de la farine, du lait durci, se constate par le procédé suivant :

On prend une petite bouteille en verre blanc transparent, et on y introduit 10 grammes de beurre et 100 grammes d'eau. On chauffe le tout au bain-marie pendant trente minutes environ : le beurre nagera sur le liquide, et toutes les matières précitées se rassembleront, au fond de la bouteille, en une masse grumeleuse très-apparente.



Détermination du point de fusion du beurre.

Petit verre à liqueur plein de beurre fondu. Un thermomètre est maintenu au milieu du liquide, et on note la température qu'il indique au moment où le beurre se solidifie.

Versez sur du beurre suspect quelques gouttes d'une dissolution de sulfure de sodium (liquide servant à la préparation des bains de Barége) : si le beurre prend une teinte noire foncée, c'est qu'il renferme un sel de plomb.

Pour constater la présence du suif de veau, il est nécessaire de déterminer le point de fusion du beurre.

On fait fondre du beurre; on y plonge un petit thermomètre formé par une tige de verre très-fine au milieu de laquelle se trouve la colonne mercurielle, et on laisse refroidir. — La température s'abaisse; on observe avec soin l'aspect du beurre, et on note le degré que marque le thermomètre au moment ou toute la masse du beurre est solidifiée. — Ce point de solidification est égal au point de fusion; il a lieu à la température de 36 degrés quand le beurre est pur, et dans ce cas le mercure s'arrête en A (voyez la figure). Le beurre additionné d'une quantité notable de suif de veau se solidifie à 65 ou 70 degrés environ ; alors l'extrémité supérieure de la colonne mercurielle sera située à peu près en B.

Cette expérience est très-utile pour déterminer la qualité du beurre.

Le beurre de qualité inférieure est souvent dissimulé au milieu d'une motte de beurre supérieur; cette fraude grossière se découvre au premier examen attentif.

Enfin, on colore parfois le beurre avec le *safran*, le *suc de carottes*, l'*orcanète*, les *baies d'asperges*, les *baies d'alkékenge*, les *fleurs de souci;* ces substances inoffensives sont généralement tolérées.

Il n'en est pas de même pour les falsifications dont nous avons parlé précédemment. La loi poursuit avec une grande rigueur le marchand qui cherche à tromper le public pour jouir à ses dépens d'un bénéfice immérité.

INSECTES.

LE RÉDUVE MASQUÉ.

Dans les maisons vole souvent, le soir, un hémiptère nocturne, sans odeur, qu'on ne doit saisir qu'avec précaution, car il pique avec son rostre imprégné d'un venin, et produit plus de douleur qu'une abeille. Cet insecte noir et velu est la *punaise-mouche* de Geoffroy ou le *réduve masqué,* ainsi nommé à cause des curieuses habitudes de la larve et de la nymphe. Elles sont peu agiles, et s'enveloppent de poussière, de flocons de laine, de toiles d'araignée, au point de doubler leur volume. Elles s'avancent ainsi par petits soubresauts, et trompent sous ce déguisement les insectes qui deviennent leur proie. Adulte et volant bien, le réduve abandonne ce travestissement. Sous leurs trois états, les réduves font dans les maisons une guerre active aux punaises des lits, aux mouches et aux araignées.

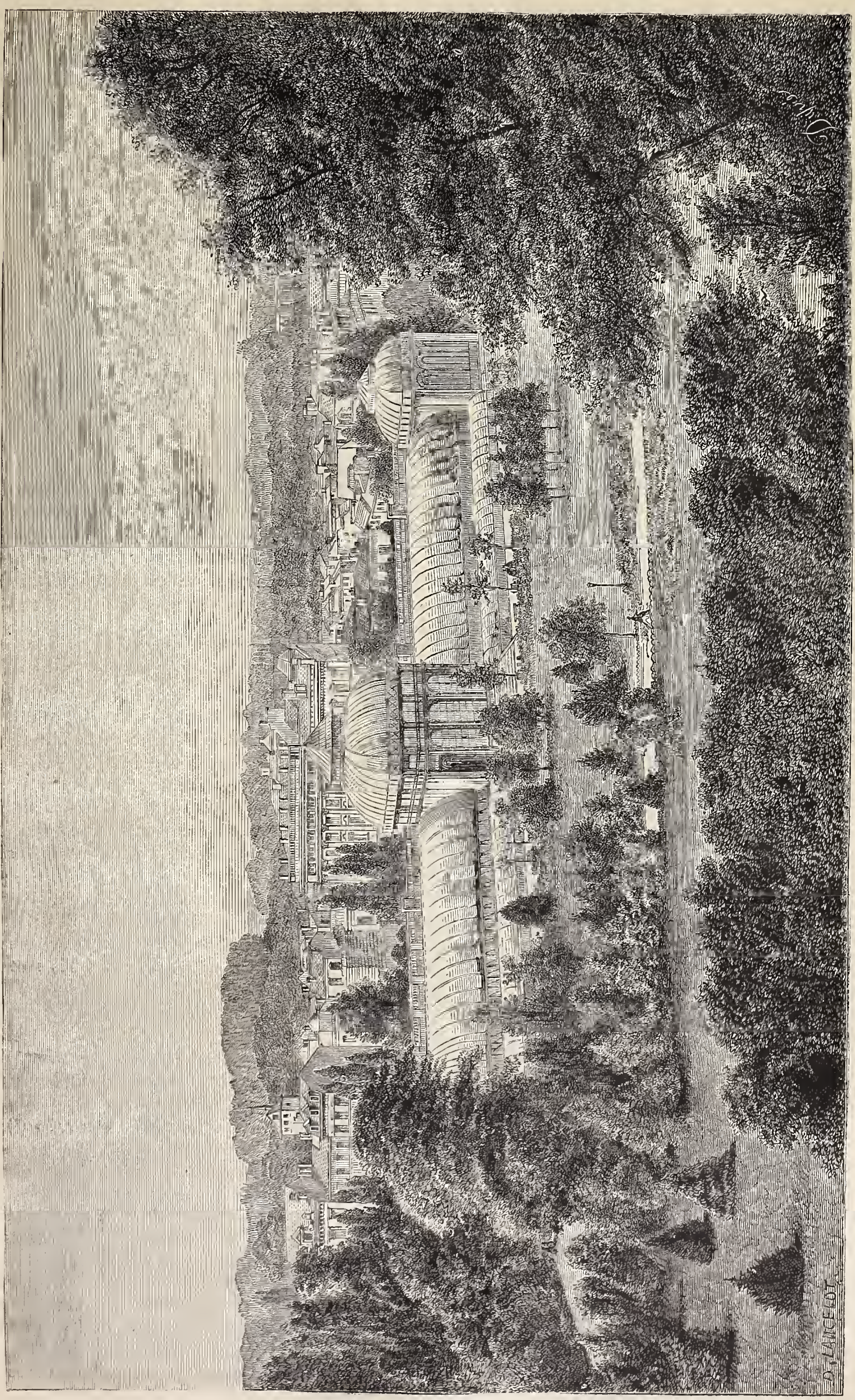


Réduve masqué (*Reduvius personatus*).

LE JARDIN PUBLIC DE BORDEAUX.

Quand M. de Tourny vint prendre possession de l'intendance de la Guienne (1743), Bordeaux ne possédait que trois promenades publiques, qui n'étaient presque d'aucun usage pour ses habitants. La plus fréquentée était le jardin de l'Archevêché, mais l'entrée n'en était permise que les jours de fête; on délaissait celles des Fossés-de-Ville et de la plate-forme Sainte-Eulalie, situées à l'extrémité de la ville, dans des quartiers assez mal habités.

M. de Tourny fit bientôt abandonner ces antiques et tristes promenades pour celle qu'il forma aux abords, jusqu'alors peu fréquentés, du quartier des Chartrons. Ce quartier était séparé du reste de la ville par d'immenses



Le Jardin public de Bordeaux. — Dessin de Lancelot.

terrains et par un esprit d'autonomie, heureusement disparu aujourd'hui, qui faisait répudier par ses habitants le titre de *Bordelais;* ils étaient *Chartronnais* avant tout : exemple assez rare d'un faubourg dont les habitants aient

voulu ne pas s'appeler comme ceux de la ville dont ils faisaient partie.

En plaçant le Jardin public où il se trouve actuellement, M. de Tourny voulut mettre la ville en contact avec cet immense faubourg et rapprocher ainsi les populations de ces deux sections de Bordeaux. Le terrain sur lequel il l'établit se composait de prairies et de champs divisés entre plusieurs propriétaires; l'intendant fit faire l'acquisition de ces divers fonds par l'administration municipale. Un arrêt du conseil, du 15 janvier 1747, l'autorisa à employer une somme de 80000 livres pour la construction et l'achèvement de cette nouvelle promenade, à laquelle on aurait donné une forme plus régulière si des citoyens riches, qui cherchaient à contrarier les vues de l'intendant, n'eussent pas refusé de vendre à la ville certaines parcelles de terres adjacentes qui eussent été nécessaires pour compléter le Jardin et en équilibrer les proportions.

Malgré tout, lors de sa formation, on lui donna tous les agréments qui convenaient à sa destination, et l'accroissement rapide des riches quartiers qui l'entourent montra une fois de plus la sûreté de vues de M. de Tourny.

Le 18 juillet 1789, trente mille Bordelais s'y réunirent pour célébrer la nouvelle de la prise de la Bastille; parterres et bosquets eurent à souffrir et disparurent tout à fait sous l'empire, qui trouva le lieu favorable aux manœuvres militaires; dès lors on l'appela Champ de Mars.

Sous la restauration, cette promenade, mal entretenue, fut tout à fait délaissée pour celle des Quinconces, créée sur l'emplacement des fortifications du château Trompette qui venait d'être rasé. Cet abandon dura jusqu'à l'année 1854; à cette époque, l'administration municipale adopta le plan du jardin tel qu'il est aujourd'hui, et, trois ans après, il fut ouvert au public. Rendez-vous habituel et préféré de la population bordelaise, il peut être cité, pour son heureuse disposition et ses richesses botaniques, à côté des premiers jardins de l'Europe.

CHANTS POPULAIRES DE LA GRÈCE MODERNE [1].

CHANT DES NOURRICES.

Dors, mon enfant; et si tu dors, tu auras trois villes, trois villages et trois couvents. Dans les villes tu commanderas, dans les villages tu te promèneras, dans les couvents tu prieras.

Dors, mon enfant, et si tu ne veux ni commander, ni te promener, ni prier, le sommeil t'emportera dans les vignes du sultan : le sultan te donnera du raisin, les femmes du sultan te donneront des roses, et les odalisques te feront des gâteaux de sésame.

Dors, mon enfant, dors.

HYMNE PATRIOTIQUE.

Jusques à quand, Pallikares, vivrons-nous dans les déserts, isolés comme des bêtes fauves, privés de notre patrie, de nos pères, de nos amis, de nos enfants?

Mieux vaut une heure de vie libre que quarante ans de servitude et de captivité. Que te sert de vivre si tu es esclave? Bulgares, Albanais, Serbes et Grecs, unissez-vous, marchez derrière la croix. (Rhigas.)

CHANT DE GUERRE.

L'existence est courte, la mort certaine, mais longue est la gloire. En avant! amis, voici l'heure.

Les larmes des esclaves sont amères, mais le sang des tyrans sèche les larmes. En avant, amis, en avant!

[1] Traduits par Antonin Proust; Niort, 1866.

Que les mousquets parlent, que les sabres étincellent. En avant! et si nous mourons ensemble, notre nom vivra glorieux après la mort. (Rangavi.)

CHANT POUR LA PLUIE.

Perperouna se promène et invoque la pluie :

« O mon Dieu, faites pleuvoir une pluie pénétrante. Donnez-nous de l'eau, de l'eau par torrents, de l'eau qui donne le vin, du vin qui verse la gaieté.

» Que chaque épi remplisse une mesure, que chaque cep remplisse un tonneau! »

Perperie, source de rosée, se promène et invoque la pluie :

« Pluie bienfaisante, descends à torrents, car tu n'es pas seulement la richesse, tu es la bénédiction du ciel. »

GEORGÈNE.

Un oiseau s'échappe de Souli et tombe au milieu des Parganiotes.

Les Parganiotes l'interrogent. — D'où viens-tu, oiseau?

— Je viens de Souli; les Osmanlis sont venus d'Avarikos et ils ont ensanglanté la ville; ils ont pris Kiapha et ils ont brûlé Kakosouli.

A ces mots, les Parganiotes s'affligent et baissent la tête; mais Georgène, la femme de Botsis, s'écrie : — Vivrons-nous esclaves des Turcs, enfants de Parga? Si Avarikos s'est rendue, si Kiapha s'est laissé surprendre, si Kakosouli est la proie des flammes, si le deuil est à Souli, ne nous reste-t-il pas des sabres et des cartouches?

LAMBROS TSAVELLAS (1792).

Une femme de pappas crie d'Avarikos :

« Où êtes-vous, enfants de Lambros, et vous, Botzariens? Un gros nuage approche, infanterie et cavalerie; ils ne sont pas un, ils ne sont pas deux; ils ne sont ni trois ni cinq; ils sont de dix-huit à dix-neuf mille Albanais; qu'ils viennent, ces Turcs maudits! Qu'ils viennent, et ils verront ce que sont les armes de Souli. Ils feront connaissance avec le sabre de Lambros, la carabine de Botzaris, les armes des femmes de Souli et de la célèbre Kaïs [1]. »

La bataille commence, la fusillade s'allume; Tsavellas crie à Botzaris : — Voici l'heure du sabre.

— Non, répond Botzaris, ce n'est pas encore l'heure du sabre; restez sous vos abris; les Turcs sont nombreux.

— Quoi donc! dit Tsavellas à ses Pallikares, les attendrons-nous, ces chiens?

En avant! Et tous tirent le sabre et chassent devant eux les Turcs comme des moutons. Veli-Pacha cherche à les rallier, mais ils s'enfuient en criant : « C'est Lambros Tsavellas qui a mis en deuil l'Albanie entière! » [2]

LA MORT DE BOTZARIS. [3]

Kitsos Botzaris s'est mis en route pour aller à Janina. Il traverse l'Arta et entre chez Rigo; on dresse la table à manger, et au moment où il prend le pain, les traîtres lui tirent trois coups de fusil; une balle l'atteint dans le côté gauche, la seconde au milieu du sein, la troisième à la tête; sa bouche se remplit de sang, mais il a encore la force de dire : — S'il y a ici un ami, qu'il coupe ma tête pour que le pacha ne puisse la prendre en souriant, pour que les femmes du pacha ne puissent la percer avec leurs épingles d'or.

[1] Kaïs, héroïne souliote.
[2] Le chant est de 1792. Recueilli par M. Zambell's.
[3] Kitsos Botzaris, assassiné par Ali-Pacha en 1833.

EUGÈNE DELACROIX.

Fin. — Voy. t. XXXIII, 1865, p. 401.

En empruntant des sujets aux récits du moyen âge ou aux chefs-d'œuvre des littératures étrangères, Eugène Delacroix ne faisait que suivre le mouvement général des esprits; mais son originalité éclatait dans sa manière de les traiter. Qu'on se rappelle la *Mort de Marino Faliero*, qui est de 1826; le *Combat du giaour et du pacha*, de 1828; et, des années suivantes, le *Meurtre de l'évêque de Liége*, la *Mort de Charles le Téméraire*, le *Prisonnier de Chillon* (¹), *Hamlet*, et tant d'autres compositions où le peintre s'est fait, non l'interprète des poëtes, mais leur émule, véritablement créateur, donnant la vie à son tour aux personnages qu'ils ont imaginés; devinant, évoquant tout un monde qui se meut autour d'eux; et, toujours exclusivement coloriste, mais coloriste en cela supérieur peut-être aux plus grands maîtres, trouvant dans les ressources en apparence matérielles de la palette des nuances morales, si on peut le dire, pour peindre toutes les nuances du sentiment. « Tout ce que je sais, disait-il parfois, je le tiens de Paul Véronèse. » En cela il ne se rendait pas entièrement justice; car Véronèse aussi bien que Rubens, son autre maître, si riche, si abondante, si magnifique que soit leur couleur, et d'ailleurs unissant bien plus que lui la sûreté du dessin à la puissance, à l'harmonie des tons, Rubens et Véronèse sont des coloristes d'une égalité, d'une sérénité qui semble un peu trop désintéressée du sujet. Au contraire, Eugène Delacroix, génie pathétique avant tout, qui s'émeut et s'exalte à toute poésie, semble, chaque fois qu'il aborde une idée nouvelle, se transporter dans un monde différent : sans varier beaucoup en réalité ses moyens pittoresques, il les transforme tous; il prend une autre gamme; il change de clef, comme diraient les musiciens, ou, pour parler le langage des peintres, il modifie le ton local, et à ce ton s'accorde la composition tout entière, non pas la couleur seulement, mais le style et l'arrangement des figures, les ciels, les terrains, les fonds de mer ou de paysage, les architectures, les intérieurs, les costumes, et jusqu'aux moindres détails qui se combinent comme les notes d'un vaste concert pour produire une impression unique : c'est là que Delacroix mettait le suprême de l'art.

Il a abordé tous les genres; il a pris des sujets dans tous les pays et dans tous les temps; partout il a porté la même verve, la même richesse d'imagination, la même passion, la même émotion communicative parce qu'elle était sincère et profonde. Le voyage qu'il fit, en 1832, au Maroc, où il accompagna, simple volontaire et sans titre officiel, l'ambassade extraordinaire envoyée à Muley-Abd-er-Rahman, fut dans sa vie plus qu'un épisode; son séjour dans ce pays, où « le pittoresque vous crève tellement les yeux à chaque pas, disait-il, qu'on finit par y être insensible », lui laissa des souvenirs d'une vivacité extraordinaire, et de ces souvenirs il a fait des peintures admirables sur lesquelles nous voudrions ne pas être forcé de passer rapidement; mais qu'on aille du moins revoir au Musée du Luxembourg ces deux merveilles : les *Femmes d'Alger* et la *Noce juive au Maroc* (²), si l'on veut comprendre quelles sources de poésie l'instinct et la science d'un pareil coloriste peuvent trouver dans de pures sensations, telles que l'éblouissement des tapis et des bijoux de l'Orient, ou la fraîcheur de l'ombre sous le ciel brûlant d'Afrique; puis, que l'on mette à côté de ces révélations d'une nature étrange et nouvelle pour nous, les peintures religieuses, ces *Pieta*, ces *Christ au tombeau*, pages lugubres et désolées où, avec sa couleur encore, Delacroix s'adressant à l'âme, lui fait éprouver quelque chose des angoisses de la Passion; puis encore ces grandes toiles du Musée de Versailles : le *Passage du pont de Taillebourg*, la *Prise de Constantinople par les croisés* (¹), où le peintre a prouvé qu'il avait le sentiment vif de la vérité historique aussi bien que l'intuition des poëtes. Une gravure du dernier tableau accompagne notre précédent article; mais quelle gravure n'est pas infidèle quand elle doit traduire la peinture d'Eugène Delacroix? Il faut voir dans la salle des Croisades cette toile, qui n'a pas sa pareille pour la profondeur de la perspective et la magie de la lumière. Au milieu de sa carrière, Delacroix osa revenir à l'antiquité; il le fit à sa manière, « en l'interprétant d'une façon neuve et libre, M. Théophile Gautier l'a justement remarqué, comme Shakspeare dans Jules César, Coriolan, Timon d'Athènes, Antoine et Cléopâtre. » *Médée*, la *Justice de Trajan*, en effet, sont au premier rang parmi les plus brillantes œuvres du maître. Oublierons-nous ses paysages, ses chasses, ses chevaux, ses lions, ses panthères (²), sujets qu'il reprenait sans cesse avec une prédilection toute particulière; et ces tableaux de fleurs et de fruits où il versait tous les trésors de sa palette? Que l'on imagine tous ses ouvrages réunis comme on les vit pour la plupart à l'Exposition universelle de 1855, et l'on n'aura pas de peine à comprendre que de cette triomphante exposition date la conversion d'une partie du public, qui a fait succéder l'empressement, on pourrait presque dire l'engouement, aux dédains et aux sarcasmes dont il avait accompagné l'artiste dans les commencements de sa carrière.

Et cependant, cette réunion d'œuvres splendides ne pouvait donner qu'une idée encore bien imparfaite du génie d'Eugène Delacroix; il y manquait ce qu'il a fait de plus considérable, ces grandes pages que l'on n'avait pu détacher des murs de la salle du Trône et de la bibliothèque de la Chambre des députés (³), de la bibliothèque du Sénat, du salon de la Paix à l'Hôtel de ville, du plafond de la galerie d'Apollon au Louvre. Qui n'a pas vu les peintures murales d'Eugène Delacroix ne le connaît qu'à demi. C'est dans les peintures décoratives, en effet, qu'il a déployé ses plus hautes qualités, trop à l'étroit dans le cadre d'un tableau. Il fallait à sa verve créatrice de vastes ensembles à ordonner, à combiner avec les lignes de l'architecture, et pour motifs à son invention, ce n'était pas trop de toute l'histoire de la civilisation antique, depuis les chants d'Orphée jusqu'à l'invasion d'Attila, comme au palais Bourbon, ou comme au Luxembourg, de la réunion des plus grands poëtes, des guerriers et des sages dans l'Élysée, où la pensée les divinise et ne voit plus les réalités que transfigurées sous les transparentes couleurs de l'allégorie. Delacroix n'a rien exécuté de plus parfait que les peintures éthérées qui illuminent, en quelque sorte, l'obscure coupole de la bibliothèque du Sénat.

Il faut rendre justice aux ministres qui eurent succes-

(¹) Voy. la gravure d'après un dessin de Delacroix, t. III, 1835, p. 73.

(²) Delacroix a dessiné pour le *Magasin pittoresque* (t. X, 1842, p. 28) un personnage de ce tableau, le musicien juif accroupi au fond de la salle, et l'article qui accompagne ce dessin est écrit par lui-même.

(¹) Voy. t. IX, 1841, p. 149, un groupe de ce tableau dessiné par Delacroix; — et la gravure qui accompagne notre précédent article, t. XXXIII, 1865, p. 401.

(²) Voy. t. XVI, 1848, p. 176; t. XXI, 1853, p. 116. Ces dessins ne sont pas les seuls qu'Eugène Delacroix ait dessinés pour le *Magasin pittoresque*. Nous rappellerons encore les quatre compositions tirées du *Gœtz de Berlichingen* de Gœthe, qui ont paru dans le tome XIII, 1845, p. 140, 141, 164, 165.

(³) Notre gravure, qui représente *Hercule et les chevaux de Diomède*, est la reproduction d'une des peintures de la bibliothèque du Corps législatif.

sivement l'administration des beaux-arts dans leurs attributions : ils ne laissèrent jamais Delacroix manquer de ces grands travaux, alors même que le public lui était le plus hostile, et que marchands ou amateurs dédaignaient à l'envi les tableaux qu'il envoyait aux expositions. Ce n'est guère que dans les dernières années, alors que la grande médaille de l'Exposition universelle et le suffrage de l'Académie, qui lui ouvrit enfin ses portes en 1857, eurent donné une consécration en quelque sorte officielle à son talent, qu'amateurs et marchands offrirent pour ces mêmes tableaux des sommes relativement considérables. A ce sujet, M. Charles Blanc rapporte quelques paroles qui font honneur au peintre et que nous citerons. « Delacroix disait : « Il faut prendre garde aux marchands. Ils viennent » vous tenter ; ils ont une langue dorée et plein leurs porte- » feuilles de billets de banque, et ils seraient capables de » vous inspirer le goût de l'argent. Défendons-nous contre » de pareilles séductions. J'y ai cédé quelquefois, moi qui » vous parle... » Et il nous racontait comment il avait vendu dix mille francs le *Marino Faliero*, revendu le lendemain à M. Isaac Pereire. Delacroix ne voyait dans l'argent qu'un moyen de conserver son indépendance. Il le gardait précieusement, mais comme un gage de dignité. On peut dire sans paradoxe qu'il fut ménager par désintéressement et parce qu'il était fier. » « Il était dans le monde, dit le même écrivain, toujours digne, fier et content. Il y apportait, d'ailleurs, une rare distinction de manières, un singulier mélange de vivacité et de diplomatie, un esprit cultivé, une parole courte, mordante, accentuée et pleine d'inattendu. » Il a écrit aussi sur Michel-Ange, Géricault, Prudhon, Gros, Poussin, etc., quelques articles dont le style sobre, précis, châtié, ne déconcertait pas moins que sa tenue et son langage les préjugés répandus sur son compte. Il affirmait sans relâche son admiration pour Racine, qu'il savait par cœur, et volontiers disait qu'il n'avait pour Shakspeare qu'une admiration très-bornée. « Il est permis de croire qu'il entrait une pointe d'ironie habile dans l'affectation d'Eugène Delacroix à professer le goût du classique en littérature ; car c'était un moyen pour lui de rompre les préjugés qui le repoussaient, de regagner d'un côté ce qu'il avait perdu de l'autre, et de dérouter, dans leurs opinions préconçues, tous ceux à qui les Samsons chevelus du romantisme avaient donné le nom de *Philistins*. »



Hercule et les chevaux de Diomède, peinture d'Eugène Delacroix. — Dessin de Jules Laurens.

Delacroix est mort à Paris, le 13 août 1863. Peu de mois après, on tirait pour les mettre en vente publique ses études et ses dessins des cartons où il les avait tenus enfermés avec un soin jaloux. Il n'avait jamais voulu s'en défaire, souhaitant d'y trouver après sa mort une solennelle protestation contre les reproches d'improvisation qu'on lui avait adressés si légèrement. Son vœu s'accomplit, et l'on vit à cette vente des ébauches et des croquis atteindre des prix qu'il n'eût pas voulu demander de ses plus importants tableaux.

L'HIRONDELLE.

Voy. la Table des trente premières années.



Nid d'hirondelle rouge (*Hirundo purpurea*) préparé par les Indiens de l'Amérique du Nord (voy. p. 362). — Dessin de Freeman, d'après Audubon.

L'hirondelle est, pour ainsi dire, l'idéal de l'oiseau. Sans elle nous n'aurions certainement pas une idée aussi complète, aussi charmante, d'une vie tout aérienne, d'un vol rapide, léger, joyeux, infatigable.

L'hirondelle est presque toujours sur ses ailes, soit qu'elle les agite activement pour fendre l'air à coups pressés, soit que, suspendant leur mouvement, elle se contente de les tenir étendues comme un parachute pour glisser mollement sur les pentes douces de l'atmosphère. « Le vol, dit Guéneau de Montbéliard, est son état naturel, je dirais presque son état nécessaire : elle mange en volant, elle boit en volant, se baigne en volant, et quelquefois donne à manger à ses petits en volant. Sa marche est peut-être moins rapide que celle du faucon, mais elle est plus facile et plus libre : l'un se précipite avec effort, l'autre coule dans l'air avec aisance ; elle sent que l'air est son domaine ; elle en parcourt toutes les dimensions et dans tous les sens, comme pour en jouir dans tous les détails, et le plaisir de cette jouissance se marque par de petits cris de gaieté. Tantôt elle donne la chasse aux insectes voltigeants, et suit avec une agilité souple leur trace oblique et tortueuse, ou bien quitte l'un pour courir à l'autre et happe en passant un troisième ; tantôt elle rase légèrement la surface de la terre et des eaux, pour saisir ceux que la pluie ou la fraîcheur y rassemble ; tantôt elle échappe elle-même à l'impétuosité de l'oiseau de proie par la flexibilité preste de ses mouvements ; toujours maîtresse de son vol dans sa plus grande vitesse, elle en change à tout instant la direction ; elle semble décrire, au milieu des airs, un dédale mobile et fugitif, dont les routes se croisent, s'entrelacent, se fuient, se rapprochent, se heurtent, se roulent, montent, descendent, se perdent et reparaissent pour se recroiser, se mêler encore en mille manières. »

Comme si elle avait conscience de sa grâce et qu'elle eût besoin d'être vue, d'être admirée, l'hirondelle recherche le voisinage de l'homme ; elle ne se trouve jamais assez près de lui. Elle s'établit sous ses yeux au hameau, dans

les villages, jusqu'au centre des grandes villes. Aussi n'est-il guère d'oiseau plus universellement aimé que l'hirondelle. Si quelques étourdis exercent leur adresse aux dépens de sa vie, en général on la protége, on cherche à l'attirer, à la retenir. Dans l'opinion de la plupart des habitants des campagnes, la maison où elle a élu domicile est une maison privilégiée que le malheur ne peut atteindre; la grange où elle suspend son nid est à l'abri de la foudre; celui qui s'aviserait de tuer une hirondelle verrait le lait de ses vaches tourner en sang. En Amérique, elle est l'objet d'une prédilection plus marquée encore : dans les villes des États du centre, on lui prépare des boîtes où elle ne manque pas de venir nicher; la plupart des auberges ont, sur le haut de leur enseigne, la boîte à hirondelles; et plus la boîte est belle, dit-on, meilleure est l'auberge elle-même. Elle est aussi l'oiseau favori de l'Indien dans ses forêts solitaires; il fixe pour elle une calebasse vide à quelque branche auprès de son campement, et en retour, sentinelle vigilante, elle garantit des attaques du vautour les pièces de venaison et les peaux de daim qu'il a exposées à l'air pour les faire sécher. Mais c'est le pauvre esclave des États du Sud qui attache le plus de prix à la compagnie de l'hirondelle : il plante auprès de sa hutte un long roseau qu'il a coupé dans le marais voisin, et il y suspend la calebasse soigneusement creusée et nettoyée. « Hélas! dit Audubon, ce n'est là pour lui qu'un souvenir de la liberté qu'il connut autrefois; et au son de la corne qui l'appelle au travail, en disant adieu à l'hirondelle, il ne peut s'empêcher de songer que, lui aussi, il serait bien heureux s'il pouvait, sans maître et sans entraves, se livrer à la joie et s'ébattre tout le jour. »

Mais ce qui est bien fait pour concilier notre sympathie à l'hirondelle, ce n'est pas seulement la familiarité avec laquelle cet oiseau s'établit à nos côtés, fait de sa maison une annexe de la nôtre, au point d'effleurer presque nos têtes pour rentrer chez lui; c'est surtout son étonnante fidélité à revenir au lieu qu'il a une fois adopté. Au bout de six mois d'absence, il se souvient du paisible village, du toit hospitalier, de la petite encoignure où, en toute sécurité, il a construit son nid et élevé ses enfants; à travers des centaines de lieues il retrouve son chemin, reconnaît ce palmier dans le désert, cette île au milieu des flots, cette tour ou ce clocher dans la vaste plaine, et, sans s'égarer, sans hésiter, il arrive au jour dit. L'expérience a été faite mainte fois, et vous pouvez aisément la répéter vous-même. Emparez-vous d'un couple d'hirondelles pendant l'incubation ou quelques jours après l'éclosion des œufs, attachez une petite bande de drap rouge à la patte droite du mâle, et une autre bande à la patte gauche de la femelle. L'année suivante, vous reconnaîtrez vos deux oiseaux; le drap aura seulement un peu pâli. Vous pourrez les revoir ainsi, fidèles au même pignon, fidèles à la même date, fidèles l'un à l'autre pendant deux, trois, quatre années de suite.

A peine arrivée (du Sénégal, par exemple, où elle a passé l'hiver), l'hirondelle songe à construire un nid, à moins qu'elle ne se contente de reprendre l'ancien, s'il est en bon état, ou de le réparer, s'il a subi quelques avaries. On la voit alors, par les belles matinées d'avril, dont ses petits cris joyeux et ses gazouillements contribuent à augmenter encore la gaieté, se poser à terre dans les chemins, près des ornières humides, ou sur le bord de quelque flaque d'eau, recueillir une pleine becquée de terre mouillée, et l'emporter à tire-d'aile vers le pignon où elle a résolu de bâtir. Là, perchée sur la saillie d'une corniche, ou bien cramponnée avec ses ongles contre la muraille verticale, en s'appuyant fortement sur sa queue qui lui sert comme d'arc-boutant, elle met en œuvre le mortier dont elle a rempli son bec, l'imprègne de sa salive gluante pour le rendre plus agglutinatif; à l'aide de son bec et de ses pattes le gâche, le façonne, le mélange de brins de paille, de fibres radicales, de crins, afin de le lier, de le fortifier encore davantage, et le dépose à la place qu'il doit occuper. Par une précaution admirable, fait remarquer White de Selborne, l'habile ouvrière s'impose la patience, s'interdit d'avancer trop vite son ouvrage, de peur que l'édifice, encore frais et mou, ne soit entraîné par son propre poids; en ne travaillant que le matin, et consacrant le reste du jour à chercher sa nourriture et à se distraire, elle donne à ses matériaux le temps de sécher et de durcir. Une couche d'un demi-pouce suffit pour un jour. « C'est ainsi, dit le naturaliste anglais, que les maçons intelligents ne bâtissent que peu à peu un mur de terre, instruits peut-être par l'exemple de l'hirondelle, et sachant qu'autrement la base trop molle serait écrasée par la pesanteur des parties supérieures. » Au bout de dix ou douze jours, le nid est achevé; il forme un tout solide, compacte, qui semble faire corps avec le mur où il est attaché. Comme il est composé de petits amas de terre arrondis, déposés successivement l'un à côté de l'autre, l'extérieur en est rugueux, et ces inégalités présentent des séries horizontales. Çà et là, surtout à la partie inférieure, on voit dépasser les fibres et les pailles qui sont mêlées au ciment. L'intérieur en est en brins de graminées, d'herbes sèches, et, par-dessus, d'une couche de plumes et de duvet.

MARGUERITE CHANT-DE-COQ.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 354.

Mais la nuit était venue pendant cette halte prolongée outre mesure de patience, et la rencontre providentielle sur laquelle Maurice avait compté pour arriver au terme du voyage lui faisait encore obstinément défaut. Las d'attendre, il remonta à cheval, puis il allait tourner bride et essayer de sortir du bois des Églises, quand, soudain et à peu de distance, un coq, qui veillait à l'heure où dorment les poules, lança dans l'air les notes stridentes de sa chanson.

Le cheval hennit en dressant les oreilles, et aussitôt le cavalier, se supposant dans le voisinage d'une basse-cour, et par conséquent d'une habitation où il trouverait quelqu'un à qui parler, fit, par un brusque mouvement de la bride, incliner sa monture dans la direction que lui indiquait le chant du coq.

Il n'était pas possible, à simple estime d'oreille, de marcher droit et sans hésitation vers le gîte du chanteur. Pour surcroît d'incertitude, et comme si, à distance, plusieurs se fussent répondu, c'était tantôt à la droite, tantôt à la gauche du voyageur, puis devant lui et en arrière, que le gallinacé batailleur sonnait sa fanfare. Enfin, pour plus de singularité et, partant, de perplexité, ce chant que Maurice Lavilledieu avait cru entendre sortir de dessous la feuillée d'un hallier, il l'entendit un moment après descendre des branches supérieures d'un arbre, hauteur à laquelle les coqs les plus vagabonds ne choisissent pas d'ordinaire leur perchoir.

Comme il allait passer tout à côté de cet arbre, il s'arrêta de nouveau. Un froissement, là-haut, dans les feuilles, dirigea exactement son regard.

On était encore aux belles soirées de l'automne; aucune vapeur ne troublait la transparence de l'air; le ciel laissait voir toutes ses étoiles, et la lune dans son plein, glissant ses rayons à travers les branches, éclairait çà et là le pied des châtaigniers et des hêtres.

D'abord le voyageur, visant au point d'où le bruit était descendu, ne vit qu'une masse immobile et si confuse qu'il ne put deviner à quel ordre, parmi les créatures, appartenait celle-ci; mais la masse s'étant mise en mouvement pour quitter sa station élevée, les formes d'un corps se dessinèrent de mieux en mieux à mesure que, de branche en branche, il se rapprochait du sol. Enfin, quand le soi-disant volatile chanteur fut arrivé à la distance d'une chute moins périlleuse, il poussa comme un cri de victoire son éclatant « Coquerico » ; puis, abandonnant le dernier rameau, il se laissa hardiment choir à terre. L'être qui venait ainsi de tomber de l'arbre et droit sur ses jambes devant le cheval de Maurice Lavilledieu, c'était une jeune fille, presque un enfant.

L'animal et la fillette se trouvant tout à coup et de si près face à face, se firent également peur; lui se cabra, elle voulut s'enfuir; mais d'un mot le cavalier arrêta l'une, en même temps que, par une caresse, il calmait et rassurait l'autre.

— Petite, demanda-t-il, peux-tu me dire de quel côté il faut prendre pour arriver à Soissons?

— C'est justement pour le savoir que je viens de grimper à l'arbre, répliqua-t-elle d'une voix encore émue par la double secousse de sa chute et de sa frayeur.

— Et tu n'as rien découvert? reprit avec inquiétude le voyageur égaré.

— Si fait; tout là-bas, à droite, dans le ciel, ces deux clochers; je crois bien que ce sont les tours de Saint-Jean des Vignes.

— Tu crois, mais tu n'en es pas sûre?

— Dame! dit cette fois l'enfant d'un ton à prouver qu'elle s'était remise de son émotion, si vous pensez les connaître mieux que moi, montez à votre tour dans l'arbre, vous verrez bien que je ne me suis pas trompée.

Cette proposition, trop franchement naïve pour être impertinente, eût fait sourire tout autre que le sévère lieutenant criminel; il la laissa tomber sans y répondre, et demanda, comme s'il interrogeait un accusé assis sur la sellette :

— Ainsi, c'est à Soissons que tu veux aller?

— Il le faut bien! dit la fillette en étouffant un soupir.

Trop préoccupé de son désir d'arriver pour remarquer ce qu'il y avait de résignation douloureuse dans ces mots : « Il le faut bien! » Maurice continua :

— Comme c'est aussi à Soissons que je me rends, tu vas m'y conduire.

— Volontiers; suivez-moi, riposta la grimpeuse à l'arbre. Et comme par réflexion, elle ajouta : — Quand nous aurons gagné le pavé, si vous trouvez que je ne marche pas assez vite pour votre cheval, je vous dirai : « C'est par là », et vous me laisserez en route.

Pendant la traversée du bois, et même jusqu'au delà des carrières et de Mont-d'Arly, la fillette marcha bon pas devant le cavalier qu'elle guidait. Par intervalles, et sans doute pour s'encourager à la marche rapide, elle lançait ce cri si bien imité, qu'au loin, dans les basses-cours, les vrais coqs, s'y trompant, se réveillaient pour lui faire écho. Elle descendit encore gaillardement la côte de Saconin; mais, arrivée là, ses jambes fléchirent et elle s'assit sur le bord du chemin.

— Je marche depuis ce matin, dit-elle; il est temps que je me repose. Si vous êtes pressé d'arriver, ne vous attardez pas à m'attendre; vous ne risquez plus de vous égarer, car je me reconnais ici à présent. En suivant tout droit, on tombe sur la grande route. Quand vous serez là, tournez à gauche, vous verrez Saint-Jean des Vignes; il est juste à l'entrée de Soissons. Suivez le mur, et, un peu plus loin, vous serez à la porte de la ville.

Le premier mouvement du voyageur, après qu'il eut jeté une pièce de monnaie à son guide en lui disant : « Merci! » fut de presser l'allure de son cheval; mais, parvenu à une certaine distance du fossé au bord duquel la fillette s'était assise, il se sentit pris de remords à propos de cette enfant qu'il venait d'abandonner, en pleine nuit, sur un chemin désert, si loin de chez elle et si fatiguée qu'elle ne pourrait peut-être se remettre en route que le lendemain. Il pensa aussi à l'inquiétude de ses parents, qui devaient l'attendre et ne la verraient pas revenir; alors, malgré son impatience d'arriver, il fit faire volte-face à sa monture et retourna à l'endroit où il avait laissé celle qui était venue si utilement à son secours pour l'aider à sortir du bois des Églises.

— Petite! petite! dit-il, l'appelant par deux fois, car déjà elle s'était endormie, il ne fait pas bon à passer la nuit en plein air. Tu vas à Soissons; tu ne peux plus marcher; mais il y a place pour deux sur mon cheval.

— C'est ce que je m'étais dit en vous voyant partir, répondit-elle à demi réveillée.

— En ce cas, debout, et fais-toi légère, reprit Maurice Lavilledieu se penchant vers elle pour l'enlever de terre.

L'élan de la fillette, qui d'ailleurs pesait peu, favorisa l'opération; le cavalier l'assit solidement devant lui, et comme le ciel, jusque-là serein, se voilait de nuages et que le vent tournait à la pluie, il l'abrita sous son manteau jusqu'à la fin du voyage.

Dès qu'elle se vit chevauchant et protégée contre la pluie, elle essaya, pour témoigner sa joie, de faire entendre de nouveau ce cri familier qu'elle avait répété si souvent durant la traversée du bois, mais elle n'y réussit pas aussi bien cette fois; aux fatigues du corps la voix s'était brisée.

— Certes, maintenant les coqs ne s'y tromperaient pas, observa, presque souriant, son compagnon de route; n'importe, tu as un joli talent, petite; et où as-tu appris cela?

— Chez la *Mère aux poules*, quand je soignais sa basse-cour et que je faisais son ménage; c'est elle encore qui m'a appris à coudre, à filer, et de plus mes prières, et même des chansons.

— T'a-t-elle aussi appris à lire?

— Non, attendu que dans les livres elle ne voyait que du noir et du blanc; moi, j'y voudrais bien voir autre chose, et je crois que si seulement on me montrait un peu, je saurais bien vite.

Au contact et au babil de cette enfant, le cœur paternel de Maurice Lavilledieu s'emplit d'amertume. A en juger par les haillons qui la couvraient, elle ne pouvait appartenir qu'à de misérables mendiants. Cependant, se comparant à eux, il leur porta envie; mais aussi il les supposa capables des plus mauvaises actions, ces parents qui, ayant eu le bonheur de conserver leur fille, prenaient si peu souci d'elle qu'ils n'hésitaient pas à l'envoyer seule et bien loin, au risque même de la perdre.

— Quel métier fait ton père? lui demanda-t-il.

— Je n'ai pas de père, répondit-elle.

— C'est donc par ordre de ta mère que tu as fait aujourd'hui tant de chemin?

— Je n'ai pas de mère non plus.

— Mais au moins tu dois avoir quelque parent à Soissons?

— Ni à Soissons, ni ailleurs; depuis que la *Mère aux poules* est morte, je suis sans famille.

— Et peut-être sans abri où tu sois attendue? reprit le lieutenant criminel, s'apitoyant sur l'isolement supposable et la misère visible de la fillette.

— Au contraire, répliqua-t-elle, on m'attend, et même

il y a une personne qui doit bien se tourmenter de ce qu'elle ne me voit pas revenir d'où elle m'a envoyée ce matin.

— Oui, la personne chez qui tu demeures? Tu crains peut-être sa colère : rassure-toi, mon enfant; quand nous serons dans Soissons, tu n'auras qu'à m'indiquer les rues qu'il faut prendre pour arriver à sa maison, et je t'y ramènerai.

Au lieu de répondre à cette bienveillante proposition, l'enfant cacha vivement sa tête sous le manteau du cavalier. Il faut dire qu'en ce moment, la pluie devenant une franche averse, besoin était de s'abriter au mieux possible.

Quelques minutes après que l'entretien eut cessé, les deux voyageurs arrivèrent en vue du poteau de l'ancienne justice de Vaubuin; puis, l'ayant dépassé, et suivant la ligne occidentale des fortifications de Soissons, ils arrivèrent aux premières maisons du faubourg Saint-Christophe.

— Enfin, nous y voilà! dit Maurice Lavilledieu.

A peine achevait-il d'annoncer ainsi à l'enfant qu'ils étaient au terme de leur voyage, qu'il la sentit glisser sous son manteau. Il voulut la retenir; elle lui échappa. La croyant tombée par accident, il se hâta de rejeter sur la croupe du cheval son manteau tout ruisselant, et de mettre pied à terre afin de relever la pauvre petite qui, dans sa chute, pouvait s'être blessée. Il chercha, et ne la trouva pas; il appela, personne ne répondit.

Effrayé du silence de l'enfant, car il ne pouvait soupçonner sa disparition volontaire, il mena son cheval par la bride jusqu'à la porte de la première habitation où il avait vu, du dehors, poindre une lumière. La porte lui fut ouverte, et il se trouva devant une famille réunie à table pour le souper. Il dit ce qui venait d'arriver et qui il était. Chacun aussitôt se leva et le suivit à l'entrée du faubourg. A la lueur des flambeaux et des torches, on explora vainement la place où il s'était arrêté et, au delà, les deux côtés de la route. Alors il lui fallut bien croire à une fuite préméditée. L'habitude de voir des coupables lui fit porter instinctivement la main à ses poches et à son gousset: il y retrouva son portefeuille, sa bourse et sa montre. Il rougit du soupçon, et, dans le secret de sa conscience, demanda pardon à l'enfant.

Voyant que leurs recherches étaient inutiles, les paysans retournèrent achever leur souper, et Maurice Lavilledieu, à qui un guide fut donné à l'entrée de la ville, se rendit à la maison commune, où il devait loger.

Parti de grand matin, sa journée de voyageur avait été laborieuse, il devait avoir besoin de repos; mais son esprit, troublé par l'aventure du soir, le tenait éveillé. La pluie continuait à tomber; cependant il ouvrit une fenêtre et s'appuya à l'accoudoir, regardant distraitement la ville endormie et écoutant le bruit de l'eau que les gouttières versaient sur le pavé.

Il était là depuis quelque temps déjà, lorsque retentit dans une rue voisine ce chant du coq qu'il avait entendu pour la première fois dans le bois des Églises.

Maurice Lavilledieu prêta attentivement l'oreille, et n'entendant plus rien, il se dit :

— C'était elle, elle vient de rentrer; il paraît que nous sommes voisins; je saurai un jour qui elle est.

En effet, il devait le savoir un jour; car la porte qui s'était ouverte au signal de l'enfant était une issue secrète de la prison, et la jeune prisonnière, après un jour de liberté, venait de rentrer à son gîte.

La suite à la prochaine livraison.

L'ART DE BIEN PARLER.

Ce ne sont pas seulement les avocats ou les hommes politiques qui doivent s'exercer à bien parler; tout citoyen, dans un pays qui tend à la démocratie et où l'on désire la décentralisation, peut être appelé tôt ou tard à des fonctions, ne fût-ce que celles de simple conseiller municipal, où il est essentiel, si l'on veut faire prévaloir ce qu'on croit juste et utile, d'être en état d'exposer son opinion et de la développer avec ordre et clarté.

Nous avons déjà extrait dans ce recueil ce qu'ont dit Pascal sur *l'Art de persuader* (1), et l'avocat Dupin sur *l'Art d'improviser* (2). On pourra lire aussi avec profit l'*Instruction* de d'Aguesseau *sur l'Étude et les exercices qui peuvent préparer aux fonctions d'avocat du roi* (3). L'illustre magistrat conseille aux jeunes gens de faire choix de sujets de discours et de les composer en suivant, autant qu'il se peut, pour le classement et l'enchaînement des idées, la méthode géométrique; puis il ajoute :

« Ce discours ne doit être ni lu, ni appris par cœur : il suffira d'en avoir fait une espèce de plan ou de canevas; après quoi il faudra s'abandonner à sa facilité naturelle pour l'exécution, et être seulement attentif à éviter les fautes de langage, sans trop rougir de celles qui échappent. L'exercice en diminuera toujours le nombre, et c'est le meilleur moyen de se former l'habitude de parler, et de bien parler, sans avoir rien appris par mémoire, comme on doit le faire dans les plaidoyers. L'essentiel est que l'ordre le plus naturel règne toujours dans tout ce que l'on pourra dire; et quand on s'y est une fois accoutumé dans sa jeunesse, il en coûterait plus pour parler sans méthode que pour le faire avec méthode. »

PENTHÉE ET LES MÉNADES.

La mythologie des Grecs est remplie de fables qui se rapportent à l'introduction du culte de Dionysos ou Bacchus dans leur pays, et qui prouvent combien les fêtes grossières de ce dieu, empruntées aux Thraces, y furent reçues d'abord avec répugnance. De ce nombre est la fable de Penthée, qui se place à côté de celles d'Orphée, de Lycurgue, des filles de Prœtus, des filles de Minée, et d'autres encore. Celle-ci, propre à la Béotie, a été mise en scène par Euripide dans sa tragédie des *Bacchantes*. Penthée, roi de Thèbes, y demande à Bacchus lui-même en quoi consistent ses orgies.

— C'est un crime de les révéler aux profanes, répond le dieu.

— Quel avantage en retirent ceux qui y participent? réplique le roi.

— Il ne t'est pas permis de l'apprendre : heureux ceux qui peuvent en jouir!

Penthée, méconnaissant le dieu, lui répond de nouveau :

— Tu te flattes, par ta réserve, d'exciter ma curiosité.

— Les mystères du dieu sont voilés aux yeux des impies, dit Dionysos.

Penthée continue :

— Puisque ce dieu t'est apparu, apprends-moi quelle est sa figure.

— Il a pris celle qui convenait à ses desseins; c'est à moi de les respecter.

(1) Tome III, 1835, p. 318, et quelques lignes de d'Aguesseau, p. 139.
(2) Tome VIII, 1840, p. 154.
(3) *Œuvres de d'Aguesseau*, précédées d'une étude biographique très-intéressante par M. E. Falconnet, conseiller à la Cour impériale de Paris; t. II, p. 176. Paris, 1866.

Penthée objecte en raillant qu'avec de tels discours il est aisé de parler pour ne rien dire. Dionysos repart :

— Révéler à l'insensé les mystères de la sagesse, c'est s'exposer à paraître peu sage.

— Es-tu le premier qui apporte en ces lieux le culte de ta divinité? demande le roi.

— Tous les barbares célèbrent ses saintes orgies.

Dans les réponses du dieu, le poëte fait pressentir la



Musée de Bâle. — Penthée et les Ménades, tableau de M. Gleyre. — Dessin de G. Roux.

transformation que le génie grec devait imposer au culte sauvage de la Thrace, et les mystères plus augustes qu'il en ferait sortir un jour. Mais, dans sa tragédie, Penthée est l'ennemi de Bacchus, et doit expier ses refus obstinés. Il périt victime de l'erreur des femmes béotiennes et de sa propre mère, converties au nouveau culte. Dans l'i-

vresse et dans la fureur que leur inspire le dieu, les Ménades prennent Penthée pour une bête sauvage, le poursuivent, le saisissent et le mettent en pièces.

De cette légende mythologique, souvent représentée dans les œuvres de l'art antique, M. Gleyre a tiré le sujet du tableau que reproduit notre gravure. Elle peut en faire apprécier la composition dramatique et, jusqu'à un certain point, l'élégance du dessin et l'effet saisissant qu'y ajoute la couleur. Malheureusement, pour mieux goûter les mérites de cette peinture, il faut faire un voyage que tout le monde ne peut pas entreprendre. Elle est aujourd'hui l'un des ornements du Musée de Bâle. La plupart des ouvrages de M. Gleyre ont ainsi passé à l'étranger ou dans des collections d'amateurs, et ne sont que très-peu connus. Il n'envoie pas aux expositions. Aussi n'a-t-il pas pris jusqu'à présent dans l'opinion publique le rang où le placent les suffrages de ceux qui goûtent encore les beautés sévères d'un art pur. Loin d'avoir à craindre d'en déchoir, car il monte plus haut à chaque œuvre nouvelle accomplie par lui, il est probable qu'il ne le partagera un jour qu'avec deux ou trois des plus excellents artistes de ce temps-ci.

SANNAZAR.

Fin. — Voy. p. 305.

Heureux imitateur de Pétrarque dans les sonnets et les odes, Sannazar composa l'*Arcadia* sur le modèle de l'*Ameto*, de Boccace. Il eut lui-même pour imitateurs Sidney chez les Anglais, d'Urfé en France. Sa pastorale est un mélange de prose et de vers; une *prose* appelle une *églogue*. Broderies faciles sur un canevas léger, les descriptions, les dialogues et les plaintes des bergers ont perdu nécessairement beaucoup de leur intérêt depuis qu'on n'entend plus sans note les allusions dont elles sont semées. On remarque dans les formes poétiques une grande variété et une étonnante souplesse. Tercets, strophes lyriques, stances alternées, retour obstiné de quatre ou cinq rimes suffisant à une centaine de vers, le poëte connaît toutes les formes et essaye de tous les rhythmes. Il a surtout employé, assez pour y attacher son nom, le vers *sdrucciolo* ou dactylique avec accent sur l'antépénultième. Le nombre des syllabes s'y trouve porté à douze; en voici un exemple :

> « Nell' onda sulca, nell' arena semina,
> « Quel che pone speranza in cor di femmina »
> Il sème dans le sable, il laboure dans l'onde,
> Celui de qui l'espoir sur la femme se fonde.

Les élégies latines (trois livres) se rapprochent de Properce; elles ne sont point, comme celles de Tibulle, toujours consacrées à l'amour; Sannazar y fait entrer de précieux détails sur ses études, ses amis, les malheurs de son temps et de sa patrie. Les cinq églogues de pêcheurs, *eclogæ piscatoriæ*, dont l'auteur se glorifiait comme d'une création, présentent un tableau animé, naturel, de la vie des côtes napolitaines; cette réalité leur conserve une véritable valeur, bien qu'elles soient écrites en latin, en excellent latin après tout. Fontenelle, qui n'entendait rien à la nature et au sentiment vrai, s'est moqué à tort des pêcheurs de Sannazar; Théocrite, idylle 21, n'a point dédaigné ces acteurs modestes.

Citons une épigramme, dans le sens antique, sur Venise :

> Ville unique, ô Venise, étonnement de l'homme,
> Diverse comme l'univers,
> Honneur de l'Ausonie et rivale de Rome,
> Reine de la terre et des mers,
> Foyer de liberté, rempart de la patrie!
> Les rois se font tes citoyens;
> Et ton soleil, laissant l'ombre à la barbarie,
> Grandit aux cieux italiens.

Nous arrivons enfin au *De partu Virginis*, cette erreur du goût et non du talent de Sannazar, poëme original malgré ses réminiscences, curieux mélange d'audace et de piété, amalgame de la mythologie et de l'empyrée. La Vierge y est nommée « l'Espoir des dieux » ; Jésus parle dans le sein de sa mère, comme l'Apollon de Callimaque dans le sein de Latone; Protée est camarade du Jourdain et lui prédit les triomphes du christianisme. Vraiment, Sannazar eût dû naître aux temps d'Alexandre Sévère, qui admettait le Christ, avec tous les dieux païens, dans son panthéon intime! Le *De partu* vient très-fort à l'appui de cet arrêt de Boileau :

> De la foi des chrétiens les mystères terribles
> D'ornements égayés ne sont pas susceptibles.

Nous avons traduit pour le *Magasin pittoresque* quelques passages de cette curieuse mosaïque, et d'abord le début :

> C'est vous, vous que j'implore, ô l'honneur des poëtes!
> Sur vos monts aux grands bois, dans vos chastes retraites,
> Muses, laissez-moi boire au fleuve inspirateur.
> N'êtes-vous pas du ciel? Et la sainte pudeur
> N'a-t-elle pas en vous son temple et son modèle?
> C'est à vous d'accueillir une Vierge immortelle;
> Sa gloire est votre gloire. Ah! tendez-moi la main,
> Et par-dessus la nue ouvrez-moi le chemin
> Qui mène aux portes d'or de la sphère infinie.
> Est-ce trop demander, filles de l'Aonie?
> Mais vous avez tout vu; qui me guiderait mieux?
> Vous avez vu la grotte et les pasteurs joyeux;
> Et l'étoile, du haut de la céleste voûte,
> Comme aux rois d'Orient vous a montré la route.

Voilà les Muses presque sœurs des Sibylles :

> Ils sont venus, les jours que la Sibylle appelle
> Au renouvellement d'une ère solennelle;
> La voilà, cette Vierge, et voici l'âge d'or!
> Et toi, divin enfant, fatidique trésor,
> Du haut des cieux enfin tu descends, tu ramènes
> Aux temps saturniens les familles humaines.
> Mêle aux féconds épis les palmes de la paix;
> Efface de nos fronts la trace des forfaits,
> Et, nous rouvrant le seuil de l'éternel mystère,
> Du long joug des terreurs délivre au loin la terre!
> Ah! meure le Serpent dont le fatal poison
> De nos premiers parents infecta la raison!

On a reconnu un très-habile centon de la quatrième églogue de Virgile. Saint Jean-Baptiste peut maintenant appeler autour de lui, pour l'assister dans le baptême du Christ, les nymphes du Jourdain, Glaucé, Callirhoé, Phéruse, Lamprothoé, la belle Anthis, toutes charmantes, jeunes, parfumées, vêtues de blanc et chaussées de pourpre :

> Nymphes, donnez l'encens, les autels vous attendent.
> Que les mousses du bord en verts tapis s'étendent.
> A vos murs cristallins de festons embellis
> Suspendez à l'envi les roses et les lis;
> Sœurs au regard d'azur, prodiguez l'hyacinthe!
> Faites au roi des cieux une auréole sainte.

Les derniers vers marquent à merveille la satisfaction d'un homme qui s'est donné une tâche difficile et qui retourne avec joie à ses habitudes favorites :

> Sur le mystère saint j'osai fixer les yeux;
> Il suffit. Les tritons, les nymphes, tous les dieux
> Du riant Pausilippe, et Neptune et Nérée,
> M'appellent au loisir, à l'ombre désirée,
> Aux bords charmants des mers où, du creux des rochers,
> Avec Mélite, Éphyre et Panope cachés,
> Répondent à ma voix les chœurs des douces Muses!
> Et toi, Mergellina, qui jamais ne refuses
> A ton hôte charmé les citronniers en fleur,
> Les citronniers d'Asie à l'enivrante odeur,
> Égalant leur feuillage au laurier du poëte,
> Chère Mergellina, couronnes-en ma tête!

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 46, 86, 126, 153, 191, 223, 254, 303, 338.

GUYANE ANGLAISE.

Suite.

6e série (1860). — Le gouverneur P.-E. Wodehouse rendit, le 3 janvier 1860, une ordonnance par laquelle il réorganisa le service des postes de la colonie. De nouveaux timbres furent commandés à Londres et prirent, en mai 1860, la place de ceux des 4e et 5e séries.

Timbres rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, piqués.

Navire voguant à droite. 1860 aux angles. La valeur est inscrite en lettres pour les timbres de 1, 2 et 4 cents, et en chiffres romains pour les autres timbres.

1 cent, — (1860) rose clair; (1861, 1862) rouge-brun, roux foncé, brun, brun foncé; (1863) brun noirâtre foncé, noir; (1865) rose.
2 cents, — orange.
4 — (1860) bleu clair; (1861) bleu-ciel; (1863) bleu pâle; (1864) bleu verdâtre clair.
8 — (1860) rose foncé; (1861) rose-hortensia; (1864) roux clair; (1865) rose.
12 — (1860) gris; (1861, 1862) lilas, gris violacé foncé; (1864) gris-perle, gris-bleu.
24 — vert-émeraude, vert clair, vert bleuâtre (n° 432).

Épreuves d'essai des timbres de cent, tirées en noir sur papier blanc épais, et non piquées.

7e série (octobre 1862). — Timbres rectangulaires, imprimés en caractères et vignettes typographiques, en noir sur papier de couleur, piqués et non piqués.

Le milieu du timbre est vide et destiné à recevoir la signature d'un employé des postes. On s'est servi pour l'encadrement de six ou sept vignettes différentes.



N° 432. Guyane angl.



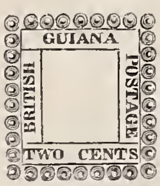
N° 433. Guyane angl.



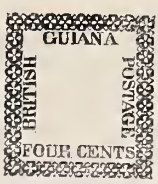
N° 434.

Ces timbres ont été faits à Demerara et employés à défaut des timbres imprimés à Londres.

1 cent, — noir sur papier rose vif (n° 433).
2 cents, — noir sur papier jaune-soufre, jaune-citron, jaune-paille (nos 434 et 435).
4 — noir sur papier bleu foncé (n° 436).



N° 435. Guyane anglaise.



N° 436.

La signature est noire sur les timbres roses, rouge sur les timbres jaunes, et blanche sur les bleus.

8e série (août 1863). — Timbres rectangulaires, gravés et imprimés en couleur sur papier blanc par MM. Waterlow et fils, à Londres (¹); piqués.

Navire courant à droite toutes voiles dehors. 1863 aux angles et la valeur en chiffres romains.

(¹) Plusieurs feuilles de ces timbres et de timbres encore en usage de la série de 1860 portent en filigrane l'inscription *Th. Saunders. 1863.*

6 cents, — (août 1863) bleu clair; (juillet 1864) bleu verdâtre.
24 — (janvier 1864) vert pâle; (juillet 1864) vert vif.
48 — (août 1863) rose; (juillet 1864) rouge.

Il y a des épreuves d'essai des timbres de 6 et de 24 cents en noir sur carte et non piqués, et des timbres de 24 cents vert clair non piqués.

GUYANE HOLLANDAISE.

On attribue à cette colonie un timbre-poste de 10 cents, avec la date de 1861 et une couronne entre deux branches de laurier. Cette attribution est inexacte : la Guyane hollandaise n'avait pas encore de timbre-poste en 1864.

EMPIRE DU BRÉSIL.

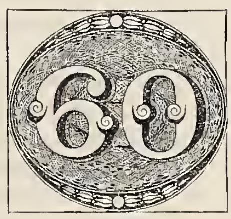
Le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a été introduit au Brésil par le décret du 29 novembre 1842. — L'affranchissement est obligatoire.

Le nombre des lettres qui ont passé par les bureaux de poste des villes capitales de province a été de 2 065 423 en 1855 et de 3 316 651 en 1860.

1re série (1er juillet 1843). — Timbres rectangulaires, gravés, imprimés en noir sur papier blanc. Valeur en grands chiffres romains dans un médaillon ovale guilloché.

30 reis, — noir sur papier blanc.
60 — id. (n° 437).
90 — id.

On s'est servi de ces timbres jusqu'en 1849.



N° 437.

Brésil.



N° 438.

2e série (1844 à 1846). — Timbres octogones, gravés, imprimés en noir sur papier blanc. Valeur en petits chiffres italiques sur un fond guilloché.

1er juillet 1844.	30 reis,	— noir sur papier blanc (n° 438).
—	60	— id.
—	90	— id.
23 mai 1845.	180	— id. (n° 439).
—	300	— id.
—	600	— id.
26 septembre 1846.	10	— id.

Ces timbres ont servi jusqu'en 1851.

3e série (1er janvier 1850). — Timbres rectangulaires, gravés, imprimés en noir sur papier blanc. Valeur en petits chiffres romains sur fond guilloché.

10 reis, — noir sur papier blanc.
20 — id.
30 — id.
60 — id.
90 — id. (n° 440)
180 — id.
300 — id. (Il a été fait deux dessins de cette valeur.)
600 — id. (n° 441).



N° 439. Brésil.



N° 440. Brésil.



N° 441.

27 février 1854. — Timbres pour l'affranchissement des journaux, qui sont quelquefois employés pour compléter l'affranchissement des lettres.

10 reis, — bleu foncé sur papier blanc.
30 — id.

2 juillet 1861. — Timbres pour l'affranchissement des lettres pour l'Europe.

280 reis, — vermillon sur papier blanc (n° 442).
430 — jaune-citron sur papier blanc.

Aucun timbre brésilien n'a été et n'est piqué.

Les timbres ont été gravés et sont imprimés à l'hôtel des Monnaies de Rio-Janeiro.



N° 442. Brésil.



N° 443. Paraguay.

RÉPUBLIQUE DU PARAGUAY.

Le service des postes pour l'intérieur et l'extérieur n'est pas organisé d'une façon régulière au Paraguay.

En janvier 1854, le général Francisco Solano Lopez, qui a été élu président de la république après la mort de son père, en 1862, fit graver sur acier, par M. Stern, graveur à Paris, le dessin d'un timbre-poste destiné au Paraguay. Ce dessin présente les armes de la république. Cette gravure fut faite, le général Lopez en emporta des épreuves à l'Assomption, et aucune suite ne fut donnée à ce sujet. Le coin resta en dépôt chez M. Stern.

M. Stern n'a pas gardé note du tirage d'essai, à très-petit nombre, fait pour le général Lopez, et il paraît certain qu'aucune de ces épreuves n'est arrivée en Europe.

Depuis lors, il n'y a eu aucun tirage officiel, de sorte que les timbres du Paraguay proviennent tous de tirages faits sans autorité, quoique avec le coin original (n° 443). Il est donc inutile de parler des papiers et des couleurs de ces timbres; papiers et couleurs sont très-différents.

RÉPUBLIQUE ORIENTALE DE L'URUGUAY.

L'usage des timbres-poste a été établi par la loi du 11 juin 1859, mais ces timbres ont servi dès 1856.

L'affranchissement des lettres pour l'intérieur est obligatoire; le port des journaux dans l'État est gratuit. Le poids de la lettre simple est de 4 adarmes (6gr.70).

Il a passé par les bureaux de poste de l'Uruguay 147 395 lettres en 1859, et 387 255 en 1862; le tiers des lettres sont affranchies.

1re série (16 octobre 1856). — Timbres pour l'affranchissement des lettres transportées par les diligences, non piqués, rectangulaires, lithographiés, imprimés en couleur sur papier blanc. *Diligencia.* Soleil radié.

60 centavos (0f.324) (1), — bleu foncé, bleu clair (lettres simples).
80 (0f.432), — vert bleuâtre (lettres doubles).
1 real (0f.540), — vermillon foncé, rouge vif (lettres triples) (n° 444).

(Décret du 11 juin 1859.) — Rectangulaires, lithographiés, imprimés en couleur sur papier blanc, non piqués. *Correo Montevideo.* Soleil radié.

2e série (1er juillet 1859). — Valeur marquée en chiffres maigres.

Pour l'intérieur :

60 centésimos (0f.324) (2), — violet clair, violet-ardoise, lilas, gris violacé.

(1) 1 patacon = 960 centavos ou centésimos = 5f.20.
(2) 1 patacon = 960 centésimos ou reis = 5f.20; 1 piastre ancienne = 800 centésimos.

80 centésimos (0f.432), — jaune brunâtre, orange.
100 (0f.540), — rouge-brique, rouge-brun.

Pour l'extérieur :

120 centésimos (0f.648), — bleu foncé, bleu clair.
180 (0f.972), — vert-émeraude.
240 (1f.296), — vermillon vif, vermillon pâle (n° 445).



N° 444. Uruguay.



N° 445. Uruguay.



N° 446.

3e série (1859 ou 1860). — Valeur marquée en chiffres gras.

60 centésimos, — violet foncé, violet clair, lilas, gris violacé, gris-perle foncé, gris cendré, rose-hortensia, rouge violacé clair, roux violâtre, brun-rouge, chocolat pâle (n° 446).
80 — jaune d'or, jaune-gomme-gutte, jaune-citron.
100 — rose pâle, rose vif.
120 — bleu foncé, bleu clair.
180 — vert-émeraude foncé et clair.

4e série (19 octobre 1860). — Timbres rectangulaires, lithographiés, imprimés en couleur sur papier blanc, non piqués. *Correo Montevideo.* Soleil radié. Ces timbres étaient réservés à l'affranchissement des lettres destinées à l'extérieur, mais ils ont servi peu de temps.

120 centésimos, — bleu clair.
180 — vert clair (n° 447).
240 — vermillon foncé, rouge vif.



N° 447. Uruguay.



N° 448.

5e série (23 février 1864). — Timbres rectangulaires, lithographiés, imprimés en couleur sur papier blanc, non piqués. *Republica oriental.* Écu aux armes de la république, entouré de lauriers et de drapeaux, surmonté du soleil radié.

6 centésimos (0f.324) (1), — vermillon pâle, rouge-brique, saumon, rose, carmin vif.
8 (0f.432), — vert-émeraude.
10 (0f.540), — jaune-brun, bistre, bistre foncé.
12 (0f.648), — bleu foncé, bleu clair (n° 448).

On trouve quelquefois des lettres affranchies avec une moitié de timbre de 12 centésimos, acceptée comme timbre de 6 centésimos.

6e série. (Loi du 6 septembre 1865. Émission du 10 janvier 1866.) — Timbres rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, non piqués et piqués. *Republica del Uruguay, Montevideo.* Grands chiffres exprimant la valeur, et au milieu écu aux armes de l'État.

5 centésimos (0f.27), — bleu foncé.
10 (0f.54), — vert clair.
15 (0f.81), — jaune d'or.
20 (1f.08), — rouge carmin.

Les timbres-poste ont été fabriqués à Montévidéo par l'État jusqu'en 1865. Ceux de la dernière émission ont été faits en Angleterre.

La suite à une autre livraison.

(1) 1 piastre nouvelle = 100 centésimos = 5f.40.

LA MADONE DE L'ÉGLISE SAINT-LAURENT,

A FLORENCE.



Groupe par Michel-Ange, à Saint-Laurent (Florence). — Dessin d'Eugène Froment.

La *Sacristie nouvelle* de l'église Saint-Laurent, à Florence, est un des sanctuaires de l'art moderne. Elle fut construite d'après les dessins et sous la direction de Michel-Ange, et elle renferme les tombeaux des Médicis, dont les statues comptent parmi ses ouvrages de sculpture les plus parfaits. C'est là que se trouvent ces chefs-d'œuvre, dignes de l'universelle admiration, conçus et achevés par lui dans la maturité de l'âge et la plénitude du génie : la statue de Laurent de Médicis, qu'on a surnommé *le Penseur* [1], et celle de Julien qui lui fait face, et les figures allégoriques du Jour et de la Nuit, de l'Aurore et du Crépuscule, groupées deux à deux auprès des premières; sur le troisième côté de la chapelle, faisant face à l'autel, on voit la Madone avec l'Enfant, que notre gravure reproduit, et à côté deux figures qui ne sont pas probablement de la main de Michel-Ange, mais de celles de Raffaello da Monteluppo et de Fra Giovan Angelo, ses élèves, qui l'aidèrent dans son travail.

Ce groupe de la Vierge et l'Enfant Jésus, moins connu que les autres, dont les modèles sont partout répandus, est aussi, quoiqu'il n'ait pas été entièrement achevé, un des plus beaux ouvrages de Michel-Ange.

Il est impossible de ne pas être frappé, même en le considérant dans un simple dessin, de l'incomparable grandeur du style, de cette beauté puissante et calme qui, avec une telle sobriété d'efforts, produit une pareille impression de force. C'est la hauteur de la pensée, l'ampleur et la perfection de la forme, qui élèvent ainsi les figures d'une femme et d'un enfant au-dessus de l'humaine nature.

[1] Voy. t. III, 1835, p. 153.

MARGUERITE CHANT-DE-COQ.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 354, 362.

II. — *Le voyage de Marguerite.*

Ainsi, cette enfant qui, d'abord, avait servi de guide au lieutenant criminel, et que lui-même, ensuite, avait abritée sous son manteau, comptait au nombre des justiciables sur lesquels son inflexible sévérité allait prochainement s'exercer.

La cause de son emprisonnement préventif était si grave qu'elle mettait sa vie en péril : c'est du crime d'incendie avec préméditation que la fillette avait à se justifier. Depuis plusieurs mois déjà, elle attendait sa mise en jugement dans la vieille geôle de la rue du Beffroi, quand, libre pour un jour, elle se rencontra avec le magistrat au milieu du bois des Églises.

Il sera dit bientôt comment et pourquoi, d'ordinaire si bien gardée, elle courait les champs ce jour-là.

Sa culpabilité, sinon avouée par elle, était affirmée par un témoignage si écrasant et par tant de demi-preuves, que les gens qui se contentent de n'exagérer que modérément les choses pouvaient dire, sans trop blesser la vérité, que l'incendiaire avait été prise le feu à la main. Aussi le cri public l'avait-il sur-le-champ condamnée, et si l'arrêt définitif, que devait suivre infailliblement l'expiation par le gibet, était encore ajourné, ce n'était pas à une hésitation de la conscience du juge qu'il fallait attribuer ce sursis, mais à un scrupule de formaliste devant une difficulté légale. La prévenue, — tous disaient la coupable, — n'avait pu préciser la date de sa naissance, et elle paraissait si jeune qu'on pouvait mettre en doute qu'elle eût atteint l'âge voulu pour subir une peine capitale.

Malgré la vraisemblance des présomptions et la force du témoignage de l'incendiée, qui ne s'était pas trompée en disant : « Je la reconnais »; malgré tout ce qui se réunissait pour convaincre de ce grand crime la jeune accusée, il est certain qu'au pays où elle avait vécu d'abord, l'innocence de son passé, mieux encore que son âge apparent, aurait plaidé pour la pauvre Marguerite Chant-de-Coq, — c'est ainsi qu'on la nommait là-bas, et elle ne se connaissait pas d'autre nom; — mais ce passé, si innocent qu'il eût été, ne pouvait rien en sa faveur dans une contrée où, la veille du crime, elle était encore inconnue.

Quand elle y arriva, dans cette contrée, cheminant pieds nus et portant au bras son léger bagage, elle venait de loin pour un piéton de sa force : du hameau de Claquedent, au delà de la forêt d'Ivry. Elle avait entrepris ce voyage sur la foi d'une promesse qui n'avait pas moins de trois ans de date.

Or, un jour, il y avait trois ans, une belle dame en carrosse traversa le hameau. La soif la pressant, elle fit arrêter ses chevaux devant une maisonnette. C'était celle de la Mère aux poules. Sans descendre d'équipage, elle demanda à la vieille paysanne, qui filait au fuseau sur le pas de sa porte, si elle ne pourrait pas lui donner une tasse de lait. La vieille répondit affirmativement et alla dans l'étable, d'où Marguerite sortit bientôt, apportant à la belle dame une grande jatte de terre à demi pleine de lait, et dans laquelle nageait un gobelet de fer-blanc.

Se postant devant la portière ouverte, « Houp ! » fit l'enfant; et elle leva les bras, puis posa la jatte sur sa tête afin qu'elle fût mieux à la portée de la dame. Alors, regardant celle-ci de toute la force de ses jolis yeux curieux et souriants, elle reprit, en se haussant sur la pointe des pieds pour se faire plus grande :

— Puisez à même avec le gobelet; vous pouvez vous en donner tant que vous voudrez : c'est la Mère aux poules qui l'a dit.

Tout en usant de la permission que Marguerite lui avait naïvement accordée, la belle dame prit plaisir à la faire jaser. L'enfant, qui l'avait charmée par sa mine intelligente, et dont le gentil babillage acheva de la séduire, était facile à se familiariser avec quiconque lui faisait bon accueil : aussi, se voyant de plus en plus encouragée, elle en était arrivée, de reparties en chansons, à la preuve du talent particulier qui lui avait valu son surnom, quand, émue de l'inconvenance de sa petite servante, — Marguerite n'était rien de plus chez la vieille paysanne, — la Mère aux poules survint pour faire cesser le chant du coq.

— Laissez; elle m'amuse beaucoup et je la trouve charmante, dit la dame au carrosse.

Puis, ayant généreusement payé la tasse de lait, elle ajouta :

— Je regrette de n'être que de passage dans ce pays, car, certainement, je serais revenue voir cette aimable enfant. Si un jour vous vous décidez à vous séparer d'elle, souvenez-vous, bonne femme, qu'aujourd'hui même je vous l'ai demandée. C'est convenu, elle est à moi; quand vous voudrez lui assurer un sort, vous me l'enverrez

Cessant de parler, la belle dame détacha d'un petit livre doré un feuillet de papier blanc sur lequel elle écrivit au crayon son nom et son adresse; cela fait, elle tendit le papier à l'enfant en lui disant :

— Serre précieusement cela, ma mignonne, et si la Mère aux poules oublie que je t'attends, ne l'oublie pas, toi !

Marguerite l'oublia si peu, que quelque temps après la mort de la vieille paysanne, se voyant en butte aux mauvais traitements des héritiers qui avaient pris possession de la maisonnette, elle n'eut pas beaucoup à chercher pour remettre la main sur le feuillet à tranche dorée que lui avait laissé la dame au carrosse. Elle s'en fit lire le contenu, le grava dans sa mémoire, noua le petit paquet de

voyage qu'elle avait préparé, dit adieu à la basse-cour ainsi qu'à l'étable, et, comptant sur l'obligeance des passants pour l'aider à trouver son chemin, elle se mit bravement en route.

Du hameau de Claquedent au château de Venizelle où elle devait se rendre, car, après trois ans, elle s'y croyait encore attendue; d'ici là, disons-nous, il n'y aurait pas moins de soixante-douze lieues en suivant la ligne droite, et à cette époque, de même qu'aujourd'hui, ce n'est pas, tant s'en faut, en ligne droite qu'on y pouvait aller.

Les difficultés du voyage commencèrent au point de départ. A Claquedent, au cœur du canton de Saint-André, si proche voisin du Vexin normand, nul ne pouvait renseigner Marguerite sur un château situé vers la limite du Soissonnais. Heureusement pour la voyageuse que, sur le petit papier qu'elle portait plié et fixé par une épingle à son mouchoir de cou, la belle dame avait eu soin d'écrire après les mots : « château de Venizelle », cette indication : « route de Soissons à Reims. » L'important pour Marguerite était donc d'arriver d'abord sur la voie qui devait la conduire à la première de ces deux villes. Après de grandes fatigues et de longs jours de marche, tantôt bien, tantôt mal dirigée, elle y arriva par Beaumont, Senlis et Crespy en Valois.

Sans un denier dans sa poche, la petite voyageuse savait cependant comment vivre chemin faisant.

Souvent l'un de ces mendiants qui parcourent les campagnes s'était arrêté devant la porte de la Mère aux poules, et toujours, en fourrant dans son bissac le morceau de pain que la vieille paysanne permettait à l'enfant de lui porter, elle avait entendu le mendiant lui dire : « Dieu te le rendra ! » Forcée de tendre la main à son tour, elle allait avec confiance, dès que la faim se faisait sentir, demander pour elle-même cette part du pauvre promise à sa charité.

Marchant et vivant ainsi, Marguerite se trouva enfin, un soir, devant Soissons. Elle tourna la ville, et traversa les deux bras de la Crise sur le pont qui relie la route au faubourg Saint-Crespin. Il se faisait tard; c'était l'heure où les portes se ferment, où les lumières commencent à s'éteindre. Marguerite cheminait depuis le matin, et il lui suffisait d'une dernière étape pour se voir au terme de ce long voyage, elle résolut de s'arrêter dans le faubourg et de s'enquérir d'un souper et d'un lit. Toute une nuit de repos lui était nécessaire pour arriver, avec l'allure avenante qu'il fallait, au château où, depuis trois ans, pensait-elle, on lui gardait sa place.

Partout où les hasards de la vie conduisent le voyageur qui a besoin d'un gîte, il se trouve toujours quelques braves gens prêts à lui dire : « Entrez ici, il y a place pour vous. » Cet accueil hospitalier, Marguerite l'avait mainte fois rencontré sur sa route, et la même bonne fortune ne lui eût pas manqué ce soir-là, si l'instinct avait pu la guider vers l'une de ces portes où l'on n'a qu'à frapper pour qu'elles vous soient fraternellement ouvertes. De telles portes, il n'en manquait pas dans le faubourg Saint-Crespin. Le malheur voulut qu'au lieu de se bien adresser, la voyageuse allât précisément heurter au logis d'une vieille fille défiante, insociable, qui tenait en suspicion ses plus proches parents et ses meilleurs voisins. Étonnée d'entendre à pareille heure frapper chez elle, où le jour durant elle ne recevait personne, Madelon l'Ortie, comme on l'avait surnommée, entr'ouvrit seulement sa porte et s'informa en grondant de ce qu'on pouvait lui vouloir. A la demande d'hospitalité qui lui était adressée, elle répondit par tant d'imprécations et par tant de menaces, que Marguerite, épouvantée, perdit la tête et s'enfuit comme une vagabonde qu'on aurait justement chassée.

Toujours courant, elle traversa le faubourg; puis, ayant un moment repris haleine, elle continua si longtemps à marcher, qu'elle était en vue du moulin d'Orchamp quand elle s'arrêta. Sentant bien que ses jambes ne pourraient pas la porter plus loin et voyant de la lumière dans le moulin, elle se résigna à y entrer, au risque d'être encore une fois mal reçue.

On n'eut pas grande confiance en son dire quand elle annonça, déguenillée et pieds nus comme elle était, qu'on l'attendait au château de Venizelle. Mais le meunier était un brave homme; il lui dit :

—Tu me contes ce que tu veux, petite; mais, vrai ou faux, tu as faim et sommeil : voilà le reste de mon souper; prends-le et viens te coucher.

Quand elle fut au moment de se jeter sur les bottes de foin, dans la petite grange voisine du moulin où le meunier venait de la conduire, ce dernier, avant de la laisser seule, lui dit encore, comme par réflexion et sans doute croyant l'effrayer :

— Ainsi, c'est à Venizelle que tu veux aller? Justement moi-même j'y ai affaire. Dors tranquille, petite; tu ne risqueras plus de t'égarer en route : c'est moi qui te conduirai demain au château.

Heureuse de cette promesse, qui lui était faite cependant comme une menace, Marguerite remercia le meunier, pria Dieu et s'endormit dans la joie.

Quelques heures plus tard, dans le faubourg Saint-Crespin, à la distance de deux grands tiers de lieue du moulin où la jeune voyageuse avait enfin trouvé asile, la cloche de Saint-Pierre le Vieil et celle de l'abbaye des Bénédictins, sonnant à toute volée, annonçaient un sinistre. L'incendie dévorait la maison de la vieille inhospitalière à qui Marguerite s'était si malencontreusement adressée.

Sortie saine et sauve de sa maison en feu, mais ruinée, Madelon l'Ortie criait vengeance et demandait le châtiment de la coupable.

— Je l'ai vue, disait l'incendiée; qu'on arrête toutes les vagabondes, je saurai bien reconnaître celle qui a fait le coup. C'est une petite en guenilles, qui a tenté de s'établir effrontément chez moi après la tombée de la nuit.

Les affirmations les plus positives de cette ennemie du prochain ne rencontraient ordinairement que des incrédules : elle avait l'accusation si facile, même à l'égard des plus dignes d'estime! mais, cette fois, son malheur était évident, sa fureur légitime. Elle insista avec tant de force pour qu'on se mît à la poursuite de la soi-disant vagabonde, qu'elle parvint à émouvoir ceux mêmes qui avaient les meilleures raisons pour la haïr. Et tandis que presque toute la population du faubourg, secondée par une foule d'habitants de la ville, s'efforçait d'arrêter les progrès de l'incendie, plusieurs voisins de Madelon s'élancèrent au pas de course pour faire des recherches dans la direction qu'elle leur avait indiquée.

La suite à la prochaine livraison.

LES RAYONS.

Voy. p. 211, 343.

... Ce matin, en traversant un beau jardin, je revis deux fleurs que je connaissais depuis longtemps. Elles s'épanouissaient l'une à côté de l'autre; mais l'aspect triste de l'une d'elles m'arrêta : ses feuilles, presque fanées, retombaient sans force le long de la tige; la fleur inclinée avait perdu sa fraîcheur. Ah! sans doute elle était malade, la pauvrette.

En vain tournait-elle son regard suppliant vers ceux qui passaient, aucun ne prenait garde à sa douleur muette.

« Je vais donc mourir, s'écriait-elle; personne ne me délivrera de ce ver horrible! »

Cependant, un jardinier la vit et eut pitié d'elle. Il s'avança avec empressement; mais, hélas! en avançant le pied, il ne prit pas garde à la fleur voisine et l'écrasa. Il ne s'en aperçut pas, car il n'entendit pas le cri de douleur de la plante brisée; mais, enlevant le ver des racines malades, il les remit soigneusement en serre.

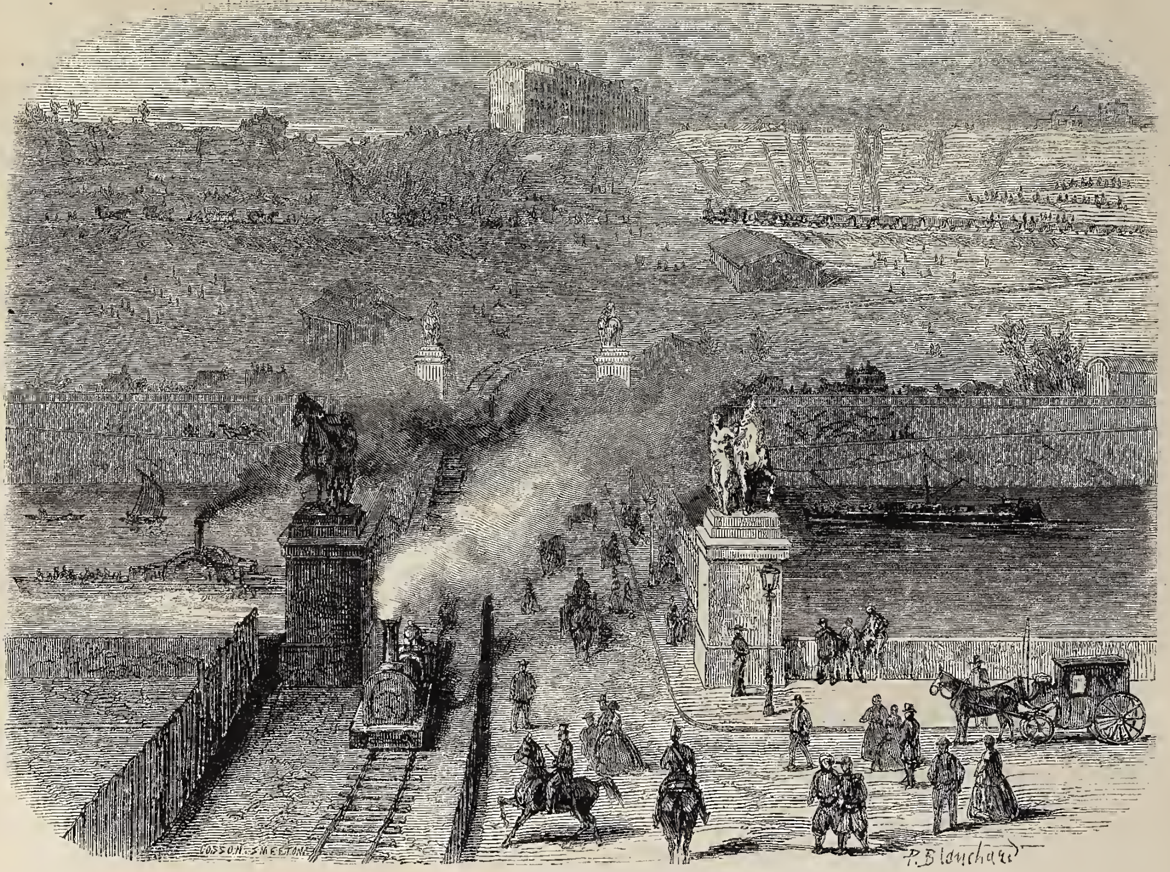
La plante repoussa et refleurit avec plus de vigueur; près d'elle gisait à terre sa compagne flétrie.

De même que cette plante écrasée par un pied maladroit, combien d'âmes brisées aussi par la main malhabile qui, en voulant soulager une misère, n'a pas assez de souci des moyens qu'elle emploie!

Hommes à vue étroite et courte, qui, en cherchant à consoler une douleur, ne s'aperçoivent pas qu'ils en font naître une plus grande à côté! Ils voient devant eux un but utile, bienfaisant peut-être, ils y tendent généreusement en toute hâte, mais sans choisir entre les chemins qui y mènent. Ils ont en vue des devoirs éloignés, et, dans le zèle qu'ils apportent à les remplir, ils oublient ou négligent les premiers, les plus sacrés devoirs!

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867.

Un jour du printemps dernier, si l'on passait au bord de la Seine, entre le Trocadero et le Champ de Mars, on croyait faire un rêve. Quel spectacle! D'un côté, une fourmilière d'hommes, courbés, armés de pics, ouvrant des tranchées et rasant une montagne; de l'autre, le Champ de Mars, dont naguère un seul coup d'œil suffisait à em-



Démolition du Trocadero en 1866. — Dessin de Ph. Blanchard.

brasser toute la vaste arène, envahi par d'autres milliers de travailleurs, creusant, fouillant, nivelant, amoncelant les pierres, hissant les cordes, manœuvrant les machines, dressant une forêt de charpentes, et, à travers toute cette mêlée, des brouettes, des tombereaux, des locomotives, se croisant, se hâtant, au milieu de rumeurs de toutes sortes, ordres, appels, cris transformés à distance en un sourd et puissant murmure, presque effrayant pour un étranger qui n'eût rien su du but d'une si grande agitation, et qui aurait pu se demander, en hésitant, s'il assistait, comme le pieux Énée, de classique mémoire, à la destruction ou à la fondation de quelque immense cité.

La grandeur de ce tableau s'est effacée depuis, peu à peu, à mesure que la montagne s'est abaissée et que le monument s'est élevé; dès à présent, il semble que le Trocadero n'a jamais existé et que toute cette construction colossale du palais de l'Exposition universelle de 1867 est sortie de terre comme par enchantement, sous la baguette d'une fée : on admire l'œuvre, on oublie ce qu'il y avait aussi d'admirable dans sa création. Nous avons pensé qu'il y avait quelque intérêt à conserver, ne fût-ce que par un faible trait, un souvenir de ces prodigieux travaux de la paix qui ont contrasté si vivement, pendant plusieurs mois, avec les collisions sanglantes du nord et du midi de l'Europe. Au reste, les chiffres seuls, pour quiconque sait réfléchir, laisseront un témoignage saisissant.

TRAVAUX.

Voici, par exemple, quelques nombres qui se rapportent uniquement à l'ensemble de l'édifice; ils sont empruntés au carnet même de l'ingénieur en chef, M. J.-B. Krantz :

350 000 mètres carrés de terrassements;

7 kilomètres d'égouts;

5 kilomètres et demi de galeries d'aérage;

50 000 mètres carrés de maçonneries de diverses natures;

13 000 000 de kilogrammes de fer et de tôle;
1 500 000 kilogrammes de fonte;



Travaux du Champ de Mars à la fin du mois d'avril 1866. — Dessin de Ph. Blanchard.

6 hectares de zinc pour couverture, et autant de verre à vitre.

(Nous omettons une foule d'autres ouvrages de détail.)
Total de la dépense brute, 11 200 000 francs.

Dépense nette, ou diminuée des prix de revente des matériaux, environ 10 millions de francs. C'est un chiffre moyen de 67 francs par mètre de surface couverte; prix modéré, après tout, si l'on songe aux dimensions des principales galeries.

Les études, faites dans le courant des mois de juillet et d'août 1865, avaient été approuvées par le comité des travaux, après de longues et minutieuses discussions. Les travaux, retardés par des difficultés de prise de possession du terrain, ouverts en octobre 1865, mais ralentis dans les mauvais jours de l'hiver, furent repris avec ardeur dès les premiers beaux jours. En somme, on a vu exécuter en moins de seize mois cette œuvre colossale qui eût jadis exigé tout au moins plusieurs années.

ASPECT GÉNÉRAL.

Le programme avait décrit à l'avance l'impression que devait produire l'ensemble; on peut dès aujourd'hui s'assurer qu'on a su y rester fidèle.

« Le spectateur placé à l'entrée du pont d'Iéna, ou sur la place du Trocadero, apercevra d'abord le soubassement de 7m.50 de haut formé par la marquise extérieure, et au-dessus il verra apparaître les larges vitraux de la grande galerie.

» Le tout sera surmonté par une toiture cintrée assez basse, que découperont de distance en distance les crêtes des arcs et les clochetons des piliers.

» En face du pont d'Iéna se trouvera la grande entrée, reconnaissable à sa large marquise vitrée et aux trois grandes ouvertures laissées entre les piliers.

» Sobrement décorée, cette entrée ne devra présenter que des effets de masse. Il serait inutile d'y rechercher des ornements de détail que l'édifice ne comporte pas.

» L'aspect du monument ne variera pas sensiblement, quel que soit le point d'où on le voudra regarder. Partout la grande galerie couvrira tout le reste. C'est là le trait distinctif du parti auquel on s'est arrêté.

» Comme construction, les points principalement remarquables seront : la grande galerie des machines, établie dans un système nouveau et sans tirants à l'intérieur; la galerie rayonnante de 15 mètres, ou vestibule faisant suite à l'entrée principale, et dans laquelle seront placés de larges vitraux coloriés; enfin la marquise donnant sur le jardin intérieur.

» Les galeries comprises dans l'enceinte intérieure présenteront un peu l'aspect des halles de chemin de fer; cependant leur grand développement, leurs formes courbes, les nombreuses colonnes qui les supportent, les persiennes en fer des lanterneaux, leur donneront une physionomie particulière et qu'on ne trouvera pas sans art. »

Sous la galerie des aliments est établie une voûte de 10 mètres de large, reposant sur de nombreux piliers en maçonnerie et faisant tout le tour de l'édifice. Construite en béton Coignet, elle constitue un véritable monolithe.

Sa destination est complexe : consacrée en partie aux caves des exposants, aux cuisines des restaurateurs, elle renfermera, en outre, dans une portion isolée, une réserve d'air frais qui, par un puissant réseau de galeries souterraines, devra se répandre dans le centre de l'édifice.

Ce système, très-hardi comme construction et nouveau comme disposition d'aérage, ne sera pas vu du public et cependant mérite d'être connu.

DISTRIBUTION INTÉRIEURE.

La disposition générale des différentes parties de l'édifice divisées entre les exposants est peut-être ce qu'il y a de plus original dans ce nouveau palais : on s'accorde à la considérer comme la plus ingénieuse de toutes celles qui avaient été adoptées précédemment.

Le bâtiment présente à chacune de ses extrémités la forme d'un demi-cercle. Une portion droite de 110 mètres de longueur réunit les deux parties circulaires, et donne à l'ensemble l'aspect général d'une ellipse dont le grand axe aurait 490 mètres de longueur, et le petit 380. Ce dernier est parallèle à la Seine.

Les diverses galeries établies pour recevoir les produits sont concentriques, et chacune d'elles fait le tour de l'édifice.

Ainsi, on rencontre d'abord, à partir de l'extérieur, une promenade couverte de 5 mètres de largeur, abritée par une marquise; puis la galerie destinée à recevoir les aliments à divers degrés de préparation, et les restaurateurs.

Vient ensuite la galerie principale, dite des machines, qui n'a pas moins de 35 mètres de large sur 25 de haut.

C'est de beaucoup, au point de vue de la construction, la partie la plus importante de l'édifice.

Quand on a traversé cette galerie, on rencontre, en se dirigeant vers l'intérieur du bâtiment, la galerie des matières extractives ou des minerais, celle des vêtements, du mobilier et de l'application des arts libéraux.

Toutes les galeries que nous venons d'indiquer sont construites en métal.

Mais à l'intérieur, pour recevoir les œuvres d'art et les produits précieux au point de vue de l'histoire du travail, deux galeries sont établies entre des enceintes en maçonnerie.

La dernière est bordée d'une marquise sous laquelle on peut circuler à l'abri autour du jardin intérieur qui forme le centre ou le noyau de l'édifice.

L'ensemble de cette construction présente une surface de 155 000 mètres, dont 9 300 mètres sont consacrés aux promenades couvertes, 5 700 au jardin intérieur et 140 000 aux galeries.

Seize passages d'inégale largeur permettent d'aller de l'extérieur à l'intérieur de l'édifice en le traversant en son entier.

Cinq passages, de 5 mètres de largeur chacun, accompagnent les galeries circulaires et font comme elles le tour de l'édifice.

L'espace réservé pour ces divers passages n'est pas au-dessous de 31 600 mètres, et réduit à 108 400 mètres la surface consacrée aux exposants.

Le groupement méthodique des produits exposés se fait aisément au moyen de leur répartition par zones de même nature. Cette classification une fois comprise, on sait dans quelle partie de l'édifice on peut aller chercher chaque objet.

La séparation des espaces attribués aux diverses nations se fait suivant des rayons, de telle sorte que chaque nation, selon son importance industrielle, reçoit l'affectation spéciale d'une tranche plus ou moins épaisse comprise entre deux rayons et dans laquelle elle doit distribuer ses produits, en respectant la classification précédemment indiquée.

C'est ce que montre le plan régulier que nous reproduisons (page 376).

Grâce à ce système de division et de répartition, les bâtiments de l'Exposition ne seront plus un de ces labyrinthes où l'on se désespérerait souvent de tourner toujours sur soi-même et de ne jamais trouver que ce qu'on ne cherchait pas. Il sera facile de reconnaître la provenance des produits exposés : le plan à la main, on ira directement à l'endroit que l'on voudra visiter, et l'on sortira de même sans s'être fatigué inutilement le corps et l'esprit. Il est vrai que ceux qui ont la prétention d'être capables de parcourir l'Exposition entière et de tout voir en un jour ne tireront pas un grand avantage de la peine qu'on

s'est donnée cette fois pour épargner au public l'ennui de *voir* beaucoup plus de choses qu'on ne peut en *regarder;* mais comment empêcher certains convives de goûter de tous les plats, au risque de se rendre malades?

Voici, d'après les rapports publiés, la répartition des surfaces du palais entre les divers pays :

	Mètres carr.		Mètres carr.
France	64.056	Turquie	1.296
Royaume-Uni	23.002	Portugal	1.134
Prusse, Autriche, Confédération, chacun	7.528	Brésil	972
Belgique	7.249	Chine et Japon, Amérique méridionale, Afrique et Océanie, chacun	810
Italie	3.888	Danemark	650
États-Unis	3.346	Mexique et Amérique centrale	
Russie	2.916	Perse et Asie centrale	
Suisse	2.416	Grèce, Roumanie, États romains, chacun	648
Suède et Norvége	2.091		
Pays-Bas	1.998		
Espagne	1.994		

LES PLAISIRS. — L'INSTRUCTION.

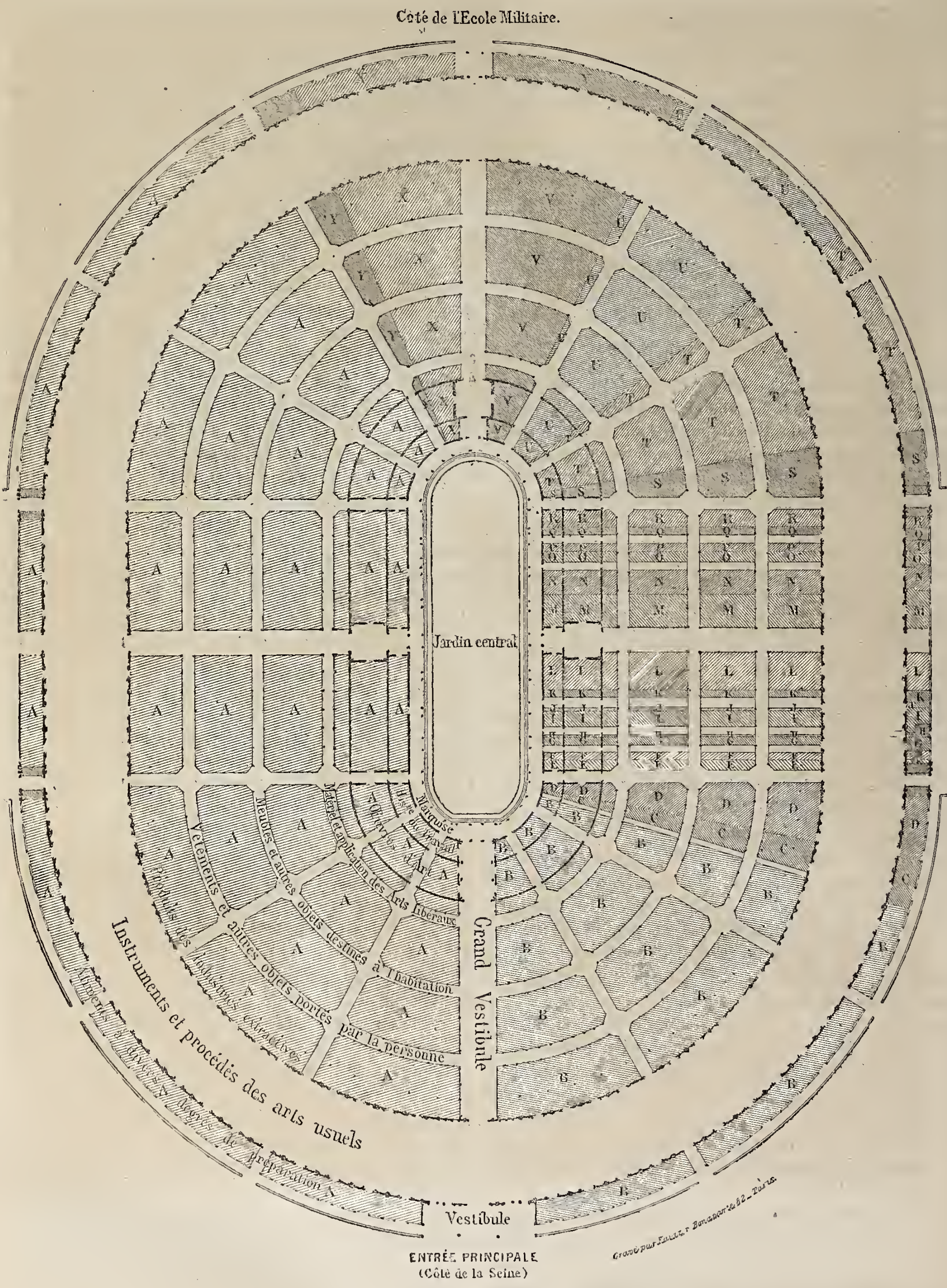
Nous avons cru devoir nous borner, cette fois, aux détails arides, quoiqu'il ne manque pas dès à présent de descriptions séduisantes qui circulent et laissent entrevoir une mise en scène de cette nouvelle Exposition plus extraordinaire que tout ce qu'on a encore vu. Les imaginations, depuis un an, se donnent une libre et vaste carrière. On aura, dit-on, le spectacle d'habitants des terres les plus lointaines, de la Chine, du Japon, de l'Inde ou de la Nouvelle-Zélande, figurant, avec leurs costumes nationaux, près des produits de leur sol ou de leur industrie. « On ferait venir, dit un journal, des Kalmouks, avec leurs chevaux, du fond de la Tartarie, et des Lapons des régions polaires avec leurs rennes. Ce seraient des ouvriers anglais qui feraient aller les mulljennies anglaises; des jeunes filles du canton d'Argovie, en costume argovien, qui feraient marcher les machines des manufactures de leur pays. »

Au dehors, tous les divertissements, tous les jeux dramatiques de l'univers, saynètes des Espagnols, drames de Shakspeare, de Gœthe ou de Schiller, fantaisies du Céleste Empire, danses hiératiques des bayadères, pantomimes italiennes, mystères bretons, rondes vertigineuses d'Afrique, se succéderaient, jour par jour, sur un théâtre immense. Dans les jardins, décorés des plus belles fleurs, des plus rares arbustes, de riches fontaines, les bosquets offriraient à la foule le repos, l'ombre, les breuvages les plus frais, les mets les plus exquis.

On ne tarit pas, on rivalise d'invention pour séduire, pour attirer à Paris, en 1867, des pèlerinages de la France et de tous les pays des cinq parties du monde. On calcule déjà que, s'il n'intervient pas quelque guerre en Turquie ou ailleurs, on ne peut pas compter sur moins de dix millions de visiteurs, ce qui n'est, du reste, qu'environ trois millions de plus qu'à l'une des précédentes expositions de Paris et de Londres.

Rien de plus louable, sans doute, que tout ce qu'on pourra tenter pour appeler le plus grand nombre possible d'étrangers à cette grande fête pacifique. Il n'est plus besoin d'insister sur les avantages des expositions universelles : à cet égard, on a tout dit. Aucun moyen n'est plus puissant pour stimuler et accélérer, sur toute la surface du globe, les perfectionnements dans les arts qui contribuent à rendre plus heureuses les conditions matérielles de la vie humaine; pour rapprocher les nations, les races; pour leur faire comprendre de mieux en mieux qu'elles sont réellement sœurs, que leurs intérêts sont solidaires, que ce qui profite à l'une profite bientôt à toutes les autres, que la civilisation, en un mot, est un patrimoine commun, qu'il faut et qu'on peut s'entr'aider au lieu de s'entre-détruire, que les antipathies nationales sont de méchantes absurdités, et que la guerre est un crime dont la responsabilité pèsera désormais uniquement sur les gouvernements qui entretiennent à dessein des idées de fausse gloire et ont l'affreux courage de préparer secrètement ou d'ordonner ouvertement des carnages de peuples pour la seule satisfaction de leur ambition et de leur égoïsme. Aujourd'hui il n'est personne qui n'ait le sentiment de ces vérités si simples. Louer les expositions internationales, c'est donc se répéter. Ce n'est plus que dans le détail qu'il y aurait à chercher s'il ne serait pas possible de rendre leur utilité encore plus réelle et plus efficace. Qu'il nous soit permis de noter, par exemple, un seul point. Les industriels viennent puiser aux expositions des enseignements qu'ils ne trouveraient aussi faciles et aussi complets nulle part ailleurs. Chacun d'eux apprend dans le rapide espace d'un jour ou deux où en est le progrès de sa profession chez tous les autres peuples; il sait que c'est de ce degré qu'il doit partir désormais pour pousser son industrie plus loin, ou tout au moins il est averti que, s'il veut prospérer, il importe qu'il ne reste pas au-dessous du degré où il voit que l'on est parvenu. Ce service incontestable est, sans contredit, le premier de tous ceux que rendent les expositions. Mais plus particulièrement utiles aux industriels, elles ne sont cependant pas faites uniquement pour eux. Ce sont aussi de grands enseignements qu'on veut mettre à la portée de tous les citoyens. Or, il faut bien l'avouer, le profit que retirent la plupart des visiteurs qui ne sont pas initiés aux procédés de l'industrie n'est pas tout ce qu'on pourrait désirer. Il est même une vérité qu'il n'est pas nécessaire de dissimuler : ce n'est pas sans quelque effroi qu'on entre dans ces musées gigantesques, et il est trop certain qu'on en sort souvent plus étourdi qu'instruit, la tête pleine de bruit et lourde de fatigue plus que de science. Ce que le nouveau plan dont nous avons parlé a d'ingénieux n'est un secours que dans un sens matériel : nous avons en vue ici l'intérêt intellectuel. N'y aurait-il pas quelque moyen de rendre moins laborieuse et plus féconde l'étude des progrès industriels à cette foule ignorante qu'on fait venir à grand bruit de tous les points du monde (et à cet égard les lettrés, les artistes, les érudits, les philosophes même sont de la foule)? On s'arrête tour à tour devant des chefs-d'œuvre; on se dit que ce sont là des choses bien admirables; on voudrait les admirer, mais comment faire? on ne les comprend pas. Que chacun de nous avoue, sans fausse honte, son insuffisance et sa perplexité! Çà et là on rencontre des inscriptions sommaires; mais elles ne suffisent pas à donner la lumière nécessaire. Une description un peu ample, imprimée et placardée près de tous les objets qui ne s'expliquent pas d'eux-mêmes, serait avidement lue. Mais à notre gré, il faudrait encore quelque chose de plus attrayant et de plus vivant. Ne serait-il pas possible d'avoir recours à l'usage des *démonstrateurs,* qui jadis rendaient des services si réels au Muséum d'histoire naturelle et au Conservatoire des arts et métiers? On n'aurait pas besoin d'hommes possédant beaucoup d'instruction; ce serait assez de les mettre en état de répéter clairement les explications qu'on aurait confiées à leur mémoire. Que l'on songe à tout le bien que l'on pourrait faire ainsi à peu de frais! Quelle occasion unique de verser dans un nombre considérable d'intelligences des notions variées sur les sciences appliquées, sur l'industrie, le commerce, l'agriculture, notions bien autrement saisissantes que celles qu'on puise dans les écoles et dans les livres! Nul ne traverserait l'Exposition sans avoir acquis quelques connaissances nouvelles; nul du moins ne pourrait avouer, sans se condamner lui-même, qu'il n'y a rien appris. Une exposition universelle est une sorte d'en-

cyclopédie qui se déroule sous les yeux du public; mais la meilleure encyclopédie du monde n'est que du papier noirci, un grimoire dénué de sens, pour ceux qui ne savent pas la lire.



Plan de l'Exposition universelle de 1867.

A. France.
B. Angleterre.
C. Amérique du Sud.
D. Amérique du Nord.
E. Afrique et Océanie.
F. Perse.
G. Chine et Japon.
H. Égypte.
I. Turquie.
J. Principautés danubiennes.
K. États romains.
L. Italie.
M. Russie.
N. Suède et Norvége.
O. Danemark.
P. Grèce.
Q. Portugal.
R. Espagne.
S. Suisse.
T. Autriche.
U. Confédération germanique.
V. Prusse.
X. Belgique.
Y. Pays-Bas.

Typographie de J. Best, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

TOUR ET TAXIS.



Portrait de Maria-Luisa de Taxis, par Vandyck, dans la galerie de Liechtenstein, à Vienne. — Dessin de Pauquet, d'après la gravure de Vermeulen.

Ce portrait, « modèle de grâce, d'amabilité, de charme attrayant » (¹), représente une jeune princesse de la Tour et Taxis (*Thurn und Taxis*). Il est bien connu par la belle gravure en taille-douce de Corneille Vermeulen, artiste belge, né à Anvers en 1644, et mort, en 1702, dans la même ville, après avoir longtemps habité Paris. Mais, si remarquable que soit cette estampe, elle ne saurait donner qu'une idée bien imparfaite de la peinture originale, un des trésors de la galerie du prince Liechtenstein à Vienne.

(¹) Louis Viardot, *Musées d'Allemagne.*

Celui qui a vu, dans son cadre, Maria-Luisa de Taxis, ne l'oubliera jamais : après l'avoir contemplée quelque temps, il faut sortir comme d'un rêve pour se persuader que ce n'est là que l'image d'une personne qui a disparu de cette terre il y a déjà plus de deux siècles. Dans la même galerie, on voit le portrait d'un chanoine, Antoine de Taxis, qui n'a pas le même mérite.

La famille de la Tour et Taxis descend directement d'Eriprand de la Tour, chevalier français, issu lui-même de la ligne masculine de Charlemagne.

Huit membres de cette famille de la Tour furent sei-

gneurs de Milan de 1259 à 1312; à cette époque, elle fut chassée et remplacée par celle de Visconti. L'année suivante, Lamoral Ier vint s'établir sur le territoire de Bergame, et prit d'une montagne voisine le nom *del Tasso,* devenu plus tard Tassis ou Taxis.

Son petit-fils Roger Ier de la Tour et Taxis se rendit en Allemagne. Créé chevalier par Frédéric III (1450), puis grand veneur, il fonda la grandeur de sa maison par l'introduction des postes dans le Tyrol.

Charles-Quint, en récompense des services de la famille (appelée en Allemagne *Thurn und Taxis*), nomma le fils aîné de Roger, Jean-Baptiste, directeur général des postes de l'Empire, de l'Espagne et des Pays-Bas (1). C'est de lui que descendent les quatre branches de la famille : Espagne, Italie, Tyrol, Pays-Bas. La ligne italienne compte le poëte Torquato Tasso parmi ses membres et en tête de ses illustrations.

Le privilége de la grande maîtrise des postes de l'Empire fut érigé en fief pour les seigneurs de la Tour et Taxis, et étendu même à la branche féminine. Ils furent créés successivement barons (1608), comtes, et enfin (1681) élevés à la dignité de princes par Charles II, roi d'Espagne. Leur terre de Braine-le-Château fut alors érigée en principauté sous le nom de la Tour et Taxis. Princes de l'Empire en 1686, ils remplirent les fonctions de commissaires impériaux près la diète de Ratisbonne.

La dissolution de l'empire germanique, les événements de la révolution, la réunion de la Belgique et des provinces rhénanes à la France, enlevèrent à cette maison une partie de ses priviléges. Elle en fut dédommagée par des donations de terres, entre autres la principauté de Brunau (Würtemberg), puis de Krotosyn (province de Posen). Ces biens, joints à ceux qu'elle possédait déjà, lui constituèrent un domaine de 34 milles carrés, avec cent mille âmes et un revenu de 800 000 florins.

LE BURGRAVE ENSORCELÉ (2).

Qui reconnaîtrait sous cette dénomination étrange un aérolithe célèbre dans le pays d'Elbogen, non loin de Carlsbad? Cette masse de fer météorique est, depuis des siècles, l'objet des traditions les plus bizarres, parfaitement en rapport avec le nom qu'on lui donne encore, comme si elle venait directement de l'enfer. Les campagnards des environs d'Elbogen pensent qu'elle n'est autre chose que l'enveloppe redoutable sous laquelle est enserré à tout jamais un seigneur du pays. Pour être plus complétement dans le vrai, corps et âme, tout chez ce méchant homme s'est converti en fer : ainsi l'a décidé le courroux céleste. La légende veut aussi que cette masse météorique devienne, par moments, plus pesante ou plus légère : elle est alors à l'épreuve du feu et du marteau. Rien, comme on voit, dans le récit populaire ne rappelle son origine céleste.

La tradition est certainement fort éloignée de la vérité, quand elle considère l'aérolithe d'Elbogen comme étant indestructible. Selon les données historiques que l'on possède à son sujet, son apparition daterait de la seconde moitié du quatorzième siècle; mais il a prodigieusement diminué de volume depuis cette époque, qui n'est pas fort reculée. Les curieux ont certainement profité des rares moments où il cessait d'être sous la protection de l'enfer pour diminuer sa masse primitive; il ne pèse plus aujourd'hui que 43 livres et un quart. Le principal morceau arraché au *Burgrave ensorcelé* fut expédié à Vienne en 1812, et ne pesait pas moins de 150 livres. Le modèle de la masse primitive est heureusement conservé dans la salle du Sénat à Elbogen, chef-lieu du cercle de ce nom.

Préoccupé sans doute des traditions plus ou moins diaboliques qui s'attachaient à cette masse noire, le général impérial Jean de Wert la fit jeter dans le puits du château, durant les guerres de Trente ans. Pour l'honneur de la science, on l'en retira bientôt, et le Burgrave ensorcelé a pris son rang parmi les minéraux célèbres. (Voy. Jean de Carro, *Mélanges médicaux, scientifiques et littéraires,* insérés dans l'*Almanach de Carlsbad,* année 1837.)

(1) Nous avons dit ailleurs que l'un des descendants de cette famille, le prince de la Tour et Taxis, est encore aujourd'hui le grand maître héréditaire des postes féodales d'Allemagne, et nous avons donné la liste de ces postes (t. XXX, 1862, p. 383). L'administration postale de la Tour et Taxis a son siége à Francfort-sur-le-Mein.

(2) *Der Werwüschte Burggraf.*

LA MOQUERIE.

La moquerie est le dernier des genres de l'esprit. Son nom seul nous dit que c'est une petite chose. On se sent stérile, on n'est bon à rien, on ne croit à rien; cependant on a la vanité de l'attitude, on essaye de rire de tout, on se fait moqueur. Où la moquerie est le plus sotte, où elle fait le plus de tort au moqueur, c'est quand elle s'attaque à des défauts extérieurs; elle n'est pas alors seulement d'un méchant esprit, elle est d'un cœur vil et mauvais. Se moquer de l'un parce qu'il est gros, de cet autre parce qu'il est fluet, de celle-ci parce qu'elle est infirme, de celle-là parce qu'elle est trop petite, de cette autre parce qu'elle est trop grande, ou parce qu'elle a une prononciation difficile, ou parce qu'elle a l'accent du pays où elle est née, rien n'est plus niais. Cet épluchage du prochain par des gens qui perdraient tant à être épluchés eux-mêmes, est une véritable pauvreté d'esprit. (1)

LES LITS DES ANCIENS.

Suite. — Voy. p. 50.

Héritière de la civilisation et des arts qui florissaient autour de son berceau, Rome, pendant longtemps, ne connut par d'autres meubles que ceux dont ses voisins, Étrusques et Grecs, lui avaient fourni les modèles. Quand les cabanes des pâtres et des laboureurs du Latium commencèrent à se transformer en maisons, et qu'on y vit, au lieu des amas de paille et de feuillage et des grossières toisons étendues auprès du foyer, des lits véritables, ces lits ne différaient par rien d'essentiel de ceux que nous avons examinés jusqu'ici. Il nous est donc possible de nous en faire l'image d'après des exemples déjà connus; toutefois, il ne faut pas appliquer ici sans distinction d'époque ce que nous avons dit précédemment de l'élégance des meubles de la Grèce et de l'Étrurie, de la richesse des matières mises en œuvre, du luxe déployé dans leur garniture et leur ornement.

Il y eut à Rome, dès le temps de ses premiers rois, des ouvriers qui travaillaient le bois, le cuivre, l'or; qui tissaient et teignaient les étoffes. Rome était toute étrusque alors, et les produits de ces ouvriers devaient être entièrement semblables à ceux qui de l'Étrurie se répandaient

(1) Extrait du *Magasin d'éducation et de récréation*, sous la direction de J. Macé et P.-J. Stahl. — Il est à désirer que les ouvrages bienfaisants se multiplient : le nombre des lecteurs augmente de jour en jour; il y a place pour tous les auteurs de bonne volonté. Parmi les meilleures tentatives faites en ces derniers temps, nous aimons à signaler la plupart des livres édités par M. Hetzel, et notamment le recueil auquel nous venons d'emprunter cette excellente critique d'un honteux défaut beaucoup trop répandu, l'habitude de la moquerie.

alors dans toute l'Italie centrale. Lorsque l'hellénisme, dont l'art des Étrusques avait lui-même ressenti de bonne heure l'influence, devint prédominant, au troisième siècle avant Jésus-Christ, il n'eut pas à substituer de nouvelles formes de meubles à celles qui avaient déjà pour elles l'habitude et la tradition; il ne put qu'en épurer le style et en varier l'ornement. Pour que les industries du mobilier pussent se développer à Rome avec les caractères d'un art original, il leur avait manqué à la fois l'impulsion naturelle de la liberté et les encouragements que donne le goût public. Elles étaient, en effet, exercées par des esclaves et par des affranchis, auxquels leurs anciens maîtres fournissaient le capital nécessaire, en se réservant de partager les profits avec eux; elles passaient pour serviles. En dehors de la domesticité et de la clientèle des puissantes familles, il n'y avait guère de place pour une classe d'artisans libres, qui ne pouvait se recruter que de pauvres gens sans ressources pour rien entreprendre par eux-mêmes, et d'étrangers longtemps en petit nombre. Et comment, d'autre part, ces ouvriers, esclaves ou libres, eussent-ils pu introduire dans leurs fabrications l'invention, la beauté, l'originalité, lorsque toute nouveauté était écartée par ceux pour qui ils travaillaient, qui détenaient le pouvoir et la richesse, et qu'une discipline jalouse imposait à tous l'uniforme apparence de la médiocrité?

Mais au troisième siècle et dès la fin du quatrième, on put observer des changements considérables dans les mœurs, signe de la révolution profonde qui s'opérait dans les esprits : la richesse osa paraître; à l'épargne étroite succédèrent les prodigues dépenses dans l'État comme chez les particuliers; la ville s'embellit; le luxe pénétra dans les intérieurs; la culture grecque, dont Rome avait subi de loin et indirectement l'ascendant, prévalut partout sur la rudesse latine. Rome était alors dans la force de sa virile jeunesse, l'Italie était à elle, et elle allait conquérir le monde; mais d'avance elle était conquise par les mœurs étrangères. Les progrès du luxe furent rapides et graduels, après la soumission de la Sicile, de la Macédoine, de la Grèce; après les victoires des Romains en Asie surtout, il prit un tel accroissement qu'il sembla qu'il ne leur fût connu que de ce jour. Tite Live est l'interprète de ce sentiment quand il dit (XXXIX, 6) que ce fut l'armée d'Asie qui introduisit le luxe étranger à Rome : « Ce fut alors qu'on y apporta pour la première fois les lits d'airain, les couvertures de prix, les rideaux et les tissus de toute espèce, etc. Mais, ajoute-t-il, c'est à peine si ces choses, qui attiraient alors tous les regards, étaient l'annonce de la somptuosité que l'on devait voir par la suite. » En effet, quand, après le butin, le commerce apporta régulièrement à Rome les produits de l'Orient, on y connut bientôt toutes les recherches et tous les raffinements de la vie d'Alexandrie, d'Éphèse et de Pergame, dont le faste devait être encore dépassé dans les derniers temps de la république et sous l'empire.

Les témoignages des écrivains anciens, trop rares pour les temps qui précèdent, abondent pour cette époque. Ils nous montrent les matières les plus précieuses, l'or, l'argent, l'ivoire, l'écaille, employées dans la construction des lits; le plus souvent elles étaient appliquées et servaient de revêtement au bois du support; quelquefois ce support, artistement travaillé, était de métal massif. On peut citer, par exemple, les lits d'argent massif de l'empereur Héliogabale. Ou bien on choisissait des bois rares, tels que le cèdre, le térébinthe ou le cyprès d'Afrique. On ne mettait pas moins de magnificence dans le choix des étoffes qui couvraient les matelas et les coussins, et souvent descendaient jusque sur les pieds du lit; elles étaient faites des plus fins ou des plus moelleux tissus de laine, de toile, de soie, de coton; teintes en pourpre, en écarlate ou en toute autre couleur; brochées d'or ou brodées, ou figurant par leurs dessins et leurs couleurs des fleurs, des personnages, des animaux. Nous avons déjà mentionné, en parlant des lits des Grecs (t. XXXIII, p. 36), quelques-unes des villes les plus renommées dans l'antiquité pour la fabrication de ces étoffes; l'activité de leur industrie ne se ralentit pas sous la domination romaine. Il serait facile de grossir la liste de celles qui jouirent d'une semblable célébrité; disons seulement, parce que cela nous touche peut-être davantage, que dans les Gaules on faisait des toiles estimées, par exemple, chez les Cadurci, en Aquitaine, et à Vienne, sur le Rhône, où des métiers travaillaient pour le compte des empereurs. Tandis que, pour les tissus les plus ordinaires, les fabriques se multipliaient en Italie même, le commerce allait chercher au loin, en Perse, dans l'Inde et jusque dans la Chine, ce que ces contrées produisaient en ce genre de plus merveilleux.

Le luxe ne consistait pas seulement dans la richesse et la beauté des meubles, mais aussi dans la mollesse du coucher. De même qu'on abandonnait aux pauvres gens les lits de bois commun, on ne vit plus que dans les camps ou dans les plus misérables logis les sommiers remplis de paille ou d'herbes et de feuilles séchées dont on s'était contenté jadis; on rembourra de laine ou de plume les matelas et les oreillers, comme cela se fait encore communément aujourd'hui; puis on rechercha les plumes les plus légères et les plus fines, le duvet des cygnes, des canards et des oies du Nord, et celui-là même dont sont garnis nos édredons. Les préfets des provinces septentrionales envoyaient des cohortes entières à la chasse des oiseaux dont on le tirait. « On en est venu à ce point de mollesse, disait Pline au premier siècle de notre ère, que les hommes mêmes trouveraient insupportable de n'avoir pas de semblables oreillers. » Héliogabale préférait les petites plumes qui se trouvent sous les ailes des perdrix. Il y avait du reste une assez grande variété de coussins dont on se servait pour appuyer le dos, ou la tête, ou le coude, et qui étaient désignés par des noms différents, selon leur emploi, leur forme et leur ornement. Le sommier était supporté par des sangles attachées en travers du cadre du lit et entrelacées de cordes qui les tendaient, comme cela se pratique encore maintenant.

La plus notable différence qu'il y ait à signaler entre les lits des Grecs et ceux des Romains, c'est que ces derniers étaient pourvus de montants ou dossiers sur un, deux et plus souvent trois côtés, comme on le voit par les gravures qui accompagnent cet article [1]. Au contraire, on se rappelle que les lits précédemment figurés n'avaient pas de dossiers; le bois du lit, un peu plus élevé vers la tête, servait d'appui de ce côté aux couvertures et aux oreillers. Nous avons reproduit (t. XXXIII, p. 36) un lit dont les deux extrémités sont ainsi relevées, et qui répond assez bien au nom de lit à double chevet donné par un écrivain à l'un de ceux qui se trouvaient parmi les meubles d'Alcibiade, quand ils furent vendus à l'encan [2]. Ce lit, sur lequel deux personnes sont assises, paraît destiné, comme nos sofas modernes, plutôt à la conversation qu'au sommeil; on n'y voit rien qui ressemble aux larges et hauts montants des lits romains. Nous avons dit cependant que quelques monuments grecs en offraient des exemples; mais ces monuments d'une époque avancée sont, à les bien considérer, eux-mêmes des témoins des mœurs répandues dans le monde romain. Les dossiers, dans les

[1] Voy., tome V, 1837, p. 236, un lit tout à fait semblable aux nôtres, avec deux montants aux extrémités, d'après une peinture de Pompéi.

[2] Pollux, X, 36.

représentations que nous en avons, sont tantôt drapés, tantôt tendus d'une étoffe unie, tantôt divisés en losanges ou en carreaux, comme s'ils étaient capitonnés (fig. 1 et 2).

Les monuments sur lesquels on voit des lits figurés sont très-nombreux, mais on ne peut pas toujours en tirer tout le secours que l'on en attend : en effet, les proportions n'y sont pas toujours observées avec exactitude, et les détails caractéristiques y manquent souvent; les artistes de l'antiquité, et particulièrement ceux des meilleurs temps de l'art, en tenaient peu de compte; ils les subordonnaient aux figures, les considérant comme des accessoires utiles seulement pour préciser la signification de celles-ci. C'est donc par la destination des monuments et par le sens général du sujet, autant que par les détails, que l'on peut reconnaître à quelle espèce appartiennent les lits que l'on y voit figurés et quelle place ils devaient avoir dans la maison.

Dans l'*atrium*, l'unique pièce des habitations primitives, la principale encore aux époques suivantes, le lit nuptial garda la place qu'il avait dans l'ancien temps auprès du foyer domestique; il faisait face à la porte, et c'était le premier objet qui frappait les regards en entrant. Dressé le matin des noces, ce lit, consacré aux divinités tutélaires sous la protection desquelles se perpétuait la famille, demeurait là aussi longtemps que durait le mariage. Là, pendant le jour, la matrone était assise au milieu des servantes, leur distribuant la tâche et présidant à leurs travaux. Même dans le déclin des mœurs et la désuétude des coutumes antiques, quand la maison agrandie eut des pièces distinctes répondant à chacun des besoins de ses habitants, le lit nuptial ne disparut pas de l'atrium, destiné désormais à la réception des hôtes et des clients. Sans usage désormais, n'ayant plus qu'une signification symbolique, il ne se distinguait d'ailleurs des autres lits que par ses vastes dimensions, sa hauteur et le luxe avec lequel il était décoré. Notre première figure, empruntée au célèbre manuscrit de Virgile, du Vatican, dont les miniatures furent exécutées, à ce qu'on suppose, sous le règne de Septime Sévère, représente le lit nuptial sur lequel Didon s'est étendue pour mourir après avoir fait amasser au-dessous le bûcher qui doit consumer sa



Fig. 1. — Lit nuptial, d'après le *Virgile* du Vatican.

dépouille. L'image ne donne pas sans doute une idée suffisante de la magnificence avec laquelle étaient décorés ces lits d'apparat, mais on remarquera l'escalier de neuf marches, qui témoigne naïvement de leur grande élévation.

Le lit nuptial, ainsi conservé traditionnellement dans les maisons fidèles aux vieux usages, restait vraisemblablement conforme à un type très-ancien. Nous savons d'ailleurs que les lits en général étaient fort hauts, et que pour s'y placer il fallait monter un ou plusieurs degrés; il y en eut de fort bas aussi. Les lits des pauvres gens étaient bas, réduits à une paillasse posée sur le cadre tendu de cordes et porté par quatre pieds courts : on les appelait grabats (*grabatus*), du nom qui les désignait en grec et qui a passé en français; mais, sous l'empire, la mode vint de lits très-peu élevés qui paraissaient plus commodes pour certains usages, et le même nom leur fut appliqué; on trouve quelque part la mention d'un grabat plaqué d'argent doré. Les monuments présentent des exemples de lits de toutes dimensions. Il est vrai qu'ils peuvent être, comme nous l'avons dit, figurés avec peu d'exactitude; mais on peut juger jusqu'à un certain point de leur hauteur par celle du marchepied, qui n'est quelquefois qu'une marche posée à terre et d'autres fois un escalier comme celui du lit nuptial de Didon, plus souvent un tabouret posant sur quatre pieds de grandeur extrêmement variable. Dans l'exemple qui est ici reproduit (fig. 2) d'après une urne cinéraire en marbre, du Musée du Louvre, on voit que le marchepied et le lit lui-même se trouvent à peu de distance du sol, et que la chaussure placée sur le marchepied est en grande partie cachée par le lit, tant est étroit l'intervalle qui les sépare. L'exécution très-défectueuse du bas-relief, qui est d'une basse époque, pourrait mettre en doute sur l'exactitude des proportions; mais l'artiste qui a dessiné si inhabilement la figure couchée a mis au contraire un grand soin à reproduire avec vérité les détails des meubles. Le lit représenté figure 3, d'après un monument funéraire, quoique profond, ne paraît pas très-haut. On ne voit à côté aucun degré pour y monter, et les pieds de la femme assise sur le bord touchent la terre. La forme semi-circulaire du dossier de ce lit est remarquable.

Mais de quelle espèce sont précisément ces lits et tant d'autres plus ou moins semblables dont on rencontre l'image le plus ordinairement sur des monuments funéraires? Sur les uns on voit, comme dans la figure 3, deux

époux se faisant leurs adieux, ou prenant ensemble leur dernier repas; sur d'autres, une seule personne est couchée, appuyée sur le coude et semblant méditer. Il est probable que presque tous ces lits de formes et de dimensions diverses, mais séparés les uns des autres par des différences peu tranchées, sont ceux qui étaient placés dans les chambres où l'on couchait la nuit, ou dans d'autres pièces retirées consacrées au repos pendant le jour ou à l'étude; car on peut dire que les Romains, sous l'empire, demeuraient étendus pendant la plus grande partie du temps qu'ils passaient dans leurs maisons. Nous n'ajouterons rien au sujet des lits destinés au repos de la nuit, ou lits

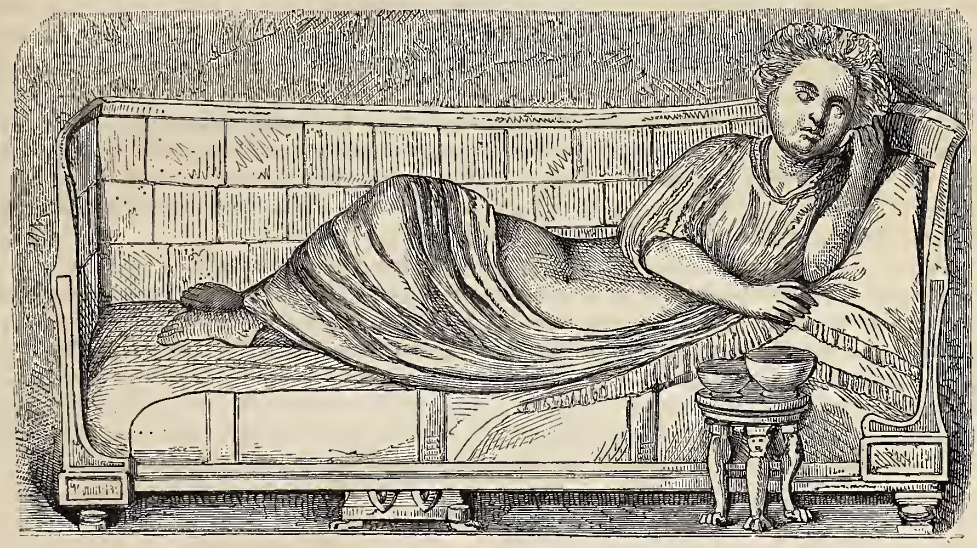


Fig. 2. — Lit romain cubiculaire ou de chambre à coucher. — D'après une urne cinéraire.

cubiculaires, à ce que nous avons dit des lits en général. Quant à ceux sur lesquels on s'étendait pour lire, écrire, méditer ou se reposer pendant le jour, et que nous croyons reconnaître dans la plupart des lits qu'on voit sculptés sur les tombeaux romains, tout ce qui les distinguait sans doute des autres, c'est qu'ils étaient plus légers et plus transportables; peut-être le dossier de quelques-uns était-il muni, pour la commodité de la lecture, d'une tablette ou d'un pupitre; c'est ce qu'on a cru pouvoir inférer de quelques textes, mais jusqu'ici sans preuve suffisante.

Les chambres où l'on dormait ou se reposait étaient la plupart du temps très-petites; on peut en juger par celles



Fig. 3. — Lit de repos romain. — D'après un tombeau.

de Pompéi et d'Herculanum que les fouilles ont mises à découvert. Dans quelques-unes on remarque de petits renfoncements pratiqués dans le mur, tout à fait semblables à nos alcôves. Winckelmann en a observé de semblables à la villa Adrienne, à Tivoli. Ce sont, en effet, de véritables alcôves. Les conjectures que la vue de ces réduits avait suggérées d'abord se trouvent confirmées par divers passages des auteurs anciens et par des bas-reliefs et des peintures antiques. Dans la célèbre peinture connue sous le nom de *Noce aldobrandine*, on voit une sorte de retrait semblable ménagé au milieu d'une chambre au moyen de cloisons appuyées à des piliers des deux côtés du lit; d'autres fois c'étaient des draperies qui l'entouraient de la même manière.

On s'est quelquefois demandé si les lits des anciens étaient pourvus de rideaux : ce point n'est pas douteux, s'il s'agit de tentures comme celles dont nous venons de parler. Quant à des rideaux enveloppant le lit plus étroitement, pareils à ceux de nos chambres à coucher, ils étaient peu nécessaires sous un climat habituellement chaud. On devait y sentir davantage le besoin de se mettre à l'abri des mouches et des moustiques, qui pullulent dans les pays du Midi; cependant ce fut seulement sous l'empire que se répandit l'usage des filets à réseau serré dont on se servait depuis des siècles pour cet usage en Égypte et en Asie, et longtemps ils paraissent avoir été considérés comme un signe d'une extrême mollesse de mœurs. *La suite à une prochaine livraison.*

MARGUERITE CHANT-DE-COQ.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 354, 362, 370.

Marguerite devait, en ce moment, reposer dans la petite grange du meunier d'Orchamp; cependant, comme les chercheurs, mis sur ses traces présumées, revenaient par le bois de Villeneuve, après une battue sans résultat, continuée jusqu'aux premières lueurs du jour, ils avisèrent, près de la lisière du bois, une jeune fille assise au bord d'un fossé. Attentive, elle suivait du regard, dans la région des nuages, l'épaisse colonne de fumée qui s'élevait encore de la maison incendiée.

Le premier qui l'aperçut ne se trompa pas quand, la désignant à ses compagnons, il leur dit: « La voici! » Celle qui regardait monter la fumée, c'était bien Marguerite Chant-de-Coq.

Aussitôt, l'un des voisins de Madelon, le plus impatient de mettre la main sur la coupable, se sépara du groupe et s'avança sans bruit vers elle, en même temps que les autres, supposant qu'elle tenterait de leur échapper, se tenaient prêts à lui couper de tous côtés la retraite.

Quand l'homme qui arrivait derrière elle à pas de loup n'eut plus qu'à étendre la main pour la saisir, il lui dit, grossissant sa voix afin de la glacer de terreur:

— Que fais-tu là?

Marguerite, surprise, mais non terrifiée, tourna la tête du côté de l'inconnu qui lui adressait cette question, et répondit simplement:

— Je regarde.

— Et comment te trouves-tu de si grand matin sur la route? reprit le questionneur.

Cette fois la jeune voyageuse hésita avant de répondre. Elle fit par la pensée retour sur elle-même, cherchant à rattacher la chaîne de ses souvenirs brisée depuis la veille, au moment où le lourd sommeil l'avait saisie dans la grange du meunier; mais la mémoire lui fit défaut. Sa raison, en vain interrogée, ne put lui expliquer sa présence sur cette route. Ce qu'il y avait de positif, c'est qu'il fallait bien qu'elle y fût venue, puisqu'elle s'y trouvait en ce moment. Forcée d'accepter le fait sans pouvoir se rendre compte du mystère, et ne doutant pas que ses paroles ne fussent admises pour vraies puisqu'elles étaient sincères, elle répondit:

— Comment, pourquoi suis-je ici? Je ne sais pas!

Durant ces premiers mots, les autres chasseurs à l'incendiaire s'étaient rapprochés et entouraient le fossé au bord duquel Marguerite demeurait assise. Elle les compta avec inquiétude et commença à trembler sous leur regard.

— Ah! tu ne sais pas comment tu es venue là? reprit celui qui avait commencé l'interrogatoire; alors tu vas sans doute nous dire que tu ne sais pas non plus d'où vient cette fumée? — Il lui montra du doigt les tourbillons de vapeur dont la nuance pâlissant par degrés annonçait la fin de l'incendie. — On va t'apprendre tout cela, ma petite. Tu es là parce qu'une vagabonde, qui a méchamment mis le feu quelque part, se cache et s'enfuit dans les bois, comme tu t'es enfuie après ton mauvais coup; et quand elle se croit en sûreté elle regarde de loin le malheur qu'elle a causé, comme tu regardais tout à l'heure brûler la maison de Madelon l'Ortie, toi la vagabonde! toi l'incendiaire!

Il n'avait pas fini de parler que l'indignation passait de l'accusateur à l'accusée. Marguerite se leva brusquement, arrêta un regard assuré sur tous ces hommes qui répétaient: « Oui, vagabonde! oui, incendiaire! » et elle s'écria d'un ton de défi:

— Mauvaises gens que vous êtes, osez donc répéter cela en levant la main devant Dieu!

L'énergie de ce mouvement produisit une réaction favorable à Marguerite; l'ébranlement du doute remua la conscience de ceux qui, un moment plus tôt, auraient cru faire bonne justice en condamnant sur place la jeune voyageuse. Ils s'entre-regardèrent et se dirent:

— Si la vieille Madelon n'a pas menti, bien sûr nous nous sommes trompés: ce n'est pas celle-là; il doit y en avoir une autre.

Les choses allaient donc au mieux pour l'accusée, quand l'un des voisins de la vieille fille aperçut au bord du fossé, à la place même que Marguerite venait de quitter, un mouchoir de soie à carreaux rouges et verts; il se baissa vivement pour le ramasser, jeta sur les quatre coins un coup d'œil rapide, et s'écria à son tour:

— Madelon l'Ortie dit vrai; nous tenons la coupable, en voici la preuve.

Et, triomphalement, il agita le mouchoir.

— Et comment sais-tu qu'elle l'a pris chez Madelon l'Ortie? lui demanda-t-on.

— Parce que je le connais pour être à moi.

En quelques mots il raconta qu'au mois de juin dernier, à la grande foire de la Fère en Tardenois, il avait acheté ce mouchoir pour sa femme, qui, un jour, le laissa par mégarde chez leur vieille voisine. Celle-ci, pour se l'approprier, sans doute, s'obstina à soutenir qu'elle ne l'avait pas vu.

— Nous faisons coup double, dit-il en nouant le mouchoir à la boutonnière de sa veste; ce qui dénonce l'incendiaire va me servir à confondre la voleuse.

Marguerite, qui, encore une fois, n'avait pu que répondre « Je ne sais pas » à celui qui lui demandait comment ce mouchoir se trouvait en sa possession, fut ramenée au faubourg Saint-Crespin. Reconnue par la victime de l'incendie, on la remit à la garde de la maréchaussée ainsi que le mouchoir retrouvé qui devait servir de pièce à conviction; et tandis que le voisin s'expliquait avec Madelon l'Ortie sur le fait de ce mouchoir, l'enfant, que suivait une foule de curieux, marchait dans les rues de Soissons entre deux archers. Ils s'arrêtèrent devant la porte de la vieille geôle. C'est là que devait se terminer le voyage de Marguerite Chant-de-Coq.

III. — *Pierre Chaufour et sa femme.*

Marguerite n'était pas seule enfermée dans la prison de la rue du Beffroi; mais ses compagnons de geôle, que d'abord elle entendit de loin, à l'intérieur, lors de son arrivée au greffe, et ensuite, parfois, du fond de la cellule où on la confina, il lui fut impossible de les voir. Ceux-ci, qui n'avaient été arrêtés ou condamnés déjà que pour de simples délits ou pour quelques dettes en souffrance, jouissaient de la vie en commun au préau ainsi qu'au dortoir. Une telle faveur ne pouvait pas être accordée à la vagabonde incendiaire. L'énormité du crime dont, à si grand tort, on l'accusait, son obstination supposée à taire son nom et son âge qu'elle ignorait, la soi-disant effronterie avec laquelle elle niait sa participation à l'incendie et au vol, la désignaient à une surveillance plus étroite que celle du commun des détenus.

Pierre Chaufour, le geôlier, un colosse, qui d'une main terrassait son homme et le clouait immobile sur le sol, sourit de pitié quand il vit qu'à propos de la chétive créature confiée à sa responsabilité, le greffier avait écrit dans le registre des écrous le double signe *D. G.*, ce qui voulait dire: Difficile ou Dangereuse à Garder. Aussi, lorsque l'enfant fut régulièrement écrouée, et qu'il n'eut plus qu'à la conduire à l'étage inférieur où étaient situés les cabanons des prisonniers mis au secret, comme elle hésitait à descendre, au lieu de la rude secousse qu'il n'eût

pas manqué de donner à tout autre, le geôlier se contenta de lui dire : — Marche devant! sans oser mettre la main sur elle.— Si je m'avisais de la toucher, pensa-t-il, je l'écraserais.

Pierre Chaufour ne s'exagérait pas la faiblesse de sa nouvelle pensionnaire; car, arrivée dans le corridor du sous-sol, Marguerite ayant reculé de stupeur devant la porte ouverte de l'antre obscur qu'elle devait habiter, il suffit au robuste geôlier de la pousser un peu avec son poing fermé pour l'envoyer tomber sur la paille au fond de son cachot.

Comme le héros ancien, c'est par une chute qu'elle prenait possession de la terre où elle allait lutter et conquérir. On prévoit la lutte; on saura la conquête.

Quelques heures auparavant, bien qu'elle eût été brutalement surprise, saisie et accusée par les voisins de Madelon l'Ortie, tant que Marguerite avait marché au grand air, en vue de l'espace et dans la lumière, son courage s'était trouvé de force à faire tête à son malheur; mais quand le geôlier eut refermé la porte et poussé les verrous du cabanon; quand elle n'entendit plus qu'elle et ne rencontra sous sa main aucune issue autour d'elle; quand l'air libre, l'étendue et la clarté du jour lui manquèrent à la fois, le courage aussi lui manqua. Elle pleura amèrement, et se dit avec anxiété :

— Suis-je ici pour longtemps? Que veut-on faire de moi?

Des paroles prononcées par ceux qui l'avaient conduite à la prison lui revinrent en mémoire et ajoutèrent à son inquiétude.

On avait dit, en la désignant aux curieux arrêtés sur son passage : « Son compte est bon; elle va avoir affaire à la justice. » Or, dans son hameau, situé à une demi-journée seulement de la grande route, et pourtant aussi peu fréquenté que s'il en eût été à cent lieues, Marguerite avait bien entendu parler quelquefois de la justice, mais toujours en ce sens que celle-ci n'était de ce monde que pour frapper les pauvres gens. Donc, l'enfant avait appris à en avoir peur, mais sans savoir sous quelle forme elle devait se figurer l'objet de son effroi. A ce propos son ignorance était telle, qu'y rêvant sur la paille de son cabanon, elle se demandait si cette justice, toujours prête à frapper les faibles et les misérables, était une arme ou une personne.

Cette redoutable question, encore insoluble pour elle : « Qu'est-ce donc que cette justice qui doit me frapper? » la tint longtemps éveillée; puis, quand le sommeil la prit, elle peupla ses songes d'images effrayantes.

Le lendemain, Marguerite fut réveillée en sursaut par le cri de la porte qui roulait sur ses gonds, et par le rayon lumineux que la lanterne du geôlier projeta brusquement sur elle. Assourdie, éblouie, la petite prisonnière ne se souleva qu'à demi sur sa litière, et demeura un moment avant de pouvoir se reconnaître et se rendre compte du lieu où elle était. Pierre Chaufour lui avait crié : « Allons, debout! » et elle demeurait encore incertaine. Alors, — sans avoir, bien entendu, l'intention de la battre, mais seulement pour l'obliger à se diligenter, — le geôlier fit un geste menaçant; elle, le croyant prêt à frapper, se souvint aussitôt de la question qui l'avait tant tourmentée, et dit en se courbant devant la main qui ne devait pas tomber sur elle :

— C'est donc vous qui êtes la justice?

Le geôlier ne répondit pas et murmura contre lui-même. L'instinct venait de l'avertir qu'avec cette enfant c'était encore aller trop loin que de s'emporter jusqu'à la menace.

Ce jour-là, pour quelques heures, Marguerite eut la joie de revoir le soleil. On vint la chercher pour la conduire devant le magistrat chargé de lui faire subir un premier interrogatoire.

De même qu'aux hommes qui l'avaient arrêtée la veille sur la lisière du bois de Villeneuve, elle ne put que lui répondre : « Je ne sais pas! » soit qu'il la questionnât sur le double crime qu'on lui imputait, soit qu'il lui demandât quel était son nom de famille, et en quel lieu, à quelle date elle était née.

« Je ne sais pas! » Ce n'était ni une justification pour l'accusée, ni un éclaircissement pour la justice. Marguerite fut renvoyée à son cachot.

Avant de dire aux archers : « Emmenez-la! » le juge lui annonça que dans quelques jours elle serait de nouveau appelée devant lui pour être confrontée avec le meunier d'Orchamp et la dame du château de Venizelle. A ce dernier nom, la petite prisonnière poussa un cri de joie si soudain, si sincère, que tout autre magistrat, moins enclin que celui-ci à se fier à son expérience des ruses d'un coupable, n'aurait pu se défendre de s'en préoccuper un moment. L'accent pénétrant de ce cri glissa sur l'homme qui venait d'interroger Marguerite et n'ébranla pas sa conviction.

Les lenteurs inhumaines de la procédure à cette époque laissèrent, durant tout un grand mois, la prisonnière sans nouvelles du dehors; mais il faut dire que, de jour en jour, son existence à la geôle lui avait été rendue moins pénible.

C'est à cette question : « Est-ce donc vous qui êtes la justice? » qu'elle devait l'adoucissement de son sort.

Ces paroles, qui prouvaient l'ignorance de l'enfant, mais qui ne l'innocentaient pas, avaient été dites d'un ton si naïf et dans une attitude de victime si résignée, que Pierre Chaufour en avait eu, tout le jour, l'esprit tourmenté. Le soir, y songeant encore, il en parla à Françoise, sa femme, pendant que celle-ci mettait au lit Mariette leur fille, un petit être âgé de quatre à cinq ans, pâle et doux, maladif mais non pleureur.

— Puisque ça t'occupe si fort, dit Françoise à son mari, fais jaser demain cette enfant et amène-la à t'expliquer pourquoi elle t'a demandé cela.

— Ni demain, ni un autre jour, répliqua Pierre Chaufour avec résolution; mon principe est de ne jamais causer avec mes prisonniers.

La suite à la prochaine livraison.

La suite à la prochaine livraison.

Il ne faut pas se rebuter des premières découvertes affligeantes qu'on fait dans la connaissance des hommes. Il faut, pour les connaître, triompher du mécontentement qu'ils donnent, comme l'anatomiste triomphe de la nature, de ses organes et de son dégoût, pour devenir habile dans son art. CHAMFORT.

L'HEURE DU RÉVEIL DES OISEAUX.

Depuis trente ans, le printemps et l'été, je me couche régulièrement à sept heures et je me lève à minuit.

Voici ce que j'ai observé pour les huit espèces d'oiseaux suivantes, que je range selon l'ordre d'antériorité de leur réveil et de leur chant, depuis le 1er mai jusqu'au 6 juillet :

1° Le pinson s'éveille et chante à une heure ou une heure et demie du matin;

2° La fauvette à tête noire, vers deux à trois heures;

3° La caille, de deux et demie à trois heures;

4° Le merle noir, de trois et demie à quatre heures;

5° Le rossignol de murailles, ou fauvette à ventre rouge, à trois ou trois heures et demie;

6° Le pouillot, à quatre heures;

7° Le moineau franc, de cinq à cinq heures et demie;

8° La mésange charbonnière ou grosse mésange, de cinq à cinq heures et demie.

On voit par ces chiffres que le pinson est le plus matinal, et le moineau franc le plus paresseux des oiseaux que j'ai observés.

Mon cabinet de travail donne sur le jardin, et la chaude température des mois de mai et de juin 1846 m'obligeait à tenir toujours les fenêtres ouvertes. J'avais disposé un appareil pour garantir les familles des oiseaux qui venaient me demander l'hospitalité contre les attaques des chats qui, les années précédentes, avaient dévoré leurs petits; ils étaient devenus familiers avec moi, et j'ai pu, en visitant leurs nids, déterminer la cause du réveil plus ou moins hâtif de chaque espèce. Le 4 juin 1846, la fauvette à tête noire et le merle ont commencé à chanter à deux heures et demie du matin. Frappé de cette anomalie, je vais inspecter leurs nids: je trouve leurs petits éclos. Je pensais d'abord que c'était une manifestation de la joie paternelle et maternelle; mais je me suis bientôt convaincu de mon erreur. Le besoin de plus d'heures de veille pour nourrir la famille augmentée avait avancé d'une heure et demie leur réveil, qui, auparavant, n'avait eu lieu qu'à quatre heures le 1er juin et les jours précédents, et j'ai pu voir, car il faisait alors un beau clair de lune, les pères et mères de ces deux espèces occupés constamment à chercher sur le gazon et dans les plates-bandes les insectes et les aliments qui devaient servir à la nourriture de leur famille.

Le 26 juin, étant à ma campagne, j'ai entendu, à deux heures du matin, les cailles chanter tout autour de moi : je n'ai pu vérifier le fait aussi directement que je l'ai fait pour le merle et la fauvette de mon jardin de Paris; mais l'éclosion des petits et le besoin d'une nourriture plus abondante sont, j'ai lieu de le croire, la véritable cause de ce réveil anticipé, qui devance de deux heures le lever du soleil. [1]

[1] Dureau de la Malle, membre de l'Institut.

INSECTES.

Voy. p. 356.

LES SIREX.



Sirex géant (*Sirex gigas*) femelle.

Les sirex (hyménoptères) percent le bois des arbres verts, et leurs larves vivent à l'intérieur plusieurs années. Assez rares en France, ils sont fréquents dans les forêts de sapins du nord de l'Europe. Ils bourdonnent comme des frelons, auxquels ils ressemblent par leurs couleurs jaunes et noires. Une longue tarière droite sort du corps de la femelle. Les larves de ces insectes ont une incroyable force dans l'action de leurs mandibules. Après la guerre de Crimée, M. le maréchal Vaillant présenta à l'Académie des sciences, en 1857, des paquets de cartouches dont les balles coniques de plomb étaient percées par les larves du *Sirex juvencus*. Le même fait s'est reproduit plus tard pour des balles de plomb de l'arsenal de Grenoble.

LA MAISON IMPÉRIALE DE SAINT-DENIS

VUE A VOL D'OISEAU [1].

Que le lecteur veuille bien se placer vis-à-vis la grande porte d'entrée, à laquelle sont accolées deux petites portes latérales.

A sa gauche, après l'une des petites portes, se trouve le logement du concierge; au delà et près de l'église, sept fenêtres éclairent le parloir. Au-dessus du parloir et du corps de logis circulaire qui ferme la cour de ce côté, sont les chambres des dames ou maîtresses qui sont entrées le plus récemment dans l'institution.

De l'autre côté de la grande porte, c'est-à-dire à droite, dans un pavillon qui fait pendant au logement du concierge, est une salle qui sert aux distributions faites aux pauvres; à la suite, des bâtiments formant un vaste quart de cercle sont occupés par les communs.

Remarquons une maison parallèle séparée des communs par une allée et isolée : cette maison, placée à l'entrée du parc, est le logement du jardinier.

Traversons la première cour. Un péristyle occupe le bas du pavillon central, que l'on aperçoit en face; au-dessus est la salle d'inspection.

A gauche, au rez-de-chaussée, se succèdent l'appartement de la surintendante, le cabinet du grand chancelier, et, à l'extrémité du côté de l'église, l'appartement de la dignitaire économe.

Au premier étage, du même côté, sont, près de la salle d'inspection, la bibliothèque, et plus loin les chambres des maîtresses de musique.

A gauche de la salle d'inspection sont les grandes classes.

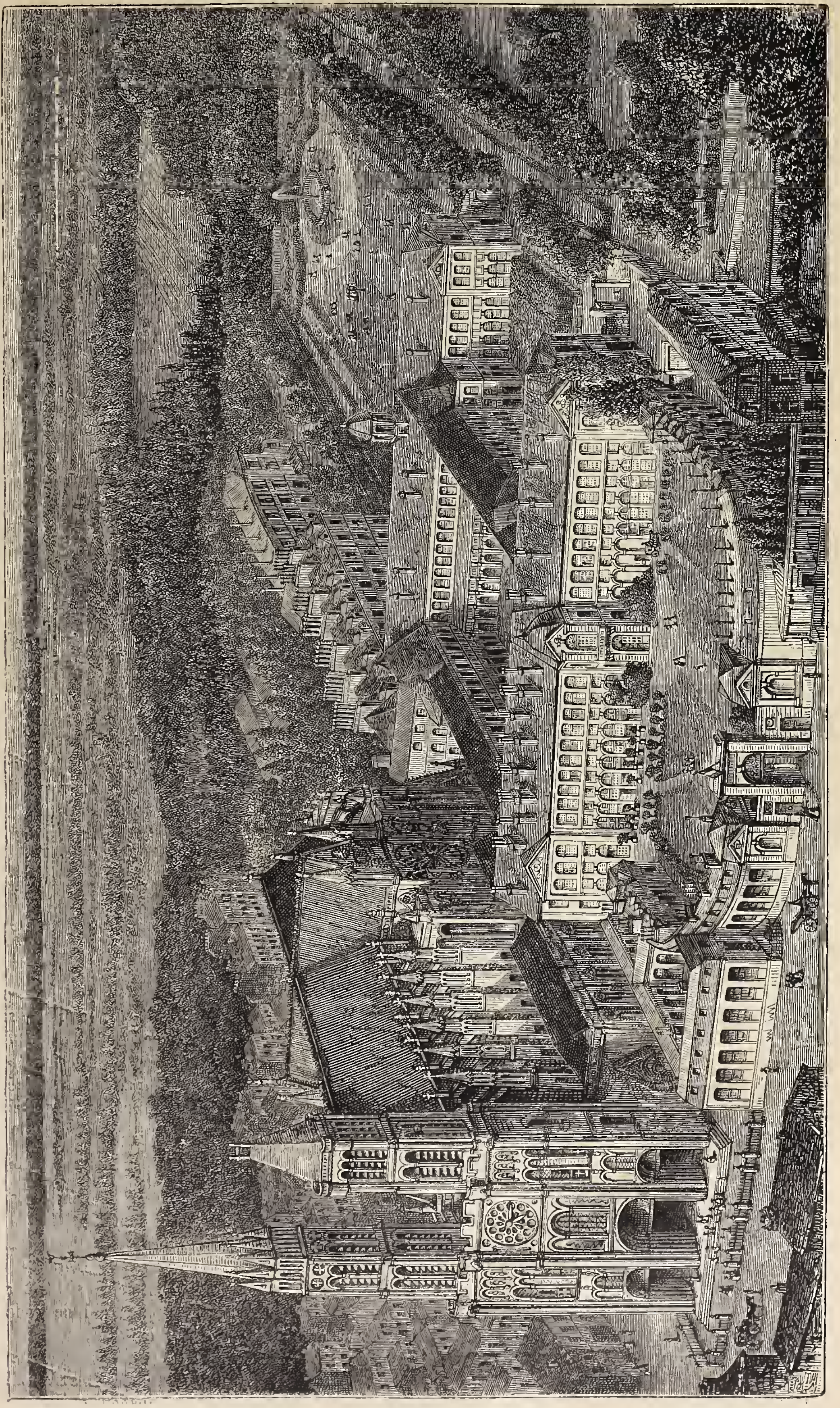
Avançons. Cette cour, entourée des quatre galeries du cloître, c'est le préau; et le côté de gauche, parallèle à l'église, est occupé par les petites classes; les dortoirs occupent l'étage supérieur du bâtiment qui fait face de l'autre côté de la cour et du bâtiment de droite; le réfectoire est au rez-de-chaussée séparant le grand préau d'un autre petit préau qui sert de promenoir aux novices. On aperçoit, faisant saillie dans un angle, la chapelle, dont le clocher surmonte la toiture.

Des deux côtés de la chapelle sont des dortoirs.

C'est dans le beau jardin qui s'étend derrière la chapelle, et où l'on voit un jet d'eau, que les élèves se promènent et jouent aux heures de récréation. De trois côtés ce jardin n'a de limites que le parc.

D'un seul côté, à gauche, il est bordé de constructions qui renferment : la pharmacie, les bains, les ateliers de couture et la lingerie, la salle des exercices gymnastiques au-dessous de l'infirmerie; au delà, et près du chevet de l'église, sont les cours dites de la Madeleine ou du puits artésien.

[1] Voy., sur l'abbaye et l'église de Saint-Denis, t. VI, 1838, p. 394; t. VII, 1839, p. 45, 356, 360, 399, 400; t. VIII, 1840, p. 67; t. XI, 1843, p. 93. Voy. aussi l'excellente *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis en France*, par Mme Félicie d'Ayzac, dignitaire de la maison; 2 vol. in-8. Paris, Imprimerie impériale. Cet ouvrage a été couronné par l'Institut.



La Maison impériale de Saint-Denis vue à vol d'oiseau. — D'après une lithographie de M. Devicque.

Ces explications de la vue à vol d'oiseau, inutiles aux anciennes pensionnaires de Saint-Denis, peuvent ne pas être sans intérêt pour les familles des élèves qui n'en sont pas encore sorties ou qui doivent y entrer.

Les constructions de l'ancien palais abbatial (aujourd'hui l'institution impériale) furent commencées en 1700 par Robert de Cotte, architecte de Louis XIV et ensuite de Louis XV. C'était le beau-frère de Mansart, dont il

avait été l'élève. Florent le Comte se montre sobre de compliments à son égard; il n'était cependant pas dépourvu de talent. On sait qu'en l'année 1735, il fut remplacé dans la direction de ces travaux par Christofle père, dont les idées s'accordaient avec les siennes.

Une somme de six millions (énorme pour ce temps) fut employée par les deux premiers architectes pour élever les bâtiments claustraux de l'abbaye; mais les travaux ne s'arrêtèrent qu'en 1780. Cette splendide demeure, destinée à un ordre régulier, ne rentrait en réalité dans aucune des conditions exigées pour un édifice religieux. Elle ne servit pas longtemps, il est vrai, aux moines bénédictins qui devaient l'habiter; le dernier chapitre général tenu dans l'abbaye fut convoqué le 2 septembre 1792, et dom de Verneuil, qui devait clore la liste des grands prieurs du monastère, fut sécularisé en la même année.

En 1805, un décret, signé à Schœnbrunn, ouvrit un asile aux filles de ceux qui avaient perdu la vie sur les champs de bataille et auxquels l'ordre de la Légion d'honneur, récemment institué, avait été accordé par l'empereur. Trois maisons, parmi lesquelles on comptait le vaste château de Chambord, furent primitivement désignées pour servir ainsi d'asiles ou plutôt de pensions; il n'était pas encore question de l'abbaye de Saint-Denis.

Le livre de Mme F. d'Ayzac fait connaître toutes les péripéties par lesquelles passa l'idée première d'installation avant de se réaliser d'une façon définitive. Les maisons de Corberon, des Loges et d'Écouen précédèrent dans leur organisation « la Maison impériale de Napoléon » à Saint-Denis. La maison d'Écouen fut définitivement constituée le 5 septembre 1807, et Mme Campan en prit la direction le 12 mars 1809. Elle se peupla avec trop de promptitude pour qu'on ne sentît pas la nécessité de lui adjoindre un autre établissement. Ce fut alors qu'un décret du 29 mars 1809 permit d'ériger en succursale l'ancienne abbaye de Saint-Denis, qu'on avait transformée en caserne. Le parc était complétement dévasté, et une partie des dépendances tombaient en ruine. Tout fut bientôt réparé, au moyen d'une somme de 669 439 francs allouée pour l'ameublement et la restauration du nouvel institut. Deux ans après, les travaux préparatoires étant terminés, Mme du Bouzet, ancienne inspectrice de la maison impériale d'Écouen, était appelée à diriger ce vaste établissement, qui s'ouvrit définitivement le 16 novembre 1812.

Tant sait l'homme, tant peut l'homme. (1)

BACON.

MARGUERITE CHANT-DE-COQ.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 354, 362, 370, 382.

Fidèle à son principe, Chaufour se garda bien le lendemain de rien demander à Marguerite; mais, pendant plus d'un quart d'heure, il laissa celle-ci lui dire ce qu'elle espérait de sa prochaine rencontre avec la dame du château de Venizelle. Le soir venu, comme il berçait Mariette sur ses genoux, après le souper, il s'entretint encore de la prisonnière avec sa femme.

— Si c'est elle qui a mis le feu, ce qui paraît prouvé, dit-il, ce ne peut être que par accident; car on voit bien qu'elle n'a pas grand' malice. Elle ne se plaint pas trop, la petite malheureuse; pourtant ça a été élevée en plein air. Je suis sûr qu'elle étouffe là dedans.

— Tu n'as pas d'autre prisonnier dans le corridor, observa Françoise; qui t'oblige à fermer son cabanon?

Indigné comme d'une offense de l'insinuation de sa femme, le geôlier repartit brusquement :

— Ne pas fermer sa porte! comme tu y vas! Que ne me conseilles-tu tout de suite de lui donner la clef des champs?

— Fais ce que tu voudras, reprit Françoise avec impatience, mais n'empêche pas Mariette de dormir.

Grommelant et chantonnant tour à tour, il se remit à bercer l'enfant, et aussi à réfléchir au conseil que lui avait donné Françoise.

Le jour suivant, après qu'il eut apporté la pitance quotidienne à sa petite prisonnière, il ne s'attarda pas comme la veille sur le seuil du cabanon. A peine entré, il sortit aussitôt, laissant Marguerite étonnée et chagrine de ce brusque départ. Elle comptait sur un moment de causerie. Cependant, comme elle n'avait pas entendu le bruit des verrous, dès qu'elle put supposer que Pierre Chaufour s'était éloigné, elle se hasarda à pousser la porte au dehors : elle céda sous sa main.

L'enfant avança la tête dans l'entre-bâillement, puis recula vivement : à deux pas d'elle, Marguerite avait vu briller la lanterne du geôlier. Lui, qui se tenait là aux aguets, sa lumière élevée à la hauteur de l'œil, apostropha ainsi la prisonnière :

— Surtout que je ne te rencontre pas plus loin qu'au bout du corridor, ou tu auras affaire à moi!

C'était lui dire qu'elle pouvait aller jusque-là.

Les jours de soleil, et aux heures où la promenade dans le préau était interdite aux prisonniers, Françoise Chaufour, qui n'avait pas d'autre jardin, y amenait sa fille pour qu'elle pût dormir ou jouer sur le gazon. La jeune mère ne venait jamais là sans avoir en poche un ouvrage de couture auquel elle travaillait, assise sur un banc, tout près de l'enfant qu'elle regardait plus souvent que son ourlet. C'était pour Marguerite une grande récréation que la vue de la femme du geôlier et de Mariette; car elle les voyait, voici comment :

A l'extrémité du corridor opposée à l'escalier, le jour descendait dans le sous-sol par un soupirail ouvert sur le préau. Depuis que Pierre Chaufour oubliait journellement de pousser les verrous du cabanon, la prisonnière s'était dit bien souvent, en mesurant des yeux la hauteur de ce soupirail garni de barreaux de fer : « Si j'osais! si je voulais! » Elle ne voulait que regarder les quelques arbres du préau et le coin du ciel qu'il laissait voir. Elle se sentait surtout attirée là-haut lorsque Françoise chantait pour amuser sa fille. A force de se répéter : « Si j'osais! » Marguerite, un jour, osa, et, profitant de toutes les inégalités du mur, elle parvint à s'accrocher des deux mains aux barreaux du soupirail, en même temps que, de la pointe des pieds, elle se faisait un double point d'appui, ici d'un creux à peine sensible, là d'une légère saillie. Son premier sourire fut pour un petit nuage blanc qui passait; puis, tant que ses bras purent la soutenir, elle contempla Françoise et Mariette; enfin, quand la force lui manqua, elle se laissa tomber en disant : « J'y reviendrai! »

Et, en effet, elle y revint, même si souvent qu'à la fin la geôlière l'aperçut. Françoise, qui ne connaissait encore la prisonnière que par ouï-dire, se leva et vint jusqu'au soupirail. Marguerite ne l'avait pas attendue pour quitter son poste d'observation. Elle s'en allait au plus vite se renfermer dans son cabanon, quand la voix de Françoise la rappela.

— Est-ce que tu voulais demander quelque chose, petite? lui dit-elle.

— Non, Madame, je ne demande rien, répondit Marguerite revenant sur ses pas; je regardais, voilà tout.

(1) Quantum scit, tantum potest.

Et, un peu après, elle reprit :

— C'est qu'elle est gentiment mignonne, votre petite; comment que vous l'appelez?

— Mariette; mais d'où vient que son nom t'intéresse? Tu aimes donc les enfants?

— Oui, tout plein, Madame; à Claquedent, il n'y avait pas ma pareille pour les amuser... Ah! dame, c'est que je sais aussi des chansons qui les font rire. Si vous vouliez, quand vous êtes fatiguée de chanter les vôtres à la petite, je vous relayerais.

— Toi, une pauvre enfant qui attend en prison son tour pour être jugée au bailliage royal?

— C'est bien pour ça, Madame; en amusant la mignonne je m'amuserai moi-même, et j'aurai plus de patience à attendre mon jugement.

Françoise partit sans lui rien promettre, et elle disparut emportant Mariette, car le moment était venu où chaque jour les prisonniers avaient, pour quelques heures, la jouissance du préau.

Cette fois ce fut Françoise qui, dans le tête-à-tête du ménage, parla la première de Marguerite. Naturellement le geôlier reçut fort mal la proposition qui tendait à reculer, pour la vagabonde incendiaire, la limite de la prison. A sa première visite au cabanon après son entretien avec sa femme, Pierre Chaufour, qui semblait ce jour-là de plus mauvaise humeur que de coutume, dit à Marguerite :

— On va t'empêcher de grimper au mur, gredine! Suis-moi plus vite que ça, et fais bien attention à ton chemin : si tu t'avises de te tromper en revenant, c'est à un étage plus bas que tu logeras ce soir, et tu n'en bougeras plus.

Un moment après, elle était dans le préau, se roulant sur l'herbe avec Mariette. A compter de ce jour elle trouva, grâce à l'enfant, grâce à Françoise, qu'à la geôle le temps était moins long et la soupe meilleure.

Enfin arriva l'heure de sa confrontation avec le meunier d'Orchamp et la dame du château de Venizelle. Cette dernière, eu égard au temps où l'événement se passait, était une assez grande dame pour pouvoir, sans inconvenance, se contenter de répondre à l'invitation de la justice par l'envoi de sa déposition écrite et dûment certifiée. Cependant elle avait daigné quitter son domaine et venir témoigner en personne au bailliage de Soissons. Cet acte de déférence dont son rang la pouvait dispenser tenait à un désir de curiosité : elle voulait connaître cette grande coupable qui osait se réclamer d'elle.

Marguerite, adoptée par Mariette, prise en amitié par Françoise, et à qui Pierre Chaufour s'intéressait au point, comme disait sa femme, qu'il n'en *décolérait* pas, Marguerite avait un désir d'autant plus vif de revoir la belle dame au carrosse que, dans sa naïveté, elle supposait qu'il suffirait du témoignage de celle-ci pour prouver à ses accusateurs ce que soupçonnaient ses amis : s'entend, qu'elle était une bonne fille incapable de mal faire. Elle arriva rayonnante d'espoir pour la confrontation; mais au lieu de l'aimable jeune femme dont l'image était gravée dans sa mémoire, ce fut une dame fort âgée et très-imposante qu'elle trouva dans le cabinet du juge.

La dame l'examina un moment à travers ses lunettes et lui dit, non sans compassion pour une situation si misérable à un tel âge :

— C'est toi, petite malheureuse, qui prétends que je t'ai appelée à Venizelle?

Muette de saisissement et les larmes lui roulant dans les yeux, Marguerite demeura pendant quelques secondes sans pouvoir répondre autrement que par un signe de tête négatif. Un défi ironique du juge lui rendit la parole.

— Voyons, dit-il, toi à qui les mensonges coûtent si peu, soutiens donc effrontément à Mme la comtesse qu'elle te connaît.

— Comment me connaîtrait-elle, reprit Marguerite, puisque ce n'est pas elle qui est venue boire du lait chez la Mère aux poules?

S'enhardissant à parler, elle ajouta comme par l'effet d'une révélation soudaine :

— Bien sûr, il y a une autre dame du château; c'est celle-là qu'il fallait faire venir : si elle m'a oubliée, moi je l'aurais bien reconnue.

Pour preuve de l'exactitude de ses souvenirs, elle se mit à dépeindre si bien la belle dame au carrosse qui eut soif de lait un jour qu'elle traversait le hameau de Claquedent, qu'on peut dire qu'elle la rendit visible.

A mesure que Marguerite multipliait les détails de sa rencontre avec celle qui s'était montrée si désireuse de l'adopter, le juge multipliait les signes d'impatience. La comtesse de Venizelle, au contraire, devenait de plus en plus attentive au récit de la petite prisonnière, et à la fin elle dit :

— Tout n'est pas mensonge dans ce que raconte cette malheureuse enfant.

— Pour qu'elle dît vrai, il faudrait qu'il y eût une autre dame de Venizelle, objecta le magistrat.

— Précisément, il y en a une, Monsieur; il y a madame ma nièce, une écervelée qui ne peut tenir en place : elle passe sa vie à voyager; c'est une enthousiaste, qui s'affole tout de suite des gens et les oublie l'instant d'après. Si j'avais reçu chez moi tous les orphelins et tous les pauvres à qui elle a promis asile et protection, le château serait plein de mendiants, et notre fortune ne suffirait pas à l'aumône. Évidemment cette petite est l'une des nombreuses créatures dont ma nièce est si prompte à s'engouer. Mais impossible d'en appeler maintenant à ses souvenirs; elle est en Italie, d'où elle reviendra Dieu sait quand, en passant par l'Allemagne. Si l'accusée ne peut être fixée sur son sort qu'après ce retour incertain, termina la comtesse en jetant sur Marguerite un regard de compassion, elle a, je le crains, bien longtemps à attendre.

— Sur ce point rassurez-vous, repartit le juge; les renseignements que pourrait nous donner Mme votre nièce ne diminueraient en rien les charges qui pèsent sur la prévenue relativement au vol et à l'incendie; nous ne cherchions qu'un point de départ pour nous assurer de son origine; puisqu'il est supposable qu'elle a dit vrai quant au nom de son hameau, nous pourrons, sans plus d'informations ici, commencer l'enquête.

La comtesse se leva; vu sa qualité de grande dame, le magistrat, laissant Marguerite sous la garde de son greffier, reconduisit le témoin jusqu'au pied de l'escalier.

— Sincèrement, lui demanda la comtesse au moment de le quitter, croyez-vous que cette petite soit coupable?

— Sincèrement, si je ne le crois, je le crains, répondit-il.

— J'espère qu'il vous sera prouvé que votre crainte n'était point fondée, reprit la comtesse; comme c'est à sa confiance dans une promesse oubliée que cette pauvre enfant doit le malheur d'être venue dans ce pays, rappelez-vous, je vous prie, qu'après son acquittement je l'attends à Venizelle; car je veux tenir cette fois ce que ma nièce a promis.

La suite à la prochaine livraison.

LES VÉNITIENS AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Pour un économiste, Venise est la ville qui a fait pendant plusieurs siècles le commerce entre l'Europe et le Le-

vant, la ville où les vaisseaux abondaient, où les magasins regorgeaient de marchandises, où les rues fourmillaient d'hommes de toutes les nations, échangeant leurs produits, leurs langages, leurs idées. Pour l'artiste, c'est la reine chatoyante de l'azur tendre et lumineux, la ville où les dômes et les statues prennent sous le ciel des teintes argentées; où, encore maintenant, il fait bon à rêver en gondole; mais où surtout il devait être merveilleux de vivre quand les soieries, les étoffes brochées d'or, les parfums, les bijoux de l'Asie affluaient dans ses bazars et ses palais; quand les costumes et les types y possédaient assez de pittoresque et de grandiose pour que les éblouissements du Titien et de Véronèse ne fussent qu'un reflet de la réalité. Pour l'historien, et par là j'entends celui qui ne cherche pas seulement les faits, mais aussi l'âme des faits, Venise montra par sa gloire ce que peut l'énergie dans des cœurs libres; par sa mollesse, plus tard, le danger de l'avilissement moral au milieu de la puissance matérielle; par la promptitude de sa chute méritée, le peu qui reste aux nations qui n'ont plus de vertu; enfin, par ses luttes héroïques dans les derniers temps, l'effet salutaire du malheur pour régénérer parfois un peuple.

Pourtant, il ne faudrait pas croire que Venise, même dans sa prostration morale au dix-huitième siècle, eût



Venise au dix-huitième siècle. — Le Porte-Lanterne. — Dessin de Viollat, d'après Zampini (les Métiers ou les Cris de Venise).

perdu le sens de l'élégance et du beau : ce qui lui était surtout funeste, c'était la disparition des grands caractères et en même temps du grand art, car ces choses se tiennent. Peut-être arrive-t-il que c'est au moment du repos, succédant aux grandes luttes, que se manifeste un ensemble de belles choses dans le domaine de l'esprit; mais toujours ceux qui les donnent au monde ont grandi dans ces luttes. Sous la main d'une tyrannie, peu à peu tout se corrompt et s'efface. Or, Venise s'était laissé abuser par un système politique où, au lieu de viser à rendre tout le monde libre, on s'était proposé pour but de rendre tout le monde esclave, depuis le peuple jusqu'au doge. Rien n'est plus curieux que de voir les voyageurs, admirateurs de Venise sur parole, énumérer les prohibitions arbitraires faites aux Vénitiens de toutes les classes, et conclure que c'est ainsi qu'elle a su conserver sa liberté. C'est comme si quelqu'un passait toute sa vie garrotté au fond d'une caverne, par crainte des voleurs. L'intrigue, dans ce dédale d'oppressions, avait fini par l'emporter sur les moyens louables de parvenir, et l'art de se procurer des voix par des ruses, des flatteries, des combinaisons de famille, était devenu la seule occupation des nobles au *Broglio*.

Le *Broglio*, sorte de forum des nobles, était tout simplement la partie de la place Saint-Marc resserrée entre le palais ducal, le retour des Procuraties-Neuves et la mer, autrement dit la *Piazzetta* (¹); c'était un endroit exclusivement réservé aux nobles: quand ils s'y réunissaient en assem-

(¹) Voy. aux Tables les articles sur Venise, et le plan de la ville à vol d'oiseau (t. XVI, 1847, p. 64).

blée, il était défendu d'y passer, et force leur était bien de s'y réunir, puisque, sous les peines les plus sévères, ils ne pouvaient parler politique en aucun autre lieu. C'était une chose sur laquelle il n'y avait pas à plaisanter que l'obéissance ponctuelle aux ordres du conseil des Dix: c'était un gouvernement paternel, punissant peu pour une escroquerie au jeu; laissant six mois de l'année tout le monde courir les rues, rire, chanter, s'injurier sous des déguisements de carnaval; mais n'hésitant pas à faire exécuter la loi qui punissait de mort un noble quelconque entrant chez un ambassadeur étranger. Nous ne parlons pas du peuple, qui était complétement annihilé comme élément politique; mais pour le doge, les restrictions étaient plus grandes encore; nous citons textuellement un ouvrage de l'époque : «Il ne lui est permis de sortir qu'aux jours de cérémonie. S'il va à la ville les autres jours, il faut que ce soit incognito; il n'a pas même la liberté d'aller faire un voyage en terre ferme sans la permission du Sénat; et s'il y va, même après en avoir obtenu la permission, il faut qu'il se dépouille de toutes les marques de sa grandeur; ses honneurs s'y évanouissent, et il n'y est regardé que comme un simple noble. Il reçoit les lettres qui sont adressées à la république par les cours étrangères, mais il n'a pas la permission de les ouvrir sans



Le Loueur de loges de théâtre (voy. p. 390). — Dessin de Viollat, d'après Zampini (les Métiers ou les Cris de Venise).

la participation du Sénat. Il donne audience aux ambassadeurs, mais il n'oserait dire que ce que le Sénat lui a mis dans la bouche; et s'il lui arrivait de se méprendre ou de biaiser tant soit peu, il serait tout étonné de se voir relever sur-le-champ. Au reste, son habillement est magnifique, etc. »

La tendance à la richesse des vêtements était, paraît-il, générale dans la patrie du Titien, puisque, selon le système prohibitif du gouvernement, il y avait une espèce de tribunal, dit tribunal des pompes, institué pour réprimer le luxe. Par ordonnance de ce tribunal, il était défendu à tout Vénitien noble, citadin ou autre, de porter aucune étoffe, broderie, frange ou galon d'or ou d'argent; on n'en souffrait pas même d'acier, de jais ou autre chose luisante. Les livrées, les peintures et dorures des gondoles n'étaient pas moins défendues, et tout cela aux femmes comme aux hommes; il n'y avait d'exception qu'en faveur des étrangers et des novices, c'est-à-dire des nouvelles mariées. Les premiers étaient dispensés de se conformer à ces réglements pendant six mois, après quoi il fallait qu'ils s'y soumissent; les novices avaient la permission d'avoir un fil de perles et une frange d'or au bas de leur jupe pendant les deux premières années de leur mariage. Heureusement pour les femmes, qui, pour la plupart, se seraient trouvé un grand vide dans l'esprit sans les préoccupations de toilette, cette loi fut aussitôt éludée que publiée, comme toutes les lois somptuaires.

Quoique le gouvernement eût à son service un grand nombre d'agents secrets, que même les particuliers eussent, à son exemple, des espions; que le mystère fût de

préférence employé dans les manœuvres de toute sorte, il ne faudrait pas croire que la ville eût cette couleur tragique que les dramaturges se sont plu à lui donner. On peut voir dans les Mémoires de Da Ponte, le poëte, que parfois l'apparat de terreur et de rigorisme affecté par le gouvernement aboutissait à un dénoûment inoffensif, sinon ridicule. La grande force du conseil des Dix était dans sa réputation plus que dans ses actes. L'apparition de sa gondole, ornée d'une flamme rouge, suffisait pour disperser la plus remuante cohue; mais il versait en somme peu de sang : c'était un despotisme abâtardissant plutôt que cruel. Les stylets vénitiens ne faisaient rien non plus pour mériter leur réputation d'aujourd'hui. « Le sang est si doux ici, dit le président de Brosses, que, malgré la facilité que donnent les masques, les allures de nuit, les rues, et surtout les ponts sans garde-fous, d'où l'on peut pousser un homme sans qu'il s'en aperçoive, il n'arrive pas quatre accidents par an, encore n'est-ce qu'entre étrangers. »

La grande occupation n'était point d'assassiner, mais bien de se courber pour parvenir. Jamais on ne faisait trop bas sa révérence, encore cela ne servait-il à rien si la perruque ne traînait à terre d'un demi-pied. Quand on ne se livrait pas à ces nobles exercices, on s'amusait. Les fêtes étaient nombreuses et superbes : d'abord celle du Bucentaure, qui se faisait à l'Ascension et qui était la grande cérémonie nationale de Venise. Le doge, accompagné du Sénat, montait le Bucentaure, galère couverte de sculptures et de dorures ([1]); derrière, dans une galère plus petite et plus basse que le Bucentaure, suivait le patriarche avec son clergé. On voyait arriver ensuite, par tous les canaux, la population de la ville, tant habitants qu'étrangers, dans une infinité de gondoles, quelquefois, dit-on, jusqu'à vingt mille, si bien que la mer en était, à perte de vue, entièrement couverte. Quand on était arrivé au port du Lido, le patriarche renversait sur la mer un grand vase plein d'eau bénite; aussitôt après, le doge jetait un anneau dans les flots en s'écriant : « Nous t'épousons, toi notre mer, en signe de vraie et perpétuelle domination. » Cette cérémonie, qui avait une grande signification à la fin du moyen âge, quand Venise commandait dans la Méditerranée, n'était plus devenue qu'un pompeux mensonge depuis la découverte de l'Amérique et des Indes, et le développement des grandes marines dans l'Océan; c'était un peu l'image de Venise, une magnifique façade avec des bases délabrées.

Mais ce qui, plus que cette fête de tradition, représentait l'âme de Venise au dix-huitième siècle, c'était le carnaval; non le carnaval mesquin qui dure trois jours, mais une réjouissance qui faisait presque partie de la vie ordinaire, puisqu'elle commençait le lendemain de Noël pour durer jusqu'au Carême. Encore dès le mois d'octobre prenait-on le masque le soir, et, à la suite de la fête du Bucentaure, avait-on trouvé moyen d'introduire un autre carnaval d'une quinzaine de jours. « Toute la place Saint-Marc, lit-on dans les *Délices de l'Italie*, se remplit alors de bateleurs, de joueurs de marionnettes, de danseurs de corde, de meneurs d'ours et d'autres personnes semblables. Depuis le matin jusqu'au soir les rues de Venise sont pleines de masques, mais surtout la place Saint-Marc. C'est là où est le gros de la mascarade : ce qu'il y a de plus divertissant, c'est lorsque deux Arlequins, deux Docteurs ou deux Fanfarons se rencontrent. Ces deux Arlequins se font mille grimaces l'un à l'autre; ils empruntent mille postures différentes et se disent cent bouffonneries. Les Docteurs entrent en dispute. Les Fanfarons font cent rodomontades et se payent de gasconnades, et ainsi des autres. » En même temps s'ouvraient les horribles *ridotti* ou maisons de jeu, d'où, plus d'une fois, un malheureux, vêtu de ses oripeaux de carnaval, sortait ruiné et allait se tuer, les oreilles encore pleines, les yeux encore éblouis du bruit et de la lueur de l'or.

Dieu merci pour Venise, elle avait une autre passion, plus délicate, plus élevée, celle de la bonne musique. Toutes les orphelines, filles abandonnées ou appartenant à des parents trop pauvres pour les nourrir, étaient élevées par l'État, et on ne les exerçait qu'à la musique. On dit qu'il n'y eut jamais meilleur orchestre ni meilleurs chœurs qu'aux Hospitalières ou aux Mendiantes. L'hiver, il y avait parfois jusqu'à cinq ou six théâtres d'opéra; ce qui explique ce chiffre excessif, c'est que ces théâtres, se contentant de faire de la musique, sans aucun luxe de décoration sur la scène ou dans la salle, coûtaient un prix très-modique, et que tout le monde, par suite, y allait. On n'était gêné, du reste, d'aucune façon : voulait-on aller dans une loge, on achetait à quelque officieux, errant aux abords du théâtre, non pas un billet, mais une clef, qui était celle d'une loge dont il indiquait le numéro, et, sans ennui de contrôle, on allait soi-même s'installer. Une fois là, on écoutait et on regardait si l'on voulait; si l'on n'y tenait pas, on s'isolait du reste de la salle par un rideau, et, dans une vaste arrière-loge, on causait, on recevait ses amis, on prenait des glaces. Ce n'était pas indifférence pour la musique; comme, la plupart du temps, on avait déjà vu le même opéra plusieurs fois, on écoutait seulement les morceaux qu'on avait déjà préférés. En vrais Italiens, tous ces gens adoraient les choses harmonieuses, mais ils ne se croyaient pas astreints à changer par trop d'attention leur plaisir en fatigue. L'été, il n'y avait pas d'opéra, mais tous les soirs des concerts dans divers palais, et alors le peuple se tenait en foule aux abords pour écouter; quelquefois on donnait des sortes de sérénades sur l'eau, et des multitudes de gondoles suivaient, pleines de gens silencieux et ravis. On comprend qu'un tel pays ait produit un poëte comme Da Ponte, faisant de son art un métier, flattant pour quelques sequins tel ou tel monarque, mais, dans un jour d'inspiration, appelé à collaborer avec Mozart, se montrant digne de lui par les fantaisies audacieuses de son *Don Juan*, la plus théâtrale de toutes les pièces de ce nom.

Ce n'est pourtant pas encore dans la poésie et la musique qu'est la vraie gloire des Vénitiens au dix-huitième siècle : c'est dans la comédie de fantaisie avec Gozzi, dans la comédie de mœurs avec Goldoni. Venise, si mélancolique de nos jours, avait alors une verve intarissable. Son rire résonnait à travers toute l'Europe. Elle raillait ses bourgeois dans le type de Pantalon, ses intrigants dans celui de Brighella. Sur les premiers tréteaux venus on installait des planches, et il se trouvait toujours des acteurs dispos pour improviser une farce nouvelle, un public pour l'écouter; toutefois on reconnaît plus de surface que de fond dans cette dépense inouïe d'esprit. Gozzi est merveilleux dans ses farces; Goldoni, qui essaye de peindre des hommes, tient jusqu'à présent le premier rang en Italie, mais rentre dans la nuit devant Molière.

Pour l'étranger arrivant à Venise à cette époque, et s'occupant plus de son plaisir que de la dignité de la nation visitée, on comprend quel charme devait avoir cette ville pleine de musiciens et de bouffons : il entendait les gondoliers, encore fidèles à la vieille tradition, chanter les vers du Tasse; il voyait les types de la comédie italienne défiler dans des charges pleines d'imagination. Les nobles de Venise passaient devant lui majestueux, vêtus de la robe et du manteau, les femmes laissant flotter d'élégantes coiffes sur leurs épaules. Et la nuit, lorsque, sous

([1]) Voy. t. VIII, 1840, p. 356.

les étoiles, les masques se promenaient en gondole, que le grand canal retentissait de chants, étincelait de lumières; qu'au contraire, sur les petits canaux s'étendaient l'ombre et le silence, à peine troublés par la vacillante lueur d'une lanterne aux mains d'un passant, par le glissement d'une gondole avec ses gondoliers dressés aux deux bouts, il devait s'enivrer du mystère, des monuments entrevus, des reflets de l'eau, du calme et de l'agitation, faisant chacun si bien ressortir l'autre.

Hélas! tout cela ne servait qu'à endormir dans sa mollesse une foule futile, qui continuait à appeler sa cité Venise la grande, Venise la reine des mers. On n'aimait plus que le plaisir, et on se croyait encore les vainqueurs de l'Orient, la glorieuse marine de la chrétienté. La servitude était dans les âmes, et il se trouvait des écrivains pour féliciter le pays de sa liberté et le gouvernement de son organisation savante. On n'avait souci de rien, l'État se croyant invincible par l'espionnage, la ville imprenable par les lagunes; mais ce n'est pas ainsi qu'on remplace la loyauté dans les actes et le courage dans les cœurs. Ce n'était que la parodie d'un passé illustre. Aujourd'hui que la Venise de Manin se relève, il est permis de flétrir ces terreurs et ces hontes du passé, comme il est juste de les pardonner.

L'esprit de quelques personnes est comme une lanterne sourde, qui ne sert qu'à celui qui la porte, et qui n'éclaire que son chemin. POPE.

Le passé est comme une lampe placée à l'entrée de l'avenir pour dissiper une partie des ténèbres qui le couvrent. LAMENNAIS.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 46, 86, 126, 153, 191, 223, 254, 303, 338, 367.

ÉTAT DE BUÉNOS-AYRES.

La province de Buénos-Ayres s'est séparée de la république argentine en 1853. La paix de San José de Florès, conclue le 10 juin 1859, a été suivie de l'acte d'union du 6 janvier 1860, qui a consacré le rétablissement de la république.

Le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a été introduit en vertu du décret du 9 avril 1858 [1]. L'affranchissement était obligatoire; les journaux étaient francs de port dans l'intérieur de l'État. La lettre simple pèse 4 adarmes. Le nombre de lettres a été, à Buénos-Ayres, de 193 663 en 1859, et de 810 714 en 1864.

1er TYPE. — Timbres rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc. *Correos Buenos-Aires.* Bateau à vapeur allant à gauche.

1re série. (Loi du 27 juin 1857; décret du 9 avril 1858; émission du 29 avril 1858.) —

2 pesos (0f.470) [2], — bleu foncé, bleu clair, bleu-ciel (lettres simples).
3 (0f.705), — vert foncé, vert-myrte, vert bleuâtre clair, vert clair (lettres doubles).
4 (0f.940), — vermillon vif, rouge vif (lettres triples).
5 (1f.175), — orange (lettres quadruples) (no 449).

(1) L'application de ce système et la réorganisation du service des postes argentines sont dues à l'initiative du directeur général M. G.-A. de Posadas, ainsi que la publication d'excellents annuaires des postes argentines.

(2) 1 peso papier-monnaie de Buénos-Ayres = 8 reales = 0f.235.

2e série. (Loi du 2 octobre 1858; émission du 26 octobre 1858.) — La loi du 2 octobre ayant réduit la taxe, le timbre de 5 pesos fut supprimé, et la planche servit à faire le timbre de 1 peso en grattant les lettres *c* et *co* de *cinco,* de sorte qu'on lit : *in ps.* La planche de 4 pesos fut employée pour le timbre de 4 réaux; on se contenta de changer la couleur.

4 reales (0f.117) [1], — brun foncé, bleu noirâtre foncé, bleu clair, brun jaunâtre clair.
1 peso (0f.235), — brun foncé, brun jaunâtre clair, gris brunâtre.

A partir du 1er janvier 1859, la taxe étant devenue uniforme, on n'imprima plus que des timbres de 1 peso. La planche de 5 pesos était hors d'usage, on prit celle de 4 pesos, qui avait servi pour le 4 reales, et l'on effaça *cua* et *o* de *cuato*.

1 peso (0f.235), — bleu foncé, bleu clair.





No 449. Buénos-Ayres. No 450.

2e TYPE. — Timbres rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc ou blanc teinté. *Correos Buenos-Aires.* Tête de la Liberté coiffée du bonnet phrygien et tournée à gauche.

3e série. (Lois des 20 octobre 1858 et 15 octobre 1859; émission du 3 septembre 1859.) —

4 reales (0f.10), — vert foncé, vert clair, sur papier blanc bleuâtre.
1 peso (0f.20), — bleu clair, sur papier blanc.
2 pesos (0f.40), — vermillon foncé, sur papier teinté (no 450).

4e série. (Loi du 20 septembre 1862; émission du 1er novembre 1862.) —

1 peso, — carmin vif, carmin pâle, sur papier teinté.
2 pesos, — bleu foncé, bleu clair, sur papier blanc (no 450).

Les timbres de Buénos-Ayres n'étaient pas piqués. Ils étaient imprimés au *Banco y casa de moneda* de Buénos-Ayres.

Timbre proposé.

Un timbre a été fait par un graveur italien établi à Buénos-Ayres, et présenté par lui, en 1858, au directeur des postes qui ne l'a pas adopté. Il représente un *gaucho* à cheval, et porte l'inscription : *Correos Bs As* (Buenos-Aires). Il est rectangulaire, lithographié, imprimé en couleur sur papier blanc, non piqué.

4 reales (0f.117), — jaune-citron.
6 (0f.216), — vert-olive, vert clair.
8 (0f.234), — violet noirâtre foncé.
10 (0f.293), — bleu foncé (no 451).

PROVINCE DE CORRIENTÈS.

CONFÉDÉRATION ARGENTINE.

Le service des postes de Corrientès a été organisé par la loi provinciale du 16 février 1856; c'est en vertu de cette loi que le gouvernement émit des timbres-poste.

Le timbre est rectangulaire, gravé en bois, imprimé en noir sur papier de couleur, non piqué. C'est une imitation grossière du timbre-poste de la république française. La feuille était de 32 timbres appartenant à huit types dont chacun présente de légères différences.

(1) 1 once d'or = 430 pesos papier-monnaie = 85f.; 1 peso = 8 reales = 5 centavos = 0f.20. Le peso n'a valu, à certaines époques, que 19 centimes.

Le timbre avait, en 1856, la valeur de 1 real, monnaie courante, et la valeur était inscrite sur le timbre (*Un real m. c.*). Par une ordonnance du 8 février 1860, la





No 451. Buénos-Ayres. No 452. Corrientès.

taxe fut portée à 3 centavos, et l'on se borna à effacer d'un trait de plume la valeur qui était marquée. En 1861, l'inscription avait disparu, et la place était vide. Le gouvernement de la province éleva, le 26 décembre 1863, la taxe à 5 centavos; le timbre fut alors imprimé sur papier vert, et il resta le même à la suite de l'ordonnance du 24 février 1864, qui abaissa le port à 2 centavos. Enfin, en novembre 1864, ce timbre était supprimé, et les timbres de la république argentine avaient seuls cours dans la province.

Valeur indiquée :

16 février 1856. 1 real (0f.106) (1), — noir sur papier bleu foncé.

Valeur indiquée et effacée :

8 février 1860. 3 centavos (0f.15) (2), — noir sur papier bleu foncé, bleu clair.

Sans indication de valeur :

1861. 3 centavos (0f.15), — noir sur papier bleu foncé, bleu clair (no 452).
26 décembre 1863. 5 centavos (0f.196) (3), — noir sur papier vert clair.
24 février 1864. 2 centavos (0f.078), — noir sur papier vert clair (no 452).

CONFÉDÉRATION ARGENTINE.

La Confédération argentine comprenait treize provinces de la Plata; elle a duré de 1853 au 12 décembre 1861.

Les timbres-poste ont été créés par la loi du 24 février 1858 et mis en circulation en avril 1858; ils ont cessé d'avoir cours à la fin de 1861.

Ils sont rectangulaires, lithographiés, imprimés en couleur sur papier blanc, non piqués. Ils présentent l'écu aux armes argentines surmonté d'un soleil radié.





No 453. Confédér. argentine. No 454. Républ. argentine.

5 centavos (0f.25) (4), — 1o (grand chiffre) carmin, vermillon; 2o (petit chiffre) vermillon foncé ou clair.
10 (0f.50), — vert clair (no 453). On trouve ce timbre coupé en deux; chaque moitié était valable pour un timbre de 5 centavos.
15 (0f.75), — bleu clair.

(1) 1 once d'or = 100 piastres papier-monnaie = 85 francs; 1 piastre = 8 réaux = 0f.85.
(2) 1 once d'or = 17 piastres métalliques = 85 francs; 1 piastre métallique = 100 centavos = 5 francs.
(3) 1 once d'or = 21 piastres 1/2 boliviennes = 84f.50; 1 piastre = 100 centavos = 3f.93.
(4) 1 once d'or = 17 piastres métalliques = 85 francs; 1 piastre métallique = 100 centavos = 5 francs.

Ces timbres ont été faits à Parana.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

La Confédération argentine avait cessé d'exister le 12 décembre 1861. Le général D. B. Mitre rendit au Rosario une ordonnance prescrivant l'émission de timbres-poste devant avoir cours dans toute la république. Cette émission eut lieu le 11 janvier 1862.

Ces timbres sont rectangulaires, lithographiés, imprimés en couleur sur papier blanc, non piqués. Le dessin figure l'écu de la république entouré de laurier et surmonté d'un soleil radié.

5 centavos (0f.197) (1), — rose pâle, rose-hortensia, rouge-brique, carmin vif, carmin clair.
10 (0f.395), — vert clair, vert jaunâtre clair.
15 (0f.592), — bleu foncé, bleu clair, bleu-ciel (no 454).

En vertu du décret du 1er janvier 1863, un type nouveau fut adopté; il fut arrêté que les timbres porteraient l'effigie de don Bernardino Rivadavia (1780 + 1845), qui fut le premier président de la république et qui est aussi célèbre par l'abolition de l'esclavage à la Plata que par la sagesse des lois dont il a doté son pays.

Les nouveaux timbres furent mis en circulation le 11 janvier 1864; ils sont rectangulaires, gravés sur acier, imprimés en couleur sur papier vergé blanc, piqués. Le papier a en filigrane les lettres *R. A.*

5 centavos (0f.197), — rose, rouge-brique, rouge pâle (no 455).
10 (0f.395), — vert foncé.
15 (0f.592), — bleu foncé (no 456).

Ces timbres sont imprimés à Buénos-Ayres, d'abord à la *Banco y casa de moneda*, ensuite à la direction générale des postes. Il a été tiré à Paris des épreuves d'essai sur papier blanc, qui ne sont pas piqués; elles ont les mêmes couleurs que les timbres usités, mais présentent des nuances différentes et une grande netteté.







No 455. Républ. argent. No 456. No 457. Chili.

RÉPUBLIQUE DU CHILI.

L'usage des timbres a été introduit par la loi du 11 octobre 1852.

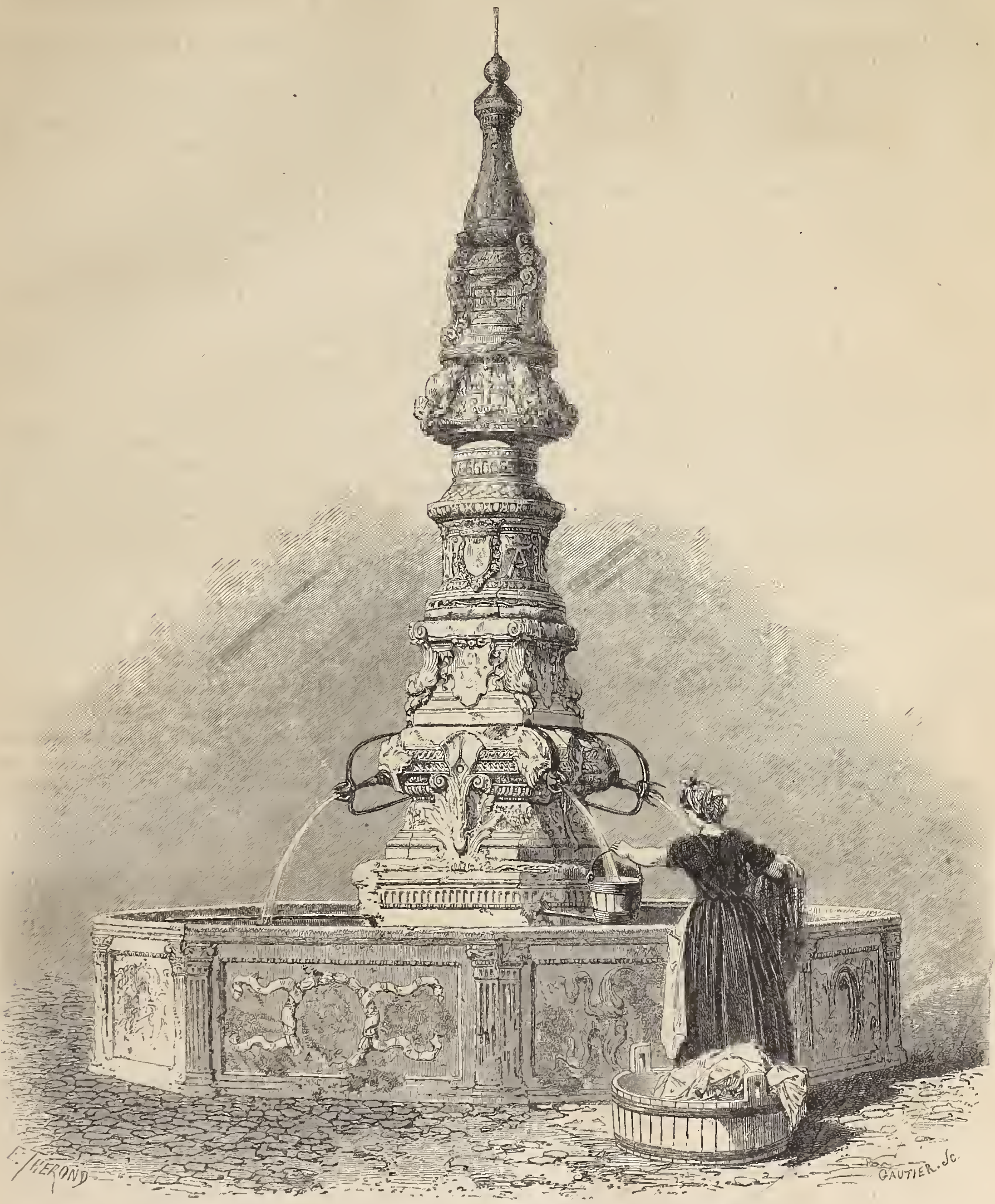
Les timbres sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, non piqués. Le papier porte ordinairement le chiffre de la valeur en filigrane; mais les timbres de 5 et de 10 centavos, des premiers tirages, sont sur papier sans filigrane. Le dessin représente Christophe Colomb.

5 centavos (0f.26) (2), — bleu foncé, bleu clair.
10 (0f.52), — vermillon (no 457).
1 (0f.05), — jaune-soufre.
20 (1f.04), — vert-olive.

On trouve des timbres de 10 et de 20 centavos coupés par le milieu, et chaque moitié a la valeur de 5 ou de 10 centavos. *La suite au prochain volume.*

(1) 1 once d'or = 21 1/2 piastres boliviennes = 85 francs; 1 piastre = 100 centavos = 3f.95; 1 once d'or = 435 piastres papier-monnaie.
(2) 1 piastre = 100 centavos = 5f.20.

LA FONTAINE DE JACQUES DE BEAUNE, A TOURS.



Fontaine de la place du Marché, à Tours. — Dessin de Thérond. (Hauteur de la pyramide, 5m.20; Diamètre de la vasque, 3m.90.)

Ce fut en 1510 que les habitants de Tours admirèrent pour la première fois cette jolie fontaine sur le carroi (grande rue ou route) de Beaune, devant l'hôtel de Jacques de Beaune, seigneur de Semblançay ou plutôt Samblançay. Jacques était le fils aîné de Jean de Beaune, bourgeois et argentier, c'est-à-dire trésorier, des rois Louis XI et Charles VIII ; il devint surintendant des finances sous le dernier de ces deux rois, puis sous Louis XII et François Ier. Il était au plus haut degré de sa prospérité en 1510, lorsqu'il se plaisait à embellir ainsi son hôtel et sa ville natale. On assure, et rien n'est plus probable, qu'il confia à l'excellent sculpteur Michel Colomb [1] l'invention et le dessin de cette fontaine (transportée, depuis 1820 seulement, sur la place du marché actuel de Tours). Michel Colomb en fit exécuter le modèle par ses neveux Bastien et Martin-François ; la pyramide (ou si l'on veut la colonne, l'aiguille) est en marbre de Carrare, et la vasque octogone en pierre noire de Volvic. On y voit les armes de Louis XII, d'Anne de

[1] Ou Columb. Voy. t. VI, 1838, p. 241. Cet éminent artiste était resté presque inconnu jusqu'à ces derniers temps. On a consacré à ses œuvres une salle du Musée de la renaissance, au Louvre.

Bretagne, de Jacques de Beaune et de la ville de Tours. En 1527, Jacques de Beaune, depuis longtemps moins heureux, fut condamné à mort et pendu au gibet de Montfaucon, à l'âge de soixante-deux ans. Quel était son crime? On doute encore qu'il en eût commis aucun. Sa probité avait eu le malheur de déplaire à la duchesse d'Angoulême. C'est un fait tristement vrai que presque tous ceux qui, avant la révolution française, ont cherché à mettre de l'ordre dans les finances de l'État et à combattre les abus des cours, ont été victimes de leur bonne volonté. Les contemporains de Samblançay le jugèrent innocent; c'est en s'inspirant de ce sentiment public que Marot fit les vers bien connus, que nous avons déjà cités dans notre premier volume, page 223 :

Lorsque Maillard, juge d'enfer, menait...

LES ZIMANGAS DE LA CAFRERIE.

Les Zimangas sont d'habiles nageurs dont l'office est de faire passer les fleuves aux étrangers. Rien de plus primitif que l'embarcation qu'ils improvisent. Ils cueillent sur le rivage quelques gerbes de roseaux et en font un siége verdoyant, destiné à recevoir celui qui se confie à cet étrange véhicule. Lorsqu'une personne se présente pour franchir la rivière, on met la gerbe à l'eau; le passager se place à cheval sur ce fagot qu'il serre entre ses jambes, et se couche en avant, gardant bien l'équilibre. La partie supérieure du corps surnage ainsi, du moins la tête; le Zimanga se met en arrière de l'esquif, le pousse d'une main et nage de l'autre et des pieds. Quelquefois il y a deux ou trois nageurs pour diriger l'embarcation.

MARGUERITE CHANT-DE-COQ.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 354, 362, 370, 382, 386.

De retour dans son cabinet, le juge donna l'ordre d'introduire le meunier d'Orchamp. La déposition de celui-ci fut accablante pour Marguerite. Il affirma, levant la main devant Dieu, que, réveillé dans la nuit de l'incendie par les grognements de son chien, il entendit sonner deux heures du matin à l'horloge de la paroisse, un peu après qu'il eut ouvert la fenêtre du moulin pour savoir ce qui, au dehors, inquiétait le vigilant animal. La lune brillait; le meunier put voir distinctement sortir de sa petite grange la jeune voyageuse déguenillée qui lui avait demandé un abri pour la nuit. Comme elle parut hésiter un moment sur la route qu'elle devait prendre, il pensa que la fillette avait le dessein de s'en aller seule à Venizelle, où elle se disait attendue. Son hésitation dura peu, car presque aussitôt elle tourna derrière le moulin. Le meunier s'habilla à demi et descendit afin de s'assurer du chemin que décidément elle suivait, et il l'aperçut s'éloignant dans la direction de Soissons. « Je me doutais bien, dit en terminant le meunier, que c'était une petite rôdeuse qui, par frime, avait fait semblant de tomber de sommeil. N'ayant trouvé dans ma grange que quelques bottes de paille, je pensai qu'elle s'en allait ailleurs pour voir s'il n'y aurait pas quelque chose de mieux à prendre. »

— Tu l'entends? dit le juge à Marguerite; le meunier d'Orchamp, qui est un brave homme, incapable de faire un faux serment, t'a vue sortir de la grange.

— Il faut bien, répondit-elle, que j'en sois sortie, puisque les autres m'ont rencontrée au bord du fossé.

— Alors tu avoues?

— J'avoue que j'y étais, mais je n'y suis pas venue.

— Ce que tu dis est encore plus absurde qu'audacieux; si tu n'es pas venue là, comment t'y trouvais-tu?

— J'ai eu idée qu'on m'y avait portée par malice pendant que je dormais.

— Mais puisque le meunier t'a aperçue au moment où tu te mettais en route?

— Alors je ne sais pas, répliqua Marguerite, fatiguée au point de ne plus chercher à se rendre compte de rien; qu'on fasse de moi ce qu'on voudra; je n'ai que cela à dire : « Je ne sais pas! »

Le magistrat la fit de nouveau reconduire à sa prison, et la justice suivit son cours, cours peu rapide, comme on sait; cependant la culpabilité de Marguerite semblait si peu douteuse, que son arrêt eût été bientôt prononcé si les difficultés de l'enquête, indispensable pour constater son identité et son âge, n'avaient dû prolonger la détention préventive de l'accusée. Après sa confrontation avec le meunier et la dame du château, elle demeura si longtemps sous la garde de Pierre Chaufour, que celui-ci ainsi qu'elle-même purent croire qu'on l'avait oubliée.

Depuis plusieurs mois elle avait repris ses habitudes journalières avec Françoise et Mariette, quand cette dernière tomba si dangereusement malade que jour et nuit il fallait veiller près de son berceau. D'abord le père et la mère se succédant y suffirent; mais lui, qu'une surveillance active occupait du matin au soir, avait besoin de sa somme de repos accoutumée pour faire consciencieusement son service du lendemain : il ne se plaignit pas de l'excès de fatigue; mais Françoise, que le pressentiment réveillait, le surprit tant de fois endormi sur sa chaise, qu'elle lui dit enfin :

— Tu n'en peux plus, Pierre; désormais tu te coucheras à ton heure; moi, j'irai tant que le bon Dieu me donnera des forces.

Ses forces s'épuisèrent, et l'enfant ne guérissait pas.

— Prends une garde-malade, lui dit le geôlier.

— J'en connais bien une en qui j'aurais confiance, reprit-elle.

Pierre Chaufour, qui l'avait devinée, lui lança un furieux coup d'œil, frappa du pied et jura; un peu plus il l'aurait battue. Françoise laissa passer l'accès de colère, se disant à part : « Ce soir, Marguerite sera ici. »

Le soir, Pierre Chaufour installait la prisonnière auprès du berceau de Mariette.

— Ah! tu demandes à la voir? Eh bien, regarde-la à ton aise, et écoute bien ce que te dira ma femme, ou sinon!...

Il n'acheva pas la menace et alla se coucher.

Quelque temps se passa encore sans que les soins, qu'on ne lui marchandait pas cependant, apportassent le plus léger soulagement à l'enfant. Une nuit que Marguerite et Françoise veillaient ensemble, la jeune mère, désolée, s'avisa de dire :

— Le médecin n'y entend plus rien; je ne vois qu'une seule chose à présent qui puisse la sauver.

— Et cette chose, vous la savez?

— Oui, car c'est ce qu'a fait ma mère quand j'étais petite et malade comme Mariette : elle a brûlé un cierge et dit une prière à l'autel de Notre-Dame de Saint-Pierre-Aigle, mon pays.

— C'est donc bien loin Saint-Pierre-Aigle? demanda Marguerite.

— Non; mais si près que ce soit, le voyage prend encore trop de temps; je ne peux pas quitter Mariette pendant une demi-journée.

— Si on voulait me laisser sortir et si on m'indiquait mon chemin, reprit, après un moment de silence, la pri-

sonnière, j'irais bien à votre place, vu que je sais mes prières.

— C'est impossible! tais-toi, dit vivement Françoise; si Pierre t'entendait, il ne t'amènerait même plus ici; il aurait peur de ne pas t'y retrouver.

Au point du jour, le geôlier, tout soucieux à son réveil, reconduisit Marguerite dans le corridor du sous-sol. Mariette allait plus mal. Une demi-heure au plus après le départ de son mari, Françoise entendit un coq chanter. « C'est singulier, dit-elle; il n'y a pas de basse-cour dans notre voisinage. » Pierre Chaufour rentra, se jeta sur une chaise et se prit la tête dans les mains.

— Voyons, lui dit Françoise, supposant qu'il désespérait de Mariette, il y a plutôt du mieux dans ce moment-ci; je compte encore que nous la sauverons.

— J'y compte plus que toi! répliqua-t-il en relevant la tête. Marguerite est en route pour Saint-Pierre-Aigle.

Sa femme, croyant avoir mal entendu, le regarda fixement.

— Oui, partie, continua-t-il; le chant du coq que tu as entendu, c'est le signal qui nous annoncera son retour ce soir... Tu sais que je suis perdu si elle ne revient pas?

Marguerite put revenir le soir même, grâce à sa rencontre avec le lieutenant criminel dans le bois des Églises.

IV. — *Le retour du pèlerinage.*

Étrangère au pays, mais intelligente, comme on sait, et, d'ailleurs, suffisamment renseignée sur sa route par divers points de repère que Pierre Chaufour lui avait signalés, ceux-ci, par exemple : les deux tours de Saint-Jean des Vignes, le poteau de Vauxbuin et l'auberge de la Croix de Fer, Marguerite, qui pouvait enfin, après tant de jours de captivité, aller toujours droit devant elle, sans avoir de tous côtés pour limite le mur d'une prison, marcha bon pas et d'un tel cœur qu'elle fit à peu près d'une traite le voyage de Soissons à Saint-Pierre-Aigle.

D'abord, quand elle se vit hors de la ville, en liberté et au grand air, le sentiment de bien-être qui l'envahit pour ainsi dire l'affola, et, sans s'apercevoir qu'elle chantait, elle chanta à s'étourdir. Peu à peu cependant un religieux scrupule éteignit sa voix; elle pensa à sa mission, se dit que pour la bien accomplir il lui fallait ne pas s'en distraire, et que la prière seule la devait occuper jusqu'au terme du pèlerinage. Marguerite se mit alors résolûment à prier; mais, chemin faisant, sa ferveur avait tant à lutter contre l'épanouissement de la joie, qu'elle n'en triomphait pas toujours. Tout lui était enchantement sur cette route : un nuage au ciel, un oiseau dans l'arbre, une fleur au buisson : aussi, que son regard, involontairement, mais facilement distrait, vînt à rencontrer celui-ci, celui-là ou bien l'autre, voilà que soudain, malgré les prières qui se succédaient sur ses lèvres, l'air qu'elle voulait oublier luttait contre sa résistance, et sa mémoire achevait de lui chanter la chanson interrompue.

Toutefois, à Saint-Pierre-Aigle, sa pieuse tâche n'en fut pas moins religieusement remplie; mais au retour, libre de s'abandonner aux séductions de la route et pressée d'en jouir, car chaque pas en avant devait la rapprocher de sa prison, Marguerite se laissa prendre à toutes les fantaisies qui l'attiraient : ici, c'était un ravin à descendre; là, une roche à escalader. Sentant qu'il lui serait bon de donner un peu de répit à ses jambes désaccoutumées de la marche, elle se dit : « J'ai bien le droit de prendre un moment de repos. » Et, pour se reposer, elle alla rendre visite à des oisillons qui piaulaient dans leur nid; puis, comme en descendant de l'arbre son pied toucha l'herbe où s'était arrêté un de ces beaux papillons de jour qu'on appelle la vanesse Io ou l'orgueilleuse œil-de-paon, l'insecte ayant pris son vol, elle se mit à le poursuivre jusqu'au bout d'une prairie voisine. Des saules penchés sur un ruisseau bordaient cette prairie; les touffes d'herbe fleurie de la berge doucement inclinée invitaient à s'asseoir; çà et là de larges pierres semblaient des tables attendant les convives : le lieu ne pouvait être mieux choisi pour un repas champêtre; Marguerite s'aperçut qu'elle avait faim. Elle s'assit et s'attabla. Pierre Chaufour, au départ, avait garni les poches de sa prisonnière : de l'une elle tira un gros morceau de pain bis; l'autre contenait la bonne chère, c'est-à-dire du fromage dur et des pommes; l'eau du ruisseau arrosa le festin. Marguerite le fit durer d'autant plus longtemps qu'il lui prit envie de chanter au dessert; une chanson appelait l'autre, et l'enfant eut tant de plaisir à se redire toutes celles qu'on lui avait apprises à Claquedent, qu'elle ne s'aperçut de la chute du jour que quand elle eut épuisé son répertoire. Alors elle se mit en devoir de reprendre son chemin. Elle marcha quelque temps, se croyant en bonne direction, dans le bois des Églises; mais la nuit étant tout à fait venue, l'inquiétude la prit, bientôt après la peur, et ce fut pour s'étourdir que, tout en cherchant sa route, elle s'avisa de lancer par intervalles ce cri du coq qui devait la faire se rencontrer avec l'autre voyageur égaré.

Ramenée par le lieutenant criminel à la porte de Soissons, on s'explique maintenant pourquoi Marguerite, profitant de l'obscurité de la nuit, glissa furtivement sous le manteau du cavalier et prit ensuite grand soin d'échapper à ses recherches. Il lui avait dit : « Je veux te reconduire à la maison où tu habites », et cette maison, c'était la vieille geôle, d'où personne ne devait savoir qu'elle avait pu sortir.

Il était temps qu'elle revînt. Pierre Chaufour, qui mesurait la durée du voyage sur son impatience, avait commencé à douter du retour de Marguerite lorsqu'à peine elle pouvait être arrivée à Saint-Pierre-Aigle. Quand il vit passé le moment que son calcul avait assigné comme terme extrême à l'absence de sa prisonnière, il s'effraya du compte que sa responsabilité aurait à rendre à la justice, et, dès lors, sa faute prit à ses yeux les proportions d'un crime. Néanmoins, il feignit de partager la confiance dont sa femme avait besoin pour continuer avec courage ses soins à l'enfant malade.

— Il n'y a pas de doute, dit-il en entendant sonner l'heure, quoique la petite soit un peu en retard, il est impossible qu'elle ne revienne pas... Je lui ai si bien indiqué son chemin!... Pour sûr, elle reviendra.

Mais, après d'autres heures encore écoulées, ce fut Françoise qui, inquiète à son tour, dit au geôlier :

— Elle tarde bien; je crains que la pauvre enfant ne se soit égarée.

Pierre Chaufour, à bout de patience, venait de prendre désespérément une résolution.

—Egarée ou en fuite, reprit-il, il faut qu'on la ramène ici, et c'est la maréchaussée qui la ramènera; car je ne passerai pas la nuit sans avoir été me dénoncer à M. le lieutenant criminel.

Françoise tremblait encore de la menace de son mari, quand le signal convenu annonça l'arrivée de Marguerite.

Quinze jours après, Mariette, hors de danger et déjà convalescente, était, comme autrefois, amenée par sa mère, à l'heure du soleil, sur le gazon du préau; mais elle n'y riait plus, elle n'y jouait plus comme autrefois. Ce qui la rendait obstinément sérieuse, c'était moins l'affaiblissement causé par la maladie que le chagrin de ne plus voir auprès d'elle sa petite garde-malade, si prompte à la satisfaire quand elle lui disait : « Mariette s'ennuie; fais chan-

ter le coq. » Et aussitôt le coq chantait, et l'enfant, qui ne pouvait encore que sourire, s'efforçait en souriant de battre des mains pour témoigner sa joie.

Quand les autres prisonniers entendirent pour la première fois ce bruit insolite à la geôle, Pierre Chaufour, voulant prévenir les commentaires, leur dit :

— Comme il faut des œufs frais à notre petite malade, ma femme a obtenu la permission d'avoir une basse-cour.

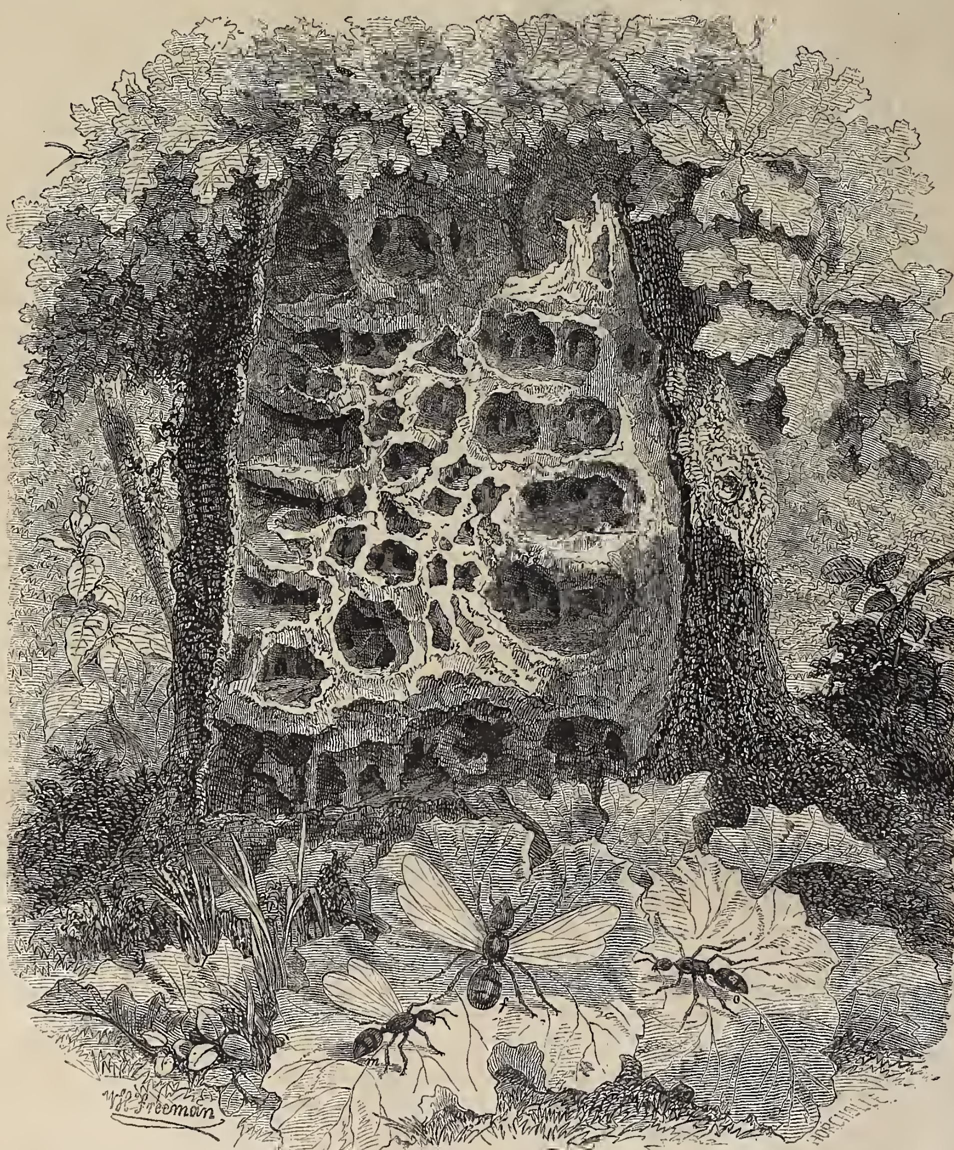
Et lorsque le coq eut cessé de se faire entendre, le geôlier ne trouva rien de mieux que cette défaite pour couper court aux suppositions :

— Cette nuit, nos gredins de chats ont étranglé le coq et les poules. *La suite à la prochaine livraison.*

LA FOURMI FULIGINEUSE.

Voy. la Table des trente premières années.

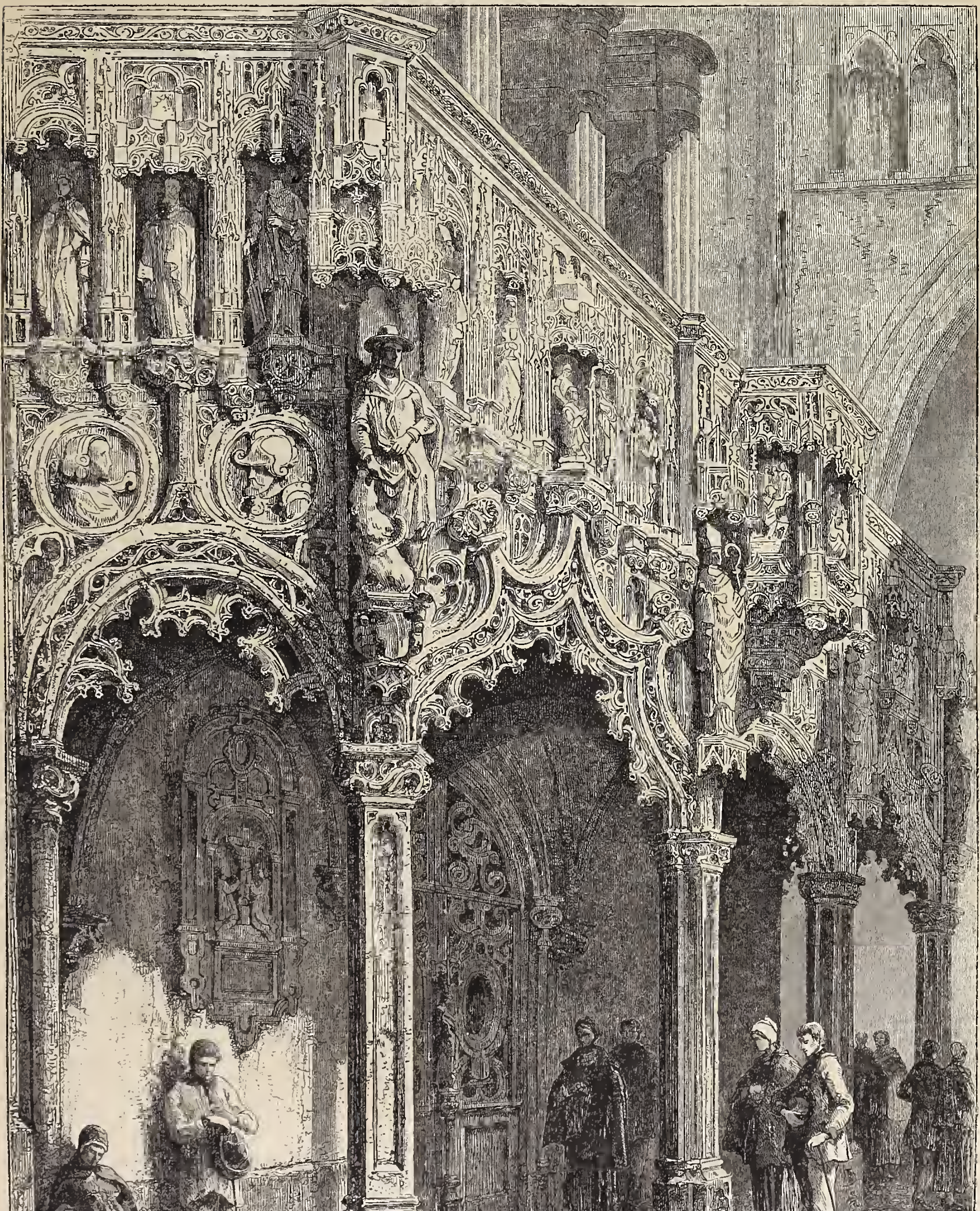
La fourmi *fuligineuse* se sépare complétement des maçonnes. Elle est essentiellement charpentière, et c'est dans l'intérieur des arbres qu'elle exerce son industrie. Si nous examinons, après y avoir pratiqué plusieurs coupes horizontales et verticales, l'un de ces troncs où elle a élu domicile, nous sommes frappés de le voir, sous son écorce restée intacte, percé, perforé de toutes parts, dans toute son épaisseur, et quelquefois aussi dans toute sa hauteur. Un regard plus attentif nous fera reconnaître une certaine régularité dans cet immense travail, qui d'abord paraît un inextricable chaos. Des planchers, aussi minces qu'une carte à jouer, sont disposés horizontalement les uns au-dessus des autres à cinq ou six lignes de distance, et des cloisons verticales, des piliers, plus larges à la base et au sommet qu'au milieu, divisent chaque étage en un grand nombre de cases arrondies; ces pans de mur, ces piliers, sont alignés en colonnades courbes, parce qu'ils suivent le sens des couches ligneuses, toujours concentriques. Les appartements creusés dans la souche ou dans les grosses racines ne présentent plus aucune symétrie : le bois est fouillé en tous sens, sans doute à cause de la dureté et de l'entrelacement des fibres. L'ouvrage, en revanche, gagne beaucoup en délicatesse et en légèreté : les cloisons n'ont plus que l'épaisseur d'une feuille de papier.



La Fourmi fuligineuse (*Formica fuliginosa*) et son habitation (*f*, femelle; *m*, mâle; *o*, ouvrière; grossis deux fois). Dessin de Freeman.

NOTRE-DAME DE WALCOURT

(BELGIQUE).



Le Jubé de Notre-Dame de Walcourt. — Dessin de F. Stroobant.

La petite ville de Walcourt, bâtie sur une montagne escarpée, d'un accès difficile, est située sur les bords de la rivière d'Heure, dans le pays d'entre Sambre et Meuse. On fait remonter son origine au temps des Francs saliens.

Fermée de murailles après la retraite des Normands, longtemps possédée par des seigneurs particuliers, vendue en 1363 à Guillaume, premier comte de Namur, elle fut annexée à ce comté, en 1438, par le duc de Bourgogne Philippe le Bon. Les soldats du Sanglier des Ardennes la saccagèrent en 1471; elle fut brûlée, en 1478, par un parti français, et de nouveau prise en 1551 et en 1568, lors des guerres de religion. Ce n'est plus guère qu'un village; mais son ancienne église, reconstruite à la plus brillante époque de l'architecture ogivale, est un lieu de pèlerinage célèbre. Quoiqu'elle ait été dévastée par les calvinistes en 1568, et incendiée par les Français en 1689, elle est encore d'un aspect imposant, au milieu des ruines amoncelées à ses pieds, des beaux vergers qui l'avoisinent, et des humbles habitations bâties autour de son enceinte. A l'intérieur, ce qui attire le plus les regards est le beau jubé placé à l'entrée même. « Son caractère de somptuosité offre tant d'analogie avec celui de Dixmude ([1]) qu'on est porté d'abord à lui attribuer la même origine; mais un examen plus attentif détruit cette première impression. Dans l'un, en effet, l'art ogival, parvenu à son dernier degré de richesse, n'a pas encore dénaturé ses éléments constitutifs; dans l'autre, au contraire, la marque de la transformation est déjà apparente : le choix historique des statues, les médaillons appliqués aux murs, les colonnettes mêlées aux dentelures gothiques, constatent l'envahissement du style de la renaissance. Encore disposée à la manière ancienne, l'œuvre est déjà habillée à la mode nouvelle, et, grâce à cette anomalie, elle permet d'étudier cette phase si intéressante et si courte de la transition. Pour subvenir aux frais d'une œuvre sculpturale si coûteuse, la fabrique de l'église a dû compter sur les offrandes des fidèles qui s'y rendent, depuis une époque très-ancienne, en longues processions. De nos jours encore plus de vingt mille pèlerins vont, chaque année, adresser leurs prières et leurs vœux à la statue de Notre-Dame de Walcourt. » ([2]) Selon la légende, cette antique image de bois aurait été sculptée par saint Materne, qui avait vu la Vierge elle-même avant son assomption.

MARGUERITE CHANT-DE-COQ.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 354, 362, 370, 382, 386, 394.

Ce ne fut pas un caprice de Pierre Chaufour qui sépara brusquement la petite prisonnière de son amie Mariette, mais de sévères instructions émanant de l'autorité supérieure. Le nouveau lieutenant criminel avait manifesté son entrée en fonctions par un règlement disciplinaire qui imposait au gardien des détenus des devoirs si rigoureux, qu'ils ne laissaient de place ni à un acte de pitié, ni à un témoignage de sympathie. Ces nouvelles instructions, auxquelles Pierre Chaufour devait immédiatement se soumettre, vinrent le surprendre un soir, au moment où sa prisonnière, établie chez lui comme l'enfant de la maison, berçait Mariette sur ses genoux pour l'endormir. Ne se sentant pas le courage de parler de cet ordre en un tel moment, il grommela assez haut pour qu'on ne s'aperçût pas qu'il soupirait, et attendit le sommeil de la convalescente. Quand il vit qu'elle était positivement endormie, il alluma sa petite lanterne de corne, puis il dit à Marguerite :

— Pose Mariette dans son lit et suis-moi.

Françoise, troublée par un vague pressentiment, lui demanda :

([1]) Voy. le jubé de l'église de Dixmude, t. XI, 1843, p. 105.

([2]) *Monuments d'architecture et de sculpture en Belgique.* Muquardt, Bruxelles.

— Est-ce que Marguerite ne va pas revenir?

Il ne répondit pas et emmena sa prisonnière. Celle-ci, voyant qu'il lui faisait prendre le chemin du sous-sol où elle ne redescendait plus que vers la pointe du jour, se retourna vers le geôlier pour lui dire :

— Pas vrai que nous allons remonter ensemble?

— Va toujours, murmura-t-il sourdement.

Et quand Marguerite fut dans son cabanon, Pierre Chaufour, qui avait honte de son devoir comme d'une mauvaise action, ferma les yeux, et, d'une main mal assurée, poussa la porte sur elle. La prisonnière l'appela.

— Eh bien, quoi! dit-il, appuyant son front en sueur à la grille du petit guichet, est-ce que je ne viendrai pas te donner tous les jours des nouvelles de Mariette?

C'est ainsi qu'elle apprit qu'on la séparait de sa petite amie.

— Tu vois, ajouta-t-il, que je ne pousse pas le verrou; c'est tout ce que je peux faire pour toi.

Ce fut aussi tout ce qu'il put lui dire, tant la voix lui tremblait.

Si, d'une part, la sévérité du nouveau lieutenant criminel avait aggravé le sort des prévenus en détention, d'un autre côté, sa puissante impulsion activait la marche de la justice. Une cause cependant demeurait encore ajournée, celle de la vagabonde incendiaire : on continuait à attendre le résultat de l'enquête; les réponses espérées semblaient s'être égarées ou perdues dans le long parcours de Soissons au hameau de Claquedent.

Après plusieurs mois passés depuis l'événement on n'aurait plus guère parlé de l'incendie dans le faubourg Saint-Crespin, si Madelon l'Ortie n'eût pris soin d'en raviver à tout propos le souvenir. Sans cesse trompée dans son espoir de voir dresser le gibet, elle crut à un parti pris d'étouffer l'affaire, et, ne voulant pas permettre qu'on lui fît tort du châtiment de la coupable, elle se plaignit si haut de ce qu'elle considérait comme un déni de justice à son détriment, qu'elle fut mandée chez le lieutenant criminel. Admonestée par Maurice Delavilledieu, la vieille fille invoqua les égards qu'on lui devait au siége du bailliage, et comme victime du sinistre, et à cause de certains services bénévoles : divers renseignements qu'on ne lui demandait pas, et qui avaient fait écrire plus d'un nom sur le registre des écrous dans la prison de la rue du Beffroi. Son principal titre, dans cet ordre de méfaits, était l'arrestation d'un braconnier qui lui avait dû cinq ans de galères.

Au moment où le lieutenant criminel la congédiait, Madelon l'Ortie, cédant à une arrière-pensée, lui dit :

— Révérence gardée, permettez-moi de vous demander si la gredine est toujours en prison.

— Vous en doutez?

— Dame! il y a eu hier trois semaines, un marchand, qui passe par chez nous, m'a dit avoir rencontré une vagabonde qui m'a eu tout l'air d'être celle qui a mis le feu chez moi.

— Rassurez-vous, BONNE FEMME (il appuya sur ces mots), le rapport de l'agent chargé d'inspecter la prison constate qu'elle était encore dans son cachot ce matin. Par réflexion, il ajouta : — Ce marchand, où prétendait-il avoir rencontré l'accusée?

— Je peux vous dire le jour et la date, reprit Madelon; c'était le 5 du mois, aux approches de la nuit; il s'arrêta sur le chemin et se retourna, ayant entendu un coq chanter là où il n'y avait ni ferme ni maison, et il vit une petite déguenillée qui s'en allait dans le bois des Églises.

Maurice Delavilledieu s'empressa de renvoyer Madelon, et, vivement intrigué par cette date, ce lieu et ce chant qui lui rappelaient son arrivée à Soissons, un quart d'heure après il se présentait à la geôle.

V. — *Les douze cents livres de la grand'mère.*

La veille de cette visite inattendue, les prisonniers avaient pu se dire, au bruit qui leur était venu dans la direction du préau : « Il paraît que notre geôlière a repeuplé sa basse-cour. » Une révélation de Françoise à Mariette motivait cette supposition. La jeune mère, ne sachant comment consoler sa fille, qui croyait Marguerite partie pour ne plus revenir, avait dit en lui montrant le soupirail du corridor souterrain : « Elle est là; nous la reverrons. » Aussitôt l'enfant, échappant à sa mère, avait couru au soupirail, et, la tête passée entre deux barreaux, elle s'était mise à crier à la prisonnière : « Si tu es là, fais donc chanter le coq! » Du fond du cabanon le coq avait chanté; puis plus près, dans le corridor obscur; enfin, plus près encore, à deux pas du mur, dans le rayon de lumière qui permettait à la convalescente de voir sa petite garde-malade. Mariette en fut si joyeuse le reste du jour, que Françoise lui promit, sous condition d'être discrète avec son père, la même fête pour le lendemain. Or, le lendemain, la fête promise avait lieu au moment même ou Pierre Chaufour amenait le lieutenant criminel au bas de l'escalier du sous-sol. Épouvanté de ce qu'il voyait, le geôlier tomba à genoux devant le magistrat :

— Je suis fautif, dit-il, j'ai mérité d'être puni; mais si vous êtes père, vous me pardonnerez.

Maurice Delavilledieu, arrêté sur la dernière marche, avait reconnu son jeune guide du bois des Églises; il écoutait, il contemplait Marguerite et Mariette, ce qui ne l'empêcha pas d'entendre l'aveu et l'excuse du geôlier courbé et tremblant à ses pieds.

— J'ai été père, lui répondit-il; allons chez vous; là, vous m'expliquerez ce que ceci veut dire.

Et, sans troubler l'entrevue des enfants, ils regagnèrent l'étage supérieur.

Pierre Chaufour, seul avec son juge, ne chercha pas à atténuer sa faute; il dit toute la vérité. Le magistrat, qui savait commander à son émotion, l'écouta silencieusement jusqu'au bout; il ne l'interrompit que quand le malheureux, se croyant perdu, implora de nouveau son indulgence.

— Le lieutenant criminel ne peut pas être indulgent, lui dit-il; mais jusqu'à présent il ne sait rien de ce qui s'est passé: c'est à un simple visiteur que vous avez confié votre secret.

De retour chez lui, Maurice Delavilledieu lut et relut la plainte de Madelon l'Ortie, le procès-verbal de l'arrestation de Marguerite, la déposition du meunier d'Orchamp; il médita longtemps sur la circonstance aggravante du mouchoir trouvé près de l'accusée; et quand il eut accumulé dans sa tête toutes ces preuves de culpabilité, quand sa conviction eut aussi condamné l'accusée, il lui suffit de mettre en regard de ces preuves et de ces témoignages le souvenir de sa rencontre avec cette enfant que tourmentait la crainte de rentrer trop tard en prison, il lui suffit de comparer l'énormité du crime avec la joyeuse naïveté de la scène enfantine dont il avait été témoin dans le corridor des cabanons, pour se repentir de n'avoir plus le droit de plaider l'innocence.

Le même jour, poursuivant l'instruction du procès de l'incendiaire, il fit appeler Marguerite. Les premières paroles de la fillette, en reconnaissant le voyageur qui l'avait ramenée à l'entrée du faubourg Saint-Christophe, furent celles-ci :

— Ne dites pas où vous m'avez rencontrée, on punirait M. Pierre qui m'a laissée sortir.

Le lieutenant criminel la rassura sur ce point; puis il lui parla en père, il l'interrogea en juge; il essaya de lui faire comprendre l'absurdité si évidente quoique si peu réelle de sa défense renfermée dans ces seuls mots : « Je ne sais pas! » Plusieurs jours de suite, mais toujours en vain, il renouvela l'épreuve. Enfin, la réponse à l'enquête arriva : elle ne révélait rien quant à l'origine de l'enfant, mais elle établissait que celle-ci était connue à Claquedent depuis dix ans passés, et qu'elle ne pouvait pas avoir moins de cinq ou six ans lorsqu'on l'y abandonna un dimanche, 20 juillet, jour de la sainte Marguerite. De là le nom qui lui fut donné. Ces renseignements mettaient fin à l'hésitation des juges; on pouvait condamner Marguerite à la peine des incendiaires, elle avait l'âge voulu pour le supplice.

Forcé de poursuivre contre elle sa tâche rigoureuse, le lieutenant criminel, à qui les motifs d'accusation se présentaient en foule, se surprit à chercher des moyens de défense. Il en trouva. « Voyez donc! se dit-il, étonné de sentir se raviver en lui le feu de sa jeunesse, si j'étais encore avocat je la ferais certainement acquitter. » Cette réflexion lui suggéra l'idée de s'enquérir, pour la prévenue, du défenseur le plus habile. C'était une généreuse inspiration. Voici comment il en fut récompensé.

Un matin, le courrier apporta deux lettres à son adresse, toutes deux portant le timbre de Melun, sa dernière résidence. En reconnaissant l'écriture de l'une d'elles, il fut frappé d'une telle surprise, qu'après avoir ouvert cette lettre et lu la signature, il doutait encore.

Madeleine Delavilledieu, qui, depuis la perte de sa fille, parlait à peine et ne prenait jamais la plume, avait retrouvé assez d'esprit de suite pour écrire une lettre de trois pages à son mari. C'est en tremblant d'émotion et souvent à travers des larmes qu'il lut ce qui suit :

« Mon ami, ce que j'ai à vous raconter, ce n'est pas un rêve, et je ne suis pas folle. Comme vous pourriez, après un si long sommeil de ma raison, douter de son réveil, j'ai désiré qu'il vous fût confirmé par un sage, notre ami le docteur Bertaud. Sa lettre vous parviendra en même temps que la mienne. Croyez aux miracles, mon ami; celle qui était morte est ressuscitée : c'est de moi que je parle; car notre chère petite Louise n'a pas cessé de vivre, elle n'a été perdue que pour nous; elle est retrouvée, nous la reverrons! Grâce à qui? à son aïeule, à ma mère, qui pourtant, frappée comme nous de l'épouvantable malheur, ne survécut que six mois à la perte de Louise. Quand j'ai su autrefois que par son testament elle léguait une somme de douze cents livres à la personne qui nous ramènerait notre enfant, j'ai cru qu'elle ne songeait alors qu'à me laisser une espérance qui me fît supporter la vie; c'était bien mieux, j'en ai la preuve : elle avait au cœur une lumière qui lui faisait voir l'avenir. Bénie soit sa sainte mémoire! Soyez béni aussi, vous qui, ainsi que moi, n'espérant plus rien, avez, sans me le dire, veillé religieusement depuis tant d'années à ce que la récompense promise demeurât toujours affichée dans tous les lieux publics et dans toutes les auberges qui se trouvent sur les deux rives de Corbeil à Paris. Hier, un homme jeune encore s'est présenté chez moi; il avait lu l'annonce du legs de ma mère.

» — J'appartenais, il y a douze ans, me dit-il, à un chef de bateleurs dont les élèves étaient presque tous des enfants volés. Mon maître avait remarqué à Corbeil, où nous venions de séjourner, une petite fille qu'on embarqua un soir, avec ses parents, sur un chaland qui descendait à Paris. Il prit une barque dans laquelle je montai seul avec lui, et nous suivîmes le chaland jusqu'à Bercy. Là, un des mariniers du grand bateau, qui s'entendait avec mon maître, nous tendit l'enfant; c'est moi qui le reçus. Le méchant homme nous faisait l'existence si dure que, de-

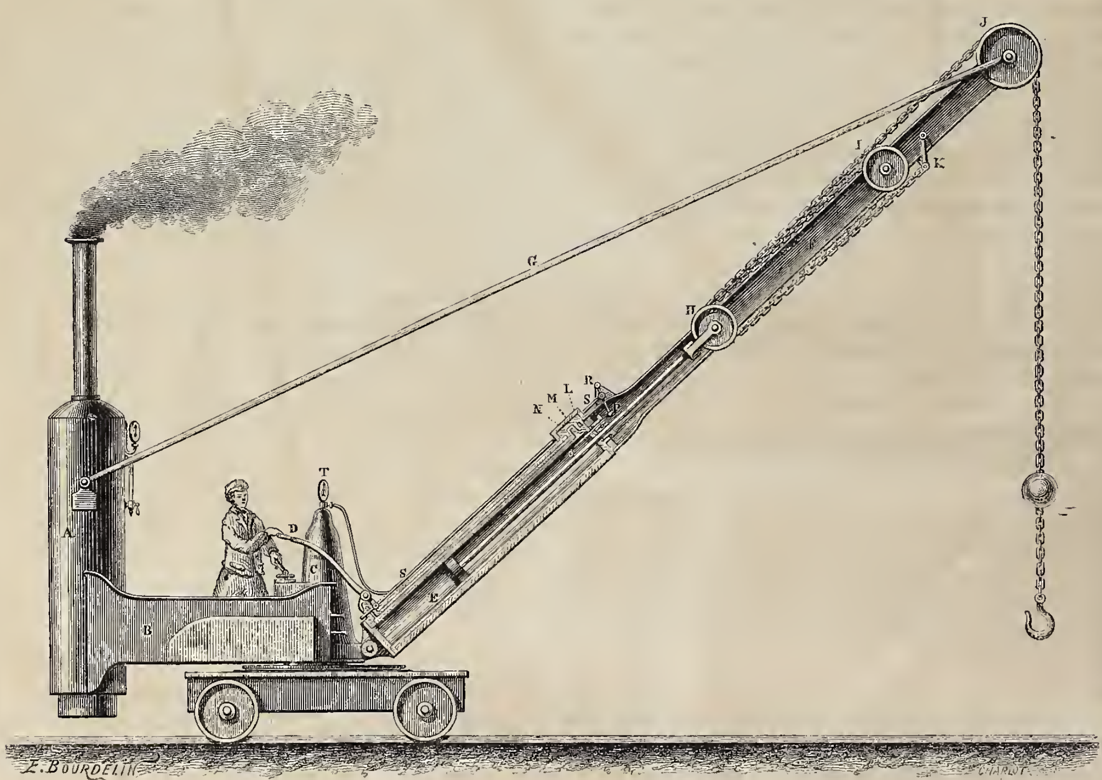
puis longtemps, je guettais l'occasion de m'enfuir. Je ne la trouvai que six mois plus tard, pendant une de nos tournées en Normandie. Pour me venger de lui, j'emmenai avec moi sa dernière victime, la pauvre enfant volée sur le bateau. Je ne pouvais pas la conduire bien loin. Au premier hameau je la quittai brusquement; mais je ne repris ma course que quand je me fus assuré qu'une paysanne, qui l'avait rencontrée, venait de la faire entrer chez elle. — Mais depuis ce temps? m'écriai-je. — Il y a un an, me répondit-il, j'ai repassé dans le pays; j'avais remarqué la maison de la paysanne, je m'y suis arrêté sous prétexte de demander mon chemin; votre fille y était encore, c'est elle qui m'a répondu.

» Aujourd'hui même, ce jeune homme est parti avec notre vieux Baptiste pour aller réclamer Louise. Je voulais les accompagner, le docteur Bertaud s'y est opposé; mais il me conduira à Soissons, près de vous : c'est là que la chère enfant nous sera rendue à tous deux en même temps; coupable de sa perte, je n'ai pas mérité de l'embrasser avant vous. »

La fin à la prochaine livraison.

GRUE A VAPEUR.

L'invention de la grue, qui nous paraît aujourd'hui si simple, est très-moderne. Il y a un siècle à peine, on n'employait encore pour les plus grands travaux que le levier, le palan, la chèvre, et le treuil grossier et primitif auquel on n'avait point encore appliqué les engrenages. C'est seulement vers la fin du siècle dernier que l'on a



Grue locomobile à vapeur, à action directe; système J. Chrétien. — Dessin de Bourdelin.

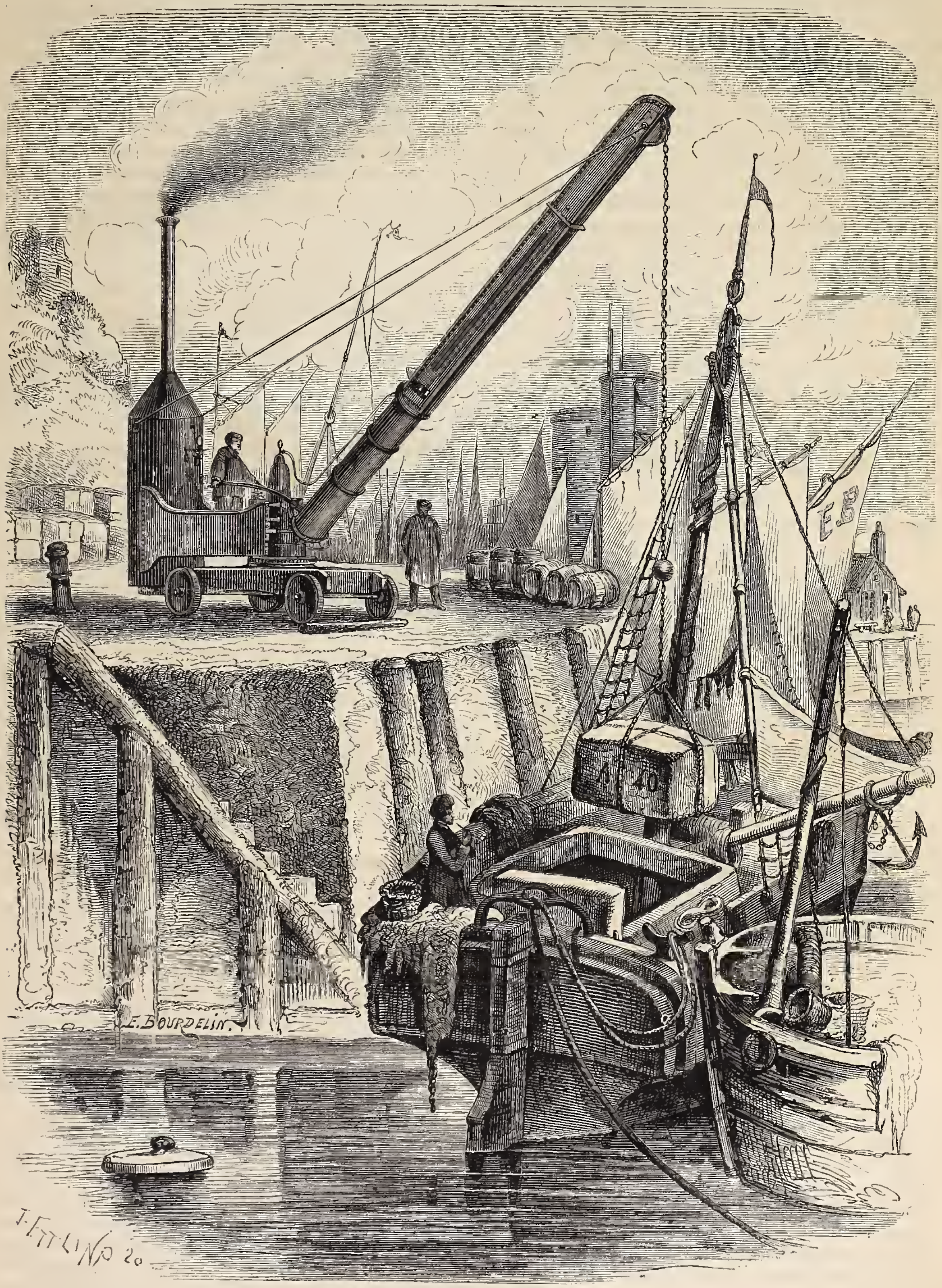
A. Chaudière, générateur de vapeur.
B. Longerons en fer formant tender, avec caisses à eau et à charbon.
C. Cloche en fonte recouvrant le pivot central monté sur le chariot roulant.
D. Levier de manœuvre pour la levée et la descente des fardeaux.
E. Cylindre à vapeur.
F. Bras en fer formant, avec le cylindre, la volée de la grue.
G. Tirants servant à retenir la tête de la volée.
H. Deux poulies portées par la chape de la tige du piston.
I. Poulie intermédiaire servant à moufler la chaîne.
J. Poulie de renvoi placée en tête de la volée.
K. Point fixe d'attache de la chaîne.
L. Orifice d'arrivée de la vapeur.
M. Orifice servant à l'introduction et à l'échappement de la vapeur par le haut du cylindre.
N. Orifice servant à la sortie de la vapeur, afin de mettre le haut et le bas du cylindre en communication.
OP. Tige de buttée limitant automatiquement la course du piston.
PR. Levier transmettant l'action de la tige OP au tiroir de distribution.
S. Tringle conduisant les tiroirs d'introduction et d'échappement.
T. Appareil dynamométrique.
U. Manivelle à l'aide de laquelle on fait tourner la grue.

commencé à construire des grues tournant sur un pivot, de manière à produire à la fois un mouvement d'élévation et un mouvement de translation. On voit encore aujourd'hui les premières grues, avec engrenages et chaînes construites en Angleterre, pour le déchargement des navires. Ces appareils, extrêmement lourds et difficiles à manœuvrer, fonctionnaient avec une lenteur dont on ne saurait plus se contenter aujourd'hui, et demandaient une installation des plus dispendieuses.

Depuis cette époque, les grues ont subi les modifications les plus diverses, et fourni des types, que l'on compte par centaines, appropriés d'une manière plus ou moins heureuse aux nombreuses applications que fait naître chaque jour l'augmentation croissante du mouvement commercial et industriel. Ce n'est que depuis quelques années que l'on a senti la nécessité d'employer une force mécanique, au lieu de celle des hommes, pour faire fonctionner des machines appelées à travailler d'une manière presque permanente; l'eau et la vapeur ont déjà fourni leur puissance dans un grand nombre d'applications, parmi lesquelles nous ne ferons que citer les plus importantes.

Parmi les grues hydrauliques, celles de M. W. Arms-

trong, bien connues en Angleterre où elles ont reçu leurs premières applications, en Amérique, en France et dans tous les pays de l'Europe, sont les plus appréciées et presque exclusivement employées. Leur fonctionnement rapide, leur manœuvre facile, les ont fait rechercher dans de nombreuses circonstances où, jusqu'à ces dernières



Grue locomobile à vapeur. — Dessin de Bourdelin.

années, nul autre système ne pouvait rivaliser. Mais en même temps que ces deux notables avantages, les grues hydrauliques ont de graves inconvénients, parmi lesquels le prix élevé qu'entraîne leur installation n'est pas le plus grand. En effet, ces machines, qui dépensent autant d'eau et de puissance motrice pour élever un fardeau, quelque léger qu'il soit, que si elles élevaient leur charge maximum, produisent en somme fort peu de travail utile, et

donnent rarement un rendement supérieur à 10 ou 15 pour 100 de la force motrice dépensée. Ajoutons que l'emploi de l'eau à de très-hautes pressions donne lieu à un entretien assez coûteux et assez minutieux.

Parmi les grues à vapeur, celles dont M. J. Chrétien a le premier fait une application industrielle différent essentiellement des autres, autant par l'agencement des organes que par les résultats obtenus ; on voit qu'elles sont montées sur chariot et peuvent se transporter facilement partout où il est nécessaire de les faire fonctionner.

Un seul homme suffit pour la manœuvre complète, exécutant une levée par minute en travail courant, et cela avec une dépense de charbon excessivement faible ; car ce genre de grue donne un rendement de 80 à 90 pour 100 du travail développé par la vapeur. Ainsi, dans la première grue construite sur ce type, et qui fonctionne aux docks maritimes de M. H. Sursol, à Bordeaux, on décharge par heure soixante bennes contenant 1 000 kilogrammes de charbon. Une grue semblable, dont la force est de 2 000 kilogrammes, fonctionne sur le canal, à la Villette, et décharge en huit heures un bateau à vapeur contenant 200 tonnes de marchandises diverses.

JUDAS ET LE DIABLE.

Dans la *Passion* d'Arnoul Gresban, si populaire au quinzième siècle, Lucifer envoie à Judas un démon qui lui dit :

Meschant, que veulx-tu qu'on te face?
A quel port veulx-tu aborder?
JUDAS.
Je ne sçais : je n'ai œil en face
Qui ose les cieulx regarder.
LE DÉMON.
Si de mon nom veulx demander,
Briefvement en aras demonstrance.
JUDAS.
Dont viens-tu?
LE DÉMON.
Du parfont d'enfer.
JUDAS.
Quel est ton nom?
LE DÉMON.
Désespérance.
JUDAS.
Terribilité de vengeance!
Horribilité de danger!
Approche, et me donne allégeance,
Se mort peust mon deuil allegier.
LE DÉMON DÉSESPÉRANCE.
Oui, très-bien.

CAUSERIES HYGIÉNIQUES.

Suite. — Voy. p. 26, 130, 294, 346.

LA SOBRIÉTÉ.

Nous avons montré, dans notre dernière causerie, les dangers qui sont inhérents aux plaisirs habituels de la table, et il nous reste dans celle-ci à mettre en relief, non pas les mérites (nous voulons abstraire à dessein le côté moral de la question), mais les avantages de la sobriété.

Être sobre, c'est user dans la mesure des besoins réels des aliments destinés à les satisfaire, c'est épargner autant que possible à l'estomac les piéges que la sensualité lui tend. La tempérance n'implique pas nécessairement la privation; s'il en était ainsi, elle deviendrait une vertu d'exception à laquelle arriverait un petit nombre. J.-J. Rousseau a dit avec beaucoup de sens qu'il faut être *sobre* même dans la sobriété; mais il aurait pu ajouter que l'excès dans cette voie appelle rarement les sévérités de l'hygiène, qui sont réservées tout entières pour l'autre. La sobriété n'est pas antinaturelle; elle est facile, elle est la condition d'une bonne santé : autant de propositions indiscutables en théorie, mais trop rarement acceptées en pratique.

La sobriété est naturelle, ce qui ne veut pas dire qu'elle soit ordinaire. Les animaux s'arrêtent quand ils sont repus; l'homme a le privilége de reculer les limites de son appétit; seul il mange pour manger. Certainement ce serait une étrange erreur que de vouloir qu'il restât insensible aux satisfactions du goût; ce sens ne lui a pas été donné uniquement pour garantir la digestion contre les dérivations intempestives qui, chez lui, s'établiraient si souvent du côté de l'intelligence ou de la sensibilité morale, et au préjudice de sa vie; s'il défend les droits *de la bête*, il prétend aussi lui rapporter quelques satisfactions légitimes, et l'abstraire complétement ce serait vouloir démontrer qu'un dîner, introduit dans l'estomac par une sonde, réaliserait les meilleures convenances hygiéniques. Il n'en est rien; le désir qui érige tous les rouages de l'appareil digestif, et la sensation gustative dans laquelle il se résout, sont des conditions d'une digestion bien faite. L'homme introduit toujours quelque chose d'intellectuel dans les actes de sa vie qui paraissent le plus dans le pur domaine de l'instinct, et ce serait mal connaître la complexité de sa nature que de le vouloir accessible aux seules sollicitations des besoins et impassible en présence de celles du plaisir. Toute la question est une question de mesure ; mais combien rares sont les hommes qui la gardent! On peut dire que l'habitude est le pivot de la sobriété comme elle est celui de l'intempérance. Un pas fait vers la première rend le pas suivant plus facile. C'est une lutte dans laquelle il faut vouloir d'abord, pour être ensuite porté sans effort et comme à son insu.

On dit que la sobriété n'est pas possible, ou du moins qu'elle est difficile. Sans doute, on ne la reconquiert pas aisément quand on l'a perdue; mais le travail, l'activité, un but élevé donné à sa vie, les compensations de l'intelligence, sont, pour la conserver, des moyens d'une efficacité puissante. Il est certainement plus digne de rester sobre volontairement, que d'y être contraint par la déchéance de la santé ou par l'impuissance des organes.

Entre tous les exemples de cette sobriété, fruit de la raison et résultat heureux d'une lutte entre les désirs et la volonté, il n'en est guère de plus célèbre, de plus souvent invoqué par les moralistes et les médecins, que celui du Vénitien Cornaro; il n'en est guère aussi de plus remarquable. La sobriété, conduisant ainsi au terme des existences les plus longues un organisme usé et vieux à trente ans, a affirmé dans ce fait sa toute-puissance. Le jésuite hollandais Lessius a cherché à résumer dans un certain nombre de formules le système diététique de Cornaro, et il l'a réduit aux sept règles suivantes, que les débiles ou les forts feraient également bien de méditer : 1° Pouvoir, au sortir de table, se livrer sans fatigue aux exercices intellectuels; 2° Ne sentir nulle langueur corporelle pendant les digestions; 3° Passer par une transition ménagée de la vie ordinaire à la vie sobre; 4° Adapter la formule du régime sobre aux diversités des conditions d'âge, de sexe, d'habitudes, etc.; 5° N'user que d'aliments sains; 6° Ne varier que très-peu les mets, et se servir avec discrétion des condiments; 7° Ne pas prendre l'envie de manger pour mesure de son appétit. Qui n'admire la lucide sagesse de ce code de la sobriété, mais qui se sent de force à le pratiquer? Brillat-Savarin a dit : « N'est pas gourmand qui peut. » Il aurait pu ajouter : « N'est pas sobre qui veut. » Et cependant, quels avantages attachés à la sobriété!

Elle est la condition indispensable de la santé. L'adage

Modicus cibi medicus sibi n'est pas un simple calembour latin, il exprime un fait incontestable. Celui qui marche tous les jours sur l'extrême frontière de l'indigestion ne saurait prétendre à une santé raisonnable. Les maladies, comme le serpent du Jugement dernier de Michel-Ange, rongent volontiers les organes d'où est parti le signal du désordre, et l'estomac des gastronomes, lassé des brutalités qu'il endure, refuse de fonctionner et leur enlève les seules jouissances qui leur restent. Puis viennent les menaces des maladies organiques, menaces trop souvent réalisées : la pesanteur de l'esprit, la disgrâce physique de l'obésité, etc. La longévité, qui est une mesure complexe de l'hérédité de la constitution et de la valeur de l'hygiène qu'on a suivie, n'atteint son terme normal qu'à la condition d'une vie sobre. Les centenaires ne se sont jamais rencontrés parmi les gourmands, et on compte plus de macrobes dans la vie cénobitique que dans la vie sensuelle et élégante. Il y a quelques années, nous avons étudié avec un intérêt tout particulier cette question de la longévité chez les trappistes, et nous avons constaté ce résultat bizarre que cette vie si exceptionnelle, ce régime si dur, si en dehors des données fondamentales de l'hygiène, non-seulement n'abrége pas l'existence, mais recule même ses limites moyennes au delà de toute vraisemblance. Je ne prétends pas donner la règle de Saint-Bernard comme un type de bonne hygiène physique ; mais au moins faut-il conclure de ce fait que les privations sont, dans une grande limite, moins préjudiciables à la vigueur que ne le sont les excès. « Qui mange beaucoup vit peu. » Je propose cet aphorisme aux méditations des gourmands, et je m'étonne que les sociétés d'assurance sur la vie n'aient pas songé encore à tenir un compte sérieux de cette condition perturbatrice.

L'alacrité corporelle, la vigueur longtemps conservée des sens et de l'esprit, cette vraie liberté intérieure que procure l'empire habituellement exercé sur les passions, sont les fruits heureux, mais trop rares, d'une vie sobre. Il y a plus, en prévenant une inévitable satiété, elle est peut-être la seule condition du plaisir auquel on la sacrifie.

L'homme qui veut rester sain, vivre libre et mourir vieux, doit donc se défendre contre les empiétements de la sensualité gastronomique. Il y parviendra surtout par le travail, soit de corps, soit d'esprit, et par l'arrangement régulier de son existence. Les excès forment une chaîne indiscontinue, l'un entraîne l'autre; résister à l'un, c'est se donner le moyen de résister à tous.

Les dîners sont la pierre d'achoppement des aspirations vers la vie sobre ; mais est-il possible, est-il loisible de l'écarter toujours de son chemin? Je mets hors de cause ces dîners où, en dehors de toute exagération de durée ou de succulence, l'amitié et la famille trouvent un élément si opportun d'apaisement et de plaisirs légitimes. Cette *convivialité,* pour me servir d'un mot de Brillat-Savarin, est salutaire autant que douce; mais combien peu lui ressemble celle des dîners luxueux où se coudoient l'étiquette et l'indigestion! Rester trois heures à table dans une atmosphère chaude, où l'oxygène est remplacé par la vapeur des mets; poser à son estomac le problème d'une analyse chimique impossible ; s'endormir distendu, et se réveiller blême, engourdi et avec des crampes d'estomac, telle est la formule approchée, si elle est trop expressive, de cette incartade hygiénique. Est-elle rare, le dommage se répare; est-elle fréquente, il s'accumule et Apicius vit entre deux indigestions, c'est-à-dire vit peu. Je sais bien qu'on peut invoquer les nécessités sociales, l'avantage du frottement intellectuel, l'utilité morale de ce moyen d'apaisement des passions, etc.; mais tout cela rentre dans un ordre d'idées qui n'intéresse qu'indirectement l'hygiène. Que doit-on donc faire quand on dîne en ville? S'observer, causer, penser à Cornaro, et se réserver sans cesse pour la fin, conformément au précepte suivant, formulé par Berchoux : « Gardez-vous d'abuser de ces premiers moments. » L'abus des derniers n'est pas moins à éviter. La gastronomie satisfaite hors de chez soi est un péril, mais son caractère éventuel lui prête une certaine innocuité; celle qui entre dans le plan régulier de la vie est autrement dangereuse. Lucullus ne doit jamais dîner chez Lucullus s'il prétend à la santé et à la longévité.

Voilà pour les avantages de la sobriété dans ses rapports avec la santé ordinaire. Que dire de son indispensable nécessité pour les valétudinaires, les malingres, cette *gente dolente* de la faiblesse physique? L'austère avertissement des souffrances les rappelle vite au sentiment de leur inaptitude à jouir; il leur faut mettre de l'ordre dans leurs affaires compromises, économiser surtout sur leurs veilles, sur leurs travaux, sur leurs repas; mener, en un mot, sous les auspices de la sobriété, ce petit train de vie qui seul peut les conduire assez loin.

L'esprit le plus fort est celui qui connaît le mieux sa faiblesse. LAMENNAIS.

CYCLONES.

MANOEUVRES A FAIRE A BORD DES NAVIRES POUR SUBIR LES OURAGANS AVEC LE MOINS DE CHANCES DANGEREUSES.

Suite et fin. — Voy. p. 231.

La figure 2 représente un ouragan au sud de l'équateur avec la même exactitude que la figure 1 au nord. Mais dans cet hémisphère, le mouvement giratoire est constamment dirigé de gauche à droite, en sens inverse du mouvement semblable de l'hémisphère nord, et le mouvement de translation est dirigé dans l'ouest sud-ouest. Il s'ensuit qu'à la rencontre des navires, les vents qu'on éprouve ne sont plus les mêmes que dans la figure 1 pour déterminer le demi-cercle rencontré. Voici la règle écrite sur la figure : Avec des vents qui varient dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, on est sur le *côté dangereux;* avec des vents qui varient dans le sens des aiguilles, on est sur le *côté maniable.* Avec des vents constants, on est dans la zone du centre.

La chute du mercure dans le baromètre peut servir à faire apprécier, jusqu'à un certain point, la distance à laquelle on se trouve du centre d'un ouragan. Lorsque les observations barométriques seront plus multipliées, on pourra probablement assigner une règle assez exacte à ce sujet.

Tels sont les moyens de déterminer, dans tous les cas, quelle est la position du navire par rapport aux deux côtés et au centre d'un ouragan. Il ne reste donc au capitaine qu'à déterminer la route qu'il doit suivre pour fuir ce centre, sur le passage duquel le tourbillon exerce ses plus grands ravages, soulevant la mer à une telle hauteur, qu'on a vu des bâtiments poussés à plusieurs milles dans l'intérieur des terres.

Les navires marqués dans l'intérieur des deux figures indiquent les règles générales de la manœuvre à faire dans les circonstances ordinaires.

Pour l'hémisphère nord, après avoir reconnu qu'on est sur le côté dangereux, il faut toujours s'orienter de manière à recevoir le vent par la droite ou par *tribord.* Les avantages de cette manœuvre sont de présenter constamment le devant à la lame, et en même temps d'être entraîné par la dérive en dehors de la tempête. Si on rece-

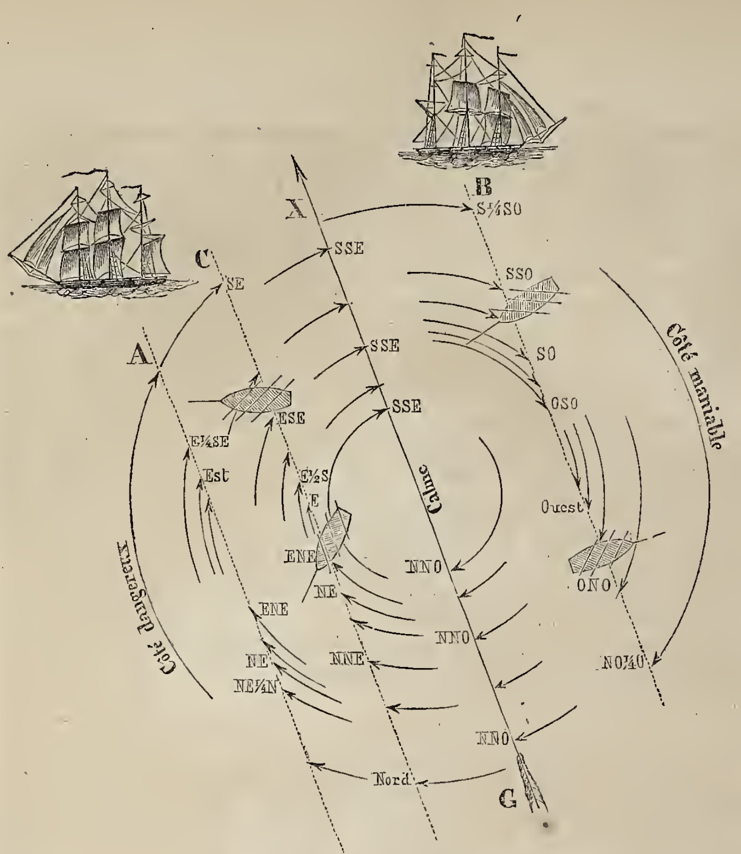


Fig. 2. — Tourbillon de l'hémisphère sud.

vait le vent par la gauche ou par *bâbord*, la route ferait entrer le navire dans le tourbillon, et, en suivant les variations du vent, on prendrait la lame par l'arrière, circonstance qui expose à de très-grandes avaries. Étant sur le côté maniable, il faut fuir vent arrière, autant que l'on pourra tenir cette allure, et lorsque la violence du temps obligera à venir en travers, présenter toujours la gauche ou *bâbord* au vent, afin de prendre la mer par l'avant. Seulement, il est à remarquer que la dérive, sur le côté maniable, entraîne le navire vers le centre de l'ouragan. Il faudra donc, lorsque la lame sera tombée, qu'elle ne sera plus à craindre, revenir à l'allure qui éloigne du tourbillon, c'est-à-dire présenter la droite au vent.

Sur la ligne que parcourt le centre, les vents atteignent promptement une grande force, et la manœuvre à faire est moins facile à bien définir. Il semble cependant que l'allure du vent arrière doit être prise et conservée aussi longtemps que possible, pour tâcher de passer du côté maniable.

Les règles que nous venons de donner pour manœuvrer les navires dans l'hémisphère nord, doivent être prises en sens inverse dans l'hémisphère sud (fig. 2).

Nous avons supposé jusqu'à présent que c'est toujours l'ouragan qui atteint les navires; mais il peut aussi arriver quelquefois qu'on soit rencontré par la queue de la tempête; dans ce cas, la manœuvre est encore indiquée par les figures.

Lorsque les tourbillons ont atteint les deux parallèles de 30 degrés nord et 26 degrés sud, ils commencent en général à perdre une partie de leur violence et tendent à s'élargir en courbant leur mouvement de translation : le premier prend la direction du nord, et ensuite du nord-est; le deuxième, celle du sud, en tournant très-promptement au sud-est; mais il est essentiel de remarquer que ces directions nouvelles ne changent rien dans la manière de reconnaître les côtés dangereux et les côtés maniables.

CHOIX DE MÉDAILLES.

Voy. p. 344.



Argent. — Cabinet des médailles de la Bibliothèque impériale.

Cette médaille représente Louis XIV faisant faire l'exercice à ses mousquetaires. La légende : PROLUSIO AD VICTORIAS (Prélude des victoires), n'a pas besoin de commentaire. On lit à l'exergue : DISCIPLINA MILIT[ARIS] RESTITVTA (Restauration de la discipline militaire) MDCLXV, et la signature, T. BERNARD F. — La face, que nous omettons, représente le buste de Louis XIV.

IDYLLE.



Salon de 1866. — Idylle, tableau de M. Émile Lévy. — Dessin de l'Hernault.

Le tableau que M. Émile Lévy a exposé sous ce nom, *Idylle*, est un de ceux qui ont eu, cette année, les honneurs du Salon. Tout le monde a été charmé : les uns, par la fraîcheur du sujet, la grâce des figures ; les autres, par l'élégance du dessin, la pureté du goût, la finesse et la fermeté de la peinture. L'auteur est de ces artistes délicats qui s'attachent à l'idée dont ils ont aperçu le côté poétique et pittoresque, qui la caressent longtemps, la reprennent et ne l'abandonnent plus qu'ils n'aient trouvé en eux-mêmes tous les traits qui en précisent l'image et en complètent l'harmonieuse expression.

Quand l'art est ainsi compris, il ne faut pas chercher bien loin des sujets qui éveillent l'attention, ils se présentent d'eux-mêmes. Les plus simples sont les meilleurs ; les plus communs en apparence s'ennoblissent et s'élèvent en passant par l'imagination de l'artiste. A chaque pas,

le peintre ou le poëte peuvent rencontrer de ces tableaux tout faits qui les frappent; tandis que, plus froids, nous passons auprès sans les voir. C'est proprement le sens qu'avait pour les anciens ce nom d'idylle (un petit tableau). Les Grecs le donnaient, non pas comme nous, à des poésies pastorales, mais à des compositions de tout genre remplissant bien un juste cadre; et c'est en ce sens aussi qu'André Chénier, un pur Grec, un ancien parmi les modernes, écrivait dans ses notes : « J'en ferai un *quadro*... on pourrait l'encadrer ainsi », quand se présentait à lui, dans ses promenades ou dans ses lectures, quelque image aussitôt animée de sa vie et teinte de sa pensée.

M. Émile Lévy a donné à son tableau le vrai nom qui lui appartenait.

MARGUERITE CHANT-DE-COQ.

NOUVELLE.

Fin. — Voy. p. 354, 362, 370, 382, 386, 394, 398.

La lettre du docteur disait :

« Tout ce que vous mande Mme Delavilledieu est exact. Ainsi se trouve justifiée la généreuse prévision de sa mère, cette inspiration providentielle du sommeil; car, il vous en souvient, cette bonne dame était sujette à des accès de somnambulisme, et ce fut un matin, à son réveil, qu'elle trouva écrite de sa main la disposition testamentaire qui assurait douze cents livres de récompense à qui retrouverait votre enfant. La lettre de Mme Delavilledieu est entre mes mains depuis six jours; j'ai attendu, pour vous l'adresser, des nouvelles de nos voyageurs. Ils n'ont pas retrouvé Louise au pays; la bonne femme qui l'avait adoptée est morte. Rassurez-vous toutefois, mon ami; sans le savoir, vous êtes près de votre fille : informez-vous d'elle à une lieue de Soissons, au château de Venizelle; vous devez la trouver là, elle y est connue sous le nom de Marguerite. »

Venizelle! Marguerite! ces deux noms se croisèrent dans la pensée de Maurice comme deux éclairs, et il en demeura un moment foudroyé. Après douze ans de deuil, c'est avec épouvante qu'il retrouvait sa fille : l'accusée que menaçait un arrêt de mort, c'était Louise Delavilledieu!

Quand il put rassembler ses idées, il se dit : « Je ne lui chercherai pas un avocat; demain j'enverrai à qui de droit ma démission; c'est moi qui défendrai ma fille! » Mais aussitôt il réfléchit que, dût Louise être acquittée, l'annonce seule du procès pouvait tuer sa mère. « Madeleine sera ici demain, se dit-il encore, ce n'est pas en prison qu'elle doit retrouver notre enfant! » Et, sans avoir de plan arrêté, quand la nuit fut venue, il se rendit à la geôle.

Depuis quelques heures un autre cabanon du sous-sol était habité, par suite d'un crime commis dans le bois de Villeneuve vers le déclin du jour. L'un des deux gardes forestiers, atteint mortellement d'un coup de feu, avait pu mettre son camarade sur les traces de l'assassin. Quand ce dernier fut amené au greffe, Pierre Chaufour reconnut en lui un braconnier condamné autrefois à cinq ans de galères. En passant devant le cachot de Marguerite, l'ex-galérien, l'ayant aperçue le regardant à travers la grille du guichet, dit effrontément :

— Celle-là pourra me voir à son aise si nous sommes pendus le même jour.

La prisonnière entendit ces sinistres paroles; c'était la première fois que l'idée du supplice se présentait clairement à son esprit. Elle crut qu'on venait de prononcer sa condamnation : le tremblement la prit; elle tomba à genoux, pleura, pria si longtemps, qu'à la fin, épuisée, elle s'affaissa sur sa paille et s'endormit.

Le lieutenant criminel s'était dit : « Je promettrai au geôlier d'assurer son avenir et de favoriser sa fuite, pour qu'il me livre sa prisonnière. » Mais quand il se vit en présence du brave homme dont il voulait faire un coupable, rappelé au sentiment du devoir, il ne put que lui dire :

— Je viens voir Marguerite; conduisez-moi près d'elle.

Un peu après, Maurice Delavilledieu et Pierre Chaufour descendaient dans le sous-sol.

Un étrange spectacle les arrêta à mi-chemin du corridor. La porte du cabanon, que le geôlier ne fermait plus au verrou, s'ouvrit tout à coup; la prisonnière parut sur le seuil : elle avait les bras pendants et les mains croisées devant elle, comme si elles eussent été liées par une corde. S'avançant à pas lents, la tête penchée dans l'attitude de la résignation douloureuse, elle passa sans le voir auprès du foyer de lumière que Pierre Chaufour dirigeait sur elle.

— Elle est donc folle? dit-il au père qui, respirant à peine, la suivait du regard. — Au fait, reprit par souvenir le geôlier, quand l'autre gredin a passé ce soir devant son cabanon, il l'a menacée d'être pendue; cela aura tourné la tête à la pauvre enfant!

Marguerite allait toujours du même pas vers l'escalier. Les deux hommes l'y devancèrent, de sorte qu'ils la dominaient quand elle s'arrêta pour s'agenouiller sur la première marche. La lumière, qui en ce moment la frappa en plein visage, ne lui fit pas baisser les yeux.

— Folle et aveugle! dit Pierre Chaufour d'une voix étouffée.

— Non, reprit Maurice Delavilledieu, à qui la vérité se révélait; non pas folle, non pas aveugle, mais somnambule, comme sa grand'mère! Elle marche à l'échafaud de même qu'elle est venue d'Orchamp au bois de Villeneuve, en dormant. La loi absout les somnambules. Ma fille ne peut plus être condamnée!

La patiente, achevant son rêve, se releva, fit un mouvement comme si elle se livrait au bourreau, poussa un profond soupir, et, anéantie, elle tomba dans les bras de son père. Celui-ci l'emporta chez le geôlier.

Quand, le surlendemain, Mme Delavilledieu et le docteur Bertaud arrivèrent à Soissons, Louise, complétement justifiée, était près de son père. L'assassin du garde forestier, se jugeant perdu, s'était, dès son premier interrogatoire, vanté d'un double crime. Dénoncé autrefois par Madelon l'Ortie, il était revenu, son temps de bagne expiré, se venger d'elle par l'incendie de sa maison. Un mouchoir ramassé par lui chez la vieille fille, et qu'en fuyant il laissa près d'une fillette endormie dans un fossé, lui permit de dépister la justice jusqu'à ce que le meurtre du garde qui l'avait arrêté eût complété sa vengeance.

Est-il besoin de dire qu'aussitôt qu'elle la vit Madeleine reconnut sa fille? Il n'en fut pas de même d'un vieux pauvre du hameau de Claquedent, amené par Baptiste et par l'ancien élève du chef des bateleurs, pour témoigner de l'identité de l'enfant. Il est vrai que le père Jean était aveugle; mais il était aussi le seul qui eût consenti à se laisser emmener par les voyageurs. D'ailleurs il avait dit : « Quand bien même elle serait muette, je la reconnaîtrais. » Le bonhomme se flattait; car, l'ayant parcourue et mesurée des mains, il murmura : « Je ne sais plus à cause de la belle robe, et puis la petiote n'était pas si grande. » Louise l'appela par son nom. « Dame! dit-il, hésitant encore, il y a tant de voix qui se ressemblent. Au fait, si vous êtes toi, dites un peu comment tu faisais quand tu voyais que je m'en allais trop du côté de la rivière. » Louise, à ces mots, lança son joyeux éclat de voix.

— Vous pouvez la garder de confiance, dit le père Jean

attendri aux larmes, c'est bien le vrai coq à la Mère aux poules!

LE DÉJEUNER DU DUC D'ALBE

CHEZ LA COMTESSE DE RUDOLSTADT [1].

Il était réservé à une dame allemande, dont l'illustre famille avait donné un empereur à l'Allemagne, de faire pâlir de crainte un moment le terrible duc d'Albe. Lorsque Charles-Quint, en 1547, après le combat de Mühlberg, traversa la Thuringe pour se rendre en Franconie et en Bavière, la comtesse veuve Catherine de Schwartzbourg, née princesse de Henneberg, obtint de lui une « sauvegarde » lui garantissant que ses sujets n'auraient rien à souffrir du passage de l'armée espagnole. La comtesse s'engagea, de son côté, à faire porter à Saalbrücke du pain, de la bière et d'autres moyens de subsistance venant de Rudolstadt; mais à la condition que ces vivres seraient payés par les troupes espagnoles. La comtesse eut d'ailleurs la précaution de faire abattre en toute hâte les ponts les plus voisins de la ville, afin de la mettre à l'abri des tentatives de ces hôtes avides de butin et dont la cupidité se fût facilement éveillée. Elle permit de plus aux habitants de toutes les localités à travers lesquelles passerait l'armée, de mettre en sûreté dans le château de Rudolstadt tout ce qu'ils possédaient de plus précieux.

Quand le général espagnol, accompagné du duc Henri de Brunswick et de son fils, fut arrivé à quelque distance de Rudolstadt, il fit dire à la comtesse de Schwartzbourg qu'il viendrait un matin lui demander à déjeuner. On ne pouvait guère repousser une demande si modeste, faite à la tête d'une armée. « On donnera tout ce que la maison pourra fournir; que Son Excellence vienne et veuille bien avoir de l'indulgence. » Telle fut la réponse de la comtesse. Elle prit soin, toutefois, de rappeler par la même occasion la sauvegarde que lui avait octroyée Charles-Quint, et de mettre sous la responsabilité du duc d'Albe l'exécution fidèle de la promesse impériale.

Un accueil cordial et une table bien servie attendaient le duc au château. Il fut forcé de reconnaître que les dames de Thuringe tenaient à honneur d'exercer l'hospitalité et faisaient faire bonne chère à leurs hôtes. Mais à peine se fut-il assis, qu'un message remis à la comtesse la força de quitter la salle du festin. On lui annonçait que dans plusieurs villages environnants les soldats espagnols employaient la violence pour arracher aux paysans leurs bestiaux. Catherine de Schwartzbourg était une mère pour son peuple; ce qui atteignait le dernier de ses sujets, l'atteignait elle-même. Irritée au plus haut point de ce manque de foi à la parole donnée, mais conservant cependant sa présence d'esprit, elle ordonna à tous ses gens de s'armer en toute hâte et dans le plus grand secret, puis elle fit fermer solidement toutes les issues du château. Ensuite, elle rentra dans la grand'salle où les princes étaient encore à table, et là elle se plaignit, dans les termes les plus émouvants, de la façon dont on se jouait de la parole de l'empereur. On lui répondit en riant que c'étaient là les usages de la guerre, et que le passage d'une armée à travers un pays rendait inévitables ces petits accidents.

— C'est ce que nous verrons, répondit la comtesse exaspérée. On rendra à mes pauvres sujets tout ce qu'on leur a pris, ou, de par le ciel! (et sa voix s'éleva de plus en plus menaçante) nous aurons *du sang de princes pour du sang de bœufs!*

Après cette déclaration formelle, elle quitta la salle, qui fut en un clin d'œil remplie d'hommes d'armes: ils portaient leurs glaives nus; ils se placèrent, dans une attitude respectueuse, derrière les siéges des princes, et servirent le déjeuner.

A l'entrée de cette troupe, le duc d'Albe changea de couleur Les convives, muets, terrifiés, se regardaient avec indécision. On était séparé du gros de l'armée, entouré d'un grand nombre d'hommes que l'on sentait très-résolus à obéir à la comtesse. Que pouvait faire le duc d'Albe? La prudence ne lui commandait-elle point de prendre patience, et de se réconcilier avec la dame offensée, à quelque condition que ce fût? Henri de Brunswick fut le premier à se remettre de cette alerte. Il éclata de rire, et saisit le prétexte le plus plausible pour tourner en plaisanterie cette aventure. Puis, adressant à la comtesse un discours des plus élogieux sur sa sollicitude maternelle pour ses sujets, et sur le courage héroïque dont elle venait de faire preuve, il la pria de s'apaiser, et prit sur lui d'obtenir du duc d'Albe ce qu'elle désirait. En effet, le duc fit expédier sur-le-champ à l'armée l'ordre de restituer sans retard à leurs propriétaires les bestiaux volés. Une heure après que la comtesse de Schwartzbourg se fut assurée que cette restitution avait eu lieu, elle remercia de la façon la plus aimable ses hôtes, qui prirent congé d'elle fort courtoisement.

Ce fut, sans aucun doute, cette aventure qui mérita à Catherine de Schwartzbourg le surnom de *l'Héroïque*. Elle mourut, honorée de tous, dans la cinquante-huitième année de son âge et la vingt-neuvième de son règne. Sa dépouille mortelle repose dans l'église de Rudolstadt.

[1] Traduit de Schiller, qui a extrait cette anecdote d'une vieille chronique du seizième siècle (*Res in ecclesia et politica christiana gestæ ab anno 1500 ad an. 1600*; aut. J. Sœffing Th. D. Rudolstadt, 1676). On la trouve aussi citée dans le *Miroir de la noblesse* de Spangenberg.

— L'eau stagnante sent mauvais; l'homme médiocre exhale de méchants propos.

— Si tu as vu une mère heureuse, c'est que tu as vu son fils.

— La vérité qui déplaît n'en est pas moins vraie.

— Siége de travers si tu veux, pourvu que tu juges droit.

— Le cheval blessé tremble en voyant la selle.

— Mieux vaut une goutte d'honneur qu'un océan de fortune.

— Il vaut mieux être maître d'une piastre qu'esclave de deux.

Proverbes grecs modernes.

ANCIENNES DISTRIBUTIONS DE COMESTIBLES

AUX CHAMPS-ÉLYSÉES.

Au moyen âge, les souverains, grands ou petits, faisaient, à certains jours, des distributions qu'on appelait des *largesses*. C'était, le plus souvent, des pièces de monnaie que le roi ou le seigneur jetait ou faisait jeter par des hérauts. Aux entrées des rois et des reines, des fontaines versaient du vin, de l'hypocras ou du lait.

Cet usage, qui avait disparu vers la fin de l'ancienne monarchie française, fut repris après l'établissement de l'empire. On fit des distributions de vin et de comestibles à l'occasion de quelques solennités importantes, et surtout, chaque année, au 15 août, jour de la fête de Saint-Napoléon. Sous la restauration, on continua ces singulières générosités: « Il faut bien, disait-on, divertir la populace! »

Des tribunes carrées, semblables à de petites forteresses,

étaient élevées dans les Champs-Élysées et gardées par plusieurs agents subalternes assistés d'un gendarme. Un énorme tonneau, défendu par les murailles de bois, communiquait à l'extérieur au moyen d'un robinet placé un peu plus haut que la taille d'un homme. A l'heure annoncée dans le programme officiel, on ouvrait de l'intérieur



Distribution de vin et de vivres, aux Champs-Élysées, sous le premier empire. — Dessin de Pauquet, d'après Boilly.

le robinet et le vin coulait. Une multitude de pauvres diables se ruaient alors vers le flot rouge avec des brocs, des pots, des bouteilles; les plus hardis montaient sur les épaules des autres et cherchaient à boire à la source même; on se poussait, on s'injuriait, on se battait; souvent les rixes devenaient sanglantes.

Bientôt après, du haut des mêmes tribunes, on jetait des cervelas, des saucissons, des jambonneaux, qui provoquaient les mêmes scènes brutales : plus d'un promeneur inoffensif était renversé et frappé. Longtemps on demanda en vain l'abolition de ces dégradants spectacles; mais la force de l'opinion publique a fini, comme toujours, par prévaloir, et maintenant, au lieu de jeter ainsi du vin et de la nourriture à des hommes comme à des animaux sous le prétexte de les amuser, on trouve plus décent et plus humain de faire participer les familles indigentes aux réjouissances nationales en portant à leurs demeures quelques secours de plus qu'aux jours ordinaires.

ERRATA.

Page 150, colonne 1, ligne 3 en remontant. — *Au lieu de :* le gaz; *lisez :* les gaz.

Page 151, colonne 2, ligne 45. — *Au lieu de :* augmentée; *lisez :* causée.

Page 244, colonne 2, ligne 4 en remontant. — *Au lieu de :* Nam quæ dat Mars aliis; *lisez :* Nam quæ Mars aliis.

Typographie de J. Best, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

TABLE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES.

SCIENCES ET ARTS DIVERS.

SCULPTURE, CISELURE, ORFÉVRERIE.